Cours complet d'Économie politique pratique, suivi des Mélanges,

Correspondance et Catéchisme d'Économie politique. Troisième édition. [Edited, with a life of the author, by C. Comte.]

Jean Baptiste Say

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Cours complet d'Économie politique pratique, suivi des Mélanges, Correspondance et Catéchisme d'Économie politique. Troisième édition. [Edited, with a life of the author, by C. Comte.]

La science de l'économie politique, qui n'existait pas il y a un demi -siècle et qui est aujourd'hui une des plus avancées, doit la plupart des immenses progrès qu'elle a faits à Adam Smith et à Jeau-Bapliste S a y ; l'un, en nous faisant connaître la véritable source des richesses, a porté la lumière sur les principales causes de la prospérité ou de la décadence des nations; l'autre a déterminé les limites de celte science, classé dans l'ordre le plus méthodique les phénomènes qu'elle embrasse, et donné à celte branche de nos connaissances une précision dont on la croyait peu susceptible.

On jugerait l'économie politique d'une manière bien étroite, si l'on s'imaginait qu'elle n'a pas d'autres résultats que de nous apprendre comment les richesses se forment, se distribuent et se consomment; elle a, de plus, pour effet de répandre la lumière sur la plupart des autres branches des sciences morales et politiques. L'histoire, la législation, la morale, ne sauraient être parfaitement comprises par des personnes qui seraient tout- à -fait étrangères à cette science. Aussi ne faut-il pas mettre en doute qu'elle ne prenne un rang de plus en plus élevé , et que les écri-

vains auxquels elle devra ses progrès ne soient de plus en plus estimés , à mesure qu'elle sera mieux et plus généralement connue.

Il est rare que le plaisir que procure la lecture d'un ouvrage ne fasse pas naître le désir d'en connaître l'auteur. S'il arrive peu qu'on se trompe quand on juge un homme par ses

écrits, il arrive plus rarement encore que la connaissance qu'on a d'un écrivain ne contribue pas à bien faire juger ses ouvrages. On aiuic d'ailleurs, quand on cultive une science, à savoir comment elle a fait des progrès, et quels sont les écrivains qui l'ont avancée ou retardée ; et il serait difficile d'en faire l'histoire, sans parler des hommes qui en ont été, pour ainsi dire, les créateurs. On ne sera donc pas surpris de trouver en tête de ce volume une notice historique sur la vie de notre premier économiste.

Jean-Baptiste Say descendait d'une de ces familles que le fanatisme de Louis XIV contraignit à sortir de France et à porter à l'étranger leur fortune et leur industrie, vers la fin du 17® siècle. Son père, Jean Say, né à Genève en 1739, d'un négociant originaire de Nîmes, fut envoyé à Lyon pour y apprendre le commerce. Il épousa dans celle ville la fille de M. Caslanet, chez lequel il était placé, qui était comme lui originaire de Nîmes, et auquel il succéda. Jean - Baptiste Say naquit de ce mariage, à Lyon, le 5 janvier 1767.

Sou père, dans les momens de loisir que son commerce lui laissait, le menait à des leçons de physique expérimentale que donnait à l'Oratoire le P. Lefèvre, oratorien. Lejeune Say prit goût à celte science, et c'est peut-être à l'habitude qu'il contracta dès son enfance d'appliquer son esprit à l'observation des phéno-

mènes de la nature , qu'il faut attribuer cette méthode rigoureuse qu'il n'a jamais abandonnée. 11 reconnaissait, au reste, que ces

premières leçons lui avaient servi plus tard, soit dans ses travaux manufacturiers, soit en lui donnant les moyens de rendre scs idées plus sensibles.

À l'âge de neuf ans, il fut placé dans une pension que venaient d'établif,à une lieue de Lyon, au village d'EcuIIy, un Italien nommé Giro et un abbé nommé Gorali. Le plan d'instruction des instituteurs rejetait quelques-unes de ces deux méthodes qui étaient alors usitées dans les collèges. Il eut, en conséquence , pour adversaire l'archevêque de Lyon, qui s'attribuait la surveillance de tous les établisseniens d'éducation , et qui redoutait la tendance de l'esprit philosophique. L'opposition de l'archevêque était d'autant plus forte que déjà les noms de Washington et de Francklin commençaient à résonner aux oreilles des enfans comme à celles du reste de la France. Les deux instituteurs apaisèrent le prélat et se firent pardonner leurs innovations dans l'enseignement, en multipliant les pratiques dévotes auxquelles ils assujettissaient leurs élèves

Des revers de fortune ayant amené à Paris le père de Jean-Baptiste Say, sa famille ne tarda pas à l'y suivre. Il y forma un nouvel établissement de commerce, et plaça son fils Jeau-Baplisle dans une forte maisou de banque. Deux ou trois ans après il l'envoya, sur sa demande, en Angleterre, pour y compléter son éducation commerciale, et surtout pour s'y familiariser avec la langue anglaise.

Lorsque Jean-Baptiste Say revint d'Angleterre, la fermentation qui fut le prélude de la révolution commençait à se manifester : la querelle entre la cour et le parlement était engagée. La tendance générale des esprits et la lecture de l'ouvrage d'Adam Smith avaient considérablement fortifié son penchant pour les lettres et les sciences. Les événemens politiques et l'influence qu'ils exercèrent sur la fortune de son père déterminèrent irrévocablement sa vocation.

La convocation des Etats -Généraux avait donné naissance à une question de la plus

haute importance, celle de la liberté de la presse. J. -B. Say se prononça pour cette liberté dans une brochure qui parut en 1789, au moment même où les États -Généraux venaient d'être convoqués. L'auteur, qui n'était alors âgé que de vingt-deux ans, jugeait plus tard cet écrit d'une manière assez sévère; il y trouvait de l'enflure et du mauvais goût. Quelques-uns des défauts qui sont presque inséparables de la jeunesse et de l'esprit du temps s'y font, en effet, remarquer; mais on y trouve aussi un amour très sincère de la liberté, et un désir du bien qui ne s'est jamais démenti.

Dès le commencement de la révolution*, M. Say s'attacha aux hommes qui la servaient par leurs discours ou leurs écrits : il fut employé au Courrier de Provence , que publiait Mirabeau, et ensuite dans les bureaux du ministre Clavière. Son goût pour les sciences morales et politiques l'éloignait de la profession pour laquelle il avait été élevé : il en fut tout-à-fait écarté par un nouveau revers de fortune que ses parens éprouvèrent.

Son père avait une confiance aveugle dans le triomphe des principes de justice que la révolution avait proclamés; il ne pouvait pas s'imaginer qu'un gouvernement qui avait reçu la mission de faire respecter tous les droits, fut jamais infidèle à ses promesses et se déshonorât par une banqueroute; il aurait cru, d'ailleurs, faire un acte de mauvais citoyen s'il avait refusé sa confiance à une monnaie de papier qui portait pour litre : Garantie nationale; et quoi qu'il en vit baisser rapidement la valeur, il conservait toujours l'espérance que le gouvernement trouverait le moyen de la relever ; il ne se désabusa que lorsqu'il eut irrévocablement perdu sa fortune.

Ce fut au milieu de ces circonstances et dans l'ignorance où il était de la ruine de son père, que J. -B. Say épousa, le 23 mai 1793, mademoiselle Gourdel-Deloches, fille d'un ancien avocat aux conseils. Il ne pouvait plus songer à suivre la carrière pour laquelle il avait été élevé, et de laquelle, d'ailleurs, ses goûts l'avaient fort éloigné. Il se dévoua sans

1 Giro, l'tin de ces deux instituteurs, était Napolitain. Il rentra dans sa patrie quand les Français, après l'avoir conquise, y eurent établi le gouvernement républicain. Il devint un des dnq membres du gouverne-

ment, et fut ensuite pendu avec les citoyens les plus éclairés du pays, daus la réaction qui suivit la restauration de 1799, après la retraite des Français.

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE J.-B. S AT

réserve à la culture des lettres et des sciences.

Vers le commencement de l'année 1791, une société de jeunes littérateurs se forma pour la publication d'un écrit périodique dont le principal objet était de propager les lumières et de défendre les principes de la morale. Les rédacteurs principaux étaient Ginguené, Champfort, Amaury-Duval, et ce bon et spirituel Andrieux. dont les lettres et la philosophie déplorent la perte récente. J.-B. Say, le plus jeune d'entre eux , fut choisi pour rédacteur en chef. C'est de cette association que naquit la Décade philosophique , littéraire et politique , par une société de républicains.

Les fondateurs de ce journal, qui paraissait tous les dix jours, avaient adopté pour épigraphe cette pensée : Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la république que le fut le courage pour la conquérir. Fidèles à leur devise, ils eurent constamment pour objet d'éclairer la nation sur ses vrais intérêts , et de répandre les principes d'une bonne morale. Pendant six ans, J.-B. Say conserva la direction de ce journal, qui ne cessa de paraître que quand la liberté de la presse eut cessé d'exister

Les fautes du directoire avaient amené sa chute et celle de la constitution républicaine de l'an 111. J.-B. Say, quoique étranger aux événemens qui avaient conduit Bonaparte au pouvoir, fut au nombre de ceux qui considérèrent l'établissement du gouvernement consulaire comme le commencement d'une ère de grandeur et de prospérité pour la France. Cette illusion , qui ne tarda pas à

se dissiper, fut, au reste, celle de beaucoup de philosophes très éclairés et sincèrement attachés à la liberté.

Dans le mois de novembre 1799 (frimaire an VIII), J.-B. Say fut nommé membre du tribunat, et abandonna la direction de la Dé code philosophique. La mission des tribuns était de discuter, devant un corps-législatif muet, les projets de loi présentés au nom du premier consul, et de dénoncer au sénat les actes inconstitutionnels du gouvernement. Les tribuns étaient donc les adversaires naturels des membres du conseil-d'élat.

1 La Décade philosophique fut supprimée eu l'an xn : il en avait alors paru quarante-deux volumes.

En l'an V, la classe des sciences morales et politiques de l'Institut avait mis au concours la question suivante : Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple ? Celle question n'ayant produit aucun mémoire digne d'être couronné , la classe qui l'avait proposée la reproduisit l'année suivante, après l'avoir restreinte. Elle ne demanda plus parquets moyens , niais par quelles institutions oii pouvait fonder la morale d'un peuple. Le concours ayant encore été sans résultat, la question fut proposée une troisième fois.

J.-B. Say se présenta à ce troisième concours, mais il ne fut pas plus heureux que les autres concurrens. La classe des sciences morales et politiques observa qu'elle avait demandé une ihéorie ou un système, et que l'auteur du mémoire lui avait présenté des tableaux. Ce mémoire, qui fut publié en l'an VIII, a pour litre : Olbif,, ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs. L'auteur suppose qu'un peuple, qu'il nomme les Olbiens, après s'élre affranchi du joug qui avait pesé sur lui pendant des

siècles, a pris les moyens les plus propres à réformer scs vices et à faire régner la vertu. Il cherche à faire voir comment ces moyens ont dû produire les résultats que s'en étaient promis ceux qui les avaient adoptés.

On voit, par quelques passages de cet écrit, que J.-B. Say considérait déjà l'économie politique comme la science la plus propre à réformer les moeurs d'une nation et à fonder sa prospérité, « Quiconque, dit-il, ferait un Traité élémentaire d'économie politique, propre à être enseigné dans les écoles publiques, et à être entendu par les fonctionnaires les plus subalternes , par les gens de la campagne et par les artisans, serait le bienfaiteur de son pays. » Ailleurs, il dit que le premier livre de morale fut , pour les Olbiens , un bon Traité d'économie]H)liiique;(\u'\U instituèrent une académie et la chargèrent du dépêt de ce livre, et que tout citoyen qui prétendait à remplir des fonctions à la nomination des premiers magistrats , était obligé de se faire publiquement interroger sur les principes de cette science. On trouve, au reste, dans ce mémoire, beaucoup d'idées d'économie politique que l'auteur a développées dans ses autres écrits.

11 est bien rare qu'un écrivain qui attache

NOTICE HISTORIQUE

une grande importance à l'exécution d'un ouvrage , ne tente pas de l'exécuter lui -même s'il en a le loisir, et surtout s'il possède les connaissances nécessaires pour l'entreprendre. J.-B. Say profita donc du temps que ses fonctions de tribun lui laissaient pour travailler au traité d'économie politique dont il avait conçu le projet. Ce traité, auquel il consacra trois années, parut, pour la première fois, en 1803 : fauteur était alors âgé de trente-six ans.

Le tribunat, qui, par sa nature, devait critiquer les projets présentés au corps-législatif par le gouvernement, était incompatible avec un pouvoir qui ne voulait tolérer aucune contradiction publique. Les tribuns les plus déterminés à remplir les devoirs que la constitution leur imposait, furent éliminés : M. Say fut de ce nombre. Un emploi lucratif lui fut offert dans les finances ; chargé de six enfans, et n'ayant presque point de fortune, il semble que c'était pour lui une nécessité de l'accepter. Cependant il le refusa ; il n'aurait pu remplir les fonctions qui lui étaient offertes sans concourir à l'exécution d'un système qu'il avait jugé funeste à la France.

S'étant interdit, par devoir, la carrière des emplois publics, et les lettres ne lui offrant plus de ressources, puisque la presse avait cessé d'être libre, M. Say tourna ses regards vers l'industrie, et forma le projet de créer une filature de coton. Après avoir acquis les counaissances pratiques qu'exigeait l'exécution de ce projet, il établit, de concert avec un associe qu'il se donna, dans un village à cinquante lieues de Paris, une manufacture où quatre cenLs ouvriers, dont la plupart étaient des femmes ou des enfans, trouvèrent de l'occupation. Il eut, en peu d'années, ainsi qu'il le disait lui-même, la satisfaction de voir l'industrie et l'aisance animer des campagnes où, durant des siècles, un régime féodal cl monacal n'avait su entretenir que la mendicité et la misère.

Il employa les loisirs que lui laissait sa filature à perfectionner son Traité d' économie politique : il pouvait ainsi corriger par la pratique les erreurs qui auraient pu lui échapper dans la théorie. Dans les premières années, la .manufacture qu'il avait montée lui donna des bénéfices ; mais les droits excessifs qui

furent établis sur les matières premières qu'il fallait tirer de l'étranger, les prohibitions, les confiscations, et plus que tout cela les dangers d'une invasion qui devenait imminente, le déterminèrent à renoncer à une industrie qu'on ne pouvait plus exercer avec profit ni sûreté ; il céda sa filature à son associé, et revint à Paris avec sa famille.

Peu de temps après, la France fut envahie et Napoléon renversé. M. Say profita de la demi-liberté qui fut le résultat de la faiblesse du gouvernement des Bourbons, pour publier une seconde édition de son traité ; car le gouvernement impérial n'avait pas voulu en autoriser la réimpression. Entre l'une et l'autre, il s'était écoulé un intervalle de onze années, et pendant ce temps l'auteur avait constamment cherché à perfectionner son ouvrage ; aussi la seconde fut-elle de beaucoup supérieure à la première.

Les guerres de la révolution avaient suspendu toutes les communications régulières entre la France et l'Angleterre, pendaut un espace de vingt-trois ans. La nation anglaise, maîtresse des mers, avait acquis pendant ce temps le monopole du commerce du monde, et son industrie avait acquis un développement prodigieux. Le gouvernement français qui venait de s'établir à la suite de l'invasion, sentit que le moyen le plus infaillible de se consolider était de tourner les esprits vers les entreprises industrielles ou commerciales , et de faire profiter la France des progrès qu'avait faits l'industrie anglaise. En conséquence il chargea M. Say de faire un voyage en Angleterre, et de constater, autant qu'il était possible, les progrès que celle nation avait faits depuis que ses communications avec la France avaient été interrompues.

De retour de cette mission (en 18155), monsieur Say publia un écrit de quelques feuilles, intitulé De V Angleterre et des An-

glais , par lequel il appela l'attention du public sur l'éco- ■uomie de ce peuple. Après avoir fait observer que ce n'était ni à ses armées , ni même à sa marine, mais à ses richesses, que l'Angleterre devait son immense influence, il exposa comment le gouvernement était parvenu à se rendre maître de ces richesses, et par quels moyens la population les avait produites ; il développa par le même écrit les désastreuses

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE J.-B. SAY

conséquences dont les profusions du gouvernement avaient été suivies pour les diverses classes de producteurs.

M. Say était profondément convaincu que la science de l'économie politique ne serait véritablement utile aux nations que lorsque les principes en seraient connus par la généralité des citoyens. Il croyait que les effets eu seraient très bornés tant qu'elle ne serait connue que par un petit nombre d'adeptes. Aussi, après en avoir exposé les principes dans son traité, chercba-t-il à les concentrer dans un petit nombre de papes, pour les mettre à la portée des fortunes les plus bornées. En 1815, il publia son Catéchisme tV économie politique , qui a eu plusieurs éditions et qui a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe.

M. Say avait eu long-temps la pensée d'écrire sur la morale et sur la politique ; il aurait voulu faire, sur ces matières , des traités analogues à celui qu'il avait déjà publié sur l'économie politique. Dans cette vue, il avait jeté sur le papier les diverses pensées qui

s'étaient offertes à son esprit, et que son projet était de développer. Prévoyant qu'il pourrait ne pas avoir le temps d'exécuter ce dessein, il recueillit quelques-unes de ces pensées et les livra à l'impression en 1 8 1 7. Elles parurent sous ce titre : Petit Volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société.

Dans la même année, il fit paraître une troisième édition de son Traité d' économie politique, car la seconde avait eu un succès beaucoup plus rapide que la première.

L'année suivante il publia deux écrits sur des sujets qui attiraient alors l'attention publique. Le premier intéressait particulièrement la ville de Paris, et avait pour titre : De V importance du port de la Villette. Le second traitait Des canaux de navigation dans l'état actuel de la France. L'auteur appliquait dans ces écrits quelques-uns des principes qu'il avait exposés dans son Traité d' économie politique.

La publication de deux éditions de ce dernier ouvrage, très rapprochées l'une de l'autre, et les discussions qui furent le résultat naturel de la liberté de la presse, avaient appelé l'attention du public sur l'économie politique. Les administrateurs de l'Athénée de

Paris pensèrent que le moyen de donucr de la vogue à cet établissement, était d'y faire enseigner cette science par un homme qui pouvait, en France , en être en quelque sorte considéré comme le créateur. Ils s'adressèrent en conséquence à M. Say, qui accepta leurs propositions. Les leçons qu'il donna, pendant deux hivers, eurent un succès tel que la salle ne pouvait contenir tous les auditeurs. Ce succès tenait particulièrement à la clarté

avec laquelle le professeur exposait ses idées, et aux agrémens qu'il répondait sur ses leçons.

La troisième édition du Traité d'économie politique avait été, comme la seconde, tirée à un très grand nombre d'exemplaires ; cependant elle fut épuisée presque entièrement dans l'année même où elle fut publiée. En 1819, il en parut une quatrième avec des corrections et des augmentations considérables. L'auteur donna de nouveaux dévcloppemcus aux chapitres relatifs à la balance du commerce, au commerce des blés, à l'usage des monnaies; il refit presque entièrement les cinq premiers chapitres du livre n , et fit des augmentations importantes à quelques chapitres du livre m.

En 1820, un économiste anglais justement célèbre , M. Malthus, professeur d'histoire et d'économie politique au collège des Indes- Orientales, publia un ouvrage sur les principes de cette dernière science, considérés dans leurs rapports avec l'application pratique. Dans cet ouvrage, le savant écrivain attaquait quelques-unes des doctrines de J.-B. Say et particulièrement celles qui sont relatives aux débouchés, aux produits qu'il a nommés immatériels, et aux consommations improductives. Son ouvrage ayant été traduit dans notre langue, l'économiste français crut qu'il devait y répondre. Il fit paraître dans le courant de la même année un volume intitulé : Lettres à M. Malthus, sur différent sujets d' économie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du commerce.

On serait tenté de croire, en lisant ces lettres, qu'il existait entre les deux économistes des différences considérables sur quelques-uns des principes fondamentaux de la science; et cependant, quand on étudie avec attention, et dans leur ensemble,

les écrits de l’un et de l’autre, on s'aperçoit que la différence est bien

plus dans les termes que dans les choses; cette différence se réduit à de légères nuances d'opinion qui finissent même par disparaître. Aussi, dans une des dernières lettres écrites à M. Malthus par 31. Sav, et qu'on trouvera dans ce recueil, celui-ci (init-il par dire que désormais la discussion se réduit à uue simple dispute de mots.

Celte polémique, entre deux hommes qui parcouraient la même carrière, n'altéra jamais les senlimens d'estime qu'ils avaient l'un pour l'autre; comme des deux côtéa il y avait un amour égal de la vérité, et aucun sentiment de jalousie, la discussion fut exempte de toute aigreur. M. Say professa jusqu'à sa mort l'estime la plus sincère et la mieux sentie pour les connaissances de M. Malthus et pour les services qu'il a rendus à la science, et. de sou côté, M. 3Iallhus a toujours manifesté les mêmes senlimens pour M. Say.

Le Traité d’économie politique avait eu peutêtre plus de succès encore en pays étranger qu'en France; il avait été traduit dans toutes les langues de l’Europe, et était devenu la base de l'enseignement dans plusieurs Etats ’. Quelques personnes qui s’intéressaient au progrès de cette science firent sentir au ministère français, en 1821. qu’il était honteux que la France fût le seul pays de l’Europe où elle ne fût pas professée. Une chaire fut établie à Paris ; mais comme le seul mot de politique pouvait faire peur à la cour, on décida que le professeur enseignerait, non V économie politique , mais V économie industrielle. Cette chaire fut placée

au Conservatoire des arts et métiers, loin de tous les grands établissemens d'instruction publique, comme si l'on avait eu peur qu'elle ne fût fréquentée par les jeunes gens qui se destinaient à des professions libérales. M. Say fut appelé à la remplir, et l'a occupée jusqu'à sa mort.

Soit que la précaution de changer le nom de la science et de placer le siège de l'enseignement dans un lieu spécialement consacré

à l'industrie eût trompé les jeunes gens sur l'objet de l'économie politique, soit, ce qui est plus vraisemblable, que leurs études préliminaires les eussent mal disposés à acquérir de véritables connaissances, le cours fait au Conservatoire des arls et métiers ne fut assidûment suivi que par des personnes qui se destinaient à la pratique de l'industrie, et par un grand nombre d'étrangers de toutes les nations, Anglais, Italiens, Allemands, Grecs et Espagnols : aussi, quoique ce cours ait existé pendant près de douze ans, on n'eu a vu sortir aucun jeune homme qui se soit consacré à l'étude et aux progrès de la science.

En 1826, M. Say avait publié une cinquième édition de son Traité d'économie politique, et quoiqu'il eût, autant que possible, mis cet ouvrage au niveau des connaissances acquises, il avait formé le projet d'en publier un plus complet; il voulait tout à la fois considérer la science d'un point de vue plus élevé, et en rendre les principes d'une application plus facile; c'est dans ce dessein qu'il prépara pour la publication les leçons qu'il donnait au Conservatoire des arls et métiers; il sentaitqu'un bon ouvrage peut produire un effet plus étendu et surtout plus durable que des leçons orales, prononcées devant uu auditoire qui est nécessairement renfermé dans d'étroites limites *.

En 1828, il publia le premier volume de son Cours complet d'économie politique pratique f destiné à mettre sous les yeux de tous les citoyens l'économie des sociétés. Deux années entières furent consacrées à la publication de cet ouvrage : le sixième et dernier volume parut en 1829. Quelques personnes avaient considéré le Traité d'économie politique comme n'ayant presque plus rien laissé à dire sur la science. Elles craignaient donc que le Cours politique ne fût qu'une amplification de principes déjà suffisamment établis. Elles ne tardèrent pas à être désabusées.

En 1819, sous le ministère de M. de Serres, le gouvernement avait eu l'intention d'établir

1 Le Traité <T Économie politique a été traduit eu anglais par M. C. Prinsep; eu allemand, il en a etc fait deux traductions, une par M. Jacob, l'autre par M. Morstadt; en danois, par M. ***; en italien, par M. Chitti; on espagnol, deux traductions, l'une par M. José Ooeypo , l'autre par MM. Gutierrez et Rodriguez. Il

existe d'autres traductions qui ne sont pas parvenues à l'auteur de cette notice. Plusieurs contrefaçons de l'édition française ont etc faites en pays étranger.

* On trouve, dans un écrit qui a paru en 1826 sous le titre A' Encyclopédie progressive , un grand article de M. Say sur l'économie politique.

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE J. -B. SAY

à l'École de droit de Paris une chaire d'économie politique j la création en avait même été prescrite par une ordonnance ; mais la réaction qui suivit la chute de ce ministère, fit avorter ce projet. Après la révolution de 1830, le nouveau pouvoir, qui n'était pas obsédé des mêmes craintes que l'ancien , établit au collège de France une chaire pour l'enseignement de cette science. 11 crut avec raison qu'il est plus facile de gouverner des hommes qui connaissent la véritable nature des choses, que ceux qui prennent pour de la science les rêves de leur imagination. M. Say fut appelé à remplir cette seconde chaire : il était d'avance désigné au choix du gouvernement par l'opinion de la France, et l'on pourrait dire sans crainte d'être accusé d'exagération, par celle de tous les hommes qui s'occupent de la même science, quel que soit leur pays.

On a vu que long-temps avant que d'avoir publié aucun ouvrage sur l'économie politique, M. Say la considérait comme étant destinée à exercer une influence immense sur les mœurs et le bien-être des nations, et qu'il était persuadé que l'écrivain qui parviendrait à en faire un bon traité, et à la mettre à la portée des diverses classes de la société , serait le bienfaiteur de son pays. Cette opinion qu'il avait de la science à laquelle il s'était consacré, explique les efforts continuels qu'il a faits pour la rendre accessible aux lecteurs de toutes les classes ; elle nous fait voir pourquoi, après en avoir exposé les principes dans un traité qu'il a travaillé à perfectionner pendant près de la moitié de sa vie, il l'a réduite aux,p)us simples élémens dans un catéchisme ; pourquoi

il l'a traitée plus tard dans un ouvrage plus étendu que le premier; pourquoi, enfin , il a cherché à la répaudre par tous les moyens qui étaient en son pouvoir.

L'application constante de son esprit à des matières qui, pour être bien comprises, exigent quelquefois une attention très soutenue et une grande perspicacité, avait fini par altérer sa santé. Dans les dernières années de sa vie , il était devenu sujet à des attaques nerveuses qui le privaient de connaissance pendant quelque temps, et qui avaient quelque analogie avec des attaques d'apoplexie. Elles ne revenaient qu'à des intervalles assez longs; mais, quoiqu'elles n'altérassent pas ses facul-

tés intellectuelles , elles affaiblissaient considérablement sa constitution. Un événement funeste , qu'il était loin de prévoir, vint lui porter un coup dont il ne put jamais bien se remettre : le 10 janvier 1830 , madame Say mourut. Ce n'est qu'aux personnes qui la connaissaient , et qui avaient joui des douceurs de sa société , qu'il appartient de juger de la grandeur de cette perte, et des effets qu'elle produisit sur son mari.

M. Say prévoyait, depuis quelques années, qu'il serait emporté par une des attaques auxquelles il était devenu sujet. La perte de sa femme, qu'il supporta néanmoins avec courage, augmenta la force d'un pressentiment qui malheureusement ne tarda pas à se réaliser. Le 13 du mois de novembre 1832, il était sorti pour visiter quelques amis. En revenant chez lui, il entra chez une tante, sœur de sa mère. Il éprouva tout-à-coup une de ses attaques, et ne reprit plus connaissance. Il expira le lendemain, après une agonie de quatorze heures, entre les bras de ses enfans. Il était âgé de 06 ans. Il a laissé quatre enfans : deux 01s et deux Allés.

Les ouvrages de M. Say sont trop connus et ont eu, de son vivant, un succès trop rapide et trop étendu, pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici une analyse ; mais il ne sera peutêtre pas inutile à l'histoire de la science de faire remarquer les principales causes auxquelles ce succès doit être attribué.

La première est l'habitude qu'il avait prise de ne jamais abandonner l'observation des phénomènes de la nature; il portait, dans l'étude de l'économie politique, l'esprit que porte un bon naturaliste dans l'étude des choses qu'il aspire à faire connaître; il se croyait appelé, non à faire triompher un système ou à donner des avis, mais à exposer la véritable nature des choses ; il avait une si grande confiance dans la puissance de la vérité quand elle est exposée d'une manière simple et naturelle , qu'il aurait craint de l'affaiblir en l'appuyant de ses exhortations.

Cette habitude de se tenir constamment dans l'observation des faits a écarté de ses ouvrages tout esprit de système, toute opinion de secte ou de coterie ; jamais on ne voit percer dans ses écrits l'intention de flatter les opinions d'un pouvoir ou d'un parti, ou de

faire triompher un intérêt particulier sur l'in* térêt général ; jamais on n'y remarque la plus légère tendance à mettre sa plume au service de sa fortune.

Le soin avec lequel il a tracé les limites de l'économie politique, et circonscrit le champ sur lequel ses recherches peuvent s'étendre, n'a pas été une des moindres causes du succès de ses ouvrages. Il considérait lui-méme cette circonscription de la science comme une condition essentielle de ses progrès; il pen-

sait que si l'on ne savait pas la limiter, on pouvait bien saisir çà et là quelques vérités, mais qu'il était impossible d'en connaître la liaison et d'en former un corps de doctrine.

L'ordre qu'il a mis dans l'exposition des principes de la science a également beaucoup contribué à rendre ses écrits populaires ; comme il se conforme, dans cette exposition, à la marche naturelle des choses, l'esprit du lecteur le suit sans effort, parce que ses idées se lient comme les faits; on passe de l'une à l'autre presque sans s'en apercevoir ; après l'avoir lu, on serait tenté de croire qu'on referait aisément scs ouvrages, tant l'ordre naturel des idées est bien observé.

Il faut ajouter à ces diverses causes de suc* cès le soin constant qu'il a eu de se tenir au couranL des progrès que faisait la science dans les divers pays de l'Europe, et particulièrement en Angleterre. Chacune des éditions de son traité renferme les idées ou les faits mis en lumière depuis celle qui a précédé. Les critiques même injustes dont ses écrits ont été l'objet lui ont servi à les perfectionner, parce qu'elles l'ont obligé à exposer ses pensées de manière à être toujours bien compris.

Enfin, le soin qu'il a mis dans son style, a rendu la lecture de ses ouvrages agréable pour toutes les personnes qui mettent quelque prix à l'art d'écrire, et contribué par conséquent à les répandre. Il est peu de livres sur les sciences qu'on lise avec plus de plaisir, parce qu'il en est peu dans lesquels on trouve plus de clarté, plus de simplicité, et en même temps plus d'élégance. Une étude approfondie des bons écrivains du dix-septième siècle et des

philosophes du dix -huitième, l'avait rendu très difficile sur le style et sur la méthode. Aussi les pages les plus simples et les plus faciles lui ont souvent coûté d'incroyables efforts. Une phrase obscure ne lui paraissait propre qu'à couvrir une pensée fausse.

Ayant conservé jusqu'à la fin de sa vie une sincère admiration pour nos bons écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle, il avait très peu d'estime pour ce qu'on est convenu d'appeler la philosophie allemande, qu'on enseignait et qu'on enseigne encore dans quelques-unes de nos grandes écoles. « Je suis furieux contre quelques docteurs prétentieux el vains, écrivait-il à Etienne Dumont en 1829, qui nous représentent comme des espèces de coquins, et qui ont l'air de nous faire grâce en nous appelant des sensualistes , après avoir eu soin de bien faire comprendre qu'ils entendent par là matérialistes ' ; singuliers scélérats, en vérité, qui consacrent leur vie au plus grand bien du plus grand nombre ! »

On a déjà remarqué qu'en général les hommes qui s'étaient livrés à une étude approfondie et consciencieuse de l'économie politique, avaient été d'excellens citoyens, des amis très éclairés et très sincères de la liberté, soit que cette science montre mieux que les autres les effets des mauvaises mesures du gouvernement, soit qu'elle ne permette pas de se faire illusion sur la nature et la valeur des services rendus au public, soit qu'elle ne permette pas de se méprendre sur la véritable source des richesses. M. Say, qui, dès 1789, se prononça pour la cause de la liberté et qui la servit par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, est resté fidèle à ses principes jusqu'à la fin de sa carrière ; rien au monde ne l'aurait déterminé à associer son nom à une mesure désapprouvée par sa conscience.

La plus grande partie des académies de l'Europe le comptaient au nombre de leurs membres; l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg , celle de Madrid , celle de Berlin , l'avaient mis au rang de leurs associés ; et par une bizarrerie qu'il serait plus facile d'expliquer que de justifier , celles de France ne lui

■ Voyez le Cours de V Histoire de la Philosophie , par Traité de Droit pénal, de M. Rossi, professeur de droit M. Victor Cousin; Y Essai sur l'Histoire delà Philosophie romain à l'Académie de Génère. en France au dix-neuvième siècle , par M. Darairon; et le

SIR LA VIE ET LES OUVRAG^ DE J.-B. SAY

avaient pas trouvé une place clans leur sein. Il est vrai que pour être admis chez elles le mérite avait besoin de frapper plus d'une fois à leur porte , et que son caractère ne lui permettait guère le genre de sollicitations auxquelles sont trop souvent attachés les honneurs littéraires. Étranger à toute coterie , il s'occupait de sa science et vivait renfermé dans un cercle composé d'un petit nombre d'amis et des membres de sa famille.

L'auteur de cette notice, avant que de connaître M. Say, portait de ses écrits, il y a dixneuf ans , le même jugement qu'il en porte

aujourd'hui '.Il n'a pas pensé que des.,, relations de famille, formées entre eux quelques années plus tard, fussent une raison de ne plus en dire son avis. Il est , au reste , bien convaincu que les personnes qui les auront lus seront loin de l'accuser d'exagé-

ration; il craindrait de leur part un reproche contraire, s'il ne voyait un motif de réserve dans son alliance avec lui.

Chasles COMTE.

* Voy, le Censeur, t. 7, p. 43, et le Censeur européen , t. 1, p. 159-237, et L 2, p. 169-221.

D'ÉCONOMIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'économie politique n'est pas autre chose que l'économie de la société Les sociétés politiques que nous nommons des uations, sont des corps vivans, de même que le corps humain. Elles ne subsistent, elles ne vivent que par le jeu des parties dont elles se composent, comme le corps de l'individu ne subsiste que par l'action de scs organes. L'étude que l'on a faite de la nature et des fonctions du corps humain a créé un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom de physiologie ». L'étude que l'on a faite de la nature et des fonctions des différentes parties du corps social a créé de même un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom d'économie politique, et qu'on auraiL peut-être mieux fait de nommer économie sociale J.

Dugald Stewart a fort bien remarqué, dans ses Élcmcns de la philosophie de l'esprit humain , que l'on s'est imagine beaucoup trop long-temps que l'ordre social est tout entier l'cfTet de l'art; et que partout où cet ordre laisse apercevoir des imperfections, c'est par un défaut de prévoyance de la part du législateur, ou par

quelque négligence de la part du magistrat chargé de surveiller cette

1 civil a s , la cité, la société , sont des syno-

nymes.

’ * La physiologie de l'homme est l'exposition du » jeu de nos organes, et conséquemment du mécanisme » de notre vie. 11 importe à tout être qui pense, de ~ savoir par quel artifice il vit et marche du berceau ** à la mort; et comment s'accomplissent ses actions.» (Adei.on, Pkjsiol offte de l'homme.)

machine compliquée. De U sont nés ces plans de sociétés imaginaires, comme la République de Platon, l’Utopie de Morus, l’Océana d'Harrington, etc. Chacun a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse par une meilleure, sans faircattention qu’il y a dans les sociétés une nature de* choae * qui ne dépend en rien de la volonté de l’homme, et que nous ne saurions régler arbitrairement.

Ce n’est point à dire que la volonté de l’homme n'inlluc en rien sur l’arrangement de la société; mais seulement que les parties dont clic se compose, l'action qui la perpétue, ne sont point un effet de son organisation artificielle, mais de sa structure naturelle. L'art du cultivateur peut tailler un arbre, le disposer en espalier ; mais l’arbre vit et produit en vertu des lois de la physique végétale, qui sont supérieures à Part et au pouvoir de quelque jardinier que ce soit. De meme les sociétés sont des corps vivans, pourvus d’organes qui les font exister; l’action arbitraire des législateurs, des administrateurs, des militaires, d’un conquérant, ou même l’effet de circonstances fortuites, peuvent influer sur

leur manière d'exister, les rendre souffrantes, ou les guérir; mais non les faire

1 Ici comme dans Iteancoup d'autres cas, le nom a été donné avant que la chose fût bien connue; mais je n'ai pas cru devoir changer légèrement une dénomination adoptée par les écrivains italiens, par les économistes français du dix-liuiticme siècle, par Stewart, par Adam Smith, et par la plupart des écrivains plus modernes qui ont répandu de nouvelles lumières sur cette science.

vivre. C'est si peu l'organisation artificielle qui produit cet effet, que c'est dans les lieux où elle se fait le moins sentir, où elle se borne à préserver le corps social des atteintes qui nuisent à son action propre et À son développement, que les sociétés croissent le plus rapidement en nombre et en prospérité.

L'organisation artificielle des nations change avec les temps et avec les lieux. Les lois naturelles qui président à leur entretien et opèrent leur conservation, sont les mêmes dans tous les pays et à toutes les époques. Elles étaient chez les anciens ce qu'elles sont de nos jours; seulement elles sont mieux counues maintenant. Le sauf; qui circule dans les veines d'un Turc obéit aux mêmes lois que celui qui circule dans les veines d'un Canadien ; il circulait dans celles des Babyloniens comme dans les ndtres; mais ce n'est que depuis llarvey que l'on sait que le sang circule, et que l'on connaît l'action du cœur. Les capitaux alimentaient l’industrie des Phéniciens de la même manière qu’ils alimentent celle des Anglais; mais ce u'est que depuis quelques années que l'on connaît la nature des capitaux, et que l'on sait de quelle manière ils agissent et produisent les effets que nous observons; effets que

les anciens voyaient comme nous, mais qu'ils ne pouvaient expliquer. La nature est ancienne, la science est nouvelle.

Or c'est la connaissance de ces lois naturelles cl constantes sans lesquelles les sociétés humaines ne sauraient subsister, qui constitue cette nouvelle science que l'on a désignée par le nom d'économie politique. C'est une science , parce qu'elle ne se compose pas de systèmes inventés, de pians d'organisation arbitrairement conçus, d'hypothèses dénuées de preuves; mais do la connaissance de ce qui est , de la connaissance de faits dont la réalité peut être établie.

Dugahl Stewart ne tire pas, ce me semble, d'une observation très exacte, la conséquence qui en découle naturellement. On n'accueille plus, dit-il , les projets de réforme , parce qu'ils décèlent dans leurs auteurs la prétention d'élever leur sagesse audessus de la sagesse des siècles. N'estce pas bien plutdt parce qu'ils ont rais des plans de leur création à la place des découvertes qu'il s'agissait de faire , à la place des descriptions qu'il fallait donner? La sagesse des siècles n'est guère que l'ignorance des siècles. L'expérience de nos prédécesseurs est mêlée de beaucoup d'observations incomplètes, mal faites, de routines, c'està-dire du méthodes adoptées avant qu'on ait pu rattacher les effets à leurs véritables causes. Leurs institutions sont trop souvent gâtées par des préjugés absurdes. Si l'on distingue quelques-unes de ce6 institutions que la raison peut approuver, il ne faut pas en faire honneur à la sagesse, que je ne saurais séparer de l'instruction, mais à quelques intérêts iuilueus qui disposaient des forces

matérielles de la société et qui , accidentellement, ne se trouvaient pas en opposition avec les intérêts du grand nombre. Telles étaient par exemple les institutions propres à maintenir la

paix et les propriétés, et qui se trouvaient favorables à la fois aux gens en pouvoir et au public.

On doit convenir aussi que, même à des époques d'ignorance, quelques bonnes mesures ont pu être dictées par un certain bon sens qui , dans un petit nombre de cas, suflit pour faire apercevoir vaguement des inconvéniens à craindre ou des avantages à espérer pour la société. Mais il n'en est pas moins incontestable que les hommes du temps présent ont autant de bon sens naturel que ceux qui les oilt précédés , et ils ont de plus une expérience que les premiers n'avaient pas, et un trésor de connaissances positives qui s'accroît journellement.

L'objet de l'économie politique semble avoir été restreint jusqu'ici h la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses. C'est ainsi que moimême je l'ai considérée dans mou Traité d1 Économie politique , publié pour la première fois en 1803. Cependant on put voir, dans cet ouvrage même, que cette science tient à tout dans la société. Depuis qu'il a été prouvé que les propriétés immatérielles , telles que les talons et les facultés personnelles acquises, forment, une partie intégrante des richesses sociales, et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogie avec les travaux les plus humbles; depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus, et leurs intérêts réciproques, ont été clairement établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour objet que les biens matériels, s'est trouvée embrasser le système social tout entier.

En effet, si nous mettons de côté les rapports intérieurs qu'ont entre eux les membres d'une même famille que l'on peut considérer comme formant un seul individu, parce que leurs intérêts

sont communs, et les rapports purement personnels de l'homme avec sou créateur que l'on ne saurait considérer comme faisant partie «lu corps social , toutes les (fuestioiis sociales se rattachent à «les intérêts réciproques susceptibles d'appréciation. Il n'eu faut pas plus pour justifier la haute importance qu'on attribue chaque jour davantage à l'étude de cette science.

Cependant si nous ne voulons pas nous lancer dans une carrière infinie, il nous convient de circonscrire l'objet de nos recherches. Nous voulons connaître le corps social vivant, nous voulons savoir «pielles sont la nature et les fonctions des différons organes dont il se compose; mais ce serait un travail immense que d'étudier la structure intime de chacun d'eux. 11 n'en est aucun qui ne

puisse devenir l'objet d'une très longue étude. Aiusi, par exemple, la société doit à l'industrie du ses membres une portion considérable des objets au moyen desquels elle pourvoit à ses besoins; mais cette industrie se compose d'une foule d'arts dont chacun a des procédés particuliers, très compliqués, et qui ne peuvent être complètement connus que des personnes qui veulent en faire une étude spéciale et l'objet de leur profession. Ainsi pour savoir les ressources que la société trouve dans le commerce extérieur, nous pouvons bien étudier l'objet qu'il se propose , ses procédés généraux et les effets qui en résultent; mais nous devons laisser aux personnes qui font leur état de ce commerce , l'étude des différentes marchandises qui sont l'objet de ses spéculations, et des moyens qu'on peut employer pour les acheter, les transporter et les vendre. Pour savoir l'espèce do secours que la société trouve dans les arts industriels, nous n'avons

pas besoin d'étudier l'art de fabriquer le fer ni les étoffes. C'est la technologie qui doit entrer dans ces détails.

L'économie politique, en s'attachant à faire connaître la nature de chacun des organes du corps social, nous apprend à remonter des effets aux causes, ou à descendre des causes aux effets; mais elle laisse à l'histoire et à la statistique le soin de consigner, dans leurs annales, des résultats dont elles sont trop souvent incapables de montrer la liaison, quoiqu'ils s'expliquent aisément lorsque l'on s'est rendu familière l'économie des nations.

La politique spéculative nous montre l'cuchainement des faits politiques et l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Elle repose sur des fondemens beaucoup moins solides que l'économie politique, parce qu'ici les événemens dépendent beaucoup moins de la force des choses , et beaucoup plus de circonstances fortuites et de l'arbitraire des volontés humaines qui tiennent & leur tour a des données fugitives; cependant les phénomènes de la politique eux -mêmes n'arrivent point sans causes, et dans ce vaste champ d'observations, un concours de circonstances pareilles amène aussi des résultats analogues. L'économie politique montre l'influence de plusieurs de ces causes; mais comme il en existe beaucoup d'autres qui sortent de la sphère de ses attributions, elle ne considère en général les circonstances politiques d'un pays ou d'une époque, que comme dés données dont les conséquences ne lui échappcut » pas, mais qui, semblables au climat et au sol, échappent à l'action des causes qui sont l'objet de son étude. C'est ainsi, par exemple, qu'elle considère la constitution politique d'un état comme un accident qui influe soit en bien, soit en mal, sur l'existence et le bien-être du corps social;

mais qui elle-même est le résultat d'un événement ou d'un préjugé national étranger à l'objet de scs

recherches. Elle démontre que nulle grande société ne peut faire des progrès sans propriétés exclusives; mais elle laisse au législateur le soin de découvrir les moyens de garantir les propriétés en imposant aux citoyens, pour acquérir cet avantage, le moins de sacrifices qu'il est possible.

Tels sont les points de vue divers sous lesquels l'économie politique et la politique spéculative envisagent le corps social. Le même objet peut devenir le sujet d'études différentes. L'homme luimême, ce premier élément des sociétés, n'est-il pas différemment observé par le physiologiste et par l'économiste politique? De même il doit êtro permis à ce dernier de n'étudier les phénomènes que sous le point de vue qui peut jeter du jour sur sa science. Dans un gain frauduleux, il verra un déplacement de richesse, lorsque le moraliste y condamnera une injustice. L'un et l'autre regarderont une spoliation comme funeste; l'économiste, parce qu'un tel déplacement est nuisible à la production véritable; le moraliste, parce qu'il porto une dangereuse atteinte aux vertus sans lesquelles il n'est point de solide bonheur, ni même de société. L'élude de l'économie politique et celle de la morale se prêtent comme on voit, sans se confondre, un appui mutuel. La suite de ce cours en offrira bien d'autres exemples. Toutes les sciences n'en feraient qu'une, si l'on ne pouvait cultiver une branche de nos connaissances sans cultiver toutes celles qui s'y rattachent; mais alors quel esprit pourrait embrasser une telle immensité!

C'est ainsi , je crois, que l'on doit circonscrire les connaissances qui sont en particulier le domaine de l'économie politique.

Ses rapports avec l'économie privée sont quelquefois si intimes qu'on a souvent confondu l'iino avec l'autre, et qu'on n'a attribué de l'importance à l'économie politique qu'en raison des services qu'elle pouvait rendre aux intérêts privés. Il importe de les distinguer.

L'économie politique, en nous faisant connaître par quels moyens sont produits les biens au moyen desquels subsiste la société tout entière, indique à chaque individu, à chaque famille , comment ils peuvent multiplier les biens qui serviront à leur propre existence; en montrant suivant quelles proportions ces richesses créées dans la société et par scs travaux se distribuent parmi les membres dont elle sc compose, elle les éclaire sur le genre de travaux auxquels il leur convient de s'adonner, suivant l'éducation qu'ils ont reçue, le pays qu'ils habitent, le.s moyens dont ils disposent; en développant l'effet des consommations, elle rend les individus capables de faire le meilleur usage de leurs biens acquis : mais elle n'entre pas autrement dans les intérêts particuliers; car les richesses particulières ne se gouvernent pas suivant «les lois générales. Un vol , une perte

au jeu et d'autres accidens font passer une portion de richesse d'une main dans une autre, sans qu'au total la société soit devenue plus pauvre ou plus riche. Un accaparement, un monopole enrichit une classe de citoyens aux dépens d'une ou de plusieurs autres classes ; les fortunes particulières en sont vivement affectées; les uns sont ruinés, les autres s'enrichissent : les héritages, les dispositions testamentaires, les dons entre vifs, amènent de très grandes vicissitudes dans l'existence d'un certain nombre de

particuliers ; mais ce n'est point en vertu d'une loi générale dont on puisse assigner la cause nécessaire.

11 y a même des cas où les intérêts privés sont directement opposés à l'intérêt de la société. L'homme qui a découvert un procédé expéditif dans les arts, est intéressé à le tenir caché pour jouir seul des profits qui en résultent; la société, au contraire, est intéressées ce qu'il soit connu, pour que la concurrence fasse baisser le prix du produit qui en est le résultat. On en peut dire autant de tous les gains beaucoup moins justifiables, qui sont acquis aux dépens du public. Ces événemens ont des causes sans doute; mais ces causes sont du ressort de la morale, de la législation, peut-être de la politique spéculative, aussi bien que du ressort de l'économie politique. Ce qui blesse ou favorise un membre du corps social, ne saurait être indifférent à la société ; mais c'est par des considérations compliquées avec celles qui sortent de notre sujet.

Si l'on demande pourquoi ccs connaissances n'ont pas été acquises plus tôt, je répondrai que c'est parce que l'arZ d'obaercer , comme tous les autres arts, se perfectionne à mesure que le monde vieillit, être instruit, c'est connaître la vérité relativement aux choses dont on veut s'instruire; c'est se former des choses une idée conforme À la réalité. Le fondement de toute vérité est donc la réalité des choses, et le commencement de toute instruction est de s'assurer de cette réalité par tous les moyens que la nature nous a donnés. Autrefois on regardait ce qu'avait dit Aristote comme beaucoup plus incontestable que ce qu'on voyait de ses yeux, cc qu'on touchait de ses mains, ce qu'on jugeait être réel eu consultant le simple

1 Les anciens, c'est-à-dire les jeunes de la civilisation,

u’ont quelque supériorité sur les moderne** que dans les

beaux-arts, où le goût et une observation superficielle

suffisent pour atteindre à la perfection. Ils ne sont d'aucune autorité dans 1rs sciences, qui exigent des expériences rigoureuses et dra analyses complètes. La science

semblait être pour eux non la connaissance de cc qui est,

mais la cnnnaisance de ce qui était cru ou suppose. Pline

dit : On rapporte, et jamais J’ai vérifié. 11 fait gravement

la description d'un poisson qui s’élève dans la mer en

forme d’arbre dont les branches sont tellement étendues

bon sens \ Il fallut le génie de Bacon pour avertir les hommes des moyens qu’ils avaient de s'assurer de la vérité ; ces moyens sont les expériencea , lorsqu'on peut répéter à son gré les faits qu’on étudie, et Yobaervation, lorsqu’on ne peut les étudier qu’à mesure qu’ils nous sont présentés par la marche naturelle des événemens. C’est ainsi que des expériences chimiques nous apprennent ce qui résulte du mélange de deux substances, et que des observations astronomiques nous instruisent de la marche des corps célestes.

On resta près d’un siècle avant de convenir que Bacon avait donné un conseil judicieux , tant il faut que les hommes disputent long-temps contre la raison avant de s’y soumettre ! Mais enfin le génie de Bacon , aidé de celui de Galilée, de Descartes, de Newton , et de plusieurs autres, l’emporta sur les doctrines de l’école et sur les systèmes arbitraires qui avaient régné jusqu’à eux. Les sciences leur durent d’éclatans progrès ; car la méthode

expérimentale a cela de bon qu'elle corrige ellemême les erreurs où elle a pu conduire : une expérience faite avec plus de soin, répétée en différens temps , par des hommes de différens pays , corrige une expérience imparfaite; à plus forte raison elle ruine une hypothèse qui ne peut se concilier avec un fait positif. La science n'est plus dès-lors la connaissance de ce que tels ou tels ont imaginé : le maître obtient nos respects quand il nous aide dans la recherche de la vérité ; mais il n'a de mérite que celuiqu'il tire delà vérité même; son assertion ne suffit plus; il est tenu de fournir des preuves, et toutes ses preuves doivent être fondées sur l'expérience ou l'observation, c'est-àdire sur la réalité.

Les sciences naturelles, physiques et mathématiques, ont dû les premières participer aux progrès que promettait cette méthode : les faits sur lesquels elles reposent frappent plus immédiatement les sens 1 * * * * * * * 9 ; iis sont plus difficilement contestés; leur investigation ne blesse aucun intérêt; on peut étudier la physique dans les états autrichiens sans alarmer le prince, les grands, ni le clergé. Il n'en est pas de même des sciences morales et politiques. Leur étude est proscrite dans tous les pays gouvernés dans l'intérêt du petit

qu'il n'a jamais pu passer le détroit de Gibraltar. Il croit que les néréides existent, de même que les tritons. (Plixk, liv. ix , ch. 4 et 5.)

9 Les mathématiques même ne sont une science abstraite que lorsqu'on raisonne sur les formes et les grandeurs des coq» en faisant abstraction des corps; mais les formes et les grandeurs des corps se manifestent aux sens. Le calcul des forces non- tangibles, elles-mêmes, raisonne sur des actions qui se manifestent aux sens par leurs effets sur les corps.

nombre, et Napoléon, aussitôt qu'il fut tout-puis* sont, la fît clisparaitrc de toutes les institutions de la France *.

Vains efforts. Si les sciences morales et politiques sont, aussi bien que les autres, fondées sur des réalités , clics participent aux progrès que l'esprit humain devra aux méthodes expérimentales; mais sont-elles fondées sur des réalités?

Si l'on consulte l'expérience et des observations répétées, beaucoup de faits moraux peuvent acquérir une certitude égale à celle de beaucoup de faits physiques. On les voit ; ils se renouvellent mille lois; on les soumet à l'analyse; on connaît leur nature, leur formation, leurs résultats; il n'est pas permis de mettre en doute leur réalité. Après avoir bien des fois pesé comparativement l'or et le fer, on s'est convaincu que l'or est plus pesant que le fer; c'est un fait constant; mais un fait non moins réel, c'est que le fer a moins de valeur que l'or. Cependant la valeur est une qualité purement morale et qui parait dépendre de la volonté fugitive et changeante des hommes.

Ce n'est pas tout : le spectacle du monde physique nous présente une suite de phénomènes enchaînés les uns aux autres; il n'est aucun fait qui n'ait une ou plusieurs causes. Toutes choses d'ailleurs égales, la même cause ne produit pas deux effets différons; un grain de blé que je mets en terre, ne produit pas tantôt un épi, tantôt un chardon: il produit toujours du blé. Quand la terre est ameublie par la culture, quand clic est fertilisée par des engrais, dans une saison également favorable, lemérocchamp produit plus que si le terrain n'avait pas reçu ces diverses façons. Voilà des causes toujours suivies des mêmes effets. Or on ne

tarde pas à s'apercevoir qu'il en est de même dans l'économie politique. Un fait est toujours le résultat d'un ou de plusieurs faits antérieurs qui en sont la cause. Les événemens d'aujourd'hui ont été amenés par ceux d'hier, et influeront sur ceux de demain; tous ont été des effets et deviendront des causes ; de même que le grain de blé qui étant un produit de l'année dernière, cul'anlcra l'épi de l'année présente. Prétendre qu'un événement quel qu'il soit, dans le monde moral comme dans le monde physique, arrive sans cause, c'cst prétendre qu'une tige pousse sans avoir eu de semence; c'est supposer un miracle. De là cette expression commune : la chaîne des événement, qui nous montre que nous considérons les événemens comme des chaînons qui sc rattachent les uns aux autres.

Mais quelle certitude avons-nous qu'un fait pré-

1 La classe des sciences momies et politiques fut supprimée dans l'Institut de France, et l'enseignement de ces sciences, même celui de l'histoire moderne, fat supprimé dans toutes les écoles.

* Un bou musulman dit : * Pourquoi prendrais-je cette

cèdent soit la cause d'un fait subséquent, et qu'une suite de chaînons bien liés rattachent entre eux ces deux anneaux? Nous attribuons un événement dont nous sommes témoins à telle circonstance qui a eu lieu précédemment ; mais nous nous t rompons peut-être; la circonstance qui a précédé l'événement n'en était peut-être pas la cause. Cest faute de connaître les véritables causes des événemeus, que l'esprit inquiet de l'homme en cherche de surnaturelles, et qu'il a recours à ces pratiques superstitieuses, à ces amulettes dont l'usage est si fréquent dans les

temps d'ignorance; pratiques inutiles, nuisibles quelquefois, et qui ont toujours ce fâcheux effet de détourner les hommes des seules voies par lesquelles on puisse parvenir à ses fins *.

Une science est d'autant plus complète relativement à un certain ordre de faits, que nous réussissons mieux à constater le lien qui les unit, à rattacher les effets à leurs véritables causes.

On y parvient en étudiant avec scrupule la nature de chacune des choses qui jouent un rôle quelconque dans le phénomène qu'il s'agit d'expliquer; la nature des choses nous dévoile la manière dont les choses agissent, et la manière dont elles supportent les actions dont elles sont l'objet; elle nous montre les rapports, la liaison des faits entre eux. Or la meilleure manière de connaître la nature de chaque chose consiste à en faire l'analyse, à voir tout ce qui se trouve en elle et rien que ce qui s'y trouve.

Long-temps on a vu le flux et le reflux des eaux de la mer sans pouvoir l'expliquer, ou sans pouvoir en donner des explications satisfaisantes. Pour être en état d'assigner la véritable cause de ce phénomène, il a fallu que la forme sphérique de la terre et la communication établie entre les grandes masses d'eau fussent des faits constates; il a fallu que la gravitation universelle devint une vérité prouvée; dès-lors l'action de la lune et du soleil sur la mer a été connue, et l'on a pu assigner avec certitude la cause de son mouvement journalier.

De même, en continuant une comparaison dont je me suis servi tout-à-l'heure, quand l'analyse a dévoilé la nature de cette qualité qui réside dans certaines choses et que nous avons nommée leur valeur; quand le même procédé nous a fait connaître de quoi sc composent les frais de production et leur influence sur In va-

leur des choses, on a su positivement pourquoi l'or était plus précieux que le fer. La liaison entre ce phénomène et ses causes

précaution? Si Dieu veut que la chose arrive, la chose arrivera ; s'il ne le veut |>as, pourquoi nfe consumeraisje en vains efforts ?» Il ignore ccttc autre maxime qui vaut toutes celles de l'Alcoran : *« Aide-toi, le ciel t'aidera. »

est devenue aussi certaine que le phénomène est constant

« Sons le règne de Louis XI, dit un historien,

• la peste et la famine ayant tour à tour désolé la » France, le seul remède qu'on sut opposer à ces » fléaux , fut d'ordonner des prières et «les proces- » sions *. » U est évident que depuis que Ton connaît mieux la nature de ces fléaux, on parvient à s'en préserver, puisque la peste ne parait plus parmi les nations éclairées, et que l'on n'y éprouve jamais de véritables famines, quoique la population ait doublé presque partout en Europe. 11 y a eu des progrès faits au profit de la société , parce qu'on a mieux su rattacher les effets à leurs véritables causes.

La nature «les choses ne nous dévoile pas seulement le lien qui rattache un effet à scs causes : elle nous montre l'impossibilité d'un rapport quelconque entre deux faits qui se suivent, mais ne s'enchaînent pas. On lit dans le Voyage en Norvège de Fabririus, que le poisson ayant, en 1778, considérablement diminué sur des côtes qui n'ont de ressources que dans la pêche, les habitans attribuèrent cette calamité à l'inoculation de la petite vérole, qui s'intro«luisait alors dans ces contrées. Ils prétendaient que le ciel avait voulu, en privant la Norwégc de ce qui lui est le plus nécessaire, la punir d'un attentat contre scs «lécrets. Mais ce qui range cette opinion dans la catégorie des préjugés, c'est le défaut

«le liaison qui existe entre les deux faits de l'inoculation des hommes et de la multiplication «les habitans de la mer, quoique ces deux faits soient arrivés à la suite l'uu de l'autre.

Ce vice de raisonnement, bien sensible dans l'exemple qu'on vient «le voir, se montre lré«juemment dans les questions «l'économie politique. Combien de fois n'a-t-on pas dit que les progrès de la richesse en Europe sont dus au système prohibitif adopté parla plupart des gouvernemens! On a cité ces deux faits comme un argument sans réplique parce qu'ils sc suivent, sans avoir approfondi la nature «les choses, qui montre que ce fait incontestable tient h d'autres faits incontestables, et nullement à celui auquel l'ignorance l'attribue.

Il faut convenir que la chaîne qui lie les effets à leurs causes sc dérobe quelquefois, dans l'état de nos lumières, à notre investigation. La chaîne des événemens traverse quelquefois des nuages que nous n'avons pu parvenir à dissiper. Nous savons seulement «lans certains cas qu'elle n'est pas interrompue, et que les anneaux dont elle est

* Voyez le présent ouvrage, partie il, cliap. 3.

* Chastellu*, De la Félicité publique, tome II, p. Ci.

3 On met quelquefois en opposition la mctluxle expérimentale ou analytique, qui est fondée sur de* observations, et qui fuit connaître ce qui est, c'est-à-

composée sc tiennent, «juo d'ordinaire l'un entraîne l'autre, sans que nous puissions nous rendre compte du lien qui les unit. La chaîne existe, mais plusieurs chaînons demeurent cachés, jusqu'à ce que «le nouvelles découvertes les aient mis en lumière.

C’est ainsi, pour puiser un exemple dans la physiologie du corps humain, que l’on sait, par l’expérience seulement , que la vaccine préserve , «lu moins dans le plus grand nombre des cas, de la petite vérole , sans que l’on puisse dire pour quelle raison, de «juelle manière, cet effet est opéré. On ne peut du moins énoncer à cet égard que des hypothèses, et l’on est hors d’état de rien prouver, si ce n’est le fait lui-méme. C’est toujours un avantage que de savoir empiriquement, ou du moins d’avoir de fortes raisons «le croire que tel fait en entraîne un autre. C’est même un avantage que «le pouvoir constater qu’ils ne s© suivent pas nécessairement. L’ignorance où nous sommes sur un point n’empêche pas que nous soyons parvenus à quelque certitude sur beaucoup d’autres; et c’est une partie «le la science que d’en connaître les limites. Mais après qu’un fait a été bien observé, que l’analyse nous a fait connaître tout ce qu’on peut y trouver et rien de plus, si alors nous voyons la liaison qui le rattache à tous les autres, nous pouvons en dé«luire une loi générale qui n’est que l’expression de ce qui se passe dans tous les cas semblables.

Une loi générale bien constatée, devient un principe lorsqu’on l’invoque comme une preuve, ou comme la base d’un plan de conduite. 11 convient seulement de ne pas en pousser les conséquences trop loin , sans s’appuyer de nouveau sur l’cxpéricncc. Outre que dans une longue chaîne de raisonnemens il peut s'introduire des chaînons vicieux ou mal rattachés, qui en altèrent la force, le résultat des faits peut différer beaucoup de celui du calcul, par l’impossibilité où nous sommes de tenir compte de toutes les circonstances, quelquefois peu remarquables, qui influent sur le résultat définitif.

On doit donc, chaque fois qu'on le peut, vérifier si le résultat où l'on a été conduit par le raisonnement, est confirmé par la réalité. C'est ainsi «pi'agissent les marins. Ils cherchent, par l'estima, à connaître le point de la carte où ils sc trouvent, et rectifient leur roule chaque fois qu'ils touchent une terre dont la position leur est connue par d'autres observations 3.

Cette méthode qui constate à la fois ce que nous

dire «les vérité* , avec la méthode qu'on peut appeler doctrinaire ,qni est fondre sur de* argumentation*, et qui a pour objet d'établir des systèmes. La méthode expérimentale est plus scientifique, car les science* se «imposent de vérités et non d'opinious.

savons et ce que noos ne savons pas, cette mé- comme admettant un cas qui ne saurait se présenthode qui exclut nécessairement tout charlata- ter, ni par conséquent être suivi d'aucun effet, nisme (car le charlatanisme consiste à faire croire Une hypothèse ne peut donc pas être donnée

que l'on sait ce qu'on iguore), cette méthode, dis-je, qui a fait faire de si grands pas aux sciences physiques, une fois qu'elle a été appliquée à l'économie politique, l'a tirée de la région des hypothèses, des doctrines systématiques et purement conjecturales; elle eu a fait une science positive. Ses lois n'étant plus des systèmes imaginaires , mais des vérités fondées sur des faits que tout le monde peut constater, il a été possible de les coordonner, de les développer dans un ordre qui les éclaircit les unes par les autres; on a pu en faire un corps complet de doctrine qui en a facilité l'étude et la rendra bientôt générale

C’est donc à tort qu’on a dit que l’économie politique était une science fondée sur des hypothèses et non sur l’expérience: elle est au contraire tout entière fondée sur l’expérience; mais elle veut que dans les jugemens que l’on porte, on tienne compte de la nature des choses observées, aussi bien que des expériences, afin d’avoir la certitude que le phénomène observé est bien véritablement le résultat de celui qu’on regarde comme sa cause.

Ce n’est pas qu’on ne puisse avantageusement employer une hypothèse pour éclaircir un principe. Quand on suppose le cas où une économie est obtenue sur des frais de production, pour avoir une occasion d’expliquer comment une semblable économie entraine une baisse dans le prix courant du produit , on ne prétend affirmer autre chose, sinon que, si ce cas arrivait, telles en seraient les conséquences. Ce n’est qu'une autre manière d’énoncer une loi générale qui existe indépendamment de l’exemple proposé; l’exemple n’est pas donné comme une preuve, mais comme une élucidation destinée uniquement à rcndreplus évident l’effet expliqué d’ailleurs par la nature des choses. Seulement il faut que la supposition admette un fait possible, et mieux encore un fait commun, dont les auditeurs ou les lecteurs aient pu fréquemment observer les analogues dans le cours ordinaire de leur vie. Alors ils ne peuvent pas regarder la supposition comme gratuite,

’ M. Senior, qui professe l’économie politique à l'université d'Oxford *, a fort judicieusement remarqué, dans son discours d’ouverture eu id?6,quc l'expérience en économie politique ne peut pas être plu* particulièrement attribuée aux gens que l’on appelle hommes de pratique. Il n’est personne, quelque soit son état, qui ne fasse vingt échanges par semaine, et qui ne puisse ajouter à l’expérience que lui offre journellement le spectacle de

la société, celle qu'il retire de ses lectures. M. Senior remarque même que l'homme de pratique,

■ Ci cours a été fondé à Oxford par U munificence «Vun simple particulier, II. Heary UrummontL

comme une preuve, mais seulement comme un moyen de faire comprendre une vérité qui repose sur d'autres fondemens. Les bons auteurs n'en font jamais la base d'un système.

Avant d'aller plus loin, il convient de s'entendre sur ce mot de système, qui se prend tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part.

Dans le sens primitif et favorable de cette expression, un système est un ensemble de vérités liées entre elles et qui se prêtent un appui mutuel; mais il faut que ces vérités soient prouvées autrement que par le système lui-méme, qui, sans cela, ne peut passer que pour un ensemble de suppositions plus ou moins ingénieusement inventées, plus ou moins habilement arrangées, et qui peuvent fort bien n'étre pas conformes à la nature des choses, à la réalité des faits. Les tourbillons de Descaries n'étaient autre chose qu'une hypothèse, non-seulement incertaine, mais impossible, pour expliquer les mouvemens des planètes. En supposant même que les tourbillons eussent été j>ossibles d'après les lois avérées de la physique, il eût fallu pour qu'ils prouvassent quelque chose, que leur existence elle-même eut été prouvée; car une chose n'est pas, par cela seul qu'elle est possible. La gravitation universelle de Newton, au contraire, est une loi de la nature constatée par toutes le6 expériences; et en même temps toutes les observations montrent que les planètes, même celles qu'on n'a connues que depuis Newton, sont soumises à ces lois. La gravitation est donc un fait, et non un système.

Les systèmes sont d'autant plus dangereux qu'ils ne sont pas toujours les fruits de la sottise, ni d'une imagination en délire. Les plus grands génies, les plus illustres écrivains, ont enfanté des systèmes et les ont accompagnés quelquefois de raisons très spécieuses; ils ont même prétendu les avoir fondés sur des observations 1 ; mais les observations étaient incomplètes; les faits n'étaient pas attribués à leurs véritables causes, ou bien ils étaient démentis par d'autres faits. Qu'arrive-l-il

celui qui est voué à l'exercice d'une profession spéciale, a nécessairement les idées moins étendues et moins complètes que celui qui observe des faits de toutes sortes, et dont le jugement n'est pas faussé par les intérêts étroits et Ica habitudes de sa profession.

» «« Les opinions les plus absurdes doivent leur ori- » gine à l'abus de quelques observations incontestables; n et les erreurs les plus grossières sont le résultat de m certaines vérités reconnues, auxquelles on donne uno n extension forcée, ou dont on fait une mauvaise ap- •» plicalion. » (Cabanis, Révolutions de la médecine , page *61.)

tî

alors? L'erreur se découvre à mesure que l'art d'interroger la nature sc perfectionne; et c'est pour cela que la méthode expérimentale appliquée aux phénomènes que présente la société, ne sera pas moins féconde que l'a été l'étude des autres phénomènes de la nature.

Dans tous les genres et dans tous les temps, les faux systèmes ont abondé. Il n'y a pas lieu d'en être surpris: on a plutôt imaginé une explication qu'on ne l'a déduite de la nature des choses et de

plusieurs centaines d'observations. C'est probablement ce qui a décrié le mot de système, au point que lorsqu'il s'agit de signer un ensemble de notions liées entre elles, on aime mieux lui donner le nom de doctrine , qui ne préjuge rien.

De l'abus des systèmes sont nés d'autres travers. Les hommes peu accoutumés à la réflexion ont dédaigné le raisonnement ; ils ont dit : Je no ceux que des faits et des chiffres. Ils n'ont pas pris garde que les faits et les chiffres n'ont une valeur qu'autant qu'ils prouvent quelque chose, et qu'ils ne peuvent prouver qu'à l'aide du raisonnement. Le raisonnement seul peut montrer comment ils sont les résultats d'une certaine donnée, ou l'annonce d'un certain effet. L'intérét est fort bas à une certaine époque; on a escompté ccnt raillions d'engagemens à terme, au taux de trois pour cent : voilà un chiffre; mais ce chiffre que prouve-t-il? L'un répondra qu'il prouve incontestablement l'abondance des capitaux cl la prospérité générale: un autre, qu'il est un indice du déclin des affaires et de l'impossibilité où l'on est de trouver des emplois de fonds à la fois profitables et sûrs; et en effet le fait dont il est question peut tenir à l'une et à l'autre circonstance. Il ne prouve donc rien en lui-même; il faut y joindro la connaissance exacte de la nature et de la manière d'agir de chaque chose. C'est là ce qui caractérise le véritable savoir.

On dresse d'immenses tableaux des exportations et des importations d'un pays. Je les suppose rigoureusement exacts. Que prouvent-ils? Que le pays s'est enrichi? Nullement : ils ne prouvent autre chose, sinon que les exportations ont surpassé les importations, ou cclles-ci les autres; mais ils ne montrent pas laquelle de ces deux circonstances est favorable au pays. Vous dites que c'est la première, et j'ai lieu de croire que c'est la seconde1. Il

ne suffit pas d'ajouter qu'avec telle exportation et telle importation le pays a prospéré, car il peut avoir prospéré par d'autres causes. Nous sommes donc encore réduits à prouver chacun notre thèse : les chiffres ne l'ont pas décidée. L'étude de la nature des choses, c'est-à-dire, dans ce cas, de la nature des richesses et de leur production, peut seule nous éclairer sur ce point.

1 Foyez la nip partie de ce Cours , chap. 6.

Aussi la question de la balance du commerce n'at-elle été jugée qu'après que la nature des richesses et le phénomène de leur production ont été bien analysés et parfaitement connus.

Un Anglais, le docteur Clarke, a écrit, en 1801 , que la nation britannique payait plus facilement, tous les ans, 56 millions sterling d'impôts, qu'elle n'en payait cinq à l'avénement de la maison d'Hanovre. Il est impossible , ajoute-t-il, de trouver une preuve plus convaincante que des impôts bien réglée augmentent la force des nations. Mais les 56 millions d'impôts, ni mémo l'aisance avec laquelle on les paie, en supposant le tout conforme à la vérité, ne suffisent pas pour prouver que cette aisance est le résultat des impôts. 11 est clair, au contraire, que la nation anglaise doit cette aisance au prodigieux développement de son industrie ; et c'est 6ur tout autre chose que sur des chiffres, qu'est fondée une semblable démonstration. Les chiffres ne nous apprennent qu'un fait, sans en montrer la cause ni les conséquences. Or, c'est là la chose importante, puisque les conséquences sont, pour nous, une situation plus ou moins heureuse ou malheureuse.

Je le répète : c'est de la nature des choses que nait l'influence que les choses reçoivent ou qu'elles exercent les unes à l'égard des autres, et de cette influence naissent tous les événemens que

nous voyons arriver dans le monde. Si nous savions bien quelles sont toutes les circonstances qui jouent un rôle dans ces événemens, et si nous étions parfaitement instruits de la nature de chacune d'elles, nous pourrions prédire tout ce qui doit arriver, comme nous prédisons les éclipses, événement qui semblait si fort au-dessus de la portée de l'homme.

Quiconque agit en dépit des lois de la nature, n'éprouve que désastres. Les hommes sages en tirent au contraire de puissans secours quand ils apprennent à les connaître et à s'en servir. Un architecte qui construirait ses voûtes sans consulter les lois de l'équilibre, verrait son édifice s'écrouler. L'homme qui mettrait de la cire au feu afin de la durcir, n'en retirerait que confusion •. Combattre les forces de la nature, c'est les employer contre soi.

Or nous avons eu lieu de nous convaincre que l'existence du corps social est soumise à des lois non moins positives, non moins impérieuses que celles qui président à l'existence du corps humain;

* C'est ce que fait sentir la fable du Cierge de La Fontaine :

Un d'eux, voyant la brique au feu durcio Vaincre l'effort de* an* , U eut la même envie;

Et , nouvel Kmpédoclr aux flammes condamné Par sa propre et pure folie ,

H se lanra dedans. Ce fut mal raisonné.

Ce cierge ne savait grain de philosophie.

à des lois qui résultent de la nature des sociétés ; que l'homme n'a point établies, et qu'il n'a pas le pouvoir d'abroger. Nous pouvons employer en notre laveur la puissance de ces lois; quand nous les méconnaissons, au lieu des services que nous en pouvions attendre, nous n'avons que des malheurs à recueillir. Telles sont les loisque l'économie politique a pour objet de découvrir et d'exposer. IRais, pour en tirer quelque fruit, il convient que nous nous arrêtions un instant sur une distinction importante.

Les biens qui pourvoient h l'existence et aux jouissances des hommes, peuvent être considérés soit dans l'intérêt de la société en général, soit dans l'intérêt d'un individu en particulier. Dans l'intérêt de l'individu , où se confond celui de sa famille, l'essentiel, soiL à ses propres yeux, soit aux yeux du monde, est qu'il ait beaucoup de biens à consommer, de quelque part qu'ils lui viennent. Que les biens qu'il acquiert soient créés par lui, ou qu'ils diminuent d'autant les biens des autres hommes, peu importe, pourvu qu'il les acquière sans blesser la morale convenue et les lois imposées par l'autorité. Tel est l'intérêt prochain, celui qui touche le commun des hommes; ils ont considéré le rcstecommc peu important, ou comme trop au-dessus de leur portée pour s'en occuper. 1 ls n'out vu de solides que les richesses personnelles; tout le reste a été mis par le vulgaire au rang des vaines spéculations.

Si, d'une autre part, nous considérons les richesses dans l'intérêt de la société, nous accorderons une juste attention aux richesses individuelles, car clics font le bien-être des particuliers qui sont des portions de la société; mais nous ne pourrons regarder les biens acquis par un particulier, comme un gain, qu'autant. qu'il n'en résulte pas une perte équivalente pour d'autres

particuliers. La société n'a rien acquis du moment que l'un perd ce que l'autre gagne. Les particuliers peuvent croire que l'essentiel est d'acquérir des richesses, sans qu'il soit besoin de s'informer de leur origine; cet étroit calcul ne saurait satisfaire les véritables publicistes, ni aucun homme doué de quelque élévation dans l'âme. Ceux-ci veulent connaître la source des richesses qui doivent être perpétuellement produites, puisqu'elles sont destinées à pourvoir à des besoins qui se renouvellent sans cesse.

L'cconomie politique, en nous faisant connaître les lois suivant lesquelles les biens peuvent être créés, distribués et consommés, tend donc cfticacoment à la conservation et au bien-être non-seulement des individus, mais aussi de la société qui, sans cela, ne saurait présenter que confusion cl pillage.

Les sociétés, dit-on quelquefois, ont marché sans que l'on sut l'économie politique : dès qu'on

s'en est passé si long-temps, on peut s'en passer toujours. — Le genre humain, il est vrai, a grandi dans l'ignorance. Le corps social renferme, comme le corps humain, une force vitale qui surmonte les fâcheux effets de la barbarie et des passions. L'intérêt personnel d'un particulier a opposé de tout temps une barrière à l'intérêt personnel d'un autre particulier; et l'on a été contraint de produire des richesses, quand il n'a plus été possible de les dérober.

Mais qui ne voit que ce système de force opposée à la force n'est qu'un état prolongé de barbarie, qui met les particuliers, et par suite les nations, dans une rivalité permanente, féconde en haines et bientôt en guerres privées et publiques, auxquelles des lois compliquées, des traités qui ne sont que des trêves, et des

systèmes factices de balances politiques, n'ont apporté que d'insuffisans remèdes ? Chaque peuple, semblable à l'équipage d'un corsaire, n'a du rêver que déprédations, sauf à se battre entre soi pour s'approprier les meilleures parts du butin, et recommencer de nouvelles violences pour satisfaire de nouveaux besoins.

Quel triste spectacle nous offre l'histoire! Des nations sans industrie, manquant de tout, poussées à la guerre par le besoin, et s'égorgeant mutuellement pour vivre; d'autres nations, un peu plus avancées, devenant la proie de celles qui ne savent que se battre; le monde constamment livré à la force, et la force devenant victime d'cllemême; l'intelligence et le bon sens ne se prévalant jamais de l'ascendant qui leur appartient; les principaux personnages d'un état, les philosophes les plus respectés, n'ayant pas des idées de bien public et d'humanité plus arrêtées que le vulgaire; Lycurgue tolérant de vol et ordonnant l'oisiveté, Caton ne rougissant pas d'être marchand d'esclaves, et Trajan donnant des fêtes où il faisait égorger dix mille gladiateurs et onze mille animaux

Voilà ce qu'était la société chez les anciens; et lorsque les peuples, après s'être dévorés, jouissaient par hasard de quelque repos, il fallait, chaque fois, que la civilisation recommençât et s'étendit avec de lents(progrès sans solidité comme sans garantie. Si quelques inslans de prospérité se font apercevoir de loin eu loin, comme pour nous consoler de l'histoire, nous ignorons à quel prix ils ont été achetés; nous ne tardons pas à acquérir la certitude qu'on n'a pas su les consolider, et nous passons à notre aise, en tournant quelques feuillets, sur de longs siècles de déclin, de souffrances, d'angoisses cruellement savourés par les hommes du temps, par leurs femmes, par leurs proches. On assure que les

nations peuvent souffrir, mais qu'elles ne meurent pas; quant à moi, je crois

1 Diod., lib. XLviif,§ 1 5.

qu'elles meurent. Les peuples de Tyr, d'Athènes et de Rome ont péri dans une lente agonie: ce sont d'autres peuples qui , sous les mêmes noms, ou sous des dénominations nouvelles, ont peuplé les lieux que ces nations habitaient '.

Je ne parle point de la barbarie du moyen âge, de l'anarchie féodale, des proscriptions religieuses, de cette universelle férocité où le vaincu était toujours misérable, sans que le dominateur fût heureux ; mais que trouvons-nous dans des temps où l'on se prétendait plus civilisé? Des gouvernemens et des peuples tout-à-fait ignorons de leurs vrais intérêts, se persécutant pour des dogmes insignifians ou absurdes ; guerroyant par jalousie et dans la persuasion que la prospérité d'un émule était un obstacle à leur propre félicité. On s'est fait la guerre pour une ville , pour une province , pour s'arracher une branche de commerce; on l'a faite ensuite pour se disputer «les colonies; puis , pour retenir ces colonies sous le joug » ; toujours la guerre enfin... tandis que les nations n'ont qu'à gagner à des communications amicales; qu'une prépondérance forcée n'est avantageuse pour personne, pas même pour ceux qui l'exercent ; que les discordes sont fécondes en malheurs de toutes les sortes, sans aucun dédommagement, si ce n'est une vainc gloire et quelques dépouilles bien chétives quand on les compare aux fruits légitimes qu'un peuple peut tirer de sa production. Voilà ce qu'on a été, et voilà ce qu'on a fait.

Mais du moment qu'on acquiert la conviction qu'un état peut grandir et prospérer sans que ce soit aux dépens d'un autre, et que ses moyens d'existence et de prospérité peuvent être créés de toutes pièces; du moment qu'on est en état de montrer les moyens par lestjucls s'opère cette création, et de prouver que les progrès d'un peuple, loin d'être nuisibles aux progrès d'un autre peuple, lui sont au contraire favorables, dès ce moment les nations peuvent avoir recours aux moyens d'exister les plus sûrs, les plus féconds, les moins dangereux; et chaque individu, au lieu de gémir sous le faix des malheurs publics, jouit pour sa part des progrès du corps politique.

Voilà ce qu'on peut attendre d'une connaissance

■ « L'amour de la patrie, la générosité , ont été des « vertus communes chez les anciens; mais la véritable » philanthropie, l'amour du bien et de l'ordre général, » est un sentiment tout-à-fait étranger aux siècles pas- » tés...» (Chastellox , De la Félicité publique , chap. ix.)

1 On verra, dans le cours de cet ouvrage, qu'il n'est nullement dans l'intérêt des nations que leurs gouvernerions régissent des colonies ni même des provinces trop éloignées. Un monarque africain qui fait la guerre à une tribu voisine, et nn potentat qui lève des troupes en Europe pour conquérir une île en Amérique, sont aussi insensés l'un que l'autre. Ils font massacrer une

plus généralement répandue des ressources de la civilisation 5. Au lieu de fonder la prospérité publique sur l'exercice de la force brutale, l'économie politique lui donne pour fondement l'intérêt bien entendu des hommes. Les hommes ne cherchent

plus dès-lors le bonheur là où il n'est pas, mais là où l'on est assuré de le trouver.

Déjà, depuis plusieurs années, l'Europe a commencé à rougir de sa barbarie. A mesure qu'on s'est occupé d'idées justes et de travaux uliles, les exemples de férocité sont devenus plus rares. Peu à peu la guerre a été dépouillée de ses rigueurs inutiles et de scs suites désastreuses ; la torture a été abolie chez les peuples civilisés, et la justice criminelle est devenue moins arbitraire et moins cruelle. Il est vrai «pic ces heureux effets sont dus plutùt aux progrès généraux des lumières, qu'à une connaissance plus parfaite de l'économie de la société. Cette dernière connaissance s'est souvent montrée étrangère à nos plus beaux génies. Aussi beaucoup de reformes désirables sont-elles toutes récentes, et beaucoup d'autres sont loin d'être accomplies.

Si les nations n'avaient pas été, et n'étaient pas encore coiffées «le la balance «lu commerce et de l'opinion qu'une nation ne peut prospérer si ce n'est au détriment d'une autre, on aurait évité, durant le cours des deux derniers siècles, cinquante années de guerre; et nous autres peuples nous ne serions pas maintenant panpiés, chacun dans notre enclos, par des armées «le douaniers et d'agens de police, comme si la parLie intelligente, active et pacifique des nations, n'avait pour but que de faire du mal. Nous sommes tous les jours victimes des préjugés du temps passé; il semble que nous ayons besoin d'être avertis que nous touchons encore à cette triste époque, et que, si la barbarie qui nous poursuit doit enfin lâcher prise, il ne faut pas que nous nous imaginions que ce puisse être sans efforts de notre part. Plus on étudie, plus on demeure convaincu que toutes nos connaissances ne

datent que d'hier, et qu'il en est peut-être davantage qui ne dateront que de demain.

C’est donc l’instruction qui nous manque, et

partie de leurs sujets pour ne faire aucun bien au reste. Mais l’Africain fait moins de mal, parce qu’il est moins puissant.

} 11 n’est certainement pas permis de croire que les ressources de la civilisation soient entendues des administrations et de la plupart des particuliers, lorsqn'en parcourant quelques-uns des pays les plus civilisés de l’Europe on est frappé de tant de disparates dans les villes, et qu’on rencontre dans les campagnes tant de chaumières de boue qui ressemblent plutùt à des huttes de sauvages qu’aux habitations d’un peuple |>oliœ.

surtout l'instruction dans l'art de vivre en société. Si l'étude de l'économie politique était rendue assez sûre, assez facile pour faire partie de toutes les éducations, si elle se trouvait achevée avant l’âge où l’on embrasse une profession, nous verrions les élèves, soit qu’ils fussent appelés à des fonctions publiques, soit qu'ils demeurassent dans une condition privée, exercer une influence bien favorable et bien grande sur les destinées de leur pays. Une nation n’est guère avancée qui regarde les maux qu'elle endure comme des nécessités de fait auxquelles il faut se soumettre quand le destin les envoie, de même qu'à la grêle et aux tempêtes. Sans doute une partie de nos maux tient à notre condition et à la nature des choses ; mais la plupart d’entre eux sont de création humaine: au total, l’homme lait sa destinée.

Si nos institutions étaient toutes neuves, si nos sociétés s'étaient formées d’après des plans combinés avec sagesse, il y aurait peu de chose à faire pour les maintenir en bon état : la

prudence, à défaut de lumières, pourrait suffire; mais nos institutions sc sont formées comme nos langues, par hasard, suivant les intérêts, et trop souvent suivant les passions du moment; de-) à, dans le corps politique, des maladies, des désordres, contre lesquels il faut sc prémunir et qu'il s'agit de guérir. Un homme sain peut se conduire d'après les simples conseils du bon sens; un vieillard infirme, sujet à mille maladies, ne peut se conserver sans le secours de l'art ; et qu'ost-ce que l'art sans la science? Du charlatanisme.

Pour n'être point dupe des charlatans, pour n'être point victime des intérêts privés, le public a besoin de savoir en quoi consistent ses propres intérêts. L'opinion publique une lois éclairée, le gouvernement est obligé de la respecter. L'opinion publique à une influence telle, que le gouvernement le plus puissant ne peut empêcher une loi de tomber en désuétude, si elle est contraire à l'opinion d'une populatiou éclairée.

Un voit que, si les nations ont subsisté jusqu'à présent sans étudier la structure des sociétés, ce n'est pas un motif pour des hommes raisonnables de rester perpétuellement étrangers à celte élude. Mais nous ne devons pas seulement guérir les maux guérissables; nous devons apprendre quels

■ Paris avait subsisté jusqu'à Louis X [Il sans le Pont- Neuf; Melon demande si c'était une raison pour ne pas le bâtir. On voit que cette objection a déjà un siècle d'antiquité. Et que d'améliorations opérées depuis un siècle! Iticn d'autres encore s'opéreront jusqu'à ce qu'un nouveau siècle soit écoulé; et il se trouvera alors, comme aujourd'hui, des partisans des anciens erreraeus qui répéteront de nouveau que c ot folie que de vouloir être mieux.

* Traité d' Economie politique, 5e édit, t. I, p. xciv.

sont les biens nouveaux qu'on peut acquérir et dont l'état passé des sociétés ne fournissait pas meme l'idée. Jusqu'au commencement du dix-septième siècle les rues de Paris n'avaient pas été pavées : fallait-il se passer éternellement de ce moyen de communication et de salubrité, parce qu'on s'en était passé jusque-là 1 ?

Supposerait-on qu'il suflit au bonheur des nations que ceux qui les gouvernent soient instruits? Peuvent-ils l'être quand la nation ne l'est pas? La remarque en a déjà été faite *. Ceux qui sont nés pour exercer le pouvoir en sont rarement dignes. Trop de gens sont intéressés à fausser leur jugement dès l'enfance. Ceux qui usurpent le pouvoir ne valent guère mieux. Ce ne sont pas les lumières qui portent au timon des affaires, et quand une fois on y est parvenu , on fait peu de cas des lumières; on a trop peu de temps pour étudier; on est trop avance en ûgc pour s'instruire; la puissance déprave presque inévitablement ceux qui l'exercent : les principes ont quelque chose de trop inflexible pour convenir à la puissance ; elle préfère ce qui la flatte; clic exploite les vices et les préjugés du vulgaire, loin de les corriger. En admettant que César et Bouapartc fussent plus avancés que leur siècle (ce que je suis loin d'accorder), quel régime ont-ils légué à leur pays ? Si les lumières eussent été généralement répandues à Rome et dans la France, au lieu de s'appuyer sur la cupidité d'un petit nombre de fonctionnaires publics 3, sur l'humeur guerrière du peuple, ils auraient fondé leurs institutions sur l'intérêt bien entendu du plus grand nombre, et longtemps elles eussent fait la prospérité du pays.

L'influence que l'économie politique exerce sur les qualités morales des individus , n’est pas moins remarquable que son influence sur les institutions publiques. La civilisation, il est vrai, multiplie nos besoins; mais en même temps elle nous fournit les moyens de les satisfaire; et une preuve que les biens qu'elle nous offre sont proportionnellement supérieurs à ceux qui naissent de tout autre mode d’existence, c’est que chez les peuples civilisés, éclairés et industrieux, non-seulement un bien plus grand nombre de personnes sont entretenues, mais chacune d'elles est entretenue avec plus d'abondance que dans toute autre situation 4.

3 Petit compare à la natiou, mais beaucoup trop grand comparé aux besoin» d’un peuple.

4 On opposera à cette assertion de» exemple» particuliers d’une affreuse misère qui se rencontre clicz des peuples policés. Mais qu'on les compare à ce qu’on peut rencontrer chez de» peuple» moiu» avancés. Quelle nation civilisée voit, dan» des momens de disette, périr de faim et de misère la moitié do sa population , comme il y en a eu des exemples chez les peuples barbares? Il faut donc, généralement parlant, qu’il s’y trouve plus

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Sans examiner jusqu'à quel point la civilisation et les lumières qu’elle mène à sa suite sont favorables aux mœurs, je ferai remarquer que les moyens indiqués par l'économie politique pour satisfaire régulièrement et progressivement nos besoins, contribuent tous à donner à la force, à l’activité, à l’intelligence des hommes une direction salutaire. Elle prouve que, parmi ces moyens d’existence, les seuls qui soient cflicaccs, féconds, du-

rables, sont ceux desquels il résulte une création et non une spoliation ; que la mauvaise foi, la violence ne procurent que des avantages non moins précaires qu'ils ne sont honteux; que ces avantages sont surpassés par les maux qu'ils entraînent; que nulle société ne pourrait subsister, si le crime devenait le droit commun, et si le vice constituait les mœurs du plus grand nombre. En démontrant le pouvoir de ce travail intelligent qu'on désigne sous le nom (l'industrie, elle le met en honneur, elle décrie toutes les actions oiseuses ou nuisibles. L'industrie, à son tour, rend indispensables les relations d'homme à homme; elle leur enseigne à s'aider mutuellement, au lieu de s'entre-détruire, comme dans l'état sauvage qu'on a si peu raisonnablement nommé l'état de nature; elle adoucit les moeurs en procurant l'aisance; en montrant aux hommes ce qu'ils ont à gagner à s'attacher les uns aux autres, elle est le ciment de la société.

Ce serait se flatter sans doute que de s'imaginer qu'en éclairant les hommes sur leurs vrais intérêts, on les affranchit de tous les maux qui tiennent à leur nature et à la nature de la société; je ne me flatte pas qu'on puisse jamais les affranchir de celte universelle inGrmité , la vanité personnelle ou nationale, qui, depuis le siège de Troie jusqu'à la campagne de Russie, a disputé à la cupidité le triste honneur de faire répandre le plus de sang et couler le plus de larmes. Cependant on peut croire qu'un jour le progrès des sciences morales et politiques en général, et l'amélioration des institutions sociales qui en sera la suite, parviendront à donner à un penchant dangereux une direction moins funeste , et changeront une jalousie coupable en une salutaire émulation.

Toujours est-il vrai que toutes les dispositions bienveillantes qui peuvent exister chez les hommes, sont favorisées par les lu-

mières du genre de celles que répand l'économie }>olilique.

Cependant, au milieu des bons effets qu'il est permis d'attendre de la propagation de ses principes, il convient, je crois, de sc préserver d'une

de ressource». D'immenses contrées en Amérique sont désertes par le défaut de civilisation , et deviennent très peuplée» quand la civilisation y pénètre.

1 L'impératrice de Russie, Catherine II, curieuse

prétention élevée par un grand nombre d'économistes, qui ne voient dans cette science que l'art de gouverner, ou de diriger le gouvernement dans la route du bien public. Je pense qu'on s'est mépris sur son objet. Elle est sans doute bien propre à diriger les actions des hommes, mais elle n'est, pas proprement un art; elle est une science ; elle enseigne ce que sont les choses qui constituent le corps social, et ce qui résulte de l'action qu'elles exercent les unes sur les autres. Sans doute cette connaissance est très profitable aux personnes qui sont appelées à en faire des applications en grand; mais c'est de la même manière qu'elles font usage des autres lois qui ont été trouvées, en physique , en chimie, en mathématiques. Parce qu'on profite dos lumières acquises dans ces diverses branches des connaissances, est-on fondéàdircqu'elles donnent des conseils? La nature «les choses, fière et dédaigneuse aussi bien dans les sciences morales et politiques que dans les sciences physiques, en même temps «ju'ellc laisse pénétrer scs secrets au profit de <}uicoiique l'étudie avec constance et avec bonne foi, poursuit de toute manière sa marche, indépendamment de ce qu'on dit et de ce qu'on fait. Les hommes qui ont appris à la connaître, peuvent, à la vérité, mettre

la partie agissante de la société sur la voie de quelques applications «les vérités qui leur ont été révélées; mais en supposant même que leurs yeux et leurs inductions ne les aient pas trompés, ils ne peuvent connaître les rapports innombrables et divers qui font de la position de chaque individu , et même de chaque nation, une spécialité à laquelle nulle autre ne ressemble sous tous les rapports. Tout le monde, selon la situation où chacun sc trouve, est appelé à prendre conseil de la science ; personne n'est autorisé à donner des directions. Une science n'est que l'expérience systématisée, ou, si l'on veut, c'est un amas d'expériences mises en ordre et accompagnées d'analyses qui ilévoilcnt leurs causes cl leurs résultats. Les inductions qu'en tirent ceux qui la professent, peuvent passer pour des exemples qui ne seraient bons à suivre rigoureusement que dans «les circonstances absolument pareilles, mais «jui ont besoin «l'être modifiées selon la position de chacun. L'homme le plus instruit de la nature «les choses, ne saurait préroir les combinaisons infinies qu'amène incessamment le mouvement de l'univers. \ /

Cette considération a échappé aux économistes du dix-huitième siècle, qui se croyaient, appelés k diriger le gouvernement «les nations *, et malheu-

dc connaître en détail le système des partisans de Quesuay, engagea Mercier de La Rivière, un d<-s interprète» de cette doctrine, à venir, eu 1775, la rencontrer à Moscou, où elle allait pour son couronnement. Il s'y

rcusemcnt aussi ù quelques économistes plus modernes qui, sous ce rapport du moins, ne me semblent pas avoir compris le but et la dignité de la science.

On pourrait croire que des vérités fondées sur une observât iou exacte et une analyse rigoureuse, même accompagnées de dévcloppemcns et d'exemples , ne sont pas aussi utiles que des conseils plus directs qui ne laissent aucun doute sur la marche qu'un gouvernement doit tenir ; mais l'autorité des choses est supérieure à l'autorité des hommes, quelque éminens qu'on les suppose. Elle révolte moins l'amour-propre des riches et des puissans, et cependant elle est plus sévère. Les tarons peurenl être flatteurs , dit un de nos auteurs modernes 1 ; mais les sciences no flattent personne. On se soumet à leurs décrets , parce qu'on ne peut s'élever contre une force majeure. On peut quelquefois secouer avec succès le joug d'un despote; on ne sc révolte point impunément contre la nature des choses.

Je conviens qu'en même temps que les hommes voient quel est le bon parti , leurs préjugés, leurs vices, leurs passions font qu'ils embrassent le mauvais. Mais ce malheur ne dépend pas de la forme que revêtent les conseils; les mêmes inconvéniens empêchent qu'on suive les indications les

rendit en toute hâte ; et s'imaginant qu'il allait refondre la législation de la Russie, il coniraenra par louer trois maisons contiguës, dont il changea toutes les distributions, écrivant au-dessus dos portes de scs nombreux appartement, ici ; département de l'intérieur ; là : departement de la justice ; ailleurs : département des Jtnances, etc. Il adressa aux gens qu'on lui désigna comme instruits, l'invitation de lui apporter leurs titres pour obtenir les emplois dont il les croirait capables. Il agissait conséquemment aux principes de sa secte, qui se croyait appelée à mettre les principes en application. Mais en supposant que les maximes des économistes de Quesnay eussent etc fondées sur la nature des

choses , un ancien iutcndnut de la Martinique ne pouvait pas régenter la Russie, en faisant abstraction de son climat, de son sol, de ses habitudes, de ses lois, qu'il ne connaissait pas à fond. L'impératrice convint avec M. de Sëgur, depuis amltassadeiir de France en Russie (A'", scs Mémoires, tome III, p. 38), qu'elle profita des conversations de M. de La Rivière, et qu'elle reconnut généreusement sa complaisance; mais en même temps elle écrivait à Voltaire : « Il nous supposait marchera quatre *» pattes; et, très poliment, il s'était donne la peine de » venir pour nous dresser sur nos pieds de derrière. »

* M. Charles Comte.

* Je m'appuie volontiers sur l'opinion d'un homme aussi judicieux et aussi consciencieux que celui que je viens de citer. « La méthode analytique, dit-il, agit dans ■ les sciences morales de la même manière qu'elle agit » dans les autres. Elle ne donne ni préceptes, ni con- » seils; elle n'impose ni devoirs, ni obligations; elle se

plus directes , et une indication directe n'a pas même la force d'une indication détournée, lorsque celle-ci porte avec elle la conviction. En dernier résultat, le triomphe le moins douteux est celui de la vérité. Elle finit par être écoutée, et il n'est aucun gouvernement qui ne rentre, de gré ou de force, dans une bonne route, quand il est bien démontré qu'il en suit une mauvaise ».

Les gouvernemens les plus despotiques sont eux-mémes intéresses à connaître la nature des choses dans ce qui a rapport à l'économie des sociétés. Il est vrai qu'ils peuvent s'emparer d'un moyen de succès au profit personnel de ceux qui gouvernent, plutôt qu'au profit du public. Cependant les nations ont ce bonheur

que les despotes ne peuvent recueillir les fruits des saines doctrines en économie politique, sans que leurs peuples ne commencent par les goûter. Un potentat ne saurait lever de fortes contributions, sans que ses sujets , cultivateurs , manufacturiers et comtnerçans, n'aicut de gros revenus; et les gens qui cultivent l'industrie ne sauraient avoir de gros revenus, h moins qu'ils ne soient bien traités par l'autorité, et ne jouissent, dans leurs actions privées, d'une sécurité parfaite et d'une assez grande dose de liberté 3. Henri IV uc fut pas un des moins despotes des rois de France , et cependant la

» borne à exposer la nature, les causes et les consé- » quences de chaque procédé. Elle n'a pas d'autre force

■ que celle qui appartient à la vérité. Mais il faut bien » se garder de croire que pour cela elle soit irapuis- » santé : l'effet qu'elle produit est, au contraire, d'autant » plus irrésistible, qu'elle commande la conviction. Lors- » que les savans ont eu découvert la puissance de cer- » taincs machines, l'efficacité de certains remèdes, il » n'a pas été nécessaire, pour les faire adopter, de par- » 1er de devoirs et de faire usage delà force; il u suffi » d'en démontrer les effets. T)e même, en morale et en

■ législation, le meilleur moyen de faire adopter un » bon procédé et d'en faire abandonner un mauvais, est » de montrer clairement les causes et les effets de l'un » et de l'autre. Si nous sommes exempts de certaines » habitudes vicieuses , si nous avons vu disparaître quel- » ques mauvaises lois, c'est à l'emploi de ce moyen quo « nous devons l'attribuer. » (Cu. Comte, Traité de Législation , liv. i , chap. a.)

3 Un despote, par exemple, qui veut que l'industrie prospère dans scs états , doit permettre à chacun d'aller, de venir, de sortir, de rentrer , avec aussi peu de frais et de formalités qu'il est possible. L'Autriche n'atteindra jamais un très haut degré de prospérité, à cause de sa polire et de ses prisons d'état. La Toscane au contraire prospère, parce que, bien que gouvernée despotiquement, elle l'est daus l'intérêt de la nation, qni est le même que celui du priuce. Voici ce qu'en dit un voyageur récent :

« Arrives à Radicofani, le point le plus élevé de la »• Toscane, nous nous arrêtâmes n une auberge excel-

France prospéra sous son règne, parce qu'on n'y tracassait pas les particuliers. Nous voyons, au contraire, Mehcmel-Ali, pacha d'Égypte, ruiner le sol le plus fertile de l'univers, en y appelant l'industrie de toutes parts. Mais il sacrifie les intérêts des particuliers a ce qu'il croit être scs propres intérêts. Admirateur de Bonaparte, il se mêle de tout : tout périt dans ses mains, malgré ses talcns qui ne sont pas communs ; et lui-même se trouvera enveloppé dans la détresse où il aura plongé son pays.

On dit que les nations ne peuvent prospérer qu'avec la liberté; et sans doute la liberté politique est, de tous les régimes, le plus favorable aux développcmcns d'une nation; mai3 pourquoi jeter dans le découragement les peuples qui n'eu jouissent pas, en leur persuadant qu'au malheur d'être sujets, ils doivent nécessairement ajouter celui d'être misérables? Qu'ils sachent au contraire que, si les connaissances économiques sc répandent généralement assez pour qu'elles débordent dans les palais des rois, les rois rendrout plus doux le sort des peuples , parce qu'ils com-

prendront mieux alors en quoi consistent leurs propres intérêts, qu'ils entendent en général assez mal.

11 ne faut cependant pas qu'on s'imagine qu'un despotisme, même éclairé , puisse faire fleurir les nations à l'égal d'un régime où les intérêts nationaux sont consultésavant tout. Une nation, comme une cour, peut être ignorante , peut avoir été mal élevée , peut se laisser dominer par ses passions; mais elle veut toujours de bonne foi le bien public. Elle est directement intéressée à ne placer que des gens éclairés et des hommes d'honneur dans les fonctions importantes ; tandis qu'un despote peut vouloir mettre en place des intrigans adroits et sans pudeur; ils ont à soutenir une autorité que la raison ne justifie pas toujours, et des préjugés ou des passions qu'elle condamne. Lorsqu'il y a des castes ou des corps privilégiés , on peut se dispenser d'avoir du mérite pour parvenir : la catégorie dans laquelle on se trouve suffit pour vous porter. Sous le régime de l'égalité, on est jugé suivant d'autres règles. Les hommes y sont classés scion leur mérite, et quand le mérite leur manque, ils sont classés sévèrement.

C'est alors que les législateurs , les administrateurs de la chose publique qui demeurent étran-

« lente..... Dan» les fertiles états romains et dans le

» royaume de Naples, une auberge située en pareil lieu » eût été sale et pauvre, et de plus, un coupe-gorge....

» Au milieu de cette tristesse de la nature , on ne ren- » contre pas du moins de malfaiteurs pendus ou à pen- » dre, de ces épouvantables trophées de la justice cri- » minelle si communs entre Naples et Rome.... Les gens

•• que nous rencontrons paraissent mieux nourris, plus » contens, et pourtaut cette oasis morale de la Toscane,

gers aux principes de l'économie sociale, courent le risque d'être assimilés à ces charlatans en médecine, qui, sans connaître la structure du corps humain, entreprennent «les guérisons, des opérations qui coûtent la vie à leurs malades, ou les exposent à des infirmités quelquefois pires que la mort. L'homme d'état ignorant doit être détesté plus que le charlatan lui-même, si l'on compare l'étendue des ravages causés par leur impéritie.

Ce n'est pas tout : dans le traitement du corps humain, l'effet suit immédiatement la cause, et l'expérience se répète tous les jours. Saus connaître la nature du quinquina ni celle de la fièvre, nous savons que ce médicameut guérit cette maladie, parce que l'expérience en a clé mille fois répétée, parce qu'on a pu dégager l'action d'un spécifique de l'action de tous les autres remèdes, et savoir aiusi quel est celui auquel on devait attribuer la guérisou. Mais dans l'économie des nations, on ne peut, sans danger, suivre 1rs conseils de l'empirisme; car on n'y est pas maître de répéter les expériences, et jamais ou ne peut les dégager des accessoires qui exercent quelquefois une telle influence qu'ils chaugeut absolument les résultats. C'est aiusi que la prospérité croissante de l'Europe, depuis trois siècles, a été attribuée, par l'ignorance, aux entraves mises au commerce; tandis que les publicistes éclairés savent qu'on en est redevable aux développcmcns de l'esprit humain et de l'industrie des peuples. Cette vérité ne peut être empiriquement prouvée; elle ne peut sortir que de lu nature des choses et d'une analyse exacte : il faut donc connaître celte nature des choses, et l'on peut dire qu'il n'est aucun genre de

connaissance où l'expérience puisse moins se passer de la science.

C’est pour cette raison qu'il est aisé de prévoir que les publicistes qui négligeront de se Lenir au courant des progrès récens de l’économie politique, partageront le discrédit des hommes d'état qui la négligeront. Tout écrivain qui travaille pour l'instruction générale exerce une sorte de magistrature dont l'autorité est proportionnée à scs connaissances cl à scs talcns. Quelle confiance peut mériter un publiciste? qui ne connaît pas la matière dont il raisonne, c’est-à-dire, le corps social vivant? Il est permis de croire qu’avant peu il sera honteux de ne pas connaître les principes de

» située nu milieu de l’Italie , ne jouit pas d'un gouver- » nemeut plus libre que le reste; le souverain y est tout » aussi absolu que les princes ses voisins, dont les sujets » ne sont pas cependant de moitié aussi soumis. I\>ur- » quoi donc ceux-ci n'essaient-ils pas de sa méthode, » puisque ce ne serait pus aux dépens de ce pouvoir ab- *» solu auquel ils tiennent tant? » (L. Sivoxd, Voyage en Italie , 1828, tome H, page 333.)

l’économie des nations, et de parler des phénomènes qu’elle présente, sans être en état de les rattacher à leurs véritables causes.

u Les lois qui règlent le mouvement des astres, dit M. Macculloch », sont l’objet d'une étude justement honorée, bien que nous ne puissions pas exercer la plus petite influence sur la marche des planètes, et qu’elle n’ait qu’un rapport très faible et très indirect avec notre bien-être. Mais les lois qui président à la marche

de la société, qui font qu'un peuple avance vers la prospérité ou recule vers la barbarie, ont des rapports directs avec notre condition, et, nous éclairant sur les moyens de la rendre meilleure, doivent nous intéresser bien plus vivement.

» La prospérité d'une nation ne dépend pas autant de l'avantage de la situation, de la salubrité du climat, de la fertilité du sol, que du génie inventif, de la persévérance et de l'industrie des liabilans, et par conséquent des mesures propres à protéger le développement de ces qualités. Un bon système économique balance une foule d'inconvéniens ; par lui, des régions inhospitalières se couvrent d'une population nombreuse, abondamment pourvue de toutes les douceurs de la vie, élégante dans ses mœurs et cultivée dans ses goûts : mais, sans un bon régime, les dons les plus précieux de la nature ne servent à rien; le sol le plus fertile, le climat le plus heureux n'cmpéchent pas un peuple de croupir dans l'ignorance, la misère et la barbarie. »

Au reste, nous avons lieu de nous applaudir des rapides progrès que la science sociale a faits dans le cours d'une seule génération. Elle en fera beaucoup d'autres : les hommes les plus exercés de chaque nation , semblables à ces pionniers de l'Amérique septentrionale, marchent devant; et le travail les suit en défrichant et en repoussant les sauvages dont le pouvoir s'aflaiblit tous les jours. Quelques arbres antiques et majestueux succombent dans cette marche des nations; mais, à la place qu'ils occupaient, la prospérité vient s'asseoir sous de plus rians ombrages.

L'organisation sociale sc perfectionnera d'autant plus sûrement, que, dans les sociétés modernes, des populations plus nombreuses, des besoins plus étendus, des intérêts plus compli-

qués, la division du travail qui en est la suite, veulent que le soin de veiller aux intérêts généraux devienne une occupation h part. Le gouvernement représentatif peut seul répondre aux besoins des sociétés, et lui-même, en offrant des garanties nécessaires, en ouvrant la porte aux améliorations désirables, est un puissant moyen de prospérité; il finira par être adopté partout; ou, si quelque nation est assez retardée pour ne point le récla-

1 A DUcourse on lhe science of political Economj.

mer, elle restera en arrière de toutes les antres, semblable à ce marcheur paresseux ou maladroit qui cloche au milieu d'une troupe en mouvement, et sc trouve devancé et froissé par tout le monde.

Les principes de l'économie politique ne sont pas moins favorables à l'administration de la justice qu'aux autres branches du gouvernement. La société, les biens qui la font subsister, ne sont-ils pas la matière sur laquelle s'exercent les lois civiles et criminelles? Sans la connaissance des intérêts de J la société, les magistrats ne seraient, comme les sbires de la police, que les instrumens aveugles du pouvoir arbitraire; il faudrait les comparer A ces projectiles qui partent d'une bouche à feu, pour tuer au hasard le bon droit comme le mauvais.

L'économie politique peut seule faire connaître les vrais rapports qui lient les hommes en société; si elle décrédite les mauvaises institutions, elle prête une nouvelle force aux bonnes lois, à une bonne jurisprudence. Elle asseoit les droits de la propriété sur scs vrais fondemens; elle y rattache celle des talens, celle des clientclles, celle des inventions nouvelles. Elle fait connaître les principes du droit dans les questions que font naitre l'intérêt des

capitaux, le revenu des terres, les manufactures et le commerce. Elle montre dans quels cas les marchés sont légitimes , c'est-à-dire, dans quels cas les conditions des marchés sont le prix d'une concession réelle, ou ne sont le prix de rien. Elle détermine l'importance des arts, et les lois que leur exercice réclame. La lithographie n'est -elle pas entrée dans notre législation? et, si l'on parvenait à se diriger au travers des airs, ne faudrait-il pas faire sur les clôtures, sur les passeports, sur les douanes, des lois différentes de celles que nous avons?

Les considérations qui précèdent ne permettent pas de douter de l'heureuse influence d'une étude1 un peu générale de l'économie politique, sur les institutions d'un peuple; et l'on ne peut pas douter davantage de l'influence que de sages institutions exercent sur le sort des particuliers et des familles. Quand un pays prospère , on remarque plus d'aisance dans les ménages , les enfans s'élèvent plus facilement, s'établissent plus tût, et rencontrent moins d'obstacles dans le cours de leur carrière. Mais, il faut l'avouer, le commun des hommes est peu frappé des rapports qui existent entre le bien général et les intérêts particuliers. Lorsqu'on parcourt les provinces de certains pays, on a souvent lieu d'être confus en- voyant les habitans d'une ville prendre feu pour les intérêts de leufrocalité ou des classes dont ils font partie, et, pourvu que leur vanité nationale ne soit pas blessée, demeurer indifférons à ce qui touche aux intérêts de leur nation ou de l'humauité. L'intérêt général pour eux est une abstraction , un intérêt étranger,

comme celui qu'on prend à une comédie, à un roman.

Certes un homme qui ne s'intéresserait pas à sa famille, à sa commune, serait très coupable; je crois même que le maintien de la société dépend du soin qu'on en prend; mais il faut que ce soin s'accorde avec les intérêts généraux ; et une certaine dose de lumières est indispensable pour que l'on comprenne jusqu'à quel point ces intérêts se confondent. Lorsqu'une fois ce point est bien compris, tout en réclamant une justice partielle, ou peut faire valoir ce qu'elle a d'intéressant pour le bien général; on est en état de prêter à sa réclamation le plus puissant de tous les appuis, celui du grand nombre; on associe à sa cause le pays tout entier; bien mieux, ou y associe les hommes de tous les pays. On est capable alors d'être juge dans sa propre cause; car une réclamation que l'intérêt général repousse est injuste.

Les connaissances en économie politique ont d'autres bons clfets pour les hommes qui les possèdent, indépendamment de leurs rapports avec le public. Elles suppléent à l'expérience dans beaucoup de cas; à cette expérience qui coûte si cher et que l'on n'acquiert bien souvent qu'à l'époque de la vie où l'on cesse d'en avoir besoin! Pour quiconque est au fait de la nature des choses, de la manière dont les phénomènes s'cnchainent dans le cours de la vie , les événemens qui semblent les plus extraordinaires aux yeux de l'ignorance, ne sont plus que le résultat naturel des événemens qui les ont précédés. Les conséquences des circonstances au sein desquelles nous vivons, conséquences que le vulgaire ne soupçonne pas, sont aisément prévues par celui qui sait rattacher les effets à leurs causes. Or, quelle que soit la profession qu'on exerce, quel immense parti ne peuton pas tirer de celte prévision plus ou moins parfaite, plus ou moius sure, de l'avenir! Suis-je négociant? Les gains et les pertes que je ferai dépendront de l'opinion plus ou moins juste que je me serai formée du prix futur

des choses. Suisje manufacturier? De quelle importance n'est-il pas pour moi de connaître les effets de la concurrence des producteurs, de la distance des lieux d'où je tire mes matières premières, de ceux où je place mes produits , de l'influence des moyens de communication , du choix des procédés de la production ? vi

Il résulte bien, en général, de l'étude de l'économie politique, qu'il convient aux hommes dans la plupart «les cas d'être laissés à eux-mêmes, parce que c'est ainsi qu'ils arrivent au développement de leurs facultés; mais il ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent recueillir un grand avantage de la connaissance des lois qui président à ce développement. S'il faut connaître l'économie d'une ruche pour en tirer parti, que sera-ce de l'économie de

la société qui lient à tous nos besoins, à toutes nos affections, à notre bonheur, à notre existence? Quel homme n'est pas intéressé à découvrir le fort et le faible de la situation sociale où le sort l'a placé? ou Lieu à faire choix d'une profession pour lui-même ou pour scs enfans? ou bien à porter un jugement sur celles qu'exercent les personnes avec lesquelles il a des relations d'affaires ou d'amitié? Si l'on considère le grand nombre de personnes qui se ruinent, même en travaillant courageusement, même en faisant preuve de beaucoup d'adresse et même d'esprit, on sentira qu'elles doivent nécessairement ignorer la nature des choses à beaucoup d'égards, ainsi que l'application que chacun peut en faire à sa position personnelle. Le capitaliste, le propriétaire foncier peuvent- ils n'étre pas curieux de connaître ce qui fonde leurs revenus? Peuvent-ils être indifférons aux suites d'une opération sur les monnaies, ou de toute autre mesure prise par le gouvernement? Ne doivent-ils pas souhaiter d'avoir un avis éclai-

ré dans les assemblées dont ils font partie, soit comme administrateurs, soit comme actionnaires, soit même comme conseils?

On peut se représenter un peuple ignorant des vérités prouvées par l'économie politique, sous l'image d'une population obligée de vivre dans un vaste souterrain où se trouvent également enfermées toutes les choses nécessaires au maiulien de la vie. L'obscurité seule empêche de les trouver. Chacun, excité par le besoin, cherche ce qui lui est nécessaire, passe à côté de l'objet qu'il souhaite le plus, ou bien le foule aux pieds sans l'apercevoir. On se cherche, on s'appelle sans pouvoir sc rencontrer. On ne réussit pas à s'entendre sur les choses que chacun veut avoir; on sc les arrache ; on les déchire ; on sc déchire même entre soi. Tout est confusion, violence, dégâts..., lorsque tout-à-coup un rayon lumineux pénètre dans l'enceinte; on rougit alors du mal qu'on s'est fait ; on s'aperçoit que chacun peut obtenir ce qu'il désire; on reconnaît que ces biens sc multiplient d'autant plus que l'on sc prèle des secours mutuels. Mille motifs pour s'aimer, mille moyens de jouir honorablement , s'offrent de toutes parts : un seul rayon de lumière a tout fait. Telle est l'image d'un peuple plongé dans la barbarie; tel il est quand il devient éclairé. \,i

Ce ne sont point les sciences, a-t-on dit quelquefois, ce sont les arts utiles qui amènent la prospérité ; les généralités ne servent à rien, nous ne voulons que des spécialités. — Sans doute il est indispensable à tout homme de posséder les connaissances spéciales qu'exige sa profession. Mais ces connaissances spéciales ne suffisent pas : elles ne sont qu'une routine aveugle, lorsqu'on ne sait pas les rattacher au but qu'on se propose, aux moyens dont on peut disposer. Nous ne sommes

pas appelés h exercer nos arts au milieu <l'un «lé- avec le moins d'cfTort au résultat le plus grand ; sert. Nous les exerçons au sein «le la société et mais le résultat pour eux , c'est la chose produite; pour l'usage des hommes; il faut donc étudier l'é- et la chose produite n'est pas toujours la richesse conomic «le la société dans laquelle nous sommes, produite. La question n'est pas seulement de propour ainsi dire, plongés, et d'où dépend perpé- «luire au meilleur marché, mai# dp savoir si une tucllemeut notre sort. L'état de société développe chose, même lorsqu'elle est pro'duite au meilleur des intérêts qui se confondent, d'autres intérêts marché, vaut ses frais *. Il faut savoir si le meilqui se croisent, de même qu'il y a dans la chimie leur moyen de l'obtenir est de la créer «lirectcdes substances qui se combinent et d'au! res qui se ment , et s'il ne convient pas mieux de se la proneulralisent. Pour en bien connaître le jeu, pour curer par la voie de l'échange et eu fabriquant que notre instruction soit complète, il faut quo d'autres produits tout-â-fait diflerens. Dès-lors la nous connaissions tous les élémens dont la so- question économique se dégage de ce qui tient aux ciété sc compose, et ce qui résulte de leur combi- procé«lés de l'art.

naison. ÿ L'administration des entreprises particulières

On vante l'industrie de certaines nations, et l'on a plus d'influence sur leurs succès, même que les s'imagine que leur supériorité à cct égard ne con- procéilés de l'art. On voit des entrepreneurs sc sistc que dans des procédés d'exécution plus par- ruiner, avec les mêmes procédés, dans le même faits. Sans doute les procédés matériels ont leur lieu et pouvant disposer des mêmes moyens qui importance; mais les plus grands succès de l'in- suffisent à d'autres pour faire «le brillantes fordustric, et la prospé-

rité qui en est la suite, sont tunes. L'industrie consiste moins peut-être dans dus h l'entente de l'économie industrielle, qui les procédés techniques d'un art que dans l'esprit n'est que l'application de l'économie politique aux de conduite, qualité qui s'applique à tous les genchoscs qui tiennent à l'industrie. Sous cc point de res de productions, à la production agricole, à vue , une nation plus industrieuse qu'une autre, celle que nous devons au commerce, aussi bien sc distingue par un esprit plus calculateur ou qu'il celle qui résulte des arts manufacturiers. On mieux calculateur, par un jugement plus sûr dans verra même qu'elle s'applique aux arts libéraux, le choix de scs entreprises et dans les moyens aux fonctions publiques, et même «t des services qu'elle met en usage pour réussir; elle se distin- purement intellectuels et moraux, gue encore par un esprit de conduite, élément es- Or l'esprit de conduite résulte d*unc certaine sentiel de succès en tout genre; d'où il résulte, fermeté de caractère combinée avec une juste apchez elle, plus d'assurance pour entreprendre, et prédation des choses, fruit des études écouoplus de persévérance pour continuer; car il est iniques. t J

impossible de continuer une entreprise mal con- Ces études n'apprennent pas Mirer un bon parti çue et mal dirigée d'une mauvaise situation; mais elles en font con-

On est facilement ébloui par les miracles de l'in- naître les difficultés, elles découvrent même des dustrie. Nous avons vu l'homme s'élever dans les impossibilités, et sous ce point de vue elles sont airs et plonger sous les eaux ; il a traversé l'Océan encore utiles : clics épargnent les vains efforts sans voiles et sans rames; des voitures cheminent qu'on tenterait pour les vaincre. Il est bon de consans chevaux; des machines à vapeur semblent

naître les circonstances dont on ije peut attendre donner des signes d'intelligence ; mais, pour que que de frivoles résultats, afin de ne pas attacher tout cela tourne au profit des natious cl des indi- h ces circonstances plus d'importance qu'elles ne vidus, il faut «juc tant de moyens surprenans méritent.

soient dirigés par les lumières «le l'économie poli- Tels sont, sous le rapport désintérêts génétique:; sans scs conseils éclairés, les plus brillan- ranx, comme sous celui des intérêts particuliers, tes expériences, les procédés les plus ingénieux les fruits qu'on peut tirer de l'étude de l'économie peuvent n'être que de dangereuses amorces. politique. Sans «toute cc genre de savoir s'ac<juicrt

Les savons cherchent à la vérité k faire conuai- à la longue par l'expérience, comme tout autre; tre le procédé le plus économique; ils ne négli- mais il a fallu quatre mille ans pour acquérir par gent pas d'indiquer celui qui épargne le plus la cette voie cc que nous savons aujourd'hui. L'expéforcc et la matière, celui qui arrive le plus tut et ricncc est une manière d'apprendre excessivement

• L'économie politique n'enseigne pas le calcul; mais plusieurs endroits de cct ouvrage, explique fort bien

elle fournit les données sur lesquelles doit porter le les crises commerciales q«ii ont affligé la France et l'Ancalcul; et surtout elle donne le jugement, autre espèce glcterre à différentes époques, et ces engorgement de de ralcul qui porte sur des quantités qu'il est imposai- marchandises dont les manu facturiers ont tant sonfhle de déterminer exactement, mais dont l'existence ne

fert. On peut donc prévoir le retour et, jusqu a un peut être contmtée. certain point, atténuer l'effet de m circonstances difli-

* L'économie politique, on en aura la preuve dans «Sla,

longue ci dispendieuse; car on ne fait pas une seule faute, qu'on ne la paie chèrement. Je suis persuadé que cette élude sera bientôt le complément nécessaire de toute éducation libérale; on voudra se soustriÿrc à un désavantage pareil à celui dont gémissent les personnes qui ne savent pas lire , lorsqu'elles sont entourées de gens qui jouissent de ce moyen d'information. Mais un si rapide aperçu ne suffit pas pour faire sentir tous les avantages qu'on en peut tirer; ils s'offriront en foule à la lecture de cet ouvrage.

Les jeunes gens surtout peuvent en recueillir un grand fruit. Que les jeunes gens y prennent garde : ils sont destinés à vivre , à travailler dans un siècle où l'on sera bien plus avancé que ne l'ont été leurs pères. On ralline sur tout ; et ceux d'entre eux qui n'auront pas des idées très saines et un peu étendues sur leur situation personnelle , sur la nature de leurs occupations , sur le degré d'importance qu'elles peuvent avoir ou n'avoir pas, dans le monde, seront facilement devancés par d'autres qui auront su se former des idées plus justes des hommes et des choses. Toutes les lumières se tiennent. Les progrès de l'économie politique sont dus à l'application qu'on a faite de la méthode analytique et expérimentale aux sciences morales et politiques; et réciproquement des idées plus exactes sur d'autres points dépendront des progrès de l'économie politique. Elle est maintenant entrée dans le domaine de l'esprit humain, et marchera comme lui.

Après nous être convaincus de l'extrême importance des connaissances économiques et des grands avantages que leur propagation promet aux nations, il ne sera pas inutile de remarquer les obstacles qui retardent leur progrès.

En chaque occasion , les notions erronées avec lesquelles on a été bercé, qu'on a entendu répéter raille fois, que l'on trouve consignées daus une multitude de livres , les fausses significations que l'usage commun attache à certains mots, assiègent l'esprit quoi qu'on fasse '.Elles le replongent dans les brouillards et dans le doute, même après qu'une démonstration lumineuse l'en avait tiré. J'ai souvent éprouvé, en étudiant l'économie politique, que de vieilles idées enracinées fiés l'enfance, dans mon esprit, m'embarrassaient dans ma route; et, pour m'en démontrer à moi-même la fausseté, j'étais obligé de repasser par toutes les mêmes observations, par tous les mêmes raisonnemens qui les avaient détruites déjà plusieurs fois; ce qui doublait, triplait le travail de cette élude. Il est plusdifiieile d'oublier cc qu'on a appris

• Le mot intérêt de l'argent, par exemple, donne une idée fausse de ce qu'on désigne par cette expression. Elle porte à croire que l'argent et les capitaux sont une même chose.

de faux, que de loger dans sa tète ce qu'on a découvert de vrai *.

Malgré la solidité des bases sur lesquelles repoposeut nos connaissances économiques, on a quelquefois révoqué en doute leur réalité et leur utilité. Je ne saurais donc passer sous silence quelques-unes des objections qu'on a élevées contre elles; laissant de côté les objections frivoles et qui tombent d'elles-mémes,

pour ne m’attacher qu’à celles qui peuvent faire impression sur des esprits, d’ailleurs éclairés, mais trop paresseux pour étudier une science avant de la juger.

On a dit que les faits dont s'occupe l'économie politique, ne peuvent point offrir de résultats 4 constans, ni «le corps de science, eu cc qu'ils sont dependans des volontés et des passions des hommes, c’cst-à-dirc, de ce qu’il y a de plus inconséquent et de plus fugitif au monde. Mais ccs volontés , ces passions n'cmpéchent pas que les choses dont s'occupe l'économie politique, n'aient une nature qui leur soit propre et qui agit de la même manière dans les cas semblables. Les volontés humaines ne sont dès-lors que des accidens qui modifient l'action réciproque des choses les unes sur les autres, sans la détruire. C’est ainsi que les organes du corps humain, le cœur, les nerfs, l'estomac, exercent des fonctions constantes qui deviennent l'objet d'une science positive , quoique l'intempérance et les passions apportent du trouble dans ces fonctions. Il ne s’agit que d'apprécier convenablement l'influence des circonstances accidentelles. C'est, pour l’observer en passant, la raison qui doit porter quelquefois à faire céder les principes devant les circonstances; l'action de ccllcs-ci peut exercer parfois une influence supérieure à l'action même des causes principales. Les règles de l’art de guérir indiqueraient la saignée dans un certain cas; mais si, dans In situation où se trouve le malade, le danger de la saignée l'emporte sur celui de la maladie, il serait peu sage d'y avoir recours. Les partisans les plus zélés de la liberté du commerce n’ont jamais conseillé de renverser imprudemment des entraves qu’ils regardent cependant comme très fâchcuses.\J

Ce n'est donc pas raisonner sagement que de s'élever contre les principes d'une science sur cc motif qu'il peut être dangereux de les appliquer h contre- temps. La science elle-même fournit d'importantes directions pour déterminer les cas où les principes sont applicables, et ceux où il ne convient pas de les appliquer.

On a dit que l'économie sociale présente des questions insolubles; que celle de futilité du luxe,

» Le bon Age, pour apprendre l'économie politique, esteetteépoquede la jeunesse où l'intelligence est pleinement développée, sans être obscurcie eucore par les préjuges répandus dans les vieux livres et dans le monde.

par exemple, n'est pas encore résolue \ Elle ne l'est pas en effet, mais c'est pour ceux qui n'ont pas assez étudié les premiers principes de la science. Quiconque s'est formé une idée complète du phénomène de la production, quiconque a analysé les effets des diverses sortes de consommations, sait fort bien ce qu'il doit penser du luxe. « Le désir d'arriver d'un saut aux derniers résul-

• tats et aux conclusions pratiques de l'économie

• politique, a dit M. Macculloch *, est Terreur

• commune de ceux qui ne sont pas assez avancés ■ dans cette étude. • Si la science présente des incertitudes, ce n'est donc pas à ceux qui l'étudient qu'il faut s'en prendre; mais à ceux qui ne l'étudient pas. Et ce qu'il y a de pis, c'est que ceux qui ne l'étudient pas sont les plus prompts à trancher les questions, et k donner des explications fort ridicules des phénomènes qu'ils reprochent aux autres «le ne pas bien expliquer. Ceux qui re-

prochent aux médecins d'être hors d'état de connaître la cause d'une maladie, sont les premiers à l'attribuer aux humeurs, aux nerfs, sans savoir en quoi consistent les humeurs, sans pouvoir dire quelles sont les fonctions du système nerveux, ni le reste.

Mais quand il serait vrai que plusieurs phénomènes économiques ne fussent pas encore suffisamment expliqués, est-ce un motif de repousser les notions certaines qu'on a déjà acquises? Quelle est la science qui rend compte de tout? Beaucoup de phénomènes du monde physique déjouent les efforts et les recherches des savans, tout comme ceux du monde politique. Un phénomène bien surprenant frappa les yeux vers la fin du siècle dernier : des pierres d'une espèce particulière tombèrent du ciel ; mais tous les efforts des savans n'ont abouti jusqu'à présent qu'à constater le fait; nul d'entre eux n'a pu l'expliquer. Si quelqu'un avait l'audace d'en conclure que la physique expérimentale est une science inutile, on lui opposerait la découverte de la nature de la foudre et les

• Voyez Toilettes universelles , 4a" livraison , et plowrurs autres ouvrages critiques. Leurs auteurs préteudent tous avoir lu les bons auteurs; mais la manière dont ils en parlent prouve qu'ils les connaissent imparfaitement.

* A Discourse on political F.conomy , page 77.

8 Bernardin de Saint-Pierre.

t Un auteur récent répète, dans tons ses ouvrages, que c'est â son système prohibitif que l'Angleterre a dû sa prépondérance commerciale et maritime , et que les raisonnemens de Smith à cet égard doivent fléchir devant les faits; mais cet auteur n'est pas en état de prouver que cette prépondérance est le résultat néces-

saire du système prohibitif, et qu'elle ne peut tenir à nulle autre cause. Il ne parle de Smith que sur des ouï-dire, et ne sait pus que cet auteur, après avoir prouve que la pros-

moyens que nous avons trouvés do la diriger à notre gré. Faut-il , par la raison qu'on ne sait pas une chose , consentir à en ignorer une autre que Ton peut savoir? Quand une science ne nous donne pas d'indications pour certains cas, devons-nous renoncer aux conseils utiles qu'on en peut recevoir dans d'autres cas? Parce que la physique n'explique pas les pierres tombées du cielj rçnonccrons-nous à l'usage des paratonnerres dont la théorie est complètement démontrée?

On s'est autorisé de cette multitude d'écrits et d'opinions, fondées ou non, élevées parmi les économistes politiques, pour les repousser toutes indistinctement. On a dit qu'aucun parti n'était en état de prouver ses propositions , puisqu'elles étaient disputées par un autre parti. Mais quelle science expérimentale ou d'observation n'a pas offert des luîtes semblables? Jamais une vérité n'a été mise en avant, qu'elle n'ait élé contestée. Lorsque Harvey eut démontré la circulation du sang, on passa cinquante années à combattre cette doctrine avant de l'admettre. Le système de Copernic a encore des antagonistes. Les vérités mathématiques elles-mêmes ont été des sujets de dispute; et nous avons vu un homme qui n'était dépourvu ni d'instruction ni de talent J, écrire des volumes pour nous prouver que le globe terrestre était allongé aux priles, se fondant sur les expériences et les mesures mêmes qui avaient constaté son aplatissement. Après qu'il fut prouvé que les marées étaient le résultat nécessaire des lofs de Tâttraclion universelle, le même auteur prétendit qu'elles étaient dues à la fusion des glaces polaires. De même

après les belles démonstrations d'Adam Smith, on a fait des livres pour prouver que les états s'enrichissent par la balance du commerce. S'il suffisait des paradoxes d'un insensé pour nous empêcher de nous livrer à une étude quelconque , quelle est l'étude que nous pourrions entreprendre 4?

La plus grande partie des faits sur lesquels se

jjéritc de TAuglcterrc ne peut pas tenir à son régime prohibitif, en assigne les véritables causes, et les trouve dans la sûreté dont l'industrie jouit en Angleterre, dans l'impartiale administration de la justice, dans l'esprit d'épargne de ses habitans qui multiplie leurs capitaux, dans l'esprit d'entreprise qui se joint très communément chez eux au jugement ,à la prudence et au calcul, et enfin dans une liberté personnelle qui , au total , est plus grande qu'en aucun autre pays. Smith ajouterait, de nos jours, sauf aux États-Unis, où la liberté est plus grande, les dépenses du gouvernement pl us. modérées, la justice moins dispendieuse, et où les progrès sont en conséquence plus rapides.

Le même auteur récent confond perpétuellement la monnaie d'un pays avec ses capitaux, taudis que la distinction de ces deux objets est une des démonstrations

fondent les doctrines de l'économie politique , se renouvellent, chaque jour, et ont tout le monde pour témoin. Tout le monde dès-lors se croit autorisé à les juger, à eu tirer des conclusions. Les hommes lesmoins instruits disent : Puisque nous rayons les mêmes faits que les maîtres de la science f et que nous avons autant tle jugement qu'ils peuvent en avoir f pourquoi n'en tire-

rions-nous pas comme eux des principes généraux? Il s'en suit de là que chacun sc croit en droit de refaire la science à sa manière.

D'autres, après avoir lu un livre d'économie politique, s'imaginent que la science était inconnue pour tout le monde, comme elle l'était naguère pour eux-mémes; un nouvel ordre d'idées s'est découvert à leurs yeux; ils croient avoir pensé des notions qu'ils ont reçues } et s'empressent de révéler des vérités qu'ils viennent d'apprendre. Mais ils n'ont pas digéré cette nourriture nouvelle. Faute d'avoir envisagé les questions sous toutes leurs faces, ils n'en ont pas saisi tous les rapports : ils oublient des considérations importantes; ne connaissent pas des objections décisives; tombent dans des contradictions, dans des méprises qu'ils cherchent ensuite à justifier par des sophismes ; reproduisent des faits reconnus faux et des argumens ccnt fois réfutes; attaquent et sc défendent pardes chicanes; et embrouillent, par d'ennuyeux commentaires , les questions qu'ils se vantent d'éclaircir.

On a vu même des auteurs, uon-seulement vouloir propager leurs vues par la persuasion, mais prétendre qu'elles fussent adoptées de confiance et en vertu de la seule opinion qu'ils pe figuraient qu'on devait concevoir de leurs lumières; comme si, en supposant qu'ils fussent nu niveau des connaissances actuelles , les lumières n'étaient pas essentiellement progressives ; comme si l'expérience de demain ne devait rien ajouter à l'expérience d'aujourd'hui, et comme si la plus grande sagacité pouvait prévoir toutes les conjectures h venir et toutes les applications possibles *.

Mais on aurait grand tort de rendre la science responsable des erreurs de tous ceux qui jugent a propos d'en discourir. Elle consiste dans 1111c exacte représentation des faits; et tous les

faits imparfaitement observés, ou mal expliqués, ne sont pas de la science. Nul n'est autorise h tirer d'un fait particulier une conséquence générale, h moins d'être en état de prouver, par des analyses rigoureuses', que la conséquence dépend du fait, et à moins d'avoir des connaissances assez, étendues pour cire certain qu'elle ne peut tenir à au- »

les plus importaulea qu'on doive à l'économie politique moderne.

* C'est une prétention qu'avaient eue les partisans de Qucsnay et delà pliysiocratir; mais, quoiqu'ils fussent en économie politique fort en avant de leur époque, et

cune autre cause. Comment, si l'on ne connaît pas quelles sont toutes les circonstances capables d'influer, peut-on répondre qu'un résultat aunoncé ne tient pas à une cause tout autre que celle qu'on lui assigne? Il n'est aucun genre d'étude dans lequel il faille tenir compte de plus d'accidens qui tous influent h leur mauière , et à différons degrés, sur l'événement définitif.

Combien n'a-t-ou pas imprimé d'articles de journaux, de brochures, de livres, où l'on pose en principe que c'est le monopole de l'Angleterre avec ses colonies qui a fait sa prospérité? tandis qu'au contraire le commerce «le l'Angleterre avec ces mêmes états devenus indépcndnns, n'a jamais été pluslucratifquc lorsqu'il n'a plus été un monopole.

Au premier jour on trouvera «les législateurs prêts à prouver «jue la ruine de l'Espagne tient h la perte de scs possessions en Amérique, tandis que pour quiconque sait n quoi tiennent la misère et la dépopulation des états, les institutions intérieures «le l'Espagne sont plus que suffisantes pour cxplhfucr le dénuement

où elle sc trouve. Ce paya situé, comme il est, entre deux mers favorables à tous les genres de trafic , et possédant un sol et un climat propres à tous les genres de productions, pourrait, sans provinces d'outre-mer, devenir un des états les plus populeux et les plus riches do l'Europe.

Pendant tout le temps que la France a été gouvernée en république, sir Francis Divernois s'est flatté de prouver à l'Angleterre, par scs pamplets, que les finances et la prospérité de la France déclinaient à tel point que ce pays allait être hors d'état de soutenir la guerre que lui faisait alors l'Angleterre. Le fait est que, durant tout ce temps, la population de la France n'a cessé «le croître; ce qui indique que son aisance était progressive. Divernois ne comprenait pas que l'industrie intérieure est la principale source de l'aisance d'un peuple, et que les entraves qui paralysaient auparavant les efforts et l'industrie intérieure des Français étaient tombées pendant la révolution. Si la France a succombé plus tard , c'est que la plupart des anciennes entraves avaient été rétablies, et que l'ambition d'un seul homme avait usé les plus belles ressources dont un gouvernement ait jamais disposé.

Personne, je le répète, n'est en tlroit de sc prévaloir de l'autorité des faits à moins «l'étrc en état de l«*s rattacher à leurs véritables causes, et «le montrer la liaison qu'ils ont avec les conséquences qu'on leur attribue. Si vous ne remplissez pas ces

qu'ils «Hissent rendu d«* grands services à celte science, où en serions-nous si l'on avait réglé toutes les affaires «lu pays d'après les doctrines de Dupont «1e Nemours, et si l'on avait regardé le commerce et les manufactures comme des occupations stériles?

conditions indispensables, si vous ne connaissez pas les autres laits que l'on peut opposer aux premiers, si vous ne pesez pas leurs influences, qu'importent au public vos opinions? Elles manquent d'un fondement nécessaire. Déjà de son temps Montesquieu se plaignait de ces doctrines qui n'avaient d'autres bases que la facilité de parler et l'impuissance d'examiner *. Les preuves dont on les appuie ont la même force que celles dont Casti se moque avec tant de finesse, dans son poème célèbre des Animaux parlons *.

Je ne prétends pas au reste que l'on ne puisse écrire sur l'économie politique, sans rappeler à son lecteur la totalité des principes sur lesquels celle science se fonde. Une question peut être débattue, une mesure attaquée ou défendue, sans qu'il soit nécessaire d'appeler à son aide toutes les vérités prouvées; mais il faut les connaître; il faut pouvoir apprécier le degré de leur importance. S'il en est une seule que vous n'aycz pas approfondie, ce peut être celle-là qui décide la question. Vous posez un principe; mais si avant tout il n'est pas solidement établi, s'il ne se lie pas avec tous les autres, il ne saurait vous prêter aucun appui : ce n'est plus qu'un principe arbitraire, un principe de circonstance qui n'est d'aucune autorité.

II ne faut pas de longs raisonnemens pour faire sentir le tort que font à l'économie politique les écrivains qui sont animes de tout autres motifs que (le l'amour de la vérité. Si même de bonne foi on nuit au progrès des lumières, qu'est-ce donc lorsqu'on s'y oppose à dessein , lorsqu'on emploie son esprit, et, à défaut d'esprit, son encre, son papier et ses poumons , à tourner des argumens propres à favoriser des vues personnelles ou à décréditer

les doctrines qui leur sont contraires? Le temps est heureusement passé où les avocats du mauvais sens pouvaient prétendre à des succès durables ; mais leurs preuves étonnent quelquefois le bon sens du vulgaire. Us n'étoufTcnt pas la vérité, mais ils l'obscurcissent. Us n'crapéchent pas ce qui est vrai d'être vrai ; mais ils font croire aux gens du monde, à tous ceux qui redoutent la peine d'examiner, qu'il n'y a rien de prouvé sur rien; cc qui plait singulièrement aux hommes qui ont de bounes raisons pour craiudrc la vérité.

Tel est le tort que font à l'économie politique les mauvais écrits qu'elle enfante; et cc mal est

• Esprit des lois , liv. a3, ch. xi-

1 Lorsqu'il dit que, par un bonheur spécial tenant au gouvernement monarchique, le prince, aussitôt qu'il est à la tête des affaires , quelque ignorant et hébété qu'il ait été jusque-là , devient aussitôt un miracle de sagesse et de savoir. Tous les taleus et toutes les vertus lui sont aussitôt Conférés par le ciel; et il en donne pour preuve le témoignage des courtisans : ® Ne sont-ils pas en effet.

aggravé par la juste importance que le public attache à ces matières. De là les compilations, les répétitions qui reproduisent un amas d'assertions et de sophismes propres à obstruer les avenues de la science. C'est la servir bien mal que de reproduire ccs nombreuses opinions que la réflexion .n'a pas mûries, qui sont quelquefois décidément fausses, dont quelques-unes meme sont insensées, et qu'il faudrait au contraire mettre en oubli. Elles réclament sans profît pour le public, un temps, une attention et une dépense qu'il pourrait consacrer à acquérir des notions justes et

utiles 3. Le public, dit-on, fait justice des mauvais écrits : j'en conviens; mais c'est après qu'il s'est rendu connaisseur, c'est-à-dire, après beaucoup de temps écoulé; et, en attendant, la foule des mauvais articles, des mauvaises brochures, des mauvais livres, éloigne les lecteurs d'une étude qui les rebute et qui , telle qu'on la leur offre , ne leur promet aucun résultat. Mais la science n'est pas coupable du mal que lui font ses détracteurs et scs faux amis. Présentée dans toute sa simplicité, il est impossible qu'on ne soit pas frappé de son utilité et de scs attraits.

On nuit encore aux progrès de l'économie politique, lorsqu'on établit ses principes par des raisonnemens trop abstraits. Cet abus éloigne le public de l'ctudc de cette science, et malheureusement on peut le reprocher, non-seulement, à des écrivains sans capacité, et dont les ouvrages, ne renfermant rien de vrai, rien d'utile, tomberont inévitablement dans l'oubli; mais aux défenseurs des meilleures doctrines, à des écrivains auxquels on doit des observations exactes, des développcmens ingénieux.

U n'est pas possible, sans doute, de bannir entièrement les abstractions des sciences expérimentales. La physique elle-même n'étudic-t-elle par les lois de la pesanteur, abstraction faite d'aucun corps grave? les lois du mouvement, sans y joindre l'idée d'aucun projectile en particulier? Nous sommes de même obligés d'étudier les propriétés de la valeur, la formation de l'utilité, sans pouvoir Appliquer constamment ccs qualités à des choses évaluables ou utiles. Le droit de propriété, le travail, sont des abstractions toutes les fois que l'on ne spécifie pas les choses auxquelles on applique le droiL de propriété et l'action nommée travail ; mais je pense que ces abstractions lie doi-

» dit le satirique, ceux qui doivent, mieux que qui que » ce soit, connaître le monarque, puisque cc sont eux » qui l'approchent de plus près? »

* « Rien n'est si dangereux pour le vrai, et ne l'expose » tant à être méconnu, que l'alliage ou le voisinage de » l'erreur. » (D'Alemukrt , Discours préliminaire de l'Eneydopèdie.)

vent pas tenir lieu de l'expérience ou de l'observation , et qu'elles ne sont bonnes à rien si elles se trouvent leur être contraires. La mécanique rationnelle ou abstraite, qui explique les lois du mouvement, est presque toujours en défaut, lorsqu'il s'agit d'expliquer comment les mouvemens s'opèrent dans nos arts, parce qu'elle ne peut tenir compte des frottemens, des forces perdues, ni de ces innombrables circonstances auxquelles la machine la plus parfaite est toujours soumise. On en peut dire autant de ces formules rigoureuses qu'on donne pour l'expression d'une loi générale , même lorsqu'on se fonde originairement sur un fait incontestable, et qu'on procède par des raison nerneus irréprochables; même lorsqu'on s'échafaude sur des équations mathématiques qui ne sont autre chose que des raisonnemens rigoureux où l'on emploie, au lieu de phrases, des signes plus abrégés.

En effet , l'algèbre ou la logique , lors même qu'on n'y découvre aucune erreur, peuvent bien donner un résultat incontestable; mais c'est toujours dans la supposition qu'elles ne sc trompent pas relativement aux données sur lesquelles reposent leurs calculs; c'est dans la supposition que les mêmes mots , les mêmes signes représentent toujours les mêmes choses : or, ce

sont la des sources d'erreurs sur lesquelles elles n'offrent aucune garantie.

De même que les calculs de l'algèbre ne portent que sur des signes, les syllogismes sont des raisonnemens qui portent sur une autre espèce de signes, c'est-à-dire, sur des mots. En abandonnant les choses, en abusant des mots, les discussions deviennent des jeux d'esprit et ne prouvent plus rien, comme on le voit dans ce raisonnement que faisait un sophiste de l'ancienne Grèce : Épiménide a dit que tous les Crétois sont menteurs; or il était Crétois lui-même; donc il a menti ; donc les Crétois ne sont pas menteurs; donc Épiincnide le Crétois n*a pas menti en disant que les Crétois sont menteurs. On peut embrouiller ainsi les questions les plus simples, et arriver par cette voie aux conclusions les plus absurdes '.

Ces considérations générales reçoivent leur application dans les discussions qui, à diverses époques, ont eu pour objet l'économie politique.

Les économistes sectateurs de Qucsnay croyaient

1 C'était par suite d'un abus de mots qu'un général , apres le traité qui avait stipulé qu'il rendrait la moitié des vaisseaux dont il s'etait emparé, les ht tous scier par le milieu, et rendit la moitié de chacun.

* Les erreurs des économistes de Quesnay ont été d'ailleurs utiles en nécessitant des examens qui ont amené des conceptions plus justes de ln nature des choses. Une mauvaise observation en provoque une meilleure; le plus grand mal est de n'y point penser , comme on fait

qu'il n'y avait rien à leur reprocher lorsqu'ils posaient en principe que, la terre seule ayant le pouvoir de produire, il n'y a de revenu réel que dans le produit net des terres , c'est-àdire dans le surplus qu'on trouve après qu'on a retranché les frais de culture. Ils en tiraient la conséquence rigoureuse que tout impdt qui ne porte pas sur ce revenu, y retombe nécessairement avec des surcharges; et ils en concluaient qu'il fallait asseoir directement sur les terres la totalité de l'impdt. Les économistes de Qucsnay raisonnaient à perte de vue sur le mot produire , mais ne sc formaient point une idée nette et précise de la production *.

De notre temps on a semblé (aire la contre-partie du principe des économistes de Quesnay, en soutenant qu'il n'existe pas dans nos richesses un seul atome qui vienne de la terre; qu'elles sont toutes le produit du travail; et de ce principe on a tiré des conséquences repoussées par le simple bon sens. On voit qu'il fallait, avanl tout s'entendre sur l'idée renfermée dans le mol richetsee.

Une dialectique irréprochable et qui part <le principes avoués, peut égarer même son auteur, lorsqu'il pousse trop loin scs inductions et qu'il ne les compare pas avec les résultats que nous offre le spectacle du monde réel. C'est un principe avoué que quiconque a la libre disposition d'un capital, le place en général dans l'emploi qui donne les plus gros profits; mais David Ricardo et son école en tirent des conclusions que l'expérience dément perpétuellement. Ils méconnaissent tous autres frais de production que ceux qui naissent du travail de l'homme ; ils méconnaissent l'influence de l'offre et de la demande, renvoyant dans les exceptions les autres causes qui font varier les prix; or, les cas d'exception font plus nombreux que les cas qui arrivent conformément à la règle. Quelles conséquences dès-lors peut-on utilement tirer de

leurs principes? Je ne peux ajouter foi aux conséquences auxquelles est conduit, à priori, un estimable et savant écrivain * qui, consulté par le parlement d'Angleterre sur la question de savoir si le bas prix de la main-d'œuvre en France ne permet pas aux manufacturiers français d'établir les mêmes marchandises à plus bas prix que les manufacturiers anglais, a soutenu devant un comité d'enquête, et en dépit de l'exclu** le» peuples abrutis par la superstition et le despotisme.

* M. Macculloch. Voyez l'enquête faite en 183.4, par la chambre des communes, au sujet de l'émigration des ouvriers anglais. Ou ne saurait trop approuver l'usage des enquêtes parlementaires , suivi en Angleterre. C'est le seul moyen qu'ait le législateur de décider en connaissance de canse. Mais les enquêtes sont pins utiles pour constater des faits que des principes.

périencc île tous les manufacturiers, que le taux des salaires n'a aucun effet sur le prix dos marchandises. Les économistes ne devraient-ils pas se garder de ressembler à ce médecin de Molière, qui, lorsqu'on lui annonce la mort du cocher, prétend qu'il ne peut pas être mort, parce que dans les fièvres comme celle qu'il a eue, le malade ne meurt qu'au quatorzième ou au vingt-eiuniime jour *.

David Ricardo, d'ailleurs si recommandable par son caractère et le grand nombre de vérités répandues dans ses écrits, assure, d'après des principes trop absolus, que l'augmentation des impôts ne porte aucune atteinte à la production et à la consommation d'un pays *. Or le fait prouve constamment contre lui, à

moins qu'il ne se rencontre des circonstances plus favorables encore à la production, que l'impôt ne lui est contraire.

Quelles interminables discussions ne se sont pas élevées en Angleterre sur le revenu des terres (renl of Uind)\ Il semble quelquefois que les économistes politiques écrivent uniquement pour se convertir les uns les autres, ou pour se prouver réciproquement qu'ils ont tort. D'autres auteurs encore ue combattent personne; ils se contentent de révéler au monde leur doctrine; mais c'est avec un dénuement si complet d'applications , c'est avec un style tellement amphigourique , que , lorsqu'on veut comprendre leur pensée, il faut la traduire en termes simples; et quand cette traduction est faite, on s'aperçoit que la pensée ne valait pas la peine d'être exprimée.

Tout cela fait croire que les livres qui s'occupent des intérêts les plus chers du corps social, distillent nécessairement l'ennui. Ces écrivains usent leur temps, et quelquefois d'éminentes facultés, sur des points qui, au fond , ont beaucoup moins d'importance qu'ils ne leur en attribuent; et ils négligent les plus utiles développemens de l'économie des nations. Ils donnent lieu, aux ennemis-nés de tout progrès, de dire que l'on ne peut avoir aucune confiance à des doctrines vagues ou sur lesquelles on ne peut se mettre d'accord. On serait bien malheureux si les vérités usuelles et importantes de cette science ne pouvaient être établies qu'au moyen de tout cet échafaudage d'argumens.

Au reste, malgré la diversité des avis sur beaucoup de points, les détracteurs de l'économie politique seront toujours forcés de convenir que les écrits des auteurs qui ont fait preuve de quelque instruction, tendent tous à prouver que le respect

* Uu de nos écrivains (M. Charles Comte, dans son Traité de Législation) compare ingénieusement les principes généraux, quand ils sont démentis par l'expérience , à des écriteaux trompeurs qu'on placerait aux

des propriétés, la liberté d'industrie, la facilité des communications, sont favorables à la prospérité des états; que les capitaux sont un instrument nécessaire à la production des richesses; qu'ils ne consistent pas essentiellement dans les monnaies; que ce n'est pas au fond avec de l'or et de l'argent qu'on achète les objets dont on a besoin, mais bien avec d'autres produits; que les consommations mal entendues, c'cst-à-dirc celles qui ne servent ni h la reproduction, ni à la satisfaction d'un besoin véritable, sont un mal; que les richesses publiques sont de même nature que celles des particuliers; que la prospérité d'un état, loin d'être nuisible aux autres états, leur est favorable, et une foule d'autres vérités qui, placées maintenant hors de l'atteinte du doute, exercent déjà une remarquable influence sur le sort des nations, sur celui des particuliers, et reçoivent tous les jours une nouvelle sanction de l'expérience.

11 convient maintenant de réduire à leur juste valeur quelques autres objections où l'on ne se contente pas d'attaquer l'une ou l'autre des doctrines de l'économie politique, mais cette science elle-même tout entière. Trop de personnes, avant d'appeler en témoignage les notions qu'on y puise, sc hâtent de la condamner sur de simples allégations.

Je ne m'arrêterai pas à celles qui sont dirigées par le fanatisme et les passions politiques. Toute espèce de lumière doit leur porter ombrage, et tous moyens pour dominer leur sout bons. Laissons naître et mourir leurs diatribes, dans les feuilles, dans les

pamphlets voués à l'ignorance et au mauvais sens; mais dissipons les craintes de quelques âmes honnêtes qui ont cru que celle science détournait trop les esprits de je ne sais quelle perfection idéale et mystique, pour les ramener vers les intérêts terrestres et mondains.

Que l'économie politique ne s'occupe que des intérêts de cette vie, c'est une chose évidente, avouée. Chaque science a son objet qui lui est propre. L'objet de celle-ci est d'étudier l'économie sociale, dans ce monde, et telle qu'elle résulte de la nature de l'homme et des choses. Si elle sortait de ce monde, ce ne serait plus de l'économie politique : ce serait de la théologie. On ne doit pas plus lui demander compte de ce qui se passe dans un monde meilleur, qu'on ne doit demander à la physiologie comment s'opère la digestion dans l'estomac des anges. Mais on a tort de dire que la tête courbée vers la terre f elle n'estime que les biens qu'elle donne et les valeurs qu'y ajoute l'indu*-

crabrancheraens de» routes, et qui, loin de guider le voyageur, ne tendraient qu'à l'égarer.

* Principlcs of political Econorny and Taxation, 3e édit-, page «73.

(thm.EI)c estime tous les biensdont la jouissance est accordée à l'homme; elle regarde la sanie, la paix de l'âme, rattachement de nos proches, l'estime de nos amis, comme des biens précieux, et applaudit aux efforts que l'on fait pour les obtenir; toutefois elle ne soumet à une appréciation scientifique que les biens susceptibles d'avoir une valeur d'échange, parce que ce sont les seuls auxquels les hommes attachent, dans le sens propre, le nom de richesse» ; les seuls dont la quantité soit rigoureusement assi-

gnable, et dont l'accroissement ou le déclin soient soumis ù des lois déterminées. Mais parmi ces biens mêmes rigoureusement appréciables, sc trouvent les plus belles institutions de la société, les plus nobles vertus, les plus rares talens. L'économie politique en fait sentir tout le prix.

C'est être injuste que île prétendre que l'économie politique , parce qu'elle découvre les moyens dont se produisent lesbiens appréciables pour tous les hommes, méprise ceux qui n'ont qu'une valeur personnelle , comme la considération, la santé dont on jouit, etc. Fait-on le même reproche à la législation civile parce qu'elle ne s'occupe que des biens et des intérêts temporels? Un des grands moyens de perfectionnement des connaissances humaines est desc tenir sur les bornes prescrites par la nature des choses à chaque branche de connaissances. C'est alors que l'on peut espérer de savoir tout ce qu'il est permis d'en savoir.

Un reproche du même genre, adressé à l'économie politique, a été d'éveiller dans les hommes des sentimens de cupidité. Nous verrons tout-à-l'hcure si ce reproche a quelque fondement ; mais ne peuton pas commencer par mettre eu doute si le désir d'amasser du bien, lorsqu'il est contenu dans les bornes que lui prescrivent la raison et les lois, est aussi fâcheux qu'on le suppose , pour la morale et pour la société? Une des plus fortes garanties qu'on ait de la bonne conduite des hommes, est le besoin qu'ils éprouvent de l'estime de leurs semblables. C'est cette estime qui leur fournit des moyens «l'existence, et d'une existence mêlée de satisfaction et de bonheur. Une personne mésestimée, repoussée par tout le monde, ne trouve aucun emploi de son temps ni de scs facultés, et ne

* LnnjninaU, Constitution de tous Ut peuples , tome Ier, page 127.

* Cette considération n'a pas échappé à un auteur anglais, non moins recommandable comme moraliste que comme économiste : « La misère, dit-il , a ce triste effet •> qu'elle s'attire une aversion du même genre que celle «qui est excitée par la mauvaise conduite, et rend, » trop snnvcut, le pauvre insensible à une considération

qu'on lui refuse. Dès-lors le respect pour les lois, le » besoin de l'affection et de l'estime des hommes , la »> crainte de leur mépris, la sympathie que toute créa-

jouit d'aucun des avantages de l'ordre social. Parmi les moyens de considération, la fortune est un des plus puissans. Le mépris public accompagne sans doute les richesses mal acquises; mais des richesses bien acquises sont une source de considération aussi bien que de jouissances. Les hommes aiment ceux qui peuvent leur être utiles; ils les flattent, les recherchent; or, si les individus peuvent se rendre utiles par leur capacité, ils peuvent l'être aussi par leurs richesses; le désir d'être riche peut donc être associé à des sentimens honorables *.

Ajoutons que la fortune publique, celle de l'état, ne s'accroît que des accroisscmens que reçoivent les fortunes particulières; et que si les particuliers étaient dépourvus de toute ambition à cet égard , l'état resterait pauvre aussi bien que les citoyens. Sans sortir de l'Europe , nous trouvons des pays misérables par la seule apathie de leurs habitans.

Au surplus, il ne me semble pas qu'on doive donner le nom de cupidité à l'amour des richesses contenu dans de justes bornes, et

lorsqu'il n'est accompagné «l'aucune action répréhensible. La cupidité suppose le désir de jouir, n'importe par quel moyen, du bien des autres; or, l'économie politique n'inspire nullement le désir de se procurer des richesses autrement que par les seules voies légitimes1, qui, loin d'être prejudiciables aux jouissances des autres hommes, leur sont, au contraire, très favorables et contribuent h l'opulence des nations. En inspirant le goût «les jouissances avouées par la raison, par la justice et l'intérêt des familles, clic stimule l'amour du travail et le développement «les talens de tous genres. L'industrie qu'elle protège, l'industrie bien entendue, loin «l'inspirer des sentimens hostiles envers autrui, fait sentir à ceux qui l'exercent, la nécessité «l'être justes; en nous apprenant que dos gains ne sont pas nécessairement, ne sont pas même fréquemment des pertes pour les autres , elle calme les sentimens haineux et jaloux; en nous enseignant ce que les hommes ont â gagner à entretenir parmi eux des sentimens bienvcillans et pacifiques, elle est éminemment sociable. Elle montre l'indispensable nécessité de respecter les propriétés d'autrui; et, ce qui est bien important,

« turc humaine est capable de ressentir pour les maux » et le bonheur d'autrui, perdent leur influencée sur » l'esprit et la conduite de celui qui gémit dans la misère ; » tandis que les appétits vicieux acquièrent chez lui une » force nouvelle. » (James Miix, History of british India, liv . VI, ch. 6.) y

1 Ou acquiert légitimement lorsqu'ou donne un équivalent de ce qu'ou reçoit; or, l'économie politique enseigne de quoi se composent les équivalons qui peuvent être reçus, et quels sont les moyens de pouvoir les offrir.

clic inculque ce respect aux classes de la société qui, clans le partage «les biens de ce monde, sont les plus maltraitées. Il n'est pas un ouvrier, même le plus indigent, s'il a quelques notions de l'objet et des moyens de l'industrie, qui ne comprenne que. sans des richesses accumulées clans les mêmes mains, personne ne sérail en état de faire les avances qu'exige une production quelconque; et que les pauvres qui cherchent à dépouiller les riches, sacrifient à l'avantage momentané d'obtenir une part mal assurée dans un coupable butin, l'avantage plus solide de pouvoir vendre leur travail constamment , et de pouvoir en tirer un revenu perpétuel. Qu'est-cc que le salaire de l'ouvrier? c'est la part qu'il obtient dans une production à laquelle il concourt; et comment ne sentirait-il pas qu'il est impossible à son maître de lui faire l'avance de cette portion, si le désordre remplace le travail , si les capitaux à l'aide desquels on exploité une entreprise, sont pillés et dispersés, et si le produit ne s'achève pas?

Voilà ce que les classes inférieures de la société apprendraient, avec beaucoup d'autres choses utiles, si elles jouissaient d'assez de loisir pour puiser l'instruction à sa source; mais ce qu'elles n'acquerraient jamais par une instruction directe , elles peuvent l'obtenir dans leurs relations avec les classes moyennes de la société, celles qui sont le plus a portée de recevoir tous les genres d'instruction *.

Il est fâcheux que J. J. Rousseau ait employé son éloquence â décrier les arts de la civilisation. Je respecte le talent et les intentions de l'écrivain} mais la vérité a aussi ses droits : « C'est notre in- » dustrie, dit-il, qui nous ôte la force et l'agilitc » que la nécessité fait acquérir à l'homme saup vage. S'il avait eu une hache,

son poignet rom- » prait-il de si fortes branches ? S'il avait eu une

* fronde, lanccrait-il de la main une pierre avec » tant de raideur ? S'il avait eu une échelle , grira- » perait-il si légèrement sur un arbre? S'il avait » eu un cheval, serait -il si vite à la course?

* Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler o toutes ses machines, on ne peut douter <|u'il ne b surmonte facilement l'homme sauvage; mais si « vous voulez voir un combat plus inégal encore, » mette/.-les nus et désarmés vis-à-vis l'un de l'au- » tre, et vous reconnaîtrez bientôt quel est l'avan- » tage d'avoir saus cesse toutes scs forces à sa dis- « position, d'être toujours' prêt à tout événement, » et de se porter, pour ainsi dire , tout entier avec » soi a. »

Voilà un morceau admirablement bien écrit, et l'uu de ceux sans doute qui faisaient dire à Yol-

' l'oyez daus le Discours préliminaire de mou Traité d'économie politique (5e édit., tome 1er, p. xciv), pourquoi c'est dans les classes mitoyennes de la société,

taire, qu'après les avoir lus, on était tenté de so remettre à quatre pattes et de s'enfuir dans les bois. Malheureusement, ou plutôt heureusement, les faits dont s'appuie J. J. Rousseau ne sont pas entièrement exacts, et quand même ils le seraient, il me semble qu'on ne pourrait pas admettre les conséquences qu'il en tire.

Dans les occasions où l'homme civilisé s'c&t mesuré corps à corps avec le sauvage, celui-ci ne l'a pas toujours emporté. Les

voyageurs français qui ont visité avec Pérou les côtes de la Nouvellc-Hollamlc, ont, au moyeu d'un dynamomètre, comparé leurs forces physiques avec celles des naturels de ces pays, et elles se sont trouvées constamment supérieures à celles des sauvages. Vingt ans plus tard, un autre voyageur, le capitaine Freycinet, a répété les mêmes expériences avec le même résultat.

Je sais que le besoin qu'ont les saurages d'exercer leurs sens, sous peine de compromettre leur vie, perfectionne souvent à un très haut degré les perceptions de la vue et de Fouie; mais, quand ils auraient quelque supériorité dans des facultés qu'ils exercent perpétuellement , cela prouveraitil, tout compensé, que leurs facultés valent mieux que les nôtres? Rousseau fait uu parallèle inégal, lorsqu'il compare l'homme sauvage pourvu de tous scs avantages, avec l'homme civilisé dépouillé des siens. La comparaison, pour être concluants entre l'un ou l'autre genre de vie, doit sc faire entre des hommes pourvus de tous les avantages qui résultent du développement de leurs facultés; or, les avantages qui mettent l'homme civilisé hors de pair avec le sauvage et avec tous les animaux, résultent aussi des développement qu'il a su donner à des facultés d'un autre genre.

C'est une erreur trop commune que de représenter comme l'Aomme de la nature , celui qui n'a pas su tirer parti de son intelligence. Notre intelligence fait partie de notre nature, aussi bien qu'un bras robuste. L'homme qui grimpe sur un arbre, faute d'avoir su construire une échelle, a développé scs membres aux dépens de son esprit, c'cst-à-ilire, une faculté grossière, qu'il a eu commun avec les brutes, aux dépens «l'une faculté relevée, immense dans scs résultats, qui n'appartient qu'à lui et qui le place à la tête de la créa- / lion.

Le véritable état de nature pour tous les êtres, est le plus haut point de développement où ils peuvent atteindre. Un arbre rabougri, qui, par la faute du terrain ou du climat, ne parvient pas àToute la grandeur dont il est susceptible, n'est pas plus près de la nature, que l'arbre qui, placé

plutôt que dans aucune autre, que les lumière* naissent et se perfectionnent.

* Discours sur l'origine de l'inégalité.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

clans des circonstances pins heureuses, sVst complètement développé et se montre & nos yeux chargé de fleurs et de fruits. La nature a donné aux animaux uuc fourrure pour les garantir des outrages de l'air; et, dans le même but, elle a donné à l'homme l'industrie pour sc faire des vêlemeus et se bâtir des maisons. L'homme abrité et vêtu est donc dans l'état de nature, puisqu'il est dans l'état où la nature a voulu qu'il fût, quand scs facultés sont pleinement développées. Par la même raison que les abeilles et les castors sont dans l'état de nature alors qu'ils forment des associations, la nature de l'homme est de vivre en société; il est à plaindre, il ne devient pas tout ce qu'il est capable «le devenir, lorsqu'il vit autrement. l>

Les arts nous corrompent , poursuit le philosophe chagrin. Cependant les voyageurs conviennent unanimement que les mémos vices, les memes crimes, dont nos sociétés ne fournissent que trop d'exemples , se retrouvent chez les hordes barbares; et si l'on compare leur faible population avec celle qui couvre les pays civilisés, les crimes sont à proportion, chez nous, moins fréqueiis que chez clics; et nous pouvons ajouter qu'ils y perdent, en général, ce

caractère de férocité que contient et adoucit toujours un peu la civilisation.

Les arts ont cet avantage particulier qu'ils donnent une direction utile ù l'activité, à l'inquiétude naturelle de l'homme. L'-homme désœuvré fait du mal plutôt que de ne rien faire; de même que l'enfant sc plait à bouleverser et à détruire, jusqu'au moment où il en sait assez pour construire. Concluons que l'industrie et les arts, en augmentant immensément le pouvoir et les facultés de l'homme, tendent à leur donner une heureuse direction, et tenons pour assuré qu'en travaillant à ce genre tic perfectionnement, nous servons puissamment la morale.

En multipliant nos besoins, la civilisation, diton, multiplie nos privations lorsque nos besoins ne peuvent cire satisfaits. Mais ne vaut-ii pas mieux apprendre à satisfaire ses besoins que de n'eu point avoir? Si c'était un bien de retrancher nos sensations, dans la crainte de nous créer des besoins, nous serions d'autant plus sages que nous en retrancherions davantage; car il n'en est pas une seule qui ne puisse nous exposer à quelque privation. Notre ambition dcs-lors devrait aller jusqu'à les retrancher successivement toutes, afin d'éviter toutes les privations, et de remonter de
.

1 J'ai entendu déplorer l'introduction dan» nos usages, du café, du chocolat, et de raille autres superfluités dont nos pères sc passaient fort bien. Ils sc passaient aussi de chemises : l'usage de la toile ne s'est répandu qu'au quatorzième siècle. Ce n'est que sous le règne de Henri NI, roi de France, que l'on a commencé a se ser-

degrés en degrés jusqu'au néant, de peur d'éprouver un besoin.

L'cxpéricucc nous apprend au contraire que le bonheur de l'homme est attaché au sentiment de son existence et au développement de ses facultés; or, son existence est d'autant plus complète, ses facultés s'exercent d'autant plus, qu'il produit et consomme davantage. On ne fait pas attention qu'en cherchant à borner nos désirs, on rapproche involontairement l'homme de la brute. En effet, les animaux jouissent des biens que le ciel leur envoie, et, sans murmurer, se passent de ceux que le ciel leur refuse. Le Créateur a fait davantage en faveur de l'homme : il l'a rendu capable de multiplier les choses qui lui sont nécessaires, ou seulement agréables; c'est donc concourir au but de notre création, que de multiplier nos productions plutôt que de borner nos désirs

Le développement des arts mérite d'autant plus d'être encouragé qu'il entraîne celui des facultés de lVsprit. Si nous pouvons parcourir la terre et mesurer les cieux; si nous communiquons nos pensées par-delà les distances et par-delà les temps; si les arts d'imagination nous font admirer des chefs-d'œuvre; si la poésie et le théâtre noua offrent d'aimables distractions, c'est à une industrie florissante que nous devons ces douceurs et le perfectionnement incontestable «le notre être.

Sous le gouvernement de Napoléon, on reprochait à l'économie politique de rendre les hommes trop raisonneurs et trop peu soumis aux décrets de l'autorité. Tout gouvernement qui prétend diriger les affaires, non dans l'intérêt des nations, mais dans l'intérêt d'un homme ou d'un petit nombre d'hommes, doit lui faire un semblable reproche. Ln vérité leur est importune. Les

hommes qui ne visent qu'à exploiter l'espèce humaine à leur profil, ne pouvant tuer la vérité, la persécutent. Mais quand les gouvernans sc proposent le bien public (et, à tout prendre, c'est pour eux le parti le plus honorable et le moins dangereux), ils ont tout à gagnera la connaître. Elle les garantit de leurs propres erreurs, des haines publiques qui en sont la suite, et des catastrophes qu'entraînent les haines publiques.

Si les critiques qu'ils essuient ont quelque fondement, elles deviennent d'utiles conseils qu'il est bon de suivre. Si clics sont injustes, une représentation exacte de la nature des choses ne sert qu'à faire mieux briller leur sagesse, et leur donne pour appui le bon sens du public éclairé, qui est

vir de fourchettes. L'Amérique était découverte, que nous n'avions pas encore do vitres à nos fenêtres! Ne vaut-il pas mieux que nous ayons contracté le besoin de toutes ces choses, que d'avoir le mérite de savoir nous en passer?

le plus sur de tous les auxiliaires. Leur but doit être de l'obtenir; ils peuvent alors mépriser en paix les clabauderies intéressées.

A l'égard des doctrines et des controverses qu'elles soulèvent quelquefois, établissent -elles des vérités utiles? l'administration en profite , aussi bien que le public. Sont-elles inutiles? on les oublie. Dans aucun cas elles ne sont redoutables. Les nations ne se soulèvent qu'à leur corps défendant, et après avoir épuisé les autres moyens d'exister d'une manière supportable. Elles supportent le despotisme lui-même, quand il n'est pas trop pesant et qu'il s'occupe du bien public. Voyez Frédéric II, roi de Prusse, et

Léopold, en Toscane, qui firent de leurs peuples ce qu'ils voulurent, et recueillirent «le la gloire par-dessus le marché '.

Quand l'économie politique professait la prétention de gouverner l'état , on conçoit qu'elle pouvait porter ombrage à l'autorité; mais ce danger n'est plus à craindre maintenant qu'elle nu consiste plus qu'à décrire la manière dont les choses se passent dans l'écouotnic de la société.

Appelé à diverses époques, et devant diverses assemblées, à professer l'économie politique et à faire connaître en quoi consistent les nouveaux et immenses progrès de cette science, j'ai dû me placer dans les divers pointa de vue d'où je pouvais la contempler tout entière. Je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'elle se lie à tout dans lu société. En quoi consistent en cfTet toutes les relations sociales? daus un échange de bons offices; car un ramas d'hommes qui se trahiraient, se combattraient les uns les autres, ne formerait pas une société. L'histoire de ces rapports est donc l'histoire de la société elle-même. L'économie politique va jusqu'à apprécier l'importance des rapports qui existent entre les premiers d'un étal et le corps social, entre la nation et les nations étrangères. C'est ce que j'ai cherché à laisser apercevoir dans le titre dont j'ai fait choix. On ne trouvera donc point ici des principes différons de ceux que j'ai professés dans mes précédens ouvrages*; on y trouvera ces principes plus développés, éclaircis par une multitude d'applications; portés, j'espère , jusqu'à l'évidence la plus irrésistible; et conduits jusqu'à leurs dernières conséquences. Quarante années se sont écoulées depuis que j'étudie l'économie politique; et quelles années! Elles valent quatre siècles pour les réflexions qu'elles ont fait naître. Cent ouvrages plus ou moins importans ont contribué à mûrir

* Sous le» bons empereurs romaine, les révoltes étaient bien plus rares que sous les mauvais. Titus et Marc- Aurèle moururent paisiblement; tandis que Caligula, Néron, Doraitirn, Commode, et une foule d'autres, périrent misérablement.

* Traité tt Économie politique , ou simple exposition de

les idées du public; mais le public a réagi bien plus fortement encore sur les écrivains. Les écrits de ceux «rentre eux qui auront le mieux profité d'un spectacle si imposant, subsisteront pour l'instruction de nos neveux. Les autres tomberont dans l'oubli. La postérité en fera le départ.

Toutes les sciences et tous les arts ont des rapports intimes avec l'économie des sociétés; mais l'histoire de leurs procédés demande des ouvrages spéciaux et des «Ictails dans lesquels je n'ai pas dû entrer. L'agriculture par exemple, ses progrès, l'état ou elle a été portée, et ce qu'elle peut devenir, donnent lieu à des considérations du plus haut intérêt relativement à la condition des peuples. Cependant si l'auteur d'une économie générale développait les progrès de cct art depuis les temps anciens jusqu'au nôtre, s'il décrivait les procédés agricoles usités dans les différentes parties de la terre, leurs défauts et les pcrfcct ionnemens dont ils sont susceptibles; s'il racontait les conquêtes végétales dont chaque contrée s'est enrichie sans appauvrir les autres; s'il se livrait eu un mot à toutes les considérations intéressantes dont l'agriculture peut être l'objet, cct auteur produirait un ouvrage immense, qui , en le supposant bon, détruirait une foule d'idées fausses, et répandrait un fort grand nombre de procédés utiles ; mais dont les lecteurs perdraient absolument de vue la liaison qui rattache les succès de l'agriculture à la prospérité des sociétés humaines.

Une grande partie de la richesse publique est fondée sur les arts mécaniques; le charron, en façonnant ses roues, concourt à l'aisance de son pays : l'économiste doit en dire la raison; mais il n'est pas tenu d'enseigner les procédés qu'il convient de suivre pour obtenir une roue bien faite; il doit donner les directions générales qui sont propres à assurer les succès de toute espèce d'industrie, quelle qu'elle soit; mais c'est à la technologie de chaque art en particulier, à montrer quels sont les meilleurs procédés d'exécution. J'cn ai déjà fait l'observation, et j'ai dû m'y conformer.

Nul ouvrage n'est moins utile qu'un livre qu'on ne lit pas; et un livre d'économie politique serait lu de peu de personnes, s'il excédait la mesure «lu temps et de la dépense dont la généralité «les lecteurs consent à faire le sacrifice pour connaître les ressorts «h: la société. Un couru complet n'est «lone pas celui qui contient tout ce «ju'on peut dire sur une science : l'entreprise serait téméraire, et

la manière dont 6C forment, sc distribuent et se consomment les richesses; 5e édition, 3 vol. in-3°.

Catéchisme « l'Économie politique , 3° édition, l vol. in-ttt.

Lettres a Nalthus , ivol.in-8°.

-tas.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

l'exécution impossible. J'entends par un cours complet, celui qui ne laisse sans explication aucun des phénomènes que nous sommes capables d'expliquer dans l'état actuel de nos connaissances. Cette explication doit s'y trouver directement, ou indirec-

tement; elle doit être exprimée ou se déduire facilement des principes qui s'y trouvent développés. Il faut qu'en y donnant une dose d'attention sullisaute, un auteur, un professeur qui le prennent pour guide, puissent y trouver la base de tous les développemrns qu'ils jugent à propos, selon les circonstances, de donner à certaines parties entre autres de leur travail. L'économiste n'est point tenu de donner l'histoire des diverses institutions qui se sont succédé sur la surface de la terre. Elles ne sont à ses yeux que des accidens qui l'aident à faire connaître la nature des choses et les conséquences qu'on en peut tirer; mais la totalité des faits, et surtout In description hypothétique des faits tels qu'ils ont dû se passer, ne seraient qu'un encombrement dans un exposé de lois naturelles et incontestables. Il suffit à l'économiste de s'appuyer sur les faits qui prouvent quelque chose. De même que le naturaliste qui expose les lois du moude physique en s'interdisant les conjectures sur l'origine et la formation des êtres naturels, il expose les lois dont ne peuvent s'affranchir les sociétés, sans approfondir ce qui échappe à nos moyens de savoir.

Je n'ai donc pas dû examiner si les peuples ont dû être pasteurs avant d'être cultivateurs, et chasseurs avant d'être pasteurs. Il en est de ces spéculations comme de la question de savoir si les sciences sont originairement descendues du plateau de la Tartaric, ou bien quels cataclysmes ont changé plusieurs fois la superficie de notre globe. Ces questions sont attrayantes et ont même plusieurs fois tourmenté ma curiosité; mais ce qui doit nous occuper avant tout, nous autres pauvres humains, si malheureux par notre faute, c'est de savoir jusqu'à quel point nous pouvons influer sur nos destinées; et, quelle «pie soit notre condition , comment nous pouvons la rendre plus parfaite ou moins misérable. Aussi ce cours est-il essentiellement pratique et applicable.

Je n'y discute les points de doctrine qu'autant qu'il est nécessaire pour en comprendre les applications et lier ensemble les vérités de fait. Pour cela il fallait considérer la société dans cet état plus ou moins avance de civilisation, où l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts se combinent de mille manières pour nous faire jouir de leurs bienfaits, et quelquefois aussi nous exposer à des dangers qu'il est bon de prévenir; il fallait observer la société dans cet état intermédiaire entre la barbarie et la civilisation complète, où nous en voyons assez pour recueillir les fruits de

l'expcricnce, mais où nous ne sommes pas assez avancés pour que nous n'ayons aucun progrès h espérer. C'est à peu près l'état où se trouve la portion de notre globe que l'on appelle civilisée.

Je sais bien que mon livre, écrit dans ce but, ne sera pas d'un grand secours aux Calmouks et aux Iroquois : je m'en consolerai en songeant que même lorsqu'il aurait clé fait pour eux, il ne leur aurait pas servi beaucoup plus, car ils ne l'auraient pas lu davantage; et que tel qu'il est, il peut être utile aux nations les plus populeuses, les plus susceptibles de perfcclionncmcns, à celles qui finiront par policer le monde entier. C'en est assez pour satisfaire mon ambition.

Jaloux de répandre dans toutes les classes de la société des notions que je crois importantes pour tout le monde, j'ai cherché à être aussi clair qu'il est possible. Qu'on ne prenne donc pas de l'humeur contre quelques vérités qui paraîtront tellement évidentes , qu'on ne les jugera pas dignes d'être exprimées. Bien souvent de semblables idées ne paraissent évidentes que parce qu'elles sont dépouillées de tout appareil scientifique et réduites à leur plus simple expression. Mais je montrerais, si la chose en valait la peine, que les propositions que l'on serait tenté de regar-

der comme les plus évidentes, ont toutes été contredites. J'ai eu d'ailleurs bien des occasions de remarquer que les mômes personnes qui affectent de dédaigner les vérités les plus communes et de dire : Tout le monda sait ces choscs-là , sont précisément les personnes qui agissent et parlent comme si elles les ignoraient complètement. Elles se méprennent sur le point essentiel d'une question, et trouvent triviale la phrase qui le met en évidence. Mais eu leur accordant même toute la pénétration qu'elles croient avoir, ne doivent-elles rien tolérer en faveur des esprits moins prompts que le leur? Tout le monde n'est pas doué de la sagacité qui fait apercevoir toutes les conséquences d'un principe, ou qui remonte à un principe dont on ne voit que les conséquences. o 11 faut beaucoup de philosophie, dit » avec raison J. J. Rousseau, pour savoir observer » une fois ce qu'on voit tous les jours. * Un principe brillant de sa propre évidence, ou appuyé sur de solides raisons, bien qu'il paraisse superflu à des lecteurs déjà .bien convaincus, a le mérite de prévenir cent objections. 11 répond d'avance h ces publicistes sans mission, ou qui u'ont que des missions qu'ils n'osent avouer, et qui prennent à tâche île mal poser les questions pour empêcher le bon sens du public de les résoudre. \ -

Au reste, le public n'eût-il que »les idées justes, une observation commune ne fait-elle pas partie de la science aussi bien qu'une observation plus rare? N'est-ce rien faire pour l'instruction que de mettre chaque vérité à la place qu'elle doit occuper? Dans un traité de physique, ne doit-on pas

trouver sur la chaleur, par exemple, des vérités et des faits qui sont connus de nos cuisinières? On sait beaucoup de vérités dès

l'enfance, sans avoir cherché ni d'où elles viennent, ni les conséquences qu'on en peut déduire. N'y a-t-il pas quelque avantage pour le lecteur à pouvoir les classer, et même quand il a d'avance une opinion exacte, ne lui convient-il pas «le pouvoir dire pourquoi il a cette opinion? D'Alcmbert l'avait aussi remarqué de son cdté : « Le vrai qui semble se montrer «le » toutes parts aux hommes, dit-il, ne les frappe » guère, à moins qu'ils n'en soient avertis D'ailleurs la vérité qui court les rues daus un endroit, est ignorée un peu plus loin. \J

Je suis en état de prouver que les plus grandes erreurs qui aient été professées en économie politique, depuis les premières années du dix-septième siècle, époque ou l'on a commencé à s'en occuper, jusqu'à nos jours, viennent toutes de l'ignorance où leurs auteurs ont clé de l'un ou de l'autre des principes le * plu .t élémentaire $ «le la science. J'espère donc qu'on ne me reprochera pas d'y avoir donne quelque attention ; j'ose promettre à ceux pour qui ces notions élémentaires seront devenues familières, qu'ils ne rencontreront plus aucune difficulté grave dans cette étude , et qu'ils arriveront, sans s'en apercevoir, aux plus hautes démonstrations. Les questions ne deviennent épineuses que pour les esprits qui n'ont pas bien conçu les principes fondamentaux; ou qui les ayant compris, et ayant ensuite oublié les démonstrations par lesquelles ils avaient été convaincus, ont repris le cours de leurs anciennes opinions.

Souvent les principes ne sont pas bien saisis, parce que le lecteur ne veut pas attacher aux expressions le sens que l'auteur y attache. L'embarras des auteurs h cet égard est extrême. Si, pour être compris, ils emploient des termes connus, ou ces mots sont insuflisaus pour exprimer des idées nouvelles, ou ils apportent

auUecteur des notions fausses *; s'ils veulent créer «les termes analogues aux nouveaux progrès de leurs idées, on les accuse de néologisme. Ils avancent entre la crainte d'être mal compris ou de ne l'être pus du tout. C'est en partie pour que l'on ait un moyen de se retracer, au moment qu'ou le désire, la véritable signification des termes «le l'économie politique, que j'ai joint à mon Traité * , un épitome où ils sont sommairement expliqués par ordre alphabétique, épitome que l'on peut consulter avec fruit en étudiant le nouveau développement que je doune aujourd'hui à cette science. j •

1 Discours préliminaire Je l' Encyclopédie.

» Par exemple, après qu'il a été prouvé qu'un capital se compose de beaucoup d'autres choses qui* d'une somme d'argent, ceux qui se bornent à y voir une somme d'argent, ne petivrnt entendre en quoi consiste l'augmeii-

fl répond en même temps au reproche que m'ont fait quelques économistes très distingués d'Angleterre, d'avoir donné xlcs définitions incomplètes; car il ne me semble pas qu'aucun trait caractéristique soit omis dans cet épitome. Au surplus , je dois pour l'avenir, non moins que pour le passé, déclarer ici ce que je pense des définitions en général. Les définitions sont d'une fort grande importance dans la vieille philosophie , dans celle qui fonde scs argumens plutôt sur les mots que sur les choses. Dans la manière d'argumenter qu'elle aflcctc, il faut que la suite des raisoiniemens sc trouve tout entière dans les prémisses; faute de quoi , elle vous accuse de faire une définition différente, selon ce que vous voulez prouver. Mais ce n'est point donner une définition différente , que de faire remarquer un nouveau caractère , à mesure qu'il se présente, et que le lecteur est parvenu au point de pouvoir le dis-

tinguer et le comprendre. Ne suffit-il pas que le caractère assigné d'abord ne se trouve pas démenti par les traits qu'on y ajoute plus tard? Un naturaliste qui définit une abeille, l* innée te qui recueille sur les fleure la matière de ta cire et du miel , en donne sans doute une idée incomplète , mais qui n'exclut pas les développemens qui achèveront l'histoire naturelle de col insecte et compléteront l'idée que l'on doit s'en former. On comprendra mieux la nature et le jeu «le ses organes à mesure qu'on les verra manœuvrer; taudis qu'une définition sèche et scientifique de ces mêmes organes, quoique rigoureusement exacte, n'aurait donné qu'une idée confuse d'une abeille.

Par une raison du même genre , si j'ai à parler de la valeur des choses, et si je fais entrer dans la définition rigoureusement exacte de cette «jualité, tous les caractères qui lui sont propres, le lecteur, malgré la longueur de cette définition , et faute «le documcns et d'applications qui ne lui ont pas encore été offerts, n'aura qu'une idée obscure des propriétés «le la valeur; tandis qu'au contraire, si je ne dis en commençant, sur la valeur, que ce qui est indispensable pour comprendre les faits fondamentaux, et si je fais remarquer scs traits caractéristiques à mesure que le lecteur est plus en état de les apprécier, il finira par concevoir complètement ce qui constitue une qualité composée de beaucoup d'autres. Je ne serais répréhensible que dans le cas où un nouveau caractère ne s'accorderait pas avec un de ceux que j'ai précédemment remarqués; car, dons ce cas, un des deux caractères aurait été mal observé.

talion d«w capitaux, qui peut avoir lieu dans un pays en même temps que l'argent y devient plus rare. Voyez la irc partie de cet ouvrage, chap. 10, il , ta et l3.

* Voyez, le Traité Jt Économie politique , 3 volumes in-8° , tome III, page a55. Paris, Rapilly.

Je pouvais à mon tour user de récrimination envers plusieurs économistes anglais, et leur reprocher des définitions prolonges qui, si l'on se met à la place d'un lecteur qui ne sait pas la chose d'avance, obscurcissent la maLière au lieu de l'éclaircir. Si l'on a accordé h mes écrits sur l'économie politique le mérite de la clarté, s'ils paraissent avoir été préférés pour servir de base à renseignement de cette science en Europe et dans les deux Amériques, peut-être dois-je cet honneur à la méthode même qui est devenue l'objet de ce reproche *.

Même en s'attachant à fuir les abstractions et à se tenir dans le monde réel , on est souvent forcé de prendre en considération des idées générales, avant d'en faire l'application aux circonstances de la vie. Les mots travail , valeur , propriété , consommation, sont des termes abstraits. Je ne me suis pas dissimulé combien il était difficile de mettre ces abstractions à la portée de tout le monde. J'ai essayé de le faire à la faveur d'exemples nombreux qui sont des applications, dont les personnes accoutumées à méditer n'ont pas besoin, mais que je les prie de me pardonner en faveur des autres.

Des exemples préviennent la fatigue d'esprit que le lecteur éprouve h chercher lui-méme les applications que l'auteur a eues en vue. En suggérant ces applications, l'auteur fait le sacrifice de son amour-propre ; car le commun des lecteurs conçoit une haute opinion de la profoudeur d'un génie qu'on a de la peine à comprendre. :

La plupart des chapitres qui composent cet ouvrage ayant fait la matière de discours prononcés en public, on ne sera pas surpris d'y trouver l'emploi de la seconde personne *. Je l'ai conservé , de même que quelques formes un peu plus familières que celles d'un livre didactique, comme étant favorables à des explications qu'on veut rendre aussi nettes qu'il est possible. Les nombres dont je fais mention sont en général exprimés en sommes rondes, les seules qui présentent une idée à une assemblée réunie pour entendre une explication orale. Des nombres ronds ont toute l'exactitude nécessaire pour servir à des exemples; et les nombres fournis par les recherches de la statistique ont rarement une exactitude assez grande, pour ne pas permettre qu'on prenne une semblable liberté à leur égard. Je doute qu'après des dénora-

* Je ne parle pas des critiques peu sensées , et encore moins des diatribes que m'ont quelquefois attirées mes ouvrages. Une sottise, une inculpation gratuite, une assertion provenant de l'ignorance, se réfutent d'cllcsmémesà mesure que les connaissances positives se répandent. 11 ne faut pas perdre à batailler, un temps si nécessaire pour avancer et pour faire avancer les nations. Je ne m'arrête à la polémique que lorsqu'il en peut sortir quelque instruction, lorsqu'elle peut, mieux qu'un

bremens , même plus parfaits que ceux que nous avons, personne sache, à un million d'âmes près, quelle est, k une époque donnée, la population de la France. Heureusement qu'il n'est pas nécessaire de le savoir mieux pour établir des principes très certains et très utiles au sujet de la population.

C'est à la fin de l'ouvrage, que je traite de plusieurs sujets qui ont une connexité intime avec l'économie des nations, parce qu'il

faut savoir l'économie politique, pour apprécier convenablement ces connaissances accessoires. On ne peut bien comprendre l'usage qu'on peut faire des données de la statistique, que lorsqu'on connaît bien l'économie du corps social. C'est alors seulement qu'on distingue les données qu'il est possible d'acquérir, de celles qui ne méritent aucune créance; celles qui ne sont que curieuses, de celles dont ou peut se servir utilement; celles dont on peut tirer des iuduclions importantes, de celles qui ne prouvent rien. •

Telle est encore l'histoire des progrès de l'économie politique. L'histoire d'une science fait connaître l'époque où l'on a constaté les principales vérités dont clic se compose, cl la manière dont on y est parvenu. Or, ccs notions ne peuvent avoir d'intérét qu'après l'exposé des vérités elles-mêmes; c'est alors seulement qu'on peut juger de l'importance des hommes et des travaux auxquels on eu est redevable. C'est d'ailleurs une occasion de retracer sommairement les principes dont les preuves ont été fournies dans le courant de l'ouvrage. L'auditeur ou le lecteur est alors en état de porter un jugement sur les progrès véritables, comme sur les mauvaises directions qu'on a prises quelquefois, et les fautes qui en ont été la suite.

Les cfTorts qui ont été faits chez les peuples actuellement les plus civilisés du monde, pour s'initier dans les principes de l'économie politique, et même les faux pas qu'on a faits dans celte carrière, sont une preuve du vif intérêt qu'inspire ce genre d'étude, et de l'importance qu'on y attache. Plus on parviendra à la simplifier, k la rendre facile, et plus elle se répandra. On pourra bientôt lui appliquer ce que disait Voltaire au commencement du dernier siècle, en parlant des principes de Newton: «11 faudra

bien qu'on les cnsciguc un jour, o lorsqu'il n'y aura plus d'honneur à les connaître, » mais seulement de la bonté à les ignorer. »

simple énoncé , faire connaître la nature des choses.

* Les leçons que je prononce an Gmserratoire des arts et métiers de Paris, sont un choix des notions de l'économie politique, qui me semblent indispensables pour assurer le succès des entreprises industrielle», et pour guider tout ài la fois les jeunes gens dans le choix d'uue profession utile, et les capitalistes dans l'emploi de leurs foud».

DK SOS BESOINS IT DR NOS BIRNS

Les besoins de l'homme dépendent de sa nature, de son organisation physique et morale, et diffèrent suivant les positions où il se trouve. Quand il est borné à une vie purement matérielle et végétative, il a peu de besoin à satisfaire au-delà de sa nourriture. Quand il fait partie d'une nation civilisée, ses besoins sont nombreux et variés. Dans tous les cas, et quel que soit sou genre de vie, il ne peut le continuer à moins que les besoins que ce genre de vie entraîne ne soient satisfaits.

Remarquons que ce n'est pas sans un sentiment quelconque de peine , que nous éprouvons des besoins, et sans un sentiment correspondant de plaisir, que nous parvenons à les satisfaire; d'où il résulte que les expressions : pourvoir à nos besoins, multiplier nos jouissances , et même contenter nos goûts y présentent des idées du même genre et qui ne diffèrent entre elles que par des nuances.

De cette vue générale de nos besoins , passons à l'examen des moyens que nous avons de les satisfaire.

Ces moyens consistent dans l'emploi , dans l'usage que nous faisons de différentes choses que nous nommons des biens ou des richesses.

Ces richesses sont de deux sortes qu'il convient de distinguer avec soin.

Les unes nous sont données gratuitement et avec profusion par la nature, comme l'air que nous respirons, la lumière du jour, l'eau qui nous désaltère, et une foule d'autres choses dont l'usage nous est devenu tellement familier, que nous en jouis-

sons souvent sans y penser. On peut les nommer des richesses naturelles. Elles appartiennent à tout le monde : aux pauvres comme aux riches, et ne sont appelées des richesses que dans un sens général et philosophique.

C'est dans la même catégorie qu'il convient de placer les biens personnels que nous ne devons qu'à la munificence de la nature ou à des accidens heureux, tels qu'une bonne santé, un heureux caractère, l'amour de nos proches, et plusieurs avantages moraux, qui, sans être absolument gratuits, n'ont aucune valeur rigoureusement assignable, tels que la considération publique , la confiance qu'on inspire.

Les autres biens sont le fruit d'un concours de moyens qui ne sont pas gratuits. Nous sommes forcés d'acheter, pour ainsi dire, ces derniers biens par des travaux, des économies, des privations; en un mot, par de véritables sacrifices. De ce nombre sont les alimens, qu'on ne peut sc procurer sans culture; les vêteraens,

qu'on ne peut avoir sans que quelqu'un les ait préparés; les maisons, qui n'existent qu'après qu'on les a construites. Pour jouir de ces biens , il faut les avoir créés, ou bien les avoir acquis par un échange où nous donnons aux hommes qui les ont créés, d'autres biens du même genre.

On ne peut pas séparer de ces biens l'idée de la propriété. Ils n'existeraient pas si la possession exclusive n'en était assurée à celui qui les a acquis de l'une ou de l'autre de ces manières; c'est-àdire, par l'échange. Quel motif aurait-il pour faire le sacrifice sans lequel il est impossible de les obtenir, s'il ne pouvait en «lisposcr selon sa volonté?

D'un autre côté, la propriété suppose une société

DE NOS BESOINS ET DE NOS BIENS

quelconque «les conventions, «les lois. On peut en conséquence nommer les richesses ainsi acquises, «les richesses sociales.

Elles ne se rencontrent en effet qu'avec l'état social. Elles sont fumiers sur le droit de posséder, qui est un droit reconnu et garanti par la société, par la communauté. Elles ne peuvent être évaluées que par l'échange, au moyen duquel leur valeur est constatée; or, l'échange suppose encore l'état de société : l'homme isolé ne saurait conclure aucune espèce de marché.

J'ajouterai qu'elles peuvent seules devenir l'oLjct d'une élude scientifique , car elles seules sont ap- 'préciablcs rigoureusement; seules elles suivent, dans leur formation , leur distribution dans

la société, et leur consommation, des règles invariables, où les mêmes causes sont toujours suivies des mêmes effets.

La possession exclusive qui, au milieu d'une uombreuse réunion d'hommes, distingue nettement la propriété «l'une personne «le la propriété «l'une autre personne , fait que, dans l'usage commun, ccttc sorte «le biens est la seule h laijucllc on donne le nom «le richesse. On ne fait point entrer dans l'inventaire «l'un homme les biens naturels dont il a la jouissance en commun avec l'humanité tout entière; mais on y fait entrer cette portion des richesses sociales qui lui appartient personnellement, qu'il a acquise par ses propres soins, ou qu'il tient à titre de don ou «l'héritage. C'est là que viennent se ranger non-seulement les choses capables de satisfaire directement les besoins de l'homme tel que l'ont fait la nalurc et la société, mais les choses «;ui ne peuvent les satisfaire qu'indirectcment, en fournissant des moyens «le se procurer ce qui sert immédiatement, comme l'argent, les litres de créances, les contrats de rente, etc.

Les terres cultivables sembleraient «levoir être comprises parmi les richesses naturelles , puisqu'elles ne sont pas de création humaine, et que la nature les donne gratuitement à l'homme; mais comme celte richesse naturelle n'est pas fugitive, ainsi que l'air «le l'atmosphère, ou l'eau de la mer; comme un champ est un espace fixe et circonscrit, que certains hommes ont pu s'appropriera l'exclusion de tous les autres «jui ont donné leur consentement à cette appropriation, la terre, «pii était un bien naturel et gratuit, est «levenue une richesse sociale dont l'usage a dû sc payer.

Il semble, au premier abord, que ce soit une injustice «pii ôte arbitrairement aux hommes (ju'cllc exclut, des avantages «ju'ellc

accorde à ceux

1 Les hommes unis par des intérêts communs et par des conventions expresses ou présumée», forment de» sociétés. On appelle ce» sociétés des nations, lorsqu'on a en vue certaiovs réunions en particulier, occupant un

qu’elle favorise. Vous verrez plus tard qu’il n*en est pas tout-à-fait ainsi , et que si l'appropriation des terres donne quelques avantages à celui qu’on reconnaît pour maître du terrain, elle n’dte rien au non-propriétaire qui ne tirerait aucun parti «lu sol, si le sol n’était pas devenu la propriété «l’un autre. Vous verrez qu’une terre quiesl «levenue une propriété, fournit à ceux même à qui clic u'est pas donnée, plus de moyens de subsister, et «les moyens plus assurés, «pii si le meme terrain étaiL demeuré vague et sans propriétaire.

De métne. quoique l’eau soit une richesse naturelle, du moment qu’un cours d’eau, une chute qui fait tourner un moulin, est devenue la chose d’un propriétaire, qui s'attribue exclusivement le service qu’on en peut tirer , ce cours «l’eau a cessé d’être une richesse naturelle : il n’csl plus permis au premier venu d'en disposer gratuitement ; il est devenu une richesse sociale; mais, sous cette forme, il est susceptible de rendre plus de services, même aux non-propriétaires, que s’il était resté une richesse naturelle, l.c saut du Niagara aux États- Unis, «jui est peut-être la plus belle chute d’eau du monde entier, et qui n’est la propriété de personne, ne sert h personne; tandis «juc la chute «l’un ruisseau à bouviers, en même temps qu'elle est la propriété «l’un manufacturier, contribue à faire vivre plusieurs centaines d’ouvriers «jui n’en sout pas propriétaires.

En supposant que les hommes pussent créer «les richcsscsna-tiirellcs. ils n'auraient aucun motif pour s'cii donner la peine; ou peut faire artificiellement de l'air rcspirable, mais ce n'est que comme une expérience «le chimie; car, si nous eu faisions pour notre usage , il nous faudrait payer ce que la nature nous offre gratuitement. D'un autre côté, les richesses naturelles sont inépuisables, car, sans cela , nous ne l«;s obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. Lorsque je parlerai, dans ce cours, de richesses sans autre désignation, ce sera donc toujours de richesses sociales dont il sera «{uestion.

Dans l'usage commun, le mot richesses réveille l'idée d'une grande abondance «le ces bicus. Ceux qui n'en possèdent que peu ne sont pas appelés riches. Celte manière de s'exprimer n'a pas assez de précision pour nous. L'idée d'une abondance plus ou moins grande n'est pas nécessairement renfermée «lans l'idée de richesses; c'est une circonstance qui ne tieut pas à la nature des richesses que d'être abondantes ou rares. Une très petite quantité de ce cjuc nous avons appelé de ce nom ,

territoire déterminé, parlant communément le mrmo langage, et reconnaissant un gouvernement central qui leur est commun.

DE LA VALEUR QIPONT LES CHOSES

sera donc pour nous tle la richesse , aussi bien qu'une grande quantité, de même qu'un forain de blé est du blé , aussi bien qu'un boisseau rempli de celte denrée.

Je vous parle de grandes et de petites portions de richesses ; mais quelles bases avons-nous pour les mesurer? Sur quoi jugerons-nous qu'une portion de richesse est plus grande qu'une autre. De* vant chercher les causes qui les augmentent ou les diminuent, nous avons besoin cependant de constater leur grandeur.

La richesse ne se proportionne pas à la dimension ou au poids des objets que l'on possède; autrement un meuble grossier, une armoire , qui se trouverait en volume ou en poids excéder de mille fois une tabatière d'or, serait une richesse mille fois plus considérable que la tabatière! Cela ne sc peut pas. Quelle est donc la qualité qui détermino le rapport qu'ont entre elles ces deux portions de richesses, dont l'une est sous la forme d'une boite d'or, et l'autre sous la forme d'une armoire ou d'un buffet? Il n'est aucun de vous, messieurs, qui ne fasse la réponse : C'est leur valeur. En dressant un inventaire, en faisant le partage d'une succession, ou ne mettra pas sur les plateaux d'une balance ces deux meubles; on les évaluera; on estimera leur valeur ; et c'est en raison de leur valeur qu'on les fera entrer dans le partage des biens, des richesses, dont sc compose cet inventaire ou cette succession. \J

Vous voyez que la richesse ne dépend pas de l'espèce des choses, ni «le leur nature physique, mais d'une qualité morale que chacun nomme leur valeur. La valeur seule transforme une chose en richesse dans le sens où ce mot est synonyme de biens, de propriété. La richesse qui réside en une chose quelconque, que ce soit une terre ou un meuble, un cheval ou une lettre de change, est proportionnée à sa valeur. Quand nous parlons des choses comme étant desTichcsses, nous ne parlons point des autres qua-

lités qu'elles peuvent avoir ; nous ne parlons que de leur valeur. Nous sommes donc autorisés à dire que les richesses sociales, les richesses qui sont des propriétés, se composent de la valeur des chose» que Von possède..

CHAPITRE II

DE LA VALF.CB Qt'o.NT LES CHOSES.

Nous n'aurions qu'une idée imparfaite de la nature et de la grandeur des richesses, si nous n'avions que des idées confuses de ce que signifie le mot valeur. Nous suflit-il pour posséder de grandes richesses, d'évaluer très haut les biens que nous possédons? Si j'ai fait construire une maison

que je trouve charmante, et s'il me plait de l'évaluer cent mille francs, suis-je en effet riche de cent mille francs à cause de cette maison? Nous recevons un présent d'une personne qui nous est chère : ce présent est inestimable à nos yeux ; cependant il 11e nous rend pas immensément riches. Pour qu'une valeur soit une richesse, il faut que ce soit une valeur reconnue, non par le possesseur uniquement, mais par toute autre personne. W

Or, une marque certaine que la valeur d'une chose que je possède est reconnue et appréciée par les autres hommes, c'est lorsque, pour en devenir possesseurs, ils consentent à me donner une autre valeur en échange. Alors la quantité de ce que l'ou donne en échange, comparée avec la quantité qu'on en donne pour acquérir tout autre objet, établit entre ces deux objets le rapport qui existe entre leur valeur. Si pour acquérir ma maison,

personne n'offre au-delà de trente mille pièces d'un franc, c'est une preuve qu'elle ne vaut réellement que trente mille francs, quelque évaluation qu'il m'ait plu d'en faire, et qu'elle constitue une richesse moitié moins grande qu'une autre maison, ou tout autre objet dont on offre soixante mille francs. \J

Je suis confus d'insister sur des observations si communes; mais vous sentirez plus tard, messieurs, combien ces notions préliminaires étaient indispensables et rendent facile l'intelligence des hautes vérités de l'économie politique. Plusieurs d'entre vous ont peut-être déjà lu de nombreux volumes sur la nature des richesses et leur production, dont les auteurs, gens de mérite d'ailleurs, ne s'entendent pas entre eux, ne s'entendent pas toujours eux-mémes , faute d'avoir bien conçu les plus simples élémens de la science.

C'est la nécessité de constater la valeur des choses par un échange, ou du moins par la possibilité que l'on a de les échanger, si l'on en a le désir, contre une certaine quantité d'autres choses, qui a fait donner à la valeur sociale qu'elles ont, à la seule valeur dont il puisse être question en économie politique, le nom de valeur échangeable. C'est ainsi que la désigne le célèbre auteur des Recherche* sur la nature et les causes de la Richesse des nations, Adam Smith; et comme le mot échangeable est toujours indispensable cl compris dans les valeurs qui sont l'objet de cette étude, il est inutile de le répéter en toute occasion ; il est toujours sous-entendu. \ J

Tout le monde reconnaît que les choses ont quelquefois une valeur d'utilité fort différente de la valeur d'échange qui est en elles; que l'eau commune, par exemple, n'a presque aucune valeur, quoique fort nécessaire; tandis qu'un diamant a une valeur

d’échange considérable, quoiqu’il serve peu. Mais il est évident que la valeur de l’eau fait partie de nos richesses naturelles, qui

DE LA VALEUR QU’ONT LES CIIOSES

ne sont pas du domaine de l’économie politique ; nonçons-nous à l'étude de la physique lorsque et que la valeur du diamant lait partie de nos ri- nous nous apercevons que l’électricité sc com-chesses sociales, les seules qui soient du ressort de porte de diverses façons, scion les corps et selon cette science 1 . les situations? non; nous cherchons à la suivre

Il y a même des objets qui renferment en eux dans ses diverses altérations. Étudions de même ces deux genres de valeur, et même dans des pro- la valeur : nous ne la trouverons peut-être pas portions fort différentes. Il suffit pour s'en con- beaucoup plus fugitive que l’électricité. ** vaincre, de comparer la valeur du fer avec celle La seconde circonstance à remarquer relativcdc l’or. L’or est certainement moins utile que le ment à la valeur des choses, est l’impossibilité fer, et cependant il vaut beaucoup plus. C’est qu’il d’apprécier sa grandeur absolue. Elle n’est jamais y a dans l’or une très forte portion de richesse que comparative . Quand je dis qu’une maison que sociale et d’échange; tandis qu’il y a dans le fer, je désigne, vaut 50 mille francs, je n’affirme aupar des raisons qui vous seront expliquées, une tre chose sinon que la valeur de cette maison est faible dose de valeur sociale, et beaucoup de va- égale à celle d’une somme de 50 mille francs; leur naturelle, qui ne fait point partie de nos ri- mais qu’est -ce que la

valeur de cette somme? Ce chesses sociales. n’est point une valeur existante par elle-même et

Relativement, à la valeur d’échange, je dois abstraction faite de toute comparaison. La valeur vous faire remarquer deux circonstances qui ne d’un franc, de cinq francs, de cinquante mille manqueraient pas de sc présenter plus tard à francs, se compose de toutes les choses que l’on votre esprit, et qui alors pourraient à vos yeux peut avoir pour ces différentes sommes. Si l’on jeter du louche sur certaines démonstrations. Il peut, en les donnant en échange, avoir une plu» vaut mieux être prévenu là-dessus; il vaut mieux grande quantité de blé, de sucre, etc., elles vaconnaitrc d’avance, sous toutes ses faces, l’objet lent plus relativement à ces denrées; si l’on peut qu'on étudie, parce que lorsqu'il se présente de en avoir moins, elles valent moine ; car la valeur nouveau à nos spéculations, sous un aspect un d’une somme «l'argent, comme toutes les autres peu différent de celui où nous l’avions vu d’a- valeurs, se mesure par la quantité des choses que bord, nous ne laissons pas de reconnaître son l'on peut obtenir en échange. V* identité. Ne faut-il pas «Tailleurs que nous con- Il en est de l’idée de la valeur, comme de l’idée naissions toutes les différentes propriétés des clio- de la distance. Nous ne pouvons parler de la disses, pour savoir comment elles agissent dans les tance où est un objet, sans faire mention d’un auphénomèucs où elles jouent un rôle? tre objet, duquel le premier se trouve à un éloi-

La valeur d'une chose est. une quantité posi- gnement quelconque. De même l'idée de la valeur tive, mais elle ne l’est que pour un instant donne, «l'un objet suppose toujours un rapport quclcon- Sa nature est d’être perpétuellement variable, de que

avec la valeur d'un autre objet, changer d'un lieu à l'autre, d'un temps à l'autre. Cette nouvelle difficulté est-elle un motif su/B- Rien ne peut la fixer invariablement, parce (ju'elle sant pour renoncer à l'étude des valeurs? A ccttc est fondée, ainsi que vous le verrez plus tard , sur question «juc je me faisais tout-à-Theure , la même des besoins et des moyens de production «jui va- réponse peut être faite. Quand on veut étudier sûrient à chaque minute. Cette variabilité compli- rement, il faut connaître les choses avec toutes que les phénomènes de l'économie politique; elle leurs propriétés. Il faut constater ce qui est vrai les rend souvent fort difficiles à observer et à ré- et ce qui ne Test pas; et il ne faut pas que la diffisoutire. Je ne saurais y porter remède : il n'est cullé. peut-être l'impossibilité de parvenir à ccrpas en notre pouvoir «le changer la nature des taincs connaissances, nous détourne d'étudier choses. 11 faut les étudier telles qu'elles sont. Rccelles où nous pouvons atteindre. Le thermomè-

* Les biensqui ont une valeur d'échange constituent qui est le juge de la grandeur de cet Inconvénient ? |{ seuls ce que les nations nomment des richesses, parce peut y avoir sur Ce point autant d'avis que de personque ce sont les seuls qui puissent procurer à celui qui ne*. Certaine» gens se privent d'un bon dîner pour avoir les possède, la jouissance de toutes les choses indiffé- un habit propre; d'autres se privent d'un habit pour rem ment qui sont capables de satisfaire scs besoins ou «voir un bon dîner. U UC évaluation arbitraire ne saurait de gratifier sers goûts. Ce sont aussi les seuls «jui soient devenir une mesure; et si l'ou regarde comme une aprigourcuscmcnt appréciables. M. Louis Say , de Nantes, prédation de Tinconvé'iiient , la chose dout en géuéra 1 a cbciclié a donner une autre appréciation des biens; il les hommes consentent à se priver pour en avoir une veut qu'on me-

sure une portion d«* richesse, d’après Vin- autre dont ils préfèrent u'étre pas privés, on rentre conviaient gui 'lie mira U a résulter de sa privation *; mais dans l’appréciation par le moyi'ii de la valeur échangea-

ble; car qu'est-ce que l’échange, si ce n’est l'abandon Traité Je tm nehttu individuel!* rt ik la rithtut puHn/ur . de la chose dont on consent à se passer, pour obtenir en

***** 15 place celle que Ton désirer ?

DE LA VALEUR QU’ONT LES CUOSES

Ire ordinaire nous indique si l’air, si l’eau où ou le plonge, sont plus ou moins chauds qu’ils u’étaicnt dans un autre moment; il nous indique (et même la chose est déjà douteuse) les rapports qu’il y a entre la chaleur de deux corps différons; mais il ne nous apprend point la quantité absolue de chaleur qui se trouve dans l’an ou dans l’autre de ces corps. A vrai dire, daus l’état actuel de nos connaissances , nous n’avons aucun moyeu de savoir la quantité absolue de chaleur qui se trouve dans un corps : nous ne connaissons encore à cet égard que des rapports. Cependant nous étudions les phénomènes de la chaleur; nous en expliquons un grand nombre; nous eu prévoyons les résultats , et noua retirons île nombreux services daus les arts «le ce que nous savons sur ce point. Pourquoi, de la même manière, lie rclirerions-uous pas de grands services de ce que nous apprendrons sur la valeur des choses, bien qu’elle ne soit que relative et non absolue?

Si toute valeur est variable et relative, vous remarquerez qu'il est superflu de vouloir comparer deux portions «le richesses à moins qu'elles ne soient dans le même temps et dans le même lieu. Rien ne me garantit qu'un sac de mille lrancs, dans ma caisse , soit une richesse égale à uu sac de mille francs que j'y avais l'aunéc dernière. Si cette année-ci, il peut acheter plus de choses que l'auuée dernière, cette porliou de ma richesse est plus grande ; s'il en peut acheter tnoius , elle est plus petite.

De même ai je passe d'un lieu dans un autre , quand ce serait saus sortir du même pays, l'argent que j'ai dans ma bourse change de valeur k mesure que j'avance; car toutes les denrées, tous les logemens, tous les services qu'on peut me rendre, changent de valeur relativement à ma bourse. Si je passe d'un lieu où tout ou presque tout est plus cher, pour aller dans uu lieu où presque tout est à meilleur compte, comme lorsque je vais, de Paris, dans le département des Vosges ou dans celui de la Loire-Inférieure, je deviens plus riche, et même beaucoup plus riche, sans posséder un écu de plus. \J

A plus forte raison ma richesse change lorsque je passe d'un pays dans l'autre, parce «pie les circonstances de deux pays sont ordinairement beaucoup plus «lifférentes «juc celles de deux provinces du même pays. Le climat, les iinpdls, les mœurs, influent toujours beaucoup sur la valeur de chaque chose, sur la valeur même du numéraire ou «le la monnaie employée comme intermédiaire dans les échanges; de sorte que, lorsque je me rends dans l'étranger, non -seulement ma richesse varie par la conversion de mon argent en monnaie étrangère, mois par 1c prix de toutes les choses dont je serai dans le cas de me pourvoir.

Voilà pourquoi, dans la situation actuelle des nations, nous devenons plus pauvres lorsque nous allons voyager on Angleterre; et pourquoi les Anglais deviennent plus riches lorsqu'ils viennent voyager eu France. Et néanmoins on ne peut pas dire <jue cet effet ait lieu généralement pour tout; car, s'il y a quelques objets entre autres qui soient plus chers en France quVn Angleterre, comme certaines quincailleries, les Anglais «jut voyagent eu France deviennent plus pauvres relativement à ces objcts-là.

Continuez l'appliculiou de ces principes, et vous verrez qu'il est de toute impossibilité de comparer les richesses «le deux nations, parce que ces deux nations, quoiqu'elles existent dans le même temps, ne peuvent pas exister dans le même lieu. Lorsque, dans un même lieu, un objet vaut, en même temps, cin«j francs et un autre dix francs, je peux dire, avec certitude, que ce dernier vaut le double de l'autre, et peut s'échanger contre deux fois le premier, ou contre deux lois autant de tout ce qu'on peut obtenir par le moyeu du premier; mais que je transporte l'un des deux en Angleterre , il n'y a plus le même rapport de valeur entre eux, parce qu'ils sont séparés et ne se trouvcuL plus dans les mêmes circonstances. Et si je les y transporte l'un et l'autre, il s'établira un nouveau rapport entre eux; et ce rapport sera probablement fort différent du premier, parce que les circonstances des deux pays n'auront probablement pas influé de la même manière sur les deux objets. En temps de paix, on transporte de France en Angleterre «les Iruits et des légumes. Transporlcz-y un panier de fruits de la valeur «le six francs, et porlcz-y en mémo temps une once «l'argent qui a exactement la même valeur en France : ces fruits et cet argent, arrivés en Angleterre, se trouveront avoir changé de valeur en sens contraire; eette quantité de fruits

s’échangera contre plus d’srgcnt ; cette quantité d’argent achètera moins «le fruits : leur rapport aura change.

Il en est de même de l’or, de tous les métaux. Lors donc que l’on évalue les capitaux ou les revenus de l’Angleterre en onces d’or ou «l’argent , et que l’on évalue de même les capitaux ou les revenus de la Franco , pour les comparer, on compare deux choses qui ont en commun le même nom, les mêmes propriétés physiques, mais non au même degré, la seule qualité qui eu fasse des richesses : lu qualité de pouvoir ac«juérir uu objet, de pouvoir l’acheter. 11 est impossible de comparer les ricinrsses «le deux épo«|ues ou de deux pays diffère ns , parce «(u'elles n’ont point «le mesure commune. C’est la quadrature du cervlo «le l’économie polititjue. Les auteurs qui croient la tenir, ne tiennent rien. Les documens qu’ils rassemblent seraient aussi exacts et aussi authentiques qu’ils le

DE LA VALEUR QU’ONT LES CHOSES

sont peu, qu’ils n’apprendraient encore rien. C’est en pure perle qu’on prend beaucoup de peine et qu’on noircit beaucoup de papier à ce sujet.

En vous parlant d'échanges et de valeurs , je me suis servi de sommes d’argent pour désigner un des deux termes de l’échange; je dois pourtant vous prévenir que les ventes et les achats, c’est-àdirc les échanges où le numéraire entre comme l’un des termes, ne sont pas l’objet essentiel des transactions sociales. Lorsque nous vendons une chose qui a une valeur, dans quel but acquéronsnous ces pièces d’or ou d’argent qu’on nous donne en paie-

ment? Est-ce pour les enfiler en guise d'ornemens et en faire des guirlande^ comme on le fait, dit-on, en certains pays? Probablement que non. C'est pour en acheter quelque autre chose, quelque autre bien. Si nous transmettons cette somme à une autre personne , ccttc personne l'emploiera au lieu de nous; mais à quoi l'emploierat-ellc? Toujours à un achat quelconque. Quand même nous cacherions la somme dans la terre, ce serait toujours afin de nous en servir plus tard pour acheter quelque chose. Que si nous mourions avant de l'avoir déterrée, ce seraient alors nos héritiers, ou ceux entre les mains de qui elle tomberait, qui l'emploieraient de cette manière ; son emploi ne serait que différé. Tant qu'elle reste monnaie, elle ne peut servir à aucun autre usage; et si vous fondez la monnaie dans un creuset, vous pouvez être considéré comme ayant employé votre monnaie à acheter un lingot.

Il en est de même du marchand dans sa boutique, du fermier au marché. Us ne vendent que pour racheter, par la raison qu'ils ne peuvent consommer l'argent en nature, et que les monnaies ne servent à rien, quand on les a , si ce n'est pour acheter.

Que conclurons-nous de là ? C'est qu'une vente n'est que la moitié d'un échange , n'est qu'une opération qui n'est pas terminée. C'est vendre et acheter qui forme une opération complète; or, vendre et acheter, qu'est-ce, sinon échanger ce qu'on vend contre ce qu'on achète?

Puisque les biens , les richesses . ne sont que passagèrement sous la forme d'une somme de numéraire, puisque après chaque opération complétée, on se trouve toujours avoir échangé des objets susceptibles de servir, contre des objets dont on peut se servir également, ce sont les valeurs réciproques de tous ces objets

qui se balancent entre elles, et non celle de la monnaie d'or et d'argent, avec ces objets. Ainsi, en me supposant cultivateur, si je veux acheter une livre de café de deux francs, je suis obligé, pour avoir ces deux francs, de vendre vingt livres de froment de deux sous ; avec mes vingt livres de froment j'obtiens une livre de café, et voilà l'échange terminé. Vous voyez bien que c'est la valeur relative du froment

et du café qui importe à mes intérêts, et non le rapport que l'une ou l'autre de ces denrées peuvent avoir avec l'argent. Si l'argent est abondant et h bon marché, j'en aurai davantage pour mon blé; mais aussi je serai obligé d'en donner davantage pour avoir du café; tandis que si le froment vient à valoir davantage relativement au café, ou si le café vaut moins relativement au froment , avec mon froment j'obtiendrai une plus grande quantité de café. Si l'Amérique n'avait pas renfermé dans son sein des mines abondantes, l'or et l'argent seraient bien moins communs. Je n'obtiendrais peut-être en vendant mon blé , qu'un demi-sou pour chaque livre de 10 onces; mais aussi le café ne vaudrait qu'un demi-franc au lieu de deux francs; et avec mes 20 livres de froment j'aurais toujours une livre de café. Les richesses, les valeurs seraient les mêmes , quoique exprimées par moins de chiffres, tout comme la fortune d'un homme qui a mille livres sterling de revenu , n'est pas plus petite que celle d'un homme qui a 25 raille francs de revenu, quoique 25 mille soit un nombre plus grand que mille.

Ces principes sont tellement simples, qu'ils semblent à peine dignes d'être énoncés. Cependant ils vous paraîtront bien importons par la suite, quand vous verrez combien de fausses opérations ont été faites, combien de mauvaises mesures ont été prises

dans toutes les parties de l'Europe et du monde, et combien de sang a été versé, pour accaparer dans un pays , de préférence à un autre , les métaux précieux; ce qui, en supposant qu'on eut réussi, ne pouvait (sauf quelques effets de peu de conséquence dont je vous parlerai plus tard), ne pouvait, dis-je, avoir d'autres suites pour le public, que de multiplier les chiffres de nos inventaires *.

Ces mêmes principes nous apprennent encore que l'or, l'argent, les monnaies , ne sont point recherchés pour eux-mêmes, et ne valent jamais que ce qu'ils peuvent acheter. Car, puisqu'on ne les recherche pas pour les consommer, qu'on les recherche pour acheter, lorsqu'on fait un marché quelconque , lorsqu'on veut avoir, par exemple, 50 mille francs d'une maison , on n'a réellement en vue que les objets qu'on peut acquérir avec ces 50 mille francs. Si l'argent valait le double de ce qu'il vaut, et si par conséquent on pouvait avoir pour 25 mille francs ce qu'on a maintenant pour cinquante, on serait tout aussi disposé à donner la maison pour 25 mille francs.

De même le marchand qui demande 40 francs pour une aune de drap, veut avoir en réalité tout ce qu'on peut avoir pour 40 francs. Tous les objets

* Je me suis donné beaucoup de peine pour rendre ces démonstrations simples, et ensuite je suis obligé d« demander excuse de ce qu'elles sont si simples.

réunis, Ou les portions d'objets valant 40 francs, sont doue la mesure de cette portion de richesse qui, dans ce moment-là , porte le nom d'une aune de drap.

D'où vient donc pour évaluer la richesse désigne-t-on toujours une certaine quantité de pièces de monnaie? — Parce que le grand usage que nous faisons des monnaies, comme intermédiaires dans les échanges nombreux que réclament nos besoins, nous a donné, pour apprécier ce que peut valoir une somme de monnaie , plus de facilité que pour apprécier cc que vaut une certaine quantité de toute autre marchandise. Ainsi quand je vous dirai : Je tien» de voir un cheval de 60 franc» f vous vous formerez plus aisément une idée de la valeur de cet animal, que si je vous disais : Je vient de voir un cheval qui vaut 30 hectolitres de froment; quoiqu'au cours actuel ces deux phrases signifient la même chose.

Lorsqu'on veut évaluer plusieurs objets de natures diverses, comme serait une maison dans laquelle sc trouveraient réunis, je suppose, outre le mobilier, deux chevaux, douze milliers de sucre, et un rouleau de 25 pièces d'or, il ne me suffit pas de savoir qu'il y a une foule de choses que je pourrais obtenir en échange de cette maison aiusi garnie. J'aurais du montant de toutes ces valeurs une idée bien plus confuse, que si elles étaient sous la forme d'une même marchandise. Pour en avoir le total, j'estime donc la quantité d'une certaine marchandise que chacune de ces choses en particulier peut valoir; je les réduis pour ainsi dire à un dénominateur commun; et comme le dénominateur dont la valeur

m’est le mieux connue, est une marchandise appelée monnaie } je dis :

La maison vaut 25,000 fr.

Le mobilier 5,000

Les deux chevaux 800

Lcsl2mil)iersdesucrc 12,000

Enfin les 25 pièces d’or. . . . 500

Total additionne. . . 43,300 fr.

La maison et ce qu’elle contient, sont des portions de richesses, qui valent ensemble autant que vaut une somme de 43,300 fr. d’ccus ; et quoique j’eusse pu avec autaut de raison et la même exactitude, évaluer cela 2,105 hectolitres de froment, je me fais une idée plus nette de la valeur de la maison quand je sais combien elle vaut d’écus, uniquement par suite de l’habitude que nous avons tous d’apprécier vite cc que vaut un écu de 5 fr., puis un sac d’écus, puis 43 de ces sacs-là.

Ce que j’ai besoin que vous entendiez, messieurs, à la suite de toutes ces considérations, c’est que cc qui constitue la richesse, est absolument indépendant de la nature de la marchandise qui sert à en faire l’évaluation. Une maison est une richesse, non parce qu’elle peut procurer à son acquéreur

des écus, mais parce qu'elle peut procurer tout ce que des écus peuvent acheter. Les écus euxmèmes ne sont une richesse qu’en raison des choses qu’on peut acquérir par leur moyen; car, ainsi que je vous l’ai déjà fait remarquer, si avec des écus on ne pouvait rien acheter, cux-méracs ne vaudraient rien. C’est la faculté

d’acheter, qui fait que les choses sont des richesses; or, cette faculté, celte qualité qu'on appelle leur valeur f est dan» l' objet qu*on évalue , indépendamment de l’objet qui sert à faire cette évaluation.

Qu’il soit donc bien entendu que toutes les fois que nous parlerons d’un bien , d’une fortune, d’un capital , d'un revenu, d’un impôt, de dix mille, de cent mille francs, nous entendrons par la, non pas une somme d’écus, mais une somme de valeurs qui, sous diverses formes, égalent la valeur qu’aurait une somme d’écus de dix ou de cent mille francs. Les écus ne sont là que pour évaluation; et cet te évaluation pourrait être faite tout aussi bien en froment; elle n'aurait d’autre inconvénient que de vous donner moins vite et moins nettement, une idée de la quotité de la valeur dont il est question.

Ce n’est que lorsqu'on entend bien cette vérité, qu’on peut raisonner sur les capitaux, les revenus, les productions, les consommations , les exportations, les impôts, les emprunts, les dépenses du public et des particuliers, et en général sur tout ce qui a rapport à l’économie des nations.

Voyez un peu dans quelles absurdités on risquerait de tomber, si l’on réservait la qualification de richesses aux seuls sacs de mille francs : on regarderait comme ne possédant rien un homme qui aurait pour cent mille francs de bonnes marchandises dans ses magasins; on serait obligé, pour être conséquent, de dire lorsqu’il vend ses marchandises , même à perte, contre des écus, qu’il gagne cent raille francs; car, jusque-là, il n’avait pas un seul de ces sacs auxquels vous accordiez exclusivement le nom de richesses, et maintenant il en a cent.

Je me suis attaché , messieurs, à développer les différentes idées que doit réveiller le mot valeurf et je vous engage à vous rappeler ces développemrns; car c'est la faculté de pouvoir se rappeler toutes les idées , toutes les notions comprises sous chaque expression , qui constitue la science. On sait l'économie politique lorsque les mots valeur , production j capitaux , revenus f et les autres, réveillent dans l'esprit la totalité des idées et des rapports qu'ils comprennent. Chaque mot est, pour ainsi dire, une provision d'idées comprimées, qu'ou a la faculté de pouvoir développer au besoin ; semblable à ces essences réduites à un très petit volume, dans le but de les loger dans un fia con étroit et de les transporter aisément , mais qui sont susceptibles de s'étendre et de parfumer des espaces considérables et une foule d'objets variés.

DU FONDEMENT DE LA VALEUR

iî

Je vous ai parlé de la valeur des choses , mais le mot chose doit vous paraître bicu vague ; il doit l'étre, messieurs, puisqu'il faut qu'il s'applique à une foule d'objets de natures fort diverses; ou plutôt à toutes les choses de ce monde , pourvu qn'elles soient susceptibles d'avoir une valeur, d'étre évaluées.

Ainsi, par exemple, non-seulement une terre, une maison, un vêtement, une pièce de monnaie, un fusil , peuvent être compris sous cette dénomination, puisque ces choses sont susceptibles d'avoir de la râleur r plus ou moins de valeur; mais une journée d'ouvrier est aussi une chose qui a une valeur; le conseil d'un mé-

decin, une représentation théâtrale, sont des choses qui ont delà valeur; il y eu a meme de plus fugitives que toutes celles-là, qui ont une valeur, comme la clientèle ou le cabinet d'un avocat, la chalandise d'une boutique, etc. Une preuve qu'elles ont une valeur, c'est qu'on y met un prix lorsqu'on trouve à les acheter , et que , pour les avoir , on donne en échange des écus ou d'autres valeurs très substantielles.

Lors donc que je parle de la valeur des choses sans rien spécifier de plus, voilà quelles sont les choses dont j'entends parler, et de toutes celles qui sont dans le même cas, c'est-à-dire qui sont susceptibles d'être acquises, de devenir la matière , le sujet d'un échange.

CIIA PITRE 111.

OU FONDEMENT DE LA VALEUR, OU DE L'UTILITE

Nous avons appris, par la simple observation des faits, que la richesse se compose de la valeur des choses que l'on possède, et qu'elle est proportionnée à cette valeur; et nous avons remarqué que la valeur d'une chose existe dans la chose même, indépendamment de ce que l'acheteur donne pour la posséder. La quantité d'écus , ou de blé , ou de toute autre marchandise, qu'un acquéreur donne pour avoir une maison , est une mesure de la valeur de cette maison; mais ce n'est pas à cause de celte offre que la maisou a une valeur, c'est en vertu d'une qualité qui réside en

elle, et dont la quantité de choses évaluables qu'on offre pour l'acheter, n'est que l'indication et la mesure.

Or, celte qualité qui fait qu'une chose a de la

* On verra plu» tard, lorsque j'exposerai les lois qui président à la fixatiou des prix , comment les prix , à mesure qu'ils s'élèvent par les difficultés de la production, horuent le nombre de» demandeurs à ceux à qui leurs facultés permettent d'atteindre à l'usage de certaines utilités; ce qui arrête la production de toute» les uti-

valeur, il est évident que c'est son utilité. Les hommes n'attachent du prix qu'aux choses qui peuvent servir à leur usage; c'est en vertu de cette qualité , qu'ils consentent à faire un sacrifice pour les acheter; car on ne donne rien pour sc procurer ce qui n'est bon à rien • .

Voilà, messieurs, une remarque qui nous avance singulièrement; car si nous pouvons constater que l'on peut donner à une chose, une utilité qu'elle n'aurait pas eue par elle-même; si cette utilité lui dounc de la valeur, et si cette valeur est de la richesse, nous avons la certitude que nous pouvons créer de la richesse.

Cherchons donc à savoir en quoi consiste cette utilité ; nous apprendrons eusuite comment elle peut élrc communiquée aux choses.

Nos besoins rendent utile pour nous tout ce qui peut les satisfaire. Ces besoins, ainsi que l'observation vous en a été faite, dépendent de la nature physique et morale de l'homme et des circonstances où il se trouve placé. Partout il a besoin d'alimens; dans les climats froids il lui faut des vetemens, des abris; dans les

pays civilisés il a besoin que scs habits non-seulement le couvrent, mais le décorent, et lui concilient une espèce de considération qui est un besoin aussi ; dans une civilisation encore plus avancée, les besoins de l'esprit viennent sc joindre à ceux du corps. L'homme alors recherche des livres, des gravures et d'autres moyens délicats de s'amuser et de s'instruire.

Les besoins changent avec les mœurs et les usages des nations. Us changent encore avec l'âge, les goûts, les passions, et même avec les travers des individus. A la Chine le ginscug est une racine estimée pour ses vertus médicinales. On l'y vend, dit-on, jusqu'à 48 onces d'argent la livre, qui feraient environ 300 fr. de notre monnaie; taudis qu'à Paris, un homme qui posséderait une livre de ginseng, ne trouverait probablement à la vendre pour aucun prix. Les marcassites avaient de la valeur autrefois en France, parce qu'on en faisait des bijoux, et n'eu ont plus maintenant que cc genre d'ornement est tout-à-fait passé de mode. Au quinzième siècle, on avait besoin de chapelets en Angleterre et en Hollande; maintenant on ne sait pas même, dans ces pays-là, cc que c'est qu'un chapelet, ni l'usage qu'on peut en faire. Aux y*?ux du moraliste, une fleur artificielle, une bague au doigt, peuvent passer pour des objets complètement inutiles. Aux yeux de l'économiste, ils ne sont plus méprisables du moment que les hommes

lilé* qui excèdent nn certain prix. Mai» cette considération, qui n'infirme point ce que je pose ici, n'est point nécessaire pour faire entendre le» procédés de la production ; c'est pour cela que j'en place la démonstration plus loin.

y trouvent assez de jouissances pour y mettre un prix quelconque. La vanité est quelquefois pour l'homme un besoin aussi impérieux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les choses ont pour lui et du besoin qu'il en a *.

C'est l'utilité des choses ainsi conçue qui est le premier fondement de la valeur qu'elles ont ; mais il ne s'ensuit pas que leur valeur s'élève au niveau de leur utilité : elle ne s'élève qu'au niveau de l'utilité qui leur a été communiquée par l'homme. Le surplus de cette utilité est utic richesse naturelle qui ne se fait pas payer. On consentirait peutêtre à sacrifier vingt sous pour une livre de sel, s'il fallait la payer en proportion du service qu'elle peut rendre; mais on n'est heureusement obligé de la payer qu'en proportion de la peine qu'elle coûte. Tellement que s'il vous plait d'évaluer la jouissance que vous procure cette denrée, à vingt sous la livre, et qu'elle ne vous coûte qu'un sou, il y a dans une livre de sel pour 19 sous de richesse naturelle qui vous est donnée gratuitement par l'auteur de la nature, et pour un sou seulement de richesse sociale, c'est-à-dire de valeur non gratuite donnée par l'homme qui a recueilli le sel et qu'il vous fait payer.

Le possesseur d'une chose peut dans certains cas, et pnr des moyens forcés, en élever la valeur fort au-dessus de sa valeur naturelle. Celui qui a apporté dans ma ville ou dans mon village, une provision de sel, peut me ravir tout autre moyen de m'en pourvoir, cl il me vendra alors sa marchandise le prix qu'il voudra *. Cela n'indique pas que la valeur du sel ait réellement haussé; cela indique seulement que cet homme abuse de ma si-

* Ces notions doivent suffire dans cette partie du Cours où il ne s'agit que de savoir de quelle manière on produit. Plus tard on serra ce qu'il convient aux hommes de consommer.

tuât ion, et me fait payer le sel au-delà de sa valeur. C'est une spoliation. Quand un voleur m'oblige sur la grande route à lui céder un bon cheval contre un mauvais, il n'en résulte pas que ce dernier cheval vaille autant que l'autre; il en résulte seulement qu'on me prend de force une partie de mon bien.

On ne peut pas dire que les richesses que la nature nous donne gratuitement, suffisent à la satisfaction de nos besoins indispensables, et que les biens artificiels et sociaux n'ont pour objet que la satisfaction des besoins factices nés de la civilisation. La nature seule pourvoit à certains besoins indispensables, comme lorsqu'elle prépare, en mélangeant d'autres fluides, l'air rcspirablc dont nos poumons ne sauraient se passer, et avec une telle profusion, que le globe de la terre serait entièrement couvert d'habitans, qu'ils ne viendraient pas à bout d'épuiser l'atmosphère. Mais cette même nature livrée à elle-même, ne pourvoit que d'une manière insuffisante à des besoins non moins indispensables , comme à celui de la nourriture d'une société un peu nombreuse. Les aiimens spontanés qu'elle offre à l'homme, sont peu variés, peu salubres, précaires, et surtout en beaucoup trop petite quantité. Si vingt hommes, il y a trois siècles, avaient été jetés par la tempête sur les côtes où sont maintenant les États-Unis, il est probable qu'ils y seraient morts de faim : sur ces mêmes côtes, où maintenant plusieurs millions d'jndividus trouvent non-seulement une subsistance abondante, mais, de plus, beaucoup des délicatesses de la vie.

* Cette supposition représente ce qui se passait sous l'ancien régime en France , où il était défendu à un pauvre paysan habitant le bord de la mer , d'y puiser une cuillerée d'eau pour saler son pot.

DE CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR LA PRODUCTION DES RICHESSES

j'appellerai une brebis, on un ce même

cultivateur modifiera les particules qui composent son herbe, et il eu fera de la laine.

Le nouveau degré d'utilité, d'aptitude à pouvoir servir, que les matériaux, acquièrent h chaque nouvelle opération, augmentent leur voleur et indemnisent le cultivateur de ses frais ou de ses peines.

Un fabricant de draps achète la laine de ce cultivateur, la dégraisse, la carde, la file, en fait un tissu, qui, après avoir été foulé, coloré, tondu, forme les habits qui nous couvrent.

D'autres personnes ont procuré au fabricant de draps, une matière colorante, de l'indigo, par exemple, qu'elles out été prendre aux grandes Indes, ou aux Antilles; ces personnes, que nous appellerons des commerçons, ont fait subir à l'indigo une opération (que nous appellerons un transport) , opération qui l'a mise sous la main du fabricant, et a procuré ainsi, à ce dernier, la possibilité de s'en servir. Le commerçant, comme vous voyez, a, par cette opération, changé ln situation de la matière nommée in-

digo; et son industrie a reçu sa récompense par l'augmentation de valeur qui en est résultée pour cette marchandise.

C'est par l'industrie de toutes ccs personnes que vous jouissez de l'avantage de porter un habit de drap bleu; et quoique leurs opérations soient prodigieusement variées, cependant vous apercevez qu'elles sont toutes analogues en ceci, que ces hommes industrieux, ou ces industrieux ■ , pour les désigner par un seul mot, ont tous pris leurs matières premières dans un certain état, pour les rendre dans un autre état où ccs mêmes matières ont acquis un degré d'utilité et, par suite, un degré de valeur qu'elles n'avaient pas auparavant.

II y a même, entre plusieurs d'entre eux. des analogies plus fortes. Lorsqu'un teinturier mélange dans une chaudière, de l'eau, de l'alun, del'indigo, et d'autres drogues, n'excrce-t-il pas une industrie analogue h celle du cultivateur qui, suivant les procédés de sou art, mélange de l'eau, des engrais, des sucs que lui fournissent la terre et les airs? Le teinturier favorise ses combinaisons à l'aide de la chaleur d'un fourneau; le cultivateur se sert de la chaleur du soleil. Le teinturier confie son étoffe à sa chaudière, comme le cultivateur confie ses semences à son champ. Enfin l'un comme l'autre re-

tirent de leurs operations des matières qui raient plus que lorsqu'elles y sont entrées.

La technologie , ou description des arts et métiers, considère l'art en lui-même, étudie scs moyens, perfectionne ses procédés; l'économie politique considère l'industrie dans ses rapports avec les intérêts de ceux qui la cultivent, et avec les intérêts de la société. C'est elle qui nous découvre quelle est la véritable mine qui

répand ses richesses dans l'univers. C'est parle moyen de l'industrie que deux livres de laine de 4 francs, deviennent une aune de drap de 40 francs. Calculez , si vous pouvez, les valeurs aiusi créées par l'industrie sur la surface d'un vaste pays bien cultivé; sur ses navires, sur ses canaux, sur ses roules; dans ses ateliers, dans ses boutiques, dans l'intérieur de ses maisons , et jusque dans scs galetas.

Pour faire d'un semblable calcul un essai, entre mille , et avec le degré d'approximation dont ces matières sont susceptibles, essayons, par plaisir, de compter la valeur créée par une seule profession, par une des plus modestes : celle qui s'occupe exclusivement de nos chaussures.

On croit que In France actuelle contient 32 millions d'habitans. Supposons qu'un quart de scs habitons ne mettent jamais de souliers; ce qui paraîtra bien fort à nos provinces du Non! , où l'on ne connaît pas les sabots, et où personne ne va les pieds nus. Il restera 21 millions de personnes, petites ou grandes , hommes ou femmes, qui portent des souliers. Admettons encore qu'elles en usent, le fort portant le faible, 4 paires dans l'année. Si cette évaluation est trop forte pour certaines chaussures armées d'une respectable cuirasse de fer, elle paraîtra faible pour ceux qui portent des souliers plus légers et qui en changent plus d'une fois par mois. Voilà donc 00 millions de paires de souliers que la France doit produire chaque année; car je ne pense pas qu'elle en reçoive de l'étranger aucune quantité qui soit digue d'entrer en ligne de compte.

Ce n'est pas tout. La France fournit des souliers aux étrangers qui séjournent chez elle ; elle en envoie quelque peu en Angleterre. Elle en envoie dans presque toutes les colonies; surtout des

souliers de femme, aux États-Unis de l'Amérique, et jusqu'aux grandes Indes. Si nous comprenons dans les fournitures de souliers, les bottes et tous les genres «le chaussures, même les souliers de satin brodé que nous envoyons aux dames noires d'Haiti,

• Plusieurs auteurs ont, au lien du mot industrieux , l'industrie, il me semble que l'on fait mieux de lesappe-

adopté le mot industriel. Celte dernière terminaison, 1er des industrieux , de même que l'on nomme ambitieux

dans notre langue, srmble réservée aux adjectifs; cYst les hommes qui ont de l'ambition. Il «envient d'avoir

ainsi qu'on dit : les arts industriels, pour exprimer les deux mots plutôt qu'un seul pour exprimer deux idées,

arts qui dépendeut de l'industrie, nomme on dit les Tel est le sens dans lequel je les ai employés l'un et

qualités superficielles , pour 1rs qualités qui ne tiennent l'autre dam mon Traité, long-temps avant que l'on

qu'à la superficie; mais quant aux hommes qui ont de songeAt à l'un ou à l'autre.

DE CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR LA PRODUCTION DES RICHESSES

nous pouvons porter la confection totale des chaussures qui résultent de ce genre d'industrie, & ceut millions de paires.

Je ne crois pas exagérer en estimant que , dans chaque paire, le cordonnier augmente la valeur de son cuir et de son étoile , de 3 francs; et voici sur quoi je me fonde. Il faut être habile ouvrier pour faire une paire en deux jours : et un ouvrier de métier ne gagne pas moins de 30 sous par jour, même dans nos provinces reculées. Il gagne bien davantage dans beaucoup d'endroits, surtout dans les villes; mais aussi il y a des chaussures dont la façon est fort simple. Il faut que les unes compensent les autres.

Cent millions de paires à 3 fr. font 300 millions. Voilà donc une valeur égale à celle qui réside dans 300 millions de nos francs, ou ce qui revient au même, dans 1 million 330 mille kilogrammes d'argent , laquelle valeur se trouve annuellement produite et répandue dans la société par les seuls cordonniers de France; car je ne vous ai point parlé des valeurs produites par le tanneur, par le chamoiscur, par le fabricant d'étoffes, de rubans, etc., qui ont fourni aussi des matières premières aux cordonniers.

Or, quelle valeur en or et en argent pensezvous que produise l'Amérique entière, c'est-à-dire les mines réunies du Pérou, du Brésil et du Mexique? Suivant l'auteur auquel on accorde le plus de confiance sur ces matières, le Nouveau-Monde, au commencement du siècle, fournissait annuellement :

17,000 kilogrammes en or,

et 800,000 en argent *,

valant en somme ronde 254 millions; tandis que les seuls cordonniers de France produisent annuellement 500 millions de francs! Si vous croyez le calcul exagéré, diminuez-en ce qu'il vous plaira. Il nous restera toujours une assez belle idée de ce que produisent les mille professions qui composent la société. C'est faire

injure à l'industrie de la vieille Europe, que de la comparer aux mines «lu Pérou.

Et qu'on ne s'imagine pas que la valeur qui est dans l'argent que fournissent les mines, soit une valeur plus précieuse que la valeur qui réside daus des chaussures. L'une et l'autre équivaut à ce qu'elle peut acheter; si huit francs en argent valaient plus que huit francs en souliers, trouverait-on «les acheteurs américains qui voulussent donner 8 francs en métal pour obtenir 8 francs en marchandise?

Bien «les gens s'imaginent «jue la valeur de 8 francs en métal est supérieure à celle de 8 francs en marchandise, parce qu'elle est plus durable et

sert dans une multilude d'échanges successivement; mais une valeur ne se multiplie pas en changeant de mains, pas plus qu'une partie «le café de 10 mille francs ne vient à valoir cent mille francs après avoir été vendue dix fois. L'argent «les mines nVst produit qu'une fois, de même que les chaussures; il procure une fois «les profits aux personnes qui l'ont tiré de la mine, affiné, frappé ; mais passé le moment «le celle première production. il ne procure plus de nouveaux profits et ne met pas un sou de valeur dans le monde. On ne peut l'acquérir qu'en donnant en échange «le nouveaux produits; ce sont alors ces nouveaux produits qui donnent des bénéfices, et non plus le métal que l'on acquiert par leur moyen. Non, messieurs, et la suite vous le prouvera de reste, la plus riche mine «lu Mexique en mettant dans la circulation 30 millions en argent cette année, ne les y met pas plus «l'une fois ; et si elle produit 30 nouveaux millions l'année prochaine, c'est parce qu'elle y verse de nouveau métal : l'ancien ne procure aujourd'hui aucune nouvelle valeur.

Quand je vous ai dit que c'est l'utilité des produits qui en fait la valeur, vous avez dû comprendre que je donnais à ce mot utilité la signification la plus étendue. Si l'on médisait que la garance, l'indigo, l'alun, ne sont propres à satisfaire directement aucun de nos besoins, «juc nous ne pouvons nous en servir ni comme «l'une nourriture, ni en guise d'ornement, et que néanmoins ces matières ont de la valeur; je répondrais «juVIlcs sont utiles au t«'inturier; qu'il en fait usage pour teindre scs étoffes; qu'elles servent à colorer les vètemens que nous portons, et que leur utilité, quoique ayant besoin d'être jointe à l'utilité des étoffes, n'en est pas moins réelle.

Le foin, le fourrage, ne sont point immédiatement à notre usage; mais ccs denrées ont pour nous le mérite de nourrir les animaux qui nous servent.

C'est cette utilité indirecte et médiate, qui fait la valeur des effets «le commerce, des contrais de rente, qui par eux-mêmes ne servent à rien, mais procurent ce «pii peut servir. C'est elle qui fait la valeur d'une terre labourable. La terre labourable ne nous sert pas directement , mais elle sert à nous procurer du blé, qui est d'un grand usage.

De-là la valeur de toutes les matières premières dans les arts; et par matière première f il faut entendre, non- seulement les matières brutes qui n'ont reçu aucune façon, maisdes produits déjà fort élaborés <|ue l'on n'achètc que pour leur faire subir de nouvelles préparations. Le coton est une matière première pour le üleur, bien qu'il soit déjà le produit «le deux entreprises successives : celle du planteur d'Amérique, et celle du commerçant maritime qui le fait venir en Europe. Le fil de coton, à son tour, est une matière première pour le

1 Humboldt, Estai politique sut la Nouvelle Espagne, tome nr,p.?i8.

ANALOGIE DES PRODUITS IMMATÉRIELS À\EC TOUS LES AUTRES

fabricant d'étoffes; et une pièce de tuile de coton est une matière première pour l'imprimeur en toiles peintes. La toile peinte elle-même est la matière première du commerce du marchand d'indienne; et bien souvent l'indienne u'cst qu'une matière première pour la couturière qui en fuit des robes, et pour le tapissier qui eu fait des meubles.

ANALOGIE DES PRODUITS IMMATERIELS AVEC TOCS LES AUTRES

Vous voyez, messieurs, que l'utilité, sous quelque forme qu'elle sc présente, est la source de la valeur qu'ont les choses; et ce qui va vous surprendre, cette utilité peut être créée, peut avoir de lu valeur, cl devenir le sujet d'un échange, sans avoir été incorporée à aucun objet materiel. Un fabricant de vitres met de la valeur dans du sable; un fabricant de drap en met dans de la laine; mais un médecin nous vend l'utilité de sou art sans qu'elle ait été incorporée dans aucune matière. Celte utilité est bien le fruit de ses études, de scs travaux, de scs avances; nous l'achetons en achetant son conseil, nous la consommons en exécutant ses ordonnances ; et cependant cette utilité qui a eu sa valeur, qui a été

payée par les honoraires offerts nu médecin, n'a jamais paru sous une forme sensible ; elle a été un produit réel, mais immatériel; car si le médecin a ordonné un médicament, cc médicament est un autre produit, fruit de l'industrie du pharmacien, et qui est l'objet d'un autre échange différent du premier.

Pour vous faire mieux entendre l'analogie qui se trouve entre les produits immatériels et les produits matériels, je vous ferai remarquer que ces derniers (les produits matériels) varient par des gradations insensibles quant à leur forme, à leur ctcuduc, k leur durée.

Ne nous attachons en ce moment qu'à cette dernière propriété : la durée.

Une maison, de la vaisselle d'argent, des meubles solides, sont tics produits très durables; des étoffes le sont moins; des légumes, des fruits, le sont moins encore. Cependant cette différence de durée u'altèrc en rien leur qualité de produits : tous sont des portions de richesses proportionnées a leur valeur. Un cultivateur de la vallée de Montmorency retire annuellement de la vente de scs

1 La science et le talent d'un médecin, d'un chirurgien, d'un professeur, ne sont-ils pas des capitaux acquis et qui donnent un revenu? Les leçons orales qu'ils ont

cerises , une somme tout aussi réelle que celle que Je propriétaire d'une portion de la forêt île Montmorency relire de la coupe île ses bois. La quotité seule de la somme en lait la différence, et si les cerises produites valent plus que les bois, les cerises présentent la plus grande richesse produite. Cependant entre l'iustanl de la maturité de ce fruit, cl l'instant où il faut qu'il soit

consomme, il n'y a pas grand intervalle ; tandis que des bois qui servent à élever du solides charpentes, sont des richesses qui dureront long-temps. Mais celte circonstance de la durée n'est à considérer que par le consommateur; c'est a lui de voir s'il veut préférer une jouissance dont la durée sera courte, à une autre jouissance qui, sans lui couler davantage, durera plus long-temps. Sous le rapport île la production, la quotité de l'utilité produite ne peut être déterminée que par le prix que les hommes y mettent. C'est ce prix qui mesure l'avantage que le producteur en retire.

Puisque sous le rapport de la production, la durée du produit n'est d'aucune considération pourvu que la valeur y soit, descendons de produits en produits, de ceux qui sc consomment nécessairement peu d'instaiis après qu'ils sont complètement créés , a ceux qui se consomment nécessairement k l'instant même de leur création , et nous verrons qu'une représentation théâtrale, par exemple, est un produit qui peut différer de la production territoriale par sa durée, puisque sa valeur ne peut se conserver par-delà l'instant de la représentation, mais qui n'en diffère pas sous les rapports qui en font un produit : je veux dire la propriété de satisfaire un de nos besoins, de gratifier un de nos goûts, d'être susceptible d'appréciation et de pouvoir se vendre. Dos acteurs se réunissent pour vous offrir le résultat de leurs travaux et de leurs talcns; vous vous réunissez de votre côté à d'autres spectateurs , pour leur donner, en échange de cet agréable produit, une somme qui provient elle-même des productions auxquelles vous, ou vos parens, avez pris part. C'est un échange comme tous les autres.

Adam Smith et d'auLres économistes politiques ont refusé aux produits immatériels le nom de produits, et au travail dont ils sont le fruiL, le nom de travail productif, lls&c tondent sur ce que ces produits devant être consommés à mesure, et n'ayant aucune durée, ils ne sont pas susceptibles d'accumulation et ne peuvent jamais par conséquent grossir les capitaux de la société.

Ce dernier motif est fondé sur une erreur , ainsi que vous le verrez plus tard, lorsque je vous entretiendrai de in formation de nos capitaux '.

reçues, n'étaient cependant attachée* a aucun produit matériel.

Di

DE QUOI SE COMPOSENT LES TRAVAUX DE LTNDUSTRIE

D'ailleurs, accumule-l-on mieux des produits qui ne sont pas de garde, comme les fruits, auxquels on ne refuse pas <Tétre des produits?

Enfin une valeur, parce qu'elle a été consommée, en a-t-elle moins été produite? La plupart des produits de l'année ne sont-ils pas détruits dans l'année? Dit-on d'un homme qui a vécu sur son revenu , qu'il n'a point eu de revenu , par la raison qu'il ne lui en reste rien?

Vous voyez donc bien, messieurs, qu'on n'est pas fondé à soutenir que des choses produites, vendues et consommées , ne sont pas des produits, parce qu'il n'en reste rien.

La doctrine de Smith sur ce point, ne permet pas d'embrasser le phénomène de la production tout entier. Elle range dans la

classe des travailleurs improductifs et regarde comme des fardeaux pour la société, une foule d'hommes qui, dans la réalité, fournissent une utilité véritable en échange de leurs salaires. Le militaire, qui se tient prêt à repousser une agression étrangère , et qui la repousse en effet au péril de scs jours; l'administrateur, qui consacre son temps et ses lumières à la conservation des propriétés publiques; le juge intègre, protecteur de l'innocence et du bon droit; le professeur, qui répand des connaissances péniblement recueillies; cent autres professions qui comprennent les personnes les plus éminentes en dignités, les plus recommandables par leurs lalcns et leur caractère personnel, ne sont pas moins utiles à la société, et satisfont des besoins qui, pour la nation, ne sont pas moins impérieux que le vêtement et le couvert le sont pour chacun de nous.

Si quelques-uns des services ainsi rendus ne sont pas abandonnés à une concurrence assez étendue, s'ils sont payés au-delà de leur valeur, c'est par des abus dont nous ne devons pas nous occuper ici. Sans doute il y a des travaux improductifs ; mais ceux auxquels on met un prix librement consenti et qui vaudraient le prix qu'on y met quand même on aurait la faculté de le refuser, sont des travaux productifs, de quelque peu de durée que soient leurs produits.

D'après la manière de voir des auteurs qui refusent de rcconnaitrc des produits immatériels, les artificiers qui préparent les feux qu'on doit tirer le lendemain dans un jardin public, sont des travailleurs productifs, tandis que les acteurs qui préparent la représentation d'une belle tragédie, sont des travailleurs improductifs. Certes, si nous pouvions juger de la richesse produite et consommée dans ces deux occasions, autrement que par le prix

que l'on cousent à la payer, nous penserions que les acteurs qui ont préparé la représentation théâtrale, en raison du talent qu'elle suppose, en raison de la durée de la représentation, du long souvenir qu'on en conservera; en raison

de la délicatesse et de l'élévation des sentimens qu'elle aura fait naître, que ces acteurs, dis-je, ont été des travailleurs plus productifs que les artificiers qui ont préparé les gerbes, les fusées et les tourbillons d'artifice qui sc sont dissipés en fumée.

Si j'ai insisté sur ce point, messieurs, c'est que des hommes de beaucoup de mérite et d'esprit , parmi lesquels je citerai MM. Ricardo en Angleterre et Sismondi on France, ont adopté la manière de voir de Smith; ce qui, je crois, a empêché ces estimables écrivains de bien voir et de bien décrire le phénomène de la production et de la distribution des richesses dans la société; tfinsi que je vous le prouverai plus tard. Tous les principes se tiennent et se confirment, l'un par l'autre. Ne regrettez doue pas le temps que vous passez et l'attention que vous donnez à «les explications fort simples en apparence, et qui pourraient même quelquefois paraître superflues h ceux de mes auditeurs qui ne prévoient pas les grandes conséquences que je dois en tirer par la suite.

Nous avons vu ce qui constitue les produits; mais nous ne connaissons point encore les moyens qu'on emploie pour produire. Us seront l'objet des recherches qui vont suivre.

CHAPITRE VI

DR QUOI SB COMPOSENT LES TRAVAUX DE L*INDC5TRIE

Afin de rendre les choses, quelles qu'elles soient, propres à satisfaire les besoins des hommes, il faut en concevoir le dessein, en former le projet , et s'occuper ensuite des moyens de l'exécuter. Si je juge qu'une étoffe faite d'une certaine façon, avec de certaines matières, sera propre à vêtir les hommes ou les femmes, cl qu'une fois Pétoffe terminée, elle paraîtra assez utile pour qu'on y mette un prix ; si je juge que ce prix sera suflisant pour m'indemniser de mes frais et me récompenser «le mes peines, je rassemble et je mets en œuvre les moyens d'exécuter cette production : telle est l'origine d'une entreprise industrielle.

Son exécution exige le concours de plusieurs personnes et de plusieurs talens. L'entrepreneur est obligé «l'apprendre les procédés de l'art qu'il veut exercer, et ces procédés sont fondés sur des connaissances scientifiques quelquefois très relevées. Pour mettre en œuvre la soie, la laine ou le colon dont on veut faire une étoffe, il faut que des hommes «{uclconqucs aient acquis, par des expériences et des études, la connaissant de la manière dont sc comportent ces matières lorsqu'on les file, lorsqu'on les lisse, lorsqu'on les plonge

dans la teinture; il faut que quelqu'un ait eu des connaissances en mécanique pour imaginer les machines au moyen desquelles on exécute ces divers travaux, et des connaissances en chimie pour diriger l'emploi des matières colorantes, «les mordons, de tous les ingrédiens nécessaires pour teindre et apprêter les étoffes. Que ces operations soient simples ou qu'elles soient compliquées, on conçoit que l'art est fondé tur des cannaiMnnce» , i et ce sont ces connaissances que j'appelle de la I science aussi long -temps qu'elles n'ont pour objet que les connaissances elles-

mêmes, et de la science appliquée chaque fois que l'on montre ou que l'on apprend l'usage qu'on peut en faire pour | l'utilité des hommes.

I On sait tout cela par routine, dira-t-on; un ouvrier, ou même un chef d'atelier, n'ont aucun besoin d'être chimistes ou mathématiciens , pour fabriquer une étoffe. J'en conviens; mais si ces connaissances n'avaient pas été trouvées par qucl- | qu'un, si le dépôt n'en existait pas dans la mé- | moire des savans, ou dans les livres qu'ils ont composés, les fabricans n'en auraient jamais fait usage. Ils peuvent fort bien ne savoir que la por- I tie des sciences dont ils ont absolument besoin;

, cette partie n'en est pas moins une connaissance scientifique, et cette partie n'a souvent pu être portée à ce point-lit, que parce que des chimistes, , des physiciens , des géomètres de profession, ont étudié le système complet de ces connaissances, et ont saisi les rapports de chaque loi naturelle avec les autres*

La science qui dirige les opérations de l'industrie, est donc une partie essentielle des facultés , industrielles. Aussi voyons-nous peu d'industrie chez les nations où les sciences sont négligées.

Il est même probable que l'industrie déclinerait là ou les éludes scientifiques cesseraient d'être flo- (rissantes. Supposons un moment que les savans cl les livres scientifiques que nous possédons fus- (sent tout-à-coup anéantis, les arts iraient quelque temps par leur propre impulsion, mais ils tom- > beruient bientôt dans une routine aveugle. Les bonnes théories venant à manquer, on méconnai- (trait peu à peu les lois de la nature; ou perdrait l'explication des faits les plus simples, sans qu'on eût aucun moyen pour la retrouver; les méthodes dégéné-

reraient graduellement , en passant «l'une main grossière dans une autre main grossière, parce qu'elles cesseraient «l'être perpétuellement rectifiées par les principes scientifiques qui leur servent de base.

Ce n'est point une supposition gratuite. Certains procédés se sont perdus pendant la barbarie du moyen âge, et il a fallu les redécouvrir de nouveau. 11 y a même quelques restes de l'art anti«pic qui existent sans que nous sachions comment on a pu les exécuter; des cimens inaltérables; de cer-

faines peintures à fresque, retrouvées à Thèbcs en Égypte, sans aucune altération «Inns les couleurs, après une durée de trois mille ans; des obélisque? immenses d'une seule pièce, taillés, transportés et dressés, sans que nous puissions «leviner comment on s'y «*st pris pour y parvenir. Nous échouerions si nous tentions actuellement d'incendier les vaisseaux ennemis par un feu qui bridait dans l'eau, comme on y parvenait au moyen du feu grégeois ; et je doute qu'un de nos ingénieurs entreprit, avec des miroirs, de mettre le feu à une flotte qui viendrait assiéger Marseille ou le Havre, comme Archimède fit à Syracuse.

Je conviens que les découvertes de nos sciences ont été si importantes, les progrès de nos arts si rapides dans d'autres routes, que nous avons bien vite, en «lépit de quelques pertes, excédé de beaucoup l'industrie des anciens. Si les plus éclairés d'entre eux, si Archimède ou Pline se promenaient dans une de nos villes modernes, ils sc croiraient environnés de miracles. L'abondance de nos cristaux, la grandeur et la multiplicité de nos miroirs, nos horloges publiques, la variété de nos étoffes, nos ponts de 1er, nos machines de guerre, nos bâtimens de mer, notre gaz lumineux, toutes choses dont ils ne pouvaient avoir aucune idée, les

surprendraient au dernier point. Us ne parviendraient jamais à s'expliquer comment on a pu s'y prendre pour produire ces résultats; et lorsqu'ils entreraient dans nos ateliers, une foule de procédés de détail exciteraient en eux un étonnement continuel.

Mais si les sciences sc perdaient, tout le reste se perdrait par degrés. Bientôt les mêmes besoins ne pourraient plus être satisfaits pour le même prix. L'avantage «le les consommer serait successivement ravi, tantôt à une classe de citoyens, tantôt n une autre; cette <;uantité d'utilités «jui, en s'échangeant les unes contre les autres, font la vie du corps social, disparaîtraient par degrés, et l'on retomberait dans la barbarie.

Cette vérité n'avait point échappé à Bacon, qui a eu la gloire de les entrevoir presque toutes. Ce passage «lu Aoniw Organum scientiantm est beau; il vaut la peine de vous être cité, et je ne suis pas fâché de m'appuyer sur ce grand témoignage dans une opinion où je n'ai été précédé par aucun de ceux qui sc sont occupés d'économie politique. Ils ont tous regardé les savans comme des travailleurs improductifs.

u II est, dit Bacon, trois genres comme trois den grés «l'ambition. I.n première est celle des hom- » mes qui veulent jouir d'une supériorité cxclu- * sivc : c'est la plus vulgaire et la plus lâche. La » seconde est l'ambition des hommes qui veulent » rendre leur patrie dominante au milieu de l'es- » pèce humaine : elle est sans doute plus élevée, n mais'cllc n'est pas moins injuste. Enfin celle qui

* s'efforce d'agrandir la domination de l'homme » sur la nature (si c'est là de l'ambition) est la plus » saine cl la plus auguste

de toutes. Or l'empire » de l'homme sur les choses a pour base unique « les sciences et les arts ; car ce n'est qu'en étu-

• (liant les lois de la nature que l'on peut parvenir «• à s'en rendre maître. »

C'est ainsi, messieurs, que les sciences sont comme la base des arts industriels et des richesses. L'histoire ne nous présente point de peuple ignorant qui ait été riche et bien pourvu. Il laut pour cela autre chose encore que de la science, ainsi que vous le verrez toul-à-l'heurc; niais la science est nécessaire; elle est une condition indispensable de la production des richesses. Un sentiment confus le dit à tout homme médiocrement iustruit; de-là les cucouragemens et la protection que les sciences rencontrent dans tous les pays civilisés. Mais ce qui n'était que vaguement entrevu, est démontre par l'analyse.

Les connaissances scientifiques ne suffisent pas, vous disais-je. En effet l'utilité des choses ne naît pas uniquement des laits et des lois que les sciences nous découvrent. Dans tous les cours de chimie et de physique, on lait avec de l'oxygène, du magnétisme, de l'électricité, des multitudes d'expériences curieuses qui ne produisent pas pour un sou de richesses. L'utilité qu'on en peut tirer ne saurait naitre qu'au la ut que l'on connaît en même temps quels sont les besoins des hommes, et qu'on sait appliquer telle expérience, qui jusque-là n'est que curieuse, à satisfaire un de ccs besoins. Lorsqu'un physicien d'Italie, M. Voila, découvrit et expliqua le singulier phénomène que présente la pile de Volta, ce ne fut qu'une expérieucc curieuse. Appliquée par Iti. Davy au doublage des vaisseaux, elle est devenue extrêmement utile en offrant un moyen de conservation pour les feuilles de cuivre dont on les couvre.

Vous voyez que la production se compose nonseulement de la science ou des notions , mais, en outre , de l'application de ces notions aux besoins de l'homme. Je sais que le fer peut sc forger, se modeler, par l'action du feu et du marteau ; voilà la scieucc. Quel parti puis-je tirer de ces connaissances pour créer un produit dont l'utilité soit telle, que le prix qu'on y mettra soit suffisant pour m'indemniser de mes déboursés et de mes peines? Voilà ce qu'enseigne l'art de l'application.

Celte application exige une certaine combinaison intellectuelle; car il s'agit d'apprécier, nonseulement les besoins physiques de l'homme, mais sa constitution morale, c'est-à-dire, ses mœurs, scs habitudes, scs goûts, le degré de civilisation dont il jouit, la rcligiou qu'il professe; car toutes

1 Le compositeur d'imprimerie doit savoir au moins les êlcmcns de la grammaire, rt la disposition des page»

ces choses influent sur ses besoins, et par conséquent sur les sacrifices auxquels il sc résoudra pour les satisfaire.

Or cet art de l'application, qui forme une partie si essentielle de la production, est l'occupation d'une classe d'hommes que nous appelons entrepreneur* d' industrie. Un horloger est un entrepreneur d'industrie qui a jugé que les hommes, avec nos usages civils, où les occupations, les repas, les plaisirs, sont réglés par le moment où l'on cal de la journée, que les hommes, dis-je, de notre climat et de notre nation, ont besoin d'horloges et de montres ; ou, s'ils en ont déjà, qu'ils n'eu ont point assez pour remplacer la consommation qui s'en fait, ou pour subvenir aux hesoius d'une population devenue plus nombreuse ou plus riche; il s'est instruit des connaissances nécessaires pour l'exercice de

son art ; il a réuni tous les moyens d'exécution que cet art exige, et il a lait, ou fait faire, les utiles produits que nous nommons des pendules ou des montres.

Un entrepreneur d'industrie ne peut pas exécuter seul toutes les opérations d'un art, quelquefois très compliqué, et qui exige souvent le secours de beaucoup de bras et un talent d'exécution qui ne peut étrelefruit que d'une longue habitude. C'est en cela que consist e la tâche du simple ouvrier. LVntrepreneur met à profit les facultés les plus relevées et les plus humbles de l'humaiiité. Il reçoit les directions du savant cl il les transmet à l'ouvrier.

Les travaux de l'ouvrier se composent, soit du simple emploi de scs forces musculaires, ou de cet emploi de forces dirigé par son intelligence et par l'adresse qui naît de l'exercice, et qui constitue ce qu'on appelle le talent de l'ouvrier. Le talent n'entre pour rien dans le travail du simple inauouvrier, de l'homme de peine qui exécute les travaux pour lesquels il ne faut que de la force, comme lorsqu'il ne s'agit que de tourner une manivelle, de brouetter de la terre ; il sc montre dans les travaux où il entre quelques combinaisons, comme ceux qu'exécutent le maçon et le menuisier; et il devient quelquefois très distingue dans certains arts qui exigent une adresse consommée et même des études préalables, comme dans l'art du mouleur ou de l'imprimeur *, Cependant l'occupation de l'ouvrier, même intelligent, diffère essentidment de celle du savant et de celle de l'entrepreneur, dont les combinaisons sont d'un autre genre. L'ouvrier intelligent s'élève fréquemment, et le savant descend quelquefois aux fonctions de l'entrepreneur; ils joignent alors à leurs occupations or-

dinaires, des vues d'applications qui diffèrent de leurs combinaisons antérieures. Mais soit que les

exige de certaines combinaisons qui ne sont pas à la portée de toutes les intelligences.

SI

DK QUOI SE COMPOSENT LES TRAVAUX DE L'INDUSTRIE

opérations industrielles se trouvent remplies par la même personne, soit qu'elles se trouvent réparties entre plusieurs individus, l'on peut en distinguer de t rois sortes :

Les recherches du savant;

Les applications de l'entrepreneur;

L'exécution de l'ouvrier.

Il n'y a pas de produit où l'on ne puisse découvrir les traces de ces trois genres de travaux. Un fruit parait être uniquement le produit de la seule fécondité du sol. Cependant il n'acquiert une certaine beauté, une certaine saveor, que par les soins du cultivateur, et dans ces soins nous retrouvons les traces des trois opérations dont je vous parle. Un entrepreneur de culture a dû se livrer à quelques combinaisons pour réunir les moyens nécessaires pour obtenir un produit quelconque; il a dû mettre en balance ce que ces moyens lui coûteraient, avec l'avantage qu'il retirerait du produit. Il a dû s'instruire des procédés d'agriculture nu moyen desquels on le fait arriver à bien ; et enfin il a fallu qu'il s'occupât do l'exécution de ces procédés. Voilà les trois opérations dont l'ensemble constitue l'industrie.

Une balle de café a été le résultat d'une entreprise industrielle pour le pays qui a cultivé cette plante , et d'une autre , et même de plusieurs autres entreprises industrielles , pour être apportée en Europe; car le négociant qui l'a fait acheter en Arabie ou aux Antilles, a dû avoir des connaissances géographiques et commerciales; l'armateur du navire et son constructeur également ; enfin les matelots, les commis, les hommes de peine qui ont fourni leurs travaux à ces diverses entreprises , peuvent être considérés comme les ouvriers dont les travaux y ont coopéré.

Dans les divers états d'avancement des sociétés, vous retrouvez ces mêmes opérations, mais plus grossières et appliquées à d'autres besoins. Le Tartare nomade qui promène sa tente et ses troupeaux , n'a-t-il pas des connaissances vétérinaires assez étendues qui lui montrent quels sont les soinsque requièrent scs chameaux, ses chevaux, ses brebis? 11 a des connaissances en histoire naturelle, puisqu'il peut vous dire quelles sont les qualités des différons pâturages et les expositions où on les trouve. Il a même des connaissances géographiques et astronomiques qui le guident.

Toutes ces connaissances lui servent à diriger sa tribu et h multiplier scs richesses. Il est même manufacturier, puisqu'il fait ou fait faire l'étoffé de ses tentes et de ses habits, ses chariots, l'équipement de scs bêles de somme et de trait, et même des fromages et des liqueurs fermentées.

Enfin ses serviteurs et ses agens ne représentent-ils pas la classe ouvrière, eu exécutant le travail manuel indiqué par les connaissances répandues chez ce peuple, et appliquées par le clief de

la tribu, qui n'est, autre qu'un entrepreneur d'industrie à la mode du pays?

Jusque chez les sauvages même il y a quelques arts qui réclament toutes les mêmes opérations. Ils ont désarmes , des filets à prendre du poisson, des ornemens, qui supposent quelque connaissance des propriétés des corps et des lois de la physique. Il a fallu qu'ils fissent une application de ccs connaissances à leurs besoins, et ils déploient une adresse d'exécution qui étonne souvent les voyageurs. Dans la poursuite de leur proie, il y a une intelligence quelquefois fort extraordinaire. Ils auraient appris à Buflon bien des faits curieux sur l'instinct des animaux. Us se moquent des Européens qui dans l'épaisseur des toréts et par un temps couvert, ne savent quelquefois ni l'heure du jour, ni la situation des quatre points cardinaux. L'inspection d'un tronc d'arbre et des lichens qui s'y trouvent, leur indique tout de suite de quel côté est le midi ou le levant, et guide leur marche.

En fait de connaissances scientifiques, il n'y a de différence entre les hommes que du plus au moins. Le plus ignorant est moins savant qu'un autre; et quand nous considérons tout ce qui nous reste à apprendre dans presque tous les genres, nous sommes forcés de convenir que le plus savant d'entre nous n'est que le moins ignorant. Il n'y a pas un membre de l'Académie des Sciences qui ne pût recueillir quelques notions précieuses chez un pâtre grossier.

Au moyen de cette analyse des fonctions de l'industrie, nous concevrons mieux ce qui a manqué à tel ou tel peuple, ce qui manque à tel ou tel individu, pour être parfaitement industrieux.

Adam Smith se contente d'employer le mot de travail pour désigner cct ensemble d'opérations qui compose l'industrie, opérations dont quelquesunes sont purement intellectuelles et d'un ordre très élevé. Ce terme ne parait plus suffisant appliqué à tant d'actes si divers; et je n'en fais l'observation qu'en faveur de ceux qui voudront étudier cet auteur. Us seront prévenus que partout il applique indifféremment le nom de travail à toutes les opérations que je viens d'analyser. Quant à nous qui , pour répandre une plus grande clarté sur le sujet, nous attachons à préciser l'idée représentée par chaque mot, nous ne donnerons le nom de travail qu'à une même action continuée dans un but déterminé.

En décomposant, pour ainsi dire, les opérations de l'industrie, et en vous montrant quelles sont les differentes classes de la société qui les exécutent, je n'ai pas prétendu qu'elles dussent nécessairement être exécutées par differentes personnes. Un homme peut faire partie de plusieurs classes. Lorsqu'un agriculteur fait des essais de greffe ou de taille des arbres, pour obtenir de plus beaux

fruits, il fait des recherches qui augmenteront scs connaissances, sa science; il cherche à les appliquer à l'usage Je l'homme; et il exécute lui-méme ses conceptions.il est, à vrai dire, pour cc produit en particulier, savant, entrepreneur et ouvrier.

Nous en pouvons dire autant d'un teinturier qui fait des recherches chimiques, ou qui emploie les connaissances qu'il a déjà, pour obtenir, par des mélanges, des couleurs plus vives ou plus solides; ou qui dirige lui-inémc son combustible dans le but d'épargner la chaleur.

C’est à vous, messieurs, de faire les applications des opérations productives désignées, à tous les cas particuliers qui s’offriront à vous. L’essentiel est de savoir ce qui constitue les travaux industriels, c’est-à-dire les actes où des perfectionnemens peuvent être introduits.

Je vous ferai remarquer que l’entrepreneur d’industrie est l’agent principal de la production. Les autres opérations sout bien indispensables pour la création des produits; mais c’est l'entrepreneur qui les met en œuvre, qui leur douuc une impulsion utile, qui en tire des valeurs. C’est lui qui juge des besoins et surtout des moyens de les satisfaire, et qui compare le but avec ces moyens; aussi sa principale qualité est-elle le jugement. Personnellement il peut se passer de science, en faisant un judicieux emploi de celle des autres; il peut éviter de mettre la main à l’œuvre, en se servant des mains d’autrui; mais il ne saurait se passer de jugement ; car alors il pourrait luire faire à grands frais ce qui n’aurait aucune valeur. Telle est l’erreur qui ruine le plus sûrement les particuliers et nuit à la prospérité du pays.

Aussi tout cc qui tend chez un peuple à rectifier le jugement, à donner généralement de justes idées de chaque chose, est fuvorablu à la production des richesses. Tout ce qui tend au contraire à fausser les idées, à dépraver le jugement, à faire croire que tels ou tels effets tiennent à de certaines causes qui ne sout pas les véritables, est nuisible à la production, et par conséquent a l’aisance et au bien-être des nations.

Cela nous indique ce que nous devons entendre par les bienfaits de l'instruction. L’instruction d’un peuple ne saurait être celle d’une académie. En tout pays la plupart des hommes sont destinés à ignorer beaucoup de choses; et cela n’est pus un mal,

car si l'on voulait loger daus sa mémoire seulement tout cc qui mérite d'élrc appris, il faudrait y consacrer son existence tout entière, et il ne nous resterait ni temps ni facultés pour la vie active qui est nécessaire si nous voulons arriver à la satisfaction de nos besoins. Ce que l'un ignore, l'autre le sait. Ou peut suppléer aux connaissances qu'on n'a pas. Mais l'instruction que rien ne saurait remplacer, celle que nous devons rechercher, celle à laquelle tout le moude peut prétendre, c'cst de

n'avoir que des idées justes des choses dont on est appelé à s'occuper. Les fausses idées sont un mai positif, parce qu'elles conduisent à des mesure* fausses. Souvent dans les campagnes on amène les bestiaux malades pour entendre la messe devant la porte des églises. On ne peut ainsi qu'augmenter le mal. On ferait mieux d'étudier les principes de l'art vétérinaire. On consulte un almanach de sorcier pour savoir si l'on doit se faire saigner; on ferait mieux de suivre un régime plus sobre et de se faire des règles d'hygiène d'après des observations judicieusement faites.

J'ai fait une fois construire, par entreprise, un four à cuire le pain. A peine le four fut-il déblayé, qu'il s'écroula. L'ouvrier qui s'en était charge s'imagina que l'oubli de certaines pratiques superstitieuses était la cause de cct accident. Il recommença son ouvrage sans oublier les cérémonies. Aussi ldi le four déblayé, il tomba de nouveau , et le maçon fut en perte. Il eut mieux valu pour lui qu'il s'attachât à corriger les vices de la construction de sa bâtisse.

J'ai déjà, dans mou Traité d'Économic politique, remarqué que les connaissances scientifiques circulent d'un pays dans un autre plus uisémen* que les qualités qui fonL les bons entrepreneurs. Les qualités de ceux-ci sout plus personnelles pour ainsi

dire, et sc transmettent plus difficilement d'un individu à l'autre. Une personne remplie de jugement, ne saurait en donner à une autre qui en manque; tandis qu'on peut donner de l'instruction à celle qui n'eu a pas. Les entrepreneurs sont jaloux des procédés qu'ils connaissent ; les savaus, plus libéraux, communiquent plus volontiers ce qu'ils savent; les lumières qu'ils répandent par leurs leçons et par leurs livres, servent à leur fortune et à leur réputation. C'est ainsi que les notions scientifiques sc propagent d'un pays dan.* l'autre; mais il n'eu est pas tout-à-fait de même des talens de l'entrepreneur d'industrie.

Moins les classes sont instruites, et plus elles sont attachées à leurs routines, quelque insensées qu'elles soient. Un propriétaire instruit sur les assolemens ou successions de culture, ne persuade pas facilement à scs fermiers de supprimer les jachères, cl de multiplier ses bestiaux. Il y a dans chaque pays, et même dans chaque province, des caractères nationaux qui sont quelquefois favorables, quelquefois contraires aux dévcloppemens de l'industrie. Les habitaus d'un endroit sont indolens et paresseux, tandis qu'aillcurs ils sont vifs et intclligens. Un ouvrier allemand ou anglais est tout entier à son ouvrage; rien ne peut l'en distraire; il souffre difficilement que l'objet qu'il travaille sorte de ses mains daus un état d'imperfection. En France, il est trop souvent léger et peu curieux de la perfection : il aime à se laisser distraire ; il rit, il chante; mais la gaieté ne fait

Digiti

pas le bonheur et encore moins l'aisance. Il y a d'autres pays où une paresse incurable est fort contraire aux progrès de l'in-

dustrie. Un ouvrier espagnol aime mieux aller mal véfu et se nourrir h peine que s'assujettir au moindre travail.

Cependant l'expérience des siècles nous apprend que l'on peut acquérir et que l'on peut perdre, lentement à la vérité, lesqualités nécessaires à une nation industrieuse. Les anciens Gaulois et les aul ciens Germains étaient des peuples fort peu industrieux; tandis que leurs successeurs, les Français et les Allemands, le sont beaucoup. Les Anglais, qui le sont plus encore, ne connaissaient presque aucun art; et il n'y a pas trois siècles qu'ils tiraient de l'étranger toutes leurs étoffes et leurs quin cailleries.Ccla peut donner des espérances aux nations qui jusqu'ici ont passé pour fort peu avancées dans les arts.

Dans ce qui précède, messieurs, nous avons I observé les opérations communes à toute espèce I d'industrie qui se propose d'obtenir des produits matériels. Nous retrouverons des opérations abi solument analogues dans la création des produits

| immatériels. Un médecin juge qu'après avoir re-

I cueilli les connaissances qu'on peut se procurer

i dans l'anatomie, la physiologie, la pathologie,

, il pourra sc rendre assez utile aux personnes

| malades pour être indemnisé de ses dépenses et

de ses peines. 11 se fait entrepreneur de guérisons.

. Ici il y a peu d'action analogue à celle des ouvriers en général; cependant si le médecin ordonne un pansement , une application de sangsues, ou d'autres soins qui ne réclament que de l'adresse

manuelle, ceux qui les exécutent remplissent une fonction qui répond nu travail des ouvriers.

Si l'on juge que, par la connaissance des lois et de la procédure, on puisse sc rendre utile aux particuliers qui ont des intérêts à défendre, et qui n'ont pas cux-inémcs les lumières, le loisir ou l'cxpéricnce nécessaires pour les défendre avec succès, on étudie le droit, on devient avocat, et l'on applique ce genre de connaissances aux besoins des hommes qui exercent les autres professions de la société. Les services qu'on rend sont un produit immatériel qui a son prix, et qui devient la matière d'un échange. C'est toujours une application des connaissances de l'homme à ses besoins.

Ce que je vous ai dit jusqu'ici peut s'appliquer également à tous les genres d'industrie ; il nous reste à savoir quelles sont ces diverses industries.

CHAPITRE VII

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES

Nous avons vu que la production des produits matériels se réduit à prendre les matières que nous

offre la nature, dans un état, et à les rendre dans un autre état où elles ont une valeur plus forte; ce qui s'opère par l'action de l'industrie. Il n'y a donc qu'une seule industrie, si l'on considère son but et scs résultats géuéraux ; et il y en a mille si l'on considère la variété de leurs procédés et des matières sur lesquelles

elles agissent. En d'autres termes, il n'y a qu'une seule industrie et une multitude d'arts différens. yj

Cependant on a trouvé commode pour étudier l'action industrielle, de classer ses opérations, de réunir en un groupe toutes celles qui ont quelque analogie entre clics. C'est ainsi qu'on a dit que l'industrie qui extrait les produits des mains de la nature, soit qu'elle ait provoqué leur production, soit que cette production ait été spontanée, se nommerait industrie agricole , ou agriculture ;

Que l'industrie qui prend les produits entre les mains de leur premier producteur, et qui leur fait subir une transformation quelconque, par des procédés chimiques ou mécaniques , sc nommerait industrie manufacturière ;

Enfin que l'industrie qui prend les produits dans un lieu pour les transporter dans un autre où ils sc trouvent plus à portée du consommateur, se nommerait industrie commerciale , ou simplement commerce.

Vous verrez en effet qnc cette classification offre quelque facilité pour remonter aux causes et prévoir les résultats ; mais je vous prie de ne pas perdre de vue qu'elle est arbitraire et adoptée uniquement pour notre commodité. Quand on étudie les choses, les faits, les lois que nous offre la nature, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, on s'aperçoit qu'elle semble avoir cherché & effacer les classifications plutôt qu'à les marquer. Dans l'économie politique nous classons les choses d'après leur nature, leurs fonctions, leurs propriétés; nous substituons quelquefois une meilleure classification à une autre moins bonne, comme ont fait les naturalistes qui, après avoir long -temps classé les animaux d'après le nombre de leurs pieds , ont trouvé plus

commode de les diviser en animaux avec ou sans vertèbres. Ils n'ont pas multiplie le nombre des animaux que nous offre la nature; ils les ont mieux rangés et mieux étudiés. C'est de même la nature qui veut que les sociétés poliLiques se composent de divers organes, éprouvent une mulLilude de besoins, et disposent de certains moyens pour les satisfaire; quant à nous, notre affaire est d'étudier toutes ces choses, et, pour y parvenir de les examiner parties par parties et «le les ranger dans l'ordre le plus favorable, sans oublier que la nature des choses , qui sc joue de nos études, semble affecter de tout brouiller. Les manières dont les choses peuvent être modifiées et appropriées à noire usage, se fondent les unes dans les autres, par dus nuances imperceptibles. Le

cultivateur est manufacturier quand il presse sa vendante pour en faire du vin ; le jardinier est négociant quand il porte ses salades au marché. Chaque ménage a un fonds de terre dans son potager, et un atelier de manufacture dans sa cuisine, puisque dans l'un on fait pousser des légumes, et que dans l'autre on les apprête. Cent bureaux de statistique ne suffiraient pas pour recueillir la note de toutes les transformations qui s'opèrent dons un royaume tel que la Fronce, et aucun tableau ne contiendra jamais toutes les augmentations de valeur qui naissent de ces transformations.

Ce point une fois bien entendu, je vous dirai qu'on classe avec V industrie agricole, tous les travaux qui ont pour objet de tirer, sans intermédiaire, des mains de la nature, les matières, quelles qu'elles soient, qui peuvent servir à nos besoins, même celles qui ne supposent pas la culture du sol; tels sont les travaux du chas-

seur, du pêcheur, qui s'emparent des animaux qui n'out pas été élevés par leurs soins; du mineur, qui fouille dans les entrailles de la terre pour y puiser des minéraux qui s'y trouvaient longtemps avant qu'il s'en occupât.

On peut de même classer avec V industrie manufacturière, tous les travaux qui s'exercent sur une matière achetée, même lorsqu'on ne la façonne que pour sa propre consommation ou celle de sa famille. Une ménagère qui file du lin et qui tricote des bas pour elle ou pour scs enfans, exerce une industrie manufacturière. Tous les travaux de femme qui se font dans l'intérieur des ménages, sont des travaux manufacturiers. A plus forte raison ceux qui s'exécutent dans des boutiques et pour la vente. Un tailleur est manufacturier, puisque la même quantité d'étoffe a un peu plus de valeur lorsqu'elle est taillée et cousue en habits, qu'elle n'eu avait auparavant. Un serrurier, un relieur de livres, sont des manufacturiers; un boulanger, un pâtissier, un traiteur, sont manufacturiers également, puisqu'ils acquièrent des matières alimentaires, et, par une préparation quelconque, les rendent propres à notre usage et augmentent par-là leur valeur.

Dans une ville un peu industrieuse, à chaque étage de chaque maison , on exécute des travaux manufacturiers. Ici l'on fait des boutons, là des tabatières; dans un endroit on frappe et l'on assemble les chaînons de la chaînette intérieure des montres; dans un autre on coud des gants, ou bien l'on borde «les souliers. Chez un parfumeur on effeuille des roses; chez un apothicaire on broie des médicamens; chez un opticien on polit des verres de lunettes. Tous ces travaux sont du même genre, soit qu'on les exécute en grand, dans de vastes ateliers où «leux ou trois cents ouvriers

sont à l'ouvrage, soit qu'on les exécute en petit , au coin de son feu.

Nous rangerons enfin dans V industrie commerciale, tous les travaux qui ont pour objet de revendre ce qu'on a acheté , sans avoir fait subir à la marchandise aucune transformation essentielle, sauf le transporte! la division par parties, afin que le consommateur puisse se procurer la quanlité dont il a besoin, et dans le lieu où il lui est commode de la trouver. Ce n'est donc pas seulement le négociant, comme celui dont les navires apportent du café d'Amérique, qui fait le commerce; c'cst encore l'épicier qui le vend à la livre. Ou faiL le commerce dans de vastes comptoirs et dans de petites boutiques. Tous ceux qui achètent en gros les produits des manufactures, pourles reveudreau détail, font le commerce. La fruitière qui achète aux gens de la campagne «lu beurre ou des légumes pour les revendre, fait le commerce. Les hommes qui portent de l'eau ou qui crient des fagots dans la rue, font le commerce. Ne méprisons aucune de ces manières d'exercer les diverses branches «ie l'indusLrie; car, je vous le répète, il y a la plus parfaite analogie entre elles, et c'cst bien souvent faute de convenir de ces analogies, qu'on sc forme de fausses idées sur l'industrie des peuples. On juge qu'une nation n'a point «l'industrie manufact prière, lorsqu'on n'y voit point d'immenses ateliers; on croit qu'elle n'a point de commerce, lorsqu'elle ne couvre pas les mers de ses vaisseaux. Vous aurez lieu au contraire , messieurs , de vous convaincre que, meme chez les peuples les plus industrieux, les grands ateliers forment la moindre partie de leurs manufactures, et des navires nombreux la moindre partie de leur commerce.

J’ai déjà remarque qu’une chose est un produit dès avant d’avoir acquis toutes les qualités qui la rendent propre à être consommée. Les barres «le fer qui sortent d’une grosse forge, quoiqu’elles ne puissent immédiatement satisfaire à aucun besoin, sont des produits, car elles sont à l’usage de beaucoup d’artisans qui s’en servent dans les arts. Les outils «le tous les métiers sont des produits qui servent à en faire d'autres. Le blé luimémc, qui dans nos climats est le plus important des produits, n'a qu’une utilité qui n'est pas achevée, puisqu’il doit, pour devenir entièrement propre à nous nourrir, subir encore deux manipulations (celle du meunier et celle du boulanger).

C’cst ainsi qu'une chose qui n’a pas encore snbi toutes les transformations qui la rendront propre à satisfaire les besoins ou les goûts des hommes, est néanmoins un produit en vertu des transformations qu'elle a déjà subies.

On a beaucoup dispute sur la prééminence «les diverses industries comme moyens «le production. Aussi long-temps qu’on a cru que l’or et l’argent étaient les seules richesses, on n’a attribué la faculté de produire des richesses qu'aux raines de métaux précieux. C’est en cc sens qu’on a dit que

___ _ JL

DES INSTRUMENS GÉNÉRAUX 1)K L’INDUSTRIE, ETC. BS

l’Amérique avait décuplé les richesses du monde; dès-lors les pays qui ne renfermaient point de mines, n’ont plus cherché qu’à

lirer la plus grosse part des mines étrangères, en vendant le plus qu'ils pouvaient de leurs produits aux autres nations, et en achetant d'elles le moins possible. Suivant ceux qui soutiennent ce système, qu'on nomme le système exclusif, ou de la balance du commerce , il n'y a que le commerce, et même le commerce avec l'étranger, qui puisse augmenter les richesses d'un pays qui n'a point de mines.

Nous avons acquis déjà des notions assez sures, relativement à la nature des richesses et à la production des valeurs, pour sentir la fausseté de ce système. Nous savons que la valeur qui se trouve dans une multitude d'objets autres que les métaux précieux, est exactement de même nature que celle qui se trouve dans l'or et dans l'argent, puisqu'elle peut acquérir, par l'échange, tous les mêmes objets que l'on peut acquérir au moyen de ces métaux; nous savons, de plus, que cette valeur qui constitue nos propriétés, nos richesses , peut être le résultat des opérations de l'industrie agricole et de l'industrie manufacturière , comme de l'industrie commerciale.

Quand nous entrerons plus avant dans la manière de procéder des diverses industries, vous verrez quels systèmes on a mis en avant , à diverses époques, pour prouver, tantôt que l'or et l'argent étaient les seules richesses réelles, tantôt que c'étaient les seuls produits de l'agriculture. Les uns ont prétendu que le commerce ne consistait que dans l'échange des richesses produites, et qu'il ne produisait rien par lui-même; les autres, que l'opulence, au contraire , n'arrivait aux nations que par le commerce. Tous ces systèmes tomberont successivement, à mesure que nous soumettrons à l'analyse les diverses parties de l'économie des nations.

CHAPITRE VIII

DES INSTRl'MENS GÉNÉRAUX DR I-'lNDUSTRIR, KT ORS FONDS PRODUCTIFS.

Jusqu'ici nous avons cherché à connaître ce que sont les produits de l'industrie, et comment ils résultent de l'action industrielle. Pour entrer plus avant dans l'examen de cette action, nous devons maintenant prendre connaissance des inst rumens que l'industrie est forcée d'employer.

L'industrie la plus grossière, celle du sauvage, ne saurait sc passer d'instrumens. Le sauvage a quelques armes pour atteindre les animaux dont il se nourrit; il a des filets pour prendre du poisson, des outils pour façonner une hutte grossière,

ou bien les étoffes dont il couvre quelques parties de son corps. Dans un état civilisé où la propriété est plus assurée, et la production immense, les inst rumens de l'industrie sont bien plus nombreux et bien plus variés.

De ces instrumens, les uns sont des trésors gratuits que la nature a mis à la disposition de l'homme, sans lui faire payer les secours qu'il en tire. C'est elle qui lui procure des routes liquides sur l'Océan et des vents dont le souffle fait avancer ses navires. C'est elle qui lui fournit la chaleur du soleil à l'aide de laquelle ses végétaux mûrissent. C'est elle qui lui a préparé cette force de gravitation qui, faisant peser sur la terre la plupart des corps, et même l'atmosphère, lui fournit un agent d'un pouvoir immense dans les arts, celui qui agit sur le piston de la machine à vapeur

Sans doute l'homme est oblige de préparer des ngens artificiels, des machines à l'aide desquelles il tire parti de ces ogens

naturels; mais les agens artificiels n'accomplissent pas tout le travail, et il y a de la part des agens naturels , un service purement gratuit dont l'homme fait son profit. Le soufflet «l'une forge, soit qu'il aille à bras ou par moteur, n'est pas un instrument gratuit; mais l'air qu'il puise dans l'atmosphère et qu'il verse sur le feu, est un combustible gratuit. La puissance des agens naturels sc remarque encore dans la fermentation des liqueurs, dans le blanchiment «les toiles, ou l'industrie se repose jusqu'à un certain point sur une action de la nature où elle n'a aucune part.

Comme les matières gratuites, comme les forces physiques, appartiennent à quiconque veut s'en servir; comme l'usage qu'un homme en fait, n'etnpèclic pas un autre homme d'en faire usage de son côté, et qu'elles ne sont point des propriétés exclu" sives,nous les nommerons des instrumens naturels non appropriés f c'est-à-dire, qui ne sont pas devenus des propriétés.

Ce ne sont pas là les seuls instrumens que la nature fournit à l'homme industrieux. Elle lui offre le pouvoir productif de la terre cultivable; elle lui offre des mines qui renferment des métaux, des marbres, des pierres communes ou précieuses, des provisions immenses de houille ou de cbarbou de terre. Mais ces instrumens, donnés par la nature, ainsi que les précédons, ont etc susceptibles de devenir des propriétés. Certains hommes s en sont emparés à l'exclusion «le tous les autres, et ces propriétés ont ensuite été reconnues par tous. Sans examiner ici à quel titre ces instrumens naturels sont devenus des propriétés, nommons - les des instrumens naturels appropriés.

• Les instrumens gratuits sont à la disposition du sauvage, aussi bien que de l'bomme civilisé; mais le premier ne sait pas s'

en servir.

DES INSTRUMENS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE , ETC

Nous remarquerons seulement que si les insl rumens fournis par la nature étaient tous devenus des propriétés, l'usage n'en serait pas gratuit. Celui qui serait maître des vents, nous louerait à prix d'argent leur service; les transports maritimes deviendraient plus dispendieux, et par conséquent les produits plus chers.

Et d'un autre côté je vous ai déjà fait remarquer que si les instrumens naturels susceptibles de devenir des propriétés, comme les fonds de terre, n'étaient pas devenus tels, personne ne se hasarderait à les faire valoir, de peur de ne pas jouir du fruit de scs labeurs. Nous n'aurions à aucun prix les produits auxquels les fonds de terre concourent; ce qui équivaudrait à une cherté excessive. Ainsi quoique le produit d'un champ soit renchéri par le loyer du champ qu'il faut payer au proprietaire, ce produit est cependant moins cher que si le champ n'était pas une propriété.

D'autres instrumens ne sont pas de création naturelle; ilssout le fruit d'une industrie antérieure; ce sont des produits , tels que des semences produites* par l'industrie agricole ; des drogues de teinture, du coton, qui nous sont fournis parle commerce; des outils, des machines, des bàtimcns, qui ont été construits; des bestiaux qui ont été élevés par les soins de l'homme. Nommons ces inst rumens, ou du moins ceux qui servent à une seule entre-

prise industrielle, un capital . Nommons raleur capitale j la valeur totale qu'ils peuvent avoir.

Nous remarquerons que ces valeurs capitales sont des propriétés; car on n'en peut être le maître qu'autant qu'on les a créées par le moyen de son industrie, ou autant qu'on a créé d'autres valeurs au moyen desquelles on a pu les acheter. Et il est fort avantageux qu'un capital soit une propriété exclusive; car autrement personne ne se donnerait la peine d'amasser des capitaux; cet instrument nécessaire de toute industrie manquerait. Ainsi quoiqu'il faille qu'un industrieux paie un intérêt à celui qui lui fournit le capital, et que cette avance soit remboursée par le consommateur, le produit qui en résulte est cependant moins cher que si le capital n'était pas la propriété exclusive de quelqu'un; car alors l'instrument n'ayant pas eu d'existence, la production n'aurait pas eu lieu; et , encore une fois, il n'y a pas de produit plus cher que celui que l'on ne peut avoir à aucun prix.

Rien ne fait mieux sentir l'avantage de l'ordre et des lois, et l'absurdité de tous les systèmes politiques fondés sur la violence, qui se joue des propriétés particulières, et sur la communauté des biens, qui ne les reconnaît pas.

Parmi les instrumens naturels appropriés, le plus important est la terre cultivable. Divisée entre un nombre plus ou moins grand de propriétaires , elle forme ce qu'on appelle des fonds do terre , des propriétés foncières .

Lorsque sur un fonds de terre il se trouve des bâlimens, des granges, des étables, des clôtures, des améliorations en un mot ; ces choses, qui sont des produits de l'industrie, sont jointes, sont unies au fonds naturel approprié, mais sont elles-mêmes un

fonds capital. Ces deux fonds, quoique divers par leur origine, appartiennent ordinairement au même propriétaire qui, par-là, sc trouve à la fois propriétaire foncier et capitaliste.

Quant aux outils, aux instrumens de labourage, aux bestiaux, et autres objets mobiliers qui servent à l'exploitation d'une entreprise rurale, quelquefois cette portion du capital fait partie des propriétés du propriétaire foncier; quelquefois elle fait partie du capital de l'entrepreneur; c'est-àdire du fermier.

Plusieurs personnes sans doute prévenues de l'idée qu'un capital n'est qu'une somme d'argent, ne concevront pas pourquoi j'applique ce nom à des bâtimens, à des machines, à des matières premières, à des bestiaux propres à l'industrie. Je me réserve de le leur faire comprendre en leur expliquant la nature et l'emploi des capitaux, qui méritent un article à part ; mais dès à présent elles peuvent concevoir qu'une somme de valeurs peut conserver sa même valeur, quelle que soit la transformation qu'on lui fait subir par des échanges; et par conséquent, qu'une valeur capitale qui résidait hier dans vingt sacs d'argent, peut résider aujourd'hui dans une maison , dans des outils, dans des marchandises. C'est pourquoi , du moment que cette valeur réside dans des objets employés à une opération productive , je la nomme un capital, quels que soient les objets dans lesquels elle réside.

L'industrie ne peut rien sans ses instrument; scs instrumens demeureraient inutiles, s'ils n'étaient mis en action par l'industrie. Ces deux moyens «ic production deviennent-ils nuis, lorsque le hasard ne les réunit pas dans les mêmes mains?

Vous savez, fort bien, messieurs, que non ; un propriétaire de terre qui est ou enfant, ou vieillard, ou femme, ou qui ne veut pas

faire valoir son bien, l'alïerme.

Le possesseur d'un capital qui manque de talent et d'activité, d'industrie eu un mot, le prête.

Enfin un homme qui n'a que son industrie , loue une terre, ou emprunte un capital, et par tous ces moyens , sont mis entre les mains de l'industrie les instrumens qui lui sont nécessaires, ceux qui sont propres à son but, propres à la production qu'elle se propose.

Un homme qui, comme le simple ouvrier, n'a qu'une capacité industrielle insuffisante pour créer un produit, la met aux gages d'un autic homme qui a la capacité industrielle de réunir ces différens moyens de production, et qui, sous le nom

UES INSTRUMENS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE. ETC

de culli valeur , de fermier , de manufacturier, de commerçant , les fait servir à un but commun, h la création de tel ou tel produit; et toujours les moyens de production peuvent se réunir, quoique leurs possesseurs se trouvent séparés.

Le propriétaire foncier qui ne fait pas valoir sa terre lui-même, jouit néanmoins delà faculté productive qui est en elle, par le fermage qu'il en tire;

Le possesseur d'un capital (que l'on peut en raison de cela nommer un capitaliste) prêle son capital , et en tire un intérêt;

L'ouvrier qui loue ses facultés personnelles, en tire un salaire;

Lorsque sur un fonds de terre peu étendu , il se trouve beaucoup de valeurs capitales (comme dans le cas où une propriété immobilière se compose principalement de maisons, d'ateliers, de magasins, et non de terres cultivables), le loyer ne prend pas le nom de fermage , il conserve celui de i loyer.

t Cependant la création d'un produit quelconque | est une pensée uuiqucoù une multitude de moyens I concourent à une seule fin. Aussi vient-elle en général dans une seule tête, celle de l'entrepreneur; et c'est lui qui rassemble les moyens nécessaires. I II fait concourir à son but jusqu'aux volontés des | hommes, telles que celles des travailleurs qu'il | emploie, des prêteurs qui lui confient des fonds; i et quoique ces personnes -là n'aient pas formé le I plan de l'œuvre productive et ne la dirigent pas, leur concours n'est pas moins indispensable; l'entrepreneur est obligé de le réclamer et de le payer; i le travailleur, le capitaliste, font un sacrifice pour contribuer à la production, et c'est h ce titre qu'ils prennent part à la valeur produite. Le possesseur de facultés industrielles fait le sacrifice de son temps et de ses peines; le propriétaire foncier pourrait faire de sa terre un pare d'agrément , et i il la consacre à la culture; de même un capitaliste < qui pourrait , s'il voulait, dissiper son bien pour son plaisir, le livre à un emploi productif. Par ce consentement, tous les possesseurs de fonds pro- I duel ifs méritent le nom de producteurs. Le propriétaire d'un bien-fonds produit indirectement par le moyen des facultés productives de son fonds; le propriétaire d'un capital produit par le moyen de son capital; de même que l'industrieux par le moyen de ses facultés industrielles. Vous ne serez donc pas surpris, messieurs, si je range les propriétaires fonciers et les ca-

pitalistes dans la classe des producteurs. En cette occasion, comme toujours, j'ai soin de préciser mes expressions,

• Chacun est libre de ne pas donner le nom de producteur an propriétaire d'un fonds de terre qui produit; au propriétaire d'un capital qui produit; mais comme il est important de les distinguer des propriétaires d'un terrain on d'nn capital oisif, je prie le lecteur de se con-

pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur mon sens.

Mais si je nomme du titre de producteur le propriétaire d'un fonds de terre qui produit, je le refuse au maitre d'un bien-fonds qui reste en friche. Je l'accorde au possesseur d'un capital qui produit, quand même il ne ferait pas valoir ce capital par lui-méme; mais non au possesseur d'un capital oisif

Quoique pour débrouiller et asseoir nos idées, nous ayons distingue les propriétaires fonciers des capitalistes, et des hommes qui exercent l'industrie dans tous ses grades, vous comprenez que les mêmes personnes peuvent réunir ces diverses qualifications. Rien n'empéctic qu'un capitaliste n'exerce une industrie; qu'un industrieux n'ait en même temps des capitaux et des terres qu'il donne à loyer; ni enfin qu'un seul homme ne réunisse en lui les différentes qualités dont une seule suffit pour qu'on lui donne le nom de producteur.

Le propriétaire d'un jardin potager, qui le cultive lui-même, possède le fonds de terre, le capital et les facultés industrielles, et fait valoir tous ces fonds à la fois. Il est producteur à plusieurs titres différens.

Le rémouleur qui exerce une industrie pour laquelle le fonds de terre n'est pas nécessaire, est tout à la fois entrepreneur puisqu'il travaille pour son propre compte ; capitaliste puisque sa brouette et sa meule lui appartiennent ; et outrier puisqu'il exécute lui-méme les travaux que la nature de son entreprise lui prescrit.

Il est rare qu'un entrepreneur soit assez pauvre pour n'avoir pas en propre au moins une partie de son capital. L'ouvrier même, qui en général prend une part bien humble à la production, fournit une portion du capital qui s'y trouve employé. Un compagnon maçon ne marche pas sans sa truelle; un garçon tailleur se présente muni de son dé et de ses aiguilles. Tous sont vêtus plus ou moins bien. A la vérité leur salaire doit suffire à l'entretien de leurs habits; mais le premier achat de ces habits n'en est pas moius un capital dont ils font l'avance.

Lorsque le fonds n'est la propriété de personne, comme les mers où l'industrie va chercher du poisson, des perles, du corail, etc., on peut obtenir des produits avec de l'industrie et des capitaux seulement.

L'industrie et le capital suffisent également, lorsque l'industrie s'exerce sur des produits d'un fonds étranger, et qu'on peut se procurer avec des

tenter de cette expression tirée de l'analogie qui se trouve, quant aux effets, entre eux et les producteurs industrieux. Ceux qui ne se pénétreront pas de l'idée attachée ici au mot de producteur , ne comprendront pas plusieurs «les explications contenues dans cet ouvrage.

capitaux seuls; comme lorsqu'elle fabrique chez nous des étoffes de coton, et beaucoup d'autres choses. Ainsi toute espèce de manufactures donne des produits, pourvu qu'il s'y trouve industrie et capital ; le fonds de terre n'est pas absolument nécessaire, à moins qu'on ne donne ce nom au local où sont placés les ateliers; ce qui serait juste à la rigueur. Mais si l'on appelle un fonds de terre le local où s'exerce l'industrie, on conviendra du moius que, sur un bien petit fonds , on peut exercer une bien grande industrie, pourvu qu'on ait un gros capital.

On a tiré de là cette conséquence , c'est que l'industrie d'une nation n'est point bornée par l'étendue de son territoire, mais bien par l'étendue de ses capitaux.

Un fabricant de bas, avec un capital que je suppose égal à vingt mille francs , peut avoir sans cesse en activité dix métiers à faire des bas. S'il parvient à avoir un capital du quarante mille francs, il pourra mettre en activité vingt métiers; c'est-à-dire qu'il pourra acheter dix métiers de plus , payer un loyer double, se procurer une double quantité de soie ou de coton propres à être ouvrés, faire les avances qu'exige l'entreticu d'un nombre double d'ouvriers, etc., etc.

Toutefois la partie de l'industrie agricole qui s'applique à la culture des terres, est nécessairement bornée par l'étendue du territoire. Les particuliers et les nations ne peuvent rendre leur territoire ni plus étendu, ni plus fécond que la nature n'a voulu; niais ils peuvent sans cesse augmenter leurs capitaux, par consé-

quent étendre presque indéfiniment leur industrie manufacturière et commerciale, et par- là multiplier des produits qui sont aussi des richesses.

On voit des peuples, comme les Genevois, dont le territoire ne produit pas la dixième partie de ce qui est nécessaire à leur subsistance, vivre néanmoins dansl'abondance. L'aisance habite dans les gorges infertiles du Jura, près de Neufchâtel, parce qu'on y exerce plusieurs arts mécaniques. Au treizième siècle, on vit la république de Venise, n'ayant pas encore un pouce tic terre en Italie, devenir assez riche par son commerce pour conquérir la Dalmatie, la plupart des iles de la Grèce, et Constantinople. L'étendue et la fertilité du territoire d'une nation tiennent au bonheur de sa position. Son industrie et ses capitaux tiennent à sa conduite, ainsi que je m'engage à vous le déraon-

1 De ce que les instrumens naturels non appropriés, tels que In chaleur du soleil, la force du vent, n'étaient jHjint payés et ne procuraient en conséquence aucun revenu à aucun possesseur, la plupart des économistes ne les ont point regardés comme productifs. Ils n'out pas «ans doute fait attention que le consommateur est plus

trer. Toujours il dépend d'elle de perfectionner l'une et d'accroitre les autres.

Je viens de vous décrire, messieurs, les fonds desquels sortent tous les produits qui font subsister la société. Ces fonds, par une distribution que nous examinerons plus tard, se trouvent inégalement répartis entre les mains des divers individus dont l'ensemble forme une nation. C'est ce qui compose leur fortune, et

l'ensemble de toutes ces fortunes compose la fortune nationale, la richesse publique.

Les produits qui sortent de ces fonds composent les revenus des particuliers, dont l'ensemble fait le revenu national.

Pour résumer, je vous prierai de retenir que :

Le fonds général d'où sortent toutes les richesses d'une nation , se divise en

Fonds de facultés industrielles , et en

Fonds d' instrument de l'industrie.

Le fonds de facultés industrielles que , pour abréger, nous nommerons fonds industriel , embrasse les capacités industrielles, ou l'aptitude de concourir à la production , qui se rencontrent : Dans les satans , ou depositaires quelconques des connaissances utiles;

Dans les entrepreneurs d'industrie, qui se chargent d'appliquer les moyens de production à la satisfaction des besoins des hommes;

Et dans les ouvriers , et autres ageus qui font usage de leurs capacités industrielles sous les ordres des entrepreneurs.

Le fonds des instrumens de l'industrie se divise en instrumens non appropriés , et en instrument appropriés.

Ceux-ci se divisent en

Instrumens naturels appropriés , et en Capitaux.

Tous ces fonds méritent d'élre appelés productifs puisqu'ils concourent à la création îles pro- j doits. Us font tous partie des biens, de la fortune 1 de leurs possesseurs; les seuls instrumens naturels 1 non appropriés n'ont point de possesseurs ; mais les produits qui en sortent, ou du moins cette partie des produits qui peut être attribuée à leur concours, fait partie des richesses sociales, ainsi que vous le verre/, plus tard ■.

Tous les autres fonds productifs ont des possesseurs.

riche de tout ce qu'il paie de moins pour jouir d'un produit; et que ce qui n'est pas une dépense de production , ce que le consommateur n'est pas tenu de rembourser, est un gaiu pour lui, c'est-à-dire pour la société, qui se compose de consommateurs et ne vit que par ses consommations.

DES INSTRUMENS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE, ETC

Les facultés industrielles appartiennent à l'individu qui en est pourvu, excepté dans l'esclavage, où Pcsc^ave n'est pas maitre de sa force et de ses talcns.

Les instrumens naturels appropriés, tels que les terres, les cours d'eau, ont pour possesseurs ceux qui sont reconnus pour tels par les lois et le consentement unanime.

Enfin les capitaux qui sont des produits d'une industrie antérieure , appartiennent à ceux qui les ont produits, ou à ceux qui les tiennent de leurs auteurs.

Nous sommes riches en fonds selon que nous possédons pour une plus ou moins grande valeur de l'un ou l'autre de ces fonds productifs, selon que nous avons pour une plus grande valeur de capitaux, de terres, ou de facultés industrielles. Les capitaux, les terres, peuvent être estimés par le prix qu'on en tirerait si l'on voulait les vendre. Quant aux facultés industrielles qui ne sont pas

* Pai senti la nécessité de dresser ce tableau , à la suite des discussions très lougues qui se sont élevées entre David Ri car do et moi, soit de vive voix, soit par lettres, après que, dans ses Principes de l'Economie politique et de l'Impôt , il eut blimé la définition que je donnais

aliénables, clics ne peuvent avoir un prix courant, mais on peut les estimer par le loyer qu'elles peuvent rendre, par le revenu qu'on en peut tirer.

Celte nomenclature est importante. Elle vous donnera la clef de beaucoup de phénomènes économiques. C'est pour cela que j'en ai formé un tableau synoptique où chaque terme est caractérisé avec concision, afin qu'on puisse le consulter chaque fois que les dévcloppcmens qui se rencontreront dans la suite de ce Cours, feraient perdre de vue U signification propre de chaque expression J'ai remarqué que les discussions interminables auxquelles on se livre quelquefois sur des sujets d'économie politique, comme par exemple sur la nature des valeurs, viennent toujours de ce qu'on a des idées peu nettes sur les notions les plus élémentaires. Tout s'aplanit aisément pour quiconque veut prendre la peine d'y recourir fréquemment.

da mot 'valeur. Ces mêmes discussions.ca m'obligeant à travailler de nouveau ces premiers principes, m'ont fourni les moyens de le* présenter avec plus de clarté {icut-étrc qu'on ne l'a jamais fait.

DE CE QUI COMPOSE LES FONDS PRODUCTIFS D'UNE NATION QUELCONQUE

Les fonds productifs!

qui composent le fonds de la fortune < de tous les individus, se divisent.

, Fonds industriel qui se/ compose des facultés' industrielles, ou, si l'on ^ veut, de la capacité des

i Fonds (T instrumens de Vin • | dustrie } lequel fonds se^ divise en. . . .

Savons , ou depositaires de connaissances utiles; Entrepreneurs d'industrie , cultivateurs, manufacturiers, ou rommerçans;

Ouvriers , et autres ageusdes entrepreneurs.

/ Tels que la mer, l'atmosphère, I la chaleur du soleil, toutes les lois de la nature physique qui se trouvent à la disposition de tous les hommes.

f Instrumens naturels devenus

Instrumens non appropriés ,

Instrumens

appropriés r lesquels

k comprennent les

des propriétés, tels que les terres cultivables, les cours d'eau , les mines, etc.

| Capitaux, qui sont composés de produits, fruits d'une industrie antérieure.

GO

DE L'ÉCHANGE DES VRAIS CONTRE LES PRODUITS

INDUSTRIELS

Les fonds productifs concourent à la création des produits par une certaine action, par un travail qui leur est propre.

Le fonds industriel { qui sc compose , comme vous savez, des facultés personnelles des travailleurs) agit, sert, rend un service, quand l'homme industrieux travaille. C'est alors que ses forces, ses talens, sont mis en oeuvre, et par leur action, concourent à la création d'un produit.

Quant à l'action, au travail des inslrumens de l'industrie, quoique moins évident, il n'est pas moins réel. On fait travailler un capital lorsqu'on l'emploie dans des opérations productives; et s'il ne travaille pas, s'il demeure oisif, il n'aide en rien à la production, il ne produit pas.

Ne peut-on pas faire exactement la même observation sur un fonds de terre ? Si on le fait travailler, il produit; s'il demeure oisif, il ne produit pas : c'est une terre en friche.

Il y a donc, dans la production, un service rendu par l'industrie qui est le travail de l'homme ;

Un service rendu par le capital , qui est le travail auquel on oblige cet instrument;

Et enfin un service rendu par le fonds de terre qui est le travail du sol.

Nommons services productifs ces différons services, puisque c'est grâce à eux qu'un produit sort d'un fonds productif; et nous les distinguerons en

Services industriels ;

Services capitaux ;

El services fonciers.

Je vous ai dit que les fonds productifs peuvent se louer. Vous remarquerez que donner h loyer un fonds productif, ou rendre lu service d'un fonds productif, c'cst la môme chose. Quand je donne à bail une terre, je vends à uu fermier le service productif que cette terre est capable de rendre pendant tout le temps du bail. Quand je prends un ouvrier à la journée , il ne me vend pas le fonds de scs facultés industrielles; il me vend seulement les scrviccsquesa capacité peut rendre durant le cours d'une journée *.

C'est ainsi qu'il faut entendre la vente et l'achat des services productifs. C'est commuuémcnt un

* L’homme même qni achète un esclave, n’achète pas tout le fonds des facultés industrielles de l’esclave, puisqu’il est oblige de payer , eu outre, son entretien , qu'on j»eut considérer comme une espèce de loyer , mie espèce de salaire.

* L’entrepreneur , en achetant des matières premières,

entrepreneur d’industrie qui est acheteur de services productifs. Il achète des services comme il achète des matières premières *; il met tout cela en contact, en fusion, si je peux ainsi m’exprimer; et c’est de celte opération que sortent les produits que l'on vend ensuite aux consommateurs Cela n’cmpéehe pas que dans beaucoup de cas. le; consommateurs n’achètent des services et ne les consomment immédiatement pour leur usage. L’-homme que se fait raser chez un barbier, achète le service du barbier et le consomme sur le lieu même et à l’instant où il l’achète. Vous verrez, à mesure que nous avancerons, qu’il n'est aucune profession chez l’homme en société, qui ne trouve sa place dans le grand tableau de l’économie sociale.

Les services productifs étant susceptibles d’échange, comme vous venez de le voir, ils ont iiû prix courant, de même que toutes les choses qui sont vendues ou achetées; et ce prix courant s’ëta blit sur les mêmes bases que le prix courant de toutes choses. Or le prix courant de tous les services productifs nécessaires pour la confection d’au produit, compose ce que nous appellerons les frais de production de ce produit.

Le concours de l’entrepreneur dans l’opératior productive, est un concours nécessaire f et sans lequel le produit n'aurait pas lieu. Tous les élemens d’une fabrique de papier existeraient, que si un fabricant ne se présentait pas, tous ces éléraens désunis ne

feraient point de papier. Mais nul entrepreneur ne prendrait la peine de réunir ces élémens épars et de courir les risques de cette fabrication, s'il ne prévoyait pas que le produit qui en résultera doit être suffisant, non-seulement pour lui rembourser ses avances, mais pour lui donnci en outre un profit qui sera le salaire de son temps, de scs talens, de ses peines. Quand l'événement la: prouve qu'il sc trompe, il ne continue pas l'entreprise. Si le travail de l'entrepreneur est indispensable, et s'il est nécessairement payé dans tout? entreprise qui se soutient, il faut considérer soc bénéfice comme un des fraisde l'entreprise, commune des dépenses indispensables pour qu'un produit soit créé.

Veuillez donc vous rappeler, messieurs , que lorsque je vous parlerai des frais de production d'un produit quel qu'il soit , j'entends y comprendre le profit de l'entrepreneur, aussi bien que celui de scs ouvriers; aussi bien que l'intérêt de

peut être considéré comme achetaut les services don! ce» matières août le résultat. Un fabricant de drap, en achetant des laines, achète les services du fermier, dn berger , du sol, du capital, qui ont produit les laine* Le fermier a fait l'avance de tous ce» services; mais on lui rembourse cette avance en achetant son produit.

son capital ; aussi bien que le loyer tic son terrain, si son entreprise l'oblige à louer un terrain ».

Maintenant je puis aller en avant et vous «lire que la production doit être considérée comme un grand échange dans lequel les producteurs (qui peuvent tous être représentés à nos yeux par 1V«t repreneur d'industrie) donnent leurs services productifs

(qui peuvent tous être représentés à nos yeux par les frais de production que paie l'entrepreneur), et où ils reçoivent en retour les produits , c'est-à-dire une quantité quelconque d'utilité produite.

Remarquez, messieurs, la valeur de ces mots-là : Eu toute production l'entrepreneur donne une valeur. A quoi se monte-t-elle? à la totalité des frais de production. Qu'avons-nous appelé frais de production? Le prix courant des services productifs.

Il n'est pas question là-dedans, comme vous voyez, de la valeur des fonds productifs qui ont servi à la producLiou. Ils ne sont point nécessairement altérés par l'œuvre productive. Quand une production véritable est achevée, le propriétaire du fonds de terre est encore en possession de son terrain; celui du capital se trouve toujours possesseur de la même valeur capitale ; les travailleurs enfin jouissent encore de leurs forces et «le leurs talens. Dans ce grand échange qui constitue la production, il n'y a eu de définitivement consommé et détruit , que les services rendus par les différons fonds productifs.

Je les dis détruits f parce que des services employés à créer un produit, ne peuvent être employés une seconde fois. Le même fonds peut servir de nouveau, mais les services qui ont déjà été consacrés à une production , ne peuvent concourir à en créer une autre. Le champ qui a donné au fermier la récolte de cette année, fournira l'année prochaine une autre récolte; mais ce sera par un service nouveau. L'ouvrier qui m'a vendu son travail d'aujourd'hui, pourra ine vendre son travail de demain; mais il ne peut me vendre une seconde fois son travail d'aujourd'hui.

L'entrepreneur detoule espece d'industrie achète

1 Je .supplie le lecteur de me pardonner ces analyses rigoureuse^ Ou verra plus tard combien elles facilitent la solution des problèmes les plus épineux. U n'est permis de confondre les parties dont se composent les choses, que lorsqu'on est assuré de les retrouver aisément au besoin. Pour étudier un pas de danse, il est indispensable d'étudier unr à une les parties dont il se compose , et ce n'est qu'après qu'on s'est assuré la possibilité de les exécuter séparément, qu'il est permis d'en effacer les séparations, et d'en composer l'ensemble d'une danse rapide et gracieuse. Les personnes qui parlent ou écrivent sur l'économie politique, n'ont nullement («soin de rappeler ce» analyses.

donc 1 et consomma «les services productifs; pour que l'échange soit effectif, il faut que la valeur «le tous les services détruits se trouve balancée par la valeur de la chose produite. Si cette condition n'a pas été remplie, l'échange a été inégal ; le producteur a plus donné qu'il n'a reçu.

Mais aussi , du moment que la valeur du produiL a égale la valeur des services productifs , les producteurs ont été complètement indemnisés; ils ont reçu tout autant qu'ils ont donné. Et si vous les représentez tous par l'entrepreneur d'industrie, vous direz que son produit a payé tous ses frais de production, même l'indemnité duc à ses propres soins, puisque nous avons vu qu'elle fait aussi partie des frais de pro<!uction.

C'est là le cas que j'ai toujours supposé chaque fois que je vous ai parlé de production et «le produit ; j'ai supposé que la valeur «lu produit égalait scs frais de production. C'est en effet le cas le plus simple et c'est aussi le plus fréquent; car quand une entreprise paie plus que scs frais 1 et «lonne «les profits plus grands <|ue ceux qu'on peut faire dans d'autres entreprises du même

genre, les pro«lucteur$ y alTluent ; l'espèce «le produit qui en sort , est offerte avec plus de concurrence , et son prix baisse jiisi-ju'à ne valoir communément que ses frais «le production. On peut donc dire qu'en général le prix d'une aime de drap paie les frais de production «l'une aune «le drap.

Quand la valeur de la chose produite ne paie pas les frais qu'elle a coûtés, une partie des services productifs ne reçoit pas sa récompense; l'entrepreneur u'est pas complètement indemnisé de ses peines et «le l'exercice «le sou talent 4, ou bien quel «pie travailleur ne reçoit pas de salaire, ou le capital ne porte point «b; profit; bref l'un ou l'autre des moyens de production u'a pas produit. C'est ordinairement la faute de l'eutrepreueur, «le celui qui a conçu la pensée de la production. Sa tâche consiste à recevoir autant qu'il a donné soit eu travail, soit en avances.

Ce point «le vue «jui réduit la production à n'étre qu'un g)'dn«l échange, nous donne «juclque facilite pour bien juger de ce «jui constitue les progrès de

mai* il faut qu'nu s'aperçoive qu'elles les connaissent.

* L'entrepreneur u'est pas tenu «Tacheter des services dont le fonds est a lui; un propriétaire qui fait valoir, n'achète pas, par uu loyer , le service de son champ; mais il le paie néanmoins, ce service, en sacrifiant le loyer qu'il aurait pu tirer du champ s'il ne l'avait pas fait valoir. Le même raisonnement peut être applique aux services du capital et à ceux des homme».

* Il est entendu que le profit de l'entrepreneur représente son salaire , et que son salaire fait partie des frais de production.

4 Ou plutôt il a manqué du talent propre à la chose.

l'industrie chez un peuple. Nous pouvons nous représenter une nation, considérée en masse, comme opérant annuellement un troc de tous les frais de production qu'elle fait, contre tous les produits qu'elle obtient. Or, comme un troc est d'autant plus avantageux que l'on donne main* pour ohtcnir plus, nous pouvons conclure avec certitude que son industrie fait un progrès chaque fois qu'elle parvient à obtenir plus d'utilité pour les mêmes frais, ou la même utilité pour de moindres frais. Des deux manières le marché qu'elle fait est plus profitable, son affaire devient meilleure.

Comment, demanderez-vous, se manifeste cet avantage? Quels sont ceux qui, dans une nation, en recueillent le fruit? C'est d'abord l'inventeur du produit où le perfectionnement a été opéré : en créant une plus grande quantité d'un produit qui n'a pas baissé de prix, il ne débourse que la même valeur, et reçoit en échange une valeur plus grande. El lors même que la connaissance du procédé sc répand, et que la concurrence a fait baisser le prix du produit au niveau de ses frais de production , l'avantage est obtenu; seulement c'est le consommateur, c'est le public qui en profite. 11 obtient une plusgrandequantité de produits, d'utilité produite, à proportion des sacrifices qu'il est obligé de faire pour les obtenir.

Celte expression : une plus rjrande quantité d'utilité produite y exige quelques éclaircisscmens. Elle signifie indifféremment , ou des produits en plus grande quantité, ou îles produits de meilleure qualité. Lorsque des frais de production valant six fr., par exemple, me donnent, au lieu d'une paire de bas, deux paires aussi bonnes que la première, j'obtiens une double quantité d'uti-

lité. Si , au lieu d'une paire grossière et peu durable, les mêmes irais tn'cn donnent une capable de durer ledouble, ou qui soit deux fois aussi belle, j'obtiens de même une double quant ité d'utilité à consommer, car dans l'un et l'autre cas, je dispose d'une double somme de jouissances.

L'utilité que les choses ont pour nous est de diverses sortes. Certains bas nous sont utiles parce qu'ils sont chauds , d'autres parce qu'ils sont souples, d'autres parce qu'ils satisfont plus ou moins notre amour-propre. La quantité d'utilité peut n'etre pas augmentée sous un certain rapport , et l'être sous d'autres; mais , de manière ou d'autre, j'appelle quantité d'utilité, cette faculté de pouvoir servir, tous quelque rapport que ce soit; et je dis qu'on a doublé l'utilité obtenue de tels ou tels services productifs, lorsqu'on a tiré de ces services une quantité de produits une fois plus grande, ou bien une qualité une fois meilleure.

Un progrès parfaitement semblable est celui qui, pour obtenir la même quantité d'utilité, vous permet de dépenser moins en services productifs. Si, avec des services productifs qui valent 3 francs ,

j'obtiens une paire de bas dont les frais de production montaient auparavant à fi fr., c'est toutcomm? si, avec des services productifs de 0 fr., j'oblctttii deux paires de bas au lieu d'une.

4e me flatte que vous voyez clairement, messieurs, quels sont les avantages que les consommateurs, c'cst-à-dirc la société eu général, recueillent des progrès de l'industrie. Beaucoup de personnes qui ne veulent pas comprendre qu'une utilité créée, du moment qu'elle est appréciée, est une richesse créée, et qu'une richesse nouvelle est uu avantage qui peut être acquis par la société-

té san* rien coûter à qui que ce soit , s'imaginent que les producteurs, dans ce cas, perdent ce quel» consommateurs gagnent. C'est une erreur, vous ai-je dit. Vous en aurez la démonstration complète; cl celte importante démonstration est destinée à recevoir beaucoup de développemens.

Pour vous en laisser entrevoir dès à présent les fondemens, je me bornerai à vous dire que lorsqu'un entrepreneur d'industrie (et ce mot doit représenter pour vous tous les producteurs réunis d'un produit quelconque, puisque c'est lui seul qui fait toutes les dépenses et toutes les recettes), lors donc qu'un entrepreneur d'industrie a obtenu pim de produits pour les mêmes frais de production, il peut, sans qu'il en résulte pour lui le moindre préjudice, donner le produit pour le même prix qu'il l'a obtenu (en comptant toujours, comme de juste, le profit ordinaire de son industrie au nombre des frais nécessaires). Tellement qu'un producteur qui est parvenu à faire pour 3 fr. une paire de bas qui en coûtait G, peut la donner pour 3 fr., c'est-àdire pour tout autre produit qui aura coûté de son côté 5 fr. de services productifs. H est cvidentqac les consommateurs de bas, vous, moi, quel que soit le produit auquel nous nous appliquions, nous aurons à donner, pour nous pourvoir de bas, la moitié moins de nos services productifs.

Si nous fabriquons une étoffe , des calicots par exemple, qui nous reviennent h 3 fr. l'aune, nous étions obliges d'en fabriquer et d'en vendre deux aunes , pour, avec notre produit , être en état d'acheter une paire de bas; et nous ne sommes plus obligés d'en fabriquer et d'en vendre au-delà d'ooe aune , pour obtenir la même paire. Nous avons des bas pour la moitié .moins de nos services productifs, quel cpie soit l'objet auquel ils s'appliquent.

Et si les mêmes progrès avaient lieu pour tous les produits, tout le monde obtiendrait tous les produits pour moitié moins de frais, ou bien, en supposant, que l'on voulût consacrer à la production 1 la même quantité de travail et la même somme en capitaux, on aurait le double d'utilité produite; on serait une fois mieux pourvu pour les mêmes frais.

Cela vous fait voir, messieurs, l'avantage que trouve une nation «à multiplier ses produits «ns

multiplier ses Irais; ou, ce qui revient nu même, à diminuer ses frais, sans diminuer ses produits, snns diminuer les quantités d'utilité produite. C'est ce qui montre qu'une diminution de frais de production est un véritable propres industriel, un pain pour une nation

Or, comment parvient-on h diminuer les frais de production, sans diminuer la production? Ce ne peut être que par l'un ou l'autre de ces deux moyens : c'est en tirant un meilleur parti des services productifs qui sont appropriés, et que par conséquent il faut acheter; ou bien eu remplaçant des services coûteux , par les services gratuits des instrumens naturels non appropriés. Des exemples familiers nous reluiront tout cela palpable.

Les services productifs d'un fonds de terre coûtent à son fermier, je suppose , mille écus par an , cju'il est oblipé de payer au propriétaire. Si l'usape du pays est de faire des jachères et de laisser reposer complètement le sol pendant une aimée sur quatre, le cultivateur ne tire aucun service du fonds de terre pendant l'année de repos. Son motif est de laisser aux sucs vépétaux le loisir de renaître. Mais si de nouveaux propres dans l'industrie apricole

ont prouvé que le sol se répare, pourvu que l'on sème sur la terre qui a produit du blé, des végétaux d'un genre différent, des plantes fourragères, par exemple, alors vous sentez que, sans faire tort à la production du blé, on peut tirer un service productif du sol pendant un espace de temps où on le laissait reposer à tort. Non-seulement on élève des bestiaux lorsqu'on supprime les jachères , mais les bestiaux qui naissent de ces années auparavant perdues, fournissent des enprais pour les années dont on tirait parti; et celles-ci elles-mêmes deviennent plus productives *.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que lors même que c'est le propriétaire qui fait valoir sa terre, le service productif du sol lui est coûteux, quoiqu'il n'en paie aucun fermage. Le propriétaire qui pourrait tirer mille écus de sa terre, et qui,

1 Celle démonstration lève la difficulté fort grande qu'il y avait à répoudre à cette question ; si la valeur des produits que possède une nation , constitue la richesse de celte nation , comment cette nation devient-elle plus riche t quand ses produits baissent de prix ? Un verra plus tard que la richesse nationale se compose de la valeur des fonds que possède une nation, et que, comme tonte valeur est relative, et que les fonds sont la valeur avec laquelle on achète les produits, ils valent d'autant plus que le» produits sont à lion marché. Mais n'auticipons pas.

2 Les personnes qui ont quelque pratique de l'agricul-

ture, savent qu'on ne laisse jamais reposer une ferme tout entière pendant les années de jachère». On fait quatre partie», plus ou moins, des terre» labourables,

pour la faire valoir lui-même, ne la loue pas, fait le sacrifice rie mille écus par année qu'il en aurait pu recevoir. S'il obtient plus

de produits dans le même espace île temps, il économise donc sur les frais de production, tout comme aurait fait un fermier.

De la même manière, sans payer un plus fort intérêt, on peut tirer plus de parti «l'un capital, si l'on supprime des chômages, si l'on obtient plus de service des bâtimens et des machines on la valeur est engagée. C'est par ce motif que dans «les usines où l'on a placé de grandes avances , l'on a quelquefois double série d'ouvriers; l'une qui travaille pendant le jour, et l'autre qui travaille pendant la nuit; de manière que cette portion du capital, qui est en bàlimcns et en machines, ne se repose jamais 1 2 3.

Dans la main-d'œuvre, on fait un échange plus avantageux des services personnels, lorsqu'on obtient plus de produits pour les mêmes dépenses en main-d'œuvre; ou, ce qui revient exactement au meme , lorsqu'on dépense moins en main-d'œuvre pour obtenir les mêmes produits. C'est ce que l'on a pu observer, lorsque l'on a fuit usage de la navette volante pour passer la trame des étoffes. Il fallait auparavant pour les grandes largeurs, deux ouvriers, l'un à droite, l'autre h gauche du métier, pour se renvoyer mutuellement la navette. Par le moyeu de la navette volante, un seul tisserand, placé ou milieu du métier, n'a nul besoin d'étendre les bras aux deux côtés des portées. Une simple fieelle attachée à un 'manche qu'il tient à la main, lui suffit pour renvoyer la navette de gauche à droite et de droite à gauche. Sans prendre plus de peine, sans être payé davaulage, uu seul homme fait l'ouvrage de deux ; de la même valeur en services industriels on tire plus de produits.

Ici sc présente une question à laquelle j'ai répondu d'avance. Si l'entrepreneur obtient une même quantité de produits en fai-

sant une moindre dépense eu services productifs, les marchands de services produel ils, ceux qui fournissent le service

et, chaque année, on laisse reposer successivement une de ces parties. Mais quand on supprime les jachères, on plante sur le terrain qui a produit du blé , des turnep», des pommes de terre, etc. , dont ou nourrit des Initiaux en plus grand nombre qu'auparavant, et dont les engrais fertilisent le» parties cultivée» pour des céréales.

* Dans les religion» où le nombre des fête» chômées excède ce que réclame le repos de l'homme, on perd non-seulement les profits que l'industrie aurait gagnés pendant ces fêtes, mais les profits des capitaux qui restent oisifs. Ce sont des fonds productifs dont on ne tire pas tout le parti qu'on en pourrait obtenir. Cela concourt à expliquer pourquoi les pays catholiques sont en général plus pauvres que les pays protestant.

DE L'ÉCHANGE DES FRAIS CONTRE LES PRODUITS

de leurs fonds «le terre, ou de leurs capitaux, ou de leur travail, lie perdent-ils pas tout ce que gagne l'entrepreneur ou le consommateur? Non, messieurs; dans les progrès de l'industrie, les travaux humains, ou les capitaux, ou les terres, fournissent une plus grande quantité d'utilité, sans y trouver moins de profit. Si je suis fermier et que je plante des betteraves ou d'autres fourrages, dans une terre en jachère, je gagne plus , et le propriétaire du fonds ne gagne pas moins. Je ne lui paie pas moins régulièrement son fermage; au contraire. Ce ne sont point là des conquêtes que les producteurs l'ont les uns sur les autres, mais sur la nature, qui est bienfaisante, pourvu touteiois qu'on lui arrache ses bienfaits. C'est un surcroît de production qui ne coûte

ricu à personne : ni aux autres producteurs, ni aux consommateurs.

De même lorsque je trouve dans le commerce le moyen d'employer mon capital plus à profit; lorsqu'il ne chôme jamais; lorsque mes valeurs parcoureut sans retard tous les périodes de la production, et subissent leur destinée aussi promptement que possible; alors mon capital est occupé moins long-temps par chacune des operations; alors il sert à un plus grand nombre d'opérations. J'en paie bien toujours le meme intérêt, et son propriétaire y trouve le meme revenu; cependant chaque opération productive me coule moins d'intérêts, parce qu'elle est plus vite expédiée.

Même observation relativement à la main-d'œuvre. Quand un procédé se découvre pour donner une façon dans la moitié moins de temps, on ne paie pas moins de services industriels; mais on obtient plus de produits des services industriels qu'on a payés. On avait deux ouvriers pour chasser une navette; on paie toujours deux ouvriers; mais ils font aller deux métiers, et chassent «leux navettes. Si l'ouvrier travaille pour son compte, la concurrence lui fait baisser le prix de son ouvrage , mais sans se donner plus de peine il en fait davantage. On lui paie moitié moins la façon «l'une aune d'étoile; mais il en fait huit aunes au lieu de quatre dans sa journée.

Tel est, messieurs, l'avantage qui résulte d'un meilleur emploi des fonds productifs appropriés. Comme ils sc font payer leurs services, on gagne

1 Je -ue pente pas que Ton puisse mettre en doute l'accroissement de puissauct: qu'une naliou trouve «lans le* progrès «le

l'industrie ; mais dans le cas où certaines persounes seraient disposées à l'apprécier trop peu , je l«» engagerais à lire ccs paroles prononcée» par un ministre d'état de la Grande- Bretagne (M. lluskisson), dans une assemblée où l'on délibérait sur les honneurs à rendra à la mémoire de Watt, auquel on doit de notables perfectionucnirn» dans les machines a vapeur : * Si nous avons, a-t-il dit, terminé glorieusement la « lutte où nous avons été engagés pendant un quart de

la valeur de toutes les portions «le leurs services qu'oit épargne; mais ce ne sont pas là les plus grandes conquêtes réservées à l'industrie. La nature nous ouvre un inépuisable trésor «le matériaux et de forces qui n'appartenant à personne , sont À la disposition «le tous. Il suiüt à l'industrie d'apprendre à s'en servir.

L'homme a éprouvé le souffle «les vents longtemps avant sans doute de songerà en faire usage; mais une fois qu'il s'est avisé de recueillir le veut dans scs voiles, il a tiré parti d'une force aveugle de la nature, qui sc dissipait en pure perte, et il s'en est servi pour transporter ses marchandises, et lui-méme , au travers «les mers.

Lorsqu'au moyen de la machine à vapeur (que quelques personnes appellent encore improprement pompe à feu), on a tiré parti «le la force expansive «le l'eau vaporisée , pour soulever un énorme piston; lorsque ensuite on s'est avisé de condenser cette vapeur , et qu'après avoir fait le vitle sous le même piston, on s'est servi du poids de l'atmosphère pour l'abaisser, on s'est procuré par-là une force égale à celle de 20, 30, 40 chevaux et davantage, force qu'on a «lue à des lois physiques, co-existantes avec le monde, qui jusque-là ne contribuaient en rien à la satisfaction des besoins de l'homme.

Analysez tous les progrès de l'industrie : vous trouverez qu'ils se réduisent tous à avoir tiré un meilleur parti «les fonds productifs appropriés, ou bien à avoir tiré un service nouveau «les agons naturels non appropriés, des forces et «les choses que la nature ra«;t à la disposition de l'homme •.

En même temps vous vous apercevrez que l'évaluation des frais et des produits est nécessaire p«*ur juger leurs rapports réciproques et par conséquent les progrès de l'industrie *. Tous les auteurs qui ont voulu former «les systèmes économiques sans les fonder sur la valeur échangeable des choses, se sont jetés dans des divagations. De là l'importance que vous m'avez vu mettre , dès en commençant, à fixer nos idées relativement à la valeur.

On verra bientôt que pour tirer parti des secours gratuits de la nature, il faut des capitaux «lont le concours n'est pas gratuit. La production est le

» siècle, nous le devons aux nrssouices que nous a *» créée» le génie de M. Watt, lorsqu'il a perfectionné M les machines à vapeur. Sans les améliorations mécaui- » que* et physiques qui ont donné à l'industrie et à la •• richesse de ce pays un développement graduel et as- * sure, nous aurions etc contraint» de subir uue paix >« humiliante, avant l'époque où la victoire a favorisé » no* armes. >»

» Voyez la seconde de* notes placer à la fin «le mon Catéchisme «l'Economie politique ; 3e édition.

résultat composé de ces deux actions jointes à celle de l'industrie qui n'est pas gratuite non plus. Mais s'il faut payer le cou-

cours d'un capital et d'un travail industrie) , pour jouir , par exemple , des produits d'une machine a vapeur, la machine fournit heuucoup plus d'utilité que le même capital et le même travail n'en pouvaient fournir sans elle; et c'est cet excédant dont on est redevable à l'action gratuite de la force naturelle.

Remarquez , je vous prie, que lors même que le prix du produit qui en résulte tombe au niveau de ses Irais de production, cl que le producteur ne gagne rien de plus, 4e f^aiia n'en est pas moins Acquis pour l'homme; seulement alors le gain est obtenu par l'homme consommateur au lieu de l'être par l'homme producteur Ces principes élémentaires sont d'une haute importance. Us ne reposent point sur des discussions métaphysiques, mais sur des faits. On peut blâ- , mer la manière dont je les présente ; on ne saurait en contester la réalité. Quant aux applications dont ils sont susceptibles, elles sont innombrables. Vous verrez les lumineuses conséquences que | nous en tirerons relativement au commerce extérieur; car les échanges qu'une nation fait avec ! l'étranger, ne sont que des moyens «le se procurer des objets de consommation aux moindres frais possibles; c'est-à-dire d'obtenir des produits étrangers en les payant avec d'autres produits qui nous coûtent moins à produire que ceux que nous acquérons indirectement par le commerce. C'est en cela que consiste essentiellement l'avantage qu'il nous présente.

Mais ces memes principes n'acquerront tout leur développement qu'au moment où je traiterai du prix des choses, des réglcinens de l'autorité, etc. Car toute l'économie de la société est destinée à passer sous vos yeux.

CHAPITRE X

DE LA NATURE ET DL l'f.XVLOI DES CAPITAUX.

Jusqu'ici, en parlant des capitaux, je n'ai fait pour ainsi dire que les nommer; j'ai dit que leur I action concourt avec celle de l'industrie à la création des produits; mais vous avez droit de me demander en quoi cette action consiste.

Tout le monde ou presque tout le monde a peu ou beaucoup de capitaux; plusieurs s'en servent «l'une manière assez profitable, sans savoir comment une telle action amène de tels résultats. C'est ainsi quel'actionducœur,chez tout le monde, chasse le sang vers les extrémités du corps, et que très peu «le personnes savent comment ce mouvement s'exécute et ce qui en résulte. La nature est

ancienne, mais In connaissance de scs phénomènes est toute récente; et c'est celte connaissance pourtant qui peut seule nous mettre sur la voie des véritables progrès.

Pour entendre quelle est la nature «les capitaux et les fonctions qu'ils remplissent dans les opérations productives, il faut bien comprendre auparavant le sens «le «leux expressions dont je serai forcé de nie servir dans cette explication : l'une est le mot avance; l'autre est le mot consommation.

Lorsque je sacrifie une chose ayant de In valeur, ou une somme quelconque , ce peut être pour satisfaire à mes besoins, ou à ceux de ma famille, ou bien à ceux des personnes à qui j'en fais «Ion. Une fois ces besoins satisfaits, la chose ou la somme sont perdues pour moi sans retour.

Mais je peux aussi me séparer momentanément d'une valeur qui m'appartient, en l'employant de telle sorte qu'elle se trouvera rétablie plus tard; ou bien je peux la confier à quelqu'un <{ui l'emploiera «le manière à la rétablir, et qui pourra par conséquent me la rendre. Ce n'est plus alors une valeur perdue : c'est une valeur consommée et qui cepeudant rentrera dans mes mains : c'est une a ronce.

Quant nu mot consommation , bien «jue la marche et les effets de la consommation doivent être développés dans la sùitc «le cc cours, néanmoins, comme pour produire il faut opérer une consommation, je ne puis me dispenser «le vous «lire dès a présent que, «le même que le mot produire signifie, non pas créer de la matière, mais créer «le la valeur, par la même raison, consommer signifie, non pas «létruire «le la matière, mais détruire de la valeur. Vous sentez suilisaniment qu'il n'est pas plus au pouvoir de l'homme d'anéantir un atome «le matière que de Je tirer du néant. Mais nous pouvons détruire, totalement ou psrtielh'ment, la qualité «pii donne h une matière «le la valeur, qui eu fait une richesse; ccttc «jualité , vous avez vu que c'est son utilité, la propriété qu'elle a «le pouvoir nous servir. Dès-lors en détruisant son utilité nous détruisons sa valeur, nous la consommons. Lorsque nous consommons «les alimens, un habit, nous leur «lions, nous détruisons en eux la propriété «ju'ils avaient de pouvoir nourrir et vêtir un homme; niais uous 11e détruisons aucune des particules dont ils se composent.

Maintenant si nous observons de quoi se compose l'opération «l'un entrepreneur d'industrie qui s'occupe à créer un produit , nous remarquerons qu'elle consiste à consommer les objets sur les- «picls s'exerce son industrie, à consommer les outils qui lui

servent, à consommer les journées «le» ouvriers qu'il emploie ; et nous remarquerons en outre que toutes ces consommations ne sont que des avances; car il en sortira un produit dont la valeur le remboursera.

DE LA NATURE ET DE L'EMPLOI DES CAPITAUX

Que l'on consomme le produit sur lequel s'exerce l'industrie, c'est un fait bien évident. Lorsque j'ensemence des terres pour produire une moisson , les grains qui me servent de semences sont un produit que je consomme, dont je détruis la valeur; en effet, si, au bout de peu de jours, je retirais de la terre le grain que j'y ai mis, et que je voulusse le vendre, je n'en tirerais pas une obole. De même un valet de charrue m'a vendu ses services et je les ai consommés, car pendant le temps que mes semailles ont duré , le travail de cet homme n'a servi A aucune autre fin. J'ai consommé également une partie «le la voleur de ma charrue et de mes outres outils.

Dans l'industrie manufacturière on consomme «le la même manière et les matériaux que l'on emploient les outils et les travaux auxquels on a recours. Un rallineur de sucre consomme du sucre hrut en le faisant fondre dans ses chaudières; il consomme ses chaudières elles-mêmes; et il résulte de ces valeurs consommées, une autre valeur «jui est celle de son sucre en pains.

Jusque dans l'industrie commerciale, nous pouvons, par analogie, regarder les marchandises que nous achetons, comme la matière première sur laquelle s'exerce notre industrie; nous consommons les travaux «le ceux qui nous secondent ; et quand nous envoyons des marchandises au loin pour qu'on en fasse les retours, nous pouvons regarder les marchandises «pic nous expé-

dions comme des objets aussi bien consommés que le grain que nous avons confié h la terre; et les marchandises qui nous arrivent en retour, comme des produits nouveaux qui sont résultés «le cette consommation et «jui nous remboursent nos avances.

Or, messieurs, les fonctions d'un capital sont de fournir la valeur de ccs avances; de se laisser consommer pour renaître sous d'autres formes; «le se laisser consommer «le nouveau pour renaître encore; et ainsi «le suite éternellement, pourvu «jue la même valeur capitale soit assez habilement employée pour renaître constamment, et pour être réemployée d'une manière proiluctive. En moins de mots, un capital est une somme de valeurs consacrées A faire des avances A la production. Quand la valeur ainsi consommée n'est pas rétablie en son entier, une parlie «lu capital est perdue; c'est un eapital entame. Quanti la valeur produite est supérieure A la valeur avancée, c'est un capital qui s'est accru.

Ce n'est pas nécessairement le propriétaire d'un «'apitnl, qui le consomme reproduclivcmrnt; mais c'est nécessairement un entrepreneur, car une valeur ne peut être produite que «lans une entreprise industrielle. L'entrepreneur le consomme et le reproduit, soit que le eapital lui appartienne en propre, soit qu'on le lui ait prélé. L'opération (qui,

dans ce dernier cas, est exécutée par l'emprunter n'en est pas moins une avance faite à h production, et remboursée par le produit.

Pour qu'une somme «le valeurs porte le noo«le capital, il n'est nullement nécessaire qu'elle v» en espèces. On évalue un capital en monnaie comme on évalue tout autre objet, lorsqu'on se

rendre compte de son importance et savoir quelle portion de bien il constitue : mais pour être ui capital, il sufiit que ce soient des valeurs destiné?

A faire des avauces A la production, et disponible c'est-A-dire pouvant être converties sans perte rr objets propres au genre «l'industrie qui doileraplojer ce capital. Quand un négociant dit qu'il « un capital de cent mille francs A mettre dam or* opération, ce n'est point A dire (ju'il ait cent mille francs en écus; cette expression ne sert qu'à indiquer l'importance de la somme totale des valeur: capitales «ju'il veut y consacrer; et ces valeurs cjpital«'s peuvent consister en inscriptions «lansle fonds publics, on effets de commerce, en balles ii< calé, ou en toute autre marchandise qu'il vendrai mesure que l'exigeront les avances nécessaire pour l'operation à laquelle ce capital est destine

Et lorsque ensuite on voudra se rendre rompt- «le l'importance de ce même capital mis enactira. ou évaluera les différentes choses en lesquelles, aura été transformé pour servir l'opération qoitf poursuit; et l'on dira, par exemple, si c'est ou manufacture, elle a telle portion de ses capital en bAtimcns, telle autre en ustensiles, telle antr? en matières premières, en main-d'œuvre dont cil a fait, l'avance; une autre partie eu produits aebe vés et non vendus, une parlie enfin en numéral La valeur «le toutes ccs choses compose son capital

R« mar«juez, je vous prie, que «|uoiquc la valcucapitale soit conservée, les produits dont le captai sc compose sont l)i«*n véritablement consoB niés selon toute la rigueur du mot; car l'utilité fsc trouvait eu eux, est détruite. Quand la coule- «le l'imligo a passé dans un «Irap bleu, l'indiff comme drogue de teinture,

ayant une valeur été véritablement consommé, puis«]u'il n'a pte conserve aucune valeur échangeable.

Après ccs considérations générales sur la natoe et le service du capital, suivons les traces de la « leur capitale «lans les trois grandes branches 1 l'industrie, et observons de «puellc manière «llr valeur est conservée, eu même temps que l'oty! «lans lequel elle résidait temporairement est consommé; et commençons à puiser notre exempt dans une entreprise agricole.

Un fermier pourvu «l'un fon«ls capital suffi*31 , pour exploiter une terre, en transforme une part1' | eu chevaux, en vaches, en troupeaux, en instm mens aratoires, en graines pour semences. I1 I choses qu'il achète ont leur entière valeur; | achète selon leur prix courant; s'il voulait lesn

vendre immédiatement, il les vendrait ce qu'elles lui ont coûté; la valeur capitale n'est donc point altérée par cet achat; il a lait l'avance de sou capital, et cette avance est pour ainsi dire rentrée sous une forme de bestiaux, de semences, etc.

Sous cette dernière forme il fait travailler son capital ; c'est-à-dire il fatigue ses chevaux ; il fait paitre, couvrir, tondre ses brebis, etc. Une partie des vieilles matières du capital, les vieux chevaux, les vieilles brebis, ne valent plus à lu fin de l'année autant qu'ils valaient ou commencement. Mais si le capital s'est détérioré d'un côté, il s'est recruté d'un autre. Le troupeau a fourni de nouvelles brebis, les chevaux en labourant, et par leur fumier, ont fait pousser du grain, dont une partie a fourni de quoi entretenir au complet cette portion du capital. Vous voyez que l'emploi qui en a été fait, n'a été qu'une avance; c'est-à-dire que l'avance a

consisté dans la valeur véritablement consommée, et la rentrée dans la valeur produite.

On en peut dire autant des instrumens aratoires, des charrues, des chariots, des herses, des rouleaux. La portion de ces valeurs qui s'est trouvée ! altérée par l'usage, a été entretenue par une portion de la valeur des produits; et, si la ferme a été bien tenue, celte partie du capital vaut encore autant à la Go de l'année qu'au commencement ; l'usure des outils n'est donc encore qu'une avance qui a été faite.

Une autre partie du capital du fermier a servi à payer des salaires à des journaliers, et l'entretien de sa propre famille; mais les travaux de tout ce monde ont contribué à la création de la valeur produite; et une portion de la valeur produite a procuré la rentrée de cette avance.

Dans l'exploitation qui nous sert d'exemple, il y a une portion de capital dont la consommation est plus lente encore que celle des instrumens d'agriculture; mais celle-là n'appartient pas en général au fermier : elle fait partie du capital du ' propriétaire. Ce sont les clôtures, les canaux d'ir- 1 rigation, les bàtimcns, etc. Je dis que c'est cn- * corc là une portion du capital et non du fonds de 1 terre, qui sert à la même opération productive; car ces choses-là sont, non pas des instrumens naturels, comme les champs, mais des produits qui ont été acquis par un échange que le propriétaire a fait précédemment d'une valeur capitale contre des matériaux, des travaux de maçons, de charpentiers, etc. Et de cet échange sont résultés des étables, des granges, des produits en un mot, ! et des produits consommables; je dis cousomma-

* Comme la portion du capital d'une entreprise agricole qui consiste en liâtimens, etc., appartient en général au propriétaire du fonds de terre, c'est ce propriétaire qui fournit annuellement , par des réparations, à l'entretien de cette portion de la valeur capitale. Mais

blés, car supposez qu'on ne fasse aucune dépense pour les entretenir, au bout de quelques années, d'un siècle si vous voulez, toutes ces choses n'auront plus aucune valeur, et la terre où clics sont ne vaudra pas plus qu'elle ne valait avant que ces constructions ne fussent érigées. Ce serait une terre en friche sur laquelle il faudrait, sur nouveaux frais, répandre des valeurs capitales pour la mettre eu étal de produire.

Chaque année il ne se consomme qu'une faible portion de cette valeur capitale. Elle serait nu bout de l'an aussi considérable qu'au commencement, si ce n'étaient les dégradations qui proviennent de l'usage qu'on en fait. Mais aussi cet usage multiplie les valeurs produites, et fournit de quoi y faire des réparations qui entretiennent celte portion immobilière du capital de la ferme, toujours dans sou eutière valeur '. Encore ici vous voyez que la portion consommée n'est qu'une avance, dont les produits procurent la rentrée.

Tout ce que je prétendais vous prouver, messieurs, c'est que le capital employé dans une entreprise agricole, est une valeur que l'on consacre à une avance; que cette avance est consommée dans le cours des opérations productives; et qu'elle est remboursée par le produit de ces opérations.

Suivons maintenant l'emploi d'un capital dans une opération manufacturière. Nous aurous lieu de faire des observations abso-

lument analogues.

Pour exploiter une filature de coton, on élève des bàlimens , on exécute des travaux hydrauliques. La valeur capitale est échangée contre ces constructions qui sont des produits de l'industrie humaine; la consommation annuelle de cette portion du capital, est égale à la détérioration, à la perte de valeur que ces constructions subissent chaque année. Les produits annuels en fournissant aux réparations annuelles, remboursent continuellement cette portion consommée du capital.

Une autre portion du capital est employée en mécaniques h préparer et à hier le colon. Cette portion du capital est également consommée partiellement dans l'année; et la partie consommée (sous peine de voir s'altérer, c'est-à-dire diminuer le capital) est remplacée par une partie de la valeur produite. Voilà donc encore une valeur consommée et reproduite, avancée et. rentrée.

Le manufacturier achète du colon en laine ; il le consomme en le travaillant ; c'est-à-dire que dans le cours des préparations qu'il lui fait subir, s'il ne le dénature pas tout-à-fait, du moins le met-il dans un état où il n'est plus marchand et venda-

cocnme le* Intimons, etc., servent à multiplier le* production* annuelles du fermier et augmentent le loyer qu'il paie, ce sont toujours les productions annuelle* qui entreticunent ce capital.

blc; tuais semblable h la semence «le froment, ce coton reparaît bientôt sous la forme «le colon filé; «lès-lors c'est une marchandise, un pro«luit, qui a une valeur courante, et qui restitue la valeur capitale consommée pour le produire.

Les travaux des ouvriers, «les contre-maitrcs, «les commis du manufacturier, sont consommés, comme nous avons vu que l'étaient les services productifs des valets de la ferme, et ces avances sont remboursées par une partie «le la valeur du produit qu'on a créé. Vous voyez «jue toujours l'emploi du capital est l'achat «l'une valeur «jue l'on consomme et qui vous est remboursée par le produit.

Si le produit ne sufiit pas pour rembourser toutes les avances qui ont été faites, il se trouve «ju'alors une partie du capital a été consommée improductivement, au lieu «le l'avoir été reproduclivcmcnt.

C'est ainsi que les capitaux sont, entre les mains de l'industrie, transformés, tourmentés de mille manières, dans de petites comme dans de grandes entreprises. 11 sullit de jeter les yeux autour de soi pour en trouver des exemples. Je vois un traiteur qui ramène «le la balle «les charges de légumes, de beurre, de poisson. Il a transformé une partie «le sou capital eu toutes ces denrées qu'il va bientôt transformer eu toutes sortes de mets; il transforme une autre partie de son capital en gages pour scs cuisiuicrs, qui sont les ouvriers de sa manufacture; et toutes ces portions de capital lui rentreront avec prolit, par l'échange «ju'il fera de scs mets contre l'argent de ses pratiques, lequel sera changé demain en d'autres provisions; et ainsi de suite à perpétuité.

Si nous portons nos regards plus au loin, nous voyons des capitaux courir le monde sous mille formes; aller eu Amérique en objets de modes, eu étoiles, en livres; en revenir sous forme de sucre brut; ce sucre mis eu pains, nos capitaux sous ccttc forme passent en Suisse, d'où ils reviennent sous la forme de fromage, de mouvemens de montres. Nous pouvons considérer les mar-

chandises que nous avons envoyées aa-dchors comme consommées reproductivcraent,et celles qui sont revenues comme de nouveaux produits qui nous ont remboursé ccttc avance. Avec la même valeur capitale, on peut recommencer des opérations pareilles, ou d'autres, défricher des terres, élever des maisons , etc.

Vous voyez, messieurs, qu'un capital appartenant à un Français peut parcourir la terre sans cesser d'appartenir à la France. 11 peut mcuie sc fixer dans l'étranger sans cesser d'étre un capital fraucais, si son propriétaire continue d'appartenir à la France. Qui nous empêche de supposer que le négociant qui a fait des envois en Amérique, a donné ordre d'en adresser les retours à Lomlres;

et qu'ensuite il a donné l'ordre & son correspondant «le Lomlres «l'en employer le montant dans les fonds publics d'Angleterre? Cette portion «le richesse ne devient point par-là une portion de.* richesses «le l'Angleterre; elle reste un capital français, tellement français que c'est la France qui en touche les intérêts et qui en fait revenir le principal «lu moment que son propriétaire le «lésire.

Malgré tant de formes diverses affectées par les capitaux, malgré tant de voyages aux«]uels ils sont exposés, d'où vient cette habitude enraciner de ne considérer comme un capital qu'une sonne d'écus, et, comme les capitaux «l'un pays, que le? écus «jui s'y trouvent? Cela vient sans doute «h l'usage où l'on est, chaque fois que l'on veut c*otnmcncer une entreprise, de transformer par des échanges (qu'on appelle vulgairement des ventes) les valeurs capitales dont on peut «lispos<?r, en une somme de numéraire; parce quYnsuitc, au moment «le commencer l'opération, si l'on a son capital en numéraire, on effectuera plus aisément les

nouvel les transformations (ou si l'on veut les achats qui conviendront à l'entreprise.

Qu'est-ce que cela nous prouve? Qu'à cha«pK époque où l'on emploie une valeur capitale, on la met sous la forme qui convient le mieux au bat qu'on se propose. Veut-on faire «les achats? on réduit son capital en espèces. Veut-on faire «1rs spéculations, des envois? on le réduit en marchandises, en objets «l'exportation. Veut-on faire une manufacture? on le transforme en bàtimcuî Sous ccs diverses formes, un capital n'est ni plus ni moins un capital; c'est la valeur de toutes c« choses (pourvu qu'elle ne soit pas destinée à une consommation stérile où elle disparaitrail) qci constitue le capital. La forme sous laquelle se présenté la valeur capitale n'y fait rien, pourvu qu. cette valeur se perpétue.

Les capitaux que renferme un pays ne consistent donc pas uniquement dans les sommes d'argent qui s'y trouvent. Les seules sommes «pii fas sent partie des capitaux «l'un pays, sont relies qm l'on réserve pour acheter «les choses destinées 1 être consommées reproducti veinent; parce qu'alors la valeur «le ces écus ne sc dissipera pas; elle ne fera que changer «le forme. Mais les somme «l'argent qui nous viennent de nos profits, de nos revenus, et qui sout destinées à subvenir aux lu*soins «le nos familles, ne font partie d'aucun cajutal. S'il y a «leux milliards de numéraire en Franc: et s'il y en a la moitié habituellement employée a l'entretien «les familles, il n'y a, sur le numéraire de France, qu'un seul milliard qui fasse partie «le ses capitaux.

Mais, d'un autre côté, les capitaux de la France sc composent de bien d'autres valeurs encore que de celle de son numéraire. Si vous vouliez savon à combien ils se montent , vous devriez interroger

Digilized by Googk

tous les entrepreneurs d'industrie que la France renferme, depuis le pros armateur qui couvre les mers de scs navires, jusqu'au plus petit fabricant d'épingles, el savoir d'eux à combien se monte le capital qui fait aller leur entreprise. Eu additionnant toutes ces sommes, vous auriez, la somme des capitaux français. Mais je vous avoue que je n'ai vu jusqu'à présent aucun livre de statistique qui m'ait oflerl aucune approximation tolérable sur la somme capitale de quelque pays que ce soit.

Ici une question se présente : si la production, si la création des nouvelles valeurs, ne sert qu'à rembourser l'avance faite par l'emploi des capitaux, il semble qu'il n'y ait point de production nouvelle. La valeur capitale existait dans la société avant le commencement d'une opération industrielle. L'opération industrielle la détruit et la rétablit* elle ne fait donc que remettre les choses au point oùelles étaient auparavant. Elle remplace une valeur par une autre, et ne verse point dans la société un excédant de valeur.

Celte difficulté a jeté dans l'embarras la plupart des économistes, qui n'ont peut-être pas remarqué que, tandis qu'une entreprise industrielle a, dans le cours d'une année, rétabli sou capital tel qu'il était au commencement de la même année, tous les producteurs qui ont concouru à cette production out vécu durant le même espace de temps. Us ont doue produit , outre la valeur capitale, la valeur de tout ce qu'eux -mêmes ont consomme pour leur entretien.

Une analyse rigoureuse nous apprend qu'aucun des fonds productifs n'est consommé dans la production; mais seulement les

services qu'ils rendent. Il est bien évident que le fonds de terre n'est pas consommé; car au bout de l'année un champ vaut ce qu'il valait au commencement. Le fonds industriel n'est pas consommé non plus, car un travailleur a la meme capacité qu'il avait quand l'opération productive n commencé *. Le fonds capital est conservé de même; car nous avons vu la valeur capitale se perpétuer au travers des transformations qu'on lui a fait subir. Ce qui est véritablement consommé, c'est le service rendu par tous ces fonds. Il faut soigneusement distinguer le fonds lui-mémc, du service rlu fonds. Le service du fonds de terre, représenté par le loyer que l'entrepreneur en paie; le service du capital durant l'opération, représenté par l'intérêt qu'en paie le

1 Pour simplifier, je mets hors de la question la détérioration, effet de l'Age. Il faut supposer que l'on vend son travail à un taux viager qui iudemmsc des facultés que l'Age nous fait perdre.

* L'analyse qui distingue nettement les d if férens fonds productifs entre eux, et ensuite la valeur de chaque fonds de la valeur du service qu'il peut rendre, me paraît fondamentale en économie politique; saus

même entrepreneur; enfin le travail des industrieux représenté par leur salaire, voilà ce que l'opération a détruit. .Mais elle n'a pas détruit, sans les payer, ces différons services. Les possesseurs d'un fonds ont reçu le prix du service rendu par leurs terres, leur capital ou leurs bras. C'est là ce qui a été produit h neuf et consommé par les producteurs. C'est la valeur seule des services productifs qui est effectivement consommée, sauf la portion qui s'accumule pour être ajoutée aux capitaux de la société, ainsi que vous le verrez. La société vend chaque année le service des fonds productifs qu'elle possède, et elle vit du revenu qu'elle cil tire.

Elle s'appauvrit lorsque indépendamment du produit de scs fonds, elle mange une partie des fonds eux-mêmes; elle augmeute au contraire scs richesses, lorsqu'elle ajoute à ses fonds productifs.

Lorsque l'entrepreneur, au lieu d'acheter immédiatement des travaux , achète des matières premières, c'est comme s'il achetait les services productifs, les travaux , dont la valeur des matières premières est le résultat. De quelque manière qu'on emploie reproducli veinent un capital, cet emploi sc résout toujours à acheter des services productifs, anciens ou nouveaux, pour eu faire un produit.

C'est ainsi, messieurs, que tout à la fois le capital est remboursé, et tous les producteurs payés de leurs services *.

La nature des capitaux, la nature de leurs fonctions , nous découvrent des vérités assez importantes. L'une d'elles est que les capitaux productifs ne consistent point en valeurs fictives et de convention, mais seulement en des valeurs réelles et intrinsèques que leurs possesseurs jugent à propos de consacrer è la production. En effet, ou ne peut acheter des services productifs qu'avec des objets matériels ayant une valeur intrinsèque; on ne peut amasser en capitaux et transmettre à une autre personne, que des valeurs incorporées dans des objets matériels J.

Si quelquefois on prèle un capital ou si l'on achète des services productifs en donnant en paiement des effets de commerce, ces effets sont le signe représentatif d'objets matériels qui sont la propriété du préteur. Eu transmettant les effets, il transmet son droit à la possession de ces objets matériels.

elle, on rencontre beaucoup de problèmes insolubles.

1 II y a des capitaux qui ne sont pas incorporés dans des chor.es matérielles, comme la clientèle d'on notaire, d'une entreprise commerciale; mais cette portion de capital est une râleur très réelle, et non pas seulement un signe comme ceux qui, scion certaines personnes, peuvent remplacer les capitaux.

DE L.\ NATURE ET DE L'EMPLOI DES CAPITAUX

On voit des gens qui font îles affaires avec le produit île traites ou de billets qui ne représentent aucune propriété, et qu'ils n'acquittent qu'en les renouvelant à l'approche de l'échéance. Mais il faut que quelqu'un escompte ccs effets; l'escompteur alors est le capitaliste qui prête les valeurs effectives dont il fait l'avance, valeurs qui résident soit dans des écus, soit dans des marchandises.

Le manufacturier qui achète à crédit des matières premières, emprunte à son vendeur la valeur de ces marchandises pour tout le temps où ce dernier lui fait crédit; et celte valeur qu'on lui prête, lui est fournie en marchandises qui sont des valeurs matérielles.

Or, si l'on ne peut prêter et emprunter une portion de capital qu'en objets effectifs et matériels, que devient cette maxime que le crédit multiplie les capitaux? Mon crédit peut bien faire que je dispose d'une valeur matérielle qu'un capitaliste a mise en réserve ; mais s'il me la prête , il faut qu'il en demeure privé; il ne peut pas en même temps la prêter à une autre personne; la même valeur ne saurait servir deux fois en même temps; l'entrepreneur qui emploie cette valeur, qui la consomme pour accomplir son opération productive, empêche qu'aucun autre entrepreneur puisse l'employer dans la sienne.

Les capacités industrielles, les lalens acquis que l'on peut considérer comme des capitaux, dont on retire l'intérêt en tirant parti de son talent, sont eux-mêmes attachés h des êtres matériels puisqu'ils font partie d'une personne visible; mais ils ne sont pas transmissibles , car on ne peut vendre sa personne et la céder définitivement; on ne peut que la loner; elle compose un fonds que nous avons nommé fond* de faculté* industrielles f ou fond* industriel qui rapporte un revenu, mais qui est inaliénable.

Les seuls capitaux que je sache qui soient immatériels, sont la clientèle, la chalandise d'un magasin, d'un cabinet, d'un journal. On peut aliéner, on peut vendre un capital de cette espèce; mais celui qui le vend ou qui le prête, ne saurait le vendre ou le louer à plusieurs personnes à la fois. De toute manière une valeur capitale ne peut servir en même temps à plusieurs personnes ; l'usage que l'une d'elles en fait, empêche que d'autres en fassent usage en même temps. On ne la prête à un homme qu'à l'exclusion de tous les autres; d'où li suit que le crédit , la possibilité de prêter et d'emprunter, ne multiplie pas les capitaux.

Quels avantages procure donc le crédit ? Les voici : Il procure à celui qui manque de capitaux , la disposition des capitaux de celui qui ne veut pas , ou qui ne peut pas les faire travailler par loimême. Il empêche Ips valeurs capitales de demeurer oisives. Si un fabricant de drap ne vendait pas 1rs draps à crédit ou marchand île drap, l'étoffe

attendrait dans la manufacture. La confiance accordée au marchand met plus vite celle étofTe entre les mains du consommateur. Si un drogtmtr ne vendait pas à crédit au teinturier, et si le teinturier, eu vertu de cette facilité, ne teignait pari crédit pour le fabricant d'étoffes, celui-ci, tante d'avances, serait peut-être

forcé de suspendre « fabrication jusqu'à ce que ses premiers produit! fussent écoulés; d'où il résulterait que la portion de son capital qui est en marchandises à moitié manufacturées, en métiers, en ateliers, chêmerjit en tout ou en partie. Ce crédit empêche lespcrtrt de temps d'avoir lieu ; mais vous voyez qu'il consiste dans ce-cas ci, en une avance de drogues, qui sont matérielles, jusqu'au moment où elle* sont matériellement payées. Il n'y a pas là-dedans multiplication de capitaux; il n'y a qu'un emploi plus constant de ceux qui existent.

C'est seulement sous ce rapport qu'il est désirable, qu'il est heureux pour la société que le crédit soit généralement répandu ; mais il y a une situation plus favorable encore : c'est celle où personne n'a besoin de crédit, où chacun dam sa profession a su amasser assez de capital pour subvenir, sans emprunter, aux avances que sa profession exige. Je dis que cette situation est fa pli* favorable en général, parce que la nécessite de faire des emprunts et d'obtenir du terme, est toujours fâcheuse pour ceux qui sont obligés d'y arofr recours; elle multiplie les occupations des industrieux sans multiplier les produits; elle les force à des sacrifices qui sont une augmentation desfrau de production ; clic expose les capitalistes à des pertes non méritées, et élève le taux de l'intérêt.

C'est ainsi, messieurs, qu'une exacte représentation de la nature des choses vous met à portée de juger les opinions vulgaires qui n'ont aucun fondement, et d'apprccier convenablement le avantages auxquels on peut prétendre, aussi bien que ceux sur lesquels on ne doit pas compter.

Aussitôt que les avances faites en faveur d'on? production sont remboursées par la réalisai»oo du produit qui en est résulté, on

peut les employé de nouveau ; de sorte que le même capital sert souvent à plusieurs productions dans la même année Un boulanger peut acheter jour par jour la farine dont il fait son pain et le bois dont il chauffe s«i four; cl il peut vendre son pain jour par jour auss»- Cette portion de son capital est alors avancée 5*^ fois par an, et elle rentre autant de fois. Dans IM du rnfiincur, il faut pour mettre en pains du Sûcre brut , environ deux mois. Le raffineur est donc obligé, pour compléter son opération productif de faire une avance de deux mois, pour le mo»o*de la valeur de sa matière première et de ses autres frais; s'il ne peut vendre son sucre, ou du moins e® être payé, qu'un mois plus tard, chaque opératif occupe son capital trois mois, et avec le même cap1'

toi il peut Caire quatre opérations de son métier par année.

Ce n'est pas à dire qu'il ne fasse que quatre opérations par an. 11 n'est pas obligé, s'il a des capitaux, des ateliers, des ustensiles, des ouvriers en quantité suffisante, d'attendre qu'une opération soit terminée pour en entreprendre une autre. Il peut eu commencer une nouvelle cliaquejour pour durer quatre mois. Je veux dire seulement qu'orcc le même capital, il n'en fera que quatre par au; que s'il en veut faire huit, il faut avoir une valeur double en capitaux; s'il en vcuL faire douze, une valeur triple, et ainsi de suite.

Il y a des opérations productives, comme le tannage des cuirs, qui occupent leur capital circulant plus d'une anuée. Beaucoup de spéculations commerciales sont dans le mèuic cas, surtout celles qui se font dans les pays lointains.

Lorsqu'un capitaliste, après avoir employé scs fonds sous toutes les formes où ils peuvent produire, les transforme par des veutes eu monnaie, il appelle cela réaliser, comme si une valeur était plus réelle eu espèces qu'en toute autre marchandise d'une vente courante et facile ; et comme si le même capitaliste, sous peine de ne retirer aucun revenu de ces mêmes fonds, ne désirait pas luimême les transformer de nouveau en des choses capables de porter du profit.

CHAPITRE XI

CLASSIFICATION DES CAPITAUX

Quoique les différentes formes substantielles sous lesquelles se trouve un capital , soient toutes analogues entre elles quant à la manière dont elles servent à la production, néanmoins nous en ferons trois classes. Mais je suis forcé de vous répéter encore que ce n'est poiut la nature qui fait des classes; c'est nous qui les faisons pour la commodité de nos études, et vous verrez plus tard combien la distinction des capitaux par rapport à l'emploi qu'on eu fait, aide à expliquer les profits plus ou moins considérables qu'ils rapporteut.

On distingue donc les capitaux , quant à leur emploi , en

Capitaux fixes ou engagés ; en

Capitaux circulons; et en

Capitaux productifs d'utilité ou d'agrément.

Un capital fixe ou engagé, est celui dont la valeur réside dans des inst rumens occupés à la production sous des formes permanentes. Je m'explique.

Un bâtiment servant d'atelier, concourt à la production toujours sous la forme d'atelier; une machine y concourt toujours de la même manière et sous sa forme de machine. On répare un bâtiment, une machine; on les renouvelle, pour perpétuer leur valeur, mais on leur conserve toujours les mêmes fonctions. Voilà ce que l'on appelle un capital fixe ou engagé. Je dis engagé parce que l'on ne peut pas sans le perdre, du moins en grande partie, le dégager de cet emploi pour l'employer différemment. 11 faut qu'il serve toujours au même genre de production, même lorsqu'il change de maître.

Quoiqu'on entretienne des bâtimens, des ustensiles, des macliiues,dans le meilleur état de réparation, quand même on les aurait conservés intacts, ils ne valent jamais au bout de quelques années, ce qu'ils ont coûté. Une machine ne vaut pour personne exactement autant que pour celui qui l'a fait établir. Les frais qu'ou a faits pour la mettre en place, sont toujours perdus, lorsqu'on est appelé à s'en défaire. Les valeurs capitales engagées s'altèrent donc nécessairement, et l'on ne doit jamais, dans un inventaire, évaluer les machines et ustensiles, non plus que tout autre meuble, pour ce qu'ils ont coûté. Je connais des manufactures où l'on évalue chaque année, lors de l'inventaire , le capital fixe, aux quatre cinquièmes seulement de ce qu'il valait l'année précédente ; tellement qu'on se regarde comme étant en perte, lorsque les produits de chaque année , indépendamment de tous les autres frais de production, ne remboursent pas un cinquième des valeurs employées en machines ; cinquième que l'on regarde

comme consomme, comme perdu, dans les opérations de l'année. C'est peut-être accorder beaucoup à la détérioration d'une valeur entretenue, surtout dans certaines entreprises où le capital engagé perd peu et n'est pas exposé à être jamais détourné de son emploi ; mais un inventaire n'est qu'une liquidation fictive que fait un négociant pour se rendre compte de l'état de scs affaires, et au moment d'une liquidation réelle, lorsqu'on vend une entreprise, il vaut mieux se trouver plus riche qu'on ne comptait, que plus pauvre.

Le capital engagé se détériore bien davantage lorsqu'on veut eu changer la destination. Si avec un moulin à huile, vous voulez faire un moulin à farine, il y aura dans cette métamorphose des matériaux de perdus, ou dont le prix qu'on en retirera n'équivaudra ni à ce qu'ils ont coûté, ni au service qu'ils pouvaient rendre lorsqu'ils étaient eu place; il y aura de la main-d'œuvre perdue : celle qu'il faudra employer pour opérer le changement. Lorsque, sous Bonaparte, on voulut obliger les filcurs de coton à mettre leurs machines en état défiler de la laine, on réduisit le capital qu'ils avaient en machines, peut-être à 1a moitié de sa va-

leur. Pour faire des métiers à Hier de la laine, I'usage qu'ils firent des matériaux qu'ils avaient, ne leur épargna peut-être que la moitié de ce que leur auraient coulé des métiers en Lièrcment neufs. Il y eut bien d'autres pertes dans cette affaire, provenant du changement des habitudes, de l'incapacité îles ouvriers pour un nouveau travail, de la difficulté d'établir de nouveaux débouchés 1 , etc. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper.

La valeur des améliorations, des constructions, des clôtures, faites sur un fonds de terre, est encore un capital engagé. Ce sont les capitaux les plus solidement acquis à une nation. Un négociant peut facilement transporter son capital dans l'étranger : il lui suffit d'acheter et d'emporter des marchandises dont l'extraction est permise. Mais un défrichement, un dessèchement, sont uu avantage, une valeur qui reste. On ne voit plus de traces de la brillante existence de plusieurs villes autrefois riches de leur grand commerce, tandis que la Lombardie, tandis que la Flandre, malgré les guerres prolongées dont elles ont été si souvent le théâtre, sont encore au nombre des contrées les mieux cultivées et les plus populeuses de l'Europe.

On appelle capital circulant , celui qui change nécessairement de forme par la production même; celui dont la forme matérielle périt et renaildans le cours «les opérations productives ; celui dont l'avance cl les retours se succèdent pour recommencer de nouveau. Tel est presque tout le capital d'un commercant. A peine une partie de scs fonds rentre-t-elle, qu'il l'emploie de suite en marchandises; il expédie ces marchandises ; les vend ; en rachète d'autres; vend celles-ci, et recommence. Son capital circule toujours, passe d'une matière dans une autre.

Dans les manufactures, le capital circulant est la portion du capital dont on achète des matières premières, qui sctransformenlen produits, du montant desquels on achète de nouveau des matières premières que l'on transforme encore en produits; et ainsi de suite.

Les avances que le manufacturier fait en payant un salaire à scs ouvriers, sont uue partie de son capital circulant. Il en achète des services productifs : voilà une transformation. 11 change ces

services en uue valeur qui s'incorpore dans le produit qu'il fabrique: voilà une autre transformation. Il vend ses produits : c'est encore une transformation. Avec l'argent qu'il eu tire, il achète de nouveaux services productifs, et ainsi «le suite.

Enfin pour achever la classification des capitaux productifs, nous avonsles capitaux immédiatement productif» (l'utilité et d'agrément; productifs de produits immatériels, de produits qui ne s'alta-

1 La situation choisie pour une filature de colon est fort differente de celle qui rondent à une filature de

client cL ne s'incorporent dans aucune substance matérielle.

Lorsqu'un propriétaire fait bâtir une maison d'habitation, il ne sortira de cette maison aucun produit que l'on puisse porter au marché; mais il en sortira, à toute heure, une utilité qui est un produit fort appréciable, puisque le propriétaire peut vendre cette utilité de tous les instruis (ce qu'il fait quand il tire un loyer de sa maison); ou bien il peut la consommer lui-méme (ce qu'il fait lorsqu'au lieu de louer sa maison, il eu fait son habitation). Cette portion de sou capital n'est donc pas improductive, bien (ju'ellc ne concoure à h formation «l'aucun produit matériel.

Une capacité ac«{uise, un talent, peut être assimilé à un capital productif d'utilitcou d'agrément. Ce capital est égal aux dépenses qu'on a faites pour se mettre en étal de rendre un service. Un médecin, afin de pouvoir donner un conseil utile, a avancé des sommes «{uclquefois assez fortes, dont il ne sort «ju'un produit immatériel, une utilité consommée aussitôt qucproduite.il en est de même d'un musicien qui s'esl mis on état d'exécuter un concerto. Son talent est uu capital placé en viager, et le produit

qu’il en tire se vend et se consomme à mesure qu’il est produit, par les spectateurs qui assistent au concert.

Remarquez qu’on aurait beau changer les termes, comme le fait existe, comme il se passe tous les jours sous nos yeux, on ne peut pas le disputer. On peut lui donner d’autres noms, mais la chose est décrite.

Tous les biens mobiliers qui sont à l’usage «l'une famille fout partie des capitaux productifs d'utilité ou d’agrément. L'utilité qu’ils sont capables de rendre est journellement consommée par la famille. Lorsqu'on laisse altérer ce capital, lorsqu'il n’est pas entretenu daus son entière valeur, alors la famille a consommé, eu même temps que l'utilité journellement produite, une portion du capital lui-méme. C’est ce qui arrive lorsqu'un propriétaire laisse dépérir la maison qu'il habite. Si eette maison a coûte 10 mille francs, il consomme eu l'habitant le service de ce capital représenté par le loyer qu’il en pourrait tirer et qu’il n’en lire pas, service que l’on peut évaluer autant que l’intérêt de 40 mille francs. Mais si, en outre, la maison ne peut plus, au bout d’un certain nombre «l’annécs, sc revendre que 50 mille francs, ce propriétaire a consommé non-seulement le service de 10 mille francs, mais encore 10 mille francs sur le fonds même de ce capital.

Il y a des capitaux productifs d'utilité et «l'agrément, qui appartiennent au public, comme les é«lificcs publics, les ponts, les grandes routes. Le pa-

laine; mai» une autorité arbitraire cl passionnée tient peu de compte «les considération» économiques.

DES CAPITAUX IMPRODUCTIFS

blic consomme journellement le produit immatériel de ces valeurs capitales; c'est-à-dire l'utilité et l'agrément qu'on en peut tirer.

Je dis qu'il en consomme le produit immatériel, bien qu'un édifice public, un pont, soient des produits très matériels; mais ce sont des produits qui sont devenus des capitaux, et que l'on ne consomme pas eux-mémes s'ils conservent toujours leur valeur. Ou consomme seulement le service qu'ils peuvent rendre, service dont la valeur est représeniée par l'intérêt des fonds que leur établissement a coûtés.

Telle est, messieurs, la revue que l'on peut faire de tous les capitaux productifs. Leur ensemble compose lecapilal d'une nation. Quand on porte à 10 ou 20 milliards le capital de tel ou tel pays, on 1 ne prétend pas qu'il ait 10 ou 20 milliards en nu- 1 mérairc : il n'y a aucune nation qui soit dans ce i cas. On veut dire seulement qui si chaque portion du capital national était successivement évaluée en i numéraire, le montant de toutes ces évaluations ! additionnées s'élèverait à une valeur égale à celle i qu'auraient 10 ou 20 milliards. Encore n'aurait-on i pas une idée juste de cette somme de valeurs, si i l'on ne prenait soin de spécifier l'époque et le lieu i de l'évaluation; car le numéraire d'un lieu ou d'une époque vaut plus ou moins que celui d'un i autre temps et d'un outre endroit.

I II est prodigieusement difficile d'évaluer, je ne I dis pas approximativement, mais même vnguej ment, le capital d'une nation. Pour concevoir cette difficulté, parcourez en idée une rue, celle que vous connaissez le mieux, et essayez d'évaluer le capi- ! tal productif de chacun de ses liabitans, à mesure que vous passez devant son habitation. Celui-ci est ! un épicier-droguiste : à

combien se montent les i marchandises de son magasin? celles qu'il a veni dues à crédit? celles qui lui appartiennent et qui sont encore dans les ports de mer ou sur les roules? i Qu'cst-cc que peut valoirson mobilicr?son ménage? i Que doit-il là-dessus? car ce qu'il doit fait partie du , capital de ses créanciers.

I Dans la même maison se trouve un médecin aui quel sa pratique vaut un bon revenu, mais qui n'a i point de fonds placés. Tout son capital est dans son talent. Qui se chargera de l'évaluer?

Au-dessus du médecin habite un petit fabricant en bijouterie. Il possède quelques fonds pour faire aller son commerce; mais à combien se montent ses fonds?

Plus loin est un propriétaire foncier. Ne comptons pas sa terre qui fait partie, non des capitaux, mais des fonds de terre du pays. Nous devons toujours compter les constructions et les autres amendemens qui sont sur sa terre. Quelle en est la valeur? Le propriétaire ne le sait pas lui- même. Il sait ce que valent ensemble la terre et ce qu'elle porte; mais il serait fort embarrassé de dire ce que

valent les araendemens indépendamment de ce que vaut le sol.

Ce qui rend encore plus défectueuse l'évaluation du capital national, c'est qu'elle oblige d'additionner des unités d'inégales grandeurs; car les francs, ou les onces d'argent de deux provinces ou de deux pays difierens, ne sont pas des unités de valeurs pareilles.

Je ne vous ai fait ccttc énumération, que pour vous faire sentir la vanité des évaluations de ce genre. Aussi après avoir lu dans

M. Ganilh *, que la somme totale des capitaux français en 1789, s'élevait à 47 milliards 236 millions 105 mille 729 francs, et avoir bien examiné les données sur lesquelles il se fonde, je ne voudrais pas répondre que les mêmes capitaux ne s'élevassent pas au double f on à la moitié de cette somme.

J'en dirai autant de l'évaluation qu'un auteur anglais, M. Beeke, donne des capitaux de l'Angleterre , qu'il fait monter à 2 milliards 300 millions sterling, en y comprenant les capitaux que les Anglais possèdent dans l'étranger, ce qui fait eu tout 57 milliards 600 millions de notre monnaie.

Chacun peut faire de semblables évaluations d'après les données qu'il croit les meilleures. Il n'en est aucune qui ne soit sujette à de grandes erreurs, et il n'y a que peu d'utilité pratique h en tirer.

CHAPITRE XII

DES CAPITAUX IMPRODUCTIFS

Nous avons vu ce que sont les capitaux productifs, comment ils sont employés et quel classement il convient d'en faire; il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer ceux qui ne concourent à aucune espèce de production.

Ces deux termes capitaux improductifs semblent contradictoires; ils devraient s'exclure l'un l'autre, car des valeurs improductives ne sont pas des capitaux. Aussi désigne- 1 -on sous ce nom des valeurs qui, si elles ne produisent pas actuellement , auraient pu , ou pourraient encore être consacrées à la production.

Elles ne sont pas vouées à une consommation stérile, c'est-à-dire à la destruction; elles sont inémc souvent destinées à produire plus tard : voilà ce qui leur vaut la dénomination de capitaux.

Ainsi quand un homme a liquide ses affaires, ou une affaire, quand il a ses sommes toutes prêtes pour en recommencer une autre , ou pour les confier à des personnes en état de les faire valoir, ces sommes demeurent oisives jusqu'au moment d'être

1 Théorie de V Économie politique , tome Ier, p. 206.

employées : elles sont, pendant cet intervalle, un capital improductif.

De même, les sommes qui attendent dans les caisses des négorians le moment de satisfaire à des paicmcus prévus ou imprévus, sont, au moins dans ces instans-là, des capitaux improductif t. Mais ce ne sont pas seulement des valeurs en numéraire qui méritent ce nom : c'est toute espèce de valeur (à quelque substance qu'elle se trouve attachée) qui attend le moment de recevoir une nouvelle façon productive, si elle n'est pas un produit complet ; ou qui attend un consommateur, si elle est un produit achevé.

Ainsi lorsque par la disette de matières colorantes, ou par le défaut d'ouvriers, ou par un manque de fonds, des étoffes destinées à recevoir une teinture restent sans teinture; ou bien

lorsque étant achevées, clics attendent le chaland dans un magasin, elles sont un capital oisif, improductif, pour le moment.

Il faut en dire autant des métierset des machines qui se truuvenlarréléssoit parle défaut d'ouvrage, ou par des réparations, ou enfin par le défaut de demande. C'est un malheur qui arrive fréquemment aux capitaux engagés, parce que n'étant propres qu'à une seule production , si quelque accident arrête cette production, ou la rend désavantageuse, tout capital qui n'est propre qu'a cela demeure alors nécessairement oisif. Cette considération doit rendre les entrepreneurs très circonspects chaque fois qu'il s'agit d'engager leurs capitaux. Dans l'industrie commerciale, où il y a peu de capitaux engagés , une marchandise qui ne se vend pas bien se vend toujours, dût- on y perdre une fois; et lorsqu'on a subi cette perte, on évite qu'elle se renouvelle; mais avec une machine ou une usine qui n'est capable de produire qu'une seule espèce de marchandise , si la vente de cette marchandise ne va pas , on n'en peut pas fabriquer une autre. Il faut que le capital reste oisif; et, ce qui n'est pas moins fâcheux , le maitre et scs gens demeurent dans l'oisiveté parla même raison. Les hommes et les capitaux perdent alors leur temps.

Ce malheur arrive plus souvent là où la sécurité, la liberté et l'aisance, n'habitent pas.

Le défaut de sécurité et de confiance engage souvent les possesseurs de capitaux disponibles à ne pas les faire valoir de peur de les compromettre. Ils aiment mieux perdre les intérêts, que de hasarder le principal. Il arrive fréquemment que la Banque de France a des sommes considérables en dépôt, dont elle ne paie point d'intérêt, qu'elle garde en nature et qu'on lui laisse, simplement parce qu'on les croit plus sûrement gardées entre ses

mains. On sait qu'elle n'y touchera pas, et qu'il n'entre point dans son plan de se livrer à aucune opération industrielle; car indépendamment de la

malhabileté qu'on peut mettre à les conduire , il y a toujours quelque incertitude dans l'issue de toute sorte d'entreprise.

Il est vrai que les capitalistes sont quelquefois fondésà se défier, soit de leur propre capacité, soit de celle des entrepreneurs qui sollicitent de Caire valoir leurs fonds. Quand les capitalistes sont gens capables et connaisseurs en industrie, ils risquent moins; ils savent mieux ce qu'ils font, et jugent mieux ce quefont les hommes auxquels ils sont obligés de se confier ; on peut donc se hasarder è dire ques'ilimportededonnerdel'industricà la pauvreté, il importe encore plus d'en donner à la richesse.

Aux époques où la sécurité était moins grande que de nos jours, au temps de la chevalerie et de la féodalité, il y avait non pas plus de capitaux oisifs, car nu total il y avait moins de capitaux, mais en proportion de ceux qui existaient, il y en avait plus d'inoccnpés, parce qu'il y avait moins d'occupations, moins d'industrie; mais comme en même temps il y avait moins de sécurité, on réduisait en argent ou en or les valeurs qu'on amassait, et l'on cachait son trésor, on l'enfouissait. Adam Smith fait la remarque qu'au milieu des rapines et des exactions du moyen âge, il fallait que ce fut une pratique bien générale, puisque les souverains regardaient comme une branche de leurs revenus, la découverte des trésors. On la mettait sur le même pied que la découverte des mines d'or et d'argent. Les trésors trouvés u'appartenaient ni à celui qui en faisait la découverte, ni au propriétaire du sol, mais au prince. Le propriétaire n'y avait droit qu'autant que son litre en contint la clause expresse.

Beaucoup de romans et de comédies des époques qui suivirent, sont fondés sur des trésors trouvés ; moyens qui sont maintenant dédaignés par nos auteurs comme trop invraisemblables. Une industrie plus généralement répandue et mieux protégée par l'administration, ne permet plus, si ce n'est dans des cas bien rares et pour peu de temps, de cacher des trésors. Et, ce qui montre la supériorité de notre époque sur les temps antérieurs, nous avons eu des guerres civiles, des invasions étrangères, qui n'ont causé que des cnfoui&scmcns passagers. Pourquoi? C'est que les chefs des nations, comme Ica individus, sont persuadés que le défaut de sécurité n'est pas moins funeste aux gouvernails qu'aux gouvernés: où les gouvernés ne gagnent rien, les gouvernans gagnent peu de chose. De quelques nations qu'ils fussent, sous quelque bannière politique qu'ils se ralliassent, iis ont tous travaillé, de notre temps, à faire renaître la confiance et le bon ordre aussitôt que la tempête a été calmée. C'est un grand progrès. Il n'y a que les déprédations prolongées et organisées qui fassent fuir ou cacher les valeurs capitales d'une manière fatale a la production.

DE LA FORMATION DES CAPITAUX

CHAPITRE XIII

DR LA FORMATION DES CAPITAUX

Noos avons observé les fonctions des capitaux dans les opérations productives; ou plutôt nous avons vu que sans capitaux , il n'y a point de production. C'est un instrument nécessaire de l'in-

dustrie. Il est bon de savoir comment on se le procure; de quelle manière il se forme.

Les capitaux se transmettent des pères aux enfans, d'un entrepreneur à un autre; mais originairement ils n'ont pu se former que d'une seule manière : par l* application qu'on a faite d'un produit nouveau à une consommation reproductive. Je vais m'expliquer.

Vous n'avez pas perdu de vue , messieurs , que la consommation est la destruction de valeur qui réside en un produit. Cette destruction est inévitable : tout produit est destine à la consommation; il n'a été crée que pour être consommé; il n'est demandé, il n'a une valeur que parce qu'il est susceptible de servir à un usage qui détruira cette valeur. Il semblerait en conséquence qu'il est impossible de conserver, d'accumuler la valeur d'un produit , et de l'ajouter à la valeur du capital que l'on possède. Et, en effet, quand nous consommons un produit dans l'unique but de recueillir la jouissance qui accompagne sa consommation , il n'y a point de valeur accumulée. Une valeur avait été créée ; elle a été détruite pour noire satisfaction; la masse générale des richesses n'est ni plus ni moins considérable qu'auparavant.

Mais nous pouvons avoir besoin d'un produit pour atteindre un autre but que notre jouissance actuelle. Nous pouvons le souhaiter, l'acheter et le consommer, dans le but de produire une nouvelle portion de richesse qui se trouvera suffisante, non-seulement pour nous rembourser notre avance, mais pour nous donner en outre un intérêt proportionné au temps que l'opération aura duré, et un profit porportionné à In peine que nous aurons prise, à l'intelligence que nous aurons déployée dans la conduite de cette opération. C'est ainsi qu'un teinturier

consomme de l'indigo ou de la cochenille pour colorer ses étoffes. Ce n'est point pour son plaisir, ce n'est point pour jouir, qu'il consomme ccs produits; il les détruit néanmoins; mais en les détruisant, il fait passer leur valeur dans un autre produit (qui est l'étoffe); il perpétue la valeur qu'il consomme, de manière que cette consommation n'est plus qu'une avance. Dès-lors la valeur ainsi consommée devient une portion de capital. Or, quand un produit nouveau (ou le prix qu'on eu a tiré) est copitalisé de celle manière, vous comprenez qu'il y a une portion de capital de plus dans le monde.

Si je produis par les moyens ordinaires que je vous ai développés, un hectolitre de blé, je produis une valeur égale h 20 francs plus ou moins. Si je consomme ce blé pour ma nourriture ou celle de ma famille, je détruis une valeur de 20 francs qui avait été créée; rien n'est changé à mon capital. Mais si je consomme reproductivemcnt cet hectolitre de blé, si j'en nourris des valets qui labourent, ou des maçons qui bâtissent, je fais passer cette valeur daus mon fonds de terre, ou dans un bâtiment ; et mon capital se trouve augmenté de20francs.Lavalcurde ccblé, au moment qu'elle fut créée , fut une valeur nouvelle jetée dans la société; et malgré la consommation du blé, cette valeur s'est perpétuée puisqu'elle a passé dans d'autres objets susceptibles de consommation à leur tour. Aussi long-temps qu'on la consommera reproductivemcnt, la même valeur se perpétuera; elle fut nouvelle une fois et peut durer toujours; c'cst une nouvelle portion de capital qui s'ajoute ft mes fonds capitaux et aux capitaux de la société dont je fais partie.

Vous comprenez par-la, messieurs , qu'on épargne en dépensant de l'argent, tout comme en entassant des écus sur des écus,

pourvu qu'on les dépense â titre d'avance et pour une consommation qui sera remboursée par des produits. La forme sous laquelle se trouve la valeur épargnée n'est pas ce qui constitue l'épargne. C'est la nature de l'emploi qu'on fait de cette valeur. Quand on la destine à faire de nouvelles avances & la production , c'est un nouveau capital que l'on forme, quelle que soit la chose où réside la valeur épargnée.

Les personnes qui reçoivent en argent leur part des produits créés , comme les propriétaires qui ont des terres affermées, les capitalistes auxquels on paie un intérêt, les commis auxquels on paie un appointement, les ouvriers qui reçoivent un salaire , lorsqu'ils jugent à propos de faire une épargne, conservent ordinairement pendant quelque temps la valeur épargnée, sous la forme de monnaie qui leur est plus commode que toute autre, jusqu'à ce que la somme, grossie par plusieurs accumulations successives, soit assez forte pour en pouvoir opérer le placement.

Il y a de cette manière, en chaque pays, bien des petites portions de capitaux dont l'emploi est retardé, et dont la somme totale, chez un peuple nombreux, actif et économe, forme un capital improductif très considérable.

Les caisses d'épnrgucs qui réunissent les petites économies pour les placer ensemble, ont cet avantage, quand elles sont solides et bien administrées, qu'elles accélèrent le moment où les capitaux sont mis à l'œuvre. Un ouvrier qui met de côté 40 sous sur sa semaine, n epeut pas tirer un intérêt de cette faible épargne; il est obligé d'attendre qu'il ait rassemblé les économies de plusieurs semaines, de

plusieurs années. Mais s'il existe une caisse d'épargnes, digne (le sa confiance, il porte scs 10 sous à la caisse; cent autres ouvriers en font autant ; dèslors la caisse a deux cenls francs à placer le même jour, et chacun de ccs ouvriers profite, des le jour même, de l'intérêt de scs 40 sous**.

Les propriétaires fonciers et les capitalistes qui reçoivent leurs fermages et l'intérêt de leurs capitaux en un ou deux pnicmens chaque année, ont plus de facilités pour placer leurs épargnes, et en faire des capitaux productifs; encore ne laissent-ils pas quelquefois d'être embarrassés pour opérer ces plaeemens.

Les plaeemens sont, au contraire, on ne peut pas plus faciles pour les entrepreneurs d'industrie de toutes les espèces. Leur métier à eux est de faire travailler des capitaux. La moindre de leurs épargnes peut être employée incontinent à accroître la matière sur laquelle s'exerce leur industrie.

Un rafliueur de sucre , par exemple, chaque fois qu'il épargne sur scs profits, ne fut-ce que 20 sous, peut, avec ces 20 sous, acheter deux livres de sucre brut de plus qu'il n'aurait fait. La partie de sou capital qui consiste en matières premières, se trouve, par-là, augmentée de 20 sous, et ces 20 sous lui portent intérêt dès ce moment; car ils augmentent sc9 profils de tous ceux que son établissement lui rapporte sur chaque fois deux livres de sucre qu'il rallinc.S'il épargne ccnlécus, il peut les employer a l'achat d'une nouvelle chaudière de cuivre; et il augmente ainsi de cent écus cette portion de son capital qui consiste en ustensiles de sou état.

L'exemple d'un manufacturier qui augmente son capital en plaçant à mesure scs économies, a des analogues dans toutes les

industries. Un cultivateur peut de même épargner sur scs profils et augmenter scs capitaux , même sans faire aucune vente, aucun achat, sans que son épargne se trouve, même passagèrement , sous forme d'écus. Il multiplie le nombre de ses bestiaux, ou bien il établit des clôtures, ou bien il creuse un canal d'irrigation pour abreuver une partie de scs terres qui manque d'eau. Il prend des ouvriers à son service qu'il nourrit et paie en blé; il transforme ain>i son blé eu un canal qui ajoute à la valeur du fonds, et qui, par le produit supérieur qu'il lui fait rendre, lui procure un intérêt pour son épargne

1 Je ne puis m'enqweher à cette occasion tle payer nn tribut d'éloges aux banquiers et aux capitalistes de Paris, qui administrent gratuitement, dans l'hôtel de la Banque de France, une caisse d'épargnes où chaque dimanche on reçoit les plus petites épargnes des geus économe», et qui tous les lundis achète à la Bourse, avec le montant des dépôts que la cais»c a reçus la veille, des rentes sur l'état. Il n'y a pour le» accumula*

et une récompense pour son industrie, si clic a été judicieuse et éclairée.

Dans l'industrie commerciale l'eflfct est encore le même : un négociant en épiceries transforme ses épargnes en marchandises de son commerce (qui sont les matières premières de son industrie), et, travaillant sur de plus fortes valeurs, il obtient un surcroît de bénéfices qui comprend l'intérêt do son épargne. S'il est seulement commissionnaire, et qu'il épargne sur ses profits, il peut augmenter les avances qu'il fait à ses corresponds ns à compte sur les ventes dont on le charge. Les correspondais emploient le montant de ces avances, en marchandises de leur commerce; et ce capital épargné par l'un, devient productif entre les

mains de l'autre, qui en paie les intérêts au premier par le moyen de ce que l'on nomme un compte d*inté rit h.

Un entrepreneur économe ne peut guère connaître que par un inventaire qui se fait d'ordinaire tous les ans, de combien son capital a été augmenté par ses épargnes; il ne peut savoir autrement si les accroissemcns que ce capital a reçus par ce moyen ont excédé la valeur des détériorations qu'il a pu subir d'ailleurs. Les épargnes ont excédé les détériorations, si l'évaluation de tous scs ustensiles, de toutes ses matières premières, de ses créances, sc monte par exemple à 102, 105, 110 mille francs, tandis que l'année précédente, elle ne se montait qu'à 100 mille.

C'est ainsi, messieurs, que les hommes rangés sc forment des capitaux productifs : c'est en épargnant sur leurs profils, non pour thésauriser, niais pour dépenser à titre d'avance et de manière à rentrer dans la valeur dépensée. Accumuler n'est point mettre en tas ce qu'on amasse; c'est en user pour la production, au lieu d'en user pour ses besoins. Par conséquent, quiconque a peu de besoins forme plus aisément et plus vile des capitaux. Les vastes capitaux des Ilollaiidais sont venus de ce que, grâce à leur active industrie, ils ont fait pendant un temps de gros profits; et de ce que, grâce à leur sobriété, ils en ont consacré une moindre partie h leurs consommations improductives, et une plus forte partie à leurs consommations reproductives.

Quand on consacre des profits, de nouvelles valeurs créées, à des meubles durables, à de la vaisselle, â des livres, à l'embellissement de son habi-

leurs nid frai* de commission, d'administration à payer. L'agent de change lui-méme qui achète le» rentes, ne prend point

de courtage; et la caisse paie le» intérêts aux préteurs, ou les ajoute à leur principal à leur volonté. Cest un de» établissement le* plus véritablement philanthropique» que je connaisse, et il a toute la solidité des inscriptions sur le grand livre de la dette publique.

tation, comme la valeur même de ces choses De se consomme pas, en la supposant constamment entretenue, ou peut appeler cela une épargne, une accumulation, dont on ne consomme que la rente.

Une autre espèce d'épargne est celle qu'on fait en se procurant des talens, en élevant ses enfans, etc. Si ces talens sont lucratifs, ils représentent un capital dont la rente est dans les profits qu'ils pourront procurer. Si ce sont simplement des talens d'agrément, d'où on ne prétend tirer aucuns profits, ils représentent encore un capital dopt la rente est la satisfaction, les plaisirs qu'ils procurent à la personne au profit de qui ce capital a été amassé. Une famille même de simples manouvriers, qui a les moyens d'élever un enfant jusqu'à l'âge d'homme, mais qui n'a pas les moyens de lui donner aucun talent , n'en a pas moins accumulé un capital au profit de ce fils; car, par une suite de privations et d'épargnes sur ses autres dépenses, elle en a fait un homme capable de gagner un salaire quelconque qui est le revenu d'un capital appelé homme : car un homme fait, quel qu'il soit, est un capital accumulé; et lorsqu'il se trouve n'être bon absolument à rien, c'est un capital improductif, comme l'une de ces machines mal conçues, quoique exécutées avec soin et à grands frais, et qu'on laisse dépérir dans la poussière des magasins, faute d'en pouvoir tirer parti.

En considérant les capitaux dans les opérations productives , nous n'avons pas pu faire abstraction de leurs formes substantielles, de la matière où leur valeur était logée; parce que c'est en raison des propriétés des matières où git la valeur capitale, qu'elle sert à la production. Mais à l'égard des épargnes qui sont destinées à des emplois non encore déterminés, c'cst la quotité seule de leur valeur qui est à considérer. Que ce soit du blé , du bois, des écus, que l'on juge à propos de soustraire à la consommation improductive (qui les détruirait sans retour) pour les appliquer à une consommation reproductive qui en perpétuera la valeur, l'effet est le même quant à la formation des capitaux qui en résultent. La somme du capital ne dépend pas de sa forme matérielle, mais de sa valeur

Lorsque ensuite un entrepreneur d'industrie veut faire servir dans son entreprise les capitaux formés par l'épargne, il s'occupe à échanger le produit épargné contre le produit susceptible de seconder son dessein. Alors s'établit une demande des produits capables d'être employés à une opération industrielle; et cette demande est aussi favorable aux producteurs, est un encouragement

1 Cette considération offre nne preuve de plus de la nécessité'de prendre la valeur des choses pour la base des richesses. Si l'on ne voyait de richesse que dans futilité réelle des choses, et non dans leur valeur échangeable, on n'aurait aucune donnée sur l'importance

aussi puissant pour l'industrie, qu'une demanda que l'on ferait pour la consommation improductive. Les choses que l'on consomme reproductivement, sont aussi bien dos produits de l'industrie humaine, que celles qui embellissent une fête. Des

matières premières sont des produits; des ustensiles sont des produits, et le salaire dont on achète le travail des ouvriers, est employé par les ouvriers à acheter des alimens, des vétemens qui sont des produits aussi.

La situation de chaque peuple, son génie, la nature du sol , le climat , la position géographique du pays, déterminent communément l'espèce de production à laquelle il s'adonne, et par conséquent la forme que prennent les valeurs qu'il accumule; car on a soin de les transformer en objets propres à la production du pays. Sur les bords de l'Ohio où vont s'établir des familles qui forment de nouvelles fermes, de nouveaux villages, des villes, des états nouveaux, les valeurs journellement épargnées se montrent dans de nouveaux défrichemcns, des clôtures, des bâtimens d'exploitations , etc. ; ou , si une partie de ces épargnes sont mises en commun , elles sc manifestent dans de nouvelles routes, des temples, des écoles. Les épargnes qui se font dans les villes maritimes du même pays, y font apercevoir de nouveaux navires, des magasins et des marchandises en plus grande abondance.

Dans la fabrique de Lyon les nouvelles accumulations se transforment en ateliers, en métiers, en matières premières, etc.

Dans une société où tootes les industries prospèrent, les accumulations se placent successivement dans toutes les eutreprises et les établissemens du pays, comme aussi dans les choses productives d'une simple jouissance qui en forme le revenu, comme des habitations plus vastes et plus commodes, des maisons de campagne, des embellissemens et des ameublemcns.

Vous voyez par-là qu'il n'y a pas moins de dépenses faites dans une ville industrieuse où l'on épargne beaucoup , que dans une

résidence royale où l'on dissipe énormément; mais les dépenses sont autres. Un peuple économe et accumulateur dépense tous scs revenus ; mais il ne les consacre pas aux mêmes objets que celui qui mange tous ses revenus; et comme les objet s les plu s demandés sont ceux qui se vendent le mieux et récompensent le plus libéralement les services productifs, on voit la production se diriger alors vers les produits qui sont propres à la consommation repro-

d'an capital. O n'est pas avec futilité réelle qu'on peut acheter les ustensiles et les matières dont l'industrie doit se servir; c'est avec la valeur échangeable des choses où réside le capital, qu'il soit eu argent ou en marchandises.

DE LA FORMATION DES CAPITAUX

duclive. Aussi en parcourant en observateur une contrée quelconque, on peut juger, par les produits auxquels on voit travailler les hommes, si l'on y est économe ou prodigue, si le pays s'enrichit ou s'appauvrit. Certes il y a beaucoup de produits qui peuvent servir indifféremment aux consommateurs producteurs et aux consommateurs stériles, comme le pain, le vin, la viunde, la bière, les souliers, les verres à vitres, etc. Mais il y eu a beaucoup aussi qui ne peuvent servir qu'aux consommateurs stériles, comme la plupart des objets de luxe, et l>e*ucoup d'autres qui ne peuvent servir qu'aux consommateurs reproductifs, comme les produits da fondeur, du tanneur, du mécanicien, du taillandier, du fabricant de soude, du fabricant d'alun, etc. Si donc ces professions et d'autres analogues sont proportionnellement nombreuses et fort occupées, comme aux États-Unis, on peut en inférer qu'il y a beaucoup d'épargnes opérées et que le pays croit en population et en richesses.

Sous l'ancien régime français, ce qui nuisait essentiellement à raccroissenicnLdu capital national, était la sotte vanité des bourgeois enrichis , qui achetaient la noblesse, et dont par ce moyen les épargnes allaient sc perdre dans les profusions de la cour

Là où le gouvernement a quelque sentiment de bien public, une partie des revenus du fisc sc transforment eu établissemens publics : routes, marchés , fontaines , cinbcllissenieus , qui sont des valeurs capitales dont un pays se fait honneur aux yeux de ceux qui le parcourent , cl dout la rente consiste dans les jouissances qu'y trouvent les citoyens.

Toute épargne est difficile pour la plupart des producteurs; car les producteurs ne peuvent épargner que la portion de leurs profits qui excède cc qui leur est nécessaire pour vivre, eux et leur famille, selon leurs habitudes et les mœurs du pays. Lorsqu'un genre d'industrie est avantageux et donne d'assez gros profits pour que ceux qui s'en occupent puissent en épargner une partie, la concurrence s'y précipite et les réduit. Des procédés secrets , des monopoles, des positions singulièrement avantageuses, sont des cas exceptionnels. Ainsi s'il sc fait d'assez fortes accumulations parmi la classe industrieuse des nations, elles se composent plulOt d'une multitude de petites épargnes, que d'un petit nombre de grandes.

Dausla classe des capitalistes et des propriétaires fonciers, c'est un peu différent. Les personnes qui ont de gros capitaux, ou des terres fort cousidé-

• Ce n'est pas à la vanité seule des parvenus qu'il faut imputer les sacrifices d'argent ou de bassesses au moyen desquels ils ob-

tiennent des titres ou des distinctions. Ils n'y mettraient pas taut de prix, si les peuples ne leur

râbles, peuvent, chaque année, si elles ont des besoins modérés , mettre de côté de grosses sommes. Mais ecs personnes sont toujours en petit nombre; et pour le gros des nations les accumulations sont toujours lentes et difficiles. Elles sont l'ouvrage des années; mais quand la nation est active et économe , les années portent un fruit assuré.

Quant aux accumulations qui sont faites à la faveur des gains abusifs réalisés par des fournisseurs, par des traitans, ou par suite des sinécures et des faveurs pécuniaires accordées aux dépens du public, elles ressemblent û toutes les fortunes qui sput le fruit de la spoliation. Cc ne sont point leurs profils annuels que les accumulateurs ajoutent à leurs capitaux : c'est une part tics profils «les véritables producteurs qui est donnée gratuitement à gens qui n'y ont aucun droit, légitime; mais cette part est susceptible d'accumulation comme si elle était le fruit de l'industrie ou des fonds productifs de l'accumulateur.

La faculté d'amasser des capitaux excède l'intelligence des animaux. C'est un des privilèges de l'homme. Tout capital est un instrument de production. Ce que les abeilles, ce que les fourmis amassent, sont des provisions, et non pas «les inst rumens. Lorsqu'elles ont formé des magasinsdans la saison favorable, elles les consomment dans la mauvaise saison. C'est reflet seulement de l'instinct, et non «l'un dessein prémédité; et ces produits accumulés ne leur servent jamais «le moyens, comme à l'homme , pour en acquérir davantage. L'accumulation indéfiuic des capitaux est, pour l'homme, un moyen «le multiplier ses forces a l'infini. C'est, avec la faculté de savoir conclure des échanges, la

principale cause «lu pouvoir de notre espèce sur les autres cires de la création. Il suffit d'une vue superficielle pour qu'on dise : C'est V intelligence de l'homme qui est la cause do sa su/tértorité. Cet adage n'inslruil guère : il faut savoir quels sont les moyens suggérés par cette intelligence pour procurer cette supériorité. Si notre intelligence ne nous servait qu'à tendre habilement des embûches aux animaux pour eu faire notre pâture, ou nous préserver de leurs attaques, notre inlelligencc serait probablement souvent vaincue par la leur. Mais rassembler des inst rumens de production , échanger des salaires contre des travaux, créer d'un produit beaucoup plus que nous n'en pouvons consommer, et troquer le surplus contre cc qui nous manque, voilà ce que nous savons faire, cl dout ils sont incapables.

J'ajouterai que les peuples «jui ne fout pas usage de cette l'acuité, c'est-à-dire plusieurs peuplades

accordaient pas tant de déférence. I)'où nous pouvons conclure qu'une nation victime des faveurs répandues par une cour fastueuse et prodigue, est traitée selon ses mérit«*s.

DE LA DISSIPATION DES CAPITAUX

tic P Amérique septentrionale, tics îles île la mer tlu Sud, de lu Nouvelle-Hollande, se rapprochent volontairement des espèces inférieures de la création, et disparaitrout par degrés de la surface tic la terre. En d'autres mots, elles se civiliseront ou Lien elles seront détruites. Rien ne peut tenir contre la civilisation et contre les puissances de l'industrie. Les sculcseS|>è('csanimalcsf]uisurvivront, seront celles que l'industrie multipliera.

Les digues et les étliüccs que construisent les castors, ne sont point de la nature des capitaux, Lien que ces constructions puissent passer pour la propriété de telle ou telle société de castors, qui s'en est occupée en commun, Ce sont pour eux des moyens de se conserver, de se garantir, par des inondations, des attaques de leurs ennemis; mais ce ne sont pas plus que leurs approvisionnemens, des moyens, des instrumeus de production. Au reste je ne vous en fais en passant l'observation, qu'afin de faire Lien entendre la nature des capitaux productifs dont la consommation n'a point pour objet la satisfaction des besoins, mais la reproduction de nouvelles valeurs.

CHAPITRE XrV

DF f.A DISSIPATION DES CAPITAUX.

La dissipation qui détruit les capitaux cstTacte opposé à l'épargne qui les grossit. Il dissipe un capital, l'homme qui consacre à la satisfaction de ses besoins, des valeurs auparavant employées à fournir des avances aux opérations productives. De même qu'un capital se grossit par la valeur des choses qu'on épargne, sans égard à la nat ure substantielle de la chose épargnée, un capital se dissipe en pro[>ortLon delà râleur «les choses consommées, quelle que soit la nature de ces choses.

Cela est si vrai et si bien senti même par les personnes les moins instruites, que l'on dit fréquemment en parlant d'un prodigue, il a mangé j ta terre, quoiqu'il soit bien évident qu'on ne peut pas manger une terre, ni même en consommer le fonds, île quelque manière que ce soit. Mais que fait le prodigue? Il

échange, par une vente, sa terre contre des chevaux de luxe, des ameubleroens somptueux, «les fêtes ou des festins, et il la consomme sous ces différentes formes «jui sont toutes consommables. Il change de même un capital qui lui a été laissé par sa famille, eu objets qui puissent lui procurer quelque jouissance eu sc consommant; et sous cette forme il consomme Je capital. Et quoique ceLtc propriété capitale qui était, je suppose, une usine, ne soit pas actuellement consommée sous la forme substantielle «jue je suppose avoir été conservée par le nouvel' nc-

qnéreur, la valeur capitale n'a pas moins été détruite, et la somme des valeurs capitales existant auparavant dans la société, diminuée «le toute celte somme.

Ainsi, pour fixer nos idées, avant l'instant de cette dissipation, il y avait dans la société deux valeurs capitales que je suppose «le cent mille francs chacune : l'une s'appelait usine et appartenait au dissipateur; l'autre s'appelait micro et café, je suppose, et appartenait à un négociant. L'usine est mise en vente par le dissipateur et achetée par le négociant. Il faut que le négociant retire cent mille francs du capital employé dans son commerce, pour faire cet achat. Il ne réemploiera plus cette somme; il ne rachètera plus de denrées des îles; cent mille francs seront retirés de l'industrie commerciale, et cette valeur remise au dissipateur pour prix de son usine, sera transformée par lui en objets consommables, et détruite sans retour. De ces «leux fonds capitaux qui existaient ensemble dans le pays, il n'en restera plus «pi'un, l'usine, désormais devenue la propriété du ci-devant négociant. La râleur de l'usine a, comme vous voyez, été consommée et détruite, quoique l'usine, ou , si vous voulez , le fonds «le terre,

fussent une substance matérielle non susceptible de ton* sommation. J « «

Tous les capitaux dissipés ne le sont pas par l'«t mour du faste et «les plaisirs sensuels. Beaucoup sc perdent par l'impcritie des «entrepreneurs d'industrie. Une valeur «jue l'on s'imaginé consommer rcpro«Iuctivement ., et que fopérbtiou productive ne rétablit pas, ou ne ré taLttt qu'tri partie, est une valeur capitale qui se 'péril , aussi bien que celle qui est «lis&ipéc par un homme du monde. Ceux qui se livrent à une entreprise avec imprudence, qui en évaluent mal les frais et les produits, sont des dissipateurs à leur manière.

Adam Smith, dans ses Rechei'chea mir la Richesse dos nations ' , examine les motifs qui portent en générai les hommes h l'épargne. Les tentations qui nous sollicitent en faveur «les jouissances présentes, n'agissent qn'occasionellement , se succèdent, mais ne durent pas toujours; tandis que l'envie «le rendre notre condition meilleure, est, pour la presque totalité des hommes , un sentiment de tous les instans. Or quel moyen plus efficace d'améliorer sa condition , que d'augmenter son bien? Suivant Smith , ce sentiment tenace et permanent est plus <jue suffisant pour balancer tout h la fois, et l'amour des jouissances présentes, quelque vif «ju'il soit en certaines occasions, et les pertes qui résultent soit «les folles entreprises des particuliers, soit des dispendieux abus de l'administration publique.

Smith a sans doute raison, à en juger du moins

‘ Litre it , fcliap. 3.

par les progrès incontestables que la plupart des nations du monde ont faits en richesses. A la chute de l'empire romain, le brigandage universel et prolongé que l'on vit succéder à la civilisation détruisit ft la vérité une immense partie des accumulations qui avaient été faites. Dans cette longue nuit qui suivit l'invasion de l'ignorance et de la superstition, presque toute industrie fut anéantie, hors celle qui sollicita (et encore fort imparfaitement) les produits de la terre. Du reste il resta à peine quelques-uns des arts les plus grossiers. Des hommes abrutis par l'esclavage, sans connaissances, sans émulation , ne pouvant compter sur leur tranquillité, ni sur la protection des lois, étaient peu excités à l'épargne; ou du moins l'épargne n'était pas considérée par eux comme un moyen de reproduction. C'était seulement une mesure de précaution, une provision contre les coups du sort. Comme il n'y avait pas d'industrie et par conséquent nul moyen de placer ses épargnes, on ne considérait pas les valeurs épargnées comme source d'un revenu perpétuel , qui pût fournir à des consommations éternellement renouvelées. Chaque économie qu'on faisait, était regardée simplement comme une privation qu'on s'imposait actuellement, pour se procurer plus tard et une seule fois, une jouissance qui pouvait ne pas valoir la privation à laquelle on s'était condamné; et quand on avait un revenu constant , soit en terre, soit au moyen d'une fonction salariée, on conçoit que ce calcul de se réserver des jouissances dans un avenir incertain , aux dépens des jouissances présentes et assurées, pouvait paraître une prévoyance outrée et l'effet d'une manie. De-lô cette aversion qu'on avait pour les avares.

Mais quand de toutes parts les arts industriels sc sont multipliés, quand les gouvernemens, plus éclairés sur leurs intérêts, ont protégé la sûreté des industrieux et les fortunes qui nais-

saient de leurs efforts, alors l'accumulation a eu un tout autre caractère; elle a été, non-sculemcnl justifiable aux yeux de la raison, mais elle est devenue un acte à la fois de sagesse et de vertu. De sagesse, parce que ce n'était plus seulement une jouissance future qu'elle se proposait aux dépens d'une jouissance présente, mais une source nouvelle de revenu et de bien-être qu'elle ouvrait. En effet, former un capital, c'est créer un champ, et un champ qui commence à rapporter dès l'instant même. C'est en même temps un acte de vertu, parce que c'cst un moyen de travail qu'on offre à des hommes laborieux. Le créateur d'un capital qui vaut un champ, appelle à partager les produits de ce champ, tous ceux qu'il appellera pour le cultiver. C'est un fonds productif qui met en valeur un autre fonds : c'està-dire les facultés industrielles de ceux qui n'ont, pour tout avoir, que ces facultés.

Lorsque celui qui a fait l'accumulation n'a pas

les moyens d'en diriger lui-même remploi, il prête son capital h un entrepreneur qui le fait valoir et qui en partage avec lui les profits. L'effet est le même quant à l'industrie.

Et comme tout travail productif restitue l'avance qu'on lui a faite, l'annce suivante le même capital est employé de nouveau ; il procure des profits semblables aux travailleurs industrieux, et ainsi de suite à perpétuité. Ainsi une valeur épargnée est une valeur qui non-seulement sc consomme, mais dont la consommation se renouvelle tous les ans; et une, valeur que l'on dissipe, est une valeur qui ne sç consomme qu'une fois.

« Un homme économe, dit Adam Smith, est a comme le fondateur d'un atelier public; il établit » en quelque sorte un fonds pour l'entretien per- • pétuel «l'un certain nombre de salariés in-

dusn trieux. A la vérité la destination et l'emploi de ce b fonds ne sont pas stipulés par un acte authenn tique, mais ils sont garantis par l'intérêt direct » de tous ceux auxquels pourra jamais appartenir « ce fonds, car ils ne peuvent le dissiper sans al- » tércr leurs revenus.

» Ccst ce que fait le prodigue qui ne sait pas b borner sa dépense à son revenu et qui entame » son capital. 11 distribue à la fainéantise qui ne n les rétablit pas , des fonds que la frugalité de ses » pères avait consacrés à l'entretien de l'industrie » et entre les mains de laquelle ils renaissaient » sans cesse. Il voue h un usage profane les de- » niers d'une fondation pieuse. Il diminue les pro- » fils annuellement gagnés par le travail intelli- » gent. Si la prodigalité des uns n'était pas cotn- » pensée par la frugalité des autres , le revenu » général du pays serait diminué : le pays irait » en s'appauvrissant.... Tout prodigue est un cn- » nemi public, et tout homme économe doit être » regardé comme un bienfaiteur de la société. »

Telles sont les expressions énergiques du père de l'économie politique, expressions dictées par un véritable amour de l'humanité, et par une connaissance parfaite de ce qui lui est avantageux.

Remarquez avec moi , messieurs , combien cette méthode, introduite par lui , et perfectionnée par d'autres, d'observer et de décrire nettement les faits et la manière dont ils se développent dans la nature, nous donne de facilité pour résoudre des questions que l'on croyait difficiles. Quel nombre de volumes n'a-t-on pas écrits pour et contre le luxe ! Que de déclamations morales de la part de scs ennemis ! Que de raisonnemens spécieux entassés par scs partisans, pour nous prouver que si les riches écono-

misent, les pauvres mourront de faim! On ne pcuL disputer sur cette matière, que faute de savoir de quoi il s'agit.

En effet, du moment qu'on sait que les valeurs accumulées sont dépensées et consommées tout aussi bien que les valeurs dissipées , quel avantage

DE LA DIVISION DU TE AV AIL

peut-on trouver ponr la classe laborieuse, dans les dissipations des riches? Le luxe fait travailler certaines classes d'ouvriers; l'épargne fait travailler d'autres classes. L'argent que l'on refuse «le donner à ses fantaisies et à ses plaisirs , si on le place, sert à faire des constructions qui font travailler des ouvriers; il sert à acheter des ustensiles, des machines, des matières premières qui ont également fait travailler «les ouvriers. Il n'y a d'autre différence sinon que l'on multiplie le nombre des travailleurs «jui s'occupent de la reproduction, c'est-à-dire de créer des objets utiles, au lieu de ceux qui travaillent à des futilités. Je défie les défenseurs du luxe de dire en quoi l'industrie du monteur de diamant doit exciter plus vivement notre sollicitude que l'industrie de ceux qui élèvent des moutons, qui laminent de la («lie, qui cuisent de la brique, qui fabriquent des outils, des alimens, des vétemens , pour d'autres producteurs. L'ouvrier et le commis qui travaillent dans une manufacture, ne sont-ils pas consommateurs? Leurs vétemens, leurs chapeaux, ne foiil-ils pas valoir l'industrie, aussi bien que la mascarade d'une livrée? Tout l'avantage n'cst-il pas du côté de la consommation reproductive, puisqu'on habille trois ou quatre ouvriers avec le seul galon d'un laquais;

puisqu'au bout de l'an, la dépense faite pour l'ouvrier sera restituée par les résultats de son travail; et qu'elle pourra servir à faire de nouveaux achats tout aussi favorables à l'industrie? Mais quels seront les résultats de l'antichambre? Quels produits aura-t-on tirés de cet antre de la fainéantise? Ce qu'elle a consommé est perdu pour toujours; faut-il s'étonner ejue les pays à ateliers croissent en population , tandis que les pays à antichambres déclinent?

La société, le public, doivent même préférer, dans leur intérêt, l'avare qui, avec un soin sordide, amasse écu sur écu, au dissipateur qui les répand avec profusion. La valeur dépensée par celui-ci, ne sera plus dépensée de nouveau ; tandis que le trésor de l'avare tombera nécessairement tôt ou tard en «les mains qui pourront , si clics sont bien avisées, le placer ou le faire valoir. Alors, au lieu d'avoir une seule fois payé des ouvriers de luxe, cet argent subviendra à des consommations perpétuellement renaissantes.

Tels sont, messieurs, les effets de l'épargne; c'est elle, c'est la somme «les valeurs épargnées et capitalisées, qui fait la différence entre une nation riche et une autre qui ne l'est pas. Sans doute son territoire, sa population, font aussi partie «le ses richesses; mais son territoire ne vaut que par les capitaux qui s'y trouvent répandus ; et «juant à sa population, celle-là seule est une richesse ou chaque personne peut, tout au moins, gagner sa vie. Or cette populatiou-là, résultat des avances successfrement faites pour la mettre à ce point, est

elle-même un capital accumulé. Les richesses des nations se ré<!tment «lonc à des capitaux, et les capitaux ne s'acquièrent que par l'épargne. C'est elle seule qui a fait l'opulence «le la Hol-

lande, de l'Angleterre, «fui a fait la nôtre, et qui la portera, j'espère , fort au-ilclà de ce que nous la voyons.

C'est la fausse idée «]u*«)n ne pouvait épargner que les produits matériels pour en faire des capitaux durables, qui a empêché Adam Smith, et après lui plusieurs écrivains anglais, de regarder comme productifs , les travaux qui ne logent «le valeur dansaucune matière; comme ceuxd'un instituteur, d'un avocat, «l'un médecin.

Ces auteurs ne se sont pas aperçusque, bien que de semblables travaux soient nécessairement consommés à mesure qu'ils sont exécutés , ils peuvent étreconsommésd'une manière reproductive; d'une manière conséquemment qui perpétue la valeur qu'ils ont eue , et peut en faire un capital. Le capital d'un artiste est son talent : or son talent est né des leçons qu'il a reçues. Les leçons ont été consommées, mais il est né de cette consommation nue contre-valeur, mise en réserve dans la tète de l'élève , et devenue un capital productif. Une nation où il y a beaucoup de talens acquis, soit dans les beaux-arts, soit dans les arts industriels, est incontestablement plus riche qu'une autre nation où les mêmes talens n'existent pas. Elle obtient tous les ans, en raison de cette supériorité de talens, de plus gros profils, des revenus plus considérables.

DB LA DIVISION DU TRAVAIL

Nous avons vu que la production peut être considérée comme un échange dans lequel les producteurs donnent leurs services productifs ou la valeur de ces services, pour receroir lescliosespro-

duitcs Nous avons vu que cet échange est d'nuUnt plus avantageux que l'on reçoit plus «le produits, une plus grande masse d'utilité, pour la mémo quantité ou la même valeur de services productifs. Je vous ai fait remarquer en outre qu'un emploi judicieux et bien entendu des services productifs, augmente de beaucoup leur faculté de produire.

Il se présente un exemple célèbr«? et une confirmation frappante de e«:tte vérité, dans les effet* qui résultent «le la division du travail. On désigne ainsi cette répartition des occupations sociales, au moyen de laquelle chaque personne en particulier s'occupe toujours de la même opération, ou «lu

1 L'entrepreneur qui a acheté les services de ses collaborateurs, donne et* servîtes achetés, et reçoit les produits qui sortent de son entreprise.

inoinsd'un pelât nombre «l'opérai ions, et les recommence perpétuellement. », : t

Adam Smith a très ingénieusement remarqué combien ce qu'il a le premier appelé la dicision du trarail augmente sa puissance productive. 11 croit que cYst à celle seule cause qu'il faut attribuer la supériorité des peuples civilisés sur les peuples sauvages. Nous avons vu que celte supériorité doit être évidemment attribuée à la faculté que possède l'homme de faire concourir à la confection des produits, et les capitaux et les agens naturels.

La séparation des occupations n'est qu'un moyen, une manière bien entendue et très favorable, de se servir îles agens de la production auxquels nous devons essentiellement tous les pro-

duits qui forment nos richesses; mais après l'avoir réduite à ce qu'elle est réellement, il nous sera utile d'apprécier la totalité de son influence; or je ne pourrai mieux faire pour cela que de suivre Adam Smilli, qui l'a analysée avec une étonnante sagacité et l'a observée jusque dans ses dernières conséquences.

Sans revenir sur l'exemple qu'il a donné de la division du travail dans la fabrication des épingles, nbscrvons-la dans une fabrication moins importante peut-être, et où cependant elle semble poussée plus loin, dans la fabrication des cartes à jouer. Ce ne sont point les mêmes ouvriers qui préparent le papier dont on fait les cartes, ni les couleurs dont on les empreint ; et en ne faisant attention qu'au seul emploi de ces matières, nous trouverons qu'un jeu de caries est le résultat de plusieurs opérations dont chacune occupe une série distincte d'ouvriers ou d'ouvrières qui s'appliquent toujours h la même opération. Ce sont des personnes différentes, cl toujours les mêmes, qui épluchent les bouchons et grosseurs qui se trouvent dans le papier et qui nuiraient à l'égalité d'épaisseur; les mêmes qui colleut ensemble les trois feuilles de papier dont se compose le carton et qui le mettent en presse; les mêmes qui colorent le côté destiné n former le dos des cartes; les mêmes qui impriment en noir le dessin des figures; d'autres ouvriers impriment les couleurs des mêmes figures; d'autres font sécher nu réchaud les cartons une fois qu'ils sont imprimés ; d'autres s'occupent h les lisser dessus et dessous. C'est une occupation particulière que de les couper d'égale dimension; c'en est une autre de les assembler pour en former «les jeux; une autre encore d'imprimer les enveloppes des jeux , et une autre encore de les envelopper; sans compter les fonctions des personnes chargées des ventes et «les achats , «le payer les ouvriers et de tenir les écritures. Enfin, à en croire les gens «lu

métier, chaque carte, c'est-à-dire un petit morceau de carton de la grandeur de la main,

’ Chacun peut faire l’expérience du pouvoir de Vha- I ri tilde, rn essayant de faire un nœud de la main g.«u-

avjnit d’être en état de vente, ne subit pas moins «te 7ü opérat ions différentes, «pii toutes pourraient être l’objet «lu travail d'une espèce dilTércutc d'ouvriers. Et s’il n'y a pas 7U séries d’ouvriers «lans chaque manufacture de cartes , c’est parce que la division du travail n’y est pas poussée aussi loin qu’elle pourrait l’être, et parce «pic le même ouvrier est chargé de «leux , trois ou quatre opérations distinctes.

L’influence de ce partage des occupations est immense. J’ai vu une fahrii^uc de cartes à jouer, où 50 ouvriers produisaient journellement 15,500 cartes, c’est-à-dire au-delà de 500 cartes par chaque ouvrier; et l’on [>eut présumer que si chacun «le ces ouvriers se trouvait obligé de faire à lui seul toutes les opérations, et en b? supposant même exercé dans son art, il ne terminerait peut-être pas deux cartes «lans un jour; et par conséquent les 30 ouvriers au lieu «le 15,500 cartes n’en feraient que 00.

Smith trouve trois causes à cette multiplication prodigieuse «l’un même produit par le moyen de la séparation des travaux.

Il dit en premier lieu, et avec raison, que l’esprit et le corps acquièrent une habileté singulière dans les opérations simples et souvent répétées. On voit d«*s fabriques où la rapidité avec laquelle sont exécutées de certaines opérations, passe tout ce qu’on croirait pouvoir attendre de la dextérité de l’homme

Deuxième cause. Les ouvriers évitent le temps perdu à passer «l'une occupation à une autre, à changer «le place, «le position et d'outils. L'attention, toujours paresseuse, n'est point tenue à cet effort qu'il faut toujours faire pour se porter vers un objet nouveau . pour s'en occuper.

Troisième cause. C'est la séparation des occupations qui a fait «lécouvrir les procédés lt*s plus «rxpéditifs;cllc a naturellement réduit chaque opération à une tâche fort simple et sans cesse répétée : or, ce sont de pareilles tâches qu'on parvient plus aisément à faire exécuter par «les outils ou machines.

J'observe relativement à cette dernière explication, donnée par Smith, des effets de la division du travail, «ju'il attribue à cette division une partie des avantages dont on est redevable seulement aux instrument gratuits fournis par la nature. « ■ En conséquence «le la division du travail , «lit-il , » l'attention «le chaque homme est fixée tout eu- » tière sur un objet très simple. On peut donc na- » turcllcment s'attendre que l'un ou l'autre «le ces « hommes trouvera bientôt la manière, s'il y en a * une, de rendre sa tâche en particulier, plus » courte, ou plus facile. La plupart des machines

che, ou ru armant la même main d'une paire dr cfcftwx pour décotiper du papier on de* étoffe*. •

DE LA DIVISION Pli TRAVAIL.

« employées dans les métiers où le travail est le » plus subdivisé, ont été originairement trouvée

• par de simples ouvriers dont toutes les pensées » étaient tournées vers les moyens d'alléger U-léfr o clic qui Taisait leur

unique occupation, il n’§r«

• personne de reux qui visitent hahiluullctnent » les manufactures, à qui l'on n’ait Tait remarquer n quelque machine ingénieuse dont l'idée, est duc

• à quelque pauvre ouvrier jaloux de Tacililcr sa

• besogne. Dans les premières machines à vapeur,

• on avait coutume de se servir «l’un petit garçon *• dont Punique emploi était d’ouvrir, au moment <* convenable, le robinet par où s’injectait l’eau » froide dans la vapeur. L’un d’eux tourmenté du ■ désir d’aller jouer avec ses camarades, remar-

• qua qu’en fixant un cordon au manche du robi-

• net, et en attachant l’autre bout du même cor-

• don au bras du levier, le robinet s’ouvrirait et » se refermerait sans qu’il s’en mêlât; ce qui lui

• laisserait la liberté de jouer h son aise. C’est » ainsi qu’un tics plus ingénieux pericclionnemens

• de celte machine est dû à l'emic qu’un enfant

• avait tle se divertir. «

Telles sont les paroles d’Adam Smith; dans l’exemple qu’il rapporte, il confond, ce nie semble, la découverte que l’on peut eu effet attribuer à la division dn travail, avec la création d'utilité qui est. le fruit de l’action sans cesse répétée d’uu instrument naturel; c’est dans cet instrument, dons l’eau vaporisée , qu’est la Ibrce qui fait balancer le levier auquel répond le robinet. C’est cette force qui remplace celle qu’on cherchait auparavant dans uii

petit garçon; mais ce n’est pas l’actiou du premier inventeur, quelque ingénieuse qu'elle soit, qui est génératrice de toutes les forces qu’elle a seulement fourni l’idée d'employer depuis. Si le premier qui s’est avise d’employer une force fournie par la nature, était Tailleur de tout l'ouvrage exécuté par cette force , l'inventeur de la machine à vapeur elle-même aurait la priorité pour être l’auteur de toutes les productions que Ton doit, et que Ton devra à jamais aux machines à vapeur. Le premier qui aurait enseigné à labourer un champ, serait le créateur de toutes les productions que ce champ donnera par la suite; le premier qui aurait montré à allumer du feu, serait l’auteur de toutes les fusions cl de toutes les préparations que nous opérons à l'aide de la chaleur. Une telle opinion n’csl pas soutenable.

Continuons à apprécier les avantages que nous devons réellement à la division du travail.

Ce n’est pas seulement dans une manufacture, dans des ateliers, que nous pouvons en admirer les effets. C'est «la ns le monde; c’est partout. Les sciences qui sont si nécessaires aux développcnicns de l’industrie, ne sont elles-mêmes cultivées avec succès et (l'atteignent un haut degré de perfection, qyc lorsque ce sont des hommes différais

quitte livrent aux innombrables recherches dont elles se composent. Le physicien, le chimiste, le •botaniste, le minéralogiste, l'astronome, et bien d'autres classes de savans encore, se partagent l'étude de la nature.

S'agit-il de la partie de l’application dans l'industrie commerciale? On sent qu’elle sera plus perfection née, lorsque ce seront des négocians différais qui feront le commerce en gros, le com-

merce en détail, le commerce d'une province à l'autre, celle «le la Méditerranée, celui des Indes, ou des Etats-Unis.

Pourquoi avons-nous «les vêtemens si bien appropriés aux diverses parties de notre corps? C'est que ce sont des producteurs différais qui fout nos chapeaux, nos habits, nos bas, nos souliers. Combien de professions diverses s'occupent de notre seul habit! le cultivateur nourrisscur de brebis, le laveur de laine, le fabricant «le drap dans lequel se confondent dix ou douze professions, le tailleur, les fileu.ses qui ont fait son fil, le hotilonnicr, les producteurs «le toutes les autres fournitures, et les producteurs de tousles outils qui servent à tous ces geus-là. Combien ne passerait-on pas d'années, de siècles peut-être, pour terminer un habit, s'il fallait qu'uu seul homme, quelque habile même qu'on veuille le supposer, et quelque invraisemblables que soient faut d'habiletés diverses réunies dans un seul individu, s'il fallait, dit-je, qu'un seul homme fut chargé de toutes les opérations dont un habit est le résultat !

Ceci nous montre quel pauvre calcul on ferait en voulant exécuter soi-même les diverses fonctions de l'industrie afin de s'en attribuer les profits. Nul ne peut exécuter une partie de production h meilleur compte, que celui «jui s'en occupe exclusivement. Un tailleur qui voudrait faire non-seulement ses habits, mais encore ses souliers, sc ruinerait infailliblement. 11 lui convient bien mieux «le sc vouer sans réserve à la confection du produit qu'il fait avec plus d'avantage, et d'échanger une partie des fruits de sa production, contre une partie de ceux «juc le cordonnier a créés de son cdlé avec avantage aussi. Le cordonnier, malgré les profils qu'il fait sur les souliers, les procure au tailleur & bien meilleur

marché, que le tailleur ne pourrait les établir, en supposant qu'il ou eût l«; talent.

Le même raisonnement peut s’appliquer à beaucoup d’autres cas où Terreur «lu calcul ne parait pas tout-à-fait si ridicule, sans cire moins réelle. C’est surtout la façou que donne l’industrie commerciale, que Ton cherche à suppléer. L’industrie commerciale, ne luisant en général «|ue transporter les produits, ou les diviser pour les met Ire h la portée du consommateur, chacun, sans être négociant par état, se croit volontiers le talent cl les moyens de suppléer h l’espèce «le façon «|uc donne un négociant à une marchandise. Tantôt on fait

ORIGINE DE LA DIVISION DU TRAVAIL

venir la marchandise du lieu où elle croit; tantôt on l'achète d'un marchand en gros, afin de faire le bénéfice du marchand en détail. En calculant rigoureusement , il est rare qu'on retire de semblables opérations l'avantage qu'on s'en était promis.

D'abord on est victime de son inexpérience, et l'on paie pour les fautes que l'on fait dans un métier qui n'est pas le sien. On est exposé non-seulement à être trompé sur les qualités, mais à perdre par des avaries. Si la marchandise ne vous convient pas exactement, il faut néanmoins la garder; tandis qu'un marchand a plusieurs moyens de placer chez certaines pratiques, une marchandise qui ne convient pas à d'autres. Il faut un local pour loger une marchandise qu'on a fait venir en provision, et qui ne peut être consommée qu'au bout d'un certain temps. Ce local ajoute aux Irais du loyer, et l'avance du prix coûte en général un

intérêt qui est une augmentation de prix. On consomme quelquefois d'une marchandise dont on a une provision, un peu plus qu'on n'aurait fait, si l'on eût toujours attendu que le besoin eut forcé de l'acheter. On ne compte pas les ports de lettres, les faux frais, le risque, toutes choses qui , pour n'avoir pas été rigoureusement appréciées dans le calcul économique qu'on a cru faire , ont néanmoins une valeur qui renchérit ce qu'on s'est imaginé acquérir à meilleur compte. Enfin, pour faire cette opération, on a souvent négligé des allaircs bien autrement essentielles. Et qu'a-t-on épargné ? Le plus souvent on a évité de payer à un commerçant un bénéfice réduit à n'être tout juste que le salaire d'une facou productive qu'il a fallu que vous donnassiez tout de même, et qui vous est revenue beaucoup plus cher. L'attention et les soins que l'on donne à son affaire principale, sont généralement les mieux récompensés, parce que ce sont les plus éclairés, les mieux dirigés, ceux où l'on est le mieux servi par sou expérience. Lorsqu'on veut courir après plusieurs sortes de bénéfices, on risque de les voir s'échapper tous.

CHAPITRE XVI

ORIGINE DE LA DIVISION DU TRAVAIL, ET LIMITES Qo'e-LLE RENCONTRE.

a 11 ne faut pas s'imaginer, dit l'auteur delà » Richesse des Nations, que cette division du tra- « vail de laquelle découlent tant d'avantages, soit le résultat d'une combinaison humaine qui se

» Il y a de» association» politique» comme celles des /Wml moravet , comme celle» des sociétés coopératives dont on a des

exemples en Angleterre et dans l'Améri-

» soit proposé pour but cette opulence généralo » qui en est le résultat, s

En efTet, messieurs, elle s'est introduite tout naturellement ; mais nous pouvons remonter aux causes auxquelles nous la devons.

Si l'homme n'était pas porté par la nature de ses besoins et de ses facultés, et surtout par l'usage de la parole, à faire échange d'un objet dont il peut se passer . contre un autre objet qu'il désire, alors il lui serait impossible de s'occuper exclusivement d'un seul genre «le production. Après avoir produit ce qui suffit à l'appétit du moment, que ferait-il du surplus, s'il ne pouvait l'échanger? Un animal amasse ce qu'il croit pouvoir consommer, mais rien au-delà; car qu'en ferait-il? On n'a jamais vu d'animal entrer en marché avec un autre, pour faire échange des produits de leurs travaux. Chaque animal, considéré comme producteur pour son propre compte, ne travaille à nuis autres produits qu'à ceux «ju'il peut consommer par lui-mème, sa jeune famille comprise. L'homme seul fait d'une seule chose beaucoup audelà de ce qu'il faut pour satisfaire le besoin qu'il a de cette chose , parce qu'il peut échanger le surplus contre d'autres objets dont l'usage lui est également nécessaire. L'intérét de chaque individu lui fait une loi de choisir une seule occupation et de s'y tenir; car il peut produire une plus graude somme d'utilité de ccttc manière que de toute autre, et dès-lors il en a plus à vendre que s'il allait d'une occupation à l'autre. Et si son inconstance, ou un mauvais calcul , le poussait à varier ses travaux, ils lui reviendraient plus cher qu'aux autres producteurs ; il ne pourrait soutenir leur concurrence. C'est ainsi que dans une société nombreuse et civilisée, les

occupations humaines sc classent tout naturellement, et se subdivisent d'autant plus «(uc la société est plus civilisée.

Le premier principe de la division du travail, est, comme vous voyez, la faculté «le conclure des échanges; or, cette faculté ellemême ne peut se rencontrer qu'avec les institutions sociales et avec le droit reconnu de propriété.

C'est une des ttuscs de notre supériorité sur les animaux ; et c'est une preuve de plus «jue tout système moral et politique qui supposerait l'absence de la propriété, con«luirait nécessairement au dénuement et à la barbarie. Sans propriétés exclusives et privées, point d'échanges possibles; et 6ans échanges point de division du travail; ce qui oblige «le renoncer à l'abontlance, à la perfection dans les produits *. L'étude «le la nature des choses morales et politiques nous ramène toujours à la nécessité de l'ordre et des lois. Mais en même

que du Nord, où les occupations sont séparées et où les produit» sont communs. Mai» en premier lieu, ces associations ont lieu dans des pays policés qui leur ga-

ET LIMITES QU'ELLE RENCONTRE

temps quYllc tous montre combien les bonnes lois sont utiles , clic fait sentir mieux que toute autre, ce que les mauvaises lois ont de fâcheux. C'est pour cela que nulle outre étuiie ne terni plus constamment à l'amélioriationdes institutions sociales.

De ce que la division du travail est fondée sur la possibilité de l'échange, nous pourrons conclure qu'elle est nécessairement

bornée par l'étendue du marché. Je n'aurai pas de peine à vous le démontrer; mais il faut remarquer ce qu'en économie politique, on entend parce mol marché. Son sens primitif désigne un emplacement ou l'on se rend de tous les lieux d'alentour, pour vendre les denrées qu'on produit, ou pour acheter celles qu'on veut consommer. Communément on y conclut de suite ces deux opérations. Les habitans qui affluent dans une ville de marché, profitent de leur déplacement pour vendre et acheter tout h la fois. Ils complètent ainsi, le même jour, l'échange dont une rente ou un achat , en particulier, ne constitue que la moitié. Us échangent ce qu'ils produisent par-delà leurs besoins, contre les objets de leur consommation qu'ils ne produisent pas.

Par extension on a donné le nom de marché à tous les endroits où l'on peut trouver l'écoulement , la vente des marchandises dont on veut se défaire, sans qu'il soit besoin que les vendeurs ou les acheteurs se réunissent tous à la fois dans la même enceinte. Ainsi l'on dit que l'Europe est devenue un marché pour les thés de la Chine, pour les sucres de l'Inde, pour les cotous de l'Égypte, et que l'Inde elle-même est devenue un marche pour les quincailleries et même pour Ica cotonnades de l'Angleterre. La terre entière était un marché pour les épiceries des Moluqucs; mais à présent la Guyane et quelques autres lieux de la zone torride entrent en concurrence avec les Moluqucs dans ce marché. C'est à l'imitation des Anglais que nous avons donné cette extension au mot de marché.

Par une suite de la même extension , vous comprendrez que ces phrases : IV fendue d'un tnaixhé , un iwarrÀé considérable , ne doivent pas s'entendre de l'enceinte physique du lieu de la vente, mais de l'étendue et de l'importance des moyens de vente

que présente un marché. Ainsi l'on dit qu'un pays très populeux offre, pour tous les produits qu'on peut y vendre, un marché plus étendu qu'uu pays pauvre et dépeuplé. L'Europe est un marché qui consomme bien plus de denrées de l'Orient , de nos jours que dans le moyen âge. Si les nouveaux états qui sc sont émancipés en Amérique parviennent à s'organiser d'une manière stable ,

raniment leurs propriétés; en second lieu, elles admettent un certain échange mutuel des travaux de leurs sociétaires ; enfin il n'est pas proUvé que fce rnotje d'association puisse se perpétuer faute d ejm stimulant

si les propriétés y sont bien garanties , si les productions susceptibles d'y réussir s'y multiplient favorisées par une sécurité complète, par la liberté du commerce et de tous les genres d'industries, ils deviendront pour les produits de l'Europe, un marché Lieu meilleur qu'il n'est à présent.

Il est nécessaire d'entendre la valeur de toutes ces expressions pour arriver à la démonstration de cette proposition que la division du travail est bornée par l'étendue du marché.

En effet, 30 ouvriers, en sc partageant l'ouvrage, peuvent fabriquer 15,500 cartes dans un jour; mais ce no peut être que dans un lieu où l'on peut trouver à vendre chaque jour un pareil nombre de cartes; car pour que la division s'clcudc jusqu'à ce point, il faut qu'un seul ouvrier soit continuellement occupé du soiu de placer du noir ou du rouge , un autre de lisser les feuilles de carton , un autre de les couper de la grandeur d'une carte, etc. Si le pays, soit pour l'usage de scs habitans, soit en raison de son commerce, ne pouvait journellement absorber que 5000 cartes, il faudrait qu'un ouvrier entre autres, celui qui assemble les jeux,

par exemple , n'étant pas employé durau l sa journée entière, changeât d'occupation pour ne pas perdre une partie de son temps; dès-lors la division du travail ne serait plus aussi grande, puisqu'elle consiste essentiellement à faire exécuter constamment la même opération par la meme personne.

Pour que les travaux soient bien partagés, il faut donc que le produit soit fabrique dans un lieu de grande consommation, ou dans un lieu d'où l'on puisse l'envoyer au loin et le mettre à la portée d'un grand nombre de consommateurs; eu d'autres termes la division du travail ne peut être poussée à un certain point que dans une grande ville, ou lorsqu'elle s'exerce sur des objct6 d'un petit volume relativement à leur valeur, et lorsque le transport ne saurait en renchérir beaucoup le prix.

C'est par celte raison, que plusieurs sortes de travaux qui doivent être consommés à mesure qu'ils sont produits, sont exécutés par la même main dans les lieux où la population est bornée. Dans une petite ville, dans un village, il u'y aurait pas assez de barbes à faire pour occuper constamment un barbier, et les produits de son talent ne sont pas susceptibles de se conserver, ou de sc transporter et de se vendre ailleurs. C'est pour cela que le même homme est souvent obligé d'y remplir outre l'office tle barbier , celui de chirur-

qui nait du droit de chaque individu à posséder exclusivement ce qu'il produit par ses moyens personnels, et à en jouir exclusivement.

gien, de médecin et d'apothicaire; tandis que dans une grande ville, non-seulement ces occupations sont exercées par des mains différentes, mais Tune d'entre elles, celle de chirurgien, par exemple, sc subdivise en plusieurs autres, et c*cst là seulement qu'on, trouve des dentistes, des oculistes, des accoucheurs; lesquels n'exerçant qu'une seule partie d'un art étendu, y deviennent beaucoup plus habiles qu'ils ne pourraient l'èire sans cette circonstance. Aussi voyons-nous que c'est dans les villes que les arts se perfectionnent; c'est en général des villes que les procédés ingénieux, les découvertes, les pcrfcctionncmens , se répandent sur toute la surface d'un pays.

On peut faire une observation pareille dans cc qui a rapport à l'industrie commerciale. Voyez un épicier de village : la consommation bornée des denrées qu'il débite, l'oblige à être, cil même temps, marchand de merceries, marchand de papier, cabarelier, que sais-je? écrivain public,

peut-être. Son marché, ses consommateurs ne peuvent pas absorber une assez grande quantité des choses qu'il vend , pour occuper son temps tout entier, ses facultés intelligentes, scs capitaux, et pour lui fournir des profits égaux à scs besoins. S'il ne vendait que du sucre, du café, de l'huile, du poivre, rien que des épiceries en un mot, la masse de scs affaires serait si bornée, que scs bénéfices seraient insuffîsans; à moins qu'il ne portât le prix de scs épiceries à un taux qui nuirait tout-à-fait à leur consommation, nu qui engagerait les consommateurs à sc pourvoir sans passer par ses mains.

Tout au contraire, dans les très grandes villes, la vente, non pas des seules épiceries, mais même d'une seule drogue, suffit pour faire un commerce. A Amsterdam , à Londres, à Paris, il y a des boutiques où l'on ne vend autre chose que du thé , ou des huiles, ou des vinaigres; et comme un métier se perfectionne d'autant mieux que les occupations y sont plus subdivisées , chacun dcccs marchands commit bien mieux sa denrée, les diverses qualités qu'elle présente, tous les usages auxquels elle peut s'appliquer, les différentes contrées d'où l'on peut en faire venir, et sa boutique est bien mieux assortie dans tout cc qui tient à cette denrée, que les boutiques où l'on trouve à la fois cent objets qui n'ont que peu d'analogie entre eux.

La petite consommation des bourgs cl villages, les empêche encore de jouir de la totalité des avantages attachés à la division du travail, en ceci que, outre qu'elle force les marchands d'y cumuler plusieurs occupations , elle empêche que la vente de certains produits y soit constamment en activité. Dc-là les loircs et les marchés. Dans les temps qui nous ont précédés, la population de l'Europe étant beaucoup moins nombreuse , et cc petit nombre d'hommes étant beaucoup moins ri-

che, les foires étaient nécessaires. Il fallait qu'un marchand, après avoir rendu tout le drap ou les bijouteries qu'une ville et ses environs pouvaient consommer, s'en allât dans quelque autre province, chercher de nouveaux consommateurs. Ceux-ci, par la même raison, s'arrangeaient pour faire leurs achats au temps de la foire. C'était le moyen d'avoir plus de choix et de profiter de la concurrence des marchands. On sait que les élèves de l'université de Paris achetaient à la foire du Lamli , leurs plumes et leur papier pour toute l'année. Mais depuis que la consommation des

plumes et du papier est devenue assez forte pour alimenter le commerce des marchands de papier, ceux-ci sc sont établis à poste fixe; et chaque consommateur pouvant acheter ces denrées à sa commodité et au moment du besoin, elles ont disparu des foires, ainsi que beaucoup d'autres. Nos grandes villes sont des foires perpétuelles, parce qu'on y trouve de tout, en tout temps. En Hollande, dit Turgot, il n'y a point de foires; mais toute l'étendue de l'état et toute l'année, ne forment, pour ainsi dire, qu'une foire continuelle, parce que le commerce y est toujours et partout également florissant.

On peut donc dire que les foires appartiennent à un état peu avancé de prospérité publique; et ceux qui s'affligcnt du déclin de celles de Bcaucairc, de Guibray, de Francfort, comme annonçant le déclin du commerce, ne savent pas rattacher les effets à leurs véritables causes. Ajoutez que les désordres de l'administration civile obligeaient autrefois les marchands à se transporter par troupes, et à profiler des occasions où on leur offrait plus de sûreté et une exemption de droits qui le plus souvent étaient arbitraires et vexatoires; mais que ce motif disparait à mesure que la policecst mieux faite, que le simple particulier est mieux protégé dans sa personne et dans scs biens, et que le système représentatif qui ne permet à personne d'exiger des contributions non consenties, se consolide et s'étend.

Les marcliés publics diffèrent essentiellement des foires et ne peuvent pas être abandonnés «le même. Le cultivateur ne peut pas habiter les villes n poste fixe. Il lui est commode de trouver un lieu de rendez-vous où il puisse apporter et offrir ses denrées. Il est commode pour l'acheteur de les trouver rassemblées en grande abondance et dans leur première fraîcheur. Les marcliés

au blé, au poisson, tous ceux où l'on vend des produits dont la valeur est essentiellement variable, ont de plus l'avantage, en offrant des points de réunion à tous ceux qui ont de celle marchandise à vendre, et h ceux qui veulent s'en pourvoir;, de servir à en fixer le cours. Ainsi dans les achats qui se font hors du marché , on ne risque pas de payer la même marchandise beaucoup au-delà de sa véritable valeur,

ORIGINE ET LIMITES DE LA DIVISION DU TRAVAIL

ni île la vcmlre beaucoup au-dessous. Or, ces avantages appartiennent à tous les degrés d'avance* inent de la société.

De ce qu'il faut nécessairement une consommation un peu considérable pour que la séparation des travaux soit poussée à son dernier terme, il résulte qu'elle ne peut pas s'introduire dans la fabrique des produits qui, par leur haut prix, ne sont qu'à la portée d'un petit nombre d'acheteurs. Elle se réduit à peu dé chose dans la bijouterie fine. El comme nous avons vu qu'elle est une des causes de la decouverte et de l'application des procédés les plus ingénieux, il arrive que c'est précisément flans les productions d'un travail exquis, que fie tels procédés se rencontrent plus rarement. Eu voyant un collier fait en cheveux , on sc représentera, tant bien que mal, qu'un ouvrier aura natté et noué les cheveux avec une grande dextérité; mais en voyant un lacet d'un sou , ou ne se doutera guère qu'il a été exécuté par un cheval aveugle, et que le métier d'où il sort a résolu un des problèmes fie mécanique les plus difficiles • .

Vous voyez, messieurs, que si nous voulons savoir quelles sont les productions où la division des travaux peut être introduite avec succès, nous devons connaître, avant tout, les causes qui restreignent ou étendent les marchés.

Un produit dont le transport est difficile et coûteux (difficile et coûteux en économie politique est un pléonasme : ces deux mots signifient la même chose; si je les emploie ensemble, c'est uniquement pour montrer qu'il ne faut pas séparer les idées qu'ils présentent), un produit dont le transport est difficile et coûteux, ne saurait avoir pour consommateurs que les hahitans des cautous peu éloignés du lieu de la production. Les poteries, surtout en poteries communes, sont lourdes eu proportion «le leur valeur; elles ne sc transportent jamais par terre à une fort grande distance. Aussi voyez-vous eu général que chaque province a ses poteries communes qui lui sont propres; mais aussi quand le pays parvient à sc procurer des modes de transport plus économiques, en rendant les rivières navigables, en creusant des canaux de navigation, etc., il est mis plus à portée de jouir des avantages attachés à la division des travaux.

Le moins dispendieux fies moyens de transports est le transport par mer; c'est aussi celui qui atteint le plus loin. Faut-il être surpris que les puys les plus favorablement posés auprès de la mer, soient ceux qui ont les premiers non -seulement fait le commerce, niais cultivé avec succès les autres arts industriels? Leur marché s'étendait assez

• Dans le métier à lacets, le moteur agit sur de» l>oliinrsqui font des révolutions de la plus grande régulante sam tenir par aucun lien nu système général de

facilement pour qu'ils pusscut tirer avantage de la division du travail.

C'est ainsi que les premiers grands exemples d'industrie et de civilisation se rencontrent chez les nations qui entouraient autrefois la Méditerranée, mer très favorable feux premiers essais du grand art de la navigation, eu ce qu'elle existe dans un beau climat , et qu'elle est assez resserrée pour qu'à une époque où l'aiguille aimantée u'était pas counue, ou ait pu y entreprendre de longues navigations, sans perdre les eûtes de vue.

Quand la boussole a été découverte, un bien plus grand nombre «le pays ont pu perfectionner leur navigation et étendre leur marché. Des fleuves nombreux, des côtes découpées en Hollande et en Angleterre, ont permis de charger tics marchandises qui provenaient des parties intérieures du pays. Enfin les canaux de navigaliou ont achevé de lier l'intérieur des terres avec les ports de mer et par conséquent avec toutes les eûtes do Punivers. L'industrie et la population de la ville do Manchester ont triplé depuis que les canaux du duc tle Bridgcwater ont lié cette ville avec le port de Liverpool. Des observations analogues ont été faites dans d'autres villes intérieures de l'Angleterre, à Birmingham, à Leeds, et ailleurs. Jamais dans ces villes-là la division du travail , et par conséquent la production, n'auraient pu cire portées aussi loiu, si des canaux tle navigation n'avaient point étendu leur marché jusqu'aux ports de mer, et par les ports de mer jusqu'aux extrémités du monde.

Nous voyons une très grande subdivision d'occupations s'introduire dans la fabrication des étoffes. Ce sont des professions absolument différentes que celles qui filent le coton, celles qui le tissent, celles qui l'apprêtent, celles qui le teignent. Voilà non-

seulement des travaux divisés entre divers hnbilaus d'une ville, et qui les accomplissent chacun pour des comptes diflerens, quoique ce soit pour coopérer à un même produit qui est une étoile de coton; mais si nous observons une seule de ces professions qui n'accomplit qu'une part d'un produit, nous y verrons les travaux répartis entre plusieurs classes d'ouvriers qui fout toujours la même chose. Dans une filature île colon, ce sont toujours les mêmes personnes qui cardent le colon; les mêmes qui le fdent en gros, les mémos qui le filent eu fin. Les femmes qui le mettent en échevcaux n'ont pas d'autre occupation que de dévider tout le long de la journée. Cette grande subdivision dans les travaux qui ont pour objet la fabrication des étoffes, tient principalement à la facilité de leur transport , et (ce qui eu est la cause en

]n machine, comme serait une Italie qui oltéit à l'impulsion de deux joueurs.

DES INCONVÉNIENS ATTACUÉS A LA SUBDIVISION DES TRAVAUX

partie) à la valeur assez importante qu'elles peuvent renfermer sous un fort petit volume. La consommation que nous faisons de nos vôtemens, étant toujours plus ou moins lente, l'étoffe dont ils sont faits peut être d'un prix assez élevé, sans revenir fort cher au consommateur. Voilà pourquoi les classes inférieures des Iles d'Amérique, et môme les nègres qu'on cherche à vêtir au meilleur marché possible, peuvent être habillés de cotonnades faites à 2000 lieues de distance , à Manchester et à Rouen. Dès-lors vous comprenez quel immense marché est ouvert aux manufactures

de ces deux villes, cl conséquemment combien la séparation des occupations peut y être poussée loin.

Les étoffes vont d'autant plus loin qu'elles risquent peu de s'avarier en route. Elles ne sont pas sujettes à se briser. Elles peuvent en général se ployer fort serré et se ronger commodément dans toute espèce d'emballage. Ce qu'il faut de petit taffetas pour uuc robe de femme, peut se ployer sous un volume qui n'excède pas beaucoup celui de trois jeux de cartes. Une partie des étoffes de coton que les Anglais envoient aux Antilles, s'expédie dans des tonneaux qui se font en Angleterre, pour être remplis de rhum à la Jamaïque. Voyez combien cet emballage coûte peu. Il ne coûte rien. Que dis-je? il rapporte : puisqu'il est lui-même un objet de commerce. Voilà de ces preuves d'industrie qui montrent par quels moyens un peuple parvient à étendre le marché de ses produits.

L'industrie agricole est celle des trois qui admet le moins de subdivision dans les travaux. L'essence de la division du travail est que chaque travailleur fasse constamment la même besogne. C'est là ce qui donne les moyens de faire mieux et plus vite. Or, c'est ce que ne permettent ni les façons qu'il faut donner à la terre, ni les vicissitudes des saisons. Comment le même homme pourrait-il semer toute l'année, et un autre homme récolter perpétuellement? On ne peut pas même, aux mêmes époques, recommencer les mêmes travaux ; il faut varier ses cultures si l'on ne veut pas épuiser le sol. Enfin une grosse ferm«»(qui est une grande entreprise agricole) occupe moins d'ouvriers qu'une petite manufacture d'épingles. Sauf les momens de récolte où l'on prend des travailleurs extraordinaires, elle n'occupe pas dix ouvriers, et il s'y présente cinquante occupations différentes. Il faut

donc que le même ouvrier se charge de plusieurs genres d'occupations. Quand le temps est beau, il faut que tout le monde soit en état de travailler aux champs ; quand il est pluvieux , il faut que tous les valets de la ferme soient en état de battre en grange, ou d'exécuter quelque autre travail abrité.

La division du travail suppose l'emploi d'un grand nombre de personnes : et l'emploi d'un graud nombre de personnes exige dans l'entrepreneur un gros capital. 11 faut qu'il ait un local plus

étendu, un approvisionnement plus considérable en matières premières , des machines plus nombreuses et plus compliquées; il faut faire l'avance de l'entretien d'un plus grand nombre d'ouvriers. Lorsque l'on filait encore du coton au petit rouet, il suffisait à une Pileuse d'acheter à la fois une ou deux livres de colon et une paire de cardes à la main; le rouet qui était fort simple coûtait fort peu, de même que le dévidoir. Maintenant qu'une seule filature occupe plusieurs centaines d'ouvriers, il faut pour filer du colon de vastes bâtimens; il faut acheter la matière première par parties de$0ou 50 halles, et avoir à la fois en fabrication une forte quantité de marchandise ; il faut acheter des machines qui coûtent plusieurs milliers de francs; et un petit capitaliste, un villageois qui ne pourrait disposer que de la somme que l'on consacrait autrefois à cette industrie, ne serait pas en état de lutter contre les manufactures où ce sont des personnes différentes qui ouvrent le coton, qui le cardent, qui l'étirent, qui le filent en mèches, qui allongent ces mèches en fil, qui dévident le til. Le villageois ne pourrait soutenir leur concurrence, même quand les filatures ne feraient pas usage d'un moteur aveugle.

La division du travail peut néanmoins s'introduire dans beaucoup de travaux sans exiger des capitaux bien considérables, soit

parce qu'elle s’exerce sur des matériaux de peu de valeur et au moyen d’outils peu dispendieux, soit parce que les travaux ne sont pas réunis dans une entreprise commune. Il y a une assez grande division dans la confection d'une paire de gants : le nourrisseur do bestiaux, l'équarrisseur, le mégissier, le corroyeur, celui qui coupe les peaux, celle qui les coud, ne sont pas les mômes personnes, cl chacune exerce sa portion d’ouvrage avec un capital qui lui est propre et qui n'a pas besoin d’ôtre fort considérable. Une grande entreprise où l’on tenterait »le réunir ces diverses opérations , même en les confiant à des ouvriers difterens, ne pourrait probablement pas les exécuter avec la même économie.

CHAPITRE XVII

DES INCOXVÉNIKNS ATTACHES A UNE TEOP GRANDE SUBDIVISION DANS LES TIAVAUX.

Un auteur français, Lcraontey, dans un essai intitule : Influence morale de la Division du Trarailf a examiné l’influence que ce progrès peut avoir relativement aux travailleurs en particulier, et relativement au corps de la nation où il s’introduit. Plusieurs de ses observations méritent d'ôlre méditées, parce qu’il convient de conuaitre

toutes les conséquences des faits qu'on observe, sauf à balancer les ineonvéniens par les avantages.

« Plus la division du travail sera parfaite et l'application des machines étendue, dit Lemontcy, plus l'intelligence de l'ouvrier se resserrera. Une minute, une seconde, consommeront tout son savoir; et la minute, la seconde suivante, verront répéter la même chose. Tel homme est destiné à ne représenter toute sa vie qu'un levier ; tel autre une cheville ou une manivelle. On voit bien que la nature humaine est de trop dans un pareil in* strument, et que le mécanicien n'attend que le moment où son art perfectionné pourra y suppléer par un ressort.

« ■ .... Le sauvage qui dispute sa vie aux élémens et subsiste des produits de sa pèche et de sa chasse, est un composé de force et de rtisc, plein de sens et d'imagination. Le laboureur que la variété des saisons, des sols, des cultures cl des valeurs, force à des combinaisons renaissantes, reste un être pensant, etc.

• Si l'homme développe ainsi sou entendement par l'exercice d'un travail compliqué, on doit s'attendre à un effet tout contraire sur l'agent d'un travail divisé. Le premier («jui porte dans ses bras tout un métier) sent sa force et son indépendance; le second tient de la nature des machines au milieu desquelles il vit. Il ne saurait se dissimuler qu'il n'en est lui-même qu'un accessoire , et que, séparé d'elles, il n*a plus ni capacité ni moyens d'existence. C'est un triste témoignage à se rendre, que de n'avoir

jamais levé qu'une soupape, ou de n'avoir jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle.

» Comme son travail est d'une extrême simplicité et qu'il peut y être remplacé par le premier venu; comme lui-même ne saurait, sans un hasard inespéré , retrouver ailleurs la place qu'il aurait perdue, il reste vis-à-vis du maitre tic l'atelier, dans une dépendance aussi absolue que décourageante. Le prix de sa main-d'œuvre, regardé autant comme une grâce que comme un salaire, sera calculé par cette froide et dure économie qui est la base des établissemens manufacturiers. «

Telles sont les considérations les plus importantes contenues dans cet écrit de Lemontcy, relativement à l'influence de la division du travail sur le sort des travailleurs. Quoiqu'il ait indubitablement raison sur plusieurs points , je ne voudrais pourtant pas , messieurs, que ses nrgumens fissent sur vous une impression telle , que vous pussiez voir avec peine ce qu'une investigation plus complète du sujet doit cependant faire admet tre comme un véritable progrès et uu bien réel pour la société.

L'auteur confond d'abord l'influence de la séparation des occupations avec l'influence des machines. Ces deux circonstances cependant diffèrent

essentiellement. Le travail des machines rend superflu l'emploi de beaucoup d'ouvriers , mais ne simplifie pas le travail de ceux qu'elles occupent. Au moyen de la machine à tondre les draps, deux ouvriers peuvent expédier autant «l'ouvrage que 15 ou 20 hommes ennouvairnt faire; mais les deux ouvriers qu'elle rz^loie, doivent avoir pour le moins autant d'adresse et autant de raisonnement qu'il en faut à des tondeurs onlinaires. Celle ques-

tion des machines, comme supplément au travail humain, est importante, et nous allons l'examiner avec soin; observons «juant à présent l'effet de la division «lu travail, et non de son remplacement. Cette division s'introduit même dans les «rts où les machines sont peu employées; nous la remarquions tout-à-l'heurc dans les métiers qui travaillent le cuir, où l'on fait moins usage des machines expéditives que dans beaucoup d'autres. La seule liaison à remarquer entre ces «leux idées , est que la division du travail est favorable à la découverte des machines. Elle simplifie chaque opération en particulier, et l'occupation simplifiée devient susceptible d'être exécutée par une force aveugle. Mais cela même rend quehjue avantage à la dignité humaine; car du moment qu'un homme n'a plus à faire que la lonction d'une cheville ou d'une manivelle, on le décharge de cette lonction toute mécanique, et l'on en charge un moteur. Les machines corrigent donc plutiH qu'elles n'aggravent cet inconvénient.

C'en est un plus grave de rendre chaque travailleur en particulier trop dép«<ndaDt de scs confrères et des entrepreneurs d'industrie. Comme dépendant de ses confrères, son existence est précaire. Un homme qui sait faire des sabots peut faire des sabots partout; mais un homme qui ne sait faire que des cadrans de montre, s'il est conduit par la fortune dans un pays où il n'y a pas une fabrique d'horlogerie montée eu grand, ne pourra rien faire du tout; car quel besoin a-t-on de cadrans, là où les autres parties d'une montre ne sauraient être exécutées? Comme dépendant «le l'entrepreneur «l'industrie, l'ouvrier qui ne fait qu'une partie d'un produit, a ce désavantage, que le nom lire des concurrens qui ont besoin de son travail est borné à celui dos entrepreneurs; tandis que s'il faisait un produit tout entier, il tirerait avantage de la concurrence «les consommateurs.

Il y a bien sans doute un peu de dégénération dans les facultés de l'individu lors«]ue toute son occupation, toute son attention, tous ses soins, sont dirigés vers unp opération de détail trop constamment répétée. Cependant ou aurait tort de croire qu'une opération de ce genre entraîne un abrutissement nécessaire. En premier lieu , ceux qui dans les arts se vouent aux opérations les plus machinales, ne sont pas en général les sujets les

PO

plus distingués. Parmi les maçons, celui qui a de l'étoffe pour faire un bon nppareilleur, ne reste pas long-temps scieur de pierre. Ce dernier métier n'abrutirait donc que ceux dont l'esprit ou l'adresse ne seraient guère propres à des occupai ions plus relevées : mais un homme a beau être scieur «le pierre, sa vie entière n'y est pas employée. Il consacre nécessairement une partie de son temps à ses camarades, à sa femme, h ses eninns, à scs plaisirs. De-là des relations où la partie intelligente et sensible de son être trouve quelque aliment '.

Enfin l'expérience ne nous montre pas une supériorité morale ou intellectuelle marquée dans l'ouvrier des campagnes lorsqu'on le compare à l'ouvrier des villes , quoique dans les campagnes la division du travail ne puisse pas cire poussée bien loin, et que dans les villes les travaux soient invariablement classés. J'en appelle à tous les hommes qui ont été h portée de pratiquer les uns et les autres. Ont-ils remarqué dans l'ouvrier des campagnes plus d'ouverture d'esprit? Met-il plus de raisonnement dans ses procédés? Est -il moins attaché il îles routines absurdes? Devient-il

plus rarement dupe des déceptions et des charlatans de toutes les couleurs?

Lcmonley, après avoir peut-être trop déploré la funeste influence de la division du travail sur les travailleurs, lui en attribue une bien fâcheuse aussi sur le corps social ; mais comme c'est principalement sous le rapport des occupations qu'elle enlève, cet inconvénient rentre dans celui qu'on a attribué aux machines, et je l'examinerai en même temps.

CHAPITRE XVIII

PU SERVICE DF. S MACHINES DANS LF.fi ARTS.

Les questions économiques, comme les autres, pour être bien résolues, veulent être bien posées ; mais pour les bien poser, il faut connaître la nature de la chose dont il est question et scs rapports avec toutes les autres. Sachons donc quelle espèce de service rendent les machines dans les arts. Cette connaissance nous permettra de voir nettement les conséquences bonnes ou mauvaises qui résultent de leur emploi.

L'homme, pour approprier à ses besoins les objets qui s'offrent à lui, est plus dépourvu «le moyens naturels «jiic bien «les animaux. Abandonné à lui-

1 On «ait que l'un de* plus agréables auteurs dramatique» du siècle dernier, Scdaiue, avait commencé par être scieur de pierre. Il ne parait pas que ce Ira-

même, lors même qu'il sc réunirait en troupes, il ne parviendrait jamuis, comme le castor, à couper «le grands arbres, h former «les digues, à maçonner «les maisons; jamuis il ne construirait, comme l'abeille , ces milliers d'alvéoles, toutes semblables, d'une forme géoinétri«|ue parfaite; édifice élégant, solide et léger, que nous sommes ré«luits à admirer sans pouvoir l'expliquer. Mais si la nature a refusé à l'homme des moyens d'agir immédiatement. sur les corps, elle lui a donné l'intelligence «jui les vaut tous. C'est l'intelligence qui lui fournit «les secours artificiels bien autrement puissans, qui lui suggère des moyens «le modeler à son gré les êtres naturels et de chauler pour ainsi dire la physionomie du globe «ju'il habite.

Les instrumeus dont il arme sa faiblesse pour agir sur les objets matériels, sont les outils et les machines. Je ne les sépare pas dans mou expression, parce «pi'au fond les machines cl les outils sont des instrumens pareils quant à leur essence. Les uns comme les autres ne sont que des moyens de faire servir les puissances de la nature à l'accomplissement. de nos desseins. Quand nous frappons un clou avec un marteau, nous faisons usage d'un instrument qui nous permet de tirer parti de la puissance qui résulte d'une loi de la physique : celle du choc «les corps. Quand nous employons une roue de moulin pour soulever ces énormes marteauxde forge qui aplatissent et allongent une barre de fer, jious employons un instrument qui nous permet «le tirer parti «l'une puissance qui nous est également fournie par la nature. La seule différence qu'on puisse apercevoir entre ces «leux instrumens, est que nous appelons en général «lu nom «I'om/iÏ une machine fort simple, et du nom do machine, un outil plus compliqué. Du reste l'analogie est parfaite.

Nous devons remarquer «juc dans l'un comme dans l'autre cas, l'instrument n'engemlre aucune force; il n’est qu’un intermédiaire entre une puissance qui n'est pas en lui, et le corps sur lequel nous voulons que cette puissance agisse *. Quand le bras frappe un coup de marteau, la puissance est dans la force musculaire du bras; quand une chute d'eau soulève le martinet de la forge, la puissance est «Inns le poids «le l’eau qui tombe sur la rou«\ Quelquefois nous appelons du nom «le moteur, la machine à l’aide de laquelle nous recueillons une force; ce n’est pas elle cependant qui donne l'impulsion; elle se contente «le la transmettre. Dans une machine à vapeur, les moteurs véritables sont la force expansive de la vapeur et le poids de l'atmosphère. La machine sert à recueillir leur acliou pour notre usage.

vail machinal eût abruti ses facultés intellectuelles.

» Chercher une machine où la force est daus cllememe, c'est la folie du mouvement perpétuel.

DU SERVICE DES MACHINES DANS LES ARTS

Les machines nous servent encore sous un autre rapport; elles modifient, elles changent l’art ion. In manière d’agir de la force et du mouvement. Réduits au simple tisane 'de nos mains, il nous est impossible d’imprimer une très grande vitesse à l’objet le plus léger, tout comme de déplacer d’un travers de cheveu une pierre de taille; tandis qu’à l’aide d’utic machine nous imprimons à un fuseau une rapidité qui échappe à la vue, et à l’aide d’un cric, nous remuons d’énormes fardeaux. Dans le premier cas nous transformons de la force eu vitesse; dans le second nous transformons de la vitesse en force. \

Dans une pendule ou une montre , le moteur est la main qui monte le ressort ; cette force s'accumule dans la machine et se distribue ensuite lentement dans les aiguilles, jusqu'à mettre plusieurs jours, et même plusieurs semaines à se développer.

Au moyen d'une machine nous modi fions encore la direction des forces, comme lorsqu'elle nous sert à transformer un mouvement alternatif en un mouvement conLinu, ou bien un mouvement vague et incertain en un mouvement précis et régulier. 11 serait possible à la rigueur d'exécuter nh pinceau les desseins de nos toiles peintes; mais avec un cylindre gravé, nous exécutons cette façon avec une régularité, une rapidité, qui rendent les desseins beaucoup plus parfaits et les étoffes beaucoup moins coûteuses.

Sous tous ces rapports, nous trouvons «laits les machines des moyens d'obtenir une plus grande quantité d'utilité pour une moindre somme de trais, et l'avantage obtenu est d'autant plus grand, que le choix de la force motrice est mieux entendu et la machine plus parfaite.

La machine la plus parfaite est celle qui parvient à son but par la voie la plus simple et la plus courte; avec le moins «le fret tentons et de forces perdues; celle dont les matériaux sont plus solides et moins coûteux; celle qui est le moins exposée à sc déranger, et qui se répare le plus aisément.

Quand je dis que les procédés les plus simples et les plus expéditifs sont préférables, je ne prétends point proscrire les machines compliquées : on ne peut souvent parvenir à un but proposé que par des voies difficiles. Je dis seulement que si, pour ar-

river au but, il existe un moyen plus prompl plus simple que celui qu'on propose, celui qu'un propose n'est pas le meilleur.

Le choix d'un moteur et des machines propres à en transmettre la force et le mouvement, donne lieu à des considérations importantes relativement à l'économie des sociétés. Il n'est point de mon

1 Relativement au choix des mv* te tirs, à leur emplacement et à leur emploi dans l'intérêt des entrepre-

stijet d'étudier leur puissance sous le rapport des sciences physiques qui en assignent les causes, l'intensité, la durée; mais sous le rapport de l'économie qui en observe l'utilité et ses influences sur la société.

Je remarque d'abord que l'application des forces aveugles aux besoins de la société, est récente, comme les sciences, plus même que la plupart des sciences; car il a fallu que les sciences eussent fait des progrès, avant que l'art de les appliquer pût cil faire. Chez les peuples de l'antiquité, on prodiguait les forces de l'homme, quelquefois celles des animaux; on n'employait ni l'eau ni le veut pour moudre le grain. Les navires étaient h la vérité mus par les vents; mais les navires des anciens étaieut des machines bien grossières et bien imparfaites en comparaison des nôtres. On avait des machines de guerre ingénieuses. Une baliste lançait des projectiles; mais c'était la force de beaucoup d'hommes accumulée pour tordre ensemble deux cordes ou pour élever ui> contre - poids qui donnait une impulsion.

De l'avantage que l'homme relire de l'emploi des outils et des machines, il convient de déduire les sacrifices qu'il fait pour l'obtenir. Quoique l'avantage surpasse de beaucoup ce qu'il coûte à

l'homme, nous ne pouvons admettre pour un gain, que l'excédant de la valeur épargnée sur la valeur déboursée \

Les machines, soit qu'elles suppléent au travail des hommes , en mettant enjeu celai de la nature, soit qu'elles procurent un meilleur emploi du travail des hommes lui-mémc, permettent qu'on obtienne une même quantité de produits, par le moyen d'un moins grand nombre de travailleurs. C'est en cela même que consiste le principal de leurs avantages; mais celui-ci , aux yeux de bien des personnes, passe pour une circonstance fâcheuse. Elles regardent le malheur île ne pas fournir de l'ouvrage aux indigens, comme supérieur au léger inconvénient de payer un produit plus cher. Ce que ces personnes regardent comme un léger inconvénient est le principal obstacle qui s'oppose aux progrès des sociétés, ainsi que je vous l'ai prouvé (1™ part., chap. 9). En se procurant les choses qui pourvoient à ses besoins, l'homme fait un échange de scs travaux contre des produits; conséquemment , moins il donne de ses travaux (quels que soient les hommes qui les fournissent), et plus l'échange qu'il fait est avantageux. Si par une supposition extrême, les produits ne coûtaient aucuns sacrifices, ils pourraient être obtenus pour rien; les travailleurs ne trouveraient plus d'ouvrage; mais ils n'auraient plus besoin de travailler. Or toute économie de travail,

neurs, on trouvera 1rs tlcveloppemens dans ce volume (il* partie, chap. 1 1).

sans atteindre ce but, est un pas fait pour en approcher. C'est ce qu'un exemple va rendre sensible. Nous évaluerons l'économie qui résulte pour la société, de la mouture du blé par un de nos

moulins à eau ordinaires, comparée avec ce qu'elle coûterait si nous réduisions le blé en farine, suivant les procédés des anciens, c'est-à-dire dans les moulins à bras. Dans ce cas-ci l'économie de la force peut être évaluée en argent, et je dis qu'elle est acquise au profit de la société, car la concurrence ne permet pas aux entrepreneurs de se faire rembourser une dépense qu'ils n'ont pas faite. Nous chercherons ensuite à apprécier l'inconvénient momentané qui peut résulter pour une classe de la société, pour les marchands de travail, de l'introduction d'une machine expéditive.

Un mouliu h eau ordinaire peut moudre chaque jour 30 hectolitres de blé; et l'ou estime qu'il faudrait 1C8 hommes pour réduire eu farine, avec des moulins à bras, la même quantité de blé dans le même cspaccdc temps. Supposons, pour ne pas en exagérer la dépense, qu'il n'en fallût que 150. Leurs journées, à deux francs, dans les environs de Paris , ne coûteraient pas moins de 300 francs par jour.

Dans le même canton, l'usage d'un cours d'eau peut coûter 3000 francs par année ■. Je ne compte pas l'usage de la maison, parce qu'il en faut une pour abriter les tourneurs de meules à bras aussi bien que le moulin. Je ne compte pas non plus les frais d'établissement de la machine, parce qu'il en faudrait d'équivalcns pour établir les moulins à bras. Ce ne sont pas des machines aussi compliquées qu'un moulin à eau; mais il en faudrait plusieurs pour moudre cette quantité de grain. Nous devons doue comparer seulement les frais de la chute d'enu, avec les journées des manouvriers. Or 3000 francs de loyer repartis sur 300 jours de travail, font seulement une dépense de 10 francs par jour au lieu de 500 francs qu'auraiL routé le travail des hommes. Je ne

parle pas des interruptions fréquentes qui seraient résultées de la lassitude ou de la mauvaise volonté «les manouvriers, ni des sliraulans honteux qu'on sait être nécessaires pour obtenir un travail soutenu ».

• Le loyer d'un moulin n eau, dam les environs de Paris , coûte plus de 3ooo francs par an; mais il comprend l'intérêt du capital engage dans la maison, les meules et les machines.

* Plusieurs passages des auteurs anciens nous apprennent que le travail de la meule était regardé comme excessivement péuihlr. Homère, dans le vingtième chaut de VOdysait, peint la désolation d'une malheureuse esclave occupée à moudre le grain. Elle maudit les festins qui ont multiplié ses peines; elle se plaint d'avoir épuisé ses forces et d'être devenue comme uue ombre. Quand la guerre ne procurait pas avscz de prisonniers,

L'invention du moulin qui nous a permis d'employer la force de l'eau à la mouture du blé, nous a donc procuré une économie de '2‘JO francs pour chaque lois 30 hectolitres de blé que nous réduisons en farine. C'est la moitié du prix du blé luimême. La dépense que chaque ménage fait en pain, a donc pu être réduite aux deux tiers de celle que l'ou faisait chez les anciens.

On conviendra de cette économie, mais on prétendra qu'elle est obtenue aux dépens des tourneurs de meule, dont les profits sont diminués d'autant. Ce n'est pas, dira-t-ou, une augmentation de richesses pour la société ; c'est un déplacement de richesses.

Mais vous ne pouvez manquer de remarquer, messieurs, qu'eu payant 200 trafics de moins aux tourneurs «le meules, on leur

laisse la disposition de leur temps et de leur travail , qui dès-lors peuvent être employés à la création de nouveaux produits.

Qui les achètera, ces nouveaux produits? persistera-t-on à dire. — Les mêmes consommateurs qui ont épargné 200 francs sur l'achat de la farine, car leur revenu n'a point été altéré par l'effet de cette révolution; ils ont eu toujours la même somme à dépenser annuellement, soit en jouissances, soit en consommations reproductives J; ils ont pu dès-lors, ils ont dû réclamer d'autres travaux qui ont fourni de l'occupation aux hommes demeurés varans par l'effet de l'emploi des machines. Ces hommes ont pu se nourrir avec autant de facilité et même avec une facilité plus grande; car, outre que la même quantité de farine s'est trouvée répandue dans la société, on a pu se la procurer pour les deux tiers seulement du prix qu'il fallait la paver autrefois. C'est uinsi que les perfectionnemens ont permis à une foule de gens de travailler à celte multitude de produits dont l'usage, plus généralement répandu, constitue une civilisation plus avancée. Nous voyons de nos jours moins de tourneurs de meule, mais nous voyons un plus grand nombre de négocions et de manufacturiers qui, aidés par de nombreux agens, font venir des produits de tous les pays «le la terre et les paient en produits de notre façon.

c'est-à-dire «f esclaves, pour exécuter ce travail, chejt les anciens , ou y employait des femmes. Les mœurs grossière» des premiers temps de In civilisation, se rapprochent, à certains égards, de celles de» peuples sauvages. Aujourd'hui, chez 1rs]K*upIes véritablement civilisés, on épargne ativ femmes de toute condition, les travaux qui exigent de trop pénibles efforts.

3 II ue faut pas perdre de vue que les somme» épargnées et placées sont dépensées aussi bien que celles qui serveut à nos

jouissance*, et réclament de même de» producteurs; la seule différence, c'est qu'elle» sont dépensées pour la consommation reproductive.

DU SERVICE DES MACHINES DANS LES ARTS

La remarque en a déjà été faite > La charrue, la herse et d'autres semblables machines, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ont puissamment concouru à procurer à l'homme une grande partie, non-seulement des nécessités de la vie, mais même des superfluités dont il jouit maintenant, et dont probablement il n'aurait jamais seulement conçu l'idée. Cependant, si les diverses façons que réclame le sol, ne pouvaient se donner que par le moyen de la bêche, de la houe et d'autres inst rumens aussi peu expéditifs; si nous 11e pouvions faire concourir à ce travail, des animaux qui, considérés en économie politique, sont tics espèces de machines, il est probable qu'il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires qui soutiennent notre population actuelle, la totalité des bras qui s'appliquent actuellement aux arts industriels. La charrue a donc permis a un certain nombre de personnes de se livrer aux arts, même les plus futiles, et, ce qui vaut mieux, à la culture des facultés de l'esprit. »

Malgré des faits si décisifs , plusieurs écrivains, trop frappés des inconvénicns momentanés qui accompagnent souvent l'introduction des nouvelles machines, ont cru qu'il y avait des situations de la société où il convenait de les proscrire; et ils ont cherché dans les principes de l'économie politique elle-même, de quoi justifier leuropinion. Sous ce rapport je les crois décidément dans l'erreur. Je n'entreprendrai point de combattre tous leurs argumens, controverse qui me mènerait trop loin. Je crois d'ailleurs

que les principes que je vous ai développés sur ce qui constitue les progrès industriels, les feront tomber avec le temps.

Je ne m'attacherai qu'à quelques objections de M. de Sismondi, parce que cet auteur éclairé, ingénieux, éloquent, et qu'aucun intérêt personnel ne fait parler, pourrait, par pure philanthropie, accréditer de fausses notions.

• En règle générale, dit-il, toutes les fois que » la demande pour la consommation surpasse les » moyens qu'on a de produire , toute découverte » nouvelle dans les mécaniques ou clans les arts b est un bienfait pour la société , parce qu'elle » donne le moyen de satisfaire des besoins exis- » tans. Toutes les fois au contraire que la produc- » tion suffit pleinement à la consommation, toute » découverte semblable est une calamité, puisb qu'elle n'ajoute aux jouissances des consommab teurs que de les satisfaire à meilleur marché; » tandis qu'elle supprime la vie elle-même des prov ducteurs. Il serait odieux de peser l'avautagc du n bon marché contre celui de l'existence *. »

L'auteur, comme vous voycr, commence par supposer que les besoins des nations sont une

• Traité d' Économie politique, 5e édition, livre 1,

du»p. 7. V

quantité fixe et assignable; ce qui u'est pas. Si nous nous trouvions transportés h 400 ans en arrière, nous verrions nos pères dépourvus de beaucoup de choses que nous regardons comme fort nécessaires. Nos ancêtres ne portaient ni bas, ni chemises; et sans remonter plus haut qu'une centaine d'années, nous verrions beaucoup de nos hobitans des campagnes, se passant de four-

chettes pour manger, et regardant des cuillères de bois très grossières, comme un luxe. J'ai habité des villages où les personnes Agées m'ont affirmé qu'elles avaient ainsi passé leur enfance; ci où, lorsqu'on apporta en ma présence des coquetiers pour tenir, sans se brûler les doigts, les œufs qu'on mange h la coque, personne ne fut en état de découvrir A quoi cct ustensile pouvait servir. On crut que c'étaient des tasses à boire de l'eau-de-vie. Il est indubitable que nos neveux feront usage de produits dont nous ne nous formons aucune idée. La population n'irait pas en augmentant (ce qui est pourtant fort probable), que la masse des produits augmenterait beaucoup, à moins que l'on ne retomhAt dans la barbarie. Les besoin s existons, suivant lYxprcssion de N. de Sismondi, ne sont donc point une quantité fixe, ils reculent A mesure que la production avance.

Et, ce qui est bien digne de remarque, ce que je vous prouverai d'une manière irrécusable quand je vous entretiendrai des échanges, les moyens d'acquérir les produits s'étendent A mesure que les produits se multiplient; les produits créés par un producteur, lui fournissent le moyen d'acheter les produits créés par un autre producteur; et à la suite de cette double production, l'un et l'autre sc trouvent mieux pourvus. S'il y a excès dans un genre, c'est qu'il y a défaut dans un autre.

Certains besoins à la vérité ont des bornes nécessaires. Il ne faut pas dans un pays plus de chapeaux qu'il 11'y a de tètes; mais la multiplication des produits, autres que les chapeaux, multiplie les têtes. Une industrie fort supérieure nourrit maintenant en France un nombre d'hahitans une fois plus considérable que du temps de Louis XIV. Si l'on y avait fabriqué autant de chapeaux qu'on en fait à présent, il y aurait eu excès de ce produit; ce

même nombre n'est plus de trop : pourquoi? parce quels France produit plus qu'au temps de Louis XIV.

Quand même la population n'augmenterait pas, clic pourrait consommer beaucoup davantage. Avec les produits plus abondais que procurent les machines, elle peut acheter des produits nouveaux qui augmentent son bien-être et qui occupent les bras que des maclnncs laissent vacans. Lorsque M. de Sismondi sc plaint qu'une découverte dans

* ou veaux Principes d' Économie politique, tome II, page 317.

les mécaniques ne produit d'autre bien que d'approvisionner 1rs consommateurs À meilleur marché, il ne fait pas attention que le meilleur marché est parfaitement synonyme de plu* grande abondance . C'est comme s'il se plaignait de ce que la société, sans avoir moins de bras occupés, sans avoir moiua de revenus, est approvisionnée avec plus d'abondance. Ce qu'une machine expéditive fait de plus qu'on ne faisait auparavant, est en supplément à ce que la société produisait; ce supplément sc résout en objets quelconques susceptibles d'augmenter notre bicuêlre. Et si l'on prétendait que l'on a déjà tout ce qui peut flatter la sensualité des hommes, et même tout ce qui peut satisfaire les goûts les plus délicats, je trouverais en cela même des exemples des produits qui nous manquent. Que trouve-t-on dans une maison opulente, que l'on souhaite et que l'on ne trouve pas dans un ménage médiocre? voilà ce qu'il faut procurer h ce dernier, de même qu'on lui a procuré du linge blanc cl des vitres à scs croisées.

M. de Sismondi prétend qu'il vaut mieux que la population ee compote de citoyen» que de machine» à rapeur : le trait est piquant , mais il ne porte pas; car les machines à vapeur, ne diminuant pas la quantité des produits dont s'alimentent les citoyens, elles n'en diminuent, pas le nombre, elles les excitent seulement à sc pourvoir, au moyen de leur industrie et de leurs capitaux , des choses que consomment les peuples plus généralement civilisés.

Il faut A la vérité, quand un produit excède en quantité les besoins, savoir sc vouer à un autre; et je sais qu'un changement d'occupation ne s'opère pas sans inconvénicus. Une industrie nouvelle ne saurait prendre un certain essor, A moins qu'il ne naisse chez les consommateurs de nouveaux goûts, qui ne sc développent qu'avec le temps; une nouvelle industrie réclame de nouveaux apprentissages, des entrepreneurs pour la conduire, des capitaux pour lui faire des avances. Or, c'est ce qu'on ne trouve jamais A l'instant même. Mais, d'un autre côté, faut-il que des inconvéniena nécessairement passagers, arrêtent les progrès au moyen desquels les nations se tirent de l'état de barbarie et parviennent successivement au bien-être, à la civilisation, A l'abondance? Et quand même on croirait avantageux d'arrêter la marche de l'industrie, le pourrait-on sans rencontrer des inconvéniens plus graves encore?

Supposez qu'on eût empêché les machines A filer le coton de s'introduire en France, que serait-il arrivé? on n'aurait pu fabriquer dans nos manufactures que des cotonnades grossières, sans finesse, sans égalité et fort chères. Les étrangers en auraient fait A bon marché, de supérieures aux nôtres, qu'on aurait prohibées. De-IA une disproportion énorme entre les prix du dehors et

ceux du dedans; et comme une disproportion de 25 A 30 pour cent est un encouragement auquel ne résiste pas la contrebande , l'industrie étrangère aurait fini par nous fournir tout ce qui se serait consommé de cotonnades en France; aucune fabrique française ne pouvant se soutenir, elles n'auraient plus acheté de cotons filés A la main. La population ouvrière serait devenue de plus en plus malheureuse; et finalement, il aurait falla renoncer A ce genre de production, et A l'espoir qu'il put fournir de l'ouvrage A un seul ouvrier; on aurait changé un mal passager contre un mal durable.

Ce n'est donc pas pour délibérer sur l'emploi ou la prohibition des machines, qu'il est utile d'éclaircir ces questions : quand on est raisonnable, on ne délibère pas pour savoir si l'on fera ou non remonter un fleuve vers sa source, mais il est fort nécessaire de prévoir les ravages de ce fleuve, de diriger ses écarts, et surtout de profiter du bienfait de ses eaux.

Quelques circonstances atténuent les maux qui peuvent résulter momentanément pour la classe ouvrière, de l'introduction des machines expéditives.

Quand on remplace l'action de l'homme par un moteur aveugle , la machine dont on est obligé de se servir, est toujours plus ou moins compliquée. L'homme le plus stupide est lui-même une machine si artistement faite, qu'il est impossible de suppléer par des moyens simples aux mouvemens composés qu'il est capable d'exécuter. Avec un lléau au bout d'un manche, il battra du blé, tandis que la machine A battre le blé présente un appareil assez considérable. Les tondeurs de draps A la main n'ont besoin que d'une paire de grands ciseaux appelés force» y tandis que la tondeuse est une machine qui ne coûte pAS moins de 10 A

12 mille francs. Une machine A vapeur ordinaire coûte bien davantage. Dès-lors ccs moyens expéditifs ne peuvent être employés que par les personnes qui disposent d'un certain capital. S'exerçant sur des quantités de matière plus considérables, il faut pour les employer que l'on soit en état de faire d'autres avances encore, outre celle de la machine même. Si celte difficulté n'empêche pas leur adoption définitive, elle en retarde du moins l'époque.

L'esprit de routine, la crainte des innovations, la peur de hasarder leur argent, font que beaucoup d'entrepreneurs attendent long- temps, ci veulent voir des succès confirmes avant de se servir d'un nouveau procédé quel qu'il soit; ccs circonstances, eu retardant encore le moment où un procédé expéditif est généralement employé, et rendant la transition graduelle, sauvent presque tout l'inconvénient qui pourrait en résulter.

On peut ajouter qu'A mesure que les machines se multiplient et que la société se perfectionne, il

devient plus difficile d'introduire de nouveaux moyens expéditifs; il y a tel art où l'on a fait exécuter, ce semble, par une force aveugle tout ce qu'il est possible de lui faire exécuter, et où l'homme ne fait plus que les fonctions où le discernement et l'intelligence humaine sont de rigueur. A mesure que les difTérens arts approchent de ce point, il devient plus difficile de remplacer l'action des hommes par une autre action moins dispendieuse. Sous ce point de vue une société parfaitement industrieuse serait celle où les hommes, sans être moins nombreux , seraient tous employés à des actes qui réclament impérieusement une certaine

dose d'intelligence; et où tout ce qui est action purement machinale, serait exécuté par des animaux ou par des machines. Une pareille nation aurait tous les produits, jouirait de toutes les utilités qu'il est possible de se procurer.

On déplore quelquefois dans les villes de grandes manufactures, cette multitude d'ouvriers qui par momens manquent d'ouvrage, ou sont trop peu payés pour bien vivre. Ce malheur ne vient point de l'usage des machines : proportion gardée, il n'y a pas plus d'ouvriers dans la peine Ht où les machines sont employées, que là où elles ne le sont pas. On ne voyait guère de machines en Angleterre au temps de la reine Élisabeth, et ce fut alors cependant que l'on se crut obligé de porter cette loi pour l'entretien des pauvres, qui n'a servi qu'à les multiplier.

De nos jours les classes laborieuses ne sont nulle part plus a plaindre que dans des pays où l'on n'a point encore introduit de procédés expéditifs, comme en Pologne. A 1a Chine, où presque tout 6e fait à force de bras, les ouvriers meurent de faim. Ce ne sont point les supplémens au travail des bras qui occasionnent In misère des peuples; c'est le défaut d'industric et d'activité, la pénurie des capitaux, une mauvaise administration , et bien d'autres causes encore que l'on peut assigner lorsqu'on connaît l'économie des sociétés.

Il y a dans tous les pays où l'industrie manufacturière est très développée, «les momens où l'ouvrage ne va pas , et où la classe ouvrière tout entière est en souffrance. Ce malheur ne tient point n<*n plus à l'emploi des machines, mais à la nature «les produits manufacturés qui sont en général exposés à de grandes vicissitudes dans la demande qu'on en fait. Ces vicissitudes ont lieu quels que soient' les procédés qu'on suit dans les fabrications, et

même elles sont beaucoup moins funestes là où les machines sont répandues; car enfin dans les lieux où tout se fait à bras d'hommes, si le travail vient à manquer, beaucoup d'hommes restent sans pain, tandis que lorsqu'une machine manque d'ouvrage, son propriétaire péril seulement l'intérêt du capital qu'elle représente.

Quand je vous ai prouvé, messieurs, que l'in-

troduction «les machines expéditives, telles que le moulin à farine, ne diminue pas les moyens d'existence de la classe laborieuse, et n'a que l'inconvénient, assez grave à la vérité, «le changer la nature de scs occupations, je n'ai pas complètement rendu justice aux machines. Le fait est«|ue, dans la plupart des cas, elles sont favorables aux ouvriers mêmes dont elles semblaient supprimer le travail. Tout procédé expéditif, eu réduisant les frais de production , met le produit à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs. L'expérience prouve même «juc le nombre des consommateurs s'augmente daus une proportion bien plus rapide que la baisse du prix. La baisse d'uu quart dans le prix, double «juelquefois la consommation. Cet effet est encore plus marqué lorsque le procédé expéditif améliore le produit en même temps qu'il le rend moins cher. C'est «le «juoi la presse d'imprimerie nous a offert un mémorable exemple. Les livres imprimes sont plus élégans, plus propres que les manuscrits d'autrefois, et ils coûtent beaucoup moins. Aussi quoique celte machine expéditive permette à chaque travailleur de faire autant d'ouvrage que deux cents hommes, la multiplication des livres et les arts qui en dépendent, la gravure des poinçons, la fonte des caractères, la fabrication du papier, les professions d'auteur, de correcteur, de relieur, de libraire, occupent cent fois peut-être au-

taut de travailleurs que le même geure de production en occupait autrefois ».

Mais l'expérience la plus frappante peut-être que présentent les annales de l'industrie, nous est fouruie par l'influence qu'ont eue les machines qui servent à la fabrication des cotons. Rien ne parle plus haut que les iàiLs quand leurs causes sont bien connues et toutes leurs circonstances facilement expliquées. Un narré abrégé de ce que fut autrefois le commerce du coton et de ce qu'il est devenu depuis qu'on a travaillé ce produit avec des machiues expéditives, ne sera donc pas déplacé dans un Cours tel «joe celui-ci ; d'autant plus quYn nous servant d'exemple, il nous suggérera des réflexions «le plus d'un genre, sur les révolutions de l'industrie et l'économie des nations.

CHAPITRE XIX

DP. LA REVOLUTION SVIVISDR DANS LE COMMERCE, A L'OCCASION DF.S MACHINES A Kl LF. R LB COTON.

II paraît, d'après les recherches des savaus, que tous les pays chauds, particulièrement dans le voisinage des mers, produisent quelque espèce da

1 Voyez, pour ce calcul , mon Traité d'Économie politique, 5* édition , liv. i, chap. 7.

coton qui leur est indigène. On en cultive de temps immémorial dans l'Indoustan, eu Chine, en Perse, en Égypte, dans l'ilc de

Caudie et en Sicile. II y a très long-temps qu'on en récolte dans les parties méridionales de l'Italie et de l'Espagne; et les naturels de l'Amérique méridionale cultivaient déjà plusieurs espèces de cotonniers au momeut où l'on en fit la découverte; ce qui a multiplié les espèces et les variétés de ccttc plante au point qu'aucun naturaliste n'a pu encore les décrire toutes; et qu'il n'est aucun négociant, aucun planteur, aucun courtier, qui en ait une connaissance complète. Leur mélange et leur transplantation multiplient encore tous les jours les variétés qu'on en possède.

La facilité de recueillir et de travailler le beau duvet que produisent les cotonniers, a permis aux habitans de tous les lieux où l'on en récolte, d'en faire des vélemens et îles amcuhlemens plus ou moins élégans et commodes, selon l'état de leur civilisation; mais il n'est devenu un véritable objet de commerce, que pour les peuples assez industrieux pour en former des tissus qui, par leur beauté et leurs qualités durables, pussent être recherchés généralement, et pour les établir à un prix modéré qui en favorisât le débit hors de chez eux. C'est par cette raison que les Persans, les Indous et les Chinois, ont été, dès l'antiquité la plus reculée, jusqu'à nos jours, les principaux, ou plutôt les seuls marchands de coton manufacturé, comme les Chinois ont été les seuls marchands d'étoffes de soie, jusqu'au moment où cette industrie pénétra chez les Grecs du bas-empire et de là en Italie, au quinzième siècle, à l'époque où les Turcs firent la conquête de la Grèce. Ou sait qu'elle fut portée en France au commencement du dix-septième siècle; et de France, en Angleterre et en Allemagne, par suite de la révocation de l'édit de Nantes.

Dans les plus anciens temps historiques, l'Inde fournissait à l'Europe scs mousselines et d'autres tissus de coton, par la mer

Noire. Des marchands assyriens les portaient , avec les soieries «le Chine, les lapis de Perse, et les épiceries de l'Orient, à (’olchos et à Trébizonde, ports sur le Ponl-Euxin, qui depuis oui fait partie du royaume de Mithridate. D'autres marchands les répandaient de là dans les parties de l'Europe où quelque civilisation sc laissait apercevoir. 11 n'en fallut pas davantage pour procurer de grandes richesses aux villes qui servaient d'entrepôts à ce commerce. Les Grecs, qui commençaient alors à cultiver les arts et la navigation, voulurent prendre part à ces richesses ', et firent une première expédition en Colchidc pour en rapporter les produits de l'O-

’ f'ojtz ce que Pline et Strabou disent de ce commerce et de cette richesse de» Colchidicns.

rient. De-là l'histoire habillée en fable, des Argonautes et de la conquête de la toison d'or.

Ces produits de l'Inde et de la Chine lurent longtemps rares eu Europe de même que leurs consommateurs. Nous en pouvons juger par le prix excessif des soieries à Rome, jusqu'au temps des empereurs, où on les vendait au poids de l'or : on mettait leur poids en or dans l'autre bassin de la balance; et l'or comparé au blé valait six fois autant qu'à présent *. Les tissus de coton, sans être aussi chers que les soieries, coûtaient néanmoins beaucoup aux consommateurs. Ces étoffes ne pouvaient convenir qu'à la grande opulence; et rien n'étonnerait probablement uue dame grecque qui aurait fait un sommeil de deux mille ans, comme de voir uue de nos plus simples ouvrières avec un tablier de taffetas noir, une robe de toile de coton peinte et un cliâlc de mousseline.

Un peu plus tard, uue route moins longue s'ouvrit entre l'Asie et l'Europe. Les Phéniciens firent venir les produits de l'Inde jusqu'à Ælana, port situé au foud de la mer Rouge, d'où ils se rendaient, par un court trajet de terre, jusqu'à Rhi* nocolura sur la Méditerranée, où on les embarquait de nouveau jusqu'à Tyr, leur principal entrepôt. De Tyr ces marchandises se répandaient facilement sur toutes les côtes de la Méditerranée; c'est-à-dire dans toute la Grèce déjà très florissante et très civilisée ; dans toutes les colonies grecques de la Sicile et de l'Italie méridionale; chez les Romains encore grossiers et peu puissans; dans l'Étrurie, aujourd'hui la Toscane; à Cartilage et dans tous les pays de sa domination; à Marseille, ville grecque où les Gaulois, nos sauvages ancêtres, venaient probablement acheter le peu d'étoffes de soie et de coton, de même que les épiceries qu'ils consommaient, comme ou voit aujourd'hui dés naturels de l'Amérique septentrionale apporter des peaux de castor et d'autres fourrures dans les villes des États-Unis, et acheter en échange des couvertures, des ormes et de la poudre, et de l*cau-dc-vic.

On sait les richesses que les Phéniciens retirèrent de ce commerce. L'histoire du peuple hébreu retentit de la grandeur et de l'opulence des villes de Tyr et de Sidou et de leur territoire; et, ce que n'avaient pu Darius et les forces de l'empire des Perses, la ville de Tyr seule arrêta pendant quelques irisions la marche triomphante d'Alexandre. Ce farouche conquérant s'eu vengea sans générosité; et afin que sa vengeance fût éternelle, il fonda la ville d'Alexandrie en Égypte, et détourna le commerce de l'Orient.

Le port d'Alexandrie agrandi par les Ptolémées, favorisé par sa position et par les communications

1 y oyez pins loin, dans ce Cours, ce qui a rapport a l'altération survenue dans la valeur des monnaies.

RÉVOLUTION SURVENUE DANS L'INDUSTRIE DU COTON

que les Grecs, devenus maîtres de l'Égypte, lui ouvrirent avec la mer Rouge, a continué, même sous la domination des Romains et des Arabes, à procurer à l'Europe les produits de l'Asie, jusc|u'au moment où Yasco île Gama montra qu'on pouvait franchir le cap de Roniie-Espêraure. Dès-lors les Portugais d'abord, les Hollandais et les Anglais ensuite, arrachèrent ce commerce A In Méditerranée, et approvisionnèrent l'Europe A meilleur marché et beaucoup plus abondamment qu'on ne l'avait encore fait. C'est ainsi que nous tirions par cette voie ces nankins de Chine que rien chez nous ne remplace encore qu'imparfaitement ; ces indiennes dont le nom atteste de même l'origine; ces étoffes grossières et colorées dont on achetait les malheureux nègres A la cdtc d'Afrique; ces mousselines légères comme un brouillard, chefsd'œuvre de l'adresse et de la patience des hommes; et surtout ces toiles de colon blanches qui portaient les noms indiens de calicots, de percales, et qui employées, soit en blanc, soit après avoir reçu, par l'impression, des dessins variés à l'infini, sc reproduisaient partout dans nos meubles et dans nos vélctncns.

Tel était le commerce cil grand du coton, lorsque, vers l'année 1760, un barbier anglais, nommé Arkwright, se demanda à luimême un jour pourquoi, au lieu d'un rouet qui file un seul (il de coton à la fois, et par le moyen duquel une personne obtient, dans vingt-quatre heures, tout au plus une once ou deux de fil de coton, ou ne filerait pas la meme matière sur de grands rouets d'où sortiraient plusieurs centaines de fils en même temps, et par

le moyen desquels une seule personne obtiendrait par jour plusieurs livres de coton filé ' ?

La difficulté consistait à remplacer pour plusieurs centaines de fils à la lois, l'action des deux mains lorsqu'elles pincent, à peu de distance l'une de l'autre, une mèche du colon, et l'affinent en l'allongeant. Il fallait en même temps imiter l'action du fuseau qui tord ensemble les fiiamens au moment qu'ils sont réduitsau degré de finesse qu'on veut atteindre. Que fil cet homme ingénieux pour obtenir la première de ces façons (l'allongement

• Dès 1767, un Anglais, nommé Uargravcs, avait fait des métiers a filer nommés jennys , où plusieurs fils étaient filés à la fois. Un chariot en reculant allongeait des mèches préparée» avec des cardes à la main. Mal» ce procédé imparfait fut abandonné du moment qu'Arkvrriglit eut découvert le sien. On ne saurait douter cependant que ce 11e soit le procédé de Hargraves, tout insuffisant qu'il était, qui l'ait mis sur la voie de faire lùieux. Il construisit d'abord des métiers à filature continue , et prit un brevet d'invention en 1769; il eu prit uo autre en i-85 pour de nouveaux pcrfectionurmens, et céda le droit d'établir des machines et de s'en servir, k tous ceux qui le voulurent, moyennant une guinée

de la mèche)? Il imita l'action des deux doigts qui pincent une mèche, en faisant passer celte mèche entre deux petits cylindres, l'un de fer cannelé sur la longueur, l'autre de fer, couvert de drap et de peau, qui pose sur le premier. Mais la mèche passée dans cette espèce de laminoir, en serait sortie aussi grosse, aussi abondante en mat ière qu'elle y était entrée. 11 la fit donc passer, au sortir de la première paire de cylindres, entre deux autres cylindres pareils, situés h la distance de quelques lignes seulement

des premiers; mais (et il faut remarquer ceci, car c'est l'idée fondamentale «le la découverte) cette seconde paire «le cylindres qui pinçait la mèche «le colon au sortir de la première paire, au moyen de roues dentées disposées convenablement, tournait plus vite que celle-ci.

On peut prévoir ce qui devait résulter «le cet arrangement : la seconde paire tournant plus rapidement, devait tirer la mèche plus vite que la première paire ne pouvait la céder; dès-lors il fallait que cette mèche, retenue d'un côté et tirée de l'autre, s'allongeât, comme si, pincée entre l'index et le pouce de chaque main, les deux mains la tiraient en s'éloignant.

L'action des deux paires de cylindres était supérieure même h celle «les deux mains de la (ileuse, car ccs cylindres agissaient continûment par un mouvement «le rotation; tandis «|u<; les deux mains étaient obligées de se reprendre; d'où il rcsultaiL une perte de mouvement, une perte de temps et un fil moins égal *.

On conçoit qu'une broche tournant avec rapidité, pouvait ensuite tordre ce colon atténué autant qu'il était nécessaire, h mesure qu'il sortait des cylindres.

C'est sur cc petit procédé mécanique qu'est fondée la filature en grand «lu coton, dont tous les autres détails ne sont que des «lévcloppemens. Mais remarquez les graves conséijucnccs que peut avoir une idée fort simple en apparence : une seule personne filant h la fois par ce moyeu 200 fils, plus ou moins, on a pu fnhrhpicr des fils, et par conséquent des tissus de colon, â bien meilleur compte que dons l'Inde, où la main-d'œuvre coule cepcn-

par broche, on fuseau. 11 acquit par-là une fortune, qu'on a évaluée n ai millions de francs. La mulejenuy, ou machine a cylindres cannelés et à chariot mobile, fut inventée en «775, par Samuel Crompton, qui obtint en i8ra, en raison de cela, une gratifi «union de 5 000 liv. sterling f 1 2 5, 000 francs).

2 La fieluse de coton, à mesure que sou fuseau tournait, allongeait sa mèche en éloignant sa main de l'extrémité du fuseau. La filcusede lin allonge sa filasse en pinçant la mèche avec deux doigts de la main gauche d'un côte et deux doigts de la main droite d'un autre côte et en éloignant les deux mains. Le fuseau tord ensuite, les uns avec les autre», les brins attéuucs.

liant si peu! On a obtenu une égalité* une régularité d'exécution, que la main de l'Indou, tout exercée qu'elle est, ne saurait jamais atteindre; ou a pu varier, et avec une exactitude calculée, les différentes grosseurs de fil; ce qui a permis d'exécuter d'innombrables qualités de tissus pour l'usage de toutes les classes de la société, depuis le palefrenier vêtu d'un robuste velours de coloii, jusqu'à la petite-mnitresse qu'embellit un tulle délicat.

Mais c'est surtout le tissu le plus simple, celui qu'on nomme calicot et percale lorsqu'il est blanc, et toile peinte lorsqu'il est coloré, c'est ce tissu que la compagnie des Indes d'Angleterre versait d'abord par torrens dans les indiennerics d'Europe, qui, depuis le commencement de ce dix-ncuvièmc siècle, se trouve complètement remplacé par celui que fournissent des manufactures maintenant répandues en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Portugal et ailleurs , lesquelles s'approvisionnent de matières premières au Brésil, aux Antilles,

aux États-Unis, en Espagne, à Naples, en Grèce, et depuis peu d'années, pour des quantités considérables, en Égypte A la fin du dix-huitième siècle, il ne se consommait pas en Europe une seule pièce de toile de coton qui ne nous arrivât de lTndoustan ; vingt-cinq ans ne se sont pas écoulés, et il ne s'est pas consommé une seule pièce de toile de coton qui vint d'un pays d'où elles venaient toutes. Bien plus: les négociai» anglais commencent à en expédier aux Indes. C'est véritablement un fleuve qui remonte vers sa source ■-

En 1788, le gouvernement français trouva le moyen de se procurer quelques modèles des machines à filer le coton. Ils furent déposés au château delà Muette, à l'extrémité de Passy. Quelques négocians réunis à des mécaniciens et aidés par des capitalistes, les imitèrent, et formèrent des filatures en Normandie, h Orléans et dans les environs de Paris. Ces établissemens furent favorisés par la guerre qui rendit plus difficiles les relations du continent avec l'Angleterre et avec l'Indoustan ; et ils sc multiplièrent au point que M. Chaptal,

■ L'importation eu Angleterre du coton d'Égypte » est élevée en i8a5, a io3,4oo balle» qui, à la vérité, ne •■ont pas très fortes, puisque leur poids commun ne va pas à i5o livres chaque. Le pacha d'Egypte s'est arrogé le monopole de la culture et du commerce du coton , comme de presque toutes les industries; ce qui certainement est très funeste pour le pays, mais cependant beaucoup moins que le gouvernement egalement arbitraire, mais de plus dévastateur, des mamelouck». Si ce pays peut un jour obtenir des institutions et des garanties pour les personnes et les propriétés, alors il retirera quelque fruit des arts que le {tacha actuel y introduit de force.

* Cet effet a reçu sou complément par l'inveutiou

dans son ouvrage sur l'industrie, porte le nombre drsfilaturcs de coton en Fraucc, à deux cent vingt, dont soixante très considérables, faisant ensemble tourner au-delà de 900 mille broches ou fuseaux. Le même auteur porte le nombre des métiers à tisser le colon, à après de GO mille; et celui des métiers à le tricoter, à 7500.

Le nombre des machines du même genre qui travaillent en Angleterre, est bien plus considérable. Quant à celles qui sont répandues dans les autres parties de l'Europe et de l'Amérique, ou n'a encore aucunes données sur leur nombre. Quoi qu'il en soit, on peut présumer que d'ici k quelques années, les tissus de l'Inde n'existeront plus cil Europe que dans la mémoire des hommes et dans les cabinets des curieux. El ce sont deux petits rouleaux, d'un pouce de diamètre, qu'on s'est avisé de poser l'un sur l'autre, dans une petite ville d'Angleterre, qui out opéré dans le commerce du nioudc celle révolution à peu près aussi importante que celle qui résulta de l'ouverture des mers d'Asie par le cap de Bonne-Espérance.

Ou serait tenté de croire que des machines aussi expéditives et aussi parfaites que celles dont je viens de vous entretenir, devaient laisser sans ouvrage, en Angleterre, la plupart des ouvriers et des ouvrières qui filaient auparavant du coton. C'est précisément le contraire qui est arrivé. Le nombre des personnes occupées à travailler ce duvet, a considérablement augmenté. Je tiens d'un négociant qui a été pendant cinquante ans dans le commerce et la fabrique des cotons, qu'avaut l'invention des machines, on ne comptait dans la Gde-Brctagnc, que 5200 fileuses au petit rouet,

et 2700 tisseurs d'étoffes de coton;

eu tout 7900 ouvriers, tandis qu'en 1787, dix ans seulement après l'introduction des machines, on comptait dans le même pays

105,000 personnes, grandes et petites, occupées de la filature, et 247,000 idem employées au tissage ;

en tout 352,000 ouvriers, au lieu de 7900.

du métier à tisser inis en mouvement par un moteur. Et comme tes pcrfectionueraens industriels s'entraînent l'un l'autre, les progrès out été tels relativement aux étoffes de laine , qu'elles entrent dans la voie tracée par les étoffes de cotou. Voici ce que je lia relativement aux tissas de cnrhemire, dans un écrit intéressant tracé |Kir un des principaux promoteurs de notre industrie, M. Ternaux, membre de la chambre des députés : * Pour l'égalité du travail, la finesse, et la modicité du m prix , notre fabrication l'emporte aujourd'hui sur celle

■ de l'Inde, puisque les tissus de cachemire sont un des « ineilleuis objets d'exportation de la France pour Cal-

■ cutta » Ifotûe sur l' Amelioration des troupeaux de Moutons en France, page Go.

RÉVOLUTION SURVENUE DANS L'INDUSTRIE DU COTON

De plus, les machines, au lieu de réduire le salaire des ouvriers, les avaient au contraire fait monter. A la première de ees époques, une femme ouvrière gagnait par jour 20 sous de France; à la seconde époque, elle gagnait 50 sous. Un homme qui gagnait auparavant 40 sous de France , put, après l'introduction des ma-

chines, sc faire payer 5 francs; ce qui prouve qu'on demandait plus d'ou* vriers qu'il ne s'en offrait , et ce qui s'explique par la plus grande consommation qu'on a faite des cotonnades quand elles ont été à bon marché, et par le nombre considérable de tisseurs qui en a été la suite. Je sais que la main-d'eeuvre a baissé depuis, eu raison de l'encouragement même donné à la population par l'introduction des machines. Le prix de la main-d'œuvre est tombé encore plus bas dernièrement par des motifs étrangers h notre sujet : par l'invasion en Angleterre des ouvriers d'Irlande; mais il n'est pas moins curieux d'observer que dans les dix premières années de l'introduction de machines aussi puissantes cl qui abrégeaient à un si haut degré la main-d'œuvre, les salaires, au lieu de tomber, avaient plus que doublé.

Au surplus, ce nombre d'ouvriers occupés par le coton, a dû s'augmenter bien plus eucore depuis l'année 1787. Si nous prenons pour base de leur nombre, la quantité de livres de coton soumises au travail, je trouve dans des relevés présentés au parlement que, de 1786 à 1700, la quantité moyenne de livres de coton importées dans la Grande-Bretagne, a été, en nombre renid, de 36 millions de livres; et que de 1821 h 1e25, l'importation moyenne a été de 105 millions de livres, sur lesquelles 10 millions de livres ont été réexportées. Conséquemment les filatures anglaises de 1821 à 1825 ont consommé annuellement 155 millions de livres de coton. Or, si 26 millions de livres occupaient 552,000 ouvriers, 155 millions de livres doivent en occuper audelà de deux millions; nombre véritablement prodigieux dans une ile qui ne contient, outre les moteurs aveugles, que 15 millions d'habitans. Mais en supposant même un peu d'exagération dans les données fournies par les statisticiens d'Augleterre, on ne pourrait manquer de reconnaître qu'un accroissement considé-

rable de travail humain a accompagné l'invention de machines destinées à le suppléer. Encore dans le nombre de personnes employées au coton, ne comprenons-nous ici , ni les matelots, ni les voituriers qui servent à ce commercé, ni les industrieux de tous genres, négocians, commis, courtiers, indienneurs , teinturiers, mécaniciens, détaillans, etc., qui s'en occupent chacun à leur manière.

Si l'on avait des documens sur la quantité de livres de coton fabriquées en France avant l'introduction des mécaniques, et si l'on pouvait la com-

parer avec ce qui s'eu est fabriqué depuis, on trouverait probablement des résultats analogues. Le relevé des douanes de 1825 porte à 24, 667, 312 kilogrammes, la quantité tic colon importé eu France pendaut cette année-là, réexportation déduite, et non compris la contrebande ou plutût l'excédant des déclarations incomplètes.

D'après les mémcc bases qui nous ont fait évaluer la quantité d'ouvriers que le coton occupe eu Angleterre, cette quantité de kilogrammes supposerait en France 728,000 personnes employées au coton. Je ne pense pas qu'il y eu ait autant; mais quand nous devrions réduire ce nombre à moitié, il est probable qu'il excéderait encore «le vingt fois le nombre «les ouvriers qui pouvaient être autrefois employés sur la même matière.

On peut doucadirmcr hardiment que les machines expéditives pour filer le coton, loin d'avoir, en définitive, arraché du travail à la classe ouvrière, lui eu ont procuré considérablement.

Il est possible que ce soit en partie aux dépens de quelque autre pays. Je n'oserais pas répondre que la cessation de toute

demamle des tissus «le lTudc pour l'Europe, n'ait pas porté préjudice à quelques fabricans du Bengale ou à leurs ouvriers. Cependant je n'ai entendu «lire par aucun voyageur que le sort des manufacturiers «le l'Imlc soit pire qu'il n'était. Quelque considérable que fui en Europe la consommation des cotonnades, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, ou ne peut se dissimuler «qu'elle était encore peu de chose comparée à celle de l'Inde même. Là sc trouvent 40 millions d'individus sujets de l'Angleterre, et 40 autres millions répuudus sur le reste «le ces vastes et populeuses contrées, qui sont tous vêtus de coton, hommes, femmes et enfaus, depuis les familles des nababs jusqu'à celles des parias; tandis qu'en Europe les hommes portent très peu de cotonnades et les femmes n'en portent pas toujours.

11 faut songer encore «]ue le commerce de l'Inde avec l'Europe, en changeant d'objets, n'a pas laissé d'être toujours aussi considérable. lia même augmenté. S'il a fallu fabriquer sur les bords du Gange moins de calicots et «le percales pour notre usage, il a fallu y préparer de l'indigo, du sucre dont auparavant ce pays n'envoyait pas une seule barrique eu deçà du cap de Bonne-Espérance. Il a fallu cultiver et récolter pour l'Europe du coton cil laine, et l'Angleterre en tire maintenant «le l'Inde sous cette forme un bien plus grand nombre de balles qu'elle n'en lirait auparavant façonné en étoffes *.

Ce prodigieux accroissement de consommation

• En i8a5 l'Angleterre, d'après les états d'importation, a tire de l'Indoustan, 5q,350 balles du poids commun de 340 livres chaque.

RÉVOLUTION SURVENUE DANS L'INDUSTRIE DU COTON

en cotonnades, qui pour l'Angleterre seule s'est élevé, en moins de 50 ans, de o millions par année, à 153 millions de livres pesant, n'a pas multiplié le nombre des gens occupés par le colon en Angleterre seulement, mais dans tous les lieux où la culture du colon s'est étendue. Actuellement les manufactures de coton d'Europe occupent beaucoup de monde au Brésil, dans la république d'Haiti, sur toute la cdte de Cumann, aux États-Unis; dans la Grèce, en Égvple, dans tous les lieux d'où il nous arrive du coton en laine cl qui, avant la découverte des machines, ne nous en fournissaient pas, ou nous en fournissaient peu.

Ce n'est pas tout : l'influence des machines à filer le coton ne s'est pas bornée à multiplier le nombre des industrieux qui s'occupent spécialement de cette matière. Par des considérations qui vous seront développées plus lard, il a fallu que les terres, les capitaux et l'industrie de l'Europe, créassent d'autres produits, d'autres valeurs, pour acquérir les valeurs en colon quVlle consomme maintenant de plus qu'elle ne faisait; caries industrieux d'Europe qui s'occupent maintenant des produits de coton, ne les donnent pas pour rien : ils les fournissent en échange de tous les objets qu'il a fallu créer d'un autre cillé pour acheter leurs cotonnades. C'est ainsi qu'une seule industrie peut étendre son influence sur toute l'économie des nations.

Je vous ai entretenus jusqu'ici , messieurs , de ce qui constitue la production des richesses. Vous avez vu le rôle que joue dans ce grand œuvre l'industrie de l'homme aidée de scs inslrumens. Vous pourriez croire qu'il y a d'autres moyens encore d'en produire, parce que vous rencontrez dans le monde des personnes qui acquièrent des richesses et même parviennent à la grande opulence, sans ajouter le moindre degré d'utilité à quoi que ce

soit. Un homme considéré en particulier, peut effectivement acquérir des richesses sans en produire, eu abusant de la supériorité de ses forces , ou de l'ignorance de celui qu'il dépouille; mais les biens qu'il s'approprie ainsi, ont néanmoins été créés par quelqu'un; et plus vous considérerez ce

* Os i}(-pliicTineni(1rnrlifun étant nuisibles à la rrri» table multiplication rlr* richesses et au bien-être delà société,autant qu a la justice, diraient toujours être préve» dus on réprimés par les lois. Ils le sont dans beaucoup de

sujet, plus vous vous apercevrez que ces biens ne peuvent avoir été produits que de la manière que je vous ai indiquée. La société, prise en masse , ne peut t'enrichir que par la production ; car "ce qui n'enrichit un individu qu'aux dépens d'un autre, n'augmente pas les richesses de la masse

Les profits qui forment le revenu des capitalistes et des propriétaires fonciers, ne sont pas une spoliation, car ces membres de la société contribuent, par le moyen de leur instrument, à communiquer en partie aux choses l'utilité qui fait leur valeur; et l'on ne peut pas dire qu'ils profitent aux dépens des consommateurs, puisqu'en supposant qu'il n'v eut dans le monde ni capitalistes, ni propriétaires fonciers, on paierait les produits plus cher qu'on ne les paie maintenant *.

Après avoir observé ce que peut l'industrie, analysé ses procédés, reconnu la nature de ses instrumens , nous allons la suivre dans ses principales applications. Mais il ne faut pas vous imaginer. messieurs, que le professeur puisse tout faire. Il n'est chargé que de la moitié de la lâche; c'est à vous «le l'achever. Pour profiler d'une étude quelconque, il faut que l'assimilation s'opère.

L'assimilation ! allez-vous me demander. Qu'entendez-vous par ce mot?

Le voici :

Les alimens qui soutiennent notre vie ne sont pas nous; et cependant ils deviennent nous f lorsque passés dans le sang , puis dans les muscles , ils finissent par faire partie de notre corps. De même si y>us lisez un livre, si vous écoutez un orateur, sans vous approprier ce qu'ils disent de bon, leurs idées restent leur propriété et ne font point partie de la vôtre. Mais du moment que vous vous êtes formé, en y réfléchissant, une conception nette de l'idée qu'on a présentée à votre esprit ; du moment qu'en suivant le professeur, vous vous êtes, pour ainsi dire, promenés avec lui autour d'un objet , que vous l'avez examiué sous toutes scs faces , que vous avez remarqué tout ce qui le caractérise, alors l'idée que vous en emportez n'est plus celle du professeur seulement : elle est h vous comme à lui; l'assimilation est faite.

cas; il n'y a que bien peu de pays où ils le soient dans tous.

* Voyez plus haut, page 56. La même vérité acquerra une grande solidité dnus la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE PREMIER

VUB GÉNÉRALE DK LA PKODCCTION AGRICOLE.

Nous avons reconnu les véritables sources de toutes nos richesses, mais nous n'avons encore jeté qu'un coup-d'oeil insuffisant sur la manière dont on les exploite. Cependant les avantages

qu'en retire la société dépendent presque entièrement de cette exploitation.

Nais, avant d'aller plus loin, je dois vous prévenir qu'elle peut être considérée sous «leux points de vue dilférens. On peut désirer de savoir ce qui résulte de l'exercice des diverses industries dans l'intérêt de la société en général f de la nation; ou bien ce qui en résulte dans V intérêt des producteurs. Ces deux intérêts si* confondent souvent, et quelquefois aussi se trouvent en opposition. Il suffild'eii avertir ici le lecteur pour qu'il en fasse aisément la distinction. 11 aurait clé fastidieux de l'en avertir chaque fois. Dans une autre partie du Cours, celle qui traite des Revenus des différentes classes de la société, on trouvera les lois naturelles qui président au partage qui se fait des valeurs produites, entre tous les producteurs.

L'agriculture est une manufacture de produits agricoles ; mais je vous rappellerai que, pour plus de commodité, les économistes ont classé avec les produits qui proviennent de la culture proprement dite des terres, tous ceux que l'homme recueille immédiatement des mains de la nature, et non des mains d'un précédent producteur; ou, si vous l'aimez mieux, tous les produits qui n'ont pas encore subi d'échange. Ainsi, non-seulement le blé, les légumes, les bois, sont des produits de l'industrie agricole, mais nous considérons ici comme tels, les troupeaux, les métaux lorsqu'ils ne sont pas encore sortis des mains de l'exploilateur des mines, les poissons, le gibier, les fourrures. Tous ces produits ne deviennent des produits des arts et du commerce, qu'après que, sortis des mains de leur premier producteur, ils ont subi delà part du manufacturier ou du commerçant, une nouvelle façon.

Parla même raison, nous avons laissé, suivant l'usage commun, dans la classe des produits agri-

coles, ceux meme qui ont reçu quelques préparations, pourvu qu'elles aient été données par les entrepreneurs qui les ont recueillis. Quoiqu'il y ait en beaucoup d'endroits des pressoirs communs pour faire de l'huile ou du vin, on 11e regarde pourtant pas cette manipulation comme dépendante des manufactures. Nous pouvons nous la représenter comme un appendice de celle de la récolte; de meme que le travail de rouir, tiller et peigner le chanvre, saler ou sécher le poisson, etc., passent pour un appendice de l'industrie de ceux qui récoltent le chanvre, ou qui pêchent le poisson.

11 y a une analogie parfaite entre l'industrie agricole et les autres industries. Un cultivateur est un fabricant de hlé qui, parmi les outils qui lui servent à modifier les matières dont il fait son blé, emploie un grand outil que nous avons nommé un ciiamp. Quand il n'est pas propriétaire du champ, qu'il n'en est que le fermier, c'est un outil dont il paie le service productif au propriétaire; et ce service comme tous ceux qu'il est obligé de mettre eu jeu, il s'en fait rembourser l'avance par l'acheteur du produit, en même temps qu'il se fait rembourser l'avance qu'il a faite de scs propres travaux et de ceux de ses serviteurs. Le nouvel acheteur à son tour se fait rembourser l'avance de tous ces frais de production par l'acquéreur auquel il vend le produit, jusqu'à ce que le produit soit parvenu au consommateur qui rembourse la première avance accrue de toutes celles au moyen desquelles le produit est parvenu jusqu'à lui. Un consommateur rembourse ainsi le service d'un fonds de terre situé quelquefois bien loin de lui. Dans le prix du coton que nous achetons, nous payons le service

rendu par un terrain situé aux grandes Indes ou en Amérique, de même que nous payons l'intérêt du capital et le salaire du travail qui 011I contribué, dans ees pays lointains, à la production du coton.

Le consommateur d'une étoffe de coton paie en outre l'usage qu'on a fait en Europe du terrain sur lequel sont contruits les ateliers où l'on a filé et tissé le coton de son étoffe ; car un terrain peut servir à la production autrement qu'eu étant cultivé; ou plutôt un terrain sur lequel une action utile s'exécute, est toujours cultivé.

DES SYSTÈMES RELATIFS A LA PRODUCTION' TERRITORIALE

produit net, c'est-à-dire, la valeur qui reste quand les cultivateurs ont prélevé sur les produits, la valeur de leur entretien, et quand les avances faites à l'aide du capital ont élc remboursées. Ce sont ces prélèvement qu'ils appelaient des reprises.

Le produit net, seul profit nouveau suivant eux, revenant tous les ans à la société et servant à son entretien, est représenté par le loyer des fermes, par le fermage que l'on paie aux propriétaires des terres; c'est par les mains de ces derniers (toujours suivant les anciens économistes) que le revenu auuucl se répand dans toutes les classes de la société.

Ils n'accordaient le nom de productive qu'à celle industrie qui nous procure de nouvelles matières, à l'industrie de l'agriculteur, du pécheur, du mineur. Ils ne faisaient pas attention que ces matières ne sont des richesses qu'eu raison de leur valeur; car de la matière sans valeur, n'est pas richesse, témoin l'eau, les cailloux, la poussière. Or si c'esl uniquement la valeur de la matière qui

lait la richesse, il n'est nullement nécessaire de tirer de nouvelles matières du sein de la nature, pour créer de nouvelles richesses; il suflil de donner une nouvelle valeur aux matières qu'on a déjà, comme lorsque l'on fait du drap avec de la laine. Ce n'est donc pas la seule industrie agricole qui produit des richesses.

A cet argument les économistes répliquaient que la valeur additionnelle répandue sur un produit, par un manufacturier ou par ses ouvriers, est balancée par la valeur que ce manufacturier a consommée pendant sa fabrication. Us disaient que la concurrence des manufacturiers entre eux, ne leur permet pas d'élever leurs prix au-delà de ce qui est nécessaire pour les indemniser de leurs propres consommations; et qu'ainsi , leurs besoins détruisant d'un cdlé ce que leur travail produit de l'autre, il 11e résulte de ce travail aucun accroissement de richesse pour la société.

11 aurait fallu que les économistes prouvassent, en premier lieu, que la production des artisans et manufacturiers est nécessairement balancée par leurs consommations. Or, ce n'est point un lait. Il Y a probablement au contraire plus d'épargnes faites et plus de capitaux accumulés sur les profits des manufacturiers et des négocians, que sur ceux des cultivateurs.

En second lieu, les profits résultans de la production manufacturière, pour avoir été consommés et avoir servi à l'entretien des manufacturiers et de leurs ouvriers , n'en ont pas moins été réels et acquis. Ils n'ont même servi à leur entretien, que parce que c'él aient des richesses tout aussi réelles que celles qui alimentent les propriétaires fonciers et les cultivateurs.

J'ai signalé, dans mon Traité d' Economie politique, le sophisme d'un de leurs écrivains, de Mer-

cier de la Rivière, pour prouver l'incapacité où sont les artisans de produire aucunes richesses; et je le reproduirai devant vous, messieurs, parce que ce que je vous ai dit jusqu'à présent vous permet de mieux en comprendre la réfutation, que celte réfutation met à nu l'erreur de ce système, que dans le monde on est obligé d'entendre encore des raisonnnnens analogues, et qu'il n'est pas inutile d'être en état d'y répondre. Si l'on prend pour des réalités , dit Mercier de la Rivière, tes faux produits de l'industrie, on doit , pour être conséquent, multiplier inutilement la main-d'œuvre pour multiplier les richesses.

La réponse vous sera facile à déduire de mes premières leçons. Un objet manufacturé n'a pas une valeur parce qu'il a coûté do In peine. Il en a parce qu'i/ tuf utile. C'est cette utilité que l'on paie quand il a fallu qu'on la créât. Là où elle ne sc trouve pas, il n'y a point eu de valeur produite, quelque peine qu'on ait jugé à propos de 6e donner. Et pour prouver combien le raisonnement des économistes de la vieille école est ville de sens, c'est qu'il peut être employé contre le travail qu'ils préconisent, tout, aussi bien que contre celui des manufacturiers. Vous convenez, leur diraiton, que le travail du cultivateur est productif; il n'a, en conséquence, qu'à labourer ses terres dix fois par an et les ensemencer aussi sourent, pour décupler le produit de son industrie. Ils sc hâteraient de répondre, comme nous, qu'une façon qui 11c sert à rien n'est pas productive, par la raison qu'on ne trouve personne disposé à la payer, et qu'il n'y a que celle qui est assez bien combinée pour créer une utilité que l'on puisse vendre, qui soit productive en effet.

Adam Smith* employé une grande partie de son ouvrage à combattre ce système duquel il résultait, de l'aveu même des éco-

nomistes du dix-huitième siècle, que chaque habitant de la France, le fort portant le faible, devait vivre avec 40 écus par an; et que si les uns avaient beaucoup plus queeela de revenu , c'est que les autres avaient beaucoup moins.

Je ne sais pas trop comment ils s'arrangeaient pour qu'on put vivre avec beaucoup moins que 40 écus par an; mais je sais que la société entière ne vil point sur le produit net de la société, mais sur le produit brut, c'est-à-dire, sur la valeur entière des produits de la société, sans défalcation. Un producteur en particulier, un fermier par exemple, ne regarde comme produit net que les profils qui lui restent après qu'il a satisfait son propriétaire et ses domestiques. Mais ce qu'il leur paie, compose leurs profits; c'est une pari de la valeur produite dont le fermier fait l'avance au moyen de son capital circulant, et dont il est remboursé par la vente qu'il fait du produit; c'est un revenu que l'ouvrier touche à aussi bon droit que le pro-

» mage est plus petit ou plus grand, selon l'éten-

* due de ces pouvoirs, selon la fertilité naturelle

* ou acquise du sol. C'est l'ouvrage de la nature

* qui est payé en sus de ce qui peut être considéré » comme le travail productif de l'homme 1 * 3. » Chaque fois qu'il parle des produits d'une nation, il les désigne toujours pur ces mots : les produit» du »nl et du trarail du pays. Il reconnaît dans plusieurs endroits que ce qu'il appelle le profit, la rente du propriétaire foncier (rent) , fait une partie intégrante du prix des choses; et

dans d'autres endroits, il établit que le prix des choses ne représente que le travail qu'on a employé à leur création. C'est une des parties les plus louches de la doctrine de cet auteur.

Quant au service que rend le capital dans les opérations productives, bien qu'il soit tout-à-fait analogue au service du sol, bien qu'il se fasse payer par les intérêts que le capitaliste retire de ses avances, Smith méconnaît entièrement ce service, ou le confond avec le service industriel de l'entrepreneur d'industrie.

D'autres ont prononcé plus nettement que le travail seul est productif, et que par conséquent aucun produit, aucune valeur ne naît de l'action d'un fonds de terre. Voici ce que M. de Tracy dit sur ce sujet dans son Commentaire »ur l'Esprit des Lois. Je le cite afin de vous rendre juges de ses raisons.

u Dans nos facultés, dit-il, consistent tous nos » trésors; l'emploi de ces facultés, le trarail, est » la seule richesse qui nit par elle-même une va- •» leur primitive, naturelle et nécessaire, qu'elle *> communique à toutes les choses auxquelles clic » est appliquée. .«Je remarquerai d'abord que ccci n'est encore qu'une assertion, que c'est précisément le point qu'il s'agit de prouver; et qu'il ne f peut par conséquent servir de fondement à une preuve. Dans tous les cas je prendrai la liberté de représenter à l'estimable auteur qui a substitué tant d'idées justes aux brillantes erreurs de Montesquieu, que le travail n'est pas la seule richesse qui ait par elle-même une râleur primitive et né -

priétaire touche le fermage. On en peut dire autant de tous les frais de production. Ils n'ont été qu'un moyen de distribuer, entre tous les producteurs, la valeur entière de la chose produite. La valeur entière de toutes ces choses a donc servi à payer des pro-

fits à quelqu'un. Donc les profits de tous les producteurs ensemble, ont égalé la valeur brute de tous les produits. J'ai déjà eu occasion de vous faire cette démonstration essentielle. Les produits de l'industrie agricole, sans reprises, sans déduction, vont donc à ceux qui y ont coopéré; et je mets toujours dans ce nombre le propriétaire du sol et celui du capital qui se trouvent y avoir coopéré par le moyen de leur instrument.

Le système des économistes du dix -huitième siècle est maintenant complètement abandonné, et je ne connais plus une seule personne qui le soutienne *. Je n'en parle que pour vous mettre en état de comprendre plusieurs ouvrages qui ont été écrits «la ns ce système, et de discerner leurs erreurs, au milieu desquelles on rencontre des vues excellentes et des faits intéressans *,

Nous retrouverons encore sous nos pas les économistes de Quesnay et bien d'autres erreurs; et il ne faut pas regarder les réfutations que je suis obligé d'en faire, comme superflues. Outre qu'elles font bien entrer les principes dans la mémoire, en les montrant sous diiférens jours, elles mi'llent en garde contre des assertions souvent reproduites par «les gens «jui s'imaginent qu'elles sont restées sans réponse.

Adam Smith, de son c«îté, croit que tout produit représente un trarail , récent ou ancien, et ne vaut que ce que ce travail a coûté. Il établit que chaque produit donne à son possesseur le droit et le moyen de réclamer et d'obtenir en échange (to c ommand) une quantité de produits ayant exigé le mémo travail : et néanmoins il reeonnaît à la terre un pouvoir productif indépendant du travail humain. « Le fermage, dit-il, p«»ut être regardé o comme le produit «les pouvoirs «le la nature, dont ** le propriétaire prèle l'usage au fermier. Le fer-

1 J’ai lu cependant, en 1826, l’ouvrage d’un Alle-

mand, M. Schmal/., où la doctrine des économiste» du dix-huitième siècle obtient In préférence sur celle de Smith ; de même qu’au commencement de ce siècle, un auteur reproduisit le système de Ptolémée aux dépens de celui «le Co|>ernic. Le tout provient d'une instruction incomplète.

* Les œuvres de Turgot, en 9 vol. in-8°, sont un précieux dépôt de faits et de vue» de bien public. Les écrits polémiques de Morellet méritent d’être lus. Les nombreux articles de Dupont de Nemours renferment beaucoup de détails curieux; j’ai moi-méine des lettres de cet excellent homme, où il voulait me convertira la doctrine de Quesnay, et qui sont extrêmement intéres-

santes. I-'niin le dernier économiste français du dix-huitième siècle, Germain Garnier (depuis sénateur et marquis), a donné un Abrégé élémentaire des Principes de l'Kconoinie politique, où, au milieu de quelques-unes de» opinions de sa seete, il se trouve des principes incontestables. Il a de plus fait des recherche» pleines d’érudition sur les monnaies des ancien». Il a traduit Smith, à l'ouvrage duquel il a joint de» notes savantes ; il a par conséquent traduit la réfutation du système du produit net , et n'a point été convaincu! Fontenelle n’at-il pas soutenu jusqu'à la lin les tourbillons de Descartes ?

5 Livre 11, cbap. 5.

DES SYSTÈMES RELATIFS A LA PRODUCTION TERRITORIALE

cetsaire. C’est ici le travail île l'homme dont il est question; or le travail de la terre, celui des animaux et des machines, ont une

valeur aussi, puis* qu'on y met un prix, qu'on l'achète.

Je défriche un bois; je vends la coupe des arbres sur pied : ces arbres ont une valeur avant qu'aucun travail humain y ait été consacré.

Un faiseur de bas au métier qui n'est pas assez riche pour avoir un métier à lui, le loue, et en paie 50 francs de loyer tous les ans : n'achctc-t-il pas, au moyen de ces 50 francs, le travail que ce métier peut exécuter dans l'année? Son gain total se monte par supposition à 1000 francs; mais il faut en déduire 50 fr. qu'il a payés pour le service rendu par lemétier, pour ce que l'on peut appeler le travail du métier; il ne reste donc que 030 fr. pour le travail de l'ouvrier. Sa coopération dans la valeur produite a été évaluée 050 lr., et la coopération de l'outil 50 fr.

C'est f dira-t-on , le travail de V homme qui a fait l'outil f que l'on paie en payant son loyer. — Je ne saurais l'accorder. Le travail du constructeur du métier ne vaut, au plus, que le prix d'achat de cet instrument; le prix du loyer est autre chose, de même que le loyer d'une terre est autre chose que le prix d'achat de la terre. Que l'on suppose, ce qui est ordinairement le cas, que l'entretien du métier soit à la charge de l'ouvrier qui le prend à loyer, les dépenses qu'il fera pour le réparer pourront passer pour le remboursement d'une partie de sa valeur primitive; mais ces dépenses ne le dispenseront point du loyer qui est le prix du service rendu par un capital servant à la production sous la forme d'un métier.

Je suis doue fondé à dire que, dans l'exemple cité, sur une valeur produite de 1000 fr., 950 fr. ont été produits par l'ouvrier, et 50 fr. par l'instrument. Or, c'est cette coopération de l'instrument

que j'appelle le travail du capital , cl j'en conelus que le fruit de cc travail est une richesse produite qui n'est pas le Iruit du travail de l'homme. Le travail humain n'est donc pas la seule richesse qui ait une valeur primitive et nécessaire.

Continuons à examiner les motifs de M. de Tracy :

« Plus frappés de la force végétative de la na- » turc (qui semble faire «les créations en faveur de » l'agriculteur) que des autres forces physiques à » l'aide desquelles s'exercent les autres travaux, » les économistes du dix -huitième siècle sc sont » persuadé qu'il y avait là un véritable don gra- » tuit de la part de la terre, et que le travail qui • le provoque mérite seul le nom de productif, » sans faire attention qu'il y a aussi loin d'une n botte de chanvre à une pièce de toile, que d'un » paquet de chcnevis à une botte de chanvre , et n que la différence est tout-à-fait du même genre : » c'est toujours le travail employé à la transmuta- » tion. »

M. de Tracy a raison contre les économistes, lorsqu'il dit, comme chose certaine, que le travail qui change de la graine de chanvre en filasse, n'est pas plus productif que le travail qui change de la filasse eu toile, en supposant la même augmentation de valeur dans les deux cas; mais je crois qu'il a tort lorsqu'il prétend qu'il n'y a rien de gratuit dans la coopération du sol. La terre fournit gratuitement à sou propriétaire cette coopération (que nous avons nommée service productif du sol) ; et le propriétaire ne la cède pas gratuitement au fermier qui h son tour la fait payer au consommateur. Le consommateur d'une botte de chanvre paie donc l'action du fonds de terre, aussi bien que les travaux des cultivateurs.

Je continue à citer M. de Tracy, parce que cette discussion éclaircit complètement la matière, et que son opinion, soutenue depuis en Angleterre par des auteurs recommandables tels que M M. Ricardo, Mill , Macculloch, et d'autres, a fait quelque impression sur beaucoup d'esprits qui n'ont peutêtre pas envisagé la question sous toutes ses faces.

«Le préjugé d'une production gratuite de la part » de la terre, dit M. de Tracy, a si bien tout em- » brouillé, et a jeté de si profondes racines dans » les esprits, qu'il est devenu très difficile de s'en

• débarrasser entièrement. Le savant et judicieux » écossais, Adam Smith , a bien vu que le travail » est notre seul trésor, et que tout ce qui compose » la masse des richesses d'un particulier ou d'une » société, n'est autre chose que du travail nccu- » mulé, parce qu'il n'a pas été consommé aussitôt

• que produit. Il a reconnu que tout travail qui n ajoute à cette masse de richesses, plus que n'en n consomme celui qui l'exécute, doit être appelé

» productif. Cependant il croit voir dans la

» rente de la terre , encore autre chose que ce qu'il » appelle les profit » d'un capital. Il la regarde

• comme un produit de la nature.

bM. Say (je supprime ici les qualifications beau- » coup trop flatteuses dont M. de Tracy a la bonté » d'accompagner mou nom) prononce sans hésiter n qu'un fond* de terre n'est qu'une maêkine ; néau- » moins, entraîné par l'autorité de scs prédéces- » scurs , qu'il a si souvent corrigés et surpassés,

» ou peut-être dominé seulement par l'empire de b l'habitude et de je ne sais quel prestige, M. Say » lui-méme revient ensuite à se laisser éblouir par n l'illusion qu'il a détruite le plus complètement " possible. Il s'obstine à regarder un fonds de » terre comme un bien d'une nature tout-à-fait » particulière, son service productif comme autre » chose que l'utilité d'un outil, et son fermage n comme different du loyer d'un capital prêté; en- » fin il prononce encore plus formellement quo « Smith, et même en le discutant, que c'est de l'ac - » tion de la terre que naît le profit qu'elle donne à y son propriétaire. •

DES SYSTÈMES RELATIFS A LA PRODUCTION TERRITORIALE

M. de Tracy ajoute que dans cette manière de voir tout est embrouillé et sophistique dès le principe, et que l'on ne peut plus se faire, sur tous ces objets, que des opinions arbitraires et incohérentes. Tel est le jugement qu'en porte M. de Tracy j mais je suis plus coupable encore qu'il ne dit, car j'attribue le pouvoir de produire, non-seulement à cet instrument que nous nommons un fonds de terre, mais à la charrue, aux chevaux, aux brebis, à tous ces instruisons que nous nommons un capital. Il me rend la justice de convenir que je regarde le sol comme autre chose qu'un outil, et son fermage comme autre chose que comme un intérêt de capital prêté : c'est une concession que je ne mérite point. Je distingue le capital du fonds de terre, pour l'amour de l'analyse; du reste j'établis que le capital produit aussi bien que h fonds de terre j et que ce qu'on est obligé de payer pour obtenir le concours du capital, nous donne la mesure de Futilité dont il est dans la production; de même que ce que l'on paie pour obtenir le concours du terrain, et ce que l'on paie pour obtenir le travail in-

dustriel, nous donnent la mesure de la quantité d'utilité produite par eux, c'est-à-dire la quotité de leur production.

En elTct, si le concours d'un champ, si le concours d'un capital, sont aussi indispensables pour obtenir un produit que le concours d'uu ouvrier; s'il n'y' a aucun autre moyen plus économique d'obtenir un produit 1 ; si le consommateur qui achète ce produit, trouve en lui une utilité suffisante pour qu'il consente à^embourser tous les frais de production que ce produit a nécessités, pourquoi n'en conclurait-on pas que les services de tout genre dont le paiement a constitué les frais de sa production, sont productifs *?

Ce n'est donc pas le travail tout seul qui produit, et dans le prix courant des choses, il y a donc une portion de valeur qui excède celle du travail qui a concouru ô les créer.

David Ricardo qui a publié, en 1817, des Principes d'Èconomic politique, adopte la doclriuc de Smith sur ce point que (sauf dans les choses qu'il ne dépend pas de l'homme de multiplier à volonté, et auxquelles leur rareté sans remède, peut accidentellement faire mettre un très haut prix) les choses ne valent que la peine, le travail qu'elles ont coûté; que la quantité de travail fixé, réalisé dans un produit, détermine seule sa valeur échangeable*; cl conséquemment que la terre ne produit aucune valeur. Voici le raisonnement dont il appuie cette proposition.

' 11 nr faut pas oublier que si le terrain, si le capital n'avaient pas de propriétaires qui se fissent payer le concours de ces iustrumen», on n'aurait pas leurs produits à meilleur marche puisqu'on ne les aurait pas du tout plus liaut, u* partie, cliap. i, page toi.

Il suppose un pays tout neuf et où il se présente plus de terres qu'on n'en peut cultiver. On commencera, dans ce pays, par cultiver les terres les plus fertiles et les mieux situées; et leurs produits auront une valeur égale aux avances en travail et en capital, que leur culture aura exigées; mais le service rendu par le sol ne sera pas payé, aussi long-temps qu'il existera des terres également fertiles non encore cultivées; car celles-ci pouvant être cultivées sans exiger la dépense d'un loyer, l'entrepreneur qui aurait cette dépense à supporter, ne pourrait soutenir la concurrence de ceux qui ne la paieraient pas. Cependant les hahilans se multiplient; ils croissent en aisance; et le produit des meilleures terres ne suffit plus à leur consommât ion. Alors le prix des produits terrritoriaux, du blé si vous voulez, s'élève au point qu'il convient «le cultiver les terres de seconde qualité.

Celles-ci, avec le même capital, le même travail, ne rendent que DO boisseaux sur le même espace où les terres de première qualité rendent 100 boisseaux. Dès cet instant les propriétaires des terres de première qualité peuveut obtenir un fermage; car si un cultivateur trouve son compte à exploiter un terrain qui ne rapporte que 90 boisseaux, un autre trouvera son compte à payer un loyer de 10 boisseaux pour être autorisé à exploiter un terrain qui en rapporte 100; en effet, après avoir payé 10 boisseaux au propriétaire, il lui en reste 90 dont le prix suffit pour lui rembourser toutes ses autres avances, en y comprenant ses profits.

Si la population et le prix du blé augmentent encore, on pourra trouver du profit à cultiver des terres de troisième qualité; c'est-à-dire, celles qui ne rapportent que 80 boisseaux. Alors les propriétaires des terres de seconde qualité pourront trouver à les louer moyennant un fermage de 10 boisseaux, et les propriétaires

îles terres de première qualité pourront louer les leurs moyennant un fermage de 30 boisseaux; puisque après avoir payé 20 boisseaux il en restera 80 aux fermiers, c'est-àdire, le même produit que l'ou tire des terres de troisième qualité.

On peut ainsi continuer la supposition jusqu'aux terres de quatrième et cinquième qualité, jusqu'à ce qu'elle représente l'état réel du pays dont on s'occupe.

Cette manière de décrire les faits est exacte; les choses se passent ainsi, et la remarque en a été faite dès long-temps. Adam Smith a consacré une partie considérable de son livre à rechercher les cas où les terres rapportent plus ou moins de pro-

• Toute valeur reconnue est une richesse; et le service du sol et celui du capital ont une valeur reconnue, puisqu'on consent à les payer. (A' oyez irc partie, cliap. n, P»g" 37-)

* Page 5 de l'édition anglaise.

DES SYSTÈMES RELATIFS A LA PRODUCTION TERRITORIALE

fits, en commençant par celles qui n'en donnent point *. Il trouve que le fermage {rent) varie nonseulement en raison rie la fécondité do la terre, mais en raison de sa situation et des circonstances de la société il n'y a donc rien de neuf dans l'observation de Ricardo. Les conséquences qu'il en tire sont-elles plus neuves? C'est ce que nous allous voir.

Voici scs expressions : « Si le prix élevé du blé » était Tcllet et non la cause du profit foncier

• (ren/), le prix serait plus haut ou plus bas, se- » Ion que le profit foncier aurait élevé ou non, et » le profit foncier formerait une portion du prix.

• Mais le blé résultant d'un plus grand travail, ® est le régulateur du prix du blé; et le profit fon-

• cier ne fait pas partie, ne peut pas le moins du

• monde fnire partie du prix du blé. « Et il ajoute en note : « Ce principe, bien entendu, est selon » moi de la plus haute importance dans la science » de l'économie politique s. ®

Or, il est facile de voir que ces paroles de l'estimable auteur ne sont qu'une autre manière d'exprimer cette vérité, que les besoins de la société sont la cause de la demande qu'on fait des produits quels qu'ils soient 4; et que la demande est cause du prix qu'on y met, pourvu que ce prix suffise pour payer les frais de production ; car si le prix courant ne s'élève pas assez pour payer les frais, le produit u'a pas lieu. Cette doctrine est exprimée partout dans mes ouvrages et découle au surplus de celle d'Adam Smith.

Il en résulte que le profit foncier ou le fermage qui représente en général le profil foncier, fait partie des frais de production, et par conséquent du prix des choses, de la même manière que tous les autres frais de production, ni plus ni moins. Les difficultés que nous éprouvons pour jouir «les produits qui nous sont nécessaires, en élèvent le prix, sans quoi nulle chose ne nous coûterait plus cher que l'eau et l'air. Dès-lors les hommes qui ont vaincu ces difficultés, ne nous cèdent les produits

* Richesse des N ut ions. Ht. X, chap. (|, part, i et a.

* Dès la première édition de mon Traité d'Kconomie politique, publié en iâo3, quatorze ans avant la première édition de l'ouvrage de lticardo, j'avais assigné, d'après Smith, comme le» cause» du profit forcier (rent), la position du terrain, sa fécondité et la richesse du pays où U se trouve placé. Voyez ire édit., tome it , page 307.

1 PrincipUs tf Political Econornjr and Taxation , 3* édition anglaise, page 67.

4 On peut remarquer à ce sujet que Ricardo, en reconnaissant implicitement que ce sont les besoins de la société qui font raouter le blé assez haut pour que son prix suffise à payer des travaux et de» fermages plus élevés, dément uuc doctrine à laquelle il tient beaucoup ; c'est que la proportion entre l'offre et la demande n'a point d'influence sur les prix, et que ce sont

qui en résultent, qu'autant que nous leur donnons en échange des produits où des difficultés équivalentes ont été vaincues *. C'est en ce sens que les frais «le production font partie du prix où montent les produits, quoique la cause primitive de ce prix soit le besoin que nous en avons, la satisfaction qui résulte «lu leur consommation. C'est ce besoin, c'est cette satisfaction qui nous déterminent à faire les sacrifices sans lesquels ou ne peut obtenir un produit, soit directement, soit par voie d'échange. En tout pays il se trouve des terres qui ont dilTérens degrés de fertilité, depuis celles dont on ue saurait tirer aucun fermage, jusqu'il celles dont on paie le plus haut loyer. Le froment qui pousse sur les plus mauvaises ne se paie pas plus cher que celui qui pousse sur les meilleures, parce que les frais de production sont les mêmes pour le froment quoiqu'ils se composent d'élémens diflerens. Le froment produit sur les mauvaises terres, coûte beau-

coup en main-d'œuvre, en engrais, etc. Le froment produit sur les bonnes, coûte moins en main-d'œuvre et plus en fermage 6. Ces frais, du reste, quoique appartenant à des causes différentes, sont de même nature quant au prix. La question de savoir s'ils font partie «lu prix, ou s'ils n'en font pas partie, quoiqu'on ne puisse pas se dispenser de les payer, est une questien de pure abstraction, dont la solution u'influc en rien sur la pratique. Les conséquences qu'on en lire sont d'autres abstractions, comme, par exemple, que le prix n'est jamais déterminé par la nécessité de payer un fermage, mais par la nécessité «le donner une certaine quantité de travail pour faire naître tout le blé dont les consommateurs ont besoin; et sur cesabstractions ou fonde des principes, comme celui qui veut que les frais de production consistent toujours dans le salaire d'un travail et nullement dans le service d'un fonds de terre, ou «l'un capital, quoique le concours de ces agens soit indispensable, et quoique le droit de propriété, reconnu pourtant nécessaire, donne aux propriétés seul* frais de production qui déterminent le prix courant.

5 La nécessité d'arheter d'un propriétaire le droit de faire travailler »a terre, et la nécessité d'acheter d'un manotivrier le droit de le faire travailler lui-même, sont des difficultés du même genre, et méritent également d'être rangée» parmi les dépenses que nécessite la production.

* Ou peut voir en plusieurs endroits de cet ouvrage, et notamment dans tou» ceux où il est question de la propriété foncière, que l'appropriation des terres est une nécessité, une difficulté «jui ue peut être surmontée <|u*cn reconnaissant un propriétaire, en lui payant un fermage, et que malgré le fermage, le blé

coûte moins cher de cette manière que s'il n'y avait ni propriétaire, ni fermage.

taires le droit de l'aire paver ce concours aussi incontestablement qu'il donne au manouvricr le droit de se Taire payer son travail.

Il me semble donc que les observations de cette nature faites par Ricardo, exactes quant au Tond, ne sont pas neuves, quoiqu'elles décèlent souvent une sagacité peu commune et soient revêtues d'une heureuse expression. A l'égard des conséquences que l'auteur en tire, il me semble que ce sont des abstractions qui n'apprennent rien et ne sont pas susceptibles d'applications utiles. J'avoue que je n'ai pas vu là-dedans cette soi-disant découverte dont quelques écrivains ont fait tant de bruit >. Tout en Taisant le plus grand cas du mérite personnel de Ricardo, en regardant comme très précieux les dévcloppemens qu'il a donnés à uu grand nombre de vérités économiques, et quoique ayant moi-même beaucoup profité de ses vues lumineuses sur la théorie des monnaies, je ne peux souscrire à toutes ses doctrines, et crois qu'il a quelquefois conclu les laits de ses raisonnemens, au lieu de remonter, par l'analyse et le raisonnement, des Taits à leurs causes.

D'autres publicistes, voulant prouver que le proprietaire foncier lui-même ne doit rien aux forces productives du sol , ont prétendu qu'un Tonds de terre ne vnlait que par son défrichement, et que le fermage u'était jamais que l'intérêt d'un capital avancé. Lorsqu'un homme, disent-ils, a tout à la fois de l'argent à placer

et des terres à mettre en culture, quel est son calcul? Il estime ce qu'un défrichement, une amélioration, un bàLiracnt d'exploitation pourront lui rapporter. Si le rapport lui donne simplement l'intérêt de son avance, et même à un taux modéré, il préfère ce placement h tout autre, parce qu'il le regarde comme le plus solide de tous; et comme un semblable raisonnement a dû être fait à toutes les époques, on n'a jamais considéré le revenu foncier que comme l'intérêt d'un capital, et le fonds de terre lui-même autrement que comme un capital engagé.

Ce raisonnement assez spécieux n'a pourtant quelque fondement que lorsque la demande des produits agricoles ne s'élève pas au point de donner une valeur aux forces productives du sol, indépendamment du prix qu'elle met à l'action des capitaux et de l'industrie qui le sollicitent. Du moment que les besoins et les richesses de la société sont tels, qu'elle consent à payer les produits à un prix qui excède la valeur des avances et l'intérêt du capital engagé, alors le propriétaire lait valoir

• M. Macetdloeh a été jusqu'à dire que les recherches de David Ricardo ont été les plus importantes et les fondamentales qu'on ait faites dans la science de la distribution des rirhrsses. This is of ail others , the most important, as it is the most radical inqniiy, in the science of the distribution of xvealih (Encyclop. Rritau., art. Po~

son droit; il demande et obtient le prix de la coopération de son instrument ; de même que le propriétaire d'un terrain qui se trouve enveloppé dans les agrandissemens d'une ville croissante, vend son terrain ou en tire un loyer, bien qu'il soit absolument nu. Un fonds de terre a la faculté de développer des végétaux ou de porter des maisons; mais cette faculté n'a une valeur que là ou

l'on a besoin d*cn faire usage. Le sol alors devient un instrument dont le service acquiert du prix, de même que la coopération des autres iiistrumcns de l'industrie, de même que les facultés industrielles elles-mêmes. Si, grâce aux progrès de la société, un fonds de terre absolument nu, a une valeur vénale ou locative, le propriétaire auquel il appartient ne se contente pas d'en retirer seulement le remboursement, ou l'intérêt du capital qu'on y répandra. S'il s'agit d'y construire un bâtiment, il n'en fera la dépense qu'autant que le loyer lui rapportera un revenu pour le fonds indépendamment de l'intérêt de son capital. Il y a donc un produit résultant des seules facultés productives du fonds de terre, quand les besoins de la société réclament leur concours. De ce que ces facultés ne produisent pas dans certains cas, il ne faut pas conclure qu'elles ne sont productives dans aucun cas. Si un homme habile se trouve jeté dans un désert où son talent ne peut être apprécié de personne, il pourra n'avoir aucune valeur; mais si la civilisation arrive jusqu'à lui et l'entoure, son travail pourra acquérir un très haut prix et ses journées être chèrement payées. Serait-on fondé à dire que son travail n'est pas productif, parce qu'à une certaine époque, ce genre de travail n'avait dans le même lieu aucune valeur?

M. Buchanan, qui a publié à Édim bourg un Commentaire sur l'ouvrage de Smith, reconnaît que le profit du propriétaire foncier qu'il cède au fermier sous le nom de fermage (ren/) naît du haut prix où les besoins de la société portent les produits ruraux ; mais il ne voit dans ce profit que le résultat du monopole que les lois sociales attribuent au propriétaire. U pense que sans ce monopole le blé coûterait moins cher. « Le haut prix » qui donne lieu au profit foncier, dit-il * , tandis » qu'il enrichit le propriétaire qui vend des pro- » duits agricoles, appauvrit dans la même pro-

» portion le consommateur qui les achète. C'est » pourquoi il est tout -à-fait peu exact de consi- « dérer le profit du propriétaire foncier comme » une addition au revenu national. » Ainsi voilà

litical Economjr). Le même auteur, en raison de cela , a représenté l'apparition, en 1817, de l'ouvrage de Ricardo «té plus haut, rom me formant une ère nouvelle et mémorable dans l'histoire de la science. (A discourse on the science oj' palUical economy, page 65.)

* Tome iv , page x 34 . de l’édition anglaise.

Digilized by Googl

la seule valeur que les anciens économistes regardassent comme un revenu , à laquelle on refuse même le nom de revenu. Le même auteur dit dans un autre endroit : a Le revenu dont un consomma*

* tcur paie ce qui constitue le profit d’un terrain, » existe dans les mains du consommateur dès « avant l’achat du produit. Si le produit coûtait » moins (c’est-à-dire si le consommateur n’avait » pas le profit foncier à payer), la valeur de ce » surplus demeurerait entre ses mains et y forme-

* rail une matière imposable tout aussi réelle que » lorsque, par l'elfe t du monopole, la même va- » leur a passé dans les mains du propriétaire fon-

* cier On voit que, selon cette doctrine, le monopole de ce dernier n’aboutit qu’à lui donner le droit d'augmenter les frais de

production aux dépens du consommateur. On en tire subsidiairement la conclusion que le travail seul est réellement productif et peut apporter une valeur entièrement nouvelle dans la société.

Voici ce qu'on peut lui opposer.

Le monopole qui fait simplement passer del'argent, une valeur quelconque , d'une poche dans l'autre, est celui qui n'ajoute aucun degré d'utilité à une marchandise. Le spéculateur qui accapare tous les blés d'un canton, et qui se prévaut ensuite de la faculté qu'il a seul de vendre du blé, pour faire payer 23 francs ce qui lui en a coûté 20, ne donne rien de plus à la société que ce qu'il en a tiré; c'cst-à-dire qu'il lui vend une marchandise absolument pareille à la marchandise qu'il lui a achetée. Seulement, à la suite de cette opération, il sc trouve avoir fait passer de la poche du consommateur dans la sienne, 5 francs, plus ou moins, par chaque hectolitre de froment. Mais ce n'rst point là l'opération qu'exécute un propriétaire foncier par le moyen de son instrument, qui est une terre. Cet instrument reçoit les matières dont se compose le blé dans un état, et les rend dans un autre. L'action de la terre est une opération chimique d'ou résulte pour la matière du blé une modification telle, qu'avant de l'avoir subie, elle n'était pas propre a la nourriture de l'homme. Le sol est donc producteur d'une utilité ; et , lorsqu'il la fait payer sous la forme d'un profit ou d'un fermage pour sou propriétaire, ce n'est pas sans rien donner au consommateur en échange de ce que le consommateur lui paie. Il lui donne une utilité produite, et e'est en produisant celte utilité que la terre est productive, aussi bien que le travail.

Je sais fort bien qu'il y a beaucoup d'autres utilités que nous devons à l'action des forces naturelles, et que la nature ne nous

fait pas payer,

•Tome ni, page aîî.

a Une loi qui, sans reconnaître la propriété du fonds, reconnaîtrait seulement comme propriétaire de la récolte celui qui aurait fait les avances , ne serait pas

comme la force productive qui crée et amène des légions de poissons sur nos cdtos et dans nos filets; mais de ce qu'il y a des agent naturels qui ne sc font pas payer, s'ensuit-il que les ngens naturels appropriés ne produisent pas? Nous devons tâcher de faire produire autant que possible, par des agens gratuits, les utilités dont nous avons besoin; mais nous ne saurions jouir de cet avantage relativement aux terres. Pour qu'elles puissent produire la quantité de blé que réclament les besoins de la société, il faut qu'elles soient cultivées; la culture exige «les travaux, des avances dont on ne serait pas remboursé , si celui auquel on les doit n'avait pas la jouissance exclusive du produit ». Le blé qui serait le résultat du hasard ou de la force, serait bien plus rare et bien plus cher. L'appropriation «les terres est un moyen perfectionné d'obtenir leurs produits au meilleur marché; c'est une façon pour ainsi dire donnée par un propriétaire; en supposant qu'elle occasionne quelques frais de production par-delà le salaire des travaux et l'intérêt du capital , il n'y a aucun autre moyen d'obtenir le même avantage à meilleur marché ; mais ail fait les terres u'auraient pas de propriétaires, et les cultivateurs ne paieraient point de fermage, que nous n'aurions pas les blés à plus bas prix. Les cultivateurs, pour fournir la même quantité de cette denrée, seraient obligés de cultiver même fes terres qui maintenant ne remboursent que les frais de culture. Les produits de ces terres-là règlent le prix «le toutes les autres. Davhl Ricardo

l’a fort bieu démontré; dèslors, si un propriétaire foncier ne prenait pas part au profil qu'il y aurait à faire sur les bons terrains, ce seraient les cultivateurs qui profiteraient de ce gain, et les produits ruraux seraient tout aussi chers. Ainsi, quoique le fermage ou le profit du propriétaire foncier fasse partie du prix du blé, ce n’est pas cela qui rend le blé plus cher. Toute autre manière d’obtenir la quantité de blé «lont la société a besoin, serait encore pins dispendieuse.

M. Mallhus pense que la source du profit foncier cl du fermage qui en est la suite, n’est pas dans le monopole établi en faveur «les propriétaires fonciers, mais dans la faculté qu’a la terre de fournir plus de subsistances qu'il n’en faut pour alimenter les hommes <{ui la cultivent. C’est avec cet excédant dévolu au propriétaire qu’on peut acheter les travaux qui s’appliquent à tout autre objet que les terres. CYst, comme on voit, une doctrine qui rentre jusqu’à un certain poiut dans celle des anciens économisas. Elle ne détruit point celle

praticable. Qui déciderait du droit de mettro en culture? Comment s'arrangerait»*)* pour la rotation des cultures, pour les Idtimeus d’exploitation, etc.?

DES SYSTÈMES RELATIFS A LA PRODUCTION TERRITORIALE

qui regarde le profit foncier comme le fruit d’un monopole. Les terres, ou du moins les bonnes, et même les médiocres, produisent plus que les avances qu'exige la culture. On n'en doute pas. Mais n’est- ce pas en vertu d’un privilège exclusif que le propriétaire jouit de ce surplus, ou le transmet, moyennant un loyer, à son fermier?

Ces controverses , qui dégénèrent en des disputes de mots, ont le grave inconvénient d'ennuyer inutilement le lecteur ou l'auditeur, et de lui faire croire que les vérités dont se compose la science de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est impossible de se mettre d'accord. Mais ce n'est point cela : les vérités inattaquables de l'économie politique ne reposent nullement sur des points de droit, toujours plus ou moins sujets à discussion, suivant le jour sous lequel on les envisage. Elles reposent sur des faits qui sont, ou no sont pas. Or, on peut parvenir h dévoiler entièrement un fait et ses conséquences : c'est là-dedans que consistent les véritables progrès de cette science.

Dans le sujet qui nous occupe, le fait est, selon moi, qu'il y a dans du blé une utilité que l'industrie, sans le concours d'un champ, ne parviendrait jamais à créer. En vendant du blé à un consommateur, on ne lève donc pas un tribut sur sa bourse; on lui livre pour son argent une utilité, source d'un légitime revenu. De vrai, si le champ n'appartenait à personne, et si le fermier ne payait aucun loyer, cette utilité serait livrée gratuitement au consommateur; mais cette supposition ne saurait représenter un cas réel; car un cultivateur se battrait avec un autre pour labourer un champ qui n'aurait point de propriétaire, et le champ resterait en friche. Le propriétaire rend donc un service, puisqu'il concourt à ce que nous ayons du blé. Son service est commode pour lui, j'en conviens ; mais nous ne pouvons pas nous eu passer, et il n'y aurait point de propriétaires que nous n'achèterions pus les produits ruraux moins cher.

Quant à la question de savoir si les terres, saus aucun travail humain, sont productives, elle ne peut pas être la matière d'un

doute. L'allirmativc ne peut être disputée que par un abus de mots. 11 résulte pour l'homme des pouvoirs productifs de la terre, une utilité. Lorsqu'il n'est pas obligé de la payer, elle peut, de même que la lumière et la chaleur du soleil, passer pour une richesse naturelle; mais la terre ne saurait développer tout son pouvoir qu'au moyen de l'appropriation qui fait de ses produits des biens qu'il faut payer, et qui dès-lors sont des richesses sociales.

Il vadans le royaume de Naples, entre la chaîne de l'Apennin et la mer Adriatique, d'immenses plaines traversées par YOfante, l'ancien Aufide; c'est là que se livra la fameuse bataille de Cannes,

si fatale aux Romains. Lorsque plus tard les Barbares envahirent l'empire romain, ils ravagèrent cette plaine jusqu'alors très bien cultivée. La population disparut , et le terrain demeura la propriété des princes qui se succédèrent depuis lors dans le gouvernement du royaume de Naples. Le climat en est plus doux en hiver que celui des provinces voisines; de sorte que l'usage s'est établi d'y envoyer hiverner les troupeaux qui ont passé la belle saison dans les montagnes de la Fouille. Ce canton, que l'on appelle le Tavogliero di Pu glia, et qui n'a pas moins de 35 lieues de long sur dix de large, est abandonné aux seules productions spontanées de la nature, et la valeur de ces productions est représentée par un droit que les troupeaux, en y entrant, paient au gouvernement, à tant par tête de bétail.

Ce droit, qui est une espèce de location, représente bien certainement le pouvoir productif du sol, puisqu'il ne se trouve là aucun travail humain, aucun capital engagé, dont ou puisse payer un intérêt; et en même temps il faut bien que les propriétaires de

troupeaux y recueillent un avautage, puisqu'ils les envoient dans ce lieu sans y être forcés.

Cet exemple, en nous montrant que la puissance végétative de la terre peut, dans un certain état de la société, avoir une valeur indépendamment de tout capital répandu sur le sol, indépendamment d'aucun travail qui le sollicite, nous permet d'apprécier combien un capital, combien l'industrie augmentent les facultés productives du sol. Le droit que le gouvernement napolitain perçoit, dans celte circonstance, sur les bestiaux que l'on conduit dans le Tarogliere f rapporte, au dire de M. Castcllan *, 425,000 ducats (1 million 800 mille francs). Tel est le produit brut d'une province entière, qui, si elle était cultivée, pourrait rapporter 52 raillions de fermages aux propriétaires du sol; autant à peu près à ses locataires; en outre nourrir une population de travailleurs de deux à trois cent mille âmes ; et, indépendamment de cette production toute nouvelle, le gouvernement, qui ne retire que 1800 mille francs de celte province sous sa forme actuelle, si elle était cultivée, en tirerait quatre ou cinq fois davantage par des impôts, même modérés. C'est ce que ne manquerait pas de faire un gouvernement qui entendrait quelque chose à l'économie des nations. 11 trouverait facilement des compagnies qui feraient l'avance des capitaux, pourvu qu'elles eussent une hypothèque sur le fonds.

De semblables abus se font remarquer dans la province d'Estraraadurc en Espagne, où se nourrissent des mérinos voyageurs; aussi cette pauvre province, qui pourrait entretenir deux raillions

1 lettres sur l'Italie, tome xcr, page aoa.

d'habitans, selon Bourgoin, contient à peine ccnt mille feux.

N oas voyons aussi pourquoi la Tartarie et tous les pays parcourus par des tribus nomades sont si peuplés. Ils vivent sur les seuls produits spontanés de la nature; aussi, suivant l'observation qu'en fait M. Sismondi, lorsque Gcngis-Kan eut ravagé le Korasan, lorsqu'il eut renversé ses trois capitales, et que, selon son expression, son cheval put parcourir sans broncher l'espace qu'elles avaient occupé, quelques centaines seulement de Tartares purent vivre, eux et leurs troupeaux, sur le même terrain qui avait nourri tout un peuple. Il n'y restait pas l'ombre d'un capital; pas un cultivateur, pas un travailleur; et cependant le sol produisait encore, puisqu'il nourrissait ses dévastateurs.

CHAPITRE III

OU SERVAGE. DK LA GI.KBK.

Après avoir reconnu dans l'industrie agricole les services productifs, non-seulement de l'industrie, mais ceux des capitaux et des fonds de terre, quoique tous les trois aient été disputés par différentes sectes, nous pouvons porter un jugement plus éclairé sur les diverses manières dont ces trois agens sont mis en œuvre dans les entreprises agricoles.

C'est à la suite d'un contrat librement consenti qu'un entrepreneur de culture emploie des ouvriers qui conviennent avec lui d'un salaire; c'est par l'effet d'une convention qu'un propriétaire

qui ne veut paa faire valoir son bien lui-même, le confie à un fermier qui s'engage à lui payer une rente annuelle, ou bien à un métayer qui en partage avec lui les produits. Mais ces différentes manières d'exploiter les propriétés foncières, que nous voyons maintenant suivies dans les pays les plus riches de l'Europe, tiennent à un état de civilisation où le monde n'est parvenu que très tard. Sur trente h quarante siècles qu'embrassent les temps historiques, cc sont à peine les trois ou quatre derniers qui nous en fournissent des exemples. Auparavant les droits étaient trop mal établis et trop peu respectes, pour permettre des cxploitf-

* Œuvres de Turgot , tome v, page On a fait honneur au christianisme de l'abolition de Vesclavage, en cc qu'il a proclamé l'égalité native des hommes. Malheureusement les doctrines ne prévalent pas sur les intérêts. L'esclavage n'existait pas cher les peuples du Nord qui envahirent l'empire romain. Ils l'adoptèrent eu même temps qu'ils se firent chrétiens, et il prévalut eu Europe iaoo ans encore apres que le christianisme

fions qui ne fussent pas fondées sur la violence. Chez tous les peuples de l'antiquité les terres étaient cultivées par des mains esclaves. La victoire mettait à la disposition du vainqueur la terre et les personnes des vaincus. Ceux-ci, devenus esclaves, travaillaient par force. C'est là qu'il faut chercher l'origine de la servitude chez les modernes. Les Romains vaincus furent traités comme ils avaient, traite les peuples qu'ils avaient envahis. Un grand nombre de citoyens romains périrent dans les guerres ; plusieurs sauvèrent leur liberté en se jetant dans le sacerdoce et en convertissant leurs vainqueurs; quelques-uns se confondirent avec les conquérans; les familles des citoyens tombées dans l'indigence déclinèrent et disparurent; et, quant aux hommes qui

étaient déjà esclaves des Romains, ils devinrent la propriété des Goths et des Vandales : ainsi lurent nos ancêtres.

Mais cc n'est pas le tout d'avoir conquis à main armée des ouvriers esclaves : il faut en maintenir le nombre. Les populations esclaves ne se multiplient pas par elles-mêmes , parce qu'elles n'admettent pas la vie de famille si favorable à relèvement des enfans, et que l'éducation d'un petit esclave qui est une dépense pour le maître , jusqu'à ce qu'il soit en état de gagner sa subsistance, rend trop dispendieux cc mode de recrutement. Il faut donc toujours acquérir des esclaves par la guerre; mais, à mesure que les états s'agrandissent, cette abominable manière de se procurer des ouvriers devient toujours plus insuffisante. Il faut que les nations soient très petites, et que chaque bourgade, pour ainsi dire, fasse la (pierre à sa voisine, pour que leurs prisonniers sulliscnt à cultiver leur territoire; surtout si l'on considère que , pour réduire un céVtain nombre d'hommes en esclavage, il faut eu massacrer un certain nombre d'autres. C'est une observation de Tiirgot : « Que l'Anglev terre, la France et l'Espagne, dit-il , se fassent » la guerre la plus acharnée, les frontières seules » de chaque état seront entamées; et. cela par un » petit nombre de points seulement . Tout le reste

* du pays sera tranquille; et le peu de prisonniers n qu'on pourrait faire de part et d'autre, seraient

* une bien faible ressource pour la culture de cha- » cnne des trois nations *. n

Je ne pourrais, sans me livrer à des considérations historiques fort étendues , vous montrer par

fut généralement répandu; il s'y maintient encore en Russie et ailleurs. Il a été établi de propos délibéré par les nations très chrétiennes qui ont fait la conquête de 1* Amérique, et il n'y cessera que par l'effet purement temporel des intérêts qni ne permettront bientôt plu» d'introduire d'une manière dispendieuse, de» denrée» que l'on peut se procurer à meilleur compte d'une autre façon.

lia

DU SERVAGE DE LA GLÈBE

quels degrés insensibles ce genre d'exploitation a été abandonne. Cependant je vous en dirai quelques mots, pour que vous puissiez vous rendre raison des vestiges qu'on en trouve encore dans quelques parties de l'Europe.

Quand les seigneurs des terres, successeurs des conqucrans, se trouvèrent dans l'impossibilité de faire de nouvelles conquêtes et des esclaves à main armée, ils adoptèrent graduellement un système plus favorable h la formation des familles des cultivateurs; car n'ayant d'autre métier que celui des armes, et ne vivant que de leurs terres, quand le pillage n'allait pas bien, il fallait cependant que leurs terres fussent cultivées. Us accordèrent à leurs esclaves, qu'on appelait alors des serfs, un demi-affranclussement : ils leur permirent de cultiver pour leur compte une certaine étendue de leurs plus mauvais terrains ; et , pour prix de cette concession , ils leur imposèrent des carrées , c'està-dire, l'obligation de venir cultiver les terrains que le seigneur s'était réservés à lui-même. Les produits d'une partie de scs terres ser-

virent ainsi de salaire aux ouvriers qui cultivaient l'autre. Cette concession devint une propriété ; mais il ne fallait pas que le serf pût s'affranchir de l'obligation qui lui avait été imposée ; qu'il put vendre son lot et s'établir ailleurs; car alors le maître aurait donné sans équivalent une partie de ses terres. Le prix île cette portion de terre dont le maître avait laissé la jouissance au serf, était le travail obligé de ce dernier pendant certains jours de la semaine, et |H*ndant certains temps de l'année. Dc-là la serriiudo do la glèbe répandue dans presque toute l'Europe, qui attachait le serf à la terre, et dont nous avons eu des vestiges en France, jusque sous le règne de Louis XVI. Les moines de Saint-Claude avaient encore des serfs attachés h la glèbe, c'cst-à-dirc au sol; et c'est, comme vous savez, à la persévérance de Voltaire et à la fermeté d'un ministre citoyen , Turgot, (pie ces pauvres paysans durent leur entier affranchissement.

Ce mode de culture n'était pas très productif; car, pour beaucoup produire, il faut qu'un fonds de terre soit accru de beaucoup de valeurs capitales répandues sur le fonds; or, les seigneurs ctaicul de trop mauvais administrateurs et de trop mauvais économes, pour faire beaucoup d'accumulations sur les terres qu'ils s'étaient ré-

* Ou lit, dans fourrage de M. Storcli, que le comte de Berntorff avait des terre» qui, cultivées par des esclaves, lui rendaient J et 4 grains pour un; que, lorsqu'il eut affranchi ses esclaves, les mêmes terres lui rendirent 8 et g grain», et qu'il les loua en proportion.

M. Coxe, dans son Voyage en Pologne, rap|»orteque les terres du comte Zamooky, dans lesquelles il avait affranchi ses paysans, s'étaient améliorées au point de

servées. Les esclaves, retenus dans la misère par un aussi mauvais régime, en pouvaient faire encore moins sur leur portion. Le seigneur sc réservait, en outre, les meilleurs jours de travail dans l'année ; il obligeait le serf à venir faire sa récolte, tandis que celle du serf périssait sur pied, et que celui-ci n'avait plus, pour la recueillir, que des forces épuisées. D'ailleurs les ravages, effets inévitables des hostilités perpétuelles des seigneurs entre eux, l'oppression nécessairement exercée par des hommes armés, amis ou ennemis, ne laissaient subsister presque aucunes améliorations, quand il pouvait s'en faire.

Cependant la servitude de la glèbe fut un progrès sur l'esclavage simple, et il devait en entraîner d'autres. Beaucoup de seigneurs étaient appelés à s'absenter, soit pour guerroyer entre eux, soit pour visiter d'autres domaines, soit pour faire le voyage de la terre-sainte , soit pour habiter pendant une partie de l'année les villes, et jouir des arts qui commençaient à sc former. Leurs terres dépérissaient entre les mains de leurs serfs et des intendans envoyés pour les surveiller. Ils en abandonnèrent des portions à perpétuité, en sc réservant une rente perpétuelle, en denrées ou en argent, et en exigeant des possesseurs certains devoirs. Ceux qui recevaient ces terres sous la condition prescrite, devenaient propriétaires et libres sous le nom de tenanciers ou de vassaux. D'autres fois, quand les seigneurs étaient pressés par le besoin d'argent, les serfs achetaient tout d'un coup leur terre et leur liberté entière.

Enfin la servitude a été, dans certains cas, échangée contre une capitation, une redevance par tête; et c'est la condition à laquelle sont soumis actuellement la majeure partie des paysans de Russie. Us paient à leur seigneur une capitation, sous le nom

d'oàroc; et, au moyen de cette capitation, ils jouissent des produits de la terre. C'est pour cela que vousavez vu souvent la fortune des seigneurs russes évaluée d'après le nombre de leurs paysans; en achetant les paysans, on achète la terre sur laquelle ils vivent, et la capitation qu'ils sont tcuus de payer. L'impératrice Catherine faisait don à ses favoris d'un nombre de paysans plus ou moins grand. Mais de pareils dons ne sc font plus, et les atfranchissemens se multiplient. Dans ce cas, les ci-devant esclaves qui restent sur la terre en deviennent les fermiers *.

lai rapporter, 17 an* a pri s, un revenu triple de celui qu'elles rendaient lorsque le» laboureur» étaient esclave». Sans doute il ne faut pas attribuer cet excès de production entièrement a la supériorité du travail de l'homme libre sur l'esclave, mai» aussi aux accumulation.» faite» sur le sol; la production d'un capital s'était ajoutée aux augmentation» survenues dan» fa production de l'industrie et dan» celle du sol. Mais, sous le rc-

DES FAIRE-VALOIR , DES FERMES ET DES METAIRIES

Quant aux autre* redevances, aux censives, aux droits féodaux de toute nature, il y en a des restes en Pologne, en Hongrie, dons plusieurs états germaniques, et nous en avons eu en France jusqu'à la révolution.

Toutes ces différentes manières de foire valoir les terres sont incompatibles, non-seulement avec l'égalité des droits et le système représentatif, qui finira par être adopte chez toutes les nations civilisées; mais elles sont de plus incompatibles avec une industrie agricole perfectionnée. Celle-ci veut une garantie cflicacc de la propriété, et de grosses valeurs capitales accumulées sur les biens-fonds; c'est-à-dire, des bàlimens d'exploitation, des

chemins, des clôtures, dos irrigations, cl surtout de bonsapprovisioiniemens en tout genre, et de nombreux bestiaux. Or, de nombreuses bonifications et un mobilier considérable sont impossibles avec l'esclavage et avec les institutions qui en dérivent. Voilà pourquoi l'Europe était si peu peuplée et si peu puissante dans les temps féodaux. Il fallut une levée en masse de toute la chrétienté, pour s'emparer de la terre-sainte, dont la conquête aurait été achevée, de nos jours, par un simple démembrement de l'armée française en Égypte, si une autre puissance européenne n'était venue, avec sa flotte et ses munitions, au secours des Musulmans. Rien ne peut plus résister aujourd'hui aux forces d'un état européen , si ce n'est un autre état ^origine européenne. Charlcs-Quint, Je plus puissant potentat du monde, dans un temps qui n'est pas encore très éloigné de nous, Charles- Quint, qui trouva le moyen de faire tant de mal avec si peu de ressources, ne soutiendrait pas la lutte avec une de nos puissances du troisième ordre. A quoi faut-il attribuer ccs progrès? évidemment à une production supérieure, résultat d'institutions bien meilleures, ou, si l'on veut, moins vicieuses.

Ce sont ces effets que nous allons examiner.

CHAPITRE IV

DES FAI RK- VALOIR, DES FERMES ET DES METAIRIES

La manière la plus simple d’exercer maintenant l'agriculture, est celle du propriétaire foncier qui fait valoir lui-même son bien. Il réunit en lui seul les qualités de propriétaire, de capitaliste et d'entrepreneur d’industrie. Je dis qu'il est capitaliste,

gime de l'esclavage, ccs accumulations sont difficiles.

* Le service du sol peut être évalué par le fermage qu'on en tire lorsqu'il est loué à un fermier. Or, uue terre qui a coûté cent mille francs peut rapporter 3 à 4

parce que , lors même qu'il aurait emprunté les fonds dont il fait valoir son entreprise, il court toutes les chances bonnes ou mauvaises qui accompagnent l'emploi du capital; tout comme dans le cas même où sa terre est grevée d'hypothèques, il subit, toutes les chances qui accompagnent l'exploitation d'un fonds de terre, quoiqu'à vrai dire il n'en soit pas le propriétaire.

Dans ce cas un entrepreneur d'agriculture fait une assez mauvaise affaire. En effet, de quelles parties se compose le revenu d'un propriétaire foncier qui fait valoir? Du profit qui résulte du service productif du fonds de terre, du service productif que rend le capital employé sur la terre, et enfin du profit qu'on peut attribuer à ses soins personnels , et à scs travaux. Or, son bien étant grevé de dettes, il paie un intérêt qui excède facilement le profit qu'on peut attribuer au service du sol (; eu même temps, le capital qui sert à son exploitation étant, par supposition, emprunté également, et l'intérêt qu'il en paie excédant bien aisément le profit qu'on doit à sa coopération, il ne reste au cultivateur, pour tout revenu, que le proGt de ses travaux; et l'on sait combien les travaux agricoles sont peu payés?

Un propriétaire dans ce cas gagne moins que s'il vendait sa terre et se faisait fermier; car s'il était fermier, il ne paierait en fermage que la valeur du service que la terre est capable de rendre. Ccst, à différens degrés, la situation où se trouvent tous les propriétaires obérés. Il est vrai que de cette manière ils sont

assurés d'avoir un bien à cultiver et de jouir des améliorations, s'ils réussissent à en opérer; et, lorsqu'ils sont intelligens et actifs, ils peuveut regagner par leur industrie ce qu'ils perdent en intérêts.

S'ils ne savent pas améliorer, le meilleur parti qu'ils aient à prendre est de vendre leurs terres, ou des portions de leurs terres, et d'acquitter leurs dettes. Mais bien souvent la sotte vanité de paraître propriétaire foncier, lorsque dans la réalité on ne l'est pas; ou bien le désir de conserver un crédit qu'ou ne mérite guère, et de continuer à faire une dépense qui ne peut être soutenue qu'en contractant de nouvelles dettes; d'autres motifs encore empêchent beaucoup de propriétaires fonciers de libérer leur héritage. Il y a peu d'années qu'en France, le fondateur d'une caisse hypothécaire destinée à faire des avances aux propriétaires fonciers, fit des recherches dans les justices de paix et aux bureaux des hypothèques pour connaître le nombre de ceux qui se trouvaient grevés de

mille francs de fermage; et si le prix d'acliat a été emprunté, on peut facilement payer 5 ou G mille francs d'intérêts. On perd a à 3 mille francs par an sur le service du sol seulement.

dettes. Il assure qu'ils étaient dans la proportion de soixante sur cent

On ne peut réparer une si fâcheuse dissipation de valeurs foncières et capitales, que par des moyens contraires à ceux qui l'ont causé, c'est-àdire, par «les accumulations; et l'on ne peut accumuler qu'en améliorant les profils, ou en diminuant les dépenses improductives; en un mot, on n'accumule que par l'économie que

noue n'entendons pas assez, dit le maréchal de Vauban dans sa Dixmc royale.

La classe des propriétaires fonciers qui font valoir par eux-mêmes, comprend depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres, depuis ceux qui font valoir 4 ou 500 arpens à la manière des gros fermiers, jusqu'au petit propriétaire qui cultive à bras un arpent autour de sa cabane.

C'est dans cette classe que seconsorvent le mieux les mœurs et les habitudes nationales; ce qui n'est pas un avantage lorsque ces habitudes laissent beaucoup à désirer. Un pays, une province, où l'on est stupidemment attaché aux routines démontrées défectueuses par le raisonnement et l'expérience , une province où l'on préfère les procès et la chicane au travail, gagneraient assurément beaucoup à changer leurs habitudes. On a remarqué dès long-temps <]ue l'agriculture prospère quand les champs sont cultivés par leurs propriétaires; mais ce n'est guère que lorsque les propriétaires sont perfectionnés par l'éducation. Il est évident que le propriétaire cultivateur qui connaît, au moins dans leurs élémeus, la physique, la chimie, la mécanique, un peu d'histoire naturelle et d'art vétérinaire, a des moyens de succès que n'a pas le rustre, soumis à tous les préjugés et dupe de tous les charlatans. Un pays aurait de grands élémens de prospérité, si beaucoup de propriétaires instruits étaient répandus dans les campagnes, et perfectionnaient l'agriculture de leur pays, soit directement par de meilleurs procédés, soit indirectement par de bons exemples

La vraie méthode d'interroger la nature qui a été indiquée par Bacon, n'a etc mise en pratique et appliquée un peu généralement que depuis peu

' On peut juger par-là combien le montant de la contribution foncière est une base défectueuse pour évaluer la fortune «les citoyens et régler leurs droits d'électeurs et d'éligibles aux fonctions publiques.

* Le goût de l'étude a d'autres avantages pour le propriétaire faisant valoir. La vie des champs, meme lors- «ju'ellc est employée aux travaux de la terre, laisse de fort grands loisirs. Le mauvais temps, les longues soirées de l'hiver, ont leurs ennuis pour quirori«|ue ne sait pas s'occuper à la maison. La lecture des livres futiles est bientôt épuisée et laisse beaucoup de vide; tandis que les lectures instructives sont inépuisables: elles suggèrent des expériences, des travaux, et procurent à

d'années. Ces progrès n'ont point encore agi comme ils doivent le faire, sur les arts industriels, notamment sur l'agriculture. Il n'est pas douteux que des propriétaires éclairés n'eussent beaucoup d'influence sur les progrès de cet art, et en général n'exerçassent une haute influence sur les prospérités du pays J. Aux États-Unis, qui sont, de tous les pays, celui qui prospère le plus rapidement, les cultivateurs sont presque tous propriétaires.

Toutefois un propriétaire qui entreprend do faire valoir son bien, ne doit pas sc dissimuler les inconvénicns du genre de vie qu'il embrasse. Comme dans toute entreprise industrielle, il faut, s'il veut réussir, qu'il exerce une surveillance de tous les instans; mais ici la nature de scs travaux le met en contact avec des gens de peu d'éducation; et avec plus de grossièreté, les gens de la campagne n'ont pas, quoi qu'on en dise, plus de qualités morales qne les habitans des villes. Us ne sont ni plus désintéressés, ni moins processifs. Us ne savent pas sc résoudre au moindre sacrifice pour en recueillir In fruit plus tard; ils lie voient jamais les

affaires de haut, et sont lents àsedécider. La vente des produits agricoles est vétilleuse. On est obligé d'avoir affaire aux consommateurs d'alentour et aux acheteurs du marché voisin; car les produits agricoles ne sauraient se transporter bien loin. On a pour concurrens des hommes d'une classe pea civilisée, et «pi, n'ayant que des besoins bornés, peuvent se contenter de plus petits gains. On ne peut pas suppléer par la grandeur des entreprises à la modicité des proflts. Une terre trop vaste ne saurait être bien surveillée; et une terre d'une étendue modérée n'est, sous le point de vue lucratif, qu'une assez petite entreprise.

a Vous ne voyez jamais, dit M. de Tracy 4, ou » du moins fort rarement, un homme ayant des » fonds, du l'activité, et l'envie d'augmenter sa *» fortune, employer sou argent à acheter une » étendue de terre pour sc mettre à la cultiver, et » eu faire son état toute sa vie. S'il l'achète, c'est » pour la revendre, ou pour y trouver des ressour- » ces nécessaires à quelque autre entreprise, on » pour y prélever une coupe de bois, ou pour quel-

l'habitant de la campagne des moyens d'instruction toujours très rares loin des rilles.

3 Les gros impôts et la grande concurrence dans tous les genres d'industrie en Angleterre, joints à la morgue qui dans ce pays accompagne la fortune, ont engagé beaucoup d'Anglais éclairés et «l'une fortune bornée, à former des entreprises de culture en France depuis la paix «le 1814. Ils y ont transjmrtc des procèdes perfectionnés <]ui seront imités d'abord de leurs voisins de campagne, et se répandront ensuite de proche en proche. Cette circonstance sera très favorable à la France, si elle sait en tirer parti.

4 Idéologie, tome îv, page 197.

iogle

» que autre spéculation; en un mot, c'est une af- « faire de commerce et non pas d'agriculture. Au « contraire, vous voyez un homme ayant un bon » fonds de terre, le vendre pour en employer le » prix il faire quelque entreprise ou à sc procurer » quelque état lucratif : c'est qu'eflcctivement l'a- » griculturc n'est pas le chemin de la lortunc. *

Dans cette observation, l'estimable auteur ne tient peut-être pas assez de compte des bénéfices qu'on peut attendre de l'amélioration du fonds et des progrès d'un art encore assez peu avancé dans la plupart des pays du monde '.Je sais fort bien que tout progrès a un terme, et qu'une époque viendra où les profits de terre seront peu susceptibles d'accroissement ; mais ce terme est encore bien éloigné dans la plupart des lieux du globe. Les progrès de tous les arts sont favorables à ceux de l'agriculture. L'extension du commerce et des manufactures multiplie ses consommateurs. L'agrandissement des villes, l'ouverture des canaux de navigation étehdcnt sou marché. Combien on verrait plus de produits agricoles en France, et combicu d'autres produits agricoles y acquerraient de la valeur, s'ils pouvaient sortir des lieux où ils ont pris naissance!

Arthur Young, qui visitait la France en 1780, estime que chaque arpent français ne produit que 18, taudis que le même espace de terrain en Angleterre , malgré l'infériorité du terroir , produit 38 *. Et il est loin de croire que les terres de son pays soient aussi bien cultivées qu'elles pourraient l'être. Entre Châ-

lons-sur-Maruc et la Loge, le même voyageur remarqua des terres louées pour vingt sous l'arpent, qu'il jugeait susceptibles de produire pour 73 francs de sainfoin. 11 pense que les friches du Bourbonnais, de la Sologne, du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne, et les landes de Bordeaux, pourraient facilement être converties en prairies artificielles et nourrir de nombreux troupeaux. 11 affirme que nos terres labourables dont le produit commun n'excède pas 5 à 6 grains pour un, pourraient en donner dix *. Cet auteur n'était point un agriculteur de cabinet ; c'était un vrai cultivateur; aussi convicnt-il en même temps que, pour accroitrc à ce point le revenu des terres, il faut des lumières, de l'expérience, de la prudence, de l'esprit de suite et de l'activité.

* On dit la Chine très avancée dans l'art agricole, et ses cultivateurs très diligens; mais d'autres arts nécessaires à l'aménagement des terres y sont encore dan» l'enfancc. Ce sont des hommes qni montent l'eau pour les arrosemeus et qui transportent les fardeaux les plus considérables eu le» répartiuant sur un grand nombre d'épaules. Quel que soit le bas prix du travail humain à la Chine, des machines rempliraient les mêmes fonctions à meilleur marché, et les produits du pays n'en étant pas diminué», le pays nourrirait le même nombre

Tels sont les immenses progrès dont l'art agricole est susceptible en France, et ces progrès seraient beaucoup accélérés si l'on voyait plus souvent les propriétaires aisés faire valoir par eux-mêmes leurs terres. D'autres motifs eucore devraient les porter à prendre cc parti. Si l'on gagne moins sur sa terre, on y vit plus économiquement; et cette raison devrait déterminer surtout les familles nombreuses. Si cc genre d'affaires exige des soins multipliés, il présente des occupations sans cesse variées, et laisse

quelques doux loisirs. Ce qu'un propriétaire aisé et économe fait pour améliorer son bien, lui demeure; toutes ses économies lui proGtcnt. 11 a des vues plus étendues que le fermier; il est plus facilement en relation avec la partie éclairée de sa nation. 11 ajoute à scs biiimens, à scs clôtures; il abreuve sa terre par des irrigations, ou bien il la dessèche par des fossés d'écoulement. Ces dépenses sont des économies , puisqu'elles élèvent la valeur du fonds. Enfin le charme de la propriété, le plaisir d'améliorer, d'embellir le sol qui lui appartient, de travailler pour ses eufans, de s'emparer d'un temps qu'on ue doit point voir et d'agir encore lorsqu'on ne sera plus, suivant l'expression heureuse de M. de Sisrnoudi , tout cela u'a-t-il donc pas son prix?

Les agriculcurs se plaignent souvent du défaut de consommation. J quel propos , disent-ils , multiplierions-nous la quantité de notre blé et de notre tin? nous ne pouvons pas rendre ce que déjà nous produisons. Cette plainte semble démentir une vérité qui recevra sou développement plus tard; c'est que les hommes se multiplient là où la production augmente. Pourquoi dans certains cantons reculés où la communication avec le reste du pays n'est pas facile, la population, les consommateurs ne se multiplient-ils donc pas avec les produits?

C'est, messieurs, parce qu'il ne s'y trouve pas d'autres industries en même temps que l'industrie agricole. Pour consommer les produits de l'agriculture, il ne suffit pas de savoir boire et manger. Il faut pouvoir acheter ces produits; et, pour pouvoir les acheter, il faut savoir gagner, savoir produire de son côté. C'est avec des objets fabriqués sur les lieux, ou apportés de plus loin, que l'on peut acheter le pain, le vin, la viande, tous les produits, en un mot, de la terre. Si nous pouvons

d’homme» , et peut-être le» nourrirait mieux que maintenant.

* Il est probable que, depuis 1789, l’agriculture française a fait de grands progrès; cependant la Sologne et la Champagne pouilleuse sont encore au même état, et quant aux provinces améliorées, comme l’agriculture anglaise a fait de grands progrès de son coté, on peut supposer que le rapport dans l’état de l’avancement, est encore à peu près le même dan» les deux pays.

* Tome 11 de l’Anglais, page 96.

assigner ce qui nuil à la production de tous autres produits que ceux de l'agriculture, nous saurons ce qui arrête la vente de ccux-ci.

La première condition pour qu'un pays acquière «le l'industrie, c'est que les habitaus eu sentent le prix, et veuillent surmonter la paresse commune à l'homme et aux animaux, lorsqu'ils ne sont pas stimulés par le besoin et par les goûts inhérens à la civilisation. Dans cet état imparfait de la civilisation où nous retiennent d'anciennes habitudes, les hommes qui sc trouvent pourvus de quelques avantages qui ne sont pas le fruit «le leurs efforts personnels, tels que la propriété d’un petit bienfonds, ou d’une place qu’ils ne doivent qu’à l'imperfection de l'organisai ion politique, aiment mieux jouir, dans l'oisiveté, d'un revenu médiocre, que «le chercher à l’accroître par l’activité «le leur esprit et de leurs corps. Des familles indolentes ne forment pas des enfans industrieux; et, quand il s’en rencontre de tels, ils vont ailleurs exercer leurs talens. Un propriétaire se plaint de ne pas trouver le débit de ses denrées! la faute en est à lui. Au lieu de se livrer à des travaux utiles, une grande partie de son temps se dis-

sipe à la chasse, au billard, au jeu, dans des cafés. Avec un génie plus inventif, une activité mieux entendue et plus persévérante, il formerait, pour lui ou pour les siens, «les entreprises industrielles petites ou grandes, qui seraient des pépinières de consommateurs. Il serait imité par d'aulres; le pays sc peuplerait, et les produits manufacturés trouveraient à leur tour des consommateurs soit dans le pays, soit au dehors.

Mais il ne suffit pas , pour produire dans l'industrie manufacturière, de faire au hasard «les étoffes, «les faïences, des boucles ou des aiguilles; il ne faut faire que les choses dont la valeur puisse payer les frais de production. Il faut par conséquent être en état de calculer ces frais , et connaître les élémens propres à fonder la valeur vénale du produit lorsqu'il sera terminé '.

U faut à la vérité des capitaux pour alimenter les entreprises d'industrie. Or, les capitalistes des grandes villes n'osent pas hasarder leurs fonds dans des industries éloignées , avant «jue ces industries aient fait leurs preuves, et soient depuis long-temps établies. Il faut donc qu'elles marchent graduellement et commencent par s'alimenter des épargnes laites dans chaque canton. Quand par ces raoycus une province reculée devient industrieuse, quand elle sait établir des communi-

• C'est UI1 des grands avantages de l'économie politique que de répandre ce genre «le connuiMaacn et de les rendre usuelles.

* Un économiste allemand, M. Schmalz (toine i, page 85), met l'exploitation par des fermiers, au-dessus même de celle des proprietaires, parce qu'un fer*

calions avec le reste du pays, sa prospérité ra croissant, les capitaux y .diluent de plus loin; on y forme avec plus de confiaucc

des entreprises industrielles; les besoins des habitans s'y multiplient avec leurs richesses; dès-lors les produits de la terre et les travaux agricoles y sont portés à leur plus grande valeur.

Vous voyez que , de toutes manières, nous sommes toujours ramenés à ce résultat, que, si un canton ne prospère pas autant que son terrain et sa situation le comportent, c'est toujours faute d'industrie et de capitaux. Ce sont là les élémens de toute prospérité. Or, on a de l'industrie lorsqu'on devient intelligent et actif; et l'on a des capitaux, lorsqu'on sait faire des épargnes.

Après l'exploitation par les proprietaires, celle qui parait la plus favorable au bon aménagement des terres, est celle des fermiers qui ont de longs baux. 11 est évident eu effet que le fermier se donnera plus de peines, fera plus de sacrifices pour la bonification du fonds, s'il doit en jouir longtemps, que s'il est exposé à être renvoyé au bout de peu de temps et à voir un successeur recueillir le fruit de ses idées, de ses travaux et de scs dépenses. On attribue avec raison l'intelligence et la diligence des fermiers anglais aux longs baux en usage de leur pays , où ils sont fréquemment assures de leur exploitation pour 27 ans , et même pour un plus long terme, par suite des renouvcllemcns que l'usage favorise. Ils jouissent d'autant plus tôt qu’ils sc hâtent davantage d’exécuter les bonifications *.

Les bonnes terres, les fermes garnies de bons Lâlimcns, attirent de bons fermiers; clics promettent des entreprises assez importantes pour tenter des hommes qui jouissent «le quelque fortune et de quelque capacité. C’est un motif de plus pour les propriétaires de faire des sacrifices pour améliorer leurs biens. Qui est-ce qui sc présente pour exploiter une ferme en mauvais étal? Des hommes qui ont peu de ressources pécuniaires et peu

de ressources intellectuelles; des hommes incapables de s'élever au-dessus de l'état «le paysans. Et, eu raison meme de ce peu de ressources, les propriétaires sont obligés de réduire l'importance «le leurs lots de terre et de louer séparément des terrains dépourvus de bâtimens d'exploitation, à d'autres fermiers du voisinage, si par hasard il s'eu trouve, ou bien à de petits propriétaires qui, pour occuper mieux leur temps, ajoutent cette exploitation à la culture qu'ils font de leur mince héritage. Les

mier est obligé de U ter les amélioration» dont il est capable, afin d'en jouir pendant la duree de son bail qui a un terme, et parce qu'il est plus généralement d'ailleurs homme de métier et de pratique, que le propriétaire.

DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE

terre» ainsi louées, offrent en général à leur propriétaire un plus fort loyer que si elles étaient réunies en grandes fermes, parce qu'il y a plus de concurrens pour les louer; mais aussi ces petits fermiers présentent moins de garanties, ils {l'entretiennent pas le fouds en si bon état; et il faut souvent leur faire des remises

Quand le sol est encore plus ingrat, ou quand , par l'effet de différentes circonstances, les petits propriétaires ruraux sont rares, les grands propriétaires n'ont pas cette ressource de former de petites fermes; il n'y aurait personne pour les leur demander; elles ne vaudraient pas qu'on y amenât des domestiques, un mobilier, des attelages, des troupeaux. Ils prennent un autre parti et forment des métairies, c'est-à-dire, des exploitations qu'ils garnissent de bestiaux , d'ustensiles, de tout ce qui est indispensable pour les mettre en valeur, et ils y établissent une famille de

paysans, appelés métayers (travailleurs à moitié fruits), avec qui l'on convient d'ordinaire que l'on partagera le produit pour les indemniser de leurs peines. On attache à ces exploitations, autant et plus de terres qu'il n'y en a dans les grandes fermes, surtout en y comprenant les terrains vagues qui sont communs dans ces cantons -là, et qui servent romme pacages. La quantité de bestiaux que l'on confie au métayer et dont il est obligé de partager l'augmentation avec son propriétaire, se nomme cheptel ; et comme il n'a rien pour en répondre, le propriétaire ou son agent exercent une surveillance active pour empêcher que le métayer n'entame, par des ventes trop nombreuses de bestiaux, le fonds qu'il avait en entrant.

Ce genre d'exploitation est misérable, parce qu'il est conduit avec trop peu de capitaux, et qu'il éteint tout encouragement pour économiser et pour faire des améliorations; car celui des deux (du propriétaire ou du métayer) qui fait une amélioration, ne retire que la moitié du fruit de sa dépense, puisqu'il est obligé d'en partager le produit. M. de Tracy, qui a des propriétés dans le Bourbonnais, pays où cette manière d'exploiter est usitée, assure que , lorsque le terrain est trop mauvais, la moitié des produits est insuffisante pour faire vivre, même misérablement, les hommes nécessaires pour le mettre en valeur. Us s'endettent, et l'on est obligé de les renvoyer. Cependant ou en trouve toujours, car il y a toujours des malheureux qui ne savent que devenir. Il ajoute

1 Destu tt -Tracy, élément d' Idéologie , n* section, *te part., clutp. 4-

* M. de Sisraondi qni, dans son Economie politique, vante beaucoup l'exploitation par métayers *, avait cependant avoué,

dans son Tableau de l’agriculture toi-

• Tiwnc I, p*g« tçfo.

qu’il connaît de ces métairies qui, de mémoire d’homme, n’ont jamais nourri leurs laboureurs ».

Les baux emphytéotiques, dont la durée s’étend jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, sembleraient devoir tenir lieu des avantages dont jouissent les terres qui sont cultivées par leurs propriétaires. Leur but, ainsi que l’indique l’étymologie du mot, est de faire jouir le fermier des plantations qu’il fait. Ou attribue à ces longues jouissances les améliorations qu’on remarque dans plusieurs provinces de la Toscane, où le grand-duc Pierre Léopold distribua en empbytéoses presque tous les domaines de la couronne. Mais de si longs baux dépouillent le propriétaire immédiat de la plupart des agrémens de la propriété, sans les transmettre au fermier. Qu’est-ce en effet pour le propriétaire auquel doit revenir le fonds, qu’un terrain transformé, pour ainsi dire, en une rente, et dont la jouissance et la disposition lui sont interdites pour la vie? M. de Sisinondi remarque en outre 1 que ces baux doivent entraîner des procès dont la décision devient d’autant plus difficile , et même injuste, que le droit, de part et d’autre, est plus ancien, et que les parties contractantes n'existent plus.

CHAPITRE V

DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE

Beaucoup de volumes ont été écrits sur les avantages réciproques de la grande et de la petite culture, c'est-à-dire, de la culture des terres par un petit nombre de grands entrepreneurs, ou par un grand nombre de petits. Dans beaucoup de cas, cette question ne peut pas devenir un sujet de délibération; elle est décidée psr la nature du terrain et par les circonstances locales. Dans un pays montueux et coupé, de petits cultivateurs seuls peuvent solliciter avantageusement le 6ol. On ne peut pas cultiver en grand le dos d'une montagne où il faut quelquefois remonter à la hotte des terres qu'ent rainent les pluies; un grand entrepreneur ne saurait aménager convenablement les jardins potagers ou fruitiers qui approvisionnent les marchés d'une grande ville. Il faut, pour donner à la culture les soins journaliers qu'exigent certains pro-

cane, que de dix métayers à peine en troave-ton, dans le pays qu'il décrit, un seul qui ne doive rien à son propriétaire **.

3 Nouveaux Principes, tome I, pages a 38 et a4o.

** l'ag*- »i».

«laits, que l'ouvrier ait un intérêt direct dans les bénéfices qui en résultent; les grands propriétaires de vignobles n'en dirigent pas eux-mêmes la culture : ce sont des vignerons intéressés, de petits cultivateurs, qui s'en chargent. Ce n'est guère que dans les pays de plaines et susceptibles d'être exploités par des machines, telles que la charrue, le rouleau, la herse, la machine à battre le grain, etc., que Ton rencontre des entreprises conduites par le propriétaire ou le fermier, et où Pou exploite des terres de trois cents à quatre cents arpens.

Mais dans les pays de plaines, dans ceux où l'on peut consacrer de vastes terrains à chaque espèce de culture, il peut être utile de savoir si la terre est plus avantageusement sollicitée par de grands ou bien par de petits entrepreneurs; car la législation et l'administration peuvent être plus ou moins favorables à l'agglomération ou à la division des propriétés, et par suite h la multiplication nu à la réduction des grandes entreprises de culture.

On a dit, en faveur des grandes entreprises, que le travail des capitaux s'y allie plus facilement avec le travail des hommes; qu'elles donnent de plus gros produits à la société, proportionnellement au nombre d'hommes qu'elles occupent, et qu'il en sort par conséquent une quantité de produits capable d'alimenter, en dehors de l'agriculture, un plus grand nombre de travailleurs occupés, de leur côté, à multiplier les richesses nationales. Pour représenter par des chiffres cet excédant de population que peuvent nourrir les grandes fermes sur les petites, Atliur Young compare le nombre des cultivateurs occupés et nourris par des fermes de différentes grandeurs, en supposant d'ailleurs une égale fertilité. Il résulte de ses calculs que, dans les petites entreprises, celles qui n'ont qu'une seule charrue, et qui occupent un fermier et un valet de ferme, chaque homme ne peut cultiver que 15 acres; tandis que, dans un entreprise de trois charrues, qui occupe le fermier et trois valets, chaque homme cultive 18 1/3 acres. Dans les premières , chaque cheval cultive 1! acres, et dans celles de trois charrues, chaque cheval en cultive 14 2/3.

D'après ces données, un canton de dix mille acres d'étendue *, s'il était cultivé par des entreprises d'une charrue, occuperait

GOG cultivateurs et 1000 chevaux; taudis que s'il était cultivé par des entreprises de trois charrues, avec un produit égal, il

n’occupcrait que

545 cultivateurs, et f>81 chevaux.

D’où il résulte encore que dans le second cas, à égalité de produits, les frais de culture sont moins

• Environ quatre mille hectare» oit 1 1,764 arjien».

considérables, et le pays, indépendamment de ce que réclame l’agriculture, peut nourrir et obtenir le travail de

121 hommes et de 319 chevaux de plus que le canton cultivé par de petites entreprises. Dans tous les ras, le travail et la subsistance du travailleur comprennent le travail et la subsistance do sa famille. Le produit total étant le même, les travailleurs qui ne sont pas nourris sur la terre, le sont des produits de la terre, qu’ils achètent par leur travail, et leur travail pouvant s'appliquer aux manufactures et aux arts de l'intelligence et de l’imagination, on peut supposer qu’un pays à grande culture est plus civilisé, plus avancé qu’un autre.

L’excédant de la valeur des produits sur les frais de culture, formait ce que les disciples de Qucsnay nommaient le produit net } et cet excédant se trouvant proportionnellement plus considérable dans les grandes entreprises que dans les petites, ce mode de culture était fort préconisé par eux. Il l’est également par les agronomes anglais, cl l'on ne peut nier les conséquences qu’ils en tirent : dans les cantons cultivés par de grands entrepreneurs de culture, il y a moins de population rurale et plus de villes industrieuses et peuplées; or, c’est dans les villes que se perfectionne la civilisation.

On regarde aussi la grande culture comme plus favorable aux accumulations et aux améliorations qui ne peuvent avoir lieu qu'à l'aide des capitaux. Il est vrai encore qu'uu grand propriétaire ou un fermier capable d'être à la tète d'une vaste exploitation, ont, pour accumuler, des facilités que n'a pas un petit propriétaire; mais, pour l'avantage du pays, il est peut-être moins essentiel de favoriser uue forte production et de fortes économies dans un petit nombre de grandes entreprises, qu'un esprit d'ordre et d'industrie parmi la foule des petits entrepreneurs. Je ne sais s'il ne se trouve pas surlcs petites propriétés foncières des paysans de certaines parties de la Suisse ou de l'Allemagne, dans une pareille étendue de terre, une valeur aussi considérable que snr les plus grosses fermes de l'Angleterre.

Si cela n'est pas toujours ainsi , si l'on voit des paysans propriétaires vivre dans l'ordure et dans la misère, ce n'est donc pas h l'cxiguité de leur héritage qu'il faut l'attribuer, c'est à l'exiguïté de leurs capitaux; et leurs capitaux sont nuis, soit en raison de la rapacité du fisc, soit eu raison de l'incurie, de l'ignorance, de la paresse des cultivateurs. Le temps que les gens de la campagne perdent au coin de leur feu, ou sur le pas de leurs portes, ou au cabaret, pourrait être employé à quelque occupation utile. Quand le propriétaire d'une chaumière et d'un petit terrain ne trouve pas du travail comme journalier, il est rare qu'il

DE LA GRANDE ET DE

lie puisse pas, avec un peu d'intelligence cl d'activité, exécuter dans son intérieur quelques travaux manufacturiers, pour son

usage ou pour la vente, et se créer ainsi quelques économies. N'estce pas une amélioration qui est toujours à sa portée que de nettoyer les alentours de sa demeure pour l'assainir, «l'enclore son terrain et de planter quelques arbres? Un arbre devient un capital ; et, pour le former, il ne s'agit que de ficher une branche en terre. Une culture misérable n'est donc pas la compagne nécessaire de la petite culture; mais elle est inévitablement la compagne de l'ignorance et de la paresse.

La preuve en est dans la prospérité qu'on rencontre souvent dans des pays entièrement cultivés par de petits entrepreneurs, mais intelligent et actifs. Là le moindre coin de terre est soigneusement mis à profit. Jamais la terre ne se repose. On cultive côte à côte plusieurs produits différent; ils se succèdent plusieurs lois dans l'année ; le petit cultivateur élève un porc, des poules, une vache; les moindres engrais sont recueillis; et, s'il n'a qu'un seul champ, l'usage de la charrue ne lui est pas interdit, car les gros fermiers sont empressés de donner des labours h façon.

En admet tant même que les grandes entreprises soient plus favorables à la production , on ne peut nier qu'il y ait aussi des avantages dans un certain mélange «le grandes et de petites entreprises. Dans les premières , on fait sans doute de meilleures récoltes de céréales , de plantes oléagineuses et fourragères; on élève des troupeaux. Dans les autres , on cultive selou les climats , des oliviers, des abeilles, des vers à soie , du chanvre, des châtaignes, des fruits, des légumes Les gros cultivateurs fournissent des charrois pour le transport des denrées; les petits louruissent des bras pour le moment des grandes récoltes. Ils se prêtent de mutuels secours.

Telles sont les principales raisons qu'on a données en faveur des grandes et des petites cultures, sous le rapport de la quantité de richesses produites. La division des terres en grandes et en petites propriétés donne lieu à des considérations politiques et morales très importantes eu ellcs-mcmes, mais qui s'éloignent de mon sujet actuel a.

La nature des choses a rais des bornes nécessaires à la grandeur «les entreprises d'agriculture. Le cultivateur ne saurait , sans perdre beaucoup de temps, se transporter, lui, scs chevaux et scs outils, à de trop grandes distances. Le maître surveille mal des terrains éloignés les uns des au-

• Un village près de Paris, Montreuil, »'«t enrichi par la culture des espalier»; uu autre, Fontenay-aux- Roscs , par la culture «le» roses.

» Les substitutions et les droits de pnmogcmture ont eu des effets déplorables en Italie, en Espagne et ail-

LA PETITE CULTURE. HO

très. Les produits de l'agriculture sont encombrons et lourds; s'il faut les amener «le trop loin pour les rentrer «Uns les granges ou dans les pressoirs, les frais de production en sont trop augmentés. L'entrepreneur ne peut pas, comme un manufacturier, établir un ordre constant et qui soit toujours le même, pour toutes les parties de son entreprise, et pour chacun de ceux qu'elle emploie. La direction d'une entreprise agricole exige une suite «le petites décisions h prendre, «ju'on ne peut sc dispenser de chan-

ger scion les occurrences, scion le temps qu'il tait et la saison de l'année. Une gelée survient ; il faut occuper à des transports, les chevaux qui étaient au labourage. Tel engrais vient à t'offrir, il taut décider à quelle pièce de terre il est propre. Jamais deux années «le suite le même terrain ne peut être cultivé de même ; et quelle variété dans les produits! des grains, des bestiaux, des boit, des légumes, «les fruits, «lu vin, des oiseaux de basse-cour, du beurre, et tant d'autres choses! 11 s'agit de recueillir, de préparer, de vendre tous ces objets si divers. Rien ne peut se faire d'une manière constante, suivant un ordre établi ; il faut que le chef se mêle de tout, surveille tout, décide «le tout par lui-même.

C'esL pourquoi l'on ne voit guère de ferme où l'on exploite plus de 400 à 500 arpens. Mais ce qui est une très gronde entreprise agricole, serait une fort médiocre entreprise manufacturière ou commerciale. Il faut 30 mille francs, plus ou moins, de capital circulant, pour être fermier de la plus grosse ferme qu'un homme puisse conduire. C'est sur celte somme «pc roule la masse d'affaires qu'il peut remuer, ce qu'il peut fabriquer et vendre ; et encore ce capital ne saurait, comme dans beaucoup d'entreprises «le commerce, être avancé cl rentrer plusieurs fois par an. Il faut tout au moins une année pour achever la plupart des produits «le l'agriculture. L'action du capital ne saurait se multiplier par l'activité de la fabrication. C'est une borne mise par la nature des choses aux entreprises qui ont l'agriculture pour objet. Nous verrons que cette borne n'existe pas pour certaines entreprises «jui ont des analogies avec 1 industrie agricole, mais uou avec la culture des terres, comme l'exploitation des mines et des pêcheries.

En Irlande, il y a beaucoup de gros proprietaires qui se trouvent eu possession de leurs terres par suite des chances «le la politique, et en vertu des confiscations qui accompagnèrent l'accession

leurs. Ils en oui produit des fâcheux, niais d'uu autre genre, dans la Grande-Bretagne. En Franco, l'égalité des partage» n peut-être conduit à une trop grande subdivision des propriétés; «nais il ne parait pas que «Uu subdivision soit acrompagnéed'inconvéniens aussi graves.

,îo Bï LA culture du sucre et

du prince d'Orange. Cette classe de propriétaires habiteraient désagréablement des provinces où ils sont regardés comme des spoliateurs. Sans s'intéresser au bonheur de ces provinces, ils ne cherchent qu'à en tirer le plus de revenus qu'ils peuvent, et à le manger en Angleterre. Il en est résulté un système de culture à la fois déplorable , et cependant favorable à la population ; système qui résout le problème de faire vivre les hommes eu consommant le moins qu'il est possible.

Un grand propriétaire loue son bien, non pas à un fermier, mais à un agent qui lui répond de son revenu. Cet agent partage le bien en plusieurs grandes portions qu'il loue à des agens secondaires qui partagent leurs portions entre plusieurs suives agens que l'on pourrait appeler teriiaini, qui sous-louent à leur tour de petits lots de terrain à de pauvres familles qui élèvent une espèce de hutte en terre et cultivent des pommes de terre. C'est la culture qui, à la latitude de l'Irlande, pi o! cure le plus de matière alimentaire à égalité de terrain. Ces familles indigentes élèvent ainsi quelques enfans, qui, à mesure qu'ils grandissent, cherchent

à leur tour à s'accoupler, et pour cela sollicitent un nouveau coin tic terre avec sa cabane. Les agens tertiaires, qui ne sont que des espèces de paysans, sont plus à portée qu'un propriétaire de faire payer, soit en nature, soit en argent, tous ces petits loyers, et présentent sus agens secondaires un peu plus de garanties que le cultivateur immédiat qui ne possède rien en propre; et les agens secondaires en présentent encore plus au principal locataire qui est un homme d'affaires Important.

On voit que ce genre d'exploitation met les pauvres agriculteurs entre eus dans un état de concurrence perpétuel pour obtenir des terres à loyer; car ils ne sauraient vivre sans un petit terrain, et ne peuvent l'obtenir qu'en enchérissant les uns sur les autres. Pour enchérir, pour payer en même temps l'impôl et leurs prêtres, il faut qu'ils se réduisent à ne consommer que ce qui est rigoureusement indispensable au soutien de la vie. Le cri de la nature les oblige à partager leur chétive portion avec leurs enfans; et, lorsque la saison est conlraire aux pommes de terre, nul autre supplément ne vient à leur secours. Ils mendient ou ils volent, ou bien se soulèvent en masse. L'ignorance, la superstition, sont les compagnes de la misère. L'état de l'Irlande est une des plaies de l'Angleterre, dont elle pourrait devenir une des plus fertiles provinces

■ Je crois que l'état de l'Irlande est très susceptible de remèdes; mai» je me garderai bien de les proposer, parce qu'il faudrait que j'eusse une connaissance plus intime du pays, et parce qu'ils choqueraient trop de

CHAPITRE VI

»B LS CULTUBE BU SUCRE ET DE l'eSCLAVSGE DES NÈGRES.

On a vu , dans les trois derniers siècles, des Européens se disant chrétiens et civilisés , renouveler, et même d'une manière plus criante, le aystème des païens et des barbares qui cultivaient leurs terres par des esclaves et à coups de fouet. Les eonquérans qui envahirent les ilea du golfe mexicain, ne pouvant soumettre les indigènes, les exterminèrent, et allèrent aux côtes d'Afrique 'cnlever de force des nègres qui ne leur avaient jamais fait de mal, pour cultiver des ilea qu'ils n'occupaient que par le droit du plus fort, et qu'ils avaient rendues désertes. 11 en est résulté un système de culture qu'il convient d'apprécier dans un cours d'économie politique.

Avant que les principes de l'économie des sociétés fussent bien connus, on croyait qu'il convenait à une nation de cultiver, sur son territoire, les denrées de sa propre consommation, plutôt que de les produire sous une autre forme, et île les obtenir par des échanges; c'est-à-dire, plutôt que de les acheter de la main des étrangers, même lorsque l'on pouvait, par ce dernier procédé, les obtenir à moins de frais. Conséquemment on attachait une haute importance à posséder, dans les contrées équinoxiales, tics colonies où l'on cultivât ces denrées que l'Europe ne pouvait pas produire. Depuis les derniers progrès des sciences économiques, au moyen desquels on a pu se convaincre que tout progrès industriel consiste k pouvoir acquérir à un moindre prix les mêmes produits, quelle que soit la voie par laquelle on se les procure * , la question s'est réduite à savoir si le sucre, par exemple, revient

moins cher étant cultivé dans des colonies dépendantes de notre nation, que lorsqu'on sc le procure par la voie du commerce avec l'étranger.

Il y avait un moyen simple de décider la question. C'était d'assujettir à un droit égal tous les sucres, de quclqae part qu'ils vinssent. Les consommateurs alors les auraient tirés des lieux qui les fournissent au meilleur marché. Ce n'est point ainsi qu'on a fait. Pour nous obliger à préférer les sucres de nos colonies qui coûtent plus cher, on a chargé de plus gros droits d'entrée ceux des contrées étrangères qui coûtent moins. La loi qui nous régit en France au moment où ceci est écrit soumet les sucres qui viennent des possessions

préjuges enracinés en Angleterre, et trop d'intérêts puis- Mns, pour pouvoir être bien accueillis.

* / oyez au chap. ix de la ire partie, ce qui constitue les progrès de l'industrie.

DK LA CULTURE DU SUCRE ET DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES

étrangères, & un droit qui excède de RO fr. par quintal métrique, le droit que paient les sucres qui viennent des colonies françaises. Et ce qui peut faire supposer que ces derniers reviennent 2k 50 fr. par quintal métrique plus cher que les sucres étrangers, c'est qu'il s'en trouve toujours quelque peu de ces derniers qui consentent à supporter ce droit, et qui peuvent néanmoins se vendre sur notre marché au même prix que les sucres des lies

françaises. S'ils ne payaient qu'un droit 4 ccs derniers, on pourrait donc nous les fournir à 50 fr. meilleur marché.

On a , par cette politique, encourage une production désavantageuse, une production qui donne de la perte; et, pour que les auteurs de cette perte, c'est-à-dire, les colons, ne la supportassent pas, on l'a fait supporter aux consommateurs français. La consommation actuelle du sucre en France est évaluée à cinq cent mille quintaux métriques; or, si nous achetions cette quantité dans l'Inde ou ailleurs , à 50 francs meilleur marché , par quintal métrique, il est évident que, même en payant les mêmes droits d'entrée, le quintal métrique nous reviendrait à 50 francs de moins : ce qui nous procurerait une épargne annuelle de 25 raillions, que nous pourrions consacrer à d'autres achats, À d'autres jouissances, sans que le commerce français gagnât moins, sans que le trésor public vit diminuer ses recettes. Il est même probable que le commerce et le trésor recevraient davantage; car une diminution d'un quart, sur le prix de cette denrée, en augmenterait considérablement la consommation.

Devons-nous, dcmandera-t-on, sa cri lier les intérêts des hnbitans de la Martinique et de la Guadeloupe, qui sont nos concitoyens, ou du moins issus de nos concitoyens? Je demanderai à mon tour s'il faut sacrifier davantage les intérêts des liabitans de la France, qui nous tiennent encore de plus près. Ne faut-il pas plutôt, loin de favoriser une culture fâcheuse avec laquelle il faut nécessairement qu'il y ait quelqu'un de sacrifié , la décourager, amener par degrés un changement de système?

Il le laul d'autant plus, que ce système défectueux ne peut lutter avec succès contre la force des choses. Malgré le sacrifice qu'on exige de nous en nous faisant payer le sucre plus cher que

nous ne devrions le payer, malgré les frais de marine militaire et de garnisons, malgré les guerres que l'on nous force a livrer pour défendre nos lies à sucre * , malgré les outrages dout on se rend cou-

pable envers l'humanité pour en maintenir la culture, on n'en peut pas venir à bout : nos colons se ruinent, car ils s'endettent tous les jours davantage.

A quoi tiennent ces frais de production supérieurs à la valeur naturelle du produit? Est-ce au mode de cultiver par des mains esclaves? est-ce à l'inhabilité des planteurs, ou à des difficultés plus grandes à surmonter que celles qu'on rencontre ailleurs? J'avoue que ces différentes questions me semblent d'uue solution difficile.

C'est une combinaison qui parait assez ridicule que de faire en Europe des arméniens de navire dispendieux, d'aller, à mille lieues de distance, acheter des hommes, et de les transporter deux mille lieues plus loin, dans un autre hémisphère, pour n'y exécuter que le travail d'un manœuvre grossier. Les risques de la traite des nègres, de même que la honte attachée à cet infâme t ratio, veulent être couverts par le gain qu'on y fait; ce qui porte assez haut le prix d'un nègre rendu aux Antilles. Celui qui l'achète fait donc les frais de l'intérêt de son prix d'achat; cet intérêt est viager, puisque le capital est perdu à la mort de l'esclave, et il faut l'évaluer à un taux élevé, car les colons ne sauraient emprunter à un taux modéré. Il y a de plus bien du déchet à essuyer sur cette triste marchandise. Beaucoup d'esclaves meurent de chagrin, ou d'excès de fatigue, ou par des suicides. Ou est obligé de les soigner dans leurs maladies, et (à moins d'élrc bourreau) de les nourrir dans leur vieillesse. Tous ces frais représentent le

salaire que l'on paie à un ouvrier libre, cl doivent représenter un salaire élevé.

Il paraîtra plus dispendieux encore, si l'on considère le peu d'intérêt que l'esclave a de faire beaucoup d'ouvrage et de le faire bien. Il est directement intéressé à cacher tout ce qu'il peut do sa capacité pour le travail; car, si l'on savait qu'il peut davantage, on augmenterait la tâche qu'on lui impose. Le nègre ne travaille que sous le loue! du commandeur; mais, outre que le fouet est un stimulant très imparfait, les coups de fouet euxmêmes sont une main d'œuvre qui ne laisse pas d'élrc coûteuse, car les surveillaus sont payés plus cher que les simples ouvriers.

Enfin comme tous les frais doivent entrer en ligne de compte, dans le vieux système de l'esclavage, aussi bien les frais causés par les maîtres que par leurs subordonnés, on trouvera dans l'exploitation des terres aux colonies, des frais énormes dans le genre de vie des planteurs. Le régimo

* Les régiraens qu'on erabarqae pour ce service sont tifiable par la nécessité de défendre sou pays contre une décimés par le climat, et n'y vont qu'avec une extrême invasion étrangère. Test également lorsqu'il s'agit d'alrépugnanœ. C'est même une question de droit public 1er en Amérique pour soutenir de force an régime conque de déterminer si la conscription militaire de tous tre nature, les citoyens d'un certain âge, et qui pourrait être jus-

DE LA CULTURE DU SUCRE ET DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES

de l'esclavage veut, dit-on, que le blanc soit entouré de faste et nourri de sensualités, pour que le nègre soit tenu dans le respect et dans la crainte. Il faut au planteur, à sa femme, à scs enfans, pour les servir, beaucoup de nègres et de négresses inutiles pour la production. Dans un compte bien fait des frais de production, il faut donc ajouter à l'entretien des nègres ouvriers, l'entretien bien plus coûteux des nègres domestiques.

Couvenons-cn : il résulte de tout cela un système de corruption vicieux , et qui s'oppose aux plus beaux développemens de l'industrie. Un esclave est un être dépravé, et sou maitre ne l'est pas moins ; ni l'un ni l'autre ne peuvent devenir complètement industrieux, et ils dépravent l'homme libre qui n'a point d'esclaves. Le travail ne peut être en honneur dans les mêmes lieux où il est une flétrissure. L'inactivité de l'esprit est chez les maîtres la conséquence de celle du corps; le fouet à la main, on est dispensé d'intelligence ■.

Les hommes qui, soit en Europe, soit aux iles, sont intéressés ou seulement habitués au genre d'exploitation qu'on y a suivi jusqu'à présent, et que l'on suit encore dans toutes celles qui ne sont pas émancipées, apportent en preuve de l'cxccllcucc île ce régime l'autorité de l'expérience, en disant : «* Voyez la prospérité où s'étaient élevés, sous le » régime de l'esclavage, Saint-Domingue, la Marti tiuique, la Guadeloupe, la Jamaïque, Cuba, etc. » Est-ce un mauvais mode d'exploitation que celui » que couronne le succès? »

Messieurs, en économie politique, les causes sont si nombreuses, et agissent d'une manière si compliquée, que les demi-savans, les observateurs superficiels s'y méprennent souvent. Deux faits qui marchent ensemble leur paraissent tenir l'un à l'autre; et leur conviction est quelquefois si forte, qu'ils s'étonnent de votre incrédulité, et s'en irritent. Je ne pense point que ce qu'on se plait à appeler la prospérité des colouics du golfe mexicain, soit le résultat de la manière dont elles étaient, et dont quelques-unes sont encore exploitées. Je croirais à leur prospérité, si, abandonnées à leurs propres moyens, sans le secours cl les depeuses des gouveruemens européens, sans les capitaux qu'y apportent journellement les spéculateurs de leurs métropoles, et sans le monopole que leur assurent les droits qu'on asseoit sur les produits semblables aux leurs, j'avais vu leurs produits et leur population doubler tous les vingt ans, ainsi qu'ou l'a vu dans les colonies devenues indépendantes. Mais telle quelle, cette prospérité a été beaucoup moins grande qu'elle n'aurait dû l'étrc dans les circonstances extraordinairement lavo-

1 Je ne peux entrer ici dans des details qui prouveraient la détestable iuiluence morale cl politique de l' esclavage domestique. Ce sujet a été admirablement bien

râbles où se sont trouvées les colonies des Européens.

Les progrès rapides que l'Europe a faits, pendant les dix-septième et dix-liuitièmc siècles, dans l'agriculture, le commerce et les arts, et par conséquent en richesse et en population, lui ont rendu tou jours plus nécessaires les produits que nous appelons denrées coloniales, et lui ont permis de les payer chèrement. Il y a deux siècles que l'on ne trouvait du sucre que chez les apothicaires, où on le vendait à l'once, et dès les dernières années de

l'ancien régime, la France seule en consommait 50 millions de livres. Au temps de lleuri IV, le café était absolument inconnu en France, et maintenant il n'est pas un seul de nos porte-faix qui ne prenne sa tasse de café. Cette demande graduellement croissante, et l'approvisiouncmeiiL venant d'uu petit nombre d'iies, dont le sol était encore bien loin d'être cultivé en totalité, ces denrées ont été constamment tenues à un prix de monopole, à un prix supérieur à leurs frais de production, tout gros qu'ils étaient; et par conséquent très avantageux pour leurs producteurs; c'est-àdire, pour les entrepreneurs de la culture et du commerce qui nous les procuraient; car, pour ce qui est des pauvres nègres, producteurs aussi, ils retiraient la moindre part de la valeur des produits. Cet avantage, dérivant des progrès de l'Europe, était encore accru par le privilège exclusif qu'avaient les iles françaises d'approvisiouncr la France et les pays que la France fournissait; ce qui contribuait à élever le prix de leurs produits à un taux vraiment usurairc.

C'était doue le consommateur français qui payait la prospérité de l'agriculture des Antilles; et les frais de culture auraient été encore plus considérables, qu'au moyen de la faveur des circonstances et d'uu monopole accordé par la France aux dépens de la France, les colonies non-seulement pouvaient prospérer, mais auraient prospéré bien davantage, si eu même temps leur système de culture et leur régime avaient été meilleurs et les colons plus industrieux.

Maintenant que l'on cultive du sucre dans toutes sortes de pays de la zone torride, ils sont soumis à une véritable concurrence, et ne peuvent la supporter : ils s'endettent tous les jours davantage; ils demandent encore des privilèges; mais des privilèges ne les sauvcroul pas. La nature des choses est trop forte. On

sera partout obligé, même sans commotions politiques, d'abandonner le vieux système colonial, et de cédera l'influence du prix des choses. La France serait assez peu éclairée pour continuer à payer le sucre 50 pour

traité par M. Charles Comte, dans son Traité de Législation, liv. v.

DE LA CULTURE DU SUCRE ET DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES

ccnt au-delà de sa valeur véritable; on fermerait encore plus les yeux sur l'infraction aux lois sur In traite; l'Angleterre et les États-Unis consentiraient à la tolérer encore long-temps, malgré l'impatience que l'on sait qu'elle leur cause; le continent américain, entièrement indépendant, prendrait son parti de voir une domination européenne h scs portes; enfin le régime colonial serait rétabli dans toute sa rigueur, et la culture h coups de fouet plus prospère que jamais, que les intérêts pécuniaires des colons eux-mêmes en prononceraient la fin prochaine.

Des personnes, tolérantes pour les maux qu'elles ne souffrent pas, en prennent aisément leur parti, et envisagent des expéditions cruelles et d'abominables spéculations, comme ces malheurs historiques sur lesquels nous ne pouvons rien; tandis que nous y pouvons beaucoup en laissant voir toute l'horreur qu'elles nous inspirent. Je voudrais que ces personnes comprissent que la question qui nous occupe n'est pas tout entière dans des intérêts pécuniaires. Il ne s'agit pas uniquement de savoir À quel prix on

peut faire travailler un homme; mais à quel prix on peut le faire travailler sans blesser la justice et l'humanitc. Ce sont de faibles calculateurs que ceux qui comptent la force pour tout et l'équité pour rien. Cela conduit au svstèmc de production des Arabes bédouins, qui arrêtent une caravane, pillent les marchandises qu'elle transporte, et s'en applaudissent en disant : « Bien fous sont ceux qui font venir à

• grands frais des marchandises de l'Inde cl de la

• Chine. Les mêmes marchandises ne nous ont » coûté que quelques jours d'cmbuscadc et quel-

• ques livres de poudre à fusil, «

Certes, les Arabes bédouins ont beau s'admirer, je ne pense pas que vous conveniez jamais que leur pays soit dans une situation plus florissante que ceux où l'on produit par de meilleurs procédés. C'est, quoiqu'à un différent degré dans l'exécution , un calcul également vicieux dans son principe, que celui qui exclut toute considération de justice et d'humanité dans les relations d'homme à homme. Il n'y a de manière durable et sûre de produire, que celle qui est légitime , et il u*y a de manière légitime que celle où les avantages de l'un ne sont point acquis aux dépens de l'autre. Cette manière de prospérer est la seule qui n'ait point

1 Dans un rapport publié par l'Institution africaine de Londres, en i8t5, page 18, ou lit que ln plus grand obstacle qu'ait éprouvé rétablissement de Sierra- Leone (où l'on voulait établir la culture par des ouvriers noirs à gages) a été, à toutes les époques, l'indolence des naturels et leur aversion pour le travail de la terre, lorsqu'il y avait un autre raoven quelconque de gagner

sa subsistance avec moins d'exertion corporelle. Us quittaient leurs établissent ens agricoles pour

de fâcheux résultats h craindre; cl lesévénemens arrivés me donneraient trop d'avantage, si je voulais mettre en parallèle les pays où l'esclavage a entraîné des boulcversemcns , et ceux où les descendons de Pcnn et les imitateurs de scs principes ont fondé des nations qui croissent rapidement en prospérité, et qui couvriront bientôt le Nouveau-Monde pour l'exemple et l'instruction de l'ancien.

Des philanthropes, dont les intentions sont extrêmement louables, ont cru possible que les colons des Antilles libérassent par degrés leurs nègres, et leur donnassent ensuite de l'ouvrage à la journée ou à la tâche. J'ai consulté et beaucoup d'écrits et beaucoup de voyageurs sur ce point, et j'avoue que telle ne me parait pas être l'issue par laquelle on sortira du mauvais régime des îles h esclaves. L'affranchissement des esclaves, qui peut ailleurs augmenter la production, n'aurait pas sans doute ici le même effet, surtout relativement au sucre. Dans ce climat, le travail d'une journée entière au soleil est excessivement pénible. Aucun Européen n'y résiste; et le nègre ne s'y résoudra jamais volontairement. Il a peu de besoins; et, sous la zone torride, où la terre est* si féconde, une heure de travail par jour suffit à un nègre pour les satisfaire et pour nourrir sa famille. Devenu libre, il travaillerait au lever du soleil pendant une heure ou deux; et nulle satisfaction ne balancerait pour lui la peine qu'il éprouverait à travailler le reste du temps \ Le planteur qui voudrait l'occuper comme ouvrier libre , serait contraint de voir se reposer son fonds de terre et son capital pendant les neuf dixièmes de la journée. En Europe, les combinaisons sont tout autres. L'état de

la société fait naître beaucoup plus de besoins chez l'ouvrier. Toute espèce de carrière peut s'ouvrir à son ambition, et le travail est une peine tolérable dans un air tempéré. Malgré cela, combien ne trouve-t-on pas eu Europe d'ouvriers sans émulation, qui travaillent mollement et seulement une partie de la semaine, lorsqu'un peu plus d'énergie améliorerait aisément leur sort?

On cite des habitations, celle de M. Stcele à la Barbade , de M. Nottingham à Tortola , où les nègres libérés ont été payés à la journée. Mais d'autres voyageurs sont loin de convenir que ces essais aient réussi *.

faire un petit commerce de bétail, ou mémo pour attraper des esclaves et les vendre aux négriers d'Europe.

* M. T. riarkson, dans SCS Theugfits on the necessiij of improving the condition of Slaves , dit que M. Steel© est mort en 1791, comblé de gloire et de bénédictions, et M. Queen, dans ses West huit an colonies , page 4^6, dit que M. Stcele est mort insolvable et que son habitation a été vendue par autorité de justice. Le même antenr assure que l'habitation de Nottingham est dans

DES rfcCïlEïlIES ET DES MINES.

L'ile d'Haïti , autrefois Saint-Domingue, émancipée depuis plus de vingt-cinq ans, prospère plutôt sous la bannière de l'indépendance que sous celle de la liberté. Les chefs qu'elle a successivement reconnus, Toussaint Louverlure, Christophe , Pétion, et son président actuel, Boyeifc dominés par la nécessité, ont rendu ou fait rendre des lois qui ne laissent point le nègre entièrement libre de son travail *. Sous prétexte qu'il fallait que les domaines dont l'état s'était emparé, fussent cultivés, tout nègre, en même temps qu'on le reconnaissait libre et citoyen, devait être attaché à

une habitation, et se soumettre aux réglemens qui admettaient des punitions graduées, et même le fouet, pour un travail imparfait ou l'oisiveté volontaire. Selon les lois actuelles , qui sont moins militaires et plus douces, un cultivateur néanmoins qui quitte une habitation pour se mettre dans la domesticité, perd scs droits de citoyen. S'il la quitte pour ne rien faire, il est réputé vagabond et puni de l'emprisonnement , et même du cachot. II ne peut pas acquérir moins de cinq carreaux de terre à la fois; ce qui l'oblige à une certaine activité pour les mettre en rapport, et exclut d'une indépendance complète ceux qui n'ont pas une petite fortune acquise.

On voit que, sous ce régime, l'homme qui n'a rien, ou qui n'a que trop peu de chose, est contraint au travail. Malgré ces précautions, la culture de la canne à sucre, qui est la plus pénible de toutes, et qui exige des b&timcns, des moulins, capitaux peu profitables quand le travail n'est pas soutenu, y parait plus coûteuse que sous le régime même de l'esclavage, puisque le président Boyer, dans une proclamation *, se plaint des caboteurs haïtiens, qui vont dans les autres iles (Cuba, la Jamaïque) pour y charger du sucre, du tafia, du rhum, et, par V appât d'un gain illicite , le» introduites sur notre territoire , dit le président, contre le ræu de nos loi». On n'introduirait pas ces produits en fraude, s'ils ne revenaient pas à meilleur marché dans les autres iles.

La culture du cafc, qui est moins pénible, attendu

la détresse. Il parait du moins que la méthode d'affranchir les esclaves ne s'est point propagée, comme elle aurait fait si elle eût réussi.

' Suivant la loi de Christophe, concernant la culture (art. 16) : « La loi punit l'homme oisif et vagabond, » tout individu devant se rendre utile à la société. »

Conséquemment tous les nègres qui n'avaieut pas une profession, c'est-à-dire, un capital et une industrie, ou qui n'etaient pas capatilrs de la continuer, étaient répartis dans l'une ou l'autre des habitations exploitées pour le compte de leurs proprietaires, ou pour le compte du gouvernement. IJ» ils avaient pour salaire le quart des produits de l'habitation, et travaillaient sous le commandement dn propriétaire ou du fermier.

qu'il croît dans les montagnes, celle do coton, et surtout celle de tous les produits propres à la consommation du pays, voilà ce qui fait sa véritable richesse. L'ile d'Haïti laisse donc encore indécise la question de savoir si les Antilles, même quand elles seront devenues indépendantes, peuvent, pour les denrées équinoxiales, soutenir sur les marchés d'Europe, la concurrence de beaucoup d'autres pays qui parviennent, à ce qu'il semble, à les produire avec moins de frais. Il est possible qu'elles conservent la culture du cafc et du coton, et perdent celle du sucre et de l'indigo. Il est possible que d'autres produits auxquels le sol sc montrerait particulièrement favorable, tels que la cochenille et le cacao, s'y propagent; mais de toutes manières, elles prospéreront, si elles ne sont plus dominées par les gouverneurs qu'on leur envoie d'Europe, parce que le sol est d'une fécondité extrême, et que les intérêts nationaux y seront écoutés, et non plus ceux de leurs métropoles. Il n'est pas nécessaire qu'un pays cultive du sucre pour devenir riche et populeux.

CHAPITRE VII

DES râCHXRISS ET DES MISES.

Nous avons vu quels sont les résultats qu'une nation obtient des difterens modes de culture des terres. C'est la principale branche de l'industrie que les économistes sont convenus d'appeler industrie agricole ; mais ce n'est pas la seule; et vous savez qu'ils comprennent sous la même dénomination l'exploitation des pêcheries et des mines, dont les produits sont analogues à ceux de l'agriculture proprement dite, en ce qu'on les recueille immédiatement des mains delà nature, sans qu'aucun producteur antérieur ait commencé l'œuvre de leur créer de la valeur.

Quoique les hommes n'aient pris aucune peine pour la formation des minéraux et des poissons ,

Les heures de travail étaient fixées par la loi ; le travail durait depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit tombante. Le fermier et les nègres, ses cultivateur», étant co-partageans dans les produits, étaient excités à faire travailler les paresseux par les moyens admis dans la police des ateliers. Les nègres qui se soustrayaient par la fuite, étaient pris comme vagabonds et condamnés à un certain temps de galères. L'autorité supérieure se réservait de prnuoncer sur les incorrigibles (art. ti3), et probablement elle leur infligeait un traitement sévère.

C'est à peu près le même régime, mais avec plus d'égards pour les cultivateurs, qui est encore suivi.

1 Du ao mars i8a3.

ce ne sont point là des produits dont on puisse user gratuitement. Us coûtent la valeur des soins <ju'il faut prendre pour les tirer du lieu où la nature les a mis, et pour les placer sous la main (lu consommateur. La concurrence des producteurs empêche ceux-ci de porter le prix du produit audelà de ce que vaut, de ce que coûte la façon qu'ils donnent à ce produit.

Ainsi le prix du merlan ou du turbot, au bord de la mer, est le remboursement des avances , des frais de production qu'il a fallu faire pour amener ce poisson sur le rivage; comme le prix des choux et des pommes de terre est le remboursement des frais de production qu'il a fallu faire pour mettre ces légumes sur le marché.

11 y a des pays, comme In Norwégc, ou la pèche produit en somme totale, plus de valeurs que l'agriculture proprement dite. Cette production devient plus importante encore quand les hommes trouvent le moyen d'étendre le marché du poisson; c'est-à-dire , d'aller chercher des consommateurs autres que ceux qui habitent les eûtes. Les relais établis de nos eûtes jusqu'à Paris, en permettant aux Pansions de manger de la marée fraîche, ont beaucoup augmente l'importance de cette industrie dans nos départemens maritimes. On estime que Paris seul consomme, chaque année, pour plus de quatre millions de marée fraîche.

Mais la production et la consommation du poisson ont reçu leur principale importance de l'art de le sécher et de le saler, qui a permis de le conserver à peu de frais et de le transporter à de grandes distances. C'est à cet art que la Hollande doit sa liberté et l'origine de scs richesses. Du moment qu'elle sut encaquer le ha-

reng et le vendre en Allemagne et en Espagne, elle put résister à l'Autriche. Faut-il être surpris que la reconnaissance nationale ait élevé un monument à Buckcl, qui découvrit, ou du moins qui perfectionna cc procédé, vers l'année 1450?

Une manipulation manufacturière se lie ici , comme on voit, à l'industrie de la péchc, pour opérer la conservation du produit; d'autres fois il s'y joint des opérations commerciales lorsque le poisson se prend dans des parages éloignés. Les armateurs qui font pêcher la baleine dans les mors du Nord , ou la morue sur le banc de Terre- Neuve, exercent une industrie complexe.

Les Anglais ont même lié à leurs pêcheries des opérations commerciales qui n'en font pas réellement partie, mais qui s'y joignent avec avantage, et attestent un esprit éminemment hardi et industrieux. Ils vont pêcher des phoques jusque sur les îles qui entourent cette cinquième partie du monde, que les géographes ne nomment plus Nouvelle-Hollande, mais Australasie. La plupart de ces îles sont inhabitées et inhabitables. Les phoques s'y rendent dans une certaine saison de

l'année pour satisfaire au vécu de la nature et y mettre bas leurs petits. Cet animal est amphibie; il vient souvent sur la plage; mais il s'y traîne difficilement, et n'a presque aucun moyeu de défense. On les surprend , on les dépouille de leur peau ; on fait fondre leur graisse qui se transforme en huile; ou en remplit des barils qu'on rapporte en Europe, où elle est employée dans plusieurs arts sous le nom d'àwi/c de poixxon.

Les navigateurs anglais, pour faire ccltc pêche avec avantage et tirer parti d'un voyage aussi long, sc chargent, moyennant un marché conclu avec leur gouvernement, de transporter au Port-

Jackson, près de Botnny-Bay , les condamnés à la déportation, qui sont nombreux en Angleterre, comme vous savez. Leurs navires sc rendent d'abord au détroit de Bass, et débarquent sur quelque île déserte, leurs pécheurs ou plutôt leurs chasseurs de phoques. On les munit de provisions, de barils, et l'on poursuit sa route. Les mêmes navigateurs, après avoir débarqué au Port - Jackson leur cargaison de criminels, et avoir reçu du gouverneur leur paiement en traites sur Loudres, font quelque trafic avec des insulaires de la mer du Sud; puis ils vont reprendre leurs pêcheurs qui, pendant G à 8 mois de séjour dans une ile déserte, ont fait un affreux carnage de phoques et rempli d'huile tons leurs barils. Ils chargent aussi les peaux de ces animaux, qui sc vendent fort bien en Chine.

En conséquence, ils font voile pour Canton, vendent leurs peaux, négocient leurs traites sur Londres, et chargent des denrées de Chine qu'ils rapportent en Europe, en faisant les relâches accoutumées.

Ces opérations de pêche et de commerce, liées ensemble, occupent de gros capitaux dont il faut que les armateurs sc passent pendant deux ou trois ans, avant d'en avoir les retours; mais elles sont probablement fort lucratives, car je connais des maisons de Londres qui y ont acquis de grandes fortunes.

Les profits que les Hollandais, et ensuite les Anglais, ont faits par le moyen de la pêche de la baleine dans les mers du Nord, et de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve, ont été enviés par plusieurs nations qui se sont en conséquence réservé, par des traités, le droit de pécher dans les mêmes endroits. Ou y a mis peut-être trop d'importance. Si les entrepreneurs français ont de l'industrie et des capitaux, ces moyens de production ont bien

d'autres emplois; et le commerce intérieur, quand il n'est pas fondé sur le privilège et le monopole, donne des profits qui ne sont pas plus que ceux du commerce lointain levés aux dépens de nos concitoyens, à qui l'on donne, dans les deux cas, des produits pour leur argent.

L'avantage des pêcheries pour la grande société

DES PÊCHERIES ET DES MINES

humaine , est qu'elles jettent dans 1c monde de nouveaux produits, de nouveaux objets d'échange qui satisfont au plus grand nombre de besoins. Du reste, que ce soient des Français ou des Anglais qui attrapent le poisson, ce point importe peu pour les intérêts nationaux. Si nous ne prenons pas le poisson au moyen de nos arméniens, nous l'aurons au moyen des produits que nous ferons pour l'avoir; car on ne nous le donnera pas pour rien. Nos capitaux, nos travaux et notre intelligcncc, produiront ce que nous serons obligés de donner en échange du poisson; et ccs produits-là ne nous coûteront point de prime.

Il parait au surplus que les merlans, les phoques, les morues, les baleines, et les autres habitans de l'Océan, sc lassent d'être tyrannisés et détruits par l'homme. Le nombre des baleines a considérablement diminué, de même que celui tics phoques, qu'une distance de 0000 lieues n'a pu mettre à l'abri de notre rapacité; et ces grandes transmigrations de harengs dans lesquelles ce poisson voyageur passait par bancs de plusieurs lieues d'étendue, près des côtes d'Europe, paraissent avoir pris, du moins en partie, une route moins dangereuse. En cela, comme dans beau-

coup d'autres occasions, nous aurons peut-être tout perdu en voulant trop gagner.

L'industrie qui tire les minéraux du sein de la terre, est plus importante que celle qui tire les poissons du sein des eaux. Elle comprend nonseulement l'exploitation fies métaux, mais encore les travaux qui nous procurent des pierres, des marbres, des sels gemmes, et surtout de la houille, ou charbon de terre.

Il y a quelques mines d'argent qui sont des entreprises considérables. Celle de Valcneiana, nu Mexique, est la plus grande entreprise de ce genre que l'on connaisse. Elle occupait , lorsque M. de Humboldt la visita, eu 1803, 3100 ouvriers. Les frais annuels d'exploitation coûtaient 5 millions de notre monnaie. On y dépensait, en poudre à canon seulement , 400,000 francs par an. Le produit était de 360,000 marcs d'argent, procurant 3 millions de francs de bénéfice net à ses actionnaires. Les troubles de l'Amérique espagnole ont un peu dérangé ces produits; mais, d'après les derniers renseignemens obtenus, cette langueur momentanée sera probablement suivie d'une activité plus grande, parce que rien ne s'oppose plus à l'introduction de méthodes d'exploitation plus nouvelles et plus puissantes.

Les mines sont en Amérique des propriétés particulières, sur lesquelles le gouvernement, quel qu'il soit, perçoit un droit. L'Amérique entière, suivant Humboldt, fournissait chaque année,

17,000 kilogrammes d'or,

800,000 dilo d'argent , valant environ 198 millions de notre monnaie.

Toutes les mines de métaux précieux du reste du monde fournissent à peu près le 10* de celte somme.

Les mines de fer fournissent une valeur en somme fort supérieure au produit des mines d'or et d'argent : mais il est diincile d'en faire le calcul, parce que les mines de fer sont répandues ilans presque tous les pays du monde , et exploitées dans des multitudes d'entreprises dont quelques-unes assez petites.

Le premier et le plus important des minéraux que nous lirons actuellement <ln sein fie la terre, n'est cependant ni l'argent ni le fer; c'est la houille; et son importance ne cessera d'aller en croissant. La chaleur est le plus puissant tles agens dans les arts. Sans elle, nulle production, nulle civilisation n'est possible. Outre que, sans chauffer nos demeures et nos ateliers, je ne sais pas trop comment nous supporterions les hivers dans nos latitudes audessus «lu 45® degré, le combustible est encore nécessaire pour préparer presque tous nos alimens; et si l'on pensait que l'espèce humaine put à toute rigueur subsister de végétaux et de viandes crus, je ferais remarquer que, pour faire pousser ces végétaux avec une abondance qui suffise aux besoins d'une société un peu nombreuse, il faut des outils aratoires, et que ces outils ne peuvent être fabriqués sans modifier les métaux par le moyen du feu. Comment, sans amollir le fer et le transformer en acier, ferait-on les ciseaux pour tondre les brebis! comment fabriquerait-on les rouets pour filer leurs toisons, les métiers pour tisser, les aiguilles pour coudre même de grossiers vétemens? Il n'est aucun art industriel où l'on puisse se passer complètement de feu, et par conséquent de combustible.

Quand le monde était neuf, il était presque entièrement couvert de bois. Il sullisait (du moment qu'on a su faire du feu) de

casser des branches d'arbres pour l'entretenir. Mais le bois ne sc reproduit pas aussi facilement qu'il se consume. Aussi voyons-nous les pays sc dépeupler de forêts, à mesure qu'ils sc peuplent d'habitans. Les plus anciennement civilisés sont les plus dépouillés. Sur les bords de l'Euphrate, il n'y a d'arbres que dans les jardins. En Égypte, on sc sert de fiente tle chameau desséchée pour faire du feu. La Grèce. l'Italie et l'Espagne, quoique moins anciennement civilisées que l'Orient, le sont plus anciennement que les autres états de l'Europe, et ont par cette raison beaucoup plus épuisé leurs forêts dans tous les lieux accessibles.

Nous savons par les historiens que notre Gaule était couverte de bois lorsque les Romains en firent l'invasion. 11 en était de même de l'Angleterre, de l'Allemagne. Les États-Unis, qui ne formaient naguère qu'une seule forêt, abattent chaque jour des multitudes d'arbres et les remplacent

par du blé. C'est une loi de la civilisation de faire disparaître les bois.

Heureusement que la nature a mis en réserve, longtemps avant la formation de l'homme, d'immenses provisions de combustibles dans les miucs de houille; comme si elle avait prévu qu'une fois l'homme en possession de son domaine, il détruirait plus de matières à brûler qu'elle n'en pourrait reproduire. Mais enfin ces dépôts, quoique riches, ont des limites. Nous creusons, nous minons, et tantôt une fois, tantôl une autre, nous atteignons le terme des filons. Nous en découvrirons d'autres que nous épuiserons à leur tour. Déjà nos voisius, daus les houillères de Newcastle, vont chercher jusque sous la mer, les charbons de terre,

qui, voguant ensuite sur sa surface, vont féconder les usines de Londres et les distilleries de la Jamaïque. Les foyers, les forges, les manufactures en absorbent d'ellVayantes quantités; et quoiqu'on ait calculé, pur la puissance des miucs, qu'elles contiennent encore du combustible pour plusieurs générations, même en supposant, comme il est probable, une consommation progressivement croissante, que deviendront les générations suivantesquandlesmiues seront épuisées? car elles le seront inévitablement un jour. On eu découvrira d'autres qui seront épuisées à leur tour : que deviendront alors nos desccudaus? Il y a des gens qui craignent que le monde ne Unisse par le feu ; on doit plutôt craindre qu'il ne finisse faute de feu.

Comme nous avons, par bonheur, le temps de nous reconnaître, faisons toujours usage, d'une manière bien entendue, des provisions que la nature a mises à notre portée; ce sont clics qui commencent et qui continueront à favoriser notre in* dustrie encore pendant plusieurs siècles. L'industrie anglaise serait déjà tombée sans la houille, et elle ne prend un grand développement que dans le voisinage des houillères ; à Birmingham, ù Manchester, à Sbeiüeld, à Glasgow. Ou pourrait tracer une carte industrielle de l'Angleterre, au moyen d'une carte minéralogique qui indiquerait l'abondance et la qualité des mines de bouille.

Eu France, quoique nous ayons des houillères, puissantes daus le département du Nord et dans le Forez, qui provoquent de très grands dévelop* peinons d'industrie dans leur voisinage, puisque la ville de Saint-Étienne a duublé depuis quelques aunées, cependant uous paraissons loin de savoir encore tirer parti des vastes dépôts que la nature nous a ménagés. On assure qu'il existe daus le département de l'Avevron, par exemple, une mine

de houille fort près de la surface du sol, de trois cents pieds d'épaisseur et de plusieurs lieues carrées (l'étendue, qui pourra su! lire ù la consomma-* tiou tle la France entière pendant plusieurs siècles, du moment qu'on aura appris à en tirer parti.

Mais pour avoir la houille dans tous les lieux où

le besoin s'en fera sentir, c'est-à-dire, partout, à mesure que les bois diminueront, il ne faut pas seulement que le monde possède des houillères considérables; il faut que leur produit puisse être transporte partout à peu de Irais. L'usage de la bouille est absolument interdit aux lieux ou les transports sont dilficiles, et conséquemment dispendieux. Le chauffage ni l'industrie ne peuvent s'accommoder d'un combustible cher; il renchérit les produits des arts, et dos produits d'un prix élevé ne trouvent point de consommateurs. Cherté cl disette sont une même chose. Voyez ce qui arrive pour le blé : quand il s'élève à quatre fois sou prix d'origine, on est témoin d'une famine épouvantable. Les moyens de transport faciles sont donc aussi indispensables que les houillères clics* mêmes pour tous les pays qui en sont éloignés tic quelques lieues seulement. Le génie des peuples devra de plus en plus s'exercer sur les moyens tle faciliter les transports, par des canaux navigables, par des chemins de fer, par tout autre moyeu dont ou pourra s'aviser; ils devront en mémo temps préserver tous les moyens de transport des Gais imposés par le fisc et par la mauvaise administration. Les gènes imposées par la police, les longueurs dans les réparations sont des obstacles positifs qui peuvent toujours être représentés par des frais, et qui, s'élevant à un certain degré, rendent nulles les créations du géuic de l'homme, aussi bien que les dons de la nature.

CHAPITRE VIH

VDE GENERALE DES ARTS MAS C FACTURIERS.

Les matières sur lesquelles s'exerce en général l'industrie agricole n'ont, avant qu'elle s'en occupe, aucune valeur; ce no sont donc pas des produits. Il n'en est pas de même de l'industrie manufacturière : ses matières premières sont déjà des produits; c'est-à-dire, que le manufacturier les prend des mains d'une industrie dont l'action a précédé la sienne. Quelquefois, à la vérité, il travaille des matériaux que la nature lui offre gratuitement, comme l'argile qu'elle livre au potier, le sable au fabricant de verre. Mais ces cas sont rares; et pour l'ordinaire une industrie préalable prépare au manufacturier, ou du moins lui apporte les produits qui font ses matières premières. Tous les métaux que travaillent les arts, sont les produits de l'industrie du mineur; le fer-blauc, dont on fait tant de produits, est lui-même un produit, non-sculcmcnt de l'industrie du iniucur, mais de celle du lamineur qui est un manufacturier, et de 1'étamcur qui est manufacturier aussi. Le peintre, le teinturier, pour leurs produits, emploient de

la céruse qui est le produit d'une manufacture ; de la cochenille et d'autres substances colorantes, qui sont des produits de l'industrie agricole du pays qui les n vues naître, et de l'industrie commerciale du négociant qui les a fait venir.

Je vous ai déjà fait remarquer que toutes les manières imaginables d'accroître la valeur d'un produit, par un changement quelconque de forme qu'on lui fait subir, rentrent dans l'indus-

trie manufacturière. C'est une vérité qu'on sent pour peu qu'on y réfléchisse, mais à laquelle on pense rarement. 11 convient cependant de ne pas la perdre de vue quand on veut embrasser tous les moyens dont s'accroissent les richesses. On ne range pas communément, parmi les travaux manufacturiers, ceux du vannier, du maréchal ferrant , quoiqu'ils soient tout-à-fait analogues à ceux qui s'exécutent dans les vastes ateliers d'une filature. Et, si vous pouviez évaluer les valeurs produites par tous ces artisans, vous verriez qu'elles excèdent de beaucoup les valeurs produites par les grands etablis- «emens même dans les pays où ces établisscmcns sont les plus nombreux et les plus riches. Les produits des beaux-arts, quelque distingués que soient les talcns qui les ont enfantés, sont aussi du même genre. Certes, il y a loin de la toile et des couleurs qui ont servi h faire un tableau do David, au tableau après qu'il a été terminé; néanmoins, et quelque grande que soit la disproportion de ces deux valeurs, ne trouvons-nous pas dans ce cas-ci, comme dans les autres arts manufacturiers, des matières premières prises dans un certain état , et mises, par un art humain, dans un autre état où elles valent beaucoup plus? N'y voyons-nous pas les fruits de ce travail intelligent que nous avons nommé industrie, et l'emploi d'un capital qui se compose de toutes les avances que l'exécution d'un gratul tableau rend nécessaires?

Je ne crois pas ravaler les fruits du génie quand je vous montre sous quel rapport ils font partie des richesses de la société. Le génie des grands poètes, supérieur à celui des grands peintres, n'cst-il pas, pour ainsi dire, la matière première de cet immense commerce de librairie que font les nations ingénieuses en même temps qu'industrieuses? Devons-nous mettre moins d'orgueil à avoir vu naître parmi nous les Montaigne, les Pascal ,

les La Rochefoucauld, les Racine, les Voltaire, parce que les copies de leurs écrits se reproduisent sous toutes les formes et nous servent de modèles tous les jours? Une fausse délicatesse pourrait seule s'en formaliser, et l'homme qui sc sent véritablement du génie, s'agrandit à ses propres yeux, quand on lui montre sous combien de rapports il s'est rendu utile à son siècle et à la postérité.

Il serait fastidieux et superflu que je vous donnasse ici le nom de tous les arts manufacturiers ; ce ne serait autre chose que la liste des profes-

sions qui s'en occupent, et cette liste serait toujours nécessairement incomplète; car au momcul même où je parle , le génie des arts , dans un endroit ou dans un autre, crée peut-être un, deux, trois, dix arts nouveaux : la lithographie, l'éclairage par le gaz, la construction des appareils à chauffer par la vapeur, la (instruction des presses hydrauliques et de beaucoup de machines nouvelles, occupent des centaines d'ouvriers; et il n'y a pas long-temps que personne n'avait la moindre idée de tous ces arts-là.

Quelques autres, mais en plus petit nombre, s'éteignent, non parce qu'on les oublie, ce qui ne pourrait être l'effet que d'une barbarie prolongée; mais plutôt parce que l'on cesse de mettre du prix à leurs produits. On ne fait plus ni de ces brocarts de Lyon, ni de ces vernis de Martin, si vantés dans le siècle dernier. L'art des fabricans de scapulaires, de chapelets et de crucifix, est tombé dans la moitié de l'Europe, quand ces contrées se sont déclarées protestantes; et la morale n'y a rien perdu.

Je ne vous ferai donc point de nomenclature, mais je vous mettrai en état de classer au besoin tous les arts manufacturiers nés et à naître, d'apprécier leur importance comme moyens de production, et de juger les conditions nécessaires pour les pratiquer avec succès.

Les matières premières sont modifiées par les arts manufacturiers, soit dans leurs formes et dans leurs apparences extérieures, comme le coton lorsqu'on le file et qu'on le tisse; soit dans leurs molécules intimes, comme lorsqu'on sépare, par la distillation, les parties spiritueuses des liqueurs fermentées. Pour opérer la première de ces transformations, on emploie des moyens mécaniques; pour la seconde, des moyens physiques et chimiques. Delâ la séparation des arts manufacturiers en art» mécanique» , et en art» phytico-chimique».

Il y a beaucoup d'arts, et c'est peut-être le plus grand nombre, où l'on emploie à la fois des moyens de l'une et de l'autre sorte. Le fabricant de draps dégraisse scs laines par des moyens chimiques, il les tisse par des moyens mécaniques, et teint ensuite scs étoiles par des moyens chimiques.

Les différentes opérations nécessaires pour confectionner un même produit, sont bien souvent l'objet de plusieurs professions séparées. Transformer du coton en percale blanche, est communément l'affaire de trois ou quatre professions. Un filcur fabrique le fil de coton; un antre fabricant le met en toile; c'est un art particulier que de passer cette toile sur un cylindre de fer rougi, pour en brûler le duvet; et c'est un autre art que de la blanchir nu moyen du chlorure de chaux et par d'antres procédés.

L’origine des procédés les plus simples et les plus généralement employés dans les arts, se perd

dans la nuit des temps. On ne saura jamais à quelle époque a commencé l’usage du marteau , du levier, l’art d’allumer et d’entretenir le feu , et de s’en servir pour modifier les alimens, le bois, les métaux. On n’a jamais trouvé de peuplade, si sauvage et si grossière qu’elle fût , à qui ces artslà fussent tout-à-fait inconnus; et l’on n’a point encore vu d’animaux dont ils ne surpassent l’intelligence. Si les nids de certains oiseaux, les ruches des abeilles, les digues formées par les castors, nous offrent des structures qui paraissent combinées, ce n’est qu’une combinaison apparente. Ou a fait des expériences qui prouvent que ces animaux obéissent à un besoin aveugle qui les commande, etque nous avons nommé instinct. L'homme seul prépare scs moyens dans la vue d’un résultat, et saisiL l'enchaînement des causes et des effets qui le conduisent à son but. Lui seul est véritablement industrieux , dans le sens que l’on donne à ce mot en économie politique.

Les arts manufacturiers s’exercent :

Soit en ateliers ;

Soit en chambres ;

Soit dans des boutiques;

Soit dans les maisons et les ménages des consommateurs eux-mêmes.

Les opérations manufacturières qui s'exercent dans des ateliers sont celles qui exigent un grand local, des machines dispen-

dieuses, et où la matière première doit passer successivement et sans intervalles, entre les mains de plusieurs ouvriers. Telle est la fabrication des fils de coton à la mécanique; celles des toiles peintes, des papiers pour tenture, etc.

D'autres arts, comme le tissage de certaines étoffes, peuvent indifféremment être exercés en grands ateliers et par de petits entrepreneurs. Quelquefois les grandes entreprises produisent pins économiquement; d'autres fois ce sont les petites; et, dans certains cas, on peut réunir les avantages des unes et des autres. Dans les campagnes qui environnent Sedan, Elbcuf, et d'autres grandes manufactures de drap, on donne de la laine à filer et à tisser à façon. Le manufacturier n'a plus que les apprêts à donner. C'est de la même manière que se fabriquent dans l'Indnnstan les mousselines et les autres tissus qui se font en Asie. Le fabricant de ces contrées est trop pauvre peur faire l'avnncede la matière. On la lui fournit, et il la rend fabriquée.

Là où la classe ouvrière a les moyens de faire l'avance de son travail et de la matière première, sortout lorsqu'il est question de fabriquer un produit de peu de valeur, l'ouvrier le travaille pour son compte, et le verni à un manufacturier, ou soidisant tel, qui en forme des assortimens. Les pay-

• Dans les Recherches statistiques publiées par le

sans des environs de Lille, de Douai, de Cambray, font une pièce de toile, ou de linon, la colportent chez les manufacturiers de la ville, et la vendent à celui qni leur en offre le plus.

Cette manière tic travailler est économique; et il est à présumer qu'un entrepreneur qui voudrait établir une manufacture de toile en atelier, ne ferait pas bien ses affaires. Ici l'ouvrier tra-

vaille à montons perdus; i! passe de son lit à son métier; quand le temps est mauvais, il y revient; il s'en occupe pendant les longues veillées de l'hiver; sa femme, ses enfans, ses vieux parens, tissent, peignent et filent son lin ; cl l'appât du gain le stimule constamment.

Une manière de travailler analogue à celle-là, s'observe dans beaucoup de villes où des ouvriers, et même des maîtres-ouvriers, sans passer pour manufacturiers, fabriquent ou font fabriquer, dans leurs domiciles, des modes, des gants, des plumes d'ornement, des ouvrages de tabletterie et de eartonnage, des jouets d'enfant et d'autres bimbeloteries qu'ils vendent à ceux qui passent pour en avoir des fabriques, et qui figurent pour des sommes assez fortes dans l'industrie des villes.

Ce genre de manufacture marque peu, parce que l'exercice en est fort dissémine; mais ce qui s'exécute ainsi d'ouvrages manufacturés dans une ville populeuse et industrieuse est fort considérable. 11 y a des quartiers de Paris où sont accumulées des maisons de six à sept étages, dans chacun desquels on nombre plus ou moins grand d'ouvriers des deux sexes travaillent avec activité. Dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, je croirais faire une évaluation modérée en portant à vingt ouvriers le nombre de ceux qui sont à l'ouvrage dans chaque maison , depuis le rcz-decbausséc jusqu'au comble. Il s'en trouve où l'on en compterait plus de eent. Or, ces deux rues seulement contiennent plus de 700 maisons; et si l'on considère que derrière chaque maison , il y en a deux ou trois autres où l'on parvient par des allées, des cours, des passages, on ne pourra pas estimer à moins de deux mille, le nombre des maisons auxquelles ces deux rues donnent accès. Or, deux mille maisons, dont chacune renferme au moins

vingt ouvriers, donnent un total de 40 mille ouvriers pour deux rues de Paris r ce qui équivaut à plusieurs immenses manufactures ou ateliers.

On pourrait faire des calculs semblables sur plusieurs quartiers de Paris, et sur beaucoup d'autres professions, et le résultat serait que Paris est une des villes les plus manufacturières du monde'. Je soupçonne qu'en tout pays, les valeurs produites hors des ateliers proprement dits, par de petits entrepreneurs, ne possédant que de petits capitaux, surpassent les produits qui sortent des gran-

préfet de la Seine, eu le» chiles et tissu» de fan-

des manufactures, même en Angleterre, où il y a un si grand nombre de vastes entreprises et de gros capitaux

Il ne faut pas perdre de vue que les travaux manufacturiers qui s'exécutent dans les boutiques et les magasins mêmes où leurs produits sont mis eu vente, font partie des petites entreprises. La plupart de ces travaux devant s'exécuter à portée du consommateur et à proportiou des besoins du moment, il est impossible de les exécuter dans de vastes manufactures. Les mets qu'apprête un traiteur doivent être prépares le matin même, quoique la valeur ajoutée à la matière première dans ce court espace de temps, soit assez considérable, puisque sur 1000 à I J 00 francs de recettes, le traiteur n'a peut-être pas acheté pour plus de 5 à 000 fr. de matériaux. Le surplus de la valeur ajoutée esL distribuée entre l'en (repreneur et ses ouvriers, qui sout les cuisiniers et les garçons de service, et aussi entre les propriétaires des capitaux de l'entreprise; c'est-à-dire, les propriétaires du local et

des avances qui ont servi à décorer les salles et à se procurer le mobilier. Au reste, les valeurs ainsi produites échappent à toute évaluation. Le restaurateur gagne peut-être ccnt pour cent sur les salades, et il ne gagne peut-être pas dix pour ccnt sur les viandes de boucherie. Cela vous montre combien doivent être imparfaites toutes les statistiques du monde. Voilà incontestablement des valeurs produites, car les valeurs qu'on donuc en échange pour les avoir, sout des valeurs aussi réelles qu'il est possible : de l'or, de l'argent, qui sont eux-mêmes les résultats de productions non moins positives; je ne connais pourtant pas de livre où l'on ait jamais tenté d'évaluer toutes ces choses-là.

Enfin nous avons les produits manufacturés qui sout créés dans les maisons et dans les ménages des consommateurs. Dans ce nombre, il faut comprendre ceux auxquels concourent les maçons qui bâtissent nos maisons, les charpentiers qui en font les planchers cl la toiture, les couvreurs, les menuisiers, les peintres en hàtimcns, les sculpteurs qui les décorent. Tous ces industrieux entrent dans la catégorie des manufacturiers, puisqu'ils modifient des proûls antérieurement existans. Us ne travaillent pourtant ni eu ateliers, ni en chambre : ils se transportent sur le lieu où doivent être consommés les produits de leur industrie.

taisie fabriqués clans Paris, sont évalués en nombre

rond à i5 millions de fr.

L'orfèvrerie et la bijouterie à. . . 97 dito.

L’horlogerie à 191/a dito .

Les bronzes dorés à 5 dito.

Et sur ces objets, la seule main d’œuvre payée aux ouvriers s'élève à a? millions, sans parler des grandes uiau n factures, comme les filatures, les tanneries, etc.

Dans la même catégorie sc trouvent les travailleurs qui préparent les alimensde chaque ménage, qui blanchissent le linge ou le raccommodent. On demande quelle espèce de produit exécute une blauchisseusc, qui semble ne s'exercer sur aucune matière première pour In modifier. Le linge altéré par l'usage n'est-il pas une matière première? La blanchisseuse le prend dans un état où il vaut moius; elle le rend dans un état où il vaut plus : quoique la différence 11c soit que de quelqucssous, elle a fait subir au produit sur lequel son art s'est exercé, une modification qui eu élève le prixà vos yeux, qui le rend plus apte à votre service. La propreté du linge est une qualité qui a une valeur, et cette valeur sc consomme par l’usage, de même que toutes les autres qualités qui font la valeur des produits. La matière première de cette industrie, à la vérité, n'appartient pas à la blanchisseuse; mais les travaux industriels en sont-ils moins productifs lorsqu'ils s'exercent sur les capitaux d'autrui? Ici le capital vous appartient; et, en payant une blanchisseuse, une ravaudeusc, vous ne payez que les services productifs de son industrie et non les services productifs de son capital, car clic n'en a pas, ou presque pas.

Les travaux utiles, exécutés dans l'intérieur des familles, font partie des productions générales. Les personnes de la famille sout, dans ce cas, tout à la fois productrices et consommatrices.

Plusieurs sectes d'économistes ont nié que les travaux manufacturiers contribuassent véritablement à la production des richesses. Vous avez vu, quand j'ai mis sous vos yeux les préLeulions des économistes du dix-huiLièmc siècle, qu'ils u’accor-

daient ce privilège qu'à la production agricole, et qu'ils prétendaient que les manufacturiers comme les artisans, en même temps qu'ils travaillaient, détruisaient autant de valeurs qu'il en sortait de leurs mains. J'ai réfuté (levant vous celle doctrine.

D'autres publicistes, partisans du système exclusif, tels que Colbert, Melon, Forbouuais, Stewart, et beaucoup d'autres dont les principes ont été suivis par tous les gouvernemens de l'Europe, et viennent d'être abandonnes par celui d'Angleterre, qui est de beaucoup le plus éclairé sur ce point, conviennent bien que l'agriculture et les manufactures sont très utiles, et méritent toute espèce d'cncouragcmcns, mais seulement comme moyens de fournir des objets à la vente étrangère,

' Les écrivains anglais ne mesurent les profits de l'entrepreneur d'industrie que par l'étendue de ses capitaux. Cette règle me paraît tout-à-fait insuffisante ponr juger de l'importance des petites entreprises où le manufacturier produit plus à proportion de sou capital, et où par des achats à crédit, et des salaires qui ne sout pas immédiatement acquittés, il supplée souvent à la médiocrité de son capital.

Digitize

\jC

CHAPITRE IX

DD CHOIX DtS KUPLACKMRXS POUR LFS MANOFiCTCRRS.

Il vous n été prouvé, messieurs, que le plus haut point de perfection pour l'industrie consiste à obtenir la même quantité et la même qualité de produits, nu meilleur marché possible; c'est-A-dire, avec le moins de frais de production * . L'intérêt du producteur et l'intérêt du consommateur, bien qu'opposés au moment de l'échange, au moment où le producteur vend son produit au consommateur, sont néanmoins d'accord en ceci, qu'il convient à l'un comme à l'autre que le produit coule A produire aussi peu qu'il est possible. Le consommateur en jouit à moins de frais; et le producteur, qui ne gagne pas moins sur chaque produit, voit se multiplier scs ventes; car le bon marché des produits en favorise la vente soit à l'intérieur, soit à l'étranger, plus qu'aucune autre cause. Le commerce à son tour procure aux nations de nouveaux produits et des jouissances plus étendues et plus variées.

Or, l'emplacement des manufactures influe beaucoup sur le prix auquel clics peuvent établir leurs produits. Elles ont un avantage que n'ont pas les entreprises agricoles : celui de pouvoir choisir le siège de leur industrie. Je sais que des raisons de famille ou d'intérêt obligent souvent un manufacturier à placer le chef-lieu de son entreprise dans un endroit qu'il n'aurait pas choisi; mais, quand il le peut, il doit se placer bien, et nul motif ne doit le déterminer à entreprendre ou à continuer une manufacture dont la situation seule serait un élément de ruine.

Une manufacture doit être A portée de ses matières premières et de scs débouchés. Elle participe, comme tous les élablissemens d'industrie sans exception, h l'avantage que procurent des moyens de communication faciles; mais elle a, mieux que d'autres établissemcns, la faculté de pouvoir se mettre à portée de bonnes routes et des navigations peu dispendieuses.

Les produits manufacturés contiennent, à volume égal , plus de valeur que la plupart des nutres, parce que le manufacturier agit sur des matières déjà pourvues de valeur, et qu'il l'aug-

1 Voyez page 6 1 .

mente. C'est ainsi qu'on a vu des manufactures d'étoffes réussir dans des lieux assez éloignés de leurs matières premières et de leurs débouchés. Lyon tire une partie de ses soies de l'Italie et même de la Chine, et vend une partie de scs produits en Amérique. Tarare, quoiqu'au milieu îles terres, fabrique avec succès îles mousselines avec des colons récoltés et même souvent filés dans l'étranger. Et, bien que les manufactures soient appelées l'industrie des villes, par opposition à l'agriculture qui est bien, elle, l'industrie îles campagnes, on peut néanmoins établir avec avantage des manufactures dans les campagnes, lorsqu'elles y trouvent des facilites particulières à certaines localités. C'est ainsi qu'on voit des filatures de coton et beaucoup d'usines se rapprocher d'une chute d'eau qui met en mouvement leurs mécaniques.

Dans la révolution française, les superbes bAtimens de beaucoup de riches abbayes supprimées attirèrent de grandes manufactures; et l'on ne peut douler que cette circonstance n'ait puissamment secondé les dévcloppemens que notre industrie a pris A cette époque. Il ne faut pas se dissimuler cependant que ces vastes hAtimens sont devenus quelquefois des ninorces trompeuses, qui ont attiré des entreprises manufacturières dans des localités où, soit à cause de la difficulté des communications, soit en raison d'une population trop dispersée et trop peu industrieuse, elles ne pouvaient pas avoir de succès.

Indépendamment des causes extérieures et générales qui doivent diriger dans le choix des localités, il y en a qui se tirent de la nature même de l'art qu'on exerce. Si des circonstances favorables peuvent faire réussir certaines manufactures dans les campagnes, il y a d'autres travaux qui ne peuvent être bien exercés que dans les villes. Ce sont principalement ceux qui réclamciil le concours de plusieurs professions séparées. Ce n'est que dans les villes qu'on peut faire de beaux amcublcmens , des bronzes dorés, des pendules, pour lesquels ou a besoin de dessinateurs habiles, de fondeurs, do doreurs, de marbriers, d'émaillcurs. Ce sont encore les travaux manufacturiers qui s'exercent sur des matières premières que les villes seules fournissent avec abondance, comme les débris d'animaux , les os, la corne, les peaux. Ce sont enün les travaux manufacturiers qui ont besoin de trouver A leur portée un grand nombre de consommateurs , et même de consommateurs aisés. C'est pour ces raisons qu'on ne voit que dans les villes, des brasseries, des cafés publics, des faiseuses de modes, etc.

D'autres industries ne peuvent être exécutées qu'à côté des consommateurs; c'est pour cela qu'on voit indifféremment partout des maréchaux ferra ns , des tailleurs, des couturières, etc. Il faut qu'ils se placent 11 côté de leurs pratiques.

Dü CHOIX DES E.HPLACEMENS POUR LES MANUFACTURES.

Parmi les denrées que Ton consomme en grande abondance dans presque toutes les manufactures, est la main d'œuvre, le travail des ouvriers. C'est donc une de celles qu'il est le plus important de bien apprécier par avance , toutes les fois que l'on se propose de former un établissement manufacturier. Les ouvriers

journellement employés peuvent difficilement venir de plus loin que la distance d'un quart de lieue Il faut même que ce soicut des ouvriers rompus aux travaux diligens et suivis des manufactures ; car un travail exécuté à contrc-cœur, avec indolence et peu d'assiduité, un travail auquel on n'a pas été accoutumé d'avance, quelque peu qu'on le paie, est toujours cher *. Je sais qu'avec le temps on parvient à vaincre l'inertie d'une population paresseuse; mais ce n'est qu'au bout d'une ou «leux générations , et c'est une éducation qui coûte toujours assez cher à celui qui l'entreprend. H faut qu'il fasse venir de loin des ouvriers instruits d'avance, et on ne les obtient pas sans des sacrifices d'argent. 11 est obligé de pourvoir leurs familles de logcmens; ce qui entraîne des frais *. On se plaint souvent de la rareté des capitaux : l'lial>ilcté et l'amour du travail manquent plus souvent encore que 1rs capitaux. Les capitaux s'amassent peu à peu là où se rencontre de la diligence; et c'est presque toujours l'indolence et les institutions propres à la nourrir, ijui retiennent les peuples dans la misère.

Dans un pays au contraire habité par une population industrieuse, on a le choix des ouvriers; on donne la préférence aux plus honnêtes, aux plus actifs, aux plus intelligcns; ils sont assidus et soigneux, parce qu'ils savent qu'au besoin on peut les remplacer.

David Hume, compatriote et ami d'Adam Smith, croit que les manufactures changent de lieu de proche en proche, parce qu'elles enrichissent les lieux de leur séjour et y font monter le prix des

1 J'ai oui dire à M. Oberkampf. fondateur d'une raauiifacturc de toiles peintes, à Jour, près de Versailles, que le défaut de po-

pulation convenable lui avait fait éprouver dans l'origine de fort grandes difficultés pour la formation de son établissement II lui fallut soixante années de soins opiniâtres]>oiir en faire une des plus grandes manufactures de l'Europe.

1 J'ai connu un manufacturier qui échoua dans l'entreprise qu'il voulut former dans une ville qui comptait cependant donze mille âmes, mais on il n'y avait auparavant, pour tonte industrie, qu'une école militaire et une garnison. Il y trouva si peu d'empressement pour le travail sévère et soutenu qu'exigent les fabriques, que les différées menuisier» qu'il apprla pour la construction de ses métiers, de prime almrd refusèrent cet ouvrage, disant qnVfr ne travaillaient que pour les bour - ;:ccis , gens en effet peu connaisseurs en constructions et moins difficiles sur la qualité dtf travail. Ne faisant

subsistances. Les nouveaux établissemens sont dès-lors obligés de chercher des endroits où l'on vive à meilleur compte, et où, par conséquent, la main d'œuvre soit moins chère, jusqu'à ce qu'ayant donné l'opulence ù ces derniers, elles en soient exilées par les mêmes causes

C'est une pure supposition que ne confirme ni la nature des choses, ni l'expérience. L'on a vu, à la vérité, les arts industriels passer de l'Italie en France, de la Belgique eu Angleterre, et maintenant on les voit s'introduire aux États-Unis; mais cette marche est plutôt une propagation qu'une translation des arts. Us n'ont point été perdus pour l'Italie et la Belgique; et tandis qu'ils sc sont perfectionnés en Amérique, ils sc sont aussi perfectionnés en Angleterre et en France. Ils auraient même décliué en Italie, qu'on trouverait ce déclin expliqué par les institutions politiques des pays italiens, qui oui tous passé, de l'état républicain,

sous un joug militaire ou sacerdotal, et quelquesuns sous la domination de l'étranger.

En second lieu, il n'est pas de l'csscncc des arts indus! riels de faire enchérir les denrées. Ils augmentent la population, il est vrai; mais les denrées affluent là où elles trouvent un débit assuré. Elles ne sont pas plus chères dans les villes de manufactures que daus les autres, quand les circonstances sont d'ailleurs les mêmes. Ce qui fait renchérir les denrées, ce sont les frais qu'elles nécessitent pour être produites; or, si l'on disait qu'eu un certain endroit les frais de production sont élevés parce que les denrées sont chères, et qu'elles sont chères psree que les frais de production sont élevés, ou tournerait dans un cercle vicieux.

Il est très vrai que si, par suite des succès d'une ville manufacturière, elle était forcée de tirer ses alimens de fort loin , ils pourraient devenir assez chers pour que la main d'œuvre montât à un taux qui rendrait la fabrication impossible; mais

pas travailler constamment les menuisiers de la ville, ils étaient moins économes sur les prix; ce qui nourrissait leur paresse.

3 Une manufacture que j'ai été à portée de bien connaître, était établie dans un village trop peu peuplé, et avait fait bâtir des maisons d'habitation pour les ouvriers qu'elle attirait. L'entreprise retenait sur le salairt; de l'ouvrier le loyer de son habitation; et jamais elle n'a pu de cette manière retirer plus d'un <iu deux pour cent de l'avance qu'elle avait faite pour cet objet; ce qui, outre une perte sur les intérêts , occupait des capitaux qui auraient été précieux pour donner de l'extension à l'entreprise. (Jette entreprise, à une certaine époque, donnait ta pourcent de»

fonds qu'on y employait : dès-lors la portion de ces fonds qu'on avait consacrée à loger des ouvriers, et qui ue rapportait que a pour crut, était privée d'un bénéfice annuel de to pour cent.

* Discourse on Monry, page 43-

DU CHOIX DES EMPLACEMENS POUR LES MANUFACTURES

ce cas est fort éloigné pour la plupart des lieux de grandes manufactures. Ce sont les institutions, plus que la distance, qui renchérissent les vivres. S'il était permis à la ville de Manchester de tirer scs subsistances d'Odessa , de la côte de Barbarie , des États-Unis, de la Baltique, elle les paierait moins cher qu'elle ne les paie maintenant. Lorsqu'un fermier est obligé de supporter, outre les contributions générales de l'état, qui sont déjà exagérées, sa part de la taxe des pauvres, de la taxe des chemins, la dîme, l'entretien des églises et des prisons, etc., il faut qu'il vende son blé à un prix qui lui rembourse tout cela; autrement il sc ruinerait, il serait forcé d'abandonner la culture; et celui qui lui succéderait ne s'en tirerait pas mieux.

Je me suis arrêté à combattre cette opinion de Hume, parce que , si on la croyait fondée , elle serait de nature à refroidir le zèle que doit inspirer le perfectionnement des arts. On regarderait les peuples comme condamnés à suivre la rotation de je ne sais quelle roue de fortune, dépendante, non d'eux- mêmes, non de leurs talens, de leur conduite, et de leurs institutions, mais du destin; tandis qu'au contraire l'clude qui nous occupe nous dé-

montre la possibilité de succès soutenus toutes les fois et aussi long-temps que l'on fait ce qu'il faut pour obtenir de tels succès.

Le manufacturier, sans remonter aux causes de la cherté des denrées, peut se contenter d'observer le fait; et , après avoir pris des informations sur le prix moyen de toutes les principales denrées, ne pas poser son établissement dans le lieu où leur prix est trop élevé , surtout s'il a des concurrcns dans un autre endroit où l'on vit à meilleur compte.

Les manufactures prospèrent encore moins que l'agriculture dans les pays où règne l'esclavage. M. Charles Comte a fort bien prouvé 1 que l'effet inévitable de l'esclavage est de dépraver les facultés morales et physiques des maîtres et des esclaves, c'est-à-dire, les facultés qui rendent industrieux. Le maitre prend aussi peu de peine qu'il peut, parce que dans ces pays-là tout travail est flétrissant, et parce que l'habitude de se faire servir engendre l'indolence. L'esclave cherche de son côté à déguiser scs facultés. Il n'a pas peur d'étre renvoyé; et il sait fort bien que plus il montrera de capacité, et plus on exigera de lui. M. Storcli rapporte que deux manufacturiers des environs de Moscou, qu'il nomme, après avoir formé leur établissement, rendirent la liberté à tous leurs esclaves pour obtenir d'eux de travailler bien Et l'on sait qu'aux États-Unis les manufactures

* y. son Trait i de législation, Paris, Sautelrt. Il a consacré son t. IV presque en lier à décrire la dépravation in or a lu et physique qui résulte de l'esclavage domestique.

ne prospèrent que dans les états où il n'y a point d'esclaves.

Certaines localités se refusent quelquefois à l'établissement de certaines industries par des causes, ou plutôt par des réunions de

causes qu'il est impossible d'assigner avec exactitude. L'impératrice de Russie , Catherine II , dans la vue de réussir infailliblement , suivant elle, à naturaliser dans ses états une fabrication d'étoffes de soie, fil venir de Lyon tous les ouvriers necessaires pour exécuter jusqu'aux moindres pArties de cette fabrication. Ils furent choisis parmi les plus habiles; ils étaient fort intéressés à réussir; ils n'ont pourtant jamais pu parvenir à terminer une seule pièce d'étoffe. Voici comment M. Chaptal, dans son ouvrage sur l'industrie française, rend raison de ce fait :

« Ou voit d'abord à Lyon, dit-il J, un établisn sèment public dans lequel on expose la soie à » une température constante pour éviter la fraude » à laquelle pourraient se livrer les vendeurs; on » y trouve des hommes habitués à juger les qua- » lités, exclusivement employés à faire les achats, » et l'on est étonné de voir cette matière précieuse » passer par dix mains différentes, depuis la fila- » turc du cocon jusqu'à sa conversion en tissus. » Ces hommes n'ont rien de commun entre eux » que le but de leurs travaux ; leurs fonctions exi- » gent des connaissances distinctes et une longue » pratique; chacun d'eux est un rouage nécessaire » de la fabrique; aucun d'eux ne peut suppléer » l'autre; et tous doivent être parfaits pour que » le produit réunisse les qualités qui en font le » prix. Ajoutez à cela les mécaniciens qui con- » struisent cl réparent les machines; les teintu- » riers qui ont une longue expérience de leurs » drogues et de leurs procédés; les dessinateurs * qui composent les dessins; la qualité des eaux b dont on connaît l'effet, la nature du climat •> dont on a éprouvé l'influence; l'habitude qu'on b a acquise de chaque genre de travail; et l'on n sera convaincu qu'il est presque impossible de » transplanter un genre de fabrication aussi com- » pliqué. Chaque industrie a sa localité comme » chaque plante son sol. b

Quoique SI. Chaptal généralise beaucoup trop celte dernière assertion, il aurait pu ajouter d'autres circonstances encore qui iufluenl sur le succès d'uue fabrication; notamment la facilité des débouchés, la nature dos communications, soit pour faire arriver les matières premières, soit pour expédier les produits; les facilités ou les tracasseries qu'on éprouvcdcla part de l'administration, les impôts, etc. Mais en même temps on doitconvenir que ces dif&cultésn'équivalentpasàdcs impossibilités;

» Tome IV, page 3io.

1 Tome I, page 5t.

CHAPITRE X

1>K l'étaloxxace es makufactcres.

L'étalonnage est ce mode de fabrication où l'on exécute une grande quantité du même produit, sur un modèle uniforme, sur un même étalon.

C'est grâce à l'étalonnage que nous obtenons à très bon compte la plupart des objets qui nous servent dans nos ménages : des pelles et pincettes, des poêles à frire, des chandeliers, îles inouchettes. A bien examiner un de ces objets, à considérer les outils dispendieux qu'il a fallu employer, la main d'oeuvre qu'ils ont du exiger, on ne conçoit pas que l'on puisse les vendre pour le prix où nous les achetons; d'autant plus qu'ils viennent souvent de fort loin, comme les quincailleries que nous tirons d'Allemagne. Lorsqu'on examine un moulin à moudre le café, le nombre des pièces dont il se compose, dont quelques-unes sont

très difficiles à exécuter, comme sa noix et l'alvéole où elle se meut, l'une et l'autre en acier, on serait tenté de croire qu'une semblable machine doit coûter 50 francs, et probablement les premiers que l'on fit coûtèrent plus que cela, tandis qu'on les a maintenant pour cent sous. On fait, dans les montagnes du Jura, des mouvemens de montre qui ne coûtent que 50 sous.

Non-seulement on obtient par ce moyen les produits à meilleur marché; mais on les a plus jolis, plus légers, plus commodes; ce qui est une autre espèce de bon marché.

A quoi devons-nous attribuer cet effet? La raison, ou plutôt les raisons en sont évidentes.

Les ouvriers qui font ces produits ont eu le temps «l'acquérir tout l'usage, toute l'adresse qu'il est possible d'y déployer. Tous les procédés expéditifs pour les exécuter ont été «lès long- temps «Jécouvcrts; iis ont été plusieurs fois rectifiés, amendés, jusqu'à ce qu'enfin ou se soit arrêté à celui qui a paru préférable à tous les autres. En exécutant de tels produits, quoiqu'ils soient quelquefois assez compliqués dans leurs differentes parties, il n'y a jamais chez l'ouvrier aucune hésitation; «lepuis long-temps toutes les combinaisons auxquelles ils peuvent donner lieu ont été épuisées; et, comme il n'est pas nécessaire «le réfléchir sur rien, plusieurs procétlés d'exécution «pii dans l'origine

réclamaient beaucoup d'intelligence, ont pu être confiés aux travailleurs les plus ineptes. Les outils même «tout on est obligé de se servir étant toujours les mêmes, ont pu être faits en fabrhjue et en très grand nombre; ils sont cux-mèracs, par cette raison, plus parfaits et moins chers. Enfin des produits entièrement pareils cl nombreux, sont ceux à la production desquels on parvient

à appliquer avec le plus de succès le pouvoir «les machines, la division du travail, et en général tous les moyens expéditifs.

C’est par toutes ces raisons que le charronnage de l’artillerie est beaucoup plus parfait et coûte moins que celui «le nos charretiers, qui est hideux compare à l’outre où chaque pièce est faite sur le même modèle; tellement que,]ors«]u'uii caisson d’artillerie vient à être brise, on peut prendre celle de ses roues qui reste entière, et la mettre, sans autre préparation, à tout autre caisson.

Eh bien, messieurs, la plupart des produits dont nous faisons usagtî, pourraient être étalonnés de la même manière. M. Christian, «lans ses V ues sur le» art» industriel», observe judicieusement qu’avec une douzaine de modèles, pour chacun des objets qui entrent dans l'achèvement d’une maison, suivant la grandeur de l’édifice et l’opulence de son propriétaire, on pourrait satisfaire tous les besoins raisonnables; il serait alors possible «l’établir en manufacture , la fabrication de presque toutes ces pièces '. C’est ainsi «ju'en Angleterre on peut faire usage pour les croisées, «le châssis de fonte qui ont «le fort grands avantages sur ceux de bois. Étant beaucoup plus minces, ils obstruent beaucoup moins le jour; ils ont une légèreté et une élégaucc fort agréables à l’œil. L'huinidité ne les déjrttc pas et ne les pourrit jamais. Enfin ils sont plus économiques et durent éternellement. Si nous voulions avoir de tels châssis en France, iis coûteraient fort cher, et ils seraient mal faits; car les fondeurs seraient obliges de faire payer à l’amateur qui les commanderait, les frais de modèles. les tàtonneniens, les essais imparfaits, les soins spéciauxdu maître et des principaux ouvriers, qui tous mettraient plus «le temps, consommeraient plus «le combustible, et prendraient plus de peines, «jue si l’objet était exéeuté en fabrique.

On en peut dire autant des balustrades en fer qui entourent les maisons et garantissent certaines portions des cours et «les jardins. Ces objets peuvent être exécutés en fonte à beaucoup moins «le frais qu'en fer forgé ou laminé. Déjà l'on emploie en France la foute aux balcons qui ornent le devant de nos croisées *.

• On le fait déjà pour plusieurs pièces, telles «jut* les espagnolettes, 1rs serrures, etc.; mais on pourrait le taire pour beaucoup d'autres.

* Uu de nos plus ingénieux mécaniciens (M. Calla)

est parvenu à les faire tout à la fois solides, élrgans, et a bon compte, en mélangeant les parties droite* en fer laminé , avec les parties ornées qui sont en fonte.

DE L'EMPLOI DES MOTEURS AVEUGLES, ETC

Orj qu'cst-ee qui s'oppose à ce que ces objets et beaucoup d'autres, soient exécutés eu fabrique? Le caprice. Point d'uniformité dans les goûts, point de goût national. Chaque architecte veut foire briller sou invention; chaque propriétaire veut réaliser scs fantaisies. Sur cent maisons que que l'on construit, il n'y en a pas deux pareilles pour la hauteur des plafonds, la dimension des portes et fenêtres; ce qui fait qu'il est imj»ossible d'exécuter en grand nombre sur le même modèle les pièces qui entrent dans leur composition. Vu l'aboudancedes matériaux et le bas prix «le la main d'œuvre, la construction des maisons pourrait être en France moins dispendieuse qu'en Angleterre : elle l'est beaucoup

plus. Ce sout les pruprilaircs et par suite les locataires qui paient tout cela.

J'ajouterai que, pour qu'une nation puisse jouir des avantages de l'étalonnage dans beaucoup île produits, il faut qu'elle contracte en général le goût des formes et des ornetnens simples. Tout ce qui est recherché et contourné ne saurait convenir à beaucoup de goûts «liflerenÿ. C'est l'œuvre d'une fantaisie, laquelle est toujours repoussée par une fautaisie contraire. Au lieu que ce qui n'est préféré qu'eu raison de son utilité, peut convenir à tout le monde, car les besoins réels sont à peu près les mêmes «liez tous les hommes.

La grande diversité des goûts ne permet guère d'étalonner les objets où la mode exerce son in- Uuence. A peine un fabricant aurail-il lait la dépense des outils nécessaires pour faire à bon compte un produit commode et joli, qu'on n'en voudrait plus. Peut-être n'en voudrail-on plus parce qu'il serait à trop bon marché. Aussi 1a inode n'est-ellc un moyeu d'économie ni pour les particuliers, ni pour les nations.

Dans les arts chimiques, l'étalonnage réduit les diverses compositions à des recettes invariables, et les recettes, les formules, sont d'un grand service dans les arts. Si l'on se servait toujours dans des circonstances pareilles des mêmes couleurs, les teinturiers sauraient les atteindre sans tàtonncincns; ils les exécuteraient mieux et plus vite, et on les rassortirait plus aisément. Mais à peine a-t-on trouvé un procédé, que la mode change, et «jue les soins qu'on a pris, les outils dont on s'est pourvu, deviennent inutiles. Il faut tout recommencer. Cette mobilité dans les goûts des consommateurs, est un plaisir, dit-on: je le crois, puisqu'on l'assure; mais il ne faut pas qu'on s'imagine qu'il

contribue à la prospérité publique. Si l'on a regardé jusqu'à présent les changetneus des modes comme favorables aux développcmens de l'industrie des nations, et par suite à leur opulence, c'est parce que l'on ignorait les véritables principes «le l'économie politique, et l'art d'en tirer «le justes const^qucnces. Ce préjugé s'usera avec le temps, ainsi que beaucoup d'autres.

DR L'EMPLOI DF.S MOTECRS AVEUGLES RELATIVEMENT A

l'intérêt des entreprises.

Nous nous sommes déjà occupés des machines, mais d'une manière pour ainsi dire philosophique et générale Ici, je me propose d'en observer quelques applications aux manufactures.

Le prix «le la main d'œuvre fait que beaucoup de manufacturiers ne rêvent qu'aux moyens de s*en affranchir, et de substituer «les lorc«*s aveugles, à celles des hommes et des chevaux, dont l'emploi leur parait trop dispendieux. Us ont très grande raison si leurs frais «le production doivent en être effectivement diminués. Mais ce point, il faut s'en assurer.

Je vous ai déjà fait observer, messieurs, que c'est improprement que nous donnons le nom de moteur à la machine, à l'intermédiaire, <|ui nous permet de faire usage d'une force naturelle qui est le véritable moteur; chacun d'eux a cependant un mérite qui lui est propre. Avant l'application «les moteurs aux filatures de coton, au moyen «l'une mule-jenny, un fileur avec un enfant , pour rattacher les fils cassés, exécutaient autant d'ouvrage que

cent personnes eu pouvaient faire auparavant, et le produit était plus pariait. Après y avoir appliqué un moteur aveugle, un homme et son rattacheur purent conduire deux mule-jcnnvs. Le moteur remplaça seulement une personne sur deux.

La inarhine rend possible l'application d'une force aveugle. Autrefois, lorsqu'une largeur d'étofTe trop considérable ne permettait pas au tisserand d'étendre les bras «l'un côté à l'autre «le sou métier, on plaçait, aux eûtes «lu métier, «leux personnes qui sc renvoyaient mutuellement la navette. Du moment que la navette volante fut inventée, au moyen de laquelle un seul homme, armé seulement «l'un manche où sont attachées deux ficelles, fait voler la navette de droite à gauche et «le gauche à droite, dès ce moment un moteur a pu être substitué au tisseraud, et faire agir uu très grand nombre de métiers à la fois; ou a fait la part de la force aveugle, et l'on a réservé l'intelligence de l'homme pour la conduite du travail et la réparation des accidcus.

Votre esprit ayant saisi cette analyse, nous pouvons sans inconvénient donner le nom «le moteur à la force brute aidée de la machine qui transmet son action; et il ne nous restera plus qu'à balancer les avantages avec les inconvéuicus de chatjue espèce de moteur.

Un moteur aveugle coûte à ceux qui l'emploient, même lorsque la force est gratuite. Il

' Voyu, page 90.

coûte l'intérêt du capital nécessaire pour établir la machine. Cette dépense permanente peut être évaluée par l'intérêt qu'on est obligé de payer pour l'usage de ce capital; ou, ce qui revient au mémo, par l'intérêt qu'on en pourrait tirer si l'on voulait employer autrement le même capital.

Mais ce n'est pas le tout. La force naturelle ellemême est rarement gratuite, comme est le vent. Souvent elle est devenue une propriété, comme la plupart des chutes d'eau; et cette appropriation n'est pas moins nécessaire que celle des terres; car, "si une chute d'eau n'était pas une propriété, et si, par ce moyen, son usage n'était pas exclusivement réservé k celui qui juge k propos d'y bâtir un moulin, personne ne voudrait se hasarder â faire cette construction; on laisserait couler l'eau infructueusement; elle ne serait d'aucun service pour l'homme; or, un service dont on ne peut pas jouir, équivaut k un service trop cher pour qu'on puisse y avoir recours. Ce service coûte au producteur, mais ne rend pas le produit plus cher pour le consommateur.

Les forces de ce genre sont bornées, quant à leur quantité, et même on ne les paie que parce qu'elles sont bornées, de même que les terres cultivables qui ont en elles une force aussi. S'il y avait autant «le chutes d'eau qu'on voudrait en employer, on n'aurait pas besoin d'en payer l'usage. On observe une grande diversité dans le loyer des moteurs appropriés; car ils sont soumis à l'action de toutes les circonstances qui influent sur les prix. Dans les pays où'lcs chutes d'eau sont très multipliées et les consommateurs peu nombreux, comme dans les montagnes, les cours d'eau, bien qu'ils soient des propriétés, prêtent leur action

à très bas prix. Ils sont fort chers, au contraire, dans les lieux de manufactures, surtout lorsqu'ils sont en plaine, parce que les chutes d'eau y sont rares, et leur emploi très recherché.

D'autres forces naturelles doivent être payées par l'aliment qu'on est obligéde leur fournir. Elles ressemblent , sous ce rapport, k la force musculaire de l'homme, qui nous coûte par la nécessité où nous sommes de nourrir le travailleur, ou, ce qui revient au même, de lui payer de quoi se nourrir. On nourrit une machine à vapeur avec du combustible; et il est k remarquer que les forces de ce genre sont absolument sans bornes, ou du moins sans autres bornes que l'aliment qu'on est obligé de leur fournir Mais les frais de leur aliment présentent une très grande diversité suivant les lieux. En Angleterre, où les vivres sont chers, l'entretien des hommes, comme moteurs, est fort dispendieux comparativement k la force purement

* On verra plus loin, lorsque je traiterai de la population, que les homme» aussi »e multiplient indéfiniment, lorsqu'on leur fournit des moyens de sulnister.

mécanique que l'on retire d'eux, en faisant abstraction du service qu'ils peuvent rendre parleur intelligence, leur adresse et leurs talens; service d'un autre genre et que l'on paie séparément.

Les machines k vapeur, dans le même pays, coûtent moins qu'aillcurs à établir cl k entretenir, la houille y étant abondante et son extraction fort perfectionnée, c'est-à-dire, peu dispendieuse. Faut-il être surpris que le travail des bras y soit remplacé par la machine à vapeur, partout ou cette substitution est praticable?

En Chine, au contraire, le combustible est rare, le ri z abondant, et les hommes extraordinairement sobres. Aussi, tout s'exé-

cute à bras d'hommes, et les machines k vapeur ne s'y introduiraient pas, quand même le peuple chinois serait moins attaché qu'il n'est k ses anciennes habitudes.

L'usage qu'on fait de In force des animaux est moins dispendieux que l'usage qu'on fait de la force des hommes. Outre que leur nourriture est plus grossière, leur vêtement nul, et leur logement plus économique, nous profitons de leur dépouille. La formation du poil, de la peau, de la corne, de la chair, des os, et des autres produits animaux, est un don de la nature, une sorte de végétation qui s'opère au profit de l'homme. Ainsi, quand nous avons appliqué la charrue nu labourage de la terre, outre l'avantage d'avoir fait usage d'un outil qui divise et retourne la terre d'une manière continue tout le long d'un sillon (ce qui est un mérite inhérent k la machine), nous avons joui d'un autre avantage, celui d'avoir pu employer un moteur moins coûteux que les bras de l'homme.

Le travail auquel nous obligeons les animaux est accompagné de produits si nombreux, si variés, fournis par les animaux eux - mêmes, et si convenables aux usages de l'homme, que je suis toujours tenté d'accuser l'industrie d'une province, d'un pays, où les animaux utiles ne sont pas très multipliés. Il me semble que, dans ces localités, il y a une grande quantité de forces naturelles qu'on ne sait pas développer. Le nombre des animaux et des bestiaux s'est beaucoup accru en France depuis quelques années; cependant il est encore bien loin de ce qu'il pourrait être, si l'on y cultivait généralement des plantes fourragères.

Je vous ferai remarquer, en passant, qucl'bomme peut, sans beaucoup de scrupule, multiplier des êtres vivans pour les faire travailler, et même les tuer à son profit, pourvu qu'on ne les ex-

cède pas de travail, et que leur mort soit instantanée; car rien, selon moi, ne peut absoudre du crime de faire souffrir des êtres vivans. Je ne prétends ni approuver les lois imposées k la nature animée, ni m'en plaindre. Nul de nous n'en a le droit; nous sommes obligés d'accepter les conditions de l'étrc; mais il est de fait que plusieurs espèces animales

RELATIVEMENT A L'INTÉRÊT DES ENTREPRISES

sont faites de telle sorte, qu'elles ne peuvent exister que par lu destruetion de plusieurs autres. Tels sont les animaux carnassiers, au nombre desquels nous sommes forcés de nous compter. Nous ne foisons donc qu'obéir h l'une des lois de notre nature, lorsque nous détruisous des animaux pour en faire notre pâture

Nous les faisons travailler; mais le travail est encore une des conditions de leur existence, comme de la mitre. Si nous ne leur procurions pas des alimens, ils seraient obligés d'en chercher, quelquefois très péniblement; et ils n'en auraient pas toujours. La chasse est pour les animaux sauvages une véritable occupation; et, quand nous faisons travailler nos chevaux et nos boeufs, nous ne faisons, pour ainsi dire, que leur faire payer une indemnité de la nourriture que nous faisons croître pour eux, que nous récoltons et que nous mettons en réserve pour la mauvaise saison.

Quant A la mort, lorsqu'elle n'est accompagnée ni d'appréhensiou, ni de douleur, elle n'est pas un mal. Les personnes qui ont

éprouvé les accidens les plus graves, et qui en sont revenues, s'accordent A dire qu'elles n'ont absolument rien senti au moment de l'accident. La barbarie n'est que dans les apprêts; et c'est ce que l'on évite pour les animaux, quand on est juste et humain.

Vous voyez, messieurs, que nous pouvons, dans notre industrie, disposer , soit de forces entièrement gratuites, comme celle dit vent, soit de forces dont nous sommes obligés de payer l'emploi à difTérens titres. Or, il s'agit, dans l'inlérét des entreprises, et l'on peut même ajouter, dans l'intérêt général, de se décider en faveur des plus économiques. Il semble, au premier aperçu , qu'il y a plus à gagner à choisir celle qui coûte le moins; mais les inconvéniens qui s'y rencontrent surpassent bien souvent l'économie qu'on y trouve.

J'ai vu placerdes manufactures A 50 lieues de l'endroit où l'on pouvait se procurer des matières premières et des débouchés, uniquement pour profiter de l'avantage d'une belle chute d'eau. Mais

1 Franklin raconte, dans ses Mémoires, qu'il fut fidèle pendant un fort long temps au plan qu'il s'était fait de ue rien manger qui eût eu vie; mais qu'un jour, pendant une traversée de fiostou à Philadelphie, il vit, tandis que l'équipage péchait et préparait des morues, qu'ou tira de leur estomac une grande quantité de petits poissons que ces morues avaient avalés: Oh! oh! dit-il , si vous wus mangez Us uns Us autres, je ne vois pas pourquoi nous ne vous mangerions pas.

* Le nombre des moulins à vent qui garnissaient le sommet de la montagne Montmartre, dans les faubourgs de Paris, diminue

tous les jours, tt ils finiront par disparaître tout-à-fait. La montagne ellemême disparaîtra avec le temps, étant composée tout

quand il s'est agi de payer des fi-ais de transport immenses pour tous les ustensiles et les approvisiounemens dont on avait besoin; quand il a fallu sc procurcfdes machines et des constructions pour lesquelles le pays n'oflrait point de ressources; quand il a fallu faire de fortes dépenses pour y attirer des ouvriers ; quand on s'est vu obligé d'ajouter aux frais de l'entreprise, la réparation et l'entretien des chemins de traverse, sans lesquels on se trouvait séparé du monde entier, alors on s'est aperçu que l'on avait payé bien cher une chute d'eau qui ne coûtait rien.

Les meuniers des moulins à vent ne dépensent rien pour la force qui fait tourner leurs meules; toutefois il ne parait pas qu'ils gagnent davantage ou qu'ils fassent payer leur mouture moins cher que les meuniers des moulins A eau, qui cependant ont A débourser le loyer d'un cours d'eau. Ceux-ci A leur tour paraissent ne pouvoir long-temps soutenir la concurrence des moulius que les machines A vapeur mettent en mouvement, quoique l'aliment de ccs machines coûte plus qu'un loyer. Dans les machines A vapeur, on peut proportionner la puissance A la résistance que l'un doit vaincre. Elles peuvent élre placées entre les cantons où sc produit le blé, et les villes où se consomme la fariuc; tandis qu'il faut que celte denrée lourde et encombrante se détourne de sa route, soit pour atteindre les hauteurs où l'on place les moulins A vent *, soit pour approcher les moulins A eau, situés communemeut dans les lieux bas. 11 faut, pour les uns comme pour les autres, prendre des chemins de traverse, quelquefois praticables pour des bêles de somme seulement, qui font perdre le bénéfice du transport sur des roues. Ajoutons que la

machine A vapeur n’est pas exposée A chômer, tantôt par le défaut de vent, tantôt par la surabondance ou la disette des eaux J.

N’avons-nous pas vu, en beaucoup de circonstances, les paquebots A vapeur substitués avec avantage aux paquebots A voile, quoique le vent soit un moteur gratuit?

Les machines A vapeur ont aussi de grands avan-

entière d’un .plâtre précieux qui s'envoie partout.

3 Dans les moulius à huile, qui sont nombreux en Flandre, le veut, comme moteur, sera indubitablement remplacé par des machines à vapeur; car, quand le vent ne donne pas, les moulins chôment, l'huile renchérit; mais les fabricans, dans ces momens-Iâ , n'en peuvent pas fournir; quand le vent se soutient, les graines oléagineuses renchérissent et les huiles baissent. De sorte que les fabricans achètent toujours quand les matières premières sont chères, et ils u'ont des produits à vendre que lorsqu'ils sont à bon marché. Les machines à vapeur, au contraire du vent, peuvent travailler quand les matières sont à bon marché, et s'arrêter quand cllea sont chères.

COMPARAISON DES FRAIS

tages par-dessus les animaux : elles ne sont pas sujettes à se ralentir par la fatigue. Elles marchent d'un mouvement plus égal. Il y a telles résislanees que nul autre moteur ne peut vaincre. On voulut, il y a quelques années, mettre eu mouvement une fort grande filature à l'aide de 24 chevaux * ; mais ces 2-4 chevaux n’en égalaient pas 12 pour la force; ils ne tiraient jamais tous en même temps.

De leur côté, les animaux ont leur mérite. Ils peuvent se déplacer et se rendre à l'endroit même où leur travail est nécessaire. Ils s'accommodent mieux à des cahots, à des obstacles imprévus. C'est sans doute une merveilleuse application des moteurs aveugles, que ces chariots à vapeur que l'on voit, en certains endroits de l'Angleterre, traîner à leur suite une longue file de voilures chargées. J1 y a quelque chose de magique dans ces caravanes factices qui traversent le pays comme si elles étaient mues par un principe de vie. C'est avoir vaincu une fort grande difficulté que d'être parvenu à foire marcher le moteur avec la résistance. Jamais peut-être l'intelligence de l'homme ne s'est approchée de plus près de la puissance du Créateur. Ou est même à la veille, dit-on, de transporter, sur des chemins de fer, par des machines à vapeur, les voyageurs avec une rapidité surprenante. Cependant, je ne sais jusqu'à quel point on pourra vaincre lesaccidcns que présentent les localités, et surtout les montées et les descentes; et, en supposant qu'ou surmonte ces difficultés, nulle machine ne fera jamais, comme les plus mauvais chevaux, le service de voilurer les personnes et les marchandises au milieu de la foule et des cmbarias d'une grande ville.

De plus, à égalité «le forces et de frais d'entretien, des chevaux sont un moteur que l'on peut vendre ou louer, lorsque, passagèrement ou definitivement, on n'eu a plus besoin. Des hommes eux-mêmes, qui sont en général un moteur dispendieux, ne coûtent plus rien du moment qu'on ne les occupe plus; mais une machine, ou un appareil tic machines, coûtent encore, même lorsqu'ils sont arrêtés : ils coulent l'intérêt des avances qu'ils ont occasiouécs.

J’ai entendu des calculatenrsestimer que la chute d’eau de Saint-Maur, près Paris, pouvait valoir 100 mille francs de revenu. Ils se fondaient sur ce qu’aux environs de la capitale, la force capable de f aire tourner une meule se loue 2000 francs, et que la chute «le Saint-Maur est capable «le faire tourner 80 meules. Mais 80 moulins en un groupe ne sc loueraie nt pas aussi bien que le même nombre de moulins épars eà et là dans la campagne et à portée d'autant de localités et de voisinages différens.

I,a situation forcée des travaux qu’il s’agit d’exécuter, doit exercer une grande influence sur le

1 A l’ancien couvent des CoDs-IIoinines, à Passy.

choix des moteurs. Dans te sein des montagn«‘s, au milieu des forêts et des cascades naturelles, les moulins à scier réussissent fort bien, quoiqu’ils soient en général fort imparfaits. C'est parce que le bois scié en planches se transporte plus facilement hors de la montagne que lorsqu'il reste en grosses pièces. Dans les chantiers des villes, au contraire, il convient d’employer des scieurs de long, parce qu’ils se rendent sur le lieu même où l’on a besoin «le diviser le bois, et qu’ils se prêtent mieux aux formes variées qu’on veut lui donner. On a échoué chaque fois «juc l’on a voulu scier dans les villes, à l’usage de la menuiserie ou «le la charpente, au moyen d’une ma«'hinc à vapeur. La dépense d’apporter cl d’emporter le l>ois surpassait le profit que l’on pouvait trouver à sc servir de la machine.

Le même motifa plus «le force encore lorsqu’il s'agit «le remplacer le travail du sci«.»ur de pierre. Peu d’occupations sont plus fastidieuses «pic la sieuue, et réclament moins l'intelligence de l'homme. Mais quelle économie «lans ce genre de travail ne

serait bien vite excédée par les frais qu'il faudrait faire pour approcher les pierres de la machine, et les porter ensuite à l'endroit où il s'agit de les mettre eu œuvre?

Le moteur et la machine ne peuvent pas toujours lutter avec avantage contre le simple travail des mains. Les Anglais ont inventé une mécanique curieuse, au moyen de laquelle des pièces de mousseline sont, à la lettre, brodées par une machine à vapeur. Les dessins brodés sont exécutés par une espèce de châsse de tisserand, qui fait agir des crochets sur une pièce de mousseline tendue verticalement. La machine exécute simultanément une ligne entière «le bouquets, puis une autre ligne; et ainsi de suite. Au premier aperçu il semble que ce soit un avantage immense que de remplacer une demi-douzaine de brodeuses par une machine qui fait six bouquets en même temps et par un moteur qui fait mouvoir à la fois une vingtaine «le ces machines; cependant les entrepreneurs d'une manufacture «le ce genre m'ont avoué qu'ils avaient toutes les peines «lu monde à soutenir la concurrence «les brodeuses à la main; que leur machine ne l'emportait que dans les petits dessins où elle peut exécuter plus «le six bouquets sur la même ligne; mais que, lorsqu'elle n'en a que six ou quatre, les brodeuses ont «lécidément l'avantage.

AVEC LA VALEUR DES PRODUITS

rières échouer si fréquemment, que le placement «l'un capital dans une manufacture est , dans bien des pays, non sans quelque raison, regardé comme un placement hasarde, et les fonds qu'on y engage , comme des fonds aventurés?

La réponse h cette question est un peu ilure à entendre : c'est parce «jue les entreprises y sont trop souvent mal conçues et mal conduites. Mais comment pourraient-elles l'être mieux? Ici une réponse spéciale devrait être faite pour chaque entreprise, et ne pourrait l'être «{u'antaut qu'on aurait mis . sous les yeux de celui que l'on consulte , toutes les ciri'onstances où l'entreprise st* trouve placée; car deux étahlisscmens ne sont jamais, sous tous les rapports, dans une situation absolument pareille. Alors en effet, ce ne serait peut-être pas sans quelque utilité «pie l'on irait, avant de former un établissement, consulter des conseillers expérimentés, comme on consulte «les avocats avant «l'entreprendre un procès. On ne se briserait pas si souvent contre des écu«'ils faciles h éviter; on renoncerait à courir après un succès impossible; on recevrait des suggestions nouvelles et profitables.

Vous sentez, messieurs, que l'on ne peut trouver ces conseils spéciaux dans un Cours général, où l'on ne peut considérer que comme des exemples, les cas particuliers. Mais ce qu'on doit y trouver, résout les bases, les principes sur lesquels il faut appuyer les couseils que réclame chaque position particulière.

La première «le ces bases est qu'un produit ne donne du profit qu'autant que la valeur échangeable qu'il aura, lorsqu'il sera terminé, égalera scs frais «le production. On serait même tenté «le croire que cela ne suffit pas, et qu'il faut «jue la valeur du produit excède les frais de production. Mais on ne fait pas attention que je comprends «lans les frais, le profit de l'entrepreneur, qui n'est autre chose qu'un salaire de scs travaux. Son travail fait partie de scs avances : si le salaire qu'il en recueille n'écjuivaut pas à celui qu'avec les mêmes moyens il pourrait obtenir en faisant autre chose, il n'est pas complètement indemnisé de scs avances. *

Les frais «le production se composent de toutes les dépenses indispensables pour qu'un produit soit amené à l'état d'existence; or, les conceptions, l'administration , les travaux en un mot «le l'entrepreneur, ne sont pas moins indispensables que tous les autres travaux pour qu'un produit existe; la réflexion et les soins, de même «jue les fatigues corporelles, sont des avances aussi bien

que «les avances d'argent, et dont on n'est remboursé que par les profits industriels, et un produit ne rembourse la totalité de ses frais de production, que lorstjue son prix est suffisant pour acfpiilter le salaire «le ce genre «le travail.

Après cet te explication je reprends ma proposition, «pii était que tout protluit n'est avantageux à créer, qu'autant que la valeur qu'il aura, étant terminé, se trouvera égale à la valeur des frais «le production qu'il aura coûtés. Si une aune de drap «l'une certaine qualité doit coûter (les frais «le l'entrepreneur compris) 30 francs, il ne faut en entreprendre la fabrication «|u'autant que son prix courant égalera ou surpassera 30 francs.

Ce précepte est si simple, qu'il ne vaudrait pas la peine d'être énoncé, s'il ne «levait nous con- «luire à la nécessité «l'une exacte appréciai ion «les frais de production; sujet compliqué qui réclame toutes les lumières «le l'économie politique, c'està-dire, «le l'expérience raisonnée.

l'ar exemple , si l'on veut avoir une iilée complète des frais annuels qui naîtront «le l'intérêt «les capitaux employés dans une entreprise, il est essentiel, en premier lieu, «le se former une idée exacte «le toutes les avances que réclamera l'entreprise , à commencer par les capitaux engagés. Un devis bien complet des frais

d'établissement, tels que ceux «les bàtimens, «les travaux hydrauliques, est absolument nécessaire, et demande qu'on y comprenne pour beaucoup les dépenses accidentelles que l'humaine prudence ne saurait prévoir. Il ne suffit pas de faire entrer, dans les frais de production, l'intérêt de ce capital engagé: il faut y comprendre aussi la détérioration «le toutes les choses dont il se compose ; car elles ne sc revendent jamais ce qu VI les ont coulé.

Lorsque l'entrepreneur, ou les entrepreneurs, indépendamment des avances que réclame impérieusement la pro«luction, emploient une partie de leurs capitaux à des objets d'ostentation , outre qu'ils grèvent l'entreprise d'intérêts qui ne «lonnent aucun pro<luit , ils ravissent cette portion de capital à un autre emploi oû son absence peut porter un grand préjudice. On accuse en général les manufacturiers français «le commencer par consacr«*r une partie de leurs fonds a des bàtimens trop fastueux , soit par leurs oraemens, soit même par leur solidité. Que «liraient-ils si on les obligeait à payer leurs ouvriers au-dessus «lu taux ordinaire de la main d'œuvre? Ils s'imposent, par des constructions trop dispendieuses, des intérêts de fonds, une charge du même genre, et dont il leur est ensuite impossible «le s'affranchir 1 .

1 Cette proposition petit paraître exagérée, et pourtant elle ne l'est pas. On peut, dira-t-on, s'affranchir d'un intérêt en remboursant le capital ; et Ton peut rembourser une portion de capital ,cn économisant de» bé-

néfice». — Mais si par de» accumulations successive» vous parvenez à former de nouveau un capital de io mille francs que vous avez dépensés de trop, vous vous «'•tes prive d'avance de l'intérêt de ces ao mille francs

COMPARAISON DES FRAIS

L'excès de solidité est un luxe aussi nuisible que tou(autre. Les établissemens manufacturiers ne sont pas destinés à durer très long-temps. Les circonstances qui ont décidé leur formation, changent au bout d'un certain période; les goûts des consommateurs varient ; d'autres produits analogues remplacent ceux que l'on fabriquait d'abord avec avantage : une guerre ou bien des lois mal conçues rendent mauvaises des combinaisons qui étaient bonnes dans l'origine. Il y a sans doute des manufactures qui durent depuis long-temps, comme la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine, qui date du temps dcColbert;mais, pour une de ce genre, singulièrement aidée par des circonstances de plus en plus favorables , combien n'y eu a-t-il pas eu , dans le meme espace de temps, dont la forme a complètement changé, et qui ont cessé de travailler, même après avoir répondu par leur succès à l'attente de leurs auteurs!

Les Anglais, qui sont de très habiles manufacturiers, ne construisent pas leurs bàtimeus pour durer un grand nombre d'anuées. C'est un des points sur lesquels ils économisent leurs capitaux; et ce (ju'ils épargnent ainsi , ils l'appliquent à des constructions prochainement reproductives et qui portent intérêt.

Un calcul bien simple va nous montrer ce que coûte le luxe de solidité. Nous supposerons un manufacturier qui, pour élever les bAtimens et en général toutes les constructions qui sont nécessaires A son entreprise, dépensera cent mille francs. A ce prix j'admets que ces constructions seront susceptibles de durer éternellement, quoique rien ne soit éternel dans ce monde.

Un autre manufacturier, moins fastueux, construira unchabitationctdes atcliersdc même étendue, et capables d'abriter le même nombre de travailleurs et de machines; mais qui, plus simples et composés de matériaux moins chers (en bois et plAtrc par exemple), ne seront pas de longue durée. Supposons que, par ce moyen, les bAtimens qui auront coûté cent mille francs au premier, ne lui auront oecosioné, à lui, qu'une dépense de soixante mille francs. (On peut, si l'on veut, remplacer ces évaluations par d'autres.)

Quel sera le résultat de la supposition? Il restera au second manufacturier, une fois que son exploitation sera en activité, une somme de 40 mille francs A faire valoir, que le premier ne possédera plus. Or, 40 mille francs sont un capital qui, en supposant qu'il ne rapporte que l'intérêt modéré de 5 pour ccut , avec les intérêts des intérêts, est doublé en moins de 15 ans.

que vous auriez pu faire travailler à profit, en supposant que vous n'eussiez pas ru de remboursement à faire. Le fait est que ao mille francs dépensés de trop, sont, de toutes manières, entièrement perdus,

Arrivé A cette époque, cette portion du capital de ce manufacturier sera donc de 80 mille francs; et, au bout de 30 ans, clic ne vaudra pas moins de 100 mille francs! Vous voyez, messieurs, que si, à cette époque, son bâtiment demande A être reconstruit, il lui causera A la vérité une nouvelle dépense de 00 mille francs, mais qu'il aura un bénéfice net de 100 mille francs que n'aura pas le manufacturier solidement logé dans son éternelle maison.

Tel est le profit que l'on sacrifie pour la satisfaction d'avoir un bâtiment de pierre qui durera plus que l'établissement pour le-

quel il aura été construit, et dont la distribution intérieure conviendra mal A tout autre. En supposant même que l'établissement primitif aille bien et qu'il doive durer autant que le plus solide bâtiment, l'art fait des progrès; chaque jour de nouveaux besoins se font sentir dans l'exploitation d'une entreprise; et presque toujours elle gagnerait à se loger dans un nouveau local mieux adapté à sa situation présente. V ou5 voyez qu'en cherchant une solidité superflue, on sacrifie et de la richesse et de la commodité, qui est uue autre sorte de richesse *.

Dans les pays vraiment industrieux et où l'on calcule bien, cette théorie est dans toutes les télés ; et sauf les édifices publics, où le luxe de solidité est bien placé, tous les bAtimens sont légers.

Ou peut appliquer, si l'on veut, celte observation à toute espèce de construction civile, uux maisons d'habitation ordinaires. Il nous sied bien, A nous dont la durée est si courte , et qui ne pouvons jamais répondre de faire approuver nos plans et nos goûts, même A nos successeurs immédiats, d'élever des édifices séculaires! Gardez-vous de bâtir, dit-on; les bâtisses sont ruineuses.... Je le crois bien, vraiment, clics le sont; mais c'est de la manière dont ou les fait chez nous.

Quant aux embellisse me ns daus les édifices qu'on élève A l'industrie , ils sont encore moins justifiables. Lorsque je vois un beau portail à une manufacture, je tremble sur les entrepreneurs; s'il y a des colonnes , ils sonL perdus.

Le capital circulant, de son côté (c'est-à-dire, les avances journalières que remboursent les rentrées journalières), veut être aussi rigoureusement apprécié, afin que l'on puisse comprendre, dans les frais de production, tous les intérêts qu'il coûte.

Pour évaluer le capital circulant qui sera nécessaire dans une manufacture, il faut savoir quel espace de temps réclament la fabrication du produit, son envoi au lieu de la veute, et le terme qu'on est forcé d'accorder pour le paiement. Si,

et par conséquent l'intérêt qui pouvait en résulter.

1 Des bAtimens légers ont des murs plus minces, et par conséquent plus de place dans leur intérieur.

AVEC TA VALEUR DES PRODUITS

depuis l'instant où Ton commence à faire des frais sur une matière première, jusqu'au moment où sa vente vous procure des rentrées, il s'écoule huit mois, votre capital circulant doit être assez considérable pour acquitter pendant huit mois, sans l'aide d'aucune rentrée, tous les frais journaliers de la manufacture, c'est-à-dire, l'achat des matières employées chaque jour, pendant huit mois, les salaires d'ouvriers et de commis, les réparations, les impôts, le combustible, le luminaire, les intérêts des capitaux eux-mêmes répartis sur chaque jour; car toutes ces dépenses sont à faire; et celles du premier janvier ne devant être remboursées que par les rentrées du premier septembre, celles du deux janvier par celles du deux septembre, et ainsi de suite, l'entrepreneur est toujours en avance de toutes les dépenses de huit mois. Tellement qu'une grande manufacture dont les dépenses journalières s'élèveraient à 750 francs, et dont les produits ne seraient payés que huit mois après les premiers déboursés qu'ils occasionnent, aurait besoin d'un capital circulant qui ne pourrait pas être

moindre de 180 mille francs, indépendamment de son capital engagé.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que, lors même qu'un entrepreneur est propriétaire du capital engagé ou circulant employé dans son entreprise, il n'en paie pas moins les intérêts. En effet, s'il n'occupait pas ses bàtimens, il en tirerait un loyer; s'il ne faisait pas valoir ses fonds par lui-méme , il en tirerait un intérêt. Il dépense le loyer, l'intérêt que son entreprise lui ravit.

Le simple mouvement de ses affaires lui permet l'emploi d'une portion de capital circulant qui n'esf pas à lui. Il a beau ne pas l'emprunter directement à un capitaliste, il n'en paie pas moins les intérêts. Si sou entreprise réclame 180 mille francs de capital circulant, et qu'il n'en possède que 100 mille, il négociera, pour accélérer ses rentrées, les billets de ses acheteurs; on lui en fera payer l'escompte. S'il demande du terme pour payer ses matières premières, on lui eu fera payer l'intérêt également. Le fait est que l'établissement réclame 180 mille francs de capital circulant; que cette avance doit être faite avec les fonds d'un cnpi ta lis le quelconque; et que celui qui avance les fonds, quel qu'il soit, a soin de se faire payer un intérêt qui toujours fait partie des frais de production.

Telle est l'exactitude qu'il faut mettre dans l'appréciation des capitaux, pour avoir une idée juste des intérêts qu'ils vous coûtent. On est en général peu disposé à les économiser, parce qu'on voit en eux des avances seulement, et que des avances doivent rentrer; tandis que les dépenses journalières sont définitives, et l'on sent tout de suite que les profits sont réduits de tout ce qu'on dépense de trop. Tout le monde sait que, sur des

dépenses qui se renouvellent tous les jours, il n'y a point d'économie qui ne devienne importante. Nais, lorsqu'on prend de l'argent sur ses capitaux, on se fie sur ce que l'entreprise n'est grevée que des intérêts de la somme, sans faire attention que c'est d'un intérêt perpétuel et composé qu'on la grève. Au moment où l'on commence une entreprise, on est moins parcimonieux qu'à une outre époque; on a beaucoup d'argent devant soi; on sc flatte que, dans un avenir plus ou moins éloigné, il se présentera des chances heureuses qui rembourseront toutes les avances auxquelles « on s'est laissé entraîner ; le moment du départ est celui des espérances ; car on ne commencerait pas une entreprise, si on ne la jugeait pas bonne. C'est alors au contraire qu'il convient «le marcher avec prudence : le succès n'est encore foudé que sur des présomptions; attendez qu'il soit foudé sur l'expérience pour disposer à votre aise de ce succès qui peut encore vous échapper. Alors du moins si vous hasardez des avances , vous savez avec quelles valeurs nouvelles vous en serez dédommagé. Les mises-dehors les plus sages, les agrandrssemens les plus sûrs, sont ceux où l'on emploie les bénéfices déjà réalisés. Outre qu'on les fait avec une expérience acquise, si le succès ne répond pas à l'attente, on ne perd que des profits; on conserve le fonds de l'entreprise, et elle ne s'en trouve pas ébranlée.

Souvent , après qu'une production a cessé d'étre avantageuse, on la continue pour ne pas perdre l'intérét des capitaux qui s'y trouvent engagés, pour ne pas perdre les ouvriers qu'on a coutume d'y employer, pour conserver les acheteurs qu'on approvisionne. Ce sont des risques inhérens aux manufactures, et qu'il faut apprécier convenablement avant de s'engager dans une industrie de ce genre. Une manufacture dont les profils ne couvrent pas ce risque par une prime d'assurance, n'est pas suffisamment

lucrative, et si d'ordinaire on trouve dans les bénéfices un dédommagement des crises passagères auxquelles on est exposé, il faut les mettre en réserve, afin de s'assurer les moyens de pouvoir travailler sans profits et même avec perte. Cette extrémité par sa nature ne peut durer long-temps, si le genre d'industrie est bien choisi et l'exécution bonne. Comme chacun redoute de travailler à perte, nulle entreprise du même genre ne s'établit ; parmi celles qui sont existantes, plusieurs ne peuvent supporter la crise, et cessent do travailler; celles qui continuent ralentissent autant qu'elles peuvent leur production; la consommation, quoique diminuée, ne s'arrête pas; les besoins renaissent, et les prix sc rétablissent.

Si le déclin de la demande tient à des causes durables, et que l'économie politique est en état d'assigner, on ne saurait suspendre trop promp-

lia

tentent une entreprise qui donne de la perle.

L'économie du temps a beaucoup d'analogie avec celle des capitaux. Souvent, en formant une entreprise manufacturière, on fait deux calculs séparés, un pour la perfection de la chose obtenue, l'autre pour le temps que réclame la fabrication ; tandis que ces deux calculs doivent marcher de front. Une fabrication parfaite ne vaut rien si elle coûte plus que le prix que l'on peut y mettre. J'ai connu uu très habile expérimentateur qui savait très bien ce qu'on peut extraire de liqueur sucrée de la pulpe des betteraves, pour en faire du sucre; mais il n'avait pas tenu compte du soin et du temps qu'il fallait mettre h cette extraction pour

qu'elle fût parfaite. U apprit à ses dépens qu'il valait mieux sacrifier une partie de la liqueur, et de la pulpe qui d'ailleurs pouvait servir à l'engrais des bestiaux, que de perdre, pour en tirer tout le parti possible, lo temps, ingrédient si précieux en manufacture! Ceci nous montre combien nous devons nous méfier des essais, lorsqu'il s'agit de faire usage en grand d'un procédé qu'on n'a étudié que dans des expériences où l'on ne tient point compte assez scrupuleusement du temps employé.

Les avances qu'il faut faire pour se procurer les matières premières que l'on doit consommer sont plus aisées à calculer; mais il faut y faire entrer et les matières qu'il s'agit de transformer, et de plus celles qui seront perdues à la suite de cette transformation. Dans une raffinerie de sucre, on ne consomme pas seulement la valeur de la cassounadc; mais aussi celles des matières qui lie sont, pour ainsi dire, que des instrumens, comme celle du combustible nécessaire pour évaporer l'eau, celle du charbon d'os qui sei î à décolorer le sucre brut, etc.

Pour évaluer toutes ces matières premières, il convient de savoir non- seulement combien elles valent, mais d'où on les tire, et combien le transport ajoute à leur prix d'achat. Celles qui sont très encombrantes peuvent revenir très cher par l'éloignement des lieux d'où l'on est obligé de les faire venir. A ma connaissance, une grande papeterie dépense annuellement 80 mille francs pour le seul transport des chiffons qu'elle achète sur plusieurs points de la France. Un manufacturier qui négligerait d'ajouter au prix d'achat de la houille, le prix «le son transport, aurait une idée fort imparfaite de ses frais. La houille voit les frais de transport décupler son prix, quand la navigation des

fleuves et «les canaux n’est pas perfectionnée. Or, comme le combustible est nécessaire dans presque tous les arts manufacturiers,

1 On Terra, dan» la Partie suivante de cet ouTragr, quelles sont les hases sur lesquelles se fonde le prix courant des produits. 11 »‘agit ici de la nécessite de prévoir

il est difficile qu’ils soient cultivés avec quelque suite, ainsi que l'observation vous en a déjà été faite, loin des lieux où la nature a placé de grands dépdts de combustibles.

Si la situation d’une manufacture influe sur les frais de production «le ses produits, sa disposition intéripure n’y influe pas moins. Il y a des manufactures de toiles peintes en Alsace, qui sont morcelées en trois ou quatre établisscmens, situés h plusieurs lieues de distance les uns des autres. Dans l'un on file le coton ; dans un autre on le tisse; dans un autre encore on le blanchit. Les dessinateurs et les graveurs sont dans un endroit, les imprimeurs dans un autre, les bureaux et magasins de vente sont ailleurs. On conçoit que tous les dcplaeemens de la marchandise, son entrée, sa sorti»?, entraînent des frais et une comptabilité. Pour éviter les infidélités que provoquent tous ces transports, pour éviter les pertes que l’incurie et le «Icfaut de travail des ouvriers et des commis occasionneraient, il faut placer des surveillons, des chefs, des associés dans chacun de ces établisscmens. Il faut à ces associés des ménages, des maisons d’habitation. On peut nommer cela les états-majors des manufactures; et les états-majors ne sont pas la partie la moins coûteuse d’une armée. Ces frais entrent nécessairement dans les frais de production des produits.

Je sais qu'on a des motifs pour morceler de grands étnblis-semrns. Il faut placer les travaux qui exigent, le plus de main d'œuvre dans les localités où il y a le plus de bras; les blanchisseries dans celles où il a le plus d'eau; les machines à vapeur dans celles où le charbon «le terre arrive le plus aisément. J'en conviens; mais je dis que les entreprises manufacturières les mieux combinées sont celles où toutes ces difficultés sont surmontées avec le moins de frais.

Après qu'on a fait entrer, daus l'évaluation des frais de la production manufacturière, la totalité des élémens dont ils se composent, il convient d'apprécier judicieusementce que les produitspeuvent rapporter. La valeur produite a deux élémens : la quantité de la chose, et le prix que le consommateur voudra y mettre.

Pour ce qui est de la quantité de la chose, son appréciation se fonde sur des détails purement techniques. C'est l'art lui-méme qui vous indique ce que la matière première subit de déchet, quelle quantité de produit un métier, ou un alambic, peuvent élaborer en un jour, etc.

Le prix que le consommateur mettra au produit domie lieu à quelques considérations générales

Si le produit est connu d'avance, s'il a uu cours

d'avance ce que seront ce» bases; c'est la partie conjecturale de la question.

établi sur le marché, 1'obtervation de ce cours et de scs vicissitudes fournit des données précieuses relativement aux prix futurs.

S'il s'agit d'un produit nouveau, d'une poterie, par exemple, nouvelle pour la matière, les formes et les dessins, et supérieure, quant à la légèreté et la durée, aux poteries déjà connues, il est beaucoup plus difficile de prévoir à quel prix cc nouveau produit pourra se vendre. Si c'est un produit entièrement neuf et qui ne ressemble en rien à ceux dont ou se sert déjà, la difficulté est plus grande encore. Sou prix dépend de la demande qui en sera faite , et cette demande dépend cllemérac des besoins qu'il pourra satisfaire. Mais les bcsoius des hommes tiennent à des motifs si compliqués et sont liés à des circonstances si nombreuses, qu'on ne peut les apprécier que très difficilement. La seule difficulté de répandre l'usage d'un produit nouveau est fort grande , même en supposant le produit d'une utilité incontestable. L'objet le plus connu n'a pas lui-même, bien souvent, plus d'un consommateur sur mille individus quileconnaissent, faute de facultés suffisantes pour l'acheter, ou par incurie. L'utilité d'un mouchoir de poche n'est pas douteuse, et des nations entières savent fort bien s'en passer; mais, en supposant que sur mille individus auxquels parvient la connaissance d'un produit nouveau, un seul se trouve avoir le goût et l'aisauce nécessaires pour s'en servir, il faut que cent mille personnes soient averties de son existence, pour qu'il trouve seulement ccnt acheteurs.

Cc n'est pas trop d'une longue expérience des hommes, et d'une observation assez fine de la manière dont ils se sont com-

portés dans d'autres circonstances analogues, pour prévoir l'empressement

ou l'indifférence dont ils accueilleront le produit que vous leur présentez.

Ce qui contribue à répandre l'usage d'un produit nouveau est son bas prix; même lorsque nul autre produit ne lui fait concurrence, il convient au preductcur de sc contenter d'un profit modéré. Il vaut mieux gagner moins sur une plus grande quantité d'objets vendus, que davantage sur une moindre quantité. La première méthode admet de plus grands dévcloppcmens, et procure une nombreuse clientèle; avantage si précieux dans l'industrie!

Lorsqu'on veut se livrer à une production qui n'est pas nouvelle, on donne moinsan hasard, mais on a moins à attendre de la lortune. On a, dans ce cas, la facilité de pouvoir comparer les profits qui sc font dans les diverses branches de l'industrie manufacturière, et sc décider en faveur de celle qui promet le plus. On peut consulter l'état présent de la société et la direction probable que prendront scs goûts ou ses besoins. On peut adopter des procédés plus récens et meilleurs, indiqués par les der-

niers progrès des sciences. Mais, quand on prend cc parti, on est obligé de lutter contre une concurrence redoutable. Les anciens établissemens ont une clientèle acquise; ils connaissent les meilleures sources pour se procurer ce qui leur est nécessaire, et les meilleurs débouchés pour écouler cc qu'ils ont fabriqué. Depuis long-temps les différentes méthodes ont été éprouvées dans ces sortes d'entreprises, et l'on y connaît le fort et le faible du métier.

Le nouvel entrepreneur a son éducation à faire sur chacun de ces points, et nulle éducation n'est gratuite.

Une clientèle toute formée, une expérience acquise, sont des avantages si précieux en manufactures, qu'ils équivalent à un capital considérable. Un jeune homme qui passe par tous les grades dans une entreprise toute formée, acquiert successivement l'expérience et la clientèle, c'cst-à-dire, un capital. C'est une marche lente, mais assurée.

C'est sans doute en vue de ces avantages que les anciens Égyptiens avaient, dit-on, fait une loi qui prescrivait à un fils de suivre la profession de son père. Mais une loi pareille est absurde sous tous les rapports. Outre qu'elle blesse le droit qu'a tout homme de faire cc qui n'est pas nuisible, que deviendraient les malheureux qui seraient obligés de produire ce qui ne trouverait plus de consommateurs? En tout pays l'état de la société, ses besoins, sa population, ses lumières, scs richesses, ses relations avec d'autres peuples, tout change de face avec le temps; les arts qui pourvoient à tout, doivent donc changer aussi. Le seul régime qui leur convienne, est celui qui leur procure la sûreté et le libre développement de leurs moyeus.

Lorsqu'on est libre «le faire un choix, on demande à quel genre de production il convient de sc livrer? quels sont les produits qui indemnisent plus sûrement les producteurs de leurs avances?

On peut dire que cc sont en général les produits qui ont un cours établi, un prix courant toujours ouvert sur le marché. Ce sont ceux-là du moins qui offrent des bases pour comparer sûrement les frais de production avec la valeur produite.

Je sais fort bien qu'aucun prix n'est invariable; mais un prix courant, quel qu'il soit, toujours ouvert, suppose une demande constante. L'avantage qu'on trouve à faire ces produits-là, c'est que l'on ne peut y perdre la totalité de leurs frais de production, comme il peut arriver lorsqu'on a fabriqué des choses entièrement nouvelles, et qui peuvent ne sc vendre à aucun prix. Un entrepreneur qui a préparé des cuirs, est assuré de les vendre, quoi qu'il arrive; celui qui a fabriqué «les quantités considérables de rubans d'une certaine façon, peut n'avoir aucun moyen de rentrer dans ses fonds, si l'usage de ces nibaus est entièrement passé de mode.

COMPARAISON DES FRAIS AVEC LA VALEUR DES PRODUITS

Ce n'est pas seulement dans le commerce, c'est dans les manufactures, que les variations de prix donnent lieu à des considérations délicates et importantes. On achète des matières premières qui peuvent perdre, pendant les opérations manufacturières, plus de valeur que ccs opérations ellesmêmes ne peuvent leur en donner, s'il faut surtout qu'elles durent un peu long-temps. On peut perdre sans avoir fait aucune faute contre les procédés de l'art; on peut gagner sans avoir fait usage des meilleurs procédés. La fortune entre sans doute pour beaucoup dans ccs divers cvéucmcns; mais l'imprudence et le jugement y influent beaucoup aussi.

Les observations suivantes peuvent aider à résoudre les questions qu'on pourrait faire sur le prix qu'aura Je produit dont on

s'occupe, après qu'il sera terminé.

Ce produit est-il un objet de nécessité indispensable, du moins chez un peuple civilisé? Est-il à l'usage de tout le monde, du pauvre comme du riche? Est-il du moins à l'usage d'une forte partie de la population? Est-il indépendant de la mode, de la forme du gouvernement, de la paix ou de la guerre ? Si ccs différentes circonstances peuvent en faire baisser considérablement le cours, ou même l'anéantir lout-à-fait, il convient d'apprécier la durée probable du besoin qu'on en aura, et de ne s'eu occuper qu'outant que les profils présumés de cet espace de temps sont sulfisans, non-seulement pour acquitter les frais de production, mais pour rembourser le capital engagé qui se trouvera perdu quand la consommation de ce produit devra cesser.

Les autres questions à éclaircir, avant de s'occuper «le la fabrication d'un produit, sont cellesci : Quelles sont les personnes qui l'achètent? Sont -elles en général dans l'aisance, exactes à payer? Comment s'opère la vente de ce produit? Est-elle entre les mains des monopoleurs, et fautil nécessairement avoir affaire à eux? Est-elle exposée aux entreprises du Gsc? Les entrepreneurs de distilleries, par exemple, sont souvent victimes des précautions que prend l'autorité pour s'assurer de la rentrée îles droits. On les soumet à des déclarations, à des visites, à ce qu'on appelle des exercice*, qui, indépendamment des droits, causent des frais qu'il faut payer, ne fut-ce que par les pertes de temps qui en résultent '.

Il ne suffit point dans une manufacture de l'avoir établie sur le meilleur pied dans le moment où on l'a formée; il faut, pour que son succès se soutienne, qu'elle suive les progrès que font toutes

les autres manufactures du même genre, et même qu'elle suive avec souplesse les mouvemens du

* En i8ai, tous ceux qui distillaient des pommes de terre dans Paris, furent forcés par l'administration de

commerce et les caprices des consommateurs. Sans cela, le plus bel établissement serait bientôt en arrière de tous les autres. La vie de ceux qui se livrent h l'industrie n'est point une vie de chanoine, mais une vie toute d'action.

De ces considérations il résulte, ce me semble, que l'élément principal du succès dans les entreprises industrielles, et particulièrement dans les manufactures, est dans l'habileté et la conduite de l'entrepreneur.

Un auteur italien, M. Gioja,quia donné, en 1815, un ouvrage intitulé : Auoco prospello délié setonse economichc , donne un aperçu des qualités que doit réunir un entrepreneur d'industrie pour obtenir des succès. Ccs qualités sont nombreuses et ne sont pas communes. On peut réussir sans les posséder toutes ; mais plus on peut en réunir, et plus on a de chances de succès.

Je voudrais que celui qui se voue h la carrière industrielle, et surtout qui veut former une entreprise manufacturière, eut, avant toute autre qualité, un jugement sain. C'est à former le jugement que doivent tendre toutes les éducations industrielles; et le jugemeuL naît principalement de la connaissance qu'on a de la nature de l'homme et des choses. 11 marche devant l'art lui-même ; car ou peut acheter les lumières et le talent de l'artiste ; mais rien ne peut suppléer, chez le conducteur d'une entreprise, la prudence et l'esprit de conduite, qui ne sont que du jugement réduit en pratique. S'il apprécie beaucoup ce qui servira peu à

l'accomplissement de ses desseins, ou s'il apprécie peu ce qui doit être pour lui d'une grande importance, il ne fera que des fautes.

Il faut savoir perdre à propos pour s'assurer des avantages qui dédommageront de cette perte. Il faut se défier des propositions trop avantageuses, parce qu'elles cachent pour l'ordinaire quelque dommage. Il faut souvent supposer la fraude et ne jamais le laisser apercevoir; faire coïncider l'intérêt de scs agent avec le sien propre; rendre impossibles leurs infidélités; les exposer à une inspection inattendue; ne point confondre le travail de l'un avec le travail de l'autre, afin que l'approbation arrive à qui elle appartient; les intéresser à une surveillance mutuelle sans encourager l'espionnage, qui fait mépriser ceux qui l'emploient.

C'est un des faits le mieux constatés par l'expérience, que tous les peuples dont les institutions dépravent le jugement, ont une industrie languissante. En Irlande la partie nord-est, qui est 1a partie de l'ilc la moins favorisée par la nature, mais dont les habitans sont en majeure partie protestons, est industrieuse et riche. La partie sudouest, dont les habitans se laissent conduire par

transporter leur établissement hors de l'enceinte de la ville.

des prêtres et se livrent à des pratiques très superstitieuses, a peu d'industrie, et végète dans la plus affreuse misère. On a fait depuis long-temps la même observation sur l'Espagne.

Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faut avoir les connaissances spéciales de l'art qu'on veut exercer. Mais, pour bien connaître un art, il ne suffit pas d'en avoir étudié la technologie dans les livres; il faut en avoir appris la pratique en mettant soiméme la

main à l'œuvre, et avoir rempli toutes les fonctions du simple ouvrier. Celui qui ne connaît pas toutes les difficultés de l'exécution, commande mal et mal à propos. Franklin, qui savait si bien traduire en langage populaire les vérités utiles, disait : Un chat en mitaine t n'attrape point de eourie.

Au reste, les connaissances spéciales n'empêchent pas qu'on acquière une instruction générale. Quel que soit l'appartement qu'on occupe dans ce vaste édifice qu'on appelle la société, il est toujours bon de pouvoir en sortir par la pensée, et de savoir quels en sont les distributions et les alentours.

Les autres qualités favorables à un entrepreneur d'industrie sont des qualités morales utiles, nonseulement dans l'industrie, mais dans toutes les situations de la vie. Telle est l'activité par laquelle un homme se multiplie dans le temps et dans l'espace, et qu'il communique h tout ce qui l'entoure; la constance qui fait surmonter les contrariétés dont la vie est semée; la fermeté an moyen de laquelle un homme consulte les besoins de son entreprise, plutôt que ses affections et ses ressentimens, dédaigne la perversité des autres plutôt qu'il ne s'en irrite, et repousse les conseils de la crainte aussi bien que ceux de la témérité.

Après qu'on a réuni tous les documens qu'on pouvait sc procurer; après que l'on a fait tous les calculs indiqués par l'économie industrielle; après qu'on a jugé que les avantages d'une production en surpassent les inconvéniens, il faut savoir braver cette espèce d'incertitude qui enveloppe l'issue de toutes les entreprises humaines. Je ne prétends pas exciter à l'imprudence; elle compromet les plus heureuses conceptions. Mais je veux qu'on aiL une audace judicieuse qui sache envisager tous les risques, et un sang-froid imperturbable qui laisse choisir tous les moyens

d'y échapper. Je veux qu'on ait une qualité plus rare encore peut-être que le courage : je veux dire la persévérance qui ne se dégoûte pas d'un ouvrage entrepris, par cela seul qu'un autre vient à s'offrir; qui ne sc rebute ni & cause de la lenteur du succès, ni à cause de mille petites contrariétés auxquelles il ne faut pas donner trop d'attention; elles n'empêchent que les gens faibles ou légers de marcher constamment vers leur but.

C'est celle audace judicieuse, celte persévérance

opiniâtre, qui procurent è des nations voisines, des élablissemcns qui manquent à la France. Nous les aurons ; car, suivant la remarque de Voltaire, le Franco** am're à tout ce qui est bien ; maie il y arrive tard. On commence chez nous par blâmer ce qui est hardi, cl l'on finit par l'imiter.

CHAPITRE XIII

VUE GENERALE DR LA PRODt'CTlON COMMERCIAL!!.

Lorsqu'au commencement de ce Cours je vous ai exposé la manière dont le commerce est productif, je me suis borné à vous dire que l'industrie commerciale augmente la valeur des produits par le transport qu'elle leur fait subir, et en les mettant pour ainsi dire sous la main du consommateur. Pressé d'arriver au tableau général que présente le grand phénomène de la production , j'ai dû négliger <les dévcloppcmcns qui sont pourtant nécessaires pour l'achcvcr.

La situation d'une chose est une de ses modifications, une de scs manières d'être. Une bouteille de vin de Bordeaux était

«l'abord «lu jus de raisin qui a subi une modification lorsqu'il a été séparé de la pulpe et réuni en une masse de liquide; il a subi une autre modification par la fermentation ; enfin, il en a subi une autre encore lorsqu'il a été apporté dans un lieu où j'ai pu l'acheter. S'il n'avait pas été mis h ma portée, moi, habitant de Paris, ou de Londres, ou de Hambourg, je n'aurais pu me le procurer qu'en allant le chercher & Bor«lcaux , et en lui faisant subir moi-même cette modification , qui consiste à le mettre à l'endroit de la consommation. Mais remarquez que j'aurais pu tout aussi bien acheter aux environs de Bordeaux la récolte d'une vigne, et faire subir à la vendange la modification du pressoir; et même que j'aurais pu acheter la vigne, et faire subir aux matières dont se compose le raisin , la modification qu'elles doivent au cultivateur. De ce que toutes ces mollifications ont été opérées par d'autres que par moi , elles n'en sont pas moins des modifications; et celle qu'on doit au marchand qui fait le commerce des vins , est de la même nature que les autres. Aucune d'elles ne produit la matière dont se compose le vin ; toutes concourent à la rendre propre à être consommée, suivant «les procédés particuliers qui seuls distinguent les différentes sortes d'industrie.

On a été fort long-temps â s'apercevoir de la manière dont l'industrie commerciale contribue à augmenter la richesse sociale. L'oeil n'aperccvait aucune différence entre une pièce de salin sortant des ateliers de Lyon, et la même pièce sur le comptoir d'un marchand à Vienne en Autriche.

VUE GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION COMMERCIALE

I.cs sectateurs de la balance du commerce, s'imaginant que l'or et l'orgeut étaient les seules richesses effectives, ne voyaient dans le commerce que le complément des arts par lesquels on se

procure de l'or et de l'argent. Ils ne croyaient la richesse véritablement produite, que lorsque la marchandise avait été échangée contre des espèces; de-là l'idée qu'il y avait, dans l 'échange , quelque chose de véritablement productif.

Les disciples de Qucsnay, qui refusaient aux manufactures la propriété de verser aucunes nouvelles valeurs dans la société, n'avaient garde de l'attribuer au commerce.

Tous ont cru que le commerce consistait essentiellement dans l'échange , tandis qu'il consiste essentiellement à placer un produit à la portée de ses consommateurs. L'échange en est la conséquence; c'est une opération accessoire; de même que l'industrie manufacturière consiste essentiellement à changer la forme des produits, et accessoirement à les vendre.

Tous les économistes, si ce n'est Vcrri, ont négligé l'essentiel pour l'accessoire. Us n'ont point remarqué que la seule différence de situation de la pièce de satin, était un changement d'état; et que l'étoffe, dans son nouvel état, avait une valeur nouvelle qui lui avait été communiquée par des services analogues à ceux que rendent l'agriculture et les arts : c'est-à-dire, dans le cas actuel , par des avances d'argent qui exigent l'emploi d'un capital ; par les travaux de divers agens , tels que les commissionnaires, armateurs, routiers, crochcteurs, marchands en gros et en détail; par les services qu'ont rendus diverses machines et outils : navires , voitures, chevaux, caisses, cordages, mouilles, crics, etc. lis ne s'apercevaient pas qu'une valeur ajoutée par ces divers services et qui suffit pour les payer , est une valeur véritablement créée, et qui procure de véritables profils aux personnes dont les services ont été employés.

Et quant à ceux qui s'imaginent que le négociant et ses agens n'ont rien produit, parce qu'ils ont consommé une valeur égale à celle qu'ils ont ajoutée à la marchandise, on peut leur faire une réponse pareille à celle que nous avons adressée aux anciens économistes; une valeur n'en a pas moins été produite, parce qu'elle a été consommée. Toute voleur produite n'est-elle pas nécessairement consommée? Lorsqu'un cultivateur vit sur son bien, et que sa famille et lui en consomment tout le produit , est-on fondé h dire que ce bien ne produit rien? Cela ne serait pas raisonnable : une famille ne vit pas avec rien. Chacun vit île cc qu'il produit. Du moment que vous pouvez vivre et consommer sans rien devoir à personne, il est incontestable que vous vivez de la valeur (jue vous avez produite. Or, cela est vrai de la

valeur produite par le commerce comme de toute autre.

Cependant Condillac, écrivain méthodique autant qu'ingénieux, sentant vaguement, comme tout le monde, que le commerce ajoute par luimême quelque chose à la richesse des nations, chercha l'explication d'un phéuomène qu'il ne pouvait révoquer en doute. Dans un ouvrage qu'il a laissé imparfait, intitulé du Commerce et du Gouvernement, il donne des raisons très spécieuses pour prouver que, dans tout échange, chacun des objets vaut plu s pour celui qui le reçoit que pour celui qui le donne ; d'où il a conclu l'augmentation de valeur de l'objet, cl la production de richesses par le fait de l'échange. Ecoutons scs raisons.

a Que devons-nous donc aux comrocrçans? Si,

» comme tout le monde le suppose, on échange » toujours une production d'une valeur égale con- ■ tre une autre production d'une valeur égale, on ** aura beau multiplier les échanges, il est

évident » qu'après, comme auparavant, il y aura toujours » la même masse de valeurs ou de richesses. Mais » il est faux que dans les échanges on donne va- » leur égale pour valeur égale (ici lui-même est » dans l'erreur). Au contraire, poursuit-il, cha- » cun des contracta ns en donne toujoure unemoin-

* dre pour une plus grande.

» Une femme de ma connaissance (c'est Condil- » lac qui parle) , ayant acheté une terre , comptait » l'argent pour la payer, et disait : On est bien

* heureux d'avoir une terre pour cela. Il y a dans » cette naïveté un raisonnement bien juste. On » voit qu'elle attachait peu de valeur à l'argent

* qu'elle conservait dons son coffre, et que par » conséquent elle donnait une valeur moindre » pour une plus grande. D'un autre côté, celui « qui vendait la terre était dans le même cas; et » il disait : Je l'ai bien rendue. Il comptait donc » avoir aussi donné moins pour plus. Voilà où en n sont tous ceux qui font des échanges.

» En effet , si l'on échangeait toujours valeur » égale pour valeur égale, il n'y aurait de gain » pour aucun des contractai». Or, tous deux eu

* font ou doivent en faire. Pourquoi? c'est que

* les choses n'ayant qu'une valeur relative à nos » besoins, ce qui est plus pour l'un, est moins » pour l'autre; et réciproquement n

Cette doctrine, ainsi que vous pourrez vous en convaincre plus tard , n’explique point les phénomènes variés que présente la production commerciale. En combattant cet auteur, qui a du moins le mérite d’expliquer nettement sa pensée, je combats les mêmes erreurs souvent reproduites dans la société, et même dans des livres.

La valeur qui est une richesse, la valeur que

' Le Commerce et lt Gouvernement , part, r, chap. 6.

Condillac lui-même a en vue toutes les fois qu'il jwirle de production et de commerce , n’est point la valeur arbitraire que chacun attache à une chose qu'il possède et qui est purement relative à ses besoins particuliers; c’est la valeur donnée jtar l' induit rie et appréciée par le public. Comment estelle appréciée? par la quantité de chaque chose que le public offre pour avoir celle qu’il s’agit d’apprécier. Si on rupprécic en argent, la somme offerte est ce que l’on appelle sou prix courant.

Or, ce prix courant qui est déterminé par des circonstances que nous examinerons avec soin, n’est pas double, n’est pas différent pour celui qui vend une chose et pour celui qui l’achète. En un même lieu, eu un même instant (l’instant où l'on conclut le marché), il n'y a pas deux prix courans, de même qu'il n’y a pas deux poids et deux mesures pour la même marchandise. Une livre de pain peut paraitre légère à un estomac affamé, bien qu’elle pèse une livre. Un bien-fonds peut sembler bon marché à celui qui est charmé de l’acquérir, bien qu’il soit vendu selon sa valeur courante, selon le prix des terres de même qualité dans le même canton.

lin homme possède un portrait médiocrement peint, mais frappant de ressemblance. 11 ne le donnerait pas pour cent louis, quoiqu'il fût impossible de trouver un acheteur qui voulût en donner cent sous. S'il le portait dans l'inventaire de sa fortune pour cent louis, ne serait-il pas un insensé? 11 ne peut raisonnablement y porter les objets qu'il possède, que pour leur valeur reconnue et courante. Voilà, messieurs, ce qui a tiré notre étude actuelle du vague des idées systématiques, car le prix courant est uue valeur positive et connue. Entrons à la halle au blé, informons-nous du prix auquel peut se vendre chacun des sacs de blé ou de farine qui s'y trouvent, comptons ce qu'elle renferme de sacs de chaque qualité, et nous aurons une idée claire et nette de la somme de richesse qui se trouve aujourd'hui dans la halle au blé. Mais si, au lieu de cela, nous tenons note seulement de l'estime que chacun fait do la chose qu'il possède et de ses prétentions, nous ne savons plus rien. L'opinion personnelle des vendeurs et des acheteurs pris séparément, ne change pas plus la valeur des objets, qu'elle n'eu change le poids ou l'étendue.

Si l'un «les deux abuse de l'ignorance ou du besoin de l'autre, et donne une moindre valeur en échange d'une plus grande, il marche de loin sur les traces de ceux qui vendent à faux poids, ou se servent d'une balance infidèle. Comme une pareille lésion ne serait qu'un accident, que l'on ne peut pas fonder les bénéfices du commerce sur une iraude constante, et «ju'il faut découvrir une production commerciale, même dans la supposition des échanges équitables, supposons donc l'échange

équitable, et la valeur des «leux objets qui s'achètent mutuellement, parfaitement égale et comme exprimant le prix courant de chacune des marchandises échangées. Dès-lors que devient

l’explication de Cotidillac? Que signifie ce prétendu principe que l’échange augmente des deux parts la valeur des choses échangées? Non, messieurs, l’échange n’est point une nouvelle façon donnée à un produit; il n’y a point de valeurs produites en raison des échanges. U n'y en a point, meme dans le cas de la fraude. Si Paul vend pour douze francs à Thomas ce qui ne vaut que dix francs, il n’y a pas pour une obole de valeurs de plus qu'il n’y eu avait auparavant dans le monde; car la valeur courante de chacun des objets est restée la même en passant d’une main dans une autre. Thomas avait eu sa possession une valeur «le 12 francs: il n’en a plus «|u'unc de dix, il a perdu 2 francs. Paul n'avait qu'une valeur de 10 francs : il en possède maintenant une de 12. 11 a gagné les 2 francs que Thomas a perdus. Deux francs ont passé d’une poche dans une autre : voilà tout l’effet obtenu.

Mais dans le commerce il y a production véritable, parce qu’il y a une modification d’où résulte une commodité, laquelle a une valeur. Le négociant, après avoir acheté une marchandise à son prix courant, la revend à son prix courant; mais ce dernier prix courant est plus élevé que l’aulrt*, parce que le négociant a mis la marchandise dans une situation qui en a réellement augmenté le prix; et la société est devenue plus riche de toute celte augmentation.

Je vous disais à l'instant que l’on n’augmente pas la somme «les richesses sociales, lorsqu'on vend une marchandise au-delà de sa valeur, parce que l'acheteur qui la paie plus «ju’elle ne vaut, perd tout ce que le vendeur gagne. Je dois ajouter que ce cas, toutes les fois qu’il arrive, s’il n’est pas nuisible aux richesses, est tàchcux pour la morale, qui reçoit un double outrage par une perte qui n’est pas méritée, et par un gain «pii ne l’est pas davan-

tage. Les bourses de commerce, les halles et les marchés publics, où les négocians se réunissent en grand nombre à certaines heures, ont ce bon effet de fixer et de rendre public le prix courant des marchandises; de telle sorte que dans le lieu de la réunion, comme dans le reste de la ville, il «levient difficile de tromper sur les véritables valeurs des objets de commerce.

Beaucoup de publicistes conviennent que l'agriculture et les manufactures produisent; mais ils refusent cette prérogative au commerce, dans lequel ils ne voient que des trocs de valeurs déjà produites, et tout au plus la voie par laquelle les richesses créées par les autres industries sont seulement «listribuées. Raynal, en lui opposant l'agriculture et les arts, dit : Le commerce ne pro~ duit rien par lui-méme.

DES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE FAIRE LE COMMERCE

C'est se méprendre totalement sur l'objet de cette industrie, et mémo sur la distribution des richesses. Tous les producteurs réunis d'un mouchoir de poche, les négocians compris qui ont procuré les matières premières, et ceux qui le vendent en détail, ont fait uu produit qui, rendu dans une boutique, vaut 3 francs, plus ou moins. Quand uu acheteur en fait l'acquisition, il ne leur distribue pas, et les producteurs ne lui distribuent pas à luiméme une valeur de 3 francs; ils font avec lui un échange dans lequel il donne une chose qui vaut 5 francs, pour une chose qui vaut 3 francs : il n'y a point là de richesse produite, ni par conséquent de richesse distribuée. Si tous les producteurs réunis ont communiqué au mouchoir de poche, par leur industrie, une modification égale en valeur au salaire de leur industrie et au profit de leurs capitaux, ccLte modification était terminée, et leurs profits étaient acquis, puisque, dans le cas supposé, le mouchoir va-

lait 3 francs, dès avant que le consommateur l'eût payé; et même ces profits étaient déjà distribués aux producteurs par les différais entrepreneurs des industries dont ce mouchoir était le résultat.

Cette démonstration que les échanges, quels que soient les prix qu'on obtient, ne produisent point de richesse, doit faire tomber le préjugé que l'on conserve en faveur de l'activité des échanges généralement regardée comme très heureuse. Certes, je n'ignore pas que lorsqu'une pièce d'étoffe est terminée, il est avantageux qu'elle se vende promptement, afin que le fabricant puisse, sans perdre de temps, acheter de nouveau de la soie, du colon, ou de la laine, pour faire une autre pièce ; que lorsqu'un négociant a lait venir une barrique de sucre ou une balle de café, il est bon qu'il la vende sans délai pour donner de nouveaux ordres. Mais vous devez vous apercevoir que cet avantage n'est pas le fait de l'échange, et qu'il résulte seulement d'une production bien entendue. C'est parce que le fabricant a su discerner l'étofTc dont on avait le plus de besoin, et l'établir à un prix modéré, qu'il l'a vendue promptement. C'est parce que le commerçant a agi avec la meme habileté, qu'il est rentré sans beaucoup de retard dans ses capitaux. Les échanges sont le résultat , et non la cause d'une production active et bien entendue; et une telle production est. le résultat de l'économie et de l'habileté de l'artiste. 11 est bon de savoir toujours rattacher les ctlels u leurs véritables causes.

Le commerce ne peut s'exercer que sur des objets matériels, car ces objets sont les seuls qui puissent passer d'un lieu dans un autre, d'une main dans une autre. Les services rendus par des personnes à des personnes, comme ceux que rendent un médecin

ou un avocat, peuvent bien être l'objet d'un échange, mais ne sont pas proprement

des objets de commerce; car on ne les achète pas pour les revendre. Le professeur d'un art quelconque, en tirant parti de l'instruction qu'il a achetée, ne revend pas l'objet acheté. Ses connaissances sont un fonds qu'il a payé d'une partie tic son capital, et le profit qu'il en tire est en partie un revenu de son capital, et en partie un salaire de scs peines. On peut, en dire autant, à plus forte raison, de tous les services purement personnels; on les échange contre un salaire; mais ils ne sont pas un objet de commerce , puisque celui qui les vend ne les a pas achetés.

CHAPITRE XIV

DES DIFFÉRENTES MANIÈRES DK FAIRE LE COMMERCE, RT DE CR QUI EN RESULTE.

La théorie de la production commerciale une fois bien entendue, nous pouvons nous livrer à l'étude de sa pratique.

Nous trouverons que l'on peut faire le commerce de plusieurs manières qui sont communément l'objet d'autant de professions différentes.

Celui qui achète des marchandises dans un pays pour les revendre dans le même pays, fait le commerce intérieur.

Celui qui les achète par grosses portions à ceux qui les fabriquent ou qui les font venir d'ailleurs, et dont l'occupation

consiste à les revendre par petites portions aux consommateurs, celui-là fait le commerce de détail.

Celui qui achète des marchandises dans l'étranger pour les revendre dans son pays, ou bien les achète dans son pays pour les revendre au dehors, fait le commerce extérieur.

Celui qui les achète dans l'étranger pour les revendre dans une autre contrée étrangère, fait le commerce de transport.

Celui qui achète dans un temps pour revendre au même lieu, dans un autre temps, fait le commerce do spéculation.

Ce n'est guère que dans l'enfance de l'industrie, qu'un commerçant se transporte avec sa marchandise du lieu où il en a fait l'acquisition, au lieu où il se flatte de la placer. Cette marche, qui est celle des porte-balles (des marchand* qui colportent leurs marchandises ou sur leurs épaules, ou sur des bêtes de somme, ou sur des charrettes), était autrefois presque l'unique moyen de faire le commerce; mais elle ne peut suffire qu'à de fort petites affaires. Dans tous les pays de grande consommation, le négociant reste dans son comptoir et agit par des commissionnaires qui sont quelquefois eux-mêmes «les négocians considérables. Ainsi uu négociant de Paris charge un commissionnaire

de Lyon d'acheter des soieries et de les expédier à un armattur de Bordeaux. L'armateur est un propriétaire de navire qui, moyennant un fret, c'est-à-dire un prix payé pour le transport, se charge de conduire la marchandise au-delà des mers. Le commerçant de Paris l'adresse par cette voie à un commissionnaire de la Havane, par exemple , avec ordre de la vendre et d'en faire

les retours au llavre en cochenille ou en cacao; c'cst- À-dire, avec le prix qu'il aura retiré de lu vente des soieries, d'acheter de la cochenille ou du cacao, et d'expédier ces nouvelles marchandises à un commissionnaire du llavre, lequel se charge de les vendre ou de les réexpédier autre part, suivant les ordres qu'ou lui donnera.

On voit que le commerçant de Paris a pu conduire toute cette opération sans sortir de son cabinet. Son industrie a consisté à se procurer les prix couraus des marchandises en divers lieux du monde; à les combiner; à choisir les maisons de commission capables de bien exécuter ses ventes et ses achats, en raison de l'habileté, de la probité, de la solvabilité, et des relations d'affaires qu'il leur commit.

Les opérations de commerce supposent encore l'emploi de beaucoup d'autres agens de differens ordres. Les maisons qui achètent ou qui vendent, emploient des courtiers qui , dans chaque ville, fréquentent les divers négocians, savent ceux qui ont des marchandises à vendre, et ceux qui en ont à acheter; elles emploient des commissionnaires de roulage j chez qui les voituriers arrivent et d'où ils partent pour les voyages de terre. Si l'on veut faire passer, non des marchandises, mais des fonds, des valeurs, dans la ville où l'on se propose de faire un achat, on s'adresse à un banquier , ou bien à un agent de change , qui vous procurent des effets de commerce payables dans le pays où l'on veut faire des remises, c'est-à-dire, où l'on veut envoyer des fonds.

Tous ces agens divers des opérations commerciales , par la raison qu'ils y concourent , directement ou indirectement, font le commerce; les uns à leurs périls et fortune; les autres moyennant un salaire qui prend le nom de commission , de provision, de

courtage, selon la nature du service rendu. Les uns comme les autres, concourant à une augmentation de valeur donnée à un produit, sont des producteurs qui tous ont travaillé, chacun à sa manière, à mettre sous la main du consommateur des produits auxquels on n'a fait subir aucun autre changement. Ce sont l'intelligence, les soins, les travaux qu'exigent ces diverses fonctions, qui sont payés par l'excédant de prix que les consommateurs mettent au produit que l'on place ainsi sous leur main. Cela ne suppose pas que les commerçans vivent aux dépens des consommateurs. C'est comme si l'on disait que c'cst

aux dépens des villes que vivent les cultivateurs. Le laboureur ne crée, pas plus que le commerçant, la matière sur laquelle s'exerce son industrie; mais il la rend plus apte à être consommée. Le commerçant modifie d'autres matières dont il n'est pas davantage le créateur ; mais il s'est rendu utile; il a créé une utilité qui a un prix : telle est la richesse qu'on doit à sa coopération.

Bien des gens refusent au marchand en détail la qualité de producteur, parce qu'il n'opère aucun transport, toute son industrie se bornant quelquefois à acheter dans la rue des Lombards, des épiceries qu'il revend dans la rue Saint-Honoré. J'observerai d'abord que le détaillcur fait souvent venir des ports de mer ou des fabriques, les marchandises qu'il vend en détail; mais ne fit-il que réunir dans une boutique des assortimens variés, pour les vendre en aussi petites portions que le réclament les besoins des consommateurs , je dis qu'il rend un service, et que ce service exige une intelligence, des soins, des peines et des capitaux, de roeme que tous les autres services rendus par l'industrie. Que IVrait-on, s'il n'y avait point de marchands détailleurs? on écrirait dans les fabriques, ou bien l'on s'adresserait aux négocians

en gros pour faire ses provisions. Mais elles reviendraient fort cher, soit i cause du local que chaque famille devrait avoir pour les conserver, soit à cause de l'avance qu'il faudrait faire de leur valeur. La plupart des consommateurs ne sont pas même en état d'acheter leurs provisions d'une semaine. Riche ou pauvre, comment ferait-on pour manger de la viande de boucherie? achèterait-on un boeuf entre plusieurs familles pour le faire tuer à frais communs? Qui est-cc qui voudrait faire l'avance du prix d'achat, se charger de la répartition des frais, se détourner de sa profession pour diriger le partage? Tout cela est absurde.

Le marchand en détail est un entremetteur nonseulement utile, mais indispensable; son profit, dans chacun des cas, et considérant le lieu, la marchandise, les frais et les risques, est réduit communément par la concurrence, au minimum de sa valeur, comme tous les autres profits industriels. Il vous vend, dites-vous, un produit auquel il n'ajoute rien... Et l'exploitateur d'une mine de houille qui, sauf la division par portions, vous vend du charbon de terre tel qu'il le prend dans la mine; le pécheur qui vous vend le poisson tel qu'il le prend dans la mer, qu'ajoutent-ils aux produits par leur industrie, hormis la commodité de vous en servir? Non-seulement l'industrie du détaillcur fait purtie du commerce intérieur, mais il en fait une partie importante, si l'on songe que presque tout ce qui se consomme passe par scs mains.

Souvent les préjugés populaires et des écrivains qui ne savent qu'en être les organes , ont regardé

d’un œil d’envie les marchands qui s’interposent entre le premier producteur et le consommateur, et ont propose d’en restreindre le nombre. Mais Smith observe avec raison que leur concurrence est pour nous une garantie qu’ils ne nous feront rien payer au-delà de leurs frais de production, et que s’ils peuvent se multiplier trop pour leurs propres iuléréls, ils ne sauraient être trop nombreux pour les nôtres *.

Je ne prétends pas cependant prendre la défense des marchands qui étalent dans les lieux publics ou qui crient leur marchandise daus les rues. D'abord en obstruant les rues, les passades les plus fréquentés (et ce sont ces endroits qu'ils choisissent de préférence), ils outre -passent les droits d'un individu privé. La voie publique est faite pour les communications d’un endroit à l'autre d’une ville, et non pour y conclure des transactions commerciales. Elle appartient à tout le monde, et non à ceux qui ont des marchandises à vendre ou à acheter : non-seulement chacun a le droit d’y passer; mais il faut qu’il puisse y passer librement, sans obstacle, sans danger. Le marchand qui gène les passans, entreprend sur la propriété et les droits du public dans la vue de sou intérêt particulier, et s’attribue une espèce de privilège au préjudice du marchand en boutique qui paie un loyer pour y faire son négoce. Ici le loyer de la rue devrait, dans l’exacte justice, être payé au public, qui sacrifie une partie de sa commodité ; mais il ne convient pas an public de donner à loyer des endroits dont il a besoin pour son passage et même pour sa sûreté personnelle. Si desagens de police faisaient payer aux étalagistes une licence ou permission qui ne serait qu’un loyer déguisé, ce serait un abus, parce qu’alors le public souffrirait de l’encombrement et ne ferait pas son profit du dédommagement qu’on en tire.

La même observation peut être faite à l'égard des étalages que les boutiquiers eux-mêmes font en dehors de leurs magasins, pour attirer les regards du public. C'est un empiétement sur la propriété générale, dans la vue d'un intérêt particulier. En tout pays où le marchand et l'artisan se servent de la rue comme si elle leur appartenait, la police n'est pas bien faite et la propriété publique n'est pas protégée. Ce n'est donc que par un abus que l'on ferre 1rs chevaux dans la rue, qu'on y cloue des caisses, qu'on y brûle du café*, etc., etc.

Si la propriété publique bien entendue ne s'ac-

• Une preuve qu'ils ne nous font pas payer trop cher le service qu'ils noos rendent, c'est qu'il est permis à tout consommateur, s'il croit qu'on lui fait payer une marchandise trop cher, d'aller la puiser à sa source.

1 Cet encombrement est pousse jusqu'au scandale dans Paris. Les étalages des marchandrrn avant de leurs boutiques, ceux des marchands ambulans, les chanteurs

commode pas des étalagistes et des marchandises qui se crient dans les rues , l'intérêt des consommateurs les repousse également. J'aurai occasion de vous développer plus tard les raisons d'après lesquelles notre intérêt bien entendu nous conseille d'user plutôt des produits meilleurs, quoique plus chers, que des produits de mauvaise qualité, mais à meilleur marché. Le bon marché est toujours relatif à la qualité. Il consiste à avoir plus d'utilité pour un prix donné, tout comme à donner un moindre prix pour une quantité déterminée d'utilité. Ce qui n'est pas hon est toujours cher. Or, quelle garantie a-t-on de la qualité, lorsqu'on achète d'un marchand qui se déplace à toute heure, et dont

la cupidité n'est pas balancée par le désir et le besoin de se faire une bonne réputation et de conserver sa chalandise?

Lorsqu'un acheteur entre dans une boutique, il y est conduit par le besoin d'acheter. Lorsqu'il fait emplette chez un marchand qu'il ne savait pas devoir rencontrer sur son chemin, il ne se détermine que par occasion et d'après ce qu'il suppose un bon marché. Il faut donc que l'étalagiste séduise l'acheteur par des qualités plutôt apparentes que solides; et s'il est malhonnête, il a plus • de facilité pour frauder, que n'en a le marchand établi. Aussi en général les consommateurs avisés n'achètent que rarement des marchands ambulans; cl ceux-ci deviennent moins nombreux, proportion gardée, à mesure que les nations sc perfectionnent.

On a souvent répété que le commerce avec l'étranger, est l'échange qu'une nation fait de son superflu, contre le superflu d'une autre nation. Cette expression caractérise mal le commerce avec l'étranger. Elle ferait supposer que, quelles que soient les demandes des autres peuples, nous faisons nécessairement toujours la même quantité d'eaux-de-vie, d'étoffes de soie, etc., etc., et que nous ne vendons que ce qui excède nos besoins. Ce n'est pas cela : nous en faisons parce qu'on nous en demande; cl si l'on ne nous en demandait pas, nous n'en ferions que pour nous. Il n'y a du superflu que parce que nous trourons à le vendre; et si nous ne trouvions pas à le vendre, nous consacrerions nos terres, nos capitaux et notre industrie à d'autres produits, plutôt qu'à ceux dont la surabondance, quelque petite qu'elle fût, entraînerait l'avilissement *.

Le commerce avec l'étranger (faisant abstrac-

et les *al lira banque* qui attroupent les oisifs autour de leurs jeux, les croehctcurs, et mille autres obstacles qui obstruent des rues déjà beaucoup trop étroites, feraieift supposer que ce u'est que par grâce que l'usage de la voie publique est laissé aux passans.

1 C'est l'inexactitude de cette expression qui a probablement jeté Condillac daus sa fausse explication du

lion «les profits des négocions, et h ne considérer que le principal des opérations) se réduit h substituer, dans nos consommations, des produits étrangers à nos produits nationaux. Chaque nation au fond ne consomme que ce que produisent son industrie, ses capitaux et ses terres. Si elle échange ces produits contre des marchandises étrangères, ce sont toujours des produits de son industrie, de ses capitaux et de ses terres, qu'elle consomme sousune autre forme. L'avantage qu'elle y trouve consiste essentiellement à douner moins de frais de production, à payer moins cher pour ac procurer les produits de l'étranger en les acquérant au moyen des frais de production qu'elle a faits pour les siens, que si elle avait voulu obtenir ces mémos produits étrangers en les fabriquant elle- même. C'est un emploi plus habile de nos facultés; un emploi qui procure des résultats plus avantageux. On a fait des schalls de cachemire en France; on y a employé la même matière, les mêmes procédés, et leur production a coûté des frais égaux en valeur à 1800 journées de travail. Si, au lieu d'avoir cherché à ravir, comme on dit, cette industrie à l'étranger, nous avions envoyé aux Indes des meubles pour une valeur égale h 000 journées de travail, nous aurions obtenu en retour un véritable cachemire , égal en valeur à ceux qu'on a faits en France.

On aurait donc gagné à ce marché la valeur de 1200 journées de travail qui, ayant pu être appliquées h une autre production, auraient augmenté d'autant les valeurs produites dans notre pays

Ajoutez que l'étranger, et surtout les climats éloignés, peuvent, nu moyen du commerce, nous pourvoir de produits que notre habileté agricole ou manufacturière, quelque grande qu'on veuille la supposer, ne saurait nous procurer à aucuns prix, comme les produits équinoxiaux. Sans le commerce nous serions forcés de nous en passer; ce qui équivaudrait, pour ces objcts-là, & une cherté excessive.

Vous verrez, messieurs, combien cette théorie du commerce éclaircira nos idées, lorsque nous nous occuperons de la législation faite dans le but de favoriser l'industrie.

Et je vous prie de remarquer que les avantages que l'on doit h cette industrie, sont acquis dans le cas même où les opérations commerciales ne sont

priucipe du commerce; car de ce que chaque peuple ne donnait jamais que sou superjlu pour obtenir son nécessaire, il a tire cette conclusion que ce qu'il donnait ne valait jamais autant que ce qu'il recevait. J'ai montré ce que cette doctrine a d'erroné.

» C'est précisément le même avantage qu'on trouve à ne pas fabriquer soi-même sa chaussure et ses vêteinens, lorsqu'on sait faire un meilleur usage de ses facultés; et une nation qui fait des frais pour ravir à l'étranger nne

pas conduites parles nationaux eux-mémes. II u'y aurait pas en France un seul Français qui fit le commerce étranger, ce seraient des Anglais qui nous apporteraient tout ce que nous vou-

drions consommer de denrées étrangères, et qui nous achèteraient en retour tous ceux de nos produits qui pourraient convenir aux autres peuples, que la France recueillerait toujours le principal avantage du commerce étranger: celui d'étendre sa production et sa consommation , celui de consommer des produits de son cru sous une forme plus avantageuse pour sa bourse, et propre à satisfaire des besoins entièrement nouveaux *.

U est vrai que les auteurs des opérations commerciales font un profit indépendamment de celuilà. C'est le juste salaire «Je leurs travaux; ce sont des profits équitables pour les capitaux qu'ils mettent en œuvre. Et même lorsque notre commerce extérieur est couduit par dos étrangers, il y a toujours une partie des profits commerciaux qui sont gagnés par nos compatriotes; car il n'est pas possible aux étrangers de ne pas employer des agens nos compatriotes pour les achats et pour les ventes qu'ils ont à faire chez nous; de ne pas se servir des courtiers, des voituriers, des hommes de peine de notre pays.

Vous distinguerez donc dans tout commerce deux sortes d'avantages : ceux qui nai&seut pour les producteurs et les consommateurs, d'une production plus abondante et plus profitable, et ceux que procurent les bénéfices de l'industrie commerciale.

On demande comment les négocians peuvent s'assurer de la différence du prix d'une marchandise située en des lieux différetis; car il n'y a point de comparaison possible entre des valeurs séparées par les temps et par les lieux ». Cette difficulté me donnera l'occasion de vous faire remarquer que les opérations de commerce les plus distantes, se conduisent sans que l'on soit ja-

mais dans le cas de comparer des valeurs autrement qu'en présence les unc^ des autres.

Un négociant sc propose-t-il d'expédier des broderies au Pérou, pour en tirer du quinquina? Il sait combien il aura en France de broderies pour une somme de dix mille francs. Cette comparaison de la valeur des broderies avec la valeur des écus est facile; car en France ces deux valeurs sont en présence.

source de proGts.ne raisonne pas mieux que le particulier qui, jaloux des gains du cordonnier, chercherait à fabriquer scs souliers dans sa maison.

1 On verra plus loin, quand il sera question de la balance du commerce, qu'une nation, même lorsqu'elle paie en argent, paie toujours avec ses produits.

J Voyez les principes fondamentaux sur la Valeur, page 3q.

DES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE FAIRE LE COMMERCE

Les broderies parlent; elles arrivent eu Amérique: là, elles sont échangées conlre des piastres. L'expérience, ou les prix courans, apprennent au négociant combien elles valent de piastres, et combien il obtiendra de quinquina pour celte quantité de piastres. Toutes ces valeurs peuvent être rigoureusement constatées; car elles sont en présence les unes des autres. Il suppose enfin cette quantité de quinquina arrivée en Europe, et par le prix courant de cette denrée en Europe, il sait qu'elle lui rendra, par supposition, 15 mille francs; cinq de plus que ce qu'il a consacré à l'achat des broderies.

Rien n'est plus facile en même temps pour ce négociant , que d'évaluer le montant des frais du transport des broderies, les

commissions de vente et d'achat, le prix du transport et des autres frais que les marchandises d'Amérique auront à supporter pour arriver en Europe; il réduit aisément tous ces frais en monnaie française, suivant le cours du change, et sait par-là si les 5 mille francs que son opération lui a rendus, suffisent pour payer tous les frais de la production commerciale, en y comprenant son profit, qui est le salaire de son industrie.

Il peut y avoir des profits faits sur l'envoi et d'autres profits sur les retours, ou bien sur l'une des deux opérations. Alors on considère l'autre simplement comme une manière de faire passer des fonds à l'endroit ou l'on veut les rendre.

Quelquefois le commerce étranger se complique ; ses envois ou ses retours ne se font pas directement. Un navire part de New-York, fait le tour du continent américain, et porte des liqueurs fortes, des clous, des armes ou des verroteries, aux sauvagcsdcla côte nord-ouest. Il charge en échange des fourrures qu'il va vendre en Chine, où il achète du thé. Il vient se défaire de son thé ou de son nankin en Europe, et il en emploie le prix en objets manufacturés qu'il rapporte «Inns sou pays, à New-York, où il arrive après avoir fait le tour du monde et transformé trois ou quatre fois les valeurs qui composaient sa cargaison. On accomplit journellement, dans des vues purement commerciales, des voyages qui naguère suffisaient pour faire la réputation d'un grand navigateur: de l'amiral Anson, de Cook, de Bougainville.

On a élevé de grandes objections contre le commerce de transport , contre cc commerce qui va acheter des marchandises dans l'étranger, pour les revendre dans un autre endroit de l'étranger. On a dit qu'il employait nos capitaux à faire valoir l'industrie étrangère, au lieu de la nôtre. Mais nos négociais qui font ce com-

merce, leurs commis, les constructeurs de bâti mens, les matelots, ne sont-ils pas des industrieux nationaux que cc capital met en activité?

Quant à la portion du capital qui est employée

tantôt sous la forme d'une marchandise étrangère, tantôt sous la forme d'une autre, elle n'est occupée ainsi, qu'à défaut d'autres emplois non hasardeux dans l'industrie intérieure. Lorsque de tels emplois réclament ces capitaux, ils reviennent bien vite ; car ce ne sont pas des capitaux engagés; on les réalise aisément; il suffit de se défaire des marchandises qu'on a achetées et de ne pas remplacer ces achats par d'autres.

Au reste, la France se livre très peu au commerce «le transport. Elle ne soutient pas en ce genre la concurrence des nations qui naviguent à meilleur marché qu'elle. Quand une nation se livre au commerce de transport, c'est une preuve qu'elle a beaucoup de capitaux et qu'elle a su diminuer les frais de sa navigation marchande; c'est donc un signe favorable.

Lorsqu'on ne trafique pas pour son propre compte, et qu'on ne charge des marchandises que pour compte d'autrui et moyennant un fret, on opère des transports, mais on ne fait pas véritablement le commerce de transport, <|ui consiste, ainsi que je l'ai dit, à acheter dans l'étranger pour retendre ailleurs dans l'étranger. Celui qui fait le commerce, est l'homme qui combine les entreprises et qui en subit les chances. L'armateur n'est que son agent. L'industrie des armateurs, en offrant la facilité d'opérer de petits chargemcns pour les commerces de long cours , permet aux plus petits négociai» de faire des spéculations lointaines. Est-ce un bien? est-ce un mal ? C'est une question que l'on peut décider

d’une ou d'autre façon, suivant le point de vue sous lequel on l’envisage. Sans doute il est bon que des spéculations commerciales, souvent très lucratives, ne soient pas exclusivement l’apanage des grandes fortunes. D’un autre côté, convient-il à ceux qui n’ont pas grand’chose à perdre, que l’appàt de la facilité les entraîne daus des opérations longues et hasardeuses?

Je ne vous ai point dit encore, messieurs, à quoi peut être utile le commerce de spéculation. Rappelons-nous d’abord cc qu’il faut entendre par-là. Sans avoir l’intention de déplacer sa marchandise, sans vouloir la mettre plus à la portée du consommateur, un spéculateur achète des cafés, par exemple , lorsqu’ils lui paraissent à très bas prix , à un prix tel qu’il ne présume pas que cette marchandise baisse davantage; et il n’a d'autre dessein que de la revendre lorsqu’elle aura renchéri. Faitil une spéculation utile à la société; et son gain, en supposant qu'il l’ait réalisé, est-il le prix d’un service véritable ?

Je commencerai par vous avouer que je ne veux pas me porter défenseur «le tous les gains «le cette espèce; mais je vous ferai observer que certaines circonstances imprévues ou ingouvernables, font souvent tomber les marchandises au-dessous de leurs frais de production; ce qui a deux inconvé-

nicns : le premier pour le producteur, qui n'est pas indemnisé de ses frais; le second, pour le consommateur, qui ne peut pas compter de jouir long-temps d'une production qui donne de la perte à qui s'en mêle.

Si nous suivons l'exemple des cafés, l'avilissement de leur prix détournera les producteurs d'une culture et d’un commerce in-

grats; le produit deviendra plus rare ; et le consommateur, au bout de quelque temps, paiera les cafés plus cher, que s'ils avaient continué à donner des bénéûces réguliers.

Or, remarquez que le commerce de spéculation est propre à écarter, ou du moins à diminuer ces deux inconvénicns. Ses achats, quand les cafés baissent, tendent à en prévenir l'avilissement. Us diminuent la perte que font les producteurs; ils empêchent leur découragement total, et la cessation d'un genre de production qui doit reprendre, puisque ces achats ont lieu dans le cas où l'on prévoit plus tard un renchérissement. Et quand vient le renchérissement, les spéculateurs qui ont à vendre tout ce qu'ils ont acheté, mettant concurremment sur le marché leurs cafés tenus en réserve , garantissent les consommateurs d'une hausse excessive.

Leur industrie consiste, comme vous voyez, & employer leurs capitaux et leurs soins pour mettre en réserve des provisions d'une marchandise lorsqu'elle est trop abondante et que les consommateurs la rebutent, pour la rendre à la consommation, lorsqu'elle est devenue rare et que le besoin s'en fait sentir.

Vous sentez en même temps , que l'on ne peut justifier, sous aucun rapport, des manœuvres qui auraient pour objet d'opérer une dépréciation factice , ou une rareté qui ne serait qu'apparente. Ces manœuvres répréhensibles sont au reste d'autant moins à craindre que le pays est plus commerçant et plus populeux, parce qu'il faut alors, en chaque genre de marchandise, pour influer sur les prix, opérer surdes masses tellement considérables, que leur valeur excède ordinairement les facultés d'une seule maison de commerce, et même de plusieurs qui parviendraient à s'entendre.

J'ai fait passer sous vos yeux, messieurs, les différentes manières «le faire le commerce ; je vous ai montré la marche suivie par chacune d'elles, de même que leurs résultats. Je suppose maintenant que quelqu'un, d'après Montesquieu et tous nos anciens auteurs, vienne vous demander ce que c'est que le commerce de luxe , le commerce

1 Je n'en parle ici que sons le rapport de l'économie politique, et je n'ai nulle intention de porter atteinte aux aperçu» vaste* et philosophique» de Montesquieu sur beaucoup d'autre» sujets, ni aux analyses lumineuses de Condillac, relativement à la formation des idées.

de consommation y le commerce d’économie, dont ces auteurs parlent avec assurance. Je me flatte que vous seriez embarrassés de la réponse. Nous n’avons trouvé, que je sache, aucune manière possible de faire le commerce qui admette ces modificatifs. Si l’on entend par commerce «le consommation celui qui procure ce qu'on doit consommer, tous les commerces sont de consommation. C'est le même commerce qui tire du Brésil des peaux de bœuf, des diamans, du sucre, ou du coton, selon les prix courans, les traités et les circonstances. On ne fait pas exclusivement le commerce des objets de luxe, et quand ou le ferait, cela ne devrait pas s’appeler commerce de luxe, pas plus que le commerce des objets de nécessité, ne pourrait s’appeler commerce de nécessité. Si l’on appelle commerce d’économie, l'industrie qui achète des marchandises dans l’étranger, pour les revendre dans un autre pays étranger, elle est mal nommée. Tous les commerces doivent se faire avec économie, parce qu'il convient au producteur comme au consommateur que les frais de production soient aussi modérés qu'il est possible.

Telles sont pourtant les dénominations qu'on trouve dans nos anciens livres sur le commerce et l'économie politique. Nul d'entre eux ne représente les choses telles qu'elles se passent. Ils embrouillent les idées au lieu de les éclaircir. Ce n'est pas perdre son temps que de les lire : c'est bien pis : c'est travailler à fausser son esprit * .

Peut-être ceux de nos écrivains qui traitent du commerce, ont -ils écrit sur des matières trop étrangères à leurs études. Les uns étaient des conseillers au parlement, comme Dutot, Montesquieu, Turgot; les autres étaient des employés de l'administration, comme Forhounais, Dupont de Nemours; ou des seigneurs de village comme Mirabeau le père, ou de simples gens de lettres comme Melon. L'un des auteurs du Dictionnaire de Commerce, Savary, était chanoine de Saint- Maur; Condillac et Raynal avaient été élevés pour la prêtrise; et quoique assez éclairés pour être au-dessus des préjugés de leur état, peut-être n'avaientils pas vu d'assez près les opérations du commerce, pour s'en former des idées précises.

Montesquieu dit qu'il convient à une nation qui peut se suffire h elle-même, de faire le commerce ; mais que cela ne convient pas à des peuples qui n'ont rien chez eux *. Il suivrait de ce principe qu'il ne convient pas aux peuples qui n'ont aucun autre moyen de gagner, de chercher des profits dans le commerce! Certes, on ne peut pas suppo-

* Esprit des Lois, liv. xx.rhap. îî. C'est dire qu'il ne convenait pas à Venise, à Géues, à Hambourg, de *'ei>richir par le commerce, vu que leur territoire ne produisait rien de propre à l'exportation.

ser qu'un homme d'un esprit aussi étendu que Montesquieu, ait dit une chose dépourvue de sens. Sa phrase avait un sens dans l'idée qu'il se formait de l'objet et des moyens du commerce; mais cette idée fondamentale n'était pas exacte. La nature et les fonctions des capitaux lui étaient , à plus forte raison, parfaitement inconnues.

CHAPITRE XV

COMPARAISON ENTRE LE COMMERCE INTERIEUR D'ON PATS ET SON COMMERCE EXTEEIEUR.

Chez les modernes, où une navigation beaucoup plus habile que dans les siècles précédons, des connaissances géographiques beaucoup plus étendues, et des routes tracées presque sur tout le globe, ont amené descommunicationsdctoules les contrées entre elles, ona attachéau commerce extérieur une importance en général plus grande qu'au commerce de l'intérieur à l'intérieur. Cette opinion a été fortifiée de celle qui suppose que la richesse consiste uniquement en métaux précieux. Comme la plupart des pays de l'Europe n'ont point de mines d'or et d'argent, et que ceux qui en ont, comme l'Espagne et la Saxe, eu produisent fort peu, il était naturel que , pour s'en procurer, l'on tournât scs regards versl'ctraugcr, qui était la seule route par où l'on pouvait se flatter d'en recevoir. On pensait qu'il s'agissait principalement pour un peuple qui voulait prospérer, de pomper les métaux pré-

cieux, soit par un commerce direct avec les pays qui ont des mines, soit indirectement en vendant des marchandises aux pays qui avaient eu l'art de tirer des premiers l'or et l'argent dont ils étaient en possession.

Des exemples éblouissons semblaient confirmer cette théorie. Quels étaient les peuples qui, à la renaissance des arts, avaient les premiers frappé les yeux de l'Europe de l'éclat de leurs richesses? C'étaient des peuples qui tous avaient trafiqué avec l'étranger : c'étaient les Vénitiens, les Génois, les Toscans, les villes «les cotes de la Belgique et de l'Allemagne, que l'on nommait anséa tiques. Quels étaient dans ces villes les négocions qui acquéraient les plus grandes fortunes? C'étaîeul les Médicis à Florence, les Orlandi à Pise, les Spijioln, les Grimahli à Gènes ; tous gens qui faisaient le commerce avec l'étranger.

Une expérience plus vaste, une élude plus réfléchie de la nature des choses, ont dû rectifier les idées des hommes à cet égard ; non que le commerce de ces villes et de ces négocions fût médiocre; mais leur opulence avait tenu à des circonstances particulières, à une espèce de monopole, plutôt qu'à la nature même de leurs opérations ; et quoique leurs bénéfices parussent énormes se trouvant accumulés dans un petit nombre de lieux et dans un petit nombre de mains, ils étaient néanmoins, en somme, bien moins importons que les profits des autres industries, disséminés sur la vaste étendue des états qu'ils approvisionnaient de denrées exotiques.

J'ai parlé de monopole; ce n'est pas qu'il fût établi par des lois positives : il naissait des circonstances.

Pendant les croisades, les nobles et les riches avaient contracté de nouveaux besoins, et l'industrie avait appris à les satisfaire. Ces folles entreprises avaient ouvert, chez les Orientaux, des communications dans lesquelles l'Europe avait beaucoup à gagner. Nos pères s'étaient imaginé qu'ils allaient combattre des peuples barbares, parce qu'ils étaient ennemis du nom chrétien. Loin delà, c'étaient les chrétiens d'alors qui étaient les barbares. Il ne faut pas se représenter les musulmans qui possédaient Jérusalem et l'Égypte comme les Turcs d'à présent. Les Turcs, espèce de Tartarcs plus féroces et plus fanatiques que les autres Orientaux, ne s'étaient point encore mesurés avec les Européens. Nous allions combattre les Sarrasins, sujets des califes et des soudans de Syrie et d'Égypte , qui se trouvaient alors plus civilisés qu'on ne l'était généralement en Frauce, en Allemagne, en Angleterre *. Nous nous rapprochions eu même temps de ces anciennes nations industrieuses de l'Asie : la Perse, l'Indoustan, la Chine, de qui nous recevions avant ce moment -là , sans savoir par qui ni comment, non-seulement des épiceries et des drogues de médecine, mais de plus, des produits manufacturés, des étoiles, des bijouteries, des armes.

Dans cet état de choses, les villes où se trouvèrent les agens intermédiaires de ces nouvelles communical ions, si lucratives cl encore si peu connues, exerçaient naturellement une sorte de monopole. Les villes de Venise et de Gènes, d'Anvers, de Hambourg, de Lubeck, étaient à peu près les seuls canaux par où des marchandises nouvelles et précieuses pouvaient sc répandre sur le continent européen. C'est ce qui avait fait jadis la fortune d'A-

1 On tait qu'a la renaissance des lettres , les Arabes , on Sarrasin», furent nos premiers maîtres en plusieurs sciences, que nous

nommâmes d'après eux, témoin la chimie, l'algèbre; leurs ouvrages de médecine étaient célèbres; ce sont eux qui nous ont donne les chiffres

dont nous nous servons; et les mœurs anciennes de l'Espagne, les restes encore admiré» des mouurarnsdont ils embellirent ce pays pendant qu'ils en étaieut les maîtres, attestent qu'ils jouissaient d'une très haute civilisa lion.

LE COMMERCE INTÉRIEUR COMPARÉ AU COMMERCE EXTÉRIEUR

lexandric et «le Palmyre; c'est ce qui lit aussi celle «le la Hollande, lorsqu'elle cul secoué le joug monacal et honteux «le la maison d'Autriche.

Si à l'époque dont nous parlons, l'Italie acquit de grandes richesses, il ne faut pas non plus a'imagincr qu'elle les dut uniquement à son commerce extérieur. Sous l'influence de la liberté , et malgré scs orages, l'agriculture, le commerce intérieur et les arts florissaient déjà. Les Médicis ne gagnaient pas seulement sur des marchandises étrangères; ils recueillaient aussi les fruits de leurs terres. On lit dans les historiens qu'ils faisaient vendre le vin de leurs vigues aux portes de leurs palais. Tout indique qu'en même temps, le commerce intérieur et les manufactures étaient en grande activité dans toute l'Italie septentrionale. On peut l'inférer du moins de la magnificence de tous ces petits étals et de leurs communications habituelles que l'histoire du temps nous représente comme très actives. Lorsque l'on correspond journellement

pour les sciences, pour les beauxarts, pour des lûtes, on peut présumer que l'on correspond pour le commerce, car les relations lucratives ne sont pas celles que les hommes négligent le plus.

On ne peut donc pas conclure de ces exemples, ni même de quelques autres plus récens et qu'on peut expliquer également, que le commerce extérieur soit, pour la richesse des états, plus important que le commerce intérieur. Il suffit , pour s'en convaincre, de jeter les veux en tous pays, sur celte multitude de produits d'une production indigène, comparée avec la petite quantité de ceux qui viennent de l'étranger. Dans un pays tel que la France, les gens de la campagne font les trois quarts de la nation. Que si, daus leurs vétemens, on trouve quelques matières d'origine étrangère, telles que du coton , de l'indigo, ces matières ont subi de telles modifications en France, que la majeure partie de leur valeur est «le création française. Entrez chez un fermier, chez cent fermiers successivement : qu'cst-ce qui frappe vos yeux? Des tables, des lits , des buffets faits dans le pays; des poteries, des casseroles, des chaudrons de fer et de cuivre , des cuillèl'cs, des outils faits dans le pays; ce qui vient du dehors, c'est au plus pour quelques sous d'épiccrics dont ils assaisonnent leurs ragoûts, quelques médicamcns dans des occasions rares; du reste, les objets de leur consommation journalière, le pain, les légumes, les

1 Composée de x 5 hectolitres, pesant environ i4i5

fcüof.

* Si, par une économie sur les frais de transport , les consommateurs de houille v«maientà en jouira meilleur compte, ce seraient alors les consommateurs qui feraient le gain qui peut ré-

sulter de l'emploi de la houille. Voyez plus loin, dans ce Cours, le développement de la

fruits, les viandes, le gibier, le poisson, le beurre, les oeufs, le sel, etc., sont presque en totalité des produits du pays, consommés dans le pays, au bout «le quelques momens d'existence.

La création de valeur qui s'opère par les transports dans l'intérieur, j'entends la création véritable, celle qui ne peut être opérée à meilleur compte, est, en général, plus grande qu'on ne croit. Que gagne-t-on en faisant venir du sucre d'Amérnjue en France, si nous déduisons des frais les droits qui ne sont pas un gain? Quatre ou cinq pour cent au plus. Mais à combien croit-on que s'élève la façon commerciale que reçoit la houille de Saint-Étienne pour venir se faire brûler dans nos forges et dans nos foyers de Paris? Une voie de bouille 1 coûte à Saint-Étienne , sur le carreau des mines, 8 francs, et se vend à Paris 70 francs. Quand on déduirait du prix de 1a bouille à Paris, 16 francs «le droits qui uc font pas partie du profit des industrieux , il resterait encore un profit «le six cents pour cent sur ce commerce, à partager entre tous ceux qui coopèrent à l'arrivée de ce produit. 11 n'est aucun commerce avec l'étranger où l'on se partage un profil pareil.

Ces profits sont des frais, dira-t-on. — Je le sais; mais ce sont des frais productifs, dont il nait une valeur suffisante pour les payer. Toute industrie se réduit à prendre «le la peine, ou, ce qui est la meme chose, à faire des frais , pour pouvoir jouir du produit. Ici nous ne comparons pas les frais avec les pro<luits : ils nous parailraient sans doute plus considérables qu'ils ne devraient être *; nous comparons seulement la quotité des transactions qui se passent «lans l'intérieur, avec la quotité de celles qui

se passent avec l'étranger; et cette comparaison nous donne lieu de croire que la somme des pro«luits que nous achetons à l'étranger au moyen de nos produits intérieurs, est peu importante comparée avec la somme des produits indigènes que nous achetons avec nos produits intérieurs; car, dans les deux cas, nous ne pouvons acheter les objets de uotre consommation cpi'avec les résultats «le noire production. Les marchandises qui vont et viennent à l'étranger traversent beaucoup de pays, passent les frontières des états, et les repassent, s'embarquent et se débarquent; tout cela frappe les regards et peut se constater, quoique imparfaitement, beaucoup mieux que les productions qui n'exigent pas de si grands mouvemens. Toutes ces circonstances con-

doctrine qui représente comme gagnée par les consommateurs, c'est-à-dire, par les nations, tons les frais qu'ils parviennent à épargner sur la production ; économie qui laisse libre et permet d'employirr à d'autre» achats, les sommes qu'il fallait débourser pour se procurer des produits pins chers.

DES MOYENS DE TRANSPORT

tribuent h nous faire illusion sur l'importance du commerce extérieur.

Le commerce avec l'étranger, dira-t-on, a l'heureux effet de provoquer une production intérieure qui n'aurait pas lieu sans lui. — Cela est encore vrai ; mais n'estimons pas cet avantage au-delà de sa véritable valeur.

Les états officiels n'ont jamais porté la somme de nos exportations au-delà de 400 millions, et les bureaux de l'administraLion , comme on sait, sont intéressés, ou se croient intéressés, à les

exagérer. Néanmoins que cette somme est petite comparée avec la somme totale de nos productions! Celle-ci est fort difficile à évaluer; cependant, pour eu avoir une idée approximative, voyons quelles peuvent être nos consommations annuelles; car il faut bien que les valeurs consommées aient été produites. Or, on ne saurait croire que la consommation de chaque individu , le fort portant le faible , puisse être en France , moindre que 250 francs par an. Il s'en trouve sans doute parmi les classes très indigentes et dans l'enfance, qui ne consomment pas des produits pour 250 francs; mais aussi combien ne s*cu trouve-t-il pas, même dans la classe qui vit de son travail, qui consomment davantage ! Les prisonniers et les indigens entretenus dans nos hospices coûtent 300 francs. Pour ce qui est des classes aisées et riches, il ne s'y trouve pas un seul individu qui ne consomme beaucoup au-delà.

En admettant que, tout compensé, chaque individu en France consomme une valeur de 250 francs, trente millions d'individus consommeront une valeur de 7 milliards 500 millions de francs; il y aura par conséquent une somme pareille produite, tout au moins. C'est presque vingt fois la somme de nos exportations; et je ne serais pas surpris que des calculs mieux faits que les miens, ne portassent la somme des produits créés pour l'intérieur, à quarante fois la somme de ceux que nous créons pour la consommation étrangère.

En Angleterre, où les exportations sont bien plus considérables qu'en France, le ministre des finances Pitt n'évaluait cependant, dans le parlement , le commerce extérieur de la Grande-Bretagne qu'à la 52e partie de son industrie totale.

On peut donc conclure qu'en tout pays c'est la consommation intérieure qui fait la prospérité de la production. Pendant plusieursannées, en France, toutes nos communications avec l'étranger ont été interceptées, notre marine a été détruite, nos colonies ont été perdues; et, malgré tout cela, lorsque notre administration intérieure n'a pas été

1 II existe en Russie un mode de transport dont l'avantage est particulier au climat; c'est le traînage. Lorsque la chute des ncigps et leur consistance ont rendu l'usage des traîneaux praticable, chaque cheval peut clia-

trop mauvaise, lorsqu'il n'y a pas eu des confiscations, des réquisitions, des levées d'hommes et d'argent exagérées, la France n'a pas cessé de prospérer; et, ce qui en est une preuve, sa population n'a pas cessé de croître. Nous verrions bien autre chose encore si les communications intérieures étaient plus faciles, les chemins praticables en tous sens, jusqu'aux moindres hameaux, et les transports rendus très peu coûteux; ce qui arrivera une fois quand un régime véritablement municipal sera introduit, quand la nation sera plus généralement éclairée sur ses vrais intérêts, et que scs capitaux seront exclusivement employés à ce qui est utile.

Je sais que le commerce extérieur est favorable à certaines productions, et qu'il y en a même plusieurs qui n'ont de débouchés que par l'exportation; mais je désire que l'on ne croie pas l'importance de ce commerce plus grande qu'elle ne l'est réellement. C'est l'industrie intérieure qui favorise le commerce extérieur plutôt qu'elle n'en est favorisée. C'est lorsque les manufactures savent créer des produits forts utiles à très bon marché, que le commerce trouve à les vendre aisément. Il sert tout au plus à les faire connaître là où ils ne sont pas répandus; mais pour qu'ils

se répandent promptement, pour que leur usage devienne une habitude, c'est uniquement sur le mérite du produit qu'il faut compter. Ce sont les filatures et les fabriques de Manchester qui ont favorisé le commerce de l'Angleterre, bien plus que le commerce de l'Angleterre n'a favorisé les élablissemcns de Manchester.

CHAPITRE XVI

DES MOYENS DE TRANSPORT

Des moyens de transport plus puissans et plus expéditifs, ont dans le commerce les mêmes avantages que nous avons reconnus dans les moyens expéditifs employés par les autres industries. Lorsqu'au lieu de grandes rôtîtes il y avait à peine en France des sentiers tracés, les transports se faisaient à dos de mulets. Les routes ont offert une grande augmentation dans le pouvoir de transporter; car un animal attelé à une charrette, traîne un fardeau de quinze à dix-huit quintaux, tandis qu'il n'en peut transporter que deux ou trois sur son dos; sans parler de l'agrément et des facilités que les routes procurent au voyageur

ricr un poids double de ce qu'il peut traîner en été sur les meilleures routes; le transport est plus rapide et les chemins sont plus courts, puisque le conducteur les trace lui-même, dans la direction qui lui convient, à

DES MOYENS DE TRANSPORT

La navigation des rivières et des canaux présente à son tour, pour les marchandises, un moyen de transport qui a peut-être

plus de supériorité sur le roulage que le roulage n'en a sur les bêtes de somme.

Pour opérer le transport des marchandises, il s'agit d'abord d'en supporter le poids, puis ensuite de lui procurer un mouvement de translation en avant. Au moyen des bateaux, le support du fardeau est obtenu eu déplaçant un poids d'eau égal au fardeau qu'on veut transporter. Pour porter un fardeau de cent mille kilogrammes, il suflitquc le bateau enfonce dans l'eau assez pour occuper la place de cent métrés cubes d'eau. 11 ne faut pas pour cela un fort grand bateau ; il y en a communément sur les rivières de France qui déplacent une masse d'eau trois fois aussi considérable, et dont par conséquent le chargement ne pourrait être porté, sur terre, à moins d'y employer 60 chariots à quatre roues qui coûteraient fort au-delà du prix d'un bateau. Mais la principale économie du transport par eau, vient de la facilité du mouvement de translation en avant, le frottement des parois du bateau contre l'eau n'étant pas comparable aux frottemens des 240 roues des 60 chariots; aussi cinq chevaux suffisent pour faire avancer, sur une eau tranquille, un fardeau de 300 mille kilogrammes, tandis qu'il en faudrait trois cents, si le même fardeau était porté sur des roues. Cependant il ne faut pas que l'on soit obligé d'avancer trop rapidement, car des expériences récentes ont prouvé que la résistance opposée par l'eau à la proue du bateau , croit dans une proportion beaucoup plus rapide que sa vitesse.

La nature nous offre, dans les fleuves et les rivières, des canaux naturels dont tous les peuples industrieux se sont empressés de profiter; mais Ja navigation des rivières est souvent accompagnée d'inconvénicns si grands, que, s'ils ne sont pas suffisans pour en interdire l'usage, ils y mettent assez d'obstacles

pour qu'on ait vu (comme par exemple, entre Rouen et Paris) des transports de marchandises s'établir par terre à côté de rivières navigables. Ces inconvénicns sont dus principalement aux circuits et détours que font les rivières, et qui prolongent beaucoup la route à parcourir; à la rapidité trop grande de leur cours, soit dans toute leur lougucur, soit dans certains passages en particulier; enfin, à l'inégalité de leurs eaux qui sonL tantôt trop hautes , tantôt trop basses pour naviguer. Ces obstacles, dans bien des cas, peuvent être vaincus par des travaux d'art; et

travers le* marais, le* fleuves et les lacs. Le traînage réduit le» frai» de transport ail tiers de ce qu'ils sont dans la belle saison. Ajoutez- y l'avantage de n'avoir jamais les marchandise» endommagées par les cahots d'une voiture, et celui de pouvoir transporter des deurces que le

c'est probablement à l'insuffisance de ces travaux qu'il faut attribuer la rareté des embarcations qui parcourent nos rivières, même à l'approche de nos villes. On ferait probablement un grand usage de ce moyen de communication, ai l'on savait en écarter les inconvénicns. Lea voyageurs rapportent qu'à la Chine, sur lea rivières qui traversent les villes et dans leurs environs, la multitude des embarcations ne peut se comparer qu'à la foule des voitures et des chars de toute espèce qui remplissent nos rues. Serait-ce que les rivières de ce pays-là présentent moins d'obstacles à vaincre? ou plutôt que le gouvernement chinois rend , à ses frais, les rivières navigables, ainsi que les canaux, et les entretient dans un état constant de réparation pour que les administrés tirent parti de ce moyen puissant de prospérité?

Lorsque la navigation des rivières présente des difficultés insurmontables, on y supplée par des canaux latéraux qui em-

pruntent leurs eaux de la rivière, et qui suivent ses bords. Les bateaux n'y sont pas exposés aux mêmes dangers que sur la rivière , cl ils sont t rainés en remontant et en descendant avec la même facilité.

Enfiu, les canaux à point de partage et à écluses, permettent de conduire la navigation sur des terrains élevés, et de faire passer les bateaux , du bassin d'une rivière, dans le bassin d'une autre rivière. Tous ces moyens de transport , employés selon les localités et les besoins, sont des améliorations dans les procédés du commerce, par la raison, que je vous ai dite , qu'ils opèrent la production à moins de frais, et procurent un échange plus avantageux de nos services prod uct ifs contre des produits.

Si l'emploi de ces moyens est une conquête pour la production, tout ce qui restreint ou contrecarre leur emploi est une perte pour la production, pour la richesse du pays. Je connais un pays où chaque autorité locale peut inquiéter le navigateur de l'intérieur. Il est soumis aux maires des communes qu'il est obligé de traverser , aux préposés de la police des fleuves et des canaux, aux préposés des contributions indirectes, aux ingénieurs civils et militaires. Les mesures pour la réparation des canaux et des rivières ont à subir des formalités si nombreuses, elles sont si mal prises, et côhduitcs avec une négligence telle, que la navigation est interrompue souvent plusieurs mois de suite; les négocians, rebutés par tant d'incertitude et de lenteur, préfèrent quelquefois diriger leurs marchandises par la voie de terre, et l'on perd

froid préserve de la putréfaction , comme la viande de boucherie, le gibier, le caviar, qui r«t un met» composé avec de* œufs

d'esturgeon; et vous comprendrez pourquoi c'cst en hiver que se fout en Russie tous les transports importans.

Ainsi tout l'avantage qu'on pouvait tirer d'un moyen de communication fort supérieur ».

On m'a cité des cas où le génie militaire est parvenu A détourner le tracé des canaux de la route la plus avantageuse au commerce , afin de les faire servir k la défense et k l'approvisionnement des places de guerre en cas de siège. Qu'eslil arrivé? On a mis peut-être une place forte en état de résister trois jours de plus à une attaque régulière qui ne sc présente pas une fois dans deux cents ans, et l'on a privé le commerce de l'usage d'une roule liquide qui, si elle eût été libre, eût fait , ou rétabli dix fois la prospérité de la contrée dans le même espace de temps, en supposant (ce qui n'arrive pas toujours) que l'ennemi l'eut pillée. Un des bienfaits de l'économie politique est de nous mettre à même d'apprécier chaque avantage à sa juste valeur ».

L'administration est quelquefois assez peu éclairée sur ce qui fait la prospérité de l'étal , pour augmenter les droits sur la navigation intérieure, jusqu'au point où ils peuvent aller sans pourtant atteindre les frais du roulage ; et elle est soutenue dans ses vues étroites et fiscales, par des administrations départementales et des législateurs qui n'en savent pas davantage. Ils s'imaginent que la navigation est tout ce qu'elle peut être, pourvu que le roulage soit encore plus dispendieux que la navigation.

Ce raisonnement suppose autant d'ignorance en économie politique, que celui dont on sc serait ctayé pour frapper d'un droit l'usage du métier à tricoter, lorsqu'il fut inventé. <* Le métier il

trik coter, eut-on dit, permet de faire, en un jour, » une paire de bas qui demandait k l'aiguille huit « jours de façon. Mettons, sur les métiers, un

• On lit dans un rapport de U chambre du commerce de Taris (page n), qu'un bateau de charbon de terre, pour venir seulement de Saint-Quentin à Paris, met autant de temps qu'un navire en met pour aller aux Antilles et en revenir. Les frais qu'occasioune un tel delai suffisent pour rendre nul l'avantage du canal relativement à ce produit, ainsi qu'à beaucoup d'autres égards.

» Au Havre, le génie militaire demande depuis quarante aua, pour établir des fortifieatious, une partie de l'espace où est le port. La guerre, ainsi devenue une source de dévastation, même en temps de paix, veut détruire des sources de prospérité, de peur que l'ennemi ne les détruise.

La police n'est pas moins destructive des moyens de prospérité. Voici ce que je trouve dans un écrit publié sur la libre navigation du Rhin:

« N'existe-t-il pas déjà assez de causes qui éloignent les u dangers de nos frontières? Toutes les branches de » notre administration sont encombrées de formalités, w II faudrait une étude assidue pour les toutes cun- » naître. Sur l'extrême frontière, et particulièrement » sur le Rbin, celles de la police ont de graves incon-

» droit qui soit équivalent à six journées de tra- » vail; comme le métier en épargne sept, on pré- » fèrera toujours se servir du métier, et nous ga- » gnerons le droit. « Ce système ferait perdre précisément l'avantage dont la nation a joui lors de l'invention du métier A bas; avantage qui consiste en ce que le bon marché du

bas a vingtuplé la production et la consommation de cet utile vêtement. Les consommateurs y ont gagné uuc abondance de jouissances auxquelles ils ne pouvaient pas atteindre auparavant; les producteurs y ont gagne un genre nouveau de manufacture ; il y a eu tout à la fois augmentation de production et de consommation; et ces avantages auraient été réduits à rien, si l'on eut réussi à rendre les frais de production des bas au métier, aussi considérables, ou presque aussi considérables, que les frais de production des bas tricotés.

De même je connais une rivière, où, sous prétexte d'entretenir praticable le lit de la rivière, on perçoit par an 96 mille francs de droits, tandis que les frais d'entretien ne se montent pas à 0 mille francs. Si l'on avait borné l'ardeur du fisc A ces 6 mille francs, ou plutôt, si l'on eut mis le fisc entièrement hors de la question, et si l'on eût donné en entreprise les travaux nécessaires pour tenir la rivière constamment navigable, il serait résulté de celte économie dans les transports, que l'on aurait fait un bien plus grand usage de la navigation que de la voie de terre, d'où il serait résulté moins de frais dans la production commerciale de beaucoup de marchandises; par conséquent un accroissement de richesse pour un plus grand nombre de producteurs et de consommateurs ; et enfin des débouchés nouveaux pour des produits qui ne peuvent pas supporter de gros

» véniei» , et n'ont pour la plupart aucun avantage.

- Le* diligences d'eau sont, comme on sait, exposées » par la nature du fleuve, la saison, l'heure, le vent, etc., » à s'arrêter dans leur voyage, tantôt plus liaut, tantôt » plus bas. Lorsqu'elles furent rétablies à la paix, elles » s'arrêtèrent d'abord, comme anciennement, dans les » villes et villages de la rive gauclie, ordi-

nairement plus » grands ou mieux situés. Mais les gendarmes exigeant » de tous les passagers non -seulement des passeports » ordinaires, mais encore des passeports su fil sa ns pour » entrer dans l'intérieur de la France, il en est résulté » que les]»assagers étrangers, sujets de puissances chez « lesquelles ou ne s'arrête pas à tant de formalités et où » l'on croit encore que l'action de la police doit s'exer- » cer sans qu'on s'en aperçoive, on bien enfin qui ne *• connaissent pas nos lois, étaient journellement expo- » ses à des recherches désagréables. Pour les y sous- » traire, les conducteurs des voitures d'eau préfèrent » maintenant, pour les repas, pour la nuit, ou dans » les cas forcés, s'arrêter dans les ri II es on villages de » la rive droite. On sent combien cela naît aux aubergis- » tes de la rive française du Rliin. »

frais de transport, comme les produits des terres.

Lorsque les voies qui servent à communiquer sont peu sûres, soit en raison de leur délabrement , soit à cause d'une mauvaise police et d'une mauvaise législation, les marchandises sont plus chères; car il faut bien que le prix de celles qui parviennent, couvrent les perles occasionées par celles qui ne parviennent pas; il faut que leur prix indemnise les producteurs, des droits et des avanies qu'on a pu leur opposer au passage ; ou même des frais du retard , si le dommage se borne là. Autrement il leur serait impossible de continuer la production. Cela donne la mesure du tort qu'au temps de la féodalité, les nations recevaient des abus d'autorité des barons et autres seigneurs, qui s'arrogeaient le droit de rançonner les marchands lorsqu'ils passaient sur leurs terres. Ces péages s'établissaient particulièrement aux défilés des mon-

tagnes, aux passages des rivières, afin que les marchands ne pussent pas s'y soustraire.

Plus tard, les douanes intérieures et les droits qu'on payait pour aller d'une province dans l'autre, avaient «les ineonvéniens du même genre. Tout cela ajoutait aux frais de production, et les produits étant plus chers qu'ils ne devaient l'être, la demande et la consommation étaient beaucoup moindres

Il vous a été démontré que la diminution des frais de production, et l'amélioration des produits, sont un seul et même avantage sous deux noms différens; or, les améliorations sont ce qui nous tire de la barbarie; les obstacles aux améliorations sont ce qui nous y retient. On ne devrait jamais perdre de vue que , dans l'économie des nations, la production est l'essentiel; et que la police des rivières et les revenus de fisc ne sont que l'accessoire. Je dis que la production est l'essentiel, car c'est elle qui fournit les seuls moyens d'existence qu'aient les citoyens, la police et tout l'état. Or, la facilité de sc transporter où l'on veut, quand on le veut, sans retard, sans formalités, sans gêne, et à bon marché, est un des élcmcus de la production commerciale. Il faut sans doute faire tout ce qu'exige la sûreté publique; mais on ne doit jamais perdre de vue que les précautions qu'elle exige, les gènes qu'elle impose, sont des charges funestes à la prospérité du pays, et qu'il convient par conséquent de rendre aussi légères que possible *.

' Le* droit* d'octroi rétabli* sou* le régime impérial , et par suite les visite* qu'on fait aux portes de no* tilles, par le* retard*, les frai*, et les avarie* qui en résultent pour le commerce, lui coûtent beaucoup plu* qu'ils ne rapportent au fisc de la ville et an fisc de l'état. Cest une vue déplorable que celle de ces gros cha-

riot* qui arrivent dans l'intérieur de Paris, avec leur chargement en désordre, leur* caisse* déclouées, leurs ballot* per»

En 1824, lorsque le parlement d'Angleterre fit une enquête pour connaître l'état de l'industrie en France, un ingénieur de manufacture , nommé Fairbairn, fut interrogé : on lui demanda, si même eu supposant que les Français fussent pourvus d'aussi bonnes machines que les Anglais, il croyait qu'ils pussent rivaliser avec ccs derniers pour leurs produits. Il répondit qu'il en doutait, parce que les Français avaient contre eux de grands désavantages, et notamment la cherté des moyens de transport *.

Le cahotage, ou le transport par mer d'un port à un autre du même pays, peut être considéré comme un des moyens de communication du commerce intérieur. En conséquence toutes les gênes que la marine militaire et les douanes imposent aux caboteurs, toutes les formalités superflues exigées des capitaines et des patrons qui commandent les bàtimens employés dans ce commerce, sont autant d'obstacles à la prospérité du commerce intérieur. Les examens qu'on fait subir aux capitaines ont pour but de moins exposer la propriété des négocians, et la vie des équipages et des passagers ; mais l'intérêt de l'armateur et des négociais n'est-il pas une garantie plus forte que l'on ne se confiera qu'à des hommes capables? Les caboteurs d'Angleterre et des États-Unis ne subissent point d'examens, et, toute proportion gardée, éprouvent moins d'accidens. 11 faut bien se garder de vouloir obtenir de l'administration ce qui se fait naturellement et mieux par suite de l'intérét personnel.

C'est pour une raison analogue qu'il convient de réduire les précautions que l'on prend contre l'invasion d'une maladie pestilentielle, à ce que les hommes éclairés jugent rigoureusement in-

dispensable. Le luxe des précautions n'appauvrit pas moins que le luxe d'ostentation. Les quarantaines nous font plus de tort que la peste.

De tous les moyens de communication , le plus puissant sans doute est la navigation maritime; c'est peut-être aussi celui où le génie de l'homme et son audace se montrent de la manière la plus frappante. Sans la mer qui couvre les deux tiers du globe, et qui lie les continens qu'elle séparait jadis, les frais de production des marchandises originairement produites par des lieux s) distans, excéderaient bientôt l'utilité dont ils peuvent être pour nous ; ils ne pourraient plus devenir des procès de coup de lance, comme s'ils avaient fait la rencontre de l'ennemi.

* Le* ancien* Perses, par nn principe religieux, renonçaient à toute navigation, même sur les fleuves. Alexandre, lorsqu'il fut maître de la Perse, fit enlever tou* les barrages qu'ils avaient établi*; et le commerce en ressentit un graud bien.

* Voyex Enquête, etc., trad. fronç., page ?30.

duits aptes h notre consommation ' ; tout commerce entre les différens pays de la terre deviendrait impossible; les commcrçans perdraient les profits que leur industrie et leurs capitaux y trouvent maintenant; les peuples y perdraient des moyens d'échange et de consommation qui font une partie de leur prospérité.

La navigation maritime a fait bien des progrès depuis un demi-siècle , de même que les sciences. La construction des navires marchands a beaucoup gagné , et on les manœuvre plus ha-

bilement. Pendant des guerres longues et acharnées , les commerçans, victimes de tous les partis, et ne pouvant jamais être efficacement protégés par leurs gouvernemens, n'ont souvent trouvé de salut que dans la célérité de leur marche ; et , sous ce rapport-là seulement, leurs malheurs leur ont servi à quelque chose. Autrefois on carguait les voiles pendant la nuit; maintenant on fait chemin la nuit comme le jour; et un voyage aux grandes Indes, qui exigeait deux années pour l'aller et le retour, se termine maintenant en moins d'un an. Un nouveau véhicule, la vapeur, est à la veille d'introduire de nouveaux perfcclionncmcns dans la navigation de long cours , comme elle en a déjà établi dans les communications de proche en proche.

Vous voyez que les moyens les plus expéditifs s'appliquent aux entreprises commerciales, de même que nous en avons vus s'appliquer aux entreprises manufacturières.

Dans cette industrie comme dans les autres, l'économie introduite dans lesfraisde production procure i ceux qui savent y avoir recours, des préférences qui sont pour une nation des sources de richesses. C'est le secret de la prépondérance que les Hollandais, comme navigateurs, ont eue pendant deux siècles. Ils naviguaient à meilleur compte qu'au-

1 La blé lui-même, tout indispensable qu'il est à nos populations, ne peut leur servir quand les frais de transport excèdent un certain degré. Les blés de nos prorinces de l’ouest en France, nourrissent les Antilles, et ne peuvent apaiser une famine qui se fait sentir dans les

cunc autre nation. Comment y réussissaient-ils? Parce qu'ils avaient besoin d'un équipage moins nombreux. Et par quelles

raisons pouvaient- ils manœuvrer leurs bAtimens avec un petit nombre d'hommes? Parce que leurs manœuvres étaient légères, et particulièrement leurs câbles. Or, leurs câbles étaient légers, parce que les Hollandais n'achetaient jamais que du chanvre de bonne qualité et le travaillaient avec soin. Ils pouvaient donc se contenter d'un moindre bénéfice lorsqu'ils transportaient des marchandises pour leur compte, et d'un moindre fret lorsqu'ils transportaient pour compte d'autrui. Ces moindres frais de production leur ont valu long- temps la préférence dans les divers marchés du globe; et c'est ainsi que des cordes bien faites sont en partie la cause de l'opulence où cette nation était montée.

D'autres perfectionnemens leur suscitent à présent des concurrens redoutables. On substitue presque partout des chaînes aux câbles principaux, ceux des ancres. Ces chaînes sc manœuvrent aisément, tiennent peu de place, et durent éternellement. On remplace les barriques d'eau par des caisses de tôle qui tiennent beaucoup moins de place et durent plus long-temps. Les transports maritimes deviennent moins dispendieux par ces perfectionnemens; mais je crains que la marine marchande de France ne soit la dernière à en profiter. Le travail du fer n'est pas si économique chez nous que chez d'autres nations, et les droits énormes établis sur les fers étrangers, empêchent nos armateurs d'acheter ceux qu'on serait fort empressé de leur vendre. Pour être favorable à une classe d'industrieux, aux maîtres de forges, on rend des lois nuisibles au commerce tout entier du pays; c'est l'effet ordinaire de tous les monopoles.

département de l'est. Le transport quadruple le prix du blé; ce qui en interdit l'usage. Avec de lxmnes routes et des navigations rapides ,1a France n'éprouverait que bien rarement des disettes.

CHAPITRE PREMIER

DE LA NATURE KT DE l'eFRET DES ECHANGES.

Jusqu'à présent nous avons regardé la valeur courante de chaque objet, comme une quantité fixe, sans nous occuper des lois qui président à sa fixation. Nous n'avions pas besoin de les connaître , pour comprendre le mécanisme de la production. Il nous suffisait de savoir que la valeur courante, ou (quand elle est exprimée en argent) le prix courant d'une chose , était ce qu'il s'agissait de produire.

Nous savions, à la vérité, que l'utilité donnée à une chose, est le fondement de son prix; mais nous ne savions pas pourquoi son prix s'arrête à un taux plutôt qu'à un autre. C'est maintenant ce qu'il s'agit de déterminer. Pour y parvenir, nous devons commencer par nous faire une juste idée de la nature des échanges; et, pour cet effet, nous retracer quelques principes esquissés au commencement de ce Cours.

Chaque personne ne peut pas créer la totalité des produits que ses besoins lui font désirer de consommer. Elle le pourrait à la rigueur, si elle possédait tous les élémens de la production : les talens , des terres , des capitaux ; mais elle le ferait avec tant de désavantage, la quantité des choses produites serait si médiocre proportionnellement aux moyens employés, que chaque personne ne recueillerait probablement pas de ses soins, de quoi subvenir aux besoins les plus pressans de sa famille : du moins à ce qu'on regarde comme tel chez les peuples civilisés. En effet, si je donne mes soins à la production des alimens qui me sont né-

cessaires , je négligerai la production des étoffes qui doivent me vêtir. El dans ces étoffes meme, combien ne serai-je pas mal pourvu, si tandis que je tisse et foule mes draps, je néglige la fabrication du linge île corps et «le ménage, des bas et des bounets, etc.? si je néglige le commerce qui seul peut me procurer la teinture de mes étoffes, les épiceries qui doiveut assaisonner mes alimens, etc.?

Non-seulement il faudrait avoir passe plus d'uno vie pour apprendre les différentes prolessions de la société; mais il faudrait, pendant que j'exercerais un art, que je laissasse oisifs les talens que je posséderais pour un autre; il faudrait que je laissasse oisifs les capitaux que j'aurais appliqués à d'autres productions; mon moulin à fouler les draps, mon métier à tricoter des bas et des bonnets, demeureraient vacans lorsque je serais suffisamment pourvu de ccs vétemens. On conçoit aisément combien lu quantité des choses produites serait disproportionnée avec les moyens de production; ou plutôt on conçoit l'impossibilité où l'on serait de possé«lcr des moyens de production assez vastes pour se procurer la multitude de choses qui satisfont les besoins des familles les plus modestes, dans la vie sociale et civilisée.

C'est de là qu'est venue la séparation clés métiers, dont nous avons déjà apprécié l'influence sur la production. Chaque personne ne s'occupe que d'un seul produit, ou même ne s'occupe que de la fabrication cl'uue seule partie d'un seul produit, comme le teinturier qui ne fait autre chose que modifier la couleur d'une étoffe, le fondeur du caractères qui ne fabrique autre chose que les caractères mobiles dont se sert l'imprimeur, et une foule d'autres producteurs^qui ne font pas un pro-

«luit complet, et qui ne sauraient faire usage même de la plus petite partie du produit dont ils s'occupent, parce qu'il sert à une autre profession que la leur.

Il faut donc qu'ils se débarrassent par l'échange de la totalité des choses qu'ils font, pour obtenir les choses dont ils ont besoin. El même celui qui produit une chose qu'il peut consommer, comme le fermier qui récolte du blé, 11e peut consommer qu'en partie, et pour se procurer des meubles, ou des vélemens, il faut qu'il obtienne par des échau* ges ces divers objets de consommation.

Cela nous explique le grand rôle que jouent les échanges dans l'économie de la société. Par la facilité des échanges, chacun peut pousser aussi loin que le permettent ses moyens de production, la fabrication d'une seule espèce de produit} et il acquiert, avec ce produit, tout ce qui est nécessaire au soutien de sa famille. La mounaie (dont nous examinerons bientôt plus particulièrement la nature et les fonctions) ne sert, dans les échanges, que comme un instrument. Elle n'est pas le but de l'échange; elle n'en est que le moyen. Lorsqu'on vend son blé ou son vin, ce n'est pas pour consommer l'argent qu'on en tire; c'est pour l'employer à l'achat des objets dont on aura besoin. Dans la réalité, on échange ce qu'on vend contre ce que l'on achète; la démonstration vous en a déjà été faite, mais je suis obligé de la remettre sous vos yeux, au moment où je vais vous exposer les conséquences de la théorie des échanges. Ils se résolvent en des trocs que l'on fait des produits entre eux; d'où il résulte que c'est leur valeur réciproque, et

non la valeur de la mounaie, qui détermine la quantité de produits que nous pouvons acheter.

En effet, si j'ai des chapeaux à vendre, ne pouvant directement faire usage de l'argent que j'en tirerai, je devrai employer cet argent à l'achat d'un autre produit, d'un habit, je suppose. C'est donc la valeur relative des chapeaux et des habits qui m'importe; c'est elle qui rendra mon échange favorable ou désavantageux , et non la valeur de l'argent relativement aux habits et aux chapeaux. Car, si l'argent a beaucoup de valeur, j'en obtiendrai peu pour mes chapeaux ; mais aussi j'en donnerai moins pour avoir un habit. Un produit n'est pas cher , ou à bon marché , scion l'argent qu'il coûte, mais selon la quantité «lu produit qu'il peut voos procurer en échange. Celui qui est le plus cher est celui dont on obtient la moins grande quantité en échange; celui qui est le moins cher, est celui qu'on obtient en plus grande quantité. Pour ce qui est de la quantité de monnaie que l'on reçoit et que l'on donne, elle n'importe à personne, puisqu'une fois l'échange complété, une lois que l'on a acheté les choses dont on a besoin, au moyen de celles que l'on a produites, la mon-

naie n'est restée aux mains de personne. Il a fallu en employer plus ou moins, selon que sa valeur propre était plus petite ou plus grande; mais cette valeur n'a exercé aucune influence sur la quantité de produits que vous avez pu acquérir.

C'est cette quantité de produits qu'il est possible d'acquérir avec un produit, qui constate sa valeur. Tout produit vaut ce qu'il est capable d'acquérir. Et lorsque l'on veut comparer la valeur de deux produits, on compare les quantités d'un tiers produit que l'un et l'autre est capable d'acquérir. On dit que l'étoffe au moyen de laquelle on pourra obtenir deux boisseaux de blé, vaut deux

fois autant que celle au moyen de laquelle on ne pourra obtenir qu'un seul boisseau.

La monnaie étant un produit, et sa valeur (c'està-dire, la quantité de choses qu'une certaine quantité de monnaie peut acquérir) étant bien connue, elle est éminemment propre à ces sortes d'e valuations. Mais quand nous évaluons en monnaie une quantité un peu considérable de biens, une fortune de cinq cent mille francs, par exemple, ce n'est pas à dire que cette masse de biens pût actuellement trouver cinq cent mille francs d'écus prêts a être comptés par un acquéreur; nous ne prétendons dire autre chose, sinon que chacun des biens en particulier dont cette fortune se compose, serait susceptible de s'échanger contre une certaine quantité d'écus, et que ces différentes quantités d'écus réunies, s'élèveraient à une somme de cinq cent mille francs.

De même lorsqu'on dit qu'un pays , la France par exemple, a sept milliards de revenu, on ne prétend pas que la France recueille tous les ans sept milliards de francs : elle n'a jamais eu en sa possession une aussi forte somme en numéraire. On veut dire seulement que chacun des produits que la France a créés pendant l'année, était susceptible de s'échanger contre un certain nombre de francs; et que tous ces francs, réunis par une addition, s'élèveraient à sept milliards.

CHAPITRE II

ORS CAUSES QUI OUVRENT DR PLUS OU MOINS GRANDS DEBOUCHES A NOS PRODUITS.

Dans l’impossibilité où la dirision des travaux met les producteurs de consommer au-delà d’uno petite partie de leurs produits, ils sont forcés de chercher des consommateurs à qui ces produits puissent convenir. Il faut qu’ils trouvent, ce qu’en termes de commerce on appelle des débouchés, des moyens d’effectuer l'échange des produits qu’ils ont créés, contre ceux dont ils ont besoin. Il leur

agle

DES DÉBOÜCniS. 103

est important de connaître comment ccs débouchés leur sont ouverts.

Tout produit renferme en lui-même une utilité, une faculté de servir à U satisfaction d'un besoin. 11 n'est un produit qu'en raison de la valeur qu'on lui a donnée; et l'on n'a pu lui donner de la valeur, qu'en lui donnant de l’utilité Si un produit ne coûtait rien, la demande qu'on en ferait serait, par conséquent, infinie; car personne ne négligerait une occasion de se procurer ce qui peut ou pourra servir à satisfaire ses désirs, lorsqu’il suffirait de le souhaiter pour le posséder. Si tous les produits quelconques étaient dans le même cas, et que l'on pût les avoir tous pour rien, il naîtrait des hommes pour les consommer, car les hommes naissent partout où ils peuvent obtenir les choses capables de les faire subsister. Les débouchés qui s'offriraient pour eux seraient immenses. Ils ne sont réduits que par la nécessité où se trouvent les consommateurs de payer ce qu’ils veulent acquérir. Ce n'est jamais la volonté d'acquérir qui leur manque : c’est le moyen.

Or, ce moyen, en quoi consiste-t-il? C'est de l'argent, s’empressera-t-on de répondre. J’en conviens; mais je demande, à

mon tour, par quels moyens cet argent arrive dans les mains de ceux qui veulent acheter; ne faut-il pas qu'il soit acquis lui-même paria vente d'un autre produit? L'homme qui veut acheter, doit commencer par vendre, et il ne peut vendre que ce qu'il a produit, ou ce qu'on a produit pour lui. Si le propriétaire foncier ne vend pas, par ses propres mains, la portion de récolte qui lui revient à titre de propriétaire, son fermier la vend pour lui. Si le capitaliste, qui a fait des avances à une manufacture pour en loucher les intérêts, ne vend pas lui-même une partie des produits de la fabrique, le manufacturier les vend pour lui. De toutes manières, c'est avec des produits que nous achetons ce que d'autres ont produit. Un bénéficier, un pensionnaire de l'état eux-mêmes, qui ne produisent rien, n'achètent une chose que parce qqe des choses ont été produites, dont ils ont profité.

Que devons-nous conclure de là? Si c'est avec des produits que l'on achète des produits, chaque produit trouvera d'autant plus d'acheteurs , que tous les autres produits se multiplieront davantage. Comment voit-on maintenant acheter en France huit ou dix fois plus de choses qu'il ne s'en achetait sous le règne misérable de Charles VI? Qu'on ne s'imagine pas que c'est parce qu'il y a

1 Voyez plus bas, page 4a, l'extension qu'on est obligé de donner, en économie politique, au root utilité, faute de mots pour exprimer tous les genres d'utilité avec leurs nuances.

* J'ai emprunté ici deux pages à mou Traité d'Économio politique. Quoique la nature du sujet me ramène

plus d'argent; car si les mines du Nouveau-Monde n'avaient pas multiplié le numéraire, il aurait conservé son ancienne valeur; clic se serait même augmentée ; l'argent vaudrait peut-être

ce que l'or vaut à présent ; et une plus faible quantité d'argent nous rendrait le même service que nous rend maintenant une quantité plus considérable, de même qu'une pièce d'or de 20 francs nous rend autant de services que quatre pièces de 5 li anes. Qu'est-ce donc qui met les Français en état d'acheter dix fois plus de choses, puisque ce n'est pas la plus grande quantité d'argent qu'ils possèdent? Cest qu'ils produisent dix lois plus. Toutes ces choses s'achètent les unes par les autres. On vend en France plus de blé, parce qu'on y fabrique du drap et beaucoup d'autres choses en quantité beaucoup plus grande. Des produits meme inconnus à nos ancêtres, y sont achetés par d'autres produits, dont ils n'avaient aucune idée. Celui qui produit des montres (qu'on ne connaissait pas sous Charles VI), achète avec ses montres, des pommes de terre (qu'on ne connaissait pas davantage).

Cest si bien avec des produits que l'on achète des produits, qu'une mauvaise récolte nuit à toutes les ventes. Certes, un mauvais temps qui a détruit les blés ou les vins de l'année, n'a pas, à l'instant même, détruit le numéraire. Cependant la vente des étoffes en souffre à l'instant même. Les produits du maçon, du charpentier, du couvreur, du menuisier, etc., sont moins demandés. Il en est de même des récoltes faites par les arts et le commerce. Quand une branche d'industrie souffre, d'autres souffrent également. Une industrie qui fructifie, au contraire, en fait prospérer d'autres.

La première conséquence que l'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que dans tout état, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. Dans les lieux qui produisent beau-

coup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la râleur. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange. Après que chacun a vendu ce qu'il a produit, et acheté ce qu'il veut consommer, il se trouve qu'on a toujours payé des produits avec des produits.

Vous voyez, messieurs, que chacun est intéressé à la prospérité de tous, et que la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de tous les autres *. En effet, quels que soient l'in-

souvrot sur les mêmes idées, on s'apercevra aisément qu'elles sont présentées dans ce Cours sous un jour et avec des développcmeos tout nouveaux. Dans ce cas-ci j'ai employé les expressions mêmes du Traité, faute de pouvoir mieux faire.

DES DÉBODCBÊS.

duslrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on eu trouve d'autant mieux l'emploi, et l'on en tire un profil d'autant meilleur, qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes. Un homme à talent, que vous voyez tristement végéter dans un pays qui décline, trouverait mille emplois de ses facultés dans un pays productif, où l'on pourrait employer et payer sa capacité. Un marchand, placé dans une ville industrieuse, vend pour des sommes bien plus considérables que celui qui habite un cnntou où dominent l'insouciance et la paresse. Que feraient un actif manufacturier, un habile négociant dans une ville mal peuplée et mal civilisée de certaines portions de l'Espagne ou de la Pologne? Quoiqu'il n'y rencontrât aucun concurrent, il y vendrait peu, parce qu'on y produit peu; tandis qu'a Paris, à Amsterdam, à Londres, malgré la concurrence de cent marchands comme lui, il

pourra faire d'immenses affaires. La raison en est simple : il est entouré de gens qui produisent beaucoup dans une multitude de genres, et qui font des achats avec ce qu'ils ont produit; c'est-à-dire, avec l'argent provenant de la vente de ce qu'ils ont produit, ou avec ce que leurs terres ou leurs capitaux onl produit pour eux.

Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes, cl que ceuxci font sur les premiers. Les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter, qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de campagnes productives, y trouve de nombreux et riches acheteurs; cl dans le voisinage d'une ville manufacturière, les produits de la campagne se vendent bien mieux. C'est par une distinction futile, qu'on classe les nations en nations agricoles, manufacturières et commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que son commerce et ses manufactures prospèrent. Si scs manufactures et sou commerce deviennent florissans, son agriculture s'en trouvera mieux.

Une nation voisine est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes : elle est intéressée à les voir prospérer; elle est assurée de profiter de leur opulence ; car on ne gagne rien avec un peuple qui n'a pas de quoi payer. Aussi les pays bien avisés favorisent-ils de tout leur pouvoir les progrès de leurs voisins. Les républiques de l'Amérique septentrionale ont pour voisins des peuples sauvages qui vivent en général de leur chasse, et vendent des fourrures aux négocians des États-Unis; mais ce commerce est peu important, car il faut à ccs sauvages une vaste étendue de pays pour y trouver un nombre assez borné d'animaux sauvages; et

ces animaux diminuent tous les jours. Aussi, les États-Unis préièrent-ils de beaucoup que ccs Indiens se civilisent, deviennent cultivateurs, manufacturiers, plus habiles

producteurs enfin; ce qui arrive malheureusement très difficilement, parce que des hommes élevés dans les habitudes du vagabondage et de l'oisiveté, ont beaucoup de peine à se mettre au travail. Cependant on a des exemples d'indiens devenus laborieux. Je lis, dans la Description des États-Unis que M. Warden a publiée il y a quelques années, que des peuplades habitantes des bords du Mississipi, et qui n'ofTraient aucuns débouchés aux citoyens des États-Unis, sont parvenues à leur acheter, en 1810, pour plus de 80 mille francs de marchandises; et probablement elles en achètent maintenant pour des sommes bien plus fortes. D'où est venu ce changement? De ce que ccs Indiens sc sont mis à cultiver des fèves et du mais, et à exploiter des mines de plomb qui se sont trouvées dans leur territoire.

Les Anglais se flattent, avec raison, que les nouvelles républiques d'Amérique , après que leur émancipation aura favorisé leur développement, leur offriront des consommateurs plus nombreux et plus riches, et déjà elle recueille le fruit d'une politique plus conforme aux lumières du siècle. Mais ce n'est encore rien auprès des avantages qu'elle en recueillera plus tard. Les esprits bornés supposent des motifs cachés à cette politique éclairée. Eh! quel plus grand objet pourrait-elle se proposer, que de rendre son pays riche et puissant 1 ?

Un peuple qui prospère doit donc être regardé plutôt comme un ami utile, que comme un concurrent dangereux. Il faut sans doute pouvoir se garantir de la folle ambition ou de la colère d'un voisin qui peut entendre assez mal ses intérêts pour se brouiller

avec vous; mais après qu'on s'est mis en mesure de ne pas redouter une injuste agression, il ne convient d'aflaiblir personne. On a vu des négocians de Londres ou de Marseille, redouter l'affranchissement des Grecs et la concurrence de leur commerce. C'est avoir des idées bien'étroites et bien fausses! Quel commerce peuvent faire les Grecs indépendans, qui ne soit favorable à notre industrie? Peuvent-ils apporter des produits,qu'i)s n'en emportent pour une valeur équivalente? Peuvent-ils faire une affaire avec nos négocians, contre le gré de ceux-ci? Et nos négocians consentiraicnt-ils à «les affaires qui ne seraient pas lucratives pour eux-métnes et, par conséquent, pour leur pays?

Si les Grecs s'aflcrmisscnl dans leur indépendance et s'enrichissent par leur agriculture, leurs arts et leur commerce, ils deviendront, pour les autres peuples d'Europe, des consommateurs précieux; ils auront de nouveaux besoins et de quoi les payer. Il n'est pas nécessaire d'être pbilan-

* Une politique na»i «éclairée n'a pas toujours présidé aux actes publics du gouvernement anglais.

DES DÉBOUCHÉS

icr»

thrope pour les aider; il ne faut qu'être en état de comprendre ses vrais intérêts.

Ces vérités si importantes, qui commencent à percer dans les classes éclairées de la société, y étaient absolument méconnues dans les temps qui nous ont précédés. Voltaire fait consister le

patriotisme A souhaiter du mal à ses voisins '. Son humanité, sa générosité naturelles en gémissent. Que nous sommes plus heureux, nous, qui, par les simples progrès des lumières, avons acquis la certitude qu'il n'y a d'ennemis que l'ignorance et la perversité; que toutes les nations sont par nature et par leurs intérêts, amies les unes des autres; et que souhaiter de la prospérité aux autres peuples, c'est à la fois chérir cl servir notre pays !

Il nous reste à nous expliquer à nous-mêmes des faits qui paraissent contrarier cette doctrine; je dis qui paraissent, parce que s'ils lui étaient effectivement contraires, la doctrine serait mauvaise. Si les produits s'achètent les uns les autres, comment arrive-t-il qu'à certaines époques tous les produits surabondent à la fois, et qu'on ne trouve à vendre quoi que ce soit? ou du moins que l'on ne peut vendre qu'à des prix qui donnent de la perle?

Il semble, d'après mon exposé, qu'un produit devrait se porter acheteur de l'autre, et que tous devraient se placer avec le même avantage que s'ils étaient plus rares.

Mais, en premier lieu, est-il bien certain que tous les produits surabondent en même temps? La surabondance de quelques produits peut frapper les yeux du monde commerçant, et causer de grosses pertes à leurs producteurs, tandis que beaucoup d'autres produits peuvent être recherchés sans être aperçus. En 1813 et 1813, les tissus de presque tous les genres tombèrent dans l'avilissement; beaucoup d'autres produits furent dans le même cas; et les marchands disaient comme à bien d'autres époques : Rien ne se vend. Cependant le blé, la viande, les denrées coloniales, étaient alors fort rares et fort chers. Ce qui indique suffisamment que les producteurs de ces marchandises les vendaient bien quand ils en avaient. Ne peut-on pas eu conclure, que s'ils eu

avaient eu davantage, ils auraient pu se présenter comme demandeurs et acheteurs des tissus et autres marchandises qui ne se vendaient pas?

Pourquoi, dès-lors, me dira-t-on, le haut prix des denrées coloniales n'a-t-il pas jeté dans cette branche de commerce un plus grand nombre de producteurs qui, par le moyen de leurs sucres, auraient acheté des calicots?

1 Dictionnaire philosophique , article Patrie.

* Rien n'est pins ridicule qu'un gouvernement qui veut que l'on consomme de telle chose, et non de telle autre; car c'est se mêler de ce qu'on doit consommer, que

Cétait, messieurs, parce que le commerce d'outre-mer était accompagné de dangers et d'entraves. Il fallait employer des navires qu'on appelait aventuriers, qui, à la faveur de la nuit, des gros temps, de la rapidité de leur marehe. traversaient les croisières ennemies; ou bien il fallait solliciter des licences pour un commerce interlope, licences qu'on obtenait par faveur et qu'en outre il fallait payer; on devait, par injonction de l'autorité, exporter des marchandises françaises prohibées ou invendables dans l'étranger, et qu'on jetait à la mer eu sortant du port; dans tous les cas, on était obligé d'acquitter d'énonnes droits sur les marchandises étrangères que l'on importait en retour. C'est ainsi, par exemple, que le prix du sucre se trouva porté à 5 francs la livre; ce qui le mettait au-dessus de la portée de la plupart de ses anciens consommateurs. Ou ne pouvait plus, suivant notre langage, produire sur le continent , c'est-à-dire, mettre à portée du consommateur, à un prix qu'il pût atteindre, qu'une moins grande quantité de sucre; et par conséquent les producteurs de

cette denrée ne pouvaient plus acheter qu'une moindre quantité de toutes les autres. I/exeès du prix du sucre ne suppléait point, pour ses producteurs, à ce qui manquait à sa quantité, parce que cet excédant de prix ne se composait pas de profits, mais de charges.

Tandis que l'on diminuait ainsi la production des produits dont la société avait besoin, on encourageait d'un autre côté les productions qui convenaient à la politique du gouvernement, et que leconsommateur ne demandait pas. Il aurait fallu, dans l'intérét du public, que, pour chaque produit, la production se mît en équilibre avec les besoins; et l'on pesait perpétuellement sur l'un ou l'autre des bassins de la balance '.

Sans doute qu'on peut faire d'un certain produit une quantité telle qu'elle excède tous les besoins actuels; mais admettez un progrès dans la société, c'est-à-dire, plus de population ou plus d'aisance, et cette production qui était en excès, deviendra insuffisante. Il y a dans l'état de Pcnsylvanic, à Pittsbourg, des manufactures considérables; notamment une manufacture de papier qui a un grand débit. Supposez pour un moment que cette manufacture se fut établie dans le même lieu avant que le vertueux Penn eût fondé cet état, et lorsque le pays était encore couvert de forêts, et peuplé seulement de quelques chasseurs indiens. Certes, le fabriquant de papiers n'cu eût pas alors vendu une feuille. Pourquoi maintenant, dans le même local, ne peut-il suffire aux demandes? Parce que

de sc mêler de ce qu'on doit produire. L'unique règle raisonnable des producteurs se trouve dans les besoins des consommateurs.

IG

DES BORNES DE LA PRODUCTION

lo canton s'est peuplé d'habiles producteurs, et que non-seulement les agriculteurs des districts environnans, mais les maîtres de forges, les fileurs de laine et de coton, des entrepreneurs de verrerie qui sont à Pittsbourg, et les nombreux voyageurs qui le traversent, ont tous besoin de se pourvoir de papier et produisent de leur côté de quoi payer ce produit.

Ce n’est donc que relativement à l’époque où l’on se trouve, qu'un certain produit en particulier peut être tropabondant pour les besoins d'un pays. A mesure que l’iudustrie s’étend, que les capitaux s'accumulent, la population devient plus nombreuse, et mieux pourvue, jusqu'à un degré que nous allons tâcher d'assigner.

CHAPITRE III

UES BOaXES DF. LA PHODICTIO.N.

Une conséquence nécessaire du chapitre qui précède , parait être qu’il n’existe aucune borne assignable aux productions qui peuvent naître de l'industrie et des capitaux d’un pays; en effet, si tous les produits peuvent s’acheter les uns par les autres, s'ils ne peuvent même s'acheter que de cette manière, il semble qu’on en peut conclure la possibilité qu'ils trouvent tous des acheteurs, quelle qu’en soit la quantité. Aussi a-t-on vu s’élever sur c« point de graves controverses.

Peut-être, de part et d'autre, n'a-t-on pas assez réfléchi à la valeur du mot produit. Un produit n'est pas seulement une chose pouvant servir aux besoins de l'homme , absolument parlant. C'est une chose dont l'utilité vaut ce qu'elle coûte

En effet , si pour produire un objet qui , relativement au service qu'il peut rendre, ne vaut pas au-delà de cinq francs, vous êtes obligé de consommer, c'est-à^lirc, de détruire des valeurs égales à une somme de six francs, loin de produire cinq francs, vous détruisez en réalité un franc.

Ce serait une singulière production que celle dont le résultat serait l'ancantissemcnt successif de toutes les richesses. Au fait, on ne produit véritablement que lorsque, tous les services productifs étant payés, le produit vaut scs frais de production. Il faut pour cela que le besoin que la société en a, la détermine à en élever le prix à ce

point * ; et il faut de plus que la société n'ait aucun autre moyen plus économique de se le procurer; ce qui nous ramène aux premières vérités exposéesdanscetouvrage. {h'oyezcc volume, page 43.)

Mais en même temps cela nous conduit à la nécessité de comparer deux choses qui paraissent n'être pas de même nature : je veux dire les frais de production avec la satisfaction qui résulte de l'usage qu'on peut faire d'un produit. Comparer des frais avec une satisfaction! Une pareille comparaison semble n'être pas praticable; cependant s'il me fallait employer trois jours de travail, trois jours de marche, par exemple, pour me procurer un produit alimentaire qui ne pourrait me faire subsister qu'un jour, il me serait impossible d'être dédommagé, d'être remboursé par

le produit, du montant de mon avance. Or, ces quantités peuvent être exprimées en argent aussi bien qu'en nature. Les frais de production peuvent consister également dans le travail d'une journée ou dans le prix qu'on est obligé de payer pour ce travail; et la satisfaction qu'on relire d'un produit peut être, de son côté, appréciée en argent, qui n'est qu'un moyen de la comparer avec toutes les satisfactions que l'on peut se procurer pour la même somme. C'est cette appréciation faite par la société elle-même qui détermine le prix courant de chaque objet. On paie chaque objet le moins qu'on peut; maison ne le paie plus du tout, du moment que son prix originaire, les frais de sa production, excèdent la satisfaction qui peut résulter de sa consommation.

Nous voyons par-là, messieurs, que les produits en général peuvent se multiplier et s'acheter les uns parles autres, jusqu'à un terme qu'on ne saurait assigner positivement, et qui dépend des circonstances locales de chaque pays; que, passé ce terme, certains produits deviennent trop chers pour que l'utilité qui est en eux soit suffisante pour indemniser leurs consommateurs du sacrifice qu'il faudrait faire pour se les procurer. Ils cessent dèslors de pouvoir être produits, de pouvoir être vendus, et de pouvoir conséquemment offrir, par leur vente , des débouchés pour de nouveaux produits.

Maintenant si nous voulons chercher quelles sont, dans chaque pays, les circonstances qui font que les produits, ou certains produits, y reviennent trop cher pour que la satisfaction qu'on en peut recueillir égale leurs frais de production,

* 11 n'était pu possible de faire concevoir dès le commencement, ce caractère essentiel d'un produit; car il fallait que le lecteur eût auparavant l'idée de ce qui compose les frais de produc-

tion, qui sont le prix originaire dont on acquiert les produits. C'est un exemple qui confirme ce que j'ai dit dans les Considérations générales qui ouvrent ce volume (page 33), sur

l'inutilité des définitions qu'on donne de prime abord.

* On sent que, pour être clair, je dégage ici la question de toute espèce de complication. On verra plus loin que la consommation ne cesse pas instantanément, mais diminue graduellement à mesure que les produit» sont les résultat» de frais de production plus considérables.

DES BORNES DE LA PRODUCTION

nous trouverons que cet effet tient à quatre causes, et que les débouchés sont d'autant plus faciles que l'on réussit mieux à sc soustraire à leur influence.

1 o Ou la civilisation est trop retardée pour que les hommes éprouvent les besoins que les produits sont capables de satisfaire;

2° Ou l'art de produire est trop peu avancé pour que l'on produise à peu de frais ;

3° Ou les vices de l'administraliou publique multiplient trop les frais de production;

4° Ou enlin l'excès de la population ayant épuisé toutes les denrées qu'on peut se procurer à un prix modéré , la société ne peut s'en procurer davantage que par des frais qui en rendent les prix inaccessibles.

Peu d'explications sufliront pour faire sentir l'effet résultant de ces quatre circonstances.

Et d'abord la chose dont on n'éprouve pas le besoin , ne vaut jamais le prix qu'elle coule. Aussi quand les Européens abordent quelque plage nouvelle, avant qu'il puisse s'établir des relations utiles entre eux et les naturels, il faut que l'on fasse présent à ccux-ci des ustensiles dont ou veut leur faire comprendre l'usage. Mais du moment qu'ils ont appris le service que l'on peut tirer de nos clous, de nos haches, de notre poudre à tirer, ils ont soin de préparer des provisions pour nos vaisseaux , du mais , des cochons , de la volaille ; et ils remboursent ainsi les frais de production des objets qu'on leur porte. Dès ce moment ces peuples offrent quelques débouchés pour nos produits, et nous leur en offrons pour les leurs.

On rencontre au sein de certaines nations civilisées, des classes qui ressemblent à quelques égards aux peuplades de la mer du Sud. 11 y a beaucoup de nos provinces dans lesquelles, sans remonter plus haut qu'un siècle , on ne sentait pas le besoin de se servir de fourchettes pour manger. Du moment que ce besoin leur est venu , il a fallu qu'elles tissent quelques efforts pour produire des choses dont la valeur put acheter des fourchettes, et successivement d'autres objets; et ccs mêmes classes offrent maintenant un débouché , non-seulement pour des lourchettes, mais pour beaucoup d'autres objets de quincaillerie commune. Cela nous montre ce qu'il faudrait pour satisfaire beaucoup de nos producteurs qui se plaignent de la mévente de leurs produits. Il faudrait que certaines parties de nos provinces, dont les habitans, un peu sauvages, se contentent de produits peu nombreux cl imparfaits , devinssent tout simple-

* Voyez Ix tiers to William Jf ~ilberJorce bjr James Cropper.

1 Ou a substitue, par exemple, des ressorts aux soupentes eu cuir pour suspendre les coffres des toitures, ce qui a |*rtnu de transporter uu plus grand nombre de voyageurs dans chaque voiture.

ment plus civilisées. On fait aveo appareil de grands traités pour assurer à nos producteurs de nouveaux débouchés : eh ! qu'on civilise une province, et les débouchés s'ouvriront d'eux-mémes. On prohibe les produits étrangers pour favoriser les nôtres: les navigateurs d'Europe, quand ils abordent chez les sauvages, commencent-ils par y établir des douaniers de peur qu'on ne leur fournisse les choses dont ils ont besoin? Ils savent que la première mesure à laquelle on doive songer, est de faire naître ces besoins. Leur bon sens en sait plus que tous les diplomates.

Quand les procédés de production sont trop peu perfectionnés, la production devient dispendieuse, et , pour un grand nombre de consommateurs , le prix du produit excède alors la satisfaction qu'ils en peuvent retirer. Ce sont les procédés économiques introduits dans la fabrication des montres, et de beaucoup de tissus, qui en ont propagé le goût et l'usage dans presque toutes les classes do la société. L'Angleterre vendrait-elle, soit au dedans, soit au dehors, une si grande masse de ses produits, sans l'habileté qu'elle met dans leur exécution, sans les procédés expéditifs qui lui permettent de les établir à si bon compte?

Nous avons déjà remarqué la prodigieuse extension que prit la vente des cotonnades à la suite de l'invention des machines à filer; et l'on prétend que postérieurement encore, la fabrication s'en est accrue de 50 pour cent, depuis que l'introduction des cotons du Bengale en a fait baisser le prix La demande qu'on fait d'une marchandise s'étend avec le bon marché; et comme il faut

la payer avec une autre marchandise, la production de celle-ci s'accroît par la raison même que la première s'est accrue.

Quand la cessation d'un privilège exclusif et quelques pcrfectionnemens dans la construction des voitures publiques 1 ont permis de transporter les voyageurs à moins de frais, le nombre de ces voitures a décuplé eu France. Le petit marchand et le cultivateur maintenant se font transporter; et il n'est pas douteux que l'activité do ces industrieux n'en ait été augmentée. Il a fallu qu'ils gagnassent par des soins supérieurs une commodité supérieure. Des routes plus roulantes et mieux entretenues, seraient un autre perfectionnement qui épargnerait un certain nombre de chevaux, qui les ferait durer plus long-temps et qui exposerait beaucoup moius la vie des voyageurs *.

3 La centralisation de l'autorité administrative en France est ce qu'il y a de plu» contraire au bon état des routes. Plus le réparateur est placé près delà réparation à faire, et plus elle est prompte; or, en fait de routes, uni* petite réparation promptement faite vaut infiniment mieux qu'une grande réparation qui se fait attendre et

Digiti;

DES BORNES DE LA PRODUCTION

On peut citer une foule d'exemples qui montrent ce que le bas prix ajoute à une consommation. On payait autrefois dix shillings (12 fr. 50 c.) par place pour aller eu diligence de Glasgow à Greenock, et, en supposant que les places fussent toujours remplies, 40 voyageurs passaient ebaque jour de l'une de ces villes dans l'autre. Depuis l'établissement des bateaux à vapeur qui trans-

portent les voyageurs pour un shilling et demi , le nombre des voyageurs est devenu vingtcinq fois plus considérable.

Relativement à la cherté qui résulte des fautes du gouvernement, je n'anticiperai pas sur les développemcnsqui doivent vous montrer la fâcheuse influence qu'exercent sur les prix le système réglémcntaire et Le système prohibitif. Ce que j'ai dit tout-à-l'heure des tristes eflets du blocus continental de Bonaparte, a pu vous en donner une idée. Je n'entamerai pas non plus, à l'occasion des débouchés, la grande question des effets de l'impôt sur l'économie de la société ; question qui nous occupera plus tard. Je me bornerai à faire remarquer ici que l'impôt est une augmentation dans les frais de production; et que, surtout quand il est exagéré, il peut porter le prix de certains produits à un taux auquel La satisfaction qui résulte de leur consommation ne dédommage pas le consommateur du sacrifice qu'il faut qu'il s'impose, s'il veut l'acheter.

Les Anglais réussissent à fabriquer de très belles glaces pour miroirs , et pourraient les établir à un prix très modéré, si les droits énormes que supporte la fabrication du verre, dans la Grande-Bretagne, n'élevaient ce produit à un prix que beaucoup de consommateurs ne peuvent atteindre. Cest en conséquence une production qui ne prend pas, à beaucoup près, le développement dont elle serait susceptible; la valeur qui tt'est pas mite dans les glaces qu'on ne fait pas, ne peut servir à acheter d'autres produits qui pourraient su faire; et le débouché qu'on pourrait trouver pour ces produits, est conséquemment resserré par le vice des lois *.

Al. Maillais, de même que beaucoup d'autres publicistes, croit à l'utilité d'une classe d'hommes uniquement occupés du doux

emploi de consommer

qu'on n'obtient pas toujours, parce qu'elle coûte beaucoup plus. La direction générale et le corps royal du géuie de* pont* et chaussées sont, en France, ce qu'il y a de plus contraire aux ponts et chaussée».

1 Eu France la fabrication de* glaces a été restreinte par uu autre vice : le monopole accordé à une compagnie privilégiée. Ce privilège néanmoins n'aynnt pas élevé le prix des glaces aussi haut que les droits Tout fait en Angleterre, l'usage des glaces-miroir* v e*t devenu bien plus général. La coinpaguie a dû I laisser encore son tarif après la révolution française, dans la

en paix une partie de ce que les autres ont la peine de produire *. Mais si c'est avec l'argent de la société qu'ils achètent les produits de la société, n'est-ce pas tout comme si la société leur faisait don gratuitement des produits qu'elle n'oblient qu'à titre onéreux? Je ne comprends point dans cette classe les capitalistes ni les propriétaires fonciers qui ne vivent nullement sur les revenus d'autrui, mais sur le produit d'instrumens productifs qui, loin de nuire aux hommes laborieux, leur sont au contraire très favorables. Je n'y comprends point même les rentiers dans les fonds publics : si le revenu de ceux-ci est prélevé sur le revenu des contribuables, ils leur ont donné, pour acquérir cette rente, un principal qui a servi, ou qui est censé avoir servi à leur bien-être. Mais j'y comprends ccs gens, quelque respectables qu'ils puissent être personnellement, qui sont rétribués pour des fonctious inutiles, ccs bénéficiers ecclésiastiques, ces pensionnaires engraissés des faveurs du gouvernement, et en général tous ceux qui ne subsistent que d'une organisation politique vicieuse. Or, il est évident que ces classes de consommateurs n'augmentent

point la somme des consommations, et n'offrent point de débouchés nouveaux ; car si on laissait aux contribuables la portion des impôts qu'on emploie à l'entretien de ccs classes, que je suppose oisives, pour ne pas les supposer malfaisantes, les mêmes valeurs seraient consommées par les contribuables eux-mêmes •.

Supposez qu'un canton supporte une contribution de quarante mille fraucs par an pour l'entretien d'un couvent de moines, et que, par suite de cette contribution, le paysan de ce canton soit assez mal vêtu pour ne pouvoir se couvrir que de toile d'etoupes, ainsi que j'en ai vu des exemples. S'il survient une révolution dans les mœurs, et qu'à la suite de cette révolution les contributions fournies au couvent soient supprimées, et les moines obligés pour vivre de fabriquer du drap dans leur couvent, le paysan sur lequel on ne lèvera plus 40 mille fraucs pour nourrir des moines, pourra employer celte somme à l'achat de ces étoffes que les moines, devenus laborieux, auront fabriquées; le couvent changera sou revenu abusif contre un revenu industriel, et un canton

crainte de la concurrence; et ce beau produit s'est multiplié et répandu encore davantage.

* f 'nj't'Z les Principes d'économie politique de M. Maltbu*, chap. vit, sect. g. Ycjez aussi, en réponse à cet ouvrage, les Lettres • Maltlius sur differens sujets d'économie politique. Brochure de 184 page*. Paris, iSao.

3 Les somme* que des contributions modérées laissent à la disposition du contribuable, sont toujours dépensée* bit ou tard , même quand elles sont accumulées et placées; car de* capitaux sont des sommes consacrées à la consommation reproductive.

îoogle

vêtu d’étoupes , sc montrera dorénavant vêtu de drap.

M. Mallhus et M. de Sismondi craignent que les si nécu ristes devenus laborieux n'élèvent une concurrence lâcheuse aux autres industrieux. Mais c’est une crainte chimérique. l:n homme qui produit achète les produits des autres producteurs. Il n'est pas de pays industrieux qui n'en offre la preuve vivante; car ce n'est que dans les pays industrieux que l'on vend beaucoup, et les peuples qui croupissent dans la paresse sont de pauvres consommateurs. Non-seulement il est impossible de se croire utile comme consommateur, quand on est oisif; mais on doit être bien convaincu que l’on fait tort & la société sous un double rapport : et par les produits dont on ne l’enrichit pas, et par les produits dont on aurait provoqué la production, en se rendant capable de les acheter.

Il nous reste & examiner de quel genre sont les causes naturelles qui peuvent élever la valeur d’un produit à un taux qui exclut la possibilité de s’en servir, et par conséquent d'en faire la demande. Une telle investigation embrasserait l’examen de tous les frais de production indispensables, car les frais de production sont une difficulté naturelle qu’on n’entreprend pas de surmonter quand les fruits de la victoire ne dédommagent pas de ce qu’elle coûte. Mais sans examiner ces difficultés en détail, arrivons d’un saut à la plus grande de toutes. Admettons que la population d’un pays, scs capitaux, son industrie, n’opposent aucune borne à sa production; il arrivera un point où son territoire en opposera une à sa consommation. Ce sera le point où les denrées alimentaires

vaudront plus que le service qu'elles peuvent rendre; où la subsistance d'un jour coûtera plus que les produits d'un jour en quelque genre que ce soit. Quand l'agriculture aura été perfectionnée au point que le sol aura été amené à produire tout ce qu'il est capable de produire, il faudra tirer tics alimens d'un pays étranger. On pourra encore en obtenir en donnant en échange quelque autre produit; mais comme dans un progrès que l'on suppose constant, après avoir tiré des denrées alimentaires du voisinage, il faudra les tirer d'un peu plus loin, leur production, par la voie du commerce, deviendra de plus en plus dispendieuse, jusqu'à ce que, même par cette voie, la quantité de denrées alimentaires que l'on pourra se procurer par le travail industriel d'un jour, ne sera plus suffisante pour subsister un jour. Il est évident qu'alors on ne produira plus la moindre augmentation de denrées alimentaires. Ces denrées étant celles que l'on peut le moins se dispenser de consommer, celles dont le besoin se renouvelle le plus promptement, ce sont elles qui mettent inévitablement un terme à la population, et par conséquent à toute espèce de consommation. On n'y arrive jamais tout-à-coup. Les

difficultés de la production se multiplient graduellement, et la population se développe de plus en plus difficilement ; mais on conçoit un terme qu'elle atteint, tantôt plus tût, tantôt plus tard, selon la fécondité du pays, ses moyens de communication, soit au dedans, soit nu dehors, selon la manière de vivre de la nation et son administration.

C'est en effet le terme que ne peuvent dépasser la production et la consommation de quelque pays que ce soit; mais j'avoue que je n'en connais aucun qui ne fût encore bien loin de ce terme, s'il connaissait toutes ses ressources et s'il savait en faire usage.

DD PRIX COCHANT ET DE LA MANIERE DONT IL S'ÉTABLIT

Le prix courant est la quantité de monnaie pour laquelle on trouve couramment à acheter ou à vendre un produit.

Après que je vous ai dit que dans la réalité les produits ne s'achètent pas avec de l'argent, mais qu'ils s'achètent les uns par les autres, vous serez fondés à me dire : Pourquoi changez-rous de langage; et roue réduise z-rous à dire , comme tout le monde , qu'ils s'achètent arec de l'argent? C'est, messieurs, parce que, dans mon esprit, un produit les représente tous. Il serait sans doute plus exact de dire , la valeur courante d'un objet se compose de la quantité de chaque produit qu'on peut obtenir quand on l'offre à l'échange; mais je préfère simplifier cette idée complexe, en choisissant un produit en particulier, celui qui, comme vous le verrez bientôt, sert d'instrument pour les échanges, et vous dire : un produit dont le prix courant est cinq francs, est celui dont la valeur égale celle de toutes les choses qu'on peut acheter avec cinq francs. Lorsqu'une fois le langage commun ne nous entraîne pas dans une fausse conception , je le préfère.

Dans la pratique il y a toujours quelque petite latitude dans l'expression du prix courant. On dit qu'une qualité donnée de café vaut de 170 à 172 francs le quintal , parce qu'il y a toujours une légère différence de prix qui provient de la situation respective des eontractans. Celui des deux qui a plus de raisons de désirer que le marché sc conclue, est toujours oblige de payer un peu plus ou de recevoir un peu moins que l'autre. Lorsque j'entre chez un marchand de calé pour en acheter, c'est parce que j'en ai besoin h l'instant même ; je veux m'en procurer quel que soit le

cours. Le marchand n’est pas aussi pressé de vendre; s’il ne réussit pas à vendre sa marchandise aujourd’hui, il réussira à la vendre demain à une autre per-

sonne. De celte situation respective il résultera que je la paierai au plus haut du cours.

Si au contraire je vais pour lui offrir du café, il en est marchand; il en a de quoi satisfaire aux demandes prochaines qui peuvent lui être adressées; j'ai plus besoin de vendre qu'il n'a besoin d'acheter : il ne voudra paver ma marchandise qu'au plus bas du cours '.

Dans nos considérations sur le prix courant nous supposerons, pour simplifier les questions, que le prix courant est un prix moyen entre le taux le plus élevé du cours, et le taux le plus bas; nous supposerons que le prix courant est le prix où il est indifférent au vendeur de vendre ou de ne vendre pas; à l'acheteur d'acheter ou de n'acheter pas; c'est le terme moyen de deux prix qui pour l'ordinaire sont fort rapprochés l’un de l'autre.

Le prix courant d'une marchandise suppose une quantité fixe de cette marchandise. Quand on dit que le coton de Géorgie est à o francs, cette somme • est une quantité déterminée de monnaie ou (l'argent; et elle suppose une quantité, déterminée aussi , de la marchandise. Dans cc cas-ci , la quantité de la marchandise que l’on a en vue, est un kilogramme de coton. Lorsqu'on n'exprime pas celte quantité, c’est qu'elle est suffisamment entendue; aussi bien que sa qualité.

Du moment que le prix courant de deux marchandises indique la quantité de chacune d'elles que l'on peut avoir pour une certaine quantité d'argent, il indique la quantité de chacune d'elles que l'on peut avoir pour une même somme. Si, par exemple, le blé est à 12 francs le quintal ou les cent livres, et si le safran est à 60 francs la livre , j'en conclus que l'on peut avoir pour une même somme, pour 60 francs, indifféremment une livre de safran , ou cinq cents livres de blé. Or, ce rapport entre les quantités de marchandises qu'on peut acheter pour une même somme, indique leur cherté relative. Dans notre exemple, le safran est 500 fois plus cher que le blé, ou le blé 500 fois moins cher que le safran. Dans celte hypothèse (qui est une réalité chaque fois que ces deux marchandises sont à ce prix), on offre 500 livres de blé pour avoir une livre de safran ; et c'est ainsi que les transactions courantes de la vie se rattachent à Ja théorie des échanges qui les réduit tous à n'étre que des trocs de ma rclian dises, où l'argent, la monnaie courante, ne remplit qu'un oflice passager.

1 Le même raisonnement peut être appliqué à toutes les transactions dans lesquelles il entre un vendeur et un acheteur. Le célèbre économiste David Ricardo avait commence sou immense fortune pendant qu'il était agent de change ou plutôt marchand d'effets publics { stock broker). Je lui demandai uu jour comineut il avait fait pour gagner tant d'argent. Il me répondit : «J'achetais,

Ou en a tiré la conclusion qu'une chose est d'autant plus chère qu'on en offre moins, et d'autant moins chère qu'on en offre davantage. On n'a pas fait attention que la quantité offerte ou demandée, est un effet dis prix qu'ont les choses, et n'eu est pas la cause. Dans un échange que l'on traite, on offre beaucoup d'une

chose parce qu'elle est à bon marché; et elle n'est pas à bon marché par la raison qu'on en offre beaucoup.

Ainsi, même après qu'on est convenu de cette proposition que le prix des choses est en raison directe de la quantité demandée et en raison inverse de la quantité offerte , il reste à connaître les causes du prix courant dont cette offre et cette demande ne sont que l'effet.

La quantité de deux marchandises que l'on peut offrir pour le même prix, c'est-à-dire, cc qui constitue la différence de leurs prix respectifs, c'est, messieurs, la quantité de l'une cl de l'autre que l'on peut produire pour les mêmes frais de production. On donne une livre seulement de safran contre cinq cents livres de blé, parce que la livre de safran coûte autant pour être cultivée , recueillie et portée sur le marché, que cinq cents livres de blé. Je dis qu'elle coûte autant, car si elle coûtait moins, on pourrait avoir du blé à meilleur marché eu cultivant du safran , qu'en cultivant le blé lui-méme; si les frais d'une livre de safran ne s'élevaient qu'à 54 francs, par exemple, si les frais de production de 500 livres de blé s'élevaient à 60 francs, et si néanmoins ces quantités de marchandises s'échangeaient mutuellement, on pourrait obtenir 500 livres de blé moyennant 54 francs seulement de frais; pour faire une aussi bonne spéculation, on cultiverait plus de safran et moins de blé, jusqu'à ce que les quantités respectivement offertes exigeassent des frais égaux. Alors seulement on ne serait pas intéressé à créer un de ces produits préférablement à l'autre.

Quand les choses valent accidentellement plus ou moins que leurs frais de production, elles sont donc à un prix forcé qui tend sans cesse à reprendre son niveau.

Ces observations montrent en outre que, lorsque nous faisons échange de deux produits, ce sont, dans la réalité, leurs frais de production que nous échangeons ; et que si nous réclamons une quantité de produits qui égale en frais la quantité de produits que nous donnons, c'est parce que

■ j'étais toujours disposé à acheter toutes les somme* » d'effets publics qu'on m'offrait à vendre, et à vendre » toutes colles qu'on me demandait à acheter, moyen- » nant t/8 pour cent de différence dans le pri*. Cette m légère différence souvent répétée, et qui arrangeait » tout le monde, me suffisait. «* 11 pouvait ajouter : en y joignant beaucoup d'ordre, d'activité et d'iutclligeucc.

DU PRIX COURANT

chacun de nous est intéressé à ne pas donner plus pour obtenir moins.

Une fois que les frais de production ont déterminé le taux le plus bas auquel la création d'un produit peut être entreprise et continuée, ce même taux combiné avec l'utilité propre de chaque produit, et avec la richesse des consommateurs détermine à son tour la quantité de chaque produit que demandera le public; et par conséquent la quantité qu'on ne pourra produire avec profit.

C'est ce qu'un peu de développement va vous rendre sensible.

Les besoins que nous éprouvons nous font désirer d'obtenir, de posséder les choses qui sont capables de les satisfaire. Quand ces choses sont des richesses naturelles (de ces biens que la nature nous distribue gratuitement et sans mesure, comme l'air et l'eau), nous en prenons tout autant qu'il nous en faut ; mais

quand ce sont des choses qu'il faut produire, quand ce sont des produits, nous sommes obligés soit de les créer nous-mêmes par les moyens ordinaires de production, soit de les acquérir en créant, par les mêmes moyens, d'autres produits que nous donnons en échange. Dans les deux cas, nous les obtenons, soit directement, soit indirectement, par nos moyens de production. Ces moyens, vous le savez, sont notre industrie, nos capitaux et nos fonds de terre. Comme ils ont des bornes, nos moyens d'acquérir en ont aussi; et c'est là ce qui met des limites à la demande que nous formons des produits.

Les hommes, en conséquence, en leur qualité de consommateurs, font une sorte de classement de leurs besoins , selon le degré d'importance qu'ils attachent à la satisfaction de chacun de ces besoins. J'ai déjà eu occasion de vous faire voir qu'ils en ont, non-seulement en raison de leur nature physique, tels que le besoin de nourriture, de vêtement; mais aussi en raison de leur éducation, de leurs habitudes, des usages du pays où ils vivent, de leur vanité, de leurs préjugés, de leurs vices même. Le combustible est de première nécessité dans les climats du nord. En Angleterre, un habit de drap est regardé comme un produit dont un homme ne saurait se passer dans aucune profession; tandis qu'ailleurs on s'en passe dans certaines classes de la société, qui ne s'en estiment pas moins pour cela.

1 La richesse des consommateurs, c'est la quantité do produits qui sont capables de produire de leur côté par leur industrie, leurs capitaux et leurs terres, d'où lo principe établi dans le chapitre ri, que c'est la production qui favorise la production.

■ Le» Orientaux regardent comme un mets fort délicat, le nid d'une espèce d'hirondelle particulière aux Iles de la Sonde, et que

l’on nomme salangane. On ne rencontre ces nids que dans certaines oavernes situées au

C'est une considération morale de la plus haute importance qu'un classement judicieux de nos besoins; mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper ici. Nous ne considérons encore ce classement que comme une chose de fait et d'observation. Il est de fait que l'on satisfait généralement certains besoins préférablement à d'autres; et l’on accorde en général cette préférence, non d'après un plan arrêté d’avance, mais pour obéir aux habitudes prises, ou à l'impulsion du moment •. Toujours est-il constant que chaque homme, sur le revenu dont il dispose, et quelle qu'en soit la source, fait telle dépense, préférablement à telle autre; et lorsqu'il est arrivé ainsi aux bornes de ses moyens, quels qu'ils soient, il s’arrête et ne dépense rien au-delà, par une bonne raison : c'est qu’il ne peut pas dépenser davantage. S'il dépense plus qu’il n’a, c’est le bien d'un autre qu’il dépense; et cet autre dépense d’autant moins. La conséquence est forcée.

C’est cette préférence accordée à certains produits, à commencer en général par les plus indispensables au soutien de la vie, dont se forme la demande générale de tel ou tel produit. Mais cette demande est modifiée par les frais de production qu’exige la création du produit. Quand le produit est cher, c’est-à-dire, lorsqu’il ne peut avoir lieu sans beaucoup de frais de production, la demande qu’on en fait est moindre. Cela doit être nécessairement ainsi; autrement le produit dont il est question absorberait une portion du revenu du consommateur, plus considérable que celle qu’il peut y consacrer.

Que l’on suppose, par exemple, un ménage d’ouvriers qui, en raison de scs gains, et après avoir satisfait aux besoins qu’il re-

garde comme plus indispensables, peut consacrer 50 sous par semaine, à acheter de la viande; si la viande est à 10 sous la livre, ce ménage sera demandeur de trois livrcsO de viande par semaine; si la viande coûte 15 sous, il n'en demandera plus que deux livres.

C'est pour cette raison que, lorsque les moyens de production venant à se perfectionner, les produits baissent de prix , leur consommation devient tout de suite plus considérable.

Les fortunes des particuliers, en tout pays, s'élèvent par des degrés insensibles, depuis les plus petites jusqu'à la plus grande. Elles sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont moindres, et de-

bord de la mer, et il» sont assez difficile» h recueillir. Si quelqu'un faisait les frais d'en acheter aux lies de la Sonde, et de les apporter en Europe, il n'en trouverait probablement par un prix suffisant pour l'indemniser de se» frais. C'est un produit dont la valeur paie le» frais de production en Asie, et qui ne les paierait pas en Europe. Le goût des consommateurs interdit chez nous ce genre de production.

viennent d'autant plus rares qu'elles sont plus grandes. De sorte que l'on pourrait les comparer à cette multitude de lignes verticales qui remplissent une pyramide '. Si l'on représente, par une ligne horizontale tracée plus ou moius haut, la hauteur des frais de production d'un produit quelconque, le nombre des lignes verticales qui atteindra cette section, représentera le nombro des fortunes capables d'atteindre à ce prix, et par conséquent le nombre des consommateurs du produit. Plus la section sera haute, et plus rares se trouveront les fort unes capables d'at-

teindre à cette somme de frais. Plus au contraire la section sera basse et les frais de production réduits, et plus seront nombreuses les fortunes qui pourront faire l'acquisition du produit.

Le prix des richesses naturelles, des choses que l'on peut se procurer sans aucuns frais, comme l'air et l'eau, serait représenté par une ligne horizontale inférieure, même à la base de la pyramide; et une ligne qui surpasserait le sommet de la pyramide, représenterait un produit dont les irais de production seraient tellement élevés qu'ils excéderaient les facultés des gens les plus riches.

Ce tableau rend scusible à l'œil comment à mesure qu'un produit baisse de prix, il rencontre plus de consommateurs; et comment il eu rencontre d'autant moius qu'il est plus cher. Quand une marchandise renchérit, soit à cause d'un impôt, soit par tout autre motif, non-seulement un certain nombre de consommateurs cessent d'en demander, mais uu certain nombre d'autres réduisent leur consommation. 11 est tel consommateur de café qui, lorsque celle denrée hausse de prix, peut n'être pas forcé d'y renoncer entièrement. Il réduira seulement sa provision accoutumée : alors il faut le considérer comme formant deux individus ; l'un disposé à payer le prix demandé, l'autre sc désistant de sa demande.

Dans les spéculations commerciales, l'acheteur, ne s'approvisionnant pas pour sa propre consommation, proportionne scs achats à ce qu'il espère de pouvoir vendre; or, la quantité de marchandises qu'il pourra vendre étant proportionnée au prix où il pourra les établir, il en achètera d'autant moins que le prix en sera plus élevé, et d'autant plus que le prix sera moindre.

Dans un pays pauvre, les choses d'une utilité

bien commune et d'un prix peu élevé, excèdent souvent les facultés d'une grande partie du peuple. Il y a des pays où les souliers soûl au-dessus de la portée de la plupart des liahilans. Le prix de celte denrée ne baisse pas au niveau des facultés du peuple : ce niveau est au-dessous des frais de production des souliers. Mais des souliers n'étant pas à la rigueur indispensables pour vivre, les gens qui sont hors d'état de s'en procurer portent des sabots, ou bien vont les pieds nus.

En réunissant toutes les qualités d'un produit que les particuliers d'une nation peuvent et veulent consommer (lorsqu'il est à un certain prix), on a la quantité totale de cc produit que la nation demande (à ce prix-là) ; et la quantité qu'on pro • duit pour ccttc nation, se proportionne naturellement à la quantité qu'elle demande.

Au prix de soixante francs la livre, il est possible que l'on demande à consommer en France une quantité de dix milliers de livres de safran. Or, cette quantité sera précisément celle que l'on cultivera et que l'on produira; et la raison en sera comprise aisément. Si la France n'achète que dix milliers de safran à CO francs, c'est parce qu'elle ne veut consacrer à cotte consommation qu'une somme totale de G00 mille francs. Si l'on faisait plus de dix milliers, si l'on en faisait douze, la France n'aurait pas plus d'argent ou de toute autre valeur à y consacrer; il faudrait donc donner les douze milliers pour la mémo somme de G00 mille francs; c'est-à-dire qu'il faudrait donner la livre pour 50 fr., lorsqu'elle reviendrait à 00 fr. On perdrait.

Si, par une supposition contraire, au lieu de 10.000 liv. de safran , on n'en cultivait que 7,500 livres, la France pouvant consacrer à cc produit 000 mille fr., ccttc somme, répartie sur 7,500 livres, porterait le prix du safran à 80 fr. la livre; c'est-à-dire à uu prix qui excéderait de 30 francs les frais de sa production, et qui serait un stimulant pour augmenter cette production jusqu'à ce qu'elle fût portée à dix milliers, quantité où ccttc denrée ne vaudrait plus que ce qu'elle aurait coûté à produire *.

C'est ainsi que les frais de production bornent la quantité de chaque produit qui est demandée, et qu'il suffit des suggestions de l'intérêt personnel de chaque producteur, pour que l'on ne fasse de cbaque produit que la quantité qu'on en peut

* Voyez la figure qui est à la fin de ce chapitre.

1 Pour simplifier cette démonstration, j'ai omis de faire mention d'un effet qui en changerait les termes, mais qui ne l'empêcherait pas d'être concluante. Si la rareté du safran en élcTait le prix, il ne sc présenterait plus la même somme totale |>our en acheter, parce que cptte somme totale est offerte en partie par gens qui ne pourraient pas payer cc produit an-dclà de 6o francs.

et n'en demanderaient plus s'il était plus cher. Mais il y aurait toujours un certain nombre de demandeurs, quel que fût le prix; et si cc prix allaita 8o francs, lorsque les frais de production ne s'élèveraient qu'à 6o francs, on serait toujours intéressé à multiplier le safran jusqu'à ce qu'il fût tombé au niveau de scs frais de production.

consommer au prix où le portent ses fraie de production.

Ces diverses hypothèses sont fondées sur la supposition que les moyens de production du produit dont il s'agit, du safran, par exemple, ne sout pas bornés; que beaucoup plus de terrains qu'il n'en est besoin, sont propres à cette culture; el qu'au prix de 60 francs la livre, on peut multiplier le safran de manière à satisfaire toutes les demandes qui pourraient en être faites. Cela n'est pas le cas pour tous les produits. II n'y a qu'une quantité bornée de terrains qui sont propres à produire les vins fins. Si les services productifs que rendent les vignobles de la Côte-d'Or, 11e se payaient pas plus cher que les services rendus par les vignobles de Surènc, la demande de l'excellent produit qui en sort excéderait beaucoup la quantité qui peut en être fournie. Qu'arrive-t-il? Le prix du vin de Bourgogne monte jusqu'à ce point où la hausse du prix eu fait cesser la demande ; et le prix que les consommateurs consentent à payer la quantité de vin que peuvent fournir les premiers crus, permet aux propriétaires de ces premiers crus de louer chaque arpent de leurs vignobles plus cher qu'on ne paie le loyer de chaque arpent du coteau de Surène; c'est-à-dire, de vendre le service de leur instrument, de leur vigne, plus cher que le service d'un autre bien-fonds.

Au fond, l'échange des produits entre eux n'est, ainsi que j'ai déjà eu lieu d'en faire la remarque, que l'échange des services productifs dont ces produits sont les résultats; mais il y a certains services productifs qui sont plus chers que d'autres, en raison du goût des consommateurs pour le produit auquel seuls ils peuvent concourir. Dans un pays riche et où règne le goût des beauxarts, un peintre habile vendra deux mille ccus un ouvrage qui lui aura coûté quatre mois seulement, ou 120 journées de son temps; et, avec ces deux mille écus, il achètera des étoffes qui auront coûté deux ou trois mille journées de travail. Sou tableau ne se vendra

néanmoins que pour la valeur des frais de production ; et la preuve , c'est que les marchands de tableaux ne gagnent pas plus que les marchands d'étoffes; mais dans ces frais de production se trouve le salaire d'un travail et d'un talent rare etfortemeut apprécié; ce qui les a fait monter à un taux dont la valeur du produit s'est ressentie.

David Ricardo soutient que le prix courant des produits est toujours déterminé par les frais de production; et il a raison. Mais il eu tire la conséquence que l'étendue de la demande n'inÛue pas sur ce résultat; et je crois qu'il a tort; car l'étendue de la demande rait monter le prix courant des services nécessaires pour l'espèce du produit, et le produit devient plus cher, quoiqu'il n'excède pas les frais de production.

Pour que la conclusion de Ricardo fût soutenable, il faudrait que tous les services productifs fussent également propres à tous les produits; mais comme ce n'est jamais le cas, comme il y a des services plus rares et plus chers que d'autres, comme on offre une plus grande quantité de ceuxci pour obtenir une moins grande quantité de ceux-là, le prix de leurs produits respectifs, quoique égal dans les deux cas aux frais de production, s'élève en proportion de la demande qu'on en fait, et en raison inverse de la quantité qu'on en peut fournir; et, par la même raison , le prix des produits baisse d'autant plus qu'ils sont plus offerts et moins demandés; c'est-à-dire, d'autant plus que les services dont ils sont le résultat se trouvent plus offerts et moins demandés.

C'est à cela, ce me semble, que se réduit la théorie de l'offre et de la demande des produits. Elle suffit pour expliquer la marche naturelle des choses, la manière dont elles se comportent, lorsqu'elles sont abandonnées à elles -mêmes; mais, au milieu des

lois et des erreurs qui dominent la société, il arrive fort souvent que leur prix reçoit d'autres influences que celles qui naissent des frais de production et des besoins des consommateurs. Alors la cause accidentelle agit aussi long-temps qu'elle dure, et la loi générale reprend peu à peu son empire lorsqu'elle n'est plus contrariée.

Quelquefois on fixe, on taxe le prix des denrées, et l'autorité empêche, autant qu'elle peut, que les denrées ne soient vendues au-dessus ou audessous de ce prix. Ce réglement ne fait pas que le prix de la taxe soit la valeur réelle de la marchandise ainsi taxée. 11 en arrive seulement qu'on paie cette marchandise un prixqui n'est pas le sien, et duquel il résulte une perte abusive, ou un gain abusif pour les producteurs. C'est comme si l'autorité rendait une ordonnance ainsi conçue : « Chaque » fois que vous achèterez telle chose, vous donne- » rez au marchand, ou le marchand vous donnera, » telle somme eu sus du prix naturel. « C'est un déplacement de richesse voulu par une autorité abusive, et non un échange de valeurs égales.

On en a d'assez fréquens exemples dans la vente du pain, surtout dans les grandes villes. Les boulangers de Paris, à des époques où le blé était cher, ont été contraints de donner pour 1 4 sous un pain qui leur en coûtait 16; et pour 16 sous un paiu qui leur eu coûtait 18. Us se soumettaient à cette onéreuse condition , soit parce qu'ils étaient indemnisés par le gouvernement, ou bien pour conserver leur charge qui, étant exercée par privilège , vaut plus que la perte qu'ils avaient à supporter. D'autres fois ils ont été autorisés, par manière de dédommagement, à vendre 12 sous un pain qui ne leur revenait qu'à lü sous. C'était comme si le gou-

vernement avait autorisé les boulangers à percevoir, pour chaque pain vendu, un

droit de deux sous sur le consommateur; droit qui ne devrait être perçu qu'en vertu d'une loi ; et la loi serait mauvaise, parce qu'elle interviendrait entre désintérêts qui doivent s'accommoder entre eux. Avec de pareils réglcmens, les profits injustes que font les boulangers en multiplieraient bien vite le nombre, et la concurrence ferait just ice du réglement, si, par un autre abus, le nombre des boulangers n'était pas fixé, et s'il ne fallait pas une licence particulière de la police pour exercer une profession qui devrait être accessible à tout le monde.

Les taxes qu'on appelle maximum , et qui fixent le prix des choses au-dessous de leurs frais de production , outre qu'elles sont un attentat contre la propriété, ont pour effet de nuire à la production et à la consommation de l'objet qui est taxe. Elles nuisent à sa production, parce que personne n'est disposé à travailler à perte; elles nuisent à sa consommation , car les personnes qui auraient été en état de payer cet objet selon son entière valeur, ne peuvent pas s'en procurer du moment qu'il n'est plus permis de l'acheter selon cette valeur. Un maximum détruit donc une partie de la prospérité sociale, laquelle consiste à produire et à consommer.

Les produits même déjà existons ne se consomment pas d'une mauièresi convenable. D'abord le propriétaire les soustrait le plus qu'il peut à une vente onéreuse. Ensuite la marchandise passe, non pas là où il y a plus de besoins, mais là où il y a plus d'avidité, d'adresse et d'improbité; souvent même est -ce en bles-

sant cruellement les droits les plus communs de l'équité naturelle et de l'humanité. Qu'il survienne une disette de grains, le prix du blé s'élève; mais on conçoit néanmoins que l'ouvrier, soit en redoublant de peines, soit en élevant son salaire, peut gagner de quoi l'acheter nu cours. Sur ces entrefaites, le magistrat fixe le prix du blé au-dessous de son prix naturel; qu'arrivc-t-il? un autre consommateur, dont la provision était déjà toute faite, et qui en conséquence n'aurait pas racheté du blé s'il fut resté à son prix naturel, a gagné de vitesse notre ouvrier, et s'est procuré, seulement par précaution et pour profiter du bon marché, la portion de l'ouvrier qu'il emporte avec la sienne. Il a double provision ; l'autre n'en a pas même une. La vente ne s'est, plus réglée suivant les facultés et les besoins, mais sur l'agilité.

11 ne faut donc pas être surpris que les taxes de denrées augmentent les disettes.

Une loi qui fixe le prix des choses au taux où il se fixerait naturellement, n'est bonne h rien, si ce n'est à jeter de l'inquiétude dans l'esprit des producteurs et des consommateurs, et par consé-

quent a déranger les proportions naturelles entre la production et les besoins; proportions qui, laissées à elles-mêmes, s'établissent toujours de la manière la plus favorable à l'une et aux outres.

Des causes fortuites, la crainte d'une mauvaise récolte, l'espérance d'une bonne, la mode, influent souvent pour un temps sur les quantités que l'on demande ou que l'on offre, de tels ou tels produits; et par conséquent sur le rapport réciproque de ces deux quantités qui sont l'expression du prix des choses; mais les frais

de production d'un côté et les besoins les plus constans de l'autre, tendent toujours à ramener ce rapport à un taux que l'on peut appeler naturel, et auquel il convient aux producteurs de produire et aux consommateurs de consommer les deux choses qu'ils ont jugé à propos d'échanger l'une contre l'autre.

Au surplus, toutes les causes accidentelles, les causes morales elles-mêmes, qui influent sur la quantité de chaque chose qui est offerte ou demandée, s'apprécient d'autant mieux que l'on a des idées plus justes sur les causes permanentes qui établissent l'offre et la demande en général.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans m'assurer que vous entendiez bien cette expression quelquefois employée. Qu'est-cc qu'une marchandise, un effet de commerce ou de finance qui est jeté dans la circulation? Ce n'est point ce qui en a été produit et vendu; c'est ce qui est encore à vendre. Quant à cc qui est déjà vendu au consommateur, c'est une marchandise qui est placée, qui est retirée de la circulation, et qui ne fait plus partie de la quantité offerte. Mais tout ce qui est mis pour la première fois, ou remis en vente, entre ou rentre dans la circulation. Sous ce rapport, une marchandise est dans la circulation, quoiqu'elle ne change pas de place; il suffit que son possesseur offre de la vendre. Toutes les denrées et toutes les marchandises qui garnissent les marchés, les magasins de vente et les boutiques, sont dans la circulation.

Ainsi, quand on parle de terres, de maisons, qui sont dans la circulation, celle expression n'a rien qui doive surprendre. Les travaux industriels qui cherchent de l'emploi, sont dans In circulation ■ceux qui en ont trouvé n'y sont plus.

Les rentes publiques que leurs possesseurs ont achetées pour les revendre, sont dans la circulation. Celles qui ont été achetées par des rentiers pour s'en faire un revenu permanent, ont été retirées de la circulation.

Il n'y a que les choses qui sont actuellement dans la circulation, qui fassent partie de la quantité offerte, et qui exercent accidentellement quelque influence sur le prix.

DU PRIX ORIGINAIRE ET DE SES VARIATIONS

EXPLICATION DE LA FIGURE

I /cchdlo indique l'élévation du prix courant des différent produits, quelles que soient les causes de cette élévation.

A côté de cette échelle, on]xmt supposer une pyramide renfermant une multitude de ligues verticales, dont les longueurs diverses représentent les fortunes des particuliers d'un pays quelconque. En supposant la pyramide coupée horizontalement à différentes hauteurs, suivant le prix du produit qu'on veut mettre en expérience, la section horizontale correspondante à ce prix représentera le nombre des fortunes qui pourront y atteindre. Le nombre sera d'autant moins grand que le prix sera plus élevé.

Dans les exemples offerts ici , un nombre de fortunes représenté par les verticales qui n'excèdent pas la ligne AA, pourraient utteiudrc au prix représenté par le /,r degrc de l'échelle; un nombre de fortune représenté par

les verticales qui n’excèdent pas la ligne BD, pourraient atteindre au prix représenté par le 19® degré de l’échelle; et le a4* degré représenterait un prix auquel ne pourrait atteindre aucune fortune.

La section de la pyramide représente plus exactement le nombre des portions de fortune que chaque particulier peut et veut cnnttacrer à l’acquisition d’un produit qui s’élève à un prix déterminé.

Un pays où les fortunes seraient en général très bornées pourrait être représenté par uue pyramide fort surbaissée. Celui où il y aurait beaucoup de petites fortunes et uu petit nombre de grandes, serait représenté par une pyramide dont les côtés seraient rentra ns ou concaves. Celui où les fortunes moyennes seraient les plus nombreuses et les extrêmes rares, serait représenté par une pyramide dont les côtés seraient bombés ou convexes. Ces derniers pays sont les plus heureux.

RESULTE DK SRS VARIATIONS

- En développant le mécanisme de la production des richesses, je vous ai dit qu'un entrepreneur de production achète les services productifs que rendent l'industrie, les capitaux, les fonds de terre , et qu’il les consomme; cc qui m'a conduit à

vous représenter la production eu général, comme une espèce d'échange, dans lequel 011 donne les services productifs (ou ce qu'ils ont coûté) pour recevoir en retour les produits (ou ce qu'on peut les vendre) «.Cela demande quelques Hévcloppcmcus.

Donner des service» productifs est une expression qui ne saurait vous paraître obscure. Pour obtenir un produit ,je donne mou temps , mes pei-

« Foyez le chap. ix de la ivc partie.

nos, ou bien le travail , acheté par moi, d'un ouvrier, de môme que je donne une pièce de 5 francs pour acquérir une cravate, un diner. Dans l'un et l'autre cas, c'est un échange que je fais. Or, dans cct échange que nous avons appelé production, ce que coûte un produit, c'est-à-dire, scs frais de production, forme son prix originaire ', ce qu'il coûte la première fois qu'il parait dans le monde. Et comme, en général, les productions de toute espèce ont lieu continuellement , que l'on crée aujourd'hui des produits pareils à ceux d'hier, et qu'on en créera demain qui seront semblables h ceux d'aujourd'hui , ce prix originaire n'est pas fixé une fois pour toutes, mais il varie à mesure que les frais de production varient,

La môme chose arrive dans tous les genres de production, mais dans des proportions fort diverses; il en résulte de grandes variations dans la valeur réciproque des produits. Les uns haussent ou baissent beaucoup plus que les autres; mais je vous prie de remarquer que les variations de leur prix originaire (qui entraînent , de la manière que nous avons vu, des variations dans leur prix courant) sont, pour chaque produit, indépendantes des variations qui surviennent dans les autres produits. Les étoffes de coton peuvent baisser de prix sans que les sucres baissent ; et les sucres peuvent baisser autant, ou plus, ou moins que les étoffes de coton. Ces effets sont dus aux circonstances particu-

lières à chaque production, et non aux variations qui se manifestent daus les autres, en sorte que rien n'est plus faux que cct adage; quand tout est cher , rien n'eat cher; tout peut renchérir à la fois, et tout peut, de môme, baisser en môme temps, puisque les frais de production pourraient, à la rigueur, hausser et baisser pour tous les produits.

Indépendamment des variations qui sc manifestent dans les prix courans, en vertu de l'influence des frais de production, les prix éprouvent des variations postérieurement à leur production. Le possesseur dont le produit a baissé, fait alors une perte, et le consommateur du même produit fait un gain équivalent. Mais quand le produit baisse par l'effet d'une diminution dans ses frais de production, le consommateur du même produit fait un gain pareil, et ce gain n'est une perte pour personne.

En effet, dans l'échange appelé production, le marché se conclut avec un contractant imaginaire qui n'est autre que la nature de$ choses; et lorsque nous obtenons de ce contractant imaginaire , ce que nous pouvons nommer un rabais, il s'ensuit que la personne qui a obtenu ce rabais (c'est-à-

1 Ce qn' Adam Smith appelle ton prix naturel ; ce que j'ai moimême appelé «ou prix réel. Je n'ai pas conservé l'expression prix naturel , parce qu'il inc semble que le

dire , le producteur, ou celui qui tient la chose du producteur) peut donner la chose à meilleur marché, sans y perdre.

Que si l'on persistait à croire que le gain du consommateur entraîne nécessairement une perte pour l'un des producteurs, je serais obligé de renvoyer l'objectionneur aux procédés de la production, où il verrait que si nous épargnons une partie des ser-

vices productifs qu'on nous vend , nous ne les réduisons pas pour cela à l'inaction. Si j'occupe moins de terrain, l'espace que je n'occupe pas peut être loué à une autre personne. Si je fais deux opérations commerciales avec le même capital dans une année, au lieu d'en faire une seule, je n'en paie pas moins d'intérêts au prêteur qui me fournit des fonds. Si je parviens à faire exécuter, dans une seule journée d'ouvrier, ce qui auparavant en exigeait deux, mon ouvrier, en vertu de celle économie, ne vend pas moins ses journées ; ce n'est pas à dire non plus qu'il travaille un jour et se croise les bras le jour suivant. Qu'en arrive-t-il donc? que je lui paie tout autant de journées, que je les paie aussi cher, et que j'ai un produit une fois plus abondant.

Quand un producteur est parvenu à créer un produit avec moins de frais, aussi long-temps qu'il tient son procédé secret , c'est lui qui jouit de l'avantage qui en résulte et qui ne coûte rien à personne. Mais du moment que scs procédés sont divulgués, et que la concurrence contraint les producteurs à vendre le produit au prix que coûtent scs frais de production, le même avantage est acquis, mais c'est le consommateur, c'est le public, qui en profite. Dès-lors toutes les fortunes deviennent plus considérables par rapport à ce produit en particulier; elles peuvent en acquérir davantage, ou si le possesseur d'une fortune quelconque ne juge pas à propos d'acquérir davantage d'un certain produit, par la raison qu'il a baissé, comme il est obligé à une moindre dépense pour l'acquérir, il lui reste d'autant plus d'argent pour en acquérir d'autres; c'est ce qui me fait dire qu'il est plus riche.

Et, ce qui est digne de remarque, c'est que le prix originaire, ou les frais de production, et le prix courant qui suit ordinaire-

ment ses variations, peuvent baisser pour tous les produits h la fois.

Alors les fortunes des consommateurs, qui étaient d'abord plus considérables, par rapport seulement à certains produits qui avaient baissé, deviennent plus considérables par rapport à tous les produits, c'est-à-dire qu'elles deviennent plus considérables dans un sens absolu.

prix courant , lorsqu'il «'établit de lui-méme, n'est pas moins naturel; on peut dire également qu'il n'rst pas moins réel.

DU PRIX ORIGINAIRE ET DE SES VARIATIONS

C'est une remarque que j'ai consignée ailleurs. Quand, par l'effet de l'invention du métier & tricoter, les bas tombèrent à la moitié, pour le moins, de leur ancien prix, chaque personne put, sans faire pour sa chaussure une plus forte dépense, être pourvue d'une double quantité de paires de bas, ou bien elle put porter des bas une fois plus beaux; mais cette augmentation dans scs moyens de consommation, ne l'obligea point à diminuer ses autres dépenses. De toutes les choses qu'elle achetait auparavant, et dont le prix était resté le même, elle put se procurer toujours la même quantité.

Après avoir baissé pour les bas, les frais de production baissèrent pour le sucre. Nouvel avantage qui n'altéra en rien celui dont on jouissait déjà sur les bas, et qui ne rendit pas pire la condition des consommateurs par rapport à tous les autres produits.

On pourrait de meme les passer tous en revue, et en supposant que les frais de production de chacun d'eux eussent baissé

de moitié, on trouverait ainsi que la nation serait devenue le double plus riche par ce fait seul, puisqu'elle serait en état d'acquérir une fois plus de choses qu'auparavant.

Nos richesses réelles sont en proportion de la quantité de choses que nous pouvons acquérir, et ccttc quantité est en proportion de leur abondance, ou ce qui est la même chose , de leur bas prix; car abondance et bas prix ne sont pas deux faits qui se suivent; c'est un seul et même fait exprimé par deux mots différens; plus un produit est commun, moins il coûte; et il ne coûte peu, qu'autaut qu'il est commun.

Toute baisse dans les prix est un pas qui rapproche les produits de ces biens naturels dont nous jouissons avec la plus abondante profusion , sans que nous soyons jamais obligés de les payer. S'il nous fallait acquérir, au prix de quelques services productifs, l'air que consomment nos poumons, nous serions un peu moins riches ; une partie de nos moyens devraient être employés à acquérir de l'air, et nous serions forcés de retrancher quelque chose sur nos autres dépenses. Au contraire, si, sans autres frais de production qu'un coup de baguette. nous pouvions, comme les fées, bâtir une maison, la remplir de tous les meubles qui flattent notre goût, y trouver des provisions pour nous nourrir, des domestiques pour nous servir, des carrosses pour nous transporter, nous serions infiui-

* Il n'est personne qui puisse être étonné que je mette les talens, l'expérience, la simple force corporelle, au rang de nos fonds productifs, et que je les regarde comme faisant partie de nos fortunes. Un homme qui possède des talens, toutes choses égales d'ailleurs, est plus riche qu'un liomme qui en est dépourvu; un homme

ment riches. Entre la nullité et l'énorme quantité de services productifs que coûtent les objets do consommation, il y a une multitude de degrés dans l'état présent des sociétés. Mais dans cet état présent de la société, les individus qui la composent deviennent plus riches, chaque fois qu'ils peuvent acquérir à moins de frais, tantôt l'une, tantôt l'autre, des choses qu'ils veulent consommer.

Cette doctrine est importante : nous y trouvons la solution d'une des questions les plus épineuses de l'économie politique; et cette question, la voici : La richesse étant composée de la râleur des choses possédées , comment so peut-il qu*uno nation soit d*autantplus riche, que les choses y sont à plus bas prix?

Avant de la résoudre , il faut considérer qu'une nation ne s'entretient, ne se conserve, qu'à l'aide des produits qui sont incessamment créés et consommés. Ceux de ces produits qui sc trouvent dans un moment donné entre les mains des particuliers, peuvent, par aventure, changer de valeur; il n'y a rien là qui augmente les moyens de consommation de la société. Si un particulier se trouve plus riche d'une hausse de prix, les consommateurs du produit qui a renchéri se trouvent plus pauvres de toute la valeur de ce renchérissement; il n'y a point là d'augmentation de richesse, de nouveaux moyens d'existence pour la nation. Elle ne subsiste que des produits dont clic fait l'acquisition à leur prix d'origine.

Or, avec quoi fait-elle cette acquisition? avec ses services productifs qui émanent, vous le savez, de scs fonds productifs ; c'est-à-dire de sou industrie *, de scs capitaux et de scs terres. C'est cri cela que consistent proprement nos fortunes a. Or nos fortunes sont d'autant plus considérables qu'elles peuvent acquérir plus

de choses, et nos fonds productifs qui composent nos fortunes, peuvent acquérir d'autant plus de choses que les produits sont à meilleur marché.

Soit que nous acquérions les produits directement en les créant nous-mêmes, soit que nous les acquérions indirectement par un échange, l'effet est pareil. Si nous produisons nous-mêmes, nous obtenons pour la même quantité de services, plus de produits. Si c'est par l'échange, nous obtenons plus de produits également, par la même quantité de services; car en échangeant deux produits, on ne fait, en réalité, qu'échanger les services productifs dont ccs produits sont le fruit; et l'on n'est jamais tenu de donner en échange d'une

qui jouit de toutes ses facultés physiques et morales est plus riche qu'un impotent.

« Travaillai, prenet de la peine ;

m Cttl U fond* qui manque le muint. a l.a Faïuin.

» V» le tableau annexé, p. 5g.

chose, plus de services productifs qu'elle n'cn a coûté *.

Une preuve que cct effet est réel et ne consiste pas, comme les démonstrations de la scholastique, dans un simple appareil de mots, c'est qu'il peut être également bien représenté eu termes différons, mais moins rigoureux, parce qu'ils sont moins scientifiques. On peut dire que les frais représentent toujours un sacrifice, cl l'utilité une jouissance; or, c'est un avantage pour

l'homme que de multiplier scs jouissances et de diminuer les sacrifices au prix desquels il les obtient.

Après avoir reconnu en quoi consiste proprement ce qui constitue la richesse publique, il est consolant de penser que, chez la plupart des peuples, malgré les temps de station et de rétrogradation , clic a au total constamment fait des progrès. Relativement aux produits matériels, si les ravages de la guerre ont détruit beaucoup de capitaux, ont laissé beaucoup de terrains incultes, les connaissances industrielles ayant peu décline, du moment que les temps sont devenus un peu plus favorables , des capitaux ont été amassés de nouveau, et l'on s'est peu à peu perfectionné dans l'art de les faire valoir, de même que les terres.

Il ne parait pas que les arts des ancicus, sauf dans quelques exemples fort rares , aient été perdus dans les époques de barbarie qui leur ont succédé. Dans tous les temps, on put se procurer en France à peu près toutes les marchandises que les Romains y avaient introduites au temps de leur domination. Nous trouvons dans nos cabinets des ouvrages d'orfèvrerie du huitième et du dixième siècle; nous trouvons dans les tombeaux des fragmeus d'étoffes de presque toutes les époques, et qui n'aunouccul pas des produits fort inférieurs, si ce n'est pour le hon goût, aux produits de l'antiquité. Ils étaient chers, parce que l'industrie n'était pas perfectionnée, mais ils ne l'claient pas moins à aucune époque antérieure. Aussi, à l'une et à l'autre époque, n'élaient-ils qu'à l'usage des gens riches.

Il y a donc eu peu d'arts perdus; en même temps, à toutes les époques on en a découvert de nouveaux , et des procédés anciens ont été perfectionnés; mais c'est surtout depuis la mémorable époque du quinzième siècle, et notamment depuis une cinquan-

taine d'anuces, que les progrès ont clé remarquables, grâce à de meilleures méthodes introduites dans les sciences. Tout atteste que les richesses publiques, qui n'ont d'autres fondemens que les richesses particulières, out pris un grand essor. L'accroissement de presque toutes les villes, et de la population des campagnes, malgré la grossièreté qui s'y manifeste encore dans ccrtai-

1 Pour en avoir ta démonstration, reportez-vous au chapitre précédent, page i5.

nés parties; les grands établissemens publics et particuliers, les routes, les ports, les armées comparées avec les troupes que l'on pouvait entretenir auparavant, serviraient à le prouver; mais ce n'a pas été heureusement le seul emploi qu'on ail fait des richesses. Elles ont concouru à l'amelioration du sort des familles. Ou est mieux logé , mieux nourri , mieux vêtu qu'on ne l'a été dans aucun temps; on a plus de meubles, et ils sont d'un service plus agréable; on voyage plus souvent, plus vite et plus commodément; on jouit d'une inimité do produits amenés des extrémités de la terre.

Représentez-vous nn ancien habitant de Lutèce, ou de ses environs, un de ceux qui, antérieurement à la conquête de César, foulaient le terrain où nous sommes, et qui se trouverait tout-à-coup transporté dans l'appartement d'un de nos artisans, chez un bottier, un serrurier, un tailleur, de nos jours : en voyant des vitres à ses croisées; en apercevant sur sa cheminée une pendule, et derrière la pendule une glace répétant la chambre entière; en observant que les murs de son appartement sont couverts de peintures élégantes qui ne sont autres que des papiers, et parmi ces ornemens des gravures en taille-douce encadrées dans des bordures d'or, et beaucoup d'autres superfluités, ne pensez-vous

pas qu'il dirait en son cœur : On m'a introduit tans doute chez un des princes du pays? Et lorsqu'il verrait sur la femme et sur les eulans de cet artisan , des vétemens d'une fine étoffe de colon et des rubans de soie; lorsqu'il apercevrait des meubles construits en bois d'acajou, apporté d'un monde dont il ne soupçonnait pas même l'existence; lorsqu'il verrait consommer du sucre, du café, du poivre et d'autres produits venus de plusieurs milliers de lieues; lorsqu'il serait ébloui par une lampe qui répand autant de clarté à elle seule que plusieurs flambeaux; il jugerait pour le coup que notre artisan , notre marchand en boutique, est incomparablement plus riche que n'a jamais été le chef de ses druides.

11 ne se tromperait pas, puisque cet artisan, avec scs profits, tels quels, peut jouir de tout ce qu'aurait excédé la portée des premiers magistrats des Gaules. Voilà ce que j'appelle des richesses réelles. Elles se sont constamment accrues des temps anciens jusqu'aux nôtres; chaque fois que le genre humain s'est remis en marche, la condition de notre espèce est devenue meilleure qu'aux meilleures époques précédentes; et au moyen îles progrès nouveaux dont nous pouvons nous flatter, sa condition deviendra meilleure encore; la civilisation atteindra des classes encore trop retardées; mais il faudra pour cela que l'art de vivre en société sc soit encore perfectionné, et que les sciences morales et politiques soient plus généralement connues et appréciées.

DU PRIX ORIGINAIRE ET DE SES VARIATIONS

Mais même, sous ce rapport, quels n'ont pas été nos progrès, <lu moins chez quelques nations >1*011 ils se répandront, de proche en proche, chez toutes les autres? Les produits matériels ne sont pas Tunique objet de nos travaux. Les produits immaté-

riels font aussi partie des revenus de la société. Plusieurs maladies ont disparu, et Ton traite beaucoup mieux celles qui nous restent encore, de même que celles dont nous avous eu le malheur de faire l'acquisition. Quelle différence entre le traitement qu'on faisait subir aux lépreux et le soin qu'en prend dans nos hôpitaux des infirmités du même genre! La superstition exerce encore quelques ravages; mais on ne voit plus d'aulo-da-fé. Les lois, tout imparfaites qu'elles sont encore, sont néanmoins meilleures qu'elles n'étaient. Beaucoup

de nations n'entendent pas encore l'art de se faire gouverner à bon marché; mais combien la police et la sûreté individuelle n'ont-elles pas gagné! Ce grand moyen de perfectionnement de la vie sociale, le gouvernepent représentatif, le seul ou le bon ordre marche de concert avec la liberté, n'a commencé à être entendu que de nos jours. La condition des anciens peuples, même à leurs époques les plus brillantes, était bien pire que la nôtre; et la fiction de l'Age d'or n'est justifiée par aucun fait avéré. Les hommes se sont consolés de leurs malheurs réels, par le tableau d'un bien-être imaginaire. Il est permis de croire que nosdcsccndans jouiront de tout celui que l'homme peut atteindre.

CHAPITRE VI

DR LA NATURE RT DR l'cSAGE DES MONNAIES.

Je vous ai dit, messieurs, qu'une vente est la moitié d'un échange, lequel n'est complété que lorsqu'on a employé dans un achat, la monnaie que l'on a reçue dans une vente.

Cette transaction vous indique assez l'usage de cet intermédiaire et le service qu'il nous rend. Au contraire de tous les autres produits, on ne demande jamais à recevoir de la monnaie pour la consommer, pour en détruire la valeur en s'en servant, comme nous faisons de nos alimens, de nos vêtemens; mais bien pour l'échanger de nouveau. Il est bien vrai qu'un droguiste non plus n'achète pas des drogues pour eu faire usage par lui-raéme; mais finalement ses drogues seront achetées par un consommateur qui s'en servira et ne les revendra à personne; tandis que nul homme u'achètc de la monnaie (c'est-à-dire, n'acquiert de la monnaie par le moyen d'un échange) dans le but de la consommer; c'est toujours pour la revendre (c'est-à-dire, pour la donner en échange de quelque autre chose qu'il se propose de consommer).

Sous ce rapport, la qualité qu'on désire essentiellement dans la monnaie, est qu'elle conserve sa valeur depuis l'instant où on la reçoit, jusqu'à celui où on la dounc; autrement on ne recevrait plus, eu échangeant ce que l'on vend contre ce qu'on achète, une marchandise égale en valeur à celle qu'on aurait dotmée; on subirait une perte quelconque. Nous verrous bientôt quel est le fondement de la valeur des monnaies et le degré de solidité dont cette valeur est susceptible. Mais dès ce moment je vous ferai remarquer qu'elle sc mesure, comme celle de tout autre objet, sur la quantité de la chose qu'une autre personne consent à

donner en échange. Si contre une once de monnaie d'or, toute outre personne consent à me donner quinze fois plus de blé, ou de toute autre marchandise, que l'on ne m'en donne contre une once de monnaie d'argent, j'en conclurai que la monnaie d'or, à poids égal , vaut quinze fois plus que la monnaie d'argent.

Je vous ferai remarquer en outre que cette valeur de la monnaie ne s'établit points et ne peut pas s'établir arbitrairement et d'avance, puisqu'elle est le résultat du libre accord qui a lieu entre le vendeur et l'acheteur, au moment qu'ils conviennent d'un prix, et que nul pouvoir ne peut les contraindre à conclure un marché qui ne leur conviendrait pas. Quelles que soient les dispositions des lois, vos pièces de monnaie valent davantage si elles acquièrent une plus grande quantité de marchandises; elles valent moins, si elles en acquièrent une moins grande quantité. Même en Turquie, si un pacha vous force à donner pour deux sequins une marchandise qui en vaut trois, il vous vole un sequin, mais il ne peut pas faire que deux sequins vaillent autant que trois.

Lorsqu'on est exposé à recevoir forcément unç monnaie pour plus qu'elle ne vaut, on se précautioune contre une semblable violation de propriété; on cache sa marchandise ; on traite secrètement , on stipule des conditions qui déguisent une partie du prix. Jamais des échanges inégaux ne deviennent d'un usage réglé et constant, et toujours il en faut revenir à cette vérité, que l'argent vaut ce qu'il achète et ne vaut ni plus ni moins; et cette valeur, qui est fixée dans un marché conclu, n'est pas une règle, et ne peut pas être une règle pour le marché suivant. La valeur réciproque de chaque marchandise, c'cst-à-dire, de la monnaie et de la denrée, se fixe de nouveau à cha que nouveau contrat.

DE LA NATURE ET DE L'USAGE DES MONNAIES

Après la valeur, la qualité que l'on cherche dans la moutiaic, est qu'elle puisse se diviser en fractions, jusqu'à pouvoir se proportionner exactement à la valeur de la chose, ou des choses que l'on se propose de vendre ou d'acheter, et sans que cette division

ou la réunion que l'on voudrait faire de ses fragmens, nuise à la valeur d'une telle quantité de monnaie. Cette divisibilité dans l'intermédiaire des échanges paraîtra indispensable, si l'on considère que le produit que l'on veut donner en échange, n'a presque jamais la même valeur que le produit que l'on veut recevoir. Si je suis marchand de chapeaux, et que je veuille acheter, au marché, un poulet qui ne vaut que la dixième partie d'un de mes chapeaux, je ne saurais, sans détruire toute la valeur d'un chapeau, en couper un morceau pour le donner en échange d'un poulet. 11 me convient donede chercher une marchandise égale en valeur à la valeur d'un chapeau , et d'en détacher, si cola me convient, la valeur d'un poulet. S'il existe une telle marchandise, c'est elle que je chercherai à me procurer.

Voilà donc quelles sont les qualités propres à un intermédiaire des échanges : une valeur aussi peu variable qu'il est possible , et une facile divisibilité, sans qu'il en résulte une altération dans sa valeur. Lorsqu'à ces qualités essentielles des monnaies, une marchandise en joint d'autres, comme d'être facilement transportable; lorsqu'on peut aisément constater la quantité qu'on en donne ou qu'on en reçoit, alors on est assuré que la marchandise-monnaie conviendra à toutes les personnes qui auront des produits à vendre, et que je pourrai, par conséquent, en oITrant de la monnaie, acquérir toutes les choses dont je voudrai me pourvoir, pourvu que j'en offre une quantité qui égale en valeur les choses que je désire acheter. La monnaie convient à tout le monde, parce qu'il u'est personne qui ne soit dans le cas d'acheter. Si je fabrique des étoffes de soie ou des meubles recherchés, mes produits ne conviendront pas à tout le monde ; tout le monde n'a pas même besoin coustamment de choses fort nécessaires, comme de Idé ; mais personne ne peut rester longtemps sans avoir quelque

achat à faire pour ses besoins ou scs plaisirs; personne, en conséquence, ne peut se dispenser de changer les valeurs qu'il possède, contre une marchandise également propre h tous les achats, parce qu'elle convient à tous les veudeurs, parce qu'il n'est aucun vendeur qui, de son côté, n'ait quelque emplette à faire.

De cette nécessité, qui est universelle chez toute nation industrieuse, naît la convention tacite de se servir d'un intermédiaire propre à cet usage;

1 Otto vérité « été bien anciennement sentie. Aris- , totc, dans sa Morale (liv. v, chap. 5), dit que l'on a donné à lu monuaie le nom rmmitnia de nomos , usage,

et quand la monnaie fabriquée par le gouvernement n'est pas trop mauvaise , qu'elle a les qualités convenables, notamment lorsqu'elle a une valeur réelle, la faculté de sc diviser et de se proportionner exactement à la valeur de tous les produits, le public s'en sert tout naturellement, parce que nul autre produit ne lui convient mieux pour cet usage; mais il ne s'en sert pas eu vertu de la volonté, de l'injonction du législateur, puisqu'il peut refuser de donner sa marchandise contre de la monnaie

Il résulte de ce qui précède, que la monnaie, chez tous les peuples , est une marchandise que l'on vend et que l'on achète comme toutes les autres. Dans l'usage commun, on la désigne par diverses dénominations. C'est quelquefois de l'aryen/, du numéraire, «les enpèccë. Toutes ces expressions ne sont pas également propres. En sc servant de ce mot : l'argent, on risque de confondre le métal dont la monnaie est faite, avec la monnaie elle-même. D'ailleurs, celte expression convient mal à des monnaies d'or ou de cuivre , et encore plus mal à des mounaics de pa-

pier, comme vous verrez bientôt qu'il peut y en avoir. Le mot numéraire est assez bon, car la monnaie se compte, sc nombre , mais, sous ce rapport, il pourrait également bien convenir à du papier-monnaie. Pourquoi ne l'applique- t-on qu'aux espèces sonnantes?

Il y a peu d'inconvénient daus ces diverses dénominations, lorsqu'il n'en résulte aucune méprise sur le sens qu'on y attache, et qu'on sait bien de quoi il est question; mais il faut éviter les désignations qui sont de nature à entraîner une conception fausse.

En sa qualité de marchandise, la monnaie a une valeur courante qu'on peut, si l'on veut, nommer un prix courant; et qui s'élève ou s'abaisse, en proportion de la quantité plus ou moins grande de chacune des choses que l'on consent à donner en échange, pour obtenir une quantité déterminée de monnaie. Nous sommes tous marchands de monnaie. Nous l'achetons au meilleur marché que nous pouvons ; car c'est l'acheter à bon marché que d'eu obtenir davantage en échange de ce que nous vendons; et nous la revendons aussi cher que nous pouvons ; car c'est la revendre cher, que d'en donner peu quand nous achetous.

La monnaie, quelle que soit la manière dont elle est composée, est un produit de l'industrie humaine comme toutes les autres marchandises. Une pièce d'argent est le résultat du travail d'un mineur, lequel a employé un fonds de terre qui est la mine, et des capitaux qui sont la valeur de ses inslrumens, de scs avances. Le métal d'argent a

convention, parce qu'elle sert en vertu d'un usage, d'uoc convention.

ensuite subi une transformation manufacturière entre les mains du monnayeur, qui, pour mettre la pièce au titre, pour lui donner un poids exact, une empreinte, etc., a employé des connaissances métallurgiques, et des procédés oualoguesà ceux de tout autre manufacturier. Si ces operations industrielles ont été faites pour compte d'un gouvernement ; si les lois ont établi un privilège exclusif qui ne permet pas à tout le monde indistinctement d'exercer cette industrie; si le gouvernement, devenu fabricant de monnaie, a jugé à propos, en vertu de son monopole, de s'en faire payer la façon plus ou moins que les frais de production; toutes ces circonstances purement accidentelles n'cmpèchent pas que la monnaie ne soit un produit, que l'on obtient au moyen de scs frais de production.

L'opinion générale est que celui qui échange sa marchandise contre de l'argent, est plus heureux que celui qui échange son argent contre de la marchandise; on pense que le sort du vendeur est préférable à celui de l'acheteur; on le pense même lorsqu'il n'y a lésion de part ni d'autre , et que la marchandise vaut son prix. Une preuve qu'elle le vaut, c'est que pour un sou de moins, le marchand la refuse. Si l'avantage de vendre valait un seul sou, dans bien des cas, ce serait un avantage que le marchand pourrait obtenir au prix d'un sou : il suflirait qu'il fit cc sacrifice sur le prix. 11 ne le fait pas; néanmoins on regarde comme un avantage de vendre; et dans le fait , sauf quand il s'agit des objets que l'on se propose de consommer, il vaux mieux avoir en sa possession de l'argent que de la marchandise, parce qu'une marchandise quelconque n'est h l'usage que d'un certain nombre de personnes qui en ont actuellement besoin ; tandis que l'argent est à l'usage de la société tout entière et qu'il ne peut manquer à se placer. Celui qui reçoit de l'argent, n'a plus qu'un seul échange à conclure

pour se procurer les choses quelconques dont il a besoin; tandis que, tant qu'il est possesseur d'une autre marchandise que la monnaie, il a deux échanges à terminer : il faut qu'il change sou produit en monnaie, et ensuite sa monnaie en objets de sa consommation; et cc double échange est un désavantage, même en supposant toutes les valeurs parfaitement égales. C'est ainsi que l'économie politique vous fait apercevoir nettement le véritable état «les questions, et vous donne les moyens de n'attribuer b chaque sujet, que le degré d'importance qu'il mérite.

De ce qu'on ne recherche pas la monnaie pour la consommer, mais pour l'échanger de nouveau, il suit que, au contraire de tous les autres produits qui ne servent qu'en se consommant, en perdant de leur valeur, la monnaie sert sans se consommer. Ce qui use la monnaie, c'est le mouvement matériel, et le frottement qui s'opère entre elle et des corps étrangers; mais cc n'est pas dans cc frottement

que consiste le service qu'elle rend. Elle servirait tout autant, et même mieux, aux échanges, quand on se la transmettrait avec assez de précaution pour ne l'altérer en aucune manière. Et c'est ce qui fait qu'on a vu des corps très peu résistans remplir l'office de monnaie.

Beaucoup de personnes confondent la monnaie d'un pays avec ses capitaux. Vous vous rappelez assez ce que je vous ai dit de la nature et de l'usage des capitaux , pour sentir qu'ils difFèrent absolument de la nature et de l'usage des monnaies, que je viens d'exposer A vos yeux. Entre les capitaux et les monnaies, il n'y a de commun qu'une qualité : c'est la valeur. Du reste il y a beaucoup de valeurs qui ne sont pas capitales , et beaucoup de capitaux qui consistent en tout autres choses qu'en monnaies. Les ca-

pitaux sont des objets évaluables que l'on sacrifie sous une forme quelconque, pour qu'ils reparaissent sous une autre forme, pour qu'ils reparaissent en produits : c'est cc que nous avons appelé faire des avances, et rentrer dans ses avances. Les monnaies sont un produit composé d'une multitude de coupures qui servent à faciliter les échanges des autres produits entre eux. On a quelquefois son capital sous la forme de numéraire, je ne le nie pas, parce que le capital est une collection de diverses choses ayant de la valeur. A ce titre des écus font souvent partie d'un capital ; mais ils font plus souvent encore partie des revenus de la société qui sont des valeurs aussi, et se présentent de même sous diverses formes.

Un fermier porte à son propriétaire une portion de fermage : la valeur des écus qu'il porte n'est point une valeur capitale. Le propriétaire les dépense dans son ménage ; ils vont au marché : ils ne font encore partie d'aucun capital. Le marchand qui les reçoit , s'en sert pour acquitter ses contributions : ils ne font pas davantage partie d'un capital. Le gouvernement en paie un fonctionnaire public : ils font partie du revenu de celui-ci, mais non point de ses capitaux. Tant que les mêmes écus transmettront des valeurs-revenus, ils ne feront point partie des capitaux de la société; et pendant cc temps des valeurs bien plus fugitives peuvent faire partie de ces capitaux. Les couleurs, le combustible d'un teinturier, sont une valeur capitale, puisque ces valeurs fout partie d'une avance, d'une valeur qui sc reproduit. La soupe même qu'un fermier distribue b ses moissonneurs, est une valeur capitale puisqu'elle fait partie d'une avance qui rentrera , qui passera pour ainsi dire dans des gerbes, et le soir se trouvera dans une grange.

Des écus sont un capital lorsqu'on les met en réserve pour les employer b la reproduction, ou les prêter b quelqu'un qui les emploiera ainsi; mais jusqu'au moment de leur emploi, ils sont un capi-

lui oisif et improductif. S'ils sont mis en réserve pour acquitter le revenu d'un proprietaire, ils n'ont rien d'un capital, ni productif, ni improductif; et ils n'ont rien encore d'un capital quand ce propriétaire les tient en réserve pour subvenir aux besoins de sa famille.

Quoique toutes ces vérités doivent être pour vous, messieurs, bien assez évidentes, j'ai cru devoir m'y arrêter un instant, puisqu'il est si fréquent, non-seulement d'entendre dans les conversations traiter tout numéraire de capital , mais de rencontrer celte erreur dans des ouvrages estimables d'ailleurs; ce qui ne la rend que plus dangereuse. Je vois par exemple dans le Eoyage en Espagne , de M. de Laborde , que la guerre de la succession n'* rien coûté à l'Espagne, parce que les capitaux dépensés sont restés dans le pays *. Il est évident que l'auteur veut dire ici le numéraire au lieu des capitaux; et que la conservation du numéraire dans le pays, lui fait illusion au point de lui faire supposer que cette multitude de valeurs qu'une guerre détruit improductivement , étaient, quoique détruites , demeurées existantes.

Il n'est plus possible d'écrire des voyages ou l'histoire, de manière à satisfaire les esprits éclairés, à moins d'être versé dans les principes de l'économie politique.

C'est une locution bien commune que d'appeler la monnaie le signe représentatif des râleurs. Cette expression n'en est pas plus

juste pour cela. Qu'est-cc qu'un signe? C'est ce qui représente une chose ; mais ce n'est pas la chose même. Un objet de nulle valeur pourrait représenter une valeur, être un signe, une marque que le porteur du signe est possesseur de la valeur réelle absente ; mais la monnaie n'est point une valeur absente ; sa valeur est eu clic ; sa valeur est indépendante de celle de tous les autres objets; et si l'on peut sc servir de cette valeur pour obtenir en échange une autre valeur égale, cet avantage lui est commun avec tout autre produit; la possibilité de troquer un produit quelconque ne suffît pas pour qu'on l'appelle un signe. Tous les jours on troque un cheval contre un cabriolet; il ne s'ensuit pas que l'un soit le sighc de l'autre. L'homme qui porte 25 louis dans sa poche n'est pas plus fondé à nommer cette somme le signe d'un cabriolet qu'il pourrait acquérir pour 25 louis , que l'homme qui passe à cheval n'est fondé à nommer son cheval le signe du même cabriolet, quoiqu'on fût très disposé à céder la voiture pour posséder l'animal.

La valeur qui est dans une chose, eu procurant à celui qui la possède la faculté d'acquérir indifféremment tout autre objet de valeur pareille, ne suffît pas pour en faire un signe, pour signifier qu'il eu est véritablement propriétaire ; car sa

1 Introduction, page Ixxxv.

propriété sur ces autres objets dépend d'un contrat, d'un marché qui est libre et ne dépend pas uniquement de lui.

Nous verrons plus tard qu'il existe des sigucs représentatifs de la monnaie, tels que des billets de banque, des lettres de change, parce que ces effets n'ont de valeur que celle des monnaies qu'ils dounent le droit de recevoir; mais, quant h la monnaie, elle n'est

pas le signe : elle est la chose signifiée. Elle ne représente pas une valeur : elle est une valeur. Celui qui vend, ne la reçoit que dans la conviction que la valeur qui est en elle égale la valeur de la marchandise qu'il fournit. Celui qui achète, de son côté, a la conviction qu'il donne une valeur réelle pour avoir une valeur réelle.

Nous trouvons ici un exemple qui nous montre dans quelles erreurs peut entraîner une fausse dénomination. De cc que la monnaie est le signe des valeurs, Montesquieu » a tiré la conséquence que la monnaie d'un pays représente toutes les valeurs du pays; et une partie aliquote de la monnaie, la même partie aliquote des denrées ou marchandises du pays. Pour toute personne qui a quelques notions sur la somme du numéraire et sur celle des marchandises, cc résultat est véritablement absurde.

D'abord on ne sait pourquoi Montesquieu ne fait pas de la monnaie le signe représentatif des biensfonds, des maisons, et des choses qui composent nos capitaux engagés; car on achète ces choses avec de l'argent , aussi bien que les denrées et les marchandises. Or, enjoignant aux valeurs mobibilièrcs, les valeurs foncières d'un pays, on a une somme de valeurs immensément plus grande que celle des monnaies qui, suivant Montesquieu, la représente. Pour s'en convaincre il suffît de remarquer que la contribution foncière en France, avec les accessoires, s'élève à 240 millions environ. On peut décupler cette somme pour avoir les revenus fonciers du royaume , qui seraient alors de 2 milliards 400 millions : or, ce revenu suppose une valeur en biensfonds de 00 milliards.

La somme totale des biens-meubles et de toutes les marchandises qui se trouvent en France, quoique beaucoup plus difficile à

évaluer, pourrait fort bien être portée à la même somme. Ce qui ferait eu tout une valeur de 120 milliards. Or, le numéraire de la France, suivant M. Neckcr, n'est que de 2 milliards 200 millions environ. Voyez quelle immense disparité entre ces deux valeurs, dont, au dire de Montesquieu, l'une représente l'autre, et dont chaque partie aliquote de l'uue, représente une aliquote de l'autre !

Cependant, quand la quantité de l'argent vient à doubler, dit Montesquieu, on n'obtient, pour

« Esprit des Lois, liv. xxie, chap. 7.

une même quantité d'argent, que la moitié ries marchandises qu'on obtenait auparavant. — C'est vrai. Mais la chute rie valeur de l'argent est dans ce cas la conséquence du rapport de sa quantité nouvelle avec sa quantité ancienne, et n'a aucun rapport avec la valeur des autres objets. Le vin aussi tombe (quand la récolte est abondante) à la moitié de sa précédente valeur : est-ce une preuve que la totalité des valeurs-vins soit égale à la totalité des autres valeurs réunies?

Convenons que Montesquieu n'entendait absolument rien à la théorie des monnaies: et j'ajouterai que personne n'y entendait plus que lui, jusqu'à Hume et Smith. Nous avons vu tout-à-i'h-curc qu'on ne pouvait plus écrire l'histoire ni les voyages, sans savoir au moins les clémens de l'économie politique : nous pouvons ajouter qu'il n'est plus possible sans cela d'écrire raisonnablement 6ur la législation >.

De cette fausse représentation que les monnaies sont le signe des autres valeurs, on a tiré, h diverses reprises, des conséquences déplorables dans Ja pratique. On a pensé qu'un écu, quelle que fut la quantité d'argent décorée de ce nom, était un signe qui représentait également bien une valeur quelconque. Et en c/Tet, si l'écu n'avait pas été une marchandise, une dcmi-once d'argent pouvait représenter aussi bien 60 livres de froment, qu'une once. Mais les effets ne procèdent pas des mots; ils procèdent de la nature des choses; et quand les écus, sous Louis XIV, furent réduits à une demi-once , il arriva qu'ils n'achetèrcnt plus que trente livres de froment au lieu de soixante *.

La valeur des monnaies sert fréquemment à apprécier, à donner une idée de la valeur de tout autre bien. On estime qu'une étoffe vaut 20 francs l'aune, qu'un bien-fonds vaut cent mille écus; et véritablement si ces choses sont bien appréciées, la somme nous donne une idée assez exacte de leur valeur, même sans que ce prix soit constaté par une vente ou un achat. La multitude d'achats

1 Uue ordonnance royale de l8ig, établissait une chaire d'économie politique à l'école de droit. Cette disposition n'a jamais été exécutée.

â Os démonstrations sur la nature des monnaies ne sont point superflues, puisque les mêmes erreurs sont journellement reproduites par des hommes qu'on devrait supposer profondément instruits en ces matières. M. Dufresne do Saint -Léon, homme habile dans les finances publiques où il a toujours rempli des fonctions importantes, «|it, dans ses Études du crédit public, publiées eu «8a4 : « Le numéraire n'est pas une richesse •* nationale ajoutée à la masse des autres richesses, et « toute son utilité

consiste, quant â la nation, dans sou * caractère d'évaluateur commun et de signe représen - » tatif. » (Page aoa.)

Comment peut-on dire qn'une chose pourvue d'une

et de ventes que chacun est appelé à conclure, soit dans scs affaires, soit simplement pour satisfaire à scs consommations, donne h tout le monde une idée plus nette de la valeur de l'argent , que de la valeur de toute autre marchandise. Tout le monde est marchand de monnaie, puisque tout le monde a des emplettes à faire; et la valeur de la monnaie, quoique variable, ne l'est pas autant que celle de la plupart des autres marchandises dont la production, les qualités et la demande, sont sujettes à de plus grandes vicissitudes. Si l'on me disait qu'une aune d'une certaine étoffe vaut autant qu'un hectolitre de hic, ou que deux livres de thé, je n'en connaîtrais pas la valeur aussi bien que lorsqu'on me dit qu'elle vaut vingt francs. Et si j'en cherche la raison , je ne tarde pas à m'apercevoir que j'ai été si souvent dans le cas d'acheter des objets d'un franc, de deux francs, de cinq francs , que j'ai appris à concevoir promptement l'idée de toutes les choses que l'on peut obtenir pour vingt francs. Or, la valeur de vingt francs est déterminée par la quantité des choses qu'on peut acquérir pour ccttc somme de monnaie.

Cela suffit-il pour qu'on lui donne le nom de mesure? Je ne le pense pas. Sans doute lorsque «leux objets qui ont un cours établi, sont en présence, leur prix relatif est une indication de leur valeur relative. Tout autre produit servirait au même but : un meuble qui vaut autant que deux hectolitres de blé, a une valeur double de celui qui ne vaut qu'un hectolitre de blé. S'ensuit-il que le blé soit une mesure? Le caractère d'une mesure est d'être invariable elle-même, de manière qu'appliquée, à différentes

époques, au même objet, on sache les variations qu'il a subies; ou à des objets distans, quel est le rapport de leurs grandeurs. La monnaie, ni à vrai dire aucun autre objet, ne peut servir, en raison de sa valeur, à mesurer exactement In valeur d'un autre objet, parce que la valeur de tout objet quelconque est variable de sa nature, et qu'en conservant soigneusement l'objet

valeur échangeable aussi réelle que le numéraire, n'est pas une richesse, et qu'elle u'est qu'uu signe? Le rûle d'évaluateur n'est pas une des utilités du numéraire. Quand je dis que ma maison vaut cent mille francs, ju ne fais pas usage d'une somme de cent mille francs en écus. Il n'en coûte pas un sou de plus pour évaluer une terre d'un million qu'une paire de gants.

On dit quelquefois : â quel propos établir des principes aussi simples que personne ne songe à contester? Je réponds que les principes les plus simples août ceux sur lesquels reposent les plus importantes vérités, et qu'ifr sont presque généralement ignorés. Tous les jours on entend dire, tous les jours ou lit, tantôt que les monnaies ne sont pas une richesse, tantôt qu'il n'y a pas d'autres richesses réelles; et on fait des lois en conséquence.

DE LA MATIÈRE DES MONNAIES

qui aurnit servi de mesure , on ne lui trouve plus dans un autre temps , ni dans un autre lieu , la valeur dont il était pourvu.

Depuis trente ans nulle mine importante d'argent n'a été découverte; le système de nos monnaies n'a subi aucune modification : cependant une somme de dix mille francs en argent ne

donne qu'une idée tout-à-fait inexacte de la valeur de dix mille francs il y a trente ans. Lorsqu'un voyageur nous rapporte que la base de la principale pyramide de Memphis a deux cents mètres de largeur, nous pouvons nous en former une idée précise, parce que la longueur d'un mètre n'a pas sensiblement varié lorsqu'il a été transporté d'Égypte en France; mais lorsque le même voyageur nous rapporte qu'au Caire, un chameau vaut cinquante sequins , nous n'avons qu'une idée t rès vague de sa valeur, même quand nous savons ce que la sequin contient d'or ou d'argent, parce que le métal luirnéme n'a pas la même valeur au Caire et en Europe. Un Anglais qui apporte une pièce d'or de Londres à Paris, éprouve qu'elle vaut plus après avoir fait le voyage, parce qu'elle achète plus de choses à Paris qu'à Londres.

La monnaie est donc un bon appréciateur des objets qui se trouvent très rapproches de nous, parce que le grand usage que nous eu faisons, nous apprend la valeur qu'elle possède au temps et au lieu où nous sommes; mais comme elle n'a pas une valeur invariable et absolue, elle ne saurait transmettre une idée invariable et absolue.

Maintenant je vais vous donner un exemple des fautes qui résultent, de cette erreur.

On a cru qu'il y avait dans la monnaie un caractère de fixité, qui la sortait du rang de simple marchandise. Les gouvernemens sc sont imagine que l'unité monétaire, en sa qualité de mesure des valeurs, avait elle-même une valeur invariable; et que lorsqu'on payait une marchandise tantôt plus tantôt moins, c'était nécessairement la marchandise qui changeait de valeur, et non la monnaie. Par une suite île cette opinion, on s'est imagine qu'une livre tournois, par exemple, avait la même valeur, soit qu'elle fut

représentée par certaines pièces, ou bien par d'autres, ou par des monnaies de papier. De là toutcslcsaltérationsdes monnaies. On disait au gouvernement : cous nous payez en une monnaie qui ne r oui plus ce qu'elle ratait. Le gouvernement répondait : l'unité monétaire est une valeur fixe. Ce sont les objets do consommation qui renchérissent *.

Sully, tout le temps de son ministère , qui fut aussi long que le règne d'Henri IV, persuadé que le gouvernement pouvait déterminer la valeur de la livre tournois comme la longueur de la toise,

* Ccst la réponse que faisait le parlement d'Angleterre en 1810, lorsqu'on l'accusait d'acquitter ses en-

voulut que dans les monnaies douze onces d'argent valussent autant qu'une once d'or, quoique, dans le commerce , la proportion fût de 1 à 14. En convertissant de l'or en monnaie, il réduisait perpétuellement à 12, une voleur de 14; et les spéculateurs en ramassant les pièces d'or par le moyen des pièces d'argent, et les fondant ensuite, se procuraient, moyennant 12 onces d'argent, des onces d'or qu'ils revendaient ensuite pour 14 onces d'argent. Il en coûta beaucoup à l'État, parce qu'un ministre , éclairé d'ailleurs , voulut , dans ce cas particulier, lutter contre la nature des choses.

Dans certaines occasions il serait si curieux et quelquefois même si utile, d'avoir un type invariable des valeurs, qu'on a souvent cherché à s'en faire un. Si l'on y pouvait réussir, nous saurions avec précision ce que les valeurs, dont il est fait mention dans d'autres temps et dans d'autres lieux, peuvent valoir ici, aujourd'hui. Malheureusement il faut renoncer à toute notion certaine à cet égard. Nous savons de combien la grandeur d'un

théâtre de l'ancienne Rome excédait celle d'un théâtre de Paris, parce qu'on a pu appliquer une mesure commune à l'un et à l'autre; mais il nous est impossible de savoir de combien les profils d'un acteur romain, à taleul égal, excédaient les profils d'un acteur moderne, parce qu'il faudrait savoir, non-seulement de combien d'onces d'or étaient composés les gains de l'un et de l'autre ; mais de plus combicu de choses ces onces d'or pouvaient acheter, objet sur lequel on n'a que des conjectures. En parlant de la valeur des mounaies, de ses causes et de ses variations, je vous dirai quelles tentatives on a faites pour parvenir à des appréciations de ce genre qui fussent tolérables. C'est ainsi qu'en géométrie, ne pouvant arriver à connaître exactement le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre, on s'eu forme du moins une idée approximative.

CHAPITRE VII

DR LA MATIÈRR DK S MONNAIFS.

L'histoire des monnaies des différons peuples nous les montre faites de bien des matières diverses. Les Lacédémoniens ont eu des monnaies de fer; les premiers Romains en avaient en cuivre. Plusieurs peuples ont employé comme monnaies, des grains de cacao, des coquilles. Il y a eu en Russie jusqu'à Pierre Ier quelques monnaies de cuir ». Beaucoup de uations modernes en fout avec

gagemens en un papier-monnaie qui était déprécie. » Storch. volume» de notes : note xiif.

du papier; mais les matières qui incontestablement réunissent le plus d'avantages, sont l'or et l'argent, que l'on désigne souvent par la dénomination de métaux précieux.

Ces avantages sont :

1° D'étrc inaltérables et homogènes; de l'or est toujours de l'or, aussi loug-tcmps qu'il conserve ses propriétés métalliques; on ne peut (du moins dans l'état actuel de nos connaissances) ni le décomposer ni le recomposer. Une once d'or pur, en Europe, est parfaitement semblable à une once d'or pur au Japon. Il n'y a pas deux qualités d'or pur.

2° Les métaux précieux sc divisent en aussi petites coupures qu'on veut. Cette division n'altère pas leur valeur, comme elle altérerait la valeur des pierres précieuses, puisque l'on peut ensuite réunir en un seul tout, par la fusion (sans nuire à leurs propriétés), des parties de métal qu'on avait divisées.

•3° En troisième lieu, la valeur des métaux, bien qu'elle soit sujette à de grandes variations, n'est pas ex[*osée h des variations subites. Vous avouerez qu'il serait fort désagréable, lorsqu'on a une somme dans sa caisse, de la voir tomber en peu d'instans à la moitié, au quart de sa valeur; ce qui n'arriverait pas même lorsqu'on découvrirait inopinément des mines inépuisables d'or ou d'argent natif. Par des causes naturelles qui nous sont inconnues, ces métaux ne se sont jamais montrés à nous avec une extrême abondance, cl leur extraction, leur traitement, sont toujours accompagnés d'une certaine difficulté, c'cst-à-dire de certains frais qui en soutiennent la valeur. Suivant un calcul

de M. de Humboldt, toute considérable qu'est la quantité d'argent tirée des mines d'Amérique depuis trois siècles, elle égale à peine en poids la moitié de la quantité de fer que l'on tire chaque année des mines de France seulement; quantité qu'on évalue h 255 millions de kilogrammes, et qui est destinée à s'augmenter beaucoup.

Cette difficulté, ces frais (qui sont un mal en ce qu'ils privent beaucoup d'entre nous, dans bien des cas, de l'usage des métaux précieux comme ustensiles et comme meubles) n'ont aucun inconvénient dans l'usage que nous en faisons comme monnaie. Un écu de 5 fr. ne nous servirait pas mieux, si, l'argent devenu plus commun, il fallait qu'il eût le double de poids pour avoir la même valeur. Au contraire, la rareté «les métaux précieux, en donnant une grande valeur à un petit objet, permet de transporter facilement, et conséquemment avec moins de frais, des valeurs assez fortes d'un endroit à l'autre. Si l'argent ne valait pas plus que le fer, il faudrait pour faire une emplette «le 25 à 30 fr. porter avec soi un quintal «le monnaie; ce qui serait fort incommode.

4* Enfin, un quatrième avantage des métaux précieux (qui n'est peut-être au surplus qu'une

conséquence «les trois autres) est que leur usage comme monnaies, étant répandu sur tout notre globe, ils possèdent au suprême degré ce mérite propre à la monnaie, qu'on est assuré, en les possédant, d'avoir une marchandise à l'usage de tout le monde, et qui conviendra indubitablement à tous les producteurs dont on voudra acquérir les produits en quelque pays qu'ils habitent; tellement que si vous voulez des ch&les de Cachemire, ou du thé de Chine, vous avez la certitude d'en pouvoir acheter en allant dans le Cachemire ou en Chine l'argent à la main. Avantage

qu'on n'aurait pas en y transportant tout autre produit qui pourrait n'y élrc d'aucune utilité, ou seulement n'y être pas suffisamment apprécié, et dont par conséquent il serait possible qu'on ne pût se défaire qu'on subissant des conditions onéreuses. Les métaux précieux au contraire servant aux échanges chez les peuples qui ont la moindre communication avec le reste du monde, on est certain qu'ils leur conviendront. Partout on fait «les échanges; partout on a besoin de l'instrument qui a été reconnu le plus commode pour les conclure.

Eu étudiant les fonctions de la monnaie dans l'économie sociale , nous avons vu que des qualités purement physiques ne suffisent pas pour qu'une marchandise soit rendue propre à remplir ces fonctions; il faut de plus qu'elle possède une qualité morale qui est la valeur, une valeur propre, qui soit en elle; car de la monnaie n'est point un signe, comme un titre de propriété; elle est la propriété même, la chose possédée, et ne donne un droit nécessaire sur aucun autrç objet. Il faut donc qu'elle ait en elle-même sa valeur, la qualité qui en fait une portion de richesse.

Or, la matière dont la monnaie est faite influe sur sa valeur propre; elle y influe en raison de la valeur intrinsè«|uc de cette matière, et en raison de la quantité qui s'en trouve dans chaque pièce de mouuaic, ou daus chaque unité monétaire; mais il ne faut pas croire qu'elle y influe exclusivement, et qu'une pièce de monnaie n'ait de valeur qu'en raison de laquautité d'argent ou d'or qu'elle contient. Un flambeau d'argent nevautpas moins, mais peut valoir plus que le métal qui s'y trouve contenu; et vous savez en outre, messieurs, que la valeur d'une chose ne s'élève pas seulement en raison des frais «le sa production, mais aussi en raison du besoin qu'on en a, en raison de sa rareté, soit <|uc

celte rareté soit l'eflct d'un monopole forcé, ou bien d'un monopole naturel.

Ces différentes causes agissent toutes, et h différeus degrés d'intensité, sur la valeur de la monnaie, et sur la valeur de la matière dont la monnaie est composée. Nous devons donc les séparer constamment dans notre esprit ; quiconque ne regarde pas comme «leux choses «liflereules la monnaie et la matière de la monuaic, ne saurait dis-

I influer l'action des circonstances qui agissent diversement sur ces deux choses, sur ces deux marchandises différentes. Tout est obscur pour qui les confond; tout devient clair pour qui les sépare *.

Une valeur propre étant une qualité essentielle des raouuaies, cette valeur devant même être assez durable pour que celui qui reçoit de la monnaie dans une vente suppose qu'elle se conservera jusqu'au moment où il emploiera la monnaie dans un achat, nous devons désirer de connaitre les bases sur lesquelles cette valeur repose, et leur solidité. Tel sera le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE VIII

L'utilité a dont une chose est pour nous est le seul motif qui puisse nous faire désirer de l'acquérir, de la posséder. Cest donc l'utilité des monnaies qui nous porte à les rechercher lorsque

nous avons une marchandise à vendre. Or, l'utilité de la monnaie consiste dans ses usages que nous avons remarqués. Nous avons remarqué même que lorsqu'en échange de notre marchandise, quelle qu'elle soit, nous n'obtenons en argent qu'une valeur égale à celle que possède notre marchandise, il peut nous convenir de conclure l'échange; car bien que, par supposition, la marchandise vaille son prix, nous pouvons, à égalité de valeur, avoir besoin d'une certaine marchandise plutôt que d'une autre; de monnaie, par exemple, pour payer nos ouvriers, plutôt que d'une certaine étoffe que nous avons tous les moyens de remplacer à mesure que nous parvenons à la vendre.

Avançons d'un pas. De quelle quantité de monnaie aurai-je besoin? D'une quantité d'autant plus grande que j'aurai plus de ventes et d'achats à conclure. Le manufacturier qui a besoin de vendre et d'acheter pour une somme de cinq cent mille francs tous les ans, aura besoin d'employer, dans

le cours d'une année, beaucoup plus de monnaie que le portefaix qui dans le même espace de temps ne reçoit en salaires et ne dépense en consommations que mille francs.

Cette quantité de monnaie que les individus qui composent une nation ont besoin d'employer, est aussi d'autant plus considérable qu'ils gardent plus long-temps dans leur bourse ou dans leur caisse, les sommes dont ils croient avoir l'emploi. Si je me procure aujourd'hui les sommes doul je n'aurai l'emploi que dans un mois, j'aurai une fois plus d'argent dans ma caisse , que si je ne me les procure que quinze jours à l'avance ; car, dans le premier cas, ma caisse contiendra tout à la fois la somme que je dois dépenser dans quinze jours, et celle que je dois dépenser dans un mois.

De quelque façon que ce soit, comme on ne peut pas employer instantanément l'argent que l'on reçoit; comme il y a des genres d'affaires et de consommations où l'on a besoin de garder toujours par-devers soi, une certaine somme pour faire face aux appels imprévus de fonds, on peut dire qu'une nation, suivant l'état de sa population, de son industrie, et suivant son activité et son intelligence, a besoin d'employer habituellement une somme quelconque de monnaie. Cette somme peut être fort difficile à évaluer; mais enfin c'est une quantité de monnaie très réelle, et que l'on connaîtrait, si l'on pouvait, à un certain jour fixé, obtenir de tous les habitans du pays une déclaration franche de toute la valeur monétaire qu'ils se trouvent avoir en leur possession ; car, comme on perd un iutérét en gardant de l'argent, je présume ici que personne n'en garde au-delà de ce qu'il croit avoir besoin d'en garder 1 * * * 5. Si quelques personnes thésaurisent, considérons ici le soin qu'elles prennent de garder leur trésor, comme l'effet d'un besoin; et disons que ces personncs-là ont habituellement besoin de garder par-devers elles une certaine quantité d'écus dont les personnes mieux avisées savent faire un meilleur emploi.

De toutes manières, un pays, selon l'état de sa richesse, de son industrie, ou même de ses préjugés , emploie une valeur monétaire quelconque ,

1 Lorsqu'il ne peut s'élever aucun doute sur le sens de

me* expressions, j'emploie comme le vulgaire, les mots argent, numéraire, espèces, pour désigner les monnaies; mais lorsqu'il s'agit de les désigner rigoureuse-

ment comme instrument propre à faciliter les échanges, je leur réserve exclusivement le nom de monnaies.

* Un est prié de ne point oublier le sens dans lequel ce mot est employé dans tout le cours de cet ouvrage. L'utilité d'une chose est la capccitè de servir qui est en elle.

5 Cette proposition n'est pas contradictoire arec celle

qui établit que l'argent n'rst pas la même chose qne les capitaux. Tout argent n'est pas capital , tant s'en faut; mais l'argent qu'on emploie dans les affaires pour subvenir aux appels de fonds que nécessite le mouvement des affaires, fait partie du capital de l'entreprise; et la portion de monnaie qui reste oisive pendant l'attente, est un capital qui perd son temps. Il en est de même au surplus d'un objet destiné à la consommation, comme un pain de sucre qui attend dans le magasin le moment d'être vendu; avant d'être vendu, il fuit partie d'uu capital; aussitôt qu'il a passé dans les mains d'un consommateur, il ne fait plus partie d'aucun capital.

DU FONDEMENT DE LA VALEUR DES MONNAIES

qui varie suivant que le pays prospère ou décline, suivant que l'on sait y mettre ou non la monnaie à profit, mais qui, dans un état donné, serait susceptible d'une appréciation rigoureuse. Voilà ce qui détermine l'étendue de la demande de monnaie que l'on fait dans un tel pays. Et pour fixer nos idées sur des nombres , en supposant que la France, dans son état actuel, a besoin d'avoir habituellement, dans ses bourses et dans ses caisses, au service des échanges qu'elle est appelée à faire, une valeur monétaire de deux milliards; c'est-à-dire, assez de monnaie pour acheter tout ce que l'on pourrait obtenir, au cours du jour, pour deux mil-

liards de francs, nous pouvons regarder cette valeur monétaire que réclament les besoins de la France, comme une quantité fixe et invariable tant que scs besoins demcurcut les mêmes.

La quantité de la monnaie que l'on verserait en France ne changerait rien au besoin de monnaie qu'éprouve la nation. Elle n'aurait toujours à offrir contre de la monnaie que la même quantité de marchandises, et. demanderait à en acheter la même quantité ; conséquemment si l'on jetait dans la circulation de la France quatre milliards de francs, au lieu de deux milliards que, dans notre hypothèse, clic possède maintenant, ces quatre milliards ne pourraient toujours acheter que la même quantité de biens; ils ne pourraient servir qu'à conclure le même nombre de marchés. La seule différence qu'il y aurait , serait que l'on donnerait deux francs où l'on en donne un; une pièce de vingt sous ne vaudrait plus que ce que vaut actuellement une pièce de dix sous; et il faudrait donner deux écus de cinq francs pour acheter ce qu'on obtient maintenant avec un seul.

Ces conséquences sont une suite nécessaire de la nature des monnaies et de l'usage qu'on en fait. Elles nous fournissent l'explication d'un fait constant et des mieux avérés; c'est que toutes les fois qu'on a augmenté le nombre des unités monétaires , leur valeur a baissé en proportion, et qu'elle a augmenté à mesure qu'on a diminué cc nombre.

La supposition d'un doublement rapide dans la quantité d'une monnaie métallique, est extrême et inadmissible; toutefois vous concevez que sa quantité pourrait augmenter jusqu'à un certain point. On pourrait multiplier les écus, et leur valeur diminuerait par suite, jusqu'à tomber un peu au-dessous de la valeur d'un petit lingot du même poids et de la même finesse. Qu'arriverait-il

alors? Le propriétaire de la pièce de monnaie ne s'en servirait plus comme monnaie; il s'en servirait comme lingot, parce que le lingot valant davantage, le maître de la pièce acquerrait plus de choses avec le lingot qu'avec la pièce. En d'autres mots, on fondrait les monnaies; rien ne pourrait l'cmpéchcr; la loi la plus sévère ne réussirait pas

à prévenir cette pratique; et cette loi serait injuste; clic serait une violation de propriété; car un écu est la propriété de celui qui l'a acquis légitimement : il peut en user et même en abuser, sans que personne, pas même le législateur, puisse s'y opposer sans iniquité.

C'est, messieurs, la raison pour laquelle l'argent monnayé ne tombe point au-dessous de la valeur du même poids d'argent en lingots; et la valeur de celui-ci est maintenue par l'étendue de l'emploi qu'on en peut faire dans les arts, ou comme objet d'exportation , c'est-à-dire par l'étendue de l'emploi qu'on en fait comme meuble ou comme monnaie dans le monde entier.

Si, par une supposition contraire, le gouvernement ne fabriquait pas autant de pièces qu'il s'en détruit, ou qu'il s'en exporte, et si, conséquemment, les pièces, a mesure qu'elles diminueraient en nombre, augmentaient en valeur, jusqu'à valoir toujours autant que les deux milliards de valeur monétaire actuellement supposée indispensable pour faire le service des échanges, qu'arriverait-il? Chaque pièce de monnaie parvenant à une valeur supérieure à celle d'un petit lingot de même poids et de même finesse, le gouvernement gagnerait sur chaque pièce fabriquée ; mais il faudrait qu'il en fabriquât peu pour soutenir leur valeur; et en gagnant davantage sur la fabrication de chaque pièce, il gagnerait sur un moins grand nombre de pièces. En même temps,

s'il mettait en circulation beaucoup trop peu de monnaie en proportion des besoins, il établirait une forte prime en faveur de la contrefaçon; car il y aurait un gros bénéfice, pour les contrefacteurs, à convertir les lingots en monnaie, même au poids et au litre voulus par les lois.

Les gouvernemens préfèrent en général fournir aux besoins de la circulation assez complètement, pour qu'il y ait peu de bénéfice à frapper monnaie; quelques-uns d'entre eux, fort mal à propos selon moi , consentent même à fabriquer à perte ; et quand ils multiplient les pièces, au point d'en faire baisser la valeur au-dessous de celle d'un lingot de même poids et de même finesse, on lond leur monnaie.

Telles sont, messieurs, les raisons pour lesquelles la voleur de l'argent-monnaie n'est jamais le moins du monde au-dessous, et n'est jamais que de peu de chose au-dessus de l'argcnt-lingot. Chez nous, à présent, l'argent monnayé ne vaut pas plus d'un pour cent au-delà de ce qu'il vaut en lingots; c'est-à-dire, que si, à finesse égale, un kilogramme d'argent-lingot achète cent livres de café de la Martinique, un kilogramme d'argent monnayé, ou 40 ccus de 5 francs, en achèteront cent une livres, et celle prime en faveur de l'argent monnayé, ne suffit point pour payer la totalité de scs frais de fabrication.

DU FONDEMENT DE LA VALEUR DES MONNAIES

Telle est la valeur de l'argent monnayé en France. Or, avec cette valeur, qui est en grande partie déterminée par la nature des choses, il faut à la France, pour subvenir h ses échanges, une quantité de numéraire déterminée aussi , mais très imparfaitement connue. La quantité des pièces qui ont été fabriquées sous

un certain type, ne nous fournit qu'un renseignement insuffisant. On sait h la vérité quelle quantité de pièces ont été fabriquées sous l'ancien régime, du temps de la république, et sous Napoléon; mais on ne sait point quelle quantité de ces pièces ont été fondues et exportées. On ne sait point quelle quantité de pièces circulent encore provenant des anciennes fabrications. Les pièces de cuivre, qui font une partie de nos ventes et de nos achats , et remplacent les pièces d'argent, forment une portion inconnue de nos monnaies. Il y en a de toutes les époques, et j'ai trouvé dans nos provinces, de ccs pièces de cuivre qui circulent depuis le temps où nous étions sous la domination des empereurs romains. Elles passent pour un iiard, deux liards, un sou , deux sous , avec l'cfligie de ccs maîtres du monde.

Les pièces d'or et d'argent du même temps ont passé soit dans le creuset du fondeur lorsqu'on ne connaissait pas la valeur que leur donne leur antiquité, soit dans les cabinets de médailles, lorsqu'on a su apprécier ce mérite.

Enfin cc qui rend plus difficile encore de connaître la somme des monnaies en circulation, ce sont les nombreux supplémens à la monnaie dont on fait usage, tels que les billets de banque, les papiers-monnaie ayant un cours forcé, les lettres de change, les viremens de parties, ou compensation de dettes par les créances; toutes choses dont je vous entretiendrai en leur lieu.

Heureusement que l'évaluation de la tomme des monnaies de tel ou tel pays, tout en flattant la curiosité, n'a presque point d'utilité pratique. Cc qu'il y a d'utile, c'est de savoir ce qui constitue une bonne ou une mauvaise monnaie, c'est deconuaitrc de combien sa valeur est au-dessus ou au-dessous du lingot; car

c’est seulement de la différence de valeur courante qui sc trouve entre le métal en

1 Le besoin de monnaie n’augmente pas dans la même proportion que la richesse nationale. Sans doute là où ilv a plus de biens à échanger et d’activité, les échange» sont plus multipliés, et il faut une plus grande quantité de l'instrument des échanges; mais aussi l’activité et l’industrie font qu’on emploie l’instrument plus à profit. La même somme de numéraire sert à Paris à dix échanges successifs, tandis qu'au fond d’une province, une somme pareille est à peint- employée une fois; le marchand qui vient de vendre, reste long-temps sans pouvoir racheter les objets sur lesquels roule son industrie; pendant ce temps le produit de la vente demeure oisif entre ses

lingots et le métal frappé en pièces, que peut naître la perte ou le gain habituels que l’on fait sur la fabrication des monnaies; or, la connaissance de la quantité effective des espèces et de In quantité que réclament les besoins de la circulation, n’est pas nécessaire pour savoir quelle est cette disparité de prix; ilsuffit desavoir quel estleprix du lingot payable en argent mounavé.

M. Necker, en 1784, croyait que le numéraire de France s’élevait à 2 milliards 200 millionsdc livres tournois. Il se fondait sur la quadtité de pièces fabriquées depuis la refonte générale «le 1720, sur quoi il faisait uuc déduction de 3 à 400 millions. Je crois qu’il ne portait pas cette déduction assez loin; car la fonte et l’exportation ont été assez grandes dans plusieurs circonstances; mais je ne veux pas m’enfoncer dans une controverse à cet égard; et quoique la valeur de l’argent ait sensiblement décliné depuis 1784, quoique le nombre des transactions, la richesse générale, et par conséquent les besoins se soient accrus depuis lu même

époque, je ne serais pas éloigné de penser que 2 milliards de francs, valeur actuelle, ne fussent suflisaus pour les besoins que la France a maintenant de cet instrument des échanges

De toutes manières cette donnée statisLique ne peut rien ajouter ni ôter à la solidité des principes. Mais admettons qu'il faille à la France, dans l'état actuel de ses richesses et de son commerce, un instrument de circulation valant 2 milliards de francs; cela fait 10 millions de kilogrammes d'argent au titre actuel. Or, d'après les raisons que je viens tl'ex poser, il n'est. pas possible de consacrer beaucoup plus, ou beaucoup moius, de cette quantité de métal, aux monnaies françaises. Si l'on en fal rique tous les jours, ces nouvelles pièces en remplacent de vieilles que l'on retire de la circulation; ou bien des neuves qui s'exportent; ou bien encore il est possible que la masse de la population et des richesses allant en croissant, le besoin qu'on éprouve de l'agent général des échanges, augmente dans la même proportion; ou bien enfin il sc peut que la valeur de l'argent-liugot et de l'argent-monnaie allant en déclinant de concert, il faille un plus grand nombre de pièces pour ne

mains. Les placcmcns sont difficiles; on garde longtemps l'argent qu'on veut faire fructifier. Enfin dans le» pays industrieux et riches, on supplée au numéraire par le crédit, et surtout par l'emploi des effets de commerce, de» billets de confiance, et des autres signe» représentatifs de la monnaie.

Le» besoins d'argent -monnaie ne s'augmentent donc jamais dans la même proportion que les besoins qu'on a des autres produits, et l'on peut dire avec vérité que, proportion gardée , pins un pays est riche comparé à un autre, et moins il a d'argent.

Digilized by GiOOgle

faire que la même valeur. Il est même probable que toutes ccs causes réunies agissent de concert.

Quoi qu'il en soit, admettons que dix millions de kilogrammes d'argent soient la quantité de ce métal que, suivant sa valeur actuelle, réclame la monnaie nécessaire à la France;

Admettons en même temps que dix autres millions de kilogrammes soient la quantité d'argenterie que la France (dans l'état, actuel de ses richesses, et avec la valeur actuelle du métal) puisse employer ;

Alors, ramenant les métaux précieux et les monnaies à tous les principes que je vous ai exposés sur la valeur des choses, ainsi que sur les frais de production et les besoins, nous dirons que dans l'état présent des choses, 20 millions de kilogrammes d'argent sont la quantité de ce métal que la France demande au prix qu'il a actuellement; et nous conclurons des mêmes principes, que si la valeur du métal-argent venait à décliner, la consommation que la France en fait augmenterait infailliblement. Elle augmenterait, 1° parce que l'argenterie baissant de prix serait à la portée d'un plus grand nombre de fortunes; 2° parce que les monnaies baissant de valeur, il faudrait un plus grand nombre de pièces pour opérer le même nombre de transactions.

Telles sont les bases de la demande qui existe (pour ce qui est de la France toute seule) du métal servant à faire des monnaies; et quant à la quantité offerte de ce même métal, clic consiste dans la quantité qu'eu peuvent fournir (au prix qu'il a) les exploita

leurs des mines et les coramerçans qui en font venir. Je vais m'expliquer par un exemple.

M. de Humboldt dit, dans son Voyage, que la mine de Valcnciana, au Mexique, coûte, de frais annuels pour son exploitation, 5 millions de francs de notre monnaie; à quoi il faut ajouter 3 millions qu'elle paie à ses actionnaires. Admettons pour un moment que l'état de cette exploitation soit le même qu'à l'époque où M. de Humboldt l'a visitée; du moment qu'elle rembourse 5 millions d'avances annuelles, et 3 millions pour les profits du sol et les profits des capitaux qu'on y emploie, elle produit huit millions de notre monnaie, qui font 40 mille kilogrammes à 9/10 de fin, ou 30 mille kilogrammes d'argent pur. (Vous savez que ccs mots, 9/10 de fin, signifient que le métal est composé de 9 parties d'argent pur, auxquelles on ajoute une partie d'alliage.)

Je dis dès-lors que la mine de Yalenciana peut mettre sur le marché 30 mille kilogrammes d'argent pur; mais avec cette restriction, que c'cst au prix qu'il a maintenant, c'est-à-dire avec la quantité de produits qu'un kilogramme d'argent pur

peut acheter actuellement; et qu'elle ne pourrait vraisemblablement pas en fournir la même quantité, s'il venait à baisser de valeur; car il se pourrait qu'alors quelques-uns de ses filons ne rendissent pus leurs frais, ne payassent pas ce que coûtent les journées d'ouvriers, la nourriture des chevaux, le mercure et le combustible employés à l'affinage, etc. Dans ce cas la mine de Yalenciana jetterait dans la circulation moins de 3G mille kilogrammes d'argent pur, parce que ce métal aurait baissé de valeur.

Ce que je dis de cette mine peut s'appliquer aux autres. On en connaît plusieurs qui ont été successivement abandonnées, parce que la valeur de l'argent était tombée trop bas , pour que leur produit put rembourser leurs frais. Voilà ce qui borne la quantité offerte.

Par un motif analogue, si les négocians qui font venir des espèces étaient exposés à des saisies, si la guerre les forçait à payer de plus fortes primes d'assurance, ils cesseraient de faire venir des espèces, jusqu'à ce que la valeur du métal fiit remontée assez pour les indemniser de leurs frais, qui sont aussi des frais de production ; car l'argent n'est entièrement produit pour nous que lorsqu'il est mis à notre portée.

C'esL ainsi que la valeur où est monté l'argent par les besoins qu'on en a, permet d'en répandre une certaine quantité dans la circulation , et que cette quantité est bornée par le prix que les consommateurs peuvent mettre à cette denrée.

Un peu d'alliage a été reconnu nécessaire dans les monnaies d'or et d'argent : outre qu'un affinage complet augmenterait beaucoup les frais de fabrication, il parait que le cuivre qu'on mêle aux métaux précieux ajoute quelque chose à leur dureté, et fait durer les pièces plus long-temps; mais on ne regarde comme monnaie et l'on n'attache du prix qu'aux neuf parties d'argent fin, qui se trouve dans les pièces d'argent ; le cuivre , qui sert d'alliage, n'a aucune valeur. Si l'on voulait l'en retirer pour le vendre séparément, il ne paierait pas les frais de l'opération. Les 2 1/2 grammes de cuivre, qui se trouvent dans une pièce de cinq francs, valent à peu près un centime. L'addition du cuivre à l'argent fait donc partie des frais de fabrication. L'argent qui arrive en Europe, y arrive presque tout sous la forme de piastres, qui

portent déjà du cuivre; ce qu'il faut en ajouter pour baisser le titre des piastres jusqu'à celui de nos monnaies, est peu de chose et coûte fort peu. Lorsqu'on transforme en monnaie des ustensiles d'argent, il faut plutôt, pour les amener au titre de nos monnaies, y ajouter de l'argent pur que de l'alliage.

La même observation peut se faire snr la monnaie d'or.

Digilized by Googl

CHAPITRE IX

l'OCRQCOI LA VALEUR DE L'ARGENT .n'eST PAS TOMBÉE

DAVANTAGE POSTER f EU RKM E N T A LA DÉCOUVERTE DK

l'amkbiquk.

Les principes que je viens de développer par rapport à Tardent (et qui sont les mêmes que je vous ai exposés par rapport aux autres produits), nous mettent en état d'expliquer un fait assez extraordinaire.

On a des raisons de croire que l'immense fécondité des mines d'Amérique a versé dans le monde douze fois autant de métaux précieux qu'il y en avait auparavant. 11 semblerait que, dans chaque échange ou l'argent entre comme un des termes de l'échange, on devrait en donner douze fois autant qu'on en donnait jadis. Or il ne parail pas que, pour acquérir, en même quantité, les choses qui semblent avoir dû le moins varier de valeur, on donne au-delà d'une quantité d'argent six fois plus grande.

Voici l'explication de ce fait qui a long-temps embarrassé les publicistes :

Vers le temps où les mines du Nouveau-Monde furent découvertes, plusieurs circonstances contribuèrent à augmenter le besoin que l'on avait d'argent.

1<> Les progrès de l'industrie, en multipliant les produits, les producteurs et les consommateurs, augmentèrent le nombre et l'importance des échanges. 11 fallut plus de valeur monétaire qu'auparavant; et, pour arriver à cette valeur, il fallut une quantité d'argent d'autant plus grande, que la valeur de cette marchandise baissait par son abondance même.

2° Les mêmes progrès de l'industrie, en multipliant les proûts des producteurs, en ajoutant à leur aisance, comme à leur nombre, permirent de placer plus d'épargnes en ustensiles d'argent.

Les mêmes causes ont agi sur l'or. Combien n'emploie-t-on pas plus de bijoux qu'autrefois! Considérez seulement le nombre des montres à Imites d'or et d'argent, qui 6e font à présent. Du temps d'Henri IV et de Louis XIII , très peu de personnes portaient des montres; c'étaient des curiosités réservées pour les grands et pour les riches. Maintenant les montres soûl répandues dans toutes les classes de la société. A Genève seulement on en fabrique 80 mille par années, et, quand le commerce va bien, ce nombre est porté jusqu'à 160 mille. Il n'y a pas d'étudiant dans les universités de l'Europe, il n'y a pas de charretier sur nos grandes roules, qui n'aient des montres dans leurs goussets.

3° Enfin, le passage aux Indes par le cap de Honne-Espérauce, ouvrit une communication directe avec des pays où le métal d'ar-

gent était plus

rare encore et plus précieux qu'il n'était en Europe. Dans les envois du commerce, aucune marchandise n'était portée en Asie avec plus d'avantage que l'argent, et il en est encore de même.

Telles sont les causes bien claires, bien évidentes, qui ont voulu que, postérieurement à l'année 1500, on ait eu graduellement besoin, dans le monde, d'une valeur en argent plus forte qu'auparavant. Ces causes nous montrent qu'on avait à la fois l'envie d'employer plus d'argent, et des moyens plus puissans pour l'acquérir. Or ce sont ces moyens supérieurs d'acquérir, parties marchandises , l'argent versé daus la circulation par les producteurs de ce métal, qui l'ont empêché de baisser dans la même proportion que sou ab«udance était accrue.

Représentons, pour un momeut, toutes les marchandises par le blé, dont le prix, par rapport à l'argent, nous est connu aux diverses époques dont nous parlons. Là où il se présentait sur le marché 268 grains d'argent, poids de marc, il s'en est présenté 3,200. S'il ne s'etait pas offert sur les mêmes marchés plus de blé qu'auparavaut, on u'aurail toujours offert qu'uti seul hectolitre de blé pour avoir 3,200 grains d'argent. Au lieu de cela, on a offert deux hectolitres pour obtenir ccttc quantité d'argent; l'offre du blé et de la plupart des autres denrées (que nous représentons ici par le blé), a donc doublé pendant que l'offre de l'argent a duodécuplé , ou est devenue douze fois plus considérable; et comme dans notre langage, offrir du blc c'est la meme chose que demander de l'argent, et offrir de l'argent c'est la même chose que demander du blé, nous pourrons poser ce théorème, qui, ainsi que vous le verrez, est prouvé par les faits : Eu même temps que l'offre «le l'argent , comparativement à ce qu'elle était avant la

découverte de l'Amérique, a augmenté dans la proportion de 1 à 12, la demande du même métal a augmenté dans la proportion de 1 à 2; et sa valeur (qui n'est que l'expression du rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée), a conséquemment baissé dans la proportion de 6àl.

Ce qui, en nombres ronds, se rapproche beaucoup de la vérité.

Un auteur anglais dont l'opinion a beaucoup de poids en cette matière, et que par conséquent je ne peux pas passer sous silence, David Ricardo, dit à l'occasion de celle doctrine, que l'étendue de la demande n'exerce aucune influence sur la valeur de l'argent ni d'aucune autre denrée; que leur valeur, à toutes, est irrévocablement déterminée par leurs frais de production; qu'on les obtient toutes pour le prix qu'elles coûtent à produire, parce que si l'une d'elles valait sur le marche plus qu'elle ne coûte à produire, la concurrence des producteurs qui se porteraient de préfé-

DE LA VALEUR DE L'ARGENT

rcuce vers ce genre de production, en ramènerait le prix au niveau des frais. Ricardo a raison, et je crois n'avoir pas tort.

On ne paie pas un produit, fut-ce le métal d'argent, au-delà de scs frais de production; mais la demande qu'on peut en faire quand les nations parviennent h une situation plus prospère, permettant d'élever le prix qu'on peut y consacrer, les producteurs de cette marchandise peuvent exploiter des mines plus dispendieuses, soit en raison des difficultés de l'exploitation, soit à

cause des prétentions plus élevées des propriétaires du fonds. Ou vend Lien toujours un produit selon ce que coûtent les services productifs auxquels il doit l'existence; mais il y a des services qui, ne pouvant pas être fournis au-delà d'une quantité bornée, se font payer à un prix de monopole. Le propriétaire d'un bon vignoble, en louant chacun de ses arpens plus cher que ne fait le propriétaire d'un mauvais terrain, sc prévaut de la rareté des bons crus , pour faire payer le service productif de sa terre plus cher que celui d'un autre terrain. 11 en est ainsi du service foncier de plusieurs mines. Les plus fécondes sc louent plus cher; ou si le propriétaire lui-méme les fait exploiter, il en tire un profit foncier supérieur à celui que tire tel autre propriétaire *.

Quelques personnes ont paru craindre que les désordres qui pourront survenir dans les états nouvellement devenus indépeudans en Amérique, n'anéantissent l'approvisionnemeut de métaux précieux que nous fournissent les Cordillères. Je ne pense pas qu'un pareil événement nuisit essentiellement aux développemens que semble devoir prendre l'industrie du reste du monde. Sans doute si la production des mines devenait inconsidérable ou nulle, le monde perdrait un objet d'échange, de même que des produits qui lui conviennent et des débouchés favorables à scs producteurs de toutes les nations. Cependant les métaux précieux sont au nombre des produits dont on sc passe avec le moins d'inconvéniens. Comme marchandises de luxe on consommerait moins de dorures et de meubles d'argent. Comme monnaies, les déperditions n'étant pas remplacées , les mêmes pièces, devenant par degrés plus précieuses, acquerraient par degrés une plus grande quantité de tout autre produit ; avec le même nombre de pièces, avec le même poids d'argent ou d'or, on serait plus riche; mais cct effet serait probablement très lent, soit parce

que chacun est très intéressé à la conservation des métaux précieux, soit parce qu'on trouverait des substituts à la monnaie dans les signes

• 11 est impossible que les partisans de l'opinion de Ricardo nient cet effet qui sc manifeste dans beaucoup d'autres produits. Entre personnes qui entendent bien l'économie politique, il ne peut y avoir que des dissen-

représentatifs par lesquels on peut la suppléer en grande partie.

Au reste, une disette des métaux précieux n'est nullement à craindre. Dans tous les temps les états qui posséderont les Cordillères, seront vivement intéressés à cultiver leurs produits. Les propriétaires des mines en tirent leurs revenus, et les gouvernemens des contributions. Ils sont intéressés de même à l'exportation des métaux; car si l'on en produisait sans les exporter, leur valeur déclinerait; on abandonnerait successivement, d'abord une mine, puis une autre, quand elles ne paieraient plus leurs frais, et l'on perdrait ainsi cette source de revenus.

On serait plutôt fonde à concevoir une crainte opposée; car on peut supposer que les mines deviendront plus productives à mesure que les lumières et l'industrie sc répandront; et l'indépendance des états nouveaux est de nature à favoriser leurs développemens. Si leurs produits ont déchu momentanément à cause des crises politiques, ces produitsnc tarderont guère à revenirà leur ancien taux et à le surpasser. Suivant M. Brongniard, dans son Traité de Minéralogie, les Cordilières seules, avant l'insurrection, fournissaient chaque année 875,000 kilogrammes d'argent. On évaluait à 72,500 kilogrammes la quantité extraite tous les ans

des autres mines du monde. Ce qui fait en tout 047,500 kilogrammes d'argent pur, valant au cours du jour environ 100 millions de notre monnaie. Pour peu que cette prodigieuse quantité d'argent continue à être produite, que dcvicndra-l-elle? Cette marchandise ne s'avilira-t-ellc pas davantage, à mesure que les années nous rapporteront un si riche tribut?

Messieurs, quoique l'argent soit une marchandise durable et assez précieuse pour que chacun de ceux entre les mains de qui clic passe soit intéresse à la conserver soigneusement et à rendre à la circulation tout ce qu'il eu a tiré momentanément pour son usage, il s'en perd néanmoins une assez forte partie.

1° L'usure que subissent les ustensiles d'argent est, au total, très considérable en raison de ce que ces ustensiles sont fort multipliés, qu'ils sont en général très maniables, qu'ils présentent une surface étendue relativement-à leur masse, et sont perpétuellement employés. Considérez, je vous prie, combien de cuillères, de fourchettes, de gobelets, sont constamment exposés au frottement de ceux qui s'en servent, et de ceux qui les nettoient. Les pièces de monnaie présentent aussi beaucoup de surface, surtout celles qui sont peti-

tiraens appamu; et en s'expliquant sur le sens qne chacun a donné aux expressions , il est impossible que l'on ne 6oit pas tôt ou tard du meme avis.

les; quoique le frottement en emporte très peu charpie jour, ce peu, multiplié par le nombre des pièces et par celui des jours de l'année, ne laisse pas d'avoir quelque importance. Des anciennes pièces françaises de 24, 12, et G sous, il a été frappé depuis 172G jusqu'en 1704, pour une somme de plus de 50 millious, et, d'après une expérience que j'ai faite, j'ai lieu de croire que, l'une portant l'autre, elles avaient perdu par le frottement un quart de leur poids, c'est «à-dire qu'il y avait eu de perdu , sur celte petite monnaie seulement, plus de 12 millions! Réfléchissez aux pertes du même genre qui se répètent dans tous les pays du monde, même dans ceux où l'on a de la monnaie de papier, et où l'on fait néanmoins usage de monnaie d'argent pour les coupures.

2° L'argent employé aux broderies, aux argentures, et même aux plaqués, ne dure que le temps que ces meubles durent ; ce qu'on en retire de métal précieux quand le meuble est hors de service, ac réduit à peu de chose. Smith dit que de son temps la seule manufacture de Birmingham consommait en placages pour 120,000 francs de notre monnaie par année; et depuis Smith, cette manufacture a plus que doublé. Le peu d'argent employé aux préparations chimiques et pharmaceutiques, est entièrement perdu.

5° Une autre perte annuelle est celle des sommes enfouies et cachées dont la connaissance meurt avec leur maitre, et surtout celles qu'engloutissent les flots de la mer '. Or, il ne périt pas un navire où il ne se trouve pour une somme plus ou moins forte d'espèces et de meubles d'argent, mémelorsquc l'équipage a le

bonheur d'être sauvé. Les bâtimens qui apportent de l'argent d'Amérique, presque tous ceux qui vont trafiquer aux Indes orientales et en Chine , ont même une partie de leur cargaison en argent ; et tous n'arrivent pas à bon port.

Ces différentes causes de destruction réunies seraient loin cependant d'absorber pour 11)0 millions d'argent qu'on suppose annuellement fournis par les mines. Que devient le surplus? Il augmculc la masse des monnaies, et la masse des ustensiles d'argent du monde entier; et ce marché est si vaste, que nous devons être peu surpris. que celle quantité de métal, qui, après tout, ne fait pas la dixième partie du numéraire qu'on attribue à la France, n'y produise pas uuc grande sensation. Songez, messieurs, combien de pays sont dans

* D'après un relevé qui a été fait eu Angleterre, et que j'ai pris dans les papiers publics, il y a eu dans le cours de l'année 1827 seulement

481 uarirr* marchands perdus totalement, et 197 échoués dont on espère relever seulement quelques-uns.

En tout, 678 narire».

une prospérité croissante. Depuis cent ans la population de presque tous les états de l'Europe s'est accrue; ce qui suppose une augmentation de richesses et de nouveaux besoins en numéraire et en ustensiles. De semblables progrès ont été bien plus frappans encore dans les colonies devenues indépendantes. Les États-Unis nous montrent une nouvelle nation tout entière à chaque génération. L'Amérique espagnole, Saint-Domingue, ont prospéré malgré leurs crises, peut-être à cause «le leurs crises. Entre les mains des Anglais, l'Inde devient un empire sinon puis-

sant, du moins plus commerçant et plus populeux qu'il u'était. Il n'y a pas jusqu'à cette terre si ingrate qui forme sous le nom d'Australasie, ou d'Occanique, la cinquième partie du monde, qui ne nous ofTre déjà au port Jackson, à la terre de Van Dicmcn , des sociétés civilisées nouvelles, auxquelles il faut des monnaies cl des ustensiles d'argent; et cela sur des plages où, jusqu'à notre siècle, il n'existait que quelques sauvages épars, à qui l'usage des métaux précieux, et même de tous les métaux, était absolument inconnu.

Devons-nous être surpris que l'argent tiré journellement des mines trouve à sc placer à mesure qu'il est produit au jour? Si les mines cessaient d'être fécondes, comme je ne pense pas que ce lut un obstacle à la marche progressive des habitons de la terre, et comme le besoin de ce métal irait en augmentant sans qu'il put être multiplié, il * est probable qu'il deviendrait de jour en jour plus précieux, et finalement très rare. Mais c'est, ainsi que je l'ai dit, une disette dont nous ne paraissons pas menacés.

M. de llumboldt, dans son Voyage à la Nouvelle- Espagne, nous apprend que depuis cent ans. le produit des mines du Mexique s'est accru dans le rapport de 25 à 110; et il ajoute que l'abondance de l'argent est telle dans la chaîne des Cordillères, qu'eu réfléchissant sur le nombre des gîtes de minerais qui sont restés intacts ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de leurs riches produits.

Il esl impossible que les progrès qui s'observent dans tous les travaux de l'homme, n'embrassent pas l'cxtraclion des métaux précieux.

Déjà, à l'aide des capitaux et des lumières de l'Angleterre, on applique aux mines des Cordilières de meilleurs modes d'exploitation, et notamment les machines à vapeur, qui diminueront les frais et permettront d'attaquer des filons que l'on ne pouvait, sans cela, travailler avec profits. Je sais que les premières tentatives de ce genre ont éprouve des contrariétés «le la part des préjugés de ces contrées et des crises commerciales qui ont affligé la Grande-Bretagne ; mais ces obstacles passeront, elles bonnes méthodes resteront.

DE LA VALEUR DE L'ARGENT, ETC

Samuel Turner, dans son Voyage au Tiiibet, assure que la poudre d'or qui s'échappe des montagnes, forme un des principaux articles d'exportation de cet empire, et indique, dans ces montagnes, les plus hautes du globe, des mines plus riches peut-être que celles des Cordillères, qui perdraient ainsi la primauté de leurs richesses, comme elles ont déjà perdu celle de leur élévation. Au reste ce ne seront pas les babitans actuels du Tliibct qui exploiteront jamais ces mines; leur industrie est peu de chose, et leurs préjugés religieux les empêchent de frapper des monnaies.

Si toutefois avec le temps et cet invincible ascendant des arts et de la civilisation européenne, on parvenait à ouvrir dans les montagnes du Thibet, ou ailleurs, des mines abondantes, je doute que l'elfe t en fût aussi marqué que celui qui accompagna la découverte de l'Amérique. Le torrent des mines des Cordiliires se répandit sur une quantité d'or et d'argent encore peu considérable et qui ne croissait plus depuis plusieurs siècles. Ce qui sera

versé dorénavant ira se joindre à une masse énorme, journellement croissante, et devra se répandre sur toute le terre.

D'ailleurs quand il s'agit d'un produit qui, comme celui-là, est à l'usage de toutes les nations, toute provision nouvelle et abondante, à mesure qu'elle en fait baisser le prix, en augmente la demande, si ce n'est dans In même proportion, assez du moins pour empêcher que In baisse ne soit rapide et excessive. De plus, la baisse elle- même rend moins lucratives beaucoup d'entreprises qui ne peuvent se soutenir qu'à l'aide du haut prix qu'on met aux métaux précieux. Ces entreprises s'arrêtent si l'approvisionnement augmente plus vite que les besoins. La nature des choses remplit ici l'office de cet ingénieux régulateur adapté aux machines à vapeur. Si la machiuc va trap vite, deux poids qui tournent autour d'un axe vertical s'écartent, et leur écart agit sur un registre qui modère le feu.

Si une dépréciation rapide parait difficile, une dépréciation lente n'est pas invraisemblable, parce qu'à mesure que la population et les arts gagnent du terrain, de nouvelles montagnes doivent être explorées et de nouveaux progrès doiveut avoir lieu dans l'exploitation. Les métaux précieux paraissent en effet baisser, comparativement à la plupart des autres valeurs ; ce qui semble indiquer qu'il s'en reproduit plus qu'il ne s'en cou-'

somme, et même plus que n'en peut absorber l'augmentation évidente des autres produits '.

Hume, qui écrivait vers 1750, estimait que toute chose payée en argent avait renchéri entre trois et quatre fois depuis la découverte de l'Amérique. Aujourd'hui nous avons lieu de^roire que l'on paie en général les choses en argent six fois autant qu'on les

payait avant la meme époque; et il sc peut qu'avant la lin de ce siècle, la quantité d'argent que l'on donnera pour se procurer des choses qui n'auront réellement pas renchéri, soit d'un cinquième ou d'un quart plus grande qu'à présent. Le prix moyen de tous les objets de consommation augmente presque partout. Le prix des baux augmente d'une manière remarquable *.

Vous voyez, messieurs, que lorsqu'on stipule uuc somme à payer à une époque un peu éloignée, on ne' sait réellement pas exactement quelle valeur ou s'engage à payer ou à recevoir. Si vous vendez une terre contre une rente perpétuelle en argent, vous vous imaginez que la rente étant stipulée, non en monnaie nominale, mais en onces d'argent, vous ou vos héritiers recevrez toujours réellement la même valeur, et peut-être ne recevrez - vous qu'une valeur égale à celle qu'a maintenant un pareil nombre d'onces d'étain. Dans toute espèce de stipulation ou ne doit jamais oublier que la valeur des choses, même des monnaies d'or et d'argent, est essentiellement variable; que l'on peut conserver fixes les dénominations; que l'on peut même conserver fixes les quantités de métal ou d'autres matières que désignent les mots: un franc ou un sequin ; mais que l'on ne peut décidément pas conserver fixe la valeur d'un sequin ou d'un franc. Si cette augmentation relative de la masse des métaux précieux continue, nous pourrons acquérir à meilleur marché bien des ustensiles d'or et «l'argent, et par conséquent les multiplier; cc qui ajoutera quelque chose aux agrémens de plusieurs classes nombreuses de la société. Mais il n'en résultera pas le moindre avantage relativement aux monnaies. Il est très bon au contraire que la marchandise qu'on emploie pour les faire, subisse le moins de variations qu'il est possible; et personne n'est intéressé h ce que l'on donne dans cinquante ans 50 grammes d'argent pour acqué-

rir ce que l'on obtient aujourd'hui pour 25 grammes; carie vendeur ne sera pas plus riche avec 50 grammes, qu'il ne l'est maintenant avec 25. Si l'Amérique n'eût pas été découverte, nous n'aurions pas

1 11 faut considérer que les autres produits ne peuvent servir qu'en se consommant [dus ou moins rapidement; tandis que l'or et l'argent servent en se consommant fort peu, et que leur prix ne permet pas qu'on les gaspille.

a Le prix desbaux.il est vrai, n'augmente pas seulement à musc de la dégradation de l'argent dont on paie

les fermages; mais à cause des améliorations répandues sur la terre en vertu des progrès de l'agriculture, et parce que l'on sait mieux tirer parti du sol. Mais on ne peut nier que le prix des baux n'augmente même dans les lieux où il n'y a point de valeurs capitales répandues sur le sol, et où l'on suit les méthodes les plus anciennes et les plus imparfaites.

DES DIFFÉRENS MÉTAUX SERVANT DE MONNAIES

éprouvé un grand inconvénient par rapport à nos monnaies. Les pièces d'or et d'argent auraient été moins nombreuses; mais elles auraient eu plus de valeur.

Les solides, les immenses avantages que nous avons recueillis de la découverte de l'Amérique, nous viennent des produits immédiatement consommables qu'elle nous a procurés, soit par la

voie de l'échange, soit parce que nous avons pu les naturaliser parmi nous. Calculez, si vous pouvez, ce que la seule pomme de terre a valu à l'Europe.

CHAPITRE X

OR LA VALKCR RELATIVE DES DIFFKRF.XS MÉTACX SERVANT DE MONNAIES.

Dans tout ce qui précède, messieurs, je vous ai parlé de la valeur des mounaies, en supposant les monnaies faites d'une seule matière qui est l'argent. J'avais besoin de simplifier le sujet pour vous le faire comprendre; car tout simplifié qu'il est, il ne laisse pas d'être compliqué, puisque la valeur et la quantité du métal-lingot se combinent dans l'instrument des échanges, avec la valeur et la quantité du métal-monnaie, et ces deux valeurs avec celle de toutes les autres marchandises.

Combien cette complication n'sst-elle pas augmentée encore lorsque les monnaies, comme c'est le cas presque partout, se composent de différons métaux et d'autres objets monnayés; objets qui, tous, peuvent avoir une valeur différente comme matière et comme monnaie, et une valeur différente et variable entre eux!

Pour se former une idée juste de toutes les monnaies, il faut appliquer à chacune en particulier les méthodes que nous avons suivies pour avoir une juste idée des monnaies d'argent, qui sont les plus importantes de toutes.

Ainsi nous dirons relativement à l'or, que sa valeur comme monnaie ne diffère pas beaucoup de sa valeur comme métal, par

des raisons qui sont les mêmes que pour l'argent. Si les fabricans de monnaie d'or (les gouvernemens) en faisaient plus que n'cu exigent les besoins de la circulation, l'ormonnaie vaudrait moius que l'or-lingot; la société se trouverait avoir plus de besoins de l'or destiné à faire des bijoux ou des dorures , que de l'or destiné à servir d'instrument à la circulation. Le résultat infaillible de cette circonstance, serait la fusion des pièces d'or, jusqu'à ce que , devenues plus rares, leur valeur remontât plus haut qu'un lingot du même poids; et si l'administration, par une ignorance impossible à croire, persistait à faire venir des lingots pour les frapper en monnaie, elle

procurerait aux fondeurs d'espèces, à scs dépens (c'est-à-dire aux dépens des peuples), des bénéfices répétés.

.Si nu contraire les fabricans de monnaie laissaient le marché trop peu approvisionné de pièces d'or, leur valeur monterait plus haut que le lingot; on achèterait plus d'or en lingot avec moins d'or en pièces fabriquées; et le gouvernement, qui est fabricant de monnaie, ne laisserait pas échapper cette occasion de multiplier ses profits jusqu'à ce que les pièces d'or fussent assez abondantes pour qu'il y eut peu de différence entre la valeur de l'or-lingot et la valeur de l'or- monnaie.

La valeur propre de l'or, de même que celle de l'argent, a sa source dans les usages auxquels ils sont propres, tant pour les bijoux et les dorures, que pour les monnaies. Au prix où les frais de production portent ces deux métaux, il parait que lu société générale, celle qui habile le monde entier, peut annuellement absorber 45 fois plus d'argent qu« d'or, puisque, selon M. de Humboldt, on tire des entrailles de la terre 45 fois moins d'or que d'argent *. Comme l'or ne vaut qu'environ 15 fois et demie plus que

l’argent, vous voyez que leur valeur respective ne vient pas des quantités respectives que l’on obtient des exploitations, mais de leurs frais de production combinés avec les besoins des consommateurs.

La rherté de l’or fait que malgré les services que l’on peut tirer de ce beau métal, ou n’en peut demander (avec les frais de production qu'il coûte) que la 45e partie de ce qu'on demande du métal d'argent (au prix où le portent scs frais de production). Si les usages de l'or avaient aux yeux des consommateurs un mérite vingt fois supérieur au mérite de l’argent, on donnerait volontiers 20 onces d'argent ou la même valeur en tout autre produit, pour acquérir une once d’or; la quantité d’or exploitée s'augmenterait; c’est-à-dire qu’on exploiterait des filons qui, avec les prix tels qu’ils sont actuellement, ne donnent aucun profit, et les bénéfices que font les propriétaires des mines plus riches, deviendraient plus considérables.

L'or semble être à trop bon marché comparé avec l'argent. Quoi ! on n’en tire des entrailles de la terre qu'une once, tandis qu'on en tire 45 onces d'argent! Pourquoi ne le paie-t-ou pas 45 fois davantage? Pourquoi conscnt-on à donner une once d'or à celui qui vous donne seulement quinze onces et demie d’argent? Cela nous indique, messieurs, que l’argent est presque trois fois plus recherché que l'or, eu supposant indispensables les frais que l'un et l'autre réclament. La modicité dn prix de l'argent, quoique moins grande qu'on ne pourrait la supposer, en considérant ce que cha-

1 Essai politique sur la V cuvelle- Espagne , tome IV, page 322.

que année en voit mettre au jour, suffit néanmoins pour mettre ce métal à la portée d'un nombre de consommateurs quarante-cinq fois plus considérable, soit en nombre, soit en quantité, qu'il n'y a de consommateurs pour l'or.

Il en est de cela comme des vins. Il se produit peut-être cent bouteilles de vin médiocre ou mauvais, pour une bouteille des premiers crus; cependant cette bouteille excellente ne se vend pas cent fois plus cher que l'autre, parce que le vin mauvais , ou du moius le médiocre, est à la portée d'un nombre de fortunes assez grand pour pouvoir être payé un prix qui n'est inférieur que de vingt fois au prix des première crus.

Ce qui contribue encore à faire consommer, au prix où les portent leurs frais de production, plus d'argent que d'or, c'est qu'il est propre à certains usages auxquels l'or u'est pas propre au même degré. 11 est moins lourd et plus consistant. Les gens les plus riches, ceux à qui leur fortune permettrait d'avoir indifféremment des moubles en or ou en argent , les préfèrent souvent en argent. Ou si la couleur de l'or leur plaît davantage, ils préfèrent l'argent ou le cuivre doré. Ce n'est point par économie que beaucoup de belles dames portent des peignes de vermeil enrichis de pierreries, plutôt que des peignes d'or : c'est parce que l'argent doré est plus léger, et que les dents du peigne se courbent moins aisément.

La grande ductilité de l'or, qui permet de l'étendre par couches excessivement minces sur les autres métaux et même sur

le bois, et qui nous fait jouir, sans on consommer beaucoup, de sa riche et éclatante couleur , contribue encore à la moindre demande qui en est faite.

Au reste , le rapport de la valeur de l'or avec la valeur de l'argent, en jetant quelque trouble dans la valeur d'une marchandise , comme la monnaie, qui est faite indifféremment de ruucoudc l'autre de ces matières, ne jette aucune confusion dans le rapport échangeable de ces métaux avec les autres marchandises. Au prix où l'argent se trouve monté par quelque cause que ce soit, le fait est que l'on cousent à donner une certaine quantité de toute autre marchandise , pour avoir une once d'argent. C'est cette quantité de marchandise, de blé, par exemple, qui fait le véritable prix de l'argent ; et ce prix permet d'exploiter des mines moins fécondes et plus dispendieuses que d'autres, jusqu'au point de tirer de toutes ensemble 45 fois plus d'argent que d'or. Tout ce que je prétends prouver, c'est que les circonstances qui agissent sur la valeur du métal argent, ne sont pas les mêmes que celles qui agissent sur l'or, et que la valeur relative de ces deux métaux peut varier et varie en effet perpétuellement.

C'est par conséquent une entreprise superflue que de vouloir établir par les lois, un invariable

rapport de valeur, entre des monnaies faites de deux métaux différens. Lorsqu'on fait dire à nos lois que 4 pièces d'argent de 5 francs, valent autant qu'une pièce d'or de 20 francs, on leur fait dire un mensonge. La valeur de la monnaie d'or et de la monnaie d'argent est, en France, au moment où ceci est écrit, aussi rapprochée qu'elle l'ait été à aucune époque, et je crois aussi rapprochée qu'elle peut l'être; cependant la monnaie d'or gagne 1/2

pour cent sur l'autre. On vous demande 100 fr. 50 c. en argent, pour vous donner 100 fr. en or.

Le rapport de l'or à l'argent est dans nos monnaies, comme 15 1/2 est à un. On appelle cela le rapport légal ; mais l'expression est mauvaise, car il n'y a point de rapport illégal. Tout ce qu'on veut exprimer par-là, c'est que l'on peut indifféremment s'acquitter d'une dette contractée en francs, en payant à son créancier 15 grammes 1/2 d'argent, ou bien un gramme d'or, l'un et l'autre frappés en monnaie. Or, comme un gramme d'or vaut en réalité quelque petite chose de plus que 15 grammes 1/2 d'argent, on paie plus volontiers en monnaie d'argeut ; ce qui rend l'argent plus généralement employé en France , comme monnaie; et ce qui étend pour cet usage la demande qu'on fait de ce métal.

Une raison contraire produit un efTet contraire en Angleterre. Là , on préfère payer en or, parce que pour faire un certain nombre de livres sterling, il faudrait donner en argent une valeur un peu plus forte que lorsque l'on acquitte en or les engagemens qu'on a pris.

Après l'or et l'argent , les autres métaux considérés comme monnaies, donnent lieu à des considérations peu importantes. Le cuivre eu France (et je crois, dans tous les autres états de l'Europe ',) n'est monnaie qu'autant qu'il sert à payer les fractions et les appoints, qui ne peuvent s'acquitter en monnaie d'argent. Dès-lors, il ne peut pas y avoir de grands inconvéniens dans la fixation de sa valeur comparée à celle de l'argent et de l'or. Si ce qu'on appelle un franc en cuivre vaut beaucoup moins qu'un franc en argent, cette différence ne permet pas à un débiteur d'en tirer parti au préjudice «le son créancier, puisque celui-ci n'est pas tenu de recevoir au-delà d'un franc, ou tout au plus de 5

francs, en monnaie de cuivre. Celleci n'est donc qu'un signe qui représente des fractions du franc, trop exiguës pour qu'on en fasse des pièces. Or, un signe n'a pas besoin de valoir intrinsèquement ce qu'il représente. Car, ainsi que vous le verrez bientôt , il tire toute sa valeur de l'objet qu'il donne le droit de sc faire délivrer.

1 Je ne connaît guère que le* Chinois chez qui la monnaie soit de cuivre, et où l'argent dont on fait nsngc représente do cuivre.

DE LA FABRICATION DES MONNAIES MÉTALLIQUES

Les pièces «le cuivre et celles «le billon (c'est-à- «lire celles où un peu d'arpent est allié au cuivre), ne sont donc pas proprement des monnaies , mais des espèces de billets de confiance. Comme tels, le gouvernement qui les met en circulation, devrait toujours les échanger, à bureau ouvert, contre de l'arpent, du moment qu'on lui en rapporte un nombre suffisant pour égaler une pièce «l'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas entre les mains du public au-delà de ce qu'en réclament les échanges.

S'il en restait davantage, les pièces «le cuivre ne pouvant avoir les mêmes avantages pour leur possesseur, que l'or ou l'argent qu'elles représentent, mais qu'elles ne valent pas, il chercherait à s'en défaire, soit en les vendant à perte, soit en payant «le préférence avec cette monnaie les menues denrées, qui renchériraient en proportion.

CHAPITRE XI

DK LA VABEICATIO.N DBS MONNAIES METALLIQUES

Ce fie sont point les procédés de la fabrication des monnaies, que l'on doit décrire dans un Cours «l'Économie politique : iis sont enseignés dans l'art du monnayeur. Ce qui doit nous occuper, c'est de savoir ce «jui résulte «le la fabrication des monnaies, relativement à l'économie des sociétés.

Le métal non monnayé pourrait à la rigueur servir de monnaie. Le marchand vendrait son produit contre huit, dix grammes d'argent, comme à la Chine, et avec ce métal il rachèterait le produit dont il a besoin ; mais ce serait un instrument des échanges fort incommode, parce qu'il n'est pas facile de vérifier le poids, ni surtout le titre «le l'argent, et que ces opérations (dans lesquelles on se trompe aisément quand on n'en fait pas son métier), feraient perdre beaucoup de temps dans les nombreuses transactions auxquelles l'état de société donne lieu.

L'empreinte a cet avantage , qu'elle circonscrit chaque pièce de manière «juc l'on ne peut en Oter aucune partie, qu'on ne peut en changer le titre, sans que cette empreinte soit altérée. Elle garantit donc à celui qui la reçoit, la finesse et la quantité du métal qu'on lui donne.

Il serait à désirer que chaque pièce portât expressément son poids et sou titre. Mais dans toutes les monnaies que je connais, celle désignation essentielle est omise. Ce n'est qu'iiidirectemcul que

l'on sait ce qu'il y a d'argent dans une pièce d'un franc. Son empreinte porte ce nom, et la loi statue qu'un franc se comprise

de 5 grammes d'argent au titre de 9/10 de fin, c'est-à-dire «l'un métal qui contient neuf parties «l'argent pur et une partie d'alliage. Elle statue de même qu'une pièce d'or qui porte la dénomination de vingt francs, w* compose de 6 grammes et 45/100 d'or. La forme des monnaies n'est donc «ju'une composition entre les préjugés et les principes. Les préjugés veulent que la monnaie consiste dans des noms, dans des mots. Les principes demandent que la monnaie consiste dans une marchandise réelle.

Lorsque je vends un hectolitre de froment pour 20 francs, je donne ma marchandise pour recevoir une certaine quantité d'argent, et non des paroles; et une preuve que c'est la chose et non la dénomination que je considère, c'est que lorsque la chose a changé, comme lors«ju'on a fait un papiermonnaie qui portait cette meme dénomination de 20 francs, personne n'a plus voulu donner un hectolitre de blé pour 20 francs.

Puisque c'est la chose et non le mot qui est le véritable objet «le l'échange , pourquoi donner un autre nom à la chose qui déjà en porte un; qui porte un nom qui est précis, indépendant de toutes les lois, le nom de 5 grammes d'argent à 9/10 de fin ?

Pourquoi donner un même nom à deux choses différentes : à cent grammes d'argent et à G 45/100 grammes d'or? Pourquoi faire dire à nos lois que ces deux objets ont uue même valeur, 20 francs, tandis que dans le fait ils n'ont jamais la même valeur, et que la valeur de chacun «les deux métaux se règle d'après des circonstances qui ne sont pas les mêmes pour l'un et pour l'autre , et qu'il est hors du pouvoir de l'homme de maitriscr?

Cette imperfection dans les monnaies françaises, est facile à faire «lisparaître, puisqu'il ne s'agit que de supprimer une déno-

mination arbitraire, et de lui substituer la dénomination véritable. Seulement , comme l'or et l'argent revêtus d'une empreinte valent en général un peu plus que les mêmes métaux en lingots, on «levrait, dans les engagemens que l'on contracterait, ajouter à tel poids, ces mots : frappés en monnaie. Ce n'est qu'un changement de mots, mais c'est avec des mots «pic l'on égare les hommes. Il faut laisser aux mauvais gouvernemeus la méprisable ruse de conserver un nom pour faire croire que la chose est conservée, ou bien «ju'on a aboli une mauvaise loi , quand ou n'en a supprimé que le titre.

On a cru qu'en donnant toujours le même nom aux monnaies, elles auraient toujours la même valeur ; et que l'on aurait ainsi cette valeur fixe et invariable qui non-seulement n'a jamais été trouvée, mais qui ne peut pas élre. Dans le chapitre suivant vous verrez dans combien d'erreurs ou a

1 Nous verrons plus tarti les effets qui résultent des monnaies de papier, et des signes qui représentent une monnaie métallique.

DE LA FABRICATION DES MONNAIES MÉTALLIQUES

été entraîné par cette vaine prétention. Une monnaie nominale, une monnaie «le compte est un mot sans réalité, si l'on n'y joint l'idce d'une monnaie réelle qui peut, à la vérité, être composée de toutes sortes de matières , mais dont la valeur est toujours en définitive réglée, non d'après la volonté du législateur, mais d'après

la volonté de la nature des choses, qui commande nu législateur lui-même.

Pour représenter la monnaie de compte comme une valeur qui peut exister indépendamment de toute monnaie effective, on n voulu s'autoriser de je ne sais quelle coutume reçue chez certains peuples demi-sauvages de l'Afrique, qui. n'ayant pas de monnaie, y suppléent par une appréciation purement idéale de la valeur de leurs marchandises. Chez eux tel objet vaut dix macules , tel autre en vaut quinze; mais qu'est-cc qu'une macule? Il n'y a ni pièce de monnaie ni aucun signe représentatif désigné par ce mot. Une macute n'est pas même une monnaie de compte, car une monnaie de compte se transmet sous une forme substantielle. Si l'on échange un chameau valant douze macules contre un esclave estimé de même douze macules, on fait en réalité l'échange en nature d'un esclave contre un chameau. Il n'y a point là de monnaie. 11 y a seulement une expression qui indique une parité de valeur ou bien une proportion de valeur entre deux ou plusieurs marchandises. Du reste, ce procédé 11e sauve aucun des incorivénicns de l'échange en nature. La macute 11'est pas une réalité existante indépendamment de la marchandise ; pas plus que dans cette phrase : roi là une compagnie de cent hommes et une autre de cinquante, les termes de cinquante et de cent ne sont pas des réalités indépendantes des hommes qu'ils servent à compter.

De même la monnaie de compte, si la monnaie réelle ne lui donnait un corps, ne serait rien qu'un nombre , ne préserverait point de l'iuconvéuicnt de faire les échanges en nature ; et par conséquent ne serait pas une monnaie.

On pourrait craindre qu'en refusant un sobriquet à une pièce de cinq grammes, l'usage ne lui en donnât un et ne se formât une monnaie de compte à défaut de la loi. Cest l'usage populaire qui a donné un nom aux premiers florins, à cause d'une fleur qui s*y trouvait représentée; aux couronnes, en raison d'une couronne dont elles étaient décorées; auxéeva, à cause d'un écusson aux armoiries du roi ou du pays. Sous Saint-Louis, il y avait des gros tournois ; ou les appelait gros , parce que c'étail la plus grosse monnaie d'argent en circulation, et tournois, parce qu'ils étaient fabriqués à Tours.

Souvent même la flatterie donna le nom du prince à l'une des pièces de monnaie ; principalement à la monnaie d'or, cl h la plus précieuse.

C'est pour cela que l'on vit des doriques en Perse, du nom de Darius; en Macédoiue des philippes; des carolus en Angleterre, du roi Charles I«r; des fridèrics en Allemagne; «les ducats à Venise, de la dignité de duc ou doge de Venise; en France des henris, sous le règne de Henri II et de scs deux successeurs , et plus tard des louis, des napoléons.

J'observe qu'un nom imposé par l'usage aux pièces de monnaie qui circulent, soit pour les distinguer entre elles, soit pour abréger les discours, n'a point les inconvéniens que nous avons reconnus dans les monnaies de compte. O11 ne contracte point dans ce langage, ce n'est qu'une locution familière perpétuellement ramenée à sa signification réelle par les contrats et par les lois. Des noms populaires appliqués à nos différentes pièces «le métal étiquete, ne risqueraient donc point d'amener l'altération de nos monnaies, si les stipulations légales s'énoncaient en un certain nombre «le grammes «l'argent ou d'or.

Il en serait de cela comme de la dénomination de pistole, pour désigner une somme de dix francs, que les seigneurs «le la cour «le Louis XIV et leurs imitateurs firent passer dans le beau langage, sans doute pour faire croire qu'ils ne traitaient que par grosses sommes et sans y mettre une mimfticusc exactitude. On ne pariait, on ne jouait «|uc des pistoles; un beau cheval, un diamant, un cadeau, n'étaicnl jamais évalués qu'en pislolcs; on aurait cru se confondre avec les gens de loi, de finance ou de commerce, si l'on eut compté comme eux. Mais une dénomination qui n'était pas adoptée dans les lois, ne pouvait amener la détérioration des pièces qui étaient stipulées dans les actes.

Nous avons vu qu'un avantage essentiel des monnaies, et sans lequel elles ne seraient pas propres à devenir un instrument des échanges, est la faculté qu'elles ont de pouvoir proportionner exactement la quantité qu'on en donne, h la valeur de l'objet qu'on achète. Si lorsque je veux faire l'acquisition d'un objet qui vaut 6 fr. 75 c., je ne pouvais donner une certaine quantité «1e pièces qui fissent ensemble 0 fr. 75 c., il faudrait que je donnasse plus ou «juc le vendeur reçût moins que l'objet ne vaut ; il fau«lrail donc, pour l'excédant, donner quelque autre chose qui fit compensation; ce qui replongerait jusqu'à un certain poiut la société dans les inconvéniens des échanges en nature.

Suivant l'état de la société, suivant le nombre et la valeur îles choses qu'elle vend et achète le plus communément, elle a besoin d'une plus ou moins grande «{uantité «le coupures, de fractions des grosses pièces. Il est de l'intérêt des fabricans, comme des consommateurs «le monnaie, île ne fournir au public, ni trop, ni trop peu de ces coupures. Si l'on jetait dans la circulation plus de pièces «le 50 centimes qu'elle n'en réclame, les parti-

culiers perdraient <lu temps à les compter, et le fabricant se chargerait d'une façon plus chère pour une marchandise qui n'en auPait pas plus de valeur; car dix pièces de cinquante centimes réclament dix coups de balancier, tandis qu'une pièce de cinq francs n'cn réclame qu'un.

Les gouverne mens qui veulent être justes et respecter les propriétés, sont embarrassés de savoir s'ils doivent remplacer une monnaie uscc par une monnaie entière, sans faire payer la perte qui résulte do l'usure des pièces. Sans doute une monnaie vieille et usée vaut moins, achète une moins grande quantité de chaque chose, qu'une monnaie neuve et entière. Ce n'est que le résultat de tout ce que nous avons observé jusqu'ici sur la valeur «les monnaies ; cl l'on pourrait regarder comme une générosité trop grande de la part du gouvernement, de remplacer une pièce de monnaie qui ne peut plus acheter qu'une certaine quantité de marchandise, par une autre pièce qui peut en acheter davantage. Cependant, comme dans l'usage ordinaire on ne peut pas faire une différence de valeur entre deux pièces sortant de dessous le même balancier, il s'établit une valeur commune entre toutes les pièces d'une même dénomination, les plus neuves soutiennent la valeur des plus usées ; mais lorsqu'on refond et qu'on frappe de nouveau ces dernières, le fabricant ne peut les refaire sans rajouter une portion nouvelle de métal; ce qui lui cause une perte.

Si le gouvernement est fabricant exclusif de la monnaie, ainsi qu'il arrive ordinairement, c'cst à lui seul que le porteur d'une pièce usée peut s'adresser pour la changer contre une neuve. Le

gouvernement doit-il reprendre l'ancienne sur le même pied que si elle était neuve? Ou peut-il en conscience ne la considérer que comme un lingot et ne la payer que suivant la quantité de matière qu'elle contient? S'il prend ce dernier parti, il fait supporter au dernier porteur de la pièce, et à lui seul, la perte qui résulte d'un frottement dont les auteurs sont les dix mille personnes qui se sont servies de la pièce comme intermédiaire dans leurs échangea.

Ou peut dire que c'est la société tout entière qui a usé une pièce de monnaie, et que c'est à la société entière à supporter celle perte. Et comme les frais que fait le gouvernement portent sur 1a société tout entière , il doit en bonne justice reprendre une pièce usée sur le même pied que si elle était entière; c'est-à-dire, changer à bureau ouvert, une pièce vieille contre une neuve; pourvu toutefois qu'elle n'ait pas clé frauduleusement altérée, et qu'il reste assez de vestiges de l'empreinte, pour qu'on ne puisse pas douter de l'authenticité de la pièce; car il est évident que le gouvernement ne doit point le remplacement gratuit d'une monnaie altérée, ou d'un morceau de métal, par une

monnaie de sa fabrique, et encore moins le remplacement d'une pièce qui sortirait d'une autre fabrique que la sienne.

C'est au porteur de la pièce, au moment où il la reçoit, à s'assurer qu'elle est bonne. C'est un assujettissement universel de quiconque reçoit une marchandise, de vérifier sa qualité.

CHAPITRE XII

OC BENEFICE qu'il F.ST POSSIBLK DK PAIRS SUR LA FABRICATION DES MONNAIES.

Plusieurs auteurs ont discuté la question de savoir s'il convient que le gouvernement convertisse gratuitement en monnaie les liugots qu'on lui apporte, ainsi qu'on le pratique en Angleterre et en Russie ; ou bien se fasse payer la façon des monnaies et même un profit supérieur à ses frais, qu'on a nommé autrefois droit de seigneuriage.

Cette question me parait avoir été toujours mal posée. Le gouvernement ne peut ni se faire rembourser de scs frais de fabrication, ni percevoir un profit supérieur à ses frais, en vertu d'une loi ou d'une ordonnance; mais il peut, en vertu du privilège exclusif qu'il s'est justement réservé de frapper des monnaies, rendre cette marchandise plus ou moins rare. Alors il s'établit une différence de valeur plus ou moins considérable, entre la valeur de la matière que le gouvernement emploie (l'argent), et le produit fabriqué ; entre un kilogramme de métal en lingot, et un kilogramme en écus, ou 40 pièces de 5 francs (200 francs). Le gouvernement achète pour 107 ou 198 francs, celte quantité de métal qu'il revend sur le pied de 200 francs. Cette différence est l'unique source du profit que peut faire le gouvernement.

Quoi! dira-t-on, le gouvernement ne peut-il pas prélever un droit «le dix pour cent sur l'argent que l'on porte à l'hôtel des monnaies pour être frappé en écus? Sans doute; mais on ne lui portera de l'argent à frapper en monnaie, qu'autant que l'argent monnayé vaudra dix pour cent de valeur plus que l'argent en lingot. Or, il u'y aura un tel excédant «le valeur dans la monnaie,

qu’autant que les besoins de la circulation auront établi celle valeur, et ce cas u’arrivera pas en vertu «l’une loi, ni d’une ordonnance, mais en vertu de l’état du marché et de la valeur relative de la marchandise monnaie et de la marchandise métal. Si pour un kilogramme «l’argent monnayé on obtient un dixième de blé au-delà de ce «ju’on obtient au moyeu «l’un kilogramme «l’argent eu lingot, alors seulement il peut convenir au particulier de convertir des lingots en monnaie; et <|uau«l ce cas arrive,

DU BÉNÉFICE SUR LA FABRICATION DES MONNAIES

il convient de même h l'administration d'acheter des lingots pour faire de la monnaie.

La question ne consiste donc pas à savoir s'il convient d'établir un droit de fabrication ou de seigneuriale, mais jusqu'à quel point il convient de mettre assez peu de monnaie en circulation pour faire un profit quelconque sur la fabrication.

Il me semble qu'à cet égard une bonne législation devrait laisser peu de latitude à l’administration; il importe aux transactions sociales que la valeur des monnaies ne puisse pas varier arbitrairement, et dénaturer par-là les engagemens entre particuliers ou avec l'administration elle-même *. Et en même temps, comme la rareté de la monnaie jette quelque embarras dans les échanges, et qu'il convient de la rendre aussi commune qu’il est possible sans perdre sur sa fabrication, le législateur pourrait statuer que, chaque fois que le lingot tomberait à un prix tel que tous les frais

de fabrication seraient couverts, l'administration achetât des lingots avec des pièces fabriquées.

Quand l'état prend à sa charge tous les frais d'un hôtel des monnaies, comme en Angleterre, et ordonne à l'administration de rendre eu pièces monnayées un poids égal à celui des lingots qu'on lui apporte, la monnaie est aussi abondante qu'elle peut l'être sans cesser d'être métallique , et la valeur de la monnaie ne s'élève pas au-dessus de la valeur du lingot; mais cet ordre de choses est accompagné de plusieurs inconvéniens.

Une pièce fabriquée a un mérite que n'a pas un lingot. Elle est affinée à un titre connu, et revêtue d'un poinçon qui constate ce titre. Quand elle vaut un peu plus que le lingot, on ne la distrait pas de ses fonctions de monnaie ; on y perdrait ; mais quand elle ne vaut pas davantage, on peut l'employer indifféremment comme monnaie, ou comme lingot; c'est-à-dire, la fondre ou l'exporter, et laire payer à l'état, qui n'en profite pas, les frais «l'un excellent et dispendieux affinage. La dépense qu'eut raine la fabrication gratuite des monnaies aurait des bornes; car le besoin qu'un pays a «le monnaie, est borné à une certaine somme, tandis que les spéculations c(u'on peut faire en fondant ou exportant des monnaies qu'on remplace par des lingots, n'en ont point.

Lorsque la monnaie métallique 11'a qu'un fort petit excédant de valeur sur le lingot, elle peut donner lieu à quelques autres spéculations faites par les fondeurs aux tlépcns du public, et dont Adam Smith nous fournit un exemple *. 11 cite une époque où la monnaie de Londres frappait, dans une livre d'or, 44 guinées et demie; mais les piè-

• David Ricardo a prétendu que je voulais laisser k I administration le pouvoir d'iuliurr sur la valeur des monnaies en réduisant ou eu multipliant leur quantité. J'ai dît seulement qu'elle en avait la j/ossilàliie.

ces de monnaie «pii étaient alors dans la circulation, n'étaicut pas neuves, et de ces vieilles guinées il fallait plus de 44 cl demie pour faire une livre d'or. Un lingot d'une livre valait sur le marché au-delà de 45 de ces vieilles guinées i. Conséquemment en fondant 44 guinées et demie neuves, ou les transformait eu une valeur «le 45 guinées. Aussi notre auleup compare-t-il la mouuaic d'Angleterre, à cette époque, à la toile «le Pénélope, où la nuit voyait disparaître l'ouvrage «lu jour.

Enfin une considération importante, c'est que dans un pays où il y a de nombreux supplémens à la monnaie , tels que les billets «le banque , ce n'est pas seulement la multiplication des pièces qui jette dans la circulation une «piautilé «le l'instrument des échanges assez considérable pour en faire baisser la valeur au-dessous d'un liugot du même poids «juc les pièces.

Telle est, je crois, la cause «le la crise qui a tourmenté l'Angleterre eu 1825 et 182G. Un goût désordonné pour les entreprises de commerce a entraîné un grand nombre de spéculateurs à étendre leurs affaires au-delà de la portée de leurs capitaux. Ils ne l'ont pu qu'à la faveur des banques, qui sont très multipliées; car, outre la bauque d'Angleterre qui est à Londres, il y en a «l'autres dans toutes les provinces, qui mettent en circulation «les billets faisant office de monnaie. Ces banques escomptaient les effets «les spéculateurs au moyen de leurs billets au porteur, qu'elles délivraient comme argent comptant. La monnaie eu a éprouvé «juclquc avilissement, cl sa valeur est tombée au point

qu’une pièce métallique a valu moins que le lingot. Dès ee moment ou a gagné à réduire les souverain* 4 d*or eu lingot. Pour se les procurer, ou s’est porté aux banques et ou leur a demandé de l’or contre des billets. Voyant leurs billets revenir à mesure qu’elles eu émettaient, les banques se sont vues forcîtes de suspendre leurs escomptes, et par conséijueut les secours qu'elles offraient aux entrepreneurs qui avaient pousse leurs spéculations au-delà de leurs capitaux, et «jui comptaient sur cette ressource pour satisfaire à leurs engagemens. Ils ont fait faillite, ou bien ont eu recours à «les ressources ruineuses.

A ce que j’établis en fait (c’est-à-dire à l’impossibilité où je dis «juYst le gouvernement de laire sur les monnaies (['autres profils que ceux des manufacturiers exclusifs eu général) on opposera peut-être les droits que tire au Mexique et au Pérou le gouvernement sur la fabrication des piastres. Le gouvernement eu Amérique ne possède pas uue seule iniuc; il frappe en mouuaic tout au-

1 Richesse des /Votions , |iv. iv, ch. 6.

3 La livre «l'or valait jusqu'à 48 livres Dtei ling, ce qui fait 45 guinées et i5 shilling*.

4 Nom de la munusic d'or qui a remplacé les guinées.

tant d'argent qu'on lui en porte; celte quantité a jusqu'ici progressivement augmenté; et cependant, au dire de M. de lluinboldt, l'ancien gouvernement espagnol retirait 13 pour cent environ de droits par-delà ses Irais de fabrication ». Comment arrivait-il que le métal monnayé conservât un si grand excès de valeur sur le lingot? Voici, messieurs, l'explication de ce fait. La seule exportation d'argent permise au Mexique et au Pérou était celle des piastres; la sortie du lingot était prohibée ; or, dès que les entrepreneurs de mines ne pouvaient disposer de leurs produits qu'autant qu'ils étaient frappés en piastres, ce n'était pas seulement le monnayage, le besoin d'avoir des monnaies pour s'en servir comme île monnaie, que payaient les entrepreneurs de mines : c'était un droit d'extracliou, un droit de sortie. Et comme le gouvernement craignait de ne pouvoir réprimer la fraude s'il se contentait de recevoir ce droit sur les lingots au moment de l'exportation, il préférait prohiber complètement la sortie des lingots, et percevoir le droit au momeut de la fabrication des piastres. Il ne fallait donc regarder le haut prix du monnayage au Mexique et au Pérou, que comme un droit d'exportation , et avec un droit d'exportation pareil, on ne voit pas pourquoi le gouvernement espagnol prohibait la sortie des piastres d'Espagne. Plus il en sortait d'Espagne et plus on en demandait au Mexique, plus on percevait de droit. C'était une des raille sottises que l'on pouvait reprocher à ce gouvernement ignorant.

Maintenant que le Mexique et le Pérou souL des états indépendans, il est probable qu'ils entreront en concurrence pour

fournir à l'Europe des métaux précieux. Les États-Unis, les Européens iront trafiquer de préférence dans celui des deux pays d'où ils pourront extraire les métaux précieux à meilleur compte; les ports de mer et tous les genres «le communication se multiplieront; la contrebande, devenue plus facile, obligera ceux qui gouverneront à baisser les droits *; et dans ce cas nous paierons l'or et l'argent un peu moins cher en Europe, sans que les producteurs de ces métaux en éprouvent aucun découragement; cardes droits moins élevés favorisent à la fois la production et la consommation.

Quand le gouvernement ne frappe des monnaies qu'au moment où leur valeur est assez élevée pour procurer à sa manufacture un bon bénéfice, il

1 Essai politique sur la Nouvelle- Es pagne , tome IV, page 144.

■ Les droits ijiie les gouverortnens péruvien et mexicain établissent sur 1rs métaux précieux, sont aussi légitimes que ceux qu'on établit en tout pays sur les terres et leurs produits. L'argcut n'est-il pas un produit du fonds de terre comme le blé? Mais je ne crois pas que

SOI

doit peu s'inquiéterde l'exportation des monnaies; il doit meme la favoriser; car elle lui permet de renouveler ses profits sans en tarir la source. Dans quels cas ces profits se soutiennent-ils? Lorsque, malgré une fabrication constante, la valeur des mon-

naies reste supérieure à celle du lingot. Or, une marchandise qui s'use peu et qu'on fabrique constamment, baisse de prix si elle ne peut pas s'exporter.

C'est une erreur de croire qu'une pièce de monnaie qui est transportée dans un autre pays, perd toute la valeur que lui confère la façon et ne passe plus que pour sou poids , pour sa valeur intrinsèque. Les pièces étrangères, surtout dans les états qui n'ont point d'ateliers monétaires, sont recherchées pour servir d'intermédiaire aux échanges, lorsqu'on peut avoir confiance dans leur poids et dans leur titre; cette demande élève quelque peu leur valeur par-dessus le prix du métal qu'elles contiennent, et ou perdrait à les fondre, à les changer en un lingot du même poids et du même litre. Les piastres de l'Amérique ci-devant espagnole circulent et remplissent l'ofHce de monnaie, non-seulement dans toute l'Amérique, mais dans plusieurs étals de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Les écus de France de 5 francs circulent dans une moitié de l'Europe, parce qu'ils sout une monnaie fidèlement fabriquée et commode. Des voyageurs m'ont assuré même qu'au Bengale, à la Cochinchine, à Canton, ils valent plus qu'un pareil lingot d'argent. Je n'en suis nullement surpris. Celte confiance tient d'abord au système décimal, qui présente une base invariable pour le titre et pour le poids; et ensuite aux lois mouétaires, qui ne peuvent pas eu France être modifiées sans une discussion solennelle et publique. Un gouvernement représentatif ne peut pas fabriquer de la fausse raonnaiecomme un monarque absolu. Quand le prince jouit «l'une grande réputation de vertu , il peut obtenir pour sa monnaie une partie des mêmes avantages. La monnaie d'or, «le Saint-Louis, qu'on appelait des aqnel * à cause de la fi-

gure d’un agneau qui s’y trouvait empreinte, circula couramment dans l’étranger comme en France, longtemps même après la mort «le ce prince; une longue expérience avait appris combien ils étaient réguliers quant au titre et quant au poids. Quiconque voyait celle empreinte bien connue, était sûr de la valeur de la pièce qu’il allait recevoir.

ce soit un boa moyen «le prévenir la fraude, que d’obliger à réduire en monnaie le m«;tal qu’on extrait.* Les entrepreneurs «te mines ayant plusieurs eo-intcresscs , sont obliges de tenir des registr«»s très exacts des quantité-* sorties de leurs entreprises, et ces registres pourraient servir de base à l'impôt.

DES TENTATIVES QU’ON A FAITES

Et ce qui montre que les vérités tle l’économie politique ont été les mornes dans tous les temps et avant qu'elles fussent rédigées en corps de science, c'est que les mêmes effets s’étaient manifestés dans l'ancienne Grèce. Il parait que les Athéniens, riches en mines d’argent, surent de bonne heure affiner ce métal; et soit par vanité, soit par un sentiment de leur intérêt bien entendu , ils furent long-temps fidèles à ne pas en altérer la pureté; de sorte que leurs espèces jouissaient de beaucoup de faveur dans toute la Grèce cl chez les barbares. Les anciennes monnaies d'Athènes portaient l’empreinte d'un boeuf, et l’on ne voulait être payé qu’en monnaie euboiqu e, c’est-à-dire, en bon a bœufs; et même lorsqu’ils perfectionnèrent leur orthographe, ils curent soin de conserver sur leurs pièces les anciennes lettres qu’on avait coutume d*y voir depuis long-temps, et dont la réputation était faite.

Un peuple qui changerait souvent scs monnaies, et surtout un peuple qui chcrcheroit à y introduire des altérations déguisées, non-seulement ne réussirait pas à les faire circuler dans l'étranger, mais il y présenterait avec une sorte de désavantage, même les pièces qui seraient dignes de plus de faveur.

Dans l'état actuel de notre fabrication des monnaies, le gouvernement français est loin de jouir tics avantages que pourrait lui procurer son excellent système monétaire1. Il abandonne, dans chaque bOte! des monnaies, à un entrepreneur de fabrication, qu'on appelle improprement directeur des monnaies, le prolit qui résulte de la différence de valeur qui s'établit entre le métal-lingot et le métal monnayé*. Il fournit gratuitement au directeur le local cl les gros ustensiles; et, salisse réserver aucune part aux profits, il demeure chargé de l'intérêt des capitaux et du traitement des administrateurs, commissaires, et autres agens qui veillent à ce que la fabrication soit régulière et conforme aux lois. Son intérêt serait de fnire luimême le profit que font les directeurs des monnaies ; et de réduire le nombre des h Ote 1 s des monnaies pour faire monter la valeur des pièces à un taux qui l'indemnisât tout au moins de ses frais.

Les Anglais, mieux avisés que nous sur ce point, n'out, pour toutes les possessions britanniques, qu'un seul atelier monétaire, qui est à Londres. Il est vrai que leur système «le fabrication est sujet à d'autres abus, comme s'il fallait que les nations qui pourraient s'affliger de leurs propres sottises,

1 Excellent puisqu'il ne s'y trouve à changer que quelques dénomination» et quelques légendes.

* Le gouvernement est censé retenir aux particuliers qui apportent de* métaux 3/lo pour cent sur l'or, et l i f-M pour cent wr l'argent, et il abandonne cette rete-

trouvassent toujours des motifs de consolation dans les sottises des autres peuples.

DES TENTATIVES QU'ON A FAITES POUR AVOIR UNE MESURE DES VALEURS

De tout ce que nous avons appris sur les valeurs, messieurs, il résulte qu'un échange consommé, ou tout au moins possible, est le seul moyen que nous ayons de nous assurer de la valeur d'une chose. On achète une marchandise au moyen d'une autre; mais pour que nous sachions quelle est la valeur de la première, il faut que nous connaissions la valeur de la seconde. Dès-lors la quantité qu'on est obligé de donner de ccllc-ci nous apprend quelle est la valeur de l'autre.

Mais si l'échange ou la possibilité de l'échange ont lieu loin de nous, dans les temps anciens, dans des pava lointains, comment saurons-nous la valeur de la chose dont la plus ou moins grande quantité est pour nous la mesure d'une autre valeur? Quand nous voyons donner une valeur de dix francs pour acheter un objet, nous savons quelle est la valeur de cet objet, parce que nous savons quelle est aujourd'hui chez nous la valeur de dix francs; mais si l'argent qui est dans cette somme, ne vaut plus, à beaucoup près, ce qu'il valait il y a trois siècles, il ne nous donnera pas une idée exacte de la valeur que cette somme achetait alors.

Pour que nous pussions en avoir une juste idée, il faudrait que la marchandise qui nous sert à en évaluer une autre, n'eut pas cllc-méme varié dans sa valeur depuis cette autre époque jusqu'à nous. Alors sa valeur actuelle que nous connaissons, nous donnerait une idée exacte de In valeur qu'avait alors la même marchandise, cl par conséquent de la valeur de la chose que l'on pouvait acheter par son moyen.

Mais quelle est cette marchandise immuable dans sa valeur, condition essentielle pour qu'elle puisse servir tle mesure? Nous avons déjà vu qu'il n'y en a point, qu'il ne peut pas y en avoir. Quelle est au moins celle dont on peut supposer que le prix a le tnoius varié d'un siècle à l'autre? Nous avons vu que ce ne sont pas les métaux précieux, Adam Smith croit que c'est le travail humain. Écoutons-le.

nue au directeur ; mais celui-ci en restitue une partie* au particulier, de grc à gré, afin d'encourager le* particulier» à apporter du lingot. Lorsque la monnaie est plus recherchée, il fait moins de remise ou n'en fait point, et gagne alors considérablement.

POUR AVOIR UNE MESURE DES VALEURS. SOS

• Deux quantités de travail, dit-il, quel que soit » le temps, quel que soit le lieu, sont d'égale va- » leur pour celui qui travaille. Dans l'état ordi-

* naire de sa santé et de son courage, de son ap- » titude et de sa dextérité, l'avance qu'il fait, dans '• les deux cas, de sa peine,

doit être pour lui la » même. Le prix qu'il paie est donc le même, quelle » que soit la quantité des choses qu'il reçoive eu

* retour. S'il en reçoit une plus ou moins grande » quantité, c'est la valeur de ces choses qui varie,

* et non la valeur du travail avec lequel il les » achète. Partout, dans tous les temps, ce qu'on » n'obtient qu'avec beaucoup de peines et de Irait vail est cher; ce qui en coûte peu est à bon mar-

• ché. Le travail ne variant jamais dans sa va- » leur, est donc la seule mesure réelle avec laquelle » la valeur de toutes les marchandises peut, en » tout temps, en tous lieux, être comparée et es- ■ timée. *

Tel est le passage où Smith pose le plus nettement la thèse qu'il soutient en plusieurs endroits de sou ouvrage. Son commentateur Garnier la défend avec plus d'obstination que Smith lui-même

• Quand un ouvrier, dit-il, loue ou échange son » travail pour un salaire, il y a, comme dans tout » échange, deux termes, savoir, la chose offerte

• par l'ouvrier et la chose offerte par le maître. La » première est par sa nature invariable; l'autre n peut varier sans cesse. L'ouvrier ne peut rien » ajouter à sou offre; sou travail ne peut être ni » plus ni moins que son travail. Le maître peut » ajouter à son offre autant qu'il lui plaît, selon » le besoin qu'il a de ce travail, et le prix qu'il » consent à y mettre. »

Il me semble que le commentaire de Garnier fait sentir le faible de l'argument de Smith en le développant; et sous ce rapport il n'est pas sans quelque utilité.

Garnier dit : La chose offerte par l* ouvrier f la travail y est invariable : il ne peut rien ajouter à son offre; le maiire peut y ajouter. Cela n'est pas exact : la faculté d'ajouter ou de retrancher à son offre, est mutuelle. Quand un ouvrier, au lieu de 40 sous par jour, réduit sa demande à 50 sous, il offre plus de travail qu'il n'en offrait pour le même prix; il offre quatre journées pour six francs, au lieu d'en offrir trois.

La quantité offerte, la quantité demandée, peuvent varier relativement au travail comme pur rapport à toute autre marchandise; sa valeur échangeable est donc une quantité variable. La même intensité de travail, la même peine, la peine employée, par exemple, à monter cent pieds cubes d'eau à la hauteur d'un mètre, se paie évidemment dans un pays, à une certaine époque, le dou-

1 Smiüi, trad. de Garnier, édit, de x8aa, tome V, page ii5.

ble de ce qu'elle sc paie dans un autre pays, à une autre époque; et comme ce salaire double, est double quelle que soit la matière dans laquelle s'effectue le paiement; comme on donne , quand les journées sont chères, une fois plus de cuivre si l'on paie eu cuivre, une fois plus de blé si l'on paie en blé, une fois plus d'argent, de vin, ou d'étoffe, que lorsque les journées sont à bon marché, on ne peut pas dire que c'est la valeur de toutes ces choses qui varie, et que c'est le prix des journées qui seu4 reste invariable.

Adam Smith, Garnier et d'autres après eux, disent que deux quantités de travail, quel que soit le temps, quel que soit le lieu, sont d'égale valeur pour celui qui travaille. Mais ce n'est pas de cette valeur arbitraire qu'il s'agit; ce n'est pas elle qu'on appelle le

prix du travail : c'est la valeur contradictoirement débattue, et fixée entre le marchand de travail, ou l'ouvrier, d'un côté, et l'acheteur île travail, ou le maître, de l'autre. Or, ccttc valeur débattue, puis reconnue, est variable «le sa nature selon les temps, selon les lieux. Le travail est plus cher quand on donne plus de choses pour l'avoir; il est moins cher quand on en donne moins. L'ouvrier vend son travail à bon marché , quand il ne peut pas le vendre cher; il vit mal quand il ne peut pas vivre bien; et quand on vit mal des produits du travail qu'on fait, c'est autaut parce que le travail est à bon marché relativement aux denrées, que parce que les denrées sont chères relativement au travail.

Comme il est cependant désirable en beaucoup de cas de connaître la valeur qu'a pu avoir une chose située dans d'autres temps et dans d'autres lieux, et que nous ne pouvons la comparer à une certaine quantité d'un autre objet qui n'ait point changé dans sa valeur, puisqu'il n'en est aucun qui soit dans ce cas, ne pouvons-nous du moins In comparer à l'objet qui aura le moins changé de valeur en traversant les lieux et les âges? Nous aurions ainsi une idée approximative des variations survenues dans les autres valeurs.

Les élémeus de la valeur sont, d'une part l'étendue des besoins que la société a «l'une chose à un certain prix ; et d'une autre part la quantité de ccttc chose que la société, ou les producteurs, peuvent fournir à ce prix-là \ I.a chose qui variera le moins dans sa valeur, sera conséquemment celle dont le besoin sc fera toujours à peu près également sentir, et dont les procédés de pro«luction auront été toujours à peu près les mêmes; de manière «pic nous puissions croire qu'à une époque on n'a pas obte-

nu de cette chose, beaucoup plus ou beaucoup moius qu'à une Autre époque pour le même prix.

* y oyez plus haut, page iGq, du prix courant et de la manière dont il s'établit.

DES TENTATIVES QtTON A FAITES

Sous ce rapport , nous avons lieu de croire que la production du blé, si elle n'a pas été étrangère h tous perfectiounemens dans ses procédés , n'a pas, d'un autre côté , offert l'exemple de ces grandes améliorations qui multiplient, à une certaine époque, un produit, comme les tissus de coton, avec une facilité sans exemple *. L'usage de la charrue est antérieur aux temps historiques. A toutes les époques, le propriétaire du terrain a du sc faire payer le concours du sol, parce que nul terrain n'a jamais pu être cultivé d'une manière suivie, que là où le droit de propriétaire exclusif a été reconnu. Qui, sans cela, aurait voulu faire les frais des labours cl de l'ensemencement?

L'excès de production d'un sol fertile sur un sol qui ne l'est pas , a toujours été balancé par le profit supérieur qu'en a tiré le propriétaire ; et quand les frais de culture ont été moindres, les frais de loyer ont été plus forts. Ainsi le veut la nature des choses; ainsi le confirme l'expérience des siècles.

Les défrichemcns, l'étendue des terres cultivées, ont dû à la vérité multiplier la quantité de blé apportée sur les marchés; d'où l'on pourrait inférer que la quantité offerte, devenue plus considérable, a du, par l'effet de la concurrence des producteurs, réduire à certaines époques leurs profits, et par conséquent les frais de production. Mais le blé, et en général les denrées alimentaires qui forment le fond de la nourriture d'un peuple, en sc multi-

pliant, multiplient la population, et les besoins s'étendent avec le produit.

S'il y a eu de grandes variations de prix d'une année à l'autre, en raison de la vicissitude des récoltes, cesévénemens ont toujours été passagers: car, en temps ordinaire, si l'abondance dure, la population croit, et avec elle le besoin; si la disette se soutient, la population décline, et par conséquent la demande. Un pays n'a jamais que la population qu'il peut nourrir selon les habitudes que se sont faites ses habitans, et il en résulte encore pour les pays qui subsistent principalement de blé, uu rapport à peu près semblable cuire l'offre et la demande de cette denrée.

Pour connaître le prix qui résulte de ce rapport, en temps ordinaire, il faut seulement avoir soin d'écarter autant qu'on peut des appréciations, les années de disette et celles d'excessive abondance, d'où sont résultées de fortes perturbations dans les prix; et de prendre, pour la valeur ordinaire du blé, une moyenne proportionnelle entre plusieurs années ordinaires.

Avec ces restrictions, on peut supposer qu'à de grandes distances entre les époques, c'cst la valeur

• S'il y a eu en Angleterre quelques procédés expéditifs inventés, comme la machine à battre le blé, cette diminution de frai» de production a cté plus que ba-

d'écliangc du blé qui, de toutes les valeurs échangeables, est restée le plus semblable à elle-même. Conséquemment si l'on donne à une époque, beaucoup plus ou beaucoup moins d'une certaine marchandise pour avoir une même quantité de blé, nous devons supposer que c'est la valeur de cette* autre marchandise qui a varié plutôt que celle du blé. Si, par exemple, avec une

même quantité de blé on obtient de nos jours une moins grande quantité de bœufs ou de moutons que dans les temps anciens, nous sommes fondés à croire que la viande de ces animaux a renchéri; si, comme c'est le fait, on obtient aujourd'hui beaucoup plus de soie qu'autrefois, nous sommes fondés à croire que la soie a beaucoup baissé de prix; opinion qui reçoit une grande confirmation de la connaissance que nous avons des difficultés qu'on éprouvait jadis pour se procurer cette matière, comparées avec la facilité des moyens par lesquels nous l'obtenons aujourd'hui.

Ce qui doit contribuer encore à nous faire considérer la valeur du blé comme un meilleur moyen de comparaison qu'un autre, c'est que le prix du blé ayant eu à toutes les époques une grande connexité avec la condition «les peuples et avec leur police, sa valeur a, plus que toute autre, fixé l'attention des hommes d'état, des historiens; ce qui fait qu'elle perce plus souvent que les autres à travers l'obscurité qui enveloppe les siècles passés.

Ajoutrz qu'il y a peu de différence de qualité entre froment et froment, tandis qu'il y en a beaucoup entre travail et travail, et qu'il est fort difficile de caractériser cette différence; aussi les personnes qui ont proposé le prix du travail pour v mesure des autres valeurs, sc sont-elles toutes, dans la pratique, servies du prix du blé pour cet usage.

Si le blé est la denrée qui varie le moins «l'une époque à l'autre, on ne peut pas dire que ce soit celle dont la valeur diffère le moins d'un lieu à l'autre. C'est une denrée lourde et encombrante relativement à sa valeur. Les frais de transport changent considérablement son prix courant. Les mauvaises routes, les cliargemcns, les déchargemens, les lois et les coutumes peu sensées , ajoutent encore des difficultés artificielles aux difficultés

qu'oppose la nature à l'équilibre des prix. On a vu maintes fois le blé être trois fois plus cher en Bourgogne qu'en Bretagne. Mais sans qu'il y ait toujours «les disparités aussi fortes, il y en a de très considérables, qui ne sont pas accidentelles, et agissent «l'une façon permanente.

On peut d'autant moins supposer que la valeur

lancée par l'extension des impôt». la cotisation des pauvres, i.i dime, l'entretien des routes, etc.

du blé soit la même dans deux pays différent, qu'il chandise qui leur soit préférable pour évaluer les

a souvent dans l'un et dans l'autre des usages fort divers. Aux Indes, c'est un objet de luxe, comme le riz en France, et les neuf dixiémes des Indous ne mangent jamais de froment, comme les neuf dixièmes des Français ne mangent point habituellement du riz. Si l'on nous disait qu'au Bengale un objet, un chapeau de feutre, par exemple, vaut autant que cinq quintaux de riz, nous aurions une haute idée de sa valeur; car cinq quintaux de riz valent ici 250 francs, taudis qu'au Bengale, ils ne valent pas 25 francs. Et par coutre si l'on parlait aux Indous de la valeur de deux quintaux de froment pour un chapeau, ils auraient de sa valeur une idée fort supérieure à celle qu'il a réellement.

La marchandise dont le prix doit le moins varier d'une contrée à l'autre, est celle dont le transport coûte le moins et qui se soustrait le plus aisément aux difficultés artificielles, aux prohibitions qui naissent de la législation des différons états; c'est celle qui, se rendant à peu de frais aux lieux où elle est plus recherchée, per-

met qu'on proportionne toujours aisément la quantité qu'en offre le commerce avec les besoins de la population. Or cette marchandise est évidemment l'or; ou quand on n'a pas de facilité pour savoir le prix des choses en or, le métal d'argent, frappé ou non en pièces de monnaie.

% Ou aurait tort néanmoins de s'imaginer que, parce qu'il n'en coûte jamais plus de 4 ou 5 pour cent pour faire passer de l'or ou de l'argent d'un pays dans l'autre, leur valeur ne diffère jamais, dans les deux pays, que de 4 ou 5 pour cent. Cet agio ne nous donne que la différence de valeur de l'argent avec lui-méme dans ces pays-là, mais ne nous fait pas connaître la quantité de toute autre chose que l'on peut y acheter avec de l'argent. Or, c'est cctta dernière quantité qui constitue la véritable valeur de l'argent. Si j'envoie de l'argent à Londres, et que je paie de transport 5 francs pour cent francs, je sais fort bien que mon argent à Londres me revient à cinq pour cent de plus que celui qui est à Paris, mais j'ignore combien les cent francs qui sont à Londres ont en outre perdu en raison de la moindre quantité de blé, d'étoffes, etc., qu'ils peuvent acheter dans ce pavs-là Néanmoins, comme par le motif assigné, les frais de production des métaux précieux diffèrent peu d'un pays à l'autre, et que leurs usages dans les divers pays, soit comme ustensiles, soit comme monnaie, sont à peu près les mêmes, et les font rechercher au même degré, je ne counais aucune autre mar-

' Rigoureusement parlant, pour que la valeur des métaux prérieux ne différât jamais que de 5 pour cent d'un lieu a l'autre, il faudrait que tous les objets qu'ils achètent, ne différassent eux-mêmes, dans leur valeur, que de â pourcent d'un lieu à l'autre.

choses dont nous sommes séparés par de grandes distances.

On ne risque donc pas de s'éloigner beaucoup de la vérité, lorsqu'il est question dans les voyageurs, de rouble a en Russie, de bouraea chez les Turcs, ou de roupies dans l'Inde, en réduisant ces sommes en or ou en argent fin, et en évaluant cette quantité d'or ou d'argent, en notre monnaie au cours.

Mais si vous lisez un livre d'histoire, et qu'on y fasse mention de talent grecs ou de æatercea romains, sachez, si vous le pouvez, ce qu'il était possible d'acheter de blé pour cette somme; et une fois que vous avez sa valeur en blé, voyez ce que cette quantité de blé peut valoiren temps ordinaire dans notre monnaie. Je ne crois pas que vous puissiez acquérir une idée plus approchée de la valeur de la somme ancienne. Nous chercherons à faire quelques évaluations de ce genre par cette méthode; mais nous avons besoin auparavant de rechercher quelle quantité d'or ou d'argent une même quantité de blé pouvait procurer à diverses époques.

CHAPITRE XIV

DK LA VALKUR DR8 METAUX PRÉCIEUX COMPARÉE A CELLE DO BLÉ, DBS LES TEMPS ANCIENS.

Si nous admettons que de toutes les choses évaluables, le blé est celle qui a le moins varié dans sa valeur, en comparant une quantité connue de blé avec une quantité connue d'or ou d'argent, nous saurons du moins par approximation ce que ces métaux ont perdu de valeur depuis les temps anciens.

Prenons notre hectolitre pour être cette quantité fixe «le blé, et tâchons de découvrir combien d'argent fin on donnait communément à différentes époques pour acquérir autant de blé «ju'en contient notre hectolitre *.

Jusqu'à Démosthènes, on n'a pas de renseignement sur le prix du blé; mais dans le plaidoyer de Démosthènes contre Phormion, on lit ce qui suit: « Le blé étant fort cher, et taudis qu'il se » vendait jusqu'à seize drachmes, mon client en a » fait venir plus de cent mille médimnes au prix n ordinaire de la taxe, à cinq drachmes. ® Voilà donc le prix ordinaire de la taxe à Athènes : cinq drachmes par médimne.

» J'ai pris dans mon Cours complet les calcul* qui suivent, pour rectifier, dan» la cinquième édition de mon Traité d' Economie politique, ce qui a rapport aux monnaies. Ici la question est, comme de raison, plus complètement développée.

DE LA VALEUR DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Or, cinq drachmes, selon les antiquaires et les médailles athéniennes, contenaient 137 1/2 grains, poids de marc, d'arpent fin. Le méilimnc était une mesure égale à 32 de nos litres. Par conséquent 52 de nos litres coûtaient à Athènes, en temps ordinaire, 157 1/3 grains pesant d'argent; l'hectolitre, qui contient cent litres, s'échangeait donc contre ■ 503 grains d'argent poids de marc.

A Home, au temps de César, la mesure de hlé appelée modius, valait communément trois sesterces; et trois sesterces, d'après les antiquaires contenaient 23 5/8 grains d'argent fin. Le hlé contenu dans un modius, pesait quatorze de nos livres poids de marc. Quatorze de nos livres, poids do marc, s'échangeaient donc à

Rome contre 23 5/8 grains d'argent, et par conséquent notre hectolitre de froment qui pèse 100 livres) s'échangeait contre 270 grains d'argent fin.

Cette différence entre le prix du hlé qui valait communément à Athènes 303 grains d'argent l'hectolitre, cl à Rome 270, ne doit pas nous surprendre : l'Altiquc n'était pas un pays à hlé, et était au contraire un pays à argent. On s'y procurait lu hlé du Bosphore et même du Pont-Euxin , par ia voie du commerce; voie extrêmement dispendieuse dans ce teraps-là. A Rome, au contraire, on avait non-seulement le hlé de l'Italie, qui était bien plus généralement cultivée qu'à présent; mais les blés de la Sicile, de la côte d'Afrique, et de l'Égvpte, y «diluaient; et le principal soin «les mauvais comme des bons empereurs, était d'en maintenir le prix aussi bas que possible. On peut donc regarder la différence entre le prix d'Athènes et celui de Rome, comme le résultat des circonstances particulières à ces deux capitales; et pour avoir le prix du blé en argent fin, dans l'antiquité, nous prendrons le prix (moyen entre ccs deux-là) de 289 grains. Passons au moyen âge.

Charlemagne mit quelque ordre dans nos monj.aies : car on lui doit celte justice qu'il employa un pouvoir usurpé et très considérable, à former quelques institutions, sinon honnes, du moins meilleures que celles qu'on avait ; bien différent en rela d'un autre usurpateur qui ayant trouvé beaucoup de réformes opérées, s'est attaché h reconstruire d'anciens abus. Nous savons assez bien m conséquence ce qu'il y avait d'argent dans sa

* On en trouvera la preuve dans les ouvrages spécia- Irmmt consacrés à ce genre d'érudition, notamment dans Gantier, Histoire des Monnaies , tome II, p. 333

et .14 1.

* Dans la même ordonnance , Charlemagne défend de vendre le modius de blé au-dessus de 4 deniers : ainsi no is aurions une taxe directe du prix du hlé, si nous connaissions la capacité du modius. Ce n'était pas U mesure romaine appelée de ce nom : elle ne pesait que

de nos livres au plus; et le prix de 4 deniers d'ar-

livrc de compte. Charlemagne fit un réglement où le pain de froment est taxé à raison d'un denier pour douze pains de deux livres chaque; cela fuit un denier pour 24 livres de pain. La taxe, ou fixation du prix du pain , doit équivaloir au prix du froment, poids pour poids. On sait par expérience que le poids de l'humidité qu'on introduit dans le pain, dédommage des frais de fabrication et des déchets de la mouture. On peut vendre une livre de pain ail même prix qu'uuc livre de blé, malgré la façon et le combustible que le pain exige. Un denier d'argent pour 24 livres de pain équivaut donc à un denier pour 24 livres de froment. Mais la livre de ce temps-là n'ayant que 12 onces, les 34 livres de froment correspondent à 18 livres poids de marc ».

Le «lenier de Charlemagne (on en possède encore) pesait 28 4/5 grains, poids de inarc, dont il faut déduire un vingt-quatrième d'alliage ». Il y reste donc 27 3/5 grains d'argent fin. Voilà le prix en argent de 18 livres de froment.

Or, à ce compte, notre hectolitre , qui pèse 160 de ces livres, aurait coûté 245 1/5 grains d'argent fin.

Dans l'antiquité il en valait 289, sous Charlemagne 245; on donnait moins d'argent pour avoir la même quantité de hic; il

semble dès-lors que ce métal était devenu plus précieux. Je ne peux pas répondre que cette différence ne vienne pas de# l'imperfection des hases sur lesquelles il a bien fallu nous appuyer faute de meilleures; mais elle n'a rien d'élonnant en elle-même. Après tous les pillages qui acrompajpièrent et suivirent l'invasion et le démembrement de l'empire romain; après l'abandon probable des mines d'argent de l'Attiquc cl de l'Espagne pendant 6 à 700 ans de désordres et de violences ; après les spoliations commises par les Sarrasins; et si nnns tenons compte de la déperdition constante subie par les ustensiles d'argent, aussi bien que par les naufrages, et de l'argent tombé dans les rivières ou caché sans être retrouvé, peut-on s'étonner que le métal d'argent fût devenu sous Charlemagne plus rare et plus précieux dans la proportion d'un sixième environ? Près de 700 ans plus tard, sous Charles y II, le prix moyen du blé, suivant Dupré de Saint-Maur, étant de 12 sous 10 deniers le se-

grnt (ou 9S1 i/3 d'argent fin) aurait été un prix rxtravagant pour cette quantité de blé. Ce n'était pas non plus notre ancien muid , qui se composait de ia «tiers pesant chacun î^o livres poids de marc. C'était probablement quelque mesure anciennement usitée dans les Gaules, ou parmi ces Allemands appelés Francs , qui avaient imposé aux Gaulois quelques-uns de leurs usages en même temps que la servitude.

1 Garnier, Histoire des Monnaies , tome II, p. 34a.

tized by Goc

tier, et celte somme contenant 328 grains d'argent fin, l'hectolitre revient à 210 grains; ce qui est 20 grains do moins encore que sous Charlemagne , ou le même hectolitre valait 245 grains. Il semble que l'argent est devenu encore un peu plus rare et plus précieux; mais voici le moment où il va se montrer avec une abondance que rien ne pouvait faire présager, et produire des effets qui surprenaient les gouvernails et le vulgaire, sans que les uns plus que les autres fusscnl en état de les expliquer.

L'Amérique fut découverte en 1492. Les premières dépouilles des peuples du Mexique et du Pérou, apportées en Europe, y firent paraitre des quantités d'or et d'argent trop peu considérables pour en affecter sensiblement la valeur durant quelques années; mais par cela inéme fort profitables pour les aventuriers espagnols et pour leur gouvernement, parce qu'ils en tirèrent parti au plus haut terme de leur valeur. Bientôt les entrailles des Cordilières furent déchirées par les malheureux Péruviens que les Espagnols , à coups de fouet, forçaient à travailler aux mines; et chaque année de nouveaux galions, lestés par les trésors du Nouveau-Monde, arrivaient dans les ports espagnols; sans compter ce que de hardis flibustiers et le commerce interlope des autres établissemens européens aux Indes occidentales , en obtenaient clandestinement.

C'est par les dépenses que firent les conquérans de ces trésors que les métaux précieux sc répandirent dans l'Europe et dans le monde.

Déjà en 1514, le seticr de blé étant à 2G sous, et le marc d'argent fin à 12 livres tournois on donnait 533 grains d'argent fin,

pour la quantité de froment contenue dans ce que nous appelons maintenant un hectolitre *.

En 1550, sous François I«r, le prix du setier étant de 3 livres 1 sou G deniers , et le marc d'argent fin s'appelant 13 livres tournois, l'hcctalilrc de froment sc faisait payer 731 grains d'argent pur.

' Dupré de Saint-Ma or. Essai sur les Monnaies.

• Tandis que l'hectolitre i>èse l6o livre» poids de marc, le setier en pèse a4o. Le rapport entre ces deux mesures est , à très peu de chose près, comme deux à trois.

s Le prix moyen de l'hectolitre de froment, relevé sur les mercuriales du marché de Roye en Picardie, depuis les années 179G à 1S16, eu retranchant les drux année* de plus grande cherté et les deux de plus grande abondance, est de 16 fraucs 20 centimes.

Le prix moyeu du même hectolitre, à la halle de Paris, de i8oi à 1819, en retrauchaut de même les deux plu» fortes et les deux plus faibles années , est do 19 francs 79 centimes.

Le prix moyen du mémeliectol. pour toute la France, pendant les années 1799a 18 10, extrait d'un rapport du

En 1610, année de la mort d'IIenri IV, le prix commun du blé élant de 8 livres 1 sou 9 deniers, et le marc d'argent à 22 livres tournois, l'hectolitre de froment valait autant que 1130 grains d'argent.

En 1640, le prix du seticr étant de 12 livres 10 sous, et le marc d'argent fin à 30 livres tournois, l'hectolitre valait 1280 grains d'argent.

En 1789, le prix commun du seticr de blé étant, suivant Lavoisier, de 24 livres tournois, et le marc d'argent fin à 54 livres 19 sous, l'hectolitre valait 1342 grains d'argent.

Enfin, h l'époque où nous sommes, en supposant le prix commun du blé froment à 19 francs l'hectolitre }, nous trouvons qu'un hectolitre vaut autant que 1610 grains d'argent fin.

Ainsi, en récapitulant, et pour rapprocher la valeur de l'argent aux différentes époques que j'ai désignées, nous trouvons que la même quantité de blé première qualité, c'est-à-dire, cctto quantité que nous nommons actuellement un hec~ toliire y s'échangeait contre une quantité d'argent fin qui était de :

grains

dans l'antiquité.

dito

sous Charlemagne.

dito

sous Charles VU , roi de France, vers l'année 1450.

dito

en 1514.

dito

en 1530.

dito

eu 1610.

dito

en 1640.

dito

en 1789.

dito

en 1820 4.

Il semblerait

donc que l'argent, à partir du

temps d'Alexandre, a graduellement augmenté de valeur jusque vers le temps de Charles VU et de la pucelie d'Orléans. Celte époque est celle où l'on a donné le moins de grains d'argent fin, pour avoir un hectolitre ou cent litres de froment. A partir de cette époque , on a commencé à en donner un peu plus; et, sauf les oscillations qui nous échappent, à cause du peu d'exactitude qu'on a mis à

ministre de l'intérieur, du i5 juillet i8ii, e»tde 19 fr. 8a c.

La Picardie étant de toutes le» provinces de Franco celle où le blé est à plus bas prix, et d'un autre rété, le» approvisionne tuen» des armées ayant pu à Paris et dan.» quelques provinces, maintenir le blé à un prix un -peu plus élevé qu'eu temps ordinaire, je ne pense pas m'éloigner beaucoup de la vérité en estimant son taux ordinaire k 19 francs, cc qui fait revenir le pain à 3 sous 1/4 la livre.

4 J'aurais pu réduire en mesure métrique la quantité d'argent spécifiée eu grains poids de marc, et en donner l'équivalent en

grammes; mais c'aurait été une réduction de plus à faire et elle aurait été superflue , puisqu'en ce cas-ci l'information consiste uniquement dans le rapport que le» nombre» ont entre eux.

noos conserver le prix courant des blés et les différences de prix d'un lieu à l'autre, la quantité d'argent offerte pour avoir une même quautité de blé, a constamment augmenté jusqu'à nos jours.

En corrigeant les unes par les autres les données plus ou moins imparfaites qu'il a été possible de recueillir sur le prix en argent du blé antérieurement à la découverte du Nouveau-Monde, nous pouvons les réduire à une donnée commune de 268 grains d'argent fin pour un hectolitre de froment. Il en faut donner aujourd'hui six fois autant; d'où nous pouvons conclure que la valeur propre de l'argent a décliné dans la proportion de six à un

Le rapport de valeur entre l'argent et l'or ne parait pas avoir beaucoup varié des temps anciens jusqu'aux nôtres; c'est-à-dire qu'il était alors dans la proportion d'un a quinze. Garnier le prouve, selon moi, d'une manière satisfaisante dans son Histoire de» Monnaie» *. Nous pouvons conséquemment conclure, sans craindre de nous écarter beaucoup de la vérité, qu'une ouce d'or valait alors autant que six onces à présent.

Il ne parait pas que la valeur des métaux précieux ait sensiblement décliné depuis le règne de Louis XIII jusque vers l'an 1760; mais depuis cette année le prix du blé, sauf les variations accidentelles, a beaucoup haussé. Peut-être une parLie de cette hausse est-elle réelle et dépend-elle d'une demande plus forte, ef-

fet d'une population et d'une richesse croissantes; cependant je crois qu'elle est principalement due à la diminution de la valeur des métaux précieux; car elle se manifeste sur beaucoup d'autres objets, et peut-être sur tous les objets dont les procédés de fabrication n'ont pas été perfectionnés dans le même espace de temps J. Non-seulement le prix en argent des blés s'élève encore dans ce moment; mais nous avons déjà eu occasion de remarquer que celui des baux et des fermages s'élève également. Tous ceux qui sont à portée de voir conclure beaucoup de marches de biens-fonds, comme les notaires, remarquent qu'il y a peu de changcmens de propriétaire et de renouvellement de bail, sans qu'il y ait augmentation de prix. Les vendeurs d'immeubles font va-

1 Garnier, qui a fait de» recherches fort étendues sur le» monnaies des anciens, arrive au même résultat par des calculs différens. Voyez son Histoire des Monnaies ^ tome 11 , page 355.

Daus les premières éditions de mon Traité d'Économie politique, j'avais cru pouvoir établir que l'argent avait baissé dans le rapport seulement de 4 à i. Le nouveau résultat que j'annonce, tient d'abord au choix des nouvelles données que j'ai prises et qui me semblent meilleures ; et de plus à ee que j'avais pour type de la valeur du blé dan* les temps modernes, sa valeur moyenne en 1789, faute de données plus récentes, et

loir en faveur de leurs biens, que leurs baux n'ont pas été renouvelés depuis long-temps; et par conséquent, disent-ils, qu'ils sont susceptibles d'augmentation.

Je sais qu'une partie de cette augmentation peut être mise sur le compte des progrès de la culture et des capitaux répandus sur les fonds de terre. Quand on fait produire à la terre sans la laisser

reposer et qu'on en lire des produits plus abondans, meilleurs, et plus variés; quand de nouvelles valeurs capitales, comme des granges, des bergeries, sont répandues en bonifications sur le sol, je sais que le fermier peut en payer un plus fort loyer; avec tout cela, il me semble que les terres les moins améliorées se louent plus chèrement que vers le milieu du dix-huitième siècle. On dira que c'est parce que les produits sc vendent plus cher: j'en conviens; et c'est ce qui concourt à prouver que l'argent baisse de valeur depuis cette époque. Si la population, l'industrie et la richesse du monde ne s'accroissaient pas rapidement, la valeur de l'argent déclinerait plus vite encore qu'elle ne fait.

Toutefois il ne faut pas que nous nous imaginions que l'abondance plus grande de l'argent comparée avec le besoin que l'on en a, soit la seule cause de la hausse des prix. Les choses peuvent elles-mêmes, ou plusieurs d'entre elles, devenir réellement plus chères ; et alors leur acquisition coûterait plus d'argent, quand même la valeur de l'argent n'aurait pas décliué; ou les paierait avec du fer, qu'il faudrait donner une plus grande quantité de fer pour les avoir. On les paierait par le sacrifice d'une partie de son temps, qu'il faudrait donner un plus grand nombre de journées de travail pour acquérir ces mêmes choses. A mesure qu'un pays se peuple et se cultive, le bois, la viande, le gibier, et les produits qui résultent de ceux-là, comme le cuir, la laine, les poils et fourrures, les produits qu'on ne peut obtenir qu'en brûlant du bois ou du charbon de bois, renchérissent véritablement, parce que les frais de production de ces pro<lui(s-là sont plus considérables.

Représentez-vous un pays encore peu peuple et

quoique son prix en argent ait considérablement haussé depuis cette époque.

* Tome I, page t c 4 , et tome II, pages 8a et suivantes. Voyez aussi les notes ajoutées à sa traduction de Smith , édition de i8ai, tome V, pages 63a et 649.

1 Voyez ci-contre un document que j'extrais d'un papier officiel : (Napoléon avait rétabli et accru tous les impôts de l'ancien régime. On peut supposer que les fermiers qu'on avait consultés pour les prix , ont pu, par mécontentement, exagérer un peu la différence ; car les prix n'ont pas, ce semble, augmenté depuis.)

OBSERVATIONS

fr. c.

fr. c.

Ouvrier charron

maréchal

Quand ils sont nourris.

— — bourrelier

Non nourri eL non compris son

maçon. .....

manœuvre.

serrurier

Non nourris, et ils fournissent

charpentier

1 leurs outils.

couvreur

1er charretier

Nourris.

2m® charretier

1" berger

2m« berger.

Garçon de cour

Nourris.

Fille de bnsse-cour

Batteur en grange

On les paie par sctier.

moissonneur et faucheur. . . .

On les paie par arpens.

Homme de journée

Femme de journée

oo

Une charrue

Garnie de ses ferremens.

Une charrette

Idem.

Harnais de charrette

Pour le limonier.

Cordes (le quintal)

Une bêche ou une bouc. . . .

Un fer à cheval

Tout posé.

Moellons ou pierres à bâtir. . .

La toise cube.

Plâtre

Le muid de 36 sacs.

Chaux

Le se lier.

Tuiles , le cent

Fabrique des environs.

Fer en barre

Le cent.

Cheval de labour

Cochon

Gras, du poids de 200 livres.

Mouton du pays

Poulets , la paire

Habit de drap.

Culotte de peau

Paire de souliers

Chapeau

Bois k brûler

Le double stère ou la voie.

Charbon de bois

Le sac de Paris.

DE LA VALEUR DES MÉTAUX PRÉCIEUX , ETC

où il y o peu d'arts et d'industrie. Les terrains values et les forêts y sont fort étendus, et les propriétaires n'en tirent que peu de loyer. Les animaux s'y multiplient, soit naturellement, soit artificiellement, à moins de frais. Mais à mesure que l'on défriche, les terres donnent une bien plus grande masse de produits, quoique leurs produits changent de nature. Tel champ qui nourrissait deux cents lapins et des chevreuils, n'a plus ni lapins, ni chevreuils; il produit en froment, ou en lin, dix fois cette valeur; et une plus grande valeur produite entretient une population plus nombreuse. Mais aussi les bestiaux, et surtout le gibier, renchérissent •.

Nous avons lieu d'être souvent surpris, en lisant l'histoire des anciens temps, de la grande consommation de viande qui s'y faisait. Des animaux entiers disparaissaient dans un festin. Les solennités religieuses abattaient des taureaux par centaines. Une semblable destruction ne serait guère praticable de nos jours, si ce n'est daus le voisiuage des pays incultes de l'intérieur de l'Amérique du Sud. Un marbre apporté d'Athènes à Londres par mylord Sandwich, porte une longue inscription où l'on voit, entre autres choses , que cent neuf bœufs, envoyés par les Athéniens pour des sacrifices dans le temple de Délos, ont coûté 8,415 drachmes; dépense alors somptueuse, puisqu'on s'en vantait dans un monument public. Cependant en évaluant celte somme, en proportion de la dégradation de la valeur de l'argent, beaucoup plus haut qu'on ne le fait communément, chacun de ces bœufs n'aurait coûté que 140 à 147 francs. Les animaux consacrés aux dieux devaient être choisis parmi les plus beaux; c'cst-à-dirc parmi ceux qui, chez nous, coûteraient 300 ou 400 li anes. Ils ont donc considérablement renchéri *.

Dans les temps modernes, avant que la population et les défriclicmens fussent aussi avancés que nous les voyons, la viande de boucherie coulait beaucoup moins. Dupré de Saint-Maur, dans ses Recherches, etc., trouve qu'en l'année 1342, un bœuf sc vendait 10 à 11 livres tournois, valeur équivalente à celle de 175 francs de notre monnaie ; cela ne fait guère plus de la moitié de la valeur actuelle d'un bœuf ordinaire '. Le blé qui sc produit en place de la viande, n'a pas dû baisser de prix, parce que la consommation de blé a dû augmenter comme la production. La demande de la viande au contraire, au lieu de diminuer à mc-

1 Ceci est une grande confirmation de la doctrine de» besoin» et de leur influence sur les prix, doctrine établie dès le commencement de cri ouvrage. Les besoins de* hommes changent avec leurs dé velopprraen» ; ces besoins élèvent la demande et le prix des services productif» nu moyeu desquels on peut les satisfaire. Un plus haut prix de ce genre de services, élève le prix

sure que la viande devenait plus rare, a dû suivre une marche opposée; car des consommateurs de blé plus nombreux ont dû être aussi des consommateurs de viande. La même cause a dû , comme on voit, maintenir au même taux le blé, et faire paver plusieurs autres objets de consommation plus cher.

Les impôts sont venus par là-dessus; les impôts qui sont une augmentation réelle dans les frais de production, comme l'est le loyer des terres. Ils ont donc fait monter certains produits; cl pour payer un produit plus cher, il faut donner une plus grande quantité d'argent, indépendamment de ce qu'il en faut donner de plus eu raison de la dégradation de la valeur propre de l'argent luimême.

Je disque les impôts ont augmenté les frais de production de certains produits, et non pas de tous, quoiqu'ils tombent à peu près sur tous, parce qu'il y a des produits, comme la plupart de ceux des manufactures, où l'épargne qui résulte d'une production plus habile et mieux entendue, balance et surpasse, dans les frais de production, la hausse qui résulte de l'augmentation des fermages et des impôts. Jamais les tissus de colon n'ont été à si bas prix que de nos jours, par suite des grauds progrès qui ont eu lieu dans celte fabrication; et cependant la monnaie dont on les paie, vaut moins. On paie 30 sous l'aune des toiles peintes que cinquante ans plus tôt l'on aurait payées, dans une qualité équiva-

lente, tout au moins 4 francs 50 centimes, et les 30 sous que l'on paie, ne valent pas 25 sous d'alors. Cos étoffes paraissent avoir baissé des deux tiers, elles ont réellement baissé au quart peut-être de leur valeur il y a cinquante ans.

Il est une autre circonstance qu'il faut apprécier lorsqu'on raisonne des prix en argent, quoiqu'au fond elle ne tienne pas au prix. Nous dépensons plus d'argent non-seulement lorsque les choses sont plus chères, ou l'argent plus commun, mais lorsque nous consommons réellement davantage; ou, ce qui revient au même, lorsque nous consommons des produits de meilleure qualité. A mesure que les sociétés font des progrès en civilisation, elles deviennent plus difficiles; il leur faut un peu plus pour les contenter; dans les memes conditions, on veut avoir plus d'abondance, on dédaigne ce qui est plus grossier, moins joli, moins fini. Les logemens sont plus chers que dans

de» produits on élevant leur» frai» de production.

9 I.'abbc Barthélemy n'évalue la drachme qu'à l8 sou» de notre monnaie. A ce compte chaque bœuf n'aurait coûté que 77 franc» 20 centime».

* Voyez les Recherche» statistique», très intéressante», sur la ville de Pari» et le département de la Seine, publiées par M. de Chabrol, préfet.

le siècle passé; je veux le croire : je sais que les matériaux dont sc bâtissent les maisons sont plus chers; je sais que les impôts dont les propriétaires se plaignent, sont plus lourds ; mais aussi je soupçonne que, dans les mêmes professions, on veut avoir un

peu plus d'espace pour se loger, des escaliers fermés, mieux éclairés et plus propres, des portes qui joignent mieux, des rues plus aérées. Or, ces avantages ont tous une valeur, et il se pourrait que nous payassions le lover de nos appartenions plus cher, sans que rien eut renchéri, sans que l'argent eut baissé de valeur; simplement parce qu'un ménage qui sc contentait de trois pièces pour se loger, veut maintenant en avoir cinq. C'est ainsi que beaucoup d'objets ont renchéri pour trois raisons :

Parce que leurs frais de production se sont véritablement accrus;

Parce que l'argent dont nous les payons, vaut réellement moins qu'il ne valait, et que par conséquent il en faut donner davantage;

Et enfin parce que nous ne nous contentons pas des memes qualités qu'autrefois, et que nous voulons être mieux servis.

De ccs trois causes de renchérissement, la première (les frais de production) tient seule au produit et forme son renchérissement réel. La seconde n'est pas un renchérissement du produit : c'est une dégradation de la monnaie.

Enfin la troisième n'est pas un renchérissement non plus; car ce qu'on nous donne de plus en qualité, vaut ce que nous payons de plus en monnaie.

« Henri IV, dit Voltaire, déjeunait avec un » verre de vin et du pain blanc. Il ne prenait ni » thé, ni café, ni chocolat; il n'usait point de ta- » bac; sa femme et ses maîtresses avaient fort peu » de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes » de Perse, de la Chine et des Indes. « (Ici je crois que Voltaire se trompe: on

n'avait alors de mousseline que celle qu'on tirait des Indes; mais on en lirait peu.) «Aujourd'hui, poursuit cet historien, » une bourgeoise porte à ses oreilles île plus beaux » diamans que Catherine de Médicis; la Martiui- » que et Moka fournissent le déjcùncr d'une ser- » vante. «

Nos anciennes chroniques nous présentent une foule d'observations du même genre. Les médecins les plus en vogue faisaient leurs visites montés sur des mules; les présidons au parlement allaient à l'audience dans le même équipage. Dans mon enfance il n'y avait pas un seul des agens «le change de Paris, qui eut une voilure; maintenant il n'y en a pas un seul qui n'en ait pas une, ou tout au moins un cabriolet. Les maîtres de danse, les coiffeurs même en ont. Les moeurs étaient plus simples sans être plus pures.

On a souvent cité les lettres que madame de

Mnintenon, femme de Louis XIV, écrivait à sou frère, 1W. d'Aubigné, cl à madame d'Aubigné, qui tenaient à Paris une maison considérable pour le temps, et qui avaient un train de dix domestiques. Madame de Maintenon recommande à sa belle-sœur de faire durer une livre de bougie trois jours, et une livre de chandelle doux jours; elle ne veut pas qu'on fasse plus de «leux feux, ni qu'on chauffe les appartornens plus de trois mois dans l'année. Quelle maison, je ne dis pas riche, mais médiocre, voudrait de nos jours s'imposer une pareille réserve?

CHAPITRE XV

EVALUATION DES SOMMES HISTORIQUES

.Si l'on vous disait, messieurs, qu'à Rome, du temps des Césars, une dame qui voulait acheter une robe «le soie, était obligée «le la payer au prix de quatre onces d'or, vous pourriez conclure que l'or ne valait pas h Rome autant que chez nous, puisqu'on en donnait une si grande quantité |>our une seule robe, et que pour le même prix, une dame française obtiendrait de nos jours une douzaine de robes semblables. Vous seriez «la ns l'erreur. L'or valait alors beaucoup plus qu'à présent. Avec une once «l'or on achète maintenant beaucoup moins de rhoses qu'autrefois; mais les soieries, de leur côté, ont tellement baissé, que l'or, toute «légradée qu'ait été sa valeur, peut acheter beaucoup plus de soieries que «lans Rome ancienne. C'est ce que nous découvrons quand nous comparons Tune et l'autre «le ccs valeurs à celle d'uue marchandise comme le blé, dont nous avons lieu de croire que la valeur a peu varié.

Les considérations qui précèdent ayant été négligées , les évaluations qu'on a données des sommes ancitrnncs sont en général fort imparfaites. Cependant si elles avaient été plus exactes, clics auraient concouru à nous faire connaître les événemens et les hommes ; je risquerai donc . par manière «l'exemple, de déduire, d'après la méthode que je vous ai exposée, en sommes actuelles , quelques sommes dont il est fait mention dans les historiens.

Démocède, médecin de Crotonc en Italie, s'étant retiré à Égine , y déploya tant d'habileté dans sa profession , que les Éginètcs , pour qu'il ne quittât plus leur ville, lui assignèrent sur le trésor public, une p«rnsion annuelle d'un talent. Si nous voulons savoir

à combien à peu près pouvait se monter cette pension, cl connaître en même temps la valeur de la somme qu'en Grèce on appelait du nom de talent , nous chercherons d'abord à savoir

ÉVALUATION DES SOMMES HISTORIQUES

ce qu'un talent pouvait alors achclcr de blé *.

Je vous ai cité (page 205) un plaidoyer de Démosthènes dont il résulte que le prix le plus ordinaire du froment à Athènes, était de cinq drachmes par médimne. Le talent attique contenait 0000 drachmes. A 5 par médimne, le talent pouvait donc acheter 1200 médimnes de blé. Nous avons vu que chaque médimne équivalait à 52 de nos litres. C'est, comme on voit, à pen de chose près, un demi-hectolitre , et 1200 médimnes feraient f»00 hectolitres qui, au prix moyeu de 19 francs l'hectolitre, valent de nos jours 11,400 francs. Ces matières n'admettent pas une exactitude extrême; cependant en évaluant par cette méthode le talent attique à 11,400 francs, nous sommes certains d'étre beaucoup plus près de la vérité que l'abbé Barthélemy, qui, dans son Voyage d'Anacharsis, ne l'estime que 5,400 francs *.

Suivant le même calcul , la paye d'un soldat grec qui, au temps de Xénophon et de Démosthèncs, était de 20 drachmes par mois, valait, autant que 4 médimnes de blé, c'est-à-dire, 38 francs de notre monnaie. Suivant Barthélemy , 20 drachmes n'auraient valu que 18 francs, ce qui est beaucoup moins vraisemblable ; car 18 francs par mois sont une faible paye pour un soldat dans un pays libre.

Les sommes romaines nous fourniront des observations du même genre.

Suétone dit que César fit présent à Scrvilie (la mère de Brutus) d'une perle qui valait 6 millions de sesterces. Estimons cette valeur en blé. Nous avons vu que 3 sestercesaehetaicnt communément, au temps de César, un modius de blé. La perle de de six millions de sesterces valait donc autant que deux millions de modius, ou modii , de blé. Nous avons vu que les antiquaires estiment que le ntodtus pesait 14 de nos livres, poids de marc; conséquemment 2 millions de modius devaient peser 28 millions de livres poids de marc, qui équivavalcntà 175 mille hectolitres, et qui.au prix moyen de 19 francs l'hectolitre, valent aujourd'hui autant que 3,325,000 francs.

Telle fut donc approximativement la valeur de la perle de Scrvilie; et nos deux traducteurs de Suétone, La Harpe et Lévéque, l'évaluent très imparfaitement quand ils l'estiment 1 ,200 mille francs de notre monnaie. Au reste, je ne prétens pas me rendre garaul de la valeur du présent que César

* J'ai fait usage de quelques-uns de ces exemples dans mon Traité d'Kconomic politique. Je les reproduis ici, parce que les personnes qui ont acquis les premières éditions de mon Traité, ne les ont pas, et parce que je les appuie de plusieurs autres notions.

* Cest en évaluant le talent attique ou les Gooo drachmes tt,$oo francs, que nous avons recounu que chaque bœuf offert en holocauste, coûtait 146 à 147 f r.

fit à Servilic. Le spoliateur du monde pouvait faire un don magnifique à une dame dont il avait les bonnes grâces; mais outre qu'on met souvent un peu d'exagération à ces sortes de choses, un objet excessivement rare a toujours une valeur fort arbitraire;

et vous savez, d'un autre cOté, que nous ne pouvons pas nous fier entièrement sur l'exaclitude des copistes qui nous ont transmis les écrits, et surtout les nombres des anciens. Ces nombres s'écrivaient avec des lettres et des abréviations qui ne pouvaient être parfaitement comprises que îles lecteurs du temps. Un signe, un trait au-dessus du nombre, en augmentait la valeur dans la proportion d'un à mille; de sorte qu'une distraction d'un copiste qui les transcrivait quelquefois plusieurs siècles plus tard, les dénaturait tout-à-fait.

L'erreur des traducteurs et des commentateurs modernes, vient de ce qu'ils évaluent la somme en métal d'argent, au lieu de l'évaluer en blé; et ne tiennent point compte de la dégradation survenue dans la valeur de l'argent par suite de la découverte de l'Amérique. Par-là ils diminuent beaucoup, sans le vouloir, les profusions des mauvais empereurs. On dit que Caligula absorba, en moins d'un an, les trésors amassés par Tibère, qui se montaient à 2 milliards 700 millions de sesterces qui, d'après les évaluations précédentes, représentent une valeur de près de 1.500 millions de francs, environ trois fois l'évaluation de La Harpe. On ne voit pas trop en effet comment Caligula aurait pu exécuter à moins ses dispendieuses folies.

Dacicr, traducteur d'Horace, donne une évaluation encore plus imparfaite et qui forme un véritable contrc-scus. Le poète-philosophe, dans son épitre II du livre II, parle d'une terre considérable (le sens exige qu'elle le soit) et qu'il porte à la valeur de 300 mille sesterces. Suivant notre méthode, cette terre devait avoir une valeur de 16G,000 lr., au moins. Dacier l'évalue seulement à 22,590 francs.

Lorsque les valeurs dont on veut avoir la réduction 11e sont pas exprimées en monnaies, mais en poids de métal, il faut les traduire en monnaie du temps, puisque c'est en monnaie du temps que nous avons l'évaluation du blé. César, usurpateur de l'autorité du sénat et du peuple romain, mit la main sur le trésor public, malgré le tribun Nétel-

Voyez ci -dessus, page aïo. Si l'on ne portait, comme Barthélemy , la râleur du talent qu'à 5,400 francs, chacun de ces hœnfs de première qualité n'aurait coûté que 70 francs de no» jour» ; ce qui est évidemment un prix trop bas, et prouve que le talent attique à 5,400 francs n'est pas porté à sa valeur. La viande à Athènes aurait été moins chère que le pain!

ÉVALUATION DES SOMMES HISTORIQUES

t clins qui en avait la garde, et qui, par sa courageuse résistance, a placé son nom dans l'histoire. César y trouva, dit-on,

4,130 livres pesant d'or, et 80,000 livres d'argent.

Vertot, on ne sait sur quelle hase, évalue cette capture à 2,91 1,100 livres tournois. Elle fut bien plus considérable, et ce n'est pas pour si peu que le destructeur de la liberté transgressa les lois. Cependant l'évaluation exacte du sesterce en argent n'est pas sans quelque dilïiculté, k cause des variations que les Romains introduisirent dans leurs monnaies. Mais dans un autre passage du même Suétone, on voit que César fit vendre en Italie contre de l'argent monnayé, des lingots d'or, fruits de ses rapines dans les Gaules , et qu'on les vendit sur le pied de 3,000 sesterces par livre d'or.

En admettant que tel fut le prix courant de l'or il Rome, les 4,130 livres d'or devaient valoir 12.390,000 sesterces.

Quant au métal d'argent, il valait à Rome quinze fois moins que l'or; en conséquence on dut vendre chaque livre d'argent sur le pied de 200 sesterces, et les 80,000 livres pesant, du trésor de Métellus, devaient valoir 16 millions de sesterces, qui, ajoutés aux 12 millions 390 mille, valeur de l'or, donnent en monnaie romaine, pour la valeur totale du trésor public ravi par César, 28,390,000 sesterces.

Maintenant pour réduire cette somme en une valeur française, nous dirons qu'à 14 livres de blé par modius, le blé étant chez nous à 19 francs l'hectolitre, elle équivaudrait à un peu plus de 15 millions 732 mille francs de notre monnaie.

Si d'après la mémo évaluation de 3 sesterces par modius de blé, nous voulons nous former une idée de la valeur du sesterce sous les empereurs, nous trouverons qu'il valait 55 centimes ou 11 sous de notre monnaie. C'est plus d'une moitié en sus des évaluations qui ont été faites jusqu'ici de cette monnaie romaine, et cela donne une estimation beaucoup plus raisonnable des sommes dont il est fait mention dans les auteurs d'une époque célèbre.

Il y a peut-être plus d'incertitude dans l'évaluation qu'on peut faire des sommes du moyeu âge que de celles de l'antiquité, soit eu raison île la diversité et des changemens fréquens des monnaies, soit en raison de l'ignorance où nous sommes de la capacité des mesures. Pour estimer avec approximation une somme sous la première race des rois de France, pour savoir, par exemple, ce que valaient 400 écus d'or que le pape saint Grégoire

sut tirer du royaume de France dès l'année 593, il faudrait savoir ce que 400 écus d'or pouvaient acheter de blé. Mais en supposant que l'on possédât quelque renseignement tolérable sur

le prix du blé vers la fin du sixième siècle, son prix ne serait probablement pas établi en écus d'or; il faudrait donc savoir en même temps le rapport de la monnaie dans laquelle l'estimation serait laite, avec les écus d'or; il faudrait surtout savoir la contenance de 1a mesure du blé dont on nous donnerait le prix, afin de connaître son rapport avec nos mesures de capacité actuelles; et malgré tout cela, il serait facile de se tromper du double au simple dans toutes ces réductions.

Pour les temps postérieurs, la connaissance que nous avons des monnaies de Charlemagne nous fournit quelques moyens d'arriver â des évaluations plus exactes. Nous lisous par exemple dans l'Abrégé chronologique du président Hénault, qu'au concile de Tcuilouse, tenu en l'auncc 846, la contribution que chaque curé était obligé de fournir à sou évêque, savoir, un minot de froment, un minot d'orge, une mesure de vin, et un agneau, était évaluée deux solides, ou 2 sous. Nous n'avons pas la moindre idée de ce que c'étaient que ccs minots de fromeut et cette mesure de vin ; mais les 2 sous étaient les mêmes que ceux de Charlemagne. On ne changea rien à la monnaie de ce prince pendant toute la seconde race, probablement à cause du respect qu'inspirait sa mémoire. Or, 2 sous de Charlemagne contenaient 24 deniers; et si chaque denier équivalait â 24 livres de froment, ainsi que nous l'avons vu plus haut (page 206), les deux sous devaient équivaloir à 576 livres de froment, selon le poids du temps, qui n'avait que 12 de nos onces; ce qui les réduit à 432 de nos livre de poids.

Maintenant, parlant de la supposition que la valeur du froment est celle qui a subi le moins d'altération, nous devons attribuer aux deux sou « du concile de Toulouse, la même valeur qu'à 432 livres de blé; c'est-à-dire, une valeur de 53 francs 50 centimes. C'était la contribution que les évêques levaient sur les curés qui à leur tour levaient la dime sur les paysans.

Dupré de $aint-Maur, dans son Essai sur les Monnaies, parait croire que depuis le règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire à peu près depuis l'an 1200 de l'ère vulgaire, la capacité du setierde Paris est toujours restée à peu près la même. Or, cette quantité de blé approche beaucoup d'un hectolitre et demi; et prenant pour notre époque 19 francs pour le prix moyen de l'hectolitre de blé, le prix moyen actuel du setier est 28 francs 50 centimes. En conséquence, chaque fois que nous voyons dans l'Histoire de France, depuis Philippe -Auguste, que le setier de blé est à un certain prix, nous pouvons traduire ce prix, quel qu'il soit , par 28 francs 50 centimes d'aujourd'hui.

Ainsi nous savons qu'en 1514, sous Louis XII, le froment valait année commune 26 sous le setier; 26 sous valaient donc alors autant que 23 francs

50 centimes à présent ; et tandis que les historiens portent, pendant le règne de ce prince, le montant des contributions publiques à 7,050,000 livres tournois, nous devous les estimer égales à plus de 107 millions de francs. Raynal n'évalue cette somme qu'il 30 de nos millions! Vous voyez quelle fausse idée il en donne.

Jusqu'ici, dans l'évaluation des sommes historiques, j'ai supposé que l'on savait ce que la monnaie évaluée pouvait acheter de blé. Mais il arrive fréquemment que la somme est énoncée en une monnaie, et que le prix du blé est rapporté en une autre monnaie faite d'un autre métal, faite dans un autre pays, faite à une autre époque. Faut-il dans ces cas-lji renoncer à toute espèce d'appréciation de la valeur consignée dans l'histoire? Non, messieurs, on peut n*y pas renoncer tout-à-fait; on peut souvent connaître ce que la somme historique contient d'or ou d'argent, et l'on peut en même temps avoir quelque notion de la valeur que l'argent ou l'or avait alors comparativement avec le blé. Il n'y a eu qu'un temps dans les annales du monde , où la variai iou de valeur des métaux précieux a été rapide et s'est fait sentir inégalement ; c'est celui qui a suivi la découverte de l'Amérique. Du reste les changcmens ont été fort lents, par des raisons que j'ai déjà eu occasion de vous développer, et dont la principale, vous pouvez vous le rappeler, est que le marché où sc répandent les métaux précieux est vaste, car il embrasse la terre entière ; et que par conséquent de très grandes quantités perdues ou produites (à moins qu'elles ne soient immenses), y font peu de sensation.

Sauf donc à cette époque de grands boulevcrscraens dans la valeur des métaux précieux, nous pouvons supposer qu'ils n'avaient pas des valeurs très diverses à deux époques, pourvu qu'elles ne fussent pas trop distantes, et dans deux pays, pourvu qu'ils ne fussent pas très éloignés. Si donc, par le moyen de la quantité de blé que l'argent pouvait acheter dans un lieu, nous savons approximativement ce que valait l'argent dans ce lieu, c'est pour nous une indication de ce qu'il pouvait valoir dans un autre lieu, où nous ne savons pas quel a pu être le cours du blé.

C'est par ce moyen détourné que nous apprendrons peut-être à évaluer la fortune colossale que les Médicis, ancêtres de la famille aujourd'hui régnante en France, avaient acquise dausle commerce.

N. Roscoe, auteur anglais d'une Via de J^aureni df Mêdù is, a déterré un document assez précieux, où l'on voit qu'à la mort du prince-négociant, arrivée en 1493, on dressa un inventaire des biens réunis des deux frères CGme et Laurent de Médicis, afin d'en faire un partage; et il sc trouva que ces biens s'élevaient à la somme de 470,374 florins

d'or. Désirant connaître, par la valeur du blé, quelle valeur représente pour nous cette fortune , nous aurions besoin de savoir combien chaque florin d'or pouvait acquérir de blé en 1403; mais nous ignorons quel était le prix commun du blé à Florence à cette époque. Nous savons seulement qu'avec une once d'or fin, on faisait 8 florins d'or, et qu'une once d'or valait autant que 15 onces d'argent; le florin d'or valait doue autant qu'une once et sept huitièmes d'argent.

Nous savons d'ailleurs qu'au travers de toutes les altérations subies par la monnaie française, et sous quelques dénominations qu'un morceau d'argent fin ait été frappé en monnaie, depuis l'année 11 13 jusque vers l'année 1540, la neuvième partie d'un marc d'argent fin, de 8 onces, a toujours suffi en France, année commune, pour acheter uu setier de blé, quantité de blé bien connue, et qui pesait 120 kilogrammes actuels.

A ce compte une once ct7/8 d'argent, qui était l'équivalent d'un florin d'or de Florence , aurait acheté deux setiers et 11/100 de setier, qui valent aujourd'hui GO francs 13 ceutinics. Nous au-

rons donc G0 francs 13 centimes pour la valeur approximative actuelle de chaque florin d'or de Florence, et pour la fortune des frères Médicis, qui sc montait à 470,274 florins d'or, nous aurons une somme de 28 raillions 277 mille francs de notre monnaie.

Cette somme vous paraîtra bien plus importante encore , si vous considérez que l'état et les ressources de tous les autres princes étaient alors bien moindres qu'ils n'ont clé depuis que les progrès de l'industrie et des richesses leur ont permis d'imposer de plus fortes charges aux nations. En outre, la fortune des Médicis était placée dans le commerce, dans un commerce lucratif et bien établi, et ces capitaux leur rapportaient vraisemblablement fort au-delà d'un intérêt ordinaire.

Ces évaluations, tout imparfaites qu'elles sont, et les autres considérations économiques, nous donnent la clef de plusieurs événemens qu'on s'expliquerait difficilement sans cela, et notamment la grande influence que cette famille exerçait . Elle faisait des papes; elle mariait scs filles à des rois. On ne peut lire l'histoire dorénavant que l'économie politique à la main; car nos meilleurs historiens sont venus dans un temps où l'on ne sc faisait point une idée juste de la nature des choses dans tout cc qui peut y avoir rapport. Loin de suppléer à l'insuffisance de leur lecteur, ils ne peuvent que l'égarer. Voltaire lui-même, qui nous a fait apercevoir que l'histoire des nations est beaucoup plus intéressante pour nous que l'histoire des princes , se méprend souvent sur l'cflet des institutions et sur l'appréciation de tout ce qui tient aux richesses. Il loue Louis XIV de son faste; il ne donne que d'imparfaites notions sur ses dépenses , cl ne se fait aucune idée des couséquen-

ces de l'impôt. Qu’cst-cc donc, quand les historiens moins éclairés que Voltaire, quand Hossuet, Rollin, Fleury, Vély , parlent sur des sujets analogues! Cela fait véritablement pitié.

Revenant à l'évaluation des sommes historiques, je vous dirai qu'elle devient facile dans les deux derniers siècles , parce qu'à presque toutes les époques de ces deux siècles , on sait ce qu'une somme achetait de froment , et l’on sait en même temps ce que celle même quantité de froment se vend de nos jours. Mais il faut avoir soin de ne pas prendre, aux deux époques, un prix extraordinaire, un prix de circonstance, mais une année moyenne, sur dix, et encore mieux sur douze, en retranchant meme du calcul , l'année de la plus grande cherté, et celle de la plus grande abondance.

Nos dcsccndans sc feront de bien plus justes idées de la valeur des sommes de nos jours, que nous n'en pouvons avoir des sommes anciennes. Les sommes correctement énoncées et dans plusieurs livres difTércns, la capacité de nos mesures et le poids de nos monnaies, constatés avec précision; les prix couransdes marchandises, consignés dans des annales du commerce, plusieurs ouvrages de statistique, et une foule d’autres documens, fourniront à nos neveux des données qui nous ont manqué.

CHAPITRE XVI

DES MONNAIES DE PAPIER

Jusqu'à présent nous nous sommes occupés de monnaies faites avec une matière qui a quelque valeur intrinsèque. Mais

l'expérience a prouvé qu'on en peut faire avec des matières qui par elles-mêmes n'ont absolument aucune valeur : avec une feuille de papier sur laquelle l'empreinte est tracée avec de l'encre. C'est ce que l'on a quelquefois appelé du papier-monnaie, d'après une expression anglaise (paper-money) qui signifie monnaie de papier.

Ces feuilles, dans beaucoup de cas, portaient la promesse fait par un gouvernement ou par une compagnie, de payer au porteur une certaine quantité d'or ou d'argent; mais ce n'était qu'une promesse illusoire, puisque aucun bureau n'était ouvert où le porteur pût se faire délivrer la quantité d'or ou d'argent stipulée dans le billet. Quand il peut être remboursé, sa valeur, la faculté qu'il a d'acheter, de devenir l'objet d'un échange, n'a rien d'étonnant. Il a une valeur pareille à celle du métal dont il vous rend possesseur du moment que vous le désirez. C'est alors un signe représen-

tatif d'une valeur réelle; or, des signes de ce genre sont d'un grand usage dans l'économie des sociétés, et nous étudierons avec soin leurs propriétés1. Mais les monnaies de papier ne pouvant être remboursées à volonté, ne représentent réellement aucune valeur; ce ne sont point des signes représentatifs; si elles ont quelque valeur, il faut que cette valeur soit en elles-mêmes, il faut qu'elles aient une valeur propre comme les monnaies métalliques. C'est le fondement de cette valeur qu'il s'agit de découvrir.

On pdvrrait croire que la promesse, quoique illusoire, de rembourser en monnaie métallique, suffit pour leur en donner. L'expérience prouve le contraire, et l'on a vu des monnaies de papier, comme les billets de la banque de Law, et plus récemment les assignats français, tomber à rien, malgré la promesse contenue

dans ccs billets jus-* qu'à la fin. L'homme qui reçoit une monnaie de papier qu'il ne peut se faire payer à bureau ouvert, ne tient nul compte de la promesse. Il no reçoit point le billet dans la vue d'en obtenir lo remboursement, mais de le faire passer de nouveau, de s'en servir pour faire un achat. C'est cette faculté qu'on lui attribue de servir à acheter quoi que ce soit, que j'appelle sa valeur. Or, l'expérience nous apprend qu'il est possible de donner à une monuaic de papier une valeur ainsi désignée, et même une valeur égale à celle du métal qu'elle remplace sans le représenter.

Nous avons vu long-temps les assignats conserver une valeur approchante de la somme d'argent qui s'y trouvait énoncée, quoiqu'il n'existât aucun bureau où l'on fût obligé de délivrer cctto somme sur la présentation d'un assignat.

Les billets de la banque d'Angleterre, qui étaient, il y a quelques années, un papier-monnaie, puisque la banque n'était pas tenue à payer de l'or ou de l'argent contre un billet, et que les lois anglaises autorisaient un débiteur à se libérer aveo ccs billets; les billets de banque, dis-je, non-seulement ont conservé leur valeur plus long-temps que les assignats, mais (chose remarquable) après que cette valeur est tombée de 30 pour cent, on l'a vue se relever, bien avant qu'ils pussent être remboursés.

Puisqu'ils ne conféraient à leur possesseur aucun droit à aucune valeur réelle ; puisque néanmoins on consentait librement à donner pour les avoir, des produits précieux, ils avaient donc en euxmêmes une valeur propre, 1out-à-fait indépendante d'un remboursement sur lequel on ne comptait pas? Mais d'où pouvait leur venir cette valeur propre? La question est délicate et curieuse, et les évéuemens qui se sont passés en Angleterre depuis

* F oyez ci-eprè» le chap. 18 de cette troisième partie du Cours.

le commencement de ce siècle, ont rois les publicistes en état de la résoudre.

Je vous ai montré, messieurs, que la valeur monétaire dont un pays quelconque a besoin, est déterminée par l'importance de scs échanges, et que, quel que soit le nombre des unités monétaires, toutes cnsemlde égalent, et ne surpassent pas, la valeur monétaire dont le pays a besoin, tellement qu'à mesure qu'on les multiplie, chaque unité vaut un peu moins. C'est là ce qui constitue la dépré dation, ou dégradation de pris. Dans la monnaie métallique, cette dépréciation, en raison rfe la faculté qu'on a de changer, par la fonte, un écu en un lingot de même poids et de meme finesse, ne peut aller au point que l'écu vaille moins que le lingot ; car, dans ce cas, la fonte a lieu jusqu'à ce que les éeus, par la réduction de leur nombre, aient augmenté de valeur jusqu'à valoir autant ou plus qu'un lingot de meme poids. Nous avons vu que c'est ainsi que l'argeut-lingot, par sa valeur propre, soutient la valeur de l'argent-roonnaic.

Le même remède u'étant pas applicable au papier-monnaie, lorsqu'on eu multiplie les unités par-delà les besoins de la circulation, il subit toute la dégradation que peut causer la multiplication des unités monétaires.

On savait cela; mais comme on ne s'était pas avisé jusqu'à notre époque, de réduire la quantité émise d'un papier-monnaie , on n'avait pas l'expérience d'une monnaie de papier qui eût repris sa valeur par la réduction de sa quantité.

Or, voici ce qui est arrivé dans la Grande-Bretagne.

Le gouvernement anglais, dans les premières années de la guerre qu'il suscita à la France pour l'em|>écher de changer la forme de son gouvernement, fit payer à la banque d'Angleterre la prolongation de son privilège, en obligeant cette compagnie à lui faire des prêts considérables. La banque prêta d'abord son capital lourni par ses actionnaires. Il n'y avait là-dedans aucun inconvénient, si ce n'est pour les actionnaires qui risquaient leur capital ; mais chacun est libre de hasarder son bien. Les besoins du gouvernement anglais allant en croissant, il exigea bieulût que la banque (dont les billets étaient encore des engagemens de commerce remboursables à présentation) en fabriquât de nouvelles quantités et les lui prêtât *.

Or, quel gage de ces billets prêtés la banque

i Eu x 797 , lorsque la banque d'Angleterre sollicita l'autorisation de suspendre scs paiemens, elle avait avancé au gouvernement, sur le capital de ses ac-

tionnaires il ,6S6,Soo I. st.

Et de plus, eu scs billets au porteur. 10,67:1,490

En tout 32,359,290 1. st.

conservait-elle entre ses mains? une reconnaissance du gouvernement, portant intérêt, mais nonexigible (remarquez bien cette circonstance) : comme elle ne pouvait recevoir à volonté le fonds qui représentait ces billets nouvellement émis, clic ne pouvait avoir entre les mains de quoi les acquitter lorsque les porteurs venaient en exiger le remboursement. Le gouvernement payait ses fournisseurs et ses créanciers avec des billets de

banque; ces billets, jetés dans la circulation, augmentaient la somme des unités monétaires. La valeur des monnaies en recevait quelque altération : non pas des monnaies métalliques, dont les pièces conservaient une valeur propre eu vertu de leur matière; ce qui baissait, c'était la valeur des billets qui se trouvaient inhabiles à tout autre emploi. Il y eut en conséquence des monnaies de même nom et de deux valeurs différentes. Or, du moment qu'il se manifeste la plus petite différence entre la valeur d'un billet payable à vue, et la valeur du métal qu'il promet, mais qu'il ne vaut pas, le porteur est intéressé à le réaliser. On courut à la banque. La banque eut recours au gouvernement, dont clic possédait les reconnaissances. Le gouvernement, qui en avait dépensé le montant, ne put les rembourser, et au moyen du parlement, dont la majorité était dans sa main, il fit autoriser la banque à suspendre ses paiemens en espèces.

Les porteurs de billets étant privés par-là de l'action civile contre la banque, il fallut, par la meme loi, autoriser les porteurs de billets à acquitter leurs propres eugagemens avec des billets de banque qui devinrent dès-lors uuc monnaie de papier . Pi 1 1 se conduisit dans cette occasion comme avait fait le ministre Calonne, qui, dix ans auparavant , pour subvenir aux profusions de la cour pluldt que de s'y opposer, avait forcé la caisse d'escompte de Paris à lui prêter ses billets au porteur, et l'avait ensuite autorisée à ne pas les payer.

Et comme il est facile de battre monnaie quand la matière première ne coûte rien, Pilt , qui , selon l'expression de David Ricardo *, dirigeait la banque plus que les directeurs eux-mémes, multiplia des billets qui, ne pouvant plus être remboursés, augmentèrent nominalement la somme des monnaies , dont chaque frac-

tion perdit de sa valeur en proportion. Les successeurs de Pitt, qui suivirent trop fidèlement ses traces, puisèrent à la même source, jusqu'à ce que chaque livre ster-

environ 539,000,000 francs de France. La somme des billets prêtés an gouvernement fut même portée plus haut, lorsque l'autorisation de ne pas les payer fut ratifiée; elle s'éleva jusqu'à 12,846,700 liv. st. (Ecyti Dufresne Saint-Léon, Elude du Crédit public, p. 220.)

■ The high price oj' Bullion, page 35.

ling en papier ne valut plus que les trois quarts de sa valeur première et même moins. Une livre sterling achetée à Paris , c'est «à-dire des lettres de change sur Londres se sont payées aussi peu que 16 francs 50 centimes par chaque livre sterling, au lieu de 25 francs.

L'or et l'argrnt-lingot en Angleterre, et toutes les autres denrées avaient augmenté de prix, non pas effectivement , mais nominalement, car tout se payait en papier, et une livre sterling de papier ne valait plus autant qu'une livre sterling d'or. Une once d'argent qui , avant la suspension despaiemens de la banque en espèces, se payait 5 shillings 2 deniers sterling, coûta en 1813, 7 shillings 4 deniers. Le blé, qui s'était vendu moyennement de 1789 à 1798, 54 shillings 11 deniers sterling, dut être payé de 1805 à 1812, 97 shillings 6 deniers, prix moyen *.

Les dépenses publiques ayant augmenté par cette cause-là indépendamment de toutes les autres, il fallut multiplier les emprunts et augmenter les contributions publiques; mais on se gar-

da bien d'augmenter les rentes des anciens rentiers de l'état; et l'on se mit par -là en état de banqueroute à leur égard , puisqu'on leur payait les intérêts de leurs prêts, en une monnaie qui valait un tiers de moins que celle qu'ils avaicut prêtée *.

Effrayés du résultat, le gouvernement anglais et les deux chambres firent, en 1810, une enquête pour remonter aux causes de la dépréciation de Ja monnaie de papier et pour y remédier. Plusieurs écrivains très capables s'exercèrent sur ce sujet ; mais la même vanité qui avait toujours fait nier que le non remboursement des billets de la banque d'Angleterre lut une banqueroute et que ces billets lussent un pnpicr-mouuaie, lit décréter par les deux chambres que ce papier-monnaie n'avait subi aucune dépréciation; c'est-à-dire, qu'avec une livre sterling eu papier, on achetait la même quant itéde chaque chose, qu'avec une livre sterling en or, ce que tout le monde savait être faux. La législation anglaise repose beaucoup trop sur des fictions; mauvais moyen, quand le siècle s'éclaire.

* On demandera pourquoi la monnaie de papier avant été triplée, soit par les billets de la baucpie d'Angleterre, soit par ceux des banques de province, la valeur de la livre sterling ne tomba pas au tiers de ce quelle était auparavant. Il faut considérer que l'or qni sortit de la circulation diminua la somme des monnaies en même temps que les billets de la l>a»qne d'Angleterre et des banques de province augmentaient cette somme. U est vraisemblable aussi que les dévrlnppemcns que prit l'industrie anglaise à In même époque, augmentèrent les besoins qu'on avait de monnaie, quelle qu'en fut la matière.

* M. Robert Mushet a calculé avec précision , la perte que cette banqueroute a occasionée aux anciens créan-

Le parlement aurait pu décréter que la dépréciation ne veuait pas du discrédit, et la thèse était soutenable, quoiqu'elle ne fut peut-être pas bonne, car la dépréciation est un fait dont le discrédit peut être, ou n'élre pas, la cause. lTn papier-monnaie peut perdre de son prix , quoique l'on ait encore confiance aux promesses qu'il énonce. Les écua eux-mêmes perdraient de leur valeur si l'on en fabriquait trop, et néanmoins ils n'éprouveraient aucun discrédit *.

Peu d'années et les progrès de l'économie politique suffirent pour éclairer la nation anglaise. On convint généralement que la monnaie ne valait plus autant qu'avant la suspension; et pour éviter une dépréciation plus grande, ou seulement l'incertitude que l'on pouvait concevoir sur la stabilité des monnaies, on voulut revenir à la inounaic métallique. Deux moyens se présentaient pour y parvenir.

Le premier consistait à faire une livre sterling d'argent ou d'or de la même valeur que celle où la livre sterling de papier était tombée.

En 1814 une livre sterling de papier pouvait acheter 108 grains d'or fiu, au lieu de 148 grains contenus dans l'ancienne livre sterling d'or. En fabricant des livres sterling d'or et en leur donnant un poids de 108 grains, on mettait au pair l'or avec le papier.

L'inconvénient était qu'on aurait pay'é aux anciens créanciers de l'état les intérêts de leur prêt avec une monnaie de 108 grains d'or, tandis qu'ils avaient prêté une monnaie dont chaque unité contenait 148 grains. C'était une bauqueroute partielle; mais elle était déjà faite, et les anciens créanciers de l'état pour qui clic était arrivée graduellement. en avaient pris leur parti.

L'avantage était de décharger la nation d'une partie de son énorme dette, et surtout de ne pas payer aux nouveaux créanciers de l'état, à ceux qui avaient prêté depuis la dépréciation, l'intérêt de leur prêt en une monnaie plus précieuse que celle qu'ils avaient prêtée. Les engagemens contractés durant une longue et graduelle déprécia-

ciers de l'état. Elle n'est pas moindre de 53,06;,a'tî liv. sterling (au-dria de t mil lard Sort millions de francs). Voyez A Sériés of tables exhibiting llie gain ami lots to thejknd boîtier, arising front the fluctuation in the valus of the currencj , bj R. Mushet, es quire , i8ai.

i Quelques publicistes, notamment M. \\ . Blake (Observations on the effects prmlucnl hjr the expcmliture nf govemment) , ont attribué la dépréciation des billets da banque à d'autres causes qu'à sa surabondance. Sans entrer avec eux dans aucune controverse à ce sujet, comme ils ne nient pas que la surabondance des billets entraîne une dépréciation quelconque, je les prie d'admettre ce que je dis ici jusqu'au point, tout au moins, on ils croient que la surabondance agit sur la valeur.

tion, et surtout les cngagcmons <lcs fermiers envers leurs propriétaires , avaient été stipulés en conséquence de la dégradation survenue dans la valeur de la monnaie. T.e prix de tous les produits, et surtout celui du blé, s'éf aient accommodes à cet le nouvelle valeur de l'unité monétaire; il n'y avait plus à craindre d'autres fluctuations que celles qui pouvaient résulter des circonstances ordinaires; mais du reste nul bouleversement de fortune.

L'autre moyen de donner la même valeur h la livre sterling de papier et à celle «l'or, consistait à réduire le nombre des livres sterling de papier, jusqu'à ce que leur valeur fut remontée au pair de l'ancienne livre sterling, et que chaque livre sterling de papier pût acheter 148 grains d'or pur, c'est-à-dirc, la quantité d'or nécessaire pour fabriquer une livre sterling suivant l'ancien tarif. C'est ce dernier parti que l'on prit.

La paix avait beaucoup réduit les «iépcnscs de l'administration, qui n'eut plus besoin «lès-lors d'obtenir «le nouvelles émissions de la banque «l'Angleterre. En même temps le gouvernement contraignit celle-ci à retirer beaucoup de ses billets en se faisant payer le montant de ses lettres de change en porte-feuille et en réduisant la somme de ses escomptes. De nouveaux rapports avec le continent de l'Europe augmentèrent en Angleterre le besoin que l'on avait de l'instrument des échanges; enfin la valeur de la livre sterling de papier remonta au niveau «le celle de la livre sterling «l'or, frappée selon l'ancien tarif. Mais ce n'a pas été sans de douloureux inconvéniens.

La dette publique a été augmentée, puisqu'on en a payé les intérêts en une monnaie plus précieuse. Les fermiers «jui s'étaient engagés à acquitter leurs fermages eu livres sterling valant 108 grains «l'or, ont été obligés de les acquitter en livres sterling valant 148 grains; et les baux sont à longs termes en Angleterre •. En même temps que les fermages grossissaient, le prix «les denrées baissait. Les fermiers payaient plus cher leur loyer et vendaient moins cher leurs produits.

Les impôts «jui sont stipulés eu unités monétaires, sans égard à la valeur de ces unités, se sont trouvés augmentés d'un tiers «juand la valeur de la monnaie s'est accrue d'un tiers. C'est sur ce

pic«l que le peuple a dû payer la liste civile, les gros traitemens des fonctionnaires, les pensions, les sinécures, et tous les abus que le dernier quart «le siècle a vus se multiplier plus que tout autre laps de temps de menu- durée.

Faut-il être surpris «le la gêne et du malaise extraordinaire que la nation anglaise a éprouvés dans les années «jui ont suivi la paix de 1815? Les classes privilégiées, les fonctionnaires , les pen-

’ Beaucoup «le propriétaires équitables ont consenti à des diminutions de fermages.

sionnaires de l’état, le clergé et les rentiers, ont profité de celte réintégration de la valeur du papier-monnaie; mais elle a été un fléau pour la masse de la nation et pour l'industrie; fléau qu'une nation si riche en capitaux, si judicieusement administrée d'ailleurs, et si admirablement industrieuse, pouvait seule supporter.

Je me suis laissé entraîner dans ces détails historiques parce qu’ils jettent un gran«l jour sur la matière des monnaies. Les exemples frappent toujours plus «pie les raisonnemens.

Un papier-monnaie a cet avantage sur les métaux précieux, c'est qu'il sert aux échanges tout aussi bien , et que c'est un instrument beaucoup moins dispendieux; tellement qu'une nation qui fait usage d’un papier-monnaie peut employer toute la valeur «les métaux que réclameraient scs monnaies, à «Pautres usages, et n’en jouit pas moins d’uu excellent intermédiaire dans toutes ses transactions, sauf peut-être l«*s plus petites. Les métaux dont clic n'aurait pas besoin pour ses échanges, servent alors, soit comme ustensiles, soit plutôt comme objets d'exportation, et forment une addition à scs capitaux productifs. C'est un avantage

que nous apprécierons avec plus de soin lorsque nous étudierons les signes représentatifs de la monnaie et ses autres supplémens.

Cette considération a porté un économiste célèbre, membre du parlement «l'Angleterre, David Ricardo, à proposer l'usage d'un papier-monnaie dont la circulation serait volontaire, qui néanmoins circulerait nécessairement , et dont la valeur ne pourrait pas sc dégrader au-ilessous «le celle «le l'argent. Pour parvenir h ce triple but, il a proposé de faire un papier remboursable, au gré «lu porteur, non en arg«uit monnayé, mais en lingots «l'argent. L'incommodité de cette marchandise qu'on ne pourrait placer sans toutes les opérations «jui accompagnent la livraison du métal «l'argent, permettrait à peine h quelques porteurs de billets «le les réaliser ; leur valeur ne pourrait pas tomber au-«lessous de la valeur du lingot; car du moment qu'ils tomberaient au-dessous du lingot, le publie irait les réaliser; enfin le gouv«'rnement ne pourrait pas en verser dans la cii'culation une quantité supérieure aux besoins de la circulation; car ce qui excéderait ces besoins reviendrait sc convertir en lingots *.

On saurait exactement , au moyen d'une semblable monnaie, quelle est la valeur monétaire dont un pays a besoin h chaque époque. Mais pour qu'elle atteignit son but, il faudrait que l'administration des monnaies qui émettrait des billets remboursables eu lingots d'argent, cessât de fabriquer des monnaies métalliques et conservât en

1 Ricardo , Proposais for an econamiral and sccure car* rencjr. London, 1 8 i G.

caisse «ne quantité de lingots suflisunte pour suffire aux premiers remboursemens, qui seraient toujours bornés par le besoin qu'éprouverait le public d'un intermédiaire de la circulation. On sent que pour avoir ces garanties , il faudrait que l'administration des monnaies eût pour contrôleurs des délégués d'un corps représentatif absolument indépendant, qui auraient soin que les comptes fussent fidèles et livrés au public.

La grande dépréciation du papier-monnaie appelé asaignnl» dans le cours de la révolution française, alla au point que scs auteurs, ne pouvant plus acheter quoi que ce fut avec cette monnaie avilie, furent d'eux-mèmes obligés d'y renoncer. M. Ramcl, qui a clé ministre des finances depuis cette époque, nous a révélé que l'on fabriqua des assignats pour 45 milliards 578 millions de francs. S'ils avaient chassé complètement le numéraire métallique qu'on pouvait évaluer à 2 milliards, les 45 ou 40 milliards d'assignats n'auraient dû valoir qu'autant que deux milliards de monnaie métallique; c'est-à-dire, tomber à la 23* partie de leur valeur nominale; 23 francs d'assignats n'auraient dû acheter que ce qu'un franc achetait auparavant. Ils tombèrent bien plus bas, car je me souviens d'avoir vu payer une livre de beurre 600 francs. Cela vient de ce que les assignats étaient loin de faire l'office de l'instrument des échanges pour toute la France. Il y avait des provinces où les assignats ne paraissaient que pour le paiement des contributions ou pour l'acquittement des domaines nationaux ; il y en avait meme qui n'ayant pas reconnu le gouvernement d'alors, avaient absolument repoussé sa monnaie.

Vers les derniers temps, les assignats ne pouvaient presque plus rien acheter, la majeure partie de la circulation s'opérait sans eux. Mais celte énorme dépréciation n'était point, comme

on croit, l'effet de leur discrédit; car en supposant leur discrédit extrême et le gouvernement privé de toute conGnnce, les assignats auraient encore valu deux milliards en argent, si l'on avait borné leur émission à deux milliards en papier, et si l'on eût réussi à interdire toute autre monnaie. Je ne dis pas qu'on eût dû ou pu le faire; je dis seulement ce qui serait arrivé si ou l'eût fait.

L'événement des assignats vous découvre un des grands inconvéntens du papier-monnaie. La facilité de le multiplier est un danger auquel l'autorité résiste difficilement. La dépréciation s'ensuit,

et les possesseurs de bonne foi de cette marchandise avilie, la voient s'évanouir entre leurs mains. La monnaie ne nous servant pas en raison de ses usages matériels, mais seulement en raison de sa valeur, s'évanouit quand elle perd sa valeur.

Si les billets de banque d'Angleterre ont conservé une grande partie de la leur, c'est parce que la Grande-Bretagne, protégée par sa positiou insulaire , n'a jamais été exposée aux derniers dangers. Une administration ferme a pu dès-lors borner l'émission de ses billets. Mais on ne peut pas prévoir ce qui fût arrivé, même dans la Grande- Bretagne, si la paix n'avait pas été faite.

Un autre inconvénient des mounaies de papier, c'est l'appât qu'elles offrent aux contrefacteurs. Du moment qu'avec des matières premières de nulle valeur (de l'cucrc et des chiffons), on peut faire une marchandise qui en a beaucoup, la cupidité de tous les faussaires est éveillée; une prime effrayante est offerte aux plus adroits d'entre eux. L'homme de bonne foi est perpétuellement dans l'appréhcnsiou de recevoir des billets faux. La société est affligée d'avoir tant à punir. En Angleterre le nombre

des condamnés pour crime de contrefaçon des billets de banque, a été effrayant. C'est un triste cortège du papier-monnaie; et si avec beaucoup d'ordre et de conduite on peut y trouver un agent économique des transactions sociales, d'un autre côté la tentation qu'il offre aux faussaires, et à laquelle ils succombent trop souvent, est un contre-poids qu'il n'est pas permis de négliger.

Pour résumer en peu de mots ce que je vous ai dit, messieurs, de la composition et de la valeur des monnaies, quelle que soit la matière dont on les compose, leur valeur totale est égale à la somme de valeurs dont la société a besoin pour intermédiaire de ses transactions; et cette valeur détermine celle de chaque unité monétaire. Quand la monnaie est composée de métaux précieux, les fahricaus de monnaie sont intéressés à ne pas la multiplier au point que chaque pièce vaille moins que la matière dont elle est composée. Quand on fait de la monnaie de papier, la valeur de chaque unité monétaire peut diminuer indéfiniment, soit, par la multiplication désordonnée des unités, soit par les supplémens qu'on leur substitue.

Rappelez-vous ces principes, messieurs, et vous aurez la clef de toutes les variations passées et futures des monnaies, de quelque pays que ce soit.

CHAPITRE XVII

CARACTKKB4 GKNKRACX DES SICSKS HEPBKSRNTATIPS.

En traitant de la nature des monnaies nous avons vu qu'elles ne sont point un signe, car un signe n'a point île consistance par

lui-mémc; il tire tout son mérite de la chose qu'il représente. La monnaie au contraire, même la monnaie de papier, est un agent, un instrument qui tire de ses usages une valeur qui lui est propre, une valeur qui se règle de mémo que toutes les valeurs susceptibles d'échange, sur le besoin que les uns ont de la chose, et sur la quantité que les autres peuvent en fournir.

fl n'en est pas ainsi de quelques gages qui n'ont de valeur que parce qu'ils assurent aux personnes qui les ont en mains, la possession d'une autre chose pourvue de valeur par elle-même. Un billet, une promesse de payer une somme , ne tire point sa valeur du besoin qu'on a du billet , mais du besoin qu'on a de la somme dont il garantit le paiement. Un billet que l'on croirait ne devoir pas être payé, n'aurait aucune valeur. Il ne vaut que ce que vaut la somme qu'il promet; il est le gage, il est le signe représentatif de cette somme; il n'a aucun autre mérite que celui de la procurer au terme assigné. On a dit que l'argent et la monnaie elle-même, n’avaient d'autre mérite aussi que celui qui est dans les choses qu'ils peuvent acheter; car, dit-on, on ne peut pas les consommer euxmêmes; et c'est celte considération qui fait nommer par plusieurs auteurs, la raonuaic un signe. Cependant il y a cette différence essentielle entre la monnaie cL le signe , que celui-ci donne au porleur un droit île se faire délivrer une somme; tandis que la monnaie ne donne pas k celui qui la possède, le droit de se faire délivrer aucune marchandise au moyen de sa monnaie ; nul marchand

n'est contraint de lui vendre; il ne peut acquérir une marchandise qu’en vertu d'un marché fait, d'un échange librement consenti.

On dit que la monnaie, non plus qu'un signe représentatif, ne peut elle-même servir à aucune consommation; mais c'est une espèce de consommation , d'emploi que l'on lait de la monnaie, que de la faire servir d'intermédiaire dans les échanges. Cet emploi l'altère peu , j'en conviens; mais l'usage que nous faisons d'une voiture de place, l'altère peu également; cependant nous la consommons jusqu'à un certain point.

Il y a néanmoins une observation importante à faire relativement aux signes représentatifs des monnaies. C'est qu'ils sont capables de rendre un service exactement pareil au service que peuvent rendre les monnaies qu'ils représentent. Si quelqu'un souscrivait un engagement par lequel il s'obligerait à livrer, à une époque désignée, uu manteau fait de telle ou telle façon, celte promesse, quoiqu'elle fût en quelque sorte un signe, un gage de la possession du manteau, ne saurait en tenir lieu; car une feuille de papier ne garantit pas du froid, comme fait un manteau; tandis que les signes qui représentent la monnaie, peuvent la remplacer complètement, et rendre tous les services que l'on peut attendre d'elle. En effet, les qualités qui font qu'un sac d'argent nous sert dans nos échanges, peuvent toutes se trouver dans un billet. Ces qualités, vous vous le rappelez, consistent:

D'abord dans la valeur qu'il a : on peut donner à un billet exactement la même valeur qu'à une somme d'argent, en donnant au porteur le droit de toucher la somme, de manière à lui ôter toute inquiétude sur ce remboursement; c'est ainsi qu'un billet de banque peut circuler dix ans en conservant une valeur de mille francs sans qu'il soit remboursé, seulement parce qu'on est convaincu qu'il le sera du moment que le porteur le voudra.

DES BILLETS DK CONFIANCE, ETC

Une outre qualité de la monnaie est de pouvoir être donnée en telle quantité qu'on veut, de manière à sc proportionner exactement à la quantité de ce que l'on veut acquérir. Ainsi peut un billet que l'on est libre de faire de telle somme que l'on veut *.

Enfin la monnaie a la qualité d'être facilement transmissible, de pouvoir aisément passer d'une personne à une autre. Celte qualité se retrouve, et même à un plus haut degré, dans un billet.

Vous voyez, messieurs, que toutes les qualités utiles de la monnaie peuvent se retrouver dans un signe représentatif qui n'a aucune valeur par lui— même, et tire de la monnaie même toute celle que l'on veut lui accorder.

Ces prémisses une fois bien comprises, nous pouvons nous livrer à l'étude des instrumeus qui ne sont proprement que des signes représentatifs des monnaies.

DES BILLETS DE CONFIANCE ET DES BANQUES DE CIRCULATION

Tout particulier peut souscrire un billet ordinaire et le donner en paiement d'une marchandise, pourvu que le vendeur consente à le recevoir, comme si c'était de l'argent. Ce vendeur à son tour, s'il est acheteur d'une autre marchandise, peut donner le même billet en paiement. Le second acquéreur peut le passer à un troisième dans le même but. Voilà un engagement qui circule : il sert

à qui veut vendre, il sert à qui veut acheter; il remplit 1'oflice d'une somme de monnaie.

La valeur d'un signe, vous ai-je dit, messieurs, dépend de la valeur de la chose signifiée; mais pour que celte valeur soit précisément aussi graude que celle de la chose dont elle est le gage, il faut non-seulement que le paiement du billet soit indubitable, mais qu'il puisse être exigé à l'instant.

La condition que le paiement doit être assuré est bien évidente. Que serait un billet sans le paiement? un morceau de papier couvert de quelques caractères d'écriture. Et quant à la possibilité d'en obtenir le paiement à l'instant même, elle n'est pas moins nécessaire à l'intégrité de sa valeur : une chose n'a de valeur que par ses usages : on ne peut faire usage d'une chose qu'au momeut

* Un billet de banque de mille franrs, ne peut pas se proportionner à des valeurs qui n'atteignent pat à la valeur de mille francs. Aussi ne servent-ils guère que

où elle est mise à votre disposition. Si le montant d'un billet n'est pas mis à ma disposition, si je dois différer de m'en servir, il ne vaut pas autant que la monnaie dont je peux faire usage de suite.

De-là deux circonstances qui altèrent la valeur d'un billet : l'une, l'incertitude de son paiement qui peut être représentée par une prime d'assurance que l'acquéreur du billet paie en moins lorsqu'il en fait l'acquisition; l'autre, le délai qui résulte de son échéance que le même acquéreur retient ordinairement sous le nom d'escompte. La méfiance que peut inspirer la solidité du billet, sc déguise souvent et se confond avec l'escompte. Un billet

dont le paiement est moins assuré, n'est reçu que moyennant la déduction d'un plus gros escompte. Souvent il n'est question ni d'escompte, ni de garanties; mais ces mêmes valeurs se retrouvent dans le prix auquel s'établit la marchandise que l'on vend. Ainsi quand un négociant ou un manufacturier vendent à un marchand en boutique, les produits de leur commerce ou de leur fabrique, et reçoivent eu paiement les billets du marchand, ils les reçoivent bien comme de l'argent; mais ils lui vendent leur marchandise plus cher qu'ils ne feraient s'ils devaient être payés comptant. La garantie, l'escompte, sc trouvent confondus dans le prix, et sont débattus en même temps que la valeur réciproque , des marchandises d'une part, et du signe de l'autre.

Les billets sont à ordre, ou payables au porteur. Ils sont à ordre f lorsque l'engagement que le signataire a pris de les payer porte qu'il ne les paiera qu'à celui au profit duquel il les a souscrits, ou à la personne à qui ce dernier aura transmis ses droits. Vous savez que cette transmission sc constate par la signature du porteur, apposée au dos du billet. On appelle cela endosser un billet, ou le passer à l'ordre d'un autre possesseur. Ordinairement celui qui transmet un billet, en garantit le paiement; de sorte que plus il y a d'andosseurs à un semblable effet, et plus celui qui en est le légitime possesseur a de garanties de son remboursement.

Les billets au porteur n'ont point d'endossemens. On se les transmet sans que celui qui les donne en garantisse le paiement à celui qui les reçoit. Us n'ont de garantie que la solidité que l'on connaît à celui, on bien à ceux qui les ont souscrits. Ils inspirent en conséquence peu de confiance quand ils ne sont pas l'engagement d'une compagnie, d'une association, dont les statuts sont conuus et dont les capitaux présentent un gage à la confiance du

public. Pour que l’on consente à recevoir de semblables billets sur le mémo

pour le* grosses transactions «jui surpassent cette somme. Mais 1rs billets du commerce se font de toutes valeurs.

DES BILLETS DE CONFIANCE

un

pied que de l’argent comptant, il faut qu'ils soient remboursables à vue, car autrement l'escompte et la prime d’assurance que voudraient retenir ceux à qui on les offrirait, ôteraient quelque chose à leur valeur, et ils ne circuleraient pas sur le même pied que la monnaie. Mais du momeut qu’ils sont un engagement contracté par une compagnie dont le public connaît les affaires et les ressources, et que d'ailleurs ils sont payés k bureau ouvert, ils suppléent h la monnaie, et remplacent un instrument coûteux, lorsque sa matière a une valeur propre, par un instrument qui n’a qu’une valeur d’emprunt fondée sur la confiance.

Vous voyez là-dedans, messieurs, le principe des compagnies de commerce qui deviennent des banque* de circulation. C’est le nom que leur donne Smith, probablement parce qu’elles émettent un papier qui sert à la circulation des valeurs; c’estàdire, à faire passer les marchandises d'une main dans une autre par des échanges. Ce n’est point là un papier-monnaie qui ne représente rien puisqu’il ne donne droit à aucun remboursement ce sont des billets de confiance, car c’est volontairement qu’on les

reçoit; c'est en vertu delà confiance qu'on accorde aux promesses de la compagnie qui s'est obligée à les rcmlxmrscr.

Les banques de circulation ont quelques avantages qu'il est bon d'apprécier à leur juste valeur; car sur ces avantages très réels, on a souvent bâti des spéculations exagérées qui ont causé la ruine d'une multitude de citoyens. Il est à désirer que l'usage qu'on peut faire des bonnes choses soit tellement connu, que chacun aperçoive aisément où commence l'abus.

Si leurs billets de confiance peuvent remplacer complètement la monnaie métallique, il est évident qu'une banque de circulation augmente véritablement la somme des richesses nationales; car dans ce cas la richesse métallique devenant superflue comme agent de la circulation, et conservant néanmoins uuc valeur propre, devient une valeur disponible, et peut servir à d'autres usages. Mais comment s'opère celte substitution? Quelles en sont les bornes? Quelles classes de la société font leur profit de l'intérêt des nouveaux fonds ajoutés aux capitaux de la nation? Voilà des questions dont la solution intéresse les nations et les particuliers.

A mesure qu'une banque met scs billets dans la circulation, et que le public consent à les recevoir sur le même pied que la monnaie métallique , le nombre des unités monétaires augmente, et cette augmentation eu fait nécessairement baisser la

1 Ceux qui créèrent le» assignats de France, on 1790, prétendirent bien leur donner un gage en les admettant en paiement de» domaines nationaux. Mai* comme ils le» déprécièrent en les multipliant, et qu'il fallait par suite

valeur. Cet effet est inévitable , et nous en avons vu les raisons *. La monnaie métallique partage avec les billets de banque cette légère dépréciation qui n'a pas lieu de même dans l'étranger, car là le nombre des unités monétaires n'a pas augmenté. Or, en vertu de cette loi qui veut que les choses passent des lieux où elles valent moins, aux lieux où elles valent plus, une partie du numéraire métallique est exportée, et cette exportation amène des retours. Les personnes qui font la spéculation d'envoyer des monnaies métalliques dans l'étranger, après les y avoir vendues, ou les avoir employées à des achats de marchandises, ont soin de se faire adresser l'équivalent de leurs achats. Ce sont là des richesses réelles, des valeurs ajoutées à nos capitaux, des valeurs sur lesquelles peut s'exercer notre industrie, et que notre industrie rétablit à mesure qu'elle les consomme, pour fournir des avances à une production nouvelle. Nous avons des capitaux de plus , et la valeur capitale qui servait auparavant aux besoins de notre circulation, n'est pas moindre, puisqu'elle est remplacée chez nous par un signe représentatif qui en tient lieu parfaitement.

Il ne faut pourtant pas qu'on s'imagine que la valeur retirée de la somme des monnaies et ajoutée à la somme des capitaux-marchandises, égale la somme des billets en émission. Ceux-ci ne représentent la monnaie, qu'autant qu'on est toujours en mesure de les payer à bureau ouvert; et pour cela , la banque est obligée de garder dans ses coffres , et par conséquent de retirer de la circulation, une somme quelconque de numéraire. Si, par supposition, elle met dans la circulation pour cent millions de billets, elle retirera peutêtre 40 millions d'espèces qu'elle mettra en réserve pour faire face aux rcmhoursemens qui pourraient lui être éventuellement demandés. Or, si elle ajoute à la quantité de monnaie

en circulation, 100 millions, et si elle en retire 40 de la circulation , c'cst comme si elle en ajoutait seulement 00.

Nous devons à présent désirer de savoir quelle classe de la société jouit de l'usage de ce nouveau capital.

Ce ne sont pas les négocians qui exportent les monnaies métalliques. Avant de les exporter ils les ont acquises, ils en ont donné la valeur à ceux qui les leur ont cédées. C'est la banque; c'est la compagnie qui a acquis ries valeurs réelles au prix d'un billet qui ne lui coûte rien, ou peu de chose, et qui en touche les intérêts comme si ce capital était composé d'objets matériels pourvus d'une valeur intrinsèque. Il faut considérer cette com-

en donner une somme illimitée en paiement des biens nationaux qu'on achetait, ils n'axaient en réalité point de gage déterminé.

* Chap. 8 de cette 3e partie, page 187.

pngnie comme empruntent des monnaies métalliques à tous ceux qui veulent bien recevoir en place un signe représentatif qui leur servira tout autant. Nais comment cct emprunt est-il accompli? Au profit de qui se fait-il? C'est ce que nous allons examiner.

La compagnie de la banque ne va pas chez un négociant pour lui dire : f'ous ares de l'argent dans votre caisse .• donncs-le- moi , et prenez en sa place mes billets. Nais elle lui dit : Vous ores un effet de commerce gui n'est pas échu; je l'escompterai; je retiendrai un intérêt pour le temps qui s'écoulera jusqu'à son échéance , et en place de votre effet, vous aurez mes billets au porteur qui valent de l'argent comptant.

Le ncgociaut souscrit à ce marché qui équivaut à uue operation par laquelle il recevrait de la banque des écus, et les lui prêterait sur-le-champ sans intérêt, parce qu'il peutse servir des billeLs de la banque comme si c'étaient des écus.

Il fait ensuite passer dans scs achats les billets de la banque; et quand sou vendeur cousent à les recevoir, c'est celui-ci qui à son tour prèle à la banque; il lui prêle les écus qu'il serait eu droit d'aller recevoir et qu'il veut bien laisser entre ses mains. Lorsque les billets passent à un troisième individu, c'est alors cc dernier qui sc substitue au précédent pour prêter à son tour à la banque , sans intérêts, l'argent laissé entre scs mains; et pourquoi consent-il à le prêter sans intérêts? C'est parce que si au lieu de billets il avait reçu des espèces, ces espèces ne lui rapporteraient point d'intérêts non plus.

En résultat ce sont les porteurs successifs des billets, qui prêtent à la banque une portion oisive de leurs capitaux ; et celle-ci leur donne pour gage de cc prêt, ses billets dont ils sc servent entre eux comme de monnaie.

Une partie des billets vient journellement sc faire rembourser, mais uue autre partie est journellement versée dans la circulation ; d'où il suit qu'il reste habituellement dans la circulation, uue somme de billets proportionnée tout à la fois et à l'étendue du district où les billets oui cours, et à l'importance des échanges qui s'y fout, et à la confiance que l'on a dans le remboursement à vue des billets. L'un ou l'autre de ces motifs venant à diminuer, la quantité des billets en circulation diminue. Il en revient plus à la caisse que

' Les billets de la banque d'Angleterre circulent à la ▼érité assez loiu de Londres, où se trouve la seule caisse qui soit rigoureusement tenue de les rembourser; mais c'est en raison de la vaste et prompte correspondance qui se trouve entre les banques de province, et celle de Londres. Les premières donnent volontiers en échange des billets de la bauque d'Angleterre, leurs propres billets qui dans chaque province font l'office de monnaie.

la caisse n'en émet ; et si la caisse cherche à augmenter ses émissions, un plus grand nombre de billets se présentent pour être remboursés. Une banque sage, dans une circonstance semblable, borne clic -même ses émissions; car un grand nombre de remboursemeus demandés portent une atteinte à son crédit.

Le district où Tou fait usage des billets de confiance, ne s'étend jamais, du moins chez nous, bien loin du lieu où la caisse est ouverte pour les remboursemens. On en conçoit la roison : un billet ne peut être reçu volontairement que dans les endroits où, non-seulement on peut réaliser du moment que l'on a la moindre inquiétude sur sa solidité , mais où l'on peut le changer contre les fraclions du monnaie dont on peut avoir besoin. L'entrepreneur qui construit pour moi un bâtiment, ne consentira à recevoir de moi un billet de mille francs, qu'autant qu'il est en son pouvoir de le changer aussitôt contre des écus, pour le distribuer à scs fournisseurs ou à scs ouvriers

C'est cc qui fait que les billets de la banque de France ne circulent couramment qu'à Paris; et il ne reste jamais dans la circulation que la somme que les besoins de Paris peuvent absorber en billets de mille et de cinq cents francs. Si la bauque émettait des billets d'une moins forte somme , ils pourraient être employés

dons des transactions qui se font actuellement avec des écus; la circulation dès-lors en absorberait une plus forte somme *.

La compagnie de la banque jouit de l'intérêt de la somme des billets en circulatiou, en déduisant toutefois de cette somme, celle tles espèces qu'elle est obligée de tenir en réserve pour subvenir aux remboursemens éventuels; car elle doit toujours être préparée à exécuter cc remboursement du moment qu'on le lui demande. Je dis qu'elle jouit de l'intérêt des billets en circulation, parce que ces billets sont représentés par des lettres de change qui sont dans son porte-feuille, qu'elle a achetées avec ses billets, et qui portent intérêt, puisqu'on les acquérant, elle a déduit l'escompte. C'est là cc qui fait son profit.

Si cc n'est pas le public qui jouit des intérêts du nouveau capital qui résulte de l'usage des billets de confiance, on demande en quoi cousiste l'avantage qu'il y trouve? Le voici. Il peut, grâce aux billets, escompter à la banque des lettres de change à terme. Une avance procure un profit

* Le* monnaies de papier qui ont un cours, je ne dirai pas forci (car on u'est pas forcé de vendre sa marchandise contre une monnaie de papier), mais dont on se sert quand on n'en a pas d'autre, sont reçues loin du lieu qui les met en circulatiou. Ce n'est pa* la possibilité de les réaliser eu espèces qui les fait circuler; ou no pouvait pas mieux les réaliser à Londres qu'à Edimbourg.

même lorsqu'on en paie l'intérêt. Si je touche aujourd'hui le montant d'une lettre de change que je ne devais toucher que dans deux mois, je peux commencer dès aujourd'hui une opération lucrative que je n'aurais sans cela commencée que deux mois plus tard; et qui, indépendamment de l'intérét que j'ai payé et que les produits de l'entreprise me remboursent, me procure le salaire des peines et des talons que je déploie durant cet espace de temps.

Il y a en outre dans l'abondance, et peut-être dans une dégradation légère , mais lente, de la valeur des monnaies, un avantage plus vague et fort difficile à définir ; mais qui cependant s'est presque toujours fait sentir. Les premières émissions de la banque de Law furent accompagnées d'uue grande activité dans l'industrie de la France. Le même effet put être observé quand on fit les premières émissions d'assignats, en 1791. Les années qui virent se multiplier les billets de la banque d'Angleterre furent «le même très favorablcsau développement de toute espèce d'industrie; et, lorsqu'en 1810, 1817, et 1818, la somme des monnaies fut réduite et leur valeur restaurée, l'industrie anglaise eut beaucoup h souffrir.

11 est très difficile d'expliquer cet effet; mais il parait constant. En dépit des principes qui nous enseignent que In monnaie ne joue que le rdle d'un simple intermédiaire, et que les produits ne s'achètent au fond qu'avec des produits, une monnaie plus abondante favorise toutes les ventes et la reproduction des nouvelles valeurs. Peut-être que la quantité de la monnaie s'augmentant plus vite que sa valeur ne décline, on peut toujours payer aux

producteurs les services productifs qu'ils ont consommés pour créer leurs produits, un peu plus cher qu'ils ne les ont payés eux-mêmes. Peutêtre le sentiment confus que chacun a de la dépréciation graduelle de la valeur de la monnaie, estil cause que les consommateurs sont toujours disposés à sc défaire de leur monnaie contre d'autres produits dont la valeur n'est pas exposée k décliner de même. Alors les producteurs rentrent plus promptement dans leurs avances, cl les marchandises de la vente la plus difficile, trouvent à sc placer. A la vérité cet effet ne saurail être durable; car tout déclin de valeur doit s'arrêter, ou finir par une dépréciation totale; toujours est-il vrai que l'époque «le la «lépréciation est accompagnée «le quelque bien-être, et que cet état peut «lurer assez long-temps si la dépréciation est très lente. Un des meilleurs esprits et des plus sa vans économistes de l'Angleterre, M. Thomas Tooke, avait tléjà remarqué cet effet. Voici, en abrégé,

1 La banque d'Angleterre vérifie le* litre» des rentiers et paie; la banque de France ne fait que payer. Ce sont les employés du trésor qui ont toute la roanuten-

l'explication qu'il en donne : Quand on augmente par des billets de confiance, ou un papier quelconque, la masse des monnaies, c'est ordinairement en faisant des avances au gouvernement ou aux particuliers; ce qui augmente la somme des capitaux en circulation, fait baisser le taux de l'intérêt et rem! la production moins dispendieuse. Les marchandises haussent ensuite par l'abondance mémo de la monnaie; mais ce dernier effet est postérieur à l'autre. Les producteurs achetant leurs matières premières au moment de la plus grande valeur des monnaies , font leurs achats avec avantage, et leurs ventes avec facilité.

Tels sont les avantages que les billets émis par les banques procurent à leurs actionnaires et au public.

Indépendamment de l'escompte des lettres de change et de l'émission de leurs billets, elles se chargent de quelques autres services, dans lesquels elles trouvent d'autres béuéficcs, ou simplement des facultés pour mettre en circulation leurs billets. La bamjuc d'Angleterre, et à son imitation celle de France sc chargent, moyennant une rétribution, de payer les intérêts de la dcLLe publique.

La banque de France sert en outre de caissier aux personnes qui jugent à propos de la charger «le leurs recettes et de leurs paiemens.

On ne lui bonifie aucune commission pour ce service. Tout l'avantage qu'elle en retire, consiste dans la jouissance de l'intérêt des fonds <|ue ce mouvement de caisse laisse entre ses mains; car comme clic n'aequitlc aucun mandat sans en avoir les fonds d'avance, chacuu des particuliers qui ont un compte courant ouvert dans ses bureaux, doit toujours avoir un solde «le caisse h son crédit. C'est le service «{u'exécutcnt ceux qu'on appelle banquiers en Angleterre.

Cet arrangement libère quelques capitaux et permet qu'ils soient employés reproductivement. En effet, chaque négociant étant exposé à des dépenses, h des remboursemens imprévus, est, en général, obligé de garder dans sa caisse une certaine somme proportionnée A retendue de ses affaires. Cent négocians dont chacun, le fort portant le faible, gaide ainsi en réserve dix mille francs , ont entre eux un million qui dort inactif. S'ils chargent la banque de leurs recettes et «le leurs paiemens, ce

million reste entre les mains de la banque, cl comme tous les besoins imprévus de ces cliens n'arrivent jamais tous au même instant, elle n'est pas obligée de tenir disponible la somme entière. Sur un million laissé entre scs mains, l'expérience lui apprend «ju'on n'est jamais exposé

tion des rentes et fournissent de simples mandats sur la banque, qui dès-lors ne procure aucune épargne dans le service occasioné par la dette publique.

ET DES BANQUES DE CIRCULATION

peut-être à îles remboursemens imprévus qui s'élèvent à deux cent mille francs. Il lui suflit donc d'entretenir dans ses caisses deux cent mille francs pour cct objet; et elle dispose du surplus de 800 mille francs dont elle tire intérêt. Ce sont 800 mille francs ajoutés au capital productif de la société. C'est une somme qui serait demeurée stagnante dans diverses caisses, et dont la majeure partie devient disponible lorsqu'elle est réunie dans une seule.

Ce service épargne aux particuliers qui en font usage, un travail et des risques, et, de son côté, la banque y trouve de nouvelles occasions de lancer ses billets dans la circulation; or, sur ce nombre il y en a toujours qui continuent à circuler et ne viennent pas au remboursement. Or, un billet nouveau qui ne se fait pas rembourser, est une valeur que la banque emprunte sans intérêts et qu'elle replace avec intérêts.

Beaucoup de personnes s'imaginent que lorsqu'une fois une banque a mis dans la circulation des billets pour une très forte somme, il lui devient impossible de les retirer, qu'il faut toujours que l'autorité vienne à son secours, et qu'il en résulte inévitable-

ment des désordres et des portes pour le public. C'est une erreur. L'opération de retirer scs billets, est pour une banque bien administrée, la plus simple et la plus facile des opérations. Toutes les fois que cette liquidation s'est mal opérée, cela est toujours arrivé, du moins à ma connaissance, par suite de la malversation des agens comptables, ou par l'intervention des gouvernemens.

Pour comprendre ce que c'cst que la liquidation d'une banque, il faut savoir de quelle nature sont ses eugagemens.

Un certain nombre d'actionnaires ou d'associés se réunissent; chacun d'eux fournit une somme proportionnée au nombre d'actions, c'est-à-dire du parlé , pour lesquelles il veut s'intéresser dans les affaires de la banque. Si, par exemple, le capital est, comme le capital de la banque de France, de î>0 millions, divisés en 00 mille actions de mille francs chacune, celui qui veut y être intéressé pour dix actions fournit 10 mille francs. Il eu fournit C0 s'il veut prendre 00 actions. Quand chacun a contribue, il se trouve que le capital de la compagnie, avant l'émission d'aucun billet, est de 90 millions. Ce capital est représenté, dans la loi de sa création, comme un cautionnement, comme une garantie offerte au public, que les billets au porteur que l'on va verser dans la circulation seront fidèlement acquittés. Ce cautionnement n'est pourtant pas strictement nécessaire au remboursement de ces mêmes billets: vous le sentirez aisément.

En effet, quand la banque émet un billet de mille francs, ce billet ne sort pas gratuitement de scs mains; clic reçoit en échange une valeur quel-

conque; un effet de commerce, par exemple, de mille francs, sur lequel elle retient un escompte. Or, cet effet de commerce,

cette lettre «le change qu'elle met «lans son porte-feuille, est le %'éritable gage de son billet. C'est cela <ju«? j'appelle une valeur reçue par la banque en échange de la valeur du billet qu'elle a émis. Maintenant comment cette lettre de change peut-elle servir à l'acquittement du billet «le confiance que cct arrangement a laucé dans la circulation? Une fois «juc l'échéance de la lettre de change est arrivée, si l'accepteur est solide, ne faut-il pas qu'il l'acquitte, qu'il la paie au caissier «le la banque qui la lui présente? Il ne peut la payer qu'en donnant des écjts, ou des billets «le la banque elle-même. S'il donne des écus, la banque reçoit en espèces la somme qui lui est nécessaire pour acquitter son billet. S'il donne un billet de la banque elle-même, ce billet étant rentré, la banque est dispensée «le l'acquitter.

Si les lettres de change que la banque a prises à l'escompte, sont un gage suffisant «les billets qu'elle a versés dans la circulation ; si elle a choisi des lettres de change solides, qui sont un moyen infaillible de rembourser ses billets de confiance, «l'où vient oblige-t-on les actionnaires de ces compagnies de fournir une mise de fonds? Pour servir de cautionnement; pour présenter au public un gage additionnel et superflu de l'acquittement de ses billets. La banque peut essuyer des pertes imprévues; des abus peuvent se glisser «lans sa gestion. Il faut que les porteurs de billets soient absolument à couvert «le tous risques. Pour eux nulle perte n'est compensée par des chances «le bénéfices; toutes les pertes doivent être au compte de la ban«[ue; ce n'est qu'à ce prix qu'elle peut mériter la confiance dont elle a besoin, et ses capitaux sont là pour faire face à ses pertes s'il en survenait.

Je vous ai parlé, messieurs, «l'une réserve en espèces, destinée à pourvoir au remboursement de ses billets ; et en effet elle est

nécessaire; voici pourquoi. Les lettres «le change «jui sont en portefeuille suffisent , il est vrai , à ce remboursement; mais elles sont à terme : les unes sont payables demain , les autres après-demain, le jour suivant, nu bout d'un mois, de deux mois, peut-être de trois; cependant les billets de la banque étant payables à vue , au porteur, s'ils éprouvaient un discrédit total et subit , le public pourrait se porter en foule à la banque, et, à la rigueur, en demander le remboursement à l'instant même. Il faudrait donc que la banque eût toujoui's par-dcvers elle une somme destinée h faire l'avance du remboursement des billets; avance qui rentrerait toujours à mesure que l'échéance des effets «le portc-leuillc arriverait. Mais si la banque gardait une somme en espèces égale à celle de scs billets , clic ne gagnerait rien à les mettre en circulation;

DES BILLETS DE CONFIANCE, ETC

car elle perdrait sur les espèces en caisse, un intérêt pareil à celui qu'elle gagnerait sur ses billets en circulation. Heureusement qu'une réserve aussi considérable n'est point nécessaire quand une banque ne fait des avances que sur des effets remboursables, et dont l'échéance n'est pas très reculée. Une banque bien administrée n'escompte pas des lettres de change qui aient plus de trois mois de terme, et même elle en escompte peu d'une échéance aussi longue. La défiance ne gagne jamais tous les possesseurs de billets en même temps. Enfin le temps physiquement nécessaire pour compter un grand nombre de millions en écus, occupe plusieurs journées ; ce qui laisse aux échéances successives des lettres de change le temps d'arriver, et permet d'em-

ployer d'autres moyens de réaliser des sommes d’argent. Une réserve en argent qui s'élève au tiers de la somme en émission, a toujours paru suffisante.

La banque de France a presque toujours dans ses coffres des sommes bien plus considérables et sans doute bien supérieures à celles que la prudence lui conseille de tenir en réserve '. Les espèces qu'elle garde sont contenues dausdes tonneaux qui occupent les caves de son palais. Les issues ont été fermées avec soin en forte maçonnerie, sauf une seule en forme de puits, par où les espèces sont descendues et remontées ù l’aide d'une poulie.

On pourrait craindre qu’en escomptant des effets de commerce, la banque quelquefois ne plaçât mal sa confiance et n’avauçât scs billets sur des effets trop peu solides qui ne seraient pas payés. Alors de vrai, il faudrait, au moment de rembourser ses billets, qu'elle suppléât à ce déficit aux dépens de son fonds capital composé de la mise des actionnaires; mais ce cas n'arrive point : quand on opère sur des sommes considérables et qu'on gère avec prudence des affaires tic ce genre , les intérêts des escomptes surpassent toujours aisément les risques auxquels on s’expose. Vous en serez convaincus, messieurs, quand je vous dirai que cette banque depuis son origine, en 1803 , jusqu’à ce jour, n’a rien perdu par l’effet des faillites, et qu’après avoir, tous les six mois, payé à scs actionnaires un bon intérêt de leurs capitaux, elle a mis annuellement en réserve une portion de ses bénéfices assez considérable pour qu'elle ait été en état de distribuer en 1820 une somme de 200 francs à chacune de ses actions, et pour avoir encore eu ré-

1 Au mois de juillet i8î8, la banque de France avait pour 200 millions de billets en circulation ;et sur deux mille comptes courans de négocions qui la chargeaient de leurs recettes et de leurs paient ni», on était en avance avec «Ile de 4" millions. Son passif exigible se montait par conséquent à 2-Jo raillions. Sur quoi elle avait en caisse a33 millions espèces, taudis que sans imprudence elle pouvait n'en garder que pour 80 millions. La banque de

serve, dès le commencement de 1823, neuf millions trois cent mille francs à distribuer. La banque de France est gérée par des négocians expérimentés et enrichis dans la pratique du commerce; ils ne prennent aucune lettre de cbauge à l'escompte , lorsque son échéance est reculée de plus de deux mois; terme qui n'est pas assez long pour que les signataires de ces effets puissent perdre dans l'intervalle, la fortune et les ressources qui fondent leur crédit; la banque n'escompte que les lettres de change qui portent les signatures de trois maisons de commerce solidairement garantes les unes des autres, et il faut que ces trois maisons fassent partie d'une liste, renouvelée tous les mois, des maisons qui méritent le plus de crédit.

Ces précautions sont telles, que si la banque de France peut encourir un reproche, c'est de les avoir poussées trop loin. L'utilité d'une compagnie qui avance de l'argent sur des effets, n'est pas autant de venir au secours des gens riches, de ceux qui ont de gros capitaux , beaucoup de moyens de les accroître, et de vastes ressources pour parer à des besoins momentanés, que de venir au secours des négocians embarrassés, qui présentent dans leur probité, leur prudence , ou la nature de leurs affaires, des garanties raisonnables sansétre d'une sûreté parfaite. De quelle utilité serait pour le commerce maritime une compagnie d'assurance

qui ne voudrait jamais assurer que les bâtimens qui ne courent point de danger? C'est par les pertes que fait une telle compagnie, qu'elle sc rend utile, pourvu toutefois que scs perles soient surpassées par ses bénéfices; et je vous avoue que j'aurais eu une bien plus haute idée des services que In banque de France aurait rendus au commerce, si j'avais vu que sur les réserves énormes qii'cllea distribuées à scs actionnaires et sur celles qu'elle peut leur distribuer encore, elle eût eu quelques perles à supporter. On ne peut pas exiger, dit-on, d'une compagnie financière, qu'elle s'expose à des pertes qu'elle peut éviter. — Qu'elle u'ail donc pas un privilège exclusif, et qu'elle soit exposée à la concurrence d'un ou de deux auLres élablisscmcus du même genre. Us lutteraient d'efforts pour se rendre utiles au public. Celui qui se rendrait le plus utile par plus d'avances faites au commerce, en serait dédommagé par une circulation plus étendue de ses billets au porteur.

France manque d'emploi* solides, et plusieurs genres d'opérations auxquelles clic pourrait employer ses capitaux, lui sont interdits par ses réglemens. Pourquoi ne aollicite-t-elle pas auprès de l'autorité législative la faculté de prêter sur des hypothèques territoriales les sommes en espèces qui excéderaient ce qui est reconnu nécessaire à la garautie de ses dettes exigibles ?

ABUS DES BANQUES DE CIRCULATION

CHAPITRE XIX

ABUS DES BANQUES DR CIRCULATION

Nous venons de voir, messieurs, quels sont les services que les banques de circulation peuvent rendre soit à leurs actionnaires, soit aux particuliers. Je ne dois pas vous laisser ignorer les abus qu'un grand nombre d'expériences ont prouvé que l'on pouvait en faire.

Pour multiplier leurs bénéfices, les banques sont fort portées à solliciter de l'autorité, un privilège exclusif pour leurs opérations. Les nombreux et importais rapports qu'elles entretiennent nécessairement avec le public, les sûretés et les facilités qu'elles procurent au commerce, fournissent à leurs entrepreneurs des argumens en leur faveur. De son côté l'autorité publique, qui sacrifie trop souvent les intérêts des gouvernes à ceux des gouvernans, est assez portée à accorder de semblables privilèges, qu'elle se fait bien payer. La banque d'Angleterre a constamment fait des avances au gouvernement, jusqu'au moment où le gouvernement ne pouvant plus la rembourser, elle sc trouva elle-même hors d'état de rembourser ses propres engagemens. Même accident était arrivé en 1703 â la caisse d'escompte de Paris, qui était une véritable banque. Et en 1803, lorsque le gouvernement de Bonaparte donna â la banque de France le privilège d'émettre seule des billets représentatifs de la monnaie, outre le prêt qu'il sc lit faire de la presque totalité du capital des actionnaires, il sc réserva la nomination d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs richement dotés aux dépens de cette compagnie.

Quand un gouvernement interdit à une compagnie quelconque le droit de mettre dans la circulation des billets au porteur, n'enfreint-il pas une règle du droit naturel qui permet à tout homme de contracter des engagemens, s'il en trouve d'autres qui jugent ces engagemens digues de leur confiance? C'est une ques-

tion do droit qui sort de mou sujet. Je me bornerai à faire remarquer ce qui arriverait s'il pouvait sc former un nombre indéfini d'associations qui eussent pour objet do mettre en circulation des billets au porteur. Un billet au porteur pouvant suppléer la monnaie qu'il représente, et suffire à presque tous scs usa-

1 Si quelqu'un pouvait douter que les dépréciations survenue? * â diverses époques en Angleterre dans l'agent de la circulation, et qui ont plongé ce pays dans des crises commerciales douloureuses , tiennent it la trop grande émission des billets de la banque d'Angleterre et des banquiers de province, ou en trouvera des preuves unmbrcuses dans un écrit de M. Bob. Mushet, publié en 1826. intitulé : An attempt to explain front farts the rjfects rf the issues of the Bank nf Engiand, cliap. vt.

ges, s'il est loisible h tout particulier d'en faire avec des formes qui admettent un très grand développement, chacun peut par ce moyen multiplier la somme dea unités monétaires de tout un pays, et cette faculté mène à de très grandes conséquences. Tous les engagemens pécuniaires qui sont contractés dans le pays, peuvent en être affectés, car ils sont stipulés en monnaie. Ainsi le numéraire d'un pays tel que la France, étant évolué i 2 milliards de francs, si une ou plusieurs compagnies le doublent par leurs billets, il sera porté à 4 milliards nominalement; mais comme les 4 milliards ne vaudront toujours en somme que ce que valent aujourd'hui 2 milliards, chaque franc ne vaudra plus que dix sous ; les loyers des maisons et des terres ne rapporteront plus aux propriétaires le même revenu qu'ils y trouvaient; si j'ai prélé une somme, l'intérét qu'on me paiera, bien que nominalement le même, sera loin d'avoir la même valeur; j'aurai prêté de la monnaie jouissant de sa valeur iutégralc, et l'intérêt en sera payé en

monnaie dégradée; le gouvernement qui doit deux cent millions de rente, les acquittera avec une valeur de cent millions; mais aussi, au lieu de toucher des impôts pour une valeur de 000 millions, ce qu'il recevra des contribuables, ne vaudra plus que 450 millions >.

J'ai exagéré ces effets pour les simplifier; mais ce qui ne pourrait être porté a cct excès, peut être porté h un degré quelconque qui serait sur le chemin d'un pareil excès.

En Angleterre ce n'est pas seulement la banque d'Angleterre, séant à Londres, qui jouit de la faculté d'émettre des billets pouvaut remplacer la monnaie; mais encore les compagnies de banque formées dans les trois royaumes, Londres et Dublin exceptés, dont les banques ont un privilège exclusif *. Il n'y a aucune ville de commerce dans les provinces en Angleterre, en Écosse, en Irlande, qui n'ait une ou plusieurs compagnies de banque; toutes ces compagnies mettent en circulation des billots faisant office de monnaie. Ces billets sont remboursables à volonté, en billets de la banque d'Angleterre, qui sont eux-mêmes remboursables à volonté en monnaie d'or, sur le pied d'une once d'or frappée en monnaie, pour 3 livres 17 shillings 10 1/2 den. ». Les billets de banque de province, dans l'état ordinaire du crédit, ont cours

Voyez aussi le» Enquête-» parlementaires de i8aa. Mai» si l'on ôte aux compagnie» et aux particulier» la faculté de multipliera volonté le.» supplëmens de la monnaie, il ne s'ensuit pas qu'on doive laisser cette faculté au gouvernement ou à ses agens : elle n'est pas moins dangereuse entre leurs mains.

> Le privilège de la banque de Londres finit en i833; celui de la banque de Dnblin en i838.

* Les banques de proviuce en Angleterre sont de»

dans le district ou se trouve chaque banque. Lorsqu'on veut aller dans un autre district où les billets du premier pourraient n'avoir pas cours , on les change contre des billets delà banque d'Angleterre qui ont cours partout.

Il est impossible de savoir avec exactitude A combien se montent les émissions réunies de toutes ces banques; mais lorsque les billets de la banque d'Angleterre avaient un cours forcé, qu'ils avaient fait dispnraitre la monnaie métallique et qu'il y en avait dans la circulation pour plus de 25 millions sterling, on estime que les émissions réunies île toutes les banques de province pouvaient s'élever à une somme pareille *. 11 dépend donc des banques particulières de doubler, si elles veulent, le nombre des unités monétaires d’un pays.

La crise commerciale qui a eu lieu en Angleterre est propre à faire sentir les inconvénieus qui peuvent naître de cette faculté illimitée de multiplier l'agent de la circulation. Les banques ont abusé de cette facilité et sc sont servies de leurs billets pour escompter une trop grande quantité d'effets de commerce. Les chefs de beaucoup d’entreprises ont pu, au moyen de ces escomptes, donner à leurs entreprises uuc extension disproportionnée avec leurs capitaux. La multiplication de l'agent de la circulation a fait tomber la valeur de l'unité monétaire au-dessous de la valeur de l'or qui doit légalement s’y trouver. Une livre ster ling en or, valant dès ce moment un peu plus qu’une livre sterling en

billets, les porteurs de billets sc sont précipités à la banque pour sc faire rembourser. M. Senior, professeur d'économie politique à l'université d'Oxford, assure que l'exportation de l'or, dans la seule année 1824, s'est élevée à 4,400,000 livres sterling1. La banque, obligée par les lois a rembourser scs billets en nu-

sociétés en nom ; elles ne peuvent avoir que six associés solidairement responsables pour toute leur fortune. Les banques d'Ecosse peuvent être formées en sociétés anonymes où chaque associé n'est responsable que pour le inontaut de ses actions. Elles ne s'engagent au remlKiursement de leurs billets qu'en mandats sur Londres à dix jours de date. Elles n'excèdent guère dans l'émission de leurs billets, les besoins de la circulation courante; car alors on exige d'elles des mandats sur Londres, dont elles ne peuvent faire les fonds à Londres, sans des frais qui excèdent bien vite les bénéfices qu'elles peuvent attendre de ces billets surabondait*.

• A l'époque dont il est question, et où la multiplication des papiers-monnaies et de* billets de banque allait peut-être à 50 millions sterling, il y avait en outre de* coupure* de billets. Ces coupure» se composaient de shilling» usé» et d'une espèce de jetons (toAens) qui, ne contenant pas la quantité d'argent qui devait se trouver dans la somme qu'ils représentaient, n'étaient jamais

mérairc métallique, s'est vue contrainte de racheter de l'or, à tout prix, et de le faire frapper en monnaie avec des perles et des frais considérables1; pour éviter ces pertes, clic a fait rentrer ses billets, et a cessé d'en mettre de nouveaux en circulation. Il a donc fallu qu'elle cessât d'escompter des effets de commerce. Les banques provinciales ont été contraintes par suite d'en faire au-

tant, et le commerce s'est trouvé privé tout-A-coup des avances sur lesquelles il avait compté, soit pour former des entreprises nouvelles, soit pour donner plus d'extension aux anciennes. A mesure que l'échéance arrivait des crigagemens que les négocians avaient escomptés, ils ont dû les acquitter; et ne trouvant plus d'avances chez les banquiers, chacun a été forcé d'user de toutes les ressources dont il pouvait disposer; on a vendu des marchandises pour la moitié de ce qu'elles avaient coûté ; on n'a trouvé à vendre le fonds des entreprises pour aucun prix; toute espèce de marchandises ayant baissé au-dessous de leurs frais de production, une multitude d'ouvriers sont restés sans ouvrage; beaucoup de faillites se sont déclarées parmi les négocians et parmi les banquiers, qui ayant mis dans la circulation des billets au porteur pour une somme plus forte que celle dont pouvait répondre leur fortune personnelle, n'avaient plus pour gage de leurs émissions que des engagemens de particuliers dont plusieurs étaient faillis 4.

Ces maux qui deviennent des malheurs publics, nous font voir que de quelque façon que l'on décide la question de droit, la nécessité oblige qu'on mette quelque restriction A la faculté qu'ont les particuliers ou les entreprises particulières d'émettre des billets au porteur. Quoique chacun en principe ait le droit d'élever comme il l'entend des édifices sur son terrain, la sûreté publique n'exige-

fnndus. On peut évaluer ces signe* à une valeur nominale de 5 à 6 millions sterling, en y comprenant le» monnaies de cuivre, qui ne sont guère jamais en tout pays que de» billet» de confiance dont la valeur intrinsèque est fort au-dessous de leur valeur nominale.

* Three lectures on the transmission of jjrccious mêlais /rom country to country, page aq. *

1 J'ai parlé ailleurs des billets de la banque d'Angleterre (bank-notes) comme étant un papier-monnaie, parce qu'alors ils avaient uu cours forcé; mais en 184 > ils n'étaient plus que de* billets de roufiauce que la banque était obligée de rembourser en or, à présentation.

■I On voit dans uu écrit de M. Parnell, membre du parlement, public en 1837, et intitulé: Observations on paper-money, over-trading, etc-, page iq, qu'entre le mois d'octobre t8a5, et le mois de février iSafx il y a eu 5q banqueroutes déclarées parmi tes banques de province, et qu'il y eut quatre fois autant de cora^osi-lionv à l'amiable.

ABUS DES BANQUES DE CIRCULATION

t-cllo pas que Ton borne la hauteur îles maisons et qu'on pros-crive les mauvaises constructions qui menaceraient la vie des hommes >.

Si les billets de confiance peuvent remplacer la monnaie, ilsne peuvent du moins remplacer qu'elle. Il serait trop ridicule de supposer qu'ils (tussent remplacer cette partie de nos capitaux qui nous servent par leurs qualités matérielles : ils ne remplacent donc ni nos maisons, ni nos machines, ni nos marchandises. En supposant donc qu'ils pussent remplacer lu totalité de nos monnaies métalliques (ce qui n'arrive point), ils n'augmenteraient jamais les capitaux d'un pays que d'une somme inférieure à la somme de ses monnaies; et l'an a vu * que cette somme a des bornes nécessaires. Cette somme serait même diminuée de toutes celles qu'il faudrait tenir en réserve pour leur mériter la

confiance publique, et de toutes celles qui seraient nécessaires pour les coupures et les petites sommes. Si l'on voulait excéder cette mesure, il faudrait en faire de la monnaie de papier, et cc ne seraient (dus des billets de confiance. La monnaie de papier elle-même ne saurait excéder la somme de la valeur monétaire dont le pays a besoin.

Cela montre que les présomptions qui font trouver dans la création de papiers de crédit des ressources sans bornes, ne sont nuire chose que «les chimères cl ne peuvent obtenir la confiance que «les personnes étrangères à toutes notions d'économie politique.

La solidité du gage qu'on donnerait aux billets ne leur confère point la propriété «le remplacer la monnaie. On a fait de fort beaux projets de banques territoriales où les billets avaient pour gages des terres et des immeubles. Mais à quoi peut servir une terre à quelqu'un qui a besoin de monnaie? c'est-à-dire d'une marchandise divisible au point de se proportionner à l'importance de toute espèce d'achats, et <|ui convienne infalliblemeut au possesseur de la marchandise dont on a actuellement besoin.

Pour tjuc la valeur d'ut» billet de confiance se soutienne, il faut donc qu'il puisse procurer à son propriétaire «le la monnaie. Nulle autre valeur ne peut remplacer celle-là, parce «ju'ellc possède des qualités qui ne se rencontrent pas dans une autre marchandise. Si nul autre Rage ne peut servir au même degré, les immeubles ne peuvent donc servir «le gage. Un manufacturier reçoit «les billets en paiement de scs marchandises; mais si, au lieu d'argent, il ne peut recevoir qu'une terre pour son

■ Un de* moyen» d'emjwkher la trop grande multiplication de» billets, est de défendre qu'on eu fasse audessous d'une certaine somme; de manière «ju'ils puissent servir à la «ûrcuhition des marchandises qui passent d an négociant à un antre négociant, et «ju'ils soient

billet, comment avec celle terre paiera-t-il ses ouvriers, des ouvriers «jui attendent leur salaire pour acheter le «liuer dt* leursrnfans? Si la monnaie peut être remplacée par «les billets, les billets à leur tour ne peuvent être remplacés que par «le la monnaie*.

Ces principes que j'ai amplement développés, mais eu d'autres termes, dans mon Traité «l'Économie politique (part. Ir0, ch. ôO, §5), expliquent pourquoi diverses banques agricoles dont l'essai a été lait à différentes époques, presque dans tous les pays, su sont écroulées plus ou moins rapidement.

En 1780, l'impératrice de Russie créa une banque d'emprunt destinée à prêter sur hypothèques, aux propriétaires d'immeubles, des assignats «ju'ils étaient autorisés à faire circuler comme de la monnaie, et qui devaient être remboursés à bureau ouvert. .Malgré la solidité «le la garantie, la ban- «|ue a été hors d'état de les actjuittcr comme elle l'avait promis, et maintenant les assignats russes sont devenus une monnaie forcée <(ui circule pour beaucoup moins «jue sa valeur primitive, concurremment avec le cuivre.

Ce qu'une banque pourrait prêter avec beaucoup d'avantages pour l'industrie agricole, ce serait son fonds capital; car la valeur n'en appartient pas aux porteurs dus billuts. C'est la propriété des actionnaires qui peuvent, s'ils le veulent, lui donner cette

destinai ion , et qui savent à quelles conditions ils l'engagent. Ou ne saurait douter que si les 90 millions qui composent le fonds capital delà banque du France, au lieu d'avoir servi à des conquêtes désastreuses, eussent été prêtes aux agriculteurs, avec hypothèque sur leurs biens, à la charge par eux «l'employer ces avances en améliorations et «le les rendre par petites portions d'année en année, on ne saurait «louter, dis-je, qu'il n'en fut résulté d'immenses avantages pour l'industrie agricole. L«*s rentrées annuelles faites à la banque , lui auraient fourni les moyens «le fertiliser chaque année de nouveaux fonds «le terre, avec toute sûreté pour les actionnaires «le la banque, et avec la même garantie pour les porteurs «le billets. Au lieu de cela, l'empereur dépensa stérilement le fonds capital de la banque, qui n'a maintenant pour gage de la restitution de scs capitaux, «jue la bonne volonté du gouvernement.

Les lettres «le change que les négocians appellent du papier de circulation , pour les raisons que nous venons de voir, ne sont pas des gages sufiisaus pour les billets au porteur d'une banque. Les tireurs de ces lettres «le change, n'ayant pour en

incommodes dans la circulation qui «e fait du marchand au consommateur.

» Voyez ci-dessn», page 187.

* Voyez ci-dessus, page 22 r.

faire les fonds à l'échéance , «l'antre ressource que «le faire de nouvelles traites qu'on escompte et dont on se procurera les fonds par une opération semblable, empruntent réellement «les

sommes qu’ils n'ont pas les moyens de rembourser; leur opération se réduit à un emprunt non remboursable, comme ceux qu’on fait pour améliorer une terre ou élever un bâtiment. Le remboursement ne peut s’opérer «lu moins que par «les économies sur les profits qu’on espère; c’cst-A-«lire, par de nouvelles accumulations; A l’aide d’un nouveau capital. Ces espérances peuvent être fondées; mais elles ne peuvent servir A l’acquittement desbillets au porteur qui exigent de l’argent comptant, ou tout au moins, de Tardent qui ne se fasse pas attendre longtemps. La sagacité qui fait «lécouvrir aux administrateurs d’une banque, les effets de commerce qui ne sont que du papier de circulation, afin «le ne point le prendre à l’escompte, est, pour cette raison, une des «jualités qui leur sont le plus nécessaires.

Les personnes qui présentent A l’escompte des effets pour l’acquittement destpicls elles comptent sur de nouveaux engage mens qu’elles contracteront pour les escompter de même, donnent d’autant moins dcsécurilé, que cette manière indirecte d’emprunter est ouér«*usc pour I«*s emprunteurs. Ils ont A payer, outre l'escompte, des commissions aux banquiers accepteurs, «les courtages et des droits de timbre, «le poste, etc. *.

De tous les abus auxquels l’établissement des bamjues a donné lieu, le plus grave peut-être a été les prêts démesurés qu'ils ont faits A des gouvernemens dilapidateurs. Il en est presque toujours résulté des pertes pour les banques et pour le public, et des facilités données aux gouvernemens pour faire «lu mal.

Les gouvernemens d’Europe sont «levenus «les emprunteurs perpétuels; mais il a fallu varier les formes de ces emprunts pour qu’ils fussent moins scamlalcux. Les banques de circulation en ont masqué une partie. On a dit aux capitalistes disposés A s’y in-

téresser : u Fournissez un tonds car pital, ou bien augmentez le fonds que les action- >» naires de la banque ont déjA fourni, et prélez-le » au gouvernement. Il servira tout de même «le

* garantie aux porteurs des billets, car une créance » sur l'état est un gage dont on peut suspecter la

* solidité; et ce gage portera intérêt aux action- » naires «le la banque, sans nuire aux bénéfices v qu'elle trouvera dans ses autres operations. »

Ce nouveau prêt avait cela «l'avantageux pour le gouvernement, que les titres «le cette créance (ce qu'on appelle en France «les inscription m au

• Ce sont des condescendances de ce genre qui ont amené la crise commerciale qu'a éprouvé l'Angleterre en 1826. Fajtt plus haut la page 228.

grand livre de la dette publique), n'étant pas disponibles, ne peuvent entrer sur le marché (c'est- A-dirc A la bourse) en concurrent avec les titres «les autres créanciers; ils n'augmentent point la quantité offerte de cette espèce de marchandise, et ne contribuent point par consé«(uent à la déprécier. Or. les gouvernemens attachent un grand prix A ce que les titres de leur dette ne soient point dépréciés. Ils en font, quoiqu'à tort peutêtre, la mesure de la confiance qu'on leur accorde.

D'un abus A l'autre le pas est glissant. Les gouvernemens, séduits par la facilité que le crédit «l'une réunion de riches capitalistes leur présente pour l'accomplissement de leurs dispendieuses pensées , ou pour la satisfaction de leurs passions politiques, ne se sont pas contentés de leur emprunter leur capital; ce

qui ne présente pas beaucoup plus d'inconvénicns que toute autre espèce d'emprunt; mais ils se sont servis de l'influence que donne l'autorité, pour emprunter aux bau- «fues des sommes composées de leurs propres billets au porteur; ce qui a toujours mis les banques dans la triste nécessité de faire banqueroute aux porteurs «les billets. En effet, le gouvernement emprunteur des billets, les emploie à l'acquit deses dettes, ou de ses fonctionnaires, ou des fournitures qui lui sont faites; ce qui fait passer les billets entre les mains du public; et lorsque le public sc présente pour en toucher le montant, la banque se trouve ne posséder d'aulrc gage pour les acquitter. que des reconnaissances du gouvernement qui portent intérêt, mais qui ne sont pas exigibles, et que le gouvernement lui-même ne pourrait acquitter, s'il en avait la volonté, que por.pctites portions, «l'année en auuée, au moyen d'un excédant «le scs revenus sur ses dépenses, excédant qui sc rencontre peu souveut dans de telles affaires. Le gouvernement a beau reconnaître ccttc complaisance par une protection spéciale, il a beau conférer A la banque tous les monopoles dont elle est capable de tirer parti; il a beau donner l'ordre «le recevoir ses billets dans toutes les caisses publiques; il ne peut pas faire qu'un pays qui n'a besoin que d'un milliard de valeur monétaire, en supporte deux milliards sans dépréciation.

Nous trouverions au besoin dans l'histoire de presque toutes les banques, des exemples de ces abus.

La banque de Stockholm , établie peu après la mort de Charles XII , fut bientôt obligée «le recourir A la législature pour obtenir des dispenses «le payer.

L'ancienne banque de Copenhague , fondée eu 1730, et la nouvelle fondée en 1701, ont toutes deux été forcées de suspciulrc le

paiement de leurs billets au porteur, après les avoir prêtés au gou-

DES BANQUES DE DÉPÔT ET DES VIREMENS DE PARTIES

vcrnemcnt sur (1rs titres dont le remboursement ne pouvait être promptement obtenu.

Je ne reviendrai pas sur les exemples déjà cités de la banque de Law, sous la régence d'Orléans; de la caisse d'escompte, sous le ministère de Calonne, et de la banque d'Angleterre sous Pitt, qui ont été obligées de suspendre leurs paiemens précisément pour le même motif

DES BANQUES DE DEPOT RT DES VIREMENS DR PARTIES

Les banques de dépôt sont des établissemens publics où les particuliers peuvent déposer des valeurs métalliques; c'est-à-dire, des monnaies nationales ou étrangères et des lingots d'or et d'argent. On constate l'importance intrinsèque de leur dépôt, cl on leur ouvre à la bantpie un compte où ils sont crédités de la valeur déposée. Ils peuvent ensuite, sans la retirer, en disposer, en faisant porter au crédit d'une autre personne, la somme qu'ils veulent lui transférer. Un léger droit de transfert suffit pour couvrir leurs frais.

Les plus anciennes banques de l'Europe, celles de Venise, de Gènes, de Hambourg, d'Amsterdam, ont été fondées sur ce plan et ont subsisté jusqu'à nos jours; mais elles n'existent plus; et je crois que celle de Stockholm est la seule qui ait résisté. Je ne pense pas que celles qui ont été détruites, soient rétablies. Elles ne présentent pas, pour le public ou les particuliers, des avantages assez notoires *, surtout à l'époque où nous sommes parvenus, où les mêmes avantages peuvent être obtenus, avec moins de frais et de dangers, par le moyen des banques de circulation et des viremens de parties dont je vous dirai quelque chose tout-à-l'heurc. Elles ne procurent la disposition d'aucun capital nouveau, la valeur qu'elles mettent en circulation se trouvant neutralisée par une valeur égale qu'elles tiennent en dépôt, et qu'elles laissent dans l'inaction.

Malgré toutes les précautions qu'on peut prendre pour la sûreté du dépôt qui constitue la solidité de ces banques, on ne peut se dissimuler qu'un si grand amas de richesses métalliques ne soit exposé à de dangereux hasards. La banque d'Amsterdam fut visitée lorsque l'armée de Louis XIV pénétra jusqu'à Utrccht, en 1072, et plus récemment lors de l'invasion de 171)4. A cette dernière époque il fut même constaté que le gou-

* * h' oyez ci-dessus , page ai5.

3 Si l'ou désire savoir quelle utilité l'on retirait des banques de dépôt à d'autres époques, surtout dans de

vcrnemcnt hollandais avait disposé d'une partie de ce dépôt pour prêter soit h la ville d'Amsterdam, soit à la compagnie des Indes, soit aux provinces de Hollande et de West -Frise , une somme de 10,624,793 florins que ces corporations étaient hors

d'état de restituer. Le dépôt de lu banque de Hambourg, qui, le 4 novembre 1813, se montait à la somme de 7,489,543 marcs de banque, fut saisi par ordre du maréchal Davoust pour subvenir aux frais du siège qu'on faisait de cette ville. Quant aux pays soumis à un pouvoir sans contrôle, nul dépôt public n'y est en sûreté.

Je ne m'arrêterai donc pas davantage sur ces banques qui ne paraissent pas de nature à se multiplier, surtout depuis que la théorie des monnaies et des billets de confiance est mieux connue, et permet qu'on se tienne en garde contre l'abus que l'on peut en faire.

Les viremens de parties, c'est-à-dire , les compensations de dettes par les créances, sans transmission réelle de monnaie, ont quelque analogie avec les banques de dépôt et n'en ont pas les inconvéniens. Ils tiennent lieu de monnaie jusqu'à concurrence des sommes qui peuvent se compenser de cette manière, et n'exigent l'emploi de la monnaie que pour dos soldes de peu de conséquence. Ils prouvent, pour eu faire en passant la remarque, que les monnaies ne sont autre chose qu'un instrument commode dans les opérations productives, et n'en constituent pas l'essence et le but. C'est le réglement, la sanction d'une ou plusieurs transactions conclues, mais ce n'est pas une transaction nouvelle. Salomon doit à Richard dix mille francs; Richard les doit à Mondor; et Mondor lui-même doit une pareille somme à Salomon : ces trois personnes n'ont qu'à s'entendre; et leurs trois dettes sont acquittées par leurs créances, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer aucun paiement.

C'est à Londres qu'il se fait de nos jours le plus de viremens de parties. Les négociai» n'out presque jamais une caisse attachée à leurs comptoirs. Ils chargent des banquiers qui n'onl point

d’autres fonctions, de recevoir et de payer pour eux; toutes les affaires sc règlent par des mandats (checks) que chacun fournil sur son banquier, auquel on remet en même temps tous les mandats que l’on reçoit. Les banquiers sc rassemblent ensuite chaque jour à une certaine heure, daus un comptoir de réglemens (clearingliousc) , et composent les mandats qu’on a sur eux par les mandats qu’ils ont sur les autres. Le nombre des banquiers de Loudres est de soixuntc et dix; ils effectuent, chaque jour, des paiemens pour une somme de 4,000,000

petits états, on peut consulter Adam Smith, WeahhoJ .Valions, liv. iv, ch. 3, ou mon Traité d’Écouomie politique , 5e édition , liv. i , ch. 30 , § î-

DES LETTRES DE CHANGE, ET

à 4,800,000 livres sterling c’est-à-dire, de cent à cent vingt millions, monnaie de France; ce qui suppose des paicmcns pour au moins 37 milliards par année. On ne sc sert de monnaie que pour payer des appoints, et cette monnaie sc compose presque entièrement de billets de confiance (banknotes); 250.000 livres sterling suffisent à cette immense circulation *.

il est certain que celte pratique supplée à une somme de monnaie de quatre millions sterling, pour le moins , dans Londres seulement ; car tous ces paiemens, s’ils ne s'effectuaient pas de celte manière, devraient s’efTectuer en monnaie ou en billets de banque 1 * 3. Cependant il me semble que les viremens de parties ne surchargent pas la circulation monétaire, comme ferait une pareille somme de monnaie qu’on jetterait dans le public. Qu’cst-

ce en effet qui surcharge la circulation monétaire? C'est une quantité de monnaie supérieure aux transactions à solder. Mais une compensation de dettes par des créances n'introduit aucun agent superflu dans la circulation. Nulle valeur étrangère aux biens qui demandent à s'échanger n'existe en vertu de ces compensations. On peut dire seulement qu'une nation où elles sont en usage, a besoin d'une moins grande somme monétaire, et qu'il n'y aurait surabondance, et par conséquent dépréciation , que dans le cas où l'on voudrait jeter dans la circulation, pour subvenir à ces transactions, des sommes qu'elles ne réclament pas.

CHAPITRE XXI

BBS BILLETS A ORDRE , DES LETTRES BR CUANGK , ET DO CUANGR AVEC l'ÉTRAXCKR.

Je ne considère ici, messieurs, les billets à ordre et les lettres de change, que comme signes représentatifs des monnaies.

Lorsqu'on doit une somme dont l'échéance n'est pas arrivée, on souscrit en général au profit du créancier, un billet payable au moment où la dette sera exigible. Si le billet était intransmissible, il ne remplirait pas l'office de monnaie; mais la personne au profit de qui il est souscrit, pouvant le passer à l'ordre «l'une autre, peut s'en servir, si celle dernière personne y cousent, pour effectuer un paiement : il remplit «lonc l'office de monnaie.

Ainsi fait une lettre de change, qui est un inan-

1 Thornton : Inquiry into t he nature and ejject oj crédit.

* Yatrs : Essors on currrncy and circulation, page 16.

1 J’estime la somme de monnaie qui serait nécessaire

DU CHANGE AVEC L’ÉTRANGER

dat fourni , comme vous savez , messieurs , sur une autre personne habitante d’une autre ville. L’objet des lettres de change est analogue à celui des viremens de parties, des compensations de vai«*urs dont je viens de vous entreteuir; mais c'est une compensation de deux valeurs situées en des lieux différens. Si un habitant de Paris doit une somme à un habitant de Bordeaux, et si un autre habitant de Bordeaux, doit à un autre habitant de Paris, il n’est point nécessaire de faire voyager la somme de Paris à Bordeaux pour acquitter la première de ces dettes, et de la faire revenir de Bordeaux à Paris, pour acquitter la seconde. Ces transports d'argent entraîneraient «les frais et des risques que l'ou peut éviter par le moyen des lettres de change. L’habitant de Bordeaux à qui l'on doit, fait une lettre de change sur son débiteur de Paris. L’autre Bordelais achète cet effet de commerce, et en fait remise à son créancier de Paris. Celui-ci en reçoit le montant chez le débiteur parisien, et celle double dette est acquittée, sans «pi’il y ait eu aucun envoi d’espèces.

On sent que le commerce, en approvisionnant les différens lieux du globe, a des valeurs à recevoir partout. Pourquoi m’est-il «lu à Bordeaux? c’est parce que j’y ai envoyé quelqu'une de ccs marchandises que Bordeaux est forcé de tirer de Paris : des livres, «les montres marines, des bronzes dorés, «les modes. Pourtjuoi un autre négociant doit-il à un Bordelais? c'est parce

que cclui-ci lui a adressé des vins, des denrées d'outremer, des marchandises en un mot que l'on peut, avec avantage , tirer «le Bordeaux.

Si je fais le commerce en grand , je peux même avoir contracté une dette à Bordeaux, en y donnant des ordres pour expédier des caux-de-vic à Hambourg. J'ai dès-lors des lettres de change à tirer sur Hambourg, et des remises à faire à Bordeaux. D'autres négocions, à la suite d'autres affaires, peuvent avoir besoin d'acheter mes lettres de change sur Hambourg, et d'autres encore peuvent m'eu fournir sur Bordeaux.

Toute la valeur «l«*s lettres de change naît de la monnaie qu'elles donnent la faculté de toucher quami leur échéance sera ve^he. Elle est modifiée par trois circonstances :

1° La certitude plus ou moins grande que la lettre de change sera acquittée à son échéance;

2° L'éloignement «le son échéance ;

3° Le lieu où le paiement devra s'opérer. Peu de développemens suffiront pour vous faire sentir pourquoi ccs trois circonstances influent sur la valeur «le la lettre de change.

au montant des paieineus d'uu seul jour, parce que la in l'oie somme de monuaie qui aurait servi uu jour pourrait servir aux paiemens du lendemain, eu supposant qu'il n'y eût pas de chômage d'argent en caisse.

DES LETTRES DE CHANGE, ET DU CHANGE AVEC L'ÉTRANGER

Dérivant toute sa valeur «le la somme de monnaie qu'elle peut procurer, il est évident que le risque de ne pas recevoir la somme, dte du prix à la lettre de change, pour celui qui en fait l'acquisition. Aussi ne négocie-t-on qu'à des conditions moins favorables ce qu'on appelle, en terme de commerce, du papier peu solide.

Plus l'échéance de la lettre de change est éloignée, et moins elle vaut, puisque In faculté de disposer de la valeur réelle qu'elle promet, est reculée eu proportion. Celui qui paie comptant une lettre de change, avance une portion de son capital jusqu'au moment où ce capital lui sera restitué par l'acquittement de la lettre. Il est doue naturel qu'il retienne sous le nom d'escompte, sur le prix qu'il en donne, l'intérét de cette avance.

Enfin le lieu où la lettre de change doit être payée n'est pas indifférent à ceux qui veulent en faire l'acquisition, et conséquemment n'est pas étranger au prix qu'ils y mettent. Si j'ai des paicmeus à exécuter à Bordeaux, il ne me convient pas de prendre du papier sur Lyon; d'autres personnes peuvent être dans le même cas, et le papier sur Bordeaux sera plus recherché et plus cher que le papier sur Lyon.

Des circonstances du même genre influent sur la valeur qu'ont à Paris les lettres de change payables dans d'autres villes de France; cependant, quand les signataires d'une lettre de change sont gens solides, quand elle est payable à présentation, elle ne peut gagner ou perdre que la valeur et le risque du transport de la somme effective d'une ville à l'autre. Si le transport d'une somme de Paris à Lyon, le risque compris, ne coûte que 1 1/2 pour cent, ou 15 francs pour 1000 francs, je ne paierai certainement pas une lettre de change sur Lyon au-delà de 11/2 pour cent; car s'il fallait

la payer davantage, au lieu d'envoyer l'effet à mon correspondant, je lui enverrais la somme.

De même s'il m'est dû à Lyon, et que l'on ne veuille acheter ma traite qu'à 2 pourcent de perte, je donnerai ordre à mon correspondant dans cette ville, de m'expédier la somme elle-même, ce qui ne me fera supporter qu'une perte de 11/2 pour cent.

C'est ainsi que s'exprime le prix d'une lettre de change payable dans le même pays et dans la même monnaie où l'acquisition s'en lait. Mais lorsqu'il s'agit d'acheter ou de vendre en France, par exemple, une lettre de change sur Londres, il faut en outre stipuler la quantité de monnaie française que l'on donnera pour acheter la monnaie étrangère. Une lettre de change sur Londres est équivalente, non-seulement à une somme qui se trouve posée à Londres au moment fixé pour l'échéance de la lettre, mais à une somme de livres sterling; il faut donc savoir combien à Paris l'ac-

quércur d'une lettre sur Londres paiera de francs ou de fractions de francs pour chaque livre sterling, monnaie qui, indépendamment de sa position, peut, par sa nature et par ses circonstances, avoir plus ou moins de valeur.

C'est ce qui constitue le cours des changes étrangers. Le cours du papier sur Londres, à deux mois de date, c'est-à-dire payable deux mois après sa date, est à Paris à 25 francs, lorsqu'on donne 25 francs pour chaque livre sterling exprimée dans la lettre de change. Si l'effet est payable au bout de peu de jours, on paie la livre sterling un peu plus cher : peut-être 25 francs et 30, 40 centimes.

A Londres, le cours de papier sur Paris ne s'éloigne guère de celui du papier sur Londres à Paris. La raison n'en est pas diffi-

cile à trouver. Si j'ai besoin d'avoir à ma disposition une somme à Londres, soit pour un achat que je veux y faire, soit pour payer une dette, les lettres de change me présentent deux moyens de rendre cette somme à Londres. Ces moyens, les voici : En quelle monnaie me taut-il cette somme? En monnaie anglaise; car les achats ou les dettes que l'on acquitte à Londres, s'acquittent en monnaie anglaise; mais je suis à Paris , je ne possède que de la monnaie française avec laquelle il faut que j'achète des livres sterling. Or je peux les acheter soit en prenant au cours, à Paris, des lettres de change sur Londres, soit en donnant ordre à mes corrcspondans de Londres de faire une traite sur moi, payable dans Paris, traite qu'ils négocieront à Londres, et par le moyen de laquelle ils se procureront des livres sterling, qu'ensuite j'appliquerai aux besoins qui me faisaient désirer d'avoir de cette monnaie.

De ccs deux partis il est évident que je préférerai celui qui , pour le même nombre de francs, me procurera le plus de livres sterling. Si doue le change est plus bas à Londres qu'à Paris, si l'on y trouve une livre sterling pour le prix de 23 francs, tandis qu'à Paris je serais obligé de la payer 2(> francs, il est évident que je donnerai ordre de tirer sur moi. Pareil calcul sera fait par d'autres personnes, cl le résultat inévitable sera que les francs se trouvant par-là plus offerts à Londres, ils y baisseront la valeur ; on en donnera davantage; le change remontera à 23 francs 50 centimes, au lieu de 23 Iranes, et les livres sterling étant moins demandées à Paris, elles y baisseront; on donnera moins île francs pour les acquérir; et au lieu de les payer 2(i francs , on ne les paiera plus peut-être que 23 francs 50 centimes, comme à Londres. C'est ainsi que les deux cours tendront à se rapprocher.

Le pair du change est le cours auquel on dounc en une monnaie, la même quantité d'or ou d'argent-raétal qu'on en acquiert dans une autre monnaie. Si dans 24 francs 75 centimes il y a précisé-

ment autant d'argent fin qu'il y en a dans une livre sterling, 24 francs 75 centimes sera le pair du change entre la France et l'Angleterre. Quand le prix du change excède le pair, quand par exemple on donne 25 francs pour une livre sterling, il faut conclure qu'il y a plus de gens qui demandent à faire passer des fonds en Angleterre, qu'il n'y en a qui désirent tirer des fonds d'Angleterre; d'où l'on conclut en général qu'il vient plus île marchandise d'Angleterre en France, qu'on n'en expédie de France en Angleterre, puisqu'on recherche plus la monnaie anglaise que la monnaie française; puisque soit à Paris, soit à Londres, on paie plus cher une once d'argent payable à Londres, qu'une once d'argent payable à Paris. On appelle cela avoir le change contre soi.

Cette aberration , cette différence dans le prix d'un métal, suivant le lieu qu'il occupe, a des bornes; les mêmes bornes que nous avons remarquées dans le change entre Paris cl Lyon. Elle ne peut excéder la valeur des frais de transport d'une place à l'autre, en comprenant la prime d'assurance qui couvre les risques de ce transport. Si, par exemple, on trouve des intermédiaires qui se chargent, en temps ordinaire, moyennant 5 onces d'or, d'en Faire parvenir 100 onces à Londres, le cours du papier sur Londres à Paris, ou du papier sur Paris à Londres, ne petit pas s'écarter du pair de plus de 5 pour cent; car, dans ce cas, le négociant de Paris qui voudrait faire passer des fonds à Londres,

au lieu d'acheter une lettre de change payable à Londres, y enverrait de l'or.

Il n'est point meme nécessaire, pour faire passer des fonds dans l'étranger, d'y faire passer de l'or; toute autre marchandise produit un semblable effet; et même l'avantage du change suffît quelquefois au bénéfice du négociant qui fait de tels envois de marchandises. Pendant la guerre avec l'Angleterre, on pouvait acheter partout, sur le continent, une livre sterling payable à Londres pour 18 francs de France, ou une valeur équivalente à 18 francs. Le change est même tombé audessous de ce taux. Les négocians anglais pouvaient, en conséquence, non-seulement ne rien gagner sur les marchandises anglaises qu'ils introduisaient sur le continent, mais ils consentaient volontiers à y perdre, assurés qu'ils étaient de regagner au-delà «le leur perte, par la supériorité de valeur qu'avait la monnaie dont ils étaient payés, audessus de la monnaie de papier qui avait servi à payer les frais «le production.

Çctlc grande baisse du change de Londres ve-

1 Je dis que l'on achète des lettres de change avec les marchandises qu'on a exportées; c'est-à-dire quand c'est la France qui a un papier-monnaie, que l'on achète des lettres de change payables en France. Or, l'étranger ne peut fournir des lettres de change payables en France

nait probablement de bien des causes diverses qui agissaient dans le même sens, et dont les deux principales étaient incontestablement, d'une part, les subsides considérables que l'Angleterre payait aux princes qui faisaient la guerre avec elle; et, d'une autre part, la dépréciation du papier-monnaie anglais.

Les subsides faisaient rechercher par les agens du gouvernement anglais, la monnaie qui était payable sur le continent; par conséquent on y mettait un très haut prix, oii donnait à Londres plus «le livres sterling pour avoir moins de francs. Pour la racine cause on fournissait, en diverses parties de l'Europe, beaucoup de traites sur l'Angleterre; c'est-à-dire, qu'on offrait en maints endroits, de la monnaie payable en Angleterre; cc qui en faisait baisser la valeur.

La dépréciation du papier-monnaie anglais agissait «lans le meme sens; car il faut donner d'autant plus d'une monnaie, qu'elle est plus décriée. Il est vrai que In dépréciation «le la monnaie de papierobligenit, en Angleterre, les spéculateurs à payer avec plus de monnaie, les marchandises qu'ils envoyaient sur le continent ; mais ils y trouvaient encore leur compte; car la monnaie anglaise était bien moins dépréciée en Angleterre, dans les achats qu'on y faisait, «{u'cllc ne méritait de l'être et qu'elle ne l'était hors «le l'Angleterre. Jamais dans un pays qui cmet une monnaie de papier, elle ne tombe aussi bas que dans l'étranger. Elle a toujours, dans le pays même qui la fait, des usages qu'on ne lui trouve pas au-dchors. Ne sertelle pas à celui qui veut s'acquitter de scs dettes, aussi bien que si clic était bonne? Ne scrttdlc pas à payer une dette à laquelle tout le monde est tenu, sans exception; je veux dire les contributions publiques?

C'est la raison pour laquelle dans ces cas-là il se fait beaucoup d'exportations. En France, au temps des assignats, on achetait des marchandises quelconques avec «les assignats qui conservaient toujours plus de valeur au dedans qu'au dehors; on les exportait, et avec l'argent qu'ou eu lirait, on rachetait dans l'étranger des assignats, ou, ce «|ui revient au même, des lettres de

change sur la France, lesquelles étaient payables en assignats. Avec cette monnaie, on rachetait en Franco de nouvelles marchandises pour les exporter de même, profitant chacjue fois de l'excès de valeur que les assignats avaient en France sur ce qu'ils valaient dans l'étranger

Et comme les marchandises les plus faciles h

uni y avoir a«lre»é d'autres marchandise»; et comme et» dernière», par la raison même que j'ai déjà dite dan» le texte, ne .sont importées qu'avec désavantage , on n'iraportc guère dan» ces cas-là que le» denrées que la Fraure doit iicccssairmncnt tirer du dehors, comme le sucre, le

DES LETTRES DE CHANGE, ET DU CHANGE AVEC L'ETRANGER

transporter sont l'or et l'arpent, et que celles-là ont toujours un cours ouvert au dehors, c'est l'or et l'arpent qui, dans un pays où l'on crée un papier-monnaie, disparaissent les premiers.

Quand on veut remettre en un pays étranper des valeurs en lettres de change, il n'est pas nécessaire que ce soient des lettres de change sur ce pays-là même. Je peux payer à Londres des marchandises que j'ai fait venir d'Angleterre, en traites sur Amsterdam. Ce sera le parti que je préférerai si les traites sur Anistcrdum vendues à Londres, y rapportent plus de livres sterling que ne m'en auraient procure des traites sur Londres même. Je n'approfondis pas ici les causes qui font à Londres rechercher «les effets payables dans Amsterdam ; ce peut être la nécessité de faire des remises h Dantzig, pour payer les blés que l'Angleterre a tirés de la Pologne. Peu importe : je considère ici le fait et non ses causes. Or, il est de fait qu'en tout pays les lettres de change

payables en d'autres pays, ont un prix courant variable, ce qui donne lieu à un genre de spéculations que l'on appelle arbitrage» de change.

Ces opérations consistent essentiellement à faire des traites sur le pays dont la monnaie se vend bien, et à faire les fonds de ces traites (c'est-à-dire à remettre de quoi les acquitter) eu lettres de change sur le pays dont la monnaie peut cire achetée à bon compte. Ainsi quand la monnaie d'Espagne payable à Madrid, ou, si vous l'aimez mieux, les lettres de change sur Madrid , sont à un prix élevé à Paris, un banquier de Paris fournit des traites sur sou correspondant de Madrid, et il remet à Madrid des lettres de change sur Hambourg, si la monnaie payable à Hambourg peut être Acquise h bon compte à Paris, et si elle est recherchée en Espagne.

Ces opérations ont ponr le monde commercial cette utilité, qu'elles tendent à égaliser partout la valeur des monnaies, et par conséquent à faire valoir, en chaque pays, la monnaie du pays tout ce qu'elle peut valoir.

Vous pourrez vous étonner, messieurs, que tandis qu'on trafique avec toutes sortes de pays, on n'ait de changes ouverts qu'avec un petit nombre de places de commerce. Souvent même les villes où l'on a un change ouvert , ne sont pas celles où l'on envoie, ou d'où l'on tire le plus de marchandises. Les villes qui consomment le plus de marchandises françaises en Italie, ne sont pas Gênes et Livourne qui sont les villes avec lesquelles la France fait le plus d'affaires de banque. Ce ne sont pas non plus ces deux villes qui font en France le plus d'expéditions «le marchandises. Mais, de même que pour solder les achats que fait un particulier,

rafé, les droguerie*, et l'on est obligé de le» faire payer cher. Cest lu consommateur de denrées équinoxiale» qui

il donne souvent un mandat sur son banquier ou sur son homme d'affaires, une ville peut payer les marchandises qu'elle importe, en ses mandats sur une autre ville. Les Lyonnais reçoivent volontiers en lettres de change sur Livourne, le prix des magnifiques étoffes dont se parent les pompeuses cérémonies du culte des Romains, et avec ces mêmes lettres «le change ils acquittent les soies qu'ils tirent du Piémont.

Lorsqu'on achète des blés de la Pologne à Dantzig, ou lorsqu'on tire d'Odessa sur la mer Noire, ceux que produit la fertile Ukraine, les uégocians chargés «le ces achats de grains, se remboursent indifféremment, suivant les ordres «ju'ils en reçoivent, en faisant des traites sur Londres ou sur Amsterdam.

En général on préfère , pour y faire scs paiemens et ses recettes , la place où l'on a de plus fréquentes communications. C'est pour cette raison que la majeure partie «les affaires qui se font en France, se soldent en papier sur Paris. Un épicier d'Alençon envoie à Nantes «les effets sur Paris pour acquitter des sucres qu'il u tirés de Nantes.

Vous me demanderez peut-être, si une ville telle, par exemple, que Paris, après avoir tiré des lettres de change sur tous ses débiteurs , pour le montant «le toutes les marchandises «ju'elle a envoyées, peut s'acquitter avec des Ici très de change, des envois qu'on lui aurait faits en sus de cette valeur. Non, messieurs, on n'a aucun droit de faire des lettres de change sur ceux qui ne vous doivent rien; et ils ne vous doivent, qu'autant que vous leur avez envoyé des valeurs réelles. Ces valeurs sont la chose dont la lettre

de change n'est que le signe. Si elle n’est le signe de ricu, elle ne vaut rien ; de même qu’un titre de propriété ne serait qu’un chiffon s'il n'était soutenu par une propriété véritable.

Dès-lors quand Paris a reçu plus de marchandises qu’il n’en a expédié, comment s’acquitte-til de l'excédant? — Voici ce qui arrive. Les négociais «les autres villes, ayant pour une plus forte somme de lettres de change à fournir sur Paris, qu’on n’en demande, les lettres de change sur Paris perdent une partie de leur prix, et dès ce moment il devient avantageux de tirer de cette ville des marchandises qu’on n’en aurait pas tirées sans cela.

Si à Lyon on pouvait acheter des effets sur Paris à 2 pour cent de perle, c’est-à-dire si, pour 08 francs, on se procurait ccnt francs payables dans Paris, on pourrait acheter à Paris pour 08 francs un objet qui effectivement en vaudrait cent ; il y aurait alors, sans nul doute, de nouvelles spéculations à faire qui rétabliraient la balance

paie les profit* que font le* uégocians sur l’exportation des produits français.

DES LETTRES DE CHANGE, ET DU CHANGE AVEC L'ÉTRANGER

des exportations de Paris avec scs importations.

Ce qui a fait croire à quelques personnes qu'on pays pouvait s’acquitter à l’égard d’un autre au moyen de lettres de change, c’est qu'on a vu taire des remises dans des villes où l’on n'avait fait aucun envoi. Paris a pu recevoir de Nuremberg des quincailleries, et n’ayant rien envoyé à Nuremberg, payer ces quincailleries en lettres de change sur Amsterdam; c’est qu'a lors des

négocions français avaient envoyé des vins ou des huiles à Amsterdam, et que d'autres Français se servaient de celle créance pour acquitter les quincailleries de Nuremberg.

Il se pouvait même que les Français n'eussent rien envoyé à Amsterdam au-delà de ce qu'ils en avaient reçu; mais les remises sur Amsterdam étaient faites, je suppose, par des négocions de Cadix qui avaient expédié en Hollande de vins de Xerez, et ces Espagnols les avaient données en paiement à des Français qui leur avaient expédié des toiles de Bretagne.

On ne sait pas bien dans quel temps on a commencé à faire usage des lettres de cliaugc. On n'en trouve aucune trace dans l'histoire ni dans la législation des anciens peuples.- Le commerce qu'ils faisaient entre eux ressemblait à celui que les Européens font avec les Chinois, auxquels ils vont porter des marchandises ou de l'argent, dout ils emploient immédiatement la valeur en denrées de Chine qu'ils revendent en Europe. Pour pouvoir se servir de lettres de change, il iaut qu'il s'établisse auparavant des relations fréquentes et qui permettent de traiter autrement que par des échanges faits de la main à la main. Il faut une poste aux lettres, un langage commun, des mœurs analogues entre les nations qui trafiquent entre elles. Tout cela n'existait point dans l'antiquité.

Chez les modernes, on ne voit l'usage des lettres de change devenir fréquent qu'au commencement du dix-septième siècle. On a quelques raisons de croire cependant que les républiques d'Italie qui

fleurirent du treizième au quinzième siècle, les connaissaient, et que ce furent les Florentins que les troubles politiques chas-

sèrent de leur pays, qui en portèrent l'usage à Lyon d'abord, à Amsterdam ensuite, et ailleurs. Eu effet, des négocians qui faisaient un commerce considérable et étendu, qui achetaient à Alexandrie d'Égypte, à Smyrne, k Constantinople, les épiceries, les soies et les cotonnades de l'Asie, pour les revendre en France, en Espagne, en Flandre, en Angleterre, et jusqu'à Hambourg, devaient avoir fréquemment des assignations à fournir sur ecs pays-là; et les personnes qui se rendaient, dans le Nord, par exemple, pour y acheter des chanvres, des mâtures, du fer, ou qui seulement fuyaient les persécutions politiques et religieuses, durent rechercher ces mandats, pour porter avec elles des valeurs sans courir le risque du transport. Dc-là h l'usage universel des lettres de change il n'y « qu'un pas. La première mention qui en est faite dans nos lois, sc trouve dans une ordonnance de Louis XI, de 1462, portant confirmation des foires de Lyon. Celte ordonnance (art. 7) permet à foules personnes , de quelque état, nation , ou condition qu'elles soient , de remettre leur argent par lettres de change, en quelque pays que ce soit, etc. Comme s'il était nécessaire d'une permission pour cela ! Une ordonnance de Louis XIV de 1673, au titre V, intitule des Lettres et Billets de chanqe, établit une législation complète à ce sujet. Par des dispositions qui ont toujours été confirmées depuis, et qui ont leurs analogues dans les différons pays commcrçans du globe, les engagemens contractés par les tireurs et les accepteurs des lettres de change, ont été garant^ par des clauses spéciales, telles que la contrainte par corps. Ou a voulu ainsi ajouter à la sécurité du porteur, qui se hasarde déjà beaucoup en avançant la valeur d'un mandat qui doit être acquitté quelquefois à plusieurs centaines de lieues de distance, et au bout d'un terme de plusieurs mois.

SOCIÉTÉ

Buflon, dans ses Époques de la Nature, a dit, en parlant des premiers Ages du monde : * L'homme

• de ce temps, encore A demi sauvage, disperse, » peu nombreux, ne sentait pas sa puissance, ne

• connaissait pas sa vraie richesse. Le trésor de

• ses lumières était enfoui : il ignorait la force » des volontés unies, et ne se doutait pas que par » la société et par des travaux suivis et concertés, *» il viendrait à bout d'imprimer ses idées sur la » face de l'univers. « Ce que Buflon n'a fuit qu'entrevoir s'est trouvé complètement expliqué du moment qu'on a mieux compris l'économie sociale; Pelât de société en développant nos facultés, en multipliant les rapports de chacun de nous avec les autres hommes, a multiplie tout à la fois nos besoins elles moyens que nous avons de les satisfaire. Nous avons pu produire et consommer d'au* tant plus que nous étions plus civilisés ; et nous nous sommes trouvés d'autant plus civilisés que nous sommes parvenus à produire et à consommer davantage.

C'est là le trait le plus saillant de la civilisation. Qu'avons-nous en effet par-dessus les ffalmoucks, si ce n'est que nous produisons et consommons plus qu'eux? Si la civilisation est plus avancée à Paris que dans la basse Bretagne, en Angleterre qu'en Irlande, c'est parce qu'on sait y produire et y consommer des produits plus nombreux et plus variés, proportionnellement au nombre des hommes; c'est parce qu'on y sent le besoin d'un logement plus élégant et plus commode, d'un vêtement plus recherché, d'une nourriture plus délicate; c'est parce qu'on y goûte la

lecture et l'instruction; que l'on sait y jouir des productions des beauxarts; qu'on y éprouve en un mot le besoin d'une immense quantité d'objets dont la production occupe journellement une multitude de bras, de ta-

lens, d'instrumens, et met A contribution, nonseulement les facultés productives de l'homme, mais encore celles de beaucoup d'animaux, celles du sol dans toutes ses localités; de même que toutes les forces gratuites que nous pouvons emprunter à la nature.

Ajoutons que dans l'état social, même antérieurement à toutes les lois, il y a un concert de volontés, une protection tacite, mutuelle et nécessaire, des hommes entre eux, qui, en leur procurant une sécurité plus parfaite, leur permet de consacrer à la multiplication des produits, une plus grande portion de leur temps, et d'occuper cette portion d'une manière plus avantageuse. Une fois que les lois sont établies, ce qui ne subsistait que par l'effet des habitudes, de l'usage, prend la consistance de conventions mutuellement consenties et qui ne peuvent être renversées que par une convention nouvelle; mais que ce soieut des lois, ou seulement des usages, aussi long- temps qu'ils existent, ce sont des institutions plus ou moins bien entendues, et dont il est utile de signaler l'influence, soit funeste, soit favorable.

Je ne vous répéterai point ici, messieurs, ce que je vous ai dit sur la division du travail; sur ce prodigieux accroissement d'utilités produites lorsque chaque homme en particulier, au lieu de cultiver la multitude des arts qui sont nécessaires A son existence et à son bien-être, u'en exerce qu'un seul, toujours le même, et souvent même n'exerce qu'une seule des fonctions diverses qui constituent un seul art. Vous devez vous rappeler que ce prodi-

gieux accroissement du pouvoir de l'homme, est dû principalement A la possibilité de conclure des échanges. Or, les échanges ne sont praticables quo lorsque les hommes sont réunis en sociétés nombreuses.

L'agglomération des hommes n'est pas moins nécessaire pour que les connaissances utiles se conservent et s'accroissent. Les observations, l'expérience d'un homme sc perdraient aisément, s'il n'était entouré de beaucoup d'autres qui peuvent les recueillir et les transmettre A beaucoup d'au-

très. Ils se sucèrent mutuellement des idées; une expérience tentée sans succès, est l'occasion d'une autre expérience faite par une autre personne, et qui réussit. En tin les connaissances nouvelles s'ajoutent aux connaissances anciennes, et forment un trésor que Ics-annces augmentent sans cesse et que rien ne peut dissiper que le retour vers la barbarie. Mais le retour universel vers la barbarie devient impossible lorsque la civilisation a gagné une vaste portion du globe; les connaissances qui se perdraient dans un lieu, se conserveraient dans un autre.

Les arts utiles, qui ne sont que l'application des connaissances de l'homme à ses besoins, se perfectionnent et se transmettent dans l'étal de société. comme les sciences, et par les mêmes moyens. L'homme isolé ne saurait jamais que cc que lui aurait appris sa propre expérience. Dans la société, chacun profite de l'expérience de tous; ou profite de l'expérience, et même des fautes de tous ceux qui habitaient le monde avant nous. On a plus tôt appris un procédé qu'on ne l'a découvert. Peu d'heures suffisent pour apprendre comment on fait lever le pain; il a fallu des

siècles peut-être pour découvrir le moyen d'opérer cette légère fermentation qui rend plus agréable et plus salubre cet aliment de tous les jours et de toutes les fortunes. Mille, cent mille procédés du même genre, circulent et se perpétuent dans une société nombreuse, sans peine et sans perte de temps; les hommes dégagés du soin de faire des recherches et des tâtonnemcns, peuvent dès-lors appliquer leurs forces physiques et morales, soit à la découverte de nouveaux procédés, soit à l'cxcrcicc des an* cieus. La société jouit eu même temps de ce qui a été découvert antérieurement et de cc qui se pratique actuellement, du passé et du présent.

Il est beaucoup de résultats de l'iudustrie humaine quedes efforts individuels, quelque soutenus qu'on sc plaise h les supposer, n'accompliraient jamais, et qui ne peuvent être obtenus que par des efforts simultanés et concertés. Un homme, ou même une famille seule, n'exécuteraicul jamais un navire marchand capable de faire une longue traversée, quel que temps qu'on leur accordât pour en venir à bout. Quand cc navire serait achevé, le constructeur, en le supposant même aidé de sa famille, ne suifirnilpaspour le manœuvrer ; et quand même celle famille y réussirait, pour qui traverserait-elle les mers? pour quels consommateurs irait-elle chercher un chargement considérable de denrées étrangères? Nous sommes toujours obligés de nous entendre avec les autres hommes pour savoir ce qu'ils peuvent désirer de nous, et ce que nous pouvons attendre d'eux.

Vous le voyez, messieurs, c'est la vie sociale qui, tout à la fois, nous donne des besoins et nous procure les moyens de les satisfaire, qui multiplie nos

facultés, qui fait de nous des êtres plus développés, plus complets. L'homme qui reste solitaire est plus dépourvu de ressources que la plupart des animaux. Réuni à ses semblables , il acquiert une vasfc capacité pour produire et pour jouir; il devient un antre être; il change la face de l' attirera .

Il a fallu composer des romans, comme Ziobinson Cruaoé? pour présenter le tableau d'un homme sc faisant par lui-même et dans l'isolement, une existence tolérable; encore les auteurs de ces ingénieuses fictions ont-ils été obligés de supposer que leur héros s'était trouvé jeté dans la solitude muni de quelques-uns des produits «le la vie sociale: d'armes, d'outils, de graines de végétaux , et surtout d'industrie, de cette masse de connaissances et de pratique des arts, dont le plus maladroit, dans une société civilisée, a su rassembler une certaine provision dès les premières années de son existence; provision qu'il augmeutc chaque jour, qui le suit partout, et qu'il sauve avec lui dans ses naufrages. Ce n'est point lâ l'homme brut et isolé. Celui-ci, je le répète, est moins bien pourvu, moins riche en moyens de conservation, que la plupart des animaux.

L'homme est un peu moins misérable lorsqu'il est arrivé aux premiers degrés de la vie sociale. Cependant les hordes sauvages que les navigateurs d'Europe ont visitées sur les plages de la Nouvelle- Hollande, quoiqu'elles aient un langage et qu'elles forment des associations pour la pêche , pour l'attaque et pour la défense, sont néanmoins plongées dans une profonde misère. Sans vétemens, sans logemens, sans provisions pour la disette, sans secours dans la vieillesse et les maladies, les hommes y sont perpétuellement aux prises avec tous les maux qui suivent le dénuement.

Les sauvages de l'Amérique du Nord, un peu moins sauvages que ceux de la Nouvelle-Hollande, sont aussi un peu moins dépourvus. Cependant ils le sont encore beaucoup, puisqu'en 1802, lorsque le gouvernement des États-Unis fit assembler les chefs des diverses tribus des Crceks, pour leur proposer un plan de civilisation , on fut obligé de porter, dans leur propre pays, des vivres pour nourrir l'assemblée.

Eulre ces situations de la société et celle où nous sommes, il y a une infinité de nuances dans les différons degrés de la civilisation et dans le plus ou le moins de richesse des peuples. Les Tarlares sont moins pauvres que les sauvages de l'Amérique du Nord, parce qu'ils sont un peu plus civilisés. Les Bulgares sont uu peu mieux pourvus que les Tarlares des choses propres à satisfaire les besoins des hommes. Les habitans de la Hongrie et de la Bohême sont moins misérables que les Bulgares; en remontant ainsi jusqu'aux peuples les plus civilisés de l'Europe, et laissant de côté les anomalies et les exceptions, on trouve que l'homme est

d'autant plus riche et mieux pourvu , qu'il est plus sociable et plus instruit. La société amène les lu* mières et l'industrie; les lumières et l'industrie multiplient et rendent plus exquises les jouissances qui naissent des affections naturelles et celles que nous procurent les arts.

Si j'ai fait marcher de pair le bonheur des nations avec leur aisance, ce n'est pas que je confonde l'aisance avec le bonheur dans les cas particuliers. Je sais fort bien que pour être heureux, il faut

autre chose encore que l'aisance, je sais même que le bonheur se rencontre rarement avec la grande richesse. Mais pour les nations considérées en masse, c'est autre chose. Leur bonheur dépend de l'aisance avec laquelle leurs besoins sont satisfaits; or, au sein de la civilisation, des besoins beaucoup plus nombreux sont plus facilement satisfaits que les besoins les plus grossiers ne le sont dans la vie sauvage, où sur un pareil nombre de personnes, il en périt davantage de pénurie que chez les peuples policés. Chez ces derniers, le nombre des familles qui vivent de leur travail et de celles qui jouissent d'une sorte d'aisance, est proportionnellement très considérable. Une partie de la société vient constamment au secours de la portion la plus misérable , tandis que là où la civilisation n'est pas, chaque famille ayant à peine de quoi sc suffire, ne peut rien faire pour les autres.

Et comme nos jouissances sont proportionnées à la quantité de besoins que nous pouvons satisfaire, il suit que l'état de société, en multipliant tout à la fois nos besoins et nos ressources, augmente considérablement notre bonheur. Non-seulement il augmente le bonheur qui tient à la satisfaction des besoins du corps, mais encore celui que nous recevons de la culture de l'esprit. C'est la production, c'cst l'aisance qui nous procure des livres, qui nous permet les voyages, qui nous rend , comme le dit un poète,

Contemporains de tous les âges ,

Et citoyens de tous le» lieux.

Les plaisirs même de l'Ame dépendent jusqu'à un certain point de l'abondance de ces biens que l'on a cru flétrir en leur

donnant l'épithète de matériels; comme si l'on pouvait élever sa famille, exercer la bienfaisance, servir son pays d'une

' « Il .s'en faut de beaucoup, disait Socrate, que le " bonheur consiste, comme le vulgaire semble le croire, » à multiplier indéfiniment nos besoins et les jouissances *> de tout genre qui peuvent les satisfaire. Le bonheur *» consiste au contraire à resserrer, le plus qu'il est posm sible, la sphère de nos besoins. » Voyez le Dùcours préliminaire de la Morale d' Aristote ,]>ar M. l'hurot, page xxv. Les anciens n'avaient aucune idée de la nature des richesses et des moyen» de le» multiplier. Ils

manière désintéressée, offrir enfin le spectacle des plus belles qualités de l'âme, sans cette portion d'aisance, fruit de la production des richesses, et qui ne se rencontre un peu généralement que dans l'état de société, et meme dans une société assez avancée.

Certains philosophes aseétiques ont prétendu qn'on est toujours assez riche quand on sait vivre de peu , et conséquemment ils ont mis au premier rang des vertus la modération dans les désirs '. Ils ont raison en ceci, que nous ne devons pas désirer ce qui peut nous devenir préjudiciable, et je comprends là-dedans ce qui blesse la justice et outrage la vertu. L'homme qui aspire à des jouissances qui sont au-dessus de sa portée, est assurément fort malheureux; et celui-là est sage qui sait s'en passer; mais du moment que l'on peut y atteindre par des voies légitimes, on fait preuve de sagesse comme de capacité, quand on se les procure. Se passer de ce qu'on n'a pas, est la vertu des moutons; mais il convient à des hommes de se procurer ce qui leur manque.

Je ne prétends pas au reste faire l'apologie des désirs immodérés. Je ne parle que des besoins que la raison avoue; et la raison n'avoue point les excès de la sensualité qui nous détruisent , ceux du luxe et de la vanité que l'on ne peut satisfaire qu'aux dépens d'autrui. Ce n'est pas là de la civilisation ; c'est au contraire chez les peuples encore un peu barbares qu'on en trouve des exemples. Les richesses d'uu Lucullus étaient le fruit de la rapine. On en peut dire autant de celles de plus d'un traitant de nos jours. Or, c'est un état encore imparfait de la société, que celui où l'on peut parvenir à se satisfaire par de semblables moyens; et sous ce rapport on peut dire qu'aux États-Unis l'art social est plus avancé qu'il ne l'est en Europe.

La civilisation et le développement de l'industrie, qui sont au total si favorables au bonLeur des nations, ne le sont pas moins à leur perfectionnement moral , quoique celle vérité ait été vivement contestée. La civilisation nous donne de nouveaux besoins; mais en même temps clic nous permet , elle noua ordoune de les satisfaire par de bons moyens. Sans doute elle offre des exemples révoltans de cupidité, de mauvaise foi , de spoliations; mais elle en offre beaucoup moins, sur un pareil nombre d'hommes, que l'clat de barbarie;

croyaient qu'elles ne s'obtenaient jamais que parla fraude ou la rapine; n'ayant pas su réduire en préceptes l'art de les créer, le plus sublime effort de la vertu , pour eux, consistait a s'en jj-sser. De-la la doctrine des premiers chrétiens sur les mérites de la pauvreté. Quelque» philosophes modernes, comme J. -J. Rousseau, ont été imbus des mêmes opinions, faute d'idées exactes sur l'économie des sociétés.

INFLUENCE DE LA VIE SOCIALE

ce sont des exceptions , et nulle société ne pourrait subsister, si ces crimes devenaient le droit commun. En tout pays ils révoltent non -seulement la justice et l'humanité, mais le bon sens le plus vulgaire. A mesure qu'on entend mieux les besoins et les ressources de la société, on sent que la durée du corps social ne peut se fonder là-dessus, et tous les législateurs, même les plus indifférons pour la vertu , ont lait de la vertu la base de leur législation.

Ce n'est pas tout. Les arts industriels, seuls moyens par lesquels on puisse, d'une manière constante, pourvoir aux besoins d'un peuple civilisé, répandent le goût du travail en lui assurant les récompenses qui lui sont ducs; ils font valoir les facultés et les talons personnels , en procurant à la personne une indépendance qui la relève à ses propres yeux; et, surtout, ils exercent une heureuse influence sur le caractère moral de l'homme, en donnant une direction utile à son activité, à son inquiétude naturelle.

L'homme a des facultés nombreuses au moral et an physique. Il peut concevoir et entreprendre; il peut se transporter et transporter avec lui des corps, des objets; les diviser, les joindre, les broyer. La nature a même attaché une certaine satisfaction à l’exercice que nous faisons de nos facultés; avec la faculté d'agir, elle nous en a donné le besoin; et c'est un supplice pour l'homme que de ne pouvoir développer ses moyens, de ne pouvoir faire usage de ses sens, de ses forces, de son esprit; c’est le supplice d'un prisonnier que l'on tient enfermé dans un cachot.

Dans l'état ordinaire, dans l'état de liberté, si ce besoin d'agir ne s'exerce pas dans un but utile, il s’exerce d'une manière nuisible. L'homme poussé par sa nature à faire quelque chose, s'il ne fait pas du bien, fait du mal. Observez les enfans dont les besoins

naissons nous découvrent avec naïveté les goûts de l'Age mûr que les institutions sociales contraignent plus tard. L'enfant brise scs joujoux jusqu'à ce qu'il soit capable de s'en faire; mais aussitôt qu'il peut élever seulement un château de cartes, il cesse de dévaster; il produit.

Du moment donc que par les progrès de l'âge, de l'expérience, de l'instruction, l'homme devient capable d'exercer utilement ses facultés, il cesse d'être redoutable aux autres et nuisible à lui-même. Et comme les nations sont susceptibles de ce genre de progrès, de même que les individus, un pays, une province, un canton, où le talent de produire, où l'industrie s'introduit, perdent leurs habitudes de férocité et de destruction, pour en prendre de plus favorables à l'humanité.

Mais produire est plus difficile que dévaster. 11 ne faut aucun talent pour détruire : il en faut pour édifier ; il faut de la réflexion, une sorte d'instruction fondée sur l'observation et sur l'expérience;

il faut acquérir de l'habitude et de l'adresse. Tout cela ne peut être le fruit que du temps et de soins conslausquc redoute notre paresse naturelle. Voilà pourquoi la barbarie des nations est si prolongée et leurs progrès tellement lents, que les amis de l'ordre et de l'humanité en sont quelquefois découragés. La vie des peuples policés est insupportable pour les sauvages; ils ont contracté l'habitude de l'oisiveté, et la civilisation réclame l'activité du corps et de l'esprit, le travail, la pensée. On a fait de celte disposition h l'incurie, à la paresse, la matière d'un éloge pour les sauvages; c'est au contraire un sujet de blâme : rien ne se fait de bon avec la paresse, et comme les besoins de l'homme subsistent

néanmoins, il les satisfait par le moyeu de la violence, de l'injustice, de la férocité.

Il n'y a pas encore cent ans que l'on était tellement sauvage dans certaines parties des pays les plus civilisés de l'Europe, que l'on n'y subsistait que de hasards fortuits et de brigandages; mais depuis cent ans les restes de barbarie disparaissent successivement, parce que l'industrie gagne de proche en proche et s'introduit partout. Les habitans du cap de la Dogue en Normandie, ont été considérés long-temps comme une race perverse, capable même, dans certaines circonstances, des plus grands excès. Leur air était farouche; et les archives de l'amirauté de Cherbourg font foi que le peuple de ces cantons ne vivait que des débris des naufrages. Lejour où un navire était échoué, était un jour de fête pour lui, comme pour les anciens peuples delà Tauridc; et lorsque la saison était mauvaise, c'est-à-dire, lorsqu'on n'avait point de tempêtes, il s'y commettait des crimes atroces. Mais du moment qu'on a montré à ces peuples le parti que l'on peut tirer, pour en faire de la soude, du varech qui croit abondamment sur leurs côtes, tout a changé de face. La récolte de cette plante marine, sa combustion, son commerce les ont civilisés; et maintenant il y a peu d'endroits de 1a côte où les naufragés trouvent des secours plus charitables et plus intelligcns. Je n'ai pas besoin de vous dire que l'aisance et la population de ces cantons ont fort augmenté.

Les habitans des iles Sandwich, de ce groupe d'iles qui sc trouve au milieu de la mer Pacifique, étaient au nombre des plus féroces insulaires qu'eut visités le capitaine Cook. Ce furent eux qui massacrèrent cet habile navigateur, il y a un demi-siècle à peine; et déjà l'exemple de l'industrie européenne civilise ces

peuples naguère anthropophages. On aborde maintenant chez eux, non -seulement sans dangers, mais avec profit. Ils font des progrès rapides, et commencent peut-être un empire puissant. Ils ont une marine marchande et une marine militaire. Us fournissent des ma-

rins pour faire le commerce de la côte nord-ouest d'Amérique ; ils vont traGquer jusqu'en Chine et communiquent ainsi avec les deux continens qui terminent la plus vaste mer du globe.

Nous-mêmes, n'est-ce pas au moyen de l'industrie, que nous nous sommes tirés de la barbarie qui avait envahi l'Europe à la suite des peuples du Nord ? L'industrie agricole n'avait jamais été complètement abandonnée; mais elle était peu productive. Les fonds de terre distribués par gros lots entre les mains îles nobles et des bénéficiers ecclésiastiques, gens peu industrieux et peu fournis de capitaux, offraient peu d'améliorations foncières. Les revenus beaucoup plus bornés pour chaque arpent , n'étaient considérables que par l'étendue des domaines. Ils étaient employés par les propriétaires, à nourrir une suite nombreuse de gentilshommes, de gens de guerre, de mendians. Ces cliens, libres ou serfs, étaient obligés d'épouser les querelles de leur seigneur, d'obéir à scs caprices el quelquefois de servir ses fureurs. Le paysan, le bourgeois étaient tour à tour victimes de leurs maitres et des ennemis de leurs maîtres; mais lorsque le progrès des évéucmeus, lorsque des circonstances favorables, telles que les croisades et l'affranchissement des communes, eurent permis d'abord à peu de personnes, ensuite à un plus grand nombre, d'exercer les arts industriels, de se livrer au commerce et d'amasser des capitaux, alors tout changea. On put vivre sans se mettre

à la solde d'un grand. Les seigneurs eux-mêmes voulurent jouir des progrès des arts et des raflinemensdu luxe; et ils employèrent à acheter les produits du commerce el des manufactures, une partie, tous les jours plus considérable, de leurs revenus territoriaux; tellement qu'au lieu d'une suite de plusieurs centaines de guerriers , ils n'eurent bientôt plus qu'une demi-douzaine de domestiques. Par contre ils répandirent des améliorations sur leurs terres; ils eureut une table plus délicatement servie, des ameublemens plus élégans et plus frais; ils cultivèrent leur esprit, tirent des voyages, devinrent plus civilisés en un mot ; mais ils durent cesser d'élre oppresseurs. Quiconque emploie son revenu en produits de l'industrie, augmente ses jouissances ; mais il perd le pouvoir de dominer sur les autres hommes. Ou ue sc crée point uu patronage bien important sur les marchands et sur les manufacturiers dont les produits vous conviennent. Ces produits ont en euxmémes le mérite, Futilité qui les fait rechercher. Leurs auteurs savent que ce qui est refusé par un consommateur, sera acheté par un autre. Ils font des politesses à leurs pratiques; mais leurs pratiques ne peuvent guère compter sur des services plus réels, et encore moius sur un dévouement absolu. Une fois que le marchand a vendu, il est plus indépendant encore. Il est maître du produit

même des terres; car le propriétaire ou son fermier ne sont pas moins empressés de sc défaire de leurs produits, que le manufacturieur et le marchand ne l'ont été île vendre les leurs.

Les propriétaires conservent un peu plus d'influence sur leurs fermiers; encore cette influence est-cllc bien déchue depuis que les propriétaires, pressés par leur luxe et par leurs besoins, ont donné leurs fermes au plus offrant. Jadis le fermier, espèce de

serf affranchi, cultivait pour son compte, et moyennant de faibles redevances, une terre que quelque temps auparavant il cultivait comme esclave. Le propriétaire ne renvoyait point ce serviteur de la glèbe, pour donner le bail à un plus entreprenant qui en offrait davantage. Nais du moment que le bail a été donné au plus offrant, et que la ferme a été portée à son entière valeur, le fermier est devenu l'égal du propriétaire. Ce n'est plus une faveur qu'on lui a conférée : c'est un contrat à prix défendu qu'on a passé avec lui. Le fermier payant le loyer de la terre selon son prix, a pu, étant expulsé, trouver une autre ferme aux mêmes conditions à peu près, et consacrer son capital à une autre exploitation.

Pendant que les fermiers et les cultivateurs deviennent plus indépendans par une industrie mieux entendue et par leurs épargnes accumulées, les capitaux des manufacturiers et des marchands s'accumulent plus facilement encore. Les industrieux les plus habiles amassent des fortunes plus grandes, bien souvent, que celles des anciens propriétaires terriens; et toutes ces fortunes, les pelés comme les grandes, et toutes les facultés industrielles qu'elles mettent en valeur, sont des fonds nouveaux qui procurent à leurs possesseurs des revenus, nouveaux aussi, entièrement irnlépcmlans des revenus territoriaux.

C'est ainsi que les progrès de l'industrie établissent entre les hommes des liens, des relations, par Je moyen desquels ils sont en même temps indépendans chacun de son côté, et pourtant obligés de se ménager réciproquement. Au milieu de ce concert d'intérêts différens sans élrc contraires, les lumières cheminent, les institutions sociales sc perfectionnent, et l'aisance générale s'établit. Mais pour qu'un pays puisse se dire plus civilisé qu'un autre, il ne suffit pas qu'il s'y rencontre un petit nombre de per-

sonnes supérieures en talons et en qualités sociales, à tout cc que l'on peut rencontrer ailleurs: il faut que ces avantages sc trouvent plus généralement répandus. Sous Louis XIV, la France avait des savans, des gens de lettres, des artistes du premier ordre, et qui ne rencontraient leurs émules en nul autre pays ; mais combien peu en avait-elle! et en même temps combien le reste de ses habitons n'étaient-ils pas encore dépourvus de lumières et d'industrie! Molière nous peint un riche bourgeois de la capitale, type des gens d«

son état, qui pour toute bibliothèque ne veut qu'un seul livre, le Plutarque d'Amyot; et ce n'est pas pour le lire, c'est pour y mettre eu presse ses rabats Dans les provinces, c'était bien pis. Point de cultivateur qui ne tut un paysan ne sachant ni lire, ni écrire, ayant tous les préjugés d'un paysan. Le marchand ne valait guère mieux ; et la noblesse campagnarde, hormis l'orgueil, avait peu de chose au-dessus de la classe plébéienne. Il faut voir avec quel mépris madame de Sévigné parle des gens de sa caste avec lesquels elle est obligée de faire société en Bretagne.

Les beaux-arts, qu'on devrait appeler les arts d'imagination *, sans doute étaient cultivés en France avec un grand succès; mais ils peuvent devancer chez un peuple la véritable civilisation. Dans ces arts-là, la perfection semble élre le fruit d'une aptitude naturelle, d'une finesse d'organes qui cal l'.ipanagc de certaines contrées et de certains hommes qui atteignent le buL du premier coup, quoiqu'ils demeurent inférieurs, du moins pour un certain temps, à tous les autres égards. Les Grecs encore grossiers savaieut faire de beaux vers et les goûter. Ils avaient des statuaires que nous n'avons pas encore égalés. Les Italiens ont l'oreille

jusLe en naissant; et leurs plus ineptes villageois chantent en parties, taudis que chez des nations plus avancées, il y a des classes beaucoup plus relevées où l'on ne sait produire que des sons discordans. On ne peut donc pas juger complètement de la civilisation d'un peuple par le degré où il a porté les beaux-arts. Le peuple le plus civilisé est celui où il se rencontre le moins grand nombre d'hommes ignorans et brutaux; c'est celui où au total il y a le plus de lumières, d'activité utile et de bon sens.

Quand je dis que la nation la plus civilisée est celle où il y a le plus de lumières répandues, remarquez que je ne dis pas le plus de savaus. Il y a beaucoup de lumières dans un pays, il y en a immensément, quand chacun y connaît bien ce qui doit l'iiiléresser ; quand il connaît les causes de ce qui lui arrive; quand il prévoit les conséquences de ce qu'il fait. Comme chacun alors dirige ses travaux, ses recherche*, ses pensées , celui-ci vers un objet, celui-là vers un autre, si chacun en particulier sait de la chose dont il s'occupe, tout ce qu'il est possible d'en savoir, la natiou entière sait tout ce qu'il est utile de savoir en tout genre, bien que chaque individu eu jiarliculier ail des connaissances bornées. Voilà ce que j'appelle uuc nation éclairée.

• Femmes Savantes , acte n , scène 7.

» Je les appelle arts (/'imagination, quoiqu'ils semblent être plutôt des arts d' imitation ; du inoius U poésie, la peinture, la sculpture. Mois l'imagination ne consiste pas à créer ce qui n'a aucun modèle dans la

Le bon sens est la conséquence des lumières. Lorsqu'on n'agit qu'avec connaissance de cause, lorsqu'on ne s'imagine connaître un objet qu'après l'avoir bien observé, on applique habilement un

jugement net et sain à l'exercice de sa profession; et comme cette bonne habitude rectifie par degrés le jugement sur d'autres points, les cooséqucnccs eu sont immenses pour l'amélioration et le bonheur des nations.

Il n'est aucun peuple des progrès duquel on doive désespérer, pourvu qu'il veuille améliorer son existence. Pour les nations considérées en masse, c c sont les besoins qui leur manquent plutôt que les moyens de les satisfaire. Ce sont des besoins graduellement croissans qui ont fait d'un pays sauvage , comme Pile d'Albion , dont les habitans se tatouaient le visage du temps de César, un pays civilisé comme l'Angleterre. Après qu'on est parvenu à satisfaire les besoins des familles parle moyen de l'industrie, on éprouve des besoins de nation, si je peux ainsi m'exprimer. On veut améliorer sa position sociale. Pour y parvenir ou apprend quel but une nation doit se proposer dans son intérêt, et quels sont les meilleurs moyens de parvenir à ce but. De-là le perfectionnement des institutions.

Nous allons chercher à apprécier celles qui sont favorables ou contraires à l'économie, au bien-être des sociétés.

CHAPITRE II

DR f.'lNFI.ÜENCK DO DROIT DK FRoPB1RTB.

Le droit de propriété est la faculté exclusive garantie à un homme, à une association d'hommes , de disposer à leur fantaisie de ce qui leur appartient.

Le philosophe spéculatif recherche quels sont les vrais fonderaens du droit de propriété. Le jurisconsulte établit les règles qui président à la transmission des choses possédées. La science politique nous montre où il faut chercher les plus sures garanties de ce droit. Ici nous regardons la propriété comme un fait , sans examiner comment il s'établit; et nous disons que sans la propriété il 11'y a point de richesses, puisque les richesses sont les choses évaluables qu'on posséda ; et que là où il n'y a point de propriétés reconnues, il n'y a point de choses possédées.

Stature; elle consiste à savoir se présenter virement ses modèles, ainsi que les actions qui leur sont propres; à les combiner, et a les rendre avec feu en même temps qu'avec naïveté. Or c'est U le but des beaux-arts.

DE L'INFLUENCE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Je vous ferai observer que la propriété n'est un fait, qu'autnnt qu'elle est réelle. Une propriété qui serait illusoire n'aurait point les effets d'une propriété réelle. Elle n'est un fait que lorsqu'elle ne (rit pas uniquement flans «le vaines déclarations; lorsque les lois qui l'établissent ne sont pas mal faites ou mal exécutées; lorsqu'elles ne sont pas impunément violée*; violées par d'autres lois, ou par les dépositaires même de l'autorité & qui l'exécution en esL confiée. Dans tous ces cas-là , la propriété, le droit de propriété n'existe pas en réalité, ou du moins n'existe qu'imparlailcment , et par conséquent n'est pas suivi de tous scs effets.

Relativement à la production des richesses, le droit de propriété n'y peut être favorable qu'autant qu'il attribue la propriété du produit au propriétaire des fonds productifs auxquels ce produit doit l'existence. Si vous reconnaissez que je suis propriétaire

«le mon champ, mais si vous ne me reconnaissez pas propriétaire de la récolte qui en sortira, je ne suis pas intéressé à mettre mon champ en valeur. 11 en est de même des autres fonds productifs. Si les intérêts ou les profits de mou capital ue doivent pas m'appartenir, où sera mon motif pour le faire fructifier? Si je ne suis pas assuré de jouir du produit de mes peines, quelles raisons aurais-je pour sortir de mon oisiveté? Tout accroissement de richesse a lieu par une accumulation, et toute accumulation est illusoire, si l'objet quel qu*il soit qu'on a mis en réserve, n'est pas la propriété exclusive de l'accumulateur.

A qui les produits appartiendraient-ils à plus juste titre qu'à leurs producteurs? Qui a plus de droit sur une chose que le créateur de cette chose? et qui est plus incontestablement créateur d'un produit, que ceux qui l'ont graduellement amené à l'existence, par les procédés que je vous ai décrits en vous développant les opérations productives? ^

Ne répétés pas ici cette objection des économistes du dix-huitième siècle : L'homme ne crée rien. Il ne crée pas la matière, de vrai; mais la matière qui n'a aucune valeur, n'est pas une richesse. L'homme aidé de scs inslrumrns crée de toutes pièces, la valeur il la crée entièrement ; et c'est la valeur qui fait le produit.

Mais plusieurs opérations ont concouru pour un seul produit. Quel sera le propriétaire du produit? sera-ce le propriétaire du fonds de terre, ou celui du capital, ou celui qui aura fourni les services industriels? Messieurs, vous n'avez pas sûrement oublié que les propriétaires des fonds productifs vendent leurs services, les services de leurs fonds, à un entrepreneur d'industrie, et par cette vente lui cèdent tous leurs droits sur le produit; dèslors l'en-

trepreneur d'industrie, d'une industrie agricole (un fermier) devient légitimement l'unique maître de ce produit.

Vous voyez que pour que la production ait lieu, il faut que la propriété du fonds et celle du revenu soient également garanties; que sans cette condition indispensable, nul ne voudrait cultiver un fonds de terre, faire l'avance des capitaux nécessaires à son défrichement, élever les bâtimonsque réclame son exploitation, confier à la terre les semences qui peuvent s'y développer; ni même se donner les soins, prendre les peines que nécessite la direction de tous ces travaux. J.-J. Rousseau, d'un ton un peu déclamatoire, dit, en parlant du premier qui s'avisa d'enclore un terrain : « Que de » crimes, de meurtres, de misères et d'horreurs, » n'eût point épargnés au genre humaiu celui qui, » arrachant les pieux , ou comblant le fossé, eût *> crié à scs semblables : Gardez-vous d'éeouter » cet imposteur! vous êtes perdus si vous oubliez •> que les fruits sont à tous et que la terre n'est à » personne. » Rousseau eût été moins brillant , mais plus près de la vérité, s'il eût dit : « Lorsque « les fruits sont à tous et que la terre n'est à per- » sonne, la terre ne produit que des bruyères et » des forêts, ainsi qu'on le voit au pays des Es- » qui maux. Si vous voulez manquer de tout , comme « ces sauvages, vous n'avez qu'à nommer impos- » teur le premier qui enclorra un champ; après » quoi vous arracherez les pieux qu'il aura plan- » tés; ci si, à la suite de ce judicieux exploit, » votre pays ne produit presque rien qui puisse » adoucir votre existence ni augmenter votre po- » pulation, vous n'en aurez pas moins tous les • vices des nations les plus civilisées : l'avidité, » la perfidie, les jalousies, les haines, les raeur- » très ; et vous mangerez vos prisonniers de » guerre, après les avoir fait mourir dans les » tournions, comme cela se pratique dans les pays » où il n'y a ni propriétés, ni industrie, b

Je ne me suis permis cette critique, messieurs, que pour vous retracer ce que vous savez aussi bien que moi : c'est que la civilisation, si elle ne nous préserve pas de tous les maux attachés à notre condition d'hommes, nous préserve du moins d'une partie d'entre eux , et nous offre des dédommagemens pour le reste. Les facultés de l'homme , par les développemens dont clics sont susceptibles, nous montrent quel est son véritable état naturel. L'état de nature pour l'homme est celui où il est parvenu à tout le développement dont il est susceptible, à toute sa maturité.

Ici se présente un aperçu sur lequel il n'est pas de mon sujet de m'arrêter, puisqu'il porte plutôt sur un point de droit que sur un point de fait; mais je le livre à votre méditation. Si l'ctat de nature est pour l'homme celui où il acquiert son plus grand développement; s'il n'atteint ce développement que dans l'état social ; cl si l'état social ne peut subsister qu'avec la propriété, le droit de propriété est donc dans la nature;

il dérive donc de la nature même de l'homme.

Ce n'est que dans des romans politiques, que l'on voit la communauté des biens passer dans la législation. 11 faut que l'on puisse posséder pour que l'on soit animé du désir d'acquérir. L'Age d'or des poètes, l'Utopie de Horus, le tableau des habilans de la Bélique, tracé par Fénelon, sont des jeux de l'imagination faits pour plaire à l'imagination; mais ne constituent pas une organisation sociale possible. Il faut laisser cela aux romanciers; et même parmi les romans, les meilleurs sont encore ceux qui pré-

sentent des peintures fidèles prises dans la sphère des choses naturelles cl vraisemblables.

On a cité en faveur de la possibilité de la communauté des biens, une secte de chrétiens rigoristes qui composent deux ou trois villages en Hollande et en Allemagne. Cet exemple ne conclut rien. Les frères moraves forment des espèces de communautés religieuses, protégées par l'ordre politique au sein duquel elles se trouvent placées, et qui leur garantit leurs propriétés. Elles savent fort bien les défendre, et n'admettent à y prendre part que les personnes qui remplissent les conditions qu'on leur impose. On est rejeté «le ces associations quand ces conditions ne sont pas remplies. Dès-lors elles rentrent dans la législation des obligations volontaires; et leur existence consacre même l'existence et le respect de la propriété particulière; car la communauté, dans ses rapports avec les autres hommes, agit comme un particulier possédant des biens. Elle vend scs produits, en achète, amasse des capitaux, fait valoir des terres, des maisons cl «les élablisscmens industriels de plusieurs sortes, dont elle recueille les fruits, comme faisaient les coavens de moines. Qu'est-ce que tout cela, sinon l'usage et les effets «le la propriété?

Je vous ai dit, messieurs, que 1er droit de propriété n'était accompagné de tous scs effets, que lorsqu'il existait dans toute sa plénitude et dans toute sa réalité; mais je n'ai pas prétendu que hors de IA il ne fût accompagné d'aucun effet. Nous serions bien malheureux qu'une garantie imparfaite ne valut rien de pins qu'une garantie nulle; car il y n peu de nos sociétés, même parmi les plus civilisées, où les droits des propriétaires soient complètement à l'abri «le toute espèce de violation.

Ces violations ont eu lieu aux époques mêmes où l'on sc vantail d'avoir restauré le bou ordre et les lois. Bonaparte arrivant au pouvoir, sous couleur de «lctruirc l'anarchie, ne commença-t-il pas par s'emparer «le l'entreprise et même «lu mobilier de plusieurs journalistes, et par livrer ces biens à de nouvelles sociétés qui lui convenaient mieux et dont il régla l'administration et les partages?

Ce prince détrôné à son tour, le règne il'Àstréc

fut annoncé par toute la terre; et le roi de Piémont à peine rentré dans ses états, intervint dans les affaires des particuliers, nnuula des ventes faites de plein gré, autorisa certains débiteurs à ne pas paver leurs créanciers. Un propriétaire * se vit dépouillé de l'administration de son bien sans jugement, sans enquête, et par la seule volonté du roi.

Les droits énormes que paient les vins et les eaux-de-vie à leur entrée dans Paris, avaient rendu nécessaires, aux portes de cette capitale, plusieurs cntr«q>ôts où les boissons attendaient d'être vendues pour entrer et pour payer les droits. Hais comme ces entrepôts particuliers opposaient une salutaire concurrence h celui «le l'administration, le gouvernement ne voulait pas qu'ils prissent un caractère de stabilité, et ne permettait pas «ju'ils fussent couverts autrement qu'en chaume. Qu'arriva-t-il? outre cette violation da droit commun, qui veut que tout propriétaire soit libre de couvrir sa maison h son gré, les tonneaux étaient plus exposés dans les entrepôts des particuliers que dans ceux du gouvernement; tellement qu'on 1820, un affreux incendie détruisit, tant en bàiimens qu'eu boisson, pour cinq millions de propriétés particulières.

Souvent l'autorité publique n’est pas assez poissante, ou assez éclairée, ou assez bien organisée, pour «léfendre les droits «les individus contre les outrages qui peuvent les assaillir. Le comte Gorani rapporte que pendant qu'il était à Rome, un horloger de réputation, nommé Rovaglio, fut volé «leux fois quoiqu'il habitât un quartier fréquenté. Quelques jours après, cet horloger se trouvant dans les appartenons du Vatican, pour en régler les pendules, le pape Pic VI lui demanda des détails sur cette aventure. Rovaglio lui en fit le récit, et ajouta : Ce qui m'inquiète, c'etl que si les gens ont envie de me voler une troisième fois, je ne voisrièn qui les en empêche. — Bon, lui répondit le pape, vous voilà bien embarrassé , munissez-vous d'un bon fusil et d’une paire de pistolets; tires sur ces coquins ; et si vous tes tues, soyez bien tranquille : je vous donne d'avance mon absolution.

Ainsi voilà un gouvernement qui lève des contributions pour défendre les citoyens, et qui leur dit : Défendez-vous vous-mêmes : je vous le pardonnerai.

On m’a assuré qu’à une certaine époque, Verviers, ville belge fameuse pour ses manufactures de drap, ne pouvait soutenir la concurrence des draps anglais, seulement à cause des quantités de matières premières volées pendant les préparations. On évaluait à huit pour cent la laine volée,

1 Le chevalier Curtius de Prié. Voyez le Mémoire sur la révolution piemnntaise de M. de Santa-Rota. Paris, l8ac, imprimerie de Huzard.

gitized by

et ces huit pour cent suffisaient pour assurer la préférence aux draps de fabrique anglaise. L'Angleterre conquérait donc un débouché, seulement à cause de sa bonne administration.

L'imperfection des lois produit souvent un effet pareil à l'incurie de l'administration. Elle fournit des armes à la fraude; et les biens que la fraude nous ravit, n'occasionnent pas une perte moins réelle que les attaques à force ouverte. L'obscurité, l'ambiguïté d'une loi, fait toujours naître des prétentions injustes, devant lesquelles succombent trop souvent les droits légitimes. Remarques que l'homme de mauvaise foi qui spécule sur un vice de formes, a toujours à gagner et n'a rien à perdre que ses frais. Une condamnation ne lui ôte pas ce que le gain du procès peut lui donner; tandis que le propriétaire légitime ne gagne rien en gagnant sa cause; il conserve seulement ce qui lui appartient. Avec une mauvaise législation, il est impossible de ne pas regarder comme un conseil raisonnable, le t rail de satire qui termine une épigramme de J. -B. Rousseau :

Accordez-vous zi votre affaire est bonne;

Si votre cause est mauvaise, plaidez.

Lorsqu'au contraire les lois sont claires, peu nombreuses, et que les jugemens se rapprochent des jugemens d'arbitres, la propriété jouit d'une bien plus grande sécurité

La législation peut encore porter atteinte à la propriété lorsque le législateur blesse des intérêts privés dans la vue d'un intérêt public. On crut à une certaine époque qu'il convenait à la France de s'habiller de laine au lieu de coton ; il convenait A la France que chacun pût y être habillé selon son goût et scs facultés; mais le gouvernement n'en savait pas davantage, et le coton

fut proscrit. Les filatures de coton eurent beaucoup à souffrir. On leur disait : Filet de la laine au lieu de filer du coton; comme si les ustensiles appropriés au coton, les ouvriers accoutumés à le manier, les localités où cette industrie peut prospérer, les débouchés qu'on a su se procurer, etc., pouvaient convenir A la laine aussi bien qu'au coton.

Un particulier possède un terrain où se trouvent des richesses miuéralcs. On attente à sa propriété si l'on se mêle de son exploitation. Je sais fort bien que le désir de jouir plus vite, peut le porter à sacrifier à l'intérêt du moment, des richesses futures cachées dans le sol, je 6ais qu'avec

1 Quoiqu'il j ail toujours beaucoup d'incertitude dans les décisions des hommes, il semble que le bon droites! moins exposé dans un jugement remis à l'équité naturelle, que daus ceux qui s'appuieut entièrement sur les formes. Les formes conviennent principalement dans la jurisprudence criminelle, parce qu'elles sont essentielle

des capitaux insuffisans on peut ruiner par des fouilles imparfaites, des mines qui, mieux exploitées, seraient devenues importantes. C'est un malheur qu'il ne faut peut-être pas éviter en s'exposant à un malheur plus grand. Le sentiment d'une sécurité parfaite dans l'Ame de chaque individu, est au total si favorable A l'esprit d'entreprise, il développe à un tel degré les ressources et les facultés d'une nation, qu'il en résulte des avantages dans vingt occasions, pour un cas où des mesures réglementaires peuvent produire quelque bien. Ne préviendrait-on pas bien des pertes, si avant de former un grand établissement industriel mal conçu, les propriétaires étaient obligés de soumettre leur plau A un comité de gens capables, sans l'approbation desquels ils ne pourraient

pas le mettre à exécution? Néanmoins on peut prédire qu'un pays où l'on prendrait une semblable précaution , qu'un pays où il ne serait pas permis de se ruiner quand on manque de connaissances, de jugement et de capitaux, serait bientôt un pays ruiné faute d'activité et d'industrie.

Le bien général exige quelquefois le sacrifice d'une propriété particulière. Et sans doute que la conservation du corps social qui garantit la propriété, doit l'emporter sur la conservation de la propriété elle-même. Cependant comme un particulier peut posséder à aussi juste titre que le corps social ; le corps social lui doit une indemnité. La difficulté consiste A la régler équitablement; c'est un des points où l'on peut le mieux juger du degré d'avancement où sc trouve l'art social.

Et d'abord quelle certitude a-t-on que les intérêts de l'état soient bien entendus? Un ingénieur maritime vient dans mes bois, il marque les arbres qui conviennent A la construction des vaisseaux de l'état ; cl dès ce moment je ne peux plus eu disposer. Un autre agent vient dans mes celliers, contrarier toutes les opérations de mon industrie, pour enlever, au nom de l'état, mon salpêtre. Toute objection semblerait déraisonnable, incivique. Cependant si une guerre maritime est contraire aux intérêts commerciaux du pays; s'il est prouvé que des vaisseaux construits à grands frais doivent nécessairement devenir la proie de l'ennemi; s'il est incontestable que l'intérêt du pays est de sc procurer le salpêtre de sa consommation par la voie du commerce extérieur, que cc moyen rend même nos approvisiounemens plus assurés au cas où. toute communication serait initient protectrices, et qn'il faut par-dessus tout protéger l'innocence ; mais dans la législation civile, où il y a deux intérêts opposés, les formes ne

peuvent favoriser un intérêt saiia nuire à un autre. Elles fournissent en outre une pâture à l'esprit de chicane.

}itized by CjOOglc

terditc avec le dehors », en supposant le particulier complètement indemnisé, l'état ne l'est pas.

La nécessité de maintenir le corps social justifie eu tout pays la levée des contributions. Elle est incontestablement une atteinte portée à des propriétés légitimement acquises; mais il faut bien contribuer d'une partie de son bien , pour assurer la conservation du reste. Cependant si les contributions du publicétaient portées beaucoup au-delà de ce qui est nécessaire pour protéger le public, il serait difficile de ne pas envisager ce surplus comme une spoliation , comme un sacrifice purement gratuit, exigé de force de la part des particuliers. Je dis exigé de force , même sous les gouvernemens représentatifs, parce que l'autorité peut l'avoir rendu tellement nécessaire, que l'on lie puisse le refuser. Si notre gouvernement , par exemple, a provoqué la haine et la vcngcanccd'unc autre nation, il faut bien que nous nous mettions en mesure de nous défendre. Ce serait bien plus forcémeul encore que l'on lèverait ces contributions exagérées, si ceux qui doivent être les représentans des intérêts nationaux entraient en partage avec les spoliateurs.

La portion des contributions qui sert à payer l'administration de la justice, paie une protection très utile; mais dans les pays où la justice n'est pas équitablement rendue, non-seulement on soumet les citoyens ou sujets à des spoliations iniques qu'on décore du nom de jugemens; mais on leur fait payer la justice qu'on ne

leur donne pas, ce qui est une autre spoliation. C'est une des violations de propriétés les plus contraires à la prospérité publique, « La misère de l'Espagne et du

* Portugal, dit Smith en parlant du temps où il » écrivait, doit être attribuée à différentes cau-

* ses, mais par-dessus tout à l'administration ir- » régulière et partiale de la justice, qui protège » souvent le débiteur puissant contre les réclama- » tionsdu créancier sans appui. On craint de Ira-

* Tailler pour d'autres que pour soi. « J'ajouterai à ce que dit ici l'auteur anglais, qu'il ne faut peutêtre pas chercher ailleurs la cause de la paresse et de l'apathie que l'on reproche aux hahitans de certains pays. C'est sans doute Je despotisme plus encore que le soleil, qui détruit toute émulation dans leurs Ames; surtout lorsqu'à l'iniquité des jugemens, se joignent des violences qui ne laissent aucun repos, aucun refuge à l'industrie. C'est ce qui devient frappant à la lecture des passages suivans tirés du Voyage en Syrie et en Égypte, de Volney.

u Le commerce de Tripoli (de Syrie), dit cet » auteur, consiste presque tout en soies assez ru- » des, dont on so sert pour les galons. On observe

■ On trouve d'autant plus de salpêtre au-dedans, qu'on l'a laissé s'accumuler.

» que de jour en jour elles perdent de leur qua- » lilc. La raison qu'en donnent les personnes sen- » sées, est que les mûriers sont dépéris au point » qu'ils n'ont plus que des souches creuses. Un «étranger réplique sur-le-champ : Que n'en « plante-t-on de

nouveaux? Mais on lui répond : f> C'est là un propoë d'Europe. Ici l'on ne plante n jamais ; parce que si quelqu'un bâtit ou plante , v le pacha dit ; Cet homme a de l'argent. Il le fait « venir; il lui en demande. S'il nief il a la baston- •* nade ; et s'il accorde, on la lui donne encore , pour » en obtenir davantage, »

« C'est par les désordres d'un tel régime, dit « ailleurs le même voyageur, que la plupart des » pachalics de l'empire &c trouvent ruinés et dé- » vastes. Celui d'Alep en particulier est dans ce » cas. Sur les anciens registres d'impôts, on y » comptait plus de 3200 villages : aujourd'hui le n collecteur en réalise à peine 400. Ceux de nos » négocians qui ont 20 ans de résidence, ont vu » les environs d'Alcp se dépeupler. Le voyageur » n'y rencontre de toutes parts que maisons écrou- » lées, citernes enfoncées, champs abandonnés. « Les cultivateurs ont fui dans les villes où leur » population s'absorbe; mais où du moins l'indi- » vidu échappe à la main rapace du despotisme

» qui s'égare dans la foule Tandis qu'en d'au-

« très pays les villes sont en quelque sorte le re- » gorgement des campagnes, là elles ne sout que « l'effet de leur désertion... Les chemins dans les » montagnes sont très pénibles, parce que les ha- » bilans, loin de les adoucir, les rendent sca- » breux, afin, disent-ils, d'ôter aux Turcs l'envie » d'y amener leur cavalerie...

» Le pacha peut s'applaudir de pénétrer aux » sources les plus profondes de l'aisance par la » rapacité clairvoyante des subalternes; mais qu'en « arrive-t-il? Le peuple géné dans la jouissance » des fruits de son travail, restreint son activité » dans les bornes des premiers besoins. Le labou- » reur ne sème que pour

vivre; l'artisan ne tra- • vaille que pour nourrir sa famille. S'il a qucl- « que superflu, il le cache soigneusement. »

« Eu Circassie, dit un autre voyageur (le doc- » teur Clarke), le cultivateur, pendant qu'il ré- » pand son grain sur la terre, et le moissonneur » lorsqu'il récolte, sont armés, aGn de résister » aux attaques soudaines auxquelles ils sont expo- » sés. Le fusil et le sabre ne sont pas moins indis- » pensables à l'agriculture que la charrue et la » faucille. •

Là où la propriété n'est pas assurée, les capitaux cessent d'être productifs, demeurent oisifs et dépérissent de même que les terres, de même que les facultés industrielles. Un capital ne peut pas servir obscurément. Pour le faire produire il faut le mettre en évidence, le transformer en bâtimens d'exploitation, en outils et métiers pour les arts,

DES DIFFÉRENTES NATURES DE PROPRIÉTÉS

en main-d'œuvre qui alimente un grand nombre d'ouvriers. Tous ces emplois ne peuvent s'effectuer qu'au grand jour; ils frappent les regards; ils montrent aux mauvais gouvernemens où doivent s'adresser lcursdéprédalions,et aux brigands où ils peuvent, avec profit, diriger leurs attaques.

Je viens de faire passer sous vos yeux, messieurs, différons tableaux de propriétés violées à différons degrés. II n'est point de mon sujet de chercher par quelles combinaisons on peut rendre plus assuré ce droit, le premier fondement de l'ordre civil, et le

premier stimulant de la production : c'est le chef-d'œuvre de la politique appliquée, ou pratique ; je me bornerai à vous faire remarquer que les lois paraissent insuffisantes pour assurer la propriété, si elle n'est en même temps protégée par les opinions, par les habitudes, par les mœurs.

Quid loges sine moribus

Fanée proficiunt ? Hoa.

A vrai dire, je crois que c'est là l'essentiel; car au milieu d'une nation où l'on serait généralement convaincu que la plus légère atteinte aux propriétés est une calamité générale, j'ai de la peine à croire qu'aucun intreprète des lois, aucun agent du prince pussent les violer impunément.

Mais ce n'est point par la violence et par la force, que cette opinion peut passer dans les mœurs; c'est par l'instruction. Le pauvre, quand il est ignorant, voit la propriété du riche avec, envie; les huissiers et les gendarmes qui la défendent, lui apprennent seulement que le riche le regarde comme son ennemi; cela lui fait considérer tout ce qu'il peut s'approprier comme un fruit de la guerre, comme un butin légitime. Qu'il devienne plus instruit, et il saura que tout homme, même le plus pauvre, est intéressé au maintien de la propriété.

Rappelez- vous, je vous prie, ce que c'est que la production. Le travail de l'homme ne peut rien sans des capitaux ; mais ces capitaux ne sont rien s'ils ne sont des propriétés exclusives. Qui est-ce qui serait assez fou pour se créer un instrument dont il n'aurait pas la jouissance? pour bâtir un atelier qui ne lui serait pas exclusivement réservé? Un ouvrier sans aucune propriété que ses doigts, est donc plus intéressé que qui que ce soit, à ce qu'il y ail

des capitalistes qui lui offrent des ateliers, des matières premières et des outils.

La terre elle-même, qui peut passer pour un capital donné gratuitement par la nature, il importe à l'indigent qu'elle soit une propriété, dùlelleétre donnée à un autre qu'à lui. Le manouvrier qui s'offre pour hbourer un champ, ne trouvera point de champ à labourer, si la propriété des terres n'est pas reconnue. — Il labourera la première

terre renue, dira-t-on. — Mais le premier homme venu ravagera ou recueillera sa récolte; et il restera pauvre et dépourvu; tandis que si la terre avait été une propriété respectée, le pauvre, en qualité de manouvrier, aurait pu prétendre à une partie de scs produits.

C'est un très grand malheur que d'être pauvre, mais ce malheur est bien plus grand lorsqu'on n'est entouré que de pauvres comme soi. A défaut de richesses pour soi, ou doit en souhaiter pour les autres. Un indigent a infiniment plus de moyens de gagucr sa vie et de parvenir a l'aisance s'il se trouve au milieu d'une population riche, que s'il n'est entouré que de pauvres comme lui.

Et remarquez qu'ici l'espoir du pauvre ne se fonde point sur la charité du riche : ressource insuffisante et précaire. Il se fonde sur son intérêt. C'est pour son intérêt que le riche fournit au pauvre un terrain pour le cultiver, des outils, des engrais et des semences, et qu'il le nourrit jusqu'à la récolte.

Loin donc que les intérêts du pauvre et ceux du riche soient opposés entre eux, comme on le trouve établi dans les livres de la vieille politique, et journellement répété par l'ignorance, on peut

affirmer qu'ils sont exactement les mêmes. Vérité consolante, dont la propagation sera un des bienfaits de la science que nous étudions. Le pauvre plus instruit, ne regardera plus les richesses avec une sorte de dépit , parce qu'il les regardera comme favorable à ses propres revenus. Il comprendra que des ouvriers qui pillent leur propriétaire, sont des malheureux qui ruinent leurs propres ressources. Alors vous verrez le pauvre défendre les propriétés pour lui-même, plus encore que pour obéir à ses devoirs. «• Les préjugés, dit n avec beaucoup de profondeur un écrivain de nos » jonrs, les préjugés font naitre les difficultés : la » raison seule les dénoue. »

DES DIFFÉRENTES NATURES DR PROPRIÉTÉS

Jusqu'ici nous nous sommes principalement occupés du fait de la possession et de ses conséquences. Nous allons étudier maintenant la nature des choses possédées. Sans une classification des choses possédées qui les embrasse toutes, en faisant une évaluation des biens d'uue nation, d'une communauté, d'un particulier, nous ne serions jamais certains de la faire complète; nous n'aurions pas la certitude d'avoir procuré des garanties à tous les genres de propriétés. Nous avons encore besoin de savoir de quoi sc composent nos proprié-

tés, pour distinguer les opérations productives de celles qui ne le sont pas. Les premières sont celles qni ajoutent quelque chose a nos propriétés; les dernières sont celles qui n'y ajoutent rien, ou qui ne donnent à un homme que ce qu'elles enlèvent à un autre.

Nos propriétés se composant de nos biens, quels qu'ils soient, comprennent nos bieus naturels en même temps que nos richesses sociales. Ces dernières se partagent en fonds productifs et en produits. Les produits sont un bien eu vertu des services qu'ils nous rendent immédiatement; les fonds productifs en raison de la faculté qu'ils ont de pouvoir produire des choses qui nous serviront. Nous ne recueillons, pour l'usage, aucun service d'un champ de blé; cependant il a un prix, il constitue une propriété pour celui qui le possède, en raison du blé qu'il produit.

Lorsque le blé est récolté, nous avons outre la propriété du champ qui n'en est point altérée, une autre richesse qui est son produit. Car les lois, d'accord avec la raison , ont attribué la propriété du produit au propriétaire du fonds.

C'est ainsi que nos richesses, nos propriétés consistent également en fond» productif» f et en produit».

Relativement aux produits, je vous ferai remarquer que ceux qui sont consacrés à une consommation improductive, c'est-à-dire, à lu satisfaction des besoins de l'individu et de la famille qui les ont recueillis, ne peuvent jouer qu'un fort petit rt)le dans l'évaluation de nos richesses; c'est une propriété fugitive et peu considérable; car on ne fait pas des provisions pour un temps

bien long, et ces provisions ne tardent guère à être complètement anéanties.

Quant aux produits qui consistent en approvisionuemens pour nos manufactures ou pour notre commerce, ils entrent dans nos inventaires, non sur le pied d'approvisionnemens purs et simples, mais comme faisant partie de nos fonds capitaux. En effet, ils ne sont pas voués à une destruction de valeur »an» aucun retour, mais au contraire à une consommation qui fera passer leur valeur dans un nouveau produit, qui par conséquent la perpétuera. Dès-lors cette valeur n'est plus seulement un produit : elle est un fonds durable et constant.

* Voyez le tableau annexé au chap. 8 de la première partie de ce Cours.

■ La divLMon des propriétés adoptée dans cet ouvrage est fondée sur la nature des choses et sur nos connaissances economique» modernes. Les anciennes écoles n'avaient que le» idées les plus confuses des différentes natures de propriétés. M. Dufresne de Saint-Léon, homme cependant d'un très grand savoir, dans un écrit intitulé : Etudes du crédit public (p. 45) en fait la (nomenclature sui-

Lcs meubles à l'usage de la famille ue sont pas non plus de simples produits : ils sont de véritables capitaux dont le revenu consiste dans les services qu'ils rendent.

Ainsi donc, avertis, comme vous l'étes, du degré d'importance, ou plutôt du peu d'importance pour nos fortunes, de celles de nos propriétés qui consistent en produits destinés à la satisfaction courante de nos besoins, vous ne trouverez pas mauvais que je ne m'y arrête pas davantage, et que je passe à celles de nos proprié-

tés qui consistent en des fond» productifs } et qui sont très dignes de fixer notre attention.

Les trois sortes de fonds productifs que nous avons analysées en étudiant les opérations productives, composent le fonds de toutes les fortunes. Ils consistent, ainsi que vous l'avez vu, soit en un fonds de facultés industrielles, soit en un fonds capital, soit en un fonds de terre, soit plutôt en une portion de deux ou de trois de ces fonds, réunies ensemble, mais en proportions fort diverses *.

11 est rare qu'un ménage soit assez indigent pour ne pas posséder une quantité quelconque de l'un ou de l'autre de ces fonds productifs. Dans plusieurs de nos villages, on rencontre des mendians qui assaillent les voyageurs, et qui néanmoins sont propriétaires d'une chaumière et d'un jardin, d'un capital en outils, et de quelques facultés industrielles comme manouvriers. Ils ont les trois sortes de fonds productifs dont se composent les plus grandes fortunes , mais en si petite quantité, que leurs produits annuels réunis ne suffisent pas pour les faire vivre d'un bout à l'autre de l'année; ils sont obligés, en conséquence, d'avoir recours à la charité publique. De la même manière, en Angleterre beaucoup de manouvriers possèdent un fonds de facultés industrielles et quelques meubles; mais, absolument privés de toutes propriétés foncières, ils sont obligés, quand leurs capacités industrielles ne suffisent pas pour les faire vivre, d'avoir recours à leurs paroisses qui se cotisent pour y subvenir; ce qui a donné naissance à la taxe des pauvres.

Après ce coup-d'œil général qui embrasse la totalité de ce qui peut faire la matière de nos propriétés, nous pouvons nous en faire une idée plus complète en les examinant plus en détail *.

vante; Richesses fictives. Richesses représentatives. Richesses hypothécaires. Richesses hyftothétiques. Richesses supposées. Il met le» fond» publie» au rang de» richesses générales de la société, sans faire attention qu'il uy a point là de fond», mai» seulement une délégation donnée au créancier de l'état sur les revenus futurs de» contribuable»; et qui n'augmente en rien la somme des cap^ taux ni des revenns de la nation.

DES PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES

CHAPITRE IV

DUS PSOMIIBTKS lilDUSTftlELLKS

Le fonda industriel qui fait partie de nos fortunes , se compose de facultés naturelles et de talons acquis. Un homme qui sait manier les métaux, qui est fondeur, forgeron ou graveur, tire un revenu de son travail, tant en vertu des facultés que la nature lui a départies, qu'en vertu de ses facultés acquises. Son intelligence qui lui a permis de concevoir, ses forces physiques qui lui out permis d'exécuter un produit quelconque; des membres déliés, des yeux pour les diriger, etc., font partie de scs facultés naturelles. Son savoir, son expérience, son talent, font partie de ses facultés acquises. Les premières sout un don gratuit , une munificence du Créateur, et ce don constitue la plus sacrée des propriétés, celle de la personne. Les secondes, les facultés acquises, sont le fruit du travail et les épargnes de l'individu. Elles forment une propriété non moins sacrée ; car elles émanent des facultés naturelles (qui sont incontestablement à nous); de nos soins, de nos

peines que nous pouvions ne pas prendre ; de nos épargnes enfin que nous pouvions dissiper.

Les facultés naturelles et les facultés acquises, bien qu'elles diffèrent dans leur principe et dans leurs résultats, ainsi que vous aurez lieu de vous en convaincre, sont pour l'ordinaire si intimement liées dans chaque individu, qu'il devient très difficile de les distinguer dans les cas particuliers , et d'assigner ce qu'une certaine personne doit de ses revenus à scs facultés naturelles, et ce qu'il en faut attribuer à ses talcns acquis.

Une cantatrice célèbre qui tire un gros revenu de ses talens , en doit certainement une partie à ses études, mais elle en doit la plus grande partie à un don de la nature. De l'atelier de David il est sorti tel peintre qui ne s'est jamais élevé au-dessus du genre des enseignes; et tel autre qui fait l'honneur de l'école française et jouit d'un revenu considérable. Leurs avances d'argent, leurs efforts ont pu être les mêmes; mais les facultés industrielles naturelles, ce qu'on appelle vulgairement les dispositions, étaient beaucoup plus grandes chez l'un que chez l'autre.

Dans d'autres cas les facultés naturelles sont les mêmes; et il y a une très grande différence dans les talens acquis. Un habile ouvrier n'a pas souvent la vue plus fine, les doigts plus déliés que celui qui ne gagne que vingt sous par jour; mais un constantet laborieux exercice lui a donné un fonds

* C'est faute d'une analyse complète que dans l'usage commun on applique ce nom à l'ensemble des choses au moyen desquelles on mène une entreprise indus-

de facultés industrielles qui vaut dix fois autant que le fonds de l'autre.

Si nous voulons savoir ce que vaut cette partie de notre fortune qui se compose de fonds industriels, comme ils ne sont pas aliénables, nous ne pouvons les évaluer que d'après ce qu'ils nous rapportent. L'ouvrier qui par le moyen de ses forces corporelles et de son intelligence, telle quelle, peut gaguer un salaire de vingt sous par jour, est proprietaire d'un fonds industriel qui rapporte environ 300 francs par an. Celui qui a appris un métier et qui peut gagner 3 francs par jour, est propriétaire d'un fonds qui lui rapporte dans l'année 900 fr. plus ou moins. Pourquoi la famille d'uu peintre célèbre, d'un avocat de réputation ou d'un médecin habile, vivent-elles dans l'aisance, même sans que ces personnes possèdent aucune terre et sans qu'elles aient fait aucunes épargnes? C'est parce qu'elles sont en possession d'uu fouds industriel considérable. Il est vrai que ce fonds ne rapporte qu'un revenu viager; aussi ne faut-il pas l'évaluer sur le même pied qu'un fonds de terre , et ne pas le porter au-delà de dix à douze fois le revenu.

Les facultés industrielles les plus richement rétribuées sont celles qui composent le talent d'un entrepreneur d'industrie presque en tout genre. L'esprit fécond en ressources, le jugement exquis qui constituent un bon agriculteur, un bon manufacturier, un bon négociant, sont des qualités peu communes et qui suffisent pour rétablir une fortune que des malheurs ou des imprudences ont bouleversées; souvent même dans les mêmes carrières où d'autres hommes qui ne sont pas pourvus des mêmes qualités, peuvent à peine se soutenir. J'en ai connu qui, après avoir été ruinés deux ou trois fois, ont recommencé et achevé autant de fois leur fortune. Ils ne devaient pas les accumulations dont elles étaient composées à des moyens honteux; elles n'étaient pas le fruit de leurs capitaux, puisqu'il ne leur restait

rien : elles provenaient donc uniquement de leurs talens naturels ou acquis.

Vous n'attendez pas que je mette sur le compte des facultés productives les moyens honteux dont on peut accroître sa fortune. Ils se réduisent tous pour celui qui les emploie, à s'attribuer par la violence, par la fraude, ou par l'adresse, un bien qui ne lui appartient pas ; un bien qu'il ne tient pas de la libre concession de son possesseur. Or, cela n'est pas produire : c'est substituer criminellement un proprietaire à un autre. L'habileté d'un fripon ne fait donc point partie d'un fonds productif; elle est au contraire fatale à la produc-

trielle, et qu'ou y comprend par exemple les machines et les bâti mens.

tioo , puisqu'elle tend à dépouiller et conséquent nient à décourager ceux qui produisent.

Les fonds industriels ne sont pas trausmissiblcs, comme les capitaux et les terres. Les talens tiennent à la personne qui les possède; elle ne peut s'en dépouiller en faveur d'une autre personne. On enseigne à la vérité un talent; mais l'instruction donuée par le maître à l'élève, n'est point une cession du fonds du maître : c'en est une émanation, un produit. L'élève achète ce produit avec une portion de ses revenus ; puis il l'accumule, et s'en fait un capital. C'est ainsi que Lout ce que nous dépensons ou que nos parens dépensent pour notre éducation, compose une somme d'épargnes représentée par la capacité que nous avons lorsque nous sommes parvenus à l'Age d'homme. Le parti que

nous tirons ensuite de notre capacité, représente les profits de ce capital.

Bien que le fonds des facultés industrielles ne soit pas transmissible, il peut devenir la matière d'un contrat. Tous les jours on voit sc former des sociétés de commerce, où l'un des associés fournit son capital et l'autre son expérience et son talent. Lorsqu'on reçoit un salaire, des honoraires, un intérêt dans une affaire, sous quelque forme que ce soit, on donne à bail, on loue ses facultés; ou plutôt on vend les services productifs qui eu émanent. Les facultés acquises sont la portion de notre fortune dont nous pouvons nous glorifier à plus juste titre; car elles sont le prix et la récompense de nos peines, de notre persévérance, de vertus volontairement embrassées, de qualités qui nous honorent.

Il va sans dire que le respect des propriétés, pour être suivi de tous ses effets, doit s'étendre sur le fonds industriel ; et même la violation de ce genre de propriété est la plus criante de toutes; car celle propriété est de toutes la plus incontestable et la plus sacrée. Que penser d'après cela des corvées, des conscriptions, de toutes les dispositions qu'on a faites et que l'on fait encore tous les jours en différons lieux du monde, de facultés humaines sur lesquelles on n'a aucun droit? Ou convient généralement que lorsque le bien de la société exige que l'on s'empare de la maison d'un homme, la société lui doit une indemnité préalable; et cependant on croit pouvoir disposer sans indemnité d'une propriété bien autrement précieuse pour lui : celle de sa personne 1 ! Car enfin un propriétaire de maison peut trouver une autre maison pour s'y réfugier; mais où sc réfugiera celui dont on prend la personne?

Les conscriptions et les rccrutemens forcés, outre qu'ils sont une violation criante de la propriété

1 Si la solde d'un soldat était une indemnité suffisante, on ne serait pas oblige de payer de si fortes primes pour fc faire remplacer à l'armée.

(indépendamment des outrages qu'une guerre injuste, ou seulement inutile, fait à l'humanité), sont, sous un autre rapport, une atteinte portée à la richesse publique. Elles coûtent à la nation, outre les frais de la guerre, toutes les avances faites dans les familles pour élever chacun des conscrits depuis sa naissance jusqu'à l'Age de vingt aus. Un simple manouvricr coûte chaque année à scs parens une somme qui va en augmentant graduellement, qu'il est difficile d'évaluer, une année portant l'autre, à moins de 180 francs, et à laquelle il faut ajouter chaque année l'intérêt composé des avances précédentes jusqu'à vingt ans; ce qui, à cet Age, ne fait pas moins de 0000 francs. Slais comme il y a un très grand nombre de conscrits dont l'éducation coûte plus que l'éducation d'un simple manouvrier, ce n'est peut-être pas trop que de portera dix mille francs le taux moyen des avances qu'il faut faire en nourriture, habillement, logement, et instruction, pour amener un homme à l'Age de vingt ans; surtout si l'on considère que ceux qui parviennent à cet Age, doivent porter leur part des frais qui ont été faits en pure perte pour les hommes que la mort a surpris avant qu'ils y fussent parvenus. Or, à ce compte, chaque levée de 300 mille hommes (et nous eu avons vu de telles plusieurs années de suite), ne coûtait pas à la nation française moins de 3 milliards, sans compter l'argent de poche et les effets d'équipement donnés aux conscrits par leurs familles, indépendamment des dépenses qui faisaient partie du budjet do l'ctat.

Il n'est pas inutile de prouver à ceux qui sc croyaient de grands géuies, parce qu'ils calculaient sur les hommes comme sur des chiffres, qu'ils étaient petits même comme calculateurs. Je ne m'arrête pas à ce que ccs affreuses dilapidations de créatures humaines, vantées dans les discours officiels du temps, ont coûté à l'humanité et au véritable honneur national.

Toute restriction mise à l'exercice légitime des facultés humaines, est une atteinte portée à ce genre de propriété; et par exercice légitime, j'entends celui qui ne porte pas préjudice aux droits d'autrui. Chaque homme est libre, de par la nature, d'excrccr toute profession, toute induslriequi n'expose pas la sûreté de ses semblables, ou leur propriété. Si les besoins publics obligent d'imposer une contribution à un genre d'industrie, l'équité veut qu'elle soit imposée sur tous les autres. Les eau lion ne mens exigés de certaines professions , comme de celle des agens de change, et des courtiers de commerce, sont sous ce rapport une atteinte à la propriété industrielle de tous ceux qui voudraient embrasser ccs professious-lâ ; et une atteinte qui n'est point compensée par les avantages que l'on assigne pour l'excuser. L'expérience a prouvé que les agens à cautionnemens ne méri-

lent pas plus la confiance publique que les au* 1res •. La plus sure garantie que puisse donner un homme chargé d'une mission de confiance, est sa conduite antérieure, sa probité, sa capacité connues, et non pas son brevet. S'il a une bonne réputation, le brevet ne sert à rien: s'il en a une mauvaise, le brevet est nuisible, puisqu'il désigne à ma confiance un homme qui n'en est pas

digne, et souvent m'oblige à passer par ses mains parce qu'il jouit d'un privilège exclusif.

Quand Napoléon rétablit la corporation privilégiée des agens de change et en nomma arbitrairement les titulaires, plusieurs de ceux qui en remplissaient jusque-là les fonctions, et qui jouissaient de la confiance des capitalistes, furent forcément jetés dans d'autres carrières à leur grand détriment. Lorsqu'il ne faut que de la faveur ou de l'argent pour obtenir une nomination, un intrigant peut y réussir; tandis que nul homme ne fait plus d'eflorts pour mériter la confiance du public, que celui qui ne peut réussir que par elle.

La faculté locomotive, cette faculté de pouvoir changer de place, et transporter nos capacités dans le lieu où elles peuvent nous rendre le plus de services; cette faculté si merveilleuse et à laquelle nous donnons si peu d'attention, fait partie de nos biens, de même que toutes les autres facultés que nous tenons de la nature, et les atteintes qu'on y porte sont par conséquent des atteintes à la propriété. Un peuple qui n'est point choqué que l'on entrave, sous différons prétextes, la faculté qu'ont les hommes de changer de lieu, n'est point animé d'un véritable respect pour la propriété, et n'est point encore assez instruit pour avoir le sentiment de tous les heureux fruits que peut produire le plein et entier usage de nos facultés.

Je ne me serais pas cru obligé d'insister sur ce point, si ce n'était qu'il m'a semblé utile de montrer à ceux mêmes qui conviennent que les propriétés doivent être respectées , combien ils sont sujets h démentir leur doctrine par les actes auxquels ils prennent part, ou qu'ils approuvent.

On aurait tort cependant de se prévaloir du droit de propriété que tout homme a sur l'exercice de scs talcns acquis, pour refuser au maître d'un art le droit qu'il se réserve, pendant un temps, sur le travail de ses apprentis. Il jouit du talent de scs élèves en vertu d'uu contrat équitable, d'après lequel le maître a donne une instruction qui a une valeur, pour recevoir en retour du travail qui a une valeur aussi; et le travail exécuté de cette manière, étant analogue aux études de l'apprenti, son talent n'est point un capital oisif, mort pour la richesse générale.

Mais rien là*dedans ne justifie l'esclavage. L'cs-

* Depuis que les ngou de change de Paris fournissent un cautionnement, beaucoup de ces titulaires ont

clave n'a pas engagé d'avance son travail; et l'eûtil engagé, le contrat serait nul, car il n'a rien reçu en retour de sa concession , et n'a pu rien recevoir, puisque sa personne et tous ses accessoires étant la propriété d'un maître, cc que le maitre lai aurait donné par contrat, il se le serait donné k lui-même; ce qui est absurde.

Les jurisconsultes anciens ont voulu fonder le droit du maître sur le droit de conquête. Le vainqueur, disent-ils, pouvant disposer de la vie do vaincu , a pu exiger le sacrifice de sa liberté en échange de la vie qu'il lui laissait. Mais qui ne voit que la force ne constitue pas un droit ? autrement le voleur aurait légitimement acquis la bourse du voyageur. Les droits du vainqueur sur le vaincu ne sont pas plus légitimes. La force est un fait auquel il faut bien se soumettre , mais auquel on ne doit point de soumission, et dont on est autorisé h s'affranchir du moment qu'on le peut. Si un vainqueur laisse la vie au vaincu pour le réduire en es-

clavage et le faire travailler à son profit, il continue à user de sa force contre un être plus faible que lui; il continue à violer un droit naturel; dis-lors l'esclave qui se soustrait à la servitude , ne fait qu'user de ses droits.

On peut conclure de là , cc me semble, que dans les pays où l'esclavage est connu, toutes les lois qui règlent l'usage que le maitre fait de son autorité, loin d'attenter à la propriété, ainsi qu'on l'a dit à l'occasion de l'esclavage des nègres, lui sont favorables. Elles protègent la propriété de l'esclave, qui sc compose de scs facultés personnelles, contre l'usurpation de son maitre. Mais on n'en est point encore parvenu à considérer la question sous tous ses aspects , puisque chez les peuples où la propriété est le plus respectée, comme chez les Hollandais, l'esclavage des nègres n'est pas moins oppressif que partout ailleurs. Leurs lois faites par les maitres, ne s'occupent que de la propriété des maitres, et ne protègent pas les droits de tous.

Au reste, depuis la prohibition du commerce des noirs, la nécessité de conserver ces utiles et infortunés cultivateurs, a fait songer enfin aux égards qu'on leur doit ; et les résultats en ont été si heureux, que dans toutes les colonies anglaises, sans l'importation d'aucun nègre de traite, la population noire augmente maintenant tous les ans. La même observation a été faite aux États- Unis.

Ce que je vous ai dit suffit , je pense , pour vous convaincre , messieurs , que les facultés industrielles sont des propriétés du même genre que toutes les autres , et que ce n'est qu'en les respectant à l'égal de toutes les autres qu'on obtient

emporté les fonds qu'on leur avait confiés, et les cautionneraens n'ont jamais indemnisé leurs créanciers.

tous les avantages sociaux attachés au droit de propriété. Par la même raison cette espèce de propriété, quoiqu'elle puisse difficilement se traduire en chiffres, fait néanmoins partie des richesses générales d'une nation. Une nation où les capacités industrielles sont plus nombreuses, plus éminentes qu'ailleurs, est une nation plus riche. Vous n'avez pourtant guère ru que les propriétés de cette nature soient évaluées dans aucun ouvrage de statistique. De tels ouvrages peuvent renfermer des documcns curieux et utiles; mais ils en laissent beaucoup d'autres en arrière, et ne sont jamais complets.

CHAPITRE V

DES PROPRIÉTÉS CAPITALES ET FONCIERES

Après avoir passé en revue ce qui compose les propriétés industrielles, nous devons chercher à connaître ce qu'il faut ranger parmi les propriétés capitales. Lorsque nous avons fait l'analyse des capitaux, nous avons vu de quoi ils se composent; nous avons vu qu'il y en a de productifs et d'improductifs, de circulans et d'engagés; mais nous nous sommes contentés de les examiner sous le rapport de la production : ici nous les considérerons en eux-mémes, et comme formant une part de nos propriétés.

Les améliorations foncières, les maisons, sont bien véritablement des valeurs capitales, puisqu'elles sont le fruit d'une accu-

mulation, puisqu'elles proviennent de valeurs , mobilières dans l'origine, transformées ensuite en valeurs immobilières, comme sont les matériaux, le bois, le fer, dont on a construit une maison.

Les capitaux mobiliers, c'est-à-dire ceux qui peuvent changer de place et de formes, forment le complément des valeurs qui composent nos propriétés capitales. Ces dernières sont en général un peu moins compromises par les entreprises de l'autorité, que ne le sont les propriétés industrielles et foncières. Les personnes et les terres peuvent moins facilement se soustraire à l'action d'un mauvais gouvernement , que les fortunes en portefeuille, et celles qui consistent en capitaux prétés. Tous les ressorts du génie fiscal ont été tendus pour les atteindre et n'y ont jamais qu'imparfaitement réussi. Aussi entend-on beaucoup de personnes déclamer contre les fortunes mobilières, sans réfléchir que cc qu'elles représentent comme

1 Cett dans l'intérêt du fisc qui veut qu'on ne puisse pas frauder le» droit» d'entrer; un impôt oppresseur entraîne aussi une autre oppression. On parait ne passe

un mal. est un bien dont il serait à désirer que les propriétés foncières pussent jouir au même degré. Si tous les administrés d'un pays avaient leurs fortunes en porte-feuille, les gouverneraena seraient alors forcés de les ménager, de peur de les perdre.

Quoi qu'il en soit, cet avantage porterait 1a plupart des gens à grandes fortunes à transformer leurs biens en propriétés mobilières, si ce n'étaient deux raisons qui conservent aux propriétés foncières une très grande faveur.

L'une est que, soit à tort, soit à raison , on y a attaché plusieurs distinctions sociales, telles que des titres dans les pays où

il y a encore des titres; et dans d'autres des droits, comme l'éligibilité.

L'autre raison est que l'on peut les faire valoir sans courir le risque de perdre le fonds, comme on y est exposé lorsqu'on fait valoir les propriétés mobilières. Outre qu'un capital peut périr par l'impéritie ou la mauvaise foi d'un emprunteur, ou seulement par l'effet des vicissitudes de la fortune, il n'est personne qui ne sente qu'un bien mobilier peut être dérobé plus aisément qo'uo champ, une maison; mais remarque-t-on en même temps combien la propriété d'un bien mobilier est plus simple, plus claire que celle d'un immeuble? Là il n'est pas besoin de titre; le fait de la possession constate le droit. On dispose d'un bien mobilier par un simple don de la main à la main ; tandis que les lois interviennent toujours, uon sans frais, dans les transmissions d'immeubles, et laissent moins d'empire à la volonté du donateur. Le possesseur de biens mobiliers a sur eux une souveraineté plus entière, plus absolue, et non moins bien garantie.

Je ferai remarquer cependant que les actes de l'administration qui gênent l'exercice des facultés industrielles, gênent par contrccoup dans l'emploi que chacun peut vouloir faire de ses capitaux. Quand on empêche un propriétaire de b&tir sur 5on terrain , comme il arrive à Paria, où il n'est pas permis d'élever une maison autour des murs d'enccinte, à une distance moindre de cent mètres des murs * , en même temps qu'on le gêne dans l'usage de son terrain et de ses actions, on le gène dans l'emploi de ses fonds. Par une raison du même genre, une atteinte portée à la sûreté des personnes est une atteinte à toutes les propriétés.

11 faut comprendre parmi les capitaux plusieurs bicus qui ont une valeur, quoiqu'ils ne soient pas matériels. Le cabinet d'un

avocat, d’un notaire, la chalandise d'une boutique, la réputation d’une enseigne, le titre d'un ouvrage périodique, sont in-

douter que la prospérité publique est uu bien supérieur à l'abondance du trésor.

DES PROPRIÉTÉS CAPITALES ET FONCIÈRES

contestablement des biens; on peut les Tendre, les acquérir, en faire l’objet d’un contrat ; et ce sont des biens capitaux, parce que ce sont les fruits accumulés d'une industrie. Un avocat, par la sagesse de ses avis, par son assiduité et ses autres qualités, a fait concevoir au public une bonne opinion de son cabinet; cette opinion favorable lui donne droit à de plus forts honoraires ; ce supplément de profit est le revenu d’un capital appelé réputation ; et ce capital est le fruit des soins et des peines que l’avocat a pris pendant plusieurs années.

On en peut dire autant do l'habitude qu’une portion du public a contractée de se pourvoir dans un magasin plutôt que d’aller dans un autre. Les chalands ont reconnu, après plusieurs expériences, que dans ce magasin on trouvait fies assortimens plus complets, des marchandises de bonne qualité, vendues avec un bénéfice modéré ; ils ont été promptement servis, poliment accueillis, ce sont IA drs soins qui ont leur prix; et leur prix a été une chalandise qui fait partie du fonds.

Et remarquez, messieurs, que ce ne sont point là des subtilités. Il n’y a aucune de ces propriétés que nous analysons avec quelque soin, dont on n’aehètc le fonds ou le revenu en beaux et bons écus *.

Je vous ai représenté les facultés personnelles comme constituant la plus sacrée de toutes les propriétés, parce qu'elle est la plus indisputable, la capacité d'un homme ne pouvant devenir celle d'un autre; et aussi parce que son origine est plus pure, puisqu'il s'agit ou d'un don fait par le Créateur au propriétaire, ou bien d'une créatiou du propriétaire lui-méme. Après cette propriété, la plus sacrée est certainement celle d'une valeur capitale. Son premier possesseur l'a eue originairement à titre de créateur. Qu'est-cc en effet qu'un capital qui est le fruit de mes accumulations? Ce sont des valeurs qui proviennent de mes tonds productifs et qui sont plus à moi que ces fonds eux mêmes; car je pouvais consommer ces produits. les détruire. Si j'avais le droit de les anéantir, j'avais donc celui d'anéantir toute autre prétention que l'on pouvait élever sur eux. En les épargnant j'ai acquis uu droit équivalent à une seconde création pleine, entière et exclusive.

* Il y a Hans Paris plusieurs magasins qui par cette portion de leur fonds, ont successivement enrichi, depuis plus de deux cents ans, la famille entre les mains de qui ils sont tombés. Les uns ont passé des pères aux enfans, comme le magasin portant l'enseigne de CK, rue de la Hachette, qui date du commencement du dix-septième siècle ; d'antres ont été acquis a titre onéreux par différens propriétaire». Ces réputations durent aussi long-temps que les propriétaires se conduisent d'après les mêmes principes, et même lin peu par-delà. Ixirs-

Lorsque je transmets un capital par succession ou par conventionné transmets donc Je meilleur de tous les titres.

Malheureusement il n'en est pas de même des fonds de terre. C'est le genre de propriété dont ln légitimité est la plus douteuse, ou plutôt il u'y a pas un héritage qui ne remonte à une spoliation

violente ou frauduleuse , récente ou ancienne. Quel est le propriétaire qui puisse prouver que sa terre a toujours passé à titre onéreux , ou par don volontaire, ou par succession, de main en main, du premier occupant jusqu'à lui?

Mais quand même une origine suspecte établirait entre les diverses propriétés différens degrés de légitimité; quand même la propriété foncière serait la moins honorable de toutes, l'intérêt de la société veut qu'on la garantisse à l'égal de tontes les autres, et même qu'on simplifie les lois qui lui sont relatives, de manière à rendre chaque propriétaire aussi tranquille dans sa jouissance, que l'on le peut en respectant les droits d'autrui. Si l'on a fait tort une fois au premier propriétaire d'un domaine, ce propriétaire n'existe plus; ou si sa postérité existe, elle a perdu le plus souvent ses prétentions et scs regrets. Quel est le descendant du Gaulois ou du Romain, qui ait conservé le moindre soupçon qu'aucune portion de la France lui ait appartenu? et lors même que la spoliation serait plus récente et qu'on en pourrait montrer la trace, lorsqu'il serait prouvé que le droit de propriété ne repose que sur ce malheureux droit de conquête qui n'en est pas un, l'intérêt social commanderait encore de rendre ce droit inébranlable; car la sécurité du possesseur est une condition indispensable des avances auxquelles il faut qu'il sc livre pour que la production ait lieu.

Je vous ai parlé de la considération attachée à la propriété territoriale. Elle vient probablement des habitudes féodales de nos ancêtres. L'absence de propriété territoriale constituait le double esclavage de l'indigence et de la servitude. Ni le noble, ni le serf ne concevaient la possibilité d'une fortune indépendante mobilière.

Il est affligeant que des philosophes d'silleurs très éclairés, au nombre desquels il faut compter les économistes du dix-huitième siècle, aient voulu

qu'ils en changent, la réputation se perd graduellement, comme un capital que l'on dissipe; et alors la chalandise ne vaut plus que ce que valent les autres, et quelquefois moins.

Dans des villes populeuses et considérables, où tonte espèce de vogue équivant à une fortune, c'est un bon calcul que d'acquérir une chalandise par de» soins assidus; parce qu'alors elle repaie avec usure ce qu'elle a coûté. 11 u'y a personne qui ne puisse eu citer plusieurs exemples.

DES PROPRIÉTÉS CAPITALES ET FONCIÈRES

fonder des privilèges politiques sur les abus «l'une invasion de barbares. Voici le type de tous leurs argumeus : « Les propriétaires, «lit Germain Gar- » nier étant les maîtres du territoire, c'est à eux a seuls qu'il appartient de régler les conditions » sous lesquelles ils consentent qu'on y réside; •» comme il n'appartient qu'au chef de famille, » qu'au maître du logis, «le déterminer l'ortlrc à » observer dans sa maison, par ceux qu'il admet » à faire partie de la famille. Tout ce qui n'est pas n propriétaire d'une portion du sol national, n'y n peut exister que comme étranger... De quelque » manière qu'il y reçoive des subsistances, c'est a encore un propriétaire qui n bien voulu les lui o céder, etc. •

Tout cela n'est qu'un sophisme spécieux où l'on suppose que le droit «le propriété est antérieur à la société, taudis qu'il n'existe que par les conventions sociales, qu'il est par conséquent postérieur à l'ordre politique cjui seul peut le consacrer et le ga-

rantir. Il est si vrai que la société peut exister sans reconnaître la propriété foncière, qu'il y en a de nombreux exemples. Chez les Arabes et les Tartarcs nomades, il n'y a point de propriétaires fonciers, leurs lois ne consacrent <}uc la propriété mobilière : les chars, les troupeaux; et nous avons vu que c'est une des causes pour lesquelles ils ne peuvent devenir ni très industrieux , ni très riches.

Dans les pays comme chez nous, où la société reconnaît cl consacre les propriétés territoriales, c'est pour son avantage. Elle veut que quehju'un puisse avec sécurité faire les avances «ju'exige la culture; mais, comme c'est en même temps un privilège qu'elle accorde, clic peut mettre un prix à cette concession; et c'est de là que naît une législation dont la première clause est, et doit être, le droit qu'a tout membre de la société de n'être pas exclu du territoire. Ce n'est pas le propriétaire qui permet à la nation de vivre, de marcher et de respirer sur ses terres : c'est la nation qui permet au propriétaire de cultiver les parties du sol dont elle le reconnaît possesseur, et qui d'ailleurs se réserve et ne concède à personne exclusivement la jouissance des lieux publics, des grandes routes, «les lacs et des rivières.

Quant au droit qu'on voudrait faire dériver de cette circonstance «jue le propriétaire est maître des subsistances, ce qui semble mettre le non-propriétaire «lanssa dépendance, ce droit est encore plus insoutenable que l'autre. Les subsistances sont des produits qui appartiennent à ceux qui les ont fait naitre. Elles appartiennent au laboureur comme au propriétaire, suivant les proportions qu'ils ont contradictoirement réglées d'avance. Lorsque l'un ou l'autre donne la part de subsis-

' Note* sur Smitli, note xxxtt.

tances qui lui est échue, pour avoir en place quelque autre produit, ce n'est point qu'sï daigne nourrir celui avec qui il traite, car ce dernier paie fort bien la nourriture qu'il achète; dire que le propriétaire reut bien permettre que le manufacturier se nourrisse de son blé, n'est pas plus raisonnable que de dire «jue le fabricant d'étoffes veut bien permettre que le propriétaire foncier n'aille pas tout nu. L'étoffe dont celui-ci fait un habit, n'est plus l'étoffe «lu fabricant, c'est l'étoffe du propriétaire; et le blé acheté par le fabricant n'est plus le blé du fermier, c'est celui du fabricant. Le fabricant l'ayant acquis avec ses produits, c'est comme s'il l'avait produit lui-même.

Tout cela n 'empêche point «|u'il n'y ait un très grand charme attaché à In propriété territoriale. Précisément par la raison qu'elle est moins fugitive, moins changeante que la propriété mobilière, on s'y attache par habitude; on s'y attache par les sacri-Gces mêmes qa'on fait pour l'améliorer et l'embellir, de même qu'on s'attache à ses enfans autant par les peines qu'ils vous coûtent que par les plaisirs qu'ils vous procurent. La propriété, sans conférer aucun droit politique, constitue une sorte de souveraineté, du moins sur le matériel d'un domaine, et une influence morale, ne fut-cc que celle qui tient à un monopole, à une jouissance exclusive; or, la domination, l'influence, quels qu'en soient la source et l'objet, plaisent à la vanité humaine.

Si, parla nature des choses, ou par l'imperfection des lois, les propriétés foncières ont quelques avantages par-dessus les autres, elles ont aussi leurs inconvénicns. Leurs récoltes sont exposées aux intempéries «le Pair, aux ravages de la guerre; et le marché à forfait que l'on conclut avec un fermier, ne met pas un propriétaire à couvert de ces pertes. Les propriétaires sont

souvent exposés à accorder au fermier des remises et des indemnités; ils sont exposés à des réparations et à des charges imprévues. On connaît le mot de madame de Sévigné : « Je suis bien aise que mou fils vienne » ici (eu Bretagne), pour voir un peu par lui-méme » ce que c'est que l'illusion de croire avoir du » bien, quand on n'a que des terres. »

Les biens-fonds, par cela même qu'ils ne peuvent se déplacer ni se déguiser, restent en bulle aux attaques «le la chicane et aux extorsions du fisc. On sait combien il est difficile «l'avoir des terres sans avoir «les procès. Les gouvernumens tyranniques trouvent en elles un gage de la soumission de leurs possesseurs. Les propriétaires de terres se sentent perpétuellement dominés par l'autorilé publique, ce cjui les dispose trop souvent à des complaisances préjudiciables au bien général. On dit que nul n'est plus attaché à son pays et à sa propriété que celui qui possède une partie de sol. Cette maxime n'est bonne que pour ceux qui font

DES PROPRIÉTÉS LITTÉRAIRES

consister la patrie dans le sol et non dans les citoyens. Il y a dans une nation bien d'autres intérêts à défendre que ceux des proprietaires fonciers.

La propriété foncière n'est pas meme un gage de résidence. D'abord, il n'y a pas de forluue foncière qui ne se change aisément en une fortune mobilière par la veille; et les valeurs qui en résultent donnent de grandes facilites pour changer de pays. De plus, le riche est plus éclairé que le pauvre qui n'a jamais fré-

quenté les cl rangers, qui n'a pas lu leurs livres, et qui n'a que rarement des occasions de visiter leurs contrées. Celui qui n'est propriétaire que «le sa personne, et qui avec sa personne transporte toute sa fortune, se déplace plus difficilement que celui qui a «le grands biens. Les bienssont un auxiliaire pour se déplacer, et non pas un encombrement. L'ouvrier qui vit au jour le jour, outre qu'il ne peut subvenir à aucune dépense de voyage, n'est pas en état seulement de soutenir sa famille pendant l'espace de temps que le déplacement réclame. 11 manque de cette instruction qui rend d'avance les personnes aisées familières avec les mœurs, le langage, d'un autre pays. Les habitudes des classes riches diffèrent bien moins d'un lieu à l'autre que celles des classes indigentes. Tous ceux qui ont eu des rapports avec ces dernières savent avec quelle répugnance elles quittent leur domicile habituel, même pour passer d'une province dans une autre. J'ai été forcé une fois de faire venir des ouvriers du département de l'Oise dans celui du Pas-de-Calais: ces deux départemens ne sont pas séparés par une fort grande distance; j'avais eu. soin de faire marcher ces ouvriers en famille, conséquemment avec ce qu'ils avaient de plus cher; de leur procurer des gains assurés; de faciliter leurs arrangemens; de leur rendre la vie douce. Cependant aucun ne résista à l'ennui, au malaise qu'on éprouve loin du pays natal. Au bout d'un certain nombre d'années, ils étaient tous, sans exception , retournés dans leur canton. Un canton différent pour la classe laborieuse est un pays étranger.

Ce malaise est bien plus fort encore lorsqu'il s'agit de changer tout-à-fait de contrée et de langage. Tout le monde sait quels ravages la maladie du pays causait parmi les troupes suisses au service étranger. On était obligé de proscrire autour d'elles le son

des chansons que les soldats avaient entendues dans leur enfance >.

« Malgré tout ce qu'on s'est plu à rapporter de * l'inconstance de notre nature, dit Adam Smith,

•J'ai tu à Londres, autour des bassins où stationnent les vaisseaux de la compagnie de* Indes, un fort grand nombre de Chinois qui faisaient partie des équipage*. La faim qui les poursuit dans leur pays, les avaient forcés de s'engager an service de la compagnie : « £h bien , me

« il n'en parait pas moins prouvé que de tous les » bagages, l'homme est celui qui se transporte le » plus difficilement d'un lieu dans un autre *. * Je ne crains donc pas d'affirmer que, sauf les exceptions, la classe indigente est plus invinciblement attachée au sol que la classe aisée; qu'elle éprouve plus de difficultés pour transporter ailleurs sa propriété qui est sa personne.

Je ne crains pas d'affirmer non plus (et c'est une conséquence de la première proposition), que la patrie ne soit aussi bien défendue contre les agressions étrangères par les pauvres que par les riches. Les riches ont de quoi perdre et de quoi sauver. Les riches ont, dans les calamités publiques, les moyens de se consoler que n'ont pas les autres. Pourquoi supposerait- on que les pauvres sont moins intéressés au bien public que les autres classes? Ils y sont plus intéressés que personne, parce que c'est sur eux principalement que porte le fardeau des mauvaises institutions.

CHAPITRE VI

ORS PROPRIETES LITTERAIRES.

Puisque nous passons en revue nos différentes sortes de propriétés , je dois en signaler une d'un genre assez particulier. Je veux parler de la propriété littéraire et du droit d'auLeur.

A uc consulter que sou origine, une œuvre littéraire doit appartenir à l'homme à qui elle doit sou existence. 11 est propriétaire incommutable de son génie, de son talent, et, par conséquent, de tout ce qui en émane; et quoiqu'un livre imprimé soit un produit résultant des industries réunies du marchand de papier, de l'imprimeur, du libraire, etc., on ne peut nier que sans les pensées qui s'y trouvent, ce livre n'existerait pas. L'auteur a fourni la matière première principale de chacun des exemplaires que l'on en fait et qu'on en fera. Mais une fois qu'un auteur a livré sa pensée au public, en est-il propriétaire encore? La société, qui est si fort intéressée à la diffusion des lumières, doit-elle sanctionner ce droit à perpétuité? Ce droit perpétuel ne serait-il pas une injustice? car enfin les pensées qui sont venues à un auteur, auraient pu ensuite se présenter h un autre; on ne peut d'avance en dépouiller ce dernier.

n dit un capitaine anglais, malgré la misère qui te» at- » tend s'il» retournent au lieu de leur naissance, malgré » la peine de mort décernée contre eux , je les perdrai » tou» à la vue des eûtes de Chine. »

» Richesses des Nations, liv. I, chip. 8.

DES PROPRIÉTÉS LITTÉRAIRES

Ces questions sont délicates ; et dans l'intérêt de la société et de la justice, clics raient la peine d'étrc examinées.

A ne regarder le droit exclusif des auteurs que comme un encouragement à créer un produit agréable ou utile, il faut convenir qu'il n'y en a pas de plus naturel , ni de mieux proportionné au mérite de la production.

On a dit qu'il n'y avait que les bons ouvrages qui fussent contrefaits, et que la contrefaçon avait cela de bon, qu'elle les répandait davantage. C'est raisonner comme les sauvages dont parle Montesquieu : c'est couper l'arbre par le pied pour en cueillir plus aisément les fruits. Si ce calcul inique pouvait convenir à un peuple, cc ne serait qu'à celui qui n'aurait plus de bons livres à désirer ou à attendre. Mais où trouver ce peuple? Nous avons certes en français autant de bous livres que quelque natiou que cc soit; cependant nous manquons de bons ouvrages élémentaires sur presque toutes les parties des connaissances humaines. Avons-nous sur l'histoire, sur les voyages, les meilleurs livres qui se puissent faire? Je ne connais pas une description de la France qui soit tolérable; tandis que nous en avons de très passables de l'Italie, de l'Égypte, de l'Amérique et des Iles de la mer du Sud. Nous pouvons, sans nous déplacer, connaître les bords du Nil, et nous n'avons aucun moyen de connaître les bords du Rhône. Où sont les livres où l'on peut apprendre à guérir la goutte, l'épilepsie, la rage, la peste, et à écarter tant d'autres fléaux qui désolent l'humanité? La science de l'homme moral et de la société cst-clle donc s» avancée ? Nous a-t-on indiqué, jusqu'à présent, des motifs assez puissans pour balancer l'intérêt privé dans l'administra-

tion de la chose publique? Et n’est-ce pas là pourtant la seule base sur laquelle on puisse asseoir un bon gouvernement? Quoi! nous ignorons les premiers élémens de ce qui fait le bonheur de l’homme, et nous croirions en savoir assez! Sans doute il y a trop de livres; mais non pas trop de bons livres. De ce que les mauvais ouvrages abondent, s'ensuit-il qu'il faille se priver des moyens d'en avoir de meilleurs?

Un bon livre suppose nécessairement dans son auteur une éducation soignée, des circonstances favorables, quelque fortune, une longue existence, de l'esprit de suite, un grand caractère ; et je n'ai pas encore parlé de la condition première, de la condition essentielle : du talent, de celte force de tête indispensable pour les méditations soutenues; de ce jugement sain, de celte étendue de pensée qui rend un auteur digne d'étrc lu , et du style, sans lequel on n'est pas lu, même quand on a pour soi la pensée. Faut-il donc augmenter la difficulté des combinaisons d’ou peut naître un bon ouvrage littéraire, en refusant à cc produit

le puissant encouragement de la propriété, en privant un écrivain qui passe les jours, peut-être les nuits, à concevoir nettement des vérités utiles et à les exprimer de même, d'une garantie qu'on accorde aux productions de l'industrie la plus grossière?

Je ne doute pas que nous n'ayons été privés de plusieurs bons ouvrages par le peu de respect que nous avons eu en France pour la propriété d'auteur. Ce ne sont peut-être pas les ouvrages d'imagination dont notre légèreté a étouffé le germe. Ou peut supposer que la verve qui les inspire a surmonté tous les obstacles. Cc ue sont pas d'ailleurs les livres de ce genre qui exigent les plus longs travaux et les plus grosses avances. Ceux dont nous

avons été privés par cette cause, sont ces livres auxquels on accorde plus particulièrement la qualification d'ouvrages utiles.

Je me plains surtout de ce qu'un homme de lettres n'a contre ceux qui contrefoul ses ouvrages, qu'une action civile. Le citoyen qui dénonce un larcin qu'on lui fait, arme eu sa faveur le ministère public; sans soins de sa part, sans frais, la société tout entière épouse sa querelle; taudis que le larcin de la plus indisputablc des propriétés, trouve l'autorité publique froide et impassible. Elle daigne consentir à juger entre le voleur et vous, à vos périls et risques. Il faut que l'auteur ou ses héritiers soutiennent un procès, ce qui est déjà un malheur; et quelquefois un procès coûteux, ce qui leur est souveut impossible. Encore, après qu'ils ont compromis leur repos et hasarde leur fortune, le succès cst-il incertain!

Le tort qui résulte pour les auteurs de la contrefaçon de leurs ouvrages est encore augmenté par la facilité dont jouissent les contrefacteurs étrangers. C'est une contrebande non-seulement tolérée, mais encouragée. U ne s'imprime pas un seul bon ouvrage en France ou en Angleterre, qui ne soit réimprimé dans la Belgique et aux États-Unis. C'est une punition des abus qui rendent la production dispendieuse dans les premiers de ces états; mais c'est une punition qui ne tombe pas sur les coupables.

Nos lois reconnaissent un auteur comme propriétaire exclusif de son ouvrage pendaut sa vie ; mais c'est une propriété qu'il ne peut transmettre à sa famille; ou du moins une propriété qui vingt ans après sa mort rentre dans le domaine public, et peut être exploitée par le premier venu. Ce terme lie laisse pas à la veuve et aux enfans d'un auteur, une jouissance assez longue pour tirer parti de leur propriété. Quel libraire voudrait acheter le

droit de réimprimer un livre que tout le monde pourra imprimer quelques aunées plus tard ?

Des législateurs, frappés de ces considérations, ont proposé d'assimiler une propriété littéraire à

DES DIFFÉRENT SYSTÈMES DE LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

une propriété mobilière ou immobilière, qui d'héritiers en héritiers passerait à la dernière postérité de l'auteur. C'est trop. 11 ne faut pas que la justice qu'on veut lui rendre soit une injustice pour la société. Un écrivain n'a pas écrit pour sa famille seulement; il a dédié son livre à tous les hommes et à tous les âges. C'est aussi un héritage où il faut que le public ail sa part. Serait-il séant qu'un héritier des Fable» de La Fontaine, sous prétexte qu'il peut user et abuser de sa propriété, lût autorisé à sevrer les amis du naturel et des grâces, des oeuvres de notre inimitable fabuliste?

Ce n'est point une garantie suffisante que l'intérêt d'un héritier à perpétuer une œuvre littéraire qui a du prix. Des préjugés, un caprice, une vanité mal entendue peuvent l'emporter sur son intérêt. L'intérêt personnel offre une garantie suffisante toutes les fois qu'il s'agit d'une production soumise à une libre concurrence. Ce que l'un ne fait pas alors, un autre peut le faire. Mais quel concurrent nous remplacera jamais La Fontaine, ou Molière, ou Racine! Leurs écrits mis au monde une fois, par un bonheur unique, n'y reparaîtraient jamais, s'ils venaient à se perdre. Ou

sait que la veuve du premier de nos poètes, de Racine, était trop imbue de dévotion pour avoir jamais assisté à aucune représentation des pièces de son mari. Je ne SAis pus si elle les avait lues. Son fils avait en grande partie les mêmes préjugés. Nous aurions pu être privés par eux d'un des plus précieux joyaux de notre trésor littéraire *.

Remarquez en outre que des lois qui interdiraient à d'autres qu'aux héritiers, la faculté de reproduire les écrits d'un auteur, finiraient par nuire à l'industrie nationale sans utilité pour les héritiers. L'ouvrage serait contrefait par l'étranger, qui, avec le temps, nous infesterait d'éditions subreplicccs et fautives, au détriment de nos lecteurs, de nos imprimeurs et de nos libraires.

Il suffirait, je croîs, pour qu'un auteur se livrât avec courage à l'achèvement d'une œuvre laborieuse, qui souvent, en épuisant sa bourse, accélère le terme de ses jours, qu'il fut assuré d'en laisser la propriété â ceux qui ont vu naître ces fruits de son génie, h sa femme et à ses enfans, pendant leur vie entière.

Telle est, ce me semble, la protection que la société doit, dans son intérêt, accorder aux productions littéraires, protection qui, au surplus, ne rend pas une nation quitte envers ses grands écrivains. Quels sont ceux de scs citoyens qui lui rendent des services moins coûteux pour elle? Quels sont ceux qui portent plus loin sa gloire? De tous les raouumens des hommes, les bons livres sont à

la fois les plus durables et les plus honorables. Les pyramides d'Égypte périront avant les écrits d'Homère. Ces fidèles tableaux de la nature humaine feront les délices de nos neveux aussi longtemps que le monde durera. Nous-mêmes, que de découvertes cL d'utiles observations dans les sciences et dans les arts, ne leur

transmettrons-nous pas? L'imprimerie, la gravure, par la facilité quVIlcs donnent pour reproduire les ouvrages à mesure qu'ils dépérissent, feront passer à nos descendsns nos travaux bien plus complets que nous n'avons eu les travaux de nos devanciers; et ils les aurout, debarrassés du fatras des sottises et des erreurs qui encombrent nos bibliothèques; le temps et les insecles font justice des livres inutiles; et on ne les réimprimera pas éternellement. Les bons livres, au contraire, se reproduiront d'âge eu âge. Ce que Cicéron a dit de son temps, est encore bien plus vrai du nôtre : * Le temps use le mensonge, et consolide la vérité. •

CHAPITRE VII

DUS IHPFSkRMS SYSTEMES DK LEGISLATION ECONOMIQUE.

Les lois politiques, civiles et criminelles, ont à régler une loule d'intérêts compliqués et opposés. Eu imposant d'avance des règles 1 suivre dans ce qui a rapport à ces intérêts, elles préviennent des querelles qui se renouvelleraient sans cesse, et qui ne pourraient être décidées que par la force, ce qui est un fort grand mal ; car la force n'est pas la justice, et souvent elle est contraire aux intérêts de ceux-là même qu'elle favorise. Certains jurisconsultes veulent que ces lois soient posées arbitrairement par l'autorité souveraine; d'autres sont d'avis que l'usage, raisonnable ou non, doit en décider seul; d'autres leur assignent pour fondement le droit naturel, ou un recueil do maximes dictées par l'équité naturelle et sur lesquelles on croit pouvoir se mettre d'accord; d'autres enfin sont d'avis que les lois étant faites pour les

hommes, doivent se proposer uniquement le plus grand bien des hommes, et qu'elles sont les meilleures qu'on puisse avoir lorsqu'elles sont favorables au plus grand bien du plus grand nombre.

Les mêmes dissent imens ne peuvent avoir lieu relativement aux lois que nous appellerons economiques, et qui ont pour objet de favoriser les intérêts nationaux. Ici rien n'est arbitraire; on peut

1 Les scrupules de Racine n'ont pu nous priver de ses années où son talent avait atteint sa plus grande hauouvrages composés jusqu'en 1677, mais ils nous ont leur; c'est-à-dire, entre Phèdre et Athalie. privés de ceux qu'il aurait pu composer |>endant douze

DES DIFFÉRÉES SYSTÈMES DE LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

différer d'opinion sur les moyens, mais le but est nettement tracé. Il ne s'agit que de savoir en quoi consistent les intérêts de la société et quelle législation leur est favorable. On ne saurait l'apprendre mieux qu'en étudiant la nature des choses sociales et leur action les unes sur les autres; or c'est précisément ce qu'enseigne l'économie politique. Quiconque n'a pas une vue nette et complète de cette science, est exposé à provoquer ou à décréter des mesures funestes et quelquefois ridicules. Nous allons en avoir la preuve en rapprochant des principes les lois qu'on a laites ou proposées en différens pays et à différentes époques, aussi bien que les systèmes sur lesquels on s'est appuyé.

Avant tout je vous prierai, messieurs, de ne pas perdre de vue une considération qui domine cc sujet.

Une loi, un réglement d'administration peuvent ôter des biens à un homme pour les donner à un autre; mais ils ne sauraient créer «les biens, <|e la richesse, dont les sources ne sont nulle autre part que dans l'action industrielle aidée de scs instrumens: les capitaux et les terres.

Il est très vrai que l'action industrielle peut sc développer plus facilement sous telle législation que sous telle autre :mais il est naturel de supposer que le plus grand développement doit avoir lieu sous la législation qui présente le moins d'obstacles à l'exercice des facultés humaines, et à l'emploi des terres et des capitaux, seuls moyens de créer des richesses.

11 est encore très vrai qu'un certain produit peut sc multiplier par l'appit d'un encouragement, d'une prime; mais si c'est aux dépens d'un autre produit , cet encouragement ne fait rien gagucr à la société; et même s'il décourage d'un côté plus qu'il u'cncourage de l'autre, indépendamment de l'outrage qu'en reçoit l'équité naturelle, la société y péril loin d'y gagner.

La véritable prime d'encouragement, la seule «jui ne coûte rien à personne et qui ne soit donnée qu'à celui «pii la mérite, c'est le fruit que chacun recueille de ses labeurs et de l'activité où il a mis ses terres et ses capitaux; or tel est l'cncouragement qui résulte de la protection constamment accordée à la personne et à la propriété de chaque citoyen.

D'où nous conclurons, en thèse générale, que la législation la plus favorable à l'industrie, est celle qui procure à tout le monde

au plus haut degré la liberté et la sûreté des personnes et des propriétés.

Les gouveruemens sont très portés à croire qu'ils peuvent donner une direction favorable aux travaux de l'industrie; ils s'imaginent que si leurs stimulans venaient à cesser, on manquerait de certaines choses nécessaires à la société. C'est une erreur à laquelle ils échappent d'autant plus difficilemcnt qu'ils sont moins éclairés. Y a-t-il une précaution plus nécessaire en apparence, que celle qui orilounerait aux cultivateurs de mettre en réserve le blé nécessaire pour les semences? Que d'argumens ou peut faire valoir en faveur d'une semblable mesure! L'homme est si peu prévoyant, il est tellement disposé à sacrifier l'avenir au présent! L'appàt d'un gain actuel est si dangereux qu'on ne peut s'en rapporter à l'intérêt personnel d'une précaution de cette importance! Que deviendraient le peuple, l'état tout entier, si l'imprévoyance ou le besoin enlevaient des greniers le gage de la récolte prochaine? Cependant faute d'officiers publics préposés à la surveillance , à la conservation des semences, en a-t-on jamais manqué, même dans les temps les plus calamiteux? C'est ainsi que l'on peut pres<jue toujours s'en rapporter à l'iulérét privé du soin de faire ce qui est nécessaire. Le seul soin utile que puissent prendre les gouveruemens, est d'empêcher que l'intérêt «les uns lie porte préjudice aux droits des autres ou «lu public. Telle est leur véritable mission.

Ces vérités si simples étaient, jusqu'à la fin du dernier siècle, trop méconnues ou trop mal prouvées, pour arrêter les princes ou leurs ministres, qui trouvaient daus les lois, les réglemens, les droits «l'entrée, etc., non-seulement des occasions d'exercer leur autorité , mais des moyens «le soutenir leurs dépenses. Dc-lâ cet

amas de dispositions législatives et réglementaires, qui a, non pas précédé, encore moins occasioné, mais suivi et jusqu'à un certain point eutravé, daus les différentes parties du monde, les dévcloppemens brillans qu'ont reçus les arts par d'autres causes

Tels sont, messieurs, les motifs sur lesquels je me fonde pour rapprocher des principes qui président à la production des richesses , les lois qui

* Les partisans des vieilles maximes prétendent qne les progrès des arts ont eu lieu précisément à cause de ces vieilles maximes réduites en pratique; mais il est insensé d'attribuer un effet à des causes contraires à cet effet , lorsqu il n existé des causes qui lui étaient favorables. CVst précisément la connaissance de la manière dont les causes agissent qui constitue la science de l'ét'onomie politique. « Parmi les êtres animé» , a dit un auteur judicieux *, il n'en est aucun «pii puisse influer

sur sa propre destinée autant que l'homme; il n'en ni aucun qui ait plus de moyens de paralyser les causes qui tendent à lui nuire, ou de seconder celles qui lui sont favorables; mais |>onragir dans l'un ou dans l'autre sens, il a besoin de voir distinctement «{uelles sont ces cause» S'il ne les connaît pas , il reste inactif ; s'il les juge mal, il agit daus un sens contraire à scs intérêts. »

* M. Cli. Comte, Traité J* Légitlatio» , tome 3, p. >34-

DES APPRENTISSAGES, DES MAITRISES, ET DE LEURS EFFETS

ont été faites eu proposées dans le but de déterminer la manière de procéder à la production; aussi bien que celles qui ont

pour objet de favoriser l'arrivée des métaux précieux ou des produits bruts, et de s'opposer à l'introduction des produits ouvrés. Nous verrons aussi quel est l'effet des lois qui accordent des privilèges à des compagnies de commerce ou bien à des établissemens coloniaux. Rien de ce qui peut influer favorablement ou défavorablement sur la prospérité publique, ne doit rester étranger À nos recherches.

CHAPITRE VIII

ORIGIXR DU SYSTEMS RÉGLEMENTAIRE.

Je vous ai prouvé, messieurs, que toute restriction qui n'est pas nécessaire pour protéger les droits d'autrui, est un attentat à la propriété. Nous devons maintenant être curieux d'observer Reflet qui en résulte par rapport à la richesse générale et particulière.

Avant l'afiranchissemcnt des communes, qui eut lieu en France et dans presque toute l'Europe entre les années 1100 et 1200 de noire ère, il n'y avait point de grandes villes, et surtout point de cites commercantes et industrieuses. Tout ce qui n'était pas noble ou prêtre, était serf; et les serfs ne pouvaient à leur gré, aller ni venir, sc marier, ni commercer, ni disposer de leurs biens. Us exerçaient quelques métiers sous le bon plaisir de leurs seigneurs, qui les soumettaient à des exactions et à des avanies multipliées.

Aussi l'industrie des villes n'excédait- elle pas celle de nos plus médians villages, où l'on voit çà et là un maréchal ferrant, un

boucher, un tisserand, un tanneur, etc. 11 n'y avait véritablement de manufactures et de maisons de commerce, que dans les républiques d'Italie et dans l'empire grec, qui n'était pas encore devenu la proie des Ottomans. Les objets que le commerce seul pouvait procurer, étaient colportés par des juifs et des marchands forains, souvent rançonnés par les nobles sur les terres desquels ils étaient obliges de passer.

Mais lorsque les villes curent racheté ou conquis la liberté personnelle de leurs ha bi tans, et se furent mises sous la protection de l'autorité royale pour sc soustraire aux vexations féodales, la propriété s'y trouvant plus assurée, les arts de l'industrie, et par suite le commerce de détail, y firent «le grands progrès. Les loires diminuèrent d'importance; mais les boutiques et les magasins se remplirent; on amassa quelques capitaux; on forma des ateliers; on put entreprendre des pré-

parations qui exigeaient du temps et des avances. Les hommes qui exerçaient la même profession, réunis par un intérêt commun, s'assemblèrent et s'entendirent, soit pour présenter une résistance plus efficace aux vexations du pouvoir, soit pour envoyer des députés au conseil de la commune.

Jusque-là rien de mieux. Les confédérés sc proposaient un but légitime : celui «le protéger mutuellement leurs travaux, et de s'en assurer les fruits. Mais peu à peu les corporations en vinrent à faire sanctionner par l'autorité des statuts par lesquels on défendait à qui que ce lut d'exercer la même profession, s'il ne faisait partie de la communauté; et l'autorité, en conférant cc privilège, sc ménagea les moyens d'exercer son influence sur la communauté, et s'en servit même quelquefois pour réprimer les entreprises de la noblesse et du clergé. Les mêmes privilèges furent

successivement réclamés et accordés aux différentes professions dont l'ensemble comprenait presque toute l'industrie des villes. Chaque profession formait un corps de métier qui élisait ses syndics ou officiers , quelquefois même le prévùt des marchands ou maire; la ville appelait cela scs privilèges, et elle en faisait jurer le maintien par les princes auxquels elle se soumettait.

Telle fut l'origine des corporations ou jurandes à l'aide «lesquelles on est parvenu , presque partout en Europe, à surcharger l'industrie d'une foule «l'entraves qui subsistent encore eu beaucoup d'endroits, et qui sont vivement défendues soit par les gens qui fondent leur succès sur le monopole , soit par ceux qu'anime une ccrlaiuc prédilection pour les institutions anciennes et pour les abus <]ui ne sont préjudiciables qu'au public.

CHAPITRE IX

DES APPBKXTISSAGKS , DES MAITRISES, ET DE LEURS EFFETS

L'objet que se proposent les maitres dont la réunion forme une corporation, est bien évident. Ils veulent partager entre eux seuls les profits d'un art ou métier quelconque; et pour que leur nombre soit d'autant plus réduit, ils opposent des difficultés aux personnes qui aspirent à faire partie de la communauté. Autrefois, dans la plupart des villes, un ouvrier n'était pas admis à travailler chez un maître si d'abord il n'avait été reçu compagnon, et il n'était reçu compagnon «ju'nprès avoir, pendant plusieurs années, travaillé gratuitement comme apprenti. L'homme le plus adroit et le plus habile dans sou art, s'il l'avait appris dans une

autre ville, et à plus forte raison dans l'étranger, ne pouvait gagner sa vie par son tra-

vail sans s'exposer à être puni comme un malfaiteur.

Dans la plupart «les cas cet apprentissage était véritablement ridicule. Je vous demande, messieurs, ce que pouvaient apprendre en plusieurs années un garçon rôtisseur ou vitrier , un oiseleur, un perruquier, au-delà de ce que tout élre raisonnable peut apprendre au bout de quelques semaines? Depuis que les apprentissages et les compagnonnages sont supprimes, laisse-t-on brûler les rôtis plus souvent qu'on ne faisait ? frise-ton les cheveux avec moins de grâce ? Adam Smith remarque que la profession de jardinier, une «les plus dilficiles de toutes, n'a jamais pu être assujettie aux apprentissages, et que cela n'a point empéebé qu'on ait eu tics pèches savoureuses et des laitues bien pommées.

Ce n'était qu'à la suite de l'apprentissage qu'on était reçu compagnon et qu'il était permis à un maitrede donner de l'ouvrage à un ouvrier. On sc privait ainsi des talens qui venaient du dehors. Dans les années tic paix qui ont suivi les événeraens de 1815, la France a eu lieu de s'applaudir de n'étre plus soumise aux réglcmcns du compagnonnage. Plusieurs milliers d'ouvriers anglais sont venus s'y établir; ils ont répandu dans les ateliers beaucoup de procédés avantageux, et surtout ils ont montré ce que l'on peut attendre du soin, de la précision, de l'activité et «lu jugement apportés dans les travaux manuels de l'industrie. Ils ont été imités par les plus diligens des ouvriers français, et le seront avec

le temps par tous les autres. Cette seule circonstance peut avoir les plus heureux résultats pour la perfection de nos produits. Sous le régime «les maîtrises, ces étrangers auraient été repoussés, ou du moins les difficultés apportées à l'exercice de leurs talens les auraient dégoûtes, et ils auraient renonce à travailler en France.

Si les ouvriers chassés «le France par l'intolérance de Louis XIV, n'avaient pas pu s'établir en Angleterre et en Prusse, ces «leux pays n'auraient pas recueilli les avantages que perdît la France à cet le époque

Afin de resfreimlre le plus possible le nombre des maîtres, on n'admettait autrefois, «lans la plupart «les professions, que les fils dea maîtres, ou ceux qui épousaient leurs veuves; on opposait du moins à l'admission des autres des formalités et des difficultés presque insurmontables. On rejetait ordinairement ceux que l'on appelait étrangers; c'est-à-dire «les compatriotes nés dans une autre

' Les Français industrieux furent accueillis en Prusse. F.n Angleterre , si les privilèges des corporations de la cité de Londres se fussent étendus jusqu'à White-Oiapel , la fabrique des soieries ne sc serait pas alors naturalisée en Angleterre.

ville; il fallait présenter un chef-d* œuvre y c'est-àdire un produit qui attestât le talent qu'on avait acquis. Or comme ce chef-d'œuvre avait pour juges des hommes déjà en possession de la maitrisc. c'était pour eux un moyen toujours subsistant d'admettre ou «l'écarter ceux qu'ils voulaient. Dans un grand nombre de communautés, il suffisait d'être marié pour être exclu de l'apprentissage et par conséquent de la maitrisc. La finance qu'il fal-

lait payer en y entrant , était, pour beaucoup d'hommes très industrieux, mais peu fortunés, une difficulté insurmontable.

L'esprit de monopole «jui présidait à la confection des statuts, avait été poussé au point d'exclure les femmes des métiers les plus convenables à leur sexe, tels que la broderie, qu'elles ne pouvaient entreprendre pour leur propre compte. On ôtait cette ressource à une portion de l'humanité qui en a déjà si peu ; et l'on secondait ainsi la séduction et la débauche *.

On comprend combien est fâcheuse la position d'tine personne industrieuse écartée par le monopole «lu genre d'industrie où elle est portée par son goût ou par la nécessité; «l'uu grnrc d'industrie qui est peut-être le seul qu'elle connaisse ou dont elle soit capable.

Sa condition est pire encore lorsque c'est le gouvernement qui nomme les monopoleurs. Car enfin quelque intéressée que soit une communauté à empêcher qu'il ne s'y introduise de nouveaux concurrens, on conçoit qu'elle n'est quelquefois pas assez puissante pour y parvenir; mais un gouvernement qui «lonne ou die à son gré la permission de travailler pour vivre, tient dans sa main l'existence même de tous les citoyens, des familles : c'est la plus accablante des tyrannies; elle opprime sans avoir l'air d'imposer aucun fardeau; elle tient les citoyens, comme les physiciens tiennent sous la cloche «l'une pompe pneumatique d'infortunés animaux auxquels on ôte ou rend l'air à volonté.

Vous concevez aisément qu'il résulte des corporations, un renchérissement des produits, qui est un préjudice pour 1rs consommateurs. Le public est en droit de sc procurer les objets de ses besoins de la manière la moins coûteuse. Dans l'ordre naturel, la

concurrence lui garantit que les profils «les producteurs ne sont que le juste salaire, l'équitable indemnité des services productifs. La concurrence ôtée, cette garantie n'existe plus.

Il fut prouvé, par exemple, «lans une discussion qui eut lieu à la chambre «les députés en 1822, que la viande de boucherie qui coûtait au consomma-

* F'oyrz le beau préambule de l'édit «le 1776 sur les jurandes, rédigé par Tiirgot. Œuvres de Turgot , t.YIll, page 330.

teur, prix moyen, 12 sou» par livre, pouvait être établie pour 6 1/2 sous ■ ; ce qui a donné un bénéfice tellement usuraire, que le droit de débiter & Paris de la viande, était devenu une place de finance qui se vendait cent mille francs et plus. Le gouvernement a depuis ce temps prononcé la suppression graduelle de ce monopole, qui avait diminué le commerce et la consommation de la viande à Paris dans la proporlion de 75 à 5G, ou de près d'un tiers * ;les provinces de France qui fournissaient des bestiaux il la consommation de Paris souffraient comme de raison de cette diminution.

Dans beaucoup de cas, le monopole est préjudiciable au public sans être profitable pour les monopoleurs. Car si un privilège exclusif les préserve de la concurrence des non-privilégiés, il ne les préserve pas de la concurrence de leurs confrères. Chacun d'eux est d'ailleurs expose, en sa qualité de consommateur, à subir le préjudice que les corporations font retomber sur le public. S'il vend un peu plus cher les objets de son commerce, il paie un peu plus cher les objets de sa consommation. Vous avez vu, mes-

sieurs, que la moindre augmentation de prix est toujours accompagnée d'une diminution de consommation; c'est-à-dire de jouissance pour le public, et qu'au contraire toute diminution entraîne une consommation plus large, une prospérité publique plus grande J; tout monopole, et par conséquent toute corporation est en cela préjudiciable à la société tout entière.

Mais indépendamment des désavantages que, dans les corporations, les mailres supportent en commun avec le public, il y en a d'autres qui leur sont particuliers. N*est-cc pas, pour le membre d'un corps, perdre un bien qui a une valeur que de perdre son indépendance, de n'être pas maitre chez soi , et, quand on a de bonnes idées, de se voir soumis à ceux qui n'en ont point?

Il y avait en outre en France des dépenses que l'on répartissait sur les membres de la communauté. Le gouvernement leur faisait payer la protection qu'il leur accordait contre l'industrie et les droits des autres citoyens, comme si cette protection était légitime, et comme si une protection, même légitime, n'est pas payée par l'impdt ordinaire. Il y avait de plus, et des frais de réception 4, et des frais de repas, et des frais pour les procès que la communauté soutenait; pour les cadeaux qu'elle offrait aux petits princes, etc. Les officiers de la corporation taisaient leur cour aux dépens de simples maîtres. 11 y avait des droits d'inspection et de visite; les ateliers de l'industrie étaient ouverts à des supérieurs jaloux, qui dérobaient un procédé qu'ils enviaient, et dénonçaient comme une contravention les méthodes qui blessaient leurs intérêts. La crainte d'être en butte à leur malveillance, obligeait chaque raemhre de la communauté à partager les vues les moins dignes d'être approuvées et à se rendre complice de toutes les

manœuvres de scs chefs I * * * 5. Les esprits processifs entretenaient entre les communautés des querelles séculaires. Les tailleurs, par exemple, plaidaient éternellement contre les fripiers, pour établir la ligne de démarcation qui sépare un habit tout fait d'un vieil habit; les cordonniers contre les savetiers, pour ôter à ceux-ci le droit de faire leurs propres chaussures, celles de leurs femmes et celles de leurs enfans.

Il y avait autrefois dans certaines villes de la Belgique, des communautés dont les membres s'arrogeaient le droit de rester en même nombre, même lorsque les débouchés venaient à s'étendre. Qu'est-il arrivé? L'industrie a déserté leurs villes; on a fabriqué ailleurs ce que l'on fabriquait chez elles, et leurs communautés, leur commerce, leur population, tout a décliné. Elles faisaient jurer à

I Séance du aS juin 1822, discours de M. Humblot- Conté. Un nombre considérable de garçons Itouchcri qui étaient empêchés de s'établir par le monopole, vinrent remercier, pour cette révélation, l'honorable député.

II faut convenir aussi que le haut prix payé par le consommateur pour la viande de boucherie, n'était pas dû uniquement nu monopole exercé par les maîtres loucher*, mais en partie par un autre abus, une caisse publique (la caisse de Poiny) par les mains de laquelle les maîtres boucliers sont encore forcés de passer.

* F.n 1789, la consommation dans Paris de la viande de boucherie s'élevait annuellement, selon Lavoisier, à 63 millions de livres pour 600 mille hahitans ; ce qui

ponr 7x4 mille habitaus de la population de 1817, aurait fait une consommation de 75 millions de livres de viande. Or, elle

n'était, en 1817, que de 56 millions de livres.

* f 'oj-ez in* partie, chap. 4.

4 Les frais de réception et ceux d'apprentissage, étaient autant de portions de capitaux qu'on avait de moins en se mettant dans les affaires, qonnd on parvenait à s'y mettre. Toutes ces dépenses avaient en outre pour effet d'augmenter les frais de production; et l'on a vu (partie 1, chap. g) que l'augmentation des frais de production équivaut à un déclin dans l'industrie. Je ne prétends pourtant pas que l'industrie ait positivement décliné aux époques dont je parle ; car les progrès favorisés par d'autres causes pouvaient surpasser le déclin.

5 Turgot, tome VIII, page 335. Les partisans des corporations prétendent que ce sont là des abus que l'on peut éviter en les rétablissant; mais les corporations sont elles-mêmes un grand abus qui nécessairement donne naissance à d'autres. Un enfant naît dans la famille d'un mauvais prince; un membre de la confrérie propose une réjouissance; plus le prince est mauvais, moins on ose s'opposer à la réjouissance, et la communauté fait une dépense que la grande majorité de ses membres désapprouve.

DES APPRENTISSAGES, DES MAITRISES, ET DE LEURS EFFETS

leur prince, quand il montait sur le trône, de maintenir leurs privilèges , c'est-à-dire le monopole qui les ruinait

Le monopole des corporations est encore funeste aux intérêts de la société en arrêtant les progrès des arts. Ces progrès sont en général l'œuvre de la jeunesse; c'est là qu'est l'activité nécessaire pour découvrir des produits nouveaux , des procédés meilleurs;

c’est la jeunesse qui recueille par ses études les découvertes journellement faites dans les sciences ; c’est elle qui voyage et qui peut faire d'heureuses applications des idées qu’elle a recueillies. Or elle est arrêtée à chaque pas dans les pays où elle rencontre des corporations privilégiées. Ces corporations ont pour officiers, pour syndics, les anciens de la communauté, ceux qui ont vieilli dans les routines; ceux dont la fortune est faite, mais qui veulent néanmoins gagner encore sans se donner la peine de changer leur allure. Tout produit perfectionné jette une sorte de défaveur sur les anciens produits; il accuse l'impéritie de leurs auteurs et fait tort à leur bourse; il les blesse dans ce que les hommes ont de plus cher : leur vanité et leur intérêt.

De-là ces réglemens de fabrication, qui ne permettaient à aucun fabricant de se frayer une route nouvelle. Quand les corporations furent supprimées en France, on y portait depuis un siècle ou deux, des bouracans, des tirclaincs, des bazins, des gazes qui pour le tissu, les dessins, les couleurs, n’avaient éprouvé, depuis leur origiue, aucune bonification. Ce n’est que depuis la suppression des privilèges, qu'on a fait des Lissus beaucoup plus fins et plus variés; que l'on a admirablement combiné la soie, la laine cl le coton; que le goût s'est manifesté dans les dessins; que l'on a employé des couleurs plus solides, des nuances plus variées; que l'on a mis les produits les plus agréables au niveau de toutes les fortunes.

Il n’a pas tenu aux corporations que nous ne fussions privés de tous les arts qui font actuellement la gloire de l'industrie française et la richesse de la nation. Elles agissaient dans leur genre comme ces ouvriers qui brisent les machines nouvelles dans la crainte de n’être plus employés. Vous pouvez voir, messieurs,

dans mon Traité d'Économic politique, les réclamations qu'élevèrent les corporations des villes d'Amiens, de Reims, de Beauvais, qui faisaient des étoffes de laine, pour qu'on supprimât la fabrication des étoffes de coton, industrie qui depuis a ac-

1 Stewart , Tiv. n,chap. a3.

* La fabrication des tôles vernies a été expulsée de France jusqu'à la révolution, parce qu'elle demande des ouvrier» et des outils qui appartiennent à différentes professions, et qu'on ne pouvait s'y livrer sans être agrégé à plusieurs communautés. Ou remplirait un vo-

quis tant d'éclat et procuré tant de richesses.

Lorsqu'on établit des impressions de toiles peintes, les villes de Paris, de Lyon, de Tours, de Rouen, poussèrent des clameurs horribles. Toutes ces industries pourtant, par la force des choses, sont parvenues à se naturaliser, au grand avantage «lu commerce intérieur, du commerce d'exportation, et surtout des consommateurs ; et, ce qui est digne de remarque, les anciennes industries qui se disaient ruinées par ces nouveautés, n'ont cessé «le prospérer de leur côté; phénomène au surplus qui n'a rien de surprenant pour quiconque entend un peu l'économie politique *.

Sous le régime des maîtrises, Argand à qui nous devons les lampes à courans d'air (découverte qui a plus que doublé la quantité «le lumière dont nous pouvons, à dépense égale, jouir en l'absence du soleil), Argand fut attaqué devant le parlement par la communauté des ferblantiers, serruriers, etc., qui réclamaient le droit exclusif de faire «les lampes. Que ne se faisait-il recevoir de la communauté? disent certaines gens toujours prêts à justifier le mal qui se fait d'office. Mais les ferblantiers, juges de

l'admission, étaient intéressés à écarter un concurrent redoutable. Est-ce d'ailleurs une législation bien encourageante que celle qui force un homme à solliciter des supérieurs si inférieurs à lui, et à perdre dans des démarches pénibles, un temps qu'il voudrait donner à son art?

Un habile constructeur d'insl rumens de physique et de mathématiques de Paris, Lcnoir, avait un petit fourneau pour modeler les métaux dont il se servait. Les syndics de la communauté des fondeurs vinrent eux-mêmes le démolir. Il fut obligé de s'adresser au roi pour le conserver, et le talent eut encore besoin de la faveur.

Un fabricant qui sait que le public, s'il n'est pas satisfait de ses produits, ne sera pas mieux servi par un autre dans la même ville, sc néglige. Un de nos publicistes a dit avec raison du monopole, qu'en décourageant ceux qu'il écarte il rend inhabiles ceux qu'il favorise. C'est encore là l'origine «lu déclin , et , par conséquent , l'une des causes «le la chute de plusieurs états; notamment de cet empire d'Orient où s'étaient conservés quel«ju es débris de la civilisation romaine. Sous ses faibles et médians empereurs, toute espèce d'industrie fut mise en privilège; quelques-unes même devinrent l'apanage des favoris du prince, et de ses domestiques, ou même du trône. Aussi l'empire d'Orient nous offre-t-il l'exemple assez rare d'arts

lumedes vexations décourageantes pour 1rs efforts personnels, qui ont été excr<^>e* dans la seule ville de Paris par l'effet du système réglementaire; et l'onjremplirait un autre volume des snctrès qui ont été obtenus depuis qu'on a été debarrassé de ces entrave» par la révolution.

d by Goo

entièrement perdus, comme celui de la teinture pourpre. Le prince et sa famille s'attribuèrent le privilège de porter seuls cette magnifique couleur; et pour être plus sûr de son fait, le gouvernement finit par renfermer dans les manufactures impériales, les ouvriers qui connaissaient cet art. Dès-lors il acheva de décliuer faute de concurrence; et finalement fut anéanti avec le gouvernement, de même que le secret du feu grégeois qui euflammait, dit-on, les vaisseaux ennemis pardessous les eaux.

Cil A PITRE X.

DKS ARGUMRNS Qü'ON A FAIT VALOIS BS FAVEUR DBS CORPORATIONS.

Les plus mauvaises institutions veulent être soutenues par quelques prétextes plausibles. On a représenté les communautés d'arts et métiers comme un gage de la moralité de ceux qu'on y admet, comme une garantie offerte au public de la bonne qualité des produits. « Depuis que la li- ■ berté a été rendue en France à toutes les indus- » tries , disent-ils, la mauvaise foi la plus insigne » a pris la place de l'ordre et de la probité; la dé- » licatesse et la prudence sont bannies des affai- » res; les banqueroutes succèdent aux bauquerou-

• tes; l'honnête marchand, qui ne veut ofTrir que

• des marchandises franches et loyales, n'en » trouve plus le débit : c'est ainsi que se consomme » la ruine des plus anciennes maisons , etc. »

On peut répondre à ccs assertions par des assertions opposées, et l'on trouvera autant d'exemples de fraudes et de ruines que l'on voudra, pour justifier le mal qu'on se plaira à dire de quelque époque que ce soit.

Les vins étaient-ils moins frelatés avant que la corporation des marchands de vins fût détruite? Ont-ils cessé de l'étre lorsqu'elle a été rétablie?

Si même à une époque où le commerce a pris plus de développement, où il y a une plus grande somme de capitaux, une plus grande masse de gens qui se vouent à l'industrie , et une bien plus grande variété de produits, il se rencontrait plus de fraudes, plus d'entreprises mal conçues ou mal conduites, et plus de faillites qu'à des époques de moins grande activité, devrait-on en être étonné? Mais pour nous resteindre à l'exemple de la France, le fait que les fraudes et les pertes sont plus nombreuses qu'autrefois, est décidément contesté par les meilleurs observateurs et par les personnes qui ont le plus d'expérience.

Que l'industrie et la production aient beaucoup augmenté en France depuis la révolution, c'est ce qu'on ne peut nier. S'il fallait apporter la preuve

d'un fait qui frappe tous les yeux, il suffirait de comparer les états de populatiou. La population . augmente eu général eu proportion des moyens d'existence; les moyens d’existence, les produits , sc sont donc accrus depuis la suppression des maitriscs, d’un cinquième, puisqu'ils fournissent à une populatiou d'un cinquième plus nombreuse, non-seulement les moyens de subsister, mais de subsister avec beaucoup plus d'aisance; ce qui prouve

encore que les causes de ruine ne sc sont pas multipliées dans une aussi forte proportiou que les moyens de prospérité.

Quant à la mauvaise foi, elle a toujours existé; toujours il a fallu connaître In marchandise et vérifier les échantillons pour n'être pas trompé. Jamais la surveillance d'une corporation n'a procuré une garantie au public contre les mauvaises qualités, parce que l'intérêt des maîtres est pareil, et qu'il leur convient de se soutenir les uns les autres. La véritable garantie du public , c'est de se rendre connaisseur daus les produits qu'il est appelé à consommer, et de n'accorder sa confiance qu'à des manufacturiers et à des marchands d'une bonne foi éprouvée.

U convient de remarquer qu'une diminutiou de qualité dans une marchandise, n'est point une fraude quand elle est accompagnée d'une diminution correspondante dans le prix. Les taffetas ne valent plus en qualité ce qu'ils valaient autrefois. Les fabricans épargnent sur la quantité da soie qu'ils y font entrer; mais aussi les taffetas se rendent moins cher. Ils se vendent moins cher, ittttnc lorsque leur prix nominal n'a pas changé , si la même quantité de monnaie a moins de valeur qu'elle n'en avait , si les Irais de production sont accrus par de plus fortes contributions, etc. Un taffetas aussi fort qu'on les faisait il y a cinquante ans, et qu'on vendait 5 francs l'aune, reviendrait aujourd'hui à 10 francs. Si on le vend encore au prix de 5 francs, quoique bien inférieur en qualité, il vaut encore sou prix. La concurrence nous garantit qu'il ne se vend pas actuellement au-dessus de sa valeur réelle; et il convient peut-être au consommateur de l'avoir moins bon et de le payer moins cher.

11 est à craindre, dit-on, que des hommes aient l'impudence d'exercer des métiers qu'ils ignorent et prennent des ouvriers in-

expérimentés; mais ils en seraient les premières victimes; ils y perdraient leur fortune. De mauvais ouvriers gâteraient leurs matériaux et fabriqueraient des produits qui ne pourraient pas se vendre. Aucun abus pareil ne se fait remarquer dans les lieux où la liberlé d'industrie existe depuis long-temps; c'est dans ces endroits au contraire que les arts font le plus de progrès. En Angleterre il n'y a pas d'apprentissage forcé dans les villes qui fournissent le plus de produits au commerce du monde, et dont la

population on conséquence a triplé ou quadruplé depuis cinquante ans : à Manchester, à Birmingham, à Glasgow. Chaque ouvrier cherche à se rendre habile pour être employé. Un réglement offre-t-il un stimulant pareil à celui-là '?

Les maîtres ont prétendu qu'ils étaient obligés de se rassembler pour résister aux injustes prétentions de leurs ouvriers; mais si l'on trouve répréhensibles les coalitions d'ouvriers qui se concertent pour faire valoir leurs droits en commun, pourquoi ne trouve-t-on pas telle la réunion des maîtres qui s'entendent pour refuser un salaire suffisant? Les maîtres, par leur fortune, par leur position sociale, ont déjà des moyens d'influence qu'il ne convient pas de fortifier. Toute espèce de marché doit être libre. Au milieu de la lutte des intérêts, si l'autorité se range d'un cdté, l'autre est infailliblement opprimé. Or c'est sc ranger du côté des maîtres, que d'autoriser leurs coalitions quand on ne permet pas celles de leurs ouvriers.

Le gouvernement est le protecteur des intérêts de tous. Dans ce cas-ci, ce ne sont pas seulement les intérêts de la classe ouvrière qu'il s'agit de protéger : ce sont les intérêts généraux, ceux

de la société tout entière. Comment donc est-il arrivé que les gouvernemens aient pu, en tant de lieux, protéger des institutions qui n'étaient que des conjurations contre le bien public? C'est que les gouvernemens ne comprenaient pas bien euxroémes ce que ces institutions avaient de fâcheux. Dans cette ignorance, les corporations achetaient leur appui par quelques sacrifices pécuniaires toujours si agréables à l'autorité. Elle trouvait en outre dans les communautés des moyens de domination qui ne lui plaisent pas moins. Le gouvernement a toujours plus d'influence qu'il n'en faut pour faire parvenir aux honneurs obscurs d'une communauté de marchands et d'artisans, les hom. mes qui montrent le plus de servile complaisance; et ceux-ci répondent au gouvernement de la soumission de leurs confrères. C'est ainsi que les corporations perdaient précisément l'avantage qui avait été le premier objet de l'institution : le pouvoir de résister à l'arbitraire et aux exactions.

Ces motifs, joints à l'intérêt qu'ont toujours les employés d'un gouvernement à étendre leurs prérogatives et l'importance de leurs fonctions, ont toujours procuré une assez grande faveur aux restrictions de tout genre. Sous l'ancien régime français, on ne permit qu'à deux manufactures de fabriquer de la vaisselle plaquée d'argent, dans la crainte qu'on n'abusât de ce procédé pour faire de la fausse monnaie. Il en résulte que cette industrie demeura languissante et ses produits trop chers,

' La principale raison quia rendu Glasgow et Paisley deux grandes villes de manufacture, suivant un écrivain très judicieux du pays, a été l'admission sans formalités

faute de concurrence et de perfectionnement; elle finit par tomber tout-à-fait en France, tandis qu'elle prospère en Angle-

terre où les profits qu'elle a procurés au pays surpassent mille fois le faible tort qu'il peut avoir reçu de quelques pièces fausses, si (ce qui n'est pas prouvé) il y en a en de fabriquées à l'ombre de ces manufactures.

Le même motif fit rejeter l'usage du balancier à vis, outil si puissant dans les arts. On en doit l'invention à un Français industrieux du quinzième siècle, nommé Briois. Persécuté pour cette decouverte, il fut obligé de se réfugier en Angleterre où l'on accueillit son invention et où maintenant elle est d'un grand usage. Un autre Français, nommé Warin, voulut en faire jouir la France au dix-septième siècle : il éprouva une persécution non moins absurde, à laquelle il aurait succombé s'il* n'eût pas rencontré une protection puissante.

t'est par le moyen des corporations que le gouvernement était intervenu jusque dans les détails de la fabrication, et avait prescrit des méthodes qui curent toujours pour effet de clouer l'art au point où il se trouvait et d'interdire tout avancement. Un arrêt du conseil d'état du roi de France, rendu en 1671, ordonne, parmi d'autres dispositions, que les l'ahricans de papier ne pourront sortir les chiffons de leurs cuves avant qu'ils ne soient suffisamment pourris. Eh bien, messieurs, il est maintenant prouvé que la pourriture du chiffon est un procédé inepte qui non-seulement fait perdre le tiers ou le quart d'une matière première trop rare, mais nuit à la qualité du produit. Un réglement de Louis XIV a, pendant cent cinquante ans, fait commettre aux manufacturiers français une sottise dont les labricaus de papier de llollande et d'Angleterre se sont depuis long-temps affranchis, au grand avantage de leurs produits et de leurs bourses.

Chaque fois que le gouvernement est tombé en de mauvaises mains et que l'intérêt général s'est trouvé sacrifié à l'intérêt privé, les ennemis des libertés publiques, pour faire des corporations et des maîtrises un instrument du pouvoir, les ont représentées comme des moyens d'ordre et de police. En effet, le gouvernement commande aux syndics des corporations, les syndics aux maitres, les maitres aux ouvriers, et ccttc hiérarchie plaît aux esprits communs, hors d'étal, pour l'ordinaire, de sentir que l'ordre le plus beau est celui qui naît de l'équilibre des intérêts, parce que rien ne tend à le troubler, et que si des dérangemens surviennent, tout tend à reprendre sa place par la force même des choses; comme les blessures du corps humain qui ne demandent qu'à sc cicatriser.

de toux les ouvriers qui sont allés y chercher de l'ouvragp. Voyez le Narrative. oj'the condition of Oie, manu- Jaclunng population, by Alex. Richmond, page 4-

d by Goo

DES ARGUMENS EN FAVEUR DES CORPORATIONS

Un ordre artificiel on contraire ne dure que par des moyens forcés et ne se rétablit jamais sans des injustices et «les violences.

Lorsque que l'on forme en régimens les differentes professions lucratives, qu'on leur nomme des oiiiciers auxquels on donuc une force coaclivc et qui font observer parleurs confrères les commandemens qu'ils reçoivent «l'un ministre, ou crée un ordre sans contredit; mais cet ordre a-t-il pour fondement la justice et pour effet la prospérité de la nation? Voilà la question.

Dans le militaire, un tel ordre est indispensable; sans la discipline point «le succès. Là, c'est la pensée d'un seul cL le concours de tous pour un but unique qui donne la victoire. Dans l'iiulustric c'«»t tout le contraire; les pensées sont multiples et les succès doivent être divers. C'esL le gain et la fortune de chacun qui font le gain et la fortune du public; les moyens sont multiples aussi et ne sc présentent pas au son «le la caisse; ils varient selon l'espèce de Ja production, selon l'intelligence, les capitaux, la position de chaque marchand , de chaque manufacturier, de chaque ouvrier. C'est des efforts auxquels chacun se livre dans sa sphère, selon les projets dont il a conçu le plan, scion la manière dont il eu poursuit l'exécution, que naît l'ordre général. Au milieu «l'une libre concurrence, mieux un industrieux délcnd ses intérêts privés, et mieux il sert la fortune nationale. Toute interposition d'une autorité nuit au but, qui est de produire, parce que nulle autorité ne peut s'y connaitrc aussi bien que les particuliers. Tout commandement est fatal, parce qu'il ne peut jamais suppléer à l'intelligence des producteurs et qu'il gène leurs mouvemens qui sont leurs principaux moyens de succès.

Le rôle utile du magistrat sc borne à empêcher «pie les efforts de l'un ne soient une atteinte aux droits de l'autre. Or, c'est l'emploi des tribunaux de régler les droits respectifs, et ils sont toujours avertis par les plaintes de la partie lésée , lorsque d'ailleurs la justice est bien administrée. Toute autre police, toute autre influence ne saurait être exercée dans un bon but.

De ce que je vous ai fait sentir, messieurs, les mauvais effets des gênes apportées à l'exercice de l'industrie , en conclurez-vous qu'il faut les supprimer toutes? Vous auriez tort. 11 ne convient pas à la société de gêner une industrie iunoccutc ; mais il est du

devoir de l'autorité publique de soustraire la société à une action nuisible; la sagesse conseille seulement «le ne pas prendre des précautions qui seraient plus préjudiciables que le mal qu'on veut éviter. Un médecin, un apothicaire peuvent tuer un malade par le seul fait de leur ignorance. Le gouvernement à qui sont remis les intérêts de tous, doit à la société de prévenir ce malheur autant qu'il dépend de lui, en s'assu-

ma

rant par des examens publics de la capacité de ceux qui se «lésigneut à la confiance «lu public.

Que l'on ne «lise pas, dans l'intérêt de la liberté d'industrie, qu'un médecin ou un apothicaire qui auraient empoisonne plusieurs malades, ne trouveraient plus «le pratiques. D'abord l'expérience des malades serait trop chèrement achetée, si elle ne pouvait l'être que par la mort de beaucoup de personnes ; mais de plus, les causes des désastres qui arrivent à la santé sont tellement obscures et compliquées, qu'il est aisé d'attribuer à la maladie les malheurs qui sont l'ouvrage «lu médecin. Les plus indignes charlatans ont beaucoup du moyens d'usurper une confiance que d'habiles praticiens n'obtiennent pas toujours, lis peuvent faire de grands ravages avant «l'être démasqués.

Si les régleroeus qui préservent le public des charlatans sont utiles dans un cas, dira-t-on, pourquoi ne le seraient-ils pas dans tous , quoiqu'il différens degrés? Je réponds que la nature et l'imminence du «langer ne permettent pas de conclure d'un cas à l'autre. Lors«]uc le danger est grand et que la précaution a peu il'incouvcnicns, ces inconvénicns sont aisément couverts par la sécurité «jui en résulte. On épargnerait une dépense en ne pla-

çant point «le garde-fous sur un pont ; mais la vie d'un seul homme tombant dans la rivière, serait un malheur qui surpasserait de beaucoup l'avantage de cette épargne. Le danger, au contraire, d'acheter une éLoffe de mauvais teint lorsque l'on croit acheter une couleur solide , est trop peu de chose, pour motiver des précautions qui ont de graves inconvéuiens dans l'ordre social, et qui «l'ailleurs ne garantissent pas du mal qu'on redoute.

Les réglcmcns qui assujettissent à un poinçon l'or et l'argent que l'on met en vente, sont approuvés «les partisans les plus prouoncés de la liberté «l'industrie. La vérification «lu titre est une opération délicate, hors de la portée de l'acheteur. La marque qui le certifie est dans l'intérêt même du vendeur; car on achèterait avec répugnance une pièce d'orfèvrerie qui laisserait de l'incertitude sur son titre.

Les certificats donnés par l'autorité publique sont de même utiles quand ils ne sont pas obligatoires, parce qu'on est assuré dès-lors que les frais et les embarras qu'ils occasionnent au protlucleur, ne surpassent pas le service <(u'il en retire. Si je fabrique des draps dans une ville renommée pour ce genre de fabrication, il peut me convenir «le réclamer le timbre de la ville; alors la ville doit pouvoir s'assurer de la bonté de la fabrication, et refuser sa marque aux marchandises qui ne rempliraient pas les conditions exigées; mais clic ne peut pas, avec justice, reudre ces conditions obligatoires; elle ne peut pas forcer tous les fabricans de la même ville à s'y conformer.

DU SYSTÈME DE LA BALANCE DU COMMERCE

Le fabricant qui imiterait un certificat d'origine, qui prendrait Je nom d'un manufacturier accrédite, ou même décorerait son

produit du nom d'une ville en réputation, se forgerait à lui-même un faux certificat et devrait être puni par des lois qui seraient bien faites et bien exécutées.

La loi doit aussi veiller à cc que l'industrie ne nuise pas à la salubrité de l'air, au repos, a la commodité même des citoyens. Elle y doit cependant mettre de l'indulgence; car beaucoup de produits fort utiles à la société, sont d'une fabrication incommode pour le voisinage. — Il faut l'éloigner des lieux habités, dira-t-on. — Cela n'est pas toujours facile. D'abord un pays en grande prospérité, est habité partout; et ensuite la nature de la fabrication ne laisse pas tout-à-fait libre sur le choix de la localité. La fabrique de l'ammoniaque, qui est très incommode par son odeur, ne peut s'établir que là où se rencontrent beaucoup «le débris animaux ; et , par conséquent , à portée des grandes villes. On en peut dire autant des tanneries. Il faut placer près des lieux habités les manufactures qui emploient beaucoup d'ouvriers, parce que ce n'est que là qu'on les trouve réunis, et qu'ils peuvent se loger et sc nourrir à bon marché.

Il y a, messieurs, dans une active industrie, des inconvéniens comme il y en a dans tout. Si vous voulez absolument vous préserver de ce qu'elle a d'incommode, il faut savoir vous priver d'une partie de ses avantages. Si vous voulez jouir de tous ses avantages, il faut supporter ce qu'elle a d'incommode , en rendant toutefois les inconvéniens supportables par toutes les précautions, tout le soin que suggère la prudence.

CHAPITRE XI

DU SYSTEM* DK LA BALANCE DU COMMKBCK

Jusqu'à l'époque de la renaissance des arts en Europe , c'est-à-dire jusque vers le seizième siècle, les gouvernemens des divers pays s'inquiétaient peu de U nature des retours que les commerça 11s recevaient de l'étranger. Les droits de sortie et d'entrée avaient un objet purement fiscal; c'étaient pour les gouvernemens des moyens de lever des tributs, et rien de plus; mais ensuite lorsque l'on s'aperçut que le commerce était une source de prospérité pour les nations et de puissance pour les gouvernemens, on voulut l'exploiter plus à profit. Les publicistes, les hommes d'état, avant d'avoir suffisamment étudié la nature des richesses et ce qui les produit, crurent, avec le vulgaire , qu'on est riche parce qu'on a beau-

coup d'argent, au lieu de comprendre que l'on a beaucoup d'argent parce qu'on est riche ; ils en tirèrent la conclusion qu'il ne s'agissait que de faire venir beaucoup de métaux précieux pour s'enrichir; tandis qu'il s'agit de s'enrichir d'abord ; car du moment qu'on est riche, on ne manque jamais de métaux précieux.

Tous ieurs efforts en conséquence tendirent à tirer de l'étranger, non des valeurs supérieures à celles qu'on y envoyait, mais plus de métaux précieux qu'on ne lui en donnait. On crut parvenir à ce but en prohibant la sortie de l'or et de l'argent, cl l'introduction des marchandises étrangères que l'on pouvait produire dans le pays, présumant que si notre nation, par exemple , recevait des étrangers plus d'objets de consommation qu'elle ne leur en adressait, il faudrait inévitablement qu'elle payât ce surplus,

ce solde, en numéraire. Quant aux marchandises que notre pays ne pouvait produire et qu'il fallait nécessairement tirer du dehors, on se contenta de les assujettir à des droits d'entrée plus ou moins forts, qui devaient tendre, plus ou moins, à réduire la somme des marchandises importées. Chaque état favorisa au contraire par des traités de commerce, par des primes d'exportation, l'envoi de ses produits au dehors. On présumait que l'étranger recevant de nos produits et ne pouvant, eu raisou des prohibitions, nous envoyer les siens en retour, serait forcé de payer les nôtres en or ou en argent.

Cette opinion mise en avant d'abord par des écrivains italiens 1 , adoptée ensuite par tous les publicistes d'Angleterre et de France, se trouva généralement enseignée. On ne croyait pas qu'elle pût être attaquée. Watcl , publiciste assez renommé, sans daigner s'appuyer d'aucuu fait, d'aucune considération, écrivait : « Le conducteur de » la nation doit veiller soigneusement à cncou- » rager le commerce avantageux à son peuple et r> à restreindre celui qui est désavantageux. » Et souduin, sans examiner autrement le fond des choses, il décide que « l'or et l'argent étant deve- » nus la commune mesure de toutes les choses » commerça blés, le commerce qui rapporte dans » l'État une plus grande quantité de ces métaux » qu'il n'en fait sortir, est un commerce avanta- » geux : et au contraire celui-là est ruineux p qui fait sortir plus d'or et d'argent qu'il n'en p rapporte. L'habileté de ceux qui le dirigent conp siste à faire pencher cette balance en laveur de » la nation, p

De- là un système de législation, fort contraire à la liberté des transactions commerciales, adopte

1 Boléro , Antonio Serra, et d'autres. Botero naquit en i540. J. Cliapptiy» donna, en iSÿf), une traduction française de sa Ragione di stato.

partout, et que l’on peut nommer système de la balance du commerce

L’opinion générale, celle même des hommes que l’on regardait comme les plus éclairés dans les matières commerciales, en était là, lorsque quelques écrivains français, ceux que nous avons déjà désignés par le nom d'économistes du dix-huitième siècle, attaquèrent par la base, le système de la balance du commerce. Voulant découvrir la source des richesses, il fallut qu'ils examinassent de quoi les richesses se composent; et ils n'eurent pas de peine h démontrer que beaucoup de choses tout au moins, sont des richesses, qui ne sont pas de l’or et de l'argent.

Cette semence devint féconde dans la tète du célèbre auteur de la Richesse de» notions y qui prouva qu’une nation n’est pas intéressée à recevoir en paiement un objet préférablement à un autre; ou plutôt que, lorsqu'on la laisse libre de choisir, elle reçoit toujours l'objet qui lui procure le plus de profits; qu’il n’est pas possible qu'un pays étranger qui n'a point de mines, la paie en métaux précieux, et que les efforts que l'on fait dans ce but, n’aboutissent à rien, si ce n'est à restreindre, à détruire quelquefois , des relations de commerce dont tout le monde aurait profité, et à renchérir les objets de consommation au détriment des consommateurs.

La doctrine de Smith est maintenant adoptée par tous ceux qui ont fait preuve de quelque capacité en économie politique,

quelles que soient d'ailleurs les nuances d'opinions qui les divisent. Personne ne peut nier que le blé qui remplit nos greniers, le sucre et le coton qui garnissent nos magasins, soient des richesses; personne en conséquence ne peut nier raisonnablement la possibilité d'acquérir des richesses autrement qu'en acquérant des métaux précieux. Ces vérités commencent même à influer sur les mesures des gouvernemens les plus éclairés ; mais faiblement. Un certain nombre de gens défendent les préjugés parce qu'ils eu vivent ; beaucoup d'autres, trop peu ou trop mal instruits pour être en état de

* Le système prohibitif ou exclusif peut se partager en plusieurs branches; telles sont les opinions qui soutiennent que l'état ne s'enrichit qu'en important de l'or et de l'argent et eu exportant d'autres marchandises : c'est le système de la balance du commerce; ou bien en important des matières premières et en exportant des produits manufacturés; beaucoup de personnes pensent que la principale source de la prospérité publique réside dans des colonnics dépendantes ou dans de vastes compagnies de commerce privilégiées, etc. Les effets de tous ces difTérens systèmes seront examinés successivement.

* Le système de la balance du commerce est aujourd'hui tellement tombé parmi les gens instruits, qne j'ai été fortement critiqué, surtout par des écrivains anglais.

porter un jugement par eux-mémes, et pour s'apercevoir de quel côté sont les bonnes raisons, s'abstiennent de prêter au bon sens l'appui du grand nombre; enfin ceux qui gouvernent renoncent difficilement aux occasions de lever des contributions et d'exercer leur autorité. Ils ne font presque jamais un sacrifice, à moins d'y être contraints par la force, ou entraînés par l'opinion

qui est une force aussi. On ne peut donc se flatter de voir les intérêts nationaux triompher complètement des vieilles routines, que lorsque l'opinion publique sera assez éclairée pour qu'on ne puisse plus sans honte les défendre par des écrits; et assez prononcée pour qu'on ne puisse plus, sans danger, les prendre pour règle dans la législation et dans l'administration des états *.

Pour entendre les intérêts réciproques de deux nations qui commercent ensemble, il convient de sc former une idée nette de la nature des relations commerciales qui peuvent s'établir entre elles. Ces relations consistent dans l'envoi qu'elles se font de leurs marchandises. On sait que chacune d'elles donne le nom d'exportation à l'acte qui fait sortir de chez elle des marchandises, et le nom d'importation à l'acte qui eu fait entrer.

Ce peuvent être des négocians nos compatriotes qui sont les auteurs des exportations et des importations de marchandises de notre pays. Ce peuvent être aussi des négocians étrangers. De quelque nation que soit l'entrepreneur d'une opération de commerce, une importation suppose toujours une exportation, et réciproquement. Si c'est un Français qui envoie des valeurs dans l'étranger, il faut bien, pour rentrer dans ses avances, qu'il fasse revenir des valeurs de l'étranger. Si c'est un étranger qui demande des marchandises françaises, il faut bien qu'il envoie en France des marchandises étrangères pour acquitter celles qu'il en a tirées. Nous pouvons donc sans inconvénient, et pour simplifier, représenter toute opération de ce genre, par un envoi et par des retourH.

Les uns ou les autres peuvent se faire en lettres

pour m'être arrêté à le combattre. Ces critiques n'ont pas fait attention qne , s'il est peu nécessaire de prêcher les gens convertis , il est fort nécessaire de ramener ceux qu'égarent les anciennes maximes; que les hommes qui parlent sans savoir, sont bien plus nombreux et quelquefois plus puissans que ceux qui savent; que plusieurs écrivains qui ne manquent ni d'instruction, ni d'esprit, tels que MM. Ferrier, Vaublanc, Saint-Chamand , se sont faits les champions de la balance du commerce; et en6n que des conséquences importantes et nouvelles ont été tirées des saines doctrines : tels sont les développcmens que l'on verra plus loin , et d'où il résulte que tous les échanges se réduisent à des échanges en nature, et qu'il n'y a pas de balances plus favorables que celles qu'on a appelées défavorables jusqu'à présent.

de change; mais comme celui qui fait une traite sur un autre pays, a dû nécessairement, ou devra, pour faire les fonds de sa traite, y envoyer une valeur réelle, une chose pourvue de valeur par elle-même, on peut dire que les envois et les retours qui se font d'un pays dans l'autre, ont lieu en valeurs réelles. Les lettres de change ne servent qu'à transporter à une autre personne, le droit qu'avait le tireur, sur des valeurs réelles déjà envoyées, ou qu'il doit envoyer.

Ces valeurs peuvent être soit des marchandises consommables, soit des métaux précieux, des monnaies qui sont bien des marchandises aussi, mais qui ne aont pas des objets de consommation, ou qui du moins sont d'une consommation excessivement lente.*

C’est ici que commence la partie systématique de ce que l’on appelle la balance du commerce. Ses partisans croient qu’il est de l’intérêt d’une nation de recevoir en retour des métaux précieux, plutôt que toute autre marchandise. Pour apprécier celte opinion, il nous suffira d’examiner ce que peuvent y gagner les différentes classes dont une nation se compose; car il serait absurde de penser qu’une nation peut faire un pain sans que personne y pagne.

Observons donc d’abord quels avantages retirent de leur industrie les hommes qui font le commerce extérieur; nous verrons ensuite quels sont les avantages qu’en retirent les autres classes de la société, et si l’importation des métaux précieux peut accroître ces avantages, ou leur exportation les diminuer. Nous chercherons ensuite si c’est un avantage, pour une nation de posséder plus d’or et d’argent que la quantité de ces métaux que le commerce le plus libre entretient chez elle, et enfin si, en supposant que ce fût un avantage, il serait possible de l’obtenir.

Tout commercant fait un gain lorsque la valeur des retours qu’il reçoit surpasse la valeur des envois qu’il a faits. Si en retour d’uu envoi de cent mille francs que j’ai fait, je reçois une valeur de oo mille francs seulement, fût-elle en or, il est constant , il est avoué que je suis en perte de dix mille francs; si je reçois des marchandises pour une valeur de cent dix mille francs, je gagne dix raille francs, quand même parmi ces marchandises il n’y aurait pas une once de métal précieux. Il n’est si mince négociant qui ne soit convaincu de la vérité de cette assertion : elle se prouve par son seul énoncé.

Ce qui est vrai d’un négociant est vrai de deux, de cent, de tous. Tous ceux qui gagnent reçoivent des retours supérieurs en valeur à leurs envois; et comme ou ne peut pas supposer que la

majeure partie des négocions d'une nation fassent habituellement un commerce qui leur donnerait de la perte, on doit admettre que la valeur des

importations est en tout pays supérieure à la valeur des exportations. Les importations surpassent même d'autant plus les exportations, que le commerce est plus lucratif.

On voudra savoir cependant si , tandis qu'un négociant qui a envoyé pour cent mille francs d'or ou d'argent, et qui a reçu pour cent dix raille francs de marchandises étrangères, a gagné, son pays , par cette opération , n'a pas fait une perte équivalente.

Pour se tranquilliser sur ce point, une observation bien simple suffira.

Un pays ne saurait perdre à moins que quelqu'un de ses habitans ne perde. 11 est impossible de comprendre comment il se pourrait que personne en France ne fût lésé dans ses intérêts et que la France le fût. Voyons donc quelles personnes, ou quelles classes de personnes, pourraient être lésées par une exportation de cent mille francs de numéraire.

Celui qui a fait cet envoi n'a pas perdu, nous venons de nous en convaincre; mais celui qui lui a fourni la somme de numéraire , ne l'a-t-il point perdue? Nullement; car sans doute ce dernier ne l'a donnée qu'en recevant des valeurs équivalentes et probablement des valeurs supérieures à sou numéraire, car il n'aurait pas consenti à conclure une opération de commerce pour n'y rien gagner.

Seraient-ce les consommateurs français ? Les personnes qui donnent leur argent pour acheter les marchandises étrangères

importées, se trouveraient-elles victimes de cette importation? Pas davantage. Chaque consommateur consacre une partie de scs revenus, de ses profits, quelle qu'en soit la source, à sc procurer les objets de ses besoins. Lorsqu'un consommateur, au lieu d'un objet d'origine française, achète un objet d'origine élrangèrc, c'est parce qu'il suppose que l'objet est moins cher, ou de meilleure qualité, ou plus joli; c'est enfin parce que cet achat lui présente un échange plus avantageux. Une exportation de numéraire qui a eu pour objet de lui procurer cet avantage, ne blesse donc poiut ses intérêts. Son argent ne serait pas moins perdu pour lui dans le cas où il aurait acheté et consommé un produit de son pays.

C'est un commerce ruineux , ont dit les défenseurs de la balance du commerce, que celui que font les ouvriers lorsqu'ils portent leur argent au cabaret. On peut leur répondre que ce n'est pas au commerce étranger qu'ils font ici le procès, mais à lu consommation quelle qu'elle soit. Toutes les dépenses que nous faisons pour satisfaire nos besoins ou pour nos jouissances, diminuent nos richesses, cela n'est pas douteux; mais ce n'est pas là la question qui nous occupe ici : c'est desavoir si, une fois que l'on a résolu de satisfaire un besoin, il est plus désavantageux pour le consomma-

d by Goog

teur de payer en argent à l'étranger l'objet dont il veut se servir, que de le payer en argent à l'un de ses compatriotes. Or, il est évident que l'ouvrier ne se fait pas moins de tort en achetant au cabaret pour trois francs d'eau-<le-vic indigène, que s'il achetait pour trois francs de rhum de la Jamaïque. Il fait un mauvais

commerce, non parce qu'il donne de l'argent contre de la marchandise, mais parce qu'il donne une chose qui a de la valeur, le fruit de scs peines, pour avoir un produit qui ruine sa santé et compromet son repos par des querelles; et il fait au contraire une action très sage lorsqu'il emploie son argent à se procurer aussi bien qu'à sa famille, des vétemens propres, un logement confortable et des alimens salutaires, quand bien même une partie de ces objets devraient avoir été tirés de l'étranger.

On prétendra peut-être que les avantages d'une operation qui a fait sortir notre numéraire, sont obtenus aux dépens de nos producteurs ; et que cc que nous avons consommé de produits étrangers, sont autant de produits qu'ils auraient vendus si le numéraire sorti des poches de nos consommateurs et exporté par nos négocians, était resté dans le pays. Mais on oublie que l'or et l'argent que nous exportons, sont eux-mêmes des marchandises exotiques; que nous ne saurions les acquérir sans donner à leur place des produits de notre sol et de notre industrie, et que l'on n'a pu faire venir cet argent du dehors, sans que nos producteurs aient fourni pour une somme équivalente de leurs produits; car on ne nous l'a pas donné pour rien.

Le fait est que nous ne pouvons rien acquérir au dehors, sans le payer par quelqu'un de nos produits, même quand nous acquittons la chose en argent; car l'or et l'argent que nous donnons en paicmcut, ne peuvent s'acquérir eux-mêmes qu'au moyen de nos produits. Dira-l-on que des achats faits eu espèces, peuvent épuiser les métaux précieux que nous avons déjà en notre possession, et que nous conserverions saus cela? Mais c'est ignorer lesalluresdu commerce que de s'imaginer que l'on puisse, je ne dirai pas épuiser l'approvisionnement qui nous est nécessaire en

métaux précieux, mais seulement le réduire un peu , sans en faire monter la valeur au-dessus de leur valeur dans l'étranger, et que, dans cc cas-là, les spéculateurs perjraicnt à en exporter, tandis qu'au contraire ils gagneraient à en faire venir. L'intérêt personnel est donc une garantie iufaillihle que les nations ont toujours tout autant de métaux précieux qu'il leur en faut. Nous aurons au

1 Si l'argent exporté nous a été procuré par des exportation» déjà faite», son envoi tend à en faire hausser la râleur relatire, et par conséquent détermine de nouvelle» importations de métaux précieux, contre de» pro-

reste l'occasion de revenir sur cet effet commercial.

Ces différentes classes île nos compatriotes embrassent toute la nation. Si aucune d'elles n'est en perle à l'occasion de l'achat que nous faisons de marchandises étrangères, même quand nous les payons en métaux précieux, comment la nation pourrait-elle être en perte? Le négociant qui envoie de l'argeut et qui a fait venir des marchandises de Russie ou de l'Inde, n'y a pas perdu; celui qui a procuré l'argent envoyé, ne l'a pas perdu non plus; le consommateur des mousselines n'en est pas plus pauvre que s'il avait consommé pour la même valeur de vin de Champagne qui est indigène; enfin le producteur de vin de Champagne lui-mémc n'y perd rien, puisque c'est avec son vin que la France a acquis , ou qu'elle acquerra , l'argent qu'elle juge à propos d'expédier au dehors *.

Cc qui a beaucoup accrédité le préjugé qu'il est plus avantageux pour une natiou de recevoir de l'étranger de l'argent plutôt que de la marchandise, est la comparaison, si facile et si fausse,

qu’on a faite d'une natiou avec un marchand en boutique, lequel a véritablement des motifs pour donner la préférence à l’argent.

On n’a pus fait attention qu’entre une nation et un marchand, il y a cette différence que le marchand est un être unique, qui fait un certain commerce et qui n’en fait pas plusieurs. Si vous lui offrez des assiettes eu échange de ses bas du soie, que voulez-vous qu'il lasse de vos assiettes? il n’est pas marchand de faïence; il n’est pas connu pour en vendre ; il n’est pas au fait de cc commerce; il le ferait avec désavantage. C'est tout autre chose dans une nation. Elle renferme des négocians en tous les genres. Quand ils font venir des marchandises de l'étranger, ce n’est point un paiement qu’ils reçoivent : c'est uue spéculation qu'ils font; ils sont marchands de la chose qu’ils reçoivent : loin d’étre pour eux un fardeau , elle est la source de leurs profits.

Il est bien vrai que lorsqu’un marché se conclut, on regarde celui qui fournit sa marchandise comme plus heureux que celui qui fournit son argent, même alors que celui-ci ne paie la marchandise que ce qu’elle vaut. L'argent, surtout lorsqu'il est frappé en monnaie, a sur toute autre valeur cctavautage pour celui qui le reçoit, qu’il lui procure par un seul échange tout ce qu'il peut désirer; tandis qu'avec tout autre produit, même en supposant la valeur de cc produit égale à celle de la somme d’urgent, il faut pour atteindre le même but, deux échanges. L’homme qui produit du blé et qui veut pour son blé se procurer des

duits français qui occuperont no» fonds productifs aussi bien que si c’étaient no» produits iudigcnes.que)‘oo eût consommés au lieu de produits étranger».

Digilized by Googlt

étoffes, est obligé «le vendre son blé d'abord (ce qui est un éehange), et ensuite d'acheter des étoffes (ce qui est un autre échange).

Mais ou a tort d'appliquer cc raisonnement aux opérations des négocians. Leur métier, à eux, est de faire des échanges. Loin de les redouter ils les cherchent. Quand un marchand de meubles va dans une vente, il se regarde comme très heureux de troquer son argent contre des meubles. De même quand un négociant consent il recevoir de l'étranger une certaine quantité de marchandise en échange d'une certaine «juantité d'argent, on peut être certain que ccttc marchandise, avec tousses avantages, est aussi précieuse pour lui que l'argent avec tous les siens.

Cet avantagede vendre s«*s produits pourdc l'argent, est si bien réduit à sa juste valeur par les marchands, que celui auquel on offre un sou seulement au-dessous du prix que vaut sa marchandise ne la vend pas. Si la vente pour de l'argent était toujours un avantage, il vendrait à tout prix.

Une des raisons qui font encore que les hommes, surtout quand ils ne sont pas dans le commerce, cherchent dans une affaire quelconque h recevoir de l'argent préférablement à tout autre produit, c'est qu'en recevant une somme ils savent mieux quelle valeur ils reçoivent que lorsqu'on leur présente tout autre objet. L'idée de cent francs rappelle sur-le-champ à mou esprit les quantités de chaque chose que je peux acquérir pour cent francs. Lorsqu'on me paie cent francs en numéraire, je risque donc moins d'être trompé sur la valeur de ce paiement , que si

l'on me donnait cinq hectolitres de blé, quoique, par supposition, ce blé valût tout autant.

Mais lorsqu'il est question de commerce, l'exacte appréciation de la valeur d'une marchandise est aussi facile que celle d'une somme d'argent. Les nations font ensemble des affaires par leurs négocians; or qui dit un négociant , dit un calculateur qui sait bien la valeur de chacune des choses qu'il lait acheter, qui se connaît dans les qualités des marchandises, qui en balance les divers prix coni ans , et qui préfère celle qui lui assure le plus de gain.

Enfin ceux qui mettent un si haut prix à l'or et à l'argent considérés comme moyens d'échange, ne font pas attention qu'ils ne sont une richesse que par la facilité qu'ils dounent à leurs possesseurs, de se procurer les objets qu'ils veulent avoir; et qu'une nation «pii veut avoir un certain produit, n'éprouve aucun tort lorsqu'elle obtient directement la même quantité de cc produit, au lieu «l'obtenir l'argent nécessaire pour l'acheter.

Ceci nousconduil à examiner s'il n'y a pas dans l'argent, considéré commercialement, quelque qualité spéciale qui , à égalité de valeur, doive le laire préférer à une autre sorte de marchandise.

MARCHANDISE

Les partisans de la balance du commerce pourront convenir que les paiemens eu espèces que nous fait l'étranger, ne constituent pas pour notre nation un commerce qui rende plus de bénéfice que celui par lequel on importe des marchandises; mais ils sou-

tiendront que les paicmcus en métaux précieux sont désirables en ce qu'ils multiplient chez nous une espèce de marchandise qui est «l'un plus grand service qu'aucune autre, et dont l'abondance constitue & un plus haut degré la richesse et la prospérité intérieure de la nation. Et si on les force k s'expliquer sur la prééminence de l'or et de l'argent, et sur les services supérieurs qu'on en tire, ils vous diront que chez une nation qui en possède a bond a mm eut, chacun a plus de moyens d'acheter cc qu'il désire; que les marchands vendent plus facilement leurs produits; (jue l'abondance du numéraire est une abondance de capital, et que cc capital est le plus solide et le plus durable de tous.

Ces assertions n'ont quelque apparence de fondement qu'à la faveur du vague «le l'expression, et seulement pour ceux qui connaissent imparfaitement la nature des choses. s

Sans doute un homme qui a beaucoup d'argent achète plus de choses que celui qui en a peu, et par conséquent se procure plus de jouissances et favorise plus les marchands, que celui qui n'a pas la bourse bien garnie; mais c'est la grandeur du revenu des consommateurs qui leur procure beaucoup d'argent; or les prohibitions ne sont pas cc qui augmente leurs revenus. Ce sont leurs profits, et leurs profils naissent de l'activité de leur industrie qui ne se développe jamais mieux qu'avec la liberté. Les ventes des marchands qui habitent l'Espagneont été eu «léclinantdurant tout le temps où l'Espagne a eu la récolte exclusive de l'argent du Nouveau-Monde; et pendant les vingt années que le papier-monnaie de la Grande-Bretagne a fait fuir scs métaux précieux («le 1798 en 1818), ses ventes ont doublé.

Lorsque l'argent est abondant, un marchand obtiendra, de vrai, six francs d'un produit qui dans un autre lieu ne se vendra

que cinq francs; mais il n'en sera pas plus avancé, puis«ju*il sera obligé lui-méme de payer six francs ce qu'il aurait acheté pour cinq.

Le nombre cl l'importance des achats chez un peuple, tiennent à d'autres causes; ils dépendent, je le répète, de l'importance des revenus, et l'importance des revenus dépend de la «juantité des

terres qui sont en culture, de l'industrie et de l'activité de U nation, de l'étendue du capital de chaque citoyen, etc.

On pensera peut-être qu'en augmentant le numéraire on augmente les capitaux de la nation?

Non, messieurs, les capitaux d'une natiou sont lout autre chose que son numéraire. Ils peuvent être considérables avec peu de numéraire; et l'on peut avoir beaucoup de numéraire et peu de capitaux. En étudiant -la nature et les fonctions des capitaux, vous avez vu qu'ils se composent de la valeur des marchandises qui sont la matière sur laquelle s'exerce l'industrie, vous avez vu qu'ils se composent encore de la valeur des instrumens qu'elle emploie : machines, bAtimens et usines, choses qui ne sont point de l'or et de l'argent. Il y a aussi une partie du numéraire national qui fait partie des capitaux du pays : c'est cette partie que l'on a accumulée pour l'employer lucrativement; ou celle qui étant le fruit d'une affaire terminée, n'attend que l'occasion d'étre placée dans une nouvelle affaire. Mais vous avez vu en même temps que le numéraire qui provient d'un profit, d'une portion de revenu, et que l'on destine À une cousommation non productive, ne fait partie d'aucun capital *.

Lors donc que le numéraire que l'on lire du dehors, irait se ranger dans les capitaux de la nation, il ne serait qu'un changement de forme pour cette portion de capital, et ne constituerait pas une augmentation. On ne peut nier que le fonds de commerce d'un négociant, et par conséquent les sucres, par exemple, qu'il a dans ses magasins, ne fassent partie des capitaux d'une natiou; cependant quand, à la suite d'une opération de commerce, il reçoit pour vingt mille francs de sucre, on ne dit pas que son capital est augmenté de vingt mille francs? 11 a changé une valeur capitale qui était en blé, peut-être, contre une valeur en sucre; et s'il a fait un bénéfice sur cette

• C’est avec regret que l’on retrouve dans le livre d'Adam Smith, où il y a si peu d'erreurs, celle qui regarde les monnaies comme faisant toujours partie du capital national, y oyez le chap. Ier de son ivc livre.

* 11 n'est question ici que d'uu voyage accidentel et qui ne fait aucun tort aux améliorations foncières. Je ne prétends point excuser les Anglais qui tirent habituellement leurs revenus d'Irlande, et dépouillent ce malheureux pays comme fait une taxe de guerre, c'est-à-dire par des exportations qui n'entraînent pas de retours. Ces exportations d'ailleurs ont lieu en marchandises, en blé, bien plutôt qu'eu argent. Il est fâcheux que M. Maccullock, en défendant les absente es , ait blessé tout à la fois les principes d’une saine politique et ceux d'une saine économie politique.

1 On peut dire que l’or que j’ai fait veuir d’Angleterre jK»ur subvenir à mes consommations et qae j’em-

opération, ce béuéficc a fait partie de scs revenus, non de ses capitaux.

De même si après avoir fait uu envoi de marchandises dans l'étranger, il en reçoit les retours en écus, ces écus sont un changement de forme subie par son capital, et non uu nouveau capital qu'il a reçu.

Que devons-uous conclure de ccs vérités de fait? Que l'on peut importer du numéraire sans augmenter la somme des capitaux du pays, tout comme on peut en exporter sans la diminuer. Quand un fermier m'apporte le loyer de sa ferme, comme ces écus ne sont point une portion de mon capital ni de celui de pcrsouue, si je les emploie à faire un voyage en Italie, si couséqucmmcut je les emporte daus l'étranger, par celte action je ne fais sortir de mou pays aucune portion de son capital; il n'y a pas dans mou pays, ni ailleurs, une seule entreprise industrielle dont le capital se trouve par-là diminué d'un écu *.

D'un autre cdté, si j'ai des fonds placés dans les emprunts d'Angleterre, et si j'en fuis venir les intérêts en or pour employer cet or eu objets de consommation à mon usage et à celui de ma famille, le capital de mou pays ne sera pas augmenté le moins du monde par celte importation; la somme auparavant employée en France comme instrument de production, ne sera pas plus grande qu'elle n'était *.

Les capitaux vont, viennent d'un pays dans un autre; mais c'est beaucoup plus sous d'autres formes que sous celle de métaux précieux. Lorsque j'envoie des soieries en Amérique, j'y envoie une porliou de mon capital ; lorsque je me fais adresser en retour des tabacs, j'cu fais revenir ce même capital accru par des proûts, ou diminué par des pertes.

On n'est pas mieux fondé à représenter les capitaux qu'uue nation possède en écus, comme préférables en ce qu'ils sont plus solides, plus dura-

ploie à des achats, rembourse uu producteur qui me vend, une partie de ses avances et devient par- U une portion de son capital. Mais par cela même que c'est le remboursement d'une avance, ce n'est point une avance nouvelle, uu nouveau capital. Le capital de ce producteur existait en marchandises; il est par ce fait transformé en argent; demain il le sera en de nouvelles marchandises. Pour qu'il soit augmenté , il faut que le même producteur fasse de nous elles cpargues sur ses profits , et qu'il ajoute ces épargnes a son capital. Or il peut épargner aussi bieu, soit que je le paie en or ou que je le paie en marchandises; c'est-à-dire qu'il pourrait luire les mêmes épargnes daus le cas où, au lieu de faire venir m es revenus en or, je les avals fait venir en drogues de teintures, et que j'eusse payé mon producteur en ces drogues qu'il aurait employées à teindre te» étoffes.

DES MÉTAUX PRÉCIEUX ET DES MARCHANDISES

Mes, que sous toute autre forme : tandis, ajoutet-on , que toutes les autres marchandises sont consommables, qu'elles disparaissent toujours plus ou moins promptement, l'or et Tardent ne dépérissent pas; ils servent éternellement et se multiplient par la circulation.

Un tel langage, messieurs, est tout-à-fait en arrière de l'étal actuel de nos connaissances économiques. Il est de l'essence des capitaux, non d'étre inconsommables, mais au contraire de se consommer. Ils ne peuvent servir qu'en sc consommant sous une forme, pour reparaître sous une autre; et même plus la consom-

mation en est prompte, et moins long-tempsoucn perd l'intérêt. Aussi quand on a une portion de capital en argent, cherchet-on h la transformer le plus tôt possible en une marchandise consommable, ou en main-d'œuvre qui est aussi une denrée consommable. Tant qu'un capital reste eu écus, il peut être destiné à faire des avances à la production, mais il n'en fait point encore; pour devenir utile, il faut qu'on le troque contre des objets de consommation. Un système qui s'y opposerait, ferait l'oflice d'un imbécile ami qui dirait à un commerçant : a N'allez

• pas vous aviser d'acheter les marchandises ob-

• jets de votre commerce. Gardez-vous de vous » séparer de vos écus, substance solide et durable, » et de les donner contre des produits périssables.

• Du reste, scrvcz-vous-cn en famille. »

Et si cet ami était le gouvernement, s'il avait la force en main; s'il empêchait les négocions du pays de faire leur métier pour les empêcher de perdre leurs capitaux; si, par intérêt pour les consommateurs, il leur défendait de consommer

ce qu'ils préfèrent et ce qui leur coûte moins

Je m'arrête , de peur de Je trouver trop ridicule.

Un employé dans les douanes, qui a fait un livre d'économie politique en faveur des douanes, a dit :

• Si une ville de France envoie annuellement a une » ville d'Angleterre pour quatre millions de pro-

• duits, et que la ville anglaise lui en envoie pour » quatre millions 200,000 Irancs, il est clair que » la ville française perdra

chaque année une partie

• de son capital, verra diminuer de plus en plus » ses moyens de travail, jusqu'à ce qu'épuisée de

• numéraire, elle renonce forcément à tout com- » merce, à toute industrie, tandis que sa rivale » doublera ses capitaux, pourra produire à clic » seule pour huit millions de marchandises, et » s'ouvrir de nouveaux débouchés avec d'autres b villes de l'Europe. Tels sont les effets d'une ba-

• lance défavorable »

(Vous voyez, messieurs, qu'il y a là confusion de numéraire et de capital.)

• Le raisonnement est le même pour deux na-

• tions, poursuit cet auteur, mais beaucoup plus b fort, parce qu'il serait impossible que de deux

» villes qui commercent ensemble, l'une épuisât » l'autre, à moins que celle-ci ne poussât l'impré-

• voyance jusqu'à la folie; tandis qu'il est tris » concerable qu'une nation devenue tributaire ■ d'une nation rivale, finisse par é/re absolument

• dépouillée de son numéraire, et réduite à l'im- » possibilité de continuer aucun échange '. «

Vous avez vu, messieurs, qu'en admettant ce cas extrême comme possible, la nation ne serait pas dépouillée, et qu'elle serait au contraire devenue plus riche si elle avait reçu en marchandises une valeur supérieure à celle qu'elle aurait envoyée en nu-

méraire. .Mais dans ce cas même, tout inadmissible qu'il est, une nation tout-à-fait dépourvue de métaux précieux pourrait encore subvenir dans l'intérieur aux besoins de ses échanges par une monnaie fictive, comme un papier-monnaie, et sans que la somme de ses capitaux fût en rien diminuée. On en a vu des exemples, mais ils n'étaient point l'effet des transactions commerciales ordinaires; ils étaient dus à l'introduction d'un papier-monnaie, et le numéraire qui avait été exporté avait indubitablement ameué en retour des valeurs équivalentes.

Il faut être complètement rassuré sur ces ruines réciproques des nations par le commerce. Les nations peuvent se ruiner mutuellement par la guerre, jamais par les communications pacifiques et volontaires. Les craintes d'un commerce ruineux, de tributs imposés à nos consommateurs par l'industrie étrangère, sont des craintes sans nul fondement. L'étranger vous impose un tribut quand il est assez fort pour l'exiger gratuitement, ou que vous êtes assez faible pour le payer de meme. Votre gouvernement, s'il est peu éclairé, peut faire des pertes constamment répétées en traitant avec l'étranger, parce qu'il peut les puiser de nouveau, chaque anuée, dans la poche des contribuables; mais vos négociai» ne peuvent vous ruiner par des transactions librement consenties de part et d'autre. Il y a sans doute parmi eux des victimes de la fraude ou de leurs propres imprudences; mais ce sont là des cas exceptionnels, toujours plus que balancés par les profits généraux du commerce. La masse d'une nation n'est jamais victime que de la fraude ou de l'imprudence de ceux qui la gouvernent.

Je n'aurais pas cité l'écrivain dont je viens de vous parler, qui ne fait que reproduire les opinions professées depuis deux cents

ans par tous les auteurs, par tous les administrateurs qui ont fait des livres et tics réglemens sur le commerce, si celui-ci n'avait écrit postérieurement à Adam Smith, après avoir, à ce qu'il prétend, étudié son ouvrage; comme pour nous montrer que des pré-

1 Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce , page» 3i4 et 3l6.

CHAPITRE XIII

QÜK LK 6TSTÉME DR LA BALANCE DD COMMERCE SB PROPOSE UN RÉSULTAT IMPOSSIBLE.

Nous avons vu que, sous quelque point de vue que l'on veuille envisager la question, l'importation de l'or et de l'argent n'a rien de plus désirable pour une nation, que l'importation de toute autre marchandise. Maintenant nous allons nous convaincre que, quelle que soit sa législation, un pays reçoit toujours tout l'or et l'argent qui lui sont nécessaires; qu'il n'eu reçoit jamais au-delà de cette quantité; conséquemment que les lois et les mesures de l'administration qui ont pour objet d'eu favoriser l'introduction, ne vont point à leur but, et ne tendent qu'à priver un peuple d'une partie des heureux effets qui résultent de l'activité de son commerce avec les autres nations.

Les métaux précieux sont propres à divers usages. On en fait des monnaies; on en fait de la vaisselle et des bijoux ; conséquemment les hommes y mettent un certain prix; ils les recherchent; ils donnent pour les avoir, une certaine quantité des

produits qu'ils ont obtenus de leurs travaux, de leurs capitaux et de leurs terres. Il en résulte qu'en tout pays il y a une certaine quantité d'or et d'argent demandée au prix où les portent leurs frais de production *. Si les frais au moyen desquels on les extrait de la mine et on les apporte dans notre pays sont considérables, nous en demandons moins. La valeur monétaire qui nous est nécessaire, est complétée alors avec une moins grande quantité de métal ; la vaisselle et les bijoux sont k la portée d'un moins grand nombre de fortunes; on n'en fait pas d'usage. A égalité de frais de production, il nous faut d'autant plus d'argent que notre industrie est plus active, nos capitaux plus considérables, notre population plus nombreuse. Si au contraire notre industrie décline, si nous faisons moins «le ces échanges qui réclament l'entremise des monnaies, si, par suite, chacun perd une partie de son aisance et cherche a ven-

• Fojez Partie ir, chap. 7 de ce Coors : Du fondement delà valeur des monnaies.

* Le prix des métaux précieux signifie littéralement la quantité de monnaie qu'on est obligé de donner pour acquérir une certaine quantité d'argent; et il peut paraître superflu que Pou mesure une quantité de métal par une quantité du même métal. Aussi ce mot prix est employé ici pour se conformer au terme usité dans l'u-

dre une parlic de son argenterie et de ses bijoux, il se manifestera une sorte de surabondance de métaux précieux ; ils seront plus offerts et moins recherchés; ils baisseront de prix *.

D'autres pays peuvent se trouver dans une situation analogue ou contraire, et avoir tantôt plus, tantôt moins de métaux pré-

cieux que n'en réclament leurs besoins. Leur valeur éprouve par conséquent des fluctuations. Elle monte dans les pays qui en demandent; elle baisse dans les autres. La valeur des métaux précieux est haute quand le prix en or ou en argent de toutes les autres marchandises est bns. Les personnes qui ont à vendre de ces dernières, se contentent d'en recevoir une moindre quantité d'argent quand la valeur de l'argent est élevée. Mais on n'en peut déduire qu'une appréeiation vague; car chacune des autres marchandises peut subir, et subit en effet, de perpétuelles variations dans sa propre valeur.

Les négocians ont une règle plus sûre pour juger de la différence qui sc trouve dans la valeur de l'argent d'un pays à l'autre; c'est le cours du change. A Paris, le cours du change d'Amsterdam exprime la quantité d'argent que l'on paie dans la première de ccs villes, pour acheter une somme payable dans la seconde. S'il me suflit de donner à Paris cent onces d'argent pour acquérir une lettre de change qui me vaudra cent cinq onces d'argent à Amsterdam, je suis assuré que l'argent vaut en Hollande cinq pour cent de moins qu'en France. On sait, par expérience, quels sont les frais de transport de l'argent d'Amsterdam à Paris; on sait la valeur du risque que court une somme en faisant cc trajet ; et si ces frais sont un peu moindres que le profit qui résulte de cette importation d'argent, on peut être certain que la spéculation en sera faite. Nulle marchandise ne brave plus aisément les efforts que l'on tente pour arrêter sa marche: elle a beaucoup de valeur sous un petit volume: elle ne craint ni l'humidité, ni la sécheresse : clic sc divise en aussi petites portions qu'on veut, ne coule pas comme les liquides et ne se corrompt jamais. Nulle contrebande n'était plus constante ni plus facile que celle qui faisait passer autrefois des piastres d'Espagne en France; et une en-

quête du parlement d'Angleterre a constaté que de Londres à Hambourg, les frais de transport de l'or, cl le risque, plus dispendieux encore, qu'il y avait à franchir les frontières les mieux gardées

sage ordinaire pour caractériser un achat. Dans le fait c'est avec de la marchandise qu'on achète l'argent des mines, et quand je dis que l'argent coûte moins, j'entends qu'une once d'argent qu'on peut obtenir avec la même quantité de marchandise qui coûte six francs, est moins chère qu'une once d'argeut qu'on ne peut obtenir qu'au moyeu d'une quantité de marchandise qui coûte sept francs.

LA BALANCE DU COMMERCE

de l'Europe, n'ont jamais excédé 7 à 8 pour cent.

Tel est le motif, Tunique motif , qui lait voyager les métaux précieux d'un pays dans un autre: on les porte toujours d'un endroit où ils valent moins , à un endroit où ils valent plus ; et comme ils ne valent moins dans uu endroit que parce qu'ils y surabondent, comme ils ne valent plus dans un autre que parce qu'ils y manquent, le commerce tend toujours à fournir à chaque pays, en métaux précieux comme en autre chose, tout la quantité qui lui est nécessaire.

Outre la facilité du transport et de la contrebande, il y a d'autres raisons pour que le moindre besoin qu'une nation éprouve de métaux précieux, soit très promptement satisfait. Ces métaux ne sont pas des denrées de prompte consommation

comme beaucoup d'autres. Le sucre que l'on a importé l'année dernière n'existe plus cette année-ci, du moins en grande partie. Il faut chaque année que nous renouvelions la provision que nous en avions. Il n'en est pas uinsi des métaux précieux. Nous uous servons encore, sous d'autres formes et sauf une bien légère déperdition, de la provision dont se servaient nos pères, et la nôtre servira à nos enfans. C'est une marchandise qui s'use peu par la consommation et que le temps nu détériore pas. Chaque famille conserve avec soin la portion qui ne sert pas de monnaie; et quant à la portion qui sert de monnaie, elle ne fait que changer de mains et demeure dans la circulation. La France n'a donc besoin chaque année de recevoir en métaux précieux qu'gu supplément nécessaire pour remplacer la déperdition d'une année, et, s'il y a lieu, une légère addition pour satisfaire à cette augmentation de numéraire, de vaisselle et de bijoux, suite ordinaire des progrès de la production et de l'opulence. Par des causes que j'ai remarquées ailleurs ', ces progrès sont lents de leur nature; une assez petite quantité d'or et d'argent suffit chaque année aux nouveaux besoins d'une nation même qui prospère *.

Du moment que la quantité de métaux précieux que possède une nation suffit à ses besoins, et à plus forte raison quand elle les excède, personne n'en fait venir, personne ne lui en adresse, car ces métaux n'ont pas alors une valeur supérieure à celle qu'ils ont ailleurs; ils en ont une moindre peut-être, et l'on perdrait à en importer. Les lois peuvent bien empêcher les négocians d'exécuter une opération de commerce qui leur donnerait du bénéfice, mais elles sont impuissantes pour les

• Partie ir*,cbap. i3.

1 Si des circonstances rares , comme la suppression d'un papier-monnaie, qui oblige de recourir tout-à-coup à la monnaie métallique, élève accidentellement le prix du métal, cet effet, prévu daus plusieurs des considérations précédentes, cesse avec la cause passagère qui l'a pro-

obliger à entreprendre celle qui ne peut que leur occasioner de la perte.

Tenez donc pour assuré' que lorsqu'un pays a les métaux précieux qu'il lui convient d'avoir au prix où les ont portés et leurs frais de production et la concurrence des autres nations , on ne lui en apporte plus. Les partisans de la balance du commerce veulent à la fois deux effets contradictoires et dont l'un exclut l'autre. Us veulent que dans notre pays, les métaux précieux soient plus abondant, et par conséquent moins précieux que chez nos voisins; et ils veulent qu'on nous en apporte de chez nos voisins, c'est-à-dire qu'on les achète chèrement pour les revendre à bon marché. Si leurs lois réussissaient à faire entrer de l'or et de l'argent, elles en aviliraient le prix; ce qui les ferait réexporter : ils manqueraient donc leur but. Si leurs lois ne déterminaient point d'importation d'or et d'argent, elles seraient inefficaces; et ils manqueraient encore leur but.

La seule cause qui puisse occasioner une importation constante de métaux précieux, est une augmentation constante de prospérité intérieure. Celle importation est un effet de l'opulence et n'en est pas la cause. Soyez riches, et vous ne manquerez de rien; ni de denrées, ni d'argent. Soyez pauvres, et vous manquerez de tout. Or, quelles sont les principales sources de la richesse des natious? Vous les connaissez, messieurs, c'est surtout l'industrie agricole et manufacturière j c'cst le commerce de l'in-

térieur ; de sorte que c'est principalement notre état interne quand il est prospère , qui nous procure de l'or et de l'argent. Le plusléger besoin en élève le prix; et du moment que ce prix excède celui qu'il a dans l'étranger, le plus puissant de tous les motifs, l'intérêt personnel défend qu'on nous en ôte et commande qu'on nous en apporte. Petits et grands, amis et ennemis, conspirent dans le même but. La crainte d'être épuisée d'or et d'argent est pour une nation la plus puérile de toutes les craintes , et les mesures que celte crainte puérile a suggérées, ont été directement contre leur but; car comme notre commerce extérieur est une industrie aussi, et contribue pour sa part à notre prospérité intérieure, tout cc qui le gêne, tout ce qui ressemble aux douanes, aux prohibitions, étant contraire au développement de notre prospérité intérieure, est contraire à l'importation des métaux précieux 3.

On ne voit d'ailleurs, ni daus les prohibitions dont uous frappons les marchandises étrangères,

duit; et le commerce des métaux précieux reprend sa marche accoutumée.

3 Les exportations forcées sont elles-mêmes contraires à l'importation des métaux précieux, lions par te s'est beaucoup vanté d'avoir obligé les Français et les neutres qui pendant son règne entretenaient les relations

ni dans les sacrifices auxquels nous nous condamnons pour favoriser l'exportation de nos produits, rien qui puisse ajouter aux besoins que nous avons de métaux précieux; rien, par conséquent, qui puisse ajouter à leur valeur et en déterminer l'introduction.

Si nos exportations de marchandises ne font pas rentrer des métaux précieux, comment l'étranger s'acquitte-t-il donc envers nous des marchandises que nous lui envoyons? en produits de son sol et de son industrie susceptibles d'être consommés, parce que des objets de consommation (ou du moins d'une consommation plus rapide que celle de l'or et de l'arpent), en sc détruisant chez nous à mesure qu'on nous les apporte, et par l'usage que nous en faisons, ne surabondent pas nécessairement, et leur prix ne s'avilit pas II mesure qu'on les importe. D'un autre côté, comme ces fruits de l'industrie étrangère sc reproduisent aux moindres frais possibles dans le pays qui les produit, leur extraction rapide n'y occasionne pas une hausse qui en écarte les spéculateurs. Demandons à l'Italie de l'huile, elle nous en fournira à meilleur marché qu'aucun autre pays : son climat y est propre. Demandons-Iui de l'huile tous les ans; le prix de cette denrée ne s'élèvera pas, car il s'en produit tous les ans. Demandons -en une plus forte quantité que de coutume; l'Italie pourra toujours la fournir au même prix ou à peu près, car sa production augmentera avec notre demande. Mais demandons à l'Italie de l'argent, nous en ferons hausser la valeur, car elle n'en produit pas. Demandons-en tous les ans, l'argent en Italie haussera davantage. Il sera impossible d'en faire venir sans perle. Et si notre gouvernement ne souffre pas que nous recevions autre chose , si nous sommes forcés de nous passer des produits de l'Italie , il faudra

que l’Italie se passe desndtrcs, et ce système aura réussi à priver les deux peuples de relations commerciales qui leur eussent été mutuellement profitables.

Quand les besoins que nous avons de métaux précieux augmentent , notre intérêt est de les acquitter au meilleur marché possible, et par conséquent de les demander, directement ou indirectement, de préférence aux pays qui les produisent, comme le Mexique ou le Pérou ; si l'on nous oblige à les demander dans le commerce que nous faisons avec la Hollande ou l'Allemagne, ils ne peuvent, par l'intermédiaire de ces pays, nous parvenir que

commerciales «le la France avec l'étranger, à exporter sur leur» navires des marchandises de France pour une valeur égale à celles de leurs importations. On sait que l’on chargeait ainsi des marchandises invendables à l'étranger. 11 fallait les jeter à la mer en sortant du port, et cette perte, qui augmentait les frais de ce commerce, chut supportée par les consommateurs français qui

chargés de nouveaux frais. Ce qu’il nous convient «le demander à l'Allemagne, ce sont les produits de l'Allemagne, à l'Italie les produits de l'Italie, et ainsi des autres.

C'est aussi on définitive de cette manière que l'événement arrive. Nulle contrée ne peut fournir aux autres «l’une manière constante, autre chose que ses produits. Les marchandises sont payées par des marchandises; et comme, ainsi que nous l’avons vu ’, il faut, pour que les comtnerçans trouvent leur compte à faire le commerce, que les importations surpassent en valeur les exportations, nous recevons toujours du dehors, en marchandises, une valeur supérieure à celle que nous y avons envoyée. C’est, ce que l'on a fort ridiculement appelé jusqu’ici une balance

défavorable . et d'autant plus défavorable que nous faisons avec les étrangers un commerce plus lucratif.

Au premier aspect, il semble contradictoire que tous les pays à la fois importent plus qu'ils n'exportent. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. Nous évaluons les marchandises qui sortent de chez nous pour aller eu Russie, sur le pied de la valeur qu'elles ont avant leur départ, et la Russie les évalue sur le pied de la valeur qu'elles ont chez elle, c'est-à-dire, après leur arrivée; et par une raison analogue, nous évaluons les marchandises que nous recevons de Russie, d'après la valeur qu'elles ont après leur arrivée; tandis que la Russie ne les a estimées que suivant la valeur qu'elles avaient avant de partir. Nous faisons figurer les chanvres russes daus le tableau de nos importations, pour plus que la Russie ne les a compris dans le tableau de ses exportations; et cela devait être ainsi; car un peuple ne peut évaluer les choses que selon la valeur qu'elles ont chez lui.

Les prohibitions les plus sévères, les douaniers les plus actifs, ne sauraient changer ces effets, résultats nécessaires de la nature du commerce. On peut entraver les communications des peuples; mais du moment qu'il y a une communication, du moment qu'un trafic s'établit entre eux, on ne peut faire qu'ils sc paient réciproquement en d'autres valeurs que les produits de leur sol et de leur imlustrie, et que cbacuu d'entre eux n'importe plus de valeurs qu'il n'cu exporte.

Que «levons- nous penser en conséquence de ces pompeux tableaux que nous présentent les partisans de la balance du commerce, et où l'on voit

payaient le» denrée» étrangères en proportion «le* frai* de tou* genres «ju'il fallait faire pour les leur amener. En nuisant de cette manière à la prospérité intérieur»* de la France, il déterminait «Aez elle un moindre besoin, et par conséquent une moindre importation de métaux précieux.

■ Partie iv, chap. ta.

LA BALANCE DU COMMERCE

des exportations de produits indigènes qui excèdent toujours de plusieurs millions l'importation des produits étrangers ? Qu'ils ne peuvent inspirer aucune confiance; et ce n'est pas seulement parce qu'ils sont en contradiction avec la nature des choses, qu'ils ne méritent aucune confiance, mais parce qu'ils sont en contradiction avec des faits positifs mieux constatés.

Si l'on ajoutait loi aux tableaux des exportations et des importations de l'Angleterre durant le cours du dix-huitième siècle, et si l'on en tirait les conclusions qu'en tirent ceux qui croient à la balance, il en résulterait qu'à la fin de ce dixhuitième siècle, l'Angleterre aurait eu pour plus de 500 millions sterling d'or et «l'argent (12 milliards de notre monnaie), au-delà de ce qu'elle en possédait au commencement «lu même siècle. C'est probablement plus de métaux précieux qu'il u'y en a dans toute l'Europe. Or, il est de fuit que jamais l'Angleterre n'en avait possédé moins qu'à la lin du dix-huitième siècle. Toute sa monnaie ne consistait qu'en des billets d'une multitude de banques.

De 1742 à 1707 les ministres de Russie prouvaient des ventes à l'étranger qui excédaient les achats à l'étranger de plus de 255 millions de roubles en argent. Ils y ajoutaient 88 millions de métaux précieux tirés des mines de la Sibérie; «l'où il résultait que le numéraire métalli«|ue de la Russie devait s'être accru «le 541 raillions de roubles. Or, il est de fait, dit M. Storch, «ju'il a diminué *.

Cette diminution de numéraire métallique, tant en Angleterre qu'eu Russie, indiquerait, suivant la doctrine de la balance du commerce, une diminution d'opulence; or, il est «le fait, au contraire, que jamais ces deux pays n'ont été plus riches; notamment l'Angleterre qui, durant ce dix-huitième siècle, a vu doubler sa population; l'Angleterre dont les immenses capitaux se moutrent partout, dans ses canaux de navigation, dans de vastes entreprises, dans une immense quantité de marchandises de tout genre qui remplissent ses magasins et scs navires; dans cette multitude «l'objcts utiles et commodes qui meublent les habitations des particuliers.

Ainsi voilà des lois faites pour augmenter la masse des métaux précieux d'un pays, et qui ne l'augmentent pas; et voilà des nations qui ont moins de métaux précieux qu'elles n'en avaient, et qui sont incontestablement plus riches.

Les tableaux d'importations et d'exportations nu

1 Court d' Economie politique, Iit. xi , cliap. i a.

a On lit dan» les Mémoires du comte de Ségur, qui était ambassadeur de France en Russie (tome II, p. a«)8), que les Anglais, afin de conserver les privilège» que leur commerce obtenait du gouvernement russe, et lui per-

contraire dans lesquels on peut supposer plus de véracité parce qu'ils contrarient le vœu des écrivains qui les rapportent et qu'ils leur paraissent inexplicables; ces tableaux, dis-je, viennent à l'appui de la doctrine que je vous ai exposée. Le relevé des douanes anglaises en 1785, donnait à l'Angleterre une balance défavorable avec l'Irlande; et la même année le relevé des douanes d'Irlande présentait de son côté une balance défavorable avec l'Angleterre. Je viens de vous expliquer à l'instant ce fait qui alors paraissait inexplicable. Le relevé fait en Angleterre du commerce avec le Portugal, en 1787, différa d'un tiers du pareil relevé fait par la factorerie anglaise de Lisbonne. Suivant la doctrine de la balance, ccs relevés annonçaient deux soldes différens, ce qu'elle regarde comme impossible; ils annonçaient deux balances défavorables, tandis qu'elles étaient favorables l'une et l'autre.

Un de ces faiseurs «le statistiques qui n'en sont encore qu'à la balance du commerce, M. Seybert, dans ses Annales statistiques des États-Unis, s'aperçoit avec un profond regret que l'Union américaine importe une valeur qui excède de 15 millions de dollars (environ 50 millions de notre monnaie) la valeur de ses exportations. C'cst-à-dirc qu'il gémit de voir ses concitoyens faire un profit annuel de 50 millions de francs par le moyen de leur commerce avec l'étranger, a Cependant, ajoute-t- » il avec surprise , il est évident que notre pays et » notre commerce ont prospéré! » Il s'étonne d'ua effet très naturel et qu'on observerait partout de même, à différons degrés, si partout on pouvait avoir des tableaux exacts des exportations et des importations. Pourquoi ceux des États-Unis nous montrent-ils mieux que d'autres la liaison de cette cause avec cet effet, la prospérité du commerce jointe à «les importations supérieures? C'est parce qu'ils sont plus naïfs que d'autres, et que les droits d'entrée aux États-Unis

étant modérés, les commerçons y sont moins excités qu'ailleurs à déguiser le montant de leurs importations.

Je ne prétends point qu'en Angleterre, ni ailleurs, on ait à dessein rendu fautifs les tableaux de la balance du commerce, «juoique l'envie de montrer ce que l'on considère comme un signe de prospérité, puisse exercer quelque influence sur les chefs et les agens de l'administration '. Je veux dire seulement qu'il est difficile de Icsavoirexacts, parce que l'intérêt privé rend plus ou moins frauduleuses les déclarations qui leur servent de bases. La où les marchandises étrangères sont assujetties

suader que ce commerce était très favorable à la Russie, prodiguaient les préseus dans les bureaux et faisaient à volonté grossir les tableaux d'exportation ou diminuer ceux d'importation.

RÉSULTAT IMPOSSIBLE

à de pros droits d'entrée, on est intéressé h en atténuer la valeur pour payer moins de droits; là où le gouvernement accorde des primes d'exportation ou des restitutions de droits lorsque les marchandises sortent, on est intéressé à en exagérer la valeur pour recevoir davantage Les registres des douanes sont donc sujets à montrer les importations comme plus faibles qu'elles ne sont réellement, et les exportations comme plus fortes. Les ministres et directeurs des douanes, pour relever leur utilité et ce qu'ils regardent comme des succès pour leur administration, peuvent quelquefois aussi ne pas comprendre dans leurs tableaux certaines branches qui en font, ou n'en font pas partie, selon ce qu'on veut prouver; comme seraient par exemple les relations

commerciales que l'on entretient avec certaines colonies que l'on considère tantôt comme étrangères, tantôt comme faisant une partie intégrante de l'empire. Il n'y a aucune instruction à tirer de semblables données.

Ou ne pourra commencer à ajouter foi aux tableaux de la balance du commerce, que lorsqu'ils annonceront presque toujours , sinon toujours, en chaque pays, des importations supérieures aux exportations. Encore à cette époque seront-ils un document plutôt curieux qu'utile. Ils montreront l'étendue du commerce que l'ou fuit de telle ou telle marchandise; mais ils ne montreront pas ce qu'on y gagne, car ils ne donnent ni le prix d'achat ni le prix de vente, ni les frais, seuls élémens des profits commerciaux.

Les tableaux des marchandises exportées et des marchandises importées, en les supposant exacts, n'indiquent rien relativement aux métaux précieux qui entrent et qui sortent; car une nation peut tout à la fois recevoir pour une plus grande valeur de marchandises qu'elle n'en a exporté, et plus de métaux précieux aussi. Je présume que tel est le cas dans la plupart des états de l'Europe, de ceux du moins dont la prospérité va croissant. Car quoique leur provision de métaux précieux augmente tous les jours, je ne suppose pas que cette augmentation égale leurs profits commerciaux. Une partie des profits commerciaux leur parvient donc par des importations de marchandises supérieures aux exportations.

De ces vérités, qui sortent à la fois du raisonnement et de l'expérience, ou peut tirer une conclusion bien satisfaisante; c'est que les avantages des relations de commerce entre deux peuples sont réciproques, et que l'uu n'est pas nécessairement dupé par

l'autre, ce qu'il était bien ridicule de supposer; car comme nul n'est contraint' à faire

1 Le gouvernement français restitue plus de droits sur les sucres exportés qu'il n'en reçoit sur l'importation des mêmes sucres. Comme ils ont une purification à subir, le gouvernement, n'étant point raffincur, .1 pu se

des opérations commerciales quand il n'y trouve pas son compte, il fallait avouer que la moitié des nations consentaient bénévolement à se laisser dépouiller par l'autre moitié.

On ne peut désormais soutenir la doctrine de la balance, sans déceler une ignorance complète des procédés du commerce et de l'économie des sociétés. Je ne connais plus un seul écrivain de quelque réputation, qui voulut se donner le ridicule de reproduire eu sa faveur des argumens surannés auxquels il n'y a plus rien à répondre si ce n'est : Étudiez la nature et les fonctions des monnaies, des capitaux; car sans cela il n'y a aucune réponse que vous soyez capable d'entendre.

Quant à ces pauvres gens qui pensent qu'il doit y avoir quelque chose de vrai dans une opinion par la raison qu'elle est anciennement et universellement reçue, ils ne connaissent ni les hommes ni l'histoire. Jusqu'à Copernic, on croyait généralement par tout le monde, que la terre était immobile au centre de l'univers, et que c'étaient les astres qui, toutes les vingt-quatre heures, accomplissaient une révolution autour du globe. Je n'ai pas connaissance que jusqu'à l'année 1500 un seul homme, ignorant ousavant, se fûtimaginéque c'est

ce qui donne aux astres l'apparence de tourner autour d'elle. Telle est pourtant la vérité; et les preuves de cette vérité sont tel-

lement incontestables, qu'il n'y a pas maintenant un seul écolier qui , dès les premières leçons de physique qu'il reçoit, n'en demeure convaincu. Les décrets de l'inquisition ni ceux de la Sorbonne n'y ont rien fait.

Il en sera de même un jour, messieurs, de tout ce que je vieus de vous dire; mais il fallait le dire. Ces vérités ne deviendront commuues qu'après que les questions à résoudre auront été réduites à leurs termes les plus simples, et la peine qu'on prend pour cela peut-elle sembler superflue, lorsque tant de conversations de société, tant d'articles de journaux, quand il est question d'intéréts commerciaux, prennent encore pour base de leur raisonnement la doctrine de la balance du commerce?

Les corps savans eux-mèmes, qui devraient sc tenir au courant des progrès du siècle, partagent souvent assez long-temps les préjugés vulgaires. Bernoulli, lorsqu'en 1731 il remporta le prix de l'Académie des Sciences sur l'orbite des planètes, convint qu'il n'avait dû sa couronne qu'aux mcnagemens qu'il avait gardés pour les tourbillons*. De nos jours encore on voit des assemblées où sont réunis les hommes les plus éminens en divers

laisser persuader que le déchet de valeur dans le raffinage , était plus considérable qu'il n'est en effet.

» L. Simond, é'ojrage en Suisse, tome I, page 375.

BE LA PROHIBITION

genres de connaissances, écouter, avec approbation, des raisounemens sans solidité, soutenus par des armées de chiffres qui ne

prouveraient rien, lors même qu'on pourrait s'assurer de leur authenticité. Les préjuges ne cèdent qu'au temps, mais ils lui cèdent infailliblement.

J'ai dû cependant, dans un livre où j'ai tâché d'exposer toutes les vérités reconnues jusqu'à présent de l'économie politique, attaquer les méprises accréditées. La vérité ne s'établit solidement que sur les ruines de l'erreur. Il n'est pas inutile aux personnes même déjà convaincues, de pouvoir se rendre compte de leur propre conviction. Il leur convient de s'exercer à bien poser les questions et à disposer les preuves de manière à persuader ceux qui cherchent la vérité de bonne foi. Quant à ceux qui la craignent, mon livre n'est pas fait pour eux. Je me crois dispensé de les convertir ; et je n'y réussirais pas.

DR LA PROHIBITION DES PRODUCTS MANUFACTURÉS

Messieurs, nous avons examiné le but que sc propose le système «le la balance «lu commerce, et une soigneuse observation de la nature «les choses, appuyée de l'expérience, nous a montré quel résultat on obtient véritablement de ce système. Mais en admettant que l'or et Parlent lie sont pas les seules richesses, et qu'un peuple peut profiter, et profite réellement, en important des marchan- «lises aussi bien qu'en important des métaux précieux, un grand nombre de personnes pensent qu'il lui convient «l'importer chez nous des matières premières plutôt que des produits manufacturés, et d'exporter «les produits manufacturés plutôt que des matières premières.

Il n’est pas besoin d’avertir que par produit» manufacturé », nous entendons ici, en général, les produits qui ont acquis par la main-d’œuvre leur principale valeur, et qui sont arrivés au point de pouvoir être livrés au consommateur sans qu’il soit besoin de beaucoup de nouvelles façons. Telles sont les étoffes dans lesquelles on a donné n la matière première, soit par le tissage, soit par la teinture, toutes les façons «ju’elles pouvaient recevoir, sauf celles du tailleur et de la couturière, façons qui ne peuvent être données cjuo tout près «lu consommateur. Dans les produits brut», nous comprendrons, non ceux qui n'ont reçu aucune façon (il n’y en a point de tels), mais ceux qui n’ont reçu que les façons nécessaires pour leur première extraction, ou peu d’autres avec celleslà. Tels sont les laines qui servent à faire les étof-

fes, les métaux qu'on emploie dans les arts, les drogues de teinture, et tout ce qui sert de matières premières dans les manufactures. Ces produits sont appelés bruts ou matières première», parce qu’ils oui besoin d'être travaillés de nouveau pour devenir susceptibles «l’être consommés.

Comme leur emploi dans les arts double et triple l«*ur valeur, on est très porté a croire «|u’il y a du désavantage à les vendre à l’étranger avant qu’ils aient reçu toutes les façons qu'ils sont susceptibles «le recevoir, et avant qu’ils soient parvenus à leur plus grande valeur. ÎW. Chaptal, dans son Industrie française *, nous dit « que ce *» n’est pas sur la quotité de la valeur comparée des » échanges, niais sur la nature de» objet» éclian- » gés, u qu’il convient d'établir les stipulations commerciales avec les autres nations; et il fonde son opinion sur ce calcul : Qu'une nation agricole livre pour un million de laines à une nation manufacturière,

celle-ci avec le quart de cette laine fabriquée en étoffes, va payer la nation agricole.

Ceux qui soutiennent cette opinion oublienl que les gains ou les pertes que fait une nation, aussi bien qu'un particulier, ne sont point en raison du poids ou du volume des choses qu'ils donnent ou Reçoivent; mais en raison de leur valeur. Autrement la nation «|ui donnerait quatre quintaux de fer pour une once «for, sc ruinerait; car elle «lonncraiten poids 0400 fois plus «ju'-clle ne recevrait.

Lorsqu'une nation agricole vend à une nation manufacturière pour un million de laines en balles, la nation manufacturière, bien qu'elle donne en échange une mutière qui ne pèse que le <]uart de celle laine, lui donne pour un million de produits', pour un million de valeurs.

On dit à ce sujf'1 qu'il y a bien plus de maind'œuvre et de profils gagnés dans la partie d'étofFe qui vaut celte somme, <{uc dans la matière première qui la vaut également. Il est possible qu'il V ait plus de main-d'œuvre dans une partie de draps d'un million que dans une partie de laine de même valeur, mais il n'y a pas plus de profits gagnés par la natiou. La valeur tout entière d'un produit sc partage entre les individus qui l'on créée. Une partie de laine ne vaut un million que parce qu'elle a coûté cette somme pour être produite; car si l'on pouvait la produire pour 900 mille francs, il sc trouverait des entrepreneurs qui la donneraient pour 900 mille francs. La valeur indique les frais de production d'un produit brut ou manufacturé, et les frais de production se composent «le profits payés. Quand nous livrons à l'élra figer une partie de laine d'un million, il faut qu'il paie cette

somme, soit à ceux qui ont fourni leurs terres et leurs capitaux, soit à ceux qui ont fourni leurs bras et leur intelligence à

• IV* partie, ch. 3.

DES PRODUITS MANUFACTURÉS

l'effet d'opérer celle création. Il en est exactement de même que lorsque nous vendons à l'étranger une partie de draps d'un million. Il nous paie dans les deux cas le prix des services productifs rendus soit par nos terres, soit par nos capitaux, soit par noire intelligence et nos bras. Dans les deux cas ce ne sont pas exactement les mêmes services productifs que nous vendons; mais ce sont nos services productifs et nous en vendons pour 1a même valeur; conséquemment nous gagnons au total un profit pareil.

Il est vrai que dans les deux cas ce ne sont pas les mêmes personnes qui empochent les profits; mais toujours sont-ce des concitoyens, et la nation en masse a gagné autant dons un cas que dans l'autre. Nous examinerons bientôt ce qui résulte de la distribution dos profits à telle classe de personnes plutôt qu'à telle autre; dans ce moment nous cherchons h savoir quel commerce est le plus avantageux a la nation en masse. Or, ce qui lui convient le mieux n'est pas de vendre telle marchandise préférablement à telle autre, mais de multiplier ses affaires lucratives cl de vendre le plus possible de ses services productifs quels qu'ils soient; car ce sont eux qui lui procurent des bénéfices. Or, le régime qui favorise 1»? plus les développement de l'industrie et des affaires lucratives, n'est-il pas celui où l'on permet à chacun de vendre et d'acheter ce qui lui convient, sans le brider par aucune

prohibition, et quelle que soit la marchandise? Pour l'intérêt d'une nation, la forme des produits n'est «l'aucune importance, mais leur valeur; car c'est leur valeur qui la fait perdre ou gagner. Si l'on force les gens de vendre ce qu'il leur est moins avantageux de vendre, et d'acheter ce qu'il leur est moins avantageux d'acheter, ils vendront et ils achèteront incontestablement moins et avec moins «le profits.

Consulter des uégocians, consulter des manufacturiers sur les importations et les exportations qui donnent le plus de profits, est un pauvre expédient; car le nombre «le ceux que l'on peut consulter est borné, relativeme nt à l'immense nombre d'entreprises industrielles dont chaque produit est le résultat. On n'a par ce moyen «jue «les documens imparlaits et toujours viciés par l'intérêt personnel, chacun étant intér«'ssé à rejeter les obstacles sur la route du prochain pour eu débarrasser la sienne. Le fabricant de mousseline conseillera tou-

' « Odessa, devenu port franc, a vu ses relation» avec PKnrope prendre un grand amuiMcracnt, et tout annonçait que bientôt celte ville serait un des plus riches marchés de la Russie; mais quelques abus ont jeté l'alarme à Pétenbourg , et la franchise d'Odessa, d'abord suspendue, ensuite restreinte, a été changée en un entrepôt réel assujetti à diverses formalités. Cet événement a arrête tout d'un conp l'clan donné au commerce

jours «le laisser entrer les cotons filés de l'étranger; le fabricant de fils «le coton conseillera toujours de les prohiber. Cependant comme il faut bien mettre des droits, tic lût-cc «jue pour subvenir aux dépenses de Pétât; comme une liberté intempestive pourrait avoir aussi «les inconvcnicns. et «|u'il faut éviter la ruine des établissemens «pii se sont formés sur la foi même

d’une législation imparfaite, il est bon «le consulter les industrieux non pas précisément pour suivre leurs conseils, mais pour connaître les inconvéniens de chaque remède, »rt administrer celui qui blesse le moins les intérêts prives.

Si nous considérons ce sujet «run peu haut, nous nous apercevrons qu’au travers «les intérêts privés «fui peuvent fort bien être opposés les uns aux autres, il y a pour les hommes un intérêt général qui cousiste à communiquer librement entre eux; et que tout ce qui gène leurs mouvemens inofiensifs, est un mal pour l’espèce. Tout obstacle, ou seulement toute difficulté apportée à «les mouveraens utiles (et ils le sont tous du moment qu’ils sont volontaires), doit donc être évitée autant que possible. Il y a longtemps que l’on en convient pour ce qui a rapport aux communications intérieures; on ne s’est point avisé de soutenir qu’une lignes de douanes établie entre la Normandie et la Bretagne pouvait être fâcheuse pour la Bretagne, mais qu’elle était favorable aux intérêts «le la Normandie. U en est exactement «le même «les barrières cjni séparent les nations. Moins on en élève, et plus les nations profitent. Quelques-unes sont posées par la nature; mais quand le génie de l'homme parvient â les renverser ou «lu moins à les abaisser, d’un et d’autre côté Ton s’eu trouve mieux. A mesure qu'on s’est frayé des roules à travers les montagnes, à mesure «pt’oii a mieux su rendre les mers, nu lieu «l'un ohstarli», un moyeu «U* communication, la civilisation et l'aisance out fait «les progrès.

C’est la liberté de commerce qui a crée la ville d\)dessa sur la mer Noire; et depuis «jue cette liberté a été restreinte, nous apprenons, par une relation récente, «jue les progrès de cette ville intéressante sc sont arrêtés tout -à-coup '.

Un autre voyageur nous entretient «les progrès qui ont acroiupagué l'affranchissement «les colonies espagnoles «le l'Amérique1. Si de malheureuses discordes civiles n'étaient pas venues mêler leurs

d'Odessa. Il a eu le grave inconvénient d'inspirer à l'étranger une sorte «le défiance; et l'on a vu sc ralentir ce mouvement d'attraction qui amenait vers les provinces de la Russie méridionale, une population acti'e, industrieuse, et de nombreux capitaux. » (

Pojrage dans la Rassis méridionale , tome lrr, p. 17.)

• » Il y avait si peu de temps «pie ce port (San Bla», port du Mexique sur l'Océan Parifique' près de la C*-

DE LA PROHIBITION DES PRODUITS MANUFACTURÉS

fâcheuses influences h l'action vivifiante de la liberté, nous aurions vu se renouveler dans ces quartiers les merveilles de l'Amérique septentrionale.

Eu convenant que la nation prise en masse recueille tout autant de profits d'une vente faite à l'étranger, soit qu'elle lui vende des matières premières ou bien des produits manufacturés, on observera avec raison que les produits que l'étranger nous paiera dans les deux cas, ne se distribueront pas à des producteurs des mêmes classes. Si l'on exporte pour un million de laines en balles, il y aura bien autant de profits réalisés par la nation, quesii'on exporte pour un million de beaux draps; mais la plus

grande partie de ce million se trouvera réalisée par des propriétaires de troupeaux, par des bergers, des tondeurs et autres producteurs du produit brut, et les manufacturiers de draps, ni leurs ouvriers, n'en toucheront pas une obole; tandis que si nous exportons pour un million de draps, il y aura cent ou deux cent mille francs seulement pour la part des fermiers, des bergers, des tondeurs, et plus que cela pour les manufacturiers et les ouvriers *.

Cet effet est incontestable ; mais puisqu'il y a autant de richesses gagnées par 1a nation dans l'une et l'autre supposition, la question se réduit à ceci : Dans quelle classe la même somme de richesses procure-t-elle à une nation plus de bonheur ou plus de puissance? Ce n'est plus une question d'économie politique, c'est une question de politique et de morale. Elle n'est pas susceptible d'une solution aussi rigoureuse que la question d'économie politique; néanmoins comme chaque classe se multiplie à proportion des profits qu'elle fait, et que la classe agricole a une existence moins précaire que celle qui s'occupe aux manufactures, je serais porté à croire (si la liberté d'industrie et la marche naturelle des choses n'étaient pas préférables à tout) que c'est la classe agricole et l'exportation des produits bruts dont l'extension devrait être favorisée de préférence, comme étant moins dépendante des éveneraons ainsi que des caprices des hommes.

lifornie) était ouvert nu commerce libre, que nous ne comptions pas y trouver autant de vaisseaux. Ce ne fut pas In première occasion où nous avions mal jugé de l'activité du commerce toutes les fois qu'il n'est pas entravé par des restrictions ou placé sous la main des gouvernement. » (Voyage au Chili, au Pérou et au Mexique, en i8aa, par le capitaine Hall.)

Partout le meme voyageur avait remarqué les heureux effets de l'indépendance et des libres communications.

1 Cette démonstration n'était pas praticable pour Adam Smith; et elle ne l'est pas davantage pour tous ceux qui u'out pas fait une analyse complète des agens de la production, et qui n'admettent que le travail comme producteur des richesses. Pour les persounes

En effet, quand le système du gouvernement favorise le développement des entreprises de manufactures, les ouvriers manufacturiers se multiplient; mais nulle protectiou ne peut leur assurer une occupation constante. Les produits manufacturés servent principalement aux vétemens, aux amcublcmens, aux ornemens, aux plaisirs des hommes; or ces consommations sont moins urgentes que plusieurs autres, et notamment que celle des alimens qui ne souffre point de remise. Lorsque les circonstances deviennent fâcheuses (dans les temps de disette, par exemple), les consommateurs peuvent supprimer, ou du moins différer l'achat qu'ils font des produits manufacturés, plutdt que d'autres achats; et c'est en effet ce qui a lieu parmi les classes peu fortunées, qui sont partout les plus nombreuses.

Aux cessations de demande qui sont occasionces par les fléaux célestes, il faut ajouter celles qui dépendent des volontés humaines. Une mode qui change laisse une ville cnLière sans ouvrage. Une guerre qui se déclare, une prohibition prononcée en pays étranger, peuvent fermer les débouchés les mieux établis, et plonger dans la détresse une multitude de familles.

Indépendamment de ces maux accidentels, il en est un qui semble inhérent au système qui fonde la prospérité d'une nation

sur la vente à l'étranger de ses produits manufacturés. Cette nation ne peut continuer à obtenir la préférence qu'en vendant à meilleur marché que toutes les autres, et même que les producteurs du pays où elle vend; ce qui l'oblige à établir dans ses fabrications une économie parcimonieuse qui pèse principalement sur la classe ouvrière, classe subordonnée et où la concurrence des travailleurs les oblige â accepter les plus dures conditions. Stewart ne craint pas de conseiller à l'administration d'établir parmi les producteurs une concurrence telle que, diminuant leur prix à l'cüvi les uns des autres, ils se réduisent à ne gagner que le nécessaire physique *. Ainsi, après que des populations entières se sont interdit l'usage de tout ce qui ressemble à une superfluité,

qui croient que les terres et le simple profit des capitaux ne procurent aux nations aucune nouvelle richesse, toutes les circonstances qui nuisent au plus grand développement du travail, sont un mal; et par une conséquence du même système, qui est celui de Ricardo et de ses partisans, les efforts du génie qui met dans nos mains la disposition des puissances de la nature, sont un mal. Cette conclusion incontestable, quoique ridicule, montre l'imperfection des doctrines qui y conduisent.

* Stewart, tome l, page ai 6. Si le vieux système prohibitif n'avait pas été ruiné par les nouvelles lumières que l'on doit aux économistes français du dix-huitième siècle et aux disciples d'Adam Smith , les écrivains de cette ancienne école seraient les pires conseillers que

et par conséquent toutes les jouissances intellectuelles, tout cc qui les distingue «le la brute, nous venons de voir que l'accident

le plus commun, une mauvaise récolte, un changement de mode, peuvent les priver même de cet absolu nécessaire. Il semblerait que les gouvernemeus ne font pas assez de mal aux nations en leur mettant les armes à la main, et eu les obligeant à s'égorger mutuellement ; il faut encore qu'elles se fassent une guerre de fuseaux et de navettes, dont le résultat est une privation perpétuelle de tout cc qui adoucit la vie et relève l'humanité! Est-ce là , je le demande, le résultat qu'on doit se proposer dans l'organisation des sociétés? Jamais le système exclusif ne s'est exprimé avec plus de naïveté.

OC LA LIBRE IMPORTATION OES MARCHANDISES ETRAN

CKXES, ET BE l'aVANTACB QC'üNE NATION IN RE- TIRE. ^

Après avoir démontré, messieurs, qu'une nation ne retire pas de la prohibition des produits étrangers les avantages qu'on attribue à celte mesure, je vous ferai connaître les biens très positifs dont ce système nous prive.

Ma is d'abord il convient que nous nous formions une juste idée des avantages qui résultent des échanges en général.

Quand uu commerce s'établit entre nous et une nation étrangère, nous renonçons à la consommation des produits que nous lui envoyons, pour jouir de la consommation de ceux que nous obtenons en retour. L'effet est précisément le même que si nous avions produit les marchandises étrangères sur nos champs et dons nos ateliers; au fond, nous ne consommons jamais que ce

que nous produisons : mais il y a d'assez grands avantages à opérer cette consommation après le circuit du commerce extérieur.

Ces avantages, les voici, sommairement expliqués.

Les produits que nous n'avons pas du tout, sont pour nous d'un prix excessif. Sans le commerce extérieur le café et le coton seraient pour la France des produits infiniment chers, et dont un Français, quchjue opulent que vous vouliez le supposer, ne pourrait pas jouir; car toute sa fortune suffirait à peine pour lui procurer quelques tasses d'un café, probablement fort médiocre, qu'il obtien-

drait en cultivant à grands frais des plants dans une serre chaude. Eh bien , messieurs , au moyeu du commerce étranger, une livre d'excellent café uc lui coûte pas plus de quarante sous; c'est-àdire le même prix qu'un couteau, un mouchoir de poche ou tout autre produit analogue. En créant un produit de 40 sous et l'envoyant aux îles, ou adresse en retour à un Français, une livre de café. S'il ne fait pas cette opération lui-même, des négocians, moyennant une rétribution modérée par la concurrence, la font pour lui.

Qu'en résulte-t-il pour la France? Ce prodait auparavant si cher, y devient d'un prix tellement abordable, que non-seulement les gens riches, mais «les fortunes très médiocres, peuvent s'y procurer habituellement du café. On en obtient maintenant à bien meilleur marché que je ne le dis.

De cet avantage il en naît un autre. C'est que le produit étranger pouvant être établi à un prix modique, et ses consommateurs pouvant être nombreux, il multiplie la consommation, et par conséquent la demande des produits indigènes au moyen des-

quels on l'achète. Avant l'importation de celte denrée, les couteliers «le France, après avoir fabriqué la quantité de couteaux dont les habitans de la France pouvaient avoir besoin, n'en fabrûjuaiehL pas davantage, sous peine de les donner au rabais et d'y perdre. Maintenant, après avoir pourvu la France de couteaux, ils en fabriquent d'autres pour les iles, et ces nouveaux produits de la France sont consommés par elle sous forme de café. Nous fabriquons et nous consommons beaucoup plus de couteaux (ou de toute autre marchandise que nous envoyons aux iles), parce que nous en consommons une bonne partie en café. Or, produire et consommer, voilà ce qui fait la supériorité des nations industrieuses pardessus celle qui ne le sont pas.

Cet avantage qui est très frappant dans le cas que je vous cite, se rencontre encore, mais à un degré moindre, dans tous les commerces que l'on fait avec l'étranger, même lorsque nous recevons en échange des marchandises manufacturées que nous pourrions au besoin fabriquer nous-mêmes. Par le commerce nous les obtenons à un prix inférieur à celui qu'elles nous coûteraient si nous les fabriquions ; et la preuve en est que , malgré les frais de commerce qui comprennent le bénéfice du commerçant, on nous les vend encore à meilleur marché qu'on ne pourrait ici les produire directement. Nous les produisons bien toujours, mais nous les pro«luisons indirectement en produisant les objets que nous donnons à l'étranger en

pussent avoir les nations. Ce sont eux qui les auraient stnmment tendu, comme on le voit, dans le résultat du entraînées de plus en plus dans des guerres de ,çoro« système de Stevrart , à les plonger dans la misère et daus rarree, de jalousies et d'ambition, et qui auraient con- l'abrutissement.

échange pour les avoir, et cette manière est plus économique, plus favorable pour le consommateur, et plus encourageante pour le producteur.

Ainsi pour faire sortir d'un exemple cet effet avantageux, je sup|>oscrai que des coinmerçans achètent pour l'Allemagne cent aunes de taffetas dont les frais de production, et par conséquent le prix, soient de 400 francs; je supposerai que ce taffetas est vendu à Francfort 450 francs; qu'avec cette somme on achète cent pièces de padous ou rubans communs qui se fabriquent à Eberfcld, et qui rendus à Paris se vendront 500 francs. Nous aurons produit nos padôus en fabricant du taffetas. Maintenant je supposerai que nous voulions (comme la tentative eu a été faite) ravir, comme on dit, celte branche d'industrie à I' Allemagne, et produire iious-mèmc des padous : on eu prohibera l'entrée, et les cent pièces seront fabriquées en France où elles reviendront à 000 francs, ce qui fait cent francs de plus que le prix auquel le commerce nous les procure en cc moment.

On observera peut-être qu'il importe peu que le consommateur paie cent francs de plus, puisque cc haut prix est gagné par des producteurs nos compatriotes; mais il ne uous échappera pas que ce raisonnement est le même que celui au moyeu duquel ou voudrait établir qu'il faut supprimer les moulins pour donner occasion aux tourneurs de meules à bras de gagner davantage. J'ai déjà plusieurs fois combattu cc système en vous disant que c'est un progrès de l'industrie, que de procurer à une nation les mêmes jouissances avec moins de Irais de production; que l'épargne que l'on fait d'une main-d'œuvre ne diminue pasle nombre des travailleurs, ni leurs profils, mais les dirige vers une

autre production d'où résultent d'autres jouissances; par-là le travail d'uue nation n'est point diminué, mais scs moyens de jouir sont plus étendus. De même lorsque nous voulons produire îles padous qui uous reviennent à (it)ü francs, au lieu de les produire iudircclcmeut en fabriquant des étoffes de soie qui ne nous reviennent qu'à 500 francs, nous perdons 100 francs pour n'avoir pas choisi le procédé le plus économique pour produire : celui que la nature des choses, le climat, l'aisance des communications, peut-être seulement notre aptitude naturelle, nous conseillaient de choisir. Et en préférant le procédé le moins économique, disons mieux , le moins intelligent, nous nous interdisons une partie de la demande

1 M. Ferrier, ac édition, page 507-

1 Mémoires de Morellet, tome II, page 267.

3 L'introduction du fer en gueuses n'est permise, que lorsque les morceaux ont plus de cinq pieds de long; c'est-à-dire, lorsqu'ils sont peu maniables et peu favorables à de certains usages.

* Témoin les droits dont le gouvernement des Ktats-

cl de la production qui constituent un état plus avancé de l'industrie et de la civilisation.

Après ccltii exacte représentation du commerce des produits manufacturés et de scs effets, que penserons-nous de cc précepte d'un auteur récent :

« Dès qu'il s'agit d'un travail fait par des natio- » natix, d'un travail auquel tics hommes utiles de- » vront de pouvoir subsister, embarrassez-vous > peu de ce qu'il cotlle : vous serez toujours plus » riches puisque vos compatriotes se seront créé r> un

revenu, etc. *. » L'auteur ne fait pas attention que le revenu s'augmente autant par ce qu'on dépense de moins que par ce qu'on gagne de plus ; et qu'un gain obtenu par une partie de la nation sur une autre partie de la nation qui pourrait éviter de le payer , n'est pas un gain pour la nation.

Eu 1814 les maîtres de forges convinrent qu'un droit qui leur assurerait le monopole des fers, ne renchérirait les frais de culture que de 50 francs par charrue \ Or, veut-on savoir cc qu'un pareil monopole, dont on parle comme d'un médiocre inconvénient, coûterait à la France? Selon Lagrange et Lavoisier, on peut compter en France 020 mille charrues. Le dommage causé aux cultivateurs et par suite aux consommateurs par cette seule mesure, s'élèverait donc à 40 millions! Mais ce n'est pas tout : l'agriculture n'est pas le seul art qui emploie le 1er; il n'en est pas un seul qui 11c fasse usage de ce plus précieux de tous les métaux; nous uous en servons dans la vie civile; que l'on calcule, si l'on peut, les millions que nous coûte le moindre renchérissement du fer!

On a la pudeur de ne pas le prohiber tuut-à-fait ; mais on fait cc qu'on peut pour en décourager l'importation, surtout du fer quand il a subi quelque main-d'œuvre J; comme si l'économie que l'on fait en employant une main-d'œuvre étrangère, n'était pas exactement pareille à celle que l'on fait quand on emploie un moteur au lieu des bras de l'homme! Un publiciste qui écrit sur l'économie politique et profère une telle phrase : Embarrassez'-cou s peu do ce que cela route : cou* serez toujours assez riches t ressemble tout- à-fait à un mécanicien qui dirait : Embarrassez-cous peu de ce qu'il y a de force perdue dans mes machines .* rou» en aurez toujours assez.

Je relève ces erreurs parce qu'elles flattent des préjuges vulgaires, et n'en sont que plus dangereuses 1 * 3 4. Si elles étaient fondées en raison , il faudrait bien vile détruire tous nos moulins-pour pro-

L'nis, gnmrrnenieut tout populaire, vient de frapper les produits manufacturés étrangers. Il a cédé aux sollicitations pressantes de plusieurs manufacturiers qui n'ont cessé de réclamer des droits protecteurs (c'est leur expression), qui sont en effet protecteurs d'un monopole «rj ni leur est par-là accordé aux dépens de leurs concitoyens.

AVANTAGE DES IMPORTATIONS

curer «la travail à ceux qui voudraient moudre du forain à force déferas, et si le pain doublait de prix, ne point nous en embarrasser *.

Qaand je parle «le prix, messieurs, ne perdez pas «le vue qu'il n'y a de prix éfjal, qu'à qualités égales. 11 n*y a nulle comparaison à faire sans cela. Deux draps de qualités différentes, ne sont pas «leux produits pareils. L'un peut être à bon marché & 40 francs Faune; l'autre peut être cher à 12 francs. Mais de deux étoffes parfaitement pareilles, de deux étoffes «lont Tune n'est inférieure à l'autre en aucun point, ni pour le choix de la matière première, ni pour la bonne fabrication, ni pour la largeur, ni pour l'éclat et In solidité des couleurs, celle qui revient, tous frais de production compris (soit par une fabrication directe, soit par le commerce), à 40 francs, est moins chère que celle qui revient à 45 francs, et il vaut mieux l'acheter de l'étranger pour 40 francs, que de la produire pour 45 francs. Car, permet tcz-moi «le vous le répéter, quand bien même nous donnerions à l'étranger ces 40

francs en espèces , il est impossible que nous nous les soyons procurés, ou que nous puissions nous les remplacer, autrement que par nos propres productions. Le commerce avec l'étranger n'est qu'un procédé différent pour produire chez soi, et un procéilé plus économique; autrement l'intérét personnel ne l'emploierait pas.

Et lorsque je me sers «1e ces expressions : Produire arec plus de frais chez nous, acheter ô meilleur marché chez l'étranger, ne pensez pas «juc ce soient des mauières de parler values et arbitraires, ne pensez pas qu'elles sc prêtent à soutenir indifféremment tous les ar^umens. Rien n'est plus précis; vous le sentirez par l'exemple «l'un produit qui exigerait, s'il fallait le faire chez vous, cinq journées de travail; et que vous pouvez, si vous l'achetez de l'étranger, obtenir, rendu chez vous, en le payant avec un produit équivalant à quatre journées de travail. Il est clair que vous payez l'un et l'autre avec vos journées «le travail, ou

1 Dans la séance de la chambre des députés, du «3 juillet j8i8, M. Thénard fit sentit l'absurdité d'un système qui nous fait revenir le salpêtre «jue nous fabriquons en France de t6o à t9o fraucs les cent kilogrammes, tandis que le salpêtre que nous apporte le commerce ne nous revient qu'à 70 ou 75 fraucs. Pour maintenir ce système, on frappe les salpêtres étrangers d'an droit de 80 francs (le droit est plus clerc que la valeur du produit); on tourmente les citoyims en donnant entrée chez eux k des vilpétriers privilégié»; on épuise les salpêtres de formation française qui s'amasseraient en plus grande quantité pour le cas où un blocus nous empêcherait de les tirer du dehors: cette législation est insensée sous tous les rapports.

* Cette démonstration est une preuve entre mille de

avec des journées que vous avez payées h vos ouvriers; que dans le premier cas, vous payez ce produit un cinquième plus que tlans le second.

Remarquez que je ne compare point des journées «le deux pays différens (comparaison impossible à faire); mais «les journées du même pays, du même temps, et «lu même prix ».

Tout cela repose sur cette niée mère et fondamentale que je vous prie dé ne point perdre de vue : c'est que, même lorsque nous consommons des marchandises élranj;èr«*s, nous 11e consommons toujours que «les produits «le notre pays; attendu qu'il nous est impossible de rien acquérir, soit au dedans, soit nu dehors, si ce 11'est avec des produits de notre pays. •

Dans cet état «le choses, une prohibition de marchandise étrangère, au moyen de laquelle nous sommes forcés de remplacer celtt; marchandise par une production indigène qui revient plus cher, équivaut h un réglement industriel «jui nous obligerait à nous servir pour créer un produit, d'un procédé plus dispendieux, au lieu d'un procédé plus parfait. Le procédé le plus parfait est dans beaucoup d'occasions la voie «lu commerce; c'est celle qui nous permet «le faire notre coté en étoffes , en fahrhjuaiit des étoffes et en les envoyant dans les pays h café. Le procédé b? plus dispendieux est celui qui produit du café immédiatement en le cultivant dans des serres chaudes qui le fournissent moins abondant ou moins bon *.

Au surplus on ne peut bien comprendre et pleinement admettre la liberté du commerce, si l'on ne comprend pas bien ce qu'une nation jjafjne à sc procurer les produits au plus bas prix. Or, pour saisir l'nvanlafje de se procurer les produits au plus bas

prix, il faut bien comprendre la théorie de la production, et pour cela sc reporter au chap. ix «le la lrr partie, pnfjc 60.

C’est un de mes motifs pour insister souvent sar l’importance des clémens en économie }>oliliquc. Toutes les plus importantes conséquences eu dérivent.

l'insuffisance des systèmes d’cconnmie politique qui mesurent la production sur l’utilité réelle des produits et non tuf leur valeur d’échange.

1 Je ne blilme point ici les procédés de ceux qui font en F.urope du sucre de betterave»; c’estmême peut-être ce procédé qui nous débarrassera du monopole des colonies si funestes à leurs métropoles. Il jieut y avoir des localités où la lietteravc contient tant de sucre, où l’on peut tirer un si bon parti de son résidu p«iur engraisser des bestiaux, oii les mauvaises lois rendent le sucre des pays chauds si cher, qu’on l’obtient à meilleur compte en l’extrayant des betteraves; alors le procédé le plus économique, et par conséquent le plus parfait, consiste à l’obtenir par l'agriculture intérieure an lien de l'obtenir par le commerce.

AVANTAGE DES IMPORTATIONS

Lorsqu'au lieu d'une prohibition absolue , le législateur frappe une marchandise importée, d'un droit d’entrée , il convient de distinguer le cas où le droit suffit pour empêcher toute importation, du cas où une certaine quantité de consommateurs (ou plutôt de comraerçans agissant pour les consommateurs) jugent à propos d’importer une quantité quelconque de la marchandise, sauf à payer le droit.

Dans la première supposition , le droit est une prohibition absolue déguisée. Le gouvernement anglais établit un droit de 50 pour cent sur les ouvrages en osier, les paniers, les corbeilles; par conséquent, on serait obligé, si l'on en importait, de payer en Angleterre 50 sous de France une corbeille française que, sans ce droit, et les frais de commerce compris, ou pourrait s'y procurer pour 20 sous. Si les producteurs anglais peuvent établir une corbeille semblable (ou du moins une corbeille pourvue de la même utilité), pour le prix de 20 sous au moins, il est clair que l'on n'en fera pas venir de France une seule : comme elles reviennent à 50 sous, elles ne peuvent supporter la concurrence des corbeilles anglaises de 20 sous; elles sont prohibées par le fait, et il en résulte tous les inconvéniens des prohibitions absolues, c'est-à-dire, que le lise ne gagne rien par le moyen de ce droit, et que les consommateurs de corbeilles paient 20 sous un produit qu'ils pourraient avoir pour 20 sous.

Si les frais de production de chaque corbeille s'élèvent en Angleterre à 51 sous, unies tirera de France plutôt que de les fabriquer, et les consommateurs anglais les paieront alors avec une quantité de leurs services productifs valant 50 sous, c'est-à-dire, avec une quantité de marchandises anglaises dont les frais de production auront égalé 50 sous, taudis qu'on aurait pu acheter en Angleterre les mêmes corbeilles pour un tiers moins de frais de production.

Or, la nécessité où l'on met les consommateurs de les payer ce prix, équivaut complètement pour eux à une diminution de revenu; car notre tgvenu à tous, quelle qu'en soit la source, est d'autant plus grand qu'il peut nous servir à acheter plus d'objets de consommation; et ce que nous donnons de plus pour un objet, di-

minue d'autant ce que nous pourrions consacrer à l'achat d'un autre.

L'ignorance presque générale où l'on est encore, par rapport à ce principe incontestable, fait

' Pendant le règne de Bonaparte on expédiait à Londres des Idtimens chargés de sacre, de café, de tabac, de coton filé, pour Saloniqtie, d'où ces marchandises étaient portées sur des chevaux ou des mulets, à travers la Servie et la Hongrie, dans tonte l'Allemagne, et même en France; de sorte qu'une marchandise que l'on cou-

que nous sommas ordinairement sacrifiés en notre qualité de consommateurs, c'est-à-dire dans la fonction que nous exerçons le plus généralement, le plus constamment , pendant tous les jours de l'année, pendant toutes les heures du jour, pendant notre sommeil même; car les draps de lit dans lesquels nous sommes couchés, nos matelas, la couchetle, nos rideaux, notre ameublement, notre appariement, l'ardoise ou la tuile qui nous couvrent, sont des objets que nous consommons en dormant. Nos revenus, à quelque somme qu'ils se montent, sont dans une lutte perpétuelle contre tous nos besoins. Ils sont diminués par chaque sou que Ton nous fait payer de plus, et que nous pourrions paver de moins. Calculez, si vous pouvez , ce que l'on fait ainsi payer de trop, en renchcrisscmcns, à une grande nation. C'est bien une autre somme que celle que les douanes reçoivent en droits d'enlrée. Un droit qui équivaut à une prohibition, coûte souvent des sommes considérables, et ne rapporte pas une obole au gouvernement ni à scs agens

Le richesse d’une personne, d'une nation, n’est pas, comme on l'a dit jusqu'ici, grande ou petite, par sa comparaison avec la richesse d'une autre personne, et d’une autre nation ; mais par sa comparaison avec le prix des objets de consommation. La cherté des produits, eu ne permettant pas à des classes nombreuses de consommateurs, d'atteindre au prix de beaucoup île choses, est une des causes principales qui retiennent la majeure partie de nos paysans et de bien d'autres en Europe, dans une condition beaucoup plus voisine de la condition du sauvage, que de celle de l'homme civilisé; car la mauvaise qualité des produits, leur imperfection, leur grossièreté, est exactement la même chose que leur cherté; et un produit est également cher soit qu’il coûte beaucoup d'argent, soit qu’il ait peu de qualités. A mesure que l’économie politique sera mieux entendue, on attachera plus d'importance à cette considération que je ne fais qu'indiquer ici.

Quand je prêche en faveur du bou marché des produits, ce n’est pas la cause des seuls consommateurs que je défends; c’est aussi celle des producteurs. Rien ne favorise la demande des produits, leur écoulement facile et prompt, comme leur bas prix. Je ne doute pas que si l'Angleterre est assez sage pour persister dans le plan qu’elle parait avoir adopté, d'abaisser graduellement les barrières qui s'opposent à l'introduction d’une

sommait quelquefois à Calais, venait d’Angleterre, qui en est À sept lieues, après avoir fait un détour qui équivalait pour les frais à un voyage de deux fois le tour de la terre. (Tn. Tookf , Thoughts and details tu» the kigh and low Priées of tke latt 30 jrenrs , part, n » pngr 53.)

foule de produits que l'étranger pourrait lui fournir à bon marché, et si elle se contente de les frapper d'un droit léger, elle ne favorise singulièrement ses manufactures, et même n'augmente le produit de ses douanes. Le bon marché des produits en facilitera l'acquisition; la douane percevra un droit modéré sur des choses qui ne lui en paient point du tout, puisqu'elles sont prohibées; et l'étranger achètera pour scs retours des marchandises anglaises qui ont de la peine à se vendre. Il y a soixante ans qu'Adam Smith a averti les Anglais de ce que leur coûtait leur système exclusif; mais les hommes veulent souffrir avant que de se corriger; aussi n' est-ce que de nos jours que les négocians de Londres ont présenté une pétition pour un commerce plus libre avec l'étranger, et qu'on a vu même les manufacturiers de Birmingham nommer un comité pour voir s'il n'y aurait pas de l'avantage à ne pas prohiber tout objet manufacturé dans l'étranger.

La chambre des communes d'Angleterre, avertie enfin par les hommes éclairés, du tort que fait à ses manufactures et à son commerce le système prohibitif qu'elle avait poussé à l'excès, semble en avoir reconnu les inconvéniens. Ce système sera dans peu, sinon totalement abandonné, du moins considérablement mitigé. 11 est assez curieux d'observer que taudis qu'on lui attribue dans plusieurs endroits les succès de l'industrie anglaise, les Anglais cherchent à s'eu débarrasser comme s'opposant aux progrès de leur industrie.

On s’aperçoit que je n’ai point parlé des droits d'entrée comme impôts, mais seulement comme des moyens de protéger l'industrie. Comme impôts, maintenus dans des bornes convenables, ils ne sont pas plus mauvais que d'autres; mais comme moyens de protéger l’industrie, ils ne peuvent protéger une industrie qu'aux dépens d’une autre et aux dépens des revenus des consommateurs.

L'abandonnemenl qu’on en fera un jour facilitera beaucoup la tâche de l’administration; et il en sera de même du renoncement aux droits de fabrication. Avec des droits de douane élevés, le gouvernement est constamment en butte aux réclamations tantôt d’une classe de producteurs, tantôt d’une autre. Si l’on ne baisse pas les droits d’entrée, les producteurs de vin se plaignent qu’on fait tort à leurs exportations; si on les baisse trop, les maîtres de forges menacent d’éteindre leurs hauts fourneaux. Si on laisse entrer les sucres étrangers, les colons se plaignent qu'on les ruine; si on frappe les sucres étrangers d’un droit prohibitif, le consommateur se plaint qu’on lui lait payer le sucre 25 pour cent de plus qu’on ne le paie en Suisse; le fisc se plaiut que la cherté du sucre, en réduisant la consommation, nuit 11 la recette des douanes. Ne protégez aucune classe de la nation, clics chercheront toutes les industries les plus

généralement profitables ; elles ne pourront se plaindre que de la nécessité des choses, et laisseront l’administration en paix. Si l’administration ordonnait que les menuisiers travaillassent en sapin et les ébénistes en chêne , il y aurait 11 chaque instant des réclamations et des plaintes; on les laisse employer le bois qu'ils veulent , et personne ne se plaint.

CHAPITRE XVI

CES P R ÊC A PT 10 NS Qo'lt FAUT AVOIR AVANT c'ÔTRR I-KS PROHIBITIONS.

La solidité des raisons que je vous ai exposées, messieurs, pour repousser le système exclusif, ne doit pas engager à le proscrire intempestivement et sans précautions. Les relations commerciales entre les nations se sont établies et ont acquis de la consistance, sous l'empire d'une législation vicieuse, semblables à ces arbres qui ont pris leur croissance au milieu des anfractuosités d'un roc ou d'un mur, et qui ont vieilli avec leur difformité. On les ferait mourir en voulant les re dresser. Nous sommes entres, nous nous sommes avancés dans de fausses routes, déterminés par la politique et la législation du temps. Cette législation ne pourrait être changée subitement, sans froisser beaucoup d'intéréts.

Si, par exemple, chez nous, l'importation des fontes de fer, à bas prix et d'excellentes qualités, était hautement favorable à nos arts et à nos consommateurs; si cette importation favorisait l'emploi du fer, de ce métal si supérieur à l'or par son utilité, jusqu'à l'introduire dans une foule d'usages qui le réclament, la société en recueillerait de fort grands avantages; mais d'un autre côté, cette importation entraînerait la destruction de presque toutes nos grosses forges, auxquelles des capitaux considérables ont été consacrés. Ce n'est pas tout : des hommes qui sont forces d'abandonner une industrie, même lorsqu'il s'en ouvre beaucoup d'autres plus avantageuses, ne perdent pas seulement la majeure partie de leurs capitaux ; ils perdent le temps qu'ils ont consacré à leur établissement et leur expérience acquise, qui sont des capi-

taux aussi. Le maître et l'ouvrier redeviennent des apprentis s'ils sont obligés de recommencer une autre carrière.

Le législateur ne peut pas traiter avec légèreté de pareils intérêts; et s'il adopte une législation plus conforme à la prospérité générale et aux lumières de notre époque , ce ne doit être qu'avec réserve, en suivant des gradations, et en appelant le temps à son secours. Ne considérez donc

PRÉCAUTIONS EN OTANT L ES PROHIBITIONS

pas, messieurs, les conseils qui naissent d'une économie politique mieux connue , comme des indications pressantes et qu'on ne saurait suivre trop entièrement et trop tôt. Regardez- les plutôt comme des préservatifs contre de nouvelles fausses mesures confirmatrices de celles dont nous souffrons déjà. L'essentiel est de savoir en quoi consiste le bien : une fois que l'on connaît ses vrais intérêts, on y arrive toujours avec le temps, il se présente des circonstances où l'on peut, sans beaucoup d'inconvéniens, changer quelque chose à une législation qu'on sait être fâcheuse; et pourvu qu'on ne laisse échapper aucune occasion de réformer une mauvaise loi ou d'en introduire une meilleure, on finit enfin par être régi par les lumières du siècle, au lieu de l'être par les préjugés des siècles passés. Celui qui possède un jardin rempli de grands arbres mal plantés, s'il les coupe tous à la fois, demeure privé d'ombrages; mais si petit à petit il remplace une plantation ancienne par une autre mieux entendue, il finit par avoir une su-

perbe habitation sans avoir commencé par se mettre au milieu d'un désert.

Au reste, messieurs, quand je vous exhorte à ne provoquer que des changemens graduels, ce n'est que dans le cas où il y a , pour une portion de la société, du danger et un dommage évident à changer brusquement , et lorsque cette portion de la société a des droits à votre intérêt, comme c'est le cas pour les maîtres de forges ; car sans cela on ne saurait quitter trop tôt une mauvaise route et une mauvaise position.

Quoiqu'il y ait des prohibitions absolues par la loi, il n'y en a réellement pas par le fait. L'entrée des tissus de l'Inde, et notamment des châles de cachemire, est prohibée en Angleterre, et cependant on n'y manque ni des châles, ni des mousclincs de l'Asie. Toutes les fois que le prix d'un châle surpasse en Angleterre ses frais de production et la prime qu'il faut payer à un contrebandier pour le faire entrer, il se trouve des gens disposés à braver, pour ce médiocre profit, les dangers personnels et la honte qui accompagnent toujours plus ou moins une action illicite. Il en est de même des marchandises anglaises en France. Les quincailleries y étaient prohibées sous le dernier régime; mais comme par l'usage qu'elles font, elles valent 15 ou 20 pour cent au-delà de leurs frais de production (c'est-à-dire au-delà de leur prix d'achat et de leurs frais «le transport), ces 15 ou 20 pour ceut équivalaient à une prime offerte à la contrebande , et cette prime suffisait pour couvrir le risque de perdre les marchandises prohibées, et même le risque que couraient les contrebandiers de payer des amendes ou de subir les autres peines imposées par les lois. Ce ne sont pas cri général des maisons de commerce qui font l'acte «le In contrebande; mais elles paient une somme

convenue à des hommes qui se chargent de rendre la marchandise dans un lieu désigné.

Cette opération est quelquefois si évidemment dans l'intérêt national , que le gouvernement luimême ferme les yeux sur cette infraction à ses propres réglemens. On sait que les fabriques de Tarare sont obligées de se servir, pour une partie de leur fabrication , de cotons filés en Angleterre. Il faut bien qu'elles les reçoivent par la contrebande, ou qu'elles ferment leurs ateliers.

La prime que l'on paie à des contrebandiers est d'autant plus élevée que la contrebande est plus difficile, plus «lispendieuse, plus dangereuse. Le risque que courent les contrebandiers est plus grand et se paie plus cher lorsque les frontières sont faciles à garder, lorsqu'elles sont défendues par plusieurs lignes de douaniers qui se contrôlent mutuellement, de manière qu'il ne suffit pas d'avoir gagné les employés d'une ligne, ou même de deux, pour faire passer une marchandise prohibée. Cependant nous venons «le voir que la situation insulaire de la Grande-Bretagne n'empêche pas la contrebande de s'y faire constamment.

Les primes que demandent les fraudeurs ne différant que par leur plus ou moins d'élévation, de bons administrateurs ont proposé aux législateurs de ne point prononcer de prohibitions absolues, mais seulement des droits qu'on maintiendrait toujours un peu au-dessous de la prime de contrebande; de manière que le négociant trouvât toujours son compte à payer la prime à l'administration plutôt qu'aux contrebandiers. Le seul motif qu'on ait donné pour rejeter ce tempérament , a été que la faculté d'introduire une marchandise en payant les droits, procure des facilités pour frauder les droits eux-mêmes, et nuit à la découverte des contraventions; car alors toute marchandise peut exister légale-

ment dans les magasins, et se vendre publiquement, puisqu'elle est censée avoir acquitté les droits du moment qu'elle est en dedans «les frontières. Mais qui ne voit qu'en ôtant le plus fort «les motifs de faire la contrebande, c'cst-à-dirc la prohibition absolue, ouïes droits excessifs, on n'aurait presque plus de fraude à réprimer, parce que la fraude serait trop peu lucrative?

D'après les principes de l'économie politique, il semblerait que la contrebande entraîne peu d'inconvéniens quant à la richesse nationale, puisquYlle vaut toujours mieux que les prohibitions; mais elle n beaucoup de suites fâcheuses : elle accoutume à violer les lois; ce qui déverse sur les bonnes lois une partie du mépris que devraient encourir les mauvaises seulement. Elle établit une inégalité «le frais pour les mêmes produits, et donne aux gens qui ne se font aucun scrupule «le violer les règles établies, un avantage sur ceux qui les respectent ; enfin les punitions qu'encou-

DES PROHIBITIONS DE SORTIE

real les coutrcbandicrs, ont ceci d'affligeant que leur crime, bien que réel puisqu'ils ont sciemment enfreint les lois, n'a réellement pas lésé la société, et a même eu l'avantage d'obliger le fisc A modérer sou avidité.

Les droits élevés offrent au commerce une perpétuelle tentation de les éluder et de courir des risques qui en font une dangereuse loterie; mais dans cette loterie les bous lots ne sout pas comme ils devraient l'étre, pour les plus probes, pour les plus la-

borieux, mais pour les plus heureux; et ne sont jamais gagnés qu'aux dépens de ceux qui succombent.

Ajoutez que les frais que fait l'État pour garder les frontières contre l'invasion des marchandises étrangères , sont très considérables. La triple ligne de nos douanes occupe vingt mille hommes valides dont les bras pourraient produire, et qui ne sont occupés qu'à faire la guerre aux produits des autres hommes. Heureux quand ils ne sont pas employés à la protection des abus! Les exemptions de droits soit en faveur des membres du gouvernement, soit en faveur des agens diplouialiqucs, sont une véritable fraude exercée au détriment de tous ceux qui sont hors d'état de se soustraire au paiement des droits *.

CHAPITRE XVII

si l'on favorise les manufactubes nationales en

KXPAcUANT LA SOETIE DES MATIERES PUF.UIÈBES.

Pour favoriser les fabriques nationales, pour ruiner les fabriques étrangères, on ne s'est pas conleuté de repousser les produits de ces dernières; on a cherché à les priver de leurs matériaux. Les Anglais attribuant A la laine de leurs moutons des qualités spéciales, et dans la vue d'en réserver l'emploi pour leurs manufactures, en ont prohibé

' On sait que Napoléon on scs agens trafiquaient des licences accordées pour communiquer avec l'Angleterre; et on lit dans les Mémoires d* Ouvrant (première partie, page <)5) qu'à une certaine époque, une société de commerce fut conclue entre le roi

d'Espagne et M. Ouvrard , par laquelle le premier s'engageait à fournir au second, toutes les licences nécessaires pour qu'il pût introduire sans droits toute espèce de marchandises dans ses colonies, et en extraire l'or et l'argent. Ce qui offrait le fAcbeux scandale d'un gouvernement qui portait des lois sévères contre la contrebande, et partageait avec un contrebandier le profit qu'il y avait à les violer.

J La laine des moutons anglais est fort longue et propre à la fabrication des étoffes que l'on fait avec de la laine peignée , or, ce n'est là qu'une branche d'une vaste

la sortie, et ils ont attaché une telle importance A cette mesure, qu'ils ont voulu que le président et les secrétaires de la chambre des pairs, au lieu d'ètrc assis sur des sièges, fusseut assis sur des 6acs de laines, pour qu'ils n'ouhliasscnt jamais la conservation de ce qu'ils regardaient comme une des bases de la prospérité nationale *. Les sacs de laine n'ont pas empêché la Belgique et la France de faire de plus beaux draps que les Anglais, et l'Angleterre a perdu pendant long-temps par cette prohibition un débouché important pour une île à pâturages. Elle l'a compris enfin, et l'exportation des laines et même des moutons A longue laine, commence A y être permise.

Les Anglais savent maintenant que ce qui a favorisé les étoffes de laine en Angleterre, c'est ce qui a été favorable aux étoiles de coton et aux étoffes de soie ; c'est-à-dire des procédés de fabrication très ingénieux et très économiques; et surtout l'esprit industrieux et persévérant des manufacturiers du pays. Les ha lies de laine de la chambre des pairs ne sont plus qu'une vaine étiquette, monument d'une ancienne sottise, comme beaucoup d'aulrcs cérémonies.

On se flatte en prohibant la sortie des matières premières, que nos manufacturiers s'en trouveront mieux pourvus. Lorsque l'on empêche que nos graines oléagineuses n'aillent à l'étranger, ou s'imagine que nos moulins A huile s'en procureront plus facilement et à meilleur compte. Blais est-il prouvé que la culture de ces mêmes plantes ne fût pas plus étendue et plus perfectionnée , si elles étaient un objet d'exportation aussi bien qu'une matière première de fabrique? C'est quand un article prend toute l'extension dont il est susceptible, que son prix s'établit au plus bas. Je nu pense point que nos fabriques d'huile eussent moins de matières premières lorsqu'on aurait la faculté de les exporter, ni qu'elles les payassent plus cher; et la France ferait de plus les profits de l'exportation des graines 5.

Si les prohibitions de sortie sont admissibles,

industrie. La même laine est beaucoup moins propre à la fabrication plus importante des étoffes feutrées comme les draps de toutes sortes.

1 Je lis dans un auteur sicilien* que pendant uu temps, on crut favoriser le labourage, en prohibant, sous les peines les plus sévères , l'envoi des bœufs a la boucherie : cette loi rendit les bœufs beaucoup plus rares. Le» bœufs ne pouvant plus servir qu'a un seul usage, il fallait que cet usage couvrit tous les frais nécessaires pour les élever; le labourage devenant pins dispendieux , on fut oblige de renoncer à la mesure en question. Le moyen de multiplier les bœufs était au contraire de pro-

* Nicolo Palcnifri : Seggio 11JU tau*» ri i rineAn délit angiulte rit l<' économie agraris de Si cil te, 1826.

c’cst tout au plus dans le cas où la matière première que l’on retient, n’est pas susceptible d'accroissement par de nouveaux débouchés qui s'ouvrent pour clic. C'est d’après cette considération qu'en France, on interdit, peut-être avec sagesse, l’exportation des vieux cordages et des chiflons dont on fait le papier. Les chiflons s’exporteraient, qu’on ne peut pas supposer qu'il s’en Ht davantage. Ce n’est pas par la considération du prix que l’on pourra tirer du vieux linge et des vieux habits, qu’on est porté à en faire. Si l’exportation des chiflons était permise, nous paierions le papier plus cher, cl il n’est pas certain que les fabricans de papier gagnassent au-delà de ce qu’ils gagnent

Une nation qui n'aurait point été élevée comme nous dans les habitudes prohitives, ne pourrait pas facilement concevoir nos motifs pour permettre l'exportation des bons cordages et pour retenir à notre usage les cordages usés et mauvais.

CHAPITRE XVIII

I NVITATION DE QUFLQCKS ARGUMENS FAITS FN FAVEUR DU REC. IME PROHIBITIF.

Après vous avoir exposé les vrais eflets des prohibitions et des droits d’entrée, je dois vous mettre en garde, messieurs, contre certains argumens, dont quelques-uns sont assez spécieux et dont on se sert communément, soit dans les livres, soit dans la société, pour justifier ces mesures et les faire considérer comme protectrices des intérêts nationaux. Vous pouvez n’avoir pas tou-

jours la réponse prête à un mauvais argument; et quoique cette réponse sorte nécessairement des principes quand on les a bien étudiés, il n'est pas inutile cependant qu'on puisse la trouver sans être obligé de recourir à de longues méditations.

Une fois qu'on est bien convaincu que, de quelque façon qu'on s'y prenne, une nation n'exporte jamais que scs propres produits, ou des choses qu'elle ne peut acquérir qu'avec ses produits; et qu'elle n'importe jamais que les marchandises qui conviennent le mieux à scs intérêts, on n'attache pas une grande importance à l'argument suivant dont on a souvent étayé les entraves qu'on a voulu mettre à l'introduction de certains produits étrangers. On a dit : Si nous ne pouvons soutenir la concurrence des étoffes de coton que fournit l'Angle-

curcr a ce produit le plus de débouchés qu'il était possible.

1 Au surplus il est à présumer que cette prohibition de sortie des chiffons, sera bientôt une mesure *uj>er-

terre, jamais cette industrie ne pourra se naturaliser citez nous; l'Angleterre jouira éternellement du privilège d'en fournir seule à nos consommateurs; nous ne pourrons jamais réussir à nous affranchir du tribut qu'elle ne cessera de nous imposer. Si, nu contraire, ce produit étranger est prohibé, nos fabricans, à l'abri du monopole qui leur sera accordé, parviendront à imiter ces tissus, à s'y rendre habiles, et finalement réussiront à les donner à aussi bon marché que nos rivaux. Dès-lors ils ne redouteront plus leur concurrence, notre pays se trouvera enrichi d'une industrie nouvelle dont les produits ne coûteront pas à nos consommateurs plus cher que ceux que l'étranger pourrait leur

offrir, et qui serviront peut-être à étendre par leur exportation notre commerce au dehors.

Cet argument est fréquemment employé, et je l'ai présenté ici sous la forme la plus plausible et la plus favorable au système prohibitif. Mais vous sentirez facilement que du moment que l'étranger ne peut être payé des marchandises qu'il nous fournit, que par d'autres marchandises fruit de nos propres services productifs, du moment que, même en consommant des produits étrangers, ce sont toujours nos produits que nous consommons sous une autre forme, il devient indifférent, que nous fassions nous-mêmes ou que nous achetions de l'étranger, fut-ce pendant l'éternité, les objets qu'il nous fournit. Nous pouvons prendre notre parti de ce commerce, comme nous le prenons de recevoir du dehors le poivre et la cannelle qui ne croîtront jamais chez nous, et dont nous avons vu que l'importation nous est favorable puisqu'elle encourage la production des marchandises avec quoi nous payons cette importation.

On insiste; on dit : Si notre nation n'est pas en état de créer elle-même ces produits que vous consentez à tirer du dehors, elle peut en être accidentellement privée par la guerre ou par d'autres événemens. Je réponds qu'alors le moment sera venu pour notre nation de les créer par ellemême et avec plus de peine et de frais. Le système prohibitif veut l'en priver dès à présent pour qu'elle n'en soit pas privée plus lard. Cela n'est pas raisonnable. D'ailleurs, je ne crois pas que l'on soit jamais privé de ce que peut procurer le commerce. Nous ne pourrons à aucune époque produire nous-inémes les denrées de la zone torride, et nous n'en manquerons jamais. Si par momens nous les avons payées cher, c'était par notre faute : nous les aurions eues à des conditions

fort modérées, si nous avions laissé arriver et vendre tous les commerçans qui, à l'cnvi les uns des au-

fl ue; de meilleur* procèdes conserveront une madère que l'on faisait pourrir en parde, et il parait que beaucoup de matières, très peu chères, peuvent fournir des substances propres à devenir la matière première du papier.

ARGL MENS DU RÉGIME PROHIBITIF

très, auraient été charmés de nous en apporter, et auraient pris en retour une foule de marchandises françaises qui sc vendaient mal. La consommation du sucre était fort réduite sous le régime impérial en raison de son prix élevé, et l'exportation de nos marchandises était réduite parce nous importions peu de sucre. Un temps viendra où l'on reconnaîtra que les négocians de deux nations ne sont jamais ennemis, et concourent à la fois À la prospérité des deux pays : on les laissera librement trafiquer en tout temps; et si les gouvernemens ne sont pas assez sages alors pour se maintenir en bonne intelligence, du moins ils ne se feront la guerre qu'avee leurs soldats.

On regarde comme un très grand avantage une législation à l'abri de laquelle nous pourrions atteindre, par exemple, In perfection des quincailleries anglaises, et faire sur cet article les profits que les Anglais font à présent. Mais si nous venions à fabriquer les quincailleries aussi bien que l'Angleterre et à les établir au même prix, nous ne lui en achèterions plus à la vérité; nos fabricans jouiraient des profits qu'elle fait maintenant sur cet article; mais aussi nos fabricans ne jouiraient plus des profits qu'ils

font sur les marchandises qu'ils lui fournissent maintenant en paiement de ses quincailleries et dont les négocians composent les retours des envois qui se font d'Angleterre en France; car vous pouvez être certains que l'on ne nous lait pas cadeau des quincailleries, et que nous ne les payons pas avec de l'argent s'il existe en France une seule marchandise que nous puissions transporter en Angleterre avec plus de profit. Je n'ai pas besoin de vous répéter que si le métal devenait rare chez nous, on ne l'exporterait pas sans perte.

Je sais que quelques produits, tels que les faux à faucher, sc sont perfectionnés en France parce que la prohibition des faux d'Allemagne a permis aux fabricans français d'en établir avec succès des fabriques, qui par leurs perfcctionnemens et leur concurrence, ont fini par les vendre h beaucoup meilleur marché que les faux d'Allemagne. Mais on peut présumer que les mêmes perfcctionnemens auraient eu lieu tout de même. Si véritablement nous tirons de l'étranger un produitquc nous pourrions avec plus de profits produire nous-mêmes, le meilleur moyen d'y parvenir est, peut-être, de le recevoir de l'étranger, d'y accoutumer nos consommateurs. Bientôt un producteur plus ingénieux ou plus adroit que les autres, s'élèvera parmi nous, et découvrira le procédé qui permet aux étrangers d'en venir à bout mieux que nous. Il en a le modèle sous les yeux. Il a l'encouragement d'un prix-courant établi, et une prime constamment ouverte en sa faveur, qui résulte des frais de transport et de commission que le produit étranger est oblige de payer de plus que le sien.

On a observé que l'interruption qui durant plusieurs années de la révolution, a suspendu les communications de plusieurs parties de l'Europe avec la France, a naturalisé plusieurs arts

nouveaux dans ce pays. Je le crois; mais j'ai la conviction qu'aidés par une liherté d'industrie favorable à leurs progrès, il n'en est pas un qui ne se fût naturalisé de même sous le régime d'une libre concurrence; et peut-être dans moins de temps. Les faveurs de Bouapartc et des droits énormes sur le sucre, n'ont pu naturaliser parmi nous l'industrie du sucre de betteraves, et elle s'est naturalisée toute seule lorsque le prix du sucre qui était à 5 francs est tombé h 24 sous.

On a dit qu'un négociant français qui achète des percales anglaises, emploie une partie de son capital à faire travailler les manufactures anglaises, au lieu de faire travailler les manufactures françaises. Est-il indifférent, ajoute-t-on, que nos capitaux mettent en oeuvre l'industrie étrangère au lieu de la nôtre • ?

Il faut répondre h cette objection qu'un acheteur français ne prêle point un capital, ni une portion d'un capital, à son vendeur étranger. Celui-ci, après qu'il a vendu, n'a toujours que le même capital qu'il possédait auparavant; sa forme seule est différente. Il l'avait en marchandises. Maintenant il est en argent. Demain il se trouvera sous une autre forme ; mais ce sera toujours son capital et non celui de son acheteur. De son côté le négociant français qui a acheté des marchandises anglaises, ne s'est départi d'aucune partie de son capital. C'est ce capital qu'il fait travailler en le transformant en objets de son commerce; et si, comme il arrive plus fréquemment, le manufacturier anglais nous a vendu à crédit, s'il a cédé sa marchandise pour être payée au bout de six mois, par exemple, loin que ce soit le négociant français qui fasse une avance au manufacturier anglais, c'est celui-ci qui prête pour six mois au marchand français une portion de capital anglais pour faire aller son commerce.

On a craint quelquefois que l'étranger favorisé par une situation plus favorable, ou par l'intérét de l'argent plus bas chez lui que chez nous, ne parvienne à obtenir la préférence successivement pour chaque article et ne finisse par produire tout ce qui nous est nécessaire. Mais si nous ne pouvons payer l'étranger qu'avec nos produits, craindre qu'il ne finisse par tout produire, c'est craindre qu'il ne nous approvisionne de tout gratuitement ; car comme nous ne produisons pas d'argent, à moins qu'il ne nous approvisionne gratuitement, il faut qu'il reçoive nos produits en échange des siens.

Si l'étranger jouit de certains avantages que

* F oyez Ganilli, Théorie de V Économie prliti/jue t tome II, page aoo.

DES TRAITÉS DE COMMERCE

nous n'arons pas, comme le bas iutérél de l'argent, c'est pour nous une raison de plus de lui acheter ses produits; car c'est un moyen pour nous de participer aux avantages dont il jouit, de même que uous participons par le commerce aux avantages d'un climat plus chaud que le nôtre.

On a trop souvent considéré les prohibitions comme des représailles. On a dit : Si toutes les nations à la fois roulaient supprimer les douanes au moyeu desquelles elles protègent leur industrie , rien de mieux .* les sacrifices auxquels nous nous soumettrions trouveraient un équivalent dans les profits que nous

ferions avec nos voisins. Mais leur accorder des avantages et n'en point recevoir de retour, serait une duperie \

Certes ce serait une duperie en effet de s'imposer un sacrifice pour accorder un avantage aux étrangers; mais ne vieus-jc pas de vous prouver qu'en recevant des produits étrangers et en les consommant, on n'imposc point de sacrifice à son pays, et que ce sont toujours, en définitive, des produits de son pays que l'on consomme? J'ai fait plus : je vous ai prouvé que la nation acheteuse gagne à cct achat, parce qu'il est pour elle une manière de se procurer les memes objets de consommation, en donnant pour les avoir moins de services productifs que si elles les produisait ellemême. 11 faut donc traduire ainsi l'argument qui précède : Lorsqu'une nation étrangère met des obstacles à l'introduction chez elle des produits de notre industrie, elle nous fait un tort réel .* en conséquence il convient que nous nous en fassions un autre en mettant des obstacles à l'introduction de ses produits ches nous.

DES TRAITÉS DK COMMERCE

Les traités de commerce sont basés sur l'opinion erronée de deux gouvernemens qui se persuadent qu'ils font tort a leur pays en admettant les produits l'un de l'autre. Us croient perdre par les importations, tandis que les importations leur procurent nécessairement des exportations, et, au total, un accroissement d'industrie. La seule bonne

1 C'est le raisonnement qui sert de baie à un ukase rendu par l'empereur de Russie, en 1821, pour établir des restriction» plus

sévères que par le passe.

* lin m mis Ire éclairé, M. de Saiut-Cricq, est convenu lui-même, dans un discours à la chambre des députés (séance du 1 7 juillet 1 828), que les traités de commerce n'étaient plu» de notre époque, parce qu'une meilleure

politique, économiquement parlant, consiste à faciliter de tout son pouvoir les communications commerciales, quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles soient compatibles avec la sûreté de l'ctat et les autres vues qu'un gouvernement peut avoir. De deux uations, la plus sage et la plus éclairée doit dire à l'autre : « Vous voulez m'apporter des » marchandises et vous ne voulez pas que j'cu n porte chez vous; j'y consens, parce qu'une com- • munication imparfaite vaut encore mieux pour » moique l'absence de toute communication. Lors* » que vous serez plus éclairés vous admettrez nos n marchands, de même que uous admettons les » vôtres : et vous vous en trouverez beaucoup a mieux, a

Il est probable que ce laugage amènerait une communication entière beaucoup mieux que ces longues stipulations qui respirent toujours plus ou moins des sentimens et des conditions hostiles comme des capitulations de guerre *.

Il y a plusieurs pays dans le monde qui admettent les marchandises des autres natious sans s'inquiéter si les autres nations prohibent ou ne prohibent pas les leurs; sans jamais exiger même que l’on ôte ou qu'on réduise les droits qu'on fait supporter à leurs produits. Dece nombre sont la Chine et tous les états asiatiques et africains, les pays de la domination turque, et les colonies nouvellement indépendantes d'Amérique. Personne que je sache ne s’est avisé cependant de prétendre que cette communi-

cation, toute boiteuse qu'elle paraisse, ne soit avantageuse à ces pays-là. On sait combien la Chine gagne avec l'Europe : elle ne prohibe rien, elle ne fait aucun traité; ses négocions ne font presque aucun commerce extérieur, et l'on vient du bout du monde supplier à genoux la Chine de vendre ses produits; on se met à la torture pour lui porter des marchandises qui puissent la tenter, et ce serait bien autre chose, si l'inquiétude, l'arrogance européenne et l'esprit de prosélytisme des missionnaires, ne s'étaient pas opposés h la libre admission des Occideutaux dans tous les ports de ce vaste empire, qui, par une prudence que l'on ne saurait blâmer, les oblige tous à se rendre dans l'unique port de Kan ton.

Le nouveau pays de Buenos-Avres, sans exiger de réciprocité, fait un commerce avantageux avec l'Angleterre et lui envoie une quantité considéra?, ble de cuirs, de crins, de suif. Or, supposez que les Buenos-Ayriens, animés des principes de sys-

intelligence de» intérêt» nationaux .prêtent partout d'accorder ce qu'aulrefois ou regardait comme de» faveurs.

Du temps que le système exclusif régnait sans contrôle, de tels principes d'administration eussent été considéré» comme de» hérésies. Par la suite on verra d'autre» principes généralement admis qui sont repoussés par une opinion publique peu avaucée.

DES TRAITÉS

tème exclusif» voulussent un beau jour favoriser l'établissement chez eux des manufactures de laines et de coton» et qu'ils s'avi-

sassent en conséquence de défendre la sortie de leurs produits bruts et l'importation des marchandises anglaises, qu'arriverait-il? Pour payer chèrement de mauvaises étoffes, iis renonceraient aux faciles profits qui leur sont offerts par la nature de leur pays et de leur industrie

Une politique étroite peut, je l'avoue, se servir en quelques occasions, avec une sorte de succès, de l'appât offert à une puissance étrangère pour la vente de ses produits, clans la vue d'obtenir d'elle une communication plus facile et plus complète avec elle. On ne saurait blâmer l'emploi de ce moyen s'il atteint son but; mais je ne sais si une politique franche et ouverte avec tous les étrangers, laquelle serait déjà un bien, ne les amènerait pas plus sûrement encore à des communications réciproquement libres.

Je suppose qu'un gouvernement dise â toutes les nations étrangères : « Vous apporterez chez nous » toutes les marchandises que vous voudrez en ac- » quittant des droits d'entrée proportionnés à » toutes nos autres contributions publiques. Le blé » (au moyeu de la contribution foncière), les ob- » jets de fabrique paient leur impôt; les produits » du commerce étranger doivent payer le leur, a aussi bien que ceux des autres industries; mais

* cet impôt, résultat d'une mesure générale, n'est

• point combiné pour procurer un privilège aux

* produits intérieurs; il ne va qu'au poiut de ne » pas accorder aux produits du dehors, un afTran- » chisscment que les premiers n'ont point. Sou- » mettez-vous à ccttc loi commune aux produc -

• teurs de tous les produits qui se consomment » dans notre pays *. * Si, dis-je, un gouvernement tenait ce langage indifféremment à toutes les nations amies ou ennemies, je croîs qu'il obtiendrait d'elles, mieux que par tout autre procédé, un allégement de droits sur l'introduction chez elles de scs marchandises nationales.

En effet, les négocians anglais ne pourraient jouir chez nous, par exemple, de l'ouverture de nos ports, sans emporter sur leurs navires des produits de notre industrie; et si leur gouvernement en interdisait l'entrée chez eux, il rendrait nul l'avantage dont les négocians anglais se seraient flattés de pouvoir vendre leurs profits à la

' Il est à craindre que le* États-Unis de l'Amérique du Nord aient fait une faute pareille, pour protéger, selon leur expression, leurs manufactures. Ce qui mériterait d'être protégé chex eux , ou plutôt ce qni n'a pa» besoin de protection, ce sont leurs produit* agricoles qui peuvent se multiplier indéfiniment, et dont il* contrarient le développement en refusant de recevoir de* marchandises manufacturée* dont le* étranger* seraient obligé*

DE COMMERCE

France. Tout l'odieux de la mesure porterait sur l'administration anglaise : elle aurait la main forcée par l'opinion publique.

N est vrai que le gouvernement Anglais pourrait faire un choix parmi les marchandises françaises, et nous dire : « Nous recevrons autant de vin ou » d'huile que vous voudrez nous en

vendre, parce » que nous n'en produisons pas; mais nous ex- » cluons vos soieries et vos cotonnades. « Sans doute ces préférences ont leurs inconvéniens; mais 1rs goûts, les caprices des consommateurs ont leurs inconvéniens aussi , et cependant on ne juge pas à propos de les combattre par des droits. Si les Anglais ne nous demandent jamais des pendules de cheminée, ce n'est pas parce que l'introduction en est défendue; c'est parce que leurs cheminées sont trop étroites pour les porter. Si leur administration est assez mal avisée pour prohiber nos rubans, considérons les Anglais comme des quakers qui. par principes de religion, ne portent jamais de rubans. Toute espèce d'industrie ne s'attache-t-clle pas à épier les besoins des hommes, leurs caprices même, afin de les satisfaire? Les produits que l'étranger consent à recevoir de nous, doivent être à nos yeux des besoins qu'il a; ceux qu'il ne veut pas recevoir, des besoins qu'il n'a pas. Ironsnous lui chercher querelle parce qu'il n'a pas tels ou tels besoins? L'essentiel pour nous est le fait qu'il ne lui est pas possible de nous vendre scs produits sans racheter des nôtres pour une valeur équivalente. Du reste, qu'il fasse son choix. Une nation est un vaste bazar où l'on étale des marchandises à différens prix; celles qui se vendent sont celles qu'il faut remplacer; c'est là que doit se porter la fabrication. Tout autre encouragement n'y fait rien, et nulle fabrication ne saurait êlre aussi profitable.

Du moment que nous sommes certains que les étrangers nous achètent autant de produits que nous leur en vendons; du moment que nous sommes assurés que ceux qu'ils demandent constamment, sont aussi ceux qui paient à nos producteurs les profits les plus assurés, quels motifs peuvent nous déterminer h négocier des traités de commerce avec telles ou telles puissances, et à faire en leur faveur une exception à notre loi commune? L'in-

térét d’une nation est de traiter toutes les autres également bien ; et non pas l'une d’entre elles mieux que ses rivales. En d’autres mots,

de faire venir le» retours en produit* de l’agriculture.

» On pourrait objecter ici que le produit étranger ne fait que remplacer le produit indigène qui a déjà pave l’impôt lors de sa production. Mai» la prttduction indigène n’est pas .sa production commerciale extérieure; celle-ci ajoute au produit une valeur qui doit sa part des contributions publiques.

DES ENCOURAGEMENS ET DES PRIMES

son intérêt est de charger leurs marchandises d'un droit équivalent aux impôts que paient les produits indigènes, afin de rétablir entre tous les produits, une égalité de désavantages , et, du reste, de laisser chaque produit mesurer librement sa production aux besoins des consommateurs , de quelques nations qu'ils soient et quels que soient les motifs qui les leur font rechercher. L'industrie est amie de la paix; il y a dans les faveurs accordées à une nation par un traité «le commerce, quelque chose d’hostile envers toutes les autres, que celles-ci ressentent tôt ou tard.

Les traités de commerce entre les nations devraient sc borner à stipuler des garanties pour la sûreté réciproque des commerçons ; «le manière qu'ils ne fussent exposés à aucune extorsion de la part des ageus de l’autorité, et que leurs engagemens mutuels fussent respectés; du reste, leurs marchandises devraient

circuler en payant aussi peu de droits que le comportent les besoins du fisc.

Pour résumer ce que je vous ai dit sur le système prohibitif, j'ai cherché h vous faire comprendre, messieurs, que les intérêts de l'étranger ne sont point en opposition avec les nôtres. L'étranger ne saurait nous vendre scs marchandises sans en racheter chez nous pour une somme pareille. Celles qu'il lui convient d'acheter sont précisément celles qu'il paiera le mieux. Nous gagnons autant à lui vendre un produit brut qu'un produit travaillé; ou plutôt, h somme égale, le premier renferme autant de nos services, et nous procure par conséquent autant de profits que l'autre. Si la vente du produit ouvré favorise un peu plus la multiplication de la classe ouvrière, cet effet n'est pas désirable, puisque les produits, en mullipliaut les hommes, n'augmentent pas la somme des profits nécessaires pour l'entretien des hommes, et qu'il vaut mieux avoir un moins grand nombre de citoyens bien pourvus, qu'un plus grand nombre de citoyens obligés de vivre sur les mêmes profils.

Il résulte de ces considérations que les traités de commerce sont inutiles ; car d'un côté il est impossible de faire acheter aux étrangers des marchandises pour une plus forte somme qu'ils ne nous en vendent, et d'un autre côté il ne nous importe pas de leur faire acheter telle marchandise de prélércncc à telle autre. U en résulte encore que quelques mesures prohibitives qu'ils prennent à notre egard , il ne nous convient pas d'en prendre «le semblables relativement à eux; ce qui détruit le

9 La nécessité d'être clair m’oblige souvent à ne pas embarrasser ma phrase de restrictions ou de développement que réclamerait l’eiactitudr rigoureuse. Lorsipte je parle des produits dont le besoin se fait le plus sentir, il faut ajouter : au prix oit il est possible de les obtenir. Un vase d'argent est préférable à un vase de cui-

germe de la plupart «les querelles entre les nations et vous fait pressentir combien les progrès de l’économie politique seront avec le temps favorables à l'humanité.

CHAPITRE XX

DES ENCOI'R AGEMENS KT ORS PRIMES.

Montesquieu consacre un chapitre de son Esprit des lois ', à chercher les moyens d’encourager l’industrie en général. Vous vous attendez qu’il vn proposer d’assurer à chacun le fruit de ses labeurs, de proléger l’épargne qui grossit les capitaux et multiplie les instrumens de l’industrie, de favoriser la libre circulation des hommes et des produits... Point du tout : les moyens qu’il propose se réduisent à un seul qui consiste à donner des prix aux meilleurs laboureurs, aux meilleurs ouvriers, comme si le prix le plus assuré, le plus considérable et le plus impartialement distribué, n’était pas dans les produits mêmes obtenus par les plus habiles.

En effet , quelle production mérite le plus «l’étre encouragée? Celle sans doute dont les résultats sont le plus utiles aux hommes, celle dont le besoin sc fait le plus sentir •; or n’est-ce

pas cellelà même où, à égalité de frais de production, ils mettent le plus haut prix? Celle par conséquent qui fournit à scs producteurs la plus forte récompense de leurs efforts?

Bonaparte désirant que l'on substituât le lin au coton, offrit un million de récompense à celui qui filerait à un certain degré de finesse le lin par des procédés mécaniques. La nature des choses, plus puissante que Bonaparte, avait donné 24 mil--* lions «le récompense au barbier Arkwriglit, pour avoir découvert les métiers à filer le coton. Ce duvet, «fui croit avec une extrême abondance par toute la zone torride et que la mer nous apporte à moins de frais que le blé que nous lirons de la province voisine, sc ploie à toutes les transformations que réclament le vêtement de l'homme et la parure des femmes. Il babille le pauvre et le riche, l'enfance et la vieillesse; il sert dans les amcublemens; il reçoit toutes les couleurs et sc nettoie à peu de frais. La moindre économie apportée dans

vre. Le cuivre communique' de l'odeur aux mains qui le touchent, il prend du vert-de-gris , etc. Si on laisse absolument de côté la question du prix, le liesoin d'un vase d'argent se fait donc sentir plus que le besoin d'un vase de cuivre ; mais ce besoia est modifié par la cherté de l'argent, et devient moins grand en raison du prix auquel il fnnt payer le produit.

DES EN COUR À G EMEN S ET DES PRIMES

sa fabrication décuplait l'usage que Ton pouvait faire de qualités si nombreuses et si vuriées : voilà ce que les besoins de la société appelaient et ce qui a fait la fortune d'Àrkwright. Voilà ce que j'appelle un encouragement naturel plus puissant que ceux que promettent les potentats.

Une production qui ne peut se soutenir que par des encouragemens artificiels, causa toujours de la perte à la nation qui les donne : elle n'a besoin d'encouragemens que parce qu'elle cause de la perte; et si, au moyen de ces encouragemens, le producteur est indemnisé de cette perte, la nation qui paie l'indemnité, la supporte à sa place.

Toujours dans l'idée que l'autorité peut donner à l'industrie commerciale une direction plus profitable que celle qu'elle reçoit de la nature des besoins, on ne s'est pas contenté de prohiber certains produits absolument, et d'autres partiellement ou moyen des droits d'entrée, on a cncouragé l'exportation de quelques-uns par des primes d'exportation; de quelques autres par des restitutions d'impdts 1 qui ne sont pas même toujours des droits d'entrée. Les droits d'accise étant fort élevés en Angleterre, notamment sur les verreries, les fabriques anglaises n'en pourraient point vendre à I étranger si l'on ne remboursait pas ces droits à la sortie. C'est ce qui fait que les citoyens des États-Unis paient à Boston deux sous pièce seulement les mêmes gobelets de verre , sortant des mêmes fabriques, que les Anglais paient huit sous. « Nous ne pouvons forcer les étrangers à » faire emplette de nos produits, dit Adam Smith;

» nous les payons pour qu'ils veuillent bien nous * accorder cette faveur. »

C est principalement l'Angleterre qui a offert l'exemple de tous ces expédiens : et cet exemple a été dangereux, parce que l'Angleterre ayant en même temps prospéré, toutes les personnes incapables de rattacher les effets à leurs véritables causes, n ont pas manqué de dire qu'elle avait prospéré à cause de ses prohibitions et de ses primes, et ils ont eu soin d'ajouter d'un ton triomphant que c'étaient là des vérité, de fait contre lesquelles les raisonnemens ne pouvaient rien.

Non, messieurs, ce n'est point une vérité de fait que l'Angleterre ait prospéré à cauee de *e* prime a et de se* prohibition*. La vérité de fait est que l'Angleterre a prospéré parce qu'au total elle compose une nation active, laborieuse, intelligente, parce qu'elle donne à ses travaux une direction « utile; parce qu'elle unit l'audace à la prudence; parce que scs citoyens en accordant à une entreprise tous les fonds nécessaires pour en assurer le

succès, retranchent toutes les dépenses superflues; parce que si ses lois économiques sont mauvaises, son administration est en général bonne; si son gouvernement est cher, il ne tracasse pas les administrés et les protège constamment ; en un mot, l'Angleterre prospère p.rcc que les eaoscs de prospérité sont cher elle plus puissantes que les causes de détresse. Le fait qu'il s'agit de constater ici n'est pas que l'Angleterre a prospérécˈest un fait convenu : ce qu'il but trouver, rè sont les causes de cette prospérité. Or il esl'nn peu déraisonnable de l'attribuer, non à ce qui peut la faire naître, mais au contraire à ce qui est de nature à en contrarier l'easor.

A l'imitation des fautes de l'Angleterre, la France paie annuellement pour dis millions de primes i l'exportation des produit, de son commerce et de ses manufactures; et, grâce â cette dépense, ses voisins jouissent de ces produits h bien meilleur compte que le. Français. On peut se procurer en Suisse le sucre raffiné en France pour 18 sous la livre de 16 onces , tandis qu'en France elle eoilte 2o soua '. C'eat , dira-t-on, une restitution des droits que l'on lait payer en France quand le sacre est importé. Hais pourquoi affranchissonsnous l'étranger d'un droit que nous faisons payer i nos concitoyens? Quand nous exportons nos vins, restituons-nous aux exportateurs l'impOt territorial que aupportent les vignobles?

Si nous ne remboursions pas les droits d'entrée que supportent les sucres, ajoute-t-on, le com-

merceétranger approvisionnerait seul nos voisins. —Pourquoi dès-lors ne prenez-vous pas les moyens de libérer vos sucre, des frsis de production dont vos concorrens sont exempts? Pourquoi conservez-vous des colonies qui, indépendamment de 25 millions qu'elles coulent à vos consommateurs, font en outre payer par vos contribuables 10 millions de gratification aux consommateurs étrangers? Si les raffineurs français pouvaient acbeter leurs matières premières â la Havane, à Calcutta, partout où le sucre brut est i bon marché, ils seraient en état, 6ans recevoir de primes, de fournir a l'élranger du aucre raffiné 1 auui bon marché que qui que ce aoit.

Le gouvernement français paie tous lea ana onze cent mille franc, de primes d'encouragement pour la pèche de la morue sur le banc de Terre- Neuve *. Sans cela 1rs arméniens n'suraient pas lieu. Il s'en manque donc de onze cent mille francs que celte in-

dustrie rembourse ses avances; lé prix que l'on met au produit qui en résulte, est de onze cent mille fr. au-dessous du prix auquel il revient;

■ Ce que les Anglais appellent drawbackt.

* Au moment où ceci e.t écrit, le gouvernement de Franc* paie jusqu'à i io francs ponr chaque quintal de sucre exporte.

' Cn d'P"1' • M. Morel , de Dunkerque (dan. 1. «mue. du i7 juillet i8j8), a porté cette sommes a400,000 francs.

DES BREVETS D'INVENTION

et c'est le contribuable qui rembourse celle perte.

Si la France ne donnait point de prime aux pécheurs de morue, qu'arriverait -il? Que les Anglais ou les Américains apporteraient ce poisson aux consommateurs français; qu'ils le leur fourniraient à un prix inférieur à celui qu'on le leur fait payer à présent; qu'ils achèteraient en retour des produits français; et la France ferait un commerce avantageux au lieu d'uu commerce qui donne de la perte. On peut dire, malgré le paradoxe apparent, que la France gagnerait sur la pêche de la morue, si elle ne la faisait pas.

On veut par-là, dira-t-on, multiplier les matelots pour la marine militaire. Le moyeu me semble dispendieux. Si les bâlimens français qui font la pêche de Terre-Neuve, peuvent tous les ans fournir à la marine militaire onze cents nouveaux matelots, c'est beaucoup, et je crois ce nombre bien au-delà du vrai. Néanmoins,

à ce compte, et d'après ce procédé, l'état paierait à chaque matelot, mille francs d'engagement , puisque la prime qu'il paie dans ce but, s'élève à 1100 mille francs!

Les marins se forment dans la marine marchande, quels que soient les produits qu'elle voiture; et la marine marchande prospère, comme toutes les industries, quand elle ne rencontre pas d'obstacles sous ses pas. Écartez les entraves qui nuisent aux communications soit avec les étrangers, soit avec vos propres étals '; reconnaissez l'indépendance de ceux qui vous ouvrent leurs ports; et sans projets hostiles, sons arrière-pensées, trafiquez librement avec eux; rendez vos rivières navigables et d'une navigation peu dispendieuse; poussez vos canaux jusqu'à vos ports de mer afin que les produits de votre intérieur y parviennent facilement, et que ceux de vos ports parviennent non moins facilement dans les terres; multipliez vos ports de mer, et supprimez les formalités qui entravent les communications d'un port à l'autre, et les marins se multiplieront, non-seulement sans rien coûter au contribuable, mais en lui procurant des profits.

C'est l'immense cabotage de l'Angleterre qui multiplie ses matelots. Le seul transport des charbons de terre de Newcastle à Londres, lui en fournit par milliers; et le gouvernement anglais n'a rien à payer pour cela. Faciliter et protéger, voilà toute sa politique; et c'est toujours celle-là qui réussit le plus sûrement. Lorsqu'au lieu d'aplanir les difficultés, on se sert du pouvoir pour . en créer, on tourne à mal un instrument qui pourrait être utile.

1 Telles que les quarantaines, les droits de port de tout genre, les formalités auxquelles on soumet les caboteurs , etc.

* On pourrait faire sur la législation des brevets d'invention, un écrit qui serait utile. Sans perdre de vue la

CHAPITRE XXI

DF.S BRF.VKTS d'iNYEXTION.

Les brevets d'invention qui confèrent à l'inventeur ou à l'importateur d'un procédé nouveau, la jouissance exclusive de sa découverte, sont une espèce de prime d'encouragement donnée aux inventeurs, aux dépens de la société, qui se trouve privée par-là de l'avantage de jouir du produit au prix de ln plus large concurrence. D'un autre côté, la société reçoit un dédommagement, si, par ce léger sacrifice, elle obtient de nouvelles jouissances. Cependant le monopole ne doit pas être perpétuel. On peut bien laisser passer le premier l'homme qui parvient à ouvrir une porte fermée; mais on ne peut pas, en raison de ses cfTorts ou de son bonheur, interdire à jamais le mémo passage à tous les autres.

Les brevets d'invention ont été en Angleterre un encouragement plus effectif qu'en France, où il est rare qu'ils procurent une récompense réelle à un inventeur. La vérité est que la législation des brevets est difficile à faire et difficile à exécuter. Ou ne doit pas accorder un privilège pour un procédé déjà connu et qui appartient à tout le monde; mais comment établir la preuve qu'un procédé était connu, ou qu'il ne l'était pas? Comment établir même l'identité d'uu procédé avec un autre? Une légère différence cil fait-elle un procédé différent? Oui, si clic est essentielle. Mais aussi quelquefois une différence, en apparence considérable, n'empêche pas deux procédés d'être les mêmes au fond.

Les tribunaux ordinaires ontils les connaissances requises pour décider des points faits pour embarrasser des artistes et des savans? Les droits des brevetés une fois reconnus, comment peuvent-ils être bien garantis?

On a dit que le législateur ne peut pas prendre connaissance des procédés, et que sa tâche est remplie du moment qu'il a dit à l'inventeur : Je roua accorde un privilège f ti votre procédé e*t neuf; je ne roua l'accorde pat ai quelqu'un prouve que le procédé était connu. Mais cela ne suffit pas : la tAche du législateur n'est jamais remplie quand les droils des citoyens demeurent incertains, et qu'ils ne peuvent pas être réglés équitablement *. Dès A présent on peut affirmer, je pense, que les brevets d'importation (ceux qui attribuent la vente exclusive d'un produit, ou l'usage d'un procédé, à celui qui l'emprunte à l'étranger) doivent décidément être supprimés.

nature de la chose, telle qu'elle est exposée ci-dessu a. il faudrait rechercher les caractères qui établissent des différences essentielles dans les produits et dans les procédés des arts; il faudrait examiner les procès qui ont eu lieu au sujet de ces différences, et par quels moyens

DES COLONIES, ETC

On a voulu, Hans les brevets en général, récompenser le mérite de la découverte; mais non le travail de puiser un procédé dans des sources connues. Les usages des étrangers sont une source d'instruction ouverte à tout le monde, de même que les livres; et il y a même quelque avantage à pouvoir user généralement chez

nous, d'un procédé soumis encore dans l'étranger à un monopole *.

On a vu tles manufacturiers français qui, après avoir voyagé en Angleterre, ont fait dans leurs fabriques des améliorations importantes , suggérées par l'exemple de cette nation industrieuse. Ils imitaient ce qu'ils trouvaient bien, sans courir après un monopole. Des agioteurs en brevets d'importation, sans élablisscmcns manufacturiers, de simples spéculateurs sur les travaux des autres, et aux dépens de la prospérité publique, sont ensuite venus; ils ont pris en France des brevets d'importation pour ces mêmes perfectionnemens, et, la loi française à la main, ont exigé que l'on supprimât des améliorations introduites dans des fabriques françaises; ils ont exigé, tout au moins, que leurs entrepreneurs entrassent en composition avec eux, et payassent, eux qui avaient opéré ou préparé un progrès, une indemnité à des intrigans qui n'avaient rien produit *.

Ce sont là d'intolérables abus qui portent à croire que le privilège devrait être accordé seulement aux inventeurs véritables, en le déclarant nul dans le cas où l'on prouverait que le procédé que l'on dit nouveau, est déjà exécuté ou public quelque part.

NATIONS

Je ne m'occuperai pas des causes de la supériorité des peuples d'Europe, ou d'origine euro-

péenne, sur les autres habitans du globe, ni même de savoir s'ils ont une supériorité réelle sur ces derniers; mais je remarque-

rai, comme un fait qui souffre peu d'exceptions, que ce sont les Européens qui presque seuls ont, à toutes les époques, formé des étnblissemens hors des lieux de leur origine *. Les anciens Grecs jetèrent des colonies sur toutes les eûtes de la Méditerranée et de la mer Noire, et leurs successeurs, les Romains, en établirent par tout le monde alors connu; mais sous le rapport de l'industrie, le seul qui doive nous occuper eu ce moment, les établisscmcns formés par les Européens à la suite des découvertes qu'ils firent il y a trois siècles encore en Amérique, en Asie et en Afrique, ont acquis une importance qui a surpassé toutes les autres.

Tantôt ces étahlissemens ont été formés dans des contrées absolument inhabitées au moment où les Européens s'y présentèrent, comme à l'ile de Sainte-Uélènc, aux îles Maurice; tantôt dans des pays dont ils exterminèrent les habitans, comme à Saint-Domingue et dans la plupart des Antilles, habitées alors par des Caraïbes qui n'existent plus ; tantôt dans des contrées où les indigènes lurent assujettis et réduits à une espèce de servitude, comme au Mexique et au Pérou; ou bien repoussés dans l'intérieur des terres, comme ils le furent par les colons de l'Amérique septentrionale. Lo territoire de la Pensylvanie fut acheté et payé aux sauvages par l'illustrie Penn ; acquisition plus noble et plus glorieuse que celles qu'on ne doit qu'à la conquête, mot honnête par lequel on exprime en général une chose qui ne l'est pas. Son exemple est encore suivi par le gouvernement des États-Unis, qui n'attaque jamais les nations indiennes pacifiques; qui leur achète leur territoire et le revend ensuite en détail aux personnes qui veulent s'y établir *. Quand les peuplades indiennes ne veulent pas vendre leur territoire, il ne tarde pas à se trouver enclavé dans les terres cultivées; leurs habitans dès-lors, ne pou-

vant plus chasser au loin dans le vague des forêts, deviennent par force cultivateurs à l'imitation de leurs voisins, et

on aurait pu les éviter; et enfin proposer au mode de jugement au moyen duquel on pût obtenir des décisions équitables.

* Lorsqu'un inventeur en Angleterre prend un brevet (a patent), on publie son procédé (Me spécification) ; on peut donc l'imiter hors de l'Angleterre. Si un Français s'empresse de faire de ce procédé l'objet d'un brevet d'importation , il s'attribue à lui seul, sans mérite, un avantage dont la France toute entière pouvait jouir.

1 Toute la législation française respire trop peu de respert pour le bien-être et la sécurité des industrieux, qui peuvent être compromis à chaque instant, ou par la mauvaise foi des]>articuliers, ou par de simples décisions de l'autorité administrative.

* Les Egyptiens et les Phéniciens jetèrent, dit-on, les premières colonies en Grèce, et les Arabes, sous les successeurs de Mohamed, en établirent sur les côtes septentrionales de l'Afrique et en Espagne. En supposant que ce soient des Egyptiens et des Asiatiques, et non les Hellènes, habitans originaires de la Grèce, qui soient la souche des nations grecques; et en supposant qu'il soit resté beaucoup d'Arabes dans la Mauritanie et dans l'Espagne, on peut, si l'on veut, regarder ces faits comme des exceptions.

4 II est vrai que, soit par suite de l'adresse ou de la prépondérance naturelle à un état aussi puissant que la confédération américaine, on leur achète leur territoire à bas prix.

finissent par adopter les lois de l'état qui les entoure, ou bien ils déclinent tout-à-fait.

Cette prépondérance européenne n'a pas eu lieu partout. Les navigateurs d'Europe ont rencontré, en Afrique et en Asie, de vastes états anciennement peuplés et même civilisés, dont ils ne pouvaient se rendre maîtres, et où ils ont été réduits à former, avec l'agrément de leurs possesseurs, des établissemens pacifiques qu'ils nommèrent des comptoir *. Ils n'eurent d'abord que des comptoirs dans l'Inde; et encore aujourd'hui ils n'ont que des établissemens pareils en Chine, au Japon, et dans les états musulmans des bords de la Méditerranée.

Lorsque le commerce d'une nation européenne est livré & une compagnie exclusive, comme celui des Anglais à la Chine, le comptoir est alors tenu par des agens de la compagnie, qui traitent avec les autorités du pays et sont les protecteurs et les régulateurs des négocians leurs compatriotes, agens de la compagnie, ou trafiquant avec sa permission.

Lorsqu'une nation européenne n'a point de compagnie exclusive, et tel est le cas pour les États-Unis (que nous pouvons considérer en ceci comme un état européen), le comptoir est tenu par un consul ou agent des relations commerciales, nommé et entretenu par son gouvernement, qui protège auprès des autorités du pays, ses compatriotes, et juge leurs différends.

Les hommes en général ont de très grands avantages à recueillir par les communications qui s'établissent entre les différentes parties du monde. Ces avantages, vous le savez, messieurs,

consistent essentiellement dans l'échange qu'ils peuvent faire des productions propres à chaque lieu. Quand cet échange devient facile, les hommes de tous les lieux participent avec moins de frais aux productions de chaque endroit. La navigation n prété aux peuples un merveilleux secours pour rendre ces communications économiques. Le même poids, le même volume de marchandises, peut, au moyen de la navigation , être plus facilement transporté au bout du monde, qu'à une distance de quinze ou vingt lieues par terre. Nous autres Européens nous n'avons pu encore pénétrer au centre de l'Afrique et de l'Asie; tandis que les îles et les côtes du monde entier ont été explorées par nous.

Les pays lointains d'outre-mer diffèrent beaucoup «les nôtres par le climat, par la nature du sol, et par le caractère de leurs habitans. Ils peuvent conséquemment nous fournir un grand nombre d'articles que nous ne pouvons pas produire, et nous pouvons les payer par le moyen d'un grand nombre d'autres articles qu'ils ne sauraient produire avec la même facilité que nous. Dans presque tous les pays situés sous la zone torride, le sucre peut être produit avec autant de facilité

à peu près que la farine chez nous. Nous pouvons donc à très bon compte tirer du sucre de ces pays-là; et ces pays-là, grâce à notre nombreuse population, à nos connaissances variées, à nos machines ingénieuses, à l'activité de corps et d'esprit que favorise notre climat tempéré, ne sauraient produire avec autant d'avantages que nous, une infinité de marchandises, fruits de notre industrie, de nos terres et de nos capitaux. De-là un grand développement de production des deux parts : dans les pays équinoxiaux, pour la consommation de l'Europe; en Europe, pour la consommation des pays équinoxiaux. Nos relations avec ces der-

niers, en outre, s'entretiennent par des arméniens de navires, des entrepôts, des maisons de commission, de gros capitaux, et au total un bel emploi des facultés de l'homme dans lequel il trouve des profits analogues.

Mais je vous prie, messieurs, de remarquer que ces avantages réciproques soit pour les colonies, soit pour leurs métropoles, dépendent tous de la nature des choses, et nullement des rapports politiques et de dépendance réciproque qui se trouvent établis entre elles. Un pays situé dans le golfe du Mexique et un autre situé en Europe, recueilleraient précisément les mêmes avantages de leurs relations commerciales, dans le cas où ils ne dépendraient en aucune façon l'un de l'autre, et où ils auraient chacun un gouvernement de leur choix.

En général les gouvernemens ne sout pas les auteurs directs des avantages dont jouissent les peuples. Chaque contrée de la terre, chaque province, et jusqu'aux moindres hameaux, ont pour leurs habitans et pour les hommes qui les fréquentent, des avantages et des désavantages qu'ils tiennent de la nature des choses, de leur situation, du climat, du génie de leurs habitans, de leurs capitaux, de ce qu'ils peuvent produire, eu un mot. Ces avantages s'accroissent par les progrès des industries agricole, manufacturière et commerçante; c'est-à-dire, par une plus habile production; mais ils ne sauraient s'accroître par l'action du pouvoir qui les gouverne. Cette action est toute négative : elle peut écarter des obstacles; elle ne peut créer des bénéfices. Dès-lors si la colonie et la mère-patrie sont soumises au même pouvoir; si clics sont des provinces d'un même état, le gouvernement ne peut donner un avantage à l'une de ces provinces, sans ravir à l'autre un avantage équivalent, ou donner à une classe de leurs habitans,

des profits, à moins de les ravir, sous une autre forme, soit à lu même classe, soit à une autre portion de la société.

Nous pouvons à la vérité, quand nous dominons dans une colonie, quand nous lui imposons des lois, la dépouiller à notre profit; c'est-à-dire introduire des réglemens, des monopoles contraires à scs intérêts et favorables aux nôtres; mais nous

SOUS LE RAPPORT DE L'ÉCONOMIE DES NATIONS

pouvons agir <ie même, et par le droit du plus fort , sur une de nos provinces, sur une de nos % villes, sans en être plus excusables : alors nous détériorons notre propre bien; au lieu de fonder une prospérité croissante, nous introduisons un principe de déclin

Voyons si tel n'a pas été l'effet du système suivi par la plupart des états de l'Europe, relativement à leurs colonies, et examinons la question soit dans l'intérêt de la colonie, soit dans l'intérêt de la métropole.

Jamais un pays n'est bien gouverné quand son gouvernement réside au loin, et surtout quand il réside à deux mille, trois mille, cinq mille lieues de distance. Comment ce gouvernement pourvoirait-il à des besoins, h des intérêts qu'il connaît mal? Comment pourvoirait-il avec promptitude à des besoins urgens? Le gouvernement d’une métropole, situé à une grande distance, est obligé de confier à des agens qu'il connaît mal, un pouvoir presque discrétionnaire; il est toujours dupe des rapports inté-

ressés qu'on lui fait. Les colonies dépendantes ont toujours été aussi mal habitées que mal gouvernées. On n'y va qu'avec l'esprit de retour; c'est-à-dire pour revenir en Europe avec une fortune acquise bien ou mal.

Nulle contrée ne saurait fleurir avec des conditions si contraires. Pour qu'un pays prospère, et même seulement pour qu'il sc soutienne, il faut, en supposant un climat favorable et des capitaux suflisans, que chaque planteur, chaque habitant, s'identifie avec le pays qu'il exploite; il faut qu'il s'y conduise comme on sc conduit quand on veut continuer à vivre dans la même contrée, et y laisser sa fortune et ses eufans; il faut que le pays soit administré dans l'intérêt de la localité, dans l'intérêt des habitans, par eux-mêmes ou leurs délégués; ce qui peut s'exprimer en moins de mots en disant qu'il doit être indépendant.

• Ou pourrait croire que la puissance du gouvernement lui donne des moyens de faire jouir la métropole de certains avantages aux dépens des peuples étrangers ; mais ce ne pourrait être que par l'ascendant de l'astuce on de la force, moyens nécessairement précaires et peu durables.

On pourrait croire aussi qu'un gouvernement peut par de sages régleraens, favoriser le développement de l'industrie, comme s'il existait, aux développemens de tous genres, des circonstances plus favorables que l'indépendance et la liberté.

* On a publié, en 1826, des notes secrètes qui ne sont autre chose qu'un rapport fait à l'ancien gouvernement espagnol par deux hommes instruits qu'il avait chargés de parcourir ses possessions d'Amérique *; et après les

* Notiaas sécrétai Je America , por don Jorge Juan , j don Antonio di VUoa. I-ondrr», 1816. in-4°.

O11 citera des colonies qui ont prospéré dans la dépendance de leur métropole; mais il faudrait constater d'abord jusqu'à quel point cette prospérité a été réelle, et ensuite si elle n'a point tenu à des causes étrangères à leur dépendance et d'un effet supérieur; tellement que leur dépendance, loin de favoriser leur développement, y a nui jusqu'à un certain poiut. Au bout de trois cents années de la domination de l'Espagne sur l'Amérique du sud et sur le Mexique, on a lieu d'être surpris de l'état peu avancé où ces vastes et fécondes contrées étaient encore, lorsqu'elles se sont généralement insurgées. Mais cette surprise cesse complètement lorsque l'on connaît les réglemcns industriels, les monopoles dont elles étaient victimes, et la façon dont elles étaient administrées avant cette époque '.

On a beaucoup vanté la prospérité des Antilles françaises, et surtout de Saint-Domingue sous l'ancien régime. On a vanté également l'état des iles à sucre de l'Angleterre, notamment de la Jamaïque. On verra tout-à-l'heure que ces établisscmens ont prospéré à l'aide d'un monopole et aux dépens de leurs métropoles. Le sucre est un assaisonnement extrêmement agréable et précieux, proportionnellement à son prix; l'expérience a prouvé qu'on en peut consommer beaucoup, même quand son prix est exagéré : on en consommerait immensément s'il était à son prix naturel L D'autre part nous avons souvent eu lieu de remarquer la prospérité croissante des peuples de l'Europe qui étaient forcés de prendre tout leur approvisionnement de sucre dans les îles. C'est le monopole qui a favorisé les colons des Antilles, et uon leur assujettissement 4.

Cette prospérité d'ailleurs n’est pas bien claire, lorsqu'on sait combien les planteurs des Iles étaient endettés envers leurs correspondans. Dans un espace de vingt années, de 17C0 à 1780, le

avoir Inès, on n'éprouve d'autre étonnement, si ce n’est que ces colonies aient pu subsister si long-temps sur ce pied.

3 • Ceux qui n’ont pas vu de leurs yeux quelle énorme » quantité de sucre on cousomme dans l'Amcrique es- » pagnole, même dans les familles les moins aisées, doi- » vent être étonnés que la France entière n’exige pour m ses propres besoins que trois ou quatre fois autant do » sucre que HledeCuba, dont la population libre n’ex- « cède pas 3io,ooo habitans. - (Humdoldt, Essai sur la XouvtlU- Espagne , tome III, page 181.)

4 Pour tirer un plus grand parti de ce motiojiole, les colons ne se contentent pas d’en jouir pour le sucre de lears plantations : ils importent du sucre et du café des endroits où ces denrées sont produites à meilleur marché, et les font acheter à leurs métropoles nu prix qui résulte de la protection que les douanes leur assurent.

RÉSULTATS DE LA POLITIQUE COLONIALE

nombre des ventes forcées qui ont eu lieu pour dettes, dans la Jamaïque, s'est élevé à 80 mille, et le montant de ces dettes a été de 82,500,000 livres stcrl. (plus de 572 millions de francs); dans le cours du même espace de temps, près de la moitié des propriétés foncières ont changé de mains par suite de ces ventes forcées 1 .

Je sais que les colons des Antilles ne réclament pas leur indépendance, parce qu'ils ont besoin de la protection de leurs métropoles contre les entreprises de leurs esclaves; mais ils souffrent d'ailleurs fort impatiemment la domination de leurs métropoles, et sc soustraient à leur obéissance toutes les fois qu'ils le peuvent. D'un autre côté, il faut toute la force des préjugés des métropoles et de leur gouvernement , et le crédit des gens qui cherchent et qui donnent des places, pour que les métropoles emploient leurs revenus et leurs forces militaires pour tenir euscmblc des élémens si discords, et défendre, en cas de guerre, un système aussi désastreux *.

Tel n'était pas le principe qui dirigeait les peuples anciens relativement à leurs colonies. Les Phéniciens et les Grecs couvrirent la côte d'Afrique, la Sicile, l'Espagne, de nations florissantes, plus puissantes que leurs métropoles, et qui entretinrent avec elles les plus heureuses relations, jusqu'au moment où le colosse militaire de l'empire romain écrasa tout. Or, quel était le principe des anciens Grecs? de prêter du secours & l'enfance de leurs établisscmcns coloniaux, de les défendre contre l'agression de leurs voisins; et, du moment que leurs colonies étaient parvenues au point de se tirer d'affaire par elles-mêmes, de les laisser maîtresses de leur destinée; semblables à un bon père qui soutient l'enfance de son fils, aide sa jeunesse, et ne le tient plus en tutelle du moment qu'il est parvenu à l'âge d'homme. C'est ainsi que les anciens se faisaient des amis par tout le moude alors connu, tandis que nous n'avons su nous y créer que des sujets, c'est-à-dire des courtisans, ou des ennemis *.

L'esprit exclusif et jaloux des nations européennes, en écartant toutes les nations, hors ellesmêmes, des pays qu'elles étaient

parvenues à sou-

1 Ch. Comte, Traité de Législation » t. IV, p. 433-

J Les gouverneurs nommés par les métropoles aux Antilles françaises, anglaises, et espagnoles, sont obligés d'obtempérer aux volontés des principaux de la colonie pour ce qui concerne les intérêts de la localité, et contrairement au système exclusif si long-temps préconisé. Voici comment s'exprime un négociant considérable d'un de nos ports de mer : - Ce système dr rrstric- » tion de relations commerciales directes de la colonie - avec l'étranger, est si vicieux, qu'à chaque instant ou » est obligé d'y déroger. Les gouverneurs sont obligés, » sous un prétexte on sous un autre, d'admettre dans

mettre, en persistant à vouloir gouverner de loin ces pays, lorsque leur population accrue, leur industrie, leur importance en un mot, exigeaient ^ qu'ils devinssent indépendans, a nui considérablement aux avantages que les Européens auraient pu retirer de leurs relations avec les diverses parties du monde. Leurs établisscmcns coloniaux, même les plus florissans, ont été faibles et misérables, si on les compare aux vastes et magnifiques contrées où ils ont été jetés çà et là. Pendant près de trois cents ans, ils n'ont, pour ainsi dire, occupé quelles points imperceptibles sur des côtes immenses, dont l'intérieur est demeuré le domaine de peuplades incivilisées, de végétaux inutiles et d'animaux sauvages; et c'est pour ces établissemens imparfaits, qu'ils se sont livré des guerres acharnées et presque continuelles.

Nous commençons à peine à entrevoir quel est, par rapport aux colonies, le plan de conduite qui nous est le plus favorable. Le progrès inévitable des lumières fera le reste. Ces nouveaux

peuples deviendront tous indépendans successivement, et ce sera pour eux l'époque d'un développement véritable; ce sera aussi l'époque où l'Europe jouira dans toute son étendue de l'avantage qui peut naître de scs communications avec eux.

RESULTATS DK LA POLITIQUE COLONIALE DES EUROPEENS

Des motifs secrets, des motifs avoués, ont déterminé les puissances d'Europe à tenir leurs colonies dans l'asservissement. L'asservissement donne lieu à la nomination de beaucoup de fonctionnaires dans l'administration civile, judiciaire et religieuse, de la colonie. Un grand nombre de personnes cherchent à faire leur chemin dans la carrière des places où il suffit de la faveur pour parvenir, tandis que dans les carrières industrielles les succès ne sont le prix que de l'intelligence et d'une activité soutenue. Ceux qui donnent les places et ceux qui les postulent, sont donc

» la colonie des navires étrangers qui y apportent des » articles qui lui sont nécessaires, et qui exportent en » retour des produits delà colonie; en sorte que quand « un navire de la métropole arrive dans de tels momens, » il ne trouve ni à vendre ce qu'il apporte, ni à se pro- » curer ce qu'il venait chercher. »(Louis Sa Y, de Nantes, Traité de la Richesse individuelle et de la Richesse publique , page

J La Jamaïque, la Rarhade, sont en état d'inimitic sourde avec l'Augletcrrc. On peut en dire autant de la Guadeloupe et de la

Martinique par rapport à la France.

DES EUROPÉENS

également intéressés à maintenir un ordre de choses qui convient à leurs intérêts; ils se servent de leur esprit, quand ils en ont, pour le défendre par des raisons plausibles et qui seinblcut triomphantes à un public peu versé dans l'économie sociale. Ils séduisent par-là des personnes désintéressées et même plusieurs de celles qui trouveraient un avantage positif à réclamer un système plus raisonnable. Un gouvernement qui chérit son autorité plus que le public, penche en faveur d'un système qui provoque un plus grand développement de pouvoir militaire et maritime.

Ostensiblement on ne fait guère valoir de semblables avantages, parce que le public sait trop bien qu'ils ne sont acquis qu'à ses dépens. Mais ou insiste sur ce qu'on suppose être des avantages généraux et favorables au pays tout entier. Ce sont, en conséquence, ceux-ci que je me propose d'examiner.

Toutes les nations de l'Europe ont, relativement à leurs colonies, suivi le même système; ainsi le blâme, s'il y en a, doit retomber sur toutes les nations de l'Europe. Nous avons dit à nos colonies : Vous ne vendrez qu'à nous vos produits et vous n'achèterez que de nous les objets de voire consommation. Notre but était de nous procurer à meilleur marché les marchandises qu'elles sont capables de produire, et de réserver un débouché exclusif pour les nôtres.

Avons-nous eu les denrées coloniales à meilleur marché? 11 faudrait pour cela que nulle autre part dans le moude on ne pût les produire avec aussi peu de frais que dans nos colonies ; car s'il y a un seul lieu sur le globe où l'on puisse produire du sucre à moins de frais que dans nos îles, nous n'avons qu'à perdre à l'acheter dans nos îles, et nous n'avons nul besoin d'user île notre prépondérance pour nous réserver celui qu'elles font. Au moment ou ceci est écrit, 50 kilogrammes (ou 100 livres) de sucre des Antilles françaises, valent à l'entrepôt en France (c'est-à-dire avant d'avoir payé les droits) 50 francs; et du sucre de même

* Le sucre est rendu plus cher, non-seulement en raison du monopole que l'on veut conserver aux colons, mais en outre à cause des gênes imposées au commerce et indépendantes du monopole. On a prohibé, par exemple, par des droits excessifs, l'importation des sucres terrés pour satisfaire à un intérêt mal entendu des armateurs, qui croient avoir plus de fret en obligeant les négoriaus a faire venir une marchandise brute et non purifiée, et par conséquent plus lourde. C'est comme si l'on obligeait le» maîtres de forges à éloigner leurs hauts fourneaux de la mine pour les obliger à faire transporter le minerai pins loin, et procurer ainsi plus de gains aux voituriers. L'opération du terrage qu'on interdit par-là à la colonie, serait pour elle une source de gain sans être un préjudice pour nous, puisque ce

qualité venant de la Havane, ne coûte que 55 fr., les droits non compris également. 11 est à trente pour ccnt meilleur marché. Les Indes orientales peuvent nous en fournir encore à plus bas prix.

A ces prix-là nous irions en conséquence nous approvisionner à la Havane et aux Indes, si, par suite de nos liaisons avec nos îles, et pour leur assurer la vente de leurs produits, on n'avait

pas, à leur entrée en France, frappé les sucres étrangers de droits particuliers qui les excluent de nos marchés. Nous payons volontairement toute notre consommation de sucre, trente pour ccnt de plus qu'il n'est nécessaire. Nous perdons en outre toute l'extension que le commerce des sucres prendrait, si le prix de cette denrée était établi plus bas ».

Il reste à savoir si les débouchés que nos colonies nous présentent pour nos produits, nous indemnisent <lc ces deux perles. Mais qui ne voit que de quelque côté que nous viennent les denrées équinoxiales, nous avons toujours un débouché égal aux sommes qui sont nécessaires pour les payer? Vous avez déjà vu, messieurs, que nous ne pouvons rien payer au dehors qu'avec nos produits intérieurs, même quand il nous arrive de payer l'étranger avec de l'argent; car ceux de qui nous tenons cct argent reçoivent nos produits en échange de l'argent qu'ils nous envoient. En conséquence le sucre que nous achèterions à la Havane ou au Bengale, ouvrirait à nos produits un débouché aussi large que celui que nous achetons à la Martinique et à la Guadeloupe. Que dis-je? Il serait plus important, car le sucre étant moiiis cher, ce commerce acquerrait beaucoup plus d'extension. L'asservissement de nos colonies, loin de nous procurer de nouveaux débouchés pour nos produits, ne sert donc qu'à les borner.

Mais quand il serait vrai que nos sacrifices en leur faveur nous assureraient un débouché que nous n'aurions pas sans elles, la réciprocité ne serait pas égale. Le marché de nos colonies est nécessairement borné et le sera chaque jour davantage; uous suivons au contraire en Europe,

premier degré de purification donne d'excellent tafia, nu rhum, qui lui permet de fournir le sucre terré presque au même

prix que le sucre brut; tandis qu'en France nous sommes obligés de refondre le sucre brut, ce qui change une portion du sucre en mélasse, et entraîne des frais de combustible et de main-d'œuvre supérieurs à la valeur de la mélasse qu'on obtient. Le colon, le raffineur perdent donc à cette prohibition, et elle va directement contre son but, car l'armateur et le fisc y perdent eux-mêmes : en effet, la consommation serait plus considérable, si les frais l'étaient moins. Voilà le résultat de ces mesures que, daus de beaux rapports, on nous donnait comme essentiellement protectrices de notre commerce.

RÉSULTATS DE LA POLITIQUE COLONIALE

une marche progressive; nous offrons donc à nos colonies un débouché toujours croissant en vertu de nos progrès; elles nous en offrent un qui décroît sans cesse eu raison de leur déclin. C'est une observation très judicieuse de H. Comte, dans son Traité de Législation *. « Les îles à sucre, dit » cet auteur, sont bornées, et il ne dépend pas

* des possesseurs d'en étendre les bornes : l'escla- » vage réduit les facultés des mailrcs et des cscla- » ves dans les limites les plus étroites, surtout » dans ce qui est relatif à l'industrie; loin d'avoir » de nouveaux capitaux , les colons sont eu gené- » ral accablés de dettes; les terres exploitées par » des esclaves, et. sous la direction de propriété taires qui manquant de capitaux, deviennent de » moins en moins productives. Ainsi, tandis que

• d'un côté les richesses et la population se mulli- » plient en Europe, que les produits manufacturés » sont offerts en plus grande abondance, à plus » bas prix, et que la demande que nous faisons » des denrées équinoxiales s'accroît, leur produc- « tion reste concentrée dans le même espace et » devient de plus en plus chère •. «

On vient de voir que nos colonies augmentent nos dépenses en nous vendant leurs produits audessus de leur prix naturel; que bornant par-là notre consommation, elles bornent la production que nous ferions pour acquitter des importations plus considérables; ce n'est pas tout : elles nous coûtent en outre les contributions que nous payons à cause d'elles. Pour administrer et garder les pauvres colonies qui nous restent, il en coûte, suivant un rapport du ministre de la marine *, 11.860,000 fr., sur quoi les recettes locales fournissent 5,790,000 francs. Partant, elles coûtent encore à la France au-delà de G millions tous les ans, sans compter toute la partie de notre établissement maritime et militaire qui a pour objet de les protéger. Et cela ne serait encore rien auprès de ce que nous coûterait leur défense s'il y avait une guerre. Que d'escadres mises en mer! Que de troupes de débarquement! Que d'approvisionnemens et de pertes par les accidens de la guerre et de la mer! On a calculé que chaque militaire envoyé dans les colonies, coûte au gouvernement le double de ce qu'il coûterait en Europe.

Telle est depuis long-temps l'opinion des hommes instruits 4. I.e respectable Poivre, intendant

1 Tome IV, page 43s.

* En l’année 1700 la consommation du sucre en Angleterre n’était annuellement que de i5 mille tonneaux; en 1820, elle était de i50 mille tonneaux (i5 à 17 livres par personne). 11 est vrai que les colonies à sucre de l’Angleterre se sont multipliées. En France, la consommation du sucre n’est guère que de 3 1/4 livres par personne. Qu’on juge de ce qu'elle pourrait devenir si le monopole exercé par nos colonies réduites en nombre

de l'iic de France, l'un des plus probes et des plus judicieux serviteurs que la France ait eus; Poivre, qui avait passé la majeure partie de sa vie dans toutes nos colonies, avait, dès le temps de Louis XV, consigué dans ses Mémoires des réflexions analogues à celles-là. Franklin, plus célèbre encore, et non moins judicieux, non moins instruit, parle de même. L'un des meilleurs arithméticiens politiques, Arthur Young, voyageant en France sous Louis XVI, après avoir démontré que notre souveraineté sur Saint-Domingue ne nous valait absolument rien et nous coûtait annuellement 48 millions, fait un calcul qui prouve que si l'on avait consacré pendant 95 ans cette somme à l'amélioration d'une seule province de France, telle que le Bourbonnais ou la Sologne, le revenu territorial de la France aurait été accru d'un nouveau revenu de 190 millions par année.

On peut donc affirmer hardiment que les colonies qui sont restées dépendantes des peuples d'Europe, sont pour ces derniers un énorme fardeau dont ils doivent chercher à se débarrasser. Si l'on répétait en faveur d'un système qui tombe de vétuste, l'éternelle objection que l'Europe a fait d'immenses progrès avec le système colonial, il faut répondre avec la même persévérance, que la prospérité des états de l'Europe est ailleurs que dans les souverainetés qu'ils exercent au loin ; elle est dans les admirables

développeracns de leur industrie; développemens que l'entière émancipation du monde tend à favoriser. Les colonies qui les surchargent, sont un obstacle et non un auxiliaire pour leur prospérité. Si l'Espagne est déchue à l'époque «le l'indépendance de ses colonies, elle a dû ce triste effet à la guerre qu'elle leur a faite au lieu de reconnaître leur émancipation et d'établir un libre commerce avec elles. L'état dont les progrès sont le plus rapides, la fédération de l'Amérique du nord, ne possède point de colonies, et n'en veut point avoir.

On demandera peut-être ; quel avantage aurons-nous , nous autres Européens, à retirer des colonies, si clics sc gouvernent par elles-mêmes? Le voici, indépendamment de l'économie.

Une administration toute dans l'intérêt du pays, eu favorise à un très haut point la prospérité. L'étal y vend des terres à bas prix parce qu'elles ne lui coûtent rien. Les impôts étant minimes ou

n'en mettait pas le prix au-dessus «le la portée de beaucoup de nos concitoyens!

* Public en 1820.

4 m La force et le bonheur d'un état consiste, non à » avoir beaucoup de provinces mal cultivées, mai» a ti- ■ rrr de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut pour - nourrir aisément un peuple nombreux. » Fknklok, Éducation de* fille* » chap. g.

nuis, les frais de production y sont peu considérables, et l'on y vit à meilleur compte. Rien n'est plus favorable à la production et à l'exportation. De- là augmentation d'industrie agricole et commerciale dans la colonie; c'est-à-dire, augmentation de population et de moyens d'acheter. Or, qu'achètent des colonies européennes? principalement des produits d'Europe, parce que ce sont ceux qu'elles peuvent établir avec le moins d'avantage. A qui adressent-elles leurs demaudes de préférence? C'est à leur mère-patrie, quand cette mère n'est pas une marâtre; à leur mère-patrie avec qui elles ont nécessairement conservé une grande conformité de mœurs, de religion, de langage; à leur mère-patrie qui leur envoie le superflu de sa population, et avec qui, par conséquent, s'entretiennent constamment des relations personnelles de parenté, d'amitié, et d'intérêts pécuniaires.

Et ce que je vous dis là, messieurs, n'est point fondé sur des présomptions, sur des désirs purement philanthropiques, ni sur des notions imparfaites : cela est fonde sur une connaissance approfondie de toute l'économie des nations; sur la nature des choses qui est toujours obéir; sur l'expérience directe enfin. Un fait généralement avoué maintenant, même de ceux dont il a condamné les systèmes et les routines, c'est que l'Angleterre gagne beaucoup plus avec les États-Unis, que lorsque ces étals se trouvaient gouvernés par elle. J'ai rapporté dans mon Traité d'Économic le fait suivant, et je le répète ici, parce qu'il est décisif : lorsqu'en 1783 le gouvernement de la Grande- Bretagne vit qu'il ne pourrait pas faire autrement que de reconnaître leur indépendance, la ville de Bristol, dont le principal commerce était celui îles colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, adressa une

pétition au parlement , où elle représenta qu'elle était perdue si le gouvernement les déclarait indépendantes. Il le fallut pourtant bien; les habitans de ce port de mer se regardèrent comme ruinés; il était affreux de penser que les colons ne seraient plus obligés de passer par leurs mains et communiqueraient directement

1 Voici des renseignement que je me suis procurés dans un de nos ports de nier :

« Nos armateurs se plaignent tira ucoup du système colonial : ils ne peuvent diriger leur» arméniens que vers un petit uombre de points; si quelques navires s'y rencontrent ensemble, ils ne peuvent y trouver de fret; tandis qu'avec un commerce libre, s'ils ne trouvaient pas de fret dans un endroit, ils iraient dans un autre. Les effets de la rareté ou de la surabondance des marchandises, soit de la colonie, soit d'Europe, se font vivement sentir sur d'aussi petits marchés que nos Iles; ce qui rend toute espece «le spéculation hasardeuse et souvent ruineuse. Les colons de leur côté se plaignent de

avec toutes les nations. Que pensez-vous'qu'il arriva, messieurs? Peu d'années n'étaient pas encore écoulées, que la ville de Bristol présenta une seconde pétition pour être autorisée à agrandir son port, attendu, disait-elle, que son commerce avait doublé! Depuis ce temps la ville de Liverpool est entrée en partage pour ce commerce; sa population a quadruplé, et la ville de Bristol n'a pas cessé de prospérer !

Voyez quel a été le mauvais calcul de l'Angleterre quand l'orgueil de la domination l'a précipitée dans cette guerre : si elle avait prié ses colonies d'accepter leur indépendance, elle aurait joui sept aus plus tôt des grands avantages qu'elle a recueillis de

scs nouveaux rapports avec les États-Unis ; clic n'aurait pas eu la honte d'être battue sur terre, et, ce qu'il y a de pire pour elle, sur mer; elle aurait gagné 1,800 millions de notre monnaie, que cette seule guerre lui a coûtés, et qui ont aggrave sa dette; enfin elle aurait dans les Américains, au lieu d'ennemis secrets, des amis sincères.

L'Espagne et même l'Espagne libre, a recommencé les mêmes sottises; tant les hommes savent peu profiter de l'expérience!

En France ou a attribué le déclin de quelquesuns de nos ports de mer, à la perte de la plupart de nos colonies. Mais ce n'est pas cette perte qui a porté un coup funeste aux villes de Bordeaux et de Nantes, ainsi qu'on Ta tant répété : c'est la guerre, c'est une guerre prolongée et insensée; c'est le système colonial qui a nui à nos exportations et à nos importations avec toutes les parties du monde * ; ce sont aussi les avances considérables et inconsidérées que ces villes faisaient à des colons peu économes. Elles ne leur prêtaient pas seulement le moulant des marchandises qu'elles recevaient en consignation, jusqu'au moment où elles se remboursaient par la vente, ce qui aurait été fout simple; elles leur prêtaient sur l'hypothèque de leurs habitat ions cl de leurs nègres; c'est-à-dire qu'elles les aidaient à manger leurs fonds et à se ruiner *. De sorte que, si la perte des colonies n'avait pas été accélérée par les événemens politiques,

manquer fréquemment, soit de vivre», soit d'autres articles qu'ils ont à leurs portes; rt à chaque instant le gouvernement est obligé de déroger au système de prohibition qu'il suit à l'égard du commerce étranger, en sorte que le commerce français est dans une continuelle iucertitude relativement à ce qu'il doit entreprendre. Le système colonial est si mauvais, qu'il ne satisfait si la

métropole, ni la colonie. La seule classe des agens du gouverue-ment y trouve des avantages par la multitude d'emplois qui tiennent à ce régime, et par les gains souvent illicites qu'il leur procure. Ce sont les producteurs et les consommateur» qui paient tout cela. »

» L'rmpereur Napoléon, qui aimait l'exercice de la

RÉSULTATS DE LA POLITIQUE COLONIALE DES EUROPEENS

clic serait résultée plus tard de la conduite des colons et «les villes maritimes.

On a dit que nos colonies , si nous prononcions leur indépendance, tomberaient au pouvoir de nos ennemis qui, par-là, deviendraient maîtres de nos approvisionnemens et nous vendraient les denrées coloniales au prix qu'ils jugeraient à propos d'y mettre. C'est une crainte qu'aucun fait ne justifie. Ceux qui sont maîtres des approvisionnemens, sont encore plus intéresses à nous les vendre, que nous à les acheter. Us ont pour coucurrens tous ceux qui peuvent nous procurer les mêmes marchandises. Un fait bien constaté, c'est que les pays de l'Europe qui achètent le sucre à plus bas prix, comme l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, sont ceux qui n'ont point d'iles à sucre. Tout le monde leur en porte ; et ils honorent de leur préférence la nation qui le leur offre nu meilleur marché ».

Il n'est pas bien prouvé, au surplus, que le meilleur moyen d'empéchcr nos colonies de tomber entre les mains de nos ri-

vaux, soit de les garder sous notre dépendance. L'ilc de Saint-Domingue, qui était indépendante, n'est pas tombée entre les mains des Anglais. Toutes les autres, qui étaient dépendantes, sont devenues leur proie. Le pavillon britannique ne flotterait peut-être par surfile Maurice (autrefois Hc-dc-France), si elle avait été déclarée indépendante. Elle fleurirait maintenant à l'ombre de la liberté. Nos navires allant en Orient, y trouveraient secours et amitié; elle commerce que la France ferait avec elle, serait plus avantageux que jamais.

On renoncera sans doute à soutenir la thèse insoutenable, que l'assujettissement des colonies est avantageux aux nations de l'Europe ; mais on voudra nous intéresser au sort des colons: on ne prétendra pas que les peuples de l'Amérique continentale, devenus iudépeodans, seront plus vexés et prospéreront moins aisément sous desgouvernemens de leur choix ; mais on dira, non sans raison, que la population blanche des lies à sucre ne peut, sans le concours des forces de la métro-

force el du pouvoir, a éconté le* suggestion* de* gro* négociant» des ports de mer, lorsqu'il a entrepris, contre Saiut-Domiugur, la déplorable expédition de 1802. Il admettait au nombre de ses conseiller* ces même* négoeian* qui rêvaient le* moyens de rentrer dan* le gage qui leur avait échappé, lionaparte appelait cela suivre les conseils de la pratique! Mai» la nature des chose* qui est impérieuse, lui a fait payer cher cette faute, et beaucoup d'autres.

* Aussitôt que l'on sort de France du côté du continent, on ne paie plus le sucre raffiné que i5 à 18 sous la livre, que l'on paie sous en France, parce que la France a des îfes à sucre.

* On ne saurait trop déplorer l'imprudence des planteur* de la Martinique, qui, par leur orgueil et leurs

pôle, tenir dans l'asservissement une population noire quinze ou vingt fois plus nombreuse. Les colons détestent le joug de la mère-patrie, et cependant ils ne veulent pas s'en affranchir. On s'est embarrassé d'un système fâcheux, et l'on veut se roidir contre les conséquences qu'il entraîne; mais c'est en vain. Les peuples d'Europe ne cousentirout pas éternellement à un sacrifice répété chaejuc année pour soutenir un ordre de choses contraire à leurs intérêts. Tandis qu'un fil les rattache encore à leurs colonies, peut-être celles-ci feraient-elles sagement de se prêter à tous les changcmens graduels qui pourront conduire, sans désastres, à un ordre de choses capable de sc maintenir par luimême.

Si la population esclave est redoutable pour les colons, ils doivent tendre à la réduire en uombre et à relâcher ses liens; c'est-à-dire, donner franchement les mains à la suppression totale de la traite, et à l'affranchissement graduel des esclaves *. Si la suppression future et inévitable (Fc l'esclavage 11c leur permet pas de soutenir la concurrence des producteurs de sucre situés dans des endroits plus favorables à cette culture; s'ils ne parviennent pas à y introduire des procédés plus économiques, ils seront forcés de substituer une autre culture à celle-là; et, au total, de faire le sacrifice d'une partie de leurs capitaux, pour placer le surplus d'une manière qui leur procure des profits saus grever la fortune ou la personne de leurs semblables.

Quoi qu'il en soit, ce qui n'arrivera pas par la sagesse des hommes, arrivera par la force des choses. Les fabriques de sucre sc multiplient partout, même en Picardie 3. Les puissances d'Eu-

rope profiteront tôt au tard d'une expérience coûteuse ; elles renonceront à exercer une protection qui leur est à charge ; mais clics ne souflriront pas qu'aucune nation ait le droit d'exclure toutes les autres d'un marché avantageux; et, après s'être battues pour tenir sous leur joug des pays éloignés, elles se battront pour assurer leur indépon-

pcrsécutioDs , ont totalement aliéné le» homme* de couleur libres et industrieux dont ils auraient pu se faire un appui.

1 On sait que lu betterave contient un sucre de meme nature et beaucoup plu» facile à raffiner que le sucre de canne». Les betteraves peuvent être cultivée* sur le* terrains que Ton a encore la maladresse de laisser eu jachères, et, après avoir cédé leur sucre, les betterave# fournissent encore autant d'alimcn* aux bestiaux que le* prairie»; tellement qu'on peut y réunir deux production» au lieu d'une. Il est vrai que pour la seconde production . celle du sncre, il faut un nouveau capital; mai* quand ou vend le sucre aux raffineur» au lieu de raffiner soi-méme, il faut moins de capital (tour faire uuc sucrerie, et le capital qu'on y emploie est bien placé.

DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

dance. Elles seraient plus sages encore de ne point se battre du tout.

Après avoir été envisagée sous un rapport purement économique, la question peut être considérée sous le rapport militaire. Ne convient-il pas à notre puissance maritime d'avoir des lieux

de relâche et de ravitaillement dans différentes parties du monde? Sous ce point de vue et comme possessions purement dispendieuses, l'utilité de celle dépense sera examinée dans une autre partie de ce Cours, celle où je traite des dépenses publiques.

DES SOCIETES PAS ACTIONS

M. Delaborde a fait, sur l'esprit d'association, un ouvrage intéressant où il montre les grands avantages qu'une nation peut retirer, pour des entreprises d'utilité publique, de la réunion des intérêts et des capitaux d'un graud nombre de citoyens. 11 n'est presque pas une seule des parties de l'économie des nations, qui ne put de même fournir d'aussi utiles dévcloppemeus ; mais il faut que ces parties se rattachent à l'ensemble, et qu'elles ne soient point en contradiction avec d'autres parties de la même science. C'est un des fruits qu'on obtiendra d'une connaissance plus répandue de l'économie politique.

Les sociétés par actions pouvant intéresser l'ordre public, le gouvernement leur impose en général l'obligation de se munir de son autorisation, et même quelquefois de paver les émolumens «l'un commissaire qu'il nomme pour surveiller leurs opérations. Elles ont besoin de celte autorisation pour rendre exécutoires des mesures nécessaires à leur existence. Lorsqu'une compagnie veut établir une route, un canal, un port, si des particuliers refusent de lui vendre leur terrain, ou le mettent à un prix qui équivaut à un refus, il fuut bien qu'elle puisse les exproprier moyennant une indemnité; et cela ne peut avoir lieu sans un acte de l'autorité qui représente la société. Lorsqu'une compagnie a pour but de distri-

buer des eaux à une ville, il est nécessaire qu'elle soit autorisée par l'administration, à creuser les fossés et établir les conduits que réclame l'exécution de son plan. Mais cette autorisation nécessaire a souvent entraîné des abus. L'administration s'est crue par-là autorisée à se mêler de toutes les affaires des compagnies, et par ses lenteurs, par les difficultés qu'elle a suscitées, elle a nui à leur succès. La liberté dans l'emploi des moyens, la promptitude daus l'exécution, est la vie des entreprises indus-

trielles. Elles languissent et meurent, si, aux difficultés naturelles qu'elles ont à surmonter, il s'en joint d'artificielles, et si elles ont à vaincre l'ignorance, l'incurie, et quelquefois l'intérêt contraire des agens du pouvoir. Les capitalistes répugnent à engager leurs fonds dans des entreprises où l'autorité peut intervenir à chaque instant.

C'est sans doute a c es causes qu'il faut attribuer le petit nombre de canaux que l'on voit en France. Les grands travaux de ce genre, le canal de Briare, celui du Languedoc, n'auraient jamais été terminés par les simples efforts des particuliers; le gouvernement, sous les ministères du cardinal de Richelieu et de Colbert, a protégé de sou pouvoir et de l'argent du trésor , ccs deux belles entreprises; il a fallu, pour qu'elles fussent terminées, que le hasard ait amené dans le gouvernement des hommes capables d'en apprécier l'importance, et assez fermes pour les couduirc à leur fin. L'action des intérêts particuliers est bien autrement efficace. L'Auglctcrrc, en moins de quatre-vingts ans, a vu s'établir une quantité de canaux de navigation dont la longueur totale excède onze cents lieues !

Observons à quel point la législation, et en général les institutions anglaises favorisent ce genre d'élabli&semcns, l'un des plus

puissans ressorts de la prospérité publique.

Pour qu'une société d'actionnaires puisse faire passer un canal dans la direction et sur les niveaux qui conviennent à l'eau, et pourqu'en même temps elle puisse vaincre la résistance qu'opposeraient certains propriétaires, il faut un acte de l'autorité souveraine. C'est doue, en Angleterre, le parlement qui statue par une loi qu'un canal de telle dimension passera dans tels cl tels endroits. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, messieurs, que, bien que la concession d'un canal pour aller de tel endroit à tel endroit, exclue la confection de tout autre canal dans le même lieu, elle 11e peut pas être considérée comme un privilège exclusif; ou du moins c'est un privilège analogue à celui que donne la propriété foncière. Le propriétaire d'un champ a aussi un droit exclusif sur les produits de ce champ; mais ce droit n'exclut pas celui d'un autre propriétaire sur un autre terrain.

La loi rendue, les droits de la compagnie sont acquis; c'est une propriété; et nul, pas mêmu l'administration, pas même le roi, ne peuvent l'inquiéter dans sa jouissance qui pour l'ordinaire est concédée à perpétuité. On a senti qu'il fallait que des entrepreneurs fussent animés de l'esprit de propriété pour agir vivemeut. Les estimations des terrains, les indemnités qu'il faudra que la compagnie débourse, sont réglées par des arbitres à la nomination desquels le gouvernement n'a aucune part. Tout se passe entre particuliers. Les

contestations sont jugées par des juges de paix (fonctionnaires non salariés et choisis parmi des hommes pourvus d'une grande considération, indépendante de leur place), et, en dernier ressort, par des tribunaux parfaitement indépendans et dont les juges n'attendent point leur avancement d'un ministre. Jamais rien n'est jugé administrativement; de sorte que nulle des parties ne redoute les effets d'aucune volonté arbitraire. La loi et des juges, voilà par qni l'on est gouverné; et il n 'y a pas de jnge qui ne fût déshonoré, s'il était prouvé qu'il eut cédé à une suggestion particulière, qu'il eut seulement écoulé une sollicitation.

Toute réclamation, même de la part des gens en place et des autorités constituées, est jugée de la même manière. Le prétexte de l'intérêt public ne suffit pas pour suspendre ou changer le cours de travaux entrepris en vertu d'une loi. Le premier de tous les intérêts publics est, dans ce pavs-là, de respecter les intérêts privés; et ce qu'il y a de plus dangereux en pareille matière, est de charger l'administration de faire des réglemens d'exécution, d'interpréter, d'étendre ou de restreindre le sens de la loi. C'est donner h des employés de l'administration, le pouvoir de fonder des droits et de se rendre les arbitres de la propriété.

Comme la loi est appelée à décider de tous les droits, elle a besoin d'être détaillée. Celles qui règlent des concessions faites à des compagnies, prévoient tous les sujets de contestation, ou du moins tous ceux de quelque importance, et ne laissent que le moins possible de latitude à l'arbitraire. Au premier coup-d'œil de telles lois semblent fort difficiles à minuter. Elles ne le sont pas. La plupart des sujets de contestation sont connus par l'expé-

rience; une loi précédente sert de modèle en beaucoup de points. Ne voit-on pas tous les jours des actes de société régler des intérêts très compliqués? Plus la loi est détaillée, moins les concessionnaires sont incertains sur leurs droits. Dès-lors ils procèdent avec sécurité et confiance.

Un ingénieur envoyé par le gouvernement français en Angleterre, pour y recueillir tous les documens utiles, M. Dutens, dit à ce sujet :« Dans

• toutes les concessions du parlement, on voit

* une foule de dispositions qui pourraient nous » sembler minutieuses, mais qui ont cet inest ima- » ble avantage de ne rien laisser à l'interpréta- » tion, ni à l'arbitraire , d'éviter l'inconvénient

• des instructions administratives, et de former » un corps de réglemens clairs et positifs qui de-

• viennent la loi des tribunaux dans les cas, très

• rares, on l'on est obligé d*y avoir recours '. •

Un administrateur ami du bien a avoue qu'il

convient « d'apporter à notre législation des mo- » difications qui exciteraient plus promptement » les intérêts privés, à prendre part aux entre- » prises d'intérêt public. L'expérience a démon- » tré, ajoute-t-il, l'efficacité du mode employé par

• nos voisins dans ces sortes d'affaires. »

Si les droits des entrepreneurs sont assurés, ceux du public et des particuliers ne le sont pas moins. La loi et ses dispositions

sont publiques; tout le monde peut veiller à leur stricte exécution, et le premier individu peut sans crainte attaquer la compagnie qui oserait les enfreindre; voilà pourquoi une observation juste adressée par un particulier à des entrepreneurs, sur les travaux qu'ils ont entrepris, est toujours écoutée, et pourquoi nul abus grave n'est à craindre J.

Le parlement, lorsqu'on lui adresse une demande pour l'ouverture d'un canal, ne consulte point l'autorité administrative; il nomme une commission d'enquête qui s'éclaire auprès des personnes les plus recommandables et les plus indépendantes du canton où le canal doit s'ouvrir. On entend les opinions contradictoires, celles des magistrats municipaux, celles même des ministres dans le parlement ; et le parlement adopte ou refuse le plan, sans autre considération que celle de l'utilité pablique ; car il est digne de remarque que les abus qui, en Angleterre, se sont glissés dans la haute politique, n'ont aucune influence sur l'administration des localités.

Les actionnaires doivent justifier qu'ils ont rassemblé les fonds promis dans l'acte ou qu'ils sont en état de les fournir, et l'acte donne le droit à l'association de forcer chacun de ses membres à fournir son contingent. S'il y a quelque discussion pour le réglement des indemnités, les travaux d'un cunal ne sont point suspendus par cet incident; la compagnie est seulement tenue de déposer à la banque d'Angleterre, la valeur de l'objet en litige. En Angleterre on connaît le prix du temps, et la valeur des intérêts de fonds que l'on perd en faisant trainer les constructions.

Les sociétés par actions conviennent aux entreprises qui exigent de gros capitaux, et qui doivent durer plus long-temps

que la vie d'un homme. Un homme seul, ni même un petit nombre d'hommes, ne pourraient, sans manquer de jugement.

* Mémoires sur les travaux publies de V Angleterre , page 34g-

■ M. Recquey, directeur général des ponts et chaussées : Rapport au roi sur la navigation intérieure, p. 14. 1 Dans les pays gouvernés arbitrairement , les gens en

place disent à un particulier qui réclame dans l'intérét public: Cela ne vous regarde pas , comme si les particuliers n'avaient pas à souffrir des maux publics. L'arbitraire ne veut pas être jugé par la règle.

DES COMPAGNIES PRIVILÉGIÉES

cnjrafjer leurs capitaux et ceux «le leurs héritiers, dans des entreprises dont la liquidation est difficile ou impossible. La facilité de pouvoir placer dans une seule entreprise une somme bornée, de n'y exposer que la portion de capital qu'on y a consacrée, et «le pouvoir en recouvrer le montant par la vente de ses actions, rend ces sortes d'entrepriscs accessibles A toutes les fortunes.

Ma is en même temps on ne peut espérer des succès dans une société par actions, qu'autant qu'elle a pour objet une affaire dont l'administration peut être simple et facilement contrôlée; car les grandes machines sont sujettes A plus d'abus que les petites. Chaque perte A laquelle s'expose un petit entrepreneur, est puisée dans sa bourse et payée de ses propres mains. Dans une société par actions, ceux qui dirigent les affaires n'y sont intéressés que pour une faible quote-part; leur attention se porte en même

temps sur d'autres objets plus import ans pour eux; et en général tous les agens de l'association, en les supposant même capables et d'une probité parfaite, mettent rarement dans leur gestion cette activité soutenue et Apre qui en assure le succès.

Du reste la plupart des observations que je vous ai présentées à l'occasion des industries privées, sont applicables aux associations; et quant à la législation qui leur convient, elle mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent du droit commercial.

Pour ce qui est de la marche qu'il convient à l'administration publique «le suivre A leur égard, si je me permettais de lui donner un conseil, il serait calqué sur un éloge que la flatterie adressait A un ministre tout-puissant. Voltaire disait nu cardinal «le Fleury: Monseigneur, roua travaille* à roua rendre inutile; on pourrait dire à l'administra tiou publique : Travailles à roua rendre inutile. J'oserais même ajouter : et, s* il eat possible , à vous faire oublier.

CHAPITRE XXV

DES COMPAGNIES PRIVILEGIEES.

Comme les relations commerciales que l'on entretient, soit avec des pays lointains où l'on domine par la force des armes, soit avec des pays où l'on n'est que toléré, exigent des arméniens importans, quelquefois des forces militaires, et toujours des avances de fonds longues et considérables, on a cru long- temps que ce commerce lointain ne pouvait être soutenu que par des compagnies composées de nombreux actionnaires, régies par des

administrateurs revêtus d'une grande autorité; et, comme une compagnie qui aurait

consolidé , h ses périls et risques, une colonie ou un comptoir, aurait pu s'en voir ravir les fruits par de nouveaux entrepreneurs qui n'auraient pas fait les mêmes avances, on a pensé «{u'elle devait avoir un privilège exclusif. Telle fut la manière dont les Hollandais, les Anglais, trafiquèrent en Asie, sur la côte d'Afrique, et dans la mer «lu Sud. La France a eu de même ses compagnies des Indes.

On ne peut nier que le commerce exclusif d'une certaine partie du momie, attribué à une société de ncgocians, ne soit un bon moyen d'ouvrir une route nouvelle au commerce. On peut comparer ce privilège k celui qu'on accorde A l'inventeur d'un procédé, d'un produit nouveau, sous le nom de brevet d'invention; mais en même temps, il est impossible de convenir que, si ce n'est pour un temps limité, le gouvernement d'un état ait le droit de refuser à la majeure partie de ses sujets la faculté de cultiver innocemment une branche quelconque d'industrie. Un semblable privilège devient, avec le temps, onéreux aux deux pays entre lesquels se fait le commerce. Or si, comme je le crois, il est d'une mauvaise politique «te faire un commerce désagréable au pays avec qui nous entretenons des relations, celte politique est encore bien moins justifiable lorsque ce pays est une colonie et qu'il a des droits A nos égards et A notre protection.

Je dois vous retracer les motifs d'utilité que mettent en avant ceux qui veulent soutenir le monopole des compagnies, parce qu'il est bon que vous sachiez les motifs encore plus puissans qui doivent le faire repousser. Faute de connaître les deux côtés de la question, on pourrait être séduit par des argumens donnés avec

assurance ; et, faute d'en prévoir les consé«jucnces , on pourrait favoriser de bonne foi un système fâcheux. On finit toujours par abandonner un mauvais système, lorsque enfin ses inconvéniens se manifestent avec une force menaçante. On subit alors tous les maux qui naissent de la sottise qu'on a faite, et tous ceux qui accompagnent le remède auquel on est contraint d'avoir recours.

Les défenseurs des compagnies par actions ayant privilège exclusif, ont souvent donné, en faveur de ces compagnies, des raisons qui justifient l'association, mais non pas le monopole. Ils ont dit qu'un commerce tel que celui de l'Inde, réclame «le gros fonds, de longues avances avec des retours tardifs, et des armemens considérables. 11 exige qu'on ait dans l'Inde des facteurs qui rassemblent les marchandises qui doivent composer les cargaisons; qui en fassent même l'avance aux fabricans, etc. Tout cela est vrai; tout cela prouve qu'il est nécessaire que l'on forme, pour le commerce de l'Inde, des associations; qu'on les forme, ai l'on veut, très nombreuses et par aclious, mais

DES COMPAGNIES PRIVILÉGIÉES

non qu'on leur accorde un privilège exclusif.

Il y a même lieu de croire que des compagnies par actions n'étaient fort nécessaires que dans l'origine de ce commerce. Maintenant qu'il est bien établi, et que la division du travail s'y est introduite, des entreprises diverses concourent à un but commun. Armer tics navires est une profession particulière. L'armateur prend des marchandises à fret pour des maisons de commerce établies soit à Calcutta , soit en Europe. D'autres négo-

cians, dans le Bengale, font travailler les fabricaus du pays, rassemblent des approvisionnenuns tic marchandises que des maisons tic commission se chargent d'acheter pour les retours à faire en Europe. Un grand commerce se partage ainsi naturellement en différentes branches, chacune d'elles cultivée pour un compte différent, selon les connaissances, l'aptitude, le capital de leurs divers entrepreneurs. De manière que l'on peut maintenant trafiquer avec l'Inde sans avoir des navires à soi , sans entretenir des facteurs dans le pays, et y risquer, sans se joindre à des compagnies puissantes, des opérations de la plus petite comme de la plus grande importance.

Le privilège exclusif du la compagnie anglaise dus Indes ayant cessé par degrés, comme nous le verrons tout-à-l'heurc, c'est même ainsi que se conduit maintenant le commerce de l'Inde, au grand avantage des négocians et des consommateurs.

Une compagnie n'est pas plus nécessaire pour faire le commerce de Chine. On trouve à Kauton toutes les marchandises propres à la consommation de l'Europe, eu telle quantité que l'on veut. 11 y a des maisons chinoises qui les rassemblent des différentes provinces, cl les revendent aux Européens qui leur en demandent. L'empereur de la Chine, sans doute dans des vues fiscales, a même concédé à une compagnie chinoise fort riche le privilège exclusif de vendre aux Européens. 11 fait en cela grand tort à scs peuples, qui gagneraient, à porter sur le marché de Kauton, des produits peut-être plus variés que ceux qu'on y trouve; il lait tort aux Européens qui jouiraient de la concurrence des marchands chinois; mais probablement cet empereur , ainsi que beaucoup d'autres princes, se moque de tout cela. Eu Asie, les

choses vont malgré les gouveruemens, et non avec l'aide des gouvernemens.

Vous voyez, messieurs, que c'est bien gratuitement qu'on a fait valoir, en faveur des compagnies exclusives et protégées, la crainte d'élrc prives eu Europe des produits de l'Orient, ou la crainte que notre action eu particulier ne puisse pas jouir îles profits de ce commerce. Les citoyens des États-Unis qui n'ont point de compagnies exclusives vont trafiquer isolément à Kan ton, et y sont mieux reçus que les Anglais, qui ont une

compagnie favorisée d'un privilège, et qui envoient dansée pays-là des ambassades somptueuses, sans autre effet que de nous amuser par le récit des impertinences que leur fait l'empereur chinois.

Les peuples même d'Europe qui n'envoient pas un seul navire à Kauton n'eu sont pas moins bien approvisionnes de denrées de Chine et à meilleur marché que les autres, toutes les nations commerçantes entrant en concurrence pour leur en procurer.

Si les compagnies privilégiées ne sont point utiles aux nations, lorsqu'une branche de commerce est bien établie, on pourrait croire du moins que leur monopole est très utile pour les intéressés, eL leur procure des gains considérables. Mais cela ne va pas ainsi. La cupidité des agens, la longueur et la complication des entreprises, l'éloignement des comptables, l'incapacité et l'incurie des actionnaires , sont pour elles des causes sans cesse agissantes de ruine. On sait combien l'activité, la prévoyance, la clairvoyance de l'intérêt personnel, sont nécessaires dans les affaires de commerce : or, ces qualités sont encore plus nécessaires dans les affaires longues et délicates. Mais quelle surveillance active et

clairvoyante peuvent exercer des actionnaires répandus dans toutes les classes de la société, étrangers les uns aux autres , même quand ils sont réunis en assemblée, et qui ont presque tous des intérêts plus chers à soigner?

Ces actionnaires, à la vérité, choisissent des administrateurs chargés de diriger les opérations; mais ces administrateurs eux-mêmes habitent une capitale, sont des espèces de financiers, à qui il faut de gros traitemens, et qui sont beaucoup plus portés à soigner leurs intérêts comme administrateurs que comme actionnaires. II y a peu d'unité dans leurs vues, et ils manquent en général de cette connaissance pratique «le la chose, si importante dans le commerce. Vous ne serez donc pas surpris, messieurs, quand je vous dirai que presque toutes les grandes compagnies à privilèges exclusifs pour le commerce étranger, ont mal fait leurs affaires. L'abbé Morellet a pris la peine de faire un relevé de cinquante-cinq de ces compagnies établies en différens endroits de l'Europe, qui, à l'exception de deux ou trois, ont toutes failli par les vices de leur administration. Ce système de commerce commence à être discrédité partout, et le sera toujours davantage, par la raison que les pays lointains deviennent tous les jours mieux connus, plus fréquentés, et plus accessibles aux efforts de plusieurs nations indépendantes l'une de l'autre. Toute compagnie exclusive sera par conséquent obligée de lutter de plus en plus contre la concurrence de commcrçans qui pourront de plus en plus lui opposer l'activité.

DE LA COMPAGNIE DES

l'intelligence , l'économie, compagnes 4ts entreprises privées.

On voudra peut-être vous faire admirer les succès de la compagnie anglaise des Indes, d'une association de négocia ns qui après avoir, pendant cent ans, vendu à l'Europe les produits «le l'Asie, se trouve maintenant souveraine d'un pays cin<{ ou six fois plus étendu que l'Angleterre, où elle compte, les uns disent 40 millions, les autres 70 millions de sujets; et l'on voudra peut-être en conclure eu laveur «les compagnies exclusives. Cependant, messieurs, si celle-ci n'avait jamais procuré à son pays que des avantages inférieurs à ceux qu'il aurait tirés d'un commerce libre; si sa souveraineté dans l'Inde n'était profitable qu'à l'Inde même, et contre le gré «le la compagnie; si elle était elle-méroc «lans ce moment-ci au-dessous de ses affaires, et hors d'état de rembourser les fonds avances par ses actionnaires et par ses créanciers, devrait-on admirer ses succès, même passés, cl ne trouverions-nous pas, jusque dans sa brillante carrière, des motifs «le nous rattacher à cette liberté d'industrie dont tout au contraire tend à nous montrer les heureux effets? Pour preuve de ces assertions qui ne sont que l'expression des opinions aujourd'hui professées par les premiers publicistes «le l'Angleterre, je mettrai sous vos yeux une esquisse de l'histoire de sa compagnie «les Indes. Tout ce qui a rapport à cct établissement se lie û notre sujet et l'éclaire; et, de plus, les personnes qui aiment une solide instruction, doiveut être bien aises de pouvoir réduire à leur juste valeur, ces exagérations, disons mieux, ces préjugés qui représentent sans cesse la puissance des Anglais dans l'Inde, comme la source de leur grandeur et de leur prospérité.

PROBABLE DE LA COMPAGNIE ANGLAISE DES INDES

On me parait assez généralement dans l'erreur sur le continent <lt* l'Europe, relativement à la souveraineté des Anglais aux Indes orientales. On se demande souvent quelle est l'origine «le cette souveraineté? par «jui s'exerce-t-elle? est-ce la compagnie «les Indes qui gouverne? est-ce l'autorité militaire? ou bien le gouvernement de la métropole? On parait convaincu que cette domination est ln principale source où la oalion anglaise puise son opulence. Les gouvernemens euxraémes, qui seraient si intéressés à n'avoir que de saines idées sur les questions «l'économie politique, partagent à cet égard les opinions du vulgaire. Ils se sont imaginé que les peuples de l'Inde

INDES D'ANGLETERRE

gémissaient sous le joug que leur impose la Grandi*- Brctague, et «ju'il su (lirait de s'y montrer en force pour renverser une puissance odieuse et précaire; Botiaparle voulait les délivrer en passant par l'Égypte; et vingt ibis le cabinet de Pétcrsbourg a médité le projet de parvenir au Bengale par les bords de la mer Caspienne.

Je m'estimerais heureux de détruire ces illusions. si elles doivent coûter de l'argent et du sang aux peuples d'Europe; quidguid délirant rayes... etc. Il vaut d'ailleurs la peine de constater un ordre de choses sans exemple jusqu'à présent dans les annales

du monde, et qui est peut-être à la veille de subir d'importantes métamorphoses.

Le premier privilège pour trafiquer au-delà du cap de Bonne-Espérance, fut accordé à une compagnie de négocians par la reine Élisabeth, en l'année 1000. Son capital , formé par des actions de 1,250 francs de notre monnaie, ne s'élevait qu'à 1,800,000 francs ■ . Pendant la domination de Cromwell, en 1G55, le privilège fut suspendu, et Je commerce de l'Inde, alors empire indépendant gouverné par Aurengzeb, fut permis à tous les Anglais : mais, au bout de trois ans, le privilège fut rétabli, et sc perpétua jusqu'en 1089. A cette époque (c'est-à-dire un an après la révolution qui chassa pour la seconde fois la famille des Stuarts «lu trône d'Angleterre), le gouvernement de Guillaume, pressé sans doute par des embarras de finances, écouta les propositions d'une nouvelle compagnie, qui, pour prix du privilège qu'elle demandait et qu'elle obtint, offrit «le prêter au gouvernement 50 millions à 8 pour cent par an.

Ce qui caractérise cette dernière concession, c'est qu'elle fut donnée par acte du parlement, et qu'elle confirma les permissions aecortlées par les précédentes chartes à la compagnie, de former et de posséder des plantations, des comptoirs, et d'élever des fortifications pour se défendre au besoin. On ne se doutait, guère alors <juc l'on jetait les fondemens d'un vaste empire. Lorsqu'on a des domaines fortifiés, il faut des troupes |>our les défendre; il faut résister à des attaques, conclure des alliances, des traités de paix; aussi, dès l'année 1098, res droits, qui ressemblent beaucoup à ceux de la souveraineté, furent-ils accordés aux agens de la compagnie; mais, par une restriction qui caracté-

rise l'époque, il ne leur fut permis de foire la guerre et la paix «ju'arec des princes et des peuples gui ne fussent pas chrétiens.

Jusque-là, la compagnie était «lans l'Indoustan sur le même pied que les nababs, les rajahs, les khans et autres petits princes devenus successivement indëpendans des grands princes raogols
,

• J'exprime toutes les sommes rondes, sur le pied de a5 francs pour une litre sterling. Le sujet n'exige pas une plus grande exactitude.

tartares, persans et musulmans, qui à diverses reprises envahirent ces belles et vastes contrées.

Depuis ce temps, le privilège de la compagnie fut renouvelé d'époque en d'époque, avec toutes les formalités observées en Angleterre pour la promulgation des lois. Tanldt ou stipulait que le privilège durerait aussi long-temps qu'il ne serait pas révoqué, mais que la compagnie serait avertie trois ans d'avance, de la révocation; tantôt on fixait un certain nombre d'années pour la durée de son privilège, et le terme arrivé, on continuait le privilège, en faisant payer à la compagnie ccttc faveur par des sacrifices qu'elle a presque toujours éludés.

Jusqu'en 1753, les possessions territoriales et la souveraineté de la compagnie des Indes, ne s'étendaient encore que sur quelques villes, ou plutôt quelques forts, tels que Madras, destinés à protéger un petit territoire environnant. Mais vers ce temps, Dupleix, qui commandait les Français dans l'Inde, homme entreprenant, capable, mais peu scrupuleux sur les

moyens d'arriver à son but, donna le signal d'une ambition qui, si elle n'excuse pas le développement que prit celle des Anglais, lui servit du moins de prétexte. Madras, alors leur principal établissement dans l'Inde, avait capitulé devant une petite armée française: Dupleix viola la capitulation, se déclara l'allié d'un prince indien en guerre avec un autre, et enseigna aux Anglais celte politique machiavélique dont ils tirèrent un si grand parti plus tard, d'intervenir dans toutes les guerres des souverains du pays, pour les dominer les uns par les autres. Ils se déclarèrent en toute occasion, contre ceux que protégaieut les Français. Un homme habile, lord Clive, vers le milieu du siècle dernier, dirigeait les forces de la compagnie : il finit par obtenir un avantage complet, non- seulement sur les Français, mais sur les Indous protégés par eux; et comme ou ne s'arrête guère au milieu d'un succès, les Anglais furent lancés dans la carrière des conquêtes. Leur puissance, mise dans la balance de toutes les querelles qui s'élevaient, en déterminait communément l'issue en faveur du prince qu'ils protégaient. Ils prenaient part aux dépouilles du vaincu, et le vainqueur, leur ayant obligation de sa couronne, devenait leur tributaire, jusqu'à ce qu'ils sc sentissent assez forts pour le dépouiller à son tour.

Tippoo-Saeb, sultan du Mysore, le dernier prince dont la puissance pouvait les faire trembler, est tombé sous les ruines de sa capitale, Scringapatnam . lorsqu'elle fut prise d'assaut en 1709. Dans l'Inde centrale, les Anglais ont depuis ce temps réduit les bandes mercenaires de Holkar; ils ont forcé Scindia à se soumettre; ils ont dispersé des hordes de bandits qui ne connaissaient aucune autorité; ils ont établi leur puis-

sance daqi quelques parties du pays où leurs armées n'avaient pas encore pénétré ; dans le Nepaul , par exemple, qui confine au Thibet; ils ont récemment humilié l'empire des Birmans; si leurs troupes ne sont pas stationnées partout, il n'est aucun lieu du moins qu'elles ne tiennent en respect; et maintenant le pouvoir de la compagnie s'étend sur tout le cours du Gange jusqu'au-delà de Delhy; sur toute la presqu'île de l'Inde, sauf quelques points de la côte du Malabar, qui obéissent encore aux Portugais, ou à de petits princes musulmans; sauf encore quelques provinces occupées par les Marattes, et les lieux où existèrent Pondichéry et Chandernagor, qu'on a rendus aux Français par la paix de 1814, et qui ne servent à rien, si ce n'est à masquer le commerce que des armateurs français font avec les possessions britanniques.

A la première occasion , tous ces lambeaux de territoire tomberont au pouvoir de la compagnie anglaise, qui sait fort bien qu'elle peut les prendre du moment que la politique du gouvernement anglais eu Europe l'y autorisera. Elle est maîtresse de tout le reste, et l'on peut regarder sa domination comme confirmée, de l'ouest à l'est, depuis l'Indus jusqu'à la rivière Baranpoolcr; c'est-à-dire, depuis les contrées qui avoisinent la Perse, jusqu'à celles qui touchent à la Chine; et du sud an nord entre la mer des Iudes et les montagucs du Thibet.

Ce n'est pas que le gouvernement suprême de Calcutta administre par lui-même ou par scs agens toute cette vaste étendue de pays. Au moment où ceci est écrit il n'en administre environ que les deux tiers, et ccttc portion est représentée par les écrivains anglais qui ont habité l'Inde, comme la portion de l'Asie la mieux gouvernée. Malgré la complaisance que les Anglais montrent eu général pour tout ce qu'ils font, dans ce cas-ci on peut les eu

croire; car l'Asie est la terre natale du pouvoir arbitraire et sans frein. Ici l'influence salutaire d'une métropole civilisée se fait sentir. En dépitdu pouvoir presque discrétionnaire d'un gouverneur général et de son conseil qui résident n cinq mille lieues de distance, les excès qu'ils pourraient sc permettre, sont perpétuellement réprimés par une masse considérable de leurs concitoyens parmi lesquels il s'en trouve toujours plusieurs éminens en lumières et en vertu. Une communication nécessairement toujours active existe entre l'Inde et la métropole; les réclamations de l'opprimé pénétreraient tôt ou tard en Europe : on en eut la preuve dans le procès scandaleux qu'eut à soutenir eu 1780, devant le parlement, le gouverneur général Warren Hastings. La presse, souvent comprimée dans l'Inde anglaise, est libre en Angleterre, et sa voix est toujours redoutée des plus puissans. Enfin, malgré

l'orgueil et l'arrogance que l'on peut justement reprocher aux Anglais envers leurs subordonnés et envers les nations subjuguées, on doit convenir qu'il y a chez ce peuple des habitudes constitutionnelles et un fond de respect pour l'équité (surtout depuis les derniers progrès de la civilisation en général) qui préviennent les abus trop crians d'une administration lointaine. On peut donc croire que la répression des abus, l'équitable administration de la justice, la protection des personnes et des propriétés, font journellement des progrès dans les contrées administrées par les Anglais.

Les autres contrées qui composent environ le tiers de ce qu'on peut regarder comme leurs possessions, sont partagées en un grand nombre de petites principautés, administrées sous différons titres de nababs, de rajahs, par des petits princes qui, au moyen des traités conclus avec eux, gouvernent leurs états sous le bon plaisir des Anglais. Le gouvernement entretient auprès de la plupart d'entre eux, sous le prétexte de les protéger, un résident et quelques troupes, presque toujours européennes, ou tout au inoius commandées par des officiers européens; vain hommage rendu à la légitimité des princes et aux préjugés des peuples.

Ce résident correspond directement avec le gouverneur général et influe puissamment, comme on peut le croire, sur les déterminations du prince. Lorsque celui-ci commet des injustices ou des cruautés trop criantes, on l'interdit cl un autre membre «le la famille gouverne en son nom. Quand cette mesure répressive ne suffit pas, le résident, au nom du gouverneur général, nomme les ministres en conservant les formes de l'administration en usage dans le pays. EuGn, lorsque la province cherche à secouer le joug et veut s'aû'rauchir des subsides qu'elle s'est obligée de payer aux Anglais, elle cesse d'être traitée en pays allié; on la déclare couquisc, et l'on y envoie des administrateurs et des juges anglais.

C’est évidemment le sort qui est réservé à la totalité de l'Indoustan. En attendant il est absolument interdit à ses princes d'entretenir des troupes autrement que pour la décoration de leur trône; il leur est interdit de se faire la guerre entre eux. La compagnie doit être l’arbitre de tous leurs différends. C'est en partie cette politique qui l’a successivement rendue niai tresse du territoire, et qui a beaucoup amélioré le sort des peuples victimes

autrefois des guerres continuelles que se livraient leurs maîtres. Ils paient aux Anglais des tributs énormes, car on estime que les impôts s'é-

* « Comme il n'est pas de pays au monde plus sujet » à révolution que relui des Indes, soumis à des maîtres » dont le gouvernement est une véritable anarchie, le » possesseur du fief ainsi que son fermier, incertains de

lèvent h la moitié du produit des terres; mais au moins les Anglais protègent ce qu'ils leur laissent ; tandis que leurs anciens maîtres leur prenaient probablement tout autant et laissaient piller le reste '. Il n'y aura bientôt dans l'Indoustan d'autres militaires que ceux qui, soit Indous, soit Anglais, sont à la solde de la compagnie. La sûreté intérieur y gagneru ; car elle n'est pas complète dans les provinces qui ne sont pas encore administrées immédiatement par les Anglais.

Le siège du gouvernement suprême est à Calcutta. On y voit tous les établissemens que réunit ordinairement la capitale d'un grand empire: beaucoup de fonctionnaires civils, militaires, judiciaires, et beaucoup de riches Européens, qui ont, pour leur propre compte, des relations de commerce avec les autres pays de l'Asie et de l'Europe. Les Européens y sont en général logés dans des édifices somptueux et y déploient un faste asiatique. Ils imitent les riches Indous et les surpassent en luxe. La population de Calcutta s'élève, dit-on, h C ou 700,000 habitans, pour la plupart Indous, fabricans et petits marchands qui habitent des espèces de chaumières. Elle sc compose encore de valets et de porteurs de palanquins, qui sont très nombreux et que leur sobriété rend peu coûteux.

Telle est la situation de la compagnie dans l'Inde. Mais, dans ses rapports avec la métropole, on ne peut la considérer que comme l'intermédiaire de la domination du gouvernement anglais sur cette partie du monde. A mesure qu'elle a étendu son autorité et ses impôts, le gouvernement anglais y a prétendu sa part, quoiqu'elle ait toujours payé les forces militaires que le gouvernement a mises à sa disposition. Il sc regarde comme investi des droits de la souveraineté, et par conséquent de celui de lever les tributs, quoiqu'il abandonne pour un temps l'exercice de ces droits a la compagnie. Dès 1767, lorsque les conquêtes de lord Clive eurent fait d'une société de commerce une véritable puissance, il fut convenu que la compagnie paierait annuellement au gouvernement 10 millions; mais jamais ces paiemens ne furent réalisés que très imparfaitement, sous le prétexte des dépenses que la compagnie était obligée de faire pour réduire les princes»indépcndans; tellement qu'en 1773, loin de pouvoir payer quelque chose sur les revenus de sa souveraineté aux Indes, elle fut obligée d'emprunter au gouvernement, ou plutôt à la nation, sous la garantie du gouvernement, 33 millions. En 1785, elle demanda du terme pour acquitter les droits de

» leur sort, ne pensent qu'à dépouiller leurs terres et » ceux qui les cultivent , sans jamais y faire aucune amc- » lioration. »(Poivre, Œuvre* complète*, p. 98.)

douane qu'elle devait à la trésorerie anglaise, et qui se montaient à des sommes considérables. En 1812, le gouvernement emprunta encore pour la compagnie 62 millions.

Tous ces embarras et d'autres causes dans les* quelles il est inutile d'entrer , ont mis graduelle* ment la compagnie dans l'entière dépendance du ministère britannique. Ses directeurs, qui siègent à Londres, ont l'air d'administrer, par leurs agens, les domaines de la compagnie, parce que ces agens sont payés par clic; mais, en 1784, le ministère se fit autoriser par le parlement à nommer un conseil permanent qui porte le nom de bureau de contrôle (board of control), et qui se compose ordinairement du ministre principal et de ses créatures. C'est avec ce conseil que les directeurs sont obligés de se concerter pour la nomination aux places et pour toutes les opérations militaires et politiques. C'est lui qui gouverne en effet. Les directeurs ne jouissent de quelque indépendance que pour les opérations commerciales.

La nomination à toutes les places qui sont à remplir, soit en Europe, soit en Asie, ou la confirmation de leurs titulaires, ajoutent beaucoup aux moyens d'influence et de corruption de la couronne.

On estime que la compagnie entretient annuellement dans l'Inde,

marins : ce qui porte le nombre de scs

salariés k

Il s'agit maintenant de savoir quels avantages économiques la compagnie des Indes ou la métropole ont retirés ou retireront de la possession de cette colonie.

Et d'abord, en prenant pour des indications les renseignemens les plus récens et les plus avérés, nous trouvons qu'en 1798, malgré quatre années de paix dans l'Inde, les revenus de l'état angloindien ont donné 201 millions de francs. Les dépenses, en y comprenant l'intérét de la dette, se sont, pour cette même année, élevées à 203 millions; c» qui indique un excédant des dépenses sur les recettes, de 2 millions de notre monnaie.

Le mal fut prodigieusement augmenté sous le gouvernement général du marquis de Wellcsley, malgré tous les subsides qu'il se fit payer et le territoire qu'il ajouta aux possessions britanniques. En 1806, époque où sc termina son admi-

* Tou» cc» renseignemens sont tirés d'Adam Smith , de Colquhoun, d'un ouvrage digne de la plus lui u te estime, de Robert Hamilton, sur la dette publique, de f Histoire de l'Inde anglaise, publiée en 1817 par M. Jo-

nistralion, les revenus se montaient k 385 millions, et les dépenses, en y comprenant les intérêts de la dette, à 442 millions; ce qui laisse un déficit de 57 de nos millions.

C'est une question parmi les publicistes anglais, de savoir si le déficit croissant des finances de la compagnie, vient des perles qu'elle fait sur son gouvernement, ou de celles que lui cause son commerce. Ces dernières sont plus difficiles À connaître, parce qu'elle n'en doit point le compte au bureau de contrôle. Cependant, ou pense qu'elle gagne dans son commerce de Chine, mais que ces bénéfices sont insuffisans pour couvrir les pertes qu'elle fait dans les autres branches. Une des preuves qu'on en fournit, c'est que lorsqu'elle présenta en 1808 une adresse au parlement pour l'engager à venir k son secours, les directeurs mirent sous

ses yeux un état de toutes les valeurs envoyées aux Indes et à la Chine depuis 1797 jusqu'en 1807, et de toutes les valeurs reçues en retour. Ces états présentent un excédant des valeurs envoyées au-delà des valeurs reçues, de 142 millions pour les onze années ; ce qui donne un déficit de 11 millions par an, qu'il faut ajouter aux pertes qu'elle fait sur son administration, et qui paraîtraient devoir les porter de 57 raillions à G8. Depuis cc temps, la compagnie a eu à supporter les frais de la guerre qu'elle a faite dans le Nepaul et contre l'empire des Birmans. On dit que la guerre des Birmans a seule coûté 12 millions sterling (300 millions de francs). On prétend qu'en 1825 et 1826, l'excédant des frais sur les revenus était de 2,675,465 livres sterling (près de 66 millions)

D'après cet exposé, on sera peu surpris que la compagnie des Indes soit si prodigieusement endettée, soit aux Indes, soit en Europe, d'autant mieux que, malgré scs pertes, clic n'a jamais cessé de payer à ses actionnaires un dividende de 10 1/2 pour cent. En 1805, clic avouait une dette en Angleterre de 150 millions, et dans l'Inde de 640 : en tout, 790 millions. Mais j'observe qu'elle n'établit cette dette, qu'aprvs en avoir déduit les répétitions qu'elle sc croit en droit de former. Or, si ces répétitions ne sont pour la plupart composées que de mauvaises créances, dont il est impossible qu'elle soit jamais payée, elles ne sauraient passer pour un actif qu'on puisse employer à diminuer les dettes passives.

Que doit-on penser, par exemple, de la valeur des forts, des magasins, des autres bàtimens cl de leur mobilier, qu'elle compte dans son actif? Outre que toutes ces choses ne peuvent valoir pour personne cc qu'elles ont coûté à la comme» Mill, de V His-

toire de I Inde anglaise pendant l'administration du marquis d'ilastings , par M. Henry Prùi— wp; et de» papiers publics.

D'ANGLETERRE

pagnie et cc qui forme la base de leur évaluation, elle® ue sont point, pour un gouvernement, une valeur dispouible, comme elles seraient pour un particulier. Lorsqu'un particulier, sur une terre de cent mille écus, fait pour cinquante raille écus d'améliorations, il peut se flatter, en raison du capital qu'il y a rendu, de vendre sa terre cent cinquante mille écus. Les améliorations sont aliénables, parce que la terre l'est. Mais un gouvernement n'est qu'un usufruitier de ses domaines. Lorsqu'ils passent au gouvernement qui lui succède, le nouveau gouvernement tic saurait tenir compte à l'ancien des établisscmcns publics que ce dernier a jugé à propos de faire. Ces établisscmens sont censés formés pour l'utilité du public; ils continuent à payer au public les intérêts de leurs frais de création par les services qu'ils lui rendent. Le nouveau gouvernement est fondé à dire à l'ancien : u Ce n'est pas vous, ce sont vos administrés qui ont fourni les fonds de ccs établissemens; vous leur eu devez la jouissance; nous ne faisons qu'exécuter vos obligations; nous ne pouvons pas vous rembourser le principal d'un fonds dont nous devons la rente. »

D'autres créances de la compagnie des Indes ne sont pas plus réalisables que celles-là. Par exemple, la compagnie passe dans son actif, 43 millions pour une expédition qu'elle fit en Égypte lorsque Bonaparte se rendit maitre de ce pays. Or, cette dépense fut faite dans l'intérêt de la compagnie, encore plus que dans ce-

lui du gouvernement anglais qui ne reconnaît pas cette dette. Le gouvernement de la Grande-Bretagne serait peut-être plus fondé à demander à celui de l'Inde le remboursement des frais que lui ont coûté la flotte de Nelson et l'expédition qui arracha l'Égypte aux Français. Tout au moins, ces prétentions se détruisent l'uue par l'autre.

Telle est encore une somme de 50 millions qui est duc à la compagnie par le nabab d'Arcot et le rajah deTanjore; ccs deux princes n'auront garde de payer ccttc dette à la compagnie qui depuis a conquis leur territoire et ne leur a point laissé de ressources.

Or, toutes ces mauvaises créances ne s'élèvent pas à moins de 400 millions! lesquels, ne devant pas être déduits de sa dette avouée, au lieu de la réduire à 790 millions, ainsi que le prétend la compagnie, la portent à près de 1,200 millions de notre monnaie.

On est donc forcé k regarder la compagnie anglaise des Indes comme une association tout à la

fois commerçante et souveraine qui, ne gagnant rien ni dans sa souveraineté, ni dans son commerce, est réduite à emprunter chaque année de quoi distribuer à scs actionnaires un semblant de profit. Tels sont les résultats réels, fondés sur des laits ou des sommes avoués, de cette fameuse souveraineté des Anglais dans l'Inde. La compagnie y perd, comme nous venons de le voir, à moins qu'elle ne fasse perdre ses créanciers. Le gouvernement y perd d'abord les avances, les prêts qu'il est obligé de faire à la compagnie, ou du moins de cautionner, et en outre les frais considérables des établissemens coloniaux destinés à protéger les

Anglais en Asie; notamment ceux de l'ile Sainte-Hélène, du cap de Bontic-Espérancc et de l'ile Maurice, ci-devant Ile-de-France. Il n'est pas un de ces établissemens qui ne coûte beaucoup au-delà de ee qu'il rapporte. On lit dans un voyage de mylord Valentia, que celui du cap de Bonne- Espérance, seul, coûte chaque année aux Anglais C ou 7 millions de nos francs.

Quels dédommagemens, outre la vanité, l'Angleterre retirc-t-ellc pour toutes ccs pertes? c'està-dire, quels profits fait-elle qui puissent passer pour une conséquence de l'établissement de sa compagnie et de sa souveraineté dans l'Inde?

Sont-ce les dividendes payés aux actionnaires? En supposant qu'ils fussent payés, non sur des emprunts, mais en totalité sur des bénéfices réalisés, on s'imagine donc que les commerçans libres qui feraient le commerce si la compagnie n'existait pas, ne réaliseraient aucun bénéflee sur les marchandises de l'Orient qu'ils fourniraient h l'Angleterre et aux autres états de l'Europe? Il est plus que probable que, tout balancé, ils retireraient plus de 10 1/2 pour cent des fonds qu'ils emploieraient dans ce commerce. Ce profit ne doit donc pas être regardé comme exclusivement attaché à l'établissement actuel. Si la compagnie n'cxislait pas, elle n'emprunterait pas de quoi payer son dividende, et l'équivalent de ce dividende n'en serait pas moins reçu par des négocions anglais

Il faut appliquer le même calcul aux profits que les manufacturiers d'Angleterre font sur les marchandises que la compagnie porte aux Indes. En supposant la compagnie supprimée, des armateurs libres porteraient aux Indes les mêmes marchandises à peu près, et donneraient lieu aux mêmes profits manufacturiers.

Ces profits ne dépendent donc pas de l'établissement de la compagnie, ni des pertes qu'elle supporte.

1 Une compagnie qui emprunte un million pour le distribuer à ses actionnaires comme des portions de bénéfice, retire un million des capitaux du pays, c'est-à-dire des sommes qui ont été accumulées et peuvent être employées à faire valoir des entreprises industrielles; et ce

même million est employé par les actionnaires qui le reçoivent, comme étant une portion de leurs revenus el comme servant à leurs dépenses improductives. C'est donc une dissipation comme celle dont sc rend coupable un prodigue qui mange une partie de son fonds.

DE LA COMPAGNIE DES INDES

Même raisonnement au sujet des marchandises d'OrienL vendues par les Anglais aux autres nations de l'Europe. Sans la compagnie, ils n'en vendraient pas moins.

Même raisonnement encore à l'égard des droits de douane qu'on dit que la compagnie paie au fisc sur ses importations. La seule différence que le commerce privilégié introduise là-dedans, c'est que la compagnie doit toujours une partie de ccs droits qu'elle ne paiera jamais; au lieu que les particuliers paieraient tout comptant parce que la douane ne leur ferait pas de crédit.

Enfin, comme un dédommagement des pertes que supportent la compagnie en corps et la nation qui la seconde, on cite les profits, légitimes ou non, que font scs employés; et en effet, s'il n'y avait pas de compagnie, s'il n'y avait pas de souveraineté anglaise dans l'Inde, il n'y aurait point d'employés. On peut dire, à la véri-

té, qu'indépendamment des chefs d'entreprises, le commerce libre aurait des agens; mais, je suis de bonne foi, ils gagneraient peu de chose en comparaison des agens de la compagnie. Voilà un dédommagement réel. La compagnie perd ou fait perdre à la nation anglaise une somme de soixante millions, plus ou moins, tous les ans; mais elle fait gagner à des Anglais, ses agens, dix, peut-être vingt millions. Voilà le calcul de cc que la fameuse compagnie des Indes ajoute à la richesse de l'Angleterre; sans clic , l'Angleterre n'achèterait pas tous les ans 20 millions de bénéfice au prix de 68 millions de perle.

Encore ne fauL-il compter, de ces 20 millions de profits pour le pays anglais, que cetlc portion qui est extraite de l'Inde sans y exiger des retours, c'est-à-dire, les fortunes rapportées en Angleterre pour y être placées à intérêts; car, pour ce qui est des traitemens reçus et consommés dans l'Inde, la nation anglaise n'y gagne pas une obole.

J'observerai, à cc sujet, que les fonctions qui, dans l'Inde, permettent de fortes accumulations pour en rapporter le fruit en Angleterre, sont peu nombreuses; pour un emploi très lucratif, il y en a cent médiocres et dont les émolumens se mangent dans l'Inde même. Hastings rapporta des sommes immenses dont il acheta les attestations d'innocence que lui donnèrent la cour d'Angleterre et les majorités vénales des deux chambres du parlement; mais Hastings avait été gouverneur général pendant treize ans; et durant son règne les plus belles occasions s'étaient offertes de dépouiller les princes du pays, et de commettre des extorsions sur le peuple. D'ailleurs (et mettant de côté les considérations d'une saine morale et d'une saine politique, qui ne s'ac-

commodent point de toutes ccs turpitudes), quand les profits rap-

1 La Revue <T Edimbourg (cahier de janvier 1824) compare le prix courant du thé que l'on $c procure à

portés en Angleterre par des particuliers égaleraient les 68 millions de pertes annuelles que nous avons vu que l'Angleterre doit attribuer à sa souveraineté dans l'Inde, cst-ce un bon calcul que de faire payer par l'état, c'est-à-dire par le peuple d'Angleterre, les fortunes que quelques individus viennent manger tranquillement dans leurs foyers? découvre-t-on là-dedans un grand germe de puissance?

Pour trouver l'origine des richesses d'un peuple, il ne faut pas regarder au dehors; il faut la chercher dans le sein même de cc peuple. C'est l'active et judicieuse industrie des Anglais, c'est l'ordre et l'économie de leurs chefs d'en I reprises, c'est la protection qu'ils trouvent toujours dans des lois égales pour tous, qui sont les mines où ils puisent leurs trésors; et ces mincs-là sont à la portée de toutes les nations.

Que deviendra la souveraineté des Anglais dans l'Inde? me demandera-t-on. Cc serait une témérité sans doute que de se croire en état de faire une réponse positive à une semblable qucsliou. Nul ne peut percer les mystères de l'avenir; mais on peut regarder certains événemens comme plus probables, d'autres comme moins probables, et quelques-uns comme possibles. A chaque renouvellement du privilège, le gouvernement anglais et la compagnie, par un sentiment confus de leur position et de leurs interets, ont graduellement tendu vers l'affranchissement du commerce, et à substituer la souveraineté de l'état à celle de la com-

pagnie. Le dernier privilège qui date de 1813 pour durer jusqu'en 1834, porte que tout sujet de l'empire britannique peut librement trafiquer dans l'Inde, en se pourvoyant d'une permission des directeurs de la compagnie, permission que ceux-ci ne pourront pas refuser. S'ils y mettaient obstacle, le bureau de contrôle prononcerait. La compagnie ne s'est exclusivement réservé que le commerce de la Chine.

On voit qu'elle tient peu au commerce de l'Inde proprement dite, et que la souveraineté lui échappe. Elle tient plus au commerce de la Chine, qui donne des profits, parce que le thé, parce que certaines qualités de soie et les nankins, ne peuvent s'obtenir que là; ce qui force les consommateurs anglais à passer par les mains de la compagnie ; mais ce ne seront bientôt plus que les consommateurs anglais qui lui achèteront les marchandises de Kanton; car d'autres navigateurs , surtout les Américains, pourrout les fournir aux autres nations à meilleur compte. Les Anglais euxmêmes se lasseront de payer des frais de production exagérés cl pour augmenter le produit des douanes, le gouvernement fera probablement tom-

New-York et à Hambourg au moyen d'un commerce libre, avec le prix du thé que l'on 6e procure à Londres

ber celte dernière retraite du monopole. Je ne serais pas surpris qu'à l'expiration du présent privilège, en 1854, il ne lut pas renouvelé; que l'inde fût gouvernée par un vice- roi, et la dette de la compagnie déclarée dette nationale.

Alors, la compagnie continuerait à trafiquer concurremment avec tous les Auglais, comme simple association commerciale , et probablement sc liquiderait peu à peu, faute de pouvoir soutenir la concurrence du commerce libre. Si ces événemens ne sont pas arrivés plus tôt, ce n'est qu'en raison des intérêts privés qui, dans ce cas -ci, comme toujours, prolongent la durée des abus. Les fonctions «les directeurs de la compagnie des Indes, et du bureau du contrôle, créent des places chèrement payées et qui donnent un patronage étendu; c'est-à-dire beaucoup de fonctionnaires à nommer en Europe et en Asie, beaucoup de faveurs à répandre, dont ou réserve une grande partie pour sa famille et pour soi. Les membres du bureau de contrôle sont de même chèrement payés. Moyennant cela, les hommes influens prennent facilement leur parti «le voir les rives «lu Gange opprimées, la dette de la compagnie journellement accrue, et le commerce national contrarié dans ses «léveloppemens.

Cependant, depuis que les hauts fonctionnaires de la compagnie et l'administration de l'état sc surveillent mutuellement ; depuis que des plaintes redoutables ont retenti dans la chambre des communes; depuis qu'une multitude d'écrits ont éclairé la nation anglaise sur le véritable état des choses et sur ses véritables intérêts, les abus ont sensiblement diminué. L'administration anglaise dans ces vastes et fertiles contrées parait avoir change de caractère. Elle est devenue protectrice des propriétés; la justice est équitablement rendue dans tous les pays administrés directement par les Anglais; et les appels aux tribunaux supérieurs ayant été rendus plus faciles, les rajahs et

par le moyen de la compagnie des Indes qui a le monopole du commerce de la Chine, en deduisaut dans les deux cas les droits

d'entrée. Il en résulte que, année commune, le peuple auglais paie pour les thés 3.300,000 livres sterling (55 millions de francs) de plus qu'il ne paierait ai le commerce était libre.

• On est fondé à leur reprocher de pousser ce ménagement trop loin, dans ce qui a rapporta une coutume qui, à juste titre, inspire l'horreur dans toutes les autres contrées de la terre; c'est-à-dire à l'usage qui commande aux veuves de se brûler sur les corps de leurs époux. Je dis que c'est l'usage et non la loi qui le commande; mais l'usage peut être aussi impérieux que la loi. Ce n'est pas sans horreur que, dans les rapports mis sous les yeux de la chambre des commune», on a vu que dans la seule province du Bengale, le nombre des veuves qui se sont brûlées vivantes s'est élevé.

les princes tributaires ont été contraints de ren- «Ire des jugeinens à peu près équitables.

La police européenn<', la répression des crimes et le jugement par jury s'introduisent graduellement. Les Anglais ont absolument renoncé h la prétention de corriger les préjugés des Indous et de les amener au christianisme '. Leur politique est même de préférer qu'ils «le meurent dans leurs opinions. Ils sonL ou musulmans, ou «lisciplcs d«; Brama. L'islamisme rend les hommes résignés et dociles : la religion de Brama, en consacrant avec une inflexible rigueur la hiérarchie des castes, les forme à la subordination. Ces dispositions conviennent assez à des dominateurs machiavéliques.

On dit queltjuefois que cette colonie se rendra indépendante, comme toutes les autres; mais on ne fait pas attention que ce n'est point une colonie proprement dite; c'est-à-dire, que les Au-

glais n'ont point chassé ou détruit les indigènes. Les Indous sont encore ce qu'ils étaient sous Aurcngzeb; peut-être même plus industrieux et plus nombreux. Ils seraient donc les maîtres de leur propre pays, pour peu qu'ils en eusscut envie. Qu'est-ce que quarante-cinq mille dominateurs perdus dans une population de soixante et dix millions «l'habitans? Un auteur récent, très judicieux, et employé de la compagnie * convient qu'il existe entre les Anglais et les Indous, une incompatibilité radicale qui semble s'opposer invinciblement à toute union sincère. Les Indous, comme tous les peuples , détestent l'intervention «les étrangers dans leurs nflair«;s intérieures; mais, semblables à leurs troupeaux, ils ne s'imaginent guère que l'on puisse vivre sans maîtres; ils jouissent, sans savoir pourquoi, quand le sort leur en donne de bons, et souffrent dans le cas contraire, saus chercher à se ménager des garanties qui leur assurent une condition meilleure.

Tous les postes honorables et lucratifs sont ré-

En i8«5, à 378.

En 1816, à 442.

En 1817, à 707.

En 1818, à 83y.

En 1819, à 650.

En 1830, à 597.

Or, la province du Bengale est celle où l'autorité des Anglais est la plus directe et la mieux confirmer. Cet acte barbare est à la fois regardé comme une preuve de tendresse conjugale et ranime

une cruvre religieuse. Les prêtres persuadent à l'infortunée victime, qu'il dépend d'elle, par ce sacrifice temporel, de soustraire son mari aux flammes éternelles et de s'assurer le paradis à elle-même.

* M. John Malcolm, Mémoire* sur l'Inde centrale, 3 vol. I<ondres, i8a3.

scrvés pour des Anglais, et les natifs en sont exclus. Cette politique rend les principaux personnages, ceux qui exercent la plus grande influence sur le reste de la société, ennemis du joug anglais; elle humilie la nation tout entière; mais elle ne laisse aucun moyen de résistance.

Si quelque usurpateur se faisait suivre, de gré ou de force, par un certain nombre de partisans, ces partisans auraient moins de moyens de résister aux forces et aux intrigues britanniques, que les princes qui gouvernaient le pays avant les Anglais, et qui cependant ont été contraints euxmémes de céder à la supériorité de la tactique européenne et de la politique anglaise.

Une force européenne elle-même ne paraîtrait dans l'Iudoustau qu'avec de grands désavantages. Les Indous ne sc rallieraient pas à une autre domination européenne. Ce sont moins les peuples de lTiidouslun que les princes indépendans et des brigands dévastateurs de ce pays, que les Anglais out combattus; or, maintenant, il n'existe plus de princes indépendans, et les bordes qui n'ont pour objet que le pillage, sont exterminées aussitôt qu'elles osent sc montrer. Avec une marine comme celle dont les Anglais disposent, avec la possession qu'ils out du cap de Bonne-Espérauce et de l'ilc Maurice, des forces européennes ne pour-

raient être envoyées aux Indes que par terre ; et que l'on calcule la lenteur, les frais et les pertes qui résulteraient d'un pareil voyage pour une armée ! Sans parler des nations qu'elle trouverait à combattre sur la route, que d'hommes, de chevaux et de canons on perdrait au milieu des sables brûlans, des marécages sans routes tracées, des rivières sans ponts, pour combattre en arrivant une puissance bien établie, défeudue par une armée de 1Go mille hommes armés à l'européenne, et pouvant recevoir par mer tous les renforts et toutes les munitions dont clic aurait besoin !

Enfin, si les Anglais de l'Inde voulaient se rendre indépendans de la mère-patrie et gouverner le pays de leur propre chef, quels seraient leurs moyens d'y parvenir? La nation anglaise de l'Inde se compose d'environ vingt mille hommes de guerre; d'à peu près autant d'employés de la compagnie ou du gouvernement (ce qui est la même chose); et de quatre à cinq mille personnes indépendantes, dispersées à de grandes distances les unes des autres et occupées à soigner leurs intérêts particuliers. La plupart de ces Européens n'aspirent qu'à revenir en Europe pour y jouir d'une fortune bien ou mal acquise, et ne voudraient point s'exposer à s'en fermer le chemin. Les insurgens n'auraient pour eux que les débris de corps des troupes et d'employés qui renonceraient à leur patrie et consentiraient à sc fixer dans l'Inde. La

fidelité des cipayea f ou troupes du pays, disciplinées et commandées par des Européens, flotterait entre les Anglais d'Europe et les Anglais d'Asie, et l'affaiblissement qui naîtrait de ces divisions causerait peut-être leur expulsion commune, à moins que des forces envoyées par la métropole, ne profitassent seules des

chances de succès que leur offrirait cette désorganisation dangereuse.

Dans tous les cas, l'affrauchissenicnt de l'Inde semble impossible; mais doit-on désirer, dansl'intérét du genre humain, que les nations d'Europe perdent leur influence sur l'Asie? Ne doit-on pas souhaiter, au contraire, que cette influence aille en croissant ? L'Europe n'est plus ce qu'elle était au temps de Vasco de Gaina et d'Albuquerque. Elle est parvenue au point où l'Asie ne doit plus désormais redouter sa domination. Avec ses despotes et ses superstitions, l'Asie n'a point de bonnes institutions à perdre, et elle en a beaucoup de bonnes a recevoir des Européens. .

Ces derniers, en raison du génie entreprenant qui les distingue, et par suite des étonnons progrès qu'ils ont faits dans toutes les branches des connaissances humaines, sont destinés sans doute à subjuguer le monde, comme ils ont déjà subjugué les deux Amériques. Je ne dispos qu'ils le subjugueront par la force des armes : la prépondérance militaire est, et sera de plus eu plus accidentelle et précaire; les Européens subjugueront le monde par l'ascendant inévitable des lumières et des institutions qui agissent sans relâche. Ils ne sont déjà plus dans la nécessité d'employer la force des armes contre les nations indigènes de l'Amérique. L'Asie exigera plus de temps, eu raison de son immense population et de la force d'inertie que des mœurs tenaces et immobiles opposent à toute espèce d'innovation. Mais la force des choses finit toujours par l'emporter. La religion <les mages a cédé à l'islamisme; celle de Brama a perdu la moitié des domaines où elle régnait; l'islamisme s'usera à son tour, car tout s'use. Les communications maritimes sc perfectionnent tous les jours. De notre temps, les voyages au Bengale par le cap de

Bonne-Espérance, sont devenus une fois plus faciles et plus prompts qu'ils n'étaient avant 1789. Les autres routes de l'Orient deviendront indubitablement plus praticables et plus courtes. L'affranchissement de la Grèce entraînera celui de l'Égypte; et la civilisation gagnant du terrain, aplanira les obstacles qui s'opposent aux communications; car, plus les peuples sc civilisent, et plus ils s'aperçoivent qu'il est de leur intérêt de communiquer entre eux. On peut dès-lors entrevoir ce que le monde sera un jour; mais le temps est un élément nécessaire dans toutes les grandes révolutions.

Digilized by Googli

VUE GÉNÉRALE DES SOURCES DE «OS RETENDS

Les quatre premières parties de ce Cours ont été consacrées à étudier la nature des richesses, la manière dont elles sont produites, l'action de l'industrie, la nature des instrumens dont clic se sert, et l'inÜuencc qu'exercent sur la production, les circonstances où se trouve la société.

Nous avons vu que les individus dont se composent les nations, sc distinguent par diverses capacités productives.

Les uns ont des facultés industrielles, c'est-àdire des connaissances , des talens , du jugement, l'aptitude au travail de l'esprit, ou au travail du corps.

Les autres sc présentent avec des instrumens propres à l'industrie, tels que des capitaux, des fonds de terre.

Ces facultés industrielles, ces capitaux, ces terres, sont les fonds d'où sortent tous les revenus de leurs possesseurs. C'est la manière dont les revenus produits sont distribués, ce sont les lois qui déterminent la portion de revenu que chacun obtient naturellement dans cette distribution, qui vont être maintenant l'objet de notre étude.

Nous avons vu que les fonds, aussi long-temps qu'ils demeurent oisifs, ne concourent point à la production, ne donnent point de revenus. L'homme qui a le plus de forces, s'il se tient les bras croises , ne produit rien ; un champ qui reste en friche, ne produit rien, ou du moins ne produit rien qui ait une valeur; un capital qui dort au fond d'un coffre, ne produit rien. Mais du moment que l'homme veut tirer parti de sa force ou de ses talens , le propriétaire foncier de sa terre , le capitaliste de son capital , le service qu'ils en obtiennent, et que nous avons nommé un service produc -

tifj forme leur revenu ; et ils vivent de ce revenu eu l'échangeant contre les divers objets de leur consommation.

Cet échange s'opère comme la plupart des échanges , en donnant d'abord le service rendu contre de l'argent, et en donnant ensuite l'argent qu'on en a tiré, contre les choses que l'on veut consommer.

Ainsi quand je loue un champ qui m'appartient, je vends à un fermier le service que ce champ peut rendre dans le courant d'une année. Je peux me servir pour mon entretien de l'argent que m'a payé mon fermier; mais ce n'en est pas moins le service

du champ qui est mon premier revenu. Le fermier a tiré du blé de ce service foucier ; ce blé a été changé contre de l'argent; je change cet argent contre des provisions, des habits, etc.; mais c'est toujours la même portion de revenu, la même valeur qui n'a fait que changer de forme, et dont la première origine est dans le service rendu par un fonds de terre qui m'appartient.

De même, l'homme qui prête son capital et qui en tire un intérêt, vend le service que ce capital est capable de rendre. Il échange cusuitc cet argent contre des objets de consommation ; mais la source de celte valeur est toujours dans le service rendu par son capital , qui est le fonds d'où ce service est sorti.

L'ouvrier qui s'est loué pour un jour, pour un an, a de même vendu le service que pouvaient rendre, pendant cet espace de temps, scs bras ou les facultés de son esprit; il a ensuite échangé l'argent de son salaire contre des alimens; mais depuis l'iustant où scs services qui ont eu une valeur quelconque, puisqu'on les a payés, sont sortis de scs facultés corporelles ou intellectuelles, cette valeur a composé un revenu qui s'est montré sous différentes formes, jusqu'au moment où il a été consomme pour l'entretien de l'ouvrier.

MÉCANISME DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS

Les services que sont capables de rendre nos fonds productifs, sont ainsi la source primitive de tous nos revenus.

Quand nous faisons valoir nous-mêmes notre fonds, nous n'eu vendons pas le service, niais nous l'échangeons contre le produit qui en résulte. Quand je laboure mon champ, et qu'à la suite des diverses façons qu'il a reçues, ce champ m'a donné du blé, une portion de ce blé est une valeur obtenue en échange des services

rendus par le sol; une autre portion du même blé est une valeur obtenue en échauffe de mon travail. Si je vends mon blé, ces mêmes services productifs qui avaient été transformes en blé, se trouvent maintenant transformés en argent; ils le seront bientôt en objets de consommation ; et ce sera toujours le même revenu sous différentes formes.

Ce u'est donc pas la forme matérielle, la substance sous laquelle se montre le revenu, qui en fait un revenu; c'est l'origine de cette valeur qui la constitue telle; c'est la circonstance d'être sortie d'un fonds productif, quelle que soit la substance où elle se trouve attachée. Et cette valeur est toujours un revenu, jusqu'au moment où elle est consommée improductivement par son propriétaire, époque où elle n'est plus rien; ou bien jusqu'au momeut où son propriétaire la consacre à une consommation reproductive; époque où elle change de nature, où elle devient un capital, cl se perpétue par la reproduction.

Le moment n'est point encore venu où nous devons nous occuper spécialement de ces deux genres de consommation. Nous nous attachons seulement ici à reconnaître la marche des revenus, c'est-àdire des valeurs nouvellement créées, depuis leur origine jusqu'au moment où elles parviennent à leur consommateur.

Une explication est ici nécessaire. Un produit est une chose unique, et beaucoup de personnes ont concouru à sa production: duquel de ccs producteurs doit-il être la propriété? Appartiendrat-il au propriétaire du fonds de terre qui a été sa première origine? au capitaliste dont les fonds ont permis qu'on s'en occupât? aux travailleurs dont les mains l'ont façonné?

On peut citer quelques produits qui n'ont qu'un seul producteur, et dont par conséquent la valeur n'est point partagée; ils sont en petit nombre et n'ont aucune importance. Il y a dans les montagnes de Suisse des bergers qui, pour occuper leurs loisirs, sculptent à la pointe de leur couteau des figures en bois qu'ils vont vendre dans les villes et qui servent de jouets aux cnians. On rencontre quelquefois des gens de la campagne qui vont oliranl de maisons en maisons, des pièces de gibier qu'ils prennent dans des pièges ou tuent à la eliassc : voilà des produits dont la valeur tout entière sc distribue à leur unique producteur. Mais

la plupart, je dirais volontiers la totalité des pro duits de la société, sont loin d'être dans ce cas. S'il fallait partager entre tous leurs producteurs, une montre de poche, un vase de porcelaine, un livre, un habit, ils cesseraient d'exister, ou du moins leur valeur serait réduite à rien.

Il faut donc que celte valeur soit distribuée à tous ceux qui ont concouru à sa création, et qu'elle soit même distribuée aux propriétaires des fonds productifs en proportion de l'importance de leur coopération, sans que la valeur du produit en soit altérée. Le mécanisme de cette distribution est un de ces phénomènes qui n'attirent pas notre attention, parce que nous le voyons trop souvent. Il vaut pourtant la peine d'être remarqué, et vous allez, messieurs, en avoir l'analyse.

CHAPITRE II

MECANISME DE LA DISTRIBUTION DBS REVENUS

En étudiant la production, nous avons vu que chaque produit, quoiqu'il soit l'œuvre d'une multitude de producteurs, est le fruit d'une conception unique : celle de l'entrepreneur qui en a conçu l'idée et qui a rassemblé les services des agens nécessaires pour l'cxéculcr. C'est l'cnlrcprencur dèslors qui paie les services des divers agens en proportion du besoin qu'il eu a, et qui de cette manière distribue à chacun le revenu auquel il peut prétendre. Si l'entrepreneur possède en propre le fonds de terre et le capital, s'il exécute lui-même les divers travaux, il faut le considérer comme sc payant à lui-même les divers services qu'il a employés, sauf a être remboursé par la valeur du produit qui en est résulté.

C'est ainsi que la valeur de tous les produits de la société sc répartit entre tous les producteurs qui ont concouru à leur existence.

Si nous demandons à l'habit de drap qui nous couvre, les métamorphoses par lesquelles il a passé pour devenir un produit à notre usage, il nous révélera les producteurs qui ont fourni, directement ou indirectement, une certaine quantité de services productifs, desquels il est finalement résulté un habit. Chacun de ccs services était nécessaire à la formation de l'habit : autrement l'entrepreneur <jui les a réunis n'en aurait pas fait la dépense.

C'est ainsi qu'il a fallu réclamer le concours du fonds de terre, des pâturages où sc sont nourris les moutons dont le dos a porté de la laine. Un fermier, en payant un fermage, a acheté le concours de ce fonds de terre; et ce fermage a formé le revenu ou line portion du revenu du propriétaire du sol.

MÉCANISME DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS

Le même fermier, en donnant un salaire à ses gens, à ses bergers, à ses tondeurs de brebis, leur a payé le prix de leurs services productifs, et luimême, en vendant ses toisons, a reçu le prix de scs propres services; car si la valeur des toisons n'avait pas suffi tout à la fois et pour le rembourser de scs avances, et pour lui procurer un bénéfice, il n'aurait pas élevé des moutons, et la laine n'aurait pas été produite. Voilà donc son revenu payé, ou du moins une portion de son revenu, si, comme il est probable, il a créé simultanément plusieurs produits à la fois, comme du froment, des légumes, en même temps que de la laine.

Si le capital du fermier n'était pas à lui en totalité, s'il avait quelque argent empruulé, une partie des toisons a servi à en payer les intérêts; et ces intérêts ont formé une partie des revenus du préteur.

Remarquez la parfaite analogie qui existe entre les fermages, les salaires, les bénéfices du fermier, les intérêts touchés par le capitaliste. Toutes ces valeurs sont le prix d'un service productif dont un entrepreneur s'est servi pour créer un produit; service émané d'un fonds de terre, ou bien d'un fonds capital, ou bien d'un fonds de facultés industrielles. C'est ccttc analogie entre ces diverses portions de revenus, qui leur a fait donner à tous le nom de profits. C'est ainsi qu'il y a

des profits du fonds de terre,

des profils du capital,

des profits de l'industrie.

Profits et retenus sont une seule et même chose. Dans l'usage ordinaire, on appelle profits , les portions de retenus qui sont su-

jettes à quelque incertitude, ou qui se touchent par petites portions; et l'on réserve le nom de revenus f aux profits fixes qu'un entrepreneur s'oblige à vous payer, pour que vous lui laissiez retirer (à ses périls et risques) les profits qui doivent provenir de la terre ou du capital dont il vous achète la jouissance. Mais, en étudiant, nous devons donner un nom pareil à des choses qui sont d'une nature pareille, de peur que la différence des dénominations nous fasse supposer qu'il së trouve quelque différence dans leur nature.

Nous avons considéré les toisons qui ont servi à faire un habit de drap comme un produit, parce qu'elles sont le fruit d'une seule conception : celle de l'entrepreneur de culture, du fermier; mais elles ne sont encore que la matière première d'un habit. La valeur de ce produit, distribuée par le fermier, a payé tous les services productifs, et par conséquent tous les revenus gagnés jusqu'à lui. Il en est remboursé par le fabricant «le drap qui lui achète ses toisons, et qui, moyennant d'autres avances, achète les services des fileurs, des tisseurs, des foulons, des teinturiers , des apprêteurs, etc., lesquels, en lui vendant leurs servi-

ces, réalisent à leur tour des profits industriels.

Si le manufacturier a emprunté une partie de son capital, l'intérêt qu'il en paie fait le revenu ou une portion du revenu d'un capitaliste, et le loyer du local de la manufacture lait un revenu de propriétaire foncier. Vous comprenez que si c'est le manufacturier lui-même qui est propriétaire du local, c'est lui entrepreneur qui en paie le loyer à lui propriétaire; et que si la valeur du drap, lorsqu'il sera terminé, ne suffisait pas pour rembourser toutes les avances de l'entrepreneur, et ses profits (qui sont le remboursement de l'avance qu'il a faite de son propre temps et

de ses peines) il ne prendrait pas cette peine; il ne perdrait pas son temps; le drap qui doit en résulter ne sc ferait pas; pour qu'on sc livre à cette production, il faut donc que le prix du produit suffise pour rembourser toutes ces avances.

Ce n'est pas tout : bien d'autres portions de revenus sont acquittées par le prix d'un habit.

Un tailleur achète ce drap, et par cct achat, rembourse toutes les avances précédentes. Il aclîète aussi la doublure, les poches, les boutons. Une portion de cette doublure est en toile de coton, et son prix sert à payer des portions de revenus au négociant qui a fait venir le coton d'audelà des mers; à l'armateur dont on a frété le navire; aux courtiers qui ont conclu les ventes; au dateur qui l'a réduit en fil; au tisseur qui l'a mis en toile, etc.

Et si une partie de la doublure est en soie, vous voyez d'ici combien de services industriels, de services fonciers, de services de capitaux, il a fallu acheter pour avoir l'étoffe de soie ; or chacun de ces services a valu à son auteur un profit qui a fait une portion de son revenu.

J'en dirai autant des boulous, autant de tous les produits quels qu'ils soient, qui sont entrés dans un habit. Ce serait un travail interminable que d'énumerer toutes les portions de revenus acquittées par la production de cet unique produit; car je vous fais grâce encore d'un fort grand nombre de producteurs. Combien n'y en a-t-il pas eu occupés par les seuls ciseaux du tailleur, ou les aiguilles de scs garçons!

Mais, ce qui est plus fort, nous-mêmes, sans nous en douter, pouvons avoir été au nombre des producteurs de l'habit que nous portons, et quand nous l'avons payé à notre tailleur, nous avons

peut-être payé une portion de nos propres revenus. Ne pouvons-nous pas avoir des fonds entre les mains d'un banquier? ne pouvons-nous pas être porteurs d'actions d'une caisse d'escompte? Nos fonds peuvent donc avoir servi à escompter des elle ts de commerce à l'un des négocians, à l'un des manufacturiers qui ont concouru à cette production. Ce négociant, cc manufacturier, en escomptant un effet, en recevant par anticipation

son montant , a emprunté; il a payé un intérêt dont nous avons pu toucher une partie. Notre capital, comme actionnaire d'une banque, a donc pu fournir un service productif qui a contribué, pour sa part, k la formation de notre habit.

Vous voyez, messieurs, en observant cette suite d'opérations, qu'un produit est le résultat de plusieurs entreprises productives qui se le transmettent l'une à l'autre dans l'ctal d'avancement où chacune d'elles l'a porté. L'entrepreneur- fermier transmet de la laine à l'enlrepreneur-fabricant ; celui-ci transmet du drap à l'entreprcncur-tailleur, qui transmet un habit an consommateur. Chacun de ces entrepreneurs, en achetant les services productifs dont il a besoin, en paie le prix aux auteurs de ccs services, et ce prix forme leur revenu. L'entrepreneur qui reçoit le produit non termine des mains de son prédécesseur, lui rembourse toutes les avances faites jusque-là. Son successeur lui rembourse à son tour à lui-même celles qu'il a faites pour élaborer le même produit; et le consommateur rembourse au dernier producteur ses avances et toutes celles de scs prédécesseurs.

Voilà comme la valeur d'un produit sc distribue tout entière à ses divers producteurs et va former leurs revenus. Et une re-

marque sur laquelle j'appelle votre attention : c'est qu'il n'y a aucun revenu dans la société, qui ne soit fondé sur une production. Il faut avoir pris part directement ou indirectement a une œuvre productive, pour pouvoir réclamer avec succès une part de la valeur du produit. Le consommateur qui, pour jouir du produit, rembourse toutes les avances faites par les producteurs, ne paie, en achetant un produit, que l'utilité qu'il y trouve; il ne paie pas Futilité qu'on n'y a pas mise; et si dans le cours de la production l'un des producteurs avait avancé un profit, une portion de revend) à quelqu'un île qui le concours n'eut rien ajouté à l'utilité, à l'agrément, au mérite du produit, nul consommateur ne voudrait rembourser cette avance : il donnerait la préférence à un autre produit semblable qui, n'étant pas grevé de cette inutile dépense, lui serait fourni à meilleur marché.

Une veuve, un vieillard, dira-t-on, qui reçoivent une pension alimentaire, ne coopèrent à la confection d'aucun produit. J'en conviens; mais cette pension est prise sur le revenu de quelqu'un qui y eoopère. Ce cas est celui des créanciers de l'état qui sont payes avec une portion des revenus des contribuables. Les valeurs produites peuvent être transférées dans plusieurs mains avant d'être consommées; mais, à coup sûr, la jouissance ne peut être accordée aux uns qu'aux dépens des antres : on ne peut pas consommer deux fois ce qui n'a été produit qu'une. Prétendre qu'il peut y avoir un revenu qui ne soit pas fondé sur une production, ce serait prétendre que l'on peut con-

sommer une valeur qui n'aurait pas été créée.

A peine ai-je besoin d'avertir que la même personne peut jouir de divers revenus. Un cultivateur qui fait valoir son propre fonds et qui ne doit rien sur ce fonds, fait une portion de scs profits

comme propriétaire, une autre portion comme capitaliste, et une autre portion comme entrepreneur de culture. Tel homme reçoit de son fermier uii fermage, tandis qu'il reçoit l'intérêt d'un capital placé, et tire en outre quelque revenu de l'exercice de scs talens.

L'argent et la monnaie servent à la distribution des richesses produites, mais eux-mêmes n'ont été qu'une fois, à leur origine, des richesses produites, et ont fait partie seulement cette fois-là, des revenus de leurs producteurs. Celte première fois leur valeur a été acquise par une production. Ils ont été le résultat des services productifs des capitaux et des travaux des entrepreneurs des mines et de leurs agens. Cette fois-là exceptée, leur valeur n'a jamais été une valeur créée, mais seulement transportée à une autre personne. Il a toujours fallu pour obtenir de la monnaie d'argent, qu'on donnât en échange un autre produit, un autre service productif, provenant d'un autre fonds. C'est cette dernière valeur qui forme le revenu du possesseur actuel de l'argent; ce n'est pas celle qu'on a créée en produisant l'argent. Ainsi quand un propriétaire reçoit mille écus de son fermier, et qu'il appelle cela son revenu, il peut s'exprimer ainsi pour se conformer à l'usage; niais ce ne sont point les écus qui forment son revenu, car la valeur des écus n'est point une valeur qui vienne d'être créée. Son revenu consiste dans une partie des produits de la terre, que le fermier a échangée contre des écus. La valeur créée dans cette occasion, c'est la valeur du blé, du lin, des bestiaux élevés dans la ferme. Avec cette valeur nouvellement créée, on a pu acheter des écus, valeur anciennement créée. On a pu ensuite échanger de nouveau ces écus contre des objets de consommation, et consommer ainsi son revenu, sans qu'on ait créé ni détruit la valeur des écus eux-mêmes. Ils sont entrés et sortis de

celte opération pour la métnc valeur, et ont pu servir cent fois dans la même année, à faire passer une portion de revenu de la main qui l'a créée, dans la main qui l'a consommée, sans être eux-mêmes une portion de revenu.

Quant aux variations de valeur que les écus ont pu éprouver depuis deux ou trois cents aDS peutêtre qu'ils ont été produits, elles ont causé des perles ou des gains fortuits comme ont foit les larcins, les pertes du jeu, les dons gratuits; mais les productions de la société n'ayant point été altérées par cette cause, elle n'a pas influé sur scs revenus. Ce que le créancier d'une rente stipulée en argent a perdu, son débiteur l'a gagné.

DU REVENU ANNUEL: DU REVENU NATIONAL

Le propriétaire foncier et le capitaliste reçoivent d'ordinaire leurs revenus en monnaie, parce quecVsten monnaie que sont stipulés en général le paiement de leurs fermages et de leurs intérêts. L'ouvrier de ville et l'ouvrier de manufacture reçoivent communément aussi leur revenu en argent. Mais le valet de ferme, les domestiques de l'un et de l'autre sexe, reçoivent ordinairement au moins une forte portion de leurs revenus, c'està-dire, de leurs salaires, en nourriture, en logement, et quelquefois en habilleraens. El à l'égard des entrepreneurs d'industrie, ils reçoivent, tous, leurs reveuus en l'espèce de marchandise dont la production est l'objet de leur entreprise. Le fermier reçoit le sien en froment, en lin, eu légumes, en bestiaux, en toutes sortes de produits d'une ferme; le vigneron et le propriétaire de vignobles, re-

çoivent le leur en vins; le chapelier en chapeaux, le fabricant d'étoffes eu étoiles, et ainsi des autres. En effet, qu*est-cu qui résulte des services productifs consommés par un fabricant d'étoffes? Des étoffes. L'argent qu'il en tire, est seulement une transformation de la valeur qui compose sou revenu. Si la valeur qu'il a produite est grande, elle sera grande encore après sa transformation ; clic sera petite après celle transformation, si elle était petite auparavant; mais c'est toujours la valeur des étoffes qui, daus cet exemple, fait le revenu.

CHAPITRE III

DU KKVSXU ANNUEL; DU XEVBNO NATIONAL.

La somme des profits, ou des portions de revenus que nous touchons dans le courant d'un mois, d'une année, forment noire revenu d'un mois, notre revenu annuel.

Ella somme des revenus de tous les particuliers dont se compose la nation , forme le revenu national , le revenu de la nation.

Le revenu d'une nation est égal à la valeur brute et totale de tous scs produits, car cette valeur a été distribuée en totalité à l'un ou l'autre de ses producteurs.

Il semble au premier aperçu que chaque entrepreneur en particulier, ne pouvant mettre au rang de scs revenus que les profits nets qui lui restent après que scs avances sont remboursées, les revenus de tons les entrepreneurs ensemble ne peuvent se composer que de tous les profits ou revenus nets qu'ils ont retirés. Cette proposition est vraie en effet; mais ce sont précisément

tous ces produits nets de la société qui équivalent à son produit brut.

Lorsque moi, entrepreneur d'industrie, j'achète

le service d'un ouvrier, je ne compte pas son salaire dans le produit net de mon entreprise; au contraire je l'en déduis; mais l'ouvrier le compte dans son produit net ; et comme tous les services qui ont concouru à la confection de chaque produit sont dans le même cas , la valeur totale do tous les produits est la même chose que la somme des profits nets de tous les producteurs.

Je me suis déjà trouvé dans le cas de vous fairo cette démonstration; mais cette vérité que la produit brut de la société est la même chose que son produit net, a été si généralement méconnue jusqu'ici, que je suis obligé chaque fois que sou application se représente, de répéter de nouveau, quoiqu'en des termes différens, les raisons qui fondent cette opiniou. Répétitions qui au reste ont l'avantage de graver dans la mémoire, des principes fondamentaux sans lesquels on ne parviendrait point à se former une idée exacte et complète des phénomènes sociaux, et à se les expliquer à soi-méme.

Les distributions de valeurs qui sont le fruit de la violence, de la fraude, ou de chances fortuites, ne font partie ni des produits bruts, ni des produits nets de la société; ainsi non-seulement les fruits d'un larcin , les gains du jeu ne font partie d'aucun produit, mais on en peut dire autant des jeux de bourse, des pillages de la guerre, des tributs imposés par un peuple à un autre, par un gouvernement oppresseur à ses sujets, etc. 11 y a daus tous ces cas des outrages commis envers la justice, la morale, l'humanité;

mais les produits n'en ont pas moins été créés et distribués ainsi que je vous l'ai dit.

Il ne suffit pas de comprendre en quoi consiste le revenu des particuliers et des nations, et quelle marche il suit daus sa distribution; il faut encore se tenir en garde contre les doubles emplois. Une portion de revenu qui est transmise par un producteur à un autre, ne suppose pas un double revenu. Un particulier tire de sa terre douze mille francs, h la charge de payer une rente foncière de mille francs : il n'y a pas là pour treize mille francs de reveuus dans la nation. La rente foncière est une portion du revenu de douze mille francs dont le propriétaire perçoit onze mille et le rentier mille.

Il en est de même des biens-fonds grevés d'hypothèques. U y a tel propriétaire foncier qui a dix mille francs de revenus et qui paie dix mille francs d'intérêts. Cela ne fait pas vingt mille francs dans le revenu national; mais seulement dix millefrancs. — Quoi! dira-t-on, n'y a-t-il pas là deux fonds productifs? La terre qui rapporte dix millefrancs à sou propriétaire, et le capital qui rapporte dix mille francs au prêteur? — Non, messieurs, le capital prêté n'existe plus. 11 a été consommé, dispersé par le propriétaire foncier emprunteur.

DE CE QUI FAIT L'IMPORTANCE

qui dès -lors transmet son revenu tout entier au préteur.

Que si un propriétaire foncier, après avoir emprunté un capital dont il paie dix mille francs d'intérêts, l'emploie en bâtimens,

en bonifications sur sa terre, et que ccs bonifications aient augmenté le produit de la terre de cinq mille francs, alors à la vérité, il n'a pas dissipé le capital tout entier ; mais il peut être considéré comme en ayant dissipé la moitié en bonifications mal entendues, puisqu'elles lai coûtent dix mille francs par an, et ne lui en rapportent que cinq mille.

Il y aurait double emploi si l'on faisait entrer le revenu du fisc dans le revenu national. Les contributions sont une portion distraite des revenus des particuliers, et transmise au gouvernement. Si cette valeur demeurait une portion du revenu des partieuliers, le gouvernement n'en jouirait pas. Si le gouvernement en jouit, les producteurs n'en jouissent pas. Une valeur produite par un particulier et transmise nu gouvernement, ne devient pas double par le fait de cette transmission.

Quoique beaucoup de produits n'aient pas une longue durée, comme un panier de fraises qui doit être consommé dans le jour où il a été recueilli, ou le lendemain au plus tard, sa valeur n'en fait pas moins partie du revenu de l'année. Les profits qu'il a procurés à ses producteurs et qui égalent la valeur tout entière du panier de fraises, sont pour eux des moyens d'existence tout aussi réels que s'ils avaient produit un ustensile durable de pareille valeur.

Une représentation théâtrale est un produit dont la valeur est tout entière perdue au moment OÙ la représentation est terminée. Néanmoins c'est un produit; sa consommation procure un plaisir (pii a une valeur, puisqu'on le paie. Celte valeur pour avoir été promptement consommée, n'en a pas moins été produite, et n'en a pas moins procuré aux entrepreneurs, aux acteurs, aux dé-

corateurs, des profits qui ont fait une partie de leurs revenus de l’année.

CHANTRE IV

DK CK QUI SAIT l’iXPOSTAXCK DE >OS RKVKM’S.

Comment déterminerons-nous l'importance d’un revenu, ce qui fait qu'un revenu est plus considérable qu’un autre? Est-ec au moyen des sommes qu’il rapporte? Mais alors nous serions obligés de dire qu'un reveuu de 5000 francs à Paris vaut autant qu'uu revenu de 5000 francs en Bretagne; ce qui n'est pas vrai; car une famille peut vivre en Bretagne avec plus d’aisauce moyennant un re-

venu de 5000 francs, qu’on ne le peut à Paris avec un revenu de 10,000 francs.

Est-ce au moyen de la quaulité de produits que l’on retire de son fonds? Il résulterait de cette façon d’apprécier le revenu, qu’un fermier qui récolterait tous les ans la même quantité d'hectolitres de grains, aurait tous les ans le même revenu, soit que l'hectolitre valût 15 francs ou 50 francs; cc qui n'est pas vrai encore.

Il faut donc une autre mesure pour juger de l'importance d’un revenu, et cette mesure n’est autre que celle qui nous sert â mesurer toute espèce de richesse : c’est la quantité de ce qu’on obtient en échange. Un revenu est plus ou moins considérable , selon qu’il peut nous procurer plus ou moins d’objets de consommation. La matière, l'espèce des choses, dans lesquelles réside

votre revenu lorsque vous le recevez, importe peu, si vous ne devez pas les consommer; cc qui fait leur importance, c'est leur râleur ; et leur valeur est proportionnée à la quantité des choses dont vous êtes appelés à faire usage, et que votre revenu peut acheter. Nous consommons notre revenu, soit immédiatement, soit après l'avoir transformé plusieurs fois par des échanges. Les échanges ne font rien quant â son importance, car les objets que nous recevons en échange, ne valent ni plus, ni moins, que ceux que nous donnons, quand l'échange n'est pas frauduleux ; mais une fois que les objets dont se compose notre revenu sont transformés en objets de consommation , notre revenu est plus considérable si nous en avons obtenu davantage; car cette fois nous ne les céderons plus pour leur valeur; leur valeur n'est plus de rien pour nous : leur usage est tout; si nous avous en eux beaucoup d'utilité à consommer, notre revenu est plus considérable que si nous n'avons qu'une petite quantité d'utilité à consommer.

Ccs principes deviendront palpables par les applications que nous en ferons aux phénomènes que nous présente le monde.

Lorsqu'un cultivateur américain, fixé sur les bords de l'Ohio, au milieu d'un territoire qui n'est pas encore habité, est obligé de consommer luimême en famille tout son revenu, c'est-à-dire tout le blé, tout le laitage, les légumes, le lin, les animaux de basse-cour que produit son domaine, l'importance de son revenu n'est pas proportionnée à la valeur vénale de toutes ces choses qui ne sont pas destinées è la vente, et qui ne pourraient sc vendre à aucun prix. Elle est proportionnée à la quantité qu'il recueille de tous ces produits. Si l'année qui suit, il a doublé ses récoltes, il peut dire avec raison qu'il a doublé scs revenus, parce que ses revenus se composent, sans échanges, d'objets de consommation.

Un cultivateur des bords de la Loire, qui ne recueille que du safran et qui n'en consomme pas

DE NOS REVENUS

une once, ne peut, lui, mesurer son revenu que par la quantité d'objets de consommation que son safran pourra lui procurer. Remarques bien que je ne dis pas par la quantité de monnaie d'argent que son safran pourra lui procurer; car la monnaie n'étant pas un objet de consommation, il l'emploiera nécessairement pour acheter les choses dont il aura besoin, et il la fera passer sur le même pied qu'il l'aura reçue. Que lui importe que l'argent soit rare et cher et qu'on lui en donne peu, pourvu qu'il soit obligé d'en donner peu pour acquérir les objets qu'il sera dans le cas d'acheter? Si on le paie en or, on lui donnera quinze fois moins d'or que d'argent; et cependant son revenu n'en sera pas moindre, puisqu'il pourra pour une once d'or, se procurer autant d'objets de consommation que pour quinze onces d'argent.

Vous voyez donc, messieurs, que la valeur du revenu se résout en la quantité de choses consommables que l'on peut avoir pour ce revenu. Et cette doctrine C6t exactement conforme à celle que je vous ai développée au commencement de ce Cours, lorsque je vous ai dil que la valeur des choses, et par conséquent d'un revenu , est égale à la quantité de toute autre chose que l'on peut obtenir en échange.

Plusieurs écrivains des plus recommandables de notre temps, notamment Ricardo en Angleterre, ont blâmé la définition que j'ai donnée des richesses, lorsque j'ai dit qu'elles se composent de

la valeur des choses que l'on possède. Ce n'est point leur valeur, disent-ils, c'cst la quantité d'utilité qui réside en elles, qui en fait des richesses; et ils citent à l'appui de leur opinion , Adam Smith qui maintient avec raison qu'un homme est riche ou pauvre selon le plus ou le moins de choses nécessaires t utiles ou agréables à la rie f dont il peut se procurer la jouissance. Ces auteurs ne se sont pas aperçus que je soutiens précisément la même thèse, en disant que la richesse est en raison de la valeur de ce que l'on possède. N'est -ce pas en proportion de la valeur de ce qu'on possède , que l'on peut se procurer plus ou moins de ces choses nécessaires , utiles , ou agréables?

Maintenant ce que j'ai dit sur ce qui fait une richesse plus ou moins grande, je le dis des revenus qui sont plus ou moins grands, selon la quantité plus ou moins grande des choses qu'ils peuvent nous procurer. C'est pour la même raison encore que, si nous remontons plus haut, À la source de tous les revenus, aux services productifs que rendent nos terres, nos capitaux, ou notre travail, nous trouvons qu'ils valent d'autant plus que les produits, même ceux auxquels ces services ont concouru , sont à meilleur marché *. Les services

• Fojrez le chap. 5 de la uic partie, p. 1^5), où sont consignés les principes fondeiuens de cette doctrine.

sont le prix auquel on achète les produits. Plus on obtient de produits, directement (en les produisant) ou indirectement (en les achetant) , avec les services d'un jour, d'un mois, d'une année, et plus ces services, ou le prix qu'on en obtient, ont de voleur.

C'est sur ce principe qu'est fondée la doclrine qui représente la richesse publique comme d'autant plus grande que tous les pro-

duits sont, k qualités égales, à plus bas prix. Nous serions infiniment riches, si touL ce que nous pouvons désirer n'avait aucune valeur; tout comme nous serions infiniment pauvres, quel que fût le nombre de nos millions, si tous les objets que nous aurions envie de consommer, étaient infiniment chers.

Celle doctrine nous met en état de prouver des vérités qui ont été entrevues dans d'autres temps par des esprits judicieux , mais dont il leur était impossible de se rendre raison à eux-mêmes, et qu'ils étaient encore moins en état de prouver aux autres. Vauban, que je regarde comme un de ces esprits judicieux, nous dit dans sa Dixme royale , que la traie richesse d'un royaume consiste dans l'abondance des denrées . Vauban a parfaitement raison; mais qu'eût-îl répondu à l'objection suivante ? li est arrivé dans certaines occasions que, lorsqu'il y a eu dans 1a récolte ordinaire «lu blé, un déficit eu quantité d'un sixième, le prix du blé a haussé d'un tiers; tellement que si la récolte commune était, par supposition, de G millions de setiers, valant, à 21 francs, 141 millions, une plus mauvaise récolte produisant 5 millions de setiers seulement, a porté le blé à 32 francs. Or, 5 millions de setiers à 32 fraucs font une somme plus forte; c'est-à-dire, 160 millions en argent ou en toute autre marchandise (car ici nous admettons que le prix de tout le reste n'a pas varié). Ainsi donc comment pouvez -vous dire la nation plus pauvre, puisqu'elle a recollé pour 1G0 millions de blé, au lieu de 144, valeur de sa récolte moyenne?

Voici, messieurs, la réponse à cette objection. Une augmentation de prix ne fait rien gagner à une portion de la nation, qu'elle ne le fasse perdre à une antre portion. Les producteurs de blé ont reçu, à la vérité, dans l'année, 10 millions d'écus de plus que si le blé eût été plus abondant ; mais les consommateurs de blé ont

payé de plus les IG millions que les premiers ont gagués; et déjà sous ce rapport, la nation n'est pas plus riche par la hausse du blé. Ajoutons qu'elle est plus pauvre en ce qu'elle est moins pourvue de blé.

En elTet, une famille qui consommait dans une année six setiers de blé , lesquels , à 24 trancs , lui

coûtaient . 144 fr.

vu le renchérissement, n'en a plus consommé que cinq setiers qui, à 32 fraucs, lui ont coulé 160 hr.

DE CE QUI FAIT L'IMPORTANCE DE NOS REVENUS

Outre que la dépense de cette famille de consommateurs a été augmentée de 10 francs au profit «les fermiers, elle a été privée de consommer un hectolitre de blé de 24 francs que nous devons supposer lui avoir été nécessaire, puisqu'elle en faisait la dépense avant le renchérissement. Or, je vous le demande, messieurs, être privée du pouvoir de faire une consommation de 24 francs, n'est-ce pas la même chose que d'être privé des 24 francs qu'on aurait voulu pouvoir consacrer à cet usage?

Je suis donc fondé à dire que le renchérissement du blc rend une nation plus pauvre, lors même que la valeur vénale du blc est, après le renchérissement, plus élevée qu'auparavant.

Si Vaukan fut venu dans un siècle où l'économie sociale eût été mieux connue qu'elle n'était de son temps , il eut facilement

prouvé ce qu'il affirmait avec raison, mais sans preuves : que malgré l'augmentation apparente des revenus dans une mauvaise année, il y avait cette annéc-là une véritable diminution dans la somme totale des revenus de la nation, et une diminution qui, grâce à la méthode qui fait de la valeur la mesure do la richesse, peut être appréciée avec des chiffres.

Celte théorie lie le principe qui fait consister les richesses dans les valeurs, avec celui qui les fait consister dans les utilités. Elle est fondamentale en économie politique. 11 n'est pas possible, messieurs, dans l'évaluation des richesses, de faire abstraction de la valeur, et sc contenter de dire, comme on le fait encore tous les jours, que les vraies richesses sont les denrées, sans parler de ce qu'elles coulent. Quiconque écarte la considération de la valeur, n'évalue rien, et par conséquent n'évalue pas les richesses. Mais aussi il faut évaluer tout; c'est-à-dire, le revenu comme les produits; et l'évaluer sur le même pied, c'est-à-dire d'après la quantilé de produits que la chose évaluée peut procurer.

C'est ainsi que j'établis ici la valeur du revenu. Elle se proportionne à la quantité des objets de consommation qu'il peut procurer, soit qu'on obtienne directement ces objets sans les acheter, comme notre cultivateur américain ; soit qu'on obtienne les objets de consommation après avoir dénaturé ce même revenu par des ventes et des achats, comme a fait notre producteur de safran; comme font les producteurs d'étoiles, de chapeaux, de produits, quels qu'ils soient, qu'eux-mémes ne consomment pas.

Si, comme nous venons de le voir, l'importance des revenus dépend du prix des objets de consommation que ces revenus doivent acheter, nous serons forcés de convenir que celte impor-

tance varie perpétuellement, car le prix des objets de consommation varie perpétuellement. Mon revenu

des premiers mois de l'année, sans changer de quotité ni de nature, peut devenir moindre dans les derniers mois de la même année, si plusieurs des objets de ma consommation renchérissent; tout comme mon revenu peut augmenter, si les objets de ma consommation diminuent de prix. Ce revenu se composera néanmoins toujours du même nombre d'écus.

Il deviendra moindre aussi, s'il arrive que la valeur de la monnaie décline. C'est ce qui est arrivé en Angleterre dans les premières années de ce siècle. On avait adopté un papier-monnaie (les billets de banque). La banque en avait multiplié la quantité et en avait fait décliner la valeur environ d'un quart : tellement qu'avec un billet d'une livre sterling, on ne pouvait plus acheter de toute espèce de marchandise, qu'environ les trois quarts de ce qu'on en pouvait obtenir lorsqu'on les achetait en livres sterling d'or. Dès-lors tous ceux dont le revenu était stipulé en monnaie, comme les rentiers de l'état, ne jouissaient plus en réalité que des trois quarts de leurs revenus. Les fonctionnaires publics auraient été dans le même cas, si l'on n'y avait suppléé par des indemnités et des augmentations de traitemeus. Les revenus du fisc s'en seraient de même trouvés diminués, si l'on n'y avait suppléé par des emprunts et des impôts.

Lorsque ensuite, après la paix de 1814, on restreignit l'émission des billets de banque, et qu'en conséquence la valeur de celte monnaie remonta par degrés jusqu'à son ancien taux, les revenus des rentiers devinrent cc qu'ils étaient; mais comme on ne diminua point les impôts, ni les traitemens des fonctionnaires publics dont la quotité était fixée en monnaie, il en résulta que ces far-

deaux augmentèrent environ d'un quart, sans changer de dénomination. C'est une des causes de la détresse où s'est trouvée l'Angleterre pendant la paix; époque qui semblait devoir être au contraire favorable à toute espèce de prospérité.

De même que les revenus qui sc touchent en monnaie varient et par le prix de cc qu'on achète et par la valeur de la monnaie qui sert à acheter, les revenus fondés sur des produits quelconques, comme sont ceux tics entrepreneurs d'industrie, qui font, les uns du froment, les autres des huiles, les autres des étoffes, etc., varient suivant le prix de toutes ces choses, et suivant le prix de tous les objets de consommation que l'on achète par leur moyen. Nous avons vu également que les revenus varient si on les transporte d'un endroit à un autre. La conclusion naturelle qu'il en faut tirer, c'est que tout revenu est perpétuellement variable. Il n'y a rien là qui doive nous étonner, puisque nous avons vu dès long-temps, que toute valeur est variable de sa nature; or, un revenu est

DE CE QUI INFLUE SUR LES PROFITS DES PRODUCTEURS

une valeur, et ne peut s'apprécier que par d'autres valeurs.

S'ensuit-il qu'il ne faille en aucun cas apprécier un revenu ? Ce n'est pas ce que je prétends. Je dis seulement qu'une appréciation n'est plus bonne hors de la circonstance où elle est faite; et qu'elle ne donne plus qu'une indication fausse, si vous la transportez dans un autre lieu et dans un autre temps. Ainsi quand je

dis de deux familles qui habitent la même ville : celle-ci a douze mille francs de revenu, et celle-là en a six, je peux conclure que cette dernière n'a qu'une moitié du revenu de l'autre; mais je ne puis dire avec exactitude que celle qui a douze mille francs de revenu à Paris, a le double du revenu de celle qui en a six en province; ni que celle qui a douze mille francs au commencement du dix-neuvième siècle, a le même revenu que telle autre qui jouissait de douze mille francs au commencement du dix-huitième siècle.

Saul ces observations fondées sur la nature des choses, l'évaluation et la comparaison des revenus peut sc faire et s'exprimer en argent. Nous avons vu ailleurs que pour avoir la somme de differentes sortes de richesses, c'est-à-dire de valeurs attachées â differentes sortes de produits, il faut les réduire en une même sorte de produit; car on ne peut additionner que des quantités homogènes. Nous avons vu qu'il valait mieux faire ccLte réduction en cette espèce de produit que nous nommons des francs, parce que l'habitude que nous avons d’acheter avec des francs les divers objets de nos besoins, nous permet de concevoir promptement l'idée de leur valeur, c'est-à-dire de la quantité de chaque objet que l'on peut sc procurer pour un nombre quelconque de francs.

Mais, en même temps ycctte meilleure manière d'évaluer nous montre l'impossibilité d'apprécier d'une façon tolérable les revenus de tout un pays; en effet, si j'évalue en francs les revenus de la France entière, et si les francs de Paris ne valent pas autant que les francs de province, j'additionne donc ensemble des unités qui ne sont pas homogènes, tellement que si j'estime a 8 mil-

liards de francs les revenus français, il y a dans cette somme des francs de toutes les valeurs.

Il y a bien d'autres erreurs encore si je mets en parallèle les revenus de deux nations. Tout y est faux : et l'appréciation de chacune des sommes, et la comparaison de leur valeur réciproque. Et remarquez que tout y est faux, en supposant que les auteurs de ccs parallèles y aient fait entrer tous les élémens qui devaient s'y placer, et qu'ils aient eu sur chaque point les notions les plus exactes. C'est une des raisons qui foui penser que certaines statistiques ont peu de certitude et peu d'utilité.

VORABLEMKNT SCR LES PROFITS DES PRODUCTEURS

QUELS QU'iLS SOIENT.

Nous avons étudié la marche que suivent les revenus lorsqu'ils se distribuent dans la société; nous savons ce quiconstituc leur importance, mais nous ne savons pas encore d'où cette importance provient; nous ne savons pas pourquoi le revenu de tel producteur est plus important que celui d'un autre, qui se trouve en apparence pourvu des mêmes moyens. Ce n'est qu'après avoir étudié ces causes, que la distribution des richesses dans la société nous sera dévoilée.

Permettez-moi de vous répéter auparavant que, par producteurs, j'entends tous ceux qui concourent à la création d'un produit, soit directement par leurs travaux industriels, soit indirectement par leurs capitaux et par leurs terres; en moins de mots, les

producteurs sont les industrieux , les capitalistes, les propriétaires fonciers.

La part qu'ils sont en état de réclamer dans les valeurs produites, varie beaucoup, non-seulement en raison de la quantité, mais aussi en raison des services qu'ils sont en état de fournir. L'homme qui fait beaucoup d'ouvrage est mieux payé que celui qui en fait peu; une célèbre cantatrice reçoit de plus gros profits qu'une chanteuse de cabaret; le propriétaire d'un arpent de vignobles de Bourgogne en tire un plus grosloyerque ne fait le propriétaire d'un arpent îles coteaux de Surcnc. Nous apprécierons ccs différences. Eu ce moment nous cherchons les causes qui élèvent ou abaissent en même temps les profits de tous ceux qui fournissent des services productifs, quels qu'ils soient.

Quand un produit est demandé, tous les services capables de concourir à la confection de ce produit sont demandés. Ce ne sont pas les consommateurs qui en font directement la demande aux fournis sevra de services, si je peux m'exprimer ainsi. Leur demande s'adresse aux entrepreneurs du produit; et ceux-ci réclament les services de chacun de leurs coopératcurs. Le consommateur de telle ou telle qualité de viu n'adresse pas sa demande à un vignerou, mais à un marchand, à un commissionnaire; et ceux-ci l'adressent au vignerou; mais tout indirecte qu'elle est, cette demande arrive toujours au vigneron ; car pour avoir le produit appelé fia, il faut bien avoir recours à ceux qui le font naître, à ses premiers producteurs.

De même quand la demande des chapeaux vient à augmenter, bien qu'elle s'adresse à ceux qui tiennent boutique de chapeaux, ou h ceux qui font métier d'en expédier dans les provinces o.i dans l'étranger, elle arrive néanmoins k ceux qui,

DE CE QUI INFLUE

Boit comme entrepreneurs, soit comme ouvriers , travaillent à faire des chapeaux. Or, la demande plus ou moins vive d'un produit fait renchérir tous les services qui sont indispensables pour sa création, et par conséquent, augmente les profits de tous ceux qui ont la disposition de ces services; et les circonstances qui tendent h augmenter la demande de tous les produits, augmentent les pro* fils de tous les producteurs.

Pour qu'une nation, une province, une ville, cherchent à consommer un produit quelconque, deux circonstances doivent se rencontrer. 11 faut qu'une nation éprouve quelque satisfaction, quelque plaisir à en faire usage; et il faut en outre que cette nation possède le moyen de l'acquérir; en d'autres termes il faut qu'elle ait le goût des choses, cl les moyens de les payer.

C'est un fait bien étonnant, mais on ne peut pas mieux constaté, que bien des peuples peuvent rester des années, îles siècles, sans désirer se procurer, môme lorsqu'ils le peuvent, les objets que nous regardons comme les plus utiles, les plus propres k rendre l'existence douce et agréable. Les colons anglais qui commencent à peupler l'Australasie , l'Asie australe (que l'on a commencé par nommer improprement la Nouvelle-Hollande), ces hommes civilisés, dis-je, ont pour voisins des indigènes que nos Européens repoussent graduellement dans l'intérieur des terres; ers sauvages confinent avec les possessions des habitans venus originairement «l'Europe : ils voient qu'on est mieux abrité dans des maisons bien rouvertes et bien fermées, où l'on se garantit de la pluie, du froid, de l'ardeur du soleil, que dans des huttes de roseaux, exposées à la rigueur des saisons. Ils ne peuvent pas faire

autrement que de s'apercevoir que l'on dort plus confortablement sur des matelas, dans des draps blancs, que tout nu sur une terre brûlante en été, humide en hiver; le corps exposé aux intempéries de l'air; ou même sur des litières habitées par de la vermine. Cependant ils paraissent complètement indifTérens à ces douceurs; ils ne les désirent pas; leurs générations se succèdent en restant toujours ou même degré d'incivilisation. Et il ne faut pas que l'on s'imagine que cela tienne uniquement, comme quelques écrivains l'ont prétendu, à la paresse naturelle à l'homme: car presque toujours les sauvages dont je parle, ont refusé de se servir des objets de consommation qu'on leur a offerts gratuitement ; ou bien ils les ont employés à des usages bizarres pour lesquels ils n'étaient point faits. Ils ont dédaigné le service auquel ces objets étaient propres; et par conséquent ds ne mettaient nul prix à la satisfaction des besoins que ces objets satisfont parmi nous. Deux ou trois sortrs de marchandises ont seules trouvé grâce à leurs yeux : des ornemens, tels que les verroteries; des moyens

de défense ou d'attaque, tels que les armes, la poudre à tirer; et les liqueurs distillées, seul aliment capable de flatter leur palais engourdi.

Les Arabes errans ont sans cesse sous les yeux le spectacle des Arabes de l'Temen qui jouissent de plusieurs des agrémens de la vie; ils trouveraient dans l'Arabie de vastes régions où ils pourraient se fixer comme eux, cultiver la terre, trafiquer, amasser des provisions. Il ne leur faudrait pas plus de peine, ils n'auraient pas besoin de plus de courage pour les défendre, qu'ils n'en déploient pour attaquer des caravanes, ou pour combattre une tribu rivale, comme cela leur arrive souvent. Néanmoins, au dire des voyageurs, il ne parait pas qu'aucune tribu errantese soit jamais

fixée, qu'elle ait jamais été jalouse de jouir enfin de ce repos et de ces consommations qui nous semblent à nous si désirables, que nou9 les achetons par un travail opiniâtre, et que nous faisons des économies assidues pour n'en être pas prives sur nos vieux jours.

Mais sans aller si loin chercher des exemples de l'incurie de l'homme, relativement aux jouissances qu'il peut tirer des produits de l'industrie, ne voyons-nous pas, à côté de nos villes les mieux pourvues et où les délicatesses de la civilisation sont poussées si loin, ne voyons-nous pas, disje, des campagnes, des provinces entières, où le paysan mène la vie la plus grossière, la plus dépourvuede loutedouceur?J'ai habité une province de France où , dans les campagues, on ne se servait de fourchettes que depuis 50 ou 00 ans; où la poterie, les ustensiles de ménage sont sans légèreté, sans grâce, et sans commodité; et il ne faut pas croire que ce soit uniquement la misère qui empêche le paysan d'employer ce que nous trouvons commode et joli. On voit dans des familles de pnvsans des chaiiies d'evr et des dentelles, et Tou n'y voit pas de bonnes fermetures pour l'hiver; point d'apparlcmens simplement mais proprement décorés, point de boiseries, «le contrevents, de portes dont la peinture soit fraîche; ui une foule de petits meubles qui, sans coûter cher, ajoutent beaucoup aux agrémens de la vie.

Ne voyons-nous pas, aux portes de Paris, des femmes de la campagne, travailler à la terre, sans chercher A se défendre du soleil autrement que par un petit mouchoir de coton rouge qui laisse à découvert leur visage et leur col, tandis «ju'ellcs pourraient, sans frais, se tresser dans les veillées «le l'hiver , «les chapeaux de paille, ainsi qu'on le fait en Italie, en Suisse, et dans

quelques autres provinces «le France? Ce n’est pas la dépense qui les relient; elles emploient leur argent, quand elles en ont, à «les objets cent fois moins utiles. C’est un défaut de réflexion, une inaptitude à faire usage «le son esprit pour comparer ce qui est bien avec ce qui est mal; il s’y mêle peut-être une fausse honte de sc montrer avec des ajustemens

SCR LES PROFITS DES PRODUCTEURS

inusités dans leur canton. Pour guérir cette maladie qui retient une portion de notre espèce dans uu état d'infirmité morale, de développement imparfait, il faudrait une instruction plus répandue. L'instruction , outre qu'elle fuit connaître d’autres usages, apprend à les comparer, à juger de ceuxqui sont meilleurs; et elle rend moins craiulif du ridicule.

Ce sont ces mêmes défauts poussés plus loin, qui rendent les sauvages dont j’ai parlé tout-àl’iieurc, iudilïércus aux produits de Y Europe qu’ils pourraient imiter , ou du moins acquérir des Européens en offrant en échange des produits de leur climat. Je ne dis pas que la paresse n’a aucune part h leur indifférence; je crois seulement qu’elle y a moins de part qu’on ne l’a dit. Elle ne serait pas tellement universelle cliez tous ces peuples, que quelques individus, se trouvant moins avares que d’autres de leurs pciues, ne cherchassent pas à se procurer quelques produits à l’européenne, s'ils y mettaient du prix.

Il faut donc, avant tout, que lesnations mettent du prix aux objets de consommation pour qu’elles cherchent à s’en pourvoir. Se procurer des choses utiles, commodes, agréables, ce n’est

point sc corrompre, la corruption consiste À avoir des goûts dépravés plus dangereux qu'utiles ; c'est au contraire parvenir à un plus haut degré de civilisation ; c'est atteindre un plus grand développement de notre nature; c'est vivre davantage; c'est être uu homme plus complet. Je laisse & ceux qui étudient les autres parties des sciences sociales, c'est-à-dire la nature morale et l'organisation politique, à approfondir les moyens de porter les nations à ce plus grand développement de leurs facultés; je me borne ici à en observer les effets par rapport à l'industrie.

Les produits d'uu prix très élevé ne sont pas toujours ceux qui donnent à leurs producteurs les plus gros profits. Un œuf est un objet de peu de valeur; cependant si la fruitière qui achète les œufs en gros des gens de la campagne, gagne seulement un centime par œuf, clic fait dans ce commerce, un proût de vingt pour cent. Je doute que ceux qui achètent du velours de soie en gros, pour le revendre en détail, fassent le même bénéfice.

On peut dire même que généralement parlant, et sauf les exceptions, les profits sont plus grands, non-seulement sur les petits objets, mais lorsque le produit n'est pas cher.

Pour en sentir la raison il faut d'abord nous faire une idée de ce que c'est que le bon marche d'un produit comparé à un autre. Une fort grosse

• Pope* le tableau qui est à la suite du cbap. 4 » troisième partie, page 1^5.

» Les économistes qui raisonnent sur des principes

bûche de bois à brûler nous paraîtra chère h quinze sous; et nous ne trouverions pas cher à six francs, un morceau de bois

d’acajou de la même grosseur. Pourquoi? parce que ce morceau refendu en lames minces, rouvrira une fort grande quantité de meubles qui pourront nous servir trente ans et au-delà. Un produit peut donc être à meilleur marché qu’un autre, quoique son prix soit plus élevé, s’il est plus utile en proportion de son prix. L’utilité du produit multipliée par lo temps où l'on peut s’en servir, constitue une masse de services rendus qui ne sont pas pavés cher en Europe, quand j'achète un morceau d’acajou six francs.

Un prix qui vient à baisser augmente tout de suite la demande d’un produit. Il le fait entrer dans une région plus large de la pyramide qui représente les consommateurs '. Or une demande plus vive élève le prix de tous les services consacrés à ce produit. Quand le prix des tissus mérinos baissa de moitié, la consommation qu’on en fit décupla; ctcclte demande plus vive améliora les profits de tous ceux qui s'occupaient de leur fabrication. Je ne pense pas que la mode fût la cause principale de cette immense consommation. Elle a pu contribuer à la vogue de ces tissus; mais la consommation s'en est soutenue parce que cette étoffe est d’un bon usage, qu'elle tient chaud, forme des plis agréables, sc nettoie aisément, et surtout parce qu’avec tous ccs avantages elle est h la portée de beaucoup de fortunes. La mode n’entre pour rien dans la consommation que l’on fait du blé, du vin ordinaire et de beaucoup d’autres denrées; et l’on sait qu’uuc diminution dans leur prix en augmente toujours la consommation dans une proportion plus forte.

Je sais que les profils d'une production sc partagent fort inégalement entre les diverses classes de producteurs, et j’en assignerai bienlût les raisous; mais au total, je crois que la somme des profils qui résultent d’une production, est plus considérable

lorsque le produit est à bon marché relativement au service qu'on en relire, que lorsqu'il est cher. Les deux motifs qui en établissent la demande sout alors dans toute leur force, savoir l'utilité qui le fait désirer d'un plus grand nombre de personnes, et le bas prix qui le met à la portée d'un plus graud nombre de fortunes. La plupart des quincailliers font de bonnes affaires; peut-être n'en peut-on pas dire autant des bijoutiers. Les boutiques de meuues merceries, pourvu qu'elles soient sagement conduites, gagnent toutes; cl fréquemment les magasins de modes font faillite \

métaphysique* beau coup plus que d'après l'expérience, ne lieunent pas compte de la diversité des profits, parce qu'ils croient que les moyeu» de produire se portent

DE CE QUI INFLUE SUR LES PROFITS DES PRODUCTEURS

Ces observations nous font sentir pourquoi les impôts excessifs qui augmentent les frais de production, nuisent à la consommation et à l'activité du commerce; et il ne faut pas croire que ce soit uniquement parce que ces frais additionnels ôtent aux producteurs indigènes les moyens de soutenir la concurrence «les producteurs étrangers. Les producteurs étrangers ne peuvent nous enlever la pratique des consommateurs de notre pays, quand leurs marchandises sont écartées par des droits élevés ou même des prohibitions absolues. Cependant les consommateurs du pays, même ceux à qui leur fortune permettrait d'acheter un certain produit, ne l'achètent pas, si son prix sort de proportion avec

V utilité dont cet objet peut être, avec le service qu'on en peut tirer.

Les frais de production représentent un certain sacrifice que l'on fait pour produire une certaine satisfaction; si nous voulons nous représenter nettement ce sacriGce, exprimons-lc par un nombre de jours de travail ; supposons qu'un meuble commode soit â notre disposition, pourvu toutefois que nous allions le chercher il la distance de deux jours de marche. Nous trouvons que la jouissance que ce meuble doit nous procurer, vaut bien la peine qu'occasionnera cette marche de deux jours, et nous consentons n faire les frais de sa production ; mais si ou le place à la distance de trois journées de marche, nous trouverons que la jouissance qu'il peut nous procurer, ne vaut plus autant que la peine de L'aller prendre; et nous n'y allons pas. Un objet qui coûte trop à acquérir, n'est pas demandé; et ceux qui le produisent, ne le vendent pas. Car remarquez bien que ceux qui le produisent ne peuvent pas le vendre pour moins qu'il ne leur a coûté. Ils seraient en perte. Si le meuble ne peut être acquis que par trois journées de marche, ceux qui vont le chercher, non dans le but de s'en servir, mais de le vendre , ne peuvent le céder qu'autant qu'on leur donnera en échange un autre produit qui les indemnisera de leurs trois journées tic marche; autrement ils donneraient en échange une plus grande valeur contre une plus petite. Ils acquerraient par un échange, au prix de trois journées de travail, ce qu'ils pourraient acquérir directement pur un travail de deux jours, ou ce qui revient au même, par le salaire qu'ils retireraient d'un travail de deux jours •.

Il y a certainement pour nous des objets qui ne valent pas à nos yeux les frais de leur production; mais ces objets ne frappent

pas nos regards, car

toujours vers les productions les plus profitables. Cest une abstraction. Dans la pratique, on produit

on ne les produit pas. Les Turcs font grand cas de certaines fourrures que nous ne voudrions pas payer ce qu'elles coûtent ; dès-lors on ne les produit pas pour la France. De la même manière, il y a bien des objets que l'on ne produit pas pour l'Angleterre , ou que l'on y vend en très petite quantité, parce qu'ils y reviennent trop cher; et ils y reviennent trop cher par suite des impôts exagérés.

Je sais bien que quel que soit le prix de certaines choses d'absolue nécessité, comme la viande, la bière , on est obligé d'en consommer toujours beaucoup; néanmoins on n'en consomme pas autant qu'on en consommerait si elles étaient moins chères; et il y en a d'autres moins essentielles dont ou se passe tout-ù-fait.

C'est à celte cause principalement que , dans un écrit publié en 1830, et intitulé Lettres à Malihus sur diffèrens sujets d'économie politique , j'ai cru pouvoir attribuer la détresse des producteurs en Angleterre, dans les années qui ont suivi 1814, années où, malgré la paix, on n'avait pas encore diminué le montant des impôts, et où malgré la grande hausse survenue dans la valeur de la monnaie (les billets de banque), le fisc recevait toujours nominalement la même somme qui valait beaucoup plus.

Je vous ferai remarquer encore relativement h l'Angleterre, qui sous ce point de vue nous offre une immense matière h méditations, que tandis que la masse de scs impôts augmentait ses frais de production dans une effrayante progression, les progrès

de l'industrie, l'emploi des machines, des moteurs aveugles et des procédés expéditifs, balançaient et, dans bien des cas, surpassaient l'influence mortifère des impôts. L'impôt rendait la production plus chère; le génie des industrieux tendait h la rendre plus économique, et corrigeait le fâcheux effet de l'impôt.

On a prétendu que c'était la nécessité de payer l'impôt qui avait donné du génie aux artistes, et je crois bien que l'impôt a pu, dans certains cas, produire cet effet; mais on ne peut nier que dans d'autres cas, c'est le génie des artistes qui a donné des facilités pour étendre les impôts. A peine un procédé était-il introduit, qui pouvait faire baisser toute une classe de produits, qu'uu impôt était inventé qui en soutenait le prix. On a. dans un écrit sur l'Angleterre, comparé cet inévitable impôt qui obsède les producteurs en tous genres, au cauchemar des rêves, qui vous poursuit cl vous atteint toujours , quelques efforts que vous fassiez pour l'éviter.

eu général ce qu'un peut cl non pas ce qu'on veut.

* PojretXe chap. 3 de la ni* partie, p. 166.

DES REVENUS CÉDÉS. — DES PROFITS DE L'INDUSTRIE EN GÉNÉRAL

CÏIAPITRE VI.

nr.s HK.VF.Nrs cèdes.

Jusqu'ici je vous ai entretenus des profits des producteurs quels qu'ils fussent. Ce que je vous ai dit pouvait également s'ap-

pliquer au propriétaire d'un fonds de terre, au propriétaire d'un capital, ou bien à celui d'une capacité industrielle. Vous avez pu voir en quoi consiste l'importance du revenu quelle qu'en soit la source.

Maintenant nous examinerons les causes qui tendent & grossir et à diminuer les revenus de certains producteurs indépendamment des autres, et même aux dépens des autres; des propriétaires de facultés industrielles, par exemple, h l'exclusion des capitalistes et des propriétaires fonciers; ou bien des capitalistes à l'exclusion des industrieux et des propriétaires; ou bien enfin des proprietaires fonciers à l'exclusion des capitalistes et des industrieux.

Mais avant de mettre tous ces revenus en opposition les uns avec les autres, il faut que je vous dise un mot de la cession que l'on en peut faire.

Tout le monde sait que fort souvent un propriétaire cède à un fermier les profits, le revenu qu'il pourrait tirer de son fonds de terre s'il voulait l'exploiter; qu'un capitaliste cède à un manufacturier, à un commerçant, les profits, le revenu qu'il pourrait tirer de son capital s'il voulait le faire valoir; et qu'un ouvrier, un employé, cèdent h un entrepreneur quelconque, les profits, les revenus que leur travail, leurs talens sont capables de produire, quand ces diflerens producteurs ne veulent pas tirer parti de leurs fonds productifs pour leur propre compte.

Alors celui qui fait ainsi l'acquisition des services productifs de la terre, du capital, ou de quelque faculté personnelle d'un autre, en paie un prix fixe et convenu, qui forme pour le vendeur un revenu certain cl déterminé; et un revenu incertain et variable pour

l'entrepreneur qui eu a fait l'acquisition. Quand une année est mauvaise, que la sécheresse ou les pelées ont fait tort aux productions de la terre, le fermier n'en paie pas moins le même fermage que si l'année avait été bonne. S'il y a des fermiers qui se trouvent hors d'état de remplir leurs engngemens, ou des propriétaires généreux qui consentent à supporter en partie la perte qui résulte de l'intempérie des élémens, il faut considérer cette libéralité comme un de ccs actes de bienfaisance par lesquels ceux qui ont de meilleurs revenus que d'autres, viennent au sc-

' Les auteurs anglais, du moins ceux qui sont antérieurs * l'époque où nous sommes, faute d'une analyse complète, y comprennent les profits qui résultent des capitaux. Us confondent ainsi l'action de plusieurs eau-

cours de ces derniers. Eu étudiant l'économie politique, nous observons les vicissitudes des revenus, indépendamment des actions louables ou perverses qui en troublent la distribution. Lorsqu'un propriétaire qui vient de recevoir le produit de ses terres, trouve la caisse où il avait enfermé son arpent, forcée par des voleurs, et son arpent enlevé, il ne s'ensuit pas que le revenu de ses terres ait été moindre; ni que les lois qui déterminent la distribution et la quotité des revenus, soient imaginaires.

L'acquéreur à forfait d'un revenu prend donc à son compte les chances favorables ou contraires qui peuvent rendre en réalité ce revenu plus ou moins considérable; mais comme il est fort intéressé à ne pas les payer au-delà de ce qu'il en peut retirer, c'est l'importance réelle du revenu qui influe principalement sur le prix qu'on en donne. Un arpent de bonne terre se paie plus cher de loyer, qu'un arpent de mauvaise, parce que le fermier sait que le profit que rendra la bonne terre sera plus considérable que si

elle était mauvaise. Un manufacturier paie plus chèrement les journées d'un ouvrier qui a du talent, parce qu'il sait qu'il y aura plus d'ouvrage exécuté, ou un ouvrage plus précieux exécuté par cet ouvrier-là que par un antre.

C'est pour cela que les circonstances qui influent sur les profits d'un fonds de terre, sur les profits d'une main-d'œuvre, y influent soit que les propriétaires de ccs services productifs en tirent parti pour leur compte, ou les abandonnent h d'autres. Lors donc que nous examinerons pourquoi tels producteurs ont des profits plus considérables que d'autres , ce que nous eu dirons sera également vrai soit qu'ils tirent parti de ces services pour leur propre compte, ou qu'ils en aient cédé l'usage À d'autres. Si le service vaut davantage, celui qui l'achète le paie plus cher. Cette circonstance ne nous empêche nullement de chercher pourquoi il vaut davantage.

DES PROFITS DX L'INDUSTRIE EN GENERAL

Par les profits de l'industrie vous comprenez que je veux parler des profits des industrieux ou industriels, quel que soit leur grnde; c'est-à-dire, des chefs d'entreprises, des savans dont ils mettent à contribution les lumières, et des ouvriers dont ils occupent l'intelligence ou les bras

scs très diverses. Aussi le mot anglais profit signifie-t-il les profits réunis qu'un homme tire de son capital et de son industrie.

DES PROFITS DE L'INDUSTRIE

Quand je vous ai parlé des intérêts de tous les producteurs à la fois, ccs intérêts pouvaient être opposés à ceux des consommateurs. Si les producteurs gagnaient beaucoup, ce pouvait être aux dépens des consommateurs qui payaient en proportion. Maintenant que nous avançons dans les détails, et que nous ne nous occupons plus que d'une classe de producteurs (de ceux qui cultivent l'industrie dons tous ses degrés), nous verrous quelle part elle parvient à réclamer dans les richesses produites, et en quoison intérêt peut-être en opposition, non-seulement avec celui des consommateurs, mais avec celui des autres producteurs qui ne sont pas industrieux; je veux dire des capitalistes et des propriétaires fonciers.

Dans les chapitres suivons, lorsque nous examinerons les circonstances qui sont favorables, non à tous les industrieux quels qu'ils soient, mais à certaines classes d'entre eux, comme les entrepreneurs seulement, ou les savons uniquement, on bien les ouvriers en particulier, nous trouverons des circonstances qui seront favorables à l'une de ccs classes, et contraires aux autres; tellement que nous rencontrerons des oppositions d'iutéréts, non-seulement de producteurs à consommateurs, non-seulement de producteurs industrieux à producteurs non industrieux, mais de producteurs industrieux à producteurs industrieux; comme sont les circonstances qui conviennent à la classe des entrepreneurs, et sont contraires à la classe des ouvriers.

Ces considérations ne résultent pas d'une analyse superflue. Elles intéressent les personnes qui sont à portée de mettre du choix dans les professions qu'il s'agit pour elles d'embrasser, et

qui veulent connaître les carrières où leurs talcns, leurs capitaux , ou leurs biens-fonds, seront employés avec plus d'avaulagc.

Les professions industrielles exigent des capacités fort diverses. L'esprit de combinaison est nécessaire à un entrepreneur; de bons bras sont indispensables pour le manouvricr. Dans la même profession, certains hommes ont un talent transcendant; les autres ne montrent, qu'une capacité médiocre : ils obtiennent des parts fort diverses dans le partage des produits; mais comme nous cherchons ici les avantages qui leur sont communs, nous observerons qu'ils ont un caractère commun : tous sont travailleurs; ils paient tous de leur personne. Nous en conclurons que partout où un travail personnel où la simple qualité d'homme laborieux est requise, et n'est pas commune, elle obtiendra une plus forte part dans la distribution des produits. C'est ainsi que les travaux industriels de tous genres, depuis celui du plus grand entrepreneur jusqu'à celui du plus simple ouvrier, sont demandés dans les colonies demeurées dépendantes de l'Europe, et que les

profits industriels y sont en général élevés.

La population y est rare parce que leur régime n'est pas favorable à sa propagation, parce que les industrieux y viennent de loin et s'en retournent quand ils ont fait fortune. La longueur du chemin, ses difficultés, la nécessité où sc trouvent les industrieux de faire l'avance de leur entretien depuis le départ jusqu'à l'arrivée, l'incertitude où ils sont de pouvoir être employés dès en arrivant, toutes ces raisons concoureul à réduire le nombre des hommes qui seraient disposés à entreprendre un semblable voyage dans le but de profiter des gains qu'aux colonies on obtient par le travail. D'autres en sont détournés par la paresse na-

turelle à l'homme lorsqu'il n'est pas talonné par le besoin; ils en sont détournés encore par la prudence qui empêche de se décider pour des partis hasardeux; par la crainte des naufrages, des maladies contagieuses, des avanies que l'on peut redouter de la part des nations et des autorités lointaines.

Dans le nombre de ceux qui, nonobstant ccs inconvénicns, se transportent dans les pnys d'outre-mer, un grand nombre périt en effet par les accideus de mer, ou par l'influence du climat. Leur population ne s'y propage pas rapidement, soit en raison des mœurs du pays, de la différence de couleur, de l'incertitude des ctablisscmcns, soit en raison des maux qu'on éprouve et de ceux que l'on craint.

Malgré ces causes qui maintiennent la population de ces lieux-là fort au-dessous de la population de la vieille Europe, la demande que nous faisons de leurs produits est considérable parce que nous sommes nombreux et que notre climat n'y est pas propre. Les populations européennes demandent aussi à la vérité de fortes quantités des produits tic l'Europe; mais s'il y a beaucoup d'habitans pour les consommer, il y eu a beaucoup aussi qui s'offrent pour les produire. On consomme une fort grande quantité de draps en France; mais l'on trouve en France, par cette raison même, un fort grand nomhrc de gens propres à travailler à la production des draps. L'offre des services industriels croissant dans la même proportion que la demande qu'on en fait, il n'y a pas de motifs pour qu'ils obtiennent de plus gros profits; mais pour les denrées équinoxiales il y a bien d'autres consommateurs que ceux qui s'occupent de la production.

On demandera pourquoi la même cause n'agit pas sur les profits des terres et des capitaux. S'il y a des raisons pour que la pro-

duction soit fort active dans les établissemens européens de la zone torride, le service des capitaux et des terres ne devrait-il pas y être recherché aussi bien que celui des industrieux? Ce qui semble confirmer cette rareté de capitaux dans les colonies, c'est qu'on

EM GÉNÉRAL

voit les colons toujours emprunter h la mère-patrie; ils sont toujours endettés avec elle, tantôt en recevant de fortes avances à compte sur les envois qu'ils font en Europe, tantôt en dilférant autant qu'ils peuvent le paiement des marchandises qu'ils en reçoivent, tantôt eu escomptant les lettres de change qu'ils tirent à longues échéances. Mais ces faits mêmes prouvent qu'on a plus de facilité dans les colonies à se procurer des capitaux que des hommes; surtout dans les établisscmens anciens. Si les capitalistes d'Europe font quelquefois payer un peu chèrement aux colons l'intérêt de leurs avances, il ne faut pas s'imaginer que tout cet intérêt compose le profit du capital : il y en a uue bonne partie qu'il ne faut regarder que comme une prime d'assurance dont le montant ne fait qu'indemniser les préteurs des pertes qu'entrainc une coufiaucc hasardeuse.

Quant aux terres, dans les établissemens lointains il y en a beaucoup plus de disponibles que dans des pays anciennement peuplés. 11 se trouve des défrichcmcns à faire, ou tout au moins de grandes améliorations à introduire dans tous les établissemeus coloniaux; et l'on sait que sous la zone torride uue petite étendue de terrain donne de grands produits. C'est la main et

l'intelligence de l'homme qui manquent principalement; et c'est cette main et celte intelligence qui, sous le nom d'industrie, étant plus demandées, sont mieux payées. Telle est la raison qui rend si lucratif l'infime commerce des esclaves.

Aux États-Unis les profits industriels sont élevés parce que les nouveaux états de l'Occident, principalement le vaste bassin de l'Ohio, offrent uue existence facile ù l'excès de la population qui se trouve sur les côtes de l'Océan Allauliquc. Ces nouveaux états font concurrence aux demandeurs de travaux industriels. Lorsque le pays sera devenu plus populeux, et que les établissemens nouveaux du côté du Mississipi, seront devenus plus difficiles et plus dispendieux, alors les travaux industriels deviendront, vers les côtes de l'Allantique, plus oiTerts relativement à la demande; leurs profits baisseront; et la multiplication des hommes étant moins excitée , la population croîtra moins rapidement.

Dans les pays dont les richesses sont croissantes,

1 Combien ne voit-on pas d'entreprises industrielles manquer pour avoir été montées sur un pied trop dispendieux , et avoir clé par-là grevées d'une somme d'intérêts qu'elles n'ont pu supporter ? On a fait, par exemple, à Paris, une entreprise d'éclairage par le gaz, où les constructions étaient si considérable», que les rentrées, en supposant le débit du gaz aussi considérable qu'il pùtétre, ne pouvaient payer que l'intérêt du capital employé. Les frais journaliers devaient constituer une

jm

les profits industriels sont plus élevés que les profits des capitaux. Ce sont les capitaux qui s'augmentent quand les richesses

croissent ; les capitaux deviennent donc alors plus offerts, et leurs profits baissent. Avant l'année 1780, les richesses, c'est-à-dire les capitaux de la Hollande, croissaient rapidement grâce à l'activité et h l'esprit d'économie de ses habilans; c'est pour cela que l'intérêt des capitaux y était fort bas et la maind'œuvre fort chère.

A Paris, où s'amoncêlent les gros capitalistes, l'intérêt est plus bas et les profils industriels plus forts qu'en aucun autre endroit de la France. Mais comme la population y esl attirée sans cesse des provinces par cette cause même, la concurrence des industrieux y borne leurs profits. La population y atllucrait bien plus encore, si les objets de consommation y étaient tous à aussi bon marché que le pain. Les viandes, les boissons, les loyers y étant fort chers, y bornent nécessairement la multiplication des personnes industrieuses.

Il se rencontre des circonstances où des capitaux abondans ne réclament pourtant pus la coopération des industrieux qui trouvent dès-lors peu d'emploi. C'est lorsque l'usage que l'on peut faire des capitaux, est peu sur, et lorsqu'on aime mieux les laisser oisifs que de compromettre leur existence. Ce cas s'est présenté en France cl en Angleterre dans l'année 1 828. Des spéculations hasardées faites pendant les années qui avaient précédé, avaient rendu les capitalistes fort peu disposés à en risquer de nouvelles, et ils aimaient mieux perdre des intérêts que de hasarder le principal. Peut-être les capitalistes étaient-ils en France trop peu au fait des procétlés de l'industrie et de ses ressources, pour comprendre tout le parti que l'on pouvait tirer de ces deux clémcus de prospérité : les capitaux et le travail. Le travail commun n'est pas la partie la plus difficile et la plus rare des services

industriels; c’est le travail d'esprit, c’est le jugement. Quand les entreprises ne réussissent pas, c’est plus souvent la faute des combinaisons que celle des travaux manuels ' ; et les combinaisons sont une partie essentielle des opérations de l’industrie. Pour y placer utilement des fonds, un capitaliste doit être en état de porter un jugement sain sur ces opérations; autrement il peut être victime d’un ignorant ou d’un fripon. 11 n'est

perte constante. Eu même temps, au lieu d’y construire pl usieur* petit» gazomètre» qui auraient pu être successivement réparé» sans interrompre le service . on en a construit un immense dan» lequel chaque réparation arrête tout. Il n'est pas douteux que les capitaliste» qui ont secondé cette entreprise auraient évité de grandes pertes , si les procédés et les pouvoirs do l’industrie leur avaient été mieux connus. On a plus tard été trop timide pour uue cause pareille.

DES PROFITS QUE FONT LES ENTREPRENEURS

personne à qui les connaissances économiques ne soient utiles.

Les mœurs, les habitudes d’un pays font naitre des besoins qui iullucnt indirectement sur le taux des salaires et même de tous les profits industriels. L’ouvrier le plus pauvre chez nous ne peut, pas se passer de chemise, quoique les plus riches ouvriers n’en portassent point chez les anciens. Le besoin d’en avoir égale presque dans son esprit le besoin d'avoir du pain. 11 sacrifiera une partie de sa nourriture et de celle de ses enfans, plutôt que de

se passer île chemise; et s'il fallait, d'une manière suivie, exécuter un travail qui ne serait pas suffisant pour lui procurer cette partie de son vêtement, et plusieurs autres, je doute qu'il pût s'y résoudre. L'cxisLence lui paraîtrait trop chèrement achetée à ce prix; il est probable que le nombre de ceux qui se voueraient à un genre de travail aussi ingrat, diminuerait journellement; et pour que la classe ouvrière qui l'exécute put se recruter et s'entretenir, il faudrait qu'elle gagnât assez pour pouvoir s'acheter des chemises.

Il y a des besoins du même genre dans tous les grades des fonctions industrielles. On ne trouverait point, en certains pays, assez de gens pour accomplir d'une manière suivie et durable, des travaux un peu plus relevés, ceux, par exemple, d'un chef d'atelier, d'un commis de bureau, si leurs gains n'étaient sufTisans pour satisfaire aux besoins de ces classes, tels que les ont faits les mœurs et les habitudes du pays. Les entrepreneurs d'industrie qui paient leur travail, se rendent eux-raémes justice à cet égard, et n'offrent aux hommes qu'ils emploient, qu'un salaire analogue à leur situation.

Ces entrepreneurs sont eux-mèmes, pour ce qui les regarde, exactement dans le même cas. Au village, une marchande en boutique peut se contenter d'aller vêtue d'un casaquin et d'un bonnet rond ; dans nos villes, elle a besoin d'étre parée derrière son comptoir presque aussi bien que pour aller au spectacle. Quand un commerce de détail ne permet pas à une marchande d'étre ainsi vêtue, il est abandonné ; il ne sc présente personne pour le faire; l'offre de ce genre de service est retirée de la circulation.

Un négociant est obligé, par les mœurs de sa ville et de son pays, d'avoir un certain appartement, de recevoir à sa table certaines personnes, d'avoir sa femme et ses enfans ajustés d'une certaine façon. Si sou commerce ne lui permet pas d'en faire la dépense, il y renonce; car il lui serait trop désagréable de le faire autrement.

De semblables motifs bornent ainsi l'offre qui est faite des services personnels dans toutes les professions, jusqu'à ce que les profits industriels s'élèvent au point de les payer sur un pied que rendent nécessaire, ainsi que je viens de le dire,

les mœurs et les habitudes de chaque pays, do chaque localité.

Quand les besoins des industrieux sont poussés trop loin, qu'arrivc-l-il? Les produits qui sont le résultat des services industriels deviennent trop chers, comme ils le deviennent également par l'effet des impôts trop considérables; l'effet ultérieur est le même que celui des impôts : ils portent le prix de certains objets au-delà de ce que leur utilité vaut. Le sacrifice auquel l'acquéreur est alors obligé de consentir pour se les procurer, excède la satisfaction qu'on peut attendre de leur consommation ; la demande qu'on en fait diminue ; il y en a moins de produits et moins de consommés; le pays est moins prospère. C'est undes inconvéniens qu'éprouve une nation où le besoin du luxe et des fortes dépenses s'introduit dans la classe industrieuse.

Par un excès contraire, les producteurs peuvent être forcés de sc contenter de profits suflisans pour conserver leur existence, mais non pour leur eu laisser goûter les douceurs. Tel est le sort de plusieurs classes d'hommes dans les états de l'Orient, et no-

tamment dans cette Égypte où un pacha sc sert de sou pouvoir politique pour se rendre maître de tous les prix.

Tel est aussi le sort du paysan d'Irlande, que de mauvaises lois, et de mauvaises habitudes, entretenues par son ignorance, obligent de vivre de pommes de terre. Le moude fournil des exemples de toutes les misères; mais il montre aussi à quel degré de prospérité peuvcnL s'élever les nations quand elles joignent à l'art do produire, la fermeté necessaire pour réclamer de bonnes lois.

CHAPITRE VIII

DRS PBOFITS QUE PONT LES ENTREPRENEURS o'iNDUSTRIE EN PARTICULIER.

Après avoir cherché à connaître ce qui influe surla portion plus ou moins grande qu'obtiennent les industrieux de tous les ordres dans les richesses produites, apprenons à connaître les causes qui foui croître ou diminuer les profils de celte portion de la classe industrieuse qui se compose des chefs d'entreprises. Permcltcz-moi de vous rappeler qu'on appelle ainsi les hommes qui produisent pour leur compte. Il y a de fort grandes entreprises qui mettent en mouvement d'immenscs capitaux et un nombre de bras considérable. 11 y en a de fort petites, où le chef n'a pour capital que quelques francs, et n'emploie d'autres bras que les siens. 11 n'en est pas moins entrepreneur puisqu'il produit pour son compte , et que son

profit dépend de la valeur du produit qui résulte de ses soins.

Telle est la classe des producteurs dont nous allons examiner les profits '.

Les causes principales qui diminuent l'offre du service d'un entrepreneur, plutôt que l'offre du service de tout autre industrieux, sont d'une part les capacités, et d'une autre part les capitaux nécessaires pour fonder et conduire une entreprise avec succès. L'une de ces deux conditions venant à manquer h un homme, il devient incapable de remplir les fonctions d'un entrepreneur d'industrie; et outre que ces deux conditions sont toujours plus ou moins rares (considérées chacune en particulier), il est encore plus rare de les trouver réunies.

Une veuve, un mineur, se trouvent posséder des capitaux ; mais ils n'ont aucuns talens industriels. Combien d'hommes d'ailleurs très capables, ont de la fortune sans avoir la capacité qui fait un cultivateur pratique , un manufacturier, un négociant! Pour faire valoir leurs capitaux, ils cherchent à les placer daus une entreprise industrielle; mais ils n'en connaissent point qui, par la solidité de scs affaires cl les qualités personnelles de ses entrepreneurs, soit complètement digne de leur confiance. Étrangers eu.vmémcs aux affaires, ils prêtent aux entreprises dont ils devraient le plus se défier. Leurs fonds se dissipent par l'impéritie ou la mauvaise foi des personnes qui en ont le maniement ; ou bien ces capitalistes (il me suffit pour leur donner ce nom qu'ils soient propriétaires «l'un capital) prêtent à un gouvernement obéré en s'intéressant dans les fonds publics; ou bien encore ils acquièrent une terre sans aucuns moyens de bien choisir un fer-

mier, d'améliorer leur fonds de terre, ou d'éviter les procès qu'enfante ce genre de propriété. Dans tous ces cas-là, le capital devient inutile à l'industrie et ne seconde aucun entrepreneur.

A ne considérer que la capacité seulement, l'industrie se compose de plus de qualités morales qu'on ne le suppose communément. Lorsque nous avons cherché par quelle espèce de services un entrepreneur d'industrie concourt à la production, nous avons vu quelles qualités, quels talens il faut qu'il possède pour réussir dans l'espèce de travail qu'il a embrassé *. Outre la connaissance de son art, il lui faut du jugement, de la constance, une certaine connaissance des hommes. Il

* M. Maccullocli, professeur d'économie politique à l'université de Londres, dans le Commentaire qu'il a récemment publié sur ta Richesse des nations de Smith, en parlant du profit des capitaux, dit que c'est ce qui reste à au entrepreneur après que son capital a été rétabli, et qu'il a été indemnisé de la peine qu'il a prise pour la surintendance de l'entreprise. On voit qu'il y a

doit pouvoir apprécier avec quelque exactitude l'importance de son produit, le besoin qu'on en aura, les moyens de production dont il pourra disposer. Il s'agit de mettre à l'œuvre un grand nombre d'individus; il faut acheter, ou faire acheter, des matières premières , réunir des ouvriers, trouver des consommateurs. Il faut avoir une tête capable de calcul, capable d'estimer les frais de production et les comparer avec la valeur du produit terminé. Dans le cours de toutes ces operations, il y a des obstacles à surmonter, qui demandent une certaine énergie ; il y a des inquiétudes à supporter, qui demandent de la fermeté; des malheurs à réparer, pour lesquels il faut avoir de l'esprit de ressources. Enfin le métier d'entrepreneur veut qu'on ait de l'invention; c'cst-è-

dire, le talent d'imaginer tout à la fois les meilleures spéculations et les meilleurs moyens «le les réaliser.

Or la réunion de toutes ces qualités est moins commune que la réunion de celles qui sont nécessaires à un homme pour suivre servilement les ordres qui lui sont donnés. Celui qui ne les réunit pas, ne fait pas de lionnes affaires, sort de la classe des entrepreneurs, et n'entre plus, pour l'offre de son travail, en concurrence avec ceux qui les possèdent.

Je sais que par le moyen des emprunts et du crédit, un homme capable de conduire une entreprise, trouve des fonds pour en venir à bout. Mais pour avoir du crédit, il faut non-seulement qu'il possède toutes les qualités qui peuvent seules rassurer un prêteur; ce qui exclut déjà un certain nombre d'hommes «le la possibilité d'en trouver; mais il faut que ces qualités soient connues des gens qui ont de l'argent à placer, et cette condition en exclut peut-être un plus grand nombre encore. Il est beaucoup de gens qui auraient les talens et la probité propres à en faire de bons chefs d'entreprises; mais leurs qualités demeurent ensevelies dans l'obscurité, ou «lu moins ne sont connues que de personnes qui se trouvent hors d'état de leur fournir des capitaux. Iront-ils vanter euxmêmes ce qu'ils savent? protesteront-ils de leur moralité? Tous les charlatans, tous les intrigans peuvent s'exprimer de même. Un homme de mérite et de probité se recommande par ses actions; mais pour agir, pour donner des gages de scs intentions, de ses talens, il faudrait avoir déjà ce qu'il s'agit d'obtenir : des fonds.

Je n'ai donc pas eu tort de vous dire que non-

ici complication du service rendu par le capital et par le travail de l'entrepreneur. C'est seulement l'importance du gain qu'il doit à son travail et à son intelligence, qu'il s'agit d'évaluer ici; or, ce gain n'est pas toujours proportionné à son capital.

* Fojez partie i, chap.6, et partie n , chap. ta; et surtout page «44.

DES PROFITS QUE FONT LES ENTREPRENEURS

seulement la condition d'avoir la capacité d'un entrepreneur, et la condition d'avoir des capitaux suffi sa ns, réduisent le nombre de ceux qui pourraient offrir ce genre de services productifs, mais que la condition «l'avoir ces qualités réunies, le réduit encore plus.

Que résulte-t-il de là? Que dans le débat qui s'élève entre les différentes personnes qui concourent par leurs facultés personnelles à la création d'un produit, l'entrepreneur, ou du moins un certain nombre d'entrepreneurs, parviennent à obtenir une part plus considérable que tel autre travailleur qui n'a pas pris moins de peine, mais qui a fourni un genre de travail dont un plus grand nombre d'hommes sont capables. Un chef d'entreprise, si un de scs ouvriers, un de scs employés, élève trop haut scs prétentions, et réclame une trop forte part de la valeur produite, est assuré d'en trouver un autre plus accommodant; car il y a beaucoup de concurrens qui demandent à être employés comme simples travailleurs; mais lorsqu'un simple travailleur trouve que

son chef se réserve de trop gros profits, il ne trouve pas si aisémeut , pour remplacer celui-là, un nouveau chef qui lui fasse de meilleures conditions.

Une autre cause encore contribue à rendre peu commune l'offre effective des services «l'un entrepreneur d'industrie. C'est lui qui est chargé «le tous les risques de la production. Il n'en est pas ainsi des agens secondaires qu'il emploie. Un commis, un ouvrier reçoivent leur traitement, leur salaire , soit que l'entreprise gagne ou bien qu'elle perde. Le capitaliste lui-même qui fait à un entrepreneur îles avances, en touche les intérêts dans tous les cas; mais si le produit ne rend pas ses frais de production, l'entrepreneur est obligé de tirer cc déficit de sa bourse; et ce déficit l'expose à des pertes d'autant plus graves, que le succès est pour lui accompagné de plus gros profits. Un manufacturier qui occupe 200 ouvriers, s'il gagne seulement dix sous sur le travail de chacun, gagne 100 francs par jour; mais il perd la même somme , tous les jours , s'il perd dix sous sur le travail des mêmes ouvriers.

Quelque risque accompagne toujours les entreprises d'industrie, même celles qui sont le mieux conduites. L'entrepreneur peut, sans qu'il y ait «le sa faute, y compromettre sa fortune, et, jusqu'à un certain point, sou honneur.

Nous pouvons «lonc reconnaître trois causes principales qui diminuent la quantité offerte du genre «le service que fournissent les entrepreneurs d'industrie, et qui par conséquent tendent à élever le taux de leurs profils :

1° La nécessité d'avoir les capacités morales qu'exige ce genre de travail ;

2° La nécessité d'y joindre un capital suffisant;

3° Enfin l'incertitude de la rentrée de ces mêmes profits.

Ces trois causes tendent à élever leurs profits non-seulement au-dessus de ceux des propriétaires de terre et des capitalistes, mais au-dessus de ceux des autres travailleurs, c'est-à-dire au-dessus de ceux qui cultivent les sciences, ou qui reçoivent un salaire. C'est aussi dans cette classe que sc font presque toutes les grandes fortunes qui ne sont pas le fruit de la spoliation.

Les écrivains qui font de l'économie politique abstraite, plutôt que de l'économie politique pratique, n'admettent aucune différence dans les profits qu'à égalité de talens, à égalité de capitaux, font les entrepreneurs d'industrie. Ils supposent les entrepreneurs toujours en liberté d'employer leurs moyens à l'industrie qui rapporte le plus; s'il y a quelque différence dans leurs profits, ils supposent qu'elle est contre-balancée par l'agrément ou le désagrément de la profession. Je suis loin de méconnaître cette cause de disparité dans les profits, ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure ; mais il me semble que l'entière liberté de disposer de nos capitaux et de nos talons, même dans les pays où les lois n'y mettent aucun obstacle, est une chimère. Peu de personnes choisissent librement l'état qu'elles embrassent. On est plus au moins l'esclave des circonstances; il faut donc étudier ces circonstances lorsqu'on veut connaître toutes les causes qui influent sur la distribution des richesses.

L'éducation qu'on a reçue, la famille à laquelle on appartient, rendent plus rares ou plus fréquentes de certaines aptitudes. Les qualités nécessaires pour faire un petit marchand seront toujours plus abondantes que celles qui sont requises pour faire le com-

merce de long cours. Les capitaux suffisans pour entreprendre la confection des allumettes, sc rencontreront aisément chez des gens capables «te l'entreprendre; tandis qu'une réunion dans le même individu de lu capacité et des capitaux nécessaires pour le haut commerce, est une combinaison nécessairement moins fréquente. Il y aura donc chez les premiers de ces entrepreneurs, une concurrence si étendue et si constante, que leurs profits s'élèveront peu au-dessus des salaires d'un simple ouvrier.

De même qu'un talent éminent, comme celui «l'un peintre ou d'une cantatrice célèbres, obtient une plus forte rétribution qu'un talent ordinaire; il y a des entreprises industrielles qui exigent des talens spéciaux nécessairement rares. Leurs profits alors ne sc proportionnent pas aux talons, mais à leur rareté. L'homme qui n'est pas propre à un certain genre d'entreprises, échoue; il cesse dès-lors d'entrer en concurrence avec ceux qui s'y trouvent propres et sont à portée d'exiger une

pari plus considérable dans les proûts de la production.

Quant aux dangers, ou seulement aux désagrémens qui accompagnent l'exercice de certaines professions, il est bien clair qu'en écartant un certain nombre de concurrcns, ils tendent à en élever les profits. C'est une observation de Smith, déjà citée dans mon Traité d'Kconomie politique, que certaines professions qui ne jouissent pas de beaucoup de considération dans le monde, comme de comédien, de danseur, etc., y sont néanmoins plus chèrement payées que d'autres inûuimcnt plus considérées,

comme celle d'un savant quand il est au-dessus de l’intrigue : « 11 semble absurde « au premier aspect, dit Smith, que l’on dédaigne » leur personne et qu’on récompense leurs talens

* souvent avec la plus somptueuse libéralité. L'un n n’est pourtant quels conséquence nécessaire de

* l’autre. Si l’opinion ou le préjugé du public ve- » nait à changer touchant ces occupations, leur « traitement précuniairc tomberait à l’instant. » Plus de gens s’appliqueraient à ce genre d’in- »> dustrie, et leur concurrence en ferait baisser le n prix. De tels talens poussés à uu certain point, « sans être communs, ne sont pas si rares qu’on » l’imagine : bien des gens les possèdent, qui rc- « gardent comme au-dessous d’eux d’en faire un » objet de lucre; et uu bien plus grand nombre » seraient capables de les acquérir, s’ils procun raient autant d’estime que d’argent '. »

'On pourrait opposer à Smith qu'il se trouve des professions, comme celles où l’on s’occupe du nettoyage des lieux immondes, qui, quoiqu’elles soient accompagnées de désagrémens et de dangers, n’en sont dédommagées ni par la considération ni par les gros salaires qu’elles obtiennent. II faut sans doute attribuer cet effet à l’immense concurrence qui nait de la réplétion d'une population disproportionnée avec les produits de la société.

À l'égard des places qui dans la baulc administration, dans le militaire et dans l'église, procurent à la fois beaucoup d’autorité, d’honneurs et d’argent, il est pcrjnis de les regarder comme les dilapidations d’un peuple ignorant, qui prodigue des moyens de récompense fort au-delà de ce qui serait nécessaire à son bonheur; et qui n’en fait pas l’objet d’une libre concurrence, comme clic existe dans les autres professions de la société. Une nation

éclairée sur scs vrais intérêts ne permet pas qn'on répande beaucoup d'honneurs et beaucoup d'argent pour récompenser des services quelquefois assez médiocres-, quelquefois même préjudiciables à son bonheur.

L'incertitude de certains proûts tend à en élever le taux. On paie souvent un méchant repas d'au-

* Richesse des nations , liv. i, chap. 10.

berge, plus cher qu'un excellent dîner, parce que l'aubergiste, posté sur une route de traverse, demeure quelquefois trois ou quatre jours sans avoir uu voyageur. Il faut que celui qui passe, paie les proûts du jour, et en outre ceux de la veille et ceux du lendemain. Si cet avantage n'existait pas, qui voudrait tenir maison ouverte sur une route de traverse?

Nous devons ranger dans la même catégorie les entreprises dont le succès est très douteux. Les entrepreneurs de divertissemens publics gagnent gros, lorsqu'ils ont la vogue. Une année suffit quelquefois pour doubler leurs fonds; mais aussi ils sont ruinés si la vogue ne vient pas.

Je ne sais au surplus si je fais bien de ranger, à l'imitation de Smith, dans la classe des professions où l'on fait de gros proûts, celles où les proûts sont variables et incertains. Les services productifs n'y sont pas mieux payés que dans les autres, s'il faut que les bénéfices extraordinaires* que l'on fait dans une occasion , tiennent lieu des proûts qn'on ne fait pas dans une autre, quoique l'on ait déboursé les mêmes frais. lUalgrc son mauvais gîte bien payé, je doute que l'aubergiste de village gagne autant qu'un traiteur de Paris, qui subit une forte concurrence et offre ses comestibles au rabais, mais donL le débit est plus certain. Les profes-

sions hasardeuses, somme toute, enrichissent peu ceux qui s'y livrent. On s'y adonne comme on met à la loterie, quoique la somme des lots soit toujours inférieure à celle des mises. L'homme a du penchant à sc flatter : partout où il y a quelques chances heureuses, chacuu s'imagine qu'elle sera pour lui. Les services productifs les mieux entendus, ceux qui au total récompensent le mieux les peines qu'on se donne, paraissent être, au contraire, ceux où la rétribution est modique, mais sure.

Lorsqu'un produit ne peut être le fruit que d'un talent distingué, le profit qui en résulte excède alors tous ceux qui peuvent être obtenus en vertu des lois précédentes. Un peintre, un statuaire du premier ordre, qui peuvent être considérés comme entrepreneurs, puisqu'ils agissent pour leur propre compte, vcudronL peut-être 30 mille francs uu morceau qui n'aura pas quelquefois exigé de leur part pour plus de mille écus d'avances. Us retireront en uu an dix fois leur capital. C'est qu'il y a fort peu de concurrence dans les talens éminens. S'il n'y a qu'un seul chef-d'œuvre des arts produit dans le cours d'une année, et qu'il se rencontre seulement deux amateurs capables de l'apprécier et de le payer, il se trouve que la quantité demandée est double île la quantité offerte. Dc-là des prix souvent exagérés.

Vous voyez comment tout ce qui a une valeur appréciable, rentre dans le domaine de l'économie politique.

ÉVALUATION DES FACULTÉS INDUSTRIELLES

Les fonds industriels ont une double origine. Vous savez qu'ils se composent de facultés naturelles et de talens acquis. La vigueur d'un portefaix, la beauté d'une courtisane, dont l'un et l'autre tirent parti pour se faire un revenu, sont euxméntes des avantages qu'ils ne doivent pas en entier à la nature. N'a-t-il pas fallu qu'eux, leurs parens, ou le public, fissent les frais de leur entretien et de leur développement, jusqu'à ce que leurs profits pourvussent à leur existence? Le montant de ces avances est un capital dont la nature ne leur a pas fait présent, comme elle leur a fait présent de la force et de la beauté. Il y a donc, même dans les facultés naturelles, une valeur qu'il a fallu p*ayer.

Quand un peintre, un médecin, un avocat célèbres, gagnent 50 mille francs tous les ans, il faut considérer ce revenu comme étant en partie l'intérét viager du capital consacré à leur éducation et à leurs études; et en partie le revenu d'un fonds naturel approprié, qui est leur talent. Ce fonds ne peut pas être apprécie d'après sa valeur échangeable, puisqu'il est inaliénable; mais il peut être apprécié d'après le revenu qu'il rapporte. Ainsi lorsque la famille d'un avocat a dépensé pour sou éducation 40 mille francs, on peut regarder cette somme comme placée à fonds perdus sur sa tête. Il est permis dès-lors de la considérer comme «levant rapporter annuellement quatre mille francs. Si l'avocat en gagne trente, il reste donc 20 mille francs pour le revenu de son talent personnel donné par la nature. A cc compte, si l'on évalue au denier dix, le fonds naturel dont la nature lui a fait présent, il sc monte fi 200 mille francs; et le capital que lui ont donné scs

parens en fournissant aux frais de ses études, à 40 mille francs. Ces deux fonds réunis composent sa fortune, laquelle est tout entière placée à fonds perdus sur sa tête.

Pour que les familles qui font les frais d'une étude coûteuse ne soient pas en perte, il convient d'observer que l'intérêt de leurs avances est imparfaitement payé par un simple intérêt viager. Cet intérêt pourrait suffire pour les indemniser «le leurs avances, si tous les jeunes gens qu'on élève parvenaient à l'Age où ils peuvent retirer les fruits «le leur éducation, et si chacun d'eux réussissait assez bien pour pouvoir gagner un intéréL viager de ce placement. Mais plusieurs d'entre eux meurent avant l'âge d'homme, et plusieurs autres ne tirent jamais un sou de la profession pour laquelle ils ont été élevés. Dans ces cas-là les parens ont perdu leurs avances. Il faut donc qu'ils soient in-

demnisés, non-seulement de leurs avances, mais encore du risque auquel ils sc sont exposés «le les perdre. Si les produits ne procurent pas le dédommagement «le ce risque, les parens sacrifient une partie de leurs fonds, et la société une partie de ses richesses.

On peut remplacer toutes ccs évaluations par d'autres que l'on jugera meilleures. L'essentiel est ici l'analyse qui doit montrer en chaque chose toutes les parties dont l'ensemble compose cette chose : et le raisonnement qui doit être rigoureusement juste. Les évaluations sc cliangeut ensuite sans inconvénient, selon les différens pays, selon les différentes époques, et selon qu'on est mieux informe. On ostdejà bien fort lorsqu'on tient (escadre* et qu'on n'a plus qu'à les remplir par des données, k mesure qu'on est à portée de se les procurer.

Adam Smith, et après lui la plupart des écrivains de sa nation, appellent les profits du capital, ce que j'appelle ici les profits de l'industrie; et ils disent en conséquence que les profits du capital sont plus ou moins forts, selon que la profession réclame plus ou moins de talens; selon qu'elle présente plus ou moins de risques. Il est évident que ccs risques, ces perles et ces profils regardent des capacités industrielles. Les capitaux n'ont aucun motif de s'appliquer à certaines productions plutôt qu'à d'autres; ils n'ont ni goûts, ni volontés. Dire que les capitaux allluciit là où ils trouvent de meilleurs profits, ne présente pas un sens plus juste que cette autre phrase : Les choraux affluent dans les entreprises où ils mangent le plus d'aroine. Le fait est que l'on applique plus de capitaux aux entreprises qui donnent le plus de profits, mais que les profits plus ou moins grands qu'on tire de ccs entreprises , sont ceux qui résultent de l'industrie de leurs entrepreneurs. Je relève ces fausses expressions parce qu'elles contribuent toujours plus ou moins à faire naître de fausses idées.

Lorsque les facultés industrielles 1 propres à former un entrepreneur, sont trop abondantes sur le marché, elles s'offrent au rabais; c'cst-àdirc qu'il s'y rencontre un gr* ml nombre d'entrepreneurs en état, par leurs talens et leurs capitaux, de poursuivre avec succès le cours d'une entreprise. Dès-Jors les rétributions qu'ils peuvent obtenir par leurs capacités industrielles toutes seules, ne sont pas suffisantes pour les faire vivre selon l'état qu'exigent les habitudes du pays. Il faut dès-lors qu'ils y joignent le profit «l'un capital qui leur appartienne; car s'ils font usage d'un capital emprunté, l'intérél qu'ils sont forcés d'en payer, les réduit à vivre sur leur industrie seulement, et celle-ci n'y suffit pas. Cette surabon-

1 F oyez dans le chapitre précédent en quoi elles consistent.

DES PROFITS DE LA CLASSE OUVRIÈRE , ES PARTICULIER

dance d'industrie, comparée avec les débouchés que laissent des institutions vicieuses 1 , est, je crois, une des causes qui ont souvent mis l'industrie anglaise dans la détresse. Le gérant d'une entreprise qui no rapporte que cinq pour cent des fonds qu'on y emploie, s'il est obligé de payer quatre pour cent au prêteur du capital, ne retire qu'un pour cent pour scs talons et son travail. Ce profit insuffisant l'excite à grossir sa production outre mesure, et à se procurer des capitaux fictifs ■ h défaut do capitaux réels; car un pour cent qui ne lui donne pas de quoi vivre sur cent mille francs, le lui donne sur un million.

CHAPITRE X

DES PROriTS LA CLASSX OUVRIERE, EN PARTICULIER.

Les entrepreneurs d'industrie achètent les services de diverses classes d'hommes qui se font un revenu de la vente de leur travail ; mais parmi ces classes diverses, il en est plusieurs donL la profession suppose assez de vues, de raisonnement et de capitaux, pour être comprises dans la grande classe des entrepreneurs d'industrie. Un négociant étranger adresse à un commissionnaire français des marchandises de son pays, le charge de les vendre, et

de lui en faire les retours en marchandises françaises qu'il lui désigne. Bien que le commettant paie une commission au commissionnaire, et que le commissionnaire n'agisse pas pour son propre compte, on ne peut pas dire que celui-ci soit un simple salarié. C'est une espèce d'entreprise que de se mettre en état d'exécuter les ordres d'un négociant étranger. Un commissionnaire est obligé d'avoir un comptoir et des magasins, d'entretenir des commis, de garder des fonds en caisse, de recevoir et de payer des effets de commerce, et souvent de faire des avances, à compte sur les rentrées que lui procurera la vente des marchandises dont il est consignataire. 11 faut qu'il se counaissc en marchandises, qu'il soit au courant de leurs prix, qu'il sache quels sont les fournisseurs les plus capables de fabriquer les objets qu'il est chargé d'acheter; il doit être en état de traiter des ventes et des achats avec autant d'habileté que s'il traitait pour lui-même. Sans cela il serait peu digne de la confiance de ses correspondans.

On en peut dire autant de l'armateur qui transporte des marchandises à fret, de l'agent de

> Comme, par exemple, des monopoles tels que ceux des producteurs de blé, et des dépenses inutiles de la part du gouvernement.

change et du courtier qui sont les Intermédiaires des ventes, et même du roulierqui transporte des marchandises par terre. Tous ccs industrieux, bien que salariés, sont des entrepreneurs, en ce qu'ils se chargent, par entreprises, d'une certaine mission ; qu'ils en font les frais et répondent de l'exécution. J'entends par ouvrier l'homme qui exécute servilement un ouvrage courant, tel qu'il lui est commandé par un maître, et suivant des procédés connus qui ont été l'objet d'un apprentissage.

Cette désignation comprend et l'ouvrier qui travaille en atelier ou en boutique, chez son maître, et celui auquel on confie une certaine quantité de matière première qu'il travaille chez lui. Beaucoup d'ouvrières couturières cousent chez elles des gants, des bretelles, etc., dont un marchand leur confie la matière première; il y a peu de tailleurs dans les grandes villes, qui ne fassent coudre en ville plusieurs des vétcniens qu'on leur commande.

Les ouvriers sont payés soit li la tâche, soit À la journée. Toutes les fois que la tâche est appréciable, on préfère les payer ainsi, parce que, pourvu que l'ouvrage soit bien exécute (ce qu'on vérifie avec soin), on est assuré de ne pas leur payer plus de travail qu'il n'y eu a eu de fait. Il est même indispensable de payer ainsi les travaux que l'ouvrier exécute chez lui, loin des yeux du maître ou de son contre-maitre. Mais comme l'expérience fait connaître bien vite à l'entrepreneur la quantité d'ouvrage qu'un ouvrier peut exécuter en un jour, il sait quel salaire journalier chacun de scs ouvriers peut gaguer à la tâche ; et c'est sur le montant de cette journée que roule le débat qui s'élève pour le prix entre le maître et l'ouvrier.

Même quand l'ouvrier qui travaille à son domicile, fournit la matière du produit, comme il arrive souvent à ceux qui tissent de la toile, à ceux qui font chez eux des objets de mercerie et do quincaillerie, des éventails, des boiLes de toutes sortes, ainsi que cela se pratique à Paris ; même dans ces cas-lâ, quoique ccs ouvriers soient de petits entrepreneurs, néanmoins les avances qu'ils font de la valeur du produit, sont souvent si peu de chose, ils exécutent si servilement ce qu'on leur commande, et l'on sait si bien à quoi se montent leurs déboursés et la quantité de pruduits qu'ils peuvent exécuter en uu jour, que l'on traduit aisé-

ment en journées d'ouvriers le montant des achats qu'ou leur fait.

Ainsi quand je parle de journées d'ouvriers , il faut toujours avoir devant les yeux ces différentes

1 Comme des escomptes d'effets de circulation dans les banques publique».

DES PROFITS DE LA CLASSE OUVRIÈRE

manières île toucher un salaire qu'une opération île l'esprit réduit ordinairement en journées.

C'est ce salaire, ce sont ces journées qui composent ce que j'appelle les profits, le revenu de l'ouvrier.

Ces profits sont d'autant plus grands que le travail de l'ouvrier est plus demandé et moins ofiert, et ils se réduisent à mesure que le travail de l'ouvrier est plus offert ou moins demandé. C'est le rapport de l'offre avec la demande qui régie le prix de cette marchandise appelée travail de l* ouvriercomme il règle le prix de tous les autres services productifs

Ainsi à l'époque des moissons, ou l'on a besoin de beaucoup de bras pour recueillir des grains qui ne souffrent pas qu'on diffère, la journée des tuanouvriers de campagne sc paie le double et le triple de ce qu'elle vaut en d'autres temps. Elle monterait plus haut encore, si dans le temps des moissons les habitans des montagnes où il n'y a pas de terres à blé, ne descendaient pas dans la plaine. Les moissonneurs des montagnes de Bourgogne et de

Franche-Comté vont faire la moisson jusqu'à quarante lieues de leur domicile.

Par contre, en hiver, où il n'y a presque aucune demande pour les travaux des champs, les Journées d'ouvriers tombent à très bas prix.

Il y a dans les travaux des villes de semblables alternatives; mais elles sont moins prévues; ce qui est un malheur, parce qu'on prend moins de précautions pour sc garantir de leurs inconvéniens. Une nouvelle branche de commerce, un nouveau débouché excitent la demande de certains travaux et en font hausser le salaire; mais une cause contraire les fait baisser quelquefois d'une manière inopinée et qui trompe tous les calculs.

Une mauvaise récolte, par exemple, occasionne une réduction dans la demande que les consommateurs font, non-seulement des produits de la terre, mais de tous les autres. Une famille qui cousomme annuellement pour -100 francs de blé, si le blé augmente et qu'elle soit forcée d'en consommer pour G00 francs, doit nécessairement retrancher 200 francs sur ses autres consommations; ce qui réduit la demaude qu'elle fait des autres produits et du travail des ouvriers qui s'en occupent ».

J'ai observé en effet que les années de disette, où il serait à désirer que les journées d'ouvriers

• Plusieurs économistes politiques sont d'opinion que le prit des choses ne s'augmente pas à cause de la demande, et oc règle uniquement sur les frais de production; cette assertion est fondée jusqu'à un certain point; mais les frais de production te composent du prix des services productifs et sont plus chers quand

les services productifs sont plus demandés. Avec une même quantité de services productifs offerts, une demande plus grande

fussent plus élevées, sont précisément celles où leur prix tombe le plus bas.

Pour connaître les lois qui, toutes choses d'ailleurs égales, déterminent le taux des salaires, il faut connaître les causes qui influent en temps ordinaire sur la quantité de travail offerte par la classe ouvrière, et sur celle qui cstdemahdée par la classe des entrepreneurs, par la classe consommatrice de ce travail.

La demande de travail dépend, ainsi que nous l'avons déjà observé, de la demande que les consommateurs font des produits du travail; nous sommes remontés aux causes de cette demande en cherchant les causes qui sont favorables à tous les producteurs quels qu'ils soient, et aux producteurs industrieux en particulier.

V offre du travail dépend de la quantité de travailleurs capables d'exécuter chaque espèce de travail.

Il faut donc distinguer dans les fonctions de l'ouvrier différentes espèces ou qualités de travail.

Il y a le travail du simple manouvrier, celui que tout homme est capable d'exécuter sans aucun apprentissage, ou qu'il peut du moins exécuter après un apprentissage fort court et non coûteux; comme de piocher la terre, broyer les drogues, transporter du morlier. L'ofTrc qui est faite d'un semblable travail s’étend facilement avec la demande qui en est faite. Celte demaude peut porter les salaires un peu, mais très peu, au-dessus du taux nécessaire pour que les familles des ouvriers puissent s’entretenir et sc perpétuer; c’esl-à-dirc du taux nécessaire pour que chaque famille

puisse élever jusqu'à l'Age adulte, assez d'enfans pour remplacer le père et la mère. Quand les salaires vont un peu au-delà de ce taux, les enfans se multiplient, et une offre plus grande se proportionne bientôt à une demande plus étendue.

Quand, au contraire, la demande des travailleurs reste en arrière de la quantité de gens qui s'offrent pour travailler, leurs gains déclinent audessous du taux nécessaire pour que la classe puisse sc maintenir en même nombre. Les familles les plus accablées d'enfans et d'infirmités dépérissent; dès-lors l'offre du travail décline; et le travail étant moins offert, son prix remonte.

Vous voyez par-là, messieurs, qu'il est difficile que le prix du travail du simple manouvrier s'é-

fait monter à la fois et les frais de production et le prix des produits.

» On remarque dans les grandes tilles que lorsque lo blé est cher, les cabarets sont beaucoup moins fréquentés, même: quand le rin est à bon marché. L'ontrier est oblige alors d'employer une plus forte part de son salaire à l'achat d'une denrée plus indispensable pour lui que le vin.

EN PARTICULIER

lève ou s'abaisse long-temps au-dessus ou au-dessous du taux nécessaire pour maintenir la classe au nombre dont on a besoin. D'où nous pouvons tirer cette conclusion (pic le revenu du simple manouvrier ne s'élève guère au-dessus de cc qu'il faut pour entretenir les familles.

Je sais qu'il y a dans les halles, sur les ports, des hommes de peine dont les gains excèdent quelquefois ceux d'un simple manœuvre; mais remarquez que ce sont des hommes de choix pour la force, ou l'intelligence, ou la fidélité; ou bien qu'ils ont un monopole, qu'ils forment une corporation, genre d'abus qui retombe toujours sur le consommateur.

Après le travail du simple raanouvrier nous trouvons celui de l'homme de métier, de l'homme qui, après un apprentissage plus ou moins long, est capable, par exemple, d'elever un mur d'aplomb, de scier un arbre en planches régulières, d'assembler une charpente, découdre des vétemens, etc. Cette espèce de travail est constamment un peu plus chère que l'autre; car il ne suffit pas pour créer un homme de métier, de créer un homme adulte: il faut de plus que cet homme ait un certain degré d'intelligence et d'adresse qui, quoique fort ordinaire, ne sc rencontre pas généralement chez tous les hommes; il faut en outre que les familles qui fournissent cette qualité de travail, fassent quelques frais d'apprentissage, et par conséquent un peu plus de dépense pour élever la famille. Si leurs gains ne suffisaient pas à cette dépense, on ne trouverait bientôt plus assez d'ouvriers de métier; ce qui ferait remonter leur salaire à un taux suffisant pour en conserver le nombre. Là où l'on trouve de simples manœuvres pour 50 sous par jour, on ne pcuL pas se procurer des ouvriers maçons ou menuisiers pour moins de 50. Mais en même temps le salaire des gens de métier ne peut pas s'élever au-dessus d'un certain taux (comme par exemple le double du salaire d'un homme de peine); parce qu'a lors leur classe sc recrute aux dépens de cette dernière, où il se rencontre toujours des jeunes gens un peu plus intclligens, un peu plus dégourdis que les autres, qui ont bientôt fait un apprentissage.

Quand l'état de la société devient tel qu'elle réclame un peu moins de travail manuel, toutes les classes ouvrières sont en souffrance, avec ccttc différence que l'homme de métier conserve presque toujours des moyens de subsister dont un simple manouvricr peut manquer lout-à-fait. Un ouvrier maçon peut faire le métier de manœuvre au bc-

1 Dans l'ancienne Rome, 1rs vignerons qu'on louait pour tailler les ceps que l'usage était de marier aux arbres, stipulaient dans leurs contrats que s'ils venaient à tomber et à se tuer, ce serait le maître qui paierait la sépulture. On peut regarder cette légère augmentation

soin; tandis que le manœuvre ne peut pas à ('instant même devenir un maçon. Si même l'homme de métier est forcé de se réduire au rôle d'homme de peine, il s'en acquitte toujours avec un peu plus d'intclligcucc et de dextérité; ce qui le fait préférer. Aussi la disette de travail, et les souffrances de la classe ouvrière, commencent-elles toujours par affecter les simples manouvriers et ceux des ouvriers dont la capacité est la plus ordinaire. Dans une population qui décline, c'cst la classe où l'offre des services excède toujours la demande; c'est celle par où commence la dépopulation.

Je répéterai ici une observation que j'ai déjà faite à l'occasion d'une autre classe d'industrieux, c'est que les moyens d'existence des ouvriers ne sont point une quantité fixe. Il faut plus ou moins de moyens d'existence scion les climats et les mœurs des nations. Un ouvrier de Paris ou de Londres périrait de besoin avec ce qui suffit à un ouvrier du Bengale. El non-seulement il faut à celui-ci moins de denrées alimentaires, moins de vêtemens, moins de lo-

gement et moins déplaisirs, mais tous ccs objets de consommation sont réellement moins chers au Bengale qu'en Europe.

Lors donc que je dis que les salaires d'ouvriers ne s'élèvent que jusqu'au point de leur procurer les moyens d'exister, je sous-entends toujours selon le* mœurs du pays qu'ils habitent 1 . 11 faut également sous-entendre que c'cst dans l'état naturel et ordinaire des choses ; car une circonstance extraordinaire fait quelquefois monter le salaire des ouvriers à un taux fort supérieur à celui que j'assigne ici. Après un grand incendie, un désastre, ou est obligé de payer fort cher les ouvriers dont on a besoin pour le réparer.

Nous avons vu comment est eu général limité le nombre des entrepreneurs qui , dans chaque branche d'industrie, s'offrent à pourvoir aux besoins de la société ; et nous venons de voir que le nombre des ouvriers au contraire ne cesse de s'étendre que lorsque leur salaire ne leur permet plus de subsister eux et leur famille selon les mœurs du pays. 11 en résulte que les entrepreneurs exercent toujours un monopole à l'égard des ouvriers. Ceux-ci ne trouvent pas autant de maîtres qu'ils veulent; mais les maîtres trouvent toujours le nombre d'ouvriers dont ils ont besoin , s'ils peuvent leur fournir les nécessités de la vie.

J'ajouterai qu'independamment de cet avantage qui tient à la nature des occupations, le maître tire d'autres avantages encore de sa fortune et de sa situation dans la société. Le maitre et l'ouvrier

au salaire de l'ouvrier, comme une suite des opinions des peuplesde l'antiquité, qui se passaient fort bien de chemises, mais qui regardaient comme un affreux malheur d'étre privés de sé-

pulture. Foyez Cioja : Nuoeo pros petto delle scienze economiche, tome II, page 30.

DES PROFITS DE LA CLASSE SAVANTE

ont bien , à la vérité , besoin l'un de l'autre , puisque l'un ne peut l'aire aucun profil sans le secours de l'autre ; mais le besoin du maître est moins pressant. Il en est peu qui ne pussent vivre plusieurs mois, et même plusieurs années, sans faire travailler un seul ouvrier; tandis qu'il est peu d'ouvriers qui pussent, sans être réduits aux dernières extrémités, passer plusieurs semaines sans ouvrage. U est bien difficile que ceLte différence de position n'influe pas sur le règlement des salaires.

Que serait-ce si les maîtres se réunissaient et se promettaient entre eux, sous des peines assez sévères, de ne pas payer leurs ouvriers au-delà d'un certain prix, comme font les tailleurs de Londres, et probablement d'autres professions?

Que serait-ce enfin si la législation , comme dans les pays où il y a des jurandes, autorisait de semblables conjurations, et réprimait comme des désordres coupables, des ligues semblables parmi les ouvriers?

Cette surabondance de besoins dans la classe salariée, et la médiocrité des salaires, que la nature des choses et l'ascendant des premières classes de la société tendent à réduire au niveau des besoins rigoureux et quelquefois plus bas, sont une des plaies de l'état social , et une plaie dont de bonnes institutions peuvent bien adoucir les souffrances sans pouvoir les détruire complète-

ment; obliger qui que ce soit à payer des travaux au-delà du prix où l'on offre de les exécuter, serait une violation de la propriété et une atteinte portée à la liberté des transactions. L'effet en serait plus fâcheux encore, même pour la classe ouvrière.

Toutes les mauvaises lois, tous les vices qui s'introduisent dans l'organisation sociale, tendant à priver la société d'une partie de ses moyens d'existence, et celte privation atteignant la classe ouvrière avant toutes les autres, elle est plus qu'aucune autre intéressée à ce que l'état soit bien administré. On a dit que les riches devaient plus s'intéresser à la chose publique parce qu'ils avaient plus à perdre. Ce sont bien plutôt les pauvres. Il y va de leur existence , tandis que les riches trouvent dans leurs biens mêmes de quoi surmonter l'effet des circonstances fâcheuses. Quand les ouvriers s'inquiètent peu de la chose publique, ils décèlent par-là une profonde ignorance de ce qui les touche le plus.

Ce n'est poiut au reste la civilisation qu'il faut accuser des malheurs de la classe ouvrière. Même avec la plus détestable administration, son sort n'est pas au-dessous de celui des peuples sauvages. Sur dix personnes il y en a trois peut-être qui souffrent chez les peuples civilisés : il y en a neuf chez les sauvages.

M. de Sismondi convenant en principe des in-

convéniens qui résultent de l'intervention de l'autorité dans les conventions particulières, pense néanmoins que la loi doit prêter quelque force à celui des deux contractnns qui est nécessairement dans une position tellement précaire et dominée, qu'il est quelquefois forcé d'accepter des conditions onéreuses. 11 est impossible de ne pas partager en ce point l'opinion de M. de Sis-

mondi, et de ne pas approuver une disposition récente de la législation anglaise, qui fixe l'âge au-dessous duquel il n'est pas permis à un manufacturier de faire travailler les enfans dans ses ateliers.

Il s'agit ici de protéger, non-seulement la faiblesse de la classe ouvrière, mais celle de l'enfance. On dira peut-être que l'enfant qu'on empêche de travailler dans une manufacture, n'en est que plus malheureux puisque ses parens indigens ont d'autant moins de moyens de le faire subsister. Nais quaud on a l'expérience de cc qui sc passe parmi les classes pauvres, on sait fort bien que plus elles ont de facilité pour tirer parti du travail de leurs enfans, et plus leurs enfans se multiplient. Or, favoriser cette multiplication, c'est fournir de nouvelles victimes à la misère.

On ne peut pas approuver de même les mesures coërcilives et prohibitives, que M. de Sismondi propose pour limiter le nombre des ouvriers, et pour obliger les chefs d'entreprises à les entretenir quand l'ouvrage manque. Nous y reviendrons en traitant de la population.

DES PROFITS DR LA CLASSE SAVANTE, EN PARTI- CULIER

Dans l'analyse que nous avons faite des différens travaux desquels il résulte des valeurs, c'cst-à-dire des richesses, nous avons distingué les travaux des savans. En effet, lorsque dans uos opérations productives, nous employons des cires matériels, du fer, des bois, de l'eau, qu'employons-nous? de quoi nous servons-

nous? De leurs propriétés naturelles, des lois qui dérivent de leur nature. Leur nature, leur manière de se comporter, font partie d'eux-mémes, et c'est cela même que nous employons lorsque nous faisons usage de ces mêmes corps. Or, ce sont ces propriétés et ccs lois qui sont l'objet des recherches des savans.

Nous eu tirons un parti d'autant plus avantageux qu'elles sont mieux connues. C'est parce que nous connaissons mieux que les anciens les lois de la sialique des lluides, que nous conduisons l'eau dans des réservoirs élevés, par des tuyaux qui nous dispensent de ces aqueducs, splendides mo-

EN PARTICULIER

numcns de la magni licence des Romains et de leur

ignorance.

Les lois de la matière se combinent et réagissent en mille manières les unes sur les autres; et notre industrie est d'autant plus avancée , que nous connaissons mieux les résultats de ces combinaisons. C'est ainsi qu'après avoir mesuré les différentes dilatations du cuivre et du fer par la chaleur, nous avons pu faire des pendules à compensation, et obtenir pour nos horloges un mouvement égal et constant, quelle que soit la température de l’air.

Et qu’on ne s'imagine pas qu’il suflisc aux progrès de l’industrie, que l’on cultive les seules branches «les sciences qui nous offrent des vérités actuellement applicables aux arts utiles. Une loi de In nature découverte et appliquée, peut cire sans application actuelle aux besoins de l’homme, et devenir utile plus tard. Il

peut se présenter une occasion où cette loi nous expliquera un inconvénient qui nous arrête, et nous fournira un moyen «le l'écarter. Il serait bien téméraire celui qui affirmerait qu'une vérité qu'on découvre ne sera jamais bonne à rien.

Pour créer des valeurs, nous n'agissons pas seulement sur des êtres insensibles, et nous n'employons pas uniquement des propriétés matérielles. Nous avons de plus affaire à des hommes qui ont des besoins, des volontés, des passions; et qui sont soumis à des lois qui leur sont imposées , les unes par leur nature d'hommes, les autres par la société dout ils sont membres. Pour nous guider dans nos travaux, toutes ces lois veulent être connues, et pour être connues, il faut les étudier. C'est l'objet que se proposent les sciences morales et politiques; celles dont le but est d'étudier l'homme moral et l'homme social ; lois très nombreuses dans l'état de société, par la raison que, dans cet état, nos relations avec les hommes et avec les choses, sont extrêmement multipliées. Cette étude embrasse non-seulement les lois qui dérivent de notre nature morale, de nos besoins physiques et de nos moyens d'y pourvoir, mais encore les lois du corps politique, la législation civile, la législation criminelle.

En vous parlant des lois auxquelles les hommes et les choses sont assujettis, remarquez, messieurs, que je n'examine point en vertu de quel droit telle ou telle loi leur est imposée, et en vertu de quel devoir ils s'y soumettent. Le fait ci non le droit, est ce qui nous occupe ici. J'appelle loi au physique et au moral , toute règle à laquelle on ne peut pas sc soustraire; sans m'inqoiéter de la question de savoir si elle est équitable ou non, si elle est nuisible ou bienfaisante; questions qui

1 Cest l’objet d’on excellent ouvrage de M. Charles Comte. Poyrex son Traité de législation. L'Esprit des

sont l’objet d'une autre étude que celle qui nous occupe en ce moment

La connaissance de la nature des choses physiques et morales et des lois qui en dérivent, ne peut être acquise que par des observations nombreuses, des expériences répétées, des rapprochemens, des combinaisons sans fin. Tout cela exige des méditations profondes, une étude assidue. Plus les sciences s’étendent et sc perfectionnent, et plus celte élude devient longue et pénible; car une science ne s’étend , que parce qu’elle se compose d’un plus grand nombre de faits constatés, d’un plus grand nombre de rapports observés, et d’un plus grand nombre de lois découvertes ou enregistrées dans la mémoire. Lorsque nos connaissances sont très multipliées, la vie d’un homme ne suffit plus pour apprendre même un seul ordre de faits et de lois; ce qui constitue une seule science. Alors un savant est considéré comme ayant bien employé sou temps et ses facultés, et comme s’étant rendu suffisamment utile à scs semblables, lorsqu’il a bien étudié une seule branche d’une seule science. Pvthagore, Thaïes, savaient tout ce qu’on pouvait savoir dans leur temps. Aristote a fait les meilleurs livres de son époque sur la politique, la morale, les belles-lettres, et l'histoire naturelle; mais s’il vivait de nos jours, non-sculcmcut il serait obligé de renoncer aux belles-lettres pour apprendre toute l’histoire naturelle; mais en supposant qu’il voulût posséder entièrement une seule branche de l’histoire naturelle, comme la botanique ou la minéralogie, il serait obligé de sc borner à une teinture générale des autres branches. Pour se rendre fameux dans les minéraux, il faudrait qu’il abandonnât à d’autres savans

l’étude «les animaux et des plantes. Ce n’est qu'à ce prix qu’il pourrait sc flatter de reculer la borne du genre de connaissances qu’il aurait cultivé.

Si le même savant voulait cultiver plusieurs branches, ou joindre une autre occupation à scs études, il ne pourrait plus cmhrnsser la totalité des propriétés naturelles, des faits, et des lois dont sa science se compose. 11 en perdrait une partie; il perdrait (au moins jusqu’à un certain point) celte netteté de conception qui naît de l'habitude «l’envisager sous toutes ses faces et sous tous ses rapports, chacun des objets qui nous occupent.

C’est cettcnetleté avec laquelle on saisit tous les rapports, toutes les causes, toutes les conséquences, qui nous préserve aujourd’hui de ces erreurs, si communes autrefois, qui entraînaient beaucoup de gens à chercher le mouvement perpétuel, ou la panacée universelle. On sait maintenant que les

Lois de Montesquieu laisse beaucoup à désirer sous ce rapport.

DES PROFITS DE LA CLASSE SAVANTE

propriétés d’un remède, favorables pour certaines maladies, sont précisément ce qui le rendrait contraire à d'autres maladies; et on le sait parce que l'on connaît mieux le siège des maladies et la nature des désordres qu’elles cousent.

S’il y a des infortunés qui cherchent encore le mouvement perpétuel, c’est parce qu’ils ignorent une partie des lois de la mécanique; c’est qu’ils ne sont pas en état de suivre la chaîne qui lie

les effets avec les causes. Et cela vient bien souvent de ce que d'autres occupations ne leur ont pas permis d'étudier la science sous tous ses rapports, comme doit le faire un savant de profession. Ce sont presque toujours des mécaniciens pratiques, des entrepreneurs d'arts mécaniques, qui cherchent le mouvement perpétuel. S'ils s'étaient livrés à la théorie de la science, à l'étude de l'ensemble de ses lois, à coup sûr ils n'cinploieraicnt pas leur argent et des talcns, souvent très remarquables, pour atteindre un but qui n'est nulle part.

Nous ne devons pas nous étonner d'après cela qu'un vrai savant soit si rarement un bon entrepreneur d'industrie. Les études et les méditations auxquelles il faut qu'il se livre pour connaître la totalité des faits dont se compose la science, ou du moins tout ce qu'on en sait, nuisent aux méditations qui pourraient lui suggérer les moyens de faire réussir une entreprise industrielle. C'est la même raison qui fuit qu'un bon entrepreneur est un savant médiocre.

Vous sentez bien, messieurs, que je ne parle ici, et que je ne peux parler, qu'en thèse générale. Dausdes cas particuliers, j'ai connu des manufacturiers très savans, et j'ai connu quelques savans qui avaient réussi dausdes entreprises industrielles. >1. Wollaston, secrétaire de la Société royale du Londres, cl chimiste très distingué, avait une manufacture d'ustensiles de platine; et M. Montgolfier, grand manufacturier de papier à Anuonay, était encore plus distingué, comme physicien, que comme manufacturier. Il y a «les capacités remarquables qui peuvent embrasser plusieurs occupations; et il y a des entreprises qui, une fois qu'elles sont montées, et qu'elles ont reçu une bonne impulsion, peuvent la conserver par le moyen d'un associé ou d'un sous-chcf

liabile. Le chef peut alors se livrer à l'étude, et s'y distinguer. Toutefois, dans ce cas, il ne conserve d'uu entrepreneur que le nom et les profits ; son véritable métier est «l'élre un savant. En général, donc, ces fonctions sont séparées, et l'on ne peut y acquérir de la fortune ou du renom, qu'autant que l'ou s'y livre exclusivement.

Si l'entrepreneur d'industrie ne peut, sans préjudice pour lui, se livrer aux études du savant, et si, d'un autre côté, il a besoin «l'être au courant des connaissances acquises, il faut qu'il ait recours

à ceux qui les possèdent : le concours du savant est donc nécessaire aux entrepreneurs d'industrie; il doit donc être l'objet d'une demande quelconque et la source d'un profit. Hais quand nous voulons apprécier cc service productif sur le pied de tous les autres, et d'après la proportion cntr«: la quantité offerte et la quantité demandée, nous trouvons qu'il est, sous cc rapport, essentiellement différent de tout autre.

Lorsque daus uuc entreprise agricole, vous êtes obligé d'avoir recours à un propriétaire de terres pour qu'il vous loue son terrain, vous ne cessez jamais d'avoir besoin de son consentement. Après que vous lui avez payé le loyer de l'année dernière, vous êtes obligé «le lui payer le loyer de l'année courante, sous peine de ne plus «lisposcr de la terre ; et, par la même raison, vous lui paierez le loyer de l'année prochaine.

11 en est de meme du capitaliste; il cesse de vous laisser la disposition de sou capital, du moment que vous cessez de lui en payer les intérêts.

Un industrieux, un ouvrier, un employé quelconque, daus une entreprise industrielle, ne contribue à la production que pendant

son travail et à proportion de ce travail. Du moment qu'on ne le paie plus, il cesse de fournir son contingent, et du moment qu'il ne le fournit plus, la production est arrêtée. Pour obtenir de nouveaux produits, l'entrepreneur est obligé de payer un nouveau travail ; et nul entrepreneur ne pouvant terminer ses produits sans faire des frais du même genre, tous sont obliges d'en demander constamment le remboursement au consommateur, qui, de son côté, est obligé de rembourser ccttc avance s'il veut jouir de ce produit.

Il n'en est pas ainsi du service productif du savant. Du moment qu'il a fourni un fait, une loi, un procé«lé, l'ac«juéreur peut en faire usage autant de fois et aussi long-temps <|u'il lui plaît, sans être oblige de recourir «le nouveaux aux lumières du savant. Une découverte ne se consomme pas par l'usage qu'on en fait; au contraire, le service qu'on en tire s'augmente par l'usage et par l'expérience «jui suit l'usage. Et lorsqu'une fois elle est livrée au public, tout le monde peut eu tirer parti, durant l'éternité, sans devoir aucune rétribution à qui que cc soit. Dans les ateliers, ou se la passe de maîtres en maîtres, ou même d'ouvriers en ouvriers, conjointement avec le talent manuel de la profession; et si quelquefois ou est obligé de payer uuc connaissance ainsi transmise, son acquisition, sous le nom d'apprentissage, sc paie, non à l'auteur de l'idée, mais h l'entrepreneur chez qui elle s'acquiert.

C'est ainsi qu'une masse considérable de notions dont quelques-unes sont d'une haute importance et d'un grand service, circulent dans les arts et sont journellement employées sans que l'on paie

aucune rétribution pour l'usage qu'on en fait.

En 1747, un fameux opticien anglais, Dolloml, consulta le célèbre Euler sur le moyen qu'on pourrait employer pour faire disparaître les couleurs île l'arc-cn-ciel autour des objets que l'on regarde avec une lunette , surtout quand elle grossit beaucoup. Euler observa la structure de l'œil, afin de découvrir le moyen dont s'est servi la nature, pour empêcher les objets de se peindre dons notre œil avec des couleurs autres que celles qui leur sont propres. Il s'aperçut que les rayons lumineux, pour parvenir à notre rétine, sont forcés de traverser deux corps transparens qui, étant de densité différente, brisent différemment les rayons qui les traversent. Il proposa à Dollond d'imiter cet artifice; et après plusieurs essais infructueux, on parvint à faire des objectifs de lunette, composés de trois verres appliqués l'un contre l'autre, et qui détruisent mutuellement les aberrations lumineuses qu'ils occasionnent.

Ce procédé une fois connu , on a fait des lunettes achromatiques par toute la terre, sans payer la moindre rétribution à Dollond ni au savant Euler. Aussi rien n'est plus rare qu'un savant qui sc soit enrichi uniquement par les sciences. Fontenelle remarque comme un fait extraordinaire, que le célèbre Boerhaavc avait laissé à sa mort quatre millions de notre monnaie; ce n'est pas comme savant qu'il les avait gagnés : c'était comme médecin. comme pratiquant un art , comme exerçant une véritable entreprise industrielle pour laquelle l'élude et la nature lui avaient donné une grande capacité.

Un industrieux qui profite d'une découverte qui s'est généralement répandue, ne faisant aucune dépense pour en jouir, ne peut s'attendre à aucun remboursement de la part du consommateur. S'il voulait élever le prix de son produit en vertu des connaissances que ce produit suppose, il ne pourrait soutenir la concurrence des autres producteurs. Le concours du savant n'étaut payé ni par l'entrepreneur qui fabrique, ni par le consommateur qui jouit, est par conséquent gratuit. Le consommateur consomme l'utilité qui est le résultat des travaux du savant, sans avoir été obligé d'en faire l'acquisition; et comme le public seul confusément à celte occasion ce que je me flatte que vous concevez nettement, sa gratitude se manifeste par la considération qu'il accorde eu général aux hommes qui, par leurs travaux ou leur génie, reculent les bornes des humaines capacités. C'est bien souvent le seul salaire qu'ils peuvent obtenir.

Cependant il est des cas où les entrepreneurs d'industrie sont obligés de recourir aux lumières des savons, soit au moment où ils forment leurs entreprises, et où il est de leur intérêt de recueillir toutes les notions qui peuvent en assurer le succès; soit lorsqu'ils veulent y introduire un per-

fectionnement dont ils sentent la nécessité; soit lorsqu'ils sont arrêtés par un obstacle qu'ils ne peuvent venir à bout de surmonter.

Ce recours a lieu soit lorsqu'on étudie les livres publiés par les savons, soit lorsque l'on consulte directement les savans eux-mêmes.

Les savans ne peuvent retirer qu'un médiocre profit de leurs ouvrages, soit qu'ils les vendent directement au public, soit qu'ils

en tirent parti par l'intermédiaire dca libraires. Un gros profit pour un auteur rendrait un livre assez cher pour qu'on cherchât à le consulter sans l'acheter; ce qui n'est jamais fort difficile, vu le grand nombre d'exemplaires que l'on tire du même ouvrage, et les dépôts publics où l'on peut le consulter gratuitement. Les lumières susceptibles d'être enseignées par les livres sont mises en circulation avec une telle profusion , que la quantité offerte est presque toujours hors de proportion avec la quantité demandée; de manière que chaque exemplaire d'un ouvrage ne peut se vendre que peu de chose au-delà des frais matériels de production indispensables pour créer chaque exemplaire; c'est-à-dire de cc que coûtent le papier, l'impression, la reliure, etc. L'auteur est en conséquence obligé de céder pour une somme assez modique, des connaissances qui lui ont souvent coûté plusieurs années de recherches opiniâtres.

Sous ce rapport , le sort des savans modernes est devenu moins heureux depuis l'invention de l'imprimerie. Cet art immense par scs résultats, a été très favorable au perfectionnement et à la diffusion des connaissances humaines; mais il n'a point été favorable à la fortune des savans. Les exemplaires nombreux qu'on a pu faire d'un même ouvrage, sc sont fait concurrence les uns aux autres. Quelque éminent que soit le mérite d'un auteur, quelque importans que soient les dociimcns qu'il procure, il est rare qu'il obtienne sur chaque exemplaire de son livre un profit égal à celui qu'en tire son libraire.

La facilité d'acquérir l'instruction à bon compte, a même rendu les leçons orales d'un professeur moins profitables qu'elles ne l'étaient avant l'imprimerie. Isocrate put se faire payer scs instructions mille drachmes par chaque élève ;cc qui fait à peu près

2000 francs de notre monnaie *. Abailard avait jusqu'à trois mille auditeurs, et nous pouvons supposer que son enseignement lui rapporta beaucoup, puisqu'il fut en état de fonder l'abbaye du Paraclcl. 11 est à croire néanmoins que ni des leçons d'Isoerate, ni de celles d'Abailard, on retirât autant de connaissances positives, autant de justes idées de la nature des choses, qu'on en peut puiser dans le plus médiocre de nos ouvrages di-

* le» motif» de cette évaluation, partir irc de ce

Cours,rhap.?3.

DES PROFITS DE LA CLASSE SAVANTE, EN PARTICULIER

(lactiques Avec autant de moyens d'instruction qu'on en possède de nos jours, Pifjnorance est véritablement honteuse.

Le savant peut prétendre à des profits plus considérables, lorsqu'on est oblige de le consulter personnellement. Tantôt c'est pour l'établissement d'un moteur hydraulique sur un cours d'eau. Il faut, d'après l'inspection et même l'étude des lieux, juger de la puissance du moteur. On peut en tirer parti plus ou moins avantageusement, suivant une foule de considérations et de combinaisons de localités sur lesquelles les livres ne peuvent pas fournir des indications suffisantes.

Tantôt on a besoin d'un homme fort instruit pour surveiller des opérations importantes et délicates qui se présentent avec des apparences trop variées, pour qu'il soit possible de les sou-

mettre à des règles et à des recettes uuiformes. Il n'y a guère qu'un chimiste de profession qui puisse conduire convenablement une pharmacie; et quand celle entreprise est entre les mains d'un homme qui n'est pas chimiste, il ne peut se dispenser d'avoir pour aides des jeunes gens qui, ayant fait une étude spéciale de celte science, peuvent passer pour des savans.

Enfin les savans sont appelés à être consultés pour lever les difficultés qui entravent quelquefois la marche des entreprises industrielles.

Si vous exercez un art chimique, par exemple, vous ne trouverez pas dans un traité de chimie tous les détails dont vous aurez besoin. Le livre, pourélrc complet, doit traiter beaucoup de points qui ne sont d'aucun intérêt pour votre affaire en particulier; il ne peut accorder qu'un petit nombre de pages, un petit nombre de lignes peut-être à l'objet sur lequel vous voudriez trouver des volumes. Si une circonstance imprévue vous jette dans l'embarras, vous serez doue forcé de consulter un homme accoutumé à interroger la nature, & remonter aux causes des phéuomèucs, et h prévoir leurs conséquences *.

Je suis persuadé qu'une des causes qui, jusque

» Si de* savant *e sont fait des revenu» considéra Ides par leurs leçons, c'est grâce à la munificence de certains gnuTCtticnieus qui se font honneur d'entretenir à leurs frais de grand» étahlisseoirn» d'instruction publique.

* Ou m'a cite deux frère» teinturier» de Lyon, qui pour tirer parti d'un terrain et d'une fontaine qui leur appartenaient dan* un de* faubourg* de la ville, y formèrent un bel établissement où ils blanchissaient des soies. Leurs procédés étaient excelle»»,

leurs soi us étaient soutenus, et leurs pratique* s'étaient multipliées a un point prodigieux. Nou-seulcmcnt ils décoloraient la soie, mai» ils lui donnaient un blanc mat qui en relevait singulièrement le prix. Leur* affaires s'étant en conséquence fort étendues, il* convinrent de se séparer et de

vers l'époque de 1789, a retenu l'industrie française dans un état assez peu avancé , est le peu de communications qui existait entre les entrepreneurs d'industrie et les savans. La révolution facilita les communications par la fusion des castes. Le gouvernement, dans les travaux qui le regardent, donna un exemple qui fut imité par beaucoup de manufacturiers; les chefs d'entreprises raisonnèrent mieux sur le but et les moyens de leur affaire; les savans prirent connaissance des difficultés que présente la pratique, et leurs ouvrages furent beaucoup plus nourris d'applications. Ajoutez à ccttc heureuse circonstance, les immenses progrès faits dans les sciences elles-mémes depuis un demi-siècle, progrès qui sont le fruit d'une étude plus philosophique , et vous aurez la clef des beaux dévcloppemcns d'industrie dont nous sommes les témoins.

Les savans pourraient tirer de leurs lumières bien plus de parti qu'ils n'en tirent en général , si l'étude n'avait pas pour effet ordinaire d'élever l'Ame au-dessus des intérêts pécuniaires. On est généreux de ce qu'on sait, parce qu'il y a toujours quelque satisfaction à s'en faire honneur. Un savant que l'on consulte ne pense plus aux dépenses et aux peines que lui a coûtées l'acquisition de son savoir.

Enfin les profits des savans déjà réduits en vertu des considérations qui précèdent, le sont encore en raison de l'attrait que les sciences exercent par elles-mêmes. Il entre dans les professions

savantes beaucoup plus de concurrcns qu'il ne conviendrait à leurs intérêts, et parmi ceux-ci beaucoup de personnes riches qui ne sont point obligées de chercher du profit dans ce qui fait leurs délices.

Il ne faut doue pas , à moins d'une vocation bien décidée, embrasser, pour faire sa fortune, la profession de savant; mais quand on n'a pas besoin d'augmenter son bien, je ne connais pas de profession plus noble que celle-là ; je n'en connais pas où l'on puisse travailler plus efficacement à la prospérité générale au milieu des plus douces oc-

fornier deux maison*. L'aîné des frère» acheta un local plu» vaste que le premier et pourvu d'une eau tout aussi belle. Il y transporta le* même* procédés, une partie des mêmes ouvriers; mai» le» soies qu'on lui donna à décreuser n'avaient plu* ce blanc inat qui plaisait tint au fabricant et valait un si grand succès à la première entreprise. Cette dernière ne réussissait point, lorsque le teinturier s'avisa de consulter un chimiste, qui «analysant l'eau de l'aucienne fontaine, la trouva chargée d'une petite quantité de carbonate de chaux qui suffisait pour donner à la soie l'aspect désiré. Le teinturier fit dissoudre artificiellement dan* son eau , la même do»e de carbonate de chaux, objet de peu de valeur; et dès-lor» le produit de sa fabrique égala ce qu'il avait jamais fait de plus beau.

DES REVENUS SANS CONCURRENCE

cupatious. On fournit à l'industrie dos lumières et «tes directions, en même temps qu'on lui fournit des capitaux et des terres.

On sert son pays sans blesser les intérêts de personne, sans ternir son caractère dans des antichambres, sans acheter par des bassesses le droit de distribuer des insolences. Chaque découverte où Ton parvient , satisfait à la fois la curiosité et la vanité , deux sentimenssi féconds en jouissances! Je plains les hommes qui n'ont jamais goûté le bonheur d'être sur le chemin d'une découverte, de l'entrevoir d'abord au milieu d'un brouillard qui se dissipe graduellement; de la saisir enfin après l'avoir long-temps épiée , et une fois qu'on la tient , de la considérer à loisir, de s'assurer de sou bonheur, et... de le divulguer.

Un savant voyage-t-il ? une prévention favorable l'accompagne et même le précède; les défiances s'écartent; les portes s'ouvrent. Les hommes avec lesquels il entre en relation, sont les plus distingués de chaque pays, ceux dont la conversation est la plus intéressante, et le commerce le plus sûr; et lorsqu'il parvient à d'heureux échanges d'idées, il enrichit son fonds sans diminuer celui d'autrui : on lui sait gré du butin qu'il emporte; et le pire destin qu'il puisse éprouver, est d'avoir coulé sa vie sans ennuis comme sans regrets.

CHAPITRE XII

»U REVENU DES CLASSES DF. LA SOCIÉTÉ DONT LES SERVICES RE SORT PAS LIVRES A UNE LIBRE CON- CURRENCE.

Jusqu'à ce moment nous avons parlé des revenus des industrieux dans la supposition que leurs travaux étaient livrés à une entière concurrence, soit relativement à l'offre, soit relativement à la demande. La société est plus ou moins riche, plus ou moins

éclairée; clic éprouve un besoin plus ou moins grand îles travaux d'un savant, d'un entrepreneur d'industrie, d'un ouvrier : de-là une certaine quantité de ces travaux qui est demandée à chaque époque. D'un autre côté, certaines causes étendent ou réduiscut l'offre que l'on fait de chacun de ces travaux: de-là les quantités offertes. La proportion de ces deux quantités détermine la valeur de ces travaux : de-là les profits qu'on eu tire.

Mais s'il y avait des professions où la demande de leurs travaux fût réglée sur de tout autres motifs que le besoin qu'on en a et les sacrifices que l'on veut faire pour en jouir, vous comprenez que toutes ces règles qui déterminent le taux des profits, seraient bouleversées.

Or, c'est en général cc qui arrive relativement aux travaux qui ont pour objet de satisfaire les besoins du corps social en masse, ou, si vous voulez, de la nation.

Les associations d'hommes ont des besoins, de même que les familles, de même que les individus; elles ont besoin de payer des mandataires pour administrer les biens et les affaires de la communauté; il leur faut des militaires pour les défendre contre les agressions du dedans ou du dehors, des arbitres ou des juges pour vider leur différends. Quand le pays est vaste et populeux, ces fonctions exigent des études particulières , et absorbent en totalité le temps et les capacités des hommes qui veulent les remplir dignement ; et en même temps la société ne peut, sans violer à leur égard les droits de la propriété, disposer gratuitement de leur temps et de leurs travaux. Si ces travaux produisent une utilité, si cette utilité a un prix quelconque et peut devenir l'objet d'un échange, ces travaux sont productifs. Ils le sont malgré tout

ce qu'en peuvent dire les publicistes qui suivent de trop près la doctrine d'Adam Smith.

Si une libre concurrence déterminait seule le prix des services rendus au public, si les personnes qui stipulent au nom de la nation, ne pouvaient trouver qu'à un certaiu prix la qualité et la quantité de travail dont la nation a besoin, ce prix serait la mesure exacte de l'utilité produite, et la nation serait administrée, jugée et défendue aux meilleures conditions possibles. Mais dans la pratique, il y aurait de telles difficultés et de si grands inconvéniens à abandonner tous 1rs services publics à une libre concurrence, qu'elle n'a jamais été établie nulle part, même dans les pays les plus libres et les plus républicains, si ce n'est pour des emplois de peu de conséquence. 11 y a dans les hommes capables de remplir avec honneur les principales fonctions de l'ctat, une certaine susceptibilité d'amour-proprc, une certaine pudeur qui ne leur permet pas, peut-être à tort, de marchander froidement le prix de leurs services. D'un autre côté, comme un grand nombre d'emplois politiques confèrent unegrandeautorité, un fripon pourrait s'en charger à des conditions en apparence plus modérées que celles que pourrait accepter un honnête homme, assuré qu'il serait de trouver des dédommagemens soit dans les emplois qu'il serait appelé à distribuer, soit dans les marchés qu'il serait chargé de conclure.

Mais tout en convenant de l'extrême difficulté de laisser le salaire des services publics se régler d'après le principe tic la libre concurrence qui préside à la plupart des autres transactions sociales, on doit convenir que plus on peut admettra cc principe dans l'administration des états, et pins les intérêts de l'état sont

ménagés; le public a plus besoin de la garantie du libre concours que

qui que ce soit, parce que tout le monde est intéressé à le tromper, et qu'il y a peu de profit à le défendre; c'est un mineur dont les institutions sociales doivent spécialement protéger les intéréts.

Quoi qu'il en soit, et sans entrer dans des considérations de pure politique, sans approfondir les causes de ce fait, nous remarquerons que dans la plupart des sociétés politiques, il y a des services publics qui sont soustraits à la libre concurrence de ceux qui les offrent. Pour chaque place de dix mille francs de traitement, il se peut qu'il y ait dix concurrens plus capables de la remplir que celui qui l'a obtenue. Cel te même place serait peut-être remplie pour cinq mille francs, si on la donnait au rabais, même en circonscrivant le nombre de ceux qui peuvent s'offrir, même en établissant des conditions et des examens préalables pour la candidature. Il en résulte que, semblables aux bons lots d'une loterie, les places présentent uu appât trompeur, qu'il y a beaucoup de personnes qui s'y consacrent, et fort peu qui les obtiennent ; d'où résulte ce double incouvcnicnL que les capacités de beaucoup d'hommes sont, par cet appât, détournées d'autres travaux utiles; et que les gens en pouvoir, fatigués de sollicitations, multiplient les places fort au-delà des besoins publics. Le public entretient un trop grand nombre d'agens par la raison même qu'ils sont trop payés.

Tous les services publics ne reçoivent pourtant pas un salaire supérieur à leur valeur véritable. Par une bizarrerie qui n'est au

reste que la conséquence d'une organisation politique vicieuse, il en est de trop peu payés. En Angleterre, les places de shérifs, qui répondent à celles de préfets en France, ne procurent aucun traitement; et cependant dans certaines provinces, outre qu'elles donnent beaucoup de peine, elles jettent le fonctionnaire dans de fort grandes dépenses. Aussi est-on obligé de soumettre à une forte amende ceux qui sont nommés et qui refusent. Si le shérif de Middlcsex, qui est nomme pour un an, n'accepte pas sa nominatiou, il paie une amende de 12 mille francs; et s'il accepte, il dépense trois fois autant pour la représentation qu'exige sa place.

Ce sont de véritables atteintes portées à la propriété, chez un peuple qui se vante de la respecter.

Dans les pays constitutionnels où les prérogatives ont été réglées par le pouvoir les représentons des intérêts nationaux ne reçoivent pas d'indemnités. C'est une combinaison purement machiavélique dont l'objet est d'cUer aux électeurs l'avantage d'avoir des récompenses lucratives à distribuer, et de rendre les élus plus dépendais «les faveurs du pouvoir. Quand le représentant n'a que des entreprises particulières à gérer, on lui porte préjudice sans compensation; quand il est fonctionnaire public, on porte préjudice aux affai-

res de l'état; ou, ce qui est pire encore, on lui dicte des votes plus conformes aux intérêts du pouvoir qu'aux intérêts de ses coramcttans.

Dans les pays où le jugement par jurés est admis, la fonction de juré n'est pas payée à beaucoup près ce qu'elle vaut, surtout pour de certaines personnes dont le temps est bien plus précieux que l'indemnité qu'elles reçoivent. Mais c'est une charge dont il

résulte un si grand bien pour la société (lorsque les jurys ne sont pas transformés en commissions judiciaires), et cette charge revient si rarement lorsqu'elle est ce qu'elle doit être, qu'on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre. Néanmoins on est obligé d'employer des moyens coercitifs pour que les citoyens ne s'affranchissent pas de ce service, qui ne tombe pas heureusement sur les classes nécessiteuses de la société, quoique ce soient clics qui en profitent le plus. Faute de lumières, elles ne sont pas reconnaissantes autant qu'elles devraient l'être, des sacrifices que la classe mitoyenne, dans ce cas, fait en sa faveur.

Mais de tous les services publics celui qui est le moins payé, et celui par conséquent que l'on n'obtient en général que par la violence, est le service de soldat et de matelot. En Angleterre la presse, au moyen de laquelle ou saisit de force, à main armée, sur les navires marchands et sur les embarcations qui couvrent les rivières, tous les mariniers dont on a besoin pour les vaisseaux de l'état, est une honte pour un peuple civilisé. C'est en vain qu'on allègue l'impérieuse loi de la nécessité : on ne doit point adopter une politique qui oblige d'avoir recours à une semblable horreur.

J'cn dirais volontiers autant de la conscription ou recrutement militaire. C'est la violation la plus scandaleuse de la propriété et de tous les droits naturels, dans les pays où la force militaire n 'a pas exclusivement pour objet la défense du territoire, des personnes et des propriétés. Nul ne devrait être transporté hors de son pays, sans s'y être soumis par un consentement volontaire.

CHAPITRE XIII

DES l'ROI irS QUK HF.NDF.ST LES CAPITAUX A CEUX QUI LES PONT VALOIR.

Dans le monde on n'accorde le nom de capitaliste qu'aux hommes dont l'unique, ou du moins le principal revenu, consiste dans l'intérêt de leurs capitaux. Comme nous sommes obligés de mettre plus de précision dans nos termes, nous avons donné ce nom à tous ceux qui possèdent u» capital, petit ou grand, une portion même d'un ca-

pilai, et qui en retirent un profit, directement ou indirectement. Le revenu que l'on relire, d'ailleurs , ou de ses terres, ou de son travail, n'empêche pas en effet que l'on ne soit capitaliste en raison du capital quelconque dont on retire un profit *.

A vrai dire tout le monde est capitaliste, même l'homme qui n'a aucun capital placé, ou qu'il fasse valoir, pourvu qu'il ait un mobilier entretenu; car un mobilier n'est point un capital improductif. 11 produit une utilité journalière, un agrément qui a une valeur. 11 est tellement vrai que le service journalier des meubles a une valeur, que lorsqu'on n'en possède pas, on en loue. Un mobilier de 90 mille francs, s'il m'exempte de payer à un tapissier mille francs de loyer, me rapporte en effet mille fraucs par an. De ce revenu il ne me reste rien à la vérité au bout de l'année; mais c'cst parce que je l'ai consommé. J'ai consommé le service rendu par mes meubles, de meme que j'ai consommé le fermage qui m'avait été payé pour une pièce de terre. Ce fermage n'en a pas moins été un revenu pour avoir été consommé; de la même ma-

nière, le service que m'a rendu mon mobilier, n'en a pas moins été un reveuu pour avoir été consommé.

Il faut prendre garde seulement que si le mobilier n'a pas été entretenu, et si sa valeur, au bout de l'an, n'est plus la même qu'au commencement, son possesseur alors ne s'est pas contenté de consommer le service de son capital: il a consommé une portion de sou capital lui-méme. 11 ne faut compter comoie revenu d'un capital, que la portion de ce revenu qui reste quand on on a prélevé ce qui a été nécessaire pour entretenir le capital; c'eslaiu-si que même en recevant trois mille francs de loyer d'une maison, je ne compte que pour 9500 francs le revenu que j'en tire, si cette maison m'oblige à un entretien de 500 francs chaque année.

Quoique rigoureusement un capital consistant en meubles à l'usage de la famille, rende un profit par le service journalier que la famille eu retire, on ne donne communément le. nom de capital qu'aux valeurs qui servent dans une opération productive et qui fournissent un revenu matériel. Ce capital rend un profit lorsque après avoir été consommé et rétabli en totalité par l'opération, il reste un surplus, dont le propriétaire du capital fait sou profit.

* Il m'est arrivé de dire indifféremment le capital ou les capitaux d'une entreprise, parce qu'une entreprise peut être conduite indifféremment soit avec un capital unique, provenant d'une même source, et appartenant a une seule personne; ou bien avec un capital formé de plusieurs capitaux, ou portions de capitaux, provenant de différens lieux, et appartenant soit à l'en-

Rcmnrquons d'abord qu'un capital ne peut concourir à la création d'un produit, s'il n'est entre les mains d'un entrepreneur

d’industrie. Ce capital est un instrument; donc il ne peut agir qu’entre les mains qui sont capables de s’en servir. Nous avons vu, dans la production, que l’usage de cet instrument est de fouruir à l’enfrepreneur les moyens d’acheter des services productifs, et que les produits, en lui remboursant scs avances, rétablissent son capital. Nous n'avons nul bcsoiu de revenir sur la nature des services que rend un capital productif; il nous suffit qu’il ne peut les rendre que lorsqu’il se trouve entre les mains d’un entrepreneur.

Lors donc qu’un capitaliste n’est pas entrepreneur lui-méme, il ne peut eu tirer un profit qu’en le prêtant à un entrepreneur, lequel en paie un loyer, un intérêt. On peut considérer cet arrangement comme un marché à forfait où l'entrepreneur, à ses périls et risques, paie au capitaliste un profit convenu, tandis que lui, entrepreneur, tirera de ce capital qu’il emprunte, un profit peutêtre plus grand, peut-être moins grand, que l’intérêt qu'il en paie. Dans le chapitre suivant, nous verrons quelles causes déterminent le taux de l'intérêt. Ici nous nu cherchons que ce qui détermine le taux du profit qu'un capital rend à l'emploi; c’est-à-dire ce que l’on gagne par le moyen d’un capital que l’on fait valoir, soit que l'ou tienne ce capital de ses pères, ou bien de ses propres épargnes, ou bien d’un préteur qui en fait payer l’intérêt. L’origine d’un capital n'a aucune influence sur le profit qu’il rend à l’emploi. De quelque manière que j’aie obtenu le capital dont je dispose, il me rapportera uu profit qui dépendra ou de mon habileté, ou de circonstances favorables à la vente de mes produits, mais non des circonstances qui m'ont permis d’en disposer.

Puisqu’un capital ne peut être mis en valeur que daus une entreprise industrielle et par les soins d’un entrepreneur, il est fort

difiicilo de distinguer, de séparer la portion de profit que l'entrepreneur doit à sou intelligence, à son talent, à sou activité, à ce qui fait, en un mot, le revenu do son industrie, et la portion de profit qu'il doit à son capital. Le meme outil fait plus d'ouvrage conduit par des uiaius adroites, que lorsqu'il l'est par des mains inexpérimentées. 11 n'en est pas moius vrai qu'il y a une partie de l'ouvrage qu'il faut attribuer à l'outil, et une partie qui est l'œu-

trepreueur lui-même, soit à plusieurs autres personnes de qui l'entrepreneur les tient. De toutes manières, l'entrepreneur les réunissant pour le même dessein, et les faisant valoir à ses périls et risques pour son propre» compte, doit être considéré comme capitaliste pour toute la somme capitale dont il dispose.

Dü REVENU DES CAPITAUX.

vrc de la main qui le guide. Le plus mince entrepreneur, sans avoir analysé les opérations de Pindustrie, sait fort bien réclamer les profits de son instrument. Demandez à un maître ouvrier pourquoi il veut gagner sur ses compagnons, et vous faire payer l'ouvrage qu'ils ont exécuté chez vous, plus cher qu'il ne le leur paie à eux-mêmes; il vous répondra : A* faut-il pan que je les dirige ? (Voilà le profit de son industrie d'entrepreneur.) Ne vaut-il pas que je leur fournisse des matériaux et des outils? que je leur fasse l'avance de leur salaire jusqu'au moment où vous paierez mon Mémoire? (Voilà le profit de son capital qu'il vous demande.)

Ces (leux profits sont essentiellement difTérens, quoiqu'ils aient été confondus par Adam Srnitli et par la plupart des économistes de sa nation , sous le nom de profits du fonds (profits of stock). Mais ce n'est pas résoudre la difficulté que de la mécon-

naître. Cependant une évaluation, même imparfaite, des profits du capital, aurait fréquemment son utilité dans la pratique; elle apprendrait à un entrepreneur quel intérêt il peut, sans imprudence , payer pour un capital qu'il désire faire valoir; elle servirait de règle aux prétentions de divers associés à la même entreprise, où les uns fournissent plus de fonds, les autres plus d'industrie.

Admettons, par exemple, qu'un manufacturier ait une affaire assez bonne et assez habilement conduite, pour rapporter annuellement cinquante pour cent «lu capital «ju'il y emploie. Il cherchera les moyens de travailler sur une plus grande échelle, et trouvera, par supposition, un associé commanditaire qui pourra disposer de 200 mille francs. Les bénéfices de l'entreprise étant toujours supposés de cinquante pour cent, le nouvel associé sera-t-il fondé à réclamer 100 mille francs sur les bénéfices? Le gérant de son côté, sous le prétexte que les bénéfices sont dus à l'habileté de sa gestion, sera-t-il fondé à refuser au capitaliste, sauf un simple intérêt, toute participation à une augmentation de produit due en si grande partie à son capital ? D'une et d'autre part la prétention est évidemment exagérée ; mais que faudrait-il qu'elle fut pour être équitable? Le taux des travaux industriels et le taux des profits d'un capital , à l'endroit où se passe la transaction, suffiraient pour décider cette question ; mais pour ce qui est des capacités industrielles, elles sont si variées de même que les circonstances où elles s'exercent, qu'il faudrait une appréciation pour chaque cas particulier. Quant aux taux des profits capitaux,

* Voyez son Commentaire sur A. Smith, note vie.

» David llicardo , dam la 3e édition de son livre, a l'air d'être fâché de ce que je ne tue suis pas arrêté sur ce qu'il appelle une importante doctrine. C'est précisément

sans différer au même point, ils diffèrent entre eux considérablement. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'économie politique ne peut que faire connaître les circonstances qui influent pour faire hausser ou baisser les profits. C'est le sens dans lequel les causes agissent, plutdt que le degré de leur intensité, qu'il faut dans bien des cas demander a cette science. Elle ne peut aller au-«lclà, sans partir «le suppositions gratuites qui ne peuvent représenter aucun cas réel.

M. Macculloch, en traitant spécialement des profils du capital, dit qu'il ne recherche que les causes «jui déterminent les profits du capital employé dans des affaires qui ne sont sujettes à aucune espèce de monopole • ; mais qui ne voit que les avantages, naturels ou artificiels, qu'une affaire a par-dessus une autre, constituent une espèce de monopole? Il n'y a pas deux terres cultivables, deux manufactures, qui jouissent d'avantages absolument pareils; une parité absolue ne peut donc pas servir de fondement à une règle : clic admettrait autant d'exceptions que d'exemples. Voilà ce que j'appelle de l'économie politique métaphysique. Elle n'a aucune utilité, parce «pi'elle ne peut fournir aucune direction dans la prathjuc *.

Si nous nous en tenons aux indications de l'expérience, clic nous apprend que les services productifs, quels qu'ils soient, ceux que rendent les capitaux aussi bien que les autres, se vendent d'autant plus chers qu'ils sont plus rares et que le besoin s'en fait plus vivement sentir. Nous pourrons en conclure «]uc dans les pays où il y a un mouvement ascensionnel, des terres à cultiver, des circonstances favorables à l'industrie, mais encore peu d'accumulations opérées, ou consentira à payer plus chèrement le

concours nécessaire dos capitaux. Des exemples vicnnentà l'appui de cette indication.

Le vaste territoire de la Russie demamlc à se peupler de consommateurs civilisés; et comme il produit en abondance une foule de marchandises dont les vieilles nations de l'Europe ont un fort grand besoin : des bois de construction, du fer , du chanvre, de la cire, du suif, du hlé et d'autres marchandises que la Russie peu t donner en écha nge des étoffes, des quincailleries, des modes, etc., dont une population civilisée a besoin, ses échanges et son commerce iront en croissant; mais ils exigent beaucoup plus de capitaux «pic n'en ont jusqu'à présent les Russes qui exercent l'industrie. Des capitaux sont le résultat de l'esprit d'économie, et de la sécurité que l'ou rencontre rarement

parce «]ue je ne la crois pas importante que je n'en ui rien dit. Rien ne me parait important que ce qui est utile et applicable.

DU REVENU DES CAPITAUX

dans les pays soumis à la verge du despotisme militaire et ou servage de la glèbe. Aussi voit-on des maisons étrangères, et principalement anglaises, qui vont avec de gros capitaux s'établir à Pétcrsbourg, & Riga, et y font de brillantes affaires. Les fonds qu'on avance à des maisons russes, lorsqu'on peut le faire avec une tolérable sécurité, rapportent de fort gros profils.

Les Anglais, dans bien des cas, paient d'avance les achats qu'ils font en Russie, et accordent un long terme avant de se faire payer des envois de marchandises anglaises qu'ils font dans le même pays; tellement que les marchands russes ont souvent vendu les marchandises qu'ils reçoivent d'Angleterre, long-temps avant que le moment ne soit venu de les payer; et quoique les

marchands anglais, par le prix auquel ils vendent leurs marchandises, reçoivent un gros intérêt des fonds qu'ils avancent de cette manière, le marchand russe trouve encore son avantage à user «le ce crédit qu'on lui accorde. C'est uuc preuve qu'il peut tirer un grand parti de ccs capitaux, puisque malgré le haut prix qu'il est obligé de payer pour en avoir la disposition, il y trouve son avantage.

On peut conclure de là que dans les circonstances qui sont favorables au développement de l'industrie, cl peu favorables à l'accumulation des capitaux, les profits qu'on tire de ceux-ci sont plus considérables.

Un effet à peu près semblable s'observait h Cadix et à Lisbonne avant l'émancipation des colonies espagnoles et portugaises. Leurs métropoles s'étant arrogé le privilège exclusif de communiquer avec elles, ccs ports étaient devenus les canaux forcés de ces grandes communications; ce qui attirait sur ces points-là une masse d'affaires pour laquelle les capitaux de leurs négocians étaient loin de sufTire. Cette circonstance devuit y attirer «les capitaux appartenant aux pays riches de l'Europe; mais comme les capitalistes ont toujours quelque répugnance à faire au loin des crédits importans, beaucoup «le capitalistes français, hollandais, anglais , allemands , formaient des maisons de commerce pourvues de gros fonds, à Cadix, à Lisbonne; et la plupart y acquéraient de grandes fortunes.

Ou ne peut nier que l'intelligence, l'activité, l'industrie eu un mot de ccs négocians étrangers, ne soient entrées pour beaucoup dans ccs profits; mais leurs capitaux y entraient pour davantage : sans cela ils auraient pu déployer la même acti-

* Celte obligation impnst-e aux colonie* «le passer, pour leur* relations commerciales, par les ports de la métropole, a cté un de leurs principaux motifs pour se rendre indépendantes.

* Un de nos principaux banquiers est convenu lui-

vite, la même intelligence dans leor propre pays; et beaucoup d'Espagnols et «le Portugais, également pourvus de beaucoup «l'industrie, sc seraient probablement jetés dans des affaires aussi lucratives, s'ils avaient eu d'assez gros fonds pour les longues avances «ju'exige un commerce lointain

Quoique, eu thèse générale, les capitaux affluent là où se présentent pour eux les plus gros profits, cependant comme il faut des hommes pour les employer; comme les capitalistes, surtout les plus riches, veulent jouir «le la douceur d'habiter les lieux ou sont leurs habitudes, leurs amis, leurs païens; comme certains pays repoussent impoliliquement los étrangers qui voudraient y transporter leurs fortunes, l'équilibre des capitaux s'établit difficilement; c'est-à-dire que les capitaux disponibles ne sc rendent pas toujours aux lieux où ils pourraient être employés avec avantage. A Odessa, sur la mer Noire, par exemple, soit que cette ville se trouve trop loin du centre «le l'Europe, ou bien parce qu'elle en est séparée par le barbare empire des Turcs, ou bien en raison de ce que le pouvoir absolu auquel clic est soumise n'y présente pas assez de garanties contre les vexations des gens en place , il est vraisemblable qu'il ne s'y rend pas autant de capitaux que l'on pourrait en employer.

A Paris les capitalistes sont souvent très embarrassés pour employer leurs capitaux », tandis qu'à Châlons-sur-Marne il sc trouve peut-être «les emplois avantageux. Il serait sans doute

très facile à un capitaliste de Paris «l'envoyer une valeur capitale à Châlons; mais il ne veut pas y aller en même temps pour la faire valoir lui-mémc; et la nécessité de la confier, est un inconvénient qui balance dans son esprit l'espoir des profits qu'il pourrait y faire. D'un autre côté cc même capitaliste a des relations d'affaires avec New-York; il connaît les opérations qu'on y fait; il a «lans cette ville éloignée «les correspondans de toute sûreté; il sera peut-être, par ces raisons-là, plus disposé à faire des avances à une maison de New-York; et il sc peut que malgré l'éloignement, l'équilibre des capitaux offerts et demandés s'établisse plutôt entre New-York et Paris, qu'entre Paris et Châlous.

Il y a des capitaux engagés dans des entreprises agricoles et manufacturières, <|ui évidemment ne rapportent aucun profit, lorsque par l'effet de quelque circonstance imprévue, la demande de leurs produits vient à diminuer et en fait baisser le prix. Le propriétaire d'une usine qui ne trouve

même que tirs capitaux considérables restent sans emploi à Paris et ne se portent pas sur les fonds publics, faute de coniiauce. (M. Laffitte : Discours a la chambre des députés .)

DU REVENU DES CAPITAUX

à la vendre, ou à la louer, pour aucun prix, et qui pour tirer du moins parti de son travail à luimême, se décide À l'exploiter, ne fait d'autres profits que ceux de son industrie; car si le fonds avait été susceptilde de donner le moindre profit, il aurait eu une valeur locative quelconque.

Les capitaux qui ont été employés A acquérir des facultés industrielles, sont des espèces de capitaux engagés qui ne rapportent plus que de faibles profits du moment que l'on quitte la

profession dont ils vous rendaient capables. Les éludes qu'on a faites pour être médecin perdent leur valeur si l'on devient architecte. On peut supporter celle perte, lorsqu'on a, comme Claude Perrault, assez de fortune pour se passer «l'exercer la médecine, et qu'on a, comme lui, le génie qui dessina la colonnade du Louvre; mais lorsqu'on a besoin de tous les fonds qu'on possède, il est bon que l'on sente qu'on en perd une partie lorsqu'on écoule trop légèrement le goût «lu changement. A chaque changement, on perd la valeur du temps et des sommes qu'on avait consacrées a son instruction. C'est ce qui n'a pas échappé au hon sens populaire, lorsqu'il a donné cours au proverbe . pierre qui roule n*amaase point de mousse.

Il y a au reste des capacités industrielles qui sont propres à servir dans beaucoup de carrières productives, et il ne faut pas regarder comme perdus les capitaux que l'on consacre à leur acquisition. Ils servent même lorsqu'on en est réduit à cliauger d'état. Telles sont les études générales d'où résultent des connaissances applicables dans un très grand nombre de cas. Les études qui vous donuent des notions saines sur la nature des choses, au physique et au moral, sont toujours utiles; car enfin, dans le cours de la vie, c'est toujours aux hommes ou aux choses que nous avons affaire. L'Age le plus favorable pour faire l'acquisition de ccs connaissances utiles dans toutes les situations, est celui de la seconde enfance et de la première jeunesse ; la mémoire alors est heureuse, les organes sont souples, et un léger exercice sullit ensuite pour conserver des idées conçues avec facilité. C'est aussi l'époque où l'on n'est point encore charge des soins d'une famille, et où les instaus de la vie ne nous sont point comptés avec cette inflexible rigueur qui les rend ensuite si précieux.

Mais quoique les instans de l'enfance soient moins précieux, il faut les mettre à profit, car le temps est une richesse. Ce sont de pauvres calculateurs que ceux qui hlAment les méthodes expéditives dans l'enseignement, sous cc prétexte qu'il vaut mieux multiplier les travaux de la jeunesse que lui laisser du loisir. Sans doute il ue convient pas qu'elle ait un loisir qu'elle cherche à occuper par des vices, ou qui lui laisse prendre l'habitude du désœuvrement; mais il vaut mieux occuper sou

loisir A l'acquisition de connaissances nouvelles , plutôt que d'employer huit années à lui faire apprendre ce qu'elle pourrait savoir en deux ans. Les arts et les sciences qu'elle n'acquiert pas, sont mi capital dont on la prive. Six années d'étude inutilement employées sont un capital aussi follement sacrifié que si on le jetait au feu ou dans la rivière.

Dans l'école qui fonde les déductions de l'économie politique sur des abstractions, on insiste trop sur ce principe que l'industrie est bornée par l'étendue des capitaux, et n'est bornée que par eux. Il y a des industries qui peuvent s'exercer avec infiniment peu de capitaux, et qui peuvent sc multiplier infiniment. Une foule de petits arts n'exigent pour toute avance que les consommations qui se prennent sur les revenus habituels. Dans beaucoup de campagnes industrieuses, on fabrique des toiles, des dentelles, des clous, des mouvemens d'horlogerie, etc., qui n'exigent presque aucune avance pécuniaire de la part de ceux qui les exécutent ou de ceux qui les commandent. Dans ces licuxlA on ne peut assigner aucun profit pour l'e ni repreneur à raison de son capital. Et d'un autre côté un pays renferme une immense quantité de petits capitaux inoccupés que les circonstances mettent en lumière.

Je n’en veux pour preuves que les contributions accidentelles auxquelles un pays peut être exposé sans altérer sensiblement sa production. Il semble qu’un peuple rachète par l’activité de son travail, les sommes cupitales qui viennent A lui manquer par accident. Dans les coalitions contre Bonaparte, les nations liguées semblaient n'avoir point d’argent; elles fournissaient avec une apparente difficulté les contributions imposées par leurs princes pour soutenir ces guerres, et les princes se trouvaient contraints de se mettre A la solde de l’Angleterre. Bonaparte fit l'invasion de la Prusse en 1800; il la garda jusqu’en 1812, et ses agens surent en tirer des sommes considérables. La Prusse fut-elle ruinée? non; car en 1814 et 1815, lorsqu’il fallut marcher contre celui qui l’avait opprimée, elle trouva le moyen d’équiper à scs frais une nouvelle armée plus considérable qu'aucune de celles qu’elle eut jamais mises sur pied. Ses capitaux industriels furent-ils épuisés par tant d’efforts? Probablement que non ; car sou industrie n'a jamais plus prospéré que depuis celte époque.

La France fut A son tour mise A contribution en 1815 par les nations coalisées; clic leur paya trois milliards; et, avant qu’aucune accumulation importante eût eu le temps d'élre faite de nouveau , jamais plus de capitaux ne furent consacrés A l’industrie que depuis cc moment. Us ont été tellement abondaus, que l’on a vu A la banque «le France, pendant plusieurs années, deux cent millions de dépôts en espèces, lorsque celte banque

DE L'INTÉRÊT DES CAPITAUX PRÊTÉS

n'avait que ccnt millions de billets en émission.

Ne sont-ce pas là des preuves que, quoiqu'il soit vrai, en principe, que l'industrie repose sur les capitaux et se proportionne à leur étendue, cette donnée est trop vague pour que la doctriuc métaphysique puisse eu faire le fondement de calculs rigoureux? Je ne crains pas d'affirmer que les résultats de semblables calculs seront presque toujours démentis par l'expérience, dont les décisions l'emportent sur tout.

CHAPITRE XIV

DK l'i.NTBRÊT DKS CAPITAUX PRÊTES, oo DR CK QU'ON

APPF.LLK MAL A PROPOS, INTÉRÊT DK l'aEGF.NT.

Lorsqu'un homme prend l'engagement de restituer l'objet même qu'on lui confie, ce n'est pas un emprunt qu'il fait; c'est un dépôt dont on le charge. Ce dépdt occupe un espace , exige des soins, fait courir des risques. Loin de devoir un loyer au déposant, c'cst le déposant qui contracte une obligation, une dette, envers le dépositaire.

Quand l'objet confié peut rendre un service au déposant; quand celui-ci renonce au profit qu'il en peut tirer, quand il en abandonne l'usage au dépositaire, c'est alors ce dernier qui profite du dépdt et qui en doit un loyer.

Un fabricant de bas qui n'ayant pas assez de fonds, emprunte des métiers à tricoter, doit le loyer de cet instrument de production. L'emprunt que l'on fait d'un capital est du même genre que l'emprunt qu'on faiL d'une machine, puisqu'un capital est un instrument dont se prive celui qui le prête, et dont se sert celui qui

l'emprunte; mais dans l'emprunt du capital, l'emprunteur ne doit rien pour la détérioration de l'instrument, puisqu'en rendant la valeur égale à la valeur qu'on lui a confiée, il rend un instrument aussi complet que celui qu'on lui a confié ».

Lorsqu'il s'agit d'un dépdt que le dépositaire doit rendre en nature, la valeur du dépdt n'importe en aucune façon; c'est la nature de l'objet qui est l'essentiel. Pourvu que l'identité du dépdt soit constatée, le dépositaire, en le restituant, est déchargé de toute obligation , quand même la chose déposée aurait perdu la moitié de sa valeur. Quand il s'agit d'un capital, l'emprunteur n'est pas tenu de rendre les mêmes écus qui ont servi à lui transmettre la valeur capitale : mais seulement une valeur parfaitement égale à celle qu'on lui a prêtée.

• Payez liv. I, ch. io de cet ouvrage, page fifi, sur la nature et l'emploi îles capitaux , comment le capital consiste dans une râleur qui peut reader en des

Vous remarquerez, messieurs, que si le préteur exigeait que les objets matériels où réside sa valeur capitale, lui fussent identiquement rendus, il s'opposerait à ce que l'on fit usage du capital prêté; car vous avez vu (liv. I, chap. 10) qu'il ne peut être employé sans dire dénaturé.

11 peut arriver sans doute que l'emprunteur, au lieu de consommer la valeur empruntée d'une manière reproductive qui la rétablisse, la consomme improductivement et la perde. Dans ce cas il doit, s'il n'est pas insolvable, la rembourser au moyen d'un capital résidant en d'autres matières; et de plus il en doit l'intérêt, car il n'eu a pas moins privé le propriétaire du capital,

de l'usagi: de son instrument; c'est-à-dire que dans tous les cas il doit le principal et les intérêts.

Cest ainsi que le gouvernement qui, en général, consomme les capitaux qu'on lui prête, ne pouvant pas en payer les intérêts sur les profits qu'il en lire (caron ne tire aucun profit d'un capital que l'on dissipe), fait payer ces iutéréts par des contribuables. Par 1a même raison, si l'état rembourse les rentiers, ce n'est point en rendant les mêmes capitaux qui ont été prêtés, mais en formant, au moyen d'une caisse d'amortissement, ou de toute outre manière, de nouvelles accumulations et de nouveaux capitaux.

Puisqu'une valeur qui réside dans certains écus quand on l'emprunte, réside dans d'autres écus quand on la rend ; puisqu'on emprunte très souvent des valeurs sans les recevoir en ccus, témoin les cas où l'on achète des marchandises à crédit, ce ne sont donc pas les écus qui sont l'instrument dont on paie le loyer ou l'intérêt, c'est une valeur capitale : c'est donc à tort que l'on nomme intérêt do l'argent, le loyer que l'on eu paie, il doit être appelé intérêt d'un capital, ou seulement intérêt. Le mol intérêt de l'argent sortira de notre langue comme de toutes les langues de l'Europe, lorsque l'on entendra mieux le fond des choses.

Tel est, messieurs, le fondement de l'intérêt des capitaux. Cette exacte représentation de la nature de la chose, est suffisante pour faire tomber bien des préjugés. L'intérêt exigé par un prêteur ne peut plus être représenté comme une injuste extorsion assise sur les besoins d'un emprunteur; c'est le loyer d'un instrument de production appelé capital, dont on cède à l'emprunteur le droit de tirer parti. Le prêt à intérêt est up acte tout-à-fait analogue à la cession que fait, pour un temps, un propriétaire à un

fermier, de la jouissance et des produits de son terrain. L'emprunteur peut perdre sur le proGt du capital, c'est-à-dire en tirer un service qui ne vaudra pas

choses de tonte nature, pourvu qu'elle* soient susceptibles d'avoir une valeur.

DES DIVERSES FORMES DE PRÊT , ETC

le loyer qu'il en paie; mais aussi il peut gagner sur ce môme service, et en tirer un profit supérieur à ce même loyer; c'est ce que je vous ai expliqué déjà, en vous développant les procédés de l'industrie : dans tous les cas l'emprunteur trouve dans un capital un moyeu de profits pour ses facultés industrielles, s'il en a véritablement.

Les théologiens prétendaient, et quelques gens soutiennent encore, que l'intérêt de l'argent n'est pas une stipulation légitime, en ce que la monnaie ne porte aucun fruit, comme la terre et qu'il est vexatoire de demander à l'emprunteur une part de ce qu'il ne reçoit pas. Suivant eux , l'intérêt n'est légitime qu'autanl que l'emprunteur n'est pas tenu au remboursement du principal (comme lorsque l'on s'engage à une rente) , parce qu'alors l'intérêt est une manière de restitution du fonds, une restitution par portions.

Il est à peine nécessaire «le faire remarquer à des hommes qui ont quelques notions d'économie politique, l'erreur de ces diverses suppositions. L'argent, sans doute, n'enfante pas de l'argent, mais la valeur enfante de la valeur; et quand le préteur de-

mande un intérêt, cet intérêt n'est qu'une portion de la valeur enfantée par son capital, ou du moins de la valeur que son capital pouvait produire si on l'avaiL fait fructifier convenablement.

M. de Sismondi remarque à ce sujet » que la proscription de tout intérêt, par la foi catholique, est une des causes qui ont retenu les pays catholiques dans un état de pauvreté très marqué relativement aux pays protestons. On est plus porté à la dissipation, on a plus de moyens pour foire des dons aux gens d'église, là où l'économie ne fournit qu'une occasion de plus de pécher en prêtant ses épargnes à usure, comme disent les dévots. Nos maximes, nus lois ont été faites dans des siècles d'ignorance, et nous sommes encore gouvernés par elles beaucoup plus que nous ne pensons.

DKS DIVERSES FORMES DD PRÊT, ET DR L'ASSOCIATION F.N COMMANDITE

Les valeurs qu'on prêle sont transmises en bien des manières des mains du prêteur aux mains de l'emprunteur, et de celui-ci au préteur lorsqu'on les restitue. La manière la plus simple consiste à les transmettre en monnaie du pays, et à tendre, lorsqu'on les restitue, le même nombre d'unités

> y u mm ut numnuun non pari/.

monétaires qu'on a empruntées. Mais, dans ce cas, la variation de la valeur des monnaies porte préjudice au prêteur ou à l'emprunteur. L'n homme qui en Angleterre aurait prêté cent livres sterling en 1805 pour être remboursées dix ans plus tard, aurait

reçu par ce remboursement, en 1815, cent livres sterling qui ne valaient plus que les deux tiers de la somme prêtée, parce que dans cet intervalle, la livre sterling avait perdu un tiers de sa valeur.

Et un homme qui en 1815 aurait emprunté cent livres sterling pour les rendre sept ans plus lard, aurait rendu une somme qui se serait bien toujours appelée cent livre* sterling ; mais qui aurait valu réellement une moitié en sus de la somme empruntée, parce que, dans cet espace de temps, la livre sterling est revenue à son ancienne valeur.

On transmet encore une valeur qu'on prête, en vendant à crédit. Lorsqu'un manufacturier fait un envoi de scs produits à un marchand, et ne demande à être payé qu'au bout de six mois, il prête à ce marchand la valeur de la marchandise qu'il lui a cédée, pendant six mois. Les interets des prêts de ce genre ne sont pas ordinairement stipulés en dehors du prix de la marchandise, mais ils n'en sont pas moins payés, si la marchandise est, comme de juste, vendue plus cher à terme, que comptant. Si l'on refusait le nom de prêt à une vente à terme, sous le prétexte qu'elle ne met pas la valeur prêtée à la disposition de l'emprunteur, je ferais remarquer qu'elle l'y met Lieu véritablement. Celui qui a acheté ainsi, ne dispose-t-il pas à son gré de la marchandise qu'il a acquise? ne peut-il pas la vendre dès le lendemain au comptant, et se servir du prix qu'il en tire, comme d'une somme qui lui aurait été prêtée en argent?

Entre négocians les avances de valeurs sont de véritables prêts. Une maison à qui l'on adresse dea marchandises, et qui permet que le consignateur fasse des traites sur elle pour la valeur, ou portion de la valeur, avant que la marchandise ne soit

vendue, fait un prêt à l'autre. Entre deux maisons de commerce qui ont ensemble un compte ouvert, celle qui, au bout du compte, doit un excédant d'intérêt, a emprunté de l'autre; car elle a eu h sa disposition des valeurs plus fortes que celles dont elle a laissé la disposition à son correspondant.

Lorsqu'on escompte des effets de commerce dont l'échéance n'est pas arrivée, c'est-à-dire lorsqu'on achète, en lu payant comptant, une lettre de change qui ne sera échue et acquittée qu'au bout d'un certain temps, on prête, on avance le montant de cet effet depuis le moment présent jusqu'à celui de l'échéance.

* Xoueeaux Principes, Iît. v, cliap.

DES CAUSES QUI INFLUENT SUR LE TAUX DE L'INTÉRÊT

L'association en commandite est une manière île prêter aux entreprises industrielles; l'associé commanditaire met des fonds à la disposition du chef de l'entreprise, en stipulant non-seulement un intérêt pour sa mise de fonds, mais une part quelconque dans les bénéfices, s'il y en a.

L'associé gérant est engagé, pour tous ses biens, envers les créanciers île l'entreprise; c'est-à-dire que, si l'entreprise a contracté plus de dettes que ses fonds n'en peuvent acquitter, tous les'biens de l'associé gérant doivent en répondre, taudis que l'associé commanditaire n'engage que sa mise de fonds; ce qui me le fait ranger dans la classe des simples préteurs.

Cette forme d'association offre une espèce de prime aux capitalistes, pour placer de préférence leurs fonds dans des entreprises productives ; elle a l'avantage d'intéresser au succès de l'industrie, même les personnes qui ne l'entendent pas. Parle moyen des associations eu commandite, un entrepreneur dont la consistance personnelle ne présenterait pas assez de garanties nu préteur, peut lui offrir en outre la consistance propre à l'entreprise elle-inémc. Un homme qui n'a pas assez de londs pour tirer parti de son talent ou d'une bonne idée commerciale, les met en gage, pour ainsi dire, entre les mains d'un associé commanditaire, w J'exploiterai celte idée sous vos yeux, lui dit-il, a et nous en partagerons les profits; mais si, au

• lieu de gagner, nous perdons une partie du ca-

* pital, vous supporterez votre part de la perte » jusqu'à la concurrence de votre mise de fonds. »

Il est dillicilc de comprendre pourquoi la législation et les mœurs des Anglais n'admettent pas l'association en commandite. Chez eux, tout associé qui est intéressé le moins du monde dans une affaire, engage tous scs biens et sa personne envers les créanciers de celte affaire. Ils paraissent croire que quiconque prend part aux chances heureuses d'une industrie , quelles que soient ces chances, doit prendre part h scs pertes, quelles qu'elles soient. Comment ne voient-ils pas que celui qui n'a pas le droit de gérer uuc entreprise, doit être fondé à mettre des bornes aux pertes qu'il peut y faire? car il ne dépend pas de lui d'y mettre un terme par sa prudence *.

L'association eu commandite, qu'on pourrait appeler un prêt avee droit de participer aux résultats, a l'avantage de rendre les

faillites plus rares. En effet, si au lieu de devenir commandita ire, un bailleur de fonds devient simplement préteur, ci confie à une entreprise 40 mille francs par exemple, l'entreprise entre en faillite du mo-

1 La législation anglaise a voulu augmenter le gage des créanciers : elle le diminue; car un fonds en commandite toujours connu des créanciers, est une addition à la valeur du fonds fourni par l'entrepreneur. Si le

meut qu'elle est hors d'état de rembourser cette somme; le préteur se met au rang des autres créanciers, ce qui diminue leurs droits; tandis que s'il avait été associé commanditaire , ses 40 mille francs auraient servi à les payer, et l'entreprise aurait fait houueur h ses engagemeus. Ne pensez-vous pas que ce privilège de perle, pour ainsi due dévolu au commanditaire, autorise, aux yeux de l'équité, l'avantage de prendre part aux bénéfices s'il y en a, tandis que les préteurs n'ont à prétendre qu'un intérêt pur et simple?

Ces considérations me portent à croire que les faillites, si prodigieusement multipliées en Angleterre, le seraient beaucoup moins si les Anglais admettaient l'association en commandite.

De quelque manière qu'un prêt ait lieu, ce qui le constitue essentiellement est la renonciation que fait le préteur à la faculté de se servir de son capital pour céder celte faculté à l'emprunteur. J'appelle intérêt, dans le seus le plus général de ce mot, l'indemnité qui est stipulée pour prix de cette cession.

CHAPITRE XVI

DSS CAUSES QUI IXFLCKMT SUS I.K TAUX DR l.'lXTRRiT.

Après avoir vu quelle est la nature de la chose prêtée, et les principales manières dont les emprunts s'effectuent, saebons quelles sont les causes qui influent sur le taux de l'intérél. Ces considérations importent à tous ceux qui ont des capitaux à prêter ou à emprunter.

Le propriétaire foncier qui loue sa terre , n'a pas à craindre de la perdre. Son fermier ne peut ni détruire le fonds, ni l'emporter, et le propriétaire est assuré, tout au moins, de rentrer dans son bicu, si le locataire est hors d'état d'en payer le loyer. Il u'en est pas de même du propriétaire d'un capital; son capital peut être soustrait par la mauvaise foi, il peut être dissipé par l'impéritie.

Un capitaliste qui calcule, est donc obligé d'exiger de sou emprunteur, non-seulement le loyer de son instrument (loyer qui représente le service que cet instrument est capable de rendre), mais en outre une prime d'assurance qui représente le risque que le capitaliste court de le perdre. Ce loyer, cette prime s'expriment dans un seul terme qui est le taux de l'intérêt; mais il est évident que cet interet se compose de deux parties.

commanditaire était un simple prêteur, il diminuerait le gage des créanciers eu prenant part avec eux au partage de l'actif.

DES CAUSES QUI INFLUENT

Avant d'éludier les lois qui déterminent le taux de l'intérêt, permet tez-moi de vous présenter deux observations.

Je vous préviens que ce que nous cherchons, c'est le véritablo intérêt, l'indemnité que celui qui emprunte paie réellement à celui qui prête; et non l'intérêt apparent que le texte des lois, ou line honte bien ou mal entendue, ou des motifs quelconques de prudence , fout que l'on stipule ostensiblement. Ainsi cinq pour cent d'intérêts retenus d'avance par le préteur sur la somme prêtée, sont, à nos yeux, un intérêt plus fort que cinq pour cent payables À la fin de l'année. Ainsi une prime, une chance, un lot, ajoutés à un intérêt stipule, sont une augmentation dans le taux de cet intérêt, augmentation qu'il est facile de calculer. Les diUérens taux de l'escompte sont des taux différens pour les intérêts. La différence de prix d'une marchandise payable comptant ou à terme, indique le taux d'un intérêt. Un marchand achète une marchandise pour la payer au bout de six mois, avec la faculté de la payer plus tdt et de recevoir pour cette anticipation , un demi pour cent par mois; s'il n'anticipe pas sur ses paictnens, il est clair qu'il emprunte à sou vendeur sur le pied tic demi pour cent par mois ou de six pour cent par an; car il consent à payer ce prix pour avoir la jouissance de cette valeur. Ce que nous élutlions, ce ne sont pas les apparences, ou les mots, mais la nature do chaque chose ; en soulevant, quand il est nécessaire, le masque dont on essaie de la couvrir.

En second lieu , je vous préviens qu'il n'est pas de mou sujet d'entrer dans les raisons d'amitié, de parenté, de reconnaissance, qui portent les hommes à se départir des avantages qu'ils au-

raient pu prétendre. Dans les applications, chacun est obligé d'apprécier la force tic ccs causes purement morales, pour savoir jusqu'à quel poiut clics modifient l'action des lois générales, constantes, universelles, qui sont les seules que nous puissions étudier ici.

Après m'être ainsi expliqué , je reviens à ce que je vous disais, que le taux de l'intérêt, sous quelque forme qu'il soit payé, comprend un véritable loyer pour l'instrument appelé capital, et de plus une prime d'assurance destinée à revaloir an prêteur, les pertes qu'il est exposé, ou qu'il se croit exposé à faire , sur une certaine valeur prêtée , et dans un espace de temps, comme une année.

Nous examinerons d'abord les circonstances qui font varier cette partie de l'intérêt qu'on peut regarder comme le loyer du capital prêté, sans y comprendre rien pour la prime d'assurance; c'està-dire, les circonstances qui font hausser ou baisser le taux de l'iutérét , eu supposant que l'emprunteur ait donné des sûretés parfaites, et que le prêteur n'ait aucune inquiétude à concevoir sur

le remboursement du principal, non plus que sur le paiement exact des intérêts.

Plus la demande pour emprunter sera vire, et plus le taux de l'intérêt haussera; il haussera encore d'autant plus que les capitaux disponibles sont plus rares. 11 baissera au contraire d'autant plus que les capitaux disponibles seront plus abondans et la demande moins vive. Ce prix du loyer d'un capital varie suivant les lois qui gouvernent toutes les valeurs. 11 monte ou baisse, selon que la quantité demandée est plus ou moins considérable par

rapport à la quantité offerte. Tout ce qui excitera en conséquence la demande des capitaux, fera monter le taux de l'intérêt.

La demande des capitaux ne saurait être poussée loin par les emprunteurs qui ne chercheraient à se procurer des fonds que pour les dépenser improductivement, pour les dissiper. Celui qui dissipe un capital emprunté, est obligé d'en assigner le remboursement sur un autre fonds qui lui appartient, sur une rentrée qu'il attend, sur une succession qui doit lui revenir ; car s'il empruntait sachant qu'il ne peut rendre, il commettrait une escroquerie , et son prêteur serait une dupe. Mais vous sentez, messieurs, que celui qui emprunte pour anticiper sur ses revenus, ou qui ne peut s'acquitter en sacrifiant son capital , atteint bien vite les bornes de sa fortune, et lorsqu'il y est arrivé, ne peut pas continuer sur le même pied. Ces emprunts-là, dans une société industrieuse, ont peu d'importance.

Les emprunts au contraire qui ont pour objet de faire travailler les fonds que l'on emprunte, peuvent sc multiplier indéfiniment. Mais il faut que l'on trouve des emplois d'argent, des moyens de produire, qui procurent à ceux qui empruntent, de quoi payer les intérêts, aussi bien qu'uuc récompense convenable |>our leurs peines et pour leurs tahus. Si un commerce ou uue manufacture ne rapportent pas des profits équivaleus à 10 pour cent, plus ou moins, du capital qu'ils emploient, l'entrepreneur ne pourra pas payer 5 pour cent de ce capital, et recueillir 5 pourcent pour scs peines. Si une industrie ou plusieurs branches d'industrie rapportent au contraire 19, 15, 90 pour cent, alors beaucoup plus de gens s'y consaqf eront , et ils pourront, même en sc réservant de gros profits, offrir aux capitalistes plus de 5 pour cent d'intérêt.

La consistance personnelle de l'emprunteur réduit le taux de l'intérêt à ce que vaut réellement le service du capital. C'est celte consistance personnelle fondée sur la solvabilité, la probité, et la prudence, qui assure le crédit des bonnes maisous de commerce et qui leur permet d'emprunter au meilleur marché. Ce qu'elles paient d'intérêt, quand elles fout usage de leur crédit, se réduit presque au loyer de l'instrument appelé capital

SUR Lt TAUX BR L'INTÉRÊT.

qu'elles empruntent. Comme elles ne font courir aucun risque, on ne réclame de leur part presque aucune prime d'assurance.

Mais cette Heur de crédit peut sc faner au moindre souille. Les circonstances qui la procurent ne sont pas durables. La plus solide fortune peut éprouver des échecs. La garantie qui naît de la prudence et de la probité du débiteur, s'altère avec sa sanlé et tombe devant les maladies imprévues et les infirmités du vieil âge. Les miracles de l'industrie humaine sont faits pour enfler notre orgueil; mais la débilité de notre être semble faite pour le tempérer.

On a cru, trop légèrement peut-être, que le bas intérêt était un signe assuré de la prospérité du commerce; on l'a cru, parce qu'on supposait qu'il indiquait toujours une grande abondance de capitaux. Mais le bas intérêt peut naitre aussi bien de la rareté de la demande que de la quantité offerte des capitaux. On demande peu d'une chose dont on ne peut tirer qu'un médiocre parti. Il est entendu qu'il ne faut tenir compte de la demande des capitaux que lorsque l'emprunteur ofl'rc au prêteur toutes les sécuritésdésirables. Toute autre demande n'est pas effective, ne peut être suivie d'aucun effet.

Or une demande effective ne saurait avoir lieu dans bien des circonstances diverses. Le gouvernement est-il absolu? se livre-t-il à l'impulsion d'un premier mouvement, comme celui de Napoléon, surtout vers la fin? vous verrez l'intérét descendre à un taux fort bas. Une résolution capricieuse, intempestive, peut alors changer toutes les données et déranger les combinaisons les plus méditées. L'industrie, encouragée au commencement de son règne, ne tarda pas à sc voir contrecarrée par des guerres sans motifs raisonnables, par des mesures fiscales sans garanties. Quel motif aurait-on eu pour payer chèrement le loyer d'un instrument qu'on n'avait aucun moyen d'employer avec sécurité?

Plus tard une paix générale favorisa d'abord toutes les spéculations commerciales; mais la concurrence fut trop grande, l'expérience manquait; le bouleversement politique du inonde entier rendait trop incertains les besoins et les ressources des difi'érens pays; il y eut peu de sûreté dans les entreprises ; l'intérêt fut encore très bas; mais les capitaux à placer sc trouvant fort abondans, ils refloèrent dans les emprunts des gouvernernens, dans les opérations des compagnies financières et dans des constructions d'édifices de tous genres; et il y eut l>eaucoup d'avances perdues, qui ne l'auraient peut-être pas été si l'économie sociale eût été plus généralement entendue.

Quand la situation d'un pays, scs besoins et l'état de son industrie peuvent rendre profitable l'emploi d'une certaine somme de capitaux, le

taux de l'intérêt s'élève d'autant plus que les capitaux disponibles sont moins considérables, et il s'abaisse d'autant pins qu'ils sont plus aboudans par rapport à la quantité réclamée. Mais, nous devons ici, messieurs, asseoir nos idées sur ce qu'il

faut entendre par capitaux disponibles : ce sont, ainsi que le mot l'exprime, les capitaux dont leurs maîtres peuvent disposer, et dont ils cherchent h opérer le placement. Les plus disponibles de tous les capitaux sont ceux qui existent en argent dans les coffres des capitalistes; mais on peut encore regarder comme disponibles ceux qui sont placés de manière i pouvoir être dégagés aisément lorsqu'on leur offre un placement plus avantageux. Les entreprises industrielles qui réclament des fonds n'ont pas besoin de tons leurs capitaux à la fois. Les frais de leur établissement, les avances qu'elles seront appelées h faire n'ont lieu que successivement. Des fonds prochainement disponibles sont pour elles comme des fonds actuellement disponibles. Tels sont les capitaux qu'on a prêtés en sc réservant la faculté de les retirer à la suite d'un avertissement fait à l'emprunteur quelques mois d'avnnee; tris sont 1rs capitaux qu'on a employés à l'escompte d'effets «le commerce dont l'échéance n'est pas fort éloignée; ceux même qui sont en marchandises, pourvu que ces marchandises soient de facile défaite et d'une consommation courante. Ainsi des sucres, drs cafés, de bonne qualité, sont comme de l'argent comptant, par la certitude «ja'on a de pouvoir les vendre, au cours, du moment qu'on le voudra.

Les fonds qui sont employés en obligations négociables du gouvernement, comme les rentes, sont bien des capitaux disponibles; cependant il ne faut pas regarder les rentes sur l'état vues en masse comme une somme de valeurs disponibles, puisque Pétât n'est pas tenu de les rembourser, et qu'un rentier ne peut dégager son capital de cet emploi, à moins qu'un autre capitaliste n'y engage le sien.

Ce n’est pas le cas avec un capital qui est en denrées coloniales. Celui-ci peut être réalisé sans qu’un autre capital prenne sa place ; car les objets de consommation sont achetés avec des revenus.

Quant aux capitaux qui sont prêtés sur hypothèque, et qu’on ne pourra retirer qu’a près plusieurs années; quant à ceux qni consistent en bâtimens et en usines, ou même en métiers et ustensiles de manufactures, et surtout ceux qui consistent en améliorations foncières, il ne faut point les regarder comme des capitaux disponibles, même lorsque la terre est d’une vente facile; car si le vendeur d’une terre de cent mille écus se trouve, après l’avoir vendue, pouvoir disposer de la somme, l’acheteur de la même ferre, qui pouvait auparavant en disposer, ne le peut plus après l’avoir appliquée à l’achat de la terre.

DES CAUSES QUI INFLUENT

Lorsque l’on prête une somme , ce u'est donc point, je le répète, telle chose que Ton prête plutôt que telle autre; c’est une valeur disponible, et qui réside dans des matières quelconques; pour la prêter, ou vend ces matières; on transforme leur valeur en écus afin delà transmettre plus aisément A l’emprunteur, qui transforme à son tour la même valeur en toutes les choses dont il a besoin. Or c’est la quantité, la somme de toutes ces valeurs à prêter, sous quelques formes qu’elles s’offrent, qui composent les capitaux disponibles, et qui influent sur le taux de l’intérêt, toutes choses étant d’ailleurs égales; c’cst-à-tlire, comme je viens de le dire, qu’avec un état donne «le l’industrie, l’intérêt baisse lorsque

les valeurs capitales disponibles sont considérables , et hausse quand elles deviennent rares.

Je sollicite, messieurs, votre attention sur cctto matière «|ui n'a jamais été bien entendue , même des capitalistes et des gens à argent qui sont très portés à confondre l'abondance du numéraire avec l'abondance des capitaux, tandis que, dans la rcalité, l'abondance du numéraire n'iufluc que sur la valeur d'échange du numéraire contre les autres marchandises (c'est-à-dire sur le prix en argent des marchandises), sans influer le moins du momie sur le taux de l'intérêt. Pendant les assignats, la monnaie était, certes, fort abondante, puisqu'il y en avait pour 40 milliards ; et vous savez fort bien que cela ne fit pas baisser le taux de l'intérêt.

Il y a ici une autre considération qu'il ne nous est pas permis de négliger, mais que je ne ferai que rappeler, parce que j'en ai dit quelque chose dans un des chapitres préccdens : c'est la considération des localités. Les capitalistes n'aiment pas à placer leurs capitaux hors de la portée de leur inspection immédiate; j'entends ceux «jui sont purement capitalistes, et «|ui ne font point eux- mêmes d'opérations commerciales. Il en résulte «pie les capitaux sont plus ahondans là où les gens riches affluent ; et comme les ressources et les agrémens des grandes villes les y font aflluer, c'est dans les grandes villes qu'il y a plus de capitaux à prêter. C'est en partie pour cette raison qu'on voit s'y former les grandes compagnies «le finances, les caisses d'escompte, les associations d'assurances, de tontines et d'autres encore.

C'est sous ce rapport qu'on peut dire que «le bonnes routes, de bons chemins de traverse peuvent faire baisser le taux de l'intérêt eu favorisant le pincement des capitaux. Un homme à argent sera plus coulant sur scs avances, s'il peut aller promptement et à bon

marché dans un lieu pour letjuel on lui en demande. S'il s'agit d'exploiter une mine de houille, il pourra plus aisément voir si la houille est abondante et bonne, si les débouchés sont assurés, si l'entreprise est bien conduite. Les directeurs pourront plus souvent ren-

dre compte de l'état de l'affaire. Bref, la facilité «les communications rapproche les distances; et si toute la France était tellement rapprochée qu'elle tint tout entière dans Paris, toute la France participerait aux capitaux ahondans qui sont accumulés dans celle capitale.

L'industrie, ainsi que nous l'avons remarqué en traitant de la production, est susceptible de s'étendre, de s'accroître en proportion des capitaux dont elle peut «lisposer; mais n'y a-t-il aucune borne à celte extension ? Les particuliers richra ne peuvent-ils pas amasser des capitaux tellement considérables, que les capitaux se multiplient au poinl d'excéder tous les besoins de l'industrie?

La réponse à cette question ne saurait être simple et posiLive. Les économistes abstraits, sur lo fondement que les produits peuvent sc multiplier indéfiniment , et par la raison qu'ils s'achètent les uns par les autres, disent que l'industrie n'est bornée que par l'étendue des capitaux. Dans l'économie pratique les résultats reposent sur des données tellement compliquées, qu'ils ne sont pas susceptibles «l'une solution si absolue.

Les profils que rendent les capitaux employés par l'industrie, engagent les hommes à faire des économies sur leurs revenus et n sc former des capitaux. Mais à mesure que ces capitaux sc multiplient, leurs propriétaires en tirent un moindre intérêt, et par

consé«]ucnt le motif qui porte à les accroître par des économies , devient «le moins en moins puissant, jusqu'à cc qu'en fin l'iutérét qu'on en peut tirer est si modique, qu'il est facilement excédé par les plus petites jouissances d'utilité ou «l'agrément que les possesseurs de capitaux peuvent retirer de leur consommation. C'est cc qui fait que dans les pays où les capitaux sont abou- «lans et l'intérêt très bas, on voit les gens riches indulgcr leurs goûts pour une foule de fantaisies qu'ils ne sc permettraient pas si les capitaux qu'ils y emploient pouvaient être placés très lucrativement. On m'a parlé d'un Hollandais qui, dans le siècle passé où le taux de l'intérêt était fort bas en Hollande, avait fait construire à la campagne, au milieu d'un jardin chinois, une maison entièrement dans le goût chinois, dont tous les meubles, sans exception, étaient venus «le Chine, «l'oii ils n'avaient pu être apportés sans beaucoup «le frais. Ce grand joujou (car il est impossible «le le considérer autrement), eu supposant qu'il eût coûté cent mille écus dans un pays où le taux «le l'intérêt eût été à G pour 100 , aurait pris annuellement sur le revenu de son propriétaire, six mille écus ou 18 mille francs pour l'intérêt seulement des tonds qu'il y aurait employés; mais en Hollande, où le taux de l'inlcrêt était de 2 1/2 pour ccut, le sacrifice annuel n'était que de 7500 francs : sacrifice léger pour un homme riche.

C'est ainsi qu'à mesure que les capitaux vont

SUR LE TAUX DE L'INTÉRÊT

croissant, le motif qui porte & accumuler va en (fi* minuant, et qu'il n'y a aucun degré assignable où le motif qui porte à accumu-

ler devienne absolument nul ; mais ce motif varie d'intensité suivant le caractère des peuples.

Chez une nation ingénieuse, entreprenante, ambitieuse, avide de tous les genres de jouissances, l'intérét des capitaux ne tombera jamais aussi bas que chez une autre nation plus flegmatique et plus sobre. Les besoins de la première seraient trop vifs et trop multipliés pour permettre aux particuliers déjà riches, une épargne persévérante. Ils aimeraient mieux risquer leurs épargnes dans des entreprises neuves , bizarres, gigantesques; ils aimeraient mieux les employer en objets de luxe ou d'agrément, plutôt que d'en tirer seulement deux ou trois pour cent chaque année. On peut fréquemment, en Angleterre et en France, faire des observai ions qui confirment cette assertion. Aussi n'y a-t-on jamais vu l'intérêt aussi bas qu'en Hollande.

Les cmpruntcursconsentenl quelquefois à payer un plus fort intérêt dans la vue de jouir de certaines facilités qu'on leur ofTrc. On sait que les juifs, à une certaine époque, étaient les seuls capitalistes auprès desquels on trouvât à emprunter au besoin ; et ce fut pour soustraire les chrétiens à leur dépendance, que l'on créa en Italie ces Mont » de piété qui faisaient des avances sur gages à un intérêt modéré. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les juifs continuèrent à trouver des emprunteurs qui leur payaient 1 8 pour cent d'intérêt, tandis que les Monts de piété ne prenaient que 6 pour cent. Voici l'explication que donne de ce phénomène, Gioja, auteur italien qui a écrit depuis la publication de mon Traité d'Éconoraic politique ».

1° Les juifs, dit cet auteur, recevaient en gage certains objets (tels par exemple que les matières de laine) que les Monts de pié-

té n'admettaient pas sous prétexte qu'ils étaient sujets à se détériorer.

9° Les estimateurs des objets mis en gage dans les Moûts de piété étaient responsobles du la valeur du gage , et ils étaient disposes par conséquent à l'évaluer plutôt moins que plus; tandis que les juifs prêtaient toute la somme qu'ils pouvaient prêter avec sûreté, parce que leurs profits étaient proportionnés à leurs avances.

3° Pour la commodité des emprunteurs, les juifs ouvraient de bonne heure leurs bureaux et les fermaient tard, soit pour recevoir les gages déposés, soit pour les rendre ; tandis que les employés aux Monts de piété, n'étant pas intéressés à attirer les emprunteurs, s'inquiétaient peu de leur causer des pertes de temps.

*i° Par la même raison les juifs étaient plus discrets sur les emprunts qu'on leur faisait.

' Nuovo prospetto délie scienze ecnnomiche , tome 3, page Hjo.

3° Ils recevaient en remboursement toutes sortes de valeurs.

Ces avantages cl quelques autres «le moindre conséquence, suflisaicnt pour engager les emprunteurs à payer A pour cent d'intérêt de plus aux juifs qu'aux banques instituées pour déjouer les juifs. En tous genres d'affaires, il faut pour s'attirer la préférence, se modeler, pour ainsi dire, sur les besoins du public.

Telles sont les principales circonstances qui rendent plus ou moins élevé le loyer d'un capital; mais ce n'est pas de là que viennent les plus grands écarts dans le taux de l'intérêt; ils naissent de la prime d'assurance qui se joint naturellement au lo-

ver; de celte prime destinée à indemniser le prêteur du danger qu'il court de ne jamais revoir son capital, ou du moins du danger d'en perdre une partie.

Le risque encouru par le prêteur de perdre la totalité ou une partie de sou capital, dépend principalement de trois circonstances.

La première est la nature de l'entreprise dans laquelle la somme prêtée est employée par l'emprunteur. Celui-ci rendra d'autant plus certainement cette somme, qu'elle sera moins compromise par l'usage qu'il se propose d'en faire. Si mon créancier gagne avec l'argent que je lui ai prêté, il aura soin de m'en payer exactement les intérêts pour que je lui continue une avance qui lui est profitable; et il aura soin de rembourser celle avance aussitôt que scs gains le lui permettront, pour s'affranchir du paicmeut des intérêts. Mais s'il perd, il aura de la peine à s'acquitter de l'un et de l'autre. Un préteur prudent doit toujours connaître l'emploi qu'on sc propose de faire de ses fonds. Ils ne sont jamais plus compromis que lorsque l'emprunteur les consacre à scs besoins ou à ses plaisirs; car cette consommation improductive ne lui offre aucun moyen de s'acquitter du principal ni des intérêts. Il «loi t les payer dès-lorssur d'autres ressources; et s'il n'a point d'autres ressources, le prêt qu'on lui fait n'est qu'un don déguisé.

Parmi les emplois de capitaux, ceux où ils sont nécessairement engagés pour long-temps, comme lorsqu'il s'agit d'ériger des immeubles, des manufactures, trouvent plus difficilement des préteurs, et conséquemment ceux-ci peuvent exiger un plus fort intérêt. Rien n'est plus juste. Il y a nécessairement plus de daugers à courir quand l'avance doit être longue; car dans un long espace de temps, il sc présente plus de risques que dans un terme plus

court. Le préteur ne pouvant dégager scs fonds au moment qu'il veut, perd les occasions qui s'offriraient à lui d'en tirer bon parti. Enfin il est obligé de partager jusqu'au bout les vicissitudes d'une entreprise, et les mésaventures qui peuvent lui arriver.

La facilité de rentrer à volonté dans leurs avan*

DES LOIS QUI ONT POUR OBJET

ces, est si précieuse pour les prêteurs, qu'ils prêtent aux gouvernemens à un taux beaucoup plus modéré qu'il ne convient peut-être à un prêt destine à être dissipé improductivement, simplement à cause de la facilité qu'ont les prêteurs de vendre leurs créances au moment qu'ils veulent. Le gouvernement étant un emprunteur connu tic tout le monde, il n'est aucun capitaliste qui ne puisse devenir son prêteur, de sorte que ses engaj je mens sous le nom d'effets publics , ont perpétuellement un cours ouvert sur le marché qu'on appelle la Bourse; et quoiqu'ils ne soient pas en général remboursables, il n'y a pas de créance qu'on puisse faire rentrer aussi prochainement, si elle vous donne quelque appréhension, ou si vous voulez faire un autre placement.

La seconde circonstance qui fait que la prime d'assurance s'élève quelquefois très haut, est dans les vices de l'organisation sociale. 11 y a peu de sûreté pour les sommes prêtées la où la législation, les magistrats et les mœurs, ne protègent pas le prêteur. Qni peut prêter avec sûreté sous un gouvernement qui est maître absolu de la vie et des biens de l'emprunteur? L'intérêt est

toujours élevé dans les pays où la sûreté personnelle peut n'êtrc pas respectée.

Il suffit quelquefois, sans que la législation soit mauvaise, que la politique du gouvernement soit fausse, et qu'il appuie l'ordre public sur de mauvaises bases, pour que les capitalistes croient leur fortune compromise, s'ils l'exposent dans des entreprises au succès desquelles la tranquillité générale est nécessaire. De notre temps nous les avons vus, plusieurs fois, perdre volontairement l'intérêt de leurs capitaux, plutôt que d'en compromettre l'existence par des prêts À longs termes.

CUAPITRE XVII.

DK5 LOIS QDI ONT POCU OBJET DK V1XKR LK TAUX DK

l'intkrIt.

Nous avons vu quelles sont les causes naturelles qui déterminent le taux de l'intérêt. Les hommes ont cru pouvoir le fixer à priori en portant des lois contre l'usure, et sur ce point le législateur a même été secondé par une opinion publique peu éclairée. Mais la nature des choses, comme c'est assez l'ordinaire, a été la plus forte. D'un côté le besoin d'emprunter, «le l'autre l'envie de prêter, ont éludé toutes les lois. Il est si facile de déguiser le sacrifice que l'emprunteur est oblige de faire au prêteur! Celui-ci ne peut-il pas solaire souscrire un engagement pour une somme plus forte que celle qu'il a réellement avancée?

L'honnélc homme ne s'expose pas à l'animadversion des lois, même lorsqu'elles sont déraisonnables. Ne voulant point exiger un intérêt prohibe qui, sans être excessif, l'indemniserait de ses risques, il laisse les emprunteurs nécessiteux à la merci des usu-

riers. La loi ne protège que les emprunteurs qui peuvent sc passer d'elle, parce qu'ils ont du crédit, et qu'en l'absence de la loi ils auraient trouvé «le l'argent à un taux modéré.

Les lois contre l'usure ont de plus cet inconvénient, que par cela même qu'elles rendent nécessaires des opérations déguisées, elles privent les contraclans de bonne foi, de la protection des lois, et les laissent sans armes contre l'audace déboutée.

En 1709, dans la ville d'Angoulémc , des hommes connus souscrivirent des billets au profit les uns des autres, et les escomptèrent sur la place d'Angoulémc, sur le pied de 0 à 10 pour cent par an : à peine curent-ils fait cette négociation, qu'ils attaquèrent eu justice leurs prêteurs pour avoir contrevenu aux lois contre l'usure. On est honteux d'avouer que leurs plainles furent admises par des tribunaux dignes plutôt du onzième siècle que du dix-huilième ! U ne s'agissait pas moins pour les préteurs que d'aller aux galères; et c'étaient les gens les plus riches et les plus considérés de la ville! Que faire lorsqu'on n'est suffisamment protégé ni par l'opinion ni par les lois? Us transigèrent avec leurs emprunteurs, et achetèrent leur désistement par des sommes considérables. Mais d'autres emprunteurs, qui avaient, à d'autres époques, obtenu des avances de ces mêmes capitalistes et de quelques autres également considérés, enhardis par le succès de l'iniquité, revinrent sur des opérations «lepuis long-temps consommées, et, sous le nom d'indemnités, commirent sur leurs anciens préteurs des extorsions d'où résulta la ruine de plusieurs d'entre eux.

Heureusement ces infâmes menées parvinrent aux oreilles de l'intendant de la province; et cct intendant sc trouva être un homme probe et éclairé : c'était Turgot. Pour soustraire les mal-

heureux prêteurs à d'odieuses procédures, il obtint que toutes ccs affaires fussent renvoyées au conseil du roi. 11 fallut invoquer l'arbitraire pour combattre une législation barbare; «le même qu'on emploie les poisons pour guérir certaines maladies. Le conseil «lu roi fit cesser toutes les poursuites, mais n'osa pas changer une législation protégée par l'Église. Il fallut la révolution de 1789 pour faire tomber des lois qui, étant contraires â la nature des choses et au bien «le la société, frétaient qu'un désordre revêtu «l'uu beau nom

Dans cette scandaleuse occasion, le risque «les prêteurs ayant excédé celui «le perdre leur capi-

• Œuvres Je Turbot, tome V, p. aCu.

E FIXER LE TAUX DE L'INTÉRÊT

tal, puisqu'il nvait été jusqu'à compromettre leurs personnes, produisit un effet Lien plus fâcheux que d'élever la prime exigée par les préteurs. Il supprima pour un temps toute espèce de prêt à intérêt; cc qui équivaut à une prime infiniment grande. Les capitaux sc cachèrent; il fut impossible d'escompter ou d'emprunter à aucun prix; les faillites sc succédèrent; plusieurs étal discernons industriels furent renversés.

Ou ne conçoit pas facilement l'utilité d'une gêne qui ne profile à aucune partie du public; taudis que la liberté sert à la fois le prêteur et l'emprunteur, et que l'usure elle-même est favorable à ce dernier. Turgot cite comme un exemple «le cette vérité, les avances que font à Paris les prêteurs qu'on appelle à la petite se-

maine, à ces petits marchands qui achètent les denrées à la halle pour les revendre dans les diffère ns quartiers de la capitale. Ils prennent jusqu'à deux sous par semaine sur un écu de trois francs; ce qui équivaut à un intérêt île 173 pour cent. C'est sur de pareils emprunts que roule le commerce des menues denrées de Paris. * Néanmoins, dit Turgot à ce sujet, n les emprunteurs ne se plaignent pas des condi- «» tions de cc prêt, sans lequel ils ne pourraient « exercer un commerce qui les fait vivre; et les » préteurs ne s'enrichissent pas beaucoup, parce

* que cet intérêt exorbitant n'est guère que la » compensation du risque que court le capital. En » effet, l'insolvabilité d'un seul emprunteur enlève » tout le profit que le prêteur peut faire sur trente » d'entre eux '. »

Turgot montre ainsi que cet intérêt de 173 pour cent, qui semble usuraire, ne l'est pourtant pas. Il ajoute que les gens même qui ont recours aux usuriers, lorsque d'ailleurs ils ont des senliutcns d'honnêteté, sont loin de s'en plaindre; et il raconte à cc sujet qu'ayant été, au parlement de Paris, rapporteur d'un procès criminel pour fait d'usure, il ne fut jamais tant sollicité que pour ce malheureux accusé; et qui étaient les solliciteurs qui s'employaient avec tant de chaleur? Les personnes mêmes qui avaient essuyé les usures qui faisaient l'objet du procès, et en faveur de qui le ministère public exerçait scs poursuites!» Le con- » traste d'un homme poursuivi criminellement

* pour avoir fait à des particuliers un tort dont » ceux-ci, non-seulement ne se plaignaient pas, n mais même témoignaient de la reconnaissance,

* me parut singulier, dit l'honnête Turgot, et me » fit faire bien des réflexions. •

En 1818, le parlement d'Angleterre nomma un comité pour revoir les lois contre l'usure. Ce comité, suivant l'usage, fit appeler et consulta les

‘ Œuvre* de Turgot, tome V , page *83.

1 Considérations on the State of the currency, jwr M. Th. Tooke, p. 60. — Un homme qui fait une perte

hommes les plus éclairés sur ces matières, et tous s'accordèrent pour signaler les pernicieux effets île la prohibition que les lois anglaises prononcent, contre ceux qui prennent plus de 5 pour cent par au d'intérêt. Il résulta de ces enquêtes que des propriétaires obérés, ne trouvant pas à emprunter au taux légal, avaient engagé leurs biens pour payer des rentes viagères de 10 pourcent sur trois têtes réunies, intérêt permis dès-lors qu'il était viager, mais ruineux pour l'emprunteur. Des négociais qui avaient des engagemens à payer, et qui auraient pu trouver à emprunter de l'argent à fi pour cent, étaient obliges de revendre comptant des marchandises achetées à terme, à des prix qui leur occasionaient une perte de 10 pour cent par an. Enfin le comité de la chambre des communes, après mûre délibération, proposa au parlement d'abolir les lois contre l'usure; mais dans la chambre, où sc trouvait moins d'instruction sur ce point que dans un comité composé de membres choisis, le préjugé et la routiue l'emportèrent , et les lois contre l'usure furent conservées.

Il ne sc passa pas bien des années sans que les Anglais ne fussent victimes de cette mauvaise législation. Pendant la dé-

tresse commerciale qui eut lieu en leur pays vers la fin de l'année 1825, beaucoup de maisons qui auraient pu, pour satisfaire à leurs engagemens, empruuter à 8 ou 10 pour cent par année, si les lois n'avaient pas proscrit tout intérêt au-dessus de 5 pour cent, furent contraintes de vendre des fonds publics et des marchandises à 20 ou 30 pour cent de perte *

Il est piquant de remarquer que les gouvernemens qui se sont cru fondés à proscrire l'intérêt, ou du moins à proscrire un intérêt supérieur à un certain taux, ont tous violé leurs propres maximes en payant, dans leurs emprunts, un intérêt prohibé. Lorsqu'on proscrit par les lois ce qui est permis par l'équité naturelle, on décrie nécessairement les lois ; et on les décrie encore davantage lorsque ceux qui les ont faites, sont les premiers à les violer.

En même temps que je montre qu'aucune stipulation d'intérêt ne devrait être proscrite par les lois, je ne prétends pas qu'un certain taux ne doive pas être déterminé d'avance pour les cas seulement où l'intérêt est dû sans qu'il y ait eu de stipulation préalable, comme lorsqu'un jugement ordonne la restitution d'une somme avec les intérêts. Il me semble que ce taux doit être fixé par la loi au niveau des plus bas intérêts payés dans lu société, parce que le taux le plus bas est celui des emplois

de 30 pour cent pour anticiper sur «les rentrées qu'il n'attend que six mois plus tard, paie en réalité fio pour cent d'intérêt.

DES PROFITS QUE RENDENT LES TERRES

les plus sûrs. Or, la justice peut bien vouloir que le détenteur d'un capital le rende, et même avec les intérêts; mais pour qu'il le rende, il faut qu'elle le suppose encore entre ses mains; et elle ne peut le supposer entre ses mains qu'autant qu'il l'a fait valoir de la manière la moins hasardeuse , et par conséquent qu'il en a retiré le plus bas de tous les intérêts.

Mais ce taux ne devrait pas porter le nom dïntérêt légal, par la raison qu'il ne doit point y avoir d'intérêt illégal , pas plus qu'il n'y a un cours des changes illégal, un prix illégal pour le vin, la toile et les autres denrées.

DBS PROFITS QUE RENDENT LKS TERRES A CEUX QUI LES FONT VALOIR

Relativement à la production des richesses, il est impossible de considérer un fonds de terre autrement que comme un instrument qui, de meme qu'un capital, seconde l'action de l'industrie. .Mais cet instrument n'est pas, comme un capital, le iruit d'une épargne; c'est un instrument fourni gratuitement par la nature, aux êtres qui peuplent la terre, instrument dont les lois.socialcs attribuent l'usage à un homme en particulier, à l'exclusion de tous les autres. Dès-lors le propriétaire du sol sc réserve le profit qui peut résulter de ce fonds; la coopération du sol u'est plus gratuite, comme la chaleur du soleil ou la force du vent ; elle devient pour ceux qui entreprennent la production, une dépense, et pour les propriétaires du sol, un profit; de même que le prix du travail

(qui est une dépense pour les entrepreneurs et par suite pour ceux qui achètent les produits) est un profit pour ceux qui fournissent le travail.

Lorsque nous avons étudié le phéuomèue de la

1 J'ai cherche à établir cette vérité qui a été vivement contestée, dans le liv. n.cliap. a, page ko.

1 Si la valeur produite est une richesse produite, et si une portion de la valeur des produits agricoles est due aux travailleurs, uue autre portion aux capitaux appliques à l'agriculture, et uue troisième portion au fonds de terre, le fond» de terre est producteur pour une part de la richesse agricole. C'est le propriétaire du fonds qui fait son profit de cette portion de richesse produite; et je le considère comme producteur , parce qu'il est le représentant de son instrument; «le même que je considère les industrieux comme producteur» jusqu'à la concurrence des profit» «jue leur procure leur travail. C'est une fiction , si l'un veut, que d'assimiler le travail de la terre au travail de l'homme, et d'attribuer au pro*

production, messieurs, nous avons cherché i savoir comment une valeur quelconque, une portion «le richesse, résulte de l'action du fonds de terre *; maintenant nous allons chercher les causes qui déterminent la quotité de cette valeur produite; car c'est elle qui forme la part que le propriétaire foncier est en état de réclamer : cela nous montrera de plus jusqu'à quel point il peut passer pour producteur dans la machine sociale *.

Le service que nous avons nommé service foncier, celui que peut rendre un fonds de terre, n'est pas uniquement celui qui résulte de sa force végétative. Une mine renfermant de la houille, «Ju sel ou des métaux, rend un service par les produits qu'on eu

tire journellement, et auxquels les besoins des hommes donnent une certaine valeur. Une partie de cette valeur est pro«luite par les services de l'industrie et des capitaux. Celle qui résulte de la terre est réclamée par son propriétaire au même litre que le produit des sucs végétaux que fournit un champ. Un terrain nu , mais propre à bâtir, donne un produit à sa manière: il procure nu emplacement quia un usage, et peut rendre un service aux hommes en leur fournissant le local d'une habitation. C'est un service foncier. Il n'est pas le même, tuais il est du même genre que celui que rend un autre terrain en raison de sa force végétative. 11 satisfait un besoin tout comme le produit d'un champ; il est demandé, il est vendu, il est consommé >.

Ce service, de même que tout autre service, de même que tout autre objet utile à l'homme, est payé d'autant plus cher qu'il est plus demandé et tuoins offert. Eu chaque canton il est d'autant plus demandé, que ce canton est plus populeux cl plus productif; car c'est alors que l'oti a le plus grand besoitt des produits de la terre, et qu'en même temps chaque personne a" plus de moyens pour les acheter. L'étcuduc et la fertilité des terres déterminent, dans le même canton, la quantité des services qu'elles peuvent rendre.

Des circonstances naturelles qui rendent cer*

prié ta ire la coopération due à l'instrument qu'il fournit , mai* c'est une licticm indiquée par l'analogie et qui éclaircit bien des idées.

J Le service que rend un terrain qui porte une maison, quand son propriétaire ne consomme pas lui-même celte utilité en habitant la maison, est représenté par le loyer qu'il en tire; et ce loyer

se compose de deux sortes de revenu : t° le profit ou loyer du terrain; a® le profit ou intérêt du capital appelé maison. Le service rendu par l'uu ou par l'autre dans le rourant d'une année, est payé par le loyer de cette même année; et il est cousommè , car il ne peut se vendre de nouveau. Le loyer de l'année suivante est le prix d'un nuuvcau service rendu l'année qui suit, par le même terrain et la même maison.

A CEUX QUI LES FONT VALOIR

tains terrains propres à îles productions d'une espèce particulière, sont des avantages voulus par la nature et du même genre que la fertilité des terres, du même genre que leur appropriation, avantages dont profitent les propriétaires, sans faire tort aux non propriétaires qui peuveut tirer parti de leurs travaux sur un terrain qui ne leur appartient pas, et qui n'en tireraient rien s'il n'appartenait à personne ' ; mais il ne s'ensuit pas que le revenu d'un bon terrain , comparé avec son prix d'achat, soit supérieur au produit d'un mauvais. La valeur vénale d'un terrain s'élève en proportion de la valeur vénale du produiL qu'il rapporte : mais ce n'est pas relativement à la valeur vénale du fonds que nous considérons ici les profits d'une terre, mais relativement à son étendue. Celles qui rapj>ortent trois ou quatre cents francs de revenu net pour chaque arpeut , comme certains coteaux renommés delà Bourgogne, peuvent fort bien ne rendre que quatre pour cent de leur prix d'achat *.

Quelquefois un propriétaire doit à des circonstances purement fortuites un accroissement considérable de revenu. Le besoin in-

dispensable qu'on éprouve d'un terrain pour un emploi spécial, d'une carrière, d'une mine, tournent au prolit du propriétaire foncier, s'il a le talent ou le bonheur de saisir l'occasion favorable 3. Bien des gens paresseux, pour sc dispenser de prendre les soins soutenus que réclament les travaux industriels quels qu'ils soient, reposent leur imagination sur des cas extraordinaires où la fortune vient sans être provoquée, où elle est du moins provoquée avec peu de soins et de talcns. Ce sont d'heureux hasards dont il serait insensé de ne pas profiter, mais sur lesquels il est peu prudent de compter.

La demande des services fonciers n'est pas nécessairement bornée, puisque les consommateurs d'un lieu quelconque peuvent devenir plus nombreux et plus riches; taudis que l'ocre des mêmes servi-

■ Voyez, page toa et suivantes.

* D'après de* renseignernens pris eu Bourgogne, les vignobles des premiers crus se vendent ï 8,000 francs à 20,000 francs l'hectare. Un hectare produit 34a litres. La pièce devin, égale à 228 litres, se vend, sur lie, 700 francs, ou 1049 francs le» 34a litres. On évalue les frai* de culture et les impôts à 389 francs, qui, déduits du prix du vin, laissent de revenu net 660 franc»; c'est-àdire en supposant que le terrain coûte 18,000 francs, 3 francs 67 centimes pour cent de retenu. F.n 1824. le fameux Clos-Vougcot, contenant 46 hectares, en raison des circonstances extrêmement défavorables, ne fut vendu que »ur le pied de 12,000 francs l'hectare; mais 1'acquéreur eut à payer sans doute en sus les droits de mutation et d'autres frais.

J « On nous a fait remarquer la demeure d'un M. H

m qui était, il y a quelques années, pauvre curé de cam- » pagne et qui jouit actuellemeut d'un revenu annuel

ces, an contraire, l'est nécessairement par l'étendue des terres cultivables du canton 4.

Il semble au premier abord que l'offre que l'on peut faire des produits des fonds de terre n'est point bornée aussi long-temps qu'il existe un coin de terre encore inculte sur notre globe; car enfin, si la demande du produit des terres continue à croître quand la Beauee est entièrement cultivée, il y a encore des terres dans le Berry qui ne le sont pas, et qui peuvent subvenirà cette demande; et quand le Berry sera aussi bien cultivé qu'il peut l'être, il y aura encore «les terres capables de donner de nouveaux produits en Afrique, en Tartorie, et ailleurs.

Rien n'est plus vrai ; mais nous ne devons pas oublier que les produits de la terre ont d'autant plus de frais de production à supporter, qu'ils viennent de plus loin. Quelque facile et peu chère que soit la culture du blé dans une contrée étrangère, quand même on obtiendrait pour rien le concours du sol , les seuls frais de transport et de commerce peuvent porter le prix du blé a un taux que nos consommateurs 11e peuvent plus atteindre. L'éloigncmcnt équivaut à la stérilité. Il en est ainsi quelquefois même de certains produits territoriaux de notre propre pays, mais cultivés dans des cantons de difficile accès : si pour les tirer de leur canton on est obligé à des dépenses qui en portent le prix au-dessus de ce qu'ils coûtent hors de là, ils n'en sortent pas; on est obligé de les consommer sur place. Les terres d'un tel canton n'entrent point en concurrence avec les autres terres du pays; elles sont, relativement à l'oITrc et à la demande qu'on peut faire

de leurs produits, comme si elles n'existaient pas : à plus forte raison les terres incultes qui se trouvent au Mnnomotapa.

Vous voyez que les propriétaires de chaque localité ont une prime, un avantage snrles propriétaires des autres localités. Si je suis possesseur

» de 75,000 livre» sterling par la découverte d'une mine >• de cuivre fort riche dans Elle d'Anglesey. Ce curé se » trouvait propriétaire d'un champ stérile que lord U.... •» voulait joindre à scs possessions dans le voisinage. On » était convenu du prix, une fort petite somme; et le •» lord et le curé devaient se rencontrer à certain jour m nommé pour conclure. Le lord manqua au rendez-•• vous : lccnré se fâcha et ne voulut plus revoir le lord. A >» quelque temps la mine fut découverte dans ce mémo » champ. (Si moud , Voyage en Angleterre, tome I, .page 3 16.)

4 Pour comprendre ce* démonstrations, il ne faut pas perdre de vue que les services foncier» ne sont pas ceux que rendent les cultivateurs , mais les services que le terrain lui-méme rend à la production, en sa qualité d'instrument de la production. J'ai montré ailleurs que les instrument des travailleurs (c'est-à-dire les capitaux cl les terres) concourent à la production des valeurs.

ôOO

DF. S PROFITS QUE RENDENT LES TERRES, ETC

'l'un terrain dans un canton où il y a peu de consommateurs cl de mauvaises communications, le loyer que j'en tirerai sera peu de chose. Si l'on rend navigable une rivière ou un canal, et qu'ils passent tout près de mon terrain, je tirerai de celui-ci un loyer plus considérable. Si l'on bâtit une ville dans les environs, le loyer s'améliorera encore. Si la ville, dans scs ngrnndisscmcns, embrasse mon terrain, il vaudra bieu davantage ; son loyer et sa valeur vénale s'élèveront en proportion. 11 y avait dans les environs de Paris et de Londres des terrains qui ne valaient autrefois cjue ce que valent les terres cultivables dons le voisinage d'une grande ville, et qui s'étant trouvés enveloppés dans les ngrandissemens de ces villes colossales, ont acquis une valeur éuornic et créé d'immenses fortunes *.

Les propriétaires fonciers sc sont aisément persuadés que les avantages qu'ils tirent des circonstances locales, sont des avantages naturels qu'on u'a pas plus le droit de leur enlever que la fécondité de leur sol ; mais le droit qu'ont les aulres propriétaires de profiter de tous les avantages qui résultent des progrès de la société, le droit qu'ont les consommateurs de jouir de tous les pcrfectionuemons de l'art de produire, sout. des droits non moins sacrés. Des chemins vicinaux, de bonnes routes, des canaux navigables, en ouvrant aux produits «le la terre des débouchés peu dispendieux, rapprochent pour ainsi «lire les biens-fonds des circonstances «jui leur sont favorables; ils tendent à détruire le monopole des terrains avantageusement placés, et améliorent la condition «les consommateurs, c'est-à-dire du grand nombre.

Les frais de transport sont des frais de production, des difficultés; or tout ce qui tend à les modérer, est un progrès » .

Elles lurcnL donc contraires à la prospérité du pays ees pétitions que présentèrent au parlement les habitons des comtés voisins de Londres, lorsqu'il fut question d'ouvrir des grandes routes jusqu'aux provinces éloignées de la capitale, afin qu'on n'accordAt pas eelte facilité à des provinces où la main-d'œuvre étant moins chère, pourrait

1 Quatre cents toises de terrain (un carré de vingt toises dccAté),ruc de la chaussée d'Antin, à Paris, vendues en 176$ moyennant une rente de 5oo francs, don-

nent aujourd'hui 26,000 francs de revenu, et ont été adjugées, en 1825, pour 5 18,000 francs, sans les frais,

beaucoup de terrains compris dans l'enceinte de» anciens boulevards, et qui ne se vendaient autrefois que

sur le pied des terres labourables, se vendent mainte-

nant 3ooo francs la toise quarrée, ce qui porte l'arpent au prix de 270,000 francs.

1 Cela ne conduit point à l'abolition du droit de propriété, qui est un monopole reconnu par la société doux l'intérêt de la société. Car si le droit de propriété était

leur faire concurrence dans la vente «le leurs produits agricoles 1 * 3 *.Ccs pétitions étaient précisément «lu meme genre que celles «jui, à différentes époques et dans differens pays, ont été présentées contre l'introduction des machines et des autres moyens expéditifs. Ces moyens, de même «pic tous les pcrfec-

tionneiuens , nuisent incontestablement à certains monopoles; mais, au total, sont favorables à la richesse nationale , et même, en définitive, à la prospérité «les industrieux eux-mêmes qui, «lans l'origine, ont souffert «le leur introduction 5.

I.n même observation peut être faite relativement nuxdifficultt's que les grands propriétaires de terre oppos«mt encore en Angleterre à la liberté du commerce des grains. Les progrès «pt'a faits la navigation, l'excellence de la marine anglaiso et le bon marché de la culture en certaines contrées, telles que l'Ukraine, ont permis de produire en Angleterre, par la voie du commerce, des grains à meilleur compte qu'011 ne peut les produire sur les terres de l'Angleterre elle-même. On s'oppose à un perfectionnement «le l'industrie et à la richesse des Anglais, en opposant des prohibitions ou des droits «pii équivalent .à «les prohibitions, à la libre circulation des grains. Je ne «iisculc point ici les raisons polit iques qui pourraient balancer les avantages économiques de l'importation. Il se peut qu'il soit plus expédient pour un pays de payer le blé plus cher et «le le produire sur sou territoire, quoique je sois tenté «le croire, avec Ricardo,«|u*on n'en manque jamais lorsqu'op peut le payer, et qu'on ne peut jamais payer plus facilement «juc lorsque l'on achète au meilleur marché 6.

De ce que les propriétaires fonciers sont plus dépendans «les circonstances du pays où ils sc trouvent, et de ce qu'ils ne peuvent, comme les capitalistes et les travailleurs industrieux, emporter leur instrument, et aller, au besoin, chercher «les circonstances plus favorables, on a conclu «ju'ils étaient, plus que ces derniers, attachés à la prospérité de leur pays, et méritaient

d’en être consultés comme ses véritables organes. J’ai déjà eu occasion de vous faire voir que la faculté de

aboli, le produit de» terres serait encore plus cher.

3 Smith, liv, 1, chap. it.

4 Cette vérité n’a été démontrée que depuis que la nature des richesses Ml bien connue, et qu'on a su que le bon marché des produits équivaut à l'accroissement du revenu, Voyez le chap. 4 de cette v" partie, et surtout le» page» 3ao et suivantes.

s Voyez te chap. 1 K de la irr partie de cet ouvrage ï Du service des machines dans les arts.

• Voyez la hr«ichuredc ltirardo . intitulée : An Essay on the influence of a low prier oj corn on the profils ofi stock , s ho win g the inexpcdiency ofi restrictions on importation. London, x$i5, page 28 et suivantes.

PROFITS DES AMELIORATIONS, ETC

SGI

changer de pairie en donne rnrrmenl le désir. Au surplus, la question n'est pas tout entière là-dedans. Nul doute que les propriétaires fonciers ne veuillent la prospéritédu pays; mais il lautsavoir comment ils l’entendent . Lorsqu’ils sont plus éclairés, ils s'imaginent que In prospérité du pays tient uniquement h sa tranquillité; et dans les discussions politiques, on les voit prendre parti pour l’autorité contre les amis des libertés publiques. Ils devraient savoir que les mauvaises mesures de l'autorité sont

souvent la plus désastreuse clés circonstances; qu'en prenant la défense d'une administration incapable ou perverse, loin d'écarter les troubles intestins, ou les rend quelquefois inévitables; que l'esclavage, l'ignorance, la superstition, l'inégale distribution de la justice, et les privilèges, en retardant les progrès «le l'espèce humaine, sont contraires aux interets des propriétaires fonciers dont les revenus sont proportionnés à ces progrès. Le pouvoir arbitraire n'cslpas un gage de tranquillité, et les troubles sont moins h craindre à Philadelphie qu'à Constantinople.

Les principes exposés dans ce chapitre suffisent, je crois, pour expliquer les profits des propriétaires fonciers dans tous les pays. Partout où les institutions sociales n'ont pas été mauvaises au point de contrarier efficacement le développement de l'industrie; partout où les hommes ont été assez intelligens et assez laborieux pour se faire un revenu de leur travail; partout où ils ont été assez économes pour augmenter leurs capitaux, leur nombre s'est multiplié assez non-seulement pour consommer tout le produit des terres, mais pour en élever le prix de manière à procurer un revenu à leurs possesseurs. La borne de ce prix, et par conséquent la borne «lu rev«*nu des terres, s'est trouvée dans son élévation même. A mesure «ju'un produit hausse, une partie de ses consommateurs se désistent de leur demande, et le prix s'arrête au point où l'offre et la demande des produits se balancent mutuellement; d'où résulte pour Jcs profils des fonds de terre, un taux courant qui ne subit dcs-lors que «les fluctuations accidentelles et peu considérables.

Tous les taux divers résultans de ces diverses suppositions, se trouvent réalisés, non-seulement dans les di lié rens pays que nous connaissons, mais dans les differentes provinces de presque

tous les pays. 11 n'est peut-être pas une contrée de quelque étendue, qui n'ait «les terres en friche. Par quelle

• On verra plu* tard que le* gros irn pût» , en augmentant les frais de production, équivalent à une difficulté naturelle «pie ne peuvent pas toujours surmonter le* progrès de l'art agricole et le travail opiniâtre des producteurs. De-là bien des terrain» en friche dans des pays qui pourraient être plu» généralement productif* et populeux.

raison? Parce que ces terres sont assez ingrates •, ou assez mal situées, non-seulement pour que leur produit ne fournisse aucun profit à leur propriétaire, mais pour qu'il ne suffise pas même pour payer les peines et les avances «le ceux qui voudraient les cultiver.

En tout pays il y n «les terres que leurs propriétaires seuls peuvent faire valoir et dont aucun fermier ne voudrait offrir un loyer. Par quelle raison? Parce que leur produit peut bien payer la peine et les avances, mais ne peut ri«*n payer pour le profit du sol.

Eu tout pays il y a des terres qui ne rapportent à leur propriétaire (au-delà des profits du cultivateur) que 20 sous par arpent. La Sologue est dans ce cas. Par quelle raison? Parce «jue dans cirs caillons la demande «les produits territoriaux, réduite par la rareté et la misère des babitaus, comme aussi par la difficulté «les communications, ne suffit pas pour payer des irais de culture «ju'augmente la stérilité du sol ».

Enfin nous avons des terres «lont le service, indépendamment de tous les profits des travailleurs et «les capitaux qui les mettent en valeur, rapportent annuellement, pour le seul service que rend

le terrain, 20, 50, 500 francs par hectare, parce que le prix courant que les consommateurs peuvent mettre à leurs produits, excède d'autant les autres frais de production.

En me résumant, je crois que les revenus «lu propriétaire foncier, soit qu'il cultive lui-même son terrain, soit, qu'il cè«lc à un fermier les profits qu'on en peut tirer, sont d'autant plus considérables, que ce terrain est rendu plus fertile et que les consommateurs à portée «lesquels il est situé, sont plus nombreux et plus riches.

PROFITS DES AMÉLIORATIONS AJOUTÉES A UN FONDS DK TERRE

Dans tout ce que je vous ai dit , messieurs, sur le pouvoir productif «les fonds de terre et sur la valeur «jue leur action peut avoir, je n'ai entendu parler que du pouvoir et de l'action «lu sol par luimême, eu écartant tout ce que peuvent y ajouter

1 Arthur Young croit la Sologne su»ceptihle d<? donner de trè» bon* profit» foncier», »i l'on y clumgeait complètement le »y*tème de culture et si on lui faisait produire de» fourrages et de*, bestiaux, qui, à défaut de bonnes routes et de canaux, se transportent cux-méiurs aux lieux de consommation.

PROFITS DES AMÉLIORATIONS

les ameliorations qui s'y trouvent presque toujours répandues.

Ces améliorations sont d'une infinité de sortes, et embrassent tout ce qu'un propriétaire intelligent et économe exécute pour accroître le produit de son bien. Tantôt ce sont des fossés et des haies qui empêchent les dévastations; ou bien des murs qui ferment le clos et portent des espaliers; tantôt ce sont des maisons pour loger les gens de la ferme, des étables qui conservent les bestiaux et leur fumier, des bergeries favorables à l'augmentation des troupeaux; tantôt ce sont des chemins et des ponts qui facilitent le transport des engrais ou la rentrée des récoltes; tantôt des canaux de dessèchement qui changent des marais en prairies, ou des rigoles d'arroseroens qui métamorphosent une friche aride en champs cultivés. Toutes ces choses sont des capitaux, des valeurs soustraites à une consommation improductive pour être consacrées à une consommation profitable.

Eu effet, le bois qui forme la charpente de cette grange ne pouvait-il pas chauffer des spparlcmcns de luxe? Ou l'a soustrait à cette consommation improductive et l'on en a fait une consommation profitable, lorsqu'on en a construit un comble. Le salaire des ouvriers qui ont exécuté ces travaux , ou qui ont creusé un fossé d'écoulement , ne pouvait-il pas payer des domestiques, sans autre résultat que la jouissance de leurs maîtres? On a transformé ces salaires en une amélioration dont le produit se renouvelle chaque année. Voilà ce que l'on appelle avoir transformé des écouomics eu un capital '.

Je vous ferai remarquer en outre, messieurs, que cette valeur capitale que nous appelons en ce moment amélioration a du fondu , par cela même qu'elle est de création humaine, est destructible comme tous les capitaux; elle peut sc consommer pour le divertissement du propriétaire, ou par son incurie, ou bien par ac-

cident. On peut vendre les matériaux d'une grange et jouir du produit; on peut la laisser incendier par négligence; on peut laisser combler avec le temps un fossé de dessèchement. Tout capital, même celui qui a été transformé en améliorations foncières, est consomma-

• C'est une preuve de pins que le capital est un instrument productif par lui-même et qu'il ajoute réellement aux produits de la terre et de l'industrie. J'en fais la remarque parce que plusieurs écrivains anglais nient encore que le capital produise des valeurs par lui-même ; ils prétendent que ce qu'il y a de productif dans les améliorations, est uniquement le résultat du travail qu'on y a employé. Il est bien évident au contraire que le résultat du travail employé aux améliorations, est la valeur de rumélioratiou elle-même, la valeur additionnelle qui en est résultée pour le bien-fonds; et que la rente additionnelle qui en sort chaque année, est une

ble; c'est une valeur tirée du néant comme celle de tous les produits, et qui peut y rentrer. C'est, je crois, le seul caractère qui établisse une différence entre le fonds de terre et le fonds capital fixé en nmélinrationssur la terre. Du reste, l'un comme l'autre donnent des produits annuels; ils se louent ensemble; ils se vendent ensemble; et, dans l'usage ordinaire, ils sont perpétuellement confondus. Un fermier ne sait pas, dans bien des cas, qu'il paie l'intérét d'un capital en même temps que le loyer d'une ferme; ce qui néanmoins est incontestable \

Il y a très peu de fonds de terre où ne sc trouve incorporée absolument aucune valeur capitale. Dans presque tous, les propriétaires, anciennement ou récemment, ont fait quelque dépense pour défricher leur fonds et pour en améliorer le produit. Il y a

cependant , dit-on, «les pâturages dans les Alpes , des dunes dans le Wiltshire, des forêts dans plusieurs parties de l'Europe, qui rendent un profit à leurs propriétaires saus qu'ils y aient jamais dépensé un sou : c'est alors le pouvoir du sol qui constitue seul leur revenu.

J'observe en passant , que lorsqu'une forêt n'est pas en coupe réglée, de manière à reproduire tous les ans une valeur égale à celle du bois coupé, cc n'est pas seulement un profit aunucl qu'on en tire; on lui ôte en outre une espèce de valeur capitale. Il faut considérer une forêt ou un parc rempli de grands arbres comme un biett-fonds sur lequel ou a laissé accumuler un produit annuel, qui est le bois. Lorsqu'on achète un tel terrain, on achète à la fois le terrain et le capital accumulé qui le couvre. Si , après cet achat, on dispose, en coupant les arbres , de la partie de cc fonds qui était un capital, on n'en Lire plus que le service et le profit annuel que peut rendre un fonds de terre dépouillé.

On demande à cette occasion, si, quaud on est possesseur d'une mine, telle, par exemple, qu'une miuc de houille, on dissipe, en l'exploitant, une partie du fonds : cela n'c&t pas douteux. La rente d'une raine est comme une rente viagère; si l'on lie replace pas annuellement une portion de la rente viagère, il arrive une époque où il ne reste plus ni rente ni fonds. 11 est vrai que la vie d'uuo

autre valeur, une nouvelle valeur produite par cette partie du fonds. Iri l'on a objecté qne le profit de l'amélioration n'est que la restitution de l'entretien qu'exige cette partie du fonds. Autant vaudrait dire que le loyer qu'un proprietaire reçoit d'une maison d'habitation n'est autre chose que la restitution des frais d'entretien qu'il fait pour cette maison. L'entretien est une déduction à

faire sur le montant de ce profit, mais le profit est réel, et le plus souvent excède beaucoup les frais d'entretien.

* Sans celte ronsidération j'aurais rangé le profit de» améliorations du fonds, avec le profit des capilaax.

AJOUTÉES A UN FONDS DE TERRE

mine de houille un peu puissante , est bien longue; clic dure plusieurs siècles; ce qui rapproche singulièrement In rente qu'on en tire , d'une rente perpétuelle. La vie de l'homme est si précaire et si courte, qu'il peut, sans se tromper beaucoup, regarder comme éternel tout ce qui a la chance d'une longue durée. Ne regardez-vous pas comme perpétuelle la propriété d'un bien-ronds, soit entre vos mains, soit entre celles de vos héritiers? Cependant il est indubitable qu'une fois ou l'autre ce bien leur sera arraché , deviendra peut-être un désert. Il n'est pas un coin de terre dans les environs de l'antique Thèbes, ou de Memphis, ou de Palmvre, qui ne fut une propriété précieuse. Qui pourrait nous dire où sont les propriétaires actuels de ces propriétés perpétuelles?

Dans bien des cas les bonifications foncières rapportent un revenu fort supérieur à celui du capitale qu'on y consacre. Ou peut les comparer à ces machines qui mettent eu jeu une force naturelle qui, sans elles, aurait été perdue. Mais, qu'ou y prenne garde , il faut que ce soit une force naturelle appropriée, une force naturelle qui jouisse du monopole que donne la propriété; car une force naturelle qui ne se fait pas payer, qui est également à la disposition de quiconque veut s'en servir, fournit un concours dont la plus large concurrence empêche qu'ou ne puisse se prévaloir.

L'homme qui achète uue machine à vapeur ne saurait se faire rembourser le poids de l'atmosphère dont il fait usage, car tout autre homme en dispose gratuitement aussi bien que lui. 11 ne parviendra à se faire rembourser que l'intérêt de sa machine et du combustible qu'il faut consommer pour la faire marcher.

Le privilège dont jouit le propriétaire rend les améliorations foncières très profitables lorsqu'elles sont judicieusement faites, et que les besoins croissons d'une société progressive en portent les produits à leur plus haute valeur. On m'a cité un bien appartenant à M. Molinc , dans le département du Gard, et qui a été payé, en 1767 , 0500 francs, ce qui annonce qu'à cette époque il rapportait au plus 325 francs par an. Or ce même bien, après avoir été convenablement cultivé en vignes, a rapporté, en 1817, cinquante ans plus tard, 130,000 francs. Faites les corrections nécessaires pour réduire l'argent de 1817 à sa valeur de 1767; pour réduire une récolte probablement fort bonne, à une récolte ordinaire; supposez un très fort capital répandu sur cette propriété ; quand ce serai L un capital d'un million rapportant 50 mille francs par an , vous aurez encore un prodigieux accroissement dans le profit obtenu «les qualités inhérentes à cc fonds de terre lui-méme.

Lorsque JI. Fcllcmbcrg fit l'acquisition de la terre d'Ofiwill en Suisse, où il établit une célèbre école d'agriculture, elle ne rapportait, dit-on,

que 500 munis de blé, tandis que sur le même terrain on en recueille actuellement 5000, c'est-àdire dix fuis autant. 11 est difficile de croire qu'il ait répandu sur ce fonds un capital égal à dix fois son prix d'achat : si sou produit a décuplé , il faut doue qu'iu-

dépcudamment de l'intérêt de scs avances, M. Fcllcmbcrg ait accru le profitrécl résultant des facultés du sol.

Je ne cite des exemples d'améliorations surprenantes qu'avec une sorte de méfiance, et je désire que ceux qui m'écoutent ou me lisent remplacent, dans cette occasion, les exemples que je leur propose, par tout autre qui serait plus propre à faire naître en eux une conviclion contraire ou plus complète. Mou ambition est de faire connaître la nature dos données et le sens dans lequel elles agissent : du reste, il faut savoir observer par soiméme, et tirer des conclusions que puisse avouer la science , c'est-à-dire la connaissance de la nature des choses.

Quelque séduisans que soient les projets d'améliorations foncières, ce n'est qu'avec une extrême prudence qu'il convient de s'y livrer : les connaissances agricoles ne suffisent pas; chaque localité a pour ainsi dire des conditions qui lui sont particulières, et qu'il faut connaître pour réussir. L'expérience acquise dans un lieu ne sert pas toujours dans un autre. Le climat, les qualités du terrain, les ressources environnantes ne se ressemblent jamais complètement; et beaucoup de personnes très intelligentes ont éprouvé de grands mécomptes lorsqu'elles ont entrepris de fertiliser ces districts improductifs. On ne connait souvent les difficultés que lorsqu'on est aux prises avec elles, et lorsqu'il n'est plus temps de reculer.

Les plus judicieuses améliorations agricoles sonL perdues dans les lieux où l'on n'est pas secondé par les institutions sociales. Souvent elles ne sont pas encore mures, comme sur les bords du Missouri ; d'autres fois elles se sont dépravées, comme en Italie.

Lisez dans M. de Sismondi 1 la description qu'il fait de la campagne de Rome, autrefois si florissante, et vous apprendrez quels ravages peut causer une mauvaise législation.

« Ce territoire de Rome, dit-il, si riche et si » fertile, oùcinqarpens nourrissaient une famille » et fournissaient un soldat, où la vigne, l'olivier,

» le figuier s'entremêlaient aux champs, et per- » mettaient de renouveler trois ou quatre fois les » récoltes par année, ce territoire a vu disparaître » peu à peu les maisons isolées, les villages, la po- « pulalioii tout entière, les clôtures, les vignes,

» les oliviers, et tous les produits qui deman- » daicut l'attention continuelle, et surtout l'af- » fcction de l'homme. » Et quelles causes assigne

1 ou veaux principes , etc., liv. ni, cliap. a.

D'UNE OPINION RELATIVE AU PROFIT

ôf>4

M. de Sismondi à des effets si déplorables? La mauvaise administration des états romains, mais surtout les lois qui établissent les substitutions et les grandes propriétés.

Je n'ai point à examiner si, en point de droit, on a le pouvoir de disposer d'un bien quand ou ne sera plus, en faveur d'un être qui n'existe point encore; je n'ai point à traiter lion plus de ce droit sous le rapport de son influence politique; mais quant à ses effets économiques, ils sont détestables.

a Les détenteurs du sol, dit M. de Sismondi » dans un autre ouvrage, ne sc considérant que » comme des usufruitiers, ont laissé dépérir un » fonds qui n'était pas à eux. Leur fortune ne se p trouvant plus en proportion avec l'étendue de » leurs domaines, un étal de gêne, plutôt qu'un *• état d'aisance, est devenu héréditaire avec les p grandes propriétés. *

Us ont emprunté à usure, parce que le prêteur sc trouve sans recours à la mort du débiteur.

u C.omruc on ne peut exercer aucune industrie

* sans un capital quelconque, comme il en faut p pour le moindre apprentissage, la plupart des p cadets, exclus en Italie de toute profession utile, p vivent dans une enustante dépendance cl une » constante oisiveté; ils sont admis à la table de » l'ainé, ce qui leur donne l'habitude de la bas* n sesse comme de la fainéantise. L'ainé seul se ma- » rie ; et comme il bisse autant dVnfans que son p père, les quatre cinquièmes de la nation sont- » condamnés à n'avoir aucune propriété, aucun «* intérêt dans la vie, cl à ne contribuer en rien à

* la prospérité du pays. Une classe d'oisifs aussi p nombreuse doit nécessairement influer sur le p développement de tous les vices '. »

Ajoutons II ces observations d'un historien judicieux, celles d'Adam Smith, sur Icssubslitutions et sur le droit d'ainesse.

h De celle manière, dit Smith, de grandes clenp ducs de terres incultes se sont trouvées réunies » dans les mains de quelques familles, et la pos-

* sihiiité que ces terres lussent jamais partagées, a a été prévenue par toutes les précautions imap ginables. Or il arrive rarement qu'un grand

* propriétaire soit un grand faiseur d'améliora-

* lions. Dans les temps de désordres qui donnè-

* rent naissance à ces institutions barbares, un » grand propriétaire n'était occupé que du soin de » défendre et du désir d'agrandir sou domaine n aux dépens de ses voisins. Lorsque des lois plus » stables lui laissèrent le loisir nécessaire pour » mettre ses terres en valeur, il n'eut souvent pas

1 Histoire des Républiques iP Italie, tome XVI, p. 44 1.

• Richesse des Vu lions , lit. III, chap. •». Depuis que Smith a écrit ce passage, le» habitude» féodale» out bien change en Éro»sc. L'administration anglaise in* troduite dan» re pays, et le* communication» qu'on y

» les goûts et prrsquc jamais les qualités qu'exige » un semblable dessein. La dépense de sa maison » absorbant et presque toujours surpassant son

* revenu, où aurait-il pris un capital pour un » semblable emploi? Pour mettre une terre en » valeur avec profit, il faut, comme pour toutes » les entreprises industrielles, la plus grande atp tcnlion sur les plus petits gains; attention dont » un homme né avec une grande fortune, est rais renient capable. Sa position le dispose plutôt à •> s'occuper de quelque décoration qui flatte sa » fantaisie ou sa vanité, qu'à spéculer sur des pro- » fltsdont il pense n'avoir pas besoin. L'élégance » de sa parure, de ses apparlcmens, de son équi- » page, voilà les objets auxquels, dès son

enfance, » il est accoutumé à donner des soins. La pente p que de semblables habitudes donnent à ses idées,

* le dirige encore lorsqu'il vient à s'occuper d'ap méliorer ses terres... Il y a encore aujourd'hui, « dans chacun des royaumes unis, de ces grandes » terres qui sont restées dans la même famille, b sans interruption, depuis l'anarchie féodale : il

* ne faut que comparer l'état actuel de ces domai- » nés, avec les possessions des petits propriétaires « des environs, pour se convaincre, sans autre » argumentation, que les propriétés étendues sont " peu favorables aux progrès de la culture *. »

En somme, on peut dire que l'inégalité des partages et les droits attribués à la primogéniturc , condamnent les aînés à ne rien faire, parce qu'ils ont trop, et les cadets à ne rien faire non plus, parce qu'ils manquent de capitaux, sans compter que dans bien des lieux , des préjugés de caste les y convient déjà les uns et les autres.

Au reste, les droits de primogéniturc sont beaucoup moins dangereux depuis que les nations devenues plus opulentes, la majeure partie de leurs richesses s'est trouvée composée de biens mobiliers; et il est très heureux que ces biens ne puissent être assujettis aux substitutions, et qu'ils échappent aux lois injustes qui veulent réserver des avantages à une partie des enfans , au préjudice des autres.

CHAPITRE XX

d'cSK OPINION REI.ATIVR AD PROFIT DES FONDS DR TERRE.

Je crois avoir prouvé dans la première et la troisième partie de cet ouvrage, que la valeur

a perfectionnée», ont beaucoup accru le produit de* terre»; mai» le peuple de» Iles britannique» en général a beaucoup à souffrir de l'agglomération des propriété*.

DES FONDS DE TERRE

échangeable des choses s'élève en proportion du besoin qu'on en a, suivant l'état donné de chaque société • , sans dépasser pour l'ordinaire les frais de production de chaque produit. J'ai montré comment ces frais servent à indemniser chacun des producteurs de sa coopération dans la production; et pour rendre cette coopération plus sensible, j'ai représenté l'homme industrieux comme produisant au moyen de scs facultés personnelles, le capitaliste au moyen de son instrument qui est un capital, le propriétaire foncier au moyen du sien qui est. un fonds de terre \ Quaud il s'est af*i d'évaluer la portion de la richesse produite, duc & chaque producteur, j'ai cru pouvoir le faire d'après le profit que chacun d'eux réussit à sc faire payer sur la valeur produite; car il est à présumer que l'importance de son concours est proportionnée aux frais que l'on consent à faire pour se le procurer.

Telle est, relativement au sujet de ce chapitre, la doctrine professée dans le cours de cet ouvrage. Elle découle de celle d'Adam Smith, et peut seule, je crois, conduire à des résultats applicables et pratiques.

Quelques écrivains anglais, marchant h la suite de David Ricardo J, mais dont il n'est pas permis de méconnaître les services et les talens, ont cru que Smith n'avait pas assigné les véritables causes du profit foncier qu'il n'avait pas trouvé les lois qui déterminent son montant, et qu'il n'avait pas connu de quelle manière il est affecté par les progrès de la société. Je m'arrêterai un instant sur leur doctrine à cet égard; mais repardant cette doctrine comme une pure abstraction qui n'explique pas les faits réels, et manque par conséquent d'utilité, je me bornerai à retracer les principaux arpumens sur lesquels elle s'appuie, et je les prendrai dans des notes que M. Maceullocii a jointes à la dernière édition d'Adam Sinilh, où je crois qu'ils sont réduits à leurs moindres termes.

M. Macculloch croit que l'inépalité des frais de production que coûtent les produits de la terre est la principale cause ci la maure du profit foncier *. Il se fonde sur ce qu'un mauvais terrain coûte

• C'est la valeur reconnus des choses, expliquée par toutes se» propriétés, et telle que je l'ai caractérisée dans leschap. a et 3 du lis. i*r de cet ouvrage, «lotit il est ici question.

* Le capital d'une entreprise rurale appartient ordinairement en partie au fermier, et en partie au proprié taire , qui retirent chacun une part des profit* qui en résultent.

1 J'ai suivi l'usage adopté en France, de supprimer le mot de monsieur, devant les noms que recommande suffisamment un

grand mérite, ou line grande eclélirité; surtout en parlant des hommes qui survivent à leur décès.

plus h cultiver qu'un bon, el qu'il faut nécessairement cultiver le mauvais pour avoir la quantilé de produit, «le blé par exemple, dont la société a besoin.

D'abord on n'entrevoit pas bien comment une différence est une cause réelle, eflicientc. Et de plus, qui ne voit que les pro«luils agricoles n'ont, eu raison tic cette circonstance, rien de plus ni de moins que tout autre produit; qu'il n'est aucun produit de l'humaine industrie qui, relativement à scs frais de production, ne soit précisément dans le même cas? Les produits du commerce coûtent plus lorsqu'ils viennent de plus loin ; est-ce la raison pour laquelle on gajjne plus sur ceux qui n'ont pas tant de chemin à parcourir? Si les producteurs qui sont tout proches ne suffisent pas aux besoins de la société, le prix du produit demandé s'élève, et suffit dès-lors pour payer les frais de production de celui qu'on est obligé d'amener de plus loin. Quand un manufacturier parvient à jouir d'un avantage particulier, comme d'une situation plus favorable, il gagne plus que celui qui est forcé de faire plus de frais de pro«Iuction. Tout dépend de l'étruduc de la deman«lc. C'est si bien là la cause qui fait monter le prix du blé, que M. Macculloch lui-même dit en propres termes que la ta leur du blé tend à monter par /'augmeiitatiox de la demaxdk qui résulte de V augmentation de la population (page 105).

N'est-cc pas convenir que le prix qui fournit un proûl au propriétaire foncier, provient «le l'étendue de la demande 6? N'est-ce pas convenir de ce qui «»st établi dans Adam Smith et dans mes ouvrages? Quelle découverte nouvelle y a-t-il là-dedans? Peut-on «lire avec raison que les mauvaises terres d'un canton

sont la cause pour laquelle les bonnes donnent un prolit? Est-on fondé à proclamer en conséquence qu'on a trouvé la véritable raison pourquoi les terres donnent une rente, un fermage, un profit foncier?

David Ricardo convient de même que c'est l'augmentation de la population , c'est-à-dire de la somme des besoins, qui élève assez le prix du blé pour qu'un fermier trouve son compte à payer un fermage 7. Il eu conclut que «le blé a une valeur,

4 En anglais rent; mais le mot anglais rent signifie le loyer qu'un fermier paie à son proprietaire, et il est avoue «|ue ce loyer représente le profit dû au fonds de terre, déduction faite des frais de culture et «lu profit du capital.

s Tome l*,page 106.

6 L'étendue de la demande veut dire la «juantité d'un certain produit qu'on demande à acquérir à un prix donne. Au prix de 18 francs l'hectolitre, on demande, en un tel endroit, un rertain nombre dhrctolitrcs de blé : voilà l'étendue de la demande.

7 Vrinciplcs oJpcUtical cconomy , ch. a.

D'UNE OPINION RELATIVE AU PROFIT ES FONDS DE TERRE

» non par la raison qu'on esl obligé de payer un » fermage, mais qu'on paie un fermage, parce que » le blé a de la valeur, » C'est aussi le cas de tous les produits, quels qu'ils soient. Au prix où les besoins de la société portent une aune de drap, ce produit a une

valeur suffisante pour indemniser tous ses producteurs : ceux-ci ne sont pas payés, parce qu'on a été obligé de paver les frais de production; car les frais de production ne donneraient aucune valeur au produit, si le produit, par sou utilité, n'avait été rendu désirable.

« Quand même, poursuit Ricardo, les proprié- » taires abandonneraient la totalité de leurs fer- » mages, le prix du blé ne baisserait pas. » Je le crois bien, puisque c'est l'étendue du besoin qui esl la cause première de la valeur, et que l'abandon que feraient les propriétaires, ne diminuerait en rien l'étendue du besoin.

Ricardo veut prouver , contrairement à Smith, que le fermage, ou profit foncier, n'est point une partie constitutive du prix des denrées : mais ce qu'il dit ne le prouve pas. Si dans un hectolitre de 18 francs il y a 5 francs pour le propriétaire, les 3 francs sont bien une partie constitutive du prix, quoique ccs 5 francs fussent payés à un autre, dans le cas où le propriétaire n'en ferait pas son profit.

Au surplus, Adam Smith avait dit long-temps avant David Ricardo, que lo fermage est l* effet et non la cause do la râleur du blé (Liv. i , cliap. 2). Il est vrai qu'il dit eu meme temps qu'il n'en est pas de même des profits du travail et du capital, qui sont la cause du prix et n'en sont pas 1'cffet. Je crois que, dans ce dernier cas, Smith est luimême dans l'erreur; ce sont, de même que pour le blé, les besoins «le la société qui font le prix des produits quels qu'ils soient, et qui permettent à un entrepreneur de payer les profits du travail et du capital, et quelquefois même un profit pour le monopole, quand le monopole est nécessaire pour que le

produit soit créé, comme c'est le cas relativement aux produits de la terre

M. Macculloch croit que le principe sur lequel il fonde le profit foncier, diffère de celui qui fonde les avantages d'un monopole; il convient que le propriétaire du terrain qui produit le Tokay, jouit d'un monopole; il convient que son bénéfice n'a de borne que celle qui lui est assignée par le prix auquel la demande porte son produit. Mais il est permis de ne voir aucune différence entre le mo-

* Voilà la raison pourquoi j'ai commencé ce Court complet per établir nettement en quoi consistent le» besoins de la société. Ce qu'il y a de vrai dans la proposition de Smith, c'est que le prix ne peut pas descendre au-dessous des frais de production, quand les besoins de la société ne suffisent pas pour l'élever jusque-là; mais de» frais ne sont pas une retire .• ce sont des empêche -

nopolc dont jouit le propriétaire d'une terre à blé et celui dont jouit le propriétaire du vignoldc de Tokay, si ce n'est que celui-ci a beaucoup moins de concurrens. Quand le propriétaire est en mesure de s'approprier le profit qui résulte de l'action du sol, il exerce une espèce de monopole. Quand il ne retire de son fonds de terre rien de plus que le salaire de son travail et l'intérêt de ses capitaux, son monopole ne lui rend rien, et c'est le consommateur qui profite de l'action productive du sol.

Le même auteur, s'apercevant sans doute du ridicule qu'il peut y avoir à assigner les mauvaises terres comme la cause qui fait que les bonnes donnent du profit, ne voit là-dedans qu'une petite chicane (o pet Ig ror»Y), et il exprime la meme idée par cette autre formule : sur le capital tout entier employé à l'agriculture, il

y a une portion qui ne donne aucun profit foncier (page 113), et c'cst là que se trouve le véritable fondement du profit foncier (renf). Mais cette nouvelle formule est susceptible de la même objection. Est-ce qu'une absenco de profil dans un cas peut être une cause de profit dans un autre?

Il faut rendre à M. Malthus la justice de dire qu'il a senti le défaut de cette doctrine, et qu'il a précisé son opinion dans une réponse consignée dans une enquête parlementaire. Sur la question qu'on lui adressait pour savoir si la mise en culture de nouvelles terres, n'élèverait pas le loyer des anciennes, il a répondu : « Le renchérissc-

* ment des produits comparativement avec les *> frais de production, qui est la cause de l'éléva-

* lion du fermage, a lieu d'abord, et ensuite vient »* la culture des mauvaises terres; mais ce n'est » pas la culture de mauvaises terres qui fait ren- « chérir les fermages : telle est la doctrine que » j'ai établie dans mes écrits, et c'est, je crois, » la véritable : d'autres en ont soutenu une au- » tre *. #

Ce que je viens de dire me parait suffisant pour justifier mon opinion sur la théorie de la rente (theory of renf), qui n'a introduit aucune vérité nouvelle dans la science de l'cconomic politique, et qui n'explique aucun phénomène que n'expliquent plus naturellement les vérités déjà établies. Je m'abstiendrai d'une plus longue discussion à ce sujet, pour ne pas encourir davantage le reproche qu'on a fait à celles qui ont eu lieu jusqu'ici, d'avoir été prodigieusement ennuyeuses, et d'avoir

mens. C'est ce que u'a pas compris le traducteur anglais de mou Traité d' Économie politique , qui rne reproche toujours de

ne pas faire mention parmi les causes du prix, of the di/Jicidtics oj' atluinmcnt.

* Third report on émigration from the United Kingdom » page 3ïl.

dégoûté beaucoup de gens d'une élude si attrayante par ses applications et par son influence sur le sort de l'humanité. Qui peul calculer, par exemple, les immenses conséquences de ce principe si clairement établi depuis Adam Smith, et maintenant adopté par tous les juges compétcns, que chaque nation, chaque individu, sunt directement intéressés à la prospérité de tous les autres, et que les jalousies ne procèdent que d'ignorance •? Quel bien n'est pas destinée à produire la preuve qu'une baisse dans la valeur des produits, équivaut à une augmentation positive de la richesse nationale »?

CHAPITRE XXI

Le profit qu'un fonds de terre peut rendre, permet à un propriétaire d'en tirer un loyer , s'il ne juge pas à propos de le faire valoir lui-même. Ce loyer s'appelle un fermage, et le locataire un fermier J. Le fermier est un entrepreneur d'industrie agricole, qui prend à son compte les risques de la culture, et qui paie au propriétaire l'usage de son instrument; de même que tout autre entrepreneur paie , sous le nom d'intérét, l'usage d'un capital, qui est un instrument aussi.

Quand le fonds qui est loué, sert à l'exercice d'une industrie qui n'est pas l'agriculture, comme lorsqu'on loue des prairies pour faire blanchir les toiles, lorsqu'on loue une manufacture, une usiue, ou simplement une maison d'habitation, le prolit qu'en tire le propriétaire conserve le nom de loyer. Le nom ne met aucune différence dans la chose. C'est toujours le service que peut rendre un fonds immobilier dont le propriétaire, par un marché A forfait, cède A un locataire tout le profit ou l'agrément que la chose est capable de rendre pendant un espace de temps fixé.

Il est fort rare que sur un fonds de terre loué, il n'y ait pas quelques valeurs capitales pour en faciliter l'exploitation, depuis une simple clôture jusqu'à des constructions dispendieuses. Le loyer qui en résulte en est d'autant plus fort; et cet accroissement de loyer est, sans en porter le nom, un véritable intérêt que paie le locataire ou le fermier.

1 Voyez le chap.a de la m* partie, page 16a.

» Voyez page 177.

3 Quelques auteurs qui ont écrit d'après les économistes anglais, nomment le fermage du nom de renie, de l'anglais roi// c'est substituer à uu mot français qui est clair et expressif, nn autre mot qui a un autre sens dans notre langue. Une rente foncière, en français, loin

Nous avons vu, dans les précédcns chapitres, quelles sont les circonstances qui influent sur le profil que rend un fonds de terre. Ce profit, quel qu'il soit, est le taux dont le fermage tend perpétuellement à se rapprocher. Si le fermier s'aperçoit que le loyer qu'il paie cxccdc ce taux, il aura soin, au prochain renouvel-

lement de bail, d'en demander la réduction; car, si aprèa qu'il a payé tous les travaux nécessaires à l'entreprise, les siens compris, la terre ne lui rapporte pas de quoi s'acquitter envers son propriétaire, il est obligé de payer en partie celui-ci de scs propres deniers. D'un autre côté si le fermage ne s'élève pas au niveau du profit que le fonds de terre peut rapporter, au prochain renouvellement de bail un concurrent du fermier peut en offrir davantage, sans renoncer pour cela aux profits qu'il est en droit d'attendre de ses capitaux et de son travail ; et l'intérêt personnel sollicitera le propriétaire du fonds, de préférer ce nouvel entrepreneur.

Il résulte de cette nature des choses que c'est le proprietaire qui jouit de toutes les circonstances durables qui se trouvent être favorables à sa terre, de même que de tous les pcrfectionnemens agricoles qui s'introduisent dans son canton; car les circonstances favorables qui surviennent, comme l'ouverture d'une route ou d'un canal, augmentent le parti qu'on peut tirer des produits de la terre; el les concurrens qui se présentent pour l'afTermer, sachant qu'ils en tireront un plus grand parti, portent leurs offres plus haut. Il en est de même des perfectionnemens que le temps amène dans l'art agricole, comme, par exemple, de la culture des plantes fourragères pendant les années de repos. U11 fermier qui voudra faire usage de cette nouvelle source de produits, étant eu étal de tirer plus de parti d'un champ, est en état d'en offrir un meilleur fermage, et d'obtenir la préférence sur un fermier moins industrieux. Mais en même temps comme il ne saurait douter qu'à mesure qu'il tirera un meilleur parti de la terre, on augmentera le prix du bail, il est peu empressé à faire des essais dont les risques sont pour lui et les succès pour son propriétaire. On pourrait attribuer à cette cause la répugnance que les fermiers montrent en général pour les nouveautés, si le

défaut de lumières et la paresse d'esprit ne suflisaicut pas pour expliquer le penchant de la plupart des hommes à suivre les sentiers de la routine.

d'être le reTena d'un Lien-fonds, signifie au contraire une annuité, une charge hypothéquée sur le bien-fonds, et duc par le propriétaire. Seloo le précepte de Voltaire, on ne doit adopter un mot étranger que lorsqu'il nous manque, et qu'il est impossible de se méprendre sur sa signification.

ÔGH

DES TERRES LOUÉES ET DES FERMAGES

On voit que les propriétaires sont plus intéresses que les fermiers, aux améliorations sociales quelles qu'elles soient, cl ceux qui passent mollement leur vie dans une ville ou dans une maison de plaisance, en touchant nonchalamment, à chaque terme . l'arpent que leur apportent leurs fermiers; ceux qui ne visitent jamais leurs terres, qui ne s'inquiètent nullement «les progrès de l'art agricole; qui ne provoquent aucune de ces grandes entreprises «l'irrigations, de manufactures, de routes et de canaux, qui doivent accroître les produits de leurs terres, suivent une routine plus honteuse encore, et plus préjudiciable a leurs intérêts, que celles auxquelles ils reprochent aux gens de la campagne de rester attachés.

Si, un peu plus tôt ou un peu plus tard, le propriétaire fait son proGt des circonstances favorables aux profits du fonds de terre, c'est aussi lui qui, tût ou lard, est victime des circonstances contraires aux biens-fonds. Si le service de la terre procure au fermier tous les ans un peu moins de profits, il ne manquera guère de diminuer son offre à chaque renouvellement de bail; et

nul concurrent ne peut en offrir plus que lui, & moins d'être en perte comme lui.

Telle est la marche commune des choses et le point où elles arrivent toujours avec le temps, après de lentes oscillations. Cependant deux motifs d'un autre genre inlluent aussi sur le prix des baux. Les habitudes sont souvent, du moins pour un temps, plus fortes que les intérêts. Des gens qui ont été élevés pour être fermiers veuleut l'être toujours, dussent leurs travaux leur être moins profitables que dans une autre carrière ; ils restent dans le même état, dans le même canton, dans la même ferme , quoique les profits y soient tombés au-dessous du taux commun des profits industriels dans le pays.

D'un autre côté, il y a des propriétaires qui, pour obéir à des affections personnelles, ou bien à un usage constant dans leur caste, continuent à louer leurs terres aux mêmes fermiers, presqu'au même prix, quoique les circonstances aient subi de fort grands changcraens. Quelquefois il y aurait pour eux des dangers à faire violence aux habitudes, quoiqu'on fût rigoureusement en droit de le faire. C'est ce qui a laissé subsister, presque jusqu'à nos jours, dans les raontugnes d'Ecosse, le même mode de location qui étoit en usage daus le temps de la plus pure féodalité. Lorsque les propriétaires ne trouvaient de sûreté que dans le nombre et l'affection de leurs vassaux , qui les servaient contre les entreprises «les autres seigneurs, et même du roi, il leur importait de gagner les affections «le ces cultivateurs, et «le les multiplier: de-Ià «les loyers très modérés. Vu l'étendue des terres, peu de revenu en sortaient; mais les terres nourrissaient de nombreux défen-

seurs et des partisans dévoués. Cependant peu à peu l'autorité «lu gouvernement de la Grande-Bretagne s'est trouvée plus confirmée; on a pu la faire respecter jusqu'au milieu «les montagnes les plus reculées «le J'Écosse. Les seigneurs, dès-lors, n'ont plus eu besoin «le leurs vassaux pour défendre leurs domaines : ils ont habité les capitales plus que leurs terres; ils ont été plus jaloux de grossir leurs revenus que de multiplier leurs cliens. Leurs besoins devenus plus coûteux, ils ont cherché à porter leurs baux à leur véritable valeur. Avant la tentative malheureuse du prétendant, en 1745, la chose eût été difficile. Un seigneur qui eût olé une ferme à lu famille qui s'en croyait eu possession par une longue jouissance, aurait passé pour un tyran dévoré «l'une avidité intolérable.

Cependant il n'y avait pas d'autres moyens d'étendre à ces cantons les progrès récens de l'agriculture, et de tirer parti de tous les pouvoirs du sol. Les baux ont été donnés graduellement à ceux qui en ont offert un plus fort lover; et ils n'ont pu en offrir un plus fort loyer sans épargner sur les frais de culture, sans employer les nouveaux procédés et les machines expéditives, sans multiplier les troupeaux qui conviennent principalement aux pays de moulagtics, mais qui occupent peu de cultivateurs : en un mot, les produits de ces cantons se sont accrus, mais ils ont nourri moins d'habitans sur le sol même, et plus «I'habitans bois de ces mêmes districts. Une population de cultivateurs armes, ayant peu d'occupation et des besoins bornés, s'est trouvée par degrés transformée en une population d'ouvriers qui a rempli les districts manufacturiers. Les propriétaires ont tiré des revenus plus considérables de leurs domaiucs; des entrepreneurs de manufactures se sont créé des revenus entièrement nouveaux. Des villes, comme Glasgow, ont vu <|uadrupler le nombre de leurs babitans

; des villages, comme Paisiey, sont devenus des villes importantes. Je n'cxnminc point si ccs changcmcns étaient ou non désirables; mais je dois remarquer que la population totale et la richesse de l'Ecosse se sont considérablement accrues. Au surplus, un tel changement était inévitable; il étaitla conséquence necessaire du progrès de l'agriculture et de la paix intérieure; et si, sous certains rapports, on peut regretter la disparition de quelques habitudes patriarcales, d'un autre côté c'est bien quelque chose que d'être débarrassé «le ces guerres de tribu à tribu, de seigneur à seigneur, et des excès, souvent des horreurs, dont elles étaient accompagnées a l'affreuse époque que l'on appelle le bon vieux temps.

C'est ainsi que dans toutes les parties policées de l'Europe les baux sont graduellement parvenus. ou parviendront, à leur entière valeur, c'està-dire à la valeur des profits que le fonds de terre

peut donner «Uns chaque localité; et par les profits du londs de terre, je répète qu'il faut entendre ce qu'il reste de profit lorsque le travail des industrieux de tous grades est payé au taux général du canton, et lorsque les intérêts des capitaux mobiles employés dans la même exploitation, sont également payés.

Je suis môme tenté de croire que les fermiers, dans la concurrence qu'ils se font les uns aux autres, réduisent au taux le plus bas les profits qu'ils se réservent pour leur industrie. II y a toujours plusieurs concurrcns pour chaque ferme. Les familles de fermiers sont fécondes en enfaus, parce qu'on élève aisément les rnfans dans les fermes. La nourriture y coûte peu; car on l'y tient

de la première main, avant que son prix ait été augmenté par les frais de transport, par 1rs impôts sur les consommations, etc. Les vétemens de la famille n'entrainent pas non plus daus de grandes dépenses; on en file, on en tisse une partie autour du foyer domcsti«|ue, dans les saisons de l'année et aux heures où il n'est pas possible de travailler au dL'hors. Ce qui rend, d'ordinaire, les vétemens dispendieux, ce sont les usages de la société qui obligent de les entretenir propres et frais tous les jours de l'année. Les familles des fermiers, posées çà et là sur la surface d'une province, ne sortent de leurs fermes que daus certains jours de fête, et ménagent long-temps leurs habits.

En même temps que les enfans coûtent peu dans les fermes, ils commencent de bonne heure à y rendre des services. Les fermes ont des occupations pour tous les Ages, pour toutes les capacités, et pour les deux sexes. Faut-il s'étonner que les enfans s'y multiplient! Or, a mesure qu'ils grandissent, leurs parens veulent les établir, c'est-àdire leur trouver d'autres fermes. Il y a donc toujours de nouveaux demandeurs pour les biens à ail'crmer; et comme, dans chaque canton anciennement cultivé, la quantité des biens à affermer demeure la même, l'offre des fermes à donner reste toujours en arrière de la demande. Les propriétairesexcrccntenvcrsles fermiers une sorte de monopole; et vous savez qu'il est dans la nature de l'homme de se prévaloir de tous les privilèges qu'il tient de la nature des choses ou des institutions.

Dans ce cas-ci on trouve des privilèges de plus d'une sorte, puisque partout ou a attribué des avantages sociaux à la propriété des terres. Je ne parle pas des privilèges pécuniaires attachés en certains pays à la possession des terres nobles; mais de la prépondérance qui naît de l'exercice de certaines fonctions, comme

celles d'électeurs et de députés, ou d'administrateurs, ou déjugés, prépoudérance qui, dans le marché qu'un propriétaire passe avec un fermier, donne au premier un certain avantage pour stipuler les clauses qui lui sont

avantageuses, ou pour faire décider en sa faveur les litiges auxquels elles peuvent donner lieu. Nous avons encore plusieurs provinces où les fermiers nomment servilement le propriétaire leur maître.

a On ne peut assez s'étonner, dit un grand pro- » priétaire foncier, M . de Tracy, dans ses Ê lé mené *> d'idéologie », que tous les hommes, et partieu- » lièrement les agronomes, ne parlent des grands b propriétaires de terres qu'avec un amour et un » respect vraiment supertitieux ; qu'ils les regar- » dent comme les colonnes de l'état, l'âme de la » société, les pères nourriciers de l'agriculture ; « taudis que, le plus souvent, ils prodiguent l'hor- » reur et le mépris aux prêteurs d'argent qui font » exactement le même service qu'eux. Un gros » bénéficier qui vient de louer sa ferme exorbi- » laminent cher, se croit un homme très habile, " et, qui plus est, très utile : il n'a pas le moindre » doute sur sa scrupuleuse probité; et il ne s'a- » perçoit pas qu'il fait exactement comme l'usu- *> rier le plus âpre qu'il condamne sans hésitation « et sans pitié. Peut-être même son fermier qu'il * ruine ne voit pas cette parfaite similitude; tant w les hommes sont dupes des mots! «

Dans l'intérêL de la morale publique, la considération ne devrait être accordée qu'au mérite personnel.

Telles sont les raisons qui font que, hors des cas extraordinaires et singulièrement heureux, on ne voit guère de fortunes

laites dans la profession de fermier. Les familles de fermiers ne font que de petites économies à l'aide de beaucoup de privations et d'un genre de vie assez grossier, assez généralement dépourvu des jouissances délicates que se procurent les entrepreneurs d'une classe équivalente dans les autres industries. J'ai vu les plus grosses fermes de France; la maison d'habitation n'avait à l'extérieur ni cour propre, ni jardin bien tenu, ni treillage embelli d'une couleur égayante. Peu de meubles; aucun qui approchât de ceux des villes pour la matière et pour le goût; au lieu de ces papiers frais qui décorent nos appartenons, je n'apercevais dans le logement du maître et de sa famille, que des murs nus, ou couverts d'une boiserie enfumée, d'une vieille tapisserie, ou de ces images que le bon goût et le bon sens repoussent également.

Au surplus cet état «l'incivilisation dépend peutêtre encore plus des habitudes grossières des gens de la campagne en général, que de la position précaire et subordonnée du fermier. Nous avons vu que lorsque les usages d'un peuple lui rendent nécessaire la satisfaction de certains besoins, les bénéfices de la classe qui les éprouve, s'élèvent naturellement assez pour que ces besoins soient

• Tome VI , page loo.

satisfaits Quand la France sera plus civilisée dans les classes inférieures de la société, quand l'industrie y sera plus répandue et l'influence du prêtre moins grande, la classe des fermiers se rapprochera davantage de celle qu'on appelle, peut-être à tort, des gens comme il faut

Alors peut-être le taux commun des fermages comprendra une espèce de garantie, de prime d'assurance, que le propriétaire doit indubitablement au fermier pour le mettre à couvert des risques que son marché lui fait courir de la part des fléaux naturels, comme la grêle et la gelée, ou de

* l'oyez le» page» 330 el 337.

■ Il est fâcheux que la lauguc française ne puisse pas exprimer cette idée, sans employer une expression insultante. Il est incontestable qu'on remarque une fort grande différence entre les personne» qui ont reçu de

la part des fléaux humains, commo la guerre, les réquisitions et les impôts dont nos lois politiques ne lui donnent presque aucun moyen de se préserver. Si le fermage n'est pas réglé d'après les risques de ce genre, si la prépondérance du propriétaire est à cet égard plus forte que l'équité, qu'arrivc-t-il?Ces fléaux retombent néanmoins sur lui, mais d'une manière moins régulière et moins équitable. Il n'est pas un propriétaire qui ne sache combien sont fréquentes les remises qu'il faut faire à scs fermiers, et combien est incertain le revenu qui semble être le plus solide de tous.

l'éducation et celles qui en ont été privées. Le mal est d'en avoir été privé, mai» non d'exprimer une différence malheureusement très réelle. Aux États-Unis cette différence est à peine sensible, parce que l'instruction y est plus généralement répandue.

SIXIÈME PARTIE

DD PRINCIPE DP. LA POPULATION

Après avoir cherché à vous expliquer comment sont produits les biens qui servent à l'entretien de la société, et suivant quelles proportions ils s'y distribuent, je vois observer avec vous, messieurs, les effets qui en résultent relativement au nombre et à la condition des hommes.

Apprenons d'abord à quelles causes nous devons attribuer la multiplication des cires humains. Ces causes, quelles qu'elles soient , nous les appellerons le principe, l'origine de la population. Nous chercherons ensuite comment cette population humaine sc maintient, se multiplie et décroit; enfin nous verrons eu quoi elle peut être regardée comme misérable ou prospère.

Relativement à ce dernier point, une explication est nécessaire qui préviendra bien des chicanes. Les hommes sont heureux ou malheureux, selon qu'ils jouissent de certains biens, ou selon qu'ils en sont privés. Mais ces biens ne sont pas tous du domaine de l'économie politique. Elle n'enseigne il l'homme ni les moyens de conserver sa santé, que l'hygiène et l'art de guérir ne peuvent eux- mêmes lui procurer qu'eu partie; ni les moyens de se concilier l'estime et l'affection de scs semblables, que l'étude de l'homme moral peut seule nous faire connaître. L'homme que rongent des désirs qu'il ne peut satisfaire, ou l'envie, ou la haine ; celui que poursuivent des terreurs religieuses, peuvent, jusqu'à un certain point, être préservés de ces maux par la philosophie. La politique expérimentale peut enseigner aux hommes en société comment ils obtiennent la sécurité et le libre développement de leurs facultés; mais pour jouir de ces biens que les hommes ne peuvent atteindre que par le perfectionnement de leur intelli-

gence et de leurs habitudes, il faut qu'ils puissent exister, et même qu'ils puissent exister avec un certain degré d'aisance. Or, ce point fondamental est celui que sc propose l'économie politique; et lorsque je parle de nations misérables ou prospères, je ne considère que les conditions au moyen desquelles elles peuvent exister avec le degré d'aisance dont une grande société est susceptible, laissant à ceux qui cultivent

d'autres connaissances le soin de chercher les conditions au moyen desquelles l'homme peut parvenir à l'entier développement de son être.

Je reviens aux conditions nécessaires à l'existence de l'homme en société.

Je ne sais si l'on parviendra jamais à caractériser le principe de vie autrement que par ses effets. Nous savons qu'un être est vivant par la manière dont il se comporte; du reste nous ne pouvons, soit dans les animaux, soit dans les plantes, assigner aucuue autre différence entre la matière vivante et la matière morte et inorganique.

Nous savons également qu'une foule d'accidens, et finalement la vétusté, font passer perpétuellement les êtres organisés de l'état de vie à l'état de mort, sans qu'aucun exemple du coutrairc se soit jamais offert à nous, c'est-à-dire sans qu'aucune portion de matière ait jamais passé de l'état inorganique à l'état organisé, autremeut qu'en suivant les lois établies de la génération et de la nutrition, qui ne sont que des faits dont la cause nous échappe. Des espèces entières d'animaux cl de plantes, qui ont été vivantes une fois, n'existent plus à l'état de vie : nous n'en retrouvons les vestiges que dans des débris fossiles ; et nous ne concevons au-

cuue possibilité que ces espèces pussent sc renouveler, sans un adtc particulier de la volonté divine, sans une influence surnaturelle dont nous n'avons point d'exemple avéré. Suivant l'ordre de la nature, tel qu'il se manifeste à nous, il serait rigoureusement possible que tantôt une espèce, tantôt une autre, passât de l'état de vie à l'état de mort, jusqu'à ce que la terre entière ne coutiul plus un seul être vivant. Nous ne pouvons, dans ce cas, concevoir la possibilité qu'il en revint jamais.

Mais la nature a pris les plus fortes précautions pour prévenir l'anéantissement des espèces. Les êtres vivans éprouvent un besoin constant de se nourrir, c'est-à-dire d'absorber et d'assimiler à eux- mêmes des matières mortes et inorganiques, et en même temps ils éprouvent à un certain âge le besoin de reproduire des êtres semblables à eux, qui, grandissant à leur tour par la nourriture, tendent constamment, aussi bien que leurs parens, à étendre le cercle de la matière organisée et l'empire de la vie sur la mort.

Mais de toutes les précautions prises par la na-

I)U PRINCIPE DF. IA POPULATION

lurc pour conserver les espèces, celle sur la«|uelle elle parait avoir le plus compté est l'extrême profusion des germes; tellement que quelle que soit la quantité qui s'en perde avant d'éclore, quelle que soit la destruction des individus après qu'ils sont éclos, destruction dont ensuite elle parait s'inquiéter assez peu, il en échappe toujours un assez grand nombre, non -seulement pour conserver l'espèce, mais pour la multiplier au point d'enva-

hir le globe si on la laissait faire •. Un pied de pavot porte jusqu'à trente-deux mille "raines, qui peuvent donner naissance à autant de pieds de pavots. Uu orme donne jusqu'à cent mille semences par année. On a compté 542,000 crufs dans une carpe. Un auteur italien, Gregorio Fontana, a calculé que si tous les germes d'un pied de jusquiamc étaient replantes, il ne leur faudrait que quatre ans pour couvrir la totalité de la terre habitable, et qu'il ne faudrait pas plus de dix ans à une paire de harengs pour que leur postérité remplit l'Océan, quand même l'Océan couvrirait toute la terre.

Qu'cst-ce donc qui manque aux être organisés pour multiplier à ce point? L'espace et l'aliment. La difficulté n'est jamais pour eux de se multiplier, mais «le se procurer les moyens de subsister. Un nombre infini de germes tombent en «les endroits où ils ne peuvent prendre aucun développement. Parmi ceux qui parviennent à l'état «le vie, la plupart ne grandissent pas; mais il y en a toujours assez pour absorber en très peu de temps tous les moyens de vivre «}ui peuvent leur être offerts.

L'espèce humaine subit à cet egard les lois qui régissent la nature organisée. Si nous écartons toutes les causes qui bornent l'accroissement de notre espèce, nous trouverons qu'un homme et une femme mariés aussitôt qu'ils sont nubiles, peuvent aisément donner naissance à douze enfans tout au moins. On a vu des femmes en produire jusqu'à trente*. Or douze enfans «pii naîtraient pour remplacer le père et la mère, sextupleraient le genre humain à chaque génération si chacun d'eux parvenait à l'âge de se reproduire.

L'expérience, à la vérité, nous apprend que la moitié environ «les êtres humains périssent avant l'àgc de 20 ans; mais en

même temps <}uc ceux qui atteignent cet âge ont une probabilité de vie moyenne «le 20 ans. Elle nous apprend en même temps que les «leux sexes naissent à peu près en

1 Le mépris que montre la nature pour la conservation des individus qu'elle laisse périr par myriades avant le temps, semble s'accorder mal avec le soin qu'elle a voulu que les mères prissent de leur progéniture. Mais qui ne voit que l'insouriancc de* mères n'aurait pas expose les individus seulement, mais l'espèce, car elle eût exposé la totalité des individus à périr avant l'âge ou ils peuvent pourvoir

m«'mc nombre >. On voit par-là que si chaque couple ne peut pas élever douze enfans en état «le se reproduire, il en peut élev«*r six qui sont rapnbles «le peupler autant que le premier couple l'a fait lui-même. D'où l'on peut conclure que, s'il n'v avait aucun antre obstacle à celte multiplication, la population «l'un pays quelconque triplerait au bout de 20 ans. Une nation «le 50 millions d'âmes, comme la mllre, eu aurait alors 00 millions: 20 ans plus tord elle aurait trois fois ce nombre ou 270 millions d'âmes. Au bout «le trois fois 20 ans, dans 78 ans, clic ru aurait 810 mil lions. Enfin, un siècle à peine révolu, la France contieml-rail 2 milliards 400 millions d'habitans (beaucoup plus que l'on n'en compte maintenant sur la surface entière du globe).

Cette puissance procréatrice s'est manifestée toutes les fois que la multiplication de l'espèce humaine n'a pas clé contrariée par les circonstances; et, sans parler de la propagation des ll«>brcux en Êgvpte, qui après y être entrés au nombre «le 70, en sortirent , assure-L-on, quatre siècles plus tard, au nombre de plus «le 000,000 hommes en état «le porter les armes, non compris les lévites, nous avons des exemples analogues non moins

frappans dans les temps plus mo«lcrncs. Fcijoo rapporte qu'un homme et quatre femmes, ayant échappé à uu naufrage en 1590. abordèrent à l'ile des Pins, près «le Madagascar, et qu'ayant trouvé dans celte île une quantité d'cxcellcns fruits, ils multiplièrent au point qu'ils étaient environ 12 mille lorsque les Hollandais les découvrirent.

Mais l'observation la plus concluante sur ce point, parce qu'elle est plus moderne, «ju'ellc est faite sur une plus grande échelle, et qu'elle est mieux constatée, c'est celle que nous «dirent les États-Unis «l'Amérique. M. "NVardcn, qui a réuni avec diligence et exactitude tout ce qui a rapport à cette république, nous fait voir que sa population a toujours doublé dans chaque période de 21 ans 4. En même temps on a la certitude que les émigrons qui viennent des au très parties du monde, quoique nombreux, n'ont que très peu «le part à cette augmentation. Lesémigraris «pii débarquent, sont obligés de sc faire enregistrer; on estime leur nombre à 4,000, année commune; par conséquent on peut évaluer à 84,000 ceux qui sont arrivés dans les vingt -etune dernières années : or, dans cel espace «le temps, la population «les États-Unis s'est

eux-mêmes à leur conservation et à leur reproduction.

* line dame de ma connaissance a eu trente enfans.

3 Le nombre «les naissances masculines est aux féminines comme aa est à au, et, dans MrtailM cas, comme 16 est à t5. La vie des hommes plus aventureuse que celle «les femmes rétablit l'équilibre.

4 Description dît Êtttts~Vnis , tome V, page i«>4.

accrue de plus de 5 millions de personnes. Vous voyez que c'cst à peine la soixantième partie de l'accroissement. S'il n'y avait eu aucune é migration, la population des États-Unis aurait doublé en vingt-et-un ans et quatre ou cinq mois, au lieu de vingt-et-un ans.

Dans nos vieux états de l'Europe l'accroissement est presque insensible, comparé à celui-là. On n'y est cependant pas plus indifférent pour satisfaire au vœu de la nature.

Seraient-ce les guerres, les épidémies, les famines qui réduiraient perpétuellement le nombre de leurs habilans? Hais avec une puissance prolifique pareille à celle dont nous avons vu que l'homme est doué, les ravages causés par ces fléaux passagers sc trouveraient réparés en peu de temps.

Les guerres de Napoléon ont été longues, imprudentes et meurtrières; il a introduit l'inhumaine pratique de faire bivouaquer les armées, c'est-à-dire de les faire reposer sans tentes dans toutes les saisonB et sous tous les climats; il a poussé jusqu'au scandale le mépris de la vie des hommes ; il a levé jusqu'à *500 mille recrues par année : ch bien, en supposant que sur ce nombre d'hommes il n'en ait pas échappé un seul aux meurtres , aux fatigues , aux privations de la guerre, si le pouvoir peuplant est, comme nous venons de le voir, de 30 millions de personnes nubiles en vingt-six années, il en peut produire 1200 mille par année; et ces guerres cruelles n'auraient diminué un pareil accroissement, que d'un quart la première année, de moins d'un quart la seconde; tellement qu'une guerre do vingtdeux ans, horriblement destructive, n'aurait pas empêché la population de la

France d'excéder à la paix 53 millions d'babitans ! il y a donc une autre cause plus puissante que la guerre qui met des bornes à l'extension possible de la population.

Scraient-ce les maladies contagieuses qui la bornent? La peste heureusement est trop rare dans nos climats, elle ravage chaque lois une étendue de pays trop bornée, pour maintenir la Imputation dans les limites où nous la voyons : celle de .Marseille, en 1720, causa, dit-on, la mort de 50 mille personnes. Admettons que ce nombre n'ait pas été exagéré par 1'cfTroi ; admettons que ce fléau ne soit tombé sur aucune des personnes qui auraient succombé eu vertu des causes accidentelles qui font périr la moitié des hommes avant l'âge de puberté, ses ravages n'auraient eu d'autre effet que de réduire à 1150 mille âmes au lieu de 1200 mille l'accroissement que nous avons vu qu'une nation comme la nôtre peut prendre chaque année. Or, une semblable réduction aurait, au bout de peu d'années, été insensible dans l'accroissement de population «pic la marche «le la nature procurerait à la France.

Une peste plus générale et plus terrible fut celle

qui sc manifesta dans la majeure partie de l'Europe vers l'année 1348, et qui enleva, disent les historiens du temps, le quart des habilans de la France. Admettons cette proportion probablement très exagérée, et qu'il est impossible de vérifier, et voyons si c'est cette cause «pii a influé sur la population actuelle de la France. On ne sait pas le nombre d'habilans qu'elle renfermait à cette époque; mais, d'après «les raisons qui tiendraient ici trop de place, il est impossible de porter ce nombre à plus de 12 millions, dont la peste enleva 3 millions. Il resta donc neuf millions d'habitans après lu cessation de ce fléau ; et d'après la loi d'ac-

croissement, vingt-six ans plus tard, c'est-àdire en 1374, ces neuf millions triplés se seraient élevés à 27 millions, et celte peste affreuse n'aurait pas empéché la population sur qui elle avait exercé ses ravages, de doubler en moins de vingtquatre ans.

Cette même contagion eût-elle été plus terrible encore, n'cût-cllc respecté que deux personnes nubiles, la population de la France, en suivant la loi naturelle de l'augmentation, serait encore de plus de deux milliards de personnes. Vous voyez quelle est l'incflicacité de la peste pour maintenir le genre humain dansles bornes où nous le voyons.

Des épidémies moins graves, telle que la variole, ou petite- vérole, les fièvres pernicieuses, seraient, à plus forte raison , impuissantes pour borner le nombre du genre humain. D'ailleurs elles sont comprises dans les causes quelconques qui diminuent de moitié le nombre des personnes qui parviennent à l'Age nubile et qui bornent à 20 ans leur vie commune ; causes dont par consé- «juent nous n'avons pas négligé l'influence.

Nous pouvons faire les mêmes observations sur les famines qui désolent de temps en temps les nations. Quel que soit le nombre d'hommes qu'elles moissonnent, les années qui suivent chaque famine seraient plus que suffisantes pour remplacer et pour multiplier la population des états. Supposons qu'une famine fasse périr les 1200 mille personnes que nous avons vu que la population française pourrait produire chaque année; admettons qu'elle enlève le double de ce nombre ; certes ce serait une famine affreuse que celle qui causerait la mort de plus de deux millions de personnes; cependant elle ne retarderait que de deux ans l'accroissement naturel de la population ; et conmic l'expérience nous apprend qu'on n'éprouve pas de famines, et surtout de fa-

mines aussi sévères, une fois en dix ans, il y aurait toujours huit années sur dix , où l'accroissement de la population devrait suivre la loi indiquée.

Si ce que je vous dis est vrai «le ces trois énormes fléaux, de la guerre, de la peste, et de la famine, cc sera vrai à plus forte raison des causes moins puissantes à réduire le nombre des hom-

race. — Des épidémies passagères et peu dangereuses, des guerres courtes et peu acharnées, des chertés modérées dans les subsistances, ne contrarieront que faiblement l'essor de la population.

Cependant cet essor est constamment contenu, puisque dans les états les plus florissans, la population que, ni les grands, ni les moindres fléaux, ne sauraient comprimer, est perpétuellement renfermée dans les limites beaucoup plus étroites, qui se resserrent, ou s'étendent, mais qu'elle ne franchit point; or, quelles sont ces limites? Par qui sont-elles posées?

Il est évident, messieurs, que la cause qui retient les populations dans les limites où nous les voyons, ou du moins qui les condamne à un accroissement toujours de plus en plus lent, est la borne de leurs moyens d’existence. La tendance des hommes à se reproduire et leurs moyens de se multiplier, sont pour ainsi dire infinis, mais leurs moyens de subsister sont finis, et il est incontestable qu’on ne saurait exister par-delà.

Tel est en effet le principe fondamental de toute considération sur la population1. Les dévcloppcmetis qui suivent vous en fourniront la preuve.

CHAPITRE II

DE9 MOYENS d’p.XISTENCE DES HOMMES.

Ces moyens d'exister, seule borne des populations, en quoi consistent-ils? Telle est la question qu’amènent les conclusions du précédent chapitre. La solution n'est pas exempte de diflicultés; elle a conséquemment donné naissance à «les objections faciles à résoudre du moment qu'on a une vue complète du sujet.

'Les moyens d'existence d'une population sont toutes les choses, sans exception, capablcsdesatisfaire à ses besoins : cette proposition se prouve d'ellc-méme. Or les besoins de l'homme varient suivant les climats et suivant les habitudes contractées, soit dans la nation tout entière, soit dans certaines classes en particulier.

« Ce principe a élé reconnu de presque tous les publicistes de quelque réputation. - Tout individu, dit Ste- » wart (tome I , page aoS de redit, angl.), a naturelle- *> ment le désir de se reproduire. Un peuple ne peut pas » plus s’empêcher de peupler qu'un arbre de pousser. » Mais pour vivre il faut se nourrir; et comme tout ac- " croisement a un terme, c'est là que la population s’ar-

" ^ C’est une maladie politique accompagnée de

* lieaticoup de misères J'avoue que je ne connais point

» de remèdes à ce mal. »

lierrcoiMaud s exprime en ces termes : « La prociéa-

Dans les climats septentrionaux, le vêtement et le couvert sout aussi indispensables pour exister que la nourriture. Dans les pays

civilisés, on ne pourrait pas vivre de viande crue, comme font certains peuples. Dans les classes instruites de la société, et parmi ce que l'on appelle les gens bien élevés, un homme condamné à se vêtir de haillons et à se nourrir de la soupe des goujats, serait un botninc mort. Or, ce que nous voyons ainsi indispensable à la vie dans les divers pays et dans les diverses classes de chaque pays, voilà ce que j'appelle les moyens d'exister de la population. Ccst eu proportion de la quantité de ces divers moyens d'exister, dont chacune des classes de la nation peut disposer, qucceüc classe se maintient, s'augmente, ou se réduit. Lorsque dans une classe quelconque de la société, les moyens d'exister viennent à augmenter, les causes naturelles qui tendent h multiplier progressivement les hommes, en multiplient le nombre jusqu'au point d'absorber les moyens de cette classe; et quand ces moyens s'étendent pour la majorité des classes, et encore mieux quand ils s'étendent pour toutes les classes, la population du pays va croissant.

De ces deux propositions incontestables, l'une que la population a une tendance à s'accroître progressivement, l'autre qu'elle ne peut pas dépasser les moyens d'exister, on peut donc détruire cette troisième proposition: c'est que la population d'un pays n'est jamais bornée que par scs produits. La production est la mesure de la population, moyennant les explications que je vous ai données relativement à la nature des besoins. C'est ainsi que sur la même quantité de production qui a lieu en Angleterre, il vivra plus de Chinois que d'Anglais, par la raison qu'avec les habitudes de la nation chinoise cil général, elle peut vivre de moins que la nation anglaise.

Vous remarquerez, messieurs, que je vous parle de produits en général et non de certains produits en particulier, comme du blé. Je ne vous ai pas dit une nation est d'autant plus nombreuse qu'elle produit plus de blé pour se nourrir, ce qui sc trouverait démeuti par l'expérience; car, sur une lieue carrée en Pologne, il pousse bien plus de blé qu'en Hollande; et cependant une lieue car-

" tion de l'espèce humaine parait être sans bornes; sa >» nourriture au contraire a des limites. Tant que la pron création n'a pas atteint les limites de la nonrriture, » l'espèce humaine est susceptible de multiplication. - (Discours sur la population.)

M. Malthus a confirmé, par désaxantes recherches, les mêmes principes, qui n'ont été contestés et vivement attaques que depuis qu'ils ont été mis hors de doute; ce qui u donnera au surplus que les personnes qui connaissent peu le ccrur linmain.

DE CE QUI BORNE LA POPULATION

réc en Pologne nourrit moins d'habitans qu'une lieu carrée en Hollande. Pourquoi? Parce que cette surface en Hollande, bien qu'elle produise moins de blé, donne au total plus de produits. La valeur de ce qu'elle produit sert à acheter ce qu'elle ne produit pas. Ce n'est donc pus tel ou tel produit en particulier qui favorise la population, mais bien la production en général

On me demandera comment la production en général suflit pour satisfaire aux besoins variés des différentes classes d'habitans? Si c'est le blé dont le besoin se fait le plus sentir, comment une production de toile y pourvoira-t-elle, sa voleur futelle supérieure?

Messieurs, dans le cours habituel des choses, les besoins d'une population donnée sont assez bien connus des producteurs; ils sont très intéressés à les connaître , de meme que les changcmens qu'on peut prévoir. Il ne leur convient pas de procurer, de fabriquer les choses dont personne n'aura besoin, ni même de faire en grande quantité des choses qu'on ne pourra consommer qu'en petite quantité. Le prix de chaque objet, comparativement avec scs frais de production, avertit toujours de la nature des objets dont le besoin se fait le plus sentir. Si le prix d'une aune de toile rembourse les frais de sa production, et si le prix d'un boisseau de blé ne rembourse pas les frais de la sienne, on fera de la toile et non du blé. Ce serait folie, malgré cette indication, de prétendre que la société a plus besoin de blé que de toile. Le prix de chaque produit, comparativement avec scs frais de production, est, pour les producteurs, le meilleur de tous les encourageraens pour produire de préférence ce qui est plus utile; car les profils d'une production s'élèvent d'autant plus, que le prix de la marchandise est plus grand, comparé avec les frais indispensables pour la produire.

Mais les frais de production ne se comparent pas seulement de produit à produit; ils sc comparent aussi dans les differentes manières de procurer le même produit. Il y a deux manières de produire du blé en Hollande; l'une est de le semer dans un champ, k côté du consommateur, l'autre est de le faire venir de Dantzig ou d'ailleurs. Le producteur compare les frais de production de chaque manière, et se décide en faveur de la moins coûteuse. Si, au prix où est le blé qui vient de Dantzig, un arpent semé en blé en rapporte, frais déduits, pour GO francs, et que le mémo arpent, semé en lin, rapporte du lin pour 00 francs, il sè-

mera en lin; cl au lieu de quatre quintaux de blé, plus ou moins, qu'il aurait recueillis sur sonar-

1 Ou verra dan) un des chapitres suit au* , quelle influence spéciale les denrées alimentaires exercent sur la production generale, et par cela même sur la popula-

pent, le même arpent lui en rapportera srx; car, avec oo francs, le cultivateur de lin achètera six quintaux de blé que le commerce fait tenir de Dantzig. Vous voyez que lorsque nous voulons connaître les rapports de la production avec la population , nous nous égarerions si nous nous occupions de la nature des produits; c'est l'affaire de la population clle-méme : la facilité des échanges fait qu'elle peut ne songer h autre chose qu'à gagner, puisque la valeur produite procure la chose dont le besoin se fait le plus vivement sentir. Nous pouvons donc, relativement à un peuple tout entier, ne nous occuper que de la somme des produits; et nous répéterons qu'en tout pays le nombre des habitaus s'élève autant que le permet la production totale du pays, et ne va jamais audelà.

Rapprochant ensuite cette vérité de celles qui ont précédé, nous ajouterons que les malheurs accidentels, les fléaux qui retranchent du nombre des vivans des portions quelconques de l'humanité, ou qui empêchent les hommes de naître, quand ce n'est pas le défaut de produits, ne font que retarder le moment où la population atteint la limite de la production ; mais que par la raison que la force procréatrice est plus que suffisante pour atteindre celte limite, elle l'atteint toujours.

Remarquez, messieurs, que cette proposition, la population l'élite toujours en raison de la quantité des produits du pays ,

équivaut à celle-ci : fa population s'élève toujours en raison des revenus du pays.

Qu'est-ce en effet que le revenu d'un pays? c'est la quantité de produits obtenue en échange des services productifs de tous les producteurs. C'est ce que je vous ai rigoureusement prouvé au commencement de la quatrième partie dcceCours. Dans l'une et l'autre proposition, c'est toujours la quantité de produits , sous deux noms différens.

Et quand je vous ai dit que la production se conforme naturellement aux besoins, qu'ai-je entendu, sinon que pour exister du mieux qu'il peut, chacun emploie son reveuu aux choses qui satisfont le mieux scs besoins ? C'est ainsi que nous arrivons, par la voie de la démonstration, aux vérités les plus vulgaires, et que nous marchons entourés par les laits; mais c'est toujours en les observant, c'est en les expliquant, en remarquant d'où ils viennent et où ils tendent.

Dans ce calcul, il ne faut pas meme défalquer celte portion des revenus qu'on économise ; car ce qu'on économise augmente les capitaux, et les cation; et cette vue nouvelle est de nature n rapprocher bien des opinions qui paraisîent opposées.

DE CE QUI BORNE LA POPULATION

pi taux se consomment reproductivcment, c'est-àdire nourrissent des producteurs.

Lorsqu'on mange son capital, on en rit, et la population n'en est pas pour le moment altérée ; mais comme uu capital consommé ne travaille plus à la production, les produits de l'année suivante diminuent, à moins qu'on ne rachète par une plus habile

industrie, ce que l'on gagne de moins sur scs capitaux. La possibilité de transformer un produit en un autre par le moyen des échanges f laisse à une population, quand surviennent des temps de disette, la ressource de consommer en denrées une portion du mobilier qu'on s'est formé à des époques plus favorables. On retrouve alors et l'on applique à sa nourriture, des valeurs qu'on avait accumulées pour un autre usage.

C'est une ressource que n'a point un peuple trop indigent. Uu Indou qui ne possède qu'une hutte en terre et qui n'est vêtu que d'une cotonnade de quelques sous, ne supporte pas les années rigoureuses; tandis qu'en Hollande, pendant la disette de 1812, les pauvres gens qui possédaient tous «les moules à faire des gaufres, trouvèrent quelque soulagement dans ce meuble et d'autres du même genre. Le peuple de Hollande étant bien vêtu, pouvait rester un an, doux ans, sans acheter d'habits, de linge, de bas, de chapeaux. La portion de ses profits, appliquée ordinairement à l'entretien de toutes ces choses, put être employée à des alimens. Daus une classe un peu plus relevée du même pays, on consomma jusqu'à des maisons. On voyait démolir de très bonnes constructions que leurs propriétaires vendaient pièce à pièce pour vivre. C'étaient des privations et des pertes; mais dans ces cas-là il vaux mieux supporter des pertes que de périr. C'est déjà un bonheur que d'avoir quelque chose à perdre.

L'absence de tout moyen d'exister, ne pouvant suppléer à rien, quand la fécondité de l'espèce multiplie les êtres humains au-delà de cc terme, ils y sont ramenés par des destructions violentes; destructions qui, pour un être dont les sensations sont si délicates et si exaltées, au physique et au moral, deviennent de fort grands malheurs. Qui peut songer sans frémir aux angoisses de la

faim éprouvées par nos semblables ? au dépérissement d'une famille indigente? à des enfans qui, faute de vétemens, faute de propreté, faute de médicamcns ou de chaleur, succombent sous les yeux de leurs parens? aux infortunés que la mort prématurée d'un père, d'une mère, d'un frère, d'un fils, laisse dépourvus de secours? Ces douleurs du corps et de l'âme seraient bien plus fréquentes encore, sans la prévoyance, la prudence de l'homme. Seul entre tous les êtres vivaus, il prévoit les suites d'une multiplication inconsidérée de sa famille; il y met d'avance des bornes qui sauvent à l'humanité une partie des maux qui chez des êtres

déjà pourvus de vie et de sentiment, accompaguciit les destructions tardives. C'est par les effets de cette prévoyance, que nous voyons en général les familles beaucoup moins nombreuses qu'elles ne seraient si l'on s'abandonnait sans retenue aux impulsions de la nature. C'est elle qui rend les mariages d'autant plus rares que la population devient plus nombreuse.

En 1700 la population de l'Angleterre avec le pays de Galles était seulement de 0,750,000 âmes, et l'on y contracta 57.848 mariages; cc qui fait un mariage sur 1 U» personnes. On sait que la population de l'Angleterre a constamment augmenté depuis cette époque, et qu'en 1821 eUc était, non compris l'Éeosse, selon M. James Cleland , de 12 millions d'Imbitans. Aussi les mariages ont-ils constamment diminué depuis. En 1770, il n'y en avait plus qu'un sur 1 18 habitans.

En 1780, un sur. ..... 123 dito.

En 1821, un sur. ..... 154 habitans

Cette réserve, fruit de la prudence, prévient des maux infinis, et proportionne, plus que toute autre cause, la population des

états â leur production. Hais comme cllc-mémc est commandée par les moyens d'existence de chaque famille, cc sont toujours en définitive les moyens d’cxistcncc qui bornent la population.

Dans cc qui précède, ou a pu remarquer que les obstacles que rencontre l'accroissement naturel de la population sont de deux sortes. Les uns l’empêchent de dépasser les bornes que lui assigne la production : ou peut les appeler obttacle * préventif*. C'est ainsi que les grandes familles se multiplient peu; leurs revenus étant presque toujours inférieurs à leurs besoins. D'un autre côté, quand l'imprévoyance ou l'erreur, ou des cncouragemeus mal entendus de la part du gouvernement, favorisent un développement de population supérieur à la production, elle est violemment ramenée à sou taux nécessaire. Telle est la grande mortalité qui sc manifeste dans les classes indigentes et dans les hôpitaux; tristes moyens par lesquels la nature des choses, toujours obéie, manifeste son pouvoir. Les obstacles de ce dernier genre peuvent être appelés rt$trictifsf ou «vp-

prettif».

Quelques écrivains ont attribué la population presque stationnaire que l’on remarque chez de vieilles nations, non â l’état annuel de leur production, mais à celte multitude d'accidens, de maladies, de crimes, et à la corruption qui régnent parmi les populations nombreuses, et ils ont nié ce pouvoir de l'homme de reproduire son semblable en nombre supérieur aux moyens qu'il a d'exister. 11 n’est pas besoin, disent-ils, de la guerre et de la famine pour réduire les populations. Elles

1 Maccullodi: Yotes sur Adam Smith, t. IV, page l4"L

sont toujours tellement réduites par les maux de tous [je n res, ordinaires cl extraordinaires, qui assaillent l'homme en société, que c'est à grand' peine qu'il peut maintenir son nombre.

Ces écrivains ne tiennent nul compte des progrès que fait , même dans les pays anciennement civilisés, la population, du moment que la production augmente.

En second lieu, si le pouvoir générateur pouvait à peine entretenir les populations, comment réussirait -il si promptement, même dans les vieilles sociétés, à rétablir les populations moissonnées par les grands fléaux ?

En 170U et 1710, il y eut en Prusse une peste terrible, puisqu'elle enleva un tiers de la population du pays. Un auteur allemand, cité par Malthus, et qui se nomme Snssmilch, ayant conservé des tables très exactes du nombre des mariages, des naissances et des décès eu Prusse, depuis 1G92 jusqu'en 1757, a pu nous faire connaître assez fidèlement les effets de cette épidémie sur la population : ils sont curieux.

On pouvait s'attendre que, dans l'année qui suivit la peste, les deux tiers des personnes qu'elle avait laissées subsister, durent avoir moins d'enfans que la population tout entière n'en avait eu précédemment ; point du tout. L'année qui avait précédé celle de la peste, il y avait eu, en nombre rond, 30 mille naissances, et l'année qui suivit la peste il y en eut 33 mille.

On serait tenté de s'imaginer du moins que dans la profonde tristesse, dans le découragement que dut causer ce fléau, et lorsque chaque famille avait ses pertes à déplorer, on dut avoir peu de goût pour le mariage; on se tromperait. En 1708 (année qui précéda la peste) il y avait eu, en nombre rond. G, 000 ma-

riages. En 1711 (année qui suivit la peste), combien supposez-vous qu'il y en eut? 13,000! Et remarquez que ces 13,000 nouveaux mariages ne durent contribuer que faiblement aux 33,000 naissances qui eurent lieu la même année, quelque bonne volonté qu'on y mit.

En même temps, une fois la contagion terminée, le nombre des décès tomba de 10,000 qu'il était auparavant, à 10,000; car, sur une population réduite aux deux tiers, la mort ne put pas exercer le même ravage ; de sorte que le rapport entre les naissances et les décès, aussitôt après le fléau, fut de 530 naissances pour 100 décès; proportion qui excède les progrès des pays les plus florissans, comme les États-Unis.

Le nombre des mariages, h la vérité, déclina ensuite, soit parce que toutes les personnes en état de contracter ce lien s'étaient mariées dès les premières années, et qu'il ne sc présenta pour les suivantes que celles qui parvenaient successivement à la nubilité, soit parce qu'à mesure que la population approchait de nouveau de la limite des moyens d'existence que pouvait offrir la production du pays, les mêmes stimulons n'existaient plus pour travailler aussi activement k réparer les perles qu'un fléau destructeur avait oecasionées.

Ceci n'est point un effet particulier à une certaine époque ou à un certain pays. 11 y avait eu une peste affreuse à Londres en 1G6G; et, si l'on en croit les écrivains du temps, il n'y paraissait plus quinze ou vingt ans plus tard.

Jlessance a prouvé qu'après la peste de Marseille, en 1720, les mariages furent, en Provence, bien plus féconds qu 'auparavant. L'abbé d'Expilly a trouvé les mêmes résultats. Les famines qui ra-

vagent fréquemment lTudoustan, et qui vont jusqu'à détruire un tiers de la population, comme celle de 1770, n'empéchcnt point ces coutrées d'étre au nombre des plus populeuses du monde. Enfin les convulsions de la nature, les éruptions volcaniques, les tremblcmcns de terre, quand ils u'ont pas altéré les sources de In reproduction des valeurs, n'ont jamais opéré sur la population qu'un effet purement passager. Rien ne saurait empêcher la race humaine, comme toutes les autres espèces organisées, de remonter bientôt au point que lai assignent, en chaque lieu, ses moyens d'exister, parmi lesquels la possibilité d'avoir des alimens, soit par l'agriculture, soit par le commerce, joue le principal rôle.

La plupart des publicistes, quoique divisés sur beaucoup d'autres points, s'accordent sur le résultat dont je viens de vous donner les preuves par le raisonnement appuyé de l'expérience; mais M. Malthus est celui qui l*a mis dans tout son jour. II faut à cet égard se joindre au témoignage que lui rend M. Dumont, à qui nous devons la publication des OEuvres de Jérémie Bentham. M. Dumont dit que dans le livre de Malthus ce n'est pas le principe qui est nouveau, a c'est d'avoir fait de » ce principe une application raisonnée etconsé- * quente, d'en avoir tiré la solution de plusieurs n problèmes historiques, d'avoir parcouru l'Eu- » rope ce principe à la main, et d'avoir montré » qu'on ne saurait lutter contre lui sans produire » de grands dérangemens dans l'ordre social »

1 Bentham, Théorie des Peines et des Récompenses , la population : mai* je ne considérai* le sujet qn'actome II, p. 305. J'avais en le bonheur de me rencontrer cessoirement , et j'en ai fait deux chapitres ; tandis que avec M. Malthus sur les conséquences importantes de M. Malthus l'a traité comme son objet principal,

et ce principe, dans la première édition de mon Traité d'É- en a fait trois volumes, où il se livre à des recherches conomie politique, qui fut publiée à peu près dans le étendues et concluantes, temps qu'il donna la première édition de son Essai sur

OBJECTIONS ÉLEVÉES CONTRE LS PRINCIPE DE LA POPULATION

Malgré les raisons qu'on a de croire que tous les êtres organisés, l'homme compris, ont à multiplier leur espèce une tendance fort supérieure aux moyens qu'ils ont de l'entretenir, ce principe a été vivement contesté. Personne n'a prétendu, comme vous le pensez bien, que des hommes pussent subsister là où ils ne trouveraient point de subsistances; mois on a dit que le genre humain n'était jamais arrive au point de consommer toutes les subsistances que la terre peut produire. S'il ne demande qu'à se multiplier, a-t-on dit, la population aurnit dû se répandre partout où elle pouvait se nourrir; et une immensité de régions fertiles et dépeuplées auraient dû sc couvrir d'habilans.

Cette objection naît d'une vue incomplète de la production. Pour que la production agricole ait lieu, il faut à la vérité des terres susceptibles de culture; mais les terres cultivables ne sulliscnt pas : il faut en outre une industrie agricole, et des capitaux pour subvenir aux avances que réclame la culture. Et pour que l'industrie agricole puisse se développer, pour que les capitaux paissent être accumulés et mis en œuvre, il faut îles institutions protectrices.

Pourquoi la Chine compte-t-elle deux à trois mille habiluns par lieue carrée, taudis que la presqu'île de Malaca, située sous un climat noir moins beau et avec un territoire non moins fertile, est peu peuplée? C'est parce que les Malais font un métier de brigands, de forbans; que l'espèce de gouvernement ou plutût d'anarchie qu'ils préfèrent, n'étant nullement propre à l'accumulation des propriétés et à la multiplication des produits, une population nombreuse ne saurait y subsister. Le défaut d'institutions y met des bornes au développement de l'industrie et notamment à celui de l'industrie agricole; de là le defaut de production et de population. Il u'en est pas moins vrai que, par quelque cause que le défaut de production ait lieu, c'est le defaut de production qui met des bornes à la population. Et qu'on ne s'imagine pas que la production et la population qui en est la suite, soient bornées seulement dans les contrées où l'absence d'un gouvernement régulier interdit l'accumulation des capitaux et toute grande entreprise industrielle. L'Ukraine, province dont on vante la fertilité, est soumise à un gouvernement régulier et ne nourrit pas, à beaucoup près, toute la population qu'elle pourrait nourrir. Les institutions féodales n'y permettent pas un bon amenagement des terres ; cl des

pays dont les institutions sont beaucoup plus favorables à la production que celles qu'on observe en Ukraine, sont néanmoins eux-mêmes bien éloignés d'admettre tout le développement dont ils seraient susceptibles.

Nous avons vu que la possibilité des échanges rend à peu près indifférente la nature des produits, et que tous les genres de production développent également la population, pourvu qu'ils soient productifs de valeur. Tous les genres d'industrie sont donc

des élémens de population. Mais d'autres considérations nous apprennent que le combustible est indispensable au développement de toute espèce d'industrie; que les forêts s'épuisent plus rapidement qu'elles ne sc réparent, et que la houille seule peut suffire au développement d'une vaste industrie. Or, la nature place les dépôts de houille à de grandes distances les unes des autres; et le transport de ce combustible en êlèvo le prix et en interdit l'emploi dans les lieux où de puissnns moyens de communication, et particulièrement des canaux artificiels du navigation , n'en rendent pas l'apport facile. Ainsi, faute nonsculcmcntdc capitaux, mais de l'art, de l'activité, de la persévérance qui lônt qu'on réussit dans les canaux de navigation, et aussi eu raison de l'esprit de fiscalité de l'administration , qui nuit à leur succès, leur usage est borné; celui de la houille l'est également; les produits de l'iudustric ne sc multiplient pas comme ils le devraient, et la population de certaines contrées ne prend pas l'accroissement dont elle serait susceptible, seulement parce qu'il ne s'y établit pas des canaux de navigation. Le défaut de communications peu coûteuses empêche qu'on ne fasse usage de houille; le défauL de houille empêche le développement des arts nécessaires à l'agriculture; l'imperfection des uns et des autres entrave lu production; et c'est encore la production qui met des bornes à la population.

En soumettant chaque pays et chaque localité do tous les pays à des épreuves du même genre, on s'expliquera aisément comment la majeure partie de la terre habitable n'a point une population analogue à sa fertilité, ni, en général, à ses moyens naturels. Dans une peuplade quelconque nous pouvons supposer qu'il se trouve toujours quelques hommes qui, pour vivre à l'aise et sc reposer sur leurs vieux jours, seraient assez disposés à cultiver un

coin de terre, à étendre par degrés leurs défrichcmens, à élever d'abord une cabane, puis une maison, à multiplier des bêles à laine, des bêtes à cornes, et finalement à faire un bon établissement d'agriculture : ceux-là seraient imités par d'autres, et peu à peu tout le pays sc trouverait cultivé et peuplé, comme cela sc pratique au Kentucky. Mais dans la plupart des contrées de la terre, celui qui commencerait un défrichement

pareil, aussitôt qu'il aurait amassé un sac de blé, aussitôt qu'il aurait élevé deux moutons, serait pillé par les gens de sa tribu ou d'une autre tribu, ou par son propre gouvernement, et jamais il ne parviendrait à faire les accumulations nécessaires |>our composer un établissement agricole.

Les arts et l'industrie étant peu développés clicz les anciens, ils étaient, plus souvent que nous, poussés, par le besoin de nourriture, h se déclarer la (pierre *. Ce fléau, dans ce cas, n'était qu'un instrument «le désastre, dont le défaut de production était la cause primitive. De nos jours, ce motif est rarement ce qui détermine une invasion ; mais la population est ramenée au nombre que peut nourrir la production, par d'autres moyens qui ne sont pas toujours accompagnés de maux aussi redoutables que ceux qui accompagnent les guerres.

Les principes suffisent de même pour expliquer comment, avec des circonstances en apparence défavorables, la population peut s'accroître. Pourquoi n'a-t-elle pas décliné pendant la révolution française, époque où la France a perdu ses colonies, sou commerce extérieur, et consommé une énorme quantité d'hommes? C'est parce que les productions intérieures, qui sont

de beaucoup les plus importantes, ont élc favorisées par la liberté d'industrie et par l'activité que l'effervescence populaire a développée. Les classes oisives se sont éloignées *; .les classes laborieuses ont fait de nouveaux efforts; on a produit davantage ; et les pertes d'hommes ont pu coûter des larmes à l'humanité, mais n'ont jamais pu absorber les accroissrmensdont toutes les populations sont susceptibles lorsque la production est favorisée. Si ces accroissemcns n'ont pas été plus rapides sous le gouvernement de la convention et sous celui de l'empereur, ce n'est pas à cause des consommations d'hommes qu'on peut justement leur reprocher, c'est par la faute des mauvaises lois et de la mauvaise administration

M. de Sismondi, pour prouver, en contradiction avec M. Maltlius, que ce n'est pas la borne des moyens d'existence qui borne la population, dit que les grandes familles, les familles les plus opulentes, et qui ne manquent de rien, diminuent et s'éteignent peut-être plus fréquemment que les autres. « Les Montmorency, dit-il , n'ont jamais

' •• La faim le veut, la faim cruelle et irrésistible, » cette source de tant de maux pour les mortels. C'est » par elle que s'équipent les flottes qui, affrontant la ** rage d'Amphitritc, portent la guerre aux rires éloi- » g nées, m IloMiriP , Odyssée, chant 17.

1 On verra, quand je traiterai de la cotuommaùcn, quo si les émigrations de nobles et de prêtres peuvent nuire à certaines consommations, elles 11c diminuent pas la consommation totale. Quand les oisifs s'éloignent et que

» manqué de pain; leur multiplication, scion le j* système deM. Maltlius, n'a jamais dû être arrêtée n par défaut de subsis-

tances; leur nombre aurait » donc dû doubler tous 1rs vingt-cinq ans. A ce » compte, et en supposant que le premier Mont- *> morency ait vécu en l'an 1000, dès l'an 1C00 ses a desccndans auraient dû se trouver nu nombre de » 10,777,210. La France, à cette époque, ne cornp- » tait pas tant d'habitans. Leur multiplication » continuant toujours de même, l'univers entier » ne contiendrait plus aujourd'hui que des Mont- » morency; car leur nombre, en 1800, sc serait » élevé à plus de doux milliards! »

M. de Sismondi confond ici les moyens d'exister avec les subsistances. Si les subsistances sont, pour la plupart des hommes, la portion essentielle de leurs moyens d'exister, elles ne sont, pour une famille illustre qui a toujours occupé des postes importais à la cour et dans les armées, qu'uu objet de dépense secondaire. 11 11e faut à une famille d'ouvriers, pour subsister, que du pain, de la soupe, quelques vétemens et un abri : il faut de plus à une famille noble, des terres à partager «entre tous les enfans, des pensions ou des places dont le nombre est borné, des mariages qu'on appelle convenables, c'cst-à-dirc où le personnel du conjoint est une considération secondaire, et où le rang et la fortune sont de rigueur. C'est la crainte de ne pas réussir à pourvoir ainsi une nombreuse famille, qui impose cette réserve, soit pour contracter des mariages, soit pour eu user, qui borne plus efficacement que toute autre cause le nombre des enfans. La continence, qui dans les familles borne le nombre des enfans, agit avec d'autant plus de force, que les familles craignent plus de déchoir de leur rang dans la société. Un pauvre ouvrier dit: Mon enfant gagnera sa vie par son travail, comme son père. .Mais un noble, qui regarde le travail comme une boute, ne voudra point y exposer ses descendans. Si les Montmorency n'ont jamais manqué «le moyens d'exister, c'est précisément parce qu'ils se sont peu mul-

tipliés. Mais, en même temps, comme ces moyens d'exister, pour les grandes familles, sont beaucoup plus rares, et d'une acquisition plus difficile «juc la soupe et la cabane qui suffisent au pauvre, ce sont, après tout, les grandes familles qui se perpétuent le moins. Aussi, lorsqu'on croit ne pouvoir se passer de noies producteurs restent, si la consommation stérile diminue, la consommation productive augmente, et les accumulations ou accroissemen* de capitaux se multiplient.

MJne administration u'est pas bonne seulement parce qu'elle fait payer rigoureusement de gros impôts et maintenir le boTi ordre; il faut déplus qu'une nation se trouve indemnisée des sacrifices de tous genres qu'ou lui impose : autrement ou la vole.

INFLUENCE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

Messe (chose dont les États-Unis se passent fort bien), on est toujours obligé «le la recruter par des anoblis et par des alliances roturières.

M. de Sismontli en conclut que le principal obstacle à la multiplication des hommes est dans la volonté des hommes eux-mêmes. C'est ce qu'on ne lui dispute pas, pourvu qu'il convienne que cette volonté leur vient du défaut de moyens d'exister, ou seulement «le la crainte d'en manquer; et alors ce sera toujours la borne des moyensd'exister, qui marquera la limite de la multiplication. Ce sera cette borne qui arrêtera les plus prudens; ce sera contre cette borne que viendront se briser les lous qui

courent dons la carrière de la vie sans regarder devant eux. Nous sommes exposés, nous autres hommes, à beaucoup de maux par cette prévoyance qui nous rend malheureux de la crainte du mal; mais, d'un autre côté, la même prévoyance nous préserve souvent des fâcheuses extrémités où une multiplication inconsidérée précipite, dans les autres espèces, une multitude de créatures vivantes.

INFLUENCE N LA PRODUCTION ALIMENTAIRE SCR LA POPULATION

Je vous ai dit, messieurs, que la facilité des échanges accommode l'espèce des produits aux besoins de la société; mais dans les cas où cette facilité ne se rencontre pas, ou devient onéreuse, il n'est plus permis de faire abstraction de l'espèce des produits.

Parmi les besoins des hommes, la nourriture est celui qui se fait sentir le plus universellement, le plus constamment; et après avoir été satisfait, c'est celui qui se renouvelle le plus tôt. Quoiqu'une petite maîtresse fasse plus de dépense pour sa toilette que pour sa table, et que chez les pens riches, le logement, les atneublemens,les habits et les plaisirs, coulent beaucoup; cependant quand on prend les peuples en masse, on trouve qu'il se consomme pour une plus grande valeur de denrées alimentaires, que de toutes les autres ensemble. On ne peut disconvenir non plus que le besoin de nourriture est de tous le plus impérieux et celui qui soufTre le moins de remise ; ce qui établit pour les denrées alimentaires une demande plus constante, plus soutenue que pour toutes les autres.

D’un autre côté, les moyens qu’on a pour multiplier les denrées alimentaires, ont des bornes qu’on atteint plus tôt que celles qui existent pour les autres produits. Sur un territoire comme celui de la France, on fabriquerait facilement des étoffes pour vêtir cent millions d’hâbitaus. 11 n’est

pas sûr qu’on put, malgré tous les perfectionnetnens imaginables de l’agriculture, y fabriquer des alimeus suflisans pour une si nombreuse population. 11 est vrai qu’à mesure qu’elles renchérissent, les denrées alimentaires peuvent supporter de plus gros frais de transport, et le commerce trouve alors son compte à les amener de plus loin. Mais remarquez que les denrées alimentaires sont lourdes et encombrantes; les frais de leur transport, du moment que le transport devient difficile, en élèvent le prix au-dessus des facultés de la grande masse du peuple.

On a prétendu que jusqu’à ce que la terre entière fût cultivée comme un jardin, elle pouvait fournir des subsistances à une population exubérante; mais on n’a pas fait attention que le prix auquel on peut acquérir les subsistances, n’est pas une considération de moindre importance que l'aliment lui- mémo. S’il faut sacrifier deux journées de travail, ou la valeur de deux journées de travail, pour amener la nourriture d’un homme pendant un jour seulement, il est impossible qu’on ait recours à cet aliment; .car il ne soutiendrait l’existence que pendant la moitié du temps nécessaire pour se le procurer.

Voila pourquoi les hommes qui travaillent pour vivre , ne peuvent vivre quand les subsistances sont chères ; une cherté un peu grande équivaut à une famine meurtrière. On dit que le transport maritime peut amener le blé de fort loin avec peu de

frais; mais cette assertion ne suffit pas : il s'agit ici de préciser le montant de ces frais. Le transport maritime n'est pas la seule dépense de ce commerce. Il faut amener le blé du lieu de la récolte au lieu de l'embarquement , et du port d'arrivage à l'endroit de la consommation. Il y a des chargemens et des déchargemens, des commissions, des assurances à payer; et le tout porto le blé des contrées les plus fécondes, à un prix inabordable pour 1a classe laborieuse.

Je sais que certains perfectionnrmcns mécaniques équivalent à une production alimentaire. On assure par exemple que dans la Grande-Bretagne sc trouvent quinze mille machines à vapeur en activité, de la force moyenne de 25 chevaux. Or, comme chaque cheval réclame pour sa nourriture le produit de deux acres de terrain, ces machines équivalent au produit de 750,000 acres. Les machines à vapeur substituent, jusqu'à un certain point, à la consommation des produits superficiels de la terre, la consommation «l'un produit souterrain, la houille. Toutefois il ne faut pas accorder trop «le confiance à ce calcul d'arithinclique politique. La bouille supplée à la force de chevaux, mais en diminue probablement fort peu le nombre; clic? multiplie plutôt la quantité «les produits au moyen desquels on achète des deurées alimentaires.

INFLUENCE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

Je croirais plutôt que l'usage des moulins à eau ou h vent a du multiplier les populations, car ils ont permis qu'on eut du pain à

meilleur marché; par conséquent un plus gland nombre de personnes ont pu subsister après l'invention de ces ingénieuses machines ’.

De ces deux circonstances, l’une que la nourriture est de tous nos besoins celui qui souffre le moins de remise, l’autre que, à mesure que la population se multiplie, ce sont les denrées alimentaires qui renchérissent le plus, il résulte que c'est la cherté de ces denrées qui borne le plus effectivement la population. A mesure que leur prix s’élève il excède les facultés de certaines familles, à commencer par les plus indigentes. Obligées de consacrer de préférence leurs profils à salisfaire le plus impérieux des besoins, d'autres lit-soins qui, sans être aussi pressai», ne laissent pas de se trouver nécessaires à l'entretien des familles, demeurent en souffrance. Quand les vivres sont chers, outre que les indigens n'en ont pas toujours la quantité qui leur serait nécessaire pour se maintenir en bonne santé, ils 6'cxcèdenl quelquefois par le travail; ils s'entassent dans des logemens trop étroits, ou malpropres, ou humides; ils souffrent du froid, de la maladie, delà privation de secours; et tous ces maux, ajoutés à celui de la faim, réduisent perpétuellement leur nombre.

C'est ainsi que la disette des denrées alimentaires entraine, pour la classe iudigente, la disette de tous les autres produits nécessaires au maintien de la vie. Elle est obligée de consacrer à l'achat de sa nourriture une portion de ses profits qu'elle aurait, sans la cherté des vivres, consacrée à se vêtir plus chaudement, à se tenir plus proprement ; cl, bien qu’il soit vrai que ce soienl généralement tous les moyens d’exister qui contribuent au maintien de la population, elle est presque toujours bornée, en elTet, par la quantité de denrées alimentaires que l’on peut se procurer

au-dessoua d'un certain prix. La disette de l'aliment le plus commun entraîne, pour le peuple, la privation de tous les autres produits.

Le peuple de Norwège, surtout près des côtes, se nourrit principalement de poisson. Des circonstances inexplicables éloignent quelquefois le pois-

1 Cette observation n'est point contraire à la proposition où l'on représente le blé comme une mesure des valeurs moins variable qu'uue autre. Il est bien vrai que le pain étaut moins cher, le cercle des consommateurs de blé a dû s'étendre; mais de toute manière le nombre des consommateurs n'a pas pu s'étendre au-delà de ce que la quantité de blé, quelle qu'elle fut, a pu nourrir. Si les consommateurs ont augmenté en uombre, ce n'est qu'autant que l'agriculture a produit davantage, ou que les perfectionnemens du commerce ont permis de

son des côtes pendant plusieurs années de suite, après lesquelles il revient. On lit dans Fahricius que lorsque le poisson s'éloigne des côtes, c'est une véritable calamité pour le pays. La population décroit. Si le poisson revient, elle sc rétablit.

Wargentin, auteur suédois, a donné les tableaux des mariages, des naissances et des décès de son pays; et rapprochant ccs tableaux de celui des années stériles et des années d'abondance de la dernière moitié du dix-huitième siècle, il a trouvé que dans les deux années les plus abondantes, le nombre des mariages des deux années

réunies a été en nombre rond de 40,000,

tandis que le nombre des mariages dans les deux aunées les plus stériles n'a été

que de 38,000.

11 y a eu au-delà de 8000 mariages de moins dans les deux années stériles.

Le nombre des naissances a été, dans les deux

années d'abondance, de 183,000,

et dans les «leux années stériles, de. . . 105,000. Il y a eu dans ccs années 17,000 naissances de moins.

Le nombre des décès a été, dans les années

d'abondance , de 133,000,

et dans les années stériles, de. . . . . 143,000. 20,000 morts de plus dans ccs dernières que dans les autres *.

Nous pouvons conclure en même temps de ce rapprochement que la population de la Suède suit une marche croissante, puisque même dans les deux années stériles, où les naissance* ont été moins nombreuses que de coutume, elles ont encore excédé les décès de 33,000, quoique les décès aient été, ces anuées-là, plus nombreux qu'à toute autre époque. Les disettes Momentanées ont bien pu empêcher pour un temps l'accroissement de la population d'étre aussi rapide que de coutume; mais elles n'ont pas pu l'arrêter tout-àfait.

La pomme de terre (cette racine américaine, qui, à égalité de terrain et de frais de production, fournit plus de matière nutritive dans nos latitudes tempérées, qu’aucun autre végétal), eu sc ré-

pandant par toute l'Europe à la suite des progrès de l'agriculture , parait entrer pour beaucoup dans l'augmentation de population qu'on y rc-

l'apporter de plus loin pour les racines frais. Le consommateur a pu alors payer le blé le meme prix qu'au paravant,et faire son profit de l'économie obtenue dans la réduction du blé en farine.

* M. Mylne, dans son ouvrage sur la dnréede la vie [Life Annuitict, vol. II , page .I90), a fait voir qu'un renchérissement de quelque importance dans te prix du blé en Angleterre, est toujours accompagne* de décès plus nombreux ; et que le nombre des décès diminue toujours quand le prix du blé vient à baisser.

INFLUENCE DE LA CIVILISATION

marque presque partout; cet effet est surtout frappant en Irlande, où la pomme de terre réussit singulièrement bien ».

William Pull y, en 1072, évaluait la population de l'Irlande à 1,000,000 âmes.

En 1754, lorsque la culture de la pomme de terre avait commencé à se répandre, les relevés faits à l'occasion de l'impdt des foyers, donnèrent une population de 2,300,000 âmes. C'était plus que le double. En 1701, les mêmes relevés ont donné une population de 4,200,000 habitons.

Un rapport fait au parlement, en 1814, donne à l'Irlande 5,900,000 habitons; et des rapports plus récens, en 182G, la

portent à près de 7 millions. Il est vrai qu'elle vit très frugalement.

Mais, messieurs, il ne faut pas se dissimuler de certaines vérités, quand même elles seraient sévères. Être capable de prévoir un malheur, est la première condition nécessaire pour le prévenir. Je crois que les progrès que l'industrie a faits presque partout, de notre temps, ont contribué à l'augmentation du nombre des hommes qui se remarque presque partout en Europe. Je crois que la multiplication des pommes de terre, de son côté, y a beaucoup contribué. S'ensuit-il que cclto progression doive durer éternellement? Gardonsnous de le supposer.

Plus les arts utiles se perfectionnent, et plus de nouveaux perfcctionncmens deviennent difficiles; et lorsque cette marche se ralentit, les progrès de la population qui peuvent leur être attribués, sc ralentissent à proportion.

On en peut dire autant de la partie de la population qui peut être attribuée aux pommes de terre. Quand cette plante aura été introduite dans tous les terrains, dans toutes les circonstances où elle peut être cultivée avec avantage, elle cessera d'être propagée ; et la population cessera de croître. Les bornes des moyens de subsistance auront été reculées , mais les hommes viendront néanmoins alors se briser contre cette borne.

Je vous ferai observer à ce sujet que les disettes sont bien plus funestes dans les pays où les mœurs, la religion et les lois portent le peuple h une extrême frugalité qui détermine une population exubérante. Comme celte population vit alors avec aussi peu de substances alimentaires qu'il est possible, la moindre diminution dans celte quantité est un arrêt de mort qui fait périr les multi-

tudes. C'est malheureusement ce qu'on observe à la Chine et dans l'Indoustan, lorsqu'il survicut

des disettes. Dans notre Europe, sauf une classe excessivement pauvre, qui heureusement n'est pas la plus nombreuse, les familles indigentes peuvent, dans ces extrémités, s'imposer quelques privations qui ne causent point la mort. Elles peuvent supprimer quelque chose , soit sur la quantité, soit sur la qualité de leurs mets; elles retranchent beaucoup sur leurs boissons fermentées; la suppression de la bière, du vin, de l'eaude-vie, ne cause point de mortalité.

On pourrait trouver là-dedans des motifs de redouter pour l'usage ordinaire, les nourritures économiques du comte de Rumford. Si nous parvenions à réduire au minimum la consommation «le nos ouvriers, nous paierions un peu moins cher leurs journées, et nous verrions, chaque mauvaise année, se renouveler sous nos yeux les scènes déplorables de la Chine et de l'Indoustan.

11 vaut mieux n'avoir recours aux soupes économiques que dans des temps de disette, dans des circonstances passagères.

INFLUENCE DE LA CIVILISATION SCR LA TOPOLATION

Vous vous rappelez, messieurs, que je vous ai prouvé par le raisonnement et par les faits a, que la production est toujours proportionnée au degré de civilisation et de lumières des nations. Et comme il nous est prouvé maintenant que la population est en

raison de la production, nous devons trouver que les hommes sont partout d'autant plus éclairés et plus civilisés. C'est en effet ce que l'expcrience nous fait observer en tous lieux.

Les hommes les plus bas dans l'échelle de la civilisation, semblent être les habitans de l'Australasie, ou Nouvelle-Hollande. Le voyageur Péron, qui Ht le voyage de découverte que le gouvernement français ordonna en l'année 1800, les représente comme plus rapproches de la brute que de l'homme. Aussi leurs peuplades sont- elles excessivement elair-semées sur ce vaste continent. Jamais nos voyageurs u'aperçurent que quelques hommes cpars çà et là; et souvent ils parcoururent de vastes étendues de pays sans en rencontrer un seul *.

• Suivant un voyageur moderne (M. Duvergier de Hauranne Gl»), a i/a stones de pommes de terre par jour (35 livres pesant), qui coûtent en Irlaude, prix moyeu, a5 à 37 sous, nourrissent aisément une famille de dix personne* (en 1816), et un acre fournit sans peine cette quantité. Il en résulte qu'un acre (environ ï 1/6

arpent), nourrit une famille. Le même auteur pense que l'Irlandeest arrivée au maximum delà population qu'elle peut nourrir.

* Première partie, chap. u6.

* f'ojrtge de Péron , tome I , page 463.

Est-ce la faute du pava? nullement; car c'est sur ce même continent que les Anglais ont fonde la colonie de la Nouvelle-Galles du sud, où su trouve Botany-Bay et le port Jackson; et comme ils y ont apporté leur civilisation et leurs arts, la popula-

tion de ces établissemcns va croissant d'une manière surprenante. Sur une terre où quelques misérables indigènes mouraient de faim en faisant la chasse aux araignées, aux chenilles et aux lézards pour s'en repaître, il y avait déjà, en 1815, 15,000 Anglais à demeure, bien habillés et bien nourris.

En 1818 on y comptait 22,000 personnes, et en outre

40 mille bétes à cornes,

72 mille bétes à laine,

22 mille cochons, et 33 raille chevaux

Je n'examine pas comment celte population s'est formée; je sais qu'elle se compose en partie de condamnés à la déportation; mais cela ne fait rien à la présente thèse. Ces hommes, tant ceux qui y ont été apportés que ceux qui y sont nés, connaissent les arts de l'Europe , suivent ses institutions, et sont probablement eu cet instant (1829) au nombre de 50 mille sur un territoire où avant eux 50 naturels avaient peut-être grand* peine à trouver leur subsistance; et quelle subsistance!

Pareille observation peut être faite sur l'Amérique septentrionale. Il est impossible de savoir ce qu'elle renfermait d'indigènes lorsque les Européens s'y établirent; mais nous voyons qu'aujourd'hui ces derniers ont successivement repoussé les Indiens ou sauvages, et qu'ils occupent, par leurs établissemens, environ la moitié «le l'espace enveloppé par l'Océan, le Mississipi et les grands lacs. On n'a pas de raison de croire que l'espace conquis fût, avant cette conquête, plus peuplé d'indiens que la partie que les Européens n'occupent point encore. Or, M. Gallatin, ci-devaut ambassadeur des États-Unis à Paris, qui s'est occupé de re-

cherche^statistiques, et qui a traité plusieurs fois avec les Indiens, ne pense pas que toutes leurs nations réunies dans tout l'espace qui leur reste, composent plus de soixante mille individus. 11 y en avait donc à peu près autant dans l'espace occupé par les citoyens des Etats- Unis, c'est-à-dire environ soixante mille Indiens dans un espace où la population s'élevait, en 1821,

* Jaumals oj an Expédition , etc. , bjrJohn Oxlej. London, i8ao.

* Warden : tome IV, page 344»

5 Ceci montre, pour le dire en passant, dan» quelle erreur J. - J. Rousseau est tombé, lorsque dans son discours sur V Inégalité de* condition * *, il parle de l' excessive population qui existerait, si l'homme fut de-

à dix ou onze millions d'âmes, et qui, suivant la progression d'accroissement qu'on observe dans ce pays-là, s'élèvera vers le milieu de ce siècle à trente millions d'individus.

Il n'y avait pas dans les tribus indiennes qui occupaient les États-Unis, moins d'envie de peupler et moins de force procréatrice que dans les Anglo- Américains. Que leur manquait -il donc pour n'être encore, au bout de je ne sais combien de siècles, qu'au nombre de soixante mille? Il leur manquait la civilisation des habitans actuels et les produits que leur industrie sait faire naître; ils étaient réduits à peu près aux productions spontanées de la nature.

Et ce qui est assez digne de remarque, quelques-uns de ces sauvages (les Cherokées) commencent à se civiliser, ils s'adonnent à la culture et à quelques arts; et, depuis ce moment ,

leur nombre augmente graduellement *. Partout nous trouvons la preuve que la population s'étend en proportion de la production, et ne s'étend qu'en vertu de la production 3.

En Angleterre la population a suivi les progrès des arts industriels. Au temps d'Édouard III elle n'était encore que de 2,092,000 âmes. Il y eut un grand développement d'aclivitésous Élisabeth; elle s'éleva alors, selon Walter Rnleigh, à 4,000,000. L'industrie prospéra au dix-septième siècle; et malgré les guerres civiles, malgré les émigrations qui en furent la suite, et qui commencèrent à peupler l'Amérique septentrionale , clic sc trouva, au moment de la révolution de 1088, s'élever à G, 500, 000 babitaus.

Eii 1775, immédiatement avant l'émancipation des États-Unis, Chalmers la porte à 9,400,000.

Enfiu voici une augmentation bien plus forte, eu dépit «le deux guerres furieuses, maisaussi avec des progrès industriels qui ont de beaucoup surpassé ceux des siècles précédens: d'après les dénnmbremcns officiels de 1821, le nombre des habitans de l'Angleterre, exclusivement de ceux de l'Écosse et de l'Irlande, s'est trouvé surpasser 12 millions; et la population de toutes les Iles Britanniques ne s'élève pas maintenant à moins de 20 millions.

L'Espagne, quoique plus faiblement, a néanmoins participé aux progrès de l'industrie qui ont surtout caractérisé les quarante dernières années qui sc sont écoulées; aussi lie suis-je pas surpris de trouver dans un de nos journaux, des notes

niruré dans ce qu'il appelle l'étal de nature; population, dit-il , qui n'eilt pas tardé à couvrir la terre entière. Pour entretenir une

nombreuse population , il faut une grand* industrie; pour avoir une grande industrie, il faut étr* civilise.

• Rota 17.

CONSÉQUENCES NÉCESSAIRES

statistiques qui portent sa population, en nombres ronds,

en 1768 à 9,300,000; on 1787 h 10.100,000; en 1797 à 10,300,000; en 1807 à 10,360,000; et en 1817 à 11,100,000.

D'après ces notes, les époques de la plus rapide augmentation sont précisément celles qui comprennent la guerre que l'Espagne fit, de concert avec la France, contre l'Angleterre pour l'indépendance des États-Unis, et la guerre terrible et /générale qu'elle eut à supporter lorsque Napoléon voulut la gouverner sous le nom de son frère. Il est probable que ces crises, toutes sanglantes qu'elles furent, réveillèrent plus qu'aucune autre circonstance l'apathie qu'on reproche quelquefois à cette nation, et que les rapports de querelles ou d'amitié qu'elle eut alors avec les peuples les plus actifs et les plus ingénieux de In terre, influèrent très avantageusement sur son sort

Le déclin de la civilisation produit des effets contraires à ses progrès. Au temps d'Homère, l'Égypte était le pays le plus civilisé et le plus éclairé de la terre; cl quoiqu'on puisse soupçonner ce poète d'exagération quand il nous parle de Thèbcs aux cent portes, par chacune desquelles il pouvait sortir dix mille combat tans, ce qui semblerait annoncer une garnison d'un million d'hommes, cela nous montre toujours qu'on avait une haute idée

de sa population, qui nous est en outre confirmée par ces constructions colossales qui suhsistenL encore, et qui supposent une multitude d'ouvriers. Mais aujourd'hui que le joug ottoman a abruti cette malheureuse nation, aujourd'hui qu'elle est livrée à l'arbitraire et aux déprédations, la population du pays tout entier n'égale pas probablement celle que la seule cité de Thèbcs contenait autrefois.

La Syrie, la Grèce, les Étals du pape, fournissent des observations pareilles, et pour les mêmes raisons. Toujours la population suit les produits, et les produits suivent les progrès ou le déclin de la civilisation.

Lorsque les causes de déclin sont durables, comme celles que nous venons de voir, la population va constamment en diminuant; mais lorsque ccs causes sont passagères, lorsque la civilisation et l'industrie sont conservées, la population, grâce à celte force procréatrice toujours supérieure aux

1 Depuis que ceci a été écrit, ua graud crime politique a été commis. La classe éclairée et industrieuse de l'Espagne a été livrée rn proie à la classe ignorante et fanatique, et aux lionunes intéressés à étouffer les lumières et l'industrie. On peut supposer dè*-lor» que la misère augmente et que la population diminue.

' « Le soin de multiplier la population, dit Arthur ■ Young , ne doit pas fixer un seul instant l'attention des

moyens d'exister, sc rétablit bientôt sur le pied où elle doit être. Elle atteint son ancien niveau si la production moyenne est stationnaire; elle le surpasse si la production moyenne est ascendante.

CONSBQCF.XCRS NECESSAIRES DO PRINCIPE DR LA POPULATION

Vous ne serez pas étonnés de l'importance que j'ai mise a vous prouver que la population se multiplie en proportion des moyens d'exister et ne va jamais au-delà, lorsque vous verrez les nombreuses conséquences qui découlent de ce principe.

Il nous démontre d'abord la parfaite inutilité de toutes les mesures qu'on prend pour multiplier la population des états. Un pays ne conservera jamais que le nombre d'hommes qu'il pourra nourrir; et le nombre d'hommes que le pays pourra nourrir, avec les mœurs des habilanstcllrs qu'elles sont, ce nombre, dis-je, sera toujours complet, quoi qu'on fasse. Si l'on peut multiplier les hommes, ce n'est que par des actes favorables à la multiplication des produits; et tout acte nuisible à la multiplication des produits s'oppose inévitablement à la multiplication des hommes.

Les gottvernemens sont fiers de pouvoir montrer des tableaux de population couverts de chiffres; et ils ont raison, car rien ne dénote mieux une bonne administration; mais, dans ce but, ils ont cherché à multiplier le nombre des naissances, et ils ont eu tort ; car, quel que soit le nombre des naissances, il n'iuflue en rien sur la population des états. Lorsqu'une fois un vase est plein, ce n'est pas en y ajoutant de nouveau liquide qu'on en fait tenir davantage; c'est en agrandissant la capacité du vase: il n'y a pas d'autre moyen *.

Les Hébreux frappèrent de honte les célibataires et les femmes stériles. Lycurgue et Solon imitèrent les Hébreux, et les législateurs de Rome imitèrent ceux de la Grèce. La loi Papia

Poppea établissait à Rome certains privilèges proportionnés au nombre d'ctifans qu'on avait. Jules-César cl sou successeur sanctionnèrent les amendes infligées par les censeurs aux vieux garçons.

Chez les musulmans, des cricurs publics parcou-

» gouvernement. Si elle est oisive, ou si elle excède le » nombre des hommes qui peuvent trouver de l'emploi, » c'est multiplier la misère, la maladie et le crime. La » population ne devient utile que par l'emploi. Trouvez » cet emploi, et clic sc multipliera «l e lie- même en dépit » de tous les obstacles. » (Tome II, page toi de l'édition anglaise.) *

I)U PRINCIPE DE LA POPULATION

rcnt les rues pendant la nuit, et rappellent aux époux leurs devoirs conjugaux. « On enseigne aux * femmes de celle religion, dit lady Monlagu dans » ses Lettres, qu'elles assurent leur bonheur éter- » nel en faisant île petits musulmans, et que celles « qui meurent sans en avoir mis au monde seront » réprouvées par le ciel. * Les prêtres se joignent aux potentats dans les mêmes exhortations; les premiers pour remplir leurs mosquées, les autres pour recruter leurs bataillons.

Nous avons plusieurs ordonnance* en faveur de ceux qui font beaucoup d'enfans, et M. de Sismondi indique plusieurs ouvrages faits par des gens d'église, sur ce qu'ils appellent les devoirs des époux, dont un auteur qui se respecte n'ose pas répéter les instructions.

Toutes ces instigations n'augmentent pas d'un homme la population des états.

Il n'est pas plus sage de retenir les hommes prisonniers dans un pays, que de vouloir les y faire naître. Toutes les lois contre l'émigration sont iniques: chacun a le droit d'aller où il se flatte de respirer plus à l'aise; et c'est respirer plus à l'aise que de subsister plus facilement. Veut-on par-là conserver le nombre d'hommes que le pays peut nourrir? on le conservera sans cc moyen. Veut-on en avoir plus que le pays ne peut en nourrir? on n'y réussira point. Lorsqu'on empêche une population surabondante de sortir par la porte des frontières, elle sort par la porte des tombeaux.

Il ne faut pas en conclure que je ne regarde pas comme un mal une émigration d'adultes, surtout si ce sont des hommes laborieux, savans, utiles : en supposant que le pays fut capable de les nourrir, je conviens qu'une semblable émigration n'altère point pour long-temps le nombre des habilans; mais elle est cause que des hommes faits sont remplacés par des en fa ns, des hommes forts et capables par des êtres débiles, et qui seront pendant plusieurs années à charge à leurs familles et à leur pays au lieu de leur être utiles. Quelque fâcheuse néanmoins que soit l'émigration des hommes faits, les loi» coërcilives sont un mauvais moyen de les retenir; il est mauvais, d'abord parce qu'il est injuste, et ensuite parce qu'il est iusuflisant. Louis XIV faisait tirer des coups de fusil sur ses sujets protestans, au moment où ils fuyaient ses persécutions; et il n'a pu empêcher qu'ils portassent en Suisse, eu liollande, en Angleterre et en Prusse, leur dévouement et leur industrie. On peut faire le même reproche aux législateurs qui ont cru servir la révolution française, en portant des

lois contre l'émigration. Plus équitables et plus politique», le premier ne devait pas faire fuir les étnigrans, et les derniers ne devaient pas les retenir.

• Dissertation on the numbers cj' mankind.

Plusieurs écrivains, et notamment Wallace en Angleterre * et Montesquieu en France ont prétendu que le monde était beaucoup plus peuplé autrefois qu 'aujourd'hui, et que le genre humain diminuait tous les jours. Ils ont soutenu celle thèse avec érudition et avec esprit ; ils ont cite les innombrables armées à la tête desquelles les rois de Perse attaquèrent les Grecs, et les 300,000 combattans que la seule ville de Sybaris envoya contre Crotonc, cl les nuées de barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain lorsque cc grand corps, privé «le vie, ne fut plus en état de se défendre. Wallace appelle a son aide le prophète Jouas, qui dit qu'à Ninive il se trouvait 120,000 personnes hors d'état de distinguer leur main droite de leur main gauche : là-dessus il cherche à quel âge un enfant est incapable de discerner sa droite de sa gauche; il pense que c'est à deux ans , et qu'en conséquence Ninive renfermait

120.000 enfans au-dessous de deux ans, d'où il conclut pour cette capitale uuc population de

personnes

Mais la population de Ninive est peu de chose, comparée au nombre des Hébreux qui, au rapport de l'historien Josèphc, se rassemblèrent à Jérusalem «le toutes les parties de la Judée pour

célébrer la pâque, et qui se montaient, «lit-il, à 27 millions. Or, je vous prie de remarquer que lors même que la Palestine (pays qui, à peine, a cinquante lieues de long sur vingt de large, et dont le sol est stérile en plusieurs endroits) aurait été dans la proportion trois fois aussi populeuse que la France actuelle, et autant que la Chine, elle n'aurait encore cou terni que 5 millions d'habitans.

D'où vient l'erreur de ces auteurs? de ce qu'ils prennent pour des vérités les exagérations des poètes et «les historiens de l'antiquité, exagérations d'autant plus faciles, «ju'on n'avait alors pour toutes ces évaluations que des données beaucoup moins certaines encore que les uOtrcs, qui le sont si peu! D'ailleurs, si certains pays sont aujourd'hui moins peuplés qu'autrefois, la différence est plus «jue compensée par d'autres «jui le sont infiniment davantage. Sans doute l'Égypte, soumise à un pacha, ne produit pas ce qu'elle produisait sous l'administration éclairée des Sésoslris et des Ptolémées. La Syrie, l'Asie mineure lie valent pas ce qu'elles valaient sous les successeurs d'Alexandre. I.a Grèce, sous le bâton des Turcs, ou massacrée par les Turcs, ne peut valoir la Grèce lorsqu'elle était composée de vingt républiques rivales «le commerce et de gloire. Ces diverses contrées ont perdu de leur population en perdant «le leur industrie : mais leur industrie mémo, qu'était-elle, comparée aux pays industrieux de notre époijue? Or, si l'industrie est la source

• Lettres Persanes . Esprit des /.ois , liv. xxm.

unique de la production, et si la production est la condition nécessaire de la population , les pays anciens, meme ceux qui étaient renommés pour leur prospérité, ne pouvaient être aussi populeux que les mitres, toute proportion gardée.

Eu eiTet, qu'était leur industrie au prix de la nôtre? Que pouvait-elle être? J'accorde que leur agriculture fut aussi perfectionnée; ils ne pouvaient faire usage d'une foule de fruits, de légumes, et même d'animaux utiles, qui n'ont été connus que depuis Quant aux produits que ne leur donnait pas immédiatement leur agriculture, ils ne pouvaient les obtenir que par leur commerce et l'échange de leurs produits manufactures; or, quelle masse de produits manufacturés pouvaientils avoir dans l'état où nous savons qu'étaient leurs arts chimiques et mécaniques, comparés aux nôtres; et quel commerce que celui de Corinthe et d'Alexandrie, si nous le comparons à celui de Londres et de New-York! Sans doute nos moyens de communication sont loin d'être parfaits; mais les communications terrestres étaient anciennement Lien plus imparfaites encore; on ne connaissait pas les canaux de navigation, ni l'usage des écluses, et quant aux LAlimens de mer, ils ne peuvent, ni pour le nombre ni pour la grandeur, soutenir aucune comparaison avec les nôtres, sans parler de l'extension de navigation que nous devons à la boussole. Autrefois le monde civilisé ne s'étendait pas au-delà des états qui bornent la Méditerranée : maintenant il couvre le globe. L'univers en s'agrandissant sous les pas de l'homme, a rendu la production commerciale incomparablement plus grande.

Les hordes de Scythes, de Germains, de Scandinaves, qui fondirent en masse sur les provinces romaines, pouvaient paraître innombrables aux Romains dégénérés qui songeaient à fuir les Barbares plutôt qu'à les compter. Nais il faut n'avoir pas observé la inarche de la civilisation pour croire que ces peuples à demi sauvages, qui n'avaient ni commerce ni agriculture, pussent égaler en nombre ceux qui occupent actuellement la Pologne, l'Allemagne et la Suède. La Gaule et les lies Britanniques couvertes de forêts ne pouvaient pas nourrir un nombre d'iiabitans comparable à celui qu'entretiennent maintenant leur agriculture, leurs ateliers et leur commerce. Que dironsnous donc de ces nouvelles nations qui peuplent successivement les deux Amériques, leurs îles, le Cap-dc-Bonne-Espcrance, les îles de l'Asie, et jusqu'à des parties du monde dont l'existence n'était même pas soupçonnée il y a deux siècles?

A cette question : Le monda est-il plus ou moins jteuplv qu* autrefois? vous pouvez, messieurs, ré-

1 On peu! citer la poimne de terre parmi Ici légumes, la poule d'Inde parmi les animaux.

pondre par cette autre question : La monda est-il plus ou moins généralement industrieux qu'autrefois? Si, comme mille preuves le constatent, il est plus généralement industrieux maintenant, plus généralement productif, prononcez hardiment qu'il est plus généralement populeux. Quelques pays qui ont dégénéré , ne peuvent balancer les immenses progrès qui ont été faits presque partout. Et, sauf dans quelques villes que nous savons avoir été de grands centres d'industrie, telles qu'Alexandric d'Egypte et quelques autres lieux renommés pour leur commerce, tenez pour certain que des nombres excessifs et trop dispropor-

tionnés avec ceux que nous observons de nos jours en des pays bien administrés et bien cultivés, sont des nombres fabuleux.

Ou sc demande quelquefois quel est le plus grand nombre d'babitans qu'un pays d'une fertilité connue, que la France, par exemple, peut contenir? Vous sentez, messieurs, d'après tout ce que je vous ai dit, que la réponse à celte question 11e peut qu'être extrêmement vague. Elle ne dépend pas seulement de la fertilité du pays; elle dépend de sa production totale qui embrasse scs manufactures, son commerce, ses pêcheries; elle dépend de scs communications intérieures; elle dépend encore des besoins que les coutumes du pays veulent qu'on satisfasse. Cependant, et malgré l'incertitude qui accompagne nécessairement une réponse à cette question, 011 peut affirmer que la France peut entretenir un nombre d'babitans fort supérieur à celui qu'on y voit actuellement , et qui, de lait, augmente tous les jours;

Voici sur quelles données je fonde celte assertion.

Arthur Young, excellent observateur, qui a visité la France en 1789, époque où clic comptait 25 millions d'habitans, estime que la production des terres y est en arrière de la production des terres dans les îles britanniques à cette époque, dans le rapport de 25 à 42; c'est-à-dire qu'eu Angleterre, malgré l'infériorité du sol et du climat, un même espace de terre rapportait un revenu égal a 42, tandis qu'en France il ne rapportait qu'un revenu égal à 25; de sorte que, si la France était seulement aussi bien cultivée que l'Angleterre en 1789, et si, à proportion, il y avait autant de capitaux répandus sur les biens-fonds, elle pourrait entretenir 42 millions d'babitans au lieu de 25 millions qu'elle nourrissait lorsque Arthur Young L'a visitée. Depuis ce temps nous avons vu s'opérer une partie de ces améliorations, mais l'agriculture de

l'Angleterre en a éprouvé, dans le même intervalle, pour le moins d'aussi grandes; de sorte que nous pouvons considérer les deux pays comme ayant conservé les mêmes rapports.

Or, si l'agriculture de la France est encore à celle de l'Angleterre comme 25 est à 42, ou peut

VIE MOYENNE PLUS LONGUE QU'ELLE N'ÉTAIT

croire qne si elle était portée au même point , au lieu tic 50 millions d'habitans qu'elle nourrit, elle en nourrirait plus de 50.

Mais ce n'est pas le tout. M. William Jacob, un des agronomes anglais de ces derniers temps, qui paraissent les mieux informés, prétend, dans ses Considérations sur l'agriculture britannique, qu'elle est encore susceptible de beaucoup d'ameliorations, et pourrait donner un tiers plus de produits qu'elle n'en donne. De sorte que, si la France faisait les mêmes progrès, le nombre de ses habitons, au lieu d'être porté à 50 millions par une production égale à celle de l'Angleterre actuelle, pourrait être de CG millions, sans rien accorder pour la supériorité du sol et du climat , ni pour les progrès que la France peut faire dans sa production manufacturière et commerciale.

Les progrès agricoles que ces résultats supposent n'ont rien d'inadmissible, quand on songe que les terres h blé ne rapportent en France, le fort portant le faible, que 5 à 0 grains pour un, tandis que, suivant de bons agriculteurs pratiques, elles pourraient en rendre bien davantage; que la suppression des jachères, et la culture des plantes fourragères sur les terres qui se reposent encore une année sur trois, dans la majeure partie de la France, multiplieraient à un point étonnant les troupeaux, les engrais, et la viande de boucherie; que la pomme de terre enfin, ce précieux

végétal, qui, sur un même espace de terre, donne plus de substance nutritive même que le froment, est encore bien loin d'être partout répandue. A toutes ccs causes ajoutez 22 millions d'arpens incultes, quoique susceptibles de devenir productifs; et vous trouverez que la France, sans même avoir recours h l'importation d'aucune subsistance, est encore bien loin de compter autant d'habitans qu'elle en pourrait nourrir.

CHAPITRE VIL

QUE LA VIE MOYENNE DR l'bOMME 1 S*KST PROLONGER.

On pourrait inférer des principes relatifs k la

• On sait qne par la vie moyenne, on entend le nombre d'années que vivent les hommes, l'un portant l'autre; c'est-à-dire les vies plus longues serrant de compensation aux plus courtes. Ou calcule la vie moyenne en additionnant l'âge d'un grand nombre de décédés, et en divisant la somme des années par le nombre des morts.

La probabilité de • vie est le nombre d'années que l'on a probablement à vivre dans chacun des Ages où l'on se trouve. On la connaît en cherchant quelle a été la vie moyenne d'un grand nombre de personnes prises au même Age.

Dans an état donné de la société, la vie moyenne

population, que les progrès ou le déclin de Part de guérir n'ont aucune importance; car si la population est nécessairement, et dans tous les cas, réduite au nombre de personnes que le pays

peut nourrir, celles qui sont sauvées par les progrès de l'art, condamnent un nombre pareil k succomber par d'autres causes.

L'expérience justifie jusqu'à un certain point une semblable crainte, lin médecin anglais, M. Watt, a compulsé les registres mortuaires de la ville de Glasgow, depuis 1783 jusqu'en 1813, c'est-à-dire à peu près pendant les quinze années qui ont précédé, cl les quinze années qui ont suivi la découverte de la vaccine; et il s'est convaincu que, quoique depuis la vaccine le nombre des enfans de dix ans et au-dessous, morts de la petite vérole, ait été considérablement réduit, cependant le nombre des morts, parmi les enfans de cet àgc, est toujours demeuré à peu près le même. La petite vérole en a emporté beaucoup moins; mais la rougeole et les autres maladies propres à l'enfance, en ont emporté beaucoup plus ».

Pareille observation a été faite à Pavic par M. Rusconi. Depuis l'usage de la vaccine, la mortalité des enfans diminua, dans la ville même, dans la proportion de 41 sur cent, à 30 sur cent ; mais dans le faubourg humide et populeux du Tésin, la mortalité augmenta en même temps dans la proportion de 58 à GO sur cent *.

Malthus, en rapportant des observations analogues du docteur Hcherdeen, ajoute : u H semble » que la mortalité doive toujours avoir son cours: » si vous obstruez quelques-uns des canaux par où n elle entraîne le genre humain, il faut qu'elle b coule dans d'autres canaux.» Jamais les progrès de la médecine, jamais les moyens préservatifs ou curatifs que l'on connaît déjà, où que l'on découvrira par la suite, u'excrccront aucune influence sur la population des étals. De même que nulle contagion ne saurait y porter atteinte quand la production se soutient, mille Bocrhaave

donnant gratuitement les secours de leur art, ne pourraient la maintenir , si la production va en déclinant*.

Faut-il en conclure que les progrès de l'art de

reste toujours la même. La probabilité de vie change à tous les Ages. Un enfant de dix ans doit probablement vivre plus longtemps qu'un enfant d'un an.

* Watt en conclut faussement que la vaccine engendre ou aggrave ces autres maladies. Il devait en conclure simplement que 1a mort trouvant fermée uuede scs issues ordinaires, s'en était ouvert de nouvelles.

3 y oyez un mémoire inséré dans la bibliothèque médicale, par le docteur Prunelle ,sous ce titre: De l'action de fa médecine sur la population des états.

A Gioja , dans son .V ouveau Tableau des seiences éccnom migues, donne des relevés des registres du royaume

VIE MOYENNE PLUS LONGUE QU'ELLE N'ÉTAIT

guérir sont absolument indifTérens et qu'il n'en résultera jamais aucun bien? Non, messieurs. Cet art, et en général tout régime diététique conservateur de la vie des hommes, s'il n'influe pas sur leur nombre, influe beaucoup sur leur condition. C'est de quoi vous allez vous convaincre.

I.a population d'un pays, quelle qu'elle soit, peut s'entretenir au nombre où la somme des produits veut qu'elle se maintienne, de deux manières différentes : ou par une durée plus longue des mêmes individus, ou par des renouvellemens plus fréquens. Une personne qui a vécu 40 ans, a tenu la même place dans le monde

que deux personnes successives qui ont vécu 20 ans chacune. Mais dans la première de ces suppositions, la place a été occupée sans qu'il y ait eu plus d'une naissance et d'une mort dans cet espace de temps; taudis que dans la supposition où la même place aurait été occupée par deux vies successives, de 20 ans, il y aurait eu deux naissances et deux morts.

De même si, dans la population totale d'un pays, il y a trente millions de places semblables que les individus occupent successivement, il faudra la moitié moins de naissances et de décès si la vie moyenne des individus se prolonge à 40 ans, que si cette vie moyenne était de 20 ans. Des deux façons l'effet sera le même par rapport au nombre «1rs hommes ; mais il sera fort différent par rapport à leur condition. Là où il y a moins de naissances et de décès, il y a moins aussi de ccs douleurs qui accompagnent toujours plus ou moins notre entrée dans la vie et le congé que nous sommes obligés de prendre en la quittant. Dans ces deux occasions solennelles l'humanité a des souffrances morales à supporter aussi bien que des douleurs physiques. Des liens, des besoins réciproques attachent communément chaque personne à beaucoup d'autres : liens de familles, liens d'amitié, besoins qu'une fdle a de sa mère, un frère de son frère, un père de son fils. Que de regrets d'une part! que de privations de l'autre! Nos lumières, notre expérience, notre capacité, en un mot, ne s'acquièrent pas à peu de frais. Ces biens coûtent aux auteurs de nos jours des sacrifices, à nous-mêmes des travaux et des peines qui se renouvellent, pour chaque individu, et d'autant moins souvent que la vie moyenne est plus longue. L'homme jouit alors plus long-temps de ce qu'il a péniblement acquis; il vit proportioncllc-

d'Italie, d'où il résulte que dans les cantons où l'on cultive le riz (cautons extrêmement malsains en raison de la nécessité où l'on est de tenir les rizières inondées), les mariages et les naissances sont bien plus multipliés que daus les antres cantons. Tome 11, page 261.

1 Nous devons donc blimer la loi Papia Poppea, qui proscrivait les mariages où le conjoint avait plus de 60

ment davantage dans un état de maturité, dans la plénitude de sa vie et de scs facultés ; et l'on peut dire avec exactitude que l'espèce humaine est plus parfaite quand la durée moyenne de la vie est plus longue. Avec une durée moyenne de la vie de vingt ans, à peine a-t-on conquis son rang dans le monde, qu'il faut le quitter. Avec une durée moyenne plus longue, on peut occuper longtemps son poste, avec satisfaction pour soi , avec utilité pour les autres. Supposez Franklin emporté à vingt ans par la fièvre jaune, et Washington tué daus la guerre du Canada : quel eut été le sort de l'indépendance américaine, qui a peut-être préparé celle du monde entier ?

La somme des maux est donc moins grande, la race humaine plus parfaite daus une population qui se maintient complète plutôt par une durée moyenne plus longue, que par des renouvellemens plus fréquens. 11 y a plus de germes perdus, >1 faut en convenir; mais pour subvenir aux dévastations possibles de l'espèce, la nature prépare ses germes avec une telle surabondance, et dans tous les cas il y en a tant de perdus, que nous ne pouvons pas regarder cette perte comme un mal. Le mal est dans la souffrance des êtres doués de sentiment; or, la nature, sage en cela, n'a pas voulu qu'ils fussent capables de souffrir avant d'avoir reçu un certain degré de développement. Le mal est de donner nais-

sance à des générations misérables, incapables de fournir la carrière que le Créateur a ouverte à l'homme perfectionné, et qui n'arrivent à l'existence que pour souffrir et mourir *.

Ce n'est donc point comme devant maintenir ou augmenter la population, qu'il convient d'envisager les moyens conservateurs de la vie des hommes. La population augmente ou diminue par des raisons toutes différentes. C'est uniquement comme étant propres à améliorer le sort de l'humanité. Quand on lit, ou qu'on entend dire qu'en conservant la vie à cent mille personnes, la vaccine a ajouté cent mille âmes à notre population, on peut sourire de l'erreur, et néanmoins applaudir à la découverte.

Au reste, nous avons lieu d'être fort satisfaits des progrès qui ont été faits dans la conservation de l'homme. Sa vie moyenne s'est beaucoup prolongée dans les pays civilisés et va sc prolongeant tous les jours davantage. La médecine, la chirurgie ont fait de remarquables progrès, cl disposent

ans, et la conjointe plus de 50;ct blâmer encore Filangieri qui i'admirc.

En Turquie, le sultau remplit le sérail de ses frères de dames qui ne peuvent plus avoir d'eufans, afin que les douceurs du mariage ne soient pas accoiu pagures des inconvéniens qui en sout la suite.

VIE MOYENNE PLUS LONGUE QU'ELLE N'ÉTAIT

de plus île moyens curatifs L'on sc soigne mieux qu'on ne faisait autrefois; on se tient en général plus proprement; les villes ont des rues plus larges et mieux pavées; les habitations sont plus aérées et plus saines, les soins qu'on prend de l'enfance sont

mieux entendus ; on la dégage d'entraves, et la mort exerce moins de ravages dans cette première période de la vie. Aussi lorsqu'on est à portée de comparer des tables de mortalité anciennes avec les nouvelles, trouve-t-on moins de naissances et moins de décès en proportion du nombre des vivans.

Dans l'Angleterre, prise en masse, de 1780 à 1784, le nombre annuel des décès était 1/40 de la population; de 1804 à 1800 le nombre des décès a été seulement de 1/53. Le nombre des naissances a du diminuer aussi par rapport à la population : ce qui indique une durée moyenne de la vie plus longue. A Londres, quoique la ville ait pris un accroissement extraordinaire, le nombre annuel des naissances et des décès a diminué : ce qui donne une indication pareille.

Il en est de même à Paris. Le nombre des naissances et des décès n'y a pas augmenté autant que la population. Les derniers tableaux publiés par le ministre de l'intérieur portent, pour 1827, le nombre de scs habitnns à 800,431 *. Quoique je n'ajoute pas une foi très robuste à des états de population qui ne sont pas fondés sur des dénombremens faits avec soin et fréquemment renouvelés, cependant je ne suis pas éloigné de croire ce nombre fort approchant de la vérité, vu les accroisseniens qu'on a pu remarquer dans cette capitale. Si, dans l'intérieur de la ville, son embellissement et son assainissement ont commandé la destruction de plusieurs bâtimeus, d'un autre côté les jardins de beaucoup de couvens et de maisons particulières ont été bâtis. Au-delà des boulevards du norJ les rues nouvelles qu'on a ouvertes et les édifices qu'on a élevés dans un espace de deux lieues de long équivalent à une fort grande ville. Cependant le nombre des naissances et des décès n'a pas augmenté en proportion de sa population. Une an-

née moyenne, prise de 1745 à 1750, sur une population de 580 mille âmes, a donné, suivant Lalande J, 23,391 naissances et 18,073 décès. A ce compte la population de 1837, de 800 mille âmes, aurait dû avoir pour résultats 35,344 naissances, et 38,314 décès :

or, les reccnsemcns de la même année ont donné seulement

• Je n'en veux pour preuve que le broiement de la pierre dan» la vessie, le sulfate de quinine, la guérison du croup, etc.

* Voyez l' Annuaire du bureau des longitudes , année

1859, Pagc x*3-

39,800 naissances et 33,533 décès 4;

environ un sixième moins de naisanccs et de décès que la proportion, si elle était demeurée la même.

On trouverait vraisemblablement des résultats analogues dans les diverses provinces de France et dans les autres pays de l'Europe; car la manière de vivre a fait des progrès partout, et partout se sont étendues les nouvelles découvertes de l'art de guérir. Mais une preuve beaucoup plus directe de la prolongation de la vie moyenne, et une preuve très authentique, se trouve dans les registres de l'état civil de la république de Genève, registres qui sont tenus avec exactitude dès l'année 1501. D'après ces registres, le docteur Odicr a trouvé que la vie moyenne, à Genève, a été, dans le 10» siècle, de 18 1/3 années, dans le 17» siècle, de 33 1/3 dito.

dans le 18e siècle, de 33 1/4 dito.

Cette progression remarquablement croissante prouve qu'à Genève du moins, chaque personne en mettant le pied sur le seuil de la vie, a maintenant la chance de vivre pendant un espace de temps presque double de celui dont elle aurait pu se flatter de disposer si elle fut née trois siècles plus tût.

Un mathématicien laborieux, M. Duvillard, d'après d'autres calculs, a estimé qu'entre une population soumise à la variole, et une population vaccinée, la vie moyenne s'élève de 38 3/4 années À 33 1/4.

D'autres observateurs ont remarqué qu'en Suisse, bien que la prospérité et la population du pays aient considérablement augmenté depuis l'année 1030, cependant, d'après les registres, le nombre des naissances a diminué s; ce qui est, comme vous l'avez vu, le signe d'une longévité plus grande.

Si nous pouvions avoir des relevés anciens et nouveaux dans tous les pays de l'Europe, il est probable que nous aurions des résultats analogues et qui ne différeraient que dans leurs proportions. Nous pouvons donc affirmer que sur un même nombre de personnes, dans les pays qui ont participé aux progrès de la civilisation, il se trouve une plus grande population virile, un plus grand nombre de gens qui sont dans la force de l'Age, qui jouissent de la plénitude de leurs facultés et d'un meilleur état de santé, qu'à aucune autre époque; et qu'il faut pour tenir au complet les populations que chaque pays peut nourrir, moins de naissances à proportion de ce nombre, qu'il 11'cn a fallu à aucune autre époque *.

1 Encyclopédie» art. Population.

4 Annuaire du bureau des longitudes, pour 1829, page 88.

5 Prunelle : De l’Action de la médecine.

6 Je ne dis pas qu’il y ail à présent, absolument par-

DES PROGRÈS DÉSIRABLES

Les mêmes progrès se continueront selon les apparences. Ce n’est que vers la fin du dernier siècle que la pratique de l'inoculation s'est un peu generâlement répandue, et ce n’est que dans celui-ci que la vaccination, qui vaut mieux, a succédé & l'inoculation. Des améliorations importantes, dont on éprouvera successivement les effets, ont été in* traduites dans le régime sanitaire et les habitudes des peuples.

Ces améliorations sont principalement sensibles dans les classes instruites et bien élevées. Ce sont elles qui participent les premières aux progrès en tous genres. Les bonnes méthodes et les bonnes habitudes gagnent ensuite, mais lentement, les classes laborieuses et les habitans des campagnes. Si le peuple apprenait plus généralement à lire, les progrès seraient plus rapides

Ces progrès exigent que l’on fasse usage avec beaucoup de précaution des tables de mortalité qu'on a pu dresser jusqu’à présent. Les lois de la mortalité ont varié et varieront encore. Déjà elles ont jeté dans quelques erreurs les fondateurs de rentes viagères et de compagnies d’assurances sur la vie ; ils ont été obligés de fonder leurs calculs sur des documens fournis par les grandes masses de la population, tandis que les actionnaires et les rentiers qui prenaient part à leurs entreprises, étaient des personnes

de choix et dont la vie moyenne était plus longue que la vie moyenne de toute la nation.

Je dois vous faire remarquer encore que les tables de mortalité qui donnent le nombre des naissances et des décès, ne sont point une indication sure de la population existante. Partout où la vie moyenne est plus longue, la population est plus nombreuse par rapport aux naissances. Car des recrues qui vivent plus long-temps, forment un nombre d'hommes plus considérable que des recrues qui vivent peu. Partout où, en vertu d'une production plus active, la population va croissant, la population est moins nombreuse par rapport aux naissances; car les naissances sont le fruit de la production de l'année courante, production qui dans cc cas est supérieure à celle des années précédentes; et la population totale est le fruit de ccut années précédentes, dont chacune, dans l'hypothèse, a été, pour la production, inférieure à l'année présente.

Dans un sens contraire, le nombre des naissances trompe lorsque le pays décline. Il indique alors une population moins nombreuse à proportion, qu'elle n'est réellement; car les naissances de l'année sont le résultat de circonstances plus fâcheuses que celles des années précédentes, auxquelles on doit la population actuelle. C'est donc un expédient très imparfait que celui que Necker a adopté dans son livre de 1* Administration de» finance *f pour évaluer la population de la France. Il multiplie le nombre des naissances annuelles par 25 3/4, et lui-même convient que dans bien des localités, il faudrait les multiplier par 28, par 30 et davantage. Nais Necker est excusable, puisqu'il n'avait pas d'expédient meilleur à sa disposition. Dans la réalité il n'y en a qu'un bon, qui est un dénombrement bien fait, et il n'y a qu'un gouver-

nement très peu vexatoire et peu dépensier, qui puisse sc flatter d'obtenir des renseignemens exacts; car lorsque les citoyens sont exposés à un service militaire, à des corvées, à des impositions plus fortes, ils parviennent toujours h déguiser leur nombre réel.

DES PROCHES DÉSIRABLES DE LA POPULATION

Dans l'intérêt d'un pays quelconque, l'accroissement de sa population ne peut sembler désirable que sous le rapport de sa puissance, ou du bonheur de ses habitans. Avec une population plus nombreuse, le pays sera-t-il plus puissant, sera-t-il plus heureux? Telles sont les questions que nous devons nous faire.

Il est évident d'abord que la puissance et le bonheur ne sont point en raison de la population. La Chine contient, au rapport de Macartney, trois cents habitans par mille anglais carré " ; et les rapports des autres voyageurs ne démentent pas essentiellement celte observation. L'Angleterre n'en nourrit que cent soixante-cinq sur une égale étendue de terrain 3. En faudrait-il conclure que la puissance de l'empire chinois est a peu près double de celle de l'Angleterre? On serait démenti

lant , moin» de naissance qu'autrefois , mais qu'il y en a d'habitans. malgré l'inoculation, la vaccine, et un meilmoins par rapport à la population, qui est entretenue leur régime diététique.

avec un moins grand nombre de naissances et de décès. * Des écoles d'enseignement mutuel avanceraient ces Quant au nombre des vivanv.il ne dépend pas du nom- progrès; les prédicateurs fa-

natiques les retardent, en bre des naissances, ni deceluides décès, ni des progrès de faussant les idées du peuple.

l'art de guérir; mais de la production des bien» qui ser- » Macartney : f'ojrage en Chine, tome IV , p. 3(4* Cela vent à l'entretien des hommes. Si la France ne pouvait fait presque 3700 habitans par lieue carrée, nourrir que ao million» d'habitans, comme nu commen- * Jos. Lovre : Présent State «J England, appendix, cernent du 18e siècle, elle n'aurait encore que ao millions page 70.

par cet immense développement de forces navales de la Grande-Bretagne, par ce commerce qui s'étend jusqu'aux confins de l'univers, et ces colonisations qui portent la civilisation sur des terres naguère inhabitées.

Dans tous les pays où l'esclavage est admis, cher, les Orientaux, dans les contrées d'Amérique où l'on a conservé des nègres esclaves, on se tromperait beaucoup si l'on mesurait l'importance du pays sur le nombre des hommes. C'est leur qualité, non moins que leur nombre, qui est à considérer; et leur qualité dépend de ce qu'ils ont à consommer. Leur instruction fait partie de leurs consommations ; car la nourriture de l'intelligence et de l'âme, coûte aussi bien que celle du corps.

Laissant de côté la question de savoir s'il convient à un peuple d'être puissant au-delà de ce qui est nécessaire à la sécurité, à l'indépendance des citoyens, tout le monde conviendra qu'il est désirable que la puissance d'une nation s'étende jusqu'au point qu'elle ne puisse être facilement envahie, et qu'elle puisse efficacement protéger ceux de ses citoyens que le commerce ou les

sciences conduisent hors de chez elle : or cette puissance, du moins dans les temps modernes, est duc principalement à la production des richesses; car des armées nombreuses et braves ne suffiraient plus pour étendre l'influence d'une nation : il faut de plus que ces armées soient bien entretenues, pourvues de vaisseaux et d'une immense quantité d'armes et de munitions; autrement leurs attaques, malgré les plus éclalans succès, n'entrainent point de conséquences durables, et bien souvent se terminent par le désastre et lu confusion.

Quant à la condition des hommes, il est évident que chaque homme, en particulier, ne tire aucun surcroit de bonheur du nombre de ses semblables dont il est entouré, mais bien plutôt de son aisance personnelle et de l'aisance du reste de sa nation; car, à défaut d'aisance, chaque famille a d'autant plus de ressources que le pays tout entier est mieux pourvu. Or une population n'est bien pourvue qu'à l'aide d'une quantité de produits suffisante.

Qu'on ne se prévale pas ici de ce principe établi plus haut , qu'une nombreuse population est l'indication d'une production abondante. Avec un climat et des habitudes semblables, sans doute le pays le plus productif sera le plus peuplé; mais avec des besoins circonscrits il pourra être plus populeux quoique moins productif. Quand les institutions tendent à l'abrutissement d'une population, elle peut être réduite à vivre de trop peu. Les parias à qui l'on dit dans l'Inde qu'ils sont

' Cette question fait le sujet d'an des livres les plus recommandables du siècle dernier : De la Félicité pu-

d'une nature inférieure, et qui lu croient, peuvent vivre sans murmurer, pourvu que chaque famille ait une hutte en terre et

un peu de riz bouilli chaque jour.

C'est aussi, jusqu'à un certain point (aux murmures près), la situation des paysans irlandais, les parias de l'Angleterre. Depuis 1780, la population de l'Irlande s'est accrue dans une proportion presque aussi rapide que celle des États-Unis. Aux États-Unis elle a été progressivement prospère : en Irlande progressivement misérable, parce que les enfans s'y sont multipliés plus encore que les produits.

Relativement à la condition des hommes, il faut donc nécessairement mettre toujours en rapport le nombre des hommes avec la somme des produits; et quand on vous parle de la population d'un état, d'une province, vous êtes toujours eu droit de demander : comment y rit-on '?

Les produits ont pour objet de satisfaire nos besoins, et la nature ayant attaché un sentiment de plaisir et de bien-être à cette satisfaction, le bonheur des individus, toutes choses égales d'ailleurs, est proportionné à la quantité de besoins qu'ils peuvent satisfaire, et par conséquent à la quantité de produits dont ils peuvent disposer.

Je sais fort bien que certains philosophes ont prêché la doctrine que l'homme est d'autant plus heureux qu'il sc contente de moins. Mais c'est une exagération. Leur précepte, pour être raisonnable, ne doit pas aller jusqu'à prescrire de se passer des biens que l'on peut obtenir par une industrie honnête; dépouillé d'exagération, il enseigne seulement à supporter la privation de ceux auxquels on ne saurait atteindre, ou qu'il faudrait acheter par de trop grands sacrifices.

Je sais fort bien encore que la surabondance des biens produit la satiété, et que la satiété ne fait pas le bonheur; mais cette considération, applicable à peine à un homme sur dix mille, n'empéche pas au fond que le bonheur des sociétés ne soit proportionné à la quantité des besoins raisonnables qu'elles sont à portée de satisfaire.

Or le pays où le plus de besoins peuvent être satisfaits, est celui où l'on trouve non pas le plus de population à proportion de l'étendue du territoire, mais le plus de produits à proportion du nombre des hommes.

On ne doit pas en conclure qu'il soit utile et bon de réduire le nombre des hommes pour que ceux qui restent vivent plus à l'aise, ainsi que l'ont osé dire quelques philosophes à moustaches, pour justifier la guerre et ses massacres. Ce n'est point ainsi heureusemeut qu'on achète l'aisance. En détruisant les hommes on détruit des producteurs

blique , par Cliastellux , aussi solide peusenr que boa écrivain.

DES PROGRÈS DÉSIRABLES DE LA POPULATION

aussi bien que des consommateurs : les places vacantes sont bientôt remplies il est vrai; mais elles sont désavantageusement remplies. Un homme robuste, et dans la force de l'âge, capable de servir sa famille et son pays par son travail, est remplacé par un enfant débile, qui est une charge loin cPaccroitre le revenu; et le nouvel enrôlé qui aurait fait vivre, indépendamment de lui, deux,

trois personnes, ne peut vivre lui-même qu'aux dépens des autres. Lorsque la production est insuffisante pour la population, ce n'est donc pas la population qu'il faut réduire, c'est la production qu'il faut accroître; et j'avoue que c'est un peu moins facile que d'ordonner une levée de troupes on une proscription.

Par une suite nécessaire, un pays n'est pas bien pourvu de provisions parce qu'il a peu d'habitans, ni mal pourvu quand il en a beaucoup. La Syrie et l'Égypte sont plus mal pourvues aujourd'hui qu'elles ont une faible population, qu'autrefois où elles étaient excessivement populeuses. Eu France, au contraire, où la population est actuellement double tout au moins de ce qu'elle était sous les derniers Valois, elle est beaucoup mieux pourvue qu'elle n'était alors, c'est-à-dire mieux logée, mieux nourrie, mieux habillée. Pourquoi? c'est que les progrès de la production ont excédé ceux de la population. Les habitans de ce royaume n'eurent pas plus d'aisance quand Louis XIV eut obligé les protestans à chercher un refuge à l'étranger, et qu'il eut confisqué tout ce qu'il put saisir de leurs biens.

On ne se tromperait pas moins si, pour réserver aux peuples plus de moyens de subsistances, on répudiait les machines, le pouvoir des capitaux, et en général tous les moyens expéditifs. On augmenterait le nombre des hommes, mais non la quantité des produits sur lesquels ils peuvent vivre. J'ai vu admirer la sagesse des Chinois, qui ne font pas exécuter par des machines les travaux dout les hommes sont capables. En Chine, on voit en e ffet de lourds fardeaux, tels que ceux qui chargeraient une voiture de roulicr, transportés à l'épaule, au moyen d'un brancard compliqué, par 59 hommes qui se distribuent avec assez d'égalité la totalité du fardeau. Chez le même peuple, c'est à force de bras

qu'on monte l'eau des arrosemens, qu'en écrase le riz , que l'on presse la canne à sucre, etc. Qu'en arrive-t-il? la valeur du produit u'en est pas plus grande; seulement elle se distribue entre un plus grand nombre de travailleurs, et la portion qui eu revient à chacun, est trop petite pour les faire vivre à l'aise.

C'est afin de procurer aux hommes de quoi vivre que l'on repousse à la Chine l'emploi des animaux et des machines expéditives; c'est afin de nourrir 52 hommes qu'on leur fait transporter la charge de 5 à 6 chcvr.u\^ Qu'en résulte-t-il? qu'il

faut que trente-deux hommes vivent sur ce qui ferait la ration de six chevaux. Vous voyez, messieurs, que ces pauvres hommes manquent du nécessaire précisément à cause des institutions faites pour le leur assurer : c'est ainsi qu'en Europe on fait des lois prohibitives des produits étrangers, afin de favoriser la population indigène, et de faire vivre douze.hommes dans la gène au lieu de six dans l'abondance.

En Europe, un homme qui a une mauvaise charrette et un mauvais cheval à lui, possède en cela même un capital quelconque. Il a donc pour revenu, outre le salaire qu'il gagne en conduisant son maigre équipage, le profit que lui vaut cet équipage lui -même : il est capitaliste en même temps que travailleur. A la Chine, pour trainer la même charrette, quatre hommes se mettent à l'œuvre, et nul d'entre eux ne sc faisant aider par un capital de quelque importance, ne retire de ce travail que le simple salaire de sa peine. Une machine produit et ne mange pas; ou du moins on peut la nourrir à meilleur compte que les hommes; et ce qu'on économise sur son entretien ne cause aucune souffrance à l'humanité.

Vous voyez par -là, messieurs, que les institutions les plus favorables au bonheur de l'humanité sont celles qui tendent à multiplier les capitaux. Un nouveau capital rais en action augmente directement la quantité des produits et n'augmente qu'indirectement le nombre des consommateurs. Une amélioration sur un fonds de terre doublera le produit de ce fonds, et il n'y aura pour consommer ce produit doublé que les mêmes propriétaires, les mêmes cultivateurs, etc. Il convient donc d'encourager les hommes à faire des épargnes plutôt que des enfans ; les épargnes placées reproductivemcnt procurent l'abondance des choses consommables qui satisfont aux besoins de la vie; ce sont les épargnes qui permettent aux familles de consommer, outre le revenu de leur industrie, de leurs travaux et de leurs talens, un autre revenu encore, celui de leur capital. Plus il y a dans une nation de ces familles qui vivent sur plusieurs revenus difTérens, mieux cette nation est pourvue : c'est là ce qui fait la différence d'un peuple qui a de l'aisance avec un peuple qui n'en a pas.

ffl. de Tracy, dans son Commentaire sur l'Esprit des Lois ', qui vaut mieux que l'Esprit des Lois, distingue, avec beaucoup de raison, les peuples riches des peuples où il y a de grandes richesses. Il est à remarquer, ajoute-t-il, que le peuple est presque toujours plus riche dans les nations que l'on appelle poutres que dans les nations que l'on appelle riches. Il est bien vrai qu'en Suisse, pays que l'on regarde comme pauvre, parce qu'il ne s'y trouve point de fortune colossale, le moindre

paysan a de quoi vivre indépendant, et que dans uu pays peut-être le plus riche de l'Europe , en Angleterre, on est obligé de donner des secours à la huitième partie de la population.

Lorsqu'on dit qu'une nation est amollie par le luxe et les richesses, cela ne peut s'entendre que d'une fort petite partie de la nation; le reste est abruti par la misère et par la pauvreté; et si les richesses y étaient mieux réparties, personne ne serait amolli, personne ne serait abruti.

En résumé, toute population qui porte en elle les moyens de bien vivre, est désirable, et toute population qui ne peut vivre que misérablement est k redouter.

CHAPITRE IX

DB LA DISTK1BÜTION DBS HABITANS EN CHAQUE PATS.

Le principe de la population agit dans chaque localité de chaque pays, aussi bien et de la même manière que vous avez vu qu'elle agit sur le pays tout entier. C'est lui qui détermine la population que nous voyons dans un certain canton, dans une certaine ville en particulier. Chaque locatilé a uu nombre d'habitans porportionné à ses produits.

Je sais qu'il y a des lieux, comme autrefois Versailles, où il se produisait fort peu de valeurs et où il s'en consommait beaucoup.

Une partie des fruits de l'agriculture, des manufactures, du commerce des provinces, levés par les collecteurs de l'impôt , y étaient absorbés par une population presque entièrement composée de gens tenant des emplois ou des pensions de la cour, et de leurs subordonnés : fournisseurs, domestiques et autres. Mais aussi du moment que celte distribution forcée d'une portion des produits de la France a cessé d'avoir lieu, la population de Versailles est tombée à la moitié, peut-être au tiers, de ce qu'elle était auparavant.

J'appelle cela une distribution forcée, parce que ce n'est que forcément que les contribuables fournissent aux dilapidations d'une cour. Il n'y a de distribution naturelle de l'argent des contributions, que lorsque le traitement des fonctionnaires publics n'est qu'une équitable indemnité de leurs travaux; indemnité débattue et réglée entre eux et les mandataires des contribuables.

On peut donc dire que, sauf les cas où le cours naturel des choses est dérangé par l'intervention

■ Une erreur très commune chez les anciens économistes, c'est de dire que Paris absorbe les produits des provinces, et ne leur rend rien. Certes les gens d© la campagne ne donnent pas leurs produits pour rien.

de la force (et ce sont des cas d'exception), chaque localité a autant d'habitans qu'elle en peut faire vivre par ses produits, et n'en a pas davantage.

Je dis par ses produits, sans en spécifier la nature, parce que les échanges, ainsi que je vous l'ai déjà montré pour la population générale, transforment un produit quelconque, en tout autre pro-

duit dont le besoin se fait plus vivement sentir. Une ville ne produit point de blé; mais elle produit des valeurs avec lesquelles clic achète du blé. Un village ne produit point de drap; mais il produit d'autres valeurs avec lesquelles il achète du drap. Ainsi la ville d'un côté, la campagne de l'autre, auront des habitans en proportion des valeurs qu'elles auront produites. La ville en outre pourra contenir une partie des propriétaires fonciers, parce que leurs profits, nés dans la campagne, peuvent être transportés à la ville. Sauf ces explications très simples, on peut dire que chaque localité a un nombre d'habitans proportionné à scs produits *.

Toutes les fois que vous voudrez vous rendre raison du nombre considérable d'habitans qui se rencontrent en certain lieu, ou que vous voudrez pressentir la population qu'un certain endroit est susceptible de nourrir, informez-vous des moyens de production qu'on y trouve.

Comme les hommes, en quittant la vie sauvage et la vie nomade, sc bâtissent avant tout des logemens, et que des maisons, quelles qu'elles soient, sont des objets appareils, on peut avec assez de certitude juger de la population d'un canton par le nombre dos habitations qu'il présente, surtout lorsque l'on a l'expérience des mœurs du pays, et qu'on sait le nombre de personnes qui, dans les différentes conditions sociales, ont coutume de loger dans une même habitation. Aussi Arthur Young, dans son Voyage en France, juget-il que la population et par conséquent la production de certains cantons est croissante, lorsqu'il y voit des maisons neuves. C'est un signe, ajoute-t-il, qui no m'a jamais trompé. Cependant il faut s'assurer que ce ne soit pas par l'effet d'un monopole qui ne favoriserait la production d'un endroit qu'aux dépens d'un autre. En voyant une ville comme celle de Lorient,

créée par le privilège qu'elle avait seule de faire le commerce de l'Inde, on aurait eu tort peut-être d'inférer de son agrandissement que la population de la France s'etait accrue d'autant. Les maisons qu'on y élevait, étaient peut-être bâties aux dépens de Nantes et de Bordeaux.

Paris est une ville de grande manufacture et de graud commerce, et fournit beaucoup de choses aux provinces.

DE LA DISTRIBUTION DES HABITANS, ETC

Les moyens de production sont ou généraux , c'est-à-dire les mêmes pour tous les lieux, comme riudustric, les capitaux; ou spéciaux et particuliers à la localité. Les moyens généraux nous les avons étudiés dans tout le cours de ccs leçons; quant aux moyens spéciaux, je ne peux que vous en citer quelques exemples, qui vous aideront à porter un jugement sur les cas analogues.

M. Cleland, de Glasgow, qui a fait imprimer les relevés de la population de l'Écosse, paroisse par paroisse, pour l'année 1891, fait remarquer que le nombre des habiluns s'est accru duns tous les lieux où l'on a ouvert des mines de houille et des carrières; dans tous les lieux où l'on a partagé des biens communaux et où par conséquent les produits du sol sc sont multipliés par la culture; dans tous les lieux où l'on a établi des routes, des ports et autres moyens de communication propres au débouché des pro-

duits, et surtout dans tous les lieux où l'on a formé de nouvelles manufactures.

Là où il s'est formé des grandes fermes et des pâturages, la population a diminué; non que la production totale ait etc moins considérable, mais parce qu'une grande partie de la valeur produite appartient dans ces cas-là aux capitalistes liabitans des villes.

M. John Sinclair, dans sa statistique de l'Écosse, rapporte qu'un village nommé Petty , n'avait pour combustible que des tourbes, et que scs tourbières étant venues à s'épuiser, ce village s'est dépeuplé. Un autre village d'Écosse, nommé Tyrie } a vu au contraire s'augmenter sa population, aussitôt qu'on y a découvert, en très grande abondance , une espèce de mousse excellente pour le chauffage. Il paraîtra étonnant aux personnes peu familières avec l'économie sociale, qu'une substance qui ne peut pas servir d'aliment accroisse la population ; elle l'accroît de même que la production des clous, des planches, que l'on fabrique dans d'autres villages, et qui directement , ne peuvent pas nourrir non plus.

Mais, dira-t-on, une mousse qui n'est bonne qu'à brûler, ne peut supporter les frais d'un long trajet, et ne saurait s'exporter dans d'autres cantons pour obtenir des vivres en échange. — Messieurs, cette mousse augmentait les revenus du village de Tyric , meme en ne s'exportant pas. En effet, on ne peut nulle part sc passer de combustible. Les liabitans de Tyrie, avant qu'ils en eussent chez eux , devaient s'en procurer pour apprêter leurs alimens, pour résister aux rigueurs de l'hiver, pour exercer quelques arls enfin. Ce combustible, ils étaient forcés de le faire venir d'une distance plus ou moins grande, après l'avoir pavé

plus ou moins cher. Mais quand le nouveau chauffage a été découvert, non-seulement les anciens

habitans ont vu s'augmenter leurs revenus de toute la somme qu'ils ont payée de moins pour leur combustible; mais tous ceux qui sont nés ou qui sont venus s'établir à Tyrie, se sont trouvés avoir sur leurs moyens de production, quels qu'ils fussent, terres, capitaux ou industrie, un excédant d'autant plus fort qu'ils avaient moins à dépenser en combustible; ce qui équivaut à une augmentation directe de revenu , de moyens d'existence, de population.

Cette observation a ses analogues dans les grands états comme dons les petits villages. Si nous consommons en France, chaque année, pour 80 millions de francs en sucre, et si, par une amélioration dans les procédés du commerce, par un tarif de droits plus modéré, et la diminution de frais qui en résultera , nous obtenons la même quantité de sucre pour un quart moins de dépense, c'est-à-dire pour CO millions de francs, nous n'aurons pas moins de sucre à consommer, ni sous cc rapport moins de moyens d'exister; mais nos revenus se trouveront augmentés de 20 millions que nous aurons dépensés de moins en sucre; et cette augmentation de revenu pouvant être appliquée à des objets quelconques de consommation, entraînera une augmentation équivalente dans la population. Par la même raison une augmentation dans le prix du sucre produirait un cfTct contraire, et causerait, si elle était permanente, toutes choses d'ailleurs égales, une diminution de population en France.

En effet si la France est entraînée à une dépense en sucre plus forte d'un million seulement, sans avoir plus de sucre, la France a un million de moins à donner à ses autres consommations; ses

revenus sont diminués d'un million, et sa population suit ses revenus.

Toutes les économies que l'on parvient à faire sur les frais de production, étant équivalentes à une augmentation.de revenu, dans tous les lieux où l'on a pu substituer avec avantage l'action de la machine à vapeur à l'action des hommes, les revenus du canton ont été augmentés, et par suite la population. D'où il est résulté cct effet bizarre, que les hommes se sont multipliés principalement dans les lieux où l'on est parvenu à sc passer de leur travail. Là où dix hommes travaillaient, on a établi une machine qui faisait l'ouvrage de cent hommes; on a donc pu nourrir cent hommes au lieu de dix. C'est ainsi que les mines de houille en épargnant la main-d'œuvre, ont triplé et quadruplé, depuis un dcmi-sicclc, la population des villes de Birmingham, de Sheflield, Manchester, Newcastle, et Glasgow. Cc n'est pas au son de la lyre d'Àmphion que leurs briques sc sont arrangées en maisons : c'est à la fumée du charbon de terre; cc qui n'est pas tout-à-fuit aussi poétique, mais beaucoup mieux avéré.

DK LA FORMATION ET DB L'AGRANDISSEUENT DES TILLES

Il y a d'autres motifs encore que ceux que nous avons vus, pour ces agglomérations de bàtimcns que nous nommons des bourgs, des villes, des capitales. Lorsque nous avons étudie les échanges, nous avons vu qu'ils sont fondés sur cette circonstance que chaque producteur ne fabriquant en général qu'une seule espèce de produits, et scs besoins variés l'obligeant de consommer des

produits de mille espèces diverses, il est obligé de vendre, à peu de chose près, la totalité de sa production, et de racheter de même la presque totalité de sa consommation. Or, pour accomplir tous ces échanges, des lieux de réunion sont nécessaires; des lieux où tous ceux qui ont à vendre, puissent rencontrer ceux qui ont besoin d'acheter, et réciproquement.

De-là les marchés, les réunions de producteurs en certains lieux déterminés; et à mesure que les relations des producteurs entre eux ont acquis de l'importance, ces marchés qui étaient périodiques, sont devenus perpétuels. Un fabricant de poteries, au lieu d'apporter au marché ses pois, le jour de la semaine où le fermier y apportait son • grain, les a vendus à un homme tenant boutique; tellement que non-seulement le fermier, mais le citadin, à quelque jour de la semaine qu'il eut besoin de poterie, a été assuré d'en trouver un assortiment dans la boutique du marchand.

Cette facilité a fait grouper autour du marché tous les producteurs qui pouvant également bien exercer partout leur industrie, ont le choix de leur emplacement; et ceux qui n'ayant d'autres soins que de dépenser les produits de leurs capitaux et de leurs terres, pouvant se placer généralement partout, doivent naturellement préférer les endroits où les objets de consommation se présentent en plus grands assortimens, et où ils peuvent rencontrer en outre les agrémens de la société. Les manufacturiers qui emploient beaucoup de bras, ont dû se mettre à portée des lieux plus habités; et enfin ces mêmes lieux étant le rendez-vous naturel des habitons de tout le canton, c'est là que l'on a du placer les administrations, les tribunaux, et toutes les personnes qui y tiennent.

C’est ainsi que se sont formées toutes nos villes. Nous n’en voyons plus guère commencer eu Europe, mais dans les pays plus neufs, où il y a beaucoup de terres qui se défrichent, beaucoup d’industrie et d’activité, et par conséquent où les produits se créent aisément, de même que la population , il s’établit beaucoup de villes nouvelles et elles croissent avec rapidité; c’est surtout lors-

que des avantages particuliers au local se joignent à l’avantage essentiel de communiquer facilement avec tous les environs, et de là ensuite avec les provinces éloignées du même pays et de l’étranger. Cette facilité de communication cat essentielle, car uu endroit ne peut devenir un lieu de réunion que lorsqu’on y arrive facilement et qu’on en sort de même.

Voici ce que M. Birkbeck, qui dans ces dernières années est allé s’établir dans les provinces occidentales des États-Unis, nou^dit delà manière dont les villes y prennent naissance.

u Sur les points où plusieurs nouveaux colons » ont acheté, des mains du gouvernement, dans » le voisinage les uns des autres, des terres pour » les défricher, un propriétaire qui voit d’un peu » plus loin les besoins du pays, et ses progrès fuit turs, supposant que sa position est favorable à » l’emplacement d’une ville nouvelle, divise son » terrain en petits lots séparés par des rues com- » modément tracées, et les vend à mesure que l’ocn rasion s’en présente. On y bâtit des habitations. » D'abord un magasinier (on appelle de ce nom « un marchand en toutes sortes d’objets) arrive n avec quelques caisses de marchandises, et ouvre » une boutique. Une auberge s’élève auprès, et » devient la résidence d’un médecin et d’un » homme de loi qui fait l’office

d’un notaire, d’un » agent d’affaires; le magasinier y prend ses re- » pas, et tous les voyageurs s’y arrêtent.

*» Bientôt arrive un forgeron et d’autres arli- » sans, à mesure que le besoin s’en fait sentir. Uit » maître d’école qui sert de ànistre pour toutes » les sectes chrétiennes, est un membre obligé de » la naissante commune.

» Si l’endroit est vraiment commode, les culli- » vatcurs d’alentour s’y rendent, pour vendre et » acheter, et la ville s’accroît jusqu’à devenir un » centre, une espèce de chef-lieu du pay- senviron- » liant.

» Cent de ces tentatives ont échoué, et l’on a été » obligé de faire passer la charrue sur des terres n où l’on aurait bien voulu voir des maisons; mais b il y en n cent autres qui prospèrent.

» Il n’y a qu’un an que dans le local de celte n ville de Princeton où je suis (c’est toujours » M. Birkbeck qui parle), on ne voyait que des b gens vêtus de peaux; maintenant on se montre » à l’église en bel habit bleu ; les femmes en robes b de calicot et en chapeaux de paille.

* Une fois la ville commencée, la culture se n propage rapidement et se varie dans ses euvi- » rous. Les denrées surabondent. Des moulins à » eau, ou (si les chutes manquent) des moulins » à vapeur s’établissent sur la première rivière b navigable. L'excédant des provisions s’en va par b le Mississipi , et la même rivière rapporte les b objets d'échange qu’on tire d’outre-mer, par

» l'entremise (le la Nouvelle-Orléans, qui est déjà, » et deviendra encore plus, un entrepôt immense.*

Ce besoin d'un centre, d'un point de réunion qui est le premier motif de la formation des villes, est aussi celui qui provoque leur plus grand accroissement. Alexandrie d'Égypte, Constantinople, Venise, ont été des centres de communications, des entrepôts de commerce, entre l'Europe et l'Asie; c'est-à-dire que les marchands d'Europe y trouvaient les produits de l'Asie, et les Asiatiques les produits de l'Europe ; c'est ainsi que dans un marche le cultivateur trouve à vendre son blé, et à acheter les produits de la manufacture voisine; en même temps que le manufacturier y vend ses marchandises et y achète les denrées de la campagne.

Et comme dans le grand commerce il n'est point nécessaire que le marchand se transporte avec sa marchandise; comme il lui suffit de donner des ordres à des commissionnaires, on peut supposer qu'il y avait à Alexandrie des maisons de commission qui se chargeaient d'acheter pour Athènes et Rome, des marchandises de l'Arabie, de la Perse, ou de l'Inde, et qui faisaient des envois à leurs correspomlans de Babylone ou de Bombay. Or on crée des valeurs commerciales, en transportant ainsi des marchandises; et cette production, quand le commerce est considérable, entretient de nombreuses populations. Celle de Venise trouva de quoi se nourrir sur ses lagunes et scs pilotis, parce qu'elle sut devenir un dépôt de marchandises du Levant, et un dépôt bien sûr, car on ne pouvait s'en emparer ni par mer ni par terre.

Les grands progrès que la navigation a faits depuis que l'on se sert de la boussole, ont permis d'établir de grands entrepôts de commerce, loin des routes directes, et partout où sc sont rencontrés des ports commodes, de grands capitaux, eu même temps qu'une grande industrie. Or, de gronda capitaux pcuvcnl sc rencontrer partout où l'esprit d'épargne est favorisé par les mœurs et par les institutions; et une grande industrie partout où les hommes peuvent développer sans risques leur intelligence cl leur activité. Tant qu'on naviguait avec timidité, la situation de Venise, celle de Constantinople, étaient précieuses pour communiquer avec l'Orient. Depuis que l'on sillonne l'Océan dans tous les sens et avec une merveilleuse rapidité, les marchandises de l'Inde ont pu nous arriver par Amsterdam et Londres, qui sont à l'opposé de l'Inde.

1 Ce ne fut point parce qu'Alexandre fonda Alexandrie en Egypte et lui donna son nom, que le commerce de cette ville prospéra ; ce fut parce qu'il détruisit la ville de Tyr, où sc faisait auparavant le commerce avec l'Asie; ce fut parce qu'Alexaudrie était située en face de l'Archipel grec, dan» un pays qui fut soumis à des pria-

Remarquez, messieurs, que ce sont toujours les besoins des peuples et leur génie industriel, qui font la forlunedes villes, cl non la volonté de leurs fondateurs '. Toutes les puissances du monde ne parviendraient pas à former une ville là où elle n*a pas envie d'exister. Le cardinal de Richelieu, avec tout son pouvoir, a voulu fonder une ville qui portât son nom, et n'a jamais pu y rassembler au-delà de quelques centaines d'habitans.

On ne réussit pas mieux, par un acte de volonté, à borner l'étendue d'une ville qui porte en elle des germes d'agrandisse-

ment. Dix fois on a posé des limites à Paris, et Paris les a toujours franchies. En 1724 il parut une ordonnance du roi qui défendit de bâtir à Paris au-delà des boulevards du nord. Le motif qu'en donne le vertueux abbé de Saint-Pierre dans scs Annales, est curieux : C'eat , dit-il, afin que lot habitant soient plu a rassemblés et lea maiaona plua hautes. C'est-à-dire qu'il donne pour borner la ville, les motifs mêmes qui doivent faire désirer de l'étendre, a De semblables régle- » mens, dit Jérémie Bentham *, ne servent qu'à » entasser des hahilans dans des demeures étroi- » tes, à rendre l'air malsain, à procurer des ma- » ladies contagieuses, et à faire bâtir une ville sur » une autre. «

Quant à la manièredont s'exprime J.-J. Rousseau sur la même ville, c'est une déclamation que n'appuient poi^il les principes de l'économie politique. « Ce soûl, dit-il , les grandes villes qui épuisent » un état et qui font sa faiblesse. La richesse » qu'elles produisent est une richesse apparente et » illusoire. C'est beaucoup d'argent et peu d'effet. b On dit que la ville de Paris vaul une proviucc » au roi de France : moi, je crois qu'elle lui en » coûte plusieurs; que c'est à plus d'un égard que » Paris est nourri par les provinces, etc. *

Il est vrai que les provinces envoient leurs produits h Paris; mais elles ne les y envoient pas gratuitement; avec les profits qu'elles en tirent, elles se procurent les produits des arts de Paris; et plus elles s'en procurent, moins leurs habitans sont faincans et grossiers. Si les impôts des provinces sont principalement dévorés à Paris par le gouvernement, il ne dévore pas moins les contributions de Paris même.

A mesure que les villes étendent leurs limites, les parties anciennement tracées et anciennement bâties cessent d'étru en har-

monie avec le nombre et la richesse de leurs nouveaux habitans. Toutes les rues de Paris jusqu'à François Ier, sont faites

ces grecs , et qu'une domination habile dans les choses de marine remplaça un gouvernement qui avait la navigation en horreur. Ce fut un ensemble de circonstances, déterminées il est vrai par le règne d'Alexandre, mais dont la fondation de la ville d'Alexandrie fut la moindre.

» Théorie des peines , tome II , page 3lO.

DE L'INÉGALITÉ DES RÉCOLTES

pour les communications de ISO mille liabitans tout au plus, parmi lesquels il n'y en avait pas un seul qui eut un carrosse ou un cabriolet, car ce genre de luxe était encore inconnu du temps de ce prince. Il fallait par conséquent moins d'espace pour la circulai ion des personnes et des npprovisionncincns. Il eu fallait moins encore dans certaines portions centrales de la ville qui ont été bâties lorsqu'elle ne comptait encore que vingt mille, douze mille habilaus, et mètne moins. Aujourd'hui, dans ces mêmes rues, il passe cent fois plus de monde, sans compter les chevaux, les voitures, les approvisionnemens que suppose une population plus riche et plus nombreuse. Aussi l'intérieur de nos villes, et surtout de Paris, ne sullit point à la circulation de leurs habitans, et les accidcus s'y multiplient tous les jours davantage. Malheureusement les progrès mêmes de la civilisation et des richesses, élèvent le prix de l'espace à mesure qu'il devient plus nécessaire. Pour élargir les rues de l'intérieur de Paris à un point désirable, il faudrait acheter pour mie somme si énorme de terrains et de

maisons, que cette dépense serait trop considérable , non -seulement pour les revenus de la commune, mais de l'état. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'ouvrir quelques grandes communications devenues indispensables.

Quant aux rues nouvelles, un gouvernement est inexcusable de ne pas prescrire qu'oa leur dounc une largeur su(lisantc,ct de ne pas borner la hauteur des maisons à H ou 15 mètres, tout au plus, pour conserver au jour plus d'accès, à Pair plus de circulation. Et qu'on ne se plaigne point que c'est un attentat h la propriété. La propriété, instituée pour le hien de tous, uc peut pas pousser ses droits jusqu'au détriment de tous. Ce qui menace le public excède les droits de la propriété. Un propriétaire peut faire ce qui lui plaît sur sou terrain, hors une maison dont l'élévation compromette la sûreté et la santé des autres citoyens; car leur personne est une propriété aussi qui veut qu'on la respecte. D'ailleurs quand une ville s'étend, les terrains qui deviennent propres à porter des maisons, acquièrent, grâce à la voie publique, une si grande valeur, que la voie publique qui leur procure cet avantage, a droit â quelques sacrifices de leur part *.

• Dan» les rues trop étroites , uuc bonne police diminuerait l'encombrement et les dangers qui en résultent pour le public, en supprimant les boutiques des marchand» ambulans et tous les étalages qui empiètent sur la voie publique. On devrait à Paris obliger les conducteurs de» carrosses et cabriolet» à marcher ail petit trot de leurs chevaux, ainsi que cela se pratique à Londres, où la police est beaucoup faite mieux sou* ce rapport. 11 suffirait pour cela de condamner, sur la dé-

CHAPITRE XI

DF. l'iMÎCALITP. |>KS IltCOLTF.S PAU RAPPOBT A LA POPULATION.

Les récoltes varient d'une année à l'autre. Les populations ne peuvent pas subir des vicissitudes si rapides. Si, année commune, la France produit f»o millions d'hectolitres de froment, et s'il faut, l'un dans l'autre, à chaque individu, deux hectolitres, je conçois qu'une récolte ordinaire nourrira millions d'hahilans; mais si l'année suivante la récolte sc trouve de vingt millions d'hectolitres de plus, la France aura-t-elle dix millions d'habitant de plus? Non, sans doute : dix millions d'habitans «le plus sont le résultat d'une longue prospérité. Faute de consommateurs, ou donnera le froment à tout prix : le cultivateur lie sera plus remboursé de ses frais. Si, au contraire, il se trouve un déficit d'un tiers dans la récolte, comme il y en a des exemples, faudra-t-il que la population soit réduite d'un tiers et que dix millions d'habitans soient condamnés à périr? Ce serait un malheur effroyable.

Qu'arrive-t-il donc? Car il est évident que les récoltes sont inégales, et cependant que la population ne varie pas sensiblement d'une année à l'autre. Voici, messieurs, ce que l'on peut présumer.

Lorsque la récolte excède la récolte ordinaire, le blé tombe à bas prix, ce qui en augmente Li consommation. On use plus largement de cette denrée. Les classes peu favorisées de la fortune (et ce sont les plus nombreuses), sc nourrissent avec plus d'abondance; on donne le bas grain aux animaux, et les hommes mangeut une plus grande portion de froment; on multiplie les bes-

tiaux; on engraisse des volailles; ou transforme la fariuo en mets susceptibles de se conserver. On exporte une partie de la récolte; on en met eu réserve une autre partie pour alteudrc le moment d'un meilleur prix.

Lorsqu'au contraire la récolte de l'aimée est inférieure à une récolte ordinaire, la classe indigente est avertie, par la cherté du pain, de ia nécessité de le ménager : on n'en perd pas; on en mange moins; on cherche des supplémcns, soit dans les grains inférieurs, soit dans les fruits,

position de trois témoins, les délinquans à une légère amende.

En général les lois ne sont bien exécutées qu'aux lieux où chaque citoyen a le pouvoir d'eu assurer l'effet. Un pays est toujours mal gouverné, quand les fonctionnaires publics sont appelé» seuls à en surveiller l'exécution , et peuvent dire à un simple citoveu : Jf/ât-eou de i<os ajjauxs ,• cela ne -vous regarde pas. Comme si la chose publique n'était pas l'affaire de tout le monde.

DE L'INÉGALITÉ DES RÉCOLTES

soit surtout dans Ici racines, comme la pomme <le terre; on vend des bestiaux et des oiseaux de basse-cour, au lieu de les multiplier; on consomme les réserves des années précédentes; enfin on se procure par le commerce des denrées alimentaires du dehors.

En dépit de ces palliatifs, une récolte qui excède beaucoup la récolte moyenne ou qui reste fort inférieure à elle, est une circonstance fâcheuse et quelquefois une grande calamité.

Est-elle surabondante? la culture du blé devient désavantageuse; le cultivateur consacre des terres À blé à d'autres cultures; et, comme le bas prix des subsistances favorise les mariages et cause, sinon une augmentation actuelle de population, tout au moins un acheminement vers cette augmentation, il arrive que de pareilles années préparent à la fois pour les suivantes et plus de citoyens, cl moins de denrées alimentaires pour les nourrir.

Les mauvaises récoltes et une cherté disproportionnée avec les ressources du consommateur ont des ellèts encore plus funestes et «juc je n'ai pas besoin de vous retracer.

Vous voyez, messieurs, que pour le bien de l'humanité, reflet désirable serait que, dans les années d'abondance, on pût mettre en réserve tout le blé dont ou aura besoiu dans les années «le disette, et procurer ainsi, à chaque nation, une année moyenne proportionnée à sa population moyenne. Le remède parait simple; mais à l'exécution il est forL difficile; et les publicistes, les hommes d'état se sont long-temps disputés sur les moyens d'atteindre ce but. Les uns ont nettement «lécidé qu'on n'y saurait parvenir à moins que l'administration ne porte un «cil vigilant sur l'état des subsistances, et ne fasse, scion l'occasion, des lois et des réglemens propres à prévenir les inconvénieiis qui pourraient résulter pour la population de l'imprévoyance et de la cupidité îles particuliers. Les autres ont été d'avis au contraire que tout acte de la part «le l'autorité, est plus nuisible qu'utile, et que le meilleur moyen pour assurer l'approvisionnement des peuples, est de laisser toute latitude à l'agriculture et au commerce. D'autres enfin out pensé «ju'en certains pays le commerce et l'agriculture, quoique laissés à la plus entière liberté, ne sauraient sc passer tout-à-lait de l'appui de l'administration.

Écoutons les principales raisons sur lesquelles s'appuie chacune de ces opinions, et d'abord les partisans des mesures administratives.

Quand on songe, disent-ils, aux maux effroyables «pii accompagnent la disette et surtout la lamine; quand on songe aux souffrances, & la mort, aux désordres qu'elle culmine, ou sent la nécessité de ne rien abandonner au basanl des évéucincns, pour prévenir de si grands malheurs.

On doit en conséquence, si l'on voit la récolte mauvaise, défendre l'exportation des grains et des farines; accorder «les primes à ceux qui en feront venir; ordonner pour compte du gouvernement des achats dans l'étranger. Si, malgré la cherté, les fermiers refusent «le vendre, il faut les contraindre à porter leur blé au marche. Si «les accapareurs veulent spéculer sur la misère publique et former des magasins qui, soustrayant une partie des subsistances aux consommateurs , en font monter le prix encore plus haut, il faut prohiber toutes les ventes clandestines, surveiller les transports «le grains et «le farine; et quand on en découvre des amas, obliger les détenteurs à vendre à un prix raisonnable. Toutes ces mesures s'expliquent par elles-mêmes, la nécessité les excuse, et l'expérience nous apprend ce qu'il en a coulé pour les avoir négligées.

En France, la sortie des grains fut libre jusqu'en 1692; et , en 1693, la disette fut telle qu'on fut obligé de défendre l'exportation sout peina de mort.

En 1708, la récolte fut bonne, on permit l'exportation. On ne fit aucune réserve pour l'année suivautc où la gelée, saisissant une terre lavée par les pluies, coupa le blé par sa base. La famine

de 1709 fut affreuse : on racheta dans l'étranger, à 50 francs le setier, des blés qu'on y avait vendus pour 8 francs.

En 1739, on vendit an-dehors pour 20 millions «le grain; et, en 1740, on fut obligé de racheter exactement la même quantité de blé que l'on paya 40 millions.

En 1815 et IG, on abusa de même de la liberté «l'exporter; et suivant un rapport fait par le ministre de l'intérieur, le 24 décembre 1818, le trésor public avait perdu «(ans cette occasion, en achats forcés, en indemnités et déchets de marchandises, au-delà de 49 millions *.

Enfin, l'on peut avoir des voisins, comme les Anglais, où par suite des impôts, la production du blé est tellement chère, que son prix surpasse constamment le prix de la même marchandise sur nos marchés. Dès-lors, quand la saison a été mauvaise, et que l'Angleterre permet chez elle l'importation des blés, malgré son renchérissement en France, il est encore plus cher en Angleterre; et les particuliers trouveraient leur compte à exporter des subsistances déjà trop rares chez nous, ce qui ferait partager à nos consommateurs, à nos ouvriers, la dure condition «te l'ouvrier anglais, qui est obligé de payer un prix élevé pour sa subsistance, et «le vcmlrc néanmoins scs produits à bon marché, afin de souteuir la concurrence du reste «le l'Europe.

1 Leu achats se montèrent à une somme bien plus forte ; mais les reventes en firent rentrer onc partit).

DE L'INÉGALITÉ

Les partisans de la liberté indéfinie du commerce des blés disent, de leur côté, que toutes les fois que l'on empêche le blé de monter au prix où le porte une libre concurrence, il est à craindre que le produit moyen des terres à blé (c'està-dire les mauvaises années balancées par les bonnes) ne soit insuffisant pour payer les frais de production du ldé; or, si ces frais ne sont pas remboursés au cultivateur, la production du blé est attaquée à sa source. Ils disent que la concurrence et les besoins des vendeurs sont une garantie que le prix du grain ne montera jamais à un taux excessif; qu'il est utile, quand la récolte s'annonce mal, que le prix monte, parce que la cherté met alors, en temps utile, des bornes salutaires à la consommation. Les réserves et les magasins que forment, dans ce cas, les fermiers et les commerçans, produisent un effet pareil. Ils font monter lo prix du grain lorsqu'il est nécessaire qu'on l'économise, et ils le versent dans la consommation au moment de la plus grande cherté, c'est-à-dire de la plus grande rareté; ce qui est l'instant où l'on en a le plus de besoin.

Pour que l'on forme des magasins dans les années où le blé est à vil prix (magasins qu'on retrouve dans les années de cherté), le meilleur des encouragemens est de les protéger contre tous les dangers, et de donner aux administrés non- seulement l'assurance, mais la conviction que le propriétaire d'une provision pourra en disposer quand et comment il voudra. Les magasins ne peuvent être bien tenus que lorsque ce sont des particuliers qui les forment. Si, daus les dépôts, il sc trouve des blés gâtés et perdus pour tout le monde, c'est principalement dans ceux de l'administration que ce malheur arrive; car les particuliers, pour éviter des pertes graves, ont soin de visiter les leurs, et ils se hâtent

de se débarrasser des marchandises qui menacent de s'avarier. Il est difficile que les administrateurs nommés par le gouvernement ou par les villes, ayant la certitude que la perte ou le gain ne les regardent pas, mettent dans les achats, dans les ventes, dans la conservation des grains, ce soin, cette diligence que réclament absolument toutes les opérations commerciales. Quel intérêt ont-ils à surveiller les subalternes, à exiger d'eux du travail et de l'assiduité, et à réduire des frais qui, au fait, sont des profits pour tous lesagens de l'administration?

Quand les particuliers sont détournés par la crainte des mesures administratives, de laire des approvisiouiicmens et d'avoir des dépôts de subsistances, les approvisionnemens de l'administration sont toujours insufiisans dans un grand état. En évaluant au tiers le déficit d'une mauvaise récolte, il ne s'élèverait pas en France à moins de 20 millions d'hectolitres, dont la valeur moyenne est de 18 francs; ce qui fait 3C0 millions pour la

valeur des blés qu'il faudrait toujours avoir en magasin, sans compter la valeur des édifices, des manipulations et des ustensiles nécessaires pour loger et soigner cette immense provision.

Quant aux ressources que l'on peut trouver dans les importations de l'étranger, pour suppléer au déficit des récoltes, les défenseurs de la liberté du commerce des grains observent que le commerce des particuliers peut seul faire arriver des quantités importantes. Les 80 millions que le gouvernement fronçais dépensa en 1740, pour faire venir de l'étranger du blé qui, tout rendu, ne lui revint pas à moins de 50 francs le setier, procura un supplément d'approvisionnement suffisant pour fournir du pain

à la France pendant IC jours tout au plus; tandis qu'une récolte inferieure d'un tiers à la récolte ordinaire, laisse la France sans pain pendant 120 jours !

Plus récemment, on voit dans un rapport du ministre de l'intérieur ' que daus la disette de 1817, le gouvernement, par des achats qui ont coûté 70 millions, a procuré à la France une quantité de MCO raille hectolitres de blé; or cette quantité n'est pas suffisante pour fournir du pain à la France pendant 8 jours ! Et remarquez que, sur les achats du gouvernement, plus du tiers avaient été faits dans la France même, qu'ils n'ajoutaient rien par conséquent & scs ressources ; et qu'une quantité inconnue de blé et de farine fut avariée, qui ne servit à la nourriture de personne. Le ministre convient lui-même que te commerce seul7 et le commerce libre et indépendant r peut attirer et répandre dans l'intérieur les ressources nécessaires.

Il ne faut pas croire que le commerce des blés soit foil seulement par îles commerçans eu titre et par des spéculateurs. Les fariniers ou meuniers en gros, les boulangers, et même les brasseurs, lorsque le prix est assez bas pour qu'on ne puisse pas s'attendre à une baisse plus forte, ou lorsqu'ils appréhendent un renchérissement quelconque, augmentent leurs approvisionnemens ou leur fabrication. Les fermiers eux-mêmes suspendent leurs ventes, et fout des magasins de blé; et ce sont là les opérations les plus efficaces.

Les achats de l'admitiislraliou ont ce fâcheux effet, qu'ils décèlent des alarmes que l'ignorance populaire embrasse, propage et augmente. Chacun croit devoir se prccaulionncr contre une disette qui n'est souvent pas réelle : on fait des provisions et l'on n'en achète pas moins sa consommation courante, ce qui, pour

un temps, double les achats; en sorte qu'un faible secours procuré par le gouvernement, outre ce qu'il coûte au contribuable, lui fait payer plus cher ce qu'il ne procure pas *.

* Dn a4 décembre 18x7.

» O11 a reproché avec quelque justice à M. N'ecker,

DE L'IN ÉGALITÉ DES RÉCOLTES

On convient généralement h présent que la circulation «les grnins et des farines doit ctre absolument libre dans l'intérieur d'un état. Le gouvernement doit être animé d'une égale bienveillance pour tous ses sujets, et si un canton souffre de la disette, on pense qu'un autre canton doit lui taire part de sou ubomiancc; mais les partisans des mesures restrictives demandent si l'on doit In même bienveillance aux étrangers? Si notre territoire est plus fertile, si les frais de production sont moindres chez nous que chez eux, devonsnous les appeler à prendre part à cet avantage? Devons-nous faire monter le prix du blé dans nos marchés pour que nos voisins puissent s'en procurer à meilleur compte que chez eux? Ne fait-on pas sagement en conséquence, tout en protégeant la plus libre circulation intérieure du blé, d'en prohiber l'exportation, à moins d'une excessive surabondance ?

Les partisans du commerce libre répondent que rien u'assure mieux l'approvisionnement intérieur, que l'habitude de l'exportation. L'exportation fait qu'un pays produit du blé par-delà sa consommation; de sorte que dans les momens de cherté, le commerçant trouvant plus de bénéfice à vendre qu'à exporter, le pays

profile, dans les années de disette, du surplus que, dans les années ordinaires, il envoie à l'étranger.

Telles sont les raisons les plus concluantes apportées en faveur de l'action administrative, et en faveur de la liberté absolue. Elles sont répandues dans un grand nombre de volumes; elles sont accompagnées de beaucoup d'autres raisons

en 1789, d'avoir dit dan» un écrit imprimé : « A mon » arrivée dans le ministère, je me luttai de prendre de» » informations sur le produit de la récolte et sur les beat soins des pays étrangers, etc. » Quelles informations concluantes, a-t-ou dit, uu ministre peut-il prendre? Un maire de village ne peut jkis savoir ce que sa commune u produit de blé : comment un ministre saura-t-il ce qu'a produit un vaste royaume, ce qu'on a vendu, ce qui a été consommé ? Et quand il le saurait, quelle règle de conduite pourrait-il tirer de ce savoir ? S'il fait des achats, il effraie le peuple et écarte les commerça»* qui ne veulent point entrer en concurrence avec un gouvernement. Lorsqu'on parle en même temps de l'utile prévoyance du gouvernement, de la nécessite de hâter le mouvement du commerce , on aggrave le mal en voulant se donner le mérite de le réparer. Arthur Young, qui parcourait la France dans cette même année 1789 , affirme que partout on lui dit que la récolte avait été o rdiu:iirr;et qu'aus-itùt que M. ISeckcr eut annoncé à l'assemblée nationale qu'il avait fait acheter à l'étranger 1400 mille quintaux dont 800 mille étaient déjà arrivés, cette annonce, qui semblait devoir faire baisser le prix du blé, le fit monter dans tous les marchés.

' Le déchet se compose des maladies auxquelles le blé est sujet et des ravages causés par divers sortes d'in-

moins décisives, ou trop facilement réfutées pour que je vous en entretienne. Je 11e vous ai présenté que celles qui m'ont paru dignes de faire impression, et d'influer sur la conduite du législateur. L'un et l'autre parti présentent des faits et des motifs dont il n'est pas permis de méconnaître la valeur. Mais ni l'un ni l'autre ne me semble présenter des garanties suffisantes contre les inconvéniens qui résultent, pour P espèce humaine, de l'inégalité des récoltes.

Une expérience fréquemment renouvelée nous prouve que l'administration, après avoir dépensé des sommes énormes et enrichi les traitons par les mains desquels elle a été obligée de passer, n'a procuré aux classes moins fortunées de la société, que des secours insignifians.

Il est à craindre que les magasins formés dans des vues d'intérêt privé ne soient pas nnc ressource plus assurée. Les mauvaises années sont heureusement trop rares pour que le renchérissement qui en résulte indemnise convenablement les spéculateurs de leurs frais, de leurs risques, et de leurs peines. Une aunée de cherté médiocre n'arrive guère qu'une fois en cinq ans, et de cherté excessive, une fois en dix ans. Les frais de garde pour le blé, l'intérêt compris, ne sont pas évalués à moins de quinze pour cent par année1. Or, quinze pour cent à intérêt composé, sont une dépense qui excède cent pour cent au bout de cinq ans, et quatre cents pour cent, si l'on est obligé d'attendre la dixième année pour réaliser. Il faudrait donc pour que les spéculateurs fussent indemnisés, que le blé montai à un prix qui cxcé-

scctes et d'animaux. La ville de Paris alloue aux entrepreneurs et soumissionnaires au rabais de cette garde, I franc 30 centimes par quintal métrique, pour le déchet et les manipulations. En

évaluant le quintal à 22 francs, prix moyen, cela fait 6 1/2 pour cent de la valeur. La ville de Paris fournit en outre les emplacement et les greuiers où sont conservés les blés , qui forment seuls un capital considérable et qui coûtent, indépendamment de l'intérêt, un entretien considérable , surtout à cause des planchers. Cest évaluer peu cette dépense que de la porter au 3 l/a pour cent de la valeur des blés , qui font le complément de dix pour cent , auxquels il convient d'ajouter 5 pour cent pour intérêts de la valeur du blé.

Encore ne complé-je pas les risques que font courir les incendies accidentels, le feu du ciel et les émeutes populaires. Eniin eu supposant que tous ces frais fussent couverts par la hausse du prix de In denrée conservée, il ne resterait encore rien pour la peine, le» soins pris parles spéculateurs pendant plusieurs aimées , sans compter les risques personnels auxquels les fureurs d'une populace souffrante pourraient les exposer, quoiqu'il n'y eût aucune faute de leur part , et que leur spéculation fût légitime , même aux yeux de la plu» sévère morale.

QUE LES DISETTES SERONT PLUS RARES

liât celui tics plus affreuses disettes qu'on ait vues en France.

La prévoyance des consommateurs eux-mêmes n'offre pas une garantie plus rassurante. La plupart manquent de capitaux suflisans pour faire l'avance de leur approvisionnement pendant un an; ils manqueraient de local pour le garder, et en seraient embarrassés dans leurs déménagemens.

Faut-il doue dans un pays parvenu à une haute civilisation, laisser une population nombreuse en butte aux maux qui naissent de l'inégalité des récoltes? on peut supporter de grandes fluctuations de valeurs dans les choses qui sont d'une nécessité moins urgente. Un homme qui ne peut atteindre au prix d'uu vêtement, en renvoie l'acquisition à un autre temps. Il peut se passer d'abri plusieurs jours de suite. Ces privations sont pénibles, mais ne sont pas mortelles. Il ne peut pas de même ajourner à l'autre semaine, les impérieuses sollicitations de son estomac. Elles sont À la lois les plus pressantes elles plus coûteuses de tou-Les; et lorsqu'elles attaquent en même temps une importante portion d'une population considérable, elles peuvent la porter à une exaspération funeste pour elle-même et dangereuse pour les autres.

N'est-cc pas ici un des cas où il faut savoir, dans la politique pratique, s'écarter des principes généraux? Les principes généraux représentent une industrie abandonnée à clic-même comme le moyen le plus assuré de pourvoir à nos besoins : l'expérience nous fait voir que l'intérét pécuniaire, que les habitudes ne sufliscut point pour que les hommes lassent des réserves assez longues pour parer h l'inégalité des récoltes chez un grand peuple. Dans l'insuflisancc où sont les gouvcruciuens et les particuliers pour en venir à bout, séparément, ne peuvcut-ils pas unir leurs efforts, sinon pour remédier complètement a cette rigueur des choses naturelles, au moins pour en adoucir les effets? La nature semble avoir compté sur les ressources île l'industrie humaine, lorsqu'elle a placé l'homme dépouillé, nu, sans abri sur celte terre : n'a-t-elle pas de même compté sur sou intelligence, sa prévoyance et scs soins, lorsqu'il s'est agi pour lui de se former en sociétés immenses et de pourvoir à leur conservation?

Il semble que chaque commune favoriserait suf-

1 La ville de Paris, c'est-à-dire le gouvernement, conclut k la vérité des contrats avec des entrepreneurs pour la conservation des grains de la réserve de Paris; mais il vend et nclièlc pour son compte , et veste expose à tous les inconvénient que rencontre un gouvernement qui se fait marchand. Avec la mesure ici proposée , les particuliers feraient des bénéfice*, uon- sculemeut par leurs économies sur les frais de couservation , mais sur la différence des prix d'achat et des prix de vente; ce

ftsamment les spéculations particulières relatives h la plus importante des subsistances, si clic offrait aux capitalistes qui dans chaque localité jouissent de l'estime publique, une indemnité diminuée par la concurrence, en faveur de ceux d'entre eux qui sc chargeraient de former des magasins de blé, avec la condition de les revendre lorsque le blé serait monté à un prix fixe d'avance. Cette précaution serait facultative de la part des communes, et certes ce serait un des meilleurs emplois qu'elles pussent faire des deniers communaux. La commune n'aurait aucune avance à faire; il lui suflirait de constater le nombre d'hectolilrcs mis en réserve par un ou plusieurs particuliers, de faire vérifier ce nombre chaque année en payant l'indemnité, et en cas de disette, d'obliger les entreposeurs à porter sur le marché une portion de leur blé chaque semaine. Ces opprovisionnrmens des villes et des bourgs, laisseraient les marchés des campagnes mieux garnis, et les prix ne pourraient pas s'y élever autant. Si la ville de Paris eut dépensé de cette manière la moitié des sommes qu'on a sacrifiées pour subvenir très imparfaitement, dans les temps de disette, aux besoins de ses nombreux habitans, il est probable qu'ils auraient été beaucoup mieux satisfaits; on aurait soulagé les consomma-

teurs des campagnes ; on se serait affranchi des indemnités que l'on paie aux boulaugers , et l'on aurait affranchi cette industrie d'un monopole '«

Le gouvernement louerait aux entrepreneurs les hûtimens qui lui appartiennent, à la charge par eux de les entretenir en bon état.

CHAPITRE XII

QCF- LF-S DI5KTTFS SKItOST PLÜg RARES A l'aVEMB.

Quels que soient, dans l'état actuel de notre civilisation, les Irais qu'exigent les précautions qu'il faut prendre contre les disettes, on peut raisonnablement se flatter qu'elles seront moins embarrassantes h l'avenir. 11 serait n désirer que l'agriculture fût plus perfectionnée, qu'il y eût plus de capitaux répandus sur les terres, des communications faciles et économiques *, de bons chc-

qui leur permettrait de traiter à des conditions peu onéreuses.

* En France on ne peut pas encore compter sur les ressource* que présente une province éloignée. En 1817, tandis que le blé était tolérahlerocnt nlynnd.int eu Bretagne, on mourait de faim ru Lorraine; le transport des vivre* de la première de ce* province* dan* l'autre, en quadruplait le prix; or on sait que le haut prix c'est la disette. Elu Andalousie, quand le blé monte à 4 shillings

mins de traverse dans les campagnes, des charges publiques légères. La prévoyance, les soins marchent avec l'aisance des nations. Nais ce sera l'œuvre du temps. Déjà les disettes sont moins fréquentes qu'autrefois et beaucoup moins cruelles. Elles deviendront encore plus rares par la suite; d'abord parce que l'administration sc perfectionnera par les lumières; et ensuite par quelques autres causes dont il est consolant, et n'est pas sans utilité, de s'occuper dès à présent.

Plus le nombre et la variété des substances alimentaires s'accroissent, et moins on est exposé au risque d'en manquer. Les circonstances qui sont défavorables & une denrée, ne le sont pas pour une autre. Les disettes sont affreuses dans l'indoustan, parce que le fonds de la population y vit presque entièrement de riz. Si une sécheresse extraordinaire vient à contrarier cette récolte, nul autre aliment abondant et peu cher n'y supplée. Or les progrès de l'agriculture, d'une part, nous procurent de nouvelles denrées par la naturalisation de végétaux et d'animaux étrangers; et, d'une autre part, ils font entrer dans la nourriture habituelle du peuple certains alimens, qui étaient trop chers pour lui, et qu'on trouve peu à peu le moyen de produire à moins de frais. La pomme de terre a rendu en France d'immenses servicesdans les dernières disettes; elle en aurait rendu bien davantage si sa culture avait été plus généralement répandue. On la cultivera plus universellement; on la cultivera mieux; on apprendra, par exemple, les moyens d'empêcher qu'elle ne dégénère. Déjà on la conserve d'une récolte à l'autre; cl, en la réduisant en fécule, on la conserve sans altération un grand nombre d'années. La pomme de terre, sous toutes les formes, entrera en concurrence avec les

céréales, dans la nourriture des peuples, et suppléera souvent à leur rareté : quand un peuple sc nourrit par moitié de céréales et de pommes de terre, un déficit d'un quart, dans l'une ou l'autre de ces denrées, ne lui fait éprouver qu'un déficit d'un huitième dans sa nourriture totale.

Nous ignorons quels autres végétaux sont susceptibles de s'acclimater parmi nous. Sans devenir aussi communs que la pomme de terre, il y en a peut-être beaucoup qui feront une partie essentielle de la nourriture de nos dcsccudans. Plusieurs de nos alimens, les épinards, les artichauts, les choux-fleurs, étaient absolument inconnus à nos pères.

Les moyens de communication allant en sc perfectionnant, les subsistances particulières aux provinces méridionales de la France, comme le maïs et les châtaignes, pourront à peu de frais

6 deniers le bushel, ou le tire des Etats-Unis d'Amérique; lorsqu'il ne vaut que l shilling 6 deniers dans les plaines de Castille. (Jacob, ac Rapport, page 4.)

être transportées dans les provinces septentrionales, et devenir peu à peu une partie essentielle de nos alimens habituels.

La naturalisation des animaux est d'une importance moins grande ; cependant les coqs et les poules d'Inde qui sont originaires du Mexique, en se multipliant dans nos basses-cours, ont accru le nombre de nos substances alimentaires.

Si les jachères étaient généralement supprimées en France, et si l'on y faisait reposer les terres, en les obligeant de produire des plantes fourragères, les bêtes à cornes et les animaux de boucherie se multiplieraient considérablement, et entreraient en beau-

coup plus grande proportion dans la nourriture du peuple. Si quelque moraliste timoré sc faisait scrupule de multiplier les animaux dans le but de les détruire, en les faisant servir de pâture à notre voracité, je lui ferais observer que le mal de la mort n'est pas dans la cessation de la vio (l'observation en a déjà été faite) mais dans la douleur qui accompagne soiiventcc changement d'état, et dans l'appréhension de la mort, qui est une souffrance aussi. Or quant à l'appréhension, les animaux n'en paraissent pas susceptibles, et l'on peut encore, mieux peut-être qu'on ne le fait, leur déguiser le sort qui les attend. De manière que si nous pouvions leur épargner tout sentiment de douleur physique, nous ne leur ferions réellement aucun tort en les privant de la vie. Il ne me semble pas impossible que nos connaissances et le sentiment de nos devoirs envers les bêtes, étant plus perfectionnés qu'ils ne sont, nous ne parvenions à faire entrer les animaux au nombre de nos alimens, sans avoir à nous reprocher leurs souffrances *.

Les progrès du commerce sont une autre raison de croire que les substances alimentaires deviendront plus abondantes et plus variées. Nous produirons plus d'objets manufacturés : ils conviennent à l'activité, au génie des habitans de la zone tempérée; par contre, nous jouirons plus abondamment des productions de la zone torride. La terre est incomparablement plus féconde et moins habitée entre les tropiques, et même au nord et nu sud des tropiques, qu'elle 11e l'est dans nos climats. Le nombre des végétaux y est plus considérable et la végétation plus vigoureuse. Le rapport unanime des voyageurs nous représente l'Afrique, au sud du Sénégal et l'Amérique méridionale presque entière, comme vierges pour l'agriculture, avec une immense capacité de produire. Quand nous saurons enfin l'art de former des

colonies, et que nous leur porterons des marchandises au lieu de leur porter des vexations, il

• IIe partie, cliap. ir.

* On sait qu'une fort petite quantité d'acide prussique arrête, sans douleur, le mouvement de la vie animale.

est probable que nous en tirerons de puissans se* cours en denrées alimentaires. Au Paraguay, et ailleurs, on laisse dévorer aux animaux sauvages la chair des bœufs et des vaches que l'on tue pour avoir leur peau. Avec plus d'industrie et de capitaux, dans ccs mêmes contrées, on la transformerait eu viande salée ou séchée; et, avec une navigation plus prompte et plus économique, on pourrait en approvisionner à peu de frais les marchés de l'Europe *.

La promptitude dans la navigation, comme dans toutes les autres opérations industrielles, est une économie dans les frais de production ; les capitaux avec lesquels sc conduit l'opération sont moins long-temps employés. La navigation, sous ce rapport, a beaucoup gagné depuis le commencement du siècle. On vient à présent d'Amérique en Europe en 20 jours, tandis que le même voyage en prenait autrefois 50 à 40; on fait deux expéditions aux Grandes Indes, dans l'espace de temps où l'on n'en faisait qu'une. Des communications plus faciles avec les diverses parties de la terre, auronL, jusqu'à un certain point, l'effet d'une communication plus facile entre les différentes provinces d'un grand état. Chacune participera à la fécondité de toutes, et il en résultera une production moyenne plus uniforme.

Si quelques produits lointains ne peuvent point sc naturaliser dans nos latitudes, comme la banane, et le fruit de l'arbre à pain, ou apprendra peut-être à les conserver, en les desséchant ou autrement ; ou bien on les multipliera dans certains climats plus à notrè portée, et qui pourront leur convenir. Si les puissances de l'Europe entendaient leurs vrais intérêts, les immenses armées, la tactique, les trésors qu'elles emploient à sc faire du mal mutuellement, seraient employés à introduire la civilisation européenne dans l'Afrique septentrionale; elles pourraient toutes y former des colonies qui bientôt devenues indépendantes, comme toutes les colonies devraient l'être, fourniraient des denrées alimentaires précieuses, et ouvriraient un nouvel et vaste débouché aux marchandises de l'Europe. Mais non; l'Europe, toute puissante qu'elle est, supporte la honte de payer tribut à des forbans, et souffre que ces forbans, lorsqu'ils sont de mauvaise humeur , réduisent ses enfans en esclavage! Les améliorations possibles sont immenses, celles qui s'opèrent réellement sont lentes et bornées; mais l'avenir est pour nous.

1 On sait par les voyages de Mungo-Park, que l'intérieur de l'Afrique produit spontanément , et en trèsgrande abondance , un arbre qu'il nomme, d'après les habitons *hea, et dont le noyau , séchc au soleil et bouilli dans l'eau, donne un beurre Tégctol plus agréable, ditil, qu'aucun beurre de vache qu'il ait jamais mangé.
U

CHAPITRE Xlli

DE LA COLONISATION

La tendance qu'ont toutes les populations à dépasser leurs moyens d'cxistcncc , et les maux qu'elles éprouvent en étant perpétuellement ramenées dans les limites que prescrit une dure nécessité, ont porté toutes les nations populeuses à former de nouvelles colonies. Il semblerait que les classes indigentes, plus exposées que les autres aux maux qui naissent de la pénurie, cl constamment moissonnées par elle, dussent être les seules à chercher sur une terre moins encombrée, une existence plus facile. Cependant elles ne partent pas les premières. Pour partir il faut quelques avances, un capital qui sullise tout au moins pour les frais du voyage et pour subsister jusqu'au moment où les produits d'une nouvelle patrie pourvoiront à la subsistance des colons.

L'émigration commence donc par les familles où l'on éprouve des diflicultés pour établir des enfans trop nombreux, mais où l'on a pourtant assez de ressources pour leur assurer les moyens d'exister pendant les premiers temps d'une colonisation. On peut dire que c'est des classes moyennes que sortent les fondateurs d'une colonie. C'est quand ils ont pourvu aux frais de premier établissement, quand ils ont fait quelques accumulations, que les classes indigentes vont leur offrir leurs travaux ; mais la diHiculté des déplacemens maintient pendant de langues années dans le nouvel établissement, la main-d'œuvre à très haut prix.

Au surplus ce u'est pas sans beaucoup de répugnance que les familles consentent à des séparations hasardeuses, et pour ainsi dire éternelles. La classe mitoyenne ne s'y résout en général qu'après avoir tenté de trouver plus près d'elle des moyens d'existence. De-là les efforts que font les familles pour donner à leurs enfans une éducation qui les mette en état de remplir des

fonctions dans le pays même, ou dans les pays voisins. De-là ces études littéraires, cette fréquentation des écoles de droit et de médecine qui attirent dans des fonctions publiques ou privées plus de concurrens qu'il ne serait nécessaire à leur bien-être personuel, ou aux besoins de la nation. De-là encore ces éducations que beaucoup de Suisses vont faire dans les états du Nord; et, ce qui est beaucoup moins louable, de-là les capitulations de leurs gouverne-

est plus blanc, plus ferme que notre beurre, et se conserve toute l'année sans sel. La récolte, la préparation et le commerce de cette précieuse denrée deviendront peut-être une fois, un objet considérable d'industrie.

DE LA COLONISATION

mens pour fournir des soldais mercenaires à des nations étrangères, afin de procurer aux enfaus de famille des pinces d'officiers payées par ces nations; de là encore l'abus de la souveraineté que s'arrogent les Anglais aux Unies et dans beaucoup d'autres lieux; abus qui se perpétue et s'étend beaucoup moins en raison des vrais intérêts de la nation anglaise, que par le besoin qu'éprouvent beaucoup de familles, de procurer des places à leurs enfaus.

La formation de nouvelles colonies est favorable aux progrès de l'espèce humaine et à son bonheur, quand les établissemcns coloniaux sont formés dans des contrées désertes, ou peuplées seulement de quelques sauvages, et avec le jugement et l'esprit de conduite qui seuls peuvent en assurer le succès. Dans cet esprit de conduite il faut comprendre pour beaucoup celui de la mère-patrie. Quand le gouvernement de la métropole favorise avec dis-

cernement la colonie, non pour conserver sur elle sa domination, mais au contraire pour l'instruire à s'en passer, il n'excite pas la jalousie des nations rivales, et multiplie Je nombre de ses amis.

C'est une puérilité dans les chefs d'une nation de s'imaginer qu'elle s'affaiblit par de telles émigrations quand elles sont bien conduites. Nul état florissant n'a cessé de l'être pour avoir donné uaissancc à des colonies florissantes. Tyr, Athènes et Corinthe ne parvinrent à leur plus grande puissance, qu'après avoir enfanté plusieurs grandes cités. Les provinces d'Espagne, d'où sortirent les aventuriers qui conquirent le Mexique et le Pérou, furent toujours les plus populeuses; et l'Angleterre n'a jamais été plus prospère qu'apres avoir fondé les établissemcns de l'Amérique septentrionale •* Ce sont les vices intérieurs des étals qui les ruinent cl les dépeuplent, et non pas les émigrations.

Il ne faut donc point s'armer coutre clics, ni même contre l'extraction des capitaux, d'abord parce que c'est inutilement qu'on le ferait, et aussi parce que c'est une violation du droit naturel : toute société peut bien imposer les conditions qu'il lui plait aux associés qui viennent se réunir à elle, ou qui conseillent à vivre dans son sein; mais elle n'a aucun droit sur ceux qui veulent la quitter sans vouloir emporter rien qui appartienne à l'état ou aux particuliers. S'y opposer n'est pas seulement un passe-droit, c'est une barbarie et un&maladrcsse : « C'est changer l'étal en » prison, dit Bentham*; c'est publier, nu nom

1 11 y h une ile en Ecosse (l'Ue de Skjc) qui n'a pas douze lieues de loug. Elle comptait, en 1755, uu peu plus de ii.ooo habitant. Daus les aunées qui suivirent, elle en perdit Sooo, qui allèrent s'ctuhlir soit aux Etats- Unis, soit dans les parties basses de l'Ecosse ; vous pour-

• même du gouvernement, qu'il ne fait pas bon y » vivre. Il semble, ajoute-t-il, qu'un tel édit doit « toujours commencer ainsi : Nous, etc., ignorant » l'art de rendre nos sujets heureux ; bien assurés » que si nous leur laissions la liberté de fuir, »* Us iraient chercher des contrées moins oppri - » tnées, etc. »

Quant au sort qui at tend les colons dans un établissement nouveau, il dépend d'eux-mèmes principalement. 11 faut qu'ils possèdent , outre quelques avances dont j'ai déjà parlé, les qualités qui font réussir dans les établissemcns lointains, et dont je vais indiquer rapidement les plus essentielles, soit pour engager à les acquérir, quaud on se destine à de tels établissemcns; soit pour détourner les gens qui ne les ont pas, de faire des entreprises qui échoueraient nécessairement, non sans les rendre, ainsi que leurs familles, horriblement misérables.

Pour réussir dans un établissement lointain, un homme doit être jeune : car il s'agit pour lui de perdre des habitudes anciennes et d'en acquérir de nouvelles; or on sait que rien n'est plus difficile au vieil âge. Il doit pouvoir sc passer sans chagrin des sociétés nombreuses, et des divertissemens qu'on ne trouve que dans les villes. La vie de famille, la liberté, et les plaisirs ruraux, doivent suffire à sou bonheur et à celui de sa compagne. Il doit sc sentir un caractère ferme et persévérant, car il rencontrera des obstacles qu'il n'a pas prévus; et une fois qu'on a fait une démarche semblable, et qu'on y a entraîné sa famille, on ne peut plus reculer.

Il faut qu'il ait du jugement ; car ici il ne s'agit pas de suivre des routes battues : on est obligé de preudre avis du moment et des circonstances. On ne peut pas hasarder légèrement scs ressources, parce qu'on n'a pas les moyens de les rétablir si on les

perd sans fruit; ou n’a pas le temps de faire plusieurs essais, car si de nouveaux produits ne se trouvent pas créés lorsque ceux qu’on porte avec soi seront consommes, de quoi vivra-t-on?

Par la même raison, il faut qu'un esprit d’ordre et d’économie préside à toutes les consommations d’un nouveau colon. 11 vaut mieux qu’il se trouve avoir eu mains des ressources pour un mois de trop, que pour une semaine de moins.

Par la même raison, il faut qu'il sache donner à toutes scs actions, h chacun de scs mouveraens pour ainsi dire, une direction utile, afin que l'établissement arrive plus tôt au point de sc soutenir par lui-méme.

riez croire qu’après ces émigrations il ne lai resta que 3ooohabitaus; elle se trouva en avoir au -delà de i\sio o! (Statistique de sir John Sinclair.)

» Théorie des peines et des récompenses , tome II, page 3to.

UE LA COLONISATION

On n'y «Soit rien laisser en souffrance. Tout ce qui a reçu quelque échec, tout ce qui va mal, doit être sur-le-chnmp réparé et remis en ordre. La négligence est la rouille qui ronge tous les élablisscmcus; ceux surtout qui sont encore frêles et peu consistans. Voyez l'active fourmi : c’est quand ses magasins sont bouleverses qu’elle redouble d'activité. La raison conseille ici ce que l’instinct commande chez clic.

Plus on a de connaissances et d’cxpériencc dans les arts industriels, et dans le plus important de tous, dans l’agriculture, et plus on a de chances de succès; car loin du monde, on est loin des conseils. Chacun des individus de la famille doit savoir manier la

bêche, la hache, le marteau, la scie et le rabot. Un citadin ne sait ordinairement rien de toutes ces choses, à cause de la facilité qu'il a d'appeler des gens du métier. Dans les forêts des Illinois, où il n'y a point de charpentiers, de menuisiers, de serruriers, ni de maçons, il faut être de tous métiers. Il n'est pas nécessaire d'y être habile, parce que les goûts y sont simples, et les moqueurs inconnus; mais il faut savoir mettre la main à l'œuvre : l'expérience et l'adresse viennent h celui qui ne manque pas de courage.

Les nations où ces qualités sont rares et qui se distinguent par les talcns de société, plutôt que par les talens utiles à la société, ne sont pas propres à former des colonies et n'y réussissent pas; celles qui ont le courage du moment, plutôt que celui de tous les momens, n'y réussissent pas;

celles où l'on n'agit bien que pour être regardé et pour être applaudi, n'y réussissent pas. Je connais des peuples dont la bravoure est reconnue, même par leurs ennemis, dont les talcns excitent l'envie de leurs rivaux, et où les vertus ne sont pas moins communes que chez quelque peuple que ce soit; et qui n'ont presque jamais réussi à former des établissemcns coloniaux, à moins que leur gouvernement ne s'eu soit mêlé pour achever de les perdre.

Nul peuple n'y est plus propre que les Américains des États-Unis : ils sont élevés dans l'art des colonisations, et dans l'Amérique du nord, les habitans des contrées atlantiques peuplent le bassin du Mississipi de leurs établissemens. Leur prospérité a été si rapide, qu'ils ont senti la nécessité de se répandre, avant d'avoir pu oublier les traditions et les habitudes qui font réussir de nouveaux colons.

Il faut se garder de fonder le succès d'une colonie sur un ordre de choses vicieux en soi, contraire aux intérêts et au bien-être d'un grand nombre d'hommes, et que les progrès de l'espèce humaine doivent repousser tôt ou tard, tel que l'esclavage.

Si quelque chose pouvait faire douter du succès définitif et de la prospérité future des états du sud de l'Union américaine, du Brésil, et de quelques autres, c'est l'esclavage des nègres; si ces nations veulent se consolider, clics doivent aspirer b l'abolir graduellement.

SEPTIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

CARACTERES DE TOUTES LES CONSOMMATIONS QUELLES qu'elles SOIENT.

J'ai souvent été appelé à vous parler de la consommation des richesses , sans pouvoir vous faire remarquer les phénomènes nombreux dont elle est accompagnée. Presse par mon sujet, je n'ai pu vous dire de la consommation que ce qui était indispensable à l'intelligence du point que je traitais. 11 est temps que nous en ayons une idée complète, que nous en connaissions entièrement la nature et les résultats.

Le caractère commun à toutes les richesses, est leur utilité; ou, si vous l'aimez mieux, la propriété de servir à la satisfaction des besoins qui nous sont donnés par la nature et par les habitudes sociales. Vous avez vu que cette propriété d'être utile, de nous servir, lorsqu'elle est donnée par la nature et qu'elle ne nous

coûte rien, est une richesse naturelle; et que lorsque nous sommes contraints de l'acheter par notre industrie, elle est une richesse sociale qui a une valeur d'échange, parce que nul d'entre nous u'est disposé à donner gratuitement ce qui nous a coulé un sacrifice quelconque.

Nous ne pouvons faire usage de l'utilité qui réside dans les richesses sociales, sans altérer cette utilité, sans la détruire, en tout ou en partie, et par conséquent sans altérer ou détruire leur valeur. Nous détruisons complètement la valeur de l'aliment qui nous sert de nourriture; et chaque jour nous détruisons partiellement la valeur de l'habit qui nous couvre. C'est cette destruction de valeur qui s'appelle consommation.

Nous ne pouvons consommer les richesses naturelles ; en respirant l'air atmosphérique, nous l'altérons à la vérité, nous détruisons la propriété qu'il a de soutenir la vie; mais nous ne consommons point de richesse, parce qu'il n'avait point de valeur; parce qu'on pouvait en jouir sans l'acquérir au prix d'un sacrifice, sans le payer.

Il suit de là que l'importance d'une consommation doit se mesurer sur la grandeur de la valeur détruite. Une consommation qui détruit pour cent francs de valeurs, est double de celle qui n'en détruit que pour cinquante francs.

Produire de la valeur était produire de la richesse. Consommer de la valeur, c'est détruire de la richesse. La production était un gain : la consommation est une perle.

Je ne dis pas, messieurs, que cette perle de richesse ne puisse être avantageusement balancée. On en est dédommagé soit par la satisfaction qu'on en retire, soit par les profils qui en résultent

souvent ; toujours est-il vrai que la valeur de la chose consommée est une richesse perdue, cl la perte est proportionnée à la valeur consommée quelle que soit In chose consommée et quel qu'ait été le but que se proposait la consommation. Le combustible qti'on a brûlé pour distiller, perd sa valeur aussi bien que celui qui sert à chauffer nos nppartemens. Une journée d'ouvrier employée, est perdue comme une journée «le valet de chambre, quoique le résultat en ait été fort différent. Mais quant h la journée elle-même , elle ne peut plus être vendue, ni servir une seconde fois. C'est là une de ces vérités fondamentales qu'il ne faut perdre de vue dans aucune «juestion.

Tout ce qui est produit se consomme. En efTet, on ne faifc les frais de produire une chose, que

CARACTÈRES DE TOUTES LES COXSOMMATIOXS

parce qu'elle aura une valeur étant produite. Kt pourquoi y mettrait-on du prix, si ce n'était pour jouir de l'utilité qui est en elle? pour la consommer? Si, par impéritie ou par erreur, un producteur crée une chose que personne ne demande et qui n'a aucune valeur, celte chose n'est pas un produit. La même sottise ne se renouvelle pas; c'est un cas d'exception qui ne saurait constituer un ordre de choses constant et suivi.

Les produits dont le besoin cesse de se faire sentir, avant qu'ils soient consommés, se consomment encore, tuais avec perte pour leurs auteurs. Le défaut de demande en fait baisser le prix jusqu'à

ce que ce prix ne soit plus disproportionné avec leur utilité actuelle. On les achète alors; et du moment qu'on les achète, c'est pour les consommer. Une portion de leur valeur a été perdue par accident; l'autre portion a été consommée.

Quelques économistes ont avancé qu'une nation ne s'enrichit que de l'excédant des valeurs produites sur les valeurs consommées. Ils onl évidemment voulu dire qu'elle ne s'enrichit que par scs épargnes, sans faire attention que les épargnes elles-mêmes sont consommées reproduclivement; et qu'une consommation reproductive détruit aussi réellement la valeur consommée, que si elle avait été consommée improductivement *.

La lenteur ou la rapidité avec laquelle s'opèrent les consommations, ne changent pas leur nature. Je vous ferai seulement observer qué dans chaque période de temps, il n'y a de consommé que la portion de valeur que l'objet a perdue durant cette période. Plusieurs générations successivement peuvent se parer du même diamant, sans qu'il perde sensiblement de sa valeur. Sa consommation est donc insensible. Une maison est moins durable : sa valeur ne se soutient que par des réparations continuelles dont le prix représente la consommation, l'usure de la maison; et finalement il arrive une époque où ses matériaux remboursent à peine sa démolition, et ou par conséquent sa valeur, comme maison, est réduite à rien. C'est seulement alors qu'elle est entièrement consommée. Je ne parle pas ici du terrain, qui ne se consomme pas.

Un meuble meublant sc consomme plus vile qu'une maison, et un fruit plus vite qu'un meuble. La pêche cueillie ce matin dans un jardin, n'a été complètement mure, sa production n'a été

achevée que ce matin; et il faudra qu'elle soit consommée avant la üu de la journée de demain.

De toutes les consommations, la plus rapide est celle que l'on fait des produiLs immatériels. Us

• Adam Smith lui-même a dit qu'une nation ne prospère que lorsque le produit annuel surpasse la consommation annuelle. Mais il u'a pas exprimé sa véritable pensée, et la preuve en est du us les dévcloppercncns qu'il

n'ont aucune durée; si l'on veut que leur consomma lion serve à quelque chose, elle doit avoir lieu au moment même où ils sont créés. Le domestique qui me sert à table, me rend un service qui a une utilité et un prix; mais ce service d'aujourd'hui ne m'est d'aucun secours plus tard. Si je veux être servi à table demain, il faudra que le domestique prenne une nouvelle peine et que je lui paie un nouveau salaire. Le service d'hier n'a plus aucune valeur; il a clé complètement consommé.

Toutes ces consommations sont proportionnées à la valeur consommée. Une valeur de cent francs consommée en faisant usage d'un meuble, d'une maison, d'un vêtement, et une valeur de cent francs consommée en services rendus par un domestique, par un ouvrier, sont des consommations pareilles sous le rapport de leur importance, quoiqu'elles puissent différer beaucoup quant à leur rapidité, à leur résultat, et daus l'intérêt des personnes par qui elles s'opèrent.

Leur importance et leur nature aont pareilles quels qu'en soient les auteurs. Ce qui est consommé dans l'intérêt de la nation tout entière, compose les consommations nationales; ce qui est consommé dans l'intérêt d'une province, d'une ville, compose

les consommations provinciales, communales; cc qui est consommé daus l'intérêt des familles ou des individus, compose les consommations privées. Les unes comme les autres peuvent être productives ou stériles; et, toutes, elles consistent en une destruction d'utilité emportant destruction de valeur, c'csl-à-dirc destruction de richesse.

Les consommations que les familles ou l'état font dans le cours d'une année, composent leur consommation annuelle. Celles qu'ils font chaque jour, composent leur consommation journalière.

Quand on évalue les consommations totales d'une personne, d'une association de personnes, d'un pays, il convient d'y comprendre les exportations. Une valeur exportée est, pour ceux qui l'exportent, pour le pays touL entier, une valeur ravie à toute consommation ultérieure. Elle n'est point perdue quand l'exportation est de nature à amener des retours; elle est alors dans le cas d'une matière première que l'on consomme pour la confection d'un produit. De l'indigo, comme indigo, est consommé dans l'opération de la teinture, quoique sa valeur reparaisse daus l'étoile qui eu est teinte. De la même façon, une marchandise euvoyée de France en Angleterre, est absolument perdue pour nous sous le rapport du service qu'elle peut rendre; mais sa valeur réparait parmi

donne à ce théorème, où l'ou voit clairement qu'il n'cis> tend parler que de sa consommation annuelle impruduc* tive. Voyez Smith, liv. iv, cbap. 3, vers la fin.

DE L'OBJET QU'ON SE PROPOSE EN CONSOMMANT

nous, quand arrivent les marchandises que l'Angleterre nous envoie en retour. L'exportation est une consommation productive; et de même que l'on comprend dans les consommations totales d'un pays, la valeur des matières premières employées dans scs fabriques, il faut y comprendre ses marchandises exportées, qui sont les matières premières du commerce extérieur.

Par contre, il faut comprendre les importations dans la somme des productions de notre pays ; de même qu'après avoir compris dans les consommations, le houblon que consomment nos brasseries, nous comptons dans nos productions la bière qui sort de ces établisscmens.

Il est d'autant plus à propos de comprendre nos exportations parmi nos consommations, que c'est l'unique moyen d'y comprendre les revenus qui, nés chez nous, vont se faire consommer dans l'ét ranger. Ces exportations n'amènent point de retours; ce sont des consommations improductives, pareilles A toutes celles qui ont pour objet unique de satisfaire des besoins ou des désirs.

DR L'OBJET QU'ON SE PROPOSE EN CONSOMMANT

Toute consommation entraînant une perle, un sacrifice égal à la valeur consommée , c'est folie que de consommer sans eu re-

cueillir un avantage qui puisse être considéré comme un dédommagement de ce sacrifice.

Vous savez, messieurs, qu'on peut en être dédommagé de deux manières : soit par le bien-être qui résulte d'un besoin satisfait ; soit par une production de richesse égale ou supérieure à la valeur consommée. De là les consommations improductives ou stériles, et les consommations reproductives *.

1 A considérer le fond des choses , ces dénominations sont loin d'être parfaites. Une consommation qui satisfait un de nos besoins, u'est ni improductive ni stérile, puisqu'elle produit une satisfaction qui est un bien réel. D'un autre côté ce n'est pas la consommation reproductive qui produit, puisqu'on réalité les services productifs, c'est-à-dire l'action de l'industrie, des fonds de terre et des capitaux, sont les seuls moyens de production. Ce sont ces services qui sont consommés reproductive ment; mais les industrieux, les propriétaires, les capitalistes, apres avoir vendu leur concours, consomment ensuite improductivement le prix qu'il» en ont tiré. On est forcé d'employer la langue reçue, car il faut être entendu; et le lecteur doit chercher à pénétrer la manière dont se passe le phénomène , sans chicaner

J'ai représenté la production comme un échange où l'on donne les services productifs , ou ce qu'ils coûtent ; et où l'on reçoiï les produits, ou ce qu'ils valent. On peut de même se représenter la consommation comme un autre échange dans lequel on donna des richesses acquises, ou bien des services; et où l'on reçoit des satisfactions, ou bien de nouvelles richesses, selon que la consommation est stérile ou productive. Ou conçoit le motif qui peut exciter les hommes au premier de ces deux échanges, à consommer pour satisfaire à scs besoins; mais on ne conçoit pas

si facilement les motifs qui déterminent le second. Pourquoi sacrifier des valeurs, pour ne retirer que des valeurs égales? car il suffit que le capital employé soit rétabli dans sa valeur première, pour que la production soit effectuée.

Cette difficulté, l'une des plus grandes que présente l'économie politique, ne peut être résolue que par une analyse rigoureuse de l'œuvre de la production *.

Un capital consommé pour la reproduction, doit être considéré sous deux rapports : sous le rapport des produits qui le composent, et sous le rapport d'un fonds permanent qui se perpétue et qui peut servir h plusieurs productions successives. Sous le premier rapport, les produits sont détruits par la consommation; et de leur valeur il n'en reste rien. Sous le second rapport, le capital n'est pas détruit, puisque sa consommation n'a élé qu'une avance qui se trouve remboursée par les opérations productives. C'est un fonds permanent dont l'entrepreneur d'industrie, que je considère ici comme capitaliste et maître du capital *, ne recueille aucune jouissance, mais qu'il conserve. Le seul avantage qu'il eu retire, c'est le salaire du service rendu par ce fonds, c'est-à-dire le profit, l'intérêt du capital ; et ce profit, étant une nouvelle valeur, peut être consommé improductivement par lui, sans que son fonds en reçoive aucune diminution 4.

Celte explication est importante. Elle suffit,

sur les mots dont l'auteur est rontraint de se servir.

* Voyez la IrB partie de cet ouvrage, cliap. ij, de l'échange des frais de production contre les produits.

* S’il n’en est pas propriétaire, il en est devenu le maître par la cession qui lui en a été faite, et c’est lui qui décide de quelle façon il doit être consomme.

4 M. Macculloch, dans ses notes sur la Richesse des nations de Smitli, dit, tome 11, page 5 : « Des portions »• du fonds employées sans aucune vue de produire un » revenu, sont souvent de beaucoup les plus producti- «• ves. Par exemple ce fonds qu’un entrepreneur d’in- » dustrie (a master manufacturer) emploie à sa propre » consommation, et sans lequel il ne]K>urrait pas sub- » sister, est employé comme revenu ; et cependant il est » évident qu’il contribue à augmenter sa richesse et celle

DES MOTS DÉPENSE ET CONSOMMATION

j'etpèrc , pour faire voir que la consommation du capital, bien que réelle et définitive par rapport aux produits, aux valeurs dont il se compose, n'est point détruite considérée comme fonds productif. Sous ce dernier rapport, le capital n’est pas plus détruit par la production que le fonds de terre. Leur service seul est détruit pendant l'espace de temps où on les fait travailler. Le capital pendant qu'il sert à une opération, ne peut pas servir à une seconde, tout comme le même terrain, pendant qu'il produit des fourrages, ne saurait produire du blé; mais l'uu et l'autre, après avoir servi A une opération, peuvent servir à une autre. Dans les deux cas, le fonds est conservé; le service productif qu'il rend, est seul détruit *.

On en peut dire autant d'un service industriel : il s'achète, il est consommé; mais le fonds industriel d'où il provient, le talent,

la capacité, ne sont point consommés; il en sortira de nouveaux services qui seront consommés h leur tour. On les paiera, ou fera l'avance de ce paiement, au moyen des avances que permet de faire le capital; et ce paiement, qui pour le travailleur sera un profit, ne sc trouvera consommé improductivement qu'au moment où le travailleur le consacrera aux besoins de sa vie.

Si la consommation du capital est réelle et définitive, quoique le fonds capital soit conservé, nous en conclurons que sous le rapport des produits dont se compose le capital, la consommation reproductive a tous les mêmes effets que la consommation improductive; mais que cette destruction «le valeurs u'cutraiue point de perte pour la société , puisqu'elle ne diminue pas la somme des l'ouds de la société, de ce qui constitue sa richesse.

Soit reproduclivemcnl, soit improductivement,

" de son pava, autant que quelque portion égale que ce « suit de son fond* employée à paver les ouvriers qui » travaillent pour lui. ••

fl est évident que M. Macculloch, comme la plupart des écrivains anglais, confond ici la consommation improductive avec la consommation productive. C'est une matière qui n'est point éclaircie pour eux. En approfondissant la question, M. Macculloch ne peut manquer de s'apercevoir que le fonds qu'un manufacturier emploie à son entretien, est dans tous les cas consommé improductivement; c'est-à-dire ne produit que la jouissance qui résulte des besoins satisfaits. Cette portion de richesse ne concourt à la reproduction d'auciinr richesse. Ce qui concourt à cette reproduction , c'est le travail du manufacturier aidé des instrumens qu'il y consacre. Ensuite ses ouvriers et lui, son préteur

s'il en a un, le propriétaire du local (que ce soit lui-même ou un autre), consomment iniproductivemt-ut seulement le revenu de tous les fonds dont on s'est servi.

Une erreur du meme genre se retrouve dans une autre note du même auteur (page 9) relativement aux mai-

lcs valeurs peuvent être consommées par d'autres que ceux qui en ont été les auteurs, lin entrepreneur d'industrie consomme fréquemment un capital qui ne lui appartient pas, mais qu'il pourra restituer s'il conduit bien l'opération reproductive qui doit le rétablir. Une famille consomme improductivement les revenus de sou chef. Les pensionnaires de l'État consomment des revenus produits par les contribuables. Les infortunés vivent des produits dont la bienfaisance leur fait le sacrifice. Un voleur consomme des produits acquis par le crime.

Les différentes classes de consommateurs embrassent la totalité d'jinc nation. Tout le monde ne consomme pas reproductivcment; mais tout le monde sans exception consomme pour satisfaire aux exigences de la vie.

DES MOTS DÉPENSE ET CONSOMMATION

Dans l'usage commun, on remplace le mot de consommation par celui de dépense. La raison n'en est pas difficile à trouver. La presque totalité des produits d'une nation se distribue, non en nature, mais en argent, aux personnes dont ils composent les revenus. Une manufacture fabrique dans une année pour cent mille francs de marchandises; elle les vend en totalité; et l'argent

qu'elle en tire se distribue aux ouvriers qu'elle a employés, aux capitalistes qui lui ont prêté, aux entrepreneurs qui s'y trouvent intéressés, etc. Puisque la valeur

sons d'habitation. Elles ne servent pas à la production parce qu'elles logent des producteurs; mais les producteurs gagnent en vendaut leurs services productifs, et consomment improductivement ce qu'ils ont gagné soit eu achetant la jouissance d'une maison d'habitation ou tout autre objet de consommation. J'assimile les profits de l'entrepreneur au salaire d'un travail; l'intérêt paye au capitaliste peut être regardé comme le salaire des fonctious du capital.

Cette théorie est fondée sur des faits : 011 peut l'exprimer autrement, on peut l'exprimer mieux; on ne peut pas la détruire. Dire qu'une consommation est productive, et qu'elle sert en même temps à l'entretien des hommes, c'est dire qu'elle sert deux fois.

* C'est ce qui m'a fait dire, quand j'ai fait l'analyse de la production, qu'elle consistait seulement en une consommation des services productifs d'où résultent des produits. C'est la vente des services productifs rendus par l'industrie, les capitaux et les terres qui donnent les profits qui font les revenus distribués dans la société.

DE L'INFLUENCE DE LA CONSOMMATION

produite a été distribuée en argent, tous ceux qui ont pris part à cette distribution sont obligés, pour In consommer, de In trans-

former, par un nouvel échange, en objets de consommation; c'est-à-dire d'acheter les choses qui doivent servir à satisfaire à tous leurs besoins. Ce n'est guère que dans les entreprises agricoles que les producteurs consomment, sans avoir fnit aucun échange, une partie de leurs produits, les vins, le blé, les fruits qu'ils ont cultivés. Dans presque toutes les autres entreprises, les producteurs ne consomment pas cux-niémrs ce qu'ils ont produit; car il est très rare que leurs produits n'aient pas besoin de passer en quelques autres mains, pour recevoir le complément des qualités qui doivent les rendre propres à servir. Le commerçant en denrées d'oulre-mer ne consomme pas le sucre qu'il fait venir; il le vend au raffineur, et rachète du raffine tir le sucre île sa consommation. Je conviens que le raflineur n'achète à personne le sucre qu'il emploie pour son usage; mais vous conviendrez que cette valeur qu'il n'achète pas, est bien petite comparée à In valeur de tout ce qu'il achète pour l'entretien de lui-même et de sa famille.

Presque toutes nos consommations, comme vous voyez, ont lieu n la suite «l'un achat, et ce sont ces achats qui font nos dépenses. Voilà pourquoi le mol de dépense est devenu synonyme de consommation.

Cependant dépenser n'est pas consommer : c'est seulement acquérir ce que nous voulons consommer; mais, comme les objets acquis dans ce but sont dévoués à une consommation inévitable, on s'est habitué à regarder le mot dépense comme synonyme du mot consommation stérile. Toujours est-il vrai que l'achat que l'on fait d'un produit n'en est pas la consommation; de même que la vente que l'on fait d'un produit qu'on a créé, u'en constitue pas la production. Un coutelier a achevé de produire

scs couteaux du moment qu'ils ont été terminés. La vente qu'il en a faite, n'a rien ajouté à leur valeur; c'est un échange et non une production. L'achat qu'il fait ensuite des produits dont il veut se servir, n'altère pas davantage l'utilité ni la valeur qui sont dans ces produits; ce n'est, de même, qu'un échange qui met la valeur que nous voulons consommer, sous la forme qui convient à nos besoins.

C'est la nécessité où nous sommes, dans la plupart des cas, de transformer nos produits en argent pour les transformer ensuite en objets de consommation, qui a cause l'illusion des sectateurs de la balance du commerce. Ils ont pris le moyen pour la lin (l'argent qu'ils ne reçoivent qu'alin de le dépenser), pour le produit qu'ils se proposent de consommer : comme feraient des hommes qui, voyant qu'il faut absolument passer par la porto pour entrer dans lu maison, ne s'inquiéteraient

nullement du besoin de maison que ressentent les hommes, et vous diraient : Jycz don portes, vous aurez toujours assez de maisons. Si les hommes, dans leur pratique, ne corrigeaient pas sans cesse les erreurs de celle théorie, qu'arriverait -il? Qu'on aurait plus d'entrées que d'babitalious, et que ces entrées superflues perdraient toute leur valeur.

Cette explication relativement à la différence des mots dépense et consommation , nous était nécessaire pour être sûrs que nous ne nous formons que des idées conformes aux laits, et que les expressions ne nous font point illusion sur les choses. Maintenant prévenus, comme nous le sommes, nous pouvons sans inconvénient employer ces mots l'un pour l'autre, comme fait le vulgaire.

Les consommations, ou, si vous voulez, les dépenses qui ont pour objet de satisfaire aux besoins du public, sont précisément de même nature que celles des particuliers. La nature des richesses, les lois qui président à leur formation et à leur consommation, ne diffèrent pas eu vertu de l'usnge qu'on cii lait : semblables eu cela aux lois de l'hydrostatique qui ne changent pas, soit qu'on les applique h construire des machines pour les individus ou pour l'État. C'est mi des derniers progrès de l'économie politique d'avoir mis cette vérité hors tle doute.

Les règles qui vont suivre sont donc applicables soit aux dépenses privées, soit aux dépenses publiques. Après les avoir exposées, je montrerai l'application que Ton peut en faire d'abord aux unes, ensuite aux autres.

CHAPITRE IV

DK l'iNFLUKNCR DR I.A CONSOMMATION SUE LA PBODOCTION.

Toutes les anciennes écoles de l'économie politique sont d'accord en ce point, que la production dépend de la consommation, qu'elle est proportionnée à la consommation, et qu'en favorisant la consommation, on favorise la production. Les anciens partisans du système exclusif, les économistes du dix-huitième siècle, et même certains admirateurs d'Adam Smith , se réunissent à cette opinion que plus on consomme et plus ou produit. Suivant eux, la difficulté u'est pas de trouver des producteurs, mais bien de trouver des consommateurs.

Il semblerait dès-lors que l'on dût s’occuper des moyens de créer des consommateurs; mais non : on cherche h persuader aux riches «le multiplier leurs dépenses; cl Pon ne veut point qu'ils

SUR LA PRODUCTION

acquièrent «les richesses par les seuls moyens qui en produisent, parce qu'on n’a que trop de producteurs. Ce sont les consommateurs qui manquent. Or, comme les richesses ne viennent que de In production, si l'on veut avoir des consommateurs qui ne produisent pas, on veut donc qu'ils consomment les valeurs créées par d’autres hommes. Tel est en effet, messieurs, le vice de ce système. Il n'échappe à une impossibilité que par une injustice. Il conduit à une fausse distribution des richesses de la société ; et, par une fausse distribution, il ne remédie à rien. La somme des consommations est inévitablement bornée par celle des revenus, et une consommation n'a jamais lieu qu’à l’exclusion d’une autre.

Je me souviens qu'étant jeune, et avant «l'avoir donné beaucoup d'attention à l'économie des nations, j'assistai, h la campagne, à un repas fort gai, où l’un des convives ne manquait jamais de faire voler par la fenêtre les (laçons, h mesure qu’ils étaient vidés. C'était , disait-il, pour faire gagner les fabriques. Il était conséquemment fort satisfait de ses prouesses, et les assistans s’empressaient d'y applaudir.

Je commençai par en rire comme les autres; cependant à mesure que la même folie était répétée, je ne pouvais m’empêcher d’y réfléchir, et mon esprit vint à douter de l’avantage qui pouvait résulter pour la société en générai, d’une consommation dont il

11c résultait aucun bien pour les consommateurs. Il me semble, me disaisje h moi-même, «juc le convive qui consacre trois nu quatre francs de son argent, a payer des bouteilles cassées, ne peut faire cette dépense sans qu'il en résulte un retranchement de pareille somme sur une autre dépense. Ce que le verrier vendra de plus, un autre marchand le vendra de moins. Le monde ne peut rien gagner à un pareil divertissement, et il y perd le service, l'utilité que le briseur de flacons pouvait recueillir de leur usage s'ils avaient été ménagés.

Et si l'on s'imaginait que les quatre francs payés au fabricant de bouteilles faisaient plus qu'encourager la fabrication des bouteilles , et donnaient un nouvel encouragement à d'autres producteurs dont le verrier devait acheter les produits, je remarquerai que le même effet aurait eu lieu quel qu'eut été l'emploi qu'on eut fait «le ees quatre francs : s'ils n'eussent pas été chez le marchand de bouteilles, mais chez un libraire, ce libraire les eût également employés à un autre achat, et ainsi de suite : mais il est bon «l'observer «juc ce ne sont pas les pièces de monnaie qui dans

• Si le consommateur n'influe en rien sur la quotité d«*s râleurs produites, il peut influer sur la nature des choses produite*, t'oyez le chapitre suivant.

* « Si b nation entière travaillait comme font les seuls

ce cas favorisent sans cesse une nouvelle production; c'est la production «le l'objet même «|ui les procure au marchand. Les quatre pièces de monnaie qu'un libraire retire «le la vente «l'un livre, ne sont autre chose «pie la valeur «le ce livre pro- «luite par les soins du libraire. Il favorise la reproduction en proportion de

la valeur qu'il a produite. C'est là que se borne son influence. Comme producteur, on peut augmenter la somme des choses produites ; comme consommateur on ne le peut pas

On voit que In consommation stérile est indispensable ou très favorable à notre bien-être, quand elle est judicieuse, bien entendue, et qu'elle ne porte pas atteinte au fonds «U; notre fortune; mais qu'il n'en résulte aucun avantage pour le corps social, vu en masse, et qu'elle ne peut favoriser une classe de producteurs, si ce n'est à l'exclusion d'une autre classe.

Lorsqu'on 1789 on supprima les galons de livrées que portaient les laquais (faste sans goût, mais non sans ridicule), personne ne prit la défense de cette consommation sous le rapport de la jouissance «jui en résultait. La livrée ne procurait aucun agrément aux laquais qui la portaient; presque tous eu étaient honteux. On ne peut pas, sans faire injure à leurs maîtres, supposer qu'ils y preuaient un grand plaisir. Mais tout le monde, ou presque tout le monde, convenait «jue cette suppression était fâcheuse en ce qu'elle détruisait une branche d'industrie. On préteudait donc que la consommation «les galons était heureuse, non parce <|u'cllc satisfaisait un besoin, mais parce qu'elle fournissait de l'ouvrage aux passementiers, comme si les sommes que l'ou ne pouvait plus employer en galon «le livrées, ne devaient pas nécessairement se tourner vers une antre consommation, et favoriser quelque autre classe de producteurs!

Des publicistes recommandables , dont on ne peut soupçonner les intentions et qui paraissent avoir réfléchi sur cette matière, ont pensé que, puisque certains hommes ont en leur pouvoir de produire plus «le valeurs qu'ils n'en peuvent consommer, il est bon «juc d'autres en consomment plus «ju'ils n'en pro-

duisent; et «juc, dans certains cas, l'épargne que les riches font «le leurs revenus, par la raison qu'elle met en jeu on plus grand nombre «le producteurs, peut faire que ceux-ci se nuisent les uns aux autres, en créant plus «le produits que la société prise en masse n'en saurait consommer *.

Il est bien nécessaire de fixer les idées du public

» manour tiers; m, par conséquent, elle produisait dix » foi» plus de nourriture, de logement, de vétemens que » chacun d'eux n'en peut consommer, se figure-t-on que ■* la part de chacun serait meilleure? Bien ou contraire;

DE L'INFLUENCE DE LA CONSOMMATION

sur ce point; car son opinion exerce une grande influence sur les consommations que fout les particuliers et les gouvernemens. Le mal qui se fait , lorsqu'il est évident par lui-même, comme le vol, ne peut pas avoir des suites bien graves : tout le monde s'empresse d'y mettre obstacle. Le mal que l'on croit être un bien, s'enraciuc et prospère. M. Mallhus regarde comme un bien qu'il y ait des rentiers désœuvrés; il en résulte que les gouvernemens font une œuvre méritoire en augmentant la dette publique, c'est-à-dire en grevant d'impôts les contribuables. Le même auteur approuve qu'il y ait dans la société un certain nombre de consommateurs oisifs qui veuillent bien se charger de la douce fonction de jouir sans rien faire ■; ces principes conduisent, sans doute contre l'intention de l'auteur, à l'apologie de tous les abus, depuis les moines jusqu'aux courtisans.

Il n'est pas exact de dire que l'on puisse, d'une manière constante, créer plus de produits qu'on n'en peut consommer. Produire, c'est mettre dans un objet une utilité telle que la société, pour l'acquérir , consente à rembourser tous ses frais de production *. Un soi-disant producteur qui ferait des avances égales à cent francs, pour créer une utilité que personne ne voudrait payer au-delà de quatre-vingts lianes, n'aurait rien produit : il aurait dissipé une valeur de vingt francs, dont son capital se trouverait diminué. Cette perte serait pour lui un avertissement d'interrompre une production négative. Elle serait un malheur utile, en ce qu'elle ferait cesser des opérations préjudiciables pour la société; comme une brûlure au doigt esl une douleur salutaire, en ce qu'elle nous oblige à retirer notre doigt du contact de la flamme qui en amènerait la destruction. Or, s'il n'y a de vrai produit que celui qui vaut autant que ses frais de production 3 , de semblables produits ne sont jamais surahomlans; car, du moment que la société met à un objet un prix égal à scs frais de production, c'est mie preuve qu'elle est satisfaite île le consommer.

Si de faux calculs , si des événemens qu'on n'a pu prévoir, ont fait créer en certaines occasions plus d'objets de consommation que l'état de In société n'en réclamait; si les besoins sont tombés par aventure au-dessous de la production , ces vicissitudes sont des malheurs comme les vicissi-

» chaque ouvrier aurait à vendre comme dix, et a ache- » ter seulement comme un; chaque ouvrier vendrait » d'autant plus mal, et se trouverait d'autant moins en * état «Tacheter; et la transformation de la nation en ». un grand atelier d'ouvriers constamment occupés, loin .. de causer la richesse, causerait la

miser© universelle.** (\ouv. Principe* dcM. deSismondi, iiv. 11, chap. 3,p. 79.)

* Principes of poUùcal Economy, chap. vit, scct. 9.

* On sait que la valeur donnée à un produit par des

tudes des saisons qui produisent du blé quelquefois plus, quelquefois moins, que n'en veut la population. Et l'on peut dire que , de ces vicissitudes, celles qui tiennent aux erreurs de l'industrie sont eu général moins lâcheuses que celles qui dépendent tics aberrations de la nature, auxquelles nous ne saurions nous soustraire.

M. de Sistnomli craint que , si tout le monde se met à produire, les produits n'excèdent ce que chacun peut consommer; mais si chaque homme produit beaucoup, chaque homme consommera beaucoup aussi. Jusqu'à ce que, tout le monde étant bien pourvu de tout, personne n'ait plus rien à désirer, on ne peut pas dire que les produits surabondent.

La faculté de consommer, dit-on, est bornée pour chaque individu; nul homme en particulier n'a plus d'une tête à couvrir, plus d'un estomac à remplir, et de deux jambes à chausser. D'où résulte la conséquence qu'une espèce de consommation artificielle , une consommation qui porte les dépenses par-delà les besoins et la satisfaction raisonunbledu consommatenr,estfavorablcau producteur, est même indispensable à sa prospérité.

Je conviens que, dans un état donné de la civilisation, les besoins d'une nation sont bornés; mais cette même nation devenue plus riche et plus civilisée, a d'autres besoins à satisfaire; et bien

hardi me semblerait le publiciste qui croirait pouvoir en assigner le terme.

Transportons -nous par la pensée au temps d'Henri IV, roi de France. Ce temps n'est pas très reculé; nous en avons d'assez bons mémoires, et nous le connaissons passablement. Tout concourt à nous faire présumer qu'à cette époque les producteurs éprouvaient la même difficulté qu'à présent pour produire des choses qui pussent avoir du débit. Les marchands, quoique bien moins nombreux, étaient bien plus misérables. Les fabriques de drap, de bonneterie, de quincaillerie, et beaucoup d'autres, étaient absolument inconnues en France. Si l'on avait dit à un manufacturier d'alors que deux siècles plus tard ou y fabriquerait pour des millions de chacun de ces articles, il aurait répondu : Eh ! om nom de Dieuf qui les achètera?

Ils n'auraient pu croire que plus tard cinquante mille métiers seraient perpétuellement occupés à

movens forcé*, n'est pas une production, mai» un déplacement de valeur. Les valeur» ainsi données ne peuvent, par conséquent, encourager une production sans eu décourager une autre.

* ï On ne doit jamais perdre de vue qu'en économie politique le profit de l'entrepreneur fait partie des frais de production. Son travail est une avance qui doit être remboursée par la valeur de scs produits; autrement il est en perte.

faire des tissus de soie, ni surtout que U majeure partie de la matière première serait recueillie dans le pays. Ils auraient regarde d'un sir ébahi l'homme qui leur aurait prédit qu'il partirait chaque malin de Puris pour quinze à vingt mille francs de feuilles imprimées, chargées de porter aux citoyens de toute la France les nouvelles de la politique ou des arts; que plusieurs centaines de voitures publiques sortiraient et entreraient dans cette capitale tous les jours de l'année, et qu'il n'y aurait pas, dans ses environs, de petit marchand, ni même de villageois, qui voyageât autrement qu'en carrosse. Tels sont pourtant les faits que nous avons sous les yeux. Pourquoi? parce que la nation française est dans une autre situation que du temps d'Henri IV ; et qu'est-ce qui caractérise cette différence de situation? C'est que, de nos jours, cette nation produit et consomme plus qu'elle ne faisait alors.

Quelles exclamations n'eût pas faites un négociant de ce temps-là, si on lui eût dit que le commerce procurerait des denrées de bouche absolument inconnues de lui, même de nom, des denrées dont on consommerait dans ce même pays pour 50 à 60 millions chaque année, comme le café, le thé, le cacao; que l'on absorberait pour cent millions de sucre ; pour 64 millions de tabacs, d'une herbe que l'on ferait entrer en poudre dans le nez ou en fumée dans la bouche? Quel fermier aurait supposé que l'on verrait deux siècles plus tard des champs immenses de pommes de terre, d'une racine farineuse inconnue à scs contemporains comme à ses ancêtres, et dont se nourriraient bientôt une grande partie des habitans de l'Europe? que d'autres champs de plantes oléagineuses répandraient dans nos appartenons une lumière qui remplacerait celle du jour? Nos produits annuels ont peut-être

quadruplé en valeur depuis deux cents ans; et à chaque époque de ces deux cents années, on a toujours pu croire que la France était approvisionnée de tout, et qu'il était impossible d'augmenter sa production sans qu'il y eût surabondance et impossibilité de vendre.

Combien ne vend-on pas de produits immatériels de plus qu'on ne faisait! Un théâtre n'est-il pas une véritable manufacture, où l'on débile au public assemblé un produit qu'il consomme à l'instant même qu'on le lui présente? Sous François Ier, temps où l'on n'avait pour spectacles que quelques mystères exécutés sur des tréteaux, pouvait-on sc figurer qu'à Paris, trois siècles plus tard, douze à quinze mille personnes jouiraient tous les soirs du plaisir du spectacle; que les théâtres mettraient enjeu vingt arts différens, et que des produits matériels nouveaux trouveraient leurs débouchés dans des productions immatérielles nouvelles également? Dans tous les cas où le vendeur ne donne à l'acheteur en échange de son ar-

gent, qu'un plaisir, une satisfaction, et non une denrée matérielle, c'est un produit immatériel qu'il lui vend, et le prix qu'il en obtient n'est pas moins substantiel et ne lui fournit pas moins que des produits matériels, les moyens de sc rendre acquéreur d'un nouveau produit qui, sans cela, n'aurait pas pu se vendre.

Si nous jugeons de l'avenir par le passé, combien n'cst-il pas de besoins nouveaux et de productions nouvelles qu'il nous est impossible de prévoir ! Je suis même tenté de croire que la multiplication des produits aura lieu avec un progrès accéléré , en raison du grand mouvement qui s'est opéré dans les arts et dans les sciences de notre temps, mouvement dont nous ne faisons encore que commencera apercevoir les résultats.

Vous voyez, messieurs, que les gains que procurent les produits immatériels offrent un immense encouragement aux productions de tout genre. Leur consommation n'a point de bornes; car le besoin qu'on a de leurs produits s'étend à mesure qu'une nation devient plus civilisée. Ccst un encouragement bien plus important que celui que présente la consommation de quelques riches qui ne produisent rien et qui ne servent qu'à consommer à la place des producteurs auxquels iis ont été substitués. Smith nomme les uns comme les autres des consommateurs improductifs; mais entre eux se trouve une fort grande différence. Le producteur immatériel a rendu un service, a donné une valeur à 1a société, eu échange de ses profits. Mais ceux qui fondent leurs consommations sur des abus, ne donnent rien au peuple en dédommagement de ce qu'ils en reçoivent. — 11$ donnent, dira-t-on, de l'argent pour prix de ce qu'ils consomment. — Ce n'est pas là la question. Je ne demande pas quel dédommagement ils donnent au marchand pour la marchandise qu'ils lui achètent. Je demande quel dédommagement ils donnent au contribuable pour 1a pension qu'ils reçoivent. Ils n'occasiouncnt même pas un surcroit de demande, de consommation; car s'ils ne dépensaient pas le montant de leurs pensions, les contribuables le dépenseraient à leur place.

On ne saurait donc approuver M. Maltkus, lorsqu'il représente les consommateurs improductifs comme utiles par leur consommation.

Si l'industrie du pauvre et l'active production qui en résulte, sont un puissant encouragement pour la production en général, on ne voit pas pourquoi l'industrie du riche et les productions dont il est l'auteur, ne produiraient pas le meme effet. Les valeurs

que le riche fait naître sout de même nature que celles que fait naître le pauvre, comme les écus de celui-ci sont de même nature que les écus du riche.

11 est donc impossible de partager les craiutes que manifeste M. de Sismondi, lorsqu'il dit ; « Si

DES CONSOMMATIONS

• tout-à-coup la classe riche prenait la résolution

• de vivre de son travail, comme la plus pauvre,

• et d'ajouter tout son revenu à son capital, les

• ouvriers seraient réduits ou désespoir et

• mourraient de faim «

En premier lieu on ne peut admettre la supposition qu'un riche puisse ajouter à son capital tout non rerenu; car il faut bien qu'il vive, et qu'il fasse une dépense proportionnée h sa fortune; or, celle dépense est improductive. En second lieu, le travail du riche ne fait point concurrence à celui du pauvre; au contraire. Lorsqu'un millionnaire établit une manufacture d'étoffe commune, et joint aux produits de son capital les profils de son industrie d'entrepreneur, il sc porte demandeur du travail du pauvre; le pauvre (devenu travailleur), du produit de son travail achète la bure fabriquée dans la manufacture, et par là devient consommateur du travail du riche ; car en achetant de la bure, il a payé une portion des profits de l'entrepreneur. Il est mieux habillé, et le riche devient lui-même un consommateur plus impor-

tant pour d'autres producteurs; car, avant de lormersa manufacture , il avait peut-être cinquante raille francs à dépenser par an, et maintenant qu'il y joint scs profils de manufacturier, il dispose d'un revenu qui peut aller à soixante et dix mille.

M. de Sismondi n'est frappé que de l'idée que le riche industrieux va produire la chose même qu'il pourrait acheter de l'ouvrier, une table, par exemple, au lieu de l'acheter au menuisier; mai» ce n'est pas en général ainsi que les riches exercent leur industrie. L'instruction qu'ils ont acquise dès leur enfance, et les capitaux dont ils disposent, leur permettent d'exercer une industrie qui rapporte plus de trois ou quatre francs par jour; et c'est ce genre de travail (lequel ne fait point concurrence à celui du pauvre) qu'ils échangent contre les produits du travail du pauvre.

Mais je vais plus loin , et j'admets la supposition qu'un homme actif qui a cinquante raille francs de revenu, fasse lui-même une table dont il a besoin; en a-t-il moins cinquante raille francs à dépenser dans son année? N'achetera-t-il pas des produits pour tout le montant de cette somme, et les producteurs n'éprouvcront-ils pas un encouragement précisément égal? Si le menuisier vend de moins une table de dix francs, un autre producteur ne vendra-t-il pas pour dix francs de plus?

L'encouragement sera le même encore , si , au lieu de dépenser stérilement cet argent, le riche

» Nouveaux Principes, etc. , liv. n, ch. 3,p. 8a.

* Principles o/poliücal Eeonomjr, ch. vir, sect. 4-

i « Si l'on suivait strictement le conseil de M. Sa y, m tons les arts, les manufactures de luxe, en bronzes, » glaces, belles verreries, horlogeries, meubles, soieries, • argeuterie, dentelles, tissus fins en laine, coton on lin.

l'ajoute à scs capitaux. Un capital n*cst-il pas en totalité consacré à l'achat de produits ou de travaux? Comment M. Malthus a-t-il pu dire : « Si, n parmi les propriétaires et les capitalistes, l'en» * vie d'acheter venait à diminuer, la valeur des » produits baisserait relativement h la valeur du » travail; et les profits tombant à rien, la prodnc- » lion serait arrêtée *?"Que peut faire un riche de scs épargnes, si ce n'est de les enfouir ou de les ajouter à scs capitaux? S'il les enfouit , la consommation n'en est que différée; s'il les ajoute à scs capitaux, clic excite une demande de produits ou de travaux aussi grande que si l'épargne avait été dépensée stérilement. Est-ce donc là ce qui peut causer la baisse de la valeur du travail?

Loin de là, c'est ce qui augmente sa valeur; car des capitaux accrus réclameut de nouveaux travailleurs et les occupent constamment, tandis qu'une somme stérilement dépensée ne les occupe qu'une fois.

On a reproché à ces principes de repousser les peuples dans la barbarie , en proscrivant les dépenses de luxe 3. Je n'ai jamais blâmé que les dépenses dont il ne résulte pas une satisfaction proportionnée à ce qu'elles coûtent. Je trouve fort bon qu'on se procure toutes les jouissances que comporte la fortune qu'on possède; mais, en même temps, il faut que l'on convienne que ces jouissances n'augmentent ni le bien du particulier, ni la richesse du pays.

CHAPITRE V

DE l'|NFLÜENCF. DES CONSOMMATIONS SUR l'bSPKCF. DBS produits et quels produits sont désirables.

Nous nous sommes convaincus , messieurs , que la consommation par elle-même, et quand elle n'est pas accompaguéc de production, ne saurait accroître, même indirectement, la somme des produits; mais il est hors de doute qu'elle influe sur l'espèce des produits dont elle provoque la création. Les consommateurs en mettant (proportionnellement aux frais de production) on plus haut prix aux choses qu'ils préfèrent, déterminent les producteurs à diriger vers la création de ccs choses, leurs moyens de production. De sorte que cette maxime des anciens économistes : Telle eti

- modes, objets de fantaisie, etc. ; les terres qui produi- » sent des vins fins, les mûriers et les oliviers, tout ce .. qui travaille le sucre, le cacao, la cochenille, les vers w à soie, le café, les cpices, seraient complètement in- .. utiles et perdus ! *» {Du Système d'impôt, par M. le vi- » comte de Saint-Chamans, p. 104.)

FAVORABLES AUX PRODUCTEURS

la consommation, telle est la reproduction, est une proposition vraie et fausse tout à la fois : vraie si Ton entend parler de l'espèce de choses qu'on produit; fausse si l'on a en vue la somme, l'importance des valeurs produites.

Les causes, les moyens de production sont d'un ordre absolument différent des causes de la consommation. Prétendre que consommer fait produire, c'est prétendre que l'on peuple les forêts en brûlant du bois; mais si, dans lqprs consommations, les consommatcui8 préfèrent le bois.de chêne au bois de peuplier, ou plantera moins de peupliers que de chênes.

Ce fait de la préférence accordée à un produit sur un autre, peut être considéré sous deux points de vue; c'est-à-dire comme favorable ou contraire aux intérêts du consommateur, et comme favorable ou contraire aux intérêts du producteur. Le premier de ces points de vue est l'objet principal de cette septième partie de notre Cours, où nous examinerons la satisfaction , le dédommagement que les consommateurs, soit comme particuliers, soit réunis en corps de nation , retirent de leurs consommations. Mais nous ne pouvons négliger l'influence que ces mêmes consommations exercent sur les producteurs.

Plusieurs économistes de notre époque, ne tenant pas assez de compte de la prépondérance qu'exercent souvent les circonstances accidentelles sur les principes généraux, pensent que les producteurs, étant libres de porter leurs capitaux et leur industrie vers les genres de production les plus favorables à leurs intérêts, les avantages de chacun sont balancés par ses inconvéniens, parce que sans cela tout le monde embrasserait les meilleures professions et abandonnerait les plus mauvaises. Mais cette parfaite liberté dans le choix des professions n'existe jamais; les goûts, l'ignorance, le caprice des consommateurs, les circonstances diverses où ils se trouvent placés, ne sauraient s'accommoder à des règles impérieuses; cette condition, toutes choses draillcurs égales f équivaut à une impossibilité, et retombe dans

la catégorie des suppositions gratuites. C'est un des points où les résultats de l'économie politique expérimentale, et ceux des théories absolues, s'accordent le plus rarement.

Au premier rang des consommations les plus favorables aux producteurs, on doit placer les consommations reproductives, parce qu'elles portent en elles le germe de leur rénovation. La fabrication de tout ce qui s'emploie dans les manufactures ne cesse jamais; la fabrication des objets de luxe ne se renouvelle pas souvent, du moins sous les mêmes formes. Par une raison du même genre, la production des objets constamment nécessaires à la classe laborieuse, comme celle des étoffes les plus généralement employées, quoique

stérile en soi, donne lieu aux professions les plus constamment employées.

Une Yue superficielle de la société a fait croire qu'on ne pouvait trouver de nouveaux profils qu'en réveillant de nouveaux goûts chez les riches ; comme ce n'est qu'à eux que l'on suppose assez d'argent pour acheter au-delà de ce qu'ils achètent déjà; et comme ils sont pourvus des choses nécessaires, on voit les producteurs metlro leur esprit à la torture pour créer des superfluités et pour exciter une sensualité blasée par les jouissances. 11 serait bien plus important d'éveiller de nouveaux goûts chez la classe indigente. Elle ferait de nouveaux efforts pour les satisfaire, et c'est là qu'on trouverait des multitudes de consent matcurset des ressources inépuisables pour les producteurs.

Pour nous convaincre de l'immense quantité de produits qui pourraient trouver à sc placer dans les classes nombreuses et laborieuses de la société, comparons les produits qu'on rencontre

dans ces villages misérables, tels qu'un eu trouve par milliers daus les pays les plus civilisés de l'Europe, avec les produits qui frappent les regards lorsqu'on visite un village quelconque d'un canton prospère de l'Angleterre, des États-Unis, de la llollande ou de la Suisse. Le bien-être de ccs cantons n'est point chimérique, puisqu'il existe; les institutions auxquelles il est dû, sont encore loiu d'être parfaites; le climat, le sol, ne sont pas les plus favorables. Je n'établis pas de comparaison entre de pauvres mauouvriers et d'opulcns propriétaires; mais entre des hommes qui exercent dans deux pays différons, des professions analogues, et qui forment, dans l'un comme dans l'autre, lu fond de la population. Chaque village, dans les uns, nt$ présente un aspect général d'aisance et de propreté, que je ne trouve point dans beaucoup de nos provinces. Des arbres et des fleurs ornent le devant des maisons et sont garantis par des barrières ou des treillages; les fenêtres sont vitrées; les contrevents, les portes, sont peints à l'huile, et celte peinture, renouvelée ale temps à autre, est toujours fraîche et sert de préservatif pour les bois. J'entre, non dans une pièce servant tout à la fois de cuisine, de chambre à coucher, et peut-être d'étable, mais dans uno pièce propre et rangée, meublée de chaises, de tables et d'armoires. Si l'on y voit des vases, des tasses, de la vaisselle, ce ne sont point des poteries grossières, mais des faïences légères et commodes. Si je passe dans une chambre à coucher, j*y trouve d'autres meubles encore : peut-être une pendule et un tapis de pied, mais à coup sûr des matelas et des couvertures sur Us lits, des rideaux et une cheminée prèle à recevoir du feu.

Dans ses repas, la famille consomme une nourriture saine et suffisamment abondante, de la

viande fréquemment, des légumes, et une boisson fortifiante.

Autour de la maison, une cour, un jardin, bien tenus, une étable, des animaux de basse*cour, les outils de la profession qu'on exerce, de bonne qualité et en quantité suffisante. Toutes ces choses sont des produits dont la consommation est plus ou moins lente et qui se renouvellent lorsqu'il en est besoin. Beaucoup de ccs produits sont les fruits de l'intelligence et de l'activité delà famille, comme les plantations, l'arrangement, la propreté, les animaux, les légumes, etc. Elle en est à la fois productrice et consommatrice; mais beaucoup d'autres choses sont le fruit d'une industrie étrangère à la famille, parce qu'elle-mêmc est industrieuse dans sa profession, et qu'elle crée des valeurs dont elle achète les produits du maçon, du charpentier, du menuisier, du peintre, du vitrier, du serrurier, du meunier, du savonnier, de l'épicier, du manufacturier et du marchand qui ont fabriqué ou procuré les faïences, les étoffes, tous les produits qui meublent la maison et vêtissent la famille.

Or, tous ces objets, ou au moins la plupart, sont incounus dans l'autro village, dans ce misérable amas de chaumières, qui, malgré la faveur du climat et quelquefois de la situation, est néanmoins peuplé d'habitans qui, par leurs besoins et leurs travaux, sont plus rapprochés de la condition des bétes que de celle des hommes '. Calculez ce que l'un de ccs villages offre d'encouragemens à la production comparativement à l'autre, et de combien

de consommations et de jouissances une population, souvent nombreuse, est privée *.

Si nous remontons de la classe des simples ouvriers à celle des petits bourgeois et même à la bonne bourgeoisie, et si nous comparons les douceurs dont on y jouit, avec celles que sc procure la classe riche, combieu ne trouverons-nous pas de produits qu'elle ne consomme point et qu'elle pourrait consommer si clic produisait davantage ! La difficulté estde produire, répète-t-on; eb! c'est coite difficulté qu'il faut apprendre à vaincre; c'est manquer d'industrie que d'élre arrêté par les difficultés ; il faut agir de sa tête aussi bien que de ses bras et de scs jambes, et quand ou est

• Dans les pays où les contributions publiques peuvent être accrues en raison de l'aisance qu'annoncent les habitations, l'affiche de h misère est une sa u ve-garde contre les impôts; mais souvent aussi la misère des gens de la campagne est le fruit de leur apathie et du mauvais emploi qu'ils font de leurs facultés. L'cglise et le cabaret en neutralisent une partie; mais c'est surtout l'intelligence, l'économie et l'activité qui leur manquent II n'y a pas de famille de villageois , quelque indigente qu'elle soit, qui ne pût tenir propres et rangés les abords et l'intérieur de son habitation.

pourvu de facultés par la nature, ne pas s'abandonner à l'indolence. Il n'y a presque pas une ferme en Fraucc dont le produit ne pût être considérablement augmenté, si son propriétaire s'informait des progrès les plus récens de l'agriculture, et s'il travaillait à introduire dans sa terre les améliorations éprouvées dont elle serait susceptible. Au lieu de s'informer, de s'instruire, et ensuite d'agir jusqu'à ce que les améliorations soient cxé<mtées, il préfère végéter dans l'oisiveté d'une petite ville, sans augmenter ses

revenus, ses consommations, ni , par une suite nécessaire, celles de toutes les personnes qui tiennent à lui.

Voilà quelles sont dans la plupart des nations les classes où la consommation pourrai prendre un développement immense, si clics devenaient plus industrieuses et plus productives; si l'on avait le talent et l'activité nécessaires pour faire un utile emploi des capitaux qu'on amasse obscurément et qu'on perd ensuite dans d'aveugles confiances, dans de folles entreprises, ou dans le gouffre des fonds publics.

L'habitude contractée parles consommateurs de se servir de produits bien faits, oblige les fabricans à contracter l'habitude de les bien faire; et celte habitude a d'heureuses conséquences pour les producteurs aussi bien que pour les consommateurs. J'ai vu des ouvriers anglais à qui l'on disait : Je ne voue demanda pas de terminer cet objet avec tant de soin; et qui répondaient : Il ne dépend pas de moi de travailler autrement. C'est, celte habitude qui a assuré long- temps aux produits anglais une préférence marquée dans l'étranger. J'ai vu au contraire les meubles d'acajou, fabriqués à Paris, ne pouvoir se vendre dans les pays lointains, cl les commandes qui en étaient venues d'abor J, ne point sc renouveler, parce que la confection de ccs meubles était négligée ; les tiroirs, les cloisons des commodes et des secrétaires, et en géuéral les parties cachées, étaient faits de bois trop léger ou trop peu scc, à peine raboté; l'acajou dout ils étaient revêtus, était tellement mince qu'il n'avait guère que la consistance d'un papier collé sur du bois. Il s'y manifestait des boursoufllurcs dès avant que les meubles fussent rendus à leur destination. C'est ainsi

* Un villageois cruellement tourmenté de douleurs rhumatismales, vint me consulter un jour sur 1rs moyens de se soulager.

Je lui conseillai de mettre un gilet de flanelle sur sa peau. U ne savait seulement pis ce que c'était que de la flanelle. Retournez alors une de vos Testes de laine et portez-ln sous votre chemise. — Comment, répliqua-t-il, pourrais-je porter uue veste de laine sous ma chemise, moi qui n'ai jamais eu de quoi en porter une par-dessus? •• Et son village tout entier était dans le même cas.

DE LA CONSOMMATION DES ABSENS

que le goût exquis qui se montrait dans le dessin de ces meubles, le poli et la beauté des bois extérieurs, la beauté et la richesse des oruemens de bronze, qui auraient assuré à la France un commerce où clic ne pouvait redouter aucune concurrence, ont été des avantages perdus par la malexécution des détails secondaires; et les détails secondaires étaient mal exécutés, parce que les consommateurs français sont trop peu connaisseurs ou trop peu dilliciles.

Cette insouciance des consommateurs nationaux est d'autant plus contraire aux exportations, que les consommateurs étrangers mettent une importance nécessaire à la bonne qualité des produits. Ils leur reviennent plus cher à cause de la distance et des frais de commerce. Ne pouvant pas les renouveler souvent , ils ont besoin qu'ils durent plus long-temps. Ils veillent que l'on puisse les monter et les démonter facilement , car ils n'ont pas la facilité de les envoyer chez le marchand pour les réparer. Des producteurs qui font des produits imparfaits par la raisou qu'ils doivent aller au loin et que les consommateurs ne pourront pas se plaindre, ne reçoivent pas de plaintes en effet; mais aussi ils ne

reçoivent pas de commandes. Pour avoir des débouchés étendus et constans, il faut servir bien et à bon marché.

D'un autre cdté, quand les consommateurs, comme il arrive quelquefois en Angleterre, préfèrent des formes disgracieuses, des dessins contournés ctd'un vieux goût, les producteurs, forcés de leur complaire , perdent une partie des talens qui assurent des succès. Si leur nation s'en contente, nous ne sommes pas en droit de nous en plaindre; mais il nous est permis de remarquer que le mauvais goût des consommateurs gâte celui des producteurs, et nuit à l'étendue de leurs affaires *.

Vous voyez, messieurs, que sous le rapport de la nature des produits, les consommateurs peuvent être plus ou moins favorables aux intérêts des producteurs en général. Vous voyez que toutes ces consommations supposent une production qui les rende praticables. Je n'entre point ici dans l'examen des causes favorables à des résultats vivement souhaités par tous les amis de l'humanité. Qu'il nous suffise quant à présent de savoir que dans l'état où se trouve la très grande majorité des peuples de la terre, ce ne sont pas les consommateurs qui manquent à leurs producteurs.

1 Qu'on ne dise pas que le goût est arbitraire, et que personne n'est en droit de censurer celui des autres; le» auteurs qui ont le mieux analysé le goût dans les arts. Voltaire, Addison, Blair, ont montré qu'il faut reconnaître le beau en tout genre dans ce qui plait au plus grand nombre parmi la partie cultivée de foules les nations. L'opinion des homme* peu cultivés, qui ont vu peu

Seraient-ce des institutions favorables à leur instruction générale, et d'où naîtrait un plus grand développement des goûts et

des facultés des hommes?

DI LA CONSOMMATION DIS ABSENS

L'homme jouit de la faculté de changer de place à volonté. Cette faculté, qui lui est commune avec la plupart des animaux et qui parait si simple au vulgaire, est pour le philosophe un sujet continuel de surprise. Une machine organisée qui porte en elle le principe de ses roouvemens et qui peut transporter le système entier de son être, par la seule impulsion de sa volonté, est sans doute un des problèmes les plus difficiles de ceux qu'a résolus la création de l'univers. Mais ce n'est point comme une œuvre merveilleuse que nous observons l'homme dans ce cours; et, de ses facultés, nous n'éludions que ce qu'elles ont de précieux pour lui et l'influence qu'elles exercent sur l'économie de la société.

Il ne m'appartient pas non plus de décider si la société ayant, pour son propre avantage, reconnu le droit de propriété, ce droit peut s'étendre jusqu'à reconnaître à chaque individu le droit d'emporter ce qui lui appartient, lorsqu'il juge à propos de transporter sa personne et de résider dons l'étranger. Je remarquerai seulement que le droit de disposer de sa propriété dans le pays, comprend, dans le fait, la faculté de l'emporter au dehors. Il suffit de la transformer en marchandises dont l'exportation est permise. Pour les biensmeubles la chose est peu douteuse. Quant aux immeubles, un propriétaire peut les vendre, autrement il ne serait pas maître de son bien; et un immeuble transformé en valeurs mobilières, est un bien qui peut facilement être exporté. Peu importe l'espèce des valeurs mobilières qui sont exportées.

De quelque manière que ce soit, ce sont toujours des exportations qui n'entraînent point de retours, des valeurs perdues pour le pays. Ainsi donc, laissant de côté la question de droit, que résulte-t-il du fait de l'exportation d'un capital ou d'un revenu, et de la consommation qui s'en fait dans l'ctrauger?

d'objets et ont peu comparé, c'cst-à-dire peu réfléchi, ne saurait avoir aucune autorité. Il esta remarquer que, relativement aux objets d'exportation, c'est la partie la plus cultivée des nations étrangères, qui leur est favorable ou contraire ; car la partie inculte des nations fait peu d'usage des importations ; et quand elle en fait usage, elle se règle sur la partie civilisée.

DE LA CONSOMMATION DES ABSENS

Quant A l'exportation d'un capital ou de la valeur d'un bien-fonds, l'effet est le même que celui de la dissipation : c'est la suppression du revenu qui résultait pour la nation de l'emploi de ce capital, et la suppression des profits que les travailleurs trouvaient dans cet emploi '. Pour ce qui est d'un revenu qu'on reçoit dans un pays, dans une province, en Irlande, je suppose, et que l'on consomme dans un autre pays, en Angleterre par exemple, l'effet n'en est pas aussi funeste; cependant il est très contraire; il l'est sous plusieurs rapports non-seulement économiques, mais moraux.

Ne retirant aucun des fonds productifs qui existaient dans le pays, l'émigrant ne supprime posilivcment aucun des profits qu'ils rapportaient : les capitaux qui servaient à l'exploitation de là terre, sont censés servir encore au même but; ou peut en dire

autant îles profits des travailleurs. Le revenu exporté provoque la reproduction à peu près de la même manière que s'il devait être consomme dans le pays; car pour l'envoyer an dehors, il faut acheter des produits; si ce ne sont pas précisément ceux que consommera le propriétaire du revenu, ce seront néanmoins des produits du pays ». Les revenus irlandais envoyés en Angleterre, le sont en produits de l'Irlande. Mais quelle différence entre un tel envoi et une consommation sur place! Elle est nécessairement improductive, puisqu'elle n'amcucra point de retours. Celle même qui aurait été improductive, si le propriétaire eût été sur les lieux, aurait donné lieu à des dépenses plus favorables au bien-être des Irlandais. Leurs services personnels auraient été mieux récompensés; une partie de cette dépense se serait transformée eu œuvres de munificence; celle même qui n'aurait eu pour objet que la satisfaction du maître, aurait eu pour effet d'améliorer les fonds productifs du pays, de l'enrichir. Un sait combien les fonds de terre gagnent par la résidence de leurs propriétaires, lin homme fait, un chef de famille, même lorsqu'il ne dirige aucune entreprise lucrative, n'est jamais oisif. Il administre au moins une partie de sa fortune et travaille au bien-être de toute sa maison ; son écono-

* Le revenu du capital n'est pas perdu pour sou possesseur absent, parce qu'on peut supposer qu'il fuit valoir son capital dans l'etranger; mais c'est une portion perdue du revenu national. Payez partie I , chap. 14 « les effets de la dispositiou des capitaux. On dissipe de même un immeuble eu emportant dans l'étranger le prix de sa vcnte,qui dès-lors ue rapporte plus de prutils au pays de l'émigrant.

» Le revenu euvoyé eu argeut équivaudrait encore à un revenu envoyé en produits du pays; car cet argent doit être remplacé, et ne peut l'être qu'au moyeu des autres produits qu'on fournit eu échange.

mic profite & son pays; il élève 6es enfans, qui deviennent des membres utiles du corps social; lui-même exerce quelques fonctions dans l'intérêt de tous; il cultive une branche des sciences; il défend les intérêts de son pays, par ses actions, par ses discours, par ses lumières et scs talens acquis. L'influence de chaque homme en particulier peut n'être pas très marquée ; elle devient grave en sc multipliant.

Le consommateur qui réside à l'étranger, sc soustrait aux droits que son gouvernement a mis sur scs consommations, et cette portion du fardeau retombe sur scs concitoyens.

L'impossibilité d'arrêter ccs déplacemens, à moins de tomber dans des inconvénicns encore plus graves, doit faire naitre de profondes réflexions chez les hommes qui gouvernent les nations. Le système politique du monde a subi de grands changcmens. Les relations fréquentes des notions qui couvrent le globe, ont répandu presque partout une sorte de civilisation; il s'établira beaucoup de concurrence entre les peuples divers pour attirer chez eux les capitaux et l'industrie; les liens du pays et des habitudes deviendront moins puissant, parce que les mœurs sc ressembleront davantage; les relations commerciales seront plus fréquentes, les communications plus faciles. Déjà les peuples policés composent comme une sorte de fédération de difl'érens états. Il s'élève parfois entre eux des guerres, mais ce ne sont à proprement parler que des guerres civiles. Les gouvernemeus sous lesquels l'existence deviendra trop difficile, feront fuir leurs

sujets. Louis XIV en fit la dure expérience. Napoléon l'a faite depuis, lorsque ayant tourmenté le commerce de la Hollande, il vil les principales maisous et les principaux capitaux de cette nation industrieuse, se réfugier en Angleterre. Et l'Angleterre elle-même, après la paix de 1815, a vu s'établir en France, en Italie, eu Allemagne, eu Russie, et surtout aux États-Unis, une foule de scs citoyens fuyant de* contributions intolérables , emportant tous un capital petit ou grand, cherchant à former des établisscmcus dans des lieux où les conditions de l'existence fussent moins défavorables 3.

5 Lowe estime que les revenus anglais mangés dans l'étranger , ont été, pendant quelque temps, de 5 millions sterling (ca5 millions de francs), et s'élèvent encore, en iSaa, à 4 millions (cent millions de francs) *. Je sais que beaucoup de ces émigrations étaient passagères et avaient d'autres causes que finsuffisauce des revenus anglais pour bien vivre en Angleterre; mais il est constant qu'une multitude de familles auglaises sont répandues et fixées dans toutes les parties de la France. L'administration qui a succédé à celle do Cas-

* On ikt prêumi Unit nf Engl* nj, Apprtxtis, psje 3g.

DES CONSOMMATIONS PAR RAPPORT AU CONSOMMATEUR

I] faut donc que ceux qui prennent part aux affaires publiques songent d'avance aux moyens de gouverner avec prudence, avec habileté, avec économie ; à gouverner dans l'intérêt des adminis-

trés. Les gouvernans sont tris excusables de songer à leurs intérêts; mais ils ne doivent pas oublier ceux de leurs administrés. Les nations n'émigrent pas, diront-ils peut-être; c'cst vrai : mais elles se fâchent, et c'est encore pis.

RAPPORT AU CONSOMMATEUR

Relativement à l'importance des consommations, nous nous sommes convaincus que l'unique dédommagement du sacrifice qu'elles nous imposent, se trouve dans la grandeur de la satisfaction qui en résulte. Cette espèce d'échange de la valeur consommée contre un besoin satisfait, est d'autant plus avantageux et influe d'autant plus efficacement sur le bien-être des hommes, que ces deux quantités sont mieux appréciées. Mais ici noos ne pouvons pas fonder nos calculs sur des données aussi sûres que dans la consommation reproductive.

Dans cette dernière, nous avions à comparer des quantités de même nature, une valeur avec nne valeur : celle des services productifs avec celle des produits. Ces deux valeurs sont fixées par un débat contradictoire d'où résulte le prix courant des unes et des autres; quantité positive dont les variations obéissent à des lois connues. Mais dans la consommation improductive, nous sommes obligés de comparer un sacrifice avec une satisfaction. On aperçoit nécessairement quelque chose de vague et d'arbitraire dans une semblable appréciation.

L'empereur Vitcllius fit servir sur sa table un plat de langues de perroquets, qui coûta énormément dans un temps où l'on n'entreprenait point de voyages de long cours. Quoique je n'aie

jamais goûté d'un mets semblable, je suis fort porté à croire qu'on pouvait en trouver d'aussi bons à meilleur marché. Je n'ai pas meilleure opinion de la perle que fit broyer et qu'avala Cléopâtre. Je

telreagh, a fait preuve de quelque habileté, lorsqu'elle a mis de l'importance à diminuer le fardeau des impôts. En France, au contraire, il n’a cesse d’augmenter tous les ans depuis la paix générale.

’ On peut dire que dans un gouvernement représentatif, le représentant qui vote les dépenses, est en même temps le contribuable qui les paie; mais il ne paie que

veux bien croire que la vanité eut la principale part k ccs extravagances; je les blâme sous bien d'autres rapports; mais si ces deux fous célèbres, ou ceux qui seraient tentes de les imiter, prétendent qu'ils préfèrent une semblable volupté À ce qu'elle coûte, quel moyen a-t-on de leur prouver rigoureusement qu'ils ont tort?

Un homme riche sera d'avis qu'un ananas n'est pas cher k 20 francs, parce que 20 francs sont pour lui peu de chose, et qu'il prend un grand plaisir k servir k des convives un fruit peu commun : il peut donc cousidércr comme raisonnable, une dépense qui paraîtra extravagante à un artisan. Il est seul juge de l'importance de ces deux valeurs; sa volonté n'est dirigée par aucune règle, n'est soumise à aucun contrôle; le pauvre peut porter un jugement opposé à celui du riche, et ils peuvent avoir raison tous les deux.

S'agil-il des consommations publiques? il semble plus difficile encore d'en constater la légitimité. Dans celles que font les parti-

culiers, c'est une même personne qui consent au sacrifice et qui en jouit; l'individu peut comparer une peine et une satisfaction qui se passent en lui-méme. Mais dans les dépenses publiques, la comparaison est plus difficile, même en supposant une parfaite bonne foi dans les appréciateurs; car ce n'est pas la même personne qui décide de la dépense, qui en supporte les frais \ Ce n'est pas même sans difficulté que le contribuable parvient k comparer la part qu'il supporte dans les dépenses publiques , avec la part d'avantages qu'il en recueille.

Cependant, messieurs, quelque difficile que soit pour le public et les particuliers, l'appréciation de leurs sacrifices et des avantages qu'ils eu retirent, on ne saurait la croire indifférente. Toutes les consommations n'atteignent pas également leur but, qui est de procurer une satisfaction proportionnée au sacrifice. Elles s'approchent et s'éloignent plus ou moins de ce but. Les unes ont constamment d'heureux résultats; les autres en ont conslammcut de fâcheux. Les effets de la consommation n'arrivent pas par hasard, non plus que ceux de la production. Il y a encore ici de» loi s dépendantes de la nature delà chose, qui veulent que les memes causes, dans des circonstances pareilles, soient suivies des mêmes effets.

Ce sont ces lois, messieurs, dont il s'agit de faire noire profit. Si nous n'avons pas pour nous

quelques centaines de francs et consent des centaines de millions. Ce n'est pas lui d'ailleurs qui fait une application spéciale de l'argent. Il vote une somme pour l'instruction du peuple, et il est possible qu'on emploie cette somme à enseigner au peuple des sottises ou des erreurs.

DES CONSOMMATIONS PAR RAPPORT AU CONSOMMATEUR

guider dans ccttc recherche, des principes aussi certains que dans les autres parties de l'économie politique, nous avons du moins des questions nettement posées; et, guidés par l'expérience, nous sommes en état, dans le plus grand nombre des cas, de rattacher les effets h leurs causes.

Afin de porter un jugement plus sain sur les consommations et leurs effets par rapport au consommateur, ou plutôt par rapport aux personnes qui en supportent le sacrifice, nous examinerons d'abord celles qui se font dans l'intérêt des individus ou des familles, et ensuite celles qui se font dans l'intérêt de la société ou de la nation.

Quelques personnes sont d'avis que les consommations privées ne devraient pas prendre place dans le tableau de l'économie des sociétés. Mais les richesses privées ne font-elles pas partie des richesses générales? De même que les richesses générales s'accroissent parlesproduct ions privées, lorsqu'elles sont dirigées par l'intelligence, les richesses accomplissent plus ou moins parfaitement leur destinée, suivant qu'elles sont plus ou moins habilement consommées par les particuliers ou par l'état. Le bonheur des particuliers d'ailleurs est-il indépendant de leurs consommations, et ne formet-il pas le principal élément de la félicité des peuples?

SEPTIÈME PARTIE

DEUXIÈME DIVISION

DRS CONSOMMATIONS PB1VKFS LES PLUS JDDICIFUSRS

Les consommations des particuliers sont tellement variées qu'il est impossible d'en faire une classification qui les comprenne toutes; on peut du moins signaler celles qui sout en général plus particulièrement favorables aux consommateurs. Ce sont :

1° Celles qui satisfont à des besoins réels;

2° Celles qui sont lentes plutôt que rapides.

Sais toutes sont nécessairement subordonnées à la fortune du consommateur et aux autres circonstances sous l'empire desquelles il parcourt la route de la vie. La connaissance de la vraie nature des choses , un jugement sain et une ferme raison, sout dans cette matière les guides les plus sûrs qu'il puisse consulter.

Par besoin it réels, je n'entends pas seulement les besoins qu'on appelle de première nécessité, et sans la satisfaction desquels, l'homme, rigoureusement parlant, ne conserverait pas sa vie et sa santé. Un sauvage peut se contenter d'avoir ces bcsoinslâ satisfaits; mais l'homme développe, celui qui vit au sein d'une société civilisée, en a d'autres encore qui ne lui sont pas moins indispensables dans le genre de vie qu'il a embrassé. Les naturels delà mer du Sud vivent sans habits; l'homme policé ne le peut pas. L'état d'avancement de nos sociétés, nos travaux, nos arts, nos études, nous rendent nécessaires des maisons fermées; et comme ccs travaux, ces arts, ces études, sont nécessaires à notre existence sociale telle qu'elle est, on peut dire que les maisons fermées sont pour nous de nécessité et satisfont des besoins réels.

Par une suite nécessaire, les besoins réels s'étendent à mesure que la société devient plus civi-

lisée. Chez nos pères on pouvait remplir un poste dans la société sans savoir lire ni écrire. Nos ducs et nos barons d'autrefois ne signaient leurs noms qu'avec la pomme de leur épée, et appelaient leur aumônier pour lire leurs lettres, quand par hasard ils en recevaient. Au dix-huitième siècle, ils en savaient un peu plus; cependant le duc de Richelieu de cette époque ne savait pas l'orthographe, et s'en vantait. Aujourd'hui leurs successeurs rougiraient d'ignorer la grammaire. Plus tard on ne trouvera pas, dans la plus mince chaumière, nne seule personne incapable de lire, d'écrire et de chiffrer. Alors ce sera un besoin réel dans toutes les familles d'enseigner aux enfans ces premiers élémens de toutes nos connaissances.

C'est pour la meme raison que je mets au rang de nos besoins rccls cc qui, dans l'état de nos arts, peut porter remède à nos souffrances, comme les secours de la médecine; tout cc qui nous épargne des fatigues considérables et In perte d'un temps précieux, comme d'élrc transportés en voiture dans nos voyages, etc. «

Les besoins réels diffèrent donc scion les différons degrés d'avancement de la société; ils diffèrent encore dans les diverses classes dont elle se compose. Et quoiqu'il faille nécessairement, dans un sujet pareil, admettre quelque latitude dans le sens des expressions, cependant les esprits justes et éclairés s'accordent assez dans l'application qu'ils en font.

Outre que la satisfaction des besoins réels nous préserve de maux très grands et qui excéderaient tous les sacrifices, les dé-

penses qui en résultent ont des bornes. Les besoins factices n'en ont point. Comment évaluer, même approximativement, les exigences de l'homme qui sacrifie tout à ses fantaisies et qui donne dans les excès de la table et du jeu?

Toute jouissance honnête et qui ne cause aucun

DES CONSOMMATIONS

préjudice A personne, est un bien. Elle est permise à celui qui se trouve dans une position à pouvoir sc la permettre. J'observe seulement que plus la dépense s'écarte de la satisfaction des besoins réels, et moins elle fait de profit en proportion de ce qu'elle coûte.

On doit se tenir en garde contre les dépenses que l'on lie fait que par occasion et par caprice. Il en est de semblables consommations comme de ccs mets que l'on mange sans appétit et seulement parce que leur présence excite notre gourmandise. Ils ne valent pas Ceux qu'assaisonne l'appétit ; ils nuisent à notre santé, et ce sont ceux-là qui coûtent le plus. Il y a peu de fortunes qui soient au-dessus des atteintes que peuvent leur porter de simples fantaisies. Franklin, dans sa Science du bonhomme Richard , suppose qu'un grand nombre de gens se rendent à une vente publique et se laissent tenter par des objets dont le besoin ne s'était jamais fait sentir à eux. I.e bonhomme Richard leur dit : » Vous venez dans l'es- » poir d'avoir des marchandises à bon compte; » mais ce qui n'est pas nécessaire est toujours

* cher.... J'ai vu une quantité de personnes rui-

* nées à force d'avoir fait de lions marchés.... Il

* est plus facile de réprimer la première fantaisie

* que de réprimer toutes celles qui viennent en- ■ > suite.... Ceux qui achètent le superflu, finissent

* par vendre le nécessaire. »

Voilà d'excellens principes «l'économie privée; le besoin doit toujours précéder la dépense, et j'ajouterai volontiers aux conseils de Franklin, celui-ci : Éprouvez-vous un désir que votre fortune vous permet de satisfaire, sortez et cherchez l'objet que vous désirez ; mais ne prenez pas les objets qui vous cherchent

Parmi les fortunes médiocres, beaucoup de consommations qui seraient fort bien entendues, fort désirables , restent eu souffrance parce que l'on a consacré à des fantaisies, l'argent qu'elles auraient réclamé. Un bijou, un meuble recherché, une partie coûteuse , ont absorbé l'argent qu'il aurait fallu dépenser pour être mieux chauffé en hiver, mieux rafraîchi en été, pour tenir son escalier éclairé le soir, pour réparer des parties délabrées , vieillies ou malpropres, de sou appartement ou de sa maison. Encore ne veux-je rien dire de l'inconduite positive qui absorbe plus «l'argent que tout le reste ; surtout du jeu, avec lequel , dans l'espace de peu d'heures, la fortune se change en misère , et la gaieté en désespoir.

Les besoins factices ont d'autres inconvéniens.

• À Londres les liflles dames s'amusent à parcourir les boutiques avant l'heure du dtnrr, et font développer sous leurs yeux uue multitude de marchandises. Cest une manière de passer le

temps, une espère de spectacle pour elles; mais c'est un spectacle dispendieux; car.

C'est là que l'on rencontre la satiété, qui affadit pour nous toutes les jouissances , et les excès qui amènent presque toujours des chagrins plus grands que les plaisirs qu'ils ont procurés. Si une courte satisfaction entraîne une louguesoufTrance, on peut dire que celui qui a fait un semblable marché, a employé son argent à acheter une peine. On ne saurait l'employer plus mal.

On voit des gens sacrifier «les sommes considérables pour soutenir, quelquefois par pure vanité, un procès qui troublera le repos «le leurs nuits , qui les obligera à compulser des paperasses, à suivre des audiences, à recevoir des mortifications. On prétend qu'en Corse, il n'est pas difficile de trouver un assassin qui vous délivre d'un ennemi moyennant un salaire fort modéré. Je ne parle pas «lu crime que l'oq commet pour se satisfaire ainsi; mais ne pensez- vous pas que la triste satisfaction que l'on goûte à se venger, doit être bien vite surpassée, si ce n'est par les peines du remords, au moins par les inquiétudes qu'une rcprésaillc , toujours à craindre, doit enfanter? * N'employez pas « votre argent, nous dit Franklin, à acheter un » repentir. »

2° Lee consommations lentes plutôt quo les consommations rapides.

Les produits qui se consomment lentement, comme des habitations propres et riantes, procurent à leurs consommateurs une jouissance longtemps prolongée à proportion de ce qu'ils coûtent. La dépense que l'on fait pour se les procurer , a donc quehjue chose de plus avantageux, que celle qui ne procure qu'une satisfaction passagère. Quand on achète un volume de six

francs et qu'on en a soin , on peut le lire ou le consulter pendant bien des années; on peut le faire servir à l'instruction de ses rn-fans , le prêter à scs amis, le laisser à ses héritiers. Il rend un long service, principalement si c'est un livre «l'instruction. Mais si l'on emploie le même prix «le six francs, à une bouteille «l'excellent vin, la satisfaction que l'on en tire , et que je suis loin cependant de mépriser , ne durera que «|uclques minutes. Je ne bl&rae point cette dernière consommation; il s'en trouve de plus rapides et que l'on peut sc permettre, quelque sage que l'on soit ; mais au total les consommations leutes sont préférables, parce que si les jouissances qu'elles procurent sont moins vives, elles sont en somme , à prix égal, les plus considérables.

Elles le sont surtout si l'on est appelé à faire usage fréquemment de l'objeL consommé. Un loge-

mnlgré la révolution qu'elles prennent de ne rien acheter, il est rare qu'elles ne trouvent pas de bonnes raisons pour justifier l'emplette d'un article qui leur plaît, et auquel elles n'auraient jamais songé si elles n'avaient pas été promener leur curiosité.

LES PLUS JUDICIEUSES

ment sain, commode et agréable, est une dépense bien entendue. L'agrément d'un logement, sa propreté, la gaieté de son aspect, le bon goût des meubles qui le garnissent, sont des avantages qui coûtent quelque chose, mais dont on jouit tous les jours, et pour ainsi dire dans toutes les minutes de la vie. Si vos revenus sont sullisans pour acquérir ces avantages, en vous les procurant vous faites donc un bon emploi de vos revenus. Dans l'état actuel de

nos mœurs, une famille d'une fortune médiocre, paiera peut-être trois ou quatre cents francs de plus le loyer d'un appartement qui, à égalité d'étendue, sera plus agréable et plus commode qu'un autre. Cet excès de dépense, qui fait environ un franc par jour, n'atteint pas à celles qu'occasionnent les moindres fantaisies pour la table, la toilette, ou des divertissemens, et embellit presque tous 1rs inslans de toute une famille.

Adam Smith trouve un autre avantage dans la dépense qu'on fait en objets durables. C'est une dépense dont on peut facilement réformer l'excès. « On ne peut , ajoute-t-il, réduire sa table ou son

* train de vie, sans que le public s'en aperçoive. » Une réforme à cet égard est une espèce de con- » fession qu'on a tenu une conduite inconsidérée. » Peu de personnes en conséquence ont le courage

* de réduire leur dépense journalière , quand elle » a été poussée trop loin. On ne s'arrête que lors- » que la ruine et le discrédit en font la loi. Mais

* si quelqu'un a trop dépensé en hàtimcns, en

* meubles, en livres, en tableaux, un change- » ment de conduite de sa part ne surprend per- » sonne. La dépense qu'il a faite, lui rend inutile » toute dépense ultérieure; et quand il s'arrête, » on peut croire, non pasqu'il a excédé scs moyens,

* mais qu'il a satisfait toutes ses fantaisies • Smith pouvait ajouter que le mal qu'on s'est fait ainsi n'est pas irrémédiable, puisque celui qui a acquis trop d'objets durables, peut encore en revendre une partie au besoin.

Les consommations les plus rapides de toutes sont celles que l'on fait des services personnels, et vous les consommez souvent sans aucune jouissance. Les personnes qui ont un nombreux domestique n'en sont pas servies constamment. Le temps que perdent les laquais oisifs est un temps que vous payez et dont vous ne jouissez pas. Je sais que c'est un faste qui chatouille l'amour-proprc dans certaines occasions; mais cc faste coûte cher h proportion de l'agrcment qu'il procure. Les seigneurs d'autrefois entretenaient, dans leurs châteaux, des traius nombreux de domestiques et de gentilshommes. Ils faisaient par là une immense consommation d'une chose précieuse : je désigne ainsi les services d'hommes forts et bien consti-

• Richesse des Nations , liv. n , chap. 3.

tués, services qu'ils payaient par l'eulreticn, tout au moins, des gens qui composaient cette suite, et dont ils ne retiraient pas un avantage proportionné à ce sacrifice.

Les maisons opulentes de nos jours consomment, suivant moi , plus habilement leurs revenus. On embellit sa résidence; elle est plus vaste, plus commode ; elle est meublée avec goût , embellie par les chefs-d'œuvre de l'art; les jardins en sont rians, habilement tracés, entretenus avec soin, et enrichis d'une immense variété de végétaux. Tout cela n'occupe peut-être pas un moins grand nombre de travailleurs ; mais leurs services font bien plus de profit. C'est uii avantage que les gens riches doivent à l'organisation sociale des modernes, qui, tout imparfaite qu'elle est encore, est néanmoins infiniment supérieure à celle des temps qui nous ont précédés.

Les maisons el les meubles sont des produits fort durables, et sous ce rapport présentent des consommations profitables; mais c'est en supposant que leur renouvellement ne soit pas plus profitable encore. Mon idée va preudre un corps à l'aide d'un exemple dont je me suis déjà servi *.

Un propriétaire songe à faire bâtir une maison d'habitation pour sa famille. S'il la fait en pierres de taille, avec une forte charpente et toutes les précautions qui assurent une longue durée, elle coûtera, je suppose, cent mille francs, et durera l'ctcrnité. S'il la fait en matériaux légers, elle ne lui coûtera que 50 mille francs et ne durera que 45 ans. Lui convient-il d'acheter le produit durable, c'est-à-dire de bâtir pour l'éternité? Lui convient-il de faire une maison qui, au bout de 45 ans, ne sera plus bonne qu'à être démolie?

Dans tous les cas il a 100 mille francs à dépenser. Or, je dis que s'il fait bâtir la maison de 50 mille francs, il lui restera 50 mille francs à placer à intérêts composés. Celte somme sera doublée par les intérêts au bout de 15 ans, et par conséquent se trouvera portée à 100 mille francs. Elle sera doublée encore une fois 15 ans plus tard ; elle s'élèvera à 300 mille francs; et cette dernière, doublée encore au bout de 15 ans, ne s'élèvera pas à moins de 400 mille francs lorsque 45 ans seront écoulés. Il est vrai qu'alors le propriétaire dont il est question, ou ses enfans, se trouveront possesseurs d'une maison qui, ayant été bâtie en matériaux légers, ne vaudra plus rien; mais aussi ils seront possesseurs de 400 mille francs de plus que s'ils avaient bâti un édifice plus solide; el en supposant qu'ils veuillent remplacer leur maison de 50 mille francs par une autre pareille, ils auront toujours gagné 350 mille francs a prendre ce parti.

Dans les deux cas, la jouissance recueillie aura été pareille; car une maisou faite en matériaux

* IIe partie de cc Cours, chap. ia.

DES CONSOMMATIONS DE LA FAMILLE

légers peut recevoir tous les ornemens, tous les agrémens d'une maison plus somptueuse ; dans les deux cas, et malgré l'inégale durée des produits, la jouissance aura été une consommation lente, éternelle même; car une maison qu'on rebâtit avec profit tous les 45 ans, peut être considérée comme un bâtiment éternel *.

On peut faire une observation du même genre sur les meubles d'argent trop massifs. Une cuillère légère rend autant «le service qu'une plus pesante; elle est même plus maniable; et avec ce qui lui manque eu matière, on peut la renouveler tous les quatorze ans si elle est usée.

Il ne faut pas appliquer la même règle aux objets qui s'usent rapidement, comme les étoffes ou le linge; on ne saurait y employer de trop bons matériaux; car en même temps qu'on en consomme la matière, on consomme la main-d'œuvre qui s'y trouve incorporée. La façon d'une étoffe est la même, soit que la matière en soit bonne ou mauvaise; on en peut dire autant du transport de la marchandise, de son emballage, de son magasinage. TouL ce travail, qui a été le même, qui a coûté autant pour une mauvaise étoffe que pour une bonne, est plus vite consommé quand le produit est «le courte durée. Il convient donc, quelque

fortune qu'on ait, de consommer les meilleures qualités, sauf à les payer plus cher.

Mais ce genre d'économie est souvent interdit à l'indigence et à l'ignorance. A l'indigence parce qu'elle ne peut pas toujours faire l'avance d'un premier déboursé plus avantageux, quoique plus cher *.

L'ignorance de son cOté s'oppose à celle économie, parce que pour préférer les bonnes qualités, outre qu'il faut savoir pour rpiellc raison elles sont préférables, il faut de plus s'y connaitrc; car le consommateur est servi comme il veut l'être.

Si j'ai blâmé les consommations rapides, faites attention, messieurs, qu'il n'était question que «le consommations stériles. Dans celte sorte «le consommations il ne s'agit que «le besoins satisfaits, «le jouissances «ju'il est «le notre intérêt «le prolonger. Quand il était question de consommations reproductives, c'était tout autre chose. Plus celles-ci vont vite, moins la production languit ; et plus lût les avances qu'on a faites sont remboursées,

1 II «t inutile d'entrer dans le détail des autres avantages et des autres inronvrnieiis d'une construction légère et peu durable. Par exemple, il n'est pas sans inconvénient pour une famille d'avoir à quitter la maison qu'elle habite pendant qu'on en reconstruit une autre. Cette reconstruction fait qu'on perd Iteaucotip d'objets de décoration intérieure qui ne peuvent pas s'employer de nouveau; mais compternit-ou pour rien l'avantage de modeler une maison nouvelle sur des besoins nouveaux? Au bout de quarartte-cinq ans, les modes ont changé,

plus tôt on possède les moyens de renouveler de* opérations lucratives.

DES CONSOMMATIONS DE LA FAMILLE

Les dépenses d'un ménage se composent d'approvisionnemens «le tous genres qu'on renouvelle h mesure qu'ils sont épuisés, et le renouvellement «le ces provisions a lieu d'autant plus fréquemment que la consommation va plus vite. Une provision de sucre durera 56 jours dans une maison bien réglée, où les provisions sont tenues sous la clef, où le gaspillage est impossible, et où les consommations sont uniquement déterminées par le bienêtre dont la famille peut raisonnablement jouir selon sa fortune et le rang qu'elle occupe; tandis qu'une provision semblable, dans une situation pareille, mais «lans une maison moins bien réglée, ne durera que 30 jours au lieu de 36. Dans l'une et l'autre maison, l'approvisionnement étant achevé, il faudra faire un nouvel achat; mais dans la deruièru il faudra r«‘nouvclcr cet achat douzo fois dans l'année, tandis que dans l'autre, il uc faudra le renouveler que dix fois.

Faites une semblable expérience pour tous les articles «le «lépense, et vous reconnaîtrez que cc ne sont point les achats qui appauvrissent les maisons mal réglées; mais les consommations en nature des objets qu'il faut remplacer à mesure qu’ils sont détruits.

C'est en raison de l'influence que les femmes exercent sur les consommations de tous les jours et de tous les instans, sur la conservation des provisions, des habits, des meubles, etc., «pie cc

que l’on appelle une bonne ménagère est une personne si précieuse pour les familles, surtout dans les fortunes médiocres. Le goût de la «lissipalion, le besoin «l’être souvent hors «le chez soi, coûtent plus «juelquefois par les gaspillages qu’ils introduisent, que par les dépenses positives tju’ils occasionnent. Les grandes maisons elles-mêmes, sont plus souvent ruinées par l’incurie des fem-

une famille n’est plus composée «les mêmes individus; elle a besoin dans son logement d’avoir de* distributions différentes. C'est un avantage aussi d'une maison légère, qu’elle est plus grande en «rouvrant le même terrain, parce que les murs et les planchers ont moins d'épaisseur.

"C’est la même raison qui oblige de pauvres ménagés R aller acheter au detail, du bois ou du charbon qui leur reviennent plus cher que s’ils les prenaient au chantier.

DE LA PRODIGALITÉ ET DE L’AVARICE

mes de charge et des intendans, lorsque les maîtres négligent de surveiller leur administration, que par leurs infidélités.

Le bon ordre est d’autant plus recommandable chez les personnes riches, que sans le bon ordre on ne saurait être libéral. Une famille rangée n’éprouve jamais ces embarras qui obligent quelquefois de recourir aux services d’autrui, et le bien qu'elle fait est toujours gratuit; tandis que le prodigue qui vous accable de ses profusions ce moisci, viendra vous emprunter le mois prochain

Partout où l'on peut facilement se procurer en tous temps les choses dont on a besoin, il ne convient pas de faire de gros approvisionnemens. Ils occupent de la place, se détériorent, et sont exposés à devenir la proie des animaux et des voleurs cufincesont des valeurs mortes, des capitaux oisifs qui pourraient rapporter un revenu. Les grosses provisions sont une manie de province. Née à des époques où le commerce était imparfait, et où l'on n'avait pas la possibilité d'acheter certains objets lorsque l'époque de la foire était passée, cette coutume s'est conservée par vanité; ou se glorifie des gros approvisionnemens. La même faiblesse se rencontre moins dans les grandes villes, où chacun s'inquiète peu de ce que fait son voisin, et où la facilité de sc procurer les choses avec de l'argent, au moment qu'on les désire, rend superflu ce genre de précaution. Les meilleures provisions, les plus complètes, celles qui coûtent le moins à garder et que l'on court le moins de risque de perdre, sc trouvent chez le marchand.

Un progrès économique de ce siècle, est la suppression de ces énormes provisions de véteniens qu'on appelait des garde-robes. La simplicité des habits, surtout pour les hommes, n'ndraeltanl que peu de variété, on n'a pas besoin d'avoir à la fois un grand nombre d'habits ; ou s'attache uniquement h les renouveler quand ils perdent leur fraîcheur. On en est plus proprement vêtu et à moins de frais \

Un des meilleurs préceptes de l'économie est de payer tout comptant, autant qu'on le peut. Outre qu'on obtient les choses h meilleur marché, on est assuré pur là de ne consommer que des revenus acquis. Acheter à crédit, c'est emprunter au marchand; or, emprunter pour consommer stérilc-

1 On lit dans les Mémoires du siècle dernier que madame Geol frin, quoique va fortune fût médiocre, ne ferma jamais sa maisou aux gens de mérite, ni sa bourse aux malheureux ; et pour que la légèreté des gens du monde ne lui fit pas un crime de sou économie, elle fit graver sur ses jetout cette maxime : I.' économie est mère de la libéralité.

* J'ai vu des maisons dont les provisions de linge étaient usées dans 1rs armoires avant d'avoir servi.

ment, approche beaucoup de l'inconduitc. Lorsque vous empruntez, vous consommez votre revenu par avance; vous vous imposez donc une privation pour le mois suivant, pour l'année prochaine. Quant à ceux qui, en achetant à crédit, sc flattent d'être dispensés du paiement, ils sont bien plus coupables : ce n'est pas leur bien qu'ils consomment, c'est le bien d'autrui.

L'habitude d'acheter à crédit excite toujours à outre-pnsser les bornes que l'on doit prescrire h sa dépense; il est si aisé d'acheter sans débourser! Mais alors on est dupe d'une illusion, et quelquefois ou marche à sa perte sans éprouver ces obstacles, ces inconvéniens salutaires qui vous auraient averti à temps de ne pas aller jusqu'au bout.

Il convient même d'avoir toujours un peu d'argent en réserve pour les besoins imprévus; car l'expérience nous apprend que les dépenses vont presque toujours au-delà de ce que l'on avait présumé; et quand on n'est pas en mesure d'acquitter sur-le-champ une dépense devenue nécessaire, la considération personnelle en souffre toujours quelque peu. Les revenus couraus non-seulement doivent pourvoir aux consommations courantes, mais réparer les perles futures.

CHAPITRE X

DE LA PRODIGALITE ET DE l'aYABICK.

Le mot économie a «leux significations bien distinctes. On désigne quelquefois par ce mot les lois qui régissent l'intérieur des corps organisés, des communautés, des peuples. C'est en ce sens que l'on dit Y économie animale, 1* économie d'une prison, l'économie sociale ou politique.

D'autres fois le mot économie est synonyme d'épargne. En ce sens l'économie consiste à ménager pour l'avenir les ressources que nous avons à notre «Imposition; à comparer le service qu'elles nous rendraient dans le moment présent, avec le service qu'elles pourront nous rendre plus tard. C'est dans ce dernier sens que nous «levons nous occuper en ce moment-ci de l'économie.

Sur un navire dont la navigation s'est prolon-

3 Les anciens pouvaient cette folie plus loin que nous. « On dit «ju'uu jour Lucullus ayant été prie de » prêter cent manteaux «le pourpre pour la repréventa- » lion d'une tragédie : Le moyen, dit-il, d'en avoir un • si grand nombre! cependant je chercherai et je vous » enverrai tous «eux qui sc trouveront chez moi. Le a lendemain il écrivit qu'il en avait cinq raille et qu'on *» pouvait les faire prendre, en ttiut ou eu partie. »

Hou acl , I p. 0, liv. I.

pce, et auquel il reste encore un long trajet à parcourir, si l'on craint de manquer de vivres, on dimiuue les rations, ou les économise ; on se prive d'une partie de sa subsistance, par celte considération que dans un besoin extrême, cette subsistance économisée, en conservant l'équipage, rendra un bien plus grand service que dans le moment où l'on est, et où l'on peut à la rigueur s'en passer.

Voilà l'image de l'économie.

Lorsque l'on est porté à s'exagérer les besoins futurs, et à leur attribuer une importance qu'ils n'ont pas , on tombe dans l'avarice. Lorsqu'au contraire, on ne tient pas assez de compte des besoins futurs , lorsqu'on sacrifie l'avenir au présent, on donne dans la prodigalité. La véritable économie dans les dépenses, consiste dans une comparaison judicieuse du service que plus tard nous pouvons tirer d'une chose, avec le service que nous en pouvons tirer dès à présent.

Remarquez que l'économie, dans le sens que je viens de signaler, peut s'appliquer presque à toutes sortes de biens. On économise son temps, son crédit, sa santé, aussi bien que scs richesses. Le fils adoptif de César, Auguste, fut écouome de son pouvoir, et par là il sut l'augmenter jusqu'à la (in «le sa carrière. Bonaparte ne lut pas économe du sien, et c'est ce qui le perdit. Il usa jusqu'à la bonne volonté du peuple français, qui fut immeuse pour lui, et il ne la trouva plus au moment du besoin.

L'économie du temps consiste à exécuter dès à présent ce qu'il faudrait «le toute nécessité exécuter plus tard. L'ouvrage du jour

laisse libre l'emploi du lendemain.

L'économie dans les dépenses est la seule qui ne sorte pas de notre sujet. C'est à l'aide d'une sage économie que les familles pourvoient à l'éducation des ctifans, à leur établissement, et aux soins que réclament les vieillards. Sans elle les plus grandes fortunes n'ont rien d'assuré. Mais elle exige des qualités qui ne sont pas communes. Pour se résoudre volontairement à une privation que la raison conseille, il faut être capable d'un certain empire sur soi-même, il faut sacrifier le présent qui vous sollicite , l'occasion qui vous invite, pour un avenir moins pressant; il faut même, au besoin, pouvoir résister aux désirs des personnes les plus chères, pour suivre les avis d'une raison quelquefois austère. On n'est pas économe sans quelque effort; or, un cflbrt, toutes les fois qu'il est utile, est une vertu.

La prodigalité n'a d'autre règle que le caprice. Les conseils de la prudence et de la raison sont à ses yeux des calculs sordides. Suivant elle, l'argent n'est bon qu'à être dépensé, comme si toute espèce d'emploi était indifférent. Tout ce qu'elle fait est l'œuvre de la démence ou tout au moins de

l'excessive faiblesse. Le prodigue est l'émule «l'un enfant, d'une petite maîtresse, incapables de résister à leurs moindres fantaisies.

L'amour du plaisir inspire beaucoup de folles dépenses qui ne répondent point à leur but. Les gens riches sont fort enclins à se persuader que toutes les jouissances peuvent être acquises à prix d'argent; que ce n'est point leur affaire de chercher des moyens d'étre amusés; ils laissent le soin de les divertir, aux gens qui ont besoin de gagner. Qu'arrive-t-il? Les riches demeurent en proie

au supplice du désœuvrement et de l'ennui. La vérité est qu'une fois que nos premiers besoins sont satisfaits, nous jouissons beaucoup moins par les impressions que nous recevons du dehors, que par celles dont la source est en nous-mêmes. La nature a attaché un plaisir très vif à l'exercice de nos facultés physiques et morales. Le spectateur d'une comédie bâille quelquefois; mais l'auteur de la pièce, le directeur qui la monte, l'acteur qui la joue, ne bâillent jamais.

Pour échapper à ce malheur, un homme riche, quand il a du mérite, sc fait acteur, non sur un théâtre, mais sur la scène du monde. Tantôt, comme Maleshorbes , il recueille des végétaux étrangers, qu'il acclimate par degrés, et dont il enrichit le sol de la patrie. Tantôt il cultive les lettres comme Helvétius, ou à l'exemple de Turgot et de Ricardo, il remonte aux sources de la prospérité publique. Si son goût le porte vers les sciences, comme Lavoisier, il leur consacre son temps et sa fortune.

Lors meme «ju'il n'a aucun de ces talens qui attirent les regartls, il peut jouer un rôle honorable et même important. Celui qui peut, en s'aidant de ses lumières et de celles des autres, acheter avec discernement les productions des arts, les collections, les livres qui se recommandent par quelque mérite, exerce une sorte de magistrature, puisqu'il a des encouragemens et «les récompenses à distribuer. Que de services ne peut-il pas rcn«lrc de sa personne et «le sa bourse! 11 est vrai qu'il y faut du «liscernc-ment et «les ménagcuicns : du discernement pour n'étre pas dupe de l'intrigue et ne favoriser que le mérite; des ménagemens, pour ne pas blesser les amours-propres. Mais cela même occupe, et l'occupation fait la vie. L'oisiveté ne convient qu'à la sottise. C'est une dégradation des plus nobles facultés de l'homme.

On a beau «lire que l’on manque «les talens nécessaires pour faire un bon usagu de sa fortune : vain prétexte fourni par l’indolence et la paresse. Pour produire, pour gagner, sans doute il faut quelques talens spéciaux : pour dépenser convenablement. il ne faut que du bon sens et. «le bonnes intentions, accompagnés de quclqncs soins; cor rien de bon ne s'opère, si l'on n’y «lonnc des soins.

INFLUENCE DES I.OIS SUR J.ES DÉPENSES

L’avarice csl une faiblesse comme la prodigalité. Celle-ci ne sait pas résister à une fantaisie; l’avarice ne sait pas surmonter une terreur.

N’est-il pas faible, en effet, l’avare qui pousse la crainte de se voir dépourvu, jusqu’à se priver de tout? Qu’on prenne les plus grandes précautions pour placer solidement sa fortune, rien de mieux; qu'on la divise en plusieurs placemms de natures diverses, afin de diviser les risques et de n’étre pas exposé à tout perdre, c'est agir prudemment : mais une fois qu'on a pris les précautions qu’indique la sagesse, il faut savoir courir de bonne grâce les hasards qui accompagnent toutes les choses humaines. L’avenir a ses dangers; il faut savoir les braver. L'homme ne se serait pas rendu maître de l'univers, s'il n'avait su braver le péril de la mer. Que dis-je? dans le monde le plus tranquille nous sommes entourés de dangers. Notre vie est menacée par la chute d’une tuile, par la rencontre d’un chien enragé; un poison peut se mêler accidentellement dans nos alimens; un tremblement de terre, l'imprudence d'un voisin, le bras d’un scélérat ou d’un maniaque peuvent nous atteindre, jusqu’au sein de nos maisons. Il y a de la pusillanimité, malgré tant d'accidcns possibles, à ne pas s’avancer d’un pas ferme dans le chemiu de la vie. Sacritier le

bien-être de sa famille, le sien propre, sa considération, sa sauté, quelquefois sa vie, pour un avenir qui n'arrivera peut-être jamais; sc priver de tout, de peurd'être privé de tout, c'est folie. Ce n'est pas éviter le mal : c'est y tomber.

Au reste, l'avarice est beaucoup plus rare qu'au- I refois. Il n'est pas probable que la nature humaine ail subi uu changement: mais les circonstances ou elle se trouve, sont fort différentes de ce qu'elles ont été. Dans les temps de barbarie, et même depuis, on avait beaucoup moins d'occasions de tirer parti de son argent. Les entreprises industrielles étaient petites, rares et hasardeuses. Point de grands voyages maritimes; point de grandes entreprises d'agriculture, ni surtout de manufactures; elles auraient été trop exposées aux ravages de la guerre, à la fureur des persécutions religieuses, aux brigandages de toutes espèces. Nous ne laissons pas d'avoir eu des échantillons de tout cela, mais c'étaient des orages passagers; de grandes étendues de pays n'y ont jamais été exposées de notre temps, même dans les contrées qui ont été le théâtre de la guerre. Et là où il y a eu des ravages, les vainqueurs aussi bien que les vaincus se sont empressés de les réparer. Lenr intérêt les y invitait, et les vrais intérêts des princes et des peuples sont un peu mieux entendus qu'autrefois, sans l'être complètement.

Quand on veut s'assurer une fortune maintenant, ou ne thésaurise plus guère ; on prend d'autres moyens. Pour ne parler que des moyens hon-

nêtes, et (il faut le dire à la louange de la nature humaine) ce sont les plus généralement employés, on s'industrie, on se donne plus de peine, on fait travailler son imagination, on s'avise de plus de moyens différens, soit pour multiplier ses spéculations,

soit pour étendre ses affaires. On y est favorisé par les mœurs et par une aisance plus générale, qui, d'une part, ont accoutumé chacun, suivant son état, à des consommations moins mesquines; et qui, de l'autre, refusent toute considération, et même tout moyen de gagner, A celui qui mène un genre de vie trop sordide. Comme les besoins sc sont multipliés, le vice du siècle est plutôt la cupidité, l'avidité, que l'avarice; mais si je m'étendais sur les causes et sur les conséquences, j'envahirais le domaine de la morale. Qu'il me soit permis seulement de faire remarquer que les moralistes ne devraient pas demeurer étrangers à l'économie sociale. A quoi bon prêcher contre l'avarice si elle a peu de dangers, et si dans notre situation économique tout doit tendre de plus en plus à la décourager? et comment prêcher avec succès contre la cupidité, avant d'avoir modifié des institutions sociales qui toutes sont propres à lui donner un nouveau degré d'énergie?

CHAPITRE XI

1WELÜKNCE DES LOIS ET DES COUTUMES DES PFCPIFS SCR LES DÉPENSES DES PARTICULIERS.

Les lois des nations influent de deux manières différentes sur les consommations des particuliers, et par conséquent sur les dépenses qui ont pour objet d'y pourvoir. Tantôt c'est directement, en restreignant, ou même en proscrivant lout-àfait, certaines consommations, comme font les lois somptuaires; tantôt c'est indirectement, en rendant la production de certains objets plus difficile ou plus dispendieuse; deux mots qui, en économie politique, signifient la même chose.

On a fait des lois somptuaires, des lois pour borner la dépense des particuliers, chez les anciens et chez les modernes; on en a fait sous des gouvernemens républicains et sous des goavernemens monarchiques. On n'avait point en vue la prospérité de l'état, car on ne savait point, on nepouvait point savoir encore si de telles lois influent sur la richesse générale. D'après les préjugés anciens, on devait même croire qu'elles lui sont contraires. On leur donnait pour prétexte la morale publique, partant de celte supposition que le luxe corrompt les mœurs; mais le véritable motif n'a presque jamais été celui-là non plus. Dans les républiques, les lois somptuaires ont été rendues pour com-

plaire aux classes pauvres qui n'aimaient pas à être humiliées par le luxe des riches. Tel fut évidemment le motif de cette loi des Locriens qui ne permettait pas qu'une femme se lit accompagner dans la rue par plus d'un esclave. Tel fut encore celui de la loi Orchid, à Rome, loi demandée par un tribuu du peuple, et qui limitait le nombre des convives que Ton pouvait admettre à sa table. Dans les monarchies, au contraire, les lois somptuaires ont été l'ouvrage des grauds, qui ne voulaient pas être éclipsés par la bourgeoisie. Tel lut, on n'en peut douter, le motif de cet édit de Henri II, qui défendit lesvélemens et les souliers de soie, h d'autres qu'aux princes et aux évêques.

Je ne prétends examiner ici les lois somptuaires que sous le rapporl économique. Tout ce qui tend h réduire les dépenses que nous avons appelées mal entendues, semble devoir être favorable aux bonnes consommations, à celles qui concourent plus sûrement au bien-être dos citoyens et du public; mais pensez-vous que le législateur soit mieux en état de régler leurs consomma-

tions qu'il ne l'a été de diriger leurs productions? Les raisons qui déterminent les particuliers relative» ment à leurs dépenses, varient à l'infini. L'autoritc peut-elle entrer dans tous les motifs, connaître toutes les ressources, apprécier toutes les excuses? Telle maison est désordonnée qui reçoit dix convives; telle autre est modérée qui en reçoit vingt : si la loi fixe le nombre des convives à quinze , elle u'utlcinl pas son but dans le premier cas, et le passe daus le second.

Quel législateur en outre est assez sage pour prévoir la consommation qu'il est utile à l'état d'empêcher, cl celle qu'il convient d'encourager? Si l'on eut réussi à borner en France la consommation des soieries, croit-on que les villes de Lyon, de Nîmes, do Saint-Étienne, eussent perfectionné les produits de leur industrie, et qu'elles fussent parvenues au degré de prospérité où nous les voyons? Croit-on que la culture de la soie se fût répandue dans nos départemens du midi, au point de suliire bieutût à nos fabriques, et de fournir dans quelques années à des exportations? En bornant de certaines consommations, qui peut répondre de ne pas borner la consommation totale? La doctrine que je vous ai développée est, en somme, qu'il ne faut pas consommer pour consommer, c'cst-à-dire lorsqu'il n'en résulte ni profit, ni plaisir; or, du moment qu'ou laisse les hommes à euxmémes, leur propre intérêt les invite à suivre cc précepte. Il n'est pas besoin d'une loi pour cela; et j'appliquerais volontiers ici une phrase qu'Adam Smith applique à la production : « Nul gouverne- »• ment n'est plus insensé que celui qui se croirait

• Lit. u, ehap. 3.

» Voyez-cn les preuves dans ce Cours, I'e part., ch. 37.

» assez sage pour en savoir à cet égard plas que » les particuliers dont il aurait la prétention de « régler les dépenses. Les rois et les ministres, dit » Smith dans un endroit *, sont les plus grands » dépensiers de la terre. Qu'ils règlent leur prodi- » galité, avant de s'inquiéter de celle des autres. b Si l'état n'est pas ruiné par leurs extravagances, » il ne le sera jamais par celles de leurs sujets. •

Ajoutons que les lois somptuaires entreprennent sur les droits des nations. La société, qui est audessus «lu gouvernement, veut la propriété; elle ne peut pas ne pas la vouloir, parce que sans la propriété point de société *; or, la propriété suppose dans chaque particulier le droit de disposer de son bien, d'en abuser, s'il veut. Lorsque le gouvernement l'en empêche, il agit donc contre les intérêts et le vœu de la société, qu'il est de son devoir de protéger. 11 serait superflu de s'autoriser de l'exemple des états les plus populaires de l'antiquité : u Les anciens, dit Condorcet, qui » dans plusieurs de leurs institutions politiques « ont montre une profondeur de vues et une saga- » cite que nous admirons avec raison, ignoraient r> les vrais principes de la législation et comp- » taient pour rien la justice. Ils croyaient que la b volonté publique a droit d'exiger tout et de 1rs » soumettre à toüt; opinion fausse, dangereuse, b funeste aux progrès de la civilisation et des lub mières, et qui ne subsiste encore que trop parmi b nous J. b

Il u'est au reste aucunes lois qui soient plus aisément éludées, et qui tombent plus promptement en désuétude , que les lois somptuaires : l'autorité publique n'est point intéressée à leur exécution.

Sans proscrire directement de certaines consommations auxquelles les gouvernemens trouvent des inconvéuicns, ils se

contentent quelquefois d'y mettre des obstacles par le moyen de l'irnpût. C'est ainsi qu'en Angleterre ou a soumis à des droits, non-seulement les carrosses, mais les chiens, la poudre à poudrer, les montres de poche, etc.

En admettant l'impût comme une nécessité, il vaut mieux sans doute qu'il porte sur les consommations à l'usage des riches que des pauvres, et sur des objets d'une utilité secondaire plutôt que sur ceux d'une ulilité première. L'intérét de la société est que les besoins indispensables soient plus aisément satisfaits que ceux qui ne prennent leur source que dans une sensualité trop délicate ou dans une vanité puérile. Mais il ne faut pas croire que, absolument parlant, on lasse le bien de l'état en empêchant les dépenses de luxe. Cela n'est utile que lorsque le luxe fait tort à des dépenses qui seraient mieux entendues. C'est un luxe que de sc transporter rapidement d'une ville à

* Notes sur le Voltaire de Kehl , tome iS , page 97, édition in-8".

l'autre. Autrefois un petit marchand , un homme delà campagne, voyageaient à pied, ou tout au plus sur une méchante haridelle. Aujourd'hui, dans une voiture suspendue, ils franchissent cinquante lieues en vingt-quatre heures, au moyen de voitures publiques multipliées et commodes; la production et la consommation n'en ont été que plus actives.

On pourrait très bien se passer de café, de tabac, puisque l'on s'en est passé pendant des siècles; mais pourquoi se priver de ce qui fait plaisir, s'il n'eu résulte aucun inconvénient, ni pour la santé, ni pour la prospérité publique? Une jouissance n'est à blâ-

mer que lorsqu'elle n'est pas proportionnée à ce qu'elle coule, et lorsqu'elle pourrait être remplacée par une jouissance supérieure qui ne coûterait pas plus. Une nation qui produirait et consommerait chaque année pour cinq milliards de produits, ferait quelques progrès si clic venait à produire cinq milliards et vingt millions, dussent ces vingt millions être employés à acheter du tabac, qui est peut-être la plus superflue des superfluités

Les consommations ne sont pas toujours restreintes : clics sont quelquefois provoquées par 1rs lois. Si les cérémonies du culte étaient somptueuses, et s'il n'était pas permis de s'y soustraire; si la législation était obscure et embrouillée. et obligeait les citoyens à recourir sans cesse à l'aide des légistes, la nation prise en masse serait excitée à des consommations qui ne contribueraient en rien à scs jouissances.

Il a passé par la tête de certains hommes d'état, que les procès étaient un bien en ce qu'ils faisaient vivre un bon nombre de jupes et d'officiers ministériels *. C'est comme si l'on prétendait que le mal de dents est un bien parce qu'il fait vivre les dentistes : snus doute quand ou souffre un prend mal de dents on est heureux de trouver un dentiste habile qui vous débarrasse du mal qui vous tourmente ; mais on aurait été plus heureux encore de n'étre pas oblige de recourir à son art. L'intérêt de la société est d'eloigner autant que possible le besoin des remèdes au physique et au moral, et d'avoir toujours les remèdes néccssairesaux maux qu'elle n'a pu éviter.

Si de l'influence des lois sur les consommations, nous passons à l'influence des mœurs du pays, nous juprrons de même que les plus favorables sont celles qui provoquent des consommations

bien entendues plutôt que les autres. Si, par exemple, dans la classe laborieuse , les plaisirs que l'on

1 La consommation du tabac n’est citce ici que comme un exemple, et dan* la supposition que l'usage qu'on fait de cette plante n’a aucun iucouscnient relativement à la Muté ou à la propreté des personnes.

* Il est inutile de répéter ici ce rjui a été démontré

prend en famille profitent plus que les orpirs du cabaret, les habitudes qui seront favorables aux premiers seront celles qu'il faudra préférer, celles que les institutions, que les pens éclairés devront chercher à répandre. Ce sont de pauvres hommes d’état que ceux qui, voyant le peuple se livrer à l'oisiveté, à la joie, à l'intempérance, trouvent cela le mieux du monde, et disent : II est bon que le peuple s'amuse. Ce n’est point là une proposition que l’on veuille contester. C’est du choix des amusemens qu'il s'agit ; or, il est plus avanlapeux au peuple lui-même de préférer les amusemens dont les suites n'ont rien de fâcheux et qui sont les plus favorables h l'ordre et à l’aisance des ménages ; les plus propres à conserver la santé du corps et de l’esprit. J’ai entendu dire que l'ivresse du peuple lui était nécessaire pour s'étourdir sur scs maux : il vaut mieux diminuer scs maux que de vanter son ivresse.

Daus un autre sens, ce sont des mœurs stupides que celles de ces pays musulmans qui repoussent de certains produits excellons, tels que le viu et la viande de porc, et qui bornent par conséquent jusqu'à ce point les productions cl les consommations de l'homme, c'cst-à-dirc ce qui rend son existence et sa civilisation plus complètes. On lit dans la relation du naufrage que fit M.

Cauchelct sur les côtes d'Afrique, que les Maures perdirent par celte superstition, d'excellentes provisions de vin qui se trouvaient sur le navire échoué; et, quoique habitons d'une côte désolée, ils ne voulurent point faire usage des provisions de viandes salées qu'ils y trouvèrent, de peur qu'il ne s'y rencontrât du porc.

Quand une nation pousse trop loin l'amour du changement dans les modes, elle fait beaucoup de pertes qu'elle pourrait éviter. Il y a des dessins d'étoffes que personne n'ose porter quand la mode en est passée : dès-lors on ne met plus à une étoffe, à un meuble, un prix suffisant pour indemniser le marchand de ses irais de production; il subit une perte. Si, pour sc dédommager, il fait payer un autre produit qui a la vogue, au-delà des frais de production, c'est alors le consommateur qui supporte cette perte. Un objet acheté qui cesse d'être à la mode est rebute, même avant d'avoir perdu ce qui d'ailleurs constitue son utilité. On me dira qu'un nouvel objet, s'il coûte plus, a un degré d'utilité de plus, qui est d'être conforme au goût du jour, et de flatter la vanité de son possesseur. J'cn conviens; mais en payant quelquefois fort cher ce genre de satisfaction, on donne dans des

plus baul (chap. iv de cet le partie), que les consommations ne sont un bien qu'en raison des besoins qu'elles satisfont ou des plaisirs qu'elles procurent, et nullement eu raison des eucomagemens qu'elles offrent aux producteurs.

consommations mal entendues, dans une de ces consommations qui satisfont à des besoins d'opinion pluldt qu'à des besoins réels.

Nos auteurs anciens, étrangers encore aux saines notions d'économie politique, et imbus du préjugé général que les consommations sont utiles parce qu'elles détruisent des produits, et indépendamment des jouissances qu'elles procurent, ont tous vanté la rapide succession des modes, comme l'Ame du commerce et l'un des plus puissans moyens de prospérité publique. Montesquieu va jusqu'à dire : « A force de sc rendre l'esprit fri- * vole, on augmente sans cesse les branches de » son commerce *. » A ce compte il est difficile d'expliquer comment les Anglais et surtout les Hollandais, ont pu pousser si loin les succès de leur commerce : ce n'est pas probablement à force de frivolité. Les belles et bonnes quincailleries, les beaux et bons cotons filés de l'Angleterre, les suifs, les bois, les chanvres, les épiceries, dont les Hollandais ont approvisionné l'Europe, voilà les objets qui donnent les bénéfices les plus grands, les plus soutenus, parce que ces choses satisfont à des besoins réels, universels, toujours renaissans et indépendans du caprice.

Ailleurs Montesquieu met le luxe au nombre des tiens anna nombre qui résultent de la ranité : de la vanité, qui en excitant les jalousies des peuples et des rois, a ravagé la terre; de la vanité, qui a dans presque tous les temps allumé les bûchers de la persécution ! Montesquieu avait un génie élevé; il aimait la vérité, il méprisait la sottise et détestait le despotisme ; mais il est véritablement affligeant qu'il ait parlé de commerce et d'industrie.

Necker, homme intègre et laborieux, excellent administrateur, et publiciste médiocre, dans son livre de l'Administration des Finances, tient un langage pareil à celui de Montesquieu; mais il est bien moins excusable, car l'ouvrage d'Adam Smith avait paru huit ans auparavant.

Je cite ces noms recommandables pour faire voir combien, dans les matières économiques, il faut se défier des réputations qui, fondées sur de véritables services rendus à certains égards, ne doivent être d'aucun poids dans un genre d'étude et de connaissances dont on n'entendait pas même les principes élémentaires. Nos progrès dans toutes les sciences sont récens : en écouomie politique ils sont d'hier.

Franklin, quoique du même temps, est d'une école plus récente. Né, élevé dans l'Amérique septentrionale, qui, dès avant son indépendance, était moins que d'anciens états sous l'empire des vieilles habitudes et des abus invétérés, il a des vues presque toujours justes dans les questions économiques. Pour faire sentir combien les usages

• Esprit des Lois, liv. kj, chap. 8.

peuvent avoir d'influence sur l'économie publique, il fait un calcul plaisant d'où il résulte que si, à Paris seulement, on se levait cl l'on se couchait plus tôt, on gagnerait tous les ans une somme qui ne serait pas moindre de 90 millions de francs, et qui proviendrait de l'usage que l'on ferait de la lumière du soleil perdue tous les matins pour tant de personnes qui la remplacent le soir par une lumière plus coûteuse que l'autre, et qui ne la vaut pas.

Pour achever ce que j'ai à dire de l'influence des modes sur les consommations, j'accorde volontiers que si la mode pouvait être un peu gouvernée par la raison, si elle changeait pour lo mieux la nature et la forme de nos njustemens et de nos meubles, en un mot si elle rendait nos consommations de plus en plusjudicieuses, pourvu que les changemcns ne fussent pas trop rapides,

elle n’aurait rien que d'avantageux. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi : elle change sans motif; elle consacre souvcnl ce qui est insensé et gênant, et force des hommes sages à imiter des fous. On ne conçoit pas que postérieurement à l’époque du cardinal de Richelieu, où les hommes portaient leurs cheveux dans leur couleur naturelle et d’une longueur à la fois agréable et commode, on ail pu renouccr à une mode si raisonnable, pour s’afTubler la tête d'une énorme perruque qui descendait sur le dos et sur les épaules, et qui, dans les chaleurs de l’été, devait être un véritable supplice. Après les perruques, la mode des cheveux poudrés est venue, et chaque jour des hommes dont le temps était précieux, sc voyaient forcés de perdre une heure entre les mains d’un perruquier pour retaper, coller, cnfarincr un toupet en fer à cheval, la plus ridicule coiffure dont jamais les hommes sc soieut enlaidis.

Les femmes n'ont pas moins souvent que les hommes changé le mieux en pire. Après la coiffure gracieuse du temps de madame de Sévigné, on ne conçoit pas qu'une nation qui se vante d’avoir du goût, ait pu dégénérer au point d’adopter pour les femmes les toupets raides et poudrés de dix-huit pouces d’élévation, qui ont été portés au commencement du règne de Louis XVI.

Je vous avoue que je n’ai aucun attrait pour les modes immobiles des Turcs et des autres peuples de l'Orient. Il semble qu’elles prêtent de la durée à leur stupide despotisme , car les habitudes se tiennent; mais je voudrais que les changemcns fussent avoués par le bon sens, et qu’il y eût toujours quelque chose à gagner à toute espèce de changement.

Nos villageois sont un peu Turcs à l'égard des modes; ils sont esclaves de la routine, et l'on voit de vieux tableaux des guerres de Louis XIV, où les paysans et les paysannes sont représentés

igitized by

avec des vètcmens qui diffèrent peu <le ceux que nous leur voyons aujourd'hui. Ils n'auraient pas mal fait cependant de changer quelque chose h leur costume peu commode et peu gracieux. A la campagne surtout, on devrait être coiffé de chapeaux de paille. C'est un ajustement dont la matière première est sous la main des villageois, et qu'avec un peu d'adresse et d'industrie, on fabriquerait aisément dans les familles durant les veillées de l'hiver. Mais au village on craint plus qu'à la ville les commentaires, les quolibets qu'attire un costume inusité. Plus l'homme est grossier, et plus il tient à scs usages. Dans la cohue de nos villes au contraire, ou l'on fait à peine attention les uns aux autres, lorsqu'on ne peut pas se distinguer par scs talons, on cherche à se distinguer par son habit. On aime mieux être critiqué que de n'élre pas remarque ; aussi ne serait-ce pas sans beaucoup de recherches que l'on parviendrait à faire le dénombrement de nos modes depuis cent ans. Pour remonter à Hugues Capet il faudrait une véritable érudition.

Le gouvernement influe sur les mœurs d'une nation, et par conséquent sur ses consommations, autrement encore que par les lois somptuaires et par les impôts. Mais le malheur veut qu'il y influe d'autant plus qu'il est plus mauvais. Le meilleur gouvernement est celui que l'on sent le moins;

dès-lors son exemple a peu d'empire. Quelle influence le gouvernement des États-Unis exercet-Üsur les mœurs de cette nation? Aucune. Maisun gouvernement despotique où le prince favorise et récompense ceux qui partagent scs goûts, et fout une flatterie de leurs imitations; un gouvernement qui, soit à l'aide de militaires ou de législateurs à gages, lève de gros tributs et salarie des milliers d'agens; un tel gouvernement exerce une grande influence sur les moeurs, et par conséquent sur les dépenses de la nation; et cette influence, il faut le dire, est très funeste. Sortant d'une source impure, elle est essentiellement corruptrice. Le mot de cour réveille des idées de faste et d'oisiveté. Personne ne veut être éclipsé. La finance et le commerce imitent la cour; les artisans suivent l'exemple du commerce; les provinces sc règlent sur la capitale. Bonaparte n'aimait pas que scs agens fissent des économies et sc missent par là au-dessus de sa dépendance. Cette marche corruptrice des gouvernemens a, je crois, été très nuisible aux progrès de l'Europe. Ils ont été immenses depuis un demi-siècle ; mais que ne pouvait-on pas attendre de scs vastes capitaux, et des progrès rapides de tous les genres d'industrie, si elle avait pu se débarrasser de la rouille de ses vieilles institutions!

SEPTIÈME PARTIE

CHAPITRE XII

CK QC'lL FAUT ENTENDRE |»AK LF.S MOTS CONSOMMATIONS PUBLIQUES.

L'état social, dont nous avons reconnu les avantages en plusieurs endroits de ce Cours réclame, de même que le corps hu-

main, certaines consommations qui lui sont propres : comme le service de plusieurs fonctionnaires publics pour veiller à scs iutéréts, l'approvisionnement des armées préposées il sa défense, etc. Ces diverses consommations ne sont pus toutes également indispensables pour l'existence d'une nation : on en voit subsister quoique plusieurs de leurs besoins soient très imparfaitement satisfaits; il n'en est pas moins vrai que la vie et la santé des nations sout d'autant plus florissantes qu'elles jouissent de ce qui leur est nécessaire. L'économie A leur égard consiste à le leur procurer avec aussi peu de sacrifices de leur part qu'il est possible.

Les consommations de produits et de services qui se font dans l'intérét de l'état, ont la plus grande analogie avec les mêmes consommations qui sc fonL dans l'intérêt des particuliers. Dans l'uu et l'autre cas, ce sont des produits ou des services entièrement perdus lorsqu'ils ont rempli leur office. Le service rendu par un militaire ou par un juge l'année dernière, ne dispense nullement d'acheter et de consommer un service pareil durant le cours de l'année présente. De même l'emploi qu'ils font de leurs honoraires pour leur entretien peut être très utile à leur entretien, mais ne contribue pas plus au bien-être de la société que la soupe du tnnnouvricr ne contribue au bien-être de l'entrepreneur qui lui a donne de l'ouvrage. J'en fais la remarque, parce qu'on a souvent représenté la dépense que font ensuite les fonctionnaires publics au moyen de leurs ho-

» Notamment dans le chap. Ier de la ive partie.

Horaires, comme un bien pour la société. Leurs consommations à eux ont pour effet leur seul avantage. Les achats qu'ils font sont un échange «le l'argent qu'ils ont gagné, contre les produits dont ils ont besoin; et si cet achat n'eût pas été fait par eux,

un achat équivalent eut été fait par les contribuables, qui ont fourni l'impôt au moyen duquel on a payé aux fonctionnaires publics leurs honoraires.

Soit que le public consomme des services, soit qu'il achète des provisions que l'on consomme pour sou service, il en acquitte communément la valeur en numéraire. De IA l'usage de donner le nom de dépenses publiques aux consommai ions publiques. Ce mot est même plus intelligible par la raison qu'il est plus employé. Il s'y rencontre peu d'inconvénient, quand on est bien prévenu que la «lépcnse publique est l'achat que l'on fait au nom du public, de matériaux et de services qui sout ensuite consommés dans son intérêt, comme ils ont été payés de ses deniers.

11 lie faut pas dédaigner des vérités si simples cl qu'il est si facile de déduire des principes élémentaires que je vous ai développés; car c'est faute de se les rappeler toutes les fois cju'il est question de consommations publiques, que l'on tombe fréquemment dans de graves erreurs, fécondes en fâcheuses conséquences, et que dos auteurs recommandables d'ailleurs, égarent avec eux des hommes d'état dont les opinions deviennent des actes, et tournent au détriment et à l'affaiblissement des nations.

Ou a été long-temps persuadé, et beaucoup de gens s'imaginent encore, que les dépenses publiques ne coulent rien à la société, parce qu'elles reversent dons la société ce qu'elles lui coûtent. Celte erreur déplorable naît «l'une analyse incomplète. Qu'est-ec que les gnuvernemens lèvent sur les peuples? Des contributions en nature, ou de l'argent. S'ils font consommer par des troupes ces produits, ils ne les reversent pas dans la société;

car Ils 60üt consommés, détruits par les troupes. H est vrai que la sécurité qui résulte du service îles troupes est un bien; le bien résulte d'un service rendu à la société par une armée, mais non île la consommation opérée par cette armée. La société a consommé pour sa sécurité le service des troupes; les troupes ont consommé pour leur entretien les munitions fournies par la société; et après que l'objet de ces deux consommations a été rempli, il n'est rien restéde fane comme de l'autre.

Si la contribution a clé levée en argent, cet argent à la vérité, ayant été employé à l'achat des munitions, des vélemeus dont les troupes sc sont servies, est reversé dans la société ; mais la valeur levée sur le contribuable n'est point reversée avec le numéraire. En payant les marchands qui ont fourni les vivres ou les bahillcmens du militaire, on s'est fait livrer en échange des produit » qui valaient, ou qui élaieut censés valoir l'arme#»/ qu'on leur a délivré Ou n'a point rendu gratuitement à la nation ce qu'elle avait donné ; et encore, dans ce cas-ci comme dans l'autre, les troupes ont consommé des produits; la nation a reçu une sécurité précieuse ; mais de la contribution il ne reste plus rien *.

Lorsque les contributions servent h l'entretien de l'administrateur qui soigne les intérêts de tous, du prêtre qui prêche la paix et répand des consolations, l'effet est pareil : ce peut être un fort bon marché pour la nation, si elle recueille un bien-être réel qui compense ou qui excède le sacrifice qu'elle a fait; mais elle n'en tire pas autre chose. L'économie est pour l'état ce qu'elle est pour les particuliers; de même que les lois de la mécanique et de la physique, dont les particuliers et l'état retirent au besoin de

fort grands services, sont pour l'état ce qu'elles soûl pour les particuliers. L'économie politique a ses lois également, fondées sur la nature des choses et qui sout les memes pour tous. Ou a embrouillé l'économie politique en s'écartant du simple bon sens : une famille qu'on excite à dépenser s'appauvrit; deux familles dans le même cas s'appauvrissent également; il en est de même de trois familles, de cent familles, de toutes les familles dont l'état se compose. Le nombre n'y fait rien, si ce n'est qu'il étend le mal.

* Quand 1rs produits ne raient pas l'argent, la consomma tiou faite par les troupes ne vaut pu» autant que la dépense faite par la nation; une partie de la dépense faite par la nation n'est point faite dans son intérêt; elle sert à payer des fournisseur» , ou des voleries faites par des fournisseur» ou par des agrus du gouvernement.

* Voici uue objection que j'ai entendue : Comment posez-vous en principe yuil ne reste plus rien de la secu • rite que vous avez obtenue a l'aide du service d'un fonctionnaire public ? — De même que je dis qu'il ne reste

Les dépenses faites pour le compte du public, comme celles que font les particuliers, peuvent être improductives ou reproductives. Si, dans une mémorable solennité, on donne au peuple des spectacles et «les feux d'artifice qui aient coûté une somme de cinquante mille francs, cette dépense a clé improductive. Si, au contraire, on a dépensé une pareille somme à creuser un canal do dérivation et à conduire de l'eau dans un canton aride, on n fertilisé ce canton, il se couvrira de cultures, d'habitations et d'industrie ; ou aura lait une dépense reproductive.

Les dépenses publiques reproductives se résolvent toutes en une accumulation d'une portion de revenu pour eu faire un capital, ou pour entretenir un capital dans son intégrité. Les dépenses improductives sont destinées à satisfaire un des besoins ordinaires du corps social, et la valeur qu'on y emploie ne sert qu'une fois; l'emploi qui en a été fait l'a ravie pour toujours à la société.

Ainsi les dépenses consacrées à former une belle route, un pont, sout reproductives, parce que la valeur n'en est point consommée à l'instant meme : un pont, une route, sont de véritables capitaux dont la rente est le service, la jouissance «jue ces élablisscmcns procurent au public. Les frais que l'on fait pour les entretenir «lans un bon état «le réparation, ne sout point une dépense improductive, parce qu'ils servent à maintenir dans son intégrité, cette portion du capital national.

Sur les entreprises d'industrie exploitées pour le compte d'une nation, je n'ai rien de plus à dire que ce que j'ai «lit au sujet des entreprises industrielles exploitées pour le compte des particuliers, si ce n'est que d'ordinaire elles donnent «le la perte lorsque celles des particuliers donnent du profit; à moins cependant que les entreprises nationales ne jouissent d'un monopole, comme celles de la poste aux lettres, en Angleterre, en France et ailleurs. Au moyen de son privilège exclusif de transporter les lettres, la régie «les postes, appuyée de la loi, peut élever le prix du service qu'elle rend, beaucoup au-dessus de sa valeur }, et de celte manière non-seulement couvrir les Irais d'un établissement dispendieux, mais rendre un gros revenu, qui dès-lors devient un impdt.

plu» rien du repas qui a restauré mes force», «juoique mes forces subsistent encore après le repas consommé. L'échange que

j’ai fait d’une contribution pour obtenir de la sécurité, a détruit pour moi la valeur que j'y ai consacrée , quoique j’aie recueilli la satisfaction qui en est résultée.

3 La valeur naturelle rfun service est le pris auquel ou pourrait l’obtenir, s’il était livré à la plus entière concurrence. Le service qu’on me rend en m’apportant une lettre de quelques centaines de lieues, m'est souvent

DE L’ÉCONOÎIIE DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ

Les dépenses consacrées à payer un service immédiatement consommé , comme celui d'un fonctionnaire publie, quoique improductives, peu* vent être judicieuses et profitables. Elles sont de même nature que tontes les dépenses qui sc font dans les familles pour leur entretien. En disaut qu'elles sont improductives, je ne dis pas qu'elles soient vaines; mais seulement qu'elles ne peuvent pas servir davantage, qu’on ne saurait consacrer la même valeur à l’acquisition d'un autre produit, d'un autre service. Ce qu’elles ont procuré pouvait être désirable , nécessaire, peut avoir rendu un fort grand service, mais ne saurait en rendre un autre. 11 faut pour cela une dépense nouvelle. Les travaux d'un fonctionnaire public pendant le mois dernier peuvent avoir été éminemment utiles, mais ils ne procurent pas au public le même avantage pour le mois courant. Il faut que le fouet iounaire donne de nouveaux travaux cL reçoive un nouveau salaire pour que nous recevions un avantage pareil.

Quelques personnes pensent que ses travaux ne sont point improductifs, puisqu'ils créent pour la société de véritables avantages, des avantages tellement importans quelquefois que, sans eux, elle ne pourrait pas subsister. Ou ne le met point en doute. Ils créent des produits immatériels ' ; et c'est en les consommant que la société fait une dépense improductive, une consommation de laquelle il résulte un avantage pour elle, mais non un produit visible et durable. Ou consomme improductivement, même les produits matériels, quand ou les consomme pour son entretien; rien n'est plus matériel que les alimens dont on sc nourrit , mais le repas qui en résulte n'est pas moins une consommation improductive.

DE LA SOCIÉTÉ

Personne ne supposera que l'économie, dans les dépenses publiques, consiste à dépenser peu; mais tout le monde conviendra qu'elle doit consister à ne dépenser que ce qu'il faut et à ne pas payer les choses au-delà de leur valeur. Il est donc permis de croire que nul, depuis le potentat jusqu'au simple citoyen, ne refusera d'admettre ces deux maximes pour régie des dépenses d'une nation.

bien plus précieux que son port; mais on me fait payer son port trop cher, si je pouvais l'obtenir à plus bas prix.

1 Du là vient lu reproche que je fais à Siuith pour

Mais on est loin de savoir quelles en sont les conséquences, surtout dans l'application.

Les dépenses publiques, du moins dans les temps modernes, sc font aux dépens des peuples. Des armées plus nombreuses, un grand attirail de guerre, une population plus compacte, des frontières plus étendues, des intérêts plus compliqués, ne permettent plus aux rois d'y pourvoir sur les revenus de leurs domaines. Les nobles ne font plus la guerre à leurs dépens; même dans le moyen âge, si les roturiers payaient moins de contributions régulières, ils étaient exposés à dos exactions accidentelles plus désastreuses que la part que supportent maintenant les particuliers dans des contributions au total bien autrement considérables, mais plus généralement et plus équitablement réparties.

La manière de lever l'impôt ne doit pas nous occuper en ce moment; nous remarquons seulement qu'il est payé par la société, par le peuple; et que toutes les fois que le sacrifice qu'il impose ne tourne pas au profit du peuple, qu'il n'est pas employé à pourvoir à la satisfaction de l'un ou l'autre de ses besoins, il y a une violation du droit de propriété; car c'est dépouiller le propriétaire d'une valeur , que de la détourner au profit d'un autre que lui.

Ce malheur arrive rarement, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque, lorsqu'il est question des dépenses privées; parce que la personne qui fait le sacrifice étant la même que celle qui en supporte les frais, elle a soin, quand elle n'est pas en démence, de ne consentir à la dépense qu'autant qu'elle s'en trouve indemnisée par la satisfaction qui la suit.

La chose se passe différemment dans ce qui a rapport aux dépenses publiques. Ici le contribuable qui supporte le faix de la dépense, n'est point appelé à juger quelles dépenses sont celles dont il sera suffisamment indemnisé. L'économie des nations

modernes veut que le temps et les facultés des citoyens soient consacrés à l'entretien des familles. L'oisiveté même des grands terriens et des gros capitalistes est un malheur. La seule administration de leurs biens est une affaire. Chacun est occupé des siennes, et la division des travaux (seule organisation praticable pour de grandes sociétés avancées dans la civilisation), veut que le soin des affaires de l'état, devenues plus compliquées, occupe une classe d'hommes exclusivement. Le gouvernement représentatif n'est pas seulement une forme politique récemment découverte et arbitrairement établie : elle est le fruit

avoir nomme improductifs le» travaux des fonctionnaires publics. Quand ils sont utiles, qu'ils produisent une utilité pour le public, ils sout producteurs d'un produit immatériel.

DE L'ÉCONOMIE DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ

necessaire tics progrès économiques des sociétés modernes. Les gouverner est devenu une occupation particulière qui exige des études spéciales et absorbe les facultés d'un homme tout entier '. Il doit pouvoir apprécier tous les besoins du corps politique; il doit connaître les meilleurs moyens de les satisfaire; ce que chacun de ces moyens couteau public, et l'avantage que le public en retire : ce qui suppose des connaissances non-seulement politiques, mais morales, et ce qui m'a fait dire que l'économie politique, poussée h ses dernières conséquences, embrasse l'étude de l'organisation sociale tout entière.

I.c soin de gouverner les nations se compose de beaucoup d'occupations séparées; mais les limites de ces occupations se confondent. Les fonctions de ceux qui font «les lois, et de ceux qui les exécutent, fonctions que par suite d'anciens préjugés, on appelle des pouvoir », sont tellement analogues entre elles, qu'il a toujours été impossible de séparer nettement les attributions du législateur de celles de l'administrateur. Lois, réglemcns d'administration , décisions ministérielles, sont des règles imposées; elles sont diverses quant à leur importance, mais je n'y vois aucune différence quant à leur nature. Le législateur administre lorsqu'il statue sur un échange; et l'administrateur fait une loi quand il juge à propos de faire, dans l'intérêt du peuple, une dépense dont la ratification ne peut pas être refusée. C'est pour cette raison que je donne le nom de gouvernement à cet ensemble d'autorités (quelles que soient les fonctions que les différentes constitutions politiques leur attribuent) dont les décisions doivent être obéies.

Or, quels que soient les dépositaires de l'autorité, je dis que, par une suite de l'organisation nécessaire des sociétés, ce sont des personnes différentes qui fournissent aux dépenses et qui décident à quel objet elles seront appliquées. Sans doute l'homme qui siège sur les bancs d'une législature, et même celui qui occupe le bureau d'un ministre, supportent, en leur qualité de contribuables, leur part du fardeau des contributions; mais cette part est si petite, comparée aux sommes dont ils disposent, qu'ils peuvent, agissant dans l'une de ces capacités, ordonner une dépense, moins dans la vue du bien qui doit en résulter pour l'état, que de l'avantage qui en résultera pour eux -mêmes; ils pourront employer l'argent destiné à pourvoir aux besoins du corps social à grossir leur revenu particulier, à sc

• C'est bien inutilement qne Machiavel, Mably, J.-J. Rousseau, et d'autres, ont voulu appliquer aux nations modernes les principes qui dirigeaient les anciennes républiques. Quelle expérience pouvons-nous tirer de la manière d'agir de cent petits peuples, qui ne pou-

fairc des amis , à sc ménager des protecteurs.

Il faut être animé d'un profond sentiment «le scs devoirs, pour ne jamais perdre de vue que l'argent de la nation ne doit être employé que pour la nation; pour résister s'il le faut A des sentimens de générosité naturelle, et surtout de condescendance aux volontés des grands. On sait que pour faire sentir à Henri IV toute l'importance d'un don qu'il voulait faire, Sully fit apporter et étaler à scs yeux la somme tout entière, en espèces. Necker, étant ministre des finances, répondait à l'un de ces vampires de cour qui lui représentait qu'une pension de mille écus était bien peu de chose pour un grand prince comme le roi de France : « Savez-vous, monsieur, que vous me dc- » mandez la contribution de tout un village? » Ou'est-ce doue quand la contribution de cent villages est accordée à titre de munificence, et comme l'expression d'une gratitude purement personnelle !

Dans tout état bien ordonné, il faut sc tenir en garde, non-seulement contre les suggestions de l'intérêt privé, mais contre l'insouciance et le mauvais jugement de ceux qui ordonnent les dépenses. Si nous voyons tous les jours des particuliers se livrer à des dépenses insensées, combien a plus forte raison ne doit-on pas en craindre de pareilles, quand les frais doivent en être puisés dans les poches des contribuables!

Quant au second principe d'économie dans les dépenses publiques, celui qui commande de payer au plus bas prix possible les consommations reconnues nécessaires, l'expérience prouve qu'il est extrêmement difücile qu'on s'y conforme dans In pratique, et de celte difficulté naissent les principaux abus qu'on remarque dans les grandes sociétés. Les particuliers, dans leurs consommations privées, ne paient jamais les choses beaucoup audelà de leur valeur réelle; le prix courant des objets qui sont à leur usage ne s'élève guère au-dessus de leurs frais de production; la concurrence est là qui fait naitre des producteurs pour Ions les produits qui donneraient des profils trop supérieurs aux frais de leur production. Le consommateur va au meilleur marché; et s'il ne l'obtient pas d'un côté, il le cherche ailleurs. Les hommes qui décident des dépenses publiques ne sont pas de même intéressés à se procurer les choses destinées à la consommation du public , à leur juste valeur. Ce n'est pas leur argent qu'ils dépensent ; le prix qu'ils paieront, quelque élevé qu'il soit , ne diminuera pas d'une obole leur traitement; il

valent subsister qu'en se pillant les uns les autres, et réduisant leurs prisonniers à l'esclavage; où les citoyens n'avaient d'autres occupations que de promener leur oisiveté sur la place publique, y prononcer des jugetuens et y vendre des votes ?

DE (.'ÉCONOMIE DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ

l'accroîtra pcut-élrc. L'état a besoin de salpêtre; le commerce en procurerait à dix sous la livre ; la voie la plus simple serait de ra-

cheter; mais on aime mieux avoir une direction des poudres et salpêtres, des officiers, des inspecteurs, de nombreux agens à nommer, des places à distribuer, etc., et payer le salpêtre le double ou le triple du prix où l'on pourrait l'obtenir; sans compter l'impôt que le monopole fait payer aux consommateurs de celle marchandise, cl les vexations que l'on fait subir aux citoyens pour chercher la matière première et l'extraire de leurs étables et de leurs celliers *.

Les services personnels que réclame le public donnent lieu h des abus plusgraves encore. Ils composent la principale des consommations publiques ; et c'est la denrée que les nations paient le plus généralement au-delà de sa valeur. Ceux qui distribuent les places, fut-ce le peuple par des élections, ne peuvent pas connaître la capacité , l'amour du travail, la probité des hommes qu'ils élisent. La force ou l'adresse se sont toujours emparées de la nomination aux places qui sont des moyens de lucre, en même temps que des moyens d'influence et de pouvoir. Quand elles sont très multipliées, et que les nominations sont remises à un petit nombre de fonctionnaires, quelquefois

1 Comme il n'y a pas d'abus qui n'ait ses défenseurs et ses excuses, on dit en Fiance qu'il ne faut pas dépendre de l'étranger pour un article nécessaire à la sûreté du pays. L'ignorance seule peut se contenter de cette raison. L'habitude de tirer du salpêtre de l'Inde ne ferait que laisser à celui de France le temps de s'accumuler; au moment d'une guerre on en trouverait avec d'autant plus d'abondance qu'il y aurait eu moins d' extractions faites dans l'intérieur ; le commerce et la contrebande en fourniraient meme en temps de guerre; et finalement s'il fallait alors l'extraire en totalité de France, il vaudrait mieux le laisser extraire par l'in-

dustrie particulière et le payer selon la valeur où le porterait la concurrence, que d'entretenir dans tous les temps nue administration dispendieuse.

* Durant les violens orages de la révolution française, cet abus avait été déraciné. Son» le gouvernement impérial, il s'est rétabli graduellement en France, et les recherches faites par un député qui jouit d'une grande considération (M. Cormenin) ont révélé que beaucoup de fonctionnaires publics jouissent de plusieurs emplois que non-seulement il est impossible à nn seul homme de bien remplir, mais qui sont incompatibles entre eux.

Tel homme est à la foi* conseiller dans une cour de justice, membre du conseil d'état, secrétaire géuéral d'un ministère.

Tel autre est à la fois juge, professeur universitaire, conseiller d'état , académicien , député.

Tel autre est censé remplir en même temps les fonctions declicf d'un des bureaux de l'administration à Paris, et de procureur du roi à cent lieues de Paris; de chef

à un seul, ceux-ci sont plus mal posés encore pour apprécier les personnes sur qui tombent leurs choix. Ce sont des favoris, des recommandations puissantes qui en décident, et rarement les intérêts généraux.

Ceux qui nomment et ceux qui sont nommés sont également intéressés à grossir les salaires; les uns pour se faire des créatures plus dévouées, les autres pour vendre leur travail à plus haut prix.

Par la même raison, on est, de part et d'autre, intéressé à accumuler plusieurs emplois sur la même tête. Ou se réserve par là

îles moyens d'influence sur des gens à place qu'une première grâce n'exclut pas alors de l'espoir d'en obtenir une seconde, une troisième, et quelquefois un bien plus grand nombre *.

Du cumul aux sinécures, le pas est aisément franchi. Le cumul met entre les mêmes mains des occupations diverses dont l'une fait tort à l'autre; à tel point que les unes sont purement nominales et ne sont accompagnées d'aucun travail réel. Les sinécures supposent une occupation qui n'a jamais lieu, qui n'a d'autre objet que de servir de prétexte pour donner un émolument J.

Les gros émolutncns, et en général les avantages attachés aux emplois publics , en excitant

d'un corps militaire, de commandant de marine, en même temps qu'il remplit un office dans l'administration.

Des évêques ont un traitement comme évêque, un autre comme cardinal , un traitement sur les fonds départementaux, un autre comme chanoine du diapilre de Saint-Denis, et une dotation à la chambre des pairs, indépendamment d'un palais richement meublé à Paris, d'un autre palais également meublé eu province, et de sa part du casuel du clergé.

Pour déguiser en partie l'accumulation des traitemeus dans une même main, on a soin de les revêtir de noms différens. On les reçoit à litre d'appointrmens, de gratifications, d'indemnités , de salaircs.de trnitemens d'expeclative, de pensions de réforme, de retraites, d'abonnement pour frais de bureaux, de frais de représentation, de loyers, desnpplémens .etc.

. * Le mot de sinécure, comme l'abus, a été fourni à la France par l'Angleterre. Autrefois en France il y avait des faveurs de

cour, des dons, des parts données dans les recettes de l'état; mais depuis que la France est régie par une constitution , il a fallu créer au moins nn prétexte apparent pour distribuer l'argent du public. Ccst ainsi que l'on a créé une place superflue d'inspecteur des eaux minérales de France. C'est ainsi que l'on continue à recevoir un traitement relatif à la grande armée lorsqu'il n'y a plus de grande armée; de commandant de la garde nationale, lorsqu'il n'y a plus de garde nationale; que l'on paie des commissaires liquidateurs lorsqu'il n'y a plus rien à liquider; des commissaires pour régler des frontières lorsqu'il n'y a plus rien

DES PRINCIPAUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

vivement Pambition et la cupidité , établissent une lutte violente entre ceux qui sont en possession des places et ceux qui les désirent. L'administration des pays soi-disant représentatifs, est alors exposée à ces intrigues et à ces révolutions qui naissent, dans les pays despotiques, de l'énorme pouvoir du prince, des dangers qu'il lui fait courir, et du désir de se mettre à sa place.

Il y a cet autre inconvénient aux places lucratives, qu'elles font supposer des vues intéressées aux amis véritables du bien public, lorsqu'ils relèvent les fautes de l'administration. Aussi les gens en place ont-ils pour habitude de repousser les attaques les plus justes, en les attribuant toujours à l'envie de décrier l'administration pour prendre sa place.

Je pousserais trop loin les conséquences de mon sujet, si je cherchais tous les abus qui se glissent dans la nomination des fonctionnaires publics; et par quels moyens les places peuvent être mieux remplies. C'est une des parties les plus épineuses de la politique pratique; c'est aussi une de celles où elle est le moins avancée. Je me bornerai à remarquer qu'une nation a, comme un particulier, des besoins réels et des besoins factices, qu'elle est d'autant mieux gouvernée, que l'on pourvoit aux premiers préférablement aux seconds, et que, même dans les pays où la nation ne jouit pas du droit d'élire les fonctionnaires publics, elle exerce néanmoins une très haute influence sur scs destinées, par le simple ascendant de l'opinion publique.

Mais pour que cette influence soit favorable, il faut que la nation sache bien en quoi consistent scs vrais intérêts. Elle approuve alors les dépenses dont le résultat est de maintenir la paix au dedans et au dehors, de lui procurer de bonnes lois fidèlement exécutées, des communications faciles, favorables à ses débouchés comme à ses consommations, des militaires capables de la défendre et non de l'asservir, des instituteurs en état de l'cclaircr. Ces dépenses satisfont à des besoins réels et sont bien entendues.

Mais si cette nation a la fureur des conquêtes ou celle de la vengeance; si ses dépenses ont pour objet d'ajouter à son territoire des provinces qui n'ajoulcront rien à son bonheur; si elle entretient

à régler; des gouverneurs qui n'ont jamais mis le pied dans leur gouvernement, des évêques in partibu* injideliurn , «te. , etc.

1 I,a politique de Bonaparte était de se ménager par les traités des têtes de pont au-delà des grandes rivières, et des forts sur le revers des hantes montagnes. C'était menacer perpétuellement ses voisins et les tenir dans des liens dont ils devaient, à la première occasion, chercher à s'affranchir. Est-ce merveille qu'il n'ait pins trouvé d'alliés au moment du besoin? Il s'est plaint de

à grands frais une multitudo d'agens, nne cour splendide qui ne la servent pas, et une nombreuse armfe propre seulement à menacer l'indcpcndance de scs voisins *, clic ne satisfait par ces dépenses que des besoins factices.

C'est encore pis, si, loin de trouver des satisfactions dans ses dépenses, la nation n'en peut recueillir que des peines; si ses affaires sont d'autant plus mal gérées qu'elle entretient un plus grand nombre d'agens et qu'elle les paie plus largement; si le faste de sa cour ne sert qu'à humilier le mérite modeste et à corrompre les hommes dont le talent pourrait lui devenir utile; si les armées, loin de protéger les citoyens, fournissent des sbires et des bourreaux. à leurs oppresseurs; si un clergé avide et ambitieux abrutit l'enfunce, désunit les familles, s'empare de leur patrimoine, met l'hypocrisie en honneur, soutient tous les abus et persécute toutes les vérités.

Un auteur serait téméraire qui prétendrait prévoir et fixer d'avance les dépenses que les besoins publics lui paraissent devoir nécessiter. Mais il peut donner une idée de la nature des besoins et de ec qui en résulte. M. Ch. Comte a fort judicieusement observé que la puissance de l'homme qui expose une science , se borne à faire voir ce que les choses sont et ce quelles produisent ».

C1IAP1TRE XIV.

DBS PBINCIPAüX BESOINS DE LA SOCIETE.

Pour apprécier convenablement les dépenses publiques, il est bon de connaître les besoins de la société. Indépendamment des besoins que ressentent les individus et les familles, et qui donnent lieu aux consommations privées, les hommes en société ont des besoins qui leur sont communs, et qui ne peuvent être satisfaits qu'au moyen d'un concours d'individus et même quelquefois de tous les individus qui la composent. Or, ce concours ne peut être obtenu que d'une institution qui dispose de l'obéissance de tous, dans les limites qu'admet la forme du gouvernement *.

leur défection; mais n'avaient-ils pas lieu de se plaindre de leur esclavage ?

» Traité de législation, tome I, page 346.

1 L'obéissance des gouvernés est uue condition nécessaire de tout gouvernement , et cette obéissance ne peut être obtenue que par la soumission des volontés récalcitrantes. Même dans les gouvernemens libres où le vœu de la majorité fait la loi , et confère aux magistrats leur autorité, il faut bien que la minorité sc soumette à uue volonté quiu'est pas la sienne, à celle de la majorité.

DÉPENSE DE LA CONFECTION DES LOIS

Dans tous les cas où ce concours est indispensable et salutaire , il est un besoin pour la société ; et quoique le gouvernement exige

«le la parades membres du corps social le sacrifice d'une partie de leur liberté et de leurs richesses, le bien-être qu'il procure à tous peut leur faire supporter sans regrets le sacrifice que rétablissement d'un gouvernement leur impose.

Adam Smith, après avoir prouvé par les plus solides raisons, appuyées de la plus vaste expérience, qu'en tout pays, le gouvernement ne peut, sans s'exposer à d'innombrables et à de très fàcbeuses erreurs, entreprendre de diriger l'industrie et les travaux des particuliers, se demande quelle peut être l'action utile du gouvernement dans la société. * Il n'a que trois fonctions à rera- » plir, répond-il. Elles sont importantes, mais

• simples; et l'intelligence la plus ordinaire suffit » pour en comprendre la nécessité.

» La première consiste à protéger la société » contre les attaques ou les violences des autres n nations indépendantes;

» La seconde consiste à garantir chaque mem- » lue de la société, des clTcts de la malveillance

• et de l'injustice de tout autre membre;

« La troisième consiste à criger, à entretenir «•certains élablisscmcns utiles au public, qu'il » n'est jamais dans l'intérêt d'un individu ou d'uu o petit nombre d'individus, de créer et d'eutre- » tenir pour leur compte, par la raison que les » dépenses occasionces par ces élablisscmcns sur-

• passeraient les avantages que pourraient en tirer

• les particuliers qui les soutiendraient à leurs •* frais \ »

Ces diverses fonctions ne peuvent ctre remplies sans des dépenses auxquelles il faut bien que la société pourvoie; car la société produit seule, et c'est elle seulement qui peut fournir à îles consommations quelles qu'elles soient , même dans le cas où elle possède des terres et des capitaux. Elle remplit alors à l'égard de cos biens , l'office d'un entrepreneur, d'un particulier, et peut être considérée comme tel. Au surplus les revenus qui en proviennent ne pourvoient jamais qu'à une faible partie des dépenses des nations.

Il ne faut pas confondre les dépenses publiques avec la dépense nationale. Celle-ci est la somme de toutes les dépenses qui se font dans une nation ; elle comprend celles qui sont laites dans l'intérêt des particuliers, aussi bien que celles qui sont faites dans l'intérêt commun ; tandis que les dépenses publiques sont uniquement celles qui sont laites dans l'intérêt commun.

• Richesse des nations , liv. rv , ch.ip. 9.

* Pierre Ier en Russie a pu détruire les strelitz, Aly a pu massacrer les mamelouks en Égypte, et Mahmoud

DEPENSE DK LA CONFECTION DES LOIS

Pour obtenir l'obéissance aux règles de la société que nous avons reconnues pour être nécessaires à son existence, il faut que chacun les connaisse; de là la nécessité de la confection, ou, si l'on veut, de la rédaction des lois.

Une nation 11c peut pas les rédiger elle-même. La plupart des citoyens, obligés de pourvoir aux besoins de leur famille et privés

d'ailleurs des connaissances nombreuses et varices que suppose cette rédaction, sont forcés d'en abandonner le soin à des fonctionnaires spéciaux. Mais la majorité d'une nation accepte toujours, au moins tacitement, les lois qu'on rédige pour elle, puisqu'elle s'y soumet. Le plus grand nombre étant le plus fort, il est clair que s'il ne voulait pas sc soumettre à une loi, clic serait comme non avenue. Une nation éclairée adopte de bonnes lois, des lois favorables à sou bien-être; une nation ignorante, et infectée de préjugés, en adopte de mauvaises. Des législateurs éclairés et capables ne parviendraient pas à réformer la législation des Turcs. L'empereur Joseph II ne put parvenir h supprimer les couvons et à borner l'autorité du pape dans ses étais C'est ainsi que beaucoup d'états ont de mauvaises lois. Ce qu'elles doivent désirer, ce qui devrait faire l'objet de leur étude, si elles entendaient leurs intérêts, ce seraient les moyens d'en avoir de bonnes aux moindres frais.

Ou a vu des peuples faire choix d'un législateur unique; cl ce mode a pu suffire à des nations simples encore, où les arts et les relations sociales étaient peu nombreux et peu variés; mais dans nos mœurs modernes cette fonction excéderait évidemment les facultés d'uu homme seul, qui, en le supposant complètement désintéressé, pourrait obéir, malgré lui, à des préjugés, à des systèmes, à un caractère qui le domineraient. Les Athéniens eurent à souffrir des lois de Drncon et furent obligés de les abolir presque toutes.

Quand c'est le prince qui fait les lois, comme dans la plupart des états monarchiques, la réunion de plusieurs pouvoirs dans ses mains, le commandement des troupes, la disposition du trésor, la facilité d'étouffer les réclamations, le dispensent aisément

de toute responsabilité. Les lois alors sont faitesdans l'intérêt du pouvoir, dans l'intérêt des agens du pouvoir et des favoris du prince, beaucoup plus que dans l'interet de la société. On

les janissaires à Constantinople ; mais ils D'avaient affaire qu'à des corps privilégiés, mal soutenus par le voeu du plus grand nombre.

peut ajouter que dans ces cas-là la confection de la loi, même quand elle est bonne, comme beaucoup de celles qu'ont faites Léopold en Toscane, Frédéric en Prusse, est loin d'être gratuite; car le prince ne s'oublie pas, et sa cour encore moins.

Quand les législateurs sont nombreux, comme ils le sont dans les gouvernemens représentatifs, les lois sont plus probablement conformes à l'intérêt général; mais il faut alors que le législateur reçoive une indemnité du temps et des peines qu'il sacrifie au public, car la portion d'honneur et de gratitude qui échoit dans ce cas k chaque législateur en particulier, n'est pas une indemnité suffisante pour lui.

Il y a quelques pays, comme l'Angleterre, où les législateurs ne reçoivent aucune indemnité; mais de fâcheuses expériences nous apprenucut qu'nlors ils restent trop exposés aux séductions du pouvoir, qui dispose des places et du trésor public. On pourrait citer des nations modernes où les représentai les plus fidèles h leur mandat, sont les seuls qui n'ont jamais de récompense; ce qui est le principe d'une détestable législation et d'une corruption générale. La maxime qu'un citoyen se doit tout entier et gratuitement à sa pairie, loin d'élre favorable à la société, lui est très contraire. Le but de la société est de garantir à chacun ses droits,

sa sûreté, sa propriété, et non d'en exiger le sacrifice; et c'est aussi par là que les citoyens sont intéressés au maintien de l'ordre social. Nous avons malheureusement hérité a cet égard des idées des anciens. Chez eux l'existence de la patrie dépendait uniquement de sa force matérielle. Elle cessait d'exister du moment qu'elle cessait de vaincre. Il fallait toujours qu'elle détruisit scs ennemis, soit au dedans, soit au dehors, afin de n'être pas détruite par eux; ce qui rendait nécessaire une sorte de fanatisme politique où les sacrifices n'étaient comptés pour rien, et la patrie au contraire pour tout. IVlnis qu'arrivait- il ? un peuple qui n'avait compté que sur la force matérielle pour se maintenir, devenait esclave du moment qu'il était le plus faible. Il devenait esclave d'un autre peuple, ou d'un despote. Ceux-ci répondaient à leur tour à scs réclamations : eœ rie lia, comme ce peuple luiméme, quand il était le plus fort, avait répondu à ses adversaires. C'était l'enfance de la civilisation. Les principes qui dirigeaient des peuples encore à demi sauvages, ne conviennent plus au siècla des lumières, de l'industrie et des richesses.

1 Quand uu peuple étranger est trop sauvage encore ;w)ur comprendre que son intérêt est de vivre en paix avec von» plutôt que de vous faire la guerre, il faut bien sc défendre, de même qu'il faut résister aux attaques des voleurs; mais comme un particulier n'est pas autorise à prendre l'offensive, une nation ne l'est pas non

Il était réservé .aux peuples modernes d'asseoir l'édifice politique sur un fondement plus durable et plus solide, en ce qu'il ne porte pas eu lui-méme le principe de sa destruction. Ce fondement c'est l'intérêt de chaque nation, et l'intérét propre de chaque particulier, ou du moins de la grande majorité d'entre

eux. Cet intérêt bien entendu nous enseigne que chaque peuple, de même que chaque individu, doit désirer, non la ruine, mais la prospérité des autres, parce qu'elle lui est favorable. Il donne ainsi à la justice l'ascendant qui dons l'état inculte des hommes et des peuples, réside entre les mains de la force

Telle est , telle sera tous les jours davantage la politique des peuples modernes. Ceux qui voudront lutter contre les intérêts, succomberont. La société doit vouloir , et par justice et par calcul , que les services qu'on lui rend (et par couséquent le travail de laite les lois) soient payés; mais elle ne doit pas vouloir que ce travail soit payé audelà de sa valeur.

CHAPITRE XVI

DÉPENSE DE l'aDMINISTIU TION CIVILE.

Les lois qui ne sont pas exécutées ne sont pas des lois; ce qui leur donne ce caractère, c'est d'être des règles obligatoires et vivantes. Or, clics ne sont telles qu'au moyen des hommes préposes à leur exécution. Ceux qui font exécuter les lois sont des magistrats, des fonctionnaires revêtus de difTércus titres, selon la constitution politique et les différais degrés de leur subordination. Adam Smith les appelle des travailleurs improductifs, parce que de leur travail il ne reste aucunes valeurs qu'on puisse accumuler et ajouter aux capitaux de Jn société. Blais de ce que leur travail ne s'est pas fixé dans un produit matériel et durable, il n'a pas moins été exécuté; sou effet n'en a pas été moins réel , puisqu'à l'aide de ce travail, la société a joui de la sécurité nécessaire à son bien-être.

Tout service véritable rendu par un fonctionnaire, est une utilité qui résulte de son travail. 11 vend cette utilité en recevant un traitement; et à la suite de cet échange, qui ressemble à celui que l'on fait de deux produits, la nation consomme,

pl il a. Chaque nation est maîtresse chez elle bien plu* certainement encore qu'un proprietaire sur son terrain, car la propriété d'une nation ne saurait être disputée. Dans la guerre l'agresseur a toujours tort, et celui qui défend sou territoire a toujours raison.

DÉPENSE DE L'ADMINISTRATION CIVILE

pour 60 satisfaction, le service qui lui a été rendu : c'est cette consommation qui fait partie des consommations publiques. Le fonctionnaire publie consomme de son cOté , pour sou usage particulier, la valeur qu'il a reçue du public en échange de ses services, c'est-à-dire, son traitement; et cette dernière consommation fait partie des consommations privées qui ont lieu dans le pays; car le fonctionnaire public, hors de l'exercice de scs fonctions et en sa qualité de consommateur, n'est plus qu'un particulier.

Les fonctionnaires publics qui dans leurs fonctions sont véritablement utiles à la société, font avec elle un échange avantageux pour tous deux. Le revenu qu'ils en tirent est des plus légitimes, et fait partie des revenus de la société Ils peuvent l'accumulcr en tout ou en partie. Ce qui ne peut pas s'accumuler, c'est l'utilité qui est résultée de leurs travaux, et qui a été consommée pour le bien de la société.

Un magistrat peut, dans certains cas, être utile même lorsqu'il ne fait rien. 11 est prêt à réprimer une injustice, et celte seule dis-

position la réprime souvent en effet. Son temps, scs lumières, sa probité, peuvent ainsi être justement payés, même quand on n'en fait aucun usage; il en est de lui comme des vedettes préposées à la garde d'un camp, et qui ont été utiles, même quand on ne les a pas attaquées, si l'ennemi, à cause d'elles, n'a pas osé sc mesurer avec un ennemi trop vigilant pour permettre qu'il attaquât avec succès.

Lorsque les travaux des salariés ou des pensionnaires de l'état, sont nuis ou inutiles, comme dans ce qu'on nomme les sinécures , ou places sans fonctions, il en résulte une espèce de marché frauduleux où la nation paie le prix d'un produit qu'on ne lui livre pas. On peut, jusqu'à un certain point, dire la même chose d'un traitement qui excède la valeur du service qu'on lui rend a.

Les charges de cour, par exemple, ne rendent point au public des avantages proportionnés à ce qu'elles lui coûtent. Plusieurs personnes sont d'avis qu'il faut entourer le prince d'un grand éclat, parce que l'éclat fait naître le respect, et que le respect entraîne l'obéissance \ On croit aussi qu'il faut entourer les magistrats d'huissiers, de rccors, de gendarmes; mais il ne parait pas que les pays pourvus de tous ces fonctionnaires, soient

' I.c traitement qne reçoit un fonctimiuaire ne fait partie des revcuus sociaux qu'autant qu'il donne, en retour, un service utile à la société, et qui n'est pas payé au-delà de sa valeur. Alors seulement il y a eu deux utilités produites : celle qu'n produite le contribuable, laquelle a été consommée par le fouctiomiairc, et celle qu'a produite le fonctionnaire, laquelle a été consommée par la société.

a 11 est inutile de répéter ici que les salariés ne ren-

mieux administrés, et que l'on y jouisse de plus de sûreté, que dans les pays où le citoyen est dispenséde les voir et de les payer, comme aux États- Unis.

Ce qui fait que le citoyen obéit aux ordres du magistrat, c'est la certitude où il est que le magistrat ne peut rien lui commander au-delà de ce que la loi prescrit, et qu'après un commandement si juste, tout le monde au besoin prêtera son assistance au magistrat. Plus le fonctionnaire public a de latitude dans les comniandcmcus qui émanent de lui, moins il obtient d'obéissance. C'est quand scs ordres peuvent être tout-à-fait arbitraires, qu'ils ont besoin d'être soutenus par la force. Un bon gouvernement au contraire peut laisser à chaque citoyen le droit de traduire devant le magistrat tout homme qui viole les lois et qui troulilc l'ordre public; et c'est alors que la police est bien faite, car elle a des survcillans et des officiers partout où il y a des citoyens; c'estàdire , sur tout le territoire; et des ofhcicrs qui ne peuvent point opprimer, car ils ne peuvent, s'ils sont dans leur tort , être soutenus par le magistrat. En même temps ce sont des ollicicrs très économiques pour l'état, car ils ne coûtent rien. On peut être certain qu'en tout pays où la justice est bien rendue, et qui renferme un grand nombre de citoyens, il s'en trouve toujours qui réclament l'exécution des lois faites dans l'intérêt du public.

Les mauvais gouvernemens qui veulent pouvoir les violer quand cela leur convient, ne permettent qti'à leurs agens la faculté de réclamer l'exécution des lois; et ces agens, pour se rendre nécessaires et substituer leurs volontés au vœu de la loi, ont soin défaire prévaloir cette opinion. Rien n'est si commun en certains pays que d'entendre un alguazil, un gendarme, et même un juge, répondre à un citoyen qui prend fait et cause pour le public : De

quoi vous mèles-rous? cela ne voua regarde pas. Rien n'est plus capable de rendre une nation indifférente pour le bien; chacun alors craint de se compromettre. A Rome ou voit donner un coup de poignard et l'on se garde de le remarquer.

On me dispensera, je pense, de parler des agens payés par le public, et qui, loin de lui être utiles, compromettent sa sûreté, comme les juges par

dent absolument aucun nouveau service à la société, en y reversant l'argent de leurs émolument. Si cet argent u'y est pas versé par eux , il l'est par les contribuables, même quand ils l'épargnent et l'ajoutent à leurs capitaux, parce qu'ai ors ils le dépensent reproductirement.

1 Le presideut des États-Unis n'est pas moins bien obéi que le roi d'Angleterre; et à son installation il ne s'affuble pointant pas de ces habits de mascarade dont se sert le roi d'Angleterre à son couronnement.

commission, les jures spéciaux, préposés pour accomplir les vengeances des hommes en pouvoir. Il est trop évident que dans ce cas il y a double dommage pour le public : d'abord le mal qu'on fait aux citoyens, et ensuite la contribution qu'on leur impose pour le payer.

L'ordre social est d'autant plus parfait et les nations sont d'autant plus heureuses, que les lois sont moins multipliées et les fonctionnaires publics peu nombreux. Ce ne sont point les lois et les magistrats qui produisent les biens au moyen desquels une nation subsiste et jouit. Ils n'y influent qu'indirectcmcnt, et ce

n’est jamais sans quelque inconvénient. On assujettit une cuillère d’argent à une marque nécessaire pour que l’acheteur ne soit pas trompé; mais ce n’est pas cette marque qui fait l’utilité de la cuillère. C’est la façon de l'orfèvre, et celle-là ce n’est point un fonctionnaire public qui la donne. La marque, quelque nécessaire qu'elle soit, est une difficullc et une dépense de plus ajoutées à la diillcultê et à la dépense qu’exige la fabrication de la cuillère. Ce que je dis de cet ustensile, on peut le dire de toutes les choses qui servent à la subsistance et aux plaisirs des particuliers. Ce sont ccs choses qui fout essentiellement exister la société et qui améliorent son sort. Les lois et l’administration ne peuvent être considérées que comme les remèdes que nos maladies rendent nécessaires, et dont il faut savoir se passer le plus qu’il est possible. La société subsisterait fort bien sans eux ; mais elle ne subsisterait pas sans les vivres, sans les abris, sans les vètemens que scs propres citoyens, mus par leur simple intérêt, lui louruisseut en abondance '.

Si la bonne administration est un mal nécessaire, la mal-administration est un mal déplorable. Sans doute les ageus de l’administration doi-

• Ce principe, qui n’est que la description d’un fait, renverse le système d'un livre dont l’auteur ne s’est point nommé (t.lemcns d'économie politique), mais qu’on attribue à M. d'Hautrrive; livre où l'un prétend que l'administration est le [dns utile des producteurs, parce que sans la sûreté que l'administration procure, rien no ponrrait sr produire. On dit que dans certains pays un voyageur achète d’avance la sécurité de son voyage en payant tribut au rhef de* voleurs : est-on fondé à soutenir que les malfaiteurs, en recevant ce tribut, ont contribué aux résultats du voyage? Je

sais fort bien que la comparaison u'e»t pas juste sous un autre rappprt, et que le magistrat ne fait pas naître le mal pour avoir occasion de le guérir; mais on ne peut pas dire que le mal et le remède soient en aide au voyageur.

* Le mot de Pope si souvent cité :

Fov fonn* of govrrnmrnt lrt fodb rtminf i

V liste Vr U loi sJniiniiler'd i» bnl. (Eue/ on mnn, Ep. 3.)

vent dépendre de l'administration supérieure, qui ne peut agir que par eux; mais lorsqu'ils sont trop iudépendans de l'opinion publique, ils se mollirent moins jaloux de satisfaire le public qui les paie, que le prince ou le sénat qui les nomme ». La classe mitoyenne est surtout celle qu'il est avantageux de consulter. La vérité parvient plus facilement jusqu'à elle, surtout dans les lieux où la presse est libre ; elle est pourvue d'un grand nombre d'yeux; les intérêts privés, les recommandations puissantes, out moins d'empire sur elle s.

Les fonctions publiques peuvent en certains cas être mises au concours; et il s'en est offert à nous, messieurs, plusieurs exemples que je vous ai fait remarquer; mais dans beaucoup d'autres cas, ce mode présente trop d'inconvénicns, et même devient tout-à-fait impraticable. Il suppose que les juges du concours ont toute la capacité nécessaire pour juger les concurrcus. Les fonctions publiques exigent des qualités sur lesquelles un concours ne donne aucune garantie. Que peutil apprendre sur l'intégrité, le désintéressement, la diligence habituelle d'un candidat? sur son courage civil, sur cette qualité si rare, et si nécessaire à un administrateur, au moyen de laquelle il fait ce qu'il juge cire bien, même alors qu'il y a du risque à le faire? Quelque

indice qu'on ait des mérites du candidat, la bonne réputation eu est un qu'il n'est jamais permis de mépriser.

Les républiques italiennes du moyen âge, ne voulant pas obéir à un citoyen et redoutant sa partialité , faisaient souvent venir des étrangers pour les administrer. Gioja dit que la ville d'Agudio s'était fait une réputation pour les bonnes qualités îles fonctionnaires publics qu'elle fournissait mais s'il y a quelques avantages à suivre un pareil exemple, il s'y trouve beaucoup

ne signifie rien. Ou sait bien qu'une bonne administration est 1'rsscntirl; mais comment avoir une bonne administration avec un mauvais gouvernement? De bonnes institution* politiques dépendent d'une science particulière qui n'est qu'uu embranchement de l'économie des nations; c'est-à-dire de la politique pratique, de celle qui est fondée sur la nature de» choses sociales et sur l'expérience.

3 Aux Ktats-Uuis, d'après une loi du 27 avril i3i6,10 gouvernement doit publier une fois tous le» deux ans uue liste générale de tous les employé* et salariés civils, militaires, et marins, qui reçoivent un traitement de l'état. Cette liste doit indiquer le* fonctions et les émolumens de chacun d'eux, le lieu de leur naissance, et celui de leur rétideuce ordinaire, ffarden, tome 5, page 38(i.

4 .Xtwvo pros petto délie scienze économie hc, tome I, page aSU.

d'incouvénicns; l'histoire de l'Italie, à celte même époque, en fournirait plus d'une preuve. Un pays n'est jamais bien gouverne, ni bien défendu, que par ses enfans.

C’est à la constitution de l’état à résoudre res diverses difficultés; je ne peux que montrer ici les effets économiques des diverses suppositions.

Une administration qui ne réside pas auprès de ses administres, ne saurait soigner leurs intérêts avec diligence. Des administrateurs rapprochés connaissent mieux les objets sur lesquels ils sont appelés à prendre des décisions; les décisions sont prises plus promptement; et l’administrateur ne peut pas se soustraire à la responsabilité de ses actes.

Bonaparte, toujours avide de pouvoir, en appelant à soi ou à ses conseillers intimes, la décisiou de toutes les affaires d’un grand empire sous prétexte d'en régulariser l’administration, l’a rendue en effet prodigieusement mauvaise et dispendieuse. Un exemple rendra palpable cct effet. 11 est puisé dans un ouvrage de M. Dclabordc, sur YKtprit d’association.

Pendant que l’auteur était maire de Méréville, l’église de ce bourg s'écroula, faute d'nne dépense pour laquelle l’autorisation du gouvernement avait été rendue nécessaire. Le gouvernement différa cette autorisation; mais l’édifice ne pouvait pas attendre.

L’accident arrivé, la commune demanda l’autorisation de vendre les bois de charpente provenant des décombres de l’église, qui demeuraient exposés aux iutempéries de l’air et qui se détérioraient : l’autorisation arriva lorsque les bois furent pourris.

Il fallut trouver d’autres ressources pour la reconstruction de l’église, et l’on demanda au gouvernement la permission de s’imposer une contribution locale pour cet effet. Le devis qu’il fallut donner «les frais présumés de reconstruction, demeura un an

pour parvenir au ministère de l'intérieur, par l'intermédiaire obligé de la sous-préfecture d'abord, de la préfecture ensuite; chaque administration devant prendre connaissance de l'allairc et donner son avis. Le même devis resta encore un an au bureau des bâtimens civils établi près du ministère; il fut renvoyé deux fois h la commune de .Méréville pour des raisons frivoles, telles que «le prétendues erreurs dans l'estimation «les matériaux et des frais de journées; comme si à Paris on connaissait mieux les prix de la province, que dans la province même! Mais il fallait que tous ces administrateurs eussent l'air d'avoir été nécessaires et d'avoir gagné leur traitement.

» Otto complication, si funeste par elle-même, l'est encore en multipliant les frais du personnel cl du mu-

F. n fin le devis fut approuve, mais on refusa à la commune l'autorisation de s'imposer une contribution extraordinaire, parce que cela pourrait nuire à la perception ordinaire des impôts.

Le bourg de Méréville, qui voulait avoir uuc église, offrit alors de faire le sacrifice de sa promenade publique, qui, le dimanche, faisait les délices des jeunes garçons et des jeunes filles du lieu; mais de nouvelles autorisations devenaient nécessaires, et il s'écoula encore un an avant que cette demande fût prise en considération. Elle dut traverser l'administration forestière, qui envoya ses agens visiter les arbres. Leur rapport passa par la hiérarchie de leur administration, et do ministère des finances (dont cette administration dépend), pour revenir au ministère de l'intérieur, duquel dépendent les communes. La vente des arbres de la promenade fut ordonnée enfin; mais son produit ne s'éleva qu'au quart de la somme nécessaire pour bâtir l'église; et comme il n'y

avait pas encore de decision prise par l'autorité f sur les moyens de pourvoir au surplus, la commune fut obligée, en attendant, de verser à la caisse d'amortissement l'argent de sa promenade publique. Qu'arriva-t-il ensuite? sous prélextc des besoins urqens de l'état, ce dépOt fut dissipé avec d'autres semblables.

Remarquez que tout cet échafaudage d'administration a pour objet de protéger les communes; et qu'elles paient leur part des contributions générales pour jouir de cette protection qui a fait perdre au bourg de Méréville sou église et sa promenade tout à la fois.

Remarquez encore que dans cet exemple toute la mal-administration vient de l'organisation même, et non de la perversité des administrateurs, qui ne sont point accusés de malversations. Supposezles tous éclairés, supposez-les intègres, supposezlcs assez fermes pour ne céder â aucune considération de crainte ou de faveur, les affaires du public seront néanmoins mal conduites. Lorsque les rouages de l'administration sont compliqués, lorsqu'une affaire doit être triturée par plusieurs autorités successivement, un temps précieux se perd dans chaque opération et dans le passage de l'une à l'autre. Chaque fonctionnaire croit agir avec probité en examinant l'affaire, cp y découvrant des vices, en se faisant donner de* explications. Par une faiblesse qui n'est pas un\pr'mc* aime à faire sentir son autorité, à laissci\solliciter sa bienveillance; il donne par là des trouves de zèle et fait concevoir une plus haute ilcc de son importance et de l'utilité «le scs scrv-Vt'S '• Qu'cst-ce donc quand, parmi cette foule deVcou" vernans, il s'en trouve qui sont capables dc'|>rcr

téricl de l'administration. Pour exécuter tant de tra\ nuisibles, il faut un grand nombre d'employés, •h-

personnellement parti «le leur pouvoir? de céder à la corruption, aux recommandations des hommes riches et puissans? d'écouler l'esprit de parti ou les petits systèmes loges «Wins leur étroite cervelle; malheurs assez communs quand la nomination aux places est l'effet de la laveur? Non-sculement alors le mal est inévitable, mais tout redressement devient impossible.

Le mal est ici dans la manie de trop gouverner, de vouloir diriger ce qui doit être abandonne à soi-même. Une commune veut vendre ses matériaux, qu'elle les vende. Cette vente peut avoir ses inconvéniens, car il y en a, quelque parti que l'on prenne ; mais celui qui en a le moins est de laisser les localités décider ce qui les concerne. Que les intérêts communaux soient gérés par des hommes du choix des administrés, et <[ue nulle entrave ne soit apportée à la critique publique des opérations «les fonctionnaires; alors on aura toutes les garanties qu'on peut humainement obtenir, que les intérêts des localités ne seront pas sacrifiés.

En Angleterre, les formes de l'administration n'ont pas les mêmes inconvéniens, mais elles en ont «Uautres. Les frais inutiles dont les actes de l'administration sont grevés, arrêtent quelquefois l'exécution des mesures les plus favorables au bien public. Le partage des biens communaux (biih of cncloaure), qui rend à la culture de vains pâturages, est entravé par les formes de l'administration. Un ouvrage d'agriculture * en cite deux exemples. L'un du partage d'un bien communal de 250 acres * dans le Yorkshire, où la seule expédition d'un hill du parlement a coulé 370 livres sterling (9230 fr.). On fut obligé de renoncer à un autre partage 1res avantageux, parce qu'un seul propriétaire de la commune était récalcitrant, et que, du moment qu'il s'élève

une seule opposition, les frais s'élèvent si haut qu'on est obligé d'y renoncer.

Vous venez de voir, messieurs, comment, dans un système d'administration compliqué, sont protégées les communes; voulez-vous savoir comment le même système favorise les communications intérieures, bases de tout commerce? Je ne parle pas de l'obligation de prendre des passe-ports, obligation que l'administration impose quelquefois contre toutes les règles du droit; car un homme est, de par la nature, maître de sa personne, maître par conséquent de la transporter sans rendre compte de scs motifs; je ne parle ici

grands hôtels pour leurs bureaux, des garçons de bureau, des hommes de peine. Pour la moiudre affaire on barbouille des multitudes de feuilles d'un beau papier qui pourrait être si utilement employé à répandre des notions élémentaires d'agriculture, de physique, de mécanique, etc.

* jigricuUurul magazine, seplcmber 1 8 1 4-

que du transport des marchandises. Les canaux navigables en sont un des meilleurs véhicules, et en France on ne peut rien ajouter au zèle «le l'administration pour procurer au pays les avantages de cette navigation. Malheureusement elle est soumise à trois autorités, ou plutôt à trois systèmes d'autorités : à l'autorité du génie militaire, à celle des ponts et chaussées, et à relie de la police des rivières; et le navigateur souffre également des négligences, du concert et des jalousies de ces trois compagnies de fonctionnaires publies. Pour amener de la houille des froulières belgiques à Paris, ce combustible est obligé de passer sous la couleuvrine de quatre places de guerre; il sc trouve soumis à l'admi-

nistration d'autant d'ingénieurs de département et d'autant d'inspecteurs de la navigation. Tous ces fonctionnaires ont un grand nombre de subordonnés, et tous considèrent les intérêts de leur administration comme devant marcher bien avant ceux des navigateurs et de l'industrie, qui sont pourtant ce qui fait vivre tous les administrateurs du monde.

Qu'en arrive-t-il? pour venir par les canaux de Condé à Chauny, et parcourir un espace que le roulage ordinaire peut franchir en huit jours, la marchandise demeure trois mois; d'où il résulte des perles d'intérêt sur les avances, des frais multipliés de roule et de conduite ; et le commerce sc trouve privé de presque tous les avantages qui résultent de ce puissant moyen de communication. Et n'oubliez pas que c'est toujours dans la supposition que tous les fonctionnaires sont éclairés, intègres et incapables d'abuser de leur aulorilé J.

Que si l'on me demandait quel meilleur système d'administration je proposerais eu place «le celuilà, je répondrais : aucun. Il faut que les droits de chacun sur sa personuc et sa propriété, soient respectés ; et pour cela il ne faut que des lois et des tribunaux. En Angleterre une loi détaillée spécifie les droits des concessionnaires d'un canal, les droits des navigateurs du canal, les droits des riverains. Quelqu'un de ces droits est-il violé? la partie lésée se plaint devant le juge de paix, qui fait exécuter la loi. Est-ce le public en général qui est lésé? le premier venu peut porter plainte, à ses périls et risques si la plainte est injuste; et comme les juges «le paix soûl des hommes non salariés par le ministère, le ministère lui-même est coudamné s'il a tort. La volonté d'un officier militaire, ou d'un shérif, ou d'un maire, ou d'un mi-

* Près de ioo h «*c tares ou de 3oo arpens.

3 En Angleterre il n'y a pas «le corps d'ingénieurs civils faisant partie de l'administration et prenant part à son autorité; on paie les ingénieurs quand on les emploie occasionellement , et l'on se trouve fort bien de <rc mode.

CHAPITRE XVII

DÉPENSE DE l'aDMINISTBATION DE LA JUSTICE.

Dans l'état sauvage, le bon droit, l'équité naturelle n'ont aucun pouvoir; la force brutale seule est respectée •. Dans l'état civilise , la puissance du corps social vient au secours du droit et de l'équité ; et quand l'organisation sociale est bonne, la cupidité, la mauvaise foi, les passions injustes sont toujours réprimées, parce que tel est Tintérêt du grand nombre.

Mais a-t-on quelques moyens de connaître de quel côté est le bon droit? sait-on ce que commande l'équité naturelle? Oui, le bon droit sc fonde sur des conventions mutuellement consenties; sur des lois auxquelles on s'est soumis, nu moins tacitement. L'équité naturelle a des règles non moins sûres : qui pourrait prétendre, par exemple, qu'en l'absence de toute loi positive, île toute convention , le fruit de mon travail appartient à un autre qu'à moi? Mais ces règles du droit, ces principes de l'équité naturelle, il faut les appliquer; il faut que les organes de la puisscncc sociale décident qu'ils ont été violés, découvrent les violateurs, et les punissent s'ils sont coupables. Tel est l'objet de l'administration judiciaire.

Nos personnes et nos biens peuvent être attaqués légalement ou illégalement. Ils le sont légalement dans le cas par exemple où Ton dispute à quelqu'un son état dans le monde, lorsqu'on réclame un bien qu'il regarde comme sa propriété. Ce soûl alors les tribunaux civils qui décident du

1 Lesjugemens administratifs sout drs monstruosités, où l'autorité publique est juge et partie.

* J'avais dit d'abord : II n'y a fias d'autre droit que la force ; mais la forcené constitue jamais un droit, même lorsqu'on est obligé de la respecter.

â En supposant la justice toujours bien administrée à qui elle est due, ce qui est une supposition fort honnête, l'avantage qui en est résulté pour le plaideur est un avantage négatif par lequel il a été préservé d'un mal, uns avoir acquis la jouissance d'un nouveau bien. Après le gain d'un procès injuste qu'on vous avait intenté, vous ne vous trouver, pas en meilleure position que si, grâce à une meilleure législation, vos adversaires

bon on du mauvais droit. Nos personnes et nos biens sont attaqués illégalement quand ils le sont par un altentat que punissent les lois. Ce sont alors les tribunaux criminels qui en connaissent. Dans l'un et l'autre cas l'intérêt de la société est que la justice soit équitable, prompte, et peu coûteuse.

La complication des lois civiles est toujours plus ou moins opposée à ees trois avantages. Quand les lois sont nombreuses et compliquées, clics offrent plus de ressources à la chicane, plus de subterfuges au mauvais droit; le bon droit est plus difficile à constater. Les procès se prolongent par la même raison. Enfin la justice est plus coûteuse, parce que des incidens plus nombreux

multiplient les instrument, les papiers de la procédure; ils obligent d'employer un plus grand nombre d'officiers judiciaires, de consulter des procureurs, des avocats, dont Tunique fonction est de connaître, et trop souvent d'embrouiller les nombreuses dispositions des lois rendues et toutes les formalités dont se hérissent les procédures. Il faut même que le plaideur y consacre un temps, des soins, une capacité qui sont dès-lors ravis à des occupations profitables, et deviennent par conséquent pour lui une véritable charge, une dépense 1 * 3.

On prétend que la complication des lois est rendue nécessaire par la complication des intérêts des hommes en société, et que les formes sont protectrices de l'innocence.

Dans les procès criminels, oui, les formes protègent l'innocence. En prescrivant des règles étroites aux juges, elles laissent moins de latitude à leurs volontés arbitraires. Mais dans les causes civiles, les formes ne sauraient protéger Tune des parties sans commettre une injustice envers l'autre.

Les intérêts des hommes en société sont compliqués, sans doute; et c'est pour cela même qu'il ne faut pas avoir la prétention de prévoir tous les cas et de poser d'avance une règle pour chacun. La conscience et l'équité sont des règles souvent plus sûres que celles du code *. Il n'y a pas d'intérêts plus compliques que ceux des négocians. Les ac-

s'élaient trouvé» hors d'état de vous attaquer. La meilleure législation e»t donc celle qui fait naître le moins de procès, et qui dans les procès qu'ou ne saurait éviter, cause le moins de frais de juges, de procureurs et d'avocats.

4 Un fait dont j'ai etc témoin peut servir de preuve à cette vérité. Un gendre offrit à sa belle-mère, qui était dans une position de fortune gênée, de lui faire une pensiou; et pour vaincre sa résistance il fut obligé d'arcoinpagner son offre d'nnc extrême délicatesse. Il lui écrivit entre autres cluisn :C'est une dette que j'acquitte. Au bout de plusieurs années où la pension fut toujours exactement payée, la belle-mère meurt; un autre gendre

DÉPENSE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

citions s'y multiplient; les prix changent ; les qnafilés des marchandises s'altèrent, ou bien elles diffèrent par des nuances imperceptibles. On ne sait par la faute tic qui les détériorations ont eu lieu. On ne sait si une confiance accordée, est coupable ou seulement imprudente. La vérité n'est pas facile à démêler à travers toutes ces circonstances. Néanmoins les contestations des négocians entre eux sont en général les plus promptement et peut-être les plus équitablement terminées; c'est, n'en doutons pas, parce qu'elles sont presque toujours jugées par des arbitres, à la manière d'un jury d'équité et sans égard pour les * formes juridiques. Il n'y a pas d'entreprise de commerce qui ne fut complètement ruinée en peu d'années, s'il fallait que ses chefs, au lieu de s'occuper de leurs affaires, suivissent tous les procès qu'on pourrait leur intenter.

N'est-cc pas là un trait de lumière? toutes les causes civiles ne pourraient-elles pas, de même, être jugées par des arbitres? Il ne s'agirait que de régulariser ce mode. Les tribunaux civils ne se-

raient plus que des corps composés d'un certain nombre d'arbitres désignés d'avance et parmi lesquels les plaideurs devraient choisir deux ou quatre juges , qui eux-mêmes en choisiraient un cinquième dans le même corps. Ce tribunal aurait égard avant tout aux conventions des parties. Eu fait d'intéréis privés, la loi qui est au-dessus de toutes les autres, est dans les conventions mutuellement consenties, pourvu qu'elles ne contiennent rieu de contraire aux lois sociales. A défaut de conventions, comme dans le cas d'un décès sans testament, d'un mariage sans contrat, les arbitres jugeraient d'après un code fort court, car ce code ne devrait prévoir que les cas où le droit ne peut rester indécis sans inconvcniens. Dans toutes les questions qui n'auraient pas été résolues par des conventions antérieures ou par le code, la décision serait abandonnée à l'équité des arbitres.

Quoi! diront certains jurisconsultes, vous renouccz à ('uniformité de la jurisprudence cl a

se prévaut du paiement régulier de la pension, et de la lettre trouvée dans les papiers de la défunte, pour représenter le fonds de cette pension puremeut gratuite, comme une dette dont le bienfaiteur doit compte à la sucerssion, et en conséquence il lui fait un procès. Il n'est pas douteux dans ce cas qu'un jury d'équité n'eût prononcé en faveur du gendre délicat et birnfaisaut, contre le gendre cupide et de mauvaise foi, qui savait bien que la belleinère ne pouvait pas avoir acquis celte rente à titre ouéreux.

* Comme ceci n'est point un Cours de politique ni de procédure, je ne puis entrer dans les details que rendrait nécessaires l'exécutiou d'une semblable idée. U est par exemple une foule de petits procès dont plusieurs peuvent être expédiés dans une même andience. Il ne

l’autorité des antécédens ! Deux causes absolument pareilles pourront être jugées diversement! Pourquoi non? si l’on s’est trompé une première fois, faut-il être injuste à perpétuité? Pourquoi des juges antérieurs ignorans ou prévenus, feraientils la loi à des juges plus récens, mieux instruits et impartiaux ? Quand la loi change, la jurisprudence ne change-t-elle pas ? Ce qui était condamné hier, n’cst-il pas absous aujourd'hui? pourquoi faudra-t-il que ce qui a été mal jugé hier fût mal jugé aujourd'hui? D'ailleurs je ne sais pas si l’on peut dire qu'il y ail deux causes absolument pareilles. Toutes sont accompagnées d’une multitude de circonstances qui modifient diversement les droits respectifs; une réunion de circonstances pareilles à des époques différentes et dans des localités qui ne sont pas les mêmes, est d’une difficulté qui équivaut à l'impossible; et je crois que rien n’est plus dangereux pour l'équité que de s’autoriser, quelque faiblement que ce soit, dans une cause, du jugement rendu dans une autre. Ce qu'il faut avant tout, c’est d’être juste dans le cas présent, autant que le permet l’imperfection des hommes. Toute autre considération doit céder i celle-là.

Les arbitres seraient payés par les parties ou peut-être seulement par la partie perdante, en raison, non de la longueur des procès, mais de l’importance des intérêts débattus. Les parties emploieraient ou non, à leur gré, le ministère des avoués cl des avocats.

Il résulterait de là, ce me semble, que les arbitres seraient intéressés à être intègres pour obtenir une haute réputation d’équité et se trouver plus fréquemment appelés à siéger. Ils seraient intéressés à terminer promptement les différends, afin d’en pouvoir expédier eu plus grand nombre. Enfin les frais des parties ne

seraient pas disproportionnés avec les interets débattus, et il n'y aurait point de frais inutiles \

On voit qu'il n'est pas impossible d'introduire dans les services publics le priucipe de la coucur-

scrait pas necessaire pour ceux-là de nommer des arbitres ad hoc ; et cepcudant pour que les parties ne pussent pas sc plaindre de n'avoir pas des arbitres de leur choix, on pourrait établir que chaque fois que les plaideurs voudraient des arbitres ad hoc , ils en auraient , eu pavant un honoraire un peu plus fort. Ainsi les honoraire* des juges pourraient se composer, i° d'un traitement fixe payé par la province, et fort modéré; car îl faut payer un homme simplement pour qu'il se tienneà la disposition du public; 1° d'uue prime s'il était nommé* arbitre ad hoc; 3° d'un honoraire proportionne aux valeurs en litige et payable après le jugement.

Les juges-arbitres choisis pourraient n'étre pas toujours varans s'ils avaient beaucoup de procès à juger. Ils inscriraient alors 1rs nouveaux procès pour être ju-

DÉPENSES QUE FAIT UN ÉTAT POUR SA DÉFENSE

rence, dont on recueille de si heureux effets dans les opérations productives.

Quant à la justice criminelle, je ne crois pas devoir m'y arrêter beaucoup, parce qu'il me semble qu'on est assez d'accord sur ce

qu'il convient qu'elle soit dans l'intérêt de la société. Il n'est point d'intérêts puissans qui s'opposent à ses reformes. Tout le monde désire partout qu'elle soit prompte, équitable, et peu coûteuse. Les amis de l'humanité joignent à ces désirs le vœu qu'elle soit humaine, qu'elle tende à donner de l'cloignement pour le crime, et que la peine corrige le criminel. Les institutions de plusieurs pays exaucent déjà ces vœux en partie, et offrent des modèles h suivre aux États-Unis, en Angleterre, en France, à Lausanne, à Genève. Les écrits de beaucoup d'habiles publicistes font connaître les avantages obtenus et ce qu'on peut espérer encore. Si le bien dans ce genre ne s'avance pas plus rapidement, il ne faut s'en prendre qu'aux anciennes institutions créées dans les temps barbares auxquels nous touchons encore, et aux ûnaiices obérées de la plupart des gouvernemens. Quant à leurs intentions, elles sont bonnes; car l'intérêt des gouvernans n'est point ici eu opposition avec l'intérêt du grand nombre, si ce u'esl dans des causes politiques qui ne sont pas nombreuses dans les temps ordiuaires.

Je remarquerai que lorsqu'on veut que la justice criminelle soit équitablement et économiquement rendue, il faut avant tout que le Code criminel soit équitable, modéré dans les peines qu'il prononce, et qu'il n'érige pas en crimes des actions innocentes, sinon louables, aux yeux de la raison et de l'intérêt général; car alors la justice est mal secondée , et le gouvernement est obligé d'employer de mauvais moyens pour arrêter et faire condamner des gens qu'absout la conscience publique. Tibère ne pouvait se maintenir qu'à force de délateurs, déjugés et de bourreaux. Trajan n'en avait pas besoin.

La plupart des crimes qui sc commettent dans la société ont leur source dans la misère. Les gens riches ne sont pas plus vertueux que les indigens; mais ils ont plus de moyens de sc satisfaire sans préjudice pour autrui ; ils sont fort intéressés à ne pas porter le trouble dans la société; ils ont trop à perdre quand ils s'exposent à des chàlimcns ou même à des scandales. Il serait à désirer que

gés à leur tour, et sans doute les bons juges auraient des causes inscrites de longue main.

Les causes qui n'auraient pas d'arbitres ad hoc seraient appelées à tour de rôle, à mesure que les audiences vacantes laisseraient le temps de les juger.

• Les mauvais ministres rendent souvent les guerres inévitables, pour se rendre eux-mêmes nécessaires. Ce fut la politique de Louvois. Quelquefois un gouverne-

nul dans la société ne fût assez malheureux pour n'avoir rien à regretter dans son existence. Quand il se trouve parmi le peuple, des hommes dans un tel état de géoe qu'ils ne peuvent subsister que par un crime, il n'est personne qui ne soit exposé dans sa personne ou dans scs biens. Pour faire un peuple de conquérons, il faut des citoyens pauvres et fanatiques. Pour faire une nation vertueuse et tranquille, il faut des citoyens aisés et heureux. Les meilleures leçons de morale que l'on puisse donner à un peuple , sont des leçons d'économie politique.

DEPENSES QCE PAIT UN ETAT POUX SA DEFENSE

La paix est si nécessaire au développement des facultés utiles à l'homme, qu'il est presque toujours dans l'intérêt des nations de sc maintenir dans l'état de paix. Ou ne peut raisonnablement considérer les forces militaires et les dépenses de la guerre, que comme des moyens fâcheux, mais indispensables, de vivre en paix. Les guerres pour conquérir et les guerres politiques, sont de la part des gouvernement qui les ordonnent ou les rendent inévitables, de véritables crimes commis contre Iqs peuples •; et si les peuples étaient éclairés, quel qu'en fût le succès, les chefs qui les provoquent et y concourent n'en recueilleraient que «le la honte. On réserverait la gloire pour la défense légitime, et dans la défense légitime je comprends les efforts que l'on fait pour s'affranchir <l'un joug maintenu par la force, comme celui qui pesait sur les Ilotes à Lacédémone. Quiconque opprime les hommes se met en état de guerre contre eux.

Soit que l'ennemi agisse dans l'intérieur ou qu'il vienne du dehors, une nation ne peut compter que sur clic-même pour assurer son indépendance. Mais clic peut, suivant les moyens qu'elle emploie, la défendre avec plus ou moins «le succès, avec plus ou moins «le frais. C'est sous cc rapport que l'art de la défense rentre dans l'étude qui nous occupe. L'économie «les Irais comprend le succès; car «les moyens qui ne réussissent pas sont toujours chers.

Indépendamment de l'envie de conquérir et

ment, ne voulant pas satisfaire aux vœux des nations, suscite une guerre pour occuper l'attention publique. Les guerres , en multipliant les dépenses, augmentent le patronage et les moyens de «^irruption des gouvernement. LUes font taire les oppositions en rendant nécessaire une grnude énergie d'actiou. Au total, elles sont nuisibles à une bonne administration, indépendamment du sang et de l'argent qu'elles coùtcut.

DU SYSTÈME AGRESSIF ET DU SYSTÈME DÉFENSIF

d'opprimer d'une part, et de résister de l'autre, il peut naître entre nations, de même qu'entre particuliers, des différends qui ont leur origine soit dans des vanités et des rivalités nationales, soit dans des intérêts mal compris. La vanité est un vice fécond en fâcheuses conséquences, aussi bien pour les nations que pour les particuliers. Quand on veut s'affranchir des conséquences, il faut supprimer les causes Or, sans se montrer timide, on peut presque toujours réprimer l'orgueil, qui n'est pas moins commun chez les nations que chez les individus. Un peuple doit tendre à placer le triomphe de la vanité, non dans l'humiliation des vanités rivales, mais dans le bien-être dont il jouit. Qaant aux rivalités nationales et aux erreurs dans lesquelles on peut tomber relativement aux intérêts nationaux, les propres de l'économie politique en atténueront peu à peu l'influence. Jusque-là il faut s'attendre à des querelles entre les nations. Le plus faible degré de civilisation suffit pour qu'il s'établisse une sorte de droit qui préside à la décision des différends qui s'élèvent entre les particuliers. Même chez les Indiens de l'Amérique du Nord, il y a des espèces de tri-

bunaux, des vieillards, dont le jugement protège le faible opprimé. Entre nations un assez haut degré de civilisation ne les préserve pas du malheur d'en appeler à la force physique et brutale pour terminer leurs débats. Henri IV, roi de France, le vertueux abbé de Saint-Pierre, J. -J. Rousseau, ont proposé des moyens de paix perpétuelle, qui n'ont été regardés, avec raison, que comme des rêves philanthropiques. En effet , que serait un tribunal qui jugerait les querelles des peuples et qui n'aurait aucun moyeu de faire exécuter ses jugemens? Et si pour faire exécuter ces jugemens il réclamait les armées «les puissances, peut-on croire que les puissances prêtassent leurs troupes et fissent les frais d'une guerre, autrement que dans l'intérêt de la politique? Ce serait encore le plus fort et non le plus juste qui l'emporterait.

A mesure que les nations s'éclairent , il s'élève cependant un tribunal on sont jugés les faibles et 1rs forts , et dont ceux-ci ne peuvent pas impunément mépriser les arrêts. C'est l'opinion publique. En voulez-vous une preuve? Depuis la fin du dixseptième siècle jusqu'à nos jours, époque à laquelle l'Europe a joui du plus haut degré de civilisation où, à notre connaissance, l'espèce humaine soit encore parvenue, il ne s'est pas livré une seule guerre sans que les coutendans n'aient publié des manifestes pour exposer leurs griefs et justifier leurs mesures. Les parties belligérantes croyaient, chacune de son côté, à sa prépondérance physique puisqu'elle prenait les armes; néanmoins cette prépondérance ne semblait à aucune d'entre elles tout-à-fait suffisante, si ellcu'y

joignait une force morale, résultante d'une certaine ardeur réveillée chez scs sujets par le sentiment de leurs droits violés, ou d'une injure reçue; et si elle ne répandait dans la nation ennemie une certaine tiédeur, en l'alarmant sur la justice de sa cause et

l'événement du conflit. Cet empire de l'opinion, s'il n'a pas diminué le nombre des guerres, les a rendues incontestablement moins cruelles. Mithridatc fut obéi lorsqu'il ordonna le massacre de cent mille Romains dans le royaume de Pont. Le gouvernement de la Terreur en France ne le fut pas lorsqu'il ordonna, en 1793, de ne faire aucun quartier aux prisonniers anglais; et depuis ce temps, l'homme que des considérations d'humanité retenaient le moins, Bonaparte, a presque toujours traité les vaincus avec une sorte de générosité, et s'est donné beaucoup de peine pour justifier le meurtre de la garnison de Jaffa.

Cet ascendant de l'opinion et des considérations morales sur la force matérielle, est peu de chose encore comparé à ce qu'elle sera quand des gouvernemens représentatifs seront établis partout, et surtout lorsque les hommes seront plus éclairés sur leurs intérêts véritables. S'il est une vérité prouvée par l'économie politique, une vérité qui sorte pour ainsi dire de toutes ces leçons, c'est que les hommes, soit qu'on les considère comme citoyens du même pays, soit qu'on les considère en corps de nations, ont beaucoup à gagner toutes les fois qu'ils entretiennent entre eux des relations amicales, et beaucoup à perdre dans le cas contraire. Le progrès des lumières doit donc tourner l'opinion à la paix, et les progrès du système représentatif doit assurer l'empire de cette opinion. Un gouvernement militaire qui voudrait ne tenir compte que de la force matérielle , n'obtiendrait probablement pas de succès durables dans ce siècle, et serait honni dans les siècles suivons.

Ces réflexions sur l'état moral des peuples et lo degré d'avancement où ils sont parvenus, doivent entrer pour beaucoup dans l'adoption du système militaire qui convient à une nation.

DU SYSTÈME AGRESSIF F.T DU SYSTEME DEFENSIF

Les nations veulent être indépendantes; elles veulent jouir de l'entier développement de leurs facultés. Mais celle qui , sous prétexte d'etre en mesure de se défendre au besoin, organiserait des armées propres à porter la guerre au dehors, aurait un établissement militaire dispendieux et qui la protégerait mal.

Dispendieux , en ce que pour porter la guerre dans l'étranger, il faut dès armées lestes et for-

DU SYSTÈME AGRESSIF ET DU 6YSTÈME DÉFENSIF

niées de longue main; des armées permanentes, et dont les soldats ne s'occupent d'autre chose que de la {pierre. Il faut des attirails nombreux, des ponts volans, des hôpitaux ambulans, double quantité de munitions; car on doit s'attendre à des gaspillages, à des pertes énormes. Un canon de gros calibre sur un rempart ne coule jamais aucun transport, et scs munitions ne sont pas obligées de le suivre; tandis qu'une pièce de siège réclame le service de 48 chevaux, sans compter les hommes du train, u Les grandes armées, dit Du- » pont de Nemours, sont encore plus funestes à la » nation qui s'épuise pour les mettre en campait f;ne, qu'à l'ennemi qu'elles sont destinées à com- » battre I.cs vaisseaux de guerre, qui sont des moyens d'agression bien plus que de défense, sont d'une dépense énorme et d'autant plus regrettable que celte machine gigantesque et coûteuse où se sont épuisés

tous les efforts du génie industriel de l'homme, est bornée dans sa durée à quinze ou vingt ans, même lorsqu'elle n'a essuyé aucun accident.

Il faudrait néanmoins se résoudre à de si grands frais, s'il n'y avnil pas d'autre moyen de conserver l'indépendance nationale ; mais loin de la protéger, un grand état militaire est peut-être ce qui la compromet le plus. Les gouvernails , les hommes qui ont la direction des forces nationales, par une faiblesse commune à l'humanité tout entière, affectent envers les puissances étrangères, un langage d'autant plus hautuin qu'ils ont à leur disposition de grandes forces prêles à agir au loin. Ils communiquent cette espèce d'orgueil à la nation elle-même. Les militaires, étrangers aux arts de la paix, et n'entrevoyant de l'avancement et de bonnes occasions de fortune que dans la guerre, la désirent , et l'on trouve toujours de bonnes raisons pour provoquer ce que l'on désire. Si Louis XIV ne s'était pas vu à la tête de si belles armées, il n'eût pas montré tant tic hauteur envers les autres peuples; il aurait réprimé cet insatiable désir de faire plier devant sa volonté, tics volontés qui ne lui devaient aucun compte; désir qui enfanta toutes ses guerres. L'Angleterre ne se serait pas mêlée des intrigues de toute l'Europe, si clic n'avait pas eu de grosses flottes à envoyer dans toutes les directions; cl Napoléon, s'il n'avait pas eu le commandement tics armées les plus braves et les mieux disciplinées du monde, aurait mis son ambition à améliorer le sort intérieur «le la France; il s'en serait mieux trouvé, et nous aussi.

Comme les citoyens producteurs dont se compose une nation, ne sont jamais intéressés à porter le ravage en pays étranger, les

risques qu'ils courent de la part «les peuples étrangers ne leur viennent presque jamais que des fautes ou des

* PhjiiocraUe, page 1G6.

passions de leurs propres gouvernemens. J'ai beau parcourir l'histoire moderne , je ne trouve pas de nation un peu considérable qui ait été attaquée, si ce n'est par la faute de ses chefs. Dira-t-on que les constitutions politiques peuvent mettre un frein à l'ambition des conquêtes? vaincs précautions! un gouvernement peut toujours amener les choses au point de rendre une guerre inévitable, s'il l'appelle de scs vœux *.

Mais ce que je désire surtout que vous remarquiez, messieurs, c'est «{lie ces forces militaires si imposantes n'ont jamais atteint le but qui aurait pu les justifier, le seul but qui importe véritablement aux nations : la défense de leurs établisscroens intérieurs, de leurs lois, ale leur indépendance. Les ambassadeurs de Louis XIV entendirent , au congrès de Gertruidenbcrg, décider du sort de leur maitre, sans qu'on daignât seulement écouter leurs observations. L'Angleterre, dans la guerre d'Amérique, fut forcée d'abandonner la souveraineté de ses colonies; et plus tard, elle ne dut qu'à sa position insulaire de n'être pas envahie. Bonaparte, avec des armées plus belles qu'eux tous, fut plus humilié que tous les autres. Partout les armées ont attiré d'autant plus sûrement la guerre et les maux qui l'accompagnent, qu'elles ont été plus redoutables. Il n'en est aucune qui ait préservé son pays d'une invasion. Le vieux proverbe : Si ri» pacem } para bellum, était bon chez les anciens; la force décidait de tout. Il n'est plus, chez les modernes, l'expression de la vérité : le succès ne couronne pas toujours la justice; mais de grands préparatifs de guerre amènent toujours la guerre.

Toutes les fois qu'une nation pèse sur les autres nations, qu'elle suit une politique militaire ou commerciale, ou diplomatique, incommode à un autre peuple, elle met celui-ci, dèsl'instant même, eu étal d'inimitié, cachée s'il n'est pas encore en mesure de se défendre, ouverte s'il est assez fort. L'inimitié cachée dégénère en rupture à la première occasion favorable. La nation qui opprime, par le sentiment confus qu'elle a de son dunger, entretient un état militaire considérable; et c'est ainsi que l'injustice est coûteuse.

On ne sait pas encore combien il faudrait peu de troupes à un état qui n'éleverait jamaisaucuue prétention sur les autres; qui ne chercherait point à les dominer; qui en leur montrant ia force et l'aplomb que donnent la bonne administration cl l'aisance intérieures, leur présenterait toujours en même temps l'avantage tics communications commerciales à qui voudrait rester en paix avec lui, et la persjMïclivc de la destruction pour quiconque oserait l'attaquer.

1 f'ojaz, page suivante, la note relative à la guerre de Suisse.

DU 6TSTÈME AGRESSIF ET BU SYSTÈME DÉFENSIF

Des gouvernetnens très éclairés pourraient à cet égard hâter l'opinion des peuples; mais de toutes manières cette opinion mûrira tût au tard, parce qu'elle dépend de la connaissance qu'on prendra de la vraie nature des choses qui est toujours là et qui gagne constamment du terrain.

Penserait-on qu'une jalousie de commerce fut 6U (lisante pour porter les etrangers à nous faire la guerre? Sans doute une puissance maritime prépondérante peut bloquer les ports de nos ainis et les nûlres; mais une telle injustice ne saurait durer bien long-temps, parce qu'elle est contraire aux intérêts de tous, et que tous sont intéresses à la faire cesser. Si nous étions assez sages pour recevoir les denrées lointaines de toutes mains, c'est-à-dire des nations qui nous les fourniraient au meilleur marché, les autres nations seraient plus intéressées que nous-mêmes à percer les lignes ennemies qui voudraient nous bloquer. Nous éprouverions de ce blocus un dommage à peine sensible. Ce n'est pas le blocus des Anglais qui nous a fait payer le sucre si cher : cc sont les prohibitions de Napoléon. Un blocus général est une mesure excessivement dispendieuse, et cc qu'il peut procurer d'avantages commerciaux à la nation qui bloque, ne saurait la dédommager des frais qu'elle fait pour cela. On a pris une semblable mesure, non par calcul, mais par haine contre le dominateur de l'Europe. C'est donc à celte injuste domination qu'il faut l'attribuer *.

Et d'ailleurs quel motif aurait-on pour déclarer une guerre de commerce à une nation qui, obéissant en cela à son intérêt, ainsi que je l'ai prouvé, ouvrirait ses ports pour l'importation comme pour l'exportation *?

Nous ferait-on la guerre pour venger une injure ou ce que l'on supposerait une injure? Mais j'ai déjà remarque que le système défensif n'ouvre pas la porte à l'injure. 11 ne veut pas que l'on entreprenne sur lui ; mais il ne veut rien entreprendre sur les autres, et c'est peut-être sous cc rapport qu'il écarte plus sûrement la guerre que le système offensif.

Que si une invasion hostile n'avait pour objet que la rapine et le pillage, il faudrait que le système défensif fût assez fort pour résister aux en-

• Il est digne de remarque que ce n’est pas le blocus ordonne par l’Angleterre qui a renversé Bonaparte, mais le blocus continental de Bonaparte lai-même, puisque c’est pour avoir voulu l'étendre aux ports de la Russie qu’il a succombé. Les auteurs de ces mesures acerbes se sont fait plus de mal qu'ils n’eu ont fait a leurs ennemis, tant la colère conseille mal!

* y oyez le cbap. *5, partie IV de ce Cours.

9 Je n'ignore pas que l'ou peut, avec une apparence de raison, tirer quelque argument contre le système purement défensif, des év énenicus arrivés eu Suisse dans

vnhisseurs ; et j’avoue ici que la constitution politique tic l’état doit venir à l’appui de la défense pour qu’elle soit ellicacc. Si la nation n’est qu’un troupeau d’esclaves , exploité au profit de scs maîtres; s» des abus de tous genres ne servent qu’à engraisser des classes privilégiées ; si des entraves multipliées y gênent les mouvemens de l’industrie ; si la justice y est partiale et concussionnaire, les citoyens ayant peu de chose à perdre dans un changement de domination, mettront peu d’ardeur à défendre un ordre social dont ils portent tout le fardeau et dont ils voient recueillir tous les avantages par d'autres. Ils diront comme l’âue de la fable :

«Me fera- t-on porter double bât, double charge?»

Mais s’ils vivent sous un gouvernement économique et protecteur, s’ils sentent que la société est organisée dans leur intérêt,

s’ils sc sont identifiés avec la patrie, alors tous les sentimens les plus chers au cœur de l'homme les exciteront contre un injuste agresseur. On ne pénètre qu’au sein des nations divisées d’intérêts. Celles dont on attaque les intérêts sc lèvent en raasâfc; et je ne crois pas qu'une nation qui déclare son vœu de cette manière puisse être vaincue. Je ne crois pas même qu’elle puisse être attaquée, si d'ailleurs elle n’est pas menaçante. Une agression étrangère ne peut être formidable que lorsqu’il y a un concours de plusieurs ennemis coalisés, et cc concours ne peut être obtenu que contre un état qui pèse sur les autres, qui leur impose des lois et des Iributs, qui les associe forcément dans scs querelles. Mais on ne se coalise pas contre une nation qui offre toujours à scs voisins les trésors de sa bienveillance et de son commerce; tout le monde, au contraire, est intéressé à la défendre.

Lorsque les étals sont trop peu considérables pour qu’une levée en masse de tous leurs citoyens suffise à leur défense, ils doivent sc lier à d’autres par un pacte fédéral ; et c’est encore dans l’organisation politique qu'il faut trouver des liens assez forts pour que les états les moins menacés ne puissent pas refuser leur concours à ceux qui le sont davantage *.

le» derriière* année» du dix-huitième siècle, où cette république ne fut préservée ni par sa neutralité, ni par sa fédération, de l'invasion des armées de la république française; mai» il faut embrasser la question tout entière. La Suisse était une très mauvaise confédération. Scs peuples n’étaient pas uni» par désintérêt* pareils. Peut-on considérer le» pays sujet», tels que l’Argovie, le pays de Vaud , et les bailliages italien», comme des états confédérés? Us appelaient les Français au lieu de chercher à sc

défendre contre eux. On peut en dire à peu près autant d'une grande partie de la population dans le»

DU SYSTÈME AGRESSIF ET DU SYSTÈME DÉFENSIF

On a prétendu que des armées permanentes étaient un utile réceptacle des mauvais sujets d'une nation. Messieurs, il vaut mieux avoir un régime qui permette aux hommes de vivre de leur travail, qu'un régime qui leur en ravisse le prix; il vaut mieux rendre les mauvais sujets rares, que de préparer des armées et des bagnes pour les recevoir.

Il est affligeant de le dire; mais la vie des camps n'est pas propre à donner aux hommes les qualités qui en font des citoyens utiles. Elle habitue à l'oisiveté et .à la servilité. Pour être un bon soldat, il faut savoir perdre son temps et ne jamais résister à un ordre, fut-il cruel et injuste. A la guerre l'obéissance passive est d'absolue nécessité ; car il faut là que les mouvemens de cent mille hommes concourent à un but unique : la victoire. Dans l'état social le but est multiple : c'est le plus grand bien du plus grand nombre, et il ne s'acquiert que par le développement des pensées et des efforts individuels. Dans la vie civile on ne doit l'obéissance qu'à un ordre légal, et si la loi est mauvaise, il faut savoir la critiquer. Ce n'est pas tout : le soldat est porté à confondre la force avec le bon droit, et le sabre avec la raison; ce qui est une dégradation de la plus noble partie de l'espèce humaine. Il convient en conséquence à la société que les formes nécessaires au régime militaire soient étendues au moins grand

nombre d'hommes qu'il est possible, et restreintes aux seuls momens où elles sout indispensables. De puissans intérêts, je le sais, s'opposent au système défensif ; mais pour lui donner la préférence, j'en connais uu plus puissant encore : celui des peuples.

Des militaires trop étrangers aux connaissances du publiciste et du citoyen, ont élevé d'autres objections contre un système purement défensif. Je ne m'arrête pas aux déclamations d'honneur et de gloire, qui ont peu de poidsdu moment qu'on les met en balance avec le véritable honneur et les intérêts nationaux. La gloire consiste, non à réussir dans tous les cas, mais seulement dans ce qui est louable. Je me bornerai donc à examiner les seules raisons qui puissent avoir quelque mérite aux yeux des gens sensés.

Si nous nous bornons à la guerre défensive, at-on dit, notre propre territoire en devient le théâtre et souffre toujours plus ou moins de scs ravages : tandis que la guerre offensive transporte dans l'étranger le théâtre de la guerre.

On commence par supposer ici d'abord que la guerre a lieu aussi bien quand on suit le système défensif que lorsqu'on suit le système opposé. J'ai

obstacles qu'oppose la uature à leurs communications. On verra dans les prohibitions et dans les gros droits d'entrée ce qn'ils sont réellement : un accroissement de frais de production, un renchérissement aussi

prouvé cependant que nul système n'écarte plus sûrement la guerre. Or, dans tous les cas du moins où il préserve de ce fléau, il n'exerce scs ravages ni sur un territoire ni sur l'autre.

On suppose encore que les moyens de défense ne sufliron L pas pour arrêter l'ennemi sur la frontière. Dans ce dernier cas le territoire est encore préservé.

Mais admettons le cas où les premiers moyens de défense ont été insuflisans, et où l'ennemi a pénétré jusque dans noire intérieur. Sa perte n'en est que plus certaine, et le renouvellement d'un pareil malheur d'autant plus éloigné. Rien n'est plus dangereux que de s'avancer dans un pays ennemi et armé, pourvu toutefois que son gouvernement jouisse de la confiance et de l'amour du peuple, condition que j'ai reconnue pour être indispensable. Voici un extrait textuel des instructions données par Frédéric II, roi de Prusse, aux oflicicrs de scs armées : le témoignage d'un aussi grand capitaine est de quelque poids eu ces matières :

u Si je n'avais pour objet que ma gloire, dit-il, î> je ne ferais jamais la guerre que dans mon pays, » à cause de tous les avantages que j'y trouverais. » Chacun y sert d'espion, et l'ennemi ne saurait » pas faire un pas sans être trahi. On peut hardi- » ment faire sortir de gros dctachemens et leur a faire jouer tous les tours dont la guerre est sus- » ceptihle.

» Si l'ennemi est battu, et il l'est toujours en » quelques rencontres, chaque paysan est soldat « pour le harceler. L'élecleur Frédéric-Guillaume » en fit l'épreuve après la bataille de Fchrbelin. a Les paysans tuèrent plus de soldats qu'il n'y en a eut de tues dans le combat. Moi-même je l'ai vu a après la bataille de Hohcn-Fricdbcrg, où les liaa bilans des montagnes de Silésie nous amenèrent a beaucoup de fuyards de l'armée autriebienne *. a

Voilà un homme de guerre qui avoue que s'il n'eût combattu que pour sa gloire, c'est-à-dire pour le succès, il n'eut voulu com-

battre que dans son pays. Plus loin, dans les mêmes instructions, il recommande de remuer lo ciel et l'enfer dans le but d'avoir pour soi le pays où l'on fait la guerre.

Remarquons que l'cuucmi qui nous fait la guerre (si dans une telle situation il en est d'assez mal avisé pour cela) ne peut étendre ses ravages au loin pour ne pas disperser son armée dans un pays si dangereux pour lui ; qu'il doit laisser des corps nombreux sur sa roule a mesure qu'il avance et pour assurer ses communications; et que, si une fois elles sont coupées, il est perdu.

préjudiciable nux consommateurs qu'aux producteurs.

• Instruction militaire du roi de Prusse pour ses généraux, traduite par M. Faesch , lieutenant-colonel dans les troupes saxonnes , pages 86 et 89.

DE LA DÉPENSE DE L'ÉTAT PAR DES SILICES

Et qu'on ne cite pas ce qui est arrivé en France comme une preuve tic l'impossibilité où sont des bourgeois de se défendre contre des troupes réglées. Bonaparte avait réduit les forces de la France à ses seuls soldats; il les avait fait périr de froid et de faim ; et après avoir privé la nation de scs plus solides défenseurs, il avait indisposé contre lui la partie éclairée et industrieuse de la France, par ses guerres, par ses conscriptions, scs impôts, et son despotisme; enfin, même au comble de ses sottises, il se serait sauvé s'il eût fait lever la nation en masse; mais il redoulaiL plus

la liberté des Français que la coalition des étrangers, et il eu a été cruellement puni '.

CHAPITRE XX

DK LA DEFENSE DR l'iSTAT PAR DES MILICES.

Si les armées permanentes sont accompagnées d'iliconvéniens majeurs et de dangers; si d'ailleurs elles sont incllicaces pour assurer aux nations la sécurité dont elles ont besoin contre les attaques extérieures, les nations pourront-elles obtenir cet avantage par leurs milices; c'cst-à-dire par le moyen de leurs propres citoyens réunis accidentellement pour défendre leur indépendance, et organisés de manière à reprendre, aussitôt que le danger est passé, la vie sédentaire et le cours ordinaire de leurs occupations? Cette question a souvent occupé les publicistes, et même beaucoup de militaires distingués habitués à joindre la théorie à la pratique de leur art. S'il est possible à un grand état de se défendre des attaques extérieures par le moyen de ses milices, il est vivement sollicité par ses intérêts pécuniaires et politiques de préférer ce moyen. Économiquement il est désavantageux de faire d'énormes dépenses permanentes dans le seul but de pourvoir à des nécessités éventuelles. Politiquement il est imprudent de mettre de grandes forces en des mains qui peuvent en abuser.

Les milices ne sont sujettes à aucun de ces deux inconvéniens. O11 ne saurait en abuser ; et

* Payez les mémoires de Fleury de Cliahoulon, de Fain , et tous les Mémoires de l'époque.

* C'était l'opinion de Machiavel. Guibert, dans sa Tactique, soutient que les milices suffisent pour défendre un état. Il se déclare contre les places fortes. De nos jours, le général l'arayre a professé la même doctrine.

3 Les progrès des sciences paraissent devoir être favorables au système défensif. Si par exemple on parvient à faire usage de l'artillerie à vapeur où les pièces

leur emploi ne jette pas l'état dans de grands frais, lorsque l'état peut sc passer de leur secours. 11 s'agit seulement de savoir si elles peuvent répondre au but qu'on s'en propose.

L'art de la guerre est devenu plus compliqué au sein d'une civilisation plus avancée. Plusieurs parties de cet art exigent maintenant des connaissances, des talens, une longue pratique, qui ne peuvent point se rencontrer dans les milices nationales, composées d'hommes qui tous exercent, ou sont appelés à exercer d'autres professions. L'artillerie, le génie, la cavalerie, veulent «les hommes instruits de longue main et qui consacrent leur vie entière à la profession des armes. Sans cela on aurait trop d'infériorité en combattant un ennemi armé des progrès de cet art. Il fout donc avoir en permanence «le ces corps instruits que l'on ne peut pas former au moment du besoin. Cependant on peut remarquer que dans le système purement défensif, ils n'ont pas besoin d'être aussi considérables que lorsqu'on veut à la fois défendre les places de l'intérieur, et attaquer celles de l'ennemi.

Je laisse aux hommes du métier le soin de développer les meilleurs moyens de tirer parti des milices pour la défense du pays. Des militaires expérimentés ont donné leurs vues à ce sujet *; et à mesure que le système défensif sc répandra, on ne peut pas

douter que l'art de se défendre ne se perfectionne comme tous les autres. Alors il deviendra bien plus difficile encore d'enlamer une nation qui saura disposer de tous ses moyens à son plus grand avantage J.

Déjà l'on parait convenir qu'il est à propos de diviser les milices en gardes nationales mobiles et en gardes nationales sédentaires; les premières, composées de jeunes gens de 20 à 25 ans, qui ne sont point encore chefs de familles cl chefs d'établisscmcns, et qui peuvent tenir la campague et se porter à l'endroit du danger; l'autre partie, composée de tous les autres citoyens, et surtout de ceux qui, sans uu notable dommage, ne peuvent s'éloigucr de leurs ctablisseincns et de leurs familles. Ceux-ci font la garde municipale et opposent à l'ennemi une population armée qui soutient l'armée mobile, en quelque endroit du pays que l'ennemi se présente.

de canon peuvent lancer des centaines de projectiles par minutes, ce sera bien plutôt dans des places fortes que dans des armées en campagne. Si les moyens de destruction venaient à sc multiplier beaucoup sur mer, une chaloupe canonnière embossée pourrait braver an vaisseau de ligne. La poudre à canon a favorisé de vrai les agressions des Européens daus les deux Indes; mais c'est parce que les différentes parties du monde étaient encore trop étrangères les unes aux autres pour que les découvertes pussent rapidement se répandre.

DÉPENSES D’UNE MARINE MILITAIRE

Remarquez l'économie que l’on trouve dans cct état militaire comparé h celui de la plupart des grandes puissances de l'Europe. Ici le trésor ne se trouve chargé que de l'entretien des corps d’élite (de moitié moins nombreux que dans le système offensif) et de gardes mobiles qui , lorsque le pays ne serait pas menacé,, pourraient être fort réduites en nombre, et ne tenir la campagne que deux ou trois mois chaque année pour leur instruction. On ne serait tenu de les nourrir et de les solder que dans ces mcmeus-là. Pendant le reste de l’année, on n'aurait h entretenir que les cadres de ces bataillons où sc conserverait le dépôt de l'instruction.

Toutes les gardes nationales sédentaires ne coûteraient rien au public et coûteraient fort peu aux familles. L'équipement et les armes dont chacun sc fournit dans ce ras-là sont des dépenses qui se perdent dans la somme des dépenses privées, cl sont sujets à peu de renouvellement à cause du sein particulier que chacun en prend; et quant au temps qu'il faut consacrer au service, il sc perd de même dans celui que chacun consacre à ses distractions.

Les établissemens militaires, les écoles d'instruction, les magasins de munitions, les hôpitaux militaires, occasionneraient de moins grandes dépenses que dans tout autre système; et, dans toutes les parties, le gaspillage serait beaucoup moindre.

Eu joignant ces considérations h celles du chapitre précédent, on peut donc affirmer que les nations qui adopteraient un système purement défensif, jouiraient de beaucoup plus de sécurité et feraient moins de frais pour l'obtenir.

Si les milices offrent un moyen suffisant de préserver les nations des attaques extérieures, à plus forte raison sont-elles propres à les défendre des entreprises du dedans. Les séditions ne sont jamais plus sûrement réprimées que par une force qui est partout, et qui est fort intéressée au maintien du bon ordre. Elles ne sont nulle part plus dangereuses que dans les états despotiques, défendus par des armées de sicaires. Ici les exemples s'offrent en foule, et il est superflu d'en citer

Je vous prie, messieurs, de ne pas confondre le système d'armer toute une nation dans ses milices,

1 Les gardes nationales sédentaires ne peuvent suffire à la police quand le gouvernement est mauvais; c'està-dire, quand le plus grand nombre des citoyens est exploité au profit du petit nombre, parce qu'alors les citoyens défendent mal un ordre de choses qui leur est contraire. A de certaines époques, des gouvernemens ont cru pouvoir s'en servir en nommant tous les officiers et en ûtant la disposition de ces forces aux autorités municipales; cependant on n'a jamais pu les faire concourir

avec le projet extravagant de rendre toute une nation militaire; c'est- à - «lire d'en former des corps mobiles et aguerria, prêts à soutenir les intrigues diplomatiques et l'ambition d'un despote. Cette folie n'a jamais pu entrer que dans des têtes absolument étrangères à l'économie sociale. Un agriculteur, un manufacturier, un négociant, un artisan, un ouvrier, un médecin, et toutes les autres professions utiles, travaillent à procurer a la société ce qui la nourrit et la conserve : un soldat détruit ce que les autres produisent. Changer les classes productives en classes destructives, ou seulement donner plus d'importances aux dernières, et vouloir que tout homme soit soldat avant tout, c'est considérer

l'accessoire comme le principal ; c'est accorder la préférence à la disette qui fait mourir, sur l'abondance qui fait vivre. Une nation de soldats ne peut subsister que de brigandages; ne produisant pas et ne pouvant faire autrement que de consommer, elle doit nécessairement piller ceux qui produisent; et après avoir pillé tout ce qui sc trouve à sa portée, amis et ennemis, régulièrement ou tumultueusement, elle doit sc dévorer elle-même. L'histoire nous en fournit des preuves sans nombre.

CHAPITRE XXI

DÉPENSES d'cNE MARINE MILITAIRE.

Dans la situation des peuples de l'Europe moderne, on demande si une armée navale est une dépense bien entendue. Plusieurs bonnes raisons peuvent être données pour et contre, et ces raisons ont plus ou moins de poids, selon la situation géographique d'un peuple et la nature de scs relations.

Depuis que les contrées d'outre-mer ont été mieux connues et que les progrès de la navigation ont lié par le commerce les lieux les plus distans du globe, les pays maritimes de l'Europe ont couvert les mers de leurs navires marchands. Si le premier devoir de l'état est de protéger ses citoyens, il doit se ménager les moyens d'envoyer des forces aussi loin que scs b&timcns de com-

à de mauvais desseins; et sous un bon gouvernement les gardes municipales out toujours suffi pour maintenir le bon ordre. Quand on est gouverne dans l'intérêt du pays, les auteurs des désordres sont en si faible minorité, que les premiers ci-

toyens venus, même sans armes, suffisent poar les mettre sous la main des magistrats. Aux Etats-Unis, il n'y a ni gendarmes ni gardes nationaux pour maintenir l'ordre, et nulle part il n'est mieux maintenu.

DÉPENSES D'UNE MARINE MILITAIRE

merce peuvent aller. Il serait pourtant insensé île prétendre que ce devoir s'étendit indéfiniment. Le gouvernement n’est pas obligé de porter du secours partout où il plaît à l’esprit de trafic de s’aventurer, ni de faire une dépense de dix millions pour protéger un gain de dix mille francs, l.’étnt ne doit sa protecliou à ses citoyens que lorsque le droit des gens et ceux de l’humanité ont été violés à leur égard. C’est à leur prudence à prendre des précautions contre les autres risques, et à les braver, s’ils ont des motifs suflisans.

Quant à futilité d’une marine militaire pour la défense de nos eûtes, je répondrai ce que j’ai répondu au sujet d’une invasion de terre : que les milices soient organisées de manière à se réunir promptement, et que la nation ait des institutions qu’elle aime et qu'elle veuille sérieusement défendre, et je ne pense pas qu'un débarquement soit à redouter. L’ennemi, s’il en était d’assez fou pour attaquer une nation qui offrirait aux étrangers les avantages d’une libre communication avec elle, aurait plus à perdre qu’à gagner eu opérant un débarquement qui ne pourrait jamais amener aucun résultat important.

Je n’exclus pas au reste les défenses usitées aux endroits où la côte est plus accessible : les forts, les batteries et les chaloupes

canonnières. Je regarde seulement de nombreuses escadres, dont chaque bâtiment coûte plus d'un million et ne dure que peu d'années, comme trop peu utiles à une nation , pour l'indemniser des sacrifices qu'elles exigeut.

Les grandes armées navales sont peu utiles à la défense du commerce, qu'elles ne préservent pas contre la petite guerre que lui font les corsaires, guerre qui pour le commerce est la plus redoutable. Les petits bâtimens de guerre sont plus propres à détruire les corsaires Le système des corsaires lui-ménic cédera aux temps et aux lumières. On abolira le vol des propriétés particulières sur mer, comme on fa Aboli, même en guerre, sur les grandes routes. Les prises faites par les corsaires ne profitent qu'à des particuliers assez peu intéressons et qui pourraient faire de6 gains non moins considérables et plus honnêtes, dans un commerce véritable et productif. Les puissances belligérantes, en abolissant la course, ne per-

1 On peut opposer à ce qui est avancé ici, que dans la guerre du commencement de ce siècle , la marine anglaise, en détruisant celle de scs ennemis, a préservé les hâtimens de commerce de sa nation; mais à quel prix? D'ailleurs il n'est pus exact de dire que le commerce anglais ait clé préservé par celte puissante marine, et de semblables combinaisons politiques ne se représenteront plus. Déjà plusieurs fois la seule crainte d'une guerre avec les Etats-Unis a fait trembler le commerce de la Grande-Dretague. Que sera-ce quand plusieurs

dénient par conséquent aucune des ressources dont elles ont besoin pour faire la guerre ». Elles ont besoin d'affaiblir leur enuemi, dira-t-on; mais elles s'affaiblissent en même temps. Je ne pense pas au surplus que les gains que font les particuliers

dans le commerce maritime, fournissent à leurs gouvernemens «les ressources actuelles bien importantes. C'est l'industrie en général (dont le commerce étranger ne forme qu'une petite partie), ce sont les accumulations anciennes, qui fournissent à un gouvernement belliqueux, quand on a le malheur d'en avoir un semblable, les moyens de faire la guerre.

L'équipement «l'une flotte est encore la moindre des dépenses qu'elle occasionne. 11 faut lui préparer des refuges et «les moyens de se ravitailler sur tous les points du globe; il faut, par exemple, à l'Angleterre, des ports à Gibraltar, à Malle, à Corfou, sur les cilles «l'Afrique, en Asie, en Afrique, à Kingston, à Hallifax ; et pour cela clic est obligée de soutenir des guerres, elle est mêlée dans toutes les intrigues «les quatre parties du monde, et supporte des frais immenses pour l'entretien «le ces élnblisscmcus. — Elle en est dédommagée par son commerce, dira-t-on. — Eh! son commerce n'aurait-il pas lieu tout de même sans tout cet appareil militaire? Est-ce le sabre à la main que fou fait de bonnes affaires? Ce qui fait que l'Angleterre vend ses marchandises, et dans l'Archipel et dans l'Orient, et «lans les «leux Amériques, c'est qu'elle sait eu fabriquer qui conviennent aux consommateurs de ces diverses contrées, et «ju'cllc sait les établir à bon marché. Le canon n'y fait rien.

Je n'ai pas besoin «l'ajouter que pour éviter les guerres en général il ne suffit pas d'un régime «jui en écarte les causes : il faut encore n'avoir pas d'autres institutions <(u» les provoquent et les nourrissent.

Déjà nous entrevoyons l'entière instruction d'une source fccoudc en discordes sanglautcs, dans l'aifranchissemcnt des colonies. Tous les pays auxtjuels nous donnons encore ce nom, seront

indcpemlaus, scion toute apparence, avant le siècle révolu, et seront intéressés à entretenir de libres relations de commerce avec l'Europe, comme l'Europe avec eux *.

nouvelles et grande* puissances maritimes sillonneront les mers?

* Les Anglais à la vérité ont toujours profité de la scirtirité de* particulier* qui, dans les parage» lointains, ignoraient les hostilité» d'Kiiropc, pour s'emparer de leurs rmlmrratiou*. C'est une espèce do piraterie dont ce gouvernement cessera de se rendre coupable, quand le droit international sera mieux établi.

i Les colonies «l'Asie seront plus long-temps dépendantes que lus autres, parce «pie la grande population

DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENT PUBLICS

La «tlplomali© est une autre source «le querelles. La paix est l'intérêt constant de toutes les nations, parce que c'est dans la paix que s'entretiennent les communications utiles au commerce, aux sciences et oux arts. Un système purement défensif n'est pas tout-à-fait aussi favorable aux ministres et aux négociateurs, dont la politique est de se rendre nécessaires. La diplomatie complique les intérêts des peuples avec les intérêts de famille des princes, et avec ceux des ministres. Ou sait que la funeste alliance de la France avec l'Autriche, en 1750, et les désastres de Rosbach, eurent pour première cause un vers du roi «le Prusse contre le cardinal de Beruis, alors ministre *.

Le vrai moyen de conserver la paix est d'élrc juste envers les étrangers, de ne point prétendre à leur imposer sa politique et ses vues, et d'être préparé à se lever en masse contre toute espèce d'invasion. 11 n'est pas nécessaire d'avoir des ambassadeurs pour cela. C'est une des antiques sottises dont le temps fera justice *.

DEPENSES DES KTABLISSEMK3S PUBLICS

Il ne faut pas sc méprendre sur ce qui est ici désigné par les mots établissement public». Ce sont les étublisscmens qui ont exigé de la part du public la mise-dehors, l'avance d'un capital, «lont le revenu est supposé consommé par le public; c'està-dire au profit, pour l'avantage du public. Ainsi une route, un pont, un édifice, sont des élablissemens publics dont le revenu consiste «laus le service qu'ils rendent au public. Mais l'institution d'une fonction publique n'est pas un établissement publie, parce qu'une fonction n'emporte pas

des pays orientaux y rend la situation des Européens plus précaire, et les oblige de recourir à la protection de leur métropole. On ne peut ni dirtruire les Asiatiques comme on a fuit des indigènes de l'Amérique, ni les ployer aux mœurs européennes qui amènent nécessairement l'in dépendance. Les colonies d'Afriijue, en partie parles memes raisons, seront long-temps dépendantes; mais finalement tout s'affranchira, parce qu'il est contre la nature des choses, et c«*ntre l'intérêt des hommes, qu'ils obéissent à «les gens qui habitent un autre climat, et qui ont d'autres intérêts que les leurs.

* « F.vitex de Remis la stérile abondance. »

* Mon intention n’est point d’hnmilier les agens diplomatiques, qui, sauf dans les ambassades d'apparat, présentent un fort grand nombre d'hoinmcs d'un très grand mérite, et parmi lesquels il en est beaucoup qui partagent les srntimens exprimés dan» le texte. D’ail-

unc avance, un capital fourni par le public; c’est simplement un service acheté et consomme par la communauté «les citoyens.

Je dois aussi vous prévenir, messieurs, que puisque nous avons appelé dépenses publiques, aussi bien les dépenses d’une fraction de la nation, d’une commune, que les dépenses de la nation entière , nous réunirons aussi sous le nom d’établissemens publics ceux qui sont créés dans l’intérêt «le la nation tout entière, et ceux qui le sont dans l’intérêt d’une portion de la nation seulement. Les principes sont les mêmes pour toutes les dépenses faites en commun; les quotités seules diffèrent.

On ne doit comprendre «lans les dépenses courantes et annuelles des établisscmens publics que les frais que nécessite leur entretien; car la première mise-dehors est une accumulation, un placement. Quand le gouvernement fait construire un pont, ce pont est un produit qui, en supposant qu’on ne l’ait pas surpayé, vaut ce qu’il a coulé. La nation est donc aussi riche après la construction de cet édifice qu’aupnravaut. Elle n’est plus chargée que «les frais d’entretien qu’il exigera. On peut le comparer aux maisons «pie les particuliers font construire; une construction «le ce genre, bien conçue, n’allèrc pas la fortune d'un particulier, pourvu que la jouissance qui en résulte soit un profit suffisant du

capital employé. La jouissance dans ce cas peut être appréciée par le loyer que ce placement est capable de rendre.

On n'a pas une règle aussi sûre pour apprécier la jouissance qui résulte d'un pont au milieu d'une ville, construction dont In ville ne peut tirer aucun loyer J; cependant celle jouissance est réelle; ou la paierait, s'il fallait absolument la payer; et comme elle est mise à la portée de ceux qui ne pourraient en faire la dépense s'il follr.it la payer, nous «levons la considérer comme un accroissement de jouissances équivalent à un accroissement de revenu pour la classe peu fortunée «le la nation.

leurs la suppression de l'inutile dépense de* ambassades d'apparat, ne donne «pie plus d'importance aux consuls de commerce, agens nécessaires, recommandables, et «pii souvent ont fuit preuve d'un courageux dévouement aux interets de leurs concitoyens. Il* devraient peutêtre à eux seuls composer tous les agens accrédités d'une nation. Ou n'apprend jamais rien d'important relativement aux nations étrangères par le ministère des ambassadeurs, parce que c'est précisément «les ambassadeurs que les puissances étrangères sc méfient le plus.

3 Un péage établi sur le passage du pont, ne donnerait qu'une idrô imparfaite de la jouissance que le public retire d'un libre passage; car un péage donne l'idée de ce que vaut le pont pour ceux qui peuvent le payer, mais ne donne aucune idée du service qu'il rembait à ceux qui ne sont pas eu état de le payer.

DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENS PUBLICS

Les établissemciiâ d'utilité publique sont ainsi une accumulation forcée, prise en général sur les biens des citoyens proportionnellement à leurs facultés, et distribuée en jouissances à la classe peu fortunée, non en proportion de ses facultés, mais en proportion du besoin qu'elle a de ces établisscmens. Ils sont essentiellement bienfaisans, et c'est à juste titre que l'on a une grande opinion d'un peuple qui possède beaucoup de constructions d'une utilité générale et reconnue.

La plupart des étnblissemcus publics occasionnent À une nation d'autres frais encore que ceux de premier établissement. Les dépenses qu'on fait pour les malades d'un hôpital sont des dépenses différentes et le plus souvent bien autrement considérables que celles qu'exige l'entretien du bâtiment et du mobilier d'un semblable établissement. Ces dépenses seront jugées quand nous examinerons celles que l'on consacre aux secours publics.

Une considération générale domine ce sujet : pour qu'on puisse approuver les établissemens formés aux dépens du public, il faut qu'il en résulte, pour le public, un bien équivalent aux sacrifices qu'on lui impose à ce sujet, et quoique les frais de premier établissement soient un placement plutôt qu'une dépense , le public est eu droit d'exiger de ceux qui stipulent pour lui ce placement forcé, que l'avantage qu'il en retirera soit l'équivalent, tout au moins, du revenu qu'il a droit d'en attendre.

Napoléon a dépensé cinquante millions de francs pour achever le Louvre et construire une galerie correspondante à celle qui

joint ce palais k celui des Tuileries; et malgré l'exorbitance de cette somme, l'entreprise est loin d'être achevée Si jamais elle l'est, on pourra demander quel avan-

' Voyez l'exposé fait au corps législatif en i8t3 par le ministre de l'intérieur. Les Su millions ne regardent que les dépenses faites jusque-là; il y a eu d'autres millions dépenses depuis , qui ne l'ont pas été plus judicieusement. L'achèvcineiit du vieux Louvre était seul raisonnable. Le même exposé portait le devis du palais du roi de Rome à la somme de 10 millions, dont la dépense se serait probablement élevée une fois plus haut. Ce projet n'était pas plus judicieux que !c précédent. Les plans d'un architecte out besoin d'être soumis à la révision des hommes d'état; et les hommes d'état, pour en être juges, ont besoin d'avoir du goût , en même temps que de l'économie et un jugement sain. On a accusé Louis XIV «le manquer d'économie dans ses hatimens, et il n'est pas cerlaiu qu'il eût du goût, témoin les plans adoptés par lui du château de Versailles, des Invalides, de l'Observatoire, de la place Vendôme, etc.

* Cette seconde galerie ne pouvait jamais être symétrique avec la première, l'espace manquant à soh développement.

1 Quel avautage n*aurait-ce pas été pour l'embellisse-

lagc le public en retirera pour son argent, si ce n'est la faculté qu'aura le gouvernement tic distribuer quelques logemeus de faveur aux gens en crédit, et d'obstruer l'un des quartiers les plus fréquentés de Paris *. En supposant qu'on parvint h prouver que l'embellissement de la capitale fût un avantage capable de motiver tant de dépense, il serait facile de prouver que l'on pouvait construire, pour le même prix, cinquante bâtimens consacrés à

difTércns usages publics, qu'il n'aurait pas été difCcilc de rendre plus beaux et surtout plus utiles].

Le public est en droit d'exiger encore qu'on no rende pas un édifice public plus fastueux que son objet ne le demande. Il est peut-être utile d'offrir aux négocians un lieu de réunion où ils puissent sc rencontrer pour traiter de leurs affaires, quoiqu'en supposant que le gouvernement ne s'en mêlât pas, les négocians ne parvinssent à se réunir tout de même 4. Mais, dans tous les cas, ce lieu do réunion pourrait, dans une grande cité, être vaste, commode, gratuit; il pourrait, avec une architecture noble, sévère, analogue à son objet, embellir une graude capitale, sans un luxe de colonnes qui en fil un temple plus vaste que n'en eurent jamais rilalic ou la Grèce antique s. Les voyageurs disent qu'à Pétcrsbourg le faste des bâtimens a quelque chose de théâtral, et qu'à Dublin de belles façades, masquant de vilaines lues, réussissent mal à déguiser la misère publique.

Le public est en droit de blâmer un monument honorifique qui n'a pour objet ni de récompenser des vertus publiques, ni d'honorer la nation qui en supporte les trais, comme serait, par exemple, une chapelle expiatoire. Lorsqu'on élève des statues à un roi raéscslimablc 6 ou méchant 7, on in-

ment et l'assainissement de Paris, de faire disparaître et de remplacer par des conduits souterrains, les hideux ruisseaux qui salissent le milieu de» rues de cette capitale? Et c'était un avautage dont aurait joui uue immense population chaque jour durant des siècles.

4 La Bourse de Londres n'est autre chose qu'un édifice appartenant à un particulier et où les négocions se rassemblent à une

certaine heure, parce que l'emplacement leur semble commode. Ils se réunissent même dans d'autres endroits pour des affaires d'une espèce particulière, et l'on n'en éprouve aucun inconvénient.

5 Des édifices de ce genre devraient être commodes, mais simples, ne fût-ce que pour montrer aux négocians que les succès de l'industrie se foudent sur des habitudes d'économie. Les édifices somptueux ne conviennent qu'a des traitans engraissés de la misère publique.

6 A Londres, on voit une statue de Charles II, qui vendit pour de 1 argeut, aux ilollandais, les intérêts de son pays.

7 Dans la cour de VVliitchall ou voit la statue pédes-

suite au bon sens d'une nation. Il y a presque du ridicule dans les monumens qu'un prince érige lui-même en son honneur aux dépens de scs sujets

S'il convient à une nation de ne faire une dépense qu'autant qu'il en résulte pour elle une jouissance équivalente au sacrifice qu'elle s'impose, nous en conclurons que les établissemens publics doivent , autant qu'il est possible, être ordonnés et entretenus par les localités appelées à en supporter les frais. En effet , s'il est difficile qu'un lonctionnaire public fasse une saine comparaison des frais supportés et de l'avantage promis, la difficulté est bien plus grande lorsque le fonctionnaire est éloigné et qu'il est occupé d'une multitude d'autres affaires. Il est par conséquent plus à craindre que la société, ou la portion de la société que la chose regarde, fasse une mauvaise spéculation. S'il s'agit île per-

cer une rue à Lyon, les meilleurs juges de cette affaire sont les hnbitans de Lyon ; et comme ils pourraient difficilement en délibérer eux-mêmes, c'est à leurs magistrats à en délibérer pour eux; mais s'il faut, comme le veut notre législation en France, qu'ils en réfèrent à un ministre à Paris, et si le ministre, après avoir consulté ses agens, modifie le plan, le change tout-à-fait, ou le supprime, ce ne sont plus les magistrats qui connaissent le mieux l'affaire, qui en décident; c'est celui qui la connaît le moins *.

Il consulte les autorités locales, dira-t-on. — Mais, en supposant qu'il suive leur avis plutôt que ses vues ou celles de scs bureaux , la responsabilité ne pèse plus sur ces autorités locales; ce ne sont plus elles qui recueillent l'honneur ou le blâme; la chose s'exécute mollement, avec lenteur, ne se commence pas ou ne s'achève jamais. Il ne faudrait pas en conclure que des constructions qui intéressent tout l'empire, comme des travaux d'art placés sur la ligne des grandes communications, dussent être décidées par les autorités locales. Les localités ne doivent pas seules en faire les frais, puisqu'elles ne sont pas seules appelées à en jouir, et il se pourrait qu'elles consultassent l'intcrél de la localité préférablement à l'intérêt général.

tre de Jacques II, protecteur du juge Jcfferie*. Paris offre de nouveau la statue de Louis XIII, qui fit coudamner et exécuter son ami Cinq-Mais et le respectable de Thon.

1 On sait ce que vaut la comédie de se faire demander par des courtisans à gages, ces sortes de monumens. C'est ainsi que Louis XIV, Louis XV, et Napoléon, ont eu des statues et des arcs de triomphe de leur vivant.

* Par une fiction qui roc semble difficile à justifier aux yeux de la raison, les communes en France sont considérées comme des mineurs et ne peuvent décider de

CHAPITRE XXIII

DÉPI NSR DF.S YOIKS BR CO MM CMC ATI ON, KT PARTICULIÈREMENT DF.S ROUTES.

C'est la facilité qu'ont les hommes de communiquer entre eux, qui est le premier fondement de la société. Si des obstacles insurmontables s'opposaient à leur communication, chaque individu de notre espèce, isolé de tous les autres, serait, quant à la satisfaction de ses besoins et quant à ses jouissances, immédiatement au-dessus du singe, et au-dessous des peuplades les plus sauvages que nos voyageurs aient jamais rencontrées; car celles-ci du moins ont mi langage, mettent quelques efforts en commun, et jouissent d'un commencement d'état social.

Les moyens par lesquels les hommes communiquent entre eux sont la faculté de se mouvoir pour se rapprocher les uns des autres; la parole pour se communiquer leurs pensées quand ils sont en présence; l'écriture et l'impression pour se les communiquer à distance.

Nous ne nous occuperons pas encore des moyens qu'a le corps social de favoriser In communication des pensées ; je vous ferai seulement remarquer, messieurs, que ce serait en vain que les hommes auraient la faculté de s'entendre par la parole ou par l'écriture, s'ils étaient privés de la faculté de se mouvoir les uns

vers les autres, car il faut pouvoir se réunir pour se parler, et il faut que quelqu'un puisse aller d'un lieu ^l'autre pour y porter nos lettres et nos livres.

Remarquez encore que lorsque, par l'effet de la sociabilité, l'homme est parvenu à créer des produits, lorsqu'il sait introduire dans leur fabrication une grande subdivision des travaux, il a besoin de transporter, outre scs pensées, la plupart de scs produits qui ne se fabriquent pas dans les lieux où ils se consomment.

De là l'immense importance des moyens matériels de communication et de transport, et l'intérêt qu'a la société de les faciliter. On pourrait dire qu'un pays n'est civilisé qu'à proportion des moyens de communication qu'on y trouve.

lrurs intérêt* sans l'approbation du gouvernement. Si les communes nommaient leur^nagi&trats municipaux et que te concours d'un certoî^nombre d'eulre eux fût nécessaire pour valider leurs décisions, il est probable que leurs intérêt* seraient en de meilleures nuiin* que dans celles des bureaux d'un ministre ou d'un commissaire nommé pur lui, moins intéressé que le* habitons de la localité à ce que la chose soit faite promptement et bien. Il est rare que Icsfictious politiques soient boni ne» à quelque chose.

DÉPENSES DES ROUTES

La nature nous ayant donné la faculté de nous mouvoir, il semble qu'elle nous a tout donné à cet cgar«l; mais quand on entre dans un examen attentif du sujet, on s'aperçoit qu'en nous donnant cette précieuse faculté, elle a semé sous nos pas des difficultés sans nombre. Dans les climats qui ne sont ni desséchés

par un soleil trop ardent, ni placés par l'obliquité de scs rayons, elle a semé une multitude de végétaux qui bornent notre vue et arrêtent nos pas. Dans les déserts de l'Arabie et de l'Afrique, elle n'a point préparé de fontaines ni de ruisseaux pour nous désaltérer; presque nulle part elle n'a placé spontanément des vivres pour nous soutenir dans nos voyages. Les terres que nous devons traverser sont quelquefois coupées par des rivières, des marais, des chaînes de montagnes; et la mer nous offre un obstacle invincible, jusqu'à ce que notre art en ail faille plus utile des moyens de transport.

Partout nous trouvons des obstacles à surmonter, sans compter ceux que uotre impéritie a, fort mal à propos, ajoutés à tous les autres; tels que les difficullés qu'une fausse politique oppose à l'introduction des marchandises étrangères, et même quelquefois à la circulation des produits intérieurs, tels que les octrois à l'entrée des villes, les péages, les retards, les passe-ports, les avanies, tous les inconvénient qui résultent du trop ou du trop peu de police.

A mesure que, par les progrès de la civilisation, nous parvenons à diminuer le nombre ou l'intensité de ces obstacles, nous obtenons des économies dans les frais de production; les produits baissent de prix, et cependant les profits de la production sont augmentés; or, vous savez que les nations sont d'autant plus riches que les produits y sont à meilleur marche Si les différentes parties d'un royaume, tel que la France, n'avaient entre elles aucunes communications faciles, si l'on ne pouvait recevoir à Paris des toiles de Bretagne, des soieries de Lyon, des vins de Bourgogne, des blés de Picardie, autrement qu'à dos de mulets, tous ces produits nous reviendraient énormément cher; un grand

nombre de consommateurs seraient obligés de s'en passer; beaucoup de producteurs, lautc de débouchés, n'en produiraient pas; il y aurait moins de profits faits par la production, moins de besoins satisfaits par la consommation.

Trausportons-nou^it imagination dans certaines parties des montagnes «l'Auvergne ou du Jura; nous y verrons de superbes sapins que l'on peut acheter pour un franc, mais qu'on ne peut pas sortir du lieu où la nature les a fait croître. A vingt lieues de là, dans les chaulicrs d'une ville,

» Voyez la preuve de celte vérité dans la lit® partie de ce Cours, chap. 5.

chacun de ces beaux arbres vaudrait quarante francs peut-être. Telle est du moins la somme que l'on pourrait les y vendre actuellement. Si le gouvernement ouvre une bonne route qui permette qu'on les y transporte, il élcvera donc une somme de un franc à quarante.

Un calcul hypothétique nous aidera à comprendre comment cette valeur créée, multipliée pattous les arbres de la forêt, serait distribuée entre les producteurs cl les consommateurs. Cinq francs sur le prix du bois seraient peut-être employés pour les intérêts du capital qu'aurait coûté la confection de la route; quinze francs pour l'extraction et le charroi. L'ouverture de ce débouché et raugmciitaliou de la demande sur le lieu de la production, y quadruplerait la valeur du bois, c'est-à-dire que le propriétaire foncier y vendrait ses arbres 4 francs. Tous ces frais ne porteraient encore la valeur de chaque arbre, au lieu de la consommation, qu'à 24 francs. Ses frais de production s'arrêtant à ce taux, les consommateurs gagneraient 16 francs, puisqu'ils payaient au-

paravant le méinc produit 40 francs; tellement que le propriétaire foncier, les gens «le peine, les voituriers et les consommateurs, se partageraient cet immense bénéfice. Changez les nombres, suivant le lieu de l'extraction , le lieu «le la consommation, raugmeiilntion «le demandes qui résulterait d'un prix plus accessible , et vous pourrez vous former une idée approximative «le l'avantage «pii résulte pour tout un pays, des voies ouvertes aux communications.

Je n'ai pas ajouté «fu'uuc bonne route ferait baisser, dans le pays de la montagne, le prix «les produits de la plaine; le prix, par exemple, des denrées coloniales que le commerce y amène. Supposons que, l'une portant l'autre, ces marchandises, au moyen d'une facile communication, baissassent de 10 pour cent dans la montagne : si les montagnards en consommaient pour cent mille francs, ils auront les mêmes marchandises pour 00 mille francs; partant, ils auront de plus tous les ans une somme de 10 mille francs qu'il pourront employer à l'achat de tout autre objet, suivant leurs désirs, ou à la consommation d'une plus grande quantité de denrées de la plaine, si tel était leur plaisir. Les revenus du pays sont donc accrus de dix autres mille francs.

Et remarquez, messieurs, «jue je n'appelle jamais augmentation de revenu, ce qui n'est donné aux uns qu'aux dépens des autres. Si les marchands donnent pour 00 mille francs aux consommateurs de la montagne, ccqu'ils étaient obliges tic leur vendre cent mille, c'est parce qu'ils font en effet pour dix mille francs de moins de frais «le transport. Ils gagnent tout autant sur la marchandise, et les dix mille fraucs épargnés sur les frais ne diminuent pas les profils généraux de la so-

ciétc; car ces dix mille francs épargnés d'un côlé, sont dépenses d'un autre, et ce qu'ils achètent paie également des services productifs.

Toutes ces augmentations de revenus, dues à des communications plus faciles, sout véritablement incalculables dans un grand état. Louis XIV a fait de très grands frais, de trop grands frais pour rétablissement des principales routes de France; moins fastueuses, elles auraient été mieux confectionnées et plus aisément entretenues; de mauvais chemins vicinaux réduisent, de moitié peut-être, les services qu'elles pourraient rendre. Néanmoins, malgré les sommes considérables qu'elles ont coûtées et ce qu'elles laissent à désirer, je suis convaincu qu'elles ont procuré à la nation française des avantages fort supérieurs à la dépense.

Il me semble qu'en Angleterre on est trop porte à croire qu'un édifice public, un pont, un canal, un bassin de navigation qui ne rapportent pas l'intérét des avances et les frais d'entretien qu'ils coûtent, ne méritent pas d'étre construits. D'où résulte une sorte de préjugé contre les établissemens que les associations particulières ne veulent pas entreprendre, et qui ont besoin d'avoir recours à l'appui et aux fonds du gouvernement, c'est-à-dire, de la nation *.

Si, sous prétexte que les intérêts des avances et les frais d'entretien d'un établissement public doivent être remboursés par ceux qui eu font usage, c'est-à-dire par des péages, sous une forme ou sous une autre, on détourne par là beaucoup de gens d'en faire usage; on les prive de celte multitude de fruits indirects qui pouvaient en sortir, et qui, multipliés pendant des siècles au moyen d'un établissement durable, échappent à tout calcul; c'est-

à-dire, qu'on prive la nation entière de ce qui forme peut-être le principal mérite de l'établissement *.

On peut, je crois, sans crainte, mettre les moyens de communication, pourvu qu'ils soient judicieusement conçus, au rang des dépenses sociales les mieux entendues. Il en résulte une diminution de frais de production en général, une baisse de prix pour tous les produits, d'où résulte un gain pour la société. Mais quelle portion de la

1 Adam Smith croit qu'une route doit être payée par ceux qui en font usage et en proportion de l'usage qu'ils en font (liv. V, cliap. t, art. 1er); que ai le consommateur y gagne une diminution de frais de production, au moins doit-il payer le* frais nécessaires. Mais ne doit-on pas, du moins dan* beaucoup de cas, ranger les moyens de communication parmi ces étahlisscmens dont Smith lui-même dit ailleurs que, quoique hautement utiles à la société en général, personne en particulier ne se croit assez intéressé n leur existence, pour vouloir en payer les frais ?

société doit pourvoir à leur premier établissement, au moins pour ce qui concerne les roules? Arrêtons-nous un moment sur celte question.

Les chemins sont de plusieurs classes. Quand ils font communiquer ensemble les villes les plus éloignées de l'empire, et surtout quand ils sc prolongent dans l'étranger, ce sont ce qu'on appelle des grandes roules ou des routes de prcnlièrc classe. Quand ils fout communiquer entre elles des villes, mais saus s'étendre au-delà, ou les appelle des routes de traverse. Quand ils conduisent d'une ville, ou d'une route, aux campagnes environnantes, on les appelle des chemins vicinaux.

Il parait juste que les provinces ou les départemens soient chargés d'entretenir à leurs frais, et au moyen d'une subvention levée sur leurs citoyens, la portion des routes de première classe et des routes de traverse qui passe sur leur territoire. — Elles sout fréquentées, dira-t-on, par des gens étrangers à la province. Us en jouissent : pourquoi n'en partageraient-ils pas les frais? — Parce que c'est un avantage sujet à réciprocité. Vous voyagez aussi sur les routes des autres provinces, et vous n'en partagez pas les frais. L'essentiel est que la route soit bien entretenue et aux moindres frais possibles; or, qui est plus intéressé que les citoyens d'une province ou d'un département, à ce que leurs chemins soient tenus en hou état? et en même temps qui est plus intéressé qu'eux à ce qu'on obtienne cet avantage au meilleur marché?

Si le législateur craignait qu'ils n'y missent de la négligence, il pourrait exiger des autorités provinciales que l'entretien des roules fût toujours donné à l'entreprise. Payant des entrepreneurs, elles auraient soin d'exiger d'eux que leurs engagemens fussent bien remplis, et les routes bieu entretenues.

Si la nation est fondée à obliger les provinces à entretenir leurs roules «le première et de seconde classe, elle ne peut saus injustice les obliger à faire les frais de leur premier établissement. C'est une avance dont la nation tout entière recueillera les fruits, et qui excéderait souvent les facultés tics cantons que la route doit traverser. Une roule par exemple de Paris en Espagne aurait

* J'ai déjà eu occasion de blAmer une instruction donnée par une administration, d'ailleurs éclairée, où l'ou recommandait à un préfet d'élever le* péages d'une rivière, lion jusqu'il rendre la

navigation aussi dispendieuse que le chemin de terre, mai» de s'approcher de ce point autant que possible. On ne s'apercevait pas que la navigation n'est pas un avantage parce qu'elle est navigation, ou parce qu'elle rapporte un péage; mais parce qu'elle est beaucoup moins coûteuse que toute autre voie, et que le péage détruit une partie de cct avantage.

à traverser un «les départemens les plus étendus, les moins fertiles et les moins industrieux de la France, celui des Landes. I.a dépense qu'il aurait à faire serait hors de proportion avec ses ressources et avec l'avantage qu'il en retirerait.

On a proposé de charger les soldats, quand la paix les réduit à l'oisiveté, d'exécuter certains travaux d'utilité publique. Ils paraissent propres surtout à ouvrir des grandes routes et à creuser des canaux. Un bataillon qui aplanit un escarpement est plus utile h son pays que celui qui défait un corps ennemi dans une guerre étrangère. Dans la belle saison, un régiment viendrait camper auprès de la portion de route ou de canal qu'il aurait entreprise; la haute paye qu'on lui donnerait coûterait moins que le salaire qu'ou aurait à payer à des ouvriers ordinaires; on éviterait le désœuvrement des (Tamisons. La portion de la roule ou du canal que l'on devrait à un régiment, porterait son nom. Un monument simple consacrerait ce service, et relaterait eu outre les actions mémorables où ce même régiment se serait distingué. Un ami du bien public voulut, en 1809, obtenir de Bonaparte celte mesure d'utilité publique; mais ce chef militaire ne l'entendait pas ainsi. Sa volonté était de réserver ses troupes pour dompter les nations, et non pour les servir; il répondit qu'un pareil ouvrage ne convenait pas k des militaires français. Il supposait le

préjugé pour le faire naître. Un prince citoyen n'aurait pas eu besoin du préjugé, et il aurait travaillé à le détruire, s'il eut existé.

Quant aux chemins vicinaux, d'après les considérations que j'ai exposées plus haut, ce serait aux communes dont ils traversent le territoire h les entretenir. Mais les corvées sont un mauvais moyen. Si elles sont arbitraires, et tombent uniquement sur le cultivateur, comme en France avant la révolution, la charge qui en résulte est injuste, inégale, et par conséquent odieuse. Si la commune répartit elle-même les travaux qui sont h faire, entre ses habitans, ceux-ci cherchent à s'y soustraire à l'cnv», et rien ne s'exécute. L'état déplo-

* C'est cette crainte qui explique le proverbe : L'âne <fi' ta communauté est toujours le plus mal bâté.

* L'étendue de la France, le petit nombre et le mauvais état de irs rivières navigables, y rendent le roulage très considérable et nécessitent des routes fort solides. On peut croire néanmoins qu'en assujettissant le roulage à certaines règles, comme de n'employer que des chariots h quatre roues traînés par un seul cheval , et en organisant un bon entretien des routes, les routes et les roulages y gagneraient l'un et l'autre. Des expériences comparatives, fuites en Angleterre, ont prouvé que le meme nombre de chevaux attelés un à un, a de petits chariots à quatre roues, traînent une somme de fardeaux d'un quart supérieure a ceux que transportent

râble des chemins vicinaux en France, même aux époques où le principal pouvoir était entre les mains des municipalités, c'est-à-dire, depuis l'année 1789 jusqu'en 1800, prouve malheureusement qu'on ne peut pas attendre des localités «les sacrifices qui

seraient pourtant dans leur intérêt. Chacun a peur de contribuer pour plus que sa part à un avantage dont tout le monde devra jouir Jusqu'à ce qu'une nation suit, même dans scs villages, passablement éclairée sur ses intérêts, peutêtre convient-il de mettre, dans chaque province, les chemins vicinaux sous l'inspection d'un magistrat qui, par lui-même ou par ses agens, déterminerait, de concert avec le département ou la province, quels seraient les travaux à faire aux dépens de chaque commune. Ces travaux devraient être donnés à l'entreprise, et par préférence aux habitans de la commune. De cette manière les contributions qu'un village paierait pour cet objet, seraient dépensées dans le village même.

L'art de construire des chemins a fait des progrès comme tous les autres arts; dans les pays où on l'entend le mieux, comme en Angleterre, en Suisse, et dans quelques provinces de France, d'Italie et des Pays-Bas, on les fait plus commodes, plus agréables et avec moins de dépenses qu'on ne les faisait chez les anciens, et même sous Louis XIV.

L'établissement et l'entretien des chaussées pavées coûte beaucoup; le pavé faLiguc les voilures, les voyageurs et les marchandises; comme les pavés sont chers, la chaussée est toujours trop étroite; et quand deux voitures se rencontrent elles courent le double risque de se heurter ou de tomber sur les bas eûtes '. Les routes ferrées sont préférables, et avec le soin, léger mais constant, de porter remède aux plus petites dégradations aussitôt qu'elles sc manifestent, on les entretient à peu de frais. Les chaussées pavées sont un moyen de suppléer aux soins et à la diligence qu'on n'a pas; mais c'est un moyen insuffisant, iucommodc et dispendieux *.

de gros chariots. Les routes en sont incomparablement plus ménagées. Il ne faut qu'un couducteur pour six chariots.

3 Pour que les route* soient commodes et d'un entretien facile, Toici quelques préceptes bien communs, mais hcauooup trop négligés :

Faite* les chemins ferrés, formex-les de cailloux concassés en morceaux qui n'excèdent pas la grosseur d'un ceuf. Faitcs-les d'une largeur suffisante, et n'y mettez rien au-delà. Quand un chemin ost trop large, il enlève à l'agriculture uu terrain précieux, et l'enti'clicu en est plus coûteux.

Il est necessaire que le terrain que recouvre la superficie du chemin ne soit jamais humecté pour qu'il con-

CHAPITRE XXIV

DEPENSES DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

Lorsque nous nous sommes occupés «le la production commerciale, je vous ni fait remarquer, messieurs, h quel point les canaux île navigation la favorisent. Ce sont îles routes liquides qui supportent impunément les plus lourds fardeaux et sur lesquels ils glissent avec une facilité telle, qu'un seul cheval, sur une eau tranquille, entraîne un poids qui exigerait cinquante ou soixante chevaux et un nombre d'hommes proportionné, s'il fallait le transporter par terre. Il en résulte surtout pour les produits bruts et encombrans, tels que ceux de l'agriculture et des mines,

que le marché où ils peuvent se vendre et sc consommer s'étend indéfiniment. U existe en France des milliers de situations où le vin, les fruits, la houille, le minerai de fer se produiraient h foison et à bas prix, si l'on pouvait les y vendre; mais les frais qu'il faut faire pour tirer ces choses de leurs localités, eu élèvent le prix au-dessus du taux où les consommateurs peuvent atteindre. Ce sont des choses qui pourraient être «les produits, et qui n'en sont pas ; des choses auxquelles il ne manque, pour devenir des richesses, que de pouvoir être voilurées à bas prix.

La plus simple et la plus naturelle des communications par eau, est celle des rivières; mais quand on y regarde de près, on s'aperçoit que celle-là même ne peut être mise en usage sans beaucoup «le travaux «l'art. Les bas-fonds demandent que l'on approfondisse le Ht des rivières ; des inondations exigent qu'on élève leurs bords; il faut ménager des chemins de hallage pour les

chevaux qui traînent les hâteanx; et ces chemins nécessitent eux-mèmes d'assez grands travaux, surtout au passage «les ponts et dans les endroits où le lit principal du fleuve passe d'un bord à l'autre et circule entre des îles. Le courant est souvent trop rapide pour permettre aux bateaux d'être traînés en remontant. Dans certains cas des barrages ou retenues d'eau sont nécessaires pour rendre la rivière navigable; dans d'autres cas, ses sinuosités alongent trop le trajet qu'elle parcourt, et il devient nécessaire de redresser son lit. Enfin les travaux à faire pour la navigation des fleuves seraient souvent si considérables qu'il est plus expéditif et moins dispendieux de creuser, à ctUé «lu fleuve, un canal navigable qui s'alimente de scs eaux, que les bâteaux puissent parcourir en sûreté, pendant les crues d'eau comme pendant les sé-

cheresses, et où ils remontent avec autant de facilité «p'ils descendent •.

Mais ces communications nautiques ne suffisent pas pour lier tous les cantons d'un pays. 11 faut pouvoir les pousser à droite et à gauche des rivières, dans des lieux où il n'y a aucune navigation naturelle; il faut pouvoir franchir les hauteurs qui séparent le bassin des rivières jusqu'à faire passer un bateau d'une rivière dans une autre, d'un port de mer dans un port situé sur une autre mer. C'est â quoi l'on ne pouvait point parvenir jusqu'à l'époque où l'on inventa les écluse » au quinzième siècle. Mais depuis ce temps on a pu faire passer des canaux partout, pourvu qu'il fut possible de rassembler à leur point le plus élevé, à l'endroit qu'on appelle le point de partage, une. quantité «l'eau suffisante pour faire le service des écluses.

Les canaux à écluses se composent d'une succession do portions ou de bassins que l'on appelle

serve sa dureté et ne s'enfonce pas; conséquemment il doit «':tre suffisamment bombé, et des écoulement ménagés pour les eaux aux deux côtés.

Déparez les plus petites dégradations aussitôt qu'elles ont eu lieu. Une ornière qu'on ne remplit pas de gravier sc remplit d'eau. Peau amollit le sol, et les roues qui surviennent enfoncent l'ornière.

Ayez de distance en distance de petits tas de matériaux secs, durs, concassés; et que des cantonicrs , placés de distance en distance, parcourent la route arec une brouette et une pelle pour remplir les moindres creux à mesure qu'ils se manifestait.

Moyennant un petit soin soutenu, on n'a jamais de grandes réparations à faire; et ce sont 1rs plus dispendieuses.

Établissez sur un des côtés de tous les chemins, un trottoir ferré pour les piétons, car les routes doivent être commodes pour les gens de pied comme pour les gens en voiture, et tout ce «jui facilite les communications «l'un endroit à un autre, est favorable à la civilisation. C« trottoirs doivent être arrondis pour ne pas retenir l'eau, et un peu élevés pour que les conduc-

teurs ne puissent pas y mena* leurs voitures. En Angleterre «les piquets sont plantés, de distance en distaure, entre la roule et le trottoir, et la tête de «»s piquets est peinte en blanc. Cette précaution les conserve et suffit pour les faire apercevoir pendant la nuit.

Placez à t«»us les cmkrancliemens de chemins des poteaux portant iudication des lieux où ils conduisent. Il faut que le voyageur étranger au canton n'éprouve aucune incertitude sur la route qu'il doit teuir.

Quand on s'occupe beaucoup du public, on a soin de placer de temps en temps des pierres servant de bancs, et des abris où le voyageur puisse trouver un refuge contre l'orage, et se reposer au besoin.

• La communication entre les villes marchandes de Livcrpruil et «le Manchester reçut une t«*lle facilité «lu canal que le duc de liridgovater fit creuser le long de la rivière Mersey, que le transport des marchandises, qui coûtait auparavant 50 francs «le notre monnaie par tonneau de deux milliers, put «'tre exécuté pour 7 francs 50 centimes.

«les biefs, chacun desquels est de niveau, niais qui sont situés à differentes hauteurs, selon les terrains qu'il s'agit de parcourir. L'eau qui part «lu l>icf le plus élevé, se répand successivement dans ceux qui lui sont inférieurs. La difficulté consiste à faire passer les embarcations de l'un dans l'autre, soit en montant, soit en descendant. On y parvient par le moyeu des éeluses qui les réunissent.

Une écluse est un ouvrage de maçonnerie qui revêt les deux côtés et le fond d'un canal. Elle est fermée d'une solide porte à deux hatlans du côté où elle reçoit les eaux, et d'une autre porte semblable du côté où elle les rend. La première se nomme porte d 'amont; la seconde porte d'araL Elles sont assez, distantes l'une tic l'autre pour que les plus grands bateaux qui naviguent sur le canal, puissent se placer dans la distance qui les sépare. Veut-on fuirc monter un bateau du bief inférieur ou bief supérieur? ou ferme la porte d'amont qui soutient les eaux supérieures; on fait entrer le bateau dans l'écluse dout l'eau est alors de niveau avec le bief inférieur. Lorsque le bateau est entré, on forme la porte d'aval, et l'on introduit dans l'écluse les eaux du bief supérieur. Elles entrent dans l'écluse, mais ne peuvent se répandre dans le bief inférieur, dont la porte est fermée; elles soulèvent donc le bateau. Du moment que les eaux se sont mises de niveau dans l'écluse et dans le bief supérieur, on en ouvre la porte et l'on fait passer le bateau dans le canal plus élevé, où il continue sa route.

Pour faire descendre un bateau du niveau le plus élevé dans un niveau plus bas, il sullit de faire l'inverse de cette manœuvre. Ou élève les eaux de l'écluse au niveau «lu bief supérieur; on y fait entrer le bateau; on en ferme les portes; on fait écouler les

eaux dans le bief inférieur; et quand elles sont baissées au niveau de celui-ci, on en ouvre les portes et le bateau y poursuit son chemin.

Chaque écluse ne pouvant élever ou abaisser ses eaux que d'une toise ou deux, il faut plusieurs écluses successives, pour qu'un canal de navigation puisse franchir «les hauteurs plus considérables; mais aussi , par le moyen de plusieurs écluses, il n'y a point «le hauteurs qu'on ne puisse franchir en bateau, pourvu toutefois qu'on puisse disposer à l'endroit le plus élevé «lu canal, «l'une quantité d'eau suliisantc pour assurer la manœuvre des écluses, et pour remplacer l'eau qui peut se perdre par l'évaporation et les infdtrations. Ce ne fut pas sans beaucoup de surprise «]ue, montant une colline aux portes de Glasgow en Écosse, et portant mes regards vers la hauteur, je vis une forêt de mâts «pii couronnaient la colline. C'était un petit port formé en ccl endroit par le canal qui joint les deux mers au travers de l'Ecosse, et

que les Anglais ont nommé Port Dunda*. Les navires que je voyais sur les hauteurs y étaient parvenus au moyen de plusieurs écluses successives.

Les premières écluses qui l'on construisit au quinzième siècle étaient assez grandes pour contenir les plus grands bateaux qu'on était dans l'usage d'employer sur les rivières entre lesquelles ou voulait établir une communication. C'est sur ce plan «pie furent creusés le canal de Briare sous Henri IV, et celui du Midi sous Louis XIV. Mais les grandes écluses sont fort dispendieuses à construire. A chaque manœuvre elles consomment beaucoup d'eau. Il y a beaucoup de chaînes do hauteurs où l'on peut, par des rigoles, amener au point de partage une «juantité d'eau suffisante pour de petites écluses, mais il y en a peu où l'on

puisse amener assez «l'eau pour les grandes. Il y «a donc beaucoup de lieux où l'on peut faire passer un canal de petite dimension, et <jui n'admettraient pas un grand canal. D'ailleurs un grand canal enlève plus de terrain à l'agriculture et coûte plus li creuser. Il parait en conséquence que le perfectionnement de la navigation intérieure consiste à faire des canaux étroits qui puissent s'établir presque partout, et à substituera de gran* «les embarcations, toujours difficiles à manœuvrer, une suite de bateaux étroits, enchainés les uns aux autres, tjui puissent se conformer aux sinuosités «l'un canal, et passer les uns après les autres dans de petits écluses. Un a enfin senti qu'il était plus sage «le faire les embarcations pour les canaux que les canaux pour les embarcations, et «jue les canaux ne doivent être pour ainsi dire que des routes li«pii«lcs sur lesquelles les produits du sol et de l'industrie puissent glisser sans frottement, jus({u*aux lieux qù les appellent les besoins «les consommateurs.

C'est ainsi «ju'on a pu établir des canaux dans des endroits qui n'en auraient point admis, et les faire passer par-dessus des hauteurs qui, sans cela, auraient été inaccessibles pour eux.

Ce n'est pas tout : on a cherché à en établir dans des lieux où l'on avait assez d'eau pour remplir des biefs, mais où l'on n'en avait point assez pour en perdre par le jeu «les écluses. On a alors remplacé les écluses par «les plans inclinés, garnis de coulisses de fonte sur les«[uelles roulent des espèces de traîneaux où l'on place un bateau que l'on fait monter par des moyens mécaniques; mais outre que ce procédé ne peut être employé que pour de fort petits bateaux et des charges peu considérables, les Anglais préfèrent maintenant se servir «le la machine à vapeur pour remonter d'un bief inférieur h un bief supérieur, l'eau qui desceud par

le jeu des écluses. De cette manière, pourvu qu'on ait h bon compte le combustible nécessaire à l'aliment «les machines à vapeur, on parvient à établir des canaux «le navigation par-

lotit, même où il n'y a pas «Peau; il ne s'agit que de calculer si le service qu'on lire du canal a plus de voleur que le combustible que l'on brûle. Or, je vous ferai remarquer que le canal lui-inémeque l'on remplit par des machines à vapeur, est un excellent moyen pour obtenir à bon compte la houille qui alimente les machines; car c'est la cherté des transports qui l'ait la majeure partie du prix de la houille.

Tout cela, messieurs, est propre à vous faire sentir la prodigieuse puissance de l'industrie de l'homme. Je n'ai rien décrit que ce qui s'opère journellement en plusieurs endroits de l'Angleterre. « On y a senti plus vivement qu'ailleurs, dit » M. Dutens dans ses Mémoires sur les travaux » publics de V Angleterre •, la nécessite de réduire » le plus possible les frais de transport. A chaque » pas, dans tous les genres d'industrie, ce qu'on a ® mis en œuvre pour y parvenir, est peut-être ce » qui frappe le plus généralement l'attention «le » l'observateur. C'est à cet intérêt bien entendu » que l'on doit attribuer celte foule d'embranchev mens de canaux, au moyen desquels les bateaux » vont porter ou recevoir leur chargement, jus- » que dans l'enceinte des manufactures, jusque » sous le plancher même de leurs magasins. »

Là où l'impossibilité de faire passer un canal est absolue, on fait passer un chemin de fer. Ce sont des rainures de fonte soutenues sur des traverses de bois noyées dans la terre, au niveau du sol. Des chariots faits exprès et à roues de fonte, roulent dans ces

rainures, au moyen desquelles uu seul cheval traine la charge de quatre ou cinq.

Les chemins de fer peuvent, en beaucoup d'endroits, être substitués, pour les transports, aux canaux. Ils nécessitent des acquisitions de terrains moins étendues, et en enlèvent moins a l'agriculture. Leur établissement est moins coûteux qu'un canal partout où l'on peut obtenir la fonte de fer à bon marché. Ils seront particulièrement utiles à la France, qui n'est pas très bien arrosée et qui manque de communications faciles. L'usage s'en étendra vraisemblablement beaucoup.

Quand les canaux ne nous sonL pas offerts gratuitement par la nature dans des rivières navigables, ce sont des travaux d'arts eu général fort dispendieux. Il faut, à l'aide d'une loi spéciale, en acheter le terrain à ses propriétaires; il fauL en creuser le lit à mains d'hommes; il faut, selon les occurrences , faire sauter des rochers, bâtir des aqueducs et des ponts, construire des écluses; et l'intérêt de ces énormes avances, joint aux frais de l'entretien du canal, si l'on fait payer le tout aux marchandises qui prennent celte voie, peut eu rendre le transport aussi cher que la voie de terre; surtout si des vues fiscales viennent se mê-

1er aux difficultés de l'art, 6i l'on en fait une occasion de lever des droits ou d'exercer des privilèges, ou bien encore si des réparations malhabiles en interdisent l'usage trop souvent et trop long-temps. On perd ainsi tout l'avantage de ce moyen de communication.

Telle est la réflexion qui peut naître en France à l'aspect de plusieurs canaux de navigation comme celui de Briare, qui sont beaucoup moins fréquentés qu'ils ne devraient l'être, parce que

leur navigation dispendieuse * ne permettant pas d'établir les marchandises à bas prix, restreint l'usage de celle voie, et par conséquent la production. J'ai déjà cité la houilledeSaint-Éticnnc en Forez, qui ne coule que 8 à 10 francs la voie, sur le carreau de la mine, et qui, avec les péages, les droits et les frais de navigation, revient à 00 fraucs lorsqu'elle est rendue à Paris.

Les frais de confection d'un canal, même les frais indispensables, peuvent être tels que les droits de navigation ne soient pas suffisans pour payer les intérêts de l'avance; quoique les avantages qu'en retirerait la nation fussent très supérieurs au montant de ces intérêts. 11 faut bien alors que la nation supporte gratuitement les frais de sou établissement, si elle veut jouir du bien qui peut en résulter.

La confection du canal latéral du Rhône, de Lyon à Bcaucaire, par exemple, coûterait, suivaut les ingénieurs du gouvernement, 38 millions; mais les proprietaires des terrains à acquérir seraient peut-être, du moins quelques-uns d'entre eux, plus récalcilrjus qu'on ne l'imagine; l'exécution du canal sur un si long développement et avec des accidens de terrain si variés, présenterait des difficultés imprévues, et par conséquent des dépenses qui ne le seraient pas moins; les ingénieurs, dans leurs devis, ne comptent pas l'intérêt des avances faites depuis l'instant des déboursés jusqu'au moment où l'on commence à en retirer les bénéfices; bref, il faudrait n'avoir aucune expérience de ces sortes d'affaires, pour être surpris qu'un semblable canal, une fois terminé, eût coûté 70 millions au lieu de 38.

L'intérêt de celle somme, eu y joignant les frais d'entrelien du canal et ceux de l'agence que nécessiterait son exploitation, en porterait aisément la dépense annuelle à 7 millions. Le roulage

des marchandises qui parcourent la même route par terre, ne coûte pas davantage. Les entrepreneurs d'un canal latéral du Rhône ne pouvant leur offrir uu transport plus économique, les frais de production ne seraient pas diminués, la consommation des produits ne serait pas augiuculée, et la France n'en serait pas plus riche. Pour qu'elle le

1 L'incommodité et les retards font partie des dépenses d'une navigation.

fût, pour que le transport par eau put être réduit au quart de son prix actuel , il faudrait que le canal pût être exécute par un entrepreneur qui consentit h perdre rintérét de sa mise de fonds. Dès-lors une facile communication ouverte entre la Méditerranée et le nord de la France, la production de toutes les provinces riveraines vivement encouragée par la demande, leurs moyens de consommation étendus dans la même proportion, etc., augmenteraient peut-être annuellement de 30 millions les revenus du peuple français. Une mise-dehors évaluée à 70 millions serait cause d'une production annuelle de 30 millions , ce qui serait, malgré la perte de l'intérêt de 70 millions, un très beau résultat pour la nation; mais qui peut faire une mise-dehors de 70 millions en renonçant aux intérêts de cette somme? La nation seule le peut, et l'on vient devoir qu'elle eu serait amplement dédommagée.

Mais s'il convient au public de faire un canal à scs frais, il ne lui convient nullement de le faire creuser et diriger par scs ageus. Il risquerait d'y dépenser beaucoup et de n'en jouir jamais. Des entrepreneurs peuvent s'en charger à forfait ; et même recevoir,

comme portion du prix, la concession, À un taux très modéré, du péage qui serait le prix de l'entretien et de la manutention du canal. Ils seraient excités à dépenser peu , à faire bien , et à terminer promptement.

La concession du reveuu, et même du fonds d'un canal, à la charge de l'entretenir, peut être faite pour un certain nombre d'années, ou à perpétuité. L'expérience a fait voir qu'il convient de la faire à perpétuité. Ou conserve, on entretient mieux la chose que l'on possède pour toujours et dont le revenu dépend du soin qu'on eu prend. L'administration, en ne faisant une concession que pour un temps, se tlatte qu'au bout de ce temps le public jouira sans frais d'un établissement qui sera retombé dans le domaine public. Ce calcul peut convenir pour un pont au milieu d'une ville; car alors l'abolition du péage est réclamée par une multitude de passons, et elle est un véritable bienfait pour la population. Ailleurs il est rare que l'on supprime une recette établie, et si la recette est supprimée, il est rare que l'entretien n'en soutire pas. Il n'est pas même sans exemple que la recette soit conservée, sans qu'on jouisse d'un état constant de réparation.

La nation anglaise, dira-t-on, a de nombreux canaux, et pour les établir n'a pas mis à contribution le trésor de l'état. Presque tous scs canaux ont été creusés aux frais d'entreprises particulières qui n'ont obtenu du gouvernement d'autre concession que les péages éventuels des navigateurs. J'en conviens; mais des circonstances heureuses ont favorisé ces progrès. La Grande-Bretagne est une île; elle a un grand développement

de côtes et des ports naturels très nombreux; son territoire est compacte et les distances y sont rapprochées; nul grand obstacle naturel n'en sépare les parties. Des communications plus faciles à

établir y ont rendu les lumières plus communes; et les lumières à leur tour ont contribué à rendre les communications plus fréquentes et plus parfaites. Les travaux publics, grâce à une bonne législation, y marchent vite ; et au bout de deux ou trois ans, on commence h recueillir les fruits d'une entreprise, qu'ailleurs trente années ne verraient peut-être pas terminer. Les entreprises y sont en conséquence chargées de moins gros intérêts.

L'Angleterre étant plus généralement industrieuse, et un nouveau canal traversant toujours des cantons bien cultivés et couverts de manufactures, les débouchés qu'il ouvre, la production qu'il provoque, ont de prompts résultats, et les transports, devenant tout de suite plus multipliés, permettent de modérer les péages.

Enfin, malgré toutes ces circonstances favorables, les canaux de navigation y rapportent directement de faibles revenus à leurs entrepreneurs. Peu leur importe : les actionnaires se trouvent presque tous dans le voisinage du canal, et sou dividende est le moindre avantage qu'ils comptent en retirer. Le propriétaire foncier prévoit que si le canal vient à traverser sou canton, ou même son terrain , cette circonstance doublera la valeur du fonds; il se promet de trouver dans des rigoles de puissans movens d'arrosement; le fermier calcule qu'il épargnera sur le transport do ses engrais, de ses denrées, bien plus qu'il ne lui en coulera par l'augmentation de son fermage; le manufacturier se prépare à amener ses matières premières jusque dans son établissement; le maître de forges sait qu'il gagnera sur le prix de son fer tout ce qu'il épargnera sur sou transport; le propriétaire d'une carrière de pierres ou de sable pourra vendre des matériaux qui restaient sans emploi; tel autre fera fabriquer des briques; tous prennent

peu ou beaucoup d'actions, selon leurs facultés; l'entreprise se forme; chacun est intéressé â ce qu'elle s'accomplisse; ils ne craignent pas de rencontrer sous leurs pas des autorités administratives ou judiciaires; et ils sont moins intéressés en leur qualité d'actionnaires à élever les droits du canal, qu'ils ne sont intéressés en leur qualité de producteurs à les modérer.

Il se rencontre moins de facilités dans un pays où les connaissances industrielles sont moins communes; dans un pays où les capitaux sont concentrés dans la capitale, et où les provinces ne savent encore sc traîner que dons les ornières tic la routine, les grandsétablisseincus publies ont alors besoin d'élrc jusqu'à un certain point favorisés par la puissance de la société tout entière; c'est-à-dire,

parle gouvernement. Sans cela il serait à craindre que les meilleurs moyens de communication ne fussent trop long-temps à s'introduire. Même en Angleterre, si les grandes routes n'existaient pas, je doute que les intérêts particuliers fussent suflisaimneut excités & les ronslruire. Il est fort heureux qu'elles aient été faites à une époque où il y avait beaucoup de terrains vagues, où les autres terrains avaient peu de valeur; à une époque où le despotisme, agissant dans le sens des intérêts du pays, parce qu'ils étaient les memes que les siens, pouvait surmonter des obstacles qui se seraient peut-être trouvés insurmontables plus tard.

Si le public, dans son intérêt, doit aider les particuliers à creuser un canal, ne n'est pas à dire que toutes les parties du pays doivent y concourir également. Certes les provinces de l'ouest de la France tireraient peu tic service du canal latéral du Rhône. AI.

Humldot-Couté a judicieusement remarqué, dans un discours prononcé à la chambre des députés, que trois classes de citoyens participent aux résultats lucratifs d'un ca. nal : ceux qui doivent en retirer un péage, ceux qui ont des terres et des élablisscmens industriels sur le produit desquels le canal pcuL exercer une favorable influence, enfin l'état dont il accroît le commerce, l'industrie, les revenus généraux, et dont font partie tous les consommateurs qui jouissent d'un adoucissement dans le prix des produits. 31. Humblot-Conté propose en conséquence d'accorder un péage modéré aux entrepreneurs, et de couvrir le surplus de leurs avances par une somme que fournirait le trésor de l'état, et par une autre somme que fourniraient les cantons que devra traverser le canal. On donnerait, comme de raison, l'entreprise à ceux des entrepreneurs qui se contenteraient d'un moindre péage et d'une moindre contribution de la part du public.

Celte considération est très «ligne des gouvernemensqui s'occupent des intérêts généraux. Mais de toutes manières, il ne convient pas que les travaux dont le public doit payer les frais, soient dirigés par l'administration, ou par sesagens. Ils sont intéressés h faire durer les travaux et à mul-

* Les ingénieurs civils de l'Angleterre, soit par les travaux dont les charge le gouvernement, soit par les travaux qu'ils exécutent au compte des particuliers, font en général des gains supérieurs à ceux des ingénieurs des ponts et chaussées et des ingénieurs de» mines en France; parmi ce» derniers, ceux qui ont de véritables talens donnent la préférence an régime de la liberté.

1 Le gouvernement a été obligé de payer l'indemnité due aux entrepreneurs d'un pont suspendu sur la Seine en face des Inva-

lides, parce qu'il avait été fait sur les plans d'un ingénieur des ponts et chaussées, et qu'il n'a pu se soutenir.

liplicr les dépenses. Depuis long-temps en France, les hommes qui ont à cœur les intérêts de l'état réclament contre le corps «les ingénieurs «les ponts et chaussées, qui, quoique en général composé il'honimcs de beaucoup de mérite, n'empêche pas que nous n'ayons des routes souvent impraticables, et que nous ne manquions des constructions les plus nécessaires. Ce corps coûte beaucoup et produit peu. Comme toutes les corporations, il nuit au développement de l'industrie personnelle et à l'émulation <|ui fait naître en d'aulres pays des ingénieurs civils libres. L'industrie particulière a recours à leur art , comme on a recours à l'art d'uu médecin, «l'uu avocat, et ils ne peuvent espérer beaucoup «l'emploi qu'à force d'activité, d'économie et «le talens. Ils sont personnellement responsables de leurs engagemens '. C'est un mauvais calcul pour une nation que d'avoir des savans patentés qui prennent part à l'administration, sont soutenus par l'esprit de corps, et font usage d'une autorité autre que celle de la science et «le la nature des choses. L'administration est responsable de leurs fautes , et les erreurs de leurs calculs retombent sur les peuples1.

On en a eu la preuve dans les canaux de navigation entrepris sur leurs données, en 1821 et 1822, dont aucun n'a été terminé, dont plusieurs ne sont pas tcrminables , et qui, après avoir coûté à l'état 129 millions, coûteront d'autres millions pour payer les intérêts perpétuels des capitaux empruntés, et d'autres millions encore pour combler des terrains bouleversés, afin qu'ils ne développent pas «les maladies pestilentielles

A détail t d'un corps payé, même lorsqu'il ne fait rien, le législateur anglais s'instruit par des enquêtes. Il est pourvu du «lroit de mander devant ses comités toutes les personnes qui sont en état, par leurs connaissances pratiques ou par leur position, «le lui fournir des lumières, de même que les tribunaux ont droit «l'intcrrog«*r des témoins pour connaître la vérité. Le législateur forme sou opinion sur ces réponse* à des questions non prévues, dont l'improvisation, le ton du témoin et la discussion orale garantissent la véracité 4.

3 F'oye» le Rapport fait à la chambre de» pairs, le a3 juillet i8a8, page 66.

4 Quelques personnes pensent en France «pie les renseignemens recueillis par l'administration parmi ses subordonnés, on parmi «les hommes de son choix, peuvent suffire. Mais «le semblables témoins ue déposeront pas contre l'administration , ni même contre le système qu'on lui connaît. Or c'est sur ces points-là mêmes qn'il est important de connaître la vérité; on la connaît en faisant comparaître tous les intérêts, même les plus opjiosés, en questionnant les témoins individuellement, en les confrontant, en leur opposant des objections. Ca

DE QUELQUES AUTRES ÉTABLISSEMENS PUBLICS

L'utilité générale peut réclamer beaucoup d'autres établisscmens publics déjà connus, ou qui seront proposés par la suite. On peut déduire des applications que j'ai déjà prises pour exemples, la

meilleure manière «l'en faire jouir le public. La société entière doit faire les frais de ceux qui procurent des avantages trop divisés pour que chaque consommateur puisse facilement les apprécier et les paver; mais qui en même temps sont tellement multipliés, que la possibilité d'en jouir est ou total un très grand bienfait pour le public f. Mais en même temps que le public en fait les frais, il doit chercher à les faire exécuter par des entrepreneurs responsables, seule manière de les obtenir promptement clou meilleur marché.

D'autres travaux peuvent être payés par les rétributions exigées des personnes qui en font usage. Le contribuable alors peut être affranchi de la dépense qu'ils occasionnent. Nous avons vu les raisons <]ui doivent en général faire préférer que les concessions qu'on en fait à «les entrepreneurs soient perpétuelles. La rétribution concédée est un gage que les établisscmens seront toujours tenus eu état de servir, et «pie la jouissance du public ne sera point interrompue.

Les phares pour guider les vaisseaux dans des passes dangereuses, sont des services rendus à la marine militaire et marchande d'un pays, mais dont les navigateurs étrangers profitent gratuitement. Si les phares n'étaient pas érigés aux dépens de l'état, on grèverait les navigateurs nationaux d'une charge dont les navigateurs étrangers seraient exempts, et qu'il serait mêmedifficile de faire payer aux nationaux. Mais ces monumens d'une utilité pour ainsi dire universelle, peuvent être construits par entreprise. Rien n'annonce mieux du reste au navigateur qu'il entre dans les eaux d'un peuple civilisé, dont les relations sont assez nombreuses pour justifier cette dépense, et qui est assez généreux pour ne pas sc la faire rembourser.

Les travaux à exécuter dans les ports de mer du

serait une pauvre raison à faire valoir contre les enquêtes parlementaire*, que la dépense de mander le» témoins : une seule faute de l'admitiis^alion n'rutraîne-telle pas plu* de frais que toutes le» enquête»? Les enquête.» d'ailleurs suppléent à une administration compliquée. 11 vaut mieux épargner sur de* fonctionnaires superflus que sur des rensrignemens instructifs.

' On peut citer comme exemple de travaux publics dont aucun péage ne peut rembourser les frais, crux qui feraient disparaître les ruisseaux, qui sont une dis-

comracrce présentent d'assez grands avantages à ceux qui les fréquentent, nationaux et étrangers, pour qu'on puisse* les laisser à la charge de ceux qui en jouissent. Le tonnage des navires et la durée de leur séjour fournissent des bases sures et équitables pour le paiement des droits qui leur sont demandés. Les bassins artificiels et entourés de larges quais, de hangars, de magasins et de murs qui permettent de décharger des cargaisons et de les recharger avec sécurité; la facilité d'abréger les séjours, et de repartir avant d'avoir terminé les ventes, la commodité des radoubs, etc., sont des avantages vivement appréciés par le commerce et qui le dédommagent des rétributions au prix desquelles il les achète. L'unique soin du gouvernement doit être que ces rétributions soient modérées; car tout ce qui augmente les frais de commerce est une circonstance lâcheuse et décourageante pour la production et la consommation, sans Pèlrc au même degré cependant que des ports inabordables ou dangereux.

Des compagnies peuvent de même se charger, avec beaucoup d'avantages pour le public, de la distribution de l'eau dans les

villes, lorsqu'elle n'y est pas amenée par la nature. L'eau est un produit indispensable et général; son prix en conséquence devient promptement une charge très lourde pour les consommateurs. On a calculé que les habitaiis de Paris paient tous les ans, pour la consommation de l'eau seulement, six millions de francs; sans compter que si son prix pouvait être établi beaucoup plus bas par tics moyens artificiels, la consommation de l'eau serait beaucoup plus considérable et plus favorable à la propreté et à la salubrité publiques.

Le transport de cette denrée est toujours fort dispendieux comparativement à son prix d'achat, qui est peu de chose ou rien. On peut donc reprocher un grand defaut d'industrie à un peuple qui ne sait pas réduire beaucoup les frais de ce transport; d'autant plus que la nature a permis que l'eau pût sc rendre touLc seule à sa destination , moyennant une pente légère et des tuyaux : deux conditions qui sont à la portée de l'art : la pente, puisqu'on a cent moyens d'elever l'eau à son point de départ; les tuyaux, puisque l'ori connaît plusieurs matières propres à cet usage. Lors donc que

grâce pour le* mes de Pari». Des conduits couverts établi* sous le pavé pourraient verser le* eaux dans les égouts faits jKiur les recevoir, il est affligeant de penser que cette grande et riche cité emploie à des ccnbcllissemcn* sur la place Louis XV I , qui ne feront que l'encombrer, à des supplément de traitement à de riches prélats, etc., uy argent qui procurerait à tous les iustaii» et pour toujours, une satisfaction réelle à une immense population.

je vois transporter péniblement une marchandise si lourde et si encombrante, à force de bras ou de chevaux, je suis porté à juger que l'industrie est peu avancée.

Beaucoup d'entreprises de ce genre ont mal réussi, dira-t-on. — C'est prouver ce que j'avance; l'industrie est peu avancée. — Le gouvernement n'a pas favorisé les tentatives. — Cette faveur ne devait pas être nécessaire. — S'il a refusé, s'il a fait attendre les autorisations nécessaires, c'est alors le gouvernement qui est peu avancé

J'ai dit que cette espèce d'approvisionnement était très propre à être faite par des compagnies particulières, or, tout ce qui peut être fait de cette manière ne coûte rien au gouvernement, puisque le produit sutlit pour rembourser ses frais de production, et lorsque ces frais de production tombent à la charge du gouvernement, ils s'élèvent cl se multiplient constamment. Nous en avons un exemple dans la macliiue de Marly, destinée depuis Louis XIV à fournir de l'eau à la ville de Versailles pour scs usages civils a.

La machine établie sous le règne de ce prince coula des dépenses énormes quoique inconnues, et fut depuis une source fécoude de nouvelles dépenses pour sou entretien et ses réparations; elle a été pendant un siècle et demi un monument de l'ignorance de celle époque; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'apiès les progrès faits dans les sciences, ou a recommencé de nos jours, au même endroit, des fautes du même genre, toujours par la même

cause : la manie du gouvernement de faire luimême ce que d'autres exécuteraient plus avantageusement.

Après tout ce qu'avait coulé l'ancienne machine, la ville de Versailles était à la veille de manquer d'eau. Napoléon manda les chefs des ingénieurs et les membres de l'Institut les plus savans dans cette partie. Quelle est, leur dit-il, la meilleure machine hydraulique? — Sire, cela dépend des circonstances. — Il ne s'agit pas de cela : quelle est la meilleure machine hydraulique? —

* Une compagnie anglaise proposa, en 1817, de fournir de l'eau à Paris au moyen de machines à sapeur et do tuyaux de fonte; mais elle demandait à fournir les fontes qui excéderaient ce que les hauts-fourneaux de France pourraient fournir pendant un certain nombre d'années. Le préjugé de la balance du commerce, et l'ignorance complète des intérêts nationaux tirent rejeter cette proposition. Les maîtres de forges voulurent avoir la fourniture exclusive des fontes, et ils perdirent la Tente de celles que la compagnie anglaise offrait de leur acheter. Les ouvrier» français perdirent l'etuploi qu'une si grande entreprise devait leu| fournir; mais ce furent surtout les consommateurs parisiens qui perdirent sur l'eau de leur cousomrnation quatre millions par an d'économies ; ce qui, à l'époque où ceci est écrit, leur

Mais, sire, si la nature fournit des moteurs —

Ce n'est pas là ce que je vous demande : quelle est 1a meilleure machine hydraulique? — Sire, en prenant la question d'une manière abstraite, c'est la machine à vapeur. — Qu'011 me fasse une machine à vapeur, et que je n'en entende plus parler. — Et il leva la séance.

La machine fut faite; il en est résulté une dépense de deux millions et demi, et la machine consomme six cent quarante livres de charbon de terre par heure 3 !

DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES EXPLOITEES POU R

compte dk l'btat.

Les goavernemens sont sujets h établir, à exploiter diverses entreprises industrielles. Les unes, comme la fabrication des monnaies, le transport des lettres, la manipulation et la vente du tabac, ont pour objet de réserver au fisc, à l'aide du monopole, un bénéfice exagéré; ce sont des moyens de lever des impdts. Nous verrons, messieurs, quand nous nous occuperons des contributions publiques, les motifs et les effets de celles de ce genre.

Je vous entretiendrai en ce moment de ces industries pour lesquelles l'autorité publique ne se réserve point de privilèges, et subit la concurrence de tous les industrieux qui veulent eu exercer de semblables. Ces sortes d'établissemcns ne conviennent en aucune façon aux nations ; ce sont des sources d'abus. On en convient assez généralement; mais comme un petit nombre d'hommes en profitent, on les soutient; l'intérêt qui les défend est personnel, actif ; l'intérêt public qui les désapprouve, est vague, peu concentré. Le public honore ses défenseurs, mais les récompense mal.

a déjà fait perdre soixante millions, sans compter qu'ils n'ont eti de l'eau qu'avec parcimonie , et qu'ils sont eucore à chaque

pas arrêtés, accrochés par des porteurs de seaux, par des tonneaux attelés qui usurpent et salissent la voie publique.

* Le» eaux jaillissantes des jardins de Versailles ne viennent point de ta machine de Marly, mais des étangs formés dans les environs de cette résidence.

3 Celte machine à vapeur, de la force de 64 chevaux, et qui fournit le double de la consommation de Versailles, est peut-être le plus bel ouvrage de ce genre qui existe dans le monde. Elle est l'ouvrage de M. Cécile, ingénieur habile, qui avait été membre de l'Institut d'Égypte, sous la présidence d'Horace Sny, qui perdit son brus droit et la vie au siège de Saint-JcJU<TAcrc.

DES ENTREPRISES POIJR COMPTE DE L'ÉTAT

Ces élahlisscmcns sont contraires à l'intérêt publie, en ce que, loin d'être pour l'état des sources de profit, ils sont des occasions cle pertes, et de pertes qu'il est facile de déguiser. Rarement on y tient compte de la totalité des Irais de production, et l'on y fait une exacte évaluation des produits. Le capital engagé dans le Icrraiu, les bâtimeus cl les machines employés dans les manufactures royales des Gobclins ou des porcelaines de Sèvres, a éîé successivement fourni par l'état, qui n'en retire point d'intérêt , car cet intérêt n'est pas précompté dans les frais généraux et courans de ces manufactures. Leurs produits sont principalement achetés par le gouvernement, qui en fait des cadeaux diplomatiques; mais comment les prix pourraient-ils être débattus entre

le gouvernement qui vend en sa qualité de fabricant, et le même gouvernement qui achète pour faire une libéralité? 11 fait une dépense pour couvrir une perte. Tous les gens sensés conviennent (en supposant que des dons faits à des princes étrangers soient une dépense bien entendue) qu'il vaudrait mieux acheter à l'industrie privée les présens que l'on veut envoyer.

L'industrie privée n'exécuterait pas, dit-on, des objets aussi magnifiques et qui donnassent une si haute idée de nos arts. — Rien ne justifie cette assertion. L'industrie des particuliers est capable d'exécuter tout ce qu'on lui commande, aussi bien, et très certainement À meilleur compte, que des manufactures royales.

Un roi ne doit pas, ajoutc-t-on, lésiner sur les présens qu'il fait. — Qu'il ne lésine pas, si l'on veut, sur leur magnificence; mais qu'il ne la paie pas au-dessus de sa valeur. Il peut y avoir de la magnificence à taire des dons lorsqu'on les puise dans une bourse personnelle, dans des revenus que leur possesseur ne doit qu'à lui-même et qui ne coûtent rien à personne; mais j'avoue que je ne vois aucune magnificeuce à puiser dans les impôts dont la majeure partie se compose de petites contributions péniblement payées par des hommes accablés île peine, et qui se privent souvent du nécessaire pour subveuir à de telles prodigalités '.

L'imprimerie royale en France a pour objet le service de toutes les administrations; mais elle coule beaucoup plus h l'état que l'état ne dépenserait, si les administrations payaient à îles entrepreneurs particuliers toutes les impressions dont elles ont besoin. Elles y mettraient sans

• J'ai ouï parler, en certain pars, d'un homme titré, qui portail un habit brodé et des manchette* de dentelle*. mai» qui négli-

geait de faire blanchir sou linge. Cet homme avait un liôtel, ou plutôt un palais, dont sa lamille , faute de meubles, n'occupait qu'un petit grenier. Une méchante rosse rongeait uoc demi-hotte de paille

doute plus de retenue, et exerceraient une sorte de contrôle sur les prix.

Lorsqu'un établissement d'industrie privée essuie des perles constantes et annuelles, elles ont du moins un terme. Si l'entrepreneur est assez mauvais calculateur pour le continuer avec opiniâtreté sur le même plan , il y perd la totalité de son capital, et le mal s'arrête par force, quand il n'est pas arrêté par la raison. Dans les entreprises nationales, il ne s'arrête jamais. Une manufacture qui a perdu cinquante mille francs l'année dernière, peut en perdre autant celte anncc-ci et toutes les suivantes, parce que l'administration peut subvenir à ces pertes au moyen d'un fonds inépuisable, étranger à celte manufacture : les impôts. La production des particuliers supplée à la destruction causée par le gouvernement; car toute entreprise qui coûte tous les ans cinquante mille francs de plus qu'elle ne rapporte, ne constitue pas uue industrie productice f mais une industrie destructive. La manufacture royale de draps de Guadalaxara en Espagne, au dire de Uslaritz », coûte au roi le revenu de toute la province. Dans son Itinéraire d'Espagne, M. Alexandre Delaborde dit qu'il s'y trouve « un intendant,

• un directeur, des couladors, des trésoriers, des » administrateurs , des inspecteurs, des agens, et « une infinité d'autres officiers subalternes qui

• coûtent fort cher et ne travaillent point. » En conséquence le nombre des métiers, qui allait À plus de mille dans l'origine, s'était réduit à C50, lorsqu'elle fut visitée par M. Delaborde.

Ce qu'il y a de pis peut-être, c'est qu'un établissement royal qui décline, nuit à toutes les entreprises particulières du même genre. Un célèbre manufacturier me disait un jour : « Je ne crains i> pas la concurrence des autres manufacturiers, » quelque habiles qu'ils soient, pourvu qu'ils cal- » culent bien; car s'ils font de bonnes affaires, » pourquoi n'en ferais-je pas? Je ne crains que la » concurrence de ceux qui sc ruinent ; car il n'y a » pas moyen de lutter contre eux, et en conscience » on ne peut pas les imiter. «*

Le gouvernement n'est guère plus heureux, soit dans son intérêt, soit dans celui du public, lorsqu'il veut aider de son argent les entreprises particulières. Il a quelquefois reculé leur désastre, rarement il a décidé leur succès. Un capitaliste a soin de s'informer de la moralité, de l'activité, de l'intelligence de celui qui a la direction d'une entreprise, de l'ordre qui règne dans sa gestion. Il

dans une magnifique écurie ; et tout ce monde jeûnait un mois, quand il s'agissait de donner un repas de cérémonie, comme fait souvent le peuple des pays les plus florissans de l'Europe, par vanité nationale.

» Chap. 98.

AVANTAGES DE L'INSTRUCTION EN GÉNÉRAL

s'assure que les produits en seront demandés A un prix qui laissera du bénéGcc et par conséquent des facilités pour qu'on lui paie, tout au moins, l'intérêt de scs avances, et pour qu'on les lui rembourse au besoin. En un mot, il est guidé par son intérêt personnel, et c'est précisément ce qu'il faut. La crainte qu'il a d'essuyer des pertes, les prévient en réalité. Un gouvernement qui fait des avances, est moins avantageusement placé pour bien juger du mérite des entreprises et de celui des entrepreneurs. Il n'a point ces vues étroites et intéressées qui assurent le succès des affaires de ce genre. Il accorde la jouissance de ses fonds h l'intrigue, à la faveur, ou s'il est dirigé uniquement par des vues de bien public, elles sont en général peu arrêtées, fondées sur des routines administratives, sur de fausses notions de la nature des choses de commerce. Qu'arrivc-t-il? Le capital prêté sc dissipe, et finalement l'entreprise tombe; car une entreprise qui ne porte pas en elle-même le germe de son succès, une entreprise qui ne sc snutieut que par les sacrifices qu'ou fait pour clic, ne peut pas se soutenir quand les sacrifices cessent, et ils cessent infailliblement tôt ou tard. On est toujours obligé d'en venir à cette conclusion, que les particuliers seuls peuvent produire; que l'unique rôle qui convienne au gouvernement, est de les laisser débattre en liberté leurs intérêts, et de les préserver de tous maux.

CHAPITRE XXVII

QUE LA SOCIÉTÉ EST INTÉRESSER A FAVORISER l'instruction GÉNÉRALE.

S'il est une vérité généralement admise, triviale, c'est que les institutions font les hommes ce qu'ils sont. S'il était possible que deux eufans, l'un né tlans la Turquie, de païens turcs; l'autre, né en France, de parens chrétiens, fussent transportés dès l'Age d'un an, le Français en Turquie et élevé par des muftis ; le Turc en France et élevé dans nos collèges, qui doute que le Français ne devint un excellent musulman, et que le Turc no fût un chrétien? Le jeune Turc regardera Mahomet comme un fourbe ambitieux; il cultivera les lettres, fera sa cour aux dames, et respectera les droits de son semblable; tandis que le Français, élève des muftis, méprisera les chrétiens, les traitera d'idolâtres, enfermera les femmes, et fera scs cinq ablutions tous les jours.

L'enseignement, l'instruction, dira-t-on, ne fait qu'une partie de l'éducation, île cet ensemble «l'habit udes, bonnes ou mauvaises, d'où résultent les opinions et les actions des hommes. On n'en

saurait douter; mais l'éducation, les habitudes naissent des institutions, et les institutions sont l'ouvrage des hommes. Les nations qui demeurent incultes, barbares, ne créent que des institutions barbares comme elles. Elles en ont de meilleures quand elles sont plus instruites, quand elles entendent leurs vrais intérêts; quand la nature de chaque chose et les résultats probables de chaque mesure, leur sont connus. 11 u'est aucune nation qui soit jamais parvenue A ce degré d'instruction; mais elles en ont approché plus ou moins, et elles ont prospéré en proportion.

Les lumières qui concourent au perfectionnement de l'esprit humain sont diverses, et ne sont pas toutes également avancées. Les anciens Grecs avaient porté les beaux-arts à un degré de perfection qui n'a pas été surpassé; mais ils n'avaient que des idées imparfaites ou fausses sur l'économie <les nations. Les Anglais modernes sont prodigieusement avancés flans cc qui a rapport aux arts utiles; il est douteux qu'ils le soient autant que les Américains des États-Unis, dans la politique pratique, puisqu'ils gémissent sous le fardeau d'un clergé oppresseur et d'un parlement qui, au lieu de représenter les intérêts nationaux, ne représente en réalité que les intérêts du privilège. C'est faute d'avoir su apprécier l'importance de nos diverses connaissances que l'on a donné le nom de civilisation à quelques-unes d'entre elles seulement, et que l'on a, comme J.-J. Rousseau, calomnié les sciences et les lettres. On s'est plaint de ce que les hommes savaient, et il fallait se plaindre de ce qui manquait à leur savoir. Ceci n'est pas une opinion purement théorique : elle a la sanction de l'expérience. Les cautona où se trouvent de bonnes écoles primaires, fournissent peu d'occupations aux tribunaux criminels; et parmi les gens repris de justice, la très grande majorité ne sait pas lire.

Mais quelles sont les counaissances qu'il convient à la société de répandre, et quels sont les meilleurs moyens d'y réussir? Voilà des questions que la nature des choses sociales peut aider à résoudre.

Les choses peuvent nous servir par les propriétés qui sont en elles et non par ce qui n'est pas en elles. L'eau peut être réduite par la chaleur en une tapeur élattique ; voilà uue vérité dont nous avons tiré grand parti. Les anciens croyaient et professaient que la zone torride n'était pas habitable. Cc n'élait pas là une de leurs

connaissances, c'était une de leurs erreurs; die ne leur a été d'aucune utilité. Nous nous eu sommes débarrassés; eL avec de meilleurs moyens d'obscrvalious, nous avons appris, non-seulement que la zone torride est habitable, mais que l'on peut eu tirer des biens précieux. Dans la morale, pareille observation peut être laite. Le» homme» dan» leur a action »

AVANTAGES DE L'INSTRUCTION EN GÉNÉRAL

consultent leur intérêt, ou ce qu'ils imaginent être leur intérêt. Nous ne risquons pas grand* chose en admettant cette proposition comme vraie; mais si nous nous imaginons qu 7/s sacrifient ordinairement leur inféré/ particulier à l'intérêt général, cotte erreur pourra nous devenir funeste. La vérité nous est utile, même quand elle peut nous être désagréable. L*errcur est dangereuse , même quand elle peut nous flatter.

Vous sentez, messieurs, qti'il n'y a point d'instruction à apprendre ce qui n'est pas vrai; on n'est instruit qu'en proportion du nombre de vérités qu'on sait. J'ajouterai qu'il ne s'agit pas d'enseigner des opinions pour enseigner des vérités, car les opiuions peuvent être fausses. Beaucoup d'opinions sont fondées, je le sais; leur vérité peut s'appuyer sur des preuves incontestables ; mais alors ce ne sont plus seulement des opinions qu'on enseigne : ce sont des vérités.

L'observation, l'expérience, voilà la base de toutes les connaissances humaines. Mais la vie est si courte, nos forces sont si bor-

nées, que les observations et les expériences de chaque individu seraient peu de chose, s'il ne les ajoutait à celles qui ont été précédemment acquises. Grâce à la parole, ou à l'ccriture, qui est la peinture de la parole, nous faisons notre profit des idées acquises avant nous. Chaque génération s'avance dans la vie, riche dudépùtdes connaissances humaines, qu'elle accroît et transmet aux générations suivantes; celles qui leur succèdent l'augmentent à leur tour, jusqu'à un terme qu'il est impossible d'assigner. EL comme une erreur cache presque toujours une vérité, le savoir des hommes s'augmente tout à la ibis par les connaissances positives qu'ils acquièrent, et par les erreurs dont ils s'affranchissent.

Remarquez que nul homme en particulier ne réunit en lui toutes les connaissances de son époque. L'un apprend quelles sont les plantes qu'on a observées jusqu'à lui et les parties dont elles se composent; un autre fouille celte mince écorce que nous nommons les entrailles de la terre, et apporte à l'espèce humaine le secours de cent sortes de minéraux ; on troisième analyse la structure de notre corps, etc.; et toutes ces connaissances réunies composent celles de la société humaine. Celles qui se trouvent logées dans les têtes d'une nation, composent les lumières de cette nation.

Toutes les connaissances généralement contribuent au biencire de la société. Quand le cultivateur connaît bien la nature des choses relatives à l'agriculture, qu'il sait comment on parvient à

1 Ou a vu le gouvernement autrichien (en 1821) défendre à ses sujet* de s'instruire dans l'étranger, et s'ingérer du choix des précepteurs que les familles opulen-

produire l’efTct désiré; quand le négociant connaît de même scs marchandises, l'artiste son art, le savant sa science, tous les résultats s'obtiennent de la manière la plus simple et la plus expéditive. Or, la société entière en faiL son profil. Le consommateur y gaguc, aussi bien que le producteur.

Mais cela ne suffît point. Un homme n’est pas seulement producteur et consommateur : il est en même temps pour l'ordinaire, époux, père, fils, frère, citoyen. Certaines connaissances lui sont nécessaires pour remplir dignement ccs diverses fonctions. Comme citoyen il doit connaître de plus les intérêts du corps social. Ce n’est pas tout encore. Les lumières en général adoucissent les mœurs, et préparent les caractères les plus désordonnés, à écouter la voix de la raison, à suivre les conseils de la douceur. Nous en devons conclure que si elles sont favorables à l'individu, elles ne peuvent être imliflïrcntes au corps social. Pourrions-nous jouir entièrement de ce que nous savons, si nous étions condamnés à vivre au milieu d’un peuple ignorant et barbare?

A la suite de ccs réflexions on conçoit qu’il convient à une nation de faire des sacrifices en faveur de l’instruction de ses membres, et comme le gouvernement est chargé des intérêts de la communauté, on conçoit qu’il doit consacrer à l'instruction une partie des dépenses publiques.

S’ensuit-il qu’il doive accaparer l'instruction? Que dès l’enfance chaque membre de la société ne doive s’instruire que dans les écoles qu’il a instituées, par l’organe des maîtres de son choix, et au moyen des livres qu’il a fait composer? 11 est douteux que ce monopole fût selon l’intérêt du gouvernement lui-même. 11 est insoutenable de prétendre qu’il fût selon l'intérêt de la société. I.e

gouvernement, comme faisant partie delà nation, a sans doute des intérêts communs avec toute la nation ; mais les gouvernans, les personnes qui font partie du gouvernement, ont des intérêts particuliers qui trop souvent l'emportent dans leur esprit sur l'intérêt national. Si, sons prétexte de maintenir le bon ordre et la saine instruction, on enlevait aux parcus le choix des études et des instituteurs si on leur était même la faculté de communiquer avec leurs enfans; si l'esprit humain était mis dans les attributions d'un ministre, docile instrument des volontés du prince, alors nul progrès 11c pourrait plus avoir lieu que par ordre. U11 peuple entier pourrait croître imbu des opinions et des habitudes les plus contraires à sa dignité, à son bonheur. On pourrait avec sécurité lui faire croire tout ce qu'on

tes donnent, à leurs frais et dans leurs maisons, à leurs propres enfaus.

AVANTAGES DE L'INSTRUCTION EN GÉNÉRAL

voudrait qu'il crût, lui faire payer tout ce qu'on jugerait A propos de dépenser; il obéirait sans raisonner son obéissance, à la manière des brutes; on lui enseignerait à être fidèle & celui-ci, à celui-là, à tout, hors au bon sens et à la vérité. Une nation serait ainsi tenue dans un état d'infirmité intellectuelle, qui la rendrait à peine supérieure à un troupeau.

11 serait plus fâcheux encore que la jeunesse fût confiée à la direction des prêtres d'un certain culte, surtout s'ils recevaient

l’impulsion d'un prêtre étranger. On pourrait craindre alors que les générations ne fussent élevées daus l'intérêt d’un ordre, d’une classe d'hommes dont les intérêts seraient distincts de ceux du reste de la société; et qui tenteraient de rendre hypocrites, du moins, ceux qu’ils ne parviendraient pas à rendre imbéciles. Un bigotisme avilissant s'emparerait de bonne heure de tous les esprits; les hommes faits étant abrutis, abrutiraient leurs successeurs, semblables à ces Caraïbes qui aplatissent, entre deux ais, les têtes de leurs enfans, sans autre motif sinon que la leur a été aplatie de la même manière.

Les hommes à vues étroites ne manquent pas de dire que les gouvernemens ne peuvent sans danger permettre à l’extravagance et à l’immoralité d’enseigner tout ce qui leur plaira , et de pervertir l’enfance. Ils ne comprennent pas que la sollicitude des parons est la plus sure sauvegarde de l'enfance. Quels pareils peuvent consentir i ce qu’on enseigne à leurs fils des extravagances et des immoralités? Une maison d’éducation particulière peut-elle donner un enseignement qui soit un secret? est -elle intéressée A le faire? La bonne réputation n'est-elle pas , plus que pour tout autre établissement, nécessaire à son succès? Est-elle affranchie de la concurrence des autres maisons d'éducation? de la surveillance des magistrats ordinaires? Enfin voit -on des abus crians envahir les maisons d’éducation dans les pays où, comme en Angleterre, l’autorité publique n’a pas le monopole de l’éducation?

La propagation des lumières, le bien public, voudraient au contraire qu'il existât une grande quantité d’écoles qui, au lieu d’être jetées dans le même moule, donnassent des documens divers, de manière que les familles pussent choisir l’enseignement

le plus propre à la vocation future de leurs enfans, et diriger leur travail vers les études qui leur seront utiles dans la carrière où leurs goûts et leur fortune les porteraient.

Quand l'instruction n'est pas libre, la nation n'est pas exposée seulement à devenir victime des vues intéressées et machiavéliques tic sou gouvernement, mais de scs travers et de scs erreurs. On a vu des gouvernemens qui, voulant donner A tout un peuple les mœurs d'une caserne, n'esti-

maient que l'instruction capable do servir aux arts de la guerre. François de NcufchAteou, ministre de l'intérieur, a consigné dans un Mémoire sur la manière d'enseigner l'agriculture , les efforts superflus qu'il fit pour persuader A Bonaparte d'utiliser le parc et les bAlimens de Chambord, en y fondant une grande école d'agriculture pratique. Bonaparte commença par accueillir sa proposition, et lui demanda dedéveloppcr ses moyens d'exécution; l'auteur les exposa dans un mémoire qu'il lut devant le prince en conseil d'état. Laissons parler ici François de NcufchAteau lui-même : u Cet exposé de mes moyens, dit-il, fut écouté » d'abord avec beaucoup d'attention; mais lors- » que je fus arrivé à la description du château de

* Chambord, on n'y vit plus que des casernes; et, » tout en me louant beaucoup d'avoir conçu l'idée » d'une si gronde école, on décida que Chambord n serait un poste militaire.

» Un poste militaire! Ces mots me confondirent. » J'avais un grand respect pour le premier con- 9 sul ; cependant je sentais ma raison se révolter » contre la sienne; je ne pouvais comprendre qu'il » voulût sérieusement placer un poste militaire « dans un désert malsain et dominé de toutes » parts. Une foule

d’objections sc présentaient A » mon esprit. Je me demandais même : où donc

* en serions-nous réduits, si le premier guerrier « du monde prévoyait que l’on dût jamais avoir » besoin d’aller chercher une retraite de l’autre » côté de la Loire? Mais j’aurais eu mauvaise b grâce A combattre l'opinion du vainqueur de » l'Europe. Dans cette fluctuation de seutimens » contradictoires, écrasé de mes doutes, n’osant » les énoncer, désespéré de voir ofTrir en sacrifice » A cc que je croyais une chimère ou un prétexte, » la seule occasion que l’on eût jamais eue d’eta- » blir parmi nous, sur une grande échelle, l’in - » slitut polygéorgique dont la France a toujours » manqué, et qui lui devenait plus nécessaire cn- 9 core dans le siècle où nous entrions, je restai » frappé de stupeur. Mes larmes allaient me trait hir; je les dévorai, dans la crainte qu’on ne les

* imputât A un vif mouvement d’intérét person- 9 nel ; ma consternation ne parut que par mou si- 9 lence, et je mis mon plan dans ma poche.

» Un aule-de-camp du consul me fit entendre 9 ensuite que je m’étais peut-être découragé trop 9 tôt, et que, si j’avais eu l’inspiration de donner » A ma colonie agricole une tournure militaire ,

* flattant ainsi les goûts du maitre, j’aurais sauvé 9 du moins une partie de mon projet; on m’eût 9 donné un grade qui aurait mis mon entreprise » sous l’influence du departement de la guerre. Je

* ne sais pas jusqu’à quel point cette ouverture » était fondée, et je u’ai pas été curieux de m’en 9 éclaircir : modifier ainsi mon plan, c'eût clé le » dénaturer. Mou idée était simple : je voulais

» former des fermiers, on ne voulait que des sol- » data. »

Il nous reste à chercher la somme des sacrifices qu'il convient à une nation de faire pour l'instruction.

i CHAPITRE XXVIII.

QCKLLR EST L'iNSTRUCTION DONT IL CONVIENT A UNS NATION DE PAIRE LES VRAIS.

Les nobles, il y a trois siècles, ne regardaient pas le paysan comme faisant partie de leur espèce : iis avaient raison en ceci que le développement des facultés de l'homme en fait un être d'un autre ordre; mais ils avaient tort de se borner à mépriser une classe, au lieu de la tirer de son état d'ab* jection. Je dis qu'ils avaient tort, même dans leur intérêt; car ce régime les retenait eux-mêmes dans une sorte de barbarie, ou du moins les empêchait de jouir de tous les avantages de la civilisation. Si un gentilhomme se plaignait des institutions qui ont amélioré le sort du tiers-état, je voudrais qu'il pût être transporté dans le manoir qu'habitait sa famille trois cents ans plus tût, et qu'il fût obligé de partager le genre do vie qu'elle y menait; il est probable qu'il s'y trouverait fort à plaindre.

La classe qu'on affectait de mépriser avait son excuse dans son abrutissement lui-même. Reproche-t-on au cheval du fermier d'ignorer les allures du manège? Beaucoup de progrès sans doute ont été faits dans cette classe; cependant, il est douloureux d'en convenir, la plupart des habitons de la partie la plus civilisée du globe, sont eucore dans un état voisin de la barbarie. Les hommes n'y satisfont que les besoins les plus grossiers; ils n'ont,

sur beaucoup de points, que des idées fausses, ou n'en ont point du tout. Ils iguorent les premiers principes des professions où ils sont entrés par hasard, et ne sont contenus dans les bornes du devoir, que par le danger d'en sortir. Ils ne conçoivent pas la possibilité d'une situation meilleure; et, dans le désespoir d'y parvenir, ils ne prennent pas les moyens, ils ne font pas les efforts qui pourraient les y porter.

Parmi les hommes qui leur sont supérieurs en fortune comme en savoir, beaucoup s'imaginent qu'il est avantageux de les maintenir dans leur lâcheuse situation; et ceux mêmes qui ne partagent pas celle fausse opinion, ne pourraient entreprendre de les en tirer, sans faire eux-mêmes des sacrifices disproportionnés à leur part de l'avantage qu'on eu recueillerait. Ce qui n'est pas dans l'intérêt des particuliers, et ce qui est dans l'intérêt du public, doit être exécuté aux dépens du public. Il en est de cela comme des grandes roules. Nous avons vu qu'aucun particulier, ni même aucune compagnie de particuliers, ne peut y trouver assez de profils, pour en faire l'entreprise à ses frais ; et que cependant les avantages qu'en relire une nation sont infiniment supérieurs aux avances qu'exigent ces grands travaux.

Le premier pas, peut-être le seul indispensable pour civiliser les classes inferieures, est de leur enseigner la lecture, l'écriture, et les premières notions du calcul Il n'en faut pas davantage pour les mettre en communication avec le moude civilisé, et pour fournir aux talens qu'elles recèlent, les moyens de sc développer. Il convient de communiquer ces connaissances élémentaires aux filles comme aux garçons, car elles u'en auront pas moins besoin dans le cours de la vie; et la moitié de notre espèce, celle qui dirige les premiers efforts de l'intelligence humaine, ne doit pas

être tenue daus un étal d'infirmité morale qui rejaillit sur l'espèce entière.

La lecture, l'écriture et les premières règles d'arithmétique, peuvent être enseignées avant l'Age où l'enfant d'une famille indigente est appelé à l'aider du travail de scs mains; surtout depuis les grands progrès qu'on a faits daus l'art de l'enseignement. J'ajouterai que la méthode de renseignement mutuel, outre l'avantage qu'elle a d'instruire l'enfance sans l'allligcr et la rendre malheureuse, a celui de lui donner des habitudes extrêmement favorables à la société; et cet effet, l'expérience l'a déjà confirmé.

Dans renseignement mutuel l'écolier paresseux et incapable n'obtient ni avancement, ni considération, sans que cela dépende du caprice du maitre, et par la seule constitution de la chose. L'écolier qui sait, passe devant celui qui ne sait pas , et celui-ci ne saurait passer devant l'autre; car il n'aurait rien A lui appreudre. Par U les élèves

1 Je ne me dissimule poiut les difficultés qui entourent ces études préparatoires. No» langues, et surtout les fonctions des diverse» dusses de mots dont elle» so composent, sont fondées sur une analyse métaphysique très délice. Nous en avons beaucoup augmente la difficulté par une orthographe irrégulière. L'arilhinétique sc compose de raisonnement sur des quantités abstraites. Mais je crois que cette dernière étude du moins

pourrait être rendue très facile par des procédés qui tomberaient sous les sens. Gomme, par exemple, en représentant les unités par des jetons, ou mieux par des fiches, sur lesquelles des divisions représenteraient 1rs fractions. Trois fois trois font neuf

es t une abstraction ; mais trois paquets de trois jetons font neuf jetons , est une vérité sensible.

se forment k l'utile vertu de se rendre justice à eux-mêmes, de la rendre aux autres, et de ne compter absolument que sur leur mérite pour parvenir.

Dans les vieilles écoles où l'on ne sait fixer l'attention des enfans que par des menaces et des punitions, le talent qu'il leur importe le plus d'acquérir, est celui de flatter leur pédagogue; de là des habitudes d'hypocrisie et de bassesse; on dégrade leurs senlimens pour augmenter leur instruction, et quelle instruction!

Dans les nouvelles écoles ils apprennent à employer tous leurs momens; l'oisiveté, mère des vices, leur est insupportable; lorsqu'ils grandissent, ils trouvent aisément une profession, et les tribunaux n'entendent presque jamais parler d'eux.

L'homme qui sait lire et écrire peut tout entreprendre; et il parvient d'autant plus aisément aux autres connaissances, qu'il y est initié par des livres élémentaires bienfaits; c'est-è-dire par des livres qui, dans chaque science, dans chaque art, en présentent les vérités fondamentales arrangées dans l'ordre le plus favorable pour qu'elles s'éclaircissent mutuellement; qui les présentent appuyées d'exemples et d'applications qui les développent et en fassent ressortir l'utilité. Mais les bons livres élémentaires sont fort difficiles à composer, et la preuve en est qu'ils sont excessivement rares. Ils exigent dans leur auteur une connaissance profonde de toutes les parties de la science dont il euscigne les principes. Sans cela comment parviendra it-il à les arranger, à les coordonner à leur plus grand avantage, et à n'avancer jamais aucun

principe élémentaire qui puisse être infirmé par un examen plus approfondi du sujet? A ces qualités, l'auteur d'un bon livre élémentaire doit joindre l'art de se mettre à la portée des commençam. Il fout qu'il prévoie les difficultés qui s'offrent à leur esprit dans chaque sujet, pour lever précisément celles-là et non les autres. Son style doit être simple et surtout clair, sans cesser d'être concis ; or il u'est rien de si difficile que d'être à la luis clair et concis.

Les sommités des sciences sont de peu d'usage dans la vie ordinaire. Elles ne servent qu'à confirmer et coordonner les principes élémentaires, les seuls dont on ait besoin dans les applications que les arts font des sciences aux besoins de l'espèce humaine. On se fait difficilement une idée des heureux effets qui résulteraient pour une notion d'une foule d'ouvrages détachés qui ne contiendraient que des notions justes, nettement exprimées, et à la portée de toutes les intelligences, sur les premiers principes de tous les arts et de

1 On peut dédaigner les vérités communes lorsqu'elles ont peu d'importance; mais rien de ce qui a de grandes conséquences u'est méprisable. Kep-

toutes les sciences. Chacun sc procurerait à peu de frais les notions fondamentales les plus utiles dans la profession qu'il aurait embrassée ; nul autre moyen ne contribuerait plus efficacement à la diffusion des lumières.

Malheureusement il n'y a ni assez de gloire, ni assez de profit, à composer un bon ouvrage élémentaire, pour engager les hommes d'un grand mérite et d'un grand talent à s'en occuper '; ce serait donc faire un très utile emploi des honneurs et des ri-

chesses dont l'état dispose, .que de récompenser avec munificence les auteurs des bons livres élémentaires et d'en multiplier les exemplaires. Il ne faudrait pas proposer des prix ; un prix peut être remporté par un ouvrage médiocre quand il ne s'en présente pas de meilleur, et l'encouragcmcnt cesse du moment que le prix est accordé. D'ailleurs les connaissances humaines ne sont jamais stationnaires. L'ouvrage le meilleur pour le moment où il est composé, peut devenir très imparfait vingt ans plus tard. Il vaut mieux, je crois, que la licc reste constamment ouverte, et que l'état, après avoir récompensé le premier écrivain de sou époque dans ce genre ingrat, ait toujours une autre couronne prête pour celui qui le surpassera. Le gouvernement, après avoir de cette manière acquis le manuscrit d'un livre élémentaire, le céderait h un libraire sous la condition de ne pas le vendre au-dessus d'un prix modique fixé d'avance.

Passé ccs premiers sacrifices en faveur des fondemens de toutes nos connaissances, je suis tenté de croire qu'un gouvernement qui uc contribuerait en rien à propager des erreurs et à fausser la rectitude naturelle de l'esprit humain, aurait peu d'efforts à faire pour favoriser ses progrès ultérieurs. Aux premiers degré* de la civilisation, l'enseignement u'est pas encore assez important, pour devenir l'occupation exclusive d'une profession particulière. Les hommes âgés communiquent aux plus jeunes cc qu'on leur a appris, ou ce qu'ils ont recueilli par eux-mêmes. Mais une fois que les peuples ont secoue la barbarie des premiers âges, qu'ils sont plus nombreux , et qu'ils ont plus d'idées, ils se partagent les fonctions utiles de la société; toutes les familles pourvues de quelque aisance , jalouses de procurer & leurs enfaus «les moyens de vivre en exerçant une profession, font les frais de leur éducation. Il devient possible de réunir assez

d'élèves dans des institutions particulières, pour que les fonctions d'instituteur deviennent lucratives. Certaines personnes se vouent à l'emploi de recueillir les connaissances éparses dans la société. On en forme des corps de doc-

plcr n'est pas déshonoré pour avoir fait drs almanachs de Nostradamus à la cour de Rodolphe U,

DES ÊTABLISSEMENS D'INSTRUCTION.

trine. Les jeunes gens eux-mêmes suivant les dispositions de leur esprit , suivant les progrès de l'âge , sentent & leur tour le besoin de devenir maîtres de leur sort et chefs de famille. Ils aspirent à acquérir les connaissances qui seules peuvent assurer leur avenir; l'instruction prospère, pourvu que des intérêts sinistres ne viennent pas s'interposer entre l'homme et la vérité *. #

On a cru trop souvent que l'élude n'était bonne qu'à occuper l'esprit du jeune âge, et à donner à son activité un aliment sans danger. On regardait l'instruction comme un accessoire. On voulait seulement qu'elle fût conforme aux institutions établies, quelque défectueuses qu'elles fussent. L'étude des langues suflisait à des vues aussi étroites, et surtout celle des langues mortes, qui, ayant été parlées par des peuples dont les croyances et les institutions ne nous étuiciit pas applicables , ne portaient aucun ombrage aux abus exislans. De là ces collèges, écoles de pédantisme, monumeus encore debout de l'infériorité de nos ancêtres dans les connaissances utiles, qui n'étaient propres qu'à donner à la jeunesse des connaissances de mots plutôt que de choses, et, pour nous servir de l'expression de Montaigne , une suffi sance livresque, de laquelle sont nés (surtout par l'importance exagérée

donnée à la théologie et à la jurisprudence) beaucoup plus de maux qu'on ne croit. Il fallait des progrès très récens pour que nous fussions avertis que le bien-être de la société repose sur des connaissances positives, que les sciences positives sont le fondement de toutes nos connaissances utiles, et que ces sciences (sans sortir des vérités susceptibles de preuves directes) sont si étendues que la vie la plus longue est trop courte pour les embrasser.

Quoi ! l'on s'est occupé de nous faire perdre des instans si précieux sur des rudiinens, quand le vaste sujet des connaissances humaines, quand l'univers s'ouvrait à nos yeux! Des docteurs ont entrepris de nous faire comprendre ce qu'ils n'entendaient pas eux-mêmes; et l'on a regardé cela comme de la science! Non, ce ne sont pas là les moyens d'instruction qui conviennent à notre siècle, et qui peuvent nous mériter l'approbation des siècles futurs. Dorénavant ou étudiera mieux la nature des choses physiques et morales, cl l'humanitc recueillera de précieux fruits de nos éludes.

On voit que je n'attache pas un grand prix à l'éducation des collèges et à l'échafaudage des universités. Mieux vaut cent fois la liberté qui favoriserait l'établissement d'une foule d'institutions particulières où l'on s'occuperait de toutes les connaissances applicables à la vie sociale ; et

•rentrnds par intérêts sinistres , ceux qui perlent préjudice à un droit légitime, au bien public.

* Tel est l'inconvénient des bourses, des places gra-

dans quelques-unes plus spécialement des connaissances favorables à certaines professions, à l'agriculture, aux arts, au commerce. Les familles et les individus auraient le choix de celles de

ces institutions qui conviendraient à leurs projets. De la manière dont l'instruction publique est organisée en France, et, je le crois, dans la plupart des états de l'Europe, elle tend à multiplier dans les professions lettrées, plus d'individus qu'elles n'en peuvent nourrir *.

Ce n'est pas seulement un mal pour eux-mêmes; c'en est un pour la société. Beaucoup d'entre eux ne pouvant subsister de leur état, n'ont d'autres ressources que de vivre aux dépens du public. On fait un besoin de l'intrigue et des places. Los écoles de droit, en multipliant les gens de loi, multiplient les hommes qui ne peuvent subsister que de procès, et qui prospèrent d'autant plus qu'il y a plus de contestations parmi les citoyens; les hommes qui sont intéressés à compliquer la législation, pour que le droit paraissant incertain, chaque partie puisse se llaltcr d'obtenir un jugement qui lui soit favorable, et se laisse entraîner à pousser les procès aussi loin que la chicane peut les conduire.

L'art de la chicane a ceci de funeste pour la société, qu'il excite dans l'âme deux sentimens très antisociaux : la cupidité qui cherche son profit aux dépens d'autrui , et la vanité qui s'opiniâtre à constater qu'elle n'a pas tort. Quand l'envie de gagner s'adresse à l'industrie, elle peut être innocente : là le profit résulte d'uuc valeur réellement créée et qui ne coûte rien à personne; mais la chicane ne produit rien; elle ne fait gagner personne à moins de faire perdre quelqu'un.

Eu envoyant deux à trois mille élèves journellement endoctrinés dans les écoles de droit de Paris, on se demande si les lois en seront moins nombreuses et moins compliquées, les procès plus tôt vidés, les frais plus légers, les injustices moins criantes, les droits des citoyens mieux défendus. L'art si dangereux de soute-

nir le pour et le contre f de moins considérer le fond des discussions, le bon sens, l'équité naturelle, que les moyens de droit, donne à ceux qui l'ont pratiqué, et que le ciel a pourvus d'une conscience large, quelque facilité pour parler, non eu faveur du bien et du juste, mais dans le sens du client qui les paie; et quand ce client se trouve être un prince, ou un parti qui opprime et dépouille le pays, ces mêmes hommes se trouvent préparés à défendre la plus mauvaise cause, à donner des motifs plausibles aux mesures les plus funestes, et à justifier de véritables iuiquilés. Dans les publiques dissensions

tuite», donnée» dans le» collèges, 1rs séminaires et autres ctahlhsemcns d'instruction publique.

DES ÉTABLISSEMENS D'INSTRüCTION.

de la France, si l'ordre des juges et des avocats a vu briller plusieurs l>caux caractères, combien de légistes dans les tribunaux et dans les assemblées délibérantes ne sont-ils pas devenus les organes du mauvais droit, du mauvais sens et des mauvaises intentions!

Les défenseurs des écoles de droit supposent qu'il est fort nécessaire de former des sujets propres À remplir les fonctions publiques. Eli! qu'on n'admette aux fonctions publiques que les sujets qui se trouveront propres i les remplir, et les candidats acquerront plus sûrement à leurs frais toutes les qualités qui font même les grands ministres *.

Les frais que fait l'état en faveur des élèves qui se deslineut à l'art de guérir, sont un peu plus justifiables. Ou veut éviter que les malades ne périssent victimes de l'impudence des charlatans; mais qu'on y prenne garde : échappc-l-on au danger qu'on re-

doute? Les bons médecins cmpéchentils les charlatans de faire des dupes? Je crains que non *. Les personnes même d'une classe plus relevée, qui peuvent aisément consulter des praticiens habiles, consultent trop souvent des hâbleurs. Pour leur échapper, il faut des lumières plus généralement répandues, non parmi ceux qui entreprennent de guérir, mais parmi ceux qui ont besoin d'être guéris. Je tiens d'un médecin philosophe, que l'on rencontre très peu de malades qui 8oicnlcn élal de raisonner sensément sur leur mal.

Si des dipldmes de docteur paraissent une garantie nécessaire au public, aux liOpitaux, aux armées, faut-il nécessairement qu'ils soient délivrés dans des écoles publiques? Serait-ce un paradoxe d'avancer au contraire que les écoles sont de mau-

vais juges du mérite des candidats? Leurs professeurs ne jugent que sur les doctrines qu'ils ont enseignées. On sait que dans les écoles Aristote avait plus de crédit que Galilée. Newton voyait les universités anglaises enseigner les tourbillons de Bescartes long-temps après qu'il avait publié ses Elément de physique. Pour être reçu docteur, il fallait ignorer des vérités et se trouver capable seulement d'enseigner des erreurs. Ce fut dans un pays alors étranger à l'Angleterre et affranchi de scs réglemens, ce fut en Écosse, que l'on commença l'enseignement de la physique de Newton *.

On croit que l'état a besoin de quelques écoles spéciales destinées à former des sujets pour certains services publics, comme l'école polytechnique , celle des mines, celle des ponts et chaussées. Que l'on n'admette dans ces différons services que des hommes capables, et ils sauront trouver les moyens de devenir tels. Il s'établira des écoles où ils acquerront le savoir qu'on exi-

gera d'eux; et ces écoles libres auront tous les avantages qui naissent de la concurrence et de l'émulation 4. Une place étant acquise dans les services publics aux élèves qui ont subi des examens dans les écoles privilégiées, ils n'ont d'autres cflorls à faire que de bien répondre. La mémoire est la seule faculté qui décide de leur succès, tandis qu'il serait à désirer que ce fût leur capacité dans les applications , la seule que réclame le service de l'état comme celui des particuliers s.

Adam Smith ne pense pas que les frais du culte doivent être payés par l'clat. 11 n'est aucuu genre de vérités, dans aucune science , sur lesquelles on soit moins d'accord que sur les dogmes religieux. Ce qui est une vérité constante aux yeux d'un ca-

1 On a prétendu que les écoles de droit ne coûtent rien au trésor public, que ['université suffit à payer scs frais; mais l'obligation qu'elle impose de suivre ses études, les rétributions qu'elle fait payer même aux pensionnaires des pensionnats particuliers, les droits qu'elle prélève sur les inscriptions, les examens et les degrés, et eu général toutes les recettes qu'ou lui attribue, ne sont-ils pas des impôts, et ces impôts ne sortent-ils pas de la bourse des citoyens? Par la plus malheureuse des conceptions, Bonaparte, en fondant son université, eu a fait supporter les frais aux pareils qui confient leurs enfans à des pensionnats particuliers, c'est-à-dire qu'on a fait payer une instruction privilégiée à ceux qui sont intéressés à en avoir une bonne sans frais pour l'état; et l'on a condamné les pères do famille à une amende proportionnée au nombre d'rnfaus qu'ils ont à nourrir et qu'ils veulent faire instruire.

1 J'ai connu une grande manufacture à laquelle était attaché un médecin aussi recommandable par sa modestie et sa douceur,

que par son habileté. Il était chargé de visiter les ouvriers malades; il s'acquittait de ce soin avec zèle et gratuitement pour les ouvriers : cependant la plupart d'eutre eux consultaient en secret un saltim-

banque homicide dont ils étaient obliges de payer 1ns visites et les medicninens.

3 Dugald Stewart, Histoire des Sciences , tome II, page 336.

4 I.es communes pourraient donner anx études un encouragement peu coûteux, en élevant aux frais du pnblic des amphithéâtres ouverts à l'enseignement libre. Les villes obtiendraient quelque éclat par des monumens de ce genre, et il s'établirait entre clics une sorte de concurrence pour attirer des professeurs fameux. Le rôle utile de l'administration se bornerait à y maintenir le bon ordre, et à prévenir les scènes scandaleuses des universités d'Allemagne.

5 Sur le grand nombre d'élèves qui sortent tous les ans de l'école polytechnique, on est surpris de voir combien il s'en trouve peu qui aient su former on conduire avec •accès des entreprises particulières. On en a vu qui, après avoir subi de hrillnns examens, ont échoué complètement dans leurs travaux. S'ils ont rendu si peu de services à eux-mêmes, ou anx compagnies qui ont mis leur» talens à l'épreuve, on peut supposer que les services rendus à l'état à la suite de la même instruction, n'ont pas etc plus réels. J'ai déjà eu occasion de prouver

tholiquo romain, est une lionteuse idolâtrie aux yeux d'un protestant; et les dogmes d'un protestantisme sont, tlans l'opinion

«l’un catholique romain, une abominable hérésie. Si l'on admet qu’aucun des deux ne peut, sans injustice, imposer de force sa croyance à l'autre, on ne peut pas soutenir que les sectateurs de 1'unc île ces deux religions, puissent avec justice faire payer aux sectateurs de l'autre, renseignement îles dogmes qu’ils ont en horreur.

Cette opinion est beaucoup moins contraire qu’on ne le croirait , à celle qui attache une extrême importance & l’enseignement religieux en général. Smith a très bien prouvé qu’un clergé richement doté aux dépens de l’état, propage ses dogmes avec beaucoup plus d’indolence que les ministres d’un culte qui n’est salarié que par ses sectateurs. Il remarque qu’il y a beaucoup moins de zèle et de foi chez les anglicans, que chez les méthodistes et les autres sectaires «les communions dissidentes qui paient leurs ministres. La foi catholique est beaucoup plus rive en Irlande, on l’ctat non-seulement ne paie pas les prêtres catholiques, mais les persécute, qu’en France on le trésor public, celui des départemens, et celui des communes, concourent pour leur distribuer tous les ans, sous différentes formes, en comptant le casuel, une somme «jue quelques publicistes n’ont pas craint de porter à cent millions '.

L’élablisseinent sacerdotal lui -même n’étant qu’un développement de renseignement religieux, ne devrait pas, par les mêmes raisons, être soutenu aux frais de l’état. La belle et florissante république îles États-Unis «l’Amérique s’est parfaitement bien trouvée «l’avoir laissé entièrement les Ira is des d ifférens eu I tes sa us excep t i on , h 1 a charge «le ceux qui les professent.

CHAPITRE XXIX

ors ESSAIS DAMS LES ARTS.

Nos connaissances scientifiques (dont les arts uc sont, ainsi qu'on l'a vu, que des applications uli-

ijuc le» notion* élémentaires, mais justes, étaient les plus utiles dans le» applications *. Convient-il à l'état de payer doublement des services de ce genre; d'abord par les frais considérables «pie lui co«îte l'instruction de l'élève, et ensuite par son traitement quand il devient fonctionnaire public? Ne vaudrait-il pas mieux que l'état ne payât que «les talrns éprouvés, de quelque façon qu'ils se fussent formés? 11 pourrait les pnycr beaucoup mieux qn'il ne fait, et il dépenserait beaucoup moins.

* Farci «Uni mon CaiJdiumc ttKevmomïc potiinjvt , tmUirmr .'■ti ricin , la note St.

les) ont pour bases les observations et I«ss expériences «les savans; mais indépendamment des expériences qui servent de fondemens à la science, il y en a d'autres qui servent de fondemens i l'art. L'homme qui possède le plus complètement la physique végétale, s'il voulait sc mettre à cultiver son bien avant d'avoir recueilli un grand nombre de connaissances pratiques, ferait probablement nn assez mauvais cultivateur. J'en dirais autant d'un profond mécanicien qui voudrait se mettre à la tête d'un art mécanique. Le meilleur calculateur, s'il n'nppelfe l'expérience h son secours, échouera dans ses calculs appliqués aux arts. Aucun calcul justju'è présent n'a pu nous apprendre «piellcs corrections il faut faire à l'effet présumé «l'une machine en raison «les frnttemens, en raison de l'inertie des masses, du peu de

flexibilité des cordes. La ténacité «lu fer, «lu bois, des autres corps, ne nous sont connus que par des ess«ais, etc.

Les progrès d'un art sont le résultat d'une foule «le découvertes dont quelques-unes se perdent dans la nuit des temps et qui sc transmettent de générations en générations. Beaucoup de préjugés, de pratiques oiseuses et même nuisibles, se transmettent en même temps, et nous en avons de beaux restes, témoin les routines suivies dans les campagnes, daus les petites villes, et en général dans les pays où les bonnes méthodes «l'observation et de saines lumières n'ont pas pénétré. Il y en a de si ridicules que nos neveux n'y vomiront pas croire, à moins que «les curieux ne prennent soin «le conserver des exemplaires de ces vieux almanachs où l'on voit de quels préceptes se nourrit encore la crédulité des campagnes.

La grande révolution opérée dans les sciences depuis Bacon et. Galilée, et qui a rendu nos connaissances plus sûres en ne les fondant que sur des expériences bien faites et concluantes, devait être suivie «le très grands progrès «lans les arts, et l'a été en effet. Les inventions et les perfectionnemeris qui n'ont pas deux siècles de date dans l'industrie, sont immenses et ne cessent «le frapper «rélonnemciit tous ceux qui ont eu quelque occasion de les observer et «jui en sentent la consé-

' fl» «comprennent pour Iteaucoup daus leurs évaluations, les traitemens que 1«» administrations départementales, et celles «les commune», ajoutent aux sommas du bodjet. 11 convient d'y c«>mprrndre également Ica palais fourni» aux évequw, les presbytère» fournis aux curé», et le casuel du clergé depuis la location des chaises dan» le» églises, jusqu'aux subventions payées au pape. La compagnie des pompes funèbres à Paris est obligée

de donner aux églises p i |a pourcent do toute» sc» recettes brutes. Aussi est-elle obligée de mettre beaucoup de mesquinerie dans scs pompes.

DES ESSAIS DANS LES ARTS

quencc. De ccs pcrfectionnemens les uns sont dus au hasard, ainsique d'autres plus anciens; ils ont même été plus nombreux qu'auparavnnt, parce que les arts étant plus cultivés, les chances du hasard ont été plus multipliées. Les autres sont dus aux recherches, aux expériences, aux essais des artistes.

Parmi les essais que l'on fait dans les arts, les uns sont peu importa ns, se font et se renouvellent dans les ateliers, et accroissent graduellement le domaine de l'art . Un ouvrier cherche à se préserver d'un inconvénient qui, dons le cours de son travail, sc représente à tout moment, et il y parvient quelquefois d'une manière fort heureuse; un autre s'avise d'un procédé nouveau qui lui réussit ; la connaissance se propage d'un atelier dans l'autre, et l'art s'en enrichit. Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a découvert l'usage que l'on peut faire du charbon d'os pour le raffinage du sucre. Depuis ce temps, le résidu des manufactures d'ammoniaque, que l'on ne croyait bon qu'a répandre sur les chemins , a pu s'employer avec beaucoup d'nvanta^e; il a remplacé des matières plus coûteuses; il accélère la clarification, et nous permet actuellement d'acheter du sucre blanc h 10 et 12 pour cent meilleur marché qu'il ne nous coulerait, toutes choses d'ailleurs égales.

D'autres essais sont très importans par rapport aux résultats qu'on s'en promet, mais ils ont exigé des recherches longues et difficiles, des tètonnemens, des pertes de temps et de matières

d'un grand prix. Le rouleau pour imprimer les toiles peintes d'une manière continue et avec une admirable régularité, est une des plus profitables découvertes de notre temps; mais on y a dépensé <lcs sommes énormes, et avant qu'il ait passé dans la pratique, il a ruiné plusieurs personnes.

Ou entend peu parler des tentatives qui échouent; elles sont toujours plus nombreuses que les tentatives qui réussissent; et quand elles ont réussi , clics ne tardent pas à devenir la proie des concurrcns adroits, et finalement c'est le public seul qui en profite. Chacun des manufacturiers qui travaillent maintenant le coton, depuis que les procédés en sont connus de tout le inonde, ne gagne pas davantage que les autres manufacturiers, calera portier ; mais le public y a gagné de jouir è très bon marché d'une multitude de tissus de coton, anparavant inconnus.

De ces deux observations : l'une qu'il y a beaucoup de recherches infructueuses, l'autre que lorsqu'elles ne le sont pas, l'inventeur n'est pas celui qui profite le plus de sou succès , nous pou-

1 Dans un siècle où tout se constate, où tout s'écrit et se causer* e, les inventions heureuses éternisent le uom de leurs auteurs. Les métiers a la Jacquart consacrent le nom de l'homme auquel on doit un des plus grands

vons tirer cette conséquence qu'il y a une sorte de duperie h se livrer dans les arts h des essais dispendieux; quelques-uns ont des suites heureuses », mais il en est d'autres qui causent chaque jour la ruine de beaucoup de gens.

Si c'est le public qui définitivement doit faire son profit des plus heureuses découvertes , il est permis de croire que cc n'est

pas une injustice que de lui faire supporter dans l'occasion les frais des tentatives hasardeuses au moyen desquelles on est quelquefois obligé de les acheter. C'cslàdire qu'il n'est pas contraire à l'équité naturelle que cc soit le gouvernement , administrateur de la fortune publique, qui les paie. Tout ce dont le public serait en droit de se plaindre, serait que celte branche de l'administration ne fût confiée à des hommes trop peu éclairés pour apprécier l'importance d'une découverte ou l'ineptie d'un moyen propose, ce qui livrerait constamment le public h des dépenses sans objet, h une perte purement gratuite.

Ce n'est donc point ici le cas d'opposer cette maxime que le gouvernement ne peut pas se mêler avantageusement delà production. Dans les essais, il ne s'agit pas de produits proprement dits; il s'agit de multiplier seulement les moyens de produire, de répandre l'instruction qui est peut-être le plus puissant de tous. « Dès qu'on est intéressé, » dit Bacon, à découvrir le secret d'une cour »* étrangère, manque-t-on d'argent pour mettre » des espions en campagne? Pourquoi donc re- » gretter les frais de l'expérience, lorsqu'il s'agit » de dévoiler les mystères de la nature, souvent » plus importans au bien du commerce et de l'é- » Ut?»

Dans l'agriculture, les essais consistent en des tentatives pour introduire toit de nouveaux procédés de culture, des méthodes nouvelles; soit de nouveaux végétaux. C'est par des essais qu'on est parvenu i se convaincre que pendant les années de jachères, c'est-à-dire des années où l'on croyait indispensable de laisser reposer les terres à blé, on peut leur faire donner des produits d'un autre genre, qui, loin de les épuiser, ameublissent le sol et nourrissent des bestiaux qui l'engraissent.

Nous devons à des essais la plupart des fruits et des légumes qui varient nos alimens, et surtout cette pomme de terre qui vaut une augmentation de plusieurs millions d'habitans à tous les pays qui la cultivent. Le nombte de nos arbres forestiers a doublé depuis un demi-siècle, par les essais qu'on a faits pour les acclimater. D'autres essais, avec le temps, nous enseigneront les moyens

perfectionnemens que l'on ait introduits dans la fabrication des étoffes de soie. Le bleu Raymond consacre de même le uom de celui qui a inventé la préparation de cette couleur.

RO

DES ESSAIS DANS LES ARTS

«le couvrir «le récoltes dos parties de la France encore à peu près incultes, telles que la Sologne, les landes de Bordeaux , les dunes ou montagnes de sables qui surchargent plusieurs cdtes de l'Océan.

Une des grandes difficultés dans les essais agricoles, naît de la longueur des expériences. La succession des saisons embrasse une année entière : chaque essai, en supposant même que la meilleure saison ne se trouve pas tout -à -fait contraire, prend une année. Quand une méthode de culture ou un genre de produits ne réussissent pas cette année, il faut attendre la suivante pour le renouveler; ce qui, outre le temps, la façon et le capital perdu, fait perdre la rente de la terre pendant un an. Si l'on veut faire ù la fois l'essai de plusieurs procédés di De rens, il faut un

terrain plus vaste; il le faut surtout, quand les tentatives agricoles doivent être faites dans des natures de sol et des expositions diverses.

Arthur Young, trouvant que l'agriculture de la France étaitsusceplible d'immenses bonifications, proposa d'y établir des fermes expérimentales, uniquement consacrées à des essais. « Le gouver-

* nement, dit-il, devrait répandre l'instruction, « non en faisant rédiger des mémoires, mais en » établissant une ferme dans chacun de ces grands » districts qui ont besoin d'ameliorations. Il fau- » drait que les moyens de culture qu'on y mettrait » en usage, fussent non-seulement conformes aux

* notions les plus récentes, mais qu'ils pussent être » imités par toutes sortes de cultivateurs, par les » pauvres comme par les riches. Une grande ferme » prise dans des terrains vagues en Bretagne, une ** autre en Anjou, une troisième dans la Sologne, » une quatrième dans le Bourbonnais, et une derk nière en Guyenne, pourraient suffire. Si ces fer- » mes étaient cultivées suivant les bons principes » éprouvés ailleurs; si l'on commençait par y mul- » tiplicr les moutons et le gros bétail, en les nour- » rissant pendant l'été avec des pâturages, pen- » dant l'hiver avec des fourrages; si l'on n'y sert niait du blé qu'après avoir acquis la certitude » qu'il peut y donner des épis dignes du sol et du

* climat de la France, c'est-à-dire dix grains pour

* un (ce qui est possible sur ces terrains perdus), » au lieu d'en donner cinq ou six pour un (ce qui *» est le produit commun des terres de ce royaume); <> je dis que de telles améliorations seraient soli- » des, immenses et durables '. »

On a formé d'après ces conseils des fermes expérimentales auxquelles certainement on a des obligations, comme d'avoir propagé les mérinos en France; mais combien ne laissent-elles pas à

* Tome II, pag«97 de l'édition anglaise. On voit que, selon cet agriculteur pratique, il vaut beaucoup mieux avoir plusieurs fermes expérimentales situées dans di-

désirer quant au but indiqué par Arthur Young! Elles n'ont point été établies, comme il le voulait, dans les provinces retardées; et de plus, on a voulu en obtenir des produits au lieu de leur faire produire de l'instruction. La chose proposée par Arthur Young est encore à faire.

Ce voyageur se moque beaucoup des instructions écrites répandues par les gouvernemens, parce que d'ordinaire elles sont rédigées par des hommes de cabinet; ce qui fait que lorsque les hommes de pratique veulent les suivre, ils sout arrêtés par des difficultés que n'out pas rencontrées leurs auteurs. Ceux-ci sont trop portés à conclure du particulier au général, et à s'imaginer que l'on peut conduire de grandes exploitations comme de petites expériences. Cependant si chaque directeur d'une ferme établie sur le plan proposé par Arthur Young lui-même, était dans l'obligation d'imprimer chaque année un extrait d'un journal de ses travaux ; d'y rendre compte en peu de mots et en termes simples, de ses motifs pour faire un essai, de la manière donL chaque essai a été conduit et du résultat qu'il a eu ; on ne saurait douter que ce ne fut une instruction très précieuse, et qui aurait de plus l'avantage de mettre les gens instruits et le gouvernement à portée de juger de la capacité des directeurs de ces établissemcns : de semblables directions ne pourraient pas être don-

nées h la faveur plutôt qu'au mérite; car les bévues ou la malad-minislration du directeur seraient alors remarquées tic tout le monde.

Dans les manufactures, les essais, en général, ne sont pas si longs que dans l'agriculture; quelques-uns sont susceptibles d'élrc faits en petit et d'étre renouvelés h peu de frais; aussi les progrès de l'industrie manufacturière ont-ils été plus rapides et plus variés que ceux de l'agriculture. Cependant combien de grandes manufactures, de grands bâti mens, de machines compliquées, de fourneaux, d'alambics dispendieux entrepris sur des indications que l'on croyait sûres, ont été abandonnes après avoir beaucoup coûté! L'exécution en grand d'un procédé qui n'a été éprouvé qu'en petit, est toujours une expérience plus ou moins hasardeuse. Une petite machine ne nous dit point ce qui résultera d'une grande machine construite exactement sur le même plan, et nous ne savons complètement quel en sera l'efict qu'après l'avoir éprouvée pendant un temps assez prolongé.

Il n'est pas douteux que des expériences entreprises aux frais du gouvernement, et qui ne seraient au fond que des appendices de celles qu'on

vers terrains et dans divers climats, qu'une senle grande ou même un petit nombre de grandes, comme le gouvernement français l'a souvent projeté.

DES ACADÉMIES

fait pour l'avancement des sciences, ne fussent dans bien «les cas d'un grand service aux manufactures.

Dans riudu.stric commerciale les essais sont également ruineux pour les particuliers. Un négociant part pour l'Amérique avec une pacotille; il emporte autant qu'il peut des marchandises dont il suppose la vente facile dans les pays où il doit aborder; mais s'il essaie de porter quelques articles sur le débit desquels on n'ait aucune expérience, sa tentative n'est fondée que sur la présomption de l'utilité que ces produits pourront avoir «lans ces pays lointains; et sa présomption peut être déjouée par l'événement.

Les essais de ce genre seraient excessivement dispendieux et incertains, si l'on «levait armer des navires, et entreprendre de longs voyages, uniquement pour tenter de nouveaux commerces, pour se lier avec «les nations lointaines, pour connaître leurs besoins, leurs produits, et établir «les échanges. Une fois les relations établies, tout le monde y viendrait prendre pari. Les premiers aventuriers feraient tous les frais, courraient tous les risques, et ne recueilleraient qu'une faible partie des avantages. 11 ne faut donc pas être surpris que presque Lous les voyages de découvertes se fassent aux trais des gouvernemens. De tous les gouvernemens, celui qui fait le moins «t'avances en faveur «le l'industrie, le gouvernement anglais est celui qui fait le plus «le dépenses en découvertes. Ce qui contredit, au moins à cet égard, l'assertion qu'il se borne h protéger les efforts «tes particuliers sans les provoquer. Un voyage de découvertes est une véritable avance dont les particuliers retirent les fruits. Les végétaux et les animaux que les voyageurs lointains rapportent et cherchent & naturaliser dans leur patrie, peuvent passer pour des résultats d'essais agricoles; de sorte qu'un grand voyage est à la fois un progrès pour les sciences, et un essai pour l'agriculture et pour le commerce.

Les Anglais s'autorisent de la prépondérance dont leur marine a joui jusqu'à présent, pour écarter des contrées qu'ils ont découvertes, les conimercans des autres nations. Ils se sont même opposés à la pèche des phoques dans les parages qui entourent la Nouvelle-Hollande, quoique ccttc cinquième partie du inonde ait été découverte par les Hollandais, et que des navigateurs français aient exploré les premiers une grande partie tic ses côtes et de scs îles. C'est une prétention insoutenable autrement que par la force. Le monde appartient également à lous les hommes, et ils oc peuvent raisonnablement prétendre à aucune possession exclusive, si ce n'est sur les parties où ils ont fontlé des clahlisscmcns à demeure.

Par la même raison les Russes n'ont aucun droit sur la côte nord-ouest de l'Amérique. 11 est ridi-

cule que des hommes qui vont pour chasser des phoques ou des loutres marines, commencent par sc pourchasser entre eux.

CHAPITRE XXX

DSS ACADEMIES .

Les vérités difficilement accessibles «les sciences, ne deviennent utiles au public que par leurs applications. Jusque-là elles ne sont la source d'aucun revenu; car un revenu ne saurait sc trouver ailleurs que dans l'application de nos connaissances à nos besoins. Les hautes vérités pourraient n'être jamais découvertes, la société perdrait les applications possibles que l'avenir peut suggérer, si un petit nombre «le savans ne se livraient exclu-

sivement à l'investigation «les faits et des vérités que présente la nature, et ne les recueillaient sans autre but que de les constater. La société peut favoriser cc genre de recherches en assurant «juelque récompense aux savans, el en leur offrant de faciles moyens de se communiquer leurs observations et d'en découvrir ainsi la liaison et les conséquences.

De là peut se déduire l'utilité des académies. Si l'avantage que In société en retire est incertain, la dépense qu'elle fait à celte occasion n'est pas considérable; car les encourngemens véritablement utiles qu'elle distribue de celte manière, si les abus ne s'en mêlent pas, portent nécessairement sur un bien petit nombre «l'hommes.

Je donne le nom d'ubus aux sacrifices «juc fait la société, sans obtenir la (iii qu'elle sc propose. Depuis «leux ceuLs ans que nous avons des academies en France, on s'est plaint do leur médiocrité et du peu «l'éclat qu'elles ont eu. On les a accusées d'être plus amies du pouvoir qui distribue des grâces, que de la vérité qui n'a rien à donner ; de préférer aux routes nouvelles qui ne sont pas exemptes de dangers, les chemins battus où l'on ne risque pas de se compromettre. On a dit que le respect des convenances était à leurs yeux le premier des mérites, et que cc mérite est à la portée des esprits les plus vulgaires; on les a accusées en conséquence de sc recruter de médiocrités. « Quand les académies, a dit Chamfort, ont admis un homme de génie, il a presque toujours été rapetissé. » Rarement un ouvrage original est sorti de leur sein ; un académicien est obligé à trop de circonspection pour qu'il puisse faire usage, en tout temps, du langage franc, et quelquefois austère, qui est celui de la vérité.

Ces reproches, fondés eu partie, n’ont pas toujours été mérités, et il n'est peut-être pas impos-

siblc Je prendre assez de précautions pour qu'ils Je soient moins encore. Voyons d'abord quelles sont les fonctions qui ont été attribuées aux corps savans; ensuite nous chercherons, suivant notre liab:lude, dans la nature de l’homme et des sociétés. les moyens propres à obtenir les avantages qu'on en peut attendre.

Je ne m'arrêterai pas aux motifs qui firent instituer les premières académies. En Italie elles eurent pour objet de favoriser l'intelligence des écrits de l'antiquité, et de perfectionner la plus belle des langues modernes. Sous ces deux rapports elles furent utiles, et l'on ne peut douter que la civilisation ne leur ait quelque obligation. Elles ont depuis cultivé les sciences physiques cl mathématiques avec quelque succès; mais du reste les institutions politiques et sacerdolales qui se sont emparées de ce beau pays, les ont privées de toute énergie et les ont réduites à s'occuper des mots plutôt que des idées.

En France, l'académie française eut une noble origine : l’indépendance; malheureusement elle fut protégée par Richelieu, et quoique le pouvoir en ait fait souvent, depuis, une école de servilité, la culture des lettres et le caractère national ont toujours tendu à lui rendre sa dignité.

Des lois raisonnables avaient fait justice de l'académie des inscriptions et belles-lettres, honteux monument de gloriole et de flatterie, auquel le règne de Napoléon a rendu l'existence. On a voulu lui donner une apparence d’utilité en y rattachant la

culture des langues savantes et des antiquités; mais celle utilité sc borne à bien peu de chose. Nous avons laissé les anciens bien loin de nous dans tous les arts utiles et dans toutes les sciences. Le nombre de nos connaissances, et même de nos idées, s'est tellement accru, chaque science est devenue si vaste, il y a tant de choses nouvelles à apprendre, qu'il est permis de regretter le temps et les efforts que l'on consacre à tirer de l'oubli des faits et des noms qui méritent d'y rester '. Les langues anciennes ont rendu des services aux nôtres, qui désormais sont formées, et qui ne peuvent s'enrichir et se perfectionner qu'en suivant leur propre génie. Le grec et le latin font les délices de ceux qui cultivent les lettres. J'en conviens; mais la musique fait aussi les délices de ceux qui l'ont apprise avec succès. De vains amusement eux-mémes, les échecs et le billard, fout

1 S'il était nécessaire d'en fournir des preuves, il suffirait de jeter les yeux sur les sujets des prix proposés par l'académie des inscriptions et belles-lettres. »

* 11 est même douteux que les eucourageinens donnés aux beaux-arts servent à former le goût d'une natiou. Il est peu de pays au monde où les arts du dessin et la musique soient cultivés avec plus de sucrés qu'eu France : empêchent-ils que les vèteineus, les lo-

les délices de ceux qui savent ccs jeux-là. Est-ce une raison pour employer à les apprendre les cinq ou six plus belles aimées de notre courte existence, et de leur consacrer des institutions nationales? 11 y a sans doute de l'esprit «le routine et du préjugé dans l'importance que l'on met aux études classiques; mais j'aime qu'on les cultive comme connaissances de luxe, et comme étant la source des plaisirs les plus délicats et les moins dangereux.

Je doute que les académies des beaux-arts contribuent beaucoup à leur perfection. Les académies lie font pas les grands mailrcs. Les arts d'agrément contribuent aux plaisirs, quelquefois à la fortune , et même à la gloire de ceux qui les cultivent. Ces motifs suffisent à leur encouragement. Une nation qui attire dans cette carrière un trop grand nombre «l'élèves , ne fait rien pour sa prospérité », et il est douteux qu'elle rende service aux élèves eux-mémes.

Nous avons vu , messieurs , quels secours la société peut attendre des sociétés savantes où l'on s'occupe de l'avancement de nos connaissances positives. Elles sont en outre appelées à remplir quelques fonctions utiles au public. Elles peuvent éclairer le gouvernement lorsqu'il est appelé à prendre une décision qui suppose des connaissances supérieures à celles des gens du monde, les seules i|u'on puisse raisonnablement attendre de l'administration. C'est ainsi qu'une académie peut rédig«?r les instructions que l'on donnera aux chefs d'un voyage lointain ou de toute autre expédition scientifique. Elle peut donner son avis sur la préférence que mérite une machine hydraulique. Les ministres sc croient assez instruits pour adopter un plan de finance, un grand établissement d'utilité publique; cependant on a vu si souvent échouer des mesures de ce genre , même dans les cas où la bonne foi de l'administration n'était pas suspecte, que l'on peut supposer que des lumières spéciales en économie polilitjuc auraient pu l'averLir des obstacles et môme des écueils où devaient se briser scs efforts.

L'économie politique faisait partie «le la classe des sciences morales et politiques dans la première furmatiou de l'Institut de France. Cette science ne reposait peut-être pas encore sur la

seule hase solide qu'elle puisse avoir : la connaissance intime des ressorts de la société *. C'était un motif de

gemens, 1rs plaisirs des sept-lniitièmes du peuple, y soient absolument dépourvus d'élégance? Le* chants populaires, la justesse des sons, offensent-ils l'oreille moins fréquemment ?

1 J'ai établi la solidité de res bas*?* dans les Ç.onsidé rations générales qui ouvrent le commencement de cet ouvrage. Kllcs ne vont pas moins inébranlables que la plupart des faits et des conséquences que font connaître

plus pour conserver cette classe. Malheureusement la France devint la proie d'un maître absolu qui ne savait pas que le sabre est impuissant contre la nature des choses sociales, aussi bien que contre la nature des choses physiques • : il ne vit dans une académie où les phénomènes que présente le corps social seraient étudiés, discutés dans leurs causes et leurs résultats, qu'une société de censure, et non un auxiliaire propre à cclaircr la marche «les hommes d'état. Elle fut supprimée par lui, et ne sera rétablie que par un gouvernement qui, sincère ami du bien public, sera jaloux de placer la France 11 la téle de la civilisation.

Les academies peuvent encore remplir les fonctions d'un jury spécial, et distribuer les prix que le gouvernement ou les particuliers jugent à propos de décerner à de belles actions ou à de beaux ouvrages. On doit supposer en effet que les académies qui se consacrent à l'avancement des sciences physiques et mathématiques, cl celles qui ont pour objet le perfectionnement des institutions sociales, renferment les hommes les plus capables d'apprécier les travaux qui tendent au même but. Dans l'absence

d'une académie des sciences morales et politiques, ou a pensé que les meilleurs juges des belles actions et des livres utiles, étaient les académiciens qui se sont rendus recommandables par des ouvrages de littérature. Les lettres élèvent l'Ame au-dessus des intérêts de la personne et du moment; ceux qui les cultivent ont sans cesse devant les yeux le public et la postérité, dont ils ambitionnent les suffrages. Plus que qui que ce soit, ils doivent étudier le moral de l'homme et scruter les motifs de nos actions. Que seraient des littérateurs qui feraient abstraction des considérations morales? Des espèces d'artistes qui joueraient sur des syllabes, comme le musicien sur un clavier.

les sciences naturelles. Quant à leur importance, ou ne persuadera pas à quiconque jouit de son bon sens, qu'il soit moins utile a l'humanité d'étudier l'organisation sociale, que l'organisation d'une mouche.

1 Son éclatant désastre en est la preuve. Nul événement historique ne fut moins le résultat des causes fortuites. D'ailleurs les causes fortuites sont oceasionellcss et nou efficientes; elles peuvent avancer ou retarder un événement; mais lorsqu'on l'a rendu inévitable, il ne saurait manquer d'arriver tôt ou tard. Or, il est facile de prouver à ceux qui lie sout pas étrangers aux sciences morales et politiques, que le système de Napoléon ne pouvait pas avoir nn antre résultat que sa chute. L'intérêt des sociétés est la première des connaissances de l'homme d'état. Bonaparte y était demeuré étranger.

* Un ouvrage utile est à faire sur les dispositions testamentaires favorables nu bien général , et sur les moyens les plus sûrs, les plus exécutables d'en assurer l'effet. On en sent la nécessité en

voyant les nombreuses et fatigantes occupations que les distributions de prix don-

Des dispositions testamentaires généreuses et bienveillantes ayant mis A la disposition de nos académies de belles récompenses à distribuer, quelques inconvéïiicns se sont manifestés dans l'exécution de ces nobles cncouragemens. Le testateur a voulu qu'un prix lût décerné à l'ouvrage le plus utile aux mœurs; mais vingt ouvrages peuvent être publiés dans une année avec quelques titres pour obtenir la couronne. Plusieurs de ces ouvrages peuvent avoir plusieurs volumes, et même les plus développés peuvent être les plus utiles. 11 faut les lire tous; tous les juges doivent les lire tous; comment pourraient-ils autrement être de leur avis, satisfaire leur conscience, et justifier de leur indépendance? Mais parmi les académiciens, il s'en trouve que leur Age ou leurs maladies excluent «le l'honneur de porter un jugement; d'autres remplissent des fonctions éminentes qui leur laissent peu de loisir; d'autres enfin ne sont pas doués de l'activité nécessaire pour s'acquitter de ce devoir : l'académie s'eu rapporte à une commission, la commission h un rapporteur; enfin les fonctions de juges, dans de semblables concours, reposent quelquefois sur un seul homme : et qui peut répondre qu'un seul juge soit toujours iuaccessibfe à uuc prévention, à une suggestion favorable ou contraire *?

La formation des academies soulève des questions extrêmement délicates. Si l'uulorité publique s'empare de la nomination «les académiciens, il est h craindre qu'elle n 'oublie les hommes de talent toutes les fois que l'indépendance xle leur caractère, la hardiesse de leurs opinions, auront de quoi lui «léplaire. R e nu-1 trait- on ce choix au public, ou à cette partie du public que l'on

supposerait assez éclairée pour faire de bons choix? Elle pourrait introduire dans une société savante, des membres qui seraient odieux à cette société, et y

nent n non académiciens. On penserait peut-être que la méthode In plus expédiente serait que le donateur nommât lui-même de sou vivant parmi 1m hommes les plus recommandables par leur» connaissances, leur moralité, leur indépendance, uue corn mission de curateurs <{ui devraient se compléter eux-raémes en cas de décès ou de «lémissions. On peut supposer que le même esprit qui aurait dicté le premier choix, présiderait aux suivans. 11 faudrait qu'uu jeton honorable, faisant partie de la fondation, consacrât leurs réunions.

Quaut aux distributions confiées au jugement des académies, un fort jeton devrait tonjours faire partie de l'iudemnité que méritent le temps et le travail que les académiciens consacrent à l'examen des pièces et aux réunions qui doivent précéder un jugement pour «ju'il soit bon. C'.e serait par une fausse délicatesse qu'on no voudrait pas recevoir d'indemnité. Un conseiller d'état, un juge, un ministre, regardent-ils comme un affront les émolumens qu'ils acquièrent dans l'exercice de leu i l fonctions ?

DES RÉCOMPENSES NATIONALES

sèmeraient la désunion. Les académiciens seuls doivent-ils se recruter eux-mêmes? En n'introduisant que des collègues animes de l'esprit de la majorité, l'académie pourrai L dégénérer en une coterie, et bientôt ne représenterait plus qu'un système.

Il ne faut pas perdre de vue que les vérités des sciences appartiennent au inonde et à la postérité; que les académies qui ne fonderaient pas sur elles leur importance, n'en auraient aucune '; que le choix des académiciens ne saurait être une faveur, mais un fait, une capacité qu'il s'agit uniquement de reconnaître et d'avouer, et qu'il est accompagné de peu d'honneur pour l'académie et pour la nation , quand au nom d'un académicien le publie ajoute la question : Qu'a-t-il fait? S'il existait deux académies pour les sciences physiques et mathématiques, deux pour les sciences morales et politiques, deux pour la littérature, etc., ne s'établirait-il pas entre elles une noble émulation soit dans le choix de leurs travaux, soit dans l'élection de leurs confrères? 11 est permis de croire qu'elles rivaliseraient d'activité et dYflbrts, afin de répandre de l'intérêt sur leurs mémoires, et qu'elles se disputeraient les hommes d'un vrai mérite, afin d'ajouter à leur propre illustration.

DUS RECOMPENSES NATIONALES

La plupart des actions des hommes se font dans la vue d'obtenir une récompense quelconque. Le public est en général le meilleur juge de ce qu'on fait en sa faveur; et les profils ordinaires du travail et de l'industrie sont la plus naturelle et la plus utile des récompenses; c'est elle qui provoque la production et entretient la société.

Il est d'autres services précieux pour le corps social en masse, des services que nul individu en particulier n'est intéresse à récompenser, mais que le public gagne à encourager, et que des ré-

compenses nationales peuvent, jusqu'à un certain point, provoquer, multiplier, au grand avantage de la société. Je ne parle pas des services que les fonctionnaires publics rendent dans l'exercice de leurs fonctions; c'est une espèce d'échange pareil à tous les autres, où l'on ne peut rien y désirer, sinon qu'il soit équitable; mais un sacrifice désintéressé qu'un homme fait de sa fortune, de sa vie,

1 L'assentiment de l'étranger est une preuve que la réputation d'un homme n'est pas usurpée, n'est pas le fruit d'un engouement ou d'un préjugé natiuu.il, et se fonde sur des travaux généralement utiles. 11 paraîtra difficile de connaître l'opinion de l'étranger sur le mé-

peut rendre à l'élat d'immenses services pour lesquels nulle rétribution ne peut être stipulée. Sully apportant à Henri IV le produit de la vente de scs bois, Bclzuucc secourant les pestiférés de Marseille, mille exemples de dé voue mens militaires, des traits d'un courage civil bien plus rare cl plus utile, sont des actions qui ne peuvent être bien récompensées que par la gloire. Oui , dans des circonstances extraordinaires, propres à frapper tous les regards ; mais la gloire elle-même a besoin d'être provoquée; elle arrive tard; et beaucoup d'actions utiles peuvent être excitées dans des âmes qui ne portent pas leur ambition jusqu'à vivre dans la mémoire des hommes.

Jérémie Bentham, en analysant les biens qui peuvent servir de récompenses , eu distingue de quatre sortes :

1° Les valeurs pécuniaires, ou l'argent;

2° L'honneur;

3° Le pouvoir;

4° Les exemptions.

Sur ce rapport économique, ce qu'il convient d'examiner, c'est l'efiicncilé de chacun de ces moyens de récompense; ce qu'ils coûtent à la société qui les donne; et quelle est la manière de les distribuer qui répond le mieux à leur but.

En distribuant des récompenses pécuniaires, on distribue toutes les jouissances que les hommes peuvent sc procurer avec de l'argent ; et par là on donne à chacun l'espèce de jouissances qu'il préfère : à l'homme sensuel les plaisirs des sens; à celui que la vanité domine on fournit les moyens de briller; on procure à l'homme avide de connaissances, les moyens de s'instruire; à l'homme bienfaisant, des bienfaits à répandre. De là celte grande efficacité remarquée dans les récompenses pécuniaires. Employées dans un mauvais but et par les mauvais princes, il n'y a pas de jugemeus iniques, il n'y a pas de forfaits, qu'on n'obtienne par leur moyen; ce qui nous montre les fruits qu'on en pourrait attendre, si elles étaient toujours distribuées dans un bon but.

Elles ont l'avantage de pouvoir se proportionner exactement au mérite de l'action que l'on veut récompenser, de même qu'aux efforts qu'elle a dû couler; mais elles ne sc proportionnent pas aussi bien aux besoins de celui qui les mérite. Telle somme sera reçue avec joie par un artisan, qui sera dédaignée par un homme riche et repoussée par celui qui fait une certaine figure dans le monde.

Les déclamalcurs prétendent que la vertu se

rite d'un homme; on en a cependant de» indices. Par exemple, on peut dire qu'un savant dont les écrits sont traduits dans toutes les langues est estimé partout; car les libraires de l'étranger ne font la dépense d'imprimer que les écrits qu'ils jugent susceptibles de se vendre.

DES RÉCOMPENSES NATIONALES

dégrade en recevant de Pargent; ils s'appuient ainsi sur un préjugé pour le fortifier. Le négociant sc dégradc-t-il en recevant une commission? le magistrat, le médecin, en louchant leurs honoraires? La honte consiste à recevoir de l'argent pour une mauvaise action ; mais alors ce n'est pas l'argent qui déshonore : c'est le motif pour lequel on le reçoit. Qu'on sc dégrade en recevant les bienfaits d'un pouvoir corrupteur, rien de plus juste. Mais que les récompenses pécuniaires aillent chercher les bonnes actions; elles n'auront rien que d'honorable.

On s'imagine que les récompenses purement honorifiques ne coûtent rien à la société. Mais qu'on V prenne garde : un titre de noblesse, une décoration, ne relèvent pas un homme sans rabaisser les autres. Toute prééminence suppose un abaissement correspondant. Celui qui rencontre un homme décoré, et qui le voit plus honoré qu'il ne l'est lui-méme, éprouve un sentiment d'humiliation. Ce fut par ce motif que les Américains abolirent l'ordre de Cincinnatus immédiatement après sa formation. Ils y virent nn germe de noblesse, c'est-à-dire, d'orgueil et d'inégalité.

La seule distinction de ce genre qui ne puisse humilier personne, parce qu'elle n'est que l'expression d'un lait, est celle que

les Romains avaient adoptée quand ils joignaient au nom d'un général le nom des lieux théâtres de ses exploits. Le surnom d'Africain donné à Scipion, ne pouvait humilier personne; et quand on voyageait sur la voie Appienne, on ne pouvait reprocher à Appius la gloire de l'avoir fait construire

Plusieurs gouvernemens modernes ont mal imité les Romains en décorant les citoyens tic titres ramassés dans la rouille du moyen Age. Nous avous vu des ducs de Dantzig et des comtes de Pélusc; mais je ne sais si un homme qui troque son nom propre qu'il a illustré , contre un sobriquet, gagnc^ieaucoup au change. Le public est porte à sc moquer d'un titre qui ne lui importe guère, et qu'on lui donne la peine de loger dans sa mémoire. La plus grande illustration n'est pas celle que l'on tient du pouvoir : c'est celle que le public décerne volontairement.

Les noms des grands hommes donnes aux lieux publics les plus fréquentés, les mouumens qu'on leur élève après leur mort , ne sont pas des récompenses que l'on méprise durant sa vie. Si l'homme qui rend un service éminent à son pays pouvait être assuré de recueillir un semblable honneur après sa mort, il n'y serait pas insensible de son vivant , et y trouverait un grand encouragement pour bien faire. Mais tout éloge devrait

1 Ils forent moins sages les chefs de la république française, lorsqu'ils débaptisèrent l'hospice Bcaujon, l'hospice de madame Necker. Avaieut-ils peur de Taris-

être banni des inscriptions. On ne devrait y lire que des faits : s'ils sont honorables, quel plus bel éloge? s'ils ne le sont pas, c'est une satire.

Si nous considérons le pouvoir comme une récompense, nous y découvrons de grands inconvéniens. Le pouvoir est la faculté de se faire obéir* S'il est satisfaisant pour celui qui commande, il est odieux pour celui qui est oblige de sc soumettre; c'est pour cela que dans un état bien réglé, la loi, qui une est règle imposée à tous daus l'intérêt de tous, a seule le pouvoir de commander. Quelle latitude, quel pouvoir reste-t-il donc à celui qui commande? Toutefois, il est constant que l'homme aime à commander, même quand ce n'est que pour faire exécuter les lois. On peut donc regarder la nomination aux emplois, quand d'ailleurs celui qui les obtient a la capacité nécessaire pour les bien remplir, comme une récompense convenable. Elle ajoute d'ailleurs une rétribution pécuniaire à une station honorable. L'avancement militaire ofTrc un encouragement perpétuel aux vertus et aux talons utiles dans la profession des armes.

Enfin nous avons remarque les exemptions de maux comme un des biens décernés en récompense. Un service rendu peut exempter un citoyen d'une peine qu'il aurait encourue ou d'un fardeau imposé à ses concitoyens. L'exemption de la peine coûte peu à la société ; mais l'exemption du fardeau, d'un iinpût par exemple, augmente la charge du reste de la nation : ce qui ajoute au sacrifice pécuniaire un privilège toujours odieux. Quand le privilège n'est le prix d'aucun service, c'est encore pis.

Tels sont les avantages et les inconvéniens des différentes sortes de récompenses ; mais tous leurs avantages peuvent être changés en maux , et tous leurs inconvéniens subsister néanmoins quand leur distribution est vicieuse.

Aux dépens de qui sc dounent toutes les récompenses nationales? Aux dépens de la société. Qui donc, selon la justice , doit

en recueillir le fruit? La société. Pour qu'elle fût assurée que les récompenses ne sont pas données dans l'intérêt d'uii seul homme ou d'une seule classe, il faudrait que la nation les distribuAt elle-même; mais une nation ne peut rien faire par elle-même, elle ne saurait agir que par ses agens. Si au prince est remise la distribution des récompenses, il est à craindre que scs grâces ne soient répandues , non sur les hommes qui auront le mieux mérité du public, mais sur ceux qui auront le mieux mérité du prince, et travaillé avec le plus de succèsà l'extension de sa prérogative; sur ceux qui auront

tocratie de* fondateurs d'hospices? Etait-on plus humilié d'entrer à l'hospice Beaujon qu'à l'IIAtcl-Dieu ?

servi son ambition ou ses vengeances; et les sacrifices faits par le public auront, tourné au détriment du public. On peut combattre ces craintes par de fort belles phrases, et dire que l'intérêt du prince est le même que celui de la nation; que, placé au centre de l'état , il en connaît mieux que personne tous les besoins; qu'on ne peut attendre d'aucun homme ni plusde lumières, ni plus de désintéressement ; mais l'austère vérité est là , qui, appuyée sur la nature de l'homme et sur l'expérience, nous dit qu'un prince a toutes les faiblesses et toutes les passions de l'humanité, que ses facultés sont bornées, qu'il ne peut examiner et juger par luimême ; qu'élevé par des gens tout au moins attentifs à lui épargner des contrariétés, de la peine, et de dures vérités, sou éducation doit avoir été inférieure à celle de la plupart de ses sujets ; qu'il est nécessairement entouré de courtisans plulùt que de conseillers intègres, parce que les qualités par le moyen desquelles on s'insinue dans la faveur des grands, sont moins les

vertus civiques, que l'art d'eutrer dans toutes leurs vues, de flatter leurs préjugés et de servir leurs passions.

Avec un gouvernement aristocratique, les récompenses sont beaucoup plus souvent données dans l'intérêt de l'état, parce que les intérêts particuliers se balancent entre eux, et que l'intérêt public étant seul avoué, a plus souvent la prépondérance. Cependant il est si facile «le faire passer l'intérêt de corps, ou celui de caste, pour l'intérêt public, qu'il est à craindre que dans beaucoup de circonstances, le public ne soit sacrifié.

Ce qui serait désirable, c'est que les récompenses fussent distribuées par un jury tiré nu sort parmi un certain nombre de citoyens recommandables par leur équité, par leurs lumières, par leur indépendance de caractère ou de fortune. Ou pourrait alors s'enorgueillir d'une semblable récompense; mais celles que l'on tient de la naissance, de la faveur, on ne peut pas s'en tenir honoré. Quant aux récompenses qui sont le prix de services honteux, on ne sait qui doit en rougir le plus , ou du pouvoir qui les donne , ou de l'individu qui les obtient. On est encore à comprendre comment le chapeau du cardinal Dubois put être offert et accepté '.

Quant aux pensions , on est toujours réduit à désirer que la liste en soit imprimée tous les ans avec l'exposé sommaire des services qui les ont motivées. Ces motifs relèveraient le prix de la récompense si elle était méritée, et seraient un frein salutaire opposé aux sollicitations indiscrètes.

• Tout le monde savait, dès le temps de la régence, quelles fonctions il avait remplies auprès du régent.

CHAPITRE XXXII

dfs srcoüks publics.

A parler rigoureusement. la société ne doit aucun sccoprs, aucun moyen de subsistance à ses membres. En se réunissant h l'assoriatiou , en lui apportant sa personne, chacun est censé lui apporter scs moyens d'existence. Celui qui se présenterait à elle sans ressources, serait obligé de les réclamer d'un autre membre de la même société; celui-ci pourrait demander à connaître le titre on vertu duquel on lui impose cetlc charge, et il serait impossible de le lui montrer. Si l'on ne peut en faire un devoir à un citoyen , on ne saurait l'imposer à un second, à un troisième, h tous.

Telle est la rigueur du droit; mais même en faisant abstraction de ce sentiment de sympathie, de charité, bien antérieur au christianisme, et qui commande à tout homme non déprave de compatir aux maux de scs semblables, il n'est pas dans l'intérêt du corps social de s'en tenir à la rigueur du droit. L'homme, s'il ne doit pas aux autres, se doit à lui-même, au perfectionnement de son être, d'écouter, de cultiver cette bienveillance qui l'élève tant au-dessus de la brute, qui l'honore à ses propres veux, qui lui donne des droits à la bienveillance d'autrui, et qui est la source des plus pures et des plus délicieuses sensations. N'oublions pas cependant que nous cherchons le plus grand avantage de la société , et que nous, aussi bien qu'elle, sommes soumis à des lois sévères que jamais nous ne violons impunément.

Nous avons vu, quand nous avons étudié les lois de la population , qu'elle tend sans cesse à déborder scs moyens d'exister. Malgré tous les maux que les hommes se préparent lorsqu'ils ont

des enfans qu'ils sont hors d'état de nourrir et d'élever, l'expérience nous apprend qu'en tout pays, un très grand nombre d'individus se mettent journellement dans ce cas. Si l'on comparait le nombre des ménages qui souhaitent des enfans sans en avoir, avec le nombre de ceux ou il en nait plus qu'on n'en désire, on trouverait qu'd y en a bien plus de ces derniers que des autres. Quant aux enfans qui naissent hors du mariage, on peut croire aisément que c'est presque toujours contre le gré des auteurs de leurs jours.

La plupart des enfans qui voient le jour sans être souhaités et attendus, u'ont que d'insuffisantes provisions dans ce monde. S'ils se trouvent, placés dans des familles assez riches pour pouvoir sacrifier une partie de leurs ressources sans tomber dans le besoin, ils croissent et prennent rang dans la société, dont ils augmentent le nombre sans beaucoup d'inconvéniens. S'ils naissent dans des familles indigentes et réduites au seul

nécessaire, ils les surchargent; tonte la famille se trouve plus mal pourvue ; et par ce mot j'entends non-seulement plus mal nourrie, mais plus mal vêtue, plus mal logée, imparfaitement chauffée en hiver, exposée à manquer de soins et de médicamens dans scs maladies; j'entends enfin une famille qui manque de quelqu'une de ces choses qui soutiennent directement ou indirectement la vie. Les plus faibles ou les plus négligés dans la famille, succombent; et c'est par les ravages que la mort exerce dans cette classe, la dernière dans l'ordre des richesses, que la société est perpétuellement réduite au nombre que l'état de ses productions lui permet d'entretenir.

Lorsqu'une production plus abondante, lorsqu'une meilleure distribution des revenus généraux de la société, lorsque la charité même, parviennent à faire subsister raille personnes de plus, la même tendance continuant à exister, le nombre des misérables n'est pas moindre, mais il est seulement reporté un peu plus loin. Au lieu de dix millions d'hahitans où se trouveront compris dix mille misérables, on aura peut-être onze millions compris dix mille misérables, parmi lesquels l'impitoyable nécessité enlèvera ses victimes pour réduire la population aux onze millions d'âmes que la production du pays peut faire subsister.

De bonnes institutions peuvent réduire le nombre des malheureux proportionnellement avec le reste; de mauvaises institutions l'accroissent considérablement; mais en admettant des institutions, une fertilité, des circonstances égales quant à leur influence, les secours distribués à l'indigence ne diminueront jamais le nombre des indigens. Des expériences directes prouvent même que leur nombre peut être augmenté par ces secours eux-mêmes.

Tel est l'efl'ct de la taxe pour les pauvres en Angleterre. Une loi qui n'a pas tenu compte de la nature des choses, a statué que chaque paroisse devait prendre soin de sesindigens. Quand les ouvriers ne peuvent pas gagner de quoi faire subsister leur famille, la paroisse leur distribue un supplément de salaire, un secours qui s'étend en proportion du nombre de leurs enfans, et cette dépense est répartie sur les habitans de la paroisse, en proportion de l'impôt dont ils sont déjà surchargés. La partie secourue de la population tend perpétuellement à s'accroître; car les parens s'exposent d'autant plus facilement à augmenter leur famille, qu'ils entrevoient pour elle des secours plus assurés. La

classe imparfaitement productive de la société, celle qui ne produit pas autant qu'elle consomme, tend à s'accroître sans cesse. La classe productive, celle qui produit autant ou plus qu'elle

» Ce mal est si réel que les Anglais ont inventé un mot pour l'exprimer : le paupérisme.

ne consomme, subvient au déficit delà première; et comme le mal est de nature à s'accroître, les producteurs imparfaits, après avoir atteint le superflu des autres, doivent atteindre leur nécessaire et entraîner la nation dans une misère générale, où il ne restera plus de classe aisée en état de pourvoir à l'existence des indigens.

Ce résultat est encore loin d'arriver pour l'Angleterre; cependant une foule de fermiers, de manufacturiers, y sont tombés dans le besoin, les momens fâcheux y sont accompagnes de fort grands désastres, et les hommes d'état n'envisagent pas sans effroi les résultats définitifs de la taxe des pauvres.

ÿce sous le règne d'Élisabeth, en 1G01 , ses progrès ont d'abord été fort lents. Les mesures rigoureuses qu'on prenait dans chaque paroisse pour n'admettre aucun ouvrier étranger , des maisons de travail sévèrement organisées où l'on réunissait les vagabonds, ne permettaient pas aux familles de s'accroître rapidement. Mais le mal s'est développé avec la prospérité des manufactures et l'abus des dépenses publiques; et la taxe des pauvres , qui , au milieu du siècle dernier, ne se montait encore qu'à environ seize raillions de notre monnaie, s'élève maintenant à plus de cent cinquante!

L'Angleterre est le pays où il y a le plus d'asiles ouverts à l'infortune, et c'est peut-être celui où l'on trouve le plus d'infortunés

qui réclament des secours. Que la bienfaisance publique ou celle des associations privées en ouvrent cent autres, en ouvrent mille, ils se rempliront tous; et il restera dans la société tout autant d'infortunés qui imploreront la faveur d'y être admis, ou la réclameront comme un droit , si on le recounait comme tel Telles sont les données affligeantes d'où nous sommes obligés de partir, quand nous voulons chercher à nous tirer, non pas bien, mais le moins mal qu'il est possible, de celle triste nécessité que la nature de notre être nous a imposée.

Il est évident que pour avoir moins de pauvres (et j'appelle ainsi tous les hommes qui ne peuvent qu'imparfnitement pourvoir à leur subsistance) il ne faut pas sc borner à leur faire l'aumône, car nous ne faisons ainsi que nourrir une loupe qui grossit par l'aliment qu'elle ravit nu reste du corps. U faut lui donner les moyens de se nourrir et de former un corps vivant par ellemême. C'est ce qui a fait nettement prononcer par un de nos plus éinincns économistes; • Qu'aucun plan pour n secourir les pauvres ne mérite attention, s'il ne « tend à mettre les pauvres en état de se passer « de secours *. »

Jugez par là, messieurs, combien sont funestes les institutions qui , non-seulement ne procurent

* Ricardo: Principes tT Économie politique , cb. v.

fil

pas anx citoyens les moyens de se tirer d'affaire par euxmêmes , mais multiplient les cmpéchcmens semés sous leurs pas, tels que les obstacles apportés au libre exercice de toutes les in-

dustries, et les lourds impôts, c'est-à-dire les grandes dépenses. Une organisation politique dispendieuse agit de même qu'une taxe des pauvres. Elle nourrit une superfétation qui ne trouve pas en clleincme sa propre subsistance, et qui 11c fait pas naître, au sein du corps social, des ressources égales à celles qu'elle lui ravit.

Quand les institutions sont meilleures , quand on met la classe laborieuse en état de pourvoir elle-même à ses besoins, les difficultés qui s'opposent à la production ne naissent que de l'aisance même qu'elle répand *. Les classes les moins fortunées d'une nation se rapproebent de cette honnête médiocrité où les familles ont plus de prévoyance par la raison même qu'elles ont plus à perdre. Le frein de l'opinion acquiert plus de force; les mariages inconsidérés sont plus rares; on use avec plus de prudence de l'union conjugale, parce qu'on y sent plus vivement la difficulté et la nécessité de pourvoir à l'entretien et à rétablissement des cnfnns. Ce n'est point une présomption gratuite, une illusion philanthropique. L'expérience est là pour nous apprendre que, généralement parlant, les familles sont d'autant moins fécondes qu'elles deviennent plus riches. En même temps les liens du sang sont plus respectés, les infirmités mieux secourues, Ki population qui se multipliait inconsidérément pose elle-même des bornes à un accroissement dont elle entrevoit tout le danger. La nature, admirable jusque dans ses rigueurs, semble avoir préparé le remède en même temps que le mal.

Qu'on ne s'imagine pas que les maux de l'indigence soient un résultat de l'état de société. Bien au contraire, l'état social offre plus de ressources contre les coups du sort, contre les occurrences imprévues. Le travail et le talent ont, dans une société

nombreuse et compliquée, bien des chances qui , semblables nus planches dans un naufrage, fournissent des moyens de parvenir à des circonstances plus favorables. En comparant les peuplades incultes avec nos sociétés policées, tout imparfaites qu'elles sont, ou trouvera que la loi rigoureuse qui nous réduit constamment à ne pas dépasser nos moyens de subsistance, lait, ù proportion du nombre, beaucoup moins de victimes chez nous que chez elles.

Comme un exemple assez frappant des ressources que présente à cet égard la civilisation, ou peut citer cette classe «le faiuéans vagabonds qui existait à Naples et qui s'entretenait de peu, en

• Fojez partie 111, chap. 3 de ce Cour»;#» bornes de la production.

raison de sa sobriété, de la douceur cl de la fécondité du climat. Cette classe a presque entièrement disparti dans les premières années du dix-neuvième siècle. La suppression des cniivens a fait cesser la distribution de soupes qu'on y faisait gratuitement tous les jours. Les aumônes que recevaient les iiuligens , quoique étant en apparence les mêmes, sont devenues relativement moins fortes, à mesure que les objets de consommation ont renchéri. Par l'effet d'un progrès général dans les mœurs de l'Europe, celte classe ne s'est plus contentée «le ce qui lui suffisait autrefois; l'indigent lui-même a voulu être mieux nourri, mieux vêtu; il a voulu avoir une chemise, des souliers; il a voulu coucher dans un lit; bref, les quarante mille lazsaroni de Naples sont parvenus à se caser dans la société industrieuse. Les uns se sont faits pécheurs, les autres commissionnaires, ouvriers; tous ont pris un état. Chez les sauvages il n'y en a qu'un; et lorsqu'il cesse de pouvoir les faire vivre, ces infortunés périssent.

Aussi long-temps qu'on a cru qu'une nombreuse population était une richesse pour un pays, sans égard à sa production, les gouveruemens ont cru de leur intérêt de multiplier les élablissemens de bienfaisance. Quelques publicistes leur en ont même imposé l'obligation comme un devoir.

31. de Sismondi croit que la société peut équitablement exiger des chefs «l'entreprises, dans chaque métier, qu'ils prennent soin de leurs ouvriers et des familles de leurs ouvriers jusqu'à extinction : le fermier, «les ouvriers qui out labouré scs terres; le fabricant, de ceux qui ont tissé ses étoffes, etc. *. Si la législation consacrait un tel principe , elle détruirait les droits de la propriété, qu'elle est chargée de défendre; elle grèverait la production «le frais inconnus, puisque pour avoir fait travailler un ouvrier à une pièce de drap, on serait obligé de grever toutes les pièces de drap qui sortiraient de la même fabri«)ue, d'une portion «le l'entretien des ouvriers vieux ou infirmes qui ne travaillent plus. Ce n'est pas tout : le fabricant qui ne trouve plus à vendre sa marchandise, qui ferme sa manufacture, qui se trouve gêné luimême, se verrait obligé de soutenir tous les ouvriers qui auraient travaillé chez lui. Tous les fa bricnns étant solidaires, quelle administration ne faudrait-il pas pour recueillir leurs contributions, pour exercer «les poursuites contre les réfractaires, pour distribuer les secours à des multitudes d'ouvriers? Les familles d'ouvriers n'avant plus d'iuquiéludc sur l'existence de leurs enfans, les enfaus pulhillcraient et surpasseraieut bientôt le nombre «ju'il serait possilde «l'employer. M. de Sisnioudi l'a senti; aussi veut-il qu'aucun ouvrier ne puisse se marier sans le consentement des chefs

* Nouveaux Principes, etc., lit. vu, ch. 9.

«le sa communauté; ce qui est une autre violation de la plus sacrée des propiictés : celle «le la personne; et si on leur interdit le mariage, comment leur interdire les liaisons illicites? Tout cela est décidément impraticable.

On parait croire plus généralement à présent, parmi les personnes éclairées, «jue si c'est une obligation, clic n'csl imposée que par l'humanité. Tout homme qui ne vit pas de ce qu'il produit, vit sur ce que produit un autre homme; mais il faut que ce soit du libre consentement de ce dernier; autrement c'est une spoliation. 11 n'y a pas de milieu. La nature veut que les parens soutiennent leurs enfans jusqu'à ce que ceux-ci soient eu âge de se soutenir eux-mêmes. Si leurs parens méconnaissent ce devoir qui leur est imposé , ou se trouvent hors d'état de le remplir, l'humanité, la charité exhortent à venir au secours de la faiblesse et de l'innocence, mais l'équité ne le prescrit pas.

Maintenant voyons ce «jue la politique conseille dans l'intérêt de l'humanité et dans celui de l'état.

L'un et l'autre s'accordent pour souhaiter que les familles indigentes ne se multiplient pas au point que leur travail soit offert au rabais, et par là devienne insuffisant pour les faire exister avec une honnête aisance. L'homme d'état doit donc désirer que les iiuiigens ne se marient pas jeunes. Des mariages tardifs résulte ce double avantage que l'ouvrier peut amasser un petit capital avant de sc mettre en ménage , et «jue chaque ménage produit moins d'cnlans. Tout dans la législation doit tcudre à ce but. Les hommes d'état doivent surtout se garder de tout ce qui peut encourager au mariage les personnes qui u'ont rien. C'est une véri-

table imbécillité de marier de pauvres filles et de pauvres garçons ilans les occasions solennelles. La moitié de la maigre somme dont on les «lote, est mangée le jour de la noce, et le surplus ne va pas jusqu'au bout de l'an. L'fnnée suivante les parens tombent dans la misère, et les pauvres petits malheureux «ju'ils ont mis au monde veut à l'hdpital. C'est une sotte manière de se réjouir que de multiplier les misérables.

Eu général les mariages précoces ne conviennent pas aux états populeux et aux populations avancées, parce «|u*ils favorisent la multiplication des hommes chez des peupli*s où il devient de plus en plus difficile de trouver des professions lucratives. Le travail ne peut être suffisamment lucratif que par le soin que l'on prend au contraire «le ne pas surcharger les classes laborieuses d'un excès de population. Franklin a fait un Essai intéressant pour exciter les jeunes gens à se marier «le

• I«es capitaux productifs de* produit* matériel» donnent moins de profit* à mesure «ju'il* se multiplient , tandis que les capitaux immédiatement productif» d'nti-

hotinc heure; cet ouvrage était fort convenable en Amérique, où les accumulations sont faciles et les terres sans bornes; mais il nVst point fait pour In vieille Europe, à qui il convient au contraire «le multiplier les capitaux productifs d'utilité et d'agrémens, beaucoup plus «jue le nombre des enfans *.

L'humanité commande «ju'on prenne soin «les enfans abandonnés, mais il ne faut pas que les pareils s'accoutument à regarder l'hospice des Eufaus-Trouvés comme une ressource ordinaire.

Sous le règne de Bonaparte, l'administration, effrayée «le la multiplication excessive «lesenfanstrouvés, consulta les chefs de ces maisons à Paris, pour en connaître la cause et le remt'rde. Us répondirent qu'elle tenait au grand nombre d'hospices destinés à les recevoir, et à l'amélioration du sort de ces infortunés sous le régime républicain. Le respect que l'on professait alors pour les «Iroita de père et de citoyen, avait fait établir «jue les parens pouvaient constater leur paternité, visiter leurs enfans, et les retirer de l'hospice lorsqu'ils le jugeaient à propos. Tellement que beaucoup de ménages d'ouvriers eu étaient venus à considérer les hospices comme des espèces de pensionnats gratuits dont l'usage leur était dû.

Les chefs des hospices conseillaient d'tHer aux parens le droit de voir leurs enfans et même de recevoir de leurs nouvelles. Et en effet, un père tjui ne prend pas soin de son fils, qui l'abandonne, en méronnaissant les obligations «jue lui impose la nature, renonce aux droits qu'elle lui avait donnés. La patrie acquiert l'autorité qu'auraient eue les parons. Elle a accompli ce qu'il y a de plus difficile à faire dans un homme : elle l'a élevé; elle peut eu disposer; ses obligations en sont autres que celles qu'imposent l'humanité et le malheur.

Les droits auxquels ont reuoncé les parens en abandonnant leurs enfaus, autorisent le gouvernement à les élever pour les professions nécessaires à l'état, comme celles de soldats et de marins. Regarderait-on cette disposition comme une violation «les droits de l'humanité? Eli ! ces droits ne reçoivent-ils pas un outrage plus cruel, lorsqu'on dispose à l'âge du service militaire, des enfans que les familles ont élevés à leurs frais, auxquels on est attaché par les soins mêmes qu'on en a pris, par des seuti-

mens «le reconnaissance qu'on trouve en eux, et qui se sont formés pour des professions où ils auraient rendu des services à leurs familles, aussi bien qu'à leur pays? L'étal doit même aux eufans abandonnes, «fui sont devenus ceux de la patrie, l'apprentissage d'une profession qui

litc, augmentent l'aisance «le la nation sans altérer *«•* profit», f 'ojrez page 7a «le cet ouvrage; et plus avant ce qui a rapport aux profit* des capitaux.

DES SECOURS PUBLICS

puisso les faire vivre après leur service nehevé.

Les mêmes vues doivent diriger l'administration dans le soin qu'elle prend des vieillards. Si l'état leur offre des asiles, il ne faut point que ni leurs enfans ni eux-mêmes puissent les regarder comme un moyeu ordinaire de passer la fin de sa vie. Y avoir recours est un malheur qu'ils doivent mettre toute leur application à éviter. Et comme on ne peut pas admettre dans les hospices tous ceux qui se présentent pour y eutrer, il faudrait que le titre auquel on accorderait le plus d'égards, fut la preuve que le postulant est tombé dans la misère par des causes indépendantes de sa conduite, et qu'il ne pouvait pas prévoir.

Les infirmités naturelles, la cécité, la surdité, sont des malheurs qui ne sont ni prévus ni mérités. Ils ne se multiplient pas par les secours qu'on leur donne. L'humanité sollicite pour eux l'assistance de la société, et la politique ne défend pas qu'on la leur accorde.

J'ai dit que la société ne doit rien à celui dont les services ont été achetés et payés; mais elle doit des secours à celui dont elle

exige des services lorsqu'elle ne les paie pas à leur véritable valeur. Les militaires, par exemple, dans les grades inférieurs, ne peuvent pas être payés d'un salaire analogue à leurs services; quel salaire d'ailleurs peut payer le sacrifice de leur vie qu'ils font journellement à leurs concitoyens? — Ils doivent leur

vie k leur pays, dit- on. — Qui sont ceux qui ont dressé cet arrêt? sont -ce les tranquilles citadins dont on protège le repos et les propriétés? U'ou naît leur droit d'exiger que l'on se sacrifie pour eux? que donnent-ils h leurs défenseurs en retour de la vie? et s'ils ne donnent rien, cette vie leur appartient-elle? Prenons-y (farde : les belles maximes d'un dévouement gratuit pourraient bien être les restes d'un fanatisme politique dont les républiques de l'antiquité avaient besoin pour se soutenir dans un état social très imparfait; d'un fanatisme qui n'a pas pu les faire durer, et sur lequel il serait d'autant plus dangereux de compter, que l'on est plus avancé dans la civilisation. Ce qu'un citoyen doit à sa patrie, c'cst de ne jamais sacrifier les intérêts du public à ses iutéréts particuliers. C'est un devoir de simple justice. Par la raisou que chacun doit, respecter les droits et la propriété d'autrui, s'il veut qu'on respecte les siens; il doit respecter les droits et la propriété du public, car le public se compose de ses concitoyens ; mais par la même raison le public, la société, n'a aucun droit sur cc qui est à lui, sur sa vie, ses talens, sa propriété. Si l'impérieuse nécessité en exige le sacrifice, la société lui doit du moins toute l'indemnité qu'elle est capable de lui donner. Quant aux militaires qui ont servi d'instrumens pour l'opprimer et la dépouiller, la société ne leur doit rien, que son mépris et sa haine.

HUITIÈME PARTIE

DES FINANCES PUBLIQUES

PREMIÈRE DIVISION

CHAPITRE PREMIER

DES FINANCES PUBLIQUES RK GENERAL

Nous avons vu, messieurs, en quoi consistent les principaux besoins d'une grande société; nous avons comparé le bien-être qu'elle recueille de leur satisfaction , avec ce qu'ils lui coûtent. La dépense qui en résulte pour elle est puisée dans les finances publiques, ou, si l'on veut, dans l'argent du trésor public.

Cet argent ne peut provenir que des revenus du gouvernement lui-même, ou des revenus des particuliers, c'est-à-dire du produit de leurs fonds productifs, puisque les fonds productifs (les terres, les capitaux et l'industrie) sont les seules sources d'ou peuvent sortir des revenus. Voilà une vérité fondamentale en cette matière; tellement que tout système d'administration qui promettrait un revenu neuf, un revenu qui ne sortirait ni des fonds productifs de l'état, ni de ceux des particuliers, décèlerait de suite une ignorance profonde ou un charlatanisme effronté.

La guerre peut remplir un trésor par des rapines, par des tributs; niais encore faut-il que les valeurs dont ces rapines sc composent, aient eu leur origine dans des fonds productifs; et les fonds productifs ne sout autres que ceux qui se trouvent indiqués dans les différentes parties de ce Cours

1 11 est inutile de retracer ici les controverses qui divisent les économistes sur les fonds productifs. On a vu que plusieurs publicistes refusent cette dénomination aux capitaux et même aux

terres. Peu importe: le principe est vrai, quels que soient les fonds productifs que l'on admette. Pour ceux qui admettent que le travail seul produit, le travail est le seul fonds qui fournisse aux dépenses publiques.

Les nations consomment quelquefois des biens, des services en nature, c'est-à-dire sans qu'ils aient été achetés de l'argent du trésor. Nos anciens rois marchaient h la guerre à leurs frais; et les feudataires qui les suivaient ne recevaient point de solde. Jusque-là il n'y avait point de finances publiques; il n'y avait que des revenus privément administrés, et fournis au public à mesure que le besoin l'exigeait. Les guerriers, surtout les soldats, des temps plus anciens et ceux des temps modernes, n'ayant pas en général de revenu en propre, ou ne voulant pas le consacrer à cet usage, il a fallu payer leurs services, et, pour cct effet, avoir des finances publiques.

Quand la plupart des villes se furent formées en sociétés communes et sc furent donné des magistrats, elles payèrent aux rois des contributions dont elles levèrent en général les deniers, par des droitsd'cutrccà leurs portes. Les villageois n'ayant pas la force de résistance que donne une association, furent taxés arbitrairement à la taille; et d'autres impôts furent levés, sous différons prétextes, par les gens de guerre, c'est-à-dire par les nobles et le roi, qui avaient les armes en main *. Les assemblées soi-disant nationales étaient réunies pour des objets spéciaux, plutôt que pour voter habituellement l'impôt, et le véritable contribuable y venait pour exprimer scs doléances, au lieu d'y exercer un droit. 11 a fallu l'importance graduellement acquise par le tiers-état en

* Dans le Testament politique qu'on peut attribuer au cardinal de Richelieu, malgré les dénégations de Voltaire, on lit: « Le peuple n'est point taxé; il est m pillé; les fortunes ne se font pas par l'industrie, mais » par la rapine. Ch. 4. § 4- *> Telle était, eu effet, la méthode de Richelieu. Il était assez sûr de sou pouvoir, pour être impunément effronté. Maxarin se contenta de piller saus le dire.

raison des besoins démesurés du gouvernement, en raison de l'accroissement des populations et de leurs richesses, pour que son consentement, aux impôts, tacite d'abord, ou imparfaitement ex-* primé par les parlemens, fut regardé comme nécessaire. De là les formes représentatives introduites dans les pays gouvernés constitutionnellement; et les proclamations, les préambules d'édits, les comptes financiers, publiés dans les pays qui sont encore régis par un pouvoir arbitraire.

Quoique l'administration des finances publiques soit un art très important dans nos sociétés modernes, qui sont devenues si vastes et si compliquées, on ne saurait la considérer comme fondamentale dans le mécanisme des sociétés, puisqu'on a vu des corps politiques, des nations, sans finances publiques. L'importance de cette administration s'est encore accrue depuis que le choix , la proposition des dépenses publiques, c'est-à-dire le jugement qu'on fait de l'importance des besoins de l'état, des dépenses qu't/ convient de faire ou de consentir, est devenu une annexe de l'administration publique. Néanmoins ce n'est encore, de même que le gouvernement lui-méme, qu'une circonstance accidentelle qui influe puissamment sur le sort des nations, mais qui influe à la manière d'un autre art. La navigation, l'art de la

guerre, influent puissamment aussi sur le sort des nations. Ces arts peuvent aller jusqu'à les renverser, sans être des parties nécessaires de l'existence des sociétés ; et cette influence sullit pour qu'on y donne une grande attention quand on veut se faire une idée un peu complète des phénomènes qui accompagnent la vie du corps social.

J1 semble au premier aspect que sous les gouvernemens arbitraires, il doive être plus facile de lever de l'argent pour les besoins réels ou supposés de l'état, que sous les gouvernemeus constitutionnels. L'expérience prouve qu'il n'en est pas ainsi. Il a fallu sous Louis XIV cl Louis XV, eu France, épuiser les inventions fiscales anciennes et nouvelles pour tirer des peuples une somme de tributs annuels inférieure de beaucoup à ce qu'on en a tiré depuis, au moyeu d'une législature com-

* On trouve dans la \otice sur .V. .Yccker, publiée par M. de Staël, son petit-fils, des lettres que lui écrivait le chef du trésor royal sous le ministère de l'abbé Terray. M. Necker, alors banquier, avait déjà fuit quelques avances au trésor: « Nous vous supplions, lui ccrivait- • on, de nous secourir dans la journée. Daignez venir » à notre aide pour une somme dont nous avons un be- *» soin indispensable. » Et dans une autre occasion:» On » est à la veille du départ pour Fontainebleau ; mais les » passeports ne sont pas expédiés, ils sont entre vos » mains: le moment presse; vous êtes notre seule tes* » source. » Page xxt.

1 Esprit des Lcis, liv. xm, cb. 5. Montesquieu lie sc

plaisante ou abusée. Les besoins d’argent étaient quelquefois si pressans qu'on était forcé d’avoir recours à des ressources humiliantes. En 1750, Louis XV se vit réduit, pour éteindre

quelques dettes criardes, à emprunter aux gens de son écurie lesépargncs qu'ils avaient mises de côté. Le ministre des finances Calonuc, qui ne refusait jamais rien aux personnages en pouvoir, faisait au besoin, le soir, enlever de la caisse de l'Opéra la recette du jour; et l'on n'a pas Éteorc oublié que le même ministre fit une description pathétique des souffrances des malades entasses dans l'Hôtcl- Dieu de Paris, pour obtenir de ses liabitans, sous prétexte de remplacer ce réceptacle par quatre hôpitaux situés aux confins de la capitale, une souscription dont les fonds, imprudemment versés au trésor royal, furent bientôt dissipés.

Les besoins d'argent ont été si pressans dans certaines occasions que les agens d*un gouvernement absolu ont été obligés d'avoir recours au langage des supplications. L'histoire des gros financiers est pleine de révélations qui l'attestent *. La cour d'un prince absolu, et ceux qui prennent part à scs faveurs, regardent comme un très mauvais ministre un ministre économe. Ou sc débarrassa de Sully aussitôt que Henri IV eut reçu le coup mortel; ou obséda Louis XVI pour qu'il renvoyât Turgot et Neckcr. Suivant la morale tics courtisans, le meilleur ministre des finances est le plus fécond eu expediens pour dépouiller le contribuable. Ou le met à l'œuvre quand ou lui suppose des ressources dans l'esprit; et du moment que l'on a épuisé son génie fiscal, on en prend un autre.

Le peuple paie avec moins de répugnance, lorsqu'il croit que les impôts sont consentis par des délégués tirés de ses rangs, et dont les intérêts sont pareils aux siens. Cette observation n'avait pas échappé à Montesquieu : « On peut, dit-il, le- » ver des tributs plus forts à proportion de la li- » berté des sujets *. *> C'est ainsi que des gouvernemens, fort peu amis de la liberté, ont pris

leur parti de souffrir îles assemblées délibérantes, s'affranchissant par là de ce qu'il y a d'odieux à faire

trompe-t-il point sur l'explication qu'il en donne? » Il y » a, dit-il, dans les états modérés, un dédommagement » pour la pesanteur des tributs: c'est la liberté. Il y a k dans les états despotiques un dédommagement pour » la lil>ertc : c'est la modicité des tributs. » Ne serait-ce pas plutôt que là où la liberté et la sûreté ne se trouvent pas, il n'y a qu'une faible production et par conséquent peu de chose à prendre? D'ailleurs la contrepartie n'est pas vraie : dans le temps de Montesquieu même, les cantous les plus libres de la Suisse pas aient peu d'impôts, et, depuis Montesquieu, aux États-Unis, la liberté n'est pniut balancée par la pesautcur des tributs.

DES BUDGETS

payer de l'arpent, et sc réservant l'agréable soin de le dépenser. Blais il ne suffit pas d'une apparence de légalité pour qu'une nation subvienne h île fortes dépenses; il faut qu'elle soit en état du payer. Un grand développement d'industrie est donc devenu une condition nécessaire des gros impôts, et une grande industrie suppose des capitaux considérables, une instruction progressive, et beaucoup d'activité dans les facultés de l'esprit. De là la nécessité où sc sont trouvés les gouvernemens de marcher avec le siècle, et de sc concilier l'opinion. L'emploi de la force brutale ne servirait plus, ou plutôt gâterait tout et tarirait la source des tributs.

Ces considérations feraient supposer qu'un régime constitutionnel met une natiou à l'abri d'une mauvaise administration financière. Mais quand l'administration a rendu une dépense in-

évitable, une représentation nationale peut-elle se dispenser de l'acquitter? Quand le ministère n'est pas soutenu par une inflexible probité, en même temps qu'il ne trouve pas dans la constitution politique uii appui suffisant contre les exigences des gens en crédit, on voit se renouveler l'infâme trafic commencé en Angleterre sous le ministère de Robert Walpole l'autorité entraîne la majorité des votes par des caresses, des places, des faveurs, de l'argent même; et tandis qu'autrefois on se procurait de l'argent à l'aide îles soldats, et des soldats avec de l'argent, on s'est procuré des impôts par le moyen d'une législature, et des législateurs dociles h l'aide des impôts.

Cependant on rencontre des consciences moins aisément maniables; le public ne peut pas être acheté, et son opinion a toujours un certain poids; il faut donc employer concurremment d'autres moyens encore que ceux que donne la corruption. On fait usage d'un certain art dans le choix îles questions que l'on soumet aux assemblées délibérantes, dans la manière de présenter ces questions, de les soutenir ». On alarme les esprits faibles par la crainte des bouleversemcns qui peuvent compromettre leurs personnes et leurs propriétés ; on leur persuade que l'unique moyen de conserver la tranquillité publique est de fortifier l'autorité, cl qu'il est impossible que l'autorité soit forte sans quelques abus dont on a soin de dissimuler l'étendue et les dangers. Les hommes dont la vue est courte en politique ne s'aperçoivent pas qu'un abus est un vice interne, une maladie qui ronge le corps politique et amène tôt ou tard les désordres qu'ils se flattaient d'éviter. Il serait facile de prouver que tous les bouleversemcns arrives de nos jours remontent à un malaise intérieur que l'on pouvait prévenir, ou auquel on pouvait porter

1 Voyez GolJsmah’s Uistory of Engl and ; Lelter 55.

1 F. le Traité de la tactique des assemblées législatives

remède; et quant à ceux qui pensent qu’un gouvernement fort peut seul mettre â l’abri des désordres intérieurs, qu’ils songent aux désordres qu’ont entrainés le gouvernement fort de la Convention nationale, et le gouvernement fort de Bonaparte; et qu’ils jettent les yeux sur les États- Unis, sur un pays dont le gouvernement est sans argent, sans troupes, sans gendarmes, et qui n’est jamais troublé.

Rien ne simplifie les finances comme l'économie dans les dépenses publiques. Ce sont les grosses dépenses qui donnent naissance aux inventions fiscales, aux édits bursaux qui fatiguent, écrasent et soulèvent les peuples. L’art de la finance n’est difficile que parce que l’art d’économiser n’est pas connu. Un gouvernement accoutumé à manier de grosses sommes, devient de plus eu plus prodigue et avide; de là des ressources artificielles, des abus, qui ne peuvent se soutenir qu’à l'aide de la déception et de la corruption politique ; et comme il faut étouffer les plaintes qu’excite toujours un système vicieux, ou voit communément des lois oppressives cl la vermine des espions et des délateurs marcher à la suite du désordre des finances.

Voulez-vous que l’impôt soit payé avec exactitude et de bon cœur? Qu’il n’excède pas les besoins réels de l’état, et que chacun soil à portée de sc convaincre de la fidélité de son emploi. «Je suis » convaincu, dit judicieusement Verri *, que si le » produit des impôts avait toujours etc sagement » employé, le public regarderait celte charge ■ > comme une dette sacrée; quiconque cbereherait » à s’y soustraire partagerait la honte encourue » par

un homme qui, s'étant uni volontairement i> à quelque association particulière , sc refuscraiL « à supporter sa part des dépenses de la société » après en avoir partagé les avantages. *>

CHAPITRE II

DES BUDGETS

De tout temps ou a fait des tableaux de la dépense et des recettes de l'état ; mais deux circonstances qui ne sont pas fort anciennes, ont imposé la loi de drosser ccs tableaux à l'avance et d'y mettre plus de soins et de méthode. L'une de ces circonstances est l'augmentation graduelle des dé-, penses publiques modernes; l'autre est la nécessité de faire sanctionner d'avance paries représentans des contribuables, les sacrifices annuels qu'il convient de faire pour l'état, aussi bien que les moyens d'y pourvoir.

et des sophismes politiques, pa t J èremie Bentham. 1816.

1 Réflexions sur V économie politique, cli. 1<J.

DES BUDGETS

Indépendamment des abus qui ont accru les dépenses publiques, et dont quelques-uns ont été signalés dans les chapitres précédons, il convient de remarquer que les populations sont devenues plus considérables et se sont étendues dans des lieux auparavant moins habités. C'était un effet des progrès de Part social , et ces progrès mêmes ont dû multiplier le nombre des fonctionnaires publics. La guerre en même temps est devenue un art plus

compliqué, et les armées sont plus nombreuses, surtout depuis la révolution française. Cette révolution attaquée dans son principe, les masses nationales ont dû se mettre en mouvement pour défendre leur indépendance. De défensives, ces masses n'ont pas tardé à devenir offensives ; dès-lors leurs antagonistes ont été forcés de mettre sur pied des forces équivalentes et d'adopter l'usage de la conscription , de ce mode de recrutement qui consiste essentiellement à enrôler de force toute la population mâle et valide, à mesure qu'elle parvient à l'âge d'homme, pour l'employer à seconder militairement la politique du gouvernement, quelle qu'elle soit

Les développemens de l'industrie ont rendu plus considérables les travaux publics , les routes, les ports de mer. Ce qui surtout a augmenté les dépenses, c'est la facilité qu'on a trouvée à lever des impôts, aussi bien qu'à contracter des emprunts; et cctle facilité est due aux propres qu'ont faits simultanément tous les ('cures d'industrie, surtout en Angleterre et en France *. Cette combinaison de besoins et de ressources a rendu fort importante la tâche d'un ministre des finances, et ce ministère est devenu, dans la plupart des états île l'Europe, le pivot sur lequel se meut toute l'administration.

On a dit qu'un peuple, de même qu'un parlicu-

1 La nécessité de défendre le territoire national contre une agression étrangère, peut seule excuser la mesure barbare d'enlever à toutes les familles leurs rnfans au moment où ils viennent d'achever les études de leur état, et où ils vont commencer à être utiles à leurs proches et à la société. Il viendra lin temps, qui n'est peut-être pas très éloigné, où l'on sera bien honteux de cette iniquité commise sans remords. C'est ainsi que le gouvernement

français a employé cette classe précieuse de citoyens à soutenir en Russie, en 181a, et en Espagne, en iSal, des guerres conformes à sa politique du .moment, et tout-a-fait contraires anx intérêts de sa nation, nou moins qu'à ceux de l'iiumanité. Pour déguiser cette mesure inique, ou en a successivement change le nom. C'était d'abord la réquisition , ensuite la conscription, puis le recrutement; et toujours la même chose. L'Angleterre est exempte de ce crime politique; mais non de celui de la presse.

* Les dépenses de 1a France, qui, sous le cardinal de Richelieu, s'élevaient annuellement a environ i Go mil-

lier, peut bien proportionner ses dépenses â sa fortune, et se permettre même des dépenses do luxe, quand il est en état de les payer. La parité n'est pas exacte. Un particulier et sa famille peuvent, sans manquer a la justice, avoir du luxe quand ils ont plus que le nécessaire. C'est leur bien dont ils usent, et ils sont les seuls bons juges de la préférence & donner, vu leur prix, à une consommation plutôt qu'à une autre. Il n'en est pas ainsi dans une vaste société, dans une nation où chacun contribue pour la dépense commune, et où la plupart des contribuables, loin d'avoir du superflu, n'ont pas toujours le nécessaire. Ceux-là sont fort en droit de s'impatienter quand on leur prend, sous prétexte que la nation est riche , un morceau de leur pain pour contribuer à la construction d'un arc de triomphe. Pour des dépenses nationales de luxe, il semble que les seules personnes qui dussent contribuer sont celles qui s'accordent à elles-mêmes des jouissances de luxe. Au surplus, ^ dans les pays où les contributions sont modiques j et très équitablement réparties, le luxe national a peu d'inconveniens, parce que chacun n*y contribue alors que

pour une faible quote-part , et qui ajoute fort peu à ses privations.

Par la raison même que les dépenses publiques ont été fort augmentées, il a fallu faire sanctionner à l'avance, soit par une assemblée nationale, soit par le prince dans les gouvememens absolus, le projet des dépenses annuelles et les moyens d'y pourvoir. Sans cela on pouvait s'embarquer dans des entreprises qu'on n'ournit pas pu soutenir. Chaque gouvernement en outre, lorsqu'il se trouve dans la nécessité d'emprunter, veut pouvoir justifier aux yeux de ses prêteurs, «les moyens qu'il a de remplir scs engagetnens. Sous ce rapport, les gouveruemens constitutionnels ont eu l'avan-

lions de franc* de notre monnaie*, purent s'élèvera 330 millions sons Louis XIV. A l'époque de la révolution, les dépenses de l'état montaient à 53t,533,ooo livres tournois, et le budget de t830 a été de ÿ7«y,35a,ooo francs, sans le* accessoire*.

Les dépenses de l'Angleterre qui, sous Elisabeth, étaient seulement de 600,000 livres sterling (i5 millions de notre monnaie) **, ont été portées, sous Guillaume et Marie, à 100 millions de France; sous George 1er, à 181 millions; sous George II, à 3q3 millions ***; et enGn en 1827, le budget des défienses a été de 1,347* *38,5a5 francs, comptant toujours a5 francs pour une livre sterling.

* Suivant le testament politique «In cardinal de Richelieu, U la porte à 80 millions, le marc d'argent étant à 37 livres 10 sons. Quant à la valeur propre de l'argent depuis crttr époque, elle n'a pas considérablement baissé.

** Naptrr, SuppUmtn 1 m ï Eatjtlopidis inisuifar-

*** Clarke, Comp-d'aeit sur la Grande -Bretagne.

toge sur les gouvernemens absolus; car, quoiqu'il soit fort difficile, d'après les budgets rendus publics, de se faire, mémo «Ions les pays constitutionnels, une idée juste des dépenses et des recettes d'un état un peu vaste, néanmoins le droit qu'ont les représentons de prendre connaissance des documeus, et surtout les controverses qui s'élèvent dans des comités particuliers et dans des discussions publiques, rendent plus diflicilcs à l'administration, les réticence* elles déguisemens qui ont pour objet de donner le change à des créanciers.

L'Angleterre étant le premier étal où il ait fallu rendre compte à des représentai, de l'état des (inauccs publiques, a été aussi le premier qui ait eu des tableaux dressés par anticipation, des dépenses et des recettes présumées; tableaux auxquels on a donné meme eu France le nom anglais de budget •; car le grand usage qu'on fait d'une formalité entraîne la nécessité de l'exprimer brièvement. On a donné eu même temps au tableau des ressources, le nom, également plus anglais que français, de toics et moyens*. Je lécherai, dans l'examen que nous ferons des impôts et «les emprunts, de vous faire connaître la nature de ces ressources et les résultats de l'emploi qu'on en fait.

l!u budget u'éiaut qu'un aperçu des recettes et dépenses présumées, l'événement peut différer de la prévision; certaines dépenses peuvent l'avoir excédé, certaines recettes peuvent y être restées inférieures; il luul donc, pour chaque année, un autre acte de la législature qui légalise ce qui a été réellement fait. C'est ce qu'on appelle en France la loi des comptes , ou la loi qui ap-

prouve les comptes de telle année. La loi du budget regarde toujours une année postérieure, cl la loi des comptes une année antérieure au momeut où elle a été rendue. Lorsqu'une dépense imprévue et non autorisée a néanmoins été faite, et qu'elle est approuvée après coup par la législature, celte autorisation porte un autre nom barbare : c'est un bill d'indemnité. Un député de la législature française, fort exercé dans les matières de linances \ a prouvé que de l'année 1815 à l'année 1837, c'està-dire à une époque où le repos était rendu à l'Europe, les recettes présumées dans le budget de la France, ont toujours de beaucoup excédé les

• Johnson fait dériver ce mot du français, pochette. On appelait autrefois de ce nom le gousset où l'on avait coutume de porter de l'argent; mais cette ctvraologie paraît fort incertaine.

* If'nys and menas, manières et moyens ; c'est-à-dire les ressources et U manière de les exploiter, ou les impôts et les formes de leur recouvrement, auxquels il faut ajouter les emprunts.

3 Discours de M. Jacques Laffitte , séance du 7 mai

dépenses, et que-, lorsqu'il s'est agi de faire approuver les comptes des exercices passés, les dépenses réelles out toujours surpassé les recettes présumées 4.

Les impôts s'établissent presque toujours à l'époque d'une guerre : c'est le moment où les besoins de l'état sont le plus évident, où l'on ose moins murmurer contre les sacriGccs extraordinaires. La paix venue, le peuple s'y est accoutumé; le gouvernement, de son côté, s'est accoutumé à manier beaucoup d'argent; les prétextes ne mauquent pas pour perpétuer l'impôt : il faut faire honneur à ses engagemens; la guerre a en traîné des frais qui durent encore, et, outre les dettes dont le grand-livre est

demeuré grevé , la France a continué, quinze ans après la dernière paix générale, à payer des contributions qui ne devaient durer que pendant la guerre. Que dis -je? nul ne peut dire quand elles cesseront!

Telle est la malheureuse tendance des gouvernemens. Ceux qui en tiennent les rênes ne considèrent pas l'argent du même oeil que les contribua" blés; ils n'y voient qu'un moyen puissant de satisfaire leurs vues personnelles, de réaliser les rêves de leur ambitiou, de leur vanité, de leur cupidité et quelquefois de ce qu'ils imaginent être le bien de l'état. Le plus grand ministre des finances,^ leurs yeux, est celui qui sait recueillir le plus d'argent. L'expérience prouve au contraire que les ministres avec lesquels ou a fait de grandes choses, sont ceux qui savaient le mieux l'économiser. Rappelez-vous, messieurs, ce qu'on a pu exécuter avec des ministres tels que Sully, Colbert et Necker. Avec eux les recettes ont presque toujours excédé les dépenses. Obligés de fournir aux dissipations de princes guerriers ou faibles, ils trouvaient encore le moyeu d'exercer une sage parcimonie dans les dépenses dont la nécessité ne leur était pas démontrée. Cette qualité est peut-être la première de toutes dans les pays où le gouvernement n'est pas soumis à un contrôle légal. .Mais elle est rare. Ou appelait, sous notre ancicii régime, les ministres des finances, contrôleurs généraux; ils auraient dû, pour le bien de l'état, être plutôt contrôlés que contrôleurs. Dans les états représentatifs, cct esprit d'économie doit se trouver dans les députés, qui représentent les intérêts généraux;

$ On verra comment dans ces cas-là , à defaut d'autres ressources , l'état paie en scs billets portant intérêt et qu'on négocie (c'est-à-dire qu'on vend sous la déduction de l'escompte) sur la

place. C’est ce qu'on nomme la dette Jlottantc , qui prend le nom de consolidée lorsqu'on la reinlmtirse au moyen de la vente qne fait le gouvernement , de nouvelles inscriptions au grand-livre de la dette publique. Avec le produit des inscriptions vendues il acquitte ses billets à terme.

sans cela ils sont peu dignes de leur mission.

On voit que dans un budget, l'essentiel est le côté des dépenses. C'est aussi sur ce point que les législateurs éclairés fixent leur principale attention. Ce n'est pas que l’assiette, le recouvrement des impôts, et la ressource des emprunts, ne soient des choses fort importantes en elles-mêmes. Mais, dans ces choses - là, l’intérét des gouvernemens n'est point en opposition avec celui des gouvernés. Il importe à la nation que les impôts soient assis sur des objets susceptibles de les supporter, et qu’ils soient équitablement répartis. Cela convient de même au gouvernement; car alors le recouvrement en est plus facile, et le mécontentement qu'ils occasionnent est moins dangereux. Il est donc toujours aisé de s’entendre avec lui lorsqu'il s'agit de l’assiette et de la répartition. Les gouvernemens despotiques mêmes, lorsqu'ils sont bien avisés, permettent volontiers que ces objets soient réglés par des assemblées provinciales ou communales, tirées du sein du peuple. Les Turcs ne chargent-ils pas les primats de lever, sur leurs co-reiigiounaircs, les Grecs, les impôts dont ils accablent ceux de ces infortunés qui subissent encore leur joug? Un conquérant, fort peu disposé à ménager un peuple conquis, laisse néanmoins à ses magistrats la répartition des contributions de guerre qu’il ejfcige des vaincus; mais quant à la quotité de la contribution cl à son emploi, le despote cl le conquérant se les ré-

servent toujours à eux-mêmes. Le pouvoir, en quelques mains qu'il soit logé, repousse, autant qu'il peut, tout contrôle. En effet, h voir les choses sous un point de vue étroit, sans égard pour le bien de l'état, ou la durée et la tranquillité du pouvoir luimême, il lui convient d'avoir de grosses sommes à sa disposition. Outre que les hommes qui occupent les postes élevés, en retiennent la première et la plus grosse part, leur importance personnelle s'accroît avec l'argent qu'ils ont à distribuer, avee le nombre des emplois dout ils ont la nomination, avec l'importance des achats qu'ils ont à faire. Les systèmes, les travers, les vices des gouvernans sont érigés en cccssités politiques. Louis XIV veut rétablir les Sluarts, Louis XV veut satisfaire l'avidité de ses maîtresses; et jamais les argumens n'ont manqué pour justiGer l'énormité des dépenses. Les droits du trône, de hautes convenances, la sûreté de l'état, la diguité de la nation, sout des lieux communs d'un effet assuré. Les mêmes hommes qui sc partagent les deniers de l'état, affirment qu'il est des sacrifices auxquels un bon citoyen ne se refuse jamais, qui ne

■ Liv. xin, chap. i5.

» U n'a pat existé davantage, lorsqu'il y a ru deux administrations différentes, une pour les contributions et une pou- le trésor. Le ministre du trésor constatait

souffrent pas même de discussion; on pose en fait ce qui doit être en question; car la nécessité d'une dépense doit toujours être un point en question. Viennent ensuite les raisons d'état, les dilficultés diplomatiques, les mariages, les naissances , les couronnemens, les décès des princes. » En Eu- » rope, dit l'auteur de l'Esprit des Lois, les édita » des princes affligent même avant qu'on

les ait * vus, parce qu'ils y parlent toujours de leurs be- » soins, et jamais des nôtres *. »

Mais quand une nation n'est pas dominée par la force brutale, elle apprécie h sa juste valeur la nécessité de toutes ces dépenses, et son intérêt est de s'opposer, avec une imperturbable fermeté, k toutes celles que le bien public dûment constaté n'exige point impérieusement.

C'est à la politique pratique à suggérer aux nations les moyens de dépenser peu. Tel n'est point l'objet du tribunal qu'on appelle en France la cour des comptes. Il est chargé de vérifier si un comptable a véritablement payé les sommes qu'il passe en compte comme ayant été déboursées; mais il u'est point chargé d'examiner si un ministre a ordonnancé une dépense qu'il n'aurait pas dû ordonnancer. Du moment qu'un ministre a décidé une dépense dans les limites posées par In budget, il est en règle à scs yeux, et nulle autorité n'est admise a le blûmcr; une quittance suffit ici pour justifier une dépense. Cependant le contrôle des comptables, bien qu'il ne soit pas sans importance, n'est que d'une importance secondaire. C'est le contrôle des ordonnateurs des dépenses, qui est l'essentiel; or, il n'en existe point *.

Il n'existerait un véritable contrôle de l'administra lion qu'au tant que chaque article de dépense serait autorisé d'avance dans la loi du budget, et qu'une cour des comptes, nommée par les contribuables, serait autorisée à vérifier si la somme appliquée à une dépense, u'a point été appliquée à une autre; et même si le ministre qui en a ordonnancé le paiement, n'avait pas des moyens d'arriver au même but à moins de frais. Mais qui ne voit que dans une aussi vaste machine que les finances d'une grande nation, une semblable surveillance est impraticable? D'ailleurs si

c’était le même prince qui nomra&t le surveillant et le surveillé, le contrôle deviendrait illusoire. Puisqu’il doit se trouver nécessairement une assez grande latitude dans le choix des dépenses qu’il convient de faire et dans la somme qu’il convient d’y employer, c’est dans la constitution politique seule qu'il faudrait trouver des moyens pour que les ordonnateurs des dépenses fussent toujours dignes

bien pour sa décharge, les sommes qu'il avait délivrées aux autres ministres pour leurs dépenses ; mais il ne pouvait contrôler l’usage qu'ils en avaient fait.

DES BUDGETS

de la confiance des contribuables. La liberté de la presse et l'impression des comptes seraient déjà de très grands moyens d'économie.

Jusque-là, tout ce qu’on peut désirer, cVstque les articles de dépenses soient assez détaillés pour que le législateur ait l'assurance que les principaux besoins de l'état seront satisfaits, ctque l’argent du public ne sera pas employé contre le vœu des représentans du public. Vous sentez en cflet, messieurs, que si les personnes chargées d'administrer les biens de l’état, peuvent appliquer à une dépense les fonds destinés pour une autre, ce ne sont plus les représentans de la nation qui votent la dépense : voter une dépense, c'est décider que l’avantage que l'état doit en tirer, est assez grand pour balancer le sacrifice qu'elle occasionne. Si l'on peut se permettre de remplacer un avantage par un autre, la décision devient illusoire. C'est en mettant sous les yeux du législateur les besoins de l’état, article par article, qu’on le fait consentir à sacrifier annuellement une certaine

' Un statisticien anglais, M. Joseph Lowe, a donne le tableau suivant de la population, des charges et du quantum paye par tête, en 1822, dans les principaux états de l'Europe. Cela peut servir de preuve à l'observation que je fais dans le texte. U convient cependant do remarquer que le quantum par tête ne tient pas

somme, qu'il n'aurait nullement donnée s'il eût prévu qu'elle dût être appliquée à toute autre fin. Les mauvaises administrations ont leurs raisons pour vouloir la non-spécialité; elle est synonyme de l'arbitraire. Avec le tableau des besoins nombreux de l'état, on obtient un milliard, et avec la non-spécialité, on en fait ce qu'on veut.

Un corps qui est censé représenter le peuple donne à l'impût un vernis légal qui fait respecter ceux qui le perçoivent et ceux qui en dépensent le montant; d'où ce fait déjà remarqué, qu'eu Europe, les nations qui supportent les charges les plus lourdes, sont en général celles qui jouissent d'un régime constitutionnel. Les personnes chargées de l'administration centrale savent rendre les dépenses indispensables; ce qui met à l'aise la conscience des législateurs auxquels 011 en soumet l'approbaliou. Dans les états despotiques, les ministres, sachant que la responsabilité tout entière pèse sur eux, apportent dans les dépenses un peu plus d'esprit de critique Le seul avantage que

compte des décharges qui ont lieu en faveur des ordres privilégié» (le» nobles et les prêtres), et qui retombent nécessairement sur les classes uou privilégiée».

L'auteur anglais exprime les sommes en livres sterling; pour la commodité du lecteur français, je les donne ici en francs sur le

pied de a5 francs par livre sterling.

PUBLIQUES

tAtr.

Ame*.

fr.

fr.

Suède, sans la INorwége.

Russie d’Europe

Turquie d’Europe (par aperçu)

Pologne, depuis le partage

a,850,000

30,000,000

Espagne

Portugal

Danemark

1, (mm >,000

32,500,000

Suisse, cantons

*0.750,0<mj

L'empire d’Autriche, compris la Lombardie, la Pologne autrichienne

J ,.1 domination prussienne

io,500,000

Bavière

3,(m»0,000

62,50n,(MK>

I J.e Piémont, compris la Sardaigne, Gênes, et la Savoie.

55,000,0uo

ïtats du Pape

2,450,noo

Naples et Sicile

xo

France

Grande-Bretagne *, l'Irlande non comprise

Wurtemberg.

1 Saxe

1 ,200,lMM5

Pays-Bas **

5,300*000

j L’Europe collectivement.

* I J iirtmmfdf i,too,ooo,ooo, en y comprenant l'Irlande , n’fm-lirassc que Ira impôt* p«rru» par le £*c. Le* ile* britannique* paient en outre U dime, la late de* pauvres , le* chemin» et le* dépense* locale*. Lowe estime que le tout s'élève à i^5o million* de francs ; ce qui fait, pour la contribution par trie, 8t fr. 4° c.

** Dan* la répartition de* impôt* le* province* hollandais* sont beaucoup moins ménagera que le* province* flamande*. Celles .ci paient, par tète, moins que la proportion commune; Ira outre* paient davantage.

AS

DES BUDGETS

les pays gouvernés constitutionnellement retirent tl'unc représentation, est dans les discussions pu* bliques qu'elle eut raine et qui préviennent un certain nombre d'abus.

Outre les dépenses qui figurent au budget , les peuples en ont beaucoup d'autres qui n'y figurent pas. De cc nombre sonl les dépenses locales des provinces, des districts, des communes. Daus les pays qui sont bien administrés, les besoins des localités sont soumis à l’approbation de leurs habitans, ou des délégués de leurs lia bilans; en France , depuis le règne de Napoléon, les conseils de déparlcmcns qui volent les dépenses locales, sont nommés par le priuce ou par ses agens; et, comme les adminis-

trateurs de la localité (les préfets) sont également nommés par le prince, il en résulte que les provinces et les communes sont gouvernées par une espèce d'aristocratie qui n'est point selon l'esprit de la constitution de ee pays. Pour comble d'abus, les budgets des localités sont rarement soumis , par l'impression , à l'investigation du public.

En Angleterre, le clergé épiscopal s'étant emparé nonsculcmcnt des biens-fonds qui appartenaient au clergé catholique auquel il a succédé, mais des dîmes, ou contributions que ses prédécesseurs faisaient payer au peuple, il se trouve que le peuple paie, de cette manière seulement, au-delà de cent douze millions de francs, qui ne figurent point au budget'. Il en est de inétnc de la taxe des pauvres, qui est répartie fl levée par les paroisses, et qui s'élève, dit-on, à près de 8 millions sterling * (200,000,000). C'est uuc des plaies de l'Angleterre.

Le casuel des gens de loi , bien qu'il ne figure pas au budget, îi'cn est pas moins uuc lourde charge pour les peuples.

En France, le traitement et les pensions du clergé, les séminaires ou écoles de prêtres, et en général les dépenses relatives au sacerdoce, forment autant d'articles du budget *; mais les frais occasionés par les presbytères et le casuel des prêtres, qui se compose du salaire attribué à plu-

1 Comme l'état ne salarie pas les prêtres des religions dissidentes, leurs ouailles les paient, eu même temps qu'elles paient la dîme au clergé anglican. C'est ainsi que les malheureux catholiques d'Irlande, après avoir payé le clergé papiste pour qu'il entretienne leur ignorance et leurs préjugés, paient les dilues au clergé anglican pour «ju'il les persécute.

* Suivant les Statistical illustrations of lhe London statistual Society, page 3;, la taxe de» pauvres s'est élevée, ru 1817, à 7,890,148 livres sterling.

3 La France paie, pour les frais généraux du culte catholique, environ 5u millions par année, indépendamment de ce que paient 1rs localités et les particuliers. Elle a éprouve, par l'effet de la révolution, uu

sieurs de leurs fonctions, n'y paraissent pas, non plus que les énormes supplémcns votés par les localités, ou plulût au nom des localités 4.

Des législateurs parfaitement indepeudans et pénétrés de la sainteté de leurs devoirs, ne craindraient point de rejeter les budgets qu'on leur présente, toutes les fois qu'ils ne seraient pas fondés sur des dépenses évidemment commandées par le bien géuéral ; toutes les fois qu'on négligerait de leur donner toutes les garanties désirables contre les abus. Que les créatures du pouvoir et les co-pnrLagcans dans les biens du public ne soient pas de cet avis; qu'ils représentent cette mesure comme le bouleversement de l'état, tandis qu'elle n'est que la suspension de leurs honoraires jusqu'à cc que leurs honoraires soient mieux mérités, rien n'est moins surprenant; mais que les personnes qui ne prennent aucune part à ce riche butin, regardent celte utile fermeté comme une extrémité dangereuse, c'est une faiblesse toutà-fait protectrice de la dissipation , de la corruption , et complice de la perle des gouverne mens. Les hommes qui manient le pouvoir ne sont eu géuéral contenus que par les institutions; et une institution qui ne sc fait pas respecter n'est pas une institution vivante. On craint que le gouvernement ne soit ébranlé s'il n'a pas tic quoi satisfaire aux besoins de l'état , et l'on n'a rien de plus pressé que

«l’y pourvoir ; c’est ainsi que l’on nourrit les abus qui exposent véritablement In tranquillité des nations. Si du temps de Louis XIV, un corps représentant les véritables intérêts de la Frauce, eût pu mettre un obstacle à scs guerres et à scs persécutions, la France ne fut pas tombée dans l’avilissement et la misère qui signalèrent la fiu de cc règne théâtral, et le roi luimême n’eut pas été abreuvé d'humiliations. Si le corps législatif muet de Bonaparte avait refusé nettement «le pourvoir aux dépenses qui maintenaient ses fonctionnaires publics et scs armées, il 11’aurait pas formé ces entreprises gigantesques et insensées qui l’ont renversé. Mais les membres du soi-disant corps législatif étaient désignés par lui!

grand soulagement à cet égard; car elle payait, pour le» dîine» seules, 120 millions, dont 20 million» pour le» frais de perception. Le» biens-fond» du clergé et ses droits seigncuiiaux s'élevaient, en outre, à Go millions. Le casuel de» prêtres et les droit» paye» au pape, élaieut plu» considérable» qu'ils ne le sont de nos jour». Cotte contribution payée a un prêtre étranger est un abus dont un bon gouvernement sait en général préserver sa nation.

4 On fait payer aux département, sur les dépenses locale», des supplément aux traitement des évêques, de» loyer» de presbytère», etc., dont on ne connaît pas le montant. Il est vrai que les contribuables ne sont pas représentes dans les conseil» dépai Icinenlaux.

jitized by

DES COMPTES PAH EXERCICES, ETC

Sauf îles fléaux naturels, heureusement rares et passagers, les nations n'éprouvent guère que les maux qu'elles ont mérités. Pour les éviter, ce n'est pas une molle complaisance qui sert; ce sont les lumières et la fermeté. Si des ministres comptai* sans ont l'art de lier line dépense abusive à d'autres dépenses utiles, on peut sans danger refuser le tout jusqu'à ce que les ministres présentent ces dernières dégagées de toute autre. Ils se hâteront de se conformer à une telle suggestion; ils sont plus intéressés que la nation à présenter un budget qui mérite d'être approuvé. Les nations subsistent par elles-mêmes, puisqu'elles subsistent de ce qu'elles produisent; tandis que les fonctionnaires publics ne subsistent que du budget.

Les gouvernemens dépensiers sont menacés d'un autre dauber, surtout le gouvernement d'Angleterre, c'est d'être désertés par leurs sujets. Vous verrez bientôt, messieurs, l'effet que produisent les impôts sur les prix que le consommateur est obligé de payer pour satisfaire aux besoins de la vie. La vie devient trop chère là où le gouvernement fait de trop fortes dépenses, on y vit mal à l'aise; avec un revenu donné, avec douze mille francs à dépenser par an, je suppose, et une famille, on y est exposé à trop de privations, on y fait une trop pauvre figure. Dès-lors, si le revenu n'exige pas résidence, on cherche à le dépenser ailleurs; et nous avons vu des milliers de ménages anglais s'établir en France, surtout dans les provinces où l'on vil à bon marché. Ces émigrations sont d'autant plus fâcheuses pour l'Angleterre qu'elles ont lieu parmi les classes mitoyennes de la société, où l'on trouve ordinairement plus de moralité et de lumières que dans les hautes classes et parmi la populace. Les premières ne sc

déplacent pas, car elles ne veulent pas perdre les avantages attachés à leur position sociale; les classes indigentes ne peuvent pas supporter les frais d'un déplacement et sont plus esclaves des habitudes de leur pays Ces émigrations pacifiques deviendront d'autant plus faciles que les communications sc multiplieront, et que les préjugés nationaux s'affaibliront par l'effet des progrès indubitables des sociétés. De pareils déplaccinens sont cueore plus multipliés, malgré la distance, entre l'Angleterre et les États-Unis. Dans ce dernier cas, à l'avantage que présente un gouvernement à bon marché, se joint celui qui résulte d'un même langage et d'une certaine conformité d'habitudes. Ce serait bien autre chose si l'Auiéri-

• Dm familles d'ouvriers anglais qui sont venus chercher de l'ouvrage en France depuis la paix de 1 8 15, la plupart sont retournées eu Angleterre du moment qu'elles ont pu espérer d'y trouver de l'occupation, beaucoup d'étahliascmens durables ont été formés au contraire, et de mariages contractés, dam la classe moyenne.

que n'était pas si loin, et si elle présentait en même temps toutes les douceurs de la sociabilité et d'une vieille civilisation.

Les charges imposées à la société par les gouvernemens chers, ont encore le fâcheux effet d'y multiplier les attentats contre les personnes et contre les propriétés. La vie y devient si difficile et lu disparité des fortunes si grande, que toutes les passions y fermentent et qu'une multitude de gens, pressés par le besoin , cherchent à sc soutenir par le crime *.

DES COMPTES PAR KXKRCICFS ET DES COMPTES PAR AGRÉES

Lorsqu'on a dressé le tableau des dépenses présumées d'une année, telle par exemple, que l'année 1820, on n'a pas prétendu que nulle dépense, nulle recette relatives à cette année, n'auraient lieu, passé le 31 décembre 1820. Plusieurs d'entre elles ont dû s'effectuer en 1821, 1822, etc. C'est ce qui a donné lieu, en France, à distinguer les exercice» des diverses années; de sorte qu'après avoir, postérieurement au dernier jour de 1820, rendu compte des services (c'est-à-dire des recettes et fies dépenses) de cette annéc-là, il a fallu en 1821 , en 1822, et autres aimées subséquentes, rendre un compte supplémentaire des nouvelles recettes et dépenses qui ont eu lieu relativement à cette même année 1820, mais opérées seulement dans les années qui l'onL suivie.

Ce mode de comptabilité observé en Frauce a de très graves inconvénieus.

On peut dire que les comptes d'un exercice ne sont jamais véritablement terminés et soldés, car il est impossible qu'il ne reste pas, durant des siècles, des articles eu suspens relatifs à une année déjà passée depuis long-temps. Faut-il renoncer à une dette qu'on a droit de recevoir parce qu'elle n'a pas été payée au moment de son échéance ? faut-il méconnaitrc un engagement qu'on a pris, parce que celui au profit de qui on l'a souscrit, n'a pas été eu mesure de le faire valoir? tels sont les motifs qui ont fait adopter les comptes par exercices, où l'on sépare totalement les recettes et les dépenses qui ont rapport au service de chaque an-

* Le nombre commun de* condamnation* annuelle* dans la Grande-Bretagne, de 1817 à i8a3, a été de l.l,400. Voyez Statistieal illustrations oj tke territorial extent , etc., of the B ri lis h Empire, publishcd bf tke London statistical Societjr , page 37.

DE L'IMPOT EN GÉNÉRAL

née, de celles des autres années; mais d'énormes abus ont accompagné cet usage. Les sommes que le gouvernement devait sur les exercices antérieurs à Tannée courante, ont été renvoyées h l'arriéré; et cet arriéré donnait lieu plus tard à des liquidations où la faveur et la corruption n'étaient pas toujours sans influence, et où les dettes reconnues étaient payées en valeurs insuflisantes. Sous l'ancien régime, à plusieurs époques, les exercices anciens n'étaient clos que par des banqueroutes; et, en thèse générale, il paraît difficile d'avoir une bonne comptabilité avec des comptes qui commencent tous les ans et qui ne finissent jamais, si ce n'est par le moyen de ce qu'on appelle vulgairement une cote mal taillée et d'une décision arbitraire du législateur.

Dans la comptabilité par années, on tient registre des sommes véritablement reçues ou payées dans le courant de Tannée, et Ton porte au compte de l'année 1821, par exemple, les soldes qui se trouvent en caisse et les sommes qui sont encore à recevoir à la fin de 1820, de même que les sommes qui restent à payer. C'est la forme de comptabilité usitée généralement dans le commerce et en Angleterre pour les finances publiques.

On a objecté contre la comptabilité par années, qu'elle intervertissait l'application d’une ressource à l'acquit d’une dépense h

laquelle elle avait été consacrée ; que c'était ravir aux créanciers de Tannée révolue, des fonds qui leur avaient été attribués; qu'on risquait ainsi de compromettre le crédit public et par conséquent de rendre les conditions des emprunts plus onéreuses pour le contribuable ».

On n'a pas fait attention, en élevant de semblables objections, que la manière de solder un compte n'altère en rien les ressources qui doivent faire face au paiement de ce qu'on doit. Dans une bonne comptabilité par années, chaque classe de dépenses doit avoir un compte ouvert aussi bien que chaque créancier. Au moment d'un réglement, ce qui reste à recevoir ou à payer sur chaque compte, est un solde que Ton porte au même compte pour Tannée nouvelle; et les mêmes ressources peuvent être employées aux usages auxquels elles ont été primitivement offectées. Le crédit public, loin d'être ébranlé, est consolidé par la possibilité que l'état débiteur a de pouvoir à toute heure donner par appoint sou bilan, l'état

1 Voyez Ganilh , Science des Finances , page a47-

1 En termes de négoce, la situation de chaque compte est mieux connue lorsqu'on les solde tous les ans, que lorsqu'on ne les solde que pour les terminer.

* Pour préciser l'expression , je répéterai ici ce que j'ai dit dans mon Traite d'Kconomie politique : - Quel «* que soit le nom que l'on donue à l'impôt , qu'on l'ap- » pelle contribution, taxe, droit, subside, ou bien don

de ses dettes et de scs créances. Les bons négocia ns, pour qui la confiance publique est si nécessaire, et dont on connaît la susceptibilité en fait de crédit, le savent bien ; et ceux qui veulent

que leurs écritures puissent être facilement apurées font un inventaire de leur avoir et soldent leurs comptes tous les ans. En un mot tous les inconvéniens des comptes par exercices peuvent être évités et Ton peutjouir de tous leurs avantages dans les comptes par années *.

Ce n'est pas tout : les biens de l’état ne se composent pas seulement des écus qu'il reçoit et qu’il dépense. Ils comprennent encore les marchandises, les matières qui garnissent ses magasins. Une année qui a laissé à celle qui la suit, des vivres, des fourrages, des habits en abondance, épargne à cette année des dépenses qui sans cela seraient devenues indispensables. Le bon ordre des dépenses publiques exige donc qu'on imite en ceci les négocians, qui dressent chaque année un inventaire de ce qu’ils possèdent, et qui chargent le compte de l'anncc 1821, par exemple, non-seulement de l’argent, mais des matières que Tannée 1820 lui Irunsmct.

CHAPITRE IV

DR L*mPoT EX GÉNÉRAL, DR SA LÉGITIMITÉ ET DE SES LIMITES.

Cette portion du bien des particuliers que le gouvernement consacre à satisfaire scs désirs ou les besoins du corps social , est ce que nous appelons ici impôt *.

Qu’il soit assis sur les terres on sur l’industrie, qu’il soit prélevé sur les capitaux ou sur les revenus des particuliers, ses effets économiques sont les mêmes. Ce sont scs effets généraux dont je

vous entretiens ici. Nous verrons ensuit e les effet sdi vers qui résultent des différentes espèces d'impôts.

Quand les peuples ne jouissent pas des avantages que l'impôt peut leur procurer, quand le sacrifice auquel il les soumet n'est pas balancé par l'avantage qu'ils en retirent, il y a iniquité. Ce bien leur appartient; on ne saurait, à moins de commettre un vol, ne pas leur douncr en échange un bien qui le vaille *.

» gratuit , c'est une charge imposée à des particuliers ou » à des réuuions de particuliers par le souverain , peu- » pie ou prince, pour fournir aux consommations qu i! »> juge à propos de faire à leurs dépens : c'est donc un » impôt. ». Liv. IIIe, chap.p.

h J'ai montre ailleurs (chap. 3 de la m* partie de cet ouvrage) qu'il est possible et nécessaire de comparer une satisfaction avec une valeur , quoique ces deux

UE SA LÉGITIMITÉ ET DE SES LIMITES

Ce n'est pas tout. Chaque homme a, île par la nature , le droit d'acheter les choses et par conséquent le bien-être, la sécurité qu'on lui offre en retour de l'impôt, ou prix le plus bas où l'on puisse se les procurer. S» un despote ne laissait respirer à scs sujets que la quantité d'air que scs sujets lui paieraient, il est évident qu'il commettrait la plus criante des injustices; car il ferait payer une chose dont tout le monde est en droit d'user pour rien. Je ne fais cette supposition extrême, que pour faire sentir le vice du raisonnement qui prétendrait fonder la légitimité de

l'impdt sur l'avantage immense, indispensable, que la protection du gouvernement procure aux citoyens dans tout état productif et policé. Ce n'est pas là la mesure de l'impôt légitime. De même que le prix d'une marchandise, lorsqu'il est fondé sur un monopole, et, en vertu de ce privilège, supérieur aux frais de production, est une atteinte h la propriété de l'acheteur, un impôt qui s'élève plus haut que les frais nécessaires pour procurer au contribuable la sécurité dont il a besoin, est uu attentat contre la propriété du contribuable.

Ainsi, en supposant que les citoyens d'une ville pussent jouir de toute la sécurité désirable, moyennant cent francs de contribution par famille, si on leur taisait payer plus que cette somme, ce surplus pourrait passer comme un prix exagéré, injuste, illégitime, de l'avantage qu'on leur procurerait; ce serait uuc spoliation *.

Remarquez, messieurs , que ce principe d'équité naturelle est également vrai, quelle que soit la forme du gouvernement; et qu'une contribution qui le viole est aussi bien illégitime, votée par une chambre des communes d'Angleterre, qu'établie en vertu d'un ukase de l'autocrate de toutes les Russics.

C'est sur ce principe que devraient être basées toutes les impositions des peuples qui sc prétendent civilisés, et que devraient être réglées par conséquent toutes les dépenses publiques.

Les anciens Égyptiens habitaient le sol le plus

choses ne semblent pas de mémo nature ; il est conséquemment possible de comparer un avantage avec un sacrifice. L'intérêt du contribuable consiste à obtenir le plus grand avantage possible au prix du plus petit sacrifice.

1 Ces principes sont fondés sur les caractères de la production, exposés en divers endroits de ce Cours (-voyez notamment le chap. 7 de la partie). Il u'y a de valeur véritablement produite, que celle qui est foudée sur une utilité qu'on ne peut se procurer d'aucune autre manière il meilleur marché.

Montesquieu parait avoir compris de même ces principes d'equite naturelle, lorsqu'il a dit:» Ce n'est - point à ce que le peuple peut donner qu'il faut mesu- » rer les revenus publics (les impôt»), mais à ce qu'il

fécond de l'univers, et cependant le bas peuple ne s'y nourrissait que des alimens les plus grossiers; mais il fallait que les produits du pays sc dissipassent pour l'enl retien d'un nombreux clergé qui pesait sur la production, loin d'y conlribtier, ainsi que nous le voyons pratiquer actuellement en Espagne; il fallait entretenir les multitudes d'ouvriers qui, dans un temps où l'on 11e savait pas employer les forces de la nature, étaient nécessaires pour élever ces énormes temples, ces monstrueuses pyramides, que le temps n'a pu renverser, et qui subsisteut encore, comme des monutnens éternels de l'imbécillité des nations et de la vanité des grands.

Même de nos jours, pense-t-on que l'immense production d'un tel pays que la France, ne suffirait pns pour fournir à nos paysans une nourriture habituelle meilleure qae du pain d'orge et de sarrasin, nourriture de plusieurs de nos provinces, si les hommes chargés de décider des dépenses publiques ne consacraient pas à de fausses dépenses un argent levé sur le peuple, qui nonseulement ne jouit pas de ce qu'il paie, mais se trouve découragé de se livrer à la production de ce qui lui serait plus favorable? Que de dépenses pourraient être supprimées, je ne dis pas

sans inconvénicns, mais avec profit! L'ile de Corso roule annuellement à la France 800,000 fr. de plus qu'elle ne lui rapporte ». Scs colonies des Antilles lui avaient coûté jusqu'en 1789, deux milliards et demi *. Qui peut douter que si tout cet argent eût été consacré à des dépenses favorables à la production, notamment à favoriser les communications 4, le sort des peuples n'en eût été prodigieusement amélioré?

La vanité des nations leur coûte aussi bien que les fautes de leurs gouvernemens. On peut demander ce qui revient à l'Angleterre d'une pension annuelle de 13,000 liv. sterling (32.1,000 fr.) au duc de Wellington 5 qui, indépendamment «l'une fortune considérable, jouit de plusieurs gros traitemens. C'est , dit-on , pour encourager d'autres »

» doit donner. » Esprit des Lois, liv. xitt, chap. (.

* Cette somme est tirée de l'Administration des finances de Fiecker (toine II, page 506). Elle est probablement beaucoup plus forte maintenant.

J Arthur Young, Voyage en France, page 430 de l'édition anglaise.

4 Fant-il répéter encore que les communications faciles donnent une seconde fois l'existence aux produits qui sans cela ne ponrraieut pns sortir du lieu de leur naissance, et aux produits qui sont achetés avec ceux-là ?

5 Voyez le budget anglais de 1818.

En quoi servent au bonheur de l'Angleterre les trois raillions de notre monnaie de bénéfice* ecclésiastiques qae reçoit annuellement l'évêqne de Durham?

généraux à défendre leur pays. Comme si Ton n'avait pas, à toutes les époques, trouvé, depuis Aristide jusqu'à Marceau , des hommes de talent pour défendre leur pays quand leur pays savait les honorer! Ce n'est pas l'amour de l'or qui fait les grands hommes et conduit aux grands sacrifices; les armées renferment des milliers de militaires aussi dévoués que le général, et beaucoup moins payés.

11 serait difficile d'expliquer ce qui pouvait revenir h la France des frais occasionés à la France par le couronnement de Napoléon, ou les réjouissances qui accompagnèrent la naissance du roi de Rome Le progrès des lumières, la connaissance que les nations acquerront de leurs véritables intérêts, feront indubitablement, par la suite, regarder en pitié de pareilles duperies.

C'est un commun adage dans l'administration, qu'il est facile de déclamer contre l'énormité des impôts, et fort difficile de les réduire. Il n'est point ici question de ce qui peut parai tre difficile ou aisé : il est question du mal que fout les impôts poussés trop loin. Du reste, si l'on est assez faible pour tolérer «le grosses dépenses, il faut être assez fort pour supporter tic gros impôts.

Un ouvrage sans nom d'auteur, mais que l'on attribue généralement h un employé du gouvernement », pose en principe que l'autorité qui prélève l'impôt coopère à la formation de la propriété (formation que l'auteur suppose tcuir au défrichement), qu'elle coopère au travail de l'exploitation, et qu'à ce titre elle a droit de participer aux produits, comme faisant corps avec les producteurs.

il est permis de se servir de toutes les supposi-

* J'ai vu les mémoires du seul berceau du roi de Rome, offert en dou par la ville de Paris, dont les magistrats étaient nommés par le prince. Ils se montaient à 301,871 francs 97 centimes.

Dépense entièrement superflue et nullement volontaire de la part des citoyens de Paris, quoiqu'on ait tout fait pour que cela en eût l'air. Il n'y a quelque spontanéité dans les générosités des villes que lorsqu'elles choisissent librement leurs magistrats; et encore peuvent-elles craindre que leurs magistrats ne fassent leur mur aux dépens de leurs administrés.

a M. le romte d'Hauterive : Considérations générales sur la théorie de l'impôt et des dettes, ou Introduction d'une seconde édition d'un ouwage qui portera le litre de .Votions élémentaires d'économie politique. Brochure ,

Le même auteur prétend (page 4) que /«* théorie de l'impôt est le lut de toutes les théories de V économie politique. Ce»t comme si l'on disait que la laine est le but de l'histoire naturelle de la brebis. Sans doute, en connaissant bien l'économie des sociétés, on peut rendre plus alioiidanle la source où se puisent tous les impôts;

lions que l'on veut, pour représenter l'action des rouages compliqués de la machine sociale; mais non pour en faire un titre à qui que ce soit. Ici la nature des choses, le fait, est que la protection accordée par la puissance sociale à chacun de ses membres, bien qu'indispensable à la production, ne la sert qu'aceessoiremcnt. L'autorité publique, qui représente la puissance sociale, n'exécute directement aucune opération productive. Un boisseau de blé ne nourrit pas en vertu de la protection du gouvernement

achetée par l'impôt *; et quand même on regarderait l'action du gouvernement comme une façon véritablement productive, resterait toujours la question de savoir s'il n'était pas possible d'obtenir le même service à meilleur marché.

De fausses idées d'économie politique ont fait long-temps considérer l'impôt comme n'entrainant aucune perte pour la société. On a dit : l'impôt fait payer cent mille francs par des particuliers, mais il ne détruit pas cette somme. 11 U reverse dans la société, puisque la société possède autant d'écus après le paiement des impôts qu'auparavant 4. Le gouvernement reverse dans la société les écus qu'il a reçus; mais il n'y reverse pas les denrées qui ont été achetées au moyeu de ces écus* Ces écus ont été une perte pour les contribuables qui les ont fournis, et n'ont pas été un gain pour le marchand des denrées que le gouvernement a achetées, ou que les salariés du gouvernement ont achetées pour lui *.

Les profits que l'on a pu faire sur les denrées vendues au gouvernement, ne sont pas une indemnité du sacrifice fait par le contribuable. L'unique dédommagement que reçoive ce dernier

mais l'objet essentiel delà richesse générale, est avant tout de nourrir la société, et ce qu'on y puise pour l'impôt diminue d'autant sa provision.

1 Quand le gouvernement remplit bien ses devoirs, il rend un service au producteur en le protégeant; et ce service, qui est productif en ce qu'il prorare un bien, n'est pas productif en coopérant à la confection du produit Un médecin qui me rend la santé m'est utile en ce qu'il me met en état d'exercer ma profession, mais il ne travaille pas aux produits de ma profession.

4 Voltaire n’a été que l’iuterprète d'une erreur fort commune, lorsqu'il a «lit dans sou Dictionnaire philosophique , article Economie: « Le roi d’Angleterre a un » million sterling à dépenser par au... Ce million revient » tout entier au peuple par la consommation. «

5 Si le reversement de la somme était considéré comme une restitution d'impôt, il résulterait que la même somme d'impôt serait une perte pour le contribuable en ('bine, et ne le serait pas en Europe; car en Chine la contribution se paie en denrées, que les agens du gouvernement consomment en nature, et par conséquent ne reversent pas dans la société.

DE SA LÉGITIMITÉ ET DE SES LIMITES

est la protection qu’il reçoit, ou qu'il doit recevoir, de la part du gouvernement \

11 convient, messieurs, de remarquer que ce qui constitue la contribution, est l’abandon gratuit que Ton fait au gouvernement, d’une chose pourvue de valeur { que ce soient des écus ou bien des denrées); et que l’achat auquel le gouvernement emploie cette valeur, n’est point une restitution faite & la société. C’est un échange. Le gouvernement est un consommateur, qui détruit, soit en consommât des denrées, soit en consommant des services, la valeur qu’il a levée sur le contribuable *. La société est plus pauvre de tout le montant de l’impôt, et n’est pas plus riche de son emploi; de même que le marchand dont parle N. Robert Hamilton, n'est pas plus riche, lorsqu’un voleur vienL lui acheter le soirdes marchandises avec les écus qu'il lui a dérobés le matin

•, Le contribuable, forcé par les lois ou par l'arbitraire, de fournir aux dépositaires du pouvoir la valeur qui constitue l'impôt, la puise dans ses biens, c'est-à-dire dans ses capitaux ou dans ses revenus. Quelques économistes, dans leurs ouvrages, ont regardé comme illégitime l'impôt que l'on ne peut payer qu'en entamant ses capitaux. Il est vrai que si l'on considère les capitaux uniquement comme des instrumens de production , il peut paraître injuste d'ôter à un ouvrier , pour protéger sou travail, l'outil qui lui servait à gagner sa subsistance. Mais une immense quantité de valeurs se rencontrent dans la société, que leurs possesseurs rangent tantôt dans leurs capitaux productifs en les plaçant utilement, tantôt dans leur fonds de consommation. S'il leur convient mieux de les assimiler à ce dernier, en les appliquant à leurs contributions , on ne peut en faire un crime au gouvernement qui, pourvu qu'on le satisfasse, est fort aise que le contribuable s'acquitte de la manière qui lui convient le mieux. Or, il est évideut qu'un impôt sur les successions , qui se paie presque toujours sur un capital , est un des impôts les moins pénibles à acquitter. Il est pris sur un bien dont la destination n'était point

fixée d'avance ; sur un bien que l'héritier n'avait pas compris dans ses ressources ordinaires, et dont on lui demande une portion au moment où il le reçoit, c'est-à-dire , où il a cutre scs mains la chose qu'on lui demande. Cet impôt ne serait injuste et préjudiciable que par sou excès.

Quant aux revenus, ils sont proprement, quelle qu'en soit la source, la véritable matière imposable, parce qu'ils renaissent incessamment *. Nous vivons tous, dans l'état ordinaire des choses, sur nos revenus; et s'il faut, comme il est incontestable dans toute société bien réglée, en sacrifier une partie pour procurer au

reste la protection du gouvernement, nous devons regarder la portion vouée à cct usage, comme utilement consommée. Quand ce service est fidèlement rendu et n'est pas payé au-delà de sa valeur, il est légitimement exigé. Faut-il que le paiement qu'on en fait soit dans une exacte proportion avec le revenu? Cela parait équitable; car le service rendu au contribuable est d'autant plus important que son revenu est plus considérable. Ce principe s'opposerait à tout impôt progressif; c'est-à-dire à tout impôt qui s'élèverait proportionnellement plus haut quand le contribuable est plus riche.

D'un autre côté, une contribution simplement proportionnelle n'cst-ellc pas plus lourde pour le pauvre que pour le riche? L'homme qui ne produit que la quantité de pain nécessaire pour nourrir sa famille, doit-il contribuer exactement dans la même proportion que celui qui, grâce à scs talens distingués, à ses immenses biens-fonds, à ses capitaux considérables, non-seulement jouit et procure aux siens toutes les jouissances du luxe le plus somptueux, mais de plus accroît chaque année son trésor?

Ne trouvez-vous pas dans cette prétention, messieurs, quelque chose qui choque l'équité? Cependant, à l'époque de la révolution française, plusieurs écrivains, et notamment ceux qui exerçaient une grande influence sur les décisions des assemblées législatives, conçurent une grande horreur pour l'impôt progressif *. On le regarda comme

1 Les profits qui ont été faits sur les denrées vendues au gouvernement, auraient été faits sur les denrées que le contribuable aurait achetées lui-même, s'il n'eût pas payé la contribution; car des écus ne peuvent servira autre chose qu'à des achats.

* Il est bon de se reporter ici aux principes que j'ai établis en exposant la nature des consommations (septième partie de cet ouvrage, chap. Ier). En général les principes étant bien compris, les conséquences en découlent dVlles-mémex.

J Recherches sur la Dette nationale , 3* édit., page 35. L'auteur anglais, et moi qui le cite, nous sommes bien éloignes de comparer le gouvernement au voleur; nous cherchons seulement à expliquer comment les ccus,

quoiqu'ils soient rentrés par un achat dans le comptoir du marchand, n'empêchent pas que le marchand n'ait essuyé une perte par la contribution forcée qui lui a été imposée. v

Je suis presque honteux d'insister sur des vérités si simples. Il le faut bien, puisqu'elles sont contestées.

4 On appelle quelquefois ainsi la marchandise à l'occasion de laquelle on asseoit l'impôt. Le mot semble moins propre dans ce cas; car la véritable matière imposable se compose des biens au moyen desquels seuls on acquitte l'impôt. Là où elle manque, il n'y a pas d'impôt possible.

5 M. Rœdcrer, dans son Journal d' Economie publique, de Morale et de Politique, dit positivement qu'l*/

DE L'IMPOT EX GÉNÉRAL

un motif de découragement pour tout accroissement de fortune, et par conséquent pour tous les genres de perfcctionncmcns; ou le représenta comme une prime accordée à l'insouciance et à la

paresse, puisqu'un tel impôt punissait pour ainsi dire le succès. M. Jollivet prouva dans un écrit * qu'en ne demandant rien à un revenu de ccnt francs, mais en faisant payer 5 un revenu de deux cents francs 10 pour cent d'impôt, à un revenu de trois cents francs 11 pour cent, à un revenu de quatre cents francs 12 pour ccnt, et ainsi de suite, on arriverait bientôt à un revenu qui paierait ccnt pour cent, c'est-à-dirc à un impôt qui s'emparerait de la totalité du revenu ; ce qui serait encore plus injuste. L'estimable auteur ne faisait pas attention qu'il y a plusieurs sortes de progressions, et qu'il y en a telle qui n'enlcverait jamais que la moindro partie du revenu; la progression par exemple qui so réglerait non sur le revenu total, mais seulement sur l'accroissement du revenu. Une portion de cet accroissement ne l'atteindrait jamais tout entier.

En second lieu, l'impôt progressif ne peut avoir lieu que relativement à l'impôt direct; il est impossible de l'appliquer à l'impôt indirect comme celui des douanes, et à celui qu'on fait payer sur les consommations. L'impôt sur les consommations est nécessairement proportionnel à la quantité de la marchandise consommée; cl comme la quantité de la chose consommée ne peut suivre la proportion «le la fortune, il s'ensuit que ce genre d'impôt, qui joue le principal rôle dans les pays fortement imposés, tombe sur les contribuables d'autant plus qu'ils sont moins riches. En elTet, un homme qui jouit de trois ccnt mille fraucs de revenu, ne saurait consommer trois cent fois plus de sucre ou de vin que l'homme qui n'a que mille francs. Les petites fortunes supportent donc sous ce rapport un impôt véritablement progressif; c'est-à-dire d'autant plus fort proportionnellement, que les facultés du contribuable sont moindres. C'est uu des grands défauts des contributions indirectes; et dont une progression croissante dans

l'impôt direct, ne serait qu'une juste, mais imparfaite compensation.

On représenta que si l'impôt était d'autant plus fort proportionnellement que la propriété est plus grande, on encourageait les gens à morceler leurs biens-fonds, à disperser, à déguiser leurs propriétés. Ces inconvénicus disparaissent dans la prati-

n est pliu permit de mettre en doute l 'incom pati/nlité absolue de l'impôt progressif avec aucun régime social. (Tome I, page 217.)

• De l'Impôt progressif et du Morcellement des patrimoines, avec cette épigraphe : Cest le -vautour déchirant ses propres entrailles.

* O u'eat que pour les grandes entreprises agricoles

que, surtout quand la progression est modérée. Que l'impôt soit progressif ou simplement proportionnel, l'intérêt du contribuable est do déguiser sa propriété; si l'impôt progressif offre un léger motif pour morceler les héritages, d'autres motifs plus puissaus tendent à conserver grandes les entreprises agricoles, et même à concentrer les propriétés *,

Les autres objections élevées contre l'impôt progressif, ont cucore moins de force que celles-là : Montesquieu l'adopte complètement comme le seul équitable J; et Adam Smîlh, qui avait des idées bien plus justes encore sur les véritables iulérêts des sociétés, l'approuve également 4.

Tout impôt a une borne nécessaire, car il est payé au moyeu des capitaux et des revenus d'une nation; et s'il allait au point de demander plus que les capitaux et les revenus de ccttc nation, il

est évident qu'elle ne pourrait l'acquitter. C'est alors que le peuple se fâche et refuse tic payer ; ou bien l'impôt renchérit les objets de consommation au point que leurs frais de production excèdent la satisfaction qui peut résulter de leur usage. Mais dans l'économie des nations, presque aucun cfTet n'est instantané. Un despote commence par exiger de ses sujets plus que leur industrie ne peut annuellement produire. Les sujets ne parviennent à le satisfaire qu'au moyen de leurs épargnes. Leurs capitaux diminuant ainsi par degrés, iis ont tous les jours moins de moyens de satisfaire leur oppresseur. Leur famille décline; la misère les anéantit; le despote lui -même perd de sa puissance, et à son tour devient la proie d'un de scs pareils. L'Asie nous en fournirait plusieurs exemples. Combien de contrées qui jadis faisaient uuc certaine figure dans le monde, comme le pays des Phéniciens, Babylonc, Perscpolis, dont ou ne trouve plus de traces! On eu peut dire autant des bords de la Médilcrranceenlre l'Égypte et Tripoli.

Celte marche peut être fort lente quand une sorte de modération accompagne l'arbitraire.

Dans les états mieux policés et où une sorte de règle préside à la spoliation des citoyens, le mal sc présente sous dés formes plus mitigées. Uu impôt s'élèvc-t-il assez haut pour nuire à la production d'une certaine espèce de produits? le déclin de ccttc production, le déclin des recettes du fisc dont elle est l'occasion, avertit le fisc de modérer ses prétentions; il n'y a qu'un gouvernement stupide autant que violent, qui coupe l'arbre au pied

que lou trouve de solides fermiers ; ce n'est que là que l'on peut employer certains procédés expéditifs, élever de grands troupeaux, etc. Eu morcelant les grandes fermes on est obligé de multiplier les bâtimens dcxploitation.

J Esprit des Lois , liv. xtti.cliap. 7.

* Richesse des Mations > liv. v, cbap. a.

DE 1/ ASSIETTE DE L'IMPOT

pour en cueillir les fruits. Celui qui sait mieux rat* tacher les effets à leurs causes, se garde de pousser l'impôt au point d'altérer les capitaux engagés dans les entreprises, et de paralyser les efforts des travailleurs; du reste il tire de la production tout ce qu'il en peut tirer, et si la production, malgré cela, a'est accrue en Europe, si les recettes des gouvernemens se sont accrues en proportion, on ne le doit qu'à des progrès qui sont ceux de l'esprit humain, et nullement à l'économie des gouvernemens.

On ne peut pas plus comparer les impôts de deux nations, que leurs richesses et leurs revenus respectifs, parce que les impôts sont relatifs aux prix des choses chez l'une et l'autre nation. On les évalue en argent, et l'on dit que l'argent ne diffère pas de plus de deux ou trois pour ccut dans deux pays voisins. J'en conviens; mais ce n'est pas le rapport de la valeur de l'argent avec l'argent qu'il s'agit ici : c'est de la comparaison de l'argent avec toutes les autres denrées. Si l'une dans l'autre leur valeur commune est, en argent, d'un tiers plus haute en Angleterre qu'en France, un milliard et demi d'impôts en Angleterre, ne sont pas une somme plus forte qu'un milliard en France *.

Le terme où l'on n'ajoute rien aux recettes du fisc eu ajoutant à l'impôt, varie selon les divers impôts, c'est-à-dire suivant la manière dont ils sont assis, qui sera la matière du prochain chapitre.

CHAPITRE V

UC L*ASSIETTE de l'impôt.

Nous avons vu que, par l'impôt, cc sont les capitaux ou les revenus des contribuables qu'il s'agit «l'atteindre; mais à moins de taxer arbitrairement les contribuables, on est obligé d'exiger leur contribution à l'occasion d'un fait qui serve de base à la prétention du fisc. Ses préposés exigent l'impôt foncier en vertu du fait que le contribuable est propriétaire d'un bien-fonds d'une certaine valeur; la patente, en vertu du fait qu'il exerce une profession industrielle; un droit d'entrée, en raison de l'introduction de telle ou telle marchandise, etc. Cc sont là les faits qui servent

• Le mal de l'Angleterre vient de ce qu'un territoire plu» ingrat, et une population moins considérable, paie néanmoins autant d'impôts; en supposant toutefois que le rapport du prix de* choses en général soit comme le rapport des deux sommes d'impôts.

* Cest une locution convenue, mais peu exacte, que

de bases à l'impôt, c'est sur eux qu'il est eu»*, et c'est la nature diverse de ces faits, qui sert à la classification, à la dénomination des impôts *.

L'économie politique n'a pas pour objet défaire connaître tous les impôts dont on s'est avisé, et encore moins «l'en suggérer de nouveaux. C'est cc qu'on pourrait attendre d'un traité général des finances publiques. Pour l'économie politique, il suffit de montrer quel est l'effet des impôts sur l'économie sociale, suivant leur grandeur et la manière dont ils sont assis.

La nature de l’autorité qui s'arroge le droit de déterminer la quotité de l'impôt et sa perception, ne change rien à ses effets économiques. Un impôt u'est pas meilleur pour être commandé par une paroisse, ou par une municipalité, au lieu de l'être par des représentais chargés spécialement de le voter et d'en déterminer l'assiette. Si un vernis de légalité donne quelque facilité pour l’accroître et le faire payer, ce n'est que relativement à sa quotité et à l’influence qu'il exerce sur le gouvernement, que nous en avons fait la remarque. Quand un despote, comme l’empereur d’Autriche, met un impôt, le blâme ne porte que sur lui ; et la modération peut lui être conseillée par le désir de conquérir une sorte de popularité, ou méinc pour sa propre sûreté. Quand il est consenti par des magistrats populaires, ou soi-disant tels, quelque mauvais que soit l’impôt, le peuple n’ose pas s’en plaindre. Ne nous occupons plus de sa légitimité, mais de sa forme et de ses effets.

Tout impôt est une charge que le contribuable cherche à rejeter sur les autres membres «le la société. L'homme industrieux qui contribue, soit h raison de son travail, ou des capitaux qu'il emploie, que ce soit sous le nom «le patente ou de droits d’entrée, ou tout outre, élève sans doute le prix du produit dont il s'occupe, et jusque-là parvient à sc faire indemniser par le consommateur; niais ce renchérissement même diminue le débit, la demanda de la marchandise; il diminue l'importance des ventes qu'on en peut faire, et inet le producteur dans la nécessité de sacrifier une portion de son bénéfice plutôt que d'abandonner son état et de renoncer à la totalité de scs profits. Chaque contribuable, chaque consommateur parvient ainsi à s'affranchir de l’impôt, mais dans des proportions infiniment variées.

11 en est résulté une grande diversité d'opinions relativement aux classes de la société qui, en définitive, supportent les différens impôts. Ou sait

«le dire que le» sucre» paient tant pour ccnt de droit* d'entrée. On ne prélève pas une portiou de la marchandise introduite; mais ou fait payer une somme à l'occasion de l'iutroduction d'un certain nombre de livres de sucre.

DE L'ASSIETTE DE L'IMPOT

que les partisans de Quesnay étaient «l'avis que les impôts retombent en totalité sur les propriétaires îles terres. Toute autre industrie, disaient* ils, n'opère que des transformations ; la terre seule produit une valeur nouvelle; rien par conséquent, si ce n'est la terre, ne peut fournir la valeur que l'impôt réclame de nouveau chaque année. Si vous mettez un impôt sur les toiles, le tisserand, se trouvant forcé par la concurrence à se contenter des profits qui peuvent l'entretenir dans sa profession, ne peut la continuer qu'autant qu'il retiendra sur le cultivateur du lin, le montant de l'impôt sur les toiles. Le cultivateur k sou tour 11e peut continuer son métier, sans retenir le même impôt sur le proprietaire foncier, qui, ne pouvant le faire payer à aucun autre, eu supportera tout le faix.

David Ricardo et ses partisans, au contraire, partant de celte supposition que, toutes choses d'ailleurs égales, les capitaux s'appliquent toujours à l'industrie qui rend les plus gros profits, prétendent qu'un impôt sur un objet manulacturé, est entièrement payé par le consommateur; car si le prix de l'objet, disent-ils, ne

s'élevait pas à un taux suffisant pour payer la totalité de l'impôt, le fabricant appliquerait scs capitaux à une autre production .

Toute opinion trop altsoluc à cet égard me semble téméraire. Il n'est probablement aucune espèce de contribution qui ne retombe sur plusieurs classes de citoyens, et dans des proportions qui varient non-seulement eu raison des diifércns impôts, mais eu raison de la position particulière de chaque contribuable et des circonstances générales et très variables ou se trouve la société. Ces circonstances ne sont pas toujours accidentelles; il en est qui durent autant que les nations ellesmêmes; telle professiou a des désavantages constans relativement à ses rapports avec le fisc, comme les marchands de boissons, et il ne parait pas que leurs bénéfices soient proportionnés a leurs tribulations \ La nature de l'impôt , la nature de l'homme ne peuvent fournir qu'uii petit nombre d'indications générales qu'on puisse considérer comme des lois, et que l'expérience vienne confirmer.

Ou distingue deux manières générales d'asseoir l'impôt.

Ou bien on demande directement au contribuable une somme que certaines indications font

1 Ricardo, Principlct of poliùcal econotnjr ami luxation, chap. 17. Le tort de cette école est de considérer chaque principe trop absolument; et, apres l'avoir énoncé sous la forme d'un théorème, d'en tirer des conséquences rigoureuses, qui, très souvent, ne cadrent pas avec les faits. Il est très vrai que les capitaux cherchent à s'employer dans le* occupations qui rendent le

supposer qu'il est en état de payer; comme dans le cas où il est taxé en raison de la propriété foncière dont il est possesseur, soit en raison de la grandeur et de la cherté du logement qu'il occupe,

du nombre des fenêtres qui laissent entrer le jour chez lui, des domestiques qui le servent. C'est ce qu'on nomme en France les contributions directes. Ou bien on le taxe en raisou de la marchandise qui est l'objet du son travail, ou qu'il veut consommer, ou qu'il fait transporter d'un lieu dans un autre, de l'etranger dans son pays, ou de la campagne dans les villes, etc. C'est ce qu'on nomme les contributions indirectes.

Parmi les contributions directes, celle dont on a fait le plus généralement usage a été 1a contribution foncière, celle qu'on exige en proportion des propriétés immobilières que l'on possède. le» la base de l'impôt est visible, le contribuable ne peut pas se soustraire b l'obligation de le payer *feans renoncer à sa propriété; et cependant la répartition en est difficile et inégale, par la raison que l'équité ne veut pas qu'un terrain paie en raison de sa dimension, ni d'aucune qualité sensible, mais bien en raisou de sa valeur, qui est une qualité morale, fugitive et variable. Un arpent do terre stérile ne peut pas payer autant qu'uu arpent de bonne terre. Une terre bien bâtie, fortement amendée, doit incontestablement supporter une plus forte contribution qu'un espace vide ou non défriché.

On a cru pouvoir vaincre cette difficulté par un tableau comparatif de toutes les propriétés et de leurs valeurs; mais la grandeur et la valeur de chaque propriété est perpétuellement variable, et ce qui serait vrai à une époque, cesserait de l'étrc quelques années plus tard. D'ailleurs la valeur des biens à l'endroit où ils sont situés n'est pas la même qu'au lieu où l'impôt est réparti. On en peut dire autant du rapport qui se trouve entre la valeur vénale et la valeur locative de la propriété taxée. Dans une certaine situation un bien de la valeur de trente mille francs ne

rapporte que mille francs, tandis qu'il rapporterait aisément quinze cents francs dans d'autres circonstances. La monnaie qui sert aux évaluations varie do son côté. Somme toute, il est certain que les cadastres sout des opérations dispendieuses, et. il n'est pas également certain qu'elles soient utiles dans la pratique.

Comme il convient que toutes les industries soient taxées dans un rapport quelconque avec ce

plu*, et il n'est pas moins vrai que le* capitaux rendent des profits très divers. Les profit* industriels sont plu* divers encore, quoiqu'on soit libre, eu thèse générale, d'appliquer son industrie à la production la plus lucrative.

* Le* marchands de vins de Paris sont une des professions où il se déclare annuellement le plu* de faillites.

DE L'ASSIETTE DE L'IMPOT

qu'elles rapportent, «le même que leurs inst rumens qui sont les capitaux et les terres, bien (les sources de revenus ne seraient pas taxées ou le seraient imparfaitement avec un impôt unique, un impôt qui ne reposerait que sur une seule base. 11 convient que ces bases soient assez multipliées pour que les producteurs 1 qui ne seraient pas atteints par un impôt puissent l'être par un autre.

L'instinct fiscal de la plupart des gouvernemens l'a emporté à cet égard sur les idées systématiques. Leurs tributs ont pu s'élever d'autant plus qu'ils ont diversifié davantage les impôts; mais quelque habiles que leurs financiers aient été jusqu'ici, ils sont encore loin, dans quelque pays que ce soit, d'avoir atteint, et sur-

tout d'avoir atteint dans une équitable proportion, tous les revenus de la société.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? Je n'oserais décider la question. Lorsqu'un revenu se trouve surchargé outre mesure, les réclamations contre la surcharge se multiplient; l'impôt rend moins que s'il était plus modéré ; et, un peu plus tôt, un peu plus tard , les répartiteurs entendent raison. En attendant, les revenus qui contribuent en moins lorte proportion se gardent de réclamer. S'ils étaient tous également grevés, les revenus paieraient au total une contribution plus forte, et nul n'aurait ce motif de se plaindre, savoir, qu'il est surchargé.

11 ne convient cependant pas que la modération du fisc aille pour les revenus jusqu'à l'exemption complète, comme il arrive pour les rentes sur l'état. M. de Tracy regarde ce genre de contribution comme le meilleur de tous *. Seulement il le regarde en même temps comme une banqueroute. Je ne partage pas ce scrupule. C'est pour un capitaliste un placement comme tout autre, que les rentes sur l'état. Et quel est le capitaliste qui, en faisant un placement avantageux, n'est pas exposé à voir le fisc venir prendre part à scs revenus? Certes, ce serait justice que les créanciers de l'Angleterre payassent une portion du revenu qu'ils reçoivent du trésor public : ils ont reçu, d'après le budget de 1 837 , pour la dette consolidée, la rente de la caisse d'amortissement déduite, une somme de 27,245,750 liv. sterl. (fr. 681,143,750)

Et en outre, pour la dette

flottante, 831 ,207 liv. st. (20,780,175)

Totaldeladettcanglaise,en 1 827. f. 701 ,923,925.

Une taxe d'un dixième devrait paraître aux rentiers, modérée en comparaison de ce que paient tous les autres revenus, et il pourrait en résulter un allégement de plus de soixante et dix millions

1 Ne perdons pas de vue que dans le langage de l'économie politique expérimentale, on est producteur, non-seulement J Kir son industrie, mais par les instru-

de francs pour tous les autres contribuables, qui se plaignent avec grande raison d'être trop imposés.

Et qu'on ne dise pas que les sept cents millions de la dette ont déjà payé leur contingent, au moyen de l'impôt que le gouvernement a levé sur les terres, sur l'industrie, cle.; ce sont précisément Ips valeurs versées dons le trésor public, les revenus du gouvernement, qui n'ont rien payé, et c'est au contraire la portion de revenus échue aux producteurs qui a été diminuée de tout le montant de l'impôt; quant à l'impôt lui-même, il n'a été grevé d'aucune retenue, pas même des frais de perception, qui ont été payés par le contribuable et non par le rentier.

Le fait est que les rentes, avant que l'emprunt ne soit fait, ne sont grevées d'aucune retenue pour que l'emprunt soit négocié à un meilleur prix et que le trésor reçoive davantage; et qu'elles ne sont pas frappées de l'impôt après l'emprunt effectué, pour que le gouvernement ne soit pas accusé de banqueroute et conserve tout son crédit, afin d'emprunter encore. Sous quelque jour qu'on envisage celte exemption, c'est ici, comme toujours, le contribuable qui est sacrifié au profit du gouvernement et de ceux qui partagent avec lui; c'est-à-dire la totalité des citoyens au profit du plus petit nombre. Et qu'on ne dise pas que l'intérêt de tous est

que l'état ait un bon crédit; car un bon crédit ne diminue pas les charges du peuple, et n'est propre qu'à étendre les dépenses du gouvernement, qui ne sont bornées que par l'impossibilité de recevoir davantage.

On ne peut pas dire que les rentiers doivent être exemptés d'un impôt sur les rentes, parla raison qu'ils paient des impôts sur les consommations : est-ce que les impôts sur les consommations exemptent les propriétaires fonciers de payer l'impôt sur les terres?

On a dit que les contributions indirectes étaient moins vexatoircs et moins pénibles à acquitter que les autres; ou a même dit que le contribuable les payait sans s'en apercevoirf et confondait leur montant avec le sacrifice auquel il se résout pour jouir des consommations atteintes par les droits. Il semble pouvoir s'y soustraire, en s'interdisant les actes (les consommations) qui donnent lieu a les exiger. Mois elles sont accompagnées de beaucoup d'inconvénicns.

C'en est d'abord un très grand que de produire et de ne pas consommer ses produits, ou les produits qu'on pourrait acquérir au moyeu des premiers. Par la raison même qu'elles ne sont pas susceptibles de réclamations personnelles, et que

imm* que l'on fournit à l'industrie (les capitaux et 1rs terres).

* Elément d' Idéologie , tome IV, page {56.

DES IMPOTS QUI NE RAPPORTENT RIEN AU FISC

les agcns du fisc peuvent répondre à ceux qui s'en plaignent : V ous êtes libres de vous y soustraire f le fisc a pu leur donner une extension scandaleuse, comme dans les droits d'accises en

Angleterre, et dans Urémie des contributions indirectes en France.

Elles ne sont point proportionnées aux facultés des contribuables. Le riche et le pauvre consomment du sel; mais le riche qui jouit d'une fortune cent mille fois plus considérable que celle du pauvre, ne consomme pas ccnt mille fois plus de sel que lui. L'impôt sur les boissonsfermentées oblige les sept huitièmes des habitons de la France & se priver dans leur vie ordinaire, de vin, d'une boisson fortifiante, que leur sol produit en abondance 1 * 3 ; or c'est une inégalité de répartition que celle qui permet aux uns l'usage d'un produit qu'elle interdit aux autres.

Cet impôt n'est point non plus en proportion des prix. Il ne peut se proportionner ni aux récoltes, ni aux qualités. Trente francs, qui sont une taxe d'un dixième sur un tonneau de trois cents francs, sont une taxe de trois cents pour cent sur un tonneau de dix francs ; et ce qu'il y a de pis, c'est que la plus forte taxe est payéepar l'indigent, et la plus faible par le riche.

On peut affirmer que les impôts sur les consommations sont les plus inégalement répartis de tous; et que dans les nations où ils dominent, les familles les plus indigentes sout sacrifiées. C'est une des plaies de l'Angleterre.

Il est reconnu que l'impôt doit .être dans une proportion quelconque avec la fortune du contribuable; et cependant l'argent dont on paie l'impôt a des valeurs très diverses scion les lieux ». Quand le législateur établit un impôt d'une certaine somme sur les portes et fenêtres d'un logement, cet impôt est bien plus considérable au fond d'une province où l'on jouit, moyennant peu d'argent, d'un logement étendu, que dans la capitale, où l'ar-

gent a relativement moins de valeur. Cette différence est peu sensible quand l'imposition est modérée, mais importante sur une grosse somme. Si la valeur relative moyenne de la monnaie avec les autres denrées est de moitié moins grande è Paris, la différence qui en résultera relativement à deux contribuables, pourra n'étre que de dix fraucs;

1 L'impôt exagéré sur la consommation des vins a ce

fâcheux inconvénient qu'en interdisant à un ouvrier l'usage modéré de cette Imisson à ses repas et en famille, il excite la consommation du cabaret, an détrimeut de sa bourse et de sa santé.

3 La valeur de l'argent consiste dans la quantité des choses qu'il peut acheter; en conséquence vingt francs valent beaucoup plus à cent lieues de Paris qu'à Paris. (,'ela est vrai, quoique l'argent qu'on achète avec de l'argent, saille seulement deux ou trois pour cent de

elle sera de cinq cenls francs si l'impôt peut s'élever à mille francs.

llnc contribution sur le tonnage des navires est à peine sensible si le bâtiment transporte de la cochenille, des pierres précieuses, ou de l'or; elle devient importante si le navire transporte du riz ou du coton.

Les frais de recouvrement sont très considérables dans les contributions indirectes, et c'est un des inconvéniens qu'on leur reproche. Le nombre des employés des douanes excède en France le nombre de vingt mille. Le nombre des agens préposés au recouvrement de l'impôt sur les boissons n'est pas moins

considérable, et ceux que réclament l'octroi ou les droits de consommation des villes, sont aussi très nombreux. Tout cela 'est uuc charge pour le peuple sans rien ajouter à son bonheur.

J'ai déjà signalé l'inégalilc de l'impôt en nature qui prélève les droits, non sur le produit net, mais sur le produit brut mais de tous les impôts en nature, le plus inégalement réparti est la conscription militaire. Il peut sc mesurer par le prix du remplacement. Un millionnaire pour racheter son fils n'a pas à débourser une plus forte somme qu'une famille d'artisans.

CHAPITRE VI

DES IMPÔTS QCI NE RAPPORTENT RIEN AD RISC

Un impôt qui renchérit un certain produit met tout de suite un certain nombre de consommateurs hors d'état de sc le procurer, ou du moins de s'en procurer en aussi grande quantité ; dèslors la portion qui n'est pas produite ne rapporte rien au fisc.

Cet effet est surtout bien sensible dans les droits d'entrée. On sait que, lorsque le système continental réduisit en France la consommation du sucre de cinquante millions de livres à quatorze millions, les droits sur 56 millions qui cessèrent d'être produits et consommés, ne rapportèrent rien au fisc

plus dans un lieu du même pays, que dans un autre. Sa différence de valeur naît, non du rapport de l'argent avec lui-même, mais de son rapport avec la valeur de toutes les autres marchandises qui s'achètent avec de l'argent.

J y oyez mon Traité d'Kconnmie politique, 5® édition, toinc III, page ao8.

4 Foyrz au chap. 3 de la Ht* partie, pourquoi les produits ne peuvent pas se vendre quand ils excèdent un certain prix.

DES IMPOTS QUI NE RAPPORTENT RIEN AU FISC

Quaml l'impôt ne renchérit pas directement un produit cil particulier, quand il est directement demandé au conlribtioblc, comme l'impôt sur les portes et fenêtres, il réduit les facultés du cou« trihuablc, il le met hors d'état de consommer en même quantité des produits quelconques, et alors l'impôt payé par les produits qu'on ne consomme plus, est réduit d'autant.

L'école économique de Ricardo pose en principe abstrait que toujours la production est proportionnée au capital, et que les capitaux qui fie furent pas employés à produire 30 millions de livres de sucre, furent employés à autre chose. Ce principe, vrai dans beaucoup de cas, est trop souvent démenti dans la pratique, pour pouvoir servir de base à un raisonnement général. L'industrie s'y prend de mille manières, soit pour tourner À un usage productif des valeurs qu'on n'employait pas, ou qu'on employait mal. Il est une foule de petites industries qui marchent à l'aide de capitaux qui n'ont jamais été réduits en sommes et soymis à îles placemcns formels. Quand le monopole du tabac n'existe pas, une multitude de petits ménages élèvent des pieds de tabac autour de leurs cabanes. Quand l'impôt du sel l'autorise, mille menaces évaporent l'eau de mer dans leur marmite, sans autre feu que celui de leur foyer, sans autre main-d'œuvre que celle de la famille. Dans un pays industrieux et peuplé, on est étonné de la quantité du productions qui ont lieu sans uu capital assignable;

et malgré cela, de la quantité de valeurs qui pourraient être employées reproduclivcmcnt, et qui ne le sont pas. L'industrie manque h la production peut-être aussi souvent que les capitaux à l'industrie; j'entends à l'industrie véritable, qui crée avec les capitaux et ne les compromet pas.

Mais en supposant même, comme le font les partisans de l'économie politique abstraite, que la production se proportionne toujours à l'étendue des capitaux, ils ne peuvent nier du moins que l'impôt n'oblige les capitalistes à retirer leurs fonds d'un emploi qu'ils jugeaient le meilleur puisqu'ils l'avaient préféré, pour les consacrer a un emploi moins avantageux ; et c'est précisément le tort quVux-mèmes reprochent au système réglementaire, avec celte différence qu'avec le système réglementaire, le fisc gagne au moins quelque chose par ses droits; tandis que, dans ce cas-ci, il porte un préjudice sans rien recevoir.

Pour encourager la pêche de la baleine, le gouvernement anglais prohibe les huiles végétales

1 En supposant qu'elle est allumée quatre heures par soirée, l'une portant l'autre. On sait que c'est en précipitant au moyen de l'acide sulfurique le principe mucilagineuxdes huiles végétales, que l'on a fait la conquête de ce bel éclairage.

que nous brûlons en France dans les lampes à courant d'air. Qu'cn résulte-t-il ? C'est qu'une de res lampes qui coûte à un Français 00 francs par année coûte 130 francs à un Anglais. C'est pour favoriser la marine et multiplier les matelots, diton , que chaque bec de lampe coûte aux Anglais 00 francs de plus qu'en France. En ce cas c'cst multiplier les matelots par le moyen d'un commerce où l'on perd : il vaudrait mieux les multiplier par un

commerce lucratif. Et si le consommateur préfère sc passer de cet éclairage, plutôt que de faire cette dépense, l'impôt coûte aux Anglais la satisfaction qui résulterait de celle consommation. Des deux laçons le sacrifice est le même.

Un ouvrier laborieux , m'a-l-on dit, avait coutume de travailler h la lumière. Il avait calculé que dans sa veillée, il brûlait une chandelle de 4 sous et gagnait 8 sous par son ouvrage. Un impôt sur les suifs et un autre sur la fabrication des chandelles, ont augmenté de 3 sous la dépense de son luminuire, qui est devenu ainsi plus coûteux que la valeur du produit qu'il pouvait éclairer. Aussitôt la nuit venue , l'ouvrier est demeuré les bras croisés; il a perdu -1 sous que son ouvrage lui pouvait procurer, sans que le fisc ait rien perçu au sujet de cette production. Une semblable perte doit être multipliée par le nombre des ouvriers d'une ville et par le nombre des jours de l'année.

Cet effet, au reste, est commun à tous les impôts exagérés : ils rapportent moins cl eu outre coûtent au pays tout ce qu'ils empêchent tle produire. Ustarilx, en plusieurs endroits de sou ouvrage *, attribue la ruine des manufactures de l'Espagne aux droits iValcarala et decie/i/o*. L'Espagne a perdu les profits qui résultaient de ses manufactures, et le fisc a perdu les droits qu'tl pouvait y percevoir.

Eu France, la poste aux lettres, qui en 1792 rapportait au trésor public 12 millions, n'a plus rapporté en 1821 que 9,887,000 francs, malgré l'activité plus granJc du commerce et la faculté donnée aux courriers de la malle, de transporter des voyageurs. Un tarif plus élevé entre saus doute pour beaucoup dans ce résultat *.

Visitant un jour, à Newcastle, une verrerie où l'on fabriquait du superbes cristaux, j'aperçus dans le coin d'une balle, un employé absolument oisif. L*otsiveté est choquante dans un pays où l'activité est générale. On m'apprit que c'était un employé de l'accise dont l'unique fonction était

* Ustaritz, Théorie et Pratique du Commerce.

3 Comment le capital occupé par cette production peut-il se \ouer à une autre quaud le produit baisse? et que devicut, dans ce cas, l'argument des économistes ricardicns?

de veiller à ce qu'on ne sortit aucune pièce du four h refroidir, sans la peser pour le paiement des droits. Quand il était forcé de s'absenter, il fermait le four avec une clef particulière ; et le manufacturier entendait se briser ses cristaux par un changement de température, sans pouvoir y porter remède. Celte perte pour le producteur n'était point un gain pour le fisc.

On en peut dire autant des pertes qui résultent des visites qui se font aux frontières ou à l'entrée des villes. Beaucoup de marchandises et d'effets y éprouvent des avaries; les caisses et emballages y sont g4tés; les marchandises sont remballées précipitamment, en désordre ; les voituriers et les propriétaires des effets y perdent un temps précieux ; et le lise ne profite en rien de ces perles

Il faut placer dans la catégorie des impôts, ou de la portion des impôts qui n'entreut pas dans le fisc, tous les frais de recouvrement quels qu'ils soient.

Les droits-réunis* étaient modérés dans l'origine, lorsqu'ils furent organisés par Bonaparte. C'est une maxime dans les finances que pour tirer beaucoup d'argent des peuples, il faut commencer par leur en demander peu ; car quand on ajoute graduellement au fardeau d'une bêle de somme, on parvient à lui faire supporter une charge considérable : elle dépérit plus promptement , il est vrai; mais on en a tiré un service plus grand. Les mauvais gouvernemens, peu ménagers de l'avenir, écoutent volou tiers les préceptes des gens de finance ; les droits-réunis devenus si vcxaloires depuis, surtout les droits sur les boissons, étaient alors fort supportables. On représenta au prince que cette perception, qui exigerait une armée de plus de vingL mille employés, coulerait au gouvernement au-delà de ce qu'elle lui rapporterait1 * *. Bonaparte sourit de la bonhomie de l'objection; il répondit qu'il ne fallait pas s'arrêter aux calculs d'une première année, cl donna à entendre que ses droits-réunis étaient une machine fiscale qu'il établissait; et qu'à mesure qu'ou y joindrait de nouvelles perceptions à faire, ou que l'on donnerait de l'extension aux droits anciens, la machine ne coûterait rien de plus, et rapporterait davantage 4.

1 yojrez une note delà page i5q de cet ouvrage.

* Qu'on appelle maintenant les contributions indirectes.

1 Un des principaux personnage* de sa cour me dit à ce sujet : •« Vous lui avex reproché ses armées dViuployés; c'est pour lui un motif de tenir à sou projet : il aime autant à multiplier ses créatures qu'a remplir scs coffres. «•

4 Le prince héréditaire de Danemark , que j'ai eu

l'honneur de compter depuis ce temps au nombre de mes élevés, me demandait à ce sujet comment Boua-

À ne considérer là-dedans que la question économique, et mettant absolument de côté le motif sinistre de multiplier les créatures du pouvoir, les frais de perception qui entrent dans la bourse des receveurs de l'impôt sont une charge pour les peuples, et ne sont pas un gain pour le trésor du prince. Suivant un de nos budgets (celui de 1820), et je n'ai pas de raisons de croire que les choses sc soient améliorées depuis, les frais de perception des contributions indirectes, en y comprenantes douanes et l'impôt sur le sel, se montaient à 71 millions sur 226 millions, c'est-à-dire presqu'à un tiers de la recette. Il n'est pas nécessaire de vous répéter, messieurs, que c'est une illusion de croire que ces soixante et onic millions sont reversés dans la nation par les dépenses des employés du fisc. Les fabricans d'étoffes, de pain, de viande, etc., qui ont fait des fournitures à l'employé pour scs consommations, ne conviendront pas qu'on leur ait fait restitution de leur quote en leur payant leur marchandise. Ils diront qu'ils ont fourni à l'employé une valeur qui leur appartenait déjà, en échange d'une valeur en argent. L'idée qu'on restitue en dépensant ne peut venir qu'aux hommes demeurés étrangers aux premiers élémens de l'économie sociale.

Le régime financier établi par Bonaparte, et malheureusement conservé depuis dans tout ce qu'il avait de mauvais, a été beaucoup trop vanté 5. Là, comme dans tout le reste, ce n'était qu'au prix des plus grands sacrifices qu'on obtenait des résultats toujours moins grands que ceux que l'on pouvait obtenir avee des moyens si étendus.

Cependant l’art d’administrer les finances a fait des progrès, de même que tous les outres arts. Avant Sully, les frais de recouvrement se montaient à cinq cents pour cent; et maintenant eu Angleterre, sur l’ensemble des recettes, ils ne s'élèvent guère qu’à cinq pour cent; malheureusement les peuples n’y ont rien gagné; les économies introduites dans la perception n’ont presque jamais profilé qu'aux gouvernemens; car ceux-ci, sous differens prétextes, trouvant toujours le moyen de faire payer aux peuples à peu près tout ce qu’ils peuvent payer sa us sc fâcher, ce qu’ils

parte avait osé avouer si naïvement son projet. La réponse était simple : il ne craigaait pas de passer pour un despote; mais il craignait beaucoup de passer pour uu imbceille.

5 Je lis dans un mémoire de M. llcnuct, premier commis de Guances, qu’en t8(3, la France, composée alors de i30 départemens, pour toucher 170 millions de l'enregistrement et des domaines, faisait payer millions par les contribuables; c’est-à-dire, 70 millions de frais de perception (4(pour ccnt).

DE LA PERCEPTION PAR DES RÉGIES, ETC

ont épargne sur le recouvrement a été ajouté à leurs dépenses; les besoins publies n'ont presque jamais été, selon le vœu de Montesquieu *, la mesure de leurs contributions; on persuade aisément aux défenseurs des intérêts généraux, même à ceux qui sont de bonne foi, que le maintien de la paix dans l'état exige qu’ils secondent toutes les vues de l’administration; on leur vante

l'harmonie là où il est nécessaire qu'il y ait divergence, pour qu'il existe un véritable contrôle.

Certains iinpdts sont établis sur les citoyens par des régie mens de police, et même par les coutumes d'un pays, sans qu'il en soit fait mention dans les lois. L'interdiction du travail dans certaines solennités, quand elle est d'obligation, est un impdt qui ne rapporte rien au gouvernement. On a vu en France, depuis la restauration, des curés, soutenus de la force publique, interdire à de pauvres cultivateurs le soin de leurs récoltes qui se détérioraient dans les champs. Le repos forcé était ordonné par la loi des Hébreux en faveur des serviteurs, et pour que leurs maîtres u'abusasseut pas de leur force; mais elle est sans objet dans les pays où le travailleur est libre. Eu Chine, il n'y a point d'oisiveté obligée. Il est vrai que dans le même pays, il n'existe point de clergé salarié, ni rien qui ressemble au casuel des prêtres \

DE LA PERCEPTION PAS DES REGIES , RT DR LA PERCEPTION PAR DM FERMIERS

Des régies sont des corps d'administrateurs qui lèvent les impôts pour compte de l'état.

Les fermes rendent h l'état une somme fixe pour avoir le droit de percevoir l'impdt conformément aux lois de l'état .

Montesquieu dit qu'il est utile de donner à ferme un droit nouvellement établi, parce que l'intcrét des fermiers leur suggère des moyens de prévenir les fraudes, que des régisseurs n'auraient su imaginer; et que, après que la levée a été imaginée par le fer-

mier, on peut avec succès établir la régie. C'est une vue machiavélique, uniquement dans l'intérêt de ceux qui vivent de la sueur des peuples. Les fermiers d'un droit 11e s'occupent pas seulement de prévenir les fraude*, mais de donner

1 Esprit des Lois, liv. xiii , chap. I.

* Macartncy, lome IV, page 7# de la traduction.

1 Des fermiers généraux vertueux , pour justifier à leurs propres yeux l'énormité de leurs gains, faisaient un noble usage de leurs richesses : Helvétius donnait des pensions à des hommes de lettres peu fortunés, comme

à l'impdt le plus d'extension qu'il est possible. De la manière dont l'impôt a été entendu jusqu'ici, il semble que son produit est une valeur conquise sur la nature ; tandis qu'il n'y a pas une obole de l'impôt qui, si elle est gagnée par le gouvernement, ne soit perdue pour le contribuable.

Sous l'ancien régime français, le gouvernement se réservait souvent une part dans les bénéfices des fermiers îles droits. Il se défiait de l'âpreté de ses agens et voulait prendre part aux recettes ducs à l'Apreté de ses fermiers. Il leur laissait tout l'odieux de l'exaction et voulait en partager les profils. Les fermiers, de leur côté, n'avaient nul besoin de la popularité d'un gouvernement qui ménage les peuples. De gros profits étaient pour eux une indemnité suffisante de la haine que leur valaient leurs exactions *.

Dans d'uulres temps le gouvernement ne craint pas de s'associer à la haiuc qui entoure les exacteurs, en créant «les régies intéressées, où les percepteurs des impositions ont une part aux

produits de leurs extorsions. Les grands besoins des gouvernemeus les obligent trop souvent à traiter les contribuables en peuples conquis.

Aux époques des grands désordres financiers et des profils exorbitans qui en sont la suite, l'autorilé a eu recours h des moyens extra-légaux pour obliger les traitans à rendre gorge. Tel fut l'objet des chambres ardentes, des chambres étoilées, des chambres de justice, créées à diverses époques et dans divers pays. Ces moyens toujours odieux, parce qu'on ne peut les employer qu'à l'aide de l'arbitraire, ont presque toujours été sans effets importans. Les principaux vampires trouventdans leurs gains excessifs des moyens de fermer les yeux des commissaires rectificateurs, dont les rigueurs tombent communément sur de légers malversateurs. Sully était fort opposé aux mesures de ce genre souvent employées par Henri IV, qui, de même que tous les princes guerriers, aimait les voies expéditives, et trouvait tout simple de se faire justice tic vive force*. Mais ce n'est pas le tout d'être fort : il faut être juste.

Quoique la perception des droits par des fermiers introduise l'âpreté de l'intérêt privé dans les affaires publiques, et que Montesquieu trouve qu'elle ne convient point aux états libres, peut-être y aurait-il de l'exagération h la proscrire dans tous les cas. Si l'on mettait en ferme la poste aux lettres, elle rapporterait probablement davantage, car elle serait exploitée avec plus d'économie; et le

à Saur in, à Dumarsais. Lavoisier consacrait les Aiennes ■ l'avancement des sciences. Peut-être auraient- ils dû faire le bien plus ouvertement, afin qnu justice fut faite à qui clic était due.

4 Ou peut LNmsultcr divers endroits des Mémoires de Sully, et notammeut ce qu'il en dit au livre a4*-

DE L’ESPRIT DE FISCALITÉ

tarif qui ferait loi pour le fermier comme pour le contribuable, serait un obstacle aux exactions. Les citoyens auraient alors une garant ie contre l'abus du contre -seing. et une garantie encore plus importante contre la violation du secret des lettres. On peut traduire le fermier d’un droit devant les tribunaux; on ne peut pas en France y traduire un fonctionnaire public.

CHAPITRE VIII

DE l’eSPBIT DE FISCALITÉ.

C’est une chose toute naturelle que chaque homme prenne l’esprit de son état; et c’est en même temps une chose assez fâcheuse, quand ce même état pèse sur la société. La position îles a {rciis du fisc, depuis le' ministre «les finances jusqu’au dernier employé, les rend perpétuellement hostiles envers les citoyens. Tous considèrent le contribuable comme un adversaire, cl les conquêtes que l’on peut faire sur lui comme légitimes. Il arrive même que les employés trouvent à vexer le

• An milieu de la multitude d’exemples que me fournissent les régimes financiers de différens peuples et de différentes époques, de ce que j’avance ici, je me Itornerai à donner l’analyse succincte

d’un mémoire que j’obtins d’un des principaux employé» des druitvrcunis sous le gouvernement impérial. Ce» abus, qui naissaient d'une administration sans contrôle, se sont malheureusement propagés depuis, sous d'autres noms.

La régie envoie à ses «gens des instructions manuscrites et secrètes autres que les circulaires imprimées et publiques. Dans ces instructions, les lois et les arrêtés du gouvernement sont toujours interprétés dans le sens le pliy défavorable au redevable. Quelque excessives et ▼exatoires que soient leurs dispositions par elles-mêmes, on tes aggrave toujours. Dans la correspondance, tes seuls employés qui obtiennent l'approbation des administrateurs, sont ceux qui, per Jas et nef as , tirent le plus d'argent des redevables. L’employé qui se renferme dans les termes delà loi, ou qui veut être juste, est mal noté, sa recette est mauvaise, cl ne trouvant aucun protecteur dans l’administration, il finit toujours par succomber.

Pour obtenir les augmentations de recettes exigées par les administrateurs, on porte, dans le registre yiortatif, le» boissons à une valeur supérieure au prix où le marchand peut les vendre, prétextant une fausse déclaration de sa part. On accorde 3 on 4 pour cent par année pour le» couluges, l'évaporation, etc. Quelque insuffisante que soit cette allocation, l’on fait payer au contribuable le droit sur les boissons qu’il est obligé d’employer au remplissage, comme s’il les avait vendues. Deux aréomètres ne marqueut jamais exactement les mêmes degrés; ou éprouve un tonneau qui montre

redevable, une certaine satisfaction d’amour-propre, un plaisir analogue à celui que ressentent les chasseurs lorsqu'ils réussissent, par force ou par ruse, h sc rendre maîtres du gibier. Cette

disposition lient tellement à noire nature que l'on a vu des administrateurs d'un grade supérieur, sc vanter devant des assemblées législatives, d'avoir, par des saisies, causé la faillite de plusieurs maisons de commerce.

Dans une circonstance pareille, un autre administrateur sc glorifiait d'avoir fait payêr h une classe de producteurs, des sommes considérables sans qu'ils s'en doutassent. Il était loin de sYn faire scrupule; cependant il fallait nécessairement que ce fussent ou des producteurs ou des consommateurs qui en supportassent la perte, et dans tous les cas, c'étaient des compatriotes.

Les employés inférieurs n'ont pas plus de bienveillance, et ils ont moins de politesse; aussi ce sont eux qui portent principalement le poids de la haine populaire. Dans leurs momeus de liberté, leurs conversationsrouleulsur des contraventions devinées, sur des vexations exercées légalement; car je ne parle pas ici de celles que punissent, les lois

degrés; le lendemain nouvelle vérification avec nn autre aréomètre qui montre 17 i/a d. : / 'mis avez mit Je Veau; vous avez changé sans déclaration l'état de nos boissons! — Fraude, procès-verbal, confiscation, amende. Les préfets, sous-préfets, mettent du retard dans la promulgation d'un décret impérial (ce qui depuis a été nommé ordonnance royale); le maire d'un bourg reçoit le bulletin des lois et le garde chez lui; la régie le fait connaître sans retard à tous ses employés; le contribuable, ne connaissant pas ses obligations, est pris en contravention : procès-verbal, poursuite.

On emploie le ministère des agens provocateurs, des faux témoins. Une vieille femme, en apparence accablée par la fatigue, prie un voiturier de mettre sur sa voiture le paquet dont elle est surchargée : au détour d'une rue, la vieille disparaît, un contrôleur ambulant survient# visite le paquet, trouve uue carotte de tabac.... Procèsverbal, amende considérable dont les employés de tou» grades ont leur part, après avoir été juges et parties *.

Que ne réclame-t-on auprès de l'administration supérieure? diront les bonnes gens. — Il est de principe dans l'administration, de donner toujours raison à ses employés et toujonrs tort nu contribuable. On se donne bien de garde d'attiédir le zèle d'un employé et d'exciter le contribuable à la résistance. Si le redevable invoque les tribunaux, ordre aux employés de tous grades de suivre, pour la moindre affaire, tous les degrés de juridiction; de manière à ruiner le redevable. La condamnation est impossible à éviter, parce que les procès-verbaux et les registres des employés, font foi devant les tribunaux.

* I. "auteur 11c parle pas «te ce fait sur un oainlirr; l'aventure est arrivée à l'un de ki domestiques , et l'amende m été pavée par lui.

DE L'ESPRIT DE FISCALITÉ

Les besoins, je ne dis pas de la nation, mais du gouvernement, donnent encore naissance aux interprétations. L'interprétai iuu d'une loi de finance équivaut à un nouvel impôt. Ou peut augmenter par exemple à volonté le tarif des lettres à la poste, suivant le poids qu'on attribue à une feuille de papier et la distance

qu'on assidue entre deux villes. Une loi veut que les bateaux paient à la ré|jie des contributions indirectes, un droit proportionné à leur longueur; et une instruction mi nistériello porte que la longueur sera comptée du l'extérieur de la poupe à l'extérieur de la proue; ce qui comprend non-seulement l'épaisseur du bâtiment, espace qui 11e peut point contenir de marchandises, mais les avanccmens en saillie sur lesquels aucun chargement ne peut être assis.

11 n'y a de remède â l'abus des interprétations que dans des lois assez détaillées pour ne rien laisser à la décisiou arbitraire de l'autorité exécutive ou des ogens qu'elle emploie; et. dans des garanties de l'exécution scrupuleuse des lois, suffisantes pour ouvrir aux citoyens des recours faciles devant des magistrats indépendans de l'autoritc *. Il est vrai que cette précaution rend la loi plus difficile à rédiger; mais cette difficulté n'arrète pas, lorsqu'on veut de bonne foi In rendre plus parfaite, et prévenir l'invasion de l'arbitraire dans toutes les parties de l'administration. Il n'y a plus de loi lorsque l'administration peut l'exécuter ou non, â volonté, ou seulement l'interpréter à sa manière. L'administration est fort intéressée

La cour de cassation posant en principe que lu régie n'est pas responsable des erreurs de ses ageos; tellement que lorsqu'un employé honnête homme confesse lui» même sa faute, la régie ne restitue pas le montant du dol. Je veux bien croire que les contribuables cherchent par toutes sortes de moyens à se soustraire au paiement des droits; mais ce n'est que lorsque les droits sont exagérés; et d'ailleurs celui qui defend une partie de tou bien, n'est-il pas plus excusable que celui qui cherche à faire son chemin en devenant l'instrument des rigueurs du fisc?

Afin d'augmenter les droits de détail, la régie donne pour instruction à des contrôleurs extraordinaires, de faire tomber le commerce en gros» au moyeu de vexations toujours faciles sous un gouvernement qui u'est soumis à aucune censure. Veut -on des exemples de vexations ; on tourmente les redevables par l'éteruelle présence des commis qui occupent les particulier" aux instans où on les sait le plus pressés par leurs affaires;

On oblige les brasseurs à détourner à chaque instant les ouvriers de leurs travaux, pour les occuper à porter de l'eau afin de vérifier la contenance d'une cltaudière, déjà vérifiée vingt fois. A la moindre opposition, même sur une simple remontrance de la part du redevable, procès-verbal pour refus d'cxercice;

Ou arrête des transports de froissons que des employés, sous divers prétextes, vérifient sur la route, ou

à destituer les lois de tous détails, afin d'avoir la faculté de suppléer selon ce qui convient, aux dispositions qui leur manquent; aussi dans les pays où l'initiative des lois appartient à l'autorité exécutive, ou trouve qu'elles se réduisent peu à peu h n'etre que des principes tellement généraux, qu'elles ne lient point véritablement l'administration.

Pour qu'une loi contienne toutes les dispositions de détail propres à assurer les droits des citoyens, il faut que le législateur s'instruise des dispositions exécutables, et propres à être suivies de l'cfTet qu'on eu attend. Or, le législateur ne peut prendre des décisions éclairées, sans consulter les personnes qui doivent être affectées par le dispositif de la loi. De là la nécessite des enquêtes dans lesquelles toutes les personnes dont on peut attendre des lumières, sont mandées et interrogées devant un comité de la lé-

gislature •. De telles enquêtes sont pratiquées en Angleterre et contribuent puissamment à la bounc exécution des lois qu'on remarque en ce pays. Le procès-verbal des questions et des réponses est imprimé quand l'objet en vaut la peine; et il en résulte cet avantage que le public est éclairé en même temps que les législateurs. Quand c'est l'administration qui se charge, dans des rapports, dans des discours de tribune, de fournir au législateur les renseignemens nécessaires, l'administration, qui ne consulte que scs agens, les donne de la manière qui convient à scs vues plutôt qu'aux administrés; le lé-

fout déposer dans les entrepôts de la régie, où elles se détériorent avant que le proprietaire puisse terminer uu procès ;

On exige que les débitant de boissons n'enlèvent aucun vaisseau, ne fassent aucun transvasement, sans avoir appelé les commis, dont il faut saisir la commodité ;

Les commis sont laissés juges des redevables qu'ils qualifient à leur gré de fraudeurs , et frappent ainsi d'anathème, de manière à leur ôter toute protection.

Ces derniers faits sont extraits d'un mémoire dressé par un employé même de la régie, indigné des vexations dont il était l'instrumeut. C'est ce que les flatteurs du pouvoir appelaient avoir remis de l'ordre dans les finances.

• On n'a plus de garantie contre les abus d'autorité lorsqu'il est nécessaire d'obtenir la permission de l'autorité supérieure pour poursuivre un de scs ageus. Elle est alors juge dans sa propre cause. Un magistrat doit pouvoir être attaque devant des juges indépendans, sauf à rendre le demandeur passible de dommagesi 11 terris envers la partie publique, s'il n'est pas fondé. Cela suffit

pour gnrautir les fonctionnaires publics des dénonciations indiscrètes. Il est bien difficile de mettre en cause un magistrat intègre.

* Voyez un petit ouvrage intitulé : Des Garanties çjjertes aux capitaux et aux autres genres de propriétés ,

SUR QUI RETOMBENT LES IMPOTS

gislateur ne pèse plus des intérêts contradictoires, et consacre souvent des mesures vexatoircs ou des privilèges injustes

C'est par une invention toute fiscale que l'on proportionne le traitement des percepteurs au montant de leurs recettes *. C'est un encouragement à pressurer, à tort ou à droit, les contribuables. Quand les procès-verbaux des percepteurs sont admis comme pièces probantes devant les tribunaux, le contribuable n'a plus aucune garantie contre les vexations. Alors le percepteur est excité par sa cupidité à commettre une injustice, et il est autorisé par sa place à fabriquer lui-même la pièce qui l'absout.

C'est ainsi qu'une administration civile, pacifique, instituée pour le plus grand bien des nations, devient une institution hostile; que les agens du fisc, au lieu de paraître , ainsi qu'ils le pourraient, des fonctionnaires utiles, sont transformés en ennemis. Les contraintes, les ventes forcées, les militaires, les recors, sont mis enjeu ; tout sentiment d'intérêt public et d'équité devenu étranger aux exacteurs, n’est plus qu'une duperie aux yeux des contribuables. Mais quand les dépenses publiques n’ont d’autre objet que la satisfaction des besoins du public, quand les percep-

teurs sont sévèrement contenus dans les bornes de l'équité et des lois, quand les dépenses sont modérées, les contributions s'acquittent facilement, et l'opinion publique devient l'auxiliaire du fisc.

SCR QUI RKTOMBKNT LUS IMPÔTS

Le prix des choses est d'une importance fondamentale dans toute l'économie de la société. Vous

par M. Charles Comte, avocat. Paris, i8a6. Dans cet écrit substantiel, la question des en que te s parlementaires est traitée sons toutes ses faces et avec supériorité.

1 La lâche du législateur est sans doute rendue plus difficile quand on veut que la loi soit bien faite et qu'elle soit rendue avec connaissance de canse; d'où il résulte que dans le* pays industrieux où le temps et lu capacité ont une valeur, il est nécessaire qu'aux fonctions de législateur soit attachée une indemnité, si l'on a trop de vanité pour nommer cela un salaire. Le» mauvais gouvernemeus n'aiment point les indemnités, parce qu'elles rendent le législateur plus indépendant; ils préfèrent que son sort dépende des faveurs du pouvoir.

* Dans le recouvrement des contributions indirectes, une partie des traitement est mise en réserve pour n'ê-

vous rappelez, messieurs, les démonstrations qui établissent que chacun de nous est d'autant plus riche, ou moins pauvre, h proportion du boti marché des choses que ses besoins le portent à acheter. L'impôt ne nous appauvrit donc pas seulement de ce

que le percepteur nous ôte, mais de tout le renchérissement des objets de notre consommation.

Un auteur anglais décrit ainsi l'état actuel de son pays, sous le rapport de la consommation : « Comment se fait-il qu'une nation (l'Angleterre), » qui plus qu'aucune autre est pourvue de mnliè- » res premières, de machines et d'outils, d'habita- » lions et de denrées; qu'une nation qui abonde » en producteurs actifs et intelligcns; qui semble » pourvue de tous les moyens de bouheur; et qui » (du moins pour ce qui regarde le plus grand » nombre de ses enfans) sc trouve exposée à plus » de privations que d'autres nations beaucoup » moins opulentes en apparence; comment sc fait- « il que les fruits de son travail, d'un travail opi- » niàtre et fructueux, lui soient mystérieusement » et constamment ravis, sans convulsions dans la *> nature, sans qu'on ait aucun reproche à lui » faire? L'amour du travail, l'esprit d'entreprise, » les connaissances nécessaires se trouvent chez a elle, tout, hors l'abondance. D'où vient ce conx tre-seus dans les affaires humaines? Que des tri- » bus sauvages sans industrie, vouées à la pa- » resse, manquent de tout, il n'y a rien là qui » doive surprendre ; mais qu'une société hautc- » ment productrice soit privée de tout, c'est cert> tainement un fort étrauge spectacle *. »

Quand on cherche l'explication du triste phénomène que signale l'auteur anglais, et qui frappe les économistes du continent, quand ils visitent l'Angleterre, ou est porté à croire que ce ne sont point en effet les produits qui manquent à ce pays, mais des revenus suiiisaus pour les acheter. Je ne parle point de ces gros revenus que les gens riches tirent d'un vaste domaine, d'un gros capital,

tre pavée qu'à la fin de l'année sous forme de gratifications. Ktle est répartie entre les employés eu raisou des produit» obtenus dan» leurs recettes en sus d'un minimum fixé nux 3/4 des produits d'une aunée moyenne. Chaque trentième de et* minimum qu'ils parviennent à faire rentrer de plus, augmente leur traitement d'après une proportion marquée dans un tableau. Ici receveurs centraux ont par exemple pour le premier trentième 1/48 de leur traitement, et cette proportion va en augmentant, tellement que pour le 30" trentième il* ont t/ttien su» de leur traitement; et que si la recette allait au double du minimum, leur traitement serait double.

Cette disposition est textuellement extraite du budget de 1820.

* Thompson s Inquiry into the distribution of wcaUh ; P* 8e «*•

ou îles faveurs d'une cour. Je parle îles revenus que l'on est obligé d'obtenir par l'exercice assidu de facultés personnelles et de capitaux produclivement employés ; car telle est la source des revenus de la grande majorité de la population. Or ce sont ccs revenus que rendent insiillisans les exigences de l'état.

Remontons à quelques principes. •

L'impôt que le producteur est obligé de payer, fait partie des frais de sa production; c'est une difficulté qu'il rencontre sur son chemin, qu'il ne parvient à surmonter qu'en payant une certaine somme. Et comme il ne peut continuer à produire qu'autant que tous ses frais de production (sa peine comprise) se trouvent rem-

boursés, il faut bien qu'il augmente le prix de scs produits, et de cette manière fasse supporter au moins une forte partie de l'impôt, à ses consommateurs

On a remarqué que, dans la plupart des cas, le producteur ne réussit pas à élever le prix de son produit, de tout le montant de l'impôt qu'on lui fait payer; car l'elTet de tout renchérissement est de diminuer la demande et la consommation. I.a raison en est bien évidente : l'impôt qui augmente la valeur vénale du produit, n'augmente pas de même les revenus des consommateurs ». Or la même somme des revenus ne peut pas acheter une plus grosse somme de produits. Il faut donc nécessairement qu'on les demande en moins grande quantité. Cet effet n'est pas seulement l'effet de l'impôt : il a lieu quelle que soit la cause du renchérissement; il a lieu dans le cas de l'impôt, comme dans le cas d'une mauvaise récolte, des ravages de la guerre , d'un emploi de procédés imparfaits, etc. Dans toutes ces occasions, si la consommation d'un certain produit en particulier se soutient favorisée par les circonstances, c'est la consommation d'un autre produit qui décline en place de celle-là. La conséquence est forcée J.

1 Je parle ici d'un prix réel , et quelle que soit la va-

leur de l'argent et de la monnaie dont on paie le produit. Toutes les ventes et les achats se réduisent, comme

on sait, à des échanges eu nature, et quand on troque deux produits, ou troque en réalité les frais de produc-

tion auxquels ils doivent l'existence. Ainsi quand je dis que l'impôt renchérit un produit, je dis qu'il le reuebcrit soit qu'on le paie en argent, eu plomb, en blé ou en travail. Voyez, page 176, comment tous les prix peuvent hausser ou baisser à la fois.

* Il ne faut pas perdre de vue un seul instant qu'ici, comme dans tout le cours de cet ouvrage, j'appelle rcvenu le pro6t, le bénéfice que chacun trouve dans l'emploi de son industrie, de ses terres ou de ses capitaux. Les personnes qui ne font pas leurs dé|»euses sur le revenu de leurs fonds productifs, comme les pensionnaires de l'état, font leurs dépenses sur les revenus des contribuables. De toute manière on ne peut dépenser

Si nous voulons donnernn corps à celte abstraction, représentons-nous une famille de travailleurs, ouvriers ou petits entrepreneurs, qui consommeraient volontiers dix livres de viande par semaine. Mais soit qu'ils se trouveut forcés de payer un impôt sur leurs consommations, soit que la diminution de demande dans la production dont ils s'occupent, les oblige à réduire leurs prix et leurs bénéfices, ils réduiront leurs consommations à neuf livres de viande par semaine. On peut changer, on peut étendre la supposition à tous les genres de consommations, et dans des proportions fort diverses; car une famille qui se trouve plus gênée en conséquence des impôts, fait d'abord porter ses privations sur les superfluités, et dans les choses nécessaires, remplace des consommations plus délicates par d'autres plus grossières et moins dispendieuses. Telle est à peu près la condition de tout pays fortement imposé.

Si vous vous reportez, messieurs, aux principes professés dans tout le cours «le cet ouvrage vous sentirez que, comme la valeur est une quantité relative, si les produits sont plus chers la nation est plus pauvre, clic ne peut plus en consommer en même quantité, elle est moins bien accommodée, elle a plus de privations à supporter.

C'est la meme doctrine que celle que je vous ai enseignée en commençant : la richetae eat en proportion «le la valeur «les choses qu'on possède, et la valeur on proportion «le la quantité «les choses consommables «ju'clles peuvent acquérir 1 * * * 5. Or notre propriété constante, ce qui nous fournit incessamment le moyen d'acheter les choses que nous voulons consommer, ce sont nos fonds; nous sommes d'autant moins riches en fonds que, quel que soit leur prix nominal et le prix «les produits qui en sortent, nous ne pouvons acheter par leur moyen qu'une moins grande quantité de choses *.

Cette doctrine, complètement confirmée par l'ex-

que des revenus ou des capitaux que l'on tient de soimême ou d'autrui.

1 II paraîtra singulier à un riche qui, sans rien retrancher à ses jouissances, met de côte cinquante mille francs tous les aus, que je lui dise que sa consommation est diminuée. C'est pourtant la vérité. Si ses jouissances lui coûtent dix mille francs de plus, il épargne dix millo francs de moins. Ses capitaux placés sont grossis d'autant moins; ce sont donc dix mille francs de moins qui sont consommés en inain-d'ceuvrc, en Idtinu-ni, en matières premières, etc., selon les trataux productifs auxquels ils auraient été employés, par lui ou par les personnes à qui il les aurait prèles.

4 Notamment aux chapitre» 4 et 5 de la u»° partie de cet ouvrage, pages i(k) et iç5.

5 Première partie, chap. 1 de cet ouvrage.

Ê On peut sc rappeler (voyez page 175) qn'avet* nos fonds nous nous procurons les objets de notre

DE L'INFLUENCE UE L'IMPOT SUR LA PRODUCTION

périencc de tous les temps et de tous les pays, est méconnue de David Ricardo, et faute de l'avoir adoptée, je crains qu'il tic sc trompe dans la plu» port des explications qu'il donne des phénomènes de l'impôt. Il dit que, u si un contribuable paie m 100 francs au gouvernement, le gouvernement » possède 100 francs de plus à dépenser, en place » du contribuable » Il en résulte bien en effet que la somme totale des revenus de la société n'a pas été diminuée; mais les frais de production ayant été augmentés du montant de l'impôt , les mêmes revenus ne peuvent pas acheter la même quantité «le produits.

Ricardo prétend que lorsque les consommations du fisc sont d'une autre nature que celles du public, la production change d'objet, et c'est là tout l'inconvénient qu'il y trouve; mais n'est-ce point un grave inconvénient que de détourner l'industrie de sa pente naturelle? Un pareil changement n*enlraiue-t-il pas de grandes pertes de capitaux ? Les talens acquis sont des capitaux aussi , et, de môme que les instrumens de l'iudustrie, sont au moins perdus eu grande partie lorsqu'ils s'appliquent à une autre production. La même école ne regarde-t-elle pas comme un très grand mal la direction forcée que la prétendue balaucc du commerce donne à tous les travaux ?

J'avais dit dans mon Traité d'Economie politique que Turgot, en diminuant de moitié les droits de la marée qui venait à Paris, en doubla la production. Ricardo croit que la production ne saurait être augmentée quand l.i somme des capitaux ne l'est pas. Il ne voit, en conséquence , aucun avantage dans la bienfaisante

mesure de Turgot: les capitaux que l'on douua île plus, dit-il, à la production de la marée, furent retirés d'une autre production ». Mais il n'est pas possible d'admettre que la production soit toujours proportionnée à la somme des capitaux. Nous avons vu récemment J qu'une foule de petites portions de capitaux peuvent être employées qui ne le sont pas; et que beaucoup tic capitaux productifs peuvent être rétluils à l'inaction.

Il faut y prendre garde, messieurs, l'économie politique métaphysique arrive à des résultats qtic ne confirme pas l'économie polit ique expérimentale, qui a les faits pour elle. Qu'une seule circonstance accidentelle reste inaperçue ou méconnue,

consommation, soit directement en les créant, soit indirectement eu les achetant avec ce que nous avons créé. I, 'importance de no* fond* productifs quel* qu'il» soient, est proportionnée à la quantité de chose* consommable* qu'ils peuvent nous procurer d'une ou d'autre manière.

1 Prindples ofpalitical economjrand taxation ; chap. tC.

* Même ouvrage, même chapitre.

Page 4'jô de ce volume-

la chaîne des raisonnetnens de la plus subtile métaphysique, s'éloigne d'autant plus de la réalité qu'ils sont plus rigoureux. La perfection de l'économie politique ne consiste pas à en savoir plus que les faits, mais à savoir rattacher les faits à leurs véritables causes.

Il résulte de ce que je viens de vous dire, messieurs, ayue le reflet des circonstances générales et particulières, diversifie à l'infini l'influence des divers impôts , et la gravité du poids avec lequel

ils retombent sur les contribuables, suivant la position de ceux-ci dans la société 4. De là la diversité des opinions que les publicistes ont énoncées à ce sujet. Les uns ont nettement affirmé que tous les impôts retombent sur les terres. D'autres, sous couleur que le travail seul est productif, ont pensé que c'était l'industrie qui supporte principalement le fardeau des impôts, et que l'impôt sur les terres équivaut à la confiscation d'une partie du fonds. Quelques-uns ont pensé que les impôts sur les objets de luxe étaient payés en entier par leurs consommateurs. Sans nier que les consommateurs en payassent une forte part, d'autres ont été d'avis que les prod ucleurs des objets de luxe ne pouvaient entièrement s'y soustraire; d'autres encore ont soutenu que tous les impôts étaient bons pourvu qu'ils fussent anciens, et qu'il n'en était pas un qui, avec le temps, ne se répartit équitablement sur tous les citoyens. Tous se soûl fondés sur de bonnes raisons, et sous le point de vue qu'ils envisageaient, peut-être aucun d'entre eux n'avait lout-à-fait tort ; le reproche qu'on peut leur faire, c'est d'avoir étendu à tous les cas, des effets particuliers à un petit nombre d'entre eux. Pour ne pas encourir le même reproche, je laisserai à ceux de vous, messieurs, qui se sont bien pénétrés îles lois véritablement fondamentales, le soin d'en faire l'application aux cas particuliers dont ils voudront porter uu jugement.

CHAPITRE X

DK l'iNFLUKKCC DK l'iMFOT SCR LA PBODICTIOX.

11 n'est pas de mauvaise cause qui n'ait eu ses avocats. Un écrivain anglais dont je ne me permets

4 Par exemple, le* droits sur les contrats, sur les ventes, tombent en général sur la partie contractante la plus nécessiteuse , sur relie qui a le plus Itesoiu que le marché soit conclu. Quand un propriétaire est forcé de vendre non bien, l'acquéreur n'est pas forcé de l'acheter; il peut s'arranger d'un autre; il peut différer l'acquisition , ou ne In jamais faire. 11 ne comptera les biens que pour ce qu'ils valent, les frais déduits.

DE L'INFLUENCE DE L'IMPOT SUR LA PRODUCTION

pas de suspecter les intentions, a pris systématiquement la défense des grandes dépenses publiques et des gros impôts Il est bon, dit-il, que le peuple apprenne b supporter de fortes charges, afin qu'il subvienne au besoin à In défense du pays, afin que le gouvernement puisse améliorer les institutions, récompenser les services, encourager les sciences, les lettres et les arts.

Garnier, dans sa préface d'Adam Smith(p.lxviij), dit qu'il est bon que la classe laborieuse, après avoir travaillé assez pour subvenir à ses besoins, travaille encore pour satisfaire à ceux des personnes que nourrit l'impôt. D'autres écrivains encore qui pour la plupart tiennent, du moins par leurs espérances, à l'administration, soutiennent la même tbèse. — Pour combattre ces auteurs, messieurs, il faut tenir pour vrai ce qu'ils supposent l'étre, c'est-à-dire que le produit de l'iuipiU est toujours employé à bonne fin; qu'il ne soudoie point d'hommes inutiles ou malfaisaiis; qu'il n'est jamais un moyen do corruption et d'oppression, cl que les institutions qu*»l favorise servent toutes au bonheur, h

l'amélioration, à la véritable gloire des nations. Admettons donc toutes ccs suppositions.

Des dépenses du gouvernement anglais et des impôts qui en ont été la suite, il a dû sans doute résulter quelques progrès dans toutes les industries. Un peuple industrieux au sein duquel de {grands capitaux ont été amassés, perpétuellement aux prises avec tous les {genres de besoins, a du mettre son esprit à la torture pour tirer parti de tous les moyens de produire, pour découvrir les méthodes les plus expéditives. » Nos fermiers, me disait un Anglais éclairé, sont obligés, sous peine de prison, de tirer du même terrain que chez vous, une fois plus de produits \ n De là sans doute, en partie, l'exploitation en grand des entreprises d'agriculture, l'emploi des machines, la multiplication et la bonification des races de bestiaux, enfin un travail opiniâtre d'esprit et de corps *.

Qu'en est-il résulté? L'Angleterre a eu des colonies dans les cinq partiesdu monde, une marine immense; il a fallu qu'elle s'assurât partout des points de relâche pour ses vaisseaux , qu'elle entretint des garnisons et des approv isionurmens par toute la terre, qu'elle (ut mêlée dans toutes les intrigues et dans toutes les querelles, qu'elle fût accablée

• M. Jflhn Bristed , dan» se» Ressources Je l'empire britannique.

■ Le fermier anglais, outre le fermage dû à son propriétaire et ses contributions à l'état, doit la diinr au clergé, et de plus, à sa paroiur, la taxe des pauvres, son contingent pour l'entretieu des chemins, etc.; et les voies de contrainte» sont rigoureuse».

1 Un auteur américain a dit que : « Le système de

de dettes, de gros traitemens et de places abusives. Niais que revient-il aux producteurs, de cette politique? On vient de le voir : un approvisionnement insuffisant pour la majorité des citoyens, un travail excessif, et quelquefois la prison. Les accroisseroens de l'industrie ne sont un bien que lorsqu'il en résulte un accroissement de bien-être pour ceux qui produisent ; autrement il faudrait vanter comme des lieux de délices, les maisons de force et les bagues , où le travailleur ne jouit pas non plus du produit de ses peines. Ou ne saurait regarder comme un bien, une production stimulée comme celle des nègres dans les colonies. Les formes sont différentes, j'en conviens; niais il n'y a que la différence qui peut se trouver entre le fouet et la prison.

Au reste, ces effets ne se montrent dans toute leur rigueur, que parmi ceux des producteurs qui, n'ayant d'autres fonds productifs que leur travail, sont obligés de payer de leur personne, beaucoup de familles possèdent en outre quelques biens-luiids ou quelque capital qu'elles tiennent soit de leurs familles, soit de leurs alliances; et joignant quelques revenus à celui de leur travail, peuvent mener une vie plus supportable. Si jamais la nation anglaise est véritablement représentée, si jamais les producteurs ont la jouissance de ce qui est légitimement à eux, je veux dire des fruits de leur travail, ils éprouveront un grand bienêtre eu jouissant des perfectionucmeus que leur a suggérés une dure nécessité.

Les exacteurs de l'aucicu gouvernement de France avaient coutume de dire : Il faut que le paysan soit pauvre; c'est le seul moyen pour qu'il ne soit pas paresseux. EL en même temps je lisais dans .M. Necker, qui le savait bien, puisqu'il avait administré les finances : « Si les collecteurs de la » taille et des vingtièmes

n'avaient pas soin de » veiller sur les moineus ou la plupart des liabi- » tans de leur paroisse viennent de faire une vente » et ont reçu quelque argent, ils ne parviendraient *> jamais à se faire payer *. » Gomment n'auraientils pas etc paresseux? Ils ne pouvaient pas jouir en paix du fruit de leurs travaux. S'ils élevaient quelques bestiaux, s'ils engraissaient leur champ, s'ils augmentaient le nombre de leurs outils aratoires, s'ils appropriaient et embellissaient un peu leur habitation, aussitôt leur quoLc était augmentée. Dès-lors point d'émulation pour amasser un petit

» contribution de» Anglais semble avoir pour objet de » résoudre ce problème : Comment faut-il s'y prendre » pour que les prwlucteurs aient le plus de peine et le m moins de jouissances qu'il est possible? - An examination of the new tarif propose J , hy Henry Baldwin , i8ai.

4 Administration des finances , tome I, page 17 t.

DE LA MORALITÉ DE L'IMPOT

capital, tin petit fonds de meubles et d'ustensiles. Les mœurs sc forment sur cette impossibilité. Le paysan s'habitue à la vie des brutes. Il devient indifférent aux goûts qui caractérisent l'homme civilisé; et nous avons l'explication de ce qui frappe nos yeux dans nos voyages.

Ces tristes conséquences, je le répété, ne sont pas universelles; ce qui l'est, ce qui est la conséquence inévitable de l'impôt, c'est d'accroitre les frais de production, d'où résulte une augmentation de prix et une réduction dans la quantité produite. Ricardo et ses

partisans m'opposent que les frais sont remboursés par les consommateurs, et que l'impôt ne diminue pas leur nombre; car la consommation de ceux qui vivent de l'impôt remplace celle que les contribuables sont obligés de s'interdire. Mais on a vu que l'impôt n'au^mentc pas la somme des revenus; qu'il ne fait que substituer un consommateur à un autre, que donner à Paul le revenu de Pierre; et qu'avec une somme de revenu qui n'est pas augmentée, il est impossible d'acheter la même quantité de produits, lorsqu'ils ont nécessairement augmenté de prix.

Indépendamment de cet effet général de l'impôt, divers impôts nuisent à la production d'une manière spéciale. En réfutant le système de la balance du commerce, je vous ai montré comment, dans maintes circonstances, les douanes entraveut, suppriment même les communications si puissantes sur la production '. Vous pouvez en inférer le tort que font à la production les obstacles intérieurs qui s'opposent à la facilité, à la rapidité des communications, tels que les visites, les péages, les tarifs de la poste aux lettres, qu'on exagère à l'abri du monopole.

On gène quelquefois le transit, la faculté d'entrer les marchandises par une frontière pour les faire sortir par une autre frontière, sous prétexte que le transit favorise la contrebande. On lui impose des frais et des formalités. On établit une gêne pour en protéger une autre; un mal par égard pour un vice. Afin de mieux perdre les avantages du commerce d'importation , on renonce aux avantages que notre territoire a reçus de la nature, aux profits du transit, où l'industrie nationale s'exerce principalement sur des capitaux étrangers, et ne compromet jamais les siens !

Souvent les impôts, en dépravant les mœurs industrielles d'un peuple, nuisent au développement de ses facultés. La taille était

en France un impôt assis sur les profits supposés du cultiva-

■ Voyez quelle est leur importance au cliap. a 3 de ce Cours, page 44-7*

* Pour les usages civils qui n'exigent pas une duree séculaire, le sapin, qui est plus léger et moins coûteux que le chêne, est d'un emploi avantageux dans les char-

tcur, et l'on se formait une idée de ses profits sur le nombre et sur la qualité des instrumens de culture qu'il employait et sur les bonifications qu'il ajoutait à sa terre. On conçoit dès-lors que son fonds d'inst rumens (l'un des plus pui&sans moyens d'accroitre le produit des terres) devait rester misérable; et qu'il devait s'abstenir de laisser paraître aucune amélioration du fonds de terre.

Eu Angleterre un tireur d'or ncpeut commencer son travail sans «pie le préposé de l'accise soit présent, et sans qu'il ait pesé les matières; il faut qu'il vérifie ensuite les quantités fabriquées et vendues. On sent combien dans ce cas, et dans beaucoup d'autres semblables, les mouvemens utiles de l'industrie doivent être contrariés.

Dans le même pays on fait une grande consommation de bois de sapin *. Les 6npins du Nord sont excellens, mais frappés de droits considérables pour favoriser les sapins du Canada qui ne valent rien. Dans cc cas-ci l'impôt nuit à une production désirable et avantageuse , pour obliger les consommateurs à se servir d'un produit inférieur. Le système colonial a toujours pour effet de sacrifier la métropole.

CHAPITRE XI

DE LA MORALITÉ DE L'iMPÔT.

Rien des fois dans le cours de notre instruction, nous avons eu lieu de nous convaincre, messieurs, de l'heureuse influence de la bonne conduite des individus sur le sort de la société en général. L'impôt & son tour exerce une assez grande influence sur la conduite des individus, et par U même, sur le sort de la société.

Toute contribution est un sacrifice, partant une peine imposée h certaines personnes et à certaines actions. Malheureusement elle est toujours une peine, une amende imposée à l'industrie, action si favorable au bien-être du corps social, puisque, après les richesses naturelles, c'est sur celles que lui procure l'industrie, qu'il subsiste et qu'il recueille ces jouissances permises qui embellissent l'existence. C'en est assez pour que l'on doive désirer comme citoyen, de voir l'impôt réduit à sa moindre expression. C'est l'article sur lequel nos grandes sociétés laissent le plus à désirer.

Après cette considération générale, qui est la plus importante de toutes, ou peut apprécier des

pentes; surtout de la manière dont les Anglais le mettent en oeuvre. Ils remplacent les poutres par des madriers placés rie champ , et maiutenus parallèles par de légères eutretoiscs qui ont la forme d'uu X.

DE LA MORALITÉ DE L'l)IPOT.

effets moins généraux , tic divers impôts en particulier, et en tirer quelques directions favorables à une nation. Si, comme il

vous a été démontré en plusieurs circonstances, les dépenses de luxe sont fâcheuses, si elles sont contraires aux accumulations d'où naissent les capitaux, si elles exaltent la vanité et la sensualité de la classe qui se les permet , eu excitant l'envie tics classes qui n'y peuvent atteindre, il est en général utile de les frapper tle l'impôt beaucoup plus fortement que les dépenses mieux entendues. Vauban voulait qu'on miLun impôt considérable sur les énormes perruques des hommes de son temps; objet h la fois incommode et dispendieux. Cet impôt n'aurait pas fait entrer de grosses sommes dans le fisc; mais on pourrait citer beaucoup d'autres consommations inutiles et même dangereuses, qu'il serait

1 Aux époques où la nation française avait le moins de confiance clans l'administration, tous les ministres disposaient de sommes considérables pour encourager et répandre les journaux et les écrits les plus contraires à se* véritables intérêts.

1 M. Ferrier cite un exemple assez curieux d'une fraude provoquée par les hauts droiLs perçus sur le sucre. Un visite assez négligemment le* marchandise» expédiées de France pour un autre port de France. Des expéditeurs déclarent à la douane de Rouen, par exem-

possible d'atteindre; et quand le gouvernement est économe, les plus faibles rentrées ne sont pas méprisables.

Il est supcrflnlde faire sentir le tort que les loteries font 1k une nation. Il suffit de dire que les législateurs qui sançlionnent un pareil impôt, votent un certain nombre de vols et de suicides tous les ans. Il n'est aucun prétexte de dépense qui autorise la provocation au crime.

Les impôts qui ont pour objet de préconiser des superstitions lâcheuses ont d'autres conséquences également funestes. C'est mettre une amende sur des actions utiles, celles qui coopèrent à la production , pour multiplier celles qui sont nuisibles à la société

L'impôt est encore coupable des mensonges, des fausses déclarations qu'il provoque *.

pie, un certain nombre de barrique* de sacre pour Bot* deanx. Au lieu de sucre, ces barrique* contiennent des marchandise* dont la sortie est prohibée, telles que du blé, des chiffons; ou leur remet, suivant l'usage, une expédition indicative de ces marclumdises qui sont autorisée» à tentrer sans payer de droits. Le navire dépose la marchandise à Jersey, et prend en échange uue pareille quantité de sucre, qu'il introduit par une double fraude à Bordeaux, sans droits, au moyen de sou expédition de Rouen.

HUITIÈME PARTIE

DES FINANCES PUBLIQUES

DEUXIÈME DIVISION

CHAPITRE XII

bK LA NATURE DES EMPRUNTS.

Quand les dépenses ordinaires ou extraordinaires d'un état excèdent ses revenus, il n'a d'autres ressources que île vendre une portion de son domaine. ou d'emprunter.

Sous le point de vue politique, on peut ne pas regarder comme un mal l'aliénation du domaine. Les biens fonciers conviennent à certains établissemens publics et de bienfaisance, comme les musées et les hôpitaux. 11 importe que les fonds sur lesquels ils subsistent ne puissent pas être dissipés; l'administration en est confiée à des curateurs, en petit nombre, qui sont électifs et responsables. Les domaines de l'état sont d'une utilité plus douteuse : leur administration est plus dispendieuse; les abus s'y glissent aisément; et ils affranchissent le gouvernement de la salutaire nécessité d'avoir recours au peuple *.

D'ailleurs les domaines considérés comme ressource extraordinaire, ne peuvent l'être qu'une seule fois; car l'état ne peut vendre de nouveau un bien-fonds déjà vendu; il ne peut, non plus qu'un particulier, disposer pour des dépenses qui peuvent renaître, d'une ressource qui n'est pas renaissante. Il ne paie l'intérêt de ses emprunts qu'au moyen de ses revenus; il en résulte que, méuie lorsqu'il dépense le principal cmpruuté, il

' J'ai traité des emprunts des particuliers en plusieurs endroits de cet ouvrage, et notamment dans la cinquième partie, chapitres 14, i5 , lü et 17, sur l'intérêt des capitaux prêtes.

» L'importance que le clergé attache à posséder des hieusfonds, indique assez le danger de remettre uue propriété indépendante a un corps puissant. En Amè-

ne dépense que ses revenus; mais ce sont ses revenus futurs, au lieu de ses revenus courans.

Combien d'erreurs n'ont pas été professées relativement aux emprunts, dont vous pouvez, d'ici, messieurs, reconnaître la fausseté!

Voltaire avait dit : a Un état qui tac doit qu'à n lui-même 11c s'appauvrit pas, et ses dettes mé- » mes sont un nouvel encouragement pour l'indus- » trie \ » L'état n'esl pas appauvri par le fait de l'emprunt, mais il l'est par la consommation qu'il fait île la somme empruntée dont il a détruit la valeur; car quelque service qu'ait pu rendre ccttc consommation, elle ne peut se renouveler avec la même valeur. Si l'étala emprunté un million pour construire un vaisseau de guerre, et si le vaisseau a été pris par l'ennemi, l'état a perdu un million. Cette perte se réalise dans tous les cas; car en supposant que le bâtiment ne soit pas devenu la proie de l'ennemi, il devient tôt ou tard la proie du temps. Voltaire, ni personne, ne pouvait se persuader que la consommation fût une perte de richesse pour la société, avant qu'on eut appris par l'analyse, ce que c'est que la richesse et la consommation.

Le passage cité regarde l'achat que le gouvernement fait, au moyen de l'cmpruul, comme un nouvel encouragement pour l'industrie. Voltaire, qui était en ceci l'organe de l'opinion générale «le son époque, ne voit pas que la valeur empruntée, si elle u'avuit pas été dépensée par le gouverne -

rique, où le clergé tient sa subsistance île la communauté, il n'agit ni ostensiblement, ni secrètement, contre la communauté; eu Espagne et en Portugal, il est martre, et n'agit que dans son intérêt; dans ces pav s-là, les prêtres et les moines sont gras, le peuple est maigre.

* Observations sur le commerce, le luxe, les monnaies et les impôts, tome 29 , édit, de Kchl.

ment, l'aurait été par le capitaliste qui la lui n prêtée, même quand il l'aurait dépensée reproductivcmcnt; puisque daus ce cas même il en aurait acheté de la main-d'œuvre ou des matériaux, et n'aurait pas donné à l'industrie moins d'encouragemens que Ic-gouvrrncmcnt dépensant la même somme. Reportez-vous, messieurs, aux élémens de notre science; vous vous rappellerez que, de toute manière, une somme accumulée n'est bonne qu'à être dépensée, reproducti veinent ou non; et qu'elle l'est toujours un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Condorcet, quoique venu après Voltaire *, ne le combat qu'avec de mauvaises raisons. Il dit que la dette de l'état est fâcheuse en ce qu'une partie des intérêts est payée à des étrangers, et qu'ils ne sont pas intéressés à faire servir leurs capitaux aux progrès de l'industrie nationale. Ce n'est point en cela que consiste le malheur de la dette. Les intérêts que l'état paie à des étrangers ne sont point un capital ; c'est un revenu qui ne peut former un capital que par leur accumulation; et qui, en supposant qu'on les accumule, forment un capital nouveau que l'étranger peut prêter à d'autres, sans endommager le capital du pays emprunteur. Le dommage vient encore ici de la consommation du capital emprunté, et il n'est pas plus grand, par la circonstance que cette avance vient d'une main étrangère.

Comment un publiciste qui a écrit après tous ceux-là et depuis les progrès récens de l'économie politique, a-t-il pu imprimer que les gouvernement rendent toujours à la circulation les fonds qu'ils en retirent par l'emprunt, puisqu'ils n'empruntent que pour payer C'est la même erreur que celle qui prétend que le gou-

vernement restitue par ses dépenses, les fonds qu'il lève par les impôts. L'erreur liait du mot fonds que l'on substitue à celui de monnaie ou d 'argent. Le gouvernement rend à la circulation de la monnaie, de l'argent qu'il en a retiré ; d'accord. Si par le mot fonds ou entend une râleur, une propriété mobilière livrée au gouvernement, il ne la rend pas; car les achats qu'il fait ne sont pas une restitution. 11 n'est plus permis de méconnaître une vérité si simple, et «le fonder aucun argument tolérable sur une erreur de mots.

Par un emprunt, l'état consomme d'avance le revenu du contribuable; il donne virtuellement au prêteur qui favorise cette anticipation, une délégation sur h? contribuable, qui se trouve forcé par là de lui abandonner une portion de son revenu 3. Vous voyez qu'il n'y a nulle différence,

• Tome 29, page i53 de l'édition de Kclil.

1 Al. Dufresne Saint- Léon : Etudes du crédit public, page g s.

1 rayez à la fin de mon Traité «l'Economie politique.

DES EMPRUNTS

quant nu tort que l'emprunt fait an contribuable, entre l'emprunt et l'impôt, si ce n'est que l'emprunt est un peu plus fâcheux, en ce que, outre la valeur consommée par le gouvernement et perdue pour le contribuable, il charge cclui-ci «les frais nécessaires pour escompter sa propre contribution, pour fournir au gouvernement les moyens de dépenser, dès à présent, une contribution future.

La nécessité de payer un intérêt, augmentant la somme «le l'impôt, élève dans l'avenir le prix de tous les produits ; et après qu'il vous a été démontré, messieurs, «ju'un prix plus élevé équivaut précisément à une diminution de la valeur «les fonds productifs de la société et des revenus des citoyens, à un appauvrissement général, nous serons forcés de conclure que les emprunts appauvrissent doublement l'avenir, et par les consommations <]u*ils permettent aux gouvernemens aux dépens «les contribuables, et par le renchérissement de tous les objets de leurs consommations.

Celle fidèle représentation de la nature des emprunts publics nous donnera quelque avantage pour juger de la valeur des argumeus au moyeu desquels on a prétendu les faire valoir.

On n dit qu'ils favorisent les économies des particuliers, en leur offrant un moyen facile, toujours ouvert, «le placer leurs épargnes jusqu'au moment 011 ils jugent à propos de retirer leurs fonds placés sur l'état, pour les employer dans quelque entreprise productive. Il n'est pas douteux que les effets publics ne soient commodes pour les capitalistes, quels que soient leurs motifs, et qu'ils n'offrenldes placemens au moyen desquels ils peuvent aisément retirer leurs fonds pour la vente de leurs créances. Aussi ne blâmé -je pas les emprunts comme blessant les intérêts des capitalistes, mais comme funestes à la chose publique. Il est douteux au surplus qu'ils servent beaucoup à provoquer les épargucs. Chacun fait des accumulations autant que le permettent les revenus dont il jouit, les goûts, les habitudes qu'il veut satisfaire, le rang qu'il se croit obligé de tenir dans le monde, et non suivant les placemens qui s'offrent à lui. Jadis les placemens étaient difficiles, hasardeux, et néanmoins ou épargnait; ne pouvant acheter

des rentes, ou achetait des champs, des maisons, on formait «les trésors. Aujourd'hui que l'industrie est infiniment plus répandue, elle préseulc plus de moyens qu'on n'en a jamais eu de faire valoir des accumula l ions. I.a disposition à accumuler est naturelle : chacun cherche à se ménager des ressources pour l'avenir; et il se peut «juc,

un tableau synoptique où l'on voit d'où viennent et ce que deviennent les valeurs prêtées à l'état. La nation perd absolument le revenu du capital emprunté.

DE LA NATURE DES EMPRUNTS

si les gouvernemcns n'offraient pas, par leurs emprunts, des placemeus favorables à la paresse, l'industrie serait plus stimulée, les terres surtout plus améliorées, mieux pourvues de bâlimens et de bestiaux, les entreprises utiles plus multipliées; les dispositions généreuses que l'on fait rarement de son bien, seraient plus communes.

Ne pourrait-on pas dire au contraire avec plus de fondement que les emprunts des gouvernemcns sont favorables à la dissipation des capitaux, en attirant dans le gouffre des dépenses publiques, des fonds qui seruient plus utilement placés, quoique à un moindre intérêt, dans des entreprises particulières; des fonds qui contribueraient toujours mieux au bien-être de la société s'ils s'appliquaient à des consommations lentes, à des dépenses durables, à des améliorations d'habitation, de meubles, de bibliothèques, à des placemens enfin dont le revenu serait l'utilité ou l'agrément des familles '?

Riais quand il serait vrai que la facilité qu'on vous o tire de placer vos accumulations en provoquât quelques-unes, quel avantage en résulte-t-il pour la société si ccs accumulations ne sont laites que pour être anéanties? — Le propriétaire d'un capital placé en rentes le retrouve au besoin, dit-on, lorsqu'il veut l'employer produclivciueut. — Non, il ne le retrouve plus : il rencontre un autre capitaliste qui juge à propos de sc substituer au premier, en acquérant son intérêt dans les fonds publics. Si le premier de ces deux capitaux devient disponible en faveur de la production, l'autre cesse de l'être.

Les elfcls publics favorisent la circulation, diton ailleurs; mais il y a des circulations oiseuses, nuisibles, aussi bien que des circulations utiles. Ou csl trop porté à prendre ce mot en bonne part et sans se rendre raison de ce qu'il signifie. Dans l'économie des nations, ce qu'on entend par le mot de circulation est le passage de la monnaie ou

des marchandises d'une main dans une autre par voie d'échange. On s'imagine que le corps social a d'autant plus de vie et de santé, que la circulation îles valeurs est plus générale et plus rapide. Oui, quand cette circulation sert à la confection des produits. Non, quand elle n'ajoute à l'objet qui circule aucune utilité, aucune valeur nouvelle ».

Lorsqu'un raflincur achète du sucre brut pour en faire du sucre en pain , il est avantageux pour la société, aussi bien que pour lui -même, qu'il exécute cet achat aussitôt qu'il a des fonds disponibles; il est avantageux que les opérations de sa fabrique s'exécutent rapidement, et qu'il vende scs produits aussitôt que terminés, afinde pouvoir recommencer plus tOt à créer de nouveaux produits. Son capital étant moins long temps occupé, scs

frais de production sont moins considérables; le consommateur acquiert le produit à meilleur marché, sans que les gains du manufacturier s'en trouvent altérés. Voilà une circulation favorable et dont l'activité csl un indice de prospérité. Mais quand on agiote sur le sucre, quand on l'achète et qu'on le revend, sans rien ajouterai! mérite de cette denrée, une telle circulation est funeste à la prospérité publique. Si elle ne renchérit pas le sucre, elle cause une perte à ceux qui se sont livrés à un travail sans fruit; si elle le renchérit, elle cause une perte au consommateur, qui paie un prix additionnel sans recevoir une utilité nouvelle.

Or, une telle circulation est celle qui s'opère sur les fonds publics. Semblable à celle des jetons sur une table de jeu, elle ne procure aucun gain sans causer une perle équivalente; et les intérêts des capitaux qu'on y emploie sont une perte pour les capitalistes et pour les industrieux, dont ils pouvaient favoriser les conceptions et l'activité.

On a dit encore que les emprunts, en fournissant aux capitalistes un emploi de leurs fonds.

' Je ne me dissimule pas que les placemens lucratifs présentent «le grandes difficultés; que beaucoup de gens, surtout dans les province», ne savent placer qu'en terres ou en maisons; et que de tels placemens ne sont pas illimités. Les placemens «pii sont destinés à féconder l'industrie sont presque sans bornes; mais pour les faire avec succè» , il faut connaître les ressources de l'industrie et les besoins de la société; or, r«*s rounaissiiniîcs ne se trouvent pas dans les pays retardés; c'est ce qui m'a souvent donné lieu de gémir sur le défaut d'instruction des peuples.

Quant aux gens très riches, et qui apres avoir beaucoup placé ont chaque aunée de nouveaux placemens à faire, on a lieu d'ètrc surpris que, déjà possesseurs de revenus plus que suffisans pour contenter tou» leur» goûts, ils ne disposent pas plus souvent de leurs nouvelles économies pour ucijucrir une espèce de revenu

que l'on peut toujours obtenir avec de gros fonds : je veux dire la considération publique. Un homme riche, indépendamment de IVxercice de la bienfaisance, «pii n'a point de fâcheux résultats lorsqu'elle répare des maux que les iccours ne peuvent pas multiplier, comme ceux que l'ou donne aux aveugles, etc., ne peut-il pas élever un uumumeut utile, ttn aqueduc, une fontaine? 11 est vrai qu'il faut que la législation le favorise, et qu'il ne soit pas contrarié par l'administration. Ccs sortes d'étahlissctnrm ne devraient dépendre que «les communes et nullement de l'administration centrale; et l'administration «les commune» devrait être nommée par elles-mêmes. Tout établissement public dû à un fondateur particulier devrait porter sou muii. Ce titre de noblesse ne serait pas sans utilité.

» Voyez les Principes fonda mt'ii taux de l'industrie commet ciale, partie U, chap. i3 , page i45.

SI

empêchent qu'ils ne les envoient dans l'étranger. — Eh! qu'on les laisse aller dans l'étranger plutôt que de grever nos contribuables! Quand nos capitaux vont au -dehors, c'est notre nation qui en touche les intérêts, et c'est l'étranger qui les paie. Ce capital n'est pas perdu pour la nation; car c'est un gouvernement

étranger qui le dépense, et neanmoins nous le retirons quand nous voulons.

Un auteur nommé Saint-Aubin, mort il y a peu d'années après avoir beaucoup écrit, non sans quelque succès, sur les finances, s'est pourtant avisé un jour d'imprimer que le gouvernement, lorsqu'il emprunte, rend uu signalé service aux contribuables, et voici comme il le prouve (je «luis renverser son sophisme, car on le reproduit encore tous les jours) : L'état a besoin, dans sa supposition, d'une somme «le cinq millions : s'il la demande aux contribuables, dit Saint- Aubin, voilà cinq millions retranchés des capitaux «lu pays, et les revenus annuels de la nation sont diminues en proportion. Si, au lieu d'exiger ce sacrifice, le gouvernement se borne à demander aux contribuables les intérêts seulement de cette somme, et leur laisse l'usage du principal, il leur luisse les moyens de faire des profits qui leur rendront facile le paiement des impôts. 11 n'a pas vu que de toutes manières , quand le gouvernement emprunte cinq millions, il retire, par la main des préteurs, cinq millions des capitaux «le la société. On empêche de même cette somme de servir à l'entretien de la classe industrieuse.

Le même auteur s'extasie sur les encouragcmens que la dépense des rentiers procure aux productions de l'industrie. 11 ne songe pas que lorsque les rentiers ont moins à dépenser, les contribuables en ont davantage. De toutes façons, l'encouragement de la production est égal à la somme des produits créés, car on ne saurait acheter un produit qu'avec un autre; ou, ce qui revient au même, avec le prix qu'on a tiré d'un autre; et ce xi 'est pas en transportant aux rentiers le revenu des contribuables, que l'on multiplie la somme des revenus.

1 la Science des finances de M. Gnnilli , page xuiij.

* Les progrès des arts ont, en Angleterre, diminué les frais de production plus encore que les impôts ne le» ont augmenté». Dans l'agriculture, on a supprimé les jachère», ou a perfectionné les races de bestiaux, ou a beaucoup plus cultivé les pomme» de terre , on a employé plusieurs machines expéditives. Dans le» manufactures, on a introduit des matières nouvelles et des machines puissantes, notamment la machine à vapeur, et perfectionné l'administration de» entreprises. Dan» l'industrie commerciale, qn a facilité les communications, amélioré les chemin» et creusé des canaux. I.cs voyage# de long cours sont devenus plus rapides, des ports ont été creusés, etc. Enfin l'Angleterre a joui,

On a prétendu que les emprunts de l'Angleterre ont multiplié les ressources de cet état ; et l'on en donne pour preuve que c'est à l'époque même où ces emprunts ont été le plus multipliés, que sa population s'est prodigieusement augmentée, que l'accroissement de ses exportations a surpassé celui de sa population, etc. Voilà des vérités de fait *, a-t-on dit, auxquelles on ne peut rien opposer. Mais de ce que ses progrès ont eu lieu pendant qu'on empruntait, il ne s'ensuit pas que les emprunts soient la cause des progrès; or, tel était le fait qu'il s'agissait de prouver ».

Les doctrines que je signale ont mis à l'aise la conscience des gouvernemens emprunteurs; elles ont puissamment secondé chez les peuples l'amour delà domination et de la guerre; en facilitant l'excès des dépenses publiques, elles ont favorisé l'insatiable avidité des gens en faveur, l'amour des plaisirs sensuels et des entreprises du pouvoir. Il est si doux de dépenser l'argent que des prêteurs apportent en foule, et, tout en sc livrant à de scanda-

leuses profusions, de pouvoir se dire : A 'ous sommes d'habiles gens ; nous travaillons à la prospérité nationale : dos gens du métier nous l'ont dit.

Ou doit considérer comme des emprunts publics, toutes les manières de lever de l'argent, lorsque l'état contracte en même temps l'engagement de reconnaître, soit par un remboursement intégral, soit par des rentes, soit par «les annuités 1 , soit par des traitemens, soit par les lots d'une loterie, l'argent qu'on lui a confié. %

Stewart * est dans l'erreur lorsqu'il ne fait remonter qu'à François 1er les premiers emprunts du gouvernement français. On voit, par un réglement que fit Sully en 1G01, pour mettre de l'ordre dans les dépenses, que l'on payait encore «les rentes créées en 1375, par Charl«*s V. François Ier créa des renies portant 8 1/3 pour cent «l'intérêt pour faire la guerre en Italie où il fut fait prisonnier. 11 fallut en créer d'autres pour le tirer de prison ; il obligea d'autorité ses officiers, les conseillers dans les parlcmcns, à lui prêter pour les

pendant la guerre, de plusieurs monopoles de fait; plusieurs des fautes mêmes de son gouvernement ont favorisé son industrie : la banqueroute partielle de son papier-monnaie a diminue d'un côté les intérêts de sa dette, tandis que ses emprunts l'augmentaient d'un autre côté; la baisse de son change, et les subsides que son gouvernement payait n l'étranger, ont favorise ses exportations; beaucoup d'autres causes, moins évidentes, ont ainsi produit les effets qu'on a uu peu ridiculement attribues aux impôts et aux emprunts.

J Une annuité est une rente annuelle qui comprend chaque année le remboursement d'une partie du principal.

* Tome II, page 377.

besoin» de l'état; et ce fut la première origine de la vénalité des charges, l'une des plaies de ce royaume , qui fut confirmée et sanctionnée par Charles IX La vente des grades militaires qui conféraient de l'avancement , et des emplois de finances qui procuraient des gains «le plus d'un genre, souffrit encore moins de diflicultés. Les intérêts de ces espèces d'emprunts étaient payés 6ous le nom d'émolumens.

Sully n'emprunta point; il fit nu contraire des économies; mais aussitôt après lui, le gouvernement français, entre les mains de Richelieu, reprit le cours de ses profusions; et, d'emprunts en banqueroutes, est arrivé jusqu'à nos jours.

La plupart des gouvernemens paraissent avoir abandonné les emprunts à fonds perdus, en rentes viagères et en tontines; et en effet ils sont extrêmement onéreux pour l'emprunteur. Les gouvernemens, comme les particuliers, en prenant un engagement destiné à durer autant que la vie de l'homme, en calculent la durée d'après les tables générales de mortalité de toute une population. Ils ne font pas attention que les gens qui placent un capital pour qu'on leur en serve l'intérêt pendant une vie quelconque, le placent sur une tête choisie, sur une personne qui, par son âge, par son sexe, son genre de vie, sa fortune, doit vivre plus longtemps qu'un individu pris nu hasard dans toute la population, et plus exposé à tous les risques inhérens à l'humanité et à la mauvaise fortune. Des observations récentes ont prouvé que l'on vit

plus long-temps dans la première de ces classes que dans les autres *. C'est un exemple des erreurs où l'on peut être entraîné par des faits et des chiffres, quand ou n'y joint pas le raisonnement.

Quand le gouvernement inscrit le nom tic scs créanciers sur un registre conservé au trésor public, cl leur promet un intérêt perpétuel de 3, 4, ou 5 pour cent, sur les sommes qu'ils y ont déposées, ou qu'ils sont censés y avoir déposées, la dette qui en résulte pour l'état, sc nomme dette consolidée. Les préteurs peuvent transmettre leurs créances â d'autres préteurs dont ils font substituer les noms aux leurs. On leur tlonnc un certificat tle leur inscription au livre de la dette publique.

En France, les intérêts de ces inscriptions sont payés par semestres; en Angleterre, ils le sont par trimestres, peut-être ferait-on bien d'adopter partout cette dernière méthode; car si l'on ré-

• Hénault : Abrégé chronologique de l' Histoire de fronce.

• foyez un Mémoire de M. I.. R. Willcrmé, communiqué il l'Institut.

s Pour avoir moins de rentiers à servir à la fois, et paver les rentes à mesure qu'on reçoit l'impôt, on pourrait partager les rentiers en trois séries , dont l'une serait

serve pendant le cours de six mois, une partie «le l'argent des contributions pour les rentes qu'il faut acquitter à la fin du semestre, on perd beaucoup d'intérêts, et l'on risque d'appliquer à d'autres usages l'argent qu'on réservait pour ce service. Quand on ne met pas cet argent en réserve, on est obligé de vendre des bons du trésor pour sc le procurer, et dans ce cas on ajoute à l'in-

térêt d'une dette consolidée, les intérêts d'une dette flottante. D'ailleurs il est commode pour les rentiers de recevoir leur rente en quatre paiemens plutôt qu'en deux *.

Quand le trésor public, 'ou toute autre administration générale, émet des promesses à terme (des bons «lu trésor, de la marine), et les négocie à des prêteurs qui retiennent le montant de l'iirtérét (l'escompte), la dette sc nomme, à l'imitation d'une expression anglaise, dette flottante 4. Les bons que l'on fait souscrire aux receveurs des impôts, à compte sur les rentrées qu'ils doivent avoir, sont du même genre. Les dettes qui en résultent font partie tic la dette consolidée, quand, au lieu d'acquitter les billets échus, en négociant de nouveaux billets, on les acquitte au moyen tic la vente que l'on fait de nouvelles inscriptions nu grand livre.

11 est évident que si l'état s'assujettissait à ne dépenser le montant de l'impôt qu'après que l'impôt est entré dans scs coffres, il épargnerait l'intérêt de la dette flottante, intérêt qui s'est élevé en France, dans certaines années, à plus tic vingt millions, ce qui suppose un capital de quatre cents millions. Ces anticipations à des époques de paix, ou les récoltes ont été bonnes et l'industrie florissante, annoncent un défaut d'économie qui accuse la facilité qu'ont les gouverneipens de dépenser, non-seulement leurs revenus réguliers, mais tout l'argent qu'ils peuvent trouver, à quelque titre que ce soit ; disposition qui, si elle n'est pas contenue par un système représentatif réel et sévère, n'a de bornes que la banqueroute.

CHAPITRE XIII

DU CRKD1T PUBLIC KT DK 6KS BASF-S.

I.o crédit publie, comme le crédit personnel, consiste dans la ferme persuasion où est le public, que

payée le premier, le quatrième, le septième et le dixième mois de l'année; l'autre, le second, le cinquième, le huitième et le onzième mois, etc. Le travail serait plu* divisé, et le* sommes plus facilement rassemblées.

4 Peut-être parce qu'elle flotte entre de certaine» limites, selon que les ministres négocient plus on moin-> de leurs billets à échéance.

DU CRÉDIT PUBUC ET DE SES BASES

le débiteur (qui est l'état) s'acquittera fidèlement des engagemens qu'il n contractés envers scs créanciers. C'est seulement alors que des préteurs mettent volontiers leurs capitaux à sa disposition et se contentent d*un intérêt modéré. Le préteur fait une avance parce qu'il est certain de pouvoir rentrer dans ses fonds; et il sc contente d'un modique intérêt, parce qu'il ne se croit pas obligé d'y ajouter une prime d'assurance qui le dédommage du risque de tout perdre

C'est ainsi qu'un état, quand il jouit d'un bon crédit, outre l'avantage de trouver de Tardent au moment du besoin, paie un intérêt moins fort, et, avec une moindre somme d'intérêts, dispose d'un principal plus considérable.

Pour que le crédit de l'état soit stable, il faut que le public (entre les mains de qui sont les capitaux) soit dans l'opinion que le gouvernement qui stipule pour tout l'état, a les moyens, aussi bien que la volonté, de tcuir ses promesses. Dans les siècles précédons, la faculté de manquer aux engagemens du prince, semblait faire partie des droits régaliens. Les rentiers gémissaient quelquefois, mais n'osaient se plaindre trop haut. La légèreté avec laquelle Boileau parle de cet accident prouve qu'il n'était pas très rare a. Louis XIV, une fois, sentit bien quelque scrupule en violant ses promesses; mais sou confesseur les leva eu lui prouvant que les propriétés de ses sujets lui appartenaient, et qu'eu les retenant, il ne* faisait qu'user de sou bien. Aussi, dans les malheurs de la guerre de la succession, n'ayant plus aucun crédit, il fut obligé de passer par les mains des maltôliers, et d'avoir recours aux plus violentes exactions.

De nos jours, les gouvernemens les plus despotiques ont mis au premier rang de leurs dépenses, le paiement de la dette. Ils ont compris ce que l'on ne comprenait pas dans les siècles précédais : c'est-è-dire que l'on peut trouver plus d'argent en faisant de nouveaux emprunts, qu'en retenant de vieux intérêts. Un seul a manqué de l'intelligence nécessaire à ce calcul, et l'argent ne s'est point montré. Toutefois il n'est personne qui ne sente que les gouvernemens sont des débiteurs trop puissans pour n'èlre pas un peu dangereux. Dans le contrat passé entre eux et leurs créanciers, ils sont juges en même temps que parties. Comme dépositaires du pouvoir souverain, ils déterminent l'époque et la manière dont, en leur qualité de débiteurs, ils devront s'acquitter. La loi qu'ils font est la règle que suivent les tribunaux.

Quant aux ressources, un gouvernement en possède que n'a pas un particulier. Celui-ci, quand le malheur l'aLteint, ne peut aller puiser dans la

bourse d'autrui. Le gouvernement puise dans celles des contribuables. Quand ils sont nombreux et prospères, quand leurs terres sont bien cultivées leurs capitaux et leur industrie en plein rapport, ils pourront subvenir aux engagemens contractés par le gouvernement, pourvu toutefois que ces engagemens ne soient pas excessifs.

Les facultés des contribuables, comme celles d'un particulier, ne peuvent manquer toutes & la fois; la multiplicité et la diversité de leurs revenus, offrent une sécurité que des accidens particuliers ne sauraient détruire; mais il faut que le gouvernement soit en mesure d'en disposer. Les revenus <lcs contribuables seraient plus que suffisais pour payer des intérêts , qu'il se pourrait que le gouvernement ne trouvât point de préteurs, s'il n'était pas assez puissant pour lever les impôts. Le Directoire qui gouvernait la France qunud Bonaparte usurpa le pouvoir, ne trouvait de prêteurs à aucunes conditions, et l'on pouvait acquérir une rente de 5 francs sur l'état pour le prix de 10 francs 50 centimes, c'est-à-dire, à peu de chose prés, sur le pied du denier deux. Bonaparte devenu maitre,ct ses succès ayant mis entre ses mains un immeusc pouvoir, les mêmes engagemens de l'étal augmentèrent successivement de prix, jusqu'à valoir au-delà de 80 francs. S'ils n'allèrent pas beaucoup au-delà, c'est que les facultés des contribuables et les forces du gouvernement ne sont pas tout : il faut encore que le paiement des intérêts ne dépende pas de la \ olonlc d'un seul homme, et surtout d'un seul homme insatiable de pouvoir et de renommée. Cet homme peut faire de folles entreprises,

il peut trahir ses promesses; il peut perdre la vie. Il faut donc, pour que les créanciers n'aient point d'iuquiéludes sur leurs droits, que leur exécution repose sur les promesses de plusieurs personnes, et sur l'autorité des lois. Voilà pourquoi les gouvernemens où l'autorité réside dans un prince, et n'est restreinte par aucune ibrme, ont toujours moins de crédit que les gouvernemens représentatifs, où il ne dépend pas du roi de violer des promesses où d'autres que lui ont pris part.

Telles sont les bases fondamentales du crédit de l'état; mais indépendamment de ces motifs légitimes que chacun n pour mettre entre ses mains sa fortune, il en est d'autres que l'on peut regarder comme des privilèges que le gouvernement, en vertu de sa suprême puissance, accorde a ses prêteurs.

Tandis que le génie fiscal exploite les revenus de tous les contribuables, les rentes qu'on a sur l'état sont mises à l'abri de ses entreprises : elles sont exemptes de toute contribution. La trans-

* Voyez quels sont le» fondernens du crédit personnel , page 35a.

Plus pâle qu'un rentier

À l'aspect de l'arrêt qui retranche un quartier.

mission Je cette espèce de propriété a été affranchie des droits aussi bien que des formalités qui accompagnent toute autre transmission. Ce fonds, ainsi que ses intérêts, ont été déclarés insaisissables; tellement qu'un créancier de l'état, criblé de dettes, peut tranquillement manger ses revenus en bravant ses créan-

ciers. On a ouvert des marchés publics que l'on appelle, selon les lieux, bourse ou royal exchange, où le créancier de l'état peut vendre scs inscriptions du moment qu'il conçoit quelque inquiétude sur la solidité du titre. La possibilité de vendre fait regarder comme nul le danger de garder. Soit à un prix, soit h un autre, on est assuré de trouver des acheteurs. Nul genre déplacement n'est plus généralement connu : tous les journaux avertissent chaque jour toutes les personnes qui ont quelque argent h placer, de ce placement-là et du revenu qu'il rapporte. 11 n'en est point qui exige moins de capacité dans le préteur, et l'expose moins aux chicanes de la mauvaise loi. Il est également ouvert à toutes les professions, à toutes les sommes, grandes et petites; on en fait usage sans frais sans être obligé de mettre le public dans sa confidence; et rien n'est plus commode pour ceux qui cherchent à cacher des gains dont on pourrait soupçonner la pureté.

Tous ces avantages sont appréciables : ils équivalent à un, deux, trois pour cent d'intérêt, plus ou moins, et quand ils ont réussi à mettre les placemcus dans les fonds publics, au meme taux que les placcinens les plus solides, on a appelé cela du crédit. Tenons la chose pour vraie, puisque l'effet en est le même, et voyons quelles en sont les conséquences.

CHAPITRE XIV

DBS EMPRUNTS PAR SOUSCRIPTION

Nous avons vu quelles sont les sources ordinaires du crédit des gouvernemens; nous avons vu

• I.es seuls frais sont le courtage de l'agent de change, qui est en France l'intermédiaire obligé de la vente et «le l'achat des effets publics français. Ce privilège exclusif leur a, dam de certains temps, procuré des gains considérables qui ont porte très haut le prix de leurs charges; le gouvernement n'en a pas profité, car il n'a touché que le cautionnement des premiers titulaires, ou le prix originaire de leurs charges; mais les gouvernement aiment à multiplier les nominations qu'ils ont à faire, et il jouir de riti-Huence qui leur en revient. Eu Angleterre l'industrie des ngens de change et celle des agent du commerce pour les marchandises, sont des industries libres, et la confiance du public y est plus rarement trompée.

de quels puissans auxiliaires ils accompagnent les ressources réelles qui leur permettent de faire des emprunts. Je ne vous ai pas encore parlé, messieurs, de la plus puissante de toutes peutéire.

Jusqu'à l'époque à peu près de la révolution française, les gouvernemens ouvraient des emprunts. Ils déclaraient qu'ils avaient besoin d'une certaine somme; ils annonçaient qu'ils en paieraient un certain intérêt déclaré d'avance; ils y joignaient de certains avantages qu'ils faisaient valoir : des lots, des annuités, un remboursement; ils hypothéquaient des immeubles au paiement des intérêts et du principal. Malgré toutes ces amorces , ils avaient de la peine h remplir leurs emprunts et n'y réussissaient pas toujours. Il fallait trouver un mode par lequel on fût assuré de trouver la somme qu'on voulait avoir, quel que fût le crédit dont ou jouissait; et ce mode, on l'a trouvé.

L'intérêt qu'on promet maintenant aux préteurs importe peu : c'est indifféremment 3, 4 ou 5 pour cent. On annonce qu'on paie-

ra une somme de 5 francs, par exemple , pour chaque somme de 100 francs inscrite sur le livre de la dette publique au nom du prêteur; et cette somme de cent francs, ou la vend le plus qu'on peut et le plus souvent pour une somme fort inférieure à celle pour laquelle on est inscrit. Que le préteur apporte 00, 80, 90 francs, clic procure toujours Pintérêt d'une somme de cent francs pour laquelle il est inscrit sur le livre de la dette publique, et dont on sc reconnaît débiteur envers lui.

Ce n'est pas tout. Les petits capitalistes n'aiment pas à inventer les placcmens, à juger par eux-mêmes de leur solidité; et ils sont portés à suivre, par imitation, les exemples les plus nombreux, et surtout ceux des gros spéculateurs. Un gouvernement pourrait mettre en vente ses rentes et les céder à très bas prix, sans que les particuliers voulussent se hasarder à en acquérir*. Les ministres des finances sc sont donc adressés à des compagnies de contractans qui consentent à se charger de la totalité d'un emprunt pour le reven-

* « J'ai vu, pendant qur j'étais dans l'administration , « un emprunt en rentes viagères rester deux ans ouvert » sans succès. Quelques prêteurs se succédaient de loin » en loin; l'argent n'arrivait pas. Pour la première fois »• des l«inqiiier* spéculèrent ; ils demandèrent à souscrire » pour la totalité de ce qui restait de l'empruut; leur » proposition fut acceptée. Le trésor royal annonça que •* l'emprunt était fermé; qu'il ne recevrait pins d'argent * < du public. Aussitôt le public voulut de cet erapruut » qu'il dédaignait la veille; et les banquiers souscrip- > tours le lui vendirent plus cher parce que l'imagination «» s'échauffa. - Utit'RF.sNK Saint-LroH : Études dn crédit public , page S8.

DES EMPRUNTS PAR SOUSCRIPTION

«Ire, soit à îles spéculateurs en second, soit à des particuliers qui désirent y placer leurs économies. Le gouvernement négocie son emprunt A celle de ces compagnies qui lui lait les propositions les plus avantageuses

Quoique fort riches, des compagnies financières ne le seraient pourtant jamais assez pour fournir aux di fié rens gouvernemens de l'Europe les millions dont ils ont besoin. Les banquiers dont elles se composent seraient fort peu disposés d'ailleurs de mettre toutes leurs fortunes entre les mains des princes et de leurs ministres, quelque haute opinion qu'ils en eussent conçue. Ils s'arrangent en conséquence pour effectuer un premier paiement entre les mains du ministre, qui n'a jamais besoin de recevoir eu une seule fois toute la somme empruntée; et ils revendent en détail les rentes qu'ils ont achetées en gros ; les sommes qu'ils tirent de ces reventes, leur fournissent de quoi subvenir aux paicmcns subséquens, pour lesquels ils ont eu soin de se réserver un an à dix-huit mois de terme. Dans le traité, les compagnies stipulent d'autres avantages, comme de jouir de la totalité des intérêts de chaque semestre, quoique le priucipal de l'emprunt ne soit versé au t résor que par portions, et que les derniers versemens ne soient exécutés quelquefois que plus d'un au après l'époque où le préteur a touché les premiers intérêts.

Vous demanderez par quels moyens les compagnies de traitons parviennent à rassembler les sommes immenses qu'ils livrent de cette manière aux exigences des gouvernemens. C'est effectivement en cela que leur talent se manifeste. Une compagnie de traitons ne se met pas sur les rangs sans avoir de nombreux correspondons, cl même des associés dans les principales villes de l'Europe; chacun d'entre eux a des eliens qui le rendent

dépositaire de leurs fonds, ou de leurs désirs de placer leurs épargnes, ou simplement despé-

• Dan* le premier emprunt de 1817 , la France a négocié 23,6oo,uoo francs de rente, dout le gouiernement, pour chaque reute de 5 francs, n'a touché en principal que 55 francs.

Dans le second emprunt de la mémo année, il a rendu

£,000,000 de rentes sur le pied

de C>4 fr. pour 5 fr.

de rentes.

Dans l'année 1818. i4,f*°o,ooo à 6G fr. 5o p. 5 fr.

Même année. . , 17,800,000 à 67 fr, p. 5 fr.

Dans l'année 1821. 12, 5*2, 220 a 85 fr. 55 p. 5 fr.

Dans l'année t8a3. a3,n4.5i6 a 89 fr. 65 p. 5 fr.

En tout 77,026,736 de rentes, que l'on peut regarder comme ayant été négociées au taux commun de 70 fraucs, c'est-à-dire sur le pird de 7 1/7 pour cent d'interét; mais un des avantage* de cette manière d'emprunter, est de déguiser le taux usuraire de l'intérêt.

culer dans les fonds publics. Chacun de ces correspondans, par la connaissance qu'il a des ressources qu'offre sa résidence, est en élat d'estimer combien on pourra placer de rentes à Paris, A Londres, à Amslerdam, A Francfort, A Vienne, et dans les villes qui ont des relations avec ccllcs-IA. Il s'agit ensuite de savoir à quel taux il convient aux contractans de sc charger de l'emprunt ;

car ils 11e veulent pas seulement s'en défaire avec certitude, mais avec bénéfice.

Chaque ville a une bourse, où les rentes des différons états de l'Europe ont un cours ouvert. Le taux auquel les compagnies de contractans se chargent d'un emprunt, est toujours inférieur au cours établi dans ces différentes villes, pour des emprunts du même genre; les compagnies ne se chargent d'un emprunt qu'avec toutes les chances de hausse; et du moment que le marché est conclu, elles ont d'immenses moyens pour en faire monter le cours encore davantage. Elles donnent, par exemple, à leurs corrcspondans, dans plusieurs lieux A la fois, l'ordre de faire des achats du nouvel emprunt, et d'en offrir un prix élevé qui ne leur coûte rien, parce qu'étant vendeuses, en même temps qu'acheteuses de cet emprunt , elles reçoivent , par les mains de leurs ngens, les sommes qu'elles oui déboursées par les mains d'un autre. Pendant cjue des opérations de cette espèce se renouvellent, plusieurs portions des mêmes rentes sont achetées par de véritables consommateurs, qui les achètent pour les garder et s'en faire un revenu *. De cette manière, les traitans qui se sont chargés de tout l'emprunt d'un gouvernement, sont quelquefois les capitalistes qui en conservent le moins pour leur compte; et, après avoir réalisé d'immenses bénéfices, ils ont de nouveau leurs capitaux disponibles pour recommencer une opération semblable avec un autre gouvernement.

* Un auteur anglais (Joseph Lowe .- on the présent State of England , page 3ï 1) estime que les rentes placées à poste fixe, s'élèvent à peu près aux quatre cinquièmes de la dette publique; mais que le cinquième re*tant des possesseurs des rentes sont les seuls qu'on aperçoive, qui fassent sensation à la bourse. Ce sont

eux qui spéculent sur les fonds; qui achètent et qui vendent; qui confèrent avec les ministres et se chargent des nouveaux emprunts. Ils y emploient occasiouellement leurs capitaux,» défaut d'autres spéculations, et les en tirent lorsque l'achat des fonds publics de quelque autre état leur présente des chances de gain. Ce sont eux qu'on appelle banquiers cosmopolites. Ils ne songent qu'à la hausse et à la baisse. Quant anx rentiers définitifs, ils ne songent qu'au paiement régulier des intérêts.

En France on parait croire qu'une portion plus grande que les quatre cinquièmes de la dette, compose ce qu'on appelle les renies casées.

DES EMPRUNTS PAR SOUSCRIPTION

On Toit que lorsqu'on Tend une rente de 5 francs pour un capital de 100 francs que Ton suppose avoir reçu, et que Pon n'a réellement pas reçu, on déduise Je véritable taux de l'intérêt; et que quand l'état s'engage à payer 5 francs de rente pour un principal de 70 francs qu'il reçoit, il emprunte, dans le fait, à 7 1/7 pour cent, ou au denier 14 , au lieu du denier 20; et il est assez singulier d'observer que des gouvernemens qui ont proscrit entre particuliers, les emprunts portant un taux supérieur à cinq pour cent, comme en Angleterre, ont eux-mêmes donné l'exemple de la violation de leurs propres lois.

Je ne prétends blâmer aucun taux d'intérêt, quand on en exclut toute fraude; mais il est impossible de ne pas remarquer que celte forme d'emprunts est très funeste aux intérêts des nations, eu ce qu'elle rend ceux de leurs gouvernemens dont une haute moralité ne dirige pas les résolutions, indiflerens sur le prix auquel ils obtiennent des capitaux pour l'exécution de leurs des-

seins. S'ils ont besoin de quatre cents millions, ne pouvant obtenir que 89 francs 65 centimes » pour chaque fois 5 francs de rente, ils inscrivent sur le livre de la dette publique, 23,114,510 francs de rente au lieu d'eu inscrire 20 millions qui auraient procuré le même capital, si les compagnies de traitans avaient donné 100 francs, qui est la somme dont le gouvernement s'est reconnu débiteur envers les prêteurs.

C'est grâce aux emprunts par souscription, que des traitans ont pu pomper dans tous les coins de l'Europe, les capitaux de toutes dimensions qui s'y trouvaient disponibles, pour les livrer aux puissances, et que les épargnes les plus innocentes comme les gains les plus coupables, au lieu de servir à féconder des terres incultes et tous les genres d'industrie profitables, ont favorisé des dépenses funestes au bonheur des nations *. C'est ainsi que des puissances qui n'avaient aucun crédit auparavant, ont pu cependant empruntera des conditions que n'obtiennent pas toujours les meilleures hypothèques territoriales : le roi de Naples â 94 en reconnaissant au prêteur un capital de cent; la Russie à 94 1/2; l'Autriche à 90; la Prusse à 99 1/2 ».

Ou prétend qu'il est de l'intérêt des nations que leurs gouvememeus empruntent â bon marché,

1 Taux où l'on n négocié à une compagnie l'emprunt

fait pour entreprendre la guerre d'Espagne en i3a3.

* « En réunissant le capital de toutes les dettes pu-

bliques de l'Europe, je trouve qu'il s'élève de 38 à 4“ milliards de francs, dont l'Angleterre seule doit plus des trois quarts. » Duvrxsxc Saixt-Lv.oW : Etudes du crédit public , page xa8.

* f'njcz les lléflexions sur la réduction de la rente, par M. J. Laffitte, page 43.

parce que les peuples ont alors d'autant moins d'intérêts à payer. Cette raison serait fort bonne si les besoins indispensables déterminaient seuls la quotité des sommes empruntées; mais si les besoins se multipliaient d'autant plusqu'on a plus de facilité pour les satisfaire; si le bas intérêt, au lieu de diminuer la somme de rentes qui pèse sur les contribuables, n'avait d'autre effet que de grossir la somme des capitaux qu'on détruit; si l'état qui emprunte au plus bas intérêt (l'Angleterre) était aussi celui qui a le plus de dettes, et se trouve chargé d'uuc plus grosse somme d'intérêts : pourrait-on soutenir qu'une nation gagne à emprunter à bon marché? L'intérêt des peuples n'est point que leurs gouvernemens empruntent à un taux modéré : c'est qu'ils n'empruntent pas du tout 4. Il est à craindre que plus ils ont de facilité pour trouver de l'argent, plus ils en aient pour en dépenser. Il est â craindre que cette facilité ne mette la force aux mains de la sottise, des préjugés, et des passions politiques. Alors on verrait les dépenses ordinaire » «l'un étal, s'élever au niveau des circonstances les plus extraordinaires ; on multiplierait les emplois inutiles et les traitemens scandaleux; le pouvoir prodiguerait scs récompenses à d'hypocrites enthousiastes de la royauté, à des écrivains mercenaires toujours prêts à justifier les mesures les plus fâcheuses, que sais-je? peut-être à des législateurs empressés à les convertir en lois; à des juges serviles moins disposés à suivre les lois de l'équité qu'à lire dans les yeux des grands Icsjugcmens qu'ils doivent prononcer. On pourrait même craindre que l'on ne fit marcher des bataillons que pour soutenir des intérêts siuist res et des doctrines décriées; et qu'on ne procurât aux

nations la douleur de ne payer de plus gros impôts, qu'a fin de les tuer, de les piller et de lcscorrompre plus sûrement .

On n'est pas bien certain de l'époque où l'on s'est avisé pour la première fois de donner des emprunts par souscription. On voit dans l'ouvrage de M. Robert Ilamillon, ouvrage nourri de faits et fondé sur les meilleurs principes île l'cconomie politique, que dans l'année 1759, le gouvernement anglais fil un emprunt dans lequel il sc reconnut dérliilcur envers son créancier de 115 livres sterling pour 100 livres qu'il avait reçues; et qu'eu 1760, il sc reconnut débiteur de 103 livres pour 100 livres avancées par le préteur 1 * * * 5. Mais ccs cm-

4 On dira que ccttc maxime est fort lionne lorsqu'on est libre de dépenser ou de ne dépenser pas; mais qu'elle ne convient pas lorsqu'il s'agit de payer un tribut imposé de force. A cela je n'ai rien à répondre : celui qui impose un tribut est un ennemi; et il est bien évident que lorsqu'on ne sait pas s'acquitter envers lui avec du fer, il faut s'acquitter avec de l'or.

s Roi. II u nul ton s Impur y conccming tic risc aiul progrès* of lie national debt, page 83.

DE L'AGIOTAGE

priants portaient intérêt, le premier à 3 pour cent, et le second à 4 pour cent; et il parait que cct avantage offert pour des créances remboursables, n'avait pour objet que de balancer la modicité des intérêts par la supériorité du capital. Il y a encore loin de là à des emprunts livrés à des compagnies de traitons, et négociés au

taux voulu par les prêteurs; de telle sorte que depuis ce temps, il a suffi, quand le ministre ne trouvait pas un bon prix de ses rentes, de multiplier le nombre des rentes inscrites, pour arriver en priucipal à la somme qu'il voulait avoir. Il parait que cct abus du crédit public est dû à Pitt; et l'on peut avancer hardiment que par l'emploi «le cette manœuvre, ce ministre a été plus fatal à l'Angleterre, que les dilapidations de Calonnc ne l'ont été à la Fraucc.

CUÀP1TRE XV.

DK L'AGIOTA».

Parmi les avantages que nous avons reconnus dans les placemenscn effets publics, l'un des plus signalés est leur facile transmission , tellement qu'a près qu'un particulier a placé ses épargnes, ou une partie de ses épargnes dans les rentes, il peut, sans autre Irais qu'un courtage payé à un agent de change, revendre ses rentes et disposer de son capital. On a trouvé dans celte facilité un moyen de spéculation, de jeu ; on a acheté des rentes lorsqu'on a cru qu'elles n'étaient pas à leur véritable valeur, pour les revendre lorsque leur prix serait plus élevé. Jusque-là rien déplus légitime. Ce n'est point encore là de l'agiotage tel qu'il se pratique de nos jours.

Celui-ci consiste à faire un pari que tel effet négociable sera monté ou descendu, à tel prix, à une époque déterminée; «jue, par exemple, une inscription sur le livre de la dette publique, donnant droit à cinq francs de rente , vaudra à la bourse de Paris, le dernier jour du mois, plus de cent francs. Un autre joueur parie contre le premier, que ccttc rente vaudra moins de cent francs. Le premier sc nomme joueur à la hausse; le second joueur

ù la baisse. L'événement décide. Si la rente vaut cent un francs, le second joueur paie au premier un franc pour chaque rente de cinq francs qui a été l'objet du puri : eu supposant qu'ils aient joué sur mille francs de rente, comme il y a dans mille

* On fait de» marchés à primes, où l'acheteur paie d'avance au vendeur, une »omiuc au moyen de laquelle il reste libre, en faisant le sacrifice de cette somme, d'annuler le marché au terme convenu , si la perte qui

francs, deux ccnt fois cinq francs, le perdant paie au gagnant 200 francs. Dans la supposition où cct effet aurait baissé d'un franc et que le cours serait tombé à 09, ht joueur à la hausse paierait 200 francs au joueur à la baisse.

Voilà, messieurs, l'opération réduite à ce qu'elle a d'essentiel ; voici maintenant les formes dont la revêt une opération de bourse.

Le joueur à la hausse s'adresse à un agent de change et lui donne l'ordre d'acheter pour son compte, à la bourse du jour, mille francs de rente livrables à la fin du mois et que l'on peut obtenir par supposition pour 20,000 Irancs. La üu du mois arrivée, et 1a rente montée au prix de 101 francs, le marché sc liquide, se solde. Comme l'intention de l'acheteur u'est pas d'avoir mille francs de plus en rentes sur l'état, il ne demande pas qu'on lui fournisse une inscription de cette somme, que le vendeur ne possède même pas; mais •celui-ci lui paie, par le ministère du même agent de change, une somme de 200 francs, montant de la différence qui se trouve entre le prix auquel l'acheteur a acheté la rente, et le prix qu'elle vaut au moment du réglement. L'acheteur est censé dire au vendeur : l'ous m'avez rendu pour me la livrer

aujourd'hui, une inscription de mille francs de rente, au prix de vingt milia francs ; sijo tous obligeais à acheter cette inscription, pour me la livrer , elle tous coûterait 20,200 francs : payes-moi les 200 francs d'excédant, et je tous tiendrai quitte. Vous voyez bien, messieurs, qu'une pareille veute n'est qu'un pari déguisé que j'avais réduit à ce qu'il est en réalité.

Je vous fais grâce de quelques clauses qui se mêlent quelquefois à de semblables marchés ■ , clauses qui ne sont que des modifications de ce jeu, inutiles aux conséquences que le publiciste peut en tirer.

Vous remarquerez que ce jeu exige que les joueurs fixent le terme où le prix courant de l'inscription détermine la perte et le gain des joueurs. Il est bien évident que lorsqu'il est question seulement de transférer véritablement une rente, le vendeur et l'acheteur peuvent déterminer à l'instant même le prix qui convient à l'un et à l'autre, et qu'un marche de ce genre, ne donnant lieu à aucune incertitude, ne peut être l'objet «l'un pari. L'agiotage n'a lieu que dans les marchés à terme. Le danger de ce jeu a été signalé dès long-temps; en Angleterre comme en France la loi ne reconnaît pas les marchés à terme; le joueur gagnant ne peut exercer une action juridique contre 1e perdant; mais celui-ci est déshonoré s'il ne

en résulterait pour lui excédait la prime qu'il a déjà payée. C'est uue manière de limiter la perte à laquello on s'expose.

lient pas sa promesse. C'est la loi des tripots.

Vous remarquerez encore que les rentes rée Iles, les inscriptions sur le livre de la dette publique, ne sont pour rien dans les jeux de bourse, si ce n'est pour fournir le prix courant qui sert de base au paiement des différences. Los joueurs ne sont ni des emprunteurs lit des prêteurs véritables; le seul emprunteur réel est le gouvernement qui reçoit un principal et qui promet une rente; et le seul préteur réel est celui qui, ayant accumulé un capital, achète et garde son inscription. Il semblerait, en conséquence, que le gouvernement devrait rester indifférent à l'agiotage, ou plutôt s'efforcer de le réprimer. C'est pourtant ce que ne font pas les gouvernemens emprunteurs quand ils obéissent à un intérêt sinistre, à un intérêt qui n'est pas celui du peuple qui les paie, et auquel seul ils devraient leur protection. Ils ouvrent des lieux splendides de réunion , où les transactions utiles des négocians entre eux, les ventes et les achats qui ont pour objet d'approvisionner le pays, de procurer h l'industrie ses matières premières, à la consommation sesalimens, ne font qu'une humble ligure à côté des opérations où s'élèvent et se renversent les fortunes financières Ou conçoit en effet qu'un gouvernement qui est disposé à emprunter, veuille avoir un marché constamment ouvert, où, soit à un prix, soit à un autre, il ait la certitude de trouver un capital pourvu qu'il offre une rente. C'est une institution sans laquelle nul traitant n'oserait contracter avec aucun gouvernement; car il ne serait pas assuré de vendre au public ce qu'il aurait acheté de l'autorité. Du reste le taux du cours n'est, ni pour l'une ni pour l'autre des parties contractantes, un objet de la première importance. Haut ou bas, le traitant peut faire scs offres et le mi-

nistre peut les accepter. Il sullil d'observer que, comme le ministre veut toujours avoir la même somme, quel que soit l'état d'un cours, il met en vente

' La bourse de Paris a été placée on ue sait pourquoi sous l'aiitoiité du ministre îles Guances; tandis qu'un marrlié public ouvert a tout le monde pour y traiter , de gré à gré, toutes sortes d'alTasres, devrait être spécialement sous l'inspection des délégués du commerce, et, pour le maintien «te l'ordre, soumis seulement à la police municipale. Qu'est-il arrive? Le ministre a permis ou défendu de coter le prix courant de telle ou telle nation, selon qu'il convenait à sa politique. Les ageus de change peuvent annoncer publiquement le cours des emprunts de Pïaplcs on d'Espagne, et nou ceux des nouveaux états de l'Amérique. Ou peut favoriser la politique des princes absolus, et uuire aux efforts des nations qui luttent pour leur indépendance et leurs prospérité.

* Bonaparte devenu consul , les fonds publics éprouvèrent une hausse. Ou pensait avec raison que sous un

moins de rentes si le cours est éleré, et qu'il en met davantage, s'il ne l'est pas. Et pour ne point violer ce qu'on appelle assez gratuitement la foi publique , le contribuable, qui n'a rien promis, tient les engagement pris par le ministre.

A ce motif ostensible qu'on a pour tolérer, et même pour favoriser l'agiotage, il ne serait pas impossible qu'il s'en joignit quelquefois d'autres plus secrets et non moins puissans. Les opérations du gouvernement exercent une influence nécessaire sur les fonds publics. Si la guerre est probable, on prévoit des dépenses extraordinaires et par conséquent des emprunts. De nouvelles

rentes seront mises sur le marché et entreront en concurrence avec les rentes anciennes : leur prix baissera. Si l'on prévoit la paix, les accumulations devenues plus faciles et les emprunts plus rares, les rentes seront plus recherchées, les fonds publics monteront. Un revers qui rendra nécessaires de nouveaux sacrifices, des succès qui procureront au gouvernement de nouvelles forces , auront des effets analogues *. Quel avantage n'ont donc pas les hommes qui, placés nu limon de l'état, et disposant des courriers du cabinet et des télégraphes, ont plus de données que d'autres pour être instruits, avant le public, des événemens importans, ou seulement des mesures qui peuvent influer sur les prix courans 1 ! On comprend que par le moyen d'agotts qui, en apparence, leur sont étrangers, ils peuvent vendre à terme lorsqu'ils sont assurés «l'une baisse, et acheter lorsqu'ils ont lieu de croire que les fonds doiveut monter. Chacun de leurs gains est une perle pour autrui. On peut les comparer à «les joueurs placés de manière à voir le dessous des cartes «|ui demeure caché pour leurs adversaires; ou bien à «les combat!. ms armés contre des antagonistes qui portent un bandeau sur les yeux. On ne peut que gémir sur les dupes qui entrent dans celte licc dangereuse. Il n'est point de ministre

gouvernement puissant et ferme, les contributions seraient toujours exactement acquittées. Cependant avant la victoire de Mareugo on n'était pas assuré que le nouveau gouvernement pût se maintenir , et 1rs fonds montaient faiblement. On savait «jue le premier consul avait passé les Alpes ; mais sa situation en Italie était extrêmement périlleuse et l'on attendait l'issue du conflit. Un jour, à l'heure de la bourse, nn orage lointain lit entendre quelques coups de tonnerre. On crut que c'était le canon qui annonçait le gain d'une bataille: les fonds montèrent aussitôt. C'é-

tait probablement la première fois «pie le tonnerre avait fuit monter le cours des effets publics.

* Les ministres peuvent influer sur le prix des effets par les achats qu'ils fout exécuter au nom de la caisse «l'amortissement. U» savent quelles lois sont préparées; quels ordres sont donnés aux généraux et à l'arinee, etc.

DE L'UTILITÉ DU CRÉDIT PUBLIC

dans les différentes cours de l'Europe qui, depuis l'année 1815, n'ait pu amasser d'immenses trésors, sans compromettre sa tête, ni même son honneur. S'il en est qui l'ont perdu, c'est par d'autres causes.

Les jeux de bourse, malgré tous ces désavantages, ont l'attrait de toutes les loteries : l'attrait que présente au joueur un gain rapide. On voit autour de soi des gens qui dépensent beaucoup, qui font une grande figure dnus le monde; on se flatte toujours d'avoir le même bonheur ou la même adresse; on fixe ses regards sur l'appàt brillant que vous offre la fortune ; on en est ébloui, et l'on ne voit pas l'abîme qui vous en sépare. Le nombre des familles qui, depuis quelques années, ont été ruinées par les spéculations de la bourse, est véritablement effrayant. Les loteries publiques portent leurs ravages parmi les indigens et souvent les conduisent au vol; les maisons de jeux données à ferme par la police, ruinent les fortunes mitoyennes de la société; l'agiotage renverse les maisons de commerce et les grandes fortunes. C'est un triste accessoire au système des emprunts et du crédit public.

Les rentes de l'état ne sont pas la seule matière de l'agiotage. On agiote sur les eaux-de-vie, les huiles, les cafés; c'est-à-dire qu'on s'engage à livrer ou à recevoir une certaine quantité de ces

marchandises à une certaine époque. Ce n'est pas à dire que l'on veuille réellement en vendre ou en acheter; mais le terme arrivé ou résout le marché en payant, ou recevant, la différence qui se trouve entre le prix convenu et le prix courant. Ou parie que le prix de celle marchandise haussera ou baissera dans l'intervalle. Comme toutes les ventes fictives, c'est une circulation dont il ne résulte rien tic plus qu'un coup de dés qui met souvent, suivant l'expression énergique d'un anonyme la sottise sur l'édredon et le mérite sur la paille; mais le mérite qui joue de pareils jeux nYst-il pas un peu contestable? Tous ces jeux qui entraînent beaucoup tle malheurs et dont l'industrie et la production ne profilent jamais, pourraient, je crois, être supprimés, si le gouvernement le voulait.

CHAPITRE XVI

de l'utilité du crédit vublic.

Eu faisant abstraction des domaines d'une ua-

1 D. J. , sur les emprunts.

* Dans tout le cours de cet ouvrage, j'entends par le root de gouvernement aussi liien les hommes qui font les lois que ceux qui les exécutent. On gouverne par les injonctions de la loi comme par les injonctions d'un ud-

tion, elle ne possède que des revenus qui se composent des contributions annuelles de ses citoyens. Est-il à désirer qu'elle ait en son pouvoir de consacrer à la dépense de l'année présente,

une portion de scs revenus futurs; qu'elle puisse les aliéner pour un certain temps, ou à perpétuité?

La réponse à celte question ne parait pas devoir être le sujet d'une controverse. On conviendra qu'il est toujours fâcheux d'engager son revenu futur; mais il faut, dira-t-on, avoir la possibilité de le faire, en cas de nécessité.

Remarquez bien, messieurs, cette restriction : en ras de nécessité. Elle change la question, qui devient dès-lors celle-ci : Qui sera juge de ce cas de nécessité > Sera-ce le gouvernement *? .Mais les hommes qui gouvernent ont quelquefois un intérêt différent de celui des nations qui devront payer les rentes de la dette ; et, dans tous les cas, ils sont beaucoup plus faiblement lésés dans leurs intérêts comme contribuables, qu'ils ne sont favorisés par la disposition qu'ils se trouvent avoir du capital emprunté.

Il faut bien, dira-t-on, que l'état ait du crédit pour résister à une injuste agression, pour affermir son indépendance Il serait désirable en

effet que la cause la plus juste eût constamment du crédit, car elle en ferait un bon usage; et il ne serait pas moins désirable que l'injustice manquât toujours d'un crédit dont elle ne peut se servir qu'au détriment de l'humanité. Mais c'est ce qu'on ne voit guère. Ln cause la plus juste est en général celle de la faiblesse opprimée. N'étant pas appuyée de la force, elle ne peut invoquer que la justice et les droits de la nature. Ce n'est point la cause qui sourit aux trailans : ils sont du parti qui paie le mieux les arrérages; or, c'est le parti qui dispose des forces matérielles. Ils n'examinent point si un gouvernement a tort ou raison; mais s'il a de bous législateurs, ou à defaut de législateurs, un bon mi-

nistre des finances, pour donner un vernis légitime à l'impOt, et de bons soldats, bien disciplinés, pour le faire payer. L'alliance «les gens à argent, à la tète «le ses millions, marche toujours au secours du plus fort. En 1770 l'Angleterre trouvait de grosses sommes pour soutenir les injustes monopoles qu'elle voulait imposer aux États-Unis; et les États-Unis n'en trouvaient point pour assurer leur indépendance. La France, lorsqu'elle ne cherchait encore qu'à défendre scs institutions nouvelles, ne trouvait point de prêteurs; elle n'en trouva que lorsqu'il fut question de la dépouiller.

ministrateur; ou plutôt les injonctions d'un administrateur ne devraient jamais être que des conséquences de celles de la loi. Quand scs ordres vont nu-dela , c'est lut qui fait la loi.

DE L'UTILITÉ DU CRÉDIT PUBLIC

En même temps que le crédit public est une arme qui n'est guère qu'à l'usage du mauvais sens et du mauvais droit, il entretient des habitudes funestes à l'industrie et à la moralité des nations. Il donne naissance à des fortunes scandaleuses. Il excite une cupidité générale, qui fait ranger au nombre des duperies, les conseils de la modération et l'emploi des moyens lents de faire fortune, les seuls qui ne soient pas préjudiciables aux nations '.

Les auteurs du jour les moins déraisonnables, en convenant que la faculté d'emprunter est, entre les mains des gouvernemens, une arme dangereuse, ajoutent que, semblable à l'artillerie, cette arme, du moment qu'elle est à l'usage d'une puissance, doit être adoptée par toutes les autres ; et que celle qui s'en interdirait l'usage serait inévitablement écrasée par des gouveruemens moins scrupuleux. Mais pense- t-on que les nations qui au-

raient des garanties cflicaccs contre les prodigalités de leurs gouvernemens, voulussent se lais* ser écraser; et s'il fallait des emprunts pour se conserver, peut-on supposer qu'elles consentissent à être écrasées, et qu'elles refusassent à leur gouvernement l'autorisation de rassembler de l'argent avec toutes les garanties propres à donner de la sécurité aux prêteurs? Quand un gouvernement est digne de la confiance d'une nation, il dispose toujours au moment du danger de toutes les ressources de cette nation; des peuples ont perdu leur indépendance faute de courage : jamais faute de crédit. Quand un grand danger survient, un état abonde en ressources d'autant plus sures qu'il est moins grevé de dettes. Mais si la nature du gouvernement ôte toute espèce de garantie à la nation contre la politique de son cabinet, ses revenus s'engageront à perpétuité, et elle deviendra incapable d'action au moment du danger; elle ne trouvera plus en elle-même de ressources pour en avoir abusé.

La guerre lu plus heureuse est un fort grand malheur. Tout ce qui tend à la faciliter est fâcheux ; et la possibilité d'emprunter et de tirer des contribuables l'intérêt au lieu du fonds des sommes que la guerre engloutit, est une des causes qui ont multiplié et prolongé les guerres depuis cent aus. Le malheur passager des guerres sc transforme, grâce aux emprunts, en un malheur durable ; car les gouvernemens ne savent pas réduire leurs dépenses une fois consenties. Le dépôt

* J'ai été témoin d'une réponse faite par un financier à nu industrieux qui demandait do fond* pour une entreprise sftrc, éprouvée, utile nu public : Mes capitaux me rendront-ils plus de 30 pour cent et rentrerai -je dans mes avances avant la Jin de

l’année ? disait le financier. — Son. — En ce cas mon àjfaire vaut mieux que la ■vôtre.

des caisses d'amortissement a été violé en Angleterre comme eu France. Des taxes de guerre qui devaient cesser à la paix, ont été continuées jusqu’à ce qu’une autre guerre en eût provoqué l’augmentation. Les suites de la guerre causée par la révolution française, ont été aussi difficilement supportées par l'Angleterre que la guerre ellemême.

C’est le crédit de l’Angleterre qui la surcharge maintenant de cette épouvantable dette qui prive le plus grand nombre de ses citoyens de la douceur d’atteindre au prix, et par conséquent de jouir de cette abondance de consommations auxquelles on peut prétendre dans beaucoup de pays dont le crédit est beaucoup moins solide. Depuis la paix générale, la France a beaucoup moins souffert, parce que Bonaparte, avec moins de crédit, n’avait pas le pouvoir d’endetter au même point sa nation.

Je sais que les gouvernemens peuvent avec fruit faire des emprunts pour former des établisscmens publics, hautement favorables au public, et qu'il ne saurait convenir aux particuliers de fonder à leurs frais a. Des emprunts qui auraient été faits pour donner un facile accès aux provinces centrales de la France, pour franchir aisément des montagnes, pour rendre des rivières navigables eu tout temps, pour former des ports où l’on pût aborder sans dsnger, pour détruire des écueils féconds en naufrages, tous ces emprunts auraient pu doubler les revenus généraux et la population de la France; mais nous savons malheureusement par expérience, que l’argent des emprunts favorise les mauvaises opérations, et laisse les bonnes en souffrance. On sait que les canaux entrepris sous la direction de nos ponts et chaussées, ont

consommé des capitaux immenses, et que, soit par les fautes de l'administration, soit par l'ascendant des intérêts privés, ils ont répondu lard , ou jamais, aux heureux effets qu'on était en droit d'en attendre 3.

Il existe un moyen de borner les effets du crédit à ce qu'il a de réellement favorable au bonheur des nations. Les étals qui jouissent d'une véritable représentation nationale, ne devraient consentir que des emprunts spéciaux , des emprunts consacrés à une guerre, à une entreprise dont le but serait spécifié. Peut-être que la difficulté de trouver de l'argent pour une entreprise funeste, pour une guerre peu conforme aux intérêts du pays,

* Voyez à l'article de* dépenses puldiques , la dépensu de* voie* de communication*, et particulièrement de* route» : partie VU, chap. al, du prêtent ouvrage.

3 Voyez partie VII, chap. 34,1c* somme* énorme» empruntées et dépensées pour de» canaux qui ne s'achèvent pas.

empêcherait qu'on ne s'y précipitât. Et si malgré cela, le gouvernement persistait à vouloir cm* prunter dans un mauvais but, il lui serait heureusement impossible de l'accomplir. Une chambre des députés qui serait le résultat de la fraude, de la séduction ou de la violence, auraient beau sanctionner de son vote une mesure anti-nationale, les préteurs ne se mettraient pas en avant : ils pourraient craindre qu'un gouvernement mieux avisé, une représentation nationale plus éclairée, ne voulussent pas, dans la suite, ratifier les cngagemens contractés par leurs prédécesseurs. Il me semble que cette crainte salutaire, en ruinant le

crédit des mauvaises mesures, n'ôterait rien aux ressources que les bonnes mériteraient de rencontrer *.

Cette forme d'emprunts rendrait leur extinction plus facile, et ebaque fonds d'amortissement aurait tout son effet parce qu'il ne serait pas divisé. C'est cc qu'ont très bien senti des hommes qui ne sont pas moins recommandables par leur savoir en finances, que par la pureté de leurs intentions \

Il me semble que, convaincus, comme nous devons l'être, «le la fâcheuse influence que la faculté d'emprunter met entre les mains des gouverneraens, les publicistes honnêtes gens doivent tendre à fortifier le crédit capable d'accomplir de louables desseins, et affaiblir celui dont l'erreur ou les passions politiques se servent pour le malheur de l'humanité. Si nous comparons la dépense où la dernière grande lutte a précipité l'Angleterre et la France, avec les avantages que l'une et l'autre en ont recueillis, nous trouverons que le crédit public a valu à l'Angleterre la faculté «l'emprunter, seulement de l'année 1705 à l'auncc 1818, tant en rentes consolidées qu'en billets de l'échiquier , et en déduisant les fouds amortis par le rachat, une somme qui ne s'élève pas, en principal, à moins de 10 milliards 700 millions de francs, d'où résulte une dette qui double scs dépenses annuelles, qui rend toute consommation difficile pour ses habitons, sauf ceux qui jouissent d'une grande fortune; une dette qui l'épuise à tel point que, malgré

• Grâce à la fusion de tontes les rentes françaises en une seule masse (le gniud livre de la dette publique), les rentes qui out servi à rétablir le pouvoir absolu et le pouvoir sacerdotal en Espagne, jouissent «le la même faveur que celles qui out servi à les détruire en France. Cest le fruit de la pusillanimité du ministre

(M.de Richelieu) qui consentit, comme on sait, à la suggestiqn d'un banquier anglais (M. Baring) , à confondre la dette ancienne de la France, avec la nouvelle; do manière qu'il ne fat plus possible de distinguer l'une de l'autre. Voyez Etudes du cmlit public, par M. Dufresne de Saint-Léon, page Ci.

* F oyez, le» Etudes du crédit public > par M. Dufresne «le Saint-Léon; et les Discours de M. Laffite, noluiu-

l'orgueil national qui la tourmente, elle ne réussit pas à influer sur les affaires générales de l'Europe. Tandis que la France , avec une dette beaucoup trop considérable sans doute, mais qui pourtant s'élève à peine, en principal, à 4 milliards \ a conquis un gouvernement représentatif, l'égalité des droits et des impôls, un code de lois uniformes, la liberté de la presse, et une amélioration sensible dans sou instruction et dans scs mœurs.

Les meilleurs économistes d'Angleterre ont discuté la question de savoir s'il convenait à une nation d'emprunter pour subvenir aux dépenses extraordinaires, comme à celle d'une guerre, par des emprunts ou par des impôts; c'est-à-dire par des contributions levées sur les peuples dans le temps même de la guerre et qui cessent à la paix, ou par des contributions moins fortes, mais durables et progressives, destinées à payer seulement les intérêts des emprunts annuels t. Us ont été unanimes à préférer les impôts aux emprunts.

Il est incontestable que si l'on veut suivre la voie la plus aisée, mais en même temps la plus funeste, on dépensera seulement le principal qu'on empruntera cette année, et l'on ne chargera le contribuable que d'un intérêt. Pour défendre cette opinion on représente que la dépense «l'une année de guerre dépasse la borne

des facultés annuelles d'une nation, si les capitalistes ne viennent h son secours. Nais il convient de calculer les charges qui résultent d'un nouveau capital dé* pensé chaque année, et dont les intérêts, joints au fouds d'amortissement, croissant de même que lesinléréts, durant chaque année de guerre, laissent à la paix une nation accablée d'une dépense annuelle supérieure h celle que l'on regardait, dès la première anuée, comme dépassant les forces de la nation.

La Revue d'Édimbourg, dans un article attribué à N. Macculloch, a fait un relevé des contributions payées par le peuple anglais depuis la première année de la guerre (1793) jusqu'après la dernière (181G), et elle a trouvé que, pour les 21 années, la dépense n'a excédé les rentrées four-

ment celui qu'il a prononcé dans la chambre des députes, du i4 mai i8a8.

3 En y comprenant même i3oo millions pour la guerre d'Espagne en i8a3 , et pour l'indemnité donnée nus émigrés.

< Les intérêts des emprunts peuvent tous «'tre considérés comme perpétuels ; car si on en rembourse par portions le principal, ou se rapproche jusqu'à un certain point du paiement fait à présent d'une partie de la dépense présente. Le paiement de la totalité des dépenses de l'année, dan» l'année, est le système de l'amortissement poussé à sa plus grande perfection ; c'est l'amortissement «buis l'année ; c'est l'équivalent de l'escompte qu'on ferait des intérêts de la dette.

DE L'UTILITÉ DU CRÉDIT PUBLIC

nies par l'impôt réellement payé, que île 114 millions sterling. Ce qui fait, pour chaque année de guerre, 4 millions et demi seulement (ou 112,500,000 francs), auxquels il a fallu pourvoir par des moyens de crédit (qui sc réduisent tous à des emprunts).

Or, quelles étaient , A l'époque où la guerre a commencé, les dépenses annuelles de l'Angleterre, l'Irlande comprise? 28 millions sterling. Quelles étaient-elles en 1816? 101 millions1! N'cstil pas naturel de supposer que des contribuables qui ont pu supporter des charges croissantes d'années en années, jusqu'à excéder en 1816 une dépense annuelle de 101 millions, pouvaient supporter, dès 1793, une dépense annuelle de 28 millions, plus quatre et demi, c'est-à-dire 33 millions? Il est vrai que la dépense de 101 millions a été réduite depuis la paix, en vertu des économies et des aroortissemens. On pavait néanmoins encore en 1827, onze ans après la paix. 54 millions sterling, compris les intérêts de la dette *; tandis que si chaque année de guerre avait supporté sa dépense, on n'aurait pavé, pendant la guerre seulement, que 33 millions, saut les accroissemens naturels de l'état de paix. Et remarquez que c'est en supposant les profusions et les dilapidations aussi grandes qu'elles l'ont été.

Que l'on vérifie toutes ces données; que l'on y fasse toutes les corrections qu'on voudra, on trouvera toujours que pour faire un peu moins de dépense dans les premières années de la guerre, il en faudra faire davantage au bout de quelques années, et que l'état demeurera long-temps après la paix chargé de beaucoup d'intérêts.

Les auteurs anglais ne sont -ils pas fondés à se plaindre que la facilité qu'on donne au gouvernement de dépenser des capitaux qui ne lui appartiennent pas, au lieu de ses revenus annuels, fa-

vorise singulièrement la légèreté et les passious des gouvernans? « On est lorcé d'avouer, dit M. Ro- •> bert lin mil Ion , que nous avons souvent fait la « guerre par des motifs insuflisans , et dans un » but qu'il n'était pas possible d'atteindre, et qui

• en elTet n'a pas été atteint1; que sous prétexte » d'éviter des dangers éloignés et douteux, nous « nous sommes jetés dans des embarras réels et « imminens; que la colère et la vanité nationales,

* plutôt que des vues raisonnables et modérées, « ont servi de règle À notre politique; qu'après

* Voyez le* Statistical Illustrations by the Lorulon slatistical society, in the J'olding sheet prejixed. Le* dépenses particulière* * l'Irlande y sont comprise* pour i5 million» (annuels) à la ün de la guerre; et le» rente* de la caisse d*amurth*emrnt pour ti millions.

3 Voyez le budjet anglais de 1837. Il ne comprend même pas la portion des rente* due* à la caisse d'atnortiasement (Sinking-fund).

* nous être engages dans la guerre avec imprun dence, nous y avons persisté par obstination, et » rejeté des propositions meilleures que celles que » nous avons plus tard acceptées forcément 4. ■

David Ricardo, quoique riche capitaliste luimême , et l'un des traitans qui sont le plus entrés dans les emprunts par souscription, mais en même temps homme d'honneur, savant en économie politique, et plus disposé à défendre les intérêts de la vérité que ceux de sa bourse, sc prononce formellement pour la res-

source de l'impôt préférablement à celle des emprunts. Certains contribuables, dit-il, surtout les propriétaires fonciers, ne pourront peut-être pas subvenir, en cas de guerre, à une augmentation d'impôts; que les mêmes prêteurs qui voulaient faire des avances au gouvernement, en fassent aux contribuables propriétaires, et aux chefs d'entreprises, pour les aider à payer leurs impositions. Ricardo est d'avis qu'avec un bon système hypothécaire, il serait possible de leur donner une sécurité suflisante pour leurs fonds 5. Les contribuables qui sont les plus imposés sont eu même temps ceux qui donnent de plus fortes garanties.

Les financiers qui n'osent pas soutenir qu'une nation est plus riche en empruntant et en faisant des dettes, ont exagéré la commodité que les emprunts procurent pour faire une dépense qu'ils supposent toujours indispensable. Mais en admettant qu'elle le soit en effet, convient-il de payer eette commodité à un prix si onéreux? On peut la comparer à celle dont jouissent les petits ménages, qui, n'ayant pas assez d'argent pour acheter leur bois ou leur charbon par grandes mesures, les achètent chez le délailleur A la bûche ou au boisseau : ils paient ainsi leur provision au double de sa valeur. Une grande nation, A moins d'étre bien mal conduite, n'est jamais réduite aux mêmes extrémités.

Les emprunts que fait un gouvernement pour soutenir une guerre, sont toujours faits et remboursés aux époques qui lui sout lus plus défavorables. Il emprunte A l'époque où sou crédit est le plus bas, A l'époque où il met chaque année sur le marché de nouvelles rentes qui font concurrence aux anciennes, et occasionnent la baisse des unes et des autres. S'il les rachète, avec les fonds d'une caisse d'amortissement, c'est à l'époque où la paix est revenue, où sou crédit est plus solide

• Un homme d'esprit st remarqué que faire la guerre a des opinions , c'était tirer le canon contre de* idée*.

4 Roh. Il a nul ton : on the national debl , page 3" de la 3* édition anglaise.

5 Ricardo, article Fundmg System , dan* \ Encyclopédie britannique.

DU REMBOURSEMENT DE I.A DETTE PUBLIQUE

que jamais, et où le prix des effets publics est à son apogée. Règle générale, le gouvernement vend toujours à plus bas prix qu'il n'achète : il supporte toujours une perte égale aux bénéfices que font les possesseurs de rentes, soit spéculateurs, soit simples rentiers; et c'est ce qu'à la bourse on appelle amélioration du crédit, augmentation de» capitaux placé » dam le» fonde public»

Ricardo regarde en outre les jeux de bourse comme hautement préjudiciables à la morale. Personne n'a osé le uicr, mais cet auteur est louable de les condamner; et nul ne s'v connaissait mieux que lui, qui avait clé agent de change pendant long-temps.

« Enfin, ajoute-t-il, de quelque côté qu'on envi- » sage cette question, nous arrivons à la mémo » conclusion : il est fort à désirer que nous débar-

* rossions notre politique du système des em- » prunts. Surmontons les difficultés à mesure » qu'elles se présentent; et soyons libérés de » toutes dépenses anciennes, dont nous ne sen-

* tons bien le fardeau que lorsqu'il est devenu in- ■ tolérable *.

•

CHAPITRE XVII

DD ltKMIOCRSF.MF.XT DK LA DRTTE PCBLIQCK.

Voici, messieurs, des vérités communes, triviales même, et cependant je ne puis faire autrement que de les énoncer eu traitant ce sujet, puisqu'on parle, et, ce qui est plus fâcheux, on agit comme si elles n'existaient pas.

Souffrez donc que je vous rappelle qu'une nation, de même qu'un particulier, est plus pauvre de tout ce qu'elle doit. Si l'état est obligé de payer tous les ans deux cents millions d'intéréls à ses créanciers, les contribuables ont deux cents millions de nioi'n* à dépenser chaque année pour les besoins ou les plaisirs de leurs familles. Tous les éloges qu'on répandra sur les ressources du crédit, et les avantages des dettes publiques, ne changeront rien à ce résultat.

Or, il n'y a qu'un moyen de se libérer : c'est de consacrer chaque année une part de ses revenus, à former un nouveau capital jusqu'à ce qu'il soit devenu aussi considérable que celui qu'on a emprunté et consommé. Tous les miracles de la caisse

1 Quand la caisse d'amortissement rachète sur le pied

de too francs des inscriptions dont elle n'a touché que

55 francs, le contribuable perd 4-1 ** francs pour chaque rente de 5 francs. C'est le contribuable français qui paie les frais de ces

bénéfices qu'ont empochés à diverses époques, et selon l'importance de leurs rentes, les porteurs d'inscriptions depuis 1817 jusqu'à nos jours.

d'amortissement et de l'intérêt composé, sc réduisent à ccttc opération vulgaire ; et tous les calculs des publicistes, tous les raisoniicmcns des plus profonds économistes, aboutissent tous h mettre hors de doute une vérité simple.

Cependant il ne faut point jurer sur la parole des maîtres; il convient que toute vérité soit démontrée à la raison. Voici en abrégé en quoi consistent les opérations d'une caisse d'amortissement.

Si l'état emprunte cent raillions à cinq pour cent, il faut qu'il sc procure tous les ans une portion du revenu national égale à cinq millions, pour acquitter les intérêts de cct emprunt. Il établit ordinairement un impôt dont le produit s'élève à celte somme chaque année.

Si l'clat porte l'impôt à une somme un peu plus forte, à celle de 5 millions 462,400 fr., par exemple; s'il charge une caisse particulière d'employer les 402,400 francs d'excédant à racheter chaque année, sur la place, une somme pareille de scs engagemens; si cette caisse emploie au rachat, nonseulement le fonds annuel qui lui est affecté, niais de plus les arrérages des rentes dont elle a racheté le titre 3, au bout de cinquante ans, elle aura racheté le principal tout entier de l'emprunt de cent millions.

Telle est l'opération qu'exécute une caisse d'amortissement.

Un tel calcul, un tel effet sont incontestables; mais il n'est pas besoin d'utic caisse d'amortissement pour parvenir ou même ré-

sultat. Il suffit de consacrer choque année la mémo somme de 402,400 francs nu rachat de la dette, pour jouir de mémo de tout l'avantage des intérêts composés, et parvenir à l'extinction de la dette au bout du même nombre d'années. En effet, si, dès ln première année, 011 emploie cette somme à racheter une pareille somme d'inscriptions, on a de moins à payer, dès la seconde année, les intérêts des inscriptions rachetées. Dès-lors l'exccdant des recettes sur les dépenses est accru du moulant de ces intérêts, et permet d'acheter l'année suivante une plus grande somme d'iuscriptions; on jouit ainsi de l'intérêt composé, de l'intérêt des intérêts ; il n'est pas nécessaire pour cela d'obliger une caisse du gouvernement (le trésor), de payer à une autre caisse du gouvernement (celle de l'amortissement) un excédant de recette que la première de ces caisses peut employer elle-même. Il vaut mieux

* Ricardo, Encyclopédie britannique , article Funding sy Hem.

3 Comme il a été pourvu au paiement des intérêts de la dette, c'«t-à4ire des rentes attachées aux inscriptions sur le livre de la dette publique , la caisse dlftortmement reçoit annuellement , de même que tous les rentiers, les rentes attachées à ses inscriptions.

DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE

cesser de payer chaque année une portion «l'intéréts, que de les accumuler pour les supprimer tous à la lois. On épargne ainsi les Irais d'administration de la caisse d'amortissement '.

On a pu croire que des excédons de recettes se trouvaient plus en sûreté étant coolies aux mains des commissaires de l'amortissement, que consignés dans le trésor, pour être employés chaque année au rachat d'une portion de la dette; mais l'événement a prouvé contre une semblable précaution. Les sommes d'inscriptions rachetées par les caisses d'amortissement, tant en Angleterre qu'en France, ont été détournées de leur emploi primitif, et consacrées à satisfaire les exigences nées de la polit ique du gouvernement , tout aussi facilement que les cxcédans de recettes du trésor public1 * * *; de sorte que ces fonds d'amortissement accumulés aux dépens des contribuables qui ont payé tics surcroîts d'impôts destinés à rembourser les dettes publiques , ont eu le même sort que les trésors accumulés par l'économie de quelques princes, tels que Charles V et Henri IV, rois de Fronce, et Frédéric II, roi de Prusse. On ne peut compter sur la conservation des valeurs accumulées par les gouvernemens , que lorsqu'elles sont inébranlablement fixées dans des établisscmens publics *.

On s'est imaginé pendant quelque temps que, même en empruntant tous les ans, pourvu qu'on attachât à chaque emprunt un fonds d'amortissement combiné de manière à le racheter entièrement au bout de trente ans, le premier de ces emprunts, sc trouvant remboursé à cette époque, permettrait qu'on lui donnât pour successeur un autre emprunt qui 11e grèverait pas le contribuable de nouveaux intérêts. Ou croyait qu'au bout de ce terme il était possible d'affecter au

1 Les frais d'administration de la caisse d'amortissement d'Angleterre, d'après les papier* oflîciels de la session de 1S1Q (u° (*S) , ne Se sont pas élevés à moins de 187,000 livres sterling (4 million* 6^5 /)OQ francs).

* Le dépôt des caisses d'amortissement a été violé sous le ministère de M. Vansittart en i8i3, et sons celui de M. de Vilièle, en i8a5, pour donner une indeinuitcaux émigrés.

En 176s, un arrêt du conseil du roi de France avait créé une caisse des remboursement , pour laquelle on fit une retenue d'un dixième sur les rentes viagères et d*nn quinzième sur 1rs rentes perpétuelles. In M. Duhut

de Longchamp , à qui l'on voulait conférer une faveur,

fut nomme caissier. On nomma en même temps deux conseillers au parlement pour veiller à la sûreté du dépôt. Cette caisse 11e remboursa rien ; le dépôt fut versé au trésor royal; et Fou donna à chacun des deux conseillers^ille cens de pension pour qu'ils se tinssent tranquilles. M. Dufresne de Saint-Léon, alors garde du trésor royal, m'a dit avoir pavé pendant plusieurs

nouvel emprunt, le fonds d'amortissement auparavant consacré nu précédent, et qu'il eu résultait une espère de périodicité au moyen de laquelle il devenait possible de faire une guerre éternelle. Mais qui ne voit que si l'on remplace les dettes remboursées par «les deltes nouvelles, 011 ne rembourse rien en effet? On sc borne à élever les recettes ordinaires (les impôts) au niveau des recettes extraordinaires. Met tous les illusions de cdlé : 011 ne peut s'affranchir des charges de la guerre, que pendant les années de paix; et une longue expérience nous apprend que les grands élats, toujours mêlés aux querelles du reste du monde, et perpétuellement compromis par les intrigues de la diplomatie, n'ont jamais des intervalles de paix suflisans pour rembourser leurs dettes; même lorsqu'ils se piquent de beaucoup d'esprit de conduite 4.

La caisse d'amortissement, â laquelle le docteur Price, et plus tard le ministre Pilt, donnèrent une vogue qui dure encore, est totalement décriée par les économistes éclairés. Il a été arithmétiquement prouvé par MM. Ricardo et Rob. Hatniltou 5. que uul remboursement véritable ne peut avoir lieu que par des revenus supérieurs à la dépense. Et que quant â la manière; d'opérer ce remboursement, la plus simple est la meilleure; c'est-à-dire que lorsqu'on a un excédant de recette, il faut se hâter d'acheter des inscriptions de rentes, et les annuler.

Un particulier peut s'enrichir en empruntant, même en payant tous les ans cinq mille francs d'intérêts, parce qu'il peut en gagner dix mille par sou capital joint à son industrie. Un état n'a pas le même avantage, parce qu'il n'agit pas comme un particulier, et «pic ses dépenses extraordinaires so dissipent improductivement, cl

année* la pension «les deux conseiller* au parlement.

L' unique service qu'ait rendu la caisse d'amorti*- » *rment a été de mettre les ministres en état de négo- « cicr leurs emprunt* plus aisément, d'avoir on manie- « meut des sommes énormes, et de persuader au publie *• d en payer les intérêts de lionue grâce. « Edinhurgh Revie w* Jatuiary 1 8ao.

4 « De i63()à i8i3, l'Angleterre a eu (»3 années d« guerre ettil années de paix. Dans ce* année* elle.* emprunté chaque année, l'une portant l'autre, ar»5 millions de francs, et elle a aussi remboursé chaque année , I une portant l'autre, 14 millions-dc francs. » (Études du crédit public, page u5.)

Empruntant aaS millions par année , tandis qu'on en remboursait 14, comment la dette uc se serait-elle pas progressive-

ment augmentée?

5 Principes de V Economie politique et de l'impôt , par David Ricardo, et dans l'article Punding System, d* Y Encyclopédie d' Edimbourg , par le même; et dans les Recherches sur la Dette publique , de Rob. Uamilton.

par conséquent sans créer aucune nouvelle valeur. Les contribuables, à la vérité, produisent et paient l'impôt; mais ils ne remboursent pas les préteurs, aussi long- temps que ceux-ci fournissent de nouveaux fonds qu'on dépense à mesure, comme il arrive quand on se sert de capitaux pour faire la guerre.

Et qu'on ne pense pas que la doctrine des merveilleux effets d'une caisse d'amortissement soit innocente et sans dangers. C'est en faisant croire à la nation que sa dette, quelque immense qu'elle soit, pouvait être acquittée par le produit mystique d'opérations financières , que le gouvernement anglais est parvenu à l'extension démesurée et déplorable pour l'Angleterre, des emprunts répétés. On a pendant un temps emprunté chaque année plus qu'on n'a reml>oursé, et le résultat a été une dette toujours croissante. Ce n'est que dans ces dernières années que la dette anglaise a été en diminuant; mais cet effet n'est pas du à la puissance de l'intérêt composé : c'est tout bonnement parce que les économies qu'ou a pu faire sur les dépenses publiques, ont permis au trésor de recevoir plus qu'il n'a dépensé. Si cet excédant de recette avait été directement appliqué il l'extinction de la dette, on se serait libéré exactement de la meme somme ; et l'on ne se serait pas libéré du tout, si, avec ou sans caisse d'amortisse-

ment, on avait détourné pour d'autres usages les fonds destinés à éteindre la dette publique, ainsi qu'on l'a fait ailleurs.

Vous voyez, messieurs, qu'une nation, non plus qu'un particulier, ne s'affranchissent d'une dette et des obligations qu'elle impose, qu'en proportion de la supériorité qu'on parvient à maintenir de leurs recettes par -dessus leurs dépenses; et qu'on la rembourse à mesure qu'on a des sommes disponibles. Tout autre amortissement est un pur charlatanisme, dont il uc résulte aucuu avantage réel pour l'état. Nul plan de finance ne saurait tenir lieu d'esprit de conduite et d'économie.

Hors de là, on ne peut se débarrasser de ses dettes que parla banqueroute; mais la banqueroute , en affranchissant les gouvernans de quelques-uns des embarras où ils se sont jetés par leur propre faute, n'est qu'un changement de malaise. Quel serait en effet le résultat d'une banqueroute? Le revenu des contribuables se trouverait augmenté de tous les millions qu'ils paient aux rentiers; mais le revenu des rentiers sc trouverait diminué de tout le montant des rentes. Les produits seraient moins chers, étant diminués d'une partie des frais de production; ils seraient plus abondons sans doute, et les profits de la production probablement plus considérables. Mais que de fortunes bouleversées! Les familles qui auraient confié tous leurs capitaux aux gouvernemens seraient subitement plongées dans la misère; le bien qui

en résulterait serait lent, graduel, divisé entre tous les citoyens. Oii soufTre des maladies : on ne s'aperçoit pas de la santé. Le mal que fait un gouvernement lorsqu'il emprunte est irrémédiable. Il est commis du moment que l'emprunt est négocié et son produit consommé; car une valeur consommée ne peut plus être recouvrée. Il faut qu'elle soit produite de nouveau. Si l'on se

dispense de la rembourser, on fait tort au préteur. Si on la rembourse. on fait tort au contribuable; car il faut alors qu'il produise par ses sueurs et avec les instruirions qui sont sa propriété, le capital tout entier qui a été emprunté, accru de tous les frais, de tons les profits usuraires, de toutes les dilapidations, cortège ordinaire des opérations de finance.

AVERTISSEMENT

Le morceau qu'on va lire devait naturellement être placé dans la division des Monnaies. Je l'cn ai ôté parce qu'il me semblait trop spécial, et devoir faire partie de l'art du commerçant, plutôt que de l'économie des nations. Cependant on m'a fait remarquer qu'à mesure que les finances publiques se perfectionnent, on applique à leur comptabilité les procédés du commerce qui sont une garantie du bon ordre. Mais pour appliquer ces formes, il faut en connaître les motifs, et sous ce rapport elles ne sont pas tout-à-fait inutiles au publiciste et au citoyen. On a remarqué de plus que la comptabilité en usage dans le haut commerce, étant considérée dans son essence et d'une manière philosophique, n'était pas sans intérêt pour les commerçans eux-mémes, dont plusieurs m'ont avoué que, lorsque j'ai fait usage de ce morceau dans mon Cours oral d'économie industrielle, ils avaient découvert pour la première fois le but et les ressources de cotte comptabilité.

Au surplus on peut, si l'on veut, passer la lecture de ce chapitre, qui ne tient pas essentiellement aux recettes et aux dépenses des nations.

Si quelqu'un d'entre vous, messieurs, se proposant de suivre, non la comptabilité de son entreprise, mais seulement les procédés de son art, croyait en conséquence n'avoir pas l>esoiii de connaître la comptabilité commerciale, je prendrais la liberté de lui représenter qu'il lui convient toujours d'en connaître la marche générale et l'esprit, ne fût-ce que pour être à portée de juger

sainement de la capacité des hommes chargés de cette partie. J'en dirais autant à ceux d'entre vous qui ne se proposent pas mémo d'exercer l'industrie, mais à qui il importe cependant de savoir comment les entreprises sont bien gérées : car il est bien dillicile que les revenus de mes auditeurs (quelle qu'en soit la source) ne soient pas affectés par une bouuc ou une mauvaise gestion.

La nature des monnaies, leur usage et leurs modifications, nous sont connus; nous avons vu parquets signes on les remplace, et ce qui résulte de cette substitution; il nous reste à savoir comment clics nous servent à tenir nos comptes, à constater ce que nous devons, et ce qui nous est dû, aussi bien que les variations qui surviennent dans nos fortunes.

La fortune d'un particulier, d'une association , d'un peuple, se compose de la valeur de toutes les choses qu'ils possèdent, quelles qu'elles soient. Ces choses sonl très variées dans leur nature et dans leurs usages; mais comuîc portion de fortune, nous ne devons observer en elles qu'une seule de leurs qualités, qui est leur valeur; qualité qui leur est commune à toutes; car celles qui

n’ont aucune valeur, qu’on dedaigue, qu'on rejette, ne font partie d’aucun bien, d’aucune fortune.

Pour constater l’importance de nos biens, des augmentations, des diminutions qu'ils subissent, nous sommes obligés «le les évaluer en une marchandise unique, en monnaie. Nous avons vu que la monnaie est éminemment propre à ccl usage, par la facilité qu'elle a de se diviser en unités de même nature, en quelque quantité que ce soit, et de présenter à notre esprit une idée exacte de la valeur qui s’y trouve contenue, en raison de la grande habitude que nous avons de faire des échauges où la monnaie entre comme un des termes de l'échange. Pourquoi concevons-nous clairement quelle est la valeur d’un édifice de vingt mille francs? C’est parce que nous avons une idée claire de la valeur des francs; et pourquoi avonsnous une idée claire de la valeur «les francs? c’est parce que nous les échangeons journellement contre toutes sortes «le choses.

L’usage commun et la législation sont donc ici d’accord avec notre plus grande commodité; mais «juand l’usage, quand la législation nous obligent à tenir nos comptes dans une monnaie nominale, dans une monnaie qui représente tantôt par une plus grande, tantôt par une plus petite quantité de métal, alors nous sommes exposés à compter ensemble, sous le même nom, des unités de natures différentes. Un exemple le fera sentir tout de suite.

Lorsque la valeur «le la monnaie anglaise déclina par suite de la suspension du remboursement des billets de la banque, en 17U7, une livre sterling, qui pouvait jusque-là acquérir 1 lô grains d'or fin, ne put bientôt plus en acquérir «pie 112. puis 100,

puis 00, et même moins. La valeur de la livre sterling déclina de même dans l'échange qu'on en fit contre toute autre espèce de marchandise ; et ceux qui additionnaient une même page d'un compte, où il y avait eu des articles couchés, les uns au commencement, les autres à la fin de la même année, additionnaient, dans la réalité, des unités de valeurs «liverscs. Ils adililionnaient des livres sterling de 113 grains d'or, avec des livres sterling «le 104 grains, de 05 grains, etc.

Si l'on eût tenu scs comptes en grains «l'or au lieu de les tenir en livres sterling, il se peut qu'on eut additionné ensemble des grains d'or qui n'auraient pas eu aux deux époques précisément 1a même valeur par rapport aux autres marchandises; mais en premier lieu cette différence eût été insensible, et finalement on n'eût mis ensemble que «les unités pareilles, dont chacune aurait représente un grain d'or fin, avec toutes ses propriétés.

La base de tous les comptes est un inventaire ou un bilan; c'est-à-dire un état de toutes les choses évaluables «ju'on possède, avec leur évaluation en une même marchandise, en un dénominateur commun, en monnaie d'argent, en francs. Les créances, les sommes qui vous sont dues par d'autres particuliers, y figurent évaluées de même que toutes les autres propriétés. Les comptes que l'on lient régulièrement se continuent en ajoutant à ce premier fonds, toutes les valeurs qui deviennent notre propriété; et eu retranchant toutes celles «jui cessent «le l'être. Quelque formule que l'on emploie, c'est à-ccla que se réduisent toutes les comptabilités. Inventaire; addition de tout ce qui doit y entrer; défalcation de tout ce qui doit en sortir.

Il semble que pour connaître la situation de sa fortune, il suffise «le regarder dans sa bourse, ou dans sa caisse, pour savoir ce

qui s'y trouve. Cela suffirait tout au plus si l'on n'avait jamais sa fortune qu'en argent comptant; mais il n'est presque personne «jui ne possède autre chose que des espèces. Quand on n'a ni capitaux placés, ni terres, on possède du moins son mobilier; et dans tous les cas, il faut déduire «le ce (ju'on a, les dettes dont on est jiassiblc. En d'autres mots, l'état de la caisse vous montre bieu ce que vous possédez en argent, mais non ce que vous avez sous d'autres formes. Elle ne vous donne qu'une niée imparfaite «le votre situation, «le vos droits et de vos engagemens; elle ne vous le montre pas d'un coup-d'unl et dans un tableau unique. En quebjue état de fortune que l'on se trouve, il est utile aux familles de counaitre exactement leur fortune et «le pouvoir s'en rendre compte. C'est le pr«'raier guide «ju'on doit consulter dans la conduite de son bien ; c'est l'unique moyen de sc faire rendre par les autres ce qu'ils vous doivent, et de ne pas

leur faire tort île ee que vous leur devez. Sans doute le soin qu'on met à tenir scs comptes n'ajoute ricii k nos revenus ; mais il nous rend plus présente la nécessité de redoubler nos efforts pour les améliorer, ou de diminuer nos dépenses pour les y proportionner. L'homme qui dépense plus qu'il ne reçoit, à coup sur, dépense le bien d'autrui, soit qu'il ait obtenu ce surplus par l'abus qu'il a fait de leur confiance, ou qu'il le tienne de leur générosité. Dans tous les cas, on se doit à soi-même, on doit aux siens, de connaître exactement sa situation. La première règle de l'économie est de tenir ses comptes, et le premier pas qui couduit au désordre, est de les négliger.

Cette obligation est bien plus étroite encore pour les négocia ns; et en général pour tous les entrepreneurs d'industrie. Ils ont

des rapports d'intéréis avec une foule de personnes, avec des vendeurs, des acheteurs, des créanciers et des débiteurs, des préteurs de fonds, des associes, des employés, des ouvriers. Les lois le leur prescrivent; et cette intervention des lois dans les affaires privées est tellement utile en point de fait, que je ne l'ai jamais entendu blâmer en point de droit. Les livres de compte régulièrement tenus sont le seul moyen de constater les transactions, de régler les droits des créanciers en cas de faillite, de décès, ou de litige; et les tribunaux y ajoutent foi lorsque rien n'y peut faire présumer la fraude.

Les livres de compte des négocians (et tous les entrepreneurs d'industrie peuvent passer pour des négocions); leurs livres, disje, se tiennent suivant deux méthodes qu'on nomme parties simplet et parties doubles.

Un négociant qui tient ses livres eu parties simples, couche sur un registre qui se nomracjonrnal, toutes les opérations de sou commerce, à mesure qu'elles sc présentent. S'il a acheté des calés, il écrit sur son journal :

Acheté tant de. livres de café a Pierre , Jean ou Guillaume, a tel prix, payables dans tel temps.

C'est là le fondement de tous ses comptes. En tenant note ainsi de toutes les affaires qu'il fait, b mesure qu'elles sc font, le négociant est sur de n'eu pas omettre. Mais comme uuc liste de beaucoup d'affaires successives ne lui donnerait aucune idée de ce qu'il doit à chacun de ses correspondais, ni de ce qui lui est dû par eux, il relève chaque article en particulier , et le porte sur son grand lirre.au compte du correspondant que celte affaire rend

son créancier ou sou débiteur. Le grand livre peut passer, comme on voit, pour le classement ou le répertoire du journal.

Chaque compte de correspondant occupe sur le grand livre deux pages, les deux qui sont en re-

gard. On a soin de coucher sommairement, et. en une seule ligne, sur la page de gauche, les affaires qui constituent le correspondant débiteur ; et sur la page de droite, celles qui le constituent créancier, ou créditeur. Il suffit dès-lors, chaque fois qu'on veut connoitre si ce correspondant doit plus ou moins qu'on ne lui doit, d'additionner l'iin et l'autre côté de son compte, et de comparer les résultats.

Quand un négociant règle scs comptes avec un corresjKHidanl (ce qui arrive au moins une fois tous les ans), il réduit tout compte antérieur à un solde qui est la différence du débit au crédit , et, après qu'on s'est réciproquement entendu, ce solde forme le premier article d'un compte nouveau.

Tel est le fond de toutes les écritures d'un négociant; mais pour mettre un plus grand ordre dans les détails de son affaire, il a plusieurs autres registres , au moyen desquels il peut se rendre compte en détail de chaque partie. Il a un livre de caisse, qui présente sur la page de gauche toutes les recettes, et sur la page de droite tous 1rs paicmens opérés à mesure qu'ils ont lieu. Chaque jour le caissier fait ce qu'il appelle le compte de sa caisse; c'est-à-dirc vérifie, après que toutes les recettes et tous les paiemens de la journée ont été terminés, si les espèces qui s'y trouvent sc rapportent avec celles qui ont été couchées sur le registre. Il a un livre d'entrée et de sortie des marchandises, afin de pouvoir chaque jour vérifier de même l'existence de celles qui doivent se

trouver dans son magasin, ou se rendre compte de la manière dont il en a été disposé.

Les négocia ns ont encore un registre où sont, copiées toutes les lettres qu'ils écrivent, et qui sert de contrôle aux autres registres; parce que, excepté dans les ventes au détail, toutes les affaires qui se font se constatent par lettres.

Toutefois vous concevez que si, par l'oubli d'un commis ou par une erreur de plume, tel article est omis, oti s'il a été mal couché, ou n'est pas nécessairement averti de l'erreur. Dans la tenue des livres en parti es doublet, chaque article est contrôlé par un autre article correspondant, tellement qu'il faudrait commettre deux erreurs précisément de la même 6ommc, et qui se balançassent l'une par l'autre, pour qu'on n'en fût pas averti. La même méthode permet en outre qn'on se rende compte beaucoup plus exactement du résultat de chaque opération, ou de chaque nature d'opérations, parce qu'on les personnifie pour ainsi dire , on leur demande compte de ce qu'elles doivent, et on leur tient compte de ce qu'on leur doit.

Je ne sais si dans un développement purement oral , je pourrai vous faire entendre ce qu'il V a de fondamental dans la tenue des livres en parties doubles qui nous vient des Italiens, et qui a été

adoptée par lotîtes les maisons de commerce du monde, lorsqu'elles ont quelque importance.

Le fondement des livres en parties doubles est, comme dans la méthode précédente, le journal, ce registre dans lequel on

consigne jour par jour, heure par heure, s'il le faut, toutes les opérations qui se font dans une maison de commerce, dans une entreprise quelconque; mais ici la manière dont les articles sont conçus, est un peu différente et forme le caractère essentiel de cette méthode.

En toute affaire d'intérêt, il y a transmission d'une valeur; par conséquent il y a une partie qui donne et une partie qui reçoit; ce qui pour chaque affaire constitue un créditeur et un débiteur. Le créditeur est celui qui se dessaisit de la valeur; le débiteur est celui en faveur de qui l'on s'en dessaisit. Dès-lors, pour représenter complètement chaque affaire, il faut désigner un débiteur et un créditeur, et constater sur chacun de leurs comptes la transmission qui a été opérée. De là la méthode des part ies doubles. On y écrit doublement chaque affaire; on la passe sur deux comptes.

Ce n’est pas tout. On personnifie certaines affaires, certaines branches de la maison de commerce; ou en fait des débiteurs et des créditeurs; de sorte qu'à chaque instant on peut connaître non-seulement les rapports qui existent entre les correspondans et la maison , mais ceux des diflerens cmbranchemens de la maison entre eux. C'est ce qu'un exemple fera beaucoup mieux comprendre.

Théophile m’a fait une remise, c'est-à-dire m'a fait l'envoi d'un effet de commerce payable dans un mois. Mon teneur de livres constatera ainsi celle opération sur le journal :

Remises (c’est-à-dire mon compte de remises) doivent à Théophile pour telle et telle transmission (ici le détail de la somme, de l’effet de commerce, de aou échéance, de l’accepteur qui doit l'acquitter, etc.)

Lorsque cet article sera rapporte du journal sur le grand livre (c'est le classement des articles du journal), il paraîtra dans deux comptes différons : dans celui de Théophile qui sera reconnu créditeur de sa remise, puisque c'est à lui qu'on la doit; et dans un autre compte, celui des remises, qui sera établi débiteur du montant de cette mémo lettre «le change. En effet, à qui a-t-elle été confiée? à un personnage fictif, dépositaire «l'un portefeuille où se trouvent les effets non encore échus; et ce personnage fictif doit ce «|u'on lui confie jusqu'au moment ou il en rend compte et ou ou l'en décharge. Cette écriture met , comme vous voyez, le négociant à portée de connaître toujours ce qu'il possède en effets de commerce, et de comparer cc

qui doit se trouver dans le portefeuille, avec cc qui s'y trouve réellement.

Lorsque l'échéance «le la remise faite par Théophile est arrivée, autre opération, qu'il faut «le même constater sur les livres «le la maison et sur deux comptes différons. On va chez l'accepteur, chez celui qui doit payer l'effet; on en touche le montant, et on le verse dans la caisse. De là un article sur le journal, «jui porte :

Caisse doit à Remises.

(Suit le detail, c'est-à-dire la date, la somme, etc.)

Le compte de remises qui avait été débité du montant de l'effet, s'en trouve maintenant crédité; il en est déchargé de même qu'une personne réelle qui en aurait été dépositaire et qui l'aurait rendu. Mais en même temps la caisse se trouve constituée débitrice; comme elle l'est de toutes les sommes qui lui ont été

confiées, jusqu'à ce «jue «le nouveaux articles l'cn aient déchargée.

Lorsqu'on puise dans la caisse pour un achat de marchandises au comptant, c'est alors la caisse qui est créditée «b* la somme, et le compte de marchandises générales qui en est débité. Ce dernier compte reste debiteur de la valeur de ces marchandises, jusqu'au moment où l'on juge à propos d'en disposer. Supposez qu'on les expédie à un manufacturier de proviuce nomme Coursés, le journal porte :

ChrysÈs doit à Marchandises générales.

Et au-dessous de ce titre, vient le détail. Lorsqu'on porte cet article sur le grand livre, à chacun des «leux comptes de Chrysès et de marchandises générales , on le fait sommairement en une seule ligne sur la page de droite, si c'est au crédit du compte, et sur la page de gauche si c'est au débit; et lorsqu'on a besoin d'avoir le détail d'une affaire trop sommairement exprimée sur le grand livre, on revient au journal pour le consulter; et on le trouve facilement, car dans une des colonnes du grand livre, on a soin de consigner le folio du journal d'où l'article est tiré.

Ici se présente une difficulté. Un article entre au compte de marchandises générales pour le prix au«|uel la marchandise a été achetée; il en sort pour le prix auquel elle a été vendue; mais ces deux prix n'étant presque jamais les mêini'S, cc compte ne petit pas, comme celui «le misse, sc balancer par appoint. Les sommes qui en sortent peuvent être plus ou moins fortes que les sommes qui y sont entrées. Cependant, il faut que tous les comptes se balancent par appoint; car il faut que toutes les personnes réelles

ou fictives, s'acquittent si elles doivent; comme il faut «ju'elles soient pavées, si elles sont créditrices. On solde

donc le compte de marchandise* tous les ans, tous les mois, toutes les semaines, si l'on veut ; et pour cel effet, on additionne la valeur de toutes les marchandises qui s'y trouvent entrées, de toutes celles qui eu sont ressorties. S'il en reste en magasin, on les évalue au cours du jour, et l'on en porte le montant au côté du crédit en un seul article, qui représente le produit que donneraient ces marchandises, si l'on voulait les vendre et en décharger leur compte. Le résultat des additions laites d'un et d'autre cOtê du compte, montre le résultat de cette partie du commerce qui a rapport ans marchandises. S'il en est sorti sur le compte des marchandises, pour uue plus forte somme qu'il n'en est entré, on a gagné sur les marchandises. S'il en est sorti pour une moins forte somme, on a perdu. Mais comment soldc-l-on la différence.

Ou a un autre compte pour y consigner les profils et les pertes; cl si les marchandises ont jrroduit à la vente 10,000 francs par exemple, au-delà de cc qu'elles ont coûté*, on rédige ainsi l'article du journal destiné à solder le compte des marchandises :

pédiés, montant, avec les frais, par supposition, à 25,000 francs. Je l'en crédite par le débit de marchandises générales, c'est-à-dire que je décharge mon correspondant de celte valeur qu'il m'a transmise, et que j'en charge mon compte de marchandises générales qui va les recevoir, ltfais en même temps, cc même correspondant m'a expédie, pour son compte, des peaux de bœufs, présumant qu'elles se vendraient avec profit en Europe, où l'on use beaucoup de souliers. Son ballot entre aussi

dans mon magasin ; mais il ne doit pas entrer dans le compte de mes marchandises; non plus que le produit de la vente que j'en fais en suivant ses intentions. Aussi pour ccs deux transmissions différentes, il y a dans mon journal deux articles différens; le premier ainsi conçu :

Marchandise.* cr.» an a les doivent à Morales de Bahut, pour mon compte.

Pour tant de balles de coton qu'il m'a expédiées .suivant la facture jointe à sa lettre de tel jour. uJ.ooo fr.

L'autre article ainsi conçu :

Marchandises générales doivent à profits et pertes.

Pour bénéfices réalisés sur ces marchandises > 10,000 fr.

En effet, on a confié au personnage Gctif, nommé marchandises générales, non -seulement les marchandises au prix qu'elles avaient à l'instant de l'achat, mais, en outre, les bénéfices résultant du prix qu'elles avaient au moment de la vente, puisqu'on a tenu compte à ce personnage fictif, de la totalité du prix qu'on en a tiré. U faut bien dèslors qu'il tienne compte à son tour de ccs bénéfices; et il en tient compte en les versant entre les mains d'un autre personnage fictif appelé profits kt pertes; lequel à son tour les répartit aux associés suivant les proportions convenues entre eux.

Celte manière de tenir les comptes admet une foule de modifications favorables au bon ordre des affaires. Un négociant, par exemple, a dans son magasin , non-seulement des marchandises qui lui appartiennent, mais il en a qui appartiennent à scs correspondaus. Ceux-ci les ont consignées entre ses mains, pour les

vendre à leurs périls et risques. De là îles propriétés séparées, diverses, qui peuvent avoir une marche différente et conduire à des résultats opposés, selon qu'elles ont été conduites avec plus ou moins de jugement et de bonheur. C'est ce qu'il faut représenter par des comptes bien distincts.

J'ai fait, par exemple, un envoi au Brésil, et j'ai chargé mon correspondant, Morales, de m'envoyer en retour des cotons ; il exécute mes ordres et me remet une facture des cotons qu'il m'a ex»

Caisse doit à Morales de Baliia, pour son compte.

Pour tant de peaux de bœufs qu'il m'a consignées, et que fai vendues pour son compte, suivant le compte de vente que je lui eu ai douné par ma lettre de tel jour tant.

II y a donc sur mon grand livre deux comptes pour Morales : l'un des deux désigné par ccs mots : Moratès son compte; et l'autre, Morales mon compte.

Je peux de la même manière distinguer sur mes livres, les opérations qui ont rapport à certaines affaires entre autres, lorsqu'il me convient d'en connaître le résultat en particulier. Si j'essaie un commerce nouveau, avec la Russie, par exemple, et si je veux connaître les résultats particuliers que j'en obtiendrai, afin «le le continuer au cas qu'il me soit avantageux, ou de l'interrompre dans le cas contraire, j'ouvre un compte à ce commerce. JVn fais un personnage fiel if. Je porte à son débit tout ce qu'il me coûte, toutes les avances que je lui fais; et je porte à sou crédit tout ce qu'il me rapporte; je sais par là le cas que j'en dois faire.

Il n'y a point d'armateur qui n'ouvre un compte à chacun de ses navires, et même à chacun des voyages de ses navires, pour en connaître les résultats ; et comme tous ccs résultats arrivent dans un compte commun, celui de profits et pertes, la multiplicité des comptes ne cause jamais ni gène, ni confusion. Il y a tel négociant «jui a trois ou quatre cents comptes ouverts sur son grand livre; il n'a qu'à le parcourir pour savoir où il eu est,

non-seulement par rapport à chacun de scs correspondons, mais aussi par rapport à chacune de ses spéculations.

Souvent des maisons de commerce font des spéculations de concert et en commun. Elles ne sont point associées pour leurs autres affaires; elles n'en font de compte à demi, qu'une seule, ou une suite d'affaires ,du même genre. Alors elles ouvrent chacune de leur côté, sur leurs livres, un compte à cette affaire. Elles portent au débit de ce compte toutes les avances qu'elles lui font, dans l'intérêt commun, et suivant les conventions qu'elles ont consenties. Elles portent au crédit de la spéculation ce qu'elle rapporte, et elles se partagent la perte ou le gain qui résulte de la balance de ce compte, qu'on nomme un compte en participation } parce que chacun v participe tant pour les Irais et pour les soins que pour les profits.

Les compte t courant sont des relevés qu'on fait sur le grand livre, du compte, tantôt d'un correspondant, tanlOt d'un autre. Les négocians se communiquent ces relevés, afin de se mettre d'accord sur l'état de leurs dettes et créances respectives. Lorsque j'envoie à un correspondant l'extrait de son compte, il le compare avec ses propres livres. S'il a omis, s'il a mal posté, c'est-à-dire

mal enregistre un article, il le rectifie. Si c'est moi qui me suis trompé, il m'en avertit; on se met d'aecord sur le solde de compte que l'un des deux doit, à l'autre, et quand ce solde ne se paie pas, il forme le premier article d'un compte nouveau.

L'époque où se fout les transmissions de valeurs, est importante entre négocians. Ils jouissent île la faculté d'employer une somme, de jouir de l'intérêt qui s'y attache, dès le uiomcut ou elle est effectivement entrée dans leurs mains. De même ils sont privés du pouvoir d'en tirer parti, dès le moment où ils s'eu dessaisissent. Pour celle raison, aux comptes courans que s'envoient les négocians entre eux, se trouve joint ordinairement un compte d'intérêts. 11 parait difficile au premier aperçu de balancer les intérêts d'une foule de sommes, les unes payées, les autres reçues, à toutes sortes d'époques différentes. Voici comment l'on s'y prend.

On établit à côté de la colonne des sommes portées soit au débit, soit au crédit d'un compte courant, une autre colonne destinée à contenir les intérêts de chaque article. Pour calculer ces intérêts, on fixe arbitrairement une époque pour l'ordinaire plus reculée que la dernière échéance des valeurs contenues dans le mémo compte; par exemple, si l'un de mes corrcspondansm'a fait des remises dont quelques-unes ne seront payables qu'à la fin de l'année, je prends pour une époque commune la fin de l'année, cl je suppose que les sommes du compte sont toutes à recevoir et À

payer ce jour-là. Je dois dès-lors à mon correspondant les intérêts de toutes les sommes que j'ai reçues ou que je dois recevoir pour lui, depuis le moment de leur échéance véritable , jusqu'à la fin de l'année; comme lui, de son côté, me doit les intérêts de toutes celles que j'ai déboursées pour son compte, depuis

l'cpoque du déboursement jusqu'à la fin de l'année également. Ces deux colonnes d'intérêts comparées par l'addition qu'on en fait, montrent quel est celui des deux qui a été le plus long-temps en avances à l'égard de l'antre, et le solde des intérêts est porté dans la colonne des sommes principales, au débit de celui des deux qui doit plus d'intérêts qu'il ne lui en est dû. On solde ensuite les sommes principales, et le solde que l'un des deux doit à l'autre, est dû dès l'instant qui a été choisi pour époque commune.

Si, par exemple, à la suite du compte courant et d'intérêts que j'ai remis à mon correspondant dans l'exemple ci-dessus, il se trouve être mon débiteur d'une somme de 9000 francs, je lui mande que son compte est soldé par 9000 francs, que je porte à son débit dans un compte nouveau, valeur à la fin de l'année, c'est-à-dire une somme pour solde dont il inc devra les intérêts à partir de ladite époque. En effet, le compte d'intérêts ayant modifié chaque somme du principal pour la réduire à ce qu'elle aurait été à l'époque unique qui a clé fixée, toutes les sommes sont comme si elles avaient été reçues cl payées ce jour-là. Or, si ce jour-là j'ai payé pour mon correspondant 9000 francs de plus que je n'ai reçu pour son compte, il me les doit à partir de ce jour-là.

Il me reste à vous expliquer, messieurs, ce que devient le solde du compte de profila et pertea, où nous avons renvoyé les soldes de tous les comptes qui n'ont pu se solder par leurs propres moyens.

Ce compte in'ofTrc à son débit toutes les sommes perdues, et à sou crédit toutes les sommes gaguées durant l'espace qu'il embrasse. Ces deux côtés ne balancent presque jamais par appoint.

Supposons qu'il y ait au crédit un surplus, un solde qui représente l'excédant des bénéfices sur les pertes. Ccl excédant a été confié au personnage fictif appelé compte do profita et pertea ; comment son compte sera-t-il soldé? Si je suis seul propriétaire de mon entreprise, on portera ce solde au crédit de mon compte de capital, au crédit du compte par lequel, en formant mon entreprise, j'ai mis un capital quelconque au service do cette entreprise. En d'autres termes, mon capital sc trouvera accru de ce que j'ai gagné; comme, dans le cas contraire, il se trouverait diminué de ce que j'aurais perdu.

Dans une entreprise où sc trouvent plusieurs associés. , l'acte de société a dû régler d'avance dans quelle proportion seraient partagés les pertes ou les bénéfices : ou porte alors une, deux, ou

trois, ou cinq de ces parts, au crédit ou au débit des comptes particuliers de chaque associé. Chacun sait par ce moyen quels sont ses droits dans l'entreprise.

Apres avoir, en différentes occasions, fourni des fonds à une entreprise et en avoir retiré au besoin, après que chaque associé a eu son compte crédité de ce qu'il a fourni, et débité de ce qu'il a reçu, on voudra savoircomment chaque associé, au moment d'une liquidation, retirera sa part, accrue de ses bénéfices ou diminuée de scs pertes : avec quels fonds sera-t-il payé de la portion qui lui revient? — Avec les fonds détaillés par l'inventaire de l'entreprise, tels qu'ils résultent de l'excédant de ce qui lui est dû sur ce qu'elle doit. Les soldes de comptes dus par les correspondnns ne sont-ils pas exigibles dès l'époque convenue pour le réglement de chacun? Les marchandises encore en magasin, si

elles ne sont pas évaluées au-delà de leur valeur au comptant, ne répondentelles pas de toute la somme pour laquelle on les a portées au débit du compte de marchandises? Enfin la caisse ne renfermc-t-elle pas les espèces du montant desquelles elle est débitée? S'il y a eu des pertes à supporter, à quelqu'un de ces égards, n'ont-elles pas dû être portées au débit du compte

de profils et perles , et par conséquent n'ont-elles pas dû réduire d'autant l'actif à partager?

C'est ainsi, messieurs, que se tiennent et se règlent les comptes de tous ceux qui ont des entreprises industrielles. Ce que je vous en ai dit peut suffire aux personnes qui ont des intérêts à débattre avec des entreprises de ce genre; à celles qui veulent exercer convenablement des fonctions judiciaires et administratives. Pour les hommes qui veulent être commerça ns, manufacturiers, et même agriculteurs, ces considérations, toutes rapides et abrégées que j'ai été forcé de les rendre, faciliteront beaucoup l'étude plus détaillée qu'ils feropt des procédés de leur art, parmi lesquels je comprends pour beaucoup l'ordre et la tenue des comptes. On arrive avec le temps à savoir toutes ces choses par routine; mais combien n'apprend- 011 pas plus vite et plus aisément la pratique, quand on sait d'avance le motif et le but de chaque opération?

Un administrateur des fiuances de l'état a beaucoup de bonnes idées à prendre dans les procédés du commerce. Ils tiennent à l'art de l'un et de l'autre, plutôt qu'à la science : je le sais. Mais la science en général ne s'éclairci t-clle pas par les applications qu'on peut en faire?

NEUVIÈME PARTIE

DBS RAPPORTS DE 1,A STATISTIQUE AVEC L'ÉCONOMIE POLITIQUE

A mesure que les nations de l'Europe sont devenues plus populeuses, plus riches et plus puissantes, l'attention des hommes instruits, et de ceux qui aspirent & l'étre, s'est plus particulièrement dirigée sur la situation, la manière d'étre des diflerens états. On a cherché h rat tacher la condition de l'espèce humaine aux institutions îles divers pays. On avait l'histoire des princes : on a voulu avoir celle des nations; on n été conduit à rechercher ce qui pouvait les rendre plus heureuses; les propres déjà faits ont permis d'apprécier ceux qui restaient à faire; et celle époque de transition a rendu nécessaire l'étude des choses sociales. On a voulu en connailre la nature et en juger les effets. De là l'importance que chaque jour acquièrent l'économie politique, c'est-à-dire la connaissance de la nature des choses, et la statistique. qui nous instruit des phénomènes qui en sont les résultats.

Cette première vue pénérale nous indique que l'économie politique est une science lixe, et la statistique une science essentiellement progressive comme l'histoire. Dans tous les temps et dans tous les pays, l'industrie, aidée des capitaux et du sol, donnera des produits qui feront nos richesses; dans tous les temps et dans tous les pays, la satisfaction de nos besoius, les consommations et les jouissances qui en sont la suite, diminueront ces richesses. Mais dans tous les temps, le nombre des hommes dont s»? compose chaque nation, ne sera pas le même, et ils ne jouiront pas des memes avantages; ils ne seront pas égulcmcnt bien accommodés.

Ces deux genres de connaissances sont fondés sur îles faits d'un ordre différent. Le sang circule dans les veines : voilà un fait des mieux avérés; mais c'est un fait constant qui arrive toujours dans des circonstances pareilles; il a toujours les mêmes causes et produit les mêmes effets, sauf les circonstances accidentelles qui troublent son action; mais, en lui-même, il ne présente point de phénomènes nouveaux. On le connaît pour avoir clé solidement établi une fois pour toutes.

Il n'a plus besoin d'être constaté dans aucun journal de faits médicaux. Or, il est en économie politique des faits absolument du même genre. Bien que l'argent soit employé dans la plupart des échanges, on peut se convaincre que les achats et les ventes se réduisent tous à des échanges en nature, et qu'au fond, les produits ne s'achètent pas avec de l'argent . mais avec d'autres produits. Ce fait, tout aussi constant que celui qui précède, quoique non moins avéré, n'est pourtant pas plus que l'autre, de nature à être consigné dans une 8tatis>ique. Il est une conséquence nécessaire de la nature des choses, et non d'un concours de circonstances fortuites. Si l'on en parle dans une statistique, ce n'est pas pour l'annoncer : il est déjà connu. C'est accidentellement et pour remettre sous les yeux du lecteur un fait dont l'existence ne dépend pas d'une observation nouvelle.

De là les différences qui caractérisent ces deux genres d'études : l'une (l'économie politique) appartient a tous les temps, à tous les lieux. L'autre (la statistique) n'enseigne point des vérités générales, et s'attache à constater les phénomènes à mesure qu'ils arrivent. Il est impossible de ne pas ajouter au mot statistique, ceux-ci : de tel endroit et de telle époque. On ne peut pas dire absolument : tel ouvrage enseigne la statistique; car la statistique

du jour, de demain, de l'année prochaine, n’existe point encore ; tandis que l’on peut dire : tel ouvrage contient les vérités fondamentales et invariables de l’économie politique.

L'homme qui prétendrait que la statistique est le fondement de l'économie politique, confondrait ces tleux natures de faits. Toute science se compose de laits. Qui pourraiL en douter? Que serait une science qui nous apprendrait autre chose que ce qui est, ou cc qui se lait? Une chimère. Maison peut envisager les faits sous divers points de vue ; on en tire des conclusions de plusieurs sortes. Si l’on disaiLà un chimiste : Tous prétendes noue enseigner la t Manière de faire de l'acide sulfurique ; niais saeesrous quelle quantité de soufre on extrait habituellement des mines? de quelle quantité d'oxigène nous potirons disposer au l/eioin ? Telles sont les bases de la fabrication de l'acide sulfurique. — Le chimiste serait en droit de répondre : Je n'ai nul besoin de savoir combien de Unes de soufre on peut trouver dans P arts } ni combien il y

DES RAPPORTS DE LA STATISTIQUE , ETC

a d'origine dans toute Vatmosphèro. Cela ne m'apprendra point comment se forme l'acide sulfurique ; mais j'ai besoin de savoir quelles sont la nature et les propriétés du soufre et de l'origènc.

Ce ne sont pas davantage les étals d'importation et d’exportation qui nous apprendront ce qui cause de la perte ou du profit pour une nation. C'est la connaissance de la nature du commerce : la manière dont les choses sont et dont les choses ac passent par rapport au commerce. Voilà quels sont les faits iraportans, ceux

dont nous pouvons tirer quelque lumière relativement aux événemens passés et à ceux que nous réserve l'avenir.

Pour signaler de tels faits, il est indispensablement nécessaire de connaître la physiologie de cet être vivaut et compliqué qu'on nomme la société ; il faut connaître les organes par le moyen desquels il agit et se conserve. Or, la physiologie de la société , c'est l'économie politique , telle qu'elle est comprise et cultivée de nos jours. On sait, par la voie de l'analyse, quelle est la nature des différons organes du corps social ; l'expérience montre ce qui résulte de leur action ; on sait dèslors sur quels points doivent porter les observations dont il est possible de tirer des conséquences. De sorte qu'on peut dire que l'économie politique est le fondement de la statistique ; proposition bien différente de l'opinion commune qui regarde la statistique comme le fondement de l'économie politique.

Si l'on avait fait des statistiques du temps de Philippe-lc-Btd, et qu'elles fussent exactes; si on les comparait avec celles qu'on fait de nos jours, et que celles-ci fussent exactes aussi , que nous apprendraient-elles? Que l'Europe produit et consomme beaucoup plus de choses qu'elle ne faisait il y a cinq cents ans. Le fait n'est pas douteux; il est généralement reconnu pour vrai ; mais quelle en est la cause? Comment les progrès de l'agriculture, des arts et du commerce, ont-ils pu produire cet effet? Eu quoi consistent ces progrès? et de même, quelle en est la cause? C'est là que git la difficulté. La statistique peut énoncer le fait, et ne saurait l'expliquer; et ceux qui tentent de l'expliquer sans connaître l'économie des sociétés, sont convaincus d'absurdité à tout moment.

Je voudrais bien que ces gens qui ne veulent que des faits, nous apprissent si le montant des impôts est reversé dans la société par les dépenses des gouvernement. Je voudrais qu'ils défendissent par des raisons tolérables, la politique de ces princes qui encouragent la population, sans s'inquiéter de ce qui est indispensable pour que le peuple subsiste, comme ferait un fermier qui multiplierait scs brebis sans avoir des pâturages pour les nourrir. Sans doute, toute espèce de connaissance est fondée sur des faits; mais c'est sur l'action qu'une chose exerce sur une autre; cette ac-

tion est un fait constant, quelquefois silencieux et obscur, comme le progrès de la sève qui gagne le tronc, les branches et les feuilles d'un arbre ; un fait qui ne se découvre qu'à l'observateur diligent et patient à la fois ; un fait dont les statistiques ne peuvonL indiquer la cause ni les résultats, mais seulement constater l'avancement.

Les meilleurs tableaux statistiques ne fournissent aucune lumière sur une foule d'autres questions. Les honoraires des avocats, des chirurgiens, etc., font-ils, on ne font-ils pas partie des revenus généraux d'une nation? Y a-t-il ou n'y a-t-il pas un double emploi, lorsqu'on comprend dans les revenus généraux de la nation, tout à la fois le produit de l'herbage où l'on a engraissé un boeuf, et la valeur du bœuf engraissé sur l'herbage? Le blanchisseur qui gagne deux mille écus par année, sans introduire dans le monde un seul produit nouveau, introduit-il une nouvelle somme de revenu dans la société ? Questions qui sojit toutes susceptibles de solutions rigoureuses.

Les faits les plus concluans ne suffisent pas à notre instruction, si nous n'y joignons le raisonnement. Lui seul nous conduit

aux conséquences qu'on en peut tirer. Tous les faits sont dans la nature ; mais ils y sont comme les mots dans le dictionnaire. Ce ne sont point encore des vérités : il faut qu'ils s'enchaînent, qu'ils soient liés entre eux pour qu'il en sorte des idées. L'homme qui dit : Je m'en tiens aux faits ; ils sont toute l'économie politique, ne saurait nous apprendre rien, si ce n'est qu'il ne connaît bien ni les faits, ni l'économie politique.

Prétendrait-on, d'un autre côté, que l'économie politique ne peut tirer aucun secours de la statistique? Cette conclusion serait trop absolue. Toutes les vérités se tiennent par quelque endroit. Le rapprochement constant de quelques faits consignés dans les statistiques, peut éclairer sur leur cause et jeter du jour sur la chaine qui les lie. Dans le grand laboratoire de la société, il ne nous est pas permis de répéter à volonté les expériences dont le résultat serait le plus favorable à notre instruction. Ces expériences sont trop chères et trop dangereuses. L'amour de la science a coûté la vue, l'existence même à des savans excités par leur zèle. Mais les expériences où la vie de plusieurs milliers d'êtres humains, où le sort des nations entières peuvent être compromis, quelquefois sans aucun résultat, sont trop hasardeuses. C'est par l'observation des phénomènes qu'amène le cours ordinaire des choses, que nous devons y suppléer; mais pour le faire avec fruit, nous devons mettre un certain art dans la manière d'en tenir registre, ainsi que je le montrerai bientôt.

C'est ainsi que nous pourrons nous convaincre de lu possibilité de fertiliser, de peupler des provinces entières, avec moins de frais qu'on ne forme

une colonie lointaine. Les heureux effets remarqués dans une localité peuvent servir de base à des calculs plus étendus. Des communications ouvertes en faveur d'une seule commune , montrent la prospérité qui peut régner sur tout un pays.

La statistique fournit d'importantes confirmations à des principes contestes. L'ignorance et la routine soutiennent encore tous les jours, même aux États-Unis, qu'un pays s'enrichit par ses exportations, et se ruine par ses importations. L'économie politique démontre qu'un pays ne gagne dans son commerce avec l'étranger, qu'autant que la somme de ses importations excède au contraire celle de scs exportations. El deux faits également bien constatés, c'est, d'une part, que les marchandises que les États-Unis reçoivent, surpassent en valeur celles qu'elles expédient audehors; et, en même temps, que ces mêmes États croissent en prospérité. Ce double résultat est inexplicable aux yeux des hommes qui sont restés étrangers aux principes de l'économie politique, et s'expliquent naturellement pour ceux qui les connaissent '.

Ce sont les recherches de la statistique, aidées du raisonnement, qui ont appris à l'Angleterre que le nombre des indigens s'est accru en proportion des sacrifices qu'on faisait pour le diminuer.

Le motif pour multiplier les hospices d'enfans trouvés, a été il'ôter tout prétexte à l'indigence de se défaire de ces infortunés par des voies plus criminelles; et tout récemment un statisticien

habile (M. De Gouroff)a montré, par de simples tableaux statistiques, que les pays où l'on n'ouvrait point d'hospices aux enfans trouvés, étaient aussi ceux ou il se commettait le moins d'infanticides *. Une coïncidence qui frappe tous les voyageurs est l'amour du travail, le soin de la famille, qui régnent dans tous les pays protestans de l'Europe; et l'incurie, la misère, qui rongent tous les pays catholiques, et surtout ceux où dominent les pratiques superstitieuses et les moines.

La nature des choses et le raisonnement pouvaient faire prévoir de tels résultats; mais ils sont bien plus éloqueus, quand ils ont reçu la sanction de l'expérience.

CHAPITRE II

sk l'imperfection des ouvrages de statistique.

Comme dans tous les genres de connaissances dont on a confusément senti la nécessité, mais dont on n'a pas eu le temps de connaître les ressources et de déterminer les limites, on s'est jeté, au sujet de la statistique, dans des divagations qui ont nui à son perfectionnement.

Un membre du parlement d'Angleterre (sir John Sinclair), dont on ne peut cependant que louer le zèle patriotique et la diligence, a réuni, sur l'Écossc seulement, une masse d'informations contenues dans cinquante grands volumes in-8° d'une impression très serrée, qu'il a réduits à 21 volumes in-8% terminés en 1799, après beaucoup de soins et de peines, et dont les renscigncmcos avaient probablement cessé d'étre vrais un an plus tard.

A ce compte, et sur la même échelle, une statistique de l'Europe entière exigerait audelà de mille volumes. Et comme il est douteux que dans tous les pays de l'Europe, il sc trouvât dans chaque paroisse le même zèle qui s'est manifesté en Écosse, pour recueillir et diriger vers un centre commun les documens relatifs à chaque localité, il est permis de croire que si l'on faisait une pareille statistique pour toute l'Europe, un tel ouvrage, destiné a ne contenir que des vérités de fait, présenterait plus de lacunes, d'inexactitudes et d'erreurs qu'aucun autre.

Ce n'est pas tout : comme on a vn que la statistique se compose de faits auxquels chaque année, chaque jour apporte des modifications, il faudrait fréquemment, sur nouveaux frais, recueillir des matériaux nouveaux, en soigner l'impression, etc., jusqu'à ce qu'on eut une quantité de volumes qui, par leur abondance même, deviendraient d'une absolue inutilité.

L'Écosse forme un pays peu étendu; il jouit d'une administration régulière; un esprit d'ordre, un esprit national y font partout sentir leur utile influence; le clergé presbytérien est en général éclairé; il est répandu jusque dans les moindres villages. Ce sont de puissans secours à qui veut recueillir des notions statistiques, et bien peu de

1 Voyez le chapitre *5 de la IVe partie de cet ou- » vembre t8 U , et subsista jusqu'au mois de mars i8t 5» Tr®g*i intitulé : De la libre importation des marchand !»- » que le grand-duc de liesse - Darmstadt le fit supprime* étrangères , et de l'avantage qu'une nation en retire , » mer. Pendant ces 8 ans et 4 mois, la maison reçut

pageagf. » 5i6 enfans trouvés. Uue fois qu'elle fut supprimée,

* « Mayence n’avaitpoint d’établissement de ce genre, » comme l'habitude de l'exposition n’était pas encore * et depuis 1799 jusqu'en i8(t (pendant iz ans) on y m enracinée dans le peuple, tout rentra dans l'ordre : » exposa seulement 30 enfans. Napoléou , qui s’imaginait » on ue vit, dans le cours des 9 années suivantes, que •» qu'en multipliant les maisons d'enfaos trouvés, il pré- » 7 enfans d’exposés. » Dk Gouropf, Recherches sur » parait des recrues pour se» armées, ordonua d'établir les enfans trouvés.

>• un tour dans cette ville. Ce tour fut ouvert le 7 no-

DE L’IMPERFECTION DES OUVRAGES DE STATISTIQUE

pays réunissent île pareils avantages ; aussi est-il «iilljcile d'accorder une grande confiance à la plupart des livres de statistique. Les auteurs trop souvent se copient les uns les autres. Le dernier venu cite comme garantie l’assertion de celui qui l’a précédé; mois celui qui l’a précédé, sur quoi s’était-il fondé? On est souvent réduit aux données les plus vagues et les plus fugitives, pour appuyer des conjectures sur lesquelles on se fonde ensuite comme sur des vérités de fait. Lavoisier, qui est bien certainement un des écrivains les plus consciencieux qui se soient occupés de ces matières, convient lui-même que les résultats en sont toujours fort hypothétiques (p. 13); et, comme s’il avait besoin de fournir lui-même la preuve de cette assertion, il évalue, d’après des raisonnemens où je ne le suivrai pas, la consommation moyenne des ha bi tans de la France, h 1 10 livres tournois par

tète; d'où il conclut le revenu agricole de toute la nation française, qu'il porte eu conséquence à deux milliards sept cent cinquante millions. « Les écrivains français, dit Arthur Young, auteur également consciencieux ', pour connaître les revenus du pays, se sont fondés principalement sur le produit de certains impôts, particulièrement des vingtièmes, et sur la quantité de nourriture consommée : il était difficile de choisir de plus mauvaises bases... Autant valait consulter la position des étoiles pour établir des calculs d'économie politique. » Quant à lui, d'après des bases qu'il croit meilleures, il évalue les revenus agricoles de la France, vers la même époque, à cinq milliards deux cent quarante millions. Ainsi, voilà deux hommes renommés pour leur jugement et pour leur exactitude, qui, sur un fait contemporain, diffèrent du double au simple.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que, dans la nécessité où sont les auteurs de statistiques d'avoir recours à l'administration pour beaucoup de documcns qu'elle seule peut fournir, les documcns officiels ne sont pas plus surs que les autres. Un ministère porte la dette flottante à 250 millions; un autre ministère prouve qu'à la même époque elle était de 800 millions ». lin ministre des finances dit à la législature, que les sommes dues au trésor s'élèvent à 311 millions, et qu'elles figureront en recette dans les budgets subséquens, à mesure qu'elles rentreront; et elles n'y figurent plus du tout *.

Ce sont surtout les états d'exportations et d'importations dont il faut se défier. Presque tous, dans tous les pays de l'Europe, ils annoncent un

■ Fojaçe en France» édit, anglaise, tome I, p. 4 55.

* Ganilh : Science des finances , p. 43.

1 Même ouvrage, p. 53 et 56.

* Fojez dan» mon Traité d'Kconomie politique , 5e édition, tome I, page aaa, et tome II, page a4t.

excès de marchandises exportées sur les marchandises importées, et l'on eu conclut l'accroissement de richesses de tous les grands états; il est cependant impossible qu'ils exportent, en même temps, tous, plus qu'ils n'importent; et ce cas serait très fâcheux pour eux, car ils seraient tous en perte. En effet, les profits du commerce extérieur ne proviennent que de la supériorité des retours sur les envois il suffit d'avoir un peu d'expérience en ces matières, pour s'être aperçu qu'avec des tableaux on prouve tout ce qu'on veut, pourvu qu'il y ait beaucoup de chiffres.

Une source intarissable d'erreurs dans les statistiques, est l'évaluation en argent des objets produits et consommés. La valeur des choses varie perpétuellement; elle varie, selon les époques et selon les lieux. Les tableaux qui présentent une évaluation quelconque font naitre autant d'idées différentes qu'ils ont de lecteurs. Lue voie de bouille coule, à Saint-Étienne, près de la mine, 8 francs, cl la même voie coûte, à Paris, 60 francs. Est-ce sur le pied de 8 francs ou de 60 francs qu'elle doit être comprise dans les productions générales de la France? La valeur de la monnaie cllc-méme change perpétuellement. Mille francs à Paris, en 1820, ne valent pas ce qu'ils valaient avant la révolution. Lavoisier convient lui-même que c'est dans l'évaluation des produits qu'il est aisé de se tromper : « Dans presque tous les essais » de ce genre, dit-il, on a fait entrer en compte » deux ou

trois fois la même valeur, et l'on est ar- » rivé à des résultats faux ou exagérés s. »

Ou serait tenté de croire que le nombre des babi ta us qui peuplent une ville, un canton, est susceptible d'être exprimé avec une tolérable exactitude. Il semble qu'un nombre d'hommes est un fait tellement positif qu'il doit être facile à constater. Rien, au contraire, n'est si difficile. On u'agit pas ici sur une matière inerte, saus volonté; mais sur des ctres animés, que leurs besoins, leurs goûts, leurs intérêts, leurs passions, mettent perpétuellement en activité. Il s'agil de constater leur existence dans des lieux civilisés, et par conséquent populeux; de la constater à une époque déterminée, parce que leur nombre varie sans cesse. 11 faut donc employer simultanément plusieurs agens, parmi lesquels il peut s'en trouver de négligens ou d'inexacts. Il y a des doubles emplois, ou des oublis à craindre. Aussi a-t-on cherché divers moyens d'estimer le nombre des habitans d'un pays, sans les compter immédiatement. On a voulu, par exemple, déterminer leur nombre d'après la

pourquoi deux nations peuvent à la fois importer plus qu'elles n'exportent, et profiter réciproquement.

5 Résultats d'un ouvrage sur la richesse territoriale de la France, par Lavoisier, page 4-

DE L'ARITHMÉTIQUE POLITIQUE

consommation de blé qu'on observait; mais, outre que le même nombre d'hommes achète et consomme beaucoup moins quand

les denrées sont chères que lorsqu'elles sont à bon marché, quels calculs pcul-on baser sur la consommation d*un peuple comme celui de France, dont la moitié ne mange presque jamais de blé, cl dont la nourriture se compose d'ailleurs d'orge, de seigle, de sarrasiii , de châtaignes, de mais, de haricots, de pommes de terre, sans compter les proportions variables de porcs, de lapins, et même de viande de boucherie, qui s'y mêlent accidentellement?

L'un des plus respectables administrateurs qu'ait eus la France, Ncckcr, recommande le relevé «les naissances, comme une des meilleures bases qu'on puisse avoir pour connaître la population; et il en a fait usage lui-même pour ses évaluations. On peut s'étonner qu'un protestant ait accordé sa confiauce aux registres des curés, à une époque (1784) où, dans le fond des campagnes, ou attachait peu d'importance aux enfans des familles très indigentes ,cl où l'on n'enregistrait point les enfans nés dans les religions protestantes '. Mais la grande difficulté par cette voie, est le choix de la proportion qu'il convient d'établir entre le nombre des naissances et la population des vivons. Cette proportion diffère beaucoup, suivant la marche progressive ou rétrograde delà prospérité publique, et suivant la longueur moyenne de la vie, chez le peuple dont on veut connaître le nombre.

Comme le nombre des babitans n'excède jamais les moyens d'exister dont ils disposent, et qu'il parvient toujours à atteindre cette limite, dans un pays où la production va croissant, le même nombre d'iiabilans donne le jour h un bien plus grand nombre d'enfans. Dans ce cas, la population est moins nombreuse relativement aux naissances. Dans le cas contraire, lorsque la popula-

tion décline, le même nombre de naissances indique une population moins nombreuse qu'elle n'est réellement.

Indépendamment de ces causes, qui, d'état à état, détruisent la proportion entre le nombre des naissances et celui des babitans, il est une autre cause qui, dans un même pays, change toulàfait celte proportion ; c'est la durée moyenne de la vie. En effet, le nombre des hommes ne pouvant dépasser leurs moyens d'existence, si les hommes vivent plus long-temps, il en naît un moins grand nombre; le genre humain est tenu au complet avec inoius de naissances et moins de décès; ce qui est beaucoup plus favorable à sou bonheur.

1 Maltbus est convaincu qu'il y a de grandes omission» dans les registre» de naissances, particulièrement rn Angleterre. (A 'ojrcz X Estai sur la population, liv. II, cliap. II.)

* Lavoisier veut dire le revenu national évalué en nu-

L'iro perfection des connaissances economiques antérieurement à l'époque où nous sommes, a nui aux évaluations statistiques. Lavoisier ne craint pas de dire : « J'ose affirmer arec confiance que In » somme numéraire à laquelle s'élève le revenu » national du royaume, n'excède pas un milliard » deux cents millions *. » Or, de son temps, les impôts s'élevaient à 000 millions, et lieaucoup audelà en y comprenant la dime et les droits seigneuriaux; d*où il serait résulté que le gouvernement et ses agens auraient consommé plus de la moitié de tous les revenus de la France, et que le reste de la nation aurait vécu sur l'autre moitié ! Les dépenses actuelles du gouvernement, qui, arec les dépenses des communes et des départemens, s'élèvent à plus de 1300 millions, emporteraient la totalité des revenus de toute la

Frauce à cette époque! Ce qui n'est pas possible. Les plus basses évaluations actuelles portent le revenu total, de quelque nation que ce soit, à cinq ou six fois la somme des dépenses du gouvernement, et je crois que, si tout y était compris, il s'élèverait beaucoup au-delà. 11 n'est pas possible d'après cela d'évaluer le revenu national de la France, à l'époque où écrivait Lavoisier, à moins de six ou sept milliards.

Un préfet, en donnant la statistique officielle de son département, donne la balance de son commerce, l'évaluation des marchandises qui entrent et sortent de ses limites; et il en conclut la somme de numéraire qui s'y trouve en circulation ! Tout cela est imprimé à l'imprimerie nationale. Ce n'est pas seulement «lu papier, de l'encre et de la main d'œuvre perdus. Ce sont des mots et des chiffres où il est impossible qu'il se trouve un seul document qui ne soit une erreur.

DE L'ARITHMÉTIQUE POLITIQUE

On a pu s'apercevoir que les moyens qu'on met en usage pour sc procurer des données statistiques, sont de deux sortes. Tantôt on emploie l'observation directe, comme lorsqu'on constate la population d'uu endroit par un dénombrement, ou bien la quantité «le marchandises exportées ou importées par l'inspection des registres des douanes. Tantôt on^chcrche la vérité par les calculs de

meraire; il «avait très bien que le numéraire effectif, l'argent et for monnayé», s'élevaient à plus de deux foi* celte somme. On

a acquis une plu» grande rigueur d’expression à mesure que l’on a mieux conuu la nature de U chose désignée.

DE I/ÀRIT1IMÉTIQUE POLITIQUE.

['arithmétique politique. C'est-à-dire que l'on part de certaines données pour arriver, au moyen de l'induction , à des résultats auxquels on ne peut parvenir directement. C’est ainsi qu’avec la difficulté qu'on éprouve à connaître la population d'une ville, d'un pays, par un dénombrement direct, on l’estime d’après le nombre des maisons , en supposant un certain nombre d’hnbitans par chaque maison. Lagrange, instruit par les distributions des vivres de l’armée, de ce qui compose la nourriture journalière «l’un soldat, ayant remarqué d’ailleurs qu’il existe au moins un cinquième de la population qui n’a pas dix ans d'âge, et que deux enfana et une femme consomment autant qu’un homme lait, il en a conclu la consommation de la France,

On voit que, dans l’arithmétique politique, comme dans la statistique, tout dépend de l’exactitude des bases. Un grand appareil de chiffres ne suffit pas pour établir une vérité. Quand une première observation est défectueuse, les multiplications et les divisions que l’on hAlit sur ce fondement éloignent les calculateurs de la vérité , au lieu de les en rapprocher. Si l’on cherche le nombre des liabitans parle nombre des maisons, ou peut 6C tromper de dix millions d’habitans sur vingt, selon que l’on estime A cinq ou dix le nombre «les personnes qui habitent sous chaque toit. Je crois qu’il ne convient d’employer de semblables données que lorsqu'on n’a aucun autre moyen plus simple d’arriver A la vérité. Voulant vous donner, messieurs, une idée, bien imparfaite sans doute, de la valeur annuellement produite par les cordonniers de France, j'ai cherché à la conclure du nombre de

leurs consommateurs; cl cela nous a suffi pour présumer que ces artisans, tout seuls, produisaient plus de richesses que toutes les mines «l'argent du Nouveau-Monde '. Mais il était facile de voir que je ne me serais pas contenté d'un calcul aussi vague, si j'avais eu un autre but que «le montrer quelle immensité «le valeurs nouvelles les plus humhles industries pouvaient pro«Iuire chaque année, dans un grand état.

L'abus de l'arithmétique politique est de vouloir, à l'aide «l'un appareil «le chiffres, fournir des bases A des règles de conduite et donner des suppositions comme des vérités.

Un plus grand abus encore est «le donner, par une pétition de principe, la supposition même pour le résultat «l'un calcul, comme a fait Colqulioun, lorsqu'il a, dans son Traité do la richesse et

* Voyez page 45 «le cet ouvrage.

• The Quart rrly Review, n° 67. Il est vrai que c'rst un journal tory ; mais, pour qui est de la vànité nationale. les journaux wighs ne valent pas mieux que les autres; témoiu les articles ridicules où la Revue dimbourg compare l'état des sciences et des lettres en

des ressources de V empire britannique, estimé la quantité de fourrages produite parla Grnndc-Brctngne, d'après le nombre des bestiaux qu'elle nourrit, et le nombre de scs bestiaux, d'après 1rs fourrages qu'elle récolte.

Un journal anglais, où l'on met en parallèle l'industrie «le la Grande-Bretagne avec celle du reste du monde, pour donner une hante idée de la première, prétend que les travaux anglais qui ont

le coton pour objet, ne pourraient pas être exécutés par soixante - deux continens aussi grands que l'Europe, moins l'Angleterre; ce qui pourrait faire croire qu'il y a dans un Anglais soixante-deux fois plus «le capacité industrielle que dans tout autre habitant du globe *. Or, comment les auteurs de cet écrit font-ils pour soutenir une proposition si gonflée de ridicule? Ils comparent la superficie de la terre entière avec la superficie «le la Grande- Bretagne; et, repart issant sur toute cette immense surface, hors l'Angleterre , la quantité de coton travaillée en Angleterre , ils trouvent aisément que, sur chaque mille carré, on fabrique soixantedeux fois moins «le coton que dans la Grande-Bretagne. De cette manière , l'industrie de la France, de la Belgi«|ue, de la Hollande, de l'Allemagne, etc., disséminée sur les terres désertes ou mal peuplées «le l'intérieur des Amériques, sur les sables de l'Arabie ou «lu Sahara , de la Sibérie et de la Laponie, où l'on 11e voit guère de filatures «le coton, ne saurait en effet briller d'un grand éclat.

Je ne pense pas qu'on doive grossir les statistiques de calculs d'arithmétique politique qui peuvent se déduire «les données fournies par l'observation; calculs susceptibles de s'étendre indéfiniment, et que les publicistes peuvent faire lorsqu'ils en ont besoin, et de la manière qui leur convient. A quoi bon me donner le rapport des naissances et celui des mariages A la population, si j'ai la population, aussi bien que le nombre «les naissances et des mariages? Au moyen «le ces données, j'aurai les rapports si j'en ai besoin. L'jtnnuaire du bureau des longitudes , qui est pourtant l'ouvrage qui renferme le plus de données positives sous le moindre volume, serait plus concis encore, s'il laissait aux arithméticiens politiques le soin de déduire ce qu'il appelle les lois do la mortalité, les lois de la population , «jui montrent, sur un nombre donné «le naissances, combien il reste d'individus A

chaque Age. Des rapports variables ne sont pas des lois : ils changent scion la manière de vivre des peuples, et il faut de toute nécessité

France et en Angleterre. Le même recueil {juljr *819) prétend qu'an Anglais lit cinquante fois plu» de gazettes qu'un Français ; d'où il résulterait que si un Français passe un quart d'heure chaque jour à lire les journaux , uu Anglais y passe sa vie entière.

DES FORMES QUI CONVIENNENT A LA STATISTIQUE

recommencer les observations et les calculs, suivant les époques et suivant les lieux. Comme, d'ailleurs, ces tables confondent des jnauières de vivre très différentes, elles donnent des résultats faux pour presque toutes les classes de la société. Quand on se sert de la longévité des classes aisées de la société, pour balancer celle des classes indigentes, et de la longévité de ces dernières pour balancer celle des classes aisées, on ue donne une idée juste de la longévité ni des unes ni des autres.

A vrai dire il n'y a point de loi commune pour la durée de la vie. Les tables qui sont dans l'Annuaire du bureau des longitudes ont beau annoncer qu'un homme de 40 ans n'a que 33 ans À vivre, ce calcul n'est une indication pour personne. L'homme bien constitué et menant une vie régulière, vivra plus de 33 ans; et celui qui sera dans le cas contraire, vivra beaucoup moins. Les compagnies qui ont voulu se servir de semblables données pour régler des conditions relativement aux rentes viagères et aux assurances sur la vie, se sont gravement méprises, en attribuant h des individus de choix une longévité commune.

Ce qui rend les calculs de l'arithmétique politique véritablement intéressans, ce sont les rapprocherons que l'on peut faire

des nombres fournis par des données positives, cl d'où résultent des aperçus nouveaux cl importans. M. Charles Dupin, par exemple, a calculé ce que les simples relevés des naissances et des décès annuels Otent à l'empire des opinions anciennement enracinées; de ce qu'ils ajoutent à l'empire des opinions formées a des époques plus récentes et plus éclairées.

M. Daru, dans ses Notions statistiques sur la librairie j est arrivé à des résultats piquans sur les progrès intellectuels et les produits commerciaux qui sont résultés de la révolution qui, en 1814 et 1815, a neutralisé un gouvernement militaire et despotique. Pour ne pas sortir de notre sujet, nous pouvons y remarquer que dans les dernières années du règne de Napoléon il s'est publié, année commune, seulement 139 ouvrages sur l'économie politique, les finances, le commerce, etc. Et que de 1810 à 1835, il s'en est publié, année commune également, 204; et qu'en résultat, l'industrie de la presse crée annuellement une valeur de près de 34 millions, création d'autant plus profitable que la matière première que cette industrie manipule, se compose d'objets presque sans valeur.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans citer une observation judicieuse de M. A. Quételet. « Je suis

• Recherches statistiques sur le Royaume des Pays- Bas , mémoire lu à la séance de l'Academie du 6 décembre 1828.

■ L'ctymologie du mot statistique, du latin status.

* loin de prétendre, dit cet économiste, que quel- » ques tableaux numériques peuvent suffire pour » déterminer tous les élémens compliqués de nos *> sociétés modcrnes.il faudrait, pour remonter » des effets aux causes, ou pour conclure de ce »

qui est à ce qui sera, avoir égard à un ensem- » blc de circonstances qu'il n'est point donné à n l'homme de pouvoir embrasser; de là la néces- » site de négliger toujours, dans toute espèce » d'appréciation, un certain nombre de circon? » stances dont il aurait fallu tenir compte. * •

CHAPITRE IV

DES FORMES QCI COXVIEXÎSEXT A LA STATISTIQUE.

La statistique n'est pas proprement une science ; on ne peut pas dire que l'on sait la statistique : on a seulement des notions statistiques sur de certains lieux et de certaines époques. 11 en résulte que la statistique ne saurait composer nn livre , mais une suite de livres pour chaque portion de pays, pour chaque localité qui présente des faits assez distincts les uns des autres pour ne pouvoir être compris dans la même description. On peut faire la statistique, ou plutôt les statistiques d'une ville, d'une province, et même d'un pays tout entier, en réunissant les données fournies par chaque lieu, quand elles ont quelque in* térét pour l'ensemble du pays. Les ouvrages où ces faits sont consignés à mesure qu'ils arrivent, sont nécessairement des espèces d'ouvrages périodiques; on est obligé de les refaire au bout d'une période quelconque. Devant se renouveler fréquemment, ils ne sauraient être très volumineux. On ne pourrait pas en faire les frais; et il serait impossible de les lire.

Il résulte de cette nature des choses, qu'il convient de les réduire aux notions essentielles, aux faits dont il est possible de tirer une conséquence, une instruction utile. Les circonstances fu-

tiles, sans importance, chargeraient inutilement le papier et la mémoire.

La nécessité de réduire les statistiques à leur moindre volume et de les renouveler fréquemment, nous impose encore l'obligation de n'y point consigner les faits qui ne sont susceptibles d'aucune variation *. Outre que la situation physique des états ne peut nous éclairer que faiblement sur les moyens d'améliorer le sort de l'homme, c'est un genre de connaissances qui ne peut pas se perdre,

semble nous indiquer une situation qui peut changer. Mais ici je fais peu de cas de l'ctymologie en comparaison de la nature de la chose et du service qu'on eo peut tirer.

DES FORMES QUI CONVIENNENT A LA STATISTIQUE

ou que l'on peut du moins toujours retrouver aisément. Il dépend de nous de savoir quelle a été, à toutes les époques, la distance qui a séparé deux fies de la Grèce, ou quelle a été la hauteur du mont Olympe; tandis que nous n'avons aucun moyen de retrouver certains faits qu'on a négligé de constater dans le temps, tels que la population des états de l'antiquité, la longévité de leurs citoyens, les différentes industries qu'on y exerçait, les profits qu'on y trouvait, la valeur des produits, le montant d«s impôts, etc. : connaissances qui jetteraient cependant de vives lumières sur la condition des peuples et sur les effets de leurs institutions.Ce sont là les faits qu'il est bonde consigner dans les statistiques. Si l'on y décrit en même temps les rivières, les lacs, les montagnes et les cdtes d'un pays, et si, pour être utiles, de semblables descriptions doivent être répétées, on redira pendant cent

années de suite, que la Hollande est un pays plat, et que le Rhône est un fleuve qui se jette dans la Méditerranée.

Une autre question se présente. Les institutions sociales sont sujettes à de grands changemens. La Rome du pape n'est plus celle de César. Mais ces changemens, qui sont en général excessivement lents ', peuvent devenir l'objet de descriptions géographiques et historiques qui ne sent publiées qu'à de longs intervalles, qui ont pour objet de faire connaître les moeurs générales d'un peuple dans tel ou tel siècle, et seraient mal pincées dans la description de l'état où se trouve un peuple dans une telle année en particulier.

N'est-cc point, dira-t-on, appauvrir la science que de réduire le nombre de ses observations? Devons-nous craindre de connaître les nations sous trop de rapports? Non; mais à mesure que nos connaissances sc multiplient, nous sommes obliges de les distribuer en différentes classes, soit pour les acquérir d'une manière plus certaine, soit pour les conserver plus aisément. Les mêmes nécessités ont élc observées relativement à toutes les sciences. A mesure que le champ de la statistique croit en étendue, cl que les objets qu'il s'agit d'observer se multiplient, il devient plus nécessaire de classer nos observations. Sans parler d'un hémisphère tout entier qui s'est ouvert aux recher-

ches des modernes, combien, dans l'ancien monde même, d'iles, de continens tout nouveaux, et dont nos ancêtres ne soupçonnaient pas l'existence, peuvent maintenant avoir des statistiques! Dans nos vieilles contrées, que de notions nouvelles à acquérir! Pouvait-il être question, au commencement du dix-septième siècle, de savoir ce que l'on consommait, en Europe, de café, de thé de pommes de terre? Ces choses y étaient complète-

ment inconnues. Ce n'est que dans les premières années du dix-huitième siècle qu'on a commencé à avoir des journaux; ce n'est, par conséquent, que depuis lors qu'il a pu être question de faire un relevé de leur nombre. Avant le dix-neuvième siècle, les machines à vapeur n'étaient pas une puissance; maintenant, elles figurent dans les statistiques, à côté de la population des états. Une foule d'arts nouveaux, dont nos pères ignoraient jusqu'au nom, créent des millions de richesses industrielles dans plusieurs contrées de l'Europe *. C'est une entreprise folle, de nos jours, que de vouloir tout dire , et surtout de vouloir tout dire dans un seul ouvrage.

Il n'y aurait pas moins d'inconvéniens à grossir les livres de statistiques de doctrines d'économie politique. On ne peut bien savoir si deux phénomènes dépendent l'un de l'autre, sans être familiarisé avec une foule de principes dont la solidité ne peut être établie en peu de mots, et dont il faut connaître la connexité. Si, à l'occasion des importations et des exportations, une statistique établit une doctrine sur la liberté du commerce, elle risque de grossir ses volumes de beaucoup de sottises. A peine peut-elle faire remarquer la coïncidence de deux laits successifs ou simultanés; c'est au publiciste h chercher à savoir si l'un tient à l'autre. Si la Sologne et le Berry, misérables et dépeuplés, sc couvrent de produits et d'hahitans à mesure que des chemins cl des canaux bien entretenus s'y multiplient, je ne peux prouver que ces deux faits sont une suite certaine l'un de l'autre, qu'en démontrant la liaison nécessaire des communications faciles avec la production, et de la production arec la population *. Les inductions tirées même des données de la statistique la plus sûre, pour être bonnes , veulent être fondées sur

* Les changemens de moeurs sont lents dans les nations, parce que ce sont de grandes masses, auxquelles il faut beaucoup de temps pour être pénétrées jusqu'au centre. Une boule de grande dimension n'est jamais réchauffée rapidement et n'est pas moins long-temps à perdre sa température. Les provinces de France les plus soumises à l'empire des prêtres, sont relies qui, comme la Franche-Comté, la Flandre, se sont trouvées long-temps sous la domination de l'Espagne, où le clergé est tout-puissant.

* L'art du lampiste, la fabrication du sulfate de ki-

nine, du sucre de betterave, de l'eau-de-vie de pommes de terre; celle des acides nitrique, muriatique; des chlorures , de l'iode, et une foule d'autres.

3 Les habitans des villes des États-Unis se chauffent avec de la houille d'Angleterre, qui est à plus de mille lieues de distance, préférablement au bois de leurs forêts qui est à dix lieues. Un transport de dht lieues par terre est plus dispendieux qu'un transport de mille lieues par mer. Nos provinces de l'intérieur ne pourront être florissantes, qn'autant que les transports y seront devenus beaucoup plus faciles.

en

DES FORMES QUI CONVIENNENT A LA STATISTIQUE

des principes; et les principes sont du ressort de l'économie politique.

Mais, je le répète, il est impossible ou au moins très difficile, de tirer des inductions d'ouvrages de statistiques qui ne nous présentent pas des faits successifs, en nous les montrant dans

leurs différons états de progression ou de rétrogradation •; il est impossible de les montrer dans ces diffère ns états successivement, si les ouvrages de statistique ne sont pas périodiquement renouvelés; et il est impossible qu'ils soient renouvelés régulièrement s'ils sont trop considérables.

De ces prémisses nous pouvons tirer quelques directions sur la manière de composer avec fruit les statistiques.

Dans les faits statistiques les uns sont de nature à pouvoir cire facilement constatés tous les ans. Tel est le nombre des naissances, des mariages, et des décès. L'ordre des successions, l'intérêt des familles, l'exécution des lois civiles et politiques, exigent qu'on en tienne registre *; et s'il règne quelque ordre dans l'udininistration, ces faits importons sont aisément constatés J.

D'autres faits statistiques sont difficiles à constater; il en est qui ne peuvent subir que de faibles varialionsd'unc année à l'autre, dont la vérification entraîne de grandes dépenses, et dont on peut déduire des conséquences importantes, sans les reproduire tous les ans. Tels sont les dénombreroeus, conl rdles indispensables de tout autre moyeu de connaître la population.

Il suffit de bien constater les faits de cc genre une fois tous les dix ans; d'autant plus que les époques intermédiaires peuvent se conclure des données déccunales et des documcns annuels. Un dénombrement bien fait doit être le premier article d'une statistique décennale pour quelque pays, ou portion de pays que ce soit. C'est la base de toute recherche utile. Qu'y a-t-il pour les hommes de plus important que les hommes? Ce qui influe sur leur condition plus ou moins heureuse, cc sont les proportions qui existent entre leur nombre et les ressources dont ilsdis-

posent, ouïes maux qu'ils ont â supporter. Or, ces proportions se découvrent

1 C'est ainsi que M. Daru a pu faire des rapprochemens tirés du journal do la librairie, d'où il résulte que.

En 1812, sous le règne de Napoléon, époque où l'opinion était comprimée, l'on n'a imprimé, en livres sur la politique, que 4?«950 feuilles. Eu i8i4>. époque où l'on a joui de beaucoup plus de liberté, on a imprimé 2,751,184 feuilles.

En i825, époque où lesjnurnaux étant libres, 011 composait moins de brochures, on n'a plus imprimé sur la politique que 1 ,579,604 feuilles.

* On est obligé de constater le lieu de naissance et l'ilge du citoyen pour savoir s'il doit un service militaire.

par la comparaison, la combinaison qu'on peut faire des différentes circonstances de la société, avec celle base essentielle, la population.

Mais un dénombrement bien fait, en même temps qu'il est le seul bon moyen de connaître la population d'un pays, est le plus difficile de tous. Pour un dénombrement, il faut avant tout le concours de l'autorilc. Sans cela, les chefs de familles et même des communes entières pourraient refuser de donner les renscigucmens indispensables; on ne connaîtrait pas le nombre des personnes qui sc trouvent dans les communautés religieuses ou civiles, dans les hôpitaux, dans les prisons; et même avec le secours de l'autorité, la vérité n'est pas aisée à découvrir. Dans les pays où les citoyens sont sujets à des contributions par tête, ou bien & un service personnel, à des levées de troupes, les chefs de

familles font des déclarations imparfaites. Les magistrats eux-mêmes déguisent quelquefois la vérité, soit dans leur intérêt, soit dans celui de leurs administrés. On m'a assuré que la préfet d'un département de France, à une certaine époque, avait eu le talent, quoique le chef-lieu ne comptât que 29,000 hahitaus, de lui en donner 55,000, en comprenant dans la ville une commune qui en est à une petite distance. Ceux qui cherchaient la cause de celle anomalie, remarquaient que le traitement que reçoivent les préfets est d'aulnnt plus élevé que la ville de leur résidence est plus considérable.

Quelquefois, au contraire, un intérêt de localité porte les habilans à diminuer la population réelle. On sait, par exemple, que les droits d'octroi ou d'entrée aux portes des villes, sou t, en France, proportionnés au nombre de leurs habilans; ils paieut les objets de leur consommation moins cher, quand eux-mêmes sont moins nombreux; et l'on peut craindre que beaucoup de maires de villes ne fassent des déclarations inférieures à la vérité 4. La population officielle de Saint- Étienne porte 19,000 habilans, taudis qu'on évalue sa population réelle h près de 50,000 âmes. La population de Lyon est évaluée à 200.000 âmes; sa population officielle n'est quede 145,000.

s'il est capable d'être juré, d'exercer ses droits politiques, etc.

3 II serait très contraire su l>on ordre de l'adminhtratioo qu'une secte religieuse, ou même différente*» sectes, eussent la facilité de dresser les actes civils. Elles auraient trop de facilité pour se soustraire à la surveillance do l'autorité civile; elles pourraient mettre de la malveillance, ou tout au moins de la négligence, à dresser des actes que leurs rites n'approuveraient pas, et nuire à l'indépendance des citoyens.

4 U est facile d'embrasser ou de ne pas embrasser dans le nombre des hahitans d'une ville, ceux d'un faubourg considérable, qui a souvent ses magistrats particuliers.

DES FORMES QUI CONVIENNENT A LA STATISTIQUE

Il faut donc lâcher d'ajouter h l'emploi de l'autorité administrative, un moyen quelconque de contrôle qui serve de garantie, non-seulement que le dénombrement est exécuté à l'époque voulue, mais qu'il est exécute avec une certaine fidelité.

Aux États-Unis, un dénombrement a lieu tous les dix ans : chaque cluT de famille ou d'entreprise est obligé de signer une déclaration «le toutes le* personnes qui composent sa maison , sous peine de payer une amende de 20 dollars On dresse un tableau de ccs déclarations , qui reste affiché pendant quelques jours au chef-lieu. Les officiers publies qui négligent les fonctions qui leur sont assignées pour cet objet, sont assujettis à une amende »; mais ils reçoivent par conlfrc une assez forte indemnité pour le surcroît de soins et les déplacemens que nécessite l'opération.

Glasgow est peut-être la ville d'Europe où l'on s'est procuré les renscigneracns les plus exacts sur la populatiou; mais il a fallu pour cela le zèle actif d'un citoyen éclairé (M. Cleland). L'autorité communale en 1810-20, le nomma commissaire spécial, et permit qu'il s'adjoignit neuf commis intelligcns dûment autorisés et accompagnés, dont l'unique occupation consistait à aller de maison en maison recueillir, de chaque chef de famille ou d'établissement, le sexe, le nom et l*âge de tous les individus qui dépendaient de lui. Le surintendant du dénombrement avait eu soin d'expliquer auparavant, dans des affiches et des avis insérés dans

tous les papiers publics, le but purement scientifique et entièrement inoflensif 4e l'opération ; et, lorsqu'elle fut achevée, tous les citoyens furent invites, par la même voie, & venir vérifier dan* les bureaux du surintendant , si les rapports étaient fidèles, soit dans ce qui regardait leur propre famille, soit dans ce qui avait rapport aux autres.

On obtint, de celte manière, non-seulement le nombre à peu près exact des hahitans d'une cité de 130,000 Âmes, mais encore leur classement suivant l'âge, le sexe, la profession, l'état de célibataire ou de marié, d'indigène ou d'étranger; de même que le nombre des maisons occupées et inoccupées, et divers autres renseignemens de nature à éclairer sur la condition des hommes, comme par exemple :

• Les amendes encourues pourraient servir à payer nne partie des frais du dénombrement.

■ Luc foi» le» tableaux affiches, on pourrait faire payer, pour chaque inexactitude découverte, une amende dout la moitié serait nu profit de celui qui la découvrirait, et dont l'autre moitié serait appliquée aux frai» du dénombrement.

* Il ne faut comprendre dan» les terres à blé que la portion de» ferme» annuellement emblavée», c'est-à-dire que dans les pays où la rotation de» récoltes est de trois

Le nombre commun d'individu* par famille :

Le nombre des enfans au-dessous de douze uns, comparé avec le reste de la population : un quart et 50/1000.

Le nombre de personnes pour chaque chambre : 2 1/2.

Le nombre des hommes mariés, comparé à celui des autres mâles : 21 ,473 sur 47,521.

Le nombre des femmes mariées, comparé à celui des autres personnes du sexe féminin : 21,473 sur 50,730.

Les anomalies sc corrigent par la moyenne proportionnelle d'une année sur dix. Ln même observation s'applique aux principales productions, comme celle du blé; quantités toujours incertaines , et où les variotions annuelles se perdent jusqu'à un certain point dans la production moyenne.

Il n'est rigoureusement utile de consigner qu'une fois en dix années l'étendue «les terres cultivées en blé1, en prairies, en forêts, en vignes, en plantes potagères et en arbres à fruit*. Il n'y a qu'un bien petit nombre de productions manufacturières et commerciales dont on puisse constater la quotité; car, excepté les produits que le fisc a un grand intérêt à connaître en raison des droit* qu'ils supportent, comme les boissons fermentées, le sel, le tabac, etc. , le surplus des productions intérieures, c'est-à-dire les façons que font subir les arts cl le commerce intérieur, ne sont susceptibles que d'évaluations extrêmement vagues 4.

Les recensemcns de bestiaux, tels que chevaux, ânes, mulets, bétes à cornes, bétes à laines, peuvent n'avoir lieu, comme la population, que tous les dix ans; cela suffit pour faire connaître la marche progressive ou rétrograde du pays, et pour éclairer suffisamment sur les années intermédiaires.

L'état des recettes et des dépenses, ce qu'on nomme vulgairement le budget , étant nécessairement connu par la législationannucllesouslesgouvernemens représentatifs, semble devoir, au moins par totaux, faire partie des annuaires statistiques; mais,

dans le budget des localités, ou pourrait sc contenter de consigner l'année moyenne prise sur dix s ; car, tandis que les contribuables peuvent savoir, par les comptes annuels des administra-

ans, il ne faut compter cximme terres à blé que le tien des ferme» ou de» héritage».

4 Cependant ou pourrait y comprendre la valeur annuelle moyenne do 1a quantité des produits des grandes manufactures, donnée d'après leur propre déclaration. De semblables rensciguemens soumis ensuite par l'impression au contrôle de la publicité et de» conclurons, ne sauraient s'écarter beaucoup de la vérité.

s Dans le» statistique, on ne devrait pas consigner les budgets , qui ne sont que de» projets de recette» et de

leurs, et par appoint, à quoi leur orient a été dépensé, le publiciste n'a besoin que de savoir qutdlc est, année commune, la dépense d'une province ou d'une ville.

On peut dire, pour les consommations annuelles, de même que pour les productions, qu'il en est fort peu sur lesquelles on puisse avoir des données toléraldement exactes. Comment savoir ce qu'un termier a consommé des produits de sa ferme; une famille, des produits de son domaine; un fabricant, dos produits de sa fabrique? Tous cos produits cependant font partie de la production générale du pays. Il suflit bien de consigner dans les statistiques décennales les renseipnemens de ce penre qu'il est possible rie sc procurer.

Enfin, un chapitre des statistiques décennales, que je regarde comme très important, et dont le préfet du département de la Seine a donné l'exemple *, dans les recherches très curieuses qu'il a publiées sur la ville de Paris, c'est le prix moyen des principaux objets de consommation. Ou sait que les nations sont riches, autant en raison du bon marche que de l'abondance des objets que nous consommons ; ou plutôt que ces deux formules ne sont que l'expression d'un même fait. Conséquemment les prix sont, parmi les faits, ceux qui fournissent le plus de lumières sur la condition des peuples. Je sais que les prix ne signifient quelque chose qu'autant que l'on connait la valeur des monnaies, ou, si l'on veut, des métaux précieux; mais le prix de plusieurs objets, et surtout des objets d'une consommation générale, offre un des meilleurs moyens de savoir quelle est la valeur des métaux précieux eux-mémes. Si nous avions le prix courant de diverses choses en or ou en argent dans l'antiquité, nous aurions des idées bien plus justes de l'économie des anciens peuples.

Les Annuaires statistiques doivent contenir, outre les recettes et les dépenses du pouvernemeut, l'état des exportations et des importations, non pour connaître la balauce du commerce, qu'elles ne font pas connaître »; mais parce qu'elles donnent, malprc l'inexactitude des décia-

dépenses, mais 1rs recettes et les dépenses réellement opérées, ce qu'on appelle en France les comptes de l'exercice de telle année,- malheureusement ces comptes ne sout définitivement réglés que plusieurs années après que l'année est finie. Aussi u'est-il guère possible de comprendre dans nos statistiques les recettes et les dépenses effectives de l'état, objet pourtant si important dans l'économie des sociétés. La seule bonne méthode est celle

que suit l'Angleterre et que suivent tous les bons négociai!» dans leurs inventaires , qui est de ne regarder comme recettes et dépenses d'une année, que celles qui sont effectuée» dans le courant de cette année, et de porter au débit des comptables tous les suides qui restent dans leurs caisses à la fin d'une année, comme

rations, une idée approximative des besoins des consommateurs des diflerens pays et de l'importance des débouchés.

Lorsque les préjupés sur la balance du commerce n'existeront plus, il faudra s'attacher à constater plutôt In quantité que la valeur des marchandises qui (lasseront , dans un sens ou dans l'autre, les frontières. Quant n la valeur des envois et à la valeur des retours, on peut s'en rapporter aux népocians.

Les minéraux dont il est le plus essentiel de constater la quotité annuellement produite, sont, au premier ranp, la houille , la chaleurétant le plus employé de tous les apens physiques, et le bois ne pouvant sc reproduire aussi rapidement que les arts le consomment; puis le /èr, qui est le plus employé des métaux *; ensuite, le self etc. Les droits du fisc sur la plupart de ces productions fournissent des moyens pour en connaître 1a quotité. U en est de même des pêcheries.

Les annuaires sont propres à faire connaître encore l'importance de certaines consommations qui paient tribut au fisc, comme le nombre des écrits périodiques; celui des écoles nationales ou particulières, et quelquefois aussi le nombre des élèves qui les fréquentent ; les jupemeus rendus en matières criminelles, etc.

En rapportant les décès annuels, il est fort essentiel de faire mention de l'ûpc du décédé, cl, autant qu'il est possible, de la ma-

ladie qui l'a enlevé, comme aussi de sa profession . Ces notions font connaît rcd'in fluence des professions sur la lonpueur de la vie ; et la lonpueur moyenne de la vie est l*indice le plus assuré peut-être de la condition des peuples. On sait, d'après les données, bien imparfaites à la vérité, que la statistique a fournies jusqu'aujourd'hui, que la durée moyenne de la vie humaine a aupmenté considérablement depuis un siècle ou deux, d'où l'on peut inférer que le bien-être du penre humain s'esl accru dans la plupart des étals policés ; mais les statistiques à venir donneront à uos neveux des idées plus exactes et plus précieuses là-dessus.

s'ils étaient une portion de la recette de l'année suivante.

1 Yoyer Recherches statistiques sur la ville de Paris et le departement de la Seine, par M. le comte de Chabrol. Paris, i8a6;in-4°, tableaux 86 , 87 ,88,9001 i30.

1 Les états d'importation et d'exportation ne fout pas connaître la totalité des objets d'échange qui jiasseut d'uu pays dans un autre, notamment le» métaux précieux, ui les pierres fines, ni tout ce qui passe en contrebande. Ils deviendront d'autant plu» fidèles que le» droits seront moins élevés et que la fraude sera moins profitable.

1 La valeur du fer annuellement produit en France, ou en Angleterre, excède beaucoup la valeur de l'urgent annuellement produit au Pérou.

DES FORMES QUI CONVIENNENT A LA STATISTIQUE

Los occurrences extraordinaires, les faits qui intéressent les sciences ou les arts, tels que les pierres tombées du ciel, doivent trouver place dans les statisliqucsannuelles '.Il faudrait y consi-

gner aussi quelques faits physiques qui influent sur le sort de l'humanité, mais dont li s résultats ne sont sensibles qu'après un certain lapsde temps, comme l'influence du déboisement sur la quantité de pluie tombée annuellement. Outre les expériences directes, on peut, à ce sujet, calculer avec assez d'exactitude la quantité d'eau qui s'écoule par les rivières *.

• Cette dernière circonstance appartient mieux aux almanachs, de même que 1rs phénomènes célestes, les observations météorologiques : aussi , dans bien des cas, surtout dans les provinces secondaires, peu riches en faits statistiques, l'annuaire statistique et l'almanach pourraient-ils se trouver réunis. Des annuaires bien faits pour chaque province, pourraient fournir des document prédeux pour les sciences physiques, éclairer par

Pour recueillir les renseignemens propres aux statistiques, on fait usage avec beaucoup «le fruit de séries de questions imprimées; il faut seulement se garder d'y comprendre des questions frivoles.

Des tableaux imprimés, où l'on n'a plus que les nombres h remplir, sont aussi d'un grand service. Ils ont l*av.intagc de préparer des matériaux uniformes qui reudent facile la réunion des quantités totales.

exemple snr la cause et la marche des vents, sur l'influence d'une saison sur l'autre, sur l'étendue des phénomènes physiques, etc.

* ün peut mesurer la section des eaux au passage d'un pont, leur hauteur moyenne et leur rapidité moyenne dans le cours d'une année; ce qui fait connaître le décroissement ou l'accroisse-

ment des eanx, en supposant l'évaporation égale dans tous les cas.

DE L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS

Le but du morceau qu'on va lire a clé de faire sentir les rapports, la cohérence de toutes les parties du système social, éparses dans l'ouvrage qu'on vient de lire. Il faut que l'on puisse rattacher toutes les questions séparées, au corps dont l'ouvrage entier est l'analyse.

ORGANES ESSENTIELS

L'homme qui veut avoir une juste idée des sociétés humaines, doit d'abord observer et saisir ce qui constitue essentiellement toute espèce de société, et s'occuper ensuite des formes et des aceidens qui caractérisent chacune d'elles. Voulonsnous avoir de justes idées de l'étal du mariage? nous remarquons d'abord ce besoin de nature qui porte l'homme et la femme à s'unir, à procréer des enfans, et à les élever, pour, avec le temps, se voir remplacés par eux. C'est là ce qu'il y a d'essentiel dans le mariage, ce qui le constitue. Ce sont les traits sans lesquels le mariage n'existerait pas, et qui se rencontrent dans tous les mariages. l)u reste, les formes dont on a revêtu ce lien, les conditions, les cérémonies dont il a été accompagné, le bonheur ou le malheur qui en ont été la suite, sont des accitlens qui ne constituent pas l'état de mariage; qui ont varié à l'infini; qui ne sont pas les mêmes au Japon, au Congo, en France. Mais ce qui constitue l'union conjugale se rencontre partout.

Pareille observation peut être faite relativement à l'état social. La nature de l'homme le porte à vivre en société. Quelle qu'en soit la cause, ce lait se manifeste en toute occasion. Partout où l'on n rencontré des hommes, ils vivaient en troupes, en hordes, en corps de nation. Peut-être est-cc afin d'unir leurs forces pour leursùrct^commune; peut-être afin de pourvoir plus aisément À leurs besoins; toujours est-il vrai qu'il est dans la nature de l'homme de se réunir en société, comme font les abeilles et plusieurs espèces d'animaux; ou remarque des traits communs dans toutes ces réunions d'hommes, en quelque partie du monde qu'elles habitent. Du reste, nous voyous toutes les

1 II est inutile de remarquer qu'icî, comme cher, tous les publicistes, ou entend pur le mot société, les sociétés civiles, composées d'un grand nombre d'hommes

nations de la lerre différer de mœurs, de gouvernement, de langage. No sommes-nous pas dès-lors fondés à regarder comme essentiels, les caractères communs à toutes les sociétés, nécessaires & leur existence; et comme des circonstances accessoires, accidentelles, les caractères qui, se rencontrant dans un lieu et non dans uii autre, ne sauraient passer pour des caractères essentiels à l'état de société?

Ce sont ces caractères essentiels des sociétés humaines que nous voulons d'abord connaître, et qui seuls sont capables de nous guider dans la recherche des formes accidentelles que nous devons souhaiter ou craindre, pour le bonheur de l'espèce. Ces caractères essentiels, appartenant également à toutes les sociétés, intéressent è un égal degré toutes les nations. Cette considération nous explique la faveur que l'économie politique a obtenue par-

tout, depuis que la méthode expérimentale l'a élevée au rang d'une science.

Une même société n'est pas toujours au même état. Nous avons vu des nations, avec de faibles commenccracns, avoir ensuite des périodesde force et de santé, et même se montrer dans un état qu'on a pu, sans impropriété, comparer à la décrépitude. Dans lequel de ces états convient-il de les observer? Quelqurs philosophes ont cru qu'il convenait de saisir dans leur enfance les traits plus naïfs de la nature des sociétés; et de les suivre dans leurs dcveloppemens successifs, jusqu'à leur dissolution, lis ont même donné des noms particuliers à ces diverses phases. Ils ont regardé comme le moins avancé de tous, l'état des peuples chasseurs, ou qui vivent principalement du produit de leur chasse. Ils ont cru voir une association moins imparfaite chez les peuples pasteurs, qui multiplicntet soignent 1rs troupeauxau moyen desquels ils pourvoient à leurs besoins. Et enfin ils ont jugé que la civilisation la plus complète se rencontrait chez les peuples cultivateurs, qui trouvent dans le sol qu'ils cultivent leurs principales ressources. Ils pouvaient y ajouter l'étal des peuples manufacturiers et coramerçans, qui, sans chasse, sans troupeaux, et sans territoire, vivent

réuni* par de» vun communes , tacitement reconnues ou positivement «primées.

ORGANES ESSENTIELS

des produits de leurs capitaux et de leur industrie.

Cherchant à nous former l'idée la plus complète et la plus étendue de la société, nous nVn observerons pas l'enfance, quoique nous pussions y démêler les ludimens d'une civilisation

plus avancée; uous soumettrons de suite à notre étude 1 les sociétés les plus développées que nous connaissions. C'est l'état de la société qui uous importe le plus, car c'est le nôtre; c'est celui qui frappe nos yeux; les autre» ne donnent lieu qu'à de vaincs spéculations, h des projets imaginaires; à moins qu'on ne voulut uous faire rétrograder à l'état de pasteurs, de chasseurs, que sais-je? de sauvages, qui réduirait notre nombre au dixième, au centième, et rendrait nécessairement cc qui resterait de nos sociétés, plus féroce; car le dénuemrul et le besoin poussent les hommes à la violence et à l'injustice.

Je vous ferai seulement remarquer un trait commun dans ces divers étals de la société dont il nous reste des exemples dans plusieurs lieux «le la terre : c'est que le soin principal des sociétés humaines est , dans toutes, de pourvoir à leurs besoins. Que les hommes poursuivent des animaux, ou qu'ils multiplient des troupeaux, ou qu'ils provoquent la iécondit^ du sol, c'est toujours pour y trouver leur subsistance, accompagnée des autres biens dont la nature de l'homme, le climat qu'il habite, ses semblables, et en général toutes les circonstances au milieu desquelles il se trouve placé, lui ont fait un besoin.

Nous pouvons confondre dans les mêmes considérations la famille et le chef qui pourvoit à ses besoins, et dont il représente seul toutes les volontés. Leurs intérêts sont les mêmes; ils sont pour nous un seul individu. Les principes, les observations qui les concernent, composent Veconomie prirve.

l'économio politique embrasse les observations et les principes qui ont rapport aux intérêts d'uuc nation considérée en particulier, et comme pouvant être opposés aux intérêts d'une autre nation.

Enfin l'économie politique regarde les intérêts de quelque nation que ce soit, ou de la société en général.

1,'liommc doit à la libéralité de la nature plusieurs biens indispensables à son existence : son industrie lui procure tout le reste; et ce reste paraîtra bien important, si l'on considère qu'il compose tout cc qu'une nation civilisée possède de plus qu*unc peuplade de sauvages. La nature donne gratuitement nu sauvage l'air, la lumière, et tout ce qu'elle nous donne à nous-mêmes en pur don. Cc

1 J'aurais dit à notre dissection , si le corps social n'était pas un corps vivant, dont nous devons étudier les organes en action.

que nous possédons de plus, ce que le sauvage luimême possède de plus, est par conséquent de rréatiou humaine; et h quelque degré de civilisation que la société soit parvenue, il faut qu'elle reconnaisse, qu'elle garantisse à chacun, la faculté exclusive de disposer de ce qu'il a produit, c*esl-àdirc le droit de propriété; autrement chaque homme fuirait avec sa proie, pour n'étre pas dépouillé par fos autres hommes, et la société serait détruite.

Si chaque individu ne produit pas toutes les choses qui lui sont nécessaires, il est du moins obligé de produire de quoi 1rs acheter. Il échange ensuite ce qui excède ses besoins, contre les produits créés par d'autres hommes, et se met ainsi en possession de tout ce qui convient à sa nature et à sa position. C'est cette faculté, particulière à l'homme, d'échanger les produits entre eux. qui, dans nos grandes sociétés, permet à chaque personne en particulier de ne s'occuper que d'une seule classe de produits, et même d'une certaine porliou d'un seul produit.

De là la division du travail, ou, pour parler plus exactement, la séparation des occupations, qui augmente prodigieusement le pouvoir productif de l'homme.

11 semblerait, par suite de celte observation, que chaque homme en particulier ne devrait jouir que des produits qu'il s'est procurés, soit en les créant, soit en les acquérant au prix «le ceux qu'il a créés; mais alors d'où viendrait l'énorme disproportion qu'on remarque entre les ressources dont les hommes disposent? Comment les uns peuvent-ils sc livrer à d'abondantes consommations, tandis que d'autres parviennent à peine à subvenir à leurs premières nécessités? Quelque supérieurs qu'on veuille supposer les facultés corporelles et les talens de certaines personnes, comparés aux facultés et aux talens de toutes les autres, cette supériorité ne suffit pas pour expliquer une aussi grande disparité dans leur production. Cc serait une économie politique bien peu avancée que celle qui ne nous donnerait pas l'explication d'un phénomène aussi commun dans la vie sociale.

L'analyse de la production su Ait pour nous éclairer à cet égard. Chaque produit est le résultat d'un concours d'actions et de moyens mis en œuvre par une seule intelligence. Ost l'entrepreneur de ce produit qui sc procure a ses frais tous les travaux et l'usage de tous les instrumens au moyen desquels le produit s'achève; cet entrepreneur dès-lors fait seul son profit de la valeur produite. Or , comme la portion de talent qu'il y met se multiplie par le nombre des ageus qu'il emploie, et qu'au moyen de ces agens, la quantité de la chose produite peut être fort grande relativement aux facultés d*un seul entrepreneur, les profils de cclui-ci peuvent être considérables rc-

lativemenl à ceux des ngens secondaires qu'il met en œuvre.

De plus, cet ensemble de travaux industriels ne peut être exécuté qu'à l'aide de deux grands instrument, qui sont des capitaux et des Tonds de terre. Cest avec leur aide que l'industrie transforme les matériaux de scs produits en objets propres à nos consommations. Ou peut dire que les instrumens de l'industrie travaillent de concert avec elle, et que les produits sont toujours les résultats de leurs services réunis. Dès-lors les possesseurs des instrumens, en même temps <ju*ils travaillent directement h la production par leurs talcns, y travaillent indirectement par le moyen de leurs capitaux cl de leurs terres. Ou peut , sous ce rapport, même lorsqu'ils ne travaillent pas immédiatement à la production , les nommer producteurs. Leur coopération est commode pour eux; mais clic n'en est pas moins indispensable pour la formation des produits; car, s'ils ne fournissaient pas l'usa[»e de leur instrument, les produits n'existeraient pas

Nous devousdonc regarder les produits comme les résultats de trois services productifs :ccux des hommes industrieux, ceux des capitaux, et ceux des fonds de terre; et, comme l'entrepreneur d'industrie est celui qui a conçu l'idée du produit, et trouvé les moyens de l'exécuter , nous devons mettre sa coopération au premier rang des travaux industriels.

Tout produit est un moyen de se procurer une satisfaction à soi-même, à sa famille, à la société; il est donc uu bien. I.e travail au prix duquel on l'obtient est un sacrifice, un mal *. Lors même qu'on achète un produit, on fait, pour l'avoir, le sacrifice «l'une valeur déjà acquise, et de laquelle on pouvait se promettre une jouissance. La perfection de l'industrie consiste , par conséquent ,

à se procurer le plus grand et le meilleur produit, au prix du moindre travail, du moindre sacrifice.

1 On a vu que quelques économiste» respectable», attribuant au seul travail la faculté de produire, ne voient dan» 1rs produit» qui composent un capital, que du travail accumule. Cela ressemble au système des physiocrate», qui ne voyaient dan» un capital que du pnuLiit net accumulé. Mai», de même qu'on peut accumuler le» profiLs de la terre, qui sout autre chose que la terre, on peut accumuler le» profit» du capital , qui sout antre chose que le capital ; et ni le» profits de la terre, ni Ica

profits du capital, ne sont la même chose que 1rs pro-

fits du travail. Ce sont trois sorte» de valeur» differentes et nouvellement créée».

Non» n'avons de mesure de la production que la valeur des chose» produites; et, du moment que le consommateur attache à un produit uue valeur suffisante, non-seulement pour rétablir le capital, mais pour que

le capitaliste soit paye de ses interets, et le propriétaire

Ceci montre la nécessité d'admettre dans l'économie politique une appréciation rigoureuse , une évaluation du mal et du bien, qui résultent du jeu de cette grande machine. Or, qui peut mieux évaluer ces choses , que les hommes dont se compose le publie, et qui sont perpétuellement appelés à comparer l'étendue du sacrifice, avec la jouissance qui en est le prix? et quel meilleur moyen de connaître leur évaluation, que d'observer le prix courant des divers travaux et celui des divers produ ils?

C’est ainsi que l'on sait quel produit, selon l’estimation des hommes, vaut ou ne vaut pas ce qu’il coûte; et qu’en introduisant dans les calculs de l’économie politique la valeur échangeable, ou le prix courant des services et des produits, on a donné à ses déductions un fondement qui les a élevées au-dessus du vague des hypothèses et «les conjectures. Quand on veut savoir si une production est avantageuse ou ne l'est pas, il suffit de comparer tous les sacrifices nécessaires pour qu’elle s’accomplisse, ou les frais de sa pnxluction , avec la valeur produite, le prix que les consommateurs consentent à payer pour le produit, lorsqu'il est mis eu vente. L’entrepreneur, qui représente ainsi lousles producteurs réunis, est en lutU*, d’iyjc part, contre la nature «les choses, pour acquérir d'elle un produit , et, «l’une autre part , avec le consommateur, pour le vendre. Pourvu que le consommateur consente à lui payer ce que le produit a coûté, son intérêt est sauf 1 * * * 5; c’est le calcul vulgaire, et celui «pii suffit aux intérêts privés. Nous verrous bientdl comment ils se lient aux intérêts généraux ; c’est-à-dire on quoi ils leur sont opposes, en quoi ils s’accordent.

De la manière seule dont les biens parviennent à la société, naît le droit de propriété. Ceux «juc la nature donne gratuitement ne coulèrent aucun droit. Quand il serait possible de se les faire payer, une telle prétention blesserait l'équité naturelle: ce serait faire payer ce qui ne coûte rien 4. Il n’eu

de son fermage, nous devons regarder ce» dernière» valeurs comme effectivement produites. Il est impossible sans cela d'expliquer raisonnablement les revenus.

1 11 ne faut pas ici chicaner sur le mot. Moralement le travail est uu bien, et le désoeuvrement est le |>èrc des vices. O n’est pas non plus le travail qui est un amusement, dout il est ici question.

Cest le travail laborieux, si je peux ainsi m’exprimer; le travail soutenu dont on fait son état, sa profession et non celui où nous ne cherchons qu’à satisfaire no» goûts.

1 I.e travail de l'entrepreneur lui-même fait partie de» frais de production. Cest une avance de la même nature que toutes les autres; il est en perte si elle n'est pas, de même que les autres avance», couverte par le prix courant du produit.

4 Le» terri!» cultivables forment une exception; car elles sont à la foi» donnée» gratuitement à tou» leshom-

est pas de même des Liens que nul homme ne peut acquérir qu'au moyen d'un sacrifice, d'un travail ou d'un produit fruit d'un sacrifice, d'un travail antérieur. Quiconque voudrait acquérir celle espèce de Liens, sans donner un équivalent à leur possesseur, blesserai t à son tour l'équité naturelle; il commettrait une spoliation. De là pour les acquérir, quand on ne les produit pas, la nécessité de l’échange; de là l'existence de deux sortes de Liens, de richesses; les unes communes à tous : les richeaaea naturelle a; et les autres propriétés exclusives : les richeaaea aocialea , les seules auxquelles le vulgaire donne le nom de richesses par excellence.

Ces dernières sont proportionnées à leur râleur échangeable } c'est-à-dire à la quantité de tout autre Lien qu’il est possible d'obtenir en les offrant en échange. Mais ce mot râleur a donné lieu à Lieu des controverses venues, comme à l'ordinaire, faute de s’entendre. Les uns ont pris le mot dans une de scs acceptions; les autres dans une autre. En effet, il a deux sens différens. Tantôt il signifie le mérite qui est dans une chose en vertu des services

qu'elle peut nous rendre; et alors on ne considère point sa valeur échangeable. Tantôt on exprime par le mot râleur, la qualité de pouvoir nous procurer, par la voie de l'échange, un autre objet d'égale valeur. Dans ce dernier sens, la valeur n'est une indication qu'avec les restrictions qui uaissent de la nature même des valeurs : dans cette acception, et lorsqu'il est question d'cchanges, elles sont toujours variables et relatives. En d'autres mots, la valeur d'échange n'est une mesure des richesses qu'à une époque donnée, et en supposant toutes les circonstances égales d'ailleurs.

Telles sont les richesses qui président à toutes les transactions sociales. Elles se rattachent aux intérêts des individus dans leurs rapports entre eux; à leurs intérêts par rapport à l'état; aux intérêts de l'état par rapport aux particuliers; et même, considérant les nations comme des individus ayant des intérêts séparés, elles sc rattachent aux intérêts que les états ont à débattre ensemble; c'cst ainsi que l'économie politique sc mêle, non-seulement à la politique intérieure, mais au droit inter-national *.

Tel est le mécanisme de la production vu de très haut. Il présente de nombreux phénomènes quand il est observé dans scs détails.

me*, et leur propriété réservée seulement pour quelquesuns. On verra plus tard que c'est l'unique moyen pour que tous les hommes puissent prendre part à leurs produits.

1 Les richesses sociales données gratuilemenl à des individus ou à des réunions de personnes qui peuvent être considérées comme des individus, ne jouent pas un rôle

L'industrie de l'homme, qui consiste en général dans la faculté de créer des richesses sociales, y parvient par des voies prodigieusement variées; mais son but est toujours le même : elle cherche à pourvoir au besoin des hommes de telle manière que l'usage de scs produits présente aux consommateurs assez «le jouissance pour qu'ils consentent à les payer ce qu'ils ont coûté. Si la jouissance qu'ils sont capables de procurer aux consommateurs ne porte pas le prix d'un produit au niveau de scs frais de production , non-seulement il n'y a point de production , mais il y a une perte.

Les frais de la production sont le prix des divers services de tous ceux qui ont concouru à la formation du produit; et c'est pour cette raison que les profits de la production sont égaux à la production, pourvu que le produit rembourse toutes les avances qu'il a occasionnes sans autres bénéfices ; mais il faut comprendre dans les avances qu'il a nécessitées, la valeur du travail de l'entrepreneur, ce que le vulgaire appelle son bénéfice ou son profit. Le prix qu'un travailleur retire de son travail compose le profit d'un travailleur; le prix qu'un propriétaire foncier retire du loyer de son terrain, compose le profit du propriétaire; et le prix qu'un capitaliste retire du loyer de son capital, compose le profit du capitaliste. L'analogie de tous ces services productifs entre eux , et du salaire qui en est le prix, a permis qu'on leur donnât à tous le nom de profits; et leur analogie est complète , car ils sont tous le prix d'un service rendu à la production , d'un service productif.

11 y a un certain nombre de proiluits qui sont une valeur, puisqu'on les paie; mais une valeur qui ne reste attachée à aucune matière. Les services rendus, soit aux individus, soit à la société tout entière , sont des services aussi réels que ceux qui contri-

buent à la valeur donnée à un produit matériel. On achète le service que rendent un médecin, un avocat, un fonctionnaire public; mais leur service une fois rendu, il ne reste aucune valeur attachée à aucune substance matérielle et qui puisse sc transmettre de nouveau, comme il en reste dans une étoffe qui, avant été achetée, peut être revendue. Cependant, comme l'utilité qui résulte de ce genre de service, a toutes les mêmes propriétés que celle qui résulte «les produits matériels; comme elle est, ainsi que celte dernière, le fruit d'une industrie et même d'un capital % qu'elle est vendue par une personne et achetée par une autre,

important dans l'économie des sociétés. On peut les regarder comme des Liions échangés contre de la reconnaissance, ou liicn les mettre au rang des richesses acquises ou perdues par des accident fortuits.

» Les études d'un médecin, d'un avocat, d'un fonctionnaire putdic, sont une avance dont l'intérêt se confond avec le prolit résultant de leur travail. Seulement

celte utilité, quoique fugitive, veut élrc nommée un produit; mais c'est un produit immatériel '?

Toutes ccs productions sont la source de tous les revenus légitimes. Si une personne quelconque jouit d'un revenu qui ne procède pas d'une des sources que je viens d'indiquer, ce revenu est usurpé; il provient d'une perle équivalente supportée par la société ou par une partie de la société, de même que les pains du jeu, qui entraînent une perte précisément équivalente. Il suffit à l'intérêt personnel dépourvu de moralité d'acquérir des biens, quelle qu'en soit la source; mais une nation ne s'enrichit pas par

des pains qui entraînent des pertes, et l'homme d'état , le véritable publiciste, qui doivent à tous une épale protection, ne cherchent les biens qui font la prospérité publique, que dans leurs sources.

Heureusement que dans une société, même corrompue, le nombre des hommes qui cherchent leurs revenus dans une production véritable, est infioimcnt plus considérable que le nombre de ceux qui les cherchent dans des pains abusifs; sans cela il n'est aucune société politique qui put se maintenir.

Quand, par un proprès de l'art, le produit revient moins cher au producteur, il peut, sans y perdre, le faire payer moins cher au consommateur, c'est-à-dire à la société, qui ne subsiste que par ses consommations. Daus ce prand échanpc que nous avons appelé production, la société donne alors moins pour obtenir plus. Elle fait un pain, non aux dépens d'une partie des associés, mais aux dépens de la nature, qui devient plus libérale envers l'hominc à mesure qu'il apprend à mieux connaître la nature des corps dont elle se compose et les lois qui les répissent : c'est-à-dire à mesure qu'il est plus instruit.

11 est facile de se convaincre que, dans le cas d'un proprès fait par l'industrie, l'avantapc qu'en retire une portion de la société n'est point obtenu aux dépens d'une autre portion : les consommateurs d'un produit jouissent pour le même prix d'une plus pramlc quantité ou d'une meilleure qualité, et les producteurs ne papnent pas moins ; car ils peuvent, sans y perdre, donner à plus bas

c'est un capital placé à fonds perdu, et qui doit porter le remboursement du principal en même temps que les intérêts.

* « Depuis qu'il a été prouve que le» biens immaté- » riel», tels que les talens et le» faculté» personnelles, » forment une partie intégrante des richesse», et que les » services rendus dans les plus hautes fonctiou» ont » leur analogie avec les travaux le» plus humble»; dc- » puis que le.» rapports de l'individu avec le corps *o- » rial et du corps social avec les individus et leurs inté- » rôts réciproque* ont été clairement établis, l'économie » politique, qui semblait n'avoir pour objet que le*

prix cc qui leur a coûté moins de frais de production. Un pareil avantage peut s'obtenir successivement par rapport à tous les produits; car une baisse de ce gcure n'est pas relative; elle est réelle. Dans ce cas, le prix d'une marchandise ne se compare pas avec le prix d'une autre, mais avec les fi ais de sa production, avec le prix qu'elle coûtait auparavant.

Celte démonstration, poussée à la dernière évidence par l'étude des principes fondamentaux », a donné la clé d'une proposition qui semblait paradoxale : on ne pouvait pas jusque-là concilier ccs deux idées également vraies, que la valeur des choses qu'on possède constitue le degré de richesse qui réside en elles; cl, en même temps, qu'un peuple est d'autant plus riche que les produits y sont à meilleur marché. En effet, noua serions tous infiuimcut riches si tous les objets que nous pouvons désirer ne coûtaient pas plus que l'air que nous respirons; et notre indigence serait extrême, si les mêmes objets coûtaient infiniment cher, si nous n'avions aucun moyeu d'atteindre à leur prix 3.

Je n'ai fait, pour ainsi dire, que nommer les capitaux. L'économie politique donne seule des notions sûres relativement à la nature et à l'usage de cet instrument de l'industrie.

L'imlustric, considérée d'un point de vue élevé, sc compose d'une multitude d'occupations dans la plupart desquelles les hommes agissent sur des objets matériels et à l'aide d'objets matériels. Ce sont là des capitaux, et ccs capitaux mêmes peuvent être considérés sous deux points de vue différons. Lorsqu'on les voit à l'oeuvre et sous leurs formes visibles, ce sont des matières premières façonnées à différens degrés, des outils, des machines employés à toutes ces transformations, objet des opérations productives; ce sont encore des bâti me ns ou d'autres valeurs répandues sur un bien-fonds; des monnaies employées à acheter des services productifs, et qui ne sont pas plus tôt rentrées par des ventes, qu'elles demandent à sortir de nouveau par des achats. Sous cc rapport, ou peut faire différens classemcns des valeurs capitales, selon leurs emplois. Considérés plus philo-

" bieus matériel», s'est trouvée embrasser lo système - social tout entier. » f'ttjrez page 6.

* yoyt* dau» cet ouvrage la première division de la IIIe partie: des échanges et des mono ans, p. i()i k ij5.

1 Le» sectateurs de Quesnay regardaient tout renchérissement comme un bien, parce qu'uue plu* grande valeur est une plus grande richcs'c. I!» n'envisageaient la question que d'un seul côté; ils ne s'occupaient que de la valeur vénale de» produit* et ne pouvaient pas savoir encore à quel prix on le» obtient, parce que le phénomène de la production n'était pas alors complètement analysé.

d by Goog

snpMqucinent.lcscapitaux sont dos sommes de valeurs où la forme matérielle est mise à l'écart, et dans lesquelles on ne voit que des avances faites ou è faireaux opérations productives, et qui sont remboursées par la valeur qu'ont acquise les produits.

Sous le premier point de vue, les objets dont se compose un capital sont essentiellement consommables; mais, comme ils se reproduisent sous d'autres formes où ils ont la même valeur, leur consommation n'a été qu'une avance faite à la production.

Lorsqu'on considère le capital seulement sous 1c rapport de sa valeur, comme cette valeur est perpétuellement reproduite, ou, si l'on veut, logée, tantôt dans une matière, tantôt dans une autre, on voit en lui un fonds permanent qui remplit son office de même qu'un fonds «le terre, et qu'on prête ou qu'on loue aussi bien que ce dernier. C'est ainsi que le considère le capitaliste, qui ne s'informe qu'accidentcllement de ce qu'on fait «le son capital, comme un propriétaire qui va voir ses fermes, s'informe «les cultures variées qui couvrent son bien, et au résultat desquelles l'entrepreneur (le fermier) seul est intéressé.

Il est bon, toutefois, lorsqu'on ne veut pas nourrir son esprit d'illusions, «le ne pas pertlre de vue qu'un capital, quoiqu'il semble ne consister que dans une valeur, «jualilé morale et fugitive, n'existe réellement que lorsque cette valeur réside dans un objet matériel. Le crédit, qui est une qualité morale aussi, n'est pas un capital; il n'est que la faculté possédée par un particulier, par une association, de pouvoir obtenir, à telles ou telles conditions, la jouissance d'un capital possédé par une autre personne ou une autre association; mais il n'est point un capital. Celui-ci est tout autre chose; il existe par lui-méme et réside toujours «lans des objets matériels, car il n'y a que «les objets matériels

qui puissent être cédés, prêtés, passer d'une main dans une autre *.

Les négorians réfléchis verront aisément comment ces principes d'une science fondée sur les faits s'accordent avec les faits qu'ils ont sans cesse devant les yeux. Lors«ju*uu commençant vend h crédit des marchandises d'outre-mer à un manufacturier, n'est-ce pas un prêt que le commerçant faiL d'une partie de sa valeur capitale au mauufac-

* Un titre, un effet de «commerce, un simple transfert d'nn compte sur un autre, sont le signe représentatif d'un capital, mais ne sont pas le capital lui-même. Un titre n'aurait aucune valeur, ne serait rien , s'il n'avait été précédé d'nn versement réel, fait à une époque ou bien à une nutre, et s'il no donnait le droit au porteur du titre, de retirer en valeurs réelles et matérielles, le montant du dépAt.

Le talent d'un avocat, d'un médecin, qui a été acquis au prix de quelque sacrifice et qui produit un re-

turier, prêt qui dura jusqu'au moment où ce dernier s'acquille? Et celle double translation no a'opèrc-1-clle pas en objets matériels, puisque le prêt s'opère en marchandises et le remboursement en argent ou en effets donnant droit à une somme d'argent?

En même temps on peut voir combien cette manière scientifique de considérer les capitaux est propre à rectifier les notions imparfaites ou fausses que l'on pourrait s'être formées d'une chose aussi commune et aussi généralement employée. En effet, si ce qui caractérise les capitaux est d'élre une valeur avancée à des opérations productives, pour être remboursée par elles, toute

valeur qui n'est pas sur la route de l'avauce au remboursement n'est point une valeur capitale. Toute la portion de numéraire qui ne sert pas à la circulation des objets faisant partie d'un capital, par conséquent toute 1a portion du numéraire employée h acquitter des profits, «les revenus, et destinée h l'achat d'objets «le consommation, ne fait nullement partie des capitaux d'une nation. Augmenter l'agent de la circulation n'est donc pas nécessairement la même chose qu'augmenter les capitaux; et c'est une grande erreur «les faiseurs de statistiques de mettre la valeur tout entière des monnaies au rang des capitaux d'un pays; j'ai bien «le la peine à croire «jue la moitié de cette valeur fasse partie des capitaux d'une nation.

L'économie politique, après avoir indiqué les sources de cette sève qui nourrit et développe le corps social, toujours armée du flambeau «le l'expérience, montre comment elle sc répand dans ses divers canaux.

Les entrepreneurs de la production, en achetant les services que peuvent vendre les possesseurs de facultés personnelles, de fonds de terre et de capitaux, leur distribuent, d'avance ou après coup, une portion «les valeurs produites. Les entrepreneurs en prennent eux-mêmes leur part au moyen de l'excédant de la valeur sur les frais de production, quand l'opération est bien conçue et bien exécutée. Les portions que chacun de ces producteurs retire ainsi des valeurs produites, sont très diverses, et dépendent de la quotité de la valeur produite et de la situation de chacun d'eux par rapport aux autres *. Ici la vé-

venu , est une valeur capitale, non transmissible à la vérité, mais qui réside néanmoins dans un oorps visible, celui de la personne qui le possède.

* Dans la plupart «les cas, mi produit parfait n’est pas le résultat d’une seule entreprise industrielle, mai} de plusieurs entrr-piises successives. Avant qu'un habit fût en étal «l'être porté, il a fallu qu’un fermier élevât des brebis. Leur laine a été un produit acheté par le fabricant, et le produit de ce dernier a été acheté par le tailleur. Chacun «le ces entrepreneurs a remboursé à

ritablc instruction, la science, ne consiste pas à connaître les droits que chacun peut prétendre, niais ce qu’il obtient en réalité; elle prouve que la valeur de chaque service est en raison directe de la quantité qu'on en demande, et en raison inverse de la quantité qu'on offre d'en fournir.

Mais pour offrir les services productifs, il faut être en possession des fonds dont ces services ne sont que des émanations; il faut posséder un fonds de facultés industrielles, ou un fonds capital, ou un fonds de terre. On est ainsi conduit par l'économie politique À examiner ce qui constitue la propriété, et les effets qui en résultent.

Si l'on étudiait le point de droit, on verrait que la plus sacrée de toutes les propriétés est celle des facultés personnelles ; elle est la plus incontestable, car ccs facultés ont été données à celui qui les possède, et à nul autre. La plus sacrée des propriétés après celle-là est celle des capitaux, parce qu'ils sont de la propre création de l'homme qui les possède, ou de celui qui les lui a transmis. Quiconque a retranché sur sa consommation de quoi former une portiou de capital, pouvait ne pas faire cette épargne; il pouvait dès-lors anéantir toute autre prétention que la sienne sur la même valeur. Cest par une suite du même principe que les pro-

prietaires des fonds productifs ont un droit incontestable sur le produit qui en émane; car ils étaient maîtres de faire que ce produit n'existât pas, en le consommant après l'avoir créé. La propriété dont la légitimité est le plus douteuse est la propriété foncière. Est-il un seul héritage qui ne remonte à une spoliation violente ou frauduleuse, récente ou ancienne, si ce n'est celui des dcsccndans de Penn, légitimes acquéreurs du terrain des sauvages ?

Heureusement qu'il sullit à l'économie des sociétés que, malgré les ditTérens degrés de légitimité, les propriétés de tout genre soient invariablement reconnues et maintenues, même la propriété foncière, la moins honorable de toutes. En effet, quel motif aurait-on pour ensemencer uu champ, si l'on n'était pas assuré d'en recueillir les fruits? On est d'autant plus excité h produire qu'on dispose plus librement de ses capitaux et de scs actions, et que la jouissance exclusive de leurs produits est plus assurée \ De là l'invariable progrès des nations qui jouissent de la liberté et de la protection de leurs lois.

Après avoir étudié la marche des richesses dans leur distribution, l'économie politique observe les

ceux qui l'ont précédé les avances, et, par couséqueiit, les profits qui avaient eu lieu jusqu'à lui; et 1uî»iuêrae est remboursé de ses avances |ur le consommateur.

> L'appropriation du sol étant une condition nécessaire pour qu'il soit cultivé, le simple travailleur, le uianouvricr , ne peut jouir de son salaire, de son re-

cflVls de cette distribution sur le corps social. Ils se manifestent par le nombre et la condition des hommes.

La nature a pris de fortes précautions pour conserver les espèces vivantes. Le besoin qu'éprouvent tous les êtres organisés de se reproduire, le soin dont ils protègent leurs rejetons, l'admirable contexture de leurs organes, montrent assez quel est son but; mais de toutes les précautions qu'elle a prises, celle sur laquelle elle semble avoir le plus compté est l'extrême profusion des germes, assurée par là que, quel que soitle nombre des individus qui périssent, il en restera toujours assez, non-seulement pour perpétuer l'espèce, mais pour en couvrir le globe, pour peu qu'ils y trouvent de quoi subsister.

Nous subissons cette loi commune, et c'est un des faits maintenant le mieux avérés, qu'il n'y a pas de guerres, de massacres, ni d'épidémies qui arrêtent les progrès de la population, toutes les fois que les moyens d'existence ne lui manquent pas. Mais pour une société civilisée, les moyens d'existence ne sont pas uniquement des subsistances; chaque classe de la société, pour se conserver au même état, et, à plus forte raison, pour se multiplier, doit pouvoir consommer tout ce qui est indispensable au maintien de cette classe.

Si la population a une tendance à s'accroître progressivement, et si elle ne peut dépasser scs moyens d'existence, on peut établir comme une vérité de fait que la population d'un pays n'est jamais bornée que par ses produits.

Mais comment la production eu général suffîtelle pour satisfaire aux besoins variés des différentes classes de la société? Si c'est de blé qu'elle a besoin, comment une production de toile y pourvoira-t-elle, sa valeur fût-elle supérieure? L'économie politique démontre alors que le produit dont on a le plus de besoin est celui dont la valeur surpasse davantage celle de ses frais de

production, et qu'une société, dans l'état donné de ses mœurs cl de ses moyens de production, produit toujours ce qui convient le mieux à scs besoins; mais en même temps clic montre combien la nature de scs besoins, c'est-à-dire les consommations qu'elle préfère et l'étendue de ses moyens de production, influent sur la condition, sur le 6ort des individus qui la composent.

L'art de guérir n'ajoute pas un individu à la population; mais il améliore considérablement le sort des hommes. Leur nombre peut se maintenir

venu, qu'autaut que la terre cultivée appartient à un propriétaire. Le capitaliste qui a prête pour amender la terre, pour la garnir de bAliincns, ne serait pas payé de l'intérêt de son capital si la terre n'avait poiut do propriétaire, si cil» u'clait qu'uu terrain vaguu et commun.

Digilized by Googl

de deux manières différentes : ou par une plus longue durée des mêmes individus, ou par des renouvellemens plus fréquens. Si, dans la population totale d'un pays, il y a trente millions de places où les individus se succèdent et sont remplacés les uns par les autres, il faudra la moitié moins de naissances et de décès, si la vie moyenne des individus se prolonge à quarante ans, que si la vie moyenne se réduil à vingt. Des deux façons, l'effet sera le même par rapport au nombre des hommes; mais il sera fort différent par rapport à leur condition. L'humanité doit souffrir dans ces deux occasions solennelles : naître et mourir. L'homme jouit de la plénitude de son existence et de sa capacité dans les lieux oti la vie moyenne est plus longue; et nous avons lieu d'être satis-

faits des progrès qui ont été faits à cet égard dans presque tous les pays habités par des peuples de race européenne. Une connaissance plus parfaite de la physiologie du corps humain, le traitement plus éclairé des maladies, de nouveaux spécifiques découverts, des habitations plus aérées, des soins mieux entendus du premier âge, beaucoup d'entraves supprimées ont prolongé la durée de la vie moyenne, et elle gagne encore tous les jours

Ce n'est pas uniquement le rapport qui existe entre la somme des produits et le nombre des hommes, qui lie les questions relatives à la population aux principes de l'économie politique; les phénomènes que présentent la distribution des habitons sur le globe, les colonisations, la formation et l'accroissement des villes, et les communications ouvertes entre les peuples, trouvent leurs explications dans les mêmes principes.

La connaissance des procédés suivant lesquels les richesses se distribuent dans la société, n'est complète que pour les personnes qui possèdent la théorie des échanges et des débouchés; et cette théorie, qui n'est bien connue que depuis peu d'années, a répandu un nouveau jour sur les monnaies, cet agent si important de la circulation et des échanges.

Dans une société nombreuse et avancée, la presque totalité des consommations ne s'opère qu'à la suite d'un échange; car chacun, ne s'occupant que d'un seul produit, ou même d'une portion de la production d'un seul produit, ne jouit que par le moyen de l'échange, de l'immense variété de

• On en a quelques preuves irrécusables qui ne peuvent pas entrer dans une esquisse aussi rapide; comme, par exemple, le nombre des naissances , qui n'augmente pas dan* In même pro-

portion que In population; et l'on aurait à cet égard des remarques bien importantes à faire si les faiseurs de statistiques entendaient mieux l'économie politique, c'est-à-dire, la nature des choses et la liaison des causes avec lenr» effets. Ils entasseraient alors moins de chiffres inutiles et nous fourniraient des

choses dont il fait usage. Mais l'échange en nature est presque toujours impossible; il faut vendre ce qu'on produit pour acheter ce qu'on veut consommer. La vente est la moitié d'un échange dont l'achat est le complément ; et, l'échange accompli, il sc trouve qu'on a troqué ce qu'on a vendu contre ce qu'on a acheté. L'intermédiaire que cette double opération exige, est la monnaie.

Il en résulte que la valeur propre de la monnaie est pour nous de peu de considération auprès de la valeur des autres produits; nous la donnons pour la même valeur qu'on nous la donne; il nous est indifférent de rerevoir de l'or au lieu d'argent, ou de l'argent au lieu d'or, quoiqu'un de ces métaux soit plus précieux que l'autre, assurés que nous sommes que, si l'on donne moins d'or pour obtenir nos produits, nous en donnerons moins à notre tour dans nos achats. Mais la valeur relative des produits entre eux est la circonstance essentielle, celle qui influe sur notre sort : je suis d'autant plus riche que les fruits de ma production ont plus de valeur, et que les objets que je veux consommer en ont moins. Cette théorie cadre parfaitement avec celle des services productifs et des progrès de l'industrie. Que l'on soit un industrieux, un capitaliste ou un propriétaire foncier, on est marchand de services productifs; c'est par une espèce d'échange que l'on acquiert les produits qui résultent de ces services productifs : or, qnand pour la même quantité de services on obtient une plus grande

quantité de produits, on donne moins de U marchandise que l'on vend, et l'on reçoit plu* de celle que l'on achète.

La théorie des débouchés se lie de même à cellelà. Paisqo'cn réalité on n'achète pas les produits avec de l'argent, mais avec d'autres produits, nous devons vendre ce que nous produisons avec d'autant plus d'aisance que les autres hommes produisent davantage. Chaque producteur est intéressé à se voir entouré d'une multitude d'autres producteurs; c'est ce qui fait, que l'on vend en Franco vingt fois plus de produits que dans les siècles passés, où la production était moins abondante?

Ce qui est vrai d'un individu par rapport à un antre, est également vrai d'une nation à l'égard des nations étrangères ; chacune est intéressée à la prospérité de toutes les autres; car on ne saurait vendre qu'à celles qui sont en état d'acheter;

données capable* de conduire à de* résultats précieux.

a Cet effet ne peut être attribué à la découverte de* mines d'Amérique; car si .maintenant l'argent était quinze fois plu* rare qu'il n'est, il vaudrait quinze fois davantage, et cette quantité servirait également bien à la masse actuelle de* échange*, qui ne s'opèrent pas avec moins de facilité dan* le* pays où l'on se sert do monnaie d'or, quoique ce dernier métal soit quinze foi* pins rare que l'argent.

ORGANES ESSENTIELS

et une nation, quelle qu'elle aoit , no peut acheter qu'avec ce qu'elle produit. C'est cette conception plus juste de la nature des choses, qui dirige main* tenant les conseils éclairés de quelques nations, et qui , par degrés, doit changer la politique du monde ;

car, à mesure que les hommes deviennent plus éclairés, ils cèdent aux suggestions de leur intérêt bien entendu, sur lequel il est permis de compter beaucoup plus que sur les rêves de la phi* lauthropie. Les gouvernemens qui marchent les premiers dans cette voie, ne sont pas médiocrement heureux de savoir chercher leurs avantages dans la gloire, simplement parce qu'ils ont fait un bon calcul.

L'cconomie politique prouve, avec la dernière évidence, que la monnaie est une marchandise de même nature que toutes les autres; une marchandise qui tire sa valeur de scs usages et non des lois. En effet, dans tout échange où la monnaie entre comme l'un des termes du contrat, le vendeur ne peut-il pas refuser sa marchandise si le prix ne lui convient pas? et la valeur d'une chose, de la monnaie dans ce cas-ci, n'est- cl le pas proportionnée à la quantité du produit qu'elle peut obtenir? Combicu de fausses mesures et de mauvaises lois peut prévenir une seule question bien posée !

Lu nature et l'oflicc des monnaies bien connus, beaucoup d'erreurs tombent d'clles-mémcs, une foule de notions fausses ou imparfaitement entrevues s'éclaircissent ; ou sépare dès-lors complètement les fonctions de la monnaie de celles des capitaux; on voit comment l'abondance ou la rareté du numéraire, qui influent sur sa valeur propre (celle qui se manifeste par rechange), ne sout d'aucun effet sur ce qu'on nomme si improprement l'inféré/ do l'argent : ou demeure convaincu que l'intérêt est le loyer d'un capital , et que les valeurs capitales consistent en des valeurs tout autres que les valeurs mouctaircs, et sont bien plus considérables

Les mêmes principes font comprendre l'espèce d'influence qu'exerce sur la valeur des monnaies la matière dont clics sont

faites. Les richesses et les besoins de la société portent à un certain taux la valeur du produit appelé mm* once d'argent, valeur déterminée par la quantité de tout autre produit que l'on consent de donner pour obtenir

1 Si l'abondance de l'argcnt-métal influait sur le taux <le l'intérêt, il serait plus bas au Pérou que partout ailleurs, car nulle part l'argent n'est si aboudant et sa valeur relative moindre. Le tjux de l'intérêt s'y trouve au contraire fort élevé. On comprend qu'il n'est point ici question des phénomènes qui dépendent de l'usage des billets de banque et des papiers-monnaies.

» A un taux déterminé, la société ne peut obtenir qu'une certaine quantité d'onces d'argent; celle dont ce taux permet de payer les frais de production de ce pro-

celui-Ià. Le possesseur do eetto onco d'argent, quelque nom qu'on ait jugé A propos de lui donner en la frappant en monnaie, ne peut sans perte la donner au-dessous de ce taux *. Mais, quand la matière dont la monnaie est faite est de nulle valeur intrinsèque, comme le papier, la monnaie ne peut plus tirer sa valeur que de ses usages comme instrument des échanges. Dans l'état donné de la société, le nombre des ventes et des achats qui s'y opèrent, réclame une certaine somme de monnaie, ou de tout autre intermédiaire des échanges. Si l'on multiplie le nombre des unités dont il se compose, on diminue en proportion la valeur de ces unités; et si le public ne trouve aucun intermédiaire des échanges à lui substituer, le besoin qu'il en a peut en maintenir la valeur, malgré le discrédit. On les prend sur un certain pied , seulement à cause de la persuasion où l'on est que l'on peut les replacer sur le même pied, et sans égard au remboursement.

La valeur des billets de banque ou de confiance, remboursables à bureau ouvert, a tout un autre fondement : elle est égale à celle de la monnaie qu'elle donne le droit de toucher. Des billets remboursables ne sont pas une monnaie de papier; ils sont un signe représentatif de la monnaie, ainsi que les autres engagemens du commerce. Ils tirent toute leur valeur de leur crédit ; c'est-à-dire de la persuasion où l'on est qu'ils seront remboursés.

Les signes représentatifs de la monnaie suppléent complètement la monnaie jusqu'à concurrence de leur montant. L'économie politique fait voir les résultats quelquefois heureux et quelquefois funestes de ces supplément. Ils remplacent avec économie un intermédiaire prodigieusement ntile, mais qui n'est pas un des principes vitaux de la société, et dont la somme est nécessairement bornée par les besoins de la circulation. Iis ne peuvent jamais sans danger excéder celte somme.

Le rapport de valeur des métaux entre eux, et des monnaies principales avec leurs coupures, donne lieu à des faits qui ne sont que la conséquence de ces principes, et que l'expérience confirme toujours.

Poursuivant la marche des richesses jusqu'au terme de leur existence, l'économie politique dévoile les phénomènes qui accompagnent leur coudait. Pour que la société obtienne une plus grande quantité d'argent, il faut que l'état de ses productions et de ses besoins U mette dans le cas de payer l'argent à un taux plus élevé (c'est-à-dire de donner une plus grande quautité do tout autre produit pour l'avoir); alors son prix permet d'exploiter des mines plus dispendieuses. Si de meilleurs procédés d'extraction permettent d'obtenir le métal d'argent à moins de frais, son prix baisse et ses usages s'étendent.

sommation. De même que l'analyse a fait connaître leur nature et leur formation, elle nous a appris que la consommation n'est pas une destruction de matière qui excéderait le pouvoir de l'homme; la consommation n'est autre chose que la destruction de cette utilité qui avait fait d'une chose un produit en lui donnant de la valeur.

Quand cette destruction de valeur s'opère de telle sorte que la valeur, détruite dans un produit, passe dans un autre, c'est une consommation reproductive. C'est par elle que servent et se perpétuent les valeurs capitales. I.ors mémo que celto consommation ne fait que rétablir le capital, sans l'accroître, elle suffit pour donner un profit aux propriétaires fonciers, aux capitalistes et aux industrieux; car la reproduction qui s'ensuit ne peut s'opérer sans acheter leurs services productifs 1 , et l'achat que l'on fait de leurs services compose leurs revenus.

Quand cette destruction n'a pour objet que la satisfaction de nos besoins ou de nos goûts, c'est une consommation pure et simple, une consommation stérile.

Le terme de toute richesse sociale , le but de sa production, est la consommation. C'est par elle que subsistent les sociétés. L'effet de l'épargne et de l'accumulation n'est pas de restreindre cette consommation, mais de l'augmenter. Les valeurs épargnées ne sont pas des valeurs soustraites à toute consommation, mais des valeurs soustraites à la consommation stérile pour être livrées à la consommation reproductive. Loin donc que l'épargne nuise à la consommation , elle la double, elle la centuple. A chaque operation productive, le capital est consommé par les producteurs;

et, rétabli par eux, il est consommé de nouveau dans l'opération suivante. Une valeur qui n'a pas été capitalisée n'est consommée qu'une seule fois.

On doit en conclure que, si la consommation en général provoque la reproduction, la consommation stérile dans un cas particulier, ne la provoque pas plus que n'aurait fait la consommation reproductive; et que celle-ci la provoque, en thèse générale, infiniment plus que la première, puisqu'elle la perpétue aussi long-temps que le même capital n'est pas dissipé par l'impéritie ou par l'amour désordonné des jouissances. C'est sans doute l'cnvic de consommer qui détermine les hommes à rechercher les produits, et qui est par conséquent le premier mobile de la production ; or l'envie de consommer est inspirée aussi bien par le désir d'accroitre sa fortune, c'est-à-dire de consommer

* Ce*t à l'achat des services productif» que le rapitul est employé; c'est là l'objet de l'avance qu'on lui demande. Les développcmens nécessaires pour faire bien comprendre l'effet de In consommation reproductive ne peuvent entrer ici; mais ou les trouve dans mon Traité

reproductive ment, que par l'amour des Satisfactions présentes.

Ce désir qu'éprouvent les hommes d'accroître leur bien-être futur, sur lequel se fonde la prospérité progressive des nations, est bien nécessaire pour balancer les sollicitations du présent; d'autant plus que la consommation stérile ne présente aucunes difficultés. Il ne faut aucun talent pour dépenser de l'argent; et il en faut beaucoup pour le dépenser d'une manière qui en fasse renaître la valeur, sans compter que l'exercice même de ce talent

est un travail. L'impulsion de chaque moment nous excite h la consommation improductive, cl les êtres les plus faibles, les femmes, les enfans, s'y laissent aisément entraîner. Mais elle n'ofTrc à la société ou aux familles d'autres dédommagemens que la satisfaction actuelle qu'elle procurent dont l'économie politique est loin pourtant de contester l'importance, puisque c'est elle qui entretient la société et contribue à son bonheur.

Cette seule analyse fait tomber complètement la question de l'utilité du luxe.

Dans le cours ordinaire des choses, tout produit se consomme; car il n'est un produit qu'autanlque sa valeur égale ses frais de production ; sa valeur ne provient que de la demande qu'on en fait, de la demande réelle accompagnée de l'achat; et l'achat serait une perte s'il u'élait suivi de la consommation. Ce n'est donc que par accident, par de faux calculs, parties exceptions en un mot, que la production peut être un excès sur la consommation.

Nous nous sommes représenté la production comme un grand échange dans lequel nous donnons nos services productifs, ou, si l'ou veut, nos frais de production, pour recevoir des produits qui deviennent par là notre bien ; nous pouvons .nous représenter à son tour la consommation comme un autre échange dans lequel nous donnons nos produits, notre bien, pour recevoir en retour soit d'autres produits accrus par des profils, soit des satisfactions d'où résultent lu maintien de la vie et la plupart dus jouissances dont elle est accompagnée.

Dans le premier cas, qui est celui de la consommation reproductive, l'échange est d'autant plus avantageux que lu produit qu'on obtient vaut plus que ceux qu'on sacrifie; mais pour que la

reproduction soit complète, il suffit que lu produit obtenu soit égal en valeur au produit consommé; dès-lors le capital est remboursé et tous les services productifs sont acquittés.

d'Éconoraie politique, liv.lit, cinq». 3; dan* mon Catéchisme d'économie politique, placé à la fin de cc volume, et enfin, avec de plu* grand» dcvclopperaen» , dans cet ouvrage-ci.

ORGANES ESSENTIELS

Dans la consommation stérile, qui est un échange des produits déjà acquis contre des jouissances, l'échange est d'autant plus avantageux que les jouissances obtenues sont plus grandes en proportion des produits sacrifiés. C'est d'après cette règle que les consommations de ce Retire doivent être considérées comme bien ou mal entendues. L'économie politique les distingue en consommations privées, qui ont pour objet de satisfaire aux besoins des individus et des familles; et en consommations publiques, qui satisfont aux besoins de la société.

Les préceptes de l'économie privée s'appliquent aux premières; ceux de l'économie publique aux secondes. Dans les unes de même que dans les autres, comme l'achat des objets consommés précède ordinairement la consommation qu'on en fait, ce dernier mot est souvent confondu avec celui de dépense.

Les dépenses publiques et les dépenses privées sont exactement de même nature, car la nature des richesses est la même pour les nations et pour les particuliers. Les lois qui président à leur formation et à leur consommation ne différent pas suivant l'usage qu'on en fait, de même que les principes de l'hydrostatique lie changent pas, soit qu'on les applique à des travaux publics ou bien à des constructions particulières. Mais nous ne pou-

vons pas fonder l'appréciation des dépenses sur des bases aussi sûres que celles qui nous déterminent dans l'appréciation des consommations reproductives, bans ces dernières, nous avons à comparer des quantités de même nature, c'est-à-dire le prix courant des services productifs avec le prix courant des produits qui en résultent ; mais, dans la consommation stérile, nous ne pouvons comparer uuc dépense qu'avec une satisfaction. 11 y a nécessairement quelque chose de vague et d'arbitraire dans une semblable appréciation. La nature des choses, qui rend notre marche si sure dans toutes les autres parties de l'économie politique, nous abandonne ici aux seuls conseils de l'expérience ; mais cc n'est point un motif suilisaut pour que nous renoncions à étudier celle partie de l'économie des sociétés : toutes les parties des sciences ne sont pas susceptibles du même degré de précision ; il est utile à l'avancement de nos connaissances de savoir distinguer ce qui est susceptible ou non de démonstrations rigoureuses, et c'est une partie essentielle de la science d'en conuailrc les limites.

Ainsi, malgré la difficulté que présente une exacte comparaison entre le montant des dépenses cl les satisfactions qui eu résultent, soit pour

• C'est tout le contraire dans la consommation reproductive. Ici la consommation des luatétiaux et des services ne procurant pas une jouissance, mais la rcinté-

les particuliers, soit pour le public, on ne saurait nier qu'elles s'éloignent ou s'approchent plus ou moins de leur but. Les phénomènes qui accompagnent la consommation n'arrivent pas par hasard, non plus que ceux de la production. Il y a encore ici des lois qui veulent que les mêmes causes, dans des circonstances pa-

reilles, soient suivies des mêmes «fiels. On en peut déduire quelques règles pour provoquer des résultats favorables à notre bonheur comme particuliers ou comme citoyens, plulûtque des résultats nuis ou fâcheux.

Par exemple, le choix que peuvent faire les consommateurs de tels produits préférablement à tels autres, avec une dépense égale, donne toutes sortes d'avantages aux consommateurs éclairés sur ceux qui n'ont que des goûts grossiers ou dépravés. Un peuple est servi comme il veut être servi ; mais il ne distingue cc qui lui convient le mieux, depuis le service qu'il retire des plus simples ustensiles de ménage, jusqu'à ceux que lui rendent les fonctionnaires les plus éminens, que lorsqu'il sait apprécier ce qui est bon et rebuter ce qui ne l'est pas. C'est pour celle raison que, toutes choses d'ailleurs égales, les consommations sont d'autant mieux entendues qu'une nation est plus éclairée.

Les dépenses qui satisfont à des besoins réels sont mieux entendues que celles qui n'ont pour objet que de satisfaire à des besoins factices, et procurent des jouissances plus grandes en comparaison des sacrifices qu'elles réclament. On en peut dire autant des produits dont la consommation est lente, comparés à ceux dont la consommation est rapide '. En soumettant à ces règles et à quelques autres du même genre, tous les articles des dépenses privées et publiques, on sc forme des idées un peu plus justes relativement aux avantages qu'on retire des consommations, comparés avec ce qu'elles coûtent; et des idées justes sont un premier pas vers des réformes salutaires.

Et quand on songe que les consommations publiques et privées sont ce qui fait exister les familles, le gouvernement, et tout l'étal; quand on songe que leur indépendance, leur prospérité,

leur puissance, dépendeut de retendue des ressources dont ils diS{>oseut, et qu'aucune richesse n'entre dans le monde autrement que par les moyens dont l'esquisse précède, n'esl-on pas fondé à répéter, après Féuélon, U vérité qui sert d'épigraphe à cet ouvrage : « Après tout, la soli- » dite de l'esprit consiste à vouloir s'instruire » exactement de la manière dont se font les choses » qui sont le fondement de la vie humaine. Toutes » les plus grandes affaires roulent là-dessus. »

grati<m d'un capital , plus prompte est la consommation , et plus têt les travaux s'achèvcut et les capitaux sont remboursés.

ORGANES ACCIDENTELS

ORGANES ACCIDENTELS

Nous venons de jeter un rapide coup* d'œil sur 1rs organes essentiels des sociétés, ceux sans lesquels nulle grande société humaine n'est possible; les organes accidentels sont ceux qui , quoique très importons pour les sociétés, peuvent âlre ou n'èîrc pas , sans que l'existence du corps social cil dépende rigoureusement.

Sous ce rapport, il est permis d'élever la question de savoir si une société peut exister sans aucun gouvernement. Je ne me jetterai pas à cct égard dans une discussion spéculative; je remorquerai seulement qu'il y a quelques exemples de sociétés, comme celle de certains peuples en Arabie ou en Tartaric, dont il serait difficile de caractériser le gouvernement ; mais ces peuples n'appartiennent pas à uu état très avancé de la civilisation, qui est celui que nous étudions. Ce qui m'a plutôt déterminé à regarder le gouvernement comme une des circonstances accidentelles où sc

trouvent les sociétés, c'est qu'on y rencontre «les exemples de toutes les sortes de gouvernemens. Montesquieu, avec les publicistes de l'ancienne école, en admet trois : le monarchique, l'aristocratique et le démocratique. D'autres plus récens avant vu des peuples prospérer, et d'autres décliner indifféremment avec des gouvernem eus monarchiques, aristocratiques, ou populaires, n'admet tout que deux formes : celle dont le plus grand bien du plus grand nombre détermine les opérations; et celle où l'on met au premier rang le plus grand bien des privilégiés. C'est à la politique rationnelle, et surtout à la politique expérimentale. h déterminer la forme la plus favorable au but qu'on sc propose. L'économie politique ne considère pas les motifs qui dirigent les gouveniemens, mais leurs actes; et pour elle, tout commandement en vertu duquel on est tenu d'obéir, soit qu'il parte du législateur ou «le l'autorité exécutive, est également un acte du gouvernement.

En voyant tous nos états civilisés, on peut sc demander si la portion de liberté que l'on sacrifie pour vivre eu société, si la peine qu'on est obligé de s'y donner quand il s'agit de pourvoir aux besoins de soi-méme et «le sa famille, aussi bien que pour lournir son contingent aux dépenses sociales, ne fait pas acheter trop chèrement les avantages de la civilisation. Le sauvage de l'Amérique du nord regarde nos villes comme de vastes galères, où chaque forçat est contraint à

1 De Tracy, Jérémie Bentham.

* Fojtz page 4?6 de cct ouvrage.

J Le «lue de Saint-Simon, quoique courtisan et grand seigneur, ne se méprend pas sur les causes du délabre -

un travail opiniAtre, qui (du moins pour le plus grand nombre d'entre eux) ne leur procure qu'une chétive subsistance. Faut-il être surpris qu'il se sauve dans les forêts, «lu moment que l'occasion s'en présente? On n'a point «l'exemple qu'un sauvage de l'Amérique du nord soit venu volontairement s'établir dans une ville des États-Unis; on n de nombreux exemples, au contraire, d'hommes élevés dans la civilisation, qui ont embrassé la vie des forêts; et si nos villes avaient pour voisines des peuplades de sauvages, peut-être devrions-nous craindre que de pareils exemples ne fussent bien plus communs. Il faut bien que la vie de ces peuplades ait quelques avantages; autrement pareille chose ne sc verrait jamais.

D'un autre côté, il nous est permis de croire que les citadins qui sc sont faits sauvages n'étaient pas les meilleurs sujets de la société; ils avaient peut-être une horreur de toute discipline, ou tout nu moins une paresse native que repousse la civilisation. On peut dire que la sécurité, la paix, la vie, sinon abondante, du moins tolérable, «juc la civilisation procure ik tous les hommes qui veulent se bien conduire, sont «les avantages qui méritent d'être appréciés. Néanmoins des désertions comme celles que je viens de rapporter, peuvent faire supposer que les avantages de la civilisation, qu'on ne peut obtenir qu'avec un gouvernement , ne sont pas tellement précieux que l'on ne puisse les payer trop cher. Et quand j'ai touché en passant la question de droit, nous avons vu qu'un avantage est toujours trop cher, toutes les fois qu'on peut l'obtenir à meilleur marché *.

Ceci nous indique «les points de contact entre l'économie politique et la politique pure. Tout le monde conviendra que les sacrifices que nous impose l'état «le société, sont d'autant

moindres que le gouvernement est meilleur. S'il est violent, capricieux, il peut être insupportable sans être excessivement dispendieux; cependant, même alors, ses excès ne portent que sur un nombre restreint de gens plus en butte que d'autres â scs passions. Ce sont les obligations qui ont leurs sources dans les besoins du gouvernement, d'où naissent les vexations les plus constantes; celles qui Llcsscut le grand nombre; celles que l'on supporte Iç plus impalicmmcut.

Ces vexations sont causées soit par la prodigalité des gouvernans, soit par les mauvais systèmes qui les dirigent. Les uns et les autres de ces motifs rentrent dans le domaim? «le l'économie politique. Elle nous montre, par exemple, quels sont les effets nécessaires de la prodigalité *.

ment de la France ver* la fin du règne de Louis XIV. « Il n'y a point «le trésor, dit-il dans ses Mémoires (an- *• née tyiS), qui suffise à un gouvernement déréglé. Le - salut d'un état n'rst attaché qu'à la sagesse de le eon-

ORGANES ACCIDENTELS

Quant aux mauvais systèmes, l'économie politique, en présentant la nature de chaque chose, et en posant nettement les questions , en préserve les gouvernemonx. C'est ainsi qu'elle montre ce qu'un gouvernement coûte à ses peuples, en chargeant «le droits, en frappant de prohibitions les produits d'une industrie étrangère. Elle nous apprend que le commerce n'est qu'une autre manière de produire, qui substitue la production de l'objet qu'on envoie, h la production de l'objet qu'on reçoit. — Mais, disent les vieux préjugés, en achetant au dehors, ce ne sont pas des produits que l'on donne, c'est son argent. — Puérile terreur! La na-

ture des choses commerciales nous fuit voir que les métaux ne sont qu'une marchandise qui, de même que toute autre, cherche le marché où elle se place le plus avantageusement : or les métaux précieux que nous possédons ne sc placent pas avantageusement dans l'étranger lorsque nos besoius, lorsque notre circulation en réclament; car alors ils valent plus chez nous qu'au dehors, et les spéculations du commerce nous en apportent au lieu «l'eu exporter* Ce n'est pas un solde à payer ou b recevoir qui fait voyager les métaux précieux, c'est uniquement le rapport de leur valeur dans les deux pays, c'cst-à-dire de la quantité «le marchandise qu'ils peuvent acheter. Quand, au lieu de marchandise, les commerçons envoient de l'argent, c'est parce que l'argent leur procure de plus gros retours que toute autre marchandise ; or ce qui leur est plus avantageux, est aussi ce qui est plus atantageux à leur pays «.

Le fait est que l'on ne paie jamais les produits étrangers qu'avec scs propres produits, même lorsqu'on les paie eu argent. Un pays contient des raines ou hicu n'en contient pas ; dans le premier cas, en payant l'étranger avec de l'argent, il paie avec un produit de son sol et de sou industrie; s'il n'en contient pas, il ne peut acquérir l'argent qu'il donne qu'après l'avoir acquis avec ses produits indigènes. Ces derniers peuvent seuls subvenir d'une mauière suivie aux exportations, parce que, renaissant sans cesse, ils peuvent seuls être constamment exportés sans devenir plus rares, et sans s'élever à un prix qui en ferait cesser l'exportation. Le système delà balance du commerce est une vieillerie qui n'a pu réussir que dans un temps où l'on ignorait quelle était la nature des

« «luire; et pareillement sa prospérité, son bonheur,

" la duree de «a gloire et de sa prépondérance sur les - auties. »

Cette dernière maxime n'est constamment vraie que pour ce qui a rapport au commerce extérieur. Dans le commerce intérieur , les béuétic et d'une classe peuvent avoir lieu aux dépens d'une autre classe, et le pays n'en être pas plus riche. C'est le vas de tous les privilèges. Quand on établit une raaitri.se, la corporation peut

richesses et les procédés qui les font naître. Il accuse par conséquent l'ignorance «le ceux qui le soutiennent encore; il n'y a rien à leur répondre, si ce n'est : éludiez l'économie politique.

Si les nations ne peuvent, «l'une manière suivie, acquitter leurs importations qu'avec l'exportation de leurs produits indigènes; si leurs bénéfices ne sc composent que «le l'excédant «le la valeur «les retours qu'elles reçoivent, sur la valeur des envois qu'elles font ; si, dans lous pays, nul commerce ne se continue qu'aulnnl qu'il donne des bénéfices, on peut conclure avec certitude que les valcurs importées annuellement sont, en tout pays, supérieures aux valeurs exportées, et d'autant plus que le pays fait un rommercc plus avantageux. Tous les états officiels «pii montrent «les exportations supérieures aux importations, sont menteurs et accusent «les déclarations fausses *.

On démontre, d'après les mêmes principes, l'inutilité ou plutdl les fâcheux effets des lois qui prohibent l'exportation «les matières premières et favorisent celle «les produits manufacturés. Les promoteurs de ces lois ignorent qu'une matière première qui s'exporte, nous procure, â égalité de valeur, autant de profits que le produit le plus élaboré. De quoi sc compose en effet la valeur

d’un produit quel qu’il soit? de ses frais de production. Or les frais de production «l’une matière première, comme d’un produit achevé, sont composés «l'un profit lancier payé & l’un des propriétaires du sol, d’un intérêt gagné par un capitaliste qucl«H)ii(|uc, et «lu salaire reçu par les industrieux de tous grades dont les travaux ont concouru à leur production, à commencer par l’entrepreneur qui en a conçu l'idée, jusqu’au dernier manouvricr dont il s’est lait aider. Lors donc que nous vendons à l’étranger une matière première de cent francs, et un produit élaboré de la même somme, nous leur vendons pour une valeur pareille de services productifs rendus par nos terres, nos capitaux et notre industrie.

On voit qu’un gouvernement peut couler trop cher h proportion des services qu’il rend à une nation, soit par des dépenses trop fortes, soit par son incapacité et ses fausses mesures. Ce qui a servi «le fondement à une proposition qui n’est peut-être pus paradoxale, lorsqu'on a dit «ju'un gouvernement est d’autant plus mauvais qu’il

inninfenir scs produits plus chers, en tes préservant «le la concurrence générale; mais c’est alors le consommateur qui paie ce gain abusif; abusif en ce que le consommateur a droit d acheter les objets de ses besoins à quiconque les lui fournit au meilleur marché.

* Ceux qu’on u des misons de croire plus véridiques, montrent toujours de» importations supérieures aux exportations. (A5 ojrez page 27G de cet ouvrage.)

ORGANES ACCIDENTELS

coule plus cher. En effet, pour lever de groa impdls, il faut avoir îles ofjens nombreux qui, ne produisant pas, ne peuvent servir qu'à gêner les mouveim-ns des hommes qui produisent. Vingt mille douaniers qui veillent à ce que telle ou telle marchandise ne passe d'un lieu dans un autre ' , et vingt mille comraisdesrontributionsindireetes, sans lesquels il n'est permis ni de faire la vendange, ni de distiller de l'eau-de-vie, ni de brasser de la bière, entravent les opérations productives et paralysent l'activité bienlpisantc des producteurs. Le dernier quart du xvm" siècle a enfanté une grande république, qui est une réponse vivante, toujours prête à confondre les détracteurs de l'économie. Dans quel pays est-on mieux gouverné, cYst-à-dire peu gouverné et. à meilleur marché, qu'aux États Unis ?

Un des systèmes qui coùtcut le plus aux nations est celui que leur gouvernement suit à l'égard de ses colonies. Les mitres nous coûtent chaque année une cinquantaine de millions gratuitement, et sans nous valoir le moindre équivalent *.

Les puissances maritimes commencent à comprendre qu'il est de leur intérêt de trafiquer avec tous les points du globe indistinctement; elles finiront par protéger l'indépendance des pays d'oui rc-mer, pour que nulle d'eutre elles ne puisse en écarter les autres; et nous les verrons, après s'étre battues au xvm* siècle pour asservir les colonies, se battre au xix® siècle pour affermir leur liberté.

Les populations sont devenues trop nombreuses, les richesses des particuliers trop considérables, | la société trop importaule, en un mot, pour que de si graves intérêts puissent désormais demeurer les jouets des vues personnelles, et quelquefois de l'ignorance des gouvernemens. Comme, d'un autre cûlé, des sociétés

nombreuses et où chacun est obligé de s'occuper avant tout de scs propres affaires, c'est-à-dire de son existence, rendent les républiques démocratiques de plus en plus impossibles, les peuples devront être gouvernés par des procureurs fondés; mais ces procureurs fondés, chargés des intérêts généraux, sentiront le danger de lutter contre la nature des choses, au moral comme au physique, et pour ne pas risquer

* On a reconnu l'avantage qu'il y avait pour denx prorince* (telles que la Bretagne et la Normandie) à renverser les barrières, les frontières artificielles qui les séparaient. Un progrès reste à faire : c'est de renverser les barrières qui séparent les étals, en prenant les précautions et en admettant les lenteurs necessaires pour ue point léser les intérêts particuliers. Alors tous les états y gagneront, de même que nos provinces ont gagné à communiquer librement l'une avec l'autre.

* Quoique ce soit déjà une assez grande sottise que de considérer comme une province de l-'ruuce des pays

d'y briser leurs efforts et d'y perdre leur crédit , ils voudront connaître celte nature des choses : ils voudront devenir les plus instruits de chaque nation.

Les mœurs et les coutumes des nations, leurs lois, leur religion, influent au plus haut degré sur le sort des peuples; cependant elles ne sont pas une tirs conditions essentielles de leur existence; les belliqueux et sévères Romains des premiers siècles <lc la république, ne ressemblent guère aux Romains serviles et dépravés des empereurs. Les lois modifient les mœurs, les mœurs agissent sur les lois, et ce serait un ouvrage important quccelui qui montrerait la marchcque suivent ces influences réciproques,

et quelles conséquences on en pourrait tirer en faveur de l'humanité.

Je me contenterai de remarquer que la mauvaise foi, le vice, le crime, ne sauraient infecter la majeure partie des hommes en société, sans entraîner la ruine culière «lu corps social. Le corps social ne peut se maintenir sans un échange «le bons offices qui exigent une certaine sécurité, une certaine confiance mutuelle, qui eu forment le lien. Le vice n'est pas produel if. Au lieu de cette activité générale nécessaire à la vie des sociétés, le paresseux, le traître, l'homme sans bonne foi, celui dont le penchant l'entraine nu crime, sont repoussés de tout le monde, parce qu'ils sont dangereux ou inutiles pour tout le monde; et quand ils ne sout pas atteints par les lois, ils le sont par le redoutable pouvoir de l'opinion : ils demeurent alors sans ressources. Toutes les portes leur sont fermées. Le mouvement social , de même que la fermentation qui s'opère dans nos cuves, rejette l'écume de la société J; et la crainte de celte excommunication civile est pcut-clre le frein qui retient avec le plus d'efficacitc les hommes daus les seutiers de la vertu.

Plusieurs des jouissances les plus précieuses de la vie ont leur source dans îles biens naturels qui ne sont pas de création humaine, tels que l'existence elle-même, la santé, la gaîté, rattachement de uns proches et de nos amis, l'estime de nos concitoyens, etc. Quelques philosophes ascétiques en ont tiré un sujet «le blâme pour les vérités dépendantes de l'économie politique, qu'ils

dont les intérêts sont opposés aux nôtres, et qui ne reconnaissent pas nos lois, c'en est une plus grande encore que de sou-

tenir à si grands frais un régime caduc que rien ue peut sauver, et qui ue se prolonge qu'à force d'iniquités.

J On sait quelles difficultés rencontrent les forçat» qui oui achevé le temps de leur punition. Leur immoralité avérée leur ôte tout moyen d'existeticc; c'est une des plaie» de la société, jusqu'à ea que des institutions meilleures diminuent le nombre des crimes, et ouvrent aux criminels repeutans une voie de salut.

ORGANES ACCIDENTELS

ont représentée comme nous attachant trop exclusivement aux intérêts matériels «le l'humanité. Mais leurs vues ne sont-elles pas elles-mêmes trop exclusives et trop bornées? D'abord , les richesses sociales, qui sont proprement l'objet des considérations «le l'économie politique, n'excluent en nucune façon la recherche des biens qui nous sont accordés par la nature. En second lieu, les richesses sociales sont loin de nous attacher i «les intérêts purement personnels et matériels. En dirigeant sans cesse, au contraire, notre attention sur des biens accessibles à la société tout entière, sur les moyens de les acquérir sans préjudice pour autrui, et de les répandre sur ceux que nous ché-* rissons, elle étend nos relations et nos affections sociales. Qui ne voit d'ailleurs la liaison de nos biens matériels avec notre perfection morale? Est-ce chez les Huions ou chez les peuples riches que l'on trouve le plus de douceur cl de délicatesse dansles rapports entre les époux, les pareils et les amis? Est-ce le sauvage ou l'homme civilisé qui fait travailler sa femme comme une bête «le somme , et qui tue son vieux père lorsqu'il ne peut plus se nourrir? Et, sous le rapport intellectuel, que ne «levons-nous pas à l'économie des sociétés? Ce sont les progrès de la production, c'est la division du travail, qui ont perfectionné l'homme ; la

charrue n’a pas moins cultivé les esprits que les terres, et l'on ne peut calculer encore l'influence que la machine à vapeur est destinée h exercer sur le sort de l’humanité.

L'économie politique sc mêle à tout dans la vie de l'homme en société; mais il n’en faut pas conclure que tous les faits moraux et physiques fassent partie «le cette science. Il en est de la politique , de la morale expérimentales, comme des sciences naturelles, «le la technologie , etc. Certes, nous avons vu quel grand parti notre industrie sait tirer des arts; le publiciste, mieux que qui que cc soit, peut dire comment ils se rattachent aux intérêts de la société; cependant l'étude des spécialités n’est indispensable que pour l’artiste. De même les spécialités de la politique et de la morale composent un ensemble de connaissances importantes; mais pour les rendre applicables à la société, il faut connaître la physiologie du corps social. La marche des réformateurs des nations , en ne parlant que de ceux dont les intentions sont pures, est incertaine et vague aussi longtemps qu'elle n’est pas fondée sur la nature «les choses. Un gouvernement qui croirait, sur la parole de ses devanciers, et sans l'avoir étudiée, en avoir une juste idée; un gouvernement qui ne voudrait rien améliorer, satisfait de décorer sa routine du nom «le pratique ; et d’un autre c«Jlé, «les hommes impatiens d'améliorer, sans connaître davantage ce que la nature des choses admet ou repousse, risqueraient «le faire beaucoup «le

mal au pays, en ne voulant que son bien. Ce n'est pas réformer que «le changer, «jue «le substituer un système à un autre, et des maux à des maux. Les défenseurs-nés de toutes les sottises, sont enchantés «lu mauvais succès des fausses améliorations : ils s'en prévalent pour préconiser les abus dout ils vivent, pour vanter la

sagesse fie non pères, pour répéter que nos devanciers en savaient plus que nous ; comme s'ils pouvaient savoir dès-lors ce que l'on n'a découvert que depuis qu'ils lie sont plus; et comme si la vraie nature de chaque chose ne «levait pas être mieux connue, depuis que les hommes ont eu plus de moyens de l'étudier Ils prétendent que le monde est assez vieux pour s'être avisé de toutes les lionnes méthodes, si elles avaient été réellement bonnes; comme si l'on avait trouvé la boussole et les lunettes avant leurs inventeurs, quoique l'on cul eu des centaines «le siècles pour y rêver! Tout nous prouve au contraire que tout est récent, que tout se perfectionne, et que le monde commence à peine à jouir des destinées auxquelles il peut se flatter de prétendre. On dit queltjuefois que nous sommes caducs; ne pourrait-on pas dire avec plus de raison que nous ne sommes pas encore murs ?

Si l'on se formait un type idéal de la perfection pour s'en rapprocher sans cesse, on risquerait «le s'approcher d'une chimère. Les lois de la nature, non plus que celles des sociétés humaines, ne sont pas daus notre pensée : elles sont dans la nature des choses, «jui , elle-même, a été établie par la volonté du créateur. Notre ambition doit être «le l'étudier pour nous y conformer, et non «le prétendre h une perfection chimérique. C'est «lejà avoir fait un grand pas dans la philosophie que desavoir quel état est moins imparfait qn'un autre, et par quel moyen on peut se rapprocher de celui qu'on doit préférer.

Ce tableau général, mais trop resserré , de l'économie des nations, peut du moins laisser entrevoir l'intérêt que l'étude de cette économie présente quand on l'observe dans ses détails; il peut aussi mettre en garde contre cette multitude d'idées fausses qui

circulent parmi le vulgaire, relativement aux plus hauts intérêts «les sociétés. Nous avons pu nous convaincre que le corps social est un être vivant par lui-même, par sa nature, «le même que le corps de l'homme individuel, dans lequel nous voyons le premier des éléraens dont il se compose. Il ne reçoit pas son impulsion «l'uiie force étrangère. Son principe d'action est dans son propre sein. C'est pour ainsi dire une machine animée. La puissance «lu gouvernement n'est pour clle<juc protectrice, comme la boite qui enveloppe

1 La méthode et l'analyse sont comme les télescopes et les microscopes qui nous ont découvert un si grand nombre de secrets de la nature.

ORGANES ACCIDENTELS

un mouvement «l'horlogerie. Nous avons pu mille fois sentir la fausseté «le c«*t emblème suranné qui représente l'état comme une famille, dont le chef de l'administrai ion est le père. Dans la famille, c'est du père que viennent tous les moyens de subsistance; e'esl dans sa tête que naissent toutes les pensées utiles; c'est lui qui procure les capitaux; c'est lui qui travaille et dirige le travail de ses enfnns, «pii les élève, qui pourvoit à leur établissement.

Dans l'état, c'est tout le contraire : les conceptions qui procurent l'entretien du corps sociables capitaux, l'exécution, se trouvent chez les gouvernés. C'est là qu'est la pensée et l'action ; c'est là que l'on étudie les lois de la nature et que se forment les entreprises productives d'où naissent les revenus de la société. Plus accessibles à tous les genres de vérités, ce sont les gouvernés qui analysent avec le plus de succès la constitution phy-

sique et morale de l'hommo , aussi bien que l'économie sociale. Les nations sont réduitesàs'estimer heureuses lorsque des rayons de lumière pénètrenL jusqu'aux lieux où s'agitent leurs destinées.

La nature a créé la supériorité du père sur les enfans. C'est elle qui a voulu qu'il fut dans leur enfance le plus fort, ensuite le plus sage et le plus expérimenté. Jusqu'à ec qu'ils soient hommes, ils sont incapables de produire, et dépendent de l'auteur de leurs jours, au moins par leurs besoins. Dans la société civile, c'est tout autre chose : nonseulement la force morale, mais la force physiejuc est du c<)té de ceux qu'on a nommés, non sans quelque niaiserie, des enfans. On n'est pas mieux fondé à voir en eux des brebis, et des pasteurs dans les hommes chargés de veiller sur leurs intérêts. De telles images ne représentent point la vérité; et ces bergeries polititjues ne conviennent plus à un siècle parvenu à sa maturité.

PREMIÈRE ÉPOQUE

On a dit que le temps prisent est gros de l'arcnir; on aurait pu remarquer auparavant qu'il est Ven font du passé. Il fallait que les sociétés humaines parcourussent des états divers, qu'elles subis* sent de nombreuses vicissitudes, qu'elles éprouvassent de longues souffrances et de courts momens de bonheur, pour qu'on apprit à les connaître. Ce n'est que par degrés que leurs organes sc sont manifestés et qu'il a été permis à l'observateur d'en saisir le jeu et les effets.

Mais l'histoire d'une science ne ressemble point à une narration d'événemens. Elle ne peut être que l'exposé des tentatives, plus ou moins heureuses, qu'on a faites 11 diverses reprises et dans plusieurs endroits différens, pour recueillir et solidement établir les vérités dont elle sc compose. Que pourrions-nous gagner à recueillir des opinions absurdes, des doctrines décriées et qui méritent de l'être? 11 serait à la fois inutile et fastidieux de les exhumer. Aussi l'histoire d'une science devientelle de plus en plus courte & mesure que la science sc perfectionne; car, suivant une observation très juste de d'Atembert, « plus on acquiert de iumiè- " res sur un sujet, moins on s'occupe des opinions • fausses ou douteuses qu'il a produites. On lie » cherche a savoir ce qu'ont pensé les hommes, » que faute d'idées fixes et lumineuses auxquelles » on puisse s'arrêter *. • Ainsi, dans le cas où nous connaîtrions parfaitement l'économie des sociétés, il nous importerait assez peu de savoir ce que nos prédécesseurs ont rêvé sur ce sujet, et de décrire celle suite de faux pas qui ont toujours retardé la marche de l'homme dans la recherche de la vérité. Les erreurs ne sont pas ce qu'il s'agit d'apprendre, mais ce qu'il faudrait oublier.

. Cependant toute espèce d'histoire est en droit de flatter la curiosité; elle apprend à connaître les procédés de l'esprit humain; une erreur dévoilée empêche qu'on n'y tombe de nouveau; sa discussion dégage et consolide les fondemens d'une

• Elément de philosophie , page 17.

* Leur* mauvaise» doctrine* sur l'objet e» les ressources des sociétés se sont propagées jusqu'à nos jours, et c'est à elles peut-être qu'il faut imputer les systèmes soutenus par deux célèbres

écrivains, J.-J. Rousseau et Mubly , auxquels des intentions pures et de beaux ta-

véritc ; et enfin, quand les principes d'une science sont encore à quelques égards débattus, son histoire admet des controverses qui répandent du jour sur les points contestés et même sur l'ensemble de la science. Celle-ci n'est parvenue que récemment à un degré de certitude propre à satisfaire les bons esprits; ce n'est que depuis le commencement de ce siècle qu'on a pu mesurer IVspacc qu'elle a parcouru; et sa marche ne saurait être indifférente au monde instruit , qui entrevoit déjà la haute influence qu'elle est appelée & exercer sur le sort de l'humanité.

Les anciens paraissent avoir peu réfléchi sur l'ensemble des connaissances qui forment aujourd'hui le domaine de l'économie politique. Les deux seules nations qui nous ont transmis ce qu'ils savaient à cet égard, étaient deux peuples guerriers, obligés d'avoir sans cesse les armes à la main, d'abord pour se défeudre contre les attaques de leurs voisins, puis ensuite pour envahir des états plus éloignés. Ils se composaient d'une caste de nobles qu'on appelait des citoyens, et d'une caste de travailleurs qu'on appelait des esclaves. Leurs institutions étaient plutôt militaires que civiles. Elles avaient pour objet des hiérarchies de pouvoirs, des partages de butin, des cérémonies, des évolutions, plutôt que la protection des libres mouvemens de l'homme, le développement de son intelligence et les arts de la paix. Leur subsistance, leurs accumulations étaient fondées sur la conquête et la déprédation. Les capitaux servaient au luxe plutôt qu'à la production, cl le travail ne donnait de droits qu'au mépris. C'est peut-être parce que les Grecs et les Humains ont été nos premiers, et pendant long-temps nos seuls instituteurs, que l'économie politique

s’est développée si tard en Europe *. Il est permis de croire que nous aurions été moins retardés, si deux nations vaiucues par eux, les Phéniciens et les Carthaginois, avaient laissé des écrits qui eussent pu parvenir jusqu’à nous.

Tous ces peuples de l’antiquité vivaient sous

letts ont fait pardonner beaucoup d'erreurs. Ils ont fait du tort à l'économie politique en la confondant avec l'administration de l’élat; c'est comme s'il» avaient confondu la science de la mécanique , avec l'art du mécanicien. Il» ne faisaient pas attention que la nature des choses est indépendante de l'usage qu’on sait en faire.

5<ïl

HISTOIRE DES PROGRÈS nE L’ÉCONOMIE POLITIQUE.

l’empire tic la force brutale; leurs fortunes privées étaient défendues par l’ascendant de leur nation sur les autres, c’est-à-dire par la force des armes, jamais par l'ascendant de l’intérêt réciproque. La force des armes seule devait être par conséquent le premier objet de leurs soins et de leurs respects. La rapine était l'industrie tics hommes libres, comme la chasse l’est chez les sauvages; et, comme chez les sauvages encore, les occupations productives étaient chez les peuples de l'antiquité le lot des femmes et des esclaves. 11 faut voir avec quel mépris tous les auteurs anciens parlent du commerce et des manufactures a. Ou sait la répugnance que les Égyptiens manifestaient pour la navigation, qui maintenant est lu principal lieu des nations; et Platon, voulant donner le type d’une république parfaite, eu a placé le siège dans l'intérieur des (erres , afin qu’on ne pût pas y faire le commerce. Aristote, en discutant la même question, quoiqu'il paraisse oppo-

sé à Platon, n’ose pas ccj>cudaiit prendre un parti décisif là-dessus *.

Cette manière de voir ne doit pas nous ctonner : l’économie politique avait pour les anciens un intérêt beaucoup moins pressant que pour nous. Ils ne possédaient pas les moyens de préparer à leur industrie les vastes dévcloppeuiens que nous avons pu lui donner, en supposant même qu'ils eu eussent deviné l'importance. Leurs connaissances eu géographie, eu physique, étaient extrêmement bornées. Ils connaissaient imparfaitement la séparation des travaux et des professions. Chez eux, les terres, Icscapitaux cl les travailleurs! les esclaves) étaient la propriété d’un même maître. Leur système politique n'admettait point ces immenses villes où pullulent notre population et nos arts. Leurs préjugés repoussaient l’activité laborieuse; et les moyens de communications leur manquaient. Ils croyaient en conséquence n’avoir rien à apprendre par-delà la bonne administration delà fortune privée et publique; aussi presque tous leurs ouvrages économiques ne paraissent pas avoir passé la portée du Théâtre d’agriculture d'Olivier de Serres ou de la .Maison rustique *. Tel est, sauf la différence des fonctions et des talens de leurs auteurs, l’objet des Economiques de Xéuophoii.

Platon, voulant donner le type d'une société

* M. Maccullocli explique fort bien, dans son édition d'Adiim Smith (Jntroductorjr tiisci une , page iv), le mépris que 1rs anciens avaient pour la production de» richesses.

* De Repul'l., lib. vu, cap. C.

* (Jiarètcdc l’aroset Apollodoro de Lcmnos ont écrit sur la grande et la petite culture. Stohéc a donné des frnginens d'au-

teurs qui avaient fait des traités d'économie, comme Uiéroclè», Byson, et Callicratidès. Ce dernier était Lacédémonien; le morceau assez long qu'eu

imaginaire, entre davantage dans chacune de ses parties constitutives. M. de Sismomlia élevé très haut la précision avec laquelle il s'en expliqua; mais je suis porté a croire qu'il a prêté à ce philosophe la netteté des idées que M. de Sismondi lui-inéme a puisée dans les écrits des modernes. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir, dans la suite de sa République , combien les conceptions de Platon sont incompatibles avec la nature des choses sociales.

Aristote, esprit vaste et avide de toute espèce de connaissances, est beaucoup plus positif sur ce point. Il avait senti qu'il existe un ordre d'idées qui tient à l'existence naturelle des nations. Il distingue deux sortes «le production, l'une, la production naturelle f où l'on ne se propose que la consommation de ce qu'on a produit, soit par le moyen des terres, de la chasse, de la pèche, soit même par le moyen des arts utiles; l'autre, la production artificielle, qui n'a pour objet que de vendre ce qu'on a produit.

La première de ces productions, suivant Aristote, est louable, de même que le Iroc en nature, parce qu'ils ont tous deux pour objet la satisfaction d'un besoin. La production artificielle ne l'est pas, en ce qu'elle a pour objet une acquisition d'argent t. Quant au profit que l'on peut faire sur l'argent, en le prêtant ou en spéculant, c'est le pire de tous les moyens de produire, car il uc tend qu'à amasser !. La médecine est un art respectable, suivant le même auteur, parce qu'il a une fin, qui est «le guérir. Du reste, Aristote a tous les préjugés politiques de son époque. A scs yeux

l’esclavage, et par conséquent la guerre qui procure des esclaves, agens indispensables de la production, et le pillage qui subvient aux dépenses de l’état, sont conformes au vœu de la nature.

Ce n’est point là «le la science; ce n’est point la description de la physiologie sociale. Aussi n’en pourrions-nous rieu tirer d'utile, quaud même le philosophe de Slagyrc, aussi bien que le disciple de Socrate, auraient, en parlant de cette science, saisi quelques vérités qu’ils étaient incapables de prouver et «le lier à toutes les autres.

On uc trouve rien, absolument rien qui ait rapport à l'économie politique, dans les écrivains de l’antiquité romaine; en général toutes les vues des

cite Stohée, est peut-être le seul écrit qu'ou ait recueilli des Lacédémoniens.

4 Aristote n’avait pas remarqué que Ton n’acqiriert l'argent que pour l’échanger contre de* objets consommables, et «jue les Tentes et les achats qui oui tous pour objet la consommation, et qu’il réprouve, équivalent exartrmeut a des trocs en nature qu’il approuve.

* Comme s'il était possible de pro«iuire sans capitaux , et comme s'il était possible de f«>rmer des capitaux sans amasser.

anciens ne remontent pas à la source des richesses, de ce qui fait vivre la société; elles ne tendent qu'à en opérer le déplacement. Aussi ne peuventils fournir que quelques idées d'économie domestique et quelques inventions fiscales, où nous les avons même dépassés. Je crains que les travaux consciencieux des éru-

dits d'Allemagne pour en extraire quelque chose d'utile, lie soient des peines absolument perdues. Il eu est de cela comme <les idées d'autrefois sur le système du monde. La science nouvelle s'est miseà la pince de l'ancienne, et ne saurait être remplacée par une autre, parce que celle-ci est fondée sur l'observation «le la nature, et que nous avons des moyens d'observation que n'avaient pas les anciens.

DEUXIÈME ÉPOQUE

Lorsque les nations ne trouvent plus rien à piller, elles commencent à chercher les moyens de produire. Nous venons de voir comment les conceptions que les anciens se formaient de la société, et la tournure de leurs idées, étaient peu propres à leur donner d'utiles directions à cet égard. Quand ils eurent envahi les portions civilisées, ou à peu près civilisées du globe, ils n'étaient pas capables de les organiser d'une manière durable ; et l'irruption des barbares ne serait pas venue, qu'il aurait fallu que la civilisation déclinât, ou que la société ancienne entrât dans de nouveaux erremens et suivit, comme les modernes l'ont fait, une roule péniblement progressive '.

L'intérêt personnel avait sufli pour inculquer le soin qu'il faut prendre de conserver et d'accroître les propriétés privées ; il en avait pris le signe, toujours visible et mesurable, pour la chose même; «*t, ou moyen âge, les métaux précieux, jouant déjà le râle important qu'ils ont toujours joué depuis, furent regardés comme les seules richesses, parce qu VI les pouvaient toutes sc résoudre rn métaux précieux. Us étaient d'autant plus précieux

que les propriétés foncières et capitales qu'on faisait valoir se trouvèrent plus exposées aux ravages des temps de barbarie et de guerres qui suivirent, et que les métaux, en meme temps qu'ils offraient un appât au pillage, étaient une espèce

1 J’en demande pardou aux contrée* de l'Asie, comme l'Inde et la C.liioe, qui pouvaient, dès l'antiquité, se vanter de quelque civilisation , et qu'ici je ne compte pur rien. Avec leurs mœurs immobiles, elles ne paraissent pas capables de perfectionner l'art social. Elles ont été, ou achèveront d'être dominées pur la race européenne. Elles l’auraient été par les aticirus, s'il» avaient eu le temps de se développer. La barbarie du moyen âge a interrompu cet envahissement pendant

de biens que l’on pouvait plus facilement que d'autres sc flatter de soustraire à sa rapacité.

Mais leur quantité était bornée par la nature, et elle ne l'aurait pas été qu’ils n’étaient utiles que comme intermédiaires dans les échanges, et, du reste, nullement propres à la consommation qui fait vivre les nations. Toutefois l’attention des peuples devait se porter d’abord sur cette portion des richesses sociales, la plus sensible et la plus capable de frapper des regards inhabiles. Comme on voyait que les productions quelconques se résolvaient par des échanges en or ou eu urgent, avant d'être transformées en objets de consommation, on prit le moyen pour la fin; on crut que l’agriculture, les arts et le commerce n’étaient rien qu’autant qu’ils procuraient de l’or et «le l’argent; et que nulle richesse n'était perdue aussi long-temps qu’on parvenait à conserver ces métaux, qui, quoique beaucoup plus multipliés de nos jours, forment cependant encore une si petite partie de la richesse des nations. Une loi de l’empereur Constance porte que les négocions

étrangers qui mettront le pied sur le territoire de l'empire, devront faire constater la somrnu d'argent (ju'ils apportent, et qu'ils ne pourront rien y ajouter en s'en retournant \ Depuis ce temps, et partout où le gouvernement s'est trouvé assez puissant pour empêcher la sortie des métaux, il a eu soin de la prohiber.

Mais il ne suffit pas de défendre l'exportât ion de l'argent pour s'en procurer. Il fallut trouver les moyens de l'attirer. Cependant ce n'est pas sur ce point que sc dirigèrent les premières études. Suivant une observation très juste de M. Macculloch, le clergé et les universités devaient placer au premier rang des études importantes la théologie et les langues anciennes. Sous la même influence, on devait repousser, comme dangereuses, les sciences morales et politiques. Elles tendent à rectifier les idées et à donner aux citoyens et à l'état un hicn-étrc cl une importance contraires h la puissance sacerdotale, qui fonde, comme ou sait, son importance et son pouvoir sur d'autres biens que ceux de ce monde, qui les représente comme les seuls qu'on doive ambitionner, et qui s'en rend l'arbitre. De là ces disputes de l'école sur des sujets qui excèdent nos moyens de savoir, et dont l'effet fut de retarder les progrès utiles J.

quelques siècle». Il a repris sa marche progressive depuis environ trois cents au»; et probablement cette murche continuera dans le même se us, jusqu'à rentière civilisation du globe.

» Cela nous montre qu'il y avait dans l'empire romain, au moins vers le temps de Constance, un système complet de douanes; autrement ce decret n'aurait pu être mis à exécution.

3 « Par celte apparence de savoir, dit d'Alemlrcrt , ou

Mois la force des choses ne tarda guère & prévaloirsur de vaines discussions et des controverses sans résultats. Au milieu de la barbarie féodale, quelques petits états libres s'étaient élevés dans quelques parties de l'Europe par l'industrie et les richesses. Quelques villes d'Allemagne , de Belgique et surtout d'Italie, s'ôtaient acquis, par une sage administration, une sorte d'importance. Venise et Gènes étaient devenues des puissances; elles avaient arraché quelques lambeaux à la vieillesse valétudinaire de l'empire d'Orient et même à l'ambition féroce tics Turcs. Le goût tics lettres et des sciences se répandaient rapidement, et le monde s'agrandissait, grâce à l'audace aventureuse de Colomb et de Gamn. Vers le même temps sc formaient de grandes monarchies rivales , celles «le Charlcs-Quint, de François I** et de Henri VIII, toujours prêtes à poursuivre la liberté, h détruire les petits états, et à dévorer les richesses à mesure que l'industrie et l'esprit «l'entreprise les faisaient naître. Car, suivant une observation judicieuse de M. de Sismondi, les petits états de cette époque étaient gouvernés par des hommes «le talons, élevés dans la vie privée, et connaissant le prix de l'économie et du travail; taudis que les ministres «l'uii Charies-Quint, d'un François Ier, élevés par l'intrigue, et se soutenant par l'intrigue, ne savaient «jue dissiper les trésors accrus par l'économie. Les intérêts des petits états «l'une part, les besoins désordonnés des rois d'une autre part, ne pouvaient manquerde donner quelque crédit à la science des richesses, cl forcément on s'occupa de la prospérité pubti«|ue.

Mais la vérité ne sc montre pas sans une sorte de pudeur. L'-homme qui la recherche est d'abord la dupe des apparences; les premiers astronomes ont tous jugé que la terre était immobile cl que le soleil marchait. Les premiers économistes ont «lu croire

que là où sc trouvait le plus d'argent, se trouvaient aussi le plus «le richesses. L'Italie, qui, au temps où l'Europe recommença à penser, était le pays le plus lettré de l'Europe, paraît avoir produit les premiers ouvrages où l'on oit réduit en système l'économie «les nations; et ce système lut celui qu'on a désigné ensuite par les noms de système mercantile, système

» tâche de suppléer à la science véritable. Et c'est pour • cela que l'histoire des sophismes est si coitrte eu ma* n thématiques, et si longue eu philosophie. » Essai sur les èlèmens de philosophie.

1 M. Maccullocli, s'autorisant de quelques passages détachés d'ouvrages peu conuns, croit pouvoir attribuer ce système à des écrivains de sa nation; mais ne serait-ce point un effet de la vanité q«ie l'on reproche quelquefois aux écrivains de la Grande-Bretagne, et qui va jusqu'à refuser aux autres nations même la priorité des erreurs? Dès le commencement du dix-septième siècle.

de la balance «lu commerce, système exclusif '.

Ces trois mots caractérisent les mêmes principes et conduisent aux mêmes conclusions. Vans ce système, l'or, l'argent, les monnaies, sont les seules richesses réelles, parce que ce sont les seules au moyen desquelles on puisse acquérir indifféremment tout ce qu'on désire; les produits, les biens consommables ne sont des richesses que comme «les moyens «l'en produire et comme pouvant rapporter «le l'or et «le l'argent. Les premières conséquences qu'on en lire sont que l'essentiel, pour les particuliers comme pour les nations, est de se procurer beaucoup d'argent ; d'où résulte un état d'hostilité ouverte ou cachée entre soi et les autres hommes >. Par une seconde conséquence,

il faut être puissant, c'est-à-dire ennemi de tout le monde, soit comme individu, soit comme nation; car les métaux précieux étant donnés au monde en quantité limitée, on ne peut en obtenir qu'aux dépens les uns des autres. Par une troisième conséquence, chacun doit ajouter à sa force individuelle la force de la société, et réclamer du gouvernement, qui en est le «lépositaire, une action constante cl des lois qui assurent aux particuliers et à l'état des privilèges que n'ont pas les autres particuliers, les autres étals.

Cette imagination que les richesses ne peuvent ni sc proiluirc, ni se consommer, qu'il en existe uue masse invariable dans le monde, et qu'il ne s'agit que de se la disputer, fut adoptée par tous les publicistes de l'Europe, soit écrivains, soit hommes d'état. Elle dirigea la politique de tous les cabinets; clic règne encore dans l'administration publique, tant il est difficile de réformer des préjugés et des institutions invétérées, et «le persuader des intérêts liés d'une législation vicieuse! Quelques personnes trop paresseuses pour étudier «les principes, ou trop âgées pour les concevoir, n'osent plus défendre ouvertement des maximes décriées chez tous les hommes instruits; mais prenez la peine «l'examiner leurs argumens, de vérifier leurs assertions, et vous vous apercevrez que ccs assertions, ces argumens, supposent toujours la réalité «l'un principe démontré faux. Quanta l'autorité, elle ne suit qu'à un long intervalle le progrès des lumières. Cellesci naissent

je vois plusieurs traités écrits ex professo en Italie, pour établir ce système, qui d'ailleurs était noe opinion commune et qu'on ne croyait pas susceptible de contestation. Elle fut alors seulement rédigée dogmatiquement.

* Montaigne intitule un chapitre de ses Essais : Le profit de l'un est le dommage de l'autre. C'est le chapitre où il dit : - Le marchand ne fait bien ses affaires qu'à » la débauche de la jeunesse; le laboureur à la cherté » des blés; l'architecte à la ruine des maisons; les offix tiers de justice aux procès et aux querelltrs d«rs homx mes. x Liv. I, chap. ai.

en général dans la classe moyenne, et ne parviennent que par degrés aux deux classes extrêmes, qui, investies de la force brutale, cèdent lentement à l'autorité de la raison.

C'est ainsi que chaque peuple n'a plus songé qu'à exclure par force ou par adresse, des marchés de l'intérieur, les produits de l'étranger, et à lui faire acheter les siens *. On a soumis à des entraves l'exportation des matières premières, afin d'attendre que la main-d'œuvre , en augmentant leur valeur, fit entrer de plus fortes sommes de l'étranger. On a donne aux manufactures le monopole de la consommation intérieure; on a même accordé des gratifications et des primes à l'exportation de leurs produits *. Ce système a, sinon eufanté, du moins nourri et exalté les jalousies nationales; il a conseillé aux différons peuples l'emploi de la ruse au défaut de la force, pour sc dépouiller mutuellement ; il a multiplié les obstacles qui nuisent à leurs utiles communications, et mis sur pied des armées de douaniers, payées par la production , non pour la servir, mais pour Ja gêner; il ne marche qu'entouré de réglemens et d'entraves; il a maintenant sous le joug les colonies des Européens pour ménager des marchés exclusifs à leurs métropoles ; il a été la cause directe ou indirecte de la plupart des guerres, des dépenses et des dettes qui, depuis deux siècles, ont accablé les étals les plus industrieux du globe.

Dugald Stewart, dans son Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques, prétend que nous sommes principalement redevables à l'ouvrage de Grotius De jure belii ac pacte (publié en 1C25) de la science moderne de l'économie politique. Loin de là , ce livre me parait fondé tout entier sur le principe d'inimitié et de rivalité naturelle qui anime toute la vieille diplomatie. L'économie politique moderne au contraire regarde les intérêts des peuples comme identiques, et leur prépondérance militaire ou diplomatique comme la source de toutes les guerres. Nul ouvrage, nul auteur en particulier, n'a créé la science , quoique plusieurs aient contribué à ses progrès. Ils sont les résultats d'un grand nombre d'autécédens ; mais il ne convient pas de remonter trop haut pour en découvrir l'origine. Le livre du Hollandais DeGroot, lui-méme, fut un

1 On k rappelle que la nature des choses, mieux counue, a montré depuis , que les achats que nous faisons à l'étranger ne peuvent être acquitté» que par les produits de notre sol et de notre industrie; que les métaux précieux ue voyagent pas pour payer des soldes de compte, mais seulement pour se rendre aux lieux où ils ont le plus de valeur; que les profits que nous ohtenous daus notre commerce avec l'etranger, se manifestent par l'excédant de la valeur impefrtée sur la valeur exportée; et que, sous quelques formes qu'aieut lieu les importa-

is résultats de l'affranchissement des Provincesllnics, qui fut un résultat du sombre fanatisme de Philippe II; tellement que nous serions redevables nu tyran espagnol des progrès destinés à devenir le lien des nations et à cimenter la liberté du monde. Avouons plutôt que nos idées actuelles sont les résultats d'un grand nombre d'anlécédcns qui chacun n'a influé sur leur nais-

sance que pour une faible part; ces anlécédens sont eux-mémes les résultats de plusieurs autres, dont chacun n'a exercé qu'une influence d'autant moindre qu'elle est plus ancienne. C'est de cette manière que chaque homme est le résultat de l'union de deux personnes, qui elles-mêmes sont le fruit de quatre autres, etc.; ce qui donne à chacun de nous des milliers d'ancélres dont un seul a influé sur notre existence d'autant moins qu'il est plus reculé.

Une erreur très grave, née du système exclusif, et qui s'est prolongée jusqu'à nos jours, a été du confondre la science de l'économie politique avec l'art de l'administration. C'est comme si l'on avait confondu l'art de l'agriculteur et trop souvent la routine du cultivateur, avec les lois de la physique végétale. Le chancelier Bacon, qui nous a enseigné le premier que pour connaître les procédés de la nature, il faut consulter, non les écrits d'Aristote, mais la nature elle-même, par des observations judicieuses et des expériences bien faites; Bacon ignorait complètement que la même méthode était applicable aux scit*nces morales et politiques, et qu'elle y obtiendrait des succès du même genre. Sans consulter la nature de l'industrie et du commerce, il a vanté les lois de Henri VII, qui fixait le prix des draps et des chapeaux, et le salaire des ouvriers. Notre Ilcnri IV, qui voulait avant tout le bien du peuple, confirmait les édits de Charles IX sur les maîtrises, et les aggravait * en y assujettissant les marchands, de même que les artisans.

C'est sans doute une pauvre administration que celle qui provoque des lois et des réglemens sans connaître les principes de l'économie des nations; mais ce n'est pas elle qui les gouverne, pas plus que le mécanicien ne gouverne les lois de la mécanique.

Cette erreur est déplorable; on est confus de voir J. -J. Rousseau, un défenseur des libertés publiques, conseiller à l'administration d'ôler aux

tions, pourvu que la valeur y «oit, nos proGts sont également réels et no» capitaux aussi réellement rétablis.

•Ou sait que la valeur tout entière d'un produit, soit brut, «oit travaillé, est composée de protits qui, tous ensemble, égalent sa valeur. A égalité de valeur, il n'y n donc pas plus de protits gagnés sur les produits manufacturés que sur les produits bruis.

Quunt aux primes, elle» équivalent à un don gratuit fait aux étrangers aux dépens des contribuables.

1 Par son édit de t5g~.

particuliers les moyens d'accumuler * ••j tandis que c'est par le moyen des accumulations seulement, que l'indigent peut éviter d'être prolétaire, et devenir un membre utile et heureux de la société.

M. deSismondi nomme l'économie politique : la acience qui «e charge de reillcr au bonheur de l'enpèce humaine*. Il a sans doute voulu dire /a «riencc que //erraient posséder ceux qui ae chargent de veiller au bonheur de l* espèce humaine : sans doute les gouvernails, s'ils veulent être dignes de leurs fonctions, doiv/ ÿit savoir l'économie politique; mais le bonheur de l'espèce humaine serait cruellement compromis, si, au lieu de reposer sur l'intelligence et le travail des administrés, il dépendait des gouvernemens.

C'est par suite des fausses notions répandues par le système réglementaire, que la plupart «les écrivains allemands regardent l'économie politique comme la science de l'administration. Ils y joignent la statistique. L'administration n'est point une science; elle serait plutôt un art, si la perfection de l'administration n'était pas, h l'opposé des autres arts, d'agir le moins possible. Cependant, comme pour administrer avec succès, tous les procédés ne sont pas indifférens; que les uns valent mieux que les autres, l'administration sans doute est un art; et l'on y réussit d'autant mieux que l'on est plus avancé dans les sciences ; mais ce n'est pas dans une seule science : il n'en est presque aucune qui ne puisse fournir à l'administrateur d'utiles conseils. Si les gouvernails chargés de la confection des chemins sont étrangers à l'économie politique, ils négligent d'ouvrir les routes qui seraient les plus importantes; ils les construisent de la façon la plus dispendieuse; ils y établissent des péages qui en détruisent le bienfait. Mais les connaissances de la physique ne leur sont pas moins profitables : s'ils y demeurent étrangers, ils creusent des canaux qui restent à sec, ils construisent h grands frais des routes impraticables. Est-on fondé pour cela à nommer la physique la science de l'administration 1 ?

Bien que le système exclusif se fonde sur de mauvais principes et conduise à de dangereuses conséquences, il doit néanmoins être considéré comme un pas fait dans la carrière de la civilisation. Quoiqu'il n'eût au fond d'autre motif que de procurer

* k Lue des plus importantes affaires du gouverne-

•• ment est de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, - non en enlevant les trésor* * leurs possesseurs, mais » en ôtant à tous

les moyens d'en accumuler. ■ J.-J. Rot sseâu , article Économie politique.

• ou veaux principes, etc. Àvertissemeut , page xxiv.

Le même auteur dit à la page 8 : m La science qui

» enseigne au gouvernement le vrai système d'adminis- «v tration de la richesse nationale.... , etc. » La richesse nationale, la richesse de la nation, est la tomme des

de l'argent aux princes, il a favorisé une production réelle; il a relevé les arts utiles dans l'estime des hommes, et surtout des gouvernemens, qui ne considéraient auparavant les industrieux que comme des espèces de serfs qu'on pouvait impunément vexer. La fausse idée que les richesses, quand on ne possédait pas de mines, ne pouvaient arriver que du dehors, tout en élevant des entraves nuisibles à la transmigration des produits, a été favorable aux communications des hommes entre eux; elle a donne le goût des voyages et inspiré le génie des découvertes. Ce n'est pas sans doute le système exclusif qui a conduit Colomb en Amérique et Vasco de Gama par-dclè le cap des Tempêtes; mais peut-être que, sans cette inquiétude vague qui ontrainait les esprits vers un mieux inconnu , ces deux grands hommes n'eussent pas trouvé des princes pour seconder leurs desseins, et des compagnons pour partager leurs périls.

L'apogée de ce système fut le ministère de Colbert. Un ensemble de lois les unes protectrices, les autres restrictives, s'éleva soutenu parla puissance de Louis XIV; Colbert rattacha ces vues à de nobles et grandes pensées , et des Italiens euxmêmes ont salué le système exclusif du nom de Colbertisme * , quoiqu'il eût pris naissance dans leur pays. Les succès du milieu de ce règne,

les grands talons par lesquels il fut illustré, lui furent favorables. Snvary, Melon, Dutot, Forhnnnais, quoique pourvus les uns «le beaucoup du sagacité, les autres de beaucoup de faits, ne portèrent pas plus loin leurs idées; et, quoique le système agricole, dont je parlerai bientôt, ait rallié, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, la plupart des publicistes amis du bien publie, les administrations et ceux qui en dépendent, continuent À vanter ses doctrines.

Pour observer les premières atteintes qu'il reçut , nous sommes forcés «le nous reporter en arrière et de franchir le canal de la Manche.

TROISIÈME ÉPOQUE

La compagnie anglaise dos Indes, originairement fondée en 1000, puis supprimée, puis réto-

rirkesses des particuliers, que le gouvernement heureusement n'administre pas. La science n'a donc rien à lui enseigner sur ce point.

3 La statistique paraît être moins utile à l'administration, en ce qu'elle ne fait pas connaître la nature des choses et la liaison des effets à leurs causes. Cependant elle peut rendre des services ponr l'assiette des impôts; et elle peut diriger les particuliers dans leurs spéculations et dans leurs calculs.

* Voyex II Colbertismo , de Mcngotti.

blie en 1058, en acquérant quelque importance, ne tanla pas à s'apercevoir que l'objet île commerce que l'on pouvait envoyer avec le plus «l'avantage en Asie, était l'argent; nulle autre marchandise, h valeur égale, ne produisait d'aussi gros retours. Malheureusement le préjugé de la balance du commerce était dans toute sa force ; on crovail généralement que In nation perdait la valeur des sommes qu'elle envoyait nu dehors, et toute la législation était contraire à de tels envois; l'existence même de la compagnie en était compromise. 11 fallut obtenir de quelques écrivains de talent qu'ils en lissent l'apologie; malheureusement le public, le gouvernement, bien plus, la compagnie elle-même, et ses avocats, partageaient le préjugé commun. On fut réduit, pour défendre une cause qui nous paraît maintenant si simple à la lois et si juste, à soutenir que l'argent exporté parla couipaguic eu ramenait davantage du dehors, au moyen de la vente qu'elle faisait des produits de l'Inde. Thomas Muu, l'un de ses plus habiles défenseurs, la comparait au laboureur qui jette son grain à la volée , pour en recueillir plus qu'il n'en a semé.

Quand ropiuion publique n'est pas éclairée, les intérêts généraux demeurent privés de leur appui naturel, celui du grand nombre, jusqu'à ce que des intérêts particuliers viennent à leur secours. Ceux qui trafiquaient au dehors ne pouvaient manquer de s'apercevoir que les prohibitions bornaient l'étendue do leurs affaires; l'exportation de la laine brute était défendue dans la Grande- Bretagne, sous le prétexte qu'il fallait favoriser les manufactures de l'intérieur, et les propriétaires de troupeaux ne trouvaient pas leur compte à celte défense; ces intérêts spéciaux fournirent à plusieurs écrivains anglais des occasions d'embrasser dans leurs spéculations des intérêts plus étendus, et même l'économie générale de la société. Jnsiah Child, Willînm Pctty,

Dudley Norlb, le célèbre Locke, Stewart, y firent successivement des découvertes ; mais n'ayant encore que des idées confuses sur la nature et la source des richesses, ils étaient privés «lu fil qui seul pouvait les guider dans ce labyrinthe. Cependant nous approchons du milieu du dix-huitième siècle, époque où l'économie politique, vue de plus haut, devait absolument changer de face.

C'est deQuesnay, de Hume, d'Adam Smith, que datent scs véritables progrès. Qucsnay, le premier, proclama l'existence d'un ordre d'idées tout nouveau. Il en forma un système complet, duquel, malgré beaucoup de fausses déductions,

• Quesnay était né à Ecqurvilly, Tillage de Normandie, d'une famille de gros cultivateurs. Il exerça d'abord la chirurgie à Mantes; puis vint à Paris, où il étendit considérablement ses idées sur l'art de guérir, et où

surgit néanmoins une fort grande découverte. Il s'aperçut que la société ne subsiste pas sur l'or et l'argent qu'elle possède; car après avoir vécu pendant toute une année, la société possède encore la même quantité de métaux précieux; et qu'elle n'a en réalité subsisté que sur les biens susceptibles de se consommer, l'office des métaux précieux étant seulement de faciliter les échanges. Il a montré par là que la richesse réside dans la chose qui a un prix et non dans le prix qu'on en lire, qui n'en est que la suite nécessaire. C'est celte considération bien simple qui a mis ses successeurs sur la voie de rechercher en quoi consistent les choses qui sont des richesses, et par quels procédés elles sc multiplient el se distribuent. On voit dès-Inrs quel vaste champ s'ouvrait aux recherches. Les opinions ont pu se partager ensuite sur la nature et la mesure des richesses; mais les discussions mêmes

qui en sont résultées, ont servi à éclaircir plusieurs questions importantes, et à renverser les doctrines du système exclusif.

Je n'entreprendrai pas de développer ici la doctrine deQuesnay : sur plusieurs points elle ne mérite guère d'arrêter notre attention; d'autres points ont été critiqués dans le courant de cet ouvrage; mais je dois faire remarquer ceux qui ont contribué, en méritant d'être adoptés ou combattus, au progrès de nos idées.

La valeur des choses produites est selon lui la mesure de la production; je dis la râleur de cea choses, puisque c'est ainsi qu'il apprécie le produit net (c'est-à-dire l'excédant du la valeur des récoltes sur les frais de culture). Ou voit qu'il n'apercevait qu'une partie de la vérité; car si la production consiste à procurer îles produits qui puissent être consommés, cl si leur valeur nous donue la mesure de la richesse qui est en eux, la culture de la terre n'est pas l'unique source de la richesse. D'autres actes encore que la culture influent sur cette valeur; il n'a donc pas embrassé l'ensemble de ce grand et important phénomène de la production. .

Mais si Qucsnay a ouvert une carrière dont il n'a pu mesurer toute l'éleudue, U y a laissé du moins des monumensqui ne sauraient être ébranlés; il a dirigé l'attention publique sur un des sujets les plus dignes de la fixer, sur celui qui influe le plus puissamment sur le bonheur de l'humanité. Il a donné à la paix entre les nations et à la bonne conduite entre particuliers, un autre fondement que la force : c'est l'intérêt bien entendu des uns et des autres '.

il composa sur cet art plusieurs ouvrage* estimé». Médecin de madame de Pompadour , elle ohtiut qu'il fut logé dans le château

de Versailles, pour cire plus a portée de lui donner scs soins. Elle obtint ensuite qu'il fût

La doctrine de Quesnay produisit un très faraud mouvement dans tous les esprits éclairés de l'Europe. Les amis du bien public l'embrassèrent avec peu de modifient ions. Quesnay disait que la terre seule produit une valeur nouvelle, tandis que celle que donnent les manufacturiers est détruite par les frais de main-d'œuvre. Gournav soutînt que l'homme qui fabrique ajoute aux valeurs consommables. 11 démontra mieux que personne les effets funestes des régletnens, des douanes, desobstacles tic tous genres qu'on oppose à la production; c'est de lui qu'est le fameux aphorisme -.Laisses faire, et laines passer ' .

Turflot développa la théorie de la monnaie, et cette vérité, neuve alors, que la monnaie ne remplit pas son ollice en vertu de l'autorité du flouvernement, qu'elle n'est pas plus un signe représentatif que In marchandise qu'elle achète; il distinflua fort bien la somme des monnaies de celle des capitaux, et ses principes sur ce qu'on appelle mal à propos intérêt de l'argent, sont excellons; mais sa doctrine que la terre seule introduit de nouvelles valeurs dans la société, le range parmi 1rs sectateurs de Quesnay, et n'est propre qu'à égarer ceux qui voudrait apprendre, dans ses écrits, comment se produisent eL se distribuent les richesses *.

Le ton d'oracle que l'on a reproché aux économistes de l'école de Quesnay, est bien plus le tort, ou plutôt le ridicule de ses enthousiastes sectateurs, que le sien. Ses disciples crurent posséder Virulence, quand ondoit s'estimer heureux d'avoir trouvé quelques vérités, ou détruit quelques erreurs. Les véritables re-

proches que l'on peut faire à cette école, c'e&t d'avoir confondu les principes résultant de la nature des choses, avec l'administration de l'état ; tellement que Mercier de La Rivière et l'abbé Baudeau, comptant un peu trop sur le pouvoir de l'évidence, qui, fut-elle reconnue, ne triomphe pas toujours, ont cru qu'elle «levait nécessairement dominer les princes plus aisément que les nations; de là leur despotisme

nommé chirurgien et médecin du roi. Il mourut en 1774 , à l ige «le 80 ans. Il ne vit point par conséquent le ministère de Turgot, qui aurait répandu quelque lui 11 me sur les blessures «pie sou aine, vraiment philanthropique, avait rc«:ups des honteux malheurs qui signalèrent la lin du règne de Louis AV.

M. Macculloch s'est honoré par le* termes équitables et vrais dont il s'est servi en parlant de Quesnay, dans le discours qu'il a prononcé à Londres, à l'ouverture de son Cours d'économie politique. « Ce «pie les écrivains » anglais avaient essayé vainement, dit-il (page 4 1). fut ••entrepris par un philosophe français, remarquable » tout à la fois par l'originalité, la finesse de sou esprit, » et par l'intégrité et la simplicité de son caractère. Ce » fut le célèbre Quesnay, à «pii appartient, sans aucun

légal , qui n'est pas une de leurs moindres rêveries.

C'était la suite d'une erreur de la secte entière, qui confondait perpétuellement la nature des choses relatives à l'existence «le la société, avec la nature des choses qui tiennent nu gouvernement, c'est-à-dire, l'économie politique avec la politique; et par suite la politique spéculative avec l'art de gouverner J, qui n'est que l'art de se servir habilement de la nature des choses politiques et économiques ; tout comme l'art du machiniste consiste à se servir

habilement de la nature des choses en mécanique, science qui fait partie de la physique. Sous ce rapport, les économistes de Quesnay ne s'étaient pas affranchis de la manière de voir tic leurs devanciers.

C'est une obligation que nous avons à Adam Smith, que d'avoir soigneusement distingué ces différentes connaissances, de l'art de s'en servir. Il a rendu par là un très grand service aux sciences dont nous nous occupons. En distrayant de la science tout conseil direct, il l'a rendue indépendante; il l'a mise au-dessus des imputations de parti. Du moment que la science sc mêle «le déterminer quel est le vœu qu'elle forme, le but auquel on doit tendre, elle manifeste un projet qui peut n'être pas celui «le l'homme qui cherche à s'instruire. Dès-lors l'esprit de parti sc met en garde contre ses conclusions, qui doivent être impassibles pour inspirer la confiance et ne point susciter d'opposition. Celui qui connaît comment les faits s'enchaînent, s'il dit : Faites ainsi; ne faites pas ainsi , parle dans le sens de sa volonté; celui qui sc borne à dire : Si tous faites ainsi, voilà quel sera le résultat de votre action , ne déclare que la volonté de la nature des choses, et il eu a toute l'autorité.

C'est peut-être à l'erreur des physiocrates (que je relève ici) que l'on doit le nom «l'économie politique qu'ils ont donné à cette science, et qu'on ne trouve dans aucun écrivain antérieur. Adam Smith, sans partager cette erreur, l'a favorisée en adoptant la dénomination d'une science que, selon

n doute, le mérite d'avoir cherché, d'avoir analysé les »• cause* de la richesse dan* le but de poser de* princi- ». pe* fondamentaux eu économie jmlitiquc. Il donna » parla à l'économie politique uuc forme systématique; » il en fit une science. »

1 Voyez *on éloge par Turgot (Œuvres complètes de ce dernier , tome III, page 3i t).

* Voyez l»*s Réflexion* de Turgot sur la formation et la distribution de* richesses, § 7 et 8.

1 Dupont de Nemours définit l'économie politique l'art de gouverner. (Voyez Œuvres de Turgot, t. III , page 3 10.) On Toit qu'il confond l'art de gouverner avec la science de la nature des choses eu politique; et qu'il confond l'un et l'autre avec la science de la nature des choses économiques.

moi, il eût mieux fait de nommer économie sociale. Il ne lui a pas moins rendu un IrèsRrand service, en séparant totalement les principes indépendans des volontés humaines, des vues des fjouvernemens. Il en est résulté qu'il n'a pas armé contre la science les hommes de bonue foi de tous les partis. Ibrahim-Pacha peut vouloir l'étudier comme M. Huskisson. Si le premier est moins éclairé que l'autre, il n'a pas le pouvoir du moins d'ébranler des vérités bien établies; et nul ne peut s'en prendre aux volontés humaines, si les principes contrarient ses projets. Il était commode à ceux que dirigent des vues intéressées, de s'en prendre à leurs antagonistes des oppositions qu'ils éprouvaient. Maintenant ils sont réduits à être bons observateurs et à tirer des conclusions justes, s'ils vculenL être écoutés.

J'en reviens A l'école de Quesnay et des physiocrates, que j'ai laissée en arrière, en remarquant les progrès de la science. On peut lui reprocher de s'élre trop souvent appuyée sur des raisonnemens métaphysiques, pluldl que sur des observations directes;

reproche au surplus qui, sans avoir d'aussi graves conséquences, a pu être adressé i une autre école plus récente.

Quant A la doctrine par laquelle l'école de Quesnay prétend établir que nuis biens ne sont produits que ceux qui viennent de la terre, soit qu'elle les produise spontanément , comme les métaux qu'elle recèle dans son sein, les onimaux qui peuplent sa surface et les eaux dont elle est boi- Rnée; soit que ces biens soient provoqués par la culture, c'est un système qui, depuis, a trouvé son pendant dans un autre qui maintient qu'aucuns de nos biens ne viennent de la terre, et qu'ils sont tous le fruit du travail. Leur dissentiment n'a lieu que parce qu'on ne s'entend pas'sur lesbiens dont il s'agit. L'un de ces systèmes les fait consister dans les matériaux où se trouve engagée leur valeur; l'autre les fait consister uniquement dans cette valeur en faisant abstraction de la matière. Mais la nature des choses n'aflecte pas des formes aussi simples, et n'admet pas desdécisions si abso-

' y oyez aussi dans cet ouvrage pages 16, 34 • 26, 103, u>4, 14b, a53 et 49^-

* Ils pensaient, par exemple, qu'il convient de réduire par la concurrence, au taux le plus bas, les frais de production qui diminuent le produit net , suivant eux le seul produit sur lequel vit la société. Les économistes de notre temps réclament la même liberté d'industrie dans le but de diminuer les frais de production, parce que, suivant eux, les consommateurs, c'est-à-dire la société, est d'autant plus riche que les producteurs, obtenant le» produits à meilleur marché, peuvent les donner à plus bus prix. Mais, par une inconséquence qui vient de ce que les partisans de Quesnay n'avaient pas bien approfondi la nature de* richesses, ils veulent que

lues. On a pu en trouver ailleurs les raisons, et sentir le donner des principes absolus quand on a vu que, par des conséquences rigoureusement déduites, l'un de ces systèmes tend A faire porter sur les terres le fardeau tout entier de l'impôt, et l'autre à les affranchir entièrement.

Je n'entrerai pas plus avant dans les doctrines des économistes du dix-huitième siècle et dans les conséquences qu'ils en tirent : il faut les chercher dans les nombreux écrits qui ont pour objet de les exposer et de les combattre je me contenterai de dire que, sauf celles qui ont rapport à l'impôt, elles sont presque toutes favorables au bien public, à la saine politique et & In bonne morale. Ils arrivent à des conclusions semblables^ celles auxquelles les derniers progrès de 1a science ont conduit les publicistes, mais par des motifs différens •.

Les hommes ne changent Ruère d'opinion que dans leur jeunesse. Si , passe un certain Arc, on peut acquérir des idées justes sur des sujets auxquels on n'a jamais pensé, on ne rectifie point «les idées fausses protéRées par une longue habitude. Les écrivains qui avaient professé les doctrines de Quesnay dans leurs différentes nuances, les ont conservées et défendues jusqu'au tombeau. Nous avons vu le marquis Germain Garnier demeurer économiste du siècle dernier, après avoir traduit, analysé luiméme la réfutation irréfraRable q u' Adam Smith a faite de leur système, beaucoup trop restreint, de production *. Mais ce qui ne demeure pas réfuté pour des cervelles endurcies, l'est pour les jeunes intelligences , A qui l'avenir appartient. Je ne crois pas qu'il reste maintenant un seul partisan de la doctrine de Quesnay 4; on n'en a conservé que les propositions qui ont résisté aux analyses plus exactes qu'on a faites depuis, et aux conclusions

plus riROurctises qu'on en a tirées. Ses théories, purement systématiques, n'ont pas survécu A l'abbé Morellet et A l'estimable Dupont de Nemours, dont les écrits (dans les faits positifs et les applications directes) ont rendu néanmoins des services constans et consciencieux.

le» produits agricoles noient cher», pour que le produit net soit plus considérable.

F oyez page io3 de cet ouvrage-ci, qu'il n'y n de produit net que relativement aux intérêt* de* particuliers, et que la société vit sur sou produit brut.

3 yoyez le* note* que Garnier a jointe* à sa traduction de Smith, note LX, a* édition.

à Je me trompe : un professeur à l'université de Berlin, M. Schmalx,a reproduit la doctrine de Quesnay dans un ouvrage traduit en iftxG! « Pour moi, dit-il m (tome I, page ?Gti), je fais humblement l'aven que le » système de Quesnay me parait être le seul véritable, >• et j'ai la conviction intime que tôt ou tard il trio- ra- » pliera partout. »

Dupont de Nemours, indépendamment de trois ouvrages périodiques auxquels il a travaillé pendant plusieurs années et de beaucoup d'écrits sur des matières économiques, a secondé Turgot pendant son ministère, et a élevé un beau monument à sa mémoire, en recueillant et en publiant tous les ouvrages de lui qu'on a pu retrouver *.

Les réflexions de Turgot sur la formation et U distribution des richesses, s'élèvent trop peu audessus des propositions fonda-

mentales des premiers économistes, pour donner des idées justes sur ces deux grands phénomènes mais il est fort su|iérieur à son époque, dans la manière dont il représente les monnaies, qu'il distingue fort bien des capitaux (mérite que n'ont pas encore beaucoup d'écrivains de nos jours), et, ce qui en est la conséquence, dans ce qu'il dit du prêt à intérêt.

Laissant de cdté les erreurs purement théoriques «le Turgot, il n'est guère d'ouvrages qui puissent fournir au publiciste et & l'homme d'état une plus ample moisson de faits et d'instruction, que les neuf volumes de ses œuvres. Sauf quelques morceaux de littérature qui font foi de la justesse de son esprit naturel, toutes scs recherches, toutes ses vues ont pour objet la prospérité de son pays et le bien de l'humanité; jusque dans ses études sur le style, on reconnaît l'homme qui sent la nécessité de bien manier l'instrument ou moyeu duquel nous communiquons nos pensées. 11 possédait bien les langues anciennes et tous les langages modernes où il y a quelque chose à apprendre. Les articles étymologie, foire», marché », fondation*} qu'il fil pour le Dictionnaire encyclopédique, décèlent une vaste instruction; et les doctrines de l'économie politique les plus sévères ne trouveraient pas un mot à y changer, même à présent. Mais ses plus beaux litres de gloire sont les travaux de son intendance et de son ministère, dans lesquels on le trouve constamment dirigé vers le but de remplacer l'administration abusive et barbare de nos pères, par des institutions favorables au plus graiid bien du plus grand nombre.

Les progrès du siècle se manifestaient graducl-

' Le Journal d'agriculture , du commerce et des finances , le» Êphémérides du citoyen, sou» l'ancien régime; et l'Historien, de-

puis lu révolution.

* A un âge où il devait soupirer après le repos. Dupont de Nemours ne put supporter le choc de i8i5 , et il s'embarqua, malgré ses 73 ans, pour rejoindre deux fils aux Êta fe- 1'nis, d'où il n'est plus revenu. J'ai une longue lettre de lui sur des sujets économiques, qu'il m'écrivit durant la traversée :«• Je vous écris, nie disait-il, » à bord du Fingal, allant en Amérique, pour n'être » pas exposé, comme un courtisan ou nue courtisane, •> à passer d'une main dans une autre. •

1 Ne reconnaissant pas d'action productrice dans le

lement. Chnstrllux, dans soit excellent ouvrage de la Félicité publique, prouvait que le bien-être des nations dépend de l'abondance de leur production, comparée à leur population. Après cinquante ans, tout ce qu'on trouve dans ce livre est aussi vrai que le premier jour. C'est un «le ceux que l'homme d'état peut lire avec le plus de fruit.

Un grand nombre de publicistes italiens ont publié des vues plus ou moins justes, plus ou moins ingénieuses, sur l'économie politique. On peut leur reprocher en general de ne leur avoir pas donné des fondemens assez solides; ce sont des opinions inspirées presque toujours par l'amour «le la patrie, mais non des déductions rigoureuses de faits bien établis. Des opinions, des vœux, ne sont pas une science; cependant on peut puiser dans leurs écrits des idées précieuses, qui n'ont pas d'autécédens et dont il faut inventer les conséquences.

Telle est l'idée mise en avant par Verri que l'utilité qui résulte du commerce consiste dans le simple transport, dans la façon qui place le produit sous la main du consommateur; mais cette idée

sans développemens, sans liaison avec le système entier de la production, u'est devenue une partie de la science que dans les mains de ses successeurs 4. Verri est un des esprits les plus judicieux qui aient écrit sur l'économie politique. Il voyait mieux le fond des choses que les économistes. Beccaria et lui étaient compatriotes et amis; tous deux se sont occupés de morale, «le même que la plupart des économistes anciens et modernes.

QUATRIÈME ÉPOQUE

Tandis «|ue de saines notions d'économie politique s'intnxluisaient à l'aide des doctrines de Quesnay et de ses partisans, elles avançaient d'un pas plus ferme, grâce aux travaux de deux Écossais, contemporains et amis : l'iiislorieu David Hume et le célèbre Adam Smith *. 11 est probable

travail et les capitaux, il ne saurait expliquer le revenu des industrieux et des capitalistes.

4 On en peut dire autant de l'observation suivante du même auteur : « L'argent lui-même est une chose, un b métal, dont la valeur est représentée par toot ce b qu'on donne en échange pour l'avoir. La propriété de b représenter la valeur est commune à toutes les mar- » chandisrs. Cette déliuition ne convient donc pas exb rl 11 vivement à l'argent, b Meditazioni sulla economia poliiica , § J.

5 Adam Smith naquit eu 17^3, à Kirkaldy , village d'Ecosse A l'âge de trois ans, étant allé avec sa reère visiter un oncle habitant un autre village, l'enfant, peu*

que l'un et l'autre perfectionnèrent successive* ment leurs doctrines; cependant les Essais de Hume, publics des l'année 1752, donnent une très haute idée de scs conceptions à celte époque.

Smith, lorsque les Essais de Hume furent publiés, était, depuis environ une année, professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow. Son cours était divisé en quatre parties. Les trois premières, sans doute pour sc conformer aux usages de l'établissement, traitaient dogmatiquement de la morale naturelle et des devoirs qui en découlent. La quatrième partie était réservée au développement des règles qui, avec la nature donnée de l'homme et de la société, procurent aux individus et aux nations la plus grande somme de prospérité. On a tout lieu de croire que c'est à cette dernière partie des leçons du professeur écossais, dont les idées furent probablement mûries parses communications avec Hume, cl plus tard avec Qucsnay et ses partisans , que nous devons remonter, comme à la première origine de la doctrine développée plus tard dans le livre de la Richesse des nations.

Les grands hommes sont le résultat des événemens non moins que de la nature. La nature fait les frais de leurs facultés, et les circonstances au milieu desquelles la fortune les place sont le terrain où ce germe se développe. La paix de 17Go eut lieu. La France paya cher l'incapacité de son gouvernement; mais la plus mauvaise paix vaut mieux qu'une guerre prolongée. Les Anglais riches sc répandirent sur le continent, et, parmi eux , le jeune duc de Bucclcugh. Un ami commun fil à Smith la proposition d'accompagner le duc; et les avantages qui lui furent offerts, joints au désir de comparer d'autres mœurs cl d'autres institutions avec

celles de son pays, déterminèrent Smith à accepter cette proposition. Je remarque ce voyage, parce que je pense qu'il eut une fort grande influence sur les progrès de la science qui nous occupe. Smith, avec le jeune duc, après s'èlre arrêtes peu de temps À Paris, se rendirent à Tondant qu'il jouait liant la rue, fut enlevé par une troupe de bohémien», ou d'ouvriers arahulau*. L'oncle, apprenant qu'une troupe de vagabonds avait passé devant sa porte, les poursuivit avec les personnes qu'il put réunir , le» atteignit dans un bois, et délivra l'enfant. Sans la résolution et la promptitude de cet oncle, l'homme dont les lumières ont déjà exercé une influence favorable sur le sort de» nations, et qui est destiné à en exercer une bien plus grande encore, n'aurait jamais été à portéé de développer scs facultés intellectuelles; que sait-on? il serait peut-être deveuu un chef de brigands.

• Dupont de Nemours, dans ses Notes sur les Œuvres complètes de Turgot, dont il est l'éditeur, en parle comme ayant vécu dans l'intimité de Qucsnay. « Smith » en liberté, dit-il à l'occasion d'un point d'économie

louse, où ils passèrent un an et demi. Là ils sc rendirent maîtres de notre langue, qu'il lye suffit pas d'avoir étudiée dans les livres, pour être en état de sentir les ngrcmens et souvent l'instruction que l'on trouve dans la bonne compagnie en France. Smith, après avoir parcouru nos provinces du midi et une partie de la Suisse, se rendit h Paris, où il passa dix mois avec tous les avantages que pouvaient procurer la grande fortune, aussi bien que le nom de son compagnon de voyage, et surtout les recommandations de Hume.

Introduit dans la société du duc de La Rochefoucauld, de Turgot, d'Helvétius, il s'y rencontrait habit licitement avec les

hommes les plus recommandables de la France dans les lettres et la philosophie, et surtout avec Qucsnay et ses partisans, qui, à cette époque, étaient en fort grand crédit, non encore dans l'administration, mais parmi le monde savant, parmi les amis de leur pays et de l'humanité. Dupont de Nemours m'a dit s'être souvent rencontré avec Adatn Smith dans celte société, peut-être la plus recommandable <le l'Europe, cl il y était regardé comme un lionunc judicieux et simple, mais qui n'avait point encore fait ses preuves *.

On ne saurait douter que dans la conversation de ccs hommes de bien, en général très savaus, et dans les premières sociétés de l'Europe, au moment où les matières économiques étaient le principal sujet de leurs entretiens, Adam Smith n'ait réformé les idées imparfaites qu'il pouvait avoir, et conçu différemment plusieurs parties de sa doctrine. On peut l'inférer «lu moins du soin minutieux qu'il a pris de détruire tout ce qu'il avait écrit sur l'économie poliliqueavant celte époque *, et notamment la totalité des cahiers sur lesquels il avait professé celte science à Glasgow.

De retour en Écosse on 17GG, il se retira dans la petite maison qu'occupait sa mère au village de Kirkaldy, à quelques lieues d'Édinhotirg, au-delà du golfe que domine celle cité. C'est dans la retraite qu'un philosophe se retrace nettement ce

» politiqne, Smith dans sa chambre, ou dans celle d'un » ami, comme je l'ai vu quand nous étions condisciples » chez M. Quesnay, se serait bien gardé de le nier. ** Œuvres de Turgot, tome V, page l36.

M. Macculloch , dans son introduction à l'édition qu'il a commentée de la Richesse des nations (page xxvit), dit que Smith se

proposait de dédier son ouvrage à Quesnay, et qu'il n'eu fut empêché que par la mort de ce dernier, arrivée en 1774- La Richesse des nations ne fut publiée pour la première fois qu'au commencement de 1776.

1 La théorie de» sentimens moraux qui servait à nne autre partie de son enseignement , et quelques essai» de moins d'importance, ont seuls été conservé».

qu'il a observé, qu'il juge par induction de ce qu'il n'a pas vu, et en lire d'importantes vérités. C'est là qu'il entre en communication avec le monde entier, dont la société ne lui offre que des parties. C'est là qu'Adam Smilh composa ses Recherche a sur la nature et Ica cauaca de la richesae des nations, ouvrage qui élève l'économie politique au rang des sciences positives, par le soin qu'il a pris de ne jamais fonder un raisonnement que sur l'observation et l'expérience. S'il énonce une vérité générale, cette proposition abstraite n'est que l'expression commune de plusieurs faits réels. De cette manière, il ne s'égare jamais dans des suppositions gratuites, ni dansdes conjectures hasardées, ni dans des raisonnemens déduits les uns des autres ou l'on ne lient pas assez compte des circonstances qui influent sur les résultats sans influer sur 1'argumcnlaLion. C'est ainsi qu'il a soumis à son examen la plupart des questions qui intéressent l'économie des nations. S'il ne les a pas toutes traitées, c'est parce qu'il n'a pas soumis à un arrangement systématique, l'ensemble de la science , arrangement qui lui eût fait apercevoir les lacunes qu'il a laissées, et qui a cté essayé par un de scs élèves, mais non de ses concitoyens; en supposant toutefois que les hommes qui s'occupent du bien de l'humanité ne soient pas tous concitoyens entre eux.

C’est ainsi qu'Adam Smith n'a pas analysé complètement les procédés généraux de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Leur nature même n'esL nulle part dans son ouvrage clairement expliquée, et les différentes propriétés de cette qualité si variable et si fugitive, qu'on appelle la valeur, n’y sont pas déterminées d’une manière satisfaisante. La théorie de la production commerciale y est oubliée, de même que la théorie des échanges, qui rend les nations intéressées au progrès les unes des autres, et sera pour l’avenir le gage le plus assuré de leur bienveillance réciproque.

Mais s'il fallait seulement esquisser le nombre des vérités que Smith a mises au-dessus du doute, les conséquences qu’il a tirées des principes le plus solidement établis, les aperçus à la fois fins et justes que lui fournissent à chaque instant les observations le mieux dirigées, les exemples va-

* 11 ne s’agit point ici de l'exportation des matières premières. Lot matières premières qu’on envoie à l’ctraugrr donnent à notre pays la même somme de profits que les matières ouvrées; car leur prix tout entier se compose de frais de production, c’est-à-dire de profita gagnés par des nationaux.

• L’opinion de Ricardo est discutée dans cet ouvrage-ci (Part. V, clup. 20, page 3440 Les besoins «l’une population nombreuse parlent le prix des produils

ries que lui fournit l’instruction la plus vaste, on eu ferait un volume.

Précisément parce que l’ouvrage d’Adam Smilh a été beaucoup étudié, on en a remarqué les défauts plus que ceux de beaucoup d’autres. C’est un genre de succès qui u’est pas à la portée

de beaucoup de livres : ceux qui ne méritent guère d'éloges n'éprouvent pas beaucoup de critiques. Parmi ces critiques, il en est qui ne sont dignes d'aucune attention ; les seules qu'on doive remarquer sont celles qu'inspire l'amour de la vérité à des juges compélens. Sous ce rapport il est impossible de ne pas relever celle que M. Macculloch a cru devoir énoncer dans son discours d'ouverture déjà cité.

Il se plaint (page 55) que Smilh s'ccarlc de ses propres principes en admettant que les gains d'un particulier sont plus ou moins avantageux pour le public, scion les divers emplois de son temps et de ses capitaux. C'est se refuser à l'expérience de tous les temps que de nier qu'un commerce peut être fort profitable pour celui qui l'exerce et ne procurer aucun autre profit à ses concitoyens, même en écartant le cas d'un monopole. Un capital qui s'emploie dans le commerce de transport de l'étranger à l'étranger, peut donner de fort gros profits à celui qui le fait, et fort peu à ceux qui, faute d'un capital, ne tirent aucun revenu d'un autre capital qui est leur industrie

Le même auteur reproche h l'auteur des Recherches sur la richesse des nalions, de n'avoir aucunes notions claires et exactes sur la nature et les causes du profit foncier (la reule ou le revenu du propriétaire). Il est évideut que ce reproche vient de ce que Smilh n'en a pas la même idée que David Ricardo, dont M. Macculloch suit les doctrines. Mais il est permis de croire que Ricardo n'en n pas lui-même une juste idée, et que, si le propriétaire d'une bonne terre reçoit un lcrmnge, ce n'est pas par la raison que le proprietaire d'uiic mauvaise terre n'en reçoit point *. Le critique en prend occasion de regarder comme vicieuses beaucoup de conséquences de Smith sur la distribution des richesses

et les principes de l'imptU. Par les mêmes motifs, les conséquences du philosophe de Kirkaldy me semblent moins hasardées que celles qui sortent de l'école de Ricurdo. Prenons-y garde,

agricoles au-delà du moulant de In main-d'œuvre des cultivateur». Il eu résulte un excédant qui forme le proGt foncier (Mr rent) ,• et il en résulte que le prix du hic, comme celui de tous les produits, renferme une portion de valeur autre que le salaire de la maind'œuvre et le profit du capital. La trrre rend un service qui n'est pas gratuit, parce qu'elle est une propriété; un service comme celui d'un ouvrier, lequel est mieux payé quand il est habile que lorsqu'il ne l'est pas.

c'est précisément cette méthode expérimentale qui fonde scs raisonnemens plutôt sur l'observation que sur des principes abstraits, qui a fait la révolution qui s'est opérée dans l'économie politique. La précession des équinoxes n'a pas été trouvée par le calcul; mais quand elle a été trouvée par l'expérience, on en a cherché l'explication par le calcul; l'étude des données doit précéder le calcul.

Malgré ces reproches et un petit nombre d'autres, M. Macculloch n'en recomini t pas moins, avec tous les économistes de nos jours, l'immense mérite d'Adam Smith; et il s'étonne avec raison qu'une place de commissaire des douanes en Écosse, fût jugée une récompense digne d'un si grand publiciste. « Des milliers de personnes, l dit-il, étaient capables de remplir les fonctions

• de commissaire des douanes, aussi bien et mieux

• que Smith ; mais il n'en était pas une seule qui

• fût capable d'exécuter l'ouvrage qu'il projetait :

• l'Exposé des principes généraux de législation

• et de gouvernement, aussi bien que des révo- » lutions que ces principes ont subies dans les » di lié rens siècles et dans les différente* circou-

• stances de la société '. »

Je ne pourrais pas, sans faire un livre, caractériser tous les progrès que SmiHi a fait faire h l'économie politique; je me contenterai de dire qu'il attribue, non à la terre seule, comme avait fait Quesnay, la formation des richesses, mais qu'il l'attribue à la terre, au travail humain et aux capitaux ». Ce qui surtout le met hors de pair avec les économistes qui l'ont précédé, c'est la méthode qu'il suit dans la recherche de la vérité. Je ne saurais mieux caractériser celle méthode et fairo un plus bel éloge de Smith, qu'en lui appliquant les expressions dont notre célèbre Laplacc se sert en parlant de Newton. On y verra en même temps la possibilité d'appliquer cette méthode aux sciences morales et politiques, et le succès dont elle peut être couronnée.

» Les lois générales, dit Laplacc, sont emprein- » tes dans tous les cas particuliers; mais elles

• y sont compliquées de tant de circonstances » étrangères, que la plus grande adresse est sour vent nécessaire pour les faire ressortir. Il faut » choisir, ou faire naître les phénomènes les plus » propres à cet objet; les multiplier pour en va- » lier les circonstances, et observer ce qu'ils ont

• de commuu entre eux. Ainsi l'on s'élève succcs- »* sivement A «les rapports de plus en plus éteni* dus, et l'on parvient enfin aux lois générales, » que l'on vérifie, soit par des preuves ou des ex-

• Vie de Smith, page 3c.

* Il confond trop, je crois, l'action du travail avec r.irtioti des capitaux. Voyez plusieurs endroits de cet

• péricnces directes, lorsque cela est possible, soit » en examinant si elles satisfont à tous les pliéno-

• mènes connus.

• Telle est la méthode la plus sûre qui puisse

• nous guider dans la recherche de la vérité. Au- » cun philosophe n'a été plus que Newton fidèle à „ cette méthode; aucun n'a possédé à un plus haut n point ce tact heureux qui, faisant discerner dans » les objets les principes généraux qu'ils recèlent, » constitue le véritable génie des sciences; tact » qui lui fit reconnaître dans la chute d'un corps,

• le principe de la pesanteur universelle

• Les philosophes de l'antiquité, suivant une » roule contraire, et se plaçant à la source de » tout, imaginèrent des couses générales pour » tout expliquer. Leur méthode, qui n'avait en- » fanté que de vains systèmes, n'eut pas plus de » succès entre les mains de Descarlcs. A l'époque » où Newton écrivit, Leibnitz, Mallebranchc et » d'autres philosophes l'employèrent avec aussi » peu d'avantage. Enfin l'inutilité des hypothèses » qu'elle a fait imaginer, et les progrès dont les » sciences sont redevables à la mé-

thode des in- » duclions, ont ramené les bons esprits à celle ». dernière méthode, que le chancelier Bacon avait ». établie avec toute la force de la raison et de l'é- » loqucncc, et que Newton a plus fortement en- » corc recommandée par scs découvertes 3. »

CINQUIÈME ÉPOQUE

Après avoir parcouru dans tous les sens le vaste champ de la société, puis ensuite jeté un coup-d'œil sur son ensemble, nous sommes comme des voyageurs qui, parvenus nu sommet d'une haute montagne, et regardant en arrière, penveut mesurer l'étendue du pays dont ils ont ▼ isile les moindres localités, reconnaître leurs positions respectives, et les endroits où des voyageurs moins heureux ont pu s'égarer.

L'excellent jugement d'Adam Smith, son instruction vaste et variée, le soin qu'il a pris de faire tic l'économie une science tout expérimentale, où chaque loi n'est que l'expression commune de plusieurs vérités particulières, semblaient laisser peu de chose à faire à scs successeurs. Cependant on sentait qu'il manquait d'ordre et d'arrangement dans ses idées; on pouvait croire qu'ayant beaucoup vu, il n'avait pas tout vu; et en supposant même qu'il n'eût laissé aucune lacune dans le système entier de nos connaissances économi-

nurrage aux mot# capital , services productifs , profits du capital , Smith , etc. Voyez surtout page 33:».

' Exposition du système du momie, édit., page 4 20.

ques, ne pouvait-on pas en faire de nouvelles applications? Enfin la marche ordinaire des événemens ne devait-elle pas amener de nouvelles combinaisons, et nous fournir la plus solide de toutes les instructions, celle que l'expérience vient confirmer?

Il ne faut donc pas s'étonner si la fin du xviii» siècle et le commencement de celui-ci, ont vu naître un immense nombre d'écrits économiques, tellement que leur simple nomenclature remplirait tout l'espace qui doit être consacre à signaler leur effet. Je ne m'attacherai donc qu'aux ouvrages qui ont ajouté quelque chose à nos connaissances.

Vers la fin du siècle dernier, quelques personnes cherchèrent à faire passer Herrenschwand comme un penseur profond. Je n'ai pas pu découvrir ce qu'il nous avait appris, mais je pourrais dire sur quels points il était retardé. Il revient au système qui faisait dépendre la prospérité d'un peuple de la quantité de scs métaux précieux, et confond la monnaie d'une nation avec ses capitaux *. Voici une de ses phrases : « C'est sur la masse de la po-

• pulation qu'il faut établir la proportion du nu- » mérairc; et c'est à quoi n'ont jamais pensé les

• gouverneurs, ni les instituteurs de l'espèce liu- » maine *. » Il appelle les gouvernans d'une nation, les conducteur s de son économie politique; c'est comme s'il les appelait les conducteurs de sa physique ou de sa mécanique.

11 dit que Necker a administré la France sur de mauvais principes; inculpation sans fondement. Necker connaissait mal l'économie politique; mais la science n'est pas indispensable pour administrer. Un ministre peut commander de très beaux élablisscmcns d'utilité publique, sans être hydraulicicn ni architecte,

pourvu qu'il ait le bon sens de consulter des gens qui s'y connaissent. Nccker a gouverné les finances de France avec probité, avec économie; voilà les premiers de tous les principes pour un administrateur de la fortune publique.

Franklin et Rnynal ont fait des ouvrages précieux pour les publicistes, sans avoir assez réfléchi sur l'économie politique pour avoir enseigné aucune loi nouvelle. Mais il est digne de remarque que Franklin, en s'occupant d'intéréts publics et d'économie privée, n'a blessé aucun principe, parce qu'il ne s'appuyait que sur des réalités pour arriver à des réalités, et ne s'est jamais écarté de l'observation. C'est ainsi qu'il a trouvé que le ré-

' Pope sla Ire partie, rliap. 10, où cette erreur est combattue, Voyez aussi dans la IV* partie, le chap. m.

* La somme du numéraire que peut avoir une nation, est déterminée, non par sa population, ni par ses pm/vemeurs , mais par l'importance île sa circulation. Si l'on augmente numériquement les monnaies , on réduit leur valeur. Voyez {>artin IT!,chap. 8.

gi me des colonies est une très mauvaise institution pour les nations, eu même temps qu'odieuse aux yeux de la morale. Scs conseils d'économie privée sont favorables au public et aux particuliers. Raynal s'est rendu utile en rassemblant beaucoup de faits; il sc serait rendu bien plus utile encore, s'il en avait mieux connu les conséquences. Je crois que ni l'un ni l'autre n'ont eu connaissance de l'ouvrage d'Adam Smith.

M. Ma U lms. dans son Essai sur la population, a fourni une belle confirmation des plus saines doctrines. David Ricardo, dans plusieurs brochures et dans ses Principes d'écouomic politique, a

fait plus : il a montre, parles faits et parle raisonnement, que les valeurs des métaux, des monnaies métalliques et des signes monétaires, suivent des lois differentes, sous le nom commun d'agetudo la circulation (circulating medium) ; et il a expliqué tous les effets qui ont été observés à cet égard. C'est maintenant une des parties les mieux connues de l'cconomic des nations. Je ne pense pas qu'on doive h cet estimable écrivain rien de neuf sur le profit du proprié la ire foncier (therent)\ j'en ai dit Ica raisons ailleurs *.

M. Storch a publié en français an Cours d'économie politique, où malheureusement sa position ne lui a pas permis de comprendre plusieurs parties importantes de la science 4. Ou trouve dans les notes de l'auteur des faits inléressaus et des remarques judicieuses sur les états du Non!. Son livre et celui qu'a publié eu Italie M. Gioja 5, composés l'un et l'autre en majeure partie avec les écrits de l'école d'Adam Smith, ont eu l'avantage de contribuer à répandre au nord et au midi des principes que l'on peut avouer pour la plupart.

En Angleterre, un très grand nombre d'ouvrages et de brochures, provoqués par les mesures de l'administration et les exigences du moment, ont fait connaitre beaucoup de faits imporlans, donné lieu à beaucoup de rcmarquesjudicieuses, cl rendu plus évidentes des vérités connues. De ce nombre sont les ccritsdc MM. Thomas Tookc, Mill, Senior, Macculloch, Malthus ; d'importantes questions ont été complètement éclaircies par leurs auteurs, comme celles qui ont rapport aux subsistances, aux variations des prix, aux monnaies de papier, aux banques, à la taxe des pauvres, à l'Irlande, etc.

Au temps de Smith, on ne pouvait prévoir l'abus scandaleux qu'on ferait des emprunts publics, des emprunts par souscription et des caisses d'a-

* Ve partie, cliap. ao de cet ouvrage.

$ II était instituteur «les grands ducs de Russie, fils de Paul Irr, et n'a pu traiter les questions d'où serait résultée une critique des dounucs, des réglcinrns et des impôts de ce puvs.

5 Xuovo p ms petto dette srirnze ccoitnmichc.

mortissemcnt. M. Robert llamillon a mis à nu cette politique dangereuse ». En traitant des fonds publics d'Angleterre qui ont servi de type à ceux du monde entier, il a porté dans celte branche de l'économie politique, une lumière qui préviendra sans doute le retour des mêmes abus ». Peutêtre est-il permis de reprocher aux écrivains anglais de s'occuper trop exclusivement d'eux-mêmes et de leur pays. Le reste du monde ne les intéresse que par les rapports qu'il peut avoir avec eux. Cependant cette nation renferme quelques véritables philanthropes qu'anime le seul amour delà vérité et une bienveillance universelle. Aussi les écrits de ceux-ci, plus répandus hors de l'Angleterre, exercent-ils une influence plus favorable à la science et à l'humanité.

En France, M. de Tracy, qui sut toujours empreindre scs écrits de la netteté de ses pensées, a montré les importantes relations qui lient l'économie politique aux opérations de l'entendement et aux lois de la morale.

M. Joseph Droz a publié dans ces dernières années une Economie politique, dont le but est de donner aux principales vérités

de celte science, l'attrait qui peut résulter du sujet et du style. Grâce à lui les gens du monde ont vu qu'ils pouvaient puiser «le solides principes dans une lecture agréable. Si la diversité des opinions a quelquefois excité des doutes chez quelques esprits trop paresseux pour se livrer à aucun examen, M. Dro/. leur fait remarquer fort à propos qu'il est impossible qu'il n'y ait pas plusieurs opinions sur tous les sujets, u puisqu'il y aura toujours des cs-

• prits justes et des esprits faux. Les premiers sont » les seuls dont les débats seraient inquiétons;

• mais ils s'entendent sur les points fondamen-

• taux, ils arrivent aux mêmes résultats prati- « «pies. Vouloir davantage , ce serait oublier que

• la liberté de penser exclut l'identité absolue des

• opinions, et«jue cette identité ne saurait se con-

• cilier avec les recherches qu'exige l'avancement » des sciences *. »

Les divisions d'opinions viennent presque toujours d'une analyse incomplète des laits qui sont Je fondement de la science. Lorsque tous ceux qui se mêlent d'en parler les auront sérieusement étudiés, il y aura parmi les personnes «le bonne foi beaucoup moins de dissenlimcns qu'on ne suppose. Le mal est qu'on veut être créateur, et, en conséqm-nce, on se forme une opinion «i priori. Or, une telle opinion n'est qu'un système, une pure hypothèse. Elle ne devient un principe que lors-

• Payez «lans cet ouvrage-ci, partie VIII, chapitres 14, i5, 16, 17.

* Son ouvrage est intitulé- : An inquiry conceining l/ic tis* and progrès» , the rédemption and the management nf the national delà nf G rat Iintain and Irvlaml.

qu'on a complètement analysé et connu les faits, et qu'on en tire des conséquences rigoureuses.

Les écrits des économistes n'ont pas toujours été faits dans des vues entièrement désintéressées. Ils ont trop souvent été inspirés par la profession qu'on exerçait, par la place qu'on occupait, ou par celle où l'on voulait parvenir. C'est ainsi qu'on s'est occupé de la science, non pour chercher des vérités, mais pour soutenir une thèse. Quand on veut exercer une grande influence, il faut faire preuve d'une grande indépendance de caractère; car l'expérience a prouvé trop souvent que l'indépendance de fortune n'oflre pas une garantie suffisante.

Il ne faut pas qu'on s'imagine que l'économie politique telle qu'elle est actuellement comprise par les bons esprits, soit précisément ce qu'on entendait par ce nom, même dans le temps où Smith écrivait. On s'en forme des idées plus précises que lui-même ne pouvait les avoir. Deux immenses événemens indépendamment des hommes, ont été les instituteurs du genre humain : la révolution de l'Amérique septentrionale, et celle de France. La politique spéculative et l'économie poli ti«|ue y ont fait «l'importantes récoltes de notions justes, et ces deux mêmes événemens ont détrôné plus d'une erreur. I/intérét des événemens, l'activité des esprits, ont favorisé plusieurs sortes d'investigations; et la preuve en est dans la marche rapide des sciences physiques et

mathématiques depuis la même époque. L'industrie, les arts, le commerce, ne pouvaient pas rester en arrière.

Et pour ne nous occuper <|ue de la série d'idées dont les progrès nous occupent ici, on a su rattacher & notre provision de connaissances, beaucoup de ces idées que Galiani compare à des champignons, de ces idées qui naissent sans antécédens et sans conséquences prévues; mais qui, se trouvant v raies, sont devenues des pierres angulaires «l'un édiücc desliué à orner désormais les domaines «le l'esprit humain. Ferguson avait dit : «* Le • prix d'une marchandise se mesure par la quftii- » tité «le quelque autre marchandise qui est don- » née en échange 4. » Cette idée, rattachée aux notions de l'économie politique, ne moulrc-t-clle pas «juc les tentatives laites pour mesurer les valeurs par les valeur» n'apportaient aucune nouvelle idée dans l'esprit; mais que la râleur mesurée par la quantité de quelque chose «jue ce soit, réalisait une idée jusque-là vague et abstraite. Dès-lors 011 a pu comparer Ja valeur de» frai» de production, avec la quantité de» cho»a» produite », et

* Économie politique , ou Principes de la science des m' liesses , par M. Joseph Dr»*, «le l'Académie Française; vol. in-8°, pagexiv.

4 Institution de philosophie morale , VIIe partie, eh. ij, s cet. 3.

trouver dans ce simple aperçu d'importantes solutions, telles que celles qui concilient la riche»»» de» notions avec le bon matrhi, c'est-à-dire avec Vabondance des choses produites

Vcrri avait dit que l'action utile du commerce consiste dans le tran»port de» marchandises d'un lieu à un autre * , et il établit avec beaucoup de raison qu'il n'y a aucun efl*et productif dans l'échange 1 ; mais il a si peu connu la portée de cette idée, qu'il dit ailleurs : • Réunir cl séparer sont

• les deux seul» élémens auxquels parvient l'esprit

• humain, lorsqu'il analyse la production. »

Il a donc passe, sans s'y arrêter, à côté d'une importante démonstration, celle de la production commerciale, effet incontestable, qui n'était nullement expliqué, qui ne l'a pas même été par Smith, et qui laissait une lacune dans l'analyse du grand phénomène de la production; lacune qui n'existc plus. On sait maintenant pourquoi le commerce des nations est un des élémens de leur prospérité.

Smith avait complètement rejeté cette production d'utilité d'où naissent les produit» immatériel». En montrant qu'ils sont de même nature que les produits matériels, et ne servent pas moins qu'eux à l'entretien de la société, on a rattaché à l'économie politique la politique et la morale; on a pu soumettre à une appréciation rigoureuse des services qui jusqu'à présent étaient parvenus à s'y soustraire 4 , ce qui tend à l'amélioration de toutes les institutions sociales.

Peut-on croire que Smith ait vu en totalité le phénomène de la production, lorsqu'il attribue scs produits au seul travail de l'homme? L'utilité des produits élève évidemment leur prix au-dessus de celui du travail de l'homme, et une partie de ce prix acquitte évidemment le concours de la terre; et une autre partie en-

core, le concours du capital. Cette portion du prix des produits n'est point la même chose que la valeur de la terre et la valeur

' Voyez dans cet ouvrage-ci, page *76 et suivantes.

* M édita sinni sulla économat polilica, $ 3 et 4-

1 Voyez cet ouvrage-ci, page i45 et suivantes.

4 Voyez Vil® partie de cet ouvrage , chap. i3.

J Voyez partie V de cet ouvrage, eliap. i3 et 18.

Ce qui a fait méconnaître à Smith et à plusieurs économistes, la faculté productrice des agens naturels appropries et des capitaux, est le besoin qu'ont ces agens, de la main de l'homme pour les conduire. Mais si ta main de 1 1 k> mine est necessaire pour tenir le manche de la charrue, l'action de la terre n'est pas moins nécessaire pour produire du blé. Quant aux capitaux, quoique ce soit le travail humain qui les a produits, ce

du capital , puisque le loyer que le fermieret l'emprunteur paient pour l'usage qu'ils fontdeccsdeux insl rumens, n'altèrc la valeur ni de l'un ni de l'au tre *.

La nature et les fonctions des capitaux eux-mêmes ont élé soumis à une analyse plus rigoureuse et plus complète , qui montre comment la production a pu tout à la fois servir à l'entretien des travailleurs/'! à la réintégration du capital

C'est postérieurement à Smith, qu'on a rattaché les richesses naturelles à l'économie des sociétés, quand on a fait voir que les biens que nous devons à la libéralité de la nature équivalent à une valeur que nous ne sommes pas obligés d'acheter par des

services coûteux, et augmentent, en proportion des progrès de l'art, la richesse des consommateurs 7.

Sans doute il résulte de la doctrine de Smith qu'un impôt, ou tout autre fléau qui fait renchérir les produits, loin d'augmenter les richesses d'une nation, les diminue; mais l'explication de ce phénomène ne se trouve pas dans son livre. On la trouve dans la doctriue qui représente la production comme un grand échange, qui devient d'autant plus avantageux pour la société qu'elle acquiert les produits à moins de frais*; tellement que si, par impossible, on pouvait les avoir pour rien les hommes, à la vérité, n'auraient point de revenus, puisqu'on n'aurait plus besoin de leur acheter leurs services productifs; mais ils n'auraient plus besoin d'avoir des revenus, puisqu'ils jouiraient de tous les biens, de même qu'ils jouissenl de l'air et de la lumière.

La théorie des débouchés, en montrant que les intérêts des hommes et des nations ne sont point eu opposition les uns avec les autres, répandra nécessairement des semences de concorde et de paix qui germeront avec le temps, et qui ne seront pas un des moindres bienfaits de l'opinion plus juste qu'on sc sera formée de l'économie des sociétés.

n'est pas le travail auquel on doit la machine qui crée la valeur qui uatt de la machine. La machine est un produit créé par le travail; mais l'étoffe est un produit créé en partie par le métier et en partie par le travail; car, indépendamment du prix du travail de l'ouvrier, et des frais d'entretien de la machine, la valeur du produit terminé paie le service du capital, sans quoi le produit n'a pas lieu.

6 Voyez Irc partie, chap. 10 de cet ouvrage.

7 Voyez IIIe partie , chap. 5.

* On sait que les impôts sont une des dépenses de la production.

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

NOTICE

ut

DUPONT (de Nemours).

Du pont («le Nemours), né en 173D, uti des plus hommes de bien qui fut en France, admis dès l'âge de vingt-quatre ans dans la société des premiers économistes qui se rassemblaient chez Quesnay, médecin de Louis XV, devint disciple zélé de sa doctrine, et se montra tel jusqu'à sou dernier jour. Il sc distingua, parmi les défenseurs de celle société recommandable, par plusieurs écrits, notamment par un ouvrage périodique, les Ephimirides du Citoyen, où les principes de la liberté «lu commerce furent soutenus avec la plus rare constance et l'instruction la plus variée. Devenu l'ami des hommes les plus estimés et les plus éclairés de celte époque, il eut part à la confiance intime et à la plupart des travaux de Turgot. Modeste, il a coopéré à presque tout ce qui s'est fait de bien en administration; jamais à cc qui s'est fait de mal. Éloigné de la France par les événemens de 1815, il sc réfugia auprès de ses deux fils, qui avaient un établissement

aux États-Unis. Il y a terminé sa carrière en 1817, regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

DUPONT (de Nemours) a J.-B. SAT.

A l>ord du Fingal , aa avril »8i5,

4t degrés de latitude; 43,30 de longitude.

Mon cukr Sat,

Je viens d'achever la lecture de votre très bel ouvrage, dont je ne connaissais, en France, que le

discours préliminaire, la renommée elles extraits insérés dans divers journaux.

Il m'a inspiré un grand intérêt cl donné beaucoup de consolation. Quelques jours après la blessure de Morellet 1 , cet habile et excellent homme m'exprimait sa douleur et la mienne de ce que nous devenions vieux et courions vers la mort, sa ns laisser d'élèves et d'héritiers qui pussent continuer nos études et notre doctrine, comme nous avons fait celle des amis et des instituteurs dont nous avons clé les compagnons.

Je vois que ce n'est pas un élève que nous avons en vous, mais un fort émule, qui , avec trente ou quarante ans de moius, contribuera, aussi bien que nous-mêmes, à propager, à démontrer un grand nombre des véritéslcs plus utiles au genre humain.

Vous avez presque tous nos principes; et, si l'on en excepte ce qui concerne les revenus publics, vous en tirez exactement les mêmes conséquences pratiques. La fantaisie que vous avez de nous renier, cl que vous ne dissimulez point assez, mon cher Say,

n’cmpéche pas que vous ne soyez, par la branche de Smith, un petit-fils de Qucsnay et un neveu du grand Turgot.

Votre discours préliminaire m'avait fait du chagrin par la manière plus que froide, un peu dure cl hautaine, dont vous y parlez des prédécesseurs, qui, pourtant, ont puissamment concouru à votre instruction. J’ai retrouvé un peu de celte sorte d’aflcctalion dans le livre même. Vous n’èles pas comme les Allemands, qui 11e citent jamais un écrivain sans y chercher ce qui coïncide avec leur propre opinion, cc qui la fortifie, et sans l'accompagner d'au éloge. Vous ne nommez guère que pour dénigrer, pour réfuter, pour rabaisser. Votre

* 11 s’était cassé la jambe dan.» un accident de Toiture.

travail approfondi, voire rare talent pour la discussion, devraient vous mettre au-dessus de cette faiblesse. Corneille a dit :

« Je vois d'un cnil égal croître le nom d'autrui.

» Je ticlie à m'élever aussi haut comme lui,

» Sans hasarder ma peine à le faire descendre. •

Montaigne a dit : « Je donnerais volontiers nn » coup d’épaule pour rehausser ceux eu qui je vois • un mérite réel. » Voltaire a dit :

« Nous sommes assez grands pour être sans envie. »

Répélez-le; car vous ôtes très grand, mon ami.

Vous ne désignez Quesnay que par sa qualité de médecin. Quoiqu’on effet il ait été médecin, même uii illustre médecin, cst-ce sous cet aspect qu’en traitant de l'économie politique, vous de-

viez mentionner l'homme qui a vu que l'agriculture est à la tête de tous les travaux humains? qui a discerné et indiqué la distribution que les cultivateurs cl les propriétaires des terres font des récoltes à leurs salariés directs et indirects, et ce que ceux-ci donnent en retour? qui le premier a reconnu l'existence du produit net , sa fonction, son importance dans la société ; cl que l'on lie pouvait, sans ruine, faire contribuer aucuuc autre branche de richesse aux dépenses publiques (ce qui renferme toute la théorie de l'iwpdt)? celui qui, contre l'uuanimc opinion de tous les philosophes et de tous les publicistes qui l'avaient précédé, a découvert, soutenu, prouvé qu'if n'était pas r rai que les hommes, en se réunissant en société, eussent renoncé a cxk pastie de leur liberté et do leurs droits pour s'assurer l'autre ; que jamais ils ne se sont confédérés pour y perdre, mais au contraire pour y yayner, pour garantir et pour étendre l'exercice et U jouissance de tocs leurs droits? D'où il suit qu'aucun gouvernement n'a celui de gêner leur travail, ni de porLer atteinte à leur propriété, puisque c'est pour défendre et pour augmenter l'un et l'autre qu'ils ont uni leurs forces et se sont donné, non des maîtres, ce qu'ils n'auraient pas du tout voulu, mais tics chefs.

Comment votre esprit juste et sagace, mon cher Say, n'a-l-il pas vu que toute la science et la moralité de l'économie politique étaient là? Comment avez-vous tenté de couperet! deux celte belle science pour en séparer celle des richesses, qui n'est qu'un recueil de calculs et de tlévcloppemcns propres à montrer l'utilité tic se conformer à la loi ? Celle-ci était, a toujours été, sera toujours et tout entière dans Je droit, qui ne peut être violé sans injustice, sans tyrannie, sans crime.

Quesnay, n'cût-il écrit que celte vingtaine de pages qui sont à la tête de la Physiocratic, aurait fait et fondé notre science , la vôtre , et ne nous

aurait laissé qu'à en exposer les détails; il mériterait l'éternel hommage tics philosophes, des gens tic bien, tle tous les peuples dignes d'aimer et d'avoir la liberté. Il a posé les fondemens du temple de celte noble déesse; il en a construit les gros murs. Nous et vous y avons mis des corniches, des fleurons, des astragales, quelques chapiteaux à des colonnes qui étaient debout.

Vous ne parlez pas des économistes sans leur donner l'odieux nom de secte, qui suppose un mélange de bêtise, tic folie et d'entêtement. Cette injure n'oflVnse point de la part des Grirom ; mais les expressions d'un Say sont d'un autre poids. Il est, en conscience, obligé de tenir compte tle ce poids. Vous n'accordez à ces auteurs, vos devanciers , que d'avoir été bons citoyens. Beau mérite! que le dernier savetier peut et doit avoir ! Et pauvre mérite pour des philosophes dont plusieurs n'ont été, il est vrai, que des écrivains médiocres, mais dont chacun a eu quelque vérité a lui, dont aucun n'a été un imbécille, dont quelques-uns ont etc des hommes d'État , même des souverains 1res éclaires, très bieufaisans malgré leur couronne !

Vous avez traité Turgot avec sécheresse et légèreté (si ce n'est vers la fin tle votre second volume), comme si les grandes puissances ne devaient pas du respect aux grandes puissances. Il vous en aurait témoigné. Nous aurions vingt fois fait ensemble votre éloge si vous eussiez travaillé de notre temps.

Vous m'avez nommé une fois et avec une belle épithète, l'estimable Dupont de Nemours; mais c'était pour blâmer à tort une

pensée que vous m'attribuez, qui est à Quesnay, et que je justifierais si nous avions à la discuter ici.

Je n'ai gardé aucune humeur de tout cela. Tout a été couvert par les admirables déveioppemens aux différens emplois que l'on fait des richesses, et par le plus qu'admirable chapitre sur les consommations et les administrations privées, où vous avez eu la raison d'Aristote, l'esprit de Socrate, les grâces ingénieuses de Franklin. Je vais le faire copier à mes petits-rtifans. — Aussi n'appuicrai-jc que sur les louanges qui vous sont ducs quand je parlerai de votre livre à mes amis. Mais en vous louant, parce que vous êtes éminemment louable , je ne vous flatterai point . mon cher Say, parce que vous êtes supérieur à la flatterie.

Vous avez trop rétréci la carrière de l'économie politique en ne la traitant que comme la science des richesses. Elle est la science du droit naturel appliqué, comme il doit l'être, aux sociétés civilisées. Elle est la science des constitutions , qui apprend, et qui apprendra, non-seuleincnt ce que les gouvernemens ne doivent pas faire pour leur propre intérêt et pour celui de leurs nations, ou de leurs richesses, mais ce qu'ils ne doivent pas

pouroir devant Dieu , sous peine de mériter la haine et le mépris des hommes, le délrôncmcnt pendant leur vie, et le fouet sanglant de l'histoire après leur mort.

Vous avez cru que notre large manière de considérer les gouvernemens était la politique t et non V économie politique. Cette fois vous n'avez point parle français, quoique vous le sachiez très hicn. L'usage de notre langue a borné le sens du mot isolé la poli-

tique aux relations diplomatiques ou guerrières envers les autres nations ou les autres souverains. C'est la science de Macchiavcl, du cardinal de Richelieu , de Bonaparte. Mais IVconomie politique est celle de la justice éclairée dans toutes les relations sociales intérieures et extérieures. Je crois en avoir tracé les linéamens complets sur la feuille de papier que je vous ai donnée, qui a eu deux mille cinq cents exemplaires débites eu Allemagne, en France, en Angleterre et aux États-Unis, et qui commence par la sensibilité de l'homme, scs facultés, sa volonté, premières et .inaliénables propriétés qu'il tient directement de Dieu et de la nature.

Si vous fussiez parti de ce principe, vous auriez fait tout autrement votre chapitre de l'impôt, le seul de votre livre qui ne soit pas digne de vous ; car si les gouvernemens , même représentatifs, n'ont pas le droit, ne doivent pas avoir la puissance de gêner la liberté d'aucun travail , d'interrompre les opérations d'aucun commerce, d'attenter à la propriété d'aucun citoyen, ni même d'aucun étranger, ce chapitre est à recommencer. — Ce qui ne m'empêche pas d'applaudir à vos sages observations sur les mesures prudentes, modérées, graduelles, à prendre dans les pays qui ont depuis long-temps été soumis A de mauvais gouvernemens, et dont les finances sont mal, sont iniquement assises. Lorsqu'on a marché dans une fausse route, on ne peut rentrer dans le bon chemin que par une diagonale. Le remède est dans l'hygiène et non dans la chirurgie. 11 doit agir sans secousse. Natura , humanitas , ratio, nihil agunt per sait uni. C'est ce que savent tous les philosophes qui ont été administrateurs , ou plutôt tous les administrateurs qui sont philosophes.

Rcndez-nous donc un peu de justice, cher Say; nous ne sommes ni des fous, ni des sots; nous avons la conscience délicate; nous n'avons pas écrit et gouverné pendant plus de cinquante aus, dans des pays de mœurs et de lois très differentes, sans songer A rien. Si vous eussiez envisagé la chose sous un autre aspect, si vous vous fussiez placé au même point de vue que Quesnay, celui de la justice réglant les droits de chaque homme, constatant l'intérêt général et particulier, interdisant tout obstacle au travail; si vous eussiez considéré la volonté très décidée que tous les membres d'une société ont eue , n'ont pu s'empêcher

d'avoir en se réunissant, de ne sacrifier aucune partie de leur liberté, d'en étendre au contraire l'usage, et d'augmenter les jouissances qui en résulteraient , il ne vous serait pas resté une seule des idées financières auxquelles vous avez pris la peine de faire attention et d'attacher quelque importance en parlant de l'impôt ; vous auriez reconnu que la tyrannie elle-même, qui peut piller les capitalistes et voler les salariés *, ne le peut qu'un moment, au grand dérangement de toutes les conventions, au grand désavantage de la société, par des impôts survenant imprévus, par la violation impérieuse des contrats qu'on avait passés sous la foi publique et la garantie du gouvernement ; mais que la tyrannie ne peut faire contribuer ni le travail, ni les capitaux. Le prix du travail est réglé par le débat entre les salarions et les salariés. Il faut à ceux-ci leur salaire selon le prix qu'y mettent la concurrence et le besoin; si on le taxe, et si la taxe est connue et prévue, il faut qu'ils l'ajoutent au salaire; et la concurrence leur donne à la fois le droit et le pouvoir de l'exiger.

Il en est de même des capitaux, qui sont une autre espèce de salariés non moins nécessaires que les manipulateurs. Il faut

payer leur loyer, ou leur intérêt, dont le taux est pareillement réglé par la concurrence et le débat entre les prêteurs et les emprunteurs. Si vous chargez cet intérêt d'un impôt, sous prétexte que pour le prêteur ou •l'entrepreneur le capital donne un revenu , il faut que l'impôt soit ajouté, même avec un supplément d'intérêt, au prix du loyer du capital; car c'est de la somme qu'il a déboursée que le capitaliste veut et doit toucher l'intérêt et non pas seulement de celle qui sert i l'entreprise.

Les deux impôts avancés par l'ouvrier et par le capitaliste , retombent donc avec usure sur leur salariant.

Or qui est le salariant ou quels sont les salariais? — Cherchez, brave et studieux Say. Cherchez, non dans tel ou tel pays, car il y a des pays dont les habilans sc mettent aux gages des salariais des autres pays; il n'est pas sûr que ce soit une prudente spéculation , et d'ailleurs elle ne fait rien aux lois générales : cherchez sur la terre entière. — Qu'est-cc que l'on peut partager entre les humains qui la peuplent?

LES RÉCOLTES

Ou des productions végétales spontanées;

Ou des productions végétales cultivées;

Ou des animaux sauvages, par la chasse;

• U 11e faut pas oublier que, par ce mot salariés , les partisans de Quesnay désignent les manufacturiers et les négociai», classes improductives suivant eux.

Ou des animaux domestiques, par leur partie et leur éducation;

Ou des poissons , par la pèche fluviale ou marilime ;

Ou des productions «les mines et carrières.

Il n'y a rien de plus que l'on puisse acquérir, distribuer, recevoir, donner ou prendre.

DIEU SEUL EST PRODUCTEUR

Les hommes travaillent, recueillent, économie sent , conservent ; mais économiser n'est pas produire. Celui qui n'a pas recueilli, offre sou service et demande partage. Celui qui s'est déjà procuré quelque avnnce, un capital , offre le service de son capital, qui est un très bel instrument, aux possesseurs ou aux rechercheurs des récolles. — Le savant offre sa capacité, ses lumières, son moyen de rendre service, et de gagner salaire. — Les femmes nous présentent leurs charmes , leurs talens. leurs vertus même, leurs bons conseils, leur aimable conversation, leur douce société, toutes choses d'un grand prix , que vous ne comptez pas dans l'inventaire des richesses d'une nation, quoique nous les estimions en général à la moitié «les récoltes, et que j'aie vu un écrivain qui vantait beaucoup l'influence des danseuses de Paris sur la balance du commerce.

Le partage s'effectue; chacun fait son gain et en vil : le service des capitaux est payé, et les augmente par cumulation; le salaire de tous les travaux est acquitté; les entrepreneurs, leurs ouvriers, leurs serviteurs, les familles de tous ces gens-là subsistent sur la consommation de ce salaire, qui est réparti avec la plus parfaite équité par la concurrence , et le prix qu'elle attache volontairement aux capacités diverses.

Les arts et métiers ont conservé, ou rendu de jouissance durable, des consommations déjà faites', qui, jointes aux récoltes nouvelles et annuelles, procureut, non pas du tout une production , mais une très heureuse accumulation de richesses, sans que, h cause de la durée de celle jouissance, il faille estimer le travail du maçon , du drapier ou du bijoutier, plus que celui du cuisinier

1 Comment uuc consommation déjà J'aile peut - elle être ajoutée aux récoltes nouvelles? Comment le maçon peut-il avoir consommé le pain de son dîner, et ce pain être transformé en une maison de jouissance durable ? 11 est évident que l'analyse des phy&iocrate* est imparfaite, et qu'il y a ici double production; production du pain de l'ouvrier et production d'uue maison. Les sectateurs de Quesnay n'ont pas voulu voir que la production ne gît pas dans la matière des récoltes, mais dans leur valeur, et qu'après avoir recueilli du blé, on peut encore recueillir , pour ainsi dire , des maisons, (l'est une chose vraiment étonnante qu'a près avoir admis les prin-

ou du boulanger qui sont consommés tic suite.

Mais entre h; salaire des capitaux et celui des ouvriers, ou des simples serviteurs, il y a cette différence qtic les serviteurs et les

ouvriers font nécessairement des consommations et détruisent ainsi des productions dont la valeur seule entre dans celle des ouvrages plus ou moins durables qui sortent de leurs mains, au lieu que les capitaux,quoiqu'ils soient des instrumens d'une indispensable utililé et que le prix de leur loyer entre aussi dans celui des ouvrages à l'existence desquels ils ont concouru, ne sont pas des personnes et np font aucune consommation ; de sorte que, s'il n'y a pas de guerres ou d'autres grandes calamités, qui détruisent sur le fonds même des valeurs plus grandes que leur loyer, il y a augmentation de richesses, non pas encore nue fois par production, mais par accumulation des intérêts qu'ont fournis les productions des années précédentes ». C'est ce qui explique comment les nations, même mal gouvernées, à moins d'aflreux pillages de guerre, et d'odieux gaspillages de cour, prospèrent, s'enrichissent progressivement, dès qu'elles sont parvenues à se former une certaine masse de capitaux.

Tous les salariés, capitaux et hommes, ayant leurs salaires garantis par la concurrence, ou ne peut entamer leur portion, leur propriété que par surprise ou par violence, comme font tous les voleurs de grand chemin; ce qui ne convient à aucun gouvernement régulier. Dans tous les cas d'administration régulière, pour des taxes sur les consommations, ou sur les travaux, ou sur les loyers, ou sur les personnes, ou sur les revenus soit connus, soit présumés (incarne tux), ils les font payer avec raison, avec justice, et d'une manière inévitable, par leurs salarions.

Il ne dépend pas de ceux-ci île hausser, à cause de cela , le prix de leurs récoltes; car il n'y a pour payer les récoltes que les récoltes elles- mêmes, ou directement par échanges, ou indirectement par leur métamorphose en travail, et en objets que le travail

a fabriqués, dont les récolteurs ont fourni les consommations a iixqurlles elles ont ainsi prêté ou avancé leur valeur. Tous les acheteurs sont

cipes de la production et de la consommation (puisqu'ils ne les combattent pas), ils se refuseut aux conséquences qu'on en tire.

* L’embarras du disciple de Quesnay ponr expliquer l'enrichissement des nations par l'accumulation désintérêts, est ici remarquable : il y a, selon lui, augmentation de richesses sans production i et il n’y a pas de production, parce que la terre seule, suivant lui, a la faculté productive. Cela s'explique facilement pour qui conçoit que les capitaux, produisant , font naître de nouvelles valeurs.

vendeurs; tous les vendeurs sont acheteurs. Nul ne peut offrir ni donner plus qu’il n’a. Les prix sont réglés par le concours des productions et des marchandises que leurs propriétaires apportent au marclic.

Les récolleurs, qui, comme les autres, ont eu leurs capitaux el leurs travaux payés, nu peuvent, pas plus que les autres, se passer de ce remboursement. Ils n'ont donc , pour acquitter leurs taxes et les taxes des autres, que la portion tic leur revenu , qui a été fournie par la bonté de Dieu ou la faculté productive dont il a doué la nature.

Quanti le produit de cette faculté excédant le loyer des capitaux est épuisé, le salaire du travail qui rend encore ses frais, peut continuer, et une population peut en vivre; mais il n'y a plus

de marge pour les taxes et les contributions. Si l'on tente alors de les continuer, les capitaux sont entamés ou les salaires restreints ; et, comme ils n'avaient que leur part nécessaire, la société dépérit , sc ruine ; ou marche alors vers l'état sauvage.

Avant d'en arriver là, cette marche funeste s'arrêterait si le premier principe était respecté; si les uations savaient et osaient dire aux rois ou aux autres pouvoirs executifs : « Gouvcrucrncns, vous n'avez pas le droit de gêner le travail ni de violer les propriétés; nous vous en refusons la puissance. Nous allons restreindre vos dépenses superflues et nuisibles, à commencer pur celles de la guerre, et suivre par celles de la cour. » C'est à celte harangue que les constitutions représentatives sout propres.

Mais, direz-vous, a quelque degré de pauvreté qu'ou soit demeuré ou d'appauvrissement qu'on soit réduit, il faut cependant quelques dépenses publiques ; il n'y a donc pas moyeu de se passer d'impôt.

11 y a eu ce moyeu chez les nations neuves que rien ue gène, et chez les nations long-temps mal gouvernées qui ont eu et ont, par ccjlc raison-là, beaucoup de mauvais impôts; leurs erreurs memes peuvent lacililer l'amélioration de leur «orl. Ce moyen est d'avoir ou de sc donner une constitulion domaniale de finances , qui pourvoie aux dépenses sociales sans attaquer les propriétés des citoyens.

Cette constitution domaniale peut être effectuée de trois manières, dont deux, imparfaites, ont eu lieu pendant plusieurs siècles, et dont l'autre, bien meilleure, est proposée depuis près de soixante ans par ces économistes pour qui vous montrez, sans

que je puisse en comprendre le motif et la raison, tant de dédain et d'antipathie.

La plus anciennement inventée a été la constitution domaniale de finances à partage de terres: c'était celle des Égyptiens. Vous voyez, dans Diodorc de Sicile, qu'ils avaient donné ou laissé h

leurs rois ou pharaons une partie des terres pour les frais de leur cour et de leur administration; qu'ils en avaient donné une autre à leurs prêtres pour ceux de l'instruction publique, du culte, de la médecine, de l'astronomie et de l'almanach, et que le surplus était aux guerriers chargés de la défense militaire, soit comme milice, soit comme titre féodal , nous ne savons pas bien lequel des deux. Si le gouvernement s'était formé par civilisation, ce devait être le premier cas; si c'était par guerre et conquête, ce devait être le second.

Les rois abusèrent et gaspillèrent. Nous voyons, par la Genèse, qu'ils donnaient des lettres de cachet. Nous voyons encore qu'ayant épuisé leur domaine, ils s'en firent un nouveau par le monopole des blés, suivant le conseil de ce Joseph, qui fut un bel homme, non pas un bon homme, et qu'on n'a pas eu honte de compter parmi les grands ministres pour avoir sacrifié le peuple h l'ambition et à l'avarice du roi, transformé la milice ou les seigneurs de fiefs en troupe soldée, et réduit les propriétaires d'alors au rang «les fellahs d'aujourd'hui. Je ne voudrais pas de sa place dans l'histoire, pour l'cclat et la pompe de sou vizirat, pour toutes les bonnes fortunes qu'il a eues ou manquées, pas même pour l'établissement de ma famille et de ma nation dans la terre de Giessen, qui fut vraisemblablement une de celles dont le monarque avait dépouillé scs sujets naturels. Mais avant ce renversement de la constitution antique, le système égyptien des fi-

nances était assez raisonnable et point onéreux. Les dépenses «le l'administration générale et du faste royal, sérail compris, ue coûtaient rien à aucun contribuable. Le pharaon en faisait les frais sur son domaine.

11 en a été de même en Europe, dans le moyen Age. Charlemagne, scs successeurs, et tous les rois leurs contemporains, ont eu des domaines; et presque tous, ainsi qu'on devait s'y attendre, en ont été de très mauvais administrateurs. Séduits par la flatterie, ils ont tout donné ou laissé prendre à leurs maitresses, à leur clergé, à leurs cour* tisaus. C'est l'inconvénient majeur de cette première constitution domaniale, surtout sous les rois ; car il ne serait pas absolument impossible qu'elle sc soutint sous une république, si la dotation était en forêts comme dans le gouvernement tics druides. Cependant il est clair qu'on y voit ainsi qu'en Égypte, un exemple du même système de finances; de celui qui n'exige qu'une fondation première, l'ubandon une fois fait d'un territoire, lequel devient une propriété publique, et dispense de demander aucune contribution aux propriétés particulières.

La seconde constitution domaniale des finances fut celle tics Hébreux : elle était à partage tic fruits ou de produits bruts. Leur clergé lut plus habile, plus avide, on serait tenté de dire plus juif

que celui des Égyptiens. 11 ne formait que le douxième de In nation, cl se fit donner le dixième des récoltes; mais, ce qui fut plus excessif, il se fit donner le dixième de toutes les récoltes de fruits et d'animaux, exempt «le frais de culture. Les prêtres égyptiens avaient payé ceux de la culture do leurs terres. Moïse et son

frère Aaron affrétèrent le désintéressement en renonçant, pour leur tribu, à prendre pari dans le territoire du pays conquis, et n'en demandant qu'une dans les fruits. Il n'csl point étonnant que la nation, éblouie par le plaisir de posséder les champs, les jardins, les maisons, y ait été trompée, et n'ait pas su discerner, dans les récoltes, le remboursement des dépende* productive» «l'avre le produit net, puisque, vers la fin de ce «ju'on appelle le grand règne, il y a environ cent ans, notre bon et sage Vauban n'en avait encore aucune idée. En passant, un petit salut au médecin Quesnay, mon cher Say

Revenons aux Ilébreux. — Les frais de culture estimés par approximation au double du produit net, la tribu de l.cvi, la douzième de la nation hébraïque, eut donc le tiers du revenu territorial de la Judée, outre les prémices et les oblations que se réservaient les préires pour les sacrifices et le service du tabernacle ou du temple, et la plus grande, la meilleure partie de la viande des victimes, qui servait à la nourriture du clergé officiant ; car les simples lévites n'étaient pas encore des prêtres, ils n'étaient que des candidats à la prêtrise et à la profession de scribe.

Ce système de finances a été suivi par notre clergé chrétien; et, après la réforme de Luther, par les princes de la confession «l'Augsliourg, ainsi que par les cantons prolcstans de la Suisse et par la Hollande.

Il est horrible, parce qu'il répartit l'impôt ou cc qui en tient lieu et qui l'épargne, en autant de proportions différentes qu'il y a, pour cha«|uc terre, de plus ou moins grands degrés de fertilité, qui nécessitent de plus ou moins grands frais de culture, pour produire une récolte égale en masse totale.

11 est horrible, parce qu'il condamne à la stérilité toutes les terres dont le produit net est inférieur au dixtôme de la récolte.

11 est horrible, parce qu'il cumule la paille entre

' L'ignorance sur ce point a etc « prolongée que, trente ans après Yauhan, un ministre bien intentionné , faisant rédigrr une nouvelle instruction pour la perception des vingtièmes, et sentant confusément que le vingtième du revenu net ne devait pas être tout-a-fait égal à celui du produit brut, ordonna d'en retrancher les frais de moisson et de battage. — Il avait clé à la rampa^iic; il avait vu battre du blé et payer «1rs moissonneurs. Son Ame était très équitable. Son rsprit n'était que de très peu plus éclairé que les autres esprits de la

les mains du prêtre ou des agens du gouvernement, qui ne peuvent la vendre qu'aux riches; ce qui tend i augmenter l'inégalité «les fortunes en améliorant toujours les terres des citoyens opulens, amaigrissant toujours celles des imligena privés de la restitution de leur engrais naturel.

JHais, toute horrible qu'elle est, cette pernicieuse et inique dime une fois établie n'entre plus dans les héritages, ni dans les achats, ni «lans les ventes : le prix «les terres sc règle par leurs produit*» nets. Personne ne peut dire que lui ni ses ancêtres aient ou eussent acquis une dime instituée depuis mille ans; elle ne coûtait rien du tout lors de l'assemblée constituante à aucun des propriétaires de terres en France. Elle rapportait quatre-vingt-dix millions de rente nette au clergé; les frais de perception étaient un tiers en sus; elle prenait cent vingt millions aux récoltes.

En la déclarant volontairement rachetablc au profit de l'État, à mesure de la vacance des bénéfices, cette assemblée, qui réunissait tant d'hommes d'un haut mérite, en aurait tiré trois milliards, dont la rente d'un seul aurait suffisamment, noblement, doté les membres utiles du clergé. Le surplus aurait beaucoup plus que couvert lo déficit; il aurait remboursé les dettes de l'État. L'assemblée repoussa cette proposition de te l>orner à rendre les «limes racliclables, et je fus hué pour l'avoir faite. — Cela entre encore «lans mes profonds chagrins; mais ce nVst pas d'eux dont il est ici question. Nous discutons trop tard la théorie et les principes d'une science très importante, pour laquelle vous avez l'étoffe d'un grand maître.

Ces principes disent avec évidence que la dime abolie en France, il y a vingt-cinq ans, était un second exemple, établi dès le temps de Moïse, renouvelé sous Churles-lc-Cliauve, «l'un vaste moyen de finances, qui, lorsqu'il a été abandonné, no coûtait rien à aucun propriétaire français, puisque le produit «pii la soldait n'avait été acquis ni hérité par qui «jue ce soit.

La troisième constitution domaniale de finances serait à partage de retenue.

La proportion de ce partage doit être fort différente suivant les localités générales des corps politiques qui peuvent rendre leurs besoins pu-

F rance et de l'Europe, On comptait le* dépenses «lu labourage pour zéro; l'achat des chevaux, des charrues, des charrette* et de* autre* instrumrn* pour zéro ; l'e— paudage du fumier pour zéro ; le paiement et la nourriture des domestique* et des ouvriers pendant un an, et plus d'un an, car la récolte en grange

n’est pas encore vendue, pour zéro. Un stxoud salut à Quesnay, je vous prie.

iVrt/r de Dupont (de IVemourt).

Llics plus ou moins dispendieux. Il re pourrait qu'en Hollande, où le pays lui-même ne subsiste que par artifice, avec «les frais énormes pour l'empêcher d’être inonde, le tiers des revenus net ne donnât rien de trop pour In république. D'autres pays pourraient y suffire avec le dixième seulement. Des indications aussi exactes qu'il soit possible de les faire et des calculs très soignés indiquent qu’en France il faudrait le cinquième, qui pourvoirait à tout, même au remboursement successif de la dette.

Cette dotation de l'État ne doit rien prendre sur le loyer «les capitaux, parce que les capitaux et le travail étant les coursiers qui trainent le char «le la société, on ne peut pas laisser trop de liberté à leur allure, ni une trop forte rétribution à leurs services, que la concurrence règle toujours au plus juste prix ; et encore parée que la nature des choses leur assure toujours la faculté tic s’iinlemuiscr «le toutes les charges qu'on a pu prévoir, et qu’ils sont invulnérables tant qu'on ne les attaque pas à l’improviste, à la manière «les brigands; et enfin parce qu'on ne peut, même en ce cas, leur porter atteinte suns violer tous les contrats, sans faire varier tous les prix , à rénorme dommage de la société et de l’humanité entière.

Dans la constitution domaniale à partage de revenus, la républitjue ou sou gouvernement sont «les propriétaires comme d'autres; aucune valeur n’est influencée ni changée. Le public

entre dans le nombre des rccolteura et distribue sa part de récolte ainsi que les autres récoltcurs propriétaires comme lui. Ils ne prennent sur personne, puisque tous les capitaux et tous les services ont avant lui prélevé leur part légitime et complète.

Ce partage du public dans les revenus nets de la terre, de la pèche et «les mines ou des carrières, n'interdirait la culture d'aucune terre : car celles qui ne rendent que leurs frais, et qu'il est cependant très bon de cultiver puisqu'elles produiraient la subsistance «les cultivateurs , celle de leurs salariés industriels et l'intérêt des capitaux qu'on y a consacrés, n'auraient cependant rien à payer, ne donnant point de revenu au-delà «le ce salaire et de cet intérêt. Le revenu «lu gouvernement ne serait pas une contribution û prenilresur le propriétaire de la récolte que celui-ci régirait à la fois et sans augmentation «le peine, pour l'État et pour lui-même; pas plus que dans une succession par indivis, la part «les cadets n'est une contribution pour leur frère aîné, administrateur général, duquel la seule portion exigerait le même travail; pas plus encore que le bien d'un mineur n'est une contribution de sou tuteur, qui touclic et lui rend son revenu.

Elle n'aurait rien d'injuste, puisque aucun produit net n'y entrerait dans une plus forte propor-

tion qu'un antre. L'idée d'en exempter les produits nets qui n'excèderaient pas la dépense nécessaire du propriétaire, <|uoiquc ayant été mise en exécution à Athènes et applaudie par Montesquieu ainsi que par vous, jetterait dans les plus grandes difficultés à cause de l'évaluation du nécessaire, qui n'est pas le même pour toutes les capacités, et qui dépend de la nature des services comme de l'indemnité des diverses avances. Elle n'associerait pas la république à toutes les cultures donnant produit net.

Les propriétaires fonciers trop pauvres pour vivre de leur revenu territorial, ou qui ne s'eu contentent pas , doivent se mettre et se mettent partout daus la classe des salariés pour le surplus de leurs dépenses; on n'a pas besoin de les y exciter.

Chez les nations neuves et «lont le pays est encore désert, les besoins publics ne sont pas très grands, et la concession de forêts situées de place eu place vers les bords des rivières, ne peut éprouver aucune difficulté. Elles premlront «le la valeur à mesure que la société et la population feront «les progrès. On y peut de même faire en lerraiu la fondation des routes et des canaux , «les hôpitaux s'ils sont nécessaires, des collèges, «jui le sont certainement.

Dans les pays mal gouvernés, les mauvaises impositions abondent, et les pertes qu'elles causent aux propriétaires du sol sont si grandes tju'il y aura toujours soulagement à les traduire en constitution domaniale à partage de revenus.

M. Neekcr, ni les Anglais n'ont calculé juste ni même approximativement ce que coûtent ces détestables impositions sur les consommations, sur le travail , sur le commerce.

Le salaire des percepteurs, ils l'ont compté.

Le trouble, l'interruption du travail et des transports, la violation du domicile, la gêne, les vexations, les procès , leurs poursuites, leurs frais, les amendes, les emprisonnemens, les indemnités «le tout cela , et la cumulation perpétuelle de l'intérêt des intérêts, et des commissions sur les commissions qui se renouvellent à chaque remboursement «les remboursemens qui ont lieu depuis le premier contribuable arrêté «lans son travail, gêné dans sa dépense , jusqu'aux producteurs et aux distributeurs «les

recolles qui doivent en définitive acquitter tout ce qu'on a enlevé ou fait perdre aux valants , aux consommateurs, aux capitalistes ; voilà ce «juc les ministres n'ont jamais connu, ce que plusieurs d'entre eux n'ont pas voulu connaître, ce dont ou n'a jamais rendu compte aux nations.

Je vais vous en donner un exemple funeste. Pour juger des conséquences des violations de droits et «les interruptions «le commerce, il faut partir des tirmps paisibles où «juchjuc chose était assuré.

En 1784 , après la paix de 1785, la valeur de la récolte des vins , des cidres et des poirés, de ce qu'on faisait de bière cl d'espris ardens, élait en France de neuf cents millions. Après le traité de 1780, clic s'élevait jusqu'à un milliard. Les guerres qui suivirent la dérangèrent un peu; mais lors de la paix d'Amiens, les neuf cents millions y étaient encore.

Ronapnrtc a soumis toutes ces boissons aux droits réunis. Les maux qui en sont résultés ne doivent cependant pas être entièrement attribués à cette lâcheuse et vexatoire imposition ; vous êtes plus que personne capable d'évaluer la part que l'interdiction du commerce extérieur y a certainement eue, et que je suis loin de nier.

Le caractère de Bonaparte ne pouvait pas être retenu par l'injustice de faire payer double impôt i de certaines cultures, d'exiger sur mille écus de revenus en vignes qui avaient acquitté et continuaient d'acquitter leur contribution territoriale, beaucoup plus que sur mille autres écus de revenus en prés ou en céréales;

ces choses-là n'étant pour lui que des bagatelles de nulle considération.

11 a monté une régie très dispendieuse, et, après y avoir employé une armée de commis, il en a tiré, outre leurs salaires, un revenu de cinquante ou soixante millions.

Qu'est-il arrivé? La récolte des boissons dans les vins de table et les cidres, dont presque la totalité, et qui semble spéciale à la France, vaut à peine aujourd'hui cinq cents millions d'une monnaie qu'on peut regarder comme très affaiblie, comparativement au prix des services et des salaires.

On a perdu quatre cents millions de productions annuelles, qui feraient vivre cinq cent mille familles et offriraient cent soixante-six millions de produit net, lorsque, par la constitution domaniale de finances, la plus convenable à notre pays, on aurait fourni, sans vexation et sans peine, trente-trois millions de revenu public.

Les quatre cents millions de produits, ou valeur de produits annuels, avaient d'autres conséquences; ils entraient dans la masse générale des moyens d'acheter les autres produits. Ainsi la valeur de quatre cents autres millions ou autres productions se sont trouvées sans débit, ou dans la nécessité de baisser leur prix de la somme que les acheteurs n'ont pas pu payer.

Cette perte de reflet n'a pas été tout entière sur les productions nationales ; une partie en est tombée sur des productions étrangères. Nous supposerons, et cette supposition sera trop forte, que la porliou des marchandises étrangères qui en a éprouve l'effet, sc sera montée à cent millions. Vous avez très bien observé que , dans ces sortes de calculs, l'exactitude des

principes est tout : celle du fait presque rien. Passons donc à crut millions la perte essuyée par les productions

étrangères. L'interdiction du commerce étranger y a eu, en ef-Tet, une part notable; mais il est certain que noire nation consomme plus des trois qunrls de ses boissons en quantité, ce dont personne ne doute, et même en valeur.

La perte de quatre cents millions sur la quantité cl la valeur des récoltes dont les boissons étaient l'objet, en a donc produit une autre de trois cents millions au moins sur la valeur de nos autres récoltes. Ces trois cents millions servaient aux jouissances de trois cent soixante-quinze mille familles, qui, comme celles des vignerons, ont marché ou marchent vers l'extinction, par les privations ou par 1.' misère.

Les trois cents milliuus de récoltes diverses qui ont souffert de cette calamité, donnaient cent raillions de produit net, dans lesquels, suivant la constitution domaniale de finances réclamée par les économistes, la part de l'État se serait montée à vingt millions.

Cinquante-trois millions de revenu qui auraient été à la disposition du gouvernement et ont été perdus , dont Bonaparte a tari la source pour s'en procurer cinquante applicables aux guerres d'Espagne, d'Allemagne et «le Russie, et détournés des travaux utiles, outre les quatre cent mille soldats constamment occupés , toujours renouvelés dans ces guerres qui les dévoraient annuellement, quarante mille autres hommes robustes et même assez instruits , et les occuper aux travaux vexatoires de la perquisition et de la perception.

C'est pour cela que ce prince a diminué de deux cent treize millions le revenu disponible des propriétaires de bicus fonds , et de quatre milliards ou d'un dixième, le capital de la voleur des terres de la France , en altérant le bonheur de plus de huit cent mille familles, et les conduisant à l'annihilation par une infortune croissante.

Aviez-vous songé à tout cela? Ne convient-il pas à Jean-Baptiste Say d'y songer très sérieusement? Ne méprisons plus les économistes.

Se peut-il que vous en soyez encore à dire et à croire, mon cher ami, qu'il y a, dans ce genre d'imposition, l'avantage de dissimuler l'impôt en le confondant avec la jouissance? Ainsi disaient les fermiers généraux et même la plupart des contrôleurs généraux. Mais quel conseil à donner aux rois par un philosophe! Dupez eotre peuple, afin de lui prendre plus aisément son argent ! Argument de cour et de bureaux! Le peuple n'en est pasdupe. 11 peut sc faire illusion sur ce qu'il y a d'impôt dans ces jouissances qu'il achète si cher; mais l'inquisition, mais les vexations, mais les procès-verbaux et non-verbaux, et les amendes, et même les accommndcmcns , ne lui laissent aucun doute.

Il n si bien jugé rotre impôt quand vous le croyiez habilement dissimulé, que ces odieux droits réunis ont produit, dans une seule année,

deux révolutions : celle qui, dans l'espoir de la destruction des rats de cave, a détrône Bonaparte; et celle qui, dans le courroux de ce qu'une opération si désirée n'était pas complète, lui a rendu

la couronne. Ces deux aventures ne sont pas indifférentes à notre correspondance; car co sont elles qui font que, ne voulant pas être exposé comme une court isaue ou comme un courtisau à passer, en un jour, d'une main à l'autre, je vous écris, sur le pont du Fingalf allant en Amérique faire, pour l'Institut, le second volume des Mémoire.f sur diffërens sujets. Il n'est pas certain que celui-ci en fasse partie; mais il est constant que vous et moi, nous sommes obligés d'étre uu peu plus instruits que les lords de la trésorerie et le chancelier de l'échiquier .

Dans votre inconcevable animosité contre les économistes f vous dites que l'assemblée constituante avait les oreilles rebattues de leurs principes, et qu'elle poussa trop loin les impositions directes (à moi ln tape, et è moi seul; car j'étais alors le seul économiste de l'assemblée, et il ne restait alors en France que Morellet, Abeille et moi). Vous ne savez, pas qu'à l'assemblée constituante, dès qu'il était question de commerce ou de finances, on commençait toujours par quelques violentes invectives contre les économistes. Il est vrai qu'elle finissait ordinairement par prononcer le décret conformément à leurs principes. Je suis obligé d'en rendre hommage à la raison publique; car je ne peux pas me dissimuler que j'ai plus de raison que de talent, que je n'ai aucun talent pour les mauvaises causes, et beaucoup moins que je ne voudrais pour défendre les bonnes. Je n'ai point rebattu .*j'ai combattu ; c'ctait mon devoir. Mais, cher Say, vous êtes sur ce point autant inexact dans le fait qu'humoriste dans l'expression.

Les dîmes rendaient au clergé 90 millions net. Les frais de leur perception

coûtaient 30

Le cens et autres droits féodaux rendaient aux seigneurs 50

Leurs frais très litigieux ne pouvaient être au-dessous

de 5

La taille percevait net. . 108

Les accessoires 33

Les frais de ces deux impôts. 7

Les vingtièmes 51

Leurs frais 2 1/2

La capitation 25

Ses frais 11/2

Ce qu'il y «avait de direct dans les pays d'états. . . 30

•436 millions.

Report. . . . 430 millions.

La gabelle forcée, devenuo dans plusieurs provinces impôt direct 18

Total véritable des impôts directs avant 1789. . . 454 millions.

L'assemblée constituante a mis :

La contribution foncière. . 300 raillions.

La mobilière 00

Et (malgré ma vive résistance) les patentes. . . 16

Les frais de tout cela. . . 19

Total des impôts directs de la constituante 395 millions.

Vous voyez, mon cher Say, que, si je n'étais pas avant tout un fort bon homme, il me serait tolérable d'être un peu fâché.

J'ai engagé l'assemblée constituante à réformer la gabelle, les aides, la marque des fers et celle des cuirs, qui avait détruit nos tanneries; les droits sur les papiers et cartons, qui avaient nui A nos fabrications; enfin les droits d'entrée des villes et des bourgs, et le monopole du tabac. — Laquelle regrettez-vous de ces sales guenilles? Par quelle autre de semblable étoffe trouveriezvous bon «le les suppléer? Par rapport A la marque des cuirs, je soupçonne qu'on va vouloir la rétablir; on l'a déjà tenté il y a dix ou douze ans; je charge madame Dupont de vous envoyer le rapport que je fis à ce sujet en 17H8. Vous y verrez avec quel soin, quel scrupule travaillaient ces économistes conseillers d'État du roi Louis XVI, et depuis du roi Louis XVIII, qui régnerait encore s'il n'avait voulu être que Louis-Stanislas, et s'il n'avait pas eu la faiblesse de conserver vos chers et abominables droits réunis Vous y verrez quelle conscience nous apportions à l'examen des questions qui nous étaient soumises. Si nous n'avons été que de pauvres bons citoyens, Dieu veuille vous accorder beaucoup de collègues semblables dans le service des gouvernemens auxquels vous serez attaché.

Quant aux octrois ou droits d'cnlréc dans les villes , je vous dirai une anecdote : les vieillards aiment a raconter.

Ces droits entraient pour quarante millions dans les revenus de l'ancien gouvernement, qui les avait étendus jusqu'aux bourgs et aux gros villages, d'après votre principe de confondre l'impôt

avec l«i jouissance ou la consommation. Le comité des contributions ne voulait pas renoncer à une branche de finances que l*ou regardait comme si

1 On sait que les droits réunis ont etc conservé» sous le nom de contributions indirectes.

productire. Je m'étais fortement opposé à la proposition. L'assemblée constituante avait cru tout arranger en ilécrétant : 1° qu'il y aurait «les droits d'entrée dons toutes les villes closes; 2° que Dupont de Nemours en rédigerait le projet, puisque, y trouvant beaucoup de difficullés, il mettrait plus de soin qu'un autre à les lever.

Il était dans mon caractère de refuser net cette mission; mais je songeai qu'à mon r«fus quelque échappé de la régie générale saisirait celte occasion d'accabler sans mesure le commerce, eL de passer pour un grand financier parce <|ue son Iravoil produirait beaucoup. Je me mis donc à l'ouvrage. Je fis entrer «Ions mon plan tout ce que je pus y mettre de précautions pour «ju'il fût moins vexatoire; et le jour où il fallut présenter mon rapport, à la tribune, j'y improvisai une préface où j'exposai avec bonheur : 1° l'injustice «l'imposer, sur des marchandises de même nature dont la qualité plus ou moins précieuse ne pouvait être distinguée, des taxes «|ui seraient légères sur la consommation du riche (laquelle est toujours dans les meilleures qualités), pesantes sur celle du pauvre, <jui ne pouvait atteindre qu'aux qualités inférieures; 2° l'injustice, non moins grande, de faire payer la même taxe aux productions nées à peu de Irais sur un terrain favorable, et à celles qui, nées sur uu terrain ingrat, avaient occasioné de fortes dépenses, d'où résulterait l'abandon de leur culture; 5° j'appuyai sur les bornes invincibles des moyens de

payer, tellement «jue, dans l'impossibilité de faire dépenser à aucun homme uu seul écu «le plus «ju'il u'a, le consommateur n'a d'autre ressource que de consommer moins. J'ajoutai que l'opération serait désagréable à nos commettans d'uu bout de la France à l'autre; que partout ou avait brisé les barrières des villes; et je finis en déplorant mon sort d'avoirété forcé, par le décret impérieux de l'assemblée, de prodiguer mon temps et mes efforts contre mon opinion formelle et déclarée pour une opération contraire à mes principes , à mes lumières, à mon devoir, au vôtre, messieurs.... Mes derniers mots furent ; Je tous ai donné plus que ma rie !

J'étais vivement ému; je versais «le grosses larmes : mon émotion gagna mes collègues de tous les partis. Presque unanimement ils me défendirent de lire le projet, et abandonnèrent leur entreprise. — Jugez de mu joie! — Si j'ai eu des peines de toutes les couleurs et de toutes les intensités, clics ont été compensées par des plaisirs «le toutes les espèces cl de tous les degrés. J'en ai vécu... J'en vis encore, Sny, au milieu «les tempêtes, du mal «le mer, de la fuite si odieuse à mou courage, de l'exil si pénible pour mon cceur, les yeux ruisselons d'avoir laissé, et d'avoir laissé malade la meilleure et l'une des plus nobles femmes que Dieu ait créées; mais, espérant de la rejoindre,

et en sa douce compagnie, quelquefois avec ses conseils, de parvenir à rendre les travaux qui me restent à faire plus utiles au monde que ceux qui m'ont tant occupé.

J'ai donc repoussé, et, sur mes rapports, l'assemblée constituante a repoussé presque tous les impôts qui auraient gêné, vexé, tourmenté le travail... F.st-cc de cela que vous me blâmez, mon ami?

J’ai conservé Ven registre ment , parce qu’il donne aux actes une date authentique, et que, pour son paiement, c’est le routrihuahle qui va chercher le percepteur, et non le percepteur «jui poursuit le contribuable.

J’ai conservé les postes, parce que si leur service coûte au-delà de ses frais, son utilité pour le commerce cl les consolations qu’il procure à l’amiliu sont si précieuses qu’il n’est personne qui ne les payât volontiers vingt fois plus cher si la poste n’existai l pas.

J'ai résisté et je m'opposerai toujours à la vente des forêts, parce qu’elles ne sont pas uu impôt, parce qu'elles sont une propriété publique qui ne demande rien à aucune propriété privée, parce qu’elles entrent essentiellement dans une constitution domaniale «le finances , et qu'elles doivent partout eu former le premier chapitre.

Les constitutions «lomauiales de finances, soit à partage de terres, tel que celui des forêts, soit à partage de revenus, tel qu’il faut s’y déterminer quand les forêts n’y suflisent pas, ont sur tous les autres moycus de pourvoir aux besoins des sociétés politiques, deux autres avantages «ju’on ne peut trop estimer, outre celui de ne pas attenter aux propriétés des citoyens : le premier, de ne mettre aucune division d'intérêts entre le gouvernement et la natiou, d'y mettre au contraire une uuion intime; le second, de ne donner ni lieu ni motif à la corruption vénale.

C’est une idée étroite et hargneuse que celle des Anglais , «ju’il faut régler tous les ans la somme qu'on voudra bien accorder au gouvernement, et se réserver le droit de refuser l'impôt. C'est une apparente démocratie, ou peut-être une démagogie tellement exagérée qu’elle se détruit ellemême, et se réduit à une vaine et

illusoire menace qui ne peut jamais être réalisée. Car aucun homme de tête, ni aucun homme de bien, ne voudrait prendre sur lui de suspendre tout-à-coup le service public, et de paralyser la société. Mais de cette idée sans fondement, sans possibilité d'exécution, naissent inévitablement deux partis dans la représentation nationale , et même dans la nation : celui de la cour ou du ministère, et celui de l'opposition réelle ou simulée. Ces deux partis * fomentent une multitude de haines privées, cl divisent jusqu'à l'intérieur des familles. La division et la haine sont «le mauvais ingrédieus de la société.

F.t le plus grand mal , c'est la corruption géné-

raie qui en est la suite. On sent que le gouvernement voudra toujours avoir la majorité dans les deux chambres , et les lalens les plus distingués songent à se faire remarquer pour être à l'enchère: c'est la fieurdela nation qui se pourrit. Ou ambitionne d'entrer au parlement , non pour servir réellement la patrie, mais pour faire du bruit, payer les dettes et continuer les vices «le sa jeunesse, se vendre et s'enrichir par ce honteux commerce; on ne refuse au roi ni aux ministres aucun moyen «le l'entretenir. Des hommes nés pour être grands en ont été souillés. Comment la nation garderait -clic une vertu, une délicatesse que ses plus célèbres représ«*ntans abjurent?

Ce virus cancéreux n'a point encore atteint les États-Unis d'Amérique. Ils en sont préservés en partie par le peu de durée «le leur magistrature. Ils s'en seraient garantis s'ils s'étaient donné une constitution domaniale de finances h partage de revenus; et ils auront il y penser sérieusement quand leurs projets «le se rendre indépendans de l'Europe par rétablissement des manufac-

tures les plus généralement utiles aura fait tomber le pro- «luit de leurs douanes au-dessous de leurs besoins politiques.

Il suflit, pour l'établissement de cette constitution domaniale, qu'elle pourvoie «l'ahoril à ce qui est le plus strictement necessaire. Et il ne faut pas s'inquiéter de ce «jue l'accroissement successif des produits nets et des riclicss«'s augmentera toujours le ciii((uièmc, le sixième ou le huitième assigné à la républi«|uc, en même temps que les quatre cinquièmes, cinq sixièmes ou sept huitièmes réservés aux propriétaires «les récoltes. Il est très avantageux que la répuLlitpie s'enrichisse dans la même proportion suivant laquelle clic a été associée à ses membres.

Le nombre des institutions utiles est illimité. Il sullit qu'elles soient proposées chaque année aux trois branches du gouvernement représentatif, et qu'elles en soient approuvées. Il n'y aura plus ensuite qu'à leur eu rendre compte tous les ans. Jugez combien «le chemins et de canaux sont à faire, de découvertes à cucourager, de progrès de science à récompenser, de moyens d'instruction à multiplier; songez qu'il faudra un jour que chaque village ait un professeur et une bibliothèque.

Il est surtout de la plus grande importance qu'il y ait beaucoup de dépenses sociales qu'on puisse suspendre saus inconvénient dès que vous serez attaqué par uue puissance étrangère, et qui donnent un fonds de guerr» à opposer aux conquéraus dès qu'ils oseront proférer une menace.

1 Alors vous n'aurez pas la guerre, cl vous aurez constamment la richesse, la liberté, le bonheur.

Je crois vous entendre me dire : « Mais quand on aura compris que votre constitution domaniale de finances à partage de

revenus est la plus utile

manière de pourvoir aux besoins publies, quand ou l'nura déterminée au dixième ou au huitième, ou au sixième «les revenus nets, comment connaitra-t-on la somme ou monnaie à laquelle sc montera celte portion aliquote «les revenus? qui en effectuera lu paiement au trésor de l'État? »

La somme en monnaie sera connue par la déclaration des possesseurs, qui la connaissent fort bien, puisqu'ils régiront le tout pour eux-mèmes et pour In république. Elle sera constatée par le prix des baux, par les contrats de vente et d'achat. par les effets d'une loi fort sage, et très propre à faire baisser le loyer ou l'iutérét des capitaux, loi que M. Turgot voulut proposer et qu'on ne lui a pas laissé le temps «le ré«liger; enfin, par d'autres moyens «lont je vous parlerai plus bas, et que je vous développerai avec un grand plaisir quand il <>n sera temps.

«Vous croyez, insisterez -vous, cju'avec ces moyens et ces mesures les déclarations des propriétaires seront fidèles? * — Elles l'ont été chez «leux peuples de l'Europe bien moins fortement constitués que ceux dont on peut prévoir l'existence. Une de ces nations véridiques était la hollandaise, qui n'a jamais menti sur ce point; non pas même quand une puissance étrangère occupait et opprimait son pays. L'autre était la provençale, tant qu'elle a eu ses états provinciaux. Une déclaration fausse y aurait déshonoré un homme, l'aurait fait regarder comme un voleur publie, l'aurait fait chasser de la bonne compagnie; on n'eût pas voulu sc trouver av«:c lui à diner, on n'aurait point épousé sa fille.

Permrttez-rnüi de compter aussi sur les conséquences nécessaires de «juclques articles constitutionnels et fondamentaux, sur

lesquels je ne puis encore m'expliquer ici, et qu«; vous trouverez peut-être adoptés par plusieurs «les États qui sc forment dans le Nouveau-Monde.

Vous voyez , mon cher Soy, que notre science a beaucoup d'étendue, qu'elle embrasse un grand nombre d'objets. Pourquoi la restreindriez-vous h celle «les richesses? Sortez du comptoir; promenez-vous daus les campagnes; c'est de toutes les volontés «lu Créateur, relativement à notre espèce, cju'il s'agit. Votre génie est vaste ; ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais, peuple sordide «jui croit «pi'un homme ne r aul que par l'argent dont il dispose ; qui désigne la chose publique par le mot commune richesse (commnn'Ueallh), comme s'il n'y avait rien de tel que la morale, la justice, le droit «les gens (dont le nom n'est pas encore entré dans leur langue). Us parlent de leurs plaines, de leurs montagnes, de leurs rivières, de leurs ports, «le leurs eûtes, de leur ronin'e (c.ountry)\ ils n'ont pas encore dit qu'ils eussent une patrie.

Notre t&clic est plus belle. Voulez-vous m'aider

à payer ma dette? voua me ferez un extrême plaisir. Me voilà vieux. J'ai besoin de secours et d'appui. Je n'ai que beaucoup de zèle au travail, un peu d'expérience, un peu d'instruction , dont je serai éternellement reconnaissant pour les citoyens respectables qui m'ouL honoré de leur amitié et île qui je la tiens Vous avez le talent; vous n'étes qu'à moitié de votre carrière ; j'ai fait les sept huitièmes de la mienne; mais je n'abandonnerai pas notre honorable cl doux travail; je ne quitterai la plume qu'à mon dernier

jour. Voulez-vous me donner la main? voulez-vous être un frère d'armes? vous m'enchanterez. Aimez-vous mieux marcher isolé, ou , comme à présent, dédaigneux, et n'être que mon cousin, né de la cohabitation de Smith avec je ne sais quelle demoiselle de la maison de Colbert? A vous le maitre. Vous serez admiré pour l'exactitude et le soin que vous portez dans vos observations; vous serez hautement loué pour votre logique, votre dialectique, pour la clarté de votre esprit, pour votre rare talent d'écrire, et vous serez passé sous silence pour vos petites injustices envers vos émules et vos prédécesseurs.

Nous ne donnerons point le scandale des querelles. Nous avons mieux à faire, vous et moi. Je vous en conjure, choisissez la fraternité et l'amitié.

C'est avec elles que je vous embrasse.

DUPONT (de Nemours).

P. S. J'ai fait trente-cinq notes sur votre Discours préliminaire f cl j'en ai préparé environ deux cents sur les marges du livre. Je crains bien que vous n'en trouviez déjà que trop dans cette longue épitre, fruit prolixe du loisir que donne un vaisseau.

J.-B. SAY a DUPONT (de Nemours),

AUX ÉTATS-UNIS

Mon cher et respectable maître.

Que j'ai d'obligation à cette longue traversée qui m'a valu cette aimable cl longue conversation de votre part! Vous me donnez un

peu trop de louanges; mais vous les tempérez par de bonnes réprimandes. Ne m'en veuillez pas de réclamer un peu contre les unes et contre les autres, mais avec tout le respect que je dois à l'élève de Qucsnay, à l'ami de Turgot, et à quatre-vingts années cm-

1 Quesnay , Turgot ,ete.

plovéesà vouloir et à faire du bien. Que je regrette nos sottises européennes qui vous ont forcé à mettre l'Allant ique entre nous et vous! On dit que ce n'est qu'à force de faux pas que l'on apprend à marcher droit; mais comment se fait-il qu'après tant de faux pas, depuis quatorze ou quinze siècles, nous ne sachions pas encore comment l'on peut sc tenir sur scs jambes!

Vous êtes mécontent de ce que je dis sur les revenus publics, et cela doit être. Malheureusement après avoir dit mon peccavi, je ne peux pas faire mon acte de contrition. Car je vois, quoi que vous en disiez, des productions créées autrement que par la munificence de la nature. Vous me dites, mou cher maître, Dieu seul est producteur : eh oui, de nos matériaux et de la valeur qui sc trouve en eux au moment qu'il nous les donne; mais non delà valeur que nous y ajoutons par notre travail et par nos capitaux. Or, si nous y ajoutons une valeur nouvelle , indépendamment de celle dont Dieu nous gratifie, il faut bien convenir que le prince, l'État, la république peuvent nous en demander une partie.

Je ne peux enrorc comprendre comment vos amis, qui nous ont rendu un si grand service en nous apprenant que l'or et l'argent n'étaient pas nos seules richesses, mais que, sous peine d'absurdité, nous devions compter pour quelque chose la valeur du blé, u'nient point été conduits, par cette vue admirable et juste, à

voir qu'il en est parfaitement de même de toute autre valeur réelle et appréciée. Cette dernière est enlevée, dites-vous, par l'artisan qui In donne. Mais, pour servir à la consommation de l'artisan, en a-t-elle été moins donnée? De cette valeur donnée, l'artisan, le capitaliste, n'ont -ils pas pu en consommer une partie pour leur entretien, et en donner une partie pour l'entretien de l'État? De là le revenu public.

Vous voyez, mon digne maître, combien j'ai dû juger sévèrement votre revenu public, fondé entièrement sur une constitution domaniale à partage de recenu qui fait entrer l'État en partage avec les propriétaires de biens-fonds seuls.

Vous me reprochez la manière dure et hautaine avec laquelle je parle de mes prédécesseurs. Je les combats, j*en conviens; mais je ne leur dis pas d'injures comme les héros d'Homère. Mon intention était de passer en revue toutes les principales vérités de la science. Parmi ces vérités, un grand nombre ont été signalées par les écrivains qui m'ont précédé. S'il avait fallu que je rendisse hommage à leurs travaux , j'aurais doublé le volume de mon livre, que j'ai tâché de resserrer, au contraire, en réduisant mes explications à leur moindre expression. Beaucoup des vérités que j'ai exposées, sont exprimées en termes diffus, obscurs; même lorsque j'en ai fait mon profil, c'est

plutôt le suc que la pulpe dont je me suis servi. U n'était pas nécessaire de m'appuyer d'aucune autorité lorsque je m'appuyais sur des faits, des analyses et des démonstrations. Je n'avais nullement l'intention de faire preuve de politesse, mais d'élever un

édifice solide et utile; les politesses n'auraient rien ajouté à ces deux qualités, et je vous avouerai que j'ai trouvé, dans les auteurs que je combats, tant de choses insoutenables cl ridicules, qu'en mêlant des révérences à mes coups de bâton, si je leur avais demandé pardon de la liberté grande, on aurait pu inc taxer de jouer le rôle de Scapin.

Pardonnez-moi donc, mon cher maître, un ton qui a pu vous choquer, ce qui assurément n'était point dans mon intention. Je vous promets, au reste, de m'en corriger dans tout ce qui ne portera point d'atteinte à la vérité, et, pourvu qu'on ne puisse pas le prendre pour de l'hypocrisie , que j'ai eu horreur.

Vous me reprochez d'avoir coupé en deux notre belle science; d'en avoir retranché la loi naturelle, le droit de l'homme et du citoyen, pour n'y laisser que la science des richesses. Ceci demande quelque explication.

Vous sentez bien que je partage les opinions du vertueux Qucsnay, les vôtres, celles de tous les hommes de bien, sur les droits que nous tenons de notre qualité d'hommes, et d'hommes en société; mais nos rapports avec nos semblables sont si nombreux et si compliqués que l'on ne peut les considérer tous à la fois et dans un seul ouvrage. Il faudrait que ce lut tout ensemble un traité de politique raisonnée, de droit public, de morale individuelle et publique, de droit international, eu même temps que d'économie politique. Ce n'est pas en agglomérant les sciences qu'on les perfectionne. Elles ont toutes des points de contact, il est vrai; et les phénomènes que découvrent les unes exercent une influence sur ceux que découvrent les autres; mais, en marquant les points de contact, il faut distinguer les sujets de nos études. Il était permis à Socrate, à Aristote, de parler de tout ce qu'on sa-

vait de leur temps, parce qu'on ne savait pas autant de choses que du nôtre. A mesure que notre provision d'idées et de vérités s'est accrue, force a été de les classer, sous peine d'entasser dans les esprits des notions obscures et embrouillées. Je vous avoue que je n'approuve guère les tentatives d'encyclopédies. Je dirais volontiers, en parodiant, un vers de Molière :

Je consens que chacun ait des clartés de tout.

Mais, pour que nos faibles yeux ne soient pas éblouis, il me semble qu'il ne faut diriger le soleil de notre intelligence que sur un point à la fois. C'est le moyen de le bien voir. ,

L'étude des points de droit est nécessairement plus sujette à controverse que celle des points de fait. Des gens qui ne sont pas tout-à-fait fous ont déridé que toute souveraineté vient de Dieu; d'autres ont prétendu qu'elle venait du peuple : d'où une double série de conséquences opposées qui aboutissent, les unes, au plus grand bien de ceux qui se disent les interprètes de la Divinité'; les autres, nu plus grand bien des nations. Voyez, mon cher maître, sur quel terrain vous attirez les instructeurs «lu grnre humain. Ne vaut-il pas bien mieux leur dire à peu près ce qui est vrai : /'inféré/ des gouvernons cl celui des gouvernes , quand il est bien entendu des uns et des autres, est lo même ? Or, les intérêts des hommes se résolvent en ce mot, leurs âinu, leurs richesses. Les gouvernement, qui, en general, aiment assez à lever beaucoup d'argent sur les peuples , ne le peuvent qu'autaut que les peuples ont beaucoup de richesses. Le développement «les richesses est «loue un spectacle qui 1rs réjouit. L'intelligence des princes peut s'élever au point de concevoir que ceux «l'entre. eux qui se refusent & favoriser les travaux utiles, joueront un rôle inférieur devant les gouvernemens qui seront plus habiles. On peut donc

se flatter que l'économie politique, loin «l'être contrariée, trouvera de l'appui dans les dépositaires du pouvoir. Voyez la conséquence.

Oh ! que vous êtes injuste en me taxant de vouloir duper le peuple pour lui prendre plus aisément son argent! J'ai dit seulement que l'impôt sur les consommations s'acquittait plus facilement, et l'on ne saurait le nier; vous vous rappelez que notre judirieux Adam Smith met au nombre des qualités de l'impôt, d'élrc payé commodément et volontiers. Or, c'est là uniquement ce que j'ai remarque dans l'impôt sur les consommations. Et encore fais-je la restriction qu'il doit être modéré; car, 6*il devient excessif, il provoque les fraudes, les vexations des percepteurs, les rigueurs du lise: maux que je réprouve tout aussi vivement que vousmême. Je ne perds pas une occasion d'insister sur les abus, sur les dangers des contributions indirectes ; ce qui ne vous empêche pas de me taxer «l'en être le patron, et de les appeler ros chers et abominables droits réunis. Convenez à votre tour, mon cher maître, que si je n'étais pas aussi, «avant tout , un bon homme, je serais en droit, à mon tour, d'être un peu fâché. Je fus nommé par le gouvernement, en 1814, d'une commission chargée de réviser les droits réunis. Je fus seul d'avis de les supprimer, ou du moins de les réduire au point de faire tomber toute tentation «le frauder. Mais ce n'était pas cela qu'on voulait; ou voulait dépenser tout autant, et seulement faire crier un peu moins; on se borna uniquement à changer le nom de droits réunis en celui «le contributions indirectes ; et les courtisans de toutes les époques de dire :

c'eat une nation qui n'est jamais contente ! comme bonne nourriture que j'ai puisée dans son lait;

s'il y avait de quoi.

Ah! mon digne ami, que de bien l'on pourrait faire, si l'on voulait! Vous inc conjurez de vous y aider; et je vous assure que j'y suis disposé de tout mon cœur, car ma vie est consacrée (aux dépens de mes intérêts personnels) à chercher, à trouver, à répandre des vérités utiles; mais on ne les trouve pas aisément, et elles ne se répandent pas rapidement. Nous ne sommes plus dans un siècle où elles puissent être adoptées sur parole. Il faut pouvoir se les prouver à soi-même avant qu'on puisse espérer de les prouver aux autres. Tourmenté d'un amour inné pour la vérité, je l'ai constamment cherchée avec la plus entière bonne foi. J'ai appris à lire dans les écrits de la balance du commerce; j'ai appris & penser dans ceux de vos amis et dans les vôtres; mais c'est dans ceux de Smith que j'ai appris à ne chercher la cause et les effets des phénomènes de la société que dans la nature des choses, qu'on ne parvient à connaître que par une scrupuleuse analyse. Ce n'est point là un superbe dédain comme vous l'apprit z. Je note l'autorité des faits vivant celle des hommes, voilà tout ; je ne dédaigne que l'erreur, et je ne méprise que l'hypocrisie. J'ai dit ce que j'ai cru la vérité quand elle pouvait être utile; d'autres ont cru, avec autant de lionne foi , la découvrir en suivant d'autres méthodes. La postérité et l'expérience apprendront en quoi nous avons eu raison, eu quoi nous avons été dans l'erreur.

Vous m'accusez de cherchera dénigrer de grands talcns et de grandes réputations. Telle n'a point été mon intention. Les bons écrivains ont répandu un immense nombre de belles et bonnes vérités. J'eu ai profilé. Je me suis emparé de toutes celles qui

pouvaient entrer dans un système de connaissances bien lié, homogène, substantiel. Mais j'ai voulu qu'on les adoptât, non parce que c'était Qucsnny, Voltaire ou Dupont de Nemours qui les recommandaient, mais parce qu'elles étaient surtout recommandées par l'expérience et la nature des choses. Ne valait -il pas mieux employer mon encre et mon papier à développer cette naturelles choses, qui ne nous trompe jamais, qu'à faire valoir des noms propres, qui peuvent se passer de moi quaud ils méritent la célébrité? Il n'en est pas de même des erreurs soutenues por les grands écrivains. Leurs noms seuls contribuent à les répandre, et toute erreur est suivie d'un nombre quelconque de dangers. Voilà poorquoije combats les méprises soutenues par de grands noms, et pourquoi je ne donne pas l'appui des noms à des vérités qui reposent sur un garant bien meilleur, c'està-dire sur la nature des choses.

Il vous est arrivé de me dire qu'en réiutnnt la doctrine de Quesnay, je battais ma nourrice. A Dieu ne plaise! Je suis reconnaissant de toute la

mais, en sortant des bras de cette nourrice, convenez , mon digne ami , que j'ai mangé bien des morceaux de pain, voire même des tranches d'aloyau. Ne m'accusez donc plus de marcher dans des rangs ennemis quand je combats dans un but que vous avouez, et avec un profond attachement que je ne cesserai jamais d'avoir pour vous.

DUPONT (db Ncxolus) a J. -B. SÀY.

6 février 1816.

Mon cuf.ii Sat.

J’ai reçu votre lettre du la novembre, et je vous remercie de ce que vous êtes bon et aimable, de ce que vous avez vu dans ma longue lettre maritime ce qui l’avait véritablement dictée, ma très haute estime pour vous, et non ce qu'un auteur moins raisonnable et moins noble aurait cru y trouver, une envie de vous critiquer, qui est loin de mon cœur. On chérit ses enfans même quand on leur dit : Tu as tort. Ou ne dit rien aux enfans d’autrui.

Vous me faites présent de trois ou quatre printemps; de ce côté, je ne suis déjà que trop riche. Vous m'en donnez quatre-vingts; je n’en ai que soixante-seize, y compris même celui qui commencera le mois prochain. Je ne marchande pas pour payer mes dettes un mois d'avauce, lorsque cela peut obliger mes amis.

Je vous remercie enfin de ce que vous voulez bien remettre en discussion, entre nous, le petit nombre de points sur lesquels il nous reste quelque diversilé d'opinion. Je suis comme le comte Almaviva : Il a taille ! c’est mon fort.

Le premier poste que je vous enlèverai le sera par la démonstration que, ni vous, mon ami, ni les rois vos disciples, ni le parlement d’Angleterre, votre légion de héros, ni votre illustre ancêtre, M. Colbert, ni aucun de ses imitateurs, n’avez jamais pu, ne pouvez, et ne pourrez jamais faire payer aucun impOt à aucuu agent de l’industrie agricole, manufacturière et commerciale, ni à aucun capitaliste, que pour une fois, par surprise, à la manière des contributions qu’un pistolet inattendu peut lever au coin d’un bois; mais non en recette régulière, ni même prévue; qui soit légale et non injuste; qui puisse être mentionnée d’avance dans le bilan ou le budget d’un État. Ces diverses classes d'hommes et même de riches, sont comme les chats échaudés qui craignent

l'eau froide. Ils savent s'eu préserver, et Dieu leur en a conféré le pouvoir .

Le second poste sera emporté en vous faisant voir que les filles de joie, quoiqu'elles donnent «le l'usa j» e et du débit à une marchandise qui n'est pas sans prix, mais qui était sans valeur avant qu'elles la missent dans le commerce, et quoiqu'elles la fassent beaucoup rechercher et bien payer, ne créent point de richesses, pas même quand elles distribuent ce que vous savez, quoi* que cette incommodité augmente encore plus la masse du travail et des besoins, l'activité de la circulation, le débouché de plusieurs richesses commerciales et l'emploi de l'industrie immatérielle. Vous me direz si l'industrie de ces citoyennes active $ est comptée parmi les matérielles ou les immatérielles. La ligne est difficile à marquer.

Il serait curieux que les dévergondées créassent des richesses, et que les honnêtes femmes, dont les faveurs sont cent fois plus précieuses et le nombre cent fois plus grand , n'eussent pas cet honneur! Elles sont elles-mêmes des trésors dont le prix est en raison inverse de la circulation. Aussi, par toutes les règles de la morale et de l'économie politique, en exécution d'une loi vraiment céleste, qui parle à tous les esprits et à tous les cœurs, nous estimons leurs services, rendus ou à rendre, A la moitié «le la valeur des récoltes, plus le tiers au moins de la rente des capitaux.

J'aurais pu développer tout cela; mais j'en ai dit assez pour un homme qui a autant de logique que vous. J'ai la tète trop préoccupée, le cœur trop serré par les malheurs de notre France, aux-

quels je ne puis rien, et par les fautes, les crimes, le danger général «le l'Europe; par la guerre que l'Angleterre et l'Espagne feront à nos Etats-Unis, peut-être avant un an. Que m'importent les pertes qu'elles feront, l'humiliation qui leur en restera! ma douleur est pour les ravages qu'elles causeront, pour ceux de nos braves qui périront, nos maisons brûlées, nos femmes insultées, suivant les usages de vos barbares Européens.

J'assisterai à cette guerre comme le vieux Nestor; et puissé-je y faire quelque beau fait d'armes comme le vieil Eutellus!

Je vous embrasse avec estime cl tendresse.

DUPONT (dk N smocks).

P. S. Mon excellente femme m'a envoyé votre catéchisme. Elle sait combien je mpts de prix à tout ce qui sort de votre tête et de votre plume.

11 y avait dans ma lettre maritime uuc longue note que je n'ai pas voulu vous envoyer, de peur de vous compromettre avec Bonaparte, et qui contenait ma manière dit juger alors sou expédition. Depuis l'événement, j'y ai ajoutéune sur-note. Je vous enverrai le tout quelque jour; mais le temps me manque pour la recopier. Je ne suis pas ici sans affaires. C'est une de mes maladies incu-

rables, de me créer du travail partout. Plus je vois approcher la mort, plus je me détermine à ne me reposer que le lendemain de mon enterrement.

J.-B. SÀY a DUPONT (de Nemours).

Si je vous donne gratuitement des années, mon cher maître, vous me donnez «les titres que je ne mérite pas davantage. Moi, descendant de Colbert ! En ce cas, j'ai bien maltraité mou illustra ancêtre , comme vous l'appelez. Les réglemens, les entraves, les monopoles ont été plus vivement attaqués, conspués par moi que par vos amis mêmes. Le régime colonial, tache énorme de la civilisation, l'ai-je épargné? Ali! le patron du régime réglementaire 11e me prendrait pas, je vous assure, pour faire le préambule de ses édits; mais je soupçonne en même temps que, s'il vivait de nos jours, ses édits seraient un peu diffère ns; non qu'il convint avec vous, mon respectable ami, que les manufactures et le commerce n'apportent pas un sou dans la masse où nous puisons la satisfaction de nos besoins, mais il aurait senti, en étudiant les écrits des disciples de Quesnay et des diseijdcs de Smith, que les prohibitions ne multiplient pas les richesses. Il était capable de saisir le vrai lorsqu'on le lui présentait; et je lui rends la justice de croire qu'il l'aimait et voulait le bien de bonne foi. L'éloge ampoulé que Neckcr en a fait m'a montré qu'il n'a pas compris tout ce que valait Colbert. N'est-ce pas un très grand méritu que «l'avoir détesté Louvois, et d'avoir fait du bien à son pays sous un Louis XtV?

D'ici je vous vois fair«i un écart immense : Du bien à son pays! — Oui; la France a prospéré malgré les guerres, les bâtimens, les fêtes «le cour et les maîtresses de Louis -le -Fastueux, jusqu'à la mort de Colbert; et elle a constamment décliné depuis.

Vous dites que jamais on n'a pu faire payer que par surprise l'impôt aux manufacturiers, aux négociait!. Dites-moi donc, mon ami, comment ou a pu faire, tout le temps «jue j'ai eu une filature de colon, pour me faire payer un impôt sans cesse croissant. Ce

ne sont pas les cultivateurs «le Frrnainbouc qui me Tout remboursé; cc ne sont pas les propriétaires fonciers «le la France, «jui portaient fort peu de nos cotonnades; et, quant aux consommateurs, c'étaient principalement des ouvriers dans les villes, qui portaient beaucoup de roucnncrics. Je méfiais de la valeur dans un duvet «l'Amérique; et ils achetaient ma râleur avec celle qu'ils avaient mis«* dans des soies de Chine ou «lu Piémont. On peut, cjuoi que vous en disiez, mon cher maître, consommer de la valeur à

laquelle nos propriétaires ni nos laboureurs n'ont point concouru. Et, si l'on peut la consommer, le gouvernement peut prendre une portion de celte valeur pour la faire consommrr par ses agrns ; et malheureusement il en prend beaucoup trop. Il ne nous la prend pas par surprise; il la prend fièrement; il renouvelle cette déprédation chaque année, et nous nous y soumettons chaque année, non parce que nous sommes surpris, mais parce que nous choisissons mal nos représentaus.

Les membres du parlement d'Angleterre, mes héros! Ah! quel injuste censeur vous êtes! Si nous, Français, nous avons paye depuis dix ans quatre lois plus de contributions qu'il n'était nécessaire, les Anglais en ont payé dix fois trop. Pourquoi ? Parce que ma légion de héros se compose en majeure partie de gens à places dont l'industrie (les voles) est payée par les ministres avec les impôts que leur accorde la légion de héros. Vous n'avez doue pas lu comment je les traite? À ce sujet, je crains d'avoir oublié de vous envoyer uuc brochure, que j'ai brochée l'an dernier en arri-

vant d'Angleterre, opuscule où ils ne 6ont guère mcnagés;'amais je ne vous en veux pas, car je suis bon homme aussi.

Quant à ccs demoiselles dont la marchandise vous inspire quelque gaieté au milieu de nos tribulations, savez-vous qu'elles donnent lieu à une grande guerre entre nous? Ce n'est pas pour leurs beaux yeux, sans doute; c'est pour la faculté productive ou uon productive du travail; c'est pour la question de la source des valeurs. Selon notre respectable Quesnay, cl ses respectables disciples, la ma/ière seule est une marchandise quand elle est vendable. Suivant Smith et sou école, le travail est une marchandise aussi quand il est vendable; et suivant l'humble élève qui vous écrit, le travail du barbier est une marchandise vendable également, quoiqu'il m'ait ôté ma barbe et ne m'ait laissé aucune matière à la place. 11 m'a donné scs services, et moi je les ai consommés; mais, quoique détruits, ils ont produit, puisqu'ils ont salislait à l'un de mes besoins, de même que la pomme que vous avez mangée à votre dessert, qui est détruite aussi , mais qui était une richesse, puisqu'elle pouvail vous laire quelque bien.

Ah ! que vous devriez convenir avec iuoi que nos Liens sont tout ce qui satisfait h quelqu'un de nos besoins; et que les services qu'ou nous rend sont une marchandise que nous consommons, pour notre bien,... et quelquefois pour notre mal.

• On se sonvimt que la guerre s'était allumée entre l'Amérique et l'Angleterre , à cause de la prétention que cette drruière avait élevée, de visiter tous les hâtinirns des États-Unis pour y rechercher les matelot» anglais; et que , sous ce prétexte, le» Anglais avaient enlevé plusieurs matelots américains. Les États-Unis, avec grande

Mais ce n’est pas la faute «lu service; de même que l’indigestion que nous donne un fruit n’est pas la faute du fruit.

Quand ccs biens nous sont donnés par la nature, comme la santé, Rattachement de nos femmes, ce sont des richesses gratuites, les plus précieuses de toutes, comme la lumière du soleil ;mais quand nous les demandons à des étrangers, à des gens qui ne nous doivent ni leur temps, ni leurs peines, il faut bien leur donner quelque chose en échange. C’est le cas des services rendus par nos domestiques.

Appliquez tout ce verbiage h ces demoiselles, et vous aurez l'explication d’une conséquence incontestable de la doctrine de Smith, quoique lui-méme ne l’ait pas aperçue ; mais vous repousserez la conséquence, comme vous avez repoussé la doctrine de Smith, et moi je n’en serai pas moins le constant admirateur de vos talent et de vos vertus.

P. S. Je n’ai pas reçu voire longue note sur l’expédition désespérée de Bonaparte. Mais quel homme! Il ne s’est jamais servi des belles parties de l’humanité; car le fanatisme militaire n’est pas plus recommandable que le fanatisme religieux. Il a fait servir le premier à ce qu’il a cru être son élévation, comme les prêtres ont fait servir le fanatisme religieux à la leur; mais tout fanatisme est un méchant instrument ; et une grandeur personnelle et vaine, un méchant but.

Thobas JEFFERSON ,

ANCIEN AMBASSADEUR EN FRANCE ET ANCIRM PRESI- DENT DES ÉTATS-UNIS

A J.-B. SAY

Monticello, a mars iSi5.

Mon cher Monsieur.

Votre lettre du 15 juin ne m'est parvenue qu'en décembre; et ce n'est qu'a près la ratification de notre paix que j'ai pu trouver une occasion sure pour vous faire parvenir une réponse. Je vous remercie de l'exemplaire que vous m'envoyez de In nouvelle édition de votre Traité d* Économie poli-

raison, n'avaient pas voulu se soumettre à de telles avanies. Cette lettre répond à celle que l'auteur du présent ouvrage avait, dans des circonstances fâcheuses, écrite à Jefferson pour le consulter relativement à un établissement aux Etats-Unis.

tique. Sous sa forme primitive, je le regardais déjà comme supérieur à tout ce que nous possédions sur cette matière; et, avec les améliorations qu'il a reçues, vous comprenez que j'y mettrai un nouveau prix. Je ine serais estimé heureux de recevoir chez moi votre fils, comme votre lettre m'en donnait l'espoir. H traverse tous nos Etals du sud au septeutrion, et j'aurais été heureux de lui témoigner ma considération pour son père; mais ses affaires ne lui ont probablement pas permis de s'écarter à ce point de sa route, lorsqu'il a traversé la Virginie.

La questioii que je vous adressais par ma lettre du 1er février 1804, est maintenant sans objet *. Je m'étais figuré qu'une nation aussi éloignée que nous le sommes «le l'Europe et de ses contestations, évitant d'offenser les autres puissances, et lente à ressentir leurs insultes, juste envers les autres, remplissant envers toutes les obligations de la neutralité, et même les devoirs «le l'amitié, et disposée à leur offrir les avantages de son commerce; je pensais, dis-je, qu'une nation comme celle-là a le droit de vivre en paix et «l'être considérée comme un membre inoffcn&il de la grande famille du genre humain. Dans celte position, elle «loit s'attacher à la production de ce qu'elle peut proiluire avec le plus d'avantage, pour l'échanger avec ce qui peut, avec le plus «l'avantage aussi, lui cire lourui par les étrangers; aussi paisiblement qu'une province de France conclut des échanges avec une autre. Mais, hélas! l'expérience nous nppreud que la conliuuatiou de la paix ne «iépend pas seulement de notre justice cl de notre prudence, mais aussi «le la prudence et «le la justice d'autrui. Une fois la guerre commencée, on s'aperçoit que l'interruption des échanges «pii ne peuvent s'opérer «ju'à travers un large océan, devicnl une arme redoutable entre les mains d'un ennemi qui domine sur cet océan; et qu'aux privations causées par l'état «le guerre, il fout ajouter celle «le bien «les objets «jui nous sont «levenus indispensables, tels que «les armes et des vétemeus. La question se réduit alors à savoir si le profit ou bien la conservation est, en dernière analyse, le principal objet qu'il faut avoir eu vue.

Nous sommes devenus manufacturiers à un point «jui est à peine croyable pour ceux qui n'en ont pas été témoins, surtout si l'on considère le peu «le temps qu'il nous a fallu pour le devenir, grâce à la politique suicidaire des Anglais. Les prohibitions dont

nous avons frappé les articles «le fabrique étrangère, et la patriotique résolution de nos citoyens de n'employer rien «jui vienne

' File avait rapport aux tentatives que faisait alors Bonaparte, pour engager les États-Unis dans la guerre «jui s'était rallumée entre l'Angleterre et In France. L«»*

du dehors quand nous pourrons l'exécuter nousmêmes, sans égard au hon marché, nous garantit à jamais du retour d'une influence étrangère, et cette circonstance mérite «l'être prise en considération par vous, si vous vous décidez à venir vous établir parmi nous. Votre filature de coton, en ne lui donnant pas trop d'extension, et comhinéo avec une exploitation agricole, serait préférable à l'une ou à l'autre séparément; l'une ou l'autre pourrait ensuite devenir l'objet principal , selon que l'expérience le recommanderait. Le eoton filé est fort demandé; et tissé, il l'est encore plus.

Je vais maintenant vous donner, autant qu'il dépendra de moi, les éclaircisscmcns que vous désirez. Je vous «lirai «l'abord que je suis charmé qu'en examinant la carte de notre pays, votre œil se soit arrêté sur le village «le CkarlotteneiUe. Je le connais mieux «pi'aucuue autre partie de l'Union. Il'ii'esl qu'à trois ou quatre milles du lieu de ma naissance et de ma résidence. C'est un lieu qui a de grands avantages. Son sol est partout aussi fertile qu'aucuns terrains élevés que j'aie jamais vus. Il est rouge et montueiix, fort semblable à la Bourgogne, aux environs de la roule de Sens, Vcrmanton et Vitteaux, Dijon, et le long de la côte «le Chogny. Il est excellent pour le Iroment, le mais et le trèfle. I)e même que tous les pays élevés, il est parfaitement salubre, nullement sujet aux fièvres, ni à aucune autre affection épidémique. On en peut juger par la constitution robuste «le ses habi-

tans et de leurs nombreuses familles. On y voit beaucoup de nonagénaires.

La température «le notre canton tient le milieu de toutes celles des États-Unis, le froid des hivers ordinaires étant environ de 7 degrés de Réaumur au-dessous de zéro, et, dans les plus sévères, «le 12 degrés; les matinées ordinaires de cette saison au-dessus de zéro. Kn clé, le maximum de la chaleur est 28 degrés, température dont nous avons un ou deux exemples par été, et pour «juclques heures seulement. Durant dix à douze jours des mois de juilIcL et août, le thermomètre monte, pour deux ou trois heures de temps, à 25 degrés environ; mais l'ordinaire chaleur de ces mois-là n'est guère que de 21 degrés dans le milieu du jour. Le mercure tombe le soir à 17 degrés. Les gelées blanches commencent à peu près au milieu d'octobre, et lont courir «juelques risques aux plantes délicates jusqu'au milieu «l'avril. Le thermomètre commence environ à la mi-novembre à être parfois à la glace, et ne cesse guère «l'y descendre qu'à la mi-mars. Nous comptons une cinquantaine de nuits de gelée dans un hiver; mais ce n'est que pendant une dizaine «le jours que le

najiartc voulait traiter en ennemis ceux qui n'embrassaient pas »a querelle.

mercure ne s'élève pas au-dessus «lu degré de la gelée. On désire avoir du feu dans les maisons lorsque Pair extérieur est au-dessous «le -4- 10 degrés, et c'est chez nous le cas pendant 132 jours dans l'année, et ce besoin se fait sentir les malius et soirs pendant 08 jours de plus. Ainsi nous avons du leu constamment

pendant cinq mois, et partiellement pendant un mois de plus, tout au moins. l)es observations laites à Yorktown, qui est moins élevé «|ue nous ne le sommes, nous font voir qu'on sent pendant 7 jours de moins la nécessité «l'v allumer un feu constant, et 28 jours «le moins le malin et le soir. Relative ment à la neige, une observation de sept années m'a fait voir qu'il en tombe, en tout, une épaisseur de 15 pouces anglais (qui font à peu près 13 pouces «le France) dans l'année, et que la terre en est couverte |>endaut 15 jours. La neige, jointe à la pluie, nous donne quatre pieds d'eau dans l'année (environ 3 picils 0 pouces français).

Les petits pois sont bons À manger le 12 de mai. Les fraises et les cerises se cueillent environ à la même époque; les asperges dès le 1er avril. Les artichauts supportent l'hiver sans être euvcloppés; le liguier, garanti par un peu de paille, donne ses fruits en juillet, et, s'il n'est point protégé, il les fait attendre jus«]u*au 1er septembre. Quant aux communications, Richmond est le plus proche marché pour nos produits. La marée remoute jusque-là, et de Richmoml à Charlolten ville, la navigation peut se faire par des bateaux portant six tonneaux (1200 livres). Le pays, en général, est ce que nous autres Américains nous appelons bien peuplé, notre comté (celui d'Albemarlc) ayant 20 mille habilans sur 750 nnlles carrés; mais la moitié de ces habitons sont gens de couleur , libres ou esclaves. La société y vaut mieux que celle qu'on peut trouver dans un pays agreste. II n'y a peut-être pas, sauf dans les capitales, de meilleure société dans tous les États-Unis. Ne vous figurez pas cependant que ce soit uuc société comme celle de Paris. On y trouve des voisins de bon sens, honnêtes et simples; quelques-uns ont de la lecture et de l'instruction; mais tous conduisent leur ferme eux-mêhics. Ils sont bienveillans et reçoivent bien, mais ils ne parlent pas «l'autre langue

que l'anglais. Us sont en général orthodoxes, quant aux mœurs cl aux croyances; mais, comme chaque famille a une croyance et des usages de son choix, on a beaucoup de tolérance les uns pour les autres.

Nos cultures sont le froment pour le marché, et le mais, l'avoine, les pois et le trèfle pour la con-

• L'acre est le même que celui «l'Angleterre, et contient environ un arpent et ijj , ou plus exactement 40,44 are». Le bushel, qui est celui d'Angleterre, couticnt 35 litre» 7/10.

sommation de la ferme. Nous trouvons que c'est une bonne distribution de notre terrain que d'en faire trois parts, dont nous mettons cha«|ue année une en froment, une autre portion moitié en mais, moitié en pois, et la troisième en trèfle; tel est notre assoletnent. Il est toujours bon d'avoir la disposition de quelques portions de bois pour le chauffage, les palissades et la charpente. Les meilleurs cultivateurs, tels que M. Randolph , mon gendre, retirent de 10 à 20 boisseaux (busbcls) par acre *. Les plus mauvais, tels «juc moi, n'en tirent que (là 10. Le bushel , en temps ordinaire , vaut communément 1 dollar ». Le produit du mais est en général de 10 à 20 bushels, qui sc vendent un demi-dollar le bushel. La capacité «le celte dernière mesure est «l'un pied et un quart cube , ou , plus exactement , 2178 pouces cubes J. D'après res données , vous pourrez juger de l'étendue de l'exploitation qui conviendrait à votre famille; ne perdant pas de vue «pie, taudis que In terre elle-même fournit à la consommation de votre maison tous les articles qui sout de son ressort, la vente au marché doit subvenir à toutes les autres consommations.

J'ajouterai que le sol et le climat sont éminemment propres à la vigne, qui vieut abondamment dans nos forêts, et vous ne sauriez amener ici uu travailleur plus précieux qu'un bon vigneron.

La seule de vos questions qui me reste à éclaircir, est celle qui a rapport au prix des terres. Une réponse exacte à cette question demanderait des détails qui excèdent ce «|ue peut conteuir une lettre. Nous n'avons point de monnaie métallique. Nous sommes encombrés de billets de ban«|ue , dont la dépréciation élève le prix nominal de toutes choses, et ne fournit aucune valeur réelle pour point de comparaison. Je vous donnerai une idée de cet état de choses en vous disant que,

DulUra .

En 1781 , nous avions 1 banque an capital de 1,000,000 En 1791, nous en avions 6 au capital de.. . i3,i35,000

En 1794.

En 1796,

ai

En i803.

En 1804 ,

capital non connu.

Et maintenant (en 1815) nous avons, scion toute probabilité, une centaine de banques dont le capital s'élève à cent millions de dollars, et elles sout autorisées par la loi à émettre en billets trois fois cette valeur; tellement que l'agent de notre circulation peut maintenant être de 2 à 300 mil-

* Le dollar vaut environ 5 franc» 35 centimes.

* Le ponce est le même que le pouce anglais, qui a a5 millimètres.

lions île dollars, pour une population de huit millions et demi d'hahitans.

Ou a pu, pendant un temps, soutenir au pair la valeur de toute celte friperie, ou plutôt les banques ont pu déprécier la valeur du métal en même temps que celle de leurs billets, en gardant des dépôts d'espèces suffisons pour les acquitter à présentation ; mais la guerre ayant épuisé nos ressources en argent comptant, elles ont toutes suspendu leurs paicmcns en espèces, en promettant de les reprendre aussitôt que les circonstances permettraient de se procurer des métaux précieux. Les plus prudentes et les plus honnêtes d'entre elles tiendront peut-être à leur parole, mais le plus grand nombre ne voudra, ou ne pourra pas en faire autant. En attendant, comme nous n'avons aucun autre agent des échanges, nous prenons ces billets par nécessité, mais nous les gardons en nos mains le moins long-temps que nous pouvons.

Le gouvernement met en ce moment en circulation des bons du trésor bien garantis et portant intérêt. La confédération des banquiers, et les négocians, qui soutiennent les banques parce qu'ils en dépendent pour leurs escomptes, cherchent à ruiner le crédit de ces bons ; mais le pays, en général, les soutient vivement, comme un effet qui inspire beaucoup de sécurité; aussitôt qu'il y eu aura dans la circulation une suffisante quantité, les billets des banques ne pourront plus circule?. Vous jugez bien

que , dans cet état des choses, les possesseurs île billets de banque sont disposés à donner de bons prix des terres, et que, si je me bornais à vous dire crûment le prix actuel des arpent, vous n'en auriez pas uuc idée qui pût servir de base à un calcul; mais leur prix s'est élevé progressivement depuis quelques années. De cette augmentation , distinguez celle qui est due à nos progrès en population, en industrie et en richesse, du prix exagéré qui n'est fondé que sur l'état désordonné de notre intermédiaire. Il y a, dans mon canton et dans un autre canton qui n'en est pas éloigné, des morceaux de terre d'excellente qualité, qui ont été vendus, suivant les époques, aux prix suivans, savoir :

Le premier en 1702, pour A dollars l'acre; en 1802, pour 10 d. ; cl il vaut actuellement 10 d.

Le deuxième en 1780, pour 5 1/3 dollars; en 1805, pour 10 d.; et il vauL h présent 20 d.

Le troisième en 1707, pour 7 dollars; en 1811, pour 10 d. ; et il vaut à présent 20 d.

Au total, nous pouvons calculer que la valeur de nos terres croit chaque année d'un vingtième, et que si notre monnaie était maintenant dans

• Il ne faut pas perdre de vue que ces remeignemens out été donnes en i8i5.

* Il convient de mettre au rang des produits d'une

une situation régulière, elles pourraient valoir de 12 à 15 dollars l'acre. Je crois qu'il n'y a aucun de nos États qui bordent l'Atlantique où les terres puissent, toute proportion gardée, être obtenues à aussi bon marché; lorsqu'il s'y trouve une maison d'ha-

bitation, on en demande en général un prix un peu plus élevé. Ces maisons sont de bois et assez médiocres

Le travail salarié est ici exécuté presque entièrement par des gens de couleur libres ou esclaves. Un homme bien constitué gagne G0 dollars par année, et il est vêtu et nourri par celui qui l'emploie. Le salaire d'une femme est la moitié de celui-là. On peut avoir des ouvriers blancs; mais ils sont moins soumis, leur salaire est plus élevé, et leur nourriture beaucoup plus dispendieuse. Un bon cheval de charrue roule 50 à 00 dollars; un boeuf tic Irait, de 20 b 25 d. ; une vache «à lait, de 15 à 18 d. ; une brebis, 2 d. La viande de bœuf coûte environ 5 cents (le cent est le centième d'un dollar); le mouton et le porc, 7 cents la livre; une dinde ou une oie, 50 ceols la pièce; un poulet, 8 1/3 cents; une douzaine d'tcufs coûte le même prix; la livre de beurre frais, 20 b 25 cents. Tour vous mettre à portée autant qu'il dépend de moi d'asseoir vos calculs, je joins à ma lettre la feuille des prix courans de Philadelphie, où l'on voit le prix de lu plupart de nos produits nationaux ou étrangers *.

Je n'ai aucun doute qu'il ne soit très avantageux pour vos enfans et leurs descendons de venir dans un pays où l'esprit d'entreprise et les talens trouvent tant de ressources, et des voies ouvertes b toute espèce de succès ; mais je craindrais qu'à votre âge, avec vos habitudes, et accoutume comme vous l'éles aux sociétés distinguées de France, vous n'y trouvassiez pas autant de bonheur personnel. Mon observation est bien désintéressée, car je peux ajouter avec la plus entière vérité que ce serait pour nous un très grand bonheur que de vous compter parmi nos voisins; pour y parvenir, il n'est aucune démarche, aucun service en mon pouvoir que je ne sois prêt à exécuter avec plaisir et promptitude.

Veuillez en agréer l'assurance en même temps que celle de ma grande estime et de mon respect.

Th. JEFFERSON.

P . S. Celte lettre vous sera remise par M. Tickner, jeune homme du Massachuset, de beaucoup d'érudition et d'un grand mérite, qui sc trouve heureux «le cette occasion d'être présenté à l'auteur du Traili d1 '/économie politique.

nation ceux qui sont les résultats de son commerce étranger.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

ATM:

David RICARDO.

NOTICE SUR RICARDO

L'Angletim cl le monde firent une perle sensible à la mort de David Ricardo, membre du parlement d'Angleterre, et regardé comme l'écrivain de sa nation le plus éminent en économie politique.

Il avait acquis comme courtier à la bourse de Londres une immense fortune, augmentée depuis par des spéculations toujours judicieuses et le plus grand ordre dans ses affaires; tellement qu'on suppose qu'il possédait à sa mort plus de quarante millions de notre monnaie. Ou serait tenté de dire : Peu importe le nombre des millions, si l'excellent usage qu'il faisait de scs ri-

chesses ne les avait rendues un objet vraiment respectable. Possesseur de vastes domaines, il s'en trouvait qui, par un abus déploré par lui-même, lui donnaient entrée au parlement, ou il méritait de parvenir parla seule voie qui soit légitime, le choix libre de la nation.

11 était déjà un homme fait qu'il ne s'était point encore occupé d'économie politique; mais sc trouvant un jour ù la campagne chez un ami, le désoeuvrement lui fil jeter les yeux sur un volume de la Richesse des nations , d'Adam Smith, que le hasard lui offrit; il fut frappé de la vérité de ses observations, sc procura l'ouvrage et le lut avec avidité.

11 s'était imaginé (et jusqu'à Smith, on était excusable de penser aiusi) que l'économie politique n'était composée que d'opinions spéculatives, de vues qui avaient le bien public pour objet, et sur lesquelles les avis devaient être nécessairement partagés. Il s'aperçut pour la première fois que la véritable économie politique n'est autre chose que la description des ressorts qui font agir et vivre la société; que c'est la physiologie sociale, science qui, bien que toute récente, est aussi positive que la physiologie du corps humain, puisque de même que celle-ci, elle nous fait connaître par quels moyens vit et agit la société, qui est un corps vivant, qui a ses membres, ses viscères, dont les fonctions sont aussi constantes que l'action du cœur et de l'estomac dans l'homme individu.

L'écrit par lequel David Ricardo fit connaître ce qu'il valait, fut une brochure intitulée : Le haut

* Voyez Cours complet , 3* partie, chap. 16.

prix du lingot preuve de la dépréciation des billets de banque. La nation anglaise fut avertie par là que son papier-monnaie était déprécié, c'est-àdire avait perdu une partie de sa valeur. On payait en papier une once d'or, un quarter de fromeut, une pièce d'étoffe, tout en un mot plus cher d'un tiers ou de moitié, qu'on ne faisait avant que 1rs billets de banque eussent un cours forcé. Et l'opinion que les Anglais se formaient de la solidité de leur banque était telle, que personne no supposait qu'un pareil efTet provint d'une autre cause que d'un renchérissement de toutes les marchandises occasioné par la guerre.

Le premier mouvement des hommes est du résister à lu vérité. Ricardo lut attaqué de toutes paris, et le parlement se donna le ridicule de déclarer officiellement que le papier de la banque n'était pas déprécié. C'est ainsi qu'au fort de la guerre de la Vendée, la Convention décréta que cette guerre était terminée. Mais la vérité ne saurait perdre ses droits; quelques années plus tard, tout le monde pensa comme Ricardo. Le parlement y conforma scs mesures; et la suite confirma la théorie de Ricardo : on réduisit le nombre des billets de banque en circulation, et les prix retombèrent à leur ancien taux; ce qui ne fut pas un bien, comme on a pu s'en convaincre; mais l'événement prouva que 1e papier avait perdu sa valeur non à cause du discrédit , mais à cause de sa multiplication *,

Eu 1815, Ricardo publia un Essai sur le bas prix du blé, dans lequel il fait voir combien étaient impoliliques les obstacles que l'on opposait à l'introduction eu Angleterre des blés étrangers. L'auteur prouvait en cela son désintéressement; car, possédant beaucoup de terres, il pouvait désirer que les blés étrangers n'entrassent pas en concurrence avec les siens.

En 1816, il proposa l'usage d'une monnaie de papier*, que le public pourrait en tout temps, à bureau ouvert, se faire rembourser en lingots d'or, et dont néanmoins il ne demanderait jamais le remboursement, parce que des lingots d'or ne peuvent servir facilement comme intermédiaires de la circulation. II en résultait un papier-monnaie qui devait toujours valoir autant que l'or. Cet écrit ingénieux jette beaucoup de jour sur la nature et l'usage des monnaies.

Enfin, en 1817, Ricardo publia son livre sur les principes de P JC cono mie politique et de l'/mpôtf ouvrage trop considérable pour qu'on puisse le caractériser dans une simple notice. C'est là qu'il établit que le profit que fait un propriétaire foncier sur sa terre, c'est-à-dire ce que lui paie son fermier, ne représente jamais que l'cxcédaut, à égalité de frais, du produit de sa terre, sur le pro-

* Proposais for an ecanomical ami s f cure currenrr.

doit des plus mauvaises terres cultivées dans le même pays. Cette opinion a été vivement attaquée par Malthus et par d'autres; beaucoup trop vivement sans doute; car c'est une opinion purement spéculative, et qui n'empêche pas ceux qui la soutiennent et ceux qui la combattent d'arriver aux mêmes conséquences dans la pratique.

David Ricardo a été dans le parlement un homme indépendant de tous les partis. Il ne savait pas ce que c'était que d'avoir une opinion do posi - (ion; c'est-à-dire, de voter pour ce que l'on sait être injuste, et de repousser simplement, en raison de la si-

tuation où l'on se trouve, ce que le bien public réclame. De même que Jérémie Bentham, son ami, Ricardo n'écoutait d'outres conseils que ceux de l'intérêt général. C'est le plus noble privilège de l'indépendance de fortune. L'homme qui, pour conserver une place dont il vit, est obligé de déguiser son opinion, n'est que malheureux; s'il est riche, il devient méprisable.

Ricardo n'était pas ce qu'on appelle un orateur; mais comme il ne parlait que sur ce qu'il savait bien, et ne voulait que ce qui était juste, il était toujours écouté. Il s'est deux fois élevé contre la corruption parlementaire, et voulait que la chambre des communes, qui est destinée à soutenir les intérêts de la nation, ne fût pas composée en majorité de membres payés pour les trahir.

En tout pays, il y a des gens qui, sans être plus crédules que d'autres,

Font de dévotion métier et marchandise.

On avait traîné dans les prisons, à l'aide de jurys spéciaux , c'est-à-dire choisis pour condamner, le libraire Carlile, accusé d'avoir publié des écrits irréligieux. Ricardo osa prendre sa défense et soutenir que la persécution est un mauvais auxiliaire pour la religion.

Quoique peu courtisan des ministres, Ricardo était toujours consulté par eux sur toutes les questions délicates d'économie politique, parce que, dans son pays, la force brutale n'est pas le seul instrument que l'on sache employer.

Frère d'un autre Ricardo, banquier, qui a soumissionné quelques emprunts, il n'est point prouvé que David Ricardo se

soit intéressé dans aucun de ceux qui ont eu pour objet la consommation de quelque grand crime politique.

Cet homme éclairé, cet excellent citoyen est mort dans la force de l'âge, au bout de cinq jours de maladie, à la suite d'une tumeur dans l'oreille. Doux et modeste, chéri des siens comme de son pays, sa perte a été vivement sentie; car on remplace difficilement un homme qui apportait i l'appui de ses bonnes inlentions un grand talent et une immense fortune.

David RICARDO a J.-B. SAY

Gatcomb-Park , 18 août (8i5.

Mo* cher Monsieur.

J'ai reçu avec bien du plaisir le livre et la lettre que M. Basvri m'a remis de votre part *. Ayant beaucoup pensé à vous pendant les incroyables événemens qui ont eu lieu en France pendant ces derniers mois, je me suis trouvé heureux d'apprendre que vous n'en ayez pas souffert. J'ai gémi, avec tous les amis de la paix, du renouvellement de ces outrages militaires, qui si long-temps ont désolé l'Europe, et que j'espérais de voir éloignés de nous pour long-temps. Puisse votre pays se relever bientôt des maux qu'il a dû souffrir! et puissiez-vous trouver dans des jours de paix, de tranquillité et de bonne administration, la compensation des désordres que vous avez endurés !

Entouré de ma nombreuse famille , ce ne sera pas sans quelques difficultés que j'arrangerai une visite à Paris; cependant j'espère que je viendrai à bout de vous en faire une le printemps prochain. Je me flatte que je vous trouverai dans quelque poste important, dévouant, sous un gouvernement libre, votre énergie

et vos talcns à la mise en pratique de ces solides principes d'économie politique que vous avez si admirablement développés. J'ai lu avec satisfaction votre Catéchieme d'économie politique; je le trouve excellent; tous les grands principes y sont posés avec netteté et avec force. Je suis convaincu que non-seulement les commençans, mais les adultes, en tireront beaucoup de fruit. Je vois que vous avez un peu modifié la définition du mot râleur, comme dépendant de Vutilité, mais avec timidité. Cependant je vous dirai que vous ne me scmblez pas encore avoir surmonté la difficulté qui s'attache à l'explication de ce moL scabreux. L'utilité des choses est incontestablement le fondement de leur valeur; mais le degré de leur utilité ne saurait être la mesure de leur valeur. Une marchandise d'une production difficile sera toujours plus chère que celle que l'on produit aisément, quand même les hommes conviendraient unanimement qu'elle est plus utile que l'autre. Il est bien vrai qu'il faut qu'un produit soit utile pour avoir de la valeur; mais la difficulté de sa production est la seule mesure de sa valeur. Les richesses sont précieuses seulement en ce qu'elles peuvent nous procurer des jouissances. L'homme le plus riche est celui qui a le plus de valeurs, qui peut, en les donnant

' Les lettres de David Ricardo sont en anglais.

' M. J. -B. Sa y avait passé quelques jours k Gatcomb- Park , dans le Glouccstershire.

en échange, se procurer, non les choses que fout le monde et lui regardent comme les plus désirables , et que l'on peut avoir à

bas prix , mais les choses d'une production difficile, et par conséquent coûteuse.

Voilà pourquoi je trouve qu'il n'est pas exact de dire, comme vous le faites, pape 95 : « Le comble de la richesse , quelque peu de râleurs que l'on pas sériât f serait de pouvoir se procurer pour rien tous les objets qu'on voudrait consommer. » L'hommo qui ne désire consommer que du pain et de l'eau, et qui n'est en état d'acheter rien de plus, n'est pas si riche que son voisin qui a d'immenses valeurs, au moyen desquelles il peut avoir toutes le# douceurs de la vie, s'il souhaite de les avoir. Un homme est riche par la quantité de biens qu'il possède, non par la modération de ses désirs.

Pcrmettez-moi encore une observation. A la pape 21 , vous dites qu'un manufacturier, pour savoir si son capital est accru, doit faire un inventaire de scs biens, où chaque chose soit évaluée selon son prix courant. Ce moyen lui apprendrait que La somme de sa monnaie est aupraentée. Cela pourrait lui suffire, mais ne peut satisfaire l'économiste politique qui voudrait savoir quelle est l'aupmcntalion réelle du capital. Pendant la dépréciation de notre monnaie (bank-notes), beaucoup de pens crurent que la valeur de leur capital était accrue, tandis que, dans la réalité, elle était diminuée. Leur capital valait uu plus prand nombre de livres sterlinp, qui achetaient moins de choses. La monnaie, aussi bien celle de métal que celle de papier, peut tomber de valeur, et, par conséquent, ne peut pas servir, six mois de suite, de mesure pour d'autres valeurs. Un accroissement de capital, par conséquent, ne peut être constaté que par le pouvoir de mettre en jeu une plus prande masse d'industrie, et d'ajouter aux produits des terres et de l'industrie du pays. Je sais bien que ce principe est le

vôtre; mais je crains que vous ne l'ayez perdu de vue dans le passapc cité.

Le plaisir que je trouve à lire, à étudier les bons ouvrapes d'économie politique, ne s'est point affaibli depuis que je vous ai vu. J'emploierais tout mon temps à la discussion des points qui me semblent avoir encore besoin d'être éclaircis, si j'avais le talent d'écrire. Je me suis cependant hasardé à publier la brochure que je vous ai envoyée au printemps, et j'aimerais à connaître votre opinion sur la doctrine que j'y soutiens, re-

• Cestà celte occasion que David Ricardo fit ton livre intitulé : Principes de l' Économie politique et tic l'Impôt , oit, parmi beaucoup d'excellentes choses, il développe sa doctrine sur la rente des terres; doctrine où l'auteur du Cours complet d* Économie politique n'a rien pu voir de neuf ni d'important, et qui, pour beaucoup d'écri-

lalivement à la rente de la terre et aux profils, en opposition avec M. Malthus. Je sais «le M. Miil que plusieurs personnes de ce pays ne m'entendent pas, parce que je n'ai paa assez développé mes idées; et il m'engage à en reprendre l'exposition dès le commencement, et plus au long; mais je crains que l'entreprise n'excède mes forces Je suis, etc.

Divin RICARDO.

J.-B. SAY a Divio RICARDO.

Paris, a décembre i8i5.

Mon cher Monsieur.

Je me reproche de ne vous avoir pas répondu plus promptement. Nous nous occupons heureusement, vous et moi, de choses de tous les temps, plutôt que de celles du moment actuel, qui ne sont pas gaies , malgré les fêtes que l'on donne pour faire croire aux peuples qu'ils sont heureux. En attendant, ils sont dépouillés par leurs amis et par leurs ennemis; les uns les tourmentent par leur ambition ; les autres, par leurs vengeances; et les lumières, aussi bien que le courage civil, leur manquent pour résister à propos.

Le sujet des valeurs est, comme vous le dites, difficile cl compliqué; et je suis un peu confus qu'avec la prétention que j'ai eue de me mettre à la portée desesprita les plus ordinaires, je ne sois pas entièrement compris des hommes les plus distingués. Il faut que je me sois bien mal expliqué, puisque vous m'accusez d'avoir dit que l'utilité était la mesure de la valeur; tandis que je croyais avoir toujours dit que la valeur que les hommes attachent à une chose est la mesure de l'utilité qu'ils trouvent en elle ; et quand vous ajoutez : » Riches » arc valuable only as they can procure us eiijoy- * ments; and that man is most rich w ho lias most » valuables, * vous tenez exactement le même Langage que moi. Je conviens de même, avec vous, que la valeur d'un produit ne peut pas baisser audessous de ce que coulent les difficultés de sa production. Si les hommes estiment que son utilité vaut ce prix-là, ils le produisent; s'ils estiment que son utilité ne vaut pas ce prix-là, ils ne le produisent pas.

vains anglais , a été malheureusement l'occasion d'abandonner la méthode expérimentale d'Adam Smith, etda tirer par des raisounrmens abstraits leurs conséquences de ce qu'ils ont appe-

lé principes, au lien de les tirer immédiatement de la nature des choses et des faits.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Je m'aperçois que je me suis encore mal exprime dans un autre endroit (page 95), en disant que : « le comble delà richesse, quelque peu de » valeurs qu'on possédât , serait de pouvoir se- pro- « curer pour rien tous les objets qu'on voudrait » consommer. «Je n'ai point voulu dire comme les stoïciens , et comme vous m'en accusez , qu'on est d'autant plus riche qu'on n moins de désirs, mais d'autant plus qu'on peut acquérir à meilleur marché les choses qu'on désire, quelle s qu'elles soient , c'est-à-dire des maisons, des domestiques, des chevaux, si on les désire; ce qui arriverait en effet dans la supposition où les difficultés des frais de production se réduiraient à peu de chose ou à rien. Celte supposition est inadmissible dans son excès, je lésais; mais, ce qui ne l'est pas, cé sont les différons degrés de bon marché (cheap uess) qui s'éloignent ou se rapprochent plus ou moins du bon marche absolu.

Vous avez bien raison en disant qu'un manufacturier qui, pendant la dépréciation de votre papier-monnaie, aurait fait son inventaire en livres sterling, aurait pu croire sou capital augmenté, laudis qu'en effet il aurait diminué. Il est bien évident que, lorsque j'ai dit que ce n'est que par un inventaire qu'on peut savoir si le capital qu'on a est accru ou diminué, c'était avec cette restriction nécessaire : en supposant que la monnaie (the currcncy) qui sert à inventorier n'a pas changé de valeur. Je sens maintenant la nécessité d'exprimer ce qui me paraissait évident, et

j'aurai soin de l'exprimer dans les prochaines éditions de mon Catéchisme, si le public accueille ce petit ouvrage

Que vous dirai-je à l'égard de votre polémique avec M. Malthus? Vous avez l'un et l'autre étudié la question of rent and profits sans doute beaucoup mieux que moi ; et puis je vous confesse que ma façon d'envisager les profits, soit d'un capital, soit d'un fonds de terre, rend très diflicile pour moi la tâche de débrouiller cette question. Je ne peux m'empêcher de faire entrer pour beaucoup, dans l'appréciation des profits, le talent, la capacité industrielle de celui qui fait valoir un terrain ou un capital; et je regarde comme comparativement peu important le profit propre* le profit inhérent à ces deux inslrumens. Au surplus, je dois me défier beaucoup de mon opinion, et je crains de l'énoncer à côté de la vôtre. Je me bornerai donc à souhaiter, avec M. Mil!, que vous développiez vos idées dans un ouvrage ad hoc. J'y gagnerai, et le public aussi. Que j'envie votre sort de faire de l'écouomie politique dans votre belle retraite de Gatcomb-Park ! Je n'oublierai jamais les trop courts momens que j'y ai passés, ni les charmes île votre conversation.

• Il est acciielletncnt n m quatrième édition.

Agréez, mon cher monsieur, les assurances de ma haute estime et de mon sincère attachement.

J.-B. SAY

David HICARDO a J.-B. SAY.

Gatcomb-Park , 18 décembre 1817.

Mon cura Monsieur.

Votre dernière lettre •, qui élail adressée & Londres, ne m’est parvenue que mercredi; ce qui vous expliquera le long temps que j’ai mis à vous répondre.

Depuis votre voyage en Angleterre, je me suis retiré par degrés des affaires; et comme notre dette est énorme et le prix de nos fonds publies très élevé, j'en ai de temps h autre retiré mes capitaux, et j’en ai beaucoup placé en terres... Ma vie s’est composée de succès et de soucis; c’est ce qui fait que je m’arrange, autant que je peux, pour l’avenir , de manière à n'avoir plus aucune inquiétude.

Notre ami Mill va publier son ouvrage sur l’Inde anglaise, auquel il travaille depuis plusieurs années. Avec un talent comme le sien, tout doit devenir, sous sa plume, intéressant et instructif; at je suis persuadé que ce livre surpassera l'attente de ses amis les plus dévoués. Il est imprimé, et il a eu la bonté de m'en donner un exemplaire par anticipation. J'ai lu plus de la moitié du premier volume, et je souhaite qu’il fasse, sur des juges compétens, la même impression qu'il m’a faite. Ce qu'il dit sur le gouvernement, les lois, la religion, les mœurs du pays, est d'une grande solidité; et le rapprochement qu'il fait de l'état ancien de l'Indoustan avec son état actuel, me semble décider la question de la haute civilisation qu'on lui a supposée. J’espère bien que vous aurez l’occasion et le loisir de lire cet ouvrage intéressant, et d'en dire votre opinion au public.

Votre Traité H’ Economie politique croit en réputation, chez nous, à mesure qu'ou le connaît mieux. On eu a fait dernièrement un extrait, en même temps que du mien, dans le Jlritish Roviesr> j cl l’on a fait valoir son mérite. Je n’ai pas été aussi bien traité, et le journaliste n trouvé dans mon ouvrage une ample matière à

ses critiques. Il y trouve à peine un passage qui soit digne d'éloges.

Je me flotte que madame Say et vos enfaus sont en bonne santé, et je vous prie, etc.

David RICARDO.

* On u'a pu la retrouver.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

BÜO

Divin RICARDO a J.-B. SAY.

Londres, n janvier l8ao.

Mon cher Monsieur.

A mon arrivée à Londres, j'ai trouve votre présent avec la lettre dont il était accompagné. Je me souviens que, lorsque je vous ai vu à Taris, vous me disiez qu'à chaque édition de nos ouvrages respectifs, nos opinions viendraient à sc rapprocher toujours davantage, et je suis très convaincu que la vérité de votre remarque se vérifiera. Nous avons déjà fait quelques pas, et, à mesure que les différents points s'éclaircissent, nous trouverons que les dissent irnens se réduiront à n'étre plus que «laits les mots. Votre chapitre sur la valeur a beaucoup gagné selon moi; cependant je ne puis encore souscrire à toute votre doctrine sur cette partie très difficile de l'écouomie politique.

Vous me paraissez avoir mal compris une de rocs propositions. Je ne dis pas que c'est la valeur du travail qui règle la va-

leur de a produits; car c'est une opinion que je cherche, de tout mon pouvoir, & détruire. Je dis que c'csl la quantité comparative du travail nécessaire à la production qui règle la valeur relative des produits.

Je crois encore que vous vous trompczsur une de mes opinions que vous commentez «lans une note de la traduction qu'on a faite de mon livre. Mon raisonnement touchanL la rente, le profit et les impôts, est fondé sur la supposition qu'en tout pays il y a des terres qui ne paient point «le fermage; ou «ju'il y a un capital employé sur «les terres déjà cultivées, pour lesquelles on ne paie point «le fermage. Vous répondez à la première partie de la proposition, et vous ne faites pas mention de la seconde. J'ai besoin que Ton ne les sépare pas.

J'espère que vous vomirez bien accepter la seconde édition de mon ouvrage. Une contient rien de neuf : je n'ai pas eu le courage de le refondre.

L'économie polit ique gagne du terrain. Onavance des principes plus sains. Votre Traité, comme de juste, est au premier rang «les autorités. Les débats du parlement, dans la dernière session, ont satisfait les amis «le la science. Enfin, voilà les vrais principes sur la monnaie solennellement reconnus! Je crois que, sur ce point, nous ne ferons plus fausse roule.

Jérémie Bentham et Mil! se portent bien ; je les ai vus dernièrement, etc.

David RICARDO.

J.-ii. SAY a David llICARDO.

Taris, a mars x8ao.

Mon curr Monsieur.

Sans aucun doute, nous finirons par nous entendre. La vérité est en un point ; quand on la cherche de bonne foi, on finit par sc rencontrer, à moins «pie notre vie ne se termine avant nos recherches. Teu s'en est fallu qu'il n'en arrivât ainsi de moi; une espèce d'altatpie d'apoplexie in'a averti du peu de fomt que nous «levons faire sur notre existence.

Je vous avoue «jue je ne comprends pas trop la différence que vous établissez entre la valeur du travail qui ne détermine pas la valeur des produits, et la quantité de travail nécessaire à leur production qui détermine la valeur des produits. Il me scmlde que vous ne pouvez déterminer la quantité cl In qualité du travail que par le prix que Ton paie pour l'obtenir. C'est du moins ce que j'ai toujours entendu par la quantité de ce service productif «pie j'ai appelé service industriel. Son prix fait partie des frais de production, et vousmême établissez très justement que l'ensemble des frais «le production règle la valeur du produit.

Vous blâmez une des notes que j'ai mises à la traduction française que Constancio a donnée de votre ouvrage (je crois que c'est celle de la page 249, tome I du français). J'avoue que je ne vois pas trop comment la seconde partie de la proposition fait passer la première. N'importe : si la critique est juste pour cette première partie, je conviendrai volontiers <|uc vous avez raison pour la seconde. En effet, quand un fermage ne sert absolument qu'à payer l'intérét du capital qu'un propriétaire a répandu sur sa terre, et qu'un impôt survient, le propriétaire n'abandonnera pas sa terre, et par conséquent le profit que rend son capital, pour ne pas payer l'impôt. Dès-lors l'impôt ne porte pas sur le propriétaire en tant que propriétaire, et il augmente les frais de produc-

tion, et par consé«|ucnt le prix «les produits bruts. C'est un cas qui montre, eu dépit des physiocrates, que tout impôt ne retombe pas sur les terres.

Agréez de nouveau, etc.

J.-B. SAY

David RICARDO a J.-B. SAY.

Londres , 8 mai 1 8a i.

Mon cher Monsieur.

Je vous aurais écrit aussitôt que j'ai eu reçu vos Lettres à Maltkus , sans l'espoir que j'avais d'etre

en état, en attendant un peu, de vous envoyer la troisième édition de mon ouvrage. Grâce aux retards que m'ont fait subir imprimeur et libraire, l'époque en a été plus reculée que je ne comptais; mais enfin je suis en état de joindre à cette lettre un des premiers exemplaires de celte troisième éditiou.

J'y ai remarqué la différence que vous et moi nous mettons à la signification qu'il faut attacher au mot valeur. Vous lui donnez le même sens qu'au root richeitse et au mot utilité; et c'est la partie de votre précieux livre que je désire beaucoup que vous soumettiez à un nouvel examen.

J'adopte presque entièrement votre doctrine des services productifs; mais le fermage étant l'effet de l'élévation du prix, et n'en étant pus la cause, je vous soumets de nouveau la question de sa-

voir s'il ne convient pas de le rejeter quand nous évaluons la valeur comparative des produits de la terre. Je suppose que j'ai devant moi deux pains, dont l'un provient du meilleur terrain qu'il y ait dans le pays, d'un terrain qui rend trois ou quatre livres sterling par acre; et l'autre, d'un terrain qui n'est pas loué au-delà de trois ou quatre shellings. Les deux sont précisément de la même qualité et du même prix. Vous diriez que le prix île l'un paie largement le service du sol, tandis qu'il donne peu de profit pour le capital et le travail qui ont fait produire ce terrain. Cela est incontestable; mais quelle conséquence en pouvez-vous tirer pour nous guider dans la pratique?

Ce que nous voulons savoir, c'est la loi générale qui règle la valeur du pain relativement à la valeur de toutes les autres choses; et je crois que nous trouverons qu'un de ces pains, celui qui provient du terrain qui ne paie point de fermage, ou qui en paie peu, détermine la valeur de tout le pain; et par conséquent sa v aleur, comparée à celle de toutes les autres choses, dépend de la quantité de travail employée à sa production, comparativement à la quantité de travail appliquée à toute autre production.

Permet tcz-moi de vous dire que votre ouvrage aurait beaucoup gagné si vous eussiez plus approfondi les lois qui déterminent le taux des fermages et celui des profils. Ç'a été certainement une erreur d'Adam Smith de supposer que le taux des profits dépend de la somme des capitaux accumulés, sans égard à la population et aux moyens de la pourvoir.

J'ai lu vos Lettres à Malthus. J'en adopte complètement la majeure partie; mais je ne saurais souscrire aux doctrines conformés à celles de votre grand ouvrage, que j'ai déjà combattues. Nous

nous voyons souvent M. Malthus et moi, sans nous convaincre mutuellement davantage.

Je me trouve heureux de pouvoir vous annon-

cer que la science économique est de plus en plus étudiée par la jeunesse de ce pays. Nous avons formé récemment un club d'économistes politiques, où nous pouvons nous vanter de compter MM. Torrens, Malthus et Mil!. Beaucoup d'autres encore soutiennent vivement les principes de la liberté du commerce, dont les noms ne sont pas aussi connus du public. Quant à vous, je sais que vous ne vous découragez pas dans la défense de la bonne cause, et que, dans vos efforts désintéressés, vous n'avez en vue que le progrès des lumières et le triomphe de la vérité.

Croyez, mon cher monsieur, etc.

David RICARDO.

J.-B. SAY a David RICARDO.

Paris, 19 juillet i8ax.

Mo* ciif.h Momsiccb.

J'ai reçu, avec votre letfrc du 8 mai, un exemplaire de la troisième édition de votre important ouvrage. Reccvez-en mes reraercimens. J'y vois une nouvelle preuve que les matières d'économie politique sont prodigieusement compliquées, puisque, tout en cherchant la vérité de bonne foi, et après que nous avons, les uns et les autres, consacré des années entières à approfondir des questions fondamentales, il y a plusieurs points sur lesquels nous ne sommes point encore d'accord. Au milieu de ccs dissentimens, c'est toutefois un très bon signe que nous nous accordions

sur l'essentiel, je veux dire, sur la possibilité qu'ont les hommes de multiplier leurs richesses et leur bienêtre, ainsi que sur les moyens par lesquels on peut parvenir à ce but. Nous arrivons tous aux mêmes conclusions, quoique, dans un petit nombre de cas, par des routes diverses.

Vous pensez que mon ouvrage vaudrait beaucoup mieux si j'approfondissais davantage les lois qui déterminent le taux dos fermages et celui des profits. Mais permet tcz-moi de vous dire, mou cher monsieur , que ccs questions me paraissent moins importantes qu'à vous, et que j'évite, pardessus tout, des abstractions qui n'ont, je vous en demande bien pardon, rien d'applicable dans la vie réelle.

Je vois que, dans voire dernière édition, vous vous êtes beaucoup étendu sur ma manière de voir relativement à la valeurdes choses (que jeregarde, et que vous ne regardez pas, comme la mesure la plus sûre des richesses). Le sujet est important; et je crois que ce qui nous empêche d'être d'accord est que vous donnez trop peu d'attention aux deux

COI

sortes de richesses que je n'a» pas pu distinguer autrement que par les noms de richeaaea naturelle a et «le richeaaea Modale*.

Vous m'exhorte/ à soumettre ma doctrine à de nouvelles méditations- Je l'avais déjà fait à l'époque où je fus critiqué par vous dans votre première édition ; j'ai recommencé le même examen en publiant la quatrième édition de mon Traité d* Economie politique ; enfin-, je viens de remettre encore ce même sujet sur le métier, en travaillant à un ouvrage bien plus considérable que tout ce que j'ai fait • ; et je vous avoue que celte doctrine me semble toujours conforme aux faits («pii sont nos maîtres à tous), en même temps qu'elle ne laisse sans explication aucun des phénomènes de l'économie politique.

La valeur échangeable «les choses, pourvu qu'on la connaisse sous tous ses rapports et avec toutes ses variations, me semble offrir, dans chaque phénomène, une quantité appréciable, qui est un fait. Or, les quantités de ce {retire sont la seule base solide de toute doctrine scientifique. Dans toutes les recherches économiques , il faut, je crois, commencer par affermir celte base; car enfin, pour savoir ce qui fait grandir ou diminuer nos biens, il faut savoir auparavant ccqui les constitue grande ou petite.

Je ne saurais admettre ce que vous appelez, avec Adam Smith, value in uae. Qu'est-cc que de la râleur en utilité , si ce n'est de l'ut ilit ê pure et simple? Le mot utilité suffit donc; mais futilité seule ne me donne point encore une idée de la valeur. Continuant à l'étudier, j'observe qu'il y o, dans cha«juc produit, une portion, de cette utilité que la nature nous ofTrc gratuitement, et une portion que nous créons, en travaillant et en faisant travailler avec nous nos capitaux et nos terres. Mais, comme aucun «le ces dil-Férens services ue s'offre gratuitement, il arrive que, lorsque nous avons créé cette portion d'utilité qui est coûteuse, nous ne consentons à céder les droits que nous avons sur elle, qu'autant

que l'on nous donne en échange une autre portion d'utilité, créée de la même manière et aux mêmes frais.

Maintenant, comment pouvons-nous mesurer l'étendue «le l'utilité que nous avons créée dans un produit? Vous, vous croyez, monsieur, si je ne me trompe, que c'est par la quantité de travail qu'on a dépensée pour la créer; or, je prends la liberté de ne pas adopter cette appréciation ; il y a des multitudes de qualités diverses dans le travail; on ne peut mesurer la quantité de chacune d'elles. Je mesure cette utilité, mise dans les produits, par les diverses quantité* d'un autre produit que l'on consenl à donner pour l'acquérir.

1 Le Court complet d'économie politique, qui n'a été complètement publié qu'en 1829.

Une utilité pour laquelle, sur le marché, on offre deux boisseaux de froment, vaut le double de celle pour laquelle on n'offre qu'un seul boisseau. C'est ici seulement «jue commencent les idées de valeur et de richesses, telles qu'on les conçoit dans la société; c'est ici seulement «jue commence l'action des lois de l'économie politique.

Mais on paie une livre d'or (dites-vous dans la dernière édition de votre livre , que vous avez la bonté de m'envoyer) 2,000 fois plus qu'une livre «le 1er; et pourtant elle ne contient pas 2,000 fois plus «l'utilité. Voici comment, dans ma doctrine, cc phénomène est expliqué : en admettant comme vous que, dans une livre de fer, il y ait la même utilité que dans une livre «l'or, quoiqu'elle vaille 2,000 fois moins, je dis «ju'il y a dans le fer 1,999 degrés d'utilité que la nature ne nous fait pas payer; 1 degré que nous créons par des travaux, «les avances auxquels nous ne

nous livrons qu'autant qu'un consommateur consent à nous les rembourser : d'où résultent les 2,000 degrés d'utilité qui se trouvent dans une livre «le fer; tandis que, dans une livre d'or, nous n'oblenons les 2,000 degrés d'utilité qui s'y trouvent dans votre supposition, qu'à titre onéreux, c'est-à-dire par des travaux , une industrie, des risques, des avances qui égalent 2,000.

Les 1,999 degrés d'utilité que nous ne payons pas lorsque nous consommons «lu fer font partie de nos richesses naturelles, comme l'air et l'eau dont nous uous servons sans les payer ; car c'est à la nature «jue nous «levons l'abondance du fer, ses qualités physiques, la facilité de son exploitation, etc. Le seul degré d'utilité qu'on est obligé de payer (parce qu'il n'a pu être donné gratuitement) fait partie «le nos richesses sociales; fc'est cette utilité dont il y a dans une livre d'or 2,000 lois plus «jue dans une livre de fer.

• I. Say, dites-vous (page336), oublie toujours » la différence essentielle qu'il y a entre la valeur » en utilité et la valeur échangeable. » Sans doute, je la néglige; car, en économie politique, nous ne pouvons nous occuper (si ce n'est accessoirement) que de la portion «l'utilité qui a été donnée avec des frais, car l'utilité sans valeur ne saurait entrer dans l'appréciation de nos Liens ; pas plus qu'une sauté robuste, si ce n'estpour remarquer la jouissance qui en résulte.

A l'égard de l'exemple ingénieux que vous me citez dans votre lettre, de deux pains égAux en qualité, égaux en valeur; l'un, qui a été produit sur une terre dont le fermier paie un gros fermage; l'autre, sur une terre dont le fermier paie peu ou rien, cette hypothèse me parait exposer votre doctrine plus clairement qu'elle

n’avait été exposée jusqu’à présent. Pcrmcltez-rooi de l’expliquer d’après la mienne.

La nature fait présent aux hommes du sol, et;

|»ar conséquent, du service productif que peut rendre le sol. Si les hommes se portaient les produits spontanés de la terre, comme font les peuples chasseurs et nomades, le consommateur ne paie rien pour le service rendu par la terre. Si les hommes jugent à propos, pour que les produits soient plus nhondans, de se partager lesol lui-même et d'attribuer seulement à quelques-uns d'entre eux (aux propriétaires-fonciers) les services productifs que le sol peut rendre, on verra arriver ce que nous avons sous les yeux, c'cst-à-dirc que les protits fonciers qu'un propriétaire tirera de son fonds, seront considérables si les besoins de la société sont considérables, si sa terreexige peu de frais de culture; et qu'ils seront petits ou nuis si le prix courant du produit ne peut rien paver audelà des Irais de main-d'œuvre et des intérêts du capital employés à la culture. C'est, au reste, comme vous le savez. fort bien, la doctrine d'Adam Sinilb, qui «lit quelque part que, de tous ceux qui concourent, soit directement, soit indirectement, à la production, le propriétaire-foncier est celui qui a le plus à soullïir des circonstances contraires à la production.

Je ne comprends pas pourquoi vous dites, dans votre lettre, que l'on ne peut tirer aucune conclusion de l'explication que je donne dans mes ouvrages, du phénomène des deux pains qui valeut le même prix, quoique l’un ait coûté beaucoup plus de travail

que l'autre. Il me semble que nous en pouvons tirer cette instruction (ainsi que je le fais dans plusieurs endroits de mon Traité), «pic les progrès essentiels de la production consistent dans lu substitution que nous réussissons à faire des services gratuits de la nature, aux services coûteux de notre industrie et des iustrumeus qu'elle est obligée «le payer; car si, par une supposition impossible à réaliser complètement, nous parvenions à obtenir par des services gratuits toutes les utilités imaginables, nous serions tous plus riches que David Ricardo, car il y a «les choses désirables <jui surpassent la portée des plus grandes fortunes.

Vous ajoutez : « Ce <|ue nous voulons savoir,

• c'est la loi générale qui détermine la valeur du » pain relativement à la valeur de toutes les au-

* 1res choses. « Mais, mon cher monsieur, n'est-ce pas la connaissance que je cherche à donner en analysant les causes qui influent sur les quantités offertes et demandées? Le besoin qu'on a d'une chose tait naître la «lemaude; les frais nécessaires pour produire celte chose restreignent la quantité demandée. Lorsqu'aux yeux du consommateur le produit vaut autant «juc les frais de production qu'il coûte, on le produit ; lorsque la valeur qu'on y attache n'égale pas la valeur des services productifs, on ne le produit pas; et toutes ces valeurs, celle des services productifs aussi bien que celle

des produits, sont des valeurs échangeables, qui ont leur prix courant; et. leurs prix courans sonl «les faits. Le travail ne détermine donc pas sf.oi, lu valeur des produits, ainsi que vous l'établissez dans vos ouvrages.

Je ne crois pas me tromper en aflirmant «pie ces doctrines, avec tous leurs développemens, posent les bases essentielles du sujet.

C'est avec bien du plaisir que j'apprends «pic vous avez formé à Londres un club d'économistes politiques; et je ne doute pas qu'il contribue puissamment à répandre les principales vérités dont sc compose cette science. Ce que je désire pardessus tout, c'est «juc ceux de ces principes qui ne sont point abstraits, ceux qui ne sont que l'exposition naïve des faits et de leurs conséquences, se répandent dans toutes les classes des citoyens. Nous n'avons |»as besoin de former des conlrovcrsistes habiles dans l'arme du syllogisme, mais des économistes pratiques; or, il ne faut pour cela que des notions accessibles au simple bon sens. Ce que je crains, c'est «juc nous ne rebutions le commun des hommes par des raisounemens trop abstraits.

Si vous admettez «les associés etrangers, je m'estimerai heureux d'être membre d'une société si respectable.

Agréez , etc.

J.-B. SAY

P. S. J'ai vu avec peine «juc plusieurs des écrivains anglais «jui ont fait mention de mes Lettres à Mal Uni* ont interprété ironiquement les éloges que je donne à l'illustre auteur de Vh'ssai sur la Population. Vous le rencontrez quelquefois ; ayez l'extrême bonté de lui dire «juc les témoignages de mon admiration pour sou premier ouvrage sont la fidèle expression des sentimens «jui m'animent; senlimens «pic ne sauraient altérer les discussions où nous sommes entrés sur quelques questions d'économie politique. J'ai lu les principaux écrits où l'on a attaqué ses |>rincipvs

sur la population (qui ue sont au reste «juc l'opinion développée de presque tous les publicistes sur cette matière), et je serais bien aise «pi'il sût «juc toutes ces allatjurs n'ont en rien ébranlé l'estime «juc j'ai conçue j»our le livre et pour l'auteur.

David MCARDO a J.-R. SAY.

Londres, 5 mars i8aa.

Mon cher Monsieur.

J'ai reçu votre bonne lettre en réponse à la mienne du mois de mai. Je vous dois beaucoup «le remercimcns pour la jieinc que vous avez prise de

m'expliquer votre manière de voir, relativement à la valeur; et j'observe avec plaisir que notre dissentiment est beaucoup moins grand que je ne l'avais cru jusqu'ici.

Vous dites qu'il y a deux espèces d'utilités; l'une qui dérive de la nature, à laquelle le travail de l'homme n'a aucune part; vous dites que pour celte utilité naturelle, on ne peut rien obtenir en échange; mais que c'est seulement pour celle qui est donnée par le travail ou l'industrie, que l'on peut avoir quelque chose qui ait une valeur du même genre; vous dites qu'«» économie politique nous ne poltrons nous occuper que de la portion d'utilité qui a été donnée arec des frais; et, d'après ce principe, vous explique/, le cas que je vous ai opposé d'une livre de fer cl d'une livre d'or, auxquelles j'ai supposé exactement la même utilité, quoique l'or vaille 2 ,000 fois davantage. Si nous donnons 2,000 fois plus pour l'or que pour le fer, c'est, dites-vous, parce que cette espèce

d’utilité, qui est du ressort de l’économie politique, est 2,000 fois aussi grande que celle qui est donnée au fer; et que le fera 1,900 parties d’utilité naturelle, pour laquelle on ne donne rien, et dont l’or n'est pas pourvu.

Quoique je ne 'puisse pas approuver les termes dont vous vous servez pour expliquer celte vérité, je dois convenir qu’elle est incontestable, et je ne me suis jamais opposé, au fond, au raisonnement qui lu prouve, puisque j'ai toujours soutenu que les produits ont un prix égal à la quantité de travail qu’on y a mise. Et lorsque vous dites qu’ils sont précieux en proportion de leur utilité, et qu'ils sout utiles en proportion de la quantité de travail ou d'industrie qu'on v a mise, vous exprimez dans le fait la même opinion en d'autres mots.

Il résulte de votre doctrine que si, par un procédé plus économique, des 2,000 portions d'utilité donnés à l'or par l'industrie, 1 ,000 portions venaient à être données par la nature, et 1,000 autres par l’industrie, l’or tomberait à la moitié de sa valeur d’échange. Alors, une livre d’or formerait-elle une portion de richesse égale à ce qu’elle était auparavant? — Vous seriez obligé de convenir que non , car vous dites que la richesse se fonde, non pas sur la quantité de la marchandise, mais sur sa valeur. Et moi, au contraire, qui n’estime pas les richesses par leur valeur, mais par la somme entière d’utilité que possèdent les choses qui constituent la richesse, de quelque source qu’elle provienne (que ce soit de la nature ou de l’industrie), je dirais que je suis aussi riche après qu’un procédé plus économique a etc découvert, quoique ma richesse fui effectivement réduite à la moitié de sa valeur antérieure.

En m’exprimant ainsi, je serais justifié par plusieurs passages de vos ouvrages. Dans la seconde

édition » de votre Catéchisme d’ Economie politique, vous dites (page 2} que la richesse d’une personne est proportionnée à la valeur des choses qu’elle possède , et non à leur quantité. Et quand votre interlocuteur vous demande d’expliquer ce que c'est que la valeur des choses, vous répondez que c'est la quantité de toute autre chose que leur propriétaire peut se procurer par leur moyen, s'il juge à propos de les échanger. Il me semble qu'il y a là-dedans une contradiction; car vous nous dites que la richesse est proportionnée à la valeur, et que la valeur est en proportion de la quantité des choses. Les richesses sont donc en proportion de la quantité ; et, cependant, vous dites qu'elles sont en proportiou de la valeur, et non en proportion de la quantité.

Supposons que la même cause, un procédé plus économique, en diminuant la valeur de l’or «le moitié, diminue au même point, d’une manière analogue, les chapeaux, les souliers, le drap et le linge : une livre d’or ac hètera tout autant de chapeaux, de souliers, «le drap et de linge qu'auparavant. Je vous demande si , dans ce cas, un homme qui possède une livre d’or est aussi riche qu'auparavnnt? D’abord vous répondrez : Non , parce qu’il ne possède pas une tnanhandisc do râleur pareille ; et ensuite vous répondrez : Oui, parce qu’il peut acheter une même quantité de tout autre chose.

Dans vos Lettres à Malthus , vous dites, avec grande raison, que si une certaine quantité «le blé ou de drap venait à être produite avec une facilité telle qu’on eut pour les mêmes frais «le production une quanlité double de ces produits , leur valeur baisserait de moitié. Quoi! vous considérez la seule valeur comme la

mesure de la richesse ; et, cependant , vous convenez qu'une personne qui obtient en échange une quantité double de drap ou de blé, obtient plus de richesses !

• Les produits dans un tel échange, dites-vous, «* sont mis en opposition de voleur avec les servi - » ces productifs ; or, comme en tout échange, l'un » des deux firmes vaut d'autant plus qu'il obtient b une plus grande quantité de l'autre , il résulte » que les services productifs valent d'autant plus « que les produits sout plus multipliés et à plus b bas prix. Voilà pourquoi la baisse des produits, « eu augmentant la valeur des fonds productifs » d'une nation et des revenus qui en émanent, b augmente les richesses nationales. Cette démon- « stration, qui sc trouve en détail au chap. 3 du » livre h de mon Traité d' Économie politique , t» 4e édition, a rendu, ce me semble, quelque serb vice à la science , en expliquant ce qui jusque-là b avait été senti sans être expliqué, c'est que bien b que la richesse soit une valeur échangeable, la

' La troisième édition a paru depuis.

" richesse générale est accrue par le bas prix des ■ marchandises et de toute c$|>èce tic produits. » Ainsi , doublez par des procédés économiques la production «lu producteur A, du producteur B^ du producteur C, vous n'augmentez pas leur richesse, si la concurrence met leur produit nu niveau de leurs frais de production : mais, collectivement , ils sont «leux fois aussi riches qu'auparavant. Bien sûrement, dans une telle explication , les mots richesse» et valeurs ne sont pas employés dans un même sens.

Relativement à l'autre cas, celui des deux pains d'égale valeur, quoique la rente qui en provient soit fort différente, nous sommes d'accord à beaucoup d'égards. La rente (fermage) est l'effet du monopole dont jouit la terre, et doit hausser avec la valeur du pain cl les diflicultés qui se rencontrent a en obtenir davantage. Mais le dernier paiu qui peut surmonter ces diflicultés ne paie que peu ou point de rente au propriétaire, et sa valeur, aussi bien que celle de tous les autres pains, s'élève parce qu'une plus grande partie de son utilité vient de travail et d'industrie, et une moindre partie, d'agens naturels. Vous dites que l'offre et la demande règlent le prix du pain : c'est bien vrai ; mais qu'est-ce qui règle la quantité offerte? Les frais de production, la quantité d'utilité communiquée au pain par l'industrie La rente (fermage) est un effet du haut prix et n'en est pas la cause. Dans le prix de certains pains, il entre peu de renie, peut-être pas du tout.

Vous dites que Je prix du pain est déterminé par les services productifs : sans doute; mais dans un pain de 5 shcllings, les services productifs peuvent être répartis ainsi :

Pour la rente (fermage). . ! 2 \

Pour l'intérét du capital. . . 1 >5shellings. Pour le travail ou l'industrie. 2 /

Tandis que dans un autre pain de la mémo grosseur et de la même valeur, les services productifs seront répartis ainsi :

Pour la rente rien \

Pour l'intérêt 1/5 shcllings.

Pour le travail .... 4 *

Je n'aime pus à mettre ainsi les frais de production en un bloc. J'ai besoin de savoir quelle influence a chacun d'eux pour donner de la valeur au pain.

A la dernière réunion de notre club d'économie politique, j'ai lu votre lettre , et j'ai été chargé par l'assemblée de vous en adresser scs remercimeus. Cette société a de fort modestes prétentions, et n'a point songé à s'adjoindre des osso-

1 Je crois que Ricardo est id dans l'erreur, et son explication ultérieure suffit pour le prouver. Quand les besoins de la société sont devenus plus pressans, le paiu renchérit; mais ce n'est pas le travail du cultivateur qui

ciés étrangers. Mais elle a adopté la résolution d'admettre des étrangers comme membres honoraires, et vons avez été reçu en ectte qualité A l'unanimité. Nous espérons, avec le temps, pouvoir élever notre existence, comme club, à la «lignite d'une académie, et devenir un corps savant de plus en plus nombreux.

J'ai reçu, par M. Francis Place, la seconde édition de votre Catéchisme d'économie politique , dont je vous remercie bien. Je n'ai encore examiné que les deux premiers chapitres, et je me promets beaucoup de plaisir et d'instruction à la lecture du reste.

Je demeure, mon cher Monsieur, avec la plus grande estime, votre dévoué

David RICARDO.

J.-B. SAY A David RICARDO.

Paris, 1er mai 1822.

Mon cukr Monsieur.

Votre lettre du 5 mars renferme des dcveloppcmens pleins de justesse et de clarté, et qui contribueront à réduire quelques questions fondamentales en économie politique, à leur plus simple expression. Je me range à votre avis sur plusieurs points; mais sur d'autres, je prends la liberté de réclamer un nouvel examen de votre part.

11 y a, j'en conviens, une apparente contradiction dans ce que je dis dans mon Catéchisme, qui, n'élaut que l'expression la plus commune et la plus populaire des plus importantes vérités, n'en doit être que plus irréprochable sous le rapport de la clarté et de la rectitude des pensées. J'ai dit (page 2 de la seconde édition) que l'on estime la richesse d'une personne parla valeur des choses qu'elle possède, et non par la quantité; et je dis un peu plus loin que l'on estime la valeur de ces choses par la quantité des choses que l'on peut acquérir par leur moyen. A'ous en concluez que je ne veux pas, dans le premier cas, que l'on mesure la richesse sur la quantité des choses que l'on peut obtenir par son moyen; et que, dans le secornl cas, je veux qu'on la mesure ainsi; ce qui m'expose de votre part au reproche de contradiction.

Mais celte prétendue contradiction est expliquée dans la même page, par les exemples dont je

en élève le prix , c'est le besoin du consommateur, et il en résulte un plus gros gain pour le propriétaire du terrain ; car il est ici question d'effets permanens.

inc sers. N'est- il pas constant que «leux aunes de «Irap, valant cent lianes, sont une richesse supérieure A dix aunes de toile

commune, valant 30 irancs? Quand ensuite je dis qu'un cheval qui peut sc vendre 20 pièces d'or est une richesse double d'un cheval dont il est impossible de tirer plus de 10 pièces d'or, le nombre des pièces u'estil pas une mesure de la portion de richesse qui résulte de la possession «le ces chevaux? N'est-il pas évident qu'une quantité de choses de differentes valeurs, comme le drap et la toile, n'est pas une mesure des richesses; mais que le nombre comparé de choses d'égale valeur est un bon moyeu de comparer deux richesses?

Au surplus, puisque vous m'avez mal compris, il faut bien que je me sois mal exprimé; je corrigerai celte logomachie; et, en attendant, je vous remercie de votre critique.

Vous me dites ensuite : « Supposons qu'un pro- » cédé plus économique baisse de moitié la valeur

• de l'or, des souliers, des chapeaux et de toutes » les autres choses : une livre d'or achètera tout » autant de chapeaux, de souliers et de linge

* qu'auparavant. Je vous demande si, dans ce cas,

*> un homme qui possède une livre d'or est aussi » riche qu'auparavant ? D'abord, vous me répon- » dez ttoHj parce qu'il ne possède pas une marchann dise de valeur pareille, etc »

Je vous demande bien pardon; je ne réponds pas NON : je réponds OUI; car, «lans cette supposition, une livre d'or, en baissant de prix, peut neanmoins acheter une quantité pareille «le choses semblables.

Vous me faites un reproche du même genre relativement A un passade de mes Lettres à Malthus, et je crois que vous ncl'auricz

pas fait, si j'avais eu le talent de faire bien comprendre l'importante théorie de la production, «|ue je considère toujours comme un faraud échange que nous faisons de nos services productifs contre les produits. Certes, si, au moyen «les mêmes services, nous acquérons plus de pro«luits, nos services talent davantage; nous sommes plus riches, puisque nous acquérons plus de choses.

Cette explication, dont toutes les parties sont susceptibles, je crois, «l'une démonstration rigoureuse, s'accorde fort bien avec la proposition qui établiL que deux portions de richesse sont entre elles comme les quantités d'un même produit que l'on pourrait acquérir par leur moyen.

Du reste, je ne pense pas que nous «levions avoir la prétention «le donner des définitions abstraites, notamment de la richesse ; c'csI-A-dirc une définition où nous ferions abstraction du possesseur et de la chose possédée. C'était ainsi que procédaient lesdispuleurs du moyen Age; et c'était, je crois , la raison pour Lii|ucllc ils ne s'entendaient jamais. Une définition trop générale et qui n'entre

pas dans les particularités «|ui distinguent cha«|uc objet, n'apprend rien. Ne vaut-il pas mieux faire connaître un objet A mesure que l'on peut lui appliquer les caractères qui le distinguent? Le lecteur alors en conçoit nettement l'idée.

Savez-vous bien, mon cher monsieur, que votre lettre contient un aveu précieux que je regarde comme un hommage rendu A la vérité. C'est quand vous dites que tous n'aimez pas à mettre en un bloc les frais de production, et «jue tous avez besoin de savoir dans quelle proportion chacun d'eux donne delà râleur à un pro-

duit. Il m'avait semblé que jusqu'ici vous n'accordicz ce privilège qu'au travail ou à l'industrie; et que vous le refusiez au fermage et A l'intérêt du capital. En parlant ainsi des différons frais de production , vous approuvez implicitement l'analyse et l'estimation que j'ai essayé d'en faire.

Je suis fort reconnaissant de l'accueil que la Société économico-politique a bien voulu me faire, et je lui en témoigne mu gratitude dans une lettre que j'adresse A son secrétaire, M. Cowcll junior. Je soumets en même temps aux méditations de la Société deux ou trois questions dont la solution me semble importante.

Notre nation, absorbée par les affaires, par les plaisirs, par les querelles politiques, donne bien peu d'attention aux questions économiques; aussi les progrès de sou instruction en cc genre sontils bien lents. Je développe «leux fois par semaine quelques principes élémentaires entièrement d'application, dans un très joli amphithéâtre que le gouvernement a fait construire au Conservatoire des Arts et Métiers; et j'observe, à la honte de notre nation, que la moitié de mou auditoire sc compose d'étrangers. Anglais, Russes, Polonais, Allemands, Espagnols, Portugais cl Grecs. Le prince héréditaire de Daucmarck, qui va bientdt partir pour Londres, ne pouvant suivre cet enseignement, m'a prié de l'initier eu particulier aux principes de l'économie polilûjue, qu'il m'a paru saisir fort bien ; ce qui est d'un bon augure pour les peuples qu'il aura A gouverner.

Veuillez, mou cher monsieur, demeurer toujours persuadé «le ma haute estime et de mou constant attachement.

J.-B. SAY

A M. Cil s r les -Robert P1UNSEP, M. A.

Paris, mai iSai.

Mossirdr.

Je suis reconnaissant, comme je «lois l'être, «les obligeantes expressions de votre lettre et vous re-

mcrcic «le l'exemplaire qu'elle accompagnait de votre traduction de mon Traité d' Économie politique. Cet ouvrage a trouve en vous, monsieur, un élégant interprète, et l'honneur que vous lui faites doit me paraître d'autant plus précieux que l'anglais est la seule langue européenne dans laquelle il n'eût pas encore été imprimé.

J'avais déjà lu votre lettre au comte de Liverpool, publiée en 181 G, sur l'avantage qu'il y aurait eu à réduire l'argent de la livre sterling h la quantité de métal que l'on pouvait obtenir pour une livre sterling eu papier-monnaie déprécié; en d'autres termes, à rendre légale cette dépréciation déjà opérée en fait. Je fus très frappé de vos raisons, et depuis je les ai d'autant plus approuvées que j'y ai plus réfléchi. C'était une banqueroute, puisque l'État ne payait plus les créanciers qu'avec une monnaie qui avait perdu le quart de sa valeur primitive; mais c'était une banqueroute déjà opérée depuis plusieurs années ; elle avait produit tous les mauvais effet* qu'elle pouvait avoir, et il n'y avait que du mal à attendre de la réintégration de la valeur originaire de la livre sterling.

Eq effet, la valeur totale de l'agent de la circulation, au taux où il était tombé, s'était proportionnée aux besoins de la circulation.

Les valeurs de tous les biens, meubles pt immeubles, s'étaient proportionnées à ce taux; le nombre des unités suppléait à leur moindre valeur, et votre dernière législation, en réduisant la quantité des billets de banque, a rendu la monnaie trop rare : on a commis des injustices dans un sens opposé à celles dont le mauvais eflVt était passé.

En effet, votre gouvernement, par ce seul coup, a augmenté de 50 pour 100 le montant de toutes les contributions, des gros éinolumcns, «les pensions, des sinécures et «le tous les abus qui pèsent sur la nation anglaise; tous les créanciers des particuliers ont été injustement favorisés aux dépens des débiteurs : on a remis la dette publique sur son ancien pied, sans profit pour ceux qui avaient vendu ou acheté des fonds publics depuis la dépréciation; tandis que In nation était libérée d'un quart de cette énorme «lette ; enfin les prix de toutes choses, et, par consé«pient, des Irais «le production, étaut payés en une monnaie plus précieuse, le prix de vos produits s'est trouvé, dans l'étranger, hors de pro|>ortion avec les prix des nations rivales. Dans l'intérieur, ils ont excédé les facultés de beaucoup «le consommateurs. Vous ave* donc bien raison de voir dans celte erreur d'économie politique la cause de la détresse éprouvée en Angleterre, depuis six années.

Je vous avoue que je n'approuve pas de même votre proposition d'un papier-monnaie qui serait invariablement fixé à la même somme, ou qui n'aurait pour régulateur que l'autorité publique. Ou

pourrait, à la vérité, savoir fort bien le nombre de ses unités, mais leur valeur serait exposée à varier beaucoup. Quand la somme des échéances à conclure viendrait à augmenter, la valeur

d’une monnaie plus demandée hausserait. Elle baisserait, dans le cas contraire. Dès -lors toutes les obligations contractées augmenteraient ou diminueraient. Je préfère l'expédient proposé par Ricardo. Ne pouvant rendre la valeur de la monnaie absolument invariable, i) faut du moins qu’elle ne varie qu'au tant qu'un même poids de métal d'argent. Dans l'élnt des relations entre toutes les parties du inonde civilisé, pour que la valeur d'une once d'argent varie dans un pays eu particulier, il faut qu’elle varie partout ; les variations de hauteur s’effacent sur un si vaste niveau. Il faut des siècles pour qu'elles deviennent sensibles. C’est peut-être autant «pi’ il en faut à nos institutions humaines.

Venons à votre traduction, monsieur; elle m’a paru faite en conscience et avec un sincère désir de propager les connaissances économiques. J'aurais désiré que VOUS y eussiez joint le Discour s pi cli mi nuire qui commence l’ouvrage et YEpitomo qui le termine. Je ne sais sur quel motif vous avex supposé qu’un préambule qui détermine l'objet do l'Économie publique, et qui répond aux objections qu'on oppose à ce genre «le connaissances , «jui montre les avantages que les lioinmcs en retirent, et donne une histoire abrégée «le scs progrès, lût sans intérêt pour les lecteurs d’un livre écrit sur cette matière. Les professeurs «pii ont fait de ce livre le texte «le leur enseignement eu Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Suède, en Hollande, n’ont point partagé cette opinion. Ceux i de vos compatriotes mêmes «|ui ont traité de celte science, M. Pryme, M. Senior, M. Mac-Culloch, ont mis à contribution cette partie de l'ouvrage.

L’Épitome était nécessaire pour définir les termes; car je ne pouvais employer que des mots déjà faits, et mal laits, parce qu’ou a nommé les choses avant d'en connaître la nature (

comme lorsqu'on a fait le mol intérêt de l'argent) \ il était «lonc bien nécessaire d'en déterminer le sens. Plusieurs lettres m'avaient demandé ce tableau ramasse dont les coinmcnçans et même quelques adeptes m'ont avoué avoir profité. Si les libraires qui ont fait l'entreprise de votre publication ont exigé ces suppressions, pour épargner les Irais de «juelfpies feuilles «l'impression, comment u'out-ils pas senti qu'ils encouraient, d'un autre cdlê.le reproche «le n'offrir au public anglais qu'un ouvrage incomplet, et que la traduction ne dispensait pas, dès-lors, les personnes jalouses «le s'instruire, de U nécessité d'avoir recours à l'original français. Je n'en apprécie pas moins, monsieur, le mérite de votre travail, et l'habileté avec laquelle vôus avez rendu un très grand nombre de inor-

ceaux. Ce mérite a été senti par M. Biddle, de Philadelphie, qui a publié le même ouvrage aux États-Unis, et a fait son profit de votre traduction.

Je vous dois aussi mes rcmercimens pour les notes critiques dont vous avez souvent accompagné le texte. Vos critiques sont fondées à quelques égards , et j'en profilerai quand je publierai de nouvelles éditions; mais, permetlez-moi de vous le dire, vous me faites aussi des reproches qui me semblent injustes; et je vous prie «le n'étre pas lâché si j'en relève ici quelques-uns dans l'intérét de la science.

J'ai dit, dans mon Traité, que « la valeur que a les hommes attachent aux choses a son pre- » mier fondement dans l'usage qu'ils en peuvent

a faire ; qu'ils ne mettent aucun prix à ce qui

> n'est 'bon à rien.» Sur quoi vous laites une ilote ainsi conçue :

« L'utilité n'est pas le seul ingrédient de la vaa leur. Dire qu'un objet a de la valeur, c'est afiir- « mer la présence de deux circonstances, l'utilité a d'abord et la difficulté de.pnr venir à la pussesa sion (difficulty of attainment)... A moins qu'il a n'y ait quelque diflicuité à surmonter, nul désir a n'est excité dans l'âme humaine, aucun motif » de sc donner de la peine, de faire aucun sacria fice, etc. » Tome 1, pape 4 de l'anglais.

Or, monsieur, ce que vous dites là, je le dis moi-méme un peu plus loin; car, après avoir caractérisé ce qu'il faut entendre par l'utilité des produits, et avoir esquissé les difTérens genres de services que les hommes peuvent en attendre, j'ajoute : «* Nous jouissons des biens que la nature « nous acrordc gratuitement, de l'air, de l'eau, et » dans certains cas île la lumière, sans être oblia gés de les produire. Ces choses n'ont point de • valeur échangeable, parce que les autres liom- » mes, les possédant de leur cdlé, ne sont obligés a à aucun effort pour les acquérir... Mais il est a beaucoup d'autres choses, non moins essena tielles à notre existence et à notre bonheur, » dont l'homme ne jouirait jamais si son industrie » ne provoquait, ne secondait, n'aclicvait les opéa rations de In nature, a (Liv. i,chap. 3.)

Je montre ensuite que ces travaux de l'industrie secondée par les iustrumens qu'elle emploie, constituent des frais de production; et que les gens qui oui fait ces frais n'en cèdent les produits qu'autnnt qu'au leur doune en échange d'autres produits qui ont coûté des frais équiralens , c'està-dire les mêmes rtifficulties of

attainment. Voilà, dis-je, ce qui constitue la valeur échangeable, la seule qui entre dans les considérations de l'économie politique, vithin the province of political economy ; ce sont les propres mots de votre traduction. Comment dès-lors pouvez-vous me reprocher de ne point faire mention de ces diliicullés,

de ces frais dont je parle durant tout le cours de l'ouvrage sous le nom de services productifs , de frais de production , que vous traduisez vousmême par les mots productive agency, cost of production ?

C'est donc bien inutilement, monsieur, que chaque fois que je parle de l'utilité donnée à une chose, et de la valeur qui résulte de l'action de l'industrie, vous prenez la peine de me corriger et que vous surchargez voire traduction de notes pour me reprocher de ne point faire mention de the difficulty of attainment, comme si cette difficulté n'était pas une chose convenue et même positivement exprimée chaque lois qu'il est question de déterminer le prix courant des produits, qui ne saurait, d'une manière suivie, tomber au-dessous des frais de production, cost of production f lesquels ne sont autre chose que le prix qu'il faut * payer pour vaincre la difficulté d'obtenir, the difficulty of attainment.

Je vais plus loin, et je crois que strictement je n'en devais parler que dans ces cas-là. Les frais de production ne sont pas le fondement du prix; ce fondement sc trouve uniquement dans le besoin que les hommes éprouvent de faire usagé du produit. Ils ne consentent à payer les peines (the loils) ou le prix que le produit coule qu'eu raison de futilité qu'il a. Si celte ulilité est assez grande pour que le consommateur consente à y mettre le prix auquel il revient, on le fabrique ou bien on l'acquiert de ceux qui l'ont fabriqué; si son utilité ne parait pas suffisante pour valoir

cette dépense, on ne le crée pas, ou on ne l'achète pas si quelqu'un a eu la sottise de le fabriquer. J'ai besoia «l'une aune «le drap d'une certaine qualité; ce besoin me détermine à y employer 20 shillings; si ses frais de production , ou ce que vous appelez difficulty of attainment, ne permettent pas qu'on la produise à moins de 25 shellings, je n'en veux plus; je me servirai d'une autre étoffe; la difficulté qui accompagne la possession de la première ne coutrihuc pas à en élever le prix; elle n'est donc point un élément nécessaire de sa valeur■, et «juand vous me reprochez dans vingt endroits de ne l'avoir pas exprimé ainsi, vous me reprochez de u'avoir pas soutenu une doctrine essentiellement fausse. Ce qui me semble incontestable c'est S4*ulement que l'utilité des choses est la cause du prix que nous y mettons; mais que ce prix ne saurait tomber au-dessous des frais de production. Quand vous préstMilez un vase au-devant d'une fontaine, ce ne sont pas les bords du vase qui amènent l'eau dont il se remplit, mais ce sont les bords du vase qui empêchent le niveau «lu liquide de baisser au-dessous d'une certaine hauteur.

Je passe par -dessus beaucoup d'autres notes dans lesquelles vous inc donnez, un peu trop ma-

gistralement peut-être, des leçons sur la manière dont j'aurais dû traiter mou sujet. (Vovcz surtout les notes de la page 488 du tome i et des pages 20, 70 et 89 du tome il.) Et quels sont les arl'umi'iis dont vous appuyez vos conseils? Le plus souvent ils se réduisent à cari ; • Vous dites oui, » moi je dis non; et vous avez indubitablement » tort, parce que j'ai raison. » Il me semble qu'avant de mettre votre manière d'envisager les questions d'éco-

nomie politique à la place de la mienne, et de les décider d'autorité, il (allait prouver au lecteur que vous étiez plus vieux que moi, et que vous aviez plus réfléchi en taisant votre traduction, que l'auteur lorsqu'il a écrit un livre qui lui a coulé vingt années de travail.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que vous paraissez tellement satisfait de vos propres conceptions, que vous avez cru inutile de chercher à comprendre les miennes ; cela se voit surtout dans les premiers chapitres du livre il, que, je le dis à regret, vous n'avez pas du tout entendus, faute de vous être placé dans le même point de vue que l'auteur. Comment les Anglais pourront-ils comprendre un interprète qui, de sou aveu, u'a pas compris son original?

Ce qui pourrait faire supposer que vos notes ont cté écrites avec un peu de légèreté, ce ii'cst pas seulement votre promptitude à condamner avant d'avoir suflisammenl réfléchi, niais à aflirmer des faits dont la fausseté était facile à constater; comme lorsque vous m'attribuez (tome h , page 2) la traduction française de l'ouvrage de M. Ricardo, quoique cette traduction uc soit pas de moi et porte en toutes lettres le nom de son auteur, 2U. Constancio.

La même légèreté ne se fait pas moins remarquer dans la note de la page 239 du premier volume, où vous supposez que je traite Napoléon sévèrement, parce que j'en ai reçu quelque prorocaiion. Je vous déclare, monsieur, que personnellement je n'ai jamais reçu de lui aucune provocation quelconque. Il m*a même appelé à des fonctions publiques lucratives, et c'est moi qui lui envoyai ma démission au moment où il sc lit empereur, ne voulant pas entrer en partage avec lui des dépouilles de la France.

Croyez-vous donc qu'on ne puisse être guidé dans les reproches qu'on fait à un gouvernement que par des motifs personnels? Voulez-vous savoir quelles sont les provocations que j'ai reçues de Napoléon? les voici :

Investi d'un pouvoir sans bornes, au lieu de l'employer pour le bien de l'humanité, Bonaparte ne s'en est servi que pour l'opprimer. La France,

* Aujourd'hui nommé ministre Je l'tnstructwn publique.

1 On a depuis rendu au peuple l'élection de la Chambre de» Députés; mais ou u rendu la députation oné-

au prix de beaucoup de malheurs sans doute, jouissait de l'inestimable avantage d'être débarrassée de tous les abus d'un régime suranné; l'homme qui pouvait, s'il l'eût voulu, être l'homme du siècle, agissait sur ce que nous appelons une table rase. Toutes les institutions étaient â faire, elles pouvaient être le résultat des lumières de notre époque, nul obstacle, nul danger, n'étaient à redouter pour Napoléon; il n'avait même aucune peine à prendre, il ne fallait que protéger ce qui était bon et honorable, et du reste jouir en paix. La gloire ni la puissance, rien ne lui était disputé. Dès l'année 1802, persoune n'aurait osé attaquer le premier un lion devenu pacifique. Sans guerres, sans intrigues diplomatiques, l'exemple seul de la France exerçait une salutaire influence sur le reste de l'Europe. Les hommes de mérite du monde entier apportaient & Bonaparte le tribut de leurs talens et lui en laissaient le profit. Ils pardonnaient même ce qu'il y avait eu d'illégal et de violent dans son usurpation; ils lui faisaient l'honneur d'ajouter foi â ses promesses, lorsqu'il leur disait : Pensez-

eous qjsc je sois assez fou pour recommencer au dix-neueième siècle le rôle de César ou celui de Cromwell ?

Hé bien ! il a recommencé ce qu'il y a eu de pire dans l'histoire de l'un et de l'autre.

II a rétabli pièce à pièce, avec uu art et une patience vraiment diaboliques, tous les abus et tous les ridicules de l'ancien régime : il a successivement détruit tout cc qui pouvait consolider le nouveau.

Avant son usurpation, les prêtres n'étaient plus persécutés, mais chaque culte payait les siens : il a rétabli l'influence sacerdotale et l'intervention du pape, et pourquoi? pour satisfaire la puérile vanité d'être couronné par lui.

Toutes les places de l'instruction publique étaient données au concours et confiées à des hommes mariés, intéressés à former des citoyens recommandables et éclairés. Napoléon s'est réservé le privilège exclusif de plier la jeunesse à sou joug : toute espèce d'cnseigiicmeiit, même dans les écoles particulières, a été placé par lui sous l'autorité d'un grand -maître de l'université ', choisi parmi ses plus plats courtisans.

La classe si importante des sciences morales et politiques existait dans l'Institut : il a supprimé celte classe et l'a remplacée par Y Académie des Inscriptions et Utiles- Lettres, instituée par Louis XIV pour chercher des devises à la louange du prince.

Il a enlevé h la nalion française l'élection de ses représentai)» *, de scs juges, cl jusqu'à celle de ses magistrats municipaux.

rcusc eu privant le* député» de l'indemnité que réclament le» frai* de leur voyage et de leur séjour dans la capitale. On le» a

mi» par D dan» la nécessite de cher-

COD

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

A la place des administrations provinciales, il a institué des préfets, espèces de proconsuls etrangers aux département qu'on leur donne à gouverner, richement payés par eux, escortés de gendarmes et foulant le peuple au lieu de le servir. En s'attribuant la nomination de tous les fonctionnaires civils, judiciaires et ecclésiastiques, il en a fait des espèces «l'agens de police, d'espions plus empressés de satisfaire le gouvernement, de qui ils tiennent leur pouvoir, que de protéger les simples citoyens, de qui ils n'ont rien à attendre.

Ce que Bonaparte a appelé la réforme de la justice n'a été qu'un moyen d'influer sur les décisions des tribunaux. Eu s'attribuant la direction des procédures, l'avancement des juges et le choix des jurés, il a mis les prévenus à la merci de l'autorité.

A son avènement, les impôts les plus vcxatoircs étaient supprimés : il a rétabli les droits d'entrée à la porte des villes, les droits réunis 1 et une foule d'autres, parmi lesquels figure rette ignoble loterie impériale et royale , qui soutire l'argent du pauvre par une combinaison infernale, et occasionne, chaque année, en communauté avec les maisons de jeux, environ deux cents suicides à Paris seulement *.

Il a plus que doublé la somme des contributions que pavait la France avant qu'il parvint au pouvoir; et, à l'aide <l*un vigoureux système militaire, il les a fait rentrer avec une rigueur inconnue jusqu'à lui. C'est ce que ses flatteurs ont appelé : avoir remis de l'ordre dans les finances *.

Il a offert des primes sans nombre à la cupidité, en multipliant les places, les pensions, les cumuls; et, par la création des titres, des croix, des

cher les faveurs du pouvoir plutôt que les intérêts du peuple.

* Ce que les Anglais appellent excise ; que Ton a conservé après la restauration sous le nom de contributions indirectes.

* Cette loterie fut supprimée avec la monarchie, et rendue plus désastreuse sous l'empire. Autrefois on ne faisait dans toute la France que viugt-cinq tirages par an: Bonaparte fit établir trois tirages par mois; dans chacune des six principalr» villes de France, on fait trois tirages tous les mois, à différen* jours de la semaine; ce qui procure deux cent seize tirages par année , pour lesquels ou delivre des billets dans tous les bureaux du royaume, et pour les plus petites sommes.

3 Avant lui, le budget annuel ne s'élevait qu'à Goo millions de francs; sous sa domination, il s'est élevé jusqu'à l3oo millions, dont 900 millions en principal et 4oo millions de dépenses départementales .indépendamment des contributions de guerre imposées aux peuples vaincus, et du casuel levé par le clergé.

^ Conservée en France sons le nom de recrutement.

5 En Lgypte, en Espagne, eu Russie , à Lcipzick et à

plaques cl des cordons, il a fourni des hochets à la vanité et des récompenses h la bassesse.

11 a perfectionné ce fléau dos familles, la conscription , trop fidèlement imitée par tous les potentats de l'Europe 4.

Il a déserté cinq fois les plus braves et les plus nombreuses armées 5 qu'un seul homme eut commandées jusqu'à nos jours, après les avoir, par sn folie et son imprudence, vouées à une destruction inévitable *.

La nation française voulait être l'amie de tous les peuples, il lui a suscité leur inimitié; elle était une des plus puissantes de l'Europe, il eu a fait une îles plus faildes et des plus dominées.

Vous devez, concevoir maintenant quels sont les reproches que je suis autorisé à adresser à Napoléon ; vous voyez ce qu'il pouvait faire pour le monde et pour lui-même : le malheureux ne l'a pas voulu, il a préféré aller mourir de chagrin à Sainte-Hélène! Et ce n'est pas, comme l'ont prétendu d'aveugles partisans, par l'effet de simples revers de fortune, de saisons rigoureuses, de déferlions imprévues; c'est par une suite nécessaire d'une ambition étroite et personnelle. Quand on veut être le maitre du monde entier, on a le monde entier pour ennemi. Quelques chances plus favorables pouvaient soutenir Bonaparte deux ou Irois années de plus; mais, en dépit de sa haute capacité, par la nature même des choses, sa chute devait arriver y et elle devait être affreuse pour lui comme pour nous.

Si ce ne sont pas là des crimes, monsieur, je ne m'y counais pas, et s'ils n'excitent pas votre indignation, je vous plains.

Je n'ose, après de si grands intérêts, vous par-

Waterloo. On ne compte pas ici l'armée de Moreau , dont il redoutait tes principes républicains, et qu'il condamna à une destructiou totale en l'envoyant à Saint- Domingue.

* On a pu lire, dans les Mémoires de Foucbc, son ministre de la police, publiés depuis que cette lettre a été écrite , cette phrase sur le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre , qui rut lieu en i8o3 :

« Dès-lors g résolut de nous priver de tou* rapports » avec un peuple libre. Il ralluma donc la guerre; mais » sans perdre la popularité que la paix lui avait acquise. » Il donna à sa haine pour la liberté les couleurs du paw triolisme ; il $e proposait, disait-il, de détruire l'in- » dustric anglaise pour que l'industrie française restât » sans rivale ; et cette absurdité exerçait une influence m d'autant plus grande que la censure n'aurait pas périt mis la publication d'une idée juste eu économie poli- » tique. »

Celle révélation du ministre de la police de Bonaparte est bien confirmée par tous les Mémoire* parti» de $ainte-Uclène, et notamment par ceux de Las-Cases.

1er encore de mon ouvrage et de votre traduction, et je vous prie d'agréer, etc.

J.-B. SAY

J.-B. SAY a M. MALTUUS.

PREMIÈRE LETTRE Monsieur.

Tous cpux qui cultivent celte belle et nouvelle science de l'économie politique voudront lire l'ouvrage dont vous venez de l'eurichir. Vous «'êtes point de ces auteurs qui adressent la parole au public sans avoir rien à lui apprendre; et, lorsqu'à la célébrité de l'écrivain se joint l'importance du sujet, lorsqu'il ne s'agit de rien moins, pour les hommes en société, que de savoir où sont leurs moyens d'exister et de jouir, on conçoit que la curiosité des lecteurs doit être doublement excitée.

Je n'entreprendrai point, monsieur, de joindre mon suffrage à ceux du public, en faisant remarquer tout ce qu'il y a d'ingénieux à la fois et de juste dans votre livre : j'aurais trop à faire. Je n'entreprendrai pas non plus d'entrer eu diseussion avec vous sur quelques points auxquels vous me semblez attacher une importance qu'ils ne méritent guère : je ne veux ennuyer ici le public ni vous, monsieur, par de lourdes controverses. Mais, je le dis avec douleur, il se rencontre daus votre doctrine quelques principes fondamentaux qui, s'ils étaient admis sur une autorité aussi imposante que la vôtre, pourraient faire rétrograder une science dont vous êtes si digue d'aider les progrès par vos vastes connaissances et par vos talens.

Et d'abord, ce qui fixe mon attention, parce que tous les intérêts du moment y sont attachés, d'où vient cet encombrement général de tous les marchés de l'univers, où l'on porte incessamment des marchandises qui se vendent à perle? D'où vient que daus l'intérieur de chaque État, avec un besoin d'action propre à tous les développcmens de l'industrie, d'où vient, dis-je, celte diflieullé universelle qu'on éprouve à trouver «les occupations lucratives? Et, la cause de celte maladie chronique une fois connue, quels moyens de la f aire cesser? Voilà «les questions d'où dé-

pendent le repos et le bonheur des nations. Je n'ai doue pu croire indigne de votre attention et de celle du public éclairé, une discussion qui tend à les éclaircir.

« Le» ciuq lettres qni suivent ont déjà été publiées, en 1810, sous ce titre : Lettres a M. Maillait sur dijjerens

Tous ceux qui depuis Jdam Smith sc sont occupés d'économie politique conviennent que nous n'achetons pas, daus la réalité, les objets de notre consommation avec le numéraire, avec l'argent de la circulation, au moyen duquel nous les payons. 11 faut qu'auparavant nous ayons acheté ce numéraire lui-même par la vente de nos produits. Four un entrepreneur de mines, l'argent est un produit dont il achète ce qui lui est nécessaire; pour tous ceux entre les mains de qui cet argent passe ensuite, il n'est que le prix «les produits qu'ils ont créés eux-mêmes par le moyeu de leurs fonds de terres, de leurs capitaux, de leur industrie. En les vendant ils échangent d'abord leurs produits contre de l'argent; ils échangent ensuite cet argent contre «les objets de consommation. C'est donc bien réellement avec leurs produits qu'ils font leurs achats; il leur est donc impossible d'acheter, «le quelque objet «juc ce puisse êlr«ï, pour une valeur plus conshlcrablc que celle qu'ils ont produite, soit par eux-méincs, soit par le moyen de leurs capitaux et de leurs terres.

De ces prémisses j'avais tiré une conclusion qui me semble évidente, mais dont les conséquences paraissent vous avoir ef-Trayé. J'avais dit : puisque chacun de nous ne peut acheter les produits des autres «ju'avcc scs propres produits; puisque la valeur que nous pouvons acheter est égale à la valeur que nous pouvons produire, les hommes achèteront d'autant plus qu'ils pnnluironl davantage. De là cette autre conclusion que vous refusez

d'admettre, «juc si certaines marchandises ne sc vendent pas, c'est parce que d'autres ne sc produisent pas; et que c'est la production seule qui ouvre «les débouchés aux produits.

Je sais que cette proposition a une physionomie paradoxale qui prévient contre elle; je sais qu'on doit beaucoup plutôt s'attendre à être soutenu par les préjugés vulgaires, lorsqu'on maintient qu'il n'y a trop de produits que parce que tout le monde sc mêle d'en faire; qu'au lieu de produire toujours, on devrait multiplier les consommations stériles, cl manger ses anciens capitaux au lieu d'en aceumulcr de nouveaux. Celte «loctrine en effet a pour elle l'apparence; elle peut être appuyée par des raisnnnemens; elle peut interpréter les faits en sa faveur. Mais, monsieur, quand Copernic et Galilée enseignèrent pour la première fois que le soleil, quoique nous le voyions chaque matin sc lever à l'orient, monter pompeusement au-dessus de nos télés à midi , et se précipiter le soir vers l'occiilent, ne bouge cependant pas de sa place, ils avaient aussi contre eux le préjugé universel, l'opinion de l'antiquité, le témoignage des sens : durent-ils néanmoins renoncer aux dé-

sujets d'économie politique , notamment sur les causes de la stagnation generale du commerce .

monst râlions tirées d'une saine physique? Je vous ferais injure île douter de votre réponse.

Au surplus, quand j'avance que ce sont les produits qui ouvrent un écoulement aux produits; que les moyens de l'industrie, quels qu'ils soient, abandonnés à eux-mêmes, se portent

toujours vers les objets les plus nécessaires aux nations, et que ces objets nécessaires créent à la fois, et de nouvelles populations, et de nouvelles jouissances pour ces populations, toutes les apparences ne sont pas contre moi. Reportons-nous seulement à deux cents ans en arrière, et supposons qu'un négociant eut conduit, sur l'emplacement où s'élèvent maintenant les villes de New-York et de Philadelphie, une riche cargaison : l'aurait-il vendue? Supposons que, sans tomber victime des naturels, il fut parvenu à y fonder un établissement d'agriculture ou de manufacture : y aurait-il vendu un seul de ses produits? non, sans doute. 11 aurait fallu qu'il les consommât tous lui-même. Pourquoi voyons-nous le contraire aujourd'hui? Pourquoi, lorsqu'on porte, lorsqu'on fabrique une marchandise à Philadelphie, à New- York, est-on assuré de la vendre au cours? Il me parait évident que c'est parce que les cultivateurs, les négocians, et même à présent les manufacturiers de New-York, de Philadelphie, et îles provinces environnantes, y font naître, y font arriver des produits au moyeu desquels ils acquièrent ceux qu'on leur offre d'un autre cdlé.

Ce qui est vrai d'un État nouveau, dira-t-on, ne l'est pas d'uu État ancien. Il y avait en Amérique de la place pour de nouveaux producteurs et de nouveaux consommateurs; mais dans un pays où il y a déjà plus de producteurs qu'il n'en faut, ce sont des consommateurs seuls qui sont nécessaires. Permet tez-moi de répondre que les seuls vrais consommateurs sont ceux qui produisent de leur cOté, parce que seuls ils peuvent acheter les produits des autres; et que les consommateurs stériles ne peuvent rich acheter, si cc n'est au moyen des valeurs créées par les producteurs.

Il est probable que, dès le temps de la reine Élisabeth, où l'Angleterre n'avait pas la moitié de la population qu'elle renferme aujourd'hui, on trouvait déjà qu'elle avait plus de bras que d'ouvrage; je n'en veux pour preuve que cette loi même faite alors en faveur des pauvres, et dont les suites sont une des plaies de l'Angleterre. Sou principal objet est de fournir de l'ouvrage aux malheureux qui ne trouvent pas d'emploi. Ils n'avaient pas d'emploi dans un pays qui depuis a pu en fournira une quantité d'ouvriers double ou triple! D'où vient, monsieur, d'où vient, quelque fâcheuse que soit la position de la Grande-Bretagne, qu'on y vend maintenant beaucoup plus d'objets divers qu'au temps d'Élisabeth? A quoi cela pcut-il tenir, si cc n'est à ce qu'on y produit

davantage? L'un produit une chose qu'il échange avec une autre produite par son voisin. Ayant plus de quoi s'entretenir, la population s'est accrue; et, malgré cela, tout le monde a été mieux pourvu. C'est la faculté de produire qui fait la différence d'un pays à un désert; et un pays est d'autnnl plus avancé, d'autant plus peuplé, d'autant mieux approvisionné, qu'il produit davantage.

Cette observation, qui saute aux yeux, n'est probablement pas récusée par vous; mais vous blâmez les conséquences que j'cu tire. J'ai avancé que, s'il y a un engorgement, une surabondance de plusieurs sortes de marchandises, c'cst parce que d'autres marchandises ne sont pas produites en quantité suffisante pour pouvoir être échangées avec les premières; que si leurs producteurs pouvaient en faire davantage, pouvaient en faire d'autres, les premières alors trouveraient l'écoulement qui leur manque; en un mot, qu'il n'y a trop de produits eu certains genres que parce qu'il n'y en a pas assez dans d'autres; et vous prétendez

qu'il peut y avoir une quantité surabondante daus tous les genres à la fois ; et vous citez aussi des faits en votre faveur. Déjà IV. de Sïsmondt s'élait élevé contre ma doctrine; et je suis bien aise de rapporter ici ses plus fortes expressions, afin de ne vous priver, monsieur, d'aucuns de vos avantages, et pour que mes réponses servent à tous deux.

u L'Europe, dit cet ingénieux auteur, est arrivée au point d'avoir, dans toutes ses parties, une industrie et une fabrication supérieures à ses besoins » Il ajoute que l'encombrement qui en

résulte commence à gagner le reste du monde. « Que l'on parcoure les rapports du commerce, les journaux, les récits des voyageurs; partout on verra les preuves de cette surabondance de production qui passe la consommation, de cette fabrication qui se proportionne, non point à la demande, mais aux capitaux qu'on veut employer; de celte activité des marchands qui les porte à se jeter en foule dans chaque nouveau débouché, et qui les expose tour à tour à des pertes ruineuses dans chaque commerce dont ils attendaient des profits. Nous avons vu les marchandises de tout genre, mais surtout celles de l'Angleterre, la grande puissance manufacturière, abonder sur tous les marchés de l'Italie dans une proportion tellement supérieure aux demandes, que les marchands, pour rentrer dans une partie de leurs fonds, ont été obligés de les céder avec un quart ou un tiers de perle, au lieu de bénéfice. Le torrent du commerce, repoussé de l'Italie, s'est jeté sur l'Allemagne, sur la Russie, sur le Brésil, et y a bientôt rencontré les mêmes obstacles.

* Les derniers journaux nous annoncent des pertes semblables dans de nouveaux pays. Au mois

OIS

d'août 1818, on se plaignait, au cap de Bonne- Espérance, que tous les magasins étaient remplis île marchandises européennes, qu'on offrait à plus bas prix qu'en Europe, sans pouvoir les vendre. Au mois «le juin, à Calcutta, les plaintes du commerce étaient de même nature. On avait vu d'abord un phénomène cirante, l'Angleterre envoyant dans l'Inde «les tissus de coton, et réussissant par conséquent à travailler h meilleur marché que les habilans demi-nus de l'indoustan , en réduisant ses ouvriers à une existence plus misérable encore! .Mais cette direction bizarre donnée au commerce n'a pas «luré long-temps; aujourd'hui les proiluils anglais sont à meilleur marché aux Indes «ju'en Angleterre même. Au mois de mai, on était obligé de réexporter de la Nouvelle-Hollande les marchandises européennes qu'on y avait portées en trop grande abondauce. Buenos-Ayres , la Nouvelle-Grenade, le Chili, regorgent de même déjà de marchandises.

» Le voyage de M. Fearott dans les Etats-Unis, terminé seulement au printemps de 1818, présente d'une manière plus frappante encore ce spectacle. D'une extrémité à l'autre de ce vaste continent si prospérant , il n'y a pas une ville, pas une bourgade , où la quantité de marchandises offertes en vente ne soit infiniment supérieure aux moyens des acheteurs, quoique les marchands s'efforcent de les séduire par de très longs crédits et des

facilités de tous genres pour les paiemens, qu'ils reçoivent à terme et en denrées de toute espèce.

n Aucun fait ne sc présente à nous, en plus de lieux, sous plus de faces, que la disproportion des moyens de consommation avec ceux de production, <]uc l'impossibilité où sont les producteurs de renoncer à une industrie parce qu'elle décline, et que la certitude que leurs rangs ne sont jamais éclaircis que par des faillites. Comment se fait-il que des philosophes ne veuillent pas voir ce qui de toutes parts saute aux yeux du vulgaire?

» L'erreur dans laquelle ils sont tombés tient tout entière à ce faux principe, c'est que la production est la même chose que le revenu. M. Ric.ardo j d'après M. Sa y, le répète et l'affirme :

• M. Say a prouvé de la manière la plus satisfai-

• santé, dit-il, qu'il n'y a point de capital, qucl- » que considérable qu'il soit, qui ne puisse être » employé, parce que la demande des produits » n'est bornée que par la production. Personne

• ne produit que dans l'intention de consommer

• ou de vendre la chose produite ; et l'on ne vend » jamais que pour racheter quelque autre produit

• qui puisse être d'une utilité immédiate, ou cou- » tribuer à la production à venir. Le producteur » devient donc consommateur de scs propres pro- » doits, ou acheteur et consommateur des produits » de quelque autre personne. * Avec ce principe, continue M. de Sismondi , il devient absolument

impossible de comprendre ou «l'expliquer le fait le plus démontré de tous dans l'histoire du commerce, c'est l'engorgement des marchés '. »

Je ferai d'ahord observer aux personnes à qui les faits dont M. de Sismondi s'afflige avec raison paraîtraient concluans, qu'ils sont concluans en effet , mais qu'ils le sont contre lui-même. Il y a trop de marchandises anglaises offertes en Italie et ailleurs, parce qu'il n'y a pas assez «le marchandas italiennes qui puissent convenir à l'Angleterre. Un pays n'achète que ce qu'il peut payer; car, s'il ne payait pas, on se lasserait bien vite de lui vendre. Or, avec quoi les Italiens paient-ila les Anglais? Avec des huiles, avec «les soies, avec des raisins secs ; et, passé ces articles-là et quelques autres, s'ils voulaient acquérir plus de produits anglais, avec quoi les paieraient-ils? avec de l'argent? mais il faudrait acquérir l'argent luimême «lont ils paieraient les produits anglais. Vous voyez bien, monsieur, que pour acquérir «les produits, il faut qu'une nation, comme un particulier, ait recours à ses propres productions.

On dit que les Anglais rendent à perte dans los lieux qu'ils inoud«'iil de leurs marchandises. Je le crois bien : ils multiplient la marchandise offerte, ce qui l'avilit; et ils ne demandent, autant qu'ils peuvent, que de l'argent, ce qui le rend plus rare, plus précieux par conséquent. Devenu plus précieux, on le donne en moins grande «|uanlilé dans chaque échange; voilà pourquoi l'on est obligé de vendre à perte. Mais supposez pour un instant que les Italiens «'lissent plus de capitaux, qu'ils tirassent un meilleur parti de leurs terr«'s et «le leurs facultés industrielles, qu'ils produisissent davantage, en un mot; et supposez eu même temps que les lois anglaises, au lieu d'avoir été modelées d'après les ab-

surdités de la balance du commerce, eussent admis à dos conditions modérées tout cc que les Italiens auraient été capables de fournir en paiement des produits anglais; pouvez-vous douter-qu'alors les marchandises anglaises «pii encombrent les ports d'Italie, et bien d'autres marchandises encore, ne trouvassent facilement à sc placer?

Le Brésil, pays vaste et favorisé de la nature, pourrait absorber cent fois les marchandises anglaises qui s'y engorgent et ne s'y vendent pas; mais il faudrait que le Brésil produisit tout ce qu'il peut produire; et commentée pauvre Brésil y réussirait-il? Tous les efforts «les citoyens y sont paralysés par l'adminislration. Une branchcd'industrie promet-elle «les bénéfices, le pouvoir s'en empare et la tue. Quelqu'un trouve-t-il une pierre précieuse, on la lui prend. Le bel encouragement

1 Nouveaux Principes d' Économie politique, de Si«raondi , loin. i , pag. 337 e* *■»*•

pour en chercher d'autres, et s'en servir à acheter les marchandises d'Europe •!

De son côté, le gouvernement anglais repousse, par le moyen de ses douanes et de ses droits d'entrée, les produits que les Anglais pourraient rapporter de leurs échanges avec l'étranger, même les denrées alimentaires dont leurs fabriques ont tant de besoin; et cela parce qu'il faut que les fermiers anglais puissent vendre leurs blcs au-dessus de quatre-vingts schelings le quarier, afin d'être en état d'acquitter des contributions exagérées. Toutes ces nations sc plaignent d'un état de souffrance où elles se sont mises par leur propre faute. Je crois voir des malades qui sc

fâchent contre leurs maux, et qui ne veulent passe corriger des excès qui en sont la première cause.

Je sais qu'on ne déracine pas un chêne aussi facilement qu'on arrache une mauvaise herbe; je sais qu'on ne renverse pas de vieilles barrières, toutes pourries qu'elles sont, lorsqu'elles se trouvent appuyées par les immondices qui se sont amoncelées sous leur abri ; je sais que certains gouvcrnrmens, corrompus et corrupteurs, ont besoin des monopoles et de l'argent des douanes pour payer le vote des honorables majorités qui prétendent représenter les nations; je ne suis point assez injuste pour vouloir que l'on gouverne dans le sens de l'intérêt général, afin d'obtenir toutes les voix

sans les payer Mais en même temps pourquoi

serais-je surpris que tant de systèmes vicieux aient des suites déplorables?

Vous conviendrez aisément avec moi, monsieur, du moins je le présume, du mal que se font mutuellement les nalious par leurs jalousies, par l'inlérét sordide ou par l'impéritie de ceux qui se donnent pour leurs organes; mais vous soutenez que, même en leur supposant de plus libérales institutions, les marchandises produites peuvent excéder les besoins des consommateurs. Eh bien, monsieur, je consens à me de lendre sur ce terrain. Laissons du côté la guerre que les nations sc fout avec leurs douaniers; considérons chaque peuple dans ses relations avec lui-même; et sachons une fois pour toutes, si l'on est hors d'état de consommer cc qu'on est en étal de produire.

u M. Say j M. MiU et M. Ricardo, dites-vous, les

• principaux auteurs de la nouvelle doctrine des » profits, me paraissent être tombés dans des er- » reurs fondamentales â ce sujet. En premier

• lieu, ils ont considéré les marchandises comme

• si elles étaient des signes algébriques au lieu

1 Cela fait voir combien c'est une fausse et étroite politique que celle du cabinet anglais , lorsqu'il va protégeant partout le despotisme et les préjugés qui nuisent aux développemens des nations. Il emploie l'argent du peuple anglais à mettre les autres peuples hors d'état de devenir d'utiles pratiques pour l'Angleterre.

• d'être des articles de consommation, qui néccs- » sairement doivent sc rapporter au nombre des » consommateurs et h la nature de leurs bee soins *. »

Je ne sais, monsieur, au moins pour cc qui me concerne, sur quoi vous fondez cette accusation. J'ai reproduit sous toutes les formes celte idée, que la valeur des choses (seule qualité qui en fasse des riehosses) est fondée sur leur utilité, sur l'aptitude qu'elles ont pour satisfaire nos besoins. k Le besoin qu'on a des choses, ai-je dit *, dépend de la nature physique et morale de l'homme, du climat qu'il habite, des mœurs et delà législation de son pays. Il a des besoins du corps, des besoins de l'esprit et de Pâme , des besoins pour luimême, d'autres pour sa famille, d'autres encore comme membre de la société. Une peau d'ours et un renne sont des objets de première nécessité pour un Lapon ; tandis que le nom même en est inconnu nu latzarone de Naples. Celui-ci, de sou côté, peut se passer de tout pourvu qu'il ait du macaroni. De même les cours de judicature, en Europe, sont

considérées comme un des plus forts liens du corps social; tandis que les indigènes de l'Amérique, les Arabes, les Tar tares, s'en passent fort bien....

» De ces besoins les uns sont satisfaits par l'usage que nous faisons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que l'air, l'eau , la lumière du soleil. Nous pouvons nommer ces choses des richesse* naturelles , parce que la nature seule en fait les frais. Comme elle les donne indifféremment à tous f personne n'est obligé de les acquérir au prix d'un sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable.

» D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage que nous faisons de certaines choses auxquelles on n'a pu donner l'utilité qu'elles ont, sans leur avoir fait subir une modification ; sans avoir opéré uu changement dans leur état ; sans avoir, pour cet effet, surmonté une difficulté quelconque. Tels sont les biens que nous n'obtenons que par les procédés de l'agriculture, du commerce ou des arts. Cc sont les seuls qui aient une valeur échangeable. La raison en est évidente : ils sont, par le fait seul de leur production, le résultat d'un échange dans lequel le producteur a donné ses services productifs pour recevoir ce produit. On ne peut dès-lors les obtenir de lui qu'en vertu d'un autre échange, en lui donnant un autre produit qu'il puisse estimer autant que le sien.

* Principes <P Economie politique , de Malthus.p. 354 - (Je cite sur l'édition anglaise , n'ajaut pas encore vu de traduction.)

3 Traité d' Économie politique , ou simple exposition de la manière dont se forment , se distribuent et se consomment les richesses; 4e édition, tom. it , pag. 5.

«* Ces choses peuvent êlrc nommées richesses sociales, parce qu'aucun échange n'est possible sans qu'il y ait une relation sociale, et parce que cVst seulement dans l'état de société que le droit de posséder exclusivement ce qu'on a obtenu par la production ou par l'échange peut être garanti. »

J'ajoute : • Observons en même temps que les richesses sociales sont, eu tant que richesses, les seules qui puissent devenir l'objet d'une étude scientifique, 1° parce que ce sont les seules qui soient appréciables, ou du moins les seules dont l'appréciation ne soit pas arbitraire; 2° parce qu'elles seules se forment, se distribuent, et sc détruisent suivant des lois que nous puissions assigner. •

Est-ce U considérer les produits comme des signes a Igébrûjues, en faisant abstraction du nombre des consommateurs et de la nature de leurs besoins ? Celle doctrine n'établil-clle pas, au contraire, que nos besoins seuls nous engageait à faire les sacrifices au moyen desquels nous obtenons les produits? Ces sacrifices sont le prix que nous payons pour les avoir; vous appelez, d'après Smith, ces sacrifices, du nom de travail (labour), expression insuffisante , car ils comprennent le concours des terres et des capitaux. Je les nomme services productifs. Ils ont partout uu prix courant. Lorsque ce prix excède la valeur de la chose produite, il en résulte un échange désavantageux, dans lequel on a consommé plus de valeur qu'on n'en a créé. Lorsqu'on a créé un produit qui vaut les services, les services sont payés par le produit, dont la valeur , se distribuant entre les producteurs , forme leurs revenus. Vous voyez bien que ces revenus n'existent qu'au-

tant que le produit a une valeur échangeable, et qu'il ne peut avoir une telle valeur qu'en vertu du besoiu qu'on en a daus l'état actuel de la société. Je ne fais donc pas abstraction de ce besoin, et je ne lui donne pas une appréciation arbitraire : je le prends pour ce qu'il est, pour ce que les consommateurs veulent qu'il soit. J'aurais pu vous citer au besoin la totalité de mon Liv. III , qui détaille les différentes manières de consommer, leurs motifs et leurs résultats; mais je ne veux point abuser de votre attention, ni de vos momens : avançons.

Vous dites : « Il n'est nullement vrai, en fait, » que les marchandises s'échangent toujours con-

* tre des marchandises. La plus forte partie des » marchandises est directement échangée contre » du travail, productif ou non productif; et il est » évident que cette masse de marchandises tout » entière , comparée au travail contre lequel elle

• doit être échangée, peut tomber de valeur par »> sa surabondance, tout aussi bien qu'une seule " marchandise eu particulier peut, par sa sur-

» abondance, tomber de valeur par rapport au trait vail ou h la monnaie '. »

Permettez -moi de remarquer, en premier lieu, que je n'ai pas dit que les marchandises (comtno dities) .s'échangeassent toujours contre des marchandises. mais bien que les produits ne s'achètentqu*arer des produits.

En second lieu, «pie ceux mêmes qui admettraient cette expression de marchandises pourraient vous répondre que, lorsqu'on donne des marchandises pour payer du travail, on échange

en réalité ces marchandises contre d'autres marchandises, c'est-à-dire contre celles qui résultent du travail qu'on a acheté. Mais cette réponse est insuffisante pour ceux qui embrassent d'une vue plus étendue et plus complète le phénomène de la production de nos richesses. Pcrmettez-moi de le remettre sous vos yeux par une image frappante. Le public qui nous juge, y trouvera, j'espère, de grandes facilités pour bien saisir la valeur de vos objections et de mes réponses.

Pour voir agir l'industrie, les capitaux et les terres dans l'œuvre de la produetion , je les personnifie; et je découvre que chacun de ces personnages vend ses services, que j'appelle services productifs, à un entrepreneur, qui est un commerçant, un manufacturier, ou bien un fermier. Cet entrepreneur, ayant acheté les services d'un fonds de terre, en payant un loyer à un propriétaire foncier; les services d'un capital, en payant un intérêt à un capitaliste; et ayant acheté îles services industriels à des ouvriers, à «les commis, à des agens quelconques, en leur payant un salaire, consomme tous ces services proiluctifs, les anéantit ; et de celte consommation sort un produit qui a une valeur.

La valeur «lu produit, pourvu qu'elle soit égale aux Irais de production , c'est-à-dire au prix qu'il a fallu avancer pour tous les services productifs, sufTit pour payer les profits de tous ceux qui ont concouru, directement ou indirectement, à celte production. Le profit «le l'entrepreneur au compte duquid l'opération a etc laite, en faisant abstraction «le l'intérêt du capital qu'il peut y avoir employé, représente le salaire de son temps et de son talent, c'est-à-dire ses propres services productifs à lui-même. Si sa capacité a été grande et ses calculs bien faits, son profit est considérable. Si, au lieu de talent, il a mis de l'impéritie dans son af-

faire, il a pu ne rien gagner, il a pu perdre. C'est l'entrepreneur que tous les risques atteignent; mais c'est lui, par contre, qui profite de toutes les chances favorables.

Tous les produits qui frappent journellement nos yeux, tous ceux que notr«* imagination peut concevoir ont été formés par des opérations qui,

* Principes , etc. , de Maltlius , pag. 353.

toutes, rentrent dans celles que je viens d'indiquer. mais combinées d'une infinité de manières différentes. Ce que des entrepreneurs font d'un côté pour un produit, d'autres le font d'un autre cdlé pour d'autres produits. Or. ce sont ces divers produits qui, s'échangeant entre eux, offrent réciproquement un débouché l'un à l'autre. Le besoin plus ou moins grand qu'on a d'un de ces produits comparé aux autres, détermine à donner pour l'avoir un prix plus ou moins grand, c'csl-àdire une quantité plus ou moins grande de tout autre produit. Le numéraire n'est là-dedans qu'un agent passager qui, une fois l'échange complété, n'y est plus de rien, et court s'employer à d'autres échanges.

C'est avec le fermage, les intérêts, les salaires, qui forment les profits résultant de cette production, que les producteurs achètent les objets de leur consommation. Les producteurs sont en même temps consommateurs; et la nature de leurs besoins, influant à différons degrés sur la demande des différons produits, favorise toujours, quand la liberté existe, lu production la plus nécessaire, parce qu'étant la plus demandée, c'est dès-lors celle qui donne à scs entrepreneurs le plus de profils.

J'ai dit que pour mieux voir comment l'industrie, les capitaux et les terres agissent dans les opérations productives, je les personnifiais et les observais dans les services qu'ils rendent. Mais ce n'est point ici une fiction gratuite : ce sont des faits. L'industrie est représentée par les industrieux A c tous les ordres; les capitaux, par les capitaliste* ; et les terres, par leurs propriétaires. Ce sont ces trois ordres de personnes qui vendent l'action productive de leur instrument, et qui stipulent scs intérêts. On peut blâmer mes expressions ; mais alors il faut eu présenter de meilleures, car ou ne peut nier que les choses se passent ainsi que je l'ai dit. J'ai peint des faits. On peut critiquer la manière du peintre ; mais qu'on ne se flatte pas d'éLfranlcr les faits : ils sont là, et sauront se défendre.

Reprenons maintenant votre accusation. Vous dites, monsieur, que beaucoup de marchandises doivent être achetées avec du travail; et moi je vais plus loin que vous-même : je dis qu'elles «loivent toutes être achetées ainsi , en étendant cette expression de trarail au service que rendent les capitaux cl les terres Je dis qu'elles ne peuvent être achetées qu'ainsi ; que c'est toujours par de tels services qu'on donne de l'utilité et de la valeur aux choses; et qu'ensuite doux partis se présentent à nous : celui de consommer nous-mémes

1 Ce qui rend souvent obscurs les auteurs anglais, c'est qu'ils coufondeut, à l'exempte de Smith, •ous le nom de travail {labour), les services rendus

l'utilité , et, par conséquent, la valeur que nous avons produite; ou bien de nous en servir pour acheter l'utilité et la valeur produites par d'autres; que dans les deux cas nous achetons des marchandises avec des services productifs, et que nous pouvons

eu acheter d'autant plus que nous mettons dehors plus de services productifs.

Vous prétendez qu'il n'y a point de produits immatériels* : eh, monsieur, originairement il n'y en a point d'autres. Un champ lui-même ne fournit à la production que son service, qui est un produit immatériel. Il sert comme un creuset dans lequel vous mettez du minerai, et d'où il sort du métal et des scories. Y a-t-il quelques parcelles du creuset dans ces produits? Non ; le creuset sert à une nouvelle opération productive. Y a-t-il quelques portions du champ dans la moisson qui en est sortie? Je réponds de même, non; car si un fonds de terre s'usait, il finirait, au bout d'un certain nombre d'années, par être consommé tout entier ; un fonds de terre ne rend que ce qu'on y met, mais le rend après une élaboration que j'appelle le service productif du champ. On pourra me chicaner sur le mol ; je ne crains pas les chicanes que l'on pourrait me faire sur la chose, parce que la chose est , qu'elle sera , et que partout où l'on étudiera l'économie politique, on reconnaîtra le fait, quel que soit le nom qu'on juge à propos de lui donner.

Le service que rend un capital dans une entreprise quelconque, commerciale, agricole, ou manufacturière, est, de même, un produit immatériel. Celui qui consomme improductivement un capital détruit le capital lui-méme; celui qui le consomme reproductivement consomme le capital matériel , et , de plus , le service de cc capital , qui est un produit immatériel. Lorsqu'un teinturier met pour 1000 fr. d'indigo dans sa chaudière, il consomma pour 1000 fr. d'indigo, produit matériel; et, «le plus, il consomme le temps de cc capital, son intérêt. La teinture qu'il

en retire lui rend la valeur du capital matériel qu'il a employé, et , de plus , la valeur du service immatériel de ce même capital. *

Le service de l'ouvrier est encore un produit immatériel. L'ouvrier sort de sa manufacture, le soir, avec ses dix doigts, comme il y est entré le matin. Il n'a rien laissé de materiel dans ses ateliers. C'est donc un service immatériel qu'il a fourni à l'opération productive. Ce service est le produit journalier, annuel , d'un fonds que j'appelle ses facultés industrielles f et qui compose sa richesse : pauvre richesse! surtout en Angleterre; et j'en sais la raison.

par les hommes , par les capitaux et par les terres.

* l*«go 4 9-

Tout cela forme «les produits immatériels f que l'on appellera comme on voudra , et qui n'en seront pas moins des produits immatériels qui s'échangeront entre eux , qui s'échangeront contre des produits matériels, et qui, dans tous ecs échanges, chercheront leurs prix courans, fondés , comme tous les prix courans du monde, sur la proportion entre l'offre et la demande.

Tous ces services de l'industrie, des capitaux et des terres , qui sont des produits iudépendans de toute matière, forment les revenue de tous tant que nous sommes.... Quoi ! tous nos revenus sont immatériels! ! ! — Oui, monsieur, TOl'S : autrement il faudrait que la masse des matières qui composent le globe augmentât chaque année ; il le faudrait pour que chaque année nous eussions de nouveaux revenus matériels. Nous ne créons, nous ne

détruisons pas un -seul atome. Nous nous bornons h en changer les combinaisons; et tout ce que nous y mettons est immatériel ; c'est de la VALEUR; et c'est celte valeur, immatérielle aussi, que nous consommons journellement , annuellement, et qui nous fait vivre; car la consommation est un changement de forme donnée à la matière, ou, si vous aimez mieux, un dérangement de forme , comme la production en est l'arrangement. Si vous trouvez une physionomie de paradoxe à toutes ces propositions, voyez les choses qu'elles expriment, et j'ose croire qu'elles vous paraîtront fort simples et fort raisonnables.

Sans celle analyse , je vous défie d'expliquer la totalité des faits; «l'expliquer, par exemple, comment le même capital est consommé deux fois : productirement par un entrepreneur, et improductirement par sou ouvrier. Au moyeu de l'analyse qui précède, on s'aperçoit que l'ouvrier apporte son travail , fruit de sa capacité; il le vend h l'entrepreneur, rapporte chez lui son salaire qui forme son revenu , et le consomme improductivement. De son côté l'entrepreneur, qui a acheté le travail de l'ouvrier en y consacrant une part de

* Un domestique produit des services personnels qui sont eu totalité consommés improductivement par son maître aussitôt que produits. Le service du fonctionnaire public est de mrrnr consommé en totalité parle public, à mesure qu'il est produit. Voilà pourquoi ces différent services ne donnent lieu à aucune augmentation de richesse*. Le consommateur jouit de ces services , mais ne peut les accumuler. C'est ce qui est expliqué en détail dans mon Traité tTÉeonomie poUtiijur , 4e édition , tom. i , pag. i?4-Onne conçoit pas, après cela, comment M. Malthus a pu imprimer, page 3â,que*« l'on » ne peut expliquer les progrès que

l'Europe a faits de- » puis les temps féodaux, si l'on considère les services •» personnels comme aussi productifs que le travail des » marchands et des manufacturiers. » Il en est de ces services comme du travail du jardinier qui a cultivé des salades ou des fraises. La richesse de l'Europe ue vient

son capital , le consomme reproduclivemcnt, de même que le teinturier consomme reproductivement l'indigo qu'il a jeté dans sa chaudière. Ces valeurs, ayant été détruites rcproductivemcnt , reparaissent dans le produit qui sort des mainsdo l'entrepreneur. Ce n'est point le capital de l'entrepreneur qui forme le revenu de l'ouvrier, ainsi que le prétend M. do Sismondi. CVst dans les ateliers, et non dans le ménage de l'ouvrier, que sc consomme le capital de l'entrepreneur. La valeur consommée chez l'ouvrier a une autre source: elle est le produit de ses facultés industrielles. L'entrepreneur consacre à l'achat de ce travail une partie de son capital. L'ayant acheté, il le consomme; et l'ouvrier consomme de son côté la valeur qu'il a obtenue en échange de son travail. Partout où il y a échange, il y a deux valeurs créées et troquées l'une contre l'autre; cl partout où il y a deux valeurs créées, il peut y avoir, et il y a en effet , deux consommations

11 en est de même du service productif rendu par le capital. Le capitaliste qui le prête vend le service, le travail de son instrument; le prix journalier ou annuel qu'un entrepreneur lui en paie se nomme intérêt. Les deux termes de l'échange sont , d'une part , le service du capital , et d'une autre part l'intérêt. L'entrepreneur, en même temps qu'il consomme rcproductirement le capital, consomme reproductivement aussi le service du capital. De sou côté le préteur, qui a vendu le service du capital, en consomme improductivement l'intérêt, qui est une valeur maté-

rielle donnée en échange du service immatériel du capital. Faut-il s'étonner qu'il y ait double consommation , celle de l'entrepreneur pour faire scs produits, et celle du capitaliste pour satisfaire scs besoins, puisqu'il y a les deux termesd'un échange, deux valeurs sorties de deux fonds différeus , troquées et consommables l'une et l'autre?

Vous dites, monsieur, que la distinction du travail productif et du travail improductif est la

certainement pas des fraises qui ont été produites , parce qu'elles ont dû, ainsi qu'un service personnel, être toutes consommées improductivement à mesure qu'elle* mûrissaient, quoique moins promptement que des services personnels.

Je nomme ici des fraises comme un produit fort peu durable ; mais ce n'est pas parce qu'un produit est durable, qu'il facilite davantage les accumulations. C'est parce qu'il est consommé de manière à reproduire sa valeur dans nu nuire objet. Car, durable ou non, tout produit est voué à la consommation , et ne sert à une fin quelconque que par sa consommation (cette fin est , soit de satisfaire un liesoin, soit de reproduire une nouvelle valeur). Lorsqu'on se mêle d'écrire sur l'économie politique , il faut préalablement faire sortir de sa tête qu'un produit durable s'accumule mieux qu'un produit fugitif.

pierre angulaire «le l'ouvrage «P Adam Smith; que c'est le renverser «le fond en comble que de reconnaître, ainsi que je le

fais, comme productifs, «les travaux qui ne soiit fixés dans aucun objet matériel Non, monsieur, ce n'est point là la pierre angulaire de l*ouvrage de Smith, puisque, cette pierre ébranlée, l'édifice est imparfait sans être moins solide; ce qui soutiendra éternellement cet excellent livre , c'est qu'on y proclame à toutes les pages «pic la râleur échangeable «les choses est le fondement de toute richesse. C'est depuis lors que l'économie politique est devenue une science positive; car le prix courant «le chaque chose est une quantité déterminée dont on peut analyser les élémcus, assigner les causes . étudier les rapports, et prévoir les vicissitudes. Eu écartant de la définition des richesses ce caractère essentiel, permettez-moi de vous le dire, monsieur, on replonge la science dans le vague; ou la fuit reculer.

Loin d'ébranler les célèbres Recherches sur la richesee des nations , je les appuie dans ce qu'elles ont d'essentiel ; mais, en meme temps, je crois qu'Adam Smith a méconnu des valeurs échangeables très réelles, en méconnaissant celles qui sont attachées à des services productifs qui ne laissent aucune trace parce qu'on les consomme en totalité; je crois qu'il a méconnu «les services très réels également, qui même laissent des traces dans des produits matériels : tels sont les services des capitaux, consommés indépendamment de la consommation du capital lui-mémc; je crois qu'il s'est jeté «lans des obscurités infinies, faute d'avoir distingué, pendant la production, la consommation «les services industriels d'un entrepreneur, des services de son capital; distinction tellement réelle, cependant, qu'il n'est presque pas de société de commerce qui ne contienne de clauses qu'il faut y rapporter.

Je révère Adam Smith : il est mon maître. Lorsque je fis les premiers pas dans l'économie politique, et lorsque, chancelant encore, poussé «l'un côté par les docteurs de la balance du commerce , et de l'autre par les docteurs du produit net , je bronchais à chaque pas, il me montra la bonne route. Appuyé sur sa Richesse des Rations, qui nous découvre en même temps la richesse de son génie, j'appris à marcher seul. Maintenant je ne suis plus d'aucune école, et ne partagerai pas le ridicule des révérends pères jésuites qui traduisirent, avec des commentaires, les élémcus de Rewton. Ils sentaient <{ue les lois de la physique ne cadraient pas très bien avec celtes de Loyola; aussi eurent-ils soin de prévenir le public, dans

1 Principes tr Économie politique, de M. Malt hus, p. 3".

* Ce que les Anglais appellent H'ant and Supplj \

1 Quatrième édition, liv. I , ch. 1 5; liv. II, ch. i , 2, 3

un avertissement , que, quoiqu'on apparence ils eussent démontré le mouvement de la terre pour compléter le développement de la physique céleste. ils n'en demeuraient pas moins soumis aux décrets «lu pape, qui n'admettait pas ce mouvement. Je ne suis soumis qu'aux décrets de l'éternelle raison, et. ne crains pas «le le «lire : Adam Smith n'a pas embrassé l'ensemble do phénomène «le la production et de la consommation «les richesses; mais il a tant fait que nous devons être pénétrés pour lui de reconnaissance. Grâce à lui, la plus vague, la plus obscure des sciences , deviendra bientôt la plus précise , et celle de toutes qui laissera le moins de faits inexpliqués.

Représentons-nous donc les producteurs (et par ce nom je désigne aussi bien les possesseurs des capitaux et des fonds de

terre, que les possesseurs des facultés industrielles) ; représentons-nous- les s'avançant au-devant les uiis des autres aveclciirs services productifs , ou Futilité qui en est résultée (qualité immatérielle). Cette utilité, c'est leur produit. Tantôt il est fixé dans un objet matériel, qui se transmet avec le produit immatériel, mais «jui, eu lui-niéme, n'est d'aucune importance, n'est rien , en économie politique; car de la matière dépourvue de valeur n'est pas de la richesse. Tantôt il sc transmet , se vend par l'un, et s'achète par l'autre, sans être fixé dans aucune matière : c'est le conseil du médecin, celui de l'avocat , le service du militaire , du fonctionnaire public. Tous échangent l'utilité qu'ils produisent contre celle «jui est produite par d'autres; et, dans tous ceux de ces échanges qui sont livrés à une libre concurrence, selon que l'utilité offerte par Paul est plus ou moins demandée que l'utilité offerte par Jacques , elle sc vend plus ou moins cher , c'est-à-dire qu'elle obtient en échange plus ou moins de l'utilité produite parcedernier. C'est en ce sens qu'il faut entendre l'influence de la quantité demandée et de la quantité offerte *.

Ceci, monsieur, n'est point une doctrine faite après coup pour la circonstance; elle est consignée en différens endroits de mon Traité d*Econotnie politique * ; et, nu moyen de mon Epitome , sa concordance avpc louslesautrcs principes de la science et avec tous les faits qui lui servent de hase est solidement établie. Elle est «léjà professée dans plusieurs parties de l'Europe, mais je désire ardemment qu'elle entraîne votre conviction et vous paraisse mériter de s'introduire dans la chaire que vous remplissez avec tant d'éclat.

Après ces cclaircisscinens nécessaires, vous ne m'accuserez pas «le vaincs subtilités, si je m'appuie sur des lois que j'ai mon-

trées être fondées sur la

et 5. Voyez aussi l'Kpitorac placé à la fin du même ouvrage., surtout aux mots : Services productifs , frais de production, revenus , utilité, valeur.

nature des choses et sur les faits qui en découlent.

Les marchandises, dites-vous, ne s'échangent pas seulement contre des marchandises : elles s'échangent aussi contre du travail. Si ce travail est un produit que les uns vendent, que les autres achètent, et que ces derniers consomment, il m'en coûtera peu de l'appeler une marchandise , et il ne vous en coulera pas beaucoup plus d'assimiler les autres marchandises à celle-là; car elles sont des produits aussi. Les confondant alors les unes et les autres sous le nom générique de produits, vous pourrez convenir peut-être qu'on n'achètc des produits qu'avec des produits.

DEUXIÈME LETTRE

A M. MALTHUS

Monsieur.

Je crois avoir prouvé , dans ma première lettre, que les produits ne peuvent s'acheter que par des produits; je ne vois donc point encore de motifs d'almndonner la doctrine, que c'est la production qui ouvre des débouchés à la production. Il est vrai que

j'ai regardé comme des produits tous les services qui sortent de nos capacités personnelles, de nos capitaux, de nos fonds de terre; ce qui m'a obligé d'esquisser de nouveau et eu d'autres termes la doctrine de la production, que Smith évidemment n'a pas conçue, et n'a pas décrite en son entier.

Cependant, monsieur , je sens , en relisant la 5e section de votre chapitre VU qu'il est encore un point dont vous ne voudrez point conveniravec moi. Vous m'accorderez peut-être que l'ou n'achètc les produits qu'avec d'autres produits; mais vous persisterez à soutenir que les hommes peuvent, de tous les produits ensemble, créer une quantité supérieure à leurs besoins, et qu'une partie, en conséquence, de ces produits peut ne pas trouver d'emploi ; qu'il peut y avoir surabondance et engorgement dans tous les genres à la fois. Pour présenter votre objection dans toute sa force, je la transformerai en une image sensible , et je dirai : M. Mallhus conviendra volontiers que cent sacs «le blé achètent cent pièces d'étoffe dans une société qui a besoin, pour se vêtir et se nourrir, de cette quantité d'étoffe et de cette quantité de blé; mais si la même société vieut à produire deux cents sacs de blé et deux cents piè-

1 Principes d' Economie politique, do M. Mallhus, page 35 1.

ces d'étoffe , ces deux marchandises auront beau pouvoir s'échanger l'une contre l'autre, il soutiendra qu'une partie d'entre elles pourra ne pas trouver d'acheteurs. Il faut donc, monsieur, que je prouve en premier lieu que. qucllesquc soient la quantité produite et la dépression des prix qui en résulte, une quantité produite en un genre suffit toujours pour mettre ses auteurs en état d'acquérir la quantité produite en un autre genre; et, après avoir prouvé que la possibilité d'acquérir existe , je devrai cher-

cher comment des produits qui surabondent font naître les besoins de les consommer.

L'entrepreneur qui produit du blé, ou le fermier, après avoir acheté les services productifs du fonds de terre et du fonds capital qu'il occupe, après avoir acheté les services productifs de ses serviteurs, et y avoir ajouté ses propres travaux, a consommé toutes ses valeurs pour en faire des sacs de blé ; et chaque sac, ses propres travaux, c'est-à-dire ses bénéfices compris, lui revient par supposition à 50 francs. De son côté, l'entrepreneur qui produit des étoffes de lin, de laine ou de coton, peu m'importe, le fabricant, en un mot, après avoir consommé de même les services de son capital, les srrvices de ses ouvriers et les siens, a fait des pièces d'étoffes dont chacune lui revient à 30 francs également. Si même vous me permettez d'arriver d'un saut au centre de la question, je vous avouerai que mon marchand d'étoffes représente, dans ma pensée, les producteurs de tous les produits manufacturés; et que mon marchand de blé représente tous les producteurs de denrées alimentaires et de produits bruts. Il s'agit de savoir si leurs deux produits, en quelque quantité qu'on les multiplie, et quelle que soit la dépression qui en résultera dans les prix, pourront être achetés en totalité par leurs producteurs, qui sont en même temps leurs consommateurs; et comment les besoins s'élèvent toujours en raison de la quantité produite.

Nous examinerons d'abord ce qui sc passe dans l'hypothèse d'une liberté parfaite, qui permet de multiplier indéfiniment tous les produits; et nous examinerons plus tard les obstacles que la nature des choses ou l'imperfection des sociétés opposent à cette liberté indéfinie de produire; mais vous remarquerez que l'hypothèse de la production indéfinie est plus favorable h votre cause,

parce qu'il est bien plus difficile de placer «les produits illimités que des produits restreints; et que l'hypothèse des produits restreints tanldt par une cause, tantôt par une autre, est plus favorable à la mienne, qui établit que ce sont ces restrictions mêmes qui, en empêchant de certaines productions, nuisent a l'achat que l'on pourrait faire des seuls produits qu'on peut multiplier indéfiniment.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Dans l'hypothèse «le la liberté parfaite, le producteur de froment arrive sur le marché avec un sac qui lui revient, son bénéfice compris, à 50 francs; et le producteur d'étoiles avec une pièce qui lui revient au même prix, cl conséquemment avec deux produits qui s'échangeront au pair1. Celui des deux qui se vendrait au-delà de ses frais de production attirerait vers sa production une partie des producteurs qui s'occupent de l'autre , jusqu'à ce que les services productifs fussent également payés dans l'un et l'autre genre : c'est un eiTet dont on convient généralement.

Il est bon de remarquer que, dans cette hypothèse, les producteurs de la pièce d'étoffe, tous ensemble, ont gagné de quoi racheter la pièce tout entière, ou tout autre produit d'égale valeur. Si elle revient, par exemple, à 30 francs tout compris, même le profit du manufacturier au taux où l'a fixé la concurrence, celte somme s'est trouvée distribuée entre tous les producteurs de la pièce d'étoffe; mais en parts inégales, suivant l'espèce cl la quotité des services rendus pour eu opérer la production. Si la pièce a dix aunes, celui qui a gagné G francs peut en acheter deux aunes; celui qui a gagné trente sous peut en acheter seulement une demi-aune; mais il demeure constant que la totalité d'entre eux

pcuL acheter la totalité de la pièce. Que si, au lieu d'acheter l'étoffe, ils veulent acheter le blé, ils sont en état de l'acquérir en totalité aussi, puisqu'il ne vaut que 30 francs comme l'étoffe; tout comme ils peuvent acheter, suivant leurs besoins indifféremment, ou une portion de la pièce d'étoffe, ou une portion équivalente du sac de blé. Celui qui a gagné, dans l'uue ou l'autre de ces productions, six francs, peut employer trois francs à un dixième de lu pièce, et trois francs à un dixième du blé; toujours csl-il vrai que tous les producteurs ensem-

• Un fermier qui vend un sac de froment 30 fr. et qui achète une pièce de calicot de 30 fr. , n'cchange-t-il pas sou sac contre l'étoffe? et le fabricant qui achète un sac de hic 30 fr.,du prix de M pièce d'etoffe, u'écliange-til pas son étoffe coutre uu sac de froment?

a Pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir dénaturé le seus de l'estimable professeur , en cherchant à le resserrer et à le rendre pin» clair, je crois devoir douuer en note la traduction exacte de ses passages.

■ Si les marchandises ne «levaient être comparées et » échangées que les unes avec les autres, il serait alors « vrai que , pourvu qu'elles augmentassent suivant des » proportions convenable* , elles pourraient , quelle que » fût leur augmentation, conserver la même valeur rc- » lative. Mais , si nous les comparons , comme nous le » devons , avec le nombre et avec Itfs besoins des ron- » sommntcurs, une grande augmentation de produits » avec uu nombre stationnaire «1e consommateurs et des » besoins réduits par la parcimonie occasionneront de

blc peuvent acquérir la totalité des produits.

C’est ici, monsieur, que se placent vos objections. Si les produits augmentent, dites-vous, ou si les besoins diminuent , les produits tomberont à trop bas prix pour pouvoir payer les travaux nécessaires à leur confection *.

Avant de vous répondre, monsieur, je vous préviens que, si, par condesrcndance, j’emploie voire mot fraraiï, qui, d’après les explieationsdonnées dans ma précédente lettre, est incomplet, je comprendrai sous celle dénomination , non-seulement le service productif d'un ouvrier et d'un chef, mais encore les services productifs rendus par le capital et par le fond de terre , services qui ont leur prix , aussi bien que le travail personnel, et un prix tellement réel que le capitaliste et le propriétaire foncier en vivent.

Ce point entendu', je vous réponds avant tout que les produits, en baissant de prix, ne mettent point les producteurs hors d’état d’acheter le travail qui lésa créés, ou tout autre travail équivalent. Dans notre hypothèse, les producteurs «le blé, par «le plus habiles procédés, créeront double quantité de blé, et les producteurs d’étoffes double quantité d’étoffes ; et le blé comme les étoffes baisseront de moitié. Qu’est-cc que cela? Les producteurs de blé, pour leurs services, qui seront les mêmes , auront deux sacs qui ensemble vaudront ce qu’un seul valait; et les producteurs d’étoffes auront «leux pièces qui ensemble vaudront ce qu’une seule valait. Dans l’échange appelé productionif les mêmes services auront obtenu , chacun de leur cdté, double quantité de produits; mais ces deux quantités doubles pourront s’acquérir l’une par l'autre comme auparavant , et aussi facilement qu'auparavant , de nianière,quc , sans dépenser «lavnntage en services productifs, une nation où ccttc faculté productive vieillirait à se

» toute nécessite unr grande chute dans la valeur des «• produits estimée ru travail , tellement que le même » produit qui aura coûté le même travail qu'aupara- » vaut ue pourra plus en acheter la meme quantité. >•

Page 355.

« On avance qu'une demande effectue n’est autre «• chose que l’offre effective que l'on fait d’une rnan han- *» dise en échange «l’une autre. Mais est-ce bien là tout *» ce qui est nécessaire pour une demande effective? » Quoique cliacune des marchandises puisse avoir coûté, » pour sa production, la même «juantité de travail et » de capital , et qu’elles puissent équivaloir l’une à l’an- » tre, cependant elles peuvent, toutes le» deux, être » abondantes au point de ne pouvoir acheter plus de » travail qu’elles n’en ont coûté, ou du moins de n’en « pouvoir acheter que très peu audelà ÿ ce qu’elles » en ont coûté. Dans ce cas , la demande serait-elle cf- » fective? Suffirait-elle |w>ur engager à continuer la pro- » duction? Indubitablement NüN. » Ibid.

déplorer, aurait une fois plus d’objets h consommer, soit en blé. soit en étoiles , soit en tout, puisque nous sommes convenus de représenter avec du blé et des étoffes toutes les choses dont l’espèce humaine peut avoir besoin pour s’entretenir. Les produits, dans un tel échange, sont mis en opposition de voleur avec, les services productifs; or, comme en tout échange, l’un des deux termes vaut d'autant plus qu’il obtient une plus grande quantité de l'outre , il résulte que les services productifs valent d'autant plus que les produits sont plus multipliés, et à plus bas prix Voilà pourquoi la baisse des produits, eu augmentant la valeur des fonds productifs d’une nation et des revenus qui en émanout , augmente les richesses ualiouales. Cette démonstration, qui sc

trouve en détail au cliap. 5 du liv. 2 de mon Traité d'E conomie politique (4a édition), a rendu, ce me 6cmblc, quelques services à la science, en expliquant ce qui , jusque-là , avait été senti sans être expliqué; c'est que, bien que la richesse soituue valeur échangeable, la richesse générale est accrue par le bas prix des marchandises et de toute espèce de produits *.

Jamais probablement une augmentation du double dans la puissance productive du travail n'a eu lieu tout-à-coup et pour tous les produits à la fois; mais il est indubitable qu'elle a eu lieu graduellement pour beaucoup de produits et dans des proportions fort diverses. Uii manteau de pourpre chez les anciens, à égalité île finesse et de grandeur, à égalité de solidité et d'éclat dans la teinture, coûtait sans doute au-delà du double de. ce qu'il coulerait chez nous; et je ne doute pas que le blé payé eu travail n'ait baissé de moitié tout au moins à l'époque ignorée de l'invention de la charrue. Tous ccs produits, coûtaut moins de travail , ont été, en raison de la concurrence, donnés pour ce qu'fis ont coûté, sans que personne y ait perdu; et tout le moude y a gagné dans ses revenus.

Mais il faut revenir sur la première partie de votre objection : Leu producteur $ de blé et leu producteurs d'étoffes produiront alors plus do blé et d'étoffes que les uns et les autres n'en pourront consommer. Ali! monsieur, après avoir prouve que, malgré une baisse de moitié clans la valeur des produits, le même travail pouvait les acheter en totalité et sc procurer par là une fois plus de moyens d'exister et de jouir, serai-je réduit à prouver à l'auteur justement célèbre de VEssai

1 Suivant l'expression anglaise : fP'hcn they do not command the snme quantily of labour as bejbrt,

• Cette démonstration, pour le dire en passant, ruine complètement une assertion de M. Mallhus , que le bon marché est toujours aux dépens des pro/tls (page 370), et ruine , par conséquent , tous les raisounemens qu'il fonde sur cette Imse. La même démonstration est de

sur la Population y que tout ce qui peut se produire peut trouver des consommateurs, et que , parmi les jouissances que procure la quantité des produits dont les hommes peuvent disposer, ils ne mettent point au dernier rang les douceurs du ménage et la multiplication des enfans? Après avoir écrit trois volumes justement admirés, pour prouver que lu population s'élève toujours au niveau des moyens d'existence, avez-vous pu admettre le cas d'une grande augmentation de produits, avec un nombre stationnaire de consommateurs et des besoins réduits parla parcimonie ? (Page 355.)

Il faut que ce soit l'auteur de VEssai sur la Population qui ait tort, ou bien que ce soit celui des Principes d'E conomie politique. Mais tout nous prouve que ce n'est point celui de VEssai sur la Population qui est dans l'erreur. L'expérience, comme le raisonnement, démontre qu'un produit, une cAose nécessaire ou agréable à l'homme, n'est dédaignée que lorsqu'on manque des moyens de l'acheter. Ces moyens d'acheter sont précisément ce qui établit la demande du produit , cc qui lui donne un prix. N'avoir pas besoin d'une chose utile, c'est ne pouvoir pas la payer. Et comment est-on dans l'impuissanccdc la payer? c'est lorsqu'on est dépourvu de cc qui fait la richesse, dépourvu d'industrie, ou de terres, ou de capitaux.

Une fois pourvus des moyens de produire, les hommes approprient leurs productions à leurs besoius, car la production elle -

même est un échange où l'on offre des moyens productifs et où l'on demande en retour la chose dont le besoin sc fait le plus sentir. Créer une chose dont le besoin ne sc ferait pas sentir, ce serait créer une chose sans valeur : ce ne serait pas produire. Or, du moment qu'elle a une valeur, son producteur peut trouver à l'échanger contre celles qu'il veut se procurer.

Cette faculté des échanges , particulière h l'homme entre tous les animaux, approprie tous les produits à tous les besoins, et lui permet de tenir compte, pour son existence , non de l'espèce du produit (il l'echangera dès qu'il voudra , s'il a de la valeur), mais de sa valeur.

La difficultc , direz-vous , est de créer des produits qui vaillent leurs frais de production. Je le sais bien; et, dans ma lettre suivante , vous verrez ce que j'en pense. Mais dans l'hypothèse ou nous sommes encore de la liberté d'industrie ,

même fatale à toute cette partie de la doctrine de M. Rieardo, où il se flatte d'établir que ce sont les frais de production , et non la proportion de X offre avec la demande, qui règle le prix des produits. Il identifie les frais de production avec les produits , tandis qu'ils sont en opposition , et que les premiers sont d'autant moindres que les seconda sont plus aboudaus.

vous me permettez «le vous faire remarquer que l'on n'éprouve île la ililliculllé à créer des produits qui vaillent leurs frais de production qu'en raison des prétentions élevées des marchands de services productifs. Or , le haut pris des services productifs dénote que ce qu'on cherche existe; c'est-àdire qu'il y a

des emplois dont les produits suffisent pour rembourser ce qu'ils coûtent.

Vous reprochez à ceux qui partagent mon opinion de « n'avoir aucun égard à l'in fluence si gé- » néralc et. si importante de cette disposition de *> l'homme à l'indolence et à l'oisiveté (page 558). » Vous supposez le cas où des hommes, après avoir produit de quoi satisfaire à leurs besoins de première nécessité, aimeront mieux ne rien faire audelà, l'amour «lu repos l'emportant dans leur esprit sur celui des jouissances. Cette supposition, perraettez-moi de vous le dire, prouve pour moi contre vous. Eh! que dis-je autre chose, sinon qu'on ne vend qu'à ceux qui produisent f Pourquoi ne vend-on point d'objets deluxe à un fermier qui veut mener une vie grossière? c'est parce qu'il aime mieux rester oisif que de produire de quoi acheter des objets de luxe. Quelle quesoil la cause qui borne la production, que ce soit le défaut de capitaux ou de population , ou de diligence, ou «le liberté, l'effet , selon moi, est le même : on ne vend pas les objets qui s'offrentd'un côté, parce qu'on proiluil trop peu de l'autre.

Vous regardez l'indolence qui ne veut pas produire comme directement contraire aux débouchés, et je suis bien de votre avis. Mais, alors, comment pouvez- vous regarder, ainsi que vous le faites (cbap. vu, scct. 9), l'indolence de ce que vous appelez des consommateurs improductif* f comme favorable à ces mêmes débouchés? « Il est » absolument necessaire, dites-vous (page 403), «» qu'un pays qui a de grands moyens de producn lion possède un corps nombreux «le consommae teurs improductifs. « Comment sc peut-il que l'indolence qui refuse de produire soit contraire aux débouchés dans le premier cas, et leur soit favorable dans le second?

S’il faut parler net, cette indolence leur est contraire dons les deux cas. Qui désignez-vous par ce corps nombreux de consommateurs improductifs, si nécessaire, selon vous, aux producteurs? Sont-ce les propriétaires de terres et de capitaux ? Sans doute, ils ne produisent pas directement; mais leur instrument produit pour eux. Ils consom-

1 Quelques personnes s’imaginent que, lorsqu’on emploie un capital dans une entreprise, la portion de ce capital qui est employée à l’achat des matières premières n’est pas employée à l’achat de services productif». C’est une erreur. La matière première elle-même est un produit qui n'a d’autre valeur «pie celle qui précédemment y acte répandue par 1rs services productifs, qui en ont

ment la valeur à la création de laquelle ont concouru leurs terres et leurs capitaux. Ilsconcourent donc à la produel ion, et ne peuvent acheter ce qu'ils achètent qu’en raison de ce concours. S’ils y contribuent en outre par leurs travaux, et joignent à leurs profils comme propriétaires et capitalistes d’autres profils comme travailleurs, produisant davantage, ils peuvent consommer davantage; mais ce n’est point en leur qualité de non-producteurs qu’ils augmentent les débouchés des producteurs.

Désignez -vous les fonctionnaires publics, les militaires, et les rentiers de l’État? ce n’est pas non plus en leur qualité de non-producteurs qu’ils favorisent les débouchés. Je suis loin «le contester la légitimité des émolumens qu’ils reçoivent; mais je ne puis croire que les contribuables fussent très embarrassés de leur argent dans le cas où les receveurs des contributions ne viendraient pas à leur secours : ou leurs^ besoins seraient plus amplement satisfaits, ou bien ils emploieraient ce même argent

d'une manière reproductive. Dans l'un et l'autre ras, l'argent serait dépeusé, et favoriserait la vente des produits quelconques égaux en valeur à ce qu'achètent maintenant ceux que vous appelez consommateur * improductif*. Concevez donc, monsieur, que ce n'est pas à cause des consommateurs improductifs que la vente est favorisée, mais bien à cause de la production de ceux qui fournissent à leur dépense; et que, dans le cas où les consommateurs improductifs viendraient à disparaître, ce qu'à Dieu ne plaise, il n'y aurait pas pour un sou de débouchés fermés.

Je ne sais pas mieux sur quel fondement vous décidez (page 350) que la production ne peut sc continuer si la valeur des marchandises ne paie que peu de travail au-delà de ce qu'elles ont coûté. Il n'est nullement nécessaire que le produit vaille au-delà de scs frais de production, pour que les producteurs soient en état de continuer. Lorsqu'une entreprise commence avec un capital de cent mille francs, il suffit que le produit qui en sort vaille cent mille francs, pour qu'elle puisse recommencer scs opérations. Et où sont, dites-vous, les profits des producteurs? Le capital tout entier a servi à les payer et c'est le prix qui en a été payé, qui a forme les revenus de tous les producteurs. Si le produit qui en est résulté vaut seulement cent mille francs, voilà le même capital rétabli, et tous les producteurs sont payés *.

Je n'ai donc pas peur de rendre votre objection

fait un produit , une râleur. Quand la matière première e»t de nulle râleur, elle n'emploie aucune partie du capital : quand il fuut In payer, ce paiement n'iit que le reml>our*cinrnt des services productifs qui lui ont donné de la râleur.

* I.*-s profit» que fait un entrepreneur dans son entreprise sont le salaire du trarail et des talens qu'il a rais

plus forte que vous ne l'avez faite, en l'exprimant ainsi : « Quoique chacune des marchandises puisse » avoir coûté pour sa production la même quan- » titéde travail et décapitai, et qu'elles puissent • équivaloir l'une à l'autre, cependant elles peu- » vent toutes les deux être abondantes au point » de ne pouvoir acheter plus de travail qu'elles » n'en ont coûté. Dans ce cas la production pour* n rail-elle se continuer? indubitablement NON. »

Non! Et pourquoi , je vous prie? Pourquoi des fermiers et des manufacturiers qui feraient ensemble pour soixante francs de valeurs en froment et en étoiles, qui, je l'ai démontré, seraient en état d'acheter tout entière cette quantité de marchandises, sursaute pour leurs besoins, ne pourraient-ils pas recommencer après l'avoir achetée et consommée? Ils auraient les mêmes terres, les mêmes capitaux, la même industrie qu'auparavanl; ils seraient précisément au même point où ils étaient en commençant; et ils auraient vécu , et ils se seraient entretenus de leurs revenus, de la vente de leurs services productifs. Que faut-il de plus pour la conservation de la société? Ce grand phénomène de la production, analysé, exposé sous scs véritables traits, explique tout.

Après la crainte que vous manifestez, monsieur, que les produits «le la société ne dépassent en quantité ce qu'elle peut et veut eu consommer, il est naturel que vous voyiez avec terreur scs capitaux s'accroître par l'épargne; caries capitaux qui

cherchent à s'employer procurent uuc augmentation de produits, de nouveaux moyens d'accumulation, d'où naissent de nouvelles productions : enfin vous me paraissez craindre qu'on ne soit étouffé sous l'amas des richesses; et cette crainte , je vous l'avoue, ne me tourmente pas du tout.

Était-ce à vous, monsieur, de reproduire ici les préjugés populaires contre ceux qui ne dépensent pas leurs revenus en objets de luxe ? Vous convenez (page 551) qu'aucune augmentation permanente de richesse ne peut aroir lieu suas une augmentation préalable du capital; vous convenez (page 552) que les travailleurs sont consommateurs aussi bien que les consommateurs oisifs; et cependant vous craignez que, si l'on accumule toujours, on ne puisse consommer la quantité toujours croissante de ses marchandises produites par ces nouveaux travailleurs (page 555).

Il faut détruire vos vaines terreurs ; mais auparavant permettez-moi une réflexiou sur l'objet «le l'économie politique moderne. Elle est de nature à nous guiiler dans notre marche.

dan» son affaire. II ne continue la même entreprise qu'aussi long-temps que ce salaire est tel, qu'il n'en pourrait pas esjtérer un meilleur dans une autre entreprise. Il est un des producteurs nécessaires, et ses profits font partie des frais nécessaires de la production

QuVst-ce qui nous distingue des économistes de l'école de Qucsnay ? Cest le soin que nous mettons à observer l'enchaînement des faits qui ont rapport aux richesses ; c'cst la rigoureuse exactitude que nous nous imposons dans leur description. Or, pour bien voir et pour bien décrire, il faut, autant qu'on peut, de-

meurer spectateur impassible. Non que nous ne puissions, que nous ne devions même quelquefois gémir de ces opérations grosses de fâcheuses conséquences, dont nous sommes trop souvent les tristes et impuissans témoins : interdit-on à l'historien philanthrope 1rs douloureuses réflexions que lui arrachent parfois les iniquités de la politique? Mais un rapprochement, une pensée , un conseil, ne sont pas de l'histoire, et, j'ose le dire, ne sont pas de l'économie politique. Ce que nous devons au public, c'est de lui «lire comment et pourquoi tel fait est la conséquence dp tel autre. S'il chérit la conséquence, ou s'il la redoute, cela lui suffit ; il sait ce qu'il a à faire; mais point d'exhortations.

Il me semble en conséquence que nous ne devrions nullement, moi, d'après .4 dam Smith r prêche I? l'épargne; vous, monsieur, d'après milord Lauderdale , vanter la dissipation. Bornonsnous donc à noter comment les choses se succèdent et s'enchaînent dans l'accumulation des capitaux.

Je remarque d'abord que la plupart des accumulations sont nécessairement lentes. Tout le monde, quelque revenu qu'on ait, doit vivre avant que d'amasser ; et ce que j'appelle ici la rià est, en général, d'aulant plus dispendieux qu'on est plus riche. Dans la plupart des cas et des professions, l'eutretien d'une famille et son établissement emportent la totalité «les revenus et bien souvent des capitaux; et quand il y a des épargnes annuellement faites, elles sont presque toujours dans une faible proportion avec les capitaux actuellement employés. Un entrepreneur qui a cent mille fr. et une industrie , gagne, dans les cas onlinaircs , et en terme moyen , douze à quinze mille francs. Or, avec un tel capital et une industrie «jui vaut autant, c'est-à-dire une fortune «le deux cent mille francs, il est économe s'il n'en dépense que dix

mille; il n'épargne donc anuucllenieiit que cinq mille francs, ou la vingtième partie de son capital.

Si vous partagez, comme c'cst bien souvent le cas, cette fortune entre des personnes «lont l'une fournit l'iudustrie , l'autre le capital, l'épargne est bien moindre encore, parce qu'a lors deux là milles, au lieu d'une, doivent vivre des profits réunis du capital et de l'iudustrie *. De toutes ma-

1 Ce cas est bien plus fréquent en Fiance qu'en Angleterre, où le taux de» profits industriel» et de l'intérêt des capitaux est trop bas pour que, dans les industries ordinaires , les premiers suffisent à l'entretien d'une famille dépourvue de capitaux.

nièrrs il n'y a que les très grandes fortunes qui puissent faire «le grandes épargnes; et les très {▼ramies fortunes sont rares en tous les pays. Les capitaux ne peuvent donc pas s'augmenter avec une rapidité capable de produire des boulcverscînens dans l'industrie.

Je ne saurais partager les craintes qui tous ont fait dire (page 357): « Qu'un pays est tou* a jours exposé à un accroissement plus rapide » du fonds destiné à l'entretien delà classe la bo- «* rieuse, que de la classe laborieuse elle-même. » Je ne suis pas effrayé davantage de l'énorme surcroît de produits qui peut résulter d'une augmentation de capital si lente de sa nature. Je vois, au contraire, ces nouveaux capitaux et les revenus qui en sortent, se dislribuerde la manière la plus favorable parmi les producteurs. D'abord le capi* («liste, augmentant son capital, voit s'augmenter son revenu; ce qui l'invite à plus de jouissances. Un capi-

tal augmenté dans l'annce achète l'année suivante un peu plus de services industriels. Ces services, étant plus demandés, sont un peu plus payés; un plus grand nombre d'industrieux trouvent l'emploi et la récompense de leurs facultés. Ils travaillent et consomment improductivement les produits de leur travail ; de façon que, s'il y a plus «le produits créés en vertu de cet accroissement de capital, il y a aussi plus de produits consommés. Or, qu'est-ce que cela, si ce n'est pas un accroissement de prospérité?

Vous dites (pages 332 et 300) que, si les épargnes n'ont d'autre objet que d'augmenter les capitaux, si les capitalistes n'augmentent point leurs jouissances en augmentant leur revenu , ils n'ont point de motif suffisant pour épargner; car les hommes n'épargnent pas uniquement par philanthropie et pour taire prospérer l'industrie. C'est vrai ; mais qu'en voulez-vous conclure? S'ils épargnent, je dis qu'ils favorisent l'industrie et la production, et que cet accroissement de produits se distribue d'une manière très favorable au public. S'ils n'épargnent pas, je ne saurais qu'y faire; mais vous ne pouvez pas en conclure que les producteurs s'eu trouvent mieux , car ce que les capitalistes auraient épargné se serait trouvé dépense tout de même. En le dépensant improductivement, on n'a pas rendu la dépense plus grande. Quant aux valeurs accumulées sans être consommées reproduclivcmenl, comme les sommes entassées dans les coffres de l'avare , Smith, ni moi, ni personne, n'en prend la défense, mais elles nous effraient peu : d'abord, parce qu'elles sont bien peu considérables, comparées aux capitaux productifs d'une natiou; et, en second lieu, parce que leur

1 Kn Angleterre les raisins sont un objet deluxe.

* ««Quelle accumulation de produits! Quels prodigieux ** débouchés , selon M.Say, dit M. Mallhuj , un pareil

consommation n'est jamais que suspendue. Il n'y a point de trésors qui n'aient fini par être dépensés, productivement ou non.
,

Je ne sais sur quel fondement vous regardez les dépenses reproductives, celles qu'on fait pour creuser descanaux, élever des bàlimen* d'exploitation, construire des machines, payer clés artistes et des artisans, comme moins favorables aux producteurs, que les dépenses improductives, que celles qui n'ont pour objet que la satisfaction personnelle du prodigue. «> Aussi long-temps, dites-vous » (page 363), que les cultivateurs sont disposés » h consommer les objets de luxe créés par les a manufacturiers, et les manufacturiers les objets * de luxe créés par les cultivateurs, tout va bien. a Mais si l'une et l'autre classe étaient disposées a à économiser dans la vue d'améliorer leur sort a et de pourvoir à l'établissement de leurs familles, » ce serait tout différent, a (C'est-à-dire apparemment que tout irait mal!) <* Le fermier, au lieu a de se permettre des rubans, des dentelles et des a velours, se contenterait des vêlemens les plus « simples; mais son économie Oterait au mouufnc- » turier la possibilité d'acheter une aussi forte « quantité de ses produits, et il ne trouverait plus a de débouchés pour les produits d'une terre où a rien n'aurait été épargné en travaux et en améa liorations. Si le manufacturier de son cOté, au a lieu de gratifier ses goûts par des consommations » de sucre, de raisin ", de tabac, voulait épargner a pour l'avenir, il n'y pourrait réussir, grâce à a la parcimonie du fermier et à l'absence de dea mande des produits des manufactures, a

Et un peu plus loin (page «363) : « La popnlaa tiou nécessaire pour fournir îles vêlemens à une a semblable société, avec le secours des machia ucs, se réduirait à peu de chose, et n'absorbea rail qu'une faible partie de l'excédant d'un ter- » ritoirc riche et bien cultivé. Il y aurait évidema ment un défaut général de demande, soit de » produits, soit de population. Et tandis qu'il est a certain qu'une passion convenable pour la con- » sommation (improductive) conserverait une a juste proportion entre l'offre cl la demande, a quel que lut le pouvoir de la production, il ne a parait pas moins assuré qu'une passion pour » l'épargne doit inévitablement conduire à uue a production de marchandises qui excéderait ce a que l'organisation et les habitudes d'une sema Idablc société lui permettraient de consommer. * Vous allez jusqu'à demander ce que deviendraient les marchandises si toute espèce de consommation, le pain et l'eau exceptés, était suspendue pendant six mois seulement *j et c'est à moi,

» événement ouvrirait ! ». Le savant professeur se méprend totalement ici sur le sens du mot accumulation : une accu in u b tiou n'est point une non-conscnunution g

nomin.it i veinent, que vous adressez celte interpellation.

Dans ce passade et dans le précédent, vous posez encore implicitement en lait, qu'un produit épargné est soustrait à toute espèce de consommation; tandis que, dans toutes ces discussions, dans tous les écrits que vous attaquez, dans ceux d'Adam Smith , de M. Ricnrdn, dans les miens, dans les vôtres meme il est établi qu'un produit épargné est une valeur que Pou soustrait à une

consommation improductive pour l'ajouter à son capital, cYst-à-dire à ces valeurs que l'on consomme, ou que l'on fait consommer reproductivement. Que détiendraient les marchandises, si toute espèce de consommation , le pain et l'eau exceptés f était suspendue pendant six mois ? Hé, monsieur, il s'en vendrait pour une valeur tout aussi grande; car enfin ce qu'on ajouterait par là à la somme des capitaux, achèterait de la viande, de la bière, des habits, des chemises, des souliers, des meubles, à la classe des producteurs, que les sommes épargnées mettraient à l'ouvrage. Mais si l'on se mettait nu pain et à l'eau pour ne point employer ses épargnes?... C'est-à-dire que vous supposez qu'on s'imposerait généralement un jeûne extravagant, par plaisir et sans dessein !

Que répondriez-vous, monsieur, à celui qui mettrait au nombre des dérangemens qui peuvent survenir dans la société, le cas où la lune viendrait à tomber sur la terre ?.... Le cas nVst pus physiquement impossible : il suliirait que la rencontre d'une comète suspendit , ou seulement ralentit la marche de cet astre dans son orbite. Néanmoins je £o:q>çonne que vous seriez tenté «le trouver un peu «l'impertinence dans cette <|ueslion; et je vous avoue «jue vous me sembleriez excusable.

Je conviens «jue c'est une méthode que ne désavoue pas la philosophie, que celle «le pousser les principes à leurs plus extrêmes conséquences, pour en exagérer et en découvrir les erreurs ; mais cette exagérai ion elle-même est une erreur <(uand la nature «les choses toute seule présente «les obstacles toujours croissons à l'excès qu'on suppose , et rrud ainsi la supposition inadmissible. Vous opposez à tous ceux qui pensent, avec Adam Smith, «juc l'épargne esL un bien, les incon-

c'est la substitution d'une consommation reproductive à une consommation improductive. Je n’ai point dit, d’ailleurs, qu’un produit épargné était un débouche ouvert;j ai dit qu’un produit erre était un débouché ouvert pour un autre produit; et cela est vrai, soit qu‘on en dépense ta valeur improdnctivrmeut , soit qu'on la joigne à ses épargnes, c’est-à-dire aux dépenses reproductives que l’on se propose de faire.

1 « Il faut convenir que les produits annuellement « épargnés sont aussi régulièrement consommés que « ceux «pii sont amiuellcuicul dépenses, mais qu’ils sont

véniensd’anc épargne excessive; mais ici l’excès porte en lui son remède. Là où les capitaux deviennent trop nbondans. l’intérêt «ju’en tirent les capitalistes devient trop faible pour balancer les privations «ju'ils s'imposent par leurs épargnes. Les plncemens solides deviennent difficiles à trouver; on lait des placcmens dans l’étranger. Le simple cours de la nature arrête beaucoup d’accumulations. line grande partie de celles qui ont lieu dans les familles aisées s’arrêtent ati moment où il faut pourvoir à rétablissement des enfans.Lc revenu des pères se trouvant réduit par cette circonstance, ils perdent des moyens d’accumuler, en même temps qu’ils perdent une partie des motifs qu’ils avaient de le faire. Beaucoup d'épargnes sont arrêtées parties décès. Une succession se partage entre «les héritiers et des légataires, dont la position n’csl plus la même que celle du défunt , et «|ui dissipent souvent une partie de l’héritage au lieu de l’augmenter. La portion que s’en attribue le fisc est bien sûrement dissipée, car l’Élnt ne la place pas reprodurtivemrnt. La prodigalité , l’impéritie «le beaucoup de particuliers qui perdent une partie delcurs capitauxdans des entreprises mal conçues, ont besoin

«l'être balancées par les épargnes de beaucoup d'autres. Tout sert à nous convaincre «pie, dans ce qui a rapport aux accumulations comme pour tout le reste, il y a beaucoup moins de dangers à laisser aller les choses à leur pente naturelle , qu'à vouloir leur donuer une direction forcée.

Vous dites (page 495) que, dans certains cas, il est contraire aux principes d'une bonne économie politique «le conseiller l'épargne, lié, monsieur, une bonne économie politique , je I- répète, conseille peu ; elle montre ce qu'un capital judicieusement employé ajoute au pouvoir de l'industrie, de même qu'une bonne agriculture enseigne ce qu'une irrigation bien dirigée ajoute au pouvoir du sol : du reste elle livre aux hommes les vérités qu'elle démontre ; cYst 5 eux de s'en servir selon leur intelligence et leur capacité.

Tout ce qu'on demande, monsieur , à un homme aussi éclairé que vous ,■ c'est de ne pas propager l'erreur populaire que la prodigalité est, plus«|ue l'épargne, favorable aux producteurs*. Un 11'cst

» consommé» par d'autres personnes. • Principes d'Écon. polit .de M. Malthus , pag. 3l.

* «• Quand il y a plus de capitaux qu'il n'en faut dans » un pays, recommander l'épargne est contraire à tous » les principes d'économie politique. C'est comme si l'on » recommandait le mariage à 1111 peuple qui meurt de » faim. ~ Principes of prJitical ecantun y , pag. 4«p.

Comment M. Malthus ne voit-it pas que le mariage fait naître des enfans et par conséquent de uouveaux besoins; taudis que 1rs

capitaux n'ont aucuu l>c»oin,et portent au contraire en eux-mêmes les moyens d'en satisfaire?

que trop porté à sacrifier l'avenir au présent! Le principe de toute amélioration est au contraire le sacrifice des tentations fin moment au bien-être de l'avenir? C'est le premier fondement de toute vertu comme de toute richesse. L'homme qui perd sa réputation en violant un dépdt ; celui qui ruine sa sauté pour n'avoir pu résister à ses désirs; et celui qui dépense aujourd'hui ses moyens de gagner demain, manquent tous également d'économie; et c'est ce qui a fait dire avec toute raison que le vice n'est, au bout du compte, qu'un mauvais calcul.

TROISIEME LETTRE

A M. MALTHUS

Monsiror.

Nous avons raisonné dans l'hypothèse d'une liberté indéfinie, qui permettrait & une nation de pousser aussi loin qu'elle voudrait tous les genres de production ; et je crois avoir prouvé que si ccttc hypothèse se réalisait, celte nation pourrait acheter tout ce qu'elle produirait. De cette faculté et. du désir naturel à l'homme d'améliorer continuellement son sort, naîtrait infailliblement une multiplication infinied'individus eide jouissances.

II n’en va pas ainsi. La nature d’une part , et de l’autre les vices de l’ordre social, ont mis des bornes à celte faculté indéfinie de produire; et l’examen de ces obstacles, en nous ramenant dans le monde réel, servira de preuve à la doctrine établie dans mon Traité d'économie polilique,que ce sont les obstacles à la production qui seuls empêchent l’écoulement , la vente des produits.

Je n’ai pas la prétention de pouvoir signaler la totalité des obstaclcsqui s’opposent à la production.

1 Les principaux obstacles aux améliorations agricoles en Franrr sont, d’abord , la résidence des riclies propriétaires et des gros capitalistes dans les villes, et surtout dans une immense capitale : ils ne peuvent pas prendre connaissance des amelioralions auxquelles ils pourraient employer leurs fonds; et ils ne peuvent pas en surveiller l’emploi de manière qu'il frit suivi d’uue augmentation de revenu correspondante. En second lieu , ce serait vainement que tel cautnn reculé dans les terres doublerait ses produits : il peut» peine se défaire de ce qu'il produit déjà, faute de chrmins vicinaux bien entretenus et faute de villes industrieuses à portée. Les villes industrieuses consomment les produits ruraux et fabriquent en échange des produits manufacturés qui , renfermant plus de valeur sous un moindre volume, peuvent se transporter plus loin. C’est là le principal obstacle aux accroissemcns de l'agriculture française.

Beaucoup de ces obstacles sans doute se découvriront à mesure que l’économie politique fera de nouveaux progrès; d’autres peut-être ne se découvriront jamais : maison peut déjà en observer de très puissant, soit dans l’ordre naturel, soit dans l’ordre politique.

Dans l’ordre naturel, la production des denrées alimentaires a des bornes plus sévèrement posées que la production des dcn-récsmeublantcsct vélissantes. En même temps que les hommes ont besoin, soit en poids, soit en valeur, de beaucoup plus de produits alimentaires que de tous les autres ensemble, on ne saurait tirer ccs produits de fort loin, car ils sont d'un transport diflicilc et d’une garde dispendieuse. Quant à ceux qui peuvent croître sur le territoire d’une nation, ils ont des limites, qu’une agriculture plus perfectionnée et de plus vastes capitaux engagés dans les opérations agricoles peuvent reculer sans doute 1 , mais qui doiveut cependant se rencontrer quelque pari. Arthur Young croit que la France ne produit guère que la moitié des denrées alimentaires qu’elle est capable de produire *. Supposez qu 'Arthur Young dise vrai; supposez même qu'avec une agriculture plus perfectionnée la France recueillit deux fois autant de produits ruraux sans savoir plus d’agriculteurs J, alors elle aurait 45 millions d'hnbitaus qui pourraient sc consacrer à toute autre occupation qu’aux travaux agricoles. Ses produits manufacturés trouveraient plus de débouchés qu’à présent dans les campagnes, puisqu’elles seraient plus productives; et le surplus trouverait des débouchés dans la population manufacturière elle-même. On ne serait pas moins bien nourri qu’à présent, mais on serait généralement mieux pourvu d’objets manufacturés ; on aurait de meilleurs logemens, plus de meubles , des vélemens plus fins , et des objets d'utilité, d’instruction et d’agrément qui sont maintenant réservés à un bien petit nombre de personnes. Tout le reste

Des canaux de navigation petits et multipliés, des chemins vicinaux bien entretenus, mettraient eu valeur les produits ruraux. Mais il faut pour cela des administrations locales choisies par les hnhitnns , et ne s'occupant que du bien du pays. La possibilité

des débouchés existe, mais on ne fait pas ce qu'il faut pour en jouir. Les administrateurs, choisît dans l'intérêt de l'autorité centrale, deviennent presque tous des agens politiques ou fiscaux, nu , ce qui est encore pis, des ngens de police.

* Voyage en France, tnra. II, page qS de l'édit, angl.

1 Cette supposition est très admissible ,puisqu'en Angleterre les trois quarts de la population habita les villes et par conséquent ne se livre point aux travaux champêtres. Un pays qui nourrirait soixante millions d'habitaus pourrait donc être fort bien cultivé par quinze millions de cultivateurs; nombre auquel on porte les cultivateurs de la France actuelle.

de la population est encore grossier et barbare.

Toutefois, à mesure que la classe manufacturière croîtrait, les denrées alimentaires deviendraient plus recherchées et pluschères par rapport aux objets manufacturés. Ceux-ci procureraient des profits et des salaires plus restreints qui en décourageraient la production; et l'on conçoit ainsi comment les bornes que la nature met aux productions agricoles, en mettraient aussi aux produits manufacturés. Mais cet effet , comme tout ce qui arrive naturellement et par la force des choses, se préparerait de fort loin et serait accompagné de moins d'inconvéuiens que toute autre combinaison possible.

En convenant de cette borne , posée par la nature cllc-méme, à la production des alimens , et indirectement à cellcdc tous les autres produits, on peut demander comment des pays très industrieux , tels que l'Angleterre , où les capitaux abondent , où les communications sont faciles, sont arrêtés dans l'écoulemenL de leurs marchandises , bien avant que leurs produits agricoles

soient arrivés au terme qu'ils ne peuvent plus dépasser. Il y a donc un vice, un mal caché qui les tourmente?.... 11 y en a plus d'un probablement, qui se découvriront successivement; mais déjà j'en aperçois un, immense, funeste, et digne de la plus sérieuse attention.

S'il arrivait qu'auprès de chaque entreprise de commerce, de manufacture ou d'agriculture , un homme, un préposé du (tse, vint à s'établir; et que cet homme , sans rien ajouter au mérite du produit , à son utilité , à la qualité qui fait qu'on le désire et qu'on l'achète , ajoutât néanmoins à scs frais de production, qu'en résulterait-il, je vous le demande? Le prix qu'on met h un produit, même lorsqu'on a les moyens de l'acquérir*, dépend de la jouissance qu'on en attend, de l'utilité dont il peut être. A mesure que son prix s'élève, il cesse pour plusieurs personnes de valoir la dépense qu'il occasionne ; et le nombre de scs acheteurs diminue.

De plus , l'impôt n'augmentant les profits d'aucun producteur, et cependant augmentant le prix de la totalité des produits, les revenus des producteurs ne sont plus suflisaus pour acheter les produits, du moment qu'un accident comme celui que je viens d'indiquer Jps fait renchérir.

Représculous-uous cet effet par des nombres afin de le suivre dans scs dernières conséquences. Il vaut la peine qu'on s'eu occupe , s'il peut nous

1 Le» moyens qu'on a d'acquérir »out des profits que chacun tire de son industrie, de scs capitaux et de scs terres. Les consommateurs qui n'ont ni industrie, ni capitaux, ni terres, dépensent ce qu'ils prélèvent sur le» profits des premiers. Dans tous 1rs cas

chacun a un revenu qui a des bornes; et, quoique les personnes qui

indiquer une des principales causes du mal qui menace tous les pays industrieux du globe. Déjà l'Angleterre, par ses angoisses , avertit les autres nations des douleurs qui leur sont réservées. Elles seront d'autant plus cruelles qu'un tempérament robuste les provoque toutes plus ou moins h un très grand développement d'industrie, il en résultera de très heureux effets s'il n'est pas comprimé, et d'afTreuses convulsions dans le cas contraire.

Si l'entrepreneur, producteur d'une pièce d'étoffe, en même temps qu'il distribue tant à luimême qu'à ses confrères-producteurs une somme de 30 francs pour les services productifs qui ont concouru à la confection de la pièce, est obligé de payer en outre 6 francs nu préposé du fisc, il faudra ou qu'il cesse de fabriquer des étoffes, ou qu'il vende la pièce 30 francs*. Mais la pièce étant à 30 francs, les producteurs , qui tous ensemble n'en ont touché que trente , ne peuvent plus acheter que les cinq sixièmes de cette même pièce qu'auparavanl iis pouvaient acheter tout entière ; celui qui en achetait une aune ne pourra plus en consommer que cinq sixièmes d'aune.; et ainsi des autres.

Le producteur de blé, qui, de son côté, paie à un autre receveur une contribution de C fr. pour un sac qui coûte 30 francs de services productifs, est obligé de vendre son sac 3G fr. au lieu du trente. 11 en résulte que les producteurs de blé et les producteurs d'étolfes, soit qu'ils aient besoiu d'étolfes, soit qu'ils aient besoin de blé, ne peuvent , avec le gain qu'ils ont fait , acquérir que les cinq sixièmes de leurs produits.

Cet effet, ayant lieu pour deux produits réciproquement , peut avoir lieu généralement pour tous les produits. Nous pouvons, sans changer l'état de la question, supposer que les producteurs, quelle que soit la production à laquelle ils sout voués, out besoin successivement de boissons, de denrées équinoxiales, de logcmcns, de divertissemens, d'objets de luxe ou de nécessité. Et toujours ils trouveront ces produits plus chers qu'ils ne peuvent les payer, avec leurs revenus tels qu'ils sout, suivant le rang qu'ils occupent parmi les producteurs. Il y aura toujours, dans l'hypothèse qui nous sert d'exemple , un sixième des produits qui demeurera invendu.

11 est vrai que les six francs levés par le collecteur vont à quelqu'un ; et que ceux que le collecteur représente (fonctionnaires publics, militaires, ou rentiers) peuvent employer cel argent à faire

ont un fort gro» revenu puissent sacrifier beaucoup d'argent pour de fort minces jouissances, néanmoins on conçoit que, plus la jouissance est chère, moins on y tient.

* S'il la diminue en qualité, c'est comme s'il la faisait payer plus cher.

l'acquisition «lu sixième restant soit du sac de blé, soit de la pièce d'étoffe , soit de tout autre produit. C'est bien ainsi, en effet, que la chose sc passe. Mais remarquez que cette consommation n'a lieu qu'aux dépens des producteurs; et que le collecteur, ou ses commettans , s'ils consomment un sixième des produits,

obligent par-là les producteurs à se nourrir, à se vêtir, à vivre enfui avec les cinq sixièmes de ce qu'ils produisent.

On en conviendra; mais en même temps on dira qu'il est possible à chacun de vivre avec les cinq sixièmes de ce qu'il produit. J'en conviendrai moimême si l'on veut ; mais je demanderai à mon tour si l'on croit que le producteur vécût aussi bien au cas que l'on vint à lui demander , au lieu d'un sixième, deux sixièmes, ou le tiers de sa production? — Non, mais il vivrait encore. — Alors, je demande s'il vivrait encore au cas qu'on

lui en ravit les deux tiers puis les trois

quarts mais je m'aperçois qu'on ne répond

plus rien.

Maintenant, monsieur, je me flatte que l'on comprendra facilement ma réponse à vos plus pressantes objections, de même qu'à celles de M. de Siemondi. S'il suffit de créer de nouveaux produits, dites-vous, pour pouvoir les consommer, ou les échanger contre ceux qui surabondent , et procurer ainsi des débouchés aux uns comme aux autres, pourquoi n'en crée-t-on pas? sont-ce les capitaux qui manquent? Ils abondent: on cherche les entreprises auxquelles on peut en employer avec avantage : il est évident qu'il n'y en a point, dites-vous (page 499); que tous les genres de commerce sont déjà obstrués de capitaux et de travailleurs , qui tous offrent leurs produits au rabais, dit M. de Siemondi • .

Je ne prétends pas que ce soit eucore un métier de dupe de sc vouer aux arts utiles; mais convenez, messieurs, que s'il devenait jamais tel, l'effet ne serait pas autre que celui dont vous vous

plaignez. Pour acheter les produits qui surabondent, il faudrait créer d'autres produits : mais si la condition des producteurs était trop désavantageuse ;

1 Nouveaux Principes, liv. IV, cliap. 4-

* L'ouvrier ne peut travailler d'uue manière constante que lorsque son travail paiera subsistance; et quand vi subsistance est trop chère, il ne convient plus à aucun entrepreneur de remploy er. Alors on peut dire, en écouomie politique, que l'ouvrier TÏ offre plus son travail productif, quoiqu'il l'offre avec beaucoup d'instances; mais cette offre n'est pas acceptable aux seules conditions durables auxquelles elle peut être faite.

* M. Hicardo prétend que, en dépit des impôts et autres entraves, il y a toujours autant d'industrie que de capitaux employés, et que tous les capitaux épargnés sont toujours employés, parce qu'on n'en veut pas perdre l'intérêt. 11 y a au contraire beaucoup d'épargnes

si , après avoir déployé des moyens de production suffisans pour produire un bœuf, on sc trouvait n'avoir produit qu'un mouton, et avec ce mouton, si l'on ne pouvait obtenir, par un échange contre tout autre produit , que la même quantité d'utilité que ce qui s'en trouve dans un mouton , qui voudrait produire avec un tel désavantage? Ceux qui se seraient livrés à la production auraient fait un mauvais marche; ils auraient fait une avance que l'utilité de leur produit ne suffirait pas pour rembourser; quiconque aurait la sottise de créer un autre produit capable d'acheter celui-là, aurait à lutter contre les mêmes désavantages, et se mettrait dans le même embarras. Le parti qu'il pourrait tirer de son produit ne l'indemniserait pas de ses frais ; et ce qu'il pour-

rait acheter avec ce produit ne vaudrait pas davantage. C'est alors que l'ouvrier ne pourrait plus vivre de son travail, et retomberait à la charge de sa paroisse *; c'est alors que l'entrepreneur , ne pouvant plus vivre deses profits , renoncerait à son industrie. Il achèterait des rentes ou bien irait dans l'étranger pour y chercher de meilleures conditions, un travail plus lucratif, ou, ce qui retient exactement au même, une production accompagnée de moins de dépenses 1 * 3 . S'il y rencontrait d'autres inconvéniens , il chercherait un autre théâtre encore pour ses talens; et l'on verrait les différens pays sc jeter à la tête et leurs capitaux et leurs travailleurs , c'està-dire ce qui suffit pour porter au plus haut point la prospérité des sociétés humaines, quand elles connaissent leurs véritables intérêts et les moyens de les faire prévaloir.

Je ne me permettrai pas de faire remarquer quels sont les traits de ce tableau qui conviennent à votre pays, monsieur , ou à tout autre ; mais je le livre à votre examen, à l'examen de tous les hommes de bonne foi , de tous ceux qui ont de bonnes intentions, et qui veulent fonder leur repos sur le bien-être de la partie intéressante, laborieuse et utile de l'espèce humaine.

Pourquoi les sauvages du Nouveau-Monde , dont la précaire subsistance repose sur le hasard d'une

qui ne se placent pas lorsque les emplois sont difficiles, ou qui, étant placées, se dissipent dans une production mal calculée. M. Ricardo d'aitlenrs est bien démenti paire qui nous arriva en iSi3, où les fautes du gouvernement ruinèrent tout commerce , et où l'intérêt de l'argent tomba fort lias, faute de bons emplois; et par ce qui nous arrive en ce moment , oii les capitaux dorment an fond des coffres des capitalistes. La banque de France seule a «3

millions en espèces dans ses caisses, somme plus que double de lu somme de scs billets en circulation, et six fois plus considérable que celle que la prudence lui conseillerait de garder pour le* remlmurseinens éventuels.

flèche, refusent-ils de bâtir des villages, d'enclore des terrains et de les cultiver? c'est que ce genre de vie exige un travail trop assidu, trop pénible. Ils ont tort; ils calculent mal, car les privations qu'ils endurent sont pires de beaucoup que lcsgénés que la vie sociale bien entendue leur imposerait. Mais, si cette vie sociale était une galère où, en ramant à tour de bras pendant seize heures sur vingt-quatre, ils ne parvinssent i produire qu'un morceau de pain iusullisant pour les nourrir, en vérité ils seraient excusables de ne pas aimer la vie sociale. Or, tout ce qui rend plus pénible la situation du producteur, de l'homme essentiel des sociétés, tend à détruire le principe de vie du corps social; à rapprocher un peuple civiliséd'un peuple sauvage; à amener un ordre de choses où l'on produit moins et où l'on consomme moins; à détruire la civilisation, qui est d'autant plus grande que l'on produit et consomme davantage. Vous remarquez en plusieurs endroits que l'homme est naturellement indolent, et que c'est mal le connaître que « de supposer qu'il voudra toujours consommer » tout ce qu'il sera capable de produire (p. 505). » Vous avez bien raison ; mais je ne tiens pas un autre langage, lorsque je dis que l'utilité des produits ne vaut plus le travail au prix duquel on est obligé »le les payer.

Vous-mémc scmblez être convenu de cette vérité, lorsque vous avez dit dans une autre occasion (page 342) : « Un impôt peut

mettre un terme » 1 la production d'une marchandise, si personne * dans la société lie peut consentir à mettre à » cette marchandise un prix conforme aux nouai velles difficultés de sa production. » Et ce vice interne (d'avoir coulé plus de frais de production qu'elle ne vaut), la marchandise le transporte au bout de l'univers. Partout elle est trop chère pour valoir ce qu'elle coûte, parce que partout on est obligé de la payer par des services productifs égaux à ceux qu'elle a coûtés.

Une considération qui n'est pas non plus À dédaigner, c'est que les Irais de production ne sont pas seulement accrus par les droits multipliés, par la cherté de tout, mais encore par les usages qui résultent d'un ordre politique vicieux. Si les progrès du luxe et des gros emolumens ; si la facilité d'obtenir des gains illégitimes, par la faveur, dans les fournitures, dans les opérations de finance, forcent le manufacturier, le commerçant, le producteur véritable, pour conserver son rang dans la société, à réclamer des profils disproportionnés avec les services qu'ils rendent à la production, alors ces abus tendent à élever par d'autres causes les frais de production, et par conséquent le prix des produits, audessous de leur

1 Voyez le rapport sur la situation de lu Frauce, fait eu i8i3 par le ministre de l'iutcrieur de cette époque. Il

utilité réelle. La consommation en est d'autant plus restreinte; il faut, pour les acquérir, donner trop de services productifs à la création d'un autre produit, se jeter dans des frais de production trop considérables. Jugez par- là, monsieur, du mal qu'on fait en encourageant les dépenses inutiles , et en multipliant les consommateurs improductifs!

Ce qui prouve combien les frais de production sont l'obstacle réel qui s'oppose à la vente, c'est le rapide débit d'un objet qu'un moyen expéditif de production met à bon marché. S'il baisse d'un quart de son prix , la quantité de ce qu'on peut en vendre augmente du double. C'est que tout le momie alors l'acquiert avec moins de travail, moins de frais quelconques de production. Lorsque, pnr le système continental, il fallut payer pour avoir une livre de sucre , cinq francs, appliqués soit à la production du sucre même, soit à celle de toute autre marchandise qu'on échangeait contre du sucre, la France n'était en état d'en acheter que quatorze millions de livres Maintenant que le sucre est à bon marché , nous en consommons quatre-vingt millions de livres par an ; ce qui fait environ trois livres par personne. A Cuba, où le sucre est encore à meilleur marché, on en consomme au-delà de trente livres par personne libre

Sachons donc convenir d'une vérité qui nous presse de tous les côtés: lever des impôts exagérés, avec ou sans la participation d'une représentation nationale, ou avec une représentation dérisoire , peu m'importe , c'est augmenter les frais de production, sans accroître l'utilité des produits, sans rien ajouter à la satisfaction que le consommateur peut en tirer; c'est mettre une amende sur la production , sua ce qui fait existe» la société. Et, comme parmi les producteurs, les uns sont mieux placés que les autres pour rejeter sur leurs co-producteurs le fardeau des circonstances, elles pèsent sur certaines classes plus que sur d'autres. Un capitaliste peut souvent retirer son capital d'un emploi , pour le consacrer à un autre ; il peut l'envoyer dans l'étranger. L'entrepreneur d'une industrie a souvent assez de fortune pour suspendre scs travaux pendant un temps. Aussi, tandisque le capitaliste et l'entrepreneur restent mail res des conditions, l'ouvrier

est obligé de travailler constamment et à tout prix , même lorsque la production ne lui donne plus de quoi vivre. C'est ainsi, monsieur, que les frais excessifs de production réduisent plusieurs classes de certaines nations à ne consommer que ce qu'il y a de plus indispensable à leur existence , et les dernières classes à périr de besoin. Or, n'est-ce pas,

avait intérêt à déguiser celle diminution du commerce.

■ Humbolt : Essai sur la \ottv. Esp., t. 3, p* <83.

d'après vous-même • , «le tous les moyens «le réduire le nombre des hommes, le plus funeste et le plus barbare *.

Ici se présente l'objection la plus forte peutêtre, parce qu'elle est appuyée d'on exemple imposant. Dans les États-Unis, les entraves à la production sont peu multipliées, les imp«Ms sont légers; et là, comme ailleurs, les marchandises surabondent, le commerce manque de débouchés. « Ces difficultés, dites-vous *, ne sauraient être at- » Iribuées à la culture des mauvaises terres, aux » f*énes de l'industrie, à l'énormité des impdts. Il » faut donc, pour que les richesses augmentent, « quelque chose encore indépendamment du pou- » voir «le produire. «

Eh bien! le croirez-vous, monsieur? selon moi c'est encore le pouvoir de produire f «lu moins à l'instant même, qui manque aux États-Unis, pour que les Américains puissent «lisposer avantageusement des produits surabondans «le leur commerce.

L'heureuse situation de cc peuple pendant une longue guerre où il a presque toujours joui des avantages de la neutralité, a tourné beaucoup trop son activité et ses capitaux vers le commerce extérieur et maritime. Les Américains sont enlrcprenans;

ils naviguent à bon marché; ils ont introduit dans les voyages de long cours «les manœuvres expéditives qui les abrègent, les rendent moins dispendieux, et correspondent à ces perfectionnemens qui, dans les arts, iliminuent les frais de production; enfin les Américains ont attiré vers eux tout le commerce maritime que les Anglais n'ont pas pu faire; ce sont eux qui, pendant bien des années, ont servi d'intermédiaires entre toutes les puissances continentales de l'Europe et le reste du monde. Ils ont mémo obtenu plus de suecès que les Anglais, partout où ils ont été en concurrence avec eux, comme à la Chine.

Qu'en est-il résulté? une abondance excessive «le ces produits que procure l'industrie commerciale et maritime; et, lorsque la paix géuérale est venue ensuite libérer la route «les mers, les navires français, hollandais, sc sont lancés avec une sorte

1 Voyez Y Essai sur la population de Malthus , liv. II, chap. 1 1 de la traduction fran< abe, et chap. x 3 de la 5e édition anglaise.

3 M. Malthus, toujours convaincu qu'il y a des classes qui rendent service a la société par cela seul qu'elles consomment sans produire, regarderait comme un mallienr que l'on parvint à rembourser aux préteurs la totalité ou seulement une grande partie de la dette anglaise. Cette opération serait, au contraire, selon moi, fort désirable pour l'Angleterre , parce qu'il en résulterait que les créanciers de l'Etat, «-tant remboursé* , tireraient un revenu quelconque de leurs capitaux ; que les contribuables dépenseraient eux-mêmes les 4« millions sterling qu'ils paient maintenant aux créanciers de l'État ;

dlvrcue au milieu d'une carrière «pii venait «le s'ouvrir; et, dans leur ignorance «le l'état où se trouvaient les nations

«l'outre-mer, de leur agriculture, «le leurs arts, «le leur population, de leurs ressources pour acheter et consommer, ces navires. échnppés h une longue détention, ont porté partout avec abondance les produits du continent de l'Europe, présumant que les autres contrées «In globe , qui en étaient sevrées depuis longtemps, en seraient avides.

Mais, pour pouvoir acheter ce supplément extraordinaire, il aurait fallu en même temps que ces aulr«*s contrées, de leur côté, eussent pu créer à l'instant «les produits extraordinaires; car, encore une fois, la difficulté n'est point de consommer à New-York, à Baltimore, i La Havane, k Rio- Janeiro, k Buenos-Ayrcs . «les marchandises d'Europe. Gn les y consommerait volontiers si l'on pouvait les y payer. Les Européens demandaient en paiement «les colons, «les tabacs, du sucre, «lu riz; et cette demande même en luisait monter le prix : et comme, toutes chères qu'étaient ces marchandises, et l'argent, qui est une marchandise aussi, il fallait bien en prendre, ou revenir sans paiement, ces mêmes marchandises, devenues plus rares aux lieux de leur origine, «Icvenaient plus abondantes en Europe, et ont fini par l'étre trop pour s'y bien vendre, quoique la consommation de l'Europe ait fort augmenté depuis la paix; de là les retours désavantageux que nous avons vus. Mais supposons pour un instant que les produits agricoles cl manufacturés de l'Amérique du nord et de l'Amérique «lu sud fussent tout-à-coup devenus très considérables lorsque la paix s'est faite, alors leurs populations, plus nombreuses et plus productives, auraient acheté facilement tout cc «pic les Européens y ont porte, cl leur auraient fourni à bon compte des retours variés.

Quant aux États-Unis, cet effet aura lieu, je n’en fais aucun doute, lorsqu'ils pourront joindre aux objets d’échange que leur commerce maritime nous fournil une plus grande quantité «le leurs produits agricoles *, et peut-être aussi quelques

que l'impôt . étant diminué de 4'* millions sterling, tous les produits seraient moins chers; que la consommation «Yn étendrait considérablement; qu’elle donnerait de l’ouvrage aux ouvriers, au lieu de coups de sabre qu'on leur distribue; et j’avoue que ces résultats ne me semldent pas de nature à inquiéter les amis du bien public.

* Page 49$.

t Le* produits commerciaux «les Etats-Unis, qu’ils nous fournissent en échange, sont : du sucre de l’Inde, de la Chine et de La Havane , du «sifé , du thé , des nankins, de l’indigo, du gingembre, de la rhubarbe, de la cannelle, de In soie écrite, du poivre.

5 Les produits de leur sol et de leurs arts, qu'ils nous

produits manufacturés. Leur culture s'étend, leurs manufactures se multiplient; et, par une suite naturelle, leur population croit avec une étonnante rapidité. Encore quelques années, et l'ensemble de leurs industries formera une masse de produits parmi lesquels se rencontreront plus d’articles propres à fournir des retours profitables, ou, du moins, des profits dont les Américains emploieront une partie à l'achat des marchandises d’Europe.

Ou portera aux États-Unis les marchandises que les Européens réussissent à faire à moins de frais; on rapportera celles que le sol et l'industrie des Américains réussiront à créer à meilleur marché que d'autres. La nature des demandes déterminera la nature des productions; chaque nation s'occupera de préférence des produits qu'elle fait avec le plus de succès , c'est-à-dire avec le moins de frais de production ; et il en résultera des échanges mutuellement avantageux, et avantageux d'une manière constante. Mais ces améliorations commerciales ne peuvent avoir lieu qu'avec le temps. Les talens et l'expérience que les arts exigent ne s'acquièrent pas en quelques mois; il y faut des années. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives que les Américains sauront quels produits manufacturés ils peuvent créer avec succès '. Alors on ne leur portera plus ces produits-là; mais les profits qu'ils tireront de cette production leur procureront les moyens d'acheter d'autres produits européens.

D'un autre côté, les entreprises agricoles, quelque rapide que soit leur extension, ne peuvent que par degrés fort lents offrir, par leurs produits, des débouchés aux produits de l'Europe. A mesure que la culture et la civilisation s'étendent au-delà des monts Alleganys, dans le Kentucky et dans les territoires d'indiana et des Illinois, les premiers gains sont employés à nourrir les colons à mesure qu'ils arrivent des États plus anciennement peuplés, à bâtir leurs habitations. Les profits qui excèdeut ces premiers besoins servent h étendre leurs défrichemens; les suivans, à fabriquer des produits manufacturés pour la consommation locale : et ce ne sont que les épargnes du quatrième ordre qui s'appliquent à manipuler et transformer les produits du sol pour la consommation lointaine. C'est alors seulement que les États nouveaux nous offrent , a nous Européens , quelques débouchés ;

mais on voit que ce ne peut être dans leur enfance : il faut pour cela que leur po-

fou rnis sent , sont: du coton, du tabac, de la potasse, du rit, du quercitron (qutreus cilrina) , de l'huile de poisson, quelque* bois de teinture.

* Les travail* manufacturiers qu'un peuple nouveau peut exécuter avec plus d'avantage , sont , eu general, ceux qui donnent des préparations aux matières de von

pulat ion ait eu le temps de s'accroître, et que leurs produits agricoles soient devenus assez abondans pour qu'ils soient obligés d'en échanger la valeur ou loin. Alors et par le progrès naturel des choses, au lieu de transporter des produits bruts, ils transportent des produits qui ont déjà reçu quelques façons, et qui, offrant, par conséquent, plus de valeur sous un moindre volume, peuvent supporter les frais d'un long trajet. De tels produits arriveront en Europe par la Nouvelle-Orléans, ville destinée à devenir un des plus grands entrepôts du monde.

Nous n'en sommes pas encore à ce point; fautil donc s'étonner que les productions des États- Unis n'aient pas encore offert des débouchés analogues à l'élan commercial qui a suivi la paix? Faut-il s'étonner même que les produits commerciaux amenés par les Américains eux-mémes dans leurs ports, à la suite d'un développement exagéré de leur industrie nautique, s'y trouvent en surabondance ?

Vous voyez, monsieur, que ce fait n'a rien que de très conforme à la doctrine professée par vos antagonistes.

Revenant à la situation pénible où se trouvent tous les genres d'industrie en Europe, je pourrais ajouter au découragement qui résulte des frais de production multipliés à l'excès, les désordres que de tels frais jettent dans la production, la distribution et la consommation des valeurs produites; désordres qui amènent fréquemment sur le marché des quantités supérieures aux besoins, en écartant celles qu'on y pourrait vendre et dont les vendeurs emploieraient le prix à l'achat des premières. Certains producteurs cherchent à récupérer, par la quantité de cc qu'ils produisent, une partie de la valeur dévorée par le fisc. Certains services productifs ont pu se soustraire à l'avidité des agens du fisc, comme il arrive souvent pour le service des capitaux, qui continuent dans bien des cas à toucher les mêmes intérêts, tandis que les terres, les bâti mens, la main-d'œuvre, se trouvent surchargés. Un ouvrier qui a de la peine a nourrir sa famille rachète quelquefois par un travail excessif le bas prix de la maind'œuvre. Ne sont*ce pas là des causes qui dérangent l'ordre naturel de la production, et qui font produire dans certains genres au-delà de ce qu'on aurait fait, à ne consulter que les besoins des consommateurs? Les objets de nos consommations ne nous sont pas nécessaires au même degré.

crû ou d'un commerce peu coûteux. Il n'est pas probable que les Etats-Unis fournissent jamais des draps a l'Europe; mais ils lui fourniront peut-être des tabacs manufacturés, des sucres raffinés; qui sait même s'ils ne parviendront pas à établir des cotonnades à meilleur compte que l'Angleterre5

Avant de réduire à moitié sa consommation de blé, ou réduit nu quart sa consommation de viande, on réduit à rien sa consommation de su* cre. Il y a des capitaux tellement engagés dans cer-

taines entreprises, particulièrement dans les manufactures, que leurs entrepreneurs consentent souvent â en perdre les intérêts, à sacrifier les profits de leur propre industrie, et continuent à travailler uniquement pour soutenir l'entreprise jusqu'à des temps plus favorables, et pour n'en pas perdre le fonds : d'autres fois ils craignent de perdre de bons ouvriers que la suspension de l'ouvrage forcerait à se disperser; l'humanité sculedes entrepreneurs suffit, dans quelques circonstances, pour continuer une fabrication à laquelle les besoins ne répondent plus. De là des désordres dans la marche de la production et de la consommation, plus graves encore que ceux qui naissent de la barrière des douanes et de la vicissitude des saisons. De là des productions inconsidérées, des recours à des moyens ruineux, des commerces bouleversés.

Je remarquerai en même temps que, quoique le mal soit grand, il peut paraître encore plus grand qu'il n'est. Les marchandises qui surabondent dans les marchés de l'univers peuvent frapper les yeux par leur masse, effrayer le commerce par l'avilissement de leurs prix , et n'étre pourtant qu'une fort petite partie des marchandises faites et consommées en chaque genre. Il n'y a pas de magasin qui ne sc vidât en peu de temps, si toute espèce de production de la marchandise qu'il contient venait à cesser simultanément dans tous les lieux du monde. On a remarqué, en outre, que le plus léger excès des envois par-dessus les besoins suffit pour altérer considérablement les prix. C'est une observation du Spectateur d 'Addi- *on (n° 200), que, lorsque la récolte des blés surpasse d'uu dixième ce qu'on en consomme ordinairement, le blé tombe à moitié prix. Dalrymple * fait une observation analogue. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un léger excédant soit représenté souvent comme une surabondance excessive.

Cette surabondance, comme j'en ai déjà fait la remarque, tient aussi â l'ignorance des producteurs ou des commcrçans sur la nature et l'étendue des besoins dans les lieux ou l'on adresse des marchandises. Durant ces dernières années, il y a eu un grand nombre de spéculations hasardées, parce qu'il y avait beaucoup de nouveaux rapports cutre différentes nations. Partout ou manquait, des données qui doivent entrer dans un bon calcul; mais de ce qu'on a mal fait beaucoup d'affaires s'ensuit-il qu'il fût impossible, étant mieux instruit, d'eu faire de bonnes? J'ose prédire qu'à

' ton sidéra tioru on the policy of rntails , pag, tj.

(îôl

mesure que les relations nouvelles deviendront anciennes, et que les besoins réciproques seront mieux appréciés, les engorgemens cesseront partout, et qu'il s'établira des relations constantes mutuellement profitables.

Mais en même temps il convient d'atténuer graduellement, et autant que les circonstances de chaque état le permettront, les iuconvénicns généraux et pertnanens qui naissent d'une production trop dispendieuse. Il faut que l'on se persuade bien que chacun vendra d'autant plus aisément ses produits que les autres hommes gagneront davantage ; qu'il n'y a qu'une seule voie pour gagner, c'est de produire, soit par son travail, soit par le travail des capitaux cL des terres qu'on possède; que les consommateurs improductifs ne sont que des hommes substitués aux consommateurs productifs; que plus il y a de producteurs, plus il y a de consommateurs; que, par la même raison, chaque nation est intéressée à la prospérité des autres, et que toutes sont intéressées à

avoir ensemble les plus faciles communications, car toute difficulté équivaut à une augmentation de frais.

Telle est la doctrine établie dans mes écrits, et qui, je vous l'avoue, monsieur, ne me parait pas avoir encore été ébranlée. J'ai pris la plume pour la défendre, non parce qu'elle est mienne (qu'cslce, auprès de si grands intérêts, qu'un misérable amour-propre d'auteur), mais parce qu'elle est éminemment sociale, qu'elle montre aux hommes la source des vrais biens, et les avertit du danger de la tarir. Le reste de cette doctrine n'est pas moins utile en ce qu'il nous montre que les capitaux et. les terres ne sont point productifs à moins d'élrc devenus des propriétés respectées; que le pauvre lui-même est intéressé à défendre la propriété du riche ; qu'il est intéressé, par conséquent, au maintien du bon ordre, parce qu'une subversion qui ne pourrait jamais lui livrer qu'une proie passagère lui dlerait un revenu constant. Lorsqu'on étudie l'économie politique comme elle mérite d'élrc étudiée; lorsqu'on s'est une fois aperçu, dans le cours de cette élude, que les plus utiles vérités reposent sur les principes les plus certains, on n'a rien tant à cœur que de mettre ces principes à la portée de toutes les intelligences. N'augmentons pas leurs difficultés naturelles par des abstractions inutiles; ne recommençons pas le ridicule des économistes du dix-huit lème siècle, par d'interminables discussions sur le produil net tirs terres; décrivons la manière dont les faits se passent, et mettons à nu la chaîne qui les lie; c'est alors que nos écrits acquerront une grande utilité pratique, et que le public sera vraiment redevable aux écrivains qui, comme vous, monsieur, oui tant de moyens pour l'éclairer.

nUATRlÈSE LETTRE

A M. MALTHUS

Monsieur.

J'ai cherché, dans vos Principe d' Economie politique , ce qui pouvait fixer les opinions du public relativement aux machines, et en général relativement aux procédés expéditifs qui , dans les arts, abrègent la main-d'œuvre et multiplient les produits sans augmenter les frais de production. Je désirais y trouver de ces principes arrêtés, de ces formes rigoureuses de raisonnement qui commandent la conviction , et auxquelles votre Easai sur la population a accoutumé le public; mais ce n'est point ici l'Essai sur la population.

Il me semble (car je suis réduit à employer quelquefois cette formule après avoir lu vos démonstrations); il me semble que tout l'avantage que vous reconnaissez dans les machines, et eu général dans les moyens expéditifs de produire, se réduit à celui de multiplier les produits à tel point que , même lorsque leur valeur vénale a baissé, la somme de leur valeur totale surpasse encore ce qu'elleétait avant le perfectionnement'. L'avantage que vous signalez est incontestable; et l'on avait déjà remarqué que la valeur totale des marchandises de colon, ainsi que le nombre des ouvriers occupés à cette industrie , s'étaient accrus singulièrement depuis l'introduction des moyens expéditifs. Une remarque analogue avait été faite relativement à la presse d'imprimerie , celte machine employée à la multiplication des livres, produit qui occupe maintenant, sans compter les auteurs, un bien plus grau

d nombre «l'industrieux qu'au temps où l'on copiait les livres à la main, et qui vaut bien plus en somme que lorsque les livres étaient plus chers.

Mais cet avantage, très réel, n'est qu'un de ceux que les nations ont recueillis de l'emploi des machines. 11 n'a 'rapport qu'à certains produits dont la consommation étaiL susceptible de s'étendre assez pour balancer la diminution de leur prix; tandis qu'il y a dans l'introduction des machiues un avantage commun u tous les procédés économiques et expéditifs eu général : avantage qui serait sculi, même lorsque la consommation du

' « Quand une machine est inventée, qui, en épar- « gnant de la main-d'œuvre, fait revenir les inarchandi- » ses à meilleur marché , l'effet ordinaire est une aug-

» mrnlatinn de demande telle, que la valeur totale

» de la masse de marchandise ainsi faite , excède de » beaucoup la valeur totale que la même marchandise *» avait auparavant , et que le nombre des ouvriers rm- « ployé* à sa fabrication est accru plutôt que diini-

produit ne serait pas de nature à prendre la moindre extension ; avantage qui devait élrc apprécié rigoureusement dans des principe a d'économie politique. Veuillez me pardonner si, pour me faire entendre, je suis obligé de revenir sur quelques notions élémentaires.

Les machine a et les outil a sont, les uns et les autres, des produits qui , aussitôt après leur production , se rangent dans la classe des capitaux , et sont employés à confectionner d'autres produits. La seule différence qu'il y ait entre des machines el des

outils, c’est que 1rs premières sont des outils compliqués, et que les outils sont des machines fort simples. Comme il n’existe pas d’outils ou de machines qui engendrent de la force , nous devons encore les considérer comme des moyens de transmettre une action , une force vive dont nous disposons , vers un objet qui doit en être modifié. Ainsi un marteau est un outil par le moyen duquel nous employons la force musculaire d’un homme pour aplatir, dans certains cas, une feuille d'or; et les martinets d’une grosse forge sont de môme des outils au moyen «lesquels nous employons une chute d’eau à aplatir des barres «le fer.

L’emploi d’une force gratuite qui nous est fournie par la nature n’ôte pas à une machine sa nature d’outil. La pesanteur multipliée par la vitesse, qui fait la puissance du marteau d’un batteur d’or, n’est pas moins une puissance physique de la nature que la pesanteur de l'eau qui tombe d’une monlague.

Qu'est- ce que notre industrie tout entière , sinon un emploi plus ou moins bien entendu des lois de la nature? C’eat en obéiaaant à la nature, dit Bacon, qu'on apprend à lui commander. Quelle différence voyez-vouseutre des aiguilles à tricoter et un métier à faire des bas, si ce n'est que celuici est un outil plus compliqué et plus puissant que les aiguilles , mais du reste employant avec plus ou moins d’avantage les propriétés du métal, la puissance du levier, pour fabriquer les vèlemeus dont nous couvrons nos pieds et nos jambes ?

La question se réduit donc à ceci : est-il avantageux pour l'homme de mettre ou bout de ses doigts un ould plus puissant, capable de faire beaucoup plus d'ouvrage, ou de le faire mieux, plulôL qu'un ouLil encore grossier, imparfait,

». nué. » Malt hu*. Principes d’ Economie polit., p. 40a.

« Mai* nous devons convenir que le principal avun- » tage provenant de la substitution des machines au » travail de* bras dépend de l'extension que prend le » marché et de l'encouragement qui en résulte pour la « consommation ; et que, sans cela, l'avantage de celte » substitution est a peu près perdu. .« Page 4 ta.

aveo lequel il travaille plus lentement, plus péniblement et plus mal?

Je croirais faire injure à votre bon sens, à celui «le nos lecteurs , si je doutais un instant de la réponse.

La perfection de nos outils, monsieur, est liée à la perfection de notre espèce. CVst elle qui établit la différence qu’on observe entre nous et les sauvages des mers Australes, qui ont des haches de caillou , et des aiguilles à coudre faites avec des arêtes de poisson. Il n’est plus permis à quiconque écrit sur l'économie politique, de vouloir borner l’introduction desmoyensque lehasard ouïe génie mettront entre nos mains; et cela dans le but de conserver plus de travail à nos ouvriers : il s’exposerait à ce qu'on employât tous ses propres raisonnemens à lui prouver que nous devrions, rétrogradant au lieu d'avancer dans la carrière de la civilisation, renoncer successivement aux découvertes que nous avons déjà faites, et rendre nos arts plus imparfaits , pour multiplier nos fatigues en diminuant nos jouissances.

Sans doute il y a des inconvénions à passer d'un ordre de choses à un autre, même d'un ordre imparfait à un ordre meilleur. Quelle personne sage voudrait renverser d'un coup les entraves qui gênent l'industrie, et les douanes qui séparent les nations, toutes préjudiciables qu'elles sont à leur prospérité? Dans ces cas-là, le devoir des personnes instruites ne consiste pas à fournir des motifs pour écarter et proscrire toute espèce de changement, sous prétexte des inconvénions qu'il entraîne; mais à apprécier ses inconvénicns, à indiquer les moyens praticables de les écarter autant que possible ou de les atténuer, afin de faciliter l'adoption d'une amélioration désirable.

L'incouvénient est ici un déplacement de revenu qui, lorsqu'il est brusque, est plus ou moins pénible pour la classe qui voit diminuer le sien. La substitution des machines diminue (quelquefois , mais pas toujours) le revenu de la classe dont le fonds consistée» facultés corporelleset manuelles, pour augmenter le revenu de la classe dont le fonds consiste en facultés intellectuelles et en capitaux. En d'autres termes, les machines expéditives, étant en général plus compliquées, exigent des capitaux plus considérables. Elles obligent en conséquence l'entrepreneur qui les emploie, à acheter plus de ce que nous avons nommé serrices productifs des capitaux , et moins de ce que nous appelons ne rric.es productifs des ouvriers. En même temps, comme elles exigent dans leur direction générale et particulière, peut-être plus de combinaisons et une manutention d'affaires plus considérable, elles réclament plus de ce genre de services productifs d'où naît le revenu des entrepreneurs. Une filature de coton au petit rouet, comme on en voyait dans beaucoup de ménages

en Normandie, mérite à peine le nom d'entreprise, tandis qu'une filature de coton en grand est une entreprise majeure.

Mais l'effet le plus important, quoique peut-être le moins aperçu , qui provient de l'emploi des machines et en général de tout procédé expéditif, est l'augmentation de revenu qui en résulte pour les consommateurs de leurs produits ; augmentation qui ne route rien à personne, et qui mérite que nous entrions dans quelque détail.

Si le froment se broyait chez nous comme chez les peuples de l'antiquité, à force de bras, j'estime qu'il faudrait vingt hommes pour moudre autant de farine qu'en peut moudre une paire de meules dans nos moulins. Ces vingt hommes, dans les environs de Paris, étant occupés constamment, coûteraient 40 fr. par jour ; et à trois cents jours de travail dans l'année , ils couleraient

par an 12,000 fr.

La machine et les meules couleraient par aperçu 20,000 francs, dont l'intérêt annuel serait de 1,000

11 ne sc présenterait probablement pas d'entrepreneurs pour une semblable entreprise, à moins qu'elle ne leur

rapportât par an environ 3,000

La façon de la farine qu'on peut obtenir d'une paire de meules dans une année, reviendrait donc par cc moyen

environ à. . ..... 10,000 fr.

Au lieu de cela, un meunier peut de nos jours trouver à louer un moulin à un tournant

pour 2,000 fr.

Il paie à son garçon meunier. . . 1,000 Je suppose que lui-même gagne pour son intelligence et pour ses peines. . 3,000 La même quantité île farine peut

donc être broyée pour 0,000 fr.

au lieu de 16,000 fr., qu'elle aurait coulés si nous suivions encore les procédés des anciens.

La même population peut être nourrie, puisque le moulin ne diminue pas la quantité de la farine broyée : les profils gagnés dans la société suffisent encore pour payer les nouveaux produits; car, du moment qu'il y a pour 6,000 fr. de frais de production payés , il y a pour 6,000 fr. de profits gagnés : et la société jouit de cet avantage essentiel que les hommes qui la composent, quels que soient leurs moyens d'existence, leurs revenus, soit qu'ils vivent de leurs travaux, de leurs capitaux, ou de leurs fonds de terre, réduisent la portion de leur dépense consacrée à payer la façon de la farine, dans la proportion de seize à six ou des cinq huitièmes. Celui qui dépensait 8 francs par an pour sa nourriture n'en dépense plus que 3; ce qui équivaut exactement à une augmentation de

revenu : car les 5 francs épargnes sur cet objet ont pu être employés h tout autre. Si un perfectionnement égal avait eu lieu sur tous les produits auxquels nous employons nos revenus, nos revenus se seraient véritablement accrus des cinq huitièmes, et un homme qui gagne 3,000 francs, soit à faire de la farine, soit de

toute autre manière, serait réellement aussi riche que s'il en avait huit et que les procédés perfectionnés n'eussent pas été trouvés.

C'est à quoi M. de Siamondi n'a pas fait attention lorsqu'il a écrit le passade suivant : « Toutes » les fois, dit-il que la demande pour la con- « sommation surpasse les moyens de produire de » la population , toute découverte nouvelle dans «* les mécaniques ou dans les arts est un bienfait * pour la société, parce qu'elle donne le moyen » de satisfairedes besoins existans. Toutes les fois , « au contraire, que la production suffît pleinement «» à la consommation, toute découverte semblable » est une calamité , puisqu'elle n'ajoute aux jouis- » sances des consommateurs que «le les satisfaire A » meilleur marche, tandis qu'elle supprime la vie " clic-même des producteurs. Il serait odieux de » peser l'avantage du bon marché contre celui de «* l'existence. *>

!U. de Siamondi . comme on le voit , n'apprécie pas suffisamment l'avantage du bon marché, et ne sent pas que ce qu'on dépense de moins sur un produit, peut être dépensé en plus pour un autre, en commençant par les plus indispensables.

Jusqu'à présent on ne peut apercevoir aucun inconvénient dans l'invention des moulinsà farine; et l'on y découvre l'avantage d'une diminution dans le prix du produit, qui équivaut à une augmentation de revenu pour tous ceux qui en fout usage.

Mais celte augmentation de revenu procurée aux consommateurs est prise, dit-on, sur les profits des dix-neuf malheureux que le moulin a laissés sans ouvrage. — C'est ce que je nie. Les dix-neuf travailleurs restent avec leur fonds de facultés industrielles, avec latnèmc force, la même capacité, les mêmes moyens de travail qu'auparavanl. Le moulin n'entraiue pas pour eux la

nécessité de rester sans occupation , mais seulement de choisir une autre occupation. Beaucoup de circonstances entraînent un inconvénient pareil, sans porter avec elles le même dédommagement. Une mode qui passe; une guerre qui ferme un débouché; un commerce qui change de cours, font cent fois plus île tort à In classe des ouvriers que quelque nouveau procédé que ce soit.

Je suppose qu'on insiste , et qu'on dise que les dix-neuf ouvriers vacans, en supposant même

* Mou veaux Principes tT Économie politique , fora, a,

pag. 317.

qu'ils trouvassent à l'instant des capitaux pour se livrer à une nouvelle industrie, ne vendraient pas leurs produits, parce que la masse des produits de la société serait par là augmentée, sans que In somme de ses revenus le fut.— On a donc oublié que les revenus de la société sont augmentés par le fait même de la production des dix-neuf nouveaux travailleurs? Le salaire même de leur travail est le revenu qui leur permet d'acquérir le produit de leur travail, ou de l'échanger contre tout autre produit équivalent. C'est ce que mes précédentes lettres établissent suffisamment.

Il ne reste donc, rigoureusement parlant, que l'inconvénient d'être oblige de changer d'occupation. Or, les progrès qui sc font dans un genre eu particulier sont favorables à l'industrie en général. L'augmentation de revenus qui est résultée pour la société d'une épargne sur ses dépenses, sc porte vers d'autres objets. Une seule occupation s'est trouvée interdite à dix-neuf hommes qui jusque-là broyaient du grain; cent autres occupations nouvelles, ou cent autres extensions des occupations anciennes, leur

ont été ouvertes. Je n'en veux pour preuve que l'augmentation survenue dans les travaux et la population de tous les lieux où sc sont perfectionnés les arts. La grande habitude que nous avons de voir les produits des arts nouveaux nous empêche de les remarquer; mais combien ne frapperaicut-ils pas les anciens habitans de l'Europe, s'ils pouvaient renaître parmi nous! Représentons-nous pour un moment quelques-uns, même des plus éclairés d'entre eux, tels que Pline ou Archimède, venant sc promener dans une de nos villes modernes ; ils se croiraient environnés de miracles. L'abondance de nos cristaux et de nos vitres, nos grands miroirs et leur multiplicité, nos horloges, nos montres de poche, la variété de nos tissus, nos ponts de fer, nos machines de guerre, nos hAtimens de mer, les surprendraient au-delà de toute expression. Et s'ils entraient dans nos ateliers, quelle foule d'occupations dont ils ne pouvaient pas avoir la moindre idée! Se douteraient -ils seulement que trente mille hommes travaillent en Europe toutes les nuits à imprimer des gazettes qu'on lit le matin en prenant du thé, du café, du chocolat ou d'autres alimens tout aussi nouveaux pour eux que les papiers-nouvelles eux - mêmes? N'en doutons pas, monsieur; si les arts se perfectionnent encore, comme je me plais à le croire, c'esl-à-dirc produisent plus ii moins de frais, de nouveaux millions d'hommes dans quelques siècles produiront des choses qui exciteraient dans notre esprit, si nous pouvions renaître alors, une surprise non moins grande que celle qu'Archimcdc et Pline éprouveraient en revenant parmi nous. Preuons-y garde, nous autres qui barbouillons du papier à la recherche de la vérité : si nos écrits parviennent à nos

neveux, la terreur que nous inspirent des perfectionnemcns qu'ils auront de beaucoup surpassés, pourra bien paraître risible. Et quant aux ouvriers de votre pays, si habiles à la fois et si misérables, nos dcsccndans pourront bien les regarder comme des gens que l'on forçait, pour gagner leur vie, à danser sur la corde, avec des poids pendus à leurs pieds. Ils liront dans l'histoire que chaque jour, pour qu'ils pussent continuer leur danse, on proposait quelque nouveau plan, sauf le seul qui eût été efficace : détacher les poids. Nos dcsccndans alors, après s'étre moqués de nous, pourront bien finir par nous plaindre.

J'ai dit qu'un perfectionnement heureux pouvait avoir des inconvéniens passagers. Ceux qui accompagnent l'introduction des procédés expéditifs sont heureusement mitigés par des circonstances qui ont été déjà remarquées, et par d'autres qui ne l'ont pas été. On a dit (et vous-méme, monsieur, regardez cette circonstance comme pouvant seule surpasser l'inconvénient); on a dit que le bon marché qui résulte d'un procédé économique en favorise la consommation au point que la meme production occupe plus de monde qu'auparavant , ainsi qu'on l'a observé dans la filature et le tissage du coton. J'ajouterai qu'à mesure que les machines et les moyens expéditifs se multiplient, il devient plus difficile d'eu découvrir de nouveaux, surtout dans un art ancien et qui a déjà ses ouvriers formés. Les machines les plus simples se sont présentées les premières; de plus compliquées sont venues ensuite; mais à mesure qu'elles se compliquent, elles coûtent davantage à établir, exigent dans leur confection plus de travaux d'ouvriers, qui dédommagent en partie cette classe des travaux qu'elle perd à l'emploi du nouveau procédé. La complication et la cherté d'une machine sont des obstacles à une trop prompte adoption. La machine à tondre les draps au moyen d'un

mouvement de rotation a coûté, dans l'origine, 25 à 30 mille francs, beaucoup de fabricans ne purent dès l'abord disposer d'une somme pareille; d'autres balancèrent et balancent encore avant d'en faire l'acquisition; ils attendent un succès bien confirmé. Une telle lenteur dans l'introduction des nouvelles machines en sauve à peu près tous les inconvéniens. Enfin je vous avoue que j'ai vu presque toujours, dans la pratique, les machines nouvelles faire plus de peur que de mal. Quant au bien, il est constant et durable.

M. de Sùmondi met en opposition ce qui arriverait dons le cas où ccut mille tricoteuses avec leurs aiguilles, et mille ouvriers armésd'un métier à bas, fabriqueraient, chacun de leur côté, dix millions de paires de bas. Son résultat est que, dans ce dernier t'as, les consommateurs de bas n'écouomiscraicnt que 50 centimes par paire, et cependant

qu'une fabrication qui alimentait cent mille ouvriers n'en pourrait plus nourrir que douze cents. Mais il n'arrive à ce résultat que par des suppositions qui ne sont pas admissibles.

Pour prouver que les consommateurs ne paieraient les bas que 50 centimes de moins, il suppose que les frais de production seraient, dans le premier cas , ainsi qu'il suit :

10 millions, pour achat de la matière première;

40 millions, pour salaire de cent mille ouvriers , à 400 fr. par télé.

Total 50 millions, dont 40 distribués aux ouvriers.

Et, dans le second cas, il établit les frais ainsi qu'il suit :

10 raillions, pour les matières premières;

30 millions, pour les intérêts du capital fixe et les profits des entrepreneurs;

2 millions , pour les intérêts du capital circulant ;

9 millions, pour les réparations et le renouvellement des machines;

1 million, pour le salaire de douze cents ouvriers.

Total 45 millions , dont 1 seulement pour les ouvriers, au lieu de 40.

Or , je vois dans celte dépense 30 millions pour intérêts du capital fixe et pour le profit des entrepreneurs, ce qui supposerait, pour des entreprises capables d'occuper douze cents ouvriers et de rendre 15 pour 100 de leurs capitaux, un capital total de deux cents millions, supposition véritablement extravagante.

Un ouvrier ne saurait travailler sur deux métiers à la fois; mille ouvriers réclameraient donc l'emploi de mille métiers. Un bon métier à bas coûte 000 francs : les mille coûteraient, en conséquence, 000 mille francs. Ajoutons à ce capital un autre capital pareil pour les autres ustensiles, les ateliers, etc., nous n'aurons encore besoin que d'un capital de douze cent mille francs. Nous admettons que les intérêts et les profits des entrepreneurs sur ce capital seraient «le 15 pour 100; ce qui est bien honnête, car une industrie courante «jui rapporterait davantage serait, par la concurrence, ramenée à ce taux. Cela étant, nous trouverons, pour les intérêts et les profils des entrepreneurs, 180 mille francs au lieu de trente raillions!

Même observation sur les deux raillions pour frais d'entretien et de réparation; car, quand au lieu de réparer les métiers, oii les renouvellerait en totalité chaque année, ils ne coûteraient encore que 000 mille francs.

Le capital circulant non plus ne coûterait pas deux millions; car de quoi se compose-t-il, tou- cinquième lettre

jours dans l'hypothèse de M. de Sismondi? De la

matière première, qu'iî porte à 1 0 millions, et des A M. 31 ALTIIUS.

salaires, qu'il porte à 1 million : ensemble 11 millions, dont l'intérêt, à 5 pour 100 , est 550 mille Monsieur.

francs. Mais comme dans cette industrie le produit peut être terminé et vendu en moins de six A la lecture de vos Principes d' Économie polimois, le capital payé pour l'année peut être cm- tique, l'objet qui le premier a dû fixer mon atlenployé deux fois et ne coûterait chaque fois que tion, était celte grande maladie qui tourmente 275 raille francs, au lieu de deux millions. maintenant le genre humain et qui l'empêche de

Tous ces frais réunis ne fout encore que vivre de ses produits. Quoique , dans l'ordre des 12,055,000 francs au lieu de 50 rail- lions, qu'en idées, une discussion sur la nature des richesses ad- mettant les bases de M. de Sismondi , coûte- dût précéder celle- là, pour aider l'esprit à comraient les bas faits à l'aiguille. Je suis loin de prendre tous les phénomènes qui se rapportent à croire que l'économie pût être aussi forte, car si leur formation cl à leur

distribution , je n'ai pas l'auteur a porté trop haut le capital des machines, cru devoir lui accorder la préséance, en ce qu'elle il leur a attribué une cllicacité trop grande eu sup- semble intéresser plus spécialement ceux qui culp osa ni que par leur moyen douze cents ouvriers tivent l'économie politique comme science, et sans feraient autant que cent mille; mais je dis que si aucune vue d'applications. Cependant je ne puis l'économie de cette production était telle, le bas poser la plume sans vous dire ma pensée sur cc prix des bas ou de tout autre vêtement qu'on pourpoint. Vous m'y autorisez vous-même par la noble rail faire à l'instar des bas, eu favoriserait telle- franchise avec laquelle vous provoquez des discusrnent la consommation qu'au lieu de voir les cent sions qui puissent éclairer le public. « 11 est à démille ouvriers qu'ou y suppose employés tomber ** sirer, dites-vous (paire 4), que deux que le public à douze cents, on les verrait probablement s'élever » regarde comme juges compélens, s'accordent à deux cent mille. * sur les propositions priucipalcs. *> On ne saurait

Et si la consommation de cet objet en parlicu- donc trop les éclaircir, lier n'admettait pas cette multiplication excessive Vous blâmez , comme trop vague , la défiuilion d'un même produit, la demande augmenterait re- que milord Lauderdale donne de la richesse, en lalivement à plusieurs autres; car, faites atten- disant que c'est tout ce que l'homme désire comme tion qu'après l'introduction des machines, il se pouvant lui être utile ou agréable ; cl , selon moi , trouve toujours dans la société les memes revenus, vous avez grande raison. Je cherche la définition c'est-à-dire le même nombre de travailleurs, la que vous croyez devoir substituera celle-là; et je même somme de capitaux, les mêmes fonds de trouve que vous donnez le nom de richesses à tous terre. Or, si

au lieu de consacrer, sur ccttc masse les objets matériels qui sont nécessaires, utiles, de revenus, 50 millions par an pour des bas, on ou agréables à l'homme (page 28). La seule ditn'est plus, au moyen des métiers, obligé d'en dé- férence que je remarque entre ces deux définitions, penser que 12, les 38 millions qui restent sont ap- consiste dans le mol matériel que vous ajoutez à pli- cables à d'autres consommations, si ce n'est à celle de milord Laudertlale ; et, s'il faut que je l'extension de la même. vous l'avoue , ce mot me parait le contraire de la

Voilà ce qu'enseignent les principes, et voilà ce vérité, que confirme l'expérience. Les maux que souffre Vous devez pressen- tir mes raisons. La grande la population de l'Angleterre, et que M. de Sis - découverte de l'économie politique, ce qui la rend mondi déplore avec l'accent d'un véritable pliilan- précieuse à ja- mais , c'est d'avoir montré que l'on thropc, tiennent à d'autres causes ; ils tiennent peut créer de toutes pièces les richesses. L'- homme principalement à ses lois sur les pauvres; et, ainsi a pu dès-lors savoir comment il fallait s'y prendre que je l'ai insinué, à une masse d'impôts qui ren- pour posséder ces bienheureux moyens de salisdent la production trop dispendieuse, tellement taire scs désirs. Mais , ainsi que j'ai déjà eu occaque, les produits terminés , une grande partie des sion d'en faire la remarque, il est au-dessus du consommateurs ne gagne pas assez pour atteindre pouvoir de l'homme d'ajouter un atome à la masse au prix qu'on est obligé d'en demander. des matières dont se compose le monde. S'il crée

de la richesse , la richesse n'est pas de la matière: H n'y a point de milieu. L'homme ne peut, an moyen de ses capitaux et de scs

terres, que changer les combinaisons de la matière pour lui douner de l'utilité ; mais Futilité est une qualité inmatérielle.

‘Ce n’est pas Ir tout, monsieur, je crains que votre définition ne contienne pas le caractère essentiel de la richesse. Permettez - moi quelques explications pour appuyer ma pensée.

Adam Smith, avec tout le monde, a remarqué qu’un verre d’eau, qui pouvait être une chose fort précieuse quand on a soif, n’était point une richesse. C’est pourtant un objet matériel, il est nécessaire, utile , ou agréable à l’homme. Il remplit toutes les conditions de votre définition; et ce n’est pas de la richesse. Ce n’est pas du moins de celle qui fait le sujet de nos éludes et la matière de votre livre. Que lui manque-t-il pour cela ? d’avoir de la valeur.

11 y a donc des choses qui sont des richesses naturelles , fort précieuses pour l’homme ; mais qui ne sont point celles dont il est donné à l’économie politique de pouvoir s’occuper. Peut-elle les accroître? Peut-elle les consommer? Non; elles suivent d’autres lois que les siennes. Un verre d’eau est soumis aux lois de la physique ; l’attachement de nos amis , notre réputation dans le monde dépendent des lois de la morale, et échappent à celles de l'économie politique. Quelles sont donc les richesses du ressort de cette science? celles qui sont susceptibles de création et de destruction, de plus et de moins ; et ce plus, ce moins, qu’cst-cc encore une fois? de la valeur.

Vous-même, monsieur, êtes forcé d’en convenir en plusieurs endroits. Vous dites (page 3i0) : * Il » parait donc que la richesse d’une nation «lé- » pend, en partie, de la quantité des produits » obtenus par son travail (elle en dépend tout-à- » fait); et en par-

tie de l'adaptation de son travail » flux besoins et aux moyens de. la population, à » l'effet de donner de la valeur à ses produits. » Et à la page suivante vous êtes encore plus positif. Après être entré plus avant dans la question, vous avouez que « il est évident, que, dans l'ctat actuel » des choses, la valeur des marchandises... peut » être regardée comme la seule cause de i'exis- » tenee de la richesse. " Comment se peut-il dèslors qu'une condition aussi essentielle que la valeur manque à votre définition?

.Vais cela ne suflit pas : nous ne connaîtrions qu'imparfuitcmenl la nature des richesses, si nous ne parvenions à préciser ce mot râleur. Nous suffit-il pour posséder de grandes richesses d'évaluer très haut les biens que nous possédons? Si j'ai fait construire une maison que je trouve charmante, et s'il me plaît de l'évaluer cent mille francs,

1 Liv. I , ch. 4-

* « Il est donc évident que la valeur des roarcliau- » dises, c'est-à-dire le sacrifice en travail, ou en tout n autre article, que les gens consentent à faire pour » les obtenir en échangé , etc. » Mallhus : Principes

suis-je réellement riche de cent mille franc? à raison de cette maison? Nous recevons un présent d'une personne qui nous est chère; ce présent est inestimable k nos yeux : s'ensuit -il qu'il nous rende immensément riches? Vous ne pouvez le penser. Pour qu'une valeur soit une richesse, il faut donc que ce soit une valeur reconnue, non par le possesseur, mais par une autre personne. Or, quelle preuve irrécusable peut-on donner qu'une valeur est reconnue , si ce n'est lorsque, pour l'avoir, d'autres hommes consentent à donner en échange une certaine quantité

d'autres choses pourvues de valeur? Malgré l'estimation de cent mille francs que j'aurai faite de ma maison, s'il m'est impossible de trouver quelqu'un qui, pour l'avoir, veuille sacrifier au-delà de cinquante mille de ces pièces que nous appelons un franc, je ne puis pas dire qu'elle vaille cent mille francs : clic n'en vaut réellement que cinquante mille; elle ne me rend riche que de cinquante mille francs, et de tout ce qu'on peut avoir pour cinquante mille francs.

Aussi Adam Smith immédiatement après avoir observé qu'il y a deux sortes de valeurs, et avoir nommé, assez improprement à mon avis, l'une râleur en usage, et l'autre râleur en échange, abandonne-t-il complètement la première, et s'occupet-il dans tout le cours de son ouvrage de la râleur échangeable uniquement. C'est ce que vous avez fait vous-même, monsieur »; c'est ce qu'a fait M. Bicardo; ceque j'ai fait ; ce que nous avons tous fait, par la raison qu'il n'y a pas d'autre valeur en économie politique; que celle-là seule est sujette à des lois fixes, qu'elle seule se forme, sc distribue et sc détruit suivant des règles invariables, et qui peuvent devenir l'objet «l'une étu«lc scientifique. Par une suite nécessaire, le prix de chaque chose étant sa valeur échangeable estimée en monnaie, il n'y a que des prix courons en économie politique : ce <|ue Smith appelle prix naturel n'a rien de plus naturel que tout le reste : ce sont les frais de production; c'est le prix courant «les services productifs.

Je ne prétends point le dissimuler : vous avez, monsieur, dans M. Bicardo, un puissant et respectable auxiliaire. Il était contre vous dans la question «les débouches; il combat avec vous dans la question «les valeurs; mais, malgré mes relations avec lui cL l'estime réciproque dont nous faisons profession l'un pour

l'autre, je n'ai pas craint de combattre déjà ses raisons J; notre première passion à l'un et à l'autre, et j'ose «lire la vôtre, mon-

d' Économie politique, page 34 1 de l'édition anglaise.

3 Voyez les notes «jue j'ai ajoutées à la traduction française que M. Constant in a donnée des Principes d'Êconomie politique de M. Jlicardo.

sieur, u'csl-clle pas l'amour du bien public et de la vérité?

Voici les paroles île M. Ricardo : « La valeur « diffère essentiellement îles richesses ; car la va-

* leur ne dépend pas de l'abondance (des choses

* nécessaires ou agréables), mais de la difficulté » ou de la facilité de leur production. Le travail » manufacturier d'un million de personnes pro- » duira toujours la même valeur, mais ne produira «• pas toujours la même richesse. Par des machines » plus parfaites, une habileté plus exercée, un » travail mieux divisé; par l'ouverture de nou- » veaux débouchés donnant lieu à des échanges « plus avantageux, un million de personnes peu- » vent produire deux fois, trois fois autant de » choses nécessaires ou agréables , qu'elles en pour* « raient produire dans une autresituation sociale;

* et pourtant elles n'ajouteront rien b la somme *> des voleurs '. »

Cet argument, fondé sur des faits qui ne sont point contestés, parait convenir parfaitement au sens que vous soutenez. 11 s'agit de savoir comment ces faits confirment, au lieu île l'infirmer, la doctrine des valeurs, la doctrine qui établit que les richesses sc

composent de la valeur des choses que l'on possède, en réservant ce mot deraleur aux seules valeurs reconnues et échangeables.

Qu*est«cc, en effet, que la valeur, que ccttc qualité susceptible d'appréciation, susceptible de plus et de moine, qui réside dans les choses que l'on possède? C'est la qualité qui nous permet d'obtenir, en échange des choses que nous avons, les choses dont nous avons besoin. Cette valeur est d'autant plus ('ramie que la chose que nous avons peut obtenir une plus grande quantité de la chose que nous désirons. Ainsi, quand j'ai besoin d'échanger un cheval que je possède contre du froment dont j'ai besoin, c'est-à-dire quand il me convient de vendre mon cheval pour acheter du blé, si mon cheval vaut six cents fraucs, j'ai une fois plus de valeur à mettre en blé que si mon cheval ne valait que trois cents fraucs; j'aurai une quantité double «le boisseaux de blé, et en même temps ccttc portion de ma richesse sera le double plus grande. Et, comme le mémo raisonnement peut être appliqué généralement à tout ce que je possède, il s'ensuit que notre richesse sc mesure sur la valeur des choses que nous possédons. C'est une conséquence que personne ne peut raisonnablement repousser.

Vous ne pouvez pas nier de votre côté, me dit M. Ricardo, que l'on ne soit plut riche lorsqu'on a plus de choses agréables et nécessaires à consommer, quelle qtie soit d'ailleurs leur valeur. J'en conviens en effet; mais n'cst-ce [tas avoir plus

' Principes d' Economie politique, de M. Ricardo, 2e édition anglaise, dt. ao.

de choses à consommer, que d'avoir la puissance d'en acquérir en plus grande quantité? Posséder plus de richesses, c'est avoir dans ses mains le pouvoir d'acheter une plus grande quantité de

choses utiles, une plus grande quantité d'utilité , en étendant cette expression à tout ce qui nous est nécessaire ou agréable. Or, cette proposition n'a rien de contraire à ce qu'il y a de vrai dans la définition que M. Ricardo et vous, monsieur, donnez de la richesse. Vous dites que la richesse est dans In quantité de choses nécessaires ou agréables que l'on possède: jeledis comme vous; mais comme ces mots, quantité de choses nécessaires ou agréables, ont une signification vaille et arbitraire qui ne peut point entrer dans une définition bien faite, je les précise par l'idée de leur valeur échangeable. Alors la limitation de l'idée d'utilité est d'être égale à une autre utilité quelconque que les autres hommes consentent à donner en échange de celle que vous possédez. Dès-lors il y a équation; ou peut comparer une valeur avec une autre par le moyen d'une troisième: un sac de froment est une richesse égale à une pièce d'étoffe, lorsque l'une et l'autre peuvent s'échanger contre une égale quantité d'écus. Voilà ce qui peut servir de base à des comparaisons, cc qui permet de mesurer une augmentation , une diminution ; en un mot , voilà les bases d'une science. L'économie politique n'existe point sans cola; c'est celte seule considération qui l'a tirée du domaine des rêveries: elle est si essentielle que vous lui rendez hommage sans le vouloir, et qu'il n'y a pas un de vos raisonnemens où elle ne soit exprimée ou sous-entendue. Autrement vous auriez lait reculer la science, au lieu de l'enrichir de vérités nouvelles.

En même temps que votre définition et celle de M. Ricardo manquent de précision , elles manquent aussi d'ctendue; elles u 'embrassent pas la totalité de ce qui fait nos richesses. Quoi ! nos richesses se borneraient aux objets matériels nécessaires ou agréables! Et nos talens, pour quoi les prenez-vous donc? Ne sont-ce pas des fonds productifs? ii'ci» tirons-nous pas des reve-

nus? des revenus plus ou moins grands, de même que nous retirons un revenu plusgrand d'un arpent de bonne terre que d'un arpent de broussailles? Je connais des artistes habiles qui n'ont d'outre revenu que celui qu'ils tirent de leurs talens, et qui sont dans l'opulence. Selon vous, ils ne seraient pas plus riches qu'un barbouilleur d'échoppes.

Il vous est impossible de le nier: tout ce qui a une valeur échangeable fait partie de nos richesses. Elles se composent essentiellement des fonds productifs que nous possédons. Ces fonds sont ou des terres, ou des capitaux, ou des Incultes personnelles. De ccs fonds les uns sont aliénables et non consommables, comme les terres; les autres aliénables et consommables, comme les capitaux;

d'autres enfin inaliénables et cependant consommables. comme les talens, qui périssent avec celui qui les possède. De ces fonds sortent tous les revenus qui font vivre la société; et, ce qui parait paradoxal quoique parfaitement vrai , tous ces revenus sont immatériels puisqu'ils dérivent tous d'uneqnalité immatérielle, qui est l'utilité. I.es différentes utilités sorties de nos fonds productifs se comparent entre elles par leur valeur, que je n'ai pas même besoin de nommer échangeable, parce que, en économie politique, je n'en reconnais point h moins qu'elle ne soit échangeable.

Quant à la difficulté qu'élève M. Ricardo en disant que, par des procédés mieux entendus, un million de personnes peuvent produire deux fois, trois fois autant de richesses, sans produire

plus de valeurs, cette difficulté n'en est pas une lorsque l'on considère, ainsi qu'on le doit, la production comme un échange dans lequel on donne les terrien productif* de son travail, de sa terre et de ses rapitaux , pour obtenir drs produit s. C'est par le moyen de ces services productifs que nous acquérons tous les produits qui sont au monde: et voilà, pour le «lire en passant, ec qui donne de la valeur aux produits; car, après les avoir acquis à litre onéreux , on ne peut pas les donner pour rien. Or, puisque nos premiers bien» sont des fonds productifs que nous possédons, que nos premiers retenu » sont les services productifs qui en émanent, nous sommes d'autant plus riches, nos services productifs ont d'autant plus de valeur, qu'ils obtiennent dans l'échange appelé production, une plus grande quantité de choses utiles. Et, en même temps, comme une plus grande quantité de choses utiles et leur meilleur marché sont des expressions parfaitement synonymes, les producteurs sont plus riches quand les produits sont plus abondans et moins chers. Je dis les producteurs en général, parce que la concurrence les oblige à donner les produits pour ce qu'ils routent; tellement que lorsque les producteurs de froment nud'étofTe réussissent, par le moyen des mêmes services productifs, à produire une double quantité de blé ou d'étoffe, tous les autres producteurs peuvent acheter une double quantité de blé ou d'étoffe avec une pareille quantité de services productifs, ou, ce qui est la même chose, avec les produits qu'ils en tirent.

Telle est, monsieur, la doctrine bien liée sans laquelle il est impossible, je le déclare, d'expliquer les plus grandes difficultés «le l'économie politique, et notamment comment il se peut qu'une nation soit plus riche lorsque scs produits diminuent de valeur, quoique la richesse soit de la valeur. Vous voyez que je ne

crains point de réduire mes prétendus paradoxesà leur plus simple expression. Je les dépouille nus et je les livre à votre équité, à celle de M. Ricardo, et au bon sens

du publie. Mais en même temps je me réserve de les expli«|uer si on les entend mal, et de les défendre avec persévérance si on les attaque injustement

A M. MALTIIUS.

Monsiedi.

J'ai cti le plaisir de recevoir l'exemplaire des Définitions in political Kconomy que vous m'avez destiné, et je suis extrêmement sensible à ce souvenir «le votre part. Vous ne pouvez douter du grand intérêt que j'ai mis à la lecture de cet ouvrage, qui contribuera beaucoup aux progrès de l'économie politique; car on ne dispute le plus souvent que faute de s'entendre. Il facilitera pour beaucoup de Français l'intelligence des ouvrages écrits en votre langue.

Vous avez , monsieur , heureusement surmonté , dans bien des cas, une difficulté qui accompagne toutes les définitions et surtout en économie politique. Il est rare qu'une définition puisse suffire pour faire entendre la nature d'une chose et ses propriétés, parce que, dans la plupart des cas, sa nature est compliquée et scs propriétés nombreuses. Veut-on faire connaitrc une chose sous tous scs rapports? In définition devient trop longue. Si l'on ne caractérise que les rapports principaux, elle est incomplète. De quelque manière qu'on s'y prenne, on prête à la critique; je l'ai éprouvé; vous réprouverez peut-être, et cependant je me flatte que nos efforts n'auront pas été superflus.

Je n'entreprendrai point de vous dire tous les endroits de votre dernier ouvrage que j'ai a«lmirés; ils sont trop nombreux pour les relever, et je vous avoue que dans vos attaques contre MM. AfaccnUoch et Ricardo en particulier, l'expérience et la raison me paraissent entièrement de votre côté. Je suis sensible aux expressions obligeantes dont vous accompagnez mon nom dans plusieurs endroits du livre; mais je crois vous devoir quelques explications sur les endroits où vous me refusez votre suffrage. Il m'est trop précieux pour que je ne cherche pas à le conquérir.

Vous dites, page 19 : He (!H. Sav) has strangely identifiai utility and value, and tnade the uti lity of a commodity proportionnai tn ifs value, etc.

Vingt passages de mon Traité indiquent cependant bien clairement que je n'altrihue de la valeur qu'à l'utilité qui a été donnée par l'industrie. Je dis que les hommes ne mettent aucun prix à ce

1 Ici se terminent les lettres à M. Malthus, qui avaient été précédemment publiées.

qui n'est bon à rien ; mois non que tout ce qui est utile a un prix. Ln plus légère observation aurait sufli pour me donner un démenti ; ma doctrine entière prouve le contraire. Je dis (4e cd., t. 2, pag. 5.) : Des besoins des hommes les uns sont satisfaits par l'usage que nous faisons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que Voir, l'eau, la lumière du soleil. Nous pouvons nommer ces choses des richesses naturelles, parce que la nature seule en fait les frais. (Voilà bien les choses qui possèdent ce que Smilh appelle o value in use) comme elle (la nature) les donne à tous , personne n'est obligé de les acquérir au

prix dfun sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable.

Je poursuis en disant : D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage que nous faisons de certaines choses auxquelles on n'a pu donner V utilité qu'elles ont , sans leur avoir fait subir une modification f sans aroir opéré un changement dans leur étal, sans aroir pour cet effet surmonté une difficulté quelconque. Tels sont les liens que nous n'obtenons que par les procédés de l'agriculture , du commerce ou des arts. Ce sont les seuls qui aient une valeur échangeable. Ne voilà- t-il pas the value in exchange de Smith?

Pouvez-vous équitablement dire que je confonds l'utilité avec la valeur, tandis que je distingue l'utilité qui se paie et celle qui ne se paie pas?

Vous posez, monsieur, quatre règles fort sages pour l'emploi des termes : 1° vous voulez que le sens qu'on y attache ne contredise pas celui qu'un usage général leur attribue. Je n'ai fait qu'analyser le sens qu'on attache au mol utilité ; je ne l'ai point détourné. 2U Vous voulez qu'on adopte le sens des auteurs qui font autorité, à moins qu'on ne donne de bonnes raisons pour le changer; je corrobore et j'explique, dans le cas ci-dessus, l'expression de Smith. 3° Vous voulez que le nouvel emploi que l'on fait d'une expression contribue aux progrès de la science. 11 m'a semblé qu'en montrant que la production consiste uniquement à donner de la valeur en donnant de l'utilité, j'ai posé l'économie politique sur sa véritable base. 4° Vous voulez que le sens adopté soit toujours conforme à lui-même cl s'accorde avec celui de tous les autres termes : or, on convient généralement sur le continent que le sens que je donne au mot utilité est concordant avec toute

ma doctrine. Nul auteur, jusqu'à votre dernier ouvrage. n'avait, je crois, donné comme moi un gage de celte concordance en rapprochant, comme je l'ai fait dans mon Epitome , tous les termes employés dans mes ouvrages et eu montrant les rapports qui les lient.

Si le terme utilité en particulier est conforme aux règles que vous-mèuic avez posées, comment

pouvez-vous m'accuser de les avoir violées toutes les quatre à l'occasion de ce mot? J'cn appelle à votre justice.

En même temps que je prends la défense du mot utilité, comme le seul propre à faire entendre en quoi consiste la production, je confesserai que ma doctrine des débouchés , que vous avez combattue dans vos autres ouvrages, et dans celui-ci (page 05), est en effet sujette à quelques restrictions. Je l'ai tellement senti que, dans la cinquième édition de mon Traité (tome Ior, page 194 et suivantes), qui a été publiée en trois volumes a la On de l'année dernière, j'ai exposé celte restriction, quoique MM. Jlicardo, Mill et M'Culloch aient adopté ma doctrine à cet égard, et que le ministère actuel de la Grande-Bretagne en ait fait la base de son nouveau système commercial; il vaut mieux s'attacher à l'investigation des faits et de leur enchaînement qu'à des syllogismes. Dans cette cinquième édition, j'ai en même temps combattu vivement les abstractions sur lesquelles on bâtit une économie politique idéale. Je regrette beaucoup qu'il ne me reste pas un seul exemplaire à vous offrir de cette dernière édition, dont plusieurs parties sont complètement récrites et corrigées.

Je me trouve heureux que vous ayez donné (bien que tacitement) votre approbation à une doctrine que j'ai mise en avant le

premier, qui a été adoptée en Russie, en Allemagne, en Italie, mais point que je sache jusqu'à ce moment par les économistes anglais. J'ai distingué, comme vous savez, dans l'œuvre de la production, le capital du service que rend le capital; la valeur de ce service peut être représentée par l 'intérêt t valeur différente de celle du capital, de même que le service que rend la terre est représenté par le fermage (rent), dont la valeur est autre que la valeur de la terre. C'est sur ce fondement que j'ai admis trois sortes de services productifs, tandis que les économistes anglais n'en admettent qu'un, celui de l'industrie (labour). C'est sur le même fondement que vous admettez (page 201) le profil du capital comme un des élémensdcla valeur des choses, et que dans vos définitions (pnge 212) vous mettez nu rang des services productifs (conditions of the supply of commodities) le percentage qui représente le secours que l'industrieux tire d'un capital. Mais pourquoi refusez-vous nu service de la terre, quand elle est une propriété, ce que vous accordez nu service du capital?

La doctrine de Ricardo, que le profil de la terre ne fait pas partie du prix des choses, vous faitelle illusion? Mais vous admettez vous-même (page 210) , aussi bien que moi, que the numbers, pote ers y and séants of thosc te ho scish to oütain a commodity , is the foundalion of ail raine. Cela étant, les besoins des hommes, dans uu cerlaiu

DOgle

état de la société, ne peuvent-ils pas être tels qu'ils meltronL un prix aux se rvices que peut rendre un fonds de terre, et qu'ils

paieront en conséquence ce service à celui qui est propriétaire de la terre, de même qu'ils paient au manouvrier propriétaire de deux bras le service que deux bras peuvent rendre?

Encore un mot, monsieur, au sujet des produits immatériels, auxquels vous refuse* impitoyablement le nom de produits, quoique vous-méme ayez créé de beaux et bons produits de ce genre. Est-ce parce qu'ils ne peuvent rien ajouter au capital du pays? Mais quand un propriétaire foncier a consommé dans l'nnnée son revenu de l'année, il n'a pas ajouté la moindre valeur au capital du pays: on ue nie pourtant pas que sa terre, son capital et son industrie aient donné un produit égal il ce qu'il a consommé. De même, quand un service personnel a été rendu, il y a eu un besoin satisfait par un service qui a clé payé et consommé; il est donc un produit au même titre que la satisfaction produite par uue pêche qu'on a mangée, à laquelle vous ne refusez pas d'être un produit, quoiqu'il n'en reste rien au bout de l'an. Tous les économistes de la Grande- Bretagne nieraient cette vérité qu'elle n'en existerait pas moins; et ils s'exposeraient à cc qu'on leur fit la célèbre réponse de Galilée : Epure si muoee.

J'espère, monsieur, que vous me pardonnerez la franchise de mes observations , qui ne me sont dictées que par l'amour de notre belle science, et par le cas infini que je fais de votre caractère et de vos opinions. Je ne finirai pas uia lettre sans rendre de nouveaux hommages aux clartés qui résultent de votre dernier travail , que je contribuerai h faire connaître à notre public par une notice dans la Revue encyclopédique.

Agréez de nouveau l'assurance de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

Paris, 24 février 1827.

M. NALTHUS a J.-D. S AT.

MOX CHER MO.VSIECR

Votre obligeante et intéressante lettre, de même que le présent qui l'accompagnait 1 , par la faute des libraires, ne me sont parvenus qu'à la fin de mai. Je partais de chez moi, et depuis cc moment, ayaut souvent changé de place et ayant eu-bcau-

* Citait l'article Économie politique dans l'Encyclopédie progressive.

coup d'afTaires , il m'a été impossible d'écrire.

Je suis bien satisfait de voir que vous approuviez en grande partie mon dernier ouvrage, et que vous pensiez que j'ai réussi à aplanir plusieurs des difficultés qui appartiennent aux définitions en économie politique.

Je serais bien fâché d'avoir mal représenté quelqu'une de vos idées, et vous me rendez certainement la justice de croire que ce n'a pas été à dessein. Je conviens, quoique peut-élreje ne l'aie pas exprimé assez clairement dans mon livre, que vous n'attribuez pas de la valeur à toutes sortes d'utilités qui ne sont pas le résultat d'un travail; que vous faites une distinction non moins juste qu'importante entre les richesses sociales et les richesses naturelles ; et que vous considérez les premières comme ayant une valeur d'échange que les autres n'ont pas; mais je soumets à votre candeur de décider si ce que j'ai dit , dans la dernière partie de la

phrase citée dans votre lettre, ne doit pas être considéré comme une explication de ce qui se trouve dans la première partie, et si la dernière partie n'est pas complètement justifiée par la doctrine contenue dans ce passage tic votre dernière édition, que je viens de me procurer : « La chose » la plus inutile et même la plus incommode, » comme un manteau de cour, a cc qu'on appelle " ici son utilité, si l'usage dont elle est, quel qu'il » soit, suffît pour qu'ori y attache un prix. Ce prix » est la mesure de l'utilité qu'elle a au jugement » des hommes , de la satisfaction qu'ils retirent de r sa consommation. « J'avoue que l'espèce d'utilité caractérisée par le terme inutile est fort distincte de l'utilité à laquelle vous faites allusion lorsque vous dites que le prix d'une chose est la mesure de l'utilité qu'elle a.

De même, lorsque vous citez le cas dans lequel l'utilité d'un objet ne vaut pas ce qu'elle coûte, le sens dans lequel le mol utilité doit être pris est tout-à-fait différent de celui qu'on lui donne communément. Dans le nouveau sens que vous lui donnez, vous seriez forcé d'avouer que la quantité de nourriture, qui vaut, suivant le cours du jour, 1000 livres sterling, n'est pas plus utile qu'uu diamant du même prix, et partout , excepté dans le cas d'un don gratuit de la nature, la signification des mots utilité et râleur se trouverait identique.

Or, ce langage me semble non-sculemeut contraire à l'usage commun, mais tout-à-fait incommode. Si l'on employait ainsi les termes utile et utilité, comment pourrait-on exprimer ce que nous avons souvent occasion d'exprimer, je veux dire la différence essentielle qui existe entre ce qui peut véritablement rendre un service à tous les hommes, et ce qui a simplement un prix élevé et ne peut satisfaire que les caprices d'un petit nombre

d’hommes? Je conviens que tout cc qui peut passer pour une richc&se, tout ce qui a du prix,

a une sorte d’utilité, et qu'on peut en tirer parti; et je n’aurais aucune objection contre cette proposition, que la production n’est qu’uue production d’utilité, si elle ne conduisait pas à cette cotisé' quence, que le prix et la valeur sont la mesure de l’utilité. Mais comme vous en tirez celte conséquence, et comme l'application du mot utilité, dans ce sens, n’est pas nécessaire à l’explication de la production, je craius d’être obligé de soutenir l’upiniou que ce mot doit conserver sou acception ordinaire.

Je suis très heureux de voir que vous jugiez que quelque limitation doit être admise dans votre doctrine des débouchés. Pour cire assurés de nos progrès en économie politique, j’ai toujours été d'opinion qu'il fallait fréquemment recourir à l'expérience, et vérifier si nos théories s’accommodent avec les faits qui nous entourent. Voilà pourquoi je ne pouvais admettre votre doctrine telle qu'elle était d’abord présentée. Il faut convenir que la question change entièrement quand vous dites que cc qui est produit par la terre, le travail et le capital, n'est pas un produit quand la vente qu’ou en peut faire ne paie pas les services employés dans cette production suivant leur prix courant. Il est évident qu'il ne saurait y avoir une superfétation de produits de celte espèce; car, ainsi que vous l'observez judicieusement, la proposition ainsi conçue implique qu'il y a une demande effective pour le produit. Mais il est contraire à l’usage (et même à votre propre définition du mot produit : L’utilité créée constitue le produit) de «lire que lorsque, par suite d’une superfétation, les produits tombent au-

dessous de leurs frais de production. ils ne méritent plus le nom de produits. Vous devez convenir qu'à l'égard de ceux qui avaient coutume de les acheter, ils satisfoul les mêmes besoins qu'auparavant, et que les portions qui forment l'excédant peuvent servir à d'autres personnes, et conservent une valeur quelconque, tout insuffisante qu'elle est pour rembourser les frais de production. Étant des résultats de l'industrie humaine, ayant de l'utilité et de la valeur, je ne vois pas comment nous pourrions leur refuser le nom de produits ; or, ces produits, vous convenez vous-même que l'on peut eu trop produire.

C'est toujours un plaisir pour moi quand je vois que nous sommes d'accord; et je suis de votre opinion, en pensant que le profit du capital doit décidément être distingué du capital qui le fournil. Adam Smith fait cette distinction, quand il dit que le prix se compose îles salaires du travail et «le la rente «lu fonds «le terre. Il observe «le plus que le capital qui sert h la production et imlt'innise son employeur par un profit à tant pour cent

• Voyez une brochure : On die nature and progress of the real, publiée en i8i5 , dont la substance* ec trouve

du capital avancé , est lui-méme composé des mêmes trois élémens, et, par conséquent, que le tout se compose de trois élémens.

Vous me demandez pourquoi, lorsque j'admets le profit du capital comme un des élémens de la valeur, je refuse à la rente (au fermage) ce que j'accorde au profit. Je réponds que , dans le travail de la production, je suis bien loin de déprimer le service productif de la terre , ou «le convenir que les hommes ne mettent pas un prix et souvent un très haut prix à cc même service ; prix

qui est payé au propriétaire sous la forme d'un fermage. Néanmoins, je pense que le fermage n'a pas, sur les prix d'une grande quantité de produits, la même influence que les salaires et les profits.

Adam Smith lui-même dit que le fermage entre daus le prix des marchandises d'une autre manière que les salaires et les profils; c'est-à-dire non comme une cause, mais comme un effet. Il est eu eflet certain que taudis qu'il y a dans un district eu particulier ceiju'il nomme un taux naturel et ordinaire de salaires et «le profils, il u'y a rien «le pareil à un taux naturel et ordinaire des fermages, puisqu'il y a dans le même «listricL des terres «le diverses qualités; qu'il y en a qui se louent 2, 5, 4 livres sterling l'acre, et d'autres qui ne se louent que 5, 4, 5 schelings; et pourtant un boisseau de blé provenant «l'un terrain à 5 schelings l'acre se vendra aussi cher qu'un boisseau «le blé égal cii qualité, qui sera venu sur un terrain de 3 livres sterling l'acre. En conséquence , bien qu'il soit vrai que, en cherchant les élémens du prix de la plupart «les choses, on le trouve composé eu grande partie de fermage en diverses proportions, néanmoins, il n'est aucun pays à peine où le prix d'un boisseau de blé excède notablement les frais de maiu-d'œuvre et de profits de capitaux indispensables pour le produire daus les circonstances les plus défavorables. Le fermage n'influe donc pas sur le prix «lu blé au même degré que la main -d'œuvre et le capital.

M. Ricardo a tiré «le trop larges inductions «le la doctrine des differentes qualités du sol, et est tombé par là dans ({ucbjues erreurs; mais la doctrine était originairement la mienne, comme il en convient lui-méme *; et toutes les fois qu'elle sera bien exposée et bien comprise, je suis convaincu «ju'onla trouvera tout à la

fois importante et vraie; c'est-à-dire tju'on trouvera qu'elle rend parfaitement raison de quelques plicuomcues observes, notamment de la ditrérencc qui se trouve entre le monopole «les propriétaires et un monopole ordinaire; entre le monopole de la machine appelée terre -cl «les machiucs de construction humaine.

reproduite «fans mon ouvrage plus considérable sur quelques-uns des principes de l'économie politique.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

A Pétard île ces objets immatériels auxquels vous paraissez croire que je refuse trop obstinément le nom de produits ou de richesses , j'ai bien examiné la matière, sans aucun préjugé contre votre doctrine. Je trouve bien quelques objections à opposer à la doctrine matérielle d'Adam Smith; mais je suis convaincu qu'il y a des objections encore plus fortes à opposer à la doctrine immatérielle. Je dois donc, pour obéir à mes propres règles, adhérer 5 la première.

Ce n'est pas ici une question de fait , comme le mouvement de la terre auquel la réponse de Galilée s'applique si bien; mais c'est une question de définition et de classification. Si le sens et le langage ordinaire sont de quelque poids, il faut convenir que lorsqu'il est question de richesses , et que nous comparons celles de differentes nations, notre attention est presque exclusivement fixée sur des objets matériels. Vous dites vous-même : u Une nation où il se trouverait une foule de musi- » cieus, de prêtres, d'employés, pourrait être une i> nation fort bien divertie, bien endoctrinée et » admirablement bien administrée; mais voilà » tout.» EL si, en même temps, elle était mal nourrie, mal vêtue et

mal logée, je suis bien sûr que vous la trouveriez pauvre, quels que fussent les talens pour la musique, la prédication et l'administration , qu'on y rencontrerait. Il n'y a pas long-temps que la pauvreté des savans, des auteurs, et notamment îles poêles, était passée en proverbe. Cela ne montre-t-il pas que nous évaluons les biens de ces classcs-là, non par leurs talens, mais par les produits matériels dont leurs talens leur donnent le pouvoir de disposer? Et s'ils ne peuvent disposer que de peu de produits matériels, nous les regardons comme pauvres. La nation à laquelle ils appartiennent est aussi regardée comme pauvre, si, par suite d'un goût exagéré pour leurs productions immatérielles, elle est obligée de se passer de produits matériels, et ne peut acheter que peu de marchandises au dehors.

En restreignant la signification des richesses aux objets matériels, je pense donc que nous employons ce mot dans son sens naturel et ordinaire; et lorsqu'il s'agît de l'estimation quelconque des richesses de différons pays et des causes de leur accroissement, je trouve un prodigieux avantage h n'appeler richeetes que ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution. Mais du moment que la ligne de démarcation entre les objets matériels et immatériels est ôtée, l'explication des causes qui déterminent la richesse des nations, et tout moyen de l'évaluer, deviennent extrêmement difficiles, sinon impossibles.

Nul des deux écrivains qui ont adopté la doctrine des produits immatériels ne sc sont accordés sur la manière de les évaluer et de les mesurer.

Quelqurs-uns des services productifs que le marquis Garnier regarde comme productifs sont regardés par vous comme improductifs, parce qu'ils sont inutiles. Mais comment peut-on estimer

des services personnels, si ce n'est par le salaire qu'on en relire? et où peut être la ligne de démarcation entre ce qui est utile et ce qui ne l'est pas? Il serait même absurde de considérer une multiplication de services inutiles, quoiqu'ils fussent bien payés, comme une augmentation de richesses proportionnée à ces mêmes salaires.

L'objection opposée à la doctrine immatérielle qui vient de la difficulté de mesurer l'utilité des services, est plus forte encore si on l'oppose à M. Slorch et A l'auteur de l'article qui a été mis, sur la cinquième édition de votre ouvrage, dans la Rerue encyclopédique.

M. Slorch dit nettement : « Le revenu d'une na- » tion ne s'apprécie pas, comme le revenu cl'un • individu , d'après sa valeur, mais d'après son y> utilité, ou d'après les besoins qu'il peut satis- » faire. » La Rerue appuie beaucoup sur l'utilité et la richesse des qualités morales qui peuvent résulter des services personnels et de ceux du gouvernement. .Mais comment faire une évaluation quelconque de celte espèce d'utilité et de richesse?

Si les besoins d'une société avaient pour objet principalement les qualités morales et intellectuelles, et fort peu les produits matériels, jamais elle ne passerait pour riche. Sans mettre en doute les avantages que procurent un bon gouvernement et des qualités morales, même pour la production d'une richesse matérielle, on est obligé d'avouer qu'une nation peut être morale et bien gouvernée et cependant pauvre. Une bonne instruction, une bonne morale et un bon gouvernement valeut mieux que la richesse , mais ne sont pas de la richesse , suivant la commune acception de cc mot. Et comme les progrès de la richesse (dans la commune acception de ce mot) supposent une évaluation et une mesure, et

que tandis qu'elle serait sous une forme immatérielle, elle échappe à toute appréciation, je ne peux qu'être d'avis que nous avons plus à perdre qu'à gagner, par une définition de la richesse differente de celle qui a été sanctionnée tout à la fois par l'usage et par le principal fondateur de la science de l'économie politique.

Vous m'accorderez volontiers, pour la franchise de mes observations, le même pardon que vous réclamez avec tant de justice pour les vôtres. Je me persuade que nous cherchons l'un et l'autre la vérité avec anxiété, et que nul de nous ne peut s'offenser d'une discussion libre et de bonne foi de nos opinions réciproques; c'est de là que la vérité doit le plus vraisemblablement sortir.

Permcttez-moi de conclure cette longue lettre,

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ECONOMIE POLITIQUE

par laquelle je crains de vous avoir ennuyé, en vous assurant de mon respect bien sincère et de mon estime.

T. Rob. MALTHUS.

J. -B. SA Y s T.-R. MALTHUS.

Paris , juillet 1827.

Mon ciiee Monsieur

A des objections faites avec candeur, permeltcztnoi de répondre de même. Il me semble qu d est de notre devoir de contribuer autant qu'il dépend de nous à éclairer les points de l'écono-

mie politique qui peuvent laisser des doutes dans les bons esprits; et, en mon particulier, j'éprouve d'autant plus le besoin de m'éclairer que mon projet est de publier l'année prochaine, sur celte matière, un ouvrage plus complet que tout ce que j'ai fait jusqu'ici.

Je conçois très bien qu'on puisse me blâmer relativement à l'extension que je donne au mot utilité f en l'appliquant à tout ce qui peut servir à satisfaire les besoins îles hommes. Ces besoins étant de natures fort diverses, on devrait être porté h croire qu'il y avait des utilités fort diverses. Cependant , aux yeux de l'économiste politique, qui cherche à savoir ce qui est richesse et ce qui n'est pas richesse, il n'y en a que de deux sortes : l'utilité donnée par la nature, et qui ne coûte rien, et l'utilité créée par l'industrie, la seule qui coûte de la peine et qui soit de la richesse, parce qu'elle a une valeur échangeable, une valeur au moyen de laquelle on peut faire des achats.

Aux yeux du moraliste, il est important d'examiner l'espèce de besoin que les choses peuvent satisfaire; car il y a des besoins qui sont justifiables et d'autres qui 11e le sont pas. Quant à l'économiste politique, pour qui il n'est question que de savoir d'où naît la valeur, il doit seulement caractériser et nommer la qualité commune à toutes les choses capables de satisfaire les besoins quels qu'ils soient , qui causent la demande d'où naît la valeur. J'ai cru pouvoir nommer cette qualité commune utilité , de uiilifas, uli, parce qu'on peut en user, s'en servir Si j'avais trouvé un mot qui convint plus parfaitement et tout à la fois, au blé et au diamant, je l'aurais employé volontiers, mais je n'en connais point.

Vous ne croyez pas, monsieur, qu'il soit besoin de cette utilité ainsi caractérisée pour expliquer la production; il me semble, au contraire, que si j'ai eu le bonheur d'expliquer la production, je 11e le dois qu'à cette analyse. S'il y a des moyens de communiquer aux choses cctlc qualité essentielle,

si elle fait la richesse de ceux qui la communiquent, il y a donc des moyens de créer de la richesse. De là la description de ccs moyens, et par suite de la production. Il fallait bien montrer comment on produit également en pétrissant du pain et en polissant des diamans. Je ne fais pas grand cas de ceux qui fabriquent des chapelets, mois ils produisent s'ils font une chose à laquelle il v a des hommes qui jugent à propos de mettre un prix; et si l'on me demande pourquoi ces pauvres gens y mettent un prix, il faut bien que je réponde : c'est par la raison que les chapelets ont une utilité pour eux. Ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre, si je ne décris pas mieux un fait positif : c'est à l'imperfection de nos langues.

Notre discussion sur les débouchés commence à n'élre plus qu'une dispute de mots. Vous voulez que j'accorde le nom de produits à des marchandises qui peuvent satisfaire un certain nombre «le besoins et qui ont une certaine voleur, quoique celle valeur soit insuffisante pour rembourser la totalité de leurs frais de production. Mais le fond de ma doctrine sur la production établit clairement qu'il n'y a de production complète qu'autant que tous les services nécessaires pour celle œuvre sont payés par la valeur du produit. Lorsqu'on dépense six francs en travaux et en argent, et qu'on ne produit qu'une valeur de cinq francs , il est évident qu'il n'y a réellement eu de produit qu'une utilité valant cinq francs; si elle a coûté davantage à produire il y a eu un défi-

cit d'utilité et de valeur, et c'est à ce déficit que je refuse le nom de produit. Je crois donc être autorisé à dire que tout ce qui est véritablement produit trouve à seplaccr; que tout ce qui ne sc place pas a été une dépense faite inconsidérément sans rien produire ; et ma doctrine des débouchés demeure entière.

A l'égard de l'influence du fermage (rent) sur la valeur des produits , je suis de votre avis , en ce que je conviens que le fermage influe peu sur les prix. Il égalise les frais de production du blé qui vient sur les bonnes terres et ceux du blé qui vient sur les mauvaises ; ce qui détermine la quantité de blé qu'on peut amener sur un marché quelconque au-dessus d'un tel prix : la population du pays et sa richesse déterminent, d'un autre côté, la quantité demandée; et c'est ce rapport entre ccs deux quantités (tcant and supply) qui détermine le prix où le blé est porté. Mais je ne m'étendrai pas ici sur celte doctrine, qui ne peut être exposée par lettres, et que je me réserve de développer dans un graud ouvrage l'année prochaine.

Vous remarquez fort justement, monsieur , que les produits immatériels ne peuvent entrer en ligne décompte dans les accroissemens de richesses; aussi n'est-ce point là ce qui nous divise: le point discuté c'cst Vexp lica tion qu'il faut donner de ce résultat. Vous dites que c'est parce que ces

choses ne constituent pat de r éritablei produit » ; et je dis que c'est parce qu'il* sont contommét à mesure qu'ils sont produits. Je ne pense pas que ce dernier résultat doive leur faire refuser le nom de produits; car une chose consommée n'en a pas moins été

produite. Le revenu d'un propriétaire, d'un fermier, après que ces revenus sont consommés, ne figurent pas moins dans les revenus de l'année, soit que l'on considère les revenus du pays en général ou que l'on considère le revenu de ces individus en particulier; et ni cédant Smith f ni vous , monsieur, ni personne ne refusez de les comprendre dans le compte des productions de l'année, comme îles retenus très réels. Voilà pourquoi j'ai pu parler des produits immatériels des musiciens, des prêtres et des gouvernails, quoiqu'il n'en reste rien. Les consommateurs ont joui des services que ces personnes ont . rendus; ces services ont été l'objet d'un échange, puisqu'on les a payés; et cet échange consommé, les deux parties contractantes ont consommé, chacune de sou cdté, le produit qui a été l'objet de leur transaction; il y a parité parfaite avec tout autre produit, et vous ne voulez pas que ce soient des produits ! C'est s'élever contre la nature des choses; or, je crois que lorsque l'usage, lorsque l'autorité d 'Adam Smith sont contre la nature des choses, ils doivent céder, car la nature des choses finira toujours par être la plus forte; ce n'est pas seulement le monde physique qui tourne dans ùu certain sens ; c'est le monde moral : e pure si muore.

liais une multiplication de services inutiles ne peut pas être, dites- vous, une augmentation de richesses. — Permettcz-moi , monsieur, de vous demander si une multiplication de colifichets et de superfluités est davantage une augmentation de richesses , quand ils sont consommés? Cependant ce sont des produits matériels, du moment que les hommes sont assez sots pour y mettre un prix. Comme moralistes, vous et moi, nous pouvons blâmer cette production et celte consommation ; comme économistes , nous devons les regarder comme réelles. Je peux, comme citoyen , m'affliger du grand nombre de fonctionnaires publics salariés

au moyen du budget; mais si la nation est assez peu avancée pour avoir besoin de ces fonctionnaires, et assez peu éclairée pour consentir à payer un tel budget, c'est un fait affligeant, sans doute, mais c'est un fait; dès-lors, comme savans, nous devons le décrire et nous devons le classer avec scs analogues.

L'usage s'y oppose. — Hais si l'usage tend à confondre les idées que nous croyons de notre devoir d'éclaircir, devons-nous consacrer par notre approbation un usage erroné? J'ai beaucoup d'é-

1 Auteur d'un ouvrage publié succcNtivcmcnt en cinq parties, sou* ce titre : Thonghts and details, etc.: c'est-à-

gard pour les usages même ridicules, mais je ne les favorise pas de mon appui. Je tire mon chapeau devant la procession quand elle passe; mais je ne vais point à la procession.

Vous trouvez plus forte cucore , monsieur, l'objection tirée de l'impossibilité de mesurer l'utilité des produits immatériels. — Hais pour constater la production qui consiste en produits immatériels et même eu produits matériels, nous n'avons nul besoin de mesurer leur utilité réelle. Vous et moi, nous évaluerions fort peu une bague ou un bénitier; mais si nous étions intéressés dans une fabrique de bijouteries ou de porcelaines, nous évaluerions fort bien les bagues et les bénitiers qui nous seraient demandés pour la consommation de la Russie ou du Mexique. 11 eu est de même des produits immatériels; il ne faut pas les évaluer selon ce qu'ils valent à nos yeux, mais aux yeux de ceux qui les demandent. Si ces pauvres gens font de mauvaises consommations, tant pis pour eux; mais la chose consommée n'en a pas moins été produite.

Vous m'opposez l'opinion de M. Storch et de l*Sutcur d'uu article de la Rerue encyclopédique. Vous me permet Irez de récuser ces autorités : les auteurs dont vous parlez ne comprennent nullement cette partie de l'économie politique.

Pardonnez, monsieur, les «'(Torts que je tente dans la seule vue d'augmenter le nombre des idées que j'ai le bonheur de partager avec vous, et agréez les nouvelles assurances que je vous donne ici de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

J.-B. SAY

Tdo.as TOOKE' a J. -B SAY.

Mon cher Monsieur.

Mon fils afné est sur le point d'aller faire un court séjour à Paris. Il a déjà l'avantage d'être connu de vous et désire cultiver votre connaissance, autant pour son intérêt que pour le mien. 11 saisira la première occasion de vous présenter ses respects, et vous remettra une suite de tableaux statistiques dont je l'ai chargé pour vous et que je vous prie d'accepter. Ces tableaux sont ingénieusement construits; et comme ils ont rapport à nos communes études, j'ai pensé que vous seriez bien aise de les consulter dans l'occasion. .

Notre ami, M. Malthus, m'a fait le plaisir de

dire , Pensées et Développement sur les prix des choses dans les trente dernières années.

me communiquer quelque correspondance qui a eu lieu entre vous au sujet d'une ou deux remarques qu'il a faites sur vos doctrines, dans son ouvrage sur les Définition* en Economie politique. Les deux points principaux sont : 1° la définition de la valeur d'échange ; 2° la classification parmi les richesses des produits immatéritds.

Comme je suis entièrement de votre avis sur ce dernier point, je ne m'y arrêterai que pour observer que, parmi d'autres incohérences résultant des opinions contraires, il fout comprendre celle d'exclure comme article de richesse le talent du musicien, tandis que c'est sou talent seul qui donne de la valeur au violon et à tous les autres instruirions de musique, qui sont bien des produits matériel*. Je n'ai jamais pu, en principe, apercevoir la différence qui ferait qu'une pêche, comme vous le remarquez justement, qui cause au palais un plaisir passager, constituerait une portion de richesse, tandis qu'une chanson ou un opéra, destinés à plaire à l'oreille, n'en feraient pas partie, quoique étant le fruit d'«» travail et d'une dépense pareille.

A l'égard du mot valeur d'échange, en prenant le mol utilité dans le sens où vous l'entendez, je ne diffère pas essentiellement de vous dans les définitions que vous en donnez; mais je ne saurais m'empêcher de croire que votre idée serait mieux rendue en substituant au mot utile ou utilité, l'expression pouvant servir à l'usage ou aux jouissances. Cblte expression embrasse les articles de luxe et de simple commodité aussi bien que ceux de nécessité; mais j'entends fort bien que vous les comprenez sous la même dénomination d'utiles; ce n'est que pour éviter que vous soyez mal compris que je les regarde comme préférables.

Dans quelques-unes de nos dernières réunions de la Société d'Éronotnic politique, la définition suivante des richesse s a reçu l'assentiment d'une portion considérable de ses membres, et l'on est convenu de l'adopter comme exprimant la signification la plus générale de ce mot : u Objet '» calculés pour l'usage ou la jouissance, et existant en quantité limitée . »

Vous observerez que ccttc définition embrasse les produits immatériels et oblige les écrivains qui 11e les admettent pas de les exclure expressément en donnant leurs raisons pour faire une telle exception. Les termes de celte définition ont été suggérés par moi. Jusque-là la condition qui, indépendamment de futilité, était regardée comme essentielle à la valeur échangeable et conséquemment à la richesse, était que l'objet fut le produit de l'industrie ou du travail. Maintenant, quoiqu'on fait peu de choses, si même il y en a, soient pourvues «le valeur échangeable, sans avoir coûté quelque portion de travail, il n'est pas néanmoins absolument nécessaire qu'elles soient le produit

du travail. La condition essentielle est simplement que, se trouvant pourvues d'une valeur d'usage (de la faculté de pouvoir servir), elles soient limitées en quantité. La nécessité du travail est seulement une des causes, quoiqu'à la vérité la principale, qui limitent la quantité. Les conditions ainsi réclamées, savoir. {'utilité d'une part et d'une autre part la quantité limités, me paraissent simplifier la considération du sujet qu'on a jusqu'ici mal à propos compliquée. En réalité, c'est réduire à ses termes les plus simples la question de savoir si les variations de valeur résultent des divers rapports qui existent entre les quantités offertes et demandées.

Croyez-moi, mon cher monsieur, avec une sincère estime, votre, etc.

Thomas TOOKE.

Ricliraond-Terrace , Wbitclull , 8 mars i8a8.

J.-B. SAY a Thomas TOOKE.

Mon cher Monsieur.

Pendant que votre fils aîné est à Paris, le mien se rend à Londres pour affaires, et si vous pouvez l'aider de vos conseils j'en serai profondément reconnaissant. Je saisis cette bonne occasion pour vous envoyer le premier volume qui vient de paraître, de mon Cours complet d* Economie politique. Vous vous apercevrez aisément que j'ai voulu populariser cette science et la répandre parmi les jeunes gens, qui commencent à s'en occuper beaucoup dans les deux hémisphères. Il fallait pour cela éviter autant que possible les abstractions, qui ne laissent circuler et perfectionner les principes que parmi les philosophes; et cependant il fallait les traiter avec une généralité telle qu'ils pussent intéresser également toutes les nations. J'ai cherché à les mettre, pour ainsi dire, à la merci du bon sens du public, et à les rendre tellement applicables que tout homme doué d'une intelligence ordinaire pût de lui -même trouver, dans ses observations journalières, une confirmation de toutes les vérités professées. Je serai reconnaissant «les critiques que vous voudrez bien m'adresser; les critiques sont dignes «le la plus sérieuse attention, lorsqu'elles viennent du petit nombre des hommes qui, comme vous, monsieur , joignent la pratique à la théorie *.

Vous pouvez juger par là combien j'ai été satisfait de voir l'approbation que vous donnez à ma

1 M.Tooke est un de* principaux négociât» de Londres.

doctrine des produits immatériels, faute «le laquelle on trouve dans l'économie sociale tant «le phénomènes inc 'xplicables. Je m'applaudis également «le ce que vous me dites «le mes principes sur Y utilité, pourvu que j'entende par ce mot, comme je le fais , les qualité* qui rendent les choses aptes à servir les bes<>in* , les goûts , et meme les travers de l'homme. Comme savans, nous sommes «les descripteurs de faits, et pour étr«* bons descripteurs «le faits, nous «levons les décrire complètement avec toutes leurs circonstances, et aussi bien les sottises que les actions raisonnables.

Je vous remercie «le la communication que vous me «tonnez «le l'ingénieuse définition du mol richesses que vous avez suggérée à la Société «l'Économie politique. Elle me parait aussi bien qu'elle peut être, lorsqu'on veut donner en une seule phrase l'idée «l'une chose complexe et pourvue «le dix caractères à la fois. Vous verrez à ce sujet, dans les Considérations générales «jui précèdent mon Cours , ce que je pense «les définitions en général, et pourquoi je me suis borné dans tout cet ouvrage il faire connaître les caractères «le l'objet défini , à mesure que les développemens de la matière mettent le lecteur en étal «le les comprendre.

Il me semble qu'on pourrait prouver l'insuffisance des meilleures définitions en disant, par exemple, que celle que la plupart «le nos collègues ont adoptée ne compren«l pas des objets que le tnonrlc entier regarde comme des richesses, tels que les billets «le banque (bank-notes) , qui n'out pas pour objet, du moins immédiatement, l'usage et la jouissance ; tandis «|u'cn donnant ce nom à tout ce qui est pourvu d'une valeur échangeable, on est dans la vérité. Les objets qui , comme l'air et l'eau, n'ont aucune valeur échangeable, sont cependant des richesses ; je suis loin «le le nier, mais, scion moi , ce sont des richesses «l'un autre ordre, et «lont la définition ne saurait être la même que celle qui convient aux richesses, «Inns le sens vulgaire du mol. La sauté aussi est une richesse, puisqu'elle fait partie de nos biens; et cependant nous hrions rire le vulgaire, si nous disions qu'un homme est riche parce qu'il esL bien portant, parce «ju'il jouit «l'un tonds inépuisable de bonne santé.

Voilà pourquoi je me suis vu obligé de distinguer «leux sortes «le richesses totalement différentes entre elles : les richesses naturelles et les richesses sociales; les premières, purement personnelles; et les autres n'ayant d'existence que dans la société et par la société, pouvant seules être soumises à «les lois générales et devenir l'objet «l'une scicnec. Et si «les esprits chicaneurs m'opposaient que la hutte et le parasol «le Robinson Crusci* ne trouvent aucune place dans ma description «les faits, je répondrais que les ustensiles d'un homme privé de toute société sont des richesses

naturelles, puisqu'elles sont le fruit de ses facultés naturelles , et «juc ccs richesses deviennent des richesses sociales quand la société , une fois formée, leur doiiue une valeur d'échange; de

même que les terres cultivables , qui sont «les richesses naturelles pour l'homme isolé, deviennent des richesses sociales «lu moment que la société y ajoute un prix.

Du reste, vous pensez bien que j'approuve beaucoup la définition en question sous le rapport «le l'application «ju'on peut eu faire aux produits immatériels, et même aux services productifs «le tous les genres; car je regarde comme «les produits imnisléries les journées «l'un ouvrier. En effet, il no sort point de matières du bout de ses doigts; il n'en sort que «les services qu'un manufacturier achète pour donner «le l'utilité et de la valeur à ses matières premières, qui deviennent seulement alors des produits matériels.

Quant à la «{uestioii «lu fondement de la valeur échangeable («jueje regarde, avec Adam Smith, comme un caractère essentiel de la richesse sociale), je ne pense pas qu'on puisse la trouver dans la limitation de la «juautilé (limitation of supply)\ j'en donne les motifs très développés «lans l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous offrir. On n'obtient gratuitement que ce qui peut être acquis sans frais de production; une chose a donc de la valeur, quelle que soit sa quantité, en proportion des frais que cette quantité coûte, pourvu que l'utilité que les hommes trouvent en elle soit suffisante pour leur faire surmonter les difficultés (the cost) 'sans lesquelles elle n'existerait pas, c'est-à-dire les difficultés qu'il faut nécessairement vaincre pour lui donner l'existence.

Telles sont , mon cher monsieur , les réflexions que m'a suggérées votre aimable lettre. Je les soumets à votre excellent jugement, à votre zèle pour les progrès de la science, et à l'amitié que vous avez la bonté de me témoigner.

Je vous dois aussi beaucoup de remercimens pour l'ouvrage de statistique très curieux que vous m'avez envoyé; c'est un magnifique présent, et dont je me servirai utilement «lans l'occasion. Il dénote beaucoup d'iutelligcncc et de «liligcncc dans son auteur; et ou lui aurait beaucoup d'obligation, si, en continuant «le publier les vicissitudes des prix , il étendait ses recherches sur tous les produits d'un usage général : cela donnerait à nos successeurs de précienses données sur la valeur «le nos monnaies et sur toute notre économie. .Mais comme on ne peut pas donner suite à un ouvrage exécuté sur un plan aussi dispendieux, il faudrait alors que l'auteur donnât h l'avenir seulement des tableaux imprimés; et comme, lorsqu'une époque est passée, ou n'a guère besoin de connaître qne les prix moyens (average priées), il suffirait de les publier de cinq ans en cinq ans, ou

Je dix ans en dix ans. Je suis persuadé que des ta* Idéaux abrégés de prix eourans a differentes époques, seraient perpétuellement consultés et feraient autorité.

M. votre fils vient nous voir quelquefois, et je crois que notre climat convient fort & sa santé. Dans l'impossibilité ou je suis de disposer à mon gré de mou temps et de faire de grandes courses pour lui faire voir Paris, je suis heureux de pouvoir me faire remplacer par mon fils cadet, qui a dans ce moment quelque loisir. Le vôtre fait les plus grands efforts pour se rendre maître de notre langue; je crois que c'est avec succès, et qu'il commence à pouvoir suivre le babil de nos sociétés.

Agréez, mon cher monsieur, l'assurance, etc.

J.-B. SAY

Paris, i5 avril 1828.#

Thomas TOOKE a J.-B. SAY.

Votre lettre du 15 avril accompagnait l'agréable présent que vous m'avez fait de la première livraison de votre Cours complet. J'ai commencé la Icctdrc de ce volume, qui ouvre de la manière la plus satisfaisante l'importante tâche de rendre l'économie politique accessible à tout le monde. Pour y parvenir, il fallait faire un ouvrage qui non-seulement contint les vérités intéressantes pour toute la société, mais qui montrât les liaisons qu'elles ont avec les différentes classes dont la société se compose. C'est ainsi que, dans votie seconde division (des opérations productives), vous avez examiné la formation et la consommation des capitaux, sous les diflerens points de vue sous lesquels de telles opérations doivent être envisagées par les hommes d'État, et par les personnes engagées dans les affaires. Ces deux grands devoirs des gouvernemeus relativement à ces derniers, savoir de les protéger contre les entreprises des autres hommes et contre les molestations de l'administration, sont parfaitement établis et heureusement prouvés par des exemples, notamment aux pages 305 et 320. L'efTet que vous citez à la page 203 d'une politique violente et arbitraire est frappant.

Si j'entrais dans le détail de tous les articles où je concours avec vous en admirant vos développemens, je vous retiendrais trop long-temps. Je ne m'arrêterai donc qu'à ces points peu nombreux où

* M. Tooke ue représente pas ici exactement mon sens. J'établis dans mes ouvrages que la cause immédiate de la valeur d'un

objet est dans son utilité (en comprenant toujours dans ce mot la (acuité de pouvoir

je ne suis pas tout-à-fait de votre avis, et je vous dirai franchement mou opinion, puisque vous nie la demandez.

Sur l'article de la valeur, nous n'arrivons pas exactement à la même conclusion ; mais en même temps je suis heureux de penser que notre différend ue vient que de ce que nous donnons une signification plus ou moins étendue à celte expression. Nous entendons l'un et l'autre que la valeur suppose le pouvoir de faire un échange, ou la mesure d'une marchandise par la quantité plus ou moins grande d'une autre marchandise, et conséquemment que c'est un terme relatif. Nous convenons encore que cette valeur, ou le prix quand elle est exprimée en monnaie, conserve toujours quelque proportion avec les frais de production de la marchandise. Notre dissentiment consiste en ce que vous pensez que les frais de production 6ont la cause immédiate de la valeur ', tandis que je pense que cette cause réside dans la limitation de la quantité offerte (supply), sans perdre de vue que l'objet est capable de servir, jusqu'à un certain point, à l'utilité ou aux jouissances; et que cette limitation est communément et principalement occasionéc par les frais de production, maisqu'ellc peut être, et est en effet, fréquemment influencée par d'autres circonstances, comme, par exemple, un monopole accordé par l'autorité, ou par la possession de certains avantages spéciaux, comme la situation d'un terrain fertile à portée d'une grande ville, ou un bassin à côté du pont de Londres, ou la disposition d'un cours d'eau dans un canton populeux. La valeur du produiL du terrain ou de son service (en employant votre excellente expression) est hors

de proportion avec la maind'œuvre et avec toute autre avance consacrée à la même production.

Comme la diversité de nos définitions du mot richesse dépend uniquement de celle que nous mettons dans la définition du mot valeur , je ne vous fatiguerai pas en insistant sur cette controverse. J'observerai néanmoins que je ne saurais admettre entièrement que les billets de banque soient une exception à ma définition de la richesse, puisqu'on eux-mémes on ne peut pas les considérer comme richesses, mais comme des signes représentatifs de richesses (d'un droit à la possession d'une certaine quantité d'or, par exemple); de même que nous ne saurions appeler du nom de richesse, le titre, le parchemin qui constate la propriété d'un domaine, quoique dans un marché nous le donnions ou nous le recevions pour de la monnaie.

servir d'une façon quelconque), mais que l'élévation de ccttc valeur est bornée parles frais de sa production.

(•Vote de l'auteur.)

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Je ne suis pas tout-â-fait disposé à admettre en totalité ce que vous dites dans vos Considérations générales au sujet des définitions. Ce que vous dites de l'abus des définitions est très juste; mais vous paraissez (quoique je ne prétende pas que telle soit votre intention) mettre en doute l'utilité de toute espèce de déûnition. Je crois, comme vous, que toute définition doit embrasser les différons caractères de la chose définie, suivant l'objet du discours pour lequel elle est faite ; mais différentes définitions du même objet, en même temps qu'elles servent à donner au lecteur

une conception plus complète du sujet, peuvent n'être pas moins exactes en raison de cela, ni moins utiles pour le sens. C'est ainsi que la définition d'un taureau par un naturaliste différera de celle qu'en donnera un fermier, sans être contradictoires; et toutes deux seront utiles au but qu'ilsse proposent l'unel l'autre.

Je fais ces critiques, non quejc les croie importantes, mais uniquement parce que vous avez exprimé le désir d'avoir mon avis.

Puisqu'il est quest ion de vos Considérations générales f je dois vous dire que , dans le cours de mes lectures, je n'ai jamais rencontré un discours plus propre à exciter l'intérêt en laveur de la science que nous cultivons, ni plus capable de renverser les objections de l'ignorance et des préjugés.

Pour eu revenir à nos intérêts particuliers, je vous dirai que mon fils parle dans les termes les plus vifs de lu manière affectueuse dont il a été reçu par vous et par votre famille. Il dit que les momens qu'il a passés au faubourg Saint-Martin ne sortiront pas de sa mémoire. 11 envoie ses complimens h votre fils Alired. De mon côté, j'ai eu un vrai plaisir à faire connaissance avec votre fils ainé. Son mérite personnel , indépendamment de son nom, doit le faire accueillir partout. J'ai le plus grand désir d'entretenir des relations avec lui , et me regarderai comme très heureux de voir s'en renouveler les occasions.

Croyez que je suis, etc.

Thomas TOOKE.

Richmond-Terrace, Whitehall , 24 mai 1828.

Thomas TOOKE a J. -B. SAY.

Londres, 22 décembre 1S28.

Mon ciir.n Monsieur.

J'ai bien reçu l'aimable présent que vous m'avez fait du deuxième volume de votre Cours complet . Comme il m'est parvenu à cette époque de l'année où les affaires commerciales me laissent peu de

loisir, j'en ai renvoyé la lecture de quelques semaines , et saisis cette occasion de vous en remercier.

Je l'ai lu avec une satisfaction peu commune. L'économie politique attendait depuis long-temps un ouvrage qui , fondé sur les principes les plus sains de la science, la montrât sous des formes vivantes et surtout attrayantes. Nous avions des livres sur quelques parties de l'industrie qui réunissaient des faits précieux; mais pour être instructifs, il fallait qu'ils fussent analysés, classés et rattachés h des principes généraux. D'un autre côté, nous avions ce que l'on peut nommer une algèbre de l'économie politique, qui, réduite à des suppositions abstraites et rigoureuses, 11e tenait aucun compte , ou du moins ne tenait pas un compte suffisant des combinaisons varices de lieu, de temps et de circonstances. Elle effrayait les lecteurs par un appareil scientifique, au lieu de fixer leur attention par des réalités qu'ils pussent rattacher aux affaires de la vie ordinaire. Bref, au bout de cinquante aunées, nous avions besoin d'un autre Adam Smith , qui pût se prévaloir des nouvelles découvertes et des nouveaux exemples présentés par cette période féconde en événemens, et qui présentât le tout sous une forme élégante et facile. Si je voulais me contenter de vous <1 ire en termes généraux : Votre ouvrage est ce qu'il fallait pour satisfaire & tous les désirs, vous pourriez re-

garder cela comme un compliment hyperbolique • et qui, par conséquent, ne prouve rien; mais je justifierai mon opiuion à cet égard en spécifiant en particulier votre classement des diverses manières d'exploiter les Liens fonds, et l'esclavage considéré sous le point de vue de l'industrie; vos considérations sur le choix des localités pour les manufactures, ainsi que sur la nature et les résultats de l'industrie commerciale.

Dans notre pays, nous sommes si accoutumés, pour nos biens ruraux, à l'invariable système des fermages en argent, sans jamais y mêler aucune portion de rente en nature ou en services personnels, que nous donnons h peine la moindre attention aux résultats que les différons modes d'exploitation ont eus et ont encore chez une grande partie des autres nations du globe. Vos remarques sur l'effet moral, sur les avantages et les désavantages de la culture, d*un côté, par la main des propriétaires du terrain , et de l'autre par des mains esclaves, et la comparaison que vous faites entre les produits qu'on eu retire et le prix auquel on les obtient, tout cela est d'une haute portée.

Dans vos chapitres sur l'industrie manufacturière, il est aisé de reconnaître la main d'un homme qui a pu joindre la pratique à la connaissance des principes généraux. U aurait été heureux pour beaucoup de capitalistes, aussi bien en Angleterre qu'en France, qu'ils eussent toujours pesé Ica

suggestions qu'ils auraient ici trouvées avant de hasarder leur fortune dans de grandes entreprises. Je suis persuadé qu'à l'avenir il s'en trouvera beaucoup qui vous rendront, grâce des ré-

flexions qu'aura fait naître votre chapitre XII sur la comparaison , dans la pratique, de la somme des frais avec la valeur des produits. Vous aurez écarté bien des entreprises ruineuses.

Quant aux résultats du commerce et à votre réfutation des communes erreurs qui circulent à ce sujet, je ne peux rien vous dire de plus, sinon que cette parLie est de tous points digne de la doctrine neuve si habilement établie dans votre Traité d' Economie politique.

Lorsque j'en suis venu à mon sujet de prédilection, les monnaies, j'ai été bien content de voir si parfaitement établi que la monnaie est elle-même une marchandise servant d'instrument pour l'échange des autres marchandises, et de voir l'erreur que l'argent est seulement un signe représentatif dis valeurs détruite si complètement et avec autant de bonheur: l'analogie du cheval et du cabriolet qui s'écbangcut l'un contre l'autre, sans pour cela que l'un représente l'autre, couvre de ridicule une telle absurdité. Et lorsque ensuite vous prouvez que ni la monnaie, ni aucune autre marchandise ne peut présenter un type invariable des valeurs, l'explication du phénomène de la circulation est bien avancée.

J'y vois aussi mon opinion sur la question du droit de fabrication et sur la question, s'il convient d'en établir un, confirmée et illustrée, à une légère différence près, dans votre dernier chapitre.

Comme je suis persuadé que des critiques laites de bonne loi sont aussi bien reçues de vous que des paroles approbatives , je n'en ai que bien peu à vous ofTrir. Il me semble que vous n'attachez pas toul-à-fait assez d'importance à l'opinion de Ricardo sur

le fermage (therent). Il est vrai que vous aviez précédemment habilement traité celte matière ; mais je crois qu'elle u'avail cependant pas reçu toute révidencedont elle est susceptible '. En même temps je conviens volontiers que le morceau que vous avez cité de lui à votre page 98, a quelque chose de paradoxal. Il est bien vrai que ce ne sont pas de plus grands Irais de production qui causent une augmentation dans le prix du blé; le blé monte par une augmentation de demande, et son prix peut alors payer de plus grands frais de production.

Cette question me remet en mémoire de vous demander s'il vous serait possible de me procurer une plus grande extension, soit antérieure, soit

postérieure, au tableau que vous avez donné dans le Morning-Chronide f du 21 août 1ft22, des prix moyens du blé au marché de Roye, de 1803 h 1807, que j'ai rapporte dans la douzième section de mon ouvrage sur les Haut» et ba» prix. II m'importerait beaucoup de pouvoir étendre cette donnée de 1789 à 1827, pour servir à un nouvel ouvrage qui m'occupe, et que j'espère être eu état de vous envoyer le mois prochain. Dans cet ou~ vrage, mon objet est de prouver, par de nouveaux faits et de nouveaux argumens, les conclusions que j'ai cru pouvoir établir dans mon ouvrage sur les Hauts et ba h prix ; savoir : que le rétablissement de la valeur des monnaies, en Angleterre, a été l'effet naturel et inévitable «lu système auquel la circulation a été soumise durant la suspension du remboursement des billets de baiitjuc; et que la reprise des paiemens en espèces aurait pu avoir, eL probablement aurait eu lieu tout de même sans l'intervention de la législature, que l'on nomme le bill de M. Pccl.

Plus j'examine la matière, et plus je demeure convaincu que les effets de la suspension du paiement des billets de banque, en élevant les prix, et de la reprise du paicmeut effectif en les faisant baisser, ont été beaucoup exagérés; et que la hausse ou la baisse, daus la grande majorité des cas, doit être attribuée à des circonstances qui ont affecté chaque article en particulier; de la même manière, en un mot, que vous-mèoie avez expliqué, dans votre lettre à M. James, que j'ai citée, les variations survenues en France dans Je prix du blé et des denrées coloniales.

Du 24 décembre. Pendant que j'attendais de pouvoir vous faire parvenir ce qui précède, j'ai eu le plaisir de recevoir, par les mains du docteur Elmore, votre troisième volume et les quelques ligues qui l'accompagnaient. Je vais le lire dans la ferme attente d'y trouver l'agrément et l'instruction qu'on trouve dans tout ce qui vient de vous. Après y avoir jeté un coup-d'œi! rapide, je vois que j'v trouverai un renseignement qui s'applique parfaitement au but que je me propose, en prouvant que les prix en France ont éprouvé une élévation proportionnée à celle «le ce pays-ci, si ce n'est lout-à-fait égale, du moins fort approchante, et conséquemment que celle hausse en Angleterre ne saurait être attribuée à l'état de notre monnaie. Le renseignement que je veux dire est celui qui sc trouve page 28 : Comparaison de» objet» à l'usage d'un fermier de V arrondissement de Saint - Denis f arant 1789 et sous Napoléon, extrait d'un Rapport fait en 1811 à Napoléon , par le ministre de l'intérieur.

' Lorsque M. Tooke écrivait cette lettre, les deux loppée ensuite pur Maccullocli, a reçu de nouvelles premiers volumes seulement du Cours complet avaient été confirmation» daus le ch. 20, 5r partie, intitulé : D'une publics. Lu réfutation de la doc-

trine de Ricardo, deve* opinion relative au profit de s fonds de terre.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Il me semble que vous avez reçu de l'ouvrage de Mushct une impression que je ne saurais m'empêcher de trouver exagérée, de la reprise qui a eu lieu, chez nous, des paiemeus de la banque en espèces, et de ses effets sur les baux et sur le prix des terres.

Thomas TOOKE.

J.-B. SAY

A M. Alexandre EVERETT,

CHARGÉ d'aFFAIRFS DES ÉTATS-UNIS d'a.MÉRIQUE A LA COUR DES PAYS-BAS.

Paris, io janvier i8a4>

Monsieur.

Vous avez eu la bonté de me faire parvenir vos Nouvelles Idée a sur la population, en réponse à Malihus el à Godtcin ; veuillez en recevoir mes sincères remercimens. J'ai trouvé dans cet écrit des vues intéressantes et cet amour de l'humanité qui devrait toujours guider la plume des publicistes ; je l'étudierai avec plaisir et avec profit.

Vous me demaudez mon avis, monsieur, et malheureusement je n'ai pas le loisir nécessaire pour établir entre nous uue discussion épiskdnire. Je me permettrai seulement de vous faire une observation : la proposit ion que l'augmentation de population

est une cause d'abondance et non de rareté, en la supposant vraie dans tous ses degrés, ne me parait pas détruire le fond du principe de Malihus, ni celui que j'établis dans mon Traité d* Économie politique, quatrième édition, tome 3, page 181, qui est que le nombre de» homme a eat toujours en raison des moyen* d'eristcnce.

En cITct , Malihus, dans sou livre, et moi, dans cette partie du mien, nous ne recherchons point les causes qui multiplient les produits; nous disons seulement qu'avec une quantité quelconque de produits et avec des besoins déterminés chez les consommateurs, la population croit jusqu'au point où scs produits lui permettent de croître.

Maintenant que les produits soient beaucoup plus abondaus là où la population est plus nombreuse et plus industrieuse, c'cst cc que personne ne révoque eu doute; cl c'cst aussi pour cela qu'elle est plus nombreuse dans les pays où il y a beaucoup d'industrie el de capitaux; mais il n'y a pas de l'iiulustric et des capitaux parce qu'elle est nombreuse.

J'ajouterai que vous ne faites aucune différence entre les produits; cependant les produits alimentaires ne peuvent pas se multiplier indéfiniment ;

ils ne peuvent pas même sc multiplier beaucoup au-delà de cc que le pays peut fournir; car, lorsqu'il faut les tirer d'un peu loin, ils coûtent plus qu'ils ne valent, et dès-lors on ne peut pas s'en servir. Si les Anglais sont obligés de se pourvoir de blé tellement loin que In quantité de blé qui sera nécessaire pour nourrir un homme pendant un jour, coûte deux jours de travail, quelle que soit l'industrie des Anglais, il leur sera impossible de se procurer

ce blé-là , et , par conséquent, leurs moyens de subsistance ne sauraient croître dans la même proportion que leur nombre.

Excusez moi, monsieur, si je me permets ces objections, qui ébranlent les fondemens de votre ouvrage; votre franchise m'y autorise; mais je sens que le temps et la force me manquent pour donner à ces idées les développemcns qui leur seraient nécessaires : souffrez donc que je me horne à vous assurer de ma reconnaissance et de ma parfaite estime.

J.-B. SAY

M. Al. EVERETT a J.-B. SAY.

Bruxelles, iS février 1824.

Monsikoi.

J'ai eu l'houneur de recevoir votre obligeante lettre du 10 janvier. Je dois d'abord vous prier de recevoir mes l'emercimens pour l'approbation que vous voulez bien donner aux intentions qui ont dicté mon ouvrage sur la population , et pour la franchise avec laquelle vous établissez vos objections sur quelques principes fondamentaux. Vos raisons, je l'avoue, ne m'ont point convaincu; mais je ne veux pas vous importuner en y répondant longuement. Uue correspondance épist obi ire, comme vous l'observez avec justesse, ne permet pas la discussion des grandes questions; et je sens 1res bien que votre temps est trop précieux pour vous-méme, pour vos amis et pour le public, pour que vous puissiez être à la disposition des étrangers. Dans l'édition plus étendue de ce traité, que je publierai probablement plus tard, je discuterai vos idées avec tout le respect dû à des opinious sur

l'économie politique , auxquelles vous donnez la sanction de votre autorité.

J'ajouterai seulement ici une remarque sur le passage de votre lettre dans lequel vous établissez que mon priucipc fondamental que l'augmentation delà population est une cause d'abondance , n'est pas nécessairement en opposition avec celui soutenu par vous el par Malthus, que la population est toujours en proportion des moyens de subsista

tance. Il est vrai que ccs deux propositions ne sont pas en opposition; mais je crois que vous n'avez pas présenté le principe que je combats dans toute sa force. Le but de Malt luis, dans tout le cours de son ouvrage, parait, être de prouver que la population a une tendance naturelle h aller nti-delà des moyens de subsistance, et que, par conséquent, son augmentation est une cause de disette. Vous observez aussi (vol. 2, page 185) que non-seulement la population s'augmente en proportion des moyens île subsistance, mais qu'elle va au-delà, ce qui amène la misère et la disette. J'admets avec vous que la population est toujours en proportion «les moyens «le subsistance, mais je pense que vous rcconnaitr«*z que ma doctrine, établissant qu'une augmentation «le population est une cause d'abondance, et la vôtre établissant que c'est une cause de disette, nous nous trouvons néanmoins dans une opposition complète.

Les «leux objections que vous faites à ma théorie sont : que l'augmentation de la population n'en* traîne pas nécessairement une augmentation dans la production, et que chaque pays doit

uniquement vivre sur les produits directs de son propre sol. Cette objection, dis-je, est examinée dans le 2r, 58 et 4* chapitre de mon ouvrage , auxquels je prends la liberté «le vous renvoyer. A l'égard «le la seconde «le ccs objections, je remarque, dans le volume 2, page 185, de votre traité, quelques observations qui semblent en opposition avec mes vues sur ce sujet. Puisque la Grande-Bretagne est obligée «le prévenir par des lois l'importation du blé de Pologne et la farine des États-Unis, les frais nécessaires pour transporter les articles «l'une grande distance ne les empêcheraient pas d'être apportés sur le marché.

Je vous dois, monsieur, des excuses pour vous avoir envoyé un ouvrage combattant une des opinions émises dans votre estimable traité, sans avoir parlé de cette circonstance dans ma lettre. Le fait est «pic j'ignorais à cette époque <]ue vous cassiez adopté dans votre ouvrage l'opinion de Mallhus. J'ai acheté et lu votre traité quand j'ai été à Paris, dans l'année 1812. 11 était très rare alors, et je me souviens d'avoir payé 30 francs un exemplaire dont j'ai depuis disposé en faveur d'un ami. Je n'avais pas relu votre ouvrage depuis, et je n'avais pas une idée nette de votre opinion sur la population, dont vous ne traitiez peut-être pas dans la première édition. Dans l'intervalle du moment où je vous écrivis à celui où j'ai reçu votre réponse , j'ai acheté un exemplaire de votre quatrième édition et je l'ai lu avec le plus grand plaisir. Vous penserez peut-être que c'est une preuve «le mes préjugés si j'ajoute que mes vues à l'égard «le la population paraissent s'accorder mieux avec le ton général «le votre philosophie que celles de Malthus. Au fait Malthus diffère avec vous, comme

vous ne l'ignorez pas, à l'égard de quelques-uns de vos principes les plus importans ; par exemple, qu'un excès de production est impossible; dans cela il est peut-être conséquent, puisque votre doctrine détruit de fond en comble sa théorie favorite. Si un excès de production est impossible, il s'ensuit qu'un excès de producteurs , c'«»st-A-«lirc un excès «le population, l'est également. Votre découverte , comme on peut l'appeler, fournit , par conséquent, une réfutation «les principes de Malthus et une preuve convaincante «le IVxactitudc du contraire que j'ai cherché à établir par mes raisonnemens. Je serais hautement flatté si un plus mur examen du sujet vous conduisait à reconnaître la similitude entre vos opinions sur la production et les miennes, et si cet examen vous engageait & mettre mes lettres à la place de celles de Malthus dans la cinquième édition de voire ouvrage.

Pcrmettez-moi, monsieur, en finissant, «le vous renouveler mes remerclmens sur la franche communication de vos opinions et l'assurance de ma haute estime et de mon respect. Si mes services pouvaient vous être de quelque utilité, je voua prie bien instamment «l'cn faire usage avec la plus grande liberté.

A. EVERETT.

J. -B. S AT

AU

PRINCE ROYAL DE DANEMARCK

Paris, 3 janvier i8a4-

Moxskignbux.

Votre Altesse Royale a eu la bonté de m'envoyer, sous une magnifique reliure, la traduction danoise «le mon Traité d* Economie politique, et je m'aperçois, par la «laie de la lettre de M. Adler, que l'envoi eu a été fait dès le mois de juin, quoiqu'il ne me soit, parvenu qu'à la fin de décembre. Je serais sans cela inexcusable de n'avoir pas témoigné plus tôt à Votre Altesse Royale combien j'en ai été reconnaissant.

Mais je me fais de vifs reproches d'avoir tardé si long-temps à l'entretenir du plaisir qu'elle m'.i fait en m'adressant un homme d'un mérite aussi éminent que celui «le 1H. le professeur Ocrsted ; j'ai surtout vivement ressenti, en lisant la lettre qu'il m'a remise de la port de Votre Altesse Royale, les expressions de la précieuse faveur dont elle m'honore.

J'ai en mémo temps reconnu son excellent cœur

«laus la patriotique sollicitude qu'elle éprouve relativement à la situation économique des possessions danoises. Le bas prix des biens-fonds et des produits ruraux est d'aulaut plus remarquable et affligeant, qu'il est, pour ainsi dire, universel. Presqu'en même temps je recevais des plaintes semblables de Palerme et d'Odessa; et l'on sait d'ailleurs que l'Angleterre, plusieurs provinces de France et une grande partie de l'Allemagne souffraient et sou firent encore du même mal.

Je crains, monseigneur, qu'il n'y ail pas en Europe d'économiste politique assez savant pour dévoiler complètement les

causes de ce mal, ni de prince assez puissant pour y porter remède, du moins un prompt remède. C'est beaucoup si nous pouvons indiquer une partie des circonstances qui l'ont amené, cl un régime qui puisse, à l'aide du temps, y apporter quelque soulagement.

11 y a eu des consommations extraordinaires et beaucoup de gaspillages pendant la guerre. Comment y a-t-on pourvu? Par des emprunts, par des contributions de guerre, etc. On a acheté plus «le produits que n'en achètent de simples revenus, puisqu'on y a consacré des portions de capitaux. Lorsque la consommation de paix a succédé, la «lemandc des produits agricoles étant moins considérable, leur prix a dû baisser, et celui des biens-fonds par conséquent.

Quelques récoltes qui paraissent avoir été généralement abondantes, du nord au midi, ont concouru à l'abaissement des prix. Cet abaissement a dû être favorable aux manufactures et au commerce; aussi voy ms-nous que ces industries ont pris beaucoup d'extension, de même que la population, principalement chez les nations déjà industrieuses.

Je suis tenté de croire que le développement de la culture des pommes de terre, en multipliant la matière nutritive, a contribué de sou côté à la baisse des blés et des terres à blé.

Il nous est permis de supposer aussi que l'augmeutalion de la valeur des monnaies est pour quelque chose dans la baisse des terres et de leurs produits; car plus la monnaie devient précieuse, et moins ou en donne dans les échanges pour une même quantité de blé. Que les monnaies aient généralement haussé de valeur me semble vraisemblable. La plupart des monnaies européennes

étaient de papier quand la guerre a cessé, et on en a plutôt réduit qu'étendu la somme. Quant aux monnaies métalliques, elles ont pu hausser accidentellement par l'effet des troubles «lu Mexique et du Pérou , qui fournissent les cinq sixièmes des métaux précieux que réclament annuellement les besoins de l'industrie croissante du monde entier. Les travaux des mines n'ont pas pu être poussés comme en pleine paix.

Il u'est point contradictoire «le supposer que

l'or et l'argent soient devenus un peu plus rares relativement aux besoins, quoique les capitaux soient devenus plus abondans. Votre Altesse Royale sait fort bien que ce sont deux choses essentiellement différentes.

Eli même temps que les monnaies ont généralement haussé, notamment en Angleterre, les dépenses des gouvernemens sont restées à peu près les mêmes, et elles ont été levées sur les peuples en monnaie nominale valant plus; de sorte que le contribuable, en payant une même somme, a payé en réalité une plus forte valeur. De là les frais de culture sont devenus plus ronsidérables lorsque les produits agricoles valaient moins; ce qui explique pcut-élrcen partie la difficulté des rentrées des contributions «lirectes en Danemarck.

Plusieurs autres causes sans doute ont concouru à l'effet que l'on déplore dans toute l'Europe; et, parmi ces causes. Votre Altesse Royale me semble placer avec grande raison les emprunts publies qu'on a faits au sein «le la paix, ou pour des guerres que l'on devait éviter. Les générations futures 11e se verront pas de sang-froid dépouillées par celles «jui les ont précédées. L'avenir demandera des comptes sévères au présent, et je prévois des

bouleverscmens de fortunes qui entraîneront peutêtre des boulevcrsemens politiques.

Au surplus, la recherche des causes de cet état de souffrance, quelque intéressante qu'elle soit spéculativement, est maintenant beaucoup moins utile que ue serait la recherche des remèdes qu'on pourrait lui opposer.

Je sens, monseigneur, que, pour bien parler de ce qui intéresse* votre nation, j'aurais l>esoiu de cesconuaissancc^ locales dont Votre Altesse Royale m'a donné de si fréquentes preuves dans nos entretiens. Je n'ai que la ressource de juger de vos intérêts nationaux par les nôtres, et celte ressource doit être insuffisante à beaucoup d'égards.

Ne pouvant pas, pour l'écoulement de vos produits agricoles , compter sur les consommateurs étrangers, «jui, de leur côté, sont approvisionnés avec surabondance, il vous convient de vous créer chez vous des consommateurs. Or, les consommateurs naturels «les produits agricoles sont les manufacturiers et les négociai^. Les hommes employés par eux mangent du meilleur pain et ils fout des enl'ans.

Mais quelles manufactures, quels trafics peuvent convenir à votre climat, à l'aptitude de vos citoyens, aux consommateurs des campagnes, qui en achèteront les produits «lu moment qu'ils vendront les leurs? C'est ce que Votre Altesse Royale et les personnes éclairées qu'elle consulte savent mieux que moi. Tout ce qu'on peut dire de si loin, c'est que le gouvernement a, pour favoriser les fabriques et le commerce, «les moyens qui conviennent à tous les États.

Je ne parlerai pas des institutions qui assurent les propriétés, de quelque nature qu'elles soient, c'est-à-dire la propriété industrielle, intellectuelle même, aussi bien que les terres; j'ai lieu de croire que ces institutions sont plus parfaites en Danemarck, surtout sous le roi actuel, que dans la plupart des autres États de l'Europe. 11 faut seulement prendre garde qu'en protégeant la propriété, on n'entrave pas, par des mesures administratives, ceux qui veulent en faire usage ; car, si je ne peux transporter aisément et à peu de frais mes marchandises d'un endroit à un autre, on a beau ne pas me les prendre , c'cst comme si on me les prenait, puisqu'on m'empêche d'en tirer parti. Le respect de la propriété comprend le droit d'user et d'abuser garanti au propriétaire, pourvu qu'il n'altcntc pas aux droits d'autrui. C'est ce qui peut s'exprimer aussi parle mol liberté d'industrie.

S'il y a des entraves naturelles, des défauts de routes, de canaux, de ports, etc., le plus grand bienfait que l'iiulustrie puisse recevoir d'un gouvernement éclairé consiste à lever ces obstacles, ou du moins à les rendre moins insurmontables. 11 y a beaucoup de lieux où l'on achèterait le blé qui surabonde un peu plus loin, si les frais de transport n'en doublaient pas le prix. La majeure partie du prix des produits ruraux provient des Irais de transport; ce prix peut être établi beaucoup plus bas à l'aide de bons moyens de communication, et rien ne favorise la consommation de quelque produit que ce soit comme rabaissement de son prix.

Les produits du commerce et des manufactures de leur côté, parvenant dans les parties les plus reculées du royaume , à peu de frais, beaucoup de ces produits seraient mis à la portée des

campagnes ; le pays deviendrait plus civilisé et fournirait des consommateurs aux fabriques, comme celles-ci en fourniraient aux campagnes.

Comine les capitaux sont un instrument necessaire à toutes les industries, on ne saurait trop honorer l'épargne qui les multiplie; l'épargne qui consiste, non pas à ne pas dépenser une partie de ses revenus, mais à faire des avances à l'industrie, ou , si l'on veut, à faire des dépenses reproductives. •

Quant aux arts industriels, ils se perfectionnent et s'étendent d'eux- mêmes , toutes les fois que les institutions ne mettent point d'obstacles au développement des esprits en général.

Je rougis réellement, monseigneur, de n'avoir à mettre sous les yeux de Votre Altesse Royale que des vérités si communes, lorsqu'elle est digne d'entendre celles qui réclament les plus hautes capacités de l'esprit; mais je sais qu'elle ne dédaigne rien tic cc qui est utile, cl que le gros hou sens est estimé des plus grands princes. Puisse* tclle au moins voir dans ce faible tribut de mes

pensées la preuve de mon profond dévouement et des vœux sincères de celui qui ose se dire,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale , etc.

J.-B. SAY

Paris , 3 janvier 1824.

Étiexxe DUMONT a J.-B. ^AY.

Genève, lea5 novembre 1828.

Il y a long-temps, monsieur et très cher ami, que je me reproche «le ne vous avoir point encore témoigné combien j'élais sensible à l'envoi flatteur que je dois à votre amilic; mais je ne pouvais me résoudre à vous en remercier sans vous avoir lu, et je me trouvais sur les bras une occupation qui ne me permettait qu'un progrès très lent dans cette lecture. Je puis à présent vous dire à quel point je suis content de cet ouvrage, et combien j'en espère pour le profit «le la science; car il lui fallait ces développement : plus les livres sont en consommés et eu extraits, moins ils instruisent la classe la plus nombreuse. Vous serez lu parce que vous avez saisi le vrai style du genre, et qu'il y a une clarté et un bonheur d'expression qui fait trouver comme une création dans la justesse et la propriété des termes, sans aucune de ces innovations de mots qui effarouchent les lecteurs. Les nombreuses applications ont aussi un grand attrait et sont necessaires à ceux qu'il faut mener par la main dans les matières didactiques. Si j'avais voix nu chapitre, votre ouvrage serait le premier candidat pour la fondation du prix d'utilité, et, certes, il faudrait que l'aimée fût bien bonne pour qu'il y en eût un préféré au vôtre. Ce serait un honneur tout particulier pour votre famille que le gendre et le i>cau*pèrc couronnés de suite J'en ai joui «le bon cœur pour notre cher Comte; c'était une tête à Carligiiv ; nous vîmes de plus, dans celte justice rendue, un très bon signe de l'esprit «lu temps. M. Comte, dans une lettre à Jacob Duval, veut bien se souvenir que je lui avais annoncé quelques observations pour la secomle édition. J'avais, en effet, quelques notes, mais toutes de peu d'iinportauce, excepté celle qui portait sur un point dont j'ai causé avec lui; c'est

' Le Traité, de Législation avait été couronné en 1828 par l'Académie française; le Cours complet d' Économie politique le fut en 1 8 Jo.

(.Vote de l'Éditeur.)

an s

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

«ju'il semblait attaquer la rédaction des lois ou la codification d'une manière qui avait été mal entendue; il montrait bien qu'écrire «les lois ce n'était pas faire des lois, qu'il faut bien autre chose que des compilations; maison aurait cru quelquefois qu'il se rangeait parmi les partisans des lois non écrites, comme Surigny et plusieurs jurisconsultes anglais. Or, ce n'est pas là son opinion. Je crois que son cours fera encore plus d'effet à Paris que son livre : les jeunes gens ne lisent guère quatre volumes, mais ils raisonnent entre eux sur des leçons; ils les discutent, et ils partent de là pour des études plus sérieuses. L'imprudente attaque «le la Gazette de France doit avoir valu mieux qu'un prospectus. Je compte bien que lientham lui-même eu profite. 11 est vrai qu'd n'est pas prophète dans son pays, et cela s'explique aisément; mais il a une école toute dévouée. J'en ai de bonnes nouvelles.

Le Globe était si poli envers l'éditeur de Bentham qu'il n'y avait pas moyen de se lâcher. Ce qu'il y avait de plaisant, c'est qu'en m'accusant d'avoir déprécié Montesquieu, faute de le comprendre, le censeur disait au fond la même chose, que ce n'était point un traité de législation; mais il était bien loin de rendre autant de justice que moi à ses divers mérites et surtout à son heu-

reuse influence, par l'impulsion qu'il avait donnée à l'esprit humain. 11 y a un point sur lequel il faut se résigner quand on écrit, c'est à être lu très légèrement et jugé de haut en bas sur quelques phrases isolées. 11 me semble que les journalistes anglais, avec moins d'esprit et de sel, portent dans leurs jugemens plus de critique et de justice.

Madame Remet, qui a eu le plaisir de vous voir îi Paris, me dit que votre sauté a été éprouvée par trop de travail, mais que vous étiez bien rétabli. Heureusement la plus tendre amitié veille auprès de vous, et j'espère qu'elle réussit à vous imposer tics mrnngcmcns. Notre Franc hin disait d'une autre intempérance que celle de l'élude : Les goûts modérés vivent de leurs revenus; mais la passion mange ses capitaux. Pensez-y, mon chcret excellent ami ; mettez-vous ou régime «le l'esprit; reposez-vous comme un guerrier sur vos armes, mais reposez-vous; faites-nous attendre un peu plus long-temps le fruit de vos veilles : la science n encore long-temps besoin de vous, et vos amis bien plus encore.

Je prie madame Say et toute voire famille d'accueillir mes sentimens les plus affectueux, et recevez, mon cher compatriote, l'assurance de ma reconnaissance cl de mou dévouement.

Ét. DUMONT.

J.-B. S Aï i Éi. DUMONT, à GenAv«.

Paris , 5 mars 1819.

Monsieur iet respectable ami.

J'ai reçu en son temps votre belle et bonne lettre du 25 novembre, et j'attendais pour y répondre d'avoir quelque chose à

vous dire qui valût la peine «l'être écrit; mais l'assurance d'une constante amitié cl de l'estime qu'on fait de vos ouvrages ne vaut-elle donc pas bien quelques instans qu'on met à ('exprimer et à la lire? Si maintenant vous ne brillez pas sur un assez grand théâtre, n'avez-vous pas payé votre tribut depuis longtemps? Je me souviens que vous donniez des conseils à Mirabeau, lorsque je ne faisais que recevoir ses abonnés ' ; et, depuis ce temps, un ministre d'Élat en Angleterre et un grand philosophe vous doivent bien plus qu'on ne croit. Vous avez voulu être utile, et vous avez réussi.

A propos d'utilité , j'avais préparé une apologie de cette chose (comme si elle avait besoin d'apologie!) pour en faire un chapitre du sixième et dernier volume «le mon Cour* complet , qui n'est qu'une longue application du principe de l'utilité. Je voulais dire nettement et brièvement ce que c'est que ce principe, et le venger des attaques de la secte gcrmanico-scolastique des devoirs, comme si tout deyoir raisonnable ti'élait pas fondé sur ce qui est utile. Je n'ai pas été satisfait de ce que j'avais fait, ni surtout de ce que je pouvais faire à ce sujet; et je me suis avisé qu'un morceau de vous ferait bien mieux mon affaire. Mon ambition serait d'en enrichir mou livre, où il paraîtrait sous votre nom avec l'expression de la gratitude que j'en ressentirais.

Je suis furieux contre quelques docteurs prétentieux et vains, qui nous représentent comme des espèces «le coquins, et qui ont l'air «le nous faire grâce en nous appelant des sensualiste* , après avoir eu soin «le bien faire comprendre qu'ils entendent par là matérialiste*. Singuliers scélérats, en vérité, qui consacrent leur vie au plus grand bien du plus grand nombre !

Vous «levez avoir la tète pleine «le leurs argumens, «le leurs vérité* de sentiment, etc.; vous avez entendu discourir là-dessus madame de Staël et beaucoup d'autres; et il vous sera bien facile de réduire tout cela à sa plus simple expression. Vous voulez être utile, mou cher ami, et vos idées prendront le haut bout dans tous les cours d'économie politique «|ui se professeront à tout jamais en Europe. On a la bonté de me traduire un peu partout, voire même «le me contrefaire; car on vend, dans

1 Pour U Courrier de Provence.

la Belgique, trois contrefaçons différentes de mon Traité. Au milieu de tout cela, l'esprit humain marche et le bien de l'humanité s'opère; et nous nous consolous ainsi d'être taxés d'égoïsme.

Or sus, je serais très enchanté d'avoir ce morceau de votre main, et d'ici à quatre mois je serais à temps de le placer dans mon sixième volume, où je reviens à des vues générales analogues à mon sujet *•

. Je ne vous dis rien des affaires générales, parce que tout s'imprime cl que je devine aisément le jugement que vous eu portez. Le quatrième volume de mon Cours complet va paraître, et je voudrais bien avoir une occasion pour vous l'envoyer. Quelqu'un de vos libraires ne pourrait-il pas l'admettre dans un des ballots qu'on lui expédie de Paris?

J.-B. SAY

J. -B. SAY k Ét. DUMONT, A Genève.

Paris , 10 mai 1839.

Je réponds, mon digne ami, à votre lettre «lu 23 avril dernier *. Vous pensez Lien que je suis enchanté de trouver exécutable l'idée d'enrichir d'un bel et bon article tic votre i'açou le sixième tome de mon Cours complet. Ce que vous aviez fait pour répondre à J elfe ries peut, ce me semble, s'adapter facilement à un ouvrage consacré h poser des principes et à résoudre des objections. Mon but était, après avoir regardé, dans tout le cours de l'ouvrage, l'utilité comme une quantité dominée, de rechercher, d'après l'analyse, ce qui la constitue. Or, dans cette analyse, j'étais guidé par Bentham cl par vous. J'aurais montre que le plus grand bien du plus grand nombre n'est point l'intérêt personnel, l'égoismc, qui n'est qu'un intérêt étroil et mal entendu, et que le parti le plus sur, dans le plus grand nombre des cas, n'est point de chercher son plus grand bien dans le mal des autres. C'est sc mettre en étal d'hostilité avec tout le monde, qui, avec tout le gros bon sens qui lui est propre, ne tarde pas à s'en apercevoir. De là les haines, ou tout au moins l'abandon. Exemples: Bonaparte mourant de chagrin à Sainte-Hélène, et Washington terminant à Monl-Vcrnon une vie glorieuse et tranquille.

Il me semble qu'il eut clé facile ensuite de montrer que tout cela 11'cst point opposé au principe des deroirs, sur lequel grimpent nos antagonistes. L'utilité n'a réellement point d'autres ennemis que

1 Par une lettre du aa avril , qu'il a été impossible de retrouver, M. Etienne Dumont accepta la proposition qui lui était faite par M. J.-D. $ny. (Vote de V Éditeur.)

les deux troupes de sophismes que Bcnlham range sous les drapcuux de Y ascétisme, et de Y arbitraire ou du sentiment ; et il me semble qu'il était possible de faire comprendre dans une de ces catégories toutes les objections que l'on oppose chaque jour a un principe éminemment salutaire et social.*

Je conçois comment vous désirez quelques citations des écrits de nos opposans, afin de pouvoir saisir leurs sophismes corps à corps et les empêcher de se retrancher derrière des dénégations. Mais cela n'est pas facile ; car les attaques sont vagues, verbales, perdues dans des ouvrages périodiques et non spéciaux. Sans avoir lu en totalité l'ouvrage de Benjamin Constant sur les religions, il me semble y avoir vu des attaques de ce genre. Il y en a dans l'ouvrage <Je madame de Staël sur l'Allemagne. Il y en a dans la Corinne du même auteur, liv. v, chnp. 1, et dans le liv. ix, chap. 5 (« Oh! que j'aime l'in utile / etc. *). Dans les premières leçons, imprimées l'année dernière, du soi-disant Cours de philosophie de Cousin, dans plusieurs articles de philosophie du Globe, il y a d'autres attaques du même genre. Je n'ai pu ma procurer ces articles; mais toujours on y oppose les devoirs, le sentiment intime, la conscience, à ce qui est utile. Comme si la conscience de Ravaillac était un guide plus sûr qu'une raison éclairée ! Neckcr, dans le chap. 1 de ses Opinions religieuses, n'attaque pas positivement le principe de l'utilité ; mais il croit qu'il n'a point d'application dans la pratique, et que l'homme ne peut être contraint à se conduire pour le bien de la société que par la force, ou par l'cufer, qui est une autre espèce de force. Au surplus, il est à remarquer que nous ne disputons pas sur les moyens (quoique des imaginations gratuites soient un très mauvais moyen) ; nous voulons seulement montrer le but auquel on doit tendre, c'est-à-dire le plus grand bien du plus grand nombre.

Je suis bien de votre avis, qu'il faut donner un nom propre au principe de Y utilité; mais il faut bien expliquer notre pensée, et surtout que nous n'entendons pas par là l'égoismc ni personnel , ni même national.

Votre mémoire est un excellent supplément à ce que nous ne pourrons pas nous procurer d'objections. C'est dans les conversations de madame de Staël, de milord Lansdown, et dans vos réponses verbales, qu'il faut puiser. Le but général de l'ouvrage que vous enrichissez n'est pas la polémique, mais de mettre tous les jeunes gens de toute l'Europe h portée de se former de justes idées des intérêts de la société et de lu nature des choses1.

* Cette lettre» été perdue.

s On trouvera , à la fin du volume, un Essai sur U Principe de V Utilité , que M. J.-B. Say avait composf

Vous me flattez, mon cher ami, de lire bicntdt une dissertation de vous sur l'origine du droit inter-national. Je vous avoue que j'en serai très curieux, et mon gendre Comte ne lésera pas moins que moi. Il a travaillé sur cette matière. Je ne serai pas fâché de lire quelque chose de l'Utilitaire de M. Cherbullie/.. Le titre ne me parait pas favorable, parer qu'il n'est pas clair; mais les développemens IVclairciSscnt probablement.

Je n'ai point vu M. Rossi, et ce qui m'étonne encore plus. Comte ne l'a point vu non plus. Il respire peut-être un air trop saint pour se contenter de l'atmosphère qui nous cutourc. Nous travaillons beaucoup et allons fort peu dans le monde, et nous

avons peu de chances de rencontrer ceux qui ne nous cherchent pas.

Ma santé est bonne. Je m'attache à être modéré de tous points, même pour le travail, que je mélange d'un peu d'exercice, et puis après avoir gagné mon pain quotidien, qu'on ne me donne par Dieu ['as, je borne mon Pater h fiat rolunta* tua.

Je vous souhaite du fond de mon cœur, mon cher amij santé de corps et d'esprit, et vous transmets les amitiés de ma chère femme et de mes en fans.

J.-B. SAY

P. S. Je ne prévois pas que je sois forcé de commencer l'impressiou de mon sixième volume avant trois mois. Ne croyez-vous pas avantageux de partager l'article «le l'utilité en plusieurs paragraphes, ayant chacun leur litre? Cela soulage l'attention paresseuse du lecteur.

Ét. DUMONT a J.-B. SAY '.

Genève, le 21 juillet 1829.

Je me reproche, mon digne ami, d'être si longtemps sans vous écrire, et cela parce que j'ai une chose désagréable à énoncer. Je n'ai plus l'espoir de réussir à faire l'article entre nous projeté, en réponse aux adversaires de l'utilité : je sens qu'il

long-temps avant que d'avoir demandé à M. Etienne Dumont un article sur le même sujet. Quoique l'auteur fût loin d'en être satisfait, on n pensé qu'il ne déparerait pas ce recueil. (*Y ote de l'Éditeur .)

* Le savant, le judicieux et modeste écrivain qui a mis en lumière et popularisé les écrits de Jérémie Bentham , avait promis à M. J.-B. Say l'article sur le Prwicipe de l'Utilité , dont il est parlé dans la précédente lettre. Il partit pour lTtalie avant que d'avoir pu mettre

me faut plus de loisir et un temps plus long. Voilà de nouvelles attaques, que je 11c connais point encore, de Benjamin Constant dans scs Essais philosophiques , de Rossi dans son Traité de Loi pénale qui ne vous est pas encore parvenu, de l'Edinburgh Review qui change d'avis pour la troisième fois, sans compter lis voltigeurs du Globe , les pionniers de la Rerue française, et une multitude de tirailleurs qui ne laissent pas défaire nombre : il n'est certainement pas difficile de montrer l'absurdité des imputations de matérialisme, de sensualisme, d'égoïsme, et de renvoyer l'opprobre de ces calomnies à leurs auteurs; mais il faut un bon plan de réfutation, un arrangement systématique, et surtout il faut connaître quelle est la tournure des nouvelles objections, qui, venant d'uue plume habile, auront sûrement de quoi entraîner la plus grande masse des lecteurs. Je vois nécessité à différer pour faire un tout compact. Je ne crois pas à des objections qui me soient nouvelles; mais toutefois il est impossible de travailler pour ainsi dire en l'air, et de porter des coups à un ennemi qu'on ne voit pas. Indépendamment de celle raison, j'ai trouvé d'autres obstacles dans des occupations qui m'ont absorbé; j'ai fait imprimer notre second Projet de Code pénal, d'après une révision d'un second comité, et cette opération, quoique presque entièrement mécanique, m'a pris beaucoup de temps. Il en est de même pour un Projet de Code de police. Ce n'est pas tout, un ouvrage sur nos prisons, divers articles fournis à la Bibliothèque universelle, un article fourni à l'Utilitaire, etc. : c'est plus qu'il n'en fallait pour

occuper mon loisir, depuis que je me suis mis en retraite à la campagne, et surtout plus qu'il n'en fallait pour une disposition peu laborieuse, et un travail peu facile en comparaison de cc qu'il était il y a peu d'années. Quoique je ne puisse pas me plaindre de ma santé, je sens toutefois que la composition me fatigue; ma tête s'échauffe, le sommeil se dérange aisément ; je vais prendre un congé d'un mois ou six semaines pour les lacs d'Italie, avec l'intention de pousser jusqu'à Venise, si le mouvement du voyage me convient.

J'éprouve un double regret, mon cher compatriote, celui de ne pas remplir votre attente et de ne pas m'associer à votre travail; il y avait en moi mieux que de l'amour-propre dans le désir de

cette promesse à exécution , et il mourut dans son voyage, emporté par une attaque d'apoplexie. Peu d'écrivains ont été plus universellement et surtout plus sincèremeut regrettés que lui, soit dan» leur patrie, soit dans les pays étrangers, et particulièrement en France et en Angleterre. L'estime qu'il avait inspirée à ses nombreux amis par la noblesse de son caractère, égalait ecllo qu'il leur inspirait par l'étendue de ses connaissances et par la justesse de son esprit. (Note de l'Éditeur.)

bien faire valoir mes observations et de leur assurer et une plus grande circulation immédiate et une plus longue durée; car, quoique tous les ouvrages philosophiques soient destinés à en produire de meilleurs, et qu'en particulier l'économie politique ait encore des progrès à faire, je crois qu'il se passera un long temps avant que votre excellent recueil lasse place à un autre

plus nourri, plus méthodique, plus clair et plus agréable à lire. J'aurais joui sous tous les rapports de ccttc honorable association, et surtout de ce qu'elle aurait porté témoignage de notre amitié et de ccs bons sentimens qui ne sont pas si communs entre ceux qui courent la même carrière.

Ce que je retire à présent, mon cher ami, c'est mon engagement à temps fixe; car je ne renonce pas à me placer sous vos ailes dans une seconde édition.

Je vous enverrai bientôt un petit paquet contenant ce qui concerne notre prison pénitentiaire, notre code pénal, celui de police cl quelques articles détachés. Je ne crois pas que YUtilitair* se soutienne. L'auteur n'a pas consulté ses forces; il est déjà aux ressources pour remplir son cadre mensuel : c'est un homme d'esprit, niais cela ne suffit pas pour se charger seul d'un ouvrage périodique.

J'apprends avec bien du plaisir de nos bonnes amies, mesdemoiselles Rat h, que votre santé se soutient, et je vous invite à la ménager au nom de l'utilité publique et privée. Veuillez me rappeler à l'amitié de toute la famille, et exprimer en particulier à vos dames combien je suis sensible à leur bon souvenir.

Tout à vous.

Ét. DUMONT.

J.-B. SAY » U. TANNEGUY-DUCHATEL

Paris *839.

Mon cors Monsieur.

Je vous suis obligé de votre brochure, où vous ne défendez les intérêts des vignes qu'appuyé sur les bons principes, tandis que les forgerons ne s'appuient que sur les mauvais. J'aime surtout votre confiance dans le succès inévitable du bon sens.

Ayant reçu de Boston deux exemplaires d'une brochure sur la liberté du commerce, je vous prie d'en accepter un. Vous y trouverez quelques faits qui ue se rencontrent pas dans les écrits de notre hémisphère.

Je n'ai pas trouvé dans votre article du Globe toute la bienveillance d'un guerrier qui combat

sous les mêmes étendards. Vos éloges sont exagérés et vagues, et quelques-unes de vos critiques sont injustes. J'ai cherché à donner de l'importance à l'économie politique. Vous la réduisez presque à l'usage des gouvernemens. 11 me semble que la science qui montre aux sociétés en quoi consistent leurs vrais intérêts importe plus encore au public qu'aux gouvernemens.

Il faut laisser aux particuliers la partie technique des arts : d'accord; mais il est de la science de leur appreudre les principes sur lesquels se fondent l'exercice et les résultats des arts. Qu'estce que les richesses publiques, sinon la somme des richesses privées? S'il suffit à chaque art en particulier de savoir ce qui produit des richesses privées, il importe à chacun de savoir ce que le voisin fait de contraire ou de favorable à son entreprise.

L'économie politique n'enseigne pas toutes les parties des sciences politiques, telles que l'organisation civile, le droit international, etc. Nous le savons fort bien; mais en montrant quels

sont les vrais intérêts de la société, elle sert de fondement cl de guide à toutes les législations positives. Elle leur est supérieure, parce qu'elle développe des lois naturelles, impérieuses, que les lois positives, c'est-à-dire arbitraires, ne peuvent violer impunément.

Vous êtes tout -à -fa il injuste en me reprochant d'avoir laissé de côté les richesses naturelle*. Je crois cire le premier qui lésait mises à leur véritable place. Le fond de ma doctrine est que le consommateur est d'autant plus riche que les produits se rapprochent plusdu prix des richesses naturelles qui ne lui coûtent rien, (t'oyes le chap. 5 de la troisième partie de mon Cours.) Je ne m'étends pas sur les richesses naturelles , parce que nous n'y pouvons rien que de nous cil servir. Est-ce là les exclure? Autant me reprocher d'avoir laissé de côté la chimie.

Les questions relatives à cc qui entre et sort de la classe des richesses naturelles et sociales, sont éclaircies dans vingt endroits des quatre volumes que j'ai déjà publiés, et je ne conçois pas que ces solutions aient échappé à une sagacité comme la vôtre. De sorte que vous me laissez le regret d'avoir assez mal réussi, pour avoir laissé dans votre esprit tous les doutes que vous manifestez, et qui sont complètement éclaircis pour moi.

Selon vous, mon cher critique, j'ôte de la science les besoins satisfaits, les jouissance s procurées, tandis que j'en fais le but de la sience. (V oyez le premicr.chap. de la première partie.)

Il 11e reste plus, dans mou économie politique, que des actions sans motifs , des faits sans explication, une chaino de rapports dont les e x tri mité s manquent et dont les anneaux les plus importons sont brisés. Je partage donc l'infortune d'Adam Smith.

Co!)

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

«lont un tic nos critiques a dit quV/ataiï fait rétrograder l'économie politique ; et je plains les quatorze traductenrsdontj'ai les ouvrages dans ma bibliothèque, et qui ont eu la bonhomie de faire passer mes erreurs dans toutes les langues de l'Europe.

Je n'en rends pas moins justice, «non cher monsieur, aux services éminens que vous avez rendus dans d'autres occasions, et que vous ôtes digne de rendre à l'économie politique.

P. S. Voici mon quat rième volume. Le cinquième et le sixième m'occupent en ce moment.

Dans le second article que vous annoncez, il est bien inutile de revenir sur cette polémique, par laquelle nous pourrions bien ennuyer le public.

OÙ PEUVENT TOMBER LES BONS AUTEURS QUI NE SAVENT

pas l'économie politique.

On a remarquéque tous les grands poètes avaient toute l'instruction que comportait leur époque. Homère et Virgile n'avaient pas autant de connaissances géographiques que Danville; mais ils en savaient autant qu'aucun géographe ancien. Quand on lit dans Racine le beau discours où Mithridate confie à ses fils le projet

qu'il a conçu d'aller en Italie attaquer les Romains , on peut croire que Mitbridate se fait illusion sur le succès de son entreprise; mais son plan de campagne est très plausible. Voltaire, instruit par Copernic et Newton , fait dans la I/enriade une description du mécanisme de l'univers, dont on admire l'exactitude autant que les beaux vers. Il semble qu'un sentiment secret avertit les grands génies que des écrits destinés h vivre long-temps ne doivent pas porter à la postérité des témoignages de leur ignorance.

Quel motif n'est-cc pas pour les écrivains dont les ouvrages doivent durer long-temps de n'v consigner aucune erreur dont l'avenir puisse leur demander compte, et dont, même de leur temps, on pouvait se garantir? J'ai eu plusieurs fois des occasions de remarquer que Voltaire et Montesquieu s'étaient gravement mépris dans des questions d'économie politique; j'aurais pu cent fois relever de semblables erreurs. Je ne l'ai pas fait, non de peur d'être accusé d'une jalousie ou «l'une malveillance qui auraient été bien ridicules de ma part, mais parce qu'il ne fallait pas employer à des controverses les pages que je voulais consacrer à l'instruction. Le petit nombre d'erreurs que j'ai relevées dans les grands écrivains, avaient pour

objet de rectifier des illusions dangereuses et encore subsistantes, ou bien de rendre plus claires des démonstrat ionsfondées sur une analyse exacte, c'est-à-dire une description fidèle de la nature même de chaque chose, qui seule a signalé les fautes de ces grands hommes. Le tort qu'ils ont eu n'est pas de s'êtrc trompés, mais d'avoir donné comme des vérités cc qu'ils étaient hors d'état de démontrer.

Lorsqu'une fois celte démonstration existe, une fois que tout esprit juste et diligent peut se convaincre qu'une certaine assertion n'est qu'un préjugé sans fondement, ou que tel fait inexplicable jusqu'à lui est désormais complètement éclairci, nul auteur jaloux de parler à la postérité ne peut plus, sans se compromettre, consigner dans scs écrits des preuves de sou ignorance ou de la fausseté de ses jugeraens. Dans le siècle qui suivra le mitre , il ne sera pas moins honteux pour un publiciste de s'appuyer sur le système de la balance du commerce, qu'il ne serait honteux pour un physicien de nos jours de s'étayer des tourbillons de Descartes.

Et qu'on ne s'imagine pas que l'on puisse impunément se montrer ignorant sur des faits étrangers au sujet qu'on traite. Quoiqu'un auteur dramatique ne soit pas absolument obligé de savoir l'astronomie, on s' est beaucoup égayé de notre temps aux dépens d'un héros de tragédie qui disait :

Et du pèle brûlant jusqu'au pèle glacé...

Un auteur russe ', faisant le portrait d'une héroïne de roman, et désirant donner une haute idée de scs perfections, nous assure qu'elle brillait san» tache « comme le soleil. Or, il est permis de trouver que ce soleil sans taches est une fort grande tache même dans un roman, car ce n'est que par le moyen des taches du soleil que l'on a découvert la rotation de cet astre sur lui-même.

Ou la littérature est une science de mots qui ne signifient rien, et alors elle n'est qu'un pur bavardage, ou bien il faut que ces mots expriment des idées, et alors il convient que cc soient des idées justes. Mais comment peut-on exprimer des idées justes sur

quoi que ce soit, sans un peu d'étude? Il faut connaître au moins les plus simples clémcns des choses dont on parle.

On peut, dira-t-on, ne pas parler de tout, notamment de ce qu'on ne sait pas. Alors il faudrait ne parler de rien, car foute la nature physique et morale est le sujet de la littérature.

L'économie politique, à plus forte raison, tient à tout, puisqu'elle s'occupe de nos biens, des agens et des lois de la nature, aussi bien que des pro-

1 Karerasinr, riant 5a Julia.

duits combinés tic la nature et de Part. Comment éviter de parler des choses qui nous entourent de toutes parts, de nos facultés intellectuelles et de nos facultés corporelles, de nos besoins et de nos désirs, c'est-à-dire de nos passions; de l'entretien de notre famille, c'est-à-dire de ce que nous avons de plus cher ?

Si Boileau avait eu quelques notions d'économie politique, il n'aurait pas, en beaux vers, loué Louis XIV de ses

Pompeux bAtimcns,

Des loisirs d'un héros nobles amusemens.

Il n'aurait pas, en parlant de nos voisins, déploré

Ces tributs serviles

Que payait à leur art le luxe de uos villes.

Nous ne sommes pas tributaires pour les choses que nous achetons, quand ce que nous recevons vaut ce que nous donnons en échange. On peut s'en fier à l'intérêt personnel du soin qu'ont les nations de ne pas donner plus pour recevoir moins.

La Fontaine reproduit avec sa grâce accoutumée, dans sa fable des Membres et V Estomac , l'apologue dont se servit Ménénius pour ramener le peuple de Rome; et il ajoute en parlant de l'autorité royale :

Elle reçoit et donne, et la chose est égale.

Tout travaille pour elle; et réciproquement Tout tire d'elle l'aliment.

Elle fait subsister l'artisan de ses peines.

Enrichit le marchand, gage le magistrat.

Maintient le laboureur, donne paie au soldat.

Distribue en tous lieux ses grâces souveraines, Entretient seule tout l'État, etc.

Bien loin que tout tire son aliment de la grandeur royale, la vérité est que c'est le peuple qui l'alimente et la soutient. C'est une image aussi fausse que celle qui représente l'État sous l'cmblêmc de la famille dont le prince est le père.

Et qu'on ne dise pas que des expressions plu9 exactes seraient sans grâce. La fable du Laboureur et ses enfant , de ce même La Fontaine, a plus de charme encore que celle-là, cl elle est, d'un bout à l'autre, conforme aux plus exactes vérités que nous découvre l'économie des nations :

Travaillez , prenez de la peine :

C'est le fonds qui manque le moins.

Le père mort, les fils vous retournent le champ De câ de là , si bien qu'au bout de l'an Il en rapporta davantage.

D'argent point de caché; mais le père fut sage De leur montrer avant sa mort Que le travail est un trésor.

Non-seulement le travail est un trésor , mais ce trésor est un fonds. Cent cinquante ans après, on ne se serait pas exprime avec plus de justesse; il vaudrait mieux que ce ne fût pas par hasard.

Goldsmitli a fait un morceau de poésie intitule : le Village abandonné; morceau célèbre par la sensibilité exquise et la teinte de mélancolie qui s'y trouvent répandues. En voici un passage fidèlement traduit. Ce que je dis porte sur la pensée; ce ne sont point des chicanes de mots :

a Malheur au pays où les richesses s'accumulent » et où la population décline! Il est assez iudifle- » rent que les princes, que les grands fleurissent r ou disparaissent : un souffle lésa faits et peut en *> faire d'autrfis. Mais uue race vigoureuse de pay- » sans, l'orgueil des campagnes, une fois détruite, r ne renaît plus. *

Ainsi parle le poète anglais.

Rien n'cjf beau que le vrai. Or, il n'est pas vrai que la population décline là où les richesses s'accumulent. Si le grand seigneur dont parle Goldsmith avait accumulé des richesses, il aurait enrichi le pays au lieu de l'appauvrir; il en aurait accru la population au lieu de la détruire : car des capitaux favorisent toujours la po-

pulation. Il a fait un château et un parc de luxe... Ce n'est point accumuler, cela : c'est dissiper. Il a changé des capitaux productifs en choses qui ne rendent rien.

11 est très vrai qu'il n'y a rien de si facile à faire qu'un grand ; mais on ne peut pas dire qu'une race de paysans vigoureux une fois détruite ne renaît plus. Partout où l'influence des bonnes lois et de la liberté s'est fait sentir, il s'est formé des hommes vigoureux de corps et d*esprit.

Ru flou parlant d'histoire naturelle n'en aurait que plus de mérite, s'il n'y avait pas mêlé des erreurs sur la population. Voici son passage :

• A prendre la terre entière et l'espèce humaine » en général, la quantité des hommes doit, comme n celle des animaux, être en tout temps, à très » peu près, la même, puisqu'elle dépend de l'é- » quilibre des causes physiques; équilibre au- » quel tout est parvenu depuis long -temps, et ® que les efforts des hommes, non plus que toutes » les circonstances morales, ne peuvent rompre, » ces circonstances dépendant elles-mêmes de ces » causes physiques dont clics ne sont que des effets « particuliers. Quelque soin que l'homme puisse » prendre de son espèce, il ne la rendra jamais n plus abondante en un lieu, que pour la détruire r ou la diminuer dans un autre. Lorsqu'une porv tion de la terre est surchargée d'hommes, ils •» se dispersent, ils se répandent, ils sc détruisent ; * et il s'établit en même temps des lois et des usa-

» gesqui souvent ne préviennent que trop cet ex- » cès de multiplication »

Quand on admettrait la réalité de cet équilibre des causes physiques, comment les circonstances morales ne peurcnt-elles le rompre ? Une province Lien cultivée, sous une administration sage, ne produit-elle pas plus de blé que sous un pacha despotique? Et n'en résulte-t-il pas une population plus nombreuse? Est-il vrai que la race des hommes ne devient pas plus nombreuse dans un lieu sans diminuer dans un autre? Les millions qu'a enfantés l'Amérique ont-ils dépeuplé l'Europe? Avouons-le, ces assertions, dépourvues de vérité, sont des ombres qui déparent un bel ouvrage.

Si la poésie, si l'histoirv naturelle sont susceptibles de recevoir de nouveaux attraits d'une connaissance plus exacte de l'économie politique, combien ces observations u'acqucrront-ellcs pas plus de force, quand des ouvrages qui ont pour objet la morale et la politique, sont soumis aux mêmes épreuves?

Fénélon devait-il établir h Salente des magistrats auxquels tous les négocians devaient rendre compte de leurs affaires de commerce, de leurs entreprises, des magistrats qui leur auraient défendu de hasarder plus de la moitié de leurs biens? N'est-cc pas préconiser une atteinte à la propriété, un outrage à la liberté d'industrie? Et sans la propriété, sans l'industrie, que serait devenue la prospérité de Salente? Louis XIV et son despotisme, et ses guerres n'ont jamais fuit le mal qui serait résulté des conseils de ce bon Fénélon, l'apôtre et le martyr de la vertu et du bien des hommes. Il pense être le défenseur de la liberté du commerce, et il prohibe les marchandises étrangères ; il règle les habits, la nourriture, les meubles, la grandeur et l'ornement des maisons pour toutes les conditions différentes.

Ce qui est complètement innocent, ou même complètement indifférent, n'est du ressort d'aucun gouvernement qui a la prétention de n'être pas une tyrannie. Mais ce principe, qui tient aux progrès qu'a faits 1a science des choses morales et politiques, n'était pas à l'usage des publicistes de l'antiquité, que les modernes ont trop long-temps pris pour modèles.

Plusieurs des admirables préceptes de morale que nous out laissés Socrate, Epiclète, et quelques autres moralistes anciens, ne sont pas applicables, faute par eux d'avoir assez bien connu la uaturc de l'homme et des choses. 11 est arrivé même que des préceptes incompatibles avec la nature des

' Buffou , sur les animaux carnassiers.

* S. Mathieu , chap. vi , versets 26, 28, 29, 3i , 3a.

3 S. Mathieu, ch. xxu.

4 Ceci nous montre le danger des fausses maxime». C'est sur celle-là qu'était fonde l'argument du père Lc-

choses sociales, et qui se sont glissés dans les Saintes Écritures, ont prêle des armes aux incrédules. Il est constant, par exemple, que nulle société civile ne pourrait subsister sans l'accumulation des capitaux, qui sont les fruits du travail et les instrumens de l'industrie; c'est prêcher la dissolution que de dire : « Voyez les oiseaux du ciel,

1» ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, b ils n'amassent rien dans des greniers ; mais « votre père céleste les nourrit... Pourquoi aussi » vous inquiétez-vous pour le vêtement? considéb rez les lis des champs, ils ne travaillent ni ne » filent ; et cependant Salomon , dans toute sa » gloire, n'a jamais été vêtu

comme l'un d'eux. Ne b vous inquiétez donc point, en disant : que mano gerons-nous, que boirons-nous, de quoi serons- » nous vêtus, comme fout les païens, qui rcclierr client toutes ces choses »? » Une telle incurie ne saurait avoir pour résultats que la paresse , la misère et tous les vices.

On est également fâché de trouver dans un livre, vénéré «les chrétiens, qu'une pièce de monnaie, parce qu'elle porte l'effigie de César, appartient à César1. Même sous la domination romaine, les pièces de monnaie n'étaient pas la propriété du prince; elles ne sont point telles sous les plus absurdes tyrannies 4.

Même dans les temps modernes, même au dixhuitième siècle, les sciences morales et politiques étaient trop peu avancées pour que les moralistes ne courussent pas le risque de tomber dans de grossières erreurs. J'ouvre les Considérations sur les mœurs , de Duclos ; et je lis : « Les négocions » ne font aucune entreprise, il ne leur arrive au- » cun avantage que le public ne le partage avec b eux. Tout les autorise à estimer leur profession. b Les commerçons sont le premier ressort de l'ab bondance. Les financiers ne sont que des canaux b propres à la circulation de l'argent, et qui trop n souvent s'engorgent, etc. b

Il y a dans ce peu de lignes quatre propositions qui s'éloignent de la vérité , parce qu'elles reposent sur une complète ignorance de la nature des choses économiques. Il n'est pas vrai que les négocions n'aient aucun avantage que le public ne le partage avec eux. Tous les profits fondés sur un monopole quelconque enrichissent au contraire le spéculateur aux dépens du public.

Tout ne les autorise pas à s'en faire accroire sur la dignité de leur profession : s'ils font du bien o l'État par leur industrie, ce

n’est point par générosité, c’est pour leur propre iiitérêt; et quelqac-

tellier , pour persuader à Louis XIV qu’il pouvait sans scrupule dépouiller tous ses sujets. C’est le cornyellc intrare qui a servi à justifier toutes les rigueurs de l’inquisitiou.

fois une avidité peu louable devient funeste aux consommateurs à qui leurs produits sont nécessaires; un commis-voyageur qui va de maison en maison offrir sa marchandise , n’est pas tenté d’être fier.

Il est loin d’être prouvé que le commerce soit le premier ressort de l’abondance ; beaucoup de gens, et à leur tête Adam Smith, sont d’avis que l'industrie agricole y influe davantage.

Enfin, le6 financiers (et par ce mot Duclos veut parler des trailans, des hommes qui traitent avec le gouvernement) ne sont point des agens de circulation : ce sont des canaux qui pompent les richesses pour être consommée a et non pour les faire circuler. Ils s’engraissent avec une partie des richesses publiques, et font détruire le reste par le gouvernement. Il n’y a que les personnes étrangères au phénomène de la consommation qui s’imaginent encore que les valeurs payées par le peuple retournent au peuple parle moyen de la consommation

La connaissance de l'économie sociale est absolument nécessaire à l’historien; elle l’arme de cet esprit de critique qui l’empcchc d'etre dupe dos témoignages d’autrui. Montesquieu soutient que le monde contenait anciennement cinquante fois plus d’habi-

lans qu'il n'en a de nos jours; et il ne manque pas de récits merveilleux pour appuyer son opinion, à commencer par les cent portes de Thèbcs, de chacune desquelles il pouvait sortira la fois dix mille combattans : ce qui fait un million de combattans et une population de dix à douze millions d'âmes pour une seule ville!

La Syrie, l'Asic-Mincure, au dire des Anciens, n'étaient pas moins bien habitées. Mais si l'on rejette les effets miraculeux, on reconnaît l'impossibilité de ces populations exagérées. Avec quoi auraient vécu ces myriades d'habitans? avec des produits, sans doute. Or, comment peut-ou se procurer la masse immense de produits variés nécessaire pour nourrir, vêtir, loger cette multitude d'étres humains? L'industrie seule peut y pourvoir soit qu'elle s'applique à l'agriculture ou aux manufactures, au commerce, aux arts quels qu'ils soient. Mais nous savons que pour que l'industrie ait son développement, il faut des capitaux et la paix. Or, la paix n'était guère connue des Anciens, dont les états, avant la conquête des Romains, avaient peu d'étendue et de nombreuses querelles avec «les voisins inquiets; ou était toujours proche des frontières les uns des autres. On ne faisait cas que des talens militaires. La force, et non le droit, dominait en toute occasion.

De grands capitaux ne peuveut être que le fruit de longues épargnes cl d'institutions, sinon bon*

1 Voy. j»artie vu, Cours complet d' Économie politique.

nés, du moins tolérables, et fort contraires à ce que nous connaissons de la politique, des habitudes et des préjugés des Anciens. Un arbitraire capricieux et l'esclavage domestique suffisent pour interdire à l'industrie tout développement majeur.

Chez les Anciens, la sécurité des populations parait avoir tenu à des nccidcns heureux et peu communs, tels que la vie d'un bon prince. Les arts étaient méprisés et abandonnés aux esclaves, c'est-à-dire à des hommes dépourvus de cette intelligence étendue propre à concevoir de vastes entreprises et de l'intérét personnel qui les fait exécuter. L'art le mieux cultivé était celui de la guerre, qui fait fuir tous les autres. Les seuls événemens qui se représentent dans les histoires de l'antiquité doivent nous faire penser que des bâtimens d'exploitation, des ateliers pourvus d'outils, et tout ce qui suppose des occupations suivies, «levaient y être perpétuellement menacés. Un pareil ordre de choses est incompatible avec une vaste production, et sans une vaste production, point de nombreuse population.

On sait l'état de dépérissement où la France était tombée vers la fin du règne de Louis XIV. Il faut à ce sujet consulter les ouvrages «lu maréchal de Va U ban, esprit juste et consciencieux : il dit qu'après avoir, durant «juaraute ans, visité, en sa qualité «l'ingénieur, la plus grande partie des provincesdu royaume, il avait été effraye des progrès de ce dénuement.

Il partage le peuple de France en dix parts, et il atteste qu'une de ccs parts est réduite à la mendicité et mendie effectivement. Les cinq parties qui viennent après, ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce «|u*e)les-mémes sont réduites, à très peu de chose près , à cette malheureuse condition.

« Des quatre autres parties qui restent, ajoute » Vauban, trois sont fort mal aisées et einbarras- » sces de dettes et de procès. Enfin, dans la » dixième, où je mets tous les gens «l'épée, de robe, » ecclésiastiques et laïques, toutela haute noblesse » et les gens en charges militaires et civiles, les » bons marchands, les

bourgeois reniés et les i» mieux accommodés, on ne peut pas compter sur » cent mille familles. El je ne croirais pas mentir, » quand je dirais, poursuit Vauban, qu'il n'y en a » pas dix mille t petites ou grandes } qu'on puisse *i dire fort à l'aise, w

Tels furent les résultats «l'un règne de 64 ans et qu'on dit glorieux! C'est l'économie politique seule qui permet à l'historien de remonter «l'un effet connu à une cause inconnue, ou bien «le descendre d'une cause connue à un effet que les auuales des peuples ont négligé de rapporter.

Mais c'est surtout pour les chefs des nations qu'il est honteux de ne pas savoir ce qui fait vivre les nations, ce qui leur donne la force et la

GG

santé, l/empereur Napoléon s'imaginait que la force brutale gouvernait le monde : il ne se fiait qu'à elle seule; et il a vu ainsi s'évanouir entre ses mains les alliances, l'agriculture, le commerce, le territoire même de la France, lorsqu'il dépendait de lui de tirer parti de ces avantages, de les accroître et d'être le prince le plus puissant du pays le plus prospère du monde : tellement que ce pays déchu par sa faute a joui, sous ses imbéciles successeurs, d'une prospérité bien supérieure à celle qu'elle avait connue sous son règne. Elle en a joui par le seul efTet de la paix et d'un gouvernement trop faible pour être oppressif; l'industrie

a fait des progrès, les arts, le commerce, la population, ont pris de (Grands développemcns. Napoléon pouvait recueillir le fruit de tous ces avantages et de beaucoup d'autres. Il pouvait devenir grand et puissant; il donnait son nom à sou siècle, sans sortir de sa maison de campagne.

Il suffit de connaître les idées peu justes qu'il avait en économie politique, pour comprendre pourquoi toulctda n'a (tas eu lieu. Persuadé que le numéraire est la principale richesse d'un pays, il ne croyait pas appauvrir le sien en enlevant à la population des sommes qu'il devait reverser dans la circulation par scs dépenses; il croyait favoriser les manufactures en excitant ses courtisans au faste et à la dissipation; il s'imaginait favoriser la multiplication des hommes, en décimant la population *.

Lorsque ses fautes ont eu consommé sa chute, il a cherché, sous le nom de scs secrétaires, à justifier son système; mais l'examen de son système n'en justifie pas l'auteur, et sert à expliquer les désastres qui en ont été les résultats. Il suffit de lire le Mémorial de Sainte-Hélène f par Las Cases *.

« Je n'ai garde, disait l'empereur, de tomber «> «lans la faute des hommes à systèmes modernes, n de me croire par moi seul la sagesse des na- » tions. «

Quel homme plus que Bonaparte s'est jamais cru au-dessus de la sagesse des nations? N'est-ce pas lui, plus que tout aulre personnage historique, qui a mis son inflexible volonté à la place de la volonté des autres? Or, cette volonté se fondait sur les iilées les plus systématiques qui furent jamais, c'est-à-dire sur une nature des choses qu'il s'était figurée, plutôt que sur une nature des choses observée et constatée par l'analyse. Lorsqu'on lui disait

une vérité qui le contrariait, il répondait : Pou* tous trompe*. Lorsqu'on lui représentait une

1 Voyez les discours qu'il faisait tenir par Fontanes au Sénat lorsqu'il proposait les levées de conscrits. J'ai moi-même entendu Napoléon tenir le même langage. II ne comprenait pas qu'un conscrit remplacé par un marmot, en meme temps qu'il présentait un même nombre d'bnmmes, laissait un capital de moins.

chose comme impossible, il prétendait que ce motlà n'était pas français.

« La vraie sagesse dos nations est l'expérience, n Voyez comme raisonnent les économistes «*

Qui le sait mieux que les économistes, dont tout le travail consiste à mettre en ordre des expériences, à remire compte des faits, à étudier comment arrivent leurs conséquences? Et c'est précisément contre l'inflexibilité de ces principes, que se révoltent ceux qui mettent leur volonté à la place de la nature des choses. Les variations de la température de l'atmosphère disloquent ou font crouler un pont de fer : est-ce la trahison qui lui vaut cet échec?

« Voyez comme raisonnent les économistes 1 : ils » nous vantent sans cesse la prospérité de l'Ann glcterre, et nous la montrent constamment pour » modèle : mais c'est elle dont le système de doua- » nés est le plus lourd, le plus absolu; et ils dé- » clament sans cesse contre les douanes. Ils pro- » scrivent aussi les prohibitions; et c'est l'Anglc- » terre qui a donne l'exemple des prohibitions, n

C’est comme si l’on disait : Pouê prétendez que leu impôt» appaurriaaeni les peuple» : l’expérience e»t contre rou» : le» homme» qui paient le plu» d’impôt» sont le» plu» riche»; rou» voyez bien que les impôt» enrichissent le» contribuable». L’argument dont, se sert ici Bonaparte a été cent fois réfuté. On paie «les impôts quand on est riche; maison n’est pas riche parce qu’on paie des impôts. Adam Smith fait ressortir pour l'Angleterre dix causes de prospérité pour une de déclin. Il n’y a pas de prospérité mieux expliquée que celle-là, malgré les maux très positifs que supporte l’Angleterre, bien expliqués aussi , et qu’elle peut mieux supporter qu’une autre nation, parce qu’elle est plus riche.

u Les prohibitions sont en effet nécessaires pour » certains objets. Elles ne sauraient être suppléées « par la force des droits d’entrée : la contrebande » et la fantaisie feraient manquer le but du législa- » teur. *>

La question n’est pas ici de savoir quels sont les moyens d’atteindre le but «lu législateur, mais de savoir quel est le but qu’on doit se proposer. Ce n’est jamais le point de vue sous lequel les questions sont envisagées par les despotes. Leur volonté est le but qu’il faut atteindre, et ils n’estiment les gens qu’à proportion de l’habileté et de la promptitude avec lesquelles ils y parviennent.

u Les douanes, que les économistes blâment, ne

* Tom. *v,pag. 33 r et suiv.

3 La suite fait voir que par le mot économistes, Bonaparte n’entendait pas uniquement les sectateurs de Quctnay, mais ceux

qui suivent la méthode d'Adam Smith, ceux qu'on appelle «{uelquefois économistes politiques.

" doivent point être un objet de fisc, il est vrai; * mais elles doivent être la garantie et les sou- » liens d'un peuple. Elles doivent suivre la nature « et l'objet d'un commerce. La Hollande, sans pro- » ductions, sans manufactures, n'ayant qu'un com- » mercc d'entrepôt et de commission, ne devait « connaître ni entraves, ni barrières. La France, » au contraire, riche en productions de toutes » sortes, devait sans cesse être en garde contre » les importations d'une rivale, qui lui demeurait »* encore supérieure; elle devait l'être contre l'a- » vidité, l'égoïsme, l'indifférence «le purs commis- » sionuaires. »

C'est comme si l'on disait que chaque particulier doit se tenir en garde contre l'épicier qui aspire à lui vendre du poivre, et contre le tailleur qui aspire à lui vendre un habit ; tandis que l'intérét du consommateur lui conseille, au contraire, d'acheter du poivre et un habit aux hommes qui les vendent, s'ils peuvent les avoir par ce moycnlà à meilleur marché.

Bonaparte accorde aux économistes que les douanes ne devraient pas être uu moyen de lever un impôt ; or, les économistes, au contraire, pensent que les douanes sont un des moins mauvais moyens de lever de l'argent. Puisque les produits de l'agriculture et des fabriques sont assujettis à des droits, il est juste que ceux du commerce le soient également. C'est uniquement comme moyens de prospérité publique, que les économistes blâment les droits d'entrée. L'industrie intérieure pros-

père d'autant mieux que la nation achète plus de marchandises étrangères, car elle ne peut les acheter qu'avec scs propres produits, même lorsqu'elle les paie en argent, puisqu'elle ne peut acheter cet argent autrement qu'avec ses produits.

<# Nous sommes encore en France bien arriérés » sur ces matières délicates; elles sont encore » étrangères ou confuses pour la masse de la so- » ciété. »*

Voilà Tunique vérité qui se trouve dans cet article du journal de Sainte -Hélène. Mais si quelqu'un s'est opposé aux saines doctrines, n'est-on pas fondé à en adresser le reproche à celui qui a détruit, dans les écoles publiques et dans l'institut, renseignement des sciences morales et politiques; qui, pendant vingt ans, a arraché la jeunesse aux études raisonnables pour la faire périr dans ses camps, dans ses batailles et dans ses retraites; qui a désolé l'agriculture, le commerce et les arts par une foule d'entraves et d'impôts; qui a empêché les communications des nations entre elles, protégé les vieux préjugés de toutes les couleurs, proscrit l'impression des bons ouvrages et

déblatéré dans ses audiences contre les hommes et les principes qui avaient pour but le plus grand bien des hommes ?

a Cependant quels pas n'avions-nous pas faits, » poursuit Napoléon; quelle rectitude d'idées n'a- » vait pas répandue la seule classification gra- » duelle que j'avais consacrée, de l'agriculture, de » l'industrie et du commerce, objets si distincts, » et d'une graduation si réelle et si grande !

» 1° L'agriculture, l'âme, la base première de » l'empire;

« 2° L'industrie, l'aisance, le bonheur de U po- • pulation;

» 3° Le commerce extérieur, la surabondance, » le bon emploi des deux autres.

x Les intérêts de ces trois bases essentielles v sont divergeus, quelquefois opposés. Je les ai n constamment servis dans leur rang naturel; » mais je n'ai jamais pu ni du les satisfaire h la » fois. Le temps fera connaître ce qu'ils me doi- « vent tous, les ressources nationales que je leur » ai créées, l'affranchissement des Anglais que » j'avais ménagé. »

Les intérêts de l'agriculture, des manufactures et du commerce ne sont pas opposes avec la paix , la sûreté et la liberté ; ces trois élémens de prospérité reçoivent tous les dcveloppcmcus dont ils sont susceptibles et dans la proportion qui leur convient le mieux. Les inlérêLs des nations, et par conséquent ceux de l'Angleterre et de la France, ne sont pas plus en contradiction que ceux de deux provinces d'un meme pays qui jouissent l'une et l'autre d'une libre communication. Mais , pour comprendre cela, il fallait entendre l'économie politique, dans laquelle Napoléon était resté de ccut ans en arrière.

Les lumières en France ont repris une marche progressive pendant le règne des Bourbons, non que le gouvernement luiméme fül devenu plus éclairé, au contraire; mais il ne prêtait pas à son mauvais sens l'appui de son habileté, et l'état de paix favorisait les éludes de tous genres. Celle qu'on pouvait suivre dans les écoles publiques n'etait pas la plus profitable; mais la lecture des bons ouvrages, celle des journaux écrits par des hommes de mérite, et les communications sociales ont favorisé les dévcloppcmens de l'esprit qui se sont manifestés ensuite dans les révolutions politiques qui ont changé la dynastie, et la plupart de nos institutions.

L'étude de l'économie politique sera tous les jours mieux appréciée; oii concevra des idées plus justes sur ces matières, et beaucoup d'erreurs encore protégées par le préjugé n'oscrout plus se montrer à l'avenir.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

SUR LE PRINCIPE DE L'UTILITÉ

§ Irr. Ce qu'il faut entendre par la principe de l'utilité

Dans les premiers chapitres do la première partie île mon Coure complet d* Economie politique pratique, j'ai parlé des besoins qu'éprouvent les hommes eu société , sans mettre en doute qu'ils éprouvassent des besoins, soit comme individus, soit comme faisant partie du corps social. J'ai seulement fait remarquer que ccs besoins sont beaucoup plus nombreux dans une société civilisée que dans l'état sauvage. J'ai dû négliger de m'occuper des besoins de l'homme isolé et m'attacher aux besoins de l'homme social, puisque j'avais pour objet de faire connaître l'économie de la société.

J'ai appelé des biens toutes les choses propres à satisfaire nos besoins, et je nomme utilité la qualité qui les y rend propres. On peut critiquer ces expressions; mais comme elles s'appliquent à des idées réellement existantes, si l'on ne les jugeait pas bien exprimées, il faudrait les désigner par d'autres expressions. Je n'ai voulu que leur donner des noms que tout le monde pût aisément comprendre; et pour que différentes personnes n'attribuent pas à

ccs noms des significations diverses, je prends, comme toujours, le soin de préciser le sens que j'y attache, sans me refuser à adopter des noms meilleurs si l'on en trouve.

J'ai remarqué aussi, dès les premiers chapitres du même ouvrage, et dans tout son cours, que l'utilité des choses et des actions avait une infinité de nuances et une importance très diverse, selon que les choses servaient à satisfaire à des besoins indispensables ou futiles; et, sans m'arrêter au degré de l'utilité, j'ai prié que l'on considérât comme utile ce qui pouvait servir f soit eu pourvoyant à nos besoins indispensables, soit en multipliant nos jouissances, soit en gratifiant nos goûts; n'apercevant d'autre différence entre une utilité et une autre, que son intensité et le dcgrc de son importance.

L'utilité ainsi désignée peut s'appliquer aux actions des hommes, comme à toute autre chose.

Or, le principe de l'utilité consiste h mesurer l'estime que nous faisons des choses ou des actions

'Le Principe de V Utilité, nettement proclamé par Jcrémie Bentham clans ses Traités de Législation, faute d'avoir été bien compris, a donné lieu à des déclamations et à des inculpations peu charitable*. U était d'autant plus nécessaire d'éclaircir les controverses auxquelles il a donné lieu , qu'il est l'unique critérium d'après

sur le degré d'importance de cette utilité. La plus importante pour l'homme eu société , ce qui lui est plus utile, est pour lui digne d'une plus haute estime, et mérite le mieux d'etre le but de scs efforts.

Mais l'homme faisant partie d'une société, quand il cherche avant tout son utilité personnelle, sans égard à ce qui convient aux autres hommes, est coupable d'égoïsme ; cc qui constitue tout à la fois un vice et un mauvais calcul. Je crois ectte proposition susceptible de démonstration. D'ailleurs, ce n'est pas suivre le principe de la plus grande utilité, que de donner la préférence a celle qui n'est favorable qu'à une seule personne, plutôt qu'à celle qui est favorable à plusieurs.

L'homme social, quand il cherche uniquement l'utilité de la société dont il fait partie, de sa nation, au risque de ce qui pourra en advenir au reste du monde, est coupable d'un autre vice et d'un autre mauvais calcul, que j'appellerai égoïsme national, ou patriotisme exclusif. Je crois ectte seconde assertion non moins susceptible d'être démontrée, quoique beaucoup plus contestée que la première.

Mais l'homme social , qui mesure l'estime qu'il fait des choses, sur le plus ou moins d'utilité qu'elles ont pour l'homme, c'est-à-dire qui mesure son estime sur le plus grand Lien du plus grand nombre, est éminemment vertueux; et j'ajouterai que pourvu qu'il n'emploie, pour parvenir à ce but, que des moyens compatibles avec la nature des hommes qui l'entourent et de la société dont il fait partie, ses principes non-seulcinent dénotent un sentiment louable, mais, au total, conduisent au bien le plus réel et le plus durable, soit pour l'humanité, soit pour sa nation, soit pour lui-même.

Je considère donc comme utile tout ce qui sert au bien-être de l'homme.

Les choses qui lui sont utiles le sont à différons degrés, depuis celles qui sont indispensables à son existence, jusqu'à celles dont, toute l'utilité consiste à satisfaire ses goûts les plus fugitifs. Ou peut disputer à l'infiui sur le plus ou le moins d'utilité de chaque chose, parce que les besoins et les goûts varient comme les figures. Dans cet écrit, je ne donne la qualifient ion d'utile qu'à ce qui est reconnu pour tel par toute personne jouissant du simple bon sens; et même, pour éloigner toute chicane, je permets à tout lecteur de nier l'utilité qu'il m'arrive d'attribuer aux choses. Alors, les

lequel on paisse juger sainement les actes et les doctrines des législateurs et de l'administration, et qu'il a servi de guide à toutes les personnes qui ont professé une philosophie élevée, souvent sans qu'elles s'en doutassent elles-mêmes.

(SCC.

raisonnemens que je fais dans la supposition que telle chose en particulier est utile à l'homme, ne s'adressent pas à ce lecteur en particulier, mais seulement à ceux de mes lecteurs qui admettent avec moi l'utilité de la chose. Ainsi, si je dis qu'un aliment est utile en ce qu'il nous préserve de la faim, qui est un mal, qu'un vêtement est utile en ce qu'il nous préserve du froid, il est loisible, à qui le juge à propos, de nier ces propositions, et mes raisonnemens à cette occasion ne s'adressent plus qu'à ceux des lecteurs qui pensent avec moi qu'un vêtement chaud et un aliment sain sont bons à quelque chose.

l)e même, si j'établis une comparaison entre l'utilité de deux objets, et que j'attribue, par exemple, à une maison, qui nous met à l'abri des intempéries de l'air, plus d'utilité qu'à une bague, qui nous gêne dans l'usage de notre main, il est permis à tout le monde de soutenir qu'une bague est plus utile qu'une maison; seulement je préviens que mes raisonnemens sur ce point ne s'adressent qu'à ceux qui pensent avec moi qu'une maison est plus utile qu'une bague.

Tout homme doué de son bon sens désire ce qui peut contribuer à sou bien-être, ce qui lui est utile, et repousse ce «pii produit en lui du malaise ou de la douleur, ce qui lui est nuisible. Si quelques personnes désirent et font des sacrifices pour avoir ce qui leur est nuisible, cVst :

Ou par ignorance , parce qu'elles ne connaissent pas les qualités nuisibles de ce qu'elles souhaitent, cl leur attribuent des qualités utiles qu'elles u'ont pas;

Ou par démence , lorsqu'elles souhaitent cc qu'elles savent leur être contraire;

Ou par passion, c'cst-à-dirc par une faiblesse qui leur fait sacrifier un bien-être futur à la satisfaction d'un appétit présent, ou un bien-être présent et incontestable à un bien-être futur et contesté, comme les religieux de la Trappe.

Dans tous les cas où les hommes ne préfèrent pas ce qui leur est utile à ce qui leur est nuisible, il y a démence, ignorance ou passion ; ces trois circonstances sont donc les premiers obstacles au bien-être, au bonheur de l'homme; car la première condition pour obtenir une chose, c'est de la désirer, de la rechercher. Quiconque travaille à éclairer l'ignorance, à guérir la démence, cl à

soumettre les passions à l'empire de la raison, est donc un bienfaiteur de l'humanité, et travaille efficacement au bonheur des hommes.

Cc qui est utile aux hommes peut, dans beaucoup de cas, être obtenu sutis nuire à personne. L'homme qui par son travail se fait un revenu et se procure tous les objets de ses besoins, nonscu- Jcmcnt ne se satisfait pas aux dépens des autres hommes, mais sa manière d'exister leur est favorable, et augmente leur bien-être. Mais il est d'au-

tres cas où la satisfaction de l'un est contraire à l'autre : «lans cc ras, c'est une borne que la nature a opposée à la satisfaction du premier. Si chacun pouvait chercher sa satisfaction aux dépens des autres, celle de tous serait compromise. . . .

Un auteur étranger (ou plutôt un auteur qui n'est étranger à aucune nation, puisqu'il est avant tout citoyen du monde et ami de l'humanité tout entière, Jérémie Bentham), s'est occupé d'analyser l'utilité, et l'a fait avec une rare sagacité.

La nature, selon lui, a placé l'homme sous l'empire du plaisir et de la douleur. Nous leur rapportons toutes nos déterminations. Celui qui prétend se soustraire à cet assujettissement ne sait ce qu'il dit. Au moment même où il se refuse à la plus grande volupté, où il embrasse les plus vives peines, il a pour objet de chercher une satisfaction quelconque, ou bien de se soustraire à uu état pénible, de s'en garantir, pour le présent ou pour l'avenir.

Nous appelons du nom de mal , une peine, une douleur, la cause d'une doul«'ur. Nous avons nommé bien , un plaisir ou une cause de plaisir. Eli bien, Y utilité est la propriété, la tendance d'une chose à nous préserver de quelque mal, ou à nous procurer

quelque bien . Pour un individu, pour une communauté, cc qui est utile c'est ce qui tend à augmenter pour eux In somme du bien , ou à diminuer la somme du mal.

Maintenant on peut se demander quel jugement un être doué de raison doit porter relativement au principe de l'utilité ainsi défini. Doit -il chérir, favoriser ce qui pour l'humanité tend à augmenter la somme «lu bien ou la somme du mal? Dans le premier cas, il adopte le principe de l'utilité pour règle de scs jugemens et de ses actions; il mesure son approbation ou sa désapprobation d'un acte privé ou public sur sa tendance à augmenter la somme des biens dont les hommes peuvent jouir, ou à diminuer la somme de leurs maux. Pour lui, cc qui sera moral, cc que la morale conseillera sera Y utile; ce qui sera immoral, odieux, cc qu'il faudra défendre sera le nuisible, le funeste.

Il nommera bon cc qui est utile, ce qui augmente les plaisirs ou diminue les peines. Il qualifiera de mauvais ce qui engendre plus de peines que de plaisirs. Et remarquez, poursuit Bentham, que je prends ces mots plaisirs et peines dans leur signification la plus vulgaire. Je n'invente point de «léfinilions arbitraires pour donner l'exclusion à certains plaisirs, pour préconiser certaines peines. Je ne veux consulter ni Platon, ni Epicurc, pour savoir cc «;ue c'est que la peine et le plaisir. J'appelle ainsi cc que chacun sent et uppellc de cc nom, le paysan comme le prince, l'ignorant comme le philosophe.

Quiconque admette principe de l'utilité, admet aussi le principe du juste et de l'injuste. Lorsque le bien produit devient la

proie de quiconque n'y a point de droit, il y a une injustice produite, ou toute injustice est un mal, d'abord pour celui qui en est victime, et ensuite pour la société, parce qu'elle décourage de foire le bien; elle nuit à ce qui augmente la somme des biens, en même temps qu'elle ajoute à la somme des maux. Quiconque adopte le principe de l'utilité, ne saurait donc prendre la défense de l'injustice.

Si nous croyons que ce qui est utile doit être la règle «le notre approbation et de nos actions; en moins de mots, si nous adoptons le principe de futilité, nous ne devons entendre par là que la véritable utilité, ce qui est vraiment utile, ce qui doit entraîner bien réellement plus de Lien que de mal; cela nous met dans l'obligation de nous éclairer sur les conséquences des choses, d'étudier la nature de chaque chose, et la manière dont les faits se lient les uns aux autres. C'est pour cela que les lumières sont nécessaires à la morale.

Je sais bien qu'à défaut de lumières, on pourrait s'en rapporter à ceux qui en ont; jpiais on rencontre alors un grand danger. L'homme que l'on consulte, au lieu de conseiller à l'ignorant ce qu'il y a de plus utile à faire, peut lui conseiller ce qui convient à lui directeur, ou à sa caste, plutdt que ce qui augmente véritablement la somme des biens, ou diminue véritablement la somme des maux. Qu'une veuve daus l'indoustan demande à un bramine : Faut-il que je me brille sur le bûcher de mon époux ? Il est à craindre que le bramine ne lui réponde : Fous fere* une action vertueuse en montant sur le bûcher; quoique, suivant le principe de l'utilité, celle action cruelle ne soit point recommandable, puisqu'il ne résulte aucun bien pour personne de cette horrible exécution (si ce n'est peut-être une augmentation de respect et de

revenu pour la caste des bramines), et qu'il en résulte au contraire une augmentation de maux déplorable. Quand bien même l'avantage qui en reviendrait aux bramines égalerait les maux qui en résultent pour les veuves, il resterait toujours que cet avantage serait pour ceux qui n'y ont pas de droits, et le mal pour ceux qui ne l'ont pas mérité; dès-lors, affreuse injustice, augmentation grave dans la somme du mal.

Il est donc important, en adoptant le principe de l'utilité, d'écarter les vertus et les vices de condition, et de ne donner le nom de vertu qu'à ce qui augmente bien véritablement la somme du .bien, et, par conséquent, à ce qui est utile; et le nom de vies qu'à ce qui augmente bien véritablement la somme du mal. A nos yeux la vertu n'est pas vertu parce qu'il nous est commandé de la considérer comme telle, mais parce qu'elle est bonne et utile à la société. Le vice n'est pas vice parce

qu'on nous le défend, mais parce qu'il entraîne des maux, parce qu'il est funeste à la société. Cette morale est la seule qui soit digne d'un être aussi noble et intelligent que l'homme; toute autre tend à l'avilira le dégrader. «Si, dans le catalogue banal des n vertus, dit Bentham , il se trouve une action de » laquelle il résulte évidemment plus de mal que de » bien, il ne faut pas balancer à regarder cette pré- * tendue vertu comme un vice. * Soumettons à cette épreuve la bravoure dons les combats. Elle est généralement regardée comme une vertu ; et sans doute elle l'est lorsqu'on repousse une aggression injuste, parce que le résultat en doit être l'indépendance et la liberté.

Maisquc faut-il en penser, de combien d'applaudissemens et de récompenses convient-il de la payer, lorsqu'elle se déploie à l'appui d'une cause inique, et dont les résultats sont l'autorité ar-

bitraire, les abus et l'oppression? Ce guerrier qui a prêle serment à son chef, tandis que ce chef marchait dans la route du bien public, fait-il un acte utile en continuant à le servir lorsque ce chef devient un furieux, un incendiaire? Est-ce vertu que de sacrifier sa vie pour poursuivre et persécuter les hommes qui lui déplaisent, qui ont blessé son orgueil ?

De même, si dans le catalogue banal des péchés, il se rencontre quelque action indifférente ou quelque plaisir innocent, faut-il être dupe de la routine ou du préjugé? ou plutdt ne faut-il pas envisager les conséquences et déclarer innocent ce qui ne fait point de mal?

Lorsqu'on arrive à vouloir balancer le bien et le mal que chaque action peut produire; lorsqu'il s'agit d'additionner tous les biens d'un cdté, de l'autre tous les maux, et de faire une soustraction pour savoir de quel côté est l'excédant, et s'il y a plus de bien que de mal, de vertu que de vice dans une action donnée, on rencontre véritablement de grandes difficultés. Bentham les a fort habilement surmontées en dressant un catalogue si complet des peines et des plaisirs que l'homme peut éprouver, soit comme individu, soit comme membre de la famille et de la communauté, qu'on ne saurait trouver une sensation qui ne puisse pas s'y classer

Ce grand investigateur de la nature humaine a observé avec la même sagacité les objections, les sophismes, dout on a dans tous les temps essayé d'ébranler le principe de futilité , sur lequel, après tout, se fonde le bonheur de notre espèce ; il range ccs sophismes sous deux chefs, qu'il appelle le principe de f ascétisme et le principe arbitraire ou du sentiment. Ces mots ne nous disent

encore rien; cependant ils couvrent beaucoup d'idées, comme nous allons en juger.

• Voyez le* Traites de législation , eh. 8 , p. 5? , 3e cd .

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Par Yascétisme , il ne faut pas entendre seule* ment les pratiques de dévotion et de pénitence usitées dans les cloîtres, mais aussi les principes professés par des sectes entières de philosophes, comme étaient les stoïciens , et par beaucoup de personnes éparses dans la société. Tout ce qui flatte les sens leur parait odieux et criminel ; ils fondent la morale sur les privations, et la vertu sur le renoncement à soi-même. Au rebours des partisans de Futilité, ils approuvent tout ce qui tend à diminuer les jouissances; ils blâment tout ce qui tend à les augmenter.

Cependant, comme on ne peut échapper à la loi de notre nature, qui nous ordonne de chercher le plaisir et de fuir la peine, il faut bien que, par un jugement dépravé, les ascétiques cherchent une satisfaction quelconque en embrassant la douleur. Il se peut que les stoïciens se crussent récompensés par l'estime et les applaudisscmcns de tous les sacrifices qu'ils croyaient faire à la sévérité de leurs maximes. Quant à l'ascétisme des cloîtres , ceux qui s'y livrent de bonne foi paraissent tourmentés de vaincs terreurs; ils fuient un mal imaginaire qui les poursuit. L'homme n'est à leurs yeux qu'un être dégénéré qui doit se punir sans cesse du crime de sa naissance, qui doit se tirer à grand'peine du gouffre de misères ouvert sous scs pas, et acheter, par des instans de peine dans cette vie, des siècles de bonheur dans l'autre. C'est ainsi , d grand Pascal! 6 toi qui , par ton génie, pouvais exercer

une influence si favorable sur le sort des hommes! c'est ainsi, dis -je, que tu as usé ta vie dans l'abstinence , sous la haire et la discipline, et que tu es mort jeune, victime de cette triste manie, en regrettant de n'avoir pas assez souffert !

Comme il n'y a pas d'absurdité qui ne s'appuie sur quelque raisonnement plausible, il faut bien qu'il y ait une apparence de motif aux principes des ascétiques. Ou a reconnu de bonne heure que l'attrait des plaisirs pouvait être séducteur dans de certaines circonstances, c'est-à-dire porter à des actes pernicieux, à des actes dont le bien n'est pas équivalent au mal. Défendre ces plaisirs en considération de leurs mauvais effets, c'est l'objet de la saine morale et des bonnes lois. Mais, pour savoir avec quelque degré de certitude quels résultats doivent avoir telles ou telles actions, il faut être passablement avancé dans les sciences morales et politiques; sans cela, on se méprend sans cesse. On s'impose des maux qui ne vous préservent de rien ; on se permet des jouissances qui doivent être suivies des plus fâcheux effets.

En proscrivant tous les plaisirs, les ascétiques ont prouvé qu'ils ne connaissaient pas toute la morale, le moral de l'homme dans son entier. Us ont porté un jugement incomplet; ils n'ont contemplé que les maux résultantde l'abus de certaines jouissances, et ils ont enveloppé dans une meme pro-

scription la jouissance avec l'abus, les plaisirs sans inconvénient avec ceux qui étaient escortés d'infortunes, semblables à des gens qui sc priveraient de cuire leurs alimens et de se chauffer, de peur de mettre le feu à la maison.

Pline, qui, en sa qualité de naturaliste, n'aurait du chercher dans l'étude de la nature que les moyens d'étendre les jouis-

sances des hommes, ne voit, dans l'usage agréable de scs productions, qu'un abus, et même un crime. En parlant des parfums, il déclame contre l'emploi qu'on en fait; c'est un plaisir horrible, un goût monstrueux. Il raconte qu'un Plotius, proscrit par les triumvirs, fut décelé dans sa retraite par l'odeur de ses parfums, et il ajoute ces mots exlravagans: Une telle infamie absout la proscription entière. De tels hommes ne méritaienl-ils pas la mort?

Sénèque n'est pas toujours ascétique, mais il l'est souvent : ce qui l'entraîne dans des pensées puériles et fausses. Qui croirait que, sous le règne de Néron, il lui restât le loisir de s'indigner contre l'invention récente de conserver la glace et la neige jusqu'au milieu de l'été ! quelle profusion d'éloqucnee. amère sur la perversité de boire à la glace dans les ardeurs de la canicule! u L'eau, dit- » il, que la nature donnait gratuitement à tout » le monde, est devenue un objet de luxe; elle a » un prix qui varie comme celui du blé; des entre- » preneurs, ô honte! la vendent en gros comme les r> autres denrées. Ce n'est plus une soif, c'est une n fièvre; une fièvre qui n'est pas dans notre sang, o mais dans nos désirs. Le luxe a détruit tout ce b qu'il y avait de tendre dans nos cœurs, et les a • rendus plus durs que la glace elle-même. •

Ce mauvais sens et ce mauvais goût ont été reproduits de nos jours dans l'éloquence de nos missionnaires, et par ce mot je ne désigne pas seulement les missionnaires qui frappeut l'imagination grossière des villageois, mais peut-être aussi ceux qui prêchent dans les salons, aidés d'un beau talent, et qui, au lieu de tirer leur morale de l'étude des choses telles qu'elles sont, vont la puiser dans les eaux du Meschacebé ou du Jourdain.

Tels sont les principes des ascétiques et les motifs sur lesquels sc fondèrent les diffère ns chefs de secte qui les ont soutenus.

Bentham signale ainsi l'autre troupe de sophismes qui combat le principe de l'utilité. Ce sont les principes de ceux qui approuvent ou blâment par sentiment, sans admettre aucune autre raison de ce jugement que le jugement lui-méme, et sans sc croire obligés de le justifier par le calcul éclairé des biens et des maux qui résultent de l'action qu'ils approuvent ou qu'ils blâment. « C'est ma » persuasion intime, disent-ils; je sens : cela me b suffit, le sentiment ne consulte personne. Malx heur à qui ne pense pas ainsi! »

Tel est le ton despotique de ce principe d'action

que Bentham appelle arbitraire, et duquel il résulte une véritable anarchie d'idées, puisque chaque homme ayant autant de droits qu'un autre de donner son sentiment pour règle des sentimens de tous, il n'y aurait plus de règle de la convenance des actions. Comme l'absurdité de ce principe mis à nu est manifeste, on ne dit jamais ouvertement: Sa ii s que je me donne la peine de raisonner arec roue, je reux que tous pensiez comme moi; chacun se révolterait contre une prétention si folle. On a recours à diverses inventions pour la déguiser; on voile ce despotisme sous quelque phrase insidieuse. Tel homme vous dit qu'il a en lui quelque chose qui lui fait distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, une conscience , un sens moral; ensuite, travaillant à son aise, il décide que telle chose est bien, telle autre est mal; pourquoi? Parce que le sens moral me le dit ainsi, parce que ma

conscience V approuve ou la désapprouve ; comme si Ravaillac ne disait pas aussi que sa conscience lui commandait d'assassiner Henri IV, l'ami le plus sincère qu'ait eu le peuple français !

Un autre, par-delà le Rhin, vous dit qu'il faut imiter le type du beau moral, et ce type, c'est lui qui vous le donne.

Un autre vous vante les charmes de l'unité; un autre, l'absolu. Celui-ci défend l'opinion d'un maitre; celui-là soutient celle d'un autre. Un troisième se rend l'interprète d'une autorité respectable qui ne vous laisse pas même la permission de discuter ce qui est bien et ce qui est mal. Vous ne vous accordez pas entre vous, dit ce dernier; vous êtes dans le doute; moi seul je puis vous en tirer.

Tous ces systèmes ne sont au fond que le principe arbitraire masqué sous différentes formes de langage, revêtu d'un costume plus ou moins antique et imposant. Dans tous ces cas, c'est une opinion qu'on veut faire triompher sans être obligé de l'appuyer par de bonnes raisons. Ces prétendus principes servent de prétexte au despotisme, du moins à ce despotisme en disposition, qui n'a que trop de pente b sc développer en pratique du moment que ceux qui l'ont dans le cœur arrivent au pouvoir.

C'est là qu'il faut chercher la cause des sympathies et des antipathies, de l'esprit de parti, des persécutions en tout genre. Ce n'est pas que l'antipathie ne puisse fréquemment se trouver uuie avec le principe de Inutilité. Quand par ressentiment on traduit un malfaiteur devant les tribunaux, on fait sans doute un acte utile; mais le motif est dangereux : ce n'est pas une bonne base d'action. Si de tels motifs produisent quelquefois des actions utiles, ils peuvent aussi en produire de funestes. L'histoire en

fournit une foule d'exemples. La seule règle toujours bonne, toujours sûre pour nos actions, c'est la considération de l'utilité.

On peut souvent faire le bien par d'autres motifs; on ne peut le faire constamment qu'en s'attachant à ce principe.

Tels sont les deux principes opposés au principe de lf utilité : celui de Vascitisme et celui de l'orèiiraire; ce dernier comprend l'enseignement, l'autorité, c'est-à-dire vous prescrit de croire et d'agir, ou bien vous le défend , sans autre motif sinon qu'on vous l'enseigne ainsi, qu'on le reut ainsi. Le principe d'utilité seul vous prescrit ou vous défend parce qu'il en doit résulter du bien ou du mal. Il oblige à connaître les choses et à bien raisonner; il sc rectifie perpétuellement à mesure qu'on découvre que ce qu'on imaginait bon, est mauvais, ou que ce qu'on imaginait mauvais, est bon.

Après avoir appelé bon ce qui est utile, et mauvais ce qui est nuisible, il reste une autre question à examiner. Utile pour qui? nuisible pour qui? Un homme est-il autorisé à faire une action parce qu'elle lui est utile en même temps qu'elle est nuisible à un autre? Non certes. C'est blesser le principe de l'utilité que de blesser la justice, qui est la plus utile de toutes les prescriptions. Nous avons vu combien le respect le plus scrupuleux delà propriété était indispensable pour l'exislenco de ht société. Nous avons vu que sans la propriété réellement et efficacement maintenue, il n'y a point de production , point de moyens pour les hommes de se procurer, je ne dis pas seulement les douceurs de la vie, mais la continuation d« l'existence; nous avons vu que la plus indisputable des propriétés est la personne, les facultés de la personne, ses moyens d'exister cl de jouir. Un homme qui, pour son avantage particulier, porte atteinte à celte propriété, est un

voleur et un assassin ; nul ne viole plus impudemment le principe de l'utilité.

Le mal ne change pas de nature quand le violateur est un homme éminent en dignité, et quand la victime est la communauté, la nation. L'utilité de tous sacrifiée à l'avantage de quelques-uns est un vol aussi répréhensible que celui que commet une troupe de gens armés qui se précipite sur de paisibles voyageurs pour s'approprier leurs biens et leurs provisions. Oter aux uns ce qui leur est utile, pour le donner aux autres, c'est déplacer l'utilité; ce n'est pas se la proposer pour but, pour résultat. C'est en ce dernier sens qu'il faut entendre le principe de V utilité.

On peut élever de petits scrupules, de petites difficultés verbales contre ce principe; mais il u'est pas possible de lui opposer aucune objection solide. Comment pourrait-on le combattre? Si l'on dit qu'il est dangereux, c'est comme si l'on disait qu'il est contraire à l'utilité de consulter l'utilité, qu'il est dangereux de chercher comment ou peut éviter le danger.

Ce n'est que par un paralogisme, un abus du

langage, qu'on représente la vertu comme étant en opposition avec l'utilité. On dit : La v ertu est le sacrifice de nos intérêts à nos devoirs ; mais à quoi se réduisent en dernière analyse nos devoirs? à l'observation de ce qui est juste. Or, l'observation de la justice est dans nos intérêts. Serions-nous donc plus heureux quand nous pourrions, même impunément, être injustes, c'est-à-dire nous mettre en état d'hostilité avec la société tout entière !

Et si par ce mot devoirs on entend nos obligations envers nous-mêmes, que serait une obligation qui consisterait à sacriticr sans motif notre plus grand bien? Car s'il y a un motif, s'il y a quelque avantage au sacrifice, alors il est conforme au principe de Futilité, dont on ne peut jamais sortir sans tomber dans le déraisonnable et l'absurde.

Quand la vertu nous prescrit le sacrifice d'un intérêt moindre à un intérêt majeur; le sacrifice d'un iutérét du moment à un intérêt durable; d'un intérêt précaire et douteux à un iutérét assuré et exempt de trouble, elle n'est qu'un autre mot pour notre intérêt bien entendu.

Une vertu éclairée est donc toujours, et dans tous les cas, le respect de ce qui est utile aux autres ou à nous-mêmes : aux autres, parce que c'est l'unique moyen d'obtenir des autres qu'ils respectent ce qui nous est utile; à nous-mêmes, parce que c'est le moyen d'obtenir directement ce qui nous est véritablement utile.

Quant à la vertu qui nous prescrit ce qui ne sert ni aux autres ni à nous-mêmes, qui nous prescrit des pratiques sans motif et sans résultat, elle n'est bonne, dit llume, qu'à nous ouvrir l'entrée du calendrier.

Quelquefois on veut établir une différence entre la morale publique et la morale privée. On consent que ceux qui gèrent les intérêts îles nations sacrifient ce qui est honnête à ce qui est utile. Disons-lc franchement , cette morale trop commune et trop suivie jusqu'ici, est détestable; c'est elle qui, dans tous les temps, a attiré le plus de maux sur les nations. Non, même dans les rapports de peuple à peuple, il n'y a point de différence entre l'utile et l'honnête. Ce qui est honnête est au demeurant ce qu'il y a de

plus utile. Si l'on cite des cas où un gouvernement s'est bien trouvé de violer scs promesses et de s'écarter des règles de la justice, je citerai des exemples dix fois plus nombreux où l'on s'en est mal trouvé. Il faut se régler sur l'événement le plus probable, c'est-à-dire le plus sur et le plus constant, malgré quelques exemples contraires. Les hommes qui se disent exclusivement de pratique t n'ont qu'une pratique de convention et une politique étroite. Leurs éludes se bornent à un petit nombre de faits, à une tradition bornée, qui n'embrasse qu'un certain nombre

de combinaisons et de rapports, une diplomatie de bureau, d'où il résulte que d'année en année, de siècle en siècle, on est perpétuellement replonge dans les mêmes embarras, et que les nations éprouvent tous les mêmes malheurs.

Ceux qui ont étudié la politique, non dans la nature, mais dans les Offices de Cicéron ou dans les moralistes de l'école de Platon, citent avec complaisance le mot d'Aristide sur le projet dont Tbémislocle n'avait voulu s'ouvrir qu'à lui seul : Le projet de Thémistocle est très avantageux } dit Aristide aux Alhéuiens assemblés, mais il est souverainement injuste. Et il le fit rejeter.

On présente ce trait pour faire considérer Yutile comme étant opposé à F honnête. Ou se trompe. Ce n'est qu'une comparaison de deux sommes de biens. C'est comme si Aristide avait dit : Le conseil de Thémistocle est utile f mais il est encore plus utile de ne pas le suivre.

En effet, de quoi s'agissait-il? le voici : Après la bataille de Salaminc et la retraite honteuse de Xcrxès, la flotte des Grecs vainqueurs était rassemblée dans le port de Pégazc, sous le commandement des Athéniens, qui avaient conduit la guerre. Thémis-

tocle, afin de rendre les Athéniens maîtres de toute la Grèce, voulait qu'ils profitassent de l'occasion pour incendier les vaisseaux de leurs alliés, et réduire ceux-ci à l'impuissance. Aristide, en s'opposant à cette insigne trahison, empêchait qu'elle ne soulevât contre Athènes l'indignation de toute la Grèce; il garantissait Athènes de la rage et de la vengeance des alliés, qui auraient éclaté à la première occasion favorable; il évitait enfin l'asservissement d'Athènes elle-même, qui, pour tenir le reste des Grecs dans la dépendance, aurait été obligée d'entretenir des forces militaires dont le commandaut général n'aurait pas manqué de l'asservir clle-méme. U ne s'opposait donc pas seulement à ce qui était injuste, mais à ce qui était dangereux. Et s'il lui arriva de dire (ce que Midfort, dans son Histoire de la Grèce , révoque en doute); s'il lui arriva de dire que le projet de Thémistocle était fort utile , c'était pour se conformer à l'expression adoptée par la vanité des Athéniens, qui pouvaient regarder à tort comme très utile de se rendre maîtres de leurs égaux et d'ajouter à leurs dangers réels sans rien ajouter à leurs jouissances réelles.

Dans cet exemple fameux, et que l'on regarde comme si concluant, Vhonnfte même en poliliquo n'est donc pas l'opposé de Yutile bien entendu : c'est exactement la même chose. Ce qui est mauvais, ce qui a de mauvaises conséquences dans la morale privée, est mourais dans la morale publique, dans les relations de nation à nation, ou de gouvernement à nation. Il n'y a pas deux arithmétiques : une pour les gros nombres, l'autre pour les petits.

§ II. Objection contre le principe de l'utilité.

Cu n’est, dira-t-on, que le renouvellement de l'épicuréisme. — Et quand cela serait, où serait le mal, si l'on entend, comme on le doit, par l'épicuréisme, la doctrine qui fait trouver la volupté dans la pratique de la vertu? Mais si l'on entendait par l'épicuréisme une grossière sensualité, je montrerais que celte sensualité, en abrutissant les facultés de l'âme et en altérant les organes du corps, est, autant qu'il est possible, contraire au principe de l'utilité, dont l'objet est le plus grand bien, la plus grande vie de ces faculLés et de ces organes.

Mais si chacun , dira-t-on peut-être encore, sa constitue juge de son ulilité} n'est-il pas à craindre que toute obligation ne vienne à cesser du moment qu'on ne croira plus y voir son intérêt?

Non, encore une fois, pourvu que l'intérêt soit éclairé. La fidélité à remplir un engagement onéreux n'est que l'obéissance à un intérêt que l'on regarde avec raison comme supérieur à l'avantage passager et dangereux qu'on trouverait à ne pas remplir cet engagement. On le remplit par le sentiment de l'utilité générale delà fidélité dans les promesses; on le remplit pour ne pas autoriser la violation des obligations des autres envers soi; on le remplit afin d'étre considéré comme homme d'honneur, et jouir des avantages attachés à la probité et à l'estime; et quand on est assez peu frappé de ces avantages pour oser manquer volontairement à ses engagemens, les lois civiles sont là pour vous forcer à les remplir; parce que les lois civiles ont été faites d'avance et par des gens désintéressés, qui étaient justement convaincus des avantages dont les hommes jouissent généralement lorsqu'ils sont fidèles à leurs engagemens. Cela est si vrai que l’on pourrait définir les bonnes lois, des moniteurs placés pour avertir continuelle-

ment chaque homme de ne pas sacrifier à l'intérêt du moment, qui se présente arec vivacité, l'intérêt dcxablk, moins cif, quoique bien supérieur.

Des lois bien faites sont donc les meilleurs guides qu'on puisse donner à ceux qui sont trop peu éclairés pour connaître leurs véritables intérêts; plus on est avancé dans ccttc connaissance, et moins on a besoin de lois; mais, en même temps, des lois bien faites sont toutes conformes au principe de l'utilité, car qui oserait prendre la défense d'une loi démontrée funeste?

Remarquez que si l'on admettait généralement pour règle le principe de l'utilité, prcsqu'aucun germe, non pas d'opposiiion, mais de querelles sanglantes, ne pourrait se développer parmi les hommes. Ce sont les opinions qu'on veut faire entrer d'autorité , qui rencontrent des résistances dont on s'irrite, et provoquent la persécution.

Quiconque dit : Suites celte loi, parce que je vous Ut donne, mérite qu'on lui fasse celte réponse : Je ne la suivrai pas , parce que je ne la reçois pas. Mais à celui qui dit : Suiccs cette loi parce qu'elle est avantageuse , l'opposant est obligé de prouver qu'elle n'est pas avantageuse. Dans le premier cas, la résistance peut être sans raison; dans le second, il faut qu'elle soit motivée. Du moment qu'il y a des motifs donnés de part et d'autre, il faut un jugement qui apprécie leur valeur. Pour qu'il y ait un jugement, il faut qu'il y ait des arbitres reconnus par les uns comme par les autres, des législateurs fondés à l'être; or ces discussions, ces formes , ce jugement sont précisément le contraire de la violence et des batailles qui ne décident rien, si ce n'est que l'un est plus fort que l'autre.

Notez bien que les raisonnemens, les discussions qui servent tant à éclairer les questions et les jugemens qui interviennent, ne sont jamais sans appel. Et quelle est la cour suprême où se porte cet appel? une cour dont personne ne peut décliner la juridiction : l'événement , Y expérience. Si telle opération n'a pas été suivie de l'efFet qu'on en attendait, les motifs de l'approuver n'étaient pas suffisans; les motifs de la rejeter n'ont pas été suffisamment appréciés. On les pèse de nouveau; on apprend ce qu'ils méritent de considération , et les mêmes fautes ne se répètent pas constamment. Cette marche est la seule véritablement instructive. L'arbitraire, le principe dogmatique, ne prouvent rien, ne procurent aucune instruction réelle, inspirent quelquefois le fanatisme, et non la conviction. 11 u'y a de bonne conviction que celle qui peut dire : Je suis convaincu, et voici mes raisons.

En prêchant l'utilité, j'ai le malheur de ne point me rencontrer avec une dame dont le talent, disons mieux , le génie, a brillé de nos jours d'un bien vif éclat. Jamais madame de Staël n'a prêté les puissances de son esprit qu'à des sentimens nobles et généreux , mais il fallait que ce fussent des sentimens; clic semblait craindre de se les justifier à elle-même.

u Les Romains, dit-elle, consacraient de vastes *» édifices à l'urne funéraire de leurs amis ou de » leurs concitoyens illustres. Ils n'avaient pas cet • aride principe d'utilité qui fertilise quelques » coins de terre de plus, en frappant de stérilité' » le vaste domaine du sentiment et de la pensée. » Corinne . tome l®r, page 105.

Certes , lorsque je cherche à démontrer que le bonheur de notre espèce tient principalement à l'attention que nous donnons à ce qui est utile, je ne prétends exclure de nos âmes aucun senti-

ment noble et généreux. Je regarde ces sentimens comme fort utiles , non-seulement pour ceux qui en sont l'objet, mais aussi pour ceux qui les éprou-

vent. En parlant des consommations utiles à notre existence et à notre bien-être, j'y ai compris celles qui augmentaient notre instruction, ajoutaient à nos jouissances et embellissaient notre existence, pourvu qu'elles fussent bien entendues et qu'elles allassent a leur but. Je ne suis pas non plus un barbare qui demande la ruine des beauxarts qui font nos délices; je ne suis point d'avis de mettre la cbarrue dans les Tuileries, et mon motif eu est que ce beau jardin produit cent fois plus en agrément qu'il ne pourrait produire en pommes de terre. Je ne veux donc point renverser le tombeau de Scipion et renoncer à la satisfaction que procure le souvenir de ce grand homme.

Quoi ! l'utilité prise pour fondement de nos principes et pour règle de nos travaux frapperait de stérilité le domaine du sentiment et de la pensée! N'est-ce pas le fertiliser, au contraire, que lui faire produire, au lieu de pathos, ie repos, le bonheur de tant de millions de nos semblables? Ah ! que les hommes s'attachent sans remords à ce qui est utile; qu'ils comparent chaque chose à son but; et ils grandiront à leurs propres yeux par le sentiment de leur importance , par le bien qu'ils concevront possible, et par celui qu'ils accompliront. Je ne leur dirai pas comme Bossuet : Oh! que nou» «io sommet rien! Je leur dirai : Vous êtes des hommes : et le sort de l'humanité est en r os mains. Oh! que vous êtes grands } quand vous êtes éc/airis!

§ III. Si l'erreur peut être utile aux hommes.

Nous avons vu que le bonheur des nations est d'autant plus grand qu'on a plus généralement en vue l'utilité, et qu'on saille mieux la distinguer; mais, pour la bien distinguer, il faut embrasser la totalité îles questions auxquelles elle peut donner lieu. Rien n'égare plus le jugement qu'une vue partielle et incomplète des choses. Il n'y a pas de mauvaise institution en faveur de laquelle on ne puisse donner quelques bonnes raisons. Il faut pouvoir aussi entendre et balancer les bonnes raisons qui militent contre elle.

C'est particulièrement à cause de cela que la liberté de la presse est désirable. Lorsque la presse est également accessible à toutes les opinions, on peut être assuré que tous les motifs pour ou contre chaque mesure seront allégués, que toutes les conséquences bonnes ou mauvaises seront prévues. C'est la meilleure de toutes les discussions.

Mais aussi, sans liberté, la presse est ce que je connais au monde de plus dangereux. 11 n'y a rien qu'on ne puisse défendre lorsqu'on ne craint pas d'être contredit. 11 vaudrait ccnt fois mieux que la presse n’eût jamais été inveutée, que de la

voir devenir un flambeau trompeur qui n'est propre qu’à égarer. Un tyran qui a tout seul la parole, ajoute la déception à l'ascendant delà force, et je ne connais point de remède à la déception qui ne peut être contredite. Les empereurs de Rome, les sultans de Constantinople, pouvaient, lorsque leurs excès devenaient intolérables, être renversés par la fureur populaire, par leurs propres satellites : tandis que Torquemada et l'inquisition ont massacré, torturé, brûlé des créatures humaines par cen-

taines de milliers; ils ont semé l'effroi dans les relations de l'amitié, dans l'intimité des familles, et n'ont jamais couru de risques. S'ils ont mis quelque borne à leur rage, c'est par suite des progrès du reste de l'Europe, c'est-à-dire des pays où l'opinion était un peu plus éclairée, parce que les questions y étaient un peu mieux débattues.

Pour qu'une nation puisse consulter le principe de l'utilité, il faut donc qu'elle puisse discuter ses institutions, en peser les conséquences, bonnes ou mauvaises.

Je citerai comme exemple d'une pareille discussion l'opinion de deux auteurs qui tous deux ont visité l'Italie; tous deux l'ont vue avec des yeux très éclairés, avec une rare sagacité et une bonne foi que personne n'a contestée. Ils ont néanmoins porté sur les conséquences de l'établissement sacerdotal en Italie deux jugemens opposés entre eux, et qu'il peut être piquant de rapprocher. Voici ce que madame de Staël pense des cérémonies fastueuses du culte telles qu'on les pratique à Rome :

• J'aime, dit-elle, cet hommage éclatant rendu » par les hommes à ce qui ne leur promet ni la » fortune, ni la puissance. J'y reconnais quelque » chose de désintéressé, et dut-on multiplier trop

• les magnificences religieuses, j'aime cette pro-

* digalité des richesses terrestres pour une autre a vie; du temps pour l'éternité. Assez de soins se » prennent pour l'économie des affaires humaines. b Oh! que j'aime l'inutile! l'iuutile, si l'existence

• n'est qu'un travail pénible pour un misérable b gain. Mais si nous sommes sur cette terre en

* marche vers le ciel, qu'y a-t-il de mieux à faire ■ que d'élever assez notre âme pour qu'elle sente b l'in G ni? »

{Corinne j tom. 1, pag. 397.)

Voilà le passage de madame de Staël, et ce n'est point une boutade. Beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, et je vous en ai déjà cité, montrent jusqu'où va sa tendresse pour l'inutile. Si toutes ces belles cérémonies n'étaient qu'inutiles, c'està-dire si elles n'avaient pas d'autre effet que d'émouvoir les spectateurs, j'en prendrais peut-être mon parti, et je pourrais croire que ce mélodrame

en vaut un autre, quoiqu'on puisse le trouver un peu cher; mais il n'en est pas du tout ainsi, et j'en appelle à l'autre auteur que je vous ai désigné toutâ-l'hcure. C'est M. de Sismomli, à qui nous devons un beau monument historique : V Histoire de» H6-publique» d'Italie. Le passage que je citerai de cet auteur célèbre est fort étendu ; mais il donne un tableau si complet des résultats du système sacerdotal en Italie, que je u'ai pu me résoudre â supprimer aucun des traits dont il se compose.

« Le pouvoir attribué au repentir, dit M. de Sismomli, aux cérémonies religieuses, aux indult gences, tout s'est réuni pour persuader au peuple italien que le salut ou la damnation éternelle dépend de l'absolution du prêtre; et c'est peut-être le coup le plus funeste qui ail été porté à la morale. Le hasard, et non la vertu, a

été appelé à décider du sort de l'âme. L'homme le plus vertueux a pu être frappé de mort subite au moment où la colère, la douleur, la surprise, ont pu lui arracher un de ces mots profanes que l'habitude a rendus si communs, et que, d'après les décisions de l'Église, on ne peut prononcer sans tomber en péché mortel. Alors sa damnation est éternelle, parce qu'un prêtre ne s'est pas trouvé présent pour accepter sa pénitence et lui ouvrir les portes du ciel. L'homme le plus pervers, au contraire, tout souillé de crimes, peut éprouver une de ces terreurs qui ne sont pas étrangères aux cœurs les plus dépravés; il fait une bonne confession, une bonne commuuion, une bonne mort, et il est assure du paradis.

• Ainsi la morale tout entière a été subverlic; les lumières naturelles, celles de la raison et de la conscience, ont été contredites par les décisions des théologiens... Aussi le meurtrier, encore couvert du sang qu'il vient de verser, fait maigre avec dévotion, tout en méditant un nouvel assassinat. La prostituée place auprès de sa couche une image de la Vierge, devant laquelle il lui suffît de dire son rosaire pour être pure de tout péché. Le prêtre, convaincu d'avoir fait un faux serment, ne s'oubliera jamais jusqu'à boire un verre d'eau avant la messe. Car, plus chaque homme vicieux a été régulier à observer les commandemens de l'Église, plus il se sent dans son cœur dispensé de l'observation de cette morale céleste, â laquelle il faudrait sacrifier ses penchans dépravés.

® La morale proprement dite n'a cependant jamais cessé d'élrc l'objet des prédications de l'Église; mais l'intérêt sacerdotal a corrompu dans l'Italie moderne tout ce qu'il a touché.

• La bienveillance est le fondement des vertus sociales : le casuiste, la réduisant en préceptes, a déclaré qu'on péchait en révélant les fautes de son prochain ; il a dès-lors empêché d'exprimer le juste jugement qui doit discerner la vertu du vice; il a imposé silence à la vérité. En accoutumant

ainsi h ce que les mots n'cx primassent point la pensée, il u'a fait que redoubler la secrète méfiance de chaque homme à l'égard de tous les autres.

• La charité est la vertu par excellence de l'Évangile; mais le casuiste a enseigné à faire l'aumône pour le bien de son âme, et non pour soulager sou semblable. 11 a mis en usage les aumônes sans discernement qui ont encouragé le vice et la fainéantise. Enfin, il a détourné en faveur du moine mendiant le fonds principal de la charité publique.

» La sobriété, la continence, sont des vertus domestiques qui conservent les facultés des hommes et assurent la paix des familles : le casuiste a mis à la place les maigres, les jeûnes, les vigiles, les vœux de virginité; et h côté de ccs vertus monacales, lu gourmandise et l'impudicité peuvent prendre racine dans les cœurs , pourvu qu'on soit fidèle aux pratiques par le moyen desquelles on s'en lave.

» La modestie est la plus aimable des qualités de l'homme supérieur; elle n'exclut point un juste orgueil qui lui sert d'appui contre scs propres faiblesses et de consolation dans l'adversité; le casuistc y a substitué l' humilité f qui s'allie avec le mépris le plus insuitaut pour les autres, etc.

» Telle est la confusion inextricable dans laquelle les docteurs dogmatiques ont jeté la morale. Ils s'en sont emparés exclusive-

ment; ils en écartent (de toute l'autorité des pouvoirs temporels et spirituels) toute recherche philosophique qui établirait les règles de la probité sur d'autres bases que les leurs, toute discussion des principes, tout appel à la raison humaine. La morale est devenue non-seulement leur science, mais leur secret. Le dépôt en est tout entier entre les mains des confesseurs et des directeurs de conscience. Le fidèle scrupuleux doit, en Italie, abdiquer la plus belle des prérogatives de l'homme : celle d'étudier et de connaître ses devoirs. On lui recommande de s'interdire une pensée qui pourrait l'égarer, un orgueil humain qui pourrait le séduire; et toutes les fois qu'il rencontre un doute, toutes les fois que sa situation devient difficile, il doit recourir à son guide spirituel. Ainsi l'épreuve de l'adversité, qui est faite pour élever l'homme, l'asservit toujours davantage.

» Aussi scrait-il impossible de dire à quel degré une fausse instruction religieuse a été funeste à la morale en Italie. Il n'y a pas en Europe un peuple qui soit plus constamment occupé de ses pratiques pieuses, qui y soit plus universellement fidèle; et il n'y en a pas un qui observe moins les devoirs et les vertus que prescrit ce christianisme auquel il parait si attaché. Chacun y apprend non point à obéir à sa conscience, mais à ruser avec elle. Chacun met scs passions à l'aise par le bénéfice des

indulgences, par des réserves mentales, par des projets de pénitence et par l'attente d'une absolution. Et loin que la plus grande ferveur religieuse y soit une garantie de la probité, plus on y voit un homme scrupuleux dans ses pratiques de dévotion, plus on est fondé à se défier de lui....

» Cette superstition étend son influence sur tout le cours de la vie; elle s'appuie sur l'imagination de la jeunesse, sur la tendresse enthousiaste d'un sexe plus sensible et plus faible, sur les terreurs de l'Age avancé. Elle suit l'homme jusque dans le secret de sa pensée, et l'atteint encore après qu'il a échappé h tout pouvoir humain....

» Le prêtre vit des péchés du peuple et de scs terreurs.

• Jamais les Italiens n'ont examiné ce qui doit être, mais seulement re qui est. Tandis que tout dans ce monde, et hors de ce monde , leur a été représenté comme reposant sur l'autorité, jamais ils n'ont cherché l'origine d'aucune espèce d'autorité. Leur esprit est devenu trop paresseux pour pouvoir jamais remonter à la source de ce qu'il se soumet à croire. Conduits en aveugles dans leur éducation, obéissant en uveugles à leurs prêtres, ils ont été tout prêts à offrir la même obéissance à des princes usurpateurs. Ubbedire a chi commanda est une maxime proverbiale, représentée comme contenant en même temps tous les devoirs politiques et tous les préceptes de prudence. »

Tel est le tableau que M. de Sismondi a tracé de l'influence sacerdotale en Italie; et ceci nous fait comprendre comment l'uliiité d'une institution peut être tout entière en faveur d'une classe de la société, tandis que ce qu'elle peut avoir de nuisible et de dangereux retombe sur une autre classe. Et lorsque la classe sur laquelle retombent les maux est la classe qui fait tous les frais de l'institution, il en résulte une affreuse injustice : car, non-seulement ceux qui paient ne reçoivent aucuu bien pour leur argent, mais ils reçoivent du mal.

Le mal et l'injustice, qui est un autre mal, sont directement en opposition avec le but qu'on se propose lorsqu'on suit le principe de l'utilité.

Quand le bien que produit une institution (la richesse et le pouvoir) est appliqué à une classe peu nombreuse de lu société, et quand le mal que produit la même institution (la dépense, l'oisiveté, la fausseté du jugement, la dépravation de la morale) tombe sur la classe la plus nombreuse, il en résulte la misère, la dépopulation, la dégradation du caractère national, etc.

Ces maux avaient vivement frappé un poète philosophe que nous ne commençons à apprécier que depuis que nous l'avons perdu. Marie-Joseph Chénier, frappé des maux que devait produire le rétablissement, conçu de saug-froid et exécuté de propos délibéré, de tout ce qu'on pouvait ramasser d'abus et d'ordures anciennes, fit un dis-

cours en vers dignes de l'auteur de YÊpitre à Voltaire, et qui lui aurait attiré de plus vives persécutions encore s'il avait pu le publier. Il roule sur cette question : L'erreur est- ci la utile aux homme* f

Comme, sous le gouvernement impérial, ce morceau est demeuré enseveli dans le secret de l'amitié; comme, depuis ce temps, il n'en a paru qu'un fragment très court et l'un des moins remarquables, cl que, par des motifs que j'ignore, il a été écarté des collections qui ont paru des œuvres de Chénier, on me permettra d'en rapporter quelques passages à l'appui de ma thèse, car c'est un appui véritable que la saine raison habillée en beaux vers.

Chénier, après avoir montré que si, en raison de la faiblesse de nos organes, les plus grands génies, depuis Aristote jusqu'à Voltaire, ont élé sujets à se tromper, tous du moins ont regardé l'erreur comme une infirmité, comme un mal. C'est un mal de peu d'importance lorsqu'il ne porte que sur des points qui n'influent que faiblement sur le sort des hommes.

Un esprit de travers

Peut sottement juger de musique ou de vers.

Sans qu'il faille imputer à sa lourde faconde Les troubles d'un empire ou les larmes du monde.

Ou a lieu de gémir quand, par de lougs abus,

Kt des mœurs et des lois le vrai »e trouve ex ci a s ; Quand, au lieu de ce vrai que sema la nature. L'erreur cueille des fruits entés par l'imposture.

C'est précisément daus les choses importantes qu'on a prétendu que l'erreur était utile, qu'il ne fallait pas que les hommes fussent trop instruits, qu'ils eu étaient moins dociles; mais leur docilité, dans ce cas, à qui sert-elle? Le poète répond :

Il faut, j'en suis d'accord, des dévotes aux prêtres. Des dupes aux fripons, des esclaves aux maîtres; Mais des maîtres, enfin, des prêtres, des fripons,

Eu faut-il? Si les loups ont besoin des montous.

Sans pbébus de college et sans phrases subtiles. Demande/, aux moutons si les loups sont utiles?

Au Castillan vaincu s'il veut des couquérans?

A tout peupla opprimé s'il lui faut des tyrans?

Or , entre les tyrans, connaissez-vous le pire?

Ccst l'erreur. Elle seule a fondé tout empire ,

Tout , depuis les tréteaux où l'humble charlatan Aux badauds, pour deux sous, vend son orviétan , Jusqu'au troue où Philippe, en soumettant les ondes , Sans sortir de Madrid, régnait sur les deux mondes; Et depuis la banquette où Use, le matin.

Dit son Confiteor aux pieds d'un Bernardin,

Jusqu'uu siège où, couvert de la triple tiare, Uildebrand gouvernait l'Europe encor barbare.

Aux peuples en révolte accordait son appui.

Ou permettait nnx rois d'être tyrans sous lui.

Ici le poète se demande s'il faut aussi proscrire ces erreurs aimables, fruit d'une vive imagination, et dont s'alimentent les beaux-arts. Non, sans doute; mais il faut les donner pour ce qu'elles sont, pour des fables.

Oui , l'austère sagesse

Aime et sait expliquer ces fables de la Grèce, Mensonges instructifs, symboles enchanteurs.

Qui sont des fictions et non pas des erreurs.

Le blé n'attendit point Cérès et Triptolème ;

Mais au travail de l'homme il s’offrit de lui-même ; Et le prix du travail fut la propriété Qui fonda, qui maiutiut toute société.

La lyre d'Àmphion, du sein d'une carrière,

Sur les remparts thébains ne guida point la pierre; Mais des cités, partout, la puissance des arts Dessina , construisit, «décora les remparts.

La vertu , seule Astrée, embellît leur enceinte.

Jours heureux ! temps paisible où l'égalité sainte A des frères unis garantissait leurs droits ;

Où les mœurs gouvernaient plus encor que les lois; Où les humains, pieux sans temples et sans prêtres. Justes sans tribunaux, subordonnés sans maîtres. Reposaient sous l'abri du pouvoir paternel. Inventaient l'art des vers pour bénir l’Eternel,

Sur la cime des monts lui rendaient leur hommage, Et chantaient le soleil, sa plus brillante image!

A ce tableau séduisant, Chénier fait succéder celui des attentats graduels sur lesquels se fonde une tyrannie militaire. C’est sans doute le morceau qui, durant le régime sous lequel Chénier vivait encore, l’obligea d’ensevelir dans le secret de l’intimité ce bel ouvrage.

La discorde aiguisa pour la guerre Le fer laborieux qui fécondait la terre.

Le plus fort eut raison; sa raison fit la loi;

Le soldat devint chef, et ce chef devint roi.

Ce roi fut conquérant. Au gré de son caprice.

Deux ministres zélés, V orgueil et l 'avarice,

A l'espoir attentif confiant scs projets.

De ses égaux d'hier lui firent des sujets ;

Une cour avec art par lui-même flétrie.

Pour l'or et les honneurs lui vendit la patrie.

Le peuple osa crier... Tout, d'un commun effort. Vint contre le plus faible au secours du plus fort.

Le guerrier, pour un mot, vexant une province. Parla, le sabre en main, de la bonté du prince.

Le financier, pillant jusqu'au moindre hameau.

An nom du bien public taxa la terre et l'eau.

Et des Pussnrt du temps l'infernale cohorte Mit, à force de lois, Injustice à la porte.

Tels sont les exemples par lesquels le poètephilosophe montre comment le charlatanisme peut déguiser, sous des prétextes spécieux, l'usurpation des droits et de la félicité des peuples, lors-

que les peuples ne sont pas assez éclairés pour voir l'abîme où on les mène.

C'est anciennement sur de semblables racines que poussèrent tous les genres d'abns.

Trouvant dans son berceau ses titres de noblesse. L'enfant porta les noms de Grandeur et A' Ailette : Cest peu. De la vertu l'honneur fut séparé;

De cordons fastueux le vice fut paré;

On forgea du blason la gothique imposture;

On flétrit le travail : tous les arts en roture Servirent à genoux la noble oisiveté;

Tandis qu'un monstre impur, la féodalité,

A la glèbe servile attachait ses victimes.

Le genre humaiu déchu de scs droits légitimes.

Au joug usurpateur semblait partout s'ofTrir,

Et méritait sa honte en daignant la sonffrir.

Des esclaves sans peine on fait des fanatiques.

Il fallut qu'à l'amas des erreurs politiques Vint s'unir et peser sur l'univers tremblant,

Des mensonges sacrés l'amas plus accablant, etc.

Que de Rome à la Chine élevant leurs autels.

Mille et mille jongleurs, des crédules mortels Berraut jusqu'au tombeau l'interminable enfance , Régnant là par la crainte , et là par l'espérance ,

Du pouvoir absolu tantôt valets soumis,

Tantôt guides adroits, tantôt fiers ennemis,

Sur le malheur constant de tout ce qui respire Parvinssent à fonder leur sacrilège empire.

Dans ce mélange impur de fables et d'horreurs. Quelles sont à vos yeux les utiles erreurs?

Toutes, répondez-vous, si, du peuple adorées.

Elles restent pour lui des vérités sacrées ;

Si le moindre examen lui semble criminel ;

Si , dans ce noir chaos , 11 voit l'ordre éternel.

Des immuables lois l'enchaînement suprême.

Ce qui fait l'univers, ce qu'a voulu Dieu même.

A cet argument banal, l'auteur répond victorieusement que cc que Dieu a voulu, c'est que nous fissions usage de scs dons, et surtout du plus beau de tous, de la raison , qu'il nous a donnée pour nous conduire. Là, si un discours en vers lui avait permis les développctnens qu'admet une si riche matière, il aurait sans doute ajouté que c'est précisément pour ne vouloir pas suivre ce flambeau que les sociétés humaines ont été accablées de maux et périodiquement ébranlées par les plus terribles secousses. Les maux sont venus de ce que l'ignorance du grand nombre le livrait à l'astuce des privilégiés; et les révolutions sont arrivées de cc que les abus n'étant pas contrôlés, contenus par aucune volonté efficace, grandissaient au point de devenir crians; et, alors, la violence était le seul remède.

Dans le discours de Chénier, il se demande comment les nations sont parvenues à sortir de ccs langes et à jouir de la virilité. C'est grâce aux divisions de leurs tyrans :

Lear» communs oppresseur» ont osé les instruire. Héla»! la raiton seule aurait eu toujours tort Si toujours le» erreurs avaient marché d'acOord;

Mai» »ans cesse on les voit, pointilleuses rivales.

De leurs jaloux débats afficher les scandales.

Ici, il peint les démélés des Guelfes et des Gibelins, de l'encensoir et de l'empire; les interminables polémiques des diverses sectes qui ont par* toge la chrétienté.

. . . On compterait (dit-il) les brave» de la France, Les oliviers croissant aux bords de la Durance,

Le» pachas étranglés par l'ordre de» sultans.

Le nombre des écu» volés par les traitans ,

Et des Phryués de cour les douce» fantaisies.

Avant de compléter les noms des hérésies.

Le haineux janséniste, en dirigeant Pascal ,

S'il nuisait au jésuite, eut bien sa part du mal.

Il se blessa lui-même avec le ridicule.

Et laissa sur son pied toml>cr les traits d'HcrcuIo.

Ainsi le genre humain lentement éclairé Reconnut par quel art on l'avait égare.

Il s'écria : « Silence , ambitieux sectaires !

» Cessez vos argument ; laissez là vos mystères!

*» Imprndens! c'est par vous, par vos débats honteux , » Que ce qui semblait sûr est devenu douteux.

» Emules de mensonge et rivaux de puissance, w Si vous avez trompé ma longue adolescence,

» Si d'nn triple bandeau mes yeux furent couverts,

» Vos mains l'ont déchire, mes yeux se sont ouvert».

» J'ai vu s'évanouir une clarté factice.

«• Eu vous accusant tous, vous vous rendez justice :

** Tous, vous avez les torts que vous vous imputez ;

» Nul de vous u'a les droits que vous vous disputez.»

Je ne pense pas avoir besoin d'apologie pour ces longues citations. Quanikla poésie ajoute aux cliarmcsqui lui sont propres ceux de la solide raison, elle a de quoi satisfaire les esprits les plus graves, et mérite d'étre accueillie par des personnes dont les spéculations ont pour objet la félicité des hommes et le véritable honneur des nations.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Un ouvrage de la nature de celui-ci ne peut renfermer que les vérités les plus générales et les plus incontestables de la science

qu'il a pour objet de populariser. Les questions susceptibles de controverse, celles qui, pour être résolues, exigeraient une longue discussion , en ont donc été écartées. L'auteur s'est borne à y exposer les principes dont il avait donné dans ses autres ouvrages une démonstration complète.

Mais il ne faut pas confondre les principes fondamentaux d'une science avec des opinions vulgaires; rien n'est souvent plus contraire à une maxime populaire qu'une vérité que l'analyse a mise hors de contestation. Cela se rencontre surtout en économie politique; on entend tous les jours des gens qui passent pour instruits, débiter avec assurance de préteudus axiomes que les économistes les moins profonds ont depuis longtemps relégués parmi les vieilles erreurs.

Les personnes qui n'ont pas fait une étude spéciale de cette science, et qui ne savent que ce qu'elles ont appris dans des discussions journalières , se tromperaient donc si elles s'imaginaient que la lecture de ce petit ouvrage ne peut rien leur apprendre; elles y trouveront, au contraire, un grand nombre de vérités qui, pour elles, auront tout le mérite de la nouveauté, et qui peut-être ébranleront ou feront disparaitre une foule de préjjgés que le vulgaire est dans l'habitude de considérer comme des maximes de sagesse.

Lorsqu'au sein d'une nation il existe des abus invétérés, ceux qui en proGtent sont les champions nés des doctrines sur lesquelles ces abus sont fondés. Répandus dans tous les rangs de la société, ils semblent n'avoir pas d'autre soin que de les propager et d'arrêter les progrès des sciences qui doivent les détruire. Il ne faut donc pas être surpris si des principes que l'économie politique a démontrés ont tant de peine à se répandre, et si des er-

reurs qu'on croyait discréditées sont sans cesse reproduites comme des vérités qui n'ont jamais reçu d'atteinte. Les fausses maximes ne disparaîtront sans retour que lorsque les intérêts qu'elles protègent auront perdu leur puissance et leurs illusions ; jusque-là elles seront re-

produites sous mille formes diverses. Quand on croira les avoir vaincues et frappées de mort, on sera tout surpris de les voir revenir pleines de vie après avoir subi quelques transformations insignifiantes.

Depuis peu d'années, et surtout depuis la mort de M. J. -B. Say, quelques écrivains ont prétendu que de grandes découvertes venaient d'être faites en économie politique, et que les travaux exécutés jusqu'alors ne méritaient plus de nous occuper. Certains journaux nous ont appris qu'il était apparu tout-à-coup de grands économistes dont l'existence n'avait pas été soupçonnée, et qui allaient changer la face de la science. Mais quand il a été question de déterminer positivement les services qu'ils avaient rendus, chacun a pu sc convaincre qu'on ne leur devait ni la réfutation d'une erreur qui n'eût pas été détruite avant eux, ni l'observation d'un seul fait qui n'euL pas été déjà vu sous toutes ses faces.

Les hommes qui mettent des obstacles aux progrès de la vérité ne sont pas tous mus par les mêmes intérêts , animés par les mêmes passions. Quelques-uns désirent si ardemment de voir avancer la science, qu'ils ne tolèrent pas qu'un écrivain ou même un professeur enseigne des principes qui ne sont plus nouveaux. A quoi bon, disentils, nous exposer des vérités dont la démonstration nous a été vingt fois donnée, et nous développer des théories que nous connaissons? Si les professeurs d'économie poli-

tique doivent répéter dans les mêmes termes ou avec des termes différens ce que d'autres nous ont dit avant eux , ne ferait-on pas mieux de supprimer leurs chaires et d'économiser leurs appointemens?

Cet amour des progrès et de la nouveauté est sans contredit un sentiment très honorable; les personnes qui l'éprouvent devraient cependant ne pas oublier que les sciences les mieux faites et les plus avancées sont celles qui condamnent à plus de répétitions les hommes chargés de les propager. Un professeur auquel on imposerait la loi d'enseigner les mathématiques et de ne pas parler des vérités que d'autres auraient exposées avant lui, ne saurait trop comment employer le temps de scs

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

leçons. Dans quelque science que ce soit, la découverte d'une grande vérité suffît pour illustrer celui qui en est l'auteur, et l'on peut démoutrer dans quelques minutes tel principe qui, pour être découvert, a exigé plusieurs nuitées de travaux. On peut donc bien mettre en question s'il est bon que telle science soit cuscignée; mais si l'on admet l'utilité de l'enseigncmenL, il serait absurde de prétendre que les hommes qui en sont chargés ne doivent exposer que des vérités nouvelles, soit dans leurs écrits, soit dans leurs leçons.

D'autres écrivains mettent des obstacles aux progrès de la vérité pour des motifs différons : frappés de quelques-uns des maux dont une partie de l'humanité est affligée, et pressés d'y porter remède, ils n'ont pas la patience d'en rechercher les causes

et d'examiner s'ils sont ou ne sont pas des conséquences inévitables de notre uaturc et de l'état de notre civilisation. Ils les attribuent aux progrès que les arts et les sciences ont faits, et h la découverte ou à l'exposition des principes suivant lesquels se forment les richesses; ils repoussent des vérités qui leur paraissent avoir de funestes conséquences, et appellent l'intervention du gouvernement pour eu proscrire l'application; ils ont des sentimens trop élevés pour être des amis de la servitude, et mettent trop de prix & l'égalité des droits pour ne pas repousser tous les genres de monopoles; mais, .d'un autre côté, ils ne sauraient tolérer une liberté d'industrie et de commerce qui permet de se ruiner comme de s'enrichir, ni souffrir une concurrence qui ne peut assurer le bien-être des consommateurs que par les sacrifices auxquels elle condamne les producteurs.

Il est fâcheux, j'cu conviens, que la science de l'économie politique ne découvre pas le moyen d'enrichir tout le monde , et d'assurer ainsi le bien-être de toutes les classes delà population; mais la médecine n'a pu trouver non plus le moyen de nous débarrasser de toute sorte de maux et de nous garantir des infirmités de l'enfance et de la vieillesse. Si, pour mettre en doute les découvertes que cette dernière science a faites et les services qu'elle a rendus, il suffisait de démoutrer qu'il y a beaucoup de malades cl qu'il meurt un grand nombre de personnes dans les pays qui ont une nombreuse population , il serait facile de faire voir que nous lui devons peu de reconnaissance. Ce n'est pas la faute des médecins si de notre temps on compte tous les ans sur notre territoire plus de malades et de morts que «lu temps de César; ce n'est pas non plus la faute des économistes s'il y a plus de pauvres dans les pays où l'industrie et la population se sont prodigieusement ac-

crues, «jue dans ceux où une population peu nombreuse n'a que des peaux d'animaux pour se vêtir.

11 appartient sans doute à la science de rechercher et d'exposer les mauvais effets qui résultent

de l'application de tel ou tel phénomène; mais quand on cherche la vérité de bonne foi, si l'on ne veut pas tomber dans la déclamation, il ne faut pas montrer un seul côté des choses; il faut faire voir le bien comme le mal. Il ne suffît pas d'ailleurs, pour établir que tel ou tel état de choses est mauvais et qu'il doit être abandonné, «le faire voir qu'il a des incouvéniens; il faut prouver qu'il y en a d'autres qui sont préférables, et faire voir clairement en quoi ils consistent. Toutes choses ont leur mauvais côté, la liberté comme les autres.

11 est sans doute fâcheux qu'il y oit des gens qui se ruinent et qui nuisent au commerce par de mauvaises entreprises. C'est un malheur auquel il faut cependant savoir sc résigner, s'il est une conséquence nécessaire de la liberté de s'enrichir ou simplement de pourvoir à son existence. La douleur et la mort sont aussi des choses fâcheuses, mais la nature eu a fait des conditions de la vie : il n'y a pas d'autres moyens de les éviter que de ne pas naître. Les déclamations contre les maux qui résultent de la nature de l'homme ou de In nature des choses, n'y portent aucun remède; mais elles peuvent avoir pour effet de pousser dans de mauvaises voies les nations ou leurs gouvernemens.

Il est une autre classe d'écrivains qui, sans avoir des intentions aussi désintéressées que ceux dont je viens de parler, contribuent d'une autre manière à retarder les progrès de la science : ce sont ceux qui, n'ayanl pas une idée qui leur appartienne, et ne pou-

vant pas rendre celles qu'ils doivent à autrui dans un langage plus clair, dans un ordre plus méthodique, prennent le parti de tout brouiller et de tout obscurcir pour se donner un air «le nouveauté ; rien n'est plus commun «jue de voir prendre l'obscurité pour la profondeur, et l'inintelligible pour le sublime; ce sont ces deux erreurs qui pendant quelque temps ont donné de la vogue à certains hommes que personne n'aurait remarqués s'ils avaient rendu clairement leurs pensées.

Mais parmi les hommes qui nuisent aux progrès de l'économie politique, il n'en est point qui y mettent plus d'obstacles que ceux dont la mission spéciale est de trouver et «le répandre des «loclrines propres à justifier «les intérêts contraires à ceux du public. Quand les hommes investis d'une part plus ou moins considérable de l'autorité publique s'enrichissent par des prohibitions et des monopoles, un «le leurs premiers besoins est de faire enseigner qu'il n'y a rien de plus ruineux pour un peuple que la liberté d'industrie et de commerce. Si le monopole de l'enseignement vient se joindre à ceux dont on a «léjà l'exploitation, on ne manque pas de former un corps de doctrine dont le principal objet est de les consolider les uns par les autres. C'est alors que les hommes «jui sc dévouent ainsi à la défense cl h la conservation des privilé-

ges, sont présentés par les organes de l'autorité comme des génies profonds dont U mission est d'éclairer le monde, et devant lesquels doivent disparaître toutes les anciennes réputations.

11 est un moyen infaillible d'apprécier ces puissans génies que la science avait toujours ignorés, et que l'esprit d'intrigue et de coterie ou des intérêts de monopole font tout-à-coup surgir pour le besoin des circonstances; c'est de se demander quelles sont les vérités qu'ils ont mises en lumières, les erreurs dangereuses qu'ils ont détruites. S'il est impossible d'assigner exactement les services qu'ils ont rendus aux sciences, soit par l'exposition de quelque vérité inaperçue jusqu'à eux, soit par la découverte de quelque grande et funeste erreur, on peut affirmer, sans crainte d'élrc démenti par l'expérience, non-seulement qu'ils n'ont fait faire aucun progrès à l'esprit humain, mais qu'ils tendent à le faire rétrograder. Rien ne prouve mieux, en effet, la tendance rétrograde de certains hommes, que la prétention qu'ils laissent apercevoir ou que d'autres manifestent pour eux, de refaire une scicuce, cl l'impuissance de constater une seuledécouvrrtequ'ilspuissents'atlribuer.

Depuis un petit nombre d'auuées, les écrivains qui avaicut rendu les plus grands services à l'économie politique ont essuyé ces divers genres d'attaque; mais ccs attaques n'ont rien fait perdre à la justesse de leurs observations; elles n'ont ébraulé aucun des principes qu'ils avaient établis. Les fausses doctrines qu'ils avaient détruites et que leurs adversaires ont tenté de remettre en crédit, eu les présentant sous des formes nouvelles et en s'attribuant la gloire d'enétre les inventeurs, n'ont pas reconquis le terrain qu'elles avaient perdu. Le Catéchisme d' Economie politique, dans lequel M. J.-B. Say avait résumé les principes fondamentaux de celte science, ti'a donc pas moins de mérite aujourd'hui qu'au moment où il fut publié pour la première fois.

• On peut citer particulièrement fourrage de M. J- Dro* , intitulé : Économie politique, ou Principes de la

Plusieurs ouvrages élémentaires relatifs à l'économie politique ont été publiés depuis quelques années, et dans le nombre il en est dont le mérite est incontestable 1 ; mais il n'en existe aucun qui résume lesélcmcns de la science dans un moindre nombre de termes que le Catéchisme de M. Say.

L'auteur a fait suivre le texte de notes nombreuses qui ne sont pasdestinées aux commcnçans; on fera bien de ne les consulter qu'après avoir fait une première lecture de l'ouvrage. Si ou lisait chaque note à mesure qu'on avancerait dans la lecture du texte, on s'exposerait à rompre lu fil des idées, et à ne conserver dans l'esprit que des maximes isolées qui n'auraient aucune liaison entre elles. Ces mots n'ont pas seulement pour objet de prouver que les notions élémentaires contenues dans le texte sont fondées sur des principes rigoureux, elles sont, en outre, destinées à jeter du jour sur quelques questions épineuses qui avaient été imparfaitement éclaircies. Sous ce rapport elles ne conviennent qu'aux personnes déjà avancées dans la science.

L'éditeur a cru devoir joindre aussi quelques notes à l'ouvrajÿe : mais celles-ci, ayant peu d'étcnduc, et n'ayant en general pour objet que d'éclaircir le texte, ont pu sans inconvénient être placées au bas des pages. Il eu est un petit nombre qui sont destinées à rectifier des opinions qui ne lui ont pas semblé parfaitement exactes, au moins dans l'expression; mais il est juste de dire que ces rectifications ont étc faites à l'aide de principes que l'auteur lui-même avait solidement établis dans ses autres ouvrages. Il est bien rare que les vérités importantes, démontrées par des esprits supérieurs, ne nous donnent pas le moyen de relever les

erreurs qui leur sont échappées. Quand cela nous arrive, il faut au moins savoir en convenir.

Paris , i*r juillet i834-

CHAPITRE PREMIER

DR QUOI RR COMPOSENT LES RICHESSES , RT CE QUE c'e«t QUE LA VALEUR.

Qu* est-ce que nouscnseigne l'économie politique?

Elle nous enseigne comment les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société

Qu'entendez-vous par ce mol les Richesses?

On peut étendre la signification de ce mot à tous les biens dont il est permis & l'homme de jouir; et sous ce rapport la santé, la gaieté sont des richesses, Mais les seules richesses dont il est question en économie politique, se composent des choses que l'on possède et qui ont une valeur reconnue. Une terre, une maison, un meuble, des étoffes, des provisions, des monnaies d'or et d'argent, sont des portions de richesses. Chaque personne ou chaque famille possède une quantité plus ou moins grande de chacune do ccs choses; et leurs valeurs réunies composent sa fortune. L'ensemble des fortunes particulières compose la fortune de la nation, là richesse nationale (1).

Pour que les choses que tous ares désignées comme des richesses méritent ce nom 7 ne faut-il pas qu'elles soient réunies en certaine quantité?

Suivant l'usage ordinaire, on n'appelle riches que les personnes qui possèdent beaucoup de biens ; mais lorsqu'il s'agit d'étudier comment les richesses se forment, se distribuent et se consomment, on nomme également des richesses les choses qui méritent ce nom, soit qu'il y en ait beaucoup ou peu, de même qu'un grain de blc est du blé, aussi bien qu'un boisseau rempli de cette denrée.

Comment peut-on faire la comparaison de la somme de richesses renfermée en différons objets?

Eu comparant leur valeur. Une livre de café est, en France, au temps où nous vivons, pour celui qui la possède, une richesse plus grande qu'une livre de riz, parce qu'elle vaut davantage (2).

' La société eut l'ensemble des individus et des familles qui entretiennent entre eux de» relations pacifique». La grande société humaine »e divise en plusieurs sociétés séparées par divers accidens, tels que des

Comment sc mesure leur râleur?

En la comparant aux différentes quantités d'un même objet qu'il est possible, dans un échange, d'acquérir par leur moyen. Ainsi, un cheval que son maître peut, du moment qu'il le voudra, échanger contre vingt pièces d'or, est une portion de richesse double de celle qui est contenue dans une vache qu'on ne pourra vendre que dix pièces d'or (3).

Pourquoi évalue- 1 -on plutôt les chose* par la quantité de monnaie qu'elles peuvent procurer, quo par toute autre quantité?

Parce qu'en raison de l'usage que nous faisons journellement de la monnaie, sa valeur nous est mieux connue que celle de la

plupart des autres objets; nous savons mieux ce que l'on peut acquérir pour deux cents francs, que ce que l'on peut obtenir en échange de dix hectolitres de blé, quoique au,cours du jour ces deux valeurs puissent être parfaitement égales, et par conséquent composer deux richesses pareilles *.

Est-ce une chose possible que de créer de la richesse?

Oui, puisqu'il suffit pour cela de créer de la valeur, ou d'augmenter la valeur qui se trouve déjà dans les choses que l'on possède.

Comment donne-t-on de la valeur à un objet?

En lui donnant une utilité qu'il n'avait pas.

Comment augmente-t-on la valeur que les choses ont déjà ?

En augmentant le degré d'utilité qui s'y trouvait quand on les a acquises.

CHAPITRE II

CE QUE C'EST QUE L'UTILITE, ET EH QUOI CONSISTE LA PRODUCTIOH DES RICHESSES.

Qu'en tendez-vous par l'utilité?

J'entends cette qualité qu'ont certaines choses

chaînes de montagnes, des mers, des gouvernemens d»ffe-rens; on nomme ccs sociétés particulières des nations.

* Ce qui nous porte surtout à évaluer les choses en monnaie, c'est qu'il n'y a point de marchandises dont

de pouvoir nous servir, de quelque manière que ce soit *.

Pourquoi P utilité d'une chose fait-elle que cette chose a do la râleur?

Parce que l'utilité qu'elle a la rend désirable, et porte les hommes à faire un sacrifice pour la posséder. On ne donne rien pour avoir ce qui n'est bon à rien ; mais on donne une certaine quantité de choses que l'on possède (une certaine quantité de pièces d'argent, par exemple) pour obtenir la chose dont on éprouve le besoin. C'est ce qui fait sa valeur.

Cependant , il y a des choses qui ont de la râleur et qui n'ont pas d'utilité , comme une bague au doigt , une fleur artificielle?

Vous n'entrevoyez pas l'utilité de ces choses, parce que vous n'appclcz utile que ce qui l'est aux yeux de la raison, tandis qu'il faut entendre par ce mot tout ce qui est propre à satisfaire les besoins, les désirs de l'homme tel qu'il est. Or, sa vanité et scs passions font quelquefois naître en lui des besoins aussi impérieux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les choses ont pour lui, et du besoin qu'il en a. Nous n'en pouvons juger que par le prix qu'il y met : pour nous, la valeur des choses est la seule mesure de l'utilité qu'elles ont pour l'homme. Il doit donc nous 6ufCre de leur douner de l'utilité à tes yeur, pour leur donner de la valeur.

L'utilité est donc différente selon lot lieux et selon les rifx'on«/oNce.t?

Sans doute : un poêle est utile en Suède, ce qui fait qu'il a une valeur dans ce pays-Iè; mais en Italie il u'cu a aucune, parce qu'on ne s'y sert jamais de poêle. Un éventail, au contraire, a une valeur en Italie, et n'en a point chez les Lapons, où l'on n'en sent pas le besoin.

L'utilité des choses varie de même dans un même pays selon les époques et selon les coutumes du pays. En France, on ne se servait pas de chemises autrefois, et celui qui en aurait fabrique n'aurait peut-être pas réussi à en faire acheter une seule; aujourd'hui, dans ce même pays, on vend des millions de chemises (4).

La râleur est-elle toujours proportionnée à l'utilité des choses?

Non, mais elle est proportionnée à l'utilité qu'on leur a donnée.

Expliquez-rous par un exemple.

Je suppose qu'une femme ait filé et tricoté une

la conservation soit pins facile et dont on puisse se défaire plus aisément en l'échangeant contre d'autres marchandises. Cu. C.

1 M. Malthus, dans un ouvrage qu'il a public en 1827 [Définitions in political economÿ), reproche à M. J.- B. Sut d'employer le mot utilité comme synonyme de valeur. Cette critique ine parait j>cu fondée : ou dit qu'une

camisole de laine qui lui ait coûté quatre journées de travail : son temps et sa peine étant une espèce de prix qu'elle a payé pour avoir en sa possession cette camisole, elle ne peut la donner pour

rien, sans faire une perle qu'elle aura soin d'éviter. Eu conséquence, on ne trouvera pas h se procurer des camisoles de laine, sans les payer un prix équivalent au sacrifice que cette femme aura fait (5).

L'eau, par une raison contraire, n'aura point de valeur au bord d'une rivière, parce que la personne qui l'acquiert pour rien, peut la donner pour rien; et, en supposant qu'elle voulut la faire payer h celui qui en manque, ce dernier, plutôt que de faire le moindre sacrifice pour l'acquérir, se baisserait pour en prendre (6).

C'est ainsi qu'une utilité communiquée à une chose lui donne une valeur, et qu'une utilité qui ne lui a pas été communiquée ne lui en donne point.

N'y a-t-il pas des objets qui ne sont capables de satisfaire immédiatement aucun besoin, et qui cejtendant ont une râleur?

Oui ; les fourrages ne peuvent immédiatement satisfaire aucun des besoins de l'homme, mais ils peuvent engraisser des bestiaux qui serviront à notre nourriture. Les drogues de teinture ne peuvent immédiatement servir ni d'aliment, ni d'ornement, mais elles peuvent servir à embellir les étoiles qui nous vêtiront. Ces choses ont une utilité indirecte; celle utilité les fait rechercher par d'autres producteurs, qui les emploieront pour augmenter Futilité de leurs produiLs; telle est la source de leur valeur (7).

Pourquoi un contrat de rente, un effet de commerce ont-ils de la valeur , quoiqu'ils ne puissent satisfaire aucun besoin ?

Parce qu'ils ont de meme une utilité indirecte, celle de procurer des choses quj seront immédiatement utiles. Si un effet de commerce ne devait pas être acquitté, ou s'il était acquitté en une

monnaie incapable d'aeheter des objets propres h satisfaire les besoins de l'homme, il n'aurait aucune valeur. Il ne suffit donc pas de créer des effets de commerce pour créer de la valeur : il faut créer la chose qui fait toute la valeur de l'effet de commerce; ou plutôt il faut créer l'utilité qui fait la valeur de celte chose.

Les choses auxquelles on a donné de la râleur ne prennent-elles pas un nom particulier?

chose a de Yuiilite, quand on l'examine relativement aux Itesoim qu'elle peut satisfaire; on dit qu'elle a de la valeur, quand on la compare à une autre contre laquelle elle peut être échangée. Cest toujours la même chose; mais elle n'est pas toujours considérée sous le même point de vue. Ch. C.

Quand on les considère sous le rapport de la possibilité qu'elles confèrent à leur possesseur d'acquérir d'autres choses en échange, on les appelle des valeurs; quand on les considère sous le rapport de la quantité de besoins qu'elles peuvent satisfaire, on les appelle des produit a. Produire, c'est donner de la valeur aux choses en leur donnant de l'utilité; et l'action d'où résulte un produit se nomme production.

CHAPITRE III

as l'industrie.

t'oua m'urcs dit que produire c'était donner de l'utilité aux choses : comment donne-t-on de futilité ? comment produit-on ?

D'une infinité de manières; mais, pour notre commodité, nous pouvons ranger en trois classes toutes les manières de produire.

Quelle eat la première manière dont on produit ?

C’est en recueillant les choses que la nature prend soin de créer, soit qu’on ne se soit mêlé en rien du travail de la nature, comme lorsqu'on pèche des poissons, lorsqu'on extrait les minéraux de la terre; soit qu’on ail, par la culture des terres et par des semences, dirigé et favorisé le travail de la nature. Tous ces travaux se ressemblent par leur objet. On leur donne le nom d’induatrie agricole, ou d’agriculture.

Quelle utilité communique à une chose celui qui la trouve toute faite , comme le pécheur qui prend un poisson, le mineur qui ramasse des minéraux ?

Il la met en position de pouvoir servir à la satisfaction de nos besoins. Le poisson dans la mer n’est d’aucune utilité pour moi. Du moment qu'il est transporté à la poissonnerie, je peux l’acquérir et en faire usage; de là vient la valeur qu’il a, valeur créée par l’industrie du pécheur. De même, la houille a beau exister dans le sein de la terre, elle n'est là d’aucuuc utilité pour me chauffer, pour amollir le fer d’une forge : c’est l’industrie du mineur qui ht rend propre à ces usages , en l’extrayant parle moyen de ses puits, de ses galeries, de ses roues. Il crée, en la tirant de terre, toute la valeur qu’elle a étant tirée.

Comment le cultivateur crée-t-il de la valeur ?

Les matières dont se compose un sac de blé ne sont pas tirées dn néant; elles existaient avant que le blé fût du blé; elles étaient répandues dans la terre, dans l’eau, dans l’air, et n’y avaient au-

cune utilité, et par conséquent aucune valeur. L'industrie du cultivateur, en s'y prenant de manière que ces diverses matières se soient réunies sous la forme d'abord d'un grain, ensuite d'un sac

de blé, a créé la valeur qu'elles n'avaient pas. il en est de même de tous les autres produits agricoles.

Quelle est la seconde manière dont on produit?

C'est eu donnant aux produits d'une autre industrie une valeur plus grande par les transformations qu'on leur fait subir. Le mineur procure le métal dont une boucle est laite; mais une boucle faite vaut plus que le métal qui y est employé. La valeur de la boucle par-dessus celle dn métal, est une valeur produite, et la boucle est un produit de deux industries : de celle du mineur et de celle du fabricant. Celle-ci se nomme industrie manufacturière.

Quels travaux embrasse l'industrie manufacturière ?

Elle s'étend depuis les plus simples façons, comme celle que donne un grossier artisan villageois à une paire de sabots, jusqu'aux façons les plus recherchées, comme celle d'un bijou, et depuis les travaux qui s'exécutent dans l'échoppe d'un savetier, jusqu'à ceux qui occupent plusieurs centaines d'ouvriers dans une vaste manufacture.

Quelle est la troisième manière dont on produit?

On produit encore en achetant un produit dans uu lieu où il a moins de valeur, cl en le transportant dans un lieu où il en a davantage. C'est ce qu'exécute l'industrie commerciale.

Comment l'industrie commerciale produit-elle de V utilité, puisqu'elle ne change rien au fond ni à la forme d'un produit, et qu'elle le revend tel qu'elle l'a acheté?

Elle agit comme le pécheur de poisson dont nous avons' parlé; elle prend un produit dans le lieu où l'on ne peut pas en faire usage, dans le lieu du moins où scs usages sont moins étendus, moins précieux, pour le transporter aux lieux où ils le sont davantage, où sa production est moins facile, moins abondante, plus chère. Le bois de chauffage et de charpente est d'un usage et par conséquent d'une utilité très bornée dans les hautes moutagnes, où il excède tellement le besoin qu'on eu a qu'on le laisse quelquefois pourrir sur place ; mais le même bois sert à des usages très variés et très étendus lorsqu'il est transporté dans une ville. Les cuirs de bœuf ont peu de valeur dans l'Amérique méridionale, où l'on trouve beaucoup de bœufs sauvages : les mêmes cuirs ont une grande valeur eu Europe, où la nourriture des bœufs est dispendieuse, et les usages qu'on fait des cuirs bien plus multipliés. L'industrie commerciale, en les apportant, augmente leur valeur de toute la différence qui se trouve entre leur prix à Buenos- Ay res et leur prix en Europe(8).

Que comprend-on sous le nom d'industrie commerciale?

Toute espèce d'industrie qui prend un produit dans un endroit pour le transporter dans un au-

tre endroit où il est plus précieux, et qui le met ainsi à la portée de ceux qui en ont besoin. On y comprend aussi, par analogie, l'industrie qui, en détaillant un produit, le met à la portée des plus petits consommateurs. Ainsi, l'épicier qui achète des mar-

chandises en gros pour les revendre en détail dans la même ville, le boucher qui achète les bestiaux sur pieds pour les revendre pièce à pièce, exercent l'industrie commerciale ou le commerce.

N'y a-t-il pas de grand » rapporta entre foules ces diverses manières de produire?

Les plus grands. Elles consistent toutes h prendre un produit dans un état, et à le rendre dans un autre où il a plus d'utilité et de valeur. Toutes les industries pourraient sc réduire à une seule. Si nous les distinguons ici, c'est afin de faciliter l'étude de leurs résultats; et malgré toutes les distinctions, il est souvent fort difficile de séparer une industrie d'une autre. Un villageois qui fait des paniers est manufacturier; quand il porte des fruits au marché, il fait le commerce. Mais, de façon ou d'autre, du moment que l'on crée ou qu'on augmente l'utilité des choses, on augmente leur valeur, on exerce une industrie, on produit de la richesse

DES OPÉRATIONS COMMUNES A TOUTES LES INDUSTRIES

Comment appelle-t-on les hommes qui entreprennent la confection d'un produit quelconque?

Ce sont les entrepreneurs d'industrie.

Quelles sont les opérations qui constituent le travail d'un entrepreneur d'industrie?

Il doit d'abord acquérir les connaissances qui sont la base de l'art qu'il veut exercer.

Que doit-il faire ensuite?

11 doit rassembler les moyens d'exécution nécessaires pour créer un produit, et finalement présider à son exécution.

De quoise composent les connaissances qu'il doit acquérir?

11 doit connaître la nature des choses sur lesquelles il doit agir, ou qu'il doit employer comme instrumens, et les lois naturelles dont il peut s'aider.

Donnes-moi des exemples.

S'il veut être forgeron, il doit connaître la pro-

1 L'auteur adopte ici une ancienne division qui manque d'exactitude. 11 faut faire violence aux termes pour classer dans Y indus t rie agricole l'art du pécheur et celui du mineur. Un médecin, uti jurisconsulte, un musirien, tin danseur, un comédien, sont mis par M. Sty

priélé qu'a le fer de s'amollir par la chaleur, et de se modeler sous le marteau ou sous des cylindres. S'il veut être horloger, il doit connaître les lois de la mécanique et l'action du poids ou des ressorts sur les rouages. S'il veut être agriculteur, il doit savoir quels sont les végétaux et les animaux qui sont utiles à l'homme, et les moyens de les élever. S'il veut être commerçant, il doit s'instruire de la situation géographique des différées pays, de leurs besoins, de leurs lois, ainsi que des moyens de transport qui sont à sa portée.

Quels sont les hommes qui s'occupent à recueillir et à conserr-cr ces diverses connaissances ?

Ce sont les savans. L'entrepreneur d'industrie les consulte directement, ou consulte leurs ouvrages.

Ne suffit-il pas à l'entrepreneur de s'instruire des procédés de son art ?

Oui ; mais les procédés mêmes de son art sont fondés sur des connaissances recueillies, mises en ordre, conservées et journellement augmentées par les savans (9).

Les savons prennent donc part à la production des richesses?

Indubitablement. Les vérités qu'ils enseignent sont la base de tous les arts.

Qa'orrircraïf-»/, relativement ù l'industrie 7 si les sciences cessaient d'être cultivées ?

On conserverait pendant un certain temps, dans les ateliers, la tradition des connaissances sur lesquelles sont fondés les procédés qu'on y exécute, mais ces procédés se dénatureraient peu à peu entre les mains de l'ignorance ; de mauvaises pratiques s'introduiraient ; on ne saurait pas pourquoi elles sont mauvaises, on n'aurait aucun moyen de retrouver les bonnes; enfin, l'on ne pourrait attendre le perfectionnement que du hasard (10).

siprès s'étre instruit de la nature des choses sur lesquelles et par lesquelles il doit agir f que doit faire encore l'entrepreneur d'industrie?

Il doit calculer les frais qu'occasionnera la confection du produit, en comparer le montant avec la valeur présumée qu'il aura étant terminé; et il ne doit en entreprendre la fabrication, ou la continuer s'il l'a déjà entreprise, que lorsqu'il peut raisonnable-

ment espérer que sa valeur sera suffisante pour rembourser tous les frais de sa production (11).

Quelles sont les autres opérations industrielles de l'entrepreneur ?

Il doit enfin diriger les travaux des agens sala-

au rang de* personnes qni créent des produits immatériels. On ne peut pas dire cependant qu'ils se livrent à l'industrie manufacturière ou à l'industrie commerciale proprement dite. Ch. C.

riés, commis, ouvriers, qui le secondent dans la confection des produits.

Désigne s-moi quelques classes d'entrepreneurs dans l'industrie agricole.

Un fermier qui laboure le terrain d'autrui, le propriétaire qui fait valoir son propre terrain, sont des entrepreneurs d'industrie agricole. Dans les branches analogues à l'agriculture, celui qui exploite des mines, des carrières, pour en tirer des minéraux , ou qui exploite la mer et les rivières pour en tirer du sel, des poissons, du corail, des éponges, etc., est un entrepreneur d'industrie, pourvu qu'il travaille pour son propre compte. S'il travaille pour un salaire, ou à façon, c'est alors celui qui le paie qui est entrepreneur.

Désignes -moi quelques classes d'entrepreneurs dans l'industrie manufacturière.

Tous ceux qui , pour leur propre compte , font subir à un produit déjà existant une façon nouvelle au moyen de laquelle la valeur de ce produit est augmentée, sont entrepreneurs d'industrie

manufacturière. Ainsi le manufacturier n'est pas seulement l'homme qui réunit un grand nombre d'ouvriers en ateliers ; c'est encore le menuisier qui fait des portes et des fenêtres , et même le maçon et le charpentier qui vont exercer leur art hors de leur domicile, et qui transforment des matériaux en un édifice. Le peintre en bàtimens lui-même , qui revêt l'intérieur de nos maisons d'une couleur plus fraîche , exerce encore une industrie manufacturière.

mJl n'est donc pas nécessaire f pour être entrepreneur, d'être propriétaire de la matière que l'on travaille?

Non : le blanchisseur qui vous rend votre linge dans un autre état que celui où vous le lui avez confié, est entrepreneur d'industrie.

Le même homme peut -il être à la fois entrepreneur et ouvrier ?

Certainement. Le terrassier qui convient d'un prix pour creuser un fossé, un canal, est un entrepreneur; s'il met lui-même la main à l'œuvre, il est ouvrier en même temps qu'entrepreneur.

Désignes- moi quelques classes d'entrepreneurs dans l'industrie commerciale.

Tous ceux qui, sans avoir fait subir une transformation & un produit, le revendent tel qu'ils l'ont acheté , mais dans un lieu et dans un état qui rendent le produit plus accessible au consommateur, sont des entrepreneurs d'industrie commerciale, ou des commcrcans. Ainsi ce n'est pas seulement le négociant qui fait venir des marchandises de l'Amérique et des Indes, qui fait le commerce, c'est encore le marchand qui achète des étoffes ou des

quincailleries dans une manufacture, pour les revendre dans une boutique; ou même celui qui les achète en gros dans une rue, }>our les revendre en détail dans la rue voisine.

Quels sont , dans l'industrie commerciale , les salariés qui remplissent les fonctions d'ourriers ?

Les matelots, les voituriers (quand ils ne sont pas entrepreneurs, mais agens salariés), les portefaix, les garçons de magasin et de boutique, et en général tous ceux qui reçoivent un salaire fixe pour leur travail.

Quelle différence met-on entre l'industrie et la travail f

On appelle travail toute action soutenue dans laquelle on sc propose un but utile et lucratif. L'industrie est. un ensemble de travaux dont quelques-uns sont purement intellectuels, et qui supposent quelquefois des combinaisons très relevées.

Résumes l'objet des opérations qui se rencontrent dans toutes les industries.

1° Les recherches du savant; 2® l'application des connaissances acquises aux besoins des hommes , en y comprenant le rassemblement des moyens d'exécution et la direction de l'exécution elle- même; ce qui forme la tâche des entrepreneurs d'industrie; 3° le travail des agens secondaires, tels que les ouvriers, qui vendent leur temps et leurs peines, sans être intéressés dans le résultat.

CHAPITRE V

CB QÜR C'EST QO'UN CAPITAL , BT COMMENT ON

l'kmplois.

jVe faut-il pas à un entrepreneur d'industrie quelque chose de plus que ses talons et son travail pour entreprendre la production?

Oui; il faut encore un capital.

Qu'est-ce qu'un capital?

C'est une somme de valeurs acquises d'avance.

Pourquoi ne dites-vous pas une somme d'argent?

Parce que ces valeurs peuvent consister dans beaucoup d'objets divers, aussi bien qu'eu une somme d'argent.

A quoi sert le capital dans la production ?

Il sert à faire l'avance des frais que nécessite la production, depuis le moment où l'on commence les opérations productives, jusqu'à ce que la vente du produit rembourse à l'entrepreneur l'avance qu'il a faite de ces frais.

Qu'est-ce qu'une aranre ?

C'est uue valeur que l'on prête ou que l'on consomme 1 dons le dessein de la recouvrer. Si celte valeur n'est pas restituée ou reproduite, ce n'est

1 Les personnes qui veulent se former une idée juste de la consommation, la trouveront expliquée plus loin, chapitre xxtv et

suivstn*.

pas une valeur avancée , c'est une valeur perdue, en tout ou en partie.

Donnez-moi un exemple.

Lorsqu'un homme veut fabriquer du drap, il emploie une partie de ses valeurs capitales à acheter de la laine ; une autre partie & acheter des machines propres & filer, à lisser, à fouler, à tondre son étoffe, une autre partie à payer des ouvriers, et le drap, lorsqu'il est achevé, lui rembourse toutes ses avances par la vente qu'il en fait (12).

Attend-il d'avoir achevé une grande quantité de produit» pour sa rembourser de se» avance »?

Cela n'est point nécessaire : du moment qu'il a terminé une pièce de drap et qu'il l'a vendue, il emploie la valeur qu'il a tirée de sa pièce de drap à une autre avance, comme, par exemple, à acheter de la laine ou bien à payer des salaires d'ouvriers; de celte manière la totalité de son capital est constamment employée ; et ce qu'on nomme le capital de Fentreprise se compose de la valeur totale des choses achetées au moyen du capital, et dont une partie sont des produits commencés et avancés à difle-rens degrés.

N'y a-t-il pas cependant une partie de la valeur capitale d'une entreprise qui reste en écus ?

Pour ne laisser oisive aucune partie de son capital, un entrepreneur habile n'a jamais en caisse que la somme nécessaire pour faire face aux dépenses courantes et aux besoins imprévus. Lorsque des rentrées promptes lui procurent plus d'argeut qu'il

ne lui en faut pour ces deux objets, il a soin d'employer le surplus à donner plus d'extension à son industrie.

Comment donne- t-on plus d'extension à une entreprise industrielle?

En augmentant les constructions qui servent à son exploitation, en achetant une plus forte quantité de matières premières, en salariant un plus grand nombre d'ouvriers et autres agens.

Ne divise-t-on pas les capitaux employé» en plusieurs natures de capitaux?

On divise le capital d'une entreprise en capital engagé et en capital circulant.

Qu'esl-ce que le capital engagé ?

Ce sont les valeurs qui résident dans les bitiraens, les machines, employés pour l'exploitation de l'entreprise aussi longtemps qu'elle dure, et qui ne sauraient eu être distraits pour être employés dans une autre entreprise, si ce n'est avec perte.

Qu'est-ce que le capital circulant ?

Ce sont les valeurs qui se réalisent en argent, et s'emploient de nouveau plusieurs fois durant le cours d'une même entreprise. Telles sont les valeurs qui servent à faire l'avance des matières premières et des salaires d'ouvriers. Chaque fois que l'on vend un produit, cette vente rembourse sans perte i l'entrepreneur la valeur de la matière pre-

mière employée, et des divers travaux payés pour la confection du produit (15).

A quelle époque un entrepreneur réalise-t-il son capital engagé ?

Lorsqu'il vend le fonds de son entreprise.

L'usure et la dégradation de râleur qu'éprouvent les machines et les constructions ne diminuentelles pas constamment le capital engagé ?

Elles le diminuent en effet; mais, dans une entreprise bien conduite, une partie de la valeur des produits est employée à l'entretien de cette portion du capital, sinon pour lui conserver sa valeur tout entière, du moins pour le mettre en état de continuer toujours le même service; et comme, malgré les précautions les plus soutenues, le capital engagé ne conserve pas toujours la même valeur, on a soin, chaque fois qu'on fait l'inventaire de l'entreprise, d'évaluer cette partie du capital au-dessous de l'évaluation qu'on en avait faite dans une autre occasion précédente.

Eclaircisses cela par un exemple.

Si l'on a évalué, l'année dernière, les métiers et les autres machines d'une manufacture de drap à 50,000 francs, on ne les évalue, cette année-ci, qu'à 45,000 francs , malgré les frais qu'on a faits pour les entretenir; frais que l'on met au rang des dépenses courantes, c'est-à-dire des avances journalières que la vente des produits doit rembourser.

Eous m'avez donné l'idée de l'emploi d'un capital dans une entreprise manufacturière; je voudrais me faire une idée de l'emploi d'un capital dans une entreprise agricole.

La maison du fermier, les granges, les étables, les clôtures, et en général toutes les améliorations qui sont ajoutées au terrain,

sont un capital engagé qui appartient ordinairement au propriétaire de la terre : les meubles, les instrumens de culture, les animaux de service, sont un capital engagé, qui appartient ordinairement au fermier. Les valeurs qui servent à faire l'avance des semences, des salaires, de la nourriture des gens et des animaux de service, les valeurs qui servent à payer les réparations d'outils et de charrettes, l'entretien des attelages, et en général toutes les dépenses courantes, sont prises sur le capital circulant, et sont remboursées à mesure qu'on vend les produits journaliers de la ferme.

Une même entreprise peut donc être exploitée avec différentes portions de capitaux qui appartiennent à diverses personnes?

Sans doute : l'entrepreneur paie, sous une forme ou sous une autre, la jouissance d'une portion de capital qui ne lui appartient pas. Dans l'exemple ci-dessus, une ferme bien bâtie, et améliorée par des fossés de dessèchement ou d'arrosement et par de bonnes clôtures, sc loue plus cher qu'un terrain nu; d'où il suit qu'une partie de loyer est

Digi

le prix du service rendu par le sol, et qu'une autre partie est le prix du service rendu par le capital répandu en améliorations sur la terre.

Je voudrai» me faire une idée de remploi d'une valeur capitale dans une entreprise de commerce.

Un négociant français emploie une partie de son capital en soieries, et les envoie en Amérique : c'est une avance, une valeur

qui momentanément a disparu de la Fraucc, pour renaître, de même que le blé qui a servi de semence. Ce négociant donne en même temps à son correspondant d'Amérique l'ordre de vendre ces marchandises, et de lui en faire les retours (c'est-à-dire de lui en renvoyer la valeur) en d'autres marchandises, telles que du sucre, du café, des peaux d'animaux, peu importe. Voilà le capital qui reparaît sous une nouvelle forme. Il fautconsidércr les marchandises envoyées comme des matières premières consommées pour la formation d'un nouveau produit. Le nouveau produit consiste dans les marchandises qui composent les retours.

Le capital au moyen duquel on conduit une semblable entreprise , peut-il encore appartenir à différentes personnes?

Sons contredit : en premier lieu, le négociant qui fait un envoi en Amérique peut travailler avec un capital qu'il a emprunté à un capitaliste; il peut aussi avoir acheté les soieries à crédit : c'est alors le fabricant de soieries qui prêle au négociant la valeur de la marchandise que ce dernier a fait partir.

Vous aces employé l'expression de matière première; donnes-moi une idée exacte de ce qu'elle signifie.

La matière première est la matière à laquelle l'industrie donne uue valeur qu'elle n'avait pas, ou dont elle augmente la valeur quand elle en avait une. Dans ce dernier cas, la matière première d'une industrie est déjà le produit d'une industrie précédente.

Donnes-m'en un exemple.

Le coton est une matière première pour le fileur de coton, bien qu'il soit déjà le produit de deux entreprises successives, qui sont celle du planteur de colon, et celle du négociant en marchandises

étrangères, par les soins de qui cette marchandise a été apportée en Europe. Le (il de coton est à son tour une matière première pour le fabricant d'étoffes; et une pièce de toile de coton est une matière première pour l'imprimeur en toiles peintes. La toile peinte elle-même est la matière première du commerce de marchand d'indiennes; et l'in-

' L'addition de toutes ces valeurs, quand même elle serait possible, ne donnerait pas une connaissance exacte des capitaux d'une nation. Il y a, dans tous les genres d'industrie, des capitaux qui périssent, parce qu'il» sont niai employés. Il n'est pas possible d'ail-

dienne n'est qu'nne matière première pour la couturière qui eu fait des robes, et pour le tapissier qui en fait des meubles.

Comment un entrepreneur d'industrie sait-il si la valeur de son capital est augmentée ou diminuée?

Par un inventaire, c'cst-à-dire par un état détaillé de tout ce qu'il possède, où chaque chose est évaluée suivant son prix courant.

Qu'est-ce qu'on appelle le capital d'une nation ?

Le capital d'une nation, ou le capital national, est la somme de tous les capitaux employés dans les entreprises industrielles de cette nation. Il faudrait, pour connaître à combien se monte le capital d'une nation, demander à tous les propriétaires fonciers la valeur de toutes les améliorations ajoutées à leur fonds; à tous les cultivateurs, manufacturiers et commerçans, la valeur des capitaux qu'ils emploient dans leurs entreprises, et additionner toutes ces valeurs *.

Le numéraire d'un pays fait-il partie de ses capitaux?

La portion du numéraire que chacun possède, qui vient d'un capital réalisé, et que l'on destine h une nouvelle avance, fait partie des capitaux d'une nation. La portion qui vient d'un profit réalisé, et dont on achète ce qui est nécessaire à l'entretien des individus ou des familles, rie fait partie d'aucun capital; et c'est probablement la plus considérable.

CHAPITRE VI

DBS ISSTRUMENS XA T CR R LS UE l'| NDUSTRI F. .

Qu'est-ce que les instrumens naturels de l' industrie ?

Ce sont les instrumens que la nature a fournis gratuitement à l'homme, et dont il se sert pour créer des produits utiles. On les appelle des instrumens naturels , par opposition avec les capitaux, qui sont des instrumens artificiels f c'est-àdire des produits créés par l'industrie de l'homme et qui ne lui sont pas donnés gratuitement.

Désignez quelques instrumens naturels.

Le premier et le plus important de tous est la terre cultivable. Elle a été donnée gratuitement à tous les hommes; mais comme clic ne saurait être cultivée sans que quelqu'un fasse les avances de travail et d'argent nécessaires pour sa culture, on

leurs, surtout chez les nations dont la civilisation est ancienne, de distinguer, dans l'appréciation des terres , la valeur qui pro-

vient des capitaux employés à les mettre en culture , de la valeur qu'elles avaient primitivement. Ch. C.

a senti, chez tous les peuples civilisés, la nécessité de reconnaître comme propriétaires exclusifs des fonds de terre ceux qui se trouvent actuellement en avoir la possession non contestée

jV'y a-t-il pas d'autres instrument non créés par V homme , tuais devenus la propriété exclusive de certaines personnes , et quif entre les mains de l'industrie, fournissent des produits?

On peut ronger dans cette classe les cours d'eau qui sont devenus des propriétés, et qui font marcher des usines. On peut y comprendre encore les carrières, les mines, d'où l'on tire des marbres, des métaux, et surtout du charbon de terre. Ce sont des espèces de maflasins où la nature a préparé et mis en dépôt des richesses que l'industrie et les capitaux de leurs propriétaires achèvent en les mettant h la portée des consommateurs (14).

iV'y a-t-il pas des instrument naturels qui ne sont pas devenus des propriétés , et qui sont demeurés à l'usage de tout le monde ?

Oui : si l'on veut faire du sel , la nature fournit gratuitement l'eau de la mer et la chaleur du soleil,qui en opère l'évaporation; si l'on veut transporter des produits commerciaux, la nature fournit encore la mer ou les rivières comme autant de routes liquides; elle fournit la force des vents pour pousser les navires. Si l'industrie manufacturière veut construire des horloges ou des montres, la nature fournit de même la flravitation, qui fait descendre des poids, ou l'élasticité des ressorts, qui fait marcher les rouages (15).

Les instrument naturels qui sont des propriétés ne se trourcnt-ils pas confondus quelquefois avec des râleurs capitales ?

Oui : sur un fonds de terre, qui est un instrument fourni par la nature, il sc trouve le plus souvent des b&timens, des bonifications qui sont des produits de l'industrie, et par conséquent des instrumens artificiels et acquis moyennant des avauces et du travail. Dans les mines, il y a des puits, des galeries , des machines pour épuiser les eaux, pour monter les produits; toutes ces bonifications sont des capitaux ajoutés & l'instrument naturel.

Quelle différence caractéristique troure-t-on entre les fonds de terre et les capitaux?

Les fonds de terre ne sont pas susceptibles de s'augmenter indéfiniment comme les capitaux ; mais ceux-ci, qui se composent de valeurs créées, peuvent sc dissiper et se détruire par la consommation, tandis que les fonds de terre ne peuvent être consommés. Un bien-fonds, quelque négligé

* Il «t vrai que I3 terre cultivable a été donnée gratuitement à tou* le» hommes; mais pour la mettre en valeur, il a fallu se livrer à d'immenses travaux. L'appropriation des fonds de terre, ainsi que je l'ai fait voir en traitant de la Propriété, non-seulement ne fait rien

qu'il soit, conservera toujours le même nombre d'arpens, mais il peut perdre successivement toutes les valeurs capitales qu'on y avait amassées (10). Du reste les fonds de terre ne sont autre chose que des instrumens qui servent à l'industrie d'une manière parfaitement analogue h la manière dont les capitaux lui servent.

DES SERVICES PRODUCTIFS

Qu’est-ce que des services productifs ?

Vous avez dû comprendre que l’industrie, les capitaux et les instrumens naturels (tels que les fonds de terre), concourent au même but, qui est de donner tantôt à une chose, tantôt à une autre une valeur au moyen de laquelle cette chose devient un produit. Cela ne peut s'opérer que par une certaine action, un certain travail exécuté par des hommes, par des capitaux, par des fonds de terre. C’est ce travail que l’on appelle un service productif.

Je conçois fort bien le travail de l’homme , mais j’ai peine à concevoir celui des capitaux et des fonds de terre.

Un capital ne peut-il pas rester oisif? Une terre ne peut-elle pas demeurer en friche? Ne peuventils pas, dans une autre supposition, être occupés de manière à seconder l’industrie dans la création des produits?

J’en contiens.

C’est celte action des fonds productifs qui constitue les services qu’ils rendent. Il y a dans la production :

Des services rendus par les hommes; on les nomme services industriels;

Des services rendus par les capitaux; on les nomme services capitaux ;

Et enfin des services rendus par les fonds de terre; on les nomme services fonciers.

Comment nommo-t-on les hommes qui fournissent à la production ces divers services?

Ceux qui fournissent les services industriels se nomment des hommes industrieux, ou plus brièvement des industrieux;

Ceux qui fournissent des capitaux se nomment des capitalistes;

Ceux qui fournissent des terres sc nomment des propriétaires fonciers.

perdre à personne, mais donne des moyens d'existence à ceux qni ne possèdent aucune propriété foncière. (Voy. le Traite de la Propriété , tom. I, chap. ix, x et xt.) Ch. C.

CATECHISME D'ECONOMIE POLITIQUE. fli)!

Tous sont «les producteurs.

Des producteur» ! Le » capitaliste» et le» propriétaire» me paraissent ne rien produire.

Non pas directement; niais ils produisent indirectement parle moyen de leur instrument. Sans eux on manquerait «le certains services indispensables pour la production.

La mémo personne fournit-elle à la foi* diverse» espèce» de services productif»?

Ce cas arrive très souvent. Un propriétaire qui fait valoir son propre terrain fournit, comme propriétaire, le service foncier; en faisant l'avance des frais de son entreprise, il fournit le service capital ; et comme entrepreneur il fournit le service industriel.

Lorsque ce» différent service* sont fourni s par différentes personne», par qui sont-ils réuni» pour concourir à une même production?

Par l'entrepreneur qui se charge de cette production.

Rendes cela sensible par un exemple.

Un fermier loue une terre : louer une terre, c'est acheter les services que ce fonds peut rendre pendant la durée du bail. Il emprunte un capital moyennant intérêt : c'est acheter les services que peut rendre ce capital pendant la durée du prêt. Il pn-nd des valets et des ouvriers : c'est acheter le service que ces travailleurs peuvent rendre chaque jour, chaque semaine.

Après avoir acquis ces services, il les consomme reproductivement.

Comment des services peuvent- il* être consommé»?

Des services ont été consommés, lorsque l'emploi qu'on en a fait après les avoir achetés n'a pas permis qu'ils fussent appliqués h autre chose. On les dit consommés, parce que les memes services ne peuvent être employés tic nouveau.

Cependant une terre qui a servi peut servir de nouveau ; un ouvrier qui a travaillé peut travailler encore.

D'accord : une terre qui a rendu un service cette année pourra rendre un service l'année prochaine; mais celui qu'elle a rendu cette année est un service consommé, usé, qui a fourni ses produits, et. dont on ne peut tirer de nouveau aucun parti. De même le service rendu par un ouvrier aujourd'hui, soit qu'il ait produiL ou non l'effet qu'on en attendait, est un service consommé et

dont il est désormais impossible d'obtenir aucun produit; celui qu'il rendra demain sera un autre service qui donnera lieu à une autre consommation (17).

Qu'entendez-vous par consommer de» service* reproductivement?

On consomme reproductivement le service d'un ouvrier, d'un verrier, par exemple, lorsqu'on dirige son travail de manière que la consommation de la valeur de sa journée reproduise dans le verre

qu'il a soufflé une autre valeur qui rembourse avec profit, h l'entrepreneur, l'avance qu'il a faite du prix de la journée. On consomme au contraire improductivement les services que nous rend un barbier; parce qu'une fois que la barbe est faite, il ne reste rien de son travail en quoi il se trouve la moindre valeur.

En doit-on conclure que le travail du barbier a été improductif?

Non ; mais les services rendus par lui et l'espèce d'utilité qui en est résultée, ont été, h mesure que son travail a été exécuté, consommes par son maître, qui s en est servi pour sa satisfaction personnelle; tandis que les services de l'ouvrier et l'utilité qui en est résultée ont été employés à donner une valeur à un produit. C'est pour cela qu'il ne reste rien de la première de ces utilités produites, et que de la seconde il reste une valeur qui est une portion de richesses.

Qu'est-ce que les frai * de production ?

C'est la valeur des services productifs qu'il a fallu consommer pour créer un produit L'achat qu'un entrepreneur en fait n'est de

sa part qu'une avance qui est remboursée par la valeur du produit qui en résulte.

Ainsi, quand un fabricant de porcelaine entreprend un beau vase pour lequel il dépense en location d'ateliers, en intérêts de sommes empruntées , en salaires d'artistes et d'ouvriers, pour ce qui regarde ce vase seulement, une somme de 000 francs, s'il a su, au moyen de toutes ces dépenses, exécuter un meuble qui vaille 600 francs, il est remboursé de toutes ses avances par la vente da vase.

Si le vase ne vaut pas plu» que les services productifs qui ont été consommés pour le crier , il senf ble que la valeur qui a été créée est d'avance annulée par celle qui a été consommée, et que la société n'en est pas plus riche par l'effet de cette production.

La société n'en est pas plus riche, si la valeur consommée a égalé la valeur produite; mais elle n'en est pas plus pauvre, quoique les producteurs aient vécu par cette consommation. Une valeur, pour avoir été consommée en même temps que produite, n'en a pas moins été produite; et c'est sur des valeurs incessamment produites et consommées que subsiste la société.

Il me reste un doute : la valeur gagnée par les producteurs était auparavant dans la bourse de celui qui a fait l'acquisition du rase. Elle n'y est plus. Il semble dès-lors que les producteurs ont consommé, non la valeur qu'ils ont créée , mais une râleur anciennement existante.

• On Terra plus tard (chapitres xx.xxi et xxu)*ur quelles bases s'établit la valeur ou le prix courant des services productifs.

Cela n'est pas ainsi. La valeur de COO francs qui était dans la bourse de l'acquéreur est maintenant, sous la forme d'un vase, dans son salon, qu'elle décore ; car remarquez bien que nous partons de la supposition que le vase vaut, en valeur courante, autant que la somme qu'on a donnée pour l'acheter; autrement, la production aurait été imparfaite, illusoire en partie.

Si le rase ne vaut qu' autant que le» services qu'il a entités, où sera le profit de V entrepreneur ?

L'entrepreneur, en rassemblant divers services productifs et en dirigeant leur emploi dans le but de créer un vase, a exécuté ltft-même un travail qui a une valeur. Il a fait l'avance de cette valeur en même temps qu'il a fait l'avance de tous les autres services productifs, et elle fait partie des frais de production du vase. Ainsi, quand je dis que ccs frais se sont élevés à 000 francs, j'entends que les frais de local, de matière première, de main-d'œuvre, etc., se sont élevés, par exemple, à 550 francs, et la coopération de l'entrepreneur à 50 francs. Dès-lors ces 50 francs, qui sont le prix de ses soins, et qu'on nomme ordinairement son bénéfice, font partie des frais de production.

Que conclure s-rous de ccs principes ?

Que la production est une espèce d'échange dans lequel on donne les services productifs, ou leur valeur quand on les achète, pour obtenir en retour les produits, c'est-à-dire ce qui sert à satisfaire nos besoins et nos goûts (18).

Je comprends que nous acquérons les produits qui satisfont à nos consommations par le moyen de nos services productifs ; mais d'où tirons-nous nos services productifs ?

De nos fonds productifs.

Quels sont-ils?

Nos fonds productifs sont ou nos facultés industrielles, d'où les services industriels proviennent, ou nos capitaux, d'où proviennent les avances que l'on fait à la production, ou bien enfin les instrumens naturels qui sont devenus des propriétés (notamment les fonds de terre), d'où proviennent les services fonciers. Je vous ai déjà fait connaître la nature et l'action de ces divers fonds productifs.

A qui devons-nous ces fonds qui sont les sources de nos richesses

Les uns sont dus à la nature, qui nous les a donnés gratuitement : telles sont les terres cultivables, la force du corps, celle de l'intelligence les aulrcs, tels que les capitaux, sont des produits de l'industrie aidée de ses instrumens.

CÜAPITRE VIII.

DR LA FORMATION DKS CAPITAUX

Comment se forment les capitaux ?

Par des épargnes.

Qu'est-ce qu'une épargne?

Nous épargnons quand nous ne consommons pas, pour nos besoins ou pour nos plaisirs, une valeur nouvelle, résultat des profits que nous avons faits. L'épargne est la valeur qui a été aiusi épargnée. C'est par des épargnes successives que l'on forme et que l'on grossit ses capitaux.

Comment l'épargne peut-elle grossir un capital?

Parce qu'un profit est une valeur nouvelle, indépendante de nos fonds de terre et de nos fonds capitaux antérieurement existans. Or, quand cette valeur nouvelle est employée eu forme d'avance, c'est-à-dire perpétuellement remboursée, elle compose un fonds permanent qui dure aussi longtemps qu'on ne le dissipe pas, et qu'on l'emploie à des lisages reproductifs; ce qui constitue une nouvelle portion de capital.

Eclaircisses cette idée par un exemple.

Un bijoutier qui fait pour 0000 francs de profits dans une année, s'il se contente de 5000 francs pour la dépense de lui et des siens, augmentera son capital de 1000 francs.

Comment peut- il employer cette épargne à des avances productives ?

Il achète une plus grande quantité des matières qu'il façonne, il salarie un plus grand nombre d'ouvriers, etc. Dès-lors il travaille avec un plus gros capital; et l'augmentation de scs profits est le prix du service rendu par le nouveau capital qu'il met en œuvre.

Comment un capitaliste peut -il employer ses épargnes?

Un capitaliste qui prête ses capitaux, s'il en retire 10,000 francs de profits ou d'intérêts au bout de l'an , et s'il n'en dépense que 9000, augmente son capital de 1000 francs, qu'il prête soit aux mêmes emprunteurs, soit à d'autres.

Que peut faire un propriétaire foncier de ses épargnes?

Pour placer scs épargnes, il peut, soit améliorer scs fonds par de nouvelles constructions, soit prêter ses épargnes à un homme capable de les faire valoir et qui lui en paie un loyer, qu'on appelle un intérêt. Dès-lors il devient capitaliste en même temps que propriétaire foncier.

S'il emploie ses épargnes à l'échat d'un nouveau

• La force corporelle et l'intelligence sont des dons gratuits que la nature accorde spécialement à l'individu qui en jouit. Les fonds de terre sont des don» gratuits faits en général à l'espèce humaine, qui, pour son in-

térêt, a reconnu que certains hommes en particnlicr devaient en avoir la propriété exclusive. (Voyez le chapitre xiv , de la Propriété.)

morceau de terre , peut-on dire que le$ capitaux do la eociété non t augmentés ?

Oui; car si celui qui a fait l'épargne et qui achète du terrain n'a plus ce capital pour faire des avances h l'industrie, le vendeur du terrain se trouve l'avoir.

Comment fait un salarié pour se former un capital?

Il est obligé de prêter scs épargnes à un entrepreneur d'industrie, car il n'y a que les entrepreneurs qui puissent faire valoir un capital.

Un capital peut-il se détruire comme sa former ?

Oui; il suffit pour cela, au lieu de consacrer uu capital à des avances qui seront remboursées par des produits, de l'employer à des consommations non. productives.

Les sommes épargnées ne font-elles pas tort aux producteurs ?

Non, aï elles sont employées productivement.

Je croirais qu'une dépense supprimée supprime la detnande qu'on faisait d'un produit et les profits que les producteurs faisaient sur ce produit.

Une dépense productive, bien qu'elle ne soit qu'une avance, nécessite la demande d'un produit.

Montre z -moi cela par un exemple.

Si j'épargne sur mes profits 1000 francs , et que je les prête à un entrepreneur de maçonnerie, j'achètc moins de ces produits qui servent à ma consommation, jusqu'à concurrence de 1000 francs; mais le maître-maçon achète pour 1000 francs de produits de plus qu'il n'aurait fait. Seulement ce sont des produits différens. Ce sont peut-être des pierres de taille, produits du carrier; des outils de son métier, produits du taillandier; ce sont des journées d'ouvriers, et ces ouvriers emploient leurs salaires en nourriture, en vétemens, qui sont également des produits de dif-Térens producteurs. Cette épargne peut donc changer la nature des demandes, mais elle n'en dimiuue pas la somme.

N'a-t-elle pas des avantages réels P

Oui; elle permet à différens travailleurs de tirer parti de leurs facultés industrielles, défaire des profits qu'ils n'auraient pas

faits et de les renouveler sans cesse, parce qu'un capital employé à des avances rentre autant de fois qu'il est avancé, et chaque fois il est de nouveau employé à acheter des services productifs

Comment peut-on connaître si l'on a augmenté ou diminué son capital P

Ceux qui n'ont point d'entreprise industrielle peuvent comparer ce qu'ils ont reçu avec ce qu'ils ont dépensé. S'ils ont moins dépensé qu'ils u'ont reçu, leur capital est accru du montant de la différence.

Pour ceux qui ont une entreprise industrielle,

• Voyez les chapitres xxv etxxvi.

il n'y a d'autre moyen qu'un inventaire fidèlement dressé des valeurs qu'ils possèdent celle année, comparé avec un pareil inventaire dressé les années précédentes.

Pourquoi un inventaire est-il nécessaire du moment qu'on a une entreprise industrielle ?

Parce que le capital d'un entrepreneur se compose de diverses marchandises faisant partie soit des approvisionnerons, soit de ses produits, qu'il doit évaluer au cours du jour, s'il veut connaître son bien. La majeure partie de son capital a changé de forme dans l'espace d'une année ; les provisions, les marchandises qu'il possédait, sont uuc valeur qui a été consommée reproductivcment. Ce n'est donc qu'en comparant cette valeur avec celle qui en est résultée que l'on peut savoir si la valeur capitale s'est accrue ou diminuée (19).

CHAPITRE IX

DES PRODUITS IMMATERIELS.

Qu'est-ce qu'un produit immatériel . 3

On désigne par ce nom une utilité produite, qui n'est attachée à aucune matière, qui cependant a une valeur, et dont on peut se servir.

Donnes-nt'en des exemples.

Un chirurgien fait une opération qui sauve un malade, et sort après avoir reçu ses honoraires : voilà une utilité vendue, payée, et qui cependant n'a pas été un seul instant attachée à une substance matérielle, comme l'utilité qui est dans un habit, dans un chapeau.

Des musiciens se rassemblent dans une salle, pour donner un concert. 11 en résulte un délassement assez désirable pour qu'un auditoire nombreux se réuuisse et paie en commun la jouissance qui résulte de cette représentation. Voilà une utilité produite, achetée et consommée, sans avoir été un seul instant attachée à une substance matérielle.

Voilà des produits immatériels.

Qu'observes- tous relativement aux produits immatériels P

Qu'ils n'ont d'autre durée que le temps de leur production, et qu'ils doivent nécessairement être consommés au moment même qu'ils sont produits. Une personne qui n'aurait pas entendu un concert qui vient d'être terminé, n'a aucune espérance de pouvoir jouir de son exécution. Pour qu'elle se procure cette jouissance, il

faut une production nouvelle; il faut que le concert soit recommencé.

Les produits immatériels sont-ils des produits de l'industrie ?

Sans doute; et l'on observe, dans l'industrie

qui les produit, les mêmes opérations qui concourent à la création des produits matériels : plusieurs genres de connaissances leur servent de base; il faut que des entrepreneurs appliquent ces connaissances aux besoins des consommateurs ; souvent plusieurs agens sont employés à l'exécution; enfin, pour que l'entrepreneur qui a fait les frais de leur production ne soit pas en perte, il faut que la valeur du produit lui rembourse le montant des avances qu'il a faites.

Donnez-moi quelque a exemples du besoin qu'on a et de l'usage qu'on fait de plusieurs produits immatériels.

Les militaires sont utiles à la communauté, en se tenant toujours préparés pour la défendre; les juges sont utiles en administrant la justice; les fonctionnaires publics, dans tous les grades, en prenant soin des affaires de la communauté, et en veillant à la sûreté publique; les ministres de la religion en exhortant aux bonnes actions et en consolant les affligés. L'utilité de ces diverses classes est payée au moyen des contributions publiques fournies par la communauté (20).

D'autres classes dont les services fournissent des secours ou des délassemens. ne sont payées que par les seules personnes qui jugent h propos d'avoir recours à elles. Telle est la classe des médecins, qui n'est point payée par la communauté, mais par les

personnes seulement qui ont recours à leurs conseils. Les avocats sont dans le même cas. Les comédiens, et en général les personnes qui travaillent pour le divertissement du public, produisent de même une satisfaction que les seules personnes qui veulent y prendre part sont tenues de payer, et qui n'cxislc plus du moment que l'exécution en est achevée.

Les fonds de terre no produisent -ils pas une utilité qu'on peut appeler immatérielle ?

Oui ; tous les jardins d'agrément qui ne produisent aucun fruit, aucun bois qui aient une valeur jointe à leur matière, procurent du moins une jouissance à ceux qui en font usage. Celle jouissance a un prix, puisque l'on trouve des personnes qui consentent à l'acheter par un loyer; mais le produit qui l'a procurée n'exisle plus. La jouissance qu'on recueillera l'année prochaine, du même jardin, sera un nouveau produit de celte nouvelle année, et ne sera pas davantage susceptible de se conserver.

N'y a-t-il pas des capitaux qui donnent des produits immatériels ?

Oui ; ce sont ceux qui, par leur service, procurent des jouissances, mais ne font naître aucune valeur nouvelle.

Donnez-m'en des exemples.

1 Une personne à qui on loue de l'argenterie u "acquiert pas la valeur des objets d'argent; elle acquiert

Une maison habitée par son propriétaire est une valeur capitale, puisqu'elle est née d'accumulations, de valeurs épargnées et durables. Cependant, elle ne rapporte point d'intérêts à son propriétaire; il n'en tire pas non plus des matières qu'il puisse

vendre ; mais elle produit pour lui une jouissance qui a une valeur, puisqu'il pourrait la vendre s'il consentait à louer sa maisou. Celle jouissance ayant une valeur réelle, et n'étant pas jointe à un produit matériel, est un produit immatériel.

On en peut dire autant des meubles durables qui remplissent la maison, de la vaisselle et des ustensiles d'argent, etc., qui rapportent, non un intérêt, mais une jouissance.

Pourquoi no dites-vous cola que des objets durables?

Parce que, quand la consommation détruit la valeur du fonds, celte valeur n'est (dus urtc valeur capitale, une valeur que l'on rclrouve après s'en être servi. Mon argenterie est un capital, parce qu'après m'en être servi un an, dix ans, j'en retrouverai la valeur principale; je n'aurai consommé que l'utilité journalière dont elle pouvait être ' ; mais les chaussures que je porte ne sont pas un capital, car quand je les aurai usées, il ne me restera plus en elles aucune valeur.

CHAPITRE X

EN QUOI CONSISTENT LES PHOCRES DE L'iXDUSTRIK.

A quel signe peut-on connaître que l'industrie fait des progrès dans un pays?

Lorsqu'on y remarque des produits nouveaux qui trouvent à se vendre , ou bien lorsqu'on voit diminuer le prix des produits connus. Dans l'un et l'autre cas, il y a île nouvelles jouissances acquises par le public, et de nouveaux profils gagnés.

Pourquoi aux mots : produits nouveaux , ajoutez-vous : qui trouvent à se vendre?

Parce qu'un nouvel objet dont le prix n'atteint pas ses frais de production, ne peut donner lieu à une fabrication suivie : on perdrait à s'en occuper. Il n'en peut résulter ni jouissances nouvelles, ni profits nouveaux. Ce n'est pas un progrès.

Je conçois qu'un nourenu produit procure des jouissances et des profits nouveaux, mais je ne le comprends pas de même quand ce sont des pmduiis déjà connus qui diminuent de prir.

Un produit, lorsqu'il baisse de prix, se met à la portée d'un certain nombre de consommateurs

seulement, pour tout le temps qu'elle la tient à loyer, l'utilité journalière qui peut naître de l'argenterie

qui, auparavant, d'en pouvaient pas faire la dépense. Beaucoup de familles peuvent acheter un tapis de pied lorsqu'il ne coule plus que 50 francs, et s'en passaient quand il fallait le payer 100 francs.

Si, en même temps, les étoiles dont se faisaient les robes de la mère et des filles ont baissé de 100 francs à 50, il n*y a toujours, dans cette famille, que 100 francs dépensés, et il s'y trouve une consommation plus considérable.

La seule possibilité d'acheter «les jouissances nouvelles est équivalente à des profits nouveaux; mais nous verrons tout-à-l'heurc qu'aux avantages que les hommes trouvent comme

consommateurs dans lea progrès industriels, ils eu trouvent d'autres comme producteurs.

Quelles sont le s causes auxquelles il faut attribuer les progrès de l'industrie?

Parmi ces causes, il s'en trouve qui agissent d'une manière générale, comme les progrès des connaissances humaines, les bonnes lois, la bonne administration du pays. D'autres agissent plus immédiatement : telles que la division du travail, un emploi mieux entendu des instrumens dont se sert l'industrie, et particulièrement des agens naturels dont le secours est gratuit.

Qu'entendez-vous par la division du travail?

Ccst cet arrangement par lequel les travaux industriels sont répartis entre différens travailleurs, de manière que chaque personne s'occupe toujours de la même opération, qu'elle recommence perpétuellement.

J)onnez-m'cn un exemple.

Dans la fabrication des épingles, c'est toujours le meme ouvrier qui passe le laiton h la filière; un autre ne fait que couper le fil de laiton par bouts d'une longueur pareille; un troisième aiguise les pointes; la tête seule de l'épingle exige deux ou trois opérations qui sont exécutées par aulaut de personnes différentes. Au moyen de cette séparation des emplois, on peut exécuter tous les jours 48,000 épingles dans une manufacture où l'on n'eu terminerait pas 200, s'il fallait que chaque ouvrier commençât et finit chaque épingle l'une après l'autre.

A* remarque-t-on pas les effets de la division du travail autre part que dans les manufactures ?

On peut les observer partout dans la société , ou chacun se voue exclusivement à une profession différente, et la remplit mieux que si chacun voulait se mêler de tout.

Qu'en concluez-vous?

Qu'il n'est pas avantageux de cumuler les occupations diverses ; qu'il convient au chapelier de commander ses habits au tailleur, et au tailleur de commander scs chapeaux au chapelier. Par la même raison, nous dévoua croire que l'industrie est plus perfectionnée quand le commerce en gros.

le commerce en détail , le commerce avec l'intérieur, le commerce maritime , etc., sont l'objet d'autant de professions différentes.

Comment tire-t-on plus de parti des instrumens de l'industrie ?

En les occupant plus constamment et cii tirant plus de produits des mêmes instrumens. C'est ainsi que l'agriculture est plus avancée là où, au lieu de laisser les terres en jachères, on leur procure du repos en changeant de culture. Un manufacturier actif qui exécute ses opérations plus rapidement qu'un autre, et qui commence et termine cinq fois ses produits dans le cours d'une année, au lieu de quatre, tire un plus grand service de sou capital , puisque avec le même capital il fait cinq opérations au lieu d'une.

S'y a-t-il pas une autre manière de tirer plus de parti des instrumens de l'industrie ?

Oui : elle consiste h remplacer des instrumens coûteux par d'autres qui nous sont offerts gratuitement par la nature : comme

lorsqu'on lait moudre le grain par la force de l'eau ou du vent, au lieu de faire exécuter ce travail par des bras d'hommes. C'est l'avantage qu'on obtient ordinairement par le service des machines.

Le service des machines est -il avantageux au.r producteurs et aux consommateurs ?

Il est avantageux aux entrepreneurs d'industrie aussi longtemps qu'il ne fait pas baisser le prix des produits. Du moment que la concurrence a fait baisser les prix au niveau des frais de production, le service des machiues devient avantageux aux consommateurs.

N'est-il pas dans tous les cas funeste à la classe des ouvriers?

Il ne lui est funeste qu'à l'époque où l'on commence à se servir d'une nouvelle machine; car l'expérience nous apprend que les pays où l'on fait le plus d'usage des machines, sont ceux où l'on occupe le plus d'ouvriers.

Les arts mêmes où l'on a remplacé par des machines les bras des hommes, finissent par occuper plus d'hommes qu'auparavaul.

Citez-m'en des exemples.

Malgré la presse d'imprimerie, qui multiplie les copies d'un même écrit avec une étonnante rapidité, il y a plus de personnes occupées par l'imprimerie, à présent, qu'il n'y avait de copistes employés auparavant à transcrire des livres.

Le travail du coton occupe plus de monde maintenant qu'il n'en occupait avant l'invention des machines à filer.

Le serricc des machines tic tend-il pas au perfectionnement de la société en général?

Tous les moycus expéditifs de produire ont cet effet à un point surprenant. Ccst en partie parce qu'on a inventé la charrue qu'il a élé permis aux

hommes de perfectionner les beaux-arts et tous les genres de connaissances.

Dites-tnoi par quelle raison.

Si, pour obtenir la quantité de blé nécessaire pour nourrir un peuple, il avait fallu que ce peuple tout entier fût employé à labourer la terre avec la bêche, personne n'aurait pu se vouer aux autres arts; mais du moment que quarante personnes ont suffi pour faire pousser la nourriture de cent, il est arrivé que soixante personnes ont pu se livrer à d'autres occupations. Elles ont échangé ensuite le fruit de leurs travaux contre le blc produit par les premières, et la société tout entière s'est trouvée mieux pourvue d'objets de nécessité ou d'agrément ; scs facultés intellectuelles et morales se sont perfectionnées en même temps que ses autres moyens de jouir.

DSS ÉCHANGES ET DES DEBOUCHES

Qu'est-ce qu'un entend par un échange?

Un échange est le troc d'une chose qui appartient à une personne, contre une autre chose qui appartient à une autre personne.

Les rentes et les achats sont-ils des échanges ?

La vente est l'échange que l'on fait de sa marchandise contre une somme de nymnaic; l'achat est l'échange que l'on fait de sa monnaie contre de la marchandise.

Quel but se propose-t-on quand on échange sa marchandise contre une somme de monnaie?

On se propose d'employer cette monnaie à l'achat d'une autre marchandise; car la monnaie ne peut servir à aucune autre fin qu'à acheter.

Qu'en concluez-vous ?

Que les ventes et les achats ne sont, dans la réalité, que des échanges de produits. On échange le produit que l'on vend et dont on n'a pas besoin, contre le produit qu'ou achète et dont on veut faire usage. La monnaie n'est pas le but, mais seulement l'intermédiaire des échanges. Elle entre passagèrement en notre possession quand nous

* H y a» dan» tous les pays, un grand nombre de personnes qui ne rirent pas de secours, et qui cependant achètent et consomment sans produire; ainsi tous les individus qui possèdent des sinécures ou qui sont payés pour remplir des emplois inutiles ou malfaisans, achètent et consomment , sans rendre aucun service à la production; les armées, qui n'ont pas d'autre objet que de tenir dans l'oppression les classes industrieuses de U

société, consomment d'immenses richesses et n'en produisent aucune; les hommes qui livrent leurs rapi-

vendons; elle en sort quand nous achetons, et va servir à d'autres personnes de la même manière qu'elle nous a servi.

Les échanges sont-ils productifs de richesses ?

Non, pas directement; car rien ne produit de la richesse, que ce qui ajoute à la valeur des choses en ajoutant à leur utilité (21). Or, des objets échangés ont passé dans des mains différentes, sans avoir, après l'échange terminé, une valeur courante supérieure à celle qu'ils avaient auparavant.

Pourquoi donc les échanges jouent-ils un sigrand rôle dans l'économie sociale ?

Parce que chaque personne ne sc consacrant qu'à un seul genre de production, at une multitude de produits lui étant nécessaires, chaque personne ne consomme jamais qu'une très petite partie de ce qu'elle produit, et se trouve forcée «le vendre tout le reste pour acheter la presque totalité des objets dont elle a besoin.

N'y a-t-il pas des personnes qui achètent sans produire?

Il n'y a que celles qui vivent de secours gratuits qui puissent acheter sans produire; et alors elles vivent sur les produits des personnes de qui clics tiennent ces secours

Un propriétaire foncier n'achète-f-il pas sans produire et sans tenir des secours d'autrui?

Un propriétaire foncier produit par le moyen de sou instrument, de sa terre. Le loyer qu'il en reçoit est le prix du blé ou de

tout autre produit qu'il a obtenu pour sa part dans 1a production à laquelle il a contribué par la collaboration de sa terre.

Il en est de même du capitaliste. L'intérêt de ses fonds est le prix de sa part des produits auxquels ses fonds ont concouru.

Quelle différence mettes-rous entra le prix des produits et leur valeur ?

Le prix est la quantité de monnaie courante que l'on peut obtenir pour un produit, lorsqu'on veut le vendre : c'est sa valeur exprimée en argent.

Quel est le prix le plus bas auquel un produit puisse être rendu et acheté?

Un produit ne saurait être vendu et acheté d'une manière suivie, à un prix inférieur aux frais de production qui sont indispensables pour l'éta-

tnux au gouvernement , pour qu'il les emploie à exécuter de» entreprise» inutile» ou funeste», et qui reçoivent en échange de» rente» que le» contribuable* sont contraint» de leur payer, achètent et consomment , mais ne produisent rien, dn moins en leur qualité de rentiers; enfin, tous le» individus qui vivent d'extorsion» ou de soustractions frauduleuses plus on moins déguisées, achèteut et consomment, et ne peuvent cependant être mis, ni dans la classe des producteurs, ni dans celle des gens qui vivent de secours. Cn. G

blir. Si chaque livre de café ne peut être amenée dans la boutique où nous Tachetons sans une dépense de 40 sous, on ne

peut, long-temps de suite, vendre une livre de café au-dessous du pria de 40 sous

Le prix d'une marchandise ne baisse-t-il pat en proportion de ce qu'elle est plut offerte f et ne monte * t-il pat en proportion de ce qu'elle ett plut demandée?

• Une marchandise, par cela seul qu'elle est plus offerte, c'est-à-dire offerte en plus grande quantité, sans que les autres marchandises le soient davantage, est à meilleur marché par rapport aux autres; car le meilleur marché d'uue chose consiste dans la possibilité où sont les acheteurs d'en avoir une plus grande quantité pour le même prix.

Par la même raison, du moment qu'elle est plus demandée, elle est plus chère; car qu'estrpe que la demande d'un produit, sinon l'offre que l'on fait d'un autre produit pour acquérir le premier? Or, du moment que cet autre produit est offert en plus grande quantité pour acquérir le premier, dès ce moment, dis-je, le premier est plus cher (22).

Que signifie , en parlant d'une marchandise , ce qu'on appelle l'étendue de tes débouchés?

C'est la possibilité d'en vendre une plus ou moins grande quantité.

Quelles sont les causes qui étendent le débouché d'un produit en particulier?

C'est d'abord le bon marché auquel il peut être établi par comparaison avec son utilité, avec les services qu'il peut rendre; et, en second lieu, c'est l'activité de la production de tous les autres produits.

Pourquoi le bon marché d'un produit êtend ü set débouchés?

Les familles qui habitent un canton, en contribuant à une production ou à une autre, gagnent chaque année des revenus très divers : les unes lOOécus, les autres 1000, d'autres 100,000 écus et davantage. On fait des gains annuels qui s'élèvent à toutes les sommes intermédiaires; les plus nombreux sont les plus modiques, et les plus gros sont les plus rares. Vous comprenez dèslors qu'un produit se vendra en quantitéd'autantplusgrande qu'il sera plus utile et qu'il coûtera moins cher; car ces deux conditions le font désirer de plus de monde, et permettent à plus de monde de l'acquérir.

Pourquoi l'activité dans la production de tous

' Il ne faut pas oublier ici ce qui a etc dit au chapitre vu , que les travaux des divers entrepreneurs (planteurs et négocions) qui ont concouru à cette pro-

les autres produits augmente-t-eUo les débouchés de chaque produit en particulier?

Parce que les hommes ne peuvent acheter mi produit particulier qu'ils ne produisent pas qu'à l'aide de ceux qu'ils produisent. Plus il y a de gens qui produisent du blé, du vin, des maisons, et plus les gens qui produisent du drap peuvent vendre d'aunes de leur marchandise.

Les producteurs ne sont donc pas intéressés à habiter un pays où l'on produit peu?

Non, sans doute; il se vend maintenant en France bien plus de marchandises que dans les temps de barbarie, par la raison qu'on en produit beaucoup plus qu'à ces malheureuses époques. Les

producteurs, en s'y moltipliant, y ont multiplié les consommateurs; et chaque producteur, en produisant davantage, a pu multiplier ses consommations.

Nous produisons tous les uns pour les autres. Le fermier, ou fabricant de blé, travaille pour le fabricant d'étoffes : celui-ci travaille pour le fermier; le quincaillier vend scs serrures au banquier : celui-ci reçoit et paie pour le quincaillier; le droguiste fait venir des couleurs pour le peintre : le peintre fait des portraits pour le marchand. Tout le monde est utile à tout le monde; et chacun fait d'autant plus d'affaires que les autres en font davantage.

Le commerce étranger n'est donc pas indispensable pour ouvrir des débouchés à notre industrie ?

Non; mais le commerce que nous faisons avec l'étranger étend nos productions et notre consommation. Si nous n'avions paç en France de commerce au dehors, nous ne produirions pas de café, et nous n'en consommerions pas; mais, par le moyen du commerce avec l'étranger, nous pouvons produire et consommer une immense quantité de café; car, en produisant des étoffes que nous échangeons contre cette denrée d'un autre climat, nous produisons notre café en étoffes.

Dans quel cas les nations étrangères offrent-elles le plus de débouchés à notre industrie?

Lorsqu'elles sont industrieuses elles-mêmes, et d'autant plus que nous consentons à recevoir plus de produits de leur industrie.

Notre intérêt n'est donc pas de détruire leur commerce et leurs manufactures ?

Au contraire : la richesse d’un homme, d’un peuple, loin de nuire à la notre, lui est favorable; et les guerres livrées à l’industrie des autres peuples paraîtront d’autant plus insensées qu’on deviendra plus instruit.

d action font partie des avances qu’elle a nécessitées; et que leurs profits, n’étant que le remboursement de ce» avances, font partie des frais de production.

DE LA MONNAIE

Qu* est -ce que la monnaie ?

La monnaie est un produit de l'industrie, une marchandise qui a une valeur échangeable. Une certaine quantité de monnaie, et une certaine quantité de toute autre marchandise, quand leur valeur est exactement pareille, sont deux portions de richesses égales entre elles.

D’où rient à la monnaie sa râleur?

De ses usages; c'est-à-dire qu'elle tire sa valeur de la même source que quelque produit que ce soit. Le besoin qu'on en a fait qu'on y attache un prix et que l’on offre pour en avoir une certaine quantité de tout autre produit quelconque.

Ce n’est donc pas le gouvernement qui fixe la valeur des monnaie*.3

Non ; le gouvernement peut bien ordonner qu'une pièce de monnaie s'appellera un franc , cinq francs; mais il ne peut pas déterminer ce qu'un marchand vous donnera de marchandise pour un franc, pour cinq francs. Or, vous savez, que la valeur d'une chose se mesure par la quantité de toute autre chose que l'on consent communément à donner pour en obtenir la possession.

Vous dites que la monnaie tire sa râleur de scs usages; cependant elle ne peut servir à satisfaire aucun besoin.

Elle est d*un fort grand usage pour tous ceux qui sont appelés à effectuer quelque échange; et vous avez appris (cliap. xi) les raisons pour lesquelles les hommes sont tous obligés d'effectuer des échanges, et par conséquent de se servir de monnaie.

Comment la monnaie sert-elle dans les échanges ?

Elle sert en ceci, que lorsque vous voulez changer le produit qui vous est inutile contre un autre que vous voulez consommer, il vous est commode, et le plus souvent indispensable , de commencer par changer votre produit superflu en cet autre produit appelé monnaie, afin de changer ensuite la monnaie contre la chose qui vous est nécessaire.

Pourquoi l'échange préalable contre de la monnaie est-il commode et souvent indispensable?

Pour deux raisons : en premier lieu , parce que la chose que vous voulez donner en échange diffère le plus souvent en valeur de la chose que vous voulez recevoir. Si la monnaie n'existait pas et que vous voulussiez échanger une montre de quatre louis contre un chapeau d'un louis, vous seriez obligé de donner une

valeur quatre fois supérieure à celle que vous recevriez. Que si vous vouliez seulement donner le quart de votre montre, vous ne le pourriez sans détruire sa valeur tout entière , ce qui serait encore pis. Mais si vous commencez

par changer votre montre contre quatre louis, vous pouvez alors donner le quart de la valeur de votre montre pour avoir un chapeau, et conserver les trois autres quarts de la même valeur pour l'acquisition de fout autre objet. La monnaie, comme vous le voyez, vous est utile pour cette opération.

Quel est le second motif qui fait désirer de se procurer de la monnaie?

Une marchandise autre que la monnaie pourrait se proportionner, en quantité, à la valeur de la chose que vous souhaitez vendre. Vous pourriez avoir une quantité de riz pareille en valeur à la montre dont vous voulez vous défaire, et vous pourriez donner en riz une quantité équivalente à la valeur du chapeau que vous voulez acquérir; mais vous n'êtes pas certain que le marchand de chapeau ait besoin du riz que vous pourriez lui offrir, tandis que vous êtes certain qu'il recevra volontiers la monnaie dont vous vous êtes rendu possesseur.

D'où peut me venir cette certitude?

Du besoin que toute personne a de faire des achats pour satisfaire à ses besoins.

Une marchandise, quand ou ne veut pas ou qu'on ne peut pas la consommer immédiatement pour satisfaire un besoin, ne convient qu'à ceux qui en font commerce, à ceux qui sont connus pour en être marchands, qui savent par conséquent ou sont ses

débouchés, ce qu'elle vaut exactement, et par quels moyens on peut réussir à la vendre. Or, la monnaie est une marchandise dont tout le moude est marchand , car tout le monde a des achats à faire, et c'est être marchand de monnaie que d'en offrir en échange de toutes les choses que l'on achète journellement. Vous êtes donc assuré qu'en offrant de la monnaie à une personne quelconque, cl pour quelque échange que ce soit, vous lui offrez une marchandise dont clic a le placement assuré (23).

Pourquoi, même dans le cas où la marchandise que je reçois vaut bien réellement son prix , considère-t-on celui qui me vend comme faisant une meilleure affaire que moi qui achète?

Celui qui vend a deux marches à conclure pour obtenir la marchandise dont il a besoin, à la place de celle qui est pour lui superflue : il faut qu'il change d'abord celle-ci en monnaie, et qu'il change ensuite cette monnaie contre la chose qu'il veut avoir. Lorsqu'une fois il a effectué le premier de ccs deux échanges, il ne lui reste plus que le secoud à terminer, et c'est le plus facile, parce qu'au lieu d'une marchandise qui ne pouvait convenir qu'à un petit nombre de personnes, il a désormais en sa possession de la monnaie, c'est-à-dire une marchandise qui est à l'usage de tout le monde.

Je vois quelle est la source de la valeur de la mon-

ii aie ; main je tondrai* savoir quelle cause fixe celte râleur à un taux plutôt qu'à un autre.

CYst la somme , ou , si vous voulez , le uombre de pièces qui sc trouvent dans chaque canton. On donne et l'on reçoit, dans les

ventes et dans les achats, d'autant plus de pièces qu'il y en a davantage dans le canton. Ainsi, le quintal métrique de blé, d*»i sc vend aujourd'hui pour 25 pièces d'un franc, sc vendrait !>0 francs, s'il y avait une fois plus de monnaie en circulation.

Dans cette supposition, y aurait-il quelque chose de changé a la richesse du pays?

Non; car celui qui recevrait une fois plus de monnaie pour son quintal de blé , serait obligé d'en donner une fois plus pour toutes les choses qu'il voudrait se procurer, et finalement, en échange de son blé, il n'aurait obtenu que la même quantité de produits, la même somme de jouissances. Quant il ceux qui sont possesseurs de monnaie, ayant 50 pièces qui ne vaudraient pas plus que 25, ils ne seraient pas plus riches qu'ils ne le sont avec 25 pièces.

A-t-on des exemples d'une pareille multiplication et d'une pareille dépréciation des monnaies?

Ou a des exemples d'une multiplication et d'une dépréciation bien plus grande. Avant la découverte de l'Amérique, une même pièce d'argent valait cinq ou six fois plus qu'elle ne vaut à présent; et lorsqu'on a fait en diiférens pays, à certaines époques, de la monnaie de papier pour des sommes énormes, la valeur de cette monnaie s'est dégradée en proportion.

La valeur des monnaies peut- elle augmenter comme elle peut diminuer ?

Oui : ce cas arrive lorsque la quantité de monnaie diminue, ou bien quand le nombre des échanges qui sc fout journellement dans le canton vient à augmenter , parce qu'alors le besoin de monnaie, la demande qu'on en fait, deviennent plus étendus. Des

échanges plus considérables en valeur et plus multipliés en nombre exigent une plus grande quantité de pièces de monnaie *.

Dans quel cas le nombre des échanges augmentet-il?

Lorsque le canton devient plus riche, lorsqu'on y crée plus de produits, et qu'on en consomme davantage; lorsque la population croit en conséquence; comme il est arrivé en France, on, depuis la lin du lGr siècle, la population a doublé, et où la production et la consommation ont peut-être quadruplé (24).

Comment se manifestent les changement de valeur dans les monnaies ?

Quand la valeur des monnaies hausse, on donne moins de monnaie en échange de toute espèce de marchandise. En d'autres termes, le prix de toutes les marchandises baisse.

Quand, au contraire, la valeur des monnaies décline, oii donne plus de monnaie dans chaque achat ; le prix de toutes les marchandises hausse.

Sc sert-on également de plusieurs sortes de matières pour fabriquer des monnaies ?

On s'est servi, suivant l'occasion, de fer, de cuivre, de coquilles, de cuir, de papier : mais les matières qui réunissent le plus d'avantages pour faire les louctions de monnaies , sont l'or et l'argent , quç l'on appelle aussi les métaux précieux. L'argent est Je plus généralement employé; ce qui fait que, dans l'usage commun, on dit fréquemment de l'argent pour dire de la monnaie.

Emploic-t-on indifféremment tout métal d'argent comme monnaie?

Non : ou ne se sert ordinairement , pour cet usage, que de l'argent qui a reçu une empreinte dans les manufactures du gouvernement, qu'on appelle des hdlcls des monnaies.

L'empreinte est-elle nécessaire pour que l'argent serve aux échanges?

Non, pas absolument : en Chine, on se sert d'argent qui n'est pas frappé en pièces ; mais l'empreinte que le gouvernement donne aux pièces est extrêmement utile, en ce qu'elle évite à ceux qui reçoivent de la monnaie d'argent, le soin de peser le métal et surtout de l'essayer *; ce qui est une opération délicate et difficile.

L'empreinte étant utile , n'ajoulc-t-elle pas à la valeur d'une pièce de monnaie?

Sans doute, à moins que le gouvernement n'en frappe en assez grande quantité pour qu'une pièce qui porte l'empreinte baisse de valeur jusqu'à ne pas valoir plus qu'un petit lingot du même poids et de la même pureté.

Une monnaie frappée peut-elle tomber au-dessous de la valeur d'un petit lingot qui l'égale en poids ?

Non; parce qu'alors le possesseur du lingot, en le fondant, l'élcverait aisément de la valeur d'une pièce à la vulcur du lingot. Une monnaie métallique, par cette raison, ne peut jamais tomber audessous de la valeur du métal dont elle est faite.

Pourquoi les gouremomens se réservent-ils exclusivement le droit de frapper les monnaies?

1 Chez 1rs nation» qui jouissent d'une entière liberté de commerce, la monnaie doit nécessairement avoir un peu (dus de valeur que chez les nations qui favorisent l'exportation des produits manufacturés, et qui en gênent l'importation , afin de s'assurer un retour en argent plus considérable. Il doit résulter de là que, sur les

marches etrangers, les produits manufacturés des premières doivent ac vendre moins cher que ceux des secondes. Cu. C.

* Essayer, c'est s'assurer du degré de pureté de l'argent ou de l'or.

Afin de prévenir l'abus que des particuliers pourraient faire de cette fabrication, en ne donnant pas aux pièces le titre ■ et le poids annoncés par l'empreinte; et aussi quelquefois afin de s'en attribuer le bénéfice, qui fait partie des revenus du fisc*.

La monnaie d'argent et la monnaie d'or varientelles dans leur valeur réciproque P

Leur valeur varie perpétuellement comme celle de toutes les marchandises, suivant le besoin qu'on a de l'une ou de l'autre, et la quantité qui s'en trouve dans la circulation. De là l'agio, ou bénéfice que l'on paie quelquefois pour obtenir 20 francs en or contre 20 francs en arpent.

La même variation de valeur existe-t-elle entre les pièces de cuivre et les pièces d'argent ?

Non, pas ordinairement; par la raison que l'on ne reçoit pas la monnaie de cuivre pur, et celle de cuivre mélangé d'argent, qu'on nomme billon, sur le pied de leur valeur propre; mais en raison de la facilité qu'elles procurent d'oblenir par leur moyen une pièce d'argent. Si cent sous qu'on me paie en cuivre ne valent réellement que trois francs, peu m'importe; je les reçois pour cinq francs, parce que je suis assuré d'avoir, quand je voudrai, par leur moyen, une pièce de cinq fraucs. Mais quand la monnaie de cuivre devicnl trop abondante, et que, par son moyen, on ne peut plus avoir à volonté la quantité d'argent qu'elle représente, sa valeur s'altère, et l'on ne peut plus s'en défaire sans perte *.

CHAPITRE XIII

DF.S SIGNES REr RÉSENT ATI FS DE LA MONNAIE.

Qu'appelez -vous des signes représentatifs de la monnaie?

Des litres qui n'ont aucune valeur autre que celle que leur procure la somme qu'ils donnent au porteur le droit de se faire payer. Tels sont les promesses, les lettres de change, les billets de banque, etc.

Qu'est-ce que 'les lettres de change ?

Ce sont des mandats fournis par un tireur, et payables par un accepteur qui habite une autre ville du même pnys ou de l'étranger. Le tireur est garant du paiement de la lettre de change; et l'accepteur, quand il l'a revêtue de son acceptation, en est garon-Laussi, et solidairement.

* Le titre «t la proportion de la quantité de métal précieux et de la quantité ,de cuivre ou d'autre alliage qui se trouve dans les pièces de monnaie.

* Fisc veut dire le trésor du prince ou celui du public.

A quoi servent les lettres de change?

Elles évitent les frais et les risques qui accompagnent les transports d'urgent.

Comment cela?

En établissant une compensation entre ce qui est dû réciproquement par deux villes différentes.

Expliquez cet effet par un exemple.

Si un hobilant de Bordeaux me doit 1000 francs, je fais sur lui une lettre de change de cette somme; je la vends, et j'évite le risque du transport de la somme de Bordeaux à Paris. Cette lettre de change est achetée par une personne de Paris qui doit 1000 fraucs à Bordeaux, et qui s'acquitte en remettant cc titre au lieu de la somme.

On peut donc vendre et acheter les lettres de change ?

Sans doute; les vendre, c'est ce qu'on appelle les négocier.

f 'aient-elles autant que la somme qu'elles portent.

Quelquefois; lorsque peu de personnes ont des créances a recevoir dans la ville où elles doivent être payées, et lorsqu'au contraire on a besoin d'y faire passer beaucoup de valeurs. Hors cc caslà, elles ne valent pas autant que la somme qu'elles portent, d'abord parce qu'elles ne sont pas payables sur-le-champ, ensuite

parce que celui qui les achète court le risque de u'être pas payé, si les tireurs et accepteurs ne sont pas gens solvables.

En quelle monnaie sont acquittées les lettre» de change sur l'étranger?

En monnaie du pays où clics doivent être acquittées : une lettre sur Londres est pavée à Londres en livres sterling.

Quand on achète à Paris une lettre sur Londres f en quelle monnaie l'acquéreur la paie-t-il?

En monnaie de France. Le vendeur et lui conviennent que chaque livre sterling sera payée sur le pied de 24, 25 francs, ou davantage, suivant le degré de confiance que lui inspire le tireur, suivant l'éloignement de l'échéance, et le besoin plus nu moins grand que l'on a de papier sur Londres. C'est ce prix variable de la monnaie étrangère achetée à Paris, qui fait ce qu'on appelle le cours des changes de Paris.

Qu'est-cc qu'on appelle le pair du change?

C'est le prix au moyen duquel la quantité d'or fin, ou d'argent fin, que la lettre de change vous donne droit de toucher dans l'étranger, est précisément égale à la quantité du même métal que vous payez à Paris pour faire l'acquisition de la lettre de change.

Les billets do banque se négocient-ils comme les lettres de change ?

3 On n'a pn faire entrer, dans un ouvrage abrégé comme celui-ci, que les principes les pins importa us et les plus usuels.

Non : quand on a la conviction qu'on en louchera le montant en monnaie à l'instant qu'on voudra, on les reçoit comme si c'était de l'argent, et on les donne sur le même pied, si celui à qui l'on doit un paiement a la mémo persuasion.

Quelle différence y a-t-il entre une monnaie do papier et un billet de banque ?

Une monnaie de papier est un billet qui n'est point conrcrtissable en monnaie métallique à la volonté du porteur; un billet de banque est payable à vue et au porteur.

La plupart des papier» -monnaie portent cependant qu'ils eont de même payé » à eue.

Quand cette promesse est effectuée, ce ne sont pas des papiers-monnaie, mais des billets de confiance ; quand cotte promesse est illusoire, ce sont des papiers-monnaie.

Qu'est-ce qui donne de la valeur à un papiermonnaie ?

Différentes causes : notamment la faculté accordée aux particuliers de s'en servir pour payer leurs impositions et pour acquitter leurs dettes, et surtout l'absence de tout autre instrument des échanges ; ce qui oblige les gens à avoir recours à celuilà, particulièrement lorsque les ventes et les achats ont une grande activité.

Qu'eat-ce qui donne de la valeur aux billets de banque?

La certitude de pouvoir les convertir à volonté en monnaie.

Quelle assurance le public a-t-il que les billets au porteur d'une banque seront exactement payés ?

Une banque bien administrée ne délivre jamais un billet sans recevoir en échange une valeur quelconque. Cette valeur est ordinairement de la monnaie, ou des lingots, ou des lettres de change. La partie du gage de ces billets qui est en monnaie peut servir directement à les acquitter. La partie qui est en lingots n'exige que le temps de les vendre. La partie qui est en lettres de change exige qu'on attende, à la rigueur, jusqu'à leur échéance, pour que la valeur de ces lettres de change puisse servir à l'acquittement des billets. On voit que, si les lettres de change sont souscrites par plusieurs personnes solvables, et si leur échéance n'est pas trop éloignée, les porteurs des billets ne courent d'autres risques qu'un léger retard.

Cejtendanl si, à l'échéance , des lettres de change sont payées arec des billets de banque au lieu de numéraire

Alors ces billets rentrent dans les coffres de la banque; ils sont remboursés de fait.

Les billets de banque peuvent donc suppléer au numéraire?

• Escompter des effets de commerce, c'est en payer comptant le montant, en retenant l'escompte ou l'in-

Oui, jusqu'à un certain point, mais seulement dans les villes où il y a une caisse toujours ouverte pour les rembourser, car un billet ne vaut de l'argent comptant que lorsqu'il peut cire sur-le-champ converti en argent.

Comment s'y prend une banque pour mettre en circulation ses billets?

Quand cllesc charge des recettes et des paiemens pour le compte des particuliers, ou quand elle escompte des effets de

commerce *, ces fonctions la mettent dans le cas d'opérer beaucoup de paiemens, dans lesquels elle offre ses billets en concurrence avec de l'argent; et ses billets, quand ils inspirent une confiance parfaite, sont préférés, comme plus commodes que de l'argent.

Qu'arrive-t-il quand une banque met en circulation une trop grande quantité de scs billets?

La quantité de ceux qui, chaque jour, viennent se faire rembourser, balance ou surpasse la quantité de ceux que la banque met journellement en circulation, et si le discrédit s'en mêle, si tous les billets se présentent à la fois pour être remboursés, la difficulté qu'on éprouve toujours lorsqu'il s'agit de réaliser tout à la fois des valeurs considérables, expose la banque à de fort grands embarras.

MARCHANDISES

Qu'entend-on par l'importation des marchandises?

L'importation est une opération commerciale par laquelle un produit est acheté dans l'étranger et apporte dans notre pays.

Qu'entend-on par l'exportation?

C'est une opération par laquelle un produit est acheté dans notre pays et envoyé dans l'élranger.

Les comtfierçans qui se chargent de ces opérations sont-ils des nationaux ou des étrangers ?

Us sont indifféremment nationaux ou étrangers, selon leurs goûts, leurs talens, et les capitaux qu'ils peuvent employer à ces opérations.

Comment les marchandises exportées d'un pays lui sont- elles payées ?

Par des marchandises importées (25). Un exemple le fera comprendre. Un commerçant français ou américain, ou tout autre, donne l'ordre à un commissionnaire français d'acheter en France et d'expédier aux États-Unis pour 20,000 francs de

térét du temps qui doit encore s'écouler jusqu'à leur échéance.

soierie. Arrivées aux Étals-Uni», ces soieries sc vendent 25,000 francs, je suppose. Le commerçant, entrepreneur de cette opération, donne l'ordre à sou correspondant américain d'employer cette somme en achats de cotons, et d'expédier ces cotons en France, où ils sc vendent 30,000 francs.

L'entrepreneur avec le produit des cotons paie les soieries au fabricant français, et l'excédant sert à payer les frais de l'opération et les propres soins de l'entrepreneur, qui font partie de ses avances.

N'aurait -il pas été plu s avantageux pour la France que le commerçant etlt fait rerenir la râleur de» soieries en métal d'argent plutôt qu'en coton ?

L'intérét de la France, dans cette occasion, n'était pas différent de celui du négociant qui l'a entreprise. L'un et l'autre devaient désirer que la valeur des retours fût la plus grande qu'il était pos-

sible; îles cotons qui valent en France 50,000 francs sont, pour le pays comme pour les particuliers qui les font venir, une richesse plus grande que des piastres qui n'auraient valu que 29,000 francs.

Cependant il semble que des piastres frappées en monnaie française auraient fourni un capital plus durable que du coton.

Vous devez vous rappeler qu'un capital n'est pas plus ou moins durable, eu raison de la matière où sa valeur est logée, mais bien en raison de l'espèce de consommation qu'on en fait. Un filcur de coton ne perd aucune portion de sou capital quand il transforme de l'argent en coton; tandis qu'il dissipe une portion de ses capitaux productifs lorsqu'il transforme une partie des marchandises de son magasin en vaisselle d'argent ou en bijoux >.

Cependant un pays qui exporterait du Numéraire et qui ne recevrait pas le métal dont on le fait, no rerraii-il pas sa monnaia devenir plus rare et toutes nos rentes plus difficiles ?

Le numéraire deviendrait plus rare, à la vérité, si le métal dont on le fait devenait lui-même plus rare; mais il n'en résulterait pas que les ventes fussent plus dilliciles; car, de même que toute autre marchandise, l'argent devient plps précieux eu devenant plus rare; et il peut se trouver moins d'onees d'argent dans la circulation, sans qu'il s'y trouve moins de valeurs, si chaque ouce de métal vaut davantage. Comme on ne recherche pas le numéraire pour le consommer, mais pour acheter, sa valeur importe peu; le marchand qui en reçoit en moins grande quantité pour ce qu'il vend, eu ilonnc à son tour en moins grande quantité pour ce qu'il

achète. L’or est bien plus rare que l’argent; néanmoins, dans les pays où l’on se sert

1 En se reportant au chapitre v {des Capitaux) , ou

verra comment les capitaux se perpétuent, quoique

composés de matières fugitives. On verra également que

de monnaie d’or, comme eu Angleterre, on ne remarque pas que les affaires soient plus difficiles que dans les pays où l’on a desmonnaies d'argent. Nous sommes, par la même raison, fondés A croire que si, par impossible, l’argent devenait en France quinze fois moins abondant qu’il n’est à présent , nous ne serions encore qu’au point où se trouvent les nations qui se servent de monnaie d’or: chaque once d’argent valant quinze fois autant qu’elle vaut à présent, remplacerait quinze onces dont on se sert actuellement (20).

fa quantité d'argent peut-elle être réduite à co point par l'effet des opérations commerciales ?

Jamais, parce que le commerce lui-même trouve son profit À apporter de l’argent dans un pays où il a une valeur même très peu supérieure h celle qu’il a dans un autre pays (27).

Peut-on par des prohibitions faire entrer dans un pays plus d'or et d'argent que n'en réclament les besoins de ce pays?

C’est impossible, parce que, du moment qu'il y a quelque part plus d’arge*nt que n'en réclament les besoins, sa valeur décline par rapport à celle de toutes les autres marchandises. St notre pays possède la quantité de métaux précieux que réclament scs besoins, les négociai» qui en feraient venir n’obtiendraient, pas

en échange une aussi grande quantité des objets qui doivent composer leur retour; ils perdraient : or, aucune loi ne peut forcer un négociant à entreprendre une opération de commerce qui donne de la perte.

Que concluez-rous de ces considérations .1 * 3

Que ce ne sont point les lois, mais la seule influence des prix qui fait entrer dans un pays l'or et l'argent, ou les en fait sortir.

Nous ne devons donc pas craindre de roir notre pays s'épuiser de numéraire par ses achats de marchandises étrangères ?

Cette crainte serait chimérique. De toutes manières, un pays ne peut acquérir les produits étrangers qu'avec ce qu'il produit lui-même; même lorsqu'il les paie en argent, il ne les acquiert qu'avec «les produits de son sol, de ses capitaux et de son industrie; car ce sont ces produits qui lui servent à acquérir l'argent dont il les paie (28).

< [tu'cst-cc que la balance du commerce . 3

C'est l'état des exportations d'un pays comparé avec l'état de ses importations.

Si l'on pouvait avoir de pareils états exacts, ' qu'est-ce qu'ils apprendraient ?

Ce qu'une nation gagne annuellement dans son commerce avec l'étranger. Elle gagne d'autant plus que la somme des produits qu'elle importe surpasse la somme des produits qu'elle exporte.

la majeure partie des nionuaies d'or et d'argent, quoique composée* de matières durables, ne font pas partie des capitaux d'un

pays.

Sur quel motif appuyez-vou s cette conséquence-3

Dans nos relations d'affaires avec les nations étrangères, la nôtre ne saurait perdre ou gagner que ce que nos compatriotes perdent ou gagnent dans ces mêmes relations. Or, nos compatriotes gagnent d'autant plus que la valeur des retours qu’ils reçoivent surpasse davantage la valeur des marchandises qu’ils ont expédiées au dehors.

Pourquoi beaucoup de personnes croient-elles au contraire que le gain d’un pays se compose de l’excédant de ses exportations sur ses importations?

Parce qu’elles ignorent les procédés du commerce, et les sources d’où provient la richesse des nations (39).

Si nous gagnons dans notre commerce avec uno autre nation, faut-il que cette nation perde ce que nous gagnons.

Nullement : les marchandises que nous lui expédions sont évaluées par le négociant qui en fait l'envoi, sur le pied de ce qu’elles coûtent à ce négociant ; la nation qui les reçoit les évalue sur le \ pied de la valeur qu’elles ont après avoir été transportées chez elle. De même, elle évalue celles que nous tirons de son pays, en raison de la valeur qu’elles ont chez elle, et non en raison de la valeur qu’elles ont chez nous. Ses importations peuvent donc excéder ses exportations, et les nôtres présenter le même résultat. Les choses arrivent même généralement ainsi : toutes les espèces de relations commerciales sont mutuellement avantageuses; car personne n’est forcé h faire des affaires, et il n’est au-

cun pays où l'on consente, d'une manière suivie, à en faire pour y perdre.

ORS PROHIBITIONS

Quelles sont les prohibitions dont il est ici question ?

Ce sont les défenses faites par les lois d'importer ou d'exporter certains produits.

Sur quels produits s'étendent principalement les prohibitions.3

On prohibe, en général, la sortie des matières premières et l'entrée des produits manufacturés.

Sur quel motif s'appuie-t-on?

On 6'imagine que ce que l'étranger nous paie pour des matières premières n'est pas tout profil, et que ce qu'il nous paie pour notre main-d'œuvre est tout profit.

' En tout pays, la main-d'œuvre étranger© que l'on rnnwmmc est peu de chose, comparée avec relie quia etc exécutée dans le pays Beaucoup de produits, comme

Cette opinion est-elle fondée 3

Il est très vrai que lorsque l'étranger nous paie ooo fr. pour une pièce de drap, il nous rembourse pour ooo fr. d'avances qui ont été le prix de services productifs exécutés par des Français. Mais quand il nous paie ooo fr. pour une balle de laine, il nous rembourse également pour ooo fr. d'avances qui ont été le prix

de services productifs exécutes de même par des Français. Dans les deux cas, cette somme est tout profit pour la France, puisqu'elle est en totalité gagnée par des François.

Oui ; mais dans le premier cas , nous ne litrons à l'étranger que 00 à 80 livres de matières; et dans le second cas, nous lui en livrons 300.

Ce n'est pas la matière qui fait l'importance de ce que nous livrons h l'étranger : c'est la valeur de la matière. S'il fallait éviter de vendre des objets pesans et encombrans, il faudrait éviter d'exporter du fer, du sel et d'autres matières qui ont très peu de valeur à proportion de leur volume.

IV e vaudrait-il pas mieux exporter du fer ouvragé que du fer en barres ?

Si, par l'exportation du fer ouvragé, nous augmentons la somme totale de nos exportations, ce genre d'envois nous est favorable ; mais l'exportation d'une valeur de 1000 francs en fer brut nous est aussi favorable que celle de 1000 francs en fer ouvragé. Il y a, dans les deux cas, la même somme de services productifs payés à la nation.

Dans les deux cas, les profits s'adressent-ils aux mêmes classes de producteurs . 3

Non : quand une demande de fer en barres est adressée par une nation étrangère à la France, il y a plus de profits obtenus par la classe des entrepreneurs, et moins par la classe ouvrière, que si l'étranger demandait du fer ouvragé. Si la demande prenait habituellement ce cours, le nombre des entrepreneurs français se multiplierait un peu plus, et celui des ouvriers un peu moins;

mais les gains de la nation seraient les mêmes dans l'uu et l'autre cas '.

La somme des exportations n'est-elle pas plus considérable quand les lois favorisent de préférence l'exportation des objets manufacturés ?

Les lois qui favorisent le plus les exportations sont celles qui laissent le plus de liberté dans le choix des objets que le commerce envoie au dehors et qu'il reçoit en retour.

Convient -il, en conséquence, d'abolir tous les droits d'entrée?

Non; car notre commerce avec l'étranger aurait alors un privilège sur notre agriculture et nos fabriques. qui, de leur côté, supportent leur part

le* maison* , sont nécessairement le frnit d'une façon indigène. Une étoffe même rérlame une façon coûteuse, pour devenir une robe on un habit

île* impôts. L'équité veut que toutes les industries et tous les consommateurs supportent leur part des charges communes.

Faudrait il supprimer tou s le» droit» d'entrée qui excéderaient cette proportion ?

Si l'on supprimait brusquement les droits exagérés et les prohibitions, on pourrait ruiner les établisscrocns qui ne se sont élevés qu'à la faveur des privilèges que ces droits et ces prohibitions leur assurent. Le bien même veut être exécuté avec prudence *.

Quel bien résulterait-il d’un système qui diminuerait autant que possible les entrares et les frais qui accompagnent le commerce arec l’étranger ?

Il en résulterait une plus grande activité dans nos relations commerciales au dehors, et par conséquent dans notre production intérieure.

Comment y gagnerions-nous une plus grande production inférieure.'*

Chaque nation ne peut consommer pour son usage qu'un nombre borné d'objets. Si les habitans de la France ne peuvent chaque année consommer qu’un nombre de cinq millions de chapeaux de feutre, et s’ils n’ont point de commerce extérieur, ils ne pourront fabriquer au-delà de cinq millions de chapeaux de feutre, car un plus grand nombre ne se vendrait pas. Mais s’ils importent du sucre et du café, ils pourront fabriquer peut-être un million de chapeaux en sus, qui seront exportés pour payer du sucre et du café. Us auront produit, pour ainsi dire, leur sucre en chapeaux.

Je conçois cet avantage , quand il s’agit de nous procurer des denrées que nous ne pouvons pas créer nous-mêmes ; mais quant aux produits que nous pouvons créer chez nous, pourquoi les tirerionsnous de l’étranger?

Il nous est avantageux de les tirer de l'étranger si, avec les memes frais de production, nous obtenons ainsi une plus grande quantité de produits.

Frpliquez-moi cela par un exemple.

Si nous tirous d'Allemagne 100,000 aunes de rubans de fil, nous importons une marchandise que nouspourrions produire immédiatement nousmêmes, mais qu'il nous convient mieux d'importer que de fabriquer; car leur fabrication nous coûterait, par supposition, 7000 francs, tandis que nous lespayons avec 2000 aunes de taffetas qui ne nous coulent que COOO francs de frais de production (30).

C'est fort bien si nous sommes admis à les payer en soieries f mais ne serions-nous pas en perle s'il fallait les payer en argent?

• Ceci répond aux déclamation* dont les écrits de M. J.-B. Say ont été l'objet, depuis quelque temps, de la part de quelques sectes ohscurrs. On a prétendu que toutes les théories de ce savant économiste pouvaient se

Rappelez-vous le précédent chapitre : comme nous n'avons point de mines d'argent, il faut toujours que nous fassions, avec des produits de notre sol et de notre industrie, l'acquisition de l'argent que nous payons à l'étranger. De toutes les manières, en dernier résultat, nous ne payons les produits étrangers qu'avec nos proiluits.

Mais y dans ce commerce, ne peut-on pas perdre comme gagner ?

Toutes les fois qu'un commerce se soutient, c'est qu'il donne du bénéfice aux commerçans. Il en donne aussi aux agriculteurs et aux fabricans nationaux dont les commerçans achètent les proiluits. Il convient de même aux consommateurs nationaux qui, parle moyen du commerce avec l'étranger, obtiennent, soit des produits que leur pays ne fournit pas, soit à meilleur marché des produits que leur pays pourrait créer, mais plus dispendieu-

sement. Si tout le monde y gagne, comment la nation y perdrait-elle (31)?

CHAPITRE XVI

DES RÉGLEXEKS RELATIFS k l'eXERCICE DE

l’isdustrie.

Quels règlement fait-on communément relancement à l’industrie?

Les lois et les réglcmens que le gouvernement fait à ce sujet ont pour objet, soit de déterminer les produits dont il faut ou dont il ne faut pas s’occuper, soit de prescrire la manière dont les opérations de l'inilustrie doivent éLrc conduites.

Quels exemples a-t-on de la manière dont un gouvernement détermine la nature des produits?

Dans l’agriculture, lorsqu’il interdit tel ou tel genre de culture, celle de la vigne, par exemple, ou lorsqu’il donne des cucouragemcns extraordinaires à d’autres cultures, comme à celle du blé.

Dans les manufactures, lorsqu’il favorise certaines fabrications, comme celle des soieries, et oppose des prohibitions ou des gènes à d’autres fabrications, comme à celle des colonnades.

Dans l’induslrie commerciale, lorsqu’il favorise pardes traités les communications avec un certain pays, et les interdit avec un autre pays, ou lorsqu’il accorde des privilèges au commerce d’une telle marchandise et prohibe le commerce de telle autre.

résumer en quatre mot» : Laissez faire, laissez passer. Une telle assertion ne pouvait faire for tu ne qu'au près de ceux qui n'ont pas lu ses ouvrages et qni ne jugent que sur la parole d'autrui. Ch. C.

Quel but se propote le gouvernement par cet protectiont et cet entrarea?

D'encourager la création des produits qu'il suppose les plus favorables à la prospérité publique.

Quels aont en réalité let produite lee plut favorables à la prospérité publique?

Ce sont ceux qui acquièrent le plus de valeur par comparaison avec leurs frais de production.

Pourquoi sont-ils plus favorables à la prospérité publique?

Parce que leur plus haute valeur indique le besoin qu'on en a, et parce qu'une plus grande création de valeur est une p4us grande création de richesse.

Leur production a-t-elle besoin d'être encouragée ?

Nullement; car celte circonstance même la rend plus lucrative qu'une autre.

Quels sont les produits qui ne peurent se passer d'encouragement?

Ce sont ceux qu'il ne convient pas de produire, et dont sans cela les producteurs ne voudraient pas s'occuper. En favorisant

leur production on encourage des opérations moins avantageuses que les autres, et qui emploient des capitaux, des travaux et des soins qui rapporteraient davantage étant appliqués à d'autres objets.

Comment le gouvernement peut-il se mêler de la manière dont les produits doivent être exécutés?

Dans les manufactures, il prescrit quelquefois le nombre de gens qui doivent y gagner leur vie, et les conditions qu'ils doivent remplir; comme lorsqu'il établit des corporations, des maîtrises et des compagnonnages; ou bien il détermine les matières qu'il faut employer, le nombre de fils que doivent porter la chainc et la trame des étofTes. Dans l'industrie commerciale, il prescrit , dans certains cas, la route que devront tenir les marchandises, le port où elles devront débarquer, etc.

Quel est le prétexte sur'lequel on se fonde pour établir les corporations et les maîtrises?

On se (latte de pouvoir exclure les hommes sans probité et sans capacité du droit d'exercer une profession, et l'on se persuade que le public sera moins souvent trompé dans ses achats.

L'expérience tient-elle à l'appui de celte assurance?

Nullement; parce que les hommes sans probité et sans capacité font aussi facilement que d'autres les preuves exigées pour entrer dans une corporation.

On peut ajouter que lorsqu'on donne à certains hommes le droit déjuger de la manière de travailler de certains autres, on s'expose à des jugemens

1 Toute personne a sans doute le droit de fixer le prix de son travail et de ne pas travailler pour un prix inférieur à celai qu'elle a déterminé; mais le* individus qui, par menaces ou par violences, empêchent de tra-

diclés par l'ignorance ou la routine, par la rivalité ou la prévention. Le seul juge compétent des produits est leconsommatcur.

Quel est l'effet réel des corporations par rapport au public?

De lui faire payer plus cher de plus mauvais produits.

Comment présume s-tous cet effet?

En premier lieu, toute corporation augmente les frais de production, car les entrepreneurs d'industrie doivent contribuer pour subvenir aux dépenses du corps. En second lieu, la corporation est intéressée h écarter, sous difierens prétextes, autant de concurrens qu'elle peut; et surtout ceux qui , par leur génie et leur activité, pourraient surpasser leurs confrères. Aussi remarque -t-on que les lieux où les arts industriels font le plus de progrès sont ceux où tout homme peut librement exercer toutes les industries (32).

Quel est l'effet des corporations relativement aux ourriers?

Elles facilitent les combinaisons coupables des maîtres pour établir le prix des salaires plus bas que le taux où il serait porté par la concurrence, et pour restreindre le nombre des apprentis afin de ne pas se créer des concurrens.

Mais si les ourriers , de leur côté, s'entendent pour exiger un certain salaire

Ce sont alors les ouvriers qui forment une corporation non autorisée, et tout aussi préjudiciable que les corporations autorisées.

Pourquoi nommes-cous ces combinaisons coupables?

Parce qu'elles violent le droit qu'ont tous les hommes de gagner leur yie comme ils peuvent, pourvu qu'ils ne portent atteinte ni à la sûreté ni à la propriété d'autrui. Elles violent aussi le droit qu'ont tous les consommateurs d'acheter les choses dont ils ont besoin aux prix où une libre concurrence peut les porter *.

Ar,y a-t-il pas d'autres motifs qui doivent faire repousser les corporations et les maîtrises?

11 y en a beaucoup d'autres; mais on peut dire en général qu'aucun réglement, aucune loi, ne sauraient produire une seule parcelle de richesse, une seule parcelle des biens qui font subsister la société; ce pouvoir est réservé à l'industrie, aidée de ses instrumens (les capitaux et les terres). Tout ce que les lois et les réglemens peuvent faire h cct égard, c'est d'dtcr aux uns ce qu'ils donnent aux autres, ou de gêner les opérations productives. Dans de certain* cas, cette gêne est indispensable; mais on doit la regarder comme un remède

▼ ailler des personnes qoi n'ont pas d'antres moyens d'existence que leur travail , se rendent coupables d'un attentat qui mérite une répression sévère, car ils attentent indirectement à la vie de leurs semblables. Cu. C.

qui a toujours des inconvéniens, cl qu'il faut employer aussi rarement qu'il est possible (53).

I»E LA PROPRIÉTÉ

Qu'est-ce qui fait qu’une chose détient une propriété?

C’est le droit ‘garanti à son propriétaire d’en disposer à sa fantaisie, à l’exclusion de toute autre personne.

Par qui ce droit est-il garanti?

Par les lois et les usages de la société.

Quelles sont les choses qui composent les propriétés des hommes?

Ce sont ou des produits, ou bien des fonds productifs ».

Qu’obserres-rous relativement aux produits qui composent une partie de nos propriétés ?

Que ces produits doivent être distingués en deux classes. L'une se compose de produits destinés à satisfaire des besoins ou à procurer des jouissances : tels sont les alimens, les vétemens, et tout ce qui se cousomme dans les familles; ce s produits ne font partie de notre bien que pendant un temps très court, durant l’intervalle seulement qui sépare leur acquisition de leur consommation; et comme ils sont voués à une destruction plus ou moins rapide , nous pouvons les négliger dans la revue que nous faisons de nus propriétés.

L’autre classe de produits consiste dans ceux que nous employons dans les opérations productives : tels soûl ceux qui remplissent les ateliers et les magasins. Comme la consommation de ceuxci est remboursée par la création d’un nouveau produit, nous

pouvons les regarder, quoique consommables, comme un fonds permanent. Ils re-

' Les jurisconsulte» qui ont écrit sur la propriété i/en ont jamais bien observé ni l'origine ni la nature : j'en ai dit ailleurs les raisons (Traité <le la Propriété , tom. II , chap. il. vn). Les idée* fausses ou incomplète» que la plupart d'entre eux en ont donnée ont induit les économiste» eu erreur, ou du moins le* ont empêché» d'en observer tou» les élémenx. Quelques-uns ont vu la propriété tout entière dans la garantie donnée par l'autorité publique. Ils se sout imaginé qu'il appartenait au gouvernemeut de déterminer la part de biens qui serait dévolue à chacun. Ce sujet csf trop vaste et trop compliqué pour qu'il soit possible de l'exposer dans quelques notes, on |K«ur réfuter ici les erreurs auxquelles il a donné lieu. Je suis donc obligé de renvoyer les personnes qui voudraient s'en occuper à l'ouvrage dans lequel j'en ai traité sjiécialement. Cu. C.

* Le» jurisconsultes ne voient dans la propriété qu'un

naissent perpétuellement, et composent cc que iious appelons nos capitaux.

De quelle manière le propriétaire d'un fonds capital en a-t-il acquis la possession ?

Par la production et par l'épargne. Le capital qui vient d'un don ou d'une succession a été originairement acquis de la même manière.

A*'y a-t-il pas des propriétés capitales qui} quoique formées de produits , sont immobilières?

Oui, des améliorations foncières, des maisons, proviennent de valeurs, mobilières d'abord, de matériaux, qui ont été transformés en valeurs immobilières.

Indiquer -moi d'autres propriétés du genre des capitaux?

La clientèle d'une étude de notaire, la chalandise d'une boutique, la vogue d'un ouvrage périodique, sont des biens cajûlaux, puisqu'ils ont clé acquis par des travaux soutenus et qu'ils sont productifs d'un produit annuel.

Comment évalue-t-on les propriétés qui se composent de capitaux ?

Par leur valeur échangeable, par le prix qu'on pourrait en tirer si on les vendait.

Quel autro fonds productif fait partie de no* propriétés ?

Nos facultés industrielles font encore partie de nos propriétés. Elles se composent des facultés naturelles ou acquises, dont nous pouvons tirer un service productif, et par conséquent un revenu.

D'où tenons-nous ce genre de propriétés?

La force corporelle, l'intelligence, les talens naturels, sont des dons de la nature^otre instruction, nos talens acquis sont les fruits de nos soins et de nos peines. Cette dernière partie de nos facultés industrielles peut passer pour une propriété capitale, puisqu'elle est le fruit d'un travail exécuté par nous, et d'une avance dont nos parens ont fait les frais en nous élevant jusqu'à l'Age où nous pouvons en tirer parti *.

droit; M. J.-B. Ssy y voit en outre des choses, et il se rapproche davantage de la vérité. Cn. C.

3 11 importe beaucoup de ne pas confondre les persouues avec les propriétés; je crois avoir démontré la nécessité de les distinguer en traitant de l'esclavage (Traité de législation, liv. V); on les confondra cependant si l'on classe parmi les propriétés nos faculté* corporelles et nos facultés intellectuelles. Que serait, en effet, une personne qui n'aurait ni faculté» intellectuelle» ni faculté* corporelle»? Cette confusion que je signale ici semble avoir pour l'objet d'étendreaux faculté» industrielles de l'homme les garanties accordées a «es propriétés; mais ce n'est pas dans l'intérêt de» propriétés qu'il faut respecter le» homme», c'est au contraire dans l'intérêt des hommes que les propriétés doivent être rc*|M*ctées. Cn. C.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Comment un homme peut-il traîner cette partie de mi propriétés nommées facultés industrielle»?

Comme on ne saurait aliéner celte propriété, elle n'a point de valeur échangeable. On peut bien en vendre les fruits qui sont des services productifs; mais on ne peut pas en vendre le fonds. Néanmoins clic peut s'évaluer par les profils ou le revenu annuel qu'on en lire. Un simple manouvricr, qui tire de ses services trois ou quatre cents francs par an, est moins riche qu'un peintre éminent ou un habile médecin qui en tirent vingt mille francs.

11 convient de remarquer que les facultés industrielles sont des propriétés viagères qui meurent avec nous.

Quels autres fonds productifs font partie de nos propriétés ?

Les fonds de terre, dans lesquels il faut comprendre non-seulement les terres cultivables, mais les cours d'eau, les mines,

et en général tous les inst rumens naturels qui ont pu devenir des propriétés exclusives.

D'où tenons-nous ce genre de propriétés ?

C’est un don que le créateur a fait au premier occupant, et dont U transmission est réglée par les lois. Les propriétés foncières qui n'ont pas été transmises légalement depuis le premier occupant jusqu'à leur possesseur actuel, remontent nécessairement à une spoliation violente ou frauduleuse, récente ou ancienne *.

Comment évalue-t-on les propriétés foncières ?

Étant transmissibles par la vente, on peut les évaluer par leur valeur échangeable.

Quelle est la plus sacrée des propriétés ?

C’est la plus incontestable. C’est celle des facultés industrielles. Elles ont certainement été données à celui qui les possède et à nul autre. Celles de ces facultés qui sont naturelles lui ont été données par la nature; et celles qui sont acquises sont le fruit de ses peines. C’est ce genre de propriété qui est méconnu et violé là où l'esclavage est admis *.

Jprès les facultés industrielles, quelle propriété est la plus sacrée ?

C’est celle des capitaux, parce qu’ils sont de la propre création de l’homme qui les possède ou de

1 On peut dire des capitaux tout ce que l'auteur dit des fonds de terre ; il est même à observer que , chez une nation civilisée, les spoliations de capitaux sont plus communes que les usurpa-

tions de propriétés immobilières ; il y a plus de richesses injustement acquises par des monopoles, des dilapidations , des soustractions de deniers publics, des impôts injustement établis et employés, que par des usurpations de propriétés foncières.

Ch. C.

* S'il est incontestable que les faculés corporelles et intellectuelles d'un individu sont line partie essentielle

ceux qui les lui ont transmis. Les capitaux sontdcs épargnes, celui qui a épargné, qui a retranché sur sa consommation pour former un capital, pouvait ne pas faire cette épargne; il pouvait détruire le produit qu'il a épargné. Dès-lors il pouvait légitimement anéantir toute prétention qu'une autre personne aurait élevée sur le même produit; nulle prétention légitime autre que la sienne ne peut donc subsister sur cette propriété.

C'est par une suite du même principe que les propriétaires des fonds productifs doivent être reconnus comme propriétaires des produits qui en émanent; et, en consacrant ce principe, la société consacre une règle hautement favorable à ses intérêts.

Par quelle raison ?

Parce que la société ne vit que par le moyen de ses produits, et que les hommes qui possèdent les fonds productifs les laisseraient oisifs, s'ils ne devaient pas avoir la jouissance de leurs fruits 1 * 3.

Si le propriétaire d'un fonds de terre a la jouissance exclusive des fruits de sa terre , quel avantage en résulte-t-il pour le reste de la société?

Les fruits d'une terre n'appartiennent pas en totalité au propriétaire du fonds, lis appartiennent en même temps et à lui, et à ceux qui ont fourni les services de l'industrie et les services du capital qu'il a fallu mettre en œuvre pour faire produire le fonds de terre. Ces fruits sc partagent suivant les conventions faites entre les producteurs, et la portion qui échoit à chacun d'eux est le produit de son fonds.

Pourquoi est-il avantageux pour la société que les propriétés capitales soient respectées ?

Parce qu'aucune entreprise industrielle ne peut être formée, et par conséquent aucun produit ne peut être créé, sans des avances faites par le moyen des valeurs capitales. Si une propriété capitale peut sc trouver compromise, son propriétaire, au lieu de la cousacrerà la production, aimera mieux l'enfouir ou la consommer pour ses plaisirs; dès-lors les terres que ce capital aurait fait fructifier, les bras qu'il aurait mis en activité, resteront oisifs.

Pourquoi est-il avantageux à la société que les capacités industrielles soient des propriétés respectées?

de sa personne , ceci revient à dire que l'homme est un objet plus sacré que les choses au moyen desquelles il pourvoit à son existence. Ch. C.

1 II est incontestable que les valeurs qni consistent en capitaux sont les produits de l'industrie humaine; mais j'ai fait voir uilleurs qu'en général il en est de même des valeurs qui consistent en terres ou eu maisons, et que les nnes comme les autres peuvent être acquises par usurpation. Il est bon que toutes 1rs propriétés soient également respectées, parce que toutes ont le même objet et dérivent du même principe. Cn. C.

Parce que rien ne donne plus d'émulation à l'homme dans l'exercice de ses facultés, rien n'cxcilc plus puissamment à les étendre, que le choix le plus libre dans la manière de les employer, et la certitude de jouir tranquillement du fruit de ses labeurs; d'un autre cdté, les terres et les capitaux ne travaillent jamais plus profitablemcnt que là où il se rencontre un grand développement de facultés industrielles.

Quel est, du riche ou du pauvre, le plus intéressé au maintien des propriétés quelles qu'elles soient?

C'est le pauvre, parce qu'il n'a d'autres ressources que scs facultés industrielles, et qu'il n'a presque aucun moyen d'en tirer parti là où les propriétés ne sont pas respectées. Dans ce dernier cas, il est rare qu'un riche ne sauve pas quelques portions de ce qui lui appartient, et le plus grand nombre tics pauvres ne recueille aucun profit de la dépouille des riches : bien au contraire, les capitaux fuient ou sc cachent, nul travail n'est demande, les terres restent en friche, et le pauvre rmAirt de faim. C'est un très grand malheur que d'étre pauvre; mais ce malheur est plus grand encore lorsqu'on n'est entouré que de pauvres comme soi.

DR LA SOCRCE DE NOS REVENDS

Qu'appelez-vous nos revenus?

Ce sont les profits qui sc renouvellent journellement, et sur lesquels vivent les familles, les individus.

Où est la source do nos revenus?

Elle est dans nos fonds productifs, qui sont nos facultés industrielles, nos capitaux, nos fonds de terre.

(animent une valeur nouvelle sort-elle chaque jour , chaque année , de ces valeurs permanentes?

L'action de nos fonds productifs attache une utilité à des produits; celle utilité leur donne de la valeur, et cette valeur compose un revenu aux propriétaires des fonds productifs.

Éclaircissez ce fait par des exemples.

Un cultivateur qui fait naître du blé ne le tire pas du néant; mais il tire du néant ('utilité, la faculté de nourrir qu'il communique aux matières qui composent le blé. De là une valeur nouvelle mise au monde, une valeur que ce cultivateur doit à ses facultés industrielles, qui sont sou intelligence et sa force corporelle; à sa charrue et à ses animaux de labour, qui (ont partie de son capital; à son champ, enfin, qui fait partie de ses fonds de terre. Dès lors le cultivateur

peut vivre de son blé, ou de ce qu'il obtient en échange de son blé.

Comment ce cultivateur peut-il se faire un revenu quand il ne possède ni capital , ni terre?

Il achète alors les services d'un capital et d'un fonds de terre, c'est-à-dire qu'il emprunte «le l'argent et loue une ferme, de la même manière qu'il achète les services de ses valets et de ses moissonneurs par le salaire qu'il leur paie; et sur le revenu total de la ferme, il ne lui reste plus, pour son propre revenu , que les profits de son industrie personnelle.

Que concluez-vous do là?

Que les services productifs que peuvent rendre une industrie, un capital, un fonds de terre, sont le premier revenu «le nos fonds, et que la production n'esl qu'un premier échange où nous donnons nos services productifs pour recevoir des produits. Ces produits sont ensuite échanges contre «le l'argent, des vivres, des hnhits, contre toutes les choses dont la nature nous a fait des besoins eu qui peuvent contribuer à la satisfaction de nos goûts.

Les personnes qui ne possèdent point de fonds productifs n'ont donc aucun revenu ?

Non.

Comment virent-elles ?

Sur le revenu d'autrui.

Dans quels cas le revenu d'une personne est-il plus ou moins grand?

Il est d'autant plus grand que, dans cet échange des services pro«luctifs contre des produits, on obtient une plus grande quantité de produits, c'est-à-dire d'ulilitc produite, et qu'on donne une moins grande quantité de services productifs.

/éclaircisses cela par un exemple.

Si un arpent de terre donne une fois plus de blé qu'un autre arpent, le revenu du premier est double du revenu de l'autre. Un attelage de la même valeur, qui, dans le meme espace de temps, laboure une fois plus de terrain, est un capital qui donne un revenu double de celui d'un autre attelage. Si, dans le même nombre de jours, avec un même capital et un même terrain, un cultiva-

teur obtient une fois plus de blé qu'un autre, son revenu industriel est double.

L'augmentation du revenu est le résultat de ce que nous avons nommé les progrès de l'industrie.

Cette augmentation de revenu est-elle toujours an profit de l'auteur de ces progrès?

Non, pas toujours; quand un homme est parvenu à obtenir des mêmes fonds productifs une plus grande quantité de produits, si les produits restent au même prix, son revenu est augmenté; mais si la concurrence le force à baisser ses prix en proportion «le l'accroissement de sa pro«luction, cc sont les revenus des consommateurs qui en sont accrus.

Comment les mcmM de$ consommateurs sont-ils accrus par la baisse d'un produit ?

Quand l'homme qui consacrait 3G francs de son revenu à l'achat d'un sac de farine, n'est plus obligé de le payer que 30 francs, son revenu se trouve accru de 0 francs pour chaque sac de farine qu'il est dans le cas d'acheter, puisqu'il peut employer ces 0 francs à l'achat de tout autre produit.

Le retenu d'une personne peut-il provenir do différentes sources ?

Certainement; le revenu total de chaque personne se compose de la somme de toutes les valeurs que cette personne relire de l'exercice et de l'emploi de ses facultés industrielles, de ses capitaux, et de scs fonds de terre.

De quoi se forme le retenu d’une nation ?

Le revenu d'une nation est la somme de tons les revenus des particuliers qui la composent (34).

Qu’est-ce que le retenu annuel d’un particulierf d’une nation ?

Ce sont toutes les portions de revenu, tous les profits qu'ils recucillcut dans tout le cours d’une année.

DB LÀ DISTRIBUTION DK NOS REVENUS

ji qui apjHirtiennent les produits journellement créés dans une nation?

Us appartiennent aux industrieux, aux capitalistes, aux propriétaires fonciers, qui, soit par euxmêmes, soit parle moyen de leur instrument, sont les auteurs de ces produits, et que nous avons eu conséquence nommés producteurs.

tommrnf la valeur d’un produit unique se distribue-t-elle entre plusieurs producteurs?

Par l'intermédiaire des entrepreneurs d’industrie qui, s'étant rendus acquéreurs de tous les services nécessaires pour une opération productive, deviennent propriétaires uniques de tous les produits qui en résultent.

Comment se rendent-ils acquéreurs des services d’une terre ?

En l'affermant. Un fermier, qui est un entrepreneur de culture, fait avec le propriétaire un marché à forfait nu moyen duquel il lui paie une somme fixe, pour l’action de sa terre, qu’il

exploite dès-lors pour son compte. Le propriétaire renonce au revenu variable qui peut résulter de l'action de sa terre, suivant les saisons et les circonstances,

1 L'intérêt de* bonifications et hAtiiuens qui se trouvent sur un bien-fonds et qui sont un capital engagé , se con-

pour recevoir en place un revenu fixe, qui est le fermage.

Comment les entrepreneurs d'industrie se rendent-ils acquéreurs des services d'un capital ?

En l'empruntaut et en payant au capitaliste un intérêt. Le capitaliste change ainsi en un revenu fixe le résultat incertain du service de ce capital que l'entrepreneur fait travailler pour sou compte

L'entrepreneur ne se rend-il pas acquéreur aussi de plusieurs genres de travaux industriels?

Oui; il acquiert par un traitement ou un salaire les services des employés, des ouvriers, par cju i il a besoin d'être secondé, et ceux-ci changent ainsi contre un revenu fixe la part qu'ils peuvent prétendre dans le produit qui résulte de leurs travaux.

Un produit n'est-il pas quelquefois le fruit de plusieurs entreprises successives ?

C'est le cas le plus fréquent.

Comment sa valeur se distribue-t-elle alors entre les différens entrepreneurs qui ont concouru à sa production, chacun pour son compte?

Chaque entrepreneur, en achetant la matière première de son industrie, rembourse h l'entrepreneur qui le précède toutes les avances que ce produit a exigées jusque-là, et par conséquent toutes les portions de revenus que scs producteurs ont acquises jusqu'à lui.

Je voudrais en avoir un exemple.

Interrogez l'habit que vous portez : il vous dira qu'il est le résultat eu premier lieu de l'entreprise d'un fermier, qui, en vendant sa laine, a élé remboursé de toutes les avances qu'il a faites lorsqu'il a payé aux différens producteurs de In laine les diverses portions de revenus auxquelles ce produit leur donnait des droits.

Le prix de cette laine, qu'achète un fabricant de drap, a été à son tour une avance que celui-ci a faite. Il y a ajouté d'autres avances, en achetant des drogues de teintures, en payant le service de scs commis, de ses ouvriers; et il a été remboursé du tout par la vente de son étoffe à un marchand de drap.

Celui-ci, qui est entrepreneur d'une entreprise commerciale, a traité le drap comme étant la matière première de son industrie. L'achat qu'il en a fait a été une avance dont il a été remboursé à son tour par vous, quand vous avez acheté votre habit.

En examinant ainsi la marche de quelque produit que ce soit, on trouvera que sa valeur s'est répandue entre une foule de producteurs, dont plusieurs peut-être ignorent l'existence du produit auquel ils ont concouru; tellement qu'un homme \

fond avec le fermage du bicn-foud*. La meme observation s'applique aux loyers des maisons d'habitation.

qui porte un habit de drap est peut-être, sans s'en douter, un des capitalistes, et par conséquent un des producteurs qui ont concouru à sa formation.

La société ne se ti irise donc pas en producteurs et en consommateurs ?

Tout le monde est consommateur, et presque tout le monde est producteur. Car pour n'être pas producteur, il faudrait n'exercer aucune industrie, n'avoir aucun talent, et ne posséder ni la plus petite portion de terre, ni le plus petit capital placé

DES CAUSES QUI INFLUENT SUE LES REVENUS QUELS QU*ILS SOIENT

Qu'en tende s -cous par les causes qui influent sur les revenus ?

J'entends les circonstances qui font que les producteurs gagnent plus ou moins.

Poures-cous décrire ici toutes les circonstances qui ont un effet de ce genre?

Non, parce qu'elles sont très nombreuses et très compliquées; mais je peux taire remarquer les principales *.

Qu'est-ce qui fait en général que les producteurs gagnent davantage ?

Ils gagnent davantage toutes les fois que les produits dont ils s'occupent sont plus vivement demandés.

Dans quel cas sont-ils plus virement demandés?

Ils le sont d'autant plus que la population qui les entoure est plus civilisée cl produit davantage elle-même.

Qu* entende s-cous par une population civilisée?

J'entends une population quia les goûts et les besoins d'un peuple civilisé, qui respecte les personnes et les propriétés, habite dans des maisons décentes et meublées, sc nourrit d'alimens sains et variés, se couvre de bons vétemens, cultive les arts et les talens de l'esprit.

Pourquoi faut-il qu'une nation ait ce « goûts et ces besoins pour faire fleurir la production ?

Parce que les produits destinés 11 les satisfaire

• 11 est, en effet , vrai de dire qu'à l'exception des enfan» , presque tout le monde produit quelque chose par lui-même, par ses terre» ou par ses capitaux ; mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait partout un grand nombre de personnes qui consomment infiniment plus qu'elles ne produisent, et dont la production peut être comptée pour rien. Ci. C.

* J'ai pu en faire remarquer un plus grand nombre

n'ont d'utilité, n'ont une valeur, que là où ces besoins existent *.

Pourquoi aces-cous dit que la seconde condition nécessaire pour que les produits fussent rivement demandés était que la po-

pulation environnante produisit beaucoup elle-même?

Parce que les hommes ne peuvent acheter les produits qui leur sont nécessaires qu'avec les objets qu'ils produisent eux-mémes. C'est avec les produits de son industriequele maître maçon peut acheter les services productifs d'un horloger, en sc procurant une montre; et c'est avec des montres que l'horloger paie les services productifs du maitre maçon, en prenant un logement. Il en est ainsi des autres producteurs : tous consomment d'autant plus qu'ils produisent davantage ($5).

N'y a-t-il pas une cause qui nuit essentiellement à ce que les produits «oient virement demandés?

Oui ; c'est leur cherté comparée avec la satisfaction qui peut résulter de leur consommation.

Expliques-tHoi cet effet.

Les petites fortunes dans tous les pays sont les plus nombreuses, et les premiers produits dont leurs possesseurs s'imposent la privation sont ceux dont l'utilité u'est pas proportionnée à leur cherté (30). Aussi voit-on que du moment qu'un produit baisse de prix (comme il arrive quand on parvient à le produire avec moins de frais), et qu'il entre par -là dans la région où les fortunes sont plus nombreuses, la demande qu'on en fait s'étend rapidement : et une demande plus vive améliore les profits des producteurs.

DU REVENU DES INDUSTRIEUX

A qui donnes-cous le nom d'industrieux?

On donne le nom d'industrieux ou d'industriels aux hommes qui tirent leur principal revenu du leurs facultés industrielles; ce qui n'cmpéctie pas qu'ils ne soient en même temps capitalistes s'ils tirent un revenu d'un capital quelconque, et propriétaires fonciers, s'ils eu tirent un autre d'un bien-fonds.

Quel classement concient-il de faire parmi les

dans mon Truité d' Économie politique , et un plu» grand nombre encore dan» mon Cours complet (T Economie politique pratique.

J Le» besoins ou les goûts existent partout où l'on possède les moyens de le» satisfaire. Les classes pauvres s'accommoderaient volontiers des choses qui font le bien-être des riches , si elles avaient l'argent nécessaire pour les acheter. Ch. C.

» ndustrieux pour te former de s idées justes sur leurs revenus ?

On peut les diviser en deux grondes classes; ceux qui travaillent pour leur propre compte, ou les entrepreneurs d'industrie, et ceux qui travaillent pour compte des entrepreneurs et sous leur direction, comme les commis, les ouvriers, les gens de peine.

Dans quelle classe mettez-vous les banquiers , les courtiers , les commissionnaires en marchandises , qui travaillent pour

compte d'autrui?

Dans la classe des entrepreneurs, parce qu'ils exercent leurs fonctions par entreprise, se chargeant de trouver les moyens d'exécution, et les employant i leurs frais. On peut ranger dans la même classe les savans qui recueillent et conservent les notions dout l'industrie fait son profit.

Quelle est la première observation à faire sur les rerenus des entrepreneurs d'industrie?

Qu'ils sonltoujours variables et incertains, parce qu'ils dépendent de la valeur des produits, et qu'on ne peut pas savoir d'avance avec exactitude quels seront les besoius îles hommes et le prix des produits qui leur sont destinés.

Qu'observez-vous ensuite ?

Que parmi les industrieux ce sont les entrepreneurs d'industrie qui peuvent prétendre aux plus hauts profits. Si plusieurs d'entre eux sc ruinent, c'est aussi parmi eux que sc font presque toutes les grandes fortunes (37).

A quoi attribuez-vous cet effet , quand il n'est pas V effet d'une circonstance inopinée ?

A ce que le genre de service par lequel les ciitrepreneurs concourent à la production est plus rare que le genre de service des autres industrieux.

Pourquoi est-il plus rare ?

D'abord parce qu'on ne peut pas former une entreprise sans posséder, ou du moins sans être en état d'emprunter le capital nécessaire; ce qui exclut beaucoup de concurrcns. Ensuite parce

qu'il faut joindre à cet avantage des Qualités qui ne sont pas communes : du jugemeut, de l'activité, de la constance, et une certaine connaissance des hommes et des choses.

Ceux qui ne réunissent pas ces conditions nécessaires ne sont pas des concurrcns, ou du moins ne le sont pas long-temps, car leurs entreprises ne peuvent pas se soutenir.

Quelles sortes d'entreprises sont les plus lucratives?

Celles dont les produits sont le plus constamment et le plus infailliblement demandés, et par conséquent celles qui concourent aux produits alimentaires el à créer les objets les plus nécessaires (38).

Pourquoi les profits que font les savons, en leur qualité de savons, sont-ils si peu considérables?

Parce que les services qu'ils rendent ne se consomment pas par l'usage qu'on en fait. Quand un savant a enseigné aux artistes que l'on peut purifier les huiles par des acides, ou décolorer les sucres hruts par du charbon animal, les artistes peuvent faire usage constamment de ces utiles procédés sans recourir de nouveau à la source d'où ils les ont originairement tirés; et bientôt après, les consommateurs jouissent gratuitement d'une connaissance dont tout le monde peut tirer parti, sans qu'il soit besoin d'en faire l'acquisition à prix d'argent.

Quel classement peut-on faire parmi les ouvriers ?

Ils sont ou de simples manouvriers, ou des gens de métiers, comme les ouvriers charpentiers, maçons, serruriers, etc.

Qu'observez-vous relativement à leurs salaires?

Que, dans les cas ordinaires, le salaire du simple manouvrirr ne s'élève pas au-dessus du taux nécessaire pour le faire subsister lui et sa famille; parce que, pour exécuter son service, il ne faut pas d'autre condition que d'être homme, et qu'un homme naît partout où il peut subsister.

Qu'observez-vous relativement au salaire des gens de métier ?

Qu'il est constamment plus élevé que celui des hommes de peine; car le même nombre de personnes de cette classe ne peut être constamment entretenu qu'autant que leur salaire paie, indépendamment de leur entretien, les frais de leur apprentissage.

De plus, comme leur service exige un peu plus d'intelligence et d'adresse naturelle que le travail du manouvricr, il y a un peu moins de concurrcns capables de s'en charger.

Qu'entendez-vous par ce qui est nécessaire pour faire subsister un ouvrier et sa famille?

J'entends celte somme de consommations faute desquelles les familles de cette classe ne sc maintiendraient pas en même nombre. Cette somme dépend des besoins que les habitudes et les opinions du pays ont fait une loi de satisfaire. Cinquante familles d'ouvriers français ne subsisteraient pas de ce qui suffit & cent familles d'ouvriers dans l'Indoustan.

DU REVENU DKS CAPITALISTES RT DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Comment fait-on pour tirer un revenu d'un capital qu'on possède?

On le fait valoir dans une entreprise industrielle, ou bien on le prête à une autre personne

plus à portée de le faire valoir dans une semblable entreprise.

Que signifient ces mots, faire valoir un capital ?

Ils signifient faire l'avance des frais de produc> tion pour être remboursé avec profil de cette avance par le produit qui en résulte.

Comment un profit résulte-t-il de cette opération pour le capital qui a servi ainsi?

La valeur du produit qui résulte de l'avance d'un capital et des autres services productifs paie le loyer de celte avance; et si le prix du produit ne suffisait pas pour cela, sq production ne se continuerait pas, car elle n'indemniserait pas tous les producteurs des sacrifices qu'elle exigerait de leur part.

Quand un entrepreneur s'est servi d'un capital emprunté, qui est<e qui s'approprie ce profit?

C'est l'entrepreneur d'industrie; mais il doit à son préteur l'intérêt fixe qu'il s'est engagé à lui payer pour avoir la jouissance de son capital. L'entrepreneur perd ou gagne sur ce marché à forfait,

selon qu'il retire, de l'emploi qu'il a fait du capital, un profit inférieur ou supérieur à l'intérêt qu'il en paie.

Quelles causes influent sur le taux des intérêts?

L'intérêt des capitaux prélés, quoique exprimé par un prix unique, un tant pour cent du capital prêté, doit réellement se décomposer en deux parts.

Expliquez cela par un exemple.

Si vous prêtez une somme, et que vous conveniez avec l'emprunteur d'un intérêt de six pour cent par année, il y a dans ce loyer quatre pour cent (plus ou moins) pour payer le service que votre capital peut rendre à l'entrepreneur qui le fera valoir, et deux pour cent (plus ou moins) pour couvrir le risque que vous courez qu'on ne vous rende pas votre capital.

Sur quoi fondez-vous cette présomption?

Sur ce que, si vous trouvez à prêter le même capital, avec toute sûreté, sur une hypothèque bien sure, vous le prêterez à quatre pour cent (plus ou moins). Le surplus est donc une espèce de prime d'assurance qu'on vous paie pour vous indemniser du risque que vous courez.

En mettant de côté cette prime d'assurance , qui varie su iront le plus ou le moins de solidité des placement, quelles sont les causes qui influent sur le taux de l'intérêt proprement dit?

Le taux de l'intérêt hausse lorsque ceux qui empruntent ont des emplois de capitaux nombreux, faciles et lucratifs, parce qu'alors beaucoup d'entrepreneurs d'industrie sont jaloux de participer aux profits que présentent ces emplois de capitaux, et

les capitalistes sont plus portés à les faire travailler eux-mêmes; ce qui augmente la demande et diminue i'ofiVc qui sout faites de capitaux à employer. Le taux de l'intérêt hausse en-

core, lorsque, par une cause quelconque, la masse des capitaux disponibles, c'est-à-dire des capitaux à employer, vient à diminuer •.

Les circonstances contraires font baisser le taux de l'intérêt; et l'une de ces circonstances peut balancer l'autre de telle sorte que le taux de l'intérêt reste au même point, parce que l'une des circonstances tend à le faire hausser précisément autant que l'autre tend à le faire baisser (39).

Quand vous dites que la niasse des capitaux disponibles augmente ou diminue, entendez-vous parlà la quantité d'argent ou de monnaie.*

Nullement : j'entends les valeurs consacrées par leurs possesseurs à faire des avances à la production, et qui ne sont pas tellement engagées dans un emploi qu'on ne puisse les en retirer pour les faire valoir autrement.

Eclaircissez cela par un exemple.

Je suppose que vous ayez prêté des fonds à un négociant, pour qu'il vous les rende lorsque vous les lui demanderez, en le prévenant trois mois d'avance, ou , ce qui revient au même, que vous soyez dans l'usage d'employer vos fonds. i escompter des lettres de change, ne pouvez-vous pas aisément faire travailler ces fonds d'une autre manière, si vous trouvez un emploi qui vous convienne mieux?

Sans doute.

Dès-lors, ces fonds sont un capital disponible; ils le sont encore, s'ils sont sous la forme d'une marchandise de facile défaite, puisque vous pouvez les échanger aisément contre toute autre valeur. Ils le sont encore mieux s'ils sont en écus; mais vous comprenez qu'il peut y avoir beaucoup de capitaux disponibles outre ceux qui sont en argent.

Je le comprends.

Eh bien, c'est la somme de ces capitaux qui influe sur le taux des intérêts, et non pas les sommes d'argent sous la forme desquelles peuvent sc trouver passagèrement ces valeurs capitales, lorsqu'il s'agit de les faire passer d'une main dans une autre. Un capital ' disponible peut être sous la forme d'une partie de marchandise, comme sous celle d'un sac d'écus, et si la quantité de celle marchandise qui se trouve dans la circulation n'infiue en rien sur le taux de l'intérêt, l'abondance ou la rareté de l'argent n'y indue pas davantage.

Ce n'est donc pas de l'argent que l'on paie réellement le loyer quand on paie un intérêt?

Nullement.

Pourquoi dit-on que c'est l'intérêt de l'argent?

On le dit à cause des idées peu justes qu'on sc formait autrefois de la nature et de l'usage des capitaux.

Qu'est-ce que l'intérêt légal?

1 On trouve des exemples frappait* de ces deux cas dans mon Traité d' Économie politique, liv. u, cliap. 8.

CY&t le taux fixé par les lois pour les cas où l'inlérét n'a pu être fixé par le consentement «les parties; comme lorsque le détenteur d'un capital en a joui à la place d'un absent ou d'un mineur auquel il en doit compte.

L'autorité publique ne peut-elle fixer une borne aux intérêt* dont les particulier» contiennent entre eux?

Elle ne le peut sans violer la liberté des transactions (40).

Quelle» coûte » influent sur le taux des fermages ?

La quantité des demandes qui ont lieu pour prendre des fermes à bail, comparée avec la quantité des fermes à donner. On peut observer à ce sujet que la concurrence des demandeurs excède communément les fermes à donner, parce qu'en tout pays le nombre de celles-ci est nécessairement borné, au lieu que celui îles fermiers et des capitaux qui peuvent sc consacrer à cette industrie ne l'est pas nécessairement; de sorte que, là où il ne sc rencontre pas des causes plus puissantes pour produire un effet contraire, le taux des fermages sc fixe plutôt au-dessus qu'au-dessous du profit que rapporte réellemeut le service productif des terres.

Qu'obserrez-rous encore à ce sujet?

Que le taux des fermages tend néanmoins à se rapprocher du profit des terres; car, lorsqu'il l'excède, le fermier, obligé de payer l'excédant ou sur le profit de son industrie, ou sur l'intérct de sou capital, n'est plus indemnisé complètement pour l'emploi de ces moyens de production (41).

CHAPITRE XXIII

DE LA POPULATION

Qufest-ce qui multiplie, en tout pays, le nombre des hommes?

Cest la quantité des choses produites. Les choses produites, eu se distribuant aux habitans d'un pays de la manière qui a été expliquée, forment leurs revenus; et chaque classe d'habilans se multiplie à proportion du revenu qu'elle reçoit.

Un même rerenu a-t-il le même effet dans toutes les classes indifféremment?

Non : dans les classes où chaque personne a plus de besoins, une certaine valeur fait subsister moins de personnes.

Pourquoi dans chaque classe y a-t-il toujours autant d'individus qu'il peut s'en entretenir?

Parce que les hommes, de même que toutes les espèces animales, et même les plantes, ont beaucoup plus de facilité à propager leur être qu'à le faire subsister.

Les denrées alimentaires ne sont-elles pas plus

nécessaire» pour maintenir la population que les autre * produit» ?

Les plus nécessaires sont celles auxquelles la population met le plus haut prix; et comme c'est la production de chacun qui lui permet de mettre un prix aux choses dont il a besoin, on peut dire qu'en général la population est en proportion de la production.

Qu'arrice-t-il quand le nombre des naissances amasse dans un pay » plus d'indicidus que l'état de la production n'en comporte?

La population dépérit, principalement les individus faibles des classes indigentes : les enfans, les vieillards, les infirmes. Ceux qui ne meurent pas d'un défaut positif de nourriture, périssent faute d'une nourriture suffisamment abondante ou suffisamment saine; faute de médicamens dans une maladie, faute de propreté, faute de repos, faute d'un logement sec et chaud, faute des soins dont on ne pent se passer dans les iufirmités et dans la vieillesse. Au moment où il leur serait nécessaire de jouir de l'un de ces biens, et qu'ils ne peuvent y atteindre, ils languissent plus ou moins long-temps, et succombent au premier choc.

Les guerres, les épidémies ne nuisent-elles pas à la population ?

Elles la réduisent passagèrement; mais l'expérience a démontré qu'à la suite d'un fléau qui a emporté un grand nombre de personnes, la population se rétablit très promptement dans sa proportion ordinaire avec la production du pays (42).

Quelle conclusion tirez -cous de ces faits?

Qu'il n'y a aucun autre moyen d'augmenter la population que de favoriser la production. Encourager au mariage, honorer la fécondité, c'est favoriser la misère. Le difficile n'est pas de multiplier les enfans, c'est de les élever.

Qu'est-ce qui détermine la quantité d'habitans qui peuplent un certain canton, une certaine cille?

C'est le même principe : la somme des produits. Une ville ne produit pas de denrées alimentaires, mais elle peut acheter des

denrées alimentaires en proportion de la valeur de ses autres produits.

Une nombreuse population est-elle un avantage pour un pays ?

Oui, quand cette population possède les moyens de subsister avec aisance : c'est-à-dire de l'industrie et des capitaux. Sans cela elle est un fardeau.

Quel avantage procurent à un pays des hommes qui y arrivent du dehors avec des capitaux et de l'industrie ?

C'est un nouveau commerce qui s'ouvre. Par la demande qu'ils font aux anciens habitans de leurs produits, ils leur procurent de nouveaux profils; et par les objets qu'ils créent et donnent en échange, ils leur procurent de nouvelles jouissances.

Un paya peut-il empêcher que aes citoyens nf aillent dans l* étranger et n'y emportent leur fortune ?

En supposant que l'on veuille violer le droit que tout homme a sur sa personne et sur scs biens, on peut détenir Tune et confisquer les autres; il n'y a aucun autre moyen d'empécher qu'ils n'aillent à l'étranger ainsi que leurs capitaux.

En prohibant la sortie de l'or et de l'argentf n'empêche-t-on pas les fortunes de sortir du pays ?

Nullement; car une lortune se compose de valeurs, et l'on peut faire sortir des valeurs sous la forme de certaines marchandises, si la sortie des autres est prohibée.

Mais celui qui fait sortir uno marchandise ne fait-il pas moins de tort au pays que celui qui fait sortir de l'argent ?

Le tort est pareil dans les deux cas; il est proportionné à la valeur, et non à la nature de la marchandise; il provient, non de ce qu'une valeur sort du pays, mais de ce qu'il nVn rentre aucune autre en échange, comme il arrive dans les opérations du commerce.

Cependant celui qui fait sortir une marchandise l'a payée auparavant.

C'est vrai ; mais celui qui fait sortir de l'argent l'a payé de même; il n'emporte le bien de personne.

Quelle est la population la plus avancée dans la civilisation ?

C'est celle qui produit et qui consomme le plus.

Pourquoi est-elle plus avancée ?

Parce que l'existence de chaque individu y est alors plus considérable, plus complète.

OC LA CONSOMMATION EN GÉNÉRAL

Qu'est-ce que consommer ?

C'est détruire l'utilité qui est dans un produit, et par là lui ôter la valeur que cette utilité lui donnait.

Donnez-moi l'exemple de quelques consommations.

Consommer des vivres, ce n'est pas détruire la matière dont sc composaient les vivres . car il n'est pas au pouvoir de l'homme de

détruire «le la matière: c'est détruire ce qui faisait l'utilité «le celte matière, la propriété qu'elle avait de servir d'aliment.

Consommer un habit, ce n'est pas détruire cet habit , car les parcelles qui s'en sont détachées à mesure qu'il a été usé, ont été répandues dans l'univers et subsistent encore quelque part ; mais c'est détruire toute l'utilité qui sc trouvait dans l'habit; de manière que, ne pouvaut plus être

bon pour personne, personne ne consent à offrir aucun autre produit pour en devenir possesseur.

Une consommation se mesure-t-elle sur le poids , le nombre ou la grandeur des objets consommés ?

Non : de même que la production se mesure par la valeur des choses produites, la consomma tion se mesure par la valeur des choses consom mecs. Une grande consommation est celle qui détruit une grande valeur, quels que soient les objets où ectte valeur réside. Lorsqu'on fait usage d'objets qui n'ont point de valeur, comme des cailloux, de l'eau, etc., la consommation est nulle.

Y a-t-il des objets ayant une valeur qui ne soient pas susceptibles d'itre consommés ?

L'homme ne peut ôter aux choses que la valeur qu'il leur a donnée lorsqu'il en a fait des produits. Ainsi il peut consommer en totalité une valeur capitale, en consommant, sans reproduction, les produits dont la valeur était employée à faire des avances à la production ; mais il ne peut pas consommer le fond d'un champ de blé, qui est une valeur que la nature a donnée gratuitement à son premier propriétaire (43).

A ’y a-t il pas des produits qui ne sont pas susceptibles d’clre consommés ?

Non, mais il y a de grandes différences dans la rapidité avec laquelle ils sont consommés. La consommation d’une pèche est plus prompte que celle d’une bougie; celle d’une bougie plus rapide que celle d’un cheval ; une maison sert plus longtemps qu’un cheval, mais elle s’use plus vite «pi’uu diamant. La valeur des objets qui durent très long-temps, comme celle «le la vaisselle «l’argent, passe pour une valeur capitale, parce qu’elle se trouve presque aussi grande à la fin de l’année qu’au commencement, et qu’elle se perpétue comme un capital, mais non par le mémo moyen; car un capital sc perpétue parce que sa valeur sc reproduit à mesure qu'elle est consommée, et la vaisselle d’argent se perpétue parce qu’elle ne s*us«* pas.

Peut-on consommer deux fois le même produit ?

Non ; car une valeur une fois détruite ne saurait être détruite de nouveau; il faut «ju’il y ait une nouvelle production pour qu’il y ait une nouvelle consommation; mais un produit peut être consommé en partie, puisqu’on peut détruire une portion seulement de sa valeur. Lorsqu’après avoir porté un habit qui valait cent francs, on peut encore le revendre cinquante francs, on a consommé la moitié de sa valeur.

Qu’entendez-vous par les consommations privées?

Ce sont les destructions de valeur qui ont pour objet de satisfaire aux besoins des particuliers et des familles.

Et par les consommations publiques?

Celles qui ont pour objet de satisfaire aux be-

soins communs d'une ville, d'une province, d'une nation.

La réunion des consommations privées et publiques fait la consommation nationale, qui comprend tout ce qui est consommé par une nation, soit pour l'usage du public, soit pour l'usage des particuliers.

Les consommation s privée» ou publique » tout elle » de même nature?

On consomme difTércns objets pour le public et pour les familles : pour le public, des munitions de guerre, des édifices publics; pour les familles, des logcrociis, des vétemens et des vivres; mais quant à la nature et aux effets des deux consommations, ils sont absolument pareils. On consomme, dans les deux cas, des produits dont la valeur est le fruit d'une production, valeur qui se trouve détruite par l'usage qu'on en fait.

Qu'est-ce que la consommation annuelle?

La consommation annuelle du public ou des particuliers est la somme des valeurs qu'ils consomment pendant le cours d'une année, soit pour satisfaire à tous leurs besoins, soit pour reproduire de nouvelles valeurs. Si les valeurs qu'ils reproduisent n'égalent pas la totalité des valeurs consommées par eux dans l'un et l'autre but, les familles et l'État s'appauvrissent ; ils s'enrichissent dans le cas contraire.

Quel » nont le» consommateurs d'un paya?

C'est tout le monde; car il n'est personne qui puisse subsister sans satisfaire aux besoins qu'exige l'état de vie. Nous consom-

mons des valeurs dans tous les instans de notre existence, même pendant notre sommeil , puisque, dans ce temps-la même , nous consommons le lit où nous sommes étendus, le drap qui nous enveloppe, la tuile même qui nous couvre.

CHAPITRE XXV

ORS RÊSCLTATS »t LA CONSOMMATION.

Quel est le premier résultat de la consommation ? C'est la perle de valeur de l'objet consommé,

' Ceci demande une distinction. Le boit que nous brûlons pour nous chauffer, les alimcns que nous prenons pour nous nourrir sont consommes improductivement, s'ils n'ont pas d'autre résultat que de nous procurer de» jouissances; il* sont consomme* rr-productivcment, s'il* ont été nécessaires pour nous livrer au travail, et s'il est résulté de ce travail une valeur égale ou supérieure à celle qui a etc consommée. Le combustible qn'un ouvrier jette sans cesse dans le fourneau d'une

et par conséquent la perte d'une portion de richesse.

Comment le possesseur de l'objet consommé est-il dédommagé de ce sacrifice?

H en est dédommagé soit par la jouissance que procure la consommation, si elle est improductive; soit par un nouveau produit, accompagné d'un profit, d'une augmentation de richesse, si la consommation est reproductive.

Donnes-moi des exemples de l’une et de l’autre consommation .

Quand un boulanger brûle du bois pour cuire sou pain, il le consomme reproductivemcnt, parce qu'il ajoute à son pain toute la valeur qu'il ûtc à son bois. Mais le bois que nous brûlons pour nous chauffer est consommé improductivement, car il ne résulte de cette combustion aucune valeur qui remplace la valeur du bois ’.

Que conclue s-tous de cos faits?

Que, de même que la production peut être considérée comme un échange dans lequel nous donnons nos services productifs pour obtenir en retour un produit, la consommation peut être considérée comme un autre échange où nous donnons un produit (celui que nous perdons) pour obtenir eu retour, soit une jouissance, soit un autre produit d'égale valeur.

Si la consommation reproductite ne fait que remplacer un produit par un produit d’égale râleur , quel avantage offre-t-elle ?

En même temps qu'elle remplace les produits consommés, elle distribue entre tous les producteurs des profits égaux à la valeur du nouveau produit créé (44).

Ne consomme-t-on pas autre chose que des produits?

On peut aussi consommer productivement ou improductivement des services. Nous consommons productivement le service d'un ouvrier, lorsqu'àprès lui avoir payé sa journée, nous en retrouvons la valeur dans le produit qu’il a façonné par noire ordre; et nous consommons improductivement le service d'un domestique, d’un musicien, d'un acteur qui nous amuse, parce que la

dépense que nous avons laite dans ce cas n'a reparu dans aucun produit.

Ates-rous fait connaître les principaux effets do la consommation reproductive?

machine à vapeur, n'est pat consommé improductivement, si le mouvement qu'imprime à la machine la force expansive de la vapeur n'est pas improductif; pourquoi les aliment au moyen desquels un bon ouvrier entretient scs force», les vétemens dont il se couvre, l'huile dont il sc sert pour s'éclairer, seraient-ils consommés improductivement, s'il» sont indispensable» à sa conservation et à l'exercice de ses facultés industrielles? Cn. C.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Oui, tel a été l'objet de tout ce qui a précédé dans le présent catéchisme.

Ferez-vous connaitrc le * principaux effetê de la consom motion improductive. 3

Oui ; ce sera la matière de ce qui va suivre jusqu'il la fin de cette instruction, où par conséquent le mot de consommation , employé seul, signifiera toujours une consommation improductive.

Tous les produits crées sont-ils nécessairement consommés ?

Ils le sont, non pas nécessairement, mais onlinaircment. On en conçoit la raison : un producteur ne crée un produit qu'autant qu'il peut présumer que ce produit aura de la valeur, autrement il ne le créerait pas; il ne ferait pas un sacrifice duquel, dans celte supposition, il ne serait pas dédommagé; il ne ferait pas un

échange pour donner sans rien recevoir. Or, qu'cst-ce qui procure à ce produit de la valeur? C'est l'envie qui existe dans un certain nombre de personnes de donner, pour le posséder, un certain prix ; et si ces personnes en donnent un prix quelconque, c'est pour le consommer; autrement elles icraient à leur tour un sacrifice sans dédommagement ; ce qui n'est pas dans la nature humaine.

Qu* arrive-t-il quand un produit auquel on a cru donner do la valeur n'en a point ?

Il résulte de là une perte pour celui qui s'est faussement imaginé qu'il communiquait de la valeur à un objet. C'est ce qui arrive quand on fabrique des marchandises de mauvaise qualité ou de mauvais goût, qui ne sc vendent pas. Ce ne sont pas des produits; car une chose ne mérite ce nom que lorsqu'elle vaut autant que ses frais de production.

AT,y a-t-il pas des consommations qui ne reproduisent aucune valeur, qui ne satisfont aucun besoin ?

Lorsque, dans une tempête, on jette à la mer la cargaison d'un navire, lorsqu'on incendie des magasins qu'on ne veut pas laisser à l'ennemi, on opère des destructions de valeurs qu'on n'appelle pas des consommations. Ce mot semble réservé aux destructions de valeurs d'où il résulte soit une jouissance, soit une nouvelle valeur.

Que doit-on penser d'un système qui conseillerait la consommation , non pour jouir, non pour reproduire, mais pour favoriser la production ?

On doit en penser ce qu'on penserait d'un homme qui conseillerait de mettre le feu à une ville pour faire gagner les maçons. Le résultat de cette action iusensec serait «le nous priver du bien-être qui accompagne la consommation des richesses acquises, afin île nous procurer l'avantage «le travailler pour eu acquérir «l'autres.

CIIAHTRE XXVI.

nrs CONSOMMATIONS PRIVER*.

Quelle différence faites-vous entre le mot dépense et le mot consommation?

La dépense est l'achat qu'on fait «l'une chose pour la consommer; et comme la consommation est la suite de cet achat, les mots dépense et consommation sont souvent pris l'un pour l'autre.

Il convient cependant de remarquer que lorsqu'on achète un produit, on reçoit valeur pour valeur : celle d'une livre de bougie, par exemple, pour celle «l'un écu, et qu'oit est encore aussi riche après que l'achat est fait qu'auparavant ; seulement on possède en bougie cette portion de richesse qu'on avait en écu. On commence à perdre ccttc richesse lorsqu'on commence à consommer la bougie; et cc n'est «jue lorsque la consommation est achevée qu'on est plus pauvre «l'un écu.

Ce n'est donc pas en achetant, c'est en consommant que l'on diminue son bien, comme c'cst en produisant qu'on l'augmente. Voilà pourquoi, dans les familles, le caractère et les talcns économiques de la femme, qui dirige la plupart des consommations «lu ménage, servent beaucoup à la conservation «les fortunes.

Qu’observez-vous en outre au sujet des dépenses ?

Que, dans les «lépenses que nous taisons, ce n'est pas la valeur «le l’argent qui est perdue : l’argent est acquis par celui qui nous vend le produit , mais il n’est pas consommé; c'est le produit ac«juispar nous qui est consomme, et c'est sa valeur qui est détruite. D’où il suit que la richesse des particuliers, et même la richesse du public, peuvent être «lissipées, même quand la somme des monnaies reste la même; et que c’cst une illusion que «le s’imaginer «ju'en conservant dans une ville, dans une province, dans un pays, toujours la meme somme «le numéraire, on y conserve toujours la meme richesse. C’est ainsi qu'un négociant sérail dans l'erreur, s’il sc croyait toujours aussi riche, uniquement parce que, tandis qu’il dissipe son bien, il conserve dans sa caisse toujours à peu près la même somme d'argent.

Que doit-on entendre par l’économie dans les dépenses ou dans les consommations ?

On économise, soit en consacrant à une dépense reproductive une portion de son revenu que l'on pouvait consacrer à une dépense improductive (c’est ainsi «juc nous avons vu que l’on forme les capitaux), soit en résistant à l'attrait d'une consommation présente, pour employer cette portion de revenu à une consommation future mieux entendue : c'est particulièrement de cette dernière économie que nous nous occupons en cc moment.

Qu’appelez-vous des consommations bien entendues ?

C o sont celles qui procurent In plus de satisfaction en proportion du sacrifice de valeurs qu’elles occasionnent. Telles sont les consommât ions qui satisfont des besoins réels plutôt que des besoins factices. A égalité de valeur, des alimens sains, des véte-

mens propres, des logemens commodes, sont des consommations mieux entendues que des alimeus recherchés, des vétemens et des habitations fastueux. 11 résulte plus de vraie satisfaction des premières que des autres.

Que regarde s- vous envoie comme des consommations bien entendues ?

La consommation des produits de la meilleure qualité en tout genre, dussent-ils coûter plus cher.

Par quelle raison les regardez-vous comme des consommations bien entendues.1

Parce que le travail qui a été employé pour fabriquer une mauvaise matière sera plus vite consommé que celui qui se sera exercé sur une bonne. Quand une paire de souliers est faite avec de mauvais cuir, la façon du cordonnier, qui est usée en même temps que les souliers, ne coûte pas moins, et elle est consommée en quinze jours, au lieu de l'étru en deux ou trois mois, si le cuir eût été bon. Le transport d'une mauvaise marchandise coûte autant que celui d'une bonne, et fait beaucoup moins de profit. Les nations pauvres ont, en conséquence, outre le désavantage de consommer des produits moins parfaits, celui de les payer proportionnellement plus cher.

Quelles consommations méritent encore d'être préférées ?

La consommation des objets qui s'usent lentement procure des jouissances moins vives, mais plus durables, et l'espèce de bien-être qu'on en retire contribue davantage au bonheur. Qui oserait comparer la satisfaction que procure la vue d'un feu d'artifice, avec celle que l'on peut retirer de quelques livres choisis,

exactement du même prix, et dont on jouira pendant toute la durée de sa vie, qu'on laissera même à ses enfans!

A'y a-t-il pas un choix à faire entre les produits durables P

Ceux qu'il convient de préférer sont ceux dont l'usage est fréquent, usuel. Il vaut mieux faire du la dépense pour rendre son logement commode, propre, agréable, que pour sc procurer des bijoux, des parures dont la vanité pourra bien être fort satisfaite, mais seulement dans quelques rares occasions (45).

Quelle est la plut rapide de toutes les consommationsP

C'est celle que l'on fait des services personnels. Un inutile laquais, si vous évaluez à douze cents francs la dépense annuelle qu'il vous cause, vous coûte autant que le service que vous rendrait un mobilier de vingt-quatre mille francs.

Les consommations faites en commun no sontelles pas fort économique •?

Oui; et c'cst pour cela qu'elles conviennent aux personnes qui ont peu île fortune. Un seul cuisinier prépare le dîner de dix personnes comme celui d'une seule; le même foyer devant lequel rôtit une pièce de viande pourrait en rôtir quatre. Avec les mêmes frais, on peut donc être mieux traité, si l'on vit avec d'autres hommes, que vivant isolé.

Quelles sont les roniomma/i'onji que vous regardes comme les plus mal entendues.3

Ce sont celles qui procurent du chagrin ou des malheurs au lieu de satisfaction. Tels sont les excès de l'intempérance; telles sont les dépenses qui provoquent le mépris ou les vengeances.

Pourquoi a-l-on fait de l'économie une vertu ?

Parce qu'il faut avoir un certain empire sur soiméme pour résister à l'attrait d'une consommation présente, en faveur d'une consommation future dont les avantages, quoique plus grands en réalité, sont éloignés, sont vagues, et ne frappent pas les sens (40).

Quelle est la qualité morale qui so manifeste le plus dans l'économie?

C'est le jugement. Il est indispensable pour apprécier l'importance des diverses consommations, et surtout de celles que pourront réclamer des besoins futurs toujours plus ou moins incertains.

Quelle est la faute où l'on tombe quand on attribue trop d'importance à des besoins futurs et incertainsP

Dans l'avarice; et lorsqu'on ne leur attribue pas assez d'importance on tombe dans la prodigalité.

Lequel fait le plus de tort à la société do l'avare ou du prodigue P

C'est le prodigue : parce qu'a près avoir dépensé tout son revenu, il ne peut vivre que sur sou capital, et qu'un capital ne saurait être dépensé iraproductivemcnl sans ôter un revenu à celui qui en était possesseur, de même qu'aux industrieux dont il mettait le travail en activité.

La consommation n'est-elle pas cependant favorable à la richesse des nations, en provoquant ta production P

La consommation ne saurait augmenter les richesses d'une nation, à moins «ic provoquer la production d'une valeur plus grande que la valeur consommée; car ce ne peut être en détruisant de la richesse que l'on augmente la quantité des richesses. Mais comme la consommation est accompagnée d'un dédommagement, et que si l'on y perd une valeur on y gagne une satisfaction, toutes les consommations bien entendues, qui provoquent la création d'un nouveau produit, sont favorables, en ce qu'elles multiplient les satisfactions éprouvées dans la société. Un peuple qui consomme beaucoup et qui reproduit de même a plus de vie; il

jouit d'une existence plus développée et d'une civilisation plus complète.

Sous co rapport, l'épargne n'est-elle pas un mal ?

L'épargne, lorsqu'elle n'est qu'une consommation différée, ne retarde que de bien peu l'activité de la consommation; et quant à l'épargne qui a pour objet l'augmentation des capitaux reproductifs, elle cnlraine une consommation, puisqu'un rapital ne peut cire employé reproductivement qu'à des achats de matériaux ou de travail pour les consommer.

N'y a-t-il pas un autre avantage dan* celte dernière épargne , outre gu' elle-même est une consommation?

Oui, car ce n'est pas une consommation faite une lois pour toutes : c'est une consommation qui se répète aussi souvent que le capital est rembourse par l'effet de la production.

Eclaircisses cela par un exemple.

Si, pour illuminer des fêtes, j'achète pour mille francs d'huile sur mon revenu de cette année, je ne retrouverai plus ces mille francs, et par conséquent je ne pourrai pas les dépenser une seconde fois; mais si j'emploie cette somme à éclairer des ateliers, elle sera dépensée tout de même, elle aura de même provoqué une nouvelle production d'huile, et je pourrai dépenser une seconde fois la même somme, car elle me sera remboursée par le produit qui sortira des ateliers.

La consommation reproductive n'a-t-elle pas un autre arantage?

Elle en a un très grand, celui de mettre des producteurs en état de tirer parti de leurs services productifs. Dans le cas où mille francs d'huile auront servi à éclairer des ateliers, outre que cette valeur sera reproduite, elle le sera avec prolit. Je gagnerai à cette reproduction l'intérêt de mon capital, et les travailleurs y gagneront le salaire de leurs peines.

CHAPITRE XXVII

HKS CONSOMMATIONS FUBUQl'fS.

Quel est le but des consommations publiques ?

De satisfaire des besoins communs à plusieurs citoyens ou à plusieurs familles.

Quels objets consomme-t-on dans ce but ?

Des armes, des munitions pour les armées; des provisions, des médicamens pour les hdpilaux ; mais principalement les services

île plusieurs classes nombreuses d'hommes qui dirigent les affaires publiques : administrateurs, juges, militaires, prêtres, qui font leur profession de servir les peuples.

Qu'entendes -vous par consommer le service de ces diverses classes ?

Leurs travaux, tant intellectuels que manuels, ont une valeur que le public paie et qu'il consomme parce qu'il en jouit; et cette consommation a l'effet de toutes les autres : elle détruit la valeur achetée et payée, eu ce qu'un service payé et consommé ne peut plus être employé de nouveau; il faut qu'un nouveau service soit rendu pour qu'on en puisse tirer un nouvel avantage.

Est-ce le public qui consomme le service des fonctionnaires publics ?

C'est le public, ou du moius c'est dans l'intérêt du public que ce service est consommé; et les fonctionnaires publics consomment, pour leur usage particulier, les valeurs qu'en échange de leurs services ils reçoivent du public.

Il y a donc là-dedans une double consommation ?

Oui, de même qu'à la suite de tous les échanges; mais, dans ce eas-ci, l'un des deux produits échangés est un produit immatériel (celui du fonctionnaire public), et par conséquent il se trouve consommé à mesure que le service est rendu (47).

Qu'en concluez-vous P

Que, bien que les fonctionnaires publics soient des travailleurs productifs lorsqu'ils rendent de véritables services, leur multiplicité n'augmente en rien la richesse nationale. L'utilité qu'ils pro-

duisent est détruite à mesure qu'elle est produite, comme celle qui résulte pour le particulier du travail des médecins et des autres producteurs de produits immatériels.

Qui est-ce qui décide de l'utilitô du service des fonctionnaires publics f et du prix qu'il convient d'y mettre ?

Ce ne peut être, comme dans les autres consommations, le consommateur lui-même; car ici le consommateur est le public, c'est-à-dire un être composé d'une multitude d'iudividus, et qui ne peut en général exprimer ses besoins et ses volontés que par des fondés de pouvoirs (48).

Par qui sont institués ces fondés de pouvoirs?

Par la constitution politique de l'État dont l'examen n'est pas de notre sujet. Nous pouvons seulement remarquer que la constitution politique est meilleure là où le même avantage est acquis au public, au moyen des moindres sacrifices.

Quel est le principal avantage qu'une notion puisse retirer de ses dépenses publiques?

La sûreté des personnes et des propriétés, parce que sans cela il n'existe pas de société.

Quelles sont les dépenses qui pourvoient à cette sûreté?

Ce sont les dépenses relatives aux forces de terre et de mer destinées à repousser les attaques des ennemis du dehors ; les dépenses des tribunaux criminels, qui répriment les attentats coupables des particuliers, et celles des tribunaux civils, qui

repoussent les prétentions injimrs qu'un citoyen peut élever contre les droits et les propriétés d'un autre citoyen.

Quel avantage retire le public des dépense t relatives à I' instruction publique?

L'instructiou, en adoucissant les mœurs, rend plus douces les relations des hommes entre eux; en nous apprenant quels sont nos vrais intérêts, elle nous montre ce que nous devons rechercher ou fuir ; elle donne de l'ascendant à la raison sur la force; elle enseigne à respecter les droits d'autrui, en éclairant chacun en particulier sur les siens; enfin, par son influence sur la production des richesses, elle est favorable à la prospérité publique dont chaque famille prend sa part (49).

Est-il nécessaire que toute espèce d'instruction soit donnée aux dépens du public?

Nullement : les particuliers ont soin d'acquérir à leurs frais celle qui peut leur être utile dans les fonctions sociales qu'ils sont appelés b remplir; cependant, la classe qui ne vit que de son travail manuel, ne pouvant donner à ses enfans la première instruction (celle qui enseigne k lire, à écrire et k compter), et la société étant intéressée à ce que celte classe soit civilisée, il lui convient, dans bien des cas, de fournir k ses frais cette première instruction (50).

AT,y a-t-il pas quelque autre genre de connaissances qu'il importe aux nations de protéger spécialement?

Les hautes connaissances , par la nature des choses, ne rapportant pas à ceux qui les cultivent un revenu proportionné aux services qu'elles peuvent rendre k la société, il importe peut-être aux nations d'en favoriser les progrès dans quelques écoles spéciales (51).

Quel avantage le public se flatte-t-il d'obtenir en salariant un corps de prêtres?

Il se flatte de trouver en eux des personnes désintéressées, qui prêchent la vertu par leurs paroles et par leur exemple; qui exhortent les hommes k l'indulgence les uns envers les autres, et les consolent dans leurs adversités.

Quels avantages une nation retire-t-elle des établissemens de bienfaisance , tels que les hospices , les hôpitaux?

Cest déjà une satisfaction et un honneur que de venir au secours de l'humanité souffrante; mais de plus il faut considérer les hospices qui admettent la vieillesse et l'enfance dénuées d'appui, et les hôpitaux ouverts aux malades indigens, comme des maisons au maintien desquelles on contribue quand on est dans un état d'aisance, pour les trouver au besoin dans les momens de détresse. Il faut seulement prendre de suffisantes précautions pour que ces établissemens ne favoriseut pas le développement de la elassc indigente, et ne multiplient pas les besoins en meme temps que les secours.

Quels sont les avantages que les nations retirent des travaux et des édifices publics?

Les uns, comme les grandes routes, les ponts, les ports, facilitent les communications, les rapports des hommes entre eux, et développent tous les avantages qui résultent de ces rapports, avantages que je vous ai fait remarquer en plusieurs endroits de cette instruction.

D'autres établissemens publics, tels que les embcllisscraciisdcs villes, les promenades publiques, sont favorables à la san-

té des citoyens, ajoutent aux douceurs de leur existence et les entourent d'objets riants et agréables qui contribuent à leur ^bonheur. Quant aux monuraens purement de luxe, ils flattent la vanité nationale, et sous ce rapport on ne peut nier qu'ils ne soient productifs de quelques plaisirs; mais ce qui flatte le plus la vanité d'un peuple judicieux et éclairé, c'est de montrer que chez lui rien n'est négligé de ce qui est utile, et qu'il met la commodité et la propreté fort audessus du faste.

En quoi consiste l'économie de ceux qui gouvernent et administrent les nations?

Elle consiste à renoncer pour le pays à ces avantages qui coûtent plus qu'ils ne valent; à obtenir ceux qui sont précieux aux meilleures conditions possibles, et surtout à ne point employer les deniers publics au détriment du public cl au profit des intérêts particuliers.

CHAPITRE XXVIII

DES VROMuÉtÉS ITBLIotKS ET DES IMPOTS (52).

D'où viennent les valeurs qui se consomment pour l'arantage du public?

Elles proviennent, soit des revenus que rendent les propriétés qui appartiennent au public, soit des impôts.

Les propriétés publiques sont-elles des propriétés appartenant à la nation tout entière?

Quelquefois elles appartiennent à la nation tout entière ; d'autres fois à une partie de la nation , k une province, à une ville (55).

En quoi consistent , pour l'ordinaire, ces propriétés ?

Ce sont ou descapilnux ou des biens-fonds, mais le plus souvent des biens-fonds, tcjres, maisons, usines, que le gouvernement ou les communes donnent à bail, et dont ils consomment le revenu pour l'avantage du public. Quand casont des forêts, on en vend la coupc annuelle (54).

Qui est-ce qui paie les impôts?

Ce sont les particuliers que, sous ce rapport, on nomme contribuables.

En quelles valeurs so paie l'impôt?

Ordinairement en monnaie du pays; mais quelquefois aussi en nature, c'est-à-dire en produits ou bien en corvées ou le contribuable fournit son service personnel ou celui de ses gens et de scs bestiaux. De toutes manières, l'impôt se mesure sur ce qu'il coûte au contribuable et non sur ce qu'il rend au gouvernement.

Dites-m'en la raison.

Parce que la perte que le gouvernement peut faire sur les valeurs dont il impose le sacrifice au contribuable ne diminue pas l'clendue de ce sacrifice. Si un gouvernement force des cultivateurs à faire des corvées qui les obligent de négliger leurs récoltes, et qu'il en résulte pour eux, outre la perte de leurs journées évaluées à 50 francs, une outre perte de 50 francs pour le dommage qu'ils éprouvent, ils paient réellement une contribu-

tion de 100 troncs. Et si, au moyeu de cet impôt, le gouvernement exécute un travail qui aurait pu être exécuté par entreprise pour 30 francs, il est constant que le gouvernement, dans ce cas, n levé un impôt de 100 francs, et qu'il n'a reçu qu'une valeur de 30 francs. C'est comme s'il avait consommé, sans avantage pour le public, une valeur de 70 francs.

Sur quelles râleurs se prélèvent les valeurs payées par les contribuables?

Sur les profits qu'ils tirent de leur industrie, de leurs capitaux et de leurs terres. Ccst une portion tic leurs revenus que les contribuables ne consomment pas, et qui est transportée au gouvernement, pour être consommée par lui dans l'intérêt du public. Ainsi, quand on parle des revenus d'une nation, si aux revenus gagnés par les particuliers on ajoutait le montant des impôts, on compterait cette dernière somme deux fois.

Avec quoi les particuliers paient -ils l'impôt quand leurs rcrenus ne suffisent pas à leurs dépenses et à cette charge ?

Avec une partie de leurs capitaux; ce qui attaque une des sources de sa production. Ce malheur arrive surtout dans les pays où l'impôt est excessif; et s'il n'en Irai ne pas le déclin total du pays, c'est parce que les accumulations faites par certains particuliers balancent ou surpassent la déperdition éprouvée par certains capitaux.

Comment est fixée la quote-part de chacun dans la contribution commune?

Lorsqu'elle n'est pas fixée arbitrairement, on établit de certaines règles pour parvenir à faire contribuer chaque chef de fa-

mille proportionnellement à ses revenus.

Suffit-il, pour que l'impôt soit équitable, qu'il se trouve réparti dans une égale proportion sur chaque revenu?

Non : un impôt qui s'élèverait nu cinquième des revenus, et qui ferait payer Go francs à un revenu de 300 francs, serait uue charge infiniment plus

lourde pour co revenu que les 0000 francs que le même impôt ferait payer à un revenu de 30,000 francs.

Comment connait on les revenus dos particuliers pour les imposer?

Si l'intérêt personnel ne portait pas les hommes h déguiser la vérité, il sufiiruit de demander à chacun ce qu'il gagne annuellement par son industrie, ses capitaux et scs terres; on aurait la meilleure base de l'impôt : on lui demanderait une part quelconque de son revenu; ce serait l'impôt le plus équitable, le moins lourd, et celui dont le recouvrement coûterait le moins.

A défaut de co moyen, quels sont ceux que l'on emploie pour faire contribuer les particuliers, autant qu'on le peut, en proportion de leurs revenus ?

On juge des revenus des propriétaires fonciers d'après la valeur locative de leurs terres, c'est-àdire d'après le prix qu'elles se louent ou qu'elles pourraient sc louer : de là la contribution foncière. On juge du revenu de ceux dont les revenus se fondent sur l'intérêt de leurs capitaux ou les profils de leur industrie, d'après la nature de leur commerce, l'importance de leur loyer, le nombre des portes et fenêtres qui sc trouvent à leur maisou : de

là les patentes, la contribution personnelle et mobilière, l'impôt des portes et fenêtres.

C'est ce qu'on appelle en France les contributions directes, parce qu'on les demande directement et nominativement à chaque particulier.

N'imposc-t on pas d'autres charges sur les revenus?

Oui; l'on suppose que chacun fait des consommations proportionnées à ses revenus; et l'on fait payer les producteurs de certaines marchandises , présumant que le prix de la marchandise augmentera d'autant, et que cette contribution retombera sur scs consommateurs.

Dans quelle occasion fait -on payer les producteurs de ccs marchandises?

Tantôt c'est au moment de leur première extraction, comme on fait en France pour l'impôt sur le sel ; au Mexique et au Pérou, pour l'impôt sur l'or et l'argent; tantôt c'est au moment où les marchandises viennent de l'étranger : d'où résultent les droits de douanes; ou bien de la campagne dans les villes : d'où rcsullc en France l'octroi; tantôt c'est au moment où la marchandise est vendue au consommateur, comme lorsqu'on fait payer les droits sur les boissons, sur les billets de spectacle, sur les voitures publiques, sur les funérailles.

C'est ce qu'on nomme en France les contributions indirectes, parce qu'elles ne sont pas directement demandées à ceux sur qui l'on suppose qu'elles retombent.

A" y a-t-il pas d'autres Manières d'atteindre les revenus des consommateurs ?

Le gouvernement se réserve quelquefois l'exercice exclusif d'une certaine industrie, et à l'aide du monopole en fait payer les produits beaucoup au-delà de ce qu'ils lui coûtent de frais de production, comme quand il s'attribue la fabrication exclusive et la vente du tabac, ou bien le transport des lettres par la poste. Dans ce dernier cas, l'impôt n'est pas égal à la totalité des ports de lettres, mais seulement à la partie de ce port qui excède ce qu'il coûterait si ce service était abandonné à une libre concurrence.

Ne saisit-on pas d'autres occasions encore de lever des contributions sur les facultés des contribuables?

Oui : on lève des droits sur certaines transactions qui se répètent souvent dans une société industrieuse et riche. On fait payer un droit d'enregistrement sur les ventes, les baux, les successions, les contrats, les actes de procédures, un droit do timbre sur les effets de commerce , les quittances, etc.

Les gouvernemens trouvent même des profits dans des loteries, des maisons de jeux, et d'autres lieux où il n'y a aucune valeur produite, et où, par conséquent, l'impôt ne fait qu'aggraver les pertes qu'on y éprouve.

Qu' est-ce que les frais de recouvrement ?

Les frais de recouvrement ou de perception se composent de ce que l'on accorde aux receveurs, aux administrations, aux régies, aux fermiers-généraux, chargés de faire payer les contribuables. Ces frais sont une charge pour les nations, sans procurer aucun des avantages qui devraient être le dédommagement du sacrifice de l'impôt (55).

CHAPITRE XXIX

DLS EFFETS ÉCONOMIQUES DF. l'iMFOT.

Que peut-on désirer de savoir relativement aux effets* de l'impôt ?

On peut désirer de savoir sur qui tombe réellement sou fardeau, et quel est son résultat par rapport à la prospérité nationale.

L'impôt ne pèse-t-il pas uniquement sur le contribuable quCJ* acquitte

Non : quand c'est le producteur d'un produit qui acquitte l'impôt, il cherche à s'en rembourser autant que possible en vendant scs produits plus cher. Quand c'est le consommateur, il diminue sa consommation; d'où résulte une diminution de demande et de prix , qui diminue les profits du producteur.

Faites-moi comprendre ces effets pardes exemples.

Lorsqu'on met un droit sur l'entrée à Paris du bois de chauffage, le marchand de bois, pour faire payer ce droit par le consommateur, élève le prix de sa marchandise.

Le consommateur de bois paia-t-il, par ce moyen f la totalité du droit ?

Probablement non; car les consommateurs de bois, ou du moins une forte partie d'entre eux réduisent leur consommation à mesure que ce produit devient plus cher. En cfTet, sur quoi payonsnous notre combustible? Sur notre revenu, quelle qu'en soit la source. Chacun de nous consacre une portion de son reve-

nu à chacune de ses consommations. Celui qui a 10,000 francs à dépenser tous les ans consacre, par supposition, 500 francs à son combustible : il obtient pour cette somme dou/c mesures de bois. Si l'impôt est d'un sixième de la valeur de la denrée, il n'en obtiendra plus pour la même somme que dix mesures.

Il réduira de même sa consommation de vin cil raison de l'impôt sur le vin; son logement en raison de l'impôt sur les loyers; et il est impossible qu'il fasse autrement ; car il n'a que 10,000 francs à dépenser, il est impossible qu'il en dépense 12,000.

Comment cet effet réagit-il sur le producteur ?

La demande qu'on fait eu général d'un produit venant à diminuer à la suite de son renchérissement, les proGts des producteurs en sont affectés. Si le bois était à 28 francs la mesure, un droit de 4 francs le porterait à 52; mais il faudrait pour cela que la consommation restât la même, ce qui n'est pas possible. Dèslors les producteurs de bois seront forcés de renoncer à une partie de leurs profits, et de le céder, par exemple, à 50 francs; l'acheteur paiera ainsi son combustible 2 francs de plus, quoique le producteur le vende 2 francs de moins, et le droit de 4 francs aura porté sur le revenu de l'un et de l'autre. Car c'est toujours, en déGnitive, les revenus des particuliers qui doivent payer l'impôt (50).

Quand on demande l'impôt au consommateur f comment le producteur en supporte-t-il sa part ?

Par une suite des mêmes nécessités : si un consommateur achète du vin en Bourgogne, les droits qu'ou lui fera payer l'obligeront à réduire sa consommation de vin; et le marchand, pour vendre, sera obligé de réduire sou prix. Aussi remarque-t-on que,

plus les droits font renchérir les consommations, moins les producteurs gagnent.

Est-ce toujours d'après des proportions fixes que les producteurs et les consommateurs supportent leur part des impôts ?

Non, c'est dans des proportions qui varient beaucoup, suivant les denrées et suivant les circonstances. Quelquefois l'acheteur d'une denrée fort nécessaire ne diminue pas sa consommation en vertu du renchérissement; mais comme il ne peut toujours dépenser qu'une somme bornée, il supprime, en tout ou en partie, une autre consommation, et c'cst quelquefois le producteur du

sucre qui supporte une partie d'un impôt mis sur la viande.

Qu'obserrez-vous à ce sujet?

Que le bois, le sucre, la viande, ce qu'on appelle communément la matière imposable, ne sont en réalité qu'un prétexte A l'occasion duquel on fait payer un impôt, et que tout impôt porte réellement, soit sur les revenus de tous genres des consommateurs, qu'ils diminuent en rendant les produits plus chers, soit sur les revenus des producteurs, en rendant les profits moins considérables. Dans la plupart des cas, ce double effet a lieu tout à la fois (57).

L'impôt ne fait-il pas à une nation un tort indépendant do la râleur qu'il fait payer au contribuable?

Oui, surtouL quand il est excessif. 11 supprime en partie la production de certains produits. En France, avant la révolution, une partie des provinces payaient l'impôt sur le sel; d'autres pro-

vinces ne le payaient pas. La consommation de sel était, chaque année, dans les premières, de neuf livres de sel par tête, et dans les secondes de dix-huit livres. Ainsi, outre les 40 millions que payaient les provinces soumises h la gabelle, elles perdaient les profits attachés à la production, et les jouissances attachées à la consommation de neuf livres de sel par personue.

D'autres inconréniens ne suirent-iis pas le recouvrement des droits ?

Oui, c'en est un très grave que la nécessité de visiter aux frontières, et quelquefois à l'entrée des vailles, les ballots du commerce et les effets des voyageurs. Il en résulte des pertes de temps et des détériorations de marchandises. Ce mal devient d'autant plus grave que lesdroits sont plus élevés: ce n'est qu'alors que les particuliers sont excités h 4a fraude, et que le fisc est obligé à des rigueurs.

L'impôt n'a-t-il pas le bon effet île favoriser la production, en obliyeant les producteurs à un redoublement d'efforts?

Les producteurs ne sont jamais plus excités A produire que par la certitude de jouir sans réserve du fruit de leurs eflorts; et l'impôt ne les en laisse pas jouir sans réserve. On peut donc conclure qu'il borne plutôt qu'il n'encourage les efforts de l'industrie (58).

Quels sont les autres effets de l'impôt?

Quand les droits sont excessifs, ils provoquent la fraude; or, la- fraude est un tort réel que font les fraudeurs aux producteurs qui ne le sont pas; elle oblige le gouvernement A prendre des moyens de répression qui sont odieux; à salarier des armées de

commis et de gardes qui augmentent considérablement les frais «le recouvrement.

1 Un emprunt suppose l'obligation de rendre la chose empruntée, comme un prêt suppose le droit d'exiger la

Ne pourrait-on pas obtenir quelques bons effets des contributions, outre les besoins publics qu'elles sont destinées à satisfaire ?

Oui; en les faisant porter sur les consommations mal entendues. C'est l'effet que produisent les impôts sur les objets de luxe et les habitudes contraires a la morale (50).

Le gouvernement ne rend it pas au public , par ses dépenses, l'argent qu'il lève sur le public par les contributions ?

Lorsque le gouvernement ou ses agens font des achats avec l'argent qui provient des contributions, ils ne font pas au public un don de cet argent; ils obtiennent des marchands une valeur égale à celle qu'ils donnent. Ce n'est donc point une restitution qu'ils opèrent. Que penseriez -vous d'un propriétaire foncier qui, après avoir reçu de son fermier le loyer de sa terre, prétendrait lui avoir rendu son fermage, parce qu'il l'aurait employé tout entier A acheter le blé, le beurre, les laines du fermier? Ceux qui pensent que le gouvernement rend A la nation, par scs dépenses, ce qu'il lève sur la nation par les contributions, font un raisonnement qui n'est pas moins ridicule.

Cependant le gouvernement, par scs dépenses, rend à la circulation l'argent qu'il a levé.

L'argent qu'il reverse daus la circulation ne vaut pas plus que les objets qu'il achète, en supposant les achats faits selon les prix

courans.

Il encourage du moins la production des objets qu'il achète.

Oui; mais s'il avait laissé cet argent aux contribuables, ceux-ci auraient employé ce même argent A des achats d'où serait résulté un encouragement précisément égal. Cet encouragement se serait même perpétuellement renouvelé si le contribuable avait employé l'argent A une dépense reproductive. Vous ne pouvez pas avoir oublié que la consommation reproductive favorise la production nu même degré que la consommation stérile, et que n'étant autre chose qu'une avance, l'encouragement qui en résulte se renouvelle chaque fois que la rentrée permet de répéter la meme avance. Les sommes que l'économie dans les dépenses publiques laisse aux contribuables la possibilité de mettre de côté, deviennent, entre leurs mains, des portions de capital.

O F- 5 EMPRUNTS PUBLICS

Dans quel but les gourernemens font-ils des emprunts?

restitution de la chose prêtée. Or, un gouvernement qui vend des rentes destinées à être payée» n perpétuité

Dans le but de subvenir h des dépenses extraordinaires que les rentrées ordinaires ne suffisent pas pour acquitter.

Arec quoi paient-ils les intérêts des emprunts qu'ils font ?

Us les paient, soit en mettant un nouvel impût, soit en économisant sur les dépenses ordinaires une somme annuelle suffisante pour payer cet intérêt.

Les emprunts publics sont doue un moyen de consommer des capitaux dont les intérêts sont payés jtar la nation ?

Vous les caractérisez bien.

Quels sont les prêteurs?

Les particuliers qui ont des capitaux disponibles, lorsqu'ils supposent au gouvernement emprunteur la volonté et le pouvoir d'acquitter exactement les engagemens qu'il contracte envers eux.

Puisque le gouvernement représente la société, et que la société se compose des particuliers, c'est donc, dans les emprunts publics, la société qui se prête à elle-même ?

Oui : c'est une partie des particuliers qui prête à la totalité des particuliers, c'est-à-dire a la société ou à sou gouvernement.

Quel effet produisent les emprunts publics par rapport à la richesse générale ? l'augmentent-ils ? la dimi n u en t -ils ?

L'emprunt, en lui-même, ne l'augmente ni ne la diminue; c'est une valeur qui passe de la main des particuliers aux maius du gouvernement; c'est un simple déplacement. Mais comme le principal de remprunt,ou,si l'on veut, le capital prêté, est ordinairement consomme à la suite de ce déplacement , les emprunts publics entraiucnt une consommation improductive, une destruction de capitaux.

Un capital ainsi prêté n'aurait-il pas été consommé de même, s'il fût resté entre les mains des particuliers?

Non : les particuliers qui ont prêté un capital avaient l'intention de le placer, et non de le consommer. S'ils ne l'eussent pas prêté au gouvernement, ils l'auraient prêté à gens qui l'auraient fait valoir; ou bien Us l'auraient liait valoir eux-mêmes; dès- lors ce capital aurait été consommé reproduct i ventent au lieu de l'être improductivement. Si cette portion du capital national servait prccé-

par les citoyens, ne s'engage pas à en restituer le prix, fieux qui le* aebèteut peuvent les revendre, mais il» n'acquièrent pas le droit d'exiger de lui le remboursement des sommes qu'ils lui ont payées. On a donc tort de donner le nom d'emprunt à une opération qui est une véritable alienation. Dans cette opération, le gouvernement met en effet uux enchères une part plus ou moins grande du revenu des citoyens , et la livre à prr-

demment à des usages reproductifs, le capital national est diminué de tout le montant du prêt; si elle était le fruit d'une nouvelle épargne, le capital national n'a pas été accru par cette épargne.

Le revenu total de la nation est-il augmenté ou diminué par les emprunts publics?

Il est diminué, parce que tout capital qui se consomme entraîne la perte du revenu qu'il aurait procuré.

Cependant, ici, le particulier qui prête ne perd point de retenu , puisque le gourernement lui paie l'intérêt de ses fonds : or, si le particulier ne perd aucun revenu, qui peut faire cette perte?

Ceux qui font cette perte sont les contribuables qui fournissent l'augmentation d'impdt dont on paie les intérêts ; cc qui occasiouuc pour eux une diminution de revenu.

Il me semble que le rentier touchant d'un côté un retenu que le contribuable fournit d'un autre côté, il n'y a aucune portion de retenu perdue, et que V Etat a profité du principal de l'emprunt qu'il a consommé.

Vous êtes dans l'erreur : il y a dans la société un revenu perdu, ctdui du capital prêté au gouvernement. Si j'avais fait valoir, ou qu'un entrepreneur d'industrie eut fait valoir pour moi un capital de 10,000 francs, j'en aurais retiré un intérêt de 500 francs qui n'aurait rien coûté à personne, puisqu'il serait provenu d'une production de valeur. On ouvre un emprunt et je prête cette somme au gouvernement. Elle ne sert pas, dis-lors, à une production de valeur; elle ne fournit plus de revenu ; et si le gouvernement me paie 500 fr. d'intérêt, c'est en forçant des producteurs, agriculteurs, manufacturiers, ou uégocians, à sacrifier une partie de leurs revenus pour me satisfaire. Au lieu de deux revenus dont la société aurait profité (celui de 500 francs produit par mon capital placé reproductivemeul , et celui de 500 irancs produit par l'industrie du contribuable), il ne reste plus que celui du contribuable, que le gouvernement me transfère après avoir consommé à jamais mon capital *.

Sous quelle forme un gourernement reçoit-il en général les capitaux qu'on lui prête?

Il met en vente 3 fr.,ou \ fr.,ou 5 fr., de rente annuelle, et il vend celte rente au cours que 1rs rentes qu'il a précédemment

vendues ont actuellement sur le marche *. Dans cette vente qu'il fait,

pétuité à celui qui lui en donne le plus liant prix. Olni-ci la revend ensuite en détail. Ch. C.

• Voyez, dans mon Traité d' Économie politique , quatrième édition, liv. Ill.chap. ix, un tableau synoptique de la marche de ces valeurs.

* Un gouvernement qui vend des rentes pour s'en approprier le prix , rend en réalité les revenus des particuliers. Il aliène nousenlemcnt le» richesses et les fa-

il reçoit un capital d'autant plus considérable lorsque le prix courant des rentes est plus élevé : le prix d'une rente de 5 fr. est à 100 fr., il reçoit 100 fr. de principal pour chaque fois 5 fr. de rente qu'il promet de payer; lorsque le prix d'une rente de 5 fr. est à 80 fr. , il reçoit seulement 80 fr. de principal pour une rente de 5 francs.

Conséquemment, il emprunte à des conditions d'autant meilleures que le prix de la rente est plus haut; et le prix de cette rente est d'autant plus haut que les capitaux disponibles sont plus abondons, et que la confiance dans la solidité des promesses du gouvernement est mieux établie (60).

Quelle • sont let principales formes sous lesquelles u u gouvernement paie l'intérêt de ses emprunts ?

TantOl il paie un intérêt perpétuel du capital prêté qu'il ne s'oblige pas à rembourser. Les prêteurs n'ont, dans ce cas, d'autre

moyen de recouvrer leur capital que de vendre leurs créances h d'autres particuliers, dont l'intention est de se substituer à eux.

Tantôt il emprunte à fonds perdu , et paie au préteur un intérêt viager.

Tantôt il emprunte à charge de rembourser; et il stipule, soit un remboursement pur et simple, par parties, en un certain nombre d'années, soit un remboursement par la voie du sort, et auquel sont quelquefois attachés des lots.

Tantôt il fait des anticipations, c'est-à-dire négocie, vend des délégations qu'il donne sur les receveurs des contributions. La perle qu'il fait de l'escompte représente l'iutérét de la somme avancée.

Tantôt il vend des offices publics, et paie un intérêt de la finance fournie. Le titulaire ne rentre dans son principal qu'en vendant la charge. Souvent le prix des charges est déguisé sous le nom de cautionnement.

Toutes ces manières d'emprunter ont pour effet de retirer des emplois productifs des capitaux qui sont immédiatement consommés pour un service public.

Les goutememens n'ont-ils pas des moyens de

rembourser leurs emprunts, même cour dont ils ont promis de payer perpétuellement l'intérêt ?

Oui, par le moyen des caisses d'amortissement.

Qu'est-ce qu'une caisse d'amortissement ?

Lorsqu'on inet sur les peuples un impôt pour payer les intérêts d'un emprunt, on le met un peu plus fort qu'il n'est necessaire pour acquitter ces intérêts, cet excédant est confié à une caisse spéciale qu'on nomme caisse d'amortissement , et qui l'emploie à racheter chaque année, au cours de la place, une partie îles rentes payées par l'État. Les arrérages des rentes achetées parla caisse d'amortissement sont dès-lors versés dans celte caisse, qui les emploie, de même que la portion d'impôt qui lui est attribuée dans ce but, au rachat d'une nouvelle quantité de rentes.

Cette manière d'éteindre la dette publique, par son action progressivement croissante, parviendrait à éteindre assez rapidement les dettes publiques, si les fonds des caisses d'amortissement n'étaient jamais détournés pour d'autres emplois, et si la dette n'était pas alimentée par des emprunts sans cesse renaissans, qui, dans bien des cas, mettent annuellement sur la place plus de rentes que la caisse d'amortissement n'en rachète.

Qu'en concluez-vous P

Qu'une caisse d'amortissement est plutôt un moyen de soutenir le crédit du gouvernement qu'une voie pour parvenir au remboursement de la dette publique; et que le crédit du gouvernement est pour lui une tentation de consommer des capitaux aux dépens des contribuables qui demeurent chargés d'en payer les intérêts.

Quelle est la situation la plus favorable oh puisse être une nation relativement au crédit public ?

C'est lorsqu'elle est toujours en état d'emprunter, et qu'elle n'emprunte jamais.

L’économie des nations est donc la même que celle des particuliers .*

Sans aucun doute. De même que ce serait folie de croire qu’il peut y avoir deux arithmétiques différentes, une pour les individus, l'autre pour les nations, c’est une déraison que de s'imaginer qu’il peut y avoir deux économies politiques.

cultes industrielles des générations présentes, mats euvernent, aux capitalistes de tous les pays qui se presenrore celles des générations à venir. Une nation peut être tent pour enchérir. Ch. C. ainsi mise à l'encan et vendue, par les gens qui la gnu-

FIN DU CATlXlUSSE.

NOTES

Os notes ne sont jws destinées aux commençât)*. Kllcs pourront servir à prouver aux personnes plus «Tancées que les notions élémentaires contenues dans ce Catéchisme sont fondées sur des principes rigoureux.

Peut-être réussiront-elles en même temps à jeter du jour sur quelques questions épineuses jusqu'ici imparfaitement éclaircies.

Note i , page 684-

Dans un ouvrage élémentaire, où l’on est obligé d’emprunter le langage commun, surtout en commençant, j’ai dû renoncer à des expressions plus exactes, mais qui supposent dans le lecteur et plus d’instruction et plus de capacité pour réfléchir.

Tous les biens capables de satisfaire les besoins des hommes, ou de gratifier leurs désirs, sont de deux sortes : ce sont ou des ri-

chesses naturelles , que la nature nous dounc gratuitement comme l'air que nous respirons, la lumière du soleil, la sauté; ou des richesses sociales, que nous acquérons par des services productifs, par des travaux.

Les premières ne peuvent pas entrer dans la sphère de l'économie politique, par la raison qu'elles ne peuvent être ni produites ni distribuées, ni consommées.

Elles ne sont pas produites , car nous ne pouvons pas augmenter, par exemple, la masse d'air respirablc qui enveloppe le globe; cl quand nous pourrions fabriquer de l'air respirable, ce serait eu pure perte, puisque la nature nous l'offre tout fait.

Elles ne sont pas distribuées , car clics ne sont refusées h personne, et là où elles manquent (comme les rayons solaires à minuit) elles sont refusées à tout le monde.

Enfin, elles ne sont pas consommables f l'usage qu'on en fait ne pouvant en diminuer la quantité.

Les richesses sociales, au contraire , sont tout entières le fruit de la production , comme on le voit dans la suite de l'ouvrage; elles n'appartiennent qu'à ceux entre lesquels elles se distribuent par des procédés très compliqués et dans des proportions très diverses; enfin elles s'anéantissent par la consommation. Tels sont les faits que l'économie politique a pour objet de décrire et d'expliquer.

Note a, page 684.

L'idée de la valeur ne peut être séparée de l'idée d'une mesure des richesses; car ce qui fait grande la richesse du possesseur d'un objet, rend petite la richesse de ceux qui ont besoin de l'ac-

quérir. Ainsi quand le blé renchérit, la richesse de ceux qui en ont devient plus grande, mais la richesse de ceux qui sont obligés de s'en pourvoir diminue.

On ne peut donc pas dire : Tel objet est une grande ou une petite richesse, selon qu'il a beaucoup ou peu de râleur ; mais la richesse de telle personne ou de telle communauté est grande, quand les objets qu'elles possèdent ont beaucoup do râleur; elle est petite dans le cas contraire.

C'est ce qui fait que les variations dans la valeur réciproque des produits ne changent rien aux richesses d'une nation. Ce que est gagné d'un côté est perdu de l'autre.

C'est ce qui fait en même temps que tonte une nation est plus riche quand les frais de production baissent pour quelque produit que ce soit; dans ce cas, la nation qui est l'acheteur de ce produit le paie moins cher, sans que le vendeur y perde : car le vendeur, de son côté, acquiert à meilleur compte un objet qu'il produit avec moins de frais.

Note 3 , page 684-

On sent que l'échange, ou tout au moins la possibilité de l'échange, est nécessaire pour déterminer la valeur d'une chose qui sans cela serait arbitraire. Je peux estimer dix mille francs un jardin que j'affectionne ; mais cette estimation est arbitraire si personne ne consent à m'en donner ce prix; quand sa valeur échangeable n'est que de cinq mille francs, je ne suis, en réalité, riche que de cinq mille francs, h raison de ce jardin :

c’est-à-dirc que je peux, en le cédant, me rendre maître de toutes les jouissances que l'on peut avoir pour cinq mille francs.

Note 4 ♦ page 685.

C’est l’utilité d’une chose et non les frais de production qui en fait la valeur; car un poêle coûterait, en Italie, des frais de production, et cependant n’y aurait point de valeur; mais il faut qu’en chaque lieu l’utilité soit assez grande pour déterminer les hommes A payer les frais de production que coûtera la chose. En Suède, un poêle est assez utile pour valoir ses frais de production ; mais il ne les vaut pas en Italie. En France, les chemises qu’on y vend valent leurs frais de production ; elles ne les y valaient pas autrefois : on n’en demandait pas, parce qu’on n'en éprouvait pas le besoin.

Comme les choses ne sont pas produites quand elles ne valent pas leurs frais de production, et que, d'un autre côté, elles sont produites du moment que les consommateurs consentent à payer ces frais-là, plusieurs auteurs ont écrit que c'étaient les frais qui étaient la cause de la valeur.

Note 5, page 685.

Une personne qui fabrique ainsi des choses à son usage, se procure et consomme des richesses dont la valeur n’a pas été contradictoirement débattue et arrêtée entre un vendeur et un acheteur. On peut alors évaluer la portion de richesse consommée d’après le prix qu’on aurait obtenu du produit, si l’on avait jugé à propos de le vendre. C’est véritablement cette valeur qui, dans celte circonstance, a été consommée. Les auteurs qui se sont appuyés de cette hypothèse pour prouver qu’il y a des richesses produites et consommées, autres que celles qui ont une valeur

constatée par un échange, n'ont fait qu'une vainc chicauc; ils ont cherché à embrouiller ce qui était éclairci. C'est pour une semblable raison qu'il y a beaucoup de livres d'économie politique plus nuisibles qu'utiles au progrès de la science. Un commençant fait bien de nepas les lire, parce qu'ils jettent des obscurités dans son esprit; et celui qui a des notions arrêtées fait de même bien de ne pas les lire, pour ne pas perdre son temps.

L'exemple rapporté dans le texte fait voir que les richesses sociales ne sont point un don gratuit fait à l'homme, qu'elles ont nécessairement une valeur, et qu'il faut toujours les payer, soit par un travail qui a un prix, soit par un autre produit qui a un prix également.

On doit en excepter toutefois les produits du fonds de terre, qui, comme on le verra ailleurs, sont une voleur que le propriétaire ou ses prédé-

cesseurs possèdent à titre gratuit, et qu'ils ne cèdent pas de même. Les motifs en sont donnés à l'endroit où il en est question.

Note 6, page 685.

Un verre d'eau douce peut avoir un très grand prix dans une traversée de mer, lorsque la provision d'eau est épuisée, et quoiqu'il n'ait rien coûté à celui qui se trouve en avoir en sa possession. Celle circonstance extraordinaire, qui augmente beaucoup la valeur d'une chose, sans qu'on y ait ajouté une nouvelle utilité, est l'effet «l'une espèce de monopole; ce n'est point un accroissement, mais un déplacement «le richesse. Elle fait passer le prix du verre d'eau de la poche du passager qui le désire ardemment, dans celle du passager qui consent à s'en passer. 11 n'y a pas eu création d'une nouvelle richesse.

Note 7, page 685.

L'utilité, en économie politique, doit être comprise dans le sens le plus étendu. Une chose peut être utile, parce que les hommes veulent la consommer pour leur satisfaction personnelle; telle autre, parce qu'ils veulent s'en servir dans une consommation reproductive ; ce dernier cas est celui où se trouvent toutes les matières premières des arts. A vrai dire, dans tous les cas, les hommes lie recherchent les choses et n'y mettent le prix que parce qu'elles peuvent servir à leur satisfaction. Or, c'est une sorte de satisfaction que d'employer des matières premières pour se faire «les revenus ou accroître scs capitaux.

Un champ possède une valeur, quoiqu'il ne satisfasse immédiatement aucun besoin, mais il produit du blé, qui est propre à la nourriture de l'homme; il a une utilité indirecte. Lu demande qui a lieu pour le blé établit la demande, et par conséquent la valeur de la chose qui peut contribuer à procurer cette denrée.

Noie 8 , page 685.

Avant qu'une analyse rigoureuse des opérations productives eût été faite, les auteurs qui ont écrit sur le commerce ont dit et répété, les uns après les autres, «jue le commerce consiste essentiellement dans l'échange que l'on lait du superflu du ces marchandises contre le superflu des autres; et que le commerce est profitable en ce que des deux parts on gagne à ce marché. Ce n'est point là le fondement de la production commerciale.

Il n'y a une nouvelle valeur produite que là où il y a une utilité produite, et que celle utilité est le fruit d'un service, d'un travail quelconque. Or, «jucllc est Futilité donnée par le commerçant à la

marchandise qu'il me vend? c’est évidemment de l'avoir mise sous ma main. La localité d'un objet, si je peux m'exprimer ainsi, est une partie de ses propriétés : ou le modifie en le changeant de place, et on le modifie surtout sous le rapport de son utilité; car un objet auquel on ne saurait atteindre ne peut servir.

Cette modification est antérieure au moment de 1'écbange, car l'échange ne modifie rien. Deux produits, une balle de café d'un cdté, une somme d'argent de l’autre, arrivés en présence, sont, après l'échange conclu, au même état qu'auparavant : ils sout au même lieu et valent toujours leur prix courant du moment. Mais, pour que la balle de café vint U, il a fallu qu'il y eut des services rendus par des commissionnaires, des armateurs, des matelots, des commis, par le négociant lui-méme qui a conçu l'opération; les capitaux eux-mêmes, employés dans cette affaire, ont rendu des services; voilà une partie des élémens du prix de la marchandise, élémens véritablement productifs, car il fallait que tous ces services fussent rendus pour que le résultat tut obtenu. Lu fait de la vente et de l'achat a constaté l'existence de cette valeur, mais ne l'a pas donnée.

C'est cette analyse qui a tiré la théorie de la production commerciale, de la région des systèmes et des idées vagues, et ceux qui se prévalent de ce que les vrais principes de l’économie politique sont encore trop peu répaudus pour reproduire les suppositions gratuites de Condiilac à ce sujut, se donnent beaucoup de peine pour remettre dans l’obscurité ce qu’on en a tiré. Ils feraicnl rétrograder les connaissances humaines, si cela était possible.

Dans ce qui précède, je mets hors de la question le cas où l'un des deux conlraclaus est dupé par l'autre, et vend , par exemple, dans un lieu donne, du café à dix pour cent au-dessus du cours. Cela ne change rien à la valeur du café. Le profit frauduleux que fait le vendeur en vertu de ce marché, est une perte pour l'acheteur qui a payé à tort, tout autant que l'autre a gagné à tort. Ce n'est poiut là une valeur produite : c'est une valeur qui a passé d'une poche dans une autre, comme les pertes cl les gains du jeu , comme les profits des voleurs.

Note 9 , page 086.

Il est de l'essence de l'industrie de sc perfectionner continuellement par les progrès des sciences, c'est-à-dire de faire chaque jour aux besoins des hommes de nouvelles applications des découvertes qui sc font dans les sciences, soit que ces découvertes consistent en des pays nouveaux, en «les matières nouvelles, ou bien en «les lois nouvellement trouvées en physique, en chimie, ou

dans l'organisation animolc, ou dans les mathémali«|ues. Ce sont des pays auparavant inconnus <|ui nous ont procuré une foule «l'alimens et de teintures dont nous faisons maintenant un grand usage, notamment 1a pomme-«le-terre, qui, apportée «lu Chili, est destinée à doubler la population «le l'Europe. La connaissance des propriétés du fer et des manières de le traiter, a eu et doit avoir d'immenses influences sur tous les arts ; et les recherches faites sur nos organes intérieurs ont perfectionné Part de guérir. Les applications «les mathématiques ont été moins utiles; cependant leurs progrès n'ont pas été sans effets sur les arts mécaniipjcs et la navigation; cl la géométrie descriptive a permis de représenter avec plus d'exactitude les formes exécutées

ou à exécuter. Il est bon «le remarquer que les progrès que les arts «loivent aux sciences sont de deux genres : ils leur doivent de nouveaux arts, ou seulement «les procédés plus expéditifs et plus économiques. Or, les richesses humaines s'augmentent également , soit lorsqu'on parvient à acquérir de nouvelles jouissances, soit lorsqu'on parvient à se procurer avec moins de frais les jouissances déjà connues.

Note io, page 686.

Il y a bien des «lécouvertes scientifiques qui n'ont point d'application immé«liate dans les opérations industrielles. 11 ne faut cependant pas les regarder comme nulles, par rapport à ces opérations :

1® Parce qu'une découverte à laquelle on n'a point trouvé encore d'utilité, comme l'électricité galvanique, peut «?n présenter plus tard.

Parce qu'une connaissance cjui n'a point encore d'applicalions , sert à compléter des notions applicables, à donner des idées plus justes sur certains points qu'il est utile de connaître. Des recherches faites sur la chaleur et sur les gnz ont conduit à des résultats fort impnrtans pour la théorie et In pratique des machines à vapeur , appelées improprement par le vulgaire pompes à feu.

Note (i, page 686.

Les profits de l'enl repreneur lui-même font partie «les frais de production, puisque son temps et son travail ont un prix, et font partie des avances qu'il est obligé de faire, et qui, par conséquent, doivent être remboursées par la valeur des produits qui seront le fruit de cet ensemble de travaux.

Note la , page 688.

Ou voit que c'est la manière dont on emploie, dont on use une valeur, et non la nature de sa

substance, qui en fait un capital. Si l'on consomme une valeur de manière à ne reproduire aucune autre valeur, cette valeur, cessant de se perpétuer, n'est plus un capital; elle n'existc plus. Mais lorsqu'on la consomme de manière à la reproduire sous une autre forme, pour la consommer de nouveau et la reproduire encore, cette valeur, quoique servant continuellement, se perpétue et forme un fonds permanent qui est ce qu'on appelle un capital.

De l'huile brûlée pour éclairer un bal est une dépense perdue; de l'huile brûlée pour éclairer des ateliers est une valeur qui se reproduit à mesure qu'elle se détruit, et qui passe dans les produits que l'on fabrique dans ces ateliers.

Ce n'est donc point telle matière, ou telle autre, dont se composent les capitaux d'un pays : ils se composent de toutes les matières employées dans un usage reproductif, et non dans les autres. De la monnaie d'argent amassée pour faire des avances à la production, fait partie d'un capital; de la monnaie reçue comme un profit, et dépensée pour l'usage de la famille, ne fait point partie d'un capital.

Note i3, page 638.

11 y a eu de grandes confusions d'idées relativement à la consommation du capital circulant. On a cru que le salaire de l'ouvrier était consommé reproductirement par l'entrepreneur qui en fait l'avance , et improductivement par l'ouvrier et sa fa-

mille, qui emploient leurs profits & la satisfaction de leurs besoins. Mais une même valeur consommée deux fois est une absurdité.

Si l'on veut se représenter sous une image sensible ce mécanisme assez compliqué, il faut supposer que l'ouvrier, au lieu de vendre sa journée de travail à un entrepreneur, vient lui vendre une corbeille, fruit de son travail d'un jour. L'entrepreneur, après avoir employé une partie de son capital à l'achat de celte corbeille, la consomme dans son exploitation. L'ouvrier en emporte le prix dans son ménage, et l'y consomme de son côté. On voit qu'il y a là-dedans échange «le deux objets, et consommation des deux objets, après l'échange effectué. L'une de ces consommations a etc opérée reproduclivement chez l'entrepreneur, et cette consommation a contribué à la création d'un nouveau produit dont la valeur réintègre son

1 La consommation du travail de l'ouvrier par l'entrepreneur est reproductive, parce qu'elle a pour résultat la création d'une valeur égale ou supérieure; mais la consommation faite par l'ouvrier du prix de son travail , l'est aussi quand elle a pour résultat uu travail dont il obtient un prix égal ou supérieur à celui qu'il a reçu et consommé. En général , un ouvrier ne peut oonsom-

capital. L'autre a été opérée improductivement chez l'ouvrier, où elle a servi à satisfaire aux besoins de sa famille *.

Maintenant, qu'on substitue à une corbeille vendue une journée d'ouvrier vendue à un entrepreneur. Le résultat est le même. Dans les deux cas, l'entrepreneur consomme la journée de travail de l'ouvrier.

En général, dans toute entreprise industrielle, le capital tout entier est employé à acheter des services productifs rendus par des hommes ou par des choses. Voilà les avances. Ces services productifs sont consommés reproductivcment dans l'entreprise; et les produits qui résultent de cette dernière consommation rétablissent le capital.

Je mets au rang des services que le capital achète, les travaux personnels de l'entrepreneur, aussi bien que le service que rend le capital luimême, service qui se paie sous le nom d'intérêts.

D'un autre côté, les valeurs données parl'enlrepreneur, en paiement des services productifs achetés par lui, sont consommées improductivement par les personnes qui ont fourni ces services et pour la satisfaction de leurs besoins. Il y a làdedans une double consommation : une qui a servi à produire de quoi rétablir le capital avancé, et l'autre qui a servi à faire subsister la société.

Note i4, page 690.

A l'aide des fonds de terre, des mines, l'industrie met à la portée des consommateurs des produits qui valent plus que les travaux industriels et l'intérêt des capitaux qui ont concouru à les produire. C'est cet excédant qui forme le profit du propriétaire. Voyez ci -après, h la notre 41, 730, les controverses auxquelles cet excédant a donné lieu en Angleterre.

Note i5, page 690.

A parler rigoureusement, les poids et les ressorts n'ont pas une force qui leur soit propre; ils ont seulement une propriété qui permet de répandre sur les rouages, par petites port ions, l'ac-

tion, fournie tout à la fois, de celui qui a monté les horloges. C'est là la propriété dont il est question ici, et qui fait partie des dons gratuits faits à l'homme par le Créateur.

mer pour son propre compte que les valeur* qu'il reçoit en échange du travail qu'il donne, et si le» consommations qu'il fait pour la conservation de son existence, pour l'entretien ou la réparation de ses forces, étaient considérées comme improductives, il faudrait ranger les homme» les pin* laborieux dans la classe des consommateur» improductifs, ce qui serait absurde. Ch. C.

NOTES

Noir 16, page 69».

C'est ce qui est arrivé déns les environs de Rome moderne, où il y avait autrefois de grandes améliorations et beaucoup de constructions, qui ont complètement disparu par l'cflet des substitutions et d'un mauvais gouvernement. Ces terres, aujourd'hui, se louent comme pâturages, et ne rapportent à leurs propriétaires que le produit du sol, sans rien qui représente l'intérêt d'aucun capital.

Note 17, page 691.

Il convient de remarquer que, dans l'oeuvre de la production, il n'y a de réellement consommé ((UC des service* productifs, soit de l'industrie, soit des terres, soit des capitaux; et qu'il n'y a de consommé aucune partie des fonds d'où ces services émanent . Cela est évident des fonds qui fournissent les services de l'industrie et du fonds de terre : un ouvrier vaut, après avoir vendu sa journée, ce qu'il valait auparavant >. De même, un fonds de terre, en lui-méme et abstraction faite du capital qui s'y trouve

placé en bonifications, vaut autant h la fin d'une location qu'au commencement. Cela n'est pas aussi clair d'uu capital et demande une explication. Un capital se compose de valeurs consommables et qui même se consomment nécessairement dans le cours de la production; pourquoi, dès -lors, ne parler que de la consommation des services du capital, et non de celle du capital luiméme, puisqu'il est également consomme?

Cette difficulté a embarrassé beaucoup d'économistes, et rend interminables les discussions théoriques sur ces matières. On ne peut la résoudre que par l'analyse rigoureuse qui résulte de la doctrine des services productifs.

Un capital consiste essentiellement, non dans la nature physique des matières dont il se compose, mais dans leur valeur. Chaque produit consacré à la production a beau être consommé sous le rapport des qualités qui lui sont propres, l'action productive, faisant passer sa valeur dans le nouveau produit qui en résulte, cette valeur, qui constitue essentiellement le capital, se perpétue, et le capital avec elle. Virtuellement, le capital n'est donc pas consommé; mais son service l'est nécessairement. Représentons-nous un capital sous une image sensible, sous celle d'une machine à vapeur de 30 mille francs : soit qu'on la fasse aller, soit qu'on la laisse en repos, il faut perdre le service de ccs 30 mille francs , qu'on peut évaluer d'après

' Je parle de l'ouvrier sous le rapport du service qu'en peut tirer un entrepreneur , et son talent compris. 11 n'est pas besoin d'avertir que la valeur personnelle d'un

l'intérêt qu'ils coûtent. Si l'on fait travailler la machine, une portion des produits remboursera ce service; mais la machine

elle -même, en la supposant entretenue, n'est point consommée, puisqu'elle conserve sa valeur, f^oyes ci - après la note 44, page 737.

Si les hommes, les terres et les capitaux sortent entiers de l'œuvre productive, on peut donc dire qu'elle ne consomme pas les fonds, mais seulement les services qui en émanent.

Note 18, page flga.

Le traducteur anglais de mon Traité d'économie politique , où ces memes principes sont exposés avec des preuves et des exemples que n'admet point cet ouvrage-ci, m'a reproché de n'avoir pas fait entrer les services productifs (difficulties of altainment) comme élémens dans la valeur des produits, tandis qu'un des fondemens de mou ouvrage est ce principe que la production est un grand échange où un entrepreneur d'industrie donne des scrriccs productifs (ou leur prix, quand il est obligé de les acheter) pour obtenir en retour des produit*. D'où il suit que l'entrepreneur ne peuL pas, sans y perdre, vendre ses produits i un prix inférieur à ce que les services productifs lui oui coûté. Mais quel motif détermine le consommateur à mettre au produit un prix tel que les services productifs soient remboursés? L'utilité, et futilité seule; car il est bien évident que si un ouvrier se donne beaucoup de peine pour faire une chose qui n'est bonne à rien, personne ne voudra payer un prix quelconque pour cette chose.

Quiconque livre ses ouvrages h l'impression doit s'attendre aux jugemens hasardés qu'on en voudra porter, et s'en inquiéter peu, s'il a raison.

Note 19, page 693.

Un célèbre économiste anglais, David Ricardo, m'a fait observer, à ce sujet, que l'évaluation de l'année présente, quoique plus élevée que celle de l'année dernière, n'est point une preuve que le capital ait été accru, car la monnaie qui a servi à faire les deux évaluations, peut avoir elle-même éprouvé un déclin dans sa valeur. L'observation est juste, et la proposition contenue dans le texte n'est vraie que dans l'hypothèse que la monnaie, ou la marchandise quelconque qui sert aux deux évaluations, n'a point varié dans l'intervalle. On risque peu de sc tromper h cet égard, lorsqu'on répète les inventaires tous les ans, et qu'on fait les évaluations en monnaie d'argent, parce que les

homme est la propriété de cet homme, excepte toutefois dans le cas absurde de l'esclavage, où nu homme ne s'appartient pas.

NOTES

variations de valeur que peut subir cette marchandise sont nécessairement fort lentes, par des raisons que j'ai exposées ailleurs.

Note ao , page 694.

On sent que la multitude des conséquences et des applications que l'on peut faire des principes de l'économie politique ne peuvent être remarquées ni même indiquées dans un ouvrage du genre de celui-ci, dont le but est seulement de répandre quelques notions justes relativement aux principes fondamentaux de cette science.

De ce que les services rendus par les administrateurs, les juges, les militaires de tous les grades sont des produits immatériels quand ces services sont réclamés par les besoins de la socié-

té, il ne s'ensuit pas qu'ils soicut des produits quand ils ne servent de rien à la société. Un pays qui salarie un étal-major trop nombreux ou trop bien galonné, consomme des frais de production qui n'ajoutent rien à l'utilité du produit. II ressemble à une nation qui, pour se chauffer, consommerait dans ses chcmiuécs des bûches faites au tour.

Ce serait bien pis si, au lieu de faire payer à la nation un service inutile, on lui faisait payer un tort véritable qu'on lui ferait regarder comme un service qu'on lui rend.

Note ai , page G96.

11 convient de donner beaucoup d'attention à ce principe, que rien n'augmente les richesses que ce qui ajoute à la valeur des choses, en ajoutant à leur utilité. Quaud le gouvernement, après s'être réservé la vente du tabac, vous vend trois francs une livre de cette marchandise, qui ne lui revient qu'à un franc, il ne triple pas la richesse que le pays possède en tabacs. 11 crée une richesse égale à vingt sous: c'est le prix de l'utilité donnée à ce produit par les producteurs; et en même temps il fait payer ù chacun de ceux qui veulent consommer une livre de tabac, un «Iroit de quarante sous, pour lequel il 11e donne rien. Ces quarante sous sont une contribution, un impôt qui passe de la poche du contribuable dans les mains du receveur : ils sont une richesse précédemment créée, non par les producteurs tic tabacs, mais par le contribuable, et que celui-ci sacrifie gratuitement aux brsoins de l'Etat.

De même, lorsqu'une gelce tardive endommage la vigne, et fait monter à cent cinquante fraucs les

« On the principes 0/ poltücal Econamy, ac édit. , page 336.

* Smith , avec son bon sens ordinaire , apres avoir

tonneaux de vin déjà existans, et dont les frais de production et le prix ne s'élevaient qu'à cent fr., il ne faut pas croire que la richesse du pays soit augmentée. Les cinquante francs que gagnent , dans ce cas, par tonneau, les propriétaires de vins anciens, sont perdus par les consommateurs de cette denrée. L'effet est le même que si les propriétaires avaient vendu leurs tonneaux cent francs chacun, et s'étaient fait payer, eu outre, cinquante fraucs par les acquéreurs, comme une espèce d'indemnité des pertes qu'ils ont à supporter dans les mauvaises années.

Il n'y a de richesse produite que la valeur des services productifs qui ont servi à créer un pro* duit; car la valeur d'un produit qui excéderait celle des services productifs, serait une richesse naturelle pour laquelle on n'aurait rien donné; la faire payer, dans ce cas, serait recevoir un tribut gratuit. Tel est le nom mérité de tout excès de valeur fondé sur un besoin extraordinaire, sur un monopole, sur l'ignorance où l'acheteur est du prix courant , etc.

Si, par impossible, le gardien d'un prisonnier renfermé dans un cachot lui vendait à prix d'argent la lumière du soleil, certes, le prisonnier achèterait une chose pour lui d'un grand prix; mais la valeur de cettu précieuse lumière ne serait pas une richesse de plus dans le monde. Ce serait un bien naturel et gratuit, étranger aux richesses sociales, que le geôlier vendrait contre une portion quelconque de richesses sociales, de richesses produites, dout il dépouillerait le prisonnier.

M. David Ricardo, en Angleterre *, me reproche de ne pas tenir compte de ce qu'il appelle, d'après Adam Smith , r alue in use

(valeur d'utilité, ou plutôt utilité sans râleur, car valeur d'utilité* esL, à mon gré, un contre-sens, et voilà pourquoi j'ai rejeté cette expression de Smith). Certes, ce n'est pas sans dessein; je pense que de l'utilité sans valeur n'entre pas dans les considérations relatives aux richesses sociales, ni par conséquent dans lu sphère de l'économie politique.

M. David Ricardo développe ainsi sou idée sur la râleur d'utilité : u Quand je donne deux mille » fois plus de drap pour une livre d'or que pour ** une livre de fer, cela prouve-t-il que je trouve » deux mille fois plus d'utilité daus l'or que dans » le fer * ? »

Non; mais eu supposant, pour un momeui, qu'une livre d'or et une livre de fer rendent à l'homme autant de service l'une que l'autre, malgré l'iüégalilé de leur valeur vénale, et que cette utilité soit, pour chacune de ces choses, représen-

fcculemeut nommé celle valeur d'utilité, ne la fait jamaw entrer dan» tes considération» d'économie politique.

1 On the principles nf politicnl Economy . pag. 33a.

NOTES

tée par le nombre 2000, je dis qu'il y a dans une livre de fer :

1999 degrés d'utilité naturelle, faisant partie des richesses que la nature ne nous fait pas payer, comme la lumière du soleil.

Plus I degré d'utilité créé par l'industrie, les capitaux et les fonds de terre, que l'entrepreneur nous fait payer, parce qu'il le paie luimême en frais de production ; c'est ce degré d'utilité qui

est la seule valeur qui fasse partie «les richesses sociales, unique objet de l'économie politique.

2000 degrés d'utilité en tout.

Tandis que, dans une livre d'or, il y a

aooo degrés d'utilité, créés par l'industrie , les capitaux et les fonds de terre, faisant partie des richesses sociales, et, par conséquent, eutrant dans la sphère de l'économie politique.

Et dans la société, la livre d'or vaut deux mille fois autant que la livre de fer, parce qu'il faut deux mille fois autant de frais de production pour créer l'or que le fer, el que futilité qu'on lui trouve suffit pour faire consentir un certain nombre de personnes à payer ce prix-là.

Note as, page 697.

Le prix en monnaie de deux produits n'est que l'expression, en un seul mot, des quantités de chacun d'eux mutuellement offertes et acceptées en échange l'une de l'autre. Je m'explique :

Chaque producteur se présente avec son produit sur le marché de chaque lieu •, pour échanger ce produit contre un autre (car on sait fort bien que les ventes et les achats ne sont que des échanges, et que, dans la réalité, on échange les produits que l'on vend contre ceux que l'on achète). Si j'offre quatre hectolitres de blé à 15 francs l'hcctolilre (les quatre valant, par conséquent, 00 fr.), et si j'obtiens en échange deux aunes de drap à 30 francs (valant de même 60 francs), le prix des deux produits n'cst-il pas l'expression abrégée de deux aunes et de quatre hectolitres, c'est-à-dire des quantités de chaque produit qui ont une égale valeur, et qui peuvent s'échauger l'une contre l'autre ?

Admettons maintenant le cas où, pour les mêmes frais de production (c'est-à-dire avec le

* Dans l'acception usuelle . Ic mot marche signifie le lieu où l'ou se rassemble pour vendre et acheter. Eu économie politique, il faut étendre cette signification à tout le canton, et même à tout le pays où l'on trouve à

même fermage payé, avec la même main-d'œuvre payée, etc.), un producteur de blé n'obtienne que trois hectolitres, au lieu de quatre. Pour rentrer dans ses frais de production, en supposant que le prix des draps, ou de toute autre marchandise, soit resté le même, il demandera 20 francs pour chaque hectolitre de blé, et le prix commun de 60 francs pour trois hectolitres et pour deux aunes d'étoffe sera encore l'expression abrégée de la quantité des deux produits qui s'cchaugcnl l'un contre l'autre.

On voit par-là comment la valeur d'une chose augmente en proportion de ce qu'elle est moins offerte (tout le reste étant tl'aillcurs en même position), et comment sa valeur diminue en proportion de ce qu'elle est plus offerte, c'est-à-dire offerte en plus grande quantité. La seule quantité qu'on offre et qu'un demande est l'expression de la valeur.

La quantité d'une marchandise qui est offerte en échange, dans toutes les transactions particulières, est une conséquence de la quantité générale de la même marchandise qui est sur le marché.

Note q3, page 698.

On voit que la monnaie est une marchandise comme une autre, qui tire sa valeur de ses usages combinés avec les frais de

sa production, c'cst-àdire de la quantité offerte et demandée au prix où l'on peut la fournir. Elle n'est donc pas seulement un signe des valeurs, mais uuc valeur par ellç-mémc, susceptible de toutes les variations que subissent toutes les autres choses évaluables, et par les mêmes causes. Elle est seulement exposée à moins de dépréciation, par l'usage qu'on en fait, que la plupart des autres meubles, et il faut qu'elle soit bien vieille et bien usée, pour qu'on ne puisse pas la revendre sur le même pied qu'on l'a achetée , quand sa valeur n'a pas été altérée par d'autres causes que celle-là.

Elle n'a pas non plus de qualités qui peuvent en faire une mesure des valeur* ; et, rigoureusement parlant, il n'y a point de mesure des valeurs. Au moment où un échange se conclut, la quantité d'un des termes de l'échange est la mesure de la valeur de l'autre; lorsqu'on échange cent livres de blé contre dix pièces d'un franc, les cent livres de blé valent dix francs, et les dix francs valent cent livres de blé ; mais si, à quelques lieues de là, cent livres de blé valent onze francs, ce peut être tout aussi bien parce que les francs

vendre une marchandise. La France est un marché pour le coton d'Amérique; les Etats-Unis août un marché pour les soieries de Lyon.

NOTES

valent moins que parce que le blé vaut plut.

On peut, à la vérité, comparer la valeur île deux objets qui sont en présence, en les évaluant l'on et l'autre en écus, parce qu'au même moment et au même lieu, un ccu en vaut autant qu'un autre, et deux écus valent le double d'un seul. Je dirai donc, en

conséquence, qu'une maison de dix mille francs vaut vingt fois plus qu'un cheval de cinq cents francs; mais qui ne voit qu'alors les francs n'indiquent rien de plus qu'un rapport de nombres, et que la comparaison de ces deux valeurs serait tout aussi bonne, en disant qu'elles sont l'une & l'autre dans le rapport de 10,000 à 500 ou de 20 à 1 ?

Il est vrai que lorsqu'on me dit qu'un cheval vaut 500 francs, j'ai une idée un peu plus nette de la quantité de divers objets qu'il peut procurer à son maitre s'il veut s'en défaire, que si on l'évaluait en blé ou en sucre. D'où vient cela ? de ce que nous avons une plus grande habitude de la valeur courante de la monnaie que de toute autre marchandise, et que nous savons à peu près tout ce qu'une certaine somme pourrait nous procurer, si nous voulions en disposer. Mais cette somme ne vaut elle-même que les diverses quantités de diverses choses qu'elle peut acheter; ce qui rend sa valeur perpétuellement variable. Il n'en est pas de même d'un mètre, d'un hectolitre, qui sont des grandeurs fixes, invariables, indépendantes des objets qu'on mesurera par leur moyen.

On peut donc se servir de la monnaie pour sc faire une idée de ce que peut valoir une chose, ici et à présent; mais il ne sert presqu'en rien pour indiquer la valeur d'une chose dont nous sommes séparés par les temps et par les lieux. Une maiÿon de dix mille francs, en Bretagne, vaut beaucoup plus qu'une maison de dix mille francs à Paris : car elle procurerait à qui voudrait l'échanger beaucoup plus de choses qu'une somme de dix mille francs n'en vaudrait à Paris. Les 12,000 francs de revenu que M. Daubigné (frère de madame de Maintenon) mangeait à Paris, en 1080, lui

procuraient une existence qu'on n'aurait pas actuellement pour 40,000 francs.

Note ait page 0^9-

Si le nombre des échanges et le besoin qu'on a de monnaie ont fort augmenté, on peut demander pourquoi la valeur de l'argent a baissé depuis la fin du seizième siècle. C'est parce que l'approvisionnement d'argent fourni par les mines d'Amérique a surpassé l'augmentation survenue dans les besoins. On n'a aucune notion sur la quantité d'argent qui se trouvait répandue dans le monde quand l'Amérique a été decouverte; on sait fort imparfaitement ce que les diverses raines de l'univers en ont fourni depuis cette époque; mais si la quantité de monnaie d'argent et d'argenterie deluxe, qu'on

emploie maintenant, a quadruplé, et si néanmoins, comme il parait, l'argent est tombé environ au cinquième de son ancienne valeur, il faut que la quantité de ce métal qui circule maintenant en France, ait vingtuplé; car s'il n'avait que quadruplé, il aurait conservé sa même valeur. Il faut donc que sa quantité soit cinq fois plus que quadruple, s'il est tombé au cinquième de son aucicnne valeur.

Note a5 , page 70t.

Pour que l'on puisse payer avec des lettres de change sur l'étranger des marchandises qu'on aurait tirées de l'étranger, il faut qu'on y ait envoyé préalablement une valeur réelle pour faire les fonds de la lettre de change. Dès-lors il est clair que l'on paie l'étranger avec cette valeur réelle, et non avec cette lettre de change, qui n'est que le signe d'une créance acquise par l'envoi préalable d'une valeur réelle. J'appelle valeurs réelles les choses

qui portent en elles-mêmes leur valeur. L'or et l'argent sont des valeurs réelles et ne sont point des signes.

Note 26, page 70a.

On a remarqué cependant que la rareté du numéraire et son renchérissement successif nuisent à l'activité des affaires, et au contraire qu'une abondance croissante des monnaies favorise les développemcns de l'industrie. David Ricardo parle de la gêne qu'on éprouve en Angleterre, lorsque la banque rassemble et encaisse de fortes sommes pour se préparer au paiement des arrérages de la dette nationale, dont elle est chargée. D'une autre part, il est constant que l'émission d'un papier-monnaie, aussi long -temps qu'il conserve son crédit et qu'il multiplie l'agent de la circulation, même lorsque cette multiplication dégrade successivement sa valeur; il est, dis -je, constant que cette émission est favorable b la production et facilite toutes les ventes. Mais il convient de faire atteuliou que, dans les circonstances dont il est ici fait mention, il n'est pas seulement question d'une pénurie ou d'une abondance de monnaie, mais de richesses véritables.

Les marchands vendent plus aisément, lorsque les rentiers viennent de toucher leurs rentes, qu'avant l'iuslant où elles sont payées : c'est tout bonnement parce qu'ils ont, b la fin d'un quartier, épuisé leur revenu du quartier; ils sc privent dans ce moment-là, et font leurs emplettes plusaisément lorsqu'ils viennent de toucher leur quartier. Celte cause de pénurie et d'abondance de richesses, arrivant en Angleterre quatre fois par an, et ne durant que quelques jours, n'a pas le temps d'agir sur la valeur de la monnaie et de compenser, par

l'élévation de son prix, le déficit occasioné par les encaissemens de la banque.

Quant à l'activité qui résulte de l'abondance de l'agent de la circulation, fruit de l'émission d'un papier-monnaie, elle peut naître d'une abondance réelle de capitaux due au papier-monnaie. On sait que la monnaie de papier, en tenant lieu de la monnaie métallique, permet d'employer comme valeurs capitales des métaux dont la circulation peut alors sc passer; et, de plus, le gouvernement, à l'aide d'une monnaie qu'il se procure à peu de frais, paie ses dettes arriérées, commande de nouveaux travaux, forme de nouvelles entreprises, et répand de véritables richesses dans la société, en y répandant une monnaie qui, quoique de papier, a une valeur très réelle ajoutée aux autres valeurs répandues jusque-là dans la société.

Il y a donc lieu de croire que, dans ces cas-là, l'activité des affaires est due à une augmentation d'aisance, et que la seule abondance ou pénurie du numéraire qu'on obtient par un troc contre d'autres marchandises, peut bien influer sur sa valeur relativement aux autres marchandises, mais non sur le plus ou le moins de facilité des échanges.

Note 27 , page 702.

Les eommerçans s'aperçoivent de la différence de valeur de l'argent d'un pays dans l'autre, en comparant les retours que procure l'argent avec les retours que procurent les autres marchandises. Un négociant qui délibère s'il fera passer d'Espagne en France des piastres ou du vin de Malaga, compare ce que mille piastres achèteront eu France de la marchandise qu'il veut acquérir, avec ce qu'on achètera le vin de Malaga. Si, par exemple,

mille piastres vendues en France suffisent pour y acheter cent pièces de toile de Bretagne, et si du vin de Malaga, coûtant en Espagne mille piastres, après avoir été vendu en Fraucc, n'y peut acheter que quatre-vingt-seize pièces de toile, il a quatre pour cent à gagner à envoyer des piastres; et ce sont des piastres qu'il enverra, en supposant les mêmes frais dans les deux cas.

Noie 28 , page 702.

Lorsque les métaux précieux, par l'effet des paiemens qui se font aux étrangers, deviennent rares dans notre pays, au point de faire monter leur valeur seulement de deux ou trois pour cent, l'intérêt du commerce est d'en faire venir. Or, le commerce ne peut faire venir des métaux précieux sans les payer, sans envoyer l'équivalent de leur valeur en produits de notre pays. Il est de la dernière évidence que nous ne pouvons nous acquitter qu'avec nos produits, où, ce qui revient au même, avec ce que nous acquérons par le moyen de nos produits.

Un pays qui, comme le Mexique, s'acquitte avec du métal d'argent, de ses achats à l'étranger, s'acquitte encore avec les produits de son sol et de son industrie, puisque l'argent est un produit de son sol et de son industrie.

Note 29, page 703.

Ce qui égare le jugement de beaucoup de personnes, relativement à la balance du commerce, c'est qu'elles considèrent une nation par rapport aux autres, comme un marchand en boutique par rapport aux chalands. Il s'y trouve une fort grande différence. Un marchand est une personne unique qui ne fait qu'un seul genre d'aflaircs et ne peut recevoir sans désavantage, en paiement, les objets qui ne sont pas de son commerce. Le marchand

de chapeaux désire que l'apothicaire le paie en argent, parce qu'il n'a pas besoin de scs pilules ; l'apothicaire désire, à sou tour, que l'opticien le paie en argent, parce qu'il n'a pas besoin de ses lunettes. Mais une nation ne reçoit jamais en paiemens que les marchandises qui ont du débit chez elle; et elle 11e les reçoit jamais que par les mains de ceux qui en sont marchands. Lorsque la Hollande paie la France en drogueries, quels sont ceux qui font venir ces drogueries de Hollande? Ce sont des droguistes, et ils sont bien aises de les recevoir parce qu'elles sont la matière de leur commerce et les objets mêmes sur lesquels ils fondent leurs bénéfices. •

Note 30, page 704.

Au sujet de cette question, voici l'objection que répètent pour l'ordinaire les personnes dont l'esprit ne saisit pas l'ensemble et la liaison des vérités qui sont la base de l'économie politique : « Ne » vaut-il pas mieux, disent ces personnes, fabri- » quer chez nous cent mille aunes de rubans de » fil, si leur fabrication occupe un plus grand • nombre d'ouvriers, puisqu'alors «et te fabrica- » tion, dut-elle nous coûter plus cher, fait gagner » plus de monde, et que ce que la nation se paie à » elle-même n'est pas en pure perte? »

Cette objection est fondée sur le même raisonnement qui conduirait à moudre le blé à force de bras, pour faire gagner des tourneurs de meule, u Qu'importe, pourrait-on leur dire, que l'on paie « la farine plus cher, puisque ce surplus de prix » fait gaguer plus de monde, et sc trouve payé à » la nation par elle-même? »

On voit que ce raisounement conduit à créer de la peine pour avoir une occasion de la payer, tandis qu'il vaut mieux créer les

produits au meilleur marché, et employer le surplus des moyens de production à d'autres créations. On a prouvé ailleurs que les progrès de l'industrie consistent à

«OTES.

produire, avec moins de peines, conséquemment à meilleur marché, et qu'un progrès dans l'industrie (et par conséquent dans l'industrie commerciale) est, en définitive, favorable même à la classe ouvrière. f^oyez au cbap. 10, page 694, sur ce qui constitue les progrès de l'industrie, les raisons qui militent en faveur des procédés expéditifs dans les arts.

Note 3i , page 704-

On a élevé, contre la liberté du commerce, grand nombre d'objections qui supposent, dans leurs auteurs, l'ignorance ou l'oubli de quelques-unes des vérités précédemment établies.

Par exemple, on a dit qu'un négociant qui achète des marchandises étrangères emploie une partie de son capital à faire travailler les ouvriers étrangers. Réponse : Un acheteur ne prête aucune partie de son capital à son vendeur. Celui-ci, après une vente, n'a toujours que le même capital qu'il avait auparavant. Seulement une portion de ce capital, qui était en marchandises, est changée contre de l'argent. De son côté, le négociant français qui a acheté des marchandises étrangères, ne s'est départi d'aucune portion de son capital; c'est de ce capital qu'il se sert en se procurant, pour y gagner, des objets de commerce. Et si , comme il arrive fréquemment, le manufacturier étranger lui a vendu à crédit, c'est l'étranger qui, au contraire, prête à la Franck; d'où il suit qu'alors, au contraire, cette portion du'commerce français marche à l'aide de capitaux étrangers.

On a considéré les prohibitions comme des représailles; ou a dit : Si toutes les nations à la fois roulaient supprimer les douanes au moyen desquelles elles protègent leur industrie, rien de mieux : les sacrifices auxquels nous nous soumettrions en faveur des autres, trouveraient un équivalent dans les profits que nous ferions avec eux ; mais accorder aux autres nations un avantage qu'elles vous refusent, c'est uns duperie.

Ici l'on pose en fait ce qui est en question , ou plutôt ce qui est résolu d'une munière opposée. Ce n'est point un sacrifice que l'on fait en admettant des produits étrangers, même sans réciprocité , c'est une bonne affaire; c'est vendre ceux de nos produits que nous vendons le mieux , pour avoir en échange des objets de consommation que nous ne pouvons, d'aucune autre manière, acquérir à un aussi bon compte. C'est troquer ce qui vaut moins contre ce qui vaut plus. Quand meme une nation étrangère repousse une partie de vos produits pour accueillir les autres, elle ne saurait vous faire du tort; car le commerce est toujours libre de ne pas faire les aflaircs qui ne lui conviennent pas. On peut être certain que notre nation gagne toujours, même dans les aflaircs,

quelles qu'elles soient, qu'une politique jalouse lui permet de traiter; car, du moment qu'il convient •H des négocians de continuer ces affaires, c'est parce que les valeurs qu'ils reçoivent remplacent avantageusement celles qu'ils donnent.

Et vous, quand les lois étrangères font tort, par des prohibitions, à quelques-unes de vos branches de commerce, vous voulez, par représailles, faire tort à celles qui vous restent! C'est mal connaître la nature des choses, et mal raisonner.

Note 3a , page 705.

Les communautés d'arts et métiers, dans leurs actes et dans leurs réclamations auprès de l'autorité, partent toujours de ce faux principe que les intérêts de la communauté sont aussi ceux du public. Le fait est que les intérêts de la communauté ne coïncident avec ceux du public qu'en ce qu'il convient à une communauté de créer de futilité, parce que cette création fait son revenu, et qu'il convient au public d'acheter cette utilité. Leurs intérêts sont opposés en ce qu'il convient à la communauté de donner au public le moins d'utilitéqu'clle peut, parce qu'elle coûte à créer, et de recevoir en échange le plus d'argent, c'est-à-dire le plus qu'il est possible des autres produits que le sien.

Rien ne facilite ce résullataussi bien que les communautés; elles peuvent être considérées comme une conspiration permanente contre les intérêts du public; elles sont protectrices nées de U routine eL les ennemies du perfectionnement. Les syndics, ou chefs de la communauté, sont, en général, des gens enrichis dans leur métier. Les relations qu'ils ont avec le gouvernement augmentent encore leur influence sur lus entrepreneurs plus jeunes qui ont leur chemin à faire. Toute innovation dans un art choque leurs habitudes, et tout ce qu'on fait de mieux que ce qu'ils ont fait, est un reproche pour eux.

Note 33 , page 706.

Un fabricant qui met à sa marchandise une étiquette trompeuse, qui prend le nom d'une manufacture accréditée, ou même d'une ville connue pour une certaine fabrication, commet une fraude que l'autorité réprime avec justice.

11 est bon de soumettre à une épreuve, à une marque, les marchandises, comme les objets d'orfévrerie, dont la vente frauduleuse compromettrait gravement les intérêts des particuliers. Mais il ne faut pas que les certificats de ce genre entravent plus qu'il n'est besoin les opérations de l'industrie, ni que leur prix soit disproportionné avec l'avantage que le public en retire.

L'autorité publique, 5 qui le public confie U dé-

NOTES

l'ensc deses droits, peut et doit, par la même raison, proscrire toute industrie qui ne serait pas innocente, ou dont les erreurs seraient sans remède. Un homme qui élève une enseigne de médecin, sans connaître les premiers démens de l'art de guérir; un apothicaire qui vend des drogues sans les connaître, tendent des pièges à la crédulité du public. Ce malheur n'a pas de suites graves dans les transactions ordinaires de la société. On ne retourne pas chez un marchand qui vend de mauvaises étoiles pour de bonnes, un faux teint pour un bon teint; et le marchand ne s'approvisionne plus dans une manufacture qui lui fait perdre ses pratiques. Le préjudice que la société aurait à supporter pourse garantir de cet inconvénient, serait plus grand que l'inconvénient lui-même. Mais quand un homme est tué par un charlatan, à quoi lui sert son expérience?

Note 34 1 page 709.

Les contributions publiques ne font point partie des revenus d'une nation, puisqu'elles ne sont point une production, mais un simple transfert de valeur. Cependant, il convient de faire ici une observation.

La contribution, cette valeur qui diminue le revenu du contribuable pour former le revenu du fisc, ne compte pas dans le revenu du contribuable, bien qu'elle soit réellement le fruit de ses fonds productifs. Une contribution foncière sort bien réellement d'uii bien-fonds, mais le propriétaire, ni son fermier, ne la comptent point parmi leur revenu. Il semblerait dès-lors que, ne la comptant pas parmi les revenus des contribuables, et ne comptant pas ceux du fisc, elle ne serait pas comptée du tout. Mais voici le revenu privé dont elle fait partie : le fonctionnaire public qui est payé par le fisc vend son temps et ses travaux au gouvernement, et le traitement qu'il en retire fait son revenu; revenu légitimement acquis par son industrie, et qu'il faut comprendre dans les revenus des fonds productifs de la nation.

Il fauL donc, comme on voit, lorsqu'on ne fait pas entrer le montant des contributions dans les revenus généraux de la nation, y faire entrer le salaire de tous les services qu'achète le gouvernement.

En d'autres termes, le revenu d'une nation est le montant de tous les services rendus par les hommes, les capitaux et les terres de cette nation, ou ce qu'on appelle son produit brut , la valeur totale de chacun de ses produits matériels et autres. Ce produit brut équivaut exactement à la somme des produits nets de tous les particuliers; car la valeur d'un sac de blc, qui est un produit brut, donne un produit net au propriétaire de la terre, un produit net à son fermier, un produit net à

chacun des travailleurs; et l'ensemble de tous ces produits nets équivaut à la valeur brute du sac de blé.

Note 35, page 710.

On voit ici pourquoi une mauvaise récolte en blé est funeste pour la demande des produits des manufactures et du commerce. Quand les revenus du grand nombre suffisent à peine pour payer ses vivres, il ne lui reste plus rien pour payer des meubles, des vétemens, du sucre et du café.

Note 36, page 710.

On sc rappelle que la production est un échange où nous donnons des services productifs pour recevoir des produits. Nous donnons des services productifs , méine pour recevoir les produits que nous acquérons par un échange; car ce que nous donnons en échange est le fruit de nos services productifs. Or, il y a beaucoup d'objets qu'il serait possible de produire, mais qui, étant produits, ne vaudraient pas les services qu'ils auraient coûtés. Ces objets ne sont ni demandés, ni produits.

Cette observation peut nous expliquer ce qui est arrivé quand, ainsi qu'on a pu le voir en Angleterre, d'énormes impôts ont rendu trop chers certains produits. La demande en a cessé dans beaucoup de classes de la société; de là la mévente de tant d'objets manufacturés. A d'autres époques, par un effet contraire, la suppression de quelques impôts a ranimé la demande. La même observation peut avoir lieu partout, mais elle est plus facile dans un pays où le montant exact des charges publiques et des variations qu'on leur fait subir est connu, et facilement comparé avec les vicissitudes delà consommation de chaque article.

Note 37, page 71 j.

Comme l'entrepreneur prend à son compte tous les risques et toutes les chances heureuses de la production, il peut être ruiné par les uns et enrichi par les autres, quoique la prudence et l'habileté contribuent beaucoup à diminuer les risques et à multiplier les chances heureuses.

Uuc fortune acquise par un héritage, par le jeu, par une faveur de cour, une spoliation, n'est pas une fortune faite; c'est une richesse perdue par les uns et gagnée par les autres. 11 n'y a donc de moyen de faire véritablement une fortune nouvelle que les entreprises industrielles, ou des épargnes longtemps soutenues sur les revenus que l'on a, quelle qu'en soit la source. Mais ce dernier moyen n'opère qu'avec lenteur.

NOTES

Note 38, page 711.

Il sc fait quelquefois de gros gains par des produits de luxe et des superfluités; mais aussi les mémos objets entraînent beaucoupde pertes. Sur dix maisons qui se vendent à Paris ou aux environs, il y en a neuf achetées par des quincaillers, des merciers, des bouchers, des meuniers, contre une achetée par des bijoutiers, des modistes, etc. On peut conclure de ce fait que les premiers font plus constamment fortune. Un gros capital, employé dans une vaste entreprise, avec une intelligence rare, ne rapporte presque jamais, en proportion, autant qu'un petit capital que fait travailler une intelligence ordinaire dans une entreprise qui pourvoit aux besoins journaliers de la population.

Adam Smith met au nombre des professions qui font de gros profits celles qui sont accompagnées de quelque danger, de quelque désagrément, et celles dont les produits n'ont pas un dé-

bit soutenu et certain. Mais on ne peut pas dire que, dans ces professions, les profits soient plus considérables s'ils ne sont qu'une indemnité ou du désagrément de la profession, ou des interruptions et des pertes auxquelles elle est exposée.

Note 3g, page 711.

L'économie politique n'est point tenue d'entrer dans les raisons d'amitié, de parenté, de reconnaissance, qui portent les hommes à sc départir des avantages qu'ils pourraient prétendre en cédant la jouissance de leurs fonds. Dans les applications, chacun est obligé d'apprécier l'influence des causes purement accidentelles et morales, pour savoir jusqu'à quel point elles modifient l'action îles lois générales, constantes, universelles, qui sont les seules que l'économie politique puisse faire connaître.

Note 4o, page 7t3.

Chez presque tous les peuples, les lois qui avaient rapport au prêt à intérêt, et ce qui nous en reste, sont des monumens de In complète ignorance où l'on était autrefois relativement à l'économie des sociétés. On regardait l'intérét comme une exaction exercée par le riche sur le pauvre; les gens d'église le proscrivaient comme contraire à la charité chrétienne; on ne comprenait pas qu'en accompagnant l'usure de honte et de dangers, on l'accroit sans veuir au secours du pauvre, et que l'on supprime le principal motif de l'épargne, qui est de se créer un revenu. On ne comprenait pas que le seul moyen de tirer l'indigent de la misère, de l'oisiveté et du vice, est de faciliter l'alliance des capitaux et du travail, et que l'on rend plus de

services en procurant au pauvre les moyens de gagner lui - même sa subsistance qu'en lui faisant l'aumône.

Les jurisconsultes, trop souvent plus empressés à justifier les vues de l'autorité qu'à les ramener vers des principes conformes à l'équité et au bien public, avaient trouvé en faveur des préjugés exislans ce beau principe que l'argent n'enfante pas l'argent, nummua tiummurn non parit; plus versés dans l'économie politique, ils auraient su que, si l'argent n'enfante pas l'argent, la râleur enfante la râleur, et qu'il y a une analogie complète entre le loyer qu'on tire d'un capital et le loyer qu'on tire d'une terre.

Note 4* » page 7*3-

Depuis le milieu du siècle dernier, il y a eu de très grandes controverses élevées sur la source des profits des propriétaires fonciers.

Les économistes du dix-huitième siècle prétendaient qu'il n'y avait point de nouvelles richesses mises dans le monde, si cc n'est le produit des terres, et que tous les profits de l'industrie n'étaieot que des démembremens de ceux des propriétaires fonciers.

Adam Smith pense que les terres concourent avec l'industrie à la production des richesses.

Des publicistes plus récens, comme MM. de Tracy, Ricardo, sont d'avis que les terres ne créent aucune richesse, et que l'industrie fait tout ; M . Buchanan va même jusqu'à dire que le revenu du propriétaire foncier n'est pas un revenu nouveau, mais une portion du revenu des consommateurs, qui passe dans la poche du propriétaire.

M. Malthus maintient que le revenu du proprietaire foncier naît de ce que la terre peut donner un produit supérieur aux frais

de sa culture.

Ces controverses, qui remplissent des volumes, ont à mes yeux fort peu d'utilité, et dégénèrent en disputes de mois qui les font ressembler un peu trop aux disputes de l'école. Leur plus grave inconvénient est d'ennuyer le lecteur et de lui faire croire que les vérités de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est possible de se mettre d'accord.

Mais ce n'est point cela. Les vérités inattaquables de l'économie politique ne sont nullement des points de droit toujours plus ou moins sujets à discussion, suivant le jour sous lequel on les envisage : ce sont des choses de fait qui sont ou ne *ont pan; or, on peut parvenir à dévoiler entièrement un fait et ses conséquences déduites de la nature des choses. La nature des choses, à son tour, est connue par l'expérience et l'analyse c'est là qu'est la source des véritables progrès de ccttc science.

Dans le^sujet qui nous occupe, le fait est, selon

moi, qu'il y a dans le blé une utilité que l'industrie, sans le concours d'un champ, ne parviendrait jamais à créer. En vendant du blé à un consommateur, on ne lève donc pas un tribut gratuit sur sa bourse : on lui livre, pour son argent, une utilité dont une partie tout au moins est due h la coopération du sol. De vrai, si le champ n'appartenait à personne, et si le fermier ne payait aucun loyer, cette utilitéserait livrée gratuitement au consommateur; mais cette supposition ne saurait représenter un cas réel; car un cultivateur se battrait avec un autre pour labourer un champ qui n'aurait point de propriétaire, et le champ resterait en friche. Le blé serait encore plus cher; il serait infiniment cher, car on n'en

aurait point du tout. Le propriétaire rend donc un service, puisqu'il concourt à ce que nous ayons du blé. Son service est commode pour lui, j'en conviens; mais nous lie pouvons pas nous en passer.

Reste k savoir cc qui détermine le prix que l'on met h ce service. Je pense que c'est la quantité de blé que le public demande, proportionnellement avec la quantité qu'on en peut faire. Après l'utilité du blé, qu'cst-ce qui multiplie cette demande? c'cst incontestablement la quantité des autres produits que fournit la société. Le propriétaire d'un pays désert ne trouvera point de cultivateur qui consente à lui payer un fermage pour avoir la permission d'exploiter sa terre. Si la société produit beaucoup, au contraire, elle offrira, pour avoir un boisseau de blé, plu» de produits, plut de valeurs que n'en coulent let travaux de ta production. De li, dans le blé, cet excédant de valeur qui, dans une société populeuse et productive, donne naissance au fermage.

Si c'est ainsi que la chose se passe, si elle ne peut pas se passer autrement, à quoi servent les controverses?

Note 4a * page 7 1 3.

Il résulte de ce fait que les spécifiques, les préservatifs, comme la vaccine, n'exercent aucune influence sur le nombre des êtres humains dont les nations se composent. Mais ces moyens de conserver ou de rendre la santé influent d'une manière très favorable sur le sort de l'espèce humaine. Quand les êtres humains sont moissonnés par un fléau, leur place est bientôt remplie, mais ce n'est pas sans qu'il y ait beaucoup de souffrances endurées et par ceux qui survivent, et par ceux qui périssent, et par ceux qui doivent les remplacer. Une population qui n'est entrete-

nue que par des naissances nouvelles, présente, toute proportion gardée, moins d'hommes faits : elle est moins virile; en même temps elle est plus pauvre; car un homme fait est un capital accumulé, qui rend un profit; tandis qu'un enfant n'est qu'une charge qui absorbe des

profits pendant de nombreuses années , au lieu d'en donner.

Note 43 , page 714*

La valeur des b&timens, des améliorations ajoutées à un fonds de terre, est ici distinguée de la valeur du fonds. La première est une valeur capitale qui se consomme, qui peut se détruire entièrement, et qui finirait toujours par être détruite, si elle n'était pas entretenue par des réparations qui sont des épargnes. Quant à la valeur du fonds, elle ne peut se consommer.

Note 44. page 7x5.

La consommation reproductive n'est pas proprement celle que l'on fait d'un capital; c'est la consommation que l'on fait des services que l'on achète au moyen de cc capital. Les producteurs vendent le travail de leurs bras, celui de leurs inst rumens, et cc qu'ils tirent de cette vente compose leurs profits , qu'ils consomment improductivement, pour satisfaire leurs besoins.

La valeur capitale, ainsi aliénée et consommée, comment est -elle remplacée, comment est -elle remboursée à celui qui en a fait l'avance? Elle est remboursée par une valeur toute nouvelle, celle des produits nés des services productifs qu'il a achetés et consommés.

C'est une des parties les plus épineuses de l'économie politique; mais il faut absolument s'en rendre maître, sous peine de

ne rien comprendre à plusieurs phénomènes sociaux.

Quelques écrivains m'ont reproché d'avoir réuni sous la même dénomination, celle de service t productifs, tous les services que rendent l'industrie humaine, les capitaux cl les fonds de terre, dans l'œuvre de la production, tout comme d'avoir confondu sous le nom de profits le gain que l'on fait par son travail, ses capitaux ou ses terres. Mais n'est-ce pas éclaircir les questions que de montrer l'analogie de diverses causes et de divers effets entre eux? La confusion consiste à donner le même nom, comme on ne le fait que trop souvent dans le langage commun, à des choses essentiellement différentes.

ï'oyes la note 17, page 720.

Note 45, page 717.

Si, dans les consommations improductives, les plus lentes sont, en général, celles qui font le plus de profit, il n'en est pas de même dans les consommations reproductives. Ici, comme la valeur est reproduite au moment de la consommation, plus celle-ci est prompte, et plus la reproduction l'est aussi. L'opération étant plus prompte, le ca-

pilai est plus vite rentré, et recommence par conséquent plus tôt une nouvelle opération. Il en résulte une économie sur les frais de production, ou, ce qui revient au même, plus de produits obtenus par les mêmes services productifs.

Note 46, page 7 17.

L'économie ne s'applique pas aux seules richesses; l'homme peut économiser son pouvoir, sou crédit, son temps, sa santé, comme ses richesses. Relativement A tous ces biens, l'économie consiste à ne pas sacriGcr l'avenir au présent, à deviner quand le cours ordinaire des choses doit amener des circonstances où nous recueillerons de ce que nous aurons économisé plus d'avantages que nous n'en pouvons recueillir en le consommant au moment même.

Note 47 , page 718.

On demande par qui se trouve consommé le service d'un commisqui se rend dans un des bureaux du ministère, et qui en sort sans avoir fait le moindre acte utile pour le public? Ce commis est précisément dans le cas d'un réverbère qui brûle dans un chemin que personne n'a parcouru. Il n'a pas été utile, mais il fallait qu'il fût là pour servir au moment où son service pouvait devenir nécessaire. Un soldat en vedette est utile, même lorsque l'ennemi ne parait pas. C'est aussi Futilité d'une armée permanente en temps de paix. Une nation dont les intérêts sont convenablement soignés ne se met pas dans le cas de recourir souvent à une utilité éventuelle qui coûte aussi cher qu'une utilité positive.

Note 48, page 718.

Dans plusieurs pays, le public lui-même uomme, par des élections, les principaux fonctionnaires qui soignent ses intérêts, et là où le public est éclairé, il doit être mieux servi par des fonctionnaires ainsi choisis, que s'ils étaient nommés par un prince ou par une caste privilégiée. Quand ces élections sont fréquemment renouvelées, et que les fonctionnaires peuvent être réélus, ceux-ci ont un intérêt direct à bien remplir leurs devoirs, afin de rester

en place. Quand le public n'est pas éclairé, il n’est pas un bon juge des qualités qui méritent sa confiance, il cède à la brigue ou aux menaces, il écoute ses passions préférablement à scs intérêts, qu’il connaît mal, et scs choix ne sont pas bons.

Il en est de même, au reste, des consommations privées, où le public est d’autant mieux servi qu'il sc connaît mieui aux choses dont il a besoin. On en peut conclure, généralement parlant, que la

somme du bonheur est d’autant plus grande que les nations sont plus éclairées : aussi le vœu des amis du bien public est qu’elles le soient.

Les hommes dontles avantages particuliers sont en opposition avec les intérêts du plusgrand nombre désirent, par la raison du contraire, que les lumières ne se répandent pas.

Note 49, page 719.

Ce qui est dit ici relativement à l'instruction publique ne doit s’entendre que d’une véritable instruction, de celle qui enseigne des faits positifs, qui fait connaître la vraie nature de chaque chose, et la liaison constatée des causes avec leurs effets. Tout enseignement fondé sur une autre base que l’expérience, tout enseignement où, comme dans l’ancienne école, on s’occupe des mots plutôt que des choses, et des formes de l'argumentation plutôt que de la recherche de la vérité, n’étaut propre qu’à dépraver l’entendement elle bon sens d’un peuple, est funeste à la société, et tend à la barbarie.

Note 50, page 719.

L'instruction première , dont le texte fait sentir les avantages, peut maintenant être donnée à très peu de frais par la méthode expéditive qu'on a mise en usage avec beaucoup de succès dans l'enseignement mutuel; mais celte première instruction est peut-être encore le moindre des bienfaits que les nations recueilleront de cet enseignement. Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est son heureuse influence sur les habitudes morales les plus utiles è la société.

Dans la méthode qui lui sert de base, il est impossible à l'écolier paresseux et incapable d'y obtenir de l'avancement : et il n'est pas moins impossible que le plus laborieux, le plus instruit n'y devienne pas le premier de ses confrères. Les élèves s'y forment a l'ulile vertu de se rendre justice à eux-mêmes, de la rendre aux autres, cl de ne compter que sur leur mérite pour parvenir.

Dans les vieilles écoles, où l'on ne sait fixer l'attention des enfans que par des menaces et des punitions, le talent dont iis tirent le plus d'avantages est celui de flatter leur pédagogue; leurs principaux efforts tendent moins à être véritablement sages et instruits qu'à le paraître. De là des habitudes d'hypocrisie et de bassesse. On dégrade leurs scutimcns pour augmenter leur instruction; et quelle instruction! Dans les nouvelles écoles, actifs, gais, intelligcns, ils apprennent à employer tous leurs momeus ; l'oisiveté, mère des vices, leur est insupportable; lorsqu'ils grandissent ils trouvent aisément une profession, et les tribunaux n'eutendent jamais parler d'eux.

NOTES

Les écoles d'enseignement mutuel étant propres à favoriser le développement de l'esprit humain et à diminuer l'influence du

sacerdoce, doivent être odieuses aux prêtres, qui les ont fait supprimer partout où les hommes en pouvoir se laissent diriger par eux.

Noie 5t, page 71g.

Ces mots, houle* connaiasance», me semblent devoir être entendus de ces connaissances qui ne peuvent être acquises que par les hommes qui se consacrent tout entiers à leur étude. Elles ont très peu d'applications utiles aux usages de la société, et je ne sache pas qu'elle ait jamais recueilli aucup avantage d'une équation du 5° degré. Ce sont, au contraire, les élémens des sciences qui sont utiles; la théorie du levier, celle du plan incliné servent à chaque instaul, et ont singulièrement conlribué au bonheur des hommes. Cependant, comme les élémens doivent concorder avec les notions les plus relevées, il est avantageux que ces dernières soient toujours étudiées par quelques hommes, mais il n'est pas besoin que le nombre en soit grand; il semble devoir se borner à ceux qu'une disposition particulière appelle évidemment à les recueillir. Des écoles où l'on instruirait chaque année, à grands frais, plusieurs centaines de jeunes gens dans les mathématiques transcendantes, seraient dés superfétations dans l'instruction publique. Elles feraient souvent le tourment de la j eunessc, causeraient la perle d'un temps précieux, altéreraient peut-être, en les fatigant, les autres facultés de l'esprit, et seraient fort peu utiles aux individus comme à la société.

Note 5a, page 7 (9.

Le mot de contribution », dont l'idée suppose quelque chose de volontaire, est préféré quand ou parle des pays où de véritables représentais de la nation, nommés par elle et identifiés

avec tous ses intérêts, consentent les charges publiques, comme lorsqu'il est question des États-Unis, etc. .Mais le mot A' impôt convient aux pays gouvernés despotiquement, où les charges publiques sont un tribut imposé par le prince, comme en Turquie, en Autriche, etç. La même expression peut convenir aussi aux pays qui n'ont qu'une représentation fictive, dont la majorité est nommée en réalité par des grands ou des privilégiés, comme l'Angleterre.

Note 53, page 719.

Les propriétés publiques qui appartiennent à des portions de la nation, comme celles des provinces, des villes, ne sont jamais administrées to-

lérablement que pardes autorités locales, qui, plus près des regards de leurs administrés, sont plus facilement contenues par le frein salutaire de l'opinion publique.

Note 54, page 7 >y-

Au premier aperçu, il semble que c'est, pour une nation, un puissant uvantage que d'avoir de grands domaines qui lui rapportent de gros revenus. Cela serait., eu effet, si les dépenses étaient toujours rigoureusement réduites à ce que le bien du public exige impérieusement. Alors les ressources que le lise, ou le trésor public, trouverait dans les domaines seraient autant de moins qu'il lèverait en contributions. Mais les choses sont souvent arrangées par l'autorité politique de manière que la seule borne des impôts est dans les facultés des contribuables, et que les peuples paient toujours tout ce qu'il est possible de leur faire payer sans qu'ils se fAchent. Ce que je dis là n'est pas une critique qui porte plus sur uue forme de gouvernement que sur une autre,

car les nations se conduisent toutes à peu près de la même manière. Dèslors, quand le. public ou le prince possèdent des domaines, le revenu des domaines se consomme tout entier, et le contribuable n'en paie pas un sou de moins.

Il y a même des publicistes qui pensent que c'est un malheur pour les nations que de posséder de grands domaines, parce que les revenus en sont nécessairement administrés par les gouvernemens, ce qui les rend trop indépendans des peuples, et que des revenus considérables et assurés mettent le pouvoir en état de former de grandes entreprises, qui sont presque toujours de grandes calamités. Mais ces considérations sortent des questions économiques (les seules qui nous occupent eu ce moment) pour entrer dans les questions politiques.

Note 55, page 72t.

Lorsque les intérêts nationaux sont mal défendus, l'économie dans les frais de recouvrement n'est point une diminution de charge pour les peuples. Il n'est pas un seul pays en Europe où l'on ait autaut simplifié la perception des impôts, et où elle coûte aussi peu qu'en Angleterre; mais chacune des économies de ce genre n'a servi dans ce pays qu'à multiplier les dépenses du gouvernement, et non a diminuer le fardeau des contributions.

Il est à remarquer que le budget ou l'état des dépenses est le seul où l'intérêt de la nation soit opposé à l'intérêt des fonctionnaires publics; car plus ces derniers reçoivent, et plus il faut que les contribuables déboursent. Mais, pour ce qui est

du budget des recettes-, les intérêts des fonctionnaires se confondent avec ceux des contribuables. Le peuple doit désirer que l'on préfère les impôts qui altèrent aussi peu que possible les sources de la production t parce que c'cst la production qui subvient aux besoins des familles : l'administration doit le désirer également, parce que, plus les revenus des particuliers sont considérables, plus les rentrées du trésor sont abondantes. Le peuple désire qu'on fasse choix des impôts qui pèsent le moins sur le contribuable : l'administration forme le même souhait; car ce sont ces impôts- là dont la recette souffre le moins de difficultés. Le peuple désire que chaque impôt, en particulier, soit également réparti : l'administration ne le désire pas moins; car cc sont les impôts équitablement répartis qui offrent le moins de non-valeurs, et dont la recette va aussi vite qu'elle peut aller. Tous les intérêts sont semblables eu ce qui regarde les meilleurs moyens de recevoir; ils sont trop souvent opposés dans cc qui concerne le choix des dépenses. Aussi est-ce par la nature des dépenses publiques que l'on peut connaître si une nation est représentée ou si elle ne l'est pas, si elle est bien administrée ou ne l'est pas. •

Par uiie suite nécessaire, le contrôle de chaque dépense de détail, de chaque dépense imprévue qui n'a pas été autorisée d'avance par les représentans de la nation, devrait l'être par une commission responsable immédiatement devant eux et devant le public. Une chambre des comptes n'a jamais prévenu les plus criantes dilapidations, parce que, du moment que les dépenses sont approuvées par l'autorité exécutive, et que les pièces comptables sont en règle, elle n'a plus rien à y voir.

Note 56, page 73t.

Des écrivains anglais ont nié que l'impôt en général diminuât la demande, et par conséquent les profits des producteurs. Ils sc fondent sur cette considération, que le montant de l'impôt, eu même temps qu'il est ravi à quelqu'un, est donné à quelqu'aitrc: à des fonctionnaires publics, à des militaires, à des rentiers, qui, pour subvenir à leur entretien, demandent À acheter la portion des produits que le contribuable ne peut plus acheter. L'expérience prouve contre ces écrivains et les bonnes doctrines expliquent les résultats <le l'expérience.

L'impôt équivaut à une augmentation des frais de production. Si l'on exige d'un fabricant d'étoffes, sur cent pièces qu'il produit, une contribution de dix pièces pour l'usage des fonctionnaires publics, il est obligé, pour rentrer dans ses avances, de vendre les quatre-vingt-dix pièces qu'on lui laisse comme si elles étaient au nombre de cent,

c'est-à-dire à un prix qui soit d'un dixième plus cher. Mais, en vertu d'une loi constamment observée, et dont l'efTet est expliqué dans le texte, tout renchérissement d'un produit en diminue la demande et la consommation. De sorte que, lors même que la société sc compose du même nombre de consommateurs et qu'elle jouit, en apparence, des mêmes revenus, elle n'est pas en état de consommer autant. Si, par exemple, sur cent consommateurs, dix fonctionnaires publics reçoivent dix pièces d'étoffes pour prix de leurs travaux, les quatre-vingt-dix autres consommateurs qui se seraient accommodés des quatre-vingt-dix pièces restantes ne le peuvent plus, parce qu'elles ont nécessairement renchéri.

Que l'on remplace par des sommes d'argentcelte contribution supposée en nature, qu'on l'étende à tous les producteurs, on ar-

rivera au même résultat. Les producteurs auront beau sacrifier une partie de leurs proGts, ils ne pourront empêcher que les produits ne soient plus chers. Or, des produits plus chers équivalent à une diminution dans les revenus de ceux qui sont appelés à les consommer; on éprouvera toujours, par l'effet des impôts, une diminution dans les profits auxquels les citoyens pourraient préteudre eu leur qualité de producteurs , et dans les jouissances qu'ils voudraient se procurer en leur qualité de consommateurs.

Note 57 , page 73a.

La vraie, la seule matière imposable, ce sont les revenus des particuliers. Quand un pays croit en richesses et que les revenus y sont, chaque année, plus considérables que l'année précédente, les recettes du fisc, qui ne sont qu'une portion des revenus du public, augmentent, sans que les tarifs des impôts soient augmentés. Il s'opère plus de productions et de consommations, partant plus de transports de marchandises, plus de ces échanges, de ces actes qui sont des occasions pour l'autorité de demander une contribution.

Note 58 , page 733.

Un ouvrage élémentaire n'admet point les développemens qui restreignent, dans des cas particuliers, une propositiou qui est vraie en thèse générale. U se peut que la cherté de la main-d'œuvre, fruit des prohibitions et des impositions de l'Angleterre, ail favorisé la découverte et l'adoption de plusieurs inlrumens naturels et de plusieurs moyens expéditifs qui sont de véritables conquêtes pour l'industVie. Aussi, quand cc pays sera déchargé du poids des abus, et que ses vastes moyens de production seront

employés uniquement à son profit, il est vraisemblable qu'il jouira d'une prospérité fort grande.

NOTES

Noie 5g , pape 7*2.

On a cru longtemps que les droits d'entrée, outre les sommes qu'ils procurent au trésor public, avaient l'avantage de protéger l'industrie intérieure du pays, en lui donnant uu monopole, et en écartant la concurrence de l'étranger. Cette opinion est absolument tombée chez les publicistes éclairés, À mesure qu'ils se sont formé des idées plus justes de la nature des opérations commerciales et des fonctions de la monnaie. On sait maintenant que les métaux précieux 11e vont d'un pays dans un autreque par suite de leur valeur relative dans les deux endroits, et que leur valeur en chaque lieu tient à des causes autres que les importations et les exportations de marchandises. On sait que toute importation d'un produit étranger, quel qu'il soit, entraîne une exportation équivalente d'un produit intérieur, et par conséquent favorise toujours la production intérieure. De vrai, les lois de douanes peuvent être favorables & la formation de certains produits intérieurs, en particulier; mais c'est, à coup sûr, aux dépens de quelque autre produit intérieur; et, en forçant ainsi l'industrie à se porter dans des canaux où elle n'entrerait pas naturellement, les droits d'entrée nuisent à ccs produits généraux, car, abandonnée à elle-

même, l'industrie se porterait dans les voies les plus avantageuses.

Les douanes sont un impôt qui n'est pas plus mauvais qu'un autre, mais quant à de bons effets économiques, elles n'en ont

aucun.

Note 60 , page 734.

On a souvent répété que le bas intérêt auquel un gouvernement peut emprunter est un indice de la bonne administration du pays, et de l'approbation que le public donne aux mesures du gouvernement. C’est seulement un indice de l’opinion qu'ont les capitalistes que le gouvernement acquittera exactement les intérêts de sa dette; et les capitalistes conçoivent cette opinion du moment que le gouvernement est assez puissant pour faire exactement rentrer les contributions avec lesquelles il acquitte les intérêts de la dette. Les changemens politiques causent en général une baisse dans les fonds, parla crainte qu'ils répandent chez les créanciers de l'État, qu'une nouvelle administration, quoique meilleure pour le public, n'ait pas, surtout dans ses commcncemcns, assez de force pour faire rentrer les contributions. Sous ce rapport , l'ifttérét des rentiers est opposé à l'intérêt général.

XIII. De la colonisation. m

SEPTIÈME PARTIE

DIS CONSOMMATIONS OPEREES DANS LA BQClKTg.

PRF.Mrf.HE DIVISION.

Caractères et effets des consommations en général. #

XII. Du revenu des classes de la société Chap. !««■. Caractères de toutes les consomma-

dont les services ne sont pas livrés à une libre concurrence.

XIII. Des profits que rendent les capitaux h ceux qui les font valoir.

lions quelles qu'elles soient.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE

Notice sur Dupont (de Nemours). 576

Dupont (de Nemours) à J. -B. Say. il.

J.-B. Say à Dupont (de Nemours), aux États-Unis. 567 Dupont (de Nemours) à J.-B. Say. 569

J.-B. Say à Dupont (de Nemours). 596

Thomas JefFerson, ancien ambassadeur en France et atacien président des États-Unis, à J.-B. Say. _ " 591

Notice sur Ricardo. 595

David Ricardo à J.-B. Say.

J.-B. Say à David Ricardo.

David Ricardo à J.-B. Say.

David Ricardo à J.-B. Say.

J.-B. Say à David Ricardo.

David Ricardo à J.-B. Say.

J.-B. Say à David Ricardo.

David Ricardo à J.-B. Say.

J.-B. Say à David Ricardo.

!gB»?KBRS ggggg g gg B H gggëi RE .SKI

TABLE DES CHAPITRES

A M. Charles-Robert Prinsep, M. A.

J.-B. Say à M. Alexandre Everctt, chargé d'af-

J. -B. Say à M. Malthus.

faires des États-Unis d'Amérique à la cour

Deuxième lettre à M. Malthus.

des Pavs-Bas.

Troisième lettre h M. Malthus.

M. Alexandre Evcrett à J.-B. Say.

ib.

Quatrième lettre à M. Malthus.

J.-B. Say au prince royal de Dancmarck.

Cinquième lettre à M. Malthus.

Étienne Dumont à J.-B. Say.

A M. Malthus.

J.-B. Say à Ét. Dumont, h Genève.

M. Malthus à J. -B. Say.

J.-B. Say à Ét. Dumont, à Genève.

J.-B. Sav il T. -R. Malthus.

Ét. Dumont à J.-B. Say.

Thomas Toolcc à J.-B. Say.

J.-B. Say à M. Tanneftuy-Duchatcl.

J.-B. Say à Thomas Tooke.

Erreurs où peuvent tnmbqf les bons autebrs

Thomas Tooke à J.-B. Say.

qui ne savent pas l'économie politique.

Thomas Tooke à J.-B. Say.

Essai sur le principe de l'utilité.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Préface de l'éditeur.

Ch. XIV. De l'importation et de l'exporta-

Cu ap. I«r. De quoi se composent les riches-

tion des marchandises.

ses, et ce que c'est que la va-

*XV. Des prohibitions.

leur.

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/bub_gb_-ywuSOEQ5d4C. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.